

1
10
3



Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

COLLECTION
INTÉGRALE ET UNIVERSELLE
DES
ORATEURS SACRÉS

DU PREMIER ORDRE

SAVOIR : BOURDALOUE, BOSSUET *, FÉNELON *, MASSILLON * ;

COLLECTION ÉGALEMENT INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES ORATEURS SACRÉS DU SECOND ORDRE ,

SAVOIR : DE LINGENDES, LEJEUNE, JOLY, DE LA COLOMBIÈRE, CHEMINAIS, GIROUST, D'ARGENTRÉ,
D'ORLÉANS, MASCARON, BOILEAU *, ANSELME *, FLÉCHIER *, RICHARD (L'AVOCAT),
LAROCHÉ, HUBERT, MABOUL, HONORÉ GAILLARD, LES DEUX TERRASSON, DE LA RUE, DE
NESMOND *, MATTH. PONCET DE LA RIVIÈRE, DU JARRY, DE LA BOISSIÈRE, DE LA
PARISIÈRE, J.-B. MOLINIER, SOANEN, BRETONNEAU, PALLU, DUFAY, MONGIN *, BALLET,
SÉGAUD, SURIAN *, SENSARIC, CIGÉRI *, SÉGUY *, PÉRUSSEAU, TRUBLET *, PERRIN,
DE LA TOUR DU PIN, LAFITAU, D'ALÈGRÉ, CLÉMENT, CLAUDE DE NEUVILLE, DOM
VINCENT, DE LA BERTHONIE, GRIFFET, COUTURIER, LE CHAPELAIN, POULLE,
CAMBACÉRÈS, ÉLIZÉE, GÉRY, BEURRIER, DE BOISMONT *, MAROLLES, MAURY *

ENFIN COLLECTION INTÉGRALE, OU CHOISIE,

DE LA PLUPART DES ORATEURS SACRÉS DU TROISIÈME ORDRE ,

SAVOIR : CANUS, COTON, CAUSSIN, GODEAU, E. MOLINIER, CASTILLON, DE BOURZEIS *, BIROAT, TEXIER, NICOLAS DE DIJON,
SENALUT, FRANÇOIS DE TOULOUSE, TREUVÉ, G. DE SAINT-MARTIN, BRETTEVILLE, HOUDRY, DE FROMENTIÈRES,
DE LA CHAMBRE *, MAIMBOURG, SIMON DE LA VIERGE, LE BOUX, MASSON, AUGUSTIN DE NARBONNE, LA PESSE,
CHAUCHEMER, DE LA VOLPIÈRE, BERTAL, DAMASCÈNE, SÉRAPHIN, QUIQUERAN DE BEAUJEU,
DE LA CHÉTARDIE, CHAMPIGNY, LORIOU, JÉRÔME DE PARIS (GEOFFRIN), RENAUD, BÉGault, BOURRÉE,
HERMANT, MICHEL PONCET DE LA RIVIÈRE, CHARAÜD, DANIEL DE PARIS, INGOLUT, POISSON,
PACAUD, PRÉVOT, DE LATOUR, DE TRACY, PRADAL, DU TREUL, ASSELIN, COLLET,
JARD, CH. DE NEUVILLE, PAPILLON, GIRARDOT, RICHARD (L'ABBÉ), GEOFFROY, BAUDRAND,
DE L'ÉCLUSE DES LOGES, FOSSARD, TALBERT, BARUTEL, TORNÉ,
FAUCHET, FELLER, ROQUELAURE *, VILLEDIEU, ASSELINÉ,

(LES ORATEURS MARQUÉS D'UNE * ÉTAIENT MEMBRES DE L'ACADÉMIE,)

ET BEAUCOUP D'AUTRES ORATEURS, TANT ANCIENS QUE CONTEMPORAINS, DU SECOND COMME DU TROISIÈME ORDRE,
DONT LES NOMS NE POURRONT ÊTRE FIXÉS QUE POSTÉRIEUREMENT ;

PUBLIÉE, SELON L'ORDRE CHRONOLOGIQUE,

AFIN DE PRÉSENTER, COMME SOUS UN COUP D'ŒIL, L'HISTOIRE DE LA PRÉDICATION EN FRANCE, PENDANT
TROIS SIÈCLES, AVEC SES COMMENCEMENTS, SES PROGRÈS, SON APOGÉE, SA DÉCADENCE ET SA RENAISSANCE ;

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ.

OU DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

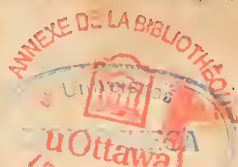
60 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE ;
6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.

TOME TRENTE-SIXIÈME,

CONTENANT LES SERMONS CHOISIS DU P. VINCENT HOUDRY. (PREMIÈRE PARTIE.)

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1854.



SOMMAIRE

DES MATIÈRES RENFERMÉES DANS LE TRENTE-SIXIÈME VOLUME.

LE P. VINCENT HOUDRY.

Sermons choisis. (Première partie.) Col. 9

BX
1756
A2 M5
1844
V. 36

NOTICE SUR LE P. VINCENT HOUDRY

Houdry (Vincent), Jésuite, naquit à Tours le 22 janvier 1630. Il professa les humanités, la rhétorique et la philosophie dans son ordre, prêcha pendant vingt-quatre ans et passa le reste de sa vie à composer des ouvrages utiles. Il mourut au collège Louis-le-Grand, le 29 mars 1729, à quatre-vingt-dix-neuf ans et trois mois, manifestant le regret de n'avoir pu accomplir le siècle entier. Ce prédicateur écrivit beaucoup, publia beaucoup; et malgré l'utilité incontestable de la plupart de ses travaux, nous avons pris à tâche, en faisant un choix dans ses nombreux volumes, de ne donner au public religieux que les sujets traités moins fréquemment dans la chaire chrétienne. Nous ne pouvons toutefois nous dispenser de faire l'énumération des ouvrages qui honorent cet infatigable luttteur. L'oubli a passé sur un certain nombre, en raison même de leur quantité prodigieuse; le reste ne méritait pas cet oubli.

Nous avons de lui des *Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne*, divisés en six parties :

Première partie. — *Avent*, 2 vol. in-8°; Paris, Jean Boudot, 1696.

Seconde partie. — *Carême*, 3 vol. in-12; Paris, Jean Boudot, 1701 (2^e édit.).

Troisième partie. — *Mystères*, 4 vol. in-12; Paris, Jean Boudot, 1700.

Quatrième partie. — *Dominicales*, 4 vol. in-12; Paris, Jean Boudot, 1700.

Cinquième partie. — *Sujets particuliers*, 4 vol. in-12; Paris, Jean Boudot, 1700.

Sixième partie. — *Panegyrique des saints*, 3 vol. in-12; Paris, Jean Boudot, 1702.

La plupart des sermons du P. Houdry, qui sont de bons modèles ou plutôt de bons points de départ, n'ont pas été prononcés en chaire.

Nous avons été très-sobre de reproduction dans la troisième et la sixième partie, dont les sujets ont été souvent traités ou n'offrent plus aujourd'hui assez d'intérêt.

Mais le principal titre littéraire du P. Houdry est la *Bibliothèque des Prédicateurs*, contenant les principaux sujets de la morale chrétienne; Lyon et Paris, 1712 et années suivantes; 23 vol. in-4°. Cette *Bibliothèque* est divisée de la manière suivante : Tomes I-VIII, Sujets de morale chrétienne.

— T. IX-XI, Mystères de Jésus-Christ et de la sainte Vierge. — T. XII-XV, Panegyriques des saints. — T. XVI, Table pour le volume précédent. — T. XVII et XVIII, Supplément aux Sujets de morale. — T. XIX, Supplément aux Mystères de Jésus-Christ, etc.

— T. XX, Supplément aux Panegyriques des saints, etc. — T. XXI, Principales cérémonies de l'Église sur les sacrements. — T. XXII, Quatre retraites de huit jours. —

T. XXIII, Pièces mêlées sur différentes matières. Les suppléments et derniers volumes n'ont paru pour la première fois qu'en 1720. Pour cette vaste compilation l'auteur s'est servi de tous les sermons anciens et modernes, mais on lui a reproché peu de discernement dans le choix des morceaux qu'il rapporte. Les principaux sujets y sont mis par ordre alphabétique; il y en a près de cent vingt différents. Chaque sujet est divisé en cinq paragraphes. Le premier contient divers desseins et plans de discours; lesquels desseins sont pour l'ordinaire de l'invention de l'auteur. Le second paragraphe indique les sources où l'on peut trouver de quoi remplir le sujet, et les auteurs qui en traitent, savoir les saints Pères, les anciens prédicateurs, les livres spirituels et autres. Le troisième paragraphe fournit les passages les plus formels et les plus précis de l'Écriture en latin et en français; les exemples de l'Ancien et du Nouveau Testament; les applications de quelque autres passages pour servir d'ornement et d'amplification à un discours chrétien. Le quatrième contient les pensées et les passages des saints Pères sur ce sujet. Le cinquième renferme ce que la théologie en enseigne. Le sixième contient les endroits choisis des livres spirituels et des prédicateurs du temps du P. Houdry; ce sont des extraits qui peuvent servir de matière pour composer un sermon. Ce livre a été blâmé et même désapprouvé par plusieurs prédicateurs, parce que, disaient-ils, il sert à entretenir la négligence de bien des gens, qui avec ce secours n'emploient pas beaucoup de temps et d'étude pour faire un discours; d'autres y ont puisé à pleines mains: il faut avoir pour cela beaucoup de discernement et de goût. Le volume qui contient les tables de tout l'ouvrage fournit encore des exordes pour tous les dimanches de l'année et pour tous les jours du carême, avec des desseins pour le temps de l'Avent. Celui qui traite des cérémonies de l'Église renferme des discours bien instructifs sur différents sujets, dont les autres prédicateurs ne parlent presque jamais, comme sur l'eau bénite, les croix, les images, les processions, le pain bénit, etc. Nous avons encore du P. Houdry un *Traité de la manière d'imiter les bons prédicateurs*, avec les tables pour les différents usages qu'on peut faire des sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne; 1 vol. in-12, Paris, J. Boudot, 1702. Cet ouvrage n'est à proprement parler qu'une table des matières des volumes dans lesquels nous avons puisé et que l'on peut lire dans notre *Collection des orateurs sacrés*; aussi n'en reproduisons-nous que la

préface, dans laquelle le P. Houdry développe ses théories et les appuie d'exemples. On la trouvera en tête de ce volume, parce qu'elle résume la pensée tout entière de cet homme remarquable.

La *Biographie universelle* dit du P. Houdry : « Travaillant avec une extrême facilité, il ne retouchait jamais ses ouvrages, c'est-à-dire qu'ils sont d'un style lâche et diffus. On doit encore à ce fécond écrivain des *poésies latines*, parmi lesquelles on cite l'*Ars typographica*; une autre sur la Collation, où l'on remarque des descriptions

très-agréables de la fraise, du melon, etc. » Ces dernières œuvres sont en dehors de notre sujet, et nous n'en parlons que pour mémoire. Nous avons la conviction que les sermons du P. Houdry, à quelque point de vue qu'on se place, seront encore de nos jours à consulter avec fruit, et serviront de preuve, une fois de plus, que parmi les orateurs sacrés des ordres inférieurs, si l'on peut regretter parfois l'éclat et le faire plein d'ampleur des maîtres du genre, on trouvera de dignes athlètes du catholicisme.

SERMONS CHOISIS

DU P. VINCENT HOUDRY

PRÉFACE

DU

TRAITÉ DE LA MANIÈRE D'IMITER LES BONS PREDICATEURS

Quoique les sermons que j'ai donnés au public aient été accompagnés de remarques et d'observations sur tous les caractères de l'éloquence de la chaire, je n'ai pourtant jamais eu la présomption d'en prescrire des règles et des préceptes. Il n'y a point même de précaution que je n'aie prise pour éloigner de l'esprit de mes auditeurs une pensée qui n'est jamais venue dans le mien; mais j'ai besoin d'en prendre une toute particulière dans ce petit traité, par lequel j'ai dessein de finir toutes mes remarques sur la prédication, en donnant des tables exactes pour les différents usages que l'on peut faire de mes sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne; car, comme ce traité n'est fait que pour enseigner l'art d'imiter les plus excellents orateurs, il est difficile d'effacer la prévention qu'on pourrait avoir qu'un auteur qui fait des discours, et qui donne tant d'observations sur la manière de les bien faire, ne se propose lui-même pour exemple, ou ne prétende du moins faire voir en pratique les règles ou la méthode qu'il conseille aux autres de suivre.

Cette crainte ne m'a pas néanmoins empêché d'achever mes remarques sur l'élo-

quence sacrée par la chose que les maîtres dans l'art de bien dire et de bien écrire ont jugée la plus importante et la plus nécessaire; c'est l'imitation de ceux qui dans l'une et dans l'autre passent pour des modèles achevés. Mon dessein n'est donc pas d'enchérir sur les préceptes d'Aristote, de Cicéron et de Quintilien; mais d'en faire une application aux sujets propres de la chaire, en ce qui regarde la manière de bien composer un discours, sans toucher à celle de le bien réciter, en quoi l'éloquence sacrée n'a nul avantage sur celles du barreau et des académies. C'est pourquoi ceux qui s'appliquent au saint ministère de la parole de Dieu doivent, pour y réussir, être premièrement persuadés qu'il faut imiter; en second lieu être instruits de ce qu'ils doivent imiter, en faisant un bon choix des prédicateurs sur lesquels ils tâchent de se former; et enfin savoir la manière dont il les faut imiter. C'est aussi par rapport à ces trois choses que j'ai fait ces observations, que bien des personnes de mérite m'ont pressé d'ajouter aux autres remarques que j'ai données sur chaque genre de discours dans toutes mes préfaces, lesquelles,

étant réunies dans un corps, forment une espèce de rhétorique de la chaire.

I. Pour réussir dans l'art de prêcher, aussi bien que dans tous les autres arts, il est absolument nécessaire d'imiter ceux qui s'y sont rendus les plus célèbres. C'est ce que je ne croirais pas qu'on pût contester, si je n'avais connu bien des gens qui, se faisant un mérite d'être originaux, et de tirer de leur propre fonds tout ce qu'ils produisent en public, aspirent à la gloire de l'invention, laissant aux autres celle d'imiter, jusque-là qu'ils croient tourner en leur faveur le jugement de tous les savants, s'ils peuvent persuader qu'ils ont fait quelque nouvelle découverte, et qu'ils sont tellement les auteurs de leurs pièces, qu'ils n'en sont redevables à personne; semblables en ce point aux grands peintres, qui ne travaillent que d'après nature, et qui laissent les modèles aux apprentis. Imiter les autres (disent-ils), c'est avouer qu'on ne trouve pas dans son propre fonds de quoi se soutenir; et enfin l'on n'emprunte ailleurs que ce qu'on ne rencontre pas chez soi.

Si ceux qui tiennent ce langage étaient de ces génies éminents qui n'ont besoin que de leurs propres lumières pour se conduire, que la nature semble avoir formés pour servir d'exemples aux autres, je les féliciterais des grands avantages qu'ils ont reçus du ciel, et je leur dirais ce qu'un grand Pape dit autrefois à un grand prédicateur qui il avait entendu parler avec une éloquence admirable sur les plus hauts mystères de notre religion : « Puisez, à la bonne heure, de l'eau dans votre citerne, et buvez dans les ruisseaux qui coulent de votre source : souvenez-vous seulement d'en faire part aux autres, et de les faire couler pour l'utilité publique. » Mais comme il y a peu de personnes de ce caractère, ou d'un esprit si fécond, si riche, qu'ils n'aient jamais besoin de rien emprunter, ceux qui n'ont ni un génie supérieur, ni assez d'acquis pour fournir à la prédication, ont besoin du secours d'autrui; ils ne peuvent rien faire qui soit du goût du temps, sans avoir devant les yeux d'illustres modèles, afin de perfectionner ce que la nature n'a fait qu'ébaucher en eux.

Ce n'est pas une chose qui soit singulière à l'éloquence, soit profane, soit sacrée; cela est commun à tous les arts, dont on ne peut même apprendre les premiers principes, sans qu'un autre enseigne par où il faut commencer, et quelles règles il faut suivre pour conduire un ouvrage à sa perfection. Tout les peintres ne se vantent-ils pas d'avoir été les élèves des plus excellents maîtres? Les sculpteurs et les architectes ne suivent-ils pas, les uns les plans qu'on leur a tracés, et les autres les originaux qu'ils ont devant les yeux? L'art n'imité-t-il pas la nature? Et l'art, quel qu'il soit, peut-il aller à rien d'achevé, sans être cultivé, et sans s'efforcer de parvenir à ce qu'il y a, dans ce genre même, de plus parfait? Dans les sciences aussi bien que dans les arts, ne

profite-t-on pas des lumières des autres? La philosophie, la théologie, la médecine, l'astronomie, seraient-elles parvenues au point où nous les voyons, si l'on n'en avait reçu les leçons des plus savants maîtres, et si leurs disciples, par une louable émulation, n'avaient suivi leurs traces? car sans cela toutes les sciences seraient demeurées dans l'imperfection de leur première origine. Ne se perfectionne-t-on pas enfin dans la vertu? n'apprend-t-on pas à vivre sur l'exemple des personnes polies et vertueuses? En un mot, tout le bien que fait le bon exemple dans le monde ne se communique-t-il pas par l'imitation?

Certes, bien loin que l'éloquence, et particulièrement celle de la chaire, se puisse dispenser de cette loi commune, on peut assurer qu'elle n'est jamais plus nécessaire que dans cet art, qui enseigne la manière d'entrer dans le cœur humain, de remuer les passions, et de savoir les exciter ou les calmer selon notre gré; parce que, pour y réussir, il faut du naturel et de l'industrie, du génie et de l'artifice, de l'expression et du tour, pour s'insinuer dans l'esprit, pour persuader et pour émouvoir; ce qu'on ne peut apprendre plus sûrement qu'en remarquant avec soin ce qui a coutume de produire tous ces effets. C'est pourquoi, de tous les moyens que la rhétorique nous enseigne pour cela, le premier et le principal est l'imitation. L'expérience, me direz-vous, ne nous peut-elle pas apprendre cet admirable secret? Elle peut sans doute nous y aider beaucoup, mais toute la vie à peine pourra-t-elle suffire pour acquérir cette expérience? L'étude et les préceptes y sont aussi d'un grand secours; mais vous savez que ce chemin n'est guère moins long que le premier. La voie donc et la méthode abrégée est l'exemple: or ce n'est que par l'imitation qu'on met l'exemple en pratique. Il faut donc supposer que le fond de l'éloquence est le naturel; que l'art, ensuite, perfectionne par l'exercice et par l'imitation: l'exercice y fait beaucoup, on n'en peut convenir, et l'on dit communément qu'un apprenti devient maître avec le temps; mais ce qui y contribue le plus, sans contredit, c'est l'imitation, puisque c'est ce qui rectifie nos idées, ce qui élève notre esprit, réforme ce qu'il y a en nous de défectueux, supplée bientôt à tout ce qui nous manque; et enfin ce qui nous fait faire de grands progrès en peu de temps: de manière que je suis persuadé qu'une personne, avec un esprit médiocre et beaucoup de talent, ne laisserait pas de devenir bon orateur, s'il ne travaillait jamais que d'après d'excellents modèles.

C'est ce que je pourrais appuyer du témoignage de tous les grands hommes, qui se sont eux-mêmes signalés dans cet art. Je n'en choisis qu'un seul, mais qui en vaut plusieurs; c'est celui qui nous a donné de si beaux préceptes du sublime et du merveilleux dans le discours, se'on l'excellente version qu'en a faite M. Boileau : *Certaine-*

ment il s'en voit beaucoup que l'esprit d'autrui ravit hors d'eux-mêmes ; comme on dit qu'une sainte vapeur saisit la prêtresse d'Apollon sur le sacré trépied ; car on tient qu'il y a une ouverture en terre, d'où sort un souffle et une vapeur toute céleste, qui la remplit sur-le-champ d'une vertu divine, et lui fait prononcer des oracles. De même, ces grandes beautés, que nous remarquons dans les ouvrages des anciens, sont comme autant de sources sacrées, d'où il s'élève des vapeurs heureuses, qui se répandent dans l'âme des imitateurs, et animent les esprits mêmes naturellement les moins échauffés ; si bien que, dans ce moment, ils sont comme ravis et emportés par l'enthousiasme d'autrui.

Ainsi, dire que pour réussir dans l'art de prêcher il faut imiter les grands prédicateurs, c'est appliquer à l'éloquence de la chaire le précepte que tous les maîtres dans l'art de bien dire nous ont laissé pour acquiescer l'éloquence en général ; c'est se rendre au témoignage de ceux qui ont passé pour les plus éloquents hommes de leur temps, lesquels ont été disciples avant que de devenir maîtres, et ont appris à parler en écoutant les autres, et à bien écrire en lisant les écrits des grands auteurs qui les ont précédés. C'est pourquoi je ne craindrai point de me servir ici de la comparaison d'un des plus célèbres prédicateurs de notre siècle, qui disait que ces personnes qui, avec un esprit assez commun, ne veulent rien avoir de commun avec les autres ; que ces personnes, dis-je, ressemblent aux araignées, qui s'épinnent pour tirer leurs toiles de leur propre substance, mais qui ne prennent que des mouches ; au lieu que les abeilles, qui volent de fleur en fleur, en recueillent la cire et le miel. Je ne m'étendrai pas davantage sur une vérité si solidement établie ; j'aime mieux indiquer à ceux qui entrent dans cette carrière qui sont les prédicateurs sur lesquels ils doivent se former, et ce qu'il faut imiter dans ceux qu'ils se proposent pour modèles ; c'est sur quoi il y a de plus importantes remarques à faire.

On convient d'abord que ce sont toujours les plus excellents dans ce genre d'éloquence qu'il faut s'efforcer d'imiter ; parce que, comme naturellement chacun tâche d'être parfait dans son art, on doit aussi suivre l'exemple des plus parfaits, et prendre à tâche de s'y rendre le plus semblable qu'il sera possible. Or, par les plus excellents prédicateurs, j'entends ceux qui vont le plus droit au cœur, et dont les sermons sont suivis du changement des mœurs, et non pas toujours ceux qu'une foule d'auditeurs a coutume de suivre, et dont tout le fruit aboutit à de vains applaudissements, plutôt qu'à la conversion des pécheurs et à la consolation des justes. Je ne fais pas ici un sermon pour exciter les ministres de la divine parole à se rendre dignes d'un si saint emploi. Je sais que la grâce du ciel, l'opinion que l'on a de la sainteté du prédicateur, la manière animée dont il parle, et d'autres conditions qui ne dépendent pas toujours

de nous, contribuent plus à ces grands effets que l'art et l'étude de celui qui ne sert que d'organe à l'esprit de Dieu ; mais je parle de ce que le ministre de cette parole doit y contribuer de sa part, qui est d'imiter ceux qui ont trouvé cet admirable secret de toucher les cœurs ; de voir de quelle manière ils s'y prennent pour faire entrer une vérité dans l'esprit. C'est ce que saint Augustin enseigne aux chapitres 3 et 5 du *Livre de la doctrine chrétienne*. J'ajoute seulement que, comme l'on se peut tromper dans le jugement qu'on fait des prédicateurs, pour ne point s'y méprendre, il faut s'en rapporter à la voix publique, juger de la bonté de l'arbre par les fruits qu'il produit, par l'effet que leurs discours font sur nous, et enfin consulter les sentiments de ceux qui sont les plus capables d'en porter un jugement sain et désintéressé.

Je prévois qu'on ne manquera pas de faire ici une question qu'il n'est peut-être pas si facile de résoudre ; savoir s'il vaut mieux s'attacher à un seul, après avoir prudemment délibéré sur le choix qu'on en a fait, ou bien en imiter plusieurs, qui, pour n'être pas tous dans le même degré de perfection, ne laissent pas d'avoir chacun quelque chose d'excellent ; l'un, l'expression plus nette et plus noble, l'autre, la force et le mouvement, et celui-ci la disposition et l'arrangement du discours. D'ailleurs, comme ç'a toujours été une chose si rare de trouver un orateur accompli, et qui réponde à l'idée que nous pourrions nous-mêmes nous en former, il semble qu'il est nécessaire de prendre de plusieurs ce qu'on ne peut rencontrer dans un seul. Voici ce qu'en dit un grand orateur, c'est le glorieux martyr Edmond Campien, dans un petit traité qui se trouve parmi ses ouvrages. Il est vrai qu'il ne parle que du style et de l'expression, mais les mêmes raisons concluent pour tout le reste. Il est plus aisé et plus sûr de s'arrêter à un seul, qui passera pour le plus accompli, quoiqu'il n'excelle pas également en tout, que d'en imiter plusieurs, et de s'enrichir pour ainsi dire de leurs dépouilles : bien des raisons nous en doivent convaincre.

II. Il y a différents caractères d'éloquence, différents génies, différents talents, différentes manières de disposer et de traiter les sujets ; et par conséquent il paraît que c'est vouloir tenter l'impossible que de prétendre les réunir dans une même personne ; puisqu'une manière détruit souvent, ou du moins exclut l'autre ; une éloquence véhémence, rapide et figurée, ne peut s'accorder de la douceur d'un style coulant et uni ; de sorte que comme ces manières d'écrire et de s'exprimer sont aussi différentes dans les orateurs que le ton de leur voix, on ne peut les imiter tous, sans que l'un ne gâte ou n'affaiblisse l'autre, ou que de ce mélange il ne naisse quelque chose de monstrueux ou d'irrégulier ; d'où vient que quand on dit que, pour devenir bon orateur, il faut imiter les plus excellents, cela se doit entendre par rapport au génie de celui qui imite. Si Cicé-

ron eût voulu imiter le caractère de Démosthènes, toujours serré et fondroyant, il n'eût jamais si bien réussi qu'en suivant son propre génie, et en le perfectionnant par l'imitation de Platon, d'Isocrate et des autres, dont l'éloquence était moins emportée. De manière que c'est perdre son avantage et gâter son talent, que de quitter son naturel pour en prendre un autre. J'en ai connu quelques-uns à qui une imitation forcée a fait perdre entièrement ce qu'ils avaient de bon, et qui eussent réussi s'ils l'eussent cultivé, et d'autres qui, pour avoir voulu être pathétiques et tonnans en chaire, ont fait comme la grenouille de la fable, qui crève à force de s'enfler pour imiter le mugissement du taureau; et d'autres enfin, qui, pour avoir voulu imiter quelques prédicateurs qui avaient la vogue, ont dégénéré en une affectation ridicule, laquelle a tout gâté.

Ajoutez qu'il y a peu de personnes d'un jugement assez solide et d'un goût assez exquis, pour savoir démêler le bon d'avec le mauvais, dans ceux qu'ils écoutent; et qu'il en est des esprits qui veulent tirer profit de tout, comme des corps nourris de différens aliments, ou qui en prennent plus qu'ils n'en peuvent digérer: ils étouffent leur chaleur naturelle, et au lieu de faire un bon suc de tant de mets qui ont des qualités contraires, ils altèrent en peu de temps leur santé. Il semble donc qu'on doive conclure de là, avec le savant orateur que je viens de citer, qu'il y a infiniment moins de danger d'en prendre un seul pour modèle que de tenter de devenir la Pandore des poètes, en se parant de tous les ornemens que l'on remarque dans les autres.

Pour moi, je voudrais un tempérament à ce conseil, qui me semble très-sage et très-judicieux: c'est de faire choix du prédicateur le plus accompli, pour s'y attacher, pour l'étudier, et pour faire son premier soin de l'imiter et de le suivre, pour ainsi dire, pas à pas; mais comme il est difficile qu'il soit parfait et accompli dans le souverain degré, puisque Cicéron, le plus grand orateur de l'ancienne Rome, se plaignait que Démosthènes même ne remplissait pas toujours ses idées et ne satisfaisait pas pleinement ses oreilles, je ne vois pas quel danger il peut y avoir d'emprunter d'un autre ce qui manque à celui-ci. En effet, tel est pressé et fort dans ses raisonnemens; mais un peu de politesse ne gâterait rien, et adoucirait ce qui lui échappe quelquefois de trop rude et qui choque les oreilles délicates. Celui-ci a de grands traits d'éloquence, qui enlèvent quelquefois ses auditeurs; mais si, avec cela, il avait un peu plus d'onction, et quelque chose de cet air dévot qui sied si bien à un homme qui parle de la part de Dieu, il ferait incomparablement plus de fruit. Cet autre est juste dans ses discours, il ne perd jamais de vue son sujet, il est méthodique, il plaît, il persuade; s'il était un peu plus pathétique, je ne doute point qu'il ne remuât les consciences. Eh bien! prenez ce qui lui manque d'un autre, qui

aura aussi son mérite et sa vogue. Entre plusieurs qui courent la même liee, il n'est pas extraordinaire que l'un surpasse l'autre en quelque point, et qu'il lui cède réciproquement en quelque autre chose, et que des deux on en puisse faire un orateur accompli: qui peut donc empêcher d'imiter ce que l'un et l'autre ont de meilleur? C'est ainsi qu'entre les orateurs païens, Cicéron est appelé le prince de l'éloquence, pour avoir imité la douceur d'Isocrate, la subtilité de Lysias, la diction non breuse d'Æschines, et, en plusieurs endroits, la force de Démosthènes, tous orateurs célèbres et excellents dans leur genre. Le même ne fait-il pas, dans ses écrits, le caractère de ceux qui l'ont précédé et de ceux qu'il a connus, d'une manière à faire entendre qu'il n'a pas perdu sa peine ni son temps à les imiter? Qui pourrait donc empêcher de faire de même à l'égard des plus éloquents prédicateurs de notre temps? Car, sans parler de ceux qui vivent encore et qui ne cèdent en rien à ceux dont nous avons les ouvrages, on se souvient avec quelle force et quelle véhémence prêchait le P. de Lingendes; quelle était la douceur insinuant de P. Castillon, la majesté de M. de Lingendes, évêque de Sarlat, et depuis de Mâcon; la fluidité éloquent de M. Lebourg, évêque de Périgueux; les mouvemens pathétiques de M. Joly, évêque d'Agen; la solidité de M. Biroart et du P. Girou; la politesse et la dévotion du P. Cheminai, et les rares talents d'autres plus anciens ou contemporains de ceux-ci. Je suis persuadé que ceux qui se destinent à ce saint ministère trouveront, dans les écrits de ces grands hommes, de quoi imiter, chacun selon son goût, son génie et son talent.

Ce n'est pas cependant des seuls prédicateurs que l'on peut apprendre à bien prêcher: l'Écriture sainte, la lecture des Pères, et même le commerce qu'on a avec les anciens orateurs profanes, sont d'une utilité merveilleuse. Il y a premièrement, dans l'Écriture, de grands sentimens de Dieu et de ses divines perfections; il y a du sublime dans le style, nonobstant la simplicité; il y a des peintures vives et des images éclatantes des vertus et des vices, répandues presque partout, et particulièrement dans les prophètes; et l'on ne peut donner un meilleur maître aux prédicateurs qui veulent être éloquents, que le Saint-Esprit même, qui parle dans les livres sacrés; de sorte que ces saints livres sont une source inépuisable de richesses, pour tous les différens caractères de discours. Isaïe est propre à élever l'esprit; Jérémie va d'abord au cœur, par un air touchant et animé; Ezéchiel jette la terreur dans les esprits; Daniel inspire la tendresse et la dévotion; et tous les prophètes généralement ont de la force, de la grandeur, et une éloquence naturelle que les orateurs profanes n'ont point. Où trouverez-vous de plus pieux sentimens que dans les *Psaumes* de David? une morale plus noble et plus développée que dans Salomon? de plus so-

lides raisonnements que dans les *Epîtres* de saint Paul ? sans parler du reste du Nouveau Testament, qui est le fondement de notre religion, et qui contient tout ce que l'on doit prêcher aux peuples. En un mot, l'Écriture doit être proprement le livre d'un prédicateur ; c'est là où il doit prendre les armes pour combattre les vices et tous les ennemis de Dieu ; c'est le livre qu'il doit méditer, afin de le posséder plutôt que de l'imiter ; plus il y puise, mieux il prêche ; parce que c'est proprement la parole de Dieu qu'il doit annoncer à ses auditeurs ; et il y a longtemps que j'ai ouï dire que, pour être un prédicateur pathétique et éloquent tout à la fois, il fallait avoir en main les *Prophètes*, les *Psaumes* de David et les *Epîtres* de saint Paul, et savoir les employer à propos.

Pour ce qui est des saints Pères, je sais avec quel respect on doit parler de ces grands hommes, qui ont été les oracles de leur temps, qui ont soutenu la religion, et cultivé la vigne du Seigneur par le moyen de la parole de Dieu ; il semble donc qu'on ne peut mieux faire que de les imiter et de marcher sur leurs traces. A Dieu ne plaise que je prétende rien diminuer de leur gloire en ce genre, ou m'inscrire en faux contre de si justes éloges ; mais aussi il s'en faut bien que l'on doive faire le même jugement des sermons qu'ils nous ont laissés, que de leur vie et de leurs mœurs. Non qu'on ne les doive imiter en bien des choses ; car je suis de l'avis d'un des plus judicieux et des plus polis écrivains de ce temps, M. de La Bruyère, qui porte ce témoignage de leurs écrits, « qu'on y voit plus de tour et de délicatesse, plus de politesse et d'esprit, plus de force et de raisonnement, des traits plus vifs et des grâces plus naturelles que l'on n'en remarque dans la plupart des livres de ce temps, qui sont lus avec goût, et qui donnent du nom et de la vanité à leurs auteurs. » Mais cependant, si nous jugeons par rapport à nos manières, on verra aussitôt qu'ils ne sont pas tous à imiter, ni en toutes choses. Il y en a qui ont vécu en des siècles peu polis, et même fort grossiers ; et comme ils se sont accommodés au génie de leur temps, ils ne soutiendraient pas maintenant la réputation qu'ils avaient alors, s'ils ne changeaient de méthode et de manière de penser. Il faut donc faire un choix exact de ceux qu'on veut imiter.

Entre les Pères grecs, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, et saint Chrysostome sont d'une éloquence admirable, en quoi l'on ne peut nier qu'ils n'aient surpassé les Pères latins. Leurs discours, à la vérité, ne sont pas si méthodiques ni si justes que ceux que font nos meilleurs prédicateurs aujourd'hui ; mais à cela près, ils ont de la force et de la politesse ; les preuves en sont naturelles, bien prises, bien poussées, et tirées ordinairement de l'Écriture, et surtout ceux de saint Chrysostome, dont non-seulement on peut prendre et imiter les pensées, mais encore le tour qu'il leur donne, la manière de traiter une vérité morale et d'am-

plifier un sujet ; car quoique dans les exhortations qu'il fait au peuple, après avoir expliqué l'Évangile, il ne s'arrête pas toujours à une même vérité, et qu'il n'observe pas si exactement l'unité d'un sujet comme l'on fait présentement ; et même qu'il en traite souvent deux ou trois, sans aucune liaison ingénieuse et recherchée, il prouve pourtant toujours ce qu'il avance par de solides raisons, les expose et les étend avec une admirable éloquence, qui peut encore servir de modèle aux prédicateurs.

Les Pères latins ont tous écrit dans un temps où l'éloquence était extrêmement déchue ; c'est pourquoi il ne faut chercher dans leurs discours, qui ne sont presque que des homélies, ni la justesse, ni l'ordre, ni les ornements qui sont du bel usage aujourd'hui ; il y a beaucoup moins d'art et de politesse que dans ceux des Pères grecs ; ce qu'il faut attribuer aux différents génies des siècles, aux mœurs et aux goûts des hommes, qui ne sont pas toujours les mêmes. Ce qui n'empêche pas qu'on ne les doive imiter en bien des choses dans leurs pensées, dont il y en a une infinité de très-belles et de très-solides dans saint Cyprien, dans saint Ambroise et dans saint Augustin ; dans les explications des passages de l'Écriture, dont ils faisaient une étude toute particulière, et qu'ils entendaient aussi bien et mieux que nous ; dans les réflexions morales, en quoi saint Augustin et saint Bernard ont excellé ; et même dans les peintures des mœurs et des désordres qui se commettaient de leur temps, comme Salvien et saint Bernard en plusieurs endroits ; quoi qu'on puisse dire en général que les sermons des saints Pères latins ne sont pas les meilleurs de leurs ouvrages, et où il y ait le plus à imiter.

Il nous reste donc à examiner ce qu'on peut tirer des orateurs profanes, et des prédicateurs qui ont eu vogue dans les deux derniers siècles. Pour ce qui est des premiers, il est constant que, puisque l'éloquence de la chaire a beaucoup de choses communes avec celle du barreau et celle des académies, on peut aussi trouver de quoi imiter dans les auteurs qui ont excellé dans l'une et dans l'autre, et que la différence des sujets que l'on y traite n'empêche point que la manière d'écrire et de composer, aussi bien que de dire, ne puisse être semblable ; ce qui ne se peut faire que par l'imitation. Or, entre les profanes, comme ce sont les plus anciens, qui non-seulement nous ont donné les préceptes de l'éloquence, mais encore qui en ont été les plus parfaits modèles, ainsi qu'il est aisé de juger par les pièces achevées que nous avons de leur façon, l'on y trouve aussi beaucoup à imiter ; et l'on peut dire à cette occasion qu'il est permis, et même glorieux, de dépouiller l'Égypte, pour faire part de ses richesses au peuple de Dieu. J'ai connu un homme d'esprit, et d'une capacité bien au-dessus de son âge, qui, pour se disposer au ministère de la prédication, étudiait dans Ci-

céron la manière de bien prouver une vérité et de la mettre en son jour; et lui ayant objecté que les sujets de la chaire n'avaient rien de commun avec ceux que traite cet excellent orateur : « Il est vrai, me répondit-il, mais j'y remarque le bon sens qui y règne partout, comme il poursuit sa pointe, comme il trouve d'abord le point de la difficulté, comme il va au-devant de tout ce qu'on lui pourrait objecter; comme il étend et développe une raison, et la tourne en tant de manières différentes, qu'enfin il la fait entrer dans l'esprit; et c'est ce que je veux imiter, et ce qui me sera plus utile que le langage pompeux des autres, qui s'imaginent que toute l'éloquence consiste en cela. »

Je reviens enfin aux prédicateurs tant anciens que nouveaux, pour savoir ceux qu'il est le plus à propos d'imiter. Par ce nom d'anciens, j'entends ceux qui ont fleuri depuis deux ou trois cents ans, jusque vers le milieu du siècle passé. Il est vrai que dans tout le reste la prévention est toujours en faveur de l'antiquité; mais en matière d'éloquence, il en doit sans doute aller tout autrement, puisque nous avons une infinité de vieux sermons, composés même par des personnes qui ont eu la vogue et fait du bruit en leur temps, qu'à peine daignerait-on lire maintenant, et à qui toute la grâce que nous leur pouvons faire est de croire que, s'ils avaient vécu en ce temps-ci, ils auraient changé de méthode, de langage et de manière de penser, puisque nous y voyons si peu d'art, et même si peu de bon sens dans la plupart, des choses si triviales et si grossièrement exprimées, qu'on peut apporter leurs écrits pour exemple combien les esprits se sont perfectionnés depuis ce temps-là; et quand nous entendons parler des grands fruits qu'ils ont faits par le ministère de la prédication, il faut croire que leur zèle et l'ardeur dont ils aimaient leurs paroles, et surtout l'opinion qu'on avait de leur sainteté, leur attirait cette foule d'auditeurs; ou bien que l'esprit de Dieu, qui se sert souvent des plus faibles instruments pour les effets les plus merveilleux, donnait de la force et de la vertu à leurs discours. Ensuite, à mesure que les esprits se sont polis, l'éloquence s'est aussi perfectionnée; et nous voyons dans Grenade, dans Osorius et dans quelques autres du siècle passé, des tours, des raisonnements poussés, des vérités développées, et, en un mot, des discours d'un très-bon caractère. Mais comme il y a encore bien des choses à réformer pour être proposés comme des modèles achevés, on a encore raffiné sur eux, et on a enfin attrapé ces airs d'éloquence que nous admirons encore maintenant dans ces grands orateurs de l'antiquité. Mais, à raison des sujets qui font la matière des sermons, je ne craindrai point de dire que les excellents prédicateurs de notre temps sont encore plus propres à en former d'autres que les anciens orateurs, dont nous avons les écrits dans une langue si différente de la nôtre, et qui perdent la

moitié de leur grâce et de leur force dans la traduction que nous en faisons.

Ceux donc qui vont au sermon, non-seulement pour s'instruire de leurs devoirs, mais encore pour se rendre capables d'instruire les autres à leur tour, doivent remarquer ce qui les touche, étudier la manière d'entrer dans les cœurs, voir comme les choses sont préparées et amenées, afin d'inspirer aux auditeurs ce qu'ils sentent en eux-mêmes. Ils ne doivent pas même se contenter d'écouter les prédicateurs vivants, ils doivent encore former leur style, leurs desseins, et le plan de leurs discours sur ceux des morts, ou sur ceux qui ne prêchent que par leurs écrits; car quoi qu'ils ne fassent pas une impression si vive que ceux qui sont prononcés, en récompense on y fait des réflexions plus à loisir; on fait plus d'attention à la force des preuves et des raisons, et on retient enfin avec plus de facilité ce qui agréé, pour s'en servir dans l'occasion.

Que si vous me demandez ce qu'il faut plus particulièrement imiter, soit en lisant, soit en écoutant les plus excellents prédicateurs, je ne vous dirai rien du geste, ni de l'action, ni de tout l'extérieur d'un prédicateur, quoique tout cela contribue infiniment à l'éloquence; parce que cette partie de l'orateur, que Démosthène autrefois a jugée la plus considérable, est un présent de la nature, qui s'appelle talent, et que l'art a aussi coutume de perfectionner; outre que je n'ai rien à ajouter aux préceptes que les maîtres de rhétorique nous prescrivent sur ce chapitre, puisque l'éloquence de la chaire n'a rien en cela de particulier. J'ai seulement à avertir ceux à qui la nature n'a pas donné, en ce point, tout l'avantage qu'ils pourraient souhaiter, qu'ils peuvent le récompenser d'ailleurs, ou du moins corriger leurs défauts par l'étude et par l'imitation, et suppléer par d'autres bonnes qualités ce qui leur manque de ce côté-là.

Or, il y a particulièrement trois choses sur lesquelles doit réfléchir celui qui entend un prédicateur, qu'il a pris dessein d'imiter. Savoir l'invention, la disposition, et l'expression. L'invention regarde les sujets qu'il prend, les vérités qu'il traite, et les desseins qu'il choisit; tellement que pour l'imiter il faut s'attacher aux grandes vérités, qui fournissent une ample matière de dire des choses touchantes et capables de faire rentrer les auditeurs dans eux-mêmes; prendre des desseins qui donnent occasion de pousser fortement quelque point important de morale et qui intéresse ceux à qui l'on parle; et préférer toujours les sujets les plus utiles aux plus curieux et aux moins communs. La disposition comprend le plan et l'ordre du discours, et tout ce qui s'appelle la manière de traiter un sujet. Celui donc qui s'est proposé d'imiter un prédicateur solide et méthodique, doit faire attention à tout

cela, afin de faire l'arrangement des preuves et des matières qu'il voudra mettre en œuvre. Il doit enfin imiter le style, les expressions fortes et naturelles, les figures et les ornements propres à convaincre et à émouvoir l'auditeur; mais en se souvenant toujours que le style d'un prédicateur doit être éloigné de toute affectation, et de cette politesse trop recherchée qui énerve la force d'un discours, et qui flatte plus l'oreille qu'elle ne touche le cœur; de manière qu'en écoutant bien prêcher, on doit apprendre à parler en prédicateur, qui est un langage tout différent de celui des académies, des cercles et de l'école: un langage qui joint la pureté avec la force et la netteté, mais qui n'empêche point que l'auditeur ne donne son attention tout entière aux choses, sans faire diversion sur la manière dont on les dit. En effet, ce n'est pas la dernière chose ni la moins nécessaire que l'on doive imiter; puisque c'était la première que les anciens orateurs avaient en vue, comme nous lisons de Démosthènes, qui, pour attraper le style serré et nerveux de Thucydide, avait écrit ses histoires jusqu'à sept fois de sa propre main.

Voilà, selon mon avis, ce qu'on peut imiter dans les bons prédicateurs; mais comme, avec tout cela, on peut imiter mal ce qui en soi est très-excellent et digne d'être proposé pour modèle à ceux qui veulent s'appliquer à ce saint ministère; je dis, en troisième lieu, qu'il y a aussi un art de bien imiter les prédicateurs, et que cet art contient bien des règles et des observations, dont la première est qu'il faut être persuadé que comme savoir bien imiter est un moyen sûr de se rendre parfait et très-semblable à celui que l'on s'efforce d'exprimer, aussi la mauvaise imitation gâte ordinairement un orateur, et l'empêche d'arriver à la perfection, où son propre génie l'eût pu conduire sans cet obstacle. Ce qui fait dire communément, et l'expérience l'a fait voir, que les plus excellents prédicateurs en font souvent de très-mauvais; parce qu'on n'imité que leurs défauts, ou bien, par ce que ce qui est naturel aux uns est forcé dans ceux qui les imitent, par une affectation qui a toujours quelque chose ridicule; et il n'y a rien contre quoi ceux qui nous ont laissé des préceptes d'éloquence se récrient plus souvent, que contre la mauvaise imitation, qu'ils appellent *cacozélie*. Pour l'éviter, voici premièrement les défauts dans lesquels on tombe assez ordinairement en cette matière, et puis nous marquerons plus en détail ce qu'il faut observer pour bien imiter.

Le premier défaut se commet par excès, c'est-à-dire en imitant si exactement le discours d'un autre, qu'on se l'approprie, en le prenant tout entier, ou la plus grande partie; ce qui s'appelle plutôt un larcin

qu'une imitation. Il y a bien des gens qui ne se font nul scrupule de cette espèce de larcin, lequel pour n'être défendu, ni puni par les lois de la justice, ne laisse pas d'être honteux, et condamné par les gens habiles; et c'est assez d'en avoir été une fois convaincu, pour être tellement décrié qu'on ait bien de la peine à en revenir. C'est pourtant, à mon avis, une faute bien pardonnable à ceux qui ont charge d'âmes, et qui sont obligés de nourrir leur troupeau du pain de la parole de Dieu; mais qui, étant accablés d'une multitude d'autres occupations, n'ont pas le loisir de composer des sermons; et à ceux qui, faute d'étude et de capacité, ne pourraient s'acquitter de leurs obligations sans le secours du travail d'autrui; à ceux enfin qui, poussés d'un véritable zèle, croient, par ce moyen, se rendre utiles au prochain: car alors ils partagent le mérite d'une sainte action avec l'auteur des discours, qui ne les donne souvent au public qu'à ce dessein.

Ce défaut saute aux yeux, et il n'y a personne qui n'accuse celui qui le commet d'être plagiaire plutôt qu'imitateur; mais en voici un autre, qui n'est pas moins blâmable, quoiqu'il ne soit aperçu que des plus éclairés. C'est de prendre un endroit d'un côté, et un endroit d'un autre, et faire un ouvrage de pièces rapportées, comme ces peintres qui ne veulent pas passer tout à fait pour copistes, mais qui prennent un personnage de l'un, et une posture d'un autre. Il n'y a que les savants peintres qui reconnaissent de qui chaque pièce est prise; mais les moins habiles voient que l'assemblage est d'un apprenti. Et la fable de la corneille doit avertir ces rassembleurs de pièces mal cousues, et souvent mal assorties, que quand chacun aura repris ce qui leur appartient, il ne leur restera que la honte de se voir dépouillés de tout.

Je dois pourtant faire ici justice aux personnes qu'on pourrait accuser de larcin, au lieu qu'ils usent seulement de leur droit. C'est en ce qui regarde le choix d'un dessein, soit de morale, soit de mystère, ou d'un panégyrique. Car enfin, comme les mêmes sujets reviennent toujours dans les chaires, il est difficile, pour ne pas dire impossible, parmi une si grande multitude de prédicateurs, de ne pas se rencontrer avec quelqu'un, dans le dessein, dans le plan, et dans la division d'un discours sur le même sujet, à moins que cette division ne fût tellement marquée qu'elle fût aussitôt reconnue pour être de quelque prédicateur fameux, qui s'en serait servi le premier; à moins de cela, c'est un bien commun sur lequel tout le monde a droit, ou une matière sur laquelle chacun peut travailler: il n'y a que la forme qu'on y met qui fasse la différence des ouvrages et des ouvriers qui y ont mis la main.

Ce qui me fait souvenir d'une contestation assez plaisante, qui arriva il y a quelques années entre deux prédicateurs qui

ont fait bruit en leur temps, et que leur mérite a élevé à l'Épiscopat. L'un, qui n'était pas encore évêque, prêchant à Saint-André des Arts la passion du Sauveur, prit pour texte ces paroles : *Manus omnium contra eum*. Et son dessein fut que trois mains avaient frappé le Fils de Dieu et l'avaient fait souffrir, ce que les évangélistes rapportent de lui. Savoir la main de justice de son Père éternel, qui avait exigé de lui une telle satisfaction; sa main propre, parce que lui-même s'était offert à la mort, et avait donné la liberté à toutes les passions les plus violentes de lui déchirer le cœur et de l'affliger; enfin la main de ses ennemis et de ses bourreaux, qui l'avaient mis dans le pitoyable état que nous dépeint Isaïe. Ce dessein, ayant été écouté et reçu avec applaudissement, fut rapporté à l'autre prédicateur, déjà évêque, qui venait de prêcher au Louvre tout le même sujet, et la même division, ayant pris pour texte : *Propter scelera populi mei percussim eum*. Celui-ci se récria, en bonne compagnie, que ce dessein lui avait été pris, et qu'il y avait assez de personnes qui, l'ayant plusieurs fois entendu à la cour et dans les principales églises de Paris, en pouvaient rendre témoignage. L'autre, pour se justifier, alléqua qu'il l'avait trouvé dans la méditation cxiv^e du révérend P. Bourgoïn, où il parle des âmes du purgatoire, et que le P. Bourgoïn le tenait lui-même d'un autre prédicateur qu'il avait autrefois entendu. M. Biroat, qui prêchait en même temps, l'a depuis imprimé dans son *Carême*, en changeant le texte, et déguisant un peu ce plan. Ce qui montre qu'il est assez ordinaire que plusieurs se rencontrent dans le même dessein, et que ceux qui accusent les autres d'être plagiaires en ce point, pourraient eux-mêmes être convaincus d'avoir pris d'un autre ce qu'ils veulent qu'on croie leur être plus particulier.

Il y a un troisième défaut dans l'imitation, dont il est le plus difficile de se garantir, parce qu'on est entraîné par le torrent de la coutume et par la foule de ceux qui l'approuvent. C'est que sitôt que quelque prédicateur s'est distingué par quelque nouvelle manière de composer, laquelle est bien reçue, quelque vicieuse qu'elle soit, on veut aussitôt l'imiter. Comme il n'y a pas longtemps que les sermons partagés et coupés en divisions et subdivisions étaient tellement à la mode, parce qu'un fameux prédicateur en avait amené la coutume, qu'on a été plus de vingt ans avant que de s'en défaire, quoique tout le monde reconnût assez qu'elle était contraire à la véritable éloquence, qui veut qu'on donne plus d'étendue aux preuves et aux raisons pour les mettre en leur jour. On introduisit ensuite un autre défaut, qui pensa ruiner toute la force et la solidité de la prédication. Ce fut de remplir les sermons de peintures ou de caractères des mœurs, où l'on employait tout le temps à raconter ce qui se fait dans le monde, les intrigues, les entretiens, les débauches; au lieu d'en donner de l'horreur,

et d'en détourner par de fortes raisons et par les menaces de la justice de Dieu. L'excès en était sans doute blâmable; mais tout le monde y donnait aveuglément: et d'un ornement du discours, quand un caractère de cette nature était bien placé, on en faisait un véritable défaut, en mettant ces peintures partout, et en les faisant venir à tout propos.

Il y en a d'autres, qui, pour avoir lu ou entendu deux ou trois bons sermons, les prennent pour règle de tous ceux qu'ils composent, par une imitation vicieuse: parce qu'ils ne font pas réflexion que ce qui est bon dans un sujet ou dans un genre de discours, n'est pas supportable dans un autre. Les personnes qui en usent de la sorte marquent bien qu'ils ont peu de justesse d'esprit, et tout ensemble peu d'acquis, de faire venir à tout, ce qui leur a une fois frappé l'esprit, et de le faire entrer dans tous leurs sermons, à quelque prix que ce soit. Il s'en trouve même plusieurs qui croient avoir bien imité un prédicateur, en se servant de quelques expressions qui lui sont familières; mais ils marquent de l'affectation en les répétant presque à chaque période. Ainsi j'ai connu un prédicateur, lequel, parce qu'un plus habile que lui disait quelquefois dans les choses importantes: *Remarquez ceci; appliquez-vous à cela; écoutez-moi*, le disait si souvent qu'il lassait ses auditeurs; et à force de dire: *Écoutez-moi*, on ne l'écoutait plus. « Si tout ce que vous dites est à remarquer, lui dit-on un jour après son sermon, avertissez-en une bonne fois pour toutes; ou plutôt dites de bonnes choses, et l'on saura bien les remarquer. »

Je mets enfin mon dernier défaut de l'imitation, d'ajouter tant de choses aux pensées d'un autre, pour les développer et pour les faire entendre, qu'on les défigure, et qu'on ne les reconnaisse plus; ou bien de les renfermer en si peu de paroles, qu'on leur ôte toute leur grâce et toute leur beauté. Il faut être bien habile pour bien garder les proportions dans un raccourci, et bien expérimenté pour donner une plus grande étendue aux choses qui ont déjà leur juste mesure. C'est en quoi excellait Cicéron, qui savait étendre les choses qu'il imitait des autres orateurs, et les resserrer en telle sorte qu'il leur laissait tout leur agrément. Mais après avoir rapporté les principaux défauts où l'on tombe le plus souvent en imitant les plus excellents orateurs, voici ce que j'ai pu remarquer pour les imiter si bien et les suivre de si près, que la copie ne cède guère au modèle; ou qu'en cédant la gloire de l'invention à celui qui en est le premier auteur, celui qui marche sur ses pas n'en mérite guère moins par une heureuse imitation; ce qui arrivera infailliblement si l'on sait bien mettre en usage les observations suivantes.

La première est que, comme l'on condamne avec juste raison l'imitation gênante et servile par laquelle on s'astreint tellement aux pensées ou aux termes d'un au-

tre, qu'on n'ose y rien ajouter, ni en rien retrancher, on doit au contraire, pour bien imiter, les accommoder à son génie, prendre ce qui convie et au sujet que l'on traite, et laisser le reste; comme dans un festin, où l'on charge une table de toutes sortes de mets, chacun n'en prend que ce qui est de son goût, et autant qu'il lui est nécessaire. C'est de cette manière que les saints Pères ont imité ceux qui les ont précédés, en prenant les pensées les uns des autres, et les exprimant en d'autres termes, ou en leur donnant un nouveau tour, comme des ornements qui ne perdent rien de leur prix et de leur beauté, pour être détachés de leur propre lieu, et placés dans un autre. Ainsi nous voyons que saint Bernard a emprunté plusieurs choses de saint Augustin; saint Augustin de saint Cyprien, et saint Cyprien de Tertullien, qu'il appelait son maître, et dont il lisait continuellement les écrits. Cette imitation s'appelle libre, parce qu'on ne s'astreint point aux paroles, et qu'on se contente d'entrer dans le sens d'un auteur, et de se le rendre propre, sans qu'il soit nécessaire d'avertir de qui on l'a emprunté: en quoi l'imitation est différente de la citation, qui ne se sert du bien d'autrui qu'après en avoir, pour ainsi dire, demandé la permission.

Un autre manière d'imiter, assez semblable à celle-ci, et qui n'est pas moins permise ni moins louable, c'est d'emprunter d'une langue étrangère quelques pensées auxquelles on donne le tour de la nôtre. On voit bien des prédicateurs qui étudient les langues dans cette vue, et qui usent d'un droit d'aubaine, que leurs auditeurs ne sont pas en état de leur disputer, si ce n'est qu'ils ne veuillent plutôt user de rei résailles; parce que les étrangers s'accoutument réciproquement très-bien de nos discours, et commencent à prêcher à notre manière. J'y consens, pourvu que ce ne soit point une simple traduction, mais qu'on accommode à notre génie ce que l'on prend chez eux; autrement je n'excuserais pas une personne de larcin, quoiqu'un de nos meilleurs auteurs, accusé d'être plagiaire de la sorte, ait répondu que dépouiller ainsi les étrangers, était plutôt une conquête qu'un vol; je crois qu'il eût parlé plus juste s'il l'eût appelé un commerce, et s'il se fût souvenu que c'est assez ordinairement une marchandise de contrebande, si on ne la rend propre à nos usages.

Je ne sais si je dois ajouter ici une troisième manière d'imiter, que quelques uns appelleront plutôt une compilation, ou un recueil de diverses pensées et d'expressions qu'on tire des auteurs mêmes les plus inconnus, et des livres qui n'ont pas grande réputation; mais qui ne laissent pas d'avoir quelque chose de bon, et que des prédicateurs trouvent le moyen d'insérer dans leurs discours avec tant d'artifice, qu'on croirait que cela coule de source, comme nous lisons du célèbre Virgile, qui, en lisant les ouvrages d'Ennius, disait ingénieusement qu'il cherchait de l'or dans un fu-

mier. Je crois qu'on ne peut blâmer ceux qui en font autant à l'égard des vieux sermons; car parmi une infinité de choses triviales, mal tournées, et encore plus mal exprimées, on y trouve quelquefois de belles naissances d'éloquence, des mouvements pathétiques, et de riches pensées dont on pourrait faire un très-bon usage; ce serait polir un diamant brut, ou le tirer de la boue pour le placer en un lieu où il aurait tout son éclat; ce serait enfin mettre en œuvre d'excellents morceaux qui, étant détachés d'une mauvaise pièce, donneraient beaucoup d'ornement à une meilleure.

Pour ne rien laisser de conséquence sur cette matière dont les prédicateurs puissent tirer quelque instruction, je dirai que la meilleure, ou plutôt la véritable manière d'imiter, est celle que les plus excellents orateurs ont mise eux-mêmes en pratique, qui est de s'efforcer d'égaliser, et même de surpasser, ceux qu'ils font gloire d'imiter; du moins dans les endroits où cette imitation est plus visible, en mettant la pensée d'un autre dans un plus beau jour, et lui donnant un nouveau degré de perfection qu'elle n'a pas dans l'ouvrage de celui qui en est le premier auteur. C'est ainsi que plusieurs ont remarqué que Cicéron a toujours enchéri sur Demosthènes, dans tous les endroits où il paraît manifestement qu'il l'a imité; et de plus de vingt exemples qu'on en apporte, il suffira à ceux qui seront curieux d'en faire le parallèle, de comparer l'exorde de la plus éloquente oraison de celui-ci, qu'on appelle *Pro corona*, avec le commencement de celle de Cicéron pour Muræna, où l'on voit que l'orateur latin l'emporte sur l'orateur grec; que le tour qu'il donne à la même pensée est plus fin, et les termes plus choisis; que tout cet exorde est enfin plus délicatement tourné, et qu'ainsi la copie est plus belle que l'original. C'est de la sorte que je souhaiterais qu'on imitât les prédicateurs; car je suis sûr que les médiocres deviendraient bientôt excellents, et que les meilleurs se rendraient encore plus parfaits; à quoi Longin, ce judicieux auteur, dont nous avons déjà parlé, ajoute qu'il serait bon, en travaillant sur un sujet, de penser comment s'y prendrait celui que nous avons dessein d'imiter; comment exprimerait-il cette pensée; ou bien quel jugement il ferait de nous, s'il lisait notre ouvrage ou s'il écoutait notre discours. Si ce conseil est utile pour parvenir au style sublime, dont parle cet auteur, il est bon encore de choisir quelque bon endroit à imiter, et de voir ensuite si l'auteur se reconnaîtrait en cette copie de lui-même.

Or, afin de réduire en pratique le conseil de ce grand maître de l'éloquence, je veux conclure ce Traité par l'exemple d'un des plus célèbres prédicateurs de ce temps; c'est de M. Fléchier, évêque de Nîmes, dont le mérite est assez connu, sans qu'il soit nécessaire de faire son éloge, et à qui le public est obligé d'avoir, dans les excellents discours qu'il a mis au jour, enseigné

la manière de bien imiter. Voici quelques endroits qu'il a embellis en imitant les autres prédicateurs qui l'ont précédé, en telle sorte qu'il a donné un tour plus éloquent à leurs pensées, et les a exprimées plus heureusement. Le premier que j'ai remarqué est dans l'*Oraison funèbre de M. de Turenne*, où il a manifestement imité plusieurs choses de celle que fit autrefois, dans l'Eglise de Paris, M. de Lingendes, alors évêque de Sarlat, aux obsèques d'Amédée, duc de Savoie, où l'on voit jusques où doit aller l'imitation; et que si le fonds sur lequel on travaille ne nous appartient pas, ce qu'on bâtit dessus ne laisse pas d'être un bel ouvrage.

Puissances adversaires et ennemies de la France! vous vivez; et l'esprit de la charité du christianisme, qui n'interdit de faire aucun souhait pour votre mort, n'en donne, ou me permet d'en concevoir beaucoup pour la correction de vos crimes et la punition de vos injustices. Mais vous vivez, et cependant je plains en cette chaire la mort d'un prince, de qui les mœurs et la piété paraissent mériter le ciel plus doux et favorable, et une vie plus longue et étendue. Hélas! la vie abrégée de tant de princes n'est-elle point une vengeance secrète de nos offenses? Et l'obscurcissement de ces étoiles ne viendrait-il point des vapeurs que nos péchés ont élevées? Je sais bien qu'il n'appartient à personne de pénétrer dans les abîmes des jugements de Dieu, ni de prétendre à découvrir les ressorts cachés et impénétrables qui font agir sa providence et sa justice; mais je sais bien aussi, que, puisque nous perdons beaucoup en cette affliction, et que Dieu, qui n'est jamais vengeur injuste, a appesanti sa main sur nous, il y a apparence de craindre que nos vices n'aient attiré ces châtimens, et cette perte. Et je sais davantage que, dans un siècle si malicieux et si corrompu comme est le nôtre, nous sommes assez méchants, pour ne chercher point ailleurs que dans la perversion et le dérèglement de nos mœurs toutes les causes de nos misères; et je sais bien enfin que, comme les vallées fournissent la matière des foudres qui tombent sur les montagnes, tout de même, l'iniquité des peuples mérite assez souvent des punitions que la colère du ciel envoie sur la tête des princes. (M. DE LINGENDES, p. 10.)

Puissances ennemies de la France! vous vivez, et l'esprit de la charité chrétienne n'interdit de faire aucun souhait pour votre mort. Puissiez-vous seulement reconnaître la justice de nos armes, recevoir la paix que, malgré vos pertes, vous avez tant de fois refusée, et dans l'abondance de vos larmes éteindre les feux d'une guerre que vous avez malheureusement allumée. A Dieu ne plaise que je porte mes souhaits plus loin. Les jugemens de Dieu sont impénétrables. Mais vous vivez, et je plains, en cette chaire, un sage et vertueux capitaine, dont les intentions étaient pures, et dont la vertu semblait mériter une vie plus longue et plus étendue... (FLÉCHIER, Oraison funèbre de Turenne) Comme il s'élève du fond des vallées des vapeurs grossières, dont se

forme la foudre qui tombe sur les montagnes, il sort du cœur des peuples des iniquités, dont vous déchargez les châtimens sur la tête de ceux qui les gouvernent, ou qui les défendent. Je ne viens pas, Seigneur, sonder les abîmes de vos jugemens, ni découvrir ces ressorts secrets et invisibles qui font agir votre miséricorde ou votre justice; je ne veux, et je ne dois que les adorer. Mais vous êtes juste; vous nous affligez, et dans un siècle aussi corrompu que le nôtre, nous ne devons chercher ailleurs que dans le dérèglement de nos mœurs toutes les causes de nos misères. (Ibid., p. 50.)

On voit que l'un a imité l'autre, non-seulement dans les pensées, mais encore dans la plupart des expressions; on reconnaît aussi que l'imitateur a surpassé de beaucoup son modèle, et que les mêmes pensées, mieux développées et exprimées en des termes plus vifs, plus purs et plus choisis, ont tout une autre grâce dans l'un que dans l'autre. En voici un autre exemple tiré des deux mêmes oraisons funèbres.

Oh! si ce divin Esprit, qui est le créateur de toutes les beautés d'une éloquence si animée, daignait orner et enrichir ce discours, quelle plus noble matière est disposée à recevoir ces ornemens que la vie de ce prince, dont nous parlons, nourri et élevé, et enfin mort dans les armes, et comme enseveli dans la gloire de ses triomphes? Presque tous les effets de sa vertu militaire ont été éclatans; conduites d'armées, sièges de places, prises de villes, passages de rivières, attaques hardies, retraites honorables, veilles, travaux, périls, hasards, blessures, et partout une passion ardente et généreuse de faire croître des lauriers, pour ses couronnes, dedans l'effusion de son sang. (DE LINGENDES, p. 24, 25.)

De combien d'excellentes idées et d'agréables images, Messieurs, ne remplirais-je vos esprits, si je pourais représenter, ici devant vos yeux, le succès et le bonheur de ses premières armes, dans la première guerre de, etc.

Oh! si l'Esprit divin, esprit de force et de vérité, avait enrichi mon discours de ces images vives et naturelles qui représentent la vertu, et qui la persuadent tout ensemble, de combien de nobles idées remplirais-je vos esprits; et quelle impression serait sur vos cœurs le récit de tant d'actions édifiantes et glorieuses!

Quelle matière fut jamais plus disposée à recevoir tous les ornemens d'une grave et solide éloquence, que la vie et la mort de très-haut et très-puissant prince Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne... Où brillent avec plus d'éclat les effets glorieux de la vertu militaire? Conduites d'armées, sièges de places, prises de villes, passages de rivières, attaques hardies, retraites honorables, campemens bien ordonnés, ennemis vaincus par la force, ou lassés et consumés par une sage et noble patience? (FLÉCHIER, dans la même Oraison funèbre de M. de Turenne, p. 4, 5.)

L'imitation est toute visible; mais celui qui a laissé aux autres de quoi imiter dans le genre du panégyrique, et qui leur a eu même temps ôté l'espérance de le surpasser,

n a rien perdu de sa réputation, pour avoir emprunté d'un autre des pensées auxquelles il a donné les derniers traits de l'éloquence. On fera le même jugement de ce qu'il a imité de M. Godéau, évêque de Vence, et célèbre écrivain de son temps; et de M. Ogier, dont nous avons deux tomes d'actions publiques fort belles et fort éloquantes.

L'éloquence de la chaire ignore les termes de la guerre, et n'a point de pinceau pour représenter ni les sièges, ni les rencontres, ni les batailles. Les évêques sont des ambassadeurs de paix, et comme leurs mains, sacrées pour bénir les peuples, ne doivent pas manier l'épée, ainsi leur langue, destinée aux louanges de Jésus-Christ, le Sauveur du genre humain, ne doit pas proférer les termes d'un art qui tend à la destruction des hommes. (GODEAU, dans l'Oraison funèbre de Louis le Juste, p. 178.)

L'éloquence de la chaire n'est pas propre au récit des combats et des batailles. La langue d'un prêtre, destinée à louer Jésus-Christ, le Sauveur des hommes, ne doit pas être employée à parler d'un art qui tend à leur destruction. (FLÉCHIER, dans la même Oraison funèbre de M. de Turenne, p. 17.)

Mulierem fortem quis inveniet? C'est son texte. *Cet trésor que Salomon n'a pu recouvrer en son temps, et qu'il a cherché vainement, et avec si peu de succès; cette haute vertu dont son siècle n'était pas capable, se rencontre aujourd'hui en la personne de la glorieuse sainte Anne, qui est véritablement cette femme forte, cette excellente héroïne qui nous est dépeinte dans le livre sacré de ses Proverbes.* (OGIER, Panégyrique de sainte Anne, tom. II, p. 706.)

Mulierem fortem quis inveniet? Cette haute vertu que Salomon a recherchée avec si peu de succès, et dont il semble que son siècle n'était pas capable, s'est rencontrée en la personne de l'illustre Julie-Lucine d'Angennes de Rambouillet, duchesse de Montausier. (FLÉCHIER, dans l'Oraison funèbre de Madame de Montausier, p. 3.)

Quand je considère que le trépas des chrétiens n'est que le passage à une meilleure vie; que l'apôtre bien-aimé nous enseigne que ceux-là sont bienheureux qui meurent en notre Seigneur; que saint Paul nous avertit de ne pas pleurer ceux qui dorment dans le sommeil de paix, comme si nous n'avions point d'espérance; et que d'ailleurs je me représente que ce prince très-chrétien est décédé dans le sein de l'Eglise et dans l'espérance de la miséricorde de Jésus-Christ, je ne puis croire que la mort ait triomphé de lui. (OGIER, Oraison funèbre de Louis XIII, t. I, p. 355.)

Quand je considère que les chrétiens ne meurent point, qu'ils ne font que changer de vie; que l'apôtre nous avertit de ne pas pleurer ceux qui dorment dans le sommeil de paix, comme si nous n'avions point d'espérance; que la foi nous apprend que l'Eglise du ciel et celle de la terre ne font qu'un corps; que nous appartenons tous au Seigneur, soit que nous mourions, soit que nous vivions... puis-je croire que nous l'ayons perdue? (FLÉCHIER,

dans la même Oraison funèbre de Madame de Montausier, p. 4.)

Sur ces endroits si éloquemment touchés par d'illustres orateurs, et imités par un autre, dont le nom et le mérite peuvent faire des exemples, je fais les réflexions suivantes: la première, qu'un orateur, quelque éminent qu'il soit, ne doit point rougir d'imiter ou d'adopter quelques pensées d'un autre, parce qu'enfin l'esprit de l'homme étant borné, il se peut faire que l'un ait mieux rencontré en quelque chose qu'un autre, et que, pour faire un discours où tout se soutienne, il n'y a presque point d'autre moyen que de faire comme ce peintre, qui, pour représenter une beauté achevée, assembla toutes les personnes les mieux faites de son temps, pour imiter ce que chacune avait de plus brillant. Pour moi, je ne doute point que, dans les pièces les plus achevées de tous les grands orateurs dont nous avons les ouvrages, si l'on voulait rechercher ce qu'ils ont imité les uns des autres, on n'en fit des volumes entiers; puisque nous entendons tous les jours des morceaux pris ou imités de Grenade, du P. de Lingendes, et des autres, lesquels, en rendant leurs ouvrages publics, en ont fait un bien commun, et ont donné droit à tout le monde de s'en servir.

La seconde réflexion est que l'imitation, en matière de sermons et des autres discours, est bien différente du larcin: car le larcin ravit l'honneur avec le bien de celui dont on s'attribue l'ouvrage, sans y rien mêler du nôtre; comme le poëte Virgile le reprocha agréablement à celui qui s'était attribué des vers que cet admirable poëte avait composés:

Hos ego versiculos feci, tulit alter honores.

Au lieu que l'imitation fait honneur à celui qu'on imite, parce qu'enfin l'on ne peut marquer davantage l'estime que l'on fait de son ouvrage, que de le vouloir imiter; et quoique ce ne soit pas la coutume de les citer en cette occasion, quand le premier auteur s'en aperçoit, il doit en savoir bon gré.

La troisième est qu'il faut toujours se souvenir que l'imitation est une ressemblance, et non pas une usurpation; et qu'ainsi, imiter n'est pas prendre impunément, ou s'approprier une partie de l'ouvrage d'autrui; mais c'est tâcher d'en faire un qui l'égalé, ce qui s'appelle émulation, qu'on ne peut blâmer; ou si l'on adopte l'ouvrage entier, comme a fait M. Ménage, en faisant imprimer le livre d'un de ses amis parmi les siens, auquel il a donné le nom de *Liber adoptivus*, il faut, comme a fait ce savant auteur, déclarer qui en est le véritable père.

Enfin, la dernière réflexion que je prie de faire ceux qui écoutent les prédicateurs, c'est de ne point trouver étrange s'ils entendent dire à l'un quelque chose qu'ils ont déjà entendu de la bouche d'un autre, et de se souvenir que les mêmes sujets ayant été rebattus tant de fois, il est difficile qu'on ne se rencontre en quelque chose, et que les mêmes pensées et les mêmes preuves, quand

elles sont propres et naturelles, ayant été mises en œuvre par les premiers qui en ont parlé, ceux qui viennent après n'auraient souvent plus rien à dire, s'ils ne se servaient

du-même droit que ceux que l'on en croit être les premiers inventeurs, lesquels ont aussi imité les autres, qui ont traité les mêmes sujets avant eux.

SERMON I^{er}.

DU REFUS DES GRACES.

On contredit les desseins de Dieu sur nous par le refus de ses grâces, qui sont des moyens nécessaires pour notre salut.

*Hic positus est in signum cui contradicetur. (Luc, II.)
Il sera en butte aux contradictions des hommes.*

Que les hommes s'opposent à Dieu, et qu'ils contredisent ses desseins, dans la conduite des affaires de cette vie; c'est une témérité, Messieurs, qui leur est si ordinaire, qu'il s'en trouve peu qui, contents de leur fortune présente, ne murmurent contre sa providence, et ne résistent à ses volontés, lorsqu'elles choquent leurs inclinations. Mais que les hommes s'opposent au bien que Dieu leur destine, qu'ils rejettent ses faveurs, et rendent inutiles les moyens qu'il leur donne d'acquérir leur souverain bonheur; c'est l'effet de leur aveuglement, et de l'ignorance où ils sont de la grandeur du bien dont ils se privent eux-mêmes. Mais c'est un aveuglement criminel et une ignorance qui les rend coupables devant Dieu, puisque c'est étouffer les lumières dont il les éclaire, et rejeter les secours qu'il leur présente, quoiqu'ils soient assez persuadés qu'ils en ont continuellement besoin. C'est cependant, chrétiens, ce que nous faisons tous les jours, lorsque nous sommes rebelles aux grâces du ciel, et que nous méprisons les saintes inspirations que Dieu nous envoie pour faire le bien ou pour fuir le mal, pour éviter le crime ou pour pratiquer la vertu; grâces, secours, lumières, inspirations, qui sont les moyens ordinaires de notre salut, dont la privation est la juste peine du refus qu'on en fait, et tout à la fois la cause et le principe de notre réprobation. Et de là vient que le grand Apôtre nous exhorte si souvent à ne les pas recevoir en vain: *Hortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.*

Je sais que Dieu ne manque jamais de nous les donner, dans les rencontres où nous en avons absolument besoin; mais comme elles ne demeurent que trop souvent inutiles, par notre malice, et par le refus et le mépris que nous en faisons, on ne peut, ni trop souvent, ni trop fortement, nous exciter à en faire un bon usage, ni concevoir une assez juste appréhension de s'y rendre infidèle, puisque cette infidélité est la cause de tout notre malheur. Mais afin de vous y engager efficacement, j'ai besoin moi-même d'une grâce toute particulière du Saint-Esprit, que je lui demande par l'intercession de cette glorieuse Vierge, qui a toujours été si fidèle à la grâce, *Ave, Maria.*

Comme les grâces de Dieu sont autant de signalés bienfaits que nous recevons de sa bonté, autant de preuves du désir sincère qu'il a de notre salut, et autant de moyens qu'il nous donne pour acquérir notre souverain bonheur, il me semble, Messieurs, que de nous exhorter à ne les pas recevoir en vain, comme saint Paul y exhortait les chrétiens de la ville de Corinthe, c'est nous reprocher en même temps que nous n'en connaissons ni le prix ni l'utilité, et que nous n'avons jamais bien pénétré les conséquences du refus que nous en faisons: puisque, si nous en étions instruits, comme le doivent être les véritables chrétiens, notre propre intérêt serait la plus puissante exhortation qu'on nous pourrait faire pour nous obliger de nous y rendre attentifs et fidèles à répondre. Nous nous dirions avec Tertullien: *Rape occasione inopinata felicitatis*; ne laissons pas échapper l'occasion qu'on nous présente d'un bonheur qui ne nous est point dû; ne refusons pas un bien que nous ne saurions assez estimer; et profitons ces moments heureux de cette visite que Dieu nous fait, et ménageons-la pour l'éternité.

Mais faut-il, chrétiens, que pour vous exhorter aujourd'hui à ne pas refuser un si grand bien, je sois obligé de vous représenter le malheur auquel vous expose ce refus, et de vous dire, que si vous ne vous prévaliez de l'avantage que ces grâces vous apportent, elles ne serviroient qu'à vous rendre plus criminels et plus malheureux? C'est pourtant ce que j'ai résolu de faire, pour vous porter à ne pas refuser un bien qui est la source de tous les biens, mais qui, par la malice et l'infidélité de la plupart des hommes, devient le principe de leur malheur et de leur perte. Et comme l'on s'aveugle, pour ne pas voir le danger que l'on court en les refusant, j'ai dessein de vous le représenter le plus fortement qu'il me sera possible.

Pour cela, chrétiens, je remarque que dans la distribution que Dieu fait de ses grâces, il y a particulièrement trois choses, à quoi il faut faire réflexion. La première, est l'ordre avec lequel il les donne: car il y en a par où il commence notre salut; d'autres par où il le continue; et d'autres par où il l'achève. La seconde, sont les moments favorables auxquels il les donne: parce qu'il y en a où elles ont des suites et des effets bien plus grands que dans les autres. La troisième enfin, est la mesure avec laquelle il les donne: parce qu'il est certain qu'aux uns il en donne plus et de plus fortes, et aux autres moins et de plus

faibles, comme étant l'arbitre de ses fa-
veurs et de ses bienfaits. Et il me semble
que toute la pratique et la morale de la
grâce se peut rapporter à ces trois chefs.

Si vous voulez donc savoir le danger
auquel on s'expose par le refus et le mé-
pris qu'on en fait, c'est premièrement,
qu'en les refusant, on en rompt l'ordre et
l'enchaînement : en sorte qu'on ne peut
en négliger une sans être privé d'une in-
finité d'autres, parce qu'elles sont jointes
ensemble, et se tiennent par un lien indis-
soluble. En second lieu, c'est qu'on en perd
les moments et les conjonctures favora-
bles, où elles auraient de grands effets ;
et, ainsi, qu'on ne peut y résister sans un
notable intérêt de son salut. Enfin, c'est
qu'on en remplit bientôt la mesure, au sens
que nous l'expliquerons ; parce que nous
étant donné par compte, c'est le moyen d'en
tarir bientôt la source et de l'épuiser. Ce
sont les trois choses que je prétends vous
faire voir dans les trois parties de ce dis-
cours. Dans la première, par la liaison et
l'enchaînement que les grâces ont les unes
avec les autres, nous verrons de quelle
multitude nous nous privons lorsque nous
en refusons une seule. La seconde nous
fera appréhender de nous rendre infidèles
à chaque grâce en particulier ; parce qu'il
y en a de critiques, auxquelles notre sal-
lut est attaché, sans que nous sachions
quelles elles sont, ou en quel temps elles
doivent venir. Et la troisième enfin nous
doit faire craindre de les épuiser, parce que,
la mesure en étant limitée, autant que nous
en refusons, c'est autant de retranché sur le
nombre de celles que Dieu a résolu de nous
donner. Voilà, chrétiens, trois vérités impor-
tantes, que je prétends vous développer
aujourd'hui, dans les trois parties de ce dis-
cours.

PREMIÈRE PARTIE.

Le premier malheur qui suit le refus et
le mépris que l'on fait des grâces de Dieu,
est qu'on en rompt l'ordre et l'enchaîne-
ment ; parce qu'elles s'entretiennent, pour
ainsi dire, par un lien secret et insensible ;
de manière que la perte de l'une attire après
soi la perte de l'autre, et devient en quel-
que façon infinie. Mais pour bien concevoir
ceci, il faut présupposer, s'il vous plaît, ces
deux principes, appuyés sur la foi et sur la
théologie. Le premier est qu'il n'y a rien
qui soit donné plus gratuitement que la
grâce, et, par conséquent, rien qui soit
moins dû. C'est l'Apôtre qui nous en assure :
*Si autem gratia, non ex operibus; alioqui
gratia jam non est.* Dieu ne la doit, ni par
titre de justice, parce qu'il ne peut être
obligé ni redevable à personne ; ni par le
mérite de nos bonnes actions, si nous les
séparons de la grâce même qui nous les fait
faire, parce qu'elle est le principe de leur
mérite : elle est encore moins due à notre
nature, parce que la grâce est surnaturelle,
et conséquemment d'un ordre supérieur ;
et c'est pourquoi on l'appelle grâce, parce

qu'on la donne gratuitement, *Gratia, quasi
gratis data.*

Le second principe est que Dieu cepen-
dant, qui est bon et libéral de sa nature,
multiplie ses grâces quand on y coopère ;
c'est-à-dire que quand nous en avons fait
un bon usage, il nous récompense par d'au-
tres grâces plus fortes et plus puissantes.
Amamus beneficia nostra geminari, disait au-
trefois un grand roi, chez Cassiodore : c'est
le plaisir des rois de redoubler les faveurs
qu'ils font à leurs sujets, et, lorsqu'ils font
un bon usage des premières, de leur en
faire de secondes plus grandes et plus con-
sidérables. Mais il n'y a proprement que
Dieu qui ait ce plaisir : les grands et les prin-
ces se lassent enfin de donner : il n'y a que
Dieu, dit saint Augustin, dont les bienfaits
présents sont des gages des nouveaux biens
qu'il nous veut faire : *Beneficia sunt et pi-
gnora.*

De ces deux principes si constants il s'en
suit, comme je l'ai avancé, qu'une première
grâce que nous refusons fait que Dieu
nous en refuse une seconde ; et que, comme
elles ont une liaison étroite, la perte de
l'une est suivie de celle de l'autre : parce
que toute faveur et tout bienfait deman-
de de la reconnaissance dans celui qui le re-
çoit : autrement il se rend indigne des au-
tres faveurs qu'on lui préparait. C'est pour-
quoi le Sage appelle l'ingratitude un vent
qui dessèche et qui tarit la source de tous
les bienfaits. Or les grâces que Dieu nous
présente sont des biens précieux : il n'y
en a pas une qui ne lui ait coûté sa vie et
son sang ; la moindre est si noble et si re-
levée, qu'on ne peut la mériter ; c'est un
don de Dieu, et qui ne peut venir que de
lui seul. Il serait toujours grand, quand il
n'aurait point d'autre recommandation que
de la main qui le donne : mais de plus c'est
un bien grand en lui-même, puisqu'il n'y a
rien qui puisse l'égalier, ni même entrer en
comparaison avec lui. Les grâces en un
mot sont un écoulement de cette mer im-
mense des mérites du Sauveur, le fruit de
son sang et de sa mort, le prix et la récom-
pense de ses travaux. Et que fait le refus et
le mépris que nous en faisons si souvent ?
Il en arrête le cours, Messieurs ; c'est une
digue que nous lui opposons, qui l'oblige à
se répandre ailleurs.

Mais ce qu'il faut bien remarquer, chré-
tiens, est que le refus des grâces de Dieu
se peut faire en plusieurs manières. Pre-
mièrement, par une volonté formelle et
expresse, en disant à Dieu : Vous avez beau
me solliciter par vos grâces et par vos ins-
pirations, je n'y obéirai pas ; *Recede a nobis ;
scientiam viarum tuarum nolumus* : retirez-
vous de moi ; je ne veux point suivre les
routes que vous me marquez. Et comme
Dieu ne nous force jamais, mais qu'il laisse
toujours à la volonté l'entière liberté d'user
de ses droits, elle peut dire, comme Pharaon :
Nescio Dominum, et Israel non dimittam.
Ce mépris, Messieurs, comme il est le plus
outrageux à Dieu, est aussi le plus rare ; et

il se trouve assez peu de personnes qui en viennent jusqu'à cet excès : mais il y a une autre manière de refuser les grâces et d'y résister, moins dure et moins choquante, à la vérité, mais aussi plus ordinaire. Elle consiste quelquefois dans une simple omission. Par exemple, la grâce vous fait connaître qu'il faut restituer ce bien d'autrui que vous avez, et elle vous presse de le faire : vous ne dites pas : *Je n'en ferai rien* ; mais vous continuez à le retenir : et cependant la grâce passe, ou ne vous presse plus si fort. Quelquefois on la rejette plus positivement ; comme quand il vous vient une bonne pensée de faire telle ou telle action de vertu, et que vous en détournez votre esprit avec réflexion, pour l'appliquer à un autre objet : cependant la grâce passe, et s'en va, peut-être pour ne revenir jamais. D'autres fois enfin on la rejette en prenant des engagements incompatibles avec cette grâce, ou avec l'effet qu'elle attend ; comme, quand Dieu nous appelle à un état de vie, et que nous en embrassons un autre.

Ce sont là autant de différentes manières de résister aux grâces de Dieu, mais toutes dangereuses, et capables d'attirer sur nous les malheurs qui suivent cette infidélité. Car, mes chers auditeurs, quand on vous reproche que vous êtes infidèles à Dieu, et que vous refusez d'écouter sa voix, ne croyez pas qu'on prétende qu'il nous parle immédiatement par lui-même, ou qu'il nous déclare sa volonté par ses anges, ou par une révélation expresse. Il nous présente seulement ses lumières, il nous sollicite par ses inspirations, il s'offre de coopérer avec nous : et nous fermons les yeux à ces lumières, nous ne secondons pas ces saints mouvements, nous résistons à ces impressions. Voilà cette infidélité criminelle qu'il faut appréhender, et ce mépris qui oblige Dieu de retirer ses grâces. De là vient qu'à proportion du profit ou du mépris que nous en faisons, il les donne ou il les retire ; comme nous le voyons dans la parabole de ce serviteur paresseux, à qui on ôte le talent qu'il avait caché et enfoui, pour le donner à ceux qui avaient fait profiter les leurs : *Habenti dabitur et abundabit ; ab eo autem qui non habet, et quod habet auferetur ab eo.*

De sorte qu'un mépris, comme vous voyez, arrête le cours des profusions et des libéralités de Dieu ; et que nous pouvons dire, après un saint Père, que son cœur a deux mouvements différents : il se dilate et se répand par ses dons, lorsqu'il trouve un sujet capable de les recevoir ; mais il se resserre lorsque le nôtre se ferme et lui refuse l'entrée. Ou bien, si vous voulez, Dieu se comporte à notre égard comme le ferait un prince envers un sujet qu'il rechercherait le premier, et à qui il offrirait sa confiance et son amitié. Si cet homme était assez malhonnête pour ne pas répondre aux avances de son souverain, ne serait-ce

pas un juste ressentiment si ce prince ensuite lui refusait ses faveurs ?

C'est ainsi que le Sauveur mêle à de vifs reproches la redoutable menace qu'il fait à la ville de Jérusalem, figure d'une âme que Dieu visite par ses grâces : *Quoties volui congregare filios tuos, sicut gallina congregat pullos suos, et noluisti ? Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta.* Ville ingrate, et infortunée ! n'es-tu pas toi-même témoin combien de fois j'ai voulu par mes exemples, par mes prédications, par mes miracles et par toutes les voies imaginables, te rappeler à moi, avec une affection aussi ardente que celle de la poule qui appelle ses poussins poursuivis par des oiseaux de proie ; et tu ne l'as pas voulu ? *Ecce relinquetur domus vestra deserta.* Pour punition de cette ingratitude, pour châtiement de ce mépris, tu seras abandonnée, et tu deviendras la proie de tes ennemis. *Quoties volui ?* Combien de fois ai-je voulu ? voilà les grâces qui sont données à une âme pour se sauver. *Et noluisti ;* voilà le refus qu'elle en fait. *Ecce relinquetur domus vestra deserta ;* voilà la soustraction que Dieu fait de ses grâces, dont elle a abusé. Vous avez refusé un bien qu'on vous offrait, et qui ne vous était point dû : vous vous attirez ces reproches ; et c'est avec justice qu'il vous en prive et qu'il vous le refuse.

Ah ! Messieurs, que la justice de Dieu est différente de celle des hommes ! Nous croyons avoir bien puni un ennemi quand notre vengeance éclate ; et plus le châtiement que nous en faisons est connu et public, plus on se tient satisfait. Mais Dieu se comporte de tout autre manière. Quand il nous afflige dans les biens de fortune, dans l'honneur, dans la santé, c'est alors qu'il nous pardonne, ce sont des traits de sa miséricorde et de sa bonté. Mais quand il punit en colère, quand il veut exercer sa vengeance la plus rigoureuse, il retire ses grâces, que nous méprisons ; parce que, comme dit saint Augustin, il ne peut exercer sur la terre une plus sévère vengeance à l'égard d'un pécheur, que de l'abandonner. C'est ainsi qu'il se comporta envers Saül. Il lui avait parlé souvent, et Saül ne l'avait pas voulu écouter. Eh bien, dit Dieu, je lui rendrai la pareille : *Vicissitudinem reddidit ei Dominus.* Saül va à son tour censurer Dieu ; et Dieu ne l'écoute pas : *Saul locutus est ad Dominum, et non respondit ei Dominus.* Ah ! que ce silence d'un Dieu est terrible ! car c'est signe qu'il est irrité tout de bon, et qu'il nous laisse tranquilles dans nos désordres, parce qu'il réserve à nous en punir dans le temps de ses vengeances.

Car, en second lieu, comme c'est la nature de la grâce d'en attirer une autre, et que Dieu a coutume de les augmenter sans cesse, quand on en fait un bon usage, refuser une grâce, c'est se priver de toutes celles qui la suivent, et rompre cette chaîne qui faisait l'ordre et l'économie de notre prédestination : et par conséquent c'est une perte souvent irréparable, et toujours d'une

conséquence en quelque manière infinie, à cause des suites qu'elle traîne après elle. La raison est que cette grâce était comme une espèce de préparatif aux grands desseins que Dieu avait sur nous : c'était la première pierre de cet édifice qu'il prétendait élever ; c'était comme la naissance d'une nouvelle créature, qui eût été toute à Dieu, pour parler le langage de l'Apôtre, *ut simus initium aliquod creaturæ ejus* ; mais d'une créature, que nous avons étouffée dans son berceau.

C'est pourquoi Dieu nous peut dire avec beaucoup de justice ce qu'il dit autrefois au malheureux Caïn, après qu'il eut souillé ses mains dans le sang de son frère : que la voix de ce sang répandu était montée jusqu'au ciel, pour demander vengeance de ce meurtre ; parce que, comme dit saint Jean Chrysostome, dans ce sang d'Abel était comprise une nombreuse postérité qui en devait sortir. De même la conversion parfaite de ce pécheur, tant d'actions de vertu qui étaient comprises dans cette première grâce que Dieu lui avait donnée, et tant de bonnes œuvres qui eussent glorifié Dieu, sont étouffées avec cette bonne inspiration, qu'il rend inutile par sa négligence : et le sang d'un Dieu, dont elle est le prix, en demandera un jour vengeance avec plus de justice que ne fit celui d'Abel.

C'est enfin, disent les autres, comme qui arracherait la semence d'un arbre. Il se priverait non-seulement d'un grand arbre, qui pousserait un jour sa tige bien haut, et qui étendrait ses branches de toutes parts ; mais encore d'une infinité de fruits, que cet arbre produirait successivement. Ce n'est, ce semble, que la perte d'un petit grain, qui est presque imperceptible. Mais ce grain, tout petit qu'il est, contient un grand arbre qui en devait sortir. Ainsi cette grâce n'était qu'une petite semence que Dieu jetait dans votre cœur, une bonne pensée, une sainte inspiration, un bon mouvement. Quoi de plus petit en apparence ? Mais cependant cette bonne pensée et cette sainte inspiration pouvaient vous retirer du vice, opérer votre conversion, et vous mettre en possession du paradis : et peut-être serez-vous privé de tout cela pour le refus que vous avez fait d'une seule grâce ; parce que tout cela en devait être l'effet et la récompense.

Car qui ne sait que la source des plus grands malheurs ne vient souvent que du peu de soin qu'on apporte à se précautionner contre un mal, qui paraît léger dans son principe, mais qui devient grand dans ses progrès, et à la fin extrême et irrémédiable ? C'est ce qu'il semble que le Sauveur nous veuille faire concevoir par ces paroles, dont il se servit en prédisant la désolation de la ville de Jérusalem, dont nous venons de parler, et dont la seule pensée lui tira les larmes des yeux : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ*. Il est vrai qu'il y a eu quantité de justes sujets qui ont obligé Dieu de tirer une si sévère vengeance de

cette ville ingrate. La mort d'un Dieu, les insultes et les outrages faits à ses disciples, le sang de tant de prophètes cruellement répandu, et tant d'autres crimes, n'avaient que trop mérité les dernières rigueurs de la justice divine. Mais quand Jésus-Christ prédit la ruine totale, et le dernier malheur qui lui devait bientôt arriver, il n'en apporte point d'autre raison, sinon qu'elle n'avait pas voulu profiter du moment favorable où il la visitait : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ*. Car du mépris de cette première faveur est venu le peu de profit qu'elle a fait ensuite de ses exemples, de ses miracles et de ses prédications : de là son aveuglement et son opiniâtreté à rejeter sa doctrine : de là son endurcissement de cœur, et enfin l'abandon de Dieu. Et tout cela a commencé par le mépris de la première grâce que Dieu lui avait faite : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ*. Voilà l'image naturelle d'un pécheur, et de la cause de sa réprobation. Combien de fois Dieu l'a-t-il visité, tantôt par de saintes pensées et des grâces intérieures, tantôt par une dangereuse maladie, tantôt par une perte de biens, tantôt par la mort d'une personne qui était l'appui et le soutien de sa fortune ? et cependant cela n'a point produit l'effet qu'il en attendait. Il voulait la conversion de ce pécheur, et un changement de vie ; et c'est là ce que ses grâces devaient produire. Le mépris qu'il en a fait a lassé la miséricorde divine ; et ces visites que Dieu lui faisait n'ayant pas été bien reçues, elles ont attiré sa perte et sa réprobation : *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ*.

Mais quoi ! voudriez-vous dire que pour avoir méprisé cette grâce et cette inspiration que Dieu me présentait, tout soit perdu pour moi, et qu'il n'y ait plus de ressource ? Je ne dis pas cela, Messieurs, quoique cela puisse arriver, et qu'il arrive quelquefois : si les suites de ce mépris ne sont pas toujours si funestes. Mais ce qui est certain et incontestable, est que, comme il y a une providence générale sur la conduite de ce monde ; et que cette sagesse infinie, par un enchaînement et une subordination de causes qui se suivent, et qui dépendent les unes des autres, conduit infailliblement toutes choses à leur fin ; de même il y a une providence particulière sur l'affaire de notre salut, par laquelle Dieu de toute éternité nous a destiné tel degré de gloire, où il se dessein de nous conduire par telles et telles grâces, commençant par celle-ci, et achevant par celle autre. Or, par le mépris d'une grâce, nous renversons ce premier ordre de grâces, et nous nous écartons de la route que Dieu nous avait marquée, pour passer dans une autre, où il s'en faut bien que nous ayons les mêmes avantages que dans la première. Ce n'est plus la même suite ni la même économie de grâces, que dans la route que nous avons quittée, mais une autre toute différente, et bien moins avantageuse pour nous. Que si dans ce second ordre, par une nouvelle infidélité, nous manquons une se-

conde fois à la grâce, nous en interrompons une seconde fois aussi le cours, pour passer dans un troisième tout nouveau, mais toujours avec de nouvelles pertes. Et ainsi en nous éloignant toujours de plus en plus, et passant d'un état à un autre, nous perdons le bien que nous eussions aisément acquis dans le premier. D'où il s'ensuit que ce n'est pas seulement cette grâce rejetée qui est perdue pour nous, ce sont toutes celles qui y étaient attachées, et qui s'entre-suivaient dans le même ordre de la Providence. Et comme cette suite est d'une conséquence infinie, il faut considérer la fidélité aux grâces de Dieu, comme la chose du monde la plus importante pour l'intérêt de notre salut.

Hélas ! mon cher auditeur, quand on produira un jour cet amas de grâces que vous aurez perdues, et que vous en connaîtrez le prix et la valeur ; quand on vous les fera voir en détail, et que Dieu vous dira : Regarde, voilà la place et le rang où tu aurais été élevé, si tu n'eusses pas méprisé cette grâce ; voilà ce que tu aurais gagné, si tu eusses été fidèle à cette autre ; voilà ce que tu serais maintenant, si tu avais secondé les desseins que j'avais sur toi ; ah ! quel regret de vous voir déchu par votre faute de cet heureux état ! Maintenant nous ne savons ce que nous perdons, parce que nous n'en prévoyons pas les suites : mais quand Dieu nous fera connaître que nous eussions été de grands saints, et que nous eussions possédé une gloire immense, si nous avions profité de cette grâce que nous négligeons ; ah ! nous en concevrons un regret éternel. Nous n'en tenons pas compte maintenant, parce que nous n'en connaissons pas la valeur ; mais le temps viendra que nous souhaiterons la racheter au prix de toutes les richesses du monde, si nous en avions la possession.

C'est à nous d'y penser, maintenant que peut-être il nous presse et nous sollicite ; et à toutes les saintes inspirations et tous les bons mouvements dont nous nous sentons le cœur touché, nous devons nous imaginer qu'il nous dit, comme à l'épouse des *Cantiques* : *Ecce sto ad ostium, et pulso*. Je demande, je presse, je sollicite ; je ne veux pas user de mon pouvoir absolu, pour entrer dans ton cœur ; mais je me tiens à la porte, attendant le consentement de ta volonté, étudiant tous les moments favorables pour m'y faire recevoir. *Ecce sto ad ostium, et pulso*. Quelles paroles plus touchantes ! quelles sollicitations plus tendres ! *Sto ad ostium, et pulso*. Je frappe, j'essuie mille rebuts, je dissimule mille mépris ; rebuté autant de fois que je me présente, repoussé autant de fois que je m'efforce d'entrer, autant de fois méprisé que j'emploie de prières et d'instances pour y être reçu. Combien d'outrages, chrétien, pour tant de caresses, et pour tant de démarches prévenantes du côté de ton Dieu ! Est-il rien de plus sensible que ce traitement à un Dieu qui en use d'une manière si pleine

de bonté ? Quel ressentiment n'en témoignera-t-il pas un jour ? de quels biens ne nous privons-nous point par cette insensibilité ? Mais si ce mépris des grâces en rompt ainsi l'ordre et l'enchaînement, il nous fait encore perdre les conjonctures favorables dans lesquelles elles auraient eu infailliblement tout leur effet. C'est ce que nous allons voir en cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Pour bien comprendre ceci, chrétienne compagnie, il faut savoir que, quoique toutes les grâces contribuent à l'avancement de notre salut, il y en a cependant de certaines plus importantes, sur lesquelles, pour ainsi dire, roule notre prédestination. Ce sont des moments critiques, comme les appellent quelques docteurs, ou si vous l'aimez mieux, des grâces décisives, qui font le grand coup de notre éternité bienheureuse ; auxquelles, si nous manquons, c'en est fait, elles ne reviendront plus ; et, quoique nous ayons toujours ce qui est nécessaire pour nous sauver, cependant nous ne le ferons jamais. A peu près comme dans les choses de cette vie, ce qu'on appelle fortune dépend de bien choisir le temps et de le prendre quand il faut ; et celui qui connaîtrait cet heureux moment trouverait sans doute le moyen infaillible de réussir toujours. De même, Messieurs (il n'y a rien de plus constant dans l'Écriture que cette vérité), Dieu attache souvent notre salut à de certaines occasions et à de certaines conjonctures ; et selon la fidélité qu'on y apporte, il nous prédestine ou il nous réprouve.

Par exemple, le salut et le bonheur de Saül étaient attachés à l'obéissance qu'il devait rendre au commandement que Dieu lui avait fait, de ne point offrir le sacrifice sans ordre et de détruire les Amalécites, sans se rien réserver de leurs dépouilles. S'il eût obéi, il aurait entièrement gagné le cœur de Dieu ; il aurait affermi son trône et fait passer son sceptre à sa postérité, comme l'en assura le prophète Samuel : *Confirmasset Deus regnum tuum in æternum* ; Dieu, en un mot, l'eût comblé de gloire et de bénédictions. Mais Saül désobéit en cette occasion, où Dieu voulait faire l'épreuve de sa fidélité : il n'en fallut pas davantage ; à l'instant même Dieu le rejeta : *Abjecit te Dominus, ne regnes super populum tuum*. C'était là où il l'attendait pour mettre le sceau à sa prédestination. Ce malheureux prince eut beau faire ensuite ; jamais il ne put recouvrer cette occasion : ses affaires allèrent toujours en décadence, jusqu'à sa ruine entière et à sa mort malheureuse.

Au contraire, tous les avantages que reçut Abraham, à quoi étaient-ils attachés ? Tout le monde sait que c'était à cette fidélité qu'il témoigna dans le sacrifice qu'il voulut faire de son propre fils. Dieu ne voulait que voir sa bonne volonté, en le mettant à cette rude épreuve, pour le com-

bler ensuite, lui et toute sa famille, de mille bénédictions. Abraham obéit. Que fit Dieu ? *Per memetipsum juravi, dicit Dominus : quia fecisti hanc rem, et non pepercisti unigenito tuo propter me, benedicam tibi*, etc. Si Abraham y eût manqué, jamais il n'aurait joui de ce bonheur ; et peut-être que tout aurait été perdu pour lui. De même, si nous recherchions la première source du bonheur des prédestinés et la cause du malheur des autres, nous trouverions sans doute que ceux-ci ont méprisé les grâces de Dieu en certaines circonstances critiques ; et que ceux-là y ont répondu et se sont servis de ces occasions pour signaler leur fidélité.

Or, Messieurs, puisque Dieu attache ainsi le bonheur éternel des hommes à certaines grâces qu'il nous donne et à certaines choses qu'il demande de nous, il est donc de la dernière importance d'observer le temps et l'occasion de s'en prévaloir et de s'en servir ; puis qu'il n'y va de rien moins que du salut, si l'on vient à y manquer. Mais ce qui nous doit bien effrayer et nous obliger à nous tenir sur nos gardes, c'est que ce ne sont pas toujours les plus grandes grâces ni les plus fortes, d'où dépend notre salut : il dépend souvent des plus communes, de celles que nous comptons pour rien. Souvent ce n'est qu'une petite chose, à quoi nous avons de l'attache ; une mauvaise habitude, que Dieu nous presse de rompre ; un petit péché, auquel nous sommes sujets, et qui ne paraît avoir aucune suite. Cependant, c'est peut-être à cela que Dieu a attaché notre prédestination : c'est de la coopération à cette petite grâce que dépend notre éternité ; c'est la fidélité qu'il attend de nous en cette rencontre, qui doit être le principe de tout notre bonheur. On dit que Dieu fit voir un jour à sainte Thérèse la place qui lui était destinée dans les enfers, en lui disant ces paroles : « Tiens, ma fille ; voilà le lieu où tu aurais été un jour, si tu eusses été infidèle à ma grâce en telle occasion. » Cette grâce pourtant ne la portait qu'à se détacher d'une petite vanité.

Ah ! vérité terrible, chrétienne compagnie ! que Dieu, par un conseil impénétrable de sa justice a attaché notre bonheur ou notre malheur éternel à l'usage que nous ferons d'une telle grâce, que vous et moi ne connaissons point ; et cependant si nous la refusons, infailliblement nous sommes perdus pour jamais. Ah ! dans cette pensée, qui pourrait ne point trembler, en considérant combien nous en rejetons tous les jours ? Car parmi ce grand nombre que nous rebutons, qui nous a dit que celle qui sera le coup de notre prédestination n'y est point comprise ? N'est-ce pas assez qu'il y en ait une qui ait cette étrange suite, pour nous faire prendre garde à toutes les autres ? Et quelle est cette grâce, demandez-vous ? Je n'en sais rien ; mais je sais bien que si nous y manquons, c'est fait de nous. Mais de quelle sorte, de quelle nature est-

elle ? Est-ce de ces grâces extraordinaires, ou bien de celles du commun ? Eh ! qui le sait ? *Quis novit sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit ?* Mais encore en quel temps, en quelle occasion, cette grâce d'une telle importance nous est-elle donnée ? Dieu ne prend conseil de personne en la distribution de ses faveurs : et tout ce que nous en pouvons savoir, est que, pour ne point manquer à cette grâce, qui est un coup essentiel pour notre salut, il faut prendre garde de n'en rejeter aucune.

Mais, Messieurs, quoique cela se puisse dire de toutes les grâces en général, cependant, comme c'est la conduite la plus ordinaire de Dieu, d'attacher notre salut à quelque chose de plus considérable, il faut principalement veiller sur celles où il nous déclare plus ouvertement sa volonté. Quand Dieu parle, chrétienne compagnie, il se fait toujours entendre ; mais il faut avouer qu'il parle quelquefois si haut, qu'il ne nous est pas possible de faire la sourde oreille à ce qu'il veut de nous ; et c'est alors que par des attraites plus puissants, par des sollicitations plus vives et plus pressantes, il demande quelque chose de nous ; ah ! c'est alors surtout qu'il faut bien se donner garde de laisser perdre une si favorable disposition, parce que ces grâces extraordinaires sont communément suivies d'un abandon entier et total quand nous manquons à y répondre ; et qu'après ces grands coups de la miséricorde de Dieu succèdent les grands coups de sa justice ; après ces grâces extraordinaires suivent les mépris et les rebuts, que tous les saints ont regardés comme les plus terribles effets de sa colère, et les marques les plus visibles de la réprobation d'un pécheur. *Terribilis Deus in consiliis suis super filios hominum.*

Une autre occasion, où il est encore infiniment dangereux d'étouffer les grâces de Dieu et de se rendre infidèle à ses inspirations, c'est lorsqu'il vient, pour ainsi dire, à heure indue, c'est-à-dire dans un temps où il semble que nous devions moins attendre ces effets de sa bonté. Car il arrive quelquefois, Messieurs, que ces pensées viennent trouver un pécheur au milieu de ses débauches ; et que lorsqu'il s'éloigne le plus de Dieu par ses crimes, c'est alors que Dieu s'en approche le plus par ses pressantes sollicitations. Cet homme, engagé depuis longtemps dans le désordre, semblait avoir fermé à Dieu toutes les portes de son cœur : cependant il ne laisse pas d'y entrer. Ce temps, ce lieu, toutes les autres circonstances semblent être les moins propres pour recevoir une visite si extraordinaire. Mais Dieu, qui est le maître de ses faveurs, les donne quelquefois lorsqu'on y pense le moins, lorsqu'on s'en rend le plus indigne. C'est une marque que Dieu demande et attend de nous quelque chose d'extraordinaire, puisqu'il vient en un temps où il est si peu attendu. Quand un ami, par exemple, vous vient trouver au milieu de la nuit,

qu'il frappe fortement à la porte et qu'il presse pour vous parler, vous jugez bien qu'il faut que ce soit quelque affaire pressée et d'importance. Ainsi, quoique nous ne soyons jamais en droit de refuser Dieu, cependant quand il nous sollicite dans ces rencontres, c'est un signe que l'affaire presse et qu'il y va de notre salut de ne le pas rebuter. Ce lieu de débauche n'est pas le lieu où Dieu d'ordinaire donne ses grâces; ce temps de jeux, de festins et de réjouissances, cette occasion où vous êtes le plus engagé dans le crime, n'est pas communément un temps propre pour ces visites de Dieu : c'est donc une marque que Dieu vous veut avoir, puisqu'il vous presse si fort, dans un temps où vous y êtes si peu disposé. Dirai-je même qu'il arrive ici quelque chose de semblable à ce que nous voyons assez souvent arriver dans la nature? Comme un flambeau ne jette jamais de plus vives lumières que lorsqu'il est prêt de s'éteindre; comme quelquefois les malades ne font point de plus grands efforts, que peu de temps avant d'expirer : ainsi Dieu, par un effet du zèle qu'il a pour notre salut, voyant que nous allons nous perdre, fait souvent comme un dernier effort et nous donne des grâces plus fortes, lorsque nous sommes le plus abandonnés au crime. Mais si nous sommes encore infidèles à ce nouvel effort de sa bonté, nous avons tout sujet de craindre que ce ne soit la dernière visite qu'il nous fera, le dernier trait de sa miséricorde, la lueur mourante du flambeau de la grâce qui s'éteint; et qu'après il ne nous laisse dans un déplorable abandon.

Je mets au troisième rang les grâces qui ont de la suite, et qui portent conséquence pour toute la vie : telles sont celles qui regardent la vocation et le choix de l'état que nous devons embrasser; auxquelles si on manque de fidélité, on court un danger manifeste de se perdre pour jamais. Comme, par exemple, quand Dieu appelle quelqu'un à la religion, qu'il lui donne de fortes pensées pour cela, et qu'il lui fait clairement connaître sa volonté sur ce point; s'il demeure dans le monde, il se rend rebelle à la grâce, il s'éloigne du dessein de Dieu sur lui, et perd tous les avantages que Dieu lui avait destinés pour cet état.

Enfin j'ajoute pour dernière occasion où cette infidélité à la grâce est plus dangereuse, certaines conjonctures où Dieu accompagne ses grâces intérieures de quelque avertissement extérieur, qui frappe vivement nos sens, et dont la pensée nous demeure plus fortement imprimée dans l'esprit. Telle est, par exemple, une maladie qui réduit un homme à l'extrémité, et dans laquelle il fait mille vœux et mille promesses à Dieu de quitter ses débauches, et de mener une vie plus régulière s'il peut recouvrer la santé. Il reconnaît la main de Dieu qui le frappe : et Dieu enfin lui fait miséricorde pour cette fois. Mais s'il néglige ensuite cet avis, s'il méprise cette

grâce, s'il retourne à son premier train de vie; il y a toutes les apparences du monde que Dieu abandonnera ce pécheur. Car cet avertissement le devait faire changer, et ne l'ayant pas fait, il n'y a pas d'apparence qu'un autre le fasse jamais.

De même, quand un exemple sensible de la justice de Dieu vous effraye et vous fait rentrer dans vous-même; quand un de vos amis, un de vos compagnons de débauche est emporté d'une mort violente, dans la chaleur de son crime, par un accident aussi funeste qu'imprévu; ce malheur vous effraye, vous en êtes tout ému; la grâce intérieure se joint à cet accident pour vous presser plus fortement; c'est peut-être un dernier avis que Dieu vous donne; si vous le négligez, si ces inspirations, qui sont les plus sensibles que Dieu ait coutume d'employer, n'ont point d'effet, craignez que Dieu ensuite ne retire ses grâces, et ne vous abandonne comme des réprouvés. C'est là, chrétiens, ce que j'ai appelé les moments décisifs de notre éternité, les occasions favorables auxquelles nous nous mettons en danger de manquer, quand nous rejetons les grâces que Dieu nous présente tous les jours.

TROISIÈME PARTIE.

Achevons, Messieurs, par le troisième et le dernier malheur qui suit ce mépris de la grâce : c'est que non-seulement on rompt l'enchaînement des grâces qui nous étaient préparées, non-seulement on perd les conjonctures favorables pour notre salut, mais encore on remplit facilement la mesure des grâces que Dieu nous destinait. Je m'explique. Les grâces intérieures de Dieu, aussi bien que tous ses autres bienfaits, sont toujours données avec nombre, avec poids et avec mesure, comme dit le Sage, et par conséquent le nombre en est déterminé. Il n'est rien de plus constant dans l'Écriture, que cette vérité, qu'il y a une certaine mesure de grâces que Dieu a résolu de nous donner; laquelle étant une fois remplie, la source des miséricordes de Dieu s'arrête à notre égard.

Ce n'est pas à dire qu'il y ait un état où l'on vive quelque temps, et dans lequel on soit tellement abandonné de Dieu, qu'il n'y ait plus absolument de grâce pour nous, ni de ressource de salut. C'est une opinion qui me paraît insoutenable, quoi qu'en disent quelques docteurs. Mais, si par cette mesure nous entendons qu'après un certain nombre de péchés, qui n'est connu que de Dieu seul, après plusieurs infidélités à ses grâces, il les retire et ne nous en donne plus de si choisies, de si fortes et de si fréquentes, je crois que c'est un article de foi. Car de quel autre principe part l'aveuglement dont Dieu punit certains pécheurs, et cet endurcissement de cœur dont il est si souvent parlé dans l'Écriture : *Excæca cor populi hujus. Indurabo cor Pharaonis*. Non pas que la lumière nous manque tout à fait, ou que la

source de ces saints mouvements, qui nous portent au bien, soit entièrement tarie; mais ces grâces ne sont plus si fortes, et Dieu nous laissant avec ce faible secours, quoique nous puissions encore absolument nous convertir, nous ne nous convertirons pourtant jamais. Et c'est de ces grâces fortes et choisies que je parle, et dont je dis que le nombre est compté. Or, si cela est indubitable, Messieurs, rejeter si souvent les grâces de Dieu, et en faire tous les jours un si outrageux mépris, n'est-ce pas un juste sujet de craindre que la source n'en soit bientôt tarie, et que le Fils de Dieu, à qui elles ont tant coûté, ne se lasse enfin de les voir inutiles et sans fruit?

De plus, qui vous a assuré que celle même, que vous refusez maintenant, ne sera point, entre les grâces fortes et favorites, la dernière que Dieu vous donnera jamais? Dans cette incertitude, est-il un pécheur qui ne dût trembler, dans l'appréhension que Dieu n'exerce sur lui ce juste châtement, comme il l'a fait sur une infinité d'autres qui n'en avaient pas tant rejeté que lui? Et puisque ces grâces fortes et puissantes sont bornées et fixées à un certain nombre, n'est-ce pas se mettre en danger de les épuiser bientôt par ces mépris continuels? Mais voici encore quelque chose de plus étrange: c'est que cette mesure n'est pas égale pour tous les hommes, et qu'aux uns Dieu en donne plus, et aux autres moins, sans en être comptable à personne. Il y en a qui, après le refus de la première, n'en ont pas obtenu une seconde; il en est d'autres à qui il a refusé la troisième, pour avoir rejeté la seconde; à celui-ci il en a destiné un plus grand nombre, et à celui-là un plus petit. Dans cette incertitude, n'est-ce pas être bien téméraire que de s'exposer à cet affreux danger par une infidélité?

Il faut ajouter que, comme ce n'est pas toujours le plus grand pas qui nous fait tomber dans le précipice, mais le premier que nous faisons lorsque nous en sommes sur le bord; comme ce n'est pas le plus grand coup de vent qui renverse un édifice, mais celui qui survient lorsque l'édifice est suffisamment ébranlé; comme ce n'est pas toujours le flot le plus impétueux qui coule à fond un navire, mais celui qui achève de le remplir d'eau; ainsi ce n'est pas toujours le plus grand péché, ni la plus grande infidélité qui met le comble à cette mesure marquée par le doigt de Dieu, mais la dernière que Dieu ait résolu de souffrir. Enfin, comme il arrive souvent parmi les hommes, qu'une personne, après avoir pardonné de grandes fautes, s'offense des plus petites et devient implacable, parce que l'ingratitude qui les accompagne les charge d'un certain poids qui pousse à bout sa patience trop longtemps fatiguée: de même, ces mépris redoublés et entassés, pour ainsi dire, les uns sur les autres, mettent le

comble à la mesure de nos iniquités, et lassent enfin la clémence de Dieu.

Aussi est-ce cet épouvantable malheur, dont le Sauveur menaçait autrefois les Juifs: *Implete mensuram patrum vestrorum*. Attendez encore un peu, leur disait-il, que la mesure de vos crimes, et des grâces que j'ai résolu de vous faire, soit remplie; le déplorable abandon où vous tomberez ensuite servira d'exemple à tous les siècles. Hélas! chrétienne compagnie, n'avons-nous point nous-mêmes rempli cette mesure? Il y a si longtemps que Dieu nous presse et nous sollicite; combien de grâces avons-nous rejetées! Mon Dieu! quand je fais réflexion, d'un côté, sur la multitude de mes crimes, et de l'autre, sur l'étrange abus que j'ai fait de vos grâces; ah! je tremble, avec le saint roi David, et j'appréhende cet effet si terrible et si ordinaire de votre justice: *Nunquid in aeternum projiciet Deus? aut non adjiciet ut complacitior sit adhuc, aut in finem misericordiam suam abscindet?* C'est le triste sort de tant de personnes qui vous ont moins offensé que moi: vous en abandonnez des milliers, pour des infidélités à vos grâces moins fréquentes et moins outrageuses; eh! qui me répondra que la source de vos miséricordes n'est point tarie à mon égard? Ne suis-je point déjà, ou ne serais-je pas bientôt dans l'affreux état qu'appréhendait saint Augustin: *Erit tempus, cum fons ille pietatis interminabili siccitate exarescat*. A la vérité, lorsque je sens encore mon cœur touché de douleur de vous avoir offensé; quand je considère que vous daignez encore m'inspirer ces pensées, je conçois une vive espérance que votre bonté n'est pas encore tout à fait épuisée, et que cette source de grâces coule encore pour moi. Cependant, dans l'incertitude où je suis de ce nombre et de cette mesure des grâces, je crains que ces inspirations fortes et puissantes ne soient les dernières que vous ayez résolu de me donner. Ah! mes chers auditeurs, puisque Dieu nous parle encore, gardons-nous bien d'endureir nos cœurs: *Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra*; et souvenons-nous, que si nous n'écoutons aujourd'hui sa voix, peut-être n'y aura-t-il plus de miséricorde pour nous, et que c'est de l'usage que nous ferons de cette grâce qu'il nous présente, que dépend notre bonheur ou notre malheur éternel.

Concluons tout ce discours par une réflexion importante, qui est, que, quoique le mépris des grâces et des inspirations de Dieu ne soit pas un péché distingué de celui que nous commettons quand nous agissons contre ces grâces et ces inspirations, il est constant néanmoins que nous en rendrons compte à Dieu, en ce jour redoutable auquel on les mettra toutes dans la balance avec l'usage que nous en aurons fait; et que plus nous en aurons reçu sans en profiter, plus nous serons rigoureuse-

me: et punis de nos crimes, dont cette ingratitude augmentera infiniment l'énormité, et attirera d'autant plus sur nous la juste indignation de Dieu, que nous aurons plus souvent abusé de sa miséricorde et de ses bienfaits. Aussi, le Fils de Dieu, en parlant d'une ville qui n'avait pas profité de la grâce qu'il lui avait faite, de lui envoyer ses apôtres pour l'éclairer des lumières de l'Évangile, proteste que les habitants de Sodome seront traités avec plus d'indulgence que ceux de cette ville ingrate, qui avait méprisée une si grande faveur. *Dico vobis, quia Sodomis in illa die remissius erit quam illi civitati.*

Aussi, mes chers auditeurs, avant que de prononcer le fatal arrêt de la condamnation du pécheur, Dieu lui reprochera en détail toutes les grâces qu'il aura méprisées, et combien de fois il l'aura éclairé de ses plus vives lumières, combien de fois il lui aura touché le cœur, et comment il n'a pas tenu à lui qu'il ne se soit sauvé. Ah! chrétiens, qui pourrait exprimer quel sera le regret, ou plutôt la rage d'un damné, lorsqu'à travers les ténèbres épaisses de l'enfer, Dieu lui fera voir cette grâce à laquelle il a manqué, qui aurait mis le sceau à sa prédestination, s'il y avait répondu : quel sera son désespoir de sentir les funestes suites d'une chose qu'il estimait si peu! Ah! grâce, pourquoi frappais-tu à la porte de mon cœur? Aveugle et insensé que j'étais! que n'ai-je écouté cette voix qui me parlait si clairement? Mais vous, grand Dieu, pourquoi me donniez-vous ces grâces, qui sont maintenant le sujet de mon désespoir et la cause de mes plus sensibles regrets! Ah? Messieurs, Dieu ne donne point ses grâces, afin que nous nous perdions; mais c'est l'abus que nous en faisons qui nous perd. J'espère qu'il n'y aura personne qui n'y fasse à l'avenir une sérieuse réflexion, et qui ne se rende fidèle à toutes les grâces du ciel, afin qu'après avoir été le principe de toutes vos bonnes actions et de vos mérites, elles le soient encore de votre gloire et de votre éternité bienheureuse, etc.

SERMON II.

DE LA MISERICORDE DE DIEU.

On contredit et on renverse les desseins de la miséricorde de Dieu par la vaine et présomptueuse confiance qu'on y a.

*Illic positus est in signum cui contradicetur. (Luc, II.)
Il sera en bute aux contradictions des hommes.*

L'Incarnation du Verbe est tellement l'ouvrage de la bonté et de la miséricorde de Dieu, que l'apôtre saint Paul lui en donne le nom par excellence : *Apparuit benignitas et humanitas Salvatoris nostri.* Aussi peut-on dire que c'est uniquement à cette divine miséricorde que nous sommes redevables de notre salut, puisque c'est elle qui a engagé le Verbe éternel à descendre des cieux, et à se revêtir de notre chair mortelle. Mais qui le croirait? Les hommes, qui sont le seul objet

pour les anges pécheurs), les hommes, dis-je, s'y opposent, et contredisent cette miséricorde, non-seulement en refusant ses grâces, qui en sont les effets, mais encore par une présomption et une vaine confiance qu'ils ont en cette miséricorde même. De sorte que, par cette contradiction criminelle, ce qui devrait être le plus puissant motif de leur espérance devient le principe de leur perte et la source de leur malheur.

C'est pourquoi on peut dire qu'ils espèrent contre l'espérance même, comme parle saint Paul; mais dans un autre sens que cet apôtre ne l'entendait lorsqu'il a parlé de l'espérance héroïque que conçut Abraham sur l'accomplissement des promesses divines, malgré l'opposition qu'il voyait entre ces promesses et l'ordre qu'il avait de sacrifier son fils unique, la seule espérance de la postérité nombreuse que Dieu lui promettait pour récompense de sa fidélité. La plupart des hommes font tout le contraire : ils espèrent, en détruisant le motif de leur espérance, par la vaine et présomptueuse confiance qu'ils y établissent, en persévérant sous ce prétexte dans leurs désordres et dans leurs péchés.

C'est à quoi le Sage nous exhorte de prendre garde, par ces paroles : *Ne dicas : Misericordia Dei magna est; multitudinis peccatorum meorum miserebitur : misericordia enim et ira ab illo cito proximant.* Ne dites pas : La miséricorde de Dieu est grande; il aura pitié de moi, nonobstant la multitude de mes péchés. Car si sa miséricorde est prompte à pardonner aux humbles, sa colère ne l'est pas moins à châtier les téméraires qui abusent de sa bonté. Mais, Messieurs, comme jamais l'opposition et la contradiction de deux choses ne paraît davantage que quand on les approche l'une de l'autre, j'ai dessein de vous exposer en ce discours les trésors de la miséricorde de Dieu, afin de vous faire mieux sentir l'indignité de ceux qui en abusent, et qui s'en servent pour l'offenser plus outrageusement. Demandons pour ce sujet les grâces du Saint-Esprit, par l'entremise de celle que l'Eglise appelle la Mère de miséricorde. *Ave, Maria.*

C'est pour nous, Messieurs, un grand et puissant motif de consolation, de penser à la grandeur de la miséricorde de Dieu. C'est la chose du monde qui nous doit donner le plus d'admiration, de comparer notre indignité et notre néant avec cette souveraine majesté, offensée par nos crimes. C'est enfin ce qui nous doit le plus vivement toucher, de voir, que nonobstant tant d'ingratitude, Dieu ne laisse pas de nous aimer en quelque façon jusqu'à l'excès. Je ne puis cependant vous dissimuler, Messieurs, que c'est un écueil où échouent une infinité de gens tous les jours; et qu'il n'est point de danger pareil à celui auquel on s'expose lorsque, dans la considération de cet océan infini des miséricordes divines, l'on s'y confie par une présomption téméraire, pour continuer sous ce prétexte dans ses désordres. Et c'est ce que j'appelle une contradiction et une oppo-

sition criminelle aux desseins de Dieu sur nous.

Cette considération néanmoins, chrétiens, ne m'empêchera pas de vous étaler les richesses infinies de cette miséricorde, comme parle l'Apôtre; mais ce sera avec les précautions nécessaires, afin que nous n'en abusions pas, l'abus des choses les plus salutaires étant ordinairement le plus dangereux. Pour cela, je vous en ferai remarquer principalement trois effets, également capables de gagner nos cœurs et de frapper nos esprits. Le premier est l'ardeur et l'empressement avec lequel ce Dieu de bonté vient chercher les pécheurs jusque dans l'arène de leurs crimes : mais ardeur et empressement qui se change en indifférence et en froideur quand, pour l'offenser plus impunément, les pécheurs abusent de sa bonté par une confiance présomptueuse. Le second est sa patience invincible à les souffrir, à attendre leur retour : mais patience qui se lasse, quand on s'obstine à persévérer dans le péché par une vaine confiance en sa miséricorde. Et le troisième est la douceur et la facilité avec laquelle il reçoit les pécheurs, lorsqu'ils se convertissent, et qu'ils retournent à lui de tout leur cœur : mais douceur et facilité, accompagnées d'une rigueur inflexible et inexorable pour ceux qui l'offensent sous un vain espoir d'en obtenir aisément le pardon. Voilà, chrétienne compagnie, trois considérations, bien capables d'un côté de ranimer l'espérance des pécheurs qui veulent se convertir, mais d'un autre côté bien propres à effrayer ceux qui présument de la miséricorde de Dieu, et qui sur ce prétexte téméraire persévèrent dans leurs péchés. Empressement d'un Dieu miséricordieux à nous prévenir; patience d'un Dieu à nous souffrir et à nous attendre; facilité d'un Dieu à nous recevoir : mais empressement qui se change en froideur et en indifférence, patience qui se lasse, facilité qui fait place à une sévère rigueur pour ceux qui abusent de cette miséricorde. Ce sera le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce sont, Messieurs, deux grands ouvrages, que de convertir le cœur d'un homme criminel, et d'apaiser un Dieu irrité contre lui par ses crimes : et c'est toujours la miséricorde de Dieu qui est le principe de l'un et de l'autre. Car il faut que ce soit la miséricorde de Dieu qui prévienne le pécheur, et qui le presse de sortir de ses crimes; et il faut que l'espérance d'obtenir miséricorde, soit le motif qui fasse retourner le pécheur à Dieu. *Convertimini ad me*, dit Dieu, par le prophète Zacharie, *et ego convertar ad vos*. Mais par quelque endroit que nous la considérons, ou comme le principe, ou comme la fin de la conversion du pécheur, elle est toujours le plus grand effet de la bonté d'un Dieu, et celui qui l'emporte sur tous les autres. *Miserationes ejus super omnia opera ejus*. De là vient que Tertullien l'appelle *redundantia clementiæ celestis*, un excès de

bonté et de clémence en Dieu. Ce qui est conforme au langage de l'Apôtre, qui appelle Dieu riche en miséricorde : *dives in misericordia*. Et pourquoi plutôt riche en miséricorde qu'en toute autre chose, lui qui l'est infiniment en tout? C'est, répond saint Chrysostome, que Dieu se veut faire connaître à nous par l'endroit qui nous donne le plus d'accès auprès de lui. En effet, sa majesté nous imprime le respect, sa justice nous effraye, sa puissance nous le dépeint trop formidable; mais nous allons à lui à la faveur de sa miséricorde, qui nous invite et qui nous tend les bras.

Or, chrétienne compagnie, si autrefois cette miséricorde s'est rendue sensible à nos yeux; si elle est venue sur la terre chercher les hommes : *Apparuit benignitas et humanitas Salvatoris nostri*; et, comme ajoute le Fils de Dieu lui-même : *Venit Filius hominis salvum facere quod perierat* : elle fait encore tous les jours la même chose à l'égard des pécheurs : elle les vient chercher avec un empressement inconcevable, jusque dans leurs désordres, et c'en est, comme nous avons dit, le premier effet. Le pécheur ne mérite rien, et il est indigne de tous ces soins, et néanmoins Dieu le va trouver dans ce profond abîme de ses iniquités. Là il l'appelle, il le presse, il le sollicite, il le poursuit, comme si c'était lui qui eût fait l'injure, et non pas lui qui l'eût reçue, dit le même saint Chrysostome. Mais ce qui fait le plus hautement éclater cette immense bonté d'un Dieu, est qu'il s'adresse souvent à ceux qui sont le plus éloignés de lui, en recherchant les âmes qui sont les plus abandonnées aux crimes, les cœurs les plus endurcis, et les pécheurs les plus indignes de ses recherches et de ses poursuites. Et, comme l'Écriture dit qu'un abîme attire l'autre : *Abysus abyssum invocat*; vous diriez qu'un abîme de misères, un abîme de crimes, un abîme d'indignités dans un pécheur, attirerait un abîme de bonté, un abîme de clémence, un abîme de miséricorde en Dieu.

Que cette miséricorde vienne chercher tous les misérables dans l'abîme de leurs crimes, à la bonne heure; il le faut même, puisqu'ils n'en pourraient sortir sans cette bonté prévenante. Qu'elle écoute tous ceux qui l'invoquent, c'est ce qui passerait pour un miracle de clémence dans le prince du monde le plus doux. Mais qu'elle s'étende jusque sur ceux qui la rejettent, c'est ce qui n'appartient qu'à Dieu, toujours aussi empressé à solliciter nos cœurs rebelles, qu'ils sont obstinés à lui résister; toujours en mouvement pour convertir ces pécheurs inflexibles, qu'un saint Père appelle des néants rebelles, parce que Dieu leur parle cent et cent fois, et que cent et cent fois ils ne veulent pas l'entendre. Ils se défendent, ils se retranchent, ils se cantonnent, pour ainsi dire, contre sa miséricorde, ils s'opiniâtrent à vouloir périr, et Dieu pourtant les va chercher pour leur faire ressentir les effets de sa miséricorde, jusque dans la

chaleur de leurs crimes, jusque dans la fougue de leurs passions, jusque dans l'excès de leur témérité, en un mot, dans l'état le plus opposé à sa bonté, je veux dire dans l'action du péché même.

Car, qu'y a-t-il de plus étonnant, par exemple, que la conversion de saint Paul, qu'il nous propose lui-même comme le triomphe de la miséricorde de Dieu? Au moment même de sa conversion, il était dans l'opposition actuelle à la grâce, ayant les armes à la main, la rage dans le cœur, la fureur dans les yeux, et ne respirant que le sang et le carnage : *Adhuc spirans cædis et minarum*. C'est néanmoins dans ce même temps, dans ce même moment que Dieu l'attaque, qu'il le terrasse, et que d'un persécuteur il en fait un apôtre, pour justifier ce qu'il a dit lui-même, qu'il prend souvent plaisir à faire triompher la grâce dans les cœurs où le péché régnait avec le plus d'empire : *Ubi abundavit delictum, ibi superabundabit et gratia*. Ah! miséricorde d'un Dieu! qui pourrait tenir contre un procédé si plein de bonté? et quel est le cœur si dur, qui ne se rendrait pas dans cette vue et dans cette pensée? Non, chrétienne compagnie, je ne crois pas qu'il y ait rien au monde plus capable d'engager les pécheurs les plus rebelles à rendre les armes, que les attraits d'une telle bonté.

Il est vrai, Messieurs, que Dieu ne réussit pas toujours également dans la conversion de tous les pécheurs, ou plutôt, il est vrai qu'il ne répand pas toujours les richesses de sa miséricorde sur tous ceux qui l'ont offensé, comme il l'a fait sur un saint Paul. Mais ce qui montre la grandeur de ce trésor inépuisable, c'est qu'il n'y en a pas un qui, avec les grâces qu'il lui donne, ne puisse se convertir et être sauvé. Quelque effort qu'ait fait l'impiété des hérétiques pour détruire cette vérité, en donnant des bornes à l'étendue immense de ses miséricordes, c'est un article de foi, qu'il veut véritablement et sincèrement la conversion de tous les hommes; et, par conséquent, qu'il leur donne les moyens nécessaires pour cela, et que ses grâces ne leur manquent jamais. Je vous en prends à témoin, croix adorable de mon Sauveur, sang précieux qui avez coulé de ses veines, sacrées plaies, sources inépuisables, dont les salutaires eaux ne se refusent à personne. Autrement, Seigneur, quel reproche auriez-vous à nous faire sur l'abus de votre sang, si ce sang n'avait coulé que pour les saints, et si les pécheurs aussi bien qu'eux n'avaient pas été comblés de grâces? Ames réprouvées, victimes de la justice d'un Dieu vengeur, qui gémissiez dans les tourments où l'excès de vos ingratitude vous a précipités, si, parmi les horribles blasphèmes que le désespoir vous fait vomir, la vérité peut encore tirer de votre bouche quelque témoignage en sa faveur, n'est-il pas vrai qu'il y en a une infinité parmi vous qui ont eu plus de lumières du ciel, plus de saints mouvements, plus d'avertissements, plus de secours, plus de temps pour faire pénitence, que mille et mille qui règnent dans

le ciel? Phariséens et prêtres de la Synagogue, à qui le Sauveur fit entendre sa voix, et qui fûtes témoins de sa résurrection et de ses miracles, et qui pouviez si aisément connaître la vérité de sa mission par l'accomplissement visible des prophéties, n'eûtes-vous pas des moyens de vous sauver plus abondants et plus forts, que ce bon larron, converti par un seul regard du Sauveur attaché à la croix? Et vous, Pilate, qui reconnûtes son innocence, qui vîtes les merveilles faites à sa mort, qui apprîtes sa résurrection d'une manière à n'en pouvoir douter, qui écrivîtes même en sa faveur à l'empereur romain, et qui publiâtes son nom à Rome avant qu'il y fût porté par les apôtres; ne reçûtes-vous pas plus de secours pour sortir de votre infidélité, que le consul Paulus, devenu chrétien par une seule prédication de l'Apôtre? Juifs, qui vîtes ce Messie conversant au milieu de vous, prêchant, guérissant les malades, ressuscitant les morts, n'eûtes-vous pas des motifs plus puissants et plus pressants pour le reconnaître, que n'en ont eu les nations païennes, qui ont reçu son nom et son Evangile à la prédication de douze pauvres pécheurs. Ah! mes chers auditeurs, la plus rude peine que souffrent ces âmes dans cet abîme de tous les malheurs, vient du souvenir de tant de grâces rejetées, grâces dont la moindre suffisait pour les sauver.

Mais faut-il chercher d'autres preuves de la miséricorde de Dieu que dans nous-mêmes? Car, de combien de lumières n'a-t-il point éclairé notre esprit? de combien de saints mouvements n'a-t-il pas touché notre cœur? combien de grâces et de secours n'avons-nous pas reçus de lui dans le cours de notre vie? combien en recevons-nous, et combien en rejetons-nous encore tous les jours? Ce sont autant de preuves de cette infinie miséricorde de Dieu, qui, touché de compassion à la vue de nos misères, nous presse de sortir du malheureux état où nous sommes; autant de témoignages de la volonté sincère qu'il a de nous sauver.

Mais combien de fois nous a-t-il retirés du danger évident où nous étions de nous perdre? Ce sera, au sentiment du Roi-Prophète, notre principal emploi dans le ciel, de reconnaître et d'admirer cette source inépuisable de miséricordes : *Misericordias Domini in æternum cantabo*. Lorsque nous verrons l'enfer sous nos pieds; quand nous ferons réflexion que nous aurons été si souvent sur le bord de ce précipice, que tout nous y poussait, que nous y courions nous-mêmes avec fureur, et que c'était fait de nous, sans un regard favorable de cette miséricorde : Ah! nous récrierons-nous alors, avec des sentiments de joie et de reconnaissance qui ne se peuvent maintenant exprimer : *Misericordias Domini in æternum cantabo*. Miséricorde d'un Dieu! où est-ce que je serais maintenant sans vous? Nous verrons des millions de malheureux brûler dans ces prisons de feu et de flammes, quoi-

que infiniment moins criminels que nous. Eh! qui vous obligeait, ô mon Dieu, de répandre vos bontés sur moi plutôt que sur eux? Votre miséricorde. C'est toute la raison qu'on en peut apporter. Nous découvri- rons en détail les lieux, les occasions, les rencontres, où nous méritions qu'il nous abandonnât. Eh! qu'y avait-il en nous qui pût le porter à nous secourir, pendant qu'il en abandonnait tant d'autres? Nous n'étions de nous mêmes que misère et que péché; rien ne nous était dû qu'un malheur éter- nel, que nous avions mérité par nos crimes : et si nous l'avons évité, c'est uniquement l'effet de la bonté et de la miséricorde de Dieu.

Mais, Messieurs, parce que les pécheurs prennent souvent occasion de cette bonté même et de cette miséricorde pour offenser Dieu plus hardiment, je suis obligé de vous dire que, quelque désir et quelque empressement qu'il témoigne pour notre salut, il se change en froideur et en indiffé- rence, lorsque, pour l'offenser, on abuse ainsi de sa miséricorde. La raison est, que de tous les pécheurs, ceux-là sont les plus indignes de pardon. Et en effet, y a-t-il une plus noire ingratitude, que d'abuser, pour outrager nos bienfaiteurs, des bienfaits mêmes que nous en avons reçus? Vous avez, par exemple, retiré une personne de la misère et de la mendicité; de quels yeux le regarderiez-vous, s'il tâchait de vous y réduire vous-même, en employant pour cela le bien même que vous lui faites? N'est-il pas vrai qu'au lieu des sentiments de compassion que vous aviez auparavant pour lui, vous n'en auriez que d'indignation et d'horreur pour son ingratitude? Tels sont les sentiments de Dieu à l'égard de ceux qui continuent de l'offenser, parce qu'ils comptent qu'il aura toujours assez de bonté pour leur pardonner. Il ne ressent point pour eux ces tendresses qu'il conserve pour tous les autres, tout misérables qu'ils sont, parce que, comme il dit lui-même par son prophète : *Retribuēbant mihi mala pro bonis* ; ils m'offensent par la raison même qui de- vait davantage les porter à m'aimer; ils déchirent la main qu'on leur présente pour se relever de leur chute; ils méritent qu'on la leur refuse.

C'est ainsi que l'on voit tous les jours des personnes qui offensent Dieu dans la vue d'en faire pénitence, et d'en obtenir le pardon. Je m'en confesserai, disent-ils, et et j'en demanderai pardon à Dieu. Certes, s'il n'y avait qu'à s'en accuser, je conçois bien qu'il se pourrait trouver des gens insensibles à toute la honte que peut apporter la confession; mais comme il faut, de plus, en avoir un véritable regret, je ne conçois pas comment l'on peut faire une faute dont on sait que l'on doit se repentir. Car dans toute autre chose, quel motif plus fort peut-on apporter à un homme pour le détourner d'entreprendre une mauvaise affaire, que de lui faire voir qu'il s'en repentira? Et vous? vous apportez ce motif même, pour

prétexte d'offenser ce Dieu de bonté. Je m'en repentirai un jour, quand il sera temps. Non, vous ne voulez pas vous en repentir; car si vous le saviez, vous ne pécheriez pas; et si j'avais à vous détourner de toute autre action, je suis assuré que j'en aurais trouvé le véritable moyen, en vous persuadant que vous vous en repentirez un jour. J'ai donc lieu de dire que ce n'est là qu'une fausse espé- rance et une confiance présomptueuse; con- fiance qui fait succéder l'indifférence et la froideur à cette ardeur et à cet empres- sement que Dieu avait pour votre salut. C'est cette indifférence que saint Angus- tin appelle le froid de Dieu : *frigus Dei*, et que ce saint appréhendait infiniment plus que tout le feu de sa colère. Aussi, est-ce le plus grand châtement dont il use en cette vie contre les pécheurs, parce que c'est alors qu'il les abandonne à leur pro- pre conduite.

Mais, mon cher auditeur, ne seriez-vous point de ce nombre? Quand Dieu éclaire votre esprit par tant de lumières, qui vous déconvrent le pitoyable état de votre con- science; quand il vous touche le cœur, et qu'il vous presse de vous rendre; qu'est-ce qui vous empêche d'écouter des sollicita- tions si pressantes? N'est-ce pas que vous espérez qu'il vous tendra toujours la main? et que comme il vous est venu tant de fois chercher, vous retournerez à lui quand il vous plaira? et sur cette malheureuse espé- rance vous vous obstinez à demeurer dans votre péché. Et ainsi c'est en quelque façon la miséricorde de Dieu qui vous entretient dans ce dérèglement. Car enfin, dites-moi de bonne foi, vous, qui, asservi à cette mauvaise habitude, entretenez depuis tant d'années ce commerce scandaleux; Dieu ne vous a-t-il jamais touché le cœur? Je ne le puis croire. Eh! d'où vient donc que vous n'avez pas encore changé de vie? C'est que vous croyez qu'il sera assez temps de le faire dans quelques années. Voilà ce qui s'appelle une présomption, qui, arrête le cours de ses miséricordes. Cette dame (je ne sais à qui je parle, mais le cœur medit, que telle qui m'écoute a souvent entendu la voix de Dieu, qui lui a fait des repro- ches sur cette vie trop mondaine qu'elle mène depuis si long-temps, sur ces manières, sur ces entretiens trop libres), cette dame, dis-je, continue pourtant; et elle espère que Dieu lui fera la grâce de sortir de ce dangereux état; et qu'elle cherchera Dieu, lors qu'elle ne sera plus recherchée des hommes, et que l'âge aura écarté la foule de ses adorateurs : en un mot, elle compte sur cette miséricorde comme sur une chose qui ne lui peut manquer.

Voilà l'état le plus opposé à la miséricorde de Dieu : *Maledictus qui peccat in spe* ; mal- heur, dit le Sage, à celui qui pèche sur une espérance téméraire, parce qu'après tous les autres péchés, il nous reste l'espé- rance du pardon : mais faire de l'espérance même le sujet de ses péchés, c'est en dé- truire le fondement. *Maledictus qui pec-*

cat in spe. Tout péché, j'en conviens, a une extrême opposition avec toutes les autres perfections de Dieu : quelque énorme pourtant qu'il puisse être, on peut toujours en appeler à sa miséricorde, qui lie, pour ainsi dire, les mains à sa justice. Mais cette vaine confiance attaque la miséricorde, même, et pour parler le langage de l'école, lui est opposée par excès, comme le désespoir l'est par défaut : et par conséquent, agir sur ce principe, c'est ne se réserver ni espérance ni ressource. Mais revenons, et poursuivons notre sujet, en vous montrant dans cette seconde partie, que si la miséricorde de Dieu paraît dans les démarches prévenantes et empressées qu'elle fait en faveur des pécheurs, elle n'éclate pas moins dans sa patience à les attendre et à les souffrir.

SECONDE PARTIE.

La patience de Dieu est si grande, Messieurs, qu'elle a quelquefois fait douter de sa divinité même; et il s'est trouvé des gens qui n'ont pu croire qu'il y eût un Dieu, parce qu'ils n'ont pu comprendre qu'il fût patient jusqu'à cet excès. Mais ce Dieu de miséricorde, dit Tertullien, a en quelque façon mieux aimé permettre qu'on doutât de sa divinité, en le voyant dissimuler tant d'impiétés, tant de sacrilèges, tant de blasphèmes, que de sa bonté, en les punissant toutes les fois qu'on les commet; il a mieux aimé souffrir qu'on lui ravît le titre de Dieu que celui de Père des miséricordes. Car enfin, si Dieu voulait maintenant punir tous les pécheurs qui ont mérité les rigueurs de sa justice, peut-être qu'à ce moment que je vous parle vous et moi disparaîtrions de ce lieu, et que de ce nombreux auditoire il ne se ferait en un instant qu'une affreuse solitude et qu'un horrible désert. Hé! qui a donc conservé la vie à tant de pécheurs, après tant de crimes? qui les a empêchés de périr sans ressource, sinon cette patience infinie d'un Dieu, dont, comme chante l'Eglise, la nature n'est que bonté : *cujus natura bonitas?* Qu'est-ce qui tient le démon comme à la chaîne, et qui met un frein au pouvoir, que le péché lui donne sur la vie mortelle des hommes, sinon cette miséricorde de Dieu, par laquelle il veut bien nous attendre à pénitence, souffrir et dissimuler nos péchés? *Dissimulans peccata hominum propter penitentiam.*

Si nous en croyons l'Apôtre, c'est en cela même qu'il veut montrer la puissance de sa divinité. *Volens Deus notam facere potentiam suam, sustinuit in multa patientia vasa iræ in interitum.* Non, dit-il, il n'en est pas de Dieu comme des hommes. Ceux-ci font consister leur autorité et leur puissance à détruire leurs ennemis, et à se rendre par là redoutables; mais Dieu fait autrement voir la gloire de sa divinité, et son pouvoir. *Sustinuit in multa patientia.* Ce n'est pas en atterrissant ses ennemis, ni en lançant sur leurs têtes les foudres de sa justice. Il le fait bien quelquefois; mais ce n'est pas la mar-

que et le caractère par lequel il veut se distinguer des souverains de la terre. En quoi donc? *Sustinuit in multa patientia vasa iræ.* C'est en les attendant, en les souffrant, en dissimulant leurs crimes et les outrages qu'il en reçoit. Parce que, pour cela, il faut toute la patience d'un Dieu, celle des hommes n'étant pas capable d'un si noble effort.

C'est ce que le même apôtre appelle les richesses de sa patience et de sa bonté. *Divitias patientiæ et longanimitatis ejus.* Ce n'est pas simplement de la patience, de la bonté, de la miséricorde; ce sont des richesses de bonté, des trésors de patience, des profusions de miséricorde. Il ne souffre pas seulement nos iniquités (voilà sa patience ordinaire), il souffre des abominations, des horreurs tant de fois répétées. Il nous attend, non pas un jour, un mois, une année (grâce qu'il refusa aux anges rebelles), mais les vingt et les trente années; non pas une personne ou deux, mais quelquefois des peuples et des royaumes entiers.

Disons même que ce trésor est inépuisable; que le fonds d'espérance et de salut qu'il nous fournit ne se peut aliéner, et qu'enfin nous ne pouvons y renoncer durant cette vie. De sorte que, comme les lois de la police humaine ont tellement eu soin des pupilles et des mineurs, que, pendant le temps de leur minorité, ils ne peuvent ni aliéner leur bien, ni y renoncer; et s'ils le font, ils peuvent toujours y rentrer: de même pendant que nous avons un souffle de vie, il y a toujours pour nous quelque ressource, quelque criminels que nous soyons; et l'Eglise nous présente toujours ses sacrements. Je veux qu'un homme ait été assez malheureux pour renoncer à son bonheur éternel; que, comme Esaü, il ait vendu cet héritage céleste; qu'il en ait même fait, si vous voulez, une cession à l'ennemi du genre humain, s'il veut cependant, il y a encore espérance, parce que ce droit à notre salut est un droit inaliénable; et quelque désespérés que nous puissions être, il est toujours en notre pouvoir d'y rentrer.

Il n'y a, Messieurs, qu'une chose capable d'épuiser ce trésor, et de tarir cette source de miséricordes. Je vous l'ai déjà dit: c'est quand on s'obstine dans le crime sur cette espérance, et en vue de la bonté divine. La raison est que Dieu, comme l'assure Tertullien, veille soigneusement à la garde de ce trésor, et ne le laisse pas en proie, et comme au pillage. *Deus thesauro suo invigilat, nec sinit indignos obrepere.* C'est-à-dire qu'il ouvre bien les trésors de ses grâces aux autres pécheurs, parce qu'elles servent à les convertir; mais pour ceux qui en abusent, et qui s'en servent pour continuer dans leurs désordres, elles leur sont refusées, comme à des dissipateurs. Car enfin, quand Dieu attend les autres, c'est toujours dans l'espérance qu'ils retourneront à lui, touchés du regret de l'avoir tant offensé, et de l'excès de la patience avec laquelle il a supporté leurs crimes. Mais quand il voit que sa patience même donne lieu à un

pécheur de persévérer dans ses crimes, ce serait aller contre sa miséricorde même, que de le souffrir plus longtemps, parce qu'il ne fait qu'amasser un fond de peines et de supplices, en augmentant toujours le nombre de ses iniquités. Et c'est à ces sortes de personnes que s'adresse ce sanglant reproche de saint Paul : *An divitias bonitatis et longanimitatis ejus contemnitis*? Malheureux ! est-ce là l'usage que vous faites de la bonté et de la patience d'un Dieu, de les employer pour vous rendre plus criminels ; et de changer ce trésor de miséricorde en un trésor de colère et de vengeance ? *Secundum duritiam tuam, et impœnitens cor, thesaurizas tibi iram, in die iræ.*

Cette bonté de Dieu, mon cher auditeur, est pour nous donner courage, afin que la multitude de nos offenses ne nous jette point dans le désespoir, et pour nous faire entendre qu'il ne tient qu'à nous de rentrer dans son amitié, et qu'en quelque état que nous soyons, nous avons un trésor de miséricorde, que l'excès et le nombre de nos crimes ne peut épuiser. Et, ingrats que nous sommes, nous nous servirons de la pensée de cette même miséricorde, pour continuer à l'offenser ! N'est-ce pas changer le remède en poison, employer son sang pour détruire la vertu de ce sang même, et courir enfin à notre perte et à notre damnation au travers des moyens les plus efficaces de notre salut ?

Il est vrai que Dieu est bon, et qu'il est le Dieu des miséricordes. Nous venons de le montrer : et c'est le discours ordinaire de ces pécheurs, quand on leur représente le danger où ils sont de se perdre. Dieu est bon, disent-ils ; et j'espère qu'il me fera miséricorde encore cette fois, comme il me l'a fait tant d'autres. Mais il faut remarquer, chrétiens, que ce langage peut être pris en deux sens différents, selon la disposition des personnes qui le tiennent, et selon la différente situation de leur cœur. Car dans la bouche d'une âme sainte, ou bien d'un pécheur qui se veut convertir, c'est un acte d'espérance, qui attendrit le cœur de Dieu, et qui lui fait tomber les armes des mains. Mais ce même langage dans la bouche d'un libertin, qui présume de la bonté de Dieu pour persévérer dans ses débauches, c'est un blasphème, et un péché qui achève d'ordinaire de mettre le comble à la mesure de ses crimes. Hélas, grand Dieu ! serait-il bien possible, que si vous étiez moins bon, les hommes fussent moins méchants ? Se peut-il faire que votre bonté soit la cause, ou du moins l'occasion de leur malice ? et qu'ils s'autorisent pour vous offenser, sur ce que vous êtes si facile à pardonner leurs offenses ? Quelle indignité ! quelle ingratitude !

Quoi donc, dit Tertullien, à cause que Dieu vous a pardonné, vous continuerez à l'offenser ! et la facilité avec laquelle il vous offre son amitié, vous donnera la liberté de redoubler les outrages que vous lui avez faits ! *Absit, ut redundantia clementiæ celestis faciat libidinem humanæ temeritatis.* Quoi ! on aura l'impudence de commettre

le crime, parce que le Fils de Dieu a laissé à son Eglise la puissance de le remettre ! La pénitence, qui est le remède du péché, deviendra donc, par la perversité de la volonté de l'homme, un attrait au péché ! et la patience, avec laquelle Dieu le souffre, sera un motif de le commettre impunément ! Ainsi, bonté et miséricorde de mon Dieu, vous ne servirez qu'à fournir à la témérité de ce pécheur un prétexte de libertinage et un sujet d'impénitence ! il ne mettra point de bornes à son iniquité, parce que vous n'en mettez point à votre clémence ! Eh ! chrétiens, encore une fois, y a-t-il rien de plus indigne ? est-il une plus noire ingratitude ?

Dieu est bon, dites-vous ? mais qu'entendez-vous par là ? qu'il ne se lassera point de vous pardonner ? Votre présomption vous aveugle et vous empêche de faire réflexion qu'il y a deux choses en Dieu, qu'il ne faut pas confondre : il y a le fond de sa bonté, et il y a la disposition ou l'exercice de sa bonté. Le fond de sa bonté est infini, comme il est infini dans toutes ses autres perfections ; mais la disposition et l'exercice de sa bonté sont réglés par sa sagesse, qui lui prescrit les bornes convenables. De même que par le fond de sa puissance il pouvait créer de nouveaux mondes à l'infini, quoique, par la disposition de sa sagesse, il n'ait voulu créer que celui-ci. Et ainsi, malgré la foule des réprouvés, et quoique le nombre de ces malheureux surpasse infiniment celui des prédestinés, Dieu ne laisse pas d'être toujours infiniment bon. Quand donc, par cette présomption téméraire, vous en augmenterez le nombre, Dieu sera bon de lui-même et de son fond, comme parle le même Tertullien ; et ce sera l'excès de votre malice qui l'aura obligé d'employer contre vous les rigueurs de sa justice. *De suo bonus, de nostro justus.*

J'ajoute seulement, avec le grand Apôtre, que la grandeur de la miséricorde dont il use maintenant à votre égard, sera, après l'abus que vous en faites, la juste mesure de la rigueur de sa justice. *Secundum duritiam tuam et impœnitens cor, thesaurizas tibi iram.* De manière que ce sera sur le pied de sa bonté outragée et de sa patience poussée à bout, qu'il réglera la rigueur avec laquelle il vous traitera à son tour, *secundum duritiam tuam*, à proportion de votre insensibilité, et du mépris que vous aurez fait de ses bienfaits.

Ah ! mon cher auditeur, ne sera-ce point à votre égard que se vérifiera cette étrange menace : *secundum duritiam tuam thesaurizas tibi iram* ? Faudra-t-il que tant de marques si sensibles de son amour deviennent, par votre malice, le sujet d'une plus grande et d'une plus juste colère dans le cœur d'un Dieu irrité ? Sera-t-il dit que la patience qu'il a eue à vous attendre, soit comme dédommagée par la grandeur des châtements qu'il exercera ? et les faveurs qu'il vous a faites ne serviront-elles qu'à vous rendre plus malheureux ? *Secundum duritiam tuam.* Mais j'espère que cela n'arrivera pas, et

qu'en changeant de conduite, vous éviterez les effets de cette terrible menace.

TROISIÈME PARTIE.

C'est pourquoi j'achèverai de vous faire la peinture de cette miséricorde infinie par le troisième et le dernier de ses effets. Il consiste à témoigner, non-seulement de l'ardeur et de l'empressement pour la conversion des pécheurs; non-seulement de la patience à les souffrir et à les attendre, mais encore une facilité admirable à leur pardonner et à les recevoir quand ils retournent à lui. Elle va jusqu'à s'en réjouir et en faire une espèce de fête dans le ciel, comme parle l'Évangile : *Gaudium erit in celo super uno peccatore pœnitentiam agente.*

Qu'un particulier pardonne à un autre l'offense qu'il en a reçue; l'offense ne laisse pas quelquefois d'être punie, malgré le pardon accordé par le particulier, parce que le magistrat, qui est au-dessus du particulier, est toujours en droit de punir le coupable. Si le magistrat fait grâce à celui qui est digne du supplice, le souverain peut casser cette grâce, et faire souffrir au criminel la peine qu'il a méritée. Si le prince donne des lettres d'abolition, Dieu, qui est au-dessus de tous les souverains, peut faire sentir au pécheur que les crimes abolis devant les hommes ne le sont pas toujours devant Dieu. Ainsi, dans ce monde toutes les grâces et toutes les rémissions peuvent être révoquées, faute d'un pouvoir entièrement absolu. Ce pouvoir ne se trouve qu'en Dieu seul : quand il accorde le pardon de nos crimes, sa grâce est irrévocable, parce que son autorité est indépendante; et c'est cette rémission qu'il nous accorde, quand il nous pardonne nos péchés.

D'ailleurs, qui ne sera surpris de voir qu'il n'y a ni temps ni lieu, exclus de cette miséricorde? Les princes les plus portés à la clémence ne sont pas toujours en humeur de pardonner: il faut attendre que le temps ait calmé leurs esprits aigris; il faut étudier le lieu propre, et prendre l'occasion favorable pour cela. Mais à l'égard de Dieu, tous les temps sont bons, tous les lieux sont commodes, tous les moments sont favorables, parce que sa miséricorde étant infinie, elle n'est bornée ni par les temps ni par les lieux.

Outre que, quand un souverain pardonne à un de ses sujets quelque révolte, quelque crime de lèse-majesté, il s'en faut bien qu'il lui fasse le même accueil, qu'il le regarde du même œil, qu'il lui donne le même accès auprès de sa personne, et la même part dans son affection, qu'il avait auparavant. Mais il n'en est pas de même de Dieu : quand il pardonne, il ne garde pas le moindre ressentiment; il ne se souvient plus des injures qu'il a reçues; comme s'il avait jeté nos péchés au fond de la mer, dit-il lui-même chez son prophète : aussi bien venus auprès de lui, que si jamais il n'y avait eu de rupture dans cette amitié; aussi avant dans ses bonnes grâces, dans sa confiance, dans

son cœur, que si l'on n'en était jamais sorti.

Dès lors qu'on fait le moindre effort pour retourner à lui, il n'est pas croyable combien cela le touche. *Vidi lacrymam Ezechie,* dit-il dans Isaïe. J'ai vu une larme qui coulait des yeux du roi Ezéchias; je lui ferai miséricorde, il n'en mourra pas; j'ai révoqué l'arrêt que j'avais porté contre lui. Et qu'est-ce, grand Dieu, qu'une larme, pour en faire ainsi trophée? Il est vrai, chrétiens, c'est peu de chose; mais ce Dieu de bonté est si porté à la miséricorde, qu'à quelque excès que puissent monter nos crimes, une seule larme de pénitence, qui part d'un cœur véritablement contrit, est capable de fléchir le sien, d'arrêter sa vengeance, et, pour me servir de l'expression dont il a bien voulu se servir lui-même dans l'Écriture, de lui faire faire une espèce de pénitence des menaces qu'il nous avait faites. *Si pœnitentiam egerit gens illa a malo quod fecit; agam et ego pœnitentiam a malo quod locutus sum ut facerem ei.* De sorte que, quand j'aurais mérité tous les foudres de sa justice; quand je serais noirci de tous les crimes; dans quelque colère que Dieu puisse être contre moi, avec une seule larme d'une véritable pénitence, je l'engagerai à faire pénitence lui-même et à révoquer tous ses arrêts : *Agam et ego pœnitentiam.* Cette douceur et cette bonté d'un Dieu si grand et si cruellement offensé, ne vous charme-t-elle point?

Mais que direz-vous de voir les caresses qu'il fait à un pécheur qui revient de son égarement? Elles vont jusqu'à donner quelquefois de la jalousie à ses plus fidèles serviteurs. C'est ce qu'on ne pourrait croire, si lui-même ne nous l'avait appris dans la parabole de l'Enfant prodigue. Je vous avoue que je n'y pense jamais que je n'en sois attendri. Vous savez comment il était sorti de la maison de son père : l'état dans lequel il retourne marque assez comment il s'est comporté depuis sa sortie. Qui n'attendrait de ce père, si justement irrité, du moins une forte réprimande après des débordements si honteux? Ne croiriez-vous pas qu'il va lui dire tout en colère : La faim et les misères vous ont donc enfin contraint de rentrer dans votre devoir? Ce retour n'est pas l'effet de votre tendresse pour un père qui vous a aimé, ni d'un reste de bon naturel. Il y a longtemps que vous n'avez ôté toute espérance d'en trouver jamais en vous. Que n'avez-vous imploré le secours de ceux avec qui vous avez dépensé votre bien? Allez, vous ferez mieux de prendre parti ailleurs, puisque vous n'avez pas voulu demeurer avec nous, lorsque je vous en priais avec tant d'instance. Non, Messieurs, il ne lui fait point ce sanglant reproche; ce cœur de père a bien d'autres sentiments. Quelques paroles de ce fils, qui lui paraît touché d'un regret sincère de sa faute, ont étouffé tous les mouvements de son indignation paternelle. Venez, mon fils, lui dit-il, d'autant plus digne de ce nom, que vous croyez moins le mériter. Que je vous embrasse si

étroitement et si tendrement, que jamais vous ne puissiez penser à sortir d'entre mes bras ! Recevez mille baisers, comme autant de gages et d'assurances du pardon que je vous accorde. Levez-vous, et qu'on ne parle plus du passé, non plus que si jamais il n'avait été.

Que dites-vous, chrétiens, de cet accueil ? Avez-vous bien considéré les tendresses de ce père qui se jette au cou de cet enfant dénaturé, et qui l'embrasse si tendrement. C'est une faible image de la bonté et de la miséricorde de Dieu, qui surpasse encore la tendresse des pères les plus passionnés ; c'est une image de l'affection de ce bon pasteur qui témoigne tant de joie lorsqu'une de ses brebis retourne au bercail, qu'il veut que tout le ciel y prenne part. *Majus erit gaudium super uno peccatore penitentiam agente, quam supra nonaginta novem justis.* Ah ! il allait se perdre, cet ouvrage de mes mains, le prix de mon sang, le fruit et la récompense de mes travaux ; et je l'ai heureusement recouvré. *Perierat et inventus est.* C'était une âme morte à ma grâce et dont il semblait qu'il n'y eût rien à espérer ; et la voilà pleine de vie. *Mortuus erat, et revixit.* Je l'avais cherché, ce pécheur, je l'avais suivi dans ses égarements, je l'avais mille et mille fois pressé de retourner ; et le voilà contre toute apparence, qui s'est enfin rendu à mes sollicitations : il est bien juste que j'en marque ma joie par une démonstration publique. *Epulari et gaudere oportebat.* Et après cela, chrétiens, qui n'espérerait en cette miséricordieuse bonté, qui regarde comme le dernier des outrages, et le seul péché irrémissible, le désespoir de son salut ; et qui a laissé à son Eglise la puissance de remettre toutes les offenses ? Non, encore une fois, je ne crois pas qu'il y ait rien de plus puissant, pour toucher le cœur des pécheurs les plus rebelles, que les traits d'une telle bonté.

Cependant, Messieurs, je suis obligé d'ajouter que, quelque grande qu'elle soit, la confiance présomptueuse que les pécheurs ont d'ordinaire en la miséricorde de Dieu, change toute cette tendresse en une dureté et une rigueur inflexible, si j'ose me servir de cette expression. Si vous en voulez savoir la raison, c'est parce que c'est un péché d'une malice affectée, où la faiblesse n'a point de part. Or, Dieu pardonnerait plutôt mille péchés d'infirmité qu'un seul d'une pareille malice. Il sait que notre fragilité est grande ; aussi y a-t-il beaucoup d'égard. Mais quand, par une vaine espérance en sa bonté, on s'obstine à demeurer dans le désordre, c'est une malice qu'on ne peut couvrir du moindre prétexte de faiblesse. C'est même une malice de démon, qui ne mérite non plus de miséricorde que l'orgueil et la rébellion de ce malheureux esprit. Comme c'est la coutume de Dieu de tirer du bien des plus grands maux, et de faire tout réussir à sa gloire, le démon, qui est le corrupteur de ses ouvrages, comme l'appelle Tertullien, des plus grands biens

que Dieu nous fait, tâche d'en faire les plus grands maux. Et c'est en quoi un pécheur l'imite quand il prend occasion de la miséricorde de Dieu pour l'offenser plus outrageusement ; faisant de sa bonté, qui est le plus aimable de ses attributs, faisant du plus grand de tous ses bienfaits, qui est le pardon de nos crimes, le plus grand de tous les maux, qui est l'opiniâtreté dans le péché. N'est-il donc pas juste que cette bonté se change en rigueur envers ce criminel qui abuse de la grâce qu'on lui offre, et à qui la miséricorde, dont on use à son égard, ne sert qu'à l'endurcir davantage dans son crime.

Pour conclusion de ce discours, Messieurs, permettez-moi de vous demander quels sentiments produit dans votre cœur cette considération des bontés et des miséricordes de Dieu ? C'est quelque chose de bien étrange que les sentiments d'un pécheur à cet égard. D'un côté, la rigueur de la justice de Dieu le jette dans la défiance ; et de l'autre, la pensée de ses bontés le porte à la présomption. Entre ces deux écueils également funestes et également à craindre, qu'il est difficile de tenir le milieu et de garder ce juste tempérament qui est nécessaire à un pécheur ! C'est le plus grand outrage que l'on puisse faire à Dieu, que de désespérer de sa bonté ; c'est un péché contre le Saint-Esprit, qui est la bonté essentielle ; péché qui ne laisse plus de ressource ni dans cette vie, ni dans l'autre, parce qu'il ôte tout moyen d'agir à la miséricorde. Mais, d'un autre côté, pensez-vous qu'il soit moins injurieux à Dieu de persévérer dans son crime, parce qu'il est bon, et sur cette espérance téméraire, qu'il nous pardonnera comme il a déjà fait ?

Que je serais fâché, mon cher auditeur, que mon discours eût été capable de contribuer le moins du monde à vous faire tirer une conséquence si déraisonnable ! C'est pourquoi j'ai tâché d'apporter toutes les précautions possibles pour l'empêcher. Ainsi je dis, encore une fois, que Dieu est miséricordieux, et que sa miséricorde est infinie, et plus grande encore mille fois que nous ne saurions nous l'imaginer ; mais qu'elle n'est que pour les pécheurs qui y ont recours, pour demander la grâce de leur conversion. Car pour ceux qui s'en servent pour persévérer dans le péché, ils la détruisent eux-mêmes, et renversent tous les desseins qu'elle pourrait avoir en leur faveur.

Ah ! chrétiens, bien loin d'en faire un si mauvais usage, faisons comme saint Augustin, qui n'avait point de si puissant motif pour s'exciter à la douleur de ses péchés. Quoi ! disait-il, que j'aie offensé un Dieu si bon, dans le temps même qu'il me faisait le plus de bien, et qu'il usait de sa plus grande miséricorde à mon égard ! Ah ! où prendre des larmes, ô mon Dieu, pour vous en marquer ma douleur ? Ah ! puisque vous ne voulez point la mort du pécheur, mais plutôt qu'il vive pour se convertir, il faut du moins que le reste de ma vie soit em-

ployé à vous servir ; puisque la meilleure partie s'est passée en des rébellions continuelles

Et c'est ce sentiment d'espérance et de confiance en la miséricorde de Dieu, que doit exciter en nous la pensée de ce que Dieu a fait pour nous sauver. Disons avec l'Apôtre : *Fidelis sermo, et omni acceptione dignus, quod Jesus venit in hunc mundum peccatores salvos facere.* O douce et agréable pensée bien capable de produire dans nos cœurs tous les sentiments de joie imaginables ! Le Fils de Dieu est venu sur la terre, non pas pour se venger des hommes qui l'avaient tant offensé, non pas pour s'en faire craindre comme leur juge, ou pour s'en faire obéir comme leur souverain, mais pour y chercher les pécheurs et pour les sauver : *Venit peccatores salvos facere.* Et non-seulement il est venu pour sauver les pécheurs en général, mais il est venu pour chacun en particulier ; il a appliqué à chacun en particulier tout le fruit et le mérite de ses souffrances, comme s'il n'y avait que lui seul qui dût être sauvé. Et c'est, mes chers auditeurs, ce qui fait dire au même apôtre, ce que chacun a droit de dire aussi bien que lui : *Qui dedit seipsum pro me.* Oui, c'est pour moi, c'est pour mon salut, que Jésus-Christ a bien voulu se donner tout entier.

Ah ! douce consolation, et bien capable d'animer nos espérances dans quelque état que nous soyons ! de dire qu'un Dieu, qui ne devait me regarder qu'avec des yeux d'indifférence ou de haine, à la vue du nombre infini de mes péchés, s'est arrêté à me considérer comme s'il n'eût point eu d'objet plus digne de ses soins ! que cette vie d'un Dieu, dont le moindre moment valait infiniment mieux que la vie de tous les hommes ensemble, a été donnée tout entière pour mon salut ! O mon divin Sauveur ! eh ! quel est le cœur si dur qui n'en serait point attendri, et qui n'aurait une vive espérance en la bonté d'un Dieu qui est venu au monde pour lui, et qui a donné sa vie et tout son sang pour le sauver !

O miséricorde de mon Dieu ! puisque c'est dans ce monde qu'est votre règne, recevez encore une fois ce pécheur, qui a recours à vous ; honteux d'avoir tant de fois abusé de vos grâces, et résolu d'y être fidèle jusqu'au dernier moment de sa vie. C'est en vous qu'il met toute son espérance ! Ah ! vous ne permettrez pas qu'il soit trompé ; vous lui ferez obtenir le pardon de ses crimes ; vous le ferez rentrer dans l'amitié de son Dieu, afin qu'il puisse vous louer et vous bénir durant toute l'éternité. C'est ce que je vous souhaite, etc.

SERMON III.

DE LA VOCATION A UN ETAT DE VIE.

On contredit la grâce de la vocation, qui est un des plus sûrs moyens de notre salut, en

s'engageant dans un autre état que dans celui où Dieu nous appelle.

Hic positus est in signum cui contradicetur. (Luc., II.)

Il sera en butte aux contradictions des hommes.

De toutes les différentes manières dont les hommes s'opposent aux desseins de Dieu sur eux, la plus ordinaire, Messieurs, et celle qui a les suites les plus funestes, est sans doute cette contradiction, presque générale, que la plupart des hommes apportent à la grâce de la vocation, par laquelle Dieu les appelle à l'état de vie le plus avantageux pour leur salut. Comme il veut sincèrement notre véritable bien, qui est notre bonheur éternel, non-seulement il nous en procure tous les moyens, mais entre ces moyens, sa providence paternelle destine à chacun des hommes en particulier ceux qui les y peuvent le plus aisément et le plus sûrement conduire ; en marquant à chacun l'état de vie qui lui convient le mieux, et dans lequel, avec le secours de la grâce, il lui sera le plus facile d'arriver au ciel. Si, dociles à la voix de Dieu, nous entrons avec courage dans ce chemin qu'il nous a tracé lui-même, nous y trouverions une route aisée, qui nous conduirait à lui sans peine. Le monde, cette mer orageuse où l'on fait tous les jours tant de naufrages, n'aurait pour nous d'écueil et de dangers, qu'autant qu'il en faudrait pour nous faire mériter le ciel. Et après une vie heureuse et tranquille, nous irions jouir du bonheur éternel, dont ce bon maître voudrait bien récompenser une fidélité qui nous aurait peu coûté.

Mais qu'arrive-t-il, chrétiens ? Cette prudence du siècle, que saint Paul appelle l'ennemi de Dieu, cet amour-propre, qui, en flattant nos passions, nous rend nous-mêmes les plus dangereux ennemis de notre salut, nous fait rejeter tous ces moyens de salut que Dieu nous offre, et s'oppose à tous les desseins qu'il a sur nous. Au lieu de suivre la vocation de Dieu dans le choix d'un état de vie, on veut être maître de sa destinée ; on ne suit que son caprice, sa vanité, son ambition ou celle de ses parents, et par des vues intéressées et toutes mondaines, on se choisit un établissement, on embrasse un genre de vie tout contraire à celui que Dieu nous avait destinés, sans faire réflexion que Dieu attache ses grâces à l'état de vie où il nous appelle ; et que, par conséquent, c'est de la fidélité qu'on a à suivre sa vocation, que dépend pour l'ordinaire et notre bonheur en cette vie, et même notre salut éternel. C'est de quoi je veux tâcher de vous convaincre aujourd'hui, chrétiens. Ce dessein, comme vous voyez, est de la dernière conséquence, non-seulement pour ceux qui n'ont pas encore choisi d'état de vie, qui reconnaîtront de quelle importance il est pour eux de faire un bon choix, mais même pour ceux qui ont déjà pris leur parti, qui pourront apprendre ce qu'ils doivent faire pour réparer les défauts qu'ils peuvent y avoir commis. Mais auparavant, demandons

les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Il faut, Messieurs, avoir éteint toutes les lumières de la raison, pour ne pas reconnaître que cette diversité d'états et de conditions que nous voyons dans le monde, et sans laquelle les villes et les royaumes ne pourraient pas subsister, est l'ouvrage d'une sagesse et d'une providence toute divine, qui veut sauver tous les hommes par des moyens différents, mais qui veut aussi que tous les hommes lui obéissent et s'appliquent à connaître quelle est la volonté de Dieu sur eux, afin de la suivre et de ne s'en écarter jamais. Et c'est cette vocation que tous les saints regardent comme un des grands moyens de notre salut, comme le grand ressort de notre prédestination, et enfin comme le remède de presque tous les désordres et tous les dérèglements qui arrivent dans le monde. D'où il s'ensuit qu'il n'y a rien que nous devions davantage examiner, et sur quoi il faille plus consulter Dieu que sur le choix de l'état de vie que nous devons embrasser.

Pour vous en convaincre, Messieurs, j'avance ces deux propositions, qui feront tout le partage de ce discours : La première, qu'il n'y a rien de plus facile et de plus ordinaire que de faire un mauvais choix en cette matière ; et la seconde, qu'il n'y a rien cependant en quoi les fautes que l'on fait tirent plus à conséquence, puisqu'on n'y risque rien moins que son bonheur éternel. Deux vérités étroitement liées ensemble, dont l'une découvrira la source de la plus grande partie des désordres qui arrivent dans le monde, et l'autre en fera voir le remède ; l'une nous montrera combien il est facile de se méprendre en cette affaire, et l'autre combien il est important de se précautionner contre cette surprise, où il s'agit du salut et de l'éternité.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour juger d'abord combien il est nécessaire de consulter Dieu, quand il s'agit de choisir un état de vie, et pour concevoir combien il est facile et même ordinaire de faire un mauvais choix, il faut supposer premièrement, que quoiqu'un emploi et un état de vie soit bon en soi-même et considéré dans le dessein de Dieu, qui a voulu cette diversité de conditions dans le monde, il se peut faire néanmoins qu'il soit mauvais et dangereux pour plusieurs de ceux qui s'y engagent, soit parce qu'ils ne peuvent s'acquitter des obligations qui y sont attachées, soit parce qu'il s'y rencontre des occasions d'offenser Dieu, qui demandent pour y résister plus de force et de vertu qu'ils n'en ont.

Il faut supposer, en second lieu, que comme c'est à Dieu seul qu'il appartient de faire le choix des personnes qu'il destine à un genre de vie plutôt qu'à un autre ; aussi n'y a-t-il que lui qui sache, et qui nous doit faire savoir l'état et l'emploi auquel il nous a destinés ; c'est-à-dire qu'il n'appartient qu'à lui de nous y appeler par une vocation spé-

ciale, dont nous devons être moralement assurés, avant que de nous y engager.

De ces deux principes, Messieurs, également évidents et incontestables, il est aisé de conclure que l'erreur que l'on commet en choisissant mal un état de vie, n'est pas moins ordinaire, que les suites en sont fâcheuses. Car, premièrement, n'est-il pas vrai, que la plupart des hommes s'engagent témérairement et à l'aventure dans un état, sans consulter s'ils y sont propres, et s'ils y sont appelés de Dieu ? Quoique ce choix soit, sans comparaison, la plus importante action de la vie, et qu'il n'y ait point d'affaire qui mérite si fort tous nos soins et toute l'application de notre esprit, cependant, comme si c'était une chose de nulle conséquence, la plupart ne songent pas même à en délibérer. On suit aveuglément les premières idées qui se présentent. C'est la naissance qui place les uns ; c'est la fortune, c'est l'inclination, ou plutôt le caprice, c'est la passion, c'est la vanité, c'est l'intérêt, c'est le hasard, qui fait prendre aux autres différents partis. Mais combien y en a-t-il qui s'engagent dans un état par choix et par raison, et qui examinent auparavant si c'est celui où Dieu les veut, et où ils pourront le plus aisément faire leur salut ?

Aussitôt qu'on est dans un âge capable de quelque emploi et de quelque établissement, chacun songe à se pourvoir : l'un s'engage dans le mariage ; l'autre achète une charge ; l'un recherche quelque bénéfice ; l'autre un emploi dans les finances ; l'un embrasse la profession des armes ; l'autre prend le parti du négoce. Mais, mes chers auditeurs, qui est-ce qui pense sérieusement, et qui met en délibération dans quel état il est le plus expédient pour son salut de s'engager, par exemple, si c'est dans le mariage, ou bien dans l'état religieux ? Qui est-ce qui examine, avant que d'entrer dans les finances, s'il est assez fidèle pour se défendre des tentations délicates où cet emploi l'expose, de s'enrichir par des voies injustes ? si pour une charge de judicature, il a assez de fermeté et de droiture de cœur pour résister aux sollicitations des grands ? s'il est assez désintéressé pour ne se laisser jamais corrompre ? s'il a l'esprit assez fort pour n'être point ébloui par l'éclat du rang où il sera élevé ? Qui consulte s'il est propre pour cette dignité, et si Dieu l'y veut, plutôt que dans une vie privée ? s'il n'y a point de danger de se perdre dans cet emploi ? et si, en poussant sa fortune dans le monde, il ne la ruinera point pour le ciel ? C'est d'ordinaire la dernière chose à quoi l'on pense, et ce qui fait le moindre de nos soins. D'où il arrive que très-peu se trouvent dans le poste que Dieu leur avait destiné.

Et c'est de là, chrétiens, que naissent tant de désordres qui se voient dans tous les états et dans toutes les conditions : parce qu'ils sont remplis de gens que Dieu n'y appelait pas, et qui, y étant entrés sans délibération et sans conseil, y vivent ensuite sans conscience et sans honneur. Combien de ma-

gistrats, par exemple, se trouvent les arbitres des biens et de la vie des hommes, sans autre vocation que parce qu'ils sont nés riches, et que leurs ancêtres ont possédé ces charges avec éclat? Il ne leur faut point d'autre délibération : et comme s'ils tiraient de leur naissance toutes les qualités d'esprit qui y sont nécessaires, cet enfant a déjà la survivance de la charge de son père, et ce père n'attend plus que l'âge de son fils pour s'en démettre entre ses mains, et pour avoir la satisfaction de l'en voir pourvu dès son vivant.

Et de là vient ce désordre que déplorait l'éloquent Salvien : *Gradus summus, et animus infimus; sedes prima et fides ima.* Hélas! disait-il, autant que la charge est grande et élevée, autant, souvent, est bas l'esprit de celui qui la possède : et tel que sa dignité mettra au-dessus de la tête des autres, mériterait quelquefois d'être sous leurs pieds par son peu de mérite. Combien tous les jours se jettent dans les finances et dans les partis, parce que l'occasion s'en présente, et attribuent à leur bonne fortune ce qui est la cause de leur plus grand malheur? Ils amassent ensuite de grands biens par de grands crimes, et exercent avec mille injustices un emploi où ils se sont engagés sans conseil et sans vocation.

Combien voit-on d'ecclésiastiques, qui déshonorent et leur rang et leur caractère par le scandale de leur vie? D'où vient cela? C'est que ce n'est pas toujours l'esprit de Dieu qui les appelle à cet état : ce sont souvent les passions les plus intéressées qui allument les flambeaux, pour les conduire à l'autel. Tel s'y est engagé, parce qu'un parent est mort qui lui a résigné ce bénéfice, lorsqu'il y pensait le moins; celui-là, parce que le nombre d'enfants qui étaient dans la maison ne lui laissait pas assez de bien pour vivre selon sa qualité; et cet autre, parce que ses parents l'y ont destiné dès sa naissance, non pas comme un Samuel qui fut voué et consacré à l'autel avant que de naître, mais par des vues purement humaines, et parce qu'ils ont voulu songer à le pourvoir, avant que d'avoir examiné à quoi Dieu le destinait. Aussi est-il du nombre de ceux dont parle le Prophète royal, qui entrent dans le sanctuaire, non par vocation, mais par héritage : *Hæreditate possideamus sanctuarium Dei.* Ce bénéfice est dans leur maison il y a longtemps, il faut qu'il soit le partage d'un cadet, pendant que l'aîné possédera la charge du père et soutiendra l'honneur de la famille : *Hæreditate possideamus sanctuarium Dei.* Quel désordre! quelle profanation!

Le prophète en est si indigné, qu'il conjure le Dieu des vengeances de lancer sa foudre contre ces profanateurs. *Deus meus, pone illos ut rotam, et sicut stipulam ante faciem venti.* Faites, mon Dieu! que comme ils vivent dans le désordre, ils soient aussi éternellement dans le trouble! Qu'ils soient agités sans cesse comme une roue, sans pouvoir jouir en paix de ce revenu, qu'ils

cherchent uniquement dans un état si saint! Que le bien du crucifix, qu'ils destinaient au luxe, et à satisfaire leur ambition, soit dissipé en procès qu'on leur suscitera de tous côtés! et que, comme ils se sont intrus dans le sanctuaire sans y être appelés, ils y soient sans cesse inquiétés, comme des possesseurs injustes et de mauvaise foi! Que l'orgueil et la vanité, dont ils sont pleins, les fassent tomber comme la paille qui sert de jonet aux vents! *Sicut stipulam ante faciem venti.* Que votre colère et votre vengeance, qu'ils se sont si justement attirées, les dévore comme un feu violent qui consume les forêts et les montagnes! *Sicut ignis, qui comburit silvam, et sicut flamma comburens montes, ita persequeris illos in tempestate tua.* Couvrez leur visage de honte, pour avoir déshonoré par leurs mœurs leur caractère et leur dignité. Qu'ils ne reçoivent que de la confusion de la part des hommes; et qu'après une vie passée dans l'opprobre, ils périssent d'une fin malheureuse! *Imple facies eorum ignominia; erubescant, confundantur et pereant.* Ce sont les malédictions que le prophète lance sur ces indignes lévites qui entrent sans vocation dans le sanctuaire, pour se faire une espèce de patrimoine du bien du Seigneur : *Hæreditate possideamus sanctuarium Dei.*

Et ce que je dis, Messieurs, de l'état ecclésiastique en particulier, je le dis de tous les autres en général, que la source de presque tous les désordres, le gouffre qui absorbe le bien des familles, la cause des plus grands dérèglements qui règnent aujourd'hui dans le monde, vient de ce que la plus grande partie des hommes ne sont pas dans la condition où ils devraient être, faute de choix et de délibération.

Mais, Messieurs, s'il y a bien des gens qui s'engagent dans un état de vie témérairement, et sans une mûre délibération, il s'en trouve encore bien davantage qui délibèrent, à la vérité, mais ce n'est pas avec Dieu. Ils n'appellent à ce conseil que leurs intérêts temporels, leur ambition, et le dessein qu'ils ont de se pousser dans le monde, sans aucune vue de l'autre vie, et sans avoir considéré si le parti qu'ils prennent sera un moyen ou un obstacle à leur bonheur éternel, et, par une suite nécessaire, ils se trompent presque toujours dans le choix qu'ils font par de si mauvais motifs. C'est pourquoi l'Apôtre, qui savait que notre bonheur et notre salut dépendent de faire un bon choix, donnait ce salutaire avis aux chrétiens : *Nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei.* Donnez-vous bien de garde, leur disait-il, de commettre une faute d'une si dangereuse conséquence, et de vous engager dans un genre de vie sans savoir si Dieu vous y veut. Cette faute néanmoins, Messieurs, cette imprudence, toute grande qu'elle est, n'est pas toujours un crime; je l'avoue : car, que cet homme se fasse de l'église ou du barreau, qu'il prenne la robe ou l'épée, il n'y a ni précepte qui l'ordonne, ni loi qui le défende.

Mais de cette imprudence vient l'engagement pour toute la vie, et, cet engagement n'ayant pas été contracté par une bonne fin, il est très-difficile que toute la vie ne se ressente de ce dérèglement. C'est un égarement léger, si vous voulez, dans son principe, mais qui a de très-grandes suites; de même qu'un égarement, quelque léger qu'il puisse être au commencement d'un long voyage, croît toujours à mesure qu'on avance, et devient fort considérable à la fin. Vous avez choisi cet état ou cet emploi par intérêt ou par vanité. Ce n'était peut-être d'abord qu'une vanité légère, que des vœux un peu trop intéressées. Mais qu'arrivera-t-il? c'est que vous exercerez cet emploi par le même esprit, et dans les mêmes vœux qui vous l'ont fait prendre; et cette mauvaise intention que vous avez eue dans le choix de ce genre de vie, corrompra tout le bien que vous y ferez. Ou plutôt ce manquement de vocation fera que dans un état qui peut être saint de lui-même, on se comportera d'une manière toute profane, qui en rendra les suites malheureuses et funestes. *Nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei.*

Il faut donc attendre et demander la volonté de Dieu là-dessus. Car, Messieurs, c'est une erreur de croire qu'il ne faille avoir de vocation que pour se consacrer au service de Dieu dans la religion, et pour quitter le monde. Au contraire, jamais on ne doit avoir plus de marques et de témoignages de cette volonté divine, que pour savoir si l'on y demeurera. La raison est, que le Fils de Dieu s'est déclaré lui-même pour le renoncement aux choses de la terre, et que son exemple, aussi bien que sa doctrine, autorise la pauvreté évangélique et les autres conseils dont l'état religieux fait profession; au lieu que pour demeurer dans le monde, et pour y faire son salut, il faut y résister au torrent impétueux de la coutume, qui autorise le vice; il faut souvent demeurer parmi les charmes des plaisirs, sans s'y laisser surprendre; posséder des biens, sans y être attaché d'affection, et se tenir ferme sur le bord d'une infinité de précipices, qui s'y rencontre presque partout, comme nous assure le disciple bien-aimé. *Totus mundus in maligno positus est.* Or quel esprit est assez fort, quel naturel assez heureux, quelle piété assez affermie, pour soutenir tant d'attaques sans se laisser vaincre, et pour demeurer en assurance dans un état si dangereux, sans y être appelés de Dieu?

Quoi! lorsqu'il est question d'entrer dans une religion, on s'éprouve, on délibère, on implore les lumières du ciel par des prières répétées, on consulte un directeur pour savoir si c'est l'esprit de Dieu qui nous y appelle! Et rien n'est plus sage que toutes ces précautions. Mais, chrétiens, pourquoi ne les pas prendre également quand il s'agit de s'établir dans le monde, où il y a infiniment plus de dangers et plus d'occasion de se perdre; et où l'on a par conséquent

plus besoin du secours du ciel? Sommes-nous si certains que Dieu nous y appelle, qu'il ne soit pas nécessaire de s'informer seulement de sa volonté? Mais je veux que vous ayez lieu de conjecturer que Dieu vous veut dans le monde, par cela même que vous ne sentez aucun attrait pour la religion. Combien de sortes d'emplois et d'établissements y a-t-il? et comment pouvez-vous savoir dans lequel Dieu vous veut, sans l'avoir consulté? Qui vous a assuré qu'il veut que vous preniez le parti de l'épée plutôt que celui de la robe? que vous preniez une charge et non pas que vous viviez particulier? que vous vous engagiez dans un tel emploi, ou que vous preniez parti ailleurs? Enfin, puisque Dieu n'attend pas le même service de tous les hommes, et que c'est à lui à nous faire savoir l'état où il nous veut, ne s'ensuit-il pas qu'il faut de la vocation pour demeurer dans le monde, aussi bien que pour s'en retirer? Avec cette différence cependant, qu'il n'y a presque qu'un excès de dévotion, si j'ose m'exprimer ainsi, qui puisse engager une personne dans le cloître, sans y avoir bien pensé: encore a-t-elle tout loisir de s'examiner et de s'éprouver avant que de s'y lier entièrement par des vœux indissolubles. Mais pour être du monde et dans le monde, de telle ou telle vocation, dans tel ou tel genre de vie, il semble que tous les ennemis de la prudence, le caprice, l'ambition, l'intérêt, toutes les passions, conspirent à nous aveugler et à nous faire faire un mauvais choix.

Qui ne voit donc, Messieurs, combien nous avons besoin de consulter Dieu sur une affaire où nos lumières sont si faibles, et si peu capables de pénétrer dans toute la suite de notre vie? Mais hélas! combien en voyons-nous qui le consultent, et qui se fassent eux-mêmes la demande que fit autrefois au Fils de Dieu ce jeune homme dont il est parlé dans l'Évangile: *Domine, quid faciendo vitam æternam possidebo?* Voici le temps qu'il faut me déterminer, et penser à quelque établissement pour le reste de mes jours; dans quel emploi et dans quel genre de vie pourrai-je plus avantageusement faire mon salut? C'est ce qui n'entre point dans leur délibération. Combien y en a-t-il, qui dans leur irrésolution, et dans les doutes qui surviennent sur ce choix, s'adressent à Dieu, comme au premier oracle qu'il faut consulter dans toutes nos affaires; ainsi que faisait autrefois le vertueux roi Ezéchias? *Cum ignoramus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te.* Il n'y a que vous, ô mon Dieu, qui sachiez ce qu'il me faut, et à quoi je suis propre; puisque c'est vous qui m'avez fait ce que je suis. Me voici prêt à m'engager dans une longue carrière: je vois des écueils partout; quelle voie prendrai-je pour vous trouver; et de quel côté me faut-il tourner pour arriver à vous?

Ces sentiments, si dignes d'un chrétien, et qui devraient nous venir d'abord dans

l'esprit sont, mes chers auditeurs, pour l'ordinaire ceux qui en sont le plus éloignés. De là vient aussi que Dieu se comporte à notre égard à peu près comme font les pères dans les familles. Si un de leurs enfants s'engage dans une profession, ou contracte une alliance sans leur avis et contre leur volonté, ils tombent aussitôt dans leur disgrâce; ils s'en offensent avec raison, et leur colère va souvent jusqu'à le priver de la succession de leurs biens. Eh! que doit-on donc attendre d'un Dieu qui a bien daigné nous donner la qualité de ses enfants et prendre le nom de notre Père? Peut-on croire qu'il nous favorisera dans une affaire, sur laquelle nous ne l'avons point consulté, ou qu'il nous donnera ses grâces et ses bénédictions, après que nous avons manqué à lui rendre les déférences qu'un enfant doit à son père en cette occasion? Au contraire, n'y a-t-il pas tout sujet de craindre qu'il ne nous abandonne, et qu'il ne nous prive de l'héritage de la gloire qu'il nous destinait?

Enfin, Messieurs, ce qui rend en troisième lieu ce mauvais choix si ordinaire et si commun parmi les hommes, c'est qu'outre que la plupart s'engagent témérairement et sans conseil, et que les autres consultent toute autre chose que Dieu, entre ceux-mêmes qui le consultent, et qui reconnaissent sa volonté par des signes assez évidents, il y en a très-peu qui la suivent, et qui se rendent fidèles à leur vocation. De sorte que si les premiers sont des imprudents et des aveugles, et les seconds des politiques et des sages du monde, qui prétendent se gouverner eux-mêmes, et réussir sans le secours de Dieu, les troisièmes sont rebelles à ses lumières: *Et ipsi fuerunt rebelles lumini*, comme parle un prophète: Ce qui ne se doit pas entendre seulement de la vocation à la foi ou à la grâce, comme on l'explique communément, mais encore de la vocation à l'état et à la condition où Dieu nous appelle.

Car, Messieurs, Dieu, par une providence qui veille sur chaque personne en particulier, ne manque jamais de faire connaître à ceux qui lui demandent ses lumières quelle est sa volonté et quels sont ses desseins sur eux. Mais que font la plupart des hommes? Ils veulent que Dieu suive leur volonté, et non pas s'accommoder eux-mêmes à la sienne; ils veulent connaître les desseins qu'il a sur eux, non pas pour les exécuter, mais pour voir s'ils les pourront ajuster aux leurs: et bien loin de dire, comme un saint Paul: *Domine, quid me vis facere*; Seigneur, que désirez-vous faire de moi? que voulez-vous que je fasse pour votre service? ne voilà prêt pour l'emploi et pour l'état où vous me destinez; s'ils ont recours à lui, c'est pour en obtenir ce qu'ils désirent eux-mêmes. Et d'autres, encore plus coupables, quand ils ont connu sa volonté, la négligent et refusent de l'exécuter, lorsqu'elle ne s'accorde pas avec leur inclination.

Et c'est, Messieurs, cette infidélité à la vocation, qui est la principale cause du mauvais choix que font la plupart des chré-

tiens, et peut-être la plus commune de toutes. Car encore une fois, sans parler des vocations extraordinaires, comme de celle d'un saint Paul, et de quelques autres grands saints, à qui Dieu s'est fait entendre par un ton de voix plus éclatant, c'est-à-dire, par des signes et par des grâces que tout le monde ne doit pas attendre, il ne manque point de nous faire connaître suffisamment sa volonté, et quel parti nous devons prendre; tantôt par des lumières et des inspirations particulières; tantôt par de fortes inclinations que nous ressentons pour un état; tantôt par des talents naturels d'esprit et de corps, qui font voir à quoi nous sommes propres; et tantôt enfin par les conseils d'un sage directeur. Mais quand nous l'avons connue, il faut la suivre et lui obéir.

Par exemple, quand Dieu appelle une personne à l'état religieux, est-il nécessaire qu'il lui envoie un ange exprès, pour le lui déclarer? Non, Dieu n'emploie que rarement ces voies extraordinaires. Mais il lui fait assez connaître sa volonté, en lui découvrant les dangers qu'il y a dans le monde, et par les autres lumières qu'il lui donne; qui, se joignant avec ses inclinations naturelles, font de fortes impressions sur son esprit, et lui font entendre que c'est là que Dieu l'appelle. Alors il faut dire comme saint Paul: *Continuo non acquievi carni et sanguini*. Il ne faut pas rejeter l'inspiration de Dieu qui nous parle intérieurement, en s'engageant dans un autre état (car c'est une infidélité, qui mérite que Dieu nous abandonne), ni laisser sa patience par des retardements et par des irrésolutions éternelles; mais il faut obéir à sa voix sans excuse et sans délai: *continuo*; et pour cela, il faut fouler aux pieds tous les respects du monde, et rompre généreusement tous les obstacles que la chair et le sang y peuvent apporter.

Sur quoi, chrétiens, il est important de vous faire remarquer que les pères et les mères sont responsables devant Dieu de la vocation de leurs enfants, quand, sous prétexte de les éprouver, ils les en détournent en les engageant par violence ou par séduction, dans un autre état que dans celui où Dieu les veut, parce que c'est un attentat qu'ils font sur ses droits les plus sacrés, dont il ne manque presque jamais de se venger, et souvent d'une manière éclatante. Au contraire, s'ils acquiesçaient à la volonté de Dieu, qui appelle leurs enfants à la religion; s'ils avaient le courage de consacrer à sa gloire ce fils unique, cet enfant si aimable et qui leur est si cher; bien loin d'ensevelir la gloire de leur famille dans un cloître, comme ils se l'imaginent, ce serait obliger Dieu de la soutenir, et engager sa providence à y pourvoir par des moyens, qui, pour nous être inconnus, n'en seraient pas moins certains et moins efficaces.

Mais si c'est un crime d'empêcher ses enfants de suivre la volonté de Dieu, quand il les appelle à la religion, c'en est encore un plus grand, de les obliger à force de persécutions et de mauvais traitements, d'entrer

en religion lorsque Dieu ne les y appelle pas. Hélas ! quand j'entends dire quelquefois, qu'on a engagé cet enfant malgré lui dans l'Eglise; qu'on a mis cette fille dans un cloître pour décharger la maison, pour faire une meilleure part à sa sœur, ou pour lui faire trouver un parti plus avantageux, je me souviens aussitôt de ces cruels sacrifices, dont il est parlé dans l'Ecriture sainte et qu'on faisait à l'idole de Moloc, à qui les pères et les mères allaient eux-mêmes offrir leurs enfants, qu'on jetait dans les flammes devant leurs yeux, pendant que le son de divers instruments les empêchait d'entendre leurs cris. *Sacrificaverunt filios suos et filias suas demoniis.*

C'est, chrétiens, ce sacrifice barbare, qui se renouvelle tous les jours, à l'opprobre du christianisme. S'il y a dans une maison un enfant mal fait, ou peu propre pour les affaires, on le destine aussitôt à l'autel: il n'est propre, dit-on, que pour cela; c'est le meilleur parti qu'il puisse prendre. S'il y a une fille qui n'ait pas de quoi plaire au monde, on la met, dès ses plus tendres années, dans une religion, pour lui faire venir l'envie d'y rester. Mais elle n'a point de vocation; mais elle n'a aucun penchant, aucune disposition pour cet état. N'importe, elle a une sœur qu'il faut marier avantageusement: si elle ne sent pas maintenant de vocation, elle en aura quand il sera temps. Et là-dessus, on présente à l'autel cette malheureuse victime, qui n'ose dire mot, à cause de l'humeur impérieuse d'un père et d'une mère qui la maltraitent; et l'on fait un sacrifice de son salut à cette idole de l'intérêt: *Sacrificaverunt filios suos et filias suas demoniis.* Ah! pères et mères, si jamais vous faites de ces cruels sacrifices, n'attendez pas que le feu du ciel descende pour les consumer et témoigner par là qu'ils lui sont agréables, mais craignez que les feux et les foudres de la vengeance de Dieu ne tombent éternellement sur vous et ne commencent, dès cette vie, à mettre votre famille en combustion. Mais, Messieurs, ce discours nous porterait trop loin; revenons et poursuivons notre dessein. Après avoir vu les causes qui rendent ce mauvais choix si ordinaire, il est temps de voir l'importance qu'il y a de le bien faire, à cause de l'intérêt que nous y avons et des funestes suites d'un mauvais choix. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Pour nous convaincre de cette vérité, Messieurs, il suffit de dire, en un mot, que prendre de fausses mesures en cette affaire, c'est risquer son salut et se mettre dans un danger évident de se perdre éternellement. J'en trouve deux ou trois raisons principales, que je vais vous expliquer en peu de mots. La première est que c'est quitter l'ordre que la providence de Dieu nous avait marqué, pour passer dans un autre; c'est-à-dire que c'est prendre une voie embarrassée et pleine de détours, au lieu que celle par où il nous

voulait conduire était une voix droite, dans laquelle nous eussions marché sans peine et sans crainte de nous égarer. De sorte que s'il est vrai de dire que l'éternité dépend d'un moment, ce n'est pas seulement de celui de la mort, qui en est comme la porte et l'entrée, mais encore de celui auquel nous choisissons un état de vie, puisque c'est la voie et le chemin que nous prenons pour y arriver. Si nous prenons le véritable, et celui que Dieu nous a tracé, il nous y conduira infailliblement; mais si nous le quittons pour nous engager dans un autre, nous sommes dans un péril évident de nous égarer, et peut-être de nous perdre sans ressource.

En effet, quand on choisit un état de vie, il n'est pas question seulement de savoir qu'on se peut sauver dans cet état et dans cette condition dont on fait le choix, ni d'alléguer les exemples de ceux qui se sont sanctifiés dans les mêmes emplois, ou dans d'autres encore plus dangereux; car en cette matière, les exemples ne font point de conséquence; mais il s'agit d'examiner si vous en particulier, avec ce naturel, ce caractère d'esprit, cette complexion, ce penchant, vous vous y sauverez effectivement. Car il est certain que tel eût fait son salut dans la religion, qui se damnera infailliblement dans le monde; et que cet autre se perdra dans l'état ecclésiastique, qui se fût sauvé dans une autre profession. Et au moment que je vous parle, il y a des millions de réprouvés qui gémissent et qui gémiront éternellement dans les enfers, qui seraient maintenant dans le ciel, s'ils avaient suivi la voie que Dieu leur avait marquée pour y arriver.

Quand Dieu nous appelle à un état, mes chers auditeurs, nous devons être persuadés que c'est celui dans lequel il a prévu que nous aurions le plus d'avantages pour notre salut, et qu'il a jugé le meilleur par rapport au dessein qu'il a eu sur nous de toute éternité. Donc, changer cet état, quitter ce poste pour en prendre un autre à notre fantaisie, c'est nous éloigner de l'ordre de sa providence et du chemin assuré qu'il nous montrait: et par conséquent, celui où nous nous plaçons nous-mêmes ne peut être que douteux et incertain. Car enfin, quelque dessein que je puisse avoir de servir Dieu dans l'état de vie que j'ai embrassé sans le consulter, que sais-je s'il demande ce service de moi, et si ce service que je lui rends lui est agréable? Si un de vos domestiques s'avisait de négliger l'emploi que vous lui auriez donné dans votre maison, pour s'ingérer dans un autre où vous n'avez pas besoin de lui, sa peine et ses services, au lieu de vous plaire, ne vous choqueraient-ils pas? Et comment le traiteriez-vous, s'il venait ensuite vous demander des récompenses considérables? Ce n'est pas assez d'être au service d'un maître, si on ne le sert de la manière qu'il le souhaite: et ainsi nous avons tout sujet de craindre que Dieu ne nous rebute, quand, au lieu de faire sa

volonté, nous le voulons servir à notre fantaisie.

C'est donc un grand malheur, chrétiens, de vous éloigner de la conduite de Dieu dans cette première action, d'où dépend le bonheur de la vie présente et de la future. Car enfin n'est-il pas vrai que, n'étant pas placé de la main de Dieu dans cette condition, vous n'êtes pas dans la voie par laquelle il avait résolu de vous conduire à votre souverain bonheur? N'étant pas dans la situation où il vous voulait mettre, vous êtes comme un membre hors de son lieu naturel, qui ne peut servir aux fonctions auxquelles la nature l'avait destiné, et qui non-seulement devient inutile, mais qui cause des douleurs extrêmes et est incommode à tout le corps.

Je veux donc que ce mauvais choix n'ait point d'autres suites que l'incertitude de son salut et le danger de se perdre; n'est-ce pas assez pour nous y faire penser et nous obliger à y employer toutes les lumières de notre esprit? Car comment s'assurer qu'on arrivera au terme, en tentant une voie incertaine, et sans savoir si elle y aboutit? Comment peut-on marcher sûrement, en se retirant de la conduite de Dieu?

Mais quel est le trouble d'une conscience, pour peu qu'on soit touché de l'intérêt de son salut! Représentez-vous un voyageur qui a perdu sa route durant une nuit affreuse, sans trouver personne pour le redresser, dans un pays ennemi et inconnu: dans quelle inquiétude et dans quel embarras n'est-il point? Il avance, et puis il revient sur ses pas; il n'ose passer plus avant, ni retourner au lieu d'où il vient; il cherche, il regarde, il appelle, il ne voit partout que des sujets de crainte et de frayeur. C'est à peu près l'état où vivent ceux qui se sont engagés dans un état de vie, sans attendre que Dieu leur eût fait connaître sa volonté. Je ne suis pas dans l'état où Dieu me voulait, dira cette personne qui sentait quelque attrait pour la religion, et qui cependant a contracté un engagement pour un autre état, dont il n'y a plus moyen de se dédire. Je ne suis pas dans l'état où Dieu me voulait; me voilà engagé dans un autre, sans avoir consulté Dieu, ni les intérêts de mon salut: me sauverai-je dans cet état, pour lequel Dieu ne m'avait pas fait naître? Je n'en sais rien, et j'ai tout sujet d'en douter, après le refus que j'ai fait de suivre le chemin que Dieu m'avait marqué pour me conduire au ciel. Ah! que cette incertitude est terrible pour une âme qui conçoit ce que c'est qu'un bonheur et un malheur éternels! qui sait que le salut dépend presque entièrement du bon choix que l'on fait de son état de vie, et qui ne sait si celui qu'elle a pris est celui où Dieu la voulait! Qui la tirera de ce doute? qui calmera ses alarmes et qui la rassurera dans ce juste sujet de crainte? Certes, quand il n'y aurait que cela seul, il serait bien capable de nous y faire penser tout de bon, et de nous obliger de recourir à Dieu, dans

une affaire qui a besoin des plus grandes lumières du ciel.

Ce n'est pas cependant assez. Car non-seulement ce mauvais choix rend notre salut incertain et douteux, mais il le rend encore infiniment plus difficile qu'il n'eût été; ce qui en augmente le danger, et nous doit davantage faire concevoir l'importance de cette affaire, et le besoin que nous avons d'en communiquer avec Dieu. En effet, chrétienne compagnie, si tous les hommes étaient dans l'état et dans la condition de vie où Dieu les veut, ils s'épargneraient la plus grande partie de la peine et de la violence qu'il se faut faire pour être sauvé, puisque c'est à cet état que sont attachés les grâces les plus fortes et les secours les plus puissants que Dieu nous avait préparés pour faire notre salut. La route que sa providence nous avait marquée n'était pas seulement la plus droite et la plus courte, mais encore la plus facile, parce que les grâces qu'il nous y destinait en eussent levé ou aplani les plus grandes difficultés. On aurait été à grands pas, ou comme parle le prophète, on aurait couru dans la voie des commandements de Dieu. *Viam mandatorum tuorum cucurri*. Dieu, qui vous engageait dans cet état, s'obligeait en même temps de vous y maintenir, de vous secourir dans les occasions, et de faire tout réussir à votre avantage. Mais maintenant que vous vous êtes retiré de sa conduite, et que vous avez pris un autre chemin, Dieu à la vérité par sa miséricorde ne vous refuse pas ce qui vous est absolument nécessaire; mais pour ces grâces choisies, ces grâces fortes et puissantes qu'il donne à ses amis, elles étaient attachées à l'état où il vous appelait: vous ne l'avez pas voulu suivre; c'est à vous maintenant à résister au torrent qui vous entraîne, et à vaincre, avec le peu de grâces que vous avez, et le peu de secours que vous devez attendre de lui, les ennemis que vous vous êtes attirés sur les bras; c'est à vous à rompre ces obstacles, et à vous démêler de l'embarras où vous vous êtes engagé si témérairement. Mais le pourrez-vous? Je sais que vous le pourrez absolument; car il n'y a jamais d'impossibilité de se sauver: mais le ferez-vous? c'est la question; et je dis, que ce sera un grand miracle si vous le faites.

C'est ce qu'une comparaison assez naturelle vous fera aisément comprendre. Un homme d'une médiocre condition, et qui a du bien pour s'entretenir honnêtement selon sa naissance, vivra à son aise, et subsistera sans peine, tandis qu'il se tiendra dans les bornes de son état. Mais si l'ambition lui monte à la tête, s'il veut s'élever au-dessus de sa naissance, et faire l'homme de qualité, avoir train et entretenir grand équipage, pourra-t-il se maintenir dans ce nouvel état comme dans le premier? Non sans doute: au contraire, ce sera le moyen de se ruiner bientôt entièrement. La raison en est évidente: c'est qu'il avait assez de

bien pour vivre dans un état médiocre, mais qu'il en avait trop peu pour vivre en grand seigneur. Ainsi, chrétiens, Dieu, qui vous appelle à un état de vie, vous donne les moyens de vous y maintenir, et d'y faire votre salut, par des grâces proportionnées à l'emploi où il vous veut : vous voulez être dans un autre, où il ne vous appelait pas, et qui demande d'autres sortes de grâces, et de plus fortes, Dieu a droit de vous les refuser ; et cependant, faute de ces grâces, il arrivera que vous succomberez et que vous vous perdrez infailliblement.

Et c'est, Messieurs, ce qui doit bien faire trembler ceux qui s'engagent ainsi mal à propos dans un état où Dieu ne les voulait pas ; que la plus grande partie des moyens qu'ils pouvaient avoir pour se sauver, deviennent inutiles ; que les grâces de Dieu les plus puissantes deviennent inefficaces dans ce nouvel état ; que les difficultés communes et ordinaires qu'y trouvent ceux que Dieu y appelle, sont pour eux des obstacles presque insurmontables, et enfin que la providence divine, de particulière qu'elle eût été sur eux, comme sur des personnes que Dieu eût pourvues et placées lui-même, devient seulement générale, comme sur des gens qui ne veulent point dépendre de lui.

Cette difficulté, Messieurs, vient encore d'un autre principe. Car il en arrive dans l'affaire de notre salut, à peu près comme dans les sciences et dans les arts. Un homme s'applique à une science à laquelle son génie ne le porte point, il y emploie bien du temps, bien des soins, bien du travail ; mais c'est en vain qu'il veut forcer la nature, il n'y réussira jamais. De même vous vous engagez dans un autre état que celui auquel Dieu vous destinait : vous aurez peine à y faire votre salut. Car, premièrement, vous y aurez les difficultés communes à tous les autres ; ensuite, celles qui vous sont particulières, prises de votre humeur, de votre complexion, de vos passions dominantes : vous y aurez de plus celles de l'emploi que vous aurez choisi, et qui n'auraient pas été dans celui que Dieu avait choisi pour vous. Ces difficultés seront suivies de fortes tentations et d'occasions dangereuses, qui, comparées avec le peu de secours que vous aurez pour les vaincre, rendront sans doute votre salut infiniment plus difficile. Cependant vous serez liés par des chaînes dures et pesantes, qui vous contraindront de demeurer dans ce malheureux état, et qui vous causeront mille déplaisirs et mille chagrins.

Ah ! direz-vous en gémissant, si j'avais prévu le danger, la difficulté et le malheur de cette condition ! Que ne le prévoyiez-vous ? Que n'avez-vous consulté Dieu, avant que de vous y engager ? Vous vivriez content, vous feriez votre salut sans peine, dans l'état où il vous aurait mis, au lieu que dans l'état que vous avez choisi sans ses ordres, il vous arrivera comme à ceux qui voulurent succéder aux vaillants Machabées, dont Dieu s'était servi pour faire des pro-

diges de valeur contre les ennemis de son peuple. Ils entrèrent dans leurs charges sans y être appelés de Dieu : ils avaient des armées et des finances, et ils ne manquaient pas de courage : les affaires pourtant n'allaient pas de même, et le succès en fut bien différent. Savez-vous la raison qu'en apporte l'Ecriture ? *Ipsi vero non erant de semine illorum, per quos salus facta est in Israël.* C'est qu'ils n'étaient pas de la race de ces grands hommes, que Dieu avait choisis pour sauver son peuple. Et comme c'était leur ambition, et non pas Dieu qui les y portait, il ne faut pas s'étonner si dès le premier combat ils furent vaincus.

Au contraire, si l'on suit la vocation de Dieu, dans l'état et dans l'emploi où il nous appelle, il trouvera le moyen de nous élever même par nos chutes ; et lorsque tout semblera désespéré, ce sera alors que, par des voies qui nous sont inconnues, il saura tirer sa gloire et notre avantage de tout. C'est lui qui nous a mis dans ce poste ; il se fera un honneur de nous y maintenir. Nous nous sommes embarqués, pour ainsi dire, sous la conduite de sa providence : les flots peuvent s'élever, les orages peuvent être violents, et les écueils presque inévitables ; mais si Dieu est le pilote qui nous conduit, toutes ces tempêtes ne feront que nous faire arriver plus heureusement au port.

Que si on réussit quelquefois dans l'état que l'on a embrassé contre sa volonté, j'entends pour les biens de fortune, pour la réputation, pour le crédit, toute cette prospérité temporelle vient plutôt des mains de sa justice que de celles de sa bonté. Comme c'est le seul bien qu'il nous donne, en échange des biens éternels que nous perdons par notre faute, ces succès mêmes seront de nouveaux obstacles à notre salut. Mais quoi qu'il arrive des affaires de cette vie, il n'est que trop certain qu'on a peu à attendre de sa miséricorde pour celles de l'autre, lorsqu'on a quitté l'ordre et l'état que sa providence vous avait marqués.

Et c'est ce qui rend notre salut, non-seulement plus incertain et plus difficile, mais en troisième lieu, moralement impossible, à cause des difficultés presque insurmontables qu'on rencontre dans l'état qu'on a choisi de sa propre volonté, et de la nature des engagements qu'on y contracte. Car les uns sont pour toute la vie, comme quand on a fait les vœux de religion, ou qu'on s'est engagé dans les ordres sacrés ; les autres ne se rompent que par hasard, comme le mariage, qui ne se rompt qu'à la mort de l'une des deux parties ; les autres, qu'avec de grands efforts sur soi-même, comme les longues habitudes qu'on y a contractées ; et les autres enfin, qu'avec un intérêt notable de sa fortune, ou du bien de sa famille. Or, quel effort ne faut-il pas qu'un homme fasse sur soi-même, ou pour rompre tous les liens qui l'attachent de la sorte, s'ils sont de nature à pouvoir être rompus ; ou si ces liens sont indissolubles, pour résis-

ter aux difficultés qu'il rencontre dans son état, et qui s'augmentent à chaque moment ?

Il faut pour cela, chrétiens, un coup extraordinaire de la grâce de Dieu, qui se sert des débris de son naufrage pour le conduire au port; je veux dire, qui se sert des dégoûts, des inquiétudes, des revers de fortune, et des remords de conscience qu'il ressent dans l'état qu'il a choisi de lui-même, pour lui faire reprendre celui où Dieu l'avait appelé, ou du moins sanctifier l'état où il est, par un effort de fidélité, s'il n'est plus en son pouvoir de le quitter. Mais combien cette grâce est-elle rare? et combien de combats faut-il donner, pour prendre et pour exécuter une résolution de la sorte? Comment, par exemple, cet homme quittera-t-il cette charge, qui lui a tant coûté, et dont on lui offre si peu? lui, qui a fait de grandes dettes, et de grandes avances; et qui se verra ensuite obligé de vivre sans bien, sans honneur et sans crédit? Comment cet autre, qui est engagé dans les finances, quittera-t-il cet emploi, si contraire à sa conscience et si dangereux pour son salut? Comment le quittera-t-il, dis-je, lorsqu'il se voit en passe de faire en peu de temps une grande et puissante maison? Ces engagements, Messieurs, vous le savez, ne se rompent qu'avec d'étranges difficultés: et lorsque Dieu n'a pas appelé quelqu'un à cet état, ce sont autant d'obstacles qui lui semblent invincibles, comme ces gens-là le disent eux-mêmes, quand un confesseur charitable et zélé les presse d'en sortir.

Mais quoi donc encore une fois, si je ne suis pas dans l'état et dans l'emploi où Dieu me voulait, n'y a-t-il plus d'espérance pour moi, et suis-je perdu sans ressource? Je vous ai déjà prévenus sur ce point, chrétiens, en vous disant qu'il n'y a jamais d'impossibilité absolue de se sauver, mais seulement une impossibilité morale; c'est-à-dire, qu'une chose arrive rarement, et qu'il faut faire de puissants efforts pour en venir à bout; et de ces efforts, que nous ne voyons presque jamais faire à personne. Si vous avez néanmoins assez de courage et de résolution pour l'entreprendre, je vous suggérerai en deux mots les principaux moyens et les remèdes qui restent à ceux qui se sont malheureusement engagés dans une condition où Dieu ne les appelait pas.

Premièrement, si c'est un engagement qui se puisse rompre, et un état où ils reconnaissent évidemment que Dieu ne les veut pas, il faut en sortir au plus tôt, pour rentrer dans le chemin du salut, dont ils s'étaient éloignés par leur faute: imitant en cela l'exemple de l'Enfant prodigue de l'Evangile, qui était sorti par libertinage de la maison de son père; mais qui, après avoir dissipé tout son bien, se voyant réduit à la dernière nécessité, reconnut la faute qu'il avait faite. Il faut s'adresser à Dieu, comme il s'adressa à son père, et lui dire, comme le prodigue, dans l'amertume de son cœur: *Pater, peccavi in cælum et coram te.* Je re-

connais, ô mon Dieu, que j'ai péché, en m'éloignant des ordres de votre providence, pour me conduire selon mon caprice; et maintenant je me soumets avec respect et résignation à ceux de votre justice, qui m'en a puni par tant d'inquiétudes, de peines et de malheurs. Je retourne à vous, comme le prodigue, honteux de mes égaremens. Je sais que je suis trop indigne de tenir rang parmi vos enfants, après une rébellion si criminelle: mais recevez-moi du moins au nombre de vos moindres serviteurs, et ordonnez comme il vous plaira de ma destinée. J'abandonne pour jamais le malheureux état, que j'avais choisi sans votre aveu.

Que si vous ne pouvez quitter l'état que vous avez embrassé, parce que vous y êtes attaché par des liens indissolubles, il faut alors avoir recours à la pénitence pour le passé (car c'est l'unique remède qui vous reste), et pour le présent, faire une rétractation des mauvais desseins, de vanité, d'intérêt, d'ambition et de libertinage, qui vous ont poussé à vous engager contre les ordres de Dieu, pour n'avoir plus d'autres vues dans l'exercice de votre emploi, ou dans les fonctions de votre charge, que celles que Dieu vous ordonne d'avoir; renonçant ainsi aux motifs de vos premiers engagements, qui étaient injustes, pour en prendre d'autres meilleurs et plus légitimes, puisque c'est tout ce que vous pouvez faire. Ce sera comme une nouvelle prise de possession, qui suppléera au défaut de la première. La rétractation de la mauvaise intention que vous avez eue d'abord fera à peu près la même chose dans votre état, que fait la pénitence dans les mœurs: elle effacera le péché, et corrigera le dérèglement qui s'est trouvé jusqu'à présent dans votre conduite. Et comme Dieu a infiniment plus de bonté que nous n'avons de malice, il saura changer vos maux en biens et rétablir l'affaire de votre salut, qui semblait entièrement désespérée.

Surtout, chrétiens, celui qui se trouve engagé de la sorte dans une condition où Dieu ne le voulait pas, doit souvent avoir dans la pensée qu'il est bien plus en danger qu'un autre, et, par conséquent, qu'il doit user de plus de précautions. Il faut qu'il fasse ce que fait un voyageur qui s'est égaré de son chemin. Quelque éloigné qu'il soit du terme où il allait, il ne perd pas pour cela l'espérance d'y arriver; mais comme il sait bien qu'en s'écartant il a allongé son chemin, il double le pas et se hâte autant qu'il peut. Comme il voit que la route qu'il a prise n'est pas si aisée à tenir que s'il eût été son droit chemin, il demande souvent qu'on la lui enseigne et qu'on le redresse: et par ce moyen il répare, en quelque façon, son égarement. De même, en vous engageant dans un autre état que dans celui où Dieu vous avait destinée, le chemin que vous avez pris de vous-même est sans doute plus long et plus difficile: mais hâtez-vous, multipliez vos bonnes œuvres demandez plus

instamment le secours du ciel, cherchez un bon guide, c'est-à-dire adressez-vous à un sage directeur et suivez ses avis : vous suppléerez, par ce moyen, à la grande faute que vous avez faite en choisissant vous-même un état de vie. Mais il est bien rare, encore une fois, qu'on répare entièrement ce défaut ; et il sera toujours incomparablement plus difficile de faire son salut dans cet état que dans celui où Dieu nous destinait.

Arrêtons-nous ici, Messieurs. Vous avez vu l'importance qu'il y a de faire un bon choix de l'état que l'on veut embrasser, et combien il est facile et ordinaire de s'y tromper. Pour éviter une erreur si commune et dont les suites sont d'une telle conséquence, la conclusion que doivent tirer de ce discours ceux qui ne sont pas encore engagés, est d'y bien penser avant de le faire, et d'implorer souvent et instamment les lumières du ciel là-dessus. Pour y réussir, il est à propos de se retirer du bruit du monde pour quelque temps, parce que ce n'est d'ordinaire que dans la retraite et dans la solitude que Dieu se communique et qu'il nous parle au cœur : et il ne faut pas espérer d'entendre sa voix au milieu du tumulte des affaires et de l'embarras du monde. Il faut se disposer par les jeûnes, par les aumônes, par les communions plus fréquentes, à écouter cette voix de Dieu. Ensuite, renonçant à l'ambition, aux respects humains, à l'intérêt et à toutes les passions qui corrompent le jugement, il faut se défaire de tous les attachements, de tous les préjugés et de toutes les préoccupations d'esprit qui ont coutume de mettre le bandeau devant les yeux pour n'avoir point d'autre vue ni d'autre but que cet unique nécessaire qui est de se sauver. Quelle voie prendrai-je ? dans quel état le pourrais-je faire plus sûrement ? c'est ce qui doit être uniquement l'objet de cette importante délibération. Enfin, il faut se faire une résolution ferme et constante de suivre ce que Dieu demande de nous, sans rebuter aucun moyen et sans en prendre d'autres que ceux qui nous pourront conduire plus facilement à cette fin à laquelle seule nous devons tendre.

Mais pour agir encore plus sûrement en cette affaire, la plus importante que vous aurez jamais, avant de la conclure et de prendre votre dernière résolution, voyez et examinez ce que vous feriez s'il fallait mourir immédiatement après avoir fait votre choix, et en aller rendre compte au redoutable tribunal de Dieu. Ou bien voyez ce que vous voudriez avoir fait, quand vous serez à l'article de la mort, où l'âme, désabusée des illusions des sens et des charmes du monde, n'estimera rien de grand ni de digne de son choix, que ce qui lui est utile pour le ciel. Ainsi, agissant avec Dieu par le seul motif de votre salut et par le seul désir de lui plaire, il ne manquera jamais de vous inspirer ce qui vous sera le plus expédient pour votre bien et pour vous conduire à l'éternité bienheureuse que je vous

souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

SERMON IV.

DE L'INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE.

Jésus-Christ est contredit, par les hérétiques, dans l'infailibilité de son Eglise, qui est l'interprète de sa parole et l'oracle de la vérité dans les choses de la foi.

Hic positus est in signum cui contradicetur. (Luc., II.)

Il sera en butte aux contradictions des hommes.

Il n'est que trop vrai, Messieurs, que cet Homme-Dieu qui, en qualité de vérité éternelle, est venu sur la terre pour instruire les hommes et pour les éclairer des lumières de la foi, a toujours été contredit par les hommes mêmes. Car, non-seulement ils se sont scandalisés de sa doctrine durant sa vie, comme nous voyons dans l'Évangile que les docteurs de la Loi s'élevèrent contre lui sitôt qu'il commença à l'enseigner, et que ce fut un des principaux chefs pour lesquels il fut condamné à mort. Mais depuis même qu'il a été reconnu pour le Messie, et que son Eglise a été établie sur les ruines de la Synagogue et de l'idolâtrie, il est encore contredit dans cette même Eglise par le schisme et par l'hérésie, qui la combattent et qui en contredisent les sentiments, quoiqu'elle soit la dépositaire de la doctrine de ce Dieu-Homme, l'interprète de ses paroles, la colonne et l'appui inébranlable de la vérité, comme l'appelle saint Paul, et enfin la règle que doivent suivre ceux qui veulent être de véritables chrétiens ; en sorte que, s'en écarter en matière de foi, c'est contredire la vérité même, combattre la doctrine du Sauveur et renverser entièrement sa religion.

C'est, Messieurs, cette contradiction que le Fils de Dieu souffre de la part des hérétiques, dont je prétends vous entretenir aujourd'hui. Mais comme je ne saurais attaquer ici en détail toutes les hérésies qui se sont élevées dans tous les siècles et presque dans tous les États de la chrétienté, je veux les combattre toutes, en général, et en couper la racine en établissant invinciblement, comme je vais tâcher de le faire, l'infailibilité de l'Eglise en matière de foi. Sujet également important à ceux qui s'en sont séparés par le schisme qu'ils y ont fait et à ceux qui y sont toujours demeurés inviolablement attachés, puisque les uns y reconnaîtront leur égarement et que les autres se confirmeront dans l'assurance de ne pouvoir tomber dans l'erreur pendant qu'ils suivront cette règle et qu'ils ne s'écarteront point de ses sentiments. Outre que nous y apprendrons le parti que nous devons prendre et la conduite que nous devons tenir dans les contestations qui naissent tous les jours, et dans les nouvelles opinions que des esprits, flottant au gré de tous les vents, comme parle l'Apôtre, ou animés par quelque intérêt, défendent avec tant de chaleur. Mais pour parler juste sur une matière où il y a tant de mesures à garder et de précautions

à prendre, j'ai besoin des lumières du Saint-Esprit : demandons-les-lui par l'intercession de Marie. *Ave.*

Dire que l'Eglise est infaillible, c'est dire, Messieurs, une vérité qui ne devrait pas même être contestée par les ennemis les plus déclarés de l'Eglise, et dont il faut de nécessité qu'ils conviennent avec nous, pûisque nous voyons dans l'Evangile que le Fils de Dieu ordonne de s'y adresser, comme à un oracle, en matière de foi ; et de s'en tenir à ses décisions, comme à un jugement définitif. *Si Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.* De là vient que les hérétiques, pour se mettre à couvert des foudres et des censures de cette Eglise, en ont fabriqué une à leur manière, à laquelle ils sont obligés d'attribuer, malgré qu'ils en aient, une espèce d'infaillibilité, sans quoi ils ne pourraient pas même donner de la couleur à leurs erreurs. De sorte que la question entre eux et nous est de savoir quelle est cette Eglise à laquelle l'infaillibilité est tellement attachée, qu'on ne l'en peut séparer, sans la détruire.

Sur quoi je dis que cette infaillibilité ne pouvant subsister sans les autres caractères qui distinguent l'Eglise romaine de toutes les autres sociétés, et qui sont si bien marqués qu'il n'y a pas même lieu de s'y méprendre, c'est à elle uniquement qu'elle appartient ; et par conséquent, que quiconque s'éloigne de ses sentiments s'éloigne en même temps de la vérité et tombe nécessairement dans l'erreur. Or, ces autres caractères qui ne peuvent convenir qu'à la vraie Eglise, sont particulièrement trois : l'unité, la perpétuité et l'universalité. C'est ce que tout le monde sait. Mais ce que peut-être tout le monde ne sait pas, c'est que l'infaillibilité, qui est le plus essentiel des caractères de la vraie Eglise, s'infère des trois autres par des conséquences nécessaires.

Car, premièrement, on peut conclure que l'Eglise ne peut errer en matière de foi, parce qu'elle est une ; d'où il s'ensuit que toutes celles qui s'en sont séparées par le schisme sont nécessairement dans l'erreur. On peut conclure, en second lieu, que cette même Eglise est infaillible, parce qu'elle est perpétuelle ; d'où il faut conclure que celles qui n'ont pas toujours été et qui ne peuvent remonter, comme elle, jusqu'à la source de la vérité, qui est Jésus-Christ, par une suite qui n'ait point été interrompue, ne peuvent être inspirées que par l'esprit de mensonge. Enfin on peut conclure que cette Eglise est infaillible, parce qu'elle est catholique, c'est-à-dire universelle ; et ainsi, que celles qui n'ont point cette étendue par toute la terre, ne sont point conduites par l'esprit de vérité. En un mot, unité de tous les membres dans une même doctrine ; perpétuité de tous les temps, en remontant sans interruption jusqu'à sa première origine ; universalité de tous les lieux, par son étendue dans toutes les parties du monde,

seront les preuves incontestables, non-seulement de la vérité de l'Eglise romaine, mais encore qu'elle a pour prérogative singulière, d'être absolument infaillible dans les choses de la foi. Ce sera, Messieurs, tout le sujet et le partage de ce discours que j'ai jugé nécessaire en ce temps, non-seulement pour l'instruction de ceux de nos frères qui se sont réunis depuis peu à l'Eglise catholique, mais encore pour confirmer les anciens catholiques dans la véritable foi.

PREMIERE PARTIE.

Je prends, Messieurs, la première preuve de l'infaillibilité de la vraie Eglise, du premier caractère, qui la distingue de toutes celles que l'on doit tenir pour fausses, savoir, de l'unité ; qui me fait dire avec saint Augustin qu'il n'y a point d'Eglise, ou qu'il n'y en a qu'une : *Ecclesia aut una, aut nulla* ; d'où je tire en même temps cette conséquence, que s'il y en a une, elle est nécessairement infaillible. Développons, je vous prie, ce raisonnement, et tâchons de lui donner sa juste étendue.

Encore une fois, Messieurs, l'Eglise est une. C'est ce que nous professons tous dans le symbole : *Credo in unam Ecclesiam* ; et il n'est point de chrétien qui ne convienne que, comme il ne peut y avoir qu'un Dieu, il ne peut y avoir aussi qu'une seule religion, et conséquemment qu'une Eglise, qui est l'assemblée de tous ceux qui la professent, par l'union d'une même créance. *Unus Dominus, una fides*, dit l'Apôtre. Ce n'est pas cependant aujourd'hui mon dessein, Messieurs, de m'arrêter à vous prouver cette unité de l'Eglise, que les hérétiques mêmes sont contraints de reconnaître, et qu'ils s'efforcent inutilement de trouver dans leur parti, malgré le schisme qui les en sépare. Je remarque seulement avec les saints Pères et avec tous les docteurs, que cette unité se prend particulièrement de deux choses, savoir du même esprit, qui la gouverne, et de la même doctrine, qui en unit tous les membres. Et c'est de là que je prétends qu'on peut évidemment conclure que la vérité et l'infaillibilité lui sont aussi essentielles que l'unité même.

Premièrement, donc elle est une, parce qu'il n'y a qu'un seul esprit vivifiant, qui la gouverne et qui la conduit. *Unum corpus, et unus spiritus*, dit l'Apôtre. Il veut dire, Messieurs, que comme dans un corps naturel et vivant, il n'y a qu'un esprit qui l'anime ; de même le corps mystique du Fils de Dieu, qui est son Eglise, n'est animé que du Saint-Esprit, qui conduit l'Eglise et qui la gouverne. Ce sont deux choses qui s'infèrent mutuellement l'une de l'autre ; qu'il n'y a qu'un seul esprit où il n'y a qu'un seul corps ; et qu'il n'y a aussi qu'un seul corps où il n'y a qu'une seule âme et un seul esprit. Et comme, quoique le corps naturel soit composé de plusieurs parties différentes, elles ne font pourtant

toutes ensemble qu'un seul tout, parce que c'est le même esprit qui les anime ; de même, quoique le corps de l'Eglise soit composé de plusieurs Eglises particulières, qui en sont comme les membres, elle ne laisse pas d'être véritablement une, parce qu'il n'y a qu'un même esprit qui la gouverne, et qui lui enseigne toutes les vérités ; comme le Sauveur du monde nous l'a lui-même promis : *Cum venerit ille spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem.*

Ajoutons, que cette comparaison dont se sert l'Apôtre est si juste, que comme l'âme qui nous anime est tellement répandue par tout notre corps, qu'elle est tout entière dans chacune de ses parties ; de même le Saint-Esprit, que saint Thomas appelle l'âme de l'Eglise, est de telle manière dans toute l'Eglise, qu'il est aussi tout entier dans chacune des Eglises particulières, qui la composent, et qui ont les mêmes sentiments, la même doctrine et les mêmes sacrements. Et c'est de là que résulte cette unité, qui de cette multitude de parties ne fait qu'un même corps, animé par le même esprit : *Unum corpus, et unus spiritus.*

Or cette unité étant si constamment reçue, la conséquence que j'en ai tirée ne le doit pas être moins ; savoir, que c'est donc la vérité même qui la conduit, et qu'elle est nécessairement infaillible dans les décisions qui regardent la foi. Car pour en douter, il faudrait révoquer en doute, si le Saint-Esprit, qui la conduit, est infaillible ; et si celui, qui porte le nom d'Esprit de vérité, peut nous tromper, ou s'il est capable de se tromper lui-même, puisque c'est lui qui la gouverne, qui l'inspire, qui l'instruit, qui l'enseigne, et qui lui révèle ce qu'elle doit elle-même enseigner. *Cum venerit ille spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem.* Mais, Messieurs, comment cet Esprit-Saint pourrait-il l'animer et l'instruire, si, nonobstant la multiplicité de ses parties, elle n'était véritablement une, par l'uniformité de sa doctrine ? Il faudrait donc que le Saint-Esprit pût être divisé, et différent de lui-même. Ce qui serait autant que de dire, qu'il se pourrait faire qu'il enseignât la vérité et le mensonge tout à la fois, et qu'ainsi la vérité même nous pourrait conduire à l'erreur.

C'est ce qui parut visiblement à la naissance de l'Eglise, laquelle, quoiqu'elle ait été fondée par le Sauveur, ne commença cependant, qu'après la descente du Saint-Esprit, à succéder à la Synagogue, et à s'élever sur ses ruines. Mais afin de recevoir cet Esprit d'union, il fallut rassembler tous ceux qui la composaient sous un même toit, et dans le même cénacle, qui était la figure de l'Eglise ; et qu'ils y fissent leur prière avec tant d'union, que ces prières ne semblaient partir que de la même bouche et du même cœur : *Perseverabant unanimiter in oratione.* Cet Esprit-Saint ne manqua pas de descendre, selon la promesse du Fils de Dieu : et ce fut en forme de langues de feu ; afin qu'ayant rempli leurs cœurs de l'ar-

deur de la même charité, ils n'eussent ensuite que le même langage et les mêmes sentiments, comme n'ayant tous reçu que le même esprit, qui les a toujours unis, quoique dans la suite ils fussent dispersés par toute la terre. Et de là cette Eglise naissante, dont tous les membres n'avaient qu'une âme et qu'un cœur, selon l'expression de l'Ecriture : *Multitudinis credentium erat cor unum et anima una.* Aussi n'avait-elle qu'un même esprit qui la gouvernait. C'est pourquoi la première fois qu'ils s'assemblèrent pour terminer la première contestation qui s'éleva dans l'Eglise, le résultat de leur assemblée fut de dire : *Visum est Spiritu sancto, et nobis ;* c'est le sentiment du Saint-Esprit et le nôtre ; et en même temps toute la contestation fut finie.

Si donc, chrétienne compagnie, chaque membre de l'Eglise a son esprit particulier, comme le prétendent les hérétiques, ce ne peut être le Saint-Esprit qui les inspire ; parce qu'il n'y en a pas plusieurs. Et c'est par là qu'on peut convaincre, par un argument invincible, ceux qui sont hors de l'Eglise romaine, non-seulement qu'ils sont dans l'erreur, mais encore que le principe sur lequel ils appuient leur séparation d'avec nous est la source de toutes les erreurs, et capable de faire autant de religions qu'il y aura de têtes, et de différents sentiments parmi les hommes.

Ils prétende, Messieurs, que le Saint-Esprit les inspire chacun en particulier, sur ce qu'ils doivent croire, et pour juger quel est le véritable sens de l'Ecriture. Mais comme leurs sentiments sont contraires, jusque-là qu'il se trouve cinq ou six hérésies différentes sur le même article, et appuyées sur les mêmes passages, auxquels on donne différentes interprétations ; si je demande à l'un, d'où il peut être assuré que le sens qu'il donne à l'Ecriture est orthodoxe, et qu'il est le véritable : Le Saint-Esprit me l'inspire, me dira-t-il. Mais si je lui réponds, que le Saint-Esprit me dit à moi, et m'inspire le contraire ; ne faut-il pas de nécessité que l'un ou l'autre se trompe ? Et si un troisième dit la même chose, pour appuyer son sentiment directement opposé aux deux autres ; qui voudra céder, si chacun en doit juger par ses propres lumières ? Chacun ne sera-t-il pas en droit de croire que le Saint-Esprit est de son côté ? puisqu'il ne tient qu'à s'imaginer qu'il en sent l'impression. sans être obligé de le justifier par des preuves qu'on ne puisse désavouer, telles que seraient des miracles authentiques et avérés. Ainsi chacun se fera l'arbitre de sa créance et le juge de sa religion.

Voilà, Messieurs, le beau principe, sur lequel s'appuient nos adversaires. Aussi est-ce celui qui a fait toutes les hérésies, depuis la naissance du christianisme, et qui est capable d'en faire de nouvelles tous les jours, tandis que chacun se voudra conduire par son propre esprit, et suivre ses sentiments particuliers ; au lieu de les confor-

mer à ceux de l'Eglise, qui, étant conduite par l'esprit de Dieu, ne saurait manquer de nous conduire sûrement et infailliblement à la vérité. *Causa finita est, Ecclesia locuta est*, disait autrefois saint Augustin, disputant contre Pélage. L'Eglise a parlé : c'est l'oracle infaillible, qui doit terminer nos contestations; il n'y a plus à disputer. L'on ne peut appeler de ses décisions. et de son jugement, sans se déclarer rebelle à la vérité. parce que, comme il ne peut y avoir qu'un seul esprit qui la gouverne, nous ne sommes plus ses membres, si nous avons un autre esprit, et d'autres sentiments que les siens. Aussi cette déférence et cette soumission pour tous les sentiments de l'Eglise est ce qui a toujours distingué les catholiques d'avec les hérétiques, qui s'éloignent autant de la vérité qu'ils sont séparés de l'unité.

Mais c'est ce que vous concevrez encore mieux, si vous considérez que l'Eglise est une, non-seulement parce qu'elle est conduite par un seul esprit, qui ne peut être auteur du chisme et de la division: mais encore parce que la foi qu'elle professe est tellement une, que la diviser ou la partager, c'est la détruire, et n'en avoir point du tout. Car, comme dit le Fils de Dieu même, nous n'avons qu'un seul maître, et par conséquent qu'une seule doctrine, qu'il a laissée à son Eglise, qui en est la dépositaire: et il n'y a qu'une seule chaire où elle l'enseigne; de sorte que, par une conséquence manifeste, tout ce qui lui est contraire n'est qu'erreur et que mensonge.

Que si vous demandez quelle est cette unité entre tant d'articles de foi, qui semblent n'avoir ni liaison ni rapport: tous les docteurs vous répondront que cette unité se prend de son motif; savoir, de l'autorité d'un Dieu qui les a révélés, et qui, étant la vérité même, est incapable de se tromper en rien. D'où il s'ensuit que, si nous croyons un article, parce que Dieu l'a révélé, il faut de nécessité croire tous les autres, parce qu'ils sont appuyés sur la même autorité. Donc, comme l'Eglise est la dépositaire de ses paroles et l'interprète de ses oracles, et que c'est par elle qu'il nous apprend les vérités qu'il veut que nous croyions, il faut nécessairement que, comme la foi est une et indivisible, l'Eglise aussi soit une, c'est-à-dire qu'elle ne soit point partagée dans ses sentiments, parce que l'Eglise n'est autre chose que l'assemblée de ceux qui professent cette foi.

Mais il s'ensuit encore de là, Messieurs, que, comme il n'y a qu'une seule Eglise, à cause qu'il n'y a qu'une seule foi, il faut aussi que cette Eglise soit infaillible comme la foi même, puisque c'est par son organe que Dieu nous apprend les vérités qu'il faut croire, et que sans cette infaillibilité de l'Eglise, en matière de foi, il n'y a rien de fixe à quoi notre esprit toujours flottant, et toujours incertain de sa nature, puisse s'arrêter. Car je ne puis croire une vérité, d'une foi vive et divine, si je ne suis as-

suré qu'elle est de foi. Que si l'Eglise peut errer, lorsqu'elle m'en assure, de qui l'apprendrai-je? Scra-ce de la parole de Dieu et de l'Ecriture, comme le répètent sans cesse nos adversaires? Cela serait bon, si cette parole était si claire, qu'on ne pût douter de son véritable sens. Mais quand chacun veut l'entendre à sa mode, et lui donner le sens qu'il se sera imaginé, qui nous déterminera? Qui nous assurera même si un tel livre de l'Ecriture est canonique? puisque les uns reçoivent ce que les autres rejettent.

Aussi c'est là l'asile de tous les hérétiques qui ne citent tous que l'Ecriture, mais au sens qu'ils l'entendent, et qu'ils l'expliquent, sans en vouloir écouter d'autres, que celui qu'ils ont imaginé: ce qui est ouvrir la porte à toutes les erreurs, puisque de près de mille hérésies qui se sont élevées depuis la naissance de l'Eglise, il n'y en a pas une qui ne soit appuyée sur l'Ecriture mal expliquée et mal entendue. Et ainsi, ce sera le même inconvénient, de n'avoir point de règle de foi, ou d'en avoir une qu'on peut accommoder à tout ce qu'on veut. Il en est en cela de l'Evangile comme des autres lois, qui peuvent souffrir diverses interprétations: il faut qu'il y ait un juge établi pour l'expliquer, et pour décider souverainement de son véritable sens; autrement il n'est pas possible de voir finir les contestations. Or, si ce pouvoir n'est pas dans l'Eglise, qui est-ce qui peut être notre juge et la règle de notre créance? Nous n'en avons plus d'autre que nous-mêmes; et, par conséquent, il faudra que notre foi dépende de toutes nos imaginations, ou de celles de tous ceux qui se mêleront de dogmatiser, et qui pourront trouver l'art de nous persuader leurs rêveries. Au lieu qu'en nous attachant aux sentiments de l'Eglise, nous appuyons notre foi sur un fondement inébranlable, sur la colonne et sur la base de la vérité, comme l'appelle saint Paul. D'où il s'ensuit que, comme la vérité est indivisible, il faut que l'Eglise qui la soutient, et sur laquelle elle est appuyée, n'ait aussi comme elle qu'une même doctrine et qu'un même esprit.

En quoi les calvinistes sont tombés dans une manifeste contradiction, lorsque dans leur profession de foi ils définissent l'Eglise l'assemblée de ceux qui professent l'Evangile, et qu'ils soutiennent, cependant, que cette Eglise universelle est composée de plusieurs Eglises particulières, dont les unes sont saines et les autres corrompues par l'erreur; quelques-unes hérétiques, et les autres schismatiques, sans que cette différence de sentiments les empêche d'être véritablement membres de l'Eglise du Fils de Dieu; comme un homme, disent-ils, ne laisse pas d'être homme, pour être un menteur. De sorte que, selon eux, le corps mystique du Fils de Dieu sera un corps monstrueux, composé d'erreur et de vérité tout à la fois; l'Eglise sera en même temps l'Epouse du Sauveur et une prostituée; elle

sera toute pure et sans tache, comme l'appelle le texte sacré, et tout ensemble souillée et corrompue. Hé! Messieurs, *Quæ societas lucis ad tenebras, Christi ad Belial?* N'est-ce pas joindre la lumière avec les ténèbres, et vouloir accorder Jésus-Christ avec Belial?

Mais je ne m'étonne pas s'ils ont eu recours à une si misérable défaite, pour justifier leur séparation d'avec l'Eglise romaine. Ils voyaient qu'elle était la seule dans le christianisme; et ils en faisaient alors eux-mêmes une partie: il leur eût fallu avouer, ou qu'il n'y avait plus d'Eglise, et qu'elle était entièrement périe, contre la parole expresse du Fils de Dieu, ou qu'ils avaient usurpé le ministère du sacerdoce, par un horrible attentat, et qu'ils avaient prêché sans aveu, sans caractère et sans mission, puisque l'Eglise n'étant plus, elle ne pouvait leur donner cette autorité. C'est pourquoi ils ont pris le parti de dire que l'Eglise peut errer, et de publier qu'elle a été corrompue, pour pouvoir se donner le droit de la réformer, afin, disaient-ils, d'en sauver du moins une partie. Sans faire réflexion, qu'étant une et indivisible dans sa créance, la partie qui s'en sépare par des sentiments opposés n'est plus Eglise ou par équivoque; et que la vérité étant attachée à l'unité, le schisme est inséparable de l'erreur, puisque son unité même est un des articles de notre foi.

Et de là vient que les catholiques ont toujours constamment refusé toute sorte de société avec les hérétiques, et qu'ils n'ont jamais voulu avoir rien de commun, ni prières, ni temples, ni sacrements: *Nobis cum hæreticis nec fides, nec ecclesia communis*, dit un saint Père. Ils n'ont eu garde de faire comme nos protestants de France, qui, après avoir mille fois traité d'hérétiques ceux d'Allemagne, n'ont pas laissé de faire alliance avec eux, depuis quelques années, et de les appeler leurs frères, après qu'ils les ont tant de fois déchirés par mille invectives, et par les injures les plus atroces. Mais l'Eglise romaine, ne pouvant se partager, a toujours regardé comme un sacrilège d'admettre à sa communion ceux qui n'étaient pas de même créance qu'elle.

Aussi, Messieurs, n'y a-t-il rien qui montre plus évidemment le schisme de nos protestants que l'union qu'ils ont faite avec Luther et ceux de son parti. Ils sont différents dans les choses les plus essentielles; par exemple, dans le nombre des sacrements; dans le sens de l'Ecriture, que chacun croit avoir de son côté; dans le nombre des livres canoniques, puisque les uns reçoivent ce que les autres rejettent. Les uns veulent que le corps du Fils de Dieu soit dans l'Eucharistie par une présence locale, et les autres, qu'il en soit aussi éloigné que le ciel l'est de la terre; car ce sont là leurs propres termes. Quelle union! ou plutôt, quelle diversité!

Mais comment ces deux sectes pourraient-elles s'accorder pour faire une même Eglise;

puisque chacune en particulier s'est partagée en autant d'autres qu'il y a eu de docteurs, qui ont voulu se mêler d'enseigner? Et comme nous voyons que les lignes, tirées du centre où elles s'unissent, se séparent les unes des autres, à mesure qu'elles s'en éloignent; ainsi toutes les sectes qui se sont séparées de l'unité, en se séparant de l'Eglise romaine, qui en est le centre, s'écartent ensuite, s'éloignent en se séparant les unes des autres, et se multiplient à l'infini. Du vivant même de Luther, son Eglise était déjà divisée en plus de trente sectes: et, depuis sa mort, le savant cardinal Bellarmin en a compté jusqu'à cent. Et, si l'on recherche les différentes opinions des calvinistes, l'on n'en trouvera guère moins; puisque, dans la seule Hollande, il y en a, de compte fait, jusqu'à vingt-deux; en sorte que, dans une seule ville, et souvent même dans une seule maison, il y a autant de différents sentiments sur la religion que de personnes qui y habitent. Comme si Dieu, par une providence particulière, avait permis que ces sources empoisonnées se partageassent en tant de ruisseaux, pour les faire plus tôt tarir et dessécher; ou que ces rebelles à l'Eglise tournassent leurs armes contre eux-mêmes, pour s'entre-détruire, après avoir déchiré le sein de leur mère.

Certes, saint Augustin a eu grande raison de dire que la discorde des hérétiques était un des fondements de la paix et du repos de l'Eglise. Ils s'élèvent les uns contre les autres, et ne s'accordent qu'en une chose, qui est de combattre la vérité. Ce qui me fait ajouter que, comme après le déluge, Dieu, pour renverser les projets de ceux qui voulaient élever l'orgueilleuse tour de Babel, ne fit que confondre leur langage, et les faire parler chacun différemment, de même il confond ces esprits superbes, qui entreprennent d'élever de nouvelles Eglises, en mettant parmi eux l'esprit de division; en telle sorte que non-seulement vous n'en trouvez pas deux qui parlent de la même façon, mais qu'il n'y en a pas un seul qui ne s'embarrasse cent fois lui-même dans d'évidentes contradictions. Mais faut-il s'en étonner? La vérité est une, comme l'Eglise, qui en est la dépositaire, et le mensonge est toujours partagé. C'est pourquoi, pour éviter ce partage et cette contradiction, il faut de nécessité s'en tenir aux sentiments de l'Eglise, dont les autres se sont séparés.

C'est ce qu'explique admirablement saint Augustin sur ces paroles du Psalmite: *Proteges eos in tabernaculo tuo a contradictione linguarum*. Nous voyons tous les jours, dit-il, les hérétiques se battre sur le sens de l'Ecriture: l'un dit d'une façon, l'autre d'une autre: *Diversæ doctrinæ personant, diversæ hæreses oriuntur*. Mais quel remède à ce malheur, inévitable dans le schisme? *Curre*, dit-il, *ad tabernaculum Dei, id est, ad Ecclesiam: ibi protegeris a contradictione linguarum*. Ayez recours

au tabernacle de Dieu, c'est-à-dire à l'Eglise, où est l'oracle de la vérité; c'est là où elle est toujours inaltérable et toujours la même, parce qu'elle n'est qu'une. Comme il ne peut y avoir d'erreur, il ne peut y avoir de partage: au lieu que la division des autres passe presque toujours de l'Eglise jusqu'à l'Etat, et du schisme on ne manque guère d'en venir à la rébellion.

C'est, Messieurs, ce qu'on a vu dans presque toutes les hérésies, mais qui n'a peut-être jamais paru avec plus de fureur qu'au siècle passé, où le faux zèle, l'entêtement, l'intérêt, et toutes les passions les plus violentes de ceux qui s'y sont engagés, ont soutenu par les armes, et de la manière du monde la plus cruelle, les sentiments qu'ils n'avaient d'abord embrassés que par cabale et par erreur. C'est pour cela qu'ils ont levé tant d'armées, donné tant de batailles, versé tant de sang, saccagé tant de villes, renversé tant de temples, et profané tout ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré.

Je ne veux point ici, Messieurs, vous retracer le souvenir de tant de malheurs, n'y accuser des crimes de leurs pères, ceux qui sont encore dans cette religion. Je sais que plusieurs y sont d'assez bonne foi, et plus par le malheur de leur naissance que par leur propre opiniâtreté: et au lieu de faire ces sanglants reproches, mon cœur n'est touché à leur égard d'autres mouvements, que de ceux d'un zèle sincère de leur salut. C'est ce qui me fait les conjurer d'ouvrir les yeux pour sortir d'un si déplorable aveuglement, de rentrer dans l'Eglise, dont ils se sont séparés, et de faire une sérieuse réflexion sur les causes, sur la manière et sur les circonstances de leur séparation; de penser qu'il ne peut y avoir qu'une seule et véritable Eglise; et par conséquent, qu'eux ou nous, sommes dans la voie de damnation, mais qu'ils ont tout sujet de tenir la leur pour suspecte, puisqu'ils se sont séparés par le schisme, qui ne peut avoir de juste raison et de fondement légitime, comme dit saint Augustin: *Nulla præcedendæ unitatis potest esse justa ratio*. Mais si l'Eglise est véritable et infaillible, à cause de cette unité, qui lui est si essentielle, je dis qu'elle ne l'est pas moins, à cause de sa perpétuité: c'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il est hors de doute, Messieurs, qu'une des marques qui distinguent le mieux les ouvrages de Dieu de ceux des hommes, est la durée, comme nous le voyons dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce. C'est pourquoi, lorsque les prophètes nous ont parlé de l'Eglise, dont Dieu même avait pris les mesures de toute éternité, et dont il devait jeter les fondements dans la plénitude des temps, ils ont constamment assuré qu'elle serait éternelle, c'est-à-dire qu'elle durerait jusqu'à la consommation des siècles. Et c'est la

différence que saint Augustin met entre le royaume du Fils de Dieu, comme il est appelé dans l'Evangile, et les autres empires du monde, qui se sont autrefois flattés d'une éternité chimérique; que ceux-ci ont eu leurs cours, et que l'on en a vu la décadence, après qu'ils ont été longtemps florissants; mais que l'Eglise subsistera jusqu'à la fin des siècles, parce que c'est la main de Dieu qui la soutient, comme c'est son esprit qui la conduit.

Aussi, Messieurs, cette durée et cette antiquité de l'Eglise romaine, sur toutes les sectes qui sont venues depuis; cette pureté de son origine, et cet âge vénérable, qui la fait remonter jusqu'au principe de la vérité même, qui est Jésus-Christ, ont toujours servi de preuve à tous les saints Pères, pour en établir la vérité, contre les hérétiques, comme ç'a toujours été une conviction invincible de la fausseté des autres Eglises, lorsqu'on leur a montré qu'elles étaient nouvelles. C'est par cet endroit que Tertullien presse les hérétiques de son temps, dans son excellent livre des *Prescriptions*. Qui êtes-vous, leur dit-il? *Unde, et quando venistis? ubi tandiu latuistis?* Qui êtes-vous donc, vous, qui nous venez ici troubler dans la possession tranquille où nous avons vécu jusqu'à présent? D'où venez-vous? en quel lieu de la terre étiez-vous donc cachés, avant que de paraître dans le monde? C'est par ce même raisonnement que le célèbre Optat de Milève, qui vivait avant saint Augustin, confondait autrefois les parréniens. *Vestra cathedræ originem attendite, qui vobis vultis sanctam Ecclesiam vindicare?* C'est sur cette même raison que s'appuie saint Jérôme, en disputant contre les hérétiques de son temps, comme sur celle qui souffre le moins de réplique: *Cur post quadringentos annos docere nos niteris quod ante nescivimus? Usque ad hanc diem sine vestra doctrina Christianus mundus fuit*. Et enfin saint Augustin veut que ce soit par cette marque qu'on décide qu'elle est la vraie Eglise, comme par la plus authentique et la plus incontestable de toutes, parce que, dit-il, le mensonge est toujours postérieur à la vérité; et que jamais il n'y aurait eu de fausse Eglise, ni de fausse religion, s'il n'y en avait eu auparavant une véritable.

Mais, Messieurs, je tire une autre conséquence de ce principe, qui ne me semble pas moins juste ni moins évidente, savoir, que cette perpétuité, qui fait voir que l'Eglise romaine est la seule véritable Eglise, montre aussi qu'elle est infaillible en matière de foi. En effet, chrétienne compagnie, soit que par cette perpétuité, on entende simplement sa durée jusqu'à maintenant, soit qu'on entende sa succession continue, en descendant des apôtres jusqu'à nous, ou bien en remontant depuis notre siècle jusqu'aux apôtres, je maintiens qu'on ne lui peut non plus dénier l'infaillibilité que la durée et la succession; et que, comme ni

l'une ni l'autre n'a jamais été interrompue, jamais aussi elle n'a enseigné ni approuvé d'erreurs.

Car, premièrement, pourrait-elle être perpétuelle en sa durée, si elle n'était infaillible? puisque dès-lors qu'elle tomberait dans l'erreur, elle cesserait d'être la vraie Eglise de Jésus-Christ, dont le caractère, selon saint Paul, est d'être la dépositaire, l'appui et le soutien de la vérité : *Columna et firmamentum veritatis*. C'est le sens que les hérétiques mêmes ne peuvent s'empêcher de donner à ces paroles de saint Paul : *Columna et firmamentum veritatis*. Et quoique leur explication soit un peu détournée, et un peu différente de celle des catholiques, elle n'affaiblit cependant point la force de cette preuve; car il est toujours certain que l'Eglise ne serait pas un fidèle dépositaire de cette vérité, si elle l'avait jamais perdue, et qu'elle pourrait cesser de l'être, si elle était capable de la perdre.

Ainsi, Messieurs, pour réfuter les hérétiques de notre temps, il ne faut que le nom qu'ils prennent eux-mêmes et qu'ils donnent à leur Eglise, en l'appellant l'Eglise réformée. Car s'il a été nécessaire de la réformer, elle était donc enfin déchue; et s'il a fallu la redresser, il faut avouer qu'elle était tombée dans l'erreur. Aussi l'avouent-ils, et ils disent que cela est arrivé peu après les quatre premiers siècles. Et ainsi, depuis ce temps là jusqu'à leur réforme, qui n'est que du siècle passé, il faut qu'ils disent que l'Eglise de Jésus-Christ était entièrement perdue, puisque personne n'y enseignait ce qu'ils enseignent, et qu'ils se vantent de l'avoir réformée les premiers. Mais si cela est, qu'est devenu le secours que le Sauveur lui a si solennellement promis? L'article du symbole qui nous oblige de la croire et de la suivre a donc été faux, et le peut être encore? ou bien il nous obligera à croire des erreurs? C'est donc à tort qu'il l'appelle sainte, puisque durant si longtemps elle n'a été qu'une assemblée de gens unis dans la profession de l'erreur et du mensonge, qui sont incompatibles avec la sainteté.

Cette raison, Messieurs, a semblé si forte à Luther même, que, forcé par son évidence, il a été obligé d'avouer qu'elle était suffisante pour établir la perpétuité de l'Eglise, quand même elle ne serait point appuyée sur la promesse expresse du Fils de Dieu. Mais le malheureux qu'il est, que n'a-t-il donc suivi les lumières de sa raison et de sa conscience? Pourquoi a-t-il donc entrepris de la réformer? Pourquoi a-t-il publié, qu'avant que Dieu l'eût suscité pour ce grand ouvrage, la vraie connaissance du Sauveur était entièrement anéantie, et la foi non-seulement obscurcie, mais éteinte et effacée? Accordez cette contradiction, qui saute aux yeux de tout le monde, et qui lui aurait peut-être ouvert les yeux à lui-même, si la passion ne l'avait entièrement aveuglé.

Tous les hérétiques ont tenu le même

langage; et si on les en croit, l'Eglise, au lieu d'être la maison de Dieu, appuyée sur la pierre ferme et sur des fondements inébranlables, comme le Sauveur du monde l'a dit expressément, n'aura été qu'un édifice ruineux, mille fois renversé, et mille fois rétabli sur ses propres ruines; les portes de l'enfer auront prévalu contre elle, et cette colonne de la vérité étant renversée, aura causé la ruine de cette édifice, cimenté du sang du Fils de Dieu même. *O impudentem vocem!* disait saint Augustin aux donatistes qui tenaient le même langage. *Ecclesia non potest esse, quia sine illa es!* *Hanc vocem abominabilem, detestabilem, præsumptionis et falsitatis plenam prævidit Spiritus sanctus.* Parole impudente, abominable, présomptueuse, dépourvue de toute apparence de bon sens! Quoi? l'Eglise ne sera plus, parce que vous-mêmes n'êtes plus dans l'Eglise? Ah! elle subsistera, quoi que vous fassiez, parce qu'elle ne peut errer, comme elle ne peut cesser d'être ce que le Sauveur a voulu qu'elle fût, c'est-à-dire l'appui et la colonne de la vérité, *Columna et firmamentum veritatis*.

Que si maintenant, Messieurs, nous entendons par la perpétuité de l'Eglise la succession des saints pasteurs, soit en descendant des apôtres jusqu'à nous, soit en remontant depuis notre siècle jusqu'à eux; cette perpétuité ne prouve pas avec moins d'évidence son infaillibilité; et que l'Eglise romaine mérite seule le nom d'apostolique, puisque seule elle est venue des apôtres, par une succession qui n'a jamais été interrompue. Car si cette succession de quatre cents ans seulement était à saint Augustin une raison invincible pour l'obliger à s'y tenir attaché, que ne doit point faire celle de plus de seize siècles, durant lesquels, quand quelqu'une de ces fausses églises a voulu s'élever contre celle de Rome, ou prendre sa place, aussitôt les docteurs n'ont pas manqué de lui reprocher sa nouveauté? Eh! il n'y a que vingt ou trente ans que vous n'étiez pas au monde, ont-ils dit à ces novateurs. A qui votre instituteur a-t-il succédé? Notre Eglise est depuis les apôtres : où était la vôtre il y a cent ans?

Et c'est la réflexion que je voudrais que les religionnaires de ce temps voulussent faire avec nous. Où étiez-vous il y a deux cents ans? où étaient vos temples, vos prêches, vos ministres? Calvin, Luther et leurs semblables sont donc les seuls qui ont découvert la vérité cachée, ou plutôt anéantie depuis tant de siècle? et si ces hommes miraculeux n'étaient pas venus sur la terre, tout le genre humain serait toujours demeuré enseveli dans l'erreur? Qu'est donc devenue pendant tout ce temps-là la vraie Eglise de Jésus-Christ, cette Eglise pure et sans tache, contre laquelle le Sauveur même avait promis que l'esprit d'erreur et de mensonge ne pourrait jamais prévaloir? Mais souffrez, Messieurs, que je vous fasse ici une question bien capable de vous faire

ouvrir les yeux. Ou vos ancêtres étaient dans l'Eglise romaine, ou ils n'y étaient point. S'ils n'y étaient point, ils n'ont donc pas succédé aux apôtres parce qu'avant Luther et Calvin, il n'y a eu personne qui ait été pasteur de leur église, ni personne à qui ils aient succédé. Que s'ils étaient dans cette Eglise romaine, comme ont ne le peut nier, ils se sont donc séparés de la véritable Eglise, puisqu'il n'y en avait point d'autres. Ou s'ils disent qu'il y en avait une autre, je leur ferai la même question que celle-là, en leur demandant de qui elle est venue, et jusqu'où ils peuvent remonter, sans se confondre avec l'Eglise romaine, qui est l'unique qui ait toujours subsisté.

A cela tout ce qu'ils ont à répondre est que la véritable Eglise a toujours subsisté, et que cette Eglise est la leur; mais qu'elle est demeurée invisible douze ou quinze siècles entiers. Mais, Messieurs, pour en venir là, ne faut-il pas avoir perdu non-seulement les lumières de la foi, mais encore celles de la raison? Car comment ce qui était visible à tout le monde a-t-il disparu tout d'un coup, sans qu'on en voie ni traces ni vestiges dans l'antiquité? Où était l'obligation de suivre cette Eglise, hors de laquelle il n'y a point d'espérance de salut, si elle était absolument inconnue? et si elle a été si longtemps invisible, comment pouvait-elle être l'assemblée des fidèles? comment pouvait-elle avoir des prédicateurs pour y prêcher la parole de Dieu, des sacrements pour la nourrir, et des ministres pour en exercer les fonctions; sans que personne s'en soit aperçu pendant tant de siècles? Si tout cela ne peut être invisible, comment l'Eglise, qui ne peut subsister sans cela, l'aura-t-elle été?

C'est bien avec raison que le prophète nous assure que l'iniquité se dément et se contredit elle-même, puisqu'il n'y a rien de plus opposé, point de contradiction plus manifeste, que de se vanter comme ils font, d'avoir été les premiers réformateurs de l'Eglise, d'en prendre le nom, et de soutenir qu'ils ont été obligés de la purger de ses erreurs; et en même temps, d'assurer que la vraie Eglise a toujours été sans tache et sans erreur, mais qu'elle était inconnue et cachée dans le cœur de quelques fidèles. Car si ceux qu'ils appellent fidèles ne faisaient pas comme les autres; s'ils n'assistaient point à nos sacrifices; s'ils traitaient nos sacrements d'idolâtrie et d'abomination; comment n'ont-ils point été remarqués? puisqu'en matière de religion une si grande différence ne se peut cacher, comme il a paru dans tous les hérétiques et dans eux-mêmes sitôt qu'ils se sont séparés de nous. Que si vous dites que pour se cacher ils vivaient au dehors comme les autres; eh! comment pouvaient-ils être de véritables fidèles en idolâtrant avec nous? Aurait-on regardé comme de vrais fidèles, dans la primitive Eglise, ceux qui auraient idolâtré au dehors avec les païens, sous prétexte qu'ils

conservaient secrètement la foi dans leur cœur? Et n'a-t-on pas toujours regardé dans l'Eglise, comme une loi indispensable, l'obligation de faire une profession publique de la vraie foi, quelque chose qu'il en dût coûter? Qu'y a-t-il de plus expressément marqué dans l'Ecriture que cette obligation l'est dans ces paroles de l'Apôtre : *Corde creditur ad justitiam; ore autem confessio fit ad salutem*? Autant qu'ils est impossible d'être justifié, si l'on ne croit du fond du cœur, autant est-il impossible de faire son salut, si l'on n'a pas le courage de faire une profession publique de sa foi? *Corde creditur ad justitiam; ore autem confessio fit ad salutem*. Mais encore une fois, c'est que le mensonge se dément et se contredit toujours soi-même, quelque couleur qu'on lui puisse donner.

De plus, Messieurs, comment accorder cette Eglise invisible avec le sentiment de tous les saints Pères? Les uns la comparent au soleil : *In sole posuit tabernaculum suum*; c'est-à-dire, comme l'explicite saint Augustin, *in manifesto posuit Ecclesiam suam*. Et saint Cyprien ajoute qu'il est plus facile que le soleil perde entièrement sa lumière, que non pas que l'Eglise devienne invisible. *Facilius est solem extinguere, quam Ecclesiam obscurari*. Je n'aurais jamais fait, si je voulais rapporter ici tous les témoignages des saints Pères sur ce sujet. Je me contente de dire à nos religionnaires que cette durée et cette succession visible et constante, qui est si essentielle à la véritable Eglise, ne se trouvant que dans celle de Rome, il faut conclure que c'est elle qui est la vraie Eglise de Jésus-Christ, et, par conséquent, qu'elle est infaillible, puisqu'elle cesserait d'être la vraie Eglise, si elle tombait dans l'erreur. Toutes les autres qui se sont élevées contre elle, n'étant composées que d'erreurs, ont été comme de petits ruisseaux qui se sont séparés de ce grand fleuve, et qui ont tari avec le temps; au lieu que celle-ci ayant pris sa source de la vérité même, a toujours coulé uniformément et coulera sans interruption, jusqu'à ce qu'elle aille, si j'ose m'exprimer ainsi, se décharger dans cette mer calme et pacifique de l'éternité, après tant de tempêtes que l'enfer y a suscitées de temps en temps. Mais achevons. Il nous reste encore à prouver que l'Eglise est infaillible par le troisième caractère qu'elle porte, qui est d'être catholique, c'est-à-dire universelle : et c'est ce que je vais faire en peu de mots, dans cette troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Cette universalité dont nous parlons, Messieurs, est une marque de la véritable Eglise, d'autant plus certaine qu'elle tombe davantage sous les sens, et que les quatre parties du monde en rendent un témoignage incontestable. Aussi est-ce pour cela qu'elle a toujours porté le nom de catholique; comme on l'appelle aussi apostolique, à cause de son antiquité, qui la fait remonter jusqu'aux apôtres : *Ipsa est Ecclesia catholica,*

quæ per totum terrarum orbem diffunditur, dit saint Augustin, qui fait en même temps cette belle remarque, que ce nom d'universelle et de catholique est tellement propre à l'Eglise romaine, que nonobstant qu'une infinité de sectes aient formé de nouvelles Eglises dans tant de pays différents, il n'y en a pas une qui ait jamais osé se l'attribuer, parce qu'il n'y a personne qui ne se fût aussitôt récrié, et qui ne les eût convaincues d'imposture. Et de là vient, ajoute ce saint docteur, que quand ces personnes parlent avec d'autres qu'avec celles qui sont dans leurs erreurs, elles sont obligées d'entendre, par ce nom d'Eglise catholique, celle de Rome comme celle qui est répandue partout, et qu'on a toujours par là distinguée des autres : autrement on ne les entendrait pas : *Non possunt intelligi, dit-il, nisi hoc nomine eam discernant, quæ ab universo orbe nuncupatur*. C'est cet héritage, qui est le fruit et la récompense du sang et de la mort du Sauveur : *Dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terre*. C'est cette vigne dont parle le prophète, qui a étendu ses branches d'une mer à l'autre : *Extendit palmites suos usque ad mare*. Et enfin, c'est l'accomplissement de ces paroles que le Fils de Dieu dit à ses apôtres : *Eritis mihi testes in Jerusalem, et usque ad ultimum terræ*.

Or, chrétienne compagnie, la conséquence que je tire de là est que l'Eglise étant universelle, il faut, par une suite nécessaire, qu'elle soit infaillible dans les choses de la foi. Car si dans les choses humaines, le sentiment uniforme de tous les peuples et le consentement de tant d'hommes sages qui l'approuvent, suffit pour rendre une vérité certaine et constante, parce qu'il n'est pas possible, humainement parlant, que tous les hommes conspirent à établir un erreur, et qu'ils s'accordent tous sur un point, sans quelque inspiration secrète qui les pousse, ou sans quelque lumière sûre qui les éclaire : cela sans doute doit avoir plus de lieu dans les choses de la foi, puisqu'il y va de la sagesse d'un Dieu, aussi bien que de la fidélité de sa promesse, de ne permettre pas que tout le monde soit dans l'erreur. D'où il s'ensuit qu'une partie de l'Eglise, et même assez considérable, peut bien manquer et devenir hérétique et schismatique, comme les Grecs, les Arméniens, et tant d'autres qui se sont séparés de l'Eglise romaine : mais qu'il est impossible qu'elle puisse être tellement infectée dans tous ses membres, que la principale partie n'en demeure toujours saine ; puisque sans cela on ne pourrait justifier la promesse du Fils de Dieu, que les portes de l'enfer, c'est-à-dire l'erreur et le mensonge, ne prévaudront jamais contre elle.

Sur quoi, Messieurs, je fais ce raisonnement, auquel je ne crois pas que nos adversaires puissent répondre rien de raisonnable. Il est impossible que toute l'Eglise puisse tellement tomber dans l'hérésie, qu'il n'en reste du moins une partie notable et

visible, qui demeure saine et exempte de corruption. Cela est évident ; et ils l'avouent eux-mêmes, puisqu'ils maintiennent qu'ils sont ceux que Dieu a préservés de ce déluge universel de l'erreur. Il faut donc qu'il y en ait une partie qui ait droit de condamner l'autre, et de la retrancher comme un membre corrompu, si elle demeure opiniâtrément dans l'erreur. Cela se suit : car si chacune prétend s'arroger ce droit, l'une condamnera l'autre réciproquement, et alors on ne pourra plus distinguer la partie saine d'avec celle qui est gâtée. Or je demande maintenant laquelle doit-on tenir pour corrompue, ou celle qui demeure dans les sentiments où elle a toujours été, et qui étaient communs à tous les deux partis, avant que l'un s'élevât contre l'autre ; ou celle qui paraît de nouveau, qui n'était d'abord composée que de deux ou trois personnes, qui est demeurée quelque temps renfermée dans une seule ville ou dans une seule nation, qui, sans autorité et sans mission, s'élève tout d'un coup et dément le sentiment universel de l'Eglise, dispersée en tant de villes, en tant de royaumes, en tant de peuples, en tant de nations ?

Que si ce raisonnement ne conclut pas, je le défie de me dire pour quelle raison les ariens, les nestoriens, et tant d'autres qu'ils condamnent avec nous, sont tenus pour hérétiques ; sinon parce qu'ils se sont séparés du sentiment commun et universel de l'Eglise, pour suivre les égarements de leur esprit ? Mais en même temps qu'ils condamnent ces rebelles, comment ne voient-ils pas qu'ils prononcent eux-mêmes l'arrêt de leur condamnation ? Car quel droit ont-ils plus qu'eux de faire une nouvelle Eglise, ou bien, comme ils disent, de réformer l'ancienne : N'étaient-ils pas auparavant avec nous ? Peuvent-ils nier que nos sentiments ne soient les sentiments les plus universels ? Et par conséquent, peuvent-ils raisonnablement contester que, dans cette séparation, la partie qui était devant eux, et qui est encore sans comparaison la plus étendue, ne doive être juge de la nouvelle ? Autrement à qui appartiendra le droit de réprimer la témérité de ceux qui voudront séduire les peuples, par des nouveautés en matière de religion ; si chacun prétend avoir droit de réformer les autres ? Peuvent-ils, avec la moindre apparence de vérité, nommer leur Eglise catholique et universelle, après que leurs pères l'ont vue le long du lac de Genève, renfermée dans quelques montagnes, qui en faisaient les limites et le circuit ?

Mais pourquoi, disent-ils, l'Eglise de Rome s'attribue-t-elle le droit de condamner toutes les autres ? C'est, Messieurs, que toutes les autres Eglises qui pourraient disputer avec elle de l'antiquité, comme celle de Jérusalem et celle d'Antioche, n'ont été que des Eglises particulières, unies à la romaine, avec laquelle elles ne faisaient qu'une même Eglise pendant leur union, et qu'elles ont elles-mêmes reconnu que celle de Rome était le siège de saint Pierre, sur lequel le

Sauveur a fondé son Eglise; de manière que le nom de romaine qu'on lui donne, bien loin d'être une restriction du titre d'universelle, qu'elle a toujours porté, est une marque de son universalité; comme saint Paul l'écrivait aux Romains mêmes de son temps : *Fides vestra annuntiat in universo mundo*. Et ainsi, lorsque les Eglises particulières, aussi anciennes que la romaine, s'en sont séparées, après plusieurs siècles, par le schisme des Grecs, il est indubitable que ce sont elles qui ont erré, puisqu'elles se sont séparées de celle qui était universelle.

Aussi voyons-nous que parmi tant d'erreurs, qui ont infecté tantôt les unes, tantôt les autres, celle de Rome n'en a jamais été atteinte : à moins qu'on ne dise, comme font nos adversaires, que les vérités les plus constantes de la religion, comme sont les prières pour les morts, le purgatoire, l'invocation des saints, et la présence réelle du corps du Sauveur dans l'Eucharistie, sont les hérésies de l'Eglise romaine, c'est-à-dire que chaque secte naissante condamnera l'Eglise, et maintiendra que les articles de foi qui sont reçus partout et qui ont été crus de tout temps, seront des erreurs. Et alors qui en doit juger? l'Eglise, qui remonte par succession jusqu'aux apôtres, ou celle qui ne fait que de naître? celle qui est catholique et universelle, ou celle qui est renfermée dans un petit canton? celle qui est une dans sa foi, ou celle qui est divisée et partagée en cent sectes différentes et toutes contraires?

D'où je conclus, Messieurs, que ces trois principaux caractères, qui font reconnaître la véritable Eglise, montrent aussi qu'elle est infaillible dans les décisions qui regardent la foi : et que, comme il n'y a que l'Eglise romaine qui ait ces caractères, nous devons nous tenir inviolablement attachés à tous ses sentiments, et suivre la doctrine qui s'enseigne dans la chaire de saint Pierre; puisque les saints Pères, dont nos adversaires respectent l'autorité et reconnaissent la sainteté de vie, n'ont point eu d'autre règle de leur foi : *Cathedra una super Petrum Domini voce fundata est*, dit saint Cyprien. Il n'y a qu'une chaire de vérité, qui est celle de saint Pierre, qui se trouve dans l'Eglise romaine : *Cathedra Petri communione consocior*, ajoute saint Jérôme : *si quis cathedra Petri communione jungitur, meus est*. Je suis du parti de celui qui se tient attaché à la chaire de saint Pierre, et je n'en reconnais point d'autre pour orthodoxe. C'est le langage des Pères de tous les siècles, comme c'est encore aujourd'hui celui de tous les catholiques.

Or, Messieurs, quelle assurance et quelle consolation pour nous, de voir que nous sommes dans la même Eglise, et que nous suivons la même doctrine qu'ont embrassée les Cyprien, les Jérôme, les Ambroise, les Augustin, les Chrysostome, pendant que nos adversaires suivent les imaginations de deux ou trois rebelles, dont la vie n'a pas été moins corrompue que la doctrine et la

foi ! Je n'en dis pas davantage, puisque eux-mêmes ne le peuvent désavouer.

Aussi, Messieurs, la principale réforme de ces novateurs consiste à retrancher les jeûnes, la nécessité des bonnes œuvres, la confession et tout ce qu'il y a de pénible dans la religion : et les principes, sur lesquels cette réforme est fondée conduisent non-seulement à l'erreur, mais encore au libertinage, au désordre et à l'impiété. Ils enseignent, comme un article de leur foi, que quand l'homme est justifié par le baptême, il reçoit en même temps la rémission de tous ses péchés passés et présents, et de tous ceux qu'il commettra à l'avenir. Jugez où ce principe peut conduire? De plus c'est un de leurs dogmes, ou plutôt de leurs blasphèmes, que Dieu même est auteur du péché, puisqu'il y porte les hommes; qu'il leur fait des commandements impossibles, et qu'il leur commande ce qu'il ne veut pas qu'ils observent. Voyez quelles conséquences on peut tirer de là? Et cependant, par une présomption qui n'est pas moins criminelle, ils tiennent pour article fondamental, qu'ils ne sont pas moins assurés de leur salut, que Jésus-Christ même : et cent autres blasphèmes de la sorte, qui font horreur seulement à entendre, et qui passent parmi eux pour des vérités constantes. Tant il est vrai qu'il n'y a erreur, blasphème, ni extravagance, où l'on ne donne depuis qu'on est éloigné de la véritable règle de la foi, qui est le sentiment de l'Eglise.

Etrange aveuglement, Messieurs, de tant de personnes, d'ailleurs assez éclairées, et dont plusieurs même sont d'une probité reconnue. C'est ce qui me donne la liberté de leur adresser ces paroles de l'Apôtre : *Quis vos fascinavit non obedire Evangelio?* quel charme, quelle illusion et quel prestige vous a renversé la raison et le bon sens, pour ne pas voir la vérité qui brille avec tant d'éclat, et pour refuser de vous y soumettre? Ah! que je crains que cet aveuglement ne soit la juste punition de la résistance que vous avez apportée aux lumières du Ciel, que vous avez rejetées tant de fois! J'ose espérer, Messieurs, qu'ils y ouvriront enfin les yeux et qu'ils reconnaîtront que la doctrine, que l'Eglise catholique enseigne, n'est pas moins sainte qu'elle est véritable, et qu'il ne faut que la croire et la pratiquer pour arriver à la fin que le Sauveur même s'est proposée dans l'établissement de son Eglise, qui est de nous conduire sûrement à l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON V.

DE LA CONTRADICTION QUI EST ENTRE LA FOI ET LA MAUVAISE VIE DES CHRÉTIENS.

Jésus-Christ est contredit par la mauvaise vie des chrétiens qui démentent leur foi par leurs actions

*Hic positus est in signum cui contradicetur. (Luc., II.)
Il sera en butte aux contradictions des hommes.*

Comme la religion, que le Sauveur a établie dans le monde, consiste à croire les vé-

rités qu'il nous enseigne, et à faire ce qu'il nous commande; ce n'est pas seulement par les pensées et par les paroles qu'on y contredit, mais encore par les actions. Ce qui a fait dire au grand Apôtre, qu'il y a parmi les chrétiens des gens qui confessent de bouche qu'il y a un Dieu et qu'ils reconnaissent Jésus-Christ pour son fils, mais dont les actions le nient et le désavouent tous les jours : *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant*. En effet, si cette religion n'est pas moins sainte qu'elle est véritable, on ne peut douter que ceux qui ne se conduisent pas selon les règles et les lois qu'elle nous prescrit, ne s'en déclarent autant les ennemis que ceux qui la combattent de paroles. Et le Fils de Dieu même ne mettra guère de différence entre ceux qui auront refusé de l'embrasser, ou qui en auront corrompu les vérités par l'erreur qu'ils auront voulu introduire, et ceux qui ne l'auront suivie que pour la déshonorer par la corruption de leurs mœurs, puisque les uns et les autres la détruisent autant qu'ils peuvent, quoique par des moyens différents.

Cette contradiction, Messieurs, est d'autant plus à craindre, qu'elle est plus ordinaire dans le monde, et que le nombre de ceux qui en sont coupables a toujours été le plus grand. Car enfin les impies et les athées de profession se cachent, et la crainte des lois les empêche de débiter publiquement leurs maximes détestables. On voit bien, à la vérité, des nations entières qui sont dans l'erreur, dans le schisme et dans l'hérésie; mais cependant la plus grande partie du christianisme est encore celle qui fait profession de la vraie foi. Mais on ne peut nier que le parti de ceux qui contredisent leur foi par leurs actions, n'ait toujours été le plus nombreux, puisque le nombre des pécheurs, c'est-à-dire des personnes qui vivent dans le désordre, a toujours été plus grand que celui des justes et des gens de bien. De sorte que, Messieurs, ce ne sera pas seulement à la fin des siècles que le Sauveur trouvera la foi presque éteinte, mais si l'on en juge par les actions des chrétiens, on peut ajouter que jamais la foi ne fut plus rare, et que jamais le Fils de Dieu n'a été plus universellement contredit dans sa foi et dans sa religion qu'il l'est maintenant. C'est ce que j'espère vous faire voir dans la suite de ce discours, après que nous aurons imploré le secours du Saint-Esprit, par l'intercession de Marie. *Ave, Maria*.

Ne vous semblera-t-il pas étrange, chrétienne compagnie, qu'au milieu du christianisme, dans un temps où la foi est plus étendue et plus fortement établie que jamais, dans un lieu où elle a jeté de si profondes racines, dans une assemblée enfin et dans un auditoire tout chrétien, j'accuse cependant l'infidélité la plupart de ceux qui m'écoutent? et que lors même que vous vous acquittez d'un des devoirs les plus essentiels de notre religion, qui est d'entendre la parole de Dieu, je prétende vous montrer qu'il n'y a peut-

être jamais moins eu de foi qu'à présent, et que la foi n'a peut-être jamais été plus combattue ni plus contredite?

Pour justifier cette vérité, qui paraît tenir un peu du paradoxe, il faut en supposer une autre, qui est incontestable, puisque c'est le Saint-Esprit même qui nous l'apprend; savoir, que c'est par la bonne vie et par les saintes actions, et non pas simplement par la profession que l'on en fait extérieurement, qu'il faut juger de cette véritable foi, comme l'on juge de la cause par les effets. *Ostendam tibi ex operibus fidem*. D'où il s'ensuit, Messieurs, que si nous prenons cette règle d'un côté, et si nous considérons de l'autre la vie et les actions de la plupart des chrétiens, je ne dois point craindre d'avancer cette proposition, dont je puis vous donner saint Chrysostome pour garant, que les plus grands ennemis de la foi sont les chrétiens mêmes, et que c'est de leur part qu'elle souffre la plus grande contradiction.

J'en apporte trois raisons qui en seront toutes les preuves, et qui feront en même temps le partage de ce discours. La première est que les mauvais chrétiens montrent par leurs actions qu'ils n'ont pas plus de foi que les païens qui s'obstinent à ne rien croire, malgré tant de preuves convaincantes de la vérité de notre religion. La seconde, qu'ils renoncent à leur foi, et la désavouent après l'avoir reçue; comme les hérétiques, et ceux qui, par la crainte des supplices, ou par un esprit de libertinage, ont malheureusement apostasié : *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant*. Et la troisième, enfin, que par le désordre et le dérèglement de leurs mœurs, ils persécutent leur foi plus cruellement que les tyrans les plus animés à sa ruine. En un mot, je dis qu'un mauvais chrétien montre qu'il ne croit point du tout; qu'il renonce à sa foi, après l'avoir reçue; qu'il persécute et qu'il la détruit même, autant qu'il peut, dans les autres. C'est ce que je prétends vous faire voir aujourd'hui, dans les trois parties de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour ce qui regarde la première proposition, si c'est une règle générale dans l'ordre de la grâce, aussi bien que dans la nature, qu'on ne connaît pas les choses par elles-mêmes, mais par leurs effets, ou par les qualités dont elles sont revêtues, ne suis-je pas bien fondé, Messieurs, de dire qu'il y a peu de foi dans le monde, en voyant que les qualités propres et inséparables de la foi se trouvent en si peu de personnes? La première de ces qualités est que la foi doit être une : *Una fides, unum baptisma*, dit l'Apôtre. C'est-à-dire, que le motif de notre foi, qui est l'autorité d'un Dieu, qui nous a révélé les mystères de notre religion, est indivisible, et s'étend également sur tout ce qu'il a dit : en sorte, que vouloir croire un article, et rejeter l'autre, faire des exceptions et des réserves en matière de foi, c'est la perdre entièrement; et prétendre la partager, c'est la détruire, parce que l'autorité

d'un Dieu n'est pas plus infaillible pour une chose que pour une autre. Et c'est de là que nous concluons que nos hérétiques n'ont point de foi, parce que, croyant une partie de nos mystères avec nous, et refusant de croire les autres, ils partagent cette unité de la foi, et par conséquent la détruisent et n'en ont point du tout.

Mais si cela est vrai, me direz-vous, nous vous arrêterons dès le premier pas, et nous vous convaincrions vous-même, par cette raison, que nous avons véritablement la foi : car il n'y a personne dans cette assemblée, qui chancelle sur un seul article; nous les signerions tous de notre propre sang, et nous sommes prêts de les défendre aux dépens même de notre vie. Gardez ce zèle pour tantôt, mon cher auditeur; peut-être ne serez-vous pas si échauffé, quand on demandera bien moins de vous. Je vous conjure seulement de vous souvenir de ce que vous venez de dire, et d'écouter maintenant avec patience le sujet que j'ai de ne vous en pas croire sitôt sur votre parole.

En effet, vous croyez, dites-vous, tous les articles de notre foi et tout ce que Dieu nous a révélé, et cela sans hésiter, sans contester, par une profonde et sincère soumission de votre esprit à la parole de Dieu. Vous croyez donc, et vous êtes prêts de mourir pour la défense de cette vérité, que le Fils de Dieu est dans la personne de ce pauvre qui vous demande l'aumône? Vous ne doutez donc pas qu'en renonçant à un peu de bien temporel pour l'amour d'un Dieu, vous en recevez le centuple dès cette vie, outre la récompense que vous en attendez dans l'autre, et qui ne peut vous manquer? Vous êtes donc prêts de souffrir le martyre pour cette vérité, que si vous ne pardonnez à cet ennemi, il n'y aura jamais de miséricorde pour vous? Car si vous en doutez seulement, vous n'avez plus de foi, parce que ce sont des vérités morales, qui sont aussi bien révélées, que ces vérités spéculatives, que vous êtes prêts de défendre jusqu'à la dernière goutte de votre sang; par exemple, que le corps du Fils de Dieu est dans l'adorable sacrement de l'autel, ou qu'il n'y a qu'un Dieu en trois personnes. Le même Dieu, qui nous a révélé les nues, nous a assuré des autres : nous les lisons dans l'Écriture en des termes aussi clairs, aussi formels, aussi intelligibles. Dieu, qui est la souveraine vérité, ne mérite pas moins de créance pour les secondes que pour les premières : et quiconque ne les croit pas, a aussi peu de foi qu'un homme qui ne croit pas la présence réelle du Sauveur dans l'Eucharistie, quoiqu'il soit prêt de souscrire à tout le reste. C'est un principe incontestable en matière de foi, que qui doute d'un seul article n'a point de véritable foi pour tous les autres, puisque le motif de cette foi, qui est l'autorité d'un Dieu, doit être universel. Et c'est particulièrement en ce sens que l'on doit entendre ces paroles de l'apôtre saint Jacques, que qui pèche en un seul point, est coupable de tout devant

Dieu : *Qui peccat in uno, factus est omnium reus.*

Or, je vous demande maintenant, mon cher auditeur : croyez-vous ces vérités morales, dont je viens de vous parler? Je maintiens qu'il y a bien sujet d'en douter; et raisonnez tant qu'il vous plaira, vos actions m'en sont des preuves plus convaincantes que toutes vos paroles. Car en vérité, si vous croyiez, par exemple, que c'est le Fils de Dieu qui vous demande l'aumône par la bouche de ce pauvre, et qui la recevra par ses mains, auriez-vous la dureté de la lui refuser? Non, vous ne le croyez pas. Car si vous saviez que ce fût un grand roi, travesti en pauvre, le refuseriez-vous avec tant d'inhumanité? quel accueil, au contraire ne lui feriez-vous point? quelles offres de tout ce que vous avez? quels sentiments de compassion ne lui feriez-vous point paraître, dans l'espérance qu'il reconnaîtrait cette charité? Ah! chrétien, *ostende fidem ex operibus* : c'est par les œuvres qu'il faut montrer que l'on a de la foi, et sans cela toutes les paroles sont de faibles preuves que nous réfutons nous-mêmes par nos actions.

Reprenons donc maintenant ce raisonnement, s'il vous plaît. Il faut croire toutes les vérités de l'Évangile pour avoir la foi; puisque celui qui doute d'une seule n'en a point du tout; et par conséquent il faut croire autant les maximes que notre religion nous oblige de suivre, que les mystères qu'elle nous enseigne. Or, Messieurs, le marque la plus assurée qu'on ne croit pas une vérité morale est de ne pas pratiquer ce qu'elle enseigne. Car nous voyons dans tout le reste, que si quelqu'un est bien persuadé qu'il y va de son intérêt, de sa vie, ou de son honneur, de faire une chose, ou de s'en abstenir, il agit infailliblement en conséquence de cette persuasion : et, quoique souvent elle soit assez mal fondée, elle ne laisse pas d'avoir la même force, pour le porter à l'exécution de ce qu'il juge le plus expédient pour l'avancement de ses affaires. A plus forte raison le ferait-on, si l'on était convaincu qu'il y va de l'intérêt de son salut, et de son bonheur éternel. Il est donc vrai, qu'autant qu'il y a peu de personnes qui régulent leur vie sur les maximes de la foi, autant y en a-t-il peu qui aient véritablement la foi. C'est ce qui faisait dire au Prophète royal, que les vérités étaient diminuées dans l'esprit des hommes : *Diminutæ sunt veritates a filiis hominum.* Et comment cela, demande Tertullien? C'est, dit ce Père, qu'elles ne subsistent pas en leur entier dans leur esprit; qu'ils croient les unes et qu'ils rejettent les autres; c'est qu'ils ne veulent pas croire les vérités morales de l'Évangile, qui font cependant une partie de notre foi; ou bien que, par un partage qui n'est pas moins criminel, ils disent de bouche qu'ils les croient, pendant que leurs actions démentent leurs paroles, et montrent les véritables sentiments de leur cœur.

Le même Tertullien, Messieurs, reprochait autrefois à l'hérétique Marcion, qu'il

faisait un Evangile à sa mode, en prenant dans celui de Jésus-Christ ce qui était de son goût, et en retranchant de sa propre autorité ce qui n'entraît pas dans son sens. Ne pourrait-on pas avec raison dire la même chose des chrétiens d'aujourd'hui, que chacun accommode l'Evangile à son humeur, et en retranche ce qu'il lui plaît? Cette personne, qui vit si délicieusement, veut bien croire qu'un Dieu est mort en croix pour son salut; mais croit-elle qu'il faut porter la croix pour être sauvé? Nullement: elle retranche cette maxime de l'Evangile, puisqu'elle ne peut pas seulement entendre parler de croix et de mortification, dont elle ne peut pas même souffrir le nom. Cet homme, entêté de l'estime de lui-même, veut bien croire que le Fils de Dieu a été humble, et qu'étant le Roi de gloire, il a voulu vivre et mourir dans le dernier abaissement; mais il ne croit pas qu'il n'y a que les humbles de cœur qui entrent dans le ciel; car s'il le croyait, il ne sacrifierait pas à un petit point d'honneur toutes les prétentions qu'il a sur ce royaume éternel. Si je demande à ce vindicatif s'il croit que Dieu est miséricordieux, il n'en doutera pas: mais est-il aussi persuadé qu'il faut aimer son ennemi, et lui pardonner de tout son cœur? Eh! qui pourra se l'imaginer, quand on sait qu'il fait jouer mille ressorts pour le perdre? Ainsi chacun accommode l'Evangile à sa passion, chacun l'interprète selon ses intérêts, chacun en retranche et diminue d'un plein pouvoir ce qu'il y a de contraire à son humeur et à ses inclinations: *Diminute sunt veritates a filiis hominum.*

Mais avançons. La seconde qualité que doit avoir la foi d'un chrétien est d'être non-seulement une, mais encore sainte: *una et sancta*. D'où l'on infère qu'elle est la seule véritable, la seule qu'il faut suivre, la seule où l'on puisse faire son salut. C'est ce qui fait comme sa propre différence, et qui la distingue de toutes les autres religions. Je sais bien, Messieurs (et ceci mérite une particulière réflexion), je sais bien que l'on ne peut pas conclure de la mauvaise vie des chrétiens, que notre foi et notre religion soient fausses, parce que ce n'est pas la religion qui les porte à ce dérèglement, ni qui autorise leurs vices. Mais peut-on nier que ce ne soit une bien forte conjecture, qu'un chrétien n'a pas cette foi sainte dont il fait cependant profession, lorsqu'il ne la soutient pas par la sainteté de sa vie.

La raison de cela, Messieurs, est que la foi d'un chrétien n'est pas simplement spéculative, pour s'attacher à la connaissance de son objet, comme fait la science, qui demeure oisive et qui ne sert que d'ornement à l'esprit; mais elle est encore pratique et nous enseigne ce qu'il faut faire pour être saints, et pour perfectionner notre volonté. Si cette vertu est une lumière surnaturelle dans l'entendement, qui le captive et qui le soumet, comme parle l'Apôtre, ce n'est pas pour y demeurer captive elle-même, mais pour passer à des actions saintes et

chrétiennes; comme la prudence que le philosophe appelle la véritable règle de nos actions, ne s'arrête pas simplement à la connaissance de ce qui est honnête et conforme à la raison, mais elle nous conduit encore pour le bien faire. D'où il s'ensuit, si je ne me trompe, que comme un homme qui aurait toutes les plus belles connaissances de la morale, tous les secrets de la politique et toutes les lumières qu'une longue étude peut faire acquérir, ne passerait pas néanmoins pour prudent, s'il ne faisait voir de la prudence dans ses actions, s'il ne savait pas régler sa maison, s'il ne prenait jamais de justes mesures dans les affaires qu'il manie, et qu'il fit sans cesse de fausses démarches dans la conduite de sa vie; on peut dire de même qu'un homme qui n'agit pas selon les lumières de sa foi, qui ne vit pas selon ses maximes, et qui ne se conduit pas par ses préceptes, n'a pas cette véritable foi qui est nécessaire pour être sauvé. Non pas, que ce qu'il croit ne soit véritable, mais parce que la foi n'en doit pas demeurer là; et que ce n'est pas assez d'approuver les vérités qu'elle enseigne, mais qu'il faut passer jusqu'à la pratique; autrement, comme dit l'Ecriture, c'est une foi morte qui, n'agissant point, n'a point de vie, et qui n'est pas celle que le Fils de Dieu demande dans un chrétien; *Fides sine operibus mortua est.*

A quoi j'ajoute, Messieurs, que quoique l'habitude de la foi, dont se contentent la plupart des chrétiens, ne se perde pas par toute sorte de péché mortel, comme la charité; qu'elle demeure même souvent dans une conscience souillée de mille crimes, et qu'elle subsiste encore après la ruine de toutes les vertus, comme le fondement de tout l'édifice spirituel; cependant c'est une chose bien à remarquer sur ce sujet, que la mauvaise vie dispose insensiblement un chrétien à perdre entièrement ce reste de foi; de sorte qu'il est presque impossible qu'une personne demeure longtemps et habituellement dans des péchés griefs et d'une malice affectée, qu'elle ne tombe enfin dans l'athéisme ou dans l'infidélité. Pourquoi? c'est, Messieurs, parce que, comme il y a de l'opposition entre la foi et la mauvaise vie, il y a par nécessité du combat; et il n'est pas possible qu'elle demeure longtemps dans un cœur, où elle souffre une violence continuelle. Car pendant que cette foi demeure, cet homme ressentant sans cesse les gênes et les alarmes de sa conscience, il faut enfin tôt ou tard que l'un ou l'autre l'emporte, ou le vice, ou la foi. Or, vous voulez persévérer dans le vice, vous en chasserez donc la foi, parce qu'ils ne peuvent s'accorder ni subsister longtemps dans ce combat et dans cette contradiction continuelle. Ce qui a fait dire à l'Apôtre, qu'on ne saurait agir longtemps contre sa conscience, sans faire enfin naufrage de sa foi: *Quam quidam repellentes, circa fidem naufragaverunt.*

Et de là, Messieurs, l'on peut juger de quelle source viennent ces maximes impies, qui sont si souvent dans la bouche de quel-

ques libertins; ces irrésolutions, ces doutes sur l'immortalité de l'âme qu'ils ne peuvent dissimuler, ces fades railleries sur les peines de l'autre vie, ces lieux communs sur les abus prétendus de l'Eglise qu'ils portent dans tous les cercles; ces disputes sur la religion, qu'ils font venir à tout propos, pour se faire la réputation de beaux esprits. Voulez-vous savoir d'où vient cette corruption de leur foi. C'est l'effet de la corruption de leurs mœurs; ces sentiments si dérégés ne naissent que du dérèglement de leur vie, et ils n'ont perdu la foi qu'après être déjà perdus de conscience : *Quam quidam repelentes, circa fidem naufragaverunt*. Et par conséquent, si ce n'est une marque évidente et infaillible, c'est du moins une présomption très-forte, et une preuve moralement assurée, qu'un homme ne croit pas véritablement, quand sa vie est contraire à sa foi, et qu'ainsi il y a peu de vrais fidèles et de véritables chrétiens, puisqu'il y en a si peu qui vivent selon les règles et les maximes du christianisme.

Enfin, Messieurs, la dernière propriété de la foi est d'être la plus certaine et la plus infaillible de toutes les connaissances que l'on puisse avoir en cette vie, parce qu'elle est appuyée sur la parole d'un Dieu, qui est la vérité même, également incapable et de se tromper lui-même et de nous tromper. Et ainsi quiconque a cette foi, est plus assuré de ce qu'il croit, et plus inébranlable dans sa créance, que si à l'expérience des sens et à l'évidence de la raison, il joignait toutes les démonstrations de la métaphysique et le consentement général de tous les hommes.

Or si cela est, mes chers auditeurs, comme nous n'en pouvons douter, voyons maintenant, je vous prie, si l'on peut dire que vous avez véritablement la foi. Cette foi vous oblige de croire qu'il y a un enfer et une éternité de peines pour un seul péché mortel, et une récompense au delà de toutes nos pensées et de toutes nos espérances pour la moindre bonne action faite pour Dieu en état de grâce; qu'il y a un jugement auquel vous devez comparaître, pour y rendre compte de toutes vos actions, et même de la moindre de vos pensées; et si vous avez véritablement de la foi, vous devez croire ces vérités avec tant de certitude et d'assurance, que vous devriez plutôt douter des vérités les plus claires et les plus évidentes. Or, qui se persuadera que vous les croyiez si fortement, en voyant ce que vous faites; car si vous saviez, par le rapport d'un fidèle serviteur (ce qui n'est qu'une foi humaine, c'est-à-dire, la plus faible et la plus incertaine de toutes les connaissances), si, dis-je, vous saviez que dans un festin, où vous seriez invité, il y eût un seul mets empoisonné sans savoir lequel; de bonne foi, auriez-vous la hardiesse de toucher à un seul. Je suis certain que non; et si quelqu'un faisait autrement, on dirait qu'il aurait perdu l'esprit. Et vous croyez, dites vous, qu'il y a un enfer et une éternité

de supplices, préparée pour punir cette injustice, cette pensée deshonnête, ce malheureux péché où vous retombez tous les jours; vous le croyez certainement, indubitablement, inébranlablement; et cependant vous le faites. Allez, ne vous en offensez pas, si je vous dis avec saint Bernard, qu'il faut nécessairement que vous soyez ou infidèle, ou insensé; car il n'y a point de milieu.

D'un autre côté, vous croyez avec la même certitude que, pour une légère amorce, pour une petite action de charité, pour un bon mot dit à votre prochain, il y a un royaume éternel à gagner, en comparaison duquel tous les royaumes de la terre ne sont rien? vous le croyez, et vous ne le faites pas! Qui vous croira vous-même; Je le crois, me dites-vous, mais c'est que je n'y pense pas. Vous tombez donc dans l'autre partie du dilemme de saint Bernard. Car croire si fermement une chose de cette nature, et n'y faire pas seulement réflexion, vous me feriez plaisir de me dire vous-même comment cela se doit appeler.

C'est ce qui a fait, Messieurs, que quelques païens, comparant la vie des chrétiens avec leur foi, ce qu'ils croyaient avec ce qu'ils leur voyaient faire, ont appelé cette religion *audacem stultitiam*, une hardie folie. Car, je vous prie, que pouvaient-ils penser autre chose, sinon, ou que les chrétiens ne croyaient pas ce qu'ils disaient, ou qu'ils étaient hardis jusqu'à la folie de croire si fermement des choses d'une si terrible conséquence, et d'appréhender si peu ce qu'ils croyaient? Aussi, saint Chrysostome en est tellement surpris, qu'il avoue que c'est une énigme, où il se perd, et où il ne saurait rien comprendre.

Et en effet, qui pourrait comprendre comment il se peut faire qu'un homme croie si inébranlablement les vérités fondamentales de notre religion, et vive comme s'il était persuadé du contraire? Je vois, dit saint Chrysostome, un homme venir à l'église, entendre la parole de Dieu, s'acquitter de tous les devoirs extérieurs de sa religion: voilà un chrétien, sans doute, dis-je pour lors; mais ce chrétien prend et retient le bien d'autrui, lui qui croit qu'il est obligé de donner du sien propre, quand les autres sont dans le besoin? Ce chrétien ne cherche qu'à faire fortune dans le monde, lui qui croit qu'il y a un paradis! ce chrétien, qui croit un enfer si épouvantable, s'y précipite aveuglément! Ah! j'avoue que je n'y conçois plus rien, et que c'est une énigme où je me perds. *Et facta est enigma vita vestra*.

Il n'y a qu'une solution à cette difficulté. Messieurs, qui est de dire qu'ils n'ont point de foi et qu'ils ne sont chrétiens qu'en apparence. Et en effet, si la foi, selon l'Apôtre, est un argument et une conviction des choses qui ne paraissent point: *Argumentum non apparentium*, on peut dire que les actions et les mœurs sont la preuve et la conviction de la foi, qui est elle-même cachée dans le

cœur, et dont, selon l'expression de Salvien, il n'y a que nos actions qui puissent rendre un fidèle témoignage. *Actus boni christianæ fidei testes sunt.* Et, par conséquent, où l'on ne voit point de bonnes actions, qui sont les marques de la foi et les garants qui en répondent, on a sujet de croire qu'il n'y en a point.

Mais, me direz-vous, si la foi ne se peut perdre que par un péché qui lui soit opposé, pourvu qu'un homme en croie dans son cœur tous les articles, et qu'il en fasse profession à l'extérieur, quelque mauvaise vie qu'il mène d'ailleurs, n'est-il pas toujours dans le sein de l'Eglise? ne conserve-t-il pas toujours la foi infuse qu'il avait reçue au baptême? Outre ce que je vous ai déjà dit là-dessus, Messieurs, j'ajoute maintenant qu'un chrétien qui mène une vie contraire à sa foi, dès là même y renonce et la désavoue d'une manière qui n'est pas, à la vérité, si honteuse devant les hommes, que quand, par la crainte des supplices, on offre de l'encens aux idoles, ou que, par une apostasie criminelle, on quitte le parti de l'Eglise pour suivre celui de l'hérésie, mais qui ne nous rend guère moins criminels devant Dieu. Un peu d'attention, s'il vous plaît, et vous verrez, dans cette seconde partie, que le nombre de ces sortes de personnes est plus grand que vous ne pensez.

SECONDE PARTIE.

A la vérité, Messieurs, si l'on ne niait point sa foi autrement que par paroles, on bien en se retirant chez les hérétiques, pour y faire profession d'une autre religion, je crois bien que vous auriez raison de vous disculper de ce crime, et que vous pourriez n'avoir rien à vous reprocher sur ce chapitre. Mais, quand j'entends l'Apôtre, qui nous assure que la plupart de ceux qui disent de bouche qu'ils ont la foi, le nient et le désavouent par leurs actions : *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant*; ah! Messieurs, que j'ai grand sujet de craindre que, dans le sein même de l'Eglise, plusieurs ne soient de ce nombre, qui n'y pensent seulement pas!

En effet, l'on peut renoncer à une chose en bien d'autres manières que par le désaveu exprès qu'on en fait de paroles; et j'en remarque particulièrement deux sur lesquelles je vous conjure de faire réflexion. La première est par une profession contraire. Par exemple, on dit qu'un homme a renoncé à la guerre et à la profession des armes, quand il quitte l'épée pour prendre la robe, ou pour se faire d'Eglise; et lorsque cela se fait publiquement, il ne faut point d'autre désaveu de sa première condition, que de s'engager dans une autre, qui est incompatible avec elle. Or, de quoi avez-vous fait profession au baptême, en embrassant la foi et la religion de Jésus-Christ? A-ce été seulement de croire ce que l'Eglise vous enseignait? et ne vous êtes-vous pas encore engagé à vivre en chrétien, et selon les maximes de l'Evangile? Et

quelles sont ces maximes et ces articles que vous avez signés? Le premier n'était-il pas que vous renoncerez aux pompes et aux vanités du monde, pour pratiquer la pauvreté d'esprit et le détachement des biens de la terre? Mais à voir les soins, l'empressement, les inquiétudes qui tiennent presque tous les hommes en haleine depuis le matin jusqu'au soir, dites-moi, agirait-on autrement, quand on aurait fait une profession expresse du contraire?

Quand vous avez embrassé cette foi, vous vous êtes enrôlé sous l'étendard de la croix: est pourquoi vous la marquez si souvent sur le front, et c'est pour cela que ce glorieux signe entre dans toutes les cérémonies de notre religion. Or, ce chrétien, qui ne cherche qu'à jouir de tous les plaisirs et de toutes les douceurs de la vie, qui adore la croix à l'extérieur, mais qui dans le cœur est son plus grand ennemi, puisqu'il lui fait la guerre par toutes les actions de sa vie; ce chrétien, dis-je, ne dément-il pas sa profession? Cette dame, qui ne trouve point d'habits assez précieux et assez magnifiques pour elle, vit-elle selon la promesse qu'elle a faite, en présence du ciel et de la terre, de renoncer aux vanités du monde? Cet ambitieux, qui se pique de grandeur et qui ne cherche que l'éclat en toutes choses, ne fait-il rien contre la foi et contre l'Evangile, qui n'est fondé que sur l'abaissement et sur l'humiliation?

Il faut avouer, s'écrie saint Jérôme, qu'il y a des monstres dans la morale aussi bien que dans la nature, et que le christianisme en est rempli, puisqu'on y voit des gens qui croient comme des fidèles, et qui vivent comme des idolâtres? A entendre leurs paroles, qui ne s'imaginerait qu'ils ont la foi? mais à voir leurs actions, qui ne les prendraient pour des païens? Quoi de plus saint que leurs maximes? quoi de plus déréglé que leur vie? C'est une contradiction perpétuelle de leurs sentiments et de leur conduite; et leurs mœurs réfutent leur créance et leur religion.

Pour achever de me satisfaire sur cet article, permettez-moi, Messieurs, de vous demander s'il y a moins de différence entre la foi que nous professons et la vie que mène le commun même des chrétiens, qu'il y en a entre un soldat et un homme de robe? Cependant un homme renonce à sa profession quand il passe de l'une à l'autre: et vous croyez qu'un chrétien conservera sa foi, en menant une vie si contraire au christianisme et à l'Evangile? Si cet homme de robe vous venait dire qu'il est soldat de profession, quoiqu'il n'ait jamais porté les armes, parce que dans sa jeunesse il s'était engagé pour servir dans les troupes, n'auriez-vous pas sujet de croire qu'il vent rir et qu'il ne parle pas sérieusement? Et s'il s'opiniâtrait à le soutenir, ne lui demanderiez-vous pas, en vous moquant vous-mêmes de lui, combien de campagnes il a faites, à quel siège il a été, à quelle bataille il s'est trouvé, dans quel régiment il a servi?

Eh bien, mon cher auditeur, vous dites que vous êtes chrétien? et vous avez raison de vous faire honneur d'un si beau nom; mais ce n'est pas assez de le dire, ou de vous être enrôlé par le baptême dans cette milice sacrée. Où est la guerre que vous déclarez aux ennemis de Jésus-Christ, c'est-à-dire, au monde et à ses maximes? où sont les victoires que vous avez remportées sur vos passions? où est cette haine et cette fuite des plaisirs, qu'il vous a si fort recommandées? et où voit-on dans votre vie la moindre marque de sa croix?

Mais, me direz-vous, ne fais-je pas une profession assez ouverte de ma religion? ne me voit-on pas assister au service divin? et ne me voyez-vous pas encore maintenant entendre la parole de Dieu? Oui; mais combien y en a-t-il parmi vous, chrétiens, qui vont encore plus souvent au Palais, et qui ne sont pas pour cela gens de justice? Je veux dire que l'essentiel d'un chrétien n'est pas de s'acquitter de ces devoirs extérieurs de religion, comme peut-être vous vous l'imaginez; mais de la faire paraître dans sa vie, mais d'en rendre témoignage par ses actions, mais en un mot, de vivre en chrétien. Dans une guerre déclarée, quand un homme a pris un parti, si, au lieu de le défendre et de le soutenir, on le voyait traiter et avoir de grandes liaisons avec ceux du parti contraire, ne dirait-on pas qu'il le trahirait, et qu'il vaudrait mieux qu'il n'en fût point? Or, qu'est-ce que la foi et le christianisme, sinon une guerre que l'on déclare au monde et à ses maximes? Et l'on vous voit agir comme ceux qui le suivent, lui fournir des armes, le défendre par votre exemple et par votre autorité? Allez, vous n'êtes point du parti du Fils de Dieu; et, comme il dit lui-même, vous êtes dès lors déclaré contre lui, puisque vous n'entrez point dans ses intérêts: *Qui non est mecum contra me est*. De sorte que, mener une vie opposée à sa foi, c'est faire une espèce de profession contraire à sa foi, et par conséquent la désavouer, la contredire et y renoncer. *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant*.

Secondement, on désavoue une chose et l'on y renonce en la déshonorant; comme l'on dit qu'un gentilhomme renonce à sa noblesse, des lors qu'il exerce un métier mécanique; et qu'il se dégrade lui-même en s'abaissant à des emplois indignes de sa naissance. Or je maintiens que l'obligation qu'à un chrétien de mener une vie conforme à sa foi et à l'Évangile, est aussi indispensable que l'obligation qu'à ce gentilhomme, selon les lois du monde, de ne rien faire qui déroge à sa noblesse; et ainsi, que s'il la déshonore par sa vie, il y renonce et la désavoue.

Et c'est ce point de morale que l'éloquent Salvien poussait avec tant de zèle et d'ardeur, en parlant des chrétiens de son siècle. *Ubi est, disait-il, Lex christiana, quam credunt? Evangelia legunt, et sunt impudici; Apostolos audiunt, et inebriantur; Chri-*

stum sequuntur, et rapiunt. Eh, grand Dieu! où est donc cette loi sainte, dont ces gens-ci font profession? Ils lisent l'évangile, qui ne prêche que la pureté, et ce sont des impudiques; ils sont disciples des apôtres, et ils se permettent toutes sortes de débauches, aussi bien que les idolâtres; ils prennent pour modèle le Fils de Dieu, qui a été pauvre toute sa vie, et qui ne promet son royaume qu'aux pauvres d'esprit, et ils ravissent le bien d'autrui. *In nobis, continue-t-il, patitur Christus opprobrium, lex christiana maledictum*. Non, ce ne sont point les infidèles, ni les hérétiques, mais nous-mêmes, qui déshonorons et notre foi et Celui qui en est l'auteur. Rien ne faisait autrefois davantage éclater la gloire du christianisme, que de voir la différence de la vie des infidèles et de celle des premiers chrétiens: mais que des chrétiens vivent comme les idolâtres, ah! voilà la honte et l'opprobre auquel ils exposent leur foi. *In nobis patitur Christus opprobrium. Ecce quales sunt christiani*, ajoute-t-il. *Ubi Christus? ubi apostoli? ubi Evangelium?* Voilà pourtant quelles sont les mœurs de ces chrétiens. Et où est donc l'Évangile, qui devrait être la règle de leur vie? où sont les apôtres, dont ils ont reçu les vérités chrétiennes? où est le maître, dont ils suivent la doctrine? Mais où est leur foi? Il ne la faut plus chercher, puisqu'ils y ont renoncé en la déshonorant de la sorte.

Ah! Messieurs, que le reproche que ce Père faisait avec tant de chaleur aux chrétiens de son temps, serait bien mieux employé contre ceux du nôtre! Quoi! cette grâce incomparable de la vocation à la foi ne nous a-t-elle été donnée que pour en abuser? ne sommes-nous chrétiens que pour déshonorer un si saint nom? n'avons-nous, à notre baptême, renoncé au monde, à son faste et à toutes ses pompes, que pour aimer la vanité et le plaisir? n'y sommes-nous devenus enfants de Dieu que pour devenir ensuite ses plus grands ennemis? ne le confessons-nous de bouche que pour l'offenser par nos actions?

Ne pourrais-je pas avec raison appeler la vie de la plupart des chrétiens d'aujourd'hui une guerre contre la loi de Jésus-Christ, une contradiction manifeste aux maximes de l'Évangile, *bellum adversus Evangelii præcepta?* comme ce même Père l'appelle en un autre endroit: car ce sont des gens qui disent tous les jours qu'ils croient un Dieu, et ils l'offensent néanmoins tous les jours! Contradiction. Ils croient qu'un Dieu est mort pour eux et pour leur salut; et ils le crucifient tous les jours, eux-mêmes, par de nouveaux crimes! Contradiction manifeste de leurs paroles et de leurs actions. Ils croient une éternité de peines ou de bonheur qui les attend, et ils la risquent pour un vain honneur, pour un léger intérêt, pour un plaisir d'un moment! Contradiction encore une fois. Mais, comme dans toutes choses, les actions ont toujours bien plus de force et de poids que les paroles; nier et

contredire sa religion par ses mœurs et par ses actions, est une plus forte preuve qu'on ne la croit pas, que de la combattre seulement des paroles : *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant.*

Ah ! mes chers auditeurs, nous faisons profession de croire les grandes vérités que la foi nous enseigne ; nous les recevons avec soumission ; nous sommes convaincus qu'il y a une éternité de peines ou de récompenses dans l'autre vie, selon que nous aurons vécu en celle-ci ; nous confessons que le Fils de Dieu a été pauvre, qu'il a souffert les calomnies, les opprobres et les persécutions, et que c'est là la voie qui conduit au ciel : et cependant, par une étrange contradiction, par une contrariété surprenante de nos sentiments et de nos actions, nous avons horreur des souffrances et des humiliations ; nous n'aimons que les plaisirs, les grandeurs et les richesses ; nous n'avons d'attache que pour les biens présents, sans penser seulement à ceux de l'avenir ! N'est-ce pas là contredire, n'est-ce pas là désavouer la foi que nous avons embrassée ? *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant.* Ah ! Messieurs, ne la désavouons-nous point de la sorte ? et n'imitons-nous point ce malheureux empereur apostat, qui fit tout son possible, jusqu'à consulter les démons, pour effacer, s'il eût pu, le caractère que lui avait imprimé le baptême, par lequel il avait embrassé la foi ? Il n'en put venir à bout, parce que ce caractère est ineffaçable, et demeura dans les damnés mêmes, pour leur servir d'un reproche éternel, et d'un surcroît de peines : mais de quoi ce malheureux prince vint à bout, fut d'effacer au moins toutes les marques de cette foi partout où il avait du pouvoir. Ah ! mon cher auditeur, si ce monstre d'impicité vous fait horreur, comment ne faites-vous point réflexion, que ce malheureux a autant d'imitateurs qu'il y a de mauvais chrétiens sur la terre ? Vous n'avez pas à la vérité désavoué de bouche le nom de chrétien ; mais peut-être en avez-vous effacé toutes les marques dans votre vie, en sorte qu'il ne vous en reste plus rien qu'un extérieur et un dehors trompeur, qui ne sert qu'à couvrir votre infidélité. Chrétiens, indignes du nom que vous portez, sachez que les païens s'élèveront contre vous au jugement de Dieu, aussi bien que les Ninivites, et demanderont au Sauveur qu'elle différence il y aura entre vous et eux, et à quoi il vous reconnaîtra pour chrétiens, sinon, parce que vous avez déshonoré par vos mœurs l'Évangile, que vous aviez fait profession de suivre comme la règle de votre vie. Mais passons à notre troisième partie, et voyons comment les chrétiens, qui mènent une vie contraire à leur foi, non-seulement ne croient point du tout, non-seulement nient et désavouent leur foi par leurs actions, mais encore la persécutent plus cruellement que n'ont jamais fait ses ennemis les plus déclarés.

TROISIÈME PARTIE.

Vous me direz sans doute, Messieurs, qu'il est inutile de me mettre en peine de vous démontrer l'énormité de ce crime, puisqu'il n'y a plus de tyrans qui persécutent la foi, ni de bourreaux qui fassent des martyrs ; ou que, s'ils s'en trouvent, ce n'est plus que parmi les barbares et les mahométans. Non, chrétiens, il n'est pas nécessaire d'aller si loin pour en trouver ; et Dieu veuille que nous n'en trouvions pas ici plus que je n'en souhaiterais ! Car je soutiens que la foi de l'Église, toute paisible qu'elle paraît maintenant, n'a jamais souffert une plus rude persécution que celle qu'elle souffre de ses enfants mêmes.

Les tyrans ont commencé à faire la guerre à la foi de Jésus-Christ, et onze persécutions qu'ils y ont excitées, et qui ont presque noyé l'Église dans son sang, lui ont donné jusqu'à onze ou douze millions de martyrs. Les hérétiques lui ont succédé, et y ont encore fait plus de ravage, parce qu'ils ont perdu les âmes par l'erreur. Mais je dis hardiment que les persécutions des uns et des autres n'approchent point de celle que lui font les mauvais chrétiens. Car enfin, les tyrans, tout pleins de fureur qu'ils étaient contre l'Église, servaient plutôt à la peupler, et pour un chrétien à qui ils faisaient perdre la foi à force de tourments, il y en avait mille qui l'embrassaient, poussés et animés par la constance des autres ; ce qui a fait dire à Tertullien, que le sang des martyrs était la semence des chrétiens : *Sanguis martyrurum, semen christianorum.* Les hérétiques l'ont combattue par raisons et par arguments ; mais après tout la foi a triomphé de leur opiniâtreté, et a vu mourir presque toutes les hérésies, comme elle les a vus naître, le flambeau de la vérité, qu'elle leur a porté jusque dans les yeux, ayant dissipé toutes ces ténèbres d'erreur. Mais la persécution, que lui font souffrir les mauvais chrétiens, dure toujours ; elle a passé de siècle en siècle ; elle est sans trêve, sans relâche, sans interruption, et ne cessera qu'avec l'Église même.

Sæpe expugnaverunt me a juventute mea ; etenim non potuerunt mihi. C'est ainsi que saint Augustin fait parler l'Église à ses enfants. J'ai été bien contredite et bien combattue dans mes premières années ; mais tous les efforts des tyrans n'ont fait que blanchir contre moi : *Etenim non potuerunt mihi.* Ils ont déchiré en pièces les corps des martyrs, mais ils n'ont pu leur arracher la foi du cœur et de l'esprit ; ils leur ont coupé les mains et les bras, mais ils n'ont pu les obliger à les étendre pour donner de l'encens à leurs idoles. Mais où êtes-vous maintenant, chrétiens des premiers siècles ? Sans tyrans, sans bourreaux, sans supplices, combien de personnes, par une délicatesse damnable, dans les jours qui sont consacrés aux jeûnes, étendent leurs

maines aux viandes défendues, de crainte de perdre quelque chose de leur santé, ou de leur embonpoint? Tous les ennemis de l'Eglise n'ont pu rien faire contre elle: mais l'avarice, les plaisirs et les débauches peuvent tout contre les mœurs des chrétiens, qu'elles corrompent; contre les maximes de la religion, qu'elles sont capables de détruire : *Sæpe expugnauerunt me a iuventute mea.*

Que si vous me dites, que persécuter la foi, c'est faire tous ses efforts pour la détruire, je dis encore qu'en ce sens les mauvais chrétiens la persécutent plus outrageusement que les païens et les hérétiques. J'en touche seulement quelques raisons en passant.

La première est qu'ils la décréditent par leurs actions, ce qui est la saper jusqu'aux fondements. Car vous savez, Messieurs, que ce qui faisait autrefois que la religion chrétienne se soutenait parmi tant de carnage et de torrents de sang, était la vie que menaient ceux qui en faisaient profession, la charité qu'ils avaient les uns pour les autres, le secours qu'ils se donnaient dans leurs nécessités, cette modestie, cette douceur, qui faisait distinguer un chrétien entre mille idolâtres, cette profession publique de ne faire tort à personne, et de prier même pour leurs persécuteurs. Tout cela donnait tant d'éclat, tant d'estime et de crédit à cette foi, que les infidèles concluaient eux-mêmes qu'il fallait que cette religion fût la véritable, puisqu'elle enseignait à si bien vivre. Et de là vient, qu'au sentiment de quelques saints Pères, la persécution qui a le plus affaibli l'Eglise a été celle de cet empereur apostat, dont nous venons de parler, parce que ce tyran ne l'attaquait pas comme les autres, par les tortures et par les tourments, mais tâchait de la décréditer, en faisant accuser les chrétiens de mille crimes supposés, et en les faisant passer pour des gens grossiers et de peu d'esprit. De sorte qu'ayant rendu la religion méprisante, c'était une infamie que de se déclarer chrétien. Et par ce damnable stratagème, il en pervertit plus que tous les tyrans ensemble n'avaient fait par toute leur cruauté, et l'appareil de tant de supplices.

C'est, Messieurs, ce que font aujourd'hui les chrétiens, par leur mauvaise vie : ils décréditent leur foi en lui ôtant ce qui la rend le plus recommandable. Car, qu'un mahométan quitte son turban et vive parmi les chrétiens, comment le distinguerez-vous? Sera-t-il plus superbe, plus avare, plus médisant, plus vindicatif, plus adonné à ses plaisirs? Eh! qui a donc fait un si étrange changement dans la religion, qu'au lieu qu'on reconnaissait autrefois un chrétien seulement à le voir, que sa modestie rendait témoignage de sa foi, que sa conduite seule montrait quelle religion il suivait, que ses paroles l'autorisaient, et que toute sa vie était un évangile vivant; maintenant tout combat, tout détruit, tout persécute la foi dans un chrétien, ses paroles,

ses regards, ses actions. Quelle plus cruelle persécution donc a jamais souffert la foi, que celle des chrétiens mêmes qui ont réduit le christianisme en un état où l'on aurait de la peine à le distinguer du paganisme et de l'idolâtrie.

La seconde raison qui me fait dire que c'est la plus cruelle des persécutions que l'Eglise a soufferte, est que cette mauvaise vie des chrétiens en combat la vérité plus fortement et avec un succès plus funeste que tous les arguments des hérétiques. En effet, Messieurs, une des preuves qui autorise le plus notre foi, et une des marques qu'on apporte de la vérité de notre religion, c'est la sainteté de vie de ceux qui la suivent, comme l'on juge de l'excellence de l'arbre par la bonté des fruits. Or, ceux qui ne vivent pas selon leur foi, ne feraient-ils pas un effet tout contraire si l'on n'était d'ailleurs bien convaincu qu'elle est véritable? Car, si le consentement de tant de personnes si saintes et de tant d'esprits si éclairés est un des plus puissants motifs de crédibilité que nous en ayons, et auquel il n'y a personne de bon sens qui puisse répondre avec quelque apparence de raison, qui ne voit que la multitude de ceux qui la combattent par leurs actions, fait une impression d'autant plus forte, que le mal se persuade bien plus aisément que le bien. Outre que cette religion, étant fâcheuse d'ailleurs, et contraire aux inclinations de la nature corrompue qui ne cherche déjà que trop de prétextes pour secouer le joug, n'est-ce pas porter les autres à le faire que de leur en montrer l'exemple?

Mais la dernière et la principale raison, est que les chrétiens, par leur mauvaise vie, détruisent le fruit et le grand effet de la foi et de la religion, qui a été de changer le monde et de faire que les hommes qui vivaient auparavant presque comme des bêtes, sans autre loi et sans autre règle que celle de leurs passions et de leurs appétits déréglés, menassent une vie sainte pour en acquérir une éternellement heureuse. C'est ce que la foi a fait voir autrefois sur la terre, en lui faisant changer de face : c'est ce qui a passé pour le plus merveilleux ouvrage d'un Dieu, et ce qui a donné de l'admiration à tous les siècles. Or, que fait la vie des mauvais chrétiens? Elle fait ce que toutes les persécutions ensemble n'ont pu faire, qui est de changer encore une autre fois le monde, et de le faire retourner dans son premier état, en ne laissant aucune marque de cette religion dans les mœurs des chrétiens.

Cette mauvaise vie des chrétiens fait quelque chose de semblable à ce que fit cet empereur, le plus cruel et le plus animé de tous les persécuteurs de la foi, lorsque, voyant que le nombre des chrétiens se multipliait tous les jours, malgré tous les efforts qu'il faisait pour les détruire, il s'avisa de faire mettre des idoles dans toutes les places publiques des villes et dans tous les marchés où l'on vendait les choses nécessaires à

la vie, avec cette défense, sous peine de mort, de rien vendre ni de rien acheter qu'après les avoir adorées, afin d'obliger par là les chrétiens, ou à mourir de faim, ou à reconnaître ces fausses divinités. Cette invention était tout à fait diabolique, car c'était sans doute le moyen de détruire bientôt cette religion, qu'il n'avait pu éteindre dans le sang de ceux qui la professaient. Mais, Messieurs, ne puis-je pas dire que la mauvaise vie des chrétiens fait encore aujourd'hui quelque chose de semblable, quand je vois que le vice et le crime entrent dans tout ce qui sert à la vie des chrétiens, et se présentent comme une idole à qui il faut rendre hommage? Le luxe et la vanité, si l'on veut avoir des habits; l'excès et l'intempérance dans tout ce qui regarde la nourriture; le scandale dans les entretiens et dans les conversations; l'intérêt, la vanité, l'ambition ou le plaisir dans tout le reste, sans qu'il y ait rien où le désordre, le libertinage et le dérèglement n'aient trouvé place? Ah! voilà, Messieurs, comment la persécution des mauvais chrétiens détruit la fin de notre foi, en la privant de son principal effet, qui est de porter les hommes à une sainte vie. Et ainsi vous voyez que j'ai eu raison de dire qu'elle n'a jamais souffert une persécution plus funeste, ni de plus longue durée, que celle qu'elle souffre encore aujourd'hui de ceux-mêmes qui la suivent et qui en font profession.

Mais, pour finir ce discours, c'est à nous, mes chers auditeurs, à voir si nous n'avons rien à nous reprocher là-dessus, en comparant un peu notre vie avec les principales maximes de notre foi. Car nous pouvons bien nous servir du conseil que saint Paul donnait autrefois aux fidèles de Corinthe : *Vosmetipsos tentate, si estis in fide.* Rentrons un peu dans nous-mêmes, sondons notre cœur et faisons-lui rendre compte de sa foi. Croyons-nous tout de bon? ne contredisons-nous point notre foi par nos actions? n'avons-nous point renoncé à notre religion par une vie contraire? ne contribuons-nous point, par nos mauvais exemples, à la détruire et à l'abolir? Pour en juger, nous n'avons qu'à faire réflexion sur la manière dont nous vivons. Car si le Fils de Dieu nous assure que quiconque aurait seulement un peu de cette véritable foi, ferait des prodiges, jusqu'à transporter les montagnes et à renverser toutes les lois de la nature; quand on voit que l'on fait si peu pour Dieu, qu'on a tant d'indifférence pour son salut, tant de lâcheté dans tous les exercices de piété, que doit-on penser, ou que peut-on conclure autre chose, sinon qu'il n'y a presque point de foi dans le monde? *Putas Filius hominis fidem inveniet in terra?*

Hélas! mes chers auditeurs, il ne faudrait qu'une maxime de l'Évangile bien conçue, un seul article de cette foi bien pénétré, par exemple, qu'il y a un jugement, un enfer, une éternité bienheureuse ou malheureuse qui nous attend après cette vie; il ne faudrait, dis-je, qu'une seule de ces vérités, pour

faire de tous les hommes autant de saints. Car qu'est-ce qui a autrefois peuplé les déserts et les solitudes? qu'est-ce qui fait encore aujourd'hui que des personnes de naissance et d'esprit renoncent à tous les charmes et à toutes les espérances du monde, sinon cette foi qui les a fortement persuadées et de la vanité des biens de la terre, et de la grandeur de ceux qui nous attendent dans le ciel? *Quæ enim videntur, temporalia sunt, quæ non videntur, æterna.* Il s'ensuit donc, tout au contraire, que la véritable raison pourquoi les autres font si peu est qu'ils ont peu ou presque point du tout de foi.

Ah! que c'est une grande folie, s'écriait autrefois l'admirable Pic de la Mirandole, de ne pas croire l'Évangile et de refuser de se soumettre à la foi que la voix des apôtres a prêchée, que le sang des martyrs a défendue, et que tant de miracles ont confirmée! *Magna insania Evangelio non credere*: mais que c'en est encore une bien plus grande de croire cet Évangile et cette foi, et faire des actions qui démentent cette croyance, comme nous le voyons tous les jours dans tant de chrétiens! *Sed longe major insania est, Evangelio credere, et ita vivere, ac si Evangelio non crederes.*

Vous donc, chrétiens, vous qui faisiez tant les généreux au commencement de ce discours, qui étiez prêts de verser tout le sang de vos veines pour la défense de votre foi, en voudriez-vous donner une goutte pour la défense de toutes les vérités morales de l'Évangile, c'est-à-dire des vertus chrétiennes, pour lesquelles vous devez être aussi prêts de mourir que pour les autres articles de notre foi, si vous êtes véritablement chrétiens, et sans lesquelles la foi même ne servira que pour votre condamnation? C'est par là, si vous ne voulez vous tromper vous-mêmes, c'est par là que vous devez juger si vous avez véritablement de la foi, et non pas par la facilité que vous pouvez avoir à croire des vérités spéculatives, qui ne combattent pas directement vos passions et les inclinations déréglées de votre cœur.

Ah! que c'est un grand bonheur pour vous qu'il n'y ait plus de tyrans qui persécutent l'Église! Il ne faudrait point tant de roues et de tortures pour vous y faire renoncer, puisqu'il ne faut que présenter à la plupart un peu d'argent, un malheureux plaisir, une fumée d'honneur, pour les faire passer par-dessus toutes les lois du christianisme. Eh! de bonne foi, comment donneriez-vous votre sang pour soutenir votre foi, vous qui ne sauriez garder un jeûne? vous qui ne vous priveriez pas de la moindre satisfaction pour tous les préceptes de l'Évangile? Point tant de paroles, et un peu plus d'effets: témoignez du courage pour vivre en chrétiens; et je croirai que vous en avez assez pour défendre votre religion en martyrs. Mais pour cela, faisons au Fils de Dieu aujourd'hui, et tous les jours de notre vie, la même prière que lui firent autrefois ses apôtres, en le conjurant de nous donner

la foi, et de l'augmenter dans nos cœurs. *Domine, adauge nobis fidem* : mais que ce soit une foi pratique, qui passe jusqu'à nos actions, et qui nous fasse mériter la récompense qui est promise aux vrais fidèles, et que je vous souhaite, etc.

SERMON VI.

DE LA FAUSSE DÉVOTION.

Jésus-Christ est contredit dans sa religion et dans son culte par les hypocrites et les faux dévots.

*Hic positus est in signum, cui contradicetur. (Luc., II.)
Il sera en butte aux contradictions des hommes.*

Si l'impiété et le libertinage en matière de créance contredisent la religion que le Fils de Dieu a établie dans le monde; si l'hérésie la combat en divisant les membres qui la composent par le schisme qu'elle y introduit, et par l'erreur qui en corrompt la pureté; on peut ajouter, Messieurs, que la fausse dévotion ne lui est pas moins opposée : soit par défaut, en ne rendant pas à Dieu un véritable culte; soit par une espèce d'excès, en dégénérant en superstition; soit enfin en s'acquittant des devoirs extérieurs de cette religion d'une autre manière que lui-même ne l'a ordonné. Aussi voyons-nous dans l'Évangile que c'est le reproche que le Sauveur faisait le plus souvent aux pharisiens, c'est-à-dire aux hypocrites et aux faux dévots de son temps, dont toute la dévotion consistait en grimaces, en cérémonies superstitieuses, et en un zèle intéressé, par lequel ils ne cherchaient qu'à s'attirer l'estime et l'applaudissement des hommes.

Mais si ce vice était si commun au temps du Fils de Dieu qu'il semblait qu'il en fit le sujet le plus ordinaire de ses prédications, j'ose dire qu'il ne l'est pas moins aujourd'hui. En même temps que la charité et la véritable piété sont diminuées parmi les hommes, l'hypocrisie, le faux zèle et la fausse dévotion se sont répandus partout, jusque-là que le nom même de dévot passe pour une injure dans l'esprit de bien des gens, qui ne connaissent la dévotion que par l'abus qu'en font ceux qui se servent de son nom pour couvrir leurs passions déréglées. D'où il arrive que l'indignation qu'on a conçue pour la fausse dévotion passe souvent jusqu'à la véritable, et qu'on ne saurait presque entendre parler d'une personne dévote, qu'on ne s'en forme aussitôt je ne sais quelle idée désavantageuse; parce que ceux qui abusent de ce beau nom de la dévotion l'ont tellement rendue odieuse, que quand on a affaire à des personnes qui en font une profession publique et déclarée, on se représente aussitôt les gens du monde les plus intraitables, et qui se rendent le moins à la justice et à la raison.

C'est sans doute, Messieurs, un fâcheux préjugé, et qui n'est pas un des moindres maux que cette fausse dévotion cause dans le monde, d'inspirer de si mauvais sentiments d'une vertu si excellente que tous les chrétiens devraient s'efforcer d'acquérir,

puisque le nom même qu'ils portent les avertit qu'ils doivent être entièrement dévoués et consacrés au service de Dieu. Il est donc, Messieurs, de la dernière importance de ne pas prendre ici le faux pour le vrai, et de ne s'y pas laisser surprendre. Et comme aujourd'hui l'on se pique de dévotion plus que jamais; que chacun même y veut raffiner et en faire leçon aux autres, il est tout à fait nécessaire d'apprendre à distinguer la fausse dévotion de la véritable. C'est pourquoi je veux emprunter les caractères de la fausse dévotion de la peinture que le Sauveur nous a faite de celle des pharisiens de son temps, afin de faire voir, par opposition, en quoi consiste la véritable. Mais pour le faire avec fruit, nous avons besoin des lumières du Saint-Esprit, qui est l'auteur et le principe de la dévotion véritable. Demandons-les par l'intercession de celle qui en a été le plus parfait modèle. *Ave, Maria.*

La dévotion, Messieurs, étant la plus nécessaire de toutes les vertus, comme celle qui nous facilite toutes les autres, et qui nous fait acquiescer avec plaisir de toutes les obligations du christianisme, vous tomberez, je m'assure, aisément d'accord, qu'il n'y en a point que nous devions davantage nous efforcer d'acquiescer. Mais il arrive, par je ne sais quel malheur, qui semble attaché aux choses les plus nécessaires et les plus précieuses, qu'il n'y a point de vertu plus sophistiquée, et à qui l'on donne tous les jours plus de différents visages, qu'à la dévotion. De tout temps on s'est efforcé de la corrompre, et l'ennemi de notre salut n'a rien oublié pour ne nous en laisser que l'ombre au lieu de la vérité. On dirait qu'elle est sujette à la bizarrerie du temps, chacun l'habillant à sa manière, et l'ajustant à son caprice et à son humeur.

Mais, Messieurs, comme l'illusion en cette matière ne nous met pas seulement en danger de nous perdre, aussi bien que ceux qui font profession ouverte de libertinage, mais de nous perdre en pensant nous sauver avantagement, il est bon d'ôter à la fausse dévotion le masque qui la déguise, et de vous découvrir des défauts contre lesquels il est nécessaire de se précautionner. Le Fils de Dieu dans l'Évangile en marque particulièrement deux, qui sont les plus essentiels, et comme la source de tous les autres : et ce sont ceux qu'il reprochait si souvent aux pharisiens. Le premier est, que leur dévotion manquait en son principe, n'étant pas dans le cœur, mais seulement sur les lèvres : *Populus hic labiis me honorat; cor autem eorum longe est a me.* Et le second, qu'elle n'était pas dans l'ordre, puisqu'au lieu de prendre pour règle de leur conduite la justice, la loi de Dieu et la conscience, ils ne suivaient que leurs fantaisies et des maximes qu'ils s'étaient prescrites eux-mêmes. D'où je conclus, Messieurs, que la vraie dévotion doit avoir deux qualités contraires, sans lesquelles elle ne peut subsister. Premièrement, elle doit être dans le cœur,

c'est-à-dire qu'elle doit être sincère, et qu'elle doit nous faire servir Dieu en esprit et en vérité, comme le Fils de Dieu le dit lui-même : *In spiritu et veritate*. Et, en second lieu, elle doit être réglée par une conduite certaine, prudente et invariable, autrement elle ne viendrait pas de Dieu, qui demande de l'ordre partout. C'est ce qui va faire tout le sujet et le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'en faut point douter, Messieurs, que la première et la plus essentielle qualité de la dévotion est qu'elle ait son principe dans le cœur, et qu'elle soit sincère ; comme, au contraire, son premier et son plus grand défaut est quand elle ne vient pas d'un véritable sentiment de piété. Ce qui a fait dire à saint Bernard, que la dévotion est un bien propre du cœur : *Res est cordis gratia devotionis*. Ce grand saint, qui ne l'a pas moins bien pratiquée qu'il en a bien parlé, nous l'explique plus en détail, en nous apprenant la manière dont la véritable dévotion doit nous faire chercher, honorer et servir Dieu. Et c'est ce qu'il a exprimé par ces paroles, qui nous serviront de preuves de ce premier point : *Non aliud, dit-il, præter ipsum, non aliud tanquam ipsum, non aliud post ipsum*. Il faut dans sa dévotion ne chercher autre chose que Dieu ; car si l'on a un autre dessein, la dévotion n'est pas sincère ; c'est une dévotion hypocrite et intéressée, qui n'en a que le dehors et une apparence trompeuse : *Non aliud præter ipsum*. Il faut se donner de garde, en servant Dieu, de le servir autrement qu'il ne veut. Car ce serait prendre l'ombre pour la vérité, par une illusion dangereuse, qui ferait qu'au lieu d'être une dévotion solide, elle dégènerait en superstition : *Non aliud tanquam ipsum*. Enfin il ne faut rien chercher, après avoir trouvé Dieu. Car quand on veut servir deux maîtres, et plaire à Dieu et au monde tout à la fois, ce partage, ou plutôt ce mélange monstrueux qu'on prétend faire, par une dévotion accommodante, corrompt et détruit tout à fait la véritable dévotion : *Non aliud post ipsum*. Développons un peu ceci plus à loisir.

Premièrement donc, la fausse dévotion manque dans son principe, qui est le cœur, et elle n'a que le dehors et l'apparence de la dévotion quand elle cherche autre chose que Dieu. Telle était celle des pharisiens, que le Fils de Dieu nous représente dans l'Évangile comme des gens remplis de l'estime d'eux-mêmes, et qui ne cherchaient que l'approbation des hommes. Ils voulaient que tout le monde les tint pour des gens de bien, qui pratiquaient les bonnes œuvres, et qui faisaient une profession publique d'embrasser la vertu. Leur vue et leur but était d'être considérés sur ce pied-là, ne se servant de ces apparences de piété que pour s'attirer les regards des hommes, et pour s'acquérir du crédit auprès du peuple, ou pour quelque intérêt temporel.

Hélas ! Messieurs, l'hypocrisie en matière

de dévotion n'a pas été ensevelie sous les ruines de la Synagogue. Elle règne aujourd'hui autant et plus que jamais, et ce vice n'est pas attaché à une seule sorte de personnes, ou à une seule profession, comme il l'était alors plus particulièrement aux pharisiens ; mais il se trouve des personnes de tout sexe, de tous les ordres et de toutes les professions, qui la font servir à leurs desseins, qui n'ont qu'un masque de dévotion et de piété, sous lequel elles cachent une passion déréglée de vanité ou d'intérêt ; qui font le bien en public et le mal en secret ; qui font de magnifiques éloges de la vertu, pendant qu'ils vivent dans le désordre ; et qui, n'ayant aucun principe de sainteté, en font pourtant le personnage, pour s'en attirer la gloire devant les hommes.

De sorte que, si le monde, au sentiment de l'Apôtre, est un grand théâtre qui change de face de temps en temps : *Præterit figura hujus mundi* ; on peut dire que la plupart des hommes y jouent leur personnage, comme des comédiens qui paraissent toute autre chose qu'ils ne sont ; car, c'est ce que signifie ce nom d'*hypocrite*, selon saint Augustin. Et, comme dans les spectacles qu'on représente sur les théâtres, tel fait le personnage d'un roi, d'un homme d'État, d'un général d'armée, en a l'air et les manières, en porte l'habit, en imite les discours et les sentiments, qui dans le fond n'est qu'un homme de néant, qui gagne sa vie à feindre et à tromper ceux qui se plaise à être ainsi trompés. Ainsi, le monde aujourd'hui est plein de gens déguisés et d'hypocrites, qui passent pour dévots, et qui n'en ont que la mine et l'apparence, qu'ils prennent pour venir à leurs fins, mais qu'ils prennent si bien, qu'ils paraissent encore plus saints et plus vertueux, que ceux qui sont dans la plus solide et la plus fervente dévotion.

Sur quoi, Messieurs, avant que de passer plus avant, il y a ici une précaution qu'il est nécessaire de prendre, pour ne pas donner dans un autre écueil, qui ne serait pas moins dangereux que celui que je m'efforce de vous faire éviter : savoir, de se bien persuader que ce n'est pas un moindre crime, de juger mal de la dévotion des autres, que de n'en avoir pas nous-mêmes une véritable. Car c'est un artifice dont le démon se sert pour nous détourner de la piété, de nous faire croire que celle des autres est feinte et contrefaite, afin de faire tomber par là la dévotion dans le mépris et dans un décri public, qui nous donne ensuite de la honte de nous déclarer pour le service de Dieu, de crainte de passer nous-mêmes pour hypocrites. Et nous voyons, Messieurs, que ceux qui ont le moins de dévotion, sont toujours les premiers à censurer celle des autres, en se faisant un plaisir malin d'y remarquer quelque défaut, afin de la faire retomber sur la dévotion même. C'est pourquoi, quand je vous fais, après le Fils de Dieu, la peinture de l'hypo-

crise des pharisiens, c'est uniquement dans vous-mêmes qu'il en faut chercher la copie, puisque nous voyons que le même Sauveur, qui a tant donné de malédictions aux hypocrites, condamne les jugements que l'on fait des autres en mauvaise part, comme autant d'attentats sur ses droits, parce qu'il n'appartient qu'à lui de juger du cœur dont lui seul connaît tous les ressorts.

Après cette précaution, chrétiens, nous pouvons envisager de plus près ce fantôme de piété, et cette dévotion hypocrite, qui fait souvent faire aux faux dévots, pour une fumée d'honneur ou pour un vil intérêt, une partie de ce que les saints ont fait de plus grand pour s'acquérir une éternité de gloire : des jeûnes rigoureux jusqu'à intéresser la santé ; tels qu'étaient ceux des pharisiens : *Exterminant facies suas, ut appareant hominibus jejunantes* : des aumônes d'éclat, qu'ils ont soin de faire publier partout aussi bien que les pharisiens : de longues prières, mais qui ne serviront qu'à leur attirer un plus rigoureux jugement de Dieu, qui lèvera un jour ce masque, pour découvrir les désordres qu'ils ont cachés sous cet extérieur si bien composé. Enfin l'on en a vu souffrir par vanité presque les mêmes tourmens que la charité a fait souffrir aux martyrs les plus courageux.

Cruelle passion de la gloire, que tu es puissante et impérieuse, puisque par la tyrannie que tu exerces sur le cœur des hommes, tu les obliges de faire ce que ni la gloire de Dieu, ni la crainte de ses jugements, ne peut inspirer à la plus grande partie du monde ! Mais en même temps, que tu as de malignité, puisque tu leur fais perdre tout le fruit des peines que tu leur fais souffrir. Car vous le savez, Messieurs, et le Fils de Dieu même s'en est clairement expliqué, cette vaine réputation que cherchent les hypocrites, est l'unique récompense qu'ils doivent espérer : *Amen dico vobis, receperunt mercedem suam*. Ils n'ont cherché qu'à plaire aux yeux du monde, c'est pour cela qu'ils ont travaillé, c'est donc au monde à les payer ; mais il ne les payera que de vent et de fumée, comme ils n'ont eu qu'une ombre et qu'une vaine apparence de piété. Et ce que je dis du désir de la gloire, on le peut dire de toutes les vues humaines que l'on peut avoir dans l'exercice de la dévotion, comme d'établir sa fortune, d'avancer ses affaires, de venir à bout de ses desseins, de trouver accès auprès de cette personne puissante, qu'on espère gagner par là, et de l'engager dans nos intérêts. Car l'on sait se servir utilement pour tout cela de l'ombre et de l'apparence de la dévotion.

La première marque donc de la véritable dévotion est de chercher Dieu avec sincérité, par un désintéressement entier, qui fait qu'on ne cherche rien hors de lui : *Non aliud præter ipsum*. Et c'est par là, mon cher auditeur, que vous devez juger de la vôtre, au lieu de censurer celle d'autrui. Par là vous connaîtrez si elle est véritable, ou si c'est seulement un personnage que

vous jouez. Car la véritable dévotion doit chercher Dieu en esprit et en vérité, c'est-à-dire, ne chercher que Dieu ; au lieu que la fausse dévotion cherche toute autre chose. De sorte que si vous êtes véritablement dévot, vous n'affecterez point de le paraître, et vous vous mettrez peu en peine de passer pour tel : mais vous servirez Dieu pour Dieu même.

Saint Bernard, qui connaissait si bien la nature de la vraie et de la fausse dévotion, dit qu'il y a entre l'une et l'autre à peu près la même différence qu'il y a entre l'art et la nature. Dans les ouvrages de la nature, il y a une forme intérieure, qui est le principe de tous les mouvements qui paraissent au dehors ; au lieu que, dans l'art, il n'y a que la figure et l'apparence seulement. Dans un tableau, par exemple, qui est un ouvrage de l'art, il n'y a que les traits du visage d'un homme, la couleur, la posture, les proportions : il porte le nom d'un homme ; et il ne l'est pas cependant, parce que la forme intérieure, qui est l'âme et le principe de toutes les actions, n'y est pas. Il en est de même, Messieurs, de la dévotion feinte et artificielle : elle peut bien faire paraître un homme saint ; elle lui donne l'air, l'habit, et les manières d'une personne mortifiée, qui ne respire que la gloire de Dieu ; elle lui fera porter tous les traits de la sainteté ; mais parce que la forme manque au dedans, c'est-à-dire, que la dévotion n'est pas dans le cœur, ce n'est que l'image d'un homme dévot, mais qui n'est rien moins dans le fond que ce qu'il paraît. Au lieu qu'un homme véritablement dévot est celui dont le cœur est possédé de Dieu, et qu'une charité ardente anime à tout faire et à tout entreprendre pour Dieu. Ainsi, chrétiens, si le cœur n'est le premier pénétré des sentimens de Dieu, et si tout le reste ne part de ce fond ; quelques prières que vous fassiez, quelques actions de charité que vous exerciez, quelque retenue et quelque modestie qui paraisse au dehors ; au lieu d'un bien réel et effectif, vous n'avez embrassé qu'une image creuse, et une vertu phantastique ; vous n'avez que la montre et l'apparence de la dévotion : et l'on peut dire de vous ce que le Fils de Dieu dit des pharisiens, dans l'Evangile : *Cor autem eorum longe est a me*.

Vous donc, mon cher auditeur, qui vous piquez de dévotion, et qui en faites profession depuis quelque temps, examinez un peu votre cœur, et sondez-en bien tous les replis. Est-ce tout de bon, et avec toute la sincérité de ce cœur, que vous cherchez Dieu, et que vous le servez ? Est-ce lui que vous regardez uniquement dans tous vos exercices de piété ? N'y a-t-il point quelque autre dessein secret, quelque vue et quelque retour sur vous-même ? Dieu me garde d'en faire jamais le moindre jugement qui vous puisse être désavantageux ! Mais d'où vient, que quand il y a de l'honneur ou quelque avantage temporel à espérer, vous vous y portez avec tant d'ardeur et avec

tant de zèle; et qu'au contraire, quand cela vient à manquer, il n'y a rien de plus froid, de plus lâche et de plus languissant que vous? Ah! s'il y a de la dissimulation, si vous vous contentez de la seule apparence de la dévotion, pour vous attirer l'estime des hommes, si vous faites servir cette dévotion à vos intérêts; sachez que ce masque de piété vous rend un objet d'abomination devant les yeux de Dieu : *Abominatio Domini est omnis illusor*. Sachez que, pendant que les hommes vous canonisent, il vous réprohve; et que pendant qu'ils vous élèvent jusqu'aux cieux, il vous condamne par avance aux flammes de l'enfer, parce que non-seulement c'est lui dérober l'honneur qui lui est dû pour vous l'attribuer, mais c'est employer son culte et sa religion, pour vous faire honorer en sa place. Sachez que le jour viendra, auquel il lèvera le masque de cette dévotion hypocrite, il découvrira les impostures et les désordres que vous cachez sous cet extérieur réformé, il révélera ces secrètes pratiques, et vous couvrira enfin d'un opprobre éternel.

Mais, Messieurs, l'hypocrisie, par laquelle on trompe les hommes, n'est pas la seule espèce de fausse dévotion qu'il y ait dans le monde. Il y en a une autre, qui, pour n'être pas si criminelle, ne laisse pas d'être extrêmement dangereuse : et c'est lorsque, se trompant soi-même par une funeste illusion, on quitte le solide, et on prend l'ombre pour la vérité. Car si la première espèce de fausse dévotion, dont je viens de parler, cherche toute autre chose que Dieu, celle-ci cherche Dieu, et trouve toute autre chose. *Non aliud tanquam ipsum*. En effet, la dévotion, Messieurs, dégénère alors en superstition, qui n'est autre chose, selon saint Thomas, qu'un culte irrégulier, que l'on rend à Dieu d'une autre manière qu'il ne faut. Telle était la dévotion de ces pharisiens, que le Sauveur condamne dans l'Evangile, qui se montraient religieux jusqu'à l'excès en de certaines observances et cérémonies, qu'ils gardaient régulièrement, comme de se laver les mains avant le repas, et d'autres semblables; mais qui manquaient en même temps à ce qui était le plus essentiel, savoir, aux commandements de Dieu et aux devoirs de leurs charges : *Irritum fecistis mandatum Dei, propter traditionem vestram*. Et d'autres, encore plus coupables, mettaient toute la perfection de la Loi et toute leur dévotion en de menues pratiques, pendant qu'ils se soulaient des crimes les plus énormes. *Excelsantes culicem, camelum autem glutientes*.

Voilà, Messieurs, un second caractère de fausse dévotion, qui n'est pas moins ordinaire maintenant, qu'il l'était du temps des pharisiens. On voit tous les jours des gens, qui feront scrupule de mille choses de nulle conséquence, et qui n'en feront point des plus grands péchés; qui disent régulièrement certain nombre de prières par jour, et qui ne dormiraient pas en repos, s'ils y avaient manqué; mais qui de la même bou-

che vont semer mille calomnies et mille médisances de leur prochain; qui seront aussi exacts que les pharisiens à faire quelque petite offrande à Dieu; mais qui relèveront des années entières le salaire d'un pauvre artisan, dont ils ont tiré service; ou bien qui seront inexorables envers ceux qui leur doivent quelque chose, et qui les ruineront en procès; d'autres enfin, qui observent scrupuleusement mille pratiques, qu'ils ont prises de leur seul caprice, et dans lesquelles ils seront réguliers et formalistes jusqu'à l'excès; mais qui ne feront rien de ce que leur charge les oblige de faire pour le service de Dieu. Qu'est-ce que cela, Messieurs? Superstition de pharisien, dévotion de réprohvé, piété imaginaire, que Dieu rebute, et qu'il condamne avec sujet.

En matière de dévotion, mon cher auditeur, sachez qu'il faut toujours commencer par s'acquitter de ce qui est de précepte et d'obligation, avant de faire ce qui n'est que de surérogation et de conseil; et par conséquent, que sans l'observation inviolable des commandements de Dieu et de l'Eglise, il n'y a point de véritable dévotion, et qu'il n'y en peut avoir. Tout ce que nous ferons, s'il n'est établi sur ce fondement, est hors d'œuvre, et n'est point solide. C'est ce qui doit toujours marcher le premier : et tout ce qui nous en détourne, sous apparence de piété, ne peut être qu'une dévotion superstitieuse.

Ainsi, si vous vous imaginez être bien dévot, précisément parce que vous êtes de toutes les confréries, que vous dites tant de prières par jour, et que vous vous confessez tant de fois par semaine, vous êtes bien trompés. Je ne dis pas que ces pratiques soient mauvaises : au contraire, elles sont très-saintes d'elles-mêmes, et peuvent beaucoup contribuer à la dévotion; et je vous exhorte de tout mon cœur à les continuer, et à vous en acquitter comme il faut. Mais ce que je dis, et qui est incontestable, c'est qu'il faut s'acquitter de l'essentiel, avant que de penser à ce qui est de surérogation; ne point faire le principal de ce qui n'est que l'accessoire, et se souvenir que le Fils de Dieu condamne de superstition les cérémonies des pharisiens, non pas qu'elles fussent toutes mauvaises, mais parce qu'ils négligeaient des obligations naturelles, et des devoirs réels et considérables, pour mettre à leur place de menues observances, qui devenaient superstitieuses, en ce qu'ils les faisaient passer pour les premiers devoirs de la dévotion.

Et ce que je dis des commandements de Dieu et de l'Eglise, je le dis de même de l'état, de l'emploi et de la condition d'un chacun. Et ainsi, Messieurs, tout ce qui n'est pas conforme à cette loi, quelque belle apparence qu'il ait d'ailleurs, n'est qu'une illusion superstitieuse, et une surérogation superflue, qui n'est point acceptée de Dieu. Par exemple, si ce juge employait à la lecture des saints Pères le temps qu'il

doit donner à examiner des témoins, ou à écouter les parties ; si, au lieu de faire promptement justice, il s'amuse à faire de longues oraisons ; si, par sa négligence, il faisait perdre des procès, et ruinait des familles entières, pour s'occuper à visiter les pauvres ; ces actions, qui seraient bonnes et saintes en d'autres personnes, ou en d'autres circonstances, deviendraient mauvaises à l'égard de ce juge, parce qu'il les préférerait aux devoirs essentiels de son état, et sa dévotion serait superstitieuse, et à contre-temps.

De même, si cette dame passe les journées entières dans les églises, et abandonne le soin de sa famille et de son ménage ; si elle entend trois et quatre messes, au lieu de prendre garde si ses domestiques n'y manquent point les jours d'obligation ; si elle prolonge ses prières, et multiplie en même temps les chagrins de son mari ; si elle porte ses ammonnes à un hôpital éloigné, pendant qu'elle en fait un de sa propre maison, par son mauvais ménage ; ce n'est plus dévotion ; ce sont des actions irrégulières, des charités mal entendues, et de bonnes œuvres sans mérite : parce que c'est manquer à ses obligations les plus naturelles, en faveur de cette dévotion arbitraire, qu'elle s'est prescrite elle-même, et qui, en pensant chercher Dieu, trouve toute autre chose que lui : *Non aliud tanquam ipsum.*

A quoi, Messieurs, il faut encore ajouter avec le même saint Bernard : *Non aliud post ipsum* ; qu'il ne faut pas prétendre qu'après avoir rendu ses devoirs à Dieu, l'on puisse donner le reste de son temps au monde, à ses plaisirs et à ses divertissements, comme les pharisiens, qui, étant d'un côté esclaves de leurs passions, et de l'autre obligés par leur profession et par leur dignité à servir d'exemple au peuple, voulaient accommoder les lois de Dieu à celles de leurs passions déréglées, et accorder les maximes de la religion avec celles du monde ; mais qui les détruisaient par ce mélange. C'est, chrétiens, une troisième espèce de fausse dévotion, qui n'est pas moins opposée à la véritable que les deux autres. Car, si la première n'en a que l'apparence et le dehors ; si la seconde change de nature et dégénère en superstition, celle-ci est corrompue par cet accord monstrueux qu'on prétend faire du service de Dieu et de celui du monde, sans faire réflexion que c'est vouloir joindre deux choses entièrement opposées, qui s'entre-détruisent et qui ne peuvent absolument subsister ensemble.

Quæ societas lucis ad tenebras ? quæ conventio Christi ad Belial ? demandait saint Paul ? Quelle société et quel commerce peut-il y avoir de la lumière avec les ténèbres, et du Fils de Dieu avec Bélial ? qui peut joindre deux choses si opposées et si contraires ? Ce sera, grand Apôtre, ce sera cette dame chrétienne qui sait accorder en un même jour le sermon et la comédie, les assemblées du monde et la confession ; qui

est dévote le matin et mondaine le soir. Vous demandez quel rapport il y a de la lumière avec les ténèbres ? Le voici : dans cette dévote du temps, qui passe une partie du jour dans une église et la nuit dans une salle de bal ; qui partage la journée entre la prière et le jeu ; qui n'a pas plutôt entendu la parole de Dieu qu'elle court à un rendez-vous qui l'attend. Quel accord, poursuivez-vous, du Fils de Dieu avec Bélial ? Ah ! il n'y a plus d'impossibilité aujourd'hui ; car vous trouvez des gens qui vont aux festins des mondains au sortir de la sainte table. Le luxe et la piété sont maintenant dans une parfaite intelligence ; il ne faut plus que trouver le moyen d'accorder le vice et la vertu, et tout le monde sera dévot : *Quæ societas lucis ad tenebras ? quæ conventio Christi ad Belial ?*

Certes, Messieurs, si c'est une idolâtrie de partager entre Dieu et les créatures le culte qu'on ne doit qu'à lui seul, que doit-on juger de cette espèce de dévotion, qui prétend servir Dieu et le monde tout à la fois, ou du moins alternativement ? Et qu'arrive-t-il de ce mélange, ou de ce partage, sinon que la dévotion ne sert plus que de voile au libertinage ? et que l'idole de la vanité et du plaisir prend la place de Dieu dans ce cœur, dont Dieu rejette les indignes hommages avec mépris.

Mais voulez-vous savoir, chrétiens, quelle est la sincère, la solide et la pure dévotion ? C'est celle qui, en nous attachant à Dieu, nous sépare et nous éloigne du monde, c'est-à-dire des compagnies mondaines, du luxe et des divertissements trop libres pour traiter avec Dieu et nous donner entièrement à son service ; et c'est ce que signifie le nom même de dévotion. Se dévouer et se consacrer à Dieu sont deux termes qui ne signifient qu'une même chose ; et, par conséquent, la véritable dévotion n'est autre chose qu'une entière consécration de nous-mêmes au service de Dieu, qui par une suite nécessaire emporte une entière séparation de cœur de tout ce qui est mondain. Ainsi, chrétiens, comme celui qui voudrait faire servir un vase sacré à des usages profanes et mondains, le profanerait lui-même par un énorme sacrilège, de même celui qui veut servir Dieu et le monde tout ensemble par cette dévotion accommodante, qui est si fort en usage aujourd'hui, profane indigne de son cœur, qu'il avait si solennellement consacré à Dieu.

Ce qui est si vrai, Messieurs, que, quand les saints Pères parlaient aux premiers chrétiens des divertissements trop mondains, tels qu'étaient les spectacles et d'autres semblables, ils n'en parlaient que comme d'une espèce d'idolâtrie, parce que rien n'étant plus contraire à la profession qu'ils avaient faite d'être tout à Dieu, c'était tomber dans une contradiction manifeste que de prétendre pouvoir les accorder avec son service : *In spectaculis est quedam apostatio fidei*, disait l'éloquent Salvien. Ainsi, si vous prétendez être dévots, et ne point

renoncer à la vanité et aux divertissements trop libres du monde ; vivre comme les mondains dans les mêmes engagements, dans les mêmes plaisirs, dans les mêmes occupations, en ajoutant seulement quelques confessions et quelques communions plus fréquentes, c'est ou vous moquer de la dévotion, ou vous tromper bien grossièrement vous-mêmes.

Il faut qu'une personne véritablement dévote se sépare du monde, non pas toujours de corps à la vérité comme les religieux, mais du moins de cœur et d'affection. Il faut qu'elle préfère la solitude et la retraite à toutes les compagnies du monde, où elle ne se doit trouver que quand la charité l'y porte, ou quand la bienséance ou le devoir de sa charge l'y oblige d'une manière à ne s'en pouvoir dispenser. Il faut que partout où elle se trouve elle s'efforce d'y faire servir Dieu ; que de sa maison elle fasse une espèce d'église, de son cœur un autel portatif, de ses pensées et de ses désirs autant de sacrifices ; en un mot, qu'elle soit tout à Dieu, qu'elle ne cherche rien hors de lui, rien à l'égal de lui, rien après lui ; par une dévotion pure, singulière et solide, c'est-à-dire par une consécration, par un dévouement entier à son service.

Alors, quelque idée qu'on ait pu se former de la dévotion sur ce qu'on remarque dans ceux qui n'en ont que l'apparence, le monde, tout corrompu qu'il est, ne pourra s'empêcher d'avoir une secrète admiration pour une dévotion si solide, et de lui donner hautement les louanges qu'elle mérite ; en un mot, il aura autant de respect et de vénération pour la véritable piété, qu'il a d'indignation pour celle qui est feinte et déguisée. Et voilà, Messieurs, la première condition de la dévotion : qu'on serve Dieu de cœur, et que notre culte et tous les devoirs que nous lui rendons, soient sincères. Mais la seconde n'est pas moins nécessaire, et c'est qu'elle doit être réglée. Nous l'allons voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Trois choses, Messieurs, sont particulièrement à régler dans la dévotion, afin qu'elle soit dans l'ordre que Dieu demande ; sans lequel, non-seulement, notre dévotion ne sera point véritable, mais elle tombera dans des abus qui la rendront odieuse et méprisable ; et, au lieu d'être une conduite édifiante, elle ne fera que rebuter tout le monde, et l'éloigner de la véritable piété. Premièrement, il faut régler nos sentiments par une entière soumission aux sentiments de l'Eglise, de peur qu'on ne s'égare en suivant les siens propres, et qu'on ne soit des aveugles, qui se veulent conduire eux-mêmes, et montrer aux autres le chemin, comme le Fils de Dieu le reprochait aux pharisiens. En second lieu, il en faut régler les pratiques et les actions extérieures par la prudence, pour ne pas donner dans des extrémités bizarres et ridicules, qui tiennent

de l'Evangile. Et enfin, il en faut régler le temps, de peur que l'inconstance naturelle de notre cœur ne nous fasse changer chaque jour, et ensuite la quitter tout à fait.

Premièrement, la dévotion, pour être bien réglée, doit commencer par régler le cœur même, autrement ce dérèglement passera du cœur dans tout le reste. Elle doit donc d'abord nous faire soumettre nos sentiments particuliers aux sentiments de l'Eglise. Car sans cela on sera sujet à mille illusions, et même aux erreurs les plus dangereuses, par un entêtement, qui a souvent été la cause des plus funestes hérésies, comme on a vu dans les Bégards et dans les Vaudois, qui n'ont point eu d'autres commencements qu'une dévotion mal réglée, et dans d'autres semblables fanatiques, qui, de l'erreur, sont tombés dans l'opiniâtreté, et de l'opiniâtreté dans l'hérésie. Et c'est ce qu'on ne peut éviter que par un attachement inviolable à toutes les décisions de l'Eglise, qui est la règle vivante de la dévotion, aussi bien que de la foi ; puisque c'est à elle à établir les cérémonies de la religion, et à ordonner la manière dont on doit rendre à Dieu le culte qui lui est dû. Et, par conséquent, tout ce qui s'écarte de cette règle, et qui ne lui est point conforme, doit être tenu pour suspect. Ce qui est d'autant plus nécessaire, qu'en matière de dévotion, notre esprit a naturellement du penchant à la nouveauté, parce que par là l'on se distingue des autres, et l'on s'élève au-dessus du commun, comme disait ce pharisien de l'Evangile : *Non sum sicut ceteri hominum.*

Hé ! Messieurs, combien voyons-nous de gens aujourd'hui, qui donnent dans ce piège, et qui ne s'érigent pas seulement en dévots, mais en maîtres et en arbitres de la dévotion ; qui croient avoir découvert de nouvelles routes, pour aller au ciel ; qui raffinent sur les pratiques reçues et autorisées de tout temps dans l'Eglise, à qui il faut de nouvelles méthodes d'oraison, et qui quintessencient les choses les plus intelligibles, pour leur donner un nouveau tour et faire juger par là que ce sont des personnes fort élevées dans la spiritualité, et qui ont des lumières particulières ? *Non sum sicut ceteri hominum.*

Aussi se font-ils remarquer par une conduite toute irrégulière, en négligeant ce qui a toujours été en usage, pour ne s'attacher qu'à ce qui frappe les yeux. Tout est singulier dans les personnes, l'habit, la manière de vie, le langage, la nourriture, en un mot, tout ce qui paraît au dehors, et qui peut servir à les faire distinguer des autres : *Non sum sicut ceteri hominum.* C'est ce qui leur fait rejeter avec mépris tout ce qui n'entre pas dans leur sens, et n'estimer que leurs propres idées, qu'ils regardent comme des productions qui leur appartiennent. C'est par là qu'ils se font valoir, et qu'ils éblouissent quelquefois les yeux, parce que la nouveauté se produit d'abord avec éclat, et que tout le

monde y court : *Circumferuntur omni vento doctrine*, dit l'Apôtre. Ce sont des personnes qui veulent avoir la liberté de suivre leurs imaginations, et qui tournent à tout vent, poussées par le souffle, non pas du Saint-Esprit, mais d'un esprit propre et particulier, qui est le principe de toutes leurs fantaisies, et qui les fait aller contre les sentiments communs de tous les saints. Et ce qui est assez étrange, c'est qu'en même temps qu'ils se soustraient de l'obéissance de l'Eglise, ils exigent de ceux qui sont sous leur conduite une déférence ou plutôt une soumission aveugle pour tous leurs sentiments.

C'est par cet esprit de nouveauté qu'on a vu de nos jours s'élever tant de maximes pernicieuses : par exemple, que c'est un nouveau péché mortel, que d'entendre la messe en état de péché : ce qui est une erreur dangereuse, qui, sous prétexte de dévotion, favorise évidemment le libertinage. On en voit d'autres soutenir encore tous les jours, contre le sentiment universel de l'Eglise, que personne ne doit s'approcher de la sainte table, que non-seulement il ne soit sans péché mortel et sans attachement au véniel, mais encore qu'il n'ait l'esprit entièrement épuré de toutes les idées des choses du monde, ce qui est une imagination très-dangereuse, et capable sous un vain prétexte de respect d'abolir l'usage des sacrements et d'en éloigner presque absolument les fidèles ; car combien en trouverez-vous, qui parviennent à cet état sublime de perfection. En un mot, cet esprit de singularité produit tous les jours quelques semblables nouveautés, qui ne sont appuyées, ni sur le sentiment des docteurs, ni sur la pratique des saints, mais uniquement sur l'imagination mal réglée de ces faux dévots, qui prétendent se distinguer des autres par ces belles maximes.

Si vous voulez donc, mes chers auditeurs, marcher par une voie sûre, ayez de la soumission pour tous les sentiments de l'Eglise et quittez les vôtres propres, pour vous laisser conduire par ceux que Dieu a établis pour cela. Il est vrai qu'il y a des âmes élevées que Dieu conduit à la perfection par des routes extraordinaires ; mais outre que ce sont celles qui ont le plus besoin de soumission et de conduite, et qui doivent davantage se défier de leurs propres lumières, en attendant que Dieu vous appelle à ce sublime état, il faut vous tenir dans la voie commune, et tâcher de vous avancer dans la sainteté par une exacte fidélité à remplir toutes les obligations de votre état, par une humilité profonde, par la victoire de vos passions et de vos vices et par la fréquentation des sacrements. Ce sont des routes sûres et autorisées par le Saint-Esprit même. Pendant que vous les suivrez, vous ne sauriez vous égarer, et, avant que d'avoir passé par là, ces dévotions extraordinaires que vous cherchez, et toutes ces nouveautés après lesquelles vous courez, ne sont ordinairement qu'un piège que le démon vous

tend, pour vous faire quitter le véritable chemin de la perfection et de la sainteté.

Mais ce n'est pas assez d'avoir réglé le cœur, en lui inspirant une soumission pour les sentiments de l'Eglise, qui l'empêche de s'égarer en marchant par des voies détournées ; il faut ensuite régler les actions extérieures, les mortifications et la pratique des autres bonnes œuvres, qui ont besoin de la prudence et des conseils d'un sage directeur, de peur qu'en se laissant aller à une ferveur mal réglée, l'on ne donne dans une dévotion bizarre, qui nous expose à la risée des hommes, et qui ne soit pas même agréable à Dieu. Et cet avis est d'autant plus nécessaire, qu'il est un écueil assez ordinaire à quantité de personnes qui ne trouvent rien de difficile dans la première ferveur de leur conversion ; mais qui, ne distinguant point encore assez les impressions de la grâce d'avec les mouvements de leur impétuosité naturelle, suivent également les uns et les autres, et donnent sans aucune mesure ou dans des excès qui ruinent leur santé, ou dans des extravagances qui les rendent ridicules, et font tort à la véritable dévotion. Il arrive même assez souvent, que le démon s'en mêle, et que, quand il désespère d'engager un pénitent à s'épargner, il le porte à l'extrémité opposée, dans l'espérance de le lasser ou de lui attirer des contradictions et des railleries qu'il n'ait pas la force de supporter.

J'avoue bien que la véritable dévotion est l'ennemie de la sensualité, et que la mortification du corps et des sens est une des meilleures marques pour juger si elle est solide ; mais aussi c'est une erreur de s'imaginer qu'elle consiste seulement en cela. Il peut même y avoir de l'indiscrétion, et on a grand sujet de craindre qu'il n'y ait une illusion secrète, quand on s'y porte sans conseil, sans mesure, par attachement, et pour satisfaire sa propre volonté.

Que si cette austérité indiscrète, à l'égard de soi-même, doit être réglée par la prudence, elle en a encore infiniment plus besoin à l'égard des autres. Car il se trouve aujourd'hui, aussi bien que du temps du Fils de Dieu, une espèce de pharisiens, je veux dire de dévots indiscrets, qui veulent réformer tout le monde, et qui prétendent se faire valoir par une sévérité outrée et inflexible, qui n'ont dans la bouche que des maximes de rigueur et de la morale la plus austère, qu'ils ne pratiquent peut-être pas eux-mêmes, mais qu'ils veulent faire pratiquer à tout le monde, qui taxent tout de péché mortel, qui font de nouveaux commandements, qui ne sont ni de Dieu, ni de l'Eglise, et qui, comme si l'Evangile n'était pas assez rigoureux et assez contraire aux inclinations de la nature, enchérissent encore par-dessus, ne parlent que de rappeler l'ancienne discipline des premiers chrétiens, et ne cessent de se déchaîner contre le relâchement de notre siècle.

Je sais bien, Messieurs, que les deux extrémités, en cette matière, sont dange-

reuses. C'est pourquoi, pour ne donner prise à personne, je proteste ici publiquement, que non-seulement je suis ennemi de tout ce qui tend le moins du monde au relâchement des mœurs, mais encore que je conseille toujours de pencher plutôt du côté de la sévérité que de celui de la douceur, parce qu'on ne se relâche toujours que trop par le poids de notre nature corrompue. Mais il y a des mesures à prendre, et des bornes qu'il ne faut pas passer, par un zèle indiscret, qui n'est pas celui que demande saint Paul, qui doit toujours être accompagné de science, pour ne point outrer la vérité.

Ce fut dans ce piège que tomba autrefois le fameux Tertullien, qui se laissa aller aux erreurs de Montanus, sous un spécieux prétexte de sévérité, qui était conforme à son naturel; et cet entêtement, dont il ne put jamais revenir, le fit donner dans d'étranges extrémités. Ceux qui ont lu ses ouvrages peuvent avoir fait cette remarque: que toutes ses erreurs, qui sont en assez grand nombre, viennent d'un esprit de rigueur et de réforme, qui outre et qui porte tout à l'excès, par une étrange illusion, soutenue d'une prodigieuse opiniâtreté. Elle alla jusqu'à lui faire combattre l'Eglise même, pour l'obliger d'observer trois carêmes, et de défendre les secondes noces. Il ne peut souffrir qu'un chrétien porte les armes: il ne croit pas que le christianisme soit compatible avec la pourpre et la majesté des rois, et d'autres semblables égarements, indignes d'un si grand esprit.

C'est, Messieurs, jusqu'où porte quelquefois une dévotion austère, et cet esprit de rigueur qui veut rendre le chemin du ciel encore plus étroit que le fils de Dieu ne l'a fait; et depuis qu'on s'est mis une fois dans l'esprit de se faire honneur de ces beaux mots, de conduite sévère et de morale étroite, l'on donne aveuglément dans toutes les extrémités les plus bizarres et les plus extravagantes. Que voulez-vous? c'est la manie de ce siècle, aussi bien que de celui des pharisiens, de vouloir passer pour réformateurs, pour grands observateurs de l'ancienne discipline, pour des gens qui veulent remettre tout dans l'ordre et corriger des abus qui ne sont souvent qu'imaginaires: jusque-là, que souvent les personnes mêmes les moins régulières se font un mérite de ne rien approuver, que ce qui tient de cette première sévérité du christianisme.

Hé! mon Dieu! pratiquez l'austérité tant qu'il vous plaira, vous ne sauriez mieux faire: vivez dans la réforme; je n'ai rien à dire: gardez les conseils avec les préceptes, je vous y exhorte de tout mon cœur; c'est une bonne et une très-sainte dévotion; mais ne confondez pas les uns avec les autres; ne faites point une obligation de ce qui n'est que de surrogation et de conseil. Car le Fils de Dieu a mis la religion et la dévotion dans la

vérité, et non pas dans la sévérité: *Venit hora, quando veri adoratores adorabunt in spiritu et veritate*. Si la vérité se trouve avec la sévérité, à la bonne heure, je suis de votre avis, il faut l'embrasser et y porter tout le monde; mais si elle se trouve sans cela, je m'attache à la vérité, puisque la douceur et la condescendance à l'égard du prochain n'est pas moins une vertu chrétienne que le zèle et la fermeté, et je crois que de vouloir aggraver le joug et le faire plus pesant que l'Evangile ne l'a fait, n'est pas le moyen d'engager les fidèles à le porter, et sent bien plus une dévotion de pharisien que celle des vrais disciples de Jésus-Christ.

Enfin, Messieurs, la véritable dévotion ne doit pas seulement être réglée au dedans, par la soumission de tous les sentiments aux sentiments de l'Eglise, ni au dehors dans ses actions extérieures, et dans ses pratiques par une prudence chrétienne qui emprunte pour cela les lumières d'un sage directeur: mais elle le doit être encore pour le temps qu'on doit employer aux exercices de piété. Autrement il n'y aura rien d'assuré ni d'uniforme dans notre conduite; aujourd'hui nous serons en humeur de faire une bonne action, et demain la pensée nous viendra d'en faire une autre: un jour nous en ferons beaucoup; dans un autre, peu ou point du tout; on changera de pratiques selon les temps et selon les saisons, et l'habitude d'en changer par caprice, de les interrompre pour un temps et puis de les reprendre, fera que nous les quitterons bientôt tout à fait. Rien n'est donc plus nécessaire, pour affermir notre dévotion et pour la rendre fixe et confiante, que de régler d'abord le temps de chaque chose, le temps de la prière, le temps des affaires, le temps des divertissements, et de se dresser un plan de vie auquel on s'attache. Et cela, Messieurs, ne sera pas bien difficile, puisqu'il ne s'agit que de régler l'ordre d'un seul jour, qui servira de règle pour tous les autres, et dans lequel nous assignerons à toutes nos actions le temps qui leur sera propre, sans y faire entrer en compte les accidents extraordinaires que nous ne pouvons pas prévoir et qui, n'arrivant que rarement, ne feront qu'interrompre pour peu de temps ce qu'il sera facile de recommencer.

Si vos actions sont ainsi bien ordonnées, il se trouvera aisément du temps pour satisfaire aux obligations de votre état et à celles de votre religion; il y en aura pour vos affaires et pour les exercices de piété; vos prières, faites en leur temps, n'empêcheront point le soin de votre domestique ni les fonctions de votre charge. Car si vos occupations, quelque grandes et importantes qu'elles soient, ne sont jamais en si grand nombre, qu'elles vous ôtent le temps nécessaire à votre repos et à vos repas, que vous savez bien reprendre, quand une affaire imprévue vous a obligé de les différer, pourquoi vous ôte-

ront-elles celui qui était destiné aux affaires de Dieu et de votre salut, c'est-à-dire à la plus importante, ou plutôt, à l'unique de vos affaires? S'il ne faut pas que les pratiques de dévotion vous empêchent de vous acquitter des devoirs de votre état, comme nous avons dit, il n'est pas juste non plus, que les obligations de votre état servent de prétexte pour vous dispenser des devoirs d'un chrétien. Il y a assez de temps pour tout, pourvu qu'il soit bien ménagé. *Omni negotio tempus est et opportunitas*, dit le Saint-Esprit lui-même : et l'on a vu des souverains dans le gouvernement d'un grand royaume, des magistrats, parmi des occupations aussi importantes que les vôtres, et des gens d'affaires aussi accablés que vous, qui n'ont pas laissé de trouver le temps d'assister régulièrement chaque jour au sacrifice de la messe, de faire leurs prières soir et matin, et de ne manquer à aucun devoir des plus fervents chrétiens.

Après que vous vous serez ainsi tracé un règlement de vie, et que vous en aurez conféré avec votre directeur, il faut le garder le plus exactement qu'il vous sera possible, et vous en faire, autant que vous pourrez, une loi inviolable, puisque votre perfection, et peut-être votre salut, dépend de cette fidélité à le garder. Ce n'est pas, Messieurs, que je prétende que cette règle devienne pour vous d'une obligation indispensable, et que vous ne puissiez, sans scrupule, remettre à un autre temps ce que vous auriez destiné pour une certaine heure, lorsqu'il arrive des occasions et des conjonctures d'affaires qui le demandent. Mais ce que je prétends, c'est que vous repreniez cet ordre que la nécessité vous a fait interrompre, et que ce devoir de piété soit seulement remis à un autre temps, et non pas omis tout à fait.

Mais surtout ne regardez pas ce règlement comme un assujettissement incommode, ou comme une contrainte gênante, qui vous oblige de vivre dans le monde comme si vous étiez dans un cloître, et ne me dites point qu'il est impossible qu'un homme qui vit dans le monde mène une vie si régulière; car, si cela était, il faudrait conclure qu'il vous serait impossible d'y vivre en chrétien et d'y faire votre salut; puisque, comme dit saint Augustin, sans l'ordre l'on ne peut aller à Dieu. *Ordo est, quem si tenuerimus in via, perducet ad Deum, et quem nisi tenuerimus, non pervenimus ad Deum*. Mais c'est se former des monstres à plaisir. Ce que vous appelez gêne, contraintes et servitude, deviendra facile avec le temps; l'habitude le rendra même agréable; et, après tout, est-il juste de vouloir acquérir sans peine le plus grand de tous les biens, lorsque nous n'éparguons ni fatigues, ni travaux pour le moindre avantage que nous espérons? Rien ne nous paraîtra difficile, si nous considérons le fruit inestimable qui nous reviendra de cet assujettissement. En effet, Messieurs, une vie ainsi réglée et passée avec cette exacti-

tude, est d'un mérite inconcevable; tous les moments en sont précieux, et tous les jours qui la composent sont des jours pleins, comme parle l'Écriture. On peut aisément joindre une sublime sainteté avec une vie commune, et pratiquer la plus haute et la plus excellente dévotion au milieu du monde et des affaires, parmi les soins d'une famille et dans les fonctions d'une charge; en un mot, c'est un bien dont tout le monde est capable, selon son état et sa condition.

Mais il est temps, Messieurs, de mettre fin à ce discours. Après vous avoir fait voir en quoi consiste la véritable dévotion, et les caractères qui la distinguent d'avec la fausse, il ne me reste plus qu'à vous avertir d'une chose, qui est de ne juger pas de cette vertu, si noble et si excellente, par les déguisements qui se rencontrent dans la vie de ceux qui n'en ont que le masque et le nom, qui la décrivent par leurs manières, et qui la rendent suspecte à ceux qui, n'en jugeant que par ce qu'ils en voient dans leur vie, n'ont pu s'en former qu'une fausse idée. La véritable dévotion est une vertu toute sainte, ou, pour mieux dire, elle est le principe de toute la sainteté, et si nécessaire à un chrétien, que sans elle, il n'est pas possible de s'acquitter longtemps des devoirs essentiels du christianisme. La raison est, que comme il y a des choses pénibles dans la profession du christianisme et des préceptes contraires à nos inclinations, il est bien difficile de s'acquitter de tant de charges et d'obligations qu'il nous impose, sans quelque chose qui les adoucisse et qui nous y affectionne. Or, c'est le propre de la dévotion, de nous porter à exécuter promptement et avec joie tout ce qui regarde le service de Dieu. C'est une onction que Dieu répand sur le joug qu'il nous commande de porter; c'est ce qui aplanit le chemin du ciel, qui paraît si rude à plusieurs, et qui, comme dit le Prophète, nous fait courir sans peine où les autres ont bien de la peine à pouvoir marcher. *Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum*. Sans la dévotion, tout nous est pénible dans le service de Dieu; tout nous arrête, et tout nous rebute. Par le moyen de la dévotion les croix deviennent douces, les souffrances sont agréables; il n'y a rien qu'on ne fasse, rien qu'on ne souffre, rien qu'on n'entreprenne, rien dont on ne vienne à bout; en un mot, c'est une vertu que nous avons grand intérêt de nous efforcer d'acquérir, puisqu'elle fait les saints presque sans peine, en nous facilitant le chemin du ciel et de l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON VII.

DU RESPECT HUMAIN.

Jésus-Christ est contredit dans son culte par le respect humain, qui empêche qu'on ne

s'acquie publiquement des devoirs de sa religion.

* *Hic positus est in signum cui contradicetur (Luc., II).*

Il sera en butte aux contradictions des hommes.

Si le culte et la religion du Fils de Dieu souffre de la contradiction de la part des hypocrites et des faux dévots, qui ne l'honorent que des lèvres, comme il le reprochait lui-même aux pharisiens, voici, Messieurs, une nouvelle espèce de contradiction qui donne dans l'autre extrémité : et c'est celle de ces lâches chrétiens qui ont honte de remplir les devoirs de leur religion devant les hommes, par une crainte criminelle, que l'on appelle respect humain. C'est pourquoi, Messieurs, ne trouvez pas étrange, que pour continuer à vous faire voir Jésus-Christ contredit dans son culte et dans sa religion, je mette au nombre de ses ennemis ces personnes qui n'osent faire une profession publique et déclarée d'être à son service, puisque lui-même nous assure que quiconque n'est pas déclaré pour lui, est nécessairement contre lui, et que plusieurs saints Pères ne font point de difficulté de les traiter d'apostats du christianisme, et de traîtres à la vérité. *Non solus est proditor veritatis, qui veritati renuntiat, sed etiam qui non profitetur veritatem.* Ne croyez pas, dit saint Chrysostome, qu'il n'y ait que celui qui renonce à sa foi et à la vérité, qui la trahit, mais encore celui qui n'en fait pas hautement profession quand l'occasion le demande, et que son devoir l'y oblige. Et saint Augustin, qui avait lui-même éprouvé la tyrannie que cette malheureuse crainte exerce sur un cœur, nous assure que ce vice est une espèce de désertion du parti du Fils de Dieu, une honte d'avoir embrassé son service, et une résolution, du moins tacite, de ne le plus suivre.

C'est donc avec grande raison, que j'entreprends aujourd'hui de combattre ce péché, qu'on regarde communément comme un défaut assez léger, mais qui est cependant, et très-injurieux à Dieu, et infiniment pernicieux dans ses suites. Mais s'il a fallu que le Saint-Esprit descendit lui-même sur la terre, pour le bannir du cœur des apôtres, et pour leur inspirer le courage de confesser hautement Jésus-Christ, nous avons sans doute besoin de ses grâces les plus fortes, pour le vaincre, et pour bien pénétrer l'importance de l'obligation que nous en avons. Demandons-les par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Il y a, Messieurs, deux vices bien contraires, mais qui sont également à craindre dans la pratique des vertus, et dans les exercices d'un chrétien : la vanité et le respect humain, que je puis appeler les deux écueils, qui font faire naufrage à la vertu de la plus grande partie des hommes. Ces deux vices sont tout à fait opposés. Car l'un nous fait tout faire, pour être vus des hommes, à qui on s'efforce uniquement de plaire, comme le dit le Fils de Dieu même : *Ut videantur ab hominibus* ; et l'autre nous

empêche de rien faire, de crainte d'être vus des hommes, dont il nous fait craindre la censure et les jugements. L'un cherche l'éclat et le grand jour, et ne fait le bien, que pour l'honneur et la gloire qu'il prétend s'attirer par là : et l'autre cache le bien qu'il fait, et n'ose s'acquitter de ses obligations devant les hommes ; parce qu'il appréhende la confusion et le deshonneur, qu'il s'imagine y être attachés. L'un étouffe toutes les productions de la vertu, en même temps qu'elles commencent à paraître : et l'autre empêche qu'elles ne voient le jour, et les fait mourir jusque dans le cœur qui les a conçues. L'un enfin ravit à Dieu la gloire qui lui est due, et l'autre empêche qu'on ne la lui rende.

Mais, Messieurs, quoique ces deux vices soient aussi dangereux, qu'ils sont contraires entre eux ; et que l'un n'empêche pas moins que l'autre de rendre à Dieu les témoignages extérieurs de notre religion qu'il nous demande : je me contenterai néanmoins de combattre aujourd'hui celui qui est le plus ordinaire en ce temps, auquel la plupart des hommes, bien loin de tirer vanité de leurs bonnes actions, rougissent de paraître chrétiens, et de s'acquitter devant les hommes des devoirs les plus essentiels de leur religion, et par là contredisent la foi qu'ils ont embrassée et qu'ils ont honte de professer publiquement.

Pour ce sujet, Messieurs, je prétends vous faire voir que quiconque refuse, par ce vain respect, et cette crainte frivole, de rendre au Fils de Dieu le témoignage de sa foi qu'il demande, c'est-à-dire, qui a honte de s'acquitter ouvertement des obligations d'un chrétien, doit s'attendre premièrement, que le Fils de Dieu le désavouera un jour, en présence de son Père : *Qui me erubuerit coram hominibus, erubescam et ego eum coram Patre meo* ; en second lieu, qu'il doit s'attendre à se voir puni par le mépris de ces hommes mêmes, à qui il s'efforce de plaire aux dépens de son devoir ; et enfin, qu'il est impossible que ce respect humain ne lui fasse commettre une infinité de crimes. Ce sont ces trois motifs que j'emploie aujourd'hui pour vous porter à faire hautement profession de la vertu, et à rendre un témoignage public de votre fidélité pour le Maître que vous servez. Ce sera, Messieurs, tout le sujet et le partage de ce discours

PREMIÈRE PARTIE.

Je dis donc premièrement, qu'une personne, que la crainte et le respect du monde empêche de professer publiquement qu'il est chrétien, en suivant les exemples et les maximes du Fils de Dieu, et qui n'ose en rendre témoignage dans les occasions ordinaires qui se présentent, l'oblige à lui rendre la pareille, c'est-à-dire, à avoir aussi honte de la reconnaître, et à lui refuser ce glorieux témoignage qu'il rendra un jour en présence de tous les hommes, à ceux qui se seront déclarés pour son service. Et certes, Messieurs, c'est avec juste raison ; puisque si quelqu'un est capable d'être retenu par

ce respect humain, il témoigne dès là, qu'il n'a ni de l'amour pour son Dieu, ni une véritable foi : et en quelle qualité donc voulez-vous que Dieu le reconnaisse ?

En effet, qu'est-ce qu'aimer Dieu ? ou plutôt, quelles sont les marques, et les véritables caractères de cet amour ? Ce sont, je m'assure, à peu près les mêmes que celles qui font connaître qu'un sujet aime véritablement son prince, un ami son ami, et un disciple son maître ; quand il entre dans ses intérêts, qu'il ne rougit point d'être tout à lui, qu'il embrasse toutes les occasions de le servir, et qu'il témoigne en toutes les rencontres qu'il lui est entièrement acquis. Si un homme se dispensait de vous rendre service dans l'occasion, parce qu'il craint que cela ne lui attire du mépris ; quand il protesterait ensuite qu'il est tout à vous, n'est-il pas vrai, que vous n'ajouteriez aucune foi à ses paroles ? Ainsi, celui qui aime Dieu véritablement, se fait honneur d'être à son service, et de dire avec saint Paul : *Non erubescio Evangelium* ; Bien loin de rougir de pratiquer l'Évangile, j'en fais gloire, et suis persuadé que quiconque à honte de le suivre, montre qu'il n'en aime pas l'auteur.

Car, comme dit saint Chrysostome à ce sujet, qui a jamais vu un amour véritable, qui se pût tenir caché ? L'amour n'a pas plutôt pris naissance dans un cœur, que c'est un feu qui éclate, et qui se fait bientôt connaître : quelque artifice que nous apportions à le dissimuler, notre langue nous trahit ; et l'on ne peut s'empêcher d'en donner des marques en toutes les rencontres. Que si cela est le propre de toute sorte d'amour, c'est encore plus particulièrement le caractère de la charité et de l'amour de Dieu : *Charitas Christi urget nos*, dit l'Apôtre. Ne vous étonnez pas, si nous parcourons les villes et les provinces, pour publier partout le nom de cet Homme-Dieu ; si nous ne parlons d'autre chose ; si nous prêchons sa doctrine devant tous les hommes ; et si nous nous déclarons publiquement les disciples de cette homme crucifié : *Charitas Christi urget nos*. Nous ne saurions nous en dispenser ; l'amour que nous avons pour lui nous y pousse sans cesse ; et celui qui a une seule étincelle de cette charité, voudrait allumer ce feu céleste aux quatre coins de l'univers.

Vous aimez Dieu, dites-vous, mon cher auditeur, et de tout votre cœur : mais ce n'est pas d'un amour qui cherche à se montrer ; vous ne voudriez pas même qu'il parût au dehors ? Si c'était pour fuir l'éclat et l'ostentation, et par un véritable sentiment d'humilité, qui vous portât à cacher vos vertus aux yeux des hommes, il y a des occasions où je n'aurais garde de blâmer cette conduite ; et je me contenterais de vous avertir, de prendre garde que ce ne fût une illusion, dont l'ennemi de votre salut se servit, pour vous faire, sous ce beau prétexte, manquer souvent aux de-

voirs les plus essentiels de votre état. Mais n'oser se déclarer pour son Dieu, de crainte que le monde n'en parle et n'en raille, et croire avec cela qu'on a de l'amour pour Dieu ; c'est n'avoir pas la première notion de cet amour qu'il exige de nous.

Car, Messieurs, l'amour que nous sommes obligés d'avoir pour Dieu, doit être un amour de préférence, et tout autre ne suffit pas, et n'est pas digne de Dieu, qui veut être aimé de toute l'étendue de notre cœur. Si donc vous donnez la préférence aux sentiments du monde ; si la crainte de déplaire aux hommes vous empêche de faire paraître l'amour que vous avez pour Dieu, n'est-il pas évident, que vous aimez ce monde plus que Dieu, puisque vous craignez davantage de lui déplaire ? Vous avez, par exemple, deux amis : pour l'un, vous êtes bien aise qu'on le sache, vous le publiez vous-même partout et vous vous faites honneur de son amitié ; pour l'autre, vous lui témoignez bien quelque bienveillance en particulier, mais, devant le monde, vous ne faites pas seulement semblant de le connaître. N'est-il pas évident que vous donnez la préférence au premier, et en faut-il une marque plus certaine et une preuve plus manifeste ? De même, mon cher auditeur, vous faites entrer en comparaison le monde avec Dieu dans votre cœur : c'est déjà un procédé bien injuste. Mais, de plus, vous êtes ravi de passer pour un homme qui sait le monde, et qui en a l'air et les manières ; mais de passer pour dévot, c'est-à-dire, pour un chrétien régulier, qui pratique les bonnes œuvres, qui se conduit par les maximes de l'Évangile, c'est ce que vous ne voudriez pas : ce n'est pas sur ce pied-là que vous voulez être considéré dans le monde : vous auriez même de la confusion qu'on eût cette pensée-là de vous. Et comment me persuaderez-vous donc, que vous ne faites pas plus d'état de l'un que de l'autre, et que ces deux amours tiennent un rang égal dans votre cœur ; puisque vous aimez mieux être esclave de l'opinion du monde que de vous acquitter de vos devoirs les plus essentiels ? Vous croyez cependant que Dieu vous en tiendra quitte pour cet amour secret, et qui n'ose paraître ? Ah ! chrétiens, le Fils de Dieu s'est bien déclaré pour nous aux dépens de son sang et de sa vie ; il n'a point eu de honte de mourir par le plus infâme de tous les supplices, pour nous faire connaître qu'il nous aimait du plus parfait de tous les amours ; et la honte ou la crainte des hommes nous empêchera de nous déclarer pour lui ! N'est-ce pas montrer que nous ne l'aimons point du tout ? Ah ! quand même il y aurait quelque honte à faire publiquement profession du christianisme, n'est-ce pas à quoi nous nous sommes engagés nous-mêmes ? *Quid times fronti tuæ, quam signo crucis armasti*, s'écrie saint Augustin ? Quoi pouvez-vous craindre encore, après avoir armé votre front du signe de la croix, et fait une profession publique, au baptême, de faire gloire

de ce que les hommes tiennent pour une infamie ?

Mais qu'est-il nécessaire, dira-t-on, qu'on sache ce que je fais, et la manière dont je vis ? Mon amour en sera-t-il moindre, pour être secret ? et quelle nécessité de m'attirer les railleries des hommes, pour vouloir leur faire connaître les secrets sentiments de mon cœur, dont ils n'ont que faire ? Le Saint-Esprit même, par la bouche du sage, ne nous oblige-t-il pas d'avoir soin de notre réputation, comme du bien le plus cher, et du plus précieux trésor que nous puissions avoir en cette vie ?

Il est vrai, Messieurs : mais il arrive, par un étrange renversement, que la plupart des hommes en font sans peine un sacrifice au démon, quand il est question de commettre un crime ; pendant qu'ils l'apportent pour excuse et pour prétexte, quand ils veulent se dispenser de faire le bien. Si je dis, par exemple, à cet homme, qu'il faut oublier cette injure, et rechercher même l'amitié de cet ennemi qui l'a offensé : ah ! mon honneur, s'écriera-t-il aussitôt ! Mais où est ce soin de votre honneur, quand il s'agit d'empêcher que vous passiez pour un homme perdu de vices et de débauches ? Pourquoi cet intérêt d'honneur, qui vous est si cher, vous touche-t-il si peu en cette occasion, où le sage vous exhorte si fort de le ménager ? C'est qu'on ne craint point d'en faire un sacrifice au démon. Mais quand il est question de l'exposer pour Dieu, et pour lui témoigner son amour, ce même honneur, dont on se mettait si peu en peine, est la première chose que nous opposons à l'obligation que nous avons de nous déclarer pour lui.

Je n'examine point encore ici, si c'est un honneur d'être dans l'approbation de gens sans jugement et sans conscience : je demande seulement où est le soin de cet honneur, quand il faut satisfaire une passion, commettre une injustice, et passer pour un homme sans foi ? Cette dame craint de s'exposer aux railleries du monde, si on la prend pour ce qu'elle devrait être, c'est-à-dire, pour une personne dévote et modeste ; il faut, dit-elle, que je conserve ma réputation. Eh ! que n'avez-vous donc soin de cette réputation, quand vous donnez de si plausibles sujets à la médisance ? D'où vient que cette réputation ne vous touche plus, lorsque vous y devriez être le plus sensible ? C'est, encore une fois, qu'on la méprise pour le monde : c'est qu'on la sacrifie sans peine au démon ; pendant qu'on la fait servir de prétexte pour se dispenser des devoirs dont on serait obligé de s'acquitter aux dépens même de son honneur, quand il y serait intéressé. *Nos stulti propter Christum*, dit encore le grand Apôtre. Oui, quand nous devrions passer pour des insensés, au jugement des hommes, qui sont eux-mêmes des insensés et des aveugles, l'amour que nous devons au maître que nous servons, doit l'emporter sur toutes ces considérations : et quiconque est détourné de son service

par cette vaine crainte et par ce respect humain, non-seulement n'a point d'amour pour lui, mais montre même par là qu'il n'a ni foi ni religion.

En effet, Messieurs, j'ai bien de la peine à excuser d'infidélité ce procédé si bizarre. Car, si l'on vous pressait de répondre précisément pourquoi vous ne professez pas hautement que vous suivez les maximes du christianisme ; vous craignez, diriez-vous, que cela ne vous deshonorât, et qu'on n'en ait moins d'estime de vous. Vous ne les croyez donc pas, ces maximes, ou, du moins, vous ne croyez pas qu'elles vous soient honorables ? ce qui n'est une guère moindre infidélité que si vous ne les croyiez point du tout. Car, comment accordez-vous ces deux choses, croire et être convaincu que celui que vous servez est digne des adorations de toutes les créatures ; et refuser vous-mêmes de les lui rendre publiquement ? Et se peut-il que vous soyez véritablement persuadés qu'il est votre Dieu et votre souverain, et que la crainte des hommes vous empêche de lui obéir ? Non, je ne saurais comprendre comment on peut avoir honte de servir celui qu'on reconnaît publiquement pour son Dieu ; et que, maintenant que la religion chrétienne est établie par toute la terre, on rougissoit d'avoir les vertus et de pratiquer les devoirs d'un chrétien. C'est ce que j'appelle une contradiction toute manifeste.

Mais qui pourra croire qu'un homme soit prêt de s'exposer à toutes sortes de tourmens pour la cause de Dieu, comme sa foi l'y oblige, lorsqu'une raillerie l'empêche de professer publiquement ce qu'il est ? Comment ne craindrait-il point les tortures et les supplices, lui qui craint une parole et qui ne saurait soutenir une raillerie ? Comment enfin confesserait-il qu'il est chrétien en présence des tyrans, lui qui n'ose le faire devant les chrétiens mêmes ? *Quid rogo, iste faceret in dolore panarum*, disait autrefois saint Grégoire, *qui Christum erubuit inter flagella verborum ?*

Autrefois, chrétiens, ceux qui par la crainte des supplices sacrifiaient aux idoles, quoique leur cœur démentit secrètement ce que leur bouche proférait en public, quoiqu'ils détestassent en leur âme ce culte abominable et sacrilège, étaient cependant censés commettre une idolâtrie : le même précepte, qui nous oblige de croire nous obligeant en même temps de faire une profession publique de notre religion, lorsqu'on nous veut forcer à quelque action qui lui est contraire. De même, si la crainte de déplaire aux hommes nous fait oublier les obligations de la foi et de la religion, si nous refusons de faire voir à l'extérieur ce que nous croyons, dans les rencontres où notre profession nous oblige de le témoigner, ne la désavouons-nous pas, et ne commettons-nous pas, par conséquent, une espèce d'infidélité ?

Cela me fait souvenir, Messieurs, de ce que l'Écriture sainte rapporte de quelques soldats d'un des Machabées, qui croyaient

que c'était assez d'être enrôlés sous les étendards du Dieu d'Israël, pour remporter la victoire sur tous ses ennemis, mais qui ne furent pas plus tôt dans l'occasion de signaler leur courage, qu'ils prirent honteusement la fuite, et furent entièrement défaits. Et, comme l'on s'en étonnait, on trouva, lorsqu'on vint à les dépouiller, qu'ils avaient tous dans leur sein et sur leur cœur une petite idole, à laquelle ils offraient secrètement leurs sacrifices, au lieu de les offrir au vrai Dieu. Voilà, Messieurs, une image de ce qui se passe dans la plupart des chrétiens. Ils se contentent de porter le nom de chrétiens, et de s'être enrôlés au baptême sous les étendards du Fils de Dieu; mais quand l'occasion se présente de faire paraître ce qu'ils sont, ils dissimulent ou ils se cachent, et je m'assure que, si l'on pouvait pénétrer jusqu'au fond de leur cœur, on trouverait qu'il y a une idole à laquelle il sacrifient secrètement. Et quelle est cette idole? C'est le monde, c'est le que dira-t-on? C'est à cette idole que l'on consacre tous ses soins, et à qui l'on tâche uniquement de plaire. Et cela, Messieurs, n'est-ce pas une espèce d'idolâtrie? Car, comme après que Dieu a parlé, les vrais fidèles ne cherchent plus d'autre vérité: *Verbum illius summa mihi ratio est*, disait un saint Père: de même, depuis que ce dieu du siècle, commel'appelle saint Paul, depuis que cette idole et ce fantôme a parlé, c'est une loi souveraine que ces lâches chrétiens suivent sans l'examiner, c'est un empire auquel ils se soumettent aveuglément, et sans en demander d'autre raison: *Verbum illius summa tibi ratio est*.

C'est pour nous donner la force de vaincre ce dieu du siècle, et de nous déclarer hautement pour notre Dieu, dans les occasions, que le Sauveur a inst tué dans son Eglise un sacrement, qui est celui de la confirmation, dont le principal effet est de nous inspirer la force et le courage de professer notre religion. Tertullien, toujours hardi dans ses expressions, ne se contentait pas de demander de la hardiesse dans les chrétiens qui se convertissaient du paganisme à la foi, il voulait que ce fût une sainte impudence: *Ut per impudentiam fidei, pro impudentia idololatriæ satisfaciant Christiani*; afin, disait-il, que comme ils avaient été assez impudents pour rendre publiquement leurs hommages à des statues de pierre et de métal, ils professassent, par une autre espèce d'impudence, à la vue de tout le monde, cette religion, qui était alors un objet d'infamie parmi les hommes. *Explicuisti frontem ad delinquendum, ajoute-t-il, et ad recte agendum contrahas!* Quoi! vous paraissez hardiment dans l'idolâtrie, et vous rougirez maintenant de la vérité? Ah! il faut qu'un chrétien oppose à cette crainte ridicule cette sainte impudence, et se fasse le front à tous ces jugemens, à toutes ces censures, à toutes ces railleries des hommes: et qui n'ose le faire, n'est chrétien que de nom.

Encore, ce nom nous doit-il faire souvenir, que c'est notre gloire de l'être et de le

professer hautement. Et, selon le même auteur, c'était la différence des chrétiens que l'on persécutait, et des criminels qu'on faisait mourir pour leurs crimes, que ceux-ci les niaient et les désavouaient autant qu'ils pouvaient: *Malefici gestiunt latere, devitanti apparere, neganti accusati, ne torti quidem facile confitentur*: au lieu qu'un chrétien, dit-il, n'a honte que de ne l'avoir pas été assez tôt, ou de ne l'avoir pas assez fait paraître: *Christianus vero quid simile? Neminem pœnitet, neminem pudet, nisi retro non fuisse. Christianus sum*, disait un de ces anciens martyrs, interrogé qui il était, d'où il était, quelle était sa naissance et sa profession: *Christianus sum*, je suis chrétien; voilà mon emploi, mon nom, ma condition, et tout ce que j'ai à vous répondre.

Chose étrange, Messieurs, de voir comme les vices changent avec les siècles et les temps! Au commencement de l'Eglise, lorsqu'on persécutait la foi et la religion à feu et à sang, et que les chrétiens passaient pour infâmes dans l'esprit des peuples, le péché qui régnait le plus dans le monde, et détournait le plus les païens d'embrasser cette religion, était la crainte et la timidité. Ensuite, quand la foudre triompha de l'idolâtrie, et que la croix fut placée jusque sur le diadème des rois et sur le front des Césars, l'hypocrisie commença à paraître, et l'on vit des gens, qui dans le fond du cœur, n'avaient ni foi, ni religion, en feignant à l'extérieur, pour s'en faire honneur devant les hommes, d'où vient que les saints Pères les appelaient des chrétiens de montre, ou des chrétiens imaginaires, qui n'en avaient que l'apparence et le dehors, comme les statues, qui ont tout l'extérieur d'un homme, mais qui sont creuses au dedans, sans âme et sans esprit. Mais croiriez-vous bien que maintenant, depuis qu'un tyran plus cruel que tous ceux qui ont répandu le sang des martyrs, et qui s'appelle le respect humain, depuis, dis-je, que ce tyran a déclaré la guerre à la religion et à la piété, l'on veut se contenter d'être chrétien au dedans seulement, sans le vouloir paraître au dehors, et qu'on pourrait appeler la plupart des chrétiens d'aujourd'hui, non plus des chrétiens imaginaires, mais des chrétiens invisibles, qui prétendent l'être et ne le paraître pas.

Mais sachez, lâches chrétiens, dit saint Cyprien, que cette infidélité n'est guère moins criminelle, que celle des apostats, qui renonçaient à la foi, épouvantés par les menaces des tyrans; parce qu'enfin, les toitures, les feux, les gibets et tout cet appareil de terreur était sans doute capable d'épouvanter une âme faible, et que ceux qu'on obligeait par cette crainte d'offrir de l'encens aux faux dieux, ne le faisaient qu'à regret. *Cum tyrannus dicit: Abnega Christum, et immola Jovi; sape lingua negat, corde reclamante: et quanquam hoc gravissimum est, tamen aliquam impietatis culpam elevat humane nature imbecillitas*. Mais ici, où il ne s'agit, ni de perdre la vie ou les biens, ni même de perdre un véritable honneur, mais seulement

de souffrir quelques paroles de raillerie; n'est-ce pas une infidélité bien criminelle, que celle de ces chrétiens cachés et invisibles, qui n'osent faire, au milieu même des chrétiens, une profession publique du christianisme, et qui perdent leurs âmes, de crainte de perdre une ombre de leur réputation?

Car, si je demande à cet homme d'où vient qu'il paraît si rarement à l'Église, au sermon et dans les autres exercices de piété? Eh! que dirait-on, me répondra-t-il, de me voir un chapelet à la main, servir les pauvres dans un hôpital ou assiéger les confessionnaux d'une église? Je passerais pour un nouveau saint, qui veut réformer le monde. Les hommes sont trop médisants : je ne puis me résoudre à me faire ainsi distinguer et à servir d'entretien à des gens qui tournent en ridicule tout ce qui leur paraît singulier, et qui ne donne pas dans leur sens. Eh bien, Messieurs, n'est-ce pas là justement accommoder sa religion au caprice des hommes? ou plutôt n'en avoir point du tout? Non, non, me répondra-t-il : vous prononcez bien vite et sans examiner les raisons des gens. Je fais mes prières et m'acquiesce de mes autres devoirs en secret dans le domestique : et si vous pouviez lire dans mon cœur, vous verriez que j'ai bien d'autres sentimens que ceux que vous vous imaginez. Et pourquoi donc n'oser les faire paraître publiquement? Souffririez-vous un serviteur, qui, quand vous seriez seul, vous rendrait tous les services que vous voudriez, mais qui aurait honte en public de vous reconnaître pour son maître? Un tel domestique ne vous ferait-il pas affront, bien loin de vous faire honneur? C'est pourtant là, dit saint Augustin, la manière dont vous en usez à l'égard du Fils de Dieu. *Ille non est Christi servus, sed subsannator et irrisor, qui ejus se servum dicit, cui servire dissimulat.* De sorte que, comme Tertullien réduisait tous les devoirs d'un chrétien et les marques de sa prédestination à ne point rougir du service de Dieu : *Salvus sum, si non confundar de Deo meo* ; il faut dire, au contraire, que d'avoir honte de se déclarer pour lui, c'est témoigner toute l'ingratitude et toute l'infidélité qu'on peut avoir envers un Dieu à qui nous devons tout, puisque cette crainte servile est un obstacle aux devoirs les plus essentiels de la religion.

Mais, mon cher auditeur, pendant que vous condamnez avec moi ces lâches et infidèles chrétiens, ne seriez-vous point vous-même de ce nombre? Combien de fois est-il arrivé que vous n'avez osé vous réconcilier avec cette personne, communier plus souvent, faire vos prières le soir et le matin en présence des autres, soutenir contre le vice le parti de la vertu, vous retirer du jeu et des compagnies trop libres; quoique votre conscience vous apprit assez ce qui était de votre devoir sur ce chapitre? Ah! autant de fois que vous avez eu honte de faire ces actions de vertu, autant de fois vous avez pégi du service de votre Dieu; autant de

fois vous avez fait une déclaration publique et solennelle, qu'il ne méritait pas que vous vous déclarassiez en sa faveur.

Ah! honte criminelle! crainte frivole et ridicule, que tu as perdu de chrétiens! et que tu en perds encore aujourd'hui! Eh! qu'est donc devenu ce courage avec lequel les chrétiens s'opposaient autrefois aux tyrans, et s'offraient généreusement aux plus effroyables supplices, pour rendre témoignage de leur foi? Hélas! on n'ose maintenant s'opposer aux railleries d'un libertin, qui se moque de nos plus saints mystères; on craint plus une parole que les martyrs ne craignaient les feux et les roues; on n'ose professer devant des chrétiens ce que les autres ont confessé au péril de leur vie devant les tribunaux des persécuteurs! Faut-il, ô mon Dieu, que pendant que vos ennemis se déclarent si publiquement et lèvent si hautement le masque, ceux qui se disent vos serviteurs, vous abandonnent lâchement et n'osent se déclarer en votre faveur? Ah! lâches et infidèles chrétiens, ce sera avec raison que le Fils de Dieu aura honte un jour de vous reconnaître pour ses serviteurs; puisque vous avez honte de le reconnaître pour votre maître : *Qui me erubuerit coram hominibus, erubescam et ego eum coram Patre meo.* Pensez-y, je vous en conjure, mon cher auditeur, et cependant voyons si ces chrétiens lâches peuvent du moins gagner par là l'approbation et l'estime des hommes, pour laquelle ils renoncent à celle de Dieu. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Je dis, Messieurs, que ces personnes qui prennent pour règle de leur conduite l'opinion des hommes, et qui n'osent faire le bien de crainte de leur déplaire, n'en méritent et n'en reçoivent assez ordinairement que le mépris. La raison est, que les deux choses qui ont coutume de rendre les hommes méprisables, qui sont la faiblesse d'esprit et la lâcheté de cœur, semblent inséparables de ce procédé.

Car premièrement, qu'est-ce, à votre avis, qu'un esprit faible? Ne m'avouerez-vous pas que c'est celui qui n'est pas capable de se conduire lui-même, à qui il faut un tuteur et un maître, comme aux enfans, et qui voit plutôt par les yeux des autres que par les siens? Et qu'appellez-vous respect humain et crainte des hommes? sinon de suivre en toutes choses l'opinion des autres, et de dépendre tellement de leur jugement qu'on n'ose s'en écarter le moins du monde? On me croira un hypoerite, dit-on, si l'on me voit approcher si souvent des sacrements, et m'acquiescer des devoirs d'un fervent chrétien; je passerai pour un réformateur et pour un censeur public, si dans les rencontres, je me donne la liberté de reprendre et de blâmer le vice; l'on me croira de mauvaise humeur et un homme qui ne sait pas vivre, si, dans les compagnies où l'on détracte et où l'on déchire la réputation du prochain, je ne parle et je ne

raille à ses dépens comme les autres. Et moi, dira cette dame, si l'on me voit dans la retenue, on me prendra pour une dévote : depuis même qu'on a remarqué un peu plus de modestie dans mes habits, on m'a déjà dit qu'il ne me manquait plus qu'un voile. Et quoi ! vous vous conduisez par le jugement des hommes ? et l'opinion qu'on pourra avoir de vous, vous empêche de pratiquer la vertu ! Vous voudriez vivre autrement, et vous êtes convaincus qu'il le faut ; mais ce que le monde pensera de ce changement, vous retient et vous arrête ; cette mauvaise honte étouffe vos desirs les plus saints, et les plus fortes pensées que Dieu vous inspire de vous donner tout à fait à lui ? Et vous doutez encore que ce soit une faiblesse d'esprit ?

Cela est néanmoins si certain, que même les anciens philosophes païens faisaient consister une grande partie de leur sagesse à mépriser le sentiment des hommes. C'est, disait l'un d'entre eux, la différence qu'il y a entre le sage et un esprit bas et commun ; que l'un laisse parler le monde, et fait ce qu'il faut, se fortifiant l'esprit contre les respects humains, qui pourraient l'obliger à se contraindre, au lieu que l'autre se laisse honteusement emporter au torrent de l'opinion, quittant ses propres sentiments pour vivre selon le caprice des autres : *Stultus alieno judicio vivit, non suo, multitudine rapitur, et cedit impetui.*

Encore si c'était pour suivre le sentiment et l'exemple des plus vertueux et des plus sages. Mais n'oser faire le bien pour ne pas déplaire à ce qu'il y a dans le monde de plus vicieux et de moins raisonnable, n'est-ce pas le dernier degré de la folie, puisque c'est suivre le sentiment de ceux que nous tenons nous-mêmes pour déraisonnables, que nous condamnons dans notre cœur et que nous savons être les plus éloignés de la véritable sagesse, qui consiste dans l'observation de la loi de Dieu ? Or, ceux dont vous ne voudriez pas suivre le jugement dans vos moindres affaires, vous les prenez pour vos juges et pour vos arbitres dans celle de votre salut, et vous réglez votre conduite sur leurs sentiments, ou plutôt sur leurs caprices.

Que si nous voulons mesurer la faiblesse de l'esprit, par comparaison avec celle du corps, imaginez-vous, Messieurs, dans quel étrange état serait un homme, s'il ne fallait que le regarder pour le faire aussitôt tomber malade. Y aurait-il jamais eu faiblesse et infirmité comparable à la sienne ? Cependant, chrétiens, ce n'est qu'une image de la faiblesse de celui qui se laisse conduire par le respect humain. Car il ne faut que lui faire entrevoir quelque ombre de mépris et de mauvaise opinion, pour le plonger incontinent dans la tristesse et dans le chagrin. Une seule parole, non pas qu'on lui ait dite, mais seulement qu'il craint qu'on ne lui dise, lui fera changer tout d'un coup les meilleures résolutions du monde : la pensée qu'il s'imagine qu'on pourra avoir de lui,

le mettra à la gêne et à la torture ; et l'appréhension de déplaire à des gens même qu'il ne connaît point, et qui la plupart du temps ne pensent pas à lui, le trouble et lui donne l'alarme : encore une fois, se peut-il voir une plus grande faiblesse d'esprit ?

Car, enfin, qui sont ceux dont vous craignez tant les discours ? Je ne vous dis pas ici que ce n'est qu'un fantôme, qui vous effarouche, et une pure chimère, qui ne subsiste que dans votre imagination ; je dis seulement que, quand ce serait quelque chose de réel, il y a tant d'honneur à se déclarer pour Dieu et pour la vertu, que, bien loin d'avoir sujet d'en rongir devant les hommes, il y aurait bien plus de sujet de craindre d'être touché d'un sentiment de vaine gloire, pour l'estime que les plus sages et les plus sensés feront de vous. Ainsi, comme il n'y a rien qui soit en effet plus glorieux que d'agir toujours par vertu et par raison, et de ne manquer jamais en rien à son devoir, il s'ensuit que, de se conduire par le respect humain, et d'avoir honte de passer pour vertueux, c'est faire un aveu public de la faiblesse de son esprit, en faisant voir combien on sait peu discerner ce qui mérite notre estime d'avec ce qui ne mérite que notre mépris.

Mais, je le veux, mettez l'affaire au pis : un étourdi se divertira à vos dépens, un impie tournera en ridicule votre dévotion. Ah ! si vous étiez solidement vertueux, vous vous feriez gloire de ce mépris ; mais si vous aviez la moindre force d'esprit, vous passeriez bien aisément par-dessus toutes ces vaines considérations, et vous vous mettriez sans peine au-dessus de ce que les hommes peuvent dire ou penser de vous ; et, au lieu d'être continuellement en garde, pour les empêcher de trouver à redire à vos actions, vous diriez hautement avec l'Apôtre : *Mihi pro minimo est, ut a vobis judicer, aut ab humano die.* Hé ! que m'importe quel jugement vous fassiez de moi ? en suis-je plus grand, pour avoir votre estime ? en suis-je moindre devant Dieu, pour ne l'avoir pas ? Ah ! mon cher auditeur, quand vous auriez l'approbation de tout le monde, si vous n'avez pas celle de Dieu, de quoi vous peut-elle servir ? et si vous avez celle de Dieu, pourquoi vous mettez-vous en peine de celle des hommes ?

Mais, Messieurs, non-seulement c'est une extrême faiblesse d'esprit, qui mérite le mépris des hommes mêmes, que de n'avoir point d'autre but dans ses actions que de plaire à un monde si changeant, si bizarre, si inconstant dans ses opinions ; mais c'est encore une étrange bassesse de cœur, qui doit rendre bien méprisables ceux qui se font ainsi les esclaves d'une vaine crainte et d'un malheureux respect humain. Et en faut-il d'autres preuves, Messieurs, que cette servitude, à laquelle un homme se soumet de son plein gré, de vivre selon l'humour et selon l'opinion des hommes, qui est de toutes les servitudes la plus honteuse, et celle qui marque le plus de lâcheté. Car

quelle dépendance, et plus gênante et plus honteuse tout à la fois, que de faire continuellement violence à ses inclinations ?

L'Apôtre ne trouve point de paroles plus fortes pour nous faire connaître le caractère de ces lâches chrétiens, que de dire qu'on les doit regarder comme des serviteurs craintifs, qui ont l'âme basse, et qui appréhendent les yeux de leur maître; qui s'actuent et qui font les empressés quand on les veille et qu'on a les yeux sur eux; mais qui ne veulent rien faire, sitôt qu'on ne les regarde plus : *Ad oculum servientes, tanquam hominibus placentes* : ou bien, comme des gens qui dépendent tellement des autres, qu'on les fait remuer d'un clin d'œil, et qui sont si souples aux volontés des hommes, qu'un seul regard les fait mettre en mille différentes postures.

Quel plus grand esclavage, que celui qui s'étend jusqu'à l'esprit, et qui oblige un homme à régler sa dévotion sur le caprice d'autrui, à être réduit à se contrefaire pour éviter la censure des autres, à n'être à Dieu enfin qu'autant qu'il plaît aux hommes ? Quelle plus grande lâcheté que de voir que cette crainte nous oblige de laisser le bien, et souvent même de faire le mal, contre notre propre inclination ? car c'est ainsi qu'un homme, naturellement retenu et discret, devient un médisant et un railleur, de peur d'être raillé lui-même et de passer pour un homme qui ne connaît pas le monde. C'est ainsi que la vanité fait d'une femme naturellement sage, et qui serait d'elle-même modeste et régulière, une mondaine, qui se donne des airs libres, pour ne pas paraître moins enjouée et plus réformée que les autres. C'est ainsi qu'un homme, qui n'est porté de lui-même ni au luxe, ni au jeu, ni à toutes les folles dépenses, s'y laisse aller néanmoins, comme malgré lui, parce qu'il n'a pas le courage de mépriser l'opinion des hommes, et qu'il a peur de déplaire à quelques esprits dérégés, qui demandent cela de lui; et cette vaine crainte le fait donner dans des excès, qui lui font peine à lui-même, et dans lesquels il ne trouve ni avantage ni plaisir. D'où peut venir, Messieurs, cette étrange lâcheté, que d'une entière corruption de ce principe de générosité et de ces sentiments d'honneur que la nature nous inspire ?

De plus, qu'appelle-t-on communément lâcheté et manquement de courage, si ce n'est une crainte immodérée du moindre danger; si ce n'est d'appréhender tout et de n'avoir pas la hardiesse de résister à personne ? Vous en chercherez des exemples partout où il vous plaira; mais je n'en trouve point de semblable à celui d'un homme qui se laisse gouverner par le respect humain, et qui n'oserait faire une bonne action devant les hommes. Il sait qu'il n'y a rien à perdre ni à risquer; seulement il craint qu'on ne le voie et qu'on ne parle de lui; et cette ombre et cette parole, ou, pour mieux dire, cette idée lui donne l'alarme et le fait trembler.

Non, me direz-vous, ce n'est pas que je me mette en peine de leurs discours, mais c'est que je crains de leur en donner un juste sujet. Car, si j'embrasse la dévotion par une profession ouverte et déclarée, c'est un engagement que je me fais, dont il n'y aura plus moyen de me dédire; et si, après avoir paru dans la retenue et dans la piété, je venais à me démentir et à me relâcher, ou à faire par hasard quelque action contraire à la manière de vie que j'aurais embrassée, je serais aussitôt en jeu dans toutes les compagnies et le sujet de tous les entretiens. Ainsi, pour ne point faire parler le public par un changement de conduite, je ne veux point m'engager si avant que je ne puisse me retirer sans qu'on y prenne garde; et c'est ce que je puis faire en servant Dieu secrètement.

Voilà sans doute une politique bien adroite, mais vous semble-t-elle bien chrétienne ? Si l'on pouvait être chrétien à demi; si l'on pouvait garder une espèce de neutralité entre ces deux ennemis déclarés, Dieu et le monde, je le comprendrais : mais appréhender de se donner à Dieu, de crainte de ne pouvoir se retirer de son service, est-ce une conduite que Dieu puisse approuver, ou qui soit même soutenable devant tout homme de bon sens ?

Ah! mes chers auditeurs, si nous avions bien conçu quel maître nous servons en servant Dieu, nous concevrions en même temps une estime de notre condition, digne d'un cœur véritablement chrétien; nous aurions honte d'avoir été capables de ménager un maître aussi bizarre, aussi fantasque, aussi capricieux que le monde, dont personne n'a plus à souffrir que ceux qui y sont le plus indignement attachés et qui s'efforcent davantage de lui plaire; nous dirions avec l'Apôtre : *Si hominibus placerem, Christi servus non essem*; si je veux encore plaire au monde et me conformer à ses lois, il faut que je renonce au service de mon Dieu. Eh! Messieurs, il y a si peu d'hommes sur la terre qui songent à nous et qui prennent garde à ce que nous faisons! et parmi ceux qui ont assez de loisir pour s'arrêter à nous considérer, il y en a si peu qui soient des juges compétents, et qui méritent qu'on se mette en peine de ce qu'ils pensent ou de ce qu'ils jugent de nous! Ah! est-il possible qu'il en faille davantage à un véritable chrétien, à qui Dieu a fait part de la liberté de ses enfants, pour le piquer d'une noble générosité qui lui fasse mépriser tous les discours et tous les vains jugements des hommes; et qu'il soit nécessaire de lui remonter que, bien loin de s'attirer leur estime par de lâches complaisances, il ne s'attirera jamais par là que de la honte ou du mépris! Mais avançons; et pour finir ce discours, voyons, en peu de mots, combien ce respect humain et tous ces indignes ménagements sont criminels devant Dieu, et dans combien de péchés ils vous engagent. C'est le sujet de ma troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une vérité, qui a été connue des païens mêmes, que la vertu ne saurait s'accommoder avec le désir de plaire au monde. *Quis placere potest populo, cui placeat virtus*, dit le philosophe latin? *Similem te illis efficias oportet : non probabunt, nisi agnoverint*. Comme ce qui est contraire au monde le choque, il faut lui être semblable pour lui agréer, et, par conséquent, il faut suivre ses vices aussi bien que ses erreurs et ses égarements. Mais outre cet aveu de la morale païenne, j'en trouve deux raisons principales, prises de celle du christianisme. La première est, que c'est un péché incomparablement plus grand que ne s'imaginent la plupart des hommes, qui ne s'en sont jamais formé une juste idée. Car savez-vous bien, mes chers auditeurs, qu'il y a plusieurs docteurs qui demandent si c'est une chose plus criminelle devant Dieu de porter les hommes au péché par un scandale public, que de n'oser faire le bien de peur d'être exposé à leurs censures, et que quelques-uns mêmes assurent que ces lâches chrétiens ne sont guère moins criminels que les libertins les plus effrontés? Car quoique les premiers semblent plus corrompus et plus déterminés dans les vices, il y a, dans le procédé des seconds, quelques circonstances qui donnent à leurs péchés un caractère de malice tout particulier.

En effet, Messieurs, pour n'oser faire le bien auquel notre devoir et notre profession nous obligent, il faut en avoir actuellement la pensée, et même le désir, que l'on effectuait sans la crainte des discours et des railleries des autres hommes. Or, chrétiens, cette pensée est une lumière du ciel et une grâce actuelle, et cette volonté, un mouvement du Saint-Esprit qui nous porte à y répondre; et par conséquent, n'oser le faire par la considération des libertins qui pourraient en railler, c'est craindre plus leurs yeux que ceux de Dieu, et par une préférence d'autant plus indigne qu'elle est plus expresse et plus formelle, aimer mieux leur plaire qu'à Dieu même, qui nous presse actuellement de lui obéir. Et n'est-ce pas, Messieurs, ce qu'il y a de plus criminel dans le péché, que cette préférence que l'on y fait de la créature au Créateur. Ainsi, si d'un côté les crimes des libertins sont plus infâmes, de l'autre, ceux de ces lâches chrétiens se font avec un mépris plus exprès, avec une préférence plus visible, avec une résistance plus formelle aux inspirations du ciel et à la vérité connue, et enfin avec plus de reproches de leur conscience.

Et c'est ce qui a fait proprement le crime et la réprobation de ces anciens philosophes païens dont parle saint Paul, qui, ayant reconnu, par la lumière de leur raison, qu'il n'y avait qu'un Dieu à qui ils devaient rendre leur culte, au lieu d'avoir le courage de débâter les peuples de leur ancienne idolâtrie et de s'opposer généreusement à cette grossière erreur, ont été assez lâches

pour faire comme eux, et pour étouffer les remords de leur conscience de crainte de leur déplaire. Et c'est pour cela que l'Apôtre nous assure que Dieu les a abandonnés à leurs passions déréglées, et qu'ils ont imité ceux qu'ils n'avaient osé choquer : *Quia cum Deum cognovissent, non sicut Deum glorificaverunt. Propterea tradidit illos Deus in passiones ignominiae*.

Et lorsque saint Jean, dans l'*Apocalypse*, parle des réprouvés et les range selon leurs différences, par qui croyez-vous qu'il commence, et qui sont, à votre avis, ceux qu'il met à la tête de cette troupe infortunée? Ne seront-ce point les athées, les hérétiques, ou les infidèles? Ils y seront, sans doute; mais ceux qui sont dans le premier rang, et qu'il compte les premiers, sont les lâches et timides chrétiens. *Timidis et incredulis pars illorum erit in stagno ardentis*. Pour nous apprendre que le véritable caractère d'un réprouvé est cette lâcheté de cœur, cette honte qu'on a de la vertu, et cette crainte qu'on a de se déclarer pour le service de Dieu, en un mot, le respect humain.

Mais la seconde raison, Messieurs, qui doit nous faire craindre le respect humain, est qu'il n'y a point de crime dont il ne nous rende capables. Cela vous paraîtra peut-être une exagération; mais l'expérience le fait voir tous les jours. En effet, comme les lois du monde et celles du christianisme sont entièrement opposées, et qu'il est impossible de satisfaire l'un et l'autre à la fois, dans la concurrence, qui se présente souvent, le respect humain vous fera infailliblement préférer le monde à Dieu. Un juge, par exemple, qui craindra de déplaire à cette personne puissante, quelle injustice ne commettra-t-il point? *Noli fieri iudex*, dit l'Écriture, *nisi valeas irrumperere virtute iniquitates*. Un homme, qui aura un ami qui le sollicitera de l'obliger aux dépens de sa conscience, s'il craint plus de déplaire à cet ami qu'à Dieu, de quel crime ne se souillera-t-il point? Et jusqu'où n'est pas capable d'aller cette femme qui n'a pas seulement le courage de témoigner qu'une parole libre lui déplaît? Sans vous en faire un plus grand dénombrement, Messieurs, c'est assez de vous dire qu'où se trouve la crainte des hommes, la crainte de Dieu en est bannie, pour vous faire conclure en même temps, qu'il n'y a par conséquent point de crimes dont on ne soit capable, quand on se laisse dominer à cette honteuse passion. Je n'en excepte aucun, non pas même les plus grands et les plus énormes.

Et si vous en doutez, chrétiens, quel est, je vous prie, le plus grand de tous les crimes qui aient jamais été commis? C'est sans doute la mort d'un Dieu et la condamnation du plus innocent de tous les hommes au plus cruel et au plus honteux de tous les supplices. Et qui en a été la cause, à votre avis? Un respect humain, Messieurs, un respect humain! Ce n'a été que par la crainte de déplaire à César que Pilate l'a condamné et abandonné à la

fièvre de ses ennemis. Il avait tenu contre toutes leurs accusations, pendant qu'on ne produisait que des crimes uniquement fondés sur la haine et la fureur de ses accusateurs. Les scribes et les princes des prêtres poursuivent sa mort : il le défend. On dit qu'il a soulevé le peuple et fait un parti dans l'Etat; Pilate proteste qu'il ne trouve point de sujet de le condamner. Les cris et la fureur du peuple redoublent, et il tient pour la justice. Mais à ces paroles : *hunc si dimittis, non es amicus Cesaris*, si tu ne le condamnes, César le saura; et il ne s'agit de rien moins en cette affaire que de se déclarer son ennemi; ce respect humain et cette lâche crainte l'emporte sur son devoir et sur sa conscience. Le Fils de Dieu mourra donc, parce que Pilate craint de déplaire à César : il condamne celui qu'il avait absous, et accorde ce qu'il avait refusé. Ainsi Pilate a prononcé la sentence contre le Fils de Dieu; mais c'est le respect humain qui la lui a dictée. Voyez, après cela, si je n'avais pas raison de dire qu'il n'y a point de crime dont ne soit capable celui qui se conduit par le respect humain.

D'où il s'ensuit, pour conclure tout ce discours, que pour être un véritable chrétien il faut être un chrétien déclaré, un chrétien qui ne rougit point de montrer ce qu'il est et de rendre un témoignage public au maître qu'il sert, et qui l'a appelé à la foi par préférence à tant de millions d'autres, qui lui eussent peut-être été plus fidèles. Car tenir à deshonneur le plus grand de tous les bienfaits de Dieu, c'est le dernier degré de l'ingratitude, qui attirera sans doute sur nous l'effet de cette menace : *Qui me erubuerit coram hominibus, erubescam et ego eum coram Patre meo*. Vous avez eu honte de moi, vous que j'ai préférés à tant d'autres, et par là vous m'avez deshonoré : il n'y aura pour vous qu'une confusion éternelle. Hélas, en ce grand jour du jugement, où tout ce que nous aurons fait pour Dieu sera manifesté, et où rien ne sera considéré que les bonnes actions qu'on aura faites, avec quelle hardiesse oserons-nous professer que nous sommes chrétiens, après avoir eu honte de le professer en cette vie? Mais quelle sera alors la honte de ceux qui auront préféré le jugement des hommes à celui de la sagesse éternelle!

N'attendons pas, Messieurs, le reproche sanglant que le Fils de Dieu nous en fera. Disons-lui plutôt, avec un cœur vraiment chrétien, ces paroles du prince des apôtres, mais dans un autre esprit qu'il ne les disait alors : *Et si omnes scandalizati fuerint in te, ego nunquam scandalizabor*. Quand tous les hommes se scandaliseraient de vous, et auraient honte de vous suivre, je le ferai hardiment et à la vue de tout le monde : que les hommes en disent, qu'ils en jugent, qu'ils en pensent ce qu'il leur plaira. Si nous avons le courage de nous déclarer pour lui de la sorte, il ne manquera pas de se déclarer réciproquement pour nous, puisque sa parole y est engagée. *Qui me confessus fuerit coram*

hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo. Il nous reconnaitra pour ses fidèles et ses véritables serviteurs, et récompensera notre fidélité d'une éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON VIII.

DE LA FERVEUR ET DU RELACHEMENT AU SERVICE DE DIEU.

Jésus-Christ est contredit dans son culte et dans sa religion par le relâchement des chrétiens, et par leur peu de ferveur à son service.

Hic positus est in signum cui contradicteor (Luc., II).

Il sera en lutte aux contradictions des hommes.

Comme c'est le propre de la vertu de religion de régler le culte que nous devons à Dieu, et de nous porter à nous acquitter des devoirs de piété que nous sommes obligés de lui rendre; après avoir vu comment Jésus-Christ est contredit dans sa religion par les impies, qui s'en forment une selon leur caprice; par les hérétiques, qui contredisent les vérités qu'il nous a révélées, et qui refusent de se soumettre à l'oracle vivant de son Eglise; par les libertins, qui vivent dans le désordre, et dont les actions désavouent leur foi et leur religion; par les faux dévots, qui ne l'honorent pas en esprit et en vérité; et, enfin, par les lâches chrétiens que la crainte des hommes et le respect humain empêchent de s'acquitter des obligations de leur religion : il nous reste, Messieurs, à vous parler de la dernière contradiction qu'il souffre en cette matière de la part des chrétiens qui vivent dans le relâchement et dans la tiédeur pour tout ce qui regarde le service de Dieu.

Cet état, dans lequel sont aujourd'hui la plupart des chrétiens, est sans doute bien différent de celui des chrétiens des premiers siècles; lorsque le sang du Sauveur, encore tout bouillant, les animait d'une sainte ferveur qui les portait à tout faire et à tout entreprendre pour Dieu, et qui faisait que rien ne paraissait difficile à l'ardeur qui les pressait, et rien de trop rude ou de trop gênant à la grandeur de leur charité. Mais hélas! à voir la froideur, le relâchement, la tiédeur, l'indifférence et la lâcheté qu'on apporte aujourd'hui au service de ce grand Dieu : qui pourra se persuader que ces gens si lâches sont des chrétiens, qui ont embrassé la même religion, qui sont au service du même maître, qui ont la même foi, la même espérance, et qui attendent les mêmes récompenses de leurs services, que ces fervents chrétiens de la primitive Eglise!

Il est vrai que cette ferveur de l'Eglise naissante, par une révolution commune à toutes les choses de ce monde, commença bientôt à se ralentir, comme l'Ecriture

même le remarque; et saint Paul s'en plaignait déjà de son temps. Aussi était-ce l'un de ses premiers soins d'entretenir cette ferveur, à laquelle il exhortait sans cesse les fidèles, employant les motifs les plus puissants pour les réveiller de cet assoupissement mortel, auquel ils se laissaient insensiblement aller. *Ut ambuletis digne Deo, Spiritu ferventes, Domino servientes.* Marchez dignement dans le service de Dieu, animés d'une sainte ferveur, digne du maître que vous servez. Il savait bien, que pendant qu'ils conserveraient cette ardeur, la foi et la religion feraient par tout d'admirables progrès; et que dès lors qu'elle serait éteinte, ou le christianisme serait bientôt renversé, ou du moins les chrétiens ne seraient guère différents dans leurs mœurs des idolâtres et des infidèles.

Il ne l'a que trop bien prévu, chrétienne compagnie: et aujourd'hui, à voir notre tiédeur et notre relâchement au service de Dieu, je ne sais si les païens mêmes pourraient se persuader que nous ayons embrassé une autre religion qu'eux. Souffrez donc, Messieurs, que je joigne aujourd'hui mon zèle à celui de l'Apôtre; et que, pour tâcher d'exciter cette ardeur dans vos cœurs, je vous fasse voir, premièrement, que sans cette ferveur, c'est-à-dire sans cette volonté prompte et ardente pour le service de Dieu, on ne peut s'acquitter comme il faut des obligations d'un véritable chrétien: en second lieu, qu'en demeurant dans cet état de langueur et de relâchement pour ce qui regarde les choses du salut, on est en danger de tomber dans les plus grands désordres. Ce sera tout le sujet et le partage de ce discours; après que nous aurons imploré le secours du ciel, par l'intercession de Marie. *Ave Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Non-seulement, Messieurs, Dieu a ce à de commun avec tous les autres maîtres, qu'il ne veut point de lâches à son service, et que c'est assez pour lui déplaire de ne s'y pas porter avec toute l'ardeur et toute l'application dont on est capable; mais encore, le service qu'il exige de nous est de telle nature qu'on ne peut en remplir les devoirs et les obligations sans une généreuse ferveur, qui nous en fasse vaincre toutes les difficultés et surmonter tous les obstacles, qui sans cela nous paraîtraient invincibles. Sur quoi je remarque particulièrement trois avantages que cette prompte, constante et généreuse volonté nous donne pour nous en acquitter. Elle nous facilite le chemin de la vertu, et nous fait courir dans la voie des commandements de Dieu; elle en abrège le chemin, et nous fait plus avancer en peu de jours que les autres ne feraient en plusieurs années; et enfin elle nous y fait continuer et persévérer jusqu'à la fin, sans quoi l'on ne pourrait mériter la couronne qui nous est promise et qui nous attend. Développons ces trois choses un peu plus en détail.

Premièrement donc, c'est le premier avan-

tage et le premier effet de la ferveur, d'adoucir toutes les peines qu'il y a dans la pratique de la vertu, et de nous aplanir le chemin du ciel, qu'on nous dépeint si rude et si difficile. Et certes, quand elle n'aurait que ce seul avantage, il n'y aurait rien que l'on ne dût faire pour l'acquérir et pour la conserver; puisqu'il est hors de doute, que ce qui nous détourne le plus ordinairement de la pratique des vertus et des observances de notre religion, est la difficulté qu'on trouve à déclarer sans cesse la guerre à ses passions, à renoncer à soi-même et à porter sa croix. Cela est rude de soi-même, je l'avoue; et, si saint Augustin n'a point cru dire trop, quand il a avancé que la vie d'un véritable chrétien, qui observe exactement toutes les lois de l'Évangile, est un martyre continu, nous pouvons du moins dire sans crainte, avec le Fils de Dieu même, qu'il faut pour cela se faire une continuelle violence. Car enfin il y a des préceptes fâcheux, qui choquent nos inclinations les plus naturelles, des assujettissements gênants, des maximes rigoureuses aux sens, et que Tertullien appelait *pondus baptismi*, le poids et l'obligation du baptême. Il faut marcher par une voie étroite, et si le Sauveur même nous assure qu'il y a peu de gens qui la suivent, on ne peut apporter d'autre raison, sinon qu'elle est difficile, et que peu de gens ont assez de force et de résolution pour surmonter ses difficultés.

Si donc il se trouvait quelque secret et quelque expédient pour adoucir ce joug, sans pourtant rien relâcher des devoirs et des obligations qui y sont inséparablement attachées, n'aurait-on pas trouvé le plus admirable et le plus utile de tous les secrets? Or ce secret, Messieurs, est la ferveur qui seule peut ôter à la vertu ce qu'elle a de rude et de rebutant, et rendre doux et facile ce que le christianisme a de plus contraire à la nature corrompue. La raison en est prise de saint Augustin, qui nous assure qu'où règne l'amour et la charité, il n'y a plus de difficulté, ni de travail; ou que s'il y en a, le travail même nous devient agréable. *Ubi amatur, non laboratur: aut si laboratur, labor amatur.*

L'expérience même autorise son sentiment, puisque dans toutes les choses pour lesquelles nous avons une ardente passion, nous voyons que la passion nous fait passer par-dessus toutes les difficultés, et mépriser toutes les peines. Qu'y a-t-il, par exemple, de plus rude et de plus laborieux que la guerre, qu'un ancien appelait le métier où l'on apprend à souffrir, *laboris disciplina*? Et cependant ceux qui sont poussés d'un violent désir d'y acquérir de la gloire, y trouvent des charmes et y consacrent les meilleures de leurs années, malgré tous les dangers qu'il y a à essayer, et toutes les fatigues qui en sont inséparables. On en voit même courir au feu avec joie, monter à l'assaut au travers d'une grêle de coups et se faire un point d'honneur d'exposer les premiers leur vie sur la brèche d'une

muraille. Qui leur fait, je vous prie, supporter si volontiers tant de travaux, et mépriser tant de hasards? C'est que la gloire qu'ils y cherchent est toute leur passion, et qu'ils souhaitent avec ardeur de se faire une belle réputation dans le monde. Ce désir, cette passion adoucit toutes leurs peines. Tant il est vrai, comme ajoute saint Augustin, que quand le cœur se porte vers quelque objet, il n'y a plus de difficultés qui nous arrêtent, et qu'on aurait honte même de paraître en avoir la moindre: *Amor ipsum difficultatis nomen erubescit.*

Or, Messieurs, où il y a de la ferveur, il y a sans doute de l'amour de Dieu et de la charité; puisqu'à proprement parler, la ferveur n'est autre chose que l'ardeur de la charité même; c'en est l'esprit le plus subtil, et, pour parler avec un saint Père, la pointe, la force et la vivacité: *Vis amoris ac spiritus.* En sorte que ce que la flamme est au feu, la ferveur l'est à la charité. Sans la ferveur, la charité est languissante, sans mouvement et sans action; et l'on ne sait même si elle vit, ou si elle n'est pas tout à fait éteinte. Il est donc vrai que plus il y aura de ferveur dans la pratique de la vertu, moins il y aura de peine et de travail; et par conséquent, que la ferveur est cette onction dont parle le prophète, laquelle non-seulement nous peut adoucir ce joug du Seigneur, mais même l'amollir tellement, qu'il semble se fondre devant nous: *Computrescet jugum a facie olei.*

Ainsi, Messieurs, les obligations du christianisme, les préceptes de Dieu et de l'Eglise, et même une partie des conseils les plus rigoureux, n'ont rien de si rude à quoi un fervent chrétien ne se soumette; rien de si rebutant qu'il n'embrasse de grand cœur; rien de si pénible dont il ne se fasse un plaisir: animé qu'il est de cet esprit de ferveur qui a donné de la douceur aux tourments mêmes les plus affreux des martyrs. C'est ce qui faisait dire à saint Bernard, en répondant à ceux qui s'étonnaient des rigueurs et des austérités qu'embrassaient tant de saints religieux avec tant de courage et de persévérance: *Crucem vident, unctionem non vident.* Les gens du monde, qui ne connaissent que les apparences et les dehors, voient les croix de la religion; mais ils ne voient pas l'onction de la grâce et cette impression de l'esprit de Dieu, qui les fait trouver douces et agréables.

Et de là, chrétiens, nous pouvons facilement accorder deux sortes d'expressions différentes dont se sert le Sauveur du monde dans l'Evangile, et qui semblent d'abord envelopper quelque contradiction. Car tantôt il dit que son joug est doux: *Jugum meum suave est, et onus meum leve;* et tantôt, que le chemin du ciel est étroit et incommode, et qu'il faut se faire violence pour se sauver. Ce qui paraît d'abord être à peu près la même chose que s'il disait que son joug est agréable et rude tout ensemble, ou que le chemin du ciel est aisé

et difficile tout à la fois. Quoi donc! le Fils de Dieu, qui est la vérité même, pourrait-il se contredire et donner pour maximes deux choses qui semblent avoir une opposition si visible? Non, sans doute; mais il en parle différemment par rapport à la différente situation du cœur des personnes qui portent ce joug, et qui suivent ce chemin. Ce joug est doux et léger aux âmes ferventes; et il est rude et pesant aux lâches, qui vivent dans une tiédeur languissante. Ce chemin est facile à ceux qui marchent avec ferveur dans le service de Dieu; puisqu'ils y courent, et que rien n'est capable de les arrêter, comme dit le Prophète: *Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum.* Mais à l'égard des autres, c'est un chemin étroit et semé d'épines. *Quam angusta porta, et arcta via est quæ ducit ad vitam!*

Ce joug, encore une fois, pèse infiniment aux personnes qui mènent une vie tiède. Tout les incommode, tout les rebute; et les moindres choses leur semblent un fardeau insupportable, comme à ces lâches ouvriers de l'Evangile, qui se plaignaient d'avoir porté le poids du jour et de la chaleur: *Portavimus pondus diei et æstus.* Voilà le langage d'une âme lâche au service de Dieu, qui fait bien connaître l'état et les sentiments de son cœur par ses plaintes et par ses murmures. Pourquoi, dit-elle, tant de préceptes? pourquoi tant de jeûnes? pourquoi s'approcher si souvent des sacrements? Tout ce qui la gêne lui semble un poids qui la doit bientôt accabler et la tient dans une contrainte qu'elle ne peut souffrir. Il faut enfin qu'elle secoue ce joug et qu'elle se délivre de cette gêne, pour vivre dans une entière liberté.

Au contraire, la ferveur ôte ce poids et nous fait voler où les autres ont même de la peine à marcher. Ainsi un chrétien fervent est un homme dont la volonté se porte avec joie par tout où il voit le bien. Il n'a qu'une chose en vue, qui est de plaire à Dieu; et tout le reste, il le compte pour rien; il rompt tous les obstacles, passe par-dessus toutes les difficultés et n'hésite jamais entre deux partis, quand il connaît qu'il y a dans l'un plus de service à rendre à Dieu que dans l'autre. C'est pourquoi le même saint Bernard, qui en pouvait parler en maître, après l'avoir appris par une si longue expérience, faisant réflexion sur ces paroles du Sauveur: *Tollite jugum meum super vos et invenietis requiem animabus vestris,* dit admirablement: *Mira novitas! tollens jugum inveniet requiem!* Quelle nouveauté, quelle charme et quelle espèce d'enchantement! qu'une âme fervente est agréablement trompée! Prendre le joug de Jésus-Christ, c'est se reposer; et c'est être soulagé quo de porter ce fardeau! Ah! sans doute, vous m'avez trompé, Seigneur, s'écrie ensuite ce Père avec le prophète: *Decepisti me, Domine, et deceptus sum.* Et comment cela? C'est que l'extérieur et les dehors de la vertu paraissent affreux; on n'y parle

que de croix, on n'y voit qu'austérité; on n'entend autre chose que ces mots, qui effarouchent tout le monde : joug, mortification, abnégation de soi-même; mais au dedans on n'y trouve que joie, que douceur et que plaisir : *Decepisti me, Domine, et deceptus sum*. Oui, tous ceux qui sont animés d'une véritable ferveur, se font des plaisirs de tous les travaux et de toutes les rigueurs de la pénitence : essuyer un affront, pardonner une injure, mortifier un désir, vaincre une passion; se taire, céder, obéir, ce sont des victoires qu'ils remportent presque sans combattre. Mais en faudrait-il d'autres preuves, Messieurs, que votre propre expérience? Car dites-moi, n'est-il pas vrai que cette ferveur, qui vous animait en de certains temps, vous rendait toutes choses faciles? Ne fallait-il pas même quelquefois vous modérer, de crainte qu'elle ne vous portât à des excès? Qui produisait dans votre cœur ces sentiments si généreux? C'était la ferveur. Mais aussitôt que cette ardeur s'est ralentie, n'est-il pas vrai que vous avez commencé à ressentir la pesanteur du joug? et que c'est ce qui a causé ce relâchement dans vos exercices de piété et dans la pratique des bonnes œuvres, et cette indifférence pour tout ce qui regarde le salut?

On demande quelquefois d'où sont venues les chutes funestes de tant de personnes, qui avaient si bien commencé et qui ont ensuite si malheureusement fini? Il n'en faut point chercher d'autre cause que parce qu'elles ont laissé ralentir la ferveur, qui les soutenaient dans la pratique de la vertu. Il n'en faut point non plus chercher d'autre de cette étrange lâcheté qu'on voit aujourd'hui parmi les chrétiens, si différents en cela des premiers fidèles. Ces fervents chrétiens professaient hautement leur religion, malgré toutes les menaces des tyrans. Ils n'appréhendaient ni la mort ni les supplices, parce que la ferveur de la charité les soutenait et les animait. Mais, depuis que cette ferveur s'est ralentie dans le christianisme, ou plutôt, qu'elle s'y est presque entièrement éteinte, on appréhende les moindres peines, et l'on ne veut se gêner en rien. N'a-t-il pas fallu que l'Eglise ait elle-même relâché de sa première rigueur sur la pénitence? qu'elle ait prescrit et assigné un temps pour approcher de l'Eucharistie? et qu'elle ait modéré une partie de ses lois et de la sévérité de ses canons, parce que les chrétiens ont perdu cette première ferveur qui les animait et qui leur faisait tout embrasser sans peine? Il s'ensuit donc, que pour marcher avec joie dans la voie étroite du salut et pour porter le joug du Seigneur avec plaisir, il faut s'efforcer d'exciter cette ferveur dans nos cœurs et de la rallumer, si elle est éteinte.

Nous y sommes d'autant plus obligés, que non-seulement elle aplanit le chemin de la vertu et de la sainteté, mais encore qu'elle l'abrège, et fait que nous y avançons plus en peu de jours, que les autres

dans toute leur vie. C'est une erreur du peuple de s'imaginer que c'est toujours la plus longue vie, ou la multitude des actions, qui fait la plus grande sainteté et le plus grand mérite devant Dieu; car le sentiment de tous les saints, aussi bien que de tous les docteurs, est, qu'un seul acte de vertu, fait avec ferveur, en vaut mille autres languissants, où la volonté ne déploie que la moindre partie de ses forces. La raison est, que le mérite de nos actions se prend particulièrement de la charité; et non-seulement de la charité habituelle, par laquelle une personne est en grâce, mais encore de l'actuelle, qui n'est autre chose que cette ferveur, qui nous presse et nous anime sans cesse, comme dit l'Apôtre : *Charitas Christi urget nos*. Et ainsi, ce qui se fait avec le plus de ferveur, se fait aussi avec le plus de mérite et de perfection.

Ce qui a fait dire à saint Augustin, qu'il ne faut pas tant de temps pour trouver Dieu, quand on le cherche comme il faut, ni une si longue course pour parvenir à la sainteté; puisque celui-là y arrive le plus tôt, qui y court avec le plus de ferveur. *Offert se nobis de compendio Deus*. C'est ce que nous voyons en tant de saints, qui, dans un âge peu avancé, se sont trouvés mûrs pour le ciel, et ont, selon l'expression du Sage, fourni en peu de temps une longue carrière. *Consummatus in brevi, explevit tempora multa*. Il en est des chrétiens fervents à peu près comme de ces ouvriers de l'Evangile, qui ne travaillèrent qu'une heure, et qui ne laissèrent pas de recevoir la même récompense, que ceux qui avaient commencé dès la pointe du jour; parce que dans la journée des autres il s'était trouvé beaucoup de vide, et bien du temps perdu; et que l'heure de ceux-ci avait été pleine et entière. De même, il se trouve des personnes dont la ferveur fait en peu de jours ce que les autres ne font qu'à peine en une longue suite d'années; parce que les jours des uns sont remplis, et ceux des autres, vides de bonnes œuvres. *Dies vacui invenitur in eis*, dit le texte sacré, qui ne compte le nombre des années, que par le nombre des mérites, des vertus et des bonnes actions.

Sur quoi, chrétiens, il faut que je vous découvre ici la plus grande erreur, et un des plus grands aveuglements, qui soit peut-être aujourd'hui dans le monde; qui est, que la plupart des hommes font consister tous les devoirs d'un chrétien, à éviter les péchés, qui sont évidemment contre les commandements de Dieu, sans penser à faire du bien, à croître en vertu et à se rendre tous les jours plus saints et plus parfaits; ce qui est pourtant le but et la fin de la loi chrétienne, j'espère vous le faire voir la première fois; et qu'y manquer, c'est s'attirer le même reproche, et le même châtement, que mérita ce serviteur inutile, à qui le Sauveur donne dans l'Evangile le nom de méchant, non pas pour avoir commis quelque crime, mais uniquement pour n'avoir pas fait profiter le talent qu'on

trouverons mille au dehors qui ne seront pas moins difficiles à vaincre. Il faudra résister au torrent de la coutume et de l'exemple, s'opposer aux sollicitations d'un ami, à l'autorité d'un grand, aux railleries de nos égaux, aux tentations délicates et fréquentes, qui se trouvent dans nos emplois et dans les compagnies dangereuses, qu'on ne peut le plus souvent éviter : aux charmes des plaisirs, aux lois d'un honneur chimérique, aux considérations de l'intérêt et aux caprices de la fortune. Ce sont autant d'obstacles aux obligations d'un chrétien, et autant d'épreuves de sa fidélité. Ne m'avouerez-vous donc pas, que pour les vaincre, on a besoin d'être soutenu par de puissantes considérations, et par un désir ardent de plaire à Dieu, qui est ce que nous appelons la ferveur. Et voilà, chrétiens, comment la ferveur est nécessaire à un chrétien pour remplir les devoirs de sa religion et les obligations de son état. Voyons maintenant les dangers et les malheurs auxquels la tiédeur et le relâchement nous expose. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Je dis d'abord, Messieurs, que comme il n'y a point d'état où l'on soit plus éloigné de la perfection chrétienne à laquelle nous devons aspirer ni plus près de tomber dans le péché que celui de la tiédeur dans le service de Dieu, il n'y en a point aussi à qui les saints Pères aient donné plus de noms différents, par rapport aux funestes effets dont elle est la cause. C'est, disent les uns, un sommeil et une léthargie de notre âme, qui est comme assoupie par la tiédeur dans une oisiveté criminelle et dans un entier oubli de ses devoirs les plus pressants. C'est plutôt, disent les autres, une langueur et une maladie qui abat ses forces et qui suspend ses fonctions dans l'exercice de la vertu. Quelques-uns l'appellent une lâcheté de cœur, qui après avoir laissé refroidir la première ardeur qui l'animait à combattre ses vices, n'a plus que des désirs faibles et languissants pour la sainteté. Et d'autres enfin soutiennent que son vrai caractère est d'être un dégoût des choses de Dieu, et un relâchement dans la piété, qui nous fait secouer le joug du Seigneur, que nous avons commencé à porter, et qui dégénère en une froideur pour son service, et en une indifférence entière pour ce qui regarde notre salut. D'où nous pouvons juger que cet état, qui est opposé généralement à la pratique de toutes les vertus chrétiennes, est aussi une contradiction manifeste à la religion du Fils de Dieu.

Mais, chrétiens, pour vous faire concevoir combien cet état est dangereux, je ne veux que vous en faire la peinture. Car premièrement, ce ne peut être un petit mal, puisqu'il commence à nous éloigner du souverain bien ; qu'il est le premier pas qui nous conduit à la mort, et le premier regard que nous jetons derrière nous,

comme parle le Sauveur même, pour nous rengager dans les vanités et dans les maximes du monde, auxquelles nous avons si solennellement renoncé. Car, Messieurs, c'est l'effet de la tiédeur d'inspirer, au milieu même des choses les plus saintes, un dégoût de la sainteté, de dessécher dans le cœur toute l'unction de la piété, de détruire insensiblement la crainte de Dieu et tous les sentiments de la dévotion. D'où il arrive, qu'une personne qui est en cette disposition, se laisse tellement aller au relâchement, qu'elle n'a plus que du dégoût pour tout ce qui l'occupait autrefois le plus agréablement ; elle quitte la prière, s'éloigne des sacrements, néglige les plus saintes pratiques, et n'a plus que de l'aversion et de la haine pour tout ce qui a tant soit peu l'air de gêne et de contrainte.

C'est là le caractère que les saints Pères nous font de la tiédeur, et entre autres saint Bernard ; et c'est ce qui nous doit faire d'autant plus appréhender cet état, que le dégoût, l'ennui et la lassitude, qui, par une juste punition de notre infidélité, succèdent à l'ardeur et à la joie que nous ressentions au service de Dieu, marquent une dépravation de jugement et une mauvaise disposition de la volonté, qui commence à se pervertir. Car comme, quand les choses les plus agréables au goût deviennent insipides ou amères à un homme, et que les aliments les plus naturels et les plus salutaires lui font soulever le cœur, on n'en augure rien de bon, et l'on juge aussitôt, qu'il y a quelque humeur peccante qui s'est répandue sur les organes, et qui cause cette amertume et ce dégoût ; en un mot, que le mal vient du dedans et que le tempérament est déréglé ; de même, lorsque l'âme n'a que du dégoût pour les choses du ciel, que ce qui faisait autrefois ses délices s'est tourné pour elle en amertume, comme disait le saint homme Job ; que la prière et l'entretien avec Dieu, qui a tant de douceurs pour les âmes ferventes, ne lui apporte que du chagrin et de l'ennui ; que ce joug qui lui paraissait autrefois si doux lui devient pesant et insupportable, peut-elle être en une disposition plus fâcheuse, et ne faut-il pas, qu'il y ait quelque affection déréglée, et quelque corruption au dedans, qui se fait connaître par ces marques si sensibles, qui ne peuvent être que d'un très-mauvais présage ?

Car, qu'arrive-t-il de là, mes chers auditeurs ? Que Dieu réciproquement n'a plus que du rebut et du dégoût pour nous comme il s'en déclare lui-même ; et que cette tiédeur lui cause une espèce de soulèvement de cœur, qui, pour me servir de l'expression de l'Écriture, l'oblige à nous rejeter avec horreur, comme on rejette un aliment dégoûtant qui nous provoque au vomissement : *Quia tepidus es, incipiam te emovere de ore meo* : Cette langueur fait que Dieu, qui ne veut point de lâches à son service, ne nous regarde pas seulement comme des serviteurs

lui avait confié , c'est-à-dire , pour n'avoir point fait de bien , ni acquis de mérites. Or, Messieurs, pour en acquérir et pour nous avancer dans la pratique de la vertu, quel besoin n'avons-nous pas de nous exciter à la ferveur, puisque sans elle notre propre expérience nous doit avoir si bien appris, combien l'on avance peu dans les voies de Dieu!

Ah! chrétiens, la seule pensée du peu que nous avons fait jusqu'à présent pour Dieu et pour nous-mêmes, nous devrait être un puissant motif pour nous animer à faire tous nos efforts pour acquérir la ferveur, afin de réparer tant de belles années que nous avons perdues par notre faute, ou, comme parle l'Apôtre, de les racheter par notre ferveur : *Redimentes tempus*. Saint Paul, pour nous y encourager davantage, a voulu joindre son exemple à son conseil, en disant de lui-même : *Quæ retro sunt obliviscens, ad eavero quæ sunt priora extendens meipsum, ad destinatum persequor, ad bravium supernæ vocationis*. J'oublie, dit-il, et je compte pour rien tout ce que j'ai fait, pour ne jeter les yeux que sur ce qui me reste à faire, que je ne puis envisager sans voir combien je suis éloigné du bout de la carrière, et sans me sentir fortement excité à redoubler mes efforts pour y parvenir.

Mais, si la ferveur est un moyen si admirable pour faire en peu de temps de grands progrès dans la vertu, jugez ce que ce serait, si nous la conservions durant toute notre vie, sans jamais nous relâcher ni nous démentir. Ah! chrétiens, quand je pense quelquefois à tant de saints qui ont passé les cinquante et les soixante années au service de Dieu avec autant de ferveur et d'exactitude que le premier jour qu'ils s'y sont consacrés : quel amas de mérites, dis-je en moi-même; quel poids de gloire et quels trésors n'ont-ils point amassés pour le ciel? mais où voit-on maintenant cette ferveur? Certes, comme l'Apôtre dit en quelque endroit, qu'il y a des vertus du siècle à venir : *virtutes venturi sæculi*; on pourrait dire aussi qu'il y a des vertus du siècle passé, et qui ne se voient presque plus dans le nôtre; et ajouter que la ferveur est de ce nombre. Car, qu'est devenue cette charité si célèbre des premiers siècles? ce désir insatiable des souffrances, ce zèle ardent, ces jeûnes et ces austérités étonnantes des premiers temps? Tout cela s'est ralenti avec le ralentissement de la ferveur : de manière, que si l'on voit maintenant si peu de saints, et si peu d'hommes parfaits, c'est qu'il y a peu de ferveur, qui est le seul moyen de le devenir, et sans quoi même l'on ne peut persévérer dans la grâce ni dans le service de Dieu.

C'est le troisième avantage, qui nous doit porter à l'acquérir et à le conserver, comme une disposition absolument nécessaire, en quelque état où à quelque degré de perfection que nous soyons parvenus. Car, Messieurs, il arrive souvent que ceux qui sont d'abord touchés de Dieu, se portent avec assez d'ardeur et de zèle même aux

plus grandes actions; mais aussi l'on remarque bientôt la différence qu'il y a entre les ferveurs que les premiers grâces d'une conversion font naître, et celles qui viennent d'une piété ferme et solidement établie. Les unes commencent avec plus d'impétuosité, à cause de la nouveauté, qui a toujours des charmes qui attirent et qui plaisent; mais le temps affaiblit bientôt ces premiers sentiments : au lieu que la solide et véritable piété dure toujours, s'enracine et se fortifie toujours, pour être à l'épreuve de tous les obstacles qui se trouvent dans l'exercice de la vertu. Les uns viennent de nous-mêmes et du dedans, et les autres; du dehors et des dangers auxquels nous sommes exposés et qui demandent souvent une vertu consommée.

En effet, quelles contradictions et quels obstacles ne ressentons-nous point dans nous-mêmes, du côté de notre naturel et de nos passions, qu'il faut combattre sans relâche, et vaincre par un continuel effort? Or comment en peut-on venir à bout sans courage? Et comment avoir ce courage sans la ferveur, puisque c'est elle qui l'inspire? Nous avons une volonté naturellement faible et inconstante, qui se relâche et se dément insensiblement de ses bonnes résolutions : et, quelque haut qu'elle s'élève, elle retombe bientôt par son propre poids : comme tout mouvement violent n'est jamais longtemps sans se ralentir. Combien faut-il gagner sur soi-même, et quelle violence ne se faut-il point faire pour aller contre ce torrent de la nature qui nous entraîne, et contre ce poids dominant qui nous emporte? Et faut-il s'étonner si, le secours du ciel n'étant plus si fort lorsque nous laissons ralentir la ferveur qui nous l'attirait, la nature regagne sur la grâce ce qu'elle avait perdu? Faut-il s'étonner, si nos passions, qui ne sont pas seulement violentes, mais encore adroites, quand elles ont été repoussées par un endroit, se représentent avec un nouveau visage d'un autre côté, et si elles sont bien reçues : si notre amour propre, toujours attentif à nous faire quelque surprise, nous donne si souvent le change : en un mot, si l'on redevient bientôt tel qu'on était auparavant? Quel remède contre un mal qui a sa source dans le fond de notre être? Et quel moyen de soutenir notre vertu dans une si grande faiblesse de notre volonté? Je n'en sais point d'autre que d'entretenir, autant que nous pourrons, et de rallumer souvent cette ferveur, c'est-à-dire ce désir ardent de servir Dieu, cette crainte de lui déplaire, ce soin de lui être fidèles dans l'état et dans la condition où sa providence nous a mis, où nous ne manquerons pas de trouver mille occasions, qui exercent notre vertu; en sorte que, sans cette ferveur, il nous sera moralement impossible de nous soutenir et de persévérer dans le bien.

Car, outre ces ennemis domestiques dont nous venons de parler et qui ne cesseront jamais de nous faire la guerre, nous en

inutiles, ce qui suffirait pour l'obliger à nous congédier; mais comme des serviteurs infidèles; qu'il est prêt de chasser de sa maison, et à qui il donne des marques visibles de son mécontentement. On n'aura peut-être pas encore perdu la grâce par des péchés mortels. Mais est-ce peu que l'amitié de Dieu se soit refroidie à notre égard, et qu'il en soit avec nous dans les termes de l'indifférence et de cette froideur que saint Augustin appelle le froid de Dieu, *frigus Dei*, dont les suites sont si funestes, que ce saint docteur nous assure, qu'il l'appréhendait bien plus que tout le feu de sa colère.

Quand il n'y a plus que la froideur et l'indifférence entre deux amis, qu'on avait vus dans une étroite liaison; c'est une disposition à rompre bientôt avec éclat. On s'aperçoit bientôt qu'ils ne se ménagent plus, qu'ils ne craignent point de se rendre sourdement de mauvais offices; on n'a pas de peine à en conclure, qu'ils éclateront à la première occasion et que leur haine deviendra d'autant plus forte et plus implacable que leur amitié était auparavant plus étroite. C'est à peu près ce qui nous arrive à l'égard de Dieu, quand nous nous sommes laissés aller à la tiédeur. Nous ne sommes plus dans ses intérêts ni déclarés pour son service; nous n'y apportons que de la froideur, et il n'y a plus réciproquement pour nous qu'une espèce d'indifférence, qui fait qu'il ne nous regarde plus du même œil, qu'il n'a plus pour nous cette tendresse qu'il avait auparavant, plus de grâces choisies, plus de faveurs spéciales, en un mot, il ne nous considère que comme des serviteurs mécontents, qui ne pensent qu'à le quitter et à se retirer de son service.

Aussi voyons-nous dans l'Écriture, qu'entre les victimes que Dieu rebutait dans l'ancienne loi, il avait une horreur toute particulière de celles qui étaient languissantes, parce que, selon la remarque de saint Grégoire, ces victimes, destinées pour les sacrifices, étaient la figure des chrétiens, et que rien n'est plus odieux à Dieu, qu'un cœur languissant et une âme lâche, sans amour pour lui, sans zèle pour sa gloire, sans force et sans vigueur pour son service. Et il ne faut pas douter qu'il ne nous fasse le même reproche qu'il faisait aux Juifs, lorsqu'ils lui offraient de ces sortes de victimes. *Intulisti claudum et languidum nuncquid suscipium illud de manu vestra*. Ce que vous m'offrez, est ce qu'il y a de plus languissant dans votre troupeau et vous prétendez que je le reçoive, comme s'il m'était fort agréable, moi, qui suis votre Dieu et le souverain maître de l'univers. C'est votre rebut, allez, il sera aussi le mien, et n'attirera que ma malédiction. *Maledictus dolosus, qui immolat debile Domino; quia rex magnus ego*.

Ah! mes chers auditeurs, que Dieu peut avec raison faire maintenant aux chrétiens un semblable reproche. Quoi! pour le monde, pour le service des hommes, pour l'intérêt, pour la vanité, vous êtes tout de feu, et quand

il s'agit de mon service, vous êtes froids et languissants! Quelle application de corps et d'esprit n'avez-vous point dans toutes vos entreprises et dans tous vos desseins, dans vos intrigues, dans vos affaires, et quand il est question de me prier ou de me marquer votre fidélité en obéissant à mes lois, je ne vois que tiédeur et lâcheté. Ah! reprenez vos offrandes et vos hommages, et voyez si vos maîtres s'en pourront accommoder. *Offer illud duci tuo, si placuerit ei*. Car je vous déclare que ce que vous prétendez me laisser, non-seulement est indigne de moi, mais qu'il ne mérite que ma colère et mon indignation. *Maledictus, qui facit opus Dei negligenter*. Passe, qu'au service d'un autre maître, on soit lâche et qu'on s'acquitte négligemment de son devoir: on en est quitte pour des réprimandes, et tout au plus pour être chassé de son service ou récompensé à proportion de ce qu'on aura fait; mais au service de ce grand et souverain maître, il faut apporter toute l'ardeur et toute l'application dont on est capable, sous peine d'encourir sa malédiction: *Maledictus, qui facit opus Dei negligenter*.

Que si nous n'en ressentons pas sitôt les effets, nous nous les attirons peu à peu. Un des plus terribles est la soustraction de ses grâces, dont nous nous rendons indignes; d'où il arrive, en second lieu, que de la langueur on tombe dans un assoupissement profond, et dans une espèce de léthargie, comme le Saint-Esprit même nous en assure: *Pigredo immittit soporem*. Or, comme l'assoupissement dans les maladies corporelles fait qu'on ne sent plus son mal, qu'on ne s'en inquiète plus et qu'on n'y fait pas même de réflexion: de même, après qu'on a passé un temps considérable dans la lâcheté et dans la tiédeur, on n'est plus touché de rien, le cœur s'y endurecit, et la conscience auparavant si délicate, devient insensible à tout. Au commencement, si l'on tombait en quelque faute, on sentait les touches intérieures de l'Esprit de Dieu, on entendait cette voix divine, qui nous avertissait secrètement de nos devoirs; les avis, les remontrances faisaient quelque impression sur notre esprit. Mais, depuis que cette langueur a dégénéré dans un mortel assoupissement, on ne pense plus à rien, et cette froideur engourdit tellement une âme qu'elle devient comme immobile et impénétrable aux traits les plus perçants de la parole de Dieu et que, dans ce sommeil léthargique, elle demeure sans connaissance et sans sentiment de son malheur.

Or, chrétiens, de quels désordres ensuite n'est point capable une personne, qui s'est ainsi retirée de Dieu, par son relâchement et par sa tiédeur, et que Dieu a réciproquement abandonnée. Les négligences affectées, l'oubli de ses devoirs les plus essentiels, les attachements les plus dangereux, les ressentiments les plus criminels, l'abus des sacrements, des crimes, dont la seule pensée l'eût fait trembler peu auparavant, ne lui donnent plus d'appréhension. De l'assoupissement, elle vient au mépris, non-seule-

ment des petites choses, mais encore des plus importantes : de sorte que, quand ensuite ces personnes font réflexion sur la délicatesse de conscience qu'elles avaient autrefois, elles la regardent comme une simplicité et comme un scrupule mal fondé, dont elles sont revenues et prennent pour force d'esprit le mépris qu'elles font maintenant de ces prétendues bagatelles; en un mot, elles mènent une vie tout à fait dérégulée, et qui n'a plus rien de chrétien.

Que ce malheur est à craindre, mes chers auditeurs ! et que cet état traîne avec soi de fâcheuses suites ! On n'y perd pas tout d'un coup la grâce ; mais peu à peu, le courage manquant, les forces s'affaiblissant, la ferveur se ralentissant, les trésors des grâces actuelles s'épuisant, la grâce habituelle s'éteint enfin, et avec elle la vie de l'âme. Ainsi, n'attendons pas que ce temps funeste de langueur et d'assoupissement soit venu, pour sortir de cet état de tiédeur et de relâchement où nous sommes peut être déjà tombés. S'il faut pour cela faire quelque effort, ne nous épargnons pas ; et, pour nous animer encore davantage, souvenons-nous qu'autant il est facile de tomber par notre négligence dans l'état déplorable, dont je viens de vous faire la peinture, autant il est difficile d'en revenir.

Et c'est un troisième motif, dont les Pères se servent souvent, pour nous en inspirer une juste crainte ; jusque-là que saint Bernard parle de ce retour, comme d'un miracle de la grâce, que le doigt de Dieu avait opéré dans quelques religieux de son temps ; mais qui lui semblait si extraordinaire et si rare, qu'il demandait à le voir lui-même, et à en être témoin pour le croire : *Digitus Dei hic est. Quis dabit mihi ut transeam, et videam visionem hanc magnam ?* Aussi est-ce un sentiment commun, et que l'expérience vérifie tous les jours, que l'on voit plus souvent des personnes se convertir tout de bon, après une vie tout à fait dérégulée, que des âmes tièdes et lâches passer du relâchement à la ferveur. J'en ai déjà donné la raison, qui est, que les remèdes les plus capables de guérir cette langueur demeurent ordinairement sans effet, et que les vérités les plus terribles, qui étonnent et qui ébranlent les plus grands pécheurs, ne touchent plus les personnes tièdes ; parce qu'elles ont passé et repassé mille fois dans leur esprit et qu'elles se sont étourdies enfin là-dessus. D'autant plus tranquilles, que se croyant exempts des péchés les plus énormes, elles se flattent d'une innocence imaginaire ; sans s'apercevoir, qu'elles sont sur le bord du précipice, et que rien ne les soutient.

A quoi il faut ajouter que cette insensibilité devient ensuite un châtement de Dieu : et c'est ainsi qu'il punit autrefois son peuple : *Immisit Deus spiritum soporis.* Ils demeurent, par une juste punition, dans l'état où ils se sont mis par leur faute ; ils ferment les yeux aux dangers les plus évidents ; ils sont sourds au bruit éclatant de la parole de Dieu ; ils n'écotent plus la voix intérieure

de ses grâces, et c'est proprement cet état que l'Écriture appelle l'ombre de la mort : *Qui in umbra mortis sedent*, parce que comme l'ombre est un milieu entre la lumière et les ténèbres, de même cet état n'est pas encore un aveuglement entier ; mais on ne voit plus qu'à demi ; les objets ne nous paraissent plus ce qu'ils sont en eux-mêmes ; et l'on n'a plus la même estime des choses de Dieu et de l'éternité. Ou, si vous voulez, c'est l'ombre de la mort, parce que la mort suit bientôt, et qu'elle n'en est pas éloignée : étant bien difficile de demeurer dans cette tiédeur un temps considérable sans perdre ce reste de vie surnaturelle, qui se défendait encore : et cette perte est d'autant plus funeste, qu'elle est un effet de cette froideur de Dieu, qui paraissait si terrible au prophète : *Ante faciem frigoris ejus quis sustinebit ?*

Dieu entre quelquefois dans une juste colère contre ses serviteurs qui s'oublient ; il les punit par des sécheresses, il se retire d'eux pour un temps, il les prive de ses consolations, il les châtie quelquefois par des maladies, par la perte de leurs biens, de leur crédit, de leur réputation, et alors, Dieu les châtie en père ; il les veut rappeler par là ; ce feu de sa colère passera, dès que ses enfants seront rentrés dans leur devoir. Mais sa froideur et son indifférence est d'une bien plus longue durée, et a des effets bien plus fâcheux : *Auferetur zelus meus a te, et quiescam, nec irascar amplius* : Je me retirerai de vous, dit Dieu, par le prophète Ezéchiel ; je n'aurai plus ce zèle pour votre salut, qui m'engageait à vous châtier, et à vous corriger, pour vous faire rentrer dans vous-mêmes. Ah ! que Dieu est irrité, Messieurs, quand il en use de la sorte ! qu'il est en colère, quand il veut empêcher sa colère d'agir ! et que cette indulgence est à craindre, parce qu'alors Dieu se retire d'une personne, et qu'il l'abandonne à sa propre conduite et à tous les désirs de son cœur !

Pendant, chrétiens, comme il n'est pas absolument impossible de revenir de cet état ; et que je n'ai pas prétendu, en vous représentant ce retour comme une chose si rare et si difficile, vous porter au désespoir, mais seulement vous faire appréhender cet état, et vous exciter à faire tous vos efforts pour en sortir, si vous vous y étiez malheureusement laissés aller ; prévenons, mes chers auditeurs, par de sérieuses réflexions, le malheur dont nous sommes menacés, commençons tout de nouveau à servir Dieu avec une fidélité inviolable ; et dans les langueurs mêmes involontaires, dans certains dégoûts et certaines désolations, où Dieu permet que nous tombions quelquefois, pour éprouver notre constance, ne relâchons jamais rien de nos devoirs ordinaires ; soyons même alors plus sur nos gardes que dans un autre temps ; employons plus de temps à la prière ; mais surtout pratiquons le conseil du Sage, de nous reconnaître indignes des faveurs et des ca-

resses de Dieu : *Ante languorem humilia te.*

Que si c'est par notre malice et par notre infidélité que nous sommes tombés dans la tiédeur, rentrons sérieusement dans nous-mêmes ; efforçons-nous de rappeler les motifs qui animaient autrefois notre ferveur ; pensons, que c'est un Dieu que nous servons, qu'il mérite que nous nous portions à son service avec toute l'ardeur dont nous sommes capables ; et que nous n'en ferons jamais assez pour lui. Mais, comme le plus grand mal que nous cause cette tiédeur, est de nous rendre insensibles aux inspirations du ciel, ah ! Seigneur, faites-vous connaître à cette âme qui s'est éloignée de vous et que vous avez en quelque façon abandonnée ; fût-ce par les coups les plus rudes de votre justice : levez le bandeau de la vanité qui l'aveugle ; rompez par quelque fâcheuse mais salutaire disgrâce, ces attachements aux choses de la terre qui l'empêchent de tourner ses pensées et ses desirs vers vous ; faites qu'elle ne trouve que des amertumes et des chagrins hors de votre service ; ne la ménagez en rien. Car enfin qu'importe, par quelle voie elle revienne, pourvu qu'elle retourne à vous, pour ne s'en séparer jamais, ni en cette vie, ni en l'autre ? C'est ce que je vous souhaite, etc.

SERMON IX.

DU NOM DE CHRÉTIEN.

On contredit le nom de chrétien que l'on porte, quand on ne suit pas les exemples du Sauveur, qui est venu pour se faire notre modèle.

Miserunt Judæi ab Hierosolymis sacerdotes et levitas ad Joannem, ut interrogarent eum, tu quis es? (Joan., I.)

Les Juifs envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites à Jean Baptiste, pour lui demander qui il était.

Voici, chrétienne compagnie, une grande question, à laquelle toute la philosophie païenne n'a pu trouver de réponse ; et maintenant même que les hommes sont éclairés des lumières de la foi, on mettrait bien en peine les plus savants, si on les obligeait de répondre nettement et précisément ce qu'ils sont. La flatterie en fait accroire à plusieurs ; l'opinion avantageuse que chacun a de son mérite met un bandeau devant les yeux ; la fortune et l'éclat des richesses en éblouissent la plus grande partie, et parmi tant de faux jours, il n'est rien de plus difficile à un homme que de connaître au vrai ce qu'il est.

Mais après tout, à considérer la chose de plus près, je ne sais si l'on pèche plus en cette matière, par excès, pour s'estimer trop, ou par défaut, pour avoir une trop basse idée de soi-même. En effet, l'homme est comme ces images qui ont deux faces, et qui représentent divers objets, selon les différents endroits par où on les regarde. Car, d'un côté, si vous considérez cet homme par ce qu'il a de lui-même et de son fond, il semble que les philosophes veuillent épuiser toutes leurs idées pour l'abaisser, et que

l'éloquence des saints Pères n'ait point de termes assez forts pour nous en exprimer la misère. Mais aussi, si vous le considérez par ce qu'il a de Dieu, cet homme-même, que l'on appelle communément un abrégé de toutes les misères, est quelque chose de si noble, que je puis dire que la plus grande partie de ses crimes vient de ce qu'il n'a pas d'assez hauts sentiments de soi-même, et qu'il s'abaisse à des choses indignes de lui. De sorte que cette ambition, qui nous est si naturelle, et qui fait que les uns mesurent leur grandeur par l'éclat de leur naissance et par la gloire de leurs ancêtres, les autres par leurs charges et par leurs possessions, et presque tous par leur réputation et par l'estime des hommes, cette ambition, dis-je, deviendrait le moyen le plus propre pour nous rendre véritablement grands devant Dieu, si nous savions nous estimer comme il faut.

C'est à quoi, Messieurs, j'ai dessein de vous porter aujourd'hui, en répondant pour chacun de nous, à cette demande de notre évangile : *Tu quis es?* Qui êtes-vous ? Je suis chrétien. Car enfin, c'est de ce glorieux titre que nous devons tirer notre noblesse et notre excellence ; comme c'est sur lui qu'est fondée l'obligation que nous avons d'être saints, en vivant en véritables chrétiens, c'est-à-dire en imitant les vertus du Fils de Dieu, qui est venu sur la terre pour nous servir d'exemple et de modèle. Mais il n'arrive que trop, tous les jours, que cet Homme-Dieu est contredit dans ses exemples, au si bien que dans ses desseins et dans la religion qu'il a établie. Les hommes ne portent le glorieux titre de chrétien, que parce qu'ils font profession de le suivre et de l'imiter ; et cependant, à examiner leurs mœurs et leur conduite, ne dirait-on pas qu'il semble que la plupart aient pris à tâche de combattre ses maximes et ses exemples. C'est ce qui nous fournira le sujet de nos entretiens pendant cette semaine, et à quoi le discours d'aujourd'hui servira de fondement. Mais, comme c'est par le Saint-Esprit que nous avons reçu cette qualité de chrétien, implorons son secours et ses lumières, afin d'en découvrir les devoirs : ce sera par l'intercession de la plus sainte des créatures, en lui disant : *Ave, Maria.*

J'ai cru, Messieurs, satisfaire à cette demande, que font aujourd'hui tous les prédicateurs de l'Évangile à leurs auditeurs, en répondant au nom de tous ceux qui m'écoutent, que vous êtes chrétiens. Car, si les hommes ont coutume de prendre leur nom de la qualité la plus noble et la plus illustre qu'ils aient, peut-on douter que la qualité de chrétien ne doive être préférée à toutes celles que nous pouvons avoir d'ailleurs, puisque la liaison qu'elle nous donne avec le Verbe incarné fait le plus haut point de notre gloire, et qu'elle est la mesure et la source de notre véritable grandeur ? Mais de cette première question il en naît une autre, à laquelle il n'est pas moins difficile de répondre, à savoir : Quest-ce qu'un vé-

ritable chrétien? quelle obligation porte ce nom? et, comme Tertullien nous assure que les grands noms attirent toujours quelques grandes charges, quels devoirs sont attachés à ce titre glorieux?

Quelque difficile, néanmoins, que soit cette seconde demande, je crois qu'on y peut répondre en un mot, en vous disant que la charge et l'obligation inséparable de cet illustre nom est la sainteté. C'est ce que nous verrons dans la première partie de ce discours; et dans la seconde, en quoi consiste cette sainteté. Et, comme dans notre évangile il est parlé du baptême de saint Jean, qui était une disposition à celui qui nous fait chrétiens, je prendrai les obligations que nous avons d'aspirer à la sainteté, de celles que nous avons contractées au baptême, en y recevant une nouvelle vie avec le nom de chrétien: ce sera tout le sujet et le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour développer tous les mystères que renferme l'illustre nom de chrétien, il me semble qu'il suffit de rapporter ici le bel éloge que le prince des apôtres fait des chrétiens de l'Eglise naissante: *Vos autem genus electum, regale sacerdotium, populus acquisitionis*; vous êtes cette race choisie, qui représentez le sacerdoce royal du Sauveur, et un peuple qu'il a acquis au prix de son sang; et c'est de ces paroles, qui contiennent de si glorieux titres, que je tire autant de puissantes obligations de travailler à acquérir la sainteté, à laquelle le nom de chrétien nous engage.

Car, premièrement, ce nom que nous portons nous fait souvenir du choix que Dieu a fait de nous en nous appelant à la foi; et à la connaissance des vérités d'un Dieu. *Genus electum*, vous êtes, dit cet apôtre, un peuple choisi entre tous les autres, qu'il a laissés dans les ténèbres de l'infidélité, pendant qu'il vous a appelés à une lumière admirable, comme il dit ailleurs; c'est-à-dire que de toute éternité il nous a choisis par une pure bonté, sans qu'il y eût rien de notre part qui pût l'obliger à jeter les yeux sur nous, plutôt que sur tant de milliers d'autres qui n'en étaient pas plus indignes, puisque nous étions tous également des enfans de colère, comme parle saint Paul.

Et c'est pour cette raison que ce grand apôtre appelle ce choix et cette vocation au christianisme, du nom de sort: *et nos sorte vocati sumus*; parce que, comme quand plusieurs tirent au sort pour adjuger à quelqu'un la possession d'une chose, dans une égale contestation du droit des prétendants, c'est le hasard qui fait tout et qui termine le différend, sans avoir égard ni au mérite, ni à la dignité des personnes: ainsi ce choix et cette vocation au christianisme et à la foi, qui ne se peut mériter, parce qu'elle est elle-même la source et le principe du mérite, cette vocation, dis-je, est appelée *sort*, parce qu'à notre égard il semble qu'on ne puisse attribuer qu'au sort, que celui-là soit

né au milieu de la barbarie et dans l'épaisse nuit de l'infidélité, et cet autre dans le grand jour du christianisme; que celui-là soit venu au monde avant que la lumière de l'Évangile l'eût éclairé, et cet autre, depuis que tout l'univers a embrassé la foi; que l'un ait pris naissance de parents infidèles, qui l'ont élevé dans les superstitions païennes, et que l'autre ait eu le bonheur de naître dans le sein de l'Église. Car quel mérite avons-nous qui le pût obliger à disposer ainsi toutes choses en notre faveur, plutôt qu'en celle de tant d'autres à qui il n'a pas fait le même avantage? Nous n'en avons aucun, et c'est en ce sens qu'il semble que le sort et le hasard aient tout fait: *et nos sorte vocati sumus*. Mais non, chrétiens, ce n'est ni le sort ni le hasard, puisque rien n'arrive en ce monde que par les ordres de la divine Providence; mais c'est que, par sa miséricorde et par sa pure bonté, il a bien voulu nous regarder d'un œil plus favorable, et que par son choix il nous a séparés de la foule de tant d'infidèles.

Or, Messieurs, si notre sort a été plus heureux que celui de tant d'autres, à quel dessein, je vous prie, nous a-t-il choisis et appelés de la sorte? Ah! dit l'Apôtre, ce n'est pas pour vivre comme les païens et pour se souiller comme eux de toutes sortes de vices: *non enim vocavit nos Deus in immunditiam, sed in sanctificationem*; mais c'est pour mener une vie sainte et innocente. *Elegit nos ante mundi constitutionem, ut essemus sancti*, dit-il ailleurs; il nous a choisis avant la naissance du monde, pour nous faire des saints. Comme quand un jardinier transpose un arbre sauvage qu'il a trouvé dans une forêt, qu'il le met dans son jardin, qu'il l'arrose, qu'il le cultive et qu'il en prend un soin tout particulier; ce n'est pas pour ne porter que des fruits aigres, mais pour lui faire changer de nature et produire des fruits dignes d'être présentés sur la table de son maître. Ou, pour revenir à la première comparaison de l'Apôtre, quand Dieu a fait tomber cet heureux sort sur nous, savez-vous à quel dessein et dans quelle vue il l'a fait? *dignos nos fecit in partem sortis sanctorum*, il nous a rendus dignes, par son choix, de participer à l'heureuse fortune des saints, pour nous engager à vivre selon les maximes du christianisme, et à suivre les lumières qu'il a fait briller à nos yeux, *in partem sortis sanctorum, in lumine*. C'est pour cela qu'il nous a retirés des ténèbres de l'erreur, *qui eripuit nos de potestate tenebrarum*. C'est pour cela que, d'esclaves du démon que nous étions par le sort malheureux de notre naissance, il nous a faits ses enfans par l'infusion de sa grâce, qui nous rend agréables à ses yeux. Tout cela se suit dans le même passage, et fait un enchaînement de la doctrine de ce grand apôtre.

Heureux sort, chrétiens, fortune favorable! Aimable providence d'un Dieu sur nous! Mais souvenons-nous à quelle condition nous avons été choisis et appelés de la sorte; et que ce n'est pas pour ne rien faire d'avan-

tage que les autres, mais pour participer au sort des saints et justifier, pour ainsi dire, le choix que Dieu a fait de nous, par la sainteté de nos actions, comme ajoute saint Pierre : *Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis* ; en un mot, c'est pour être saints, parce qu'être véritable chrétien et être saint c'est la même chose, comme nous l'apprenons des *Epîtres* de saint Paul : *Sancti qui sunt Ephesi. Salutant vos omnes sancti*. Il ne parle point autrement ; c'est le nom qu'ils ont porté même avant celui de chrétien. Le baptême, qui est la porte du christianisme, leur communiqua d'abord cette sainteté, par l'infusion de la grâce sanctifiante qu'ils y reçoivent ; la profession qu'ils font en le recevant est de vivre en saints : *pactum novæ vitæ*, comme parle un saint Père : la loi que nous embrassons est sainte, et la seule qui peut rendre saints : *lex Domini immaculata, convertens animas* ; l'Eglise, dont nous sommes les enfants, est toute sainte : *ut sit sancta et immaculata* ; et enfin le chef dont nous sommes les membres, et que nous faisons profession de suivre, est saint d'une sainteté incréée et infinie. Et ainsi, à moins de renoncer au glorieux nom de chrétien, que nous avons l'honneur de porter, nous sommes obligés d'être saints, par profession, par engagement, par le dessein que Dieu a eu sur nous, en nous appelant au christianisme.

C'est ce qui m'engage à vous adresser, mes chers auditeurs, les mêmes paroles que l'Apôtre adressait aux premiers chrétiens : *Obsecro vos, ego vinculus in Domino, ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis* : Je vous conjure, disait-il, prisonnier que je suis, enchaîné pour la querelle de mon maître, de vous rendre dignes de votre vocation et du nom que vous portez. Cet amour et cet égard qu'il a eu pour vous méritent bien que vous lui soyez fidèles par reconnaissance, et que vous meniez une vie conforme à votre état et à la promesse que vous lui avez faite. Il vous a choisis, et par ce choix, il vous a séparés du reste du monde : c'est donc à vous de vous en séparer par vos actions et de vous distinguer par votre vie. En sorte que, comme on reconnaissait autrefois les premiers chrétiens au visage, à la modestie et à la manière de parler, de même l'on puisse maintenant distinguer un véritable chrétien d'avec ceux qui n'en ont que le nom, par la sainteté de la vie, par l'horreur qu'il témoigne du péché, par la pratique des bonnes œuvres, en le voyant se séparer des personnes vicieuses et du monde même, de ce monde criminel et ennemi de Jésus-Christ, auquel nous avons fait une si solennelle profession de renoncer, dans la sainte cérémonie du baptême, où nous avons reçu le nom de chrétiens : *ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis*.

De ce premier motif, Messieurs, pris du choix que le Fils de Dieu a fait de nous en nous appelant au christianisme, il s'en suit un autre qui ne contient pas une obli-

gation moins pressante : c'est la dignité à laquelle ce titre glorieux de chrétien nous élève, et qui est comprise dans cette seconde parole du prince des apôtres : *regale sacerdotium*. Car, comme le nom de Christ, qu'a porté le Sauveur du monde, est pris de l'onction qui dès l'heureux moment de l'union de son humanité sainte avec la personne du Verbe, l'a élevé à la dignité de roi et de prêtre tout à la fois, de même le nom de chrétien que nous portons, ensuite du choix qu'il a fait de nous, est comme une espèce d'onction qui nous consacre et qui nous élève à la plus haute et à la plus excellente dignité qui soit au monde ; puisqu'elle ramasse les titres de roi, de prêtre, d'enfant de Dieu, d'héritier présomptif de la couronne du ciel.

De sorte que si l'on vous demandait qui vous êtes : *Tu quis es?* laissez-là tous ces titres d'honneur et de noblesse, toutes ces alliances que vous vantez tant, toutes ces charges de robe et d'épée qu'ont possédées vos ancêtres, la qualité et le rang que vous tenez dans le monde, la figure que vous y faites, et toutes ces marques d'ambition qui vous entlent le cœur et qui dans votre idée vous élèvent si fort au-dessus du commun ; ce serait n'alléguer que les moindres de vos titres, puisque vous êtes quelque chose de plus que tout cela : mais répondez que vous êtes chrétien, comme fit autrefois un généreux martyr à toutes les demandes qu'on lui faisait.

Ce n'est pas néanmoins mon dessein, chrétiens, de vous étaler ici tous les avantages qui sont renfermés dans ce beau nom. C'est assez de vous dire, avec le prince des apôtres, que cette dignité de chrétien est un sacerdoce royal, et par conséquent que ce glorieux nom ne nous est donné que pour faire revivre en nous l'image de la royauté de Jésus-Christ, dont nous avons effacé les plus éclatantes impressions par la servitude du péché. Mais quant à la dignité royale il joint le sacerdoce, c'est pour nous apprendre qu'il veut que les membres de son corps mystique, qui participent à la dignité de leur chef, participent aussi à la sainteté qui est attachée au sacerdoce et que pour cela ils offrent au Seigneur autant de sacrifices d'eux-mêmes qu'il y a de passions qui se soulèvent dans leur cœur ; qu'ils soient eux-mêmes les prêtres et la victime tout à la fois, en lui sacrifiant toutes les puissances de leurs âmes ; que l'entendement lui soit immolé par la foi, en renonçant aux lumières de la raison pour croire ce qu'elle ne peut concevoir ; que l'usage de la volonté lui soit sacrifié, en renonçant à toutes ses affections criminelles ; qu'ils fassent un sacrifice de tous leurs sens, en leur retranchant tout ce qui les flatte ; enfin, que leurs corps deviennent une victime vivante, qui s'immole sans cesse par une mortification continuelle, pour rendre leur sacrifice en quelque façon éternel comme celui du Fils de Dieu : *tu es sacerdos in æternum*. Et

cela, Messieurs, qu'est-ce autre chose qu'être saint, afin de soutenir, par la sainteté de notre vie, la haute dignité où le christianisme nous élève ?

Car il en est en ce point de la noblesse que nous donne cette nouvelle naissance dans le baptême, à peu près comme de celle du sang et de la nature, laquelle inspire d'ordinaire aux grands des sentiments relevés, qui marquent la grandeur de leur naissance, et qui les portent à des actions dignes de leur rang. Et c'est dans cette vue que s'écrie saint Léon : *Genus electum et regium regenerationis suæ respondeat origini*; il faut qu'une extraction noble et royale se fasse connaître par nos mœurs.

Quoi ! disait un ancien, si un prince, si un empereur vous avait adopté et associé à l'empire, en vous déclarant son héritier, vous seriez tellement enflé de cet honneur qu'on ne pourrait plus vous aborder, tant il vous inspirerait d'ambition et de fierté : *Si te Cæsar adoptasset, nemo supercilium tuum ferret*. Et quand Dieu, en nous faisant chrétiens, nous élève jusqu'à la qualité de princes de son sang et de ses enfants adoptifs, et qu'il nous donne droit, non pas à un empire de peu de durée, mais à un empire éternel, d'où vient donc que nous nous oublions nous-mêmes et que nous sommes si peu touchés de cette si illustre dignité !

On a quelquefois reconnu des enfants pour être du sang royal, par la grandeur de leurs projets et de leurs desseins, dans l'âge même le plus tendre, lorsque l'injustice ou la fortune ont voulu étouffer la gloire de leur naissance, comme si la grandeur eût coulé dans leurs veines avec le sang, et que la royauté eût été un caractère que la nature eût imprimé sur leur visage et dans le fond de leur cœur, qui, ne permettant pas que leur origine demeurât inconnue, la faisait éclater dans leurs pensées, dans leurs desseins et dans leurs actions. Au contraire, quand nous voyons une personne d'une illustre famille qui n'a que des pensées basses et qui ne fait que des actions indignes de son nom, nous disons hautement qu'il dégénère et qu'il ne sait pas soutenir sa qualité. Si donc, mes chers auditeurs, nous ne vivons pas conformément à la dignité de chrétien, si nos desseins ne s'élèvent pas plus haut que la terre, si nos pensées ne sont que pour les choses de ce monde, ne dégénérons, nous pas de notre noblesse ? ne nous rendons-nous pas indignes de cette haute dignité ? ne renouons-nous pas, en un mot, à ce glorieux nom, puisque nous ne le soutenons pas par la sainteté, qui est l'unique moyen de le mériter ?

C'est à quoi nous devons nous efforcer, non-seulement en considération du choix que Dieu a fait de nous et de la dignité à laquelle il nous élève, mais encore, en troisième lieu, parce que ce nom sacré marque le droit que Dieu a sur nous et le titre par lequel nous lui appartenons comme un

achat et comme une conquête qu'il a faite. *Populus acquisitionis*, ajoute le prince des apôtres ; comme s'il disait que nous sommes son bien, le prix de son sang et de ses sueurs et la récompense de ses travaux. Car, Messieurs, quoique tous les hommes lui appartiennent par bien des titres, et soient essentiellement les sujets de ce souverain, c'est néanmoins au baptême, où nous recevons le nom de chrétien, qu'il nous reconnaît plus particulièrement en cette qualité ; c'est là qu'il nous en imprime la marque par un caractère qui ne s'effacera jamais ; c'est là qu'il nous dit par son prophète : *Meus es tu*, c'est maintenant que vous êtes à moi, et que vous m'appartenez par un droit tout particulier, puisque je vous ai acheté au prix de mon sang, qui vous y est appliqué : *Jam non estis vestri; empti enim estis pretio magno*.

Mais à quelle condition pensez-vous lui appartenir de la sorte ? Qu'exige-t-il de vous pour vous avoir acheté si cher ? Que demande-t-il en reconnaissance d'un si grand bienfait ? C'est de vous attacher inviolablement à son service ; comme dans l'ancienne loi, entre toutes les nations, il avait choisi un peuple pour lui rendre le culte qu'il demandait, et qu'il l'avait même marqué d'un caractère particulier. Les chrétiens ont succédé à ce peuple favori : il en attend donc les mêmes services, et même de plus grands, de plus sincères et plus désintéressés ; il attend donc que nous lui soyons entièrement et parfaitement dévoués, c'est-à-dire que nous soyons des saints, ne pouvant être acquis et consacrés à Jésus-Christ, ni porter dignement son nom, sans être saints.

Ainsi, mon cher auditeur, vous êtes chrétien, et il n'y a ici personne qui veuille désavouer ce beau nom. Vous êtes donc en cette qualité tout au Fils de Dieu, qui vous a acheté au prix de son sang, et vous lui appartenez à titre d'achat et de conquête : *populus acquisitionis* ; vous êtes donc ce soldat qui êtes à ses gages, afin de ne combattre que pour ses intérêts ; vous êtes donc ce serviteur qu'il a acheté et payé, afin de ne travailler que pour lui ; en un mot, vous êtes donc ce peuple qu'il a acquis, sur qui par conséquent il prétend régner par ses lois. Et qu'est-ce que tout cela, sinon autant d'engagements à la sainteté ? Si vous ne travaillez à l'acquiescer, lâche soldat, serviteur inutile, sujet rebelle, faux chrétien, pourquoi portez-vous donc cet illustre nom, puisque vous n'en avez pas la signification ni l'effet ? Ah ! s'écrie saint Augustin, de quoi vous sert ce nom tout seul s'il n'est soutenu par votre vie et par vos actions, et si vos mœurs le contredisent ? Et ne puis-je pas dire encore maintenant ce que saint Paul disait des Israélites : *Non omnes qui ex Israel sunt, ii Israelitæ, nec qui semen Abraham, omnes filii* ? Non, tous ceux qui sont de la race d'Israël ne sont pas pour cela Israélites, parceque, quoiqu'ils soient descendus de ces anciens patriarches selon la chair, ils n'en ont pas tiré leur ori-

gine selon l'esprit; ils portent leur nom, mais ils n'ont pas leur foi ni leur piété. Oserais-je dire, Messieurs, qu'il y a aussi en quelque manière des chrétiens selon la chair, lesquels le sont de naissance, de race et de famille, parce qu'ils sont nés de parents chrétiens, et qu'ils n'ont pas plutôt vu le jour qu'ils ont été lavés dans les eaux du baptême? Ils ont ce nom par héritage; mais ils ne sont pas chrétiens selon l'esprit, parce qu'ils n'ont pas la sainteté à laquelle ce nom les oblige, et à laquelle ils se sont si solennellement engagés en le prenant.

Il arrive à peu près à ces sortes de chrétiens quelque chose de semblable à ce que nous voyons arriver tous les jours à l'occasion des biens de la fortune. Il y a des gens qui les ont par succession et par le droit de leur naissance, et il y en a d'autres qui les ont acquis par leur travail, et qui ont couru bien des hasards avant que de se voir à leur aise. Ceux-ci, d'ordinaire, les ménagent infiniment mieux; car, comme ils leur ont beaucoup coûté, ils les conservent aussi avec grand soin; ils connaissent ce qu'ils valent par la peine qu'ils ont prise à les acquérir, et la crainte qu'ils ont de les perdre égale d'ordinaire l'inquiétude et l'empressement qu'ils ont eus à les amasser. Mais il n'en est pas toujours de même de ceux qui les ont par héritage, et qui s'en sont trouvés comme revêtus dès leur naissance; car souvent ils dissipent dans le jeu, dans le luxe, dans les débauches, le prix des sueurs et des travaux de leurs pères, et ils sont prodigues de ce qui leur a si peu coûté.

Voilà, Messieurs, voilà ce qui arrive à la plupart des chrétiens. Ils sont dans le christianisme comme par héritage, et le bonheur de leur naissance les en a mis en possession sans peine et sans travail. Aussi voyons-nous avec combien peu de soin ils conservent l'innocence, le peu d'état qu'ils font de la grâce, et le mauvais usage qu'ils font de tant de dons inestimables qu'ils y ont reçus. Au lieu que, quand les premiers chrétiens couraient au baptême à travers les torrents de sang que versaient les martyrs, et qu'ils n'étaient admis à ce bonheur qu'après de rudes et de longues épreuves, ils savaient estimer un bien qui leur avait tant coûté, ils conservaient cette innocence qu'ils avaient achetée par le mépris de la mort et des plus cruels tourments.

Ah! faut-il, chrétiens, que la bonté et la facilité d'un Dieu à nous accorder un si grand bien en diminue l'estime et le prix? Que, parce qu'il nous épargne la peine de l'aller chercher bien loin, ou de l'acquérir à grands frais, nous en soyons moins reconnaissants? Ne rougissons-nous point de porter un nom qu'on ne nous a permis de prendre qu'après avoir solennellement promis d'en remplir les devoirs et d'acquérir la sainteté qui y est attachée? Pensons-nous que si nous y manquons, Dieu sera le juste vengeur de cette perfidie; que les anges, qui ont été témoins de cette promesse, nous

en'accuseront un jour en présence du ciel et de la terre; que cette robe d'innocence, dont on nous avait revêtus, et qui alors paraîtra souillée de nos crimes, déposera contre nous et sera le plus sanglant de tous les reproches qu'on nous fera; que toutes les choses qui se sont passées en cette cérémonie seront autant de chefs d'accusation; mais surtout, que ce nom de chrétien, qui fait maintenant notre gloire, fera pour lors notre honte et notre confusion, parce qu'on nous dégradera de tous les titres de serviteurs, d'amis et d'enfants de Dieu, qu'il renferme; et, si l'ineffaçable caractère du baptême nous demeure, ce sera pour nous servir d'un reproche éternel? Pour l'éviter, chrétiens, il faut y répondre par la sainteté de notre vie, et ne le pas contredire par nos actions. Que si vous me demandez en quoi consiste cette sainteté, c'est ce que nous allons voir plus particulièrement dans cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Je dis, Messieurs, en un mot, que cette sainteté consiste à remplir les devoirs qui sont attachés à la dignité de ce glorieux nom de chrétien, lequel, pour être pris de celui du Fils de Dieu même, ne nous fait pas saints néanmoins pour cela, non plus que la foi toute seule, ni les actions extérieures de notre religion. Trois choses sont nécessaires pour faire un saint et un véritable chrétien, à savoir: d'embrasser les maximes et la doctrine de ce divin maître, d'agir par son esprit, et enfin de suivre son exemple; c'est à quoi nous engageant le nom et la qualité de chrétien.

Premièrement, pour porter dignement ce glorieux nom, il faut suivre et professer la doctrine du Fils de Dieu, et c'est ce qu'on apprend d'abord aux enfants, mais ce qu'on n'oublie que trop souvent dans un âge plus avancé. Or, cette profession consiste à croire ce qu'il enseigne, et à accomplir ce qu'il commande, car manquer à l'un ou à l'autre, c'est porter en vain le nom de chrétien, parce que ce sont ces deux choses indivisiblement qui en font l'essence, et si on les sépare, ce n'est plus qu'un nom équivoque, qui ne signifie plus ce qu'on doit entendre par là, comme dit saint Léon: *Falso professionis nomine utimur, si cujus gloriamur nomine, instituta non sequamur.*

D'où je conclus que l'entrée au christianisme, et en même temps le premier degré de la sainteté, est de renoncer aux lois et aux maximes du monde qui sont contraires au maître que nous servons. Car, comme dans la nature on ne peut introduire une forme dans un sujet qu'on n'en ait chassé celle qui lui est opposée, aussi la première chose qu'on exige de nous, en nous présentant au baptême, est de nous faire renoncer aux pompes, aux délices et aux vanités du monde, comme à des choses incompatibles avec la profession de chrétien, et qui sont des obstacles qu'il faut rompre pour suivre cette sainte loi. Saint Ambroise triomphe sur

cette matière avec une éloquence toute divine.

Enfin, dit-il à un nouveau chrétien, vous voilà entré par le baptême dans les mystères d'une religion toute sainte, et vous avez fait profession de suivre la loi du Sauveur : *Jam religionis mysterium ingressus es*. Mais voulez-vous savoir à quoi vous oblige cette loi ? Pour cela, il ne faut que vous souvenir des demandes que l'on vous a faites, et de ce que vous y avez répondu : *Repete quid interrogatus sis, recognosce quid responderis*. Vous avez promis de renoncer au monde, c'est-à-dire de fuir ce qu'il recherche avec le plus d'ardeur, de fouler aux pieds ce qu'il estime le plus, de prendre une conduite de vie directement opposée à ses lois et à ses maximes; c'est donc par où il faut commencer pour être saint, parce qu'il faut s'acquitter de ce qui est essentiel et d'obligation avant que de passer à ce qui est de surrogation et de conseil. Car comment pratiquer ces maximes élevées que l'Evangile nous enseigne, et cette vertu héroïque qui ne donne rien à la nature et aux sens, si nous ne rompons premièrement les attachements que nous avons au monde ? Si nous sommes esclaves des sentiments des hommes, de l'ambition et de l'honneur, comment serons-nous propres à embrasser cette humilité chrétienne qui est le fondement sur lequel cette loi toute sainte est établie ? Comment travaillerons-nous pour le ciel, pendant que nous ne songeons qu'à faire notre fortune sur la terre ? Et, si nous sommes passionnés pour les plaisirs et les divertissements, comment porterons-nous la croix, qui est l'étendard sous lequel nous nous sommes enrôlés en nous faisant chrétiens ?

Vous voyez donc que le christianisme et la sainteté vont du même pas; que l'entrée dans l'un fait le commencement de l'autre, et que leurs progrès s'entre-suivent toujours; de sorte que c'est vous exhorter à la sainteté, que de vous exhorter avec saint Chrysostome, à vivre en chrétiens. *Exere vires, s'erie-t-il, considera pactum, conditionem attende*. Vous voulez être saint ? eh bien, vous le serez, si vous êtes un véritable chrétien. Vous êtes entré dans une milice spirituelle, et vous avez juré que vous feriez la guerre au monde, à ses vanités et à ses maximes : ça ! commencez donc d'employer vos forces, et ranimez votre courage; voyez à quelle condition vous vous êtes engagé, et quel est le serment que vous avez fait.

Mais qu'est-ce que je vois ? Cet homme, qui porte le nom de chrétien, fait gloire d'être du monde; il se pique d'en avoir l'air, d'en savoir les manières, d'en suivre les maximes; il applique tous ses soins à s'y rendre considérable; toute sa vie se passe dans le commerce du beau monde et à en goûter les plaisirs. Ah! dis-je aussitôt, que cet homme est éloigné de la sainteté ! Mais disons en même temps : Qu'il est éloigné d'être un véritable chrétien ! Pourquoi ? Parce qu'il mène une vie contraire à sa profession, qu'il ne fait rien de

ce qu'il a promis et à quoi il s'est si solennellement engagé.

Quand je demande si cette dame, qui est toute mondaine et uniquement occupée du soin de son corps, qui est comme ensevelie dans le luxe, et qui enfin depuis le matin jusqu'au soir est dans les cercles, dans les compagnies et dans les divertissements; quand je demande, dis-je, si cette dame est une sainte, vous vous moquez de cette demande si ridicule, et vous la prenez pour une raillerie. C'en est donc une autre aussi ridicule de demander si elle est chrétienne. Ca., si ce sont deux noms différents que le nom de saint et celui de chrétien, ils signifient pourtant la même chose, et n'ont dans le fond qu'un même sens; parce que le nom de chrétien signifie celui qui mène une vie chrétienne et non pas seulement celui qui croit ce qu'on enseigne en cette religion. D'où saint Augustin conclut : *Detegeris et deprehenderis, o Christiane, quando aliud agis, aliud proferis, fidelis in nomine, aliud demonstrans in opere*. Vous, qui vous dites chrétiens, vous êtes convaincu de fausseté et d'imposture, quand votre vie dément votre profession, et que vous faites le contraire de ce que vous avez si solennellement promis. Il est donc vrai, Messieurs, encore une fois, qu'être saint et être chrétien c'est la même chose; et par conséquent, autant que la vie de la plupart de ceux qui portent ce nom s'éloigne de la sainteté, autant s'éloigne-t-elle de la profession d'un chrétien.

Mais j'ai la foi, me direz-vous, et je crois tout ce que Dieu a daigné nous révéler. Je le veux croire, mon cher auditeur, quoiqu'on pût peut-être vous le contester; mais je veux que cela soit : comme l'essence du christianisme consiste indivisiblement dans ces deux choses, à croire et à faire, il faut embrasser la foi et la loi, et on ne peut les séparer sans les détruire; parce que c'est faire un partage criminel de l'esprit et du cœur, et ne donner que la moitié de nous-même à Dieu, à qui nous nous sommes consacrés tout entiers par le baptême; c'est vouloir être chrétien d'esprit et païen de volonté. A la vérité, l'entendement de la plupart des hommes est assez soumis; et, à la réserve des hérétiques, qui sont rebelles aux lumières que la Vérité même leur met devant les yeux, les autres n'ont nulle peine à s'y rendre; mais leur volonté ne résiste que trop souvent, parce que la loi du christianisme n'est pas de leur goût.

Il y en a d'autres, qui par un accord encore plus monstrueux que n'est ce partage, prétendent accommoder les maximes du monde, auxquelles ils ont renoncé, avec celles du christianisme qu'ils ont embrassées, en prenant un peu de l'un et beaucoup de l'autre; sans penser que c'est inutilement qu'on a tenté de tout temps de faire cet accord chimérique; parce que c'est vouloir joindre la lumière et les ténèbres tout à la fois, et faire un composé de deux choses

qui se détruisent mutuellement. C'est en ce sens que saint Bernard s'appelaît par humilité la chimère de son siècle, en disant qu'il n'était ni séculier ni religieux; mais c'est ce qui se peut dire de la plupart des chrétiens de ce temps, qui veulent joindre les maximes du monde avec celles de l'Evangile. Chrétiens chimériques et imaginaires, comme les appelle Tertullien, ou plutôt dont la seule imagination est capable d'allier deux choses si contraires. C'est cependant ce que prétendent faire les honnêtes gens du monde, par une religion fantastique et un christianisme imaginaire, comme dit ce même Père : *Religio tua vana phantasia est, Evangelium tuum, Evangelium imaginarii christianismi*. Car l'un donne tellement l'exclusion à l'autre, que l'on ne commence à être véritablement chrétien, que par le renoncement que l'on fait aux maximes du monde. Mais avançons.

Pour être un véritable chrétien, ce n'est pas assez de suivre la doctrine et les maximes du Fils de Dieu; il faut, en second lieu, qu'en portant ce nom, nous agissions pour une fin surnaturelle et par des motifs éternels; ce qui nous fait saints et chrétiens tout à la fois. La raison en est, Messieurs, que chaque chose agit conformément à sa nature, et, selon l'axiome de philosophie, l'opération suit la condition de l'être. Or, un chrétien est une nouvelle créature, qui avec ce nom reçoit un nouvel être et une nouvelle vie; et c'est pour cela que le baptême, qui nous fait chrétiens, s'appelle une régénération et une naissance toute divine: *lavacrum regenerationis, et renovationis Spiritus sancti*, un bain dans lequel nous sommes régénérés, et où le Fils de Dieu, par une infusion de sa grâce et par la communication de son propre esprit, nous change en d'autres hommes, en nous dépouillant de nous-mêmes pour prendre un nouvel esprit, une nouvelle volonté, de nouveaux sentiments et de nouvelles affections. De manière qu'il faut que ce soit l'esprit du Fils de Dieu qui nous anime et qui nous fasse agir, afin de dire, avec saint Paul, qu'un chrétien ne vit plus comme auparavant, mais que c'est Jésus-Christ qui vit en lui, puisqu'il n'agit que par l'impression de cet esprit qu'il lui a communiqué.

Et de là il s'ensuit, Messieurs, qu'afin d'agir en saint et de l'être effectivement, il ne faut qu'agir en chrétien; et c'est sur cela qu'est fondé le précepte qui nous est donné d'être saints : *Sancti estote, quia ego sanctus sum*. Ce qui n'est pas nous imposer une nouvelle obligation, mais nous presser de nous acquitter de celle que nous avons déjà contractée; puisque nous avons dans nous-mêmes un principe intérieur qui élève toutes nos actions et qui les rend toutes saintes, quand elles sont faites pour une bonne fin et par les secours de la grâce, qui nous prévient et qui ne nous manque jamais. Ainsi, quand nous assistons notre

prochain, quand nous fréquentons les sacrements, nous agissons en saints, si nous faisons ces actions en véritables chrétiens, c'est-à-dire par des vues surnaturelles, en les dépouillant de tout ce qu'elles ont d'humain. Les actions mêmes les plus ordinaires, le soin d'un ménage, les affaires domestiques, les fonctions de notre charge, deviennent saintes lorsqu'elles sont faites par ce même esprit, c'est-à-dire quand la grâce les anime, et que Dieu en est le motif et la fin.

Tellement, chrétiens, que vivre en saints et vivre comme les saints, ce n'est pas toujours se retirer dans les grottes et dans les solitudes pour dire un entier adieu au monde; et l'on n'entend pas par là que vous soyez obligés de vous couvrir d'une haire, ou de vous macérer de jeûnes et d'abstinences, comme ont fait tant de saints; ni même qu'il soit absolument nécessaire de se dépouiller de tous ses biens, pour en fonder des églises et des hôpitaux. Il y a des degrés différents dans la sainteté, divers degrés de gloire dans le ciel, des saints de tous les rangs et de tous les ordres. Je parle ici seulement de l'essentiel de la sainteté, qui n'est autre chose que de satisfaire aux obligations d'un chrétien, lequel, pour agir chrétiennement, doit agir par l'esprit de celui dont il porte le nom.

A cette marque, Messieurs, il n'y a personne qui ne puisse reconnaître s'il agit en saint, et s'il est véritablement chrétien, il n'a qu'à considérer ses actions. Car, si dans un sujet animé, ce qui est principe de la vie et de tous les mouvements est toujours ce qu'il y a de plus noble et de plus excellent, comme l'expérience le fait voir dans tous les êtres différents, il s'ensuit, que comme un homme ne vit pas en homme, mais en bête, quand il ne vit que de la vie des sens, parce que ce n'est pas ce qu'il y a de plus noble en lui, de même celui qui porte le nom de chrétien, n'agit pas en saint ni en chrétien, s'il ne s'élève au-dessus des sens et de la raison même, c'est-à-dire s'il n'élève ses vues et ses pensées à l'éternité, s'il ne travaille pour le ciel, et s'il n'a des desseins plus élevés que tout ce qu'il y a sur la terre.

Mais hélas! que nous sommes éloignés de notre but, dit saint Chrysostome. Bien loin d'agir en chrétiens, la plupart n'agissent pas même en hommes: car, combien y en a-t-il qui mènent une vie toute brutale, qui ne cherchent qu'à contenter leurs sens, et à satisfaire leurs passions, qui courent après des plaisirs de bêtes, et qui font au Dieu de leur ventre! Ah! dit ce grand docteur, comment trouverais-je un esprit de chrétien, où je ne vois pas seulement l'esprit d'un homme? puisqu'il sont plus violents dans leurs passions que les bêtes, plus déréglés dans leurs convoitises, et plus brutaux dans leurs plaisirs. *O rem plenam doloris, et lacrymarum! fidelis et catechumeni distinctionem reperire volebam; sed nec inter homines et feras quid discernimus sit invenio*: Je cherchais en quoi

je pourrais distinguer un chrétien fidèle d'avec un cathécumène qui ne l'est pas encore; et j'ai de la peine à trouver de la différence entre cet homme qui se dit chrétien, et les brutes qui agissent sans raison. Eh! combien cette vie est-elle éloignée de celle d'un saint! Autant, Messieurs, qu'elle l'est de celle d'un chrétien, où je ne vois pas la moindre trace de l'esprit de Dieu qui l'anime, et qui soit le principe de ses actions : *Qui spiritum Christi non habet, hic non est ejus.*

J'ajoute enfin, Messieurs, en dernier lieu, que pour porter justement le nom de chrétien, il faut suivre l'exemple et imiter les actions du Fils de Dieu, qui est venu au monde pour nous servir de modèle; c'est ce qui nous servira d'entretien cette semaine, c'est pourquoi je ne m'y étendrai pas. Jedis seulement, pour achever en peu de mots, que comme c'est cette imitation et cette ressemblance qui nous fait de parfaits chrétiens, c'est elle aussi qui nous fait de véritables saints, et même que c'est en quoi consiste la plus éminente sainteté. Car, puisque cet Homme-Dieu en est la règle et la mesure, il est évident que plus nous lui serons semblables, plus nous serons saints. D'où vient que saint Paul exhortait tous les chrétiens de se faire ses imitateurs, comme il tâchait lui-même d'imiter le Sauveur. *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi.*

Aussi voyons-nous que le Fils de Dieu nous imprime les premiers traits de cette ressemblance dans le baptême, qui nous fait chrétiens, en nous faisant, comme parle l'apôtre saint Jacques, le commencement d'une créature qui lui appartient : *Ut simus initium aliquod creaturæ ejus.* Mais c'est afin que nous achevions cette ressemblance, par une parfaite conformité de vie et de mœurs: jusque-là que ce même apôtre ne trouve point de termes plus propres pour l'exprimer, que de nous dire que nous devons nous revêtir de Jésus-Christ même : *Quotquot baptizati estis, Christum induistis.* C'est-à-dire, que nous ne nous contentions pas d'avoir cette ressemblance intérieure qu'on a par la grâce, mais qu'elle passe jusqu'à l'extérieur, comme l'habit qui marque notre qualité et notre profession; que notre vie soit une continuelle imitation de la sienne, et par conséquent une vie d'humilité, une vie qui se passe dans les souffrances, une vie qui se plaise dans les austérités et dans les croix, telle qu'a été celle du Sauveur; une vie enfin toute sainte, dont le Sauveur est venu nous donner le modèle, en vivant sur la terre et en conversant avec les hommes. Ainsi, vous voyez comme la plus haute sainteté consiste à nous acquitter des obligations et des devoirs que le nom de chrétien nous impose.

Mais, comme nous avons assez de temps cette semaine pour étendre cette vérité, arrêtons-nous ici, s'il vous plaît; et, après avoir vu comme ce titre de chrétien nous oblige à la sainteté, et comme toute la sainteté que Dieu peut attendre de nous est com-

prise dans les obligations de ce beau nom, c'est à nous, Messieurs, à nous faire cette demande, et à y répondre en même temps : *Tu quis es? Qui sommes-nous? sommes-nous saints? sommes-nous chrétiens? ne nous contentons-nous point de l'honneur qui est attaché à cet illustre nom, sans nous mettre en peine de connaître les obligations qu'il nous impose? Il n'y a personne qui ne s'attribue cette qualité si glorieuse; mais qui s'efforce de la mériter ou de la soutenir? Cette grâce de la vocation au christianisme est si grande, qu'il n'y a dignité au monde, je ne dis pas qui lui soit comparable, mais qui ne dût être sacrifiée pour l'intérêt de celle-ci. Or, cette grâce, Messieurs, ne nous était-elle réservée que pour en faire si peu d'état? Ne sommes-nous chrétiens, que pour abuser d'un si saint nom? Ne confessons-nous de bouche un Dieu fait homme pour notre amour, que pour l'offenser par nos actions? N'avons-nous été appelés à la lumière, que pour retourner à nos premières ténèbres? Et ne nous pourrait-on pas faire avec raison le reproche que saint Jean, dans l'*Apocalypse*, fait à une personne qui abusait de ce même nom : *Nomen habes quod vivas, et mortuus es.* Vous portez un nom qui vous oblige à des actions saintes et vivifiées par la grâce, et vous vous contentez d'une foi morte et du nom de chrétien, sans en avoir l'esprit, et sans en remplir les devoirs?*

C'est ce nom, Messieurs, qui animait autrefois ceux qui avaient l'honneur de le porter, à souffrir le martyre, et qui leur donnait assez de courage pour affronter les tyrans et les bourreaux, comme nous lisons de l'un d'entre eux qui, pour s'exciter à souffrir plutôt mille morts que de rien faire qui fût indigne de ce nom, portait ces paroles écrites sur son sein : *Christianus sum*, je suis chrétien. C'était ce qui lui servait de règle, de précepte et d'Évangile. Il faut nous résoudre à y renoncer aujourd'hui, ou bien à nous acquitter des obligations qui y sont attachées. Car que répondrons-nous un jour au Fils de Dieu, quand, en présence du ciel et de la terre, il nous demandera qui nous sommes? Oserons-nous avouer pour lors que nous sommes chrétiens, quand on étalera toutes les actions de notre vie, et qu'elles répondront si peu à la dignité de ce beau nom? Si les gentils sont inexcusables, dit saint Paul, pour avoir offensé un Dieu qu'ils n'ont connu que par les lumières de la raison, quelle excuse et quel prétexte apportera un chrétien, qui a en la foi, qui au baptême a fait profession de l'imiter, et qui a porté le nom de chrétien, pour gage de la fidélité qu'il a jurée à son service? Certes, autant que cette faveur a été singulière, autant serons-nous coupables de nous en être rendus indignes par nos actions.

Quis miserebitur tui, Jerusalem, aut quis contristabitur pro te, aut quis ibit ad rogandum pro pace tua? Ame chrétienne, figurée par cette ville de Jérusalem, que Dieu avait plus chérie que toutes les autres villes du monde, âme chrétienne, à qui il a fait tant

de grâces et de faveurs, et qui ne lui avez rendu, pour tant de bienfaits, que des crimes et des ingratitude, *Quis miseribitur tui?* quelle miséricorde pouvez-vous espérer, quand on comparera votre nom avec vos actions, et qu'on verra que votre vie aura démenti votre profession? *Quis miseribitur, quis ibit ad rogandum pro pace tua?* A qui aurez-vous recours? qui sera touché de quelque sentiment de compassion sur vos malheurs, et qui osera s'entremettre de faire votre paix avec un Dieu déterminé à venger, avec toute la sévérité de sa justice, le déshonneur que vous avez fait à l'auguste nom que vous portiez, et à la religion sainte dans laquelle, par une prérogative particulière, il vous avait fait naître? Vous sentirez alors, indignes chrétiens, par les coups terribles dont il vous frappera, ce que c'est que d'abuser de ses bienfaits et de son amour.

Pour les éviter, il faut vivre maintenant de telle sorte que pour lors nous puissions répondre, comme le Fils de Dieu : *Opera, que ego facio, testimonium perhibent de me.* Vous me demandez qui je suis? regardez mes actions, ce sont elles qui répondent pour moi. De même il faudra pour lors que vos actions, que votre foi, votre piété, votre charité, vos bonnes œuvres, rendent témoignage que vous êtes chrétiens, afin de recevoir la récompense qui est promise à ceux qui parleront dignement ce beau nom. C'est l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON X.

DU SCANDALE.

On contredit en général les exemples du Fils de Dieu par le scandale et le mauvais exemple qu'on donne aux autres.

Hic positus est in signum cui contradicetur (Luc., II)
Il sera en butte aux contradictions des hommes.

C'est le sentiment de tous les Pères, Messieurs, que le Fils de Dieu n'est pas seulement venu sur la terre pour être le Sauveur des hommes, mais encore pour être un modèle de perfection qu'ils pussent imiter, et sur lequel ils pussent régler leur vie, leur conduite et toutes leurs actions. Jusquelà, que dans l'opinion de plusieurs docteurs, quand même le premier homme fût demeuré fidèle à Dieu, et qu'il n'y eût point eu d'hommes à racheter, il n'aurait pas laissé de se faire homme pour les conduire et leur servir d'exemple. Mais quoi qu'il en soit de ce système où nous ignorons quelle conduite il eût tenu, tous tombent d'accord que le Verbe incarné est le guide que nous devons suivre, et que la manière la plus efficace que ce divin maître a choisie pour nous instruire, a été de le faire par son exemple et par les actions de sa vie : *Capit Jesus facere, et docere.* Il n'a pas même cru que ce fût assez. Car comme il ne pouvait pas être en tous les lieux et dans tous les temps, ni embrasser toutes les conditions et tous les états, il a mis en sa place tous les

chrétiens, qui ne sont chrétiens que pour être autant d'images de Jésus-Christ, afin de suppléer en quelque façon par là à ce qui manque aux actions de leur maître, comme saint Paul dit qu'il accomplissait ce qui manquait à ses souffrances. C'est-à-dire qu'ils doivent se servir mutuellement d'exemple les uns aux autres, et par ce moyen s'aider à la vertu et à la sainteté.

De là, Messieurs, il faut inférer qu'un chrétien scandaleux, dont l'exemple sert de piège à l'innocence des autres, est un chrétien qui contredit les exemples du Sauveur, et que par cette contradiction, également funeste et criminelle, il travaille à la perte de ceux que Jésus-Christ est venu sauver par un excès de son amour. Aussi cet Homme-Dieu n'a-t-il que des foudres et des anathèmes contre celui qui donne ce scandale, comme contre son ennemi déclaré, qui n'a point d'autre but que de faire triompher le vice qu'il est venu détruire, et de faire partout une guerre ouverte à l'Évangile et à la piété. C'est ce qui m'oblige, chrétienne compagnie, après vous avoir fait voir l'obligation qu'un chrétien a de suivre l'exemple de Jésus-Christ, de vous montrer ensuite comment la plupart contredisent ses exemples par le scandale qu'ils donnent aux autres, et l'horrible désordre que le scandale cause dans le monde; afin de vous engager à apporter tous les soins imaginables pour l'éviter, comme le plus grand de tous les malheurs; puisque le Fils de Dieu, après avoir lancé sa malédiction sur le monde, à cause des scandales dont il est rempli : *Vae mundo a scandalis!* l'adresse ensuite à ceux qui en sont les auteurs, comme à des gens qui anéantissent le fruit de sa venue, et qui par conséquent méritent de n'y participer jamais. Mais, afin de mieux concevoir l'énormité de ce crime et de vous en inspirer toute l'horreur qu'il mérite, demandons des lumières au Saint-Esprit, par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Pour bien concevoir le désordre que le scandale cause dans le monde, je crois, Messieurs, qu'il est nécessaire que nous sachions d'abord ce que c'est, quelle est sa nature et en quoi consiste ce péché. Le scandale donc, qui a été de tout temps dans le monde, par une nécessité qui paraît inévitable, n'est pas une espèce de crime en particulier, comme le larcin, le jurement, la médisance et tous les autres; mais c'est toute sorte de péché quel qu'il puisse être, dès lors que par une funeste et malheureuse contagion, il se répand au dehors, et qu'il porte les autres à en commettre de semblables. C'est pourquoi les théologiens le définissent, après l'Ange de l'école, une action, laquelle, eu égard à l'ignorance ou à la faiblesse des autres, est capable de soi-même de les inciter au péché, en leur en facilitant l'exécution et leur en ôtant la crainte, par l'exemple qu'on leur en donne.

D'où vous voyez que ce n'est pas tant un péché particulier et distingué des autres, qu'une circonstance qui aggrave toutes sortes

des péchés, lesquels, pour être des scandales, doivent nécessairement être faits à la vue des autres, ou passer à leur connaissance et être de leur nature capables de les porter au mal. Et c'est de là même que ce péché a pris le nom de scandale, comme qui dirait, selon la notion que nous en donne l'Écriture, une pierre que l'on mettrait dans le chemin public, pour faire tomber ceux qui par mégarde viendraient à y heurter en passant : *Petra scandali, lapis offensionis*.

Ce qui étant ainsi expliqué et présupposé, Messieurs, pour vous inspirer de l'horreur d'un crime qui a mérité les malédictions d'un Homme-Dieu, je veux vous faire voir, dans la première partie de ce discours, le désordre que cause le scandale, qui est comme une source de corruption et un poison pernicieux à l'innocence des autres, pour inférer, dans la seconde, combien il est énorme et abominable devant Dieu, puisqu'on ne peut entendre sans frayeur les terribles menaces qu'il lance contre ceux qui le donnent, et qui, par leur mauvais exemple, causent la perte du prochain. C'est tout le sujet et le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous représenter donc le mal que cause le scandale dans le monde, il me semble, Messieurs, que je ne puis vous le mieux dépeindre qu'en vous disant en un mot, que celui qui le donne est l'organe du démon, et qu'au lieu que dans le texte sacré, les anciens prophètes, les apôtres et les personnes apostoliques s'appellent des hommes de Dieu, parce qu'ils entrent dans ses intérêts et qu'ils travaillent pour sa gloire; tout au contraire, un homme scandaleux doit être appelé proprement l'homme du démon, parce qu'il est comme son agent secret, son envoyé, lié d'intérêt avec lui, et qui semble être à ses gages pour perdre les hommes. Et cela pour deux ou trois belles raisons bien capables de nous en donner toute l'horreur imaginable.

La première est parce qu'il s'érige en maître d'iniquité, selon la pensée du Prophète royal, et qu'il enseigne le vice de la manière du monde la plus pernicieuse, à savoir, par l'exemple qu'il en donne au prochain. Or, il n'y a personne qui ne sache la force et l'empire que l'exemple, particulièrement le mauvais, a sur les esprits des hommes, et combien il est malaisé de ne pas imiter ce qu'on a devant les yeux; puisque les âmes mêmes les plus fermes et les plus constantes, à qui tous les discours d'un homme vicieux ne peuvent donner d'atteinte, se laissent insensiblement persuader par ses actions : *Flagitium dum videtur, discitur*, dit saint Cyprien : voir commettre le crime, c'est l'apprendre en le voyant; parce que les exemples qu'on en donne sont autant de préceptes que retiennent tous ceux qui les regardent, et autant de leçons publiques que les plus ignorants conçoivent et ne pratiquent que trop aisément. Car, si

l'exemple en général a le pouvoir d'être toujours persuasif; comme d'ailleurs le mal se communique plus aisément que le bien, par une espèce de contagion attachée à notre nature corrompue, donner l'exemple du mal, c'est ajouter le charme et l'attrait au malheureux penchant qui nous y porte, c'est attirer par le dehors ceux qui y sont déjà poussés au dedans, c'est leur en frayer le chemin pendant qu'ils y courent d'eux-mêmes. En effet cet exemple, entrant par les yeux, s'insinue insensiblement jusque dans le cœur, il nous gagne en nous persuadant, et nous ôte l'horreur que nous concevions du crime, si le démon nous y portait par lui-même.

Oserai-je le dire, Messieurs, que comme le Saint-Esprit anime les apôtres et les personnes apostoliques, leur inspire ces desirs ardents de gagner des âmes à Dieu, et les établit les maîtres et les docteurs du monde pour convertir des peuples entiers; de même le démon que Tertullien appelle *le singe des ouvrages de Dieu*, a (si j'ose m'exprimer ainsi) ses apôtres et ses docteurs, qu'il anime aussi de son esprit pour séduire et pour pervertir les hommes. Or, ceux qu'il dépêche à ce damnable ministère, par cette malheureuse mission, sont les personnes scandaleuses. Et de là vient qu'il ne faut quelquefois qu'une personne de mauvaise vie pour perdre toute une ville; qu'un homme qui débite une mauvaise doctrine pour infecter tout un royaume; qu'un scandaleux enfin en quelque matière que ce soit, pour corrompre toutes les compagnies où il se trouve, et pour faire ensuite passer le désordre dans tous les états et dans toutes les conditions.

C'est ce qui impose une si étroite obligation à ceux qui ont l'autorité en main, d'employer le pouvoir des lois pour s'opposer au progrès d'un ennemi si dangereux. Oui, vous, père de famille, vous êtes obligés de corriger cet enfant, qui porte dans votre maison le scandale qui s'étendra bientôt à celle de votre prochain; vous, magistrat, de réprimer ce blasphémateur et cet impie; d'empêcher ce lien de débauche qui est quelquefois si connu, et c'est en ces rencontres que vous devez donner des marques de votre zèle; autrement vous serez responsables du désordre que causera ce mauvais exemple.

Le scandaleux est un ennemi public contre lequel il faut que tout le monde conspire, que tous les hommes deviennent autant de prédicateurs pour le reprendre; et, comme Tertullien nous assure que tout homme devient soldat, lorsqu'il s'agit de l'intérêt commun, *contra majestatis reos omnis homo miles*, il faut aussi que tout le monde anime son zèle contre ceux qui semblent n'être au monde que pour la perte des autres; parce que c'est couper la racine du mal et tarir la source du péché. Les autres crimes sont particuliers et personnels; et pour énormes qu'ils puissent être, ils ne sont pas à beaucoup près de cette consé-

quence; mais pour le scandale, c'est un incendie que chacun doit s'efforcer d'éteindre pour empêcher qu'il ne s'étende plus loin; c'est un torrent qui se déborde et qui fait de furieux ravages, si on n'a soin d'y opposer au plus tôt quelque forte digue; c'est une gangrène qu'il faut arrêter par le fer et par le feu, de peur qu'elle ne gagne enfin le cœur et qu'elle ne cause la mort.

Le malheur est, que quand il n'y va que des intérêts de Dieu ou du salut de l'âme, il n'y a presque personne qui s'en remue. S'il s'agit de notre bien et de notre réputation, on s'anime aussitôt, et l'on prend feu; si l'on viole les lois civiles, le magistrat y met ordre; s'il y va de l'intérêt du prince, mille personnes sont commises pour soutenir ses droits, et cela est juste; mais quand il n'y a que Dieu qui est offensé, presque personne ne s'en met en peine, comme si la religion, les bonnes mœurs, le salut de l'âme ne nous touchaient que de loin. On s'efforce d'apporter remède aux moindres maux qui attaquent un corps, soit naturel, soit politique, sans penser qu'un scandaleux met le désordre partout, leve, pour ainsi dire, l'étendard de la rébellion contre Dieu, engage les uns dans son parti, y entraîne les autres, et fait sur la terre ce que le prince des anges rebelles fit autrefois dans le ciel, lorsqu'il enveloppa des millions d'anges dans sa perte et dans sa ruine, » et y fit une désolation presque générale.

Mais, Messieurs, ce mauvais exemple n'est pas seulement pernicieux, parce qu'il enseigne le vice, mais en second lieu, parce qu'il l'autorise, et fait croire par là que ce n'est pas un si grand mal qu'on se l'imagine. C'est pourquoi, dit saint Augustin, jamais l'enfer n'a employé de plus dangereux artifice pour pervertir tout le monde durant les ténèbres du paganisme, ni de plus fortes armes pour combattre la vertu, et la bannir de toute la terre, que lorsqu'il a mis devant les yeux des hommes des dieux infâmes et souillés de toutes sortes de vices; parce que, les ayant mis sur les autels, c'était en quelque façon consacrer leurs crimes; et en leur élevant des temples, c'était déclarer publiquement qu'il était permis de les imiter: c'était ôter la laideur au péché, et lui donner une plausible excuse. *Deus id fecit, dit un de leurs poètes, et ego humuncio nou facerem!* Quoi! les dieux que j'adore le font et m'en donnent l'exemple, et j'aurais honte de les suivre? Voilà ce qui a corrompu tout l'univers dans le paganisme, de donner des protecteurs à tous les crimes, dans les exemples de leurs dieux, comme parle saint Grégoire de Nazianze: *Deos patronos vitiorum effinxerunt, ut peccatum non modo erimine careat sed et præclarum etiam et divinum censeatur.*

Or, Messieurs, ce que faisaient autrefois ces dieux incestueux et adultères, qui ont enfin été écrasés sous les ruines de leurs temples par la religion chrétienne, le démon le fait encore aujourd'hui par le mauvais exemple, lequel, rendant le péché public, fait que la coutume l'autorise, que l'impa-

rité lui donne crédit, et que le nombre et la qualité de ceux qui le commettent, semblent lui ôter le nom même de péché, selon ces paroles de saint Cyprien: *Consensere jura peccatis, et caput licitum esse quod publicum est.* De sorte qu'il faut ensuite un esprit bien fort, une vertu à l'épreuve, et une piété bien affermie, pour résister à ce torrent impétueux, pour ne se pas laisser entraîner par la foule, pour ne pas enfin donner où donnent tous les autres. Et c'est ce qui doit particulièrement faire trembler les personnes qui sont considérables par leur naissance, par leurs charges, et par le rang qu'elles tiennent dans le monde, parce que l'exemple de ces sortes de personnes est une loi vivante, qui a beaucoup plus de force sur l'esprit du monde que toutes les lois qui ne sont écrites que dans les livres. Car, comme elles servent de règle et de modèle aux particuliers, qui ne se conduisent que par leur exemple, et qu'elles sont comme les premiers mobiles qui donnent le branle et le mouvement à tout le reste; elles sont cause de tous les crimes de ceux qui les suivent, par leurs scandales et en leur donnant du crédit, jusque-là qu'il semble que ce ne soit plus des vices en leurs personnes, dit encore le même saint Cyprien: *Desinunt probri esse loco purpurata flagitia*, comme si la pourpre qui les couvre rendait leurs crimes illustres, et leur attirait du respect et de la vénération. Du moins, elle fait qu'on n'a plus de crainte de les commettre, après un exemple de telle autorité, qui donne toute permission, et qui a comme lavé la honte et le déshonneur qui y étaient attachés.

C'est ce qui fait que saint Paul recommande si particulièrement à son disciple Timothée, de s'adresser principalement à ces sortes de personnes, pour les avertir de ne donner jamais mauvais exemple, parce qu'ils en entraînent une infinité d'autres après eux. *Præcipe divitibus hujus sæculi non altum sapere*, etc. Allez, mon cher Timothée, prêchez aux grands les vérités de l'Évangile; faites-leur entendre que le salut ou la perte des villes et des provinces, dépend de l'exemple de leur vie; dites-leur que les grandes fortunes ont cela de propre, que tout ce qu'elles font est vu et suivi de tout le monde, et que l'impression de leur exemple a toujours beaucoup de force sur quantité de personnes, même qui ne dépendent pas d'eux, mais qui se règlent sur eux. Avertissez-les donc que vivre mal et donner mauvais exemple en cet état, ce n'est pas seulement pécher pour eux-mêmes, c'est rendre nue infinité de personnes complices de leurs crimes. Car enfin un péché est simplement péché dans un particulier qui n'entre point dans le commerce du grand monde, mais, dans une personne d'autorité, c'est un scandale qui traîne après soi la ruine des autres. Qu'un homme du commun commette une injustice ou une impiété, c'est seulement une impiété ou une injustice qui souvent en demeure là. Mais qu'un magistrat, qu'un homme de qualité,

qui est éclairé d'une infinité d'yeux, commette les mêmes crimes, ce n'est plus cela : cette circonstance les rend contagieux, et fait qu'ils se répandent partout.

Et de là, Messieurs, vous pouvez voir quelle étrange différence les diverses conditions des hommes mettent entre des actions qui paraissent toutes semblables au dehors. Par exemple, l'immodestie des habits dans une femme du commun, n'est un péché qu'à proportion de la vanité qui l'accompagne ; mais dans des personnes de qualité, c'est un scandale qui est un péché tout d'une autre conséquence ; et, quoique peut-être elles ne pensent point à toutes ces suites, elles seront un jour bien surprises, lorsqu'au jugement de Dieu, elles se verront chargées des crimes d'une infinité de personnes qu'elles auront entretenues dans le dérèglement par leur mauvais exemple.

Je dis à peu près de même des pères de famille à l'égard des domestiques et de leurs enfants ; et c'est, Messieurs, une des choses à quoi vous devez davantage prendre garde, parce que, comme dans le domestique on est plus en liberté, c'est aussi là où souvent on se permet bien des choses que l'on aurait honte de faire paraître en public. Mais on ne fait pas réflexion que ces paroles et ces actions si libres font impression sur l'esprit tendre des enfants qui s'en souviennent et qui se régèlent ensuite sur ce qu'ils ont vu, et que des domestiques se donnent la liberté de parler et d'agir comme leurs maîtres. C'est pourquoi on ne saurait tenir une conduite trop réservée sur ce point, qui fait une des plus importantes obligations des pères de famille.

Mais ce que je dis, Messieurs, regarde encore à bien plus forte raison ceux qui, par leur état et par leur profession, sont obligés d'être plus saints et plus vertueux que les autres, tels que sont les ecclésiastiques et les religieux, parce que s'ils démentent par leurs actions la sainteté de leur profession, c'est un scandale qui autorise d'autant plus le vice, que leur profession est plus sainte et plus relevée, et qui sert d'excuse et de prétexte à ceux qui ne sont pas obligés à une si haute perfection. Car combien de personnes tireront aussitôt cette conséquence : quoi cet ecclésiastique ! quoi ce religieux ! quoi cet homme qui passe dans le monde pour si honnête homme et si vertueux, se permet cette liberté ! il n'a pas moins d'ardeur que nous pour les biens et pour les plaisirs ! Il n'y a donc pas tant de mal que l'on pense et que l'on nous veut faire croire ?

D'où il s'ensuit, en troisième lieu, que non-seulement un scandaleux enseigne et autorise le mal, mais, ce qui en est une conséquence nécessaire, qu'il y pousse et qu'il y sollicite de la manière la plus forte, et qu'il est encore en ce point l'homme du démon, puisqu'il se fait son agent et comme son substitut, pour tenter les hommes. Aussi voyons-nous que le Sauveur du monde

donne le nom même du démon à quiconque est son organe et son instrument en ce damnable dessein : *Vade, Satana, scandalum es mihi*, parce qu'en effet, il n'y a rien qui puisse mieux exprimer le désordre que cause partout le scandale, que le nom de ce capital ennemi de Dieu et des hommes.

Ainsi, chrétiens, si jamais vous débâchez vous portez jusqu'à faire gloire du crime, et à le commettre publiquement, pensez que non-seulement vous vous érigez en maîtres d'iniquités pour enseigner le crime, que non-seulement vous l'autorisez par ce mauvais exemple, mais encore, si j'ose m'exprimer ainsi, que vous prêtez un corps au démon pour agir plus puissamment sur l'esprit des hommes, et que vos yeux, que votre langue, que vos mains lui servent d'instruments pour les perdre. De lui-même il serait plus faible sans ce secours que vous lui donnez, mais par ce moyen il met le vice devant les yeux des autres d'une manière plus engageante et plus capable de les y porter. Si le démon se présentait visiblement à nous pour nous solliciter au crime, ce serait assez de le reconnaître, pour s'en donner de garde ; mais, mes chers auditeurs, le moyen de se défier d'un scandaleux qui est souvent notre ami, notre parent, notre frère, ou du moins un homme comme nous, dont l'exemple a je ne sais quel poids qui entraîne les hommes au désordre et au dérèglement ?

C'est pour lors enfin, pécheur scandaleux, que vous accomplissez les désirs et les desseins de cet ennemi, comme le Sauveur le reprochait aux plus considérables d'entre les Juifs : *Vos ex patre diabolo estis, et desideria ejus perficitis*. Les désirs de cet esprit de ténèbres ne tendent qu'à séduire et à perdre les hommes. De lui-même il n'en peut venir à bout, mais il le fait par votre moyen, en vous faisant l'instrument de sa rage et le ministre de sa cruauté, dans la perte d'une infinité d'âmes dont vous serez responsable devant Dieu. Car, qui pourrait compter combien une seule action de scandale en a souvent perdu ? Qui pourrait dépeindre le ravage que cause partout ce péché, qui est si fécond de sa nature et qui s'étend et se multiplie à l'infini. Tel se croit en bonne conscience après s'être confessé des péchés qu'il croit avoir commis, qui devant Dieu est peut-être coupable d'une infinité d'autres qu'il a fait commettre et auxquels il ne pense seulement pas.

Et ce qui est étrange, Messieurs, (retenez bien ceci, je vous en conjure,) ce qui est étrange, est que souvent une action qui de soi n'est point péché, le devient par cette circonstance du scandale, et parce qu'elle est capable de porter les autres au péché ; ce qui nous devrait faire dire sans cesse avec le roi David : *Et ab alienis parce servo tuo*. O mon Dieu ! j'ai tâché de satisfaire à votre justice pour les péchés que j'ai été assez malheureux pour commettre, et vous avez en la bonté de me les pardonner ; mais qui m'assurera du pardon de ceux que j'ai fait

commettre aux autres par le scandale que je leur ai donné? *Et ab alienis parce servo tuo.*

Combien de dames, par exemple, paraissent en public ornées comme des temples, ainsi que parle l'Écriture, mais comme des temples d'idoles, avec mille parures et mille ornemens scandaleux? Voulez-vous savoir, Mesdames, de quel nom Tertullien appelle tout cet attirail de vanité : *Elaborata libidinis suggestum* : comme qui dirait un trône préparé pour couronner le vice, et un théâtre où il étale tout ce qu'il a d'attraits pour triompher de l'innocence. Mais vous le faites, dites-vous, sans mauvais dessein. Je le veux croire, puisque vous me l'assurez, mais pouvez-vous répondre du scandale que recevront ceux qui vous verront en cet état? Et pourquoi me regardent-ils? me direz-vous. Mais pourquoi vous montrez-vous? vous qui ne connaissez peut-être que trop la faiblesse des hommes de ce côté-là. Quoi donc, dois-je répondre des autres, moi qui ne pense point au mal? Oui, vous en répondrez, parce que vous êtes obligée d'y prendre garde et de n'en donner aucun sujet. Mais pourquoi sont-ils si faibles, que si peu de chose leur fait une occasion de péché? Mais pourquoi avez-vous tant de vanité, que de vous montrer dans un état que vous savez être si dangereux pour eux? N'êtes-vous pas obligée d'avoir égard à leur faiblesse et de ne vous rien permettre qui puisse leur être une occasion de chute et de péché?

Et que sera-ce donc, chrétiens, de ceux dont la vie est toute scandaleuse, de ceux qui font profession publique de débauche et de libertinage, de ceux qui portent le scandale non-seulement dans leurs mœurs et dans leurs personnes, mais dans tout ce qu'ils ont, dans tout ce qui dépend d'eux? Vous qui gardez dans votre salle cette peinture ou cette tapisserie qui sert de piège à tous ceux qui entrent dans votre maison; vous qui ne vous contentez pas de lire ce mauvais livre, mais qui le prêtez et qui le faites courir dans le monde, de combien de scandales n'êtes-vous point coupable? *Vivis tot animarum reus!* s'écriait autrefois sur ce sujet un ancien orateur chrétien : *Quid facis tu, propter quem omnis hominum massa corrumpitur?* Comment pouvez-vous vivre, étant coupable de la perte de tant d'âmes? Que faites-vous au monde, que de servir d'un levain empoisonné pour corrompre tous ceux qui approchent de vous?

Voilà, Messieurs, le désordre que cause le scandale, et ce qui a donné sujet au grand saint Augustin de l'appeler un torrent qui inonde, qui renverse et qui entraîne tout : *Væ tibi, torrens moris humani!* Ah! source de tous maux, torrent impétueux du mauvais exemple, quel ravage ne fais-tu point dans le monde, quel désordre n'y apportes-tu pas? Non, Messieurs, il n'y a point de digues assez fortes pour arrêter ce torrent, depuis qu'il s'est fortifié par la coutume; c'est une inondation générale, un

déluge de crimes, une désolation universelle : *Væ tibi, torrens moris humani!* Quel naturel y a-t-il assez porté à la vertu, quelle naissance assez heureuse, quelles lois, quels préceptes, qui puissent résister à l'impression vive, puissante, continuelle, qu'il fait sans cesse sur nos esprits et sur nos cœurs? *Væ tibi, torrens moris humani!* Il n'y a point de naturel qu'il ne corrompe, point de vertu qu'il ne gâte, point de force ni de constance qu'il ne renverse, et l'on peut dire que presque tout ce qu'il y a de crimes dans le monde en serait banni si l'on en pouvait bannir le scandale. Pour y faire tous nos efforts, mes chers auditeurs, après avoir vu le mal et les désordres qu'il cause dans le monde, voyons ensuite combien ce péché est énorme, et combien il rend un pécheur criminel et abominable devant Dieu. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il me semble que ce serait assez de dire que le scandale, de sa nature, est un péché public, pour conclure qu'il renferme un mépris de Dieu plus formel et plus exprès que les autres péchés, et un caractère de malice tout particulier. Car, quoiqu'il soit vrai que toute offense de Dieu renferme un mépris de cette divine majesté, qui est outragée par le pécheur en toutes ses perfections, ce mépris, néanmoins, n'est qu'interprétatif pour l'ordinaire, c'est-à-dire qu'on ne pèche pas par le mépris qu'on fait de Dieu, mais pour quelque bien ou quelque satisfaction qu'on cherche dans le péché, quoique ce soit toujours mépriser Dieu que d'y en chercher malgré ses ordres et au préjudice des lois qu'il nous a imposées. Mais ce que le scandale a par-dessus tous les autres péchés, c'est qu'il porte le mépris qu'il fait de Dieu dans sa propre différence, qui le fait être scandale, puisque c'est pécher ouvertement, sans crainte et sans honte. Quand un homme fait, à la vue de son ennemi, tout ce qui peut lui déplaire, sans se mettre en peine de le ménager, il le méprise, disons-nous, et il montre bien qu'il ne se soucie guère de lui. Au contraire, s'il tâche seulement de lui nuire sourdement par des pratiques secrètes, en retirant le bras, pour ainsi dire, après avoir fait le coup, il l'appréhende, dit-on, il n'ose le choquer en face, et ne veut pas l'avoir pour ennemi déclaré.

Je sais bien, Messieurs, que c'est la même chose, à l'égard de Dieu, de l'offenser en secret ou à la face de tout l'univers, puisqu'il est dans le fond des solitudes et qu'il pénètre le plus secret des cœurs. Néanmoins, un pécheur qui n'a pas encore perdu le respect et la crainte de sa justice, voudrait se soustraire à ses yeux, s'il lui était possible, et, ne le pouvant faire, il se dérobe du moins tant qu'il peut à la vue des hommes. Mais un pécheur scandaleux ne s'en met point en peine, il pèche publiquement, et ne s'en cache point; et c'est, Messieurs, ce que j'appelle, avec le Sage, le dernier degré où puisse arriver la malice d'un

pécheur, ou du moins la marque qu'il y est déjà parvenu : *Impius, cum in profundum venerit peccatorum, contemnit*. Ou bien disons, si vous voulez, avec Tertullien, que le péché est alors dans sa force et dans sa vigueur. Le vice, selon la remarque de ce Père, a ses différences d'âge aussi bien que les hommes. Lorsqu'il ne fait que de naître, et qu'il est, pour ainsi dire, encore dans la faiblesse de l'enfance, il tient de la nature des enfants : il est timide, il se cache, il n'ose paraître. Nous le voyons dans nos premiers pères, à la naissance du monde, quand le péché ne faisait encore que commencer : ils se cachèrent après l'avoir commis, et n'osèrent se montrer. Mais, quand le péché a vieilli et qu'il a jeté de fortes racines dans un cœur, alors il fait comme les arbres, qui fendent le sein de la terre qui les a nourris : la crainte se perd avec l'âge, et le mépris et l'impudence succèdent à la honte et à la pusillanimité. De sorte que le scandale ne peut venir que d'une conscience déjà apprivoisée au péché, qui en vient enfin jusqu'à faire gloire et trophée du vice : comme saint Augustin le témoigne de ces libertins qu'il avait connus dans sa jeunesse, et dont le mauvais exemple l'avait lui-même perverti : *Pudebat non esse impudentem*.

Mais disons sans crainte, Messieurs, qu'il faut que le pécheur scandaleux soit arrivé jusqu'au dernier excès de la malice, puisqu'il commet le péché sans appréhension, et qu'il en perd la honte, qui est comme le dernier rempart de la vertu. En effet, la crainte des lois et des magistrats n'est pas pour tous les hommes ni pour toutes sortes de péchés, et il n'y a souvent que la crainte du blâme et la honte qui suit le crime qui retiennent la plupart des hommes, et qui fait du moins qu'on tâche de sauver les dehors et les apparences. Mais, quand une fois l'on a franchi cette barrière, il n'y a plus rien à ménager ; il n'y a crainte de Dieu ni considération des hommes qui nous empêche de pécher : *Tota frontis libertate delinquit*, comme parle saint Jérôme : il commet ses désordres et ses excès tête levée et sans en rougir. Or, Messieurs, un homme qui pèche publiquement ne montre-t-il pas qu'il a perdu cette honte que les autres ont du crime ? Cette rougeur qui monte d'abord sur le visage lorsque notre péché vient à la connaissance des autres, est comme le premier appareil que la grâce met à une conscience blessée, et la première réparation d'honneur que nous faisons à Dieu devant le tribunal de notre conscience. Mais, quand on a perdu cette honte et qu'on est devenu effronté, alors on peut dire que tout est perdu, puisqu'on fait gloire de ses crimes : *Tota frontis libertate delinquit*. Un pécheur alors lève le masque et n'a plus rien qui le retienne, et voilà où en vient un scandaleux qui porte la malice du péché jusqu'au dernier degré de l'impudence.

Mais, Messieurs, si nous voulons juger de l'énormité de ce crime, non plus par sa nature, mais par l'effet qui lui est propre,

qu'y a-t-il de plus abominable que de combattre directement le plus grand effet de la bonté d'un Dieu, et la fin que le Sauveur s'est proposée dans son incarnation et dans sa mort, à savoir, de sauver tous les hommes ? Quel est le crime plus grand que celui qui a pour but et pour principal effet de rendre inutile le sang qu'il a versé avec tant d'amour, et de lui ravir les âmes pour lesquelles il a donné sa vie ?

Et en cela, Messieurs, ce n'est plus l'intérêt du prochain que je considère, c'est celui du Fils de Dieu même, dont le dessein et l'ouvrage est détruit et comme anéanti par le scandale. C'est la considération la plus forte qu'apportait l'Apôtre à ceux qui scandalisaient les premiers chrétiens en mangeant des viandes qui avaient été immolées aux idoles. *Noli, propter escam, destruere opus Dei* ; ne détruisez pas l'ouvrage de Dieu pour la nourriture de votre corps : et quel est cet ouvrage de Dieu, sinon la rédemption des hommes, que le Sauveur appelle lui-même son ouvrage par excellence ? *Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam*. Or, Messieurs, c'est par le scandale qu'on détruit cet ouvrage de Jésus-Christ, puisque c'est par là qu'on contribue à la perte des hommes, qu'il était venu sauver : jusque-là, que saint Bernard ne fait point de difficulté de dire qu'il se trouve plus outrageusement persécuté de ceux qui lui ravissent, par leurs scandales, les âmes qui sont le prix de son sang, que de ceux qui ont versé ce même sang par les plus effroyables supplices : *Num tibi majorem videtur ab eo sustinere persecutionem, qui suggestionem mala, exemplo pernicioso, scandali occasione, avertit animas quas redemit, quam ab illo qui sanguinem suum fudit ?*

Et c'est, Messieurs, ce qui anime le zèle du grand apôtre, pour faire ce sanglant reproche à quiconque contribue à la perte de son prochain par son scandale ; *Et peribit infirmus in tua scientia frater, pro quo Christus mortuus est !* Cruel, dans cette connaissance que tu as du mal que fait le mauvais exemple, tu causes la perte de ton frère, pour lequel le Sauveur a bien daigné mourir ! Mais ce que je fais, dites-vous, n'est pas un grand mal. — Quand cela serait, pécheur, vous qui connaissez sa faiblesse, comment êtes-vous si peu sensible à la perte de celui pour lequel le Sauveur a versé jusqu'à la dernière goutte de son sang ? *Et peribit infirmus in tua scientia frater, pro quo Christus mortuus est*. S'il était tombé entre les mains d'un voleur, il se serait contenté de lui enlever son bien ; s'il était tombé entre les griffes des bêtes féroces, elles se seraient seulement rassasiées de son sang ; si un calomniateur l'avait entrepris, il lui aurait seulement ravi sa réputation : mais ce qui vous est commun avec le démon, pécheur scandaleux, c'est que vous faites périr l'âme de votre frère, en l'engageant par vos mauvais exemples à se donner lui-même le coup de la mort. Ne vous imaginez pas, Messieurs, que ce

soit une exagération d'orateur ; c'est l'expression même de l'Apôtre : *Sic autem peccantes, in fratrem percutientes* : ce n'est pas seulement lui percer le sein, c'est lui porter un coup mortel dans l'âme ; ce n'est pas donner la mort à son corps, mais c'est faire mourir son âme d'une mort éternelle. *Et peribit infirmus in tua scientia frater, pro quo Christus mortuus est.*

Pères et mères, qui servez de scandale à vos domestiques et à vos enfants, ah ! ne vaudrait-il pas mieux pour eux, que vous les eussiez étouffés dès leur naissance, que de les faire périr de la sorte, et de ne les nourrir que pour les flammes de l'enfer ? Maîtres et maîtresses, qui donnez mauvais exemple à ce serviteur et à cette pauvre servante, n'aurait-il pas mieux valu qu'ils fussent péris de misère, que de recevoir une si cruelle récompense de leurs services ? Quel reproche ne vous fera point un jour le Fils de Dieu lui-même ? *Peribit infirmus in tua scientia frater, pro quo Christus mortuus est !* Quoi ! je suis mort pour cette âme, et vous l'avez perdue sans ressource ! J'ai donné mon sang pour elle, et vous l'avez empêchée d'en recueillir le fruit ! J'ai tant souffert pour la sauver, et vous avez rendu toutes mes peines inutiles ! Déloumangez-moi du prix du sang que j'ai versé pour elle, rendez-moi cette âme que vous avez perdue. Ah ! si le sang de l'innocent Abel éleva sa voix jusqu'au trône du Très-Haut, pour crier vengeance contre ce barbare frère, qui l'avait inhumainement répandu : *Vox sanguinis fratris tui clamavit ad me de terra* ; quels cris ne pousseront point cette âme du fond des abîmes contre ce scandaleux qui l'y a précipitée, et qui a fait que le sang d'un Dieu a été répandu inutilement pour elle ?

Ainsi, je ne fais point difficulté d'ajouter en troisième lieu, sans crainte de pousser cette matière trop loin, que ce péché, pour son énormité, est un de ceux qui ne se pardonnent qu'avec une extrême difficulté, et qui obligent Dieu d'en faire dès cette vie un châtement exemplaire, qui fasse connaître et redouter la sévérité de sa justice. La raison est que, dans les péchés qui regardent le prochain, ce n'est pas assez, pour en obtenir le pardon, d'en concevoir de la douleur et d'en faire pénitence ; il faut de plus satisfaire la partie intéressée et réparer le tort qu'on lui a fait : dans le larcin, par exemple, et dans la médisance, il faut, autant qu'il est en notre pouvoir, restituer le bien et réparer l'honneur qu'on lui a ravi ; autrement point d'espérance de miséricorde. Il en est de même, à plus forte raison, du péché de scandale, qui porte incomparablement plus de dommage au prochain, que le larcin ni la médisance. Or comment réparerez-vous ce tort que votre mauvais exemple a causé ? Le pouvez-vous ? connaissez-vous même avec combien de désordres et de malheurs il s'est étendu partout ? Ce n'est souvent qu'une étincelle de feu, jetée par un regard indiscret : mais

qu'elle a causé dans la suite d'étranges embrasements ! Ce n'est, si vous voulez, qu'un souffle contagieux, ce n'est qu'un air empesté, qu'une personne portera dans ses habits : mais cette peste s'échauffera, et fera de furieux ravages. Ce scandale en un mot est bientôt donné : mais qu'il est difficile de remédier au mal qu'il produit !

Je veux même qu'un pécheur scandaleux se convertisse et qu'il fasse pénitence : savez-vous bien néanmoins que la pénitence, qui a la force d'effacer tous les péchés, n'en a pas assez pour réparer le mal qu'a causé le scandale ? Car, quoique pour vous, qui êtes la cause de la perte de votre frère, Dieu vous fasse miséricorde, fléchi par vos larmes, par votre douleur et par votre pénitence ; ce pauvre misérable, que votre scandale a perdu, et qui gémit maintenant dans les enfers, en sortira-t-il pour cela ? le retirerez-vous, à force de gémir et de déplorer son malheur ? Les larmes que vous verserez, pourront-elles éteindre les flammes qui le dévorent ? Vous avez beau faire : encore une fois, quelque regret que vous puissiez avoir de sa perte, de quelque affreuse pénitence que vous punissiez les péchés qui en ont été la cause, vous ne pourrez pas seulement soulager pour un seul moment le mal qu'il souffre à votre occasion. Et c'est, mes chers auditeurs, un des plus sensibles regrets, qui a touché les plus grands pécheurs qui se sont convertis tout de bon à Dieu, de ne pouvoir ramener avec eux à son service ceux qu'ils en avaient retiré par leurs scandales.

Tel fut, dit-on, le regret du fameux hérésiarque Bérenarius, lequel, dans sa pénitence, après l'abjuration de ses erreurs, n'avait point de plus vive douleur, que celle que lui causait la perte de ceux que ses livres scandaleux avaient séduits. Il fondait en larmes toutes les fois que cette pensée lui venait dans l'esprit. Mais, grand Dieu, s'écriait-il, si vous me faites miséricorde, comme je l'espère de votre infinie bonté, que deviendront ceux que mon malheureux exemple a pervertis ? O âmes, le prix du sang de mon Dieu ! que ne puis-je verser le mien, pour éteindre vos brasiers ! Si le sacrifice de mes larmes n'est pas seulement capable de vous soulager ; du moins couleront-elles jusqu'à ma mort, pour témoigner le regret extrême que j'ai d'avoir été la cause de votre perte.

Que si la douleur pouvait avoir accès jusque dans le ciel ; ce serait sans doute l'unique chose capable d'en donner une éternelle à ceux qui de grands pécheurs sont devenus ensuite de grands saints, comme une Madeleine et une infinité d'autres, de voir qu'ils ne peuvent rendre à Dieu ce qu'ils lui ont ôté, ni sauver ceux qu'ils ont perdus par leurs scandales.

Que faire donc, chrétiens, en cette rencontre ? Je vous avoue que le mal est presque irréparable ; et c'est ce qui rend ce péché si difficile à pardonner. Mais enfin, puisque Dieu n'oblige point à l'impossible,

ce que nous pouvons et ce que nous devons faire, est de travailler à réparer ce scandale par une vie aussi exemplaire, que celle que nous avons menée par le passé a été scandaleuse : et par ce moyen, si nous ne pouvons pas regagner les âmes que nous avons perdues, du moins nous tâcherons d'en gagner d'autres à Dieu par l'exemple de nos vertus. C'est le seul moyen que trouva David pour satisfaire à Dieu après son péché : *Docebo iniquos vias tuas, et impij ad te convertentur*. Si je ne puis plus sauver ceux que j'ai perdus, il faut du moins que je tâche d'en sauver d'autres, puisque c'est tout ce que je puis faire.

Mais, mes chers auditeurs, si le pécheur scandaleux n'a soin de réparer ainsi le mal qu'il a causé par ses scandales, il doit compter qu'il s'attirera infailliblement les malédictions d'un Dieu, et les châtimens exemplaires qu'il a coutume d'en faire souvent même dès cette vie. Car enfin, le scandale étant un péché public, il est juste que Dieu en tire satisfaction par un châtiment public, afin que sa providence soit justifiée, en faisant voir que, s'il permet qu'un malheureux en séduise tant d'autres, il sait aussi en prendre vengeance quand il le faut. Et comme nous avons dit que le mauvais exemple des personnes d'autorité est le plus pernicieux, et celui qui a le plus de force pour entraîner le reste des hommes, Dieu aussi d'ordinaire en balance le poids par des châtimens plus redoutables qu'il a coutume d'en faire, afin que ceux qui sont attirés par leur exemple soient épouvantés par leur punition.

Sur quoi je vous avoue que je me suis souvent étonné de voir, dans l'Écriture sainte, que Dieu ait été tellement irrité et implacable à l'égard des Amalécites, qu'il ait étendu ses vengeances sur toute leur postérité, en obligeant Moïse de leur faire une guerre irréconciliable : *Bellum erit contra Amalec in generatione et generationem*. Ce que Moïse n'ayant pas eu le temps d'exécuter, il recommanda au peuple de Dieu d'en éteindre le nom même sur la terre. Et après plusieurs siècles, la race s'en étant conservée, Dieu renouvela le même commandement à Saül, qui fut privé du sceptre et de la vie, pour ne l'avoir pas exécuté. Or, d'où vient, Messieurs, que Dieu s'est montré si inexorable à l'égard de cette nation infortunée? En quoi l'avait-elle si sensiblement offensée? On n'en trouve point d'autre raison, sinon que, lorsque Dieu fit sortir les Israélites de l'Égypte, pour aller faire la conquête de la terre promise, les Amalécites, qui, à cause de l'alliance qu'ils avoient avec le peuple de Dieu, devoient leur en faciliter le chemin, et leur donner les secours nécessaires pour y réussir, furent les premiers à leur en fermer le passage, et à les repousser à main armée. Et voilà, voilà, chrétiens, le sujet éternel de la colère et de la vengeance de Dieu contre les personnes d'autorité, qui par leurs scandales sont la cause de la perte des autres. Quoi! vous, qui deviez leur frayer le chemin du ciel, qui est la terre promise;

vous, qui deviez contribuer à leur salut et leur servir d'exemple, vous leur en avez fermé le chemin par votre scandale! Ah! vous n'y entrez jamais vous-mêmes; et Dieu vous fera ressentir éternellement les effets de sa vengeance.

Je finis, Messieurs, par ces paroles du Sauveur : *Necesse est ut eveniant scandala: vix autem homini illi, per quem scandalum venit*. De la manière dont on vit dans le monde, il est inévitable, il est moralement impossible qu'il n'arrive bien des scandales, *necesse est ut eveniant scandala*. Mais ce que le Fils de Dieu ajoute est bien capable de nous faire trembler : *Vix autem homini illi, per quem scandalum venit*; malheur à celui qui porte ce scandale dans le monde! Car si dans l'ancienne Loi, pour réparation des injures que l'on faisait au prochain, Dieu demandait corps pour corps, œil pour œil, vie pour vie : *oculum pro oculo, dentem pro dente*; que demandera-t-il à celui qui aura perdu l'âme de son frère par son scandale, sinon âme pour âme? Et que peut attendre un scandaleux, sinon d'être plongé dans les mêmes flammes où il aura précipité les autres?

Mais qui pourra s'imaginer l'accueil que lui feront ceux dont il aura causé la perte? Pour moi, je m'imagine autant de furies éternellement attachées autour de ce misérable, qui le suivront partout, et qui lui déchireront le cœur avec des fureurs et un désespoir qui ne finiront jamais. Pour éviter ces malheurs, chrétienne compagnie, il faut vivre de telle sorte, que nous tâchions de n'être jamais occasion de scandale à personne, mais plutôt que nos actions servent d'exemple aux autres pour les porter à la vertu. C'est le moyen de contribuer à leur salut, en faisant avantageusement le nôtre, et de mériter avec eux l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XI.

DE LA COUTUME.

Jésus-Christ est contredit dans ses exemples par ceux qui, au lieu de le prendre pour modèle, suivent l'exemple des autres et les coutumes du monde.

Hic positus est in signum cui contradicetur. (Luc., II.)

Il sera en butte aux contradictions des hommes.

On ne peut douter, chrétienne compagnie, que ce ne soit contredire les exemples du Fils de Dieu, que de donner mauvais exemple aux autres, et les entraîner dans le désordre par le scandale qu'on leur cause : en effet, c'est détruire l'ouvrage de son Sauveur, et procurer la perte de ceux pour lesquels il a donné son sang et sa vie. Je tâchai de vous le faire voir la dernière fois : mais j'ajoute aujourd'hui que ce n'est pas moins contredire les exemples du Sauveur, que de suivre les mauvais exemples que les autres nous donnent, et la coutume du monde, auquel on a renoncé en embrassant le christianisme : parce que c'est quitter la voie que ce divin maître nous a tracée,

pour en suivre une autre où l'on ne peut manquer de s'égarer, et en s'égarant, de tomber dans un malheur éternel, où nous conduit toujours ce funeste égarement. Oui, Messieurs, c'est contredire celui qui est la voie, la vérité et la vie, pour se rendre esclave des lois, des modes, et des coutumes du siècle. Car, comme dit Tertullien : *Christus non est consuetudo, sed veritas*: le Fils de Dieu n'a pas dit qu'il était la coutume, mais la vérité et la vie; et ainsi tout chemin par où il n'a pas marché est un égarement; toute maxime qui n'est pas conforme à sa doctrine est erreur; et toute manière de vie qui s'éloigne de la sienne ne peut aboutir qu'à une mort éternelle. Mais pour vous découvrir aujourd'hui le malheur de cet égarement, et le danger auquel on s'expose en suivant la coutume du monde, nous avons besoin des lumières du ciel : demandons-les par l'entremise de Marie. *Ave Maria*.

Autrefois, Messieurs, les Israélites demandaient à l'homme de Dieu, qui les conduisait à la terre promise au travers des mers et des déserts, qu'il leur fit des dieux visibles qui marchassent devant eux, et qu'ils pussent suivre dans ces chemins inconnus : *Fac nobis deos qui nos precedant*. Ce peuple, qui avait du penchant pour l'idolâtrie, voulait voir ses guides et ses conducteurs, de crainte de s'égarer : mais c'était en cela même que consistait son égarement; car ces dieux visibles n'étaient que des idoles et des guides qui, ne pouvant marcher eux-mêmes, étaient portés par ceux qui les avaient fabriqués; et en suivant ces guides aveugles, ils ne faisaient que courir à leur perte.

Vous ne doutez pas, chrétiens, que nous n'ayons succédé à ce peuple favori, et que nous ne soyons maintenant cette nation choisie, que Dieu conduit, par une voie encore plus rude et plus difficile, à une autre terre promise, qui est l'héritage du ciel. Comme il savait que nous avions besoin d'un guide bien sûr et d'un chef expérimenté, il a voulu lui-même se rendre visible et se faire homme comme nous, pour nous en marquer la route par l'exemple de sa vie. Mais croiriez-vous bien que, depuis que ce Sauveur n'est plus sur la terre, les hommes suivent une idole et un dieu visible, que l'on peut appeler, avec saint Paul, le dieu de ce siècle ? *Deus sæculi excæcavit mentes infidelium*. Cette idole est la coutume et l'exemple des autres, que chacun veut suivre, et auquel on se fait honneur de se conformer. Aussi a-t-il un charme et un attrait dont il est difficile de se défendre; il sert même d'excuse et de prétexte à tous les vices. Vous diriez qu'il exerce un souverain empire sur les esprits : car fait-on quelque chose de contraire à la loi chrétienne, mais qui soit selon l'usage établi chez les mondains, on n'en demande plus d'autre raison : c'est la coutume; en voilà assez pour se justifier.

Or, chrétiens, comme cette coutume du

monde, qui n'est autre chose que le mauvais exemple, a insensiblement prévalu et est enfin devenu une loi contraire à la loi de l'Évangile et à l'exemple que nous a laissé l'Homme-Dieu, j'ai dessein de vous faire voir, premièrement, l'aveuglement et l'erreur où vivent ceux qui prennent pour règle de leur conduite la coutume et les manières du monde; secondement, que ceux qui se conduisent par cette coutume sont dans le plus évident et le plus inévitable danger de se perdre. Développons, s'il vous plaît, ces deux vérités dans les deux parties de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour ce qui regarde d'abord l'erreur et l'illusion, ou, pour mieux dire, l'aveuglement de ceux qui suivent les coutumes du monde, ce serait assez, Messieurs, de dire qu'ils s'attirent la malédiction du Fils de Dieu même, qui s'est déclaré contre les lois et les maximes du monde, qui en a fait l'objet de ses anathèmes, qui n'est venu sur la terre que pour les combattre par ses discours et par ses exemples. Mais afin de ne rien confondre dans un sujet si important, et qui attaque directement la conduite d'une infinité de personnes qui se persuadent qu'on peut suivre ce qu'on voit établi par un long usage, je vous dirai premièrement, Messieurs, que j'appelle coutumes du monde ces manières d'agir ordinaires parmi les personnes de même âge, de même profession, de même rang, quoique ordinairement contraires aux lois que nous prescrit l'Évangile. Elles sont de plus d'une espèce, elles s'étendent à toutes les actions de la vie; il y en a pour le vivre, pour les habits, pour les ajustements; le monde a ses règles pour les conversations, pour les visites, pour les entretiens; il y en a pour parler et pour écrire; les divertissements ont leurs lois aussi bien que les occupations et les affaires; et ce qui est assez surprenant, le monde en a même en fait de religion; on y voit des dévotions à la mode; et comme si tout était de son ressort, la coutume exerce un empire général sur tout ce qu'il y a de plus libre et de plus indépendant dans l'homme, et l'homme s'y assujettit volontairement, tout jaloux qu'il est de sa liberté.

Or, dans cet amas de lois du monde, il en est, je l'avoue, d'indifférentes, auxquelles je ne touche point; mais il en est aussi qui ne sont fondées ni sur la raison, ni sur le bon sens, comme toutes ces modes bizarres et extravagantes d'habits, de coiffures, d'ornements. On voit, à la vérité, tous les jours une infinité de personnes qui se plaignent que cette tyrannie s'étend presque à toutes choses, et elles ont raison; mais il en est peu qui aient le courage de s'y opposer. De sorte qu'elles ne sont pas à plaindre, lors même qu'elles s'en plaignent le plus : car si c'est une domination tyrannique, pourquoi s'y soumettent-elles? Elles ne doivent se plaindre que de leur propre lâcheté. Voilà pour les coutumes qui regardent la vie civile. Mais par-

mi celles qui regardent plus particulièrement les mœurs, il en est qui choquent la pudeur et la bienséance; telles sont ces nudités scandaleuses que la coutume semble autoriser. Il en est qui combattent ouvertement les lois et les maximes de l'Évangile; tel est le luxe, telles sont les vengeances que l'on cherche à tirer des injures qu'on a reçues. Il en est enfin d'injustes; tels sont ces gains illicites, ces usures palliées, dont la coutume a prévalu sur les lois les plus saintes et les mieux établies.

Je comprends tout cela, Messieurs, sous le nom de coutumes du monde, et je dis encore une fois que s'en faire une règle de conduite, comme font la plupart des hommes, c'est le plus grand aveuglement où puisse tomber un chrétien. Trois raisons vous convaincront de cette vérité, si vous voulez bien y faire une sérieuse réflexion. La première est que l'on se croit en sûreté, lorsqu'on s'appuie sur l'exemple des autres, quoique l'on ne soit cependant jamais dans un plus grand danger de s'égarer et de se perdre; la seconde, qu'on se flatte de vivre sans reproche aux yeux des gens de bien, sous prétexte que tout le monde vit ainsi, quoique jamais on ne soit moins excusable; la troisième, que non-seulement l'on s'autorise sur la coutume pour faire le mal, mais encore qu'on se persuade qu'il le faut faire, quoique l'obligation ne soit jamais plus grande de s'y opposer. Développons ceci, chrétiens: si je ne puis guérir cet aveuglement, du moins je me flatte de vous le faire connaître; ce qui ne sera pas une petite disposition pour en sortir.

Premièrement, on se croit en assurance, quand on a la coutume pour soi; chacun se fait un plan de vie sur cette règle; l'on demeure tranquille en suivant la route des autres; leur exemple nous ôte la crainte que nous pourrions avoir de nous égarer. Tant de personnes pourraient-elles se tromper, disons-nous? Tant de gens d'esprit n'ont-ils pas leur salut à ménager aussi bien que nous? Puis-je me persuader, sans présomption et sans orgueil, que je suis plus éclairé qu'eux? Est-il possible que les lumières qui me font douter si je suis dans la bonne voie ne se soient jamais présentées à leurs yeux? N'est-ce pas déjà, Messieurs, un aveuglement bien étrange, de se croire dans le bon chemin, quand on marche parmi les ténèbres et dans une route environnée de précipices? Peut-on, sans erreur, se persuader qu'il n'y a point de danger, parce que l'on ne le voit pas? La coutume, qui nous fait à tout, ne nous a-t-elle pas déjà fait à cet aveuglement, et ne nous cache-t-elle pas le danger qui en est inséparable?

Je ne vous dirai pas ici, chrétiens, que les païens mêmes ont fait consister la plus grande faiblesse d'esprit dans cet aveuglement dont nous parlons, qui est de suivre la multitude, quand elle ne se conduit pas par la raison. Le sage, dit Sénèque, ne regarde pas de quel côté le monde va, mais de quel côté il faut aller: *Non quo itur, sed quo*

eundum est. C'est le propre d'un esprit faible de n'avoir pas assez de fermeté pour résister à la foule qui l'entraîne, et de suivre le jugement des autres, sans examiner s'il est raisonnable.

Mais ces axiômes de la philosophie païenne, Messieurs, sont équivoques et quelquefois sujets à d'autres illusions, aussi dangereuses que celles que nous combattons ici. J'en appelle donc au jugement des saints Pères. Ils nous ont appris que ce n'est pas en matière de morale que la voix du peuple est la voix de Dieu: ils nous font remarquer une différence bien considérable entre la coutume et la tradition qui règlent la foi, et celles qui règlent les mœurs; c'est qu'il n'y a point de plus sûre méthode, en matière de foi, que de s'en rapporter au sentiment universel de l'Église et des chrétiens qui ont été dans tous les siècles; et au contraire, il n'y a point de plus dangereuse conduite, en matière de mœurs, que de suivre le plus grand nombre. Le grand nombre penche toujours vers le désordre et le dérèglement, soit parce que les choses mêmes les plus saintement établies dégénèrent peu à peu, soit parce que la corruption des hommes, ouvrant insensiblement la porte au relâchement, il s'étend et croît toujours. De là vient que les maximes de l'Évangile les plus saintes et les plus constantes sont celles qui ont le moins de cours dans la pratique; au lieu que les abus s'établissent promptement et deviennent bientôt des espèces de lois. De là vient encore que, si l'on regarde les mœurs des chrétiens, on n'y voit guère de différence d'avec celles des païens, parce que les coutumes et les maximes qui se sont introduites parmi les uns et les autres sont toutes les mêmes.

Mais je veux que cet aveuglement ne nous conduise pas jusqu'aux derniers excès, et n'aille pas jusqu'à choquer ouvertement les lois de Dieu: il est toujours vrai qu'il règne dans le monde certaines maximes délicates qui, fortifiées par l'exemple, ne se font plus remarquer; on les suit sans scrupule, on s'y attache sans remords, et l'on ne se peut mettre dans l'esprit que ce qui se pratique communément puisse être criminel. L'on agit donc, et l'on risque son salut sur ces maximes. Elles n'en sont pas pourtant ni moins fausses, ni moins dangereuses, pour être communes, parce que nous en avons de contraires dans le christianisme, qui nous doivent régler, et dont l'on verrait assez la justice et la vérité, si l'on n'était point aveuglé par l'impression de la coutume.

Car n'est-ce pas, Messieurs, le langage ordinaire qu'on entend partout, et par lequel on prétend se délivrer de tout scrupule, qu'il ne faut pas prétendre vivre avec honneur dans le monde, si l'on ne vit comme le monde; que si l'on veut vivre selon d'autres lois, il nous faut faire un monde à part, où l'on ait d'autres notions des choses; qu'en se gouvernant par d'autres maximes, on s'expose à la censure de celui où nous vi-

vous ; qu'il faut renoncer à tout commerce, rompre toute société avec les hommes, si l'on ne veut pas se conformer à leurs sentiments, à leurs coutumes ; puisque ce commerce, cette société ne peut s'entretenir que par la conformité des sentiments, des coutumes et des manières d'agir qu'on appelle lois du monde.

Mais de là, Messieurs, il faut conclure qu'il n'y a point d'assurance plus mal fondée, que celle qui est appuyée sur la coutume. Car la coutume prenant quasi toujours naissance de quelque passion déréglée, le même dérèglement qui l'a commencée la foment et la soutient, et elle n'est plus qu'une prévarication continuelle de la Loi. D'où viennent, je vous prie, les abus et les désordres que l'on voit dans tous les Etats, dans l'Eglise, dans la magistrature, et quelquefois même dans les ordres les plus saints, sinon des coutumes qui se sont introduites insensiblement, et qu'on a négligé d'arrêter d'abord ? La licence et le libertinage leur ont donné cours, et enfin ces coutumes ont prévalu : et voilà la source de tous les dérèglements. Ceux qui les ont introduites les premiers sont sans doute les plus coupables ; ceux qui les ont souffertes par une lâche condescendance le sont aussi beaucoup ; mais ceux qui les suivent ne sont pas en assurance pour cela ; car c'est toujours une infraction des premières lois qui ont précédé, et c'est contribuer de son côté à la destruction de toutes les maximes chrétiennes.

Voilà ce qui faisait dire au Prophète royal, parlant des mœurs de son temps, que les véritables lois étaient tellement obscurcies par les coutumes contraires, qu'elles n'étaient pas reconnaissables, chacun ayant les yeux fermés sur ses principaux devoirs, et ne réglant sa conduite que sur les usages qu'il trouvait établis ; comme si le grand nombre était un garant fort assuré, et que l'iniquité se trouvât justifiée, dès là qu'elle est devenue publique. Si tout le monde vivait bien, et que vous fussiez le seul dans un dérèglement manifeste, quel sujet n'auriez-vous point de trembler pour votre salut, et d'appréhender que vous ne fussiez un réprouvé ? Or, l'exemple des autres vous rend-il plus innocent, et vous met-il à couvert des traits de la colère de Dieu ? En avez-vous moins à craindre, pour avoir des compagnons de vos désordres ? Au contraire, n'est-ce pas ce qui rend votre péché plus grand, de grossir la foule de ceux qui péchent, et d'augmenter par là leur hardiesse, comme ils augmentent la vôtre ? Et vous croyez que c'est ce qui vous disculpera devant Dieu !

L'oracle de la vérité même s'est nettement déclaré sur cela dans l'Evangile. La plus grande marque, dit-il, et en même temps la cause de la réprobation de la plus grande partie des hommes, est de marcher par la voie large : *Quam spatiosa via est que ducit ad mortem ?* Or quelle est cette voie large, sinon celle où se trouve la foule et le plus grand nombre ? *Et multi sunt qui intrant*

per eam. Quelle est cette voie frayée, ce chemin public, cette route battue, sinon la coutume, que l'on suit aveuglement, sans considérer le terme auquel elle aboutit ? Peut-on donc être en assurance dans cette voie, sans s'inscrire en faux contre l'Evangile, et n'est-ce pas, en un mot, être bien aveugle, que de prendre pour motif de notre sécurité ce que la Vérité même nous a donné comme la marque la plus assurée de notre perte ? Mais poursuivons.

Si cette assurance que l'on fonde sur la coutume est présomptueuse et aveugle, ce n'est pas un aveuglement moins dangereux ni moins pitoyable, de se flatter d'être sans reproche, quand on l'est aux yeux même des gens de bien. Les gens de bien se peuvent tromper comme les autres : leur approbation ne nous justifiera pas au jugement de Dieu. Car je veux que la coutume puisse autoriser une action contre la loi, en devenant elle-même une loi contraire, cela ne peut avoir lieu qu'à l'égard des lois humaines, que les hommes peuvent détruire, par le même droit qu'ils ont eu de les établir. Mais prétendre prescrire contre les lois de Dieu, en s'étudiant d'en introduire de contraires, ou en suivant celles qui se sont introduites par un relâchement criminel, c'est comme si l'on voulait appeler d'un tribunal supérieur à une juridiction subalterne, ou faire casser l'arrêt d'un juge souverain par un autre juge qui relèverait de lui. Les hommes donc peuvent se tromper, en jugeant sur la coutume, comme ils se trompent en la suivant ; et les plus gens de bien, prévenus en sa faveur, peuvent quelquefois absoudre publiquement ceux que Dieu condamne en secret.

En effet, Messieurs, c'est une erreur assez ordinaire, de se croire innocent, quand on ne se croit pas plus coupable que les autres, quand on ne fait que ce que font tous ceux du même rang, du même âge, de la même profession ; et comme l'on se juge par comparaison avec tant de personnes que l'on voit, et que l'on connaît, on se croit à couvert de tout reproche, on se persuade aisément que l'on est dans l'ordre, parce que l'on suit la coutume. Par exemple, qu'un prédicateur zélé déclame contre le luxe et l'immodestie des habits, contre les ajustements trop mondains ; qu'un confesseur les condamne, qu'il ordonne de les retrancher : Il paraît bien, dira cette dame, que vous savez peu le monde, de n'avoir pas encore remarqué que c'est présentement la mode. Voyez si tout le monde n'est pas mis de même façon ? Ce que vous appelez immodestie est une coutume reçue, il faut s'y conformer : l'intention me justifie assez devant Dieu ; et pour ce qui est des hommes, ils n'ont garde de condamner ce que l'usage a rendu commun. Si je soutiens à cet autre que les jeux de hasard sont proscrits par les canons de l'Eglise et par toutes les lois civiles ; que les joueurs de profession ne sont pas en état d'approcher des sacrements, à moins qu'ils ne renoncent à cette occupa-

tion si criminelle devant Dieu et si pernicieuse dans l'Etat; il se croira innocent sur le droit de la coutume, qui est sa loi et sa règle; il répondra qu'elle a dérogé à toutes ces défenses, à toutes ces censures, à toutes ces excommunications.

Il en est de même d'une infinité de crimes que la coutume semble excuser, quelques inexcusables qu'ils soient auprès de Dieu. Mais si ces personnes n'étaient point tombées dans l'aveuglement, elles verraient que c'est se couvrir du mensonge, comme parle l'Écriture, et se flatter d'une innocence imaginaire. La seule lumière de la raison ne fait-elle pas connaître que la coutume ne peut prescrire contre les lois divines, qu'elle ne peut donc faire que ce qui est criminel en soi devienne permis par l'exemple et par la multitude de ceux qui violent la loi? N'est-il pas évident qu'une loi sainte, et établie dans le christianisme par un commandement de Dieu ou de l'Église, subsiste toujours nonobstant les abus qui la combattent? Et comme il est constant que de l'abrogation de cette loi naissent les maux et les dérèglements publics, peut-on douter que la coutume contraire ne doive être regardée comme un abus, et que par conséquent, quoique autorisée par le temps, par le nombre, par la qualité des personnes qui la suivent et qui la soutiennent, elle ne peut l'emporter sur l'autorité de la loi de Dieu? Autrement les maux mêmes deviendraient permis dès lors qu'ils auraient pour eux l'usage, puisque la plupart ne sont des maux que parce que la loi les défend. De manière que, par le plus grand de tous les désordres, toutes les lois se trouveraient enfin détruites et renversées par mille coutumes opposées qui s'introduisent. C'est donc un grand aveuglement de croire qu'on vit innocemment, parce qu'on vit comme les autres, et que se conduire par la coutume, c'est être à couvert de tout reproche.

Mais le dernier degré de l'aveuglement où conduit enfin la coutume quand on la prend pour règle de sa vie, c'est qu'on en fait comme la première loi et le principe des devoirs de la société civile, quoiqu'elle soit une pure prévarication contre la loi de Dieu, ou tout au moins la suite ordinaire de quelque dérèglement, et qu'on se persuade qu'on doit se laisser emporter au torrent, au lieu que l'obligation n'est jamais plus grande de s'y opposer. C'est le crime que saint Paul reprochait aux philosophes païens. Ils connaissaient par la lumière de la raison qu'il ne peut y avoir qu'un Dieu, et au lieu de s'opposer au vulgaire qui en adorait plusieurs, ils s'y laissaient entraîner et n'avaient pas le courage de combattre une erreur qu'ils voyaient autorisée par les peuples et par les siècles entiers. De même aujourd'hui, on ne voudrait pas imiter ce qu'on voit faire à peu de gens; mais quand on voit que le plus grand nombre y donne, on n'en fait point

aussi de scrupule, comme si le grand nombre pouvait donner à une chose la rectitude qu'elle n'a point. Ainsi l'erreur passe pour une vérité lorsqu'elle est devenue commune, sans penser que la coutume, quand elle est contraire à la raison, n'est qu'une erreur invétérée, comme dit saint Cyprien: *Consuetudo sine veritate vetustas erroris est.*

En effet, chrétiens, combien d'actions nous reprocherions-nous à nous-mêmes qui nous paraissent permises, comme dit le même saint Cyprien, parce qu'en les faisant nous suivons l'usage qui les autorise: *Et capit licitum esse quod publicum est.* Je suis assuré, par exemple, que nul avare ne pourrait être sans quelque iniquité sur les manières dont il fait valoir son argent, s'il ne voyait que l'usage en est devenu commun. Cet homme qui intente ce procès emploierait-il tant de chicanes dans une affaire douteuse, consumerait-il sa partie en frais, la fatiguerait-il par des procédures infinies, s'il ne se retranchait sur la coutume, pour se défendre contre les remords de sa conscience? Eu vain déclamez-vous contre les lieencieux divertissements de certaines saisons, on prétend jouir du privilège de la coutume. Et comme les païens autrefois recevaient de leurs pères toutes leurs erreurs et leurs superstitions sans examen et sur la foi de l'antiquité, de même nous recevons une infinité d'impressions fausses qui corrompent nos esprits sur la seule autorité de l'usage et de l'exemple des autres, sans examiner les principes par lesquels ils agissent, et l'on se persuade enfin qu'on est obligé de faire comme eux, au lieu encore une fois qu'il n'y eut jamais une obligation plus étroite de se roidir contre ce torrent.

La raison est que la loi de Dieu oblige plus étroitement un chrétien de se déclarer dans la concurrence visible de servir l'un de ces deux maîtres: ou Dieu, ou le monde. Cela est hors de contestation, et c'est en quoi consiste la malice du péché, de préférer la créature au Créateur, et c'est aussi ce qui attire sur le pécheur la colère de Dieu et l'étonnement du ciel et de la terre: *Obstupescite, caeli, super hoc: me dereliquerunt fontem aquae vivae, et foderunt sibi cisternas, cisternas dissipatas.* Lors donc qu'il s'agit de faire cette préférence publiquement, c'est sans doute pour lors que l'obligation de se déclarer pour Dieu est plus indispensable et qu'on ne peut y manquer sans donner une injuste préférence au monde. C'est cependant ce que l'on fait en suivant la coutume et en s'autorisant de ce prétexte pour faire quelque chose contre les lois de Dieu et contre les lumières intérieures qui nous font assez voir que c'est en cette occasion que nous devons prendre son parti, puisqu'il s'agit de le faire en public et par une profession déclarée.

Et voilà, Messieurs, ce que j'appelle le

dernier excès de l'aveuglement de s'autoriser de la coutume pour faire le mal, lorsqu'on est le plus obligé de marquer qu'on est fidèle à Dieu. Car, enfin, mon cher auditeur, pour peu que vous soyez instruit des vérités du christianisme, vous savez assez que vous ne serez pas jugé sur l'exemple des autres, mais que, comme dit le prophète, Dieu jugera les hommes selon sa vérité, c'est-à-dire qu'il ne vous jugera pas selon la coutume ni sur les lois du monde, et qu'il ne prendra pas pour règle de votre vie l'exemple de vos semblables, mais l'exemple du Fils de Dieu qui doit être votre modèle et qui nous a assuré qu'il était la voie de la vérité et non pas la coutume, comme nous avons déjà dit avec Tertullien : *Christus est veritas, et non consuetudo*. D'où il suit, chrétiens, que suivre la coutume c'est courir en aveugles à notre perte et mériter la condamnation de notre juge souverain.

Quelle triste consolation sera-ce un jour de s'être perdu avec d'autres et d'avoir plusieurs compagnons de notre malheur ! Cette considération, bien loin de soulager notre peine, comme il arrive quelquefois dans les accidents de cette vie, ne servira qu'à la redoubler, parce qu'ayant été une pierre de scandale les uns aux autres, ce sera un reproche réciproque et éternel à essuyer d'avoir été mutuellement la cause de notre damnation, et de nous être entraînés les uns les autres dans le précipice. Si donc vous avez encore quelque reste de foi, dans cet aveuglement si universel, tremblez, chrétiens, d'embrasser le parti du grand nombre et d'en faire la règle de votre conduite. C'est le dernier excès de l'imprudence de se régler sur la témérité des autres et de se jeter dans le précipice où l'on voit les autres tomber. Mais ce n'est pas là seulement l'aveuglement du monde le plus grand, c'est encore le plus difficile à guérir. Nous l'allons voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Pour concevoir ceci, Messieurs, je vous prie de ne pas confondre ici la coutume qui, établie d'abord parmi les hommes, s'est ensuite fortifiée par une longue possession, avec le penchant qu'on a de suivre la coutume. La première est quelquefois difficile à abolir, je l'avoue, mais comme elle s'est introduite avec le temps, aussi ne faut-il souvent que le temps pour la détruire. Mais l'inclination, le penchant, l'habitude qu'on prend à suivre la coutume, à se régler selon les modes, ne passe pas de même. La mode change et la coutume passe peu à peu : chaque âge, chaque peuple, chaque royaume a les siennes propres et différentes des autres auxquelles on se fait en changeant de pays. Mais l'habitude et la disposition d'esprit qu'on a à les suivre, ne se quittent pas si facilement ; elles subsistent parmi ce changement continuel, et le même attache-

ment demeure toujours dans cette vicissitude de différentes manières et coutumes que le monde toujours changeant apporte avec lui.

Or, chrétienne compagnie, si c'est la marque d'un aveuglement extrême de se laisser conduire par la coutume, soit ancienne, soit nouvelle, et de régler sa vie sur cela, je dis maintenant que cet aveuglement d'esprit est presque semblable à celui du corps. Celui-ci est quasi incurable quand il vient du défaut de l'organe ; il en est de même de l'aveuglement d'esprit ; si l'on en guérit, ce n'est que par de violents remèdes et de puissants efforts sur soi-même. Premièrement, parce que nous apportons nous-mêmes le plus grand obstacle à notre guérison, qui est d'aimer le monde, contre le précepte du Fils de Dieu : *Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt*. Ses lois et ses coutumes nous plaisent ; elles sont conformes à notre humeur et à nos inclinations, qu'il faudrait combattre sans cela ; et voilà le grand obstacle du salut de la plupart des hommes aujourd'hui. Aimer le monde et prétendre se sauver, c'est vouloir une chose impossible : or, aimer le monde, c'est aimer ses lois, ses manières et ses coutumes. Cet amour ne se peut détruire que par un amour contraire, c'est-à-dire par l'aversion, la haine et l'horreur que l'on doit avoir pour ces mêmes lois.

Voyez donc ce que nous devons juger de ceux qui les suivent, et combien cet aveuglement est difficile à guérir, puisque, bien loin d'en être frappé et de le craindre, on n'appréhende rien davantage que d'être déshabillé sur ce chapitre. Aussi voyons-nous que la plupart des hommes prennent volontiers la qualité d'hommes du monde, d'hommes qui en savent les lois et qui se piquent de les observer régulièrement : c'est sur ce pied-là qu'ils veulent être considérés. Ils aiment donc le monde et ils le suivent ; ils y tiennent leur rang, et croiraient même qu'on leur ferait un outrage de le leur contester ; ils taxeraient de médisance celui qui publierait qu'ils n'en auraient pas l'air, ou qu'ils n'en sauraient pas les manières. Ah ! Dieu ! et où le christianisme en est-il donc réduit, de faire gloire de sa propre confusion ? Car c'est avouer, en termes moins odieux, que l'on a renoncé à sa religion, que l'on approuve ce qu'elle condamne, que l'on aime et que l'on recherche ce qu'elle ordonne de fuir et de haïr.

Chrétien du monde, quelle contradiction ! Parmi quel peuple, et dans quel langage, ces deux termes peuvent-ils s'accorder ensemble ? Certes ce n'est pas dans le langage de l'Évangile, qui les oppose continuellement l'un à l'autre, ni parmi les saints Pères, qui se récrient sans cesse contre cet abus, ni parmi les premiers chrétiens, qui ne les ont connus que par l'opposition qu'ils renferment. Homme du monde ! Oh ! si vous entendez par là un homme qui aime le monde, vous devez aussi entendre avec l'Évangile un réprouvé ; et si vous entendez (ce qui re-

vient au même), un homme qui suit les maximes et les lois du monde, le Fils de Dieu le regarde comme son ennemi. *Qui diligit hunc mundum, inimicus Dei constituitur.* Expliquez-vous. Je doute que vous puissiez donner un sens chrétien à ces deux termes : parce qu'on doit opposer aux coutumes du monde la coutume du christianisme, et répondre à ceux qui nous sollicitent de les suivre ce que saint Paul disait à de nouveaux chrétiens, qui retenaient encore quelques manières païennes : *Nos talem consuetudinem non habemus* ; ce n'est point là une coutume que l'Évangile autorise, et qui soit en usage parmi nous : *Nos talem consuetudinem non habemus.*

Oui, vous avez beau me dire que, dans le monde, celui qui a reçu une injure en doit tirer vengeance, et que c'est une loi établie parmi les gens de cœur qui tiennent pour des lâches ceux qui souffrent un affront : les véritables chrétiens, au lieu d'approuver cette damnable coutume, en ont une toute contraire, qui est de pardonner. *Nos talem consuetudinem non habemus.* Je sais bien que c'est une coutume qui n'est que trop ordinaire aux gens d'affaires et de trafic, de ne faire pas trop de scrupule d'employer la fraude et la supercherie ; mais je sais aussi que cette coutume est décriée et condamnée dans l'Évangile. Oui, je m'aperçois fort bien que le luxe et l'immodestie des habits sont plus en vogue que jamais ; je ne vois que de nouvelles modes et de nouvelles occasions de scandale ; mais si c'est la coutume du monde, ce ne doit pas être la coutume de celui qui a renoncé aux vanités du monde par la profession qu'il a faite d'être chrétien : *Nos talem consuetudinem non habemus.* Que si la coutume nous entraîne dans le dérèglement, à quelle marque ferons-nous connaître que nous servons Dieu et que nous suivons sa loi ?

Mais, me direz-vous, il faut donc quitter le monde pour être chrétien ; car vivre dans le monde, et ne vivre pas selon le monde, c'est-à-dire ne suivre pas ses coutumes, c'est ce qui n'est pas moins impossible, que vous dites qu'il l'est d'accorder les lois du monde avec les lois de l'Évangile. Cette objection est forte, mais elle est contre vous, et montre ce que je prétends, que c'est un aveuglement dont le remède est fort difficile ; et c'est cette difficulté extrême de résister à l'impression du monde qui a fait prendre à une infinité de chrétiens le parti de le quitter tout à fait. Car enfin il est constant qu'il faut de nécessité faire l'un ou l'autre ; ou se séparer du monde, ou lui résister : et comme la résistance est souvent plus difficile que la fuite, plusieurs trouvent plus facile de s'en retirer tout à fait, que d'y demeurer avec cette condition de le combattre sans cesse, et de résister au torrent de la coutume, parmi toutes les contradictions qu'il faut souffrir pour cela.

Que si vous ne sentez pas assez de force ni assez de courage pour en venir à bout, je dis (et voici une proposition qui vous ef-

fraiera peut-être, mais qui n'en est pas moins véritable), je dis que renoncer au monde n'est pas seulement pour vous un conseil de perfection, mais un devoir de nécessité, parce que sans cela il vous sera impossible de faire votre salut, puisque votre vertu est trop faible pour soutenir les persécutions auxquelles vous serez exposés, si vous voulez demeurer dans le monde sans suivre les lois et les coutumes qui y règnent.

Je tire de là une seconde raison, qui nous fait voir combien il est difficile de résister à la coutume ; à savoir, que nous y sommes attachés par des liens qu'il n'est pas aisé de rompre, je veux dire par les passions les plus opiniâtres et les plus difficiles à vaincre : l'orgueil, la lâcheté, la complaisance, le respect humain. Car comme l'on ne s'estime pas moins que les autres, on se croit en droit de faire comme eux, on veut être vêtu, meublé, servi, traité comme ceux de notre condition. Une mode commence-t-elle à paraître, on s'y asservit, quoi qu'il en coûte ; on ne peut souffrir qu'une telle personne, à qui l'on ne prétend céder en rien, se distingue ou s'élève au-dessus de nous ; on veut faire comme les autres, parce qu'on ne veut pas être moins estimé que les autres ; on le porte aussi haut qu'eux, on veut donc faire la même dépense. Or, c'est cette estime de soi-même dont il faudrait se débarrasser pour résister à l'exemple qu'on a devant les yeux, et ne pas se mettre en tête de faire comme ceux qui ont plus de bien ou plus de naissance que nous. Mais, Messieurs, parce que la vanité et le désir de paraître sont nés avec nous, et qu'on ne les quitte qu'avec le monde même, l'on suit ses maximes et ses coutumes pendant qu'on y demeure, parce que les mêmes passions qui nous les font suivre nous y attachent et nous font continuer le train de vie que nous menions auparavant. Ensuite la lâcheté, la complaisance et mille considérations frivoles nous ôtent le courage d'entreprendre de changer. Nous avons honte de paraître singuliers en nos manières, et nous appréhendons de nous exposer à la raillerie publique. Sentiments bien différents de ceux du grand Apôtre, qui ne se mettait point en peine de ce que les autres diraient de lui : *Mihi pro minimo est ut a vobis judicer, aut ab humano die.* Leurs censures et leurs éloges, leur condamnation et leurs applaudissements lui étaient égaux.

Pour nous, comme le monde nous plaît, nous tâchons réciproquement de plaire au monde. Ainsi on se garde bien de le choquer, ou d'attirer ses mépris par une conduite particulière qui ne serait pas de son goût ; et l'on pousse la complaisance jusqu'à craindre plus de lui déplaire, que de déplaire à Dieu même, qui nous défend de chercher à plaire au monde. Aussi cette lâcheté, cette faiblesse et ce respect humain, que nous comptons néanmoins pour de légers défauts, sont la source de nos plus grands désordres ; puisque c'est ce qui nous empêche de nous

déclarer contre le monde, de résister à ses lois et à ses maximes, et de les combattre par notre exemple, quelque vicieuses et pernicieuses qu'elles soient : et ainsi l'on se laisse entraîner par ce torrent impétueux qui faisait gémir le grand saint Augustin, dans la vue des malheurs inévitables qu'il a causés dans tous les siècles. *Væ tibi, torrens moris humani.* Je vous le disais la dernière fois. J'ajoute maintenant que ce n'est pas seulement un torrent qui emporte tout, c'est un torrent qui, contre la nature même du torrent, joint la durée à l'impétuosité. Tout torrent est rapide, mais il s'écoule bientôt, et le ravage se répare. Il n'en est pas de même de la coutume, continue saint Augustin. La multitude des peuples qui l'embrassent, sont, comme dit l'Écriture, autant d'eaux qui s'amassent, et qui, à cause de cet amas, ne peuvent être épuisées : *Aquæ multæ, multi populi.* Tellement que, quand la coutume est devenue universelle, on ne trouve plus de remède au mal qu'elle fait.

Que s'il reste assez de conscience et de religion pour ne se pas laisser aller aux plus grands désordres, on ne laisse pas de se perdre par d'autres vices d'autant plus dangereux, que la coutume en est un plus spécieux prétexte. Car, Messieurs, le monde aujourd'hui, sans changer de lois ni de maximes, s'est mis en possession du nom de chrétien. On voit une infinité de personnes qui, d'une part, bannissant les désordres les plus grossiers, se repaissent d'un vain titre de probité, et d'autre part, toujours entêtés des lois et des coutumes du monde, commettent des fautes très-grandes en effet, quoique la coutume leur ait ôté le nom odieux de désordres et de dérèglements. Voilà pourquoi il est infiniment difficile d'y résister, parce qu'on ne peut se persuader qu'ils soient criminels et contraires à l'Évangile.

Ajoutez enfin que tout ce qui pourrait dissiper cet aveuglement, et y servir de remède, devient ordinairement inutile et sans effet, parce que cette coutume même l'affaiblit et nous y rend insensibles. Ce remède est la raison, dont on éteint toutes les lumières, pour ne pas voir le malheur auquel on est exposé; la conscience, dont on assoupit les plus cuisants remords; les principes de religion, que l'on étouffe enfin, à force de les mépriser, comme si la coutume, qui est passée en loi, avait aboli toutes les autres lois, pour être la seule règle de notre conduite et de notre vie. Faites-y réflexion, Messieurs, n'est-ce pas l'effet propre de la coutume, de nous familiariser aux choses mêmes qui nous semblaient les plus déraisonnables, et qui le sont toujours en effet? Par exemple, mes chers auditeurs, combien de compliments flatteurs et ridicules fait-on aux gens, souvent sur leurs défauts mêmes, et sur des actions que nous blâmons dans le fond de l'âme? Ce qui, en leur présence, est l'objet de nos louanges, est, en leur absence, l'objet de notre censure. Mais, parce que la coutume en a fait une loi de bienséance et de civilité, on n'écoute point la raison là-des-

sus; au lieu que la raison devrait corriger l'usage, elle en devient l'esclave, et ne distingue presque plus ce qui est bien d'avec ce qui est mal. Ainsi aveuglée, ou du moins prévenue par la coutume, elle ne donne plus que de fausses lumières, plus propres à nous jeter dans l'erreur qu'à nous en retirer. Les remords de conscience n'ont pas plus d'effet; puisque, comme nous avons vu, la coutume, qui déguise et qui pallie le crime, dissipe les justes frayeurs qu'on pourrait avoir, et fait que l'on n'est plus effrayé de le commettre. L'expérience nous fait connaître que les choses qui nous épouvantaient le plus auparavant ne nous font plus de peur quand on s'y est accoutumé. La conscience donc, alarmée auparavant de l'ombre même du crime, se familiarise avec le crime même; elle ne jette plus que des cris languissants que l'on apaise en se fortifiant par l'exemple des autres.

En faut-il d'autres preuves que ce que vous voyez tous les jours? Combien y a-t-il d'années que les prédicateurs déclament contre les modes scandaleuses, contre le luxe et l'immodestie des habits? Cela empêche-t-il les femmes, de la conscience même la plus timorée et la plus délicate, de se faire à cette coutume mondaine et criminelle? D'où vient cela? C'est qu'elles y accoutument leur conscience, qu'elles l'étourdissent, à force d'en étouffer les remords. Vous en voyez qui vont jusqu'à s'approcher des sacrements en cet état, et qui prétendent y asservir la dévotion. J'en dis de même des autres coutumes, dont on connaît assez le mal, mais où l'on persévère pourtant, parce que la conscience s'y est faite.

De plus, chrétiens, ces coutumes sont quelquefois contraires aux principes de la religion; mais l'aveuglement qu'elles causent fait qu'on ne s'en aperçoit plus. Et il arrive à bien des gens quelque chose de semblable à ce que nous lisons des Israélites, captifs chez le roi des Assyriens. Il les répandait dans les villes de Samarie pour peupler le pays; mais, confondus et mêlés avec les autres, pour ne plus faire qu'un peuple, ils se firent insensiblement aux coutumes de cette nation demi-idolâtre, et ne tardèrent guère à étouffer la crainte du véritable Dieu, dans laquelle ils avaient été élevés : *Cumque ibi habitare cœpissent, non timebant Deum.* Cela obligea Dieu d'en prendre une sévère vengeance, et l'on ne trouva point d'autre remède à ce désordre universel, que de leur envoyer quelques-uns des prêtres, pour les instruire de nouveau dans leur loi, qu'ils avaient entièrement oubliée, faute de la pratiquer. Voilà comme la coutume porte enfin jusqu'à abolir la loi de Dieu et à étouffer jusqu'aux premiers principes de la religion.

Je conclus ce discours par où le saint roi Prophète a commencé ses Psaumes, si pleins de salutaires instructions : *Beatus vir, qui non abiit in consilio impiorum, et in via peccatorum non stetit, et in cathedra pestilentie non sedit!* Heureux celui qui ne s'est point engagé dans la compagnie des pécheurs, qui

n'a point suivi les voies et les routes qu'ils ont frayées, et enfin qui ne s'est point assis dans la chaire de corruption ! Saint Augustin reconnaît une espèce de mystère dans l'ordre de ces paroles du saint Prophète : *Abiit, stetit sedit*. Car, 1^o, on entre dans la compagnie des gens du monde : *Abiit* ; c'est comme le premier pas et la première démarche que l'on fait dans cette voie large dont parle l'Evangile. 2^o On lie commerce avec eux, on en étudie les airs et les manières ; et ainsi leurs maximes nous entrent insensiblement dans l'esprit. Notre état, la naissance, et quelquefois l'alliance et la proximité nous y engageant, nous ôtent, ce semble, tout sujet d'en rien craindre, ou de nous en mal édifier. C'est pourquoy, bien loin d'être en garde contre ces dangereuses maximes, on s'y arrête : *stetit*, on s'y plaît, on les goûte, on les veut suivre. Car ce qui frappe continuellement nos yeux passe insensiblement jusqu'au cœur, et l'on s'attache ordinairement à ce qu'on voit le plus universellement approuvé.

Mais enfin ce qui aenève de nous perdre, c'est que l'on prend cette même coutume pour une règle de conduite, et l'on ne peut plus ensuite la quitter qu'avec des peines et des violences extrêmes : *sedit*. Nous en faisons tous les jours l'expérience dans les coutumes mêmes et les habitudes les plus innocentes. Quels efforts ne fait-on pas, quelle peine pour s'en défaire ! Telle, et infiniment plus grande, est la violence que nous sentons à nous éloigner des routes mondaines où nous nous sommes jetés. Une personne qui a pris ce train de vie, de suivre les coutumes du monde, les modes du monde, les maximes du monde, ne les quitte plus ; elle suit cette voie large, elle y avance toujours, et se trouve enfin au terme où elle conduit, qui est la damnation inévitable.

Ah ! sortons, chrétiens, au plus tôt de cette voie. Imitons ceux qui, s'étant endormis, durant les ténèbres de la nuit, sur le bord d'un précipice, et reconnaissant à leur réveil, et au retour de la lumière, la grandeur du péril, se retirent effrayés du danger qu'ils ont couru. Après avoir reconnu à quoi le torrent de la coutume et le pernicieux exemple du monde nous a exposés jusqu'à présent, ne différons pas davantage à nous éloigner de cette route, pour suivre celle que le Sauveur nous a marquée. Elle nous conduira infailliblement au bonheur éternel, que je vous souhaite, etc.

SERMON XII

DE L'HUMILITÉ.

Jesus-Christ est contredit dans son humilité par l'orgueil et l'ambition que les hommes font paraître en toutes leurs actions.

*Hic positus est in signum cui contradicetur. (Luc., II.)
Il sera en butte aux contradictions des hommes.*

Si le Fils de Dieu a été l'objet de la contradiction des hommes qui se sont scandalisés de sa doctrine, de ses maximes et de ses exemples, c'a été particulièrement, chrétiens,

à cause de ses abaissements et de l'humilité qu'il a fait paraître dans toutes ses actions. Il est certain, Messieurs, que toute la vie du Sauveur a été une leçon continuelle d'humilité et d'anéantissement ; sa naissance dans une étable, sa mort sur une croix, la plus grande partie de sa vie passée dans l'exercice d'un métier abject, sa doctrine qui ne parle que du mépris de l'honneur et des grandeurs de la terre, la fuite des louanges et des applaudissements des hommes, que ses miracles lui attiraient, et enfin les opprobres et les ignominies de sa mort n'enseignent et ne prêchent que l'anéantissement et l'humilité. Par quelque endroit qu'on envisage cet Homme-Dieu, il est humilié de tous côtés. *Humiliatus sum usquequaque*, dit-il par son prophète. En quelque mystère qu'on le considère, on trouvera que l'humilité en est le fond, ou que la gloire qui l'accompagne a été la récompense de ses humiliations. C'est pour cela, dit saint Chrysostome, que l'Apôtre ne fait point de difficulté d'appeler l'humilité la vertu de Jésus-Christ : *libenter gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi* ; et que le Sauveur même, qui est venu sur la terre pour être le modèle de toutes les vertus, nous recommande particulièrement celle-ci, comme celle à laquelle il veut qu'on reconnaisse ses vrais disciples : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde*.

Cependant, mes chers auditeurs, malgré tous les exemples et toutes les exhortations du Fils de Dieu, malgré les malheurs dont il menace les superbes, en les assurant par son prophète qu'il se déclarera leur ennemi, pendant qu'il comblera les humbles de ses grâces et de ses bienfaits ; *superbis resistit, humilibus autem dat gratiam* ; par un étrange aveuglement, l'esprit d'orgueil et d'ambition a tellement prévalu chez la plupart des chrétiens, qu'il n'est rien où Jésus-Christ trouve plus de contradiction parmi nous, que dans les exemples d'humilité qu'il nous a donnés. Tâchons, chrétiens, de remédier à ce désordre, en nous convaincant aujourd'hui de l'obligation que nous avons de pratiquer une vertu si peu connue et si rare parmi les chrétiens, même les plus fervents, et que le Fils de Dieu cependant a eue tellement à cœur. Mais, auparavant, implorons le secours du Saint-Esprit, par l'intercession de la plus humble de toutes les créatures. *Ave, Maria*.

Il semble d'abord, Messieurs, qu'il n'y ait point de vertu qui dût être plus naturelle à l'homme que l'humilité, puisque toutes les créatures la lui enseignent, et que tout ce qu'il possède, aussi bien que tout ce qui lui manque, ne lui représente autre chose que sa bassesse et que son néant. C'est néanmoins cette vertu qui entre la dernière dans son cœur ; comme l'orgueil est le premier de tous les vices qui s'en empare, et qui y reste souvent après qu'on s'est défait de tous les autres.

On dirait quasi que ce mal s'augmenterait par la multitude des remèdes. Plus on ap-

porte des motifs pour nous humilier, et moins on voit de véritable humilité. Les uns emploient pour cela la considération de notre être et de notre origine, en assurant qu'il est impossible d'y faire une sérieuse réflexion, sans concevoir de bas sentiments de soi-même. Les autres nous mettent devant les yeux que tout ce que nous avons, et dont nous faisons l'objet d'une ridicule vanité, nous ne l'avons que par emprunt, et pour peu de temps. Quelques-uns nous font un parallèle étudié de notre néant avec l'être souverain de Dieu, pour nous faire concevoir combien nous sommes peu de chose en comparaison de cet océan infini de perfections et de grandeurs.

Il est vrai, Messieurs, que toutes ces considérations sont très-fortes, et très-efficaces pour rabattre ces sentiments d'orgueil qui nous sont si naturels, et pour nous inspirer des sentiments d'une profonde humilité. Mais, comme jusqu'à présent ils ont été trop faibles à notre égard, je veux tenter une autre voie, qui peut-être sera plus efficace : c'est de vous insinuer cette vertu d'humilité, comme parle le prince des apôtres : *Humilitatem invicem insinuate*; et de tâcher de vous l'inspirer par l'intérêt le plus cher que vous ayez, qui est celui de votre salut.

Car, Messieurs, je ne sais si c'est par un artifice du démon, qui est un esprit d'orgueil, ou par un effet de notre orgueil même, que n'y ayant point de vertu dont la pratique soit plus importante et plus indispensable dans la vie chrétienne, il n'y en a point de plus rare et dont le commun des hommes se mette moins en peine, par une double erreur dont leur esprit est préoccupé : l'une, que ce n'est qu'une vertu de conseil, et qui n'est le propre que de ceux qui aspirent à la plus haute perfection; et l'autre, qu'ils ne savent pas même en quoi elle consiste, comme si elle ne leur était pas moins inconnue qu'elle l'a été autrefois aux païens, qui en ont ignoré jusqu'au nom. Or, ce sont ces deux erreurs, si préjudiciables au salut de tant de chrétiens, dont je prétends vous désabuser en ce discours, en vous faisant voir, dans ma première partie, que l'humilité est une vertu d'une obligation indispensable à un chrétien, et sans laquelle on ne peut se sauver; et dans la seconde, en quoi cette même vertu consiste, et quelle en doit être la pratique, pour vivre en véritable chrétien.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour commencer donc, Messieurs, par la nécessité de cette vertu, et vous faire voir que ce n'est pas un simple conseil, de pratiquer l'humilité, mais une obligation étroite pour être sauvé, je n'aurais qu'à vous dire qu'elle est de l'essence même du christianisme, que c'est par là qu'il a commencé, par là qu'il s'est établi, sur cela qu'il est fondé, par ce moyen qu'il a triomphé de l'orgueil des philosophes et de la

puissance des souverains, et que, sans cela, il ne peut subsister. Je pourrais ensuite ajouter que c'est le premier exemple que son auteur nous a donné, la première leçon qu'il nous a faite, la vertu dominante de sa vie, la plus constante maxime de sa loi, qu'il a voulu que nous regardassions comme un précis de sa doctrine, une vue ramassée de tout l'Evangile, et un moyen facile de l'observer tout entier. Je pourrais enfin vous étaler tous les avantages de cette vertu, les prérogatives qui y sont attachées, les récompenses qui lui sont promises, et les éloges que Dieu même en a fait; et, de tout cela, conclure que, sans l'humilité, il n'y a point de véritable chrétien, point de véritable vertu; et par une conséquence manifeste, qu'il est donc impossible d'entrer sans elle dans le ciel, d'où l'orgueil a fait tomber le premier des anges, sans espérance d'y rentrer jamais.

Mais pour resserrer un sujet si vaste, je me contenterai de vous dire que cette nécessité indispensable que nous avons de pratiquer l'humilité est fondée sur l'esprit du christianisme, et sur la profession même que nous en avons faite. Car le fils de Dieu en ayant fait le premier et le principal moyen de réparer le monde, en prenant une voie toute contraire à celle par laquelle il s'était perdu, il a obligé en même temps tous les hommes de prendre la même route, à savoir, de s'humilier et de s'abaisser, pour mériter la gloire et le souverain bonheur dont le premier homme était déchu, en s'élevant jusqu'à vouloir être semblable à Dieu.

Il faut seulement remarquer qu'il n'en est pas tout à fait de même de ce moyen, en tant qu'il est employé par le Fils de Dieu pour le salut de l'homme, et en tant que les hommes le doivent eux-mêmes employer pour être sauvés. Car, à l'égard du Sauveur, il n'était pas absolument nécessaire et indispensable. Il pouvait nous racheter sans souffrir tant d'opprobres et sans toutes ces satisfactions humiliantes, puisque saint Paul nous assure que son Père lui laissa le choix, ou de vivre dans l'honneur et dans l'éclat, ou de passer sa vie dans l'humiliation, et de la terminer par l'ignominie de la croix; mais qu'il préféra ce dernier genre de vie, comme étant le plus glorieux à son Père, et le plus propre pour guérir notre orgueil, ou du moins pour le confondre : *Qui proposito sibi gaudio sustinuit crucem, confusione contempta*. Mais, pour les hommes qui doivent coopérer à leur salut, c'est, au sentiment de tous les Pères, un remède dont ils ne se peuvent dispenser, parce que l'orgueil, qui est la cause de leur perte; étant né avec eux, et l'ayant reçu comme par héritage de leur premier père, il ne se peut guérir que par son contraire. Ils ont apporté en naissant le désir de l'honneur et de l'élevation; il est enté, pour ainsi dire, sur le fond de leur être par le péché d'origine : ils ne peuvent donc le détruire et le déraciner que par l'humilité. C'est une peine

du premier péché, mais qui est la source de tous les autres et le principe général de tous les désordres : c'est donc par là qu'il faut commencer pour participer au fruit de la rédemption, je veux dire, par dompter cette violente inclination que nous avons pour la gloire, puisque c'est le plus grand obstacle à notre salut, par arracher cette racine empoisonnée, qui renaît et repousse continuellement.

Ainsi, en vain sommes-nous délivrés du péché par les mérites d'un Dieu abaissé et humilié, si nous ne nous efforçons d'en détruire le principe que nous portons dans nous-mêmes. En vain, espérons-nous d'être sauvés, tandis que nous conservons au milieu de nous la cause de la damnation des anges et des hommes. En vain le Fils de Dieu nous a-t-il donné le remède à un mal si universel et si dangereux, si nous ne nous l'appliquons par la vertu d'humilité, sans laquelle tout autre remède est inutile et sans fruit. Et, en effet, chrétiens, l'humilité de Jésus-Christ a été, au sentiment de saint Grégoire, le principal instrument de notre rédemption : *Instrumentum redemptionis nostræ facta est humilitas Christi*. De quel autre instrument, de quel autre moyen prétendons-nous donc nous servir, pour rendre à Dieu la gloire que nous lui avons ôtée par notre orgueil.

C'est pour cette raison que dans le baptême, où le péché d'origine est effacé, nous faisons une protestation solennelle de renoncer aux pompes et aux vanités du monde, et que nous commençons par l'humilité à être chrétiens, pour marquer qu'on ne le peut être sans cela ; que nous voulons éteindre dans ces eaux salutaires cette ardeur naturelle que nous avons pour la gloire du monde ; que nous ne rougirons point des confusions du Sauveur et que nous nous enrôlons sous son étendard, pour combattre l'orgueil, en prenant part à ses humiliations. C'est la première chose que le Sauveur demande à ceux qu'il appelle à son service ; et c'est pour ce sujet que saint Jérôme l'appelle la première vertu des chrétiens : *quæ prima christianorum virtus est* ; que saint Cyprien dit qu'elle est l'entrée de la religion : *primus religionis introitus* ; et que saint Augustin assure qu'on n'arrive jamais au bonheur éternel que par son moyen. C'est donc une vertu nécessaire, comme vous voyez, et qui n'est pas de simple conseil et d'une plus grande perfection, mais qui est essentielle au christianisme même, qui n'est fondée que sur l'humilité ; comme au contraire l'orgueil, selon l'expression de Tertullien, en est une espèce d'apostasie.

Ainsi, Messieurs, je ne vous demanderai pas aujourd'hui qui vous êtes, comme les prédicateurs ont coutume de demander, en expliquant l'Évangile de cette semaine. Je suppose que vous êtes chrétiens, et que vous faites votre principale gloire de cet illustre titre. Mais je soutiens que vous ne le méritez pas, si vous n'êtes humbles et

si vous n'aimez l'humiliation, parce que vous n'avez pas l'esprit du christianisme ; que l'espérance que vous avez d'être sauvés est vaine et présomptueuse, puisque vous n'en prenez pas le premier et le plus nécessaire moyen ; et enfin que vous contredisez à votre état et à votre vocation, et que vous n'avez pas même le premier caractère d'un chrétien, qui est de renoncer au faste, à la vanité et à la gloire du monde.

Quelle étrange contradiction ! dit saint Ambroise. Un Dieu s'abaisse et s'humilie pour sauver l'homme ; et l'homme ne veut pas s'humilier pour son propre salut ! *Ille pro se suscipit quod tu despicias*. Il nous ordonne d'avoir de l'horreur pour l'orgueil, comme pour le plus dangereux de tous les maux, et nous ne voulons le regarder que comme une marque d'élévation d'esprit, de générosité, de grandeur d'âme. Enfin il nous enseigne, par ses paroles et par ses exemples, qu'il n'y a point de vertu plus nécessaire à un chrétien que l'humilité, et nous nous opiniâtrons à ne la regarder tout au plus que comme une vertu de cloître, et non pas comme un devoir et une obligation.

C'en est cependant une indispensable, Messieurs, fondée non-seulement sur l'esprit du christianisme (ce que nous pouvons appeler avec les théologiens, une nécessité de moyen), mais de plus sur le commandement exprès et formel que l'auteur même de la religion chrétienne en a fait à tous ceux qui veulent la suivre, ce qui fonde une seconde nécessité, qu'on appelle de précepte, qui oblige universellement tous les hommes, sous peine d'être exclus du royaume des cieux.

Car qu'y a-t-il de plus clair et de plus décisif que ces paroles, qui ajoutent même les menaces au commandement qu'il en fait ? *Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum celorum*. Il n'en excepte ni état, ni emploi, ni condition. Quelques avantages que vous ayez, quelque grands que vous soyez, il faut, dit-il, devenir petits comme des enfants, pour entrer au ciel ; et si vous ne vous réduisez point à cet état, mon royaume n'est point pour vous : *Non intrabitis in regnum celorum*. Or, cette ressemblance qu'il demande avec les enfants est une ressemblance d'esprit qui consiste à imiter la simplicité des enfants par une manière de vie simple et modeste ; à ne point mépriser par orgueil ceux qui sont peut-être devant Dieu plus considérables que nous ; en un mot, à nous abaisser par humilité, à quelque rang, à quelque grandeur que la naissance, la fortune ou même notre propre mérite puisse nous avoir élevés au-dessus des autres. Aussi bien ne sommes-nous grands devant Dieu qu'à proportion que nous devenons petits à nos propres yeux ; et la mesure de notre gloire dans le ciel sera prise sur le pied de notre abaissement sur la terre ; parce que, comme le ciel ne se donne qu'aux humbles et aux petits, les plus

hauts degrés de gloire et les plus hauts trônes de ce royaume seront pour ceux qui auront été les plus humbles et qui se seront le plus abaissés : *Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cælorum.*

Je ne m'étendrai pas sur les autres passages, où le Fils de Dieu non-seulement réitère ce commandement, mais où il fait même de l'humilité le moyen de notre élévation, et la grande différence qu'il met entre ses sujets et ceux des souverains de la terre, parmi lesquels les plus grands commandent aux autres : *Vos autem non sic* ; pour vous, dit-il, il n'en sera pas de la sorte. Car voilà l'ordre renversé que je veux établir dans mon royaume sur la terre, c'est-à-dire dans le cœur des justes : je veux que celui qui est le plus grand y soit le plus petit, et que celui qui commande devienne comme celui qui sert et qui obéit.

Cela étant, je ne m'étonne pas si le Fils de Dieu est contredit dans le monde ; et si le monde est appelé dans l'Écriture l'ennemi déclaré de Dieu, puisque leurs maximes sont si opposées. Car la première chose qu'on apprend dans le monde est d'y savoir tenir son rang, de se distinguer de la foule et du commun des autres, de chercher la gloire et l'éclat, de s'agrandir, de se pousser, de s'élever. Et comment accorder le précepte de l'humilité avec ces maximes, qu'on inspire d'abord aux enfants, et en quoi l'on fait souvent consister toute l'éducation qu'on leur donne ? Comment être humble et n'avoir dans l'esprit que des sentiments d'élévation, dans le cœur que des desirs de se faire valoir et que de l'horreur pour tout ce qui peut nous abaisser ; que du faste et de l'ostentation dans toutes nos manières et dans tout ce qui nous appartient ? C'est le reproche que Tertullien faisait aux chrétiens de son temps : *Quomodo humilitatem quam christiani profite-mur implere poterimus, repastinantes divitiarum nostrarum vel elegantiarum usum, quæ ad gloriam faciunt ?* Eh ! comment, leur disait ce Père, pourrez-vous remplir le précepte de l'humilité dont on fait profession dans le christianisme, en cherchant partout la gloire avec tant d'empressement ? Quand vous auriez fait une profession contraire, comment pourriez-vous vivre autrement.

En effet, mes chers auditeurs, l'erreur où nous sommes à cet égard ne va-t-elle pas jusqu'à changer les notions de l'Évangile, et à faire une vertu d'un vice et un vice d'une vertu ? Car qu'une personne, dès ses plus tendres années, fasse paraître de l'ambition, ou soit sensible à la gloire, cela s'appelle une heureuse naissance et un riche naturel, qui marque de nobles inclinations ; on tâche de cultiver un si beau fond ; on l'exhorte à soutenir ces impressions de la nature et à régler là-dessus toutes les actions de sa vie. Mais l'on ne voit pas que toutes ces dispositions, que l'on appelle grandeur de génie ou de courage, sont des oppositions insurmontables

à l'humilité chrétienne, si l'on ne les sait tourner du bon côté. Non pas que l'humilité soit une bassesse d'esprit, mais parce que l'on abuse ordinairement de ces inclinations naturelles et qu'on se sert de ces principes et de ces semences de vertu contre les desseins de Dieu qui les a donnés, en n'aimant que la vaine gloire et ne cherchant que l'applaudissement des hommes et une vaine réputation.

Et ainsi, chrétiens, il ne faut pas s'étonner si l'on voit si peu d'humilité dans le monde, puisqu'en même temps que l'inclination naturelle s'y oppose au dedans, tout la combat au dehors. Point de vertu qui ait tant de contraires : l'ambition, l'orgueil, le faste, la vanité, l'ostentation, le désir de l'honneur, la recherche des louanges, sont autant d'ennemis qu'elle a à combattre. Point de précepte plus étroitement commandé, ni plus universellement négligé, puisqu'on se fait même un mérite de le violer. Rien dont le Fils de Dieu nous ait fait plus de leçons, donné plus d'exemples, dont il ait eu l'observation plus à cœur, et cependant que l'on observe plus rarement. Rien enfin de plus nécessaire et qui oblige plus indispensablement un chrétien, mais dont il se mette moins en peine de s'acquitter.

Je dis encore une fois nécessaire, parce qu'outre que l'humilité est l'esprit du christianisme, et l'un des premiers commandements que le Fils de Dieu nous ait faits, c'est, en troisième lieu, une condition sans laquelle tous les autres moyens de notre salut sont inutiles. Ce qui fait que l'humilité n'en est pas seulement un moyen, mais qu'elle est confondue dans tous les autres moyens, comme l'instrument universel de toutes les vertus, qui cessent même d'être des vertus, si l'humilité ne les accompagne, comme la première disposition qu'il faut apporter pour faire son salut.

En effet, la grâce, la prière et la pénitence, qui en sont les trois moyens les plus efficaces et les plus ordinaires, quelle force peuvent-elles avoir sans l'humilité ? La grâce, qui en est le premier ressort, et sans laquelle nous ne pouvons pas même en avoir la pensée ni le désir, ne se donne qu'aux humbles, comme l'assure la Vérité même : *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam* ; et il semble, selon le langage de tous les saints, que c'est dans un cœur humble que toutes les grâces du ciel se viennent rendre. Autant donc qu'il est impossible de faire son salut sans la grâce, autant est-il impossible d'obtenir cette grâce sans l'humilité.

La prière, par laquelle on la doit demander, et qui est le meilleur moyen de l'obtenir, cette prière toute-puissante auprès de Dieu, et à qui il s'est engagé de ne rien refuser, d'où emprunte-t-elle ce pouvoir, et d'où lui vient cette vertu, sinon de l'humilité ; puisque, sans cela, bien loin d'impêtrer ce que l'on souhaite, l'exemple du superbe pharisien de l'Évangile montre de quelle manière elle est reçue, pendant que celle de l'humble publicain, qui se tenait au bas

du temple, n'osant seulement lever les yeux, au ciel, emporte tout ce qu'elle demande.

Mais la pénitence, qui est la dernière ressource d'un pécheur et l'unique espérance de son salut, que deviedra-t-elle sans l'humilité? Un cœur peut-il être contrit sans être humilié? Le premier acte de cette pénitence n'est-ce pas de se souvenir de son néant et de la souveraine majesté que l'on a offensée; n'est-ce pas là le plus puissant motif qui nous la doit inspirer? N'est-ce pas dans une posture humiliante, et avec un profond sentiment de notre bassesse, qu'il faut nous avouer criminels, et implorer la miséricorde de Dieu? Ce qui fait que Tertullien appelle la pénitence l'art d'abaisser et d'anéantir l'homme dans la vue de ses péchés: *Prosternendi et humiliificandi hominis disciplina*. N'est-ce donc pas renoncer à l'espérance de son salut, que de renoncer à l'humilité, sans laquelle il n'y a ni ne peut y avoir de véritable vertu.

Et c'est en ce sens que saint Augustin appelle les vertus des païens de véritables vices, parce que c'étaient des vertus enflées d'orgueil, comme il parle, et dont la vanité était le principe et le motif: *Inflate virtutes*. Aussi est-ce le premier écueil que l'Évangile, qui contient toute la morale chrétienne, nous oblige d'éviter. Car, s'il nous enseigne l'abstinence et l'austérité du corps, il nous met en même temps devant les yeux le danger qu'il y a de la pratiquer par vanité, et dans la vue de s'attirer des louanges, comme les hypocrites. S'il nous recommande l'aumône et les œuvres de miséricorde, ne faut-il pas que l'humilité en éloigne le faste et l'ostentation? S'il nous exhorte à l'oraison, ne faut-il pas que ce soit en secret et portes fermées? Parcourez toutes les vertus et toutes les actions de la vie chrétienne, si l'humilité ne les accompagne, dites hardiment que, quelque belle apparence qu'elles aient d'ailleurs, elles ne sont d'aucun mérite devant Dieu; et si l'orgueil ou la vanité s'y mêlent, ce sont de véritables péchés. L'humilité est donc une vertu nécessaire et d'une obligation étroite et indispensable à un chrétien; puisque, sans elle, il n'y a ni grâce à espérer, ni prière écoutée, ni pénitence reçue, ni vertu morale qui soit d'aucun mérite, et par conséquent aucune ressource ni espérance de salut.

Et c'est sans doute pour cette raison que, quoique le Fils de Dieu soit venu au monde pour être le modèle de toutes les vertus, et, comme parle saint Ambroise, qu'elles se soient toutes rendues visibles, et, pour ainsi dire, incarnées en sa personne, il a voulu que nous apprissions de lui particulièrement l'humilité: *Discite a me quia mitis sum, et humilis corde*. Parce que, comme assure saint Augustin, la leçon de l'humilité est le premier principe de la morale chrétienne, qui influe dans tout le reste, qui vérifie toutes ses conclusions, et renferme toutes ses maximes. *Tota et vera christiana sapientie disciplina in vera et voluntaria humilitate consistit*.

Après cela, Messieurs, n'ai-je pas eu raison de dire que les hommes conçoivent toute une autre idée de cette vertu, que celle que l'Évangile et tous les saints nous en ont donnée? Par un artifice de l'amour-propre, qui ne peut souffrir l'abaissement, ils s'imaginent que l'humilité n'est que pour les parfaits, et non pas pour le commun des chrétiens; que l'étude et la pratique n'en est que pour les cloîtres; qu'elle n'est point d'usage dans le monde, où l'on a son rang à soutenir, sa réputation à ménager, de l'honneur à acquérir, et d'où, si l'on bannit l'ambition et le désir de la gloire, l'on éteint le feu qui pousse à toutes les grandes entreprises. Et voilà cette première erreur dont je vous ai parlé d'abord. On regarde l'humilité comme la perfection du christianisme, et l'on ne veut pas être vaincu qu'elle en est le fondement. On en relève le mérite, mais c'est pour avoir un prétexte de ne la point pratiquer. On en conçoit une haute idée, mais c'est pour se flatter d'une impuissance prétendue d'y atteindre. On veut bien croire qu'elle est la vertu des grands saints, mais non pas qu'elle est nécessaire pour être sauvé; comme si on le pouvait être, sans avoir l'esprit du christianisme, sans observer les plus essentiels de ses préceptes. Mais outre cette première erreur, qui regarde l'obligation de cette vertu, j'en trouve une seconde, qui n'est guère moins dangereuse, ni moins préjudiciable à notre salut; et c'est que la plupart des hommes ne savent ce que c'est, ni en quoi elle consiste. C'est ce que nous allons voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il est sans doute, Messieurs, de la dernière importance, vu la nécessité que nous avons de pratiquer l'humilité chrétienne, et les occasions si fréquentes de l'exercer, il est, dis-je, de la dernière importance de savoir ce que c'est, pour ne s'y pas méprendre. Car il n'y a point de vertu où il soit si facile de prendre le change, et plus ordinaire d'embrasser l'ombre et l'apparence pour la vérité; puisque souvent même on se sert de l'humilité pour couvrir son orgueil.

En effet, si l'humilité chrétienne consistait seulement à reconnaître que l'on est pécheur, et à le publier, tout le monde serait humble, parce que les plus superbes mêmes l'avouent et le publient. Si, pour l'être effectivement, il ne tenait qu'à dire du mal de soi-même, et à s'accuser de ses défauts, qui est-ce qui ne le serait pas aisément, puisqu'il y a même des gens qui le font par vanité et pour s'acquérir de la gloire? Ce n'est pas non plus à rejeter les flatteries outrées de ceux qui relèvent à l'excès nos moindres avantages, que consiste la véritable humilité. Tout aveugle qu'est l'orgueil, il ne peut s'empêcher de voir qu'il ne les mérite pas. Ce n'est pas encore à s'opposer aux louanges véritables que nous croyons mériter. Car il n'y a rien de plus en usage que cette feinte modestie,

qui vent faire croire, par cela même, que l'on en est d'autant plus digne que l'on marque plus de peine à les souffrir. Ce n'est pas même des'abaisser extérieurement, en cédant la place et le rang qu'on pourrait disputer aux autres. On est trop convaincu que ce sont des compliments que la bienséance et l'honnêteté ont introduits dans le monde, parmi les honnêtes gens. Ce n'est pas enfin dans ce dehors abject ou négligé dans l'habit, ou dans les manières. Car on sait assez que souvent l'orgueil s'y cache, aussi bien que sous les habits les plus pompeux; et que ces anciens philosophes, que saint Jérôme appelait des animaux de gloire, voulaient, par un mépris affecté de tout ce faste extérieur, s'attirer la gloire d'être plus sages que les autres.

Tout cela donc, chrétiens, n'étant que des marques équivoques de l'humilité, les docteurs sont assez partagés quand ils veulent définir précisément en quoi consiste cette vertu d'humilité dont l'Évangile nous commande la pratique. Les uns la mettent dans la connaissance de nous-mêmes, de nos misères, de nos faiblesses et de notre néant; les autres, dans la fuite de la gloire et de l'honneur: ceux-ci, dans le désir de l'abaissement et des opprobres; ceux-là, enfin, qui prétendent en apporter une définition plus exacte, dans une certaine disposition de cœur à ne chercher jamais sa gloire au préjudice de celle de Dieu, et à ne souffrir pas que l'intérêt de notre honneur nous fasse jamais rien faire contre ses lois.

Je ne prétends pas, Messieurs, décider ici qui sont ceux qui définissent mieux l'humilité. Les uns en jugent par les effets, les autres par les causes: cela ne nous importe pas beaucoup pour la bien pratiquer; mais tous sont d'accord que l'esprit et le cœur y doivent avoir part, qu'elle doit régler l'un et l'autre; qu'elle nous inspire de bas sentiments de nous-mêmes par la connaissance de notre peu de mérite, et ensuite qu'elle nous fait aimer et rechercher l'humiliation, c'est-à-dire désirer, ou du moins souffrir patiemment de nous voir abaissés devant les hommes, fuir l'éclat et tout ce qui peut donner une opinion plus avantageuse de nous. Puisque c'est donc dans l'esprit et dans le cœur qu'est cette humilité si nécessaire, et que toutes les paroles et tout cet extérieur, qu'il est aisé de contrefaire, n'en sont pas toujours des marques assurées, c'est par l'esprit et par le cœur que nous en devons juger, et sur quoi nous devons nous-mêmes nous examiner.

Premièrement donc, l'humilité commence par l'esprit; car comme c'est de là que prend naissance l'orgueil, qui fait que nous nous estimons plus que nous ne sommes, aussi le premier acte de l'humilité, ou, comme parle saint Bernard (qui n'a pas moins bien parlé de cette vertu qu'il l'a bien pratiquée), son premier degré est de se mépriser soi-même, et d'en avoir une basse opinion fondée sur la profonde connaissance de ce que

nous sommes. *Humilitas est virtus, qua homoverrissima sui cognitione sibi ipse vilescit.*

Tenons-nous-en là d'abord, mes chers auditeurs. Se mépriser soi-même, être convaincu de son peu de mérite, avoir une basse idée de sa vertu! O Dieu! et par où commençons-nous! quel sera le progrès et la perfection de cette vertu si les premiers fondements en sont si profonds! Quoi! faut-il donc n'avoir point d'yeux, pour ne pas voir en soi-même ce qu'y remarquent tous les autres? Faut-il se méconnaître jusqu'à ce point, que de juger qu'on n'a ni vertu, ni avantage de la nature, ni rien qui mérite de l'estime? Faut-il, en un mot, pour être humble, éteindre toutes les lumières de la raison et du bon sens?

Non, chrétiens, l'humilité ne nous rend ni stupides, ni aveugles; au contraire, elle est la véritable sagesse qui connaît les choses par les principes les plus élevés; elle n'est point opposée à la raison, puisqu'il n'y a rien de plus raisonnable que de ne se croire pas plus qu'on n'est; elle n'ignore pas les avantages que l'on a; mais elle ne peut souffrir qu'on s'en fasse accroire pour cela, ou qu'on s'en élève au-dessus des autres; mais elle connaît que tout cela est si peu de chose, qu'il ne mérite pas d'entrer en compte devant Dieu; mais elle nous fait voir que nous n'avons rien de notre fond, et que ce peu que nous avons, nous ne l'avons que par emprunt; que si nous avons quelque qualité au-dessus d'un autre, cet autre en a peut-être mille autres au-dessus de nous, que Dieu connaît, et qu'ainsi on peut avec raison ne se préférer à personne, et même se mettre au-dessous de tous sans danger de se tromper; ou, du moins, qu'on doit toujours avoir un bas sentiment de soi-même, parce que, quelque talent de grâce, de nature, de naissance ou de fortune que nous ayons, tout cela ne vient nullement de nous; mais ce sont autant de talents dont il faudra rendre compte, autant de grâces dont nous serons responsables, et autant de bienfaits dont nous n'éions pas plus dignes que le moindre des hommes.

C'est le motif dont se sert l'Apôtre pour nous porter à l'humilité par les choses mêmes dont on s'enorgueillit le plus pour l'ordinaire: *Quid habes, quod non accepisti? si autem accepisti, quid gloriaris?* Mais comme toutes ces distinctions de ce que nous avons d'avec ce que nous sommes, de ce qui est de nous et de ce que nous tenons d'ailleurs, sont un peu trop subtiles, et que dans la pratique on a peine à s'y accoutumer, il suffit de savoir, en général, qu'on ne peut être humble sans avoir peu d'estime de soi-même, et sans être méprisable à ses propres yeux, et que, sans cela, nous n'avons pas seulement le premier degré de l'humilité. Si donc, Messieurs, nous n'avons pas encore fait ce premier pas, on peut dire que nous n'avons pas encore commencé à être de véritables chrétiens, que nous n'avons pas encore fait la première démarche dans la

voie du salut, ni pris le premier et le plus nécessaire moyen pour nous sauver.

Pour voir ce que nous en devons croire, mes chers auditeurs, il n'y aurait qu'à répondre de bonne foi à la demande que les Juifs firent autrefois au saint précurseur du Fils de Dieu : *Quid dicis de teipso?* Que dites-vous de vous-même, quels sentiments en avez-vous, quelle opinion de votre mérite, quelle idée de votre vertu, de votre habileté, de votre esprit? Ah! chrétiens, que notre orgueil est adroit à nous tromper! Quelque petits que nous soyons en nous-mêmes, nous sommes toujours grands dans notre imagination; nous nous élevons de nos moindres avantages; au défaut des qualités réelles et véritables; nous nous en attribuons qui ne furent jamais, et après nous être entêtés les premiers de cette vaine estime de nous-mêmes, qui n'est que l'effet d'une imagination séduite par notre orgueil, nous tâchons d'inspirer les mêmes sentiments aux autres. Si l'on ne peut s'attirer leur estime par des qualités personnelles, on fait, si j'ose m'exprimer ainsi, entrer en quelque manière dans soi-même ce qui n'est qu'autour de nous, comme pour donner plus d'étendue à la petitesse de son être et plus d'éclat à l'obscurité de son mérite; on relève le peu de naissance et de bien qu'on a, et l'on s'efforce de le faire valoir au double; en un mot, on n'oublie rien pour tâcher de paraître quelque chose de plus que ce que l'on est en effet.

Mais plutôt à Dieu que l'orgueil s'en pût tenir là, et qu'il n'eût point d'autre objet que ces avantages naturels! L'humilité chrétienne n'aurait à combattre que des fantômes, et il lui serait aisé de les vaincre seulement en les envisageant de plus près; mais elle a à se défendre contre les vertus aussi bien que contre les vices. Ce n'est pas seulement la nature, ce n'est pas seulement la vanité qui lui fait la guerre; la grâce même lui donne souvent lieu de craindre; l'orgueil naît même des actions de piété, et n'est jamais plus à appréhender que dans les faveurs qu'on a reçues de Dieu.

C'est ici, mon cher chrétien, où je vous demande encore une fois quelle opinion vous avez de vous-même sur ce chapitre. *Quid dicis de te ipso?* Que je crains qu'au lieu de vous estimer un pécheur, comme vous l'êtes effectivement, vous ne vous fasciez une idole de votre propre perfection, et que vous n'adoriez cette idole dans vous-même; que vous ne la mettiez dans le sanctuaire de votre cœur; que vous ne ressentiez mille complaisances dans le culte que vous lui rendez; que les louanges qu'on vous donne ne lui servent d'encens; que vous ne soyez enfin comme ce pharisien de l'Evangile, qui n'avait devant les yeux que ses bonnes actions et ses vertus imaginaires, et que vous ne vous érigiez comme lui en censeur de tous les autres! Car on ne voit que trop dans le monde de ces sortes de personnes, qui ont une apparence de vertu avec un véritable orgueil couvert d'un faux pré-

texte de zèle, qui se font juges de tout le monde, et dressent un petit tribunal au milieu d'eux-mêmes, où ils décident souverainement de tout, condamnent en dernier ressort tout ce qui ne leur plaît pas; ou bien qui veulent du moins être distingués des autres, qu'ils regardent bien au-dessous d'eux, comme faisait ce superbe pharisien. *Non sum sicut ceteri hominum.*

Non, me direz-vous peut-être, ce n'est pas là mon faible, et si l'humilité consiste à ne pas s'estimer plus vertueux et plus homme de bien que les autres, je suis le plus humble de tous les hommes, car je n'en eus jamais seulement la pensée, et ce n'a jamais été ma passion d'être considéré dans le monde sur ce pied-là. C'est déjà quelque chose; mais, mon cher auditeur, que je crains que vous n'en soyez pas plus humble pour cela, et que, méprisant la gloire qui vient de la vertu, vous ne la cherchiez dans le crime! Car combien en voit-on qui n'ont point d'autre passion que de passer pour braves et pour gens de cœur, et qui, pour cela, sont toujours prêts à repousser une injure avec fierté, et à la laver dans leur sang ou dans le sang de ceux de qui ils l'ont reçue! Combien d'autres, qui s'efforcent de se faire valoir par leurs emplois, et qui, n'ayant pas haute idée de leur probité et de leur vertu, ne sont entêtés que de leur grandeur et du désir de voir tout le monde à leurs pieds? D'autres qui, par une ridicule vanité qui fait connaître la faiblesse de leur esprit et la petitesse de leur génie, prétendent se faire considérer par la pompe de leurs habits, par la magnificence de leur train, par la dépense qu'ils font, et achètent ainsi bien cher une fumée d'honneur chimérique? D'autres, enfin, qui, d'autant plus éloignés de l'humilité chrétienne qu'ils veulent tirer de la gloire de ce qui en mérite le moins, font tout leur mérite de la beauté et des agréments du corps, qu'ils tâchent de rehausser par mille artifices? Que s'ils peuvent soutenir ce faible avantage d'un peu d'esprit, encore qui a d'ordinaire plus d'enjouement que de solidité, voilà de quoi faire une idole qui prétendra par là s'attirer une foule d'adorateurs.

Vous reconnaissez sans doute à ce caractère le naturel des femmes mondaines, et pour peu qu'on voulût davantage le retracer en y ajoutant les paroles, les actions et les gestes qui expriment leur vanité, il ne serait pas difficile d'en faire l'application à mille personnes en particulier, ce qui est bien éloigné de mon dessein. Je souhaiterais seulement que l'unique peine d'une vanité si extravagante fût de rendre ridicule; mais elle mérite devant Dieu une bien plus sévère condamnation, puisque bien loin d'avoir ce te humilité d'esprit qui est la marque d'un véritable chrétien, ces personnes portent la preuve de leur orgueil jusque sur leur corps.

Je n'aurais pas le temps de vous représenter ici en détail tous les vices qui sont opposés à la vertu que je prêche. Je dis

seulement que cette disposition contraire à l'humilité, de quelque principe qu'elle vienne, est capable de causer notre condamnation. Car je veux que la vanité dans les paroles, l'ostentation dans les actions, la recherche des louanges et de l'approbation des hommes, ne soient pas pour l'ordinaire des péchés mortels; cependant ce sont des marques et des preuves que nous n'avons pas ces bas sentiments de nous-mêmes que demande l'humilité chrétienne, et par conséquent que nous sommes autant éloignés du chemin du ciel que nous le sommes de la véritable humilité, sans laquelle on n'y peut parvenir, comme nous l'a enseigné Jésus-Christ même : *Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum celorum.*

Mais, Messieurs, ce n'est pas assez pour être humble, d'avoir de bas sentiments de nous-mêmes; il faut être bien aise que les autres en aient aussi; il faut aimer l'abaissement, ou du moins être dans la disposition de souffrir l'humiliation avec patience. Car c'est là, selon saint Bernard, le second degré de l'humilité, et c'est proprement la marque à laquelle on peut connaître si nous sommes véritablement humbles. Car on se peut flatter d'être humble, comme l'on se flatte des autres qualités qu'on n'a pas, et il n'y a point d'autre moyen de se désabuser que par l'exercice de l'humilité, c'est-à-dire, par le désir d'être abaissé et humilié, ou du moins en souffrant patiemment les humiliations que Dieu nous envoie. Si ce désir est sincère et véritable, on ne sera pas fâché de le voir accompli. Mais si les humiliations et les mépris nous font horreur, si la seule pensée qu'on nous blâme ou qu'on ne nous approuve pas nous donne du chagrin, et nous porte à faire éclater notre ressentiment et à nous déchaîner contre ceux qui n'ont point toute la bonne opinion de nous que nous en avons nous-mêmes; si la moindre parole nous aigrit et nous outrage; où sera cette humilité dont un chrétien fait une si particulière profession? A quelle marque la reconnaître? Quelle preuve nous peut faire croire que nous l'avons acquise? A quelle autre épreuve, et pour quelle autre occasion la réservons-nous?

Non, nous n'avons pas ces bas sentiments de nous-mêmes, si nous témoignons tant de chagrin que les autres les aient comme nous; nous n'avons point l'humilité dans le cœur, si nous fuyons les humiliations, puisqu'elles sont l'unique voie pour les acquérir. Car, comme un ouvrier prétendrait en vain devenir habile en un art qu'il n'exercerait jamais, quand même il en saurait toutes les règles, et qu'il en connaîtrait toute la finesse et toutes les beautés, de même c'est inutilement que vous prétendez être humble, si vous ne pratiquez l'humilité, et si vous ne cherchez l'abaissement, ou du moins, si vous ne le souffrez avec patience.

Car, encore une fois, je compte pour rien,

ou pour peu de chose, cet aveu, cette déclaration publique que vous faites de votre peu de mérite et de votre peu de vertu, et ces sentiments si modestes quand vous parlez de vous-même. Peut-être ne les avez-vous pas dans le cœur, et s'ils y sont véritablement, gardez-les pour quand on vous marquera le peu d'estime qu'on fait de vous. Je compte pour rien cette espèce de modestie qui vous fait prendre d'abord la dernière place, et disputer opiniâtrément le dernier rang, aussi bien que cette confession publique que vous faites de vos défauts, et quelquefois même de vos péchés. Peut-être ne le faites-vous que parce que vous prétendez regagner par cette humilité affectée ce que vous avez perdu par de véritables crimes. Ce n'est pas que je blâme ces actions extérieures d'humilité, puisque l'Evangile même les approuve et les conseille; mais c'est qu'il entre souvent plus de sentiments de vaine gloire dans ces humiliations recherchées avec tant d'étude, que de véritable humilité, et que l'on ne prétend par là que ce que marque le même Evangile, c'est-à-dire, qu'on vienne avec empressément nous tirer de ce dernier rang où nous nous étions placés, pour nous donner la place la plus honorable, et qu'on nous relève autant que nous nous étions abaissés.

Car, chrétien auditeur, si vous êtes aussi persuadé et aussi pénétré que vous le dites du sentiment de votre bassesse, que ne souffrez-vous donc que les autres aient la même opinion de vous? Pourquoi regardez-vous comme un outrage un petit mépris, un geste, une parole mal digérée? Pourquoi ne sauriez-vous entendre dire aux autres les défauts qui les choquent en votre personne, vous qui publiez quelquefois ceux qui sont cachés? Vous prenez le dernier rang devant ceux qui seraient honteux de se voir devant vous; mais vous disputez le premier à vos égaux. C'est ce que le Sage appelle une humilité hypocrite, qui s'abaisse pour se relever. *Est qui nequiter humiliat se.* Car pourquoi ne voulez-vous rien relâcher du point d'honneur, sur lequel vous êtes si sensible quand on manque à vous rendre ce qui vous est dû, en même temps que vous protestez que vous ne méritez rien. Cela est dû à votre charge, dites-vous, ou à votre naissance, dont il est juste de soutenir les droits. Eh! levez le masque: qu'est-ce que tout cela? Orgueil déguisé, humilité contrefaite, détours et artifices de l'amour-propre, véritable hypocrisie. L'humilité chrétienne n'agit point avec tant de raffinement et ne sait point faire toutes ces frivoles distinctions.

J'avoue bien qu'on peut soutenir son autorité et les droits d'une charge dont on est revêtu, et que cela n'est point incompatible avec l'humilité chrétienne (quoique cela soit fort délicat); mais quand on est véritablement humble de cœur, on s'en tient à ce qui touche uniquement la dignité, et on souffre patiemment ce qui n'attaque que

notre personne. Par exemple, si l'on n'obéit pas à un magistrat, quand il emploie l'autorité que lui donne sa charge pour faire garder les lois, pour réprimer le vice et pour empêcher la violence; souffrir ce mépris, ce serait une prévarication et une lâcheté criminelle. Mais ne pouvoir soutenir le mépris ou les plaintes que l'on fait de vous, pour les fautes que vous commettez en ne remplissant pas exactement les devoirs de cette charge, par votre peu de prudence ou votre peu de capacité pour cet emploi, cela regarde la personne, et il est contre l'humilité d'en marquer du ressentiment. De même, vous avez apporté tout le soin que vous avez pu à cette affaire; le succès cependant n'a pas répondu à votre espérance, et cela diminue votre crédit: vous ne pouvez endurer cette petite humiliation, qui ne regarde que votre personne? vous n'avez donc point d'humilité.

Ainsi, comme l'orgueil nous apprend à confondre la dignité avec la personne, pour en avoir l'honneur, et rejeter sur elle le mépris et l'abaissement de la personne mérite; tout au contraire l'humilité en sait faire la séparation, et sait prendre le mépris et la confusion pour la personne, et rejeter tout l'honneur et la gloire qu'on reçoit sur la dignité, parce qu'en qualité de chrétien, on est obligé d'aimer ou du moins de souffrir les humiliations, et qu'il n'y a ni qualité, ni charge, ni dignité, qui nous en puisse dispenser.

C'est pourquoi, chrétiens, permettez-moi, pour la dernière fois, de vous faire encore la demande que les Juifs firent à saint Jean: *Quem te ipsum facis? quid dicis de te ipso?* Qui vous imaginez-vous être et quelle opinion avez-vous de vous-mêmes? Etes-vous humbles devant Dieu et petits à vos propres yeux? Souffrez-vous patiemment d'être humiliés devant les hommes? Vous en êtes bien éloignés, dites-vous. Eh! que vous êtes donc éloignés de la sainteté du christianisme, dont vous n'avez pas même l'esprit, puisque vous n'avez pas l'humilité qui lui est si essentielle! *Filii hominum, usquequo diligitis vanitatem*, puis-je vous dire avec le Prophète royal. Eh! jusqu'à quand aimerez-vous la vanité et cette gloire dont vous faites votre idole et à qui vous sacrifiez votre repos, votre vie et votre éternité?

Certes, si les païens ont ignoré cette vertu d'humilité, ne pouvons-nous pas dire maintenant que la plus grande partie des chrétiens en ignorent la pratique, et presque tous la nécessité; et que ceux mêmes qui en connaissent le mérite ne la regardent que comme une vertu de religieux, dont l'usage n'est que pour les parfaits et non pas pour le commun des chrétiens, qui est l'erreur dont j'ai tâché de vous désabuser. Non, Messieurs, on ne sait ce que c'est, puisque les hommes ne pensent qu'à s'élever, qu'à se pousser, qu'à s'agrandir, pendant que le nom de chrétien qu'ils portent ne leur doit mettre devant les yeux que l'abaissement et que l'humilité.

Mais ce n'est que de vous, Sauveur des hommes, que nous pouvons l'apprendre: aussi êtes-vous venu au monde principalement pour nous l'enseigner: *Discite a me quia mitis sum, et humilis corde*. Dieu avait commandé cette vertu aux hommes; mais leur orgueil était si grand, qu'il a fallu qu'un Dieu s'humiliât le premier pour leur en donner le modèle, afin que l'âme, qui ne regarde que Dieu au-dessus d'elle, eût aussi un Dieu pour règle, et trouvât dans l'abaissement du Sauveur un exemple qui pût la porter à l'humilité. Ah! de quel prix est donc cette vertu, dont les exemples ont coûté si cher et dont la pratique a été tellement recommandée aux hommes par leur Rédempteur!

Mais que nos pensées, ô mon Dieu, sont éloignées des vôtres! et que vous souffrez de contradictions de la part des hommes dont vous êtes le modèle! Car, après être né dans une étable, avoir été circoncis comme un pécheur, avoir été couvert d'opprobres et être mort sur une croix comme le dernier et le plus scélérat des hommes, vous êtes aussi peu connu du monde que vous l'étiez autrefois de ce peuple ingrat qui prenait occasion de vous méconnaître de ces humiliations mêmes auxquelles vous ne vous étiez soumis que pour le sauver. Et l'on peut dire encore aujourd'hui ce que votre disciple bien-aimé disait autrefois: *Et mundus eum non cognovit*; puisque ce monde orgueilleux refuse de reconnaître le grand précepte de l'humilité que vous lui avez imposé et dont vous lui avez donné tant et de si éclatants exemples. Cependant, chrétiens, comme les abjections du Fils de Dieu, les mépris et les opprobres qu'il a soufferts, n'ont pas moins contribué à nous sauver, que ses douleurs et sa passion, puisqu'ils en font une partie, aussi devons-nous être convaincus que comme il est impossible d'entrer dans le ciel sans participer à la croix du Sauveur, aussi ne serons-nous jamais sauvés sans participer à ses humiliations; et que nous sommes obligés d'accomplir ce qui manque à ses abaissements, comme nous le sommes, selon l'expression du grand apôtre, d'accomplir ce qui manque à ses souffrances, afin de mériter la gloire qu'il nous a acquise par leur moyen, et que je vous souhaite, etc.

SERMON XIII.

DE LA POSSESSION ET DE L'USAGE DES RICHESSES.

Jésus-Christ est contredit en sa pauvreté par l'attachement que les hommes ont aux richesses et aux biens de la terre.

*Hic positus est in signum cui contradicetur. (Luc, II.)
Il sera en butte aux contradictions des hommes.*

Que le Fils de Dieu, Messieurs, en venant sur la terre, ait pris en toutes choses le contrepied des maximes du monde, il faut cependant avouer que celle qu'il a le plus pris à tâche de détruire, qu'il a le plus authentiquement réprouvée et contre laquelle il s'est le plus hautement déclaré, c'est la

passion des richesses et l'attachement que les hommes y ont eu de tout temps. Il savait bien que c'était l'intérêt qui leur tenait le plus au cœur, que c'est comme le grand ressort qui remue tout le monde, et la passion la plus naturelle aux hommes et la plus enracinée dans leur cœur, parce qu'ils regardent les richesses comme le fondement de tous les autres biens, et le moyen de se les procurer tous avantageusement.

Aussi est-ce en ce point que le Sauveur a trouvé la plus grande et la plus opiniâtre contradiction. Les Juifs, qui attendaient un Messie glorieux et puissant qui triompherait de tous leurs ennemis, s'imaginaient qu'il paraîtrait dans l'opulence convenable à sa dignité. Mais quand on leur a prêché ce roi de gloire qui, de riche qu'il était, s'est fait pauvre pour notre amour, comme parle saint Paul ; quand ils ont vu que la pauvreté a été la marque et le signe de sa naissance, qu'il l'a pratiquée toute sa vie dans la plus grande rigueur, jusqu'à n'avoir pas où reposer sa tête, et qu'il en a fait la première maxime de sa morale, en déclarant bienheureux les pauvres d'esprit, c'est-à-dire ceux qui auraient le cœur détaché des biens de ce monde ; ils l'ont rebuté et se sont scandalisés de sa personne, aussi bien que de sa doctrine, qui était si peu de leur goût.

Mais ce qui me fait trembler, Messieurs, c'est de voir qu'aujourd'hui que sa doctrine est reçue et sa religion répandue par toute la terre, de voir, dis-je, que les chrétiens, qui font profession de suivre et de révéler l'Évangile, qui canonise la pauvreté et qui met la possession des biens de la terre entre les plus grands obstacles du salut, contredisent si ouvertement l'exemple de leur divin maître, et semblent s'efforcer de détruire cette maxime fondamentale de toute la morale chrétienne, par l'attachement qu'ils ont à leurs biens, malgré l'anathème que le Sauveur a prononcé contre les riches du monde. Cette contradiction, chrétiens, étant donc la plus visible, la plus générale et la plus opposée aux exemples de cet Homme-Dieu, je veux tâcher aujourd'hui de la détruire, en vous faisant voir les désordres et les malheurs que la passion des richesses cause dans le monde, et le grand obstacle qu'elle met au désir que le Fils de Dieu a de nous sauver. Mais, pour être persuadés d'une vérité si contredite et qui a tant de peine à entrer dans l'esprit des hommes, nous avons besoin des lumières du divin Esprit. Demandons-les par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Quelque décriées que soient les richesses dans l'Évangile, qui ne contient que des malédictions et des anathèmes contre ceux qui les possèdent, il faut cependant avouer, Messieurs, que ce qui les rend si dangereux n'est que l'abus que les hommes en font. Car, si nous les considérons en elles-mêmes, elles sont des bienfaits de Dieu, et qui peuvent être d'un grand secours pour le servir, comme c'est le dessein de Dieu même,

lorsqu'il nous en fait présent. Mais il est si rare d'en faire un bon usage, les maux qu'elles causent sont si funestes, les dangers où elles nous exposent sont si ordinaires, que c'est avec juste raison que le Sauveur du monde met le salut d'un homme riche entre les choses moralement impossibles. *Impossibile est divitem intrare in regnum celorum.* En quoi il est évident qu'il n'entend pas parler des richesses prises simplement en elles-mêmes, mais par rapport à l'usage que les hommes en font le plus ordinairement. Autrement, quand il nous les donne, il faudrait dire qu'il a dessein de procurer notre perte et notre damnation.

Je sais même que c'est un problème, sur lequel plusieurs saints Pères ont exercé leur éloquence, savoir, à qui Dieu a fourni plus d'avantages pour leur salut, ou aux riches, à qui il a donné tant de moyens d'exercer la charité, ou aux pauvres, qui ont tant d'occasions de pratiquer la patience, et de mériter le ciel par les misères qui accompagnent la pauvreté. Mais quand je fais réflexion sur la vie que mènent aujourd'hui la plupart des riches et sur l'usage qu'ils font de leurs biens, je vous avoue que je ne puis balancer un seul moment sur le parti que je dois prendre dans ce différent ; puisqu'il y a si peu de riches qui ne se servent contre Dieu même de ces biens qu'il ne leur avait donnés que pour le servir.

C'est pourquoi, chrétiens, afin de vous faire concevoir les malheurs dont les richesses sont la cause, j'ai dessein de considérer les riches (et par ce nom j'entends tous ceux qui ont de l'attachement et de la passion pour les biens de la terre) ; j'ai dessein, dis-je, de les considérer premièrement, dans la possession de leurs richesses, et en second lieu, dans l'usage que la plupart ont coutume d'en faire. Nous verrons, dans le premier point, comment elles deviennent criminelles, par les désordres que cause l'attachement qu'on y a ; et dans le second, comment l'usage qu'on en fait les rend punies de tous les crimes. Les richesses nous possèdent nous-mêmes, lorsque nous les possédons mal ; elles nous perdent par la profusion, ou le mauvais emploi que nous en faisons. C'est ce que nous verrons dans les deux parties de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est bon d'abord, Messieurs, de remarquer avec saint Augustin, que quoique l'homme et l'ange aient été tous deux créés dans le même monde, et que l'un et l'autre aient oublié l'obéissance qu'il devait à leur Créateur, il y a néanmoins cette différence dans l'objet de leur crime, que l'ange n'a pu pécher par attachement aux biens de ce monde, qui ne pouvaient avoir de charmes pour lui, parce qu'étant un pur esprit, parfaitement dégagé des sens et de la matière, et né pour gouverner le monde, et non pas pour en jouir, cette nature si excellente le relevait infiniment au-dessus de tout ce que le monde pouvait avoir de plus charmant et de plus parfait. Mais il n'en est pas de

même de l'homme, lequel, étant en partie spirituel comme les anges, et en partie corporel comme le monde même, peut s'attacher à ce qui est au-dessus de lui, qui est Dieu, ou à ce qui est au-dessous, qui sont les biens de la terre, mais avec cette différence, ajoute ce grand docteur, que l'attachement à l'un fait son bonheur, l'élève et l'ennoblit; au lieu qu'il ne saurait s'attacher à l'autre, sans s'abaisser soi-même et se dégrader.

Que s'il m'étais permis d'ajouter quelque chose à la pensée de ce saint, je dirais encore que l'homme ne peut s'attacher à l'une de ces deux extrémités, qu'il ne s'éloigne en même temps de l'autre, parce que ce sont deux termes entièrement opposés. De sorte que par ce principe de saint Augustin il est aisé de concevoir la raison qu'apporte le Fils de Dieu dans l'Évangile, pourquoi un cœur ne peut être tout ensemble à Dieu et aux richesses : *Aut enim unum odio habebit, et alterum diligit, dit-il, aut unum sustinebit, et alterum contemnet.* Comme ces deux maîtres sont contraires, il est impossible d'aimer l'un, qu'on ne lui donne la préférence sur l'autre; et par conséquent qu'on n'oublie Dieu, quand on s'attache si fortement aux biens périssables de cette vie.

Ainsi, Messieurs, quoique les richesses soient des bienfaits de Dieu, et même des bienfaits considérables, puisque les riches les estiment tant eux-mêmes; quoiqu'en cette qualité elles obligent à une reconnaissance toute particulière envers celui qui en est l'auteur, et qu'ensuite elles nous doivent attacher plus inviolablement à son service; cependant, le premier et le plus ordinaire effet qu'elles produisent est d'attacher si fortement l'esprit et le cœur de ceux qui les possèdent, qu'elles leur fassent oublier Dieu, de qui ils les ont reçues. C'est de quoi Dieu se plaignait lui-même lorsqu'il reprochait à son peuple qu'après l'avoir tiré de la servitude, après l'avoir pourvu de toutes les commodités de la vie et l'avoir rendu puissant sur la terre, ce peuple ingrat l'avait entièrement oublié : *Oblitus est Deum benefactorem suum.*

Et c'est ce que nous voyons encore tous les jours dans ceux qui possèdent de grandes richesses par le titre de leur naissance, qui ne pensent presque jamais qu'elles leur viennent de la main de Dieu, et ne s'en servent ordinairement que pour s'élever contre lui par leur luxe et par leurs débauches. Mais, du moins, ceux qui les acquièrent par leur travail ou par quelque bonheur imprévu, ont-ils des sentiments plus humbles et plus chrétiens? en font-ils hommage à Dieu, dont ils les tiennent plus visiblement? lui en marquent-ils leur reconnaissance? Au contraire, ils se regardent comme les auteurs et les artisans de leur fortune, et attribuent tous leurs succès à leur adresse, à leur industrie et à leur sage conduite : *Oblitus est Deum benefactorem suum.*

C'est ce qui fait dire au Sauveur du monde, tantôt, que là où est notre trésor, là est notre

cœur, c'est-à-dire toutes nos pensées et toutes nos affections, et tantôt, que les richesses sont des épines qui étouffent toutes les semences de la piété, toutes les lumières de la grâce, et qui rendent le cœur du riche stérile en bonnes œuvres et insensible à toutes les inspirations du Ciel; parce que l'amour déréglé qu'il a pour les richesses l'occupe tout entier et lui fait oublier ses plus essentielles et ses plus indispensables obligations.

Or, chrétienne compagne, quand l'attachement aux biens de la terre ne produirait que ce désordre, ne serait-ce pas assez pour mériter les anathèmes du Sauveur? *Vae vobis divitibus!* Malheur à vous, riches du monde! Voilà l'arrêt de votre condamnation déjà porté; et, comme parle Tertullien : *divites prædamnat*, cet arrêt vous damne déjà par avance, parce que cet oubli de Dieu, que l'aveugle passion que vous avez pour les biens de la terre ne manque jamais de produire, est comme une espèce de damnation anticipée et une marque presque infaillible que vous ne posséderez jamais Dieu. La distance est trop grande du sein d'Abraham, où est la place des justes, à celle du mauvais riche : on ne passe pas ainsi de l'un à l'autre; l'intervalle est immense et infini : *Magnum chaos firmatum est*, pour me servir des termes de l'Évangile.

Mais les autres péchés, me direz-vous, ne font-ils pas oublier Dieu aussi bien que l'attachement aux richesses, et tout péché n'est-il pas, comme nous enseigne la théologie, un dérèglement qui consiste en ce qu'un homme oublie Dieu pour établir sa dernière fin dans un bien créé? Il est vrai, chrétiens; mais tout péché ne le fait pas si directement ni si ouvertement que cet amour déréglé des richesses, qui ravit à Dieu son culte et sa religion d'une manière si particulière, que l'Apôtre ne fait point de difficulté de l'appeler une idolâtrie : *Idolorum servitus.* Non-seulement, dit saint Thomas, parce que c'est un culte que l'on rend à une chose créée et visible, comme si elle était notre Dieu et notre dernière fin, mais encore plus particulièrement parce qu'on lui rend des services qu'on ne doit qu'à Dieu, à qui on les refuse, pour les rendre aux richesses, qu'on regarde comme son unique divinité, et comme un bien universel avec lequel il semble qu'on possède tous les autres; parce qu'au lieu d'aimer Dieu de tout notre cœur et préférentiellement à toutes choses, au lieu de le servir de toute l'étendue de nos forces et de toute l'application de notre esprit, comme celui seul qui mérite tous nos devoirs et tous nos services, un homme idolâtre de ses richesses les préfère à tout, et n'a proprement d'affection et d'attachement, de soins et d'empressement que pour elles.

Et en effet, chrétiens, dites-moi quelle est l'occupation d'un homme passionné pour les richesses, ou pour mieux dire, quelle est l'occupation de la plupart des hommes (car combien y en a-t-il que cette malheureuse

passion ne domine pas)? Où aboutissent tant de soins et de mouvements? qu'est-ce qui les tient en haleine depuis le matin jusqu'au soir? N'est-ce pas le désir d'acquérir, d'amasser, de conserver ces biens qui, par la fragilité de leur nature, s'écoulent et s'échappent de nos mains, si l'on n'est sans cesse occupé à les retenir? Peut-on nier que ce ne soit là le plus grand de leurs soins, le principal de leurs désirs, la plus ardente de leurs affections? Or s'y attacher de la sorte tout entier, de cœur et d'esprit, d'affection et de pensée, c'est ce qui n'est dû qu'à Dieu; c'est oublier ce qu'on lui doit que de le rendre à un autre; c'est lui substituer une fausse divinité, pour laquelle on est toujours prêt de faire ce qu'on ne voudrait pas faire pour lui.

En effet, Messieurs, qui fait pour Dieu ce que nous voyons qu'on fait tous les jours pour les richesses? On ne voit plus guère de martyrs qui donnent leur vie pour la querelle de Dieu, mais des milliers le font tous les jours pour un ponce de terre, pour un léger intérêt. Le plus haut point où soit arrivé le zèle et le courage des apôtres et des personnes apostoliques, a été de traverser les terres et les mers, et de pénétrer jusqu'aux extrémités du monde, par un désir d'avancer la gloire de Dieu; et il s'en est trouvé peu. C'est pourtant ce que l'intérêt et le désir des richesses fait faire tous les jours à une infinité de personnes, que ni la distance des terres, ni la largeur des mers, ni les dangers et les naufrages, ne sont pas capables d'arrêter. L'on fait donc pour elles ce qu'on ne ferait pas pour Dieu; elles en tiennent donc la place, jusqu'à faire, au lieu de Dieu, l'objet de la béatitude des hommes; parce que, dit saint Thomas, comme c'est le propre de la béatitude de remplir tous les désirs et d'être suffisante par elle-même; ainsi le propre des richesses, ajoute-t-il, est de donner, ou du moins de promettre un accomplissement de tous nos désirs : *Per se sufficientiam repromittunt*. D'où s'ensuit un second désordre, qui est, que non-seulement elles nous font oublier Dieu, mais encore que nous mettons toute notre confiance en elles.

Car, Messieurs, il n'est que trop véritable qu'un homme riche met d'ordinaire toute son espérance en ses richesses comme en sa divinité. S'il a une affaire sur les bras : J'en sortirai, dit-il, car j'ai de l'argent. S'il s'agit de quelque entreprise hardie, difficile, dangereuse : Mon argent me fera trouver les moyens d'en venir à bout. L'on a besoin de quelque chose, et pour l'avoir on ne sait à qui s'adresser : on la trouvera, quelque rare qu'elle puisse être, pourvu qu'on ait de l'argent. De sorte que, si l'attachement qu'on a aux richesses nous en fait faire notre divinité, la confiance que l'on y met y fait recourir comme à une idole et à un dieu domestique. *Dives factus sum*, dit un impie chez un prophète, *dives factus sum, inveni idolum mihi*. Je suis devenu riche, j'ai donc trouvé

une divinité, à laquelle j'aurai recours dans mes besoins.

Et en effet, si l'on doit raisonner d'un contraire par son contraire, comme on n'a jamais plus de confiance en Dieu que lorsque tous les secours des hommes nous manquent, par un instinct même de la nature, qui nous fait lever les yeux au ciel quand nous nous voyons opprimés, sans que personne ait compassion de nous : *Domine, in angustia requisierunt te*, dit le prophète Isaïe : tout au contraire, comme les riches peuvent pourvoir à toutes leurs nécessités par le moyen de leurs richesses, ils y mettent aussi toute leur confiance, n'ayant rien qui les presse et qui les force de reconrir à Dieu. C'est même la raison pourquoi l'on en est si passionné, parce que, comme dit le philosophe, elles sont le supplément de toutes choses que l'on a comme en sa puissance quand on a du bien : *Pecunie obediunt omnia*, dit le texte sacré; *Pecunie respondent omnia*, porte une autre version. C'est une divinité que nous consultons en toutes nos affaires; c'est à cet oracle que nous avons recours dans tous nos besoins.

Vous le voyez, Messieurs, dans la pratique et dans la manière ordinaire d'agir des hommes. Car veut-on choisir un établissement pour le reste de ses jours? c'est l'affaire la plus importante de la vie, puisqu'il y va du salut. Et de qui prend-on conseil pour cela? à quel oracle a-t-on recours? A Dieu? Rien moins. Mais un homme est riche; il faut donc qu'il achète cette charge : c'est la conséquence qu'il en tire aussitôt. Mais en est-il capable? Il a du bien; c'est ce qu'il consulte uniquement. Il est temps de pourvoir cette fille : plusieurs partis se présentent; comment se résoudre? à qui donner la préférence? On a recours à cet oracle; celui-là a plus de bien, il l'aura donc et il l'emportera sur tous ceux qui entreront en concurrence avec lui. Est-il le plus homme de bien et le plus vertueux? ce n'est pas de quoi l'on se met en peine; mais il est le plus riche; voilà ce que l'on cherche, et cela suffit. Cet autre a de la peine à se résoudre s'il s'engagera dans telle ou telle affaire qui semble un peu délicate et où il y a sans doute à craindre pour le salut. Que consulte-t-il? La volonté de Dieu, sa conscience, la sûreté de son salut? Rien de tout cela. Mais il est bientôt déterminé en s'adressant à son oracle; il y a une belle fortune à faire par tel moyen et tel emploi; il ne faut donc pas délibérer davantage : *Pecunie respondent omnia*. C'est cet intérêt qui est notre guide dans nos entreprises, le grand ressort qui remue toutes nos puissances, notre oracle dans tous nos doutes, la divinité qui fait l'unique et l'entière confiance des personnes attachées à leurs richesses : *Ecce homo qui non posuit Deum adiutorem suum*, dit le Prophète royal, *sed speravit in multitudine divitiarum suarum*. En ce désordre est si universel qu'il semble que ce soit un prodige qui donne de l'admiration au ciel même, que de voir un homme

riche qui n'agisse pas de la sorte. *Qui post aurum non abiit, nec speravit in pecunia, et thesauris; quis est hic et laudabimus eum?* C'est donc aussi par la même raison un prodige et un miracle de voir un homme riche qui fasse son salut.

Ajoutez en troisième lieu que la possession des richesses nous inspire un esprit d'orgueil qui éloigne réciproquement Dieu de nous, après qu'on l'a mis en oubli et qu'on a établi toute sa confiance dans ces biens créés, témoin ce prince dont il est parlé dans l'Écriture, qui n'eut pas plutôt vu ses coffres pleins d'or et d'argent, qu'en même temps son cœur se remplit d'orgueil et s'éleva contre Dieu même: *Ulevatum est cor ejus, et neglexit Dominum Deum suum.* Ce qui fait dire à saint Augustin que l'orgueil est le ver des richesses, lequel s'y engendre et s'y nourrit, *vermis divitiarum superbia;* parce qu'elles n'inspirent que des sentiments de grandeur et d'élévation, et qu'elles ne suggèrent que des desseins ambitieux.

En effet, aussitôt qu'on se voit du bien, on ne songe qu'à se distinguer dans le monde et à s'élever à quelque poste considérable: c'est ce qui est commun à tous les riches, ou pour mieux dire, c'est la pente où le poids même des richesses les porte. De sorte que si nous disions tantôt qu'un homme riche fait une idole ou une divinité de ses richesses, on peut bien ajouter qu'il se fait une idole et une petite divinité de lui-même, qui se fait servir, respecter, adorer. Nous le voyons encore dans la manière d'agir des hommes; car une personne n'a pas plutôt changé de fortune en devenant riche, que ceux qui la méprisaient auparavant la recherchent et l'honorent. Cet homme n'est ni plus sage ni plus habile qu'il était, il n'a pas plus d'esprit ni de mérite; mais le bien lui tient lieu de toutes sortes de qualités qui lui manquent; fût-il un homme de néant, on l'adorera, pourvu qu'il soit riche.

Ce qui élève tellement le cœur des riches, qu'il n'y en a presque point qui ne se croie quelque chose, et qui, ébloui par ce grand nombre de domestiques qui le servent, par cette déférence que tout le monde lui rend, par cet empressement que tant de personnes ont de lui faire la cour et de s'insinuer dans ses bonnes grâces, ne se regarde comme une espèce de divinité qui se fait des créatures, qui élève l'un, qui avance l'autre et qui veut être adoré de tout le monde. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul recommande particulièrement à son disciple Timothée de les avertir soigneusement de prendre garde à ce désordre: *Præcipe divitibus hujus sæculi non altum sapere.* Allez, lui dit-il, et parlez hardiment à ces riches; avertissez-les de ne point faire les petits dieux sur la terre, mais de penser à leur salut sans s'enorgueillir de ces biens périssables, que la mort viendra bientôt leur enlever.

Mais, chrétiens, que de pareilles remontrances sont pour l'ordinaire inutiles! L'apôtre nous en apporte la raison, lorsqu'il nous dit que ceux qui sont possédés de cette mau-

dite passion, tombent dans les filets du démon, et qu'il les y tient comme une proie qu'il ne veut pas laisser échapper. Il fait à leur égard quelque chose de semblable à ce que Pharaon faisait autrefois à l'égard des Israélites; s'ils veulent penser à Dieu, il redouble leur travail, il leur suscite mille soins, mille affaires, mille embarras, et ils se trouvent comme un oiseau dans les filets, qui, pensant se dégager d'un côté, s'engage de l'autre. N'importe, dit l'apôtre, ne laissez pas pour cela de les presser fortement, et de leur représenter le danger où ils sont de se perdre: *Præcipe divitibus hujus sæculi non altum sapere.*

Et ce n'est pas seulement, Messieurs, à ce disciple que parle saint Paul, c'est à tous les prédicateurs de l'Évangile et à tous les ministres du Seigneur. Mais où les trouvera-t-on pour le leur dire? il n'y a personne qui fuie davantage la parole de Dieu ni sur qui elle fasse moins d'impression, il n'en est point de si difficiles à convertir. Je m'assure qu'il arrive tous les jours à ceux qui prêchent contre ce vice la même chose qui arriva au Sauveur du monde, lorsqu'il prêchait cette vérité devant les pharisiens: ils se moquèrent de tous ses discours, bien loin d'en être touchés, *et pharisæi deridebant eum.* De même, chrétiens, qu'un prédicateur parle à un homme riche, et qu'il lui dise qu'il n'est que l'économe des biens que Dieu lui a donnés, que tout le superflu de son bien appartient aux pauvres; que cette effroyable dépense qu'il fait en habits, en festins, en ameublements, est un bien qu'il leur vole et dont il rendra compte à Dieu: ce riche ne fait qu'en rire, déterminé qu'il est à n'en rien croire: *et deridebant eum.* Que si l'on veut l'instruire des autres devoirs de son état, en ajoutant qu'il est obligé, comme tous les autres chrétiens, de pratiquer l'humilité, même dans le plus haut éclat de sa fortune, qu'il ne doit considérer les grands biens qui l'environnent que comme des choses étrangères et hors de lui, qu'il doit renoncer aux plaisirs et pratiquer la mortification chrétienne: Ce sont de beaux contes, vous répondra-t-il; à quoi me servirait mon bien si je ne l'employais à vivre à mon aise, à me procurer toutes les commodités de la vie, à me distinguer du commun? *et deridebant eum.*

Verbe incarné, si votre parole toute-puissante, qui a opéré tant de prodiges, a été si peu efficace sur l'esprit des riches, que leur endurement vous a donné sujet de prononcer cette terrible vérité, *impossibile est divitem intrare in regnum cælorum;* hélas! que dois-je espérer de la faible parole d'un homme comme moi? et ne vaudrait-il pas mieux me taire que de perdre inutilement le temps à leur prêcher des vérités dont ils se moquent? Mais non, *præcipe divitibus hujus sæculi.* Du moins je m'acquitterai de mon ministère, en les avertissant du danger évident où ils sont de se perdre. C'est pourquoi, après leur avoir fait voir que l'amour déréglé des richesses les met dans cette im-

possibilité morale de se sauver, montrons-leur maintenant que l'usage qu'en font la plupart, les rend d'ordinaire l'instrument de leur perte et de leur condamnation. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

On ne peut nier, Messieurs, que la distribution des biens de fortune que Dieu fait aux hommes avec tant d'inégalité, ne soit du ressort de sa providence et n'entre dans l'ordre des desseins qu'il a sur leur salut. Mais il n'arrive que trop souvent qu'on se sert de ces mêmes bienfaits de Dieu contre lui-même, soit en les employant à des usages tout contraires aux desseins qu'il a eus en nous les donnant, soit en les gardant et en les retenant par avarice. Ce sont les deux abus que l'on en fait, et qui sont également criminels.

Car, premièrement, pour ce qui regarde l'emploi qu'on en fait, l'amour des richesses, comme parle un apôtre, est la racine de tous les maux et de tous les crimes : *Radix omnium malorum cupiditas*. Non-seulement parce qu'il est comme la source qui produit tous les autres péchés, mais encore parce qu'il les nourrit et qu'il les soutient comme la racine fait les arbres, qui en tirent leur suc et leur aliment. *Radix omnium malorum cupiditas*. Hélas ! Messieurs, qui pourrait dire combien de branches sont antées sur cette malheureuse tige ? combien de fruits d'iniquité naissent de cette racine empoisonnée ? D'où vient, par exemple, cette profusion qui fait servir sur la table des riches ce qui suffirait pour nourrir des familles tout entières ? C'est, dit Tertullien avec son emphase ordinaire, que les richesses semblent n'être que pour contenter la monstruosité de la gourmandise : *Edacitatis abnormitati deserviunt*. D'où vient le luxe de cette dame, qui dépense en habits et en mille autres bagatelles semblables de quoi entretenir un grand nombre de pauvres ? Elle est riche, il faut qu'on le sache et qu'on le voie. D'où naît cette recherche de tous les plaisirs, si ordinaire aux personnes riches ? Cet homme a du bien, et il croit qu'on n'a ce bien que pour en abuser, selon la maxime de cet impie : *Si uti non potes, abutere*. Qu'est-ce qui cause tant de haines dans les familles, tant de dissensions et de procès parmi les hommes ? Allez au fond, venez au principe, mettez, comme parle l'Évangile, la coignée à la racine de l'arbre : otez le désir des richesses et vous retrancherez tout cela. Car c'est pour cette maudite passion qu'on étouffe tous les sentiments de la nature, quand il y va d'un petit intérêt, qu'on rompt tous les nœuds les plus étroits de l'amitié, qu'on viole tous les droits les plus justes de la société humaine. C'est elle qui tire le fer des entrailles de la terre pour faire tant de meurtres, qui prépare les poisons, qui nous met les armes en main ; en un mot presque tous les crimes et tous les désordres que nous voyons dans le monde sont des fruits que porte et que nourrit cette mal-

heureuse racine : *Radix omnium malorum cupiditas*.

Car de quoi l'avarice n'est-elle pas capable ? Quelles injustices ne commettra point ce juge intéressé, en se laissant corrompre par argent ? A quelle infamie ne s'abandonnera point cette femme ou cette fille qui espère se tirer de la nécessité ? Quelles fourberies ne met-on point en usage dans le commerce ? Quelle industrie et quelle souplesse n'emploie-t-on point pour accroître son bien par des usures couvertes, et pour s'approprier le bien d'autrui par des usurpations frauduleuses ? Cette passion ne trouve-t-elle pas lieu dans toutes les conditions et dans tous les états ? Ne corrompt-elle pas tout, et ne remplit-elle pas le monde d'injustices, de parjures, d'ir fidélité, de perfidie ?

Ce n'est pas assez. Les richesses sont, de plus, l'instrument et le moyen de les commettre, parce que la plupart, comme disait cet ancien, coûtent de l'argent, au lieu que les vertus coûtent de la peine ; c'est-à-dire que l'argent fournit les moyens d'exécuter tous les mauvais desseins ; que c'est par là que l'on vient à bout de ses prétentions. Et c'est encore en ce sens que je puis prendre ces paroles de l'Écriture : *Pecunia obediunt*, ou bien *respondent omnia* ; que tout obéit à l'argent. Nous en faisons tantôt une divinité, qui rendait tous les oracles, et que l'on consultait dans toutes ses affaires. J'ajouterais maintenant volontiers que c'est une divinité toute-puissante, et ce dieu des manichéens lequel est l'auteur et l'ouvrier de tous les maux. Ou bien, disons avec saint Augustin que les richesses obéissent elles-mêmes et répondent à tout : *Divitiæ cupiditatum satellites*, dit ce Père ; les richesses servent toutes nos convoitises, leur obéissent à point nommé ; elles se conforment à toutes nos inclinations. Que veux-tu ? que souhaites-tu ? à quoi es-tu porté ? Tu as de l'argent ; tu n'as qu'à demander, et tu l'auras. Elles obéissent et répondent aux passions, car c'est le moyen de les contenter ; elles répondent à tous les vices, en donnant la facilité de les commettre ; elles sollicitent même et poussent à tous les péchés, parce que c'est un grand attrait au mal, dans notre nature corrompue, que la puissance de le faire, et l'impunité après l'avoir fait. Or, celui qui a de l'argent trouve facilement l'un et l'autre ; et quand les richesses se rencontrent avec un mauvais naturel, il ne faut point d'autre maître pour enseigner le crime, ni d'autre raison pour le persuader ; l'argent fera l'office de tout cela, et la mesure des richesses et de la puissance devient la seule règle du devoir.

Dirai-je enfin qu'elles sont la fin pour laquelle on commet le crime, et la récompense de l'avoir commis ? Car combien de crimes pour les acquérir, pour les conserver, pour les augmenter par des usures ; par mille autres moyens illicites ! Certes, cet ancien avait bien raison de dire que de grands trésors étaient d'ordinaire un grand

amas de crimes, et de grandes richesses, de grands péchés. Car c'est la nature de cette malheureuse passion, d'introduire dans l'âme une inclination qui la dispose à commettre toutes sortes de crimes, quand elle les jugera propres pour amasser du bien. Ce que l'Apôtre a compris en un seul mot, quand il a dit que quiconque désire amasser des richesses tombe ordinairement dans la tentation : *Qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem*. Mais le Fils de Dieu passe encore plus avant, lorsqu'il appelle les richesses *mammona iniquitatis*, un dieu ou un trésor d'iniquité, non pas qu'elles soient injustes et criminelles par elles-mêmes, mais parce qu'elles portent ceux qui les aiment à toutes sortes d'injustices et d'iniquités, et qu'elles en sont la fin et le prix.

Et c'est, Messieurs, ce qui doit faire regarder les conditions et les emplois où l'on peut s'enrichir en peu de temps, comme les plus suspects et les plus dangereux pour le salut, et ceux qui les recherchent avec tant d'empressement, comme des gens qui sont dans un péril évident de se perdre sans ressource. Ah ! s'ils concevaient le danger où ils exposent leur salut ; les occasions fréquentes et délicates où ils sont de commettre mille injustices ; l'étrange compte qu'ils auront à rendre à Dieu ! Mais c'est un aveuglement qui accompagne cette passion de fermer les yeux à toutes ces considérations, pour ne les ouvrir qu'à l'espérance du profit que l'on peut faire. Que si c'est une nécessité qu'il y ait des gens dans ces emplois et dans ces conditions, comme dans toutes les autres, avec quelles précautions, du moins, avec quelle crainte devrait-on y entrer ? Et n'est-il pas visible que ceux qui les briguent avec le plus d'ardeur sont ceux qui les devraient fuir davantage, parce que cet empressement même donne lieu de croire qu'ils ne connaissent pas le danger où ils s'exposent, et qu'ils n'ont ni assez de vertu, ni assez de conscience pour y faire leur salut. Car, qui pourrait compter par combien d'injustices, comme par autant de degrés, sont montés la plupart de ceux que nous voyons élevés en un moment de la poussière à une haute fortune ?

Et de là naît, chrétiens, un obstacle presque insurmontable à leur salut : parce que, pour obtenir le pardon de tous ces crimes, il faudrait commencer par restituer ce bien mal acquis, ce qu'ils ne sauraient se résoudre à faire. Car, Messieurs, c'est une chose bien remarquable, que Dieu a préféré en quelque façon les intérêts du prochain aux siens propres ; en sorte que pour obtenir le pardon des autres péchés, même les plus horribles, il suffit de s'en accuser avec une véritable douleur ; au lieu que tous les regrets imaginables, tous les sacrements, toutes les plus austères pénitences et toute la puissance que Dieu a donnée à ses ministres, ne peuvent vous dispenser de restituer le bien d'autrui. Or, quelles difficultés, ou plutôt combien d'obstacles

s'opposent d'ordinaire à cette restitution ! L'intérêt de sa famille, la considération de son état et de sa qualité, qu'on ne pourra plus soutenir avec le même éclat ; la crainte de se voir réduit à la nécessité, après avoir fait une si belle figure dans le monde, en fin mille égards et mille raisons de cette nature se présentent à l'esprit. Il faut cependant se résoudre à périr éternellement, ou à passer par-dessus toutes ces considérations. Il est presque impossible que ces sortes de gens le fassent ; il est donc presque impossible qu'ils obtiennent miséricorde et qu'ils puissent être sauvés. *Impossibile est divitem intrare in regnum cælorum*.

Que si l'abus qu'on fait des richesses, en les employant mal, est si criminel, comme vous voyez, il ne l'est pas moins de les retenir par avarice au lieu d'en soulager les nécessités des pauvres, qui est le dessein pour lequel elles sont particulièrement données de Dieu. Et c'est aussi, Messieurs, ce qui a attiré les malédictions du Sauveur sur les riches ; parce qu'il arrive d'ordinaire qu'il n'y a point de personnes qui aient le cœur plus dur, et qui soient plus impitoyables que ceux qui ont le plus de bien, et par conséquent une obligation plus indispensable de soulager les malheureux. La raison est que la même passion qu'ils ont d'amasser des richesses les porte à les retenir pour eux-mêmes ; et l'attachement se fortifiant par la possession, pour le moins ont-ils autant de peine à s'en priver que de plaisir à en jouir. D'où vient que c'est le génie de tous les avares, de laisser plutôt leur argent inutile dans leurs coffres que d'en faire la moindre libéralité ; et vous diriez qu'on leur arrache le cœur quand on veut tirer la moindre chose d'eux pour le soulagement des pauvres. C'est, je m'assure, pour cette raison que les richesses sont appelées dans l'Écriture du nom de substance : *O mors, quam amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis* ! parce qu'elles font une partie d'eux-mêmes et qu'ils se les incorporent, si j'ose m'exprimer ainsi, par une liaison si étroite, qu'on ne les en peut séparer qu'avec d'extrêmes violences. D'où il s'ensuit, qu'autant que les riches ont d'amour pour eux-mêmes, autant en ont-ils pour leurs richesses, qu'ils conservent comme leur vie, qu'ils chérissent comme leur propre substance, et qu'ils défendent comme une partie d'eux-mêmes. De là vient cette peine étrange qu'ils ont à s'acquitter des devoirs de justice, aussi bien que des devoirs de charité, à payer leurs dettes, aussi bien qu'à donner l'aumône ; de là vient qu'ils frustrent des années entières de pauvres artisans du fruit de leurs sueurs et de leurs travaux, qu'ils retiennent les gages de leurs serviteurs, qu'ils font languir des créanciers qui leur ont prêté de bonne foi. Sachez cependant, Messieurs, que ce sont là les devoirs qui vous obligent le plus indispensablement ; et que ces sortes d'injustices, pour n'être pas si violentes que les extorsions publiques,

n'en sont pas moins criminelles devant Dieu, et ne mettent pas moins les riches en danger de leur salut.

Mais ce qui rend les riches si insensibles aux misères des autres, c'est que, comme ils ne savent ce que c'est que de souffrir, et qu'ils n'en ont nulle expérience, ils n'ont aussi nulle compassion de ceux qui souffrent, et leurs oreilles sont sourdes aux cris des pauvres, jusqu'à les laisser plutôt mourir de faim, par une étrange insensibilité, que de les soulager d'un morceau de pain. Nous le voyons dans l'exemple du mauvais riche, qui refusait au pauvre Lazare les miettes qui tombaient de sa table, pendant que, selon la vive expression de saint Pierre Chrysologue, enseveli dans le luxe et dans la bonne chère, il portait des entrailles de fer sous la pourpre et les habits précieux : *Purpura, bysso, delicatis epulis, ferrea viscera crudelis anima nutriebat*. Voilà ce que font encore tous les jours tant de riches, qui vivent dans les délices pendant que tant de pauvres meurent de faim. Ah! quelles foudres de la vengeance de Dieu ne tomberont point un jour sur la tête de ces cœurs durs et impitoyables!

Mais, le croiriez-vous, Messieurs? quelquefois les richesses rendent un cœur dur et insensible par un principe tout contraire; on est avare pour être prodigue; l'on refuse de soulager les pauvres, parce que l'on craint de n'avoir pas de quoi fournir à ses folles dépenses; et que, comme il faut pour cela un fonds inépuisable, on fait une épargne criminelle pour avoir de quoi les soutenir. Ainsi, s'il y a quelque chose à retrancher dans la maison de ce riche, ce seront les charités si l'on y en faisait quelque-une; car, pour sa table, pour ses habits, pour son train, pour son jeu, il ne faut pas seulement en parler. Mais si l'on faisait auparavant quelque aumône, on n'est plus, dit-on, en état de faire ces dépenses; il faut les retrancher.

Mais ce qu'il y a en cela de plus funeste, est que cette dureté et cette insensibilité croît à proportion que croissent les richesses mêmes. Je ferais plus d'aumônes, dit cette personne, si Dieu m'avait donné plus de bien. Vous en feriez la moitié moins : voyez si ceux qui sont plus riches en font davantage. Et pourquoi cela? Parce que, les richesses augmentant, tout croît et s'augmente à proportion : la vanité croît, il faut plus d'argent pour y satisfaire; le luxe croît, il est bien raisonnable, dit-on, que je sois plus magnifique en habits, que j'augmente mon train, et que mon bien me fasse honneur; la bonne chère croît, car on prétend qu'on doit vivre selon son rang et selon sa qualité. Et quand donc soulagerez-vous les pauvres de ces biens que Dieu vous a donnés? Ne direz-vous point encore que vous le feriez, si Dieu vous avait donné plus de moyens? Allez, votre dureté serait toujours la même.

Et cela vient de ce qu'au lieu de se régler sur le bien qu'on a, l'on veut toujours le

porter plus haut qu'on ne doit. Une personne d'une médiocre fortune veut faire autant de dépense qu'une autre plus riche, sous prétexte qu'il est d'aussi bonne maison et naissance. La fille d'un artisan veut être vêtue comme une demoiselle; car maintenant on ne distingue plus personne à l'habit. Un homme, qui a du bien pour entretenir honnêtement sa famille, veut vivre comme celui qui en a trois fois autant. Et puis ils disent qu'ils ne peuvent pas soulager les autres, n'ayant pas de quoi s'entretenir eux-mêmes. Vraiment je le crois sans peine; si vous en aviez cent fois davantage, vous diriez encore la même chose, parce que vous prendriez vos mesures plus haut à proportion. Et après cela vous étonnez-vous, si l'on dit qu'il est si difficile que les riches se sauvent : *Impossibile est divitem intrare in regnum caelorum?*

Concluons, Messieurs, ce discours par où nous l'avons commencé; et disons que les richesses sont un grand obstacle à notre salut, puisque l'attachement qu'on y a est un état de damnation, et qu'il est impossible de se sauver sans y renoncer (non pas à la vérité d'effet, car Dieu n'appelle pas tout le monde à ce haut degré de perfection), mais du moins de cœur et d'affection, en les regardant comme des choses étrangères et comme des biens que Dieu ne nous a donnés qu'afin de nous en servir pour notre salut et pour sa gloire. Ou il n'y a point d'Évangile, ou cette vérité est incontestable. Mais hélas! combien y a-t-il aujourd'hui de chrétiens qui en soient vivement pénétrés? Rentrez un peu dans vous-mêmes, mes chers auditeurs, je vous en conjure; votre cœur est-il véritablement détaché de ces biens que vous possédez? Peut-être vous flattez-vous d'un détachement imaginaire; et que ce désir secret que chacun a de se justifier fait que vous vous croyez exempts de ce vice. Cependant faites-vous justice à vous-mêmes, sondez bien votre cœur, et vous reconnaîtrez que vous, qui vous croyez si innocents de ce crime, en êtes peut-être plus coupables que les autres.

J'en trouve deux marques qui me semblent infaillibles : c'est à vous à examiner si elles ne se trouveront point en vous. La première est qu'on a de l'attache à une chose, quand on en fait son principal soin, quand on ne pense qu'à elle, quand on ne parle que d'elle, et qu'on ne veut travailler que pour elle. Quand je vois, par exemple, un homme qui ne parle jamais que de chasse, et qui est devenu demi-sauvage, à force d'habiter dans les bois; ou bien un autre qui passe les jours et les nuits au jeu, jusqu'à oublier ses affaires et son repos même; je dis hardiment : cet homme a de la passion pour la chasse, et cet autre pour le jeu. Il n'en faut point douter : la chose est visible et l'on n'en demande point d'autre marque, ni d'autre preuve. Eh! quoi! je vois un homme qui, depuis le matin jusqu'au soir, ne pense qu'au gain, qui ne parle que des moyens de s'enrichir, qui croirait le temps

perdu, s'il l'employait à autre chose qu'à travailler à sa fortune : et l'on voudra me faire croire qu'il n'a point d'attachement ni de passion pour les richesses ! Comment en juger autrement que par les effets ? et quel plus grand effet, que de voir l'ardeur avec laquelle il s'y porte, jusqu'à préférer ce soin à tout autre soin, et même à celui de son âme ? Eh ! que peut-on donc appeler avarice et passion pour les biens de la terre, si ce n'est cela ? On se trompe donc, chrétiens, quand on croit qu'il n'y a que les riches et les gens qui ont de grands biens sur qui tombent les menaces du Sauveur : c'est sur tous ceux qui se portent avec trop de soin et trop d'ardeur à en acquérir, jusqu'à quitter pour cela tout le reste, et à négliger le soin de leur salut.

Une autre marque pour connaître si l'on est attaché aux biens de la terre, c'est par la perte et par la privation de ces mêmes biens, lorsqu'elle vous arrive. Quand l'habitude et la liaison que nous avons avec une personne, n'est pas grande, on ne s'afflige pas beaucoup de s'en voir séparé ; mais l'on ressent vivement la perte d'un parent ou d'un ami, parce qu'on lui était véritablement attaché. Il en est de même de tout le reste : on peut juger de l'affection que l'on a à une chose par la douleur que l'on ressent quand on en est privé. Or, si cette règle est véritable, mon cher auditeur, comment pouvez-vous dire que vous n'avez nul attachement aux richesses, vous qui êtes inconsolable, quand quelque accident vous en enlève une partie ? Si ce procès est perdu, si une grêle a ravagé vos maisons, si cette entreprise n'a pas réussi, si ce vaisseau a fait naufrage, vous murmurez contre la Providence, et vous vous en prenez à Dieu même. Répondez-moi : d'où vient cette douleur ? d'où viennent ces plaintes ? Cela est bien dur et bien sensible, me direz-vous, de se voir dépourvu de son bien. Vous en sentez donc vivement la perte ; et vous dites que vous n'y avez point d'attache ! Cela se peut-il ? vous affligez-vous d'une chose indifférente et qui ne vous regarde point ? Ne vous flattez point : la douleur que la perte de ces biens vous cause est une marque que vous y aviez un véritable et fort attachement ; et si cette douleur est immodérée, vous êtes du nombre de ceux contre qui le Fils de Dieu a fulminé tant d'anathèmes.

Si cela est, ah ! mon cher auditeur, que vous êtes à plaindre d'être déjà réprouvé et condamné dès cette vie par la bouche de la Vérité même ! *Agite nunc, divites, s'écrit un apôtre, plorate in miseriis quæ advenient vobis.* Ah ! riches du monde, qui avez de l'attache aux biens de la terre, vous avez grand sujet de pleurer et de gémir dans la vue des malheurs qui vous attendent et qui vous sont préparés. Ces richesses se dissiperont et d'autres en auront la jouissance après vous ; cet or et cet argent se rouillera sans que vous ayez rien acquis pour le ciel, et cette rouille, dit cet apôtre, servira même de témoignage de

vosre avarice et de vosre cruauté : et *arugo in testimonium vobis erit.* Que si vous les avez employés dans le luxe, dans les festins et dans les débauches, vous n'avez pas moins sujet de craindre. Car que pouvez-vous attendre après un si mauvais usage de vos richesses ? sinon ce qu'Abraham dit au mauvais riche de l'Évangile : *Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua* ; vous avez reçu des biens en cette vie, voilà votre partage ; il n'y a plus rien à espérer dans l'autre pour vous.

Prévenez ce malheur, chrétiens, en employant dorénavant plus saintement vos richesses : que ce qui a servi à la vanité serve maintenant à vous sauver et à expier les péchés qu'elle vous a fait commettre ; enfin suivez le conseil du Fils de Dieu : faites-vous des amis de ce trésor d'iniquité, par la part que vous en ferez aux pauvres. C'est le moyen de sanctifier les richesses et d'en acheter le ciel, et cette éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON XIV

DE LA VIE MOLLE ET OISIVE.

On contredit la vie pénible, laborieuse et souffrante du Fils de Dieu, par la vie molle et sensuelle que mènent la plupart des chrétiens.

Hic positus est in signum eai contradicetur. (Luc., II.)
Il sera en suite aux contradictions des hommes.

Avant que le Fils de Dieu se fût rendu visible sur la terre, en prenant un corps, pour converser avec les hommes, on peut dire, Messieurs, avec le grand saint Augustin, qu'à la vérité il les gouvernait et leur intimait ses volontés pour se faire obéir, mais qu'il ne leur servait pas de modèle. Il leur enseignait bien le chemin du ciel, mais il ne marchait pas lui-même devant eux ; il était leur souverain, mais il n'était pas leur chef ; en un mot, il ne leur donnait pas l'exemple en pratiquant le premier ce qu'il commandait. C'est pourquoi le Prophète royal le conjurait de ne se pas contenter de nous dire ce qu'il faut faire pour être sauvé, mais de se hâter de venir, afin de nous montrer comment il faut s'y prendre, et que pour lors tous les hommes, animés par son exemple, le suivraient à l'envi par les voies les plus rudes et les plus difficiles : *Exsurge, Domine, in præcepto quod mandasti : et synagoga populorum circumdabit te.* Mais, si les hommes sont inexcusables de ne s'être pas ensuite formés sur un exemple si parfait et si glorieux, que sera-ce de voir que non-seulement leur vie n'est pas conforme à ce divin modèle, mais qu'elle y est entièrement opposée ? et qu'il semble que ce Verbe incarné n'ait paru dans le monde que pour être l'objet de la contradiction des hommes dans toutes leurs actions ?

C'est ce que nous voyons tous les jours dans cette vie molle et sensuelle que la

plupart des chrétiens mènent aujourd'hui ; comme si le Fils de Dieu leur avait donné l'exemple de la passer dans les délices. De sorte que comme l'on contredit la pauvreté de ce Dieu fait homme par l'attachement aux biens de la terre ; comme l'on s'oppose à son humilité par l'orgueil et par l'ambition, de même on contredit sa croix, sa vie pénible et laborieuse, sa mortification et ses souffrances (qu'il nous a si souvent recommandé d'imiter comme la seule voie pour arriver au ciel) par une vie comode, sensuelle et oisive, telle que mène aujourd'hui la plus grande partie des hommes.

Car quelle contradiction, mon Dieu, ne souffrez-vous point de ce côté-là des chrétiens mêmes, qui cependant, par l'obligation qu'ils ont contractée au baptême, se sont engagés à mourir au monde, à renoncer à ses pompes et à ses délices, à embrasser votre croix, dompter leur corps, combattre leurs passions et mener une vie crucifiée ? Ah ! Seigneur, quand je les vois qui recherchent avec tant d'ardeur tout ce qui flatte leurs sens, qui ne s'appliquent qu'à passer doucement le temps, et qui avec cela se persuadent qu'ils sont sans reproche et au-dessus de la censure la plus sévère, je ne puis m'empêcher de m'écrier que vous êtes véritablement ce signe exposé à la contradiction de ceux mêmes qui se croient du nombre de vos fidèles serviteurs, parce qu'ils ne sont pas ouvertement déclarés pour le vice et qu'ils ne sont pas si déréglés que d'autres avec lesquelles ils se comparent. Mais, pour être moins criminels, s'ensuit-il qu'ils soient innocents, qu'ils vivent en véritables chrétiens, et que leur vie soit assez sainte pour mériter le ciel ? C'est, Messieurs, ce que nous examinerons dans la suite de ce discours, après que nous aurons demandé les lumières du ciel, par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Comme le sujet que j'entreprends de traiter aujourd'hui regarde la plupart des gens du monde, et même de ceux qui sont le plus dans l'approbation, j'ai cru qu'avant toutes choses, il était important de bien établir l'état de la question, afin de lever tous les doutes et de prévenir les difficultés qu'on pourrait faire. Je demande donc, Messieurs, si l'on peut satisfaire aux obligations du christianisme, en menant la vie que mènent aujourd'hui dans le monde, je ne dis pas ceux qui sont dans le déréglement et qui font profession de libertinage, mais ceux qui mènent cette sorte de vie que l'on appelle ordinairement vie molle, c'est-à-dire, qui renoncent à la vérité aux plaisirs les plus criminels, mais qui n'épargnent rien pour passer le temps agréablement ; qui ont assez de retenue et d'honneur, et si vous voulez même, de probité, pour ne pas vivre dans le désordre, mais aussi qui seraient bien fâchés qu'il y eût un divertissement dans une ville dont ils ne fussent pas ; en un mot, qui

passent leur vie dans le jeu, dans les compagnies agréables, dans les festins et dans la bonne chère, sans grand scandale cependant et sans faire tort à personne (je l'entends toujours ainsi), mais aussi sans gêne, sans contrainte et sans mortification. Et je demande, encore une fois, si, dans cette manière de vie si ordinaire, l'on peut satisfaire aux obligations du christianisme, et si, moralement parlant, l'on y peut faire son salut.

Tellement que ce n'est ni le jeu, ni les divertissements précisément, ni les conversations, ni les compagnies que j'attaque dans ce discours ; mais j'examine si une vie, qui est composée de tout cela, peut être innocente ; et je soutiens que non. Je regarde si c'est là une vie de chrétien, et je n'y en remarque aucun caractère, puisqu'elle n'est ni conforme à l'Evangile, qui est notre règle, ni à la vie du Fils de Dieu, qui nous est donné pour modèle. Enfin je demande si elle doit passer pour criminelle devant Dieu, vu que devant les hommes c'est le train de vie que mènent ceux qui passent pour les plus honnêtes gens ; et je soutiens que oui. Écoutez-en les raisons : j'en trouve deux principales, qui feront tout le partage de ce discours. La première, que cette vie molle étant toute sensuelle et se passant presque tout entière dans l'oisiveté, j'y trouve une contradiction manifeste à la mortification chrétienne que nous prescrit l'Evangile ; et la seconde, que rien n'est plus contraire au travail qu'il faut entreprendre et la violence qu'il faut se faire pour gagner le ciel. C'est ce qui va faire le sujet de ce discours qui ne manquera pas aussi de trouver de la contradiction dans l'esprit de bien des gens, qui auront peine à se persuader une vérité si contraire à leurs inclinations. Mais j'espère les en convaincre par des preuves si évidentes, qu'il ne sera plus possible d'en douter.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce serait assez, Messieurs, de dire que cette vie molle et douce, que la plus grande partie des hommes croient innocente, est une vie sensuelle, puisqu'elle se passe presque tout entière dans la recherche des plaisirs des sens, pour inférer que ce n'est pas une vie chrétienne et, par une conséquence nécessaire, qu'on ne peut donc pas y faire son salut. Car enfin, chrétiens, si nous examinons selon les maximes de l'Evangile et les principes de notre religion, quelle doit être la vie d'un chrétien, et quels en sont les devoirs et les obligations essentielles, je trouve qu'elles consistent en deux choses, sans lesquelles le Sauveur même nous déclare qu'il n'y a point de salut à espérer, mais qui sont tellement opposées à cette manière de vivre, dont nous parlons, que je ne puis concevoir sur quel fondement et sur quel prétexte on peut demeurer dans une si dangereuse erreur, qui peut passer pour un aveuglement universel, ou plutôt pour un charme ou une espèce

d'enchantement, qui nous empêche de connaître la vérité. La première est que la vie chrétienne doit être une vie de croix et de mortification. C'est une vérité trop souvent répétée dans l'Évangile, pour qu'un chrétien puisse l'ignorer. La seconde est que la vie d'un chrétien doit être une image de celle du Fils de Dieu, qui est le modèle que nous devons suivre. C'est saint Paul qui nous en assure. *Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imagini Filii sui.* Voilà deux principes solides et incontestables; voilà deux règles qu'un chrétien ne peut désavouer ni méconnaître. C'est à nous à voir si cette vie molle et sensuelle s'y peut accorder, parce qu'autant qu'elle s'en éloignera, autant j'aurai sujet de croire qu'elle s'éloigne de la voie du salut.

Preinièrement donc la vie d'un chrétien doit être une vie de croix et de mortification. Je le répète après saint Augustin : *Tota vita christiani, si secundum Evangelium vivat, crux est et martyrium.* Je pourrais ajouter que c'est une vérité définie par le concile de Trente : *Tota vita christiani perpetua debet esse penitentia.* Mais j'aime mieux dire que c'est la doctrine de ce souverain Maître, qui est venu pour nous apprendre la voie du salut, et qui ne nous parle que de croix, que de renoncement à soi-même, que de violence qu'il se faut faire, pour entrer dans son royaume. Et la raison de cette loi si sévère et de cette conduite si fâcheuse et si contraire à toutes nos inclinations, se doit prendre du dessein du législateur même, qui est venu pour bannir le péché du monde, par un moyen tout opposé à celui par lequel il y est entré. Et, comme c'est par le plaisir des sens qu'il s'y est introduit, il a voulu employer la haine de soi-même et la mortification, pour combattre le mal jusque dans sa source. C'est pourquoi l'Évangile impose cette obligation indispensable à tout le monde, de pratiquer la mortification, et par une conséquence nécessaire, de renoncer à cette vie douce et molle dont nous parlons.

Si vous en doutez, chrétiens, dites-moi, je vous prie, ce que veulent dire ces paroles : *Qui non odit animam suam non potest meus esse discipulus*; celui qui n'a pas une sainte haine de soi-même ne peut être du nombre de mes disciples. Qu'entendez-vous par la croix qu'il commande de porter? *Qui non bajulat sibi crucem*, etc. Quel sens donnez-vous à cette menace qu'il fait dans saint Luc à ceux qui vivent dans la joie : *Væ ridentibus*; malheur à ceux qui se réjouissent et qui ont toutes leurs aises en ce monde ! Que signifie ce chemin étroit qui mène à la vie ? *Quam arcta atque angusta via est quæ ducit ad vitam* ! Ces paroles, chrétiens, sont celles de l'Évangile; ou plutôt, pour ne les y pas voir, ne faudrait-il pas l'effacer tout entier, puisqu'il ne parle d'autre chose, et qu'il semble que tout conspire à y établir cette maxime, qui est le point fondamental de toute la morale chrétienne? Ces paroles s'adressent généralement à tous ceux à qui

s'a-lresse l'Évangile même, c'est-à-dire à tous ceux qui portent le nom de chrétien, et qui ne le peuvent porter à juste titre, sans pratiquer la mortification; qui consiste non-seulement à renoncer aux divertissements criminels, mais encore à se priver souvent par vertu de ceux mêmes qui peuvent quelquefois être permis, à renoncer aux pompes et aux vanités du monde, à mortifier son corps, comme nous l'enseigne l'Apôtre, à déclarer la guerre à ses passions, et à les affaiblir peu à peu, en leur refusant ce qui les pourrait enflammer.

C'est ce qui a fait dire à saint Chrysostome, que la philosophie du christianisme est de considérer le monde comme mort par rapport à nous, et de nous regarder comme morts réciproquement au monde; et, pour parler encore plus fortement, avec le grand apôtre, c'est d'être crucifiés au monde, et de regarder le monde comme crucifié à notre égard : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.* De sorte qu'un chrétien est un homme spirituel, mort au monde, à ses vices, à ses désirs, qui renonce aux plaisirs des sens, qui ne pense et qui n'aspire qu'à ceux de l'autre vie; un homme qui, comme l'appelle saint Cyprien, est l'héritier d'un Dieu crucifié : *hæres crucifixi*; et qui, à moins de renoncer à cet héritage si précieux, aussi bien qu'au nom et à la qualité qu'il porte, ne peut se dispenser d'embrasser la croix, de pratiquer la mortification, et de se déclarer ennemi mortel du plaisir, comme l'appelle le même saint : *jugulator voluptatis.* Il fait allusion aux paroles de l'Apôtre, qui nous ordonne de faire à Dieu un sacrifice continué, dont nous soyons nous-mêmes la victime vivante, et qui consiste à donner la mort aux vices et à toutes nos mauvaises inclinations : *Obsecro vos ut exhibeatis membra vestra hostiam viventem.*

Au reste, Messieurs, ce caractère, tiré de l'Évangile, des *Épîtres* de saint Paul, et des premiers Pères de l'Église, n'est point le portrait d'un religieux, mais d'un chrétien, tels qu'étaient ceux des premiers siècles de l'Église. Et, si nous ne sommes par tels présentement, ce n'est pas que nos obligations soient moins étroites, ou que nous soyons dispensés d'une partie de ces devoirs; mais c'est que nous ne suivons pas si exactement la loi et la doctrine de ce divin Maître. C'est l'essentiel du christianisme, qui subsistera toujours, puisque Jésus-Christ même exclut du nombre de ses disciples ceux qui ne portent point cette marque : *Qui non odit animam suam non potest meus esse discipulus.* Et quand saint Paul, de la part de son Maître, annonce aux chrétiens cette parole : *Mortificate membra vestra quæ sunt super terram*, ce n'est pas à des religieux qu'il parle, c'est aux Colossiens, c'est-à-dire à tout un peuple, à des personnes de toutes sortes d'états et de conditions, sans exception et sans ménagement.

Or, je vous demande, Messieurs, si ces

chrétiens d'aujourd'hui, si ces honnêtes gens du monde, qui mènent une vie si molle et si sensuelle, se reconnaissent à ce caractère, ou plutôt s'ils ne font pas profession d'un genre de vie qui lui est directement contraire? Car enfin le grand principe de leur morale sur lequel ils règlent leur conduite, est que, parvenu qu'on n'aïlle pas jusqu'aux derniers excès, on peut jouir sans crainte de toutes les commodités et de tous les divertissements de la vie; que l'esprit d'abnégation, de renoncement, de mortification, n'est que pour les cloîtres et pour ceux qui aspirent à la perfection, enjoignant les conseils aux préceptes de l'Evangile. Et sur ce fondement, ils se font un plan de vie, propre, comme ils disent, des honnêtes gens. Ils mettent toute leur probité à se défendre des grands désordres, à ne commettre ni injustice, ni vexation, ni aucun de ces crimes qui pourraient imprimer quelque tache à leur réputation; mais avec cela, ils font profession d'avoir l'esprit du monde, de l'aimer, et d'en goûter les plaisirs, enfin de mener une vie qu'ils appellent douce, mais qu'on doit nommer sensuelle et voluptueuse, puisque leur principal emploi est uniquement de se divertir, ou plutôt, que toute leur vie est un cercle perpétuel de divertissements, de festins, de jeu, de promenades, d'assemblées, de spectacles, que les premiers chrétiens regardaient comme une espèce d'apostasie de la foi, et un désaveu des promesses du baptême. Les entretiens et les compagnies agréables, les conversations enjouées avec des personnes de tout sexe, qu'on comptait en ce temps-là entre les occasions les plus dangereuses et les plus puissantes attraites du péché, sont maintenant les plus innocents plaisirs de ces honnêtes gens du monde, qui sans cela ne sauraient à quoi employer leur temps. Ajoutez à cela, que la passion des ajustements, le soin de plaire, la vanité de se montrer et de paraître, font une grande partie de l'occupation du sexe, qui passe pour le plus porté à la piété, mais qui a aussi le plus de part à cette vie douce et molle dont nous parlons. Je n'y comprends point ces commerces honteux qu'on dérobe à la vue et à la connaissance du monde, ni ces intrigues de galanterie, ni ces libertés scandaleuses. Car ces choses regardent le libertinage, que ces personnes condamnent elles-mêmes.

De manière que la vie que je vous dépeins est une espèce de christianisme radouci, qui en retranche toutes les vertus sévères de pénitence, d'austérité, de renoncement à soi-même, et de mortification des sens. Tout cela n'entre point dans le système de vie qu'ils se sont formé. Ils prétendent en retenir seulement l'essentiel, avec les vertus morales qui servent à leur acquérir de l'estime, comme l'amitié, la bonne foi, la bienséance, la civilité. Et pour ce qui regarde le monde, contre lequel le Sauveur s'est si hautement déclaré, ils ne croient pas que cette inimitié soit irréconciliable: ils trouvent une espèce d'accommodement; ils

en retranchent ce qu'il a de plus criminel; mais ils en retiennent les joies, les divertissements, les manières et les maximes qui ne combattent pas ouvertement la religion. C'est, encore une fois, ce qu'ils appellent une vie de gens d'honneur.

Je ne prétends pas leur disputer cette qualité dont ils se flattent; mais qu'avec cela ils soient de véritables chrétiens, c'est ce que je n'accorderai jamais, parce qu'ils ôtent de leur vie ce qui est le plus essentiel au christianisme, savoir, la croix, la mortification, la violence qu'il se faut faire, la pénitence qu'il faut pratiquer. Et, par conséquent, si le premier portrait que je vous ai fait d'un chrétien est véritable, comme on ne peut le contester, à moins de contredire l'Evangile, il faut que le second soit faux, et qu'à force de retrancher ce qu'il y a de plus austère, on efface tous les traits particuliers qui le font reconnaître.

Reprenons donc tout ce raisonnement, et le resserrons en peu de mots. Il faut vivre en chrétien pour faire son salut; vous en convenez avec moi. Or cette vie molle et sensuelle ne porte point les traits et les caractères de la vie chrétienne, car il ne faut que les confronter pour en remarquer la différence. C'est donc une étrange illusion de croire qu'on s'y puisse sauver. Et sans doute il faut que nous ayons conçu une bien basse idée de cette auguste qualité que nous portons, et des devoirs qui y sont attachés, pour en tirer une autre conséquence. Eh quoi! cette religion si sainte, qui promet un si grand bonheur pour récompense, qui nous délivre d'un malheur infini que nous avons mérité, qui nous élève au-dessus des sens et de la raison par les vérités qu'elle enseigne, qui nous porte à la plus haute perfection par ses préceptes; cette loi, qui a coûté tant de sang à établir, qui a été confirmée par tant de miracles, et qui, par l'excellence de sa morale a fait avouer à tout le monde qu'elle ne pouvait être que l'ouvrage d'un Dieu, se réduira à recevoir le baptême, et à des promesses qu'on ne sera pas obligé de garder? L'on en sera quitte pour quelques devoirs extérieurs qu'on rend à Dieu de temps en temps, et à marquer quelque respect pour les choses saintes? Et moyennant cela, on passera sa vie à jouer, à se divertir, et à rechercher tous ses plaisirs et toutes ses commodités; et cependant le ciel et un bonheur éternel nous sera dû? et il ne nous pourra manquer, à moins d'y renoncer par des débauches, ou par des crimes, qui dès cette vie nous couvrent de confusion, et nous attirent la condamnation des hommes mêmes? C'est n'avoir pas la première notion de ce que c'est qu'un chrétien, ni de la religion que nous avons embrassée; et, par conséquent, c'est être bien éloigné d'en remplir les obligations.

Mais en second lieu, Messieurs, un chrétien qui vit de la sorte est bien éloigné de ressembler à celui dont il porte le nom, c'est-à-dire au Sauveur du monde, qui est le modèle sur lequel un chrétien doit se

former : et c'est, comme nous avons dit, ce qui montre que cette vie douce, n'étant pas conforme à la vie de celui qui est le modèle des prédestinés, ceux qui la mènent n'en sont pas du nombre. C'est ce qu'on doit inférer des paroles de l'Apôtre : *Quos præcivit, et prædestinavit conformes fieri imaginæ Filii sui*. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin, que nous n'avons pas encore commencé à être chrétiens, si nous ignorons que l'on ne saurait être disciple de ce Sauveur, sans porter sa croix après lui ; que l'on ne lui peut appartenir, à moins que l'on n'ait crucifié sa chair, ses passions et ses désirs déréglés ; et qu'enfin, pour être une copie fidèle de ce divin original, il faut, selon les termes mêmes de l'Apôtre, porter toujours l'image de sa mort en son corps. Et vous devez être persuadés, ajoute saint Léon, que du jour de votre baptême vos membres sont devenus les membres d'un Dieu crucifié, qui ne seraient pas par conséquent conformes à leur chef, s'ils étaient nourris dans la mollesse et dans les délices. *Caro regenerati fit caro crucifixi*.

Si cela est, Messieurs, pour la condamnation de ces personnes sensuelles, il ne faut que confronter la copie avec son modèle. Cette vie douce exprime-t-elle un Dieu crucifié ? Considérez et examinez-en tous les traits les uns après les autres. Je veux vivre doucement, dit ce chrétien, sans croix, sans peine et sans mortification. Et le Fils de Dieu : *In laboribus a juventute mea*, dit-il par son Prophète ; depuis le premier moment de ma naissance jusqu'au dernier soupir de ma vie, j'ai été dans la peine et dans le travail. Je vois dans l'original une tête couronnée d'épines, pour me servir de l'expression du Sage : *Coronemus nos rosas*. Je vois l'un déchiré de coups, et qui a autant de plaies que de parties dans son corps, et l'autre dans le divertissement, et délicatement nourri : où est la ressemblance ? L'un, accablé de fatigues, verse des larmes, répand du sang, est abreuvé de fiel et d'absynthe ; l'autre rit, joue, passe son temps agréablement. En vérité, en est-ce là une copie ? vous-mêmes la reconnaissez-vous ? et au lieu d'une image du Fils de Dieu, n'aurais-je pas plus de raison de les appeler, avec Tertullien, des chrétiens imaginaires, qui eroient l'être, et qui ne le sont pas ? Ou si vous voulez, disons avec saint Bernard, qu'un chrétien, qui prétend vivre de la sorte, fait de sa vie un monstre bien plus horrible, que si un peintre joignait la tête d'un homme au corps de quelque animal affreux, parce qu'étant membre du corps mystique du Fils de Dieu, il met, sous un chef couronné d'épines, un corps délicatement nourri, qui ne cherche que ses aises et ses plaisirs. Ou bien disons que ce sont des chrétiens de nom seulement, et par équivoque ; comme l'on donne le nom d'homme à un tableau qui n'en a que la figure et l'apparence.

De manière que si vous prétendez être un véritable chrétien, en menant une vie si opposée à ce modèle qui doit être la règle de

vos actions, vous êtes dans une illusion manifeste, parce que vous avez contracté une obligation indispensable d'imiter la vie du Sauveur ; et s'il ne vous a pas obligé de souffrir toutes ces persécutions cruelles qu'il a souffertes pour votre amour, ces outrages, ce couronnement d'épines, ce crucifiement tel qu'il l'a enduré, et toutes les horreurs de sa mort, vous ne pouvez du moins vous dispenser de les représenter par la mortification du corps et des sens, et par les austérités que le désir de lui être semblable vous doit inspirer. Prétendre à la gloire par une autre voie que celle par laquelle il l'a méritée lui-même, c'est renverser l'ordre qu'il a établi ; c'est vouloir détruire ce rapport et cette proportion qui doit être entre les membres et le chef, et je ne craindrai point de dire que ces personnes sont du nombre de ceux dont parle saint Paul, et dont il ne parle que les larmes aux yeux : *Nunc autem et fletus dico, inimicos crucis Christi, quorum finis interitus*.

Car encore une fois, quelle conformité de cette vie douce et sensuelle avec le poids de la croix que l'Evangile nous oblige de porter ! *Inimicos crucis*. Quelle ressemblance de cette mollesse avec la mortification que nous prescrit le christianisme ? *Inimicos crucis*. Quel rapport de cet empressement à rechercher ses aises et ses divertissements, avec cette haine de nous-mêmes, que le Fils de Dieu demande de nous. Et pouvons-nous croire qu'il nous avoue un jour pour ses disciples ou que le Père éternel nous reconnaisse comme de fidèles images de ce Fils bien-aimé qui est l'objet de toutes ses complaisances, puisqu'il ne reconnaît que lui et tout le reste par rapport à lui, et par conséquent qu'il ne peut reconnaître pour ses enfants ceux qui ne lui ressemblent pas.

Ne me dites point qu'il y a toujours eu de la différence entre les personnes qui sont engagées dans le monde et celles qui s'en sont retirées par le désir qu'elles ont de faire plus avantageusement leur salut. Car cette ressemblance et cette conformité de vie avec celle du Sauveur doit être commune à tous les chrétiens. Ce qui a fait dire à Tertullien ces admirables paroles : *Nihil refert ubi sitis ; extra saculum estis*. Je ne m'informe point si vous êtes du siècle, puisque vous en devez être séparés de cœur et d'affection, et je ne veux, pour prononcer par avance l'arrêt de condamnation contre vous, que l'aveu que vous faites d'être des personnes du monde au sens que vous l'entendez et de la vie mondaine que vous prétendez avoir droit de mener. Vous êtes des gens du monde, c'est-à-dire des personnes qui en suivent les maximes et qui y conforment leur vie et leur conduite. Mais quand je conclurai de là que vous ne sauriez donc plaire à Dieu ni être serviteurs de Jésus-Christ, je ne parlerai qu'après saint Paul : *Si hominibus placerem, Christi servus non essem*. Quand je dirai que l'amour du monde est incompatible avec l'amour de Dieu, j'aurai pour garant le disciple bien-aimé : *Si*

quis diligit mundum, non est charitas Patris in eo. Quand j'avancerai que l'effet naturel de l'attachement qu'on a pour le monde est de nous rendre ennemis de Dieu, je ne vous dirai que ce qu'a dit l'apôtre saint Jacques : *Quicumque voluerit amicus esse hujus sæculi, inimicus Dei constituitur.* Enfin, quand je vous déclarerai que Celui que tout chrétien est obligé d'imiter n'est pas de ce monde, et que le monde lui est entièrement opposé, et ne parlerai que comme a parlé le Fils de Dieu même : *Ego non sum de hoc mundo.* Autant donc qu'il y a d'opposition entre Dieu et le monde, autant faut-il dire qu'il y a de contradiction entre cette vie molle et celle du Sauveur, entre un homme du monde et un homme de Dieu, entre vivre selon les maximes du monde, et vivre selon celles d'un Dieu crucifié, qui ne reconnaît pour disciple que ceux qui lui ressemblent et qui ont crucifié leur chair comme lui : *Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt.*

N'est-ce donc pas, chrétiens, se moquer en quelque façon de Dieu même, de croire que l'on peut se sauver en vivant selon le monde, puisque dès lors qu'on avoue que l'on est de son parti et qu'on le suit, dès lors on se déclare contre Dieu et l'on est du nombre des réprouvés? J'ai donc raison, Messieurs, de tirer cette conséquence, que cette manière de vie si ordinaire, que l'on croit si innocente et qui est commune à la plupart de ceux qui passent pour les plus honnêtes gens dans le monde, n'est pas une vie de chrétien, et qu'ainsi l'on ny peut faire son salut, non-seulement parce qu'elle est sensuelle et sans mortification, mais parce que c'est une vie oisive, et dans laquelle on ne travaille point pour acquérir et mériter le ciel. C'est ce que nous allons examiner dans cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quand il se pourrait faire que dans ce genre de vie que je viens de vous représenter, on ne commettrait point de mal (ce qui est moralement impossible), ce serait assez qu'on n'y fit point de bien, pour en tirer la même conséquence : puisque nous voyons dans l'Évangile que le serviteur inutile est condamné, non pas pour avoir été méchant et vicieux, mais pour avoir été oisif et n'avoir pas travaillé : *Servum inutilem ejicite in tenebras exteriores.* Car, s'il ne faisait point de bien, où voyons-nous qu'il ait fait du mal? s'il n'avait pas fait profiter le talent que son maître lui avait confié, l'avait-il dissipé mal à propos? et s'il n'avait pas eu le soin de faire valoir l'argent de son maître, selon l'ordre qu'il en avait, du moins n'avait-il pas pris des précautions pour le conserver et le rendre tel qu'on le lui avait mis entre les mains? *Habui repositum in sudario.*

Je ne crois pas, chrétienne compagnie, qu'on puisse trouver un caractère plus naturel, ni en même temps une condamnation plus formelle de cette sorte de vie dont nous parlons. On la croit innocente, parce que le mal qu'on y fait n'est pas si grand que celui

que font les libertins et les impies; que les péchés qu'on y commet ne causent pas de scandale et qu'on vit dans l'estime et dans l'approbation publique. Seulement on y jouit de tous les plaisirs qu'on appelle permis; on se divertit, on passe les jours, les mois, les années en conversations, en spectacles, en visites; l'on passe de l'un à l'autre pour en ôter l'ennui et le dégoût; et, pourvu que l'on s'acquitte des devoirs extérieurs de la religion, et qu'on ne commette point de ces crimes qu'une conscience alarmée se puisse reprocher en secret, on se croit justifié devant Dieu et devant les hommes, et l'on se persuade qu'il n'en faut pas davantage pour être sauvé. Mais on ne prend pas garde que dans cette manière de vie on ne fait rien pour le maître que l'on sert, que cette vie douce est une oisiveté continuelle; que l'on enfouit ce que l'Évangile appelle talent, puisqu'on n'acquiert ni vertu, ni mérite; et qu'enfin, ne faisant que peu ou point du tout de bien, on devient semblable à ce serviteur inutile qui mérite la condamnation et le châtement, qui est d'être exclu du ciel, pour lequel il n'a point travaillé : *Servum inutilem ejicite in tenebras exteriores.*

Mais pour donner plus de jour à cette vérité, qui serait assez claire d'elle-même, si les hommes ne fermaient point les yeux, pour ne la pas apercevoir, je remarque dans l'Écriture que le ciel nous est promis tantôt comme la récompense de notre travail, tantôt comme le prix de notre fidélité, et tantôt comme la couronne de nos combats et des victoires que nous aurons remportées. Et c'est toujours sous quelqu'un de ces titres qu'il nous est promis, et qu'on le doit espérer. Il ne reste donc qu'à voir si ce que l'on fait pour le ciel dans cette vie molle, est suffisant pour le mériter; si l'on est assez fidèle au service de Dieu, pour en attendre cette récompense; et si l'on y est assez courageux, pour emporter par violence ce royaume que tout chrétien doit s'efforcer de conquérir. C'est ce que je ne fais que parcourir en peu de mots.

Premièrement, Messieurs, la vie chrétienne doit être un continuel travail. Cent textes formels de l'Écriture, et deux ou trois paraboles que le Fils de Dieu en a fait exprès, ne nous permettent pas d'en douter. Je me contente de celle où le père de famille sort de sa maison, à toutes les heures du jour, pour chercher des ouvriers qui travaillent à sa vigne : *Quid statis tota die otiosi? ite et vos in vineam meam; et quod justum fuerit dabo vobis.* Et à la fin de la journée, il compte avec eux, et leur donne la récompense de leur travail. La conclusion de cette parabole, le sens naturel qu'elle nous présente, et l'application que tous les Pères en font, ne signifient autre chose, sinon que nous ne sommes en cette vie que pour travailler à acquérir le ciel, et que la récompense ne se donne qu'à proportion du travail.

Or, dans cette vie douce, où l'on prétend se sauver, dans cette vie, dis-je, qui se

passé tout entière, ou du moins la plus grande partie, dans les divertissements et dans les plaisirs, voyez, je vous prie, depuis le matin jusqu'au soir ce que vous faites qui puisse mériter ce souverain bonheur que, vous prétendez. Souffrez, Messieurs, que pour convaincre ces âmes sensuelles, je vous en fasse ici un détail, que la majesté de la chaire a peine à souffrir. Cette femme mondaine, par exemple, se lèvera sur les dix ou onze heures, parce que le soir précèdent le jeu ou le bal n'a fini que bien avant dans la nuit. Ensuite il faut du moins une heure pour l'habiller; car voudriez-vous qu'elle parût dans les compagnies, et qu'elle ne fût pas mise comme les autres? On l'avertit que la dernière messe va commencer; elle n'a garde d'y manquer les jours d'obligation, car cela causerait trop de scandale, et d'ailleurs sa conscience s'en alarmerait; mais pour les autres jours elle n'est pas si scrupuleuse qu'elle s'en fasse un point de conscience; elle croit y avoir assez suppléé par quelque légère prière, faite à la hâte et presque sans attention. Le dîner suit, l'après-dîner se passe à faire des visites, et à en recevoir; s'il reste du temps, c'est pour la promenade. Le souper vient, puis l'on joue; et ainsi s'est passée la journée; ainsi se passent toutes les autres; ainsi les années et toute la vie coulent doucement.

Eh bien, prédicateur, que voulez-vous dire? Ce genre de vie n'est-il pas sans reproche? n'est-ce pas ainsi que vivent toutes les personnes de qualité? et si c'est être en danger de son salut que de mener ce train de vie, qui pourra se sauver dans le monde? Ah! dites plutôt: si l'on peut se sauver, en vivant de la sorte, qui est-ce qui ne sera pas sauvé? et sur quoi sera fondé le petit nombre de ceux qui se sauvent, si ce n'est sur ce que très-peu travaillent à leur salut, et que toute la vie de la plupart des hommes se passe dans une inutilité et dans une négligence criminelle? Est-ce à ce titre que tant de saints ont obtenu le ciel? et est-ce par ce droit que vous le demanderez un jour?

Mais, me direz-vous, cette vie n'est pas tellement oisive, que l'on n'y fasse quelque bien. On entend la messe les jours d'obligation; on entend quelquefois la parole de Dieu; on satisfait au précepte de l'Eglise à Pâques; on y ajoute même les grandes fêtes, comme par surrogation; et avec cela, l'on s'abstient des grands désordres et des grands péchés. Or tout cela n'est-il pas mis en compte pour le ciel? et quoique, après avoir mené cette sorte de vie, on ne prétende pas disputer les premières places du ciel aux religieux et aux personnes qui sont dans la haute dévotion, du moins n'a-t-on pas droit d'espérer que l'on n'en sera pas tout à fait exclu?

Hélas! mon cher auditeur, que vous me faites de compassion, de vous voir dans une si étrange illusion! Je ne veux pas examiner si le peu de bien que vous faites ne sera point mis un jour au nombre de vos

péchés, pour vous être acquitté des devoirs les plus essentiels avec tant de négligence, avec si peu de recueillement, si peu de piété et si peu de préparation. Mais je soutiens que la dissipation où le monde et les divertissements vous jettent, vous met hors d'état de vous acquitter de ces devoirs essentiels, où vous vous bornez, sans vous mettre en peine du reste; que le peu d'estime que vous témoignez faire de votre bonheur éternel, auquel vous ne donnez que le dernier de vos soins, est cause que vous n'y pensez que par manière d'acquit, pour sauver les apparences et les dehors d'un chrétien; que Dieu n'a nulle part de vos desseins, dans vos projets, dans vos actions; qu'étant tout possédé de l'esprit du monde, des divertissements du monde, des manières du monde, vous ne sauriez vous occuper des pensées du ciel, ni travailler qu'autant qu'il est nécessaire pour l'acquérir. C'est le sentiment de saint Bernard, au livre premier de la *Considération*, où il assure que cette vie molle jette un homme dans l'insensibilité pour les choses de l'autre vie; que comme on ne pense qu'à passer doucement celle-ci, on tombe dans un endurcissement de cœur pour tout ce qui regarde l'éternité; qu'à force de goûter les plaisirs des sens, l'âme devient toute sensuelle; et que naturellement cette oisiveté dégénère en un assoupissement criminel, d'où naît un oubli de Dieu, de soi-même, et de toutes ses plus pressantes obligations; en sorte qu'on ne fait rien, et qu'on n'acquiert rien pour le ciel.

Cependant, chrétiens, le ciel n'est pas seulement la récompense de nos travaux, il est de plus le prix de notre fidélité: *Euge, serve bone et fidelis; intra in gaudium Domini tui*, dit l'Evangile. Or, par ce serviteur fidèle, on entend celui qui persévère dans le service de Dieu, celui qui s'acquitte constamment des obligations de son état, celui enfin qui remplit tous les devoirs d'un véritable chrétien. Il faut donc voir maintenant si celui qui prétend mener une vie molle et oisive, mérite ce nom de serviteur fidèle, qui ne manque à rien de ce qu'il doit, qui persévère dans le bien et dans la pratique des vertus.

Mais je vois bien que vous me dispensez de vous en faire voir la contradiction toute manifeste, qui frappe d'abord les yeux; puisqu'il semble que c'est se moquer, de demander si un homme du grand monde, un homme de plaisirs et de divertissements, est un grand serviteur de Dieu, sur la fidélité duquel on doit compter. L'on dit même d'un homme de ce caractère, que c'est un homme du monde, dont il ne faut pas attendre ce qu'on exige d'un religieux ou d'une personne qui est dans la dévotion; et que pourvu qu'il garde les commandements de Dieu, et qu'il ne manque à rien de ce qui, est essentiel et de précepte, Dieu n'en demande pas davantage: *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata*. Mais, chrétiens, c'est cela même que je combats, et que je tiens

pour une très-dangereuse illusion, de s'imaginer que l'on demeurera fidèle à Dieu dans cette vie molle et oisive, parce qu'il est moralement impossible de la continuer longtemps, sans violer les préceptes, et sans passer de ce qui est permis en rigueur à ce qui est expressément défendu, soit parce qu'on s'expose à un danger manifeste de commettre quantité de péchés griefs, soit parce qu'une personne qui est dans cette disposition, se permet tout ce qui n'est pas évidemment péché, ou qui ne paraît que péché léger, mérite que Dieu l'abandonne, et lui refuse ses grâces fortes et choisies, dans les occasions où il s'agira de lui être fidèle.

Car enfin, n'est-ce pas un des premiers principes de la morale chrétienne, qu'il est impossible de se garantir du péché et de garder la fidélité qu'on doit à Dieu, sans de grandes précautions et une soigneuse vigilance? puisqu'il faut en même temps se défendre contre les charmes du monde, soutenir les plus violents efforts de nos ennemis, et arrêter le penchant de notre nature qui nous entraîne vers le dérèglement. Or, parmi tant de dangers, tant d'écueils, tant de précipices, au milieu de nos ennemis et des pièges qu'ils nous tendent, prétendre être fidèle à Dieu en donnant la liberté à tous les sens, en demeurant dans les compagnies les plus agréables, en se permettant tous les divertissements et les plaisirs qui ne portent pas ouvertement le caractère odieux du péché, n'est-ce pas fournir des armes à nos ennemis, et donner dans les pièges qu'ils nous tendent; puisque sans l'éloignement des objets et la suite de ce qui flatte les sens, on ne peut moralement les éviter?

Et comment feront-ils pour y apporter la modération qui est nécessaire? ou plutôt quel tempérament y a-t-il à apporter, puisqu'il est impossible de mener une vie à demi chrétienne et à demi mondaine? Car il n'en est pas comme dans la nature, où deux contraires peuvent subsister ensemble, quand leurs qualités sont affaiblies de part et d'autre. Mais prétendre adoucir les maximes de l'Évangile par le mélange de celles du monde, c'est vouloir accorder la lumière avec les ténèbres, et aller directement contre ce que nous avons promis au baptême, en prenant le nom de chrétien.

Mais quoi! répondrez-vous, quelle plus grande fidélité peut-on témoigner à Dieu, que d'être tempérant au milieu du plaisir, chaste parmi les attraits et les charmes des objets dont on est environné et qui nous peuvent porter à l'incontinence? Combien de rois et de princes se sont sanctifiés au milieu d'une florissante cour? Ah Dieu! se récrie saint Jérôme sur cette ruse si grossière de la cupidité et de l'amour-propre, que vous êtes savant d'avoir trouvé le secret de vous mortifier parmi les plaisirs et les plus dangereux engagements du siècle! Mais plutôt que vous êtes présomptueux de croire que votre vertu soit à l'épreuve de

tant d'attraits, et en assurance parmi les compagnies agréables, au milieu des festins et des divertissements! Ah! que saint Paul s'est donc trompé en domptant son corps et l'assujettissant par un continuel travail et par de rudes austérités, de crainte d'être réprouvé et de devenir infidèle à Dieu! Ces anciens solitaires ignoraient sans doute ce grand secret, quand ils se sont retirés dans les grottes, et séparés du commerce des hommes, de crainte d'être séduits par les charmes du monde. Enfin tous les saints n'ont pas été éclairés comme vous, d'avoir pris tout le contre-pied de votre conduite, afin d'être fidèles à Dieu et de mettre en assurance leur salut. Et, pour les souverains et les princes qui se sont sanctifiés au milieu de leur cour et des délices, c'était Dieu qui les y voulait et qui les y avait fait naître. Mais quels efforts n'ont point fait les uns pour y renoncer? les autres ne l'ont-ils pas abandonnée en effet? les autres, prévenus d'un secours particulier, n'en ont-ils pas banni tous les désordres? ne se sont-ils pas vêtus de haïres et de cilices? n'ont-ils pas mille fois gémi devant Dieu de se voir obligés de vivre dans ce séjour si dangereux? Et vous, vous aimerez les divertissements et les plaisirs! vous les chercherez, vous les goûterez autant qu'il vous sera possible, sans offenser Dieu, avec une humeur enjouée, avec des passions ardentes et un naturel qui y a tant de penchant! Ah! chrétiens! c'est vous aveugler vous-mêmes, s'écrie saint Jérôme, c'est vouloir être fidèles à Dieu en idée et vouloir l'offenser en effet.

Ainsi, vous me demandez, par exemple, quel mal je trouve dans le jeu, qui occupe une grande partie de ce genre de vie? Je vous réponds que, quoique le jeu ne soit pas de lui-même un péché, l'attache qu'on y a, le temps qu'on y perd, l'argent qu'on y risque, les emportements où on se laisse aller, et surtout l'oisiveté et la négligence de ses devoirs les plus importants, dont il est cause, ne peuvent être sans péché et sans nous porter à de grands dérèglements dans la suite. J'en dis de même de ces vices, de ces conversations enjouées entre des personnes de différent sexe, que la pudeur et l'innocence ne peuvent être longtemps à l'épreuve des objets qui plaisent et qui touchent le cœur, qui ne devient que trop aisément susceptible des passions les plus dangereuses et les plus criminelles. J'en dis de même de tous les divertissements dans lesquels cette vie molle et oisive se passe, et où l'esprit, tout occupé du plaisir, ne peut penser à autre chose.

Et de là, Messieurs, on peut conclure que souvent les conseils, même les plus élevés et les plus rudes, deviennent des préceptes, quand ils sont nécessaires pour garder ce qui est véritablement de précepte et d'obligation. Par exemple, Dieu ne vous oblige pas de vous séparer du monde et d'embrasser la pauvreté volontaire, comme les religieux; mais si vous ne pouviez être

fidèle à Dieu autrement, vous y seriez indispensablement obligé, et ce serait alors un commandement à votre égard. Je veux donc que les divertissements honnêtes ne soient pas défendus par eux-mêmes : ils le deviennent quand on ne peut conserver l'innocence et éviter le péché sans cela ; comme il est moralement impossible, quand on s'en fait une occupation et qu'on y passe la plus grande partie de sa vie ; parce qu'il est aisé de passer du commode et de l'agréable au criminel, que le penchant est grand, que ce qui les sépare est souvent presque imperceptible, et que pour peu qu'on avance, l'on va si aisément de l'un à l'autre, qu'il est souvent fort difficile de déterminer si l'on a fait un pas si dangereux.

Ajoutez enfin, Messieurs, en troisième lieu, que le bonheur éternel que nous attendons étant une couronne de justice qui n'est due et qui ne se donne qu'à ceux qui auront vaillamment combattu, je ne sais par quel droit on y peut prétendre, en menant cette vie molle et oisive, puisqu'il n'y a que ceux qui se font violence qui l'emportent, que ceux qui sont victorieux de leurs passions, que ceux qui triomphent de leurs vices et de tous les ennemis de leur salut : *Et violenti rapiunt illud*. Or, ceux qui mènent cette vie dont nous parlons, non-seulement sont des serviteurs inutiles et des ouvriers dans l'oisiveté qui ne font rien pour le maître qui les emploie, mais encore des chrétiens lâches qui n'ont ni courage pour combattre, ni force pour se défendre, ni vigueur pour attaquer ou pour soutenir.

Et quand je dis, Messieurs, combattre et se défendre en chrétiens, je ne parle pas de ces combats sanglants où se sont signalés tant de martyrs qui se sont ouvert le ciel par la force, en versant leur sang, qui ont affronté les tyrans et les bourreaux sur les échafauds, et méprisé la mort avec tout l'appareil des supplices. Je ne parle point non plus des traverses et des persécutions que tant de grandes âmes ont souffertes si courageusement. J'aurais trop de sujet de me défier de ces âmes molles et nourries dans les délices, et de craindre qu'ils n'eussent pas le courage de souffrir la mort pour Dieu, eux qui ne peuvent se priver de leurs divertissements pour son amour. Mais je parle des combats plus ordinaires dont un chrétien ne se peut dispenser, dont la victoire n'est pas moins difficile, si nous en croyons saint Jérôme et saint Cyprien, et pour lesquels enfin on n'a pas moins besoin de force et de générosité. C'est contre ces ennemis flatteurs, la chair et le monde, les plaisirs des sens et tout ce qui a coutume de nous détourner du service de Dieu. Voilà, disent les saints Pères, le champ de nos combats et la matière de notre victoire : ce sont là les ennemis dont un chrétien doit triompher, et qui sont d'autant plus redoutables, qu'ils ne nous attaquent que par leurs charmes et par leurs caresses. Aussi

a-t-on vu des gens qui, après avoir été plus forts que les tortures et que tous les supplices, ont lâchement succombé aux attraites des plaisirs. Si donc un chrétien n'a pas assez de courage pour vaincre ces sortes d'ennemis, il n'y a point pour lui de couronne dans le ciel.

Cette vérité étant incontestable, mon cher auditeur, je vous en fais juge vous-même, cette vie douce et oisive, cette recherche de tout ce qui flatte les sens, cette attache aux plaisirs et à toutes les douceurs et les commodités de la vie, est-ce une vie de combat aussi bien que de travail ? Est-ce une guerre déclarée contre notre corps, qui est le plus dangereux ennemi de notre salut ? Est-ce, en un mot, vaincre le monde, dont nous devons être victorieux si nous voulons être couronnés dans le ciel ? Je ne parle plus du danger où l'on est continuellement de succomber dans ce genre de vie ; mais je demande si c'est vaincre le monde avec ses plaisirs, que de les rechercher avec tant d'ardeur et de passion, et d'en faire presque l'unique occupation de sa vie ? La contradiction n'en paraît-elle pas jusque dans les termes.

C'est ce qui faisait dire à Tertullien que ce mot de plaisir était un terme inconnu et un langage barbare dans la bouche d'un chrétien, et qu'il ne devait savoir qu'après la mort. Certainement, il faut avouer que les choses ont bien changé depuis ce temps-là. Car quand je parle de croix, de mortification, de renoncement à soi-même : Quel langage est ceci ? dites-vous ; ce sont des termes de cloître ; ces paroles ne sont point du bel usage ; le beau monde ne les entend pas. C'est cependant le langage d'un chrétien qui prétend au ciel ; et si vous ne l'entendez point, c'est que vous n'y prétendez pas. Tout au contraire, quand je parle de bal, de jeu, de festins, de divertissements, vous m'entendez alors ; mais les véritables chrétiens tiennent ces termes pour barbares, et s'ils ont trouvé place dans la manière de parler de ce temps, c'est une corruption de langage qui vient d'une corruption de mœurs. Et comme autrefois les Israélites, étant captifs à Babylone, perdirent avec le temps ce grand amour qu'ils avaient pour leur patrie, et, ayant pris les mœurs et les coutumes des Assyriens, en prirent en même temps le langage ; aussi, quand un chrétien parle de passer sa vie dans les divertissements, c'est une marque qu'il a oublié son pays, qui est le ciel ; au lieu qu'il ne devrait parler que d'y retourner, par les combats qu'il doit continuellement livrer contre ses passions et contre ses vices ; par la victoire de tous ses ennemis qui s'efforcent de lui en fermer l'entrée ; et enfin par le travail, la croix et la mortification qui en sont le chemin.

Quand donc, chère compagne, vous entendez prêcher si souvent qu'il faut se faire violence pour gagner le ciel, qu'il faut travailler pour l'acquérir, qu'il faut porter sa croix pour suivre le Fils de Dieu ; dites-moi, de bonne foi, cette pensée ne vous est-elle jamais venue dans l'esprit : M'acquitté-je de

cette obligation en vivant comme je fais? Pouvez-vous croire qu'un homme qui met toute son application à rechercher tout ce qui lui peut rendre la vie douce et commode, dont les jeûnes seraient des festins pour tant de pauvres, et qui sait si bien adoucir toutes les autres rigueurs du christianisme, croyez-vous, dis-je, que cet homme porte sa croix? S'il faut de la mortification dans le christianisme (comme il est incontestable qu'il en faut, et que sans cela il n'y a point de salut à espérer), pouvez-vous dire qu'il y en ait dans ce genre de vie que je vous ai dépeint? Et s'il paraît innocent et sans reproche aux yeux des hommes, le trouvez-vous assez saint, devant Dieu, pour mériter le ciel?

Ah! Messieurs, qu'il y a donc de chrétiens qui se damnent, sans y faire seulement réflexion! Combien de gens, qui se croient en sûreté de conscience, et qui ont grand sujet de trembler? Combien, qui mènent une vie d'honnêtes gens, et qui sont bien éloignés de mener une vie chrétienne? Et je vous prie de faire cette réflexion avec moi, qu'à proprement parler, ce sont ceux dont je vous parle, qui font ce grand nombre qui marche dans cette voie large dont parle l'Évangile, qui aboutit au malheur éternel; puisqu'il est évident que ce ne sont pas les scélérats, les athées, les impies, et ceux qui sont dévoués à l'iniquité. Car ce ne sont pas ces sortes de gens qui composent les villes, et qui en font la plus nombreuse partie; au contraire, il s'en trouve peu, on les a en horreur, les lois civiles les punissent et ne les souffrent pas. Il faut donc que ce grand nombre, cette foule et cette multitude qui quitte la voie étroite, pour suivre le chemin large et spacieux de la perdition, soit de ceux qui ne vivent pas dans un libertinage déclaré, mais aussi qui ne se font aucune violence pour vivre en véritables chrétiens, c'est-à-dire, de ceux qui mènent cette vie molle, oisive et sensuelle, qui fuient la mortification et la croix, et qui sont toujours dans la recherche de leurs commodités et de leurs plaisirs. On n'ose pas ouvertement combattre la nécessité de porter sa croix; la parole du Fils de Dieu y est trop expresse, mais on en élude l'obligation par les explications qu'on lui donne et par la manière dont on s'en acquitte; et l'on prétend avoir trouvé le secret de l'allier et de la rendre compatible avec la mollesse de cette vie douce qu'on veut faire passer pour chrétienne.

Ah! Messieurs, j'ose dire que ces gens-là sont en quelque façon dans un état plus dangereux que ceux qui sont dans un libertinage déclaré, parce qu'ils en reviennent plus difficilement. Car, quand la grâce touche les grands pécheurs, et leur ouvre les yeux pour considérer leurs désordres, ils en ont horreur; mais ceux-ci se flattent d'une innocence imaginaire, ils se vantent même d'être réguliers, et de ne manquer à rien de ce qui est nécessaire et essentiel dans notre religion, pendant qu'ils vivent dans

une opposition formelle à ses plus saintes et plus inviolables maximes.

Mais, me dira-t-on, que voulez-vous dire avec cette mortification, avec cette fuite des divertissements et des plaisirs, où nous ne voyons point ouvertement de mal? Voulez-vous changer toutes les villes en monastères, et faire de tous les hommes autant de religieux? Non; mais je prétends que tous les hommes doivent vivre en véritables chrétiens, s'ils veulent être sauvés, et que ceux qui renvoient toute la mortification dans les cloîtres devraient se souvenir qu'elle doit être commune à tous les chrétiens; et que cette vie douce qu'ils mènent étant opposée à la croix de Jésus-Christ, elle est conséquemment opposée au nom qu'ils portent, à la foi qu'ils ont embrassée, à l'exemple du maître qu'ils suivent, aux obligations qu'ils ont contractées au baptême, et à tous les moyens de les accomplir; et enfin que c'est l'aveuglement du monde le plus grand, de croire que la tempérance n'est pas une vertu qui regarde les gens du monde, et que l'esprit de mortification n'est que pour les religieux et pour ceux qui aspirent à la perfection de la sainteté.

Mais encore une fois, est-ce à dire que tout divertissement honnête, toute sorte de jeu et de plaisir me doit être interdit, pour vivre en chrétien? Je ne dis pas cela, Messieurs; et j'ai eu raison de vous avertir d'abord de ne point prendre le change. Quand les divertissements sont honnêtes, quand ils sont pris avec modération, pour se relâcher du travail qui ne peut pas être continu, ou de l'application violente qu'on a eue aux fonctions de son emploi; alors non-seulement ils sont permis, mais même on les peut sanctifier, en leur donnant une bonne fin; comme serait de prendre un peu de relâche, afin de mieux travailler pour Dieu et pour le public. Mais ce que j'ai dit, et qui est très-véritable, est que de s'en faire une occupation et un emploi, de s'y attacher par profession, comme tant de gens qui ne font autre chose que se divertir, c'est se mettre hors d'état de faire son salut, c'est ne pas vivre en chrétien. Examinez donc un peu, mon cher auditeur, si ce n'est point la vie que vous menez: et fasse le ciel que cette vérité bien comprise vous fasse résoudre à embrasser la croix et la mortification de Jésus-Christ, qui est la voie du ciel, et le moyen d'assurer votre éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XV

DE LA FOI.

Audiens Jesus miratus est, et sequentibus se dixit: Amen dico vobis, non inveni tantam fidem in Israel. (Matth., VIII.)

Jesus entendant ce discours, fut étonné, et dit à ceux qui le suivaient: Je vous le dis en vérité, je n'ai point trouvé tant de foi dans Israel.

Il faut bien dire, Messieurs, que la foi est quelque chose de grand, puisque le Fils de Dieu même en fait aujourd'hui le sujet de ses éloges et de ses admirations, en la per-

sonne du centurion de notre Evangile ; mais ce qui nous en doit inspirer une plus haute estime, est de voir qu'elle est encore la fin de tous ses miracles, et qu'il semble attribuer à la force de cette vertu toutes les grâces et toutes les faveurs qu'il nous accorde, en ne mettant point d'autres bornes au pouvoir de la foi que celles que les hommes lui donnent eux-mêmes : *Omnia possibilium sunt credenti.* (Marc., IX.)

Que si je demande ce qu'il y a de si grand et de si recommandable dans cette foi, pour mériter les éloges, les admirations, les miracles et toutes les faveurs d'un Dieu, les uns me répondront sans doute que c'est la dignité et l'excellence de cette vertu, parce qu'elle est non-seulement surnaturelle et du nombre des vertus théologiques qui regardent Dieu immédiatement, mais encore, comme dit l'Apôtre, la base et le fondement qui soutient toutes les autres vertus. Les autres diront que c'est la difficulté qu'il y a de produire un acte de foi, qui est telle qu'on le regarde avec raison comme une des choses qui font davantage éclater la puissance d'un Dieu; et c'est ce qui fait dire ordinairement qu'il y a principalement trois choses qui marquent le pouvoir infini de Dieu, qui sont : d'avoir joint une âme spirituelle avec un corps de fange et de boue, dans la formation de l'homme; d'avoir uni un Dieu et un homme en une même personne, dans l'Incarnation; et enfin d'avoir allié la foi avec l'entendement humain qui ne se rend qu'à ce qui lui est évident par la raison. Ne serait-ce point enfin, diront les autres, la rareté de la foi, puisque le Fils de Dieu assure lui-même qu'à peine s'en trouvera-t-il sur la terre, lorsqu'il y viendra, à la fin des siècles, pour juger les hommes. *Filius Hominis veniens, putas inveniet fidem in terra?* (Luc., XVIII.)

C'est à cette raison, Messieurs, comme à la plus probable, que je m'arrête, et il semble que les paroles mêmes du Sauveur l'autorisent : *Non inveni tantam fidem in Israël* (Matth., VI), qu'il n'a pas trouvé dans tout le pays d'Israël une foi qui approchât, à beaucoup près, de celle de cet homme élevé dans le paganisme et dans les ténèbres de l'infidélité; mais si c'est une chose qui donne de l'admiration au Fils de Dieu, de voir une foi si grande et si vive dans un païen, permettez-moi de dire que ce qui doit faire aujourd'hui notre étonnement, c'est d'en voir si peu parmi les chrétiens. Tâchons d'en rechercher aujourd'hui les causes, afin d'y apporter plus facilement le remède, et de ranimer cette foi languissante et presque éteinte dans nos cœurs; puisque, si nous pouvons une fois en venir à bout, tout le reste sera facile, et il n'y aura rien de si élevé et de si grand dans le christianisme, à quoi elle ne nous porte et qu'elle ne nous fasse entreprendre. Demandons donc pour ce sujet les lumières du Saint-Esprit, par l'intercession de celle qui est appelée dans l'Evangile bienheureuse, parce qu'elle

a cru. C'est la glorieuse Vierge, à qui nous dirons : *Ave, Maria.*

A voir la manière dont Dieu a voulu conduire les hommes par la foi, je ne m'étonne pas, Messieurs, si cette vertu a toujours été si rare dans le monde, comme s'en plaint le Fils de Dieu même; puisqu'il semble qu'il n'y ait rien de plus difficile que d'accorder ces deux choses ensemble, d'être raisonnable et d'être fidèle en même temps. Car enfin, qui ne sait que le propre effet de la foi est de nous aveugler en quelque manière, en nous obligeant de renoncer à nos propres lumières, pour croire ce qu'on ne voit point, et souvent même ce qu'on ne peut concevoir? C'est de là que naît la difficulté, et par conséquent le mérite de la foi, l'homme, qui est raisonnable de sa nature ne se rendant qu'avec beaucoup de peine à ce qu'on ne lui peut prouver par raison.

Je sais bien que les saints Pères s'efforcent de justifier cette conduite de Dieu à l'égard des hommes, et qu'ils montrent par des preuves convaincantes qu'il n'était nullement à propos qu'il lui donnât la raison seule pour guide et pour règle, dans les choses qui regardaient son salut et son bonheur éternel. C'est, disent les uns, parce que rien ne marque davantage la souveraine grandeur de Dieu, que cet hommage que nous lui rendons en renonçant à nos propres connaissances, pour les soumettre à sa parole, et de voir que les plus grands esprits, les génies les plus sublimes, et les hommes les plus savants sont obligés de reconnaître leur faiblesse, et le besoin qu'ils ont d'être éclairés par de plus vives lumières.

Les autres, qui n'ont considéré que les intérêts de l'homme, ont admiré, dans ce procédé, la sagesse de ce même Dieu, lequel, dans le dessein qu'il a eu de sauver tous les hommes et de les appeler à la connaissance de la vérité, comme parle l'Apôtre, a voulu que ce fût par la foi, comme par le moyen le plus facile et le plus universel. Tous les hommes n'ont pas assez de pénétration pour concevoir des mystères aussi relevés que le sont ceux qu'enseigne la religion chrétienne; tous ne sont pas capables de faire de grands raisonnements; il n'appartient qu'aux esprits au-dessus du commun de former de sublimes pensées; mais tout le monde peut croire avec le secours de la grâce. Tous les hommes ne peuvent pas être philosophes, ni théologiens; mais tous, par le moyen de la foi, peuvent être fidèles. C'est pourquoi Dieu a voulu que ce fût par la foi, plutôt que par les efforts de leur raison, qu'ils le connussent et qu'ils approchassent de lui.

D'autres, enfin, ont attribué cette conduite de Dieu à une espèce de justice, parce que, quand les hommes se sont conduits par leur raison, ils se sont égarés et en ont éteint les plus éclatantes lumières, pour reconnaître de la divinité jusque dans les plus vils animaux de la terre, par le plus étrange et le plus universel aveuglement qui ait jamais été. Mais qu'a fait Dieu pour leur ôter le

moyen de s'égarer une seconde fois? Il a fait publier des vérités qui sont au-dessus de la raison, afin qu'en se soumettant à l'autorité de sa parole, ils marchassent en assurance parmi ces ténèbres, selon la pensée du grand Apôtre, *quia in Dei sapientia, non cognovit mundus per sapientiam Deum, placuit Deo, per stultitiam prædicationis salvos facere credentes.* (I Cor., I.)

Mais, quand toutes ces raisons ne nous convaincraient point de l'équité de ce procédé et de la nécessité que nous avons de la foi, c'est assez pour nous en convaincre de savoir que Dieu a jugé à propos d'en user de la sorte pour nous faire acquérir notre souverain bonheur. Je demande seulement pourquoi, ayant un moyen si facile d'y parvenir, il y a encore aujourd'hui si peu de véritable foi dans le monde, après ce qu'un Dieu a fait pour l'établir, et les motifs évidents et incontestables que nous avons de croire qu'il en est l'auteur? J'en trouve particulièrement deux raisons, que je regarde comme les deux grands obstacles à la foi, qui doit être soumise d'un côté, et agissante de l'autre. Il y a peu de foi parmi les hommes, parce qu'on examine trop les vérités de la foi, et qu'on veut voir et pénétrer ce qu'il faut croire simplement; c'en est la première: il y a peu de véritable foi, je veux dire de cette foi vive qui nous porte à vivre et à agir en chrétiens, parce qu'on ne les examine pas assez, et qu'on ne fait pas assez de réflexion à ces mêmes vérités, c'est-à-dire qu'on y pense rarement, et qu'on ne les médite presque jamais. Examinons nous-mêmes ces deux causes de notre peu de foi, pour y apporter le remède nécessaire. Elles feront tout le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

On ne peut douter, Messieurs, que ce dessein de Dieu, lorsqu'il a donné la foi aux hommes, n'ait été de soumettre leurs esprits, et comme parle saint Paul, de les captiver et de les réduire sous l'obéissance: *In captivitatem redigens omnem intellectum in obsequium Christi.* (II Cor., X.) Sur quoi, bien loin d'avoir sujet de se plaindre qu'il les ait traités en esclaves, ou qu'il ait voulu les dépouiller de cette liberté qui fait le plus noble caractère de la ressemblance qu'ils ont avec lui, l'on peut dire que c'est ce qui leur donne le moyen de l'exercer avec plus d'avantage, et de s'élever en même temps au-dessus de leur condition naturelle par des connaissances plus sublimes, plus excellentes et plus dignes de remplir leur esprit, et que s'il les aveugle d'un côté, il les éclaire de l'autre, en leur découvrant des vérités où leur raison, toute subtile et toute pénétrante qu'elle est, ne pourrait jamais parvenir. De sorte que, comme dans le ciel il faut une qualité céleste et admirable, que les théologiens appellent lumière de gloire, pour proportionner l'entendement à la dignité de son objet, et le rendre capable de soutenir les éclairs de la Divinité, de même,

en cette vie, pour connaître les choses divines, ce même entendement a besoin d'être éclairé d'une lumière au-dessus des sens et de la raison, et cette lumière est la foi, qui l'élève au-dessus de lui-même et le met dans un état où il n'agit plus par les sens, ni même par la seule raison qui s'éblouit des moindres apparences, mais où il y a d'autres astres qui l'éclairent, d'autres principes qui le règlent, et d'autres vues qui le conduisent; et c'est ainsi que Dieu a fait à l'égard de chaque fidèle en particulier ce qu'il fit autrefois à Moïse, qu'il appela, dit l'Écriture, du milieu de l'obscurité: *vocavit eum de medio caliginis.* (Exod., XXIV.) De même il nous a appelés de l'obscurité et des ténèbres de l'ignorance où nous étions, et comme parle le Prince des apôtres: *vocavit nos in admirabile lumen suum* (I Petr., II), il nous a appelés à une lumière admirable, qui est la foi, que Clément d'Alexandrie appelle une espèce de tempérament de ce trop grand éclat et de cette splendeur éternelle qui éblouit les yeux des plus hautes intelligences.

Voilà, chrétiens, ce que c'est que la foi, dou admirable, présent tout céleste, un rayon de cette lumière qui nous rendra un jour éternellement heureux. Mais qui le croirait, que l'homme élevé et favorisé de ce don tout surnaturel se plaigne de son sort, et trouve à redire à cette conduite? Rien n'est plus vrai néanmoins: l'homme indocile ne saurait souffrir que cette lumière céleste lui cache les vérités mêmes qu'elle lui découvre, et pour les vouloir concevoir par la force de sa raison, il en détruit la nature en voulant changer sa foi en science; car, comme dit saint Augustin, la foi consiste à croire ce que l'on ne voit pas, c'est-à-dire, dont la raison ne juge pas par une suite et une conséquence manifeste et évidente qui le convainc, comme elle fait dans les démonstrations des sciences: *Fides est credere quod non vides.*

Il est vrai que cette conduite de Dieu gêne la liberté de nos esprits, humilie l'orgueil de notre raison, et la prive de la satisfaction qu'elle aurait de voir et comprendre ce qu'on lui dit; mais c'est cette inutile satisfaction que Dieu n'a pas voulu qu'elle eût, et tout ce qu'il permet à cette raison, c'est de remarquer que ces vérités, au lieu d'avoir rien qui lui soit contraire, ont souvent beaucoup de rapport et de convenance avec elle, non pour s'appuyer là-dessus et en faire le motif de sa créance, mais pour lui faire juger qu'elle ne peut agir avec plus de prudence qu'en se soumettant à des vérités si justes et si dignes de la grandeur de sa religion. Cependant cette raison superbe n'est pas contente de ce partage; elle veut comprendre ce que Dieu lui révèle, et en être convaincue, non-seulement par l'autorité de celui qui a parlé, mais par l'évidence de son raisonnement, pour juger si ce que Dieu a révélé est véritable. Témérité étrange! avenglement criminel! orgueil qui attire le juste châtement de sa colère, puisque c'est

ce qui est la cause de ce qu'il y a si peu de foi dans le monde.

Car, premièrement, cet examen et cette recherche curieuse combat la nature de la foi, qui est une humble soumission de l'esprit pour tout ce que Dieu a daigné nous révéler; car qu'est-ce que le vouloir examiner et le concevoir avant que de se rendre, sinon vouloir approuver ce qui donnera dans notre sens, et rejeter ce qui n'y entrera pas, se faire arbitre de la parole d'un Dieu, et établir pour juge de ses vérités une raison faible, bornée, et qui n'est le plus souvent appuyée que sur de vaines conjectures; ce qui est renverser l'ordre établi de Dieu, et s'exposer à toutes les erreurs dont est capable une raison que la moindre apparence de la vérité peut séduire.

Car, d'où sont venues, je vous prie, tant d'hérésies, qui se sont élevées dans tous les siècles et presque dans tous les pays? Des esprits présomptueux et entêtés de leur science et de leur habileté ont voulu juger, par leur raison, de la vérité de leur foi, et comprendre des mystères qui étaient au-dessus de la force de leur esprit, et ensuite, aveuglés par leurs fausses lumières, ils en ont séduit d'autres, et les ont entraînés avec eux dans le précipice de l'erreur. Qui est-ce qui donne aux impies cette liberté de ne croire que ce qui flatte leur humeur, et de se former des maximes selon leurs inclinations? C'est qu'ils ne veulent se rendre qu'à ce qu'ils peuvent comprendre, qu'ils demandent raison de tout, et que, comme si ce n'était pas assez d'avoir un Dieu pour caution et pour garant de la vérité de ses paroles, par une illusion funeste ils s'imaginent trouver plus de sûreté dans leurs vains raisonnements que dans l'autorité d'un Dieu. D'où peut venir cette curiosité qui fait courir tant de gens après toutes les nouveautés, et suivre toutes sortes d'opinions en matière de religion, comme des esprits flottants qui tournent au gré de tous les vents, ainsi que l'Apôtre nous les dépeint : *Circumferuntur omni vento doctrinae?* (Ephes., XLI.) C'est qu'ils veulent soumettre la foi à leur raison, et non pas leur raison à la foi; ils sont comme des voyageurs qui quittent le chemin battu pour prendre des voies détournées, ou pour découvrir de nouvelles routes, mais qui, s'étant égarés dans l'obscurité de la nuit, et après avoir longtemps marché durant les ténèbres, vont se reposer sur le bord d'un précipice, jusqu'à ce que la lumière du jour leur découvre le danger où ils sont et le hasard qu'ils ont couru; et alors ils se retirent, tout effrayés de voir que s'ils eussent avancé deux pas ils étaient perdus sans ressource. Voilà le péril auquel on s'expose en voulant examiner trop curieusement les vérités de notre religion.

Nobis curiositate non est opus post Christum, nec inquisitione post Evangelium, dit Tertullien (*Lib. de præscript.*); après l'Évangile signé du sang d'un Dieu, confirmé par tant de miracles, reçu des plus sages têtes qui ont jamais été, il n'y a plus à contester,

et la discussion que l'on en veut faire maintenant ne peut être qu'un égarement et une présomption criminelle d'un esprit aveuglé par son orgueil, et prêt à tomber dans les précipices où aboutit ce funeste égarement.

Cette foi est établie sur des preuves incontestables, dont les esprits les plus percants et les plus opiniâtres ont été convaincus; les motifs qui nous font juger que Dieu seul en peut être l'auteur sont si puissants et appuyés sur une autorité si ferme, qu'il n'y a point d'esprit raisonnable qui ne doive s'y rendre; les rois, les sages, les plus grands génies de la nature, ont été forcés de s'y rendre après toutes les épreuves imaginables, et maintenant un petit esprit voudra encore la soumettre à l'examen de sa raison, et prétendra se faire le juge et l'arbitre des vérités qu'elle enseigne? N'est-ce pas le plus grand aveuglement et la présomption la plus téméraire où l'orgueil d'un homme puisse arriver?

Car, comme la religion chrétienne contient une infinité d'articles qui ne sont que pour l'exercice de notre foi, sans autre preuve que l'autorité de celui qui les a révélés, je dis, en second lieu, que cet examen et cette discussion curieuse ne sert qu'à en affaiblir la certitude dans notre esprit, à faire naître mille doutes, et enfin à la faire perdre tout à fait; car quelle plus grande certitude peut-on attendre de cette discussion qu'on en veut faire, puisque les lumières et les connaissances, quoiqu'obscurées, que la foi nous en donne, sont d'elles-mêmes plus certaines et conduisent plus sûrement ceux qui s'y abandonnent que s'ils avaient toutes les évidences imaginables. *Argumentum non apparentium.* (Hebr., II.) C'est, ainsi qu'en parle saint Paul, une preuve des choses que nous ne voyons point, un argument invincible, une conviction qui ne souffre point de contredit, et qui nous fait passer de la voie de la raison, où nous ne voyons qu'incertitude, à celle de la foi, fondée sur la vérité d'un Dieu qui ne peut nous tromper dans la révélation qu'il en fait, non plus qu'il ne se peut tromper lui-même dans la connaissance qu'il en a; au lieu que l'entendement de l'homme n'a de lui-même et de son fonds que l'ignorance jointe avec une curiosité naturelle et insatiable d'apprendre et de connaître. De là vient qu'il est dans une recherche inquiète et continuelle de la vérité, qu'il est sujet à l'erreur, qu'il prend l'ombre pour le corps, et enfin qu'il est toujours errant et vagabond, pour chercher ce qu'il ne peut trouver, sans rencontrer jamais rien d'assez ferme pour fixer les agitations de sa curiosité.

Son inconstance n'est pas moins à plaindre que l'erreur à laquelle il est sujet, car, à mesure qu'il avance et qu'il fait de nouvelles découvertes, il doute de ce qu'il croyait auparavant le plus assuré, il passe d'une opinion à une autre opinion, ou plutôt d'une erreur à une autre erreur, jusque-là que souvent, lassé de chercher et de se méprendre, il prend le parti de ne croire rien et de

douter de tout. Ce fut l'état où se trouva saint Augustin, lorsqu'il cherchait à décider lui-même ce qu'il avait à croire ; car, dans cette irrésolution, il passait de secte en secte, et d'égarément en égarément, comme il se dépeint lui-même : aujourd'hui académicien, doutant de tout, et demain manichéen, ne doutant presque de rien ; réfutant ce qu'il venait d'approuver, et approuvant ce qu'il venait de réfuter, toujours agité, et jamais tranquille, parce que, n'ayant pas encore la foi, rien ne pouvait fixer son incertitude et lui donner du repos. Ce qui nous fait voir et déplorer en même temps l'aveuglement d'un homme qui veut faire sa raison l'arbitre de sa foi.

Et c'est ce qui fait aujourd'hui tant de libertins qui prétendent passer pour des esprits forts, mais que l'apôtre appelle languissants : *Languens circa questiones* (I *Timot.*, VI) ; parce qu'ils questionnent sans cesse : Comment cela se peut-il faire ? Pourquoi une éternité de peines pour un péché d'un moment ? Comment un feu matériel peut-il agir sur des esprits dégagés du corps et des sens ? Quelle apparence que Dieu ait obligé les hommes à des choses si rudes, sous des peines si inconcevables ? Et cent autres semblables questions : c'est une curiosité languissante, parce qu'elle montre que leur foi languit, si elle n'est déjà morte tout à fait. Que si la parole de Dieu ne suffit pas pour les persuader de ces vérités, ils ont aussi peu de raison que de foi, de chercher des raisons dans des choses où Dieu veut que nous renoncions à toutes les lumières de notre esprit, par la soumission que nous devons à sa parole, et par un sacrifice entier qui nous oblige de démentir nos sens, de suspendre nos raisonnements, et d'arrêter cette curiosité criminelle qui prétend décider si Dieu même a eu raison.

Cependant, Messieurs, je ne prétends pas que tout examen et toute recherche sur les vérités de la foi soient criminels, je n'en condamne que la curiosité et cette présomption de ceux qui les veulent soumettre à leur faible raison ; car, s'instruire de ce qui est révélé, ou de ce qu'on infère par des raisonnements théologiques, c'est une science qui sert infiniment à défendre la religion contre les sophismes et la malice des hérétiques. De même examiner les convenances et les raisons morales qui peuvent faciliter la croyance des principaux articles de notre foi aux personnes les plus grossières, c'a été l'étude et l'occupation des saints Pères et des docteurs de l'Eglise, et cela peut être d'un grand secours pour nous confirmer dans cette foi. Mais prétendre l'appuyer sur la raison et l'en faire le juge, c'est détruire la foi ; et quand on pourrait en venir à bout, ce qui est impossible, ce serait toujours en détruire le mérite, qui est une troisième considération, qui doit réprimer notre curiosité sur ce sujet.

Car, Messieurs, présumé ce principe, qui est le fondement de tout le christianisme. que l'homme est fait pour posséder

Dieu, et que la vue de ce divin objet doit faire notre souverain bonheur, il faut encore en supposer un autre, lequel n'est pas moins constant, savoir : qu'il faut acquérir ce bonheur, qui ne se donne que comme une récompense, et à titre de mérite ; il fallait donc qu'il y eût quelque proportion entre la fin et les moyens d'y parvenir ; et comme le premier de ces moyens est la foi, sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu, ainsi que l'assure l'Apôtre, afin que cette foi eût du mérite, il fallait qu'elle fût volontaire, et qu'il fût en notre pouvoir de croire ce qu'elle nous propose, ou de le rejeter. Or, si au lieu de l'obscurité et des ténèbres qui l'enveloppent, elle nous faisait voir les objets qu'elle nous propose avec une entière évidence, il ne serait plus en notre liberté de ne pas croire, l'on ne s'en pourrait défendre ; comme, parce que le soleil a de la lumière qui se fait connaître par elle-même, en frappant nos yeux, il n'est pas en notre liberté de douter seulement de sa présence. Mais, dans les choses que nous ne savons que par le rapport des autres, et que nous ne voyons, pour ainsi dire, que par les yeux d'autrui, de quelque autorité que soit la personne qui les rapporte, il dépend toujours de nous d'y ajouter foi, parce que l'évidence de la vérité ne nous y force pas.

Afin donc que la foi fût un moyen d'acquérir le bonheur souverain qui nous est promis, il fallait qu'elle fût libre pour le mériter ; pour être libre, il était nécessaire qu'elle nous cachât en quelque manière les vérités qu'elle nous découvre ; autrement, quelle violence se ferait notre esprit pour obtenir la récompense que Dieu a promise à la foi ? Qu'aurait-il à combattre pour être victorieux, s'il ne croyait que ce qu'il peut voir ? En quoi serait sa soumission, s'il ne se rendait qu'à ce qui est évident, et s'il n'y avait rien d'avantage à faire, qu'à croire ce qu'il touche par les sens ? C'est le raisonnement de saint Augustin : *Si vides, non est fides, credenti colligitur meritum; videnti redditur premium* (Tract. 68, in *Joan.*) Si l'on voyait les mystères de notre religion, on ne les croirait pas, puisque croire, à proprement parler, c'est ajouter foi à ce qu'on ne voit point ; mais il nous est infiniment plus important de croire que de voir, puisque, pour récompense, on tirera un jour le rideau qui nous cache maintenant ces objets, et l'on nous les fera voir sans nuage et sans voile, par une claire vue qui succédera à cette foi.

Ainsi, bien loin de nous plaindre de la conduite de Dieu à notre égard, c'est ce qui nous doit faire adorer la douceur de sa providence, de nous avoir voulu conduire à notre fin, par une voie si facile et si sûre en même temps ; c'est pourquoi le véritable chrétien ne veut que la foi pour guide, pour règle et pour appui : il marche dans les ténèbres à la suite d'un maître qu'il ne voit point, et sans examiner s'il le conduit bien ; il se fie à sa parole, il s'y repose entièrement ; et malgré les sens et la raison

rebelle, il sert Dieu avec autant de fidélité et de courage, que s'il le voyait de ses propres yeux. C'est l'éloge que l'Écriture donne au grand législateur Moïse : *Fide Moyses invisibilem tanquam videns sustinuit* (Hebr., XI); il ne demande point de raison de ce que Dieu a dit, mais il agit simplement par la foi, et par une soumission aveugle et entière. C'est aussi ce qui fait que saint Léon appelle la foi la force et la vigueur des grandes âmes; *magnarum vigor est mentium* (Serm. 2 *De Ascens.*); parce qu'en effet elle met l'esprit dans une situation inébranlable, elle lui donne une fermeté et une constance que rien ne peut faire changer ni varier; tous nos doutes et toutes nos irrésolutions cessent, on parle sans ambiguïté, sans équivoques, sans erreur, la foi dissipe tout cela; au lieu que c'est tout ce qui reste à un esprit curieux ou libertin qui veut substituer ses propres lumières en la place de la foi, et qui, par là, en change la nature, en affaiblit la certitude, et en perd entièrement le mérite. Et voilà, Messieurs, la première et la plus ordinaire cause du peu de foi qu'il y a aujourd'hui parmi les hommes, on examine trop les vérités chrétiennes; mais il faut y ajouter la seconde, qui est qu'on ne les examine pas assez, au sens que nous l'allons expliquer dans cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quand je dis, chrétiens, qu'on n'examine pas assez les vérités de la foi, et que c'est là ce qui la rend aujourd'hui si rare dans le monde, ou si faible et si languissante, je ne prétends pas détruire ce que j'ai établi jusqu'à présent, ni rien rétracter de ce que j'ai avancé, mais je prétends seulement vous montrer qu'on ne pratique pas les vérités de la foi, et qu'on ne se conduit pas par ses lumières, parce qu'on y pense peu, et qu'il est rare qu'on fasse une sérieuse réflexion sur les grandes maximes du christianisme. C'est pourquoi je ne dis pas qu'il faille les examiner pour en connaître la vérité, cela n'est plus nécessaire, mais pour en pénétrer l'importance, à quoi nous ne saurions assez penser; puisque, comme nous assure un prophète : *Desolatione desolata est terra, quia nullus est qui recogitet corde* (Jerem., LVII). La cause de la désolation de toute la terre, c'est-à-dire de la corruption des mœurs que nous y voyons, du peu de sentiment de piété et de religion qu'on y remarque, et du renversement presque entier des lois et des maximes du christianisme, ne vient que du peu de réflexion que les hommes font sur les vérités de leur foi : *Nullus est qui recogitet corde*. On est assez instruit de ces grandes vérités, grâces à Dieu, ce n'est pas l'ignorance de notre siècle que j'accuse; il n'y en a jamais eu de plus éclairé, mais on les médite peu, on ne s'en remplit pas l'esprit, elles ne pénètrent pas bien avant dans le cœur, et c'est la raison pourquoi on ne les pratique pas.

Pour vous convaincre donc de ceci par

des preuves toutes sensibles, je remarque que les trois choses qui ont coutume d'éloigner le plus de notre esprit les vérités de la foi sont aussi celles qui nous empêchent le plus de les pratiquer, et que nous ne pouvons vaincre ou dissiper la difficulté qui s'y rencontre que par la pensée fréquente et actuelle des maximes que la foi nous apprend. La première de ces trois choses est la fausse idée que nous avons de ce monde, et dont la foi nous désabuse. La seconde est le penchant que nous avons aux plaisirs des sens, ce qui nous porte à mille désordres dont la foi nous découvre l'issue et les malheurs. Et la troisième enfin sont les misères mêmes et les traverses de cette vie, qui nous feraient entrer en défiance de la bonté de Dieu, et murmurer contre sa providence, si la foi ne nous consolait et ne nous soutenait. Je ne fais que parcourir ceci en peu de mots.

Premièrement, c'est la foi qui seule nous peut délivrer de la servitude de ce monde, en nous désabusant de ses maximes, et c'est l'avantage que saint Paul représentait aux Galates qui avaient tout récemment reçu les lumières de l'Évangile, d'être délivrés de l'esclavage honteux où vivent ceux qui tiennent au monde par tant de liens : *Sub elementis hujus mundi eratis servientes*. (Gal., IV.) Vous viviez selon les lois de ce monde réprouvé, et où tous ceux qui le servent sont esclaves, les uns d'une façon, les autres d'une autre. Or, c'est la foi qui nous affranchit de cet esclavage, en nous désabusant des fausses idées des choses de la terre; la raison en est qu'elle ôte ce faux visage à tout ce qui se présente à nous, nous découvre ce qu'il est en lui-même, et en nous le faisant regarder avec d'autres yeux, nous en inspire aussi d'autres pensées; de sorte que nous entrons comme dans un autre monde, où les objets se font voir sous d'autres couleurs, et se pèsent à un tout autre poids qu'à celui de notre jugement; l'honneur et l'applaudissement des hommes y passent pour une pure vanité, les affronts tiennent lieu de gloire, et les croix et les afflictions deviennent des délices. Que si un philosophe ancien (Senec., epist. 13.) conseillait aux hommes, afin de se délivrer de la servitude de leurs passions, et pour s'établir dans une indépendance entière et parfaite, de lever le masque aux choses qui se présentent à eux, et de considérer qu'elles ne sont pas telles qu'ils s'imaginent, que souvent ce qu'ils estiment fâcheux et terrible, ne l'est que dans leur idée, à combien plus forte raison, pour se délivrer de la servitude de ce monde, un chrétien doit-il ôter le voile à toutes les choses de cette vie, et se désabuser, par la foi, de la fausse opinion qu'il en a conçue?

Il y en a qui paraissent grandes et importantes, et qui ne le sont que dans notre imagination; d'autres que l'on appréhende, et que l'on fuit, et qui sont plutôt à souhaiter; mais l'erreur et l'opinion leur donnent

un autre tour. Nous renouons la pauvreté, les afflictions et le mépris des hommes, nous estimons, au contraire, les biens de fortune, les charges, les honneurs et le crédit, ce sont là les objets de nos plus ardentés passions ; or, c'est la foi qui nous désabuse, qui dissipe et qui fait disparaître le charme qui trompe nos sens ; c'est la foi qui met dans son véritable point de vue cette figure du monde qui passe et qui s'enfuit ; c'est la foi qui nous fait estimer chaque chose selon son mérite, qui nous fait renoncer à tous les faux préjugés dont notre esprit est rempli, et qui, par ce moyen, en nous dégageant de l'affection des choses périssables, nous fait rompre les attachements que nous y avons, et nous fait jouir d'une sainte et heureuse liberté.

Car, n'est-il pas vrai, chrétiens, que ce qui nous attache aux choses de la terre, que ce qui nous rend esclaves de l'honneur, et ce qui nous engage dans cette spécieuse servitude, c'est la fausse idée que nous en avons, et l'erreur où nous sommes que ces biens sont quelque chose de grand ? C'est là ce qui nous charme par une espèce d'ensorcellement, comme parle le Sage : *fasciatio nugacitatis*. (Sap., IV.) Mais qu'y a-t-il de plus capable de nous en désabuser que la foi, laquelle tire les choses hors de ce faux jour ? Et qui peut nous faire rompre ces liens que cette même foi, en faisant voir les choses invisibles et disparaître l'éclat de celles qui tombent sous nos sens ? En effet, un homme n'est pas plutôt persuadé qu'il y a une autre vie, d'autres biens qui l'attendent, une autre demeure que celle-ci, où il doit vivre éternellement, que rien n'est plus capable de l'empêcher d'y porter ses désirs. La philosophie, toute présomptueuse qu'elle est, ne peut aller jusque-là ; il n'y a que la foi qui, en nous découvrant la vanité et l'inconstance de tout le reste, nous fait aspirer aux biens véritables et solides ; mais pour jouir de cette heureuse liberté, il faut que la foi nous captive, comme parle saint Paul, c'est-à-dire que nous soyons véritablement et fortement persuadés des vérités et des maximes qu'elle nous enseigne ; que ce ne soit pas seulement une foi habituelle, mais une foi vive, qu'on ne peut avoir sans penser souvent à ces grandes vérités, et sans se les être imprimées bien avant par une profonde méditation, et enfin, sans en avoir bien examiné l'importance.

Car, d'où vient que nous voyons des chrétiens aussi attachés aux choses de ce monde et aussi esclaves de leurs passions, que s'ils n'avaient jamais entendu parler des vérités de la foi ? C'est que, s'ils croient, comme ils le disent, ils n'ont qu'une foi languissante ; leur esprit n'est point pénétré de ces maximes ; ils ne réfléchissent presque jamais sur ces importantes vérités : non, ce n'est pas assez de les croire dans la spéculation, si l'on ne les met en pratique ; et pour cela il faut s'examiner soi-même si l'on les croit comme il faut. Par exemple,

quand nous entendons dire qu'on ne mérite le ciel que par les souffrances, par l'humilité, par les bonnes actions, il faut se faire à soi-même la même demande que fit autrefois le Sauveur à sainte Marthe, sœur de Madeleine : *Credis hoc?* (Joan., XI.) Croyez-vous ce que l'on dit et ce que vous entendez ? Mais le croyez-vous comme il faut ? Non, votre esprit n'est point pénétré de ces vérités, puisque votre ambition ne vous inspire que des sentiments de grandeur et d'élévation dans cette vie. Il faut se faire la même demande sur toutes les autres, sur l'éternité des peines destinées pour un seul péché mortel, sur le jugement dernier et sur tout le reste : *Credis hoc?* croyez-vous tout cela, l'avez-vous bien examiné ? Ah ! si vous en étiez bien persuadés, il n'en faudrait pas davantage pour rompre tous les liens qui vous tiennent si honteusement attachés, pour lever ce charme trompeur, au travers duquel, si je l'ose dire, votre esprit voit tous les faux biens de ce monde, et pour aider votre cœur à vaincre le malheureux penchant qui l'y entraîne.

Car c'est là le second obstacle à la vraie foi des vérités chrétiennes : elles tendent toutes au renoncement de nous-mêmes et à la destruction de l'amour-propre ; de là vient que nous voyons par expérience que, quoique l'esprit se rende aux vérités de notre religion, la sensualité y résiste, parce qu'elles lui sont contraires et qu'elles nous obligent de nous faire violence, en retranchant les choses qui nous tiennent le plus au cœur. C'est ce qui fait qu'on voit plus de libertins de mœurs que de croyance, et que du vice l'on tombe ordinairement dans l'impiété, en étouffant tous les sentiments de religion, pour ne pas être troublés et inquiétés dans la jouissance de ses plaisirs, par les vérités de la foi, qui nous en font voir les suites et les malheurs inévitables. Et qui de vous, chrétiens, ne convient pas qu'il faut que les vérités de cette foi aient pénétré bien avant dans notre esprit, pour nous porter à renoncer à ce que nous aimons le plus, à déclarer la guerre à nos passions les plus chères et à embrasser ce qu'il y a de plus rigoureux dans le christianisme et de plus contraire à nos inclinations naturelles ? Car enfin, quelle autre considération serait assez puissante pour faire un si grand effet et pour nous inspirer une résolution si généreuse, que la crainte d'un Dieu et la pensée d'un bonheur ou d'un malheur éternel, dont l'un doit être le prix de nos combats ; et l'autre la punition de notre lâcheté, si nous y succombons ?

Si donc il y a si peu de foi dans le monde, et si l'on en doit juger parce que nous y voyons si peu en pratique les maximes de cette foi, n'ai-je pas raison de dire que la cause n'en peut venir que de ce qu'on médite peu, et qu'on ne pénètre pas assez ces grandes et importantes vérités, qui nous inspireraient la force et le courage de vain-

cre nos passions et de résister aux suggestions de l'ennemi de notre salut, comme dit le Prince des apôtres : *Cui resistite fortes in fide* (1 Petr., V) ; et qui nous feraient enfin remporter sur nous-mêmes et sur nos vices des victoires encore plus signalées que celles que saint Paul rapporte des saints de l'ancienne Loi et des premiers martyrs : *Sancti per fidem vicerunt regna, adepti sunt repromissiones*, etc. (Hebr., XI.)

C'est ce qui les a animés à tout faire et à tout entreprendre : ils ne croyaient pas un autre Dieu, un autre paradis, ni d'autres vérités que celles que nous croyons ; mais ils les croyaient véritablement, et ils en étaient fortement persuadés. Ah ! Messieurs, quand je considère que la même foi que nous professons est la foi que tant de saints ont professée, je cherche et je demande en même temps où est la force et le courage qu'elle inspirait alors. Où est ce renoncement de nous-mêmes, cet esprit de mortification, cette fuite des plaisirs des sens, cette vie austère et régulière que nous admirons à la vérité dans les premiers chrétiens, mais que nous cherchons dans ceux d'aujourd'hui ? N'est-ce pas le même Evangile que nous suivons, les mêmes vérités et les mêmes maximes que nous avons embrassées ? Et cependant qui comparerait nos sentiments avec les leurs, nos désirs et nos desseins avec leurs desseins et leurs désirs, qui se pourrait persuader que ce soit la même foi dans les uns et dans les autres ? Mais encore une fois, d'où vient cette différence, sinon que les uns étaient vivement persuadés de ces vérités, les avaient souvent méditées et examinées sérieusement, et que les autres se contentent d'une foi habituelle, ou tout au plus d'une foi spéculative, laquelle, au lieu de captiver l'entendement, demeure elle-même captive, selon le langage du grand saint Paul : *Qui veritatem Dei in injustitia detinent*. (Rom., I.)

Nous la tenons dans l'esclavage et nous la traitons en esclave en l'empêchant d'agir. Car, qu'est-ce qu'être esclave, si ce n'est n'avoir pas l'usage de sa liberté, ne faire rien de ce qu'on veut, et être forcé de faire ce qu'on ne voudrait pas. Or c'est ainsi que cette foi nous excite à de saintes actions, et que nous lui résistons ; elle nous porte ses lumières jusqu'au fond du cœur, pour nous faire connaître cette mauvaise pratique, rompre ce commerce et quitter cette manière de vie ; nous ne pouvons en ignorer les suites et les conséquences ; les lumières de cette foi sont trop vives pour nous en laisser le moindre doute, mais nous persistons nonobstant cela ; c'est la tenir captive en arrêtant son action, et c'est l'y retenir injustement : *In injustitia detinent* ; ou, comme l'expliquent les autres, on la tient dans l'injustice, c'est-à-dire qu'on l'oblige de demeurer avec le péché qui est appelé dans l'Écriture du nom d'injustice. Car vous savez que cette vertu n'est pas comme la charité, laquelle ne peut subsister avec aucun péché mortel, la foi peut de-

meurer dans une conscience souillée de mille crimes, puisqu'elle ne se perd que par l'infidélité qui lui est opposée.

Mais, pour la tirer de cet esclavage et pour nous délivrer nous-mêmes de la servitude de nos passions et de l'attachement aux plaisirs des sens par son secours, vous voyez qu'il n'y a point de moyen plus sûr et plus efficace que de bien méditer ces grandes vérités que la foi nous enseigne ; c'est ce que le Disciple bien-aimé veut dire par ces paroles : *Cognoscetis veritatem, et veritas liberabit vos* (Joan., VIII), vous connaîtrez la vérité, et ces hautes connaissances de la foi, dont vous serez bien convaincus, rompront vos liens, vous affranchiront de la servitude de vos vices, et même des misères de cette vie, par l'espérance d'une autre infiniment plus heureuse.

Ce qui me fait ajouter, en troisième lieu, que la pensée fréquente et la considération sérieuse des vérités de notre foi est ce qui est le plus capable de nous consoler parmi toutes les traverses de cette vie, de nous soutenir dans les pensées de défiance que pourraient faire naître les afflictions et les accidents qui nous arrivent. Aussi l'apôtre saint Pierre nous assure que non-seulement la foi les adoucit, mais qu'elle nous fait goûter par avance le bonheur qui nous est préparé dans le ciel : *Credentes, exultabitis letitia inenarrabili, et glorificata*. (1 Petr., I.)

Il est hors de doute, chrétiens, que la chose dont nous avons le plus besoin pour cette vie, est un puissant motif de consolation dans toutes les misères et dans tous les fâcheux accidents auxquels elle est exposée ; mais en vain le cherchons-nous dans les biens de la terre, puisque ces mêmes accidents nous les peuvent ravir ; en vain employons-nous le secours de la raison comme ces anciens philosophes, elle ne sert souvent qu'à nous les faire ressentir plus vivement, par la prévoyance et par le désespoir d'en trouver le remède ; en vain nous efforçons-nous de nous prémunir d'une indolence stoïque, elle ne nous rendra pas insensibles ; il n'y a que la foi qui nous les fait souffrir avec patience et même avec joie, parce qu'elle est le soutien de notre espérance et le fondement sur lequel sont appuyées les prétentions que nous avons sur les biens de l'autre vie : *Sperandarum substantia rerum* (Hebr., XI), dit l'Apôtre. Si donc nous nous occupons sérieusement l'esprit de ces grandes maximes de notre religion, et si, par une foi vive, elles y entrent bien avant ; si, par exemple, nous sommes bien pénétrés de cette vérité que nous enseigne le même apôtre, que toutes les souffrances de ce monde ne sont rien au prix de la récompense qui nous attend, et qu'elles ne sauraient payer la gloire qui nous est promise ; qu'une peine qui passe en un moment produit en nous la semence d'une joie éternelle : qui de nous ne souffrira avec courage tous les maux de cette vie ; qui ne défilera toutes les afflictions ; qui est-ce même qui ne trouvera pas un

sujet de joie dans toutes les misères de ce monde ?

Or, il n'y a aucun article de notre foi qui ne nous inspire ce sentiment, ni aucune vérité dont on ne puisse dire ce que saint Paul disait de la foi de la résurrection : *Consolamini invicem in verbis istis. (I' Thess., IV.)* Mais, pour cela, ce doit être une foi vive, et vivifiée pour ainsi dire par de fréquentes réflexions; autrement, il vous arrivera comme au Prophète royal, qui sentait que son cœur entrait en quelque défiance, lorsqu'il voyait la prospérité des impies et les persécutions des justes. : *Pene moti sunt pedes mei, pacem peccatorum videns (Ps. LXXII)*, et rien n'est capable de nous rassurer non plus que lui, ni de nous affermir dans la fidélité que nous devons à Dieu, que de penser à ce que la foi nous apprend de la différence du sort des uns et des autres après cette vie.

Il est donc vrai que, pour jouir des avantages de la foi, il en faut examiner, c'est-à-dire méditer souvent et en pénétrer bien les grandes vérités; c'est pourquoi, quand le Fils de Dieu a dit que lorsqu'il viendrait sur la terre, il y trouverait peu de foi, quoique la religion qu'il y a annoncée et établie soit répandue par toutes les nations, je ne doute point qu'il n'ait voulu dire que cette foi serait languissante, obscurcie par les charmes des biens de ce monde, affaiblie par le peu d'exercice et le peu de part qu'elle a dans toutes nos actions, et enfin presque éteinte par notre négligence et le peu de soin qu'on a de l'entretenir. *Fides inexcitata languescit*, comme dit saint Ambroise (*in psal. CXIII*).

CONCLUSION.

Pour finir donc ce discours, si vous voulez encore maintenant savoir d'où vient qu'il y a si peu de foi dans le monde, et même parmi les chrétiens, je crois, Messieurs, qu'on ne peut guère vous en apporter d'autres causes que celles que je vous ai déduites, que, d'un côté, on examine trop les vérités de la foi, et de l'autre, qu'on ne les examine pas assez : *Filius hominis veniens, putas inveniet fidem in terra? (Luc., XVIII.)* Hélas! se trouve-t-il encore sur la terre quelque reste de foi? Ou s'il s'en trouve, quelle est cette foi? Foi douteuse et chancelante qui ne mérite pas ce nom, puisqu'elle doit être ferme et inébranlable; foi curieuse, critique, pointilleuse, qui veut tout voir, tout examiner et juger de tout, et qui n'étant point soumise à la parole de Dieu, n'est qu'une foi des sens et de la raison : *Fides sensuum et rationis*, comme l'appelle Salvien. Ah! les premiers chrétiens savaient mourir pour la foi, mais ils ne savaient pas disputer, dit un saint Père, ils croyaient sans raisonner, et c'est pour cela qu'ils s'appelaient fidèles. Mais aujourd'hui la plupart savent raisonner, contredire, objecter, répondre, pointiller, mais ils ne savent pas croire, parce qu'ils ne savent pas se soumettre ni obéir, qui est le propre de la foi;

et bien loin que ces chrétiens, qui font les philosophes à contre-temps, soient prêts de mourir pour défendre leur foi, je ne sais s'ils n'y ont point déjà renoncé; car enfin, c'est la perdre que de douter volontairement de ces vérités. Ainsi, foi divine qui avez été victorieuse de tout le monde, et qui avez triomphé de toute la subtilité des philosophes, sera-t-il dit qu'un petit nombre de libertins prétende, par de vains raisonnements, triompher aujourd'hui de vous et vous détruire, et que, pour faire croire qu'ils ont plus d'esprit que les autres, ce leur soit un titre de n'avoir plus de foi ni de religion? Si vous étiez de ce nombre, mon cher auditeur, votre propre raison vous condamnerait un jour et vous reprocherait, mais trop tard, que dans les affaires du monde vous n'avez pas cru vous abaisser ni déroger à la force de votre bel esprit, en ajoutant foi à un historien et au rapport des hommes, en des choses assez incertaines, et qu'il vous importait assez peu de croire ou de ne pas croire; mais que, pour les choses de votre salut et qui vous étaient d'une si terrible conséquence, vous vous êtes fait un point d'honneur de les contester et de les vouloir soumettre à l'examen de votre faible raison.

Mais, s'il y a peu de foi, pour vouloir trop examiner les vérités de la religion, il y en a encore moins parce qu'on ne les examine pas assez, et qu'on n'en conçoit pas assez l'importance, faute de les méditer, et d'y faire toute la réflexion qu'elles méritent; c'est la cause pourquoi elle est languissante, morte, ou du moins inutile, sans mouvement et sans action; de manière, Messieurs, que ces deux choses se suivent et s'influencent mutuellement l'une de l'autre; moins un chrétien a de foi, moins il pense aux vérités qu'elle lui enseigne, et plus sa foi est vive, plus il les médite, plus il les repasse souvent dans son esprit, et y fait de plus sérieuses réflexions.

Car, si nous avions une étincelle de cette vive foi dont étaient animés les premiers chrétiens, si nous étions fortement persuadés de ces grandes vérités; si nous pensions que nous sommes éclairés des regards d'un Dieu qui voit ce qui se passe dans le fond de nos cœurs; que nous devons paraître un jour au tribunal redoutable d'un juge qui examinera jusqu'à nos moindres pensées; qu'il y a un paradis et un enfer après cette vie, une éternité de peine ou de bonheur qui nous attend; ah! si nous examinions et si nous pénétrions comme il faut toutes ces vérités, que ne ferions-nous point? Y aurait-il peine ou difficulté qui nous pût détourner du service de Dieu? Quelle horreur n'aurions-nous pas du péché; quelle précaution n'apporterions-nous pas pour l'éviter; quelle douceur ne trouverions-nous point dans les observances de notre religion, et dans l'accomplissement de nos devoirs? Ah! croyons comme il faut, et tout nous deviendra facile, et nous acquerrons presque sans peine le bonheur qu'on ne

peut mériter sans la foi. C'est l'éternité bienheureuse que je vous souhaite. Au nom, etc.

SERMON XVI.

QU'ON SE PEUT SAUVER DANS TOUTES SORTES DE CONDITIONS.

Audiens Jesus miratus est, et sequentibus se dixit : Non inveni tantam fidem in Israel. (*Matth., VIII.*)

Jésus, entendant ce discours, fut étonné, et dit à ceux qui le suivent : Je vous le dis en vérité, je n'ai point trouvé tant de foi dans Israël.

Si la foi du centurion a mérité les éloges et l'admiration du Fils de Dieu même, ce n'est pas, chrétiens, qu'il ne fût considérable que par ce seul endroit. Sa foi était soutenue de ses bonnes œuvres, d'une piété singulière envers Dieu, d'une charité tendre envers le prochain, et d'une humilité profonde à l'égard de lui-même, comme nous le voyons dans notre Evangile. Ce n'est pas même dans cette seule rencontre qu'il a donné des preuves de sa probité; l'éclat de tant de vertus s'était déjà répandu dans la Judée, où il était considéré comme un homme de bien, selon le témoignage que les Juifs mêmes en rendirent au Sauveur en le pressant de lui accorder la faveur qu'il demandait : *Dignus est ut hoc illi præstes, et Synagoga ipse ædificavit nobis.* (*Luc., VII.*) Ainsi, pendant que le Fils de Dieu louait sa foi, les Juifs louaient sa piété, ses domestiques sa charité, et tous le regardaient comme un modèle de vertu. Mais ce qui le doit rendre encore aujourd'hui digne de nos admirations, et ce qui doit donner à bien des gens un juste sujet de confusion, c'est, Messieurs, de voir un homme né dans les ténèbres du paganisme, élevé et nourri dans la licence des armes dont il faisait profession, et par conséquent un homme du monde qui avait une famille et des serviteurs, dont il était obligé d'avoir soin, des intérêts à ménager, une fortune à établir, et des affaires à régler, de voir un officier de guerre qui avait à répondre à d'autres au-dessus de lui, et à gouverner ceux qui étaient sous sa conduite, de voir enfin un homme qui semblait ne devoir suivre que les maximes du siècle, vivre cependant dans la piété, être charitable jusqu'à prendre lui-même un soin particulier de la santé du moindre de ses serviteurs, ne faire tort, ni insulte, ni violence à personne, et mener enfin une vie régulière, en remplissant tous les devoirs de sa charge.

Voilà, chrétiens, ce qui doit confondre ceux qui prétendent aujourd'hui ne pouvoir mener une vie chrétienne avec les soins qui sont attachés à leur profession, ou qui croient que leur état, leur emploi et leurs affaires, les dispensent de travailler à leur salut. Étrange illusion ! Messieurs, qui n'est pas moins dangereuse qu'elle est ordinaire dans le monde, où l'on n'entend autre chose que des excuses, des prétextes, des difficultés, et des obstacles qu'on apporte, ou plutôt qu'on s'imagine trouver dans la pratique des vertus, et dans l'accomplissement de ses devoirs; mais illusion que je veux tâcher aujourd'hui de dissi-

per l faux prétexte que je veux m'efforcer de détruire, en vous faisant voir qu'il n'y a point de condition, point d'état, ni d'emploi, où l'on ne puisse se sauver, et devenir saint. Ce dessein doit être d'une grande consolation pour tous ceux qui m'écoutent, puisqu'ils y verront clairement, non-seulement qu'ils peuvent faire leur salut dans leur condition, mais encore qu'ils doivent faire de leur condition même le moyen de leur salut. Implorons pour ce sujet important les lumières du ciel, par l'intercession de Marie. *Ave, Mariâ.*

Comme on ne délibère jamais de la dernière fin, à laquelle tous les hommes tendent par un instinct nécessaire et naturel, je ne vous demanderai point, Messieurs, si vous voulez faire votre salut, et être éternellement heureux; mais je vous dirai que le sujet de vos plus importantes délibérations doit être de choisir les moyens les plus propres pour parvenir à cette fin : à quoi j'ajouterai seulement qu'il n'y a rien où l'on se forme plus de difficultés, et à quoi on s'imagine même plus d'obstacles. Les uns se plaignent qu'ils ne peuvent penser à Dieu et à leurs affaires tout à la fois; les autres, que leur charge est incompatible avec la dévotion et la vertu; les autres enfin, que leur négoce occupe tous leurs soins et toutes leurs pensées. Et ce qui est le plus à craindre est que la malice des hommes a rendu toutes les conditions dangereuses, et que le vice et la corruption des mœurs ont mis des écueils partout. Je veux pourtant vous montrer que tout cela n'est qu'un vain prétexte dont la plupart se flattent dans leurs désordres, et dont ils prétendent autoriser leur libertinage, en rejetant sur leur état ou sur leur emploi les difficultés qui ne viennent que de la mauvaise disposition de leur esprit et de leur cœur.

J'ai donc dessein, Messieurs, de les détruire aujourd'hui, tous ces faux prétextes, en vous faisant voir, premièrement : qu'il n'y a point de condition où l'on ne puisse servir Dieu et faire son salut; et en second lieu, que jamais on ne satisfait mieux aux obligations de son état et de sa condition, que quand on tâche de s'y sauver et d'y servir Dieu. Ces deux vérités feront tout le sujet et le partage de ce discours

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'on puisse servir Dieu et faire son salut dans toutes les conditions, comme c'est une vérité qui d'un côté détruit tous les vains prétextes qu'apporte la négligence des esprits lâches, et de l'autre qui calme tous les troubles que la crainte et la défiance excitent dans les âmes faibles, il faut tâcher, Messieurs, de l'établir le plus solidement qu'il nous sera possible. J'en trouve deux ou trois raisons bien capables de convaincre quiconque y voudra faire un peu de réflexion. La première est que chaque état de vie et chaque condition a ses grâces propres, et ses moyens particuliers pour cela. J'entends toujours parler de celles qui

sont permises et autorisées par les lois, et qui sont pour maintenir l'ordre d'une république, laquelle n'est composée que de cette diversité d'états et de conditions; car quoi qu'on ne puisse nier qu'il n'y ait des conditions plus dangereuses les unes que les autres, à cause des occasions d'offenser Dieu qui y sont plus fréquentes, je maintiens cependant, encore une fois, qu'il n'y en a point qui n'ait ses grâces et ses moyens propres pour faire son salut; fondé sur cette vérité, qui est incontestable, que Dieu de sa part y appelle tous les hommes, et veut qu'ils travaillent à se sauver: *Omnes homines vult salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire.* (I Tim., II.) Or est-il qu'on ne peut être sauvé sans ses grâces, qui en sont les moyens; c'est un article de foi dont il n'est pas permis de douter; dans tous les états et dans toutes les conditions, il y a donc des grâces et des moyens pour être sauvé; et, par une conséquence manifeste, il n'y en a point où l'on ne puisse servir Dieu et s'acquitter de tous les devoirs d'un chrétien.

La grâce, dit saint Ambroise, est un agent universel qui s'accommode à tous les effets, à peu près comme les influences des astres qui concourent avec toutes les causes particulières, ou, si vous voulez, comme la rosée du ciel (c'est la comparaison dont se sert ce Père) qui, n'étant en elle-même qu'un être simple, a cependant autant d'effets différents qu'il y a de différentes espèces de plantes sur la terre; de même la grâce, que l'Écriture sainte appelle une rosée céleste, est une cause générale qui s'accommode à chaque profession, à chaque emploi, à chaque état de vie en particulier, pour nous en faire remplir tous les devoirs, et accomplir toutes les obligations. La grâce, par exemple, tombe sur cet homme de qualité, et elle en fait un cœur noble, courageux et zélé pour l'intérêt de Dieu et pour le service de son prince; voilà comme elle s'accommode à sa condition; elle descend dans l'âme de ce juge, et lui donne une droiture de cœur, un amour de la justice, une force et une vigueur pour tenir la balance dans l'équilibre, sans qu'elle penche du côté de la faveur ni de l'intérêt; elle s'arrête sur cet homme engagé dans le négoce et dans les affaires, et elle lui inspire une fidélité à l'épreuve; sur cet ecclésiastique, et elle le rend un homme de Dieu, qui soutient par l'exemple de sa vie la sainteté de son caractère; sur un religieux, et elle en fait un saint; ce peut être la même grâce, mais qui s'accommode au naturel différent des hommes, et aux conditions où Dieu les a mis. Et cela, Messieurs, soit que la grâce soit toujours la même, et différente seulement par rapport aux différents effets qu'elle produit; soit, comme semble le dire le Prince des apôtres, qu'elle soit véritablement différente selon la diversité des personnes, et que Dieu, qui en connaît toutes les espèces, toutes les propriétés, et tous les usages, les proportionne à l'état, au naturel, et aux in-

clinations de chacun en particulier: *Multi-formis gratia Dei.* (I Petr., IV.)

Quoi qu'il en soit, il est constant que comme il y a une Providence générale qui veille sur toutes les choses de ce grand monde, où tout est concerté et compassé avec tant de justesse, il y en a une autre spéciale qui regarde la distribution des grâces, et qui les assortit à l'état et à la condition des hommes: d'où j'infère que si chaque état et chaque genre de vie a ses grâces pour se sauver et pour y servir Dieu, dire qu'on ne peut être homme de bien, ni faire son salut en telle ou telle condition, c'est accuser Dieu d'injustice, d'exiger de nous des services que nous ne pourrions pas lui rendre; c'est vouloir que l'ordre de sa sagesse soit la cause de nos désordres et de nos dérèglements; c'est le faire complice de nos crimes et l'auteur de notre malheur, pour nous avoir mis en un état où il nous serait impossible de faire notre salut; c'est enfin détruire sa providence, qui ayant mis cette distinction entre les hommes, partagé les conditions, et assigné à chacun son poste et son rang dans le monde, ne les aurait pas pourvus des moyens de s'en acquitter. Que si nous ne pouvons nier que nous n'ayons ces grâces et ces moyens, il s'ensuit donc que c'est une excuse frivole, et un prétexte sans fondement, de rejeter la cause de sa négligence au service de Dieu et du peu de soin de son salut sur son état et sur sa condition. *Omnis ad bene agendum provocatur sexus, omnis aetas et dignitas,* s'écrie saint Ambroise (serm. 7 *De milit.*): *Nemo igitur publicis se excuset actibus.* Il n'y a ni sexe, ni âge, ni condition qui nous dispense du service de Dieu, puisque Dieu même y appelle tout le monde.

Il est vrai, Messieurs, que, comme dans un royaume, le monarque qui en est le souverain ne demande pas le même service de tous ses sujets, ni qu'ils exercent le même emploi, tous ne portent pas les armes contre ses ennemis, tous ne sont pas de sa suite, tous ne sont pas dans son conseil, et que cependant il n'y en a point qui en qualité de sujets ne soient obligés de le servir en leur manière; ainsi, mon cher auditeur, si Dieu n'exige pas de vous une si grande perfection que celle qu'il demande d'un ecclésiastique et d'un religieux, s'il ne vous a pas appelé à un état si saint et si élevé, vous êtes cependant du nombre de ses serviteurs; et s'il ne vous oblige pas au même degré de vertu, ni aux mêmes observances, rien ne vous dispensera jamais d'être régulier dans votre profession, et même d'être parfait selon votre état. Prétexter donc, encore une fois, votre état ou votre emploi, pour vous dispenser de ce droit commun, c'est alléguer pour excuse le motif même qui vous y oblige, parce que c'est par cet emploi que Dieu veut que vous lui rendiez la gloire qu'il attend de vous: c'est dans cette condition qu'il veut que vous le serviez, parce que la grâce s'y accommode; vous y devez travailler dans votre charge, et dans le rang que vous tenez,

parce que c'est pour cela que Dieu vous y a placé ; vous devez en un mot faire de votre profession le moyen de votre salut, parce que c'est là où il a attaché les principaux secours que vous aurez durant le cours de votre vie.

D'où vous voyez, Messieurs, que notre état et notre emploi entrent dans l'ordre de notre prédestination, c'est-à-dire que Dieu, qui prédestine les hommes à la gloire, ne le fait pas d'une façon vague et indéterminée, mais destine à chacun sa place et le rang qu'il doit tenir, leur marque les moyens qu'ils doivent prendre et la voie par où ils doivent marcher afin d'y parvenir ; il faut donc que cette voie et ces moyens y aient du rapport, et par conséquent ce ne peut être que l'effet de notre malice, de faire un obstacle à notre salut des moyens qu'il nous donne pour y arriver ; aussi sera-ce un jour, au jugement de Dieu, l'un des principaux chefs sur lesquels on nous condamnera de nous être mal acquittés de l'emploi que Dieu nous avait donné, et une des choses dont on nous demandera un compte plus exact, comme d'un des principaux moyens que nous avons eus pour faire notre salut : *Redde rationem villicationis tuæ. (Luc., XVI.)*

Ce n'est pas assez, Messieurs, que chaque condition ait ses grâces et ses moyens, car, en second lieu, chacune a ses avantages propres et singuliers sur les autres pour cette fin pour laquelle nous sommes créés. Ce qui me fait encore dire qu'il n'y en a point où l'on ne puisse devenir de grands saints ; je le conclus du commandement que Dieu même en a fait : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra (1 Thessal., IV)* ; car, supposé d'un côté ce principe que Dieu demande de nous que nous aspirions à une autre sainteté, et qu'il ait proposé les plus riches couronnes et les premières places de son royaume à quiconque les emportera par mérite, et d'autre part qu'on ne puisse douter que ce ne soit par une disposition particulière de sa sagesse qu'il a établi tant de conditions différentes, comme je le présuppose toujours, qui ne conclura aussitôt que, comme sa sagesse a ordonné cette diversité d'états, sa bonté les a aussi rapportés au salut éternel comme des moyens à leur fin, et que, dans chacun, il y a des avantages pour y arriver ? Autrement, dans cette distribution où nous voyons tant d'inégalités, quoique Dieu ne doive rien à personne, les hommes néanmoins se croyant lésés auraient quelque sujet d'envier le sort des autres, de se plaindre qu'on leur imposerait une obligation au-dessus de leurs forces, ou du moins de s'imaginer que Dieu les aurait en quelque manière négligés en comparaison des autres.

C'est pourquoi l'on peut dire qu'il en est à peu près comme dans l'ordre de sa providence naturelle, où Dieu a fait une si juste compensation des biens et des maux qui se trouvent dans chaque condition, que chacune a ses avantages propres et

particuliers pour vivre content dans le monde, lesquels ne se trouvent point dans les autres.

Nous pouvons dire de même, Messieurs, de la providence surnaturelle qui a si bien disposé tout, que chaque condition a ses avantages sur les autres pour se sauver et pour rendre des services considérables à Dieu. En effet, dans la licence et dans le pouvoir de tout faire et de se permettre tout, qui est l'écueil où se perdent les grands, quel avantage n'ont-ils point pour faire du bien, puisque, par leur seule autorité, ils peuvent plus empêcher de crimes et arrêter plus de désordres que mille prédicateurs ne feront en toute leur vie, et que leur seul exemple peut porter plus de personnes à la vertu et à la piété que ne sauraient faire un grand nombre de saints et zélés religieux, étant, si j'ose m'exprimer de la sorte, semblables à ces premières sphères qui entraînent toutes les autres par leur rapidité. La condition de personnes riches est bien décriée dans l'Evangile, à cause que les richesses ouvrent une porte large à tous les vices, nous fournissent les moyens de satisfaire à nos désirs, et nous en facilitent l'exécution ; c'est pourquoi elles sont l'objet des malédictions et des anathèmes du Fils de Dieu : *Væ vobis divitibus. (Luc., VI.)* Cependant, ces mêmes richesses, si l'on voulait s'en servir comme il faut, quel avantage ne fourniraient-elles point pour le salut ? On pourrait racheter ses péchés par l'aumône ; toutes les œuvres de charité auxquelles le ciel est promis, par quel moyen et par quelles personnes se peuvent-elles mieux pratiquer que par les richesses et par ceux qui les possèdent ? Et ne peut-on pas dire que s'ils voulaient faire un bon usage de leurs biens, ils auraient presque sans peine et sans travail ce que les autres n'emportent que, par violence et avec de puissants efforts.

D'où il suit, Messieurs, que c'est une erreur et une illusion qui vient de l'ennemi de notre bonheur de croire que, si nous étions dans un autre état que dans celui où Dieu nous veut et où il nous a mis par les ordres de sa providence, nous le servirions mieux, pendant que nous quittons les moyens et les avantages présents que nous avons en main, pour en souhaiter d'autres imaginaires et qui ne seront peut-être jamais ; comme un soldat qui s'entretient de belles idées sur ce qu'il ferait s'il était capitaine ou général d'armée, et qui cependant demeure un soldat lâche et sans cœur. Par exemple, un artisan s' imagine qu'il aurait plus de loisir de penser à Dieu et à son salut, si la nécessité ne l'attachait point à son travail, et cependant il le néglige et perd son temps : c'est un abus tout visible.

D'un autre côté, j'entends cette femme qui se consume de regrets inutiles de n'être pas entrée dans une religion où elle se croyait appelée, et qui, dans l'embaras

importun d'un ménage, pense combien elle vivrait plus heureuse si, loin des soins d'une famille et de la mauvaise humeur d'un mari, elle n'avait qu'à penser à Dieu et à son salut : Je ne travaillerais, dit-elle, qu'à cette grande et importante affaire, si je m'étais consacrée à Dieu dans un cloître, et maintenant je n'ai pas seulement le loisir d'y penser. Il fallait avoir ces pensées pendant que vous étiez en liberté de faire un choix ; si vous eussiez consulté Dieu là-dessus, et balancé les raisons de part et d'autre, si vous eussiez suivi les avis d'un sage directeur, vous eussiez peut-être mieux choisi ; mais maintenant que l'engagement est fait et que vous avez pris votre parti, ce n'est plus qu'une tentation qui vous empêche de faire ce que vous devez, tandis que vous occupez votre esprit tout entier à penser à ce que vous feriez si vous étiez dans un autre état.

De même cet homme croit que s'il ne s'était point engagé dans cette charge, dont il ne se peut défaire, il aurait plus de moyens de se sauver ; cela pourrait être, et il fallait délibérer là-dessus lorsqu'il était temps, mais maintenant l'apporter pour excuse de sa négligence, pure illusion, Messieurs, pure illusion qui vous entretient de desseins chimériques, pendant que vous laissez échapper les moyens réels et effectifs de travailler pour Dieu. Le secret d'où dépend en partie notre prédestination est de bien choisir, de bien consulter Dieu, d'attirer ses lumières par des prières fréquentes, de bien examiner la condition où il nous appelle ; mais quand vous êtes une fois engagés dans un poste dont il n'y a plus moyen de sortir, ce n'est plus le temps de délibérer, c'est le temps d'agir et de se servir des avantages de votre condition pour faire votre salut ; ce que saint Paul conseillait de faire aux Ephésiens : *Obsecro vos ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis.* (Ephes., IV.)

Mais, chrétienne compagnie, ce qui doit consoler tout le monde sur ce sujet et ce qui fait la troisième preuve de cette proposition, est qu'outre que chaque condition a ses moyens et même ses avantages propres et particuliers, j'oserais ajouter que celle où Dieu nous veut et où sa providence nous a mis est encore la meilleure et la plus avantageuse pour faire notre salut, et je conclus des mêmes principes ; car si c'est Dieu qui a établi tous ces genres de vie et ces conditions différentes qui composent les villes et les royaumes, et si c'est en quoi éclate sa providence et sa sagesse, d'avoir donné ces diverses inclinations, ces talents et ces instincts secrets aux hommes, qui s'affectionnent l'un à une chose et l'autre à une autre, afin d'entretenir par là la société civile : *Unicuique sicut divisit Dominus* (I Cor., VII), comme parle l'Apôtre ; c'est donc Dieu qui y a appliqué ces personnes différentes, qui les y a portées et appelées par une voca-

tion spéciale ; parce que quiconque veut la fin en veut aussi les moyens, par une conséquence nécessaire. D'ailleurs si cette providence d'un Dieu ne tend pas seulement au bien commun et universel de ce grand monde, mais encore au bien de chacun en particulier, en quoi elle est distinguée de celles des hommes qui sacrifient le bien particulier pour le bien public, il s'ensuit que lorsque Dieu nous a appelés à une condition et à un tel genre de vie, l'on peut dire sans crainte que c'est celui qu'il a jugé le meilleur pour nous, et dans lequel il a vu par sa prescience éternelle que nous ferions plus facilement et plus avantageusement notre salut si nous secondions ses desseins.

Maintenant donc, au lieu de ces murmures contre cette sagesse divine qui vous a placés dans ce lieu, au lieu de ces souhaits inutiles pour une chose qu'il n'a pas jugée la plus avantageuse pour vous, que ne faites-vous vos efforts pour remplir les desseins et les vœux qu'il a eus pour vous ? C'est-à-dire que ne tâchez-vous de le servir et de vous sanctifier en même temps dans l'état où il a voulu que vous fussiez ? Non, ce n'est qu'une fausse couleur que les hommes donnent de leur négligence, quand ils apportent et leurs affaires, et leurs charges, et leurs conditions pour se dispenser des devoirs d'un chrétien, et pour abandonner le soin de leur salut : *Quod ipsi gerunt*, dit saint Ambroise (*loc. sup. cit.*), *officiis suis ascribunt* ; ils rejettent sur leur état les vices de leurs personnes. Non, ce n'est point votre profession qui vous empêche de servir Dieu, mais uniquement votre mauvaise volonté ; tous ces prétextes sont faux et inutiles, puisque nous pouvons non-seulement nous sauver, mais encore devenir saints et parfaits en toutes sortes de conditions.

C'est, je m'assure, pour cette raison que, selon la remarque curieuse qu'en ont fait de savants hommes, on ne peut trouver aucun emploi ni aucune vocation dans une république, où il n'y en ait quelques-uns reconnus pour saints par l'Eglise même. Pour nous convaincre que, comme ce ne sont pas les conditions ni les emplois qui font les saints, ce n'est pas aussi ce qui les empêche de l'être, mais la vie qu'on y mène et la fidélité avec laquelle on s'en acquitte, c'est ce que Tertullien disait aux chrétiens de son temps : *Nihil refert ubi sitis, extra sæculum estis.* Qu'importe de quelle profession vous soyez, pourvu que Dieu vous y ait appelé ; ainsi, je ne m'informe point si vous êtes séculiers ou religieux, engagés dans les ordres sacrés ou dans le mariage ; mais ce qui doit être commun à tous les chrétiens, de quelque condition ou de quelque profession qu'ils soient, est d'être éloignés de la corruption du siècle, ce qui se peut faire en toute sorte de conditions.

En effet, parmi les souverains, qui sont ceux d'entre les chrétiens qui semblent avoir le plus d'obstacles à leur salut, on en

comp. plus de six cent canonisés et déclarés bienheureux après avoir vécu au milieu d'une cour profane, sans être infectés de l'air contagieux des vices qui en rendent le séjour si dangereux. Quelle est la condition où il y ait plus de licence et moins de religion que dans la profession des armes ? Et cependant on ferait des armées de ceux qui s'y sont sanctifiés, et l'on a vu des légions tout entières qui ont mieux aimé perdre la vie que de renoncer à leur foi. Parmi les gens d'affaires, quels périls, quelles difficultés de se sauver, quel embarras ? Et néanmoins il y en a eu des milliers qui y ont fait paraître une vertu consommée et qui se sont élevés jusqu'au plus haut degré de la sainteté.

Or, cette multitude de saints de tous états et de toutes conditions, sont, au sentiment du grand Apôtre, une nuée de témoins qui déposeront un jour contre nous, et qui nous reprocheront notre lâcheté, *tantam habentes testium nubem.* (Hebr., XII.) Leur nombre sera une conviction claire et manifeste que nous l'avons pu, et que ce ne peut être que notre faute si nous y avons manqué, *testium nubem* ; c'est une nuée qui est au-dessus de nous et suspendue au milieu de l'air, qui nous marque qu'ils ont été sur la terre sans y être attachés d'affection ; qu'au milieu des affaires dont ils semblaient être accablés, ils se sont élevés par leur piété, et n'ont pensé qu'au ciel, *testium nubem.* C'est une nuée qui porte les pluies des grâces et qui les impètre de Dieu pour ceux qui sont dans les mêmes emplois et qui expérimentent les mêmes difficultés : mais prenons garde que ce ne soit une nuée qui crevera un jour sur notre tête et qui éclatera en foudres, en prononçant l'arrêt de notre condamnation, si nous sommes assez malheureux pour nous perdre.

Ah ! Messieurs, quel sensible regret un jour, quand Dieu nous fera voir la place qu'il nous avait marquée parmi ceux de même rang et de même condition que nous. Que répondra cet homme qui s'est perdu dans une condition où mille autres, qui n'avaient pas plus de moyens ni de secours que lui, se sont sauvés ? Ils s'élèveront alors contre lui, ils rendront témoignage que c'est uniquement sa faute, et que cette condition d'elle-même lui pouvait être un moyen de gagner le ciel. Que pourra répliquer ce magistrat ou ce juge qui se sera damné dans l'exercice de sa charge, à celui qui s'y sera fait saint, quoiqu'il n'eût pas plus d'avantages et qu'il lui a peut-être succédé dans le même tribunal ? Cette charge que vous avez souillée en vendant la justice, est-elle la cause de votre damnation, lui dira-t-il ? Non, puisqu'elle m'a fait saint, et vous n'êtes réprouvé que pour avoir abusé du pouvoir et de l'autorité qu'elle vous donnait. C'est donc vous qui êtes la cause de votre perte, et non pas cet emploi qui vous fournissait les moyens de vous sauver avantageusement. J'en dis de

même de tous les genres de vie, où ceux qui s'y sont sauvés seront les premiers à presser la condamnation des autres, après que par leur exemple ils auront fait voir que non-seulement nous pouvons nous sauver et servir Dieu en toute sorte de conditions, mais encore que jamais nous ne nous acquitterons mieux des devoirs de notre emploi et de notre condition, que quand nous y servirons plus fidèlement Dieu et que nous tâcherons de nous y sauver : c'est ce que nous allons voir en cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Oui, Messieurs, cette seconde proposition n'est pas moins constante que la première : jamais nous ne satisfaisons mieux aux devoirs de notre charge ni aux obligations de notre condition, que lorsque nous y servons mieux Dieu et que nous travaillons plus fidèlement à notre salut ; et par conséquent, bien loin d'être deux choses incompatibles, elles se prêtent la main et se servent mutuellement d'aide et de moyen. Pour en être persuadé, il n'est pas besoin d'aller chercher des raisonnements fort subtils : en voici seulement deux ou trois preuves des plus plausibles et que tout le monde est capable de concevoir : savoir que le christianisme et le service de Dieu n'a nulle opposition avec notre état, mais au contraire qu'il s'accorde à toutes les conditions et à tous les états, et qu'il nous aide même à en remplir les devoirs ; de plus, que notre condition nous fournit positivement les moyens de rendre à Dieu tous les services qu'il puisse attendre de nous, et enfin, que toute notre sainteté consiste à acquérir la perfection propre de l'état et de la condition où la divine Providence nous a mis. Parcourons seulement ceci, s'il vous plaît.

Premièrement donc, quelle pourrait être cette incompatibilité entre le service de Dieu et notre état ; et n'est-il pas vrai que tous les hommes, en quelque état qu'ils soient et quelque profession qu'ils aient embrassée, doivent vivre en chrétiens, puisque le même Dieu qui les y a appelés les a aussi appelés au christianisme, et que comme Dieu ne peut être contraire à lui-même, il ne peut aussi permettre que l'un préjudicie à l'autre en nulle manière ? C'est pourquoi la qualité de chrétien est, pour ainsi dire, un titre transcendant qui entre dans toutes les qualités, qui se mêle dans tous les emplois et qui se trouve dans tous les états.

C'est-à-dire, Messieurs, que vous qui êtes juge et magistrat, vous qui exercez le négoce, vous qui êtes seigneur, gentilhomme, soldat et tout ce que vous voudrez, vous devez savoir que vous avez deux emplois en même temps, que vous n'êtes pas juge seulement, mais un juge chrétien, et que l'un et l'autre a ses droits et ses obligations, et que vous ne pouvez les séparer sans vous perdre en négligeant les devoirs attachés à tous les deux. — Mais je suis engagé, dites-

vous, dans le négoce, dans le commerce, accablé d'affaires, et dans un embarras continué ; comment voulez-vous que je m'applique au service de Dieu et que je pratique la dévotion comme un religieux ? Vous diriez, Messieurs, à entendre cet homme, que ce serait renverser l'ordre du monde, que de prétendre le porter à la vertu et à la pratique des bonnes œuvres. Mais, dites-moi, n'êtes-vous que marchand, et n'êtes-vous pas en même temps chrétien ? Hé ! d'où vient que vous êtes plus soigneux de l'un que de l'autre ? Pourquoi donner tout votre temps à vos affaires temporelles, et est-il juste que celle de votre salut soit le moindre de vos soins ? Pourquoi l'état de votre conscience est-il plus embrouillé que celui de votre maison ? D'où vient tant d'exactitude à dresser vos comptes, et tant de négligence à tenir prêts ceux que vous devez rendre à Dieu, peut-être plus tôt que vous ne pensez ?

Quand cet autre me dit qu'il est gentilhomme et qu'il doit vivre selon sa qualité, hé bien, qui le nie ou qui vous le défend ? Mais n'êtes-vous pas en même temps chrétien ? Ah ! si vous aviez renoncé à ce beau titre, vous seriez le plus lâche et le plus infâme de tous les hommes. Or, quelle opposition feignez-vous entre votre noblesse et votre salut, entre les obligations de votre qualité et celles de votre religion, entre l'Évangile et l'éclat de votre naissance ? Il n'y en a point, si vous n'en faites de nouvelles, et bien loin de ne pouvoir compatir ensemble, les séparer, c'est vous rendre indigne de tous les deux, parce qu'un des premiers devoirs d'un chrétien est de remplir fidèlement les devoirs de son état, et ainsi, tant s'en faut qu'ils soient incompatibles, que l'un nous suggère les motifs pour bien nous acquitter de l'autre, et donne même une nouvelle perfection à nos actions, en les rendant chrétiennes, de morales ou purement naturelles qu'elles étaient. Quel est donc, je vous prie, ce prétexte que vous alléguiez du peu de soin que vous avez du service de Dieu, pris de l'obligation de votre état, de votre charge ou de votre condition, puisque plus vous servirez Dieu fidèlement, plus vous vous acquitterez exactement de votre emploi, en faisant ce que vous êtes obligés de faire avec plus d'application, avec plus de conscience, avec plus d'affection, avec des motifs plus désintéressés.

Après tout, vous n'êtes pas le premier qui avez passé par cette charge, et qui avez vécu dans cette condition, qui avez manié de semblables affaires, et qui avez exercé cet emploi ; mille qui vous ont précédé, s'y sont comportés en gens d'honneur et en bons chrétiens tout à la fois. S'il y a donc de la difficulté, des obstacles, ou de l'impossibilité, comme vous prétendez, ils viennent de vous, et non de cet emploi ; car l'on peut dire de tous les autres ce que saint Jérôme dit de celui de la guerre, en parlant du centurion dont le Saint-Esprit

fait l'éloge aux *Actes des apôtres* : *Non nocuit paludamentum et baltheus et apparitorum turba* ; que ni l'habit de soldat, ni la licence des armes, ni tout ce qu'il y a de plus opposé à la piété dans l'exercice de la guerre, ne l'ont pas empêché d'être juste, et d'avoir la crainte de Dieu. Votre état et votre emploi ne vous empêchent donc pas plus que le sien, mais c'est votre avarice qui regarde comme perdu tout ce qui n'est point employé pour accroître votre revenu ; c'est votre délicatesse qui ne cherche que ses aises et ses commodités, et qui ne voudrait pas se priver de la moindre satisfaction pour plaire à Dieu, et pour expier vos péchés ; c'est votre ambition, qui ne vous fait travailler que pour pousser votre fortune dans ce monde, comme s'il n'y avait rien à craindre ou à espérer après cette vie. Voilà ce qui fait cette impossibilité prétendue : vous apportez des vices et des passions dans cet état, et vous ne travaillez jamais à les vaincre ; faut-il s'étonner si vous courez risque de vous y perdre ? Elles feraient la même chose dans tout autre, et si vous n'y trouviez pas les mêmes occasions, il s'en présenterait d'autres peut-être plus dangereuses, et vous-mêmes vous les recherchiez. Vous entrez dans le négoce avec ce naturel fourbe, vous le porteriez dans tous les autres emplois, puisqu'il est dans vous-même, et vous ne seriez pas plus fidèle à rendre justice que vous ne l'êtes dans votre trafic ; ainsi, au lieu qu'il n'y a point d'état où l'on ne puisse faire son salut, il n'y en a point où vous puissiez faire le vôtre, tandis que vous ne vivez pas en chrétien, et que vous ne vous servirez pas des avantages que vous donne votre état.

Mais encore une fois, c'est uniquement votre faute, puisqu'en second lieu chaque condition fournit les moyens de rendre à Dieu les services qu'il attend de nous, et que, sans un nouveau surcroît de peine et de travail, en faisant les mêmes choses que nous faisons, en traitant les mêmes affaires que nous traitons, nous pouvons faire notre salut, parce qu'il n'y a action si vile et si basse, dans quelque emploi que ce soit, qui ne puisse être animée de bons motifs, et mériter sa récompense dans le ciel. De sorte que pour travailler à votre salut, et pour servir Dieu, on ne vous dit pas qu'il faille quitter le monde, abandonner la conduite de vos affaires, renoncer à vos biens et à vos possessions, ce que vous devriez faire cependant, s'il était impossible de vous sauver autrement ; mais Dieu compose pour ainsi dire avec vous ; il ne vous oblige pas de changer d'emploi et de condition, mais il vous oblige d'y bien vivre, et d'en remplir tous les devoirs.

Cet gentilhomme me demande comment il peut accorder l'épée avec l'Évangile, passer pour brave et être vertueux ; cela n'est pas si difficile que peut-être vous vous l'imaginez, et même, si vous voulez, ce vous sera un moyen pour rendre à Dieu un service avantageux. J'avoue que si vous

faites consister le droit d'un gentilhomme à braver tout le monde, à trancher du souverain, et à faire le petit tyran sur vos terres, certes, vous ne prenez pas le moyen de vous sauver; mais j'ajoute aussi qu'en cela même vous dégénérez de votre noblesse, et que vous pourriez, dans cette condition, vous sauver à moins de frais que vous n'en faites pour vous perdre; que cette épée que vous portez ne se tire que pour le service de la religion et de votre prince, et non pas pour soutenir des querelles particulières, et les vider vous-même contre les lois divines et humaines. Voilà ce que Dieu demande de vous; que ce courage, digne de votre naissance, se signale à défendre et à maintenir l'Etat, et non pas à opprimer ceux qui dépendent de vous; alors, bien loin que la piété et la vertu vous dégradent, elle fera votre principal ornement; c'est elle qui a acquis ce rang et cette noblesse à vos ancêtres, et c'est elle qui vous les conservera et qui les fera passer à votre postérité.

Non, juges et magistrats, pour vous sauver, il n'est pas nécessaire de quitter cette charge, où vous êtes craints et respectés; servez-vous de cette autorité que Dieu vous a mise entre les mains pour rendre la justice à tout le monde, pour punir les crimes et protéger l'innocence; vous ferez en même temps deux choses que Dieu attend de vous, vous serez d'excellents juges et d'excellents chrétiens; la Providence a tellement ménagé les choses, que mieux vous vous acquitterez de votre charge, mieux aussi et plus facilement vous ferez votre salut.

Non, Mesdames, ne craignez point: je ne prétends pas, pour vous sauver, vous renfermer dans un cloître, seulement que la dévotion, qui est le partage de votre sexe, soit un peu plus fervente; vous pourriez faire beaucoup de bien sans beaucoup de peine par votre exemple; et jamais vous ne vivrez plus conformément à votre état, et aux desseins de Dieu sur vous; vous ne serez jamais plus dans l'approbation de tout le monde que quand vous vivrez dans la retenue, dans la modestie et dans la piété. Mais vous savez assez ce qu'il faut faire, sans vous le dire; j'ajouterai seulement que, pouvant faire votre salut avec plus de facilité dans votre état que dans beaucoup d'autres, vous êtes les plus criminelles et les plus inexcusables si vous y manquez.

Mais ce qui est à remarquer pour tout le monde, est que l'essentiel de chaque condition et de chaque emploi ne peut nuire à notre salut; il n'y a que ce que nous y ajoutons de nous-mêmes; car y chercher de quoi subsister ou de quoi s'occuper, et de se rendre utile au public, voilà ce qui est d'essentiel en chaque emploi; et pendant que vous vous en tiendrez là, j'ose dire que la vertu les perfectionnera, comme il contribuera réciproquement à l'exercice de la vertu. Mais le démon que Tertullien appelle *le corrupteur des ouvrages de Dieu*,

en y mêlant les siens propres, le démon, dis-je, les fait servir à des desseins tout contraires à leur nature et à leur institution, lorsque nous suivons les maximes qu'il nous suggère; c'est ce qui cause tous les désordres dans le monde civil et moral. Vous voulez faire fortune dans cet établissement et dans cet emploi, et vous ne vous y engagez que pour cela; c'est ce qui cause ces injustices, ces fraudes, et tous les moyens illicites de s'enrichir: vous voulez vous élever par ce moyen, et vous distinguer des autres du même rang, c'est de là que viennent ce luxe, ce train et ces folles dépenses; vous n'y cherchez qu'à passer le temps, et de là viennent le jeu, les parties de divertissements, les festins, la fréquentation de toutes sortes de compagnies, qui sont autant d'obstacles à votre emploi et à votre salut tout à la fois. Mais prenez bien garde que toute ce qui vous porte au péché est comme étranger à votre état et à votre emploi, et que tout ce qui contribue à vous faire acquitter des devoirs de cette fonction vous fait en même temps plus saints et plus vertueux, et qu'ainsi, non-seulement ces deux choses se servent mutuellement de moyen et de secours, mais encore, que c'est le service que Dieu attend de nous.

A quoi j'ajoute, enfin, que notre sainteté consiste à acquérir la perfection propre de notre état, et que la perfection de l'un est comprise dans la perfection de l'autre. En effet, Messieurs, vous savez que c'est une obligation qui regarde toutes sortes de personnes, de travailler à se faire saint, et de tâcher à se rendre parfait dans quelque état que ce puisse être. Or, si vous joignez le commandement que Dieu en fait à tous les hommes avec ce principe si certain que nous y avons établi dès le commencement de ce discours, savoir que Dieu en veut de toutes les conditions et dans tous les états, il est aisé de tirer cette conséquence, que la mesure de la perfection qu'il exige de nous est comprise dans la perfection propre de l'état où sa providence nous a mis: par exemple, si un ecclésiastique acquiert la sainteté et la perfection que demande cet état, il est tel que Dieu le veut, et il ne peut rien faire de plus excellent ni qui soit plus agréable à Dieu; j'en dis de même d'un religieux, d'un juge, d'un magistrat, et cela se peut également appliquer à toutes les conditions et à tous les emplois en particulier, même à ceux qui paraissent les plus opposés à la sainteté, pourvu qu'ils soient permis; ce qui est si vrai, que le glorieux précurseur du Fils de Dieu, le grand saint Jean-Baptiste, ne donna point d'autres préceptes à ceux qui s'adressèrent à lui dans son désert, pour lui demander des règles de conduite, et comment ils pourraient gagner le ciel.

Les publicains, dont l'emploi était le plus dangereux sans doute pour la conscience, aussi bien que le plus odieux; les publicains, dis-je, l'interrogèrent sur ce point: Nous voulons, lui disent-ils, nous sauver, et

nous souhaitons en apprendre de vous les moyens : *Publicani dixerunt ad illum, Magister, quid faciemus? (Luc., III.)* -- Allez, leur répond ce grand homme : acquittez-vous bien de votre charge, ne prenez que ce qui vous est permis par les lois ; c'est ce que Dieu demande de vous dans cet emploi : *Nihil amplius quam quod constitutum est faciatis*. Les soldats viennent à lui pour le même sujet : Hé ! grand prophète, comment ferons-nous, nous autres, dans ce métier de sang et de carnage ? y aura-t-il place pour nous dans le royaume du ciel ? *Interrogabant et ipsum milites quid faciamus et nos?* Ce saint ne les oblige pas de quitter l'épée, et de renoncer à une profession aussi dangereuse du moins pour le salut de l'âme que pour la vie du corps ; mais il leur suggère les moyens de s'y rendre parfaits, qui sont de ne se point donner la licence de tout faire et de tout prendre ; de ne se pas permettre tout, dans une profession où la force est souvent la règle et la loi de ceux qui ont les armes à la main : *Neminem contumaciatis, nemini calumniam faciatis, contenti estote stipendiis vestrīs. (Ibid.)* Il fait de semblables réponses aux peuples qui le viennent trouver, de pratiquer de bonnes œuvres chacun dans sa condition, et d'accomplir toutes les obligations de leur état ; ce qui est en même temps se rendre saint et parfait.

Ainsi, chrétiens, supposons comme une vérité constante, que bien loin que notre charge et notre condition soient un obstacle à notre salut, nous ne saurions le faire mieux et plus sûrement qu'en les joignant ensemble, puisqu'ils s'entraident réciproquement ; jamais nous ne servirons mieux Dieu, ni nous ne nous sanctifierons davantage, qu'en remplissant les devoirs de notre condition ; et jamais nous ne les remplirons mieux, qu'en nous efforçant d'y servir Dieu, et d'y faire notre salut. Que cette excuse est donc froide ! s'écrie saint Chrysostome sur ce sujet : *Nequaquam frigida illa verba proferas, mundanus sum, uxorem habeo, filiorum curam gero (serm. 9, cont. Jud.)* ; comme si jamais personne ne s'était rendu saint et parfait parmi les soins d'une famille plus nombreuse et des affaires plus importantes que les nôtres.

Encore une fois donc, mon cher auditeur, où sont ces excuses et ces prétextes que vous apportez, pour vous dispenser de servir Dieu, et de penser à votre salut ? -- Je suis embarrassé dans un ménage, dites-vous, j'ai une grande famille sur les bras ; une charge qui occupe tous mes soins et tout mon temps. Hé bien, que concluez-vous de là ? que vous ne pouvez penser à votre salut, ni servir Dieu ? -- Mais, dites-moi : votre charge vous oblige-t-elle à commettre des injustices ? au contraire, elle les défend, et les lois les punissent ; votre ménage vous force-t-il de vivre dans la débauche ? il vous en détourne plutôt ; votre condition vous donne-t-elle droit au vice ? c'est au contraire ce qui la déshonore. Voilà donc déjà comme

le premier devoir d'un chrétien, et le commencement de la sainteté, qui consiste à fuir le mal, s'accordent parfaitement avec votre état et avec votre condition. Et pour le second, qui est de faire le bien, si ce marchand est fidèle dans son négoce, en est-il moins bon marchand ? Si ce juge est intègre, et s'il rend la justice exactement, n'est-ce pas ce qui le fait être bon juge ? Si cet homme riche emploie ses biens à nourrir et à soulager les pauvres, peut-il les employer plus honnêtement devant Dieu et devant les hommes ? et cela, n'est-ce pas vivre en parfait chrétien ? Tellement que quand vous dites que vous ne pouvez ni servir Dieu, ni penser à votre salut en cet état et en cette condition, il faut en même temps que vous avouiez que vous ne méritez pas le rang que vous tenez ; que vous démentez votre noblesse, que vous ne savez pas vous servir des biens que Dieu nous a donnés, et que vous vous acquittez aussi mal de votre charge que du devoir d'un chrétien ; puisque l'un est joint étroitement avec l'autre, et que vous ne sauriez les séparer, sans manquer aux obligations que vous imposent tous les deux.

CONCLUSION.

Pour conclure donc, Messieurs, {tout ce discours par où nous l'avons commencé, si l'on peut se sauver dans toutes les conditions, comme nous n'en saurions douter, quel déplaisir un jour, et quel regret, de voir que parmi tant de voies et de moyens de faire son salut, on s'est perdu sans ressource ! quel reproche Dieu ne fera-t-il point à ce réprouvé ! Je t'avais mis en un poste avantageux pour acquérir le ciel, je t'avais engagé dans un emploi qui t'en facilitait les moyens ; je m'étais accommodé à ton naturel et à tes inclinations, en t'appelant à cet état, et cependant tu as négligé tous ces secours, et tu t'es perdu ! *Perditio tua ex te Israel (Ose., XIII)* ; c'est donc toi-même qui as voulu te perdre, et c'est par ta faute que tu seras éternellement malheureux !

Quel désespoir ne causera point à ce misérable ce reproche saignant durant toute l'éternité ? Ce sera alors qu'il pourra bien dire ces paroles : *Non posuit nos Deus in iram, sed in acquisitionem salutis. (I Thess., V.)* Dieu ne m'avait pas mis en cet état, ni appelé à cet emploi, pour m'y perdre, et pour m'y rendre un objet de sa colère, mais pour m'y sauver ; non, ce ne sera ni cet état, ni cette condition, ni cette charge qu'il en accusera ; ce sera son infidélité, d'avoir abusé de l'avantage que lui donnait sa condition, pour se rendre malheureux, d'avoir employé les bienfaits de Dieu pour s'attirer les maux qu'il souffre, et de s'être servi de sa charge pour autoriser ses crimes ; Dieu avait disposé tout pour son salut, et il a fait tout contribuer à sa condamnation. Ce sera là le sujet de sa rage et de ses cruels et inutiles regrets qui lui déchireront éternellement le cœur.

C'est donc à nous, Messieurs, de les pré-

venir, en secondant les desseins de Dieu, et en travaillant tout de bon à nous sauver dans l'état et dans la condition où il nous a mis ; puisque toutes les excuses, et tous les prétextes que l'on peut y apporter, sont frivoles et sans fondement. Si nous ne sommes pas encore engagés en quelque établissement arrêté, il faut bien déléguer, ne s'y pas jeter aveuglément, et sans avoir souvent demandé les lumières du ciel sur ce choix si important pour notre salut éternel ; mais si le choix est fait, si cet engagement est contracté, il faut absolument y servir Dieu, et s'en faire un moyen pour arriver à l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XVII.

DES TENTATIONS.

Ductus est Jesus in desertum, ut tentaretur a diabolo. (Math., IV.)

Jesus fut conduit dans le désert, pour être tenté par le démon.

Que les hommes soient obligés de combattre et de se défendre contre les tentations, il n'y a pas, Messieurs, de quoi s'étonner, puisque le saint homme Job nous avertis, il y a longtemps, que *la vie de l'homme est une guerre continuelle sur la terre.* (Job VII.) Il semble même que la profession du christianisme soit une espèce d'engagement dans une milice qui ne finit qu'avec la vie, puisque la première action de chrétien que nous y faisons, est de prêter le serment de fidélité au prince du ciel et de la terre ; l'Eglise, dont nous sommes les membres, s'appelle militante ; le ciel où nous aspirons dès lors est un lieu de conquête ; toutes les créatures sont presque autant d'ennemis que nous avons à combattre, et tout ce grand monde n'est qu'un grand champ de bataille, où tous les hommes ont à la vérité des rangs différents, mais nul n'est dispensé de se trouver dans la mêlée. Ce qui m'étonne aujourd'hui, chrétienne compagnie, c'est de voir le Sauveur du monde aux prises avec le démon, la sagesse incarnée avec cet esprit de ténèbres, et la sainteté même sollicitée au péché ; et ce qui paraît encore plus surprenant, c'est d'apprendre que le Saint-Esprit conduise le Fils de Dieu au lieu du combat ; que lui-même donne au démon le pouvoir de l'attaquer ; et enfin que cet ennemi, vaincu et repoussé, ait la hardiesse de retourner à la charge jusqu'à deux ou trois fois. Il y a sans doute, Messieurs, du mystère dans ce procédé, mais qui ne tend, comme tous les autres, qu'à l'instruction de tous les hommes. Nous tâcherons de le découvrir, après avoir imploré les lumières du ciel, par l'entremise ordinaire de la sainte Vierge, à qui nous dirons pour ce sujet *Ave, Maria.*

Il ne faut point douter, Messieurs, que la principale raison qui a obligé le Fils de Dieu de permettre au démon de le tenter, ne soit pour apprendre aux hommes à vaincre les tentations, et pour nous servir

de modèle dans un exercice, qui occupe toute notre vie. *Nisi Christus tentaretur*, dit saint Augustin (in psal. LIX), *tibi tentando magisterium vincendi non praeberet.* Il savait bien qu'en matière de guerre l'exemple du capitaine fait plus que tout le reste, et qu'il n'est point de plus puissant moyen pour animer les autres au combat, que de se mettre à la tête des troupes, et de combattre tout le premier. C'est pourquoi ce Sauveur a voulu que l'on sût toutes les circonstances de cette attaque, et toutes les adresses dont cet ennemi tâcha de le surprendre ; il a bien même voulu passer par toutes les épreuves, comme l'assure saint Paul, *tentatum per omnia* (Hebr., IV), afin que, de quelque nature qu'elles puissent être, nous ayons le courage d'y résister. En un mot, comme c'est la chose la plus ordinaire dans la vie, il n'y a rien dont cette sagesse infinie ait voulu nous instruire plus en particulier, que des tentations, dans l'évangile de ce jour. Mais afin de rendre ce sujet le plus moral et le plus fructueux qu'il nous sera possible, il me semble qu'il en est de ce combat, où nous sommes sans cesse aux prises avec les ennemis de notre salut, comme de tous les autres, où trois sortes de personnes ont besoin d'apprendre comme ils s'y doivent comporter. Les premiers sont des téméraires, qui se jettent aveuglément dans le péril, avec un danger évident de se perdre. Les seconds sont des gens sans adresse, et sans expérience, qui, pour ne pas savoir la guerre, tombent dans les pièges d'un ennemi rusé, qui les attaque à son avantage, et qui les défait sans difficulté. Les troisièmes enfin sont des lâches, qui rendent les armes, et qui se laissent vaincre sans résistance et sans combat.

C'est, chrétienne compagnie, à l'une de ces trois sortes de soldats que l'on peut rapporter tous ceux qui succombent aux tentations, et ce sont ces trois sortes de personnes qui ont besoin d'avis, afin de n'être point vaincues dans cette guerre, où nous ne courons pas un moindre danger que celui de nous perdre pour jamais. Il y a des téméraires et des présomptueux, qui cherchent le péril et qui s'y exposent ; à ceux-là nous leur apprendrons que la fuite des tentations et la vigilance chrétienne sont la plus haute prudence et la plus grande générosité d'un chrétien. Il y a des personnes peu expérimentées, qui sont en danger de se laisser surprendre par l'ennemi le plus rusé, et le plus adroit qui soit au monde, et nous tâcherons de leur découvrir les artifices et les stratagèmes dont se sert le démon dans les tentations, afin de se précautionner sur le modèle du Fils de Dieu. Enfin il y a des lâches qui n'ont pas le courage de résister à cet ennemi furieux, qui les attaque ; et pour ceux-ci, nous tâcherons de les animer par l'exemple du Sauveur du monde, qui nous apprend avec quelle force on doit lui résister. C'est le sujet et le partage de ce discours, qui sera tout instructif, et de pratique, et qui

demande par conséquent toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est, Messieurs, une nécessité indispensable à tous les chrétiens, même les plus vertueux et les plus saints, d'être tentés, parce que le prix et la couronne de la gloire ne se donnent qu'à titre de mérite, c'est-à-dire à ceux qui auront remporté la victoire sur tous les ennemis de leur salut; or, quelle victoire peut-il y avoir sans combat? quel combat sans ennemi, et quel ennemi sans attaque et sans tentation? (AUG., *in ps.* LX) Ainsi Dieu, par un ordre spécial de sa providence sur tous les hommes, permet qu'ils soient tentés, pour leur faire mériter le bonheur qu'il leur destine; et prétendre d'être dispensés de cette loi commune, c'est prétendre que Dieu change à notre égard l'ordre de sa providence, et nous fasse un monde à part, où il n'y ait ni ennemis qui nous attaquent, ni créatures qui nous sollicitent au péché, et où nous-mêmes nous changions de nature; car dans l'état où nous sommes, ces trois causes des tentations se rencontrent toujours; le démon qui est un ennemi irréconciliable, nous-mêmes qui lui fournissons les plus puissantes armes, et toutes les créatures qui lui servent d'autant d'instruments et de moyens de nous tenter. (GREG., l. XXIII *Moral.*)

Mais dans cette nécessité de combattre, je demande si un chrétien, qui ne peut porter à juste titre ce nom, s'il n'a de la force et du courage, le doit faire paraître à attaquer l'ennemi ou le repousser quand il se présente; s'il doit braver le péril, ou s'il doit s'y comporter avec intrépidité, quand la nécessité l'y engage; en un mot, s'il faut chercher les tentations qui sont la matière de nos victoires, ou s'il faut les fuir, comme l'occasion de notre malheur. Et je dis, Messieurs, que la générosité d'un chrétien est différente, en ce point, de celle des braves du monde, qui en font consister la principale partie dans une hardiesse qui méprise la mort et tous les dangers. Car, sans examiner s'ils sont véritablement braves et courageux, ou plutôt des téméraires, ce que je laisse à décider à la morale des philosophes, qui ne connaît de vertu que celle qui est réglée par la prudence, il est hors de doute que celle de l'Évangile et du christianisme traite de témérité, et d'une présomption insoutenable, la hardiesse de ceux qui s'exposent aux occasions du péché, qui n'attendent pas que les tentations les viennent trouver, mais qui les cherchent et qui les irritent; et enfin, qui vivent sans crainte et sans précaution au milieu de tant d'ennemis, comme si leur propre vertu suffisait pour les mettre en assurance.

Pour développer cette morale, dont l'usage est de tous les jours, il faut remarquer, s'il vous plaît, que comme il y a des tentations de deux sortes dans la vie des hommes, aussi peut-on distinguer ces faux braves et ces présomptueux en deux ordres

différents. Il y a des tentations que nous allons nous-mêmes chercher, et il y en a d'autres qui nous viennent trouver ou qui naissent de nous-mêmes, et qui ont leur principe dans le fond de notre nature corrompue; mais je dis que dans ces deux sortes de tentations, un chrétien est présomptueux, s'il ne fuit les unes, et s'il ne se précautionne contre les autres, parce que la fuite et la vigilance sont les armes que l'Écriture donne à un chrétien pour combattre, non comme un soldat téméraire, qui ne fuit que l'impétuosité de son naturel, mais comme un capitaine prudent qui est sur la défensive, et qui met son adresse à consumer et à affaiblir les forces de ses ennemis.

Car, Messieurs, pour les premières sortes de tentations qui nous sont comme étrangères, c'est-à-dire qui ne nous attaquent point, si nous-mêmes ne les allons chercher, c'est une vérité décidée et un oracle que le Saint-Esprit a prononcé par la bouche du Sage, que quiconque aime le péril, infailliblement il y périra : *Qui amat periculum, in illo peribit* (*Eccli.*, III); la raison est que Dieu, qui a promis aux hommes les grâces, nécessaires pour résister aux charmes du péché, n'a point attaché son secours particulier indifféremment à toutes les rencontres où nous pourrions nous trouver exposés par notre faute; sa bonté, ou si vous voulez, l'obligation qu'il s'est imposée lui-même de nous assister dans nos besoins, et de nous secourir dans les dangers, a ses bornes et ne s'étend que sur les occasions où lui-même nous engage, par la nécessité de l'état ou de la condition où il nous a fait naître, ou par les devoirs de l'emploi où il nous a appelés; mais pour les autres où l'on se jette de soi-même, pour les dangers que l'on va chercher et où l'on se précipite, pour ainsi dire, jamais il n'a engagé sa providence de nous secourir; au contraire, il a toujours averti ces téméraires de fuir l'occasion, et de s'éloigner du péril, s'ils ne veulent porter la peine de leur présomption par une défaite honteuse. De sorte que de chercher les tentations, et prétendre que Dieu nous assiste pour les vaincre, c'est ce que notre évangile appelle tenter Dieu même, selon la réponse que le Sauveur fit au démon, qui le sollicitait de se précipiter du haut du temple : *Non tentabis Dominum Deum tuum.* (*Matth.*, IV.)

Car qu'est-ce que tenter Dieu? Messieurs, sinon vouloir sans raison et sans sujet qu'il nous dispense des lois ordinaires de la providence, qu'il change l'ordre de sa conduite à notre égard, et qu'il fasse des miracles en notre faveur? Par exemple, quand le démon porta le Fils de Dieu sur le pinacle du temple et lui voulut persuader de se précipiter, en lui disant que les anges ne manqueraient pas de le soutenir en l'air, et de le préserver du danger auquel l'exposait cette chute, c'était demander un miracle sans nécessité, et mettre Dieu comme à l'épreuve pour autoriser une chose inutile; ce qui

s'appelé, en style de l'Écriture, tenter Dieu. C'est à peu près comme si vous voyiez un homme résolu de se précipiter du haut d'un rocher : l'humanité, sans doute, vous porterait à le détourner de ce furieux dessein, et vous croiriez que quelque violent déplaisir l'aurait porté à ce désespoir. Mais si cet homme vous paraissait gai et content, et s'il vous assurait que sur la seule confiance qu'il a en Dieu, il ne craint point de s'exposer à ce danger si évident, n'est-il pas vrai qu'alors, ayant compassion de sa folie, vous tâcheriez de lui remettre l'esprit, en lui remontrant que nous ne devons pas tenter Dieu par des choses extraordinaires, et que se jeter dans le péril sur une fausse confiance est une pure témérité ? Vous lui représenteriez que la providence divine, qui s'engage à nous secourir dans nos besoins, ne s'étend pas jusqu'aux dangers où nous nous jetons nous-mêmes, et que s'attendre en ces rencontres à un secours particulier, ce ne peut être qu'une présomption. Or, ce que la charité vous ferait dire à ce téméraire et à cet insensé, pour le détourner d'un dessein si bizarre, c'est le conseil que nous donne le Sage, c'est ce que l'exemple, l'autorité et la pratique de tous les saints nous enseignent, et ce que le bon sens nous persuaderait assez, si la passion était capable de l'écouter.

Rien n'est plus certain que ce que l'on nous dit tous les jours, que la vie est pleine d'une infinité de dangers, que tout le monde est rempli de pièges qu'on nous tend en tous les endroits : *Mundus totus in maligno positus est* (I Joan., V), dit le texte sacré ; mais comment est-il en notre pouvoir d'y vivre sans recevoir d'atteinte de tant d'ennemis, et d'être si souvent tentés sans jamais être vaincus par la tentation ? Voici, chrétiens, le secret ; c'est que pour les dangers qui sont attachés à notre état, jamais le secours ne nous manquera : Dieu est fidèle, dit l'Apôtre, il ne permettra jamais que nous soyons tentés au-dessus de nos forces : *Fidelis Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis* (I Cor., X.) Mais si nous cherchons de nouveaux périls et de nouveaux ennemis ; ce n'est plus Dieu qui nous engage dans ces tentations, c'est nous-mêmes qui nous y exposons ; et si nous attendons qu'il nous délivre de ces dangers, notre espérance est vaine, et notre présomption nous aveugle ; c'est une confiance extravagante et criminelle, en un mot, c'est tenter Dieu.

Et c'est par là, Messieurs, en passant, qu'on peut répondre à ces personnes qui demandent si souvent, quel mal est-ce que de lire ces livres où les passions les plus tendres sont si délicatement touchées, d'aller au bal et à la comédie, et de se trouver dans toutes les sociétés agréables sans autre dessein que d'y passer le temps dans un plaisir naturel, qui se trouve dans ces sortes de divertissements ? Car, sans vous renvoyer à votre propre expérience, qui vous doit faire déterminer s'il y a péché mortel

ou non, par la suite et par les effets, il me semble que c'est demander s'il est permis de s'exposer à la tentation et de la rechercher, puisqu'il est certain que tout cela sollicite au péché de soi-même ; car je veux que ce danger, qui est une occasion prochaine pour quelques-uns, ne soit qu'éloigné à l'égard des autres ; comme en effet cela peut être, je m'en tiens au principe que nous avons établi, que Dieu ne s'est pas engagé de vous secourir extraordinairement dans les tentations auxquelles vous-mêmes vous vous exposez témérairement, sans nécessité et sans que le devoir de votre charge ou de votre condition vous y oblige ; c'est une vérité incontestable. Or vous cherchez ces sortes de divertissements où il y a sans doute sujet de craindre la tentation ; c'est le moins que l'on en puisse dire, car les objets y excitent puissamment, on s'y permet bien des choses qu'on ne ferait point ailleurs, on y voit et on y entend ce qui est capable de nous porter au crime ; d'ailleurs, qui vous oblige de vous trouver dans ces lieux et dans ces assemblées ? Rien ; au contraire, l'honneur, la modestie, le bon exemple, tous les devoirs d'un chrétien vous en détournent, si même ils ne vous les défendent pas absolument ; mais je vous demande : pouvez-vous de vos propres forces vaincre les tentations que ces objets vous feront naître ? Le croire c'est une présomption criminelle, qui me fait tenir votre chute inévitable ; vous attendre à un secours extraordinaire et à une protection singulière de Dieu, il s'est trop déclaré lui-même sur ce point, que vous ne devez pas l'espérer, parce que c'est vous qui vous y exposez sans nécessité. De sorte que, sans toutes ces distinctions subtiles, par lesquelles il se peut faire que ce qui est péché pour les uns ne le soit pas en effet pour les autres, ce qui est commun à tous et à quoi l'on doit faire une sérieuse réflexion, c'est qu'il est toujours très-dangereux de s'exposer à ces occasions, parce que c'est s'attirer des tentations qu'il est bien difficile de vaincre sans un secours particulier et extraordinaire de Dieu, secours qu'il ne s'est point engagé de vous donner en pareilles occasions, et par conséquent c'est une témérité qui mérite que Dieu vous abandonne à vous-mêmes : *Non tentabis Dominum Deum tuum*.

Ce qui doit s'étendre à plus forte raison à toutes les occasions qui sont évidemment prochaines, où l'on est dans un danger prochain d'offenser Dieu, soit celles où l'on s'expose de gaieté de cœur, sans obligation et sans nécessité, soit celles où l'on demeure quand on reconnaît le danger où l'on s'est exposé sans le connaître ; parce qu'il n'y a ni vertu, ni sainteté, ni constance, ni état qui soit à l'épreuve, ni en assurance, lors qu'on cherche témérairement la tentation.

Mais outre les tentations que nous allons chercher et auxquelles ni notre profession ni notre état ne nous engagent point, il y

en a d'autres qui nous viennent trouver, et où nous sommes indispensablement exposés; soit par des engagements qu'il ne nous est pas permis de rompre, parce que c'est Dieu qui les a faits; soit par le devoir de notre emploi et de notre charge, qu'on ne peut pas quitter, parce que la Providence nous y a mis; soit enfin que la source et le principe de ces tentations viennent du fond de notre nature corrompue par le péché de notre premier père; et je dis que si la fuite est absolument nécessaire pour vaincre les premières, nous ne pouvons surmonter les secondes sans une extrême vigilance, et sans beaucoup de précaution; c'est le conseil, ou plutôt le précepte que le Prince des apôtres donnait aux premiers chrétiens: *Vigilate, quia adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens circuit quærens quem devoret* (I Petr., V.) De manière que si ceux qui veulent braver le péril sont des téméraires et des présomptueux, ceux-là ne le sont pas moins, qui ne se tiennent jamais sur leurs gardes, ou qui se présentent à ce combat sans armes et sans défense, comme s'il n'y avait rien à craindre, et qu'ils fussent assurés de la victoire dans cette sorte de guerre, où les plus courageux ont sujet de trembler.

Sans doute, chrétienne compagnie, ces personnes ne connaissent ni leur faiblesse ni les forces de leurs ennemis. Je ne vous dirai point ici que celui à qui vous avez affaire est appelé dans l'Evangile le tentateur, qui met tout son devoir à nous détourner du nôtre, et *accedens tentator*; que le même Prince des apôtres l'appelle notre ennemi déclaré, *adversarius vester diabolus* (I Petr., V); ni que c'est un pur esprit, qui ne se lasse jamais de vous tenter, de jour, de nuit, en tout temps et en tous lieux, épiant sans cesse l'occasion de vous surprendre, *circuit quærens quem devoret*; mais je vous dirai que, quoique le Fils de Dieu ait vaincu et désarmé cet ennemi, il est encore assez fort pour vaincre les plus grands saints; et ainsi, que la défiance de soi-même et la vigilance sont presque l'unique moyen qui nous puisse garantir du danger, et attirer les secours du ciel pour les vaincre; et qu'au contraire il n'y a personne en plus grand péril que celui qui se tient le plus en assurance; personne plus facile à vaincre que celui qui se défie le moins de ses forces; et personne enfin plus proche de sa chute que celui qui se croit le plus fortement appuyé.

Si vous voulez en savoir la raison, c'est, Messieurs, que dans cette guerre, notre chair a fait une ligne offensive avec le démon contre nous, et qu'elle est tellement liée d'intelligence avec lui, que saint Paul les confond ensemble, appelant cette chair importune qui le tourmentait, l'esprit de Satan: *Datus est mihi stimulus carnis mee, angelus Satanae, qui me colaphizet.* (I Cor., XII.) Que veut-il dire à votre avis? C'est que, dans le langage de ce grand apôtre, le démon s'est allié à notre chair pour nous perdre; qu'il se sert de nous contre nous-mêmes, et que, comme

le Fils de Dieu a pris un corps semblable au nôtre, afin de sauver tous les hommes, de même le démon s'unit au corps de chacun de nous en particulier, afin de les perdre tous, s'il pouvait. C'est par ce moyen qu'il se prévaut de notre humeur et de nos habitudes, qu'il ajoute un nouveau poids au penchant que nous avons au mal, et qu'il allume sans cesse le brasier que nous portons au milieu de nous-mêmes; et comme il n'y a personne qui n'ait son faible et sa passion dominante, qui donne des armes à cet ennemi contre nous, chacun a aussi ses tentations propres et particulières, qui portent la guerre au milieu de son cœur, quand même tout le reste serait paisible au dehors.

Or, mon cher auditeur, avoir affaire d'une part au démon, qui est si vigilant et si redoutable, et de l'autre, être si faibles de nous-mêmes, nourrir un ennemi domestique au milieu de nous, qui s'unit et conspire avec ceux du dehors; en un mot, être entourés de pièges et d'embûches, que l'on nous tend et qu'on nous dresse partout; et, outre cela, avoir à soutenir une guerre qui est allumée dans nos propres entrailles et dans le fond de notre propre substance, comme parle Cassien, *invisceratam pugnam*; et cependant vivre en sûreté, sans crainte, sans vigilance, sans précaution, sans défiance, n'est-ce pas porter la présomption jusqu'au dernier excès? et faut-il s'étonner après cela si nous sommes si souvent surpris et si facilement vaincus? Faut-il s'étonner si nous succombons si souvent sous les efforts d'un ennemi que nous fortifions nous-mêmes par notre négligence? *Vigilate, quia adversarius vester tanquam leo rugiens circuit quærens quem devoret* (I Petr., V); soyez sur vos gardes, qui que vous soyez, puisqu'il n'y a ni état, ni sainteté, ni perfection où l'on se doive tenir en assurance.

Ainsi, vous qui vivez dans une négligence entière, vous qui cherchez et qui irritez les tentations, au lieu de les fuir et de vous précautionner. Ah! n'en doutez pas, il est moralement impossible que vous ne soyez vaincu, parce que, sans la fuite et sans la vigilance, c'est une présomption d'espérer d'être victorieux de tant d'ennemis, en tant d'assauts qu'ils nous livrent, et parmi tant de dangers, où non-seulement les téméraires et les présomptueux courent risque de se perdre, mais encore ceux qui, faute d'adresse et d'expérience, sont surpris par les artifices de cet ennemi infiniment adroit et subtil; c'est pourquoi il est nécessaire d'être instruit de ses ruses, et c'est ce que nous allons faire en cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Nous ne pouvons, Messieurs, les mieux découvrir que par l'exemple du Sauveur du monde, tel qu'il nous est rapporté dans l'évangile de ce jour, où il semble que Dieu ait permis que l'ennemi de notre salut ait employé toute son adresse, tous ses stratagèmes et toutes ses ruses, afin que nous pussions apprendre comment nous devons

nous en garantir; j'en remarque seulement deux ou trois qui peuvent servir d'instruction et de conduite dans toutes les tentations. La première est qu'il demande peu d'abord, et qu'il ne nous propose pas les plus grands crimes tout d'un coup; mais il fait ses progrès peu à peu, avance insensiblement ses conquêtes, et porte enfin jusqu'aux péchés les plus énormes et les plus abominables. Ainsi nous voyons qu'il ne propose, la première fois, au Fils de Dieu, que de changer des pierres en pain : *Dic ut lapides isti panes fiant*. Ce n'est qu'une petite sensualité à laquelle il le porte; cette tentation ne semble pas de conséquence. Ensuite il le tente de vanité et d'orgueil, en lui persuadant de se précipiter du haut du temple, afin qu'étant soutenu par les anges il prît plaisir aux applaudissements que lui donneraient les spectateurs de ce prodige; et il le tente enfin du plus exécrationnable de tous les crimes qui est l'idolâtrie : *Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me*.

Voyez, je vous prie, Messieurs, la hardiesse et l'effronterie de cet ennemi. Lorsqu'il demandait le culte des gentils, il se faisait passer pour Dieu, et c'était sous ce titre qu'il se faisait adorer : *Æmulator divinitatis*, l'appelle Tertullien; mais ici il avoue qu'il est créature, en avouant que tous les biens du monde, qu'il étalait devant les yeux du Fils de Dieu, lui avaient été donnés; *quia mihi tradita sunt*. (*Luc.*, IV.) Car s'ils lui ont été donnés, il faut que celui dont il les a reçus soit plus grand et plus puissant que lui, et, par une conséquence nécessaire, il faut qu'il ne soit qu'une pure créature, infiniment au-dessous de cet Être souverain qui est indépendant, qui ne peut rien recevoir de personne; et cependant il demande le culte et l'adoration, qui n'est due qu'au Créateur, ce qui est une idolâtrie manifeste, le plus grand et le plus abominable de tous les crimes. C'est, Messieurs, qu'il demande peu au commencement; mais après il va toujours en augmentant, et demande toujours davantage : aujourd'hui il vous tentera d'un petit péché, demain d'un plus grand; et si vous vous rendez faciles à l'écouter, il n'y a vice, il n'y a excès, il n'y a abomination, à quoi enfin il ne vous porte. (*GREG.*, lib. XXXII *Moral.*)

Or, Messieurs, la prudence, dont doit user un chrétien contre cet artifice, est de résister d'abord, à l'exemple du Fils de Dieu, sans laisser prendre pied à la tentation; car si vous donnez une fois accès au démon dans votre cœur, à quels désordres ne vous sollicitera-t-il point? il vous conduira d'un simple regard jusqu'à l'adultère, comme David; d'un petit murmure jusqu'au parricide, au moins de volonté, comme Absalon; d'une petite animosité à une cruelle vengeance, comme Saül; parce que c'est sa manière de conduire, comme par degrés, au précipice, et des péchés les plus légers, passer jusqu'au dernier abîme de l'impunité.

En effet, d'où sont venues, je vous prie, les chutes étranges et funestes de tant de per-

sonnes qui semblaient élevées jusqu'au faite de la sainteté? d'un Judas entre les apôtres, d'un Héron entre les solitaires; lequel, après avoir blanchi sous les haïres et sous les cilices, finit ses jours par un désespoir; d'un Origène et d'un Tertullien, entre les docteurs; d'un Saprice, entre les martyrs, auquel il a arraché la palme du martyre jusque sous l'épée d'un bourreau? Qui a causé ces ruines si funestes dans un état si élevé, dans des emplois si illustres, dans une profession si sainte? c'est qu'ils ont laissé enraciner une petite passion de vanité, d'avarice, d'animosité; ne l'ayant pas réprimée d'abord, la tentation a crû, le démon a pris de là de nouvelles forces, et enfin il les a vaincus.

Vous donc qui vous laissez dominer par cette passion de colère, d'envie, de jalousie, qui vous porte à diminuer la réputation de votre prochain; ah! comptez que bientôt elle vous portera à des médisances noires et à une vengeance furieuse. Ce jeune homme commence à faire paraître de l'indévation, à porter peu de respect aux choses les plus saintes, à railler des personnes qui font profession de piété; bientôt il deviendra un athée et un impie, qui fera profession ouverte de libertinage. Cette fille commence déjà à devenir mondaine, à se plaire aux cajoleries, aux entretiens trop libres. Elle croit que ce n'est qu'enjouement et un effet de sa belle humeur; ah! le démon n'en demande pas davantage présentement; mais laissez-le faire, bientôt il la portera jusqu'à la dernière infamie. Que faire donc, et quel remède à ce malheur? C'est, encore une fois, de résister d'abord, de ne point se laisser entraîner, pour ainsi dire, mais s'opposer fortement au progrès de cet ennemi; *Cui resistite fortes in fide* (*1 Petr.*, V), s'écrie l'apôtre saint Pierre; il faut montrer du courage au commencement et dès la première attaque, et alors le démon prendra la fuite : *Resistite diabolo, et fugiet a vobis*. (*Jac.*, IV.)

Une autre ruse et un autre stratagème qu'emploie cet ennemi, et que nous remarquons dans l'Evangile, est que d'ordinaire il couvre la tentation sous quelque prétexte, et que cet esprit de ténèbres se transfigure tellement en ange de lumière qu'il est bien difficile de le découvrir; ainsi il tenta le Fils de Dieu en faisant semblant de lui porter compassion, et en lui conseillant de se servir de son pouvoir pour changer des pierres en pain, afin de soulager sa faim qui était extrême. De même, ne pensez pas qu'il vous présente le crime dans toute sa laideur et dans sa difformité naturelle: il vous ferait horreur et vous n'auriez garde d'y consentir. Il ne portera pas, par exemple, un homme sobre et régulier à des excès de bouche durant le carême: il n'a garde, ce serait assez pour être découvert; mais il le sollicitera à rompre le jeûne, et il ouvrira cette tentation du prétexte de sa santé: — Un homme d'affaires comme vous, dira-t-il, dont la santé est si nécessaire au public, doit un peu avoir plus de soin de lui-même; passez-vous n'étiez que pour vous seul, et que le public n'y fût

point intéressé. C'est une ruse de cet ennemi, qui se cache et qui couvre son dessein. Il s'adressera à cette femme du monde et prendra occasion de sa complexion un peu délicate pour lui dire qu'il faut un peu se ménager, de peur que ces jeûnes trop rigoureux ne l'affaiblissent et ne ruinent sa santé. Voyez-vous l'artifice ? Il s'adressera à une autre et couvrira cette tentation d'une nécessité apparente : Sans doute, dira-t-il, vous avez besoin de nourriture, votre tempérament le marque assez, et il ne faut que vous voir pour en juger ; n'allez pas, par votre indiscretion, vous mettre en état de ne pouvoir vous acquitter des autres obligations qui sont plus pressantes. Qu'est cela ? Ruse, artifice, stratagème du démon, qui, sous un prétexte souvent imaginaire de santé, de nécessité et même d'un plus grand bien, vous sollicite à violer un précepte. Eh ! combien de passions déguise-t-on de la sorte sous un faux prétexte de zèle ! Combien de lâchetés et de sottes complaisances couvre-t-on du voile de la charité ! Combien de propres intérêts cache-t-on sous couleur de celui du public ! Mais levez le masque et servez-vous dans ces rencontres de la prudence chrétienne ; quand vous vous tiendrez à la parole de Dieu, qui est la vérité même, comme fait le Sauveur du monde dans l'Évangile : *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei* ; c'est-à-dire, quand vous réglerez vos obligations et vos devoirs sur les maximes de l'Évangile ; quand vous vous attacherez fortement aux commandements de Dieu et de l'Église, comme à la règle inviolable de vos actions ; quand, dans vos doutes et dans vos irrésolutions, vous suivrez les avis d'un sage directeur, qui gouverne votre conscience ; ce sera employer la prudence contre l'artifice, ce sera éventer la mine et la rendre sans effet.

Mais prenez garde, car il se sert souvent de notre prudence même et de nos précautions, pour nous tromper ; et par une troisième ruse, aussi dangereuse que les deux autres, souvent il ne cache pas la tentation, mais seulement sa personne et son visage, comme au sentiment des saints Pères, il ne se présente pas au Sauveur sous la figure de démon, mais sous une forme humaine, pour mieux lui persuader ce qu'il souhaitait : c'est ainsi que pour vous tenter souvent, il se servira d'un ami, d'un parent, d'une personne qui semble entrer dans vos intérêts ; mais c'est pour vous persuader une chose que vous feriez conscience de faire de vous-même ; ce qu'il ne pourrait espérer de vous persuader lui seul, il en viendra à bout par le moyen d'un autre, et il fera jouer mille secrets ressorts, jusqu'à ce qu'il en soit venu à bout.

Hélas ! Messieurs, combien en fait-il tomber tous les jours par cet artifice ! Combien de personnes se liguent avec lui pour perdre les autres ! comme si une armée entière de démons qui ont conjuré la ruine des hommes, n'était pas suffisante pour les perdre sans le secours des hommes mêmes ! Il

y a tant d'années qu'il tendait des pièges à l'innocence de cette pauvre fille et qu'il employait inutilement tous ses artifices pour la séduire, il a toujours été vaincu et n'a remporté que de la honte pendant qu'il l'a attaquée lui seul ; mais depuis qu'un malheureux libertin s'est joint à lui, il a triomphé de sa faiblesse, et les discours d'un artificieux ont fait ce que tous les démons ensemble n'avaient pu faire. Eh ! grand Dieu, qu'il y a de personnes aujourd'hui qui combattent de la sorte sous les enseignes du démon, qui font ligue avec cet ennemi des hommes, qui lui prêtent main-forte, et qui suppléent à sa faiblesse ! il y en a autant qu'il y a de personnes qui sollicitent les autres au mal : Voyez-vous ce corrupteur avec ses discours étudiés, ses assiduités, ses complaisances affectées et ses offres de services ? C'est un démon déguisé, qui n'a autre but que celui de vous perdre. Voyez-vous cette mondaine, qui emploie trois heures le jour à se parer, et le reste à se faire voir dans toutes les compagnies ? Le démon n'a point trouvé de plus beau masque pour se cacher et pour perdre les hommes. Voyez-vous ce libertin qui est le scandale de toute une ville ? le démon n'a point d'agent qui avance mieux ses affaires ; s'il les faisait lui-même, il ne réussirait pas si bien.

Mais que doit faire la prudence d'un chrétien dans ces sortes de rencontres, pour se défendre d'un ennemi couvert et caché sous le visage d'un flatteur ou d'un ami ? Deux choses, Messieurs, et ceci est de pratique, écoutez-le, s'il vous plaît ; car ou bien le mal à quoi on vous sollicite est manifestement péché, et le démon ne cache que son visage, et non pas son venin, que vous reconnaissez évidemment, et alors faites ce que fit le Fils de Dieu, lorsque le démon le voulut porter ouvertement à l'idolâtrie, résistez-lui en face : *Vade, Satana, Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies*. Quoi ! vous avez la hardiesse de me parler seulement de cela ? Quoi ! vous me jugez capable d'un si grand crime ? ou bien comme disait Joseph sollicité au mal par sa maîtresse : *Quomodo possum hoc malum facere, et peccare in Dominum meum ?* (*Genes., XXXIX.*) Mon maître m'a mis entre les mains tous ses biens, comment pourrais-je avoir la lâcheté de lui faire un si grand outrage, et de lui être infidèle jusqu'à ce point ? Il ne se contente pas de dire, je ne veux pas, ou je ne le dois pas, mais comment le pourrais-je faire ? *Quomodo possum hoc malum facere ?* La crainte de déplaire à Dieu, la fidélité que nous lui devons, l'horreur que nous devons avoir du crime, ne nous doivent pas seulement ôter la volonté, mais même en quelque manière la puissance de le commettre : Eh ! il s'agit d'offenser un Dieu si bon et qui m'a fait tant de bien : *Quomodo possum hoc malum facere, et peccare in Dominum meum ?*

Que si le démon non-seulement se cache lui-même, mais encore la tentation, sous

quelque couleur, et sous les prétextes que peut apporter une personne qui se dit votre amie, ou qui feint de l'être, que demande alors la prudence chrétienne? C'est d'examiner la fin où aboutit le conseil que l'on vous suggère : car s'il tend à quelque chose qui soit contre la loi de Dieu, ou à vous détourner de quelque bien auquel vous oblige votre état et votre profession, tenez pour constant que c'est une pure tentation ; car enfin qu'importe au démon qu'il nous vainque par lui-même ou par un autre? Quiconque l'assiste en ce dessein est son organe et son agent, et vous pouvez bien dire ce que le Fils de Dieu dit dans une autre occasion à saint Pierre qui voulait le détourner de souffrir la mort pour le salut des hommes : *Vade post me, Satana, scandalum es mihi.* (*Math.*, XVI.) Il appelle un de ses apôtres du nom du démon ; l'était-il en effet? non, mais c'est qu'il servait d'instrument au démon pour l'empêcher de faire un bien ; ainsi, qui que ce soit qui vous porte au mal, qui que ce puisse être qui vous détourne du bien, quel que soit le prétexte dont il se sert pour l'un et pour l'autre, c'est le démon qui se couvre de son visage et qui emploie sa langue et ses paroles : *Vade post me, Satana, scandalum es mihi.*

TROISIÈME PARTIE.

Mais, chrétienne compagnie, s'il y a des téméraires qui s'exposent au danger de se perdre en cherchant les tentations, s'il y en a qui, faute d'adresse et d'expérience, sont vaincus par cet ennemi rusé, il y a encore des lâches qui n'osent combattre et qui se rendent sans résistance ; or c'est à ces sortes de personnes qu'il nous faut montrer, en ce qu'il nous reste de temps, comment il se faut comporter dans la tentation. Et il me semble que saint Augustin a compris, dans ce peu de paroles, tous les motifs qui nous peuvent animer à combattre généreusement, et que je ne ferai que parcourir. *Hortatur Deus ut pugnes*, dit-il (*in psal.* XXXII), *adjuvat ut vincas, certantem inpectat, vincentem coronat.* Premièrement, c'est Dieu qui veut que nous combattions pour lui, et pour ses intérêts, aussi bien que pour les nôtres, *hortatur Deus ut pugnes.* Comme nous voyons aujourd'hui dans notre évangile, que ce fut le Saint-Esprit qui conduisit le Fils de Dieu dans le désert : *Ductus est Jesus in desertum a Spiritu.* Il l'y poussa, dit un autre évangéliste : *expulit eum in desertum.* (*Marc.*, I.) Il l'y entraînait comme par force, dit encore un autre : *agebatur a Spiritu in desertum.* (*Luc.*, IV.) C'est ainsi, Messieurs, que Dieu qui ne tente personne, comme dit un apôtre, permet cependant que nous soyons tentés pour notre gloire, qui est jointe inséparablement avec la sienne. La raison est, que comme la véritable gloire ne peut être fondée que sur l'estime que Dieu fait de nous, aussi cette estime ne peut être appuyée que sur notre vertu aidée et soutenue de sa grâce. Or notre vertu ne

se doit mesurer ordinairement qu'à la violence des tentations auxquelles nous résistons, comme on ne juge de la force et du courage d'un soldat que par la vigueur avec laquelle il résiste à un ennemi puissant. Plus donc nous sommes tentés, plus nous avons sujet de croire que Dieu nous estime ; de même qu'un roi ne saurait davantage marquer l'opinion avantageuse qu'il a d'un de ses capitaines, qu'en l'exposant à ses plus redoutables ennemis, ou bien en lui confiant les places les plus importantes de son Etat.

Ajoutez à cela, dit saint Jérôme (*L. II Epist.*, epist. 21), que Dieu regarde cette victoire comme son triomphe : *Exsultat Dominus in victoria famuli sui, et illius patientiam suam ducit triumphum* ; c'est sa gloire que nous soyons victorieux, comme c'est la gloire d'un prince que ses soldats remportent la victoire sur ses ennemis.

Avec quel courage donc, mon cher auditeur, ne devez-vous point combattre? C'est pour Dieu que vous combattez, sa gloire dépend de vous en cette rencontre, son honneur est entre vos mains ; il en aura la confusion et il sera exposé aux insultes de ses ennemis si vous êtes vaincu ; quel motif plus puissant pour vous animer ? quelle obligation plus pressante ? quoi de plus capable pour vous rendre invincible en cette guerre contre l'enfer, que de voir que vous soutenez les intérêts de Dieu ? S'il y avait un tyran qui voulût vous faire renoncer à votre foi et à votre religion, en vous menaçant de la mort, j'ai assez d'opinion de votre vertu, pour croire qu'il n'y a personne dans cette compagnie, qui ne la souffrit de bon cœur, plutôt que de commettre cette infidélité. Eh ! en voici un plus cruel que tous les tyrans, puisque c'est le démon même, qui veut nous ravir, non la foi, mais la charité, qui nous doit être aussi précieuse, et les autres vertus qui ne sont pas moins nécessaires, et vous cédez lâchement ! Dieu avait mis sa gloire entre vos mains en telle et telle occasion, et vous avez eu si peu de courage que de vous laisser vaincre ! Quelle honte, et quelle confusion ne souffrirez-vous point un jour en présence de tous les hommes !

Un chrétien lâche en aura d'autant plus, Messieurs, que Dieu, non-seulement nous exhorte à combattre pour lui, mais encore qu'il nous aide dans le combat, et qu'il nous donne autant de forces qu'il en faut pour vaincre ; *adjuvat ut vincas*, poursuit saint Augustin. Aussi y a-t-il cette différence entre ce combat et tous les autres, que dans les autres, on peut bien obliger de résister, d'attaquer et de défendre ; mais de vaincre, on serait injuste de le commander, parce que cela ne dépend pas de nous ; mais ici vaincre est d'une obligation indispensable, parce que nous le pouvons, et que Dieu nous en donne le moyen, en combattant avec nous. Quelle confiance cette pensée ne doit-elle pas nous inspirer ? Car si Dieu est de notre côté, que tout l'enfer se ligue contre nous,

que le démon redouble ses efforts, que toutes les créatures grossissent le parti de nos ennemis : *Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum (Psal. XXVI)*, disait le saint roi David, je n'ai rien à craindre, puisque Dieu est pour moi.

Que si nous ne sommes pas encore assez animés par le choix que Dieu fait de nous pour combattre, ni par le secours qu'il nous donne, *certantem inspectat*, ajoute saint Augustin, Dieu nous regarde combattre, et veut être témoin de notre générosité. Or, si la présence d'un roi est si puissante pour inspirer le courage à ses soldats, que souvent cela seul a été cause de la victoire, que ne doit point faire celle de Dieu ? car s'il n'est pas entouré, comme l'était autrefois cet ancien général d'armée, de gens qui écrivaient et qui marquaient ceux d'entre ses soldats qui se distinguaient par leurs belles actions, lui-même a toujours les yeux ouverts pour nous considérer, et nous ne faisons pas un pas, nous ne soutenons pas une seule attaque, nous ne faisons pas une seule action de courage, qu'il ne regarde attentivement, et qui ne soit exactement marquée : c'est un spectacle digne des yeux de Dieu, dit Sénèque, de considérer un homme aux prises avec la fortune : eh ! ne devons-nous pas croire que l'on invite tous les habitants du ciel à jouir d'un bien plus beau spectacle, de voir un chrétien aux prises avec tous les ennemis de son salut, et triompher généreusement de la chair, du monde et de toutes les puissances de l'enfer. N'en doutons pas, mes chers auditeurs, puisque saint Paul même nous en assure : *Spectaculum facti sumus mundo, angelis et hominibus (I Cor., IV)* ; nous servons alors de spectacle au ciel, aux anges et à Dieu même. Et si tout cela ne suffit pas pour rendre notre gloire parfaite : *Certantem inspectat, vincentem coronat*, conclut enfin saint Augustin, après avoir vaincu, la couronne et la récompense ne nous peuvent manquer, et c'est la réflexion par laquelle je veux conclure tout ce discours.

Vous savez ce que l'espérance d'une récompense assez légère peut sur l'esprit quelquefois des plus lâches, en sorte qu'ils s'exposent aux plus grands dangers et aux plus hasardeuses entreprises ; je me contente de vous dire avec l'Apôtre, que nous combattons pour le ciel, qui doit être le prix de notre victoire : *Contra spiritualia nequitie in caelestibus, ou pro caelestibus. (Ephes., VI)*. Il n'y a point d'hommes à qui le démon ait offert, comme au Sauveur du monde, tous les royaumes de la terre et tout ce qu'ils ont de plus éclatant, afin de toucher son cœur par cette magnifique montre de tant de trésors : *Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me*. Cette offre, comme remarque un savant interprète (LANUZA in *Evang.*), n'a jamais été faite qu'au Fils de Dieu ; tous les saints ont bien eu de rudes tentations pour éprouver leur fidélité, mais il n'y avait que le Saint des saints qui fût à l'épreuve de celle-ci : *Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me*. Elle eût été trop grande pour

un pur homme, et peut-être n'a-t-il pas voulu qu'elle fût faite à personne, parce qu'il prévoyait que personne n'aurait eu la force d'y résister.

CONCLUSION.

Mais hélas ! Messieurs, il n'en faut point tant pour tenter et pour faire succomber la plupart des hommes ; avec un peu d'or et d'argent, il leur fera commettre tous les crimes ; pour un petit intérêt, il leur fera renoncer à la piété, à la conscience, à l'amitié. Encore montre-t-il en nous tentant combien il est indigent lui-même. Il ne nous donne rien, prenez-y garde, s'il vous plaît, il ne nous donne rien, et il nous fait perdre tout ; il ne nous tente point à ses dépens, mais aux nôtres seulement ; car si vous avez assez de force et de santé pour vivre continuellement dans les débauches, il vous y poussera ; mais de vous donner ces forces et cette santé, il ne le fera jamais ; si vous avez du bien pour fournir à ce luxe, à ce jeu et à ces folles dépenses, il vous y portera ; mais si vous n'en avez point, n'attendez pas qu'il vous en donne ; si vous avez assez de crédit et de faveur pour faire une fortune considérable, il vous portera à l'orgueil et à l'ambition, à vous pousser dans le monde et à y paraître avec éclat ; mais si vous n'êtes pas en état de le faire, n'attendez pas qu'il vous y mette jamais. Ainsi il se sert seulement de ce que vous avez pour vous perdre, et vous êtes assez malheureux pour l'écouter et pour vous rendre à ses promesses, au lieu de regarder la récompense qui vous attend, si vous sortez victorieux de la tentation. Ah ! disons donc résolument : à moins qu'il ne me donne autant que vaut un Dieu, tout le ciel et un bonheur éternel, je ne me rendrai jamais à ses sollicitations. Au reste si la tentation est violente et importune, un peu de courage et de patience : c'est un nuage qui passera bientôt, c'est un orage qui se dissipera, et un combat qui aura sa fin. *Luctamini*, dit encore saint Augustin (in *psal. LIX.*), *luctamini adjuvabo ; vincite, coronabo* ; combattez vaillamment, et je vous assisterai, surmontez généreusement, puisqu'il ne tient qu'à vous, et je vous prépare la couronne d'une gloire immortelle, etc.

SERMON XVIII.

DE L'ENVIE.

Videntes autem principes sacerdotum et scribæ mirabilia quæ fecit, et pueros clamantes in templo, indigni sunt, et dixerunt ei, audis quid isti dicunt ? (*Math., XXI.*)

Or, les princes des prêtres et les scribes voyant les merveilles qu'il venait de faire, et que les enfants criaient dans le temple, ils en furent indignés, et lui dirent : Entendez-vous ce que disent ces enfants ?

Entre tous les vices, il n'y a, Messieurs, que l'envie qui ait le bien pour objet, en s'attachant aux vertus et aux bonnes qualités d'une personne pour les détruire, ou du moins pour tâcher d'en étouffer le souvenir ; c'est ce que nous voyons dans notre évangile, par le procédé des scribes et des premiers entre les prêtres de la Loi. Le Sauveur

du monde étant entré un jour dans Jérusalem, toute cette grande ville fut émue et troublée à la vue des prodiges qu'il faisait, lesquels attiraient à sa suite une foule de peuple, publiant à haute voix que c'était un grand prophète, qui commençait à donner des preuves de sa mission dans la capitale de la Judée. Les miracles surprenants qui paraissaient aux yeux de tout le monde autorisaient ce sentiment que le peuple avait de lui, et Dieu, qui tire sa gloire de la bouche des enfants mêmes, permit qu'ils éclatassent dans le temple, en cris de joie qui retentirent partout. Mais l'envie cruelle et la jalousie secrète que ces scribes et ces princes des prêtres avaient conçues contre lui, ne put souffrir ce peu de gloire, que des enfants lui donnaient; ils en marquèrent leur chagrin et voulurent l'engager lui-même à les faire taire et à étouffer ce bruit qui leur était importun, parce qu'il était comme l'éclat d'une réputation avantageuse qui tournait à leur confusion. Il est vrai que la réponse que leur fit cet Homme-Dieu ferma la bouche aux envieux de la gloire de son nom; mais elle n'étouffa pas leur envie qui cacha son venin sous un morne silence, en sorte qu'ils pensèrent dès lors à se saisir de sa personne, afin d'éteindre dans son sang la douleur que leur causaient sa vertu et sa réputation. Vous voyez déjà, sans doute, chrétienne compagnie, l'indignité de ce vice, et ce qu'il y a à craindre de cette funeste passion, que je tâcherai de vous représenter par des traits et des caractères plus particuliers dans la suite de ce discours, après que nous aurons imploré les lumières du Saint-Esprit, qui est l'auteur de la charité, par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Ce n'est pas sans raison, Messieurs, que les docteurs sont assez en peine de décider quel péché c'est proprement que l'envie, et sous quel genre de vice il doit être compris; car comme personne ne commet le péché pour le péché même, mais toujours pour quelque bien apparent qu'il en espère ou qu'il y recherche, il faut de nécessité que ce soit on la vue de quelque intérêt temporel, ou l'attrait de quelque plaisir des sens, ou l'éclat de quelque honneur mondain qui l'aveugle et dont le désir déréglé le porte à violer les lois d'un Dieu; puisqu'il n'y a que ces trois sortes de biens sensibles, à quoi tous les autres doivent se rapporter selon les sentiments du disciple bien-aimé. Mais d'un autre côté, dans la tristesse que l'on conçoit de la vertu ou de la prospérité de son prochain, ce qui fait proprement l'envie, quel bien en peut-il revenir à un envieux? quel plaisir en conçoit-il, puisque cette envie le tourmente et lui déchire le cœur? quel honneur en peut-il prétendre, puisque la honte semble tellement attachée à ce vice, qu'on n'ose pas même l'avouer? Et par conséquent, il semble que l'envie n'a pas dû y être comprise, n'étant pas un péché propre de l'homme, mais du démon qui la lui inspire, et qui l'ayant conçue lui-même dans le ciel, la conserve encore maintenant dans

les enfers. *Invidia diabolicum vitium, quo solo diabolus est*, dit saint Augustin (lib. I *De doct. christiana*); c'est de là que je prétends vous faire voir, dans la première partie de ce discours, quelle est l'indignité du péché de l'envie, pour vous en faire concevoir de l'horreur; et dans la seconde, quelles en sont les suites et les effets qui nous le doivent faire craindre et éviter. Ce sera tout le sujet et le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Je dis donc, Messieurs, que pour juger de l'indignité de ce vice et vous en inspirer l'horreur qu'il mérite, il suffit de savoir que c'est le péché propre du démon; puisque dans l'opinion de la plupart des Pères, et entre autres de saint Cyprien, c'est celui qui l'a fait ce qu'il est, celui qui l'a perdu et par lequel il a perdu les hommes. *Hinc diabolus inter initia statim mundi, et periit primus, et perdidit.* (CYPR., *De zelo et livore.*)

Mais, chrétiens, ce n'est pas là ce que j'entends quand je dis que l'envie est un péché du démon, je veux dire par là que c'est un péché tout diabolique et du génie de cet esprit malheureux, qui met toute son application à nous détourner de notre devoir; car, soit que je considère ce vice dans sa nature ou dans le sujet où il est, c'est-à-dire dans le cœur qui l'a conçu, soit dans la cause qui l'excite et qui le produit, j'y trouve partout l'esprit du démon et les caractères particuliers de sa malice, lesquels nous font voir combien ce vice est énorme et indigne, je ne dis pas seulement d'un chrétien, mais d'un homme de cœur et qui a quelque principe de générosité naturelle.

Premièrement donc, si je considère ce vice dans sa nature, c'est le plus injuste de tous les crimes; comme celui qui a pour motif et pour objet la vertu ou la prospérité d'autrui, qu'un envieux envisage comme une diminution de son propre bien. C'est pourquoi il s'afflige de son bonheur et se réjouit de son mal; quel tort lui a fait cette personne et quel sujet lui a-t-elle donné d'être animé contre elle de la sorte? il n'y en a point. Il s'afflige seulement de ce qu'elle est plus riche, plus vertueuse qu'elle a plus de crédit, ou qu'elle est mieux faite et plus estimée; et cela lui cause une tristesse et un dépit qui se changent en haine et une aversion mortelle, qui fait qu'on ne peut seulement en entendre parler.

Que jugez-vous de ce procédé, chrétienne compagnie? Vous le condamnez, je le sais bien; aussi est-il contre tout droit et contre toute raison; car vouloir du mal à celui qui ne nous en a jamais fait, c'est, ce semble, le dernier excès de l'injustice, indigne d'un homme qui agit par raison, et qui, naturellement doit avoir horreur de tout ce qui choque l'équité naturelle; c'est même de toutes les injustices la plus visible et la plus manifeste comme celle qu'on ne peut colorer d'aucun prétexte même apparent de raison. En effet, qu'un vindicatif coure à la vengeance d'une injure. Si la passion l'emporte

à quelque excès, on dira qu'il avait été offensé et que la colère ne garde pas si exactement toutes les mesures de la justice ; un autre ravit le bien d'autrui, c'est une injustice, il l'avoue, mais la pauvreté porte souvent à faire bien des choses, qu'on ne ferait pas si la nécessité n'y obligeait ; voilà du moins un prétexte et quelque couleur ; mais dans l'envie il n'y a que l'injustice toute pure, une malignité de nature qui semble déterminée au mal, qui lui fait compter le gain de son prochain entre ses pertes et faire de la prospérité ou de la gloire des autres, son déplaisir et son tourment.

Aussi l'envie n'ose-t-elle paraître aux yeux des hommes ; et comme elle ne peut déguiser sa malice, elle est forcée de chercher les ténèbres, pour cacher sa laideur et ses chagrins. Quelle passion bizarre ! et quel injuste ressentiment d'un cœur envenimé, qui veut le mal sans espérance d'aucun bien, et qui hait le bien dans celui dont il ne doit craindre aucun mal ! C'est que l'injustice de ce péché est toute diabolique, auquel le bien déplaît, qui ne trouve le soulagement de sa peine que dans le mal des autres, et qui, comme le démon, fait la guerre à tous les hommes sans mettre de différence entre leurs mérites ; il attaque les plus parfaits, persécute les égaux, poursuit les inférieurs, dont il appréhende les heureux succès. Voisins, amis, parents, ceux qu'il voit, ceux qu'il connaît, ceux qui sont d'une même profession, ceux qui lui sont alliés, sans que les liens du sang, ni les devoirs d'une amitié réciproque, ni la reconnaissance des bienfaits qu'il en a reçus, soient capables de le faire rentrer dans lui-même, et par une bizarrerie, qui ne se pourrait comprendre, si on ne le voyait tous les jours, un envieux mesure ses richesses à la pauvreté des autres et son indigence aux trésors de son prochain.

C'est ce que le Fils de Dieu nous représente dans la parabole de celui qui sema de l'ivraie dans le champ de son voisin : *Inimicus homo hoc fecit.* (Matth., XIII.) C'est un ennemi qui a causé ce tort ; mais demande saint Chrysologue, pourquoi l'a-t-il fait ? *ad quid hoc fecit ?* quel bien et quel profit en a-t-il prétendus ? Il n'en peut espérer aucun ; pourquoi donc l'a-t-il fait ? par une malice toute pure, semblable à celle de l'ennemi commun des hommes, qui ne cherche qu'à nuire, et à qui, dans le débris de sa fortune, il ne reste plus d'autre bien, d'autre plaisir, d'autre consolation, que de rendre, s'il peut, tout le monde aussi malheureux que lui. *Invidia spiritus*, dit ce Père (serm. 117), *hominum damna suum computat lucrurn, et quod perierit hominibus, hoc se existimat acquisivisse.*

De là vient que l'indignité de cette injustice est opposée d'une manière toute particulière à Dieu, dont la nature étant la bonté même, il ne peut s'empêcher d'aimer le bien partout où il est, jusque dans ses plus grands ennemis, dont il sait séparer la nature qu'il a créée d'avec la malice qui leur est propre ;

jusque-là, que lorsqu'il permet le mal, c'est toujours pour en faire réussir un plus grand bien. Mais l'envie fait tout le contraire, elle ne peut voir le bien d'un autre qu'à regret ; en sorte que son aversion, sa haine, son chagrin a le bien pour objet, s'attaque à la vertu, aux bonnes qualités et au bonheur d'autrui, qu'elle trouble et qu'elle voudrait détruire, si elle pouvait. C'est ce qui a fait dire aux saints Pères que l'envie s'attaque à Dieu tout d'une autre manière que ne font tous les autres crimes, qui ne sont souvent contre lui, que parce qu'il les défend ; mais l'envie de sa nature en veut au bien, dont Dieu est l'auteur ; elle ne peut haïr l'effet sans en haïr la cause, et ainsi la haine qu'elle excite dans le cœur contre le prochain retombe, par un contre-coup inévitable, sur la bonté et sur la libéralité de Dieu, qui lui a donné ce talent, ces bonnes qualités de corps et d'esprit, ou ces biens de fortune ; comme le malheureux Caïn, qui conçut une haine mortelle contre son frère, à cause que Dieu avait regardé son sacrifice de bon œil.

Certes, c'est avec grande raison que saint Chrysostome ajoute que ce vice est horrible. *Horrenda res est invidia.* Mais tout horrible qu'il est, mon cher auditeur, n'est-ce point celui qui domine dans votre cœur ? car d'où vient cette secrète aversion que vous avez conçue contre cet homme, dont la seule présence vous trouble ? depuis quand ne pouvez-vous souffrir qu'on le loue, et qu'on en dise du bien ? depuis quel temps fomentez-vous cette animosité que vous ne sauriez dissimuler ? N'est-il pas vrai que c'est depuis qu'il est dans cette charge qui lui donne la préséance et le pas devant vous ? ou depuis cette affaire importante, dont il s'est acquitté avec honneur et avec estime de toute la ville, que vous ne le regardez plus que comme une personne qui vous fait ombre ? Et vous, femme du monde, quelle est la cause de tant de médisances, dont vous déchirez la réputation de cette personne ? pourquoi décrier de la sorte celle qui ne vous a jamais offensée ? Voulez-vous que je vous en dise la véritable raison ? elle est mieux faite, elle est plus vertueuse que vous, elle est mieux venue dans toutes les compagnies, elle est plus estimée de tout le monde ; c'est l'envie et la jalousie, en un mot, qui remue cette langue, qui vous fait éclairer de si près sa conduite, et vous informer si exactement qui la voit, à qui elle parle, où elle va, et qui elle fréquente. Et vous, que vous a fait cet homme, qui est en passe de faire une haute fortune ? Vous pouvez trouver en lui un appui considérable, si vous voulez l'avoir pour ami ; car dans le poste où il est, il vous peut servir. Ah ! voilà justement ce qui vous perce le cœur : vous l'avez vu autrefois votre égal, et maintenant qu'il est au-dessus de vous, vous ne regardez son avantage que d'un œil jaloux et d'un cœur plein d'envie ; tous ses succès sont autant de traits empoisonnés qui vous blessent, et qui enveniment tellement les plaies qu'ils font, qu'elles s'aigrissent par

tout ce qui les devrait guérir : car quoique ce vice soit l'ennemi de toutes les vertus, il exerce sa plus grande fureur contre les plus élevées et les plus excellentes ; et, semblable aux serpents qui piquent plus cruellement quand le soleil a plus d'ardeur et de lumière, il entreprend avec plus de rage les bonnes qualités, qui paraissent avec plus d'éclat, plus de gloire, et avec une plus générale approbation de tout le monde.

Mais si l'injustice de l'envie est capable de nous en donner de l'horreur, la lâcheté, qui en est inséparable, et qui fait imiter à l'envieux les artifices du démon, aussi bien que sa malice, en augmente bien encore l'indignité. Car, comme dit saint Grégoire, c'est une maxime constante, que tout ce qui nous donne de l'envie est au-dessus de nous, et que par notre jugement même, nous donnons l'avantage à nos égaux, quand leur mérite nous donne de la jalousie ; et vous diriez que, comme c'est le propre de la charité d'élargir le cœur, de lui donner une espèce d'immensité, pour se répandre et pour se communiquer à tout le monde, si elle pouvait, au contraire, le propre de l'envie est de le resserrer ; *rumpitur invidia* ; c'est le terme dont on se sert. Or ce cœur étroit, et cette âme basse, passe pour lâche dans le sentiment de Dieu et des hommes, parce que, ne se sentant pas assez de mérite pour se soutenir de soi-même, elle met tout en usage pour s'établir par la ruine de ceux qui la peuvent obscurcir, ou lui faire obstacle.

C'est pourquoi un envieux attaque sourdement ceux qui sont l'objet de son envie ; et son premier artifice est de cacher, et de n'oser découvrir cette noire passion, mais de la couvrir quelque temps, jusqu'à ce que, ne pouvant plus contenir le feu qui le dévore au dedans, il éclate par quelque calomnie ; souvent même en retirant le bras après avoir fait le coup, il demande si ce qu'on dit d'un tel est véritable, que pour lui il a toujours cru qu'il y a plus de faste et d'apparence, que de solidité dans sa vertu ; si c'est un homme qui puisse nuire à celui auquel il porte envie, il lui fera susciter un procès, et agira sous main contre lui par de secrets ressorts et par de damnables pratiques, pendant qu'il lui offrira publiquement son service et son crédit. Tantôt on portera un homme à entreprendre une affaire au-dessus de ses forces, on l'y excitera par des motifs d'honneur, de charité, des intérêts même de Dieu ; on lui promettra son secours et celui de tous ses amis ; mais il ne s'y sera pas plutôt embarqué, qu'on l'abandonnera, pour détruire par ce mauvais succès tout ce qu'il a acquis par ses travaux passés.

C'est ce que Saül pratiquait à l'égard de David, qu'il exposait aux plus grands hasards de la fortune, et aux plus redoutables forces de ses ennemis, pour le perdre, sous prétexte d'estimer son courage et sa valeur. Tantôt pour arrêter le cours de la gloire et de la réputation d'un homme, on fera comme

cet ennemi du vaillant Judas Machabée, dont il est parlé dans l'Écriture : on lui conseillera en ami de ne plus rien entreprendre, de crainte de succomber sous le poids de ses grands desseins, et de ne pouvoir se soutenir ; tantôt par un artifice tout diabolique, on tâchera de miner sourdement sa fortune, en le mettant mal dans l'esprit de ceux qui en sont l'appui et le soutien ; on leur fera prendre garde à mille incidents, à quoi un homme ne pense point, pour les jeter dans la défiance ; c'est l'adresse qu'on emploie tous les jours auprès des grands. C'est ainsi que la lâcheté de l'envie paraît, par le soin qu'elle a de se cacher et de n'agir que par des ressorts secrets, et que l'on déguise même sous quelque prétexte de vertu.

Car, si cette personne s'examine comme il faut, elle trouvera que ce qu'elle appelle zèle, qui la porte à censurer les actions des autres, est souvent une jalousie fine contre ceux qui agissent plus sincèrement avec Dieu et avec les hommes. Celui-ci est entêté de son autorité, et ne parle que de l'obligation qu'il a de veiller sur ceux que Dieu lui a commis ; mais que je crains que la jalousie ne se couvre sous ce prétexte spécieux, quand je vois que ce zèle n'aboutit qu'à empêcher le bien que font les autres, quand je m'aperçois qu'il trouve à redire à tout, qu'il fait l'esprit délicat, qu'il ne loue que peu de choses, et qu'il n'approuve presque rien ! Oui, j'ai sujet de craindre qu'au lieu de ce goût si fin, qu'il pense avoir, il n'ait qu'un esprit envieux, idolâtre de lui-même, et qui ne peut souffrir qu'on approuve autre chose que ce qu'il dit ou ce qu'il fait. Mais ce serait tout perdre que de l'avouer ; c'est pourquoi l'envie se cache sous le nom de zèle, sous le voile de la charité, sous l'apparence d'un esprit sincère et d'une humeur franche, qui ne peut flatter personne ni dissimuler le mal. Eh ! quittez ce masque. Que d'envie secrète, que de jalousie cachée sous ces beaux noms ! Mais elle ne paraît que trop par ce visage abattu dans les succès d'un compétiteur et d'un concurrent, par cette contenance morne, ce sérieux contraint, par ce silence affecté, par ces paroles jetées à la traverse, et par ce dépit qui échappe, et qu'on ne peut retenir aux louanges qu'on lui donne partout ; enfin, ce qui fait voir davantage la lâcheté de ce procédé, c'est qu'au lieu que la charité chrétienne embrasse jusqu'à ses ennemis, à qui elle pardonne, dont elle souffre les défauts et les injures, et à qui elle tâche de faire tout le bien qu'elle peut ; l'envie, au contraire, attaque et poursuit ses propres amis, ses plus proches, ses bienfaiteurs mêmes, dont elle ne peut souffrir ni le bien, ni les vertus, par une lâcheté basse et indigne d'un cœur bien fait.

Qui le croirait, Messieurs, que la haine pût naître de l'amitié, et que la ressemblance, qui en est le lien le plus fort, soit ce qui la rompt par une lâcheté qui tient de la perfidie ? Vous vous fiez à un homme

que vous regardez comme votre ami ; vous ne l'avez jamais offensé ; au contraire, vous l'avez servi, vous le chérissiez, il vous aimerait même réciproquement, si vous aviez moins de mérite ; mais ce qui vous rend plus aimable, c'est-à-dire votre vertu et les bons offices que vous lui avez rendus, fait naître l'envie dans cet esprit jaloux, et vous en font un ennemi secret, qui vous perdra, s'il peut, et qui fait son supplice de votre bonheur, jusque-là que l'imagination fait souvent voir ce qui n'est point, et appréhender ce qui ne peut être.

Nous en avons un bel exemple dans l'Écriture : David ayant rendu un service essentiel à Saül, dans la défaite de Goliath, tout le peuple, qui y prenait intérêt, voulut aussi lui en marquer ses reconnaissances par des acclamations publiques et par des chants de triomphe ; mais les enfants et les jeunes filles n'eurent pas plutôt fait retentir ce cantique : *Percussit Saul mille, et David decem millia.* (I Reg., XVIII), que c'en fut assez pour irriter l'esprit jaloux de ce prince ; le désordre et la confusion que Goliath, son ennemi, causait dans ses armées, lui sont moins sensibles qu'un mot de louange qu'on donne à celui qui l'a le plus utilement servi. Et comment écoute-t-il ce chant ? comment regarde-t-il ces applaudissements ? d'un œil de jalousie et d'un cœur ennemi : *Quid ei superest nisi solum regnum?* (*Ibid.*) Il ne lui manque plus, s'écrie-t-il, que de porter la couronne, et de prendre possession de mon royaume ; enfin, il en devient jaloux jusqu'à la rage et jusqu'au dernier excès de la fureur. C'est, Messieurs, que l'envie est ingénieuse à agrandir le bonheur d'autrui, et à augmenter ses propres misères ; elle lui fait voir ce qui n'est point, et la lâcheté qui en est inséparable lui fait craindre là où il n'y a pas même apparence de danger. N'a-t-on pas vu les anciens empereurs, par ce même esprit d'envie, craindre la valeur de leurs capitaines, redouter la prudence de leurs ministres, et appréhender la puissance de leurs amis ? C'est que la lâcheté est attachée à ce vice, qui a tout ce que la bassesse et l'ingratitude ont de plus monstrueux.

Ajoutez, en troisième lieu, que la cause qui produit d'ordinaire cette passion est l'orgueil : *superbia fetus*, comme l'appelle saint Chrysostome ; si l'un n'est autre chose qu'un désir déréglé de sa propre excellence, l'autre est une douleur de voir qu'un autre l'emporte sur nous, et la liaison que ces deux vices ont ensemble est inséparable, puisque l'une est la cause et l'autre l'effet ; car vous savez qu'un superbe veut être seul et unique, sans concurrent qui lui dispute, et sans égal qui partage sa gloire. Ce que saint Bernard explique (*in Serm. de divers.*, ser. 1) par une idée digne de son esprit, c'est sur ces paroles du Prophète royal : *Erravimus in solitudine et iniquo. Solitudo hæc*, dit-il, *superborum est, et invidorum, quia solos se esse aestimant, et se solos appetunt reputari.* Ce désert, et cette solitude dont parle le prophète est celle des super-

bes et des envieux, qui veulent être uniques dans les choses dont ils se piquent, semblables à ces deux fameux capitaines de l'empire romain, dont l'un ne pouvait souffrir de maître, ni l'autre de compagnon ; c'est, dans leur esprit, entreprendre sur leurs droits, que de marcher sur leurs pas, ou de prétendre les imiter ; et au lieu que naturellement chacun aime son semblable, et que la ressemblance dans tout le reste engendre l'amitié, elle la détruit dans les superbes et dans les envieux, qui veulent régner seuls et exercer une petite souveraineté qui ne peut souffrir de partage, ni de société : *Solitudo hæc superborum est, atque invidorum.*

C'est de là que vient cette jalousie et cette animosité qui est entre les personnes de même rang, de même emploi, de même profession ; qu'un artisan porte envie à un autre et veut passer pour le plus habile dans son art ; cet homme de lettres s'est attaché de tout temps à ce genre de science, mais pour y être le premier il veut être seul : si un autre lui dispute le premier rang, incontinent qu'il le verra s'animer contre lui avec un fiel et une aigreur qui marque bien l'orgueil et la bassesse de son âme ; c'est de là que l'on voit ces critiques et ces censeurs combattre, non à qui se rendra plus utile au public, ce serait une louable émulation, mais à qui établira son crédit sur les ruines de celui d'autrui, et que l'on voit aujourd'hui plus de querelles entre les gens de lettres que parmi les gens d'épée. Cette envie ne règne pas moins dans les armées, où souvent l'honneur sur ses compétiteurs que la victoire sur ses ennemis ; et l'on en a vu qui ont mieux aimé tout perdre, ou hasarder tout, que d'être assurés de vaincre avec le secours et l'assistance de leurs amis. Que si des armes nous passons dans les cours des princes, c'est là où règne proprement l'envie, parce que c'est là où il y a plus de prétendants à la même fortune et au même rang ; là, où celui qui est monté le plus haut est aussi le plus en butte, que celui qui est le plus en faveur a plus d'envieux, et où enfin chacun tâche de supplanter les autres, parce qu'on veut être unique et posséder seul l'esprit et la confiance d'un prince, ou en être le plus considéré : *Solitudo hæc superborum est, atque invidorum.*

Qui le croirait, Messieurs, que l'envie entre souvent jusque dans le sanctuaire, et se place jusque sur les autels, où elle est d'autant plus forte qu'elle semble être plus en assurance, et comme dans un lieu de refuge ? car, comme l'ambition veut tenir le plus haut rang partout, l'envie qui la suit ne respecte ni caractère, ni fonction, ni ordre, ni autorité ; on veut être seul, ou se distinguer des autres par la réputation d'une plus grande capacité, d'une direction plus solide, d'une plus haute estime de piété. Ne voit-on pas des ecclésiastiques qui s'emploient avec ardeur aux bonnes œuvres, mais qui voudraient qu'il n'y eût qu'eux qui fissent du

fruit; qui ne peuvent souffrir qu'on combatte le vice et qu'on défende la vertu, que par leur méthode et qu'en suivant leurs lumières? D'autres qui veulent être les maîtres et ordonner de tout; qui n'ont de zèle que pour les actions de piété dont ils sont les auteurs, et qui ne prennent point d'intérêt dans tout le reste, parce qu'ils n'y ont point de part? Que si d'autres sont dans l'approbation, c'est aussitôt à censurer leur conduite, leurs mœurs, leur doctrine. D'où vient cela? d'une envie secrète qui trouve son humiliation dans l'élévation des autres, et qui ne peut voir de bon œil ceux qui partagent avec eux l'approbation publique, ni entendre sans émotion le bruit que leur nom fait dans le monde. C'est une lâche faiblesse, indigne d'un chrétien, et encore bien davantage d'un ministre de l'Évangile, ou d'une personne consacrée à Dieu, qui ne devrait chercher que les intérêts du Maître qu'elle sert ou qui l'emploie. Mais après avoir vu l'indignité de ce vice si injuste, si lâche et si plein de présomption, pour achever de vous en faire concevoir toute l'horreur qu'il mérite, voyons-en, s'il vous plaît, les effets et les suites dans cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Ce n'est pas mon dessein, Messieurs, de vous rapporter ici en détail tous les funestes effets de cette noire passion que saint Chrysostome appelle la source et la cause de tous les maux du monde, *malorum omnium matrem et auctorem*; mais seulement de vous les faire conjecturer par trois choses, qui font une opposition assez juste aux trois propriétés que nous avons vues inséparables de ce vice; savoir, que tout injuste qu'il est, comme nous l'avons fait voir, il fait cependant le plus juste et le plus grand supplice des envieux; que tout lâche qu'il est, c'est le plus à craindre de tous les vices, comme celui qui porte à de plus furieux excès, et enfin que, quoiqu'il naisse de l'orgueil et de l'ambition, il n'aboutit qu'à sa propre confusion, et qu'à augmenter la gloire de celui qu'on veut détruire: parcourons seulement ceci en peu de mots.

Et premièrement, si vous y prenez garde, le premier et le plus funeste effet de l'envie est contre celui même qui l'a conçue, à qui elle fait ressentir la plus grande violence de son venin, comme le premier effet de la foudre est de rompre et de faire crever la nue, dans le sein de laquelle elle a été formée. Il ne faut qu'abandonner un envieux à sa propre fureur, pour le rendre misérable au milieu même de sa prospérité, et au plus haut point de sa fortune. C'est ce qui a fait dire à saint Grégoire de Nazianze (orat. 27), que de toutes les passions de l'âme elle est la plus injuste et la plus juste tout à la fois, puisqu'en même temps qu'elle bute sans sujet tout ce qu'il y a de plus grand et de plus louable dans les hommes, elle perce l'envieux même de ses propres traits, et lui fait souffrir le supplice qu'il a mérité. *Invi-*

dia ex omnibus animæ perturbationibus oquissima et iniquissima. En effet, la tristesse que l'on conçoit du bien et de l'agrandissement du prochain ne s'est pas plutôt emparée d'un cœur, que c'est un ver qui le rongé, une vipère qui en naissant déchire le ventre qui l'a portée, un poison renfermé dans les entrailles, qu'on ne peut ni jeter au dehors, ni souffrir au dedans; un trait qui entre et qui pénètre jusqu'au fond de l'âme, et qu'on ne peut presque arracher, et enfin un regret qui le mine et une tristesse qui le consume.

De sorte, Messieurs, que pour punir un envieux, il ne faut que l'abandonner à lui-même, et permettre au démon qui le possède de tirer vengeance de son crime. Que Dieu est juste! disait autrefois saint Augustin, d'avoir voulu que toute passion et toute affection déréglée fût elle-même sa peine et son tourment! Mais ajoutons que jamais cette justice de Dieu n'éclate davantage que dans la punition de l'envie; il laisse souvent les autres criminels jouir en repos, pour quelque temps, d'un bien apparent qu'ils poursuivent, et il en diffère le châtiement, qui n'est pas toujours attaché au crime même, mais qui le suit seulement, et quelquefois même d'assez loin. Si l'avare a de la peine à acquérir du bien et de l'inquiétude à le conserver, du moins a-t-il la joie de le posséder et de s'entretenir dans la pensée qu'il s'en peut servir pour ce qu'il voudra; un vindicatif se plaît dans la vengeance qu'il exerce, et il n'en porte la peine qu'après que l'action du crime est passée; mais comme l'envie est le plus injuste de tous les crimes, il faut que son supplice l'accompagne, et qu'il en soit aussi inséparable que l'injustice même, ou plutôt qu'elle soit elle-même la peine d'un envieux: ou bien, si vous voulez, comme c'est le péché du démon, Dieu veut aussi qu'il soit comme une espèce d'enfer portatif, qui en représente les tourments: *Dura sicut infernus æmulatio.*

C'est là le supplice qu'il fait souffrir par avance aux envieux, comme il en menaça autrefois le grand prêtre Héli: *Videbis æmulum tuum in cunctis prosperis Israel, ut deficiant oculi tui, et tabescat animatus.* (I Reg., XXIII.) Ils portent même leur supplice partout, comme les démons; en public, dans leur domestique, au lit, à la table; ils le souffrent en tous les lieux, parce qu'ils le font eux-mêmes. Tellement, chrétienne compagnie, que si l'enfer est le théâtre de la justice de Dieu dans l'autre vie, disons que dans celle-ci c'est le cœur d'un envieux qui en ramasse toutes les peines, et qui en souffre toutes les tortures, mais sans faire pitié ni compassion à personne, parce que c'est la plus juste de toutes les peines de donner à cet envieux son propre crime pour punition, qui lui fait souffrir autant de supplices qu'il voit de vertus dans celui à qui il porte envie, qui trouve autant de boureaux qu'il voit de personnes qui louent les autres et qui leur applaudissent, selon la pensée de saint Prosper (l. II *De vitiis et virtutibus*): *Tantos invi-*

du Tartaros pœna justa habet, quantos invidiosus habet laudatores.

C'est donc, comme vous voyez, le premier effet de l'envie de punir son auteur, avant même qu'il ait pu faire aucun mal à celui contre lequel il l'a conçue, comme le ver qui naît de la corruption de quelque chose commence par ronger le sujet même dont il prend naissance, ou comme le feu qui consume l'aliment qui l'entretient.

Ne faut-il pas que ce péché soit bien détestable, puisque Dieu n'en a pas voulu différer la peine un seul moment, mais qu'il exerce envers ceux qui le commettent la même justice qu'il a exercée sur le démon, qui en est l'auteur, en le punissant dans le même instant, et (ce qui ne se trouve pas dans les démons) que leur peine et leur tourment soit un péché.

Ça, mon cher auditeur, vous que je vois si troublé du bonheur de votre prochain, oserai-je vous faire la même demande que Dieu fit autrefois au premier envieux qui ait jamais été parmi les hommes, c'est le malheureux Caïn : *Quare iratus es, et cur concidit facies tua?* (*Genes., IV.*) D'où vient cette émotion et ce trouble que l'on voit sur votre visage lorsqu'on donne des louanges et des applaudissements à cette personne? Qui cause cette tristesse qui vous abat, et qui vous flétrit le cœur dans tous les succès qui lui arrivent? Si cet homme est votre ennemi, et s'il vous a offensé, pourquoi vous en punissez-vous vous-même? S'il est plus heureux que vous, s'il a des biens et des perfections que vous n'avez pas, aimez-le, dit saint Chrysostome, et la charité vous fera regarder tous ces avantages comme les vôtres. Soyez son ami, ses succès seront l'avancement de votre fortune; car plus il sera grand, plus il sera dans l'estime et dans l'approbation, plus aussi vous recevrez d'honneur d'être de ses amis, et plus l'appui que vous trouverez dans son amitié sera puissant; au lieu que si sa vertu ou sa fortune vous rend son ennemi, la peine, le dépit et la tristesse que vous causera son bonheur le vengera de vous, par la seule vengeance qui semble être permise, de laisser un envieux crever de dépit et se punir lui-même de son injustice et de son envie. Mais ne nous arrêtons pas davantage sur ce premier effet, et passons au second.

C'est, Messieurs, que quoique l'envie soit le plus lâche de tous les vices aussi bien que le plus injuste, comme nous avons dit, c'est cependant le plus à craindre et celui qui porte à de plus furieuses extrémités. Il ne faut que lire ce que saint Chrysostome, saint Basile et saint Jérôme en ont écrit, mais particulièrement saint Cyprien dans un traité entier qu'il a composé (*De zelo et livore*), où il en parle comme de la racine de tous les malheurs aussi bien que de tous les crimes : *Invidia radix est malorum omnium, fons cladum, seminarium delictorum*. Les guerres qui causent tant de ravages, qui couvrent la terre de meurtres et de sang, n'ont presque point d'autre

source que l'envie qui possède l'esprit des princes et des grands; les procès entre les riches, les querelles entre les voisins, les discordes et les dissensions entre les frères et les plus proches, tous les désordres que la colère et la haine causent tous les jours, ne sont-ce pas les malheureux effets de cette passion qui renverse toutes choses, qui confond la nature, viole les droits du sang, détruit les amitiés les plus saintes, ruine les familles, divise les villes en mille factions, désole les Etats, et fait de la terre une véritable image de l'enfer par la confusion qu'elle y apporte? En un mot, parcourez tous les malheurs et tous les désastres qui ont été dans le monde depuis la naissance des siècles, et vous verrez que si ce n'est l'envie qui en est la première source, elle y a eu la meilleure part, parce que ce vice, quoique le plus lâche, et qui n'ose même se montrer, est comme un ressort secret qui remue ciel et terre, ou comme une mine cachée qui ne se fait voir que par le fracas et le renversement de tout ce qui lui fait obstacle; et parce que le bonheur des autres est la seule cause de sa douleur, ce n'est aussi que dans leur ruine, dans leur abaissement, et souvent dans leur mort, que l'envie trouve son remède et son adoucissement; comme nous voyons qu'elle anima Caïn contre son frère, et lui fournit des armes pour le faire périr avant que l'on eût tiré le fer des entrailles de la terre; ne voyons-nous pas encore tous les jours que quand la calomnie ne peut ternir la gloire d'un innocent, elle entreprend sur sa vie, et répand le sang de celui dont elle n'a pu flétrir la réputation?

Mais quand cette envie se rencontre avec la puissance, c'est alors que le feu de cette passion, après s'être tenu caché et couvert quelque temps, comme sous la cendre, devient un embrasement universel. Combien d'exemples anciens et récents, profanes et sacrés, pourraient vous en convaincre, si vous n'en étiez assez persuadés? A quoi ne porta point le jaloux Aman l'envie qu'il avait conçue contre Mardochée? Elle lui fit conspirer la perte de toute une nation pour l'envelopper dans la ruine générale de tous ses compatriotes. Celle de Théophile, patriarche d'Alexandrie, ne pensa-t-elle pas renverser toute l'Eglise d'Orient? Celle de Licinius contre Constantin ne le porta-t-elle pas à faire nager toute l'Eglise dans son sang, par une des plus cruelles persécutions, qu'il y suscita pour faire dépit à son collègue dans l'empire, et l'obliger à prendre les armes? Et sans qu'il soit nécessaire de vous en faire un plus long dénombrement, de quoi n'est point capable cette furieuse passion, puisque sa propre perte lui est agréable pourvu qu'elle attire celle de son adversaire, et qu'un envieux achète le plaisir d'abaisser ou de perdre son ennemi aux dépens de sa propre vie? Et j'ose dire que si elle pouvait avoir accès dans le ciel, elle y ferait encore le même ravage qu'elle y a fait autrefois, et le changerait en un véritable enfer; car

comme il y a des degrés de gloire différents, des trônes plus élevés, des couronnes plus éclatantes les unes que les autres, et que tous les saints y sont différents dans leurs mérites, si l'envie y pouvait avoir entrée, et que les saints pussent être envieux les uns des autres, au lieu de cette charité et de cette union parfaite qui fait que chacun reçoit autant de joie du bonheur des autres que s'il le possédait lui-même, il en concevrait autant de tristesse qu'il verrait de sujets d'envie dans tous les autres bienheureux; ce qui lui ferait trouver un supplice insupportable jusque dans le séjour même de la béatitude.

Pour tarir tout d'un coup la source de tant de maux, il faut étouffer ces sentiments d'envie dans leur naissance, et substituer en leur place une sainte émulation que la charité y allume, en tâchant d'acquérir le bien que nous voyons dans notre prochain et non pas de l'en priver : *Æmulamini in bono semper* (Galat., IV), disait l'apôtre saint Paul aux premiers chrétiens, parmi lesquels ces étincelles de l'envie commençaient déjà à éclater : *Æmulamini in bono*. Comme la charité est la marque et le caractère d'un chrétien, et que cette charité pour croître et pour s'entretenir a besoin de l'exemple des autres, il faut que le bien que nous y voyons nous porte à nous efforcer de les imiter par une sainte émulation qui, procédant de la charité, l'excite, l'anime et la fasse croître : *Æmulamini in bono semper*.

CONCLUSION.

Mais pour achever, Messieurs, de voir les suites de cette noire passion, et conclure en même temps tout ce discours, je dis, enfin, que quoique l'envie vienne de l'orgueil et de l'ambition, qui fait qu'un homme veut être seul et tenir partout le premier rang, elle ne sert cependant qu'à charger un envieux de honte et de confusion, en augmentant la gloire de celui à qui l'on porte envie; effet de l'envie, qui, pour être le moins funeste, ne laisse pas d'être peut-être le plus capable de faire impression sur un esprit envieux, puisque c'est le prendre par ce qui lui est le plus sensible. Il en est à peu près de l'envie comme d'un trait qui aurait été lancé avec impétuosité : s'il vient à rencontrer un corps dur et solide, il se réfléchit contre celui même qui l'a lancé, avec d'autant plus de roideur qu'il l'avait lancé avec plus de force. De même, Messieurs, tous les traits de l'envie poussés par la haine, par l'animosité et le dépit, ne blessent point une âme ferme et généreuse, qui en triomphe en les méprisant, et au lieu de donner quelque atteinte à sa réputation, ils blessent celui qui l'attaque et retombent sur lui; et Dieu permet qu'il ait le déplaisir de voir que celui contre qui il a conçu plus d'envie n'en acquiert que plus de gloire, et que l'envieux souffre le supplice qu'il avait préparé ou souhaité à son ennemi.

L'Écriture nous en rapporte un bel exemple dans la personne du superbe Aman, dont

sa haine et l'envie qu'il avait conçue contre Mardochée causèrent la perte, et le firent enfin attacher lui-même au gibet qu'il avait fait dresser pour son ennemi. Mais auparavant, il faut qu'il ait le déplaisir et le crève-cœur de voir celui qu'il haïssait couvert de gloire et d'honneur; le roi fait appeler cet Aman, également superbe et envieux, et lui demande ce qu'il faut faire pour rendre le plus glorieux des hommes celui que le roi veut honorer; l'amorce était trop belle, et cet ambitieux n'avait garde de manquer d'y être pris. Il fait lui-même le projet, et suggère l'idée du triomphe auquel il s'attendait; il répond qu'il faut qu'il soit conduit par les rues de la ville, vêtu des propres habits du roi, parmi les cris de joie et les applaudissements de tout le peuple; qu'il faut que le premier seigneur de la cour, le plus considérable et le plus proche de la personne du prince, tienne la bride de son cheval, et lui serve de héraut pour faire entendre à tout le monde que c'est de la sorte que doit être honoré celui dont le roi veut couronner les mérites et la vertu. Cela est bien imaginé, dit le roi, et parfaitement bien entendu; prenez donc garde de rien omettre de tout ce que vous venez de dire, à l'égard de Mardochée, dont je veux reconnaître et récompenser les services par cette marque d'honneur. Quel coup de foudre, Messieurs, pour abattre l'orgueil de ce superbe! Mais quel dépit pour cet envieux, de voir le plus haut degré d'honneur, dont son ambition le flattait, destiné à son plus grand ennemi, et l'infamie, qu'il lui préparait, retomber sur son propre front! Lequel, à votre avis, lui fut plus sensible, de voir la gloire de cet homme, qu'il haïssait à mort, ou bien sa propre confusion? Il lui fallut souffrir toutes les deux; car comme l'envie vient de l'orgueil, par une juste punition de Dieu, elle travaille à sa propre honte et à la gloire de son ennemi tout à la fois.

En effet, en quoi l'envie d'Esau a-t-elle nui à Jacob? A-t-elle empêché qu'il ne se soit enrichi? Au lieu que cet envieux, perdant la bénédiction et l'héritage de son père, a mené une vie malheureuse, pleine d'amertume et de regret. Quel mal a fait à David celle de Saül? N'a-t-elle pas fait éclater davantage la vertu de l'un, en rendant l'autre odieux à tout le monde, et obligeant Dieu, par ses crimes, de le priver du sceptre et de la vie, pour mettre en sa place celui qu'il avait si longtemps et si cruellement persécuté? Et pour passer tous les autres exemples, quel tort a fait à Joseph l'envie de ses frères? Ne se sont-ils pas vus obligés d'implorer son secours dans la dernière extrémité, pendant que leur frère régnait dans toute l'Égypte? C'est que Dieu, vengeur de l'injustice, se plaît à relever celui que l'envie veut abaisser, et à punir l'envieux par la même infamie dont il a voulu charger un innocent.

Pour trouver donc quelque remède à une maladie si commune et si dangereuse, il ne faut que son contraire, qui est l'esprit d'a-

mour et de charité, qui nous fait regarder les intérêts du prochain comme les nôtres, et prendre part à ses succès. Que si l'amitié même rend tous les biens communs entre les amis, la charité, qui est et plus forte et plus élevée, nous doit faire souhaiter aux autres tous les biens et tout le bonheur dont ils sont capables. Et comme saint Grégoire nous assure (I. V. *Moral.*, c. 34) que l'envie commence par le refroidissement de la charité, aussi l'accroissement et la ferveur de cette même charité est réciproquement la diminution de l'envie. *Inminutio livoris est exurgens affectus charitatis.* Ou bien, enfin, comme la cause ordinaire de l'envie est que nous courons après des biens que plusieurs ne peuvent posséder ensemble, sans les partager, au contraire, quand nous ne recherchons que les biens du ciel nous les posséderons sans envie, sans partage et sans division, durant une éternité tout entière, etc.

SERMON XIX.

DE L'IMPURETÉ.

Cum immundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida, quærens requiem, et non invenit. (Math., XII.)

Lorsque l'esprit immonde est sorti du corps d'un homme, il va par des lieux arides, cherchant du repos et n'en trouve point.

C'était autrefois l'effet du plus grand et du plus déplorable aveuglement de l'antiquité païenne, de s'imaginer des dieux sujets aux mêmes vices que les hommes, et dont les exemples ne devaient pas manquer de leur ôter la crainte de les commettre, et la honte et le regret de les avoir commis; mais c'est aujourd'hui, chrétiens, une vérité constante dans la religion chrétienne, autorisée de l'Écriture et du sentiment commun de tous les Pères, que chaque vice a son démon, qui y sollicite les hommes; ce qui devrait suffire pour nous en donner de l'horreur. C'est dans cette vue que l'évangile de ce jour nous représente un démon impur, qui nous porte au plus honteux de tous les crimes, puisqu'on n'ose même le nommer; mais un démon impérieux, que l'on pourrait appeler le prince du monde en particulier, quoique le Fils de Dieu n'ait donné ce nom qu'en général à celui qui est le chef de ces malheureux esprits. Car nous voyons qu'il y exerce un souverain pouvoir, et qu'il tient la plus grande partie des hommes dans un honteux et cruel esclavage, qui, par le trouble, l'infamie et le désordre dont il est suivi, rend ceux qui s'assujettissent à son empire, les plus malheureux des hommes, quoiqu'ils s'estiment quelquefois les plus heureux, et qu'ils se croient parvenus au comble de leurs désirs.

C'est de quoi le Fils de Dieu nous fait une naïve peinture, quand il dit que ce démon d'impureté, dont ils sont possédés, pour cacher le trouble qui l'agite, son inquiétude, et sa honte, cherche les lieux écartés, et cause ensuite un furieux ravage dans la demeure dont il s'est rendu maître; mais cet esprit impur ne se contente pas de ren-

dre malheureux en cette vie ceux qui s'en laissent vaincre, et qui n'ont pas le courage de lui résister, il les expose encore au danger évident d'un malheur éternel, par la multitude des crimes auxquels il les porte, et par l'aveuglement et l'insensibilité pour les choses du ciel, où il les jette; c'est par la vue de ce double malheur qu'entraîne après soi cette passion infâme, que je veux aujourd'hui vous en donner de l'horreur. Je vous ferai voir dans ma première partie, qu'un impudique, qui ne cherche qu'un plaisir criminel et honteux, dont il fait son bonheur en cette vie, trouve dès maintenant son malheur, par le trouble, l'infamie et l'amertume qu'il y rencontre.

Je vous ferai voir dans ma seconde partie, qu'un impudique s'attire ensuite un malheur éternel, puisque c'est la marque infailible, et le caractère le plus visible qu'il puisse avoir de sa réprobation. Voilà le dessein que je me suis proposé dans ce discours; mais pour en parler avec toute la précaution que l'on doit apporter dans un sujet que les âmes pures et innocentes n'écontent qu'avec peine, et les autres qu'avec danger, et dont je n'ai entrepris de vous entretenir que poussé du zèle que j'ai d'éteindre, s'il m'était possible, ce feu infernal, qui a de tout temps embrasé toute la terre; pour parler, dis-je, sur ce sujet, j'ai besoin qu'un charbon du feu du sanctuaire purifie mes lèvres, comme il fit autrefois celles d'un prophète; afin qu'il ne m'échappe aucune parole qui puisse souiller votre imagination, mais au contraire, que je vous puisse imprimer de la crainte et de l'horreur du plus dangereux, du plus universel et du plus abominable de tous les crimes; c'est la grâce que je vous prie de demander pour moi au Saint-Esprit, qui est l'esprit de pureté, par l'entremise de la plus pure de toutes les créatures, en lui disant: *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Comme dans les grands maux, le conseil le plus sage et le plus sûr est de courir promptement au remède, je ne perdrai point le temps, chrétiens auditeurs, en des exordes étudiés, sur la nature et sur les différents caractères d'une passion la plus forte et la plus dangereuse de toutes les passions; je ne m'arrêterai pas même à vous représenter l'énormité de ce crime, qui, au sentiment de saint Paul, est une horrible profanation de notre corps devenu membre de celui du Fils de Dieu, depuis l'alliance étroite qu'il a bien voulu contracter avec nous dans le mystère de l'Incarnation; je n'ajouterai point, avec le même apôtre, que dans les autres crimes, on pêche contre les choses qui sont hors de nous, mais que celui-ci s'attache à nous-mêmes, et à notre propre corps, qui est le temple du Saint-Esprit; ni enfin que ce péché, qui souille l'âme et le corps tout à la fois, a une opposition toute particulière au Sauveur du monde, qui est la pureté même, et au Saint-Esprit,

qui, n'ayant pu autrefois demeurer avec les hommes, parce qu'ils étaient tout charnels, a maintenant de l'horreur d'approcher de ceux qui sont souillés du même vice; je prétends seulement vous en inspirer la même horreur par la considération des malheurs que ce crime infâme attire dès cette vie sur ceux qui s'y abandonnent. Pour cela, entre une infinité de maux dont il est accablé, j'en touche seulement deux ou trois des principaux, qui sont marqués dans notre évangile, par les qualités de ce malheureux démon, qui fait ressentir à ceux qu'il possède les mêmes misères dont il est accablé, savoir, le trouble et l'inquiétude: *Quærens requiem et non invenit.* (Matth., XII.) Ensuite l'infamie et la honte qui est attachée à cette passion, et qui est exprimée par ce terme d'esprit immonde, lequel se cache et cherche la solitude pour se dérober aux yeux des hommes, *Spiritus immundus ambulat per loca arida.* Et enfin les désordres et le dérèglement qu'elle apporte dans leur conduite, dans leurs personnes et dans leurs affaires; ce qui est représenté par cette maison nette et ornée, laquelle devient la proie de cette cupidité brutale qui dissipe tout, et qui consume biens, vie et santé pour se satisfaire. *Invenit eam scopis mundatam, et ingressi habitant ibi.* (Ibid.) Développons ceci un peu plus en détail.

La première chose que cause cette malheureuse passion est l'agitation et le trouble qui en sont inséparables; ce que notre évangile exprime par ce démon inquiet qui ne trouve point de repos, et qui n'en laisse point goûter à ceux qu'il tyrannise, mais qui leur fait payer, par de longues et sensibles amertumes, le peu de douceur qu'ils ont goûté dans le crime. Je sais bien que l'on aura de la peine à se persuader que des suites si funestes puissent naître de commencements si heureux en apparence, et qu'un calme si profond soit suivi de si furieuses tempêtes. C'est néanmoins ce que les païens mêmes n'ont pas ignoré, quand leurs poètes ont représenté ce malheureux plaisir par ces syrènes fabuleuses, qui enchantaient les passants, pour leur faire prendre une route où leur perte était assurée; et leurs philosophes ont rempli leurs livres de salutaires préceptes, pour détourner les hommes de cette dangereuse passion, qu'ils ont appelée un labyrinthe, où il y a mille chemins pour y entrer, et nulle issue pour en sortir; mais c'est surtout ce que l'oracle de la vérité nous apprend dans les saintes lettres, ce que toutes les histoires et les exemples d'une infinité de personnes de tout âge et de tout sexe, et ce que les châtimens les plus visibles de la justice de Dieu ne nous permettraient point d'ignorer, si ce n'était le propre de cette malheureuse passion de fermer les yeux à toutes ses suites les plus funestes, et aux effets les plus terribles de la vengeance divine, pour n'envisager que le plaisir présent.

Ce plaisir est pourtant traversé de mille inquiétudes, de mille jalousies, de mille

chagrins, qui leur déchirent le cœur, et qui leur en font bientôt ressentir l'amertume par un rude esclavage et une fâcheuse servitude. Ceux qui s'y sont volontairement engagés s'en plaignent d'abord eux-mêmes, puisqu'ils ne parlent que de chaînes, d'attachement, de soumission et de dévouement: ils disent plus vrai qu'ils ne pensent; et saint Augustin, après l'épreuve qu'il en avait faite, dans le libertinage d'une jeunesse déréglée, l'appelle un joug de fer (l. VIII *Conf.*), soit pour sa dureté, soit pour la difficulté qu'il y a de le rompre et de s'affranchir de cette servitude.

C'est par une sage conduite de sa providence, dit le même saint (lib. I *Conf.*, c. 12), que Dieu a voulu que toute affection déréglée portât avec elle sa peine et son tourment: *Jussisti, Domine, et sic est, ut pana sua sibi sit omnis inordinatus animus.* Mais cela est particulièrement véritable dans la passion dont nous parlons, laquelle étant la plus violente et la plus tyrannique de toutes les passions, se déclare et se fait connaître elle-même d'abord par le trouble et par l'agitation qu'elle cause dans l'esprit, qui n'est plus dans sa situation ordinaire; c'en est la première marque, et comme le premier symptôme de cette maladie frénétique, les premières étincelles de ce feu dévorant, ou si vous voulez, la première impression que l'amour déréglé fait sur une personne qui est possédée de ce démon furieux, qui la remplit d'inquiétude et de trouble: on le juge aussitôt quand on voit cet homme tout rêveur, qui cherche la retraite et la solitude pour entretenir ses rêveries et ses extravagances; c'est là où il forme mille desseins et mille projets chimériques, roulant dans son esprit les moyens de faire une déclaration de sa passion qui soit favorablement reçue. Il en sort ensuite comme un spectre, ne sachant presque s'il est au nombre des vivants; il joue mille différens personnages, selon l'espérance et la crainte qu'il conçoit; il parle, il écrit, il épie, il passe de la tristesse à la joie, et de la joie au désespoir. Le voilà en deux ou trois jours tout changé, tant le trouble et l'émotion sont peints dans ses yeux et sur son visage; ses domestiques ne savent que penser de cette humeur noire et bizarre; ses amis, qui s'en aperçoivent, tâchent de lui faire passer cette morne inquiétude, à force de divertissement; mais c'est inutilement: il pousse et supprime de temps en temps des soupirs qui font voir le désordre de son âme, lors même qu'il tâche de leur en ôter la connaissance; il est enfin obligé de se retirer de leur conversation, qui lui devient insupportable. (HIERON., *advers. Jov.*, sub finem.) Mais il ne faut pas espérer qu'il puisse remettre le calme dans son cœur, pendant qu'il fomentera la cause du trouble qui l'agite. Ne voilà pas une image de ce démon de notre évangile, ou plutôt ne voilà pas la vérité de ce qui s'y est représenté qu'en figure? *Quærit requiem, et non invenit.*

Que si, dans les premiers accès de cette

passion naissante, elle cause des troubles si fâcheux, que ne fait-elle point dans son progrès? Quand l'attachement est formé, et que l'habitude a comme serré les liens de cette servitude honteuse, c'est alors, dit saint Augustin, qu'elle exerce toute sa cruauté; et il suffit de dire qu'après avoir fait perdre la raison et la liberté, elle fait éprouver tout ce que la tyrannie peut inventer de gênes et de tortures, pour faire souffrir ceux qui s'y abandonnent; car quelle contrainte pour plaire à une personne, qui souvent se moque de leurs soins et de leurs assiduités, et qui fait son divertissement de leurs peines? On lui consacre sa liberté, sa réputation, sa conscience; pour elle on s'expose au mépris, à l'indignation de ses proches. Faut-il perdre son repos, se captiver et se rendre esclave parmi les honteuses bassesses? On le fait. Faut-il entreprendre et exécuter des projets aussi hasardeux qu'ils sont criminels? On s'y soumet, sans oser même s'en plaindre; et ce qui rend ces esclaves aussi ridicules que malheureux, c'est qu'ils soupirent sous le joug qu'ils craignent de rompre; qu'ils baissent les chaînes qui les font gémir, et qu'ils se font un mérite de leur servitude et de ce honteux esclavage, qui leur donne à eux-mêmes de la confusion, quand ils sont revenus de cette frénésie, comme l'avoue le même saint Augustin, qui, considérant l'état où elle l'avait réduit, non plus avec les yeux d'un amant passionné, mais avec des yeux et des sentiments d'un homme plus raisonnable, reconnaissait qu'il était un malheureux esclave, que sa propre volonté l'avait comme enchaîné; de sorte que confus de porter un joug si honteux, il gémissait de se voir en cet état: *Suspirabam ligatus non ferro alieno, sed mea ferrea voluntate* (l. VIII *Conf.*, c. 5), et dans les intervalles que cette cruelle passion lui donnait quelquefois, ne se pouvant souffrir lui-même, il s'animait à recouvrer sa liberté.

De plus, qui pourrait dire les peines et les inquiétudes mortelles qui accompagnent partout cette malheureuse passion, la crainte d'un mari jaloux et défiant, qui fait éclairer le commerce de cette femme, et qui, piqué d'un juste ressentiment contre l'ami infidèle qui lui fait un si sanglant affront, poussera sa vengeance jusqu'aux derniers excès? Un homme peut-il vivre en repos quand il fait réflexion au danger où il s'expose; qu'il a d'un autre côté à se défier et à se défendre d'un rival passionné, et qu'il ne sait si le rendez-vous qu'on lui a donné n'est point un piège qu'on lui a tendu pour le surprendre; lorsqu'il est tourmenté lui-même d'une cruelle jalousie qui lui déchire les entrailles, et qui lui fait changer son amour en haine, lorsqu'il se croit la dupe d'une personne qui l'a si longtemps amusé par de belles paroles. A quel désespoir ne s'abandonne-t-il point, lorsqu'il se voit déchu de ses prétentions? Oh! si ces personnes nous voulaient raconter tous les mauvais jours qu'elles ont vus de près, et qu'elles se sont embarquées dans ce mal-

heureux commerce, et toutes les fâcheuses nuits qu'elles ont passées! Pourraient-elles tenir compte de toutes les inquiétudes qu'elles ont souffertes, de tous les déplaisirs sensibles et pénétants qui leur ont déchiré le cœur, de tous les hasards qu'elles ont courus, de toutes les amertumes qu'elles ont ressenties, lorsqu'elles se promettaient de ne trouver que du plaisir et de la joie? C'est ce que Dieu permet, pour balancer le penchant que les hommes ont à ce vice, et pour les détourner du plaisir d'un moment par des chagrins de si longue durée, qui le précèdent et qui le suivent. *Spargens pœnales cœcitates super illicitas voluptates*, comme parle encore saint Augustin (l. I *Conf.*, c. 18). Ainsi, quand les commencements de cette flatteuse passion seraient aussi doux et aussi agréables que notre cupidité tâche de nous le persuader, si l'on avait devant les yeux les funestes effets qu'elle produit, jamais on ne serait si aveuglé, que de s'embarquer sur une mer si remplie d'écueils, et si fameuse par les naufrages qui s'y voient tous les jours. Mais ce n'est pas assez que ce péché ôte le repos par le trouble et l'inquiétude qui en est inséparable.

Car, en second lieu, il précipite dans l'infamie ceux qui s'y abandonnent; c'est ce que notre évangile exprime par ce démon, qu'il appelle un esprit immonde, pour exciter l'horreur que nous avons naturellement de tout ce qui en est infecté; et un démon qui cherche les lieux retirés, comme s'il avait honte de lui-même, de ce qu'étant un pur esprit, élevé au-dessus du corps et des sens, il sollicite les hommes à ces ordures. Car enfin la honte et l'infamie est comme l'apanage de ce vice, et quelque soin que l'on prenne de le déguiser sous les noms les plus doux et les plus honnêtes, de galanterie, de bonne fortune, d'une faiblesse pardonnable, d'amusement, et d'autres semblables, que je fais profession d'ignorer, on ne peut oublier qu'il est honteux, puisqu'on cherche les ténèbres pour le commettre, qu'on tâche de le cacher avec tant de soin, qu'il n'y a personne enfin qui ait encore quelque reste de pudeur, qui ne s'efforce d'en éloigner jusqu'au soupçon, et qui n'en conçoive de la honte, lorsque son libertinage vient à éclater; parce que, comme dit saint Thomas (*Secunda-secundæ*, q. 15, a. 3), ce vice n'a rien de la raison qui est le propre de l'homme; il ne flatte que les sens qui lui sont communs avec la bête: *Totaliter est secundum sensum, et non secundum rationem*. Comme il parle; aussi est-il tout brutal, tout infâme, et le nom de sale et de déshonnête, qui devrait être commun à tous les péchés qui souillent l'âme, est demeuré à celui-ci, qui souille l'âme et le corps tout à la fois. De sorte que, comme il est reconnu pour tel, il n'y en a point qui apporte plus de confusion.

C'est de là que nous rougissons, si quelque geste peu séant, ou quelque parole peu honnête nous échappe dans une compagnie de gens d'honneur; de là vient que les plus

impudents et les plus effrontés ne peuvent souffrir le reproche qu'on leur fait sur leurs débauches, et qu'ils ne seraient plus maîtres de la rougeur de leur front, si toutes les pensées qui leur viennent dans l'esprit, ou les désirs criminels qu'ils couvent dans leur cœur, étaient manifestés dès cette vie, comme ils le seront un jour à la vue de tout l'univers; de là vient enfin que, quand il faut seulement les découvrir dans le secret de la confession, la violence que plusieurs se font, et la confusion qu'ils en souffrent, semble les mettre à la torture, ou leur faire souffrir le martyre; c'est qu'il y a des péchés qui ne déshonorent point dans le monde ceux qui les ont commis; il y en a même qui, tout abominables qu'ils sont devant Dieu, sont en quelque manière consacrés par les hommes, qui s'en font un mérite et un point d'honneur: comme l'ambition, le luxe, la vengeance; mais il n'y a point de nation si barbare, ni de peuple si brutal, où les désordres de l'impureté n'apportent de la confusion à ceux qui y tombent, parce que le déshonneur et l'infamie y sont naturellement attachés; d'où j'inferre, que comme il n'y a rien de plus précieux que la réputation, que les moindres atteintes en sont infiniment sensibles, et que toutes les plaies qu'on y fait nous causent une mortelle douleur, il n'y a personne plus malheureux que celui qui passe sa vie dans l'infamie, qui est en butte à toutes les censures, le sujet de toutes les railleries, l'objet du mépris de Dieu et des hommes. Aussi, pour faire voir que c'est l'effet propre de ce détestable péché, de rendre ceux qui s'y laissent aller, méprisables et infâmes dans l'esprit de tout le monde, l'Écriture lui donne le nom de confusion et d'infamie, comme si c'était sa propre nature, et sa différence, qui le distingue des autres péchés; car c'est en ce sens que plusieurs expliquent ces paroles de l'Apôtre: *Quorum Deus venter est, et gloria in confusione ipsorum.* (Philip., III.) Des gens qui n'ont point d'autre Dieu que leur ventre, et dont la gloire fait leur confusion; c'est pour cela que cet apôtre ajoute en un autre endroit, que Dieu avait abandonné les païens aux passions d'ignominie: *Tradidit illos in passiones ignominie* (Rom., I), et aux désirs de leur cœur, pour se souiller de toutes sortes d'ordures; rien ne pouvant mieux exprimer la honte et l'opprobre à quoi ce péché expose les hommes, que de l'appeler la confusion et l'ignominie même, puisqu'il est capable de déshonorer ceux qui sont le plus recommandables par d'autres endroits.

En effet, combien ce vice a-t-il obscurci la gloire de Salomon, et cette haute estime de sagesse qui lui en avait donné le nom, et qui l'avait fait admirer de tous ses peuples? *Dedisti maculam in gloria tua*, dit le texte sacré, *et profanasti semen tuum* (Eccli.; XLVII); vous avez imprimé une tache à votre mémoire, et flétri d'une ignominie ineffaçable, la réputation la plus éclatante qui fût jamais; combien ce même crime

obscurcit-il celle du plus juste et du plus saint des rois, David, cet homme selon le cœur de Dieu? Il eut effacé la gloire de toutes ses belles actions, si sa pénitence et ses larmes n'eussent effacé l'opprobre qu'une action honteuse avait imprimé à sa vie si illustre, et si glorieuse d'ailleurs. Il l'a reconnu lui-même, et à peine put-il regagner l'estime qu'il avait entièrement perdue par une action détestée de toute la terre, et que Dieu lava dans le sang d'un peuple tout entier. Qu'est-ce qui a fait perdre l'honneur et la vie à l'invincible Samson, et qui l'a rendu le jouet et la fable de ceux à qui il s'était rendu auparavant si redoutable? n'est-ce pas le fol amour qu'il avait pour Dalila? Et tous les historiens profanes ne sont-ils pas remplis des exemples de ceux que ce vice honteux a couverts d'opprobre, lesquels sans cette tache se fussent rendus dignes des éloges de toute la postérité? On en ferait des volumes entiers, et le temps ne suffirait pas, même pour en rapporter les plus récents.

Or, quoique cela soit inévitable à l'égard de toutes sortes de personnes, c'est pourtant ce qu'on doit dire plus particulièrement du sexe qui a la pudeur et l'honnêteté pour partage. Car l'on voit tous les jours que si quelqu'une s'est laissée aller à quelque faiblesse de cette nature, elle est si universellement décriée qu'elle n'en peut jamais revenir; et l'on en a vu qui, pour en éviter la confusion, se sont procuré la mort par un funeste et malheureux désespoir; c'est pourquoi, comme elles n'ont rien de plus cher que leur réputation, elles doivent aussi faire réflexion qu'elles sont plus exposées à la perdre par une tache irréparable, et qu'elles doivent sans cesse être en garde, non-seulement pour éviter l'infamie, qui est attachée aux actions les plus honteuses et les plus criminelles, dont les plus honnêtes ont horreur et se croient incapables de franchir un pas si dangereux; mais encore tout ce qui en approche et qui y conduit, comme les cajoleries, les libertés, les discours, les lettres par lesquelles on déclare sa passion; car ce siècle qui est si éclairé ne leur pardonne rien sur ce chapitre; et dès lors qu'il remarque ces familiarités si grandes, ces tête-à-tête, ces assiduités et ces visites si fréquentes, il se croit assez bien fondé pour faire un jugement désavantageux de leur conduite et de leurs personnes.

En quoi il n'est pas toujours trop injuste, puisque ces libertés sont de funestes préjudices des plus grands crimes, et comme les appelle saint Jérôme (l. III *Epist.*, epist. 1): *Moritura virginitatis principia*, des marques et des symptômes d'une pureté prête d'expirer, et qui ne se défendra pas longtemps, parce-qu'il se rencontre des moments de faiblesse, des conjonctures dangereuses, où la constance la plus éprouvée a de la peine à tenir contre les poursuites opiniâtres d'une personne qui met tout en œuvre pour venir à ses fins; le cœur s'amollit à force de

services, de promesses, de présents et de témoignages d'amitié ; la grâce s'affaiblit, et enfin des petites libertés l'on vient jusqu'aux désordres les plus scandaleux, qui éclatent et qui perdent entièrement de réputation celles que la médisance la plus injuste n'eût osé attaquer sans cela. Ainsi ne me dites point que vous aimeriez mieux mourir que d'en venir à ces extrémités. On en a vu d'une fierté aussi inaccessible que la vôtre, se laisser vaincre par les soupirs et par les témoignages de tendresse, par ces protestations et ces marques d'un attachement inviolable ; non, il n'y a point de vertu à l'épreuve, point de constance qui ne cède et qui ne soit enfin ébranlée, si l'on n'est sur ses gardes, en une matière où l'on ne saurait trop apporter de circonspection, et où il n'y a rien de léger, rien qui ne soit à craindre, et dont il ne faille se défier, si l'on veut être en sûreté du côté de sa vertu et de sa réputation.

Mais ajoutez, en troisième lieu, pour comble de malheur, qu'outre le trouble et les inquiétudes que cause ce péché, et l'infamie qu'il apporte, il est encore la source de mille désordres, par le dérèglement général de toute la conduite des personnes qui s'en laissent vaincre. Il ruine leurs affaires, dissipe leurs biens, altère leur santé, abrège leur vie, et achève de les rendre malheureux dans tout ce qu'ils doivent le plus justement appréhender. C'est ce que notre évangile semble nous représenter par cette maison richement ornée, dont cet esprit impur n'a pas plutôt pris possession, qu'il y cause tous les désordres dont il peut s'aviser, comme ajoute l'évangéliste saint Luc, en parlant de ce même démon d'impureté, qu'il appelle le fort armé, qui enlève tout et y fait un ravage universel : *Universa vasa ejus auferet, in quibus confidebat, et spolia ejus distribuet.* (Luc., XV.) La raison est qu'une personne n'est pas plutôt esclave de cette mauvaise passion qu'elle l'occupe toute entière ; les affaires d'une famille vont de mal en pis, par une négligence qui lui en fait abandonner tout le soin ; les dettes croissent, le bien se dissipe en luxe, en festins et en présents, pour satisfaire l'avarice d'une misérable sangsue qui se donne à celui qui l'achète le plus cher ; il faut pour lui plaire faire d'effroyables dépenses en habits, en bijoux, en parties de divertissements ; et ainsi une maison, de riche et de florissante qu'elle était, tombe bientôt en décadence, parce qu'un homme, qui a cette passion en tête, néglige tout, risque tout, sacrifie tout, et se trouve en peu de temps réduit à une honteuse mendicité. Car qui ne sait que ce vice est le gouffre qui absorbe le bien des familles les plus opulentes, qui épuise les plus grands trésors et les plus amples revenus ? Ce qui fait que le saint homme Job le compare au feu : *Ignis usque ad perditionem devorans* (Job, XXXI) ; un feu qui dévore jusqu'à la consommation ; qui étant une fois allumé, brûle l'âme et le corps, les biens et les richesses ; et ravage les familles

entières en fort peu de temps : il n'y a point de richesses qui puissent suffire à entretenir des débauches qui, étant une fois déréglées, sont sans bornes et donnent dans tous les excès.

Nous en voyons un exemple dans la parabole de l'enfant prodigue : *Dissipavit omnem substantiam cum meretricibus* (Luc., XV) ; tout son héritage et son patrimoine fut dissipé en peu de temps, et il fut réduit à cette extrême nécessité que nous représente l'évangile. Que si ce dérèglement est si préjudiciable aux biens de la fortune, qu'il absorbe entièrement, il ne l'est pas moins aux personnes mêmes dont il abrutit l'esprit, ruine la santé, consume les forces, avance la vieillesse et la mort, et qu'il accable enfin de maladies honteuses, incon nues et douloureuses, qui leur font bien payer l'usure de leurs infâmes plaisirs, et qui les rendent aussi malheureux qu'ils sont insupportables à eux-mêmes. C'est pourquoi je ne craindrai point de dire après saint Augustin, que le paradis n'a pas souvent tant coûté à nos martyrs, quoiqu'ils aient versé leur sang pour l'acheter, que les plaisirs ont coûté à ces voluptueux : *Plus torquetur libidinosus voluptatis amore, quam martyr sanguinis effusione.* Et c'est une vérité dont me pourraient servir de témoins tant d'impudiques, qui traînent les restes d'une vie malheureuse et languissante. Que n'ont-ils point fait pour satisfaire cette maudite passion ? On dit qu'ils ont ruiné leur maison, abrégé leur vie, et qu'ils se sont attiré une vieillesse avancée ; et après tout cela, ce feu infernal les brûle encore ; car c'est le naturel de cette cupidité infâme de ne dire jamais, c'est assez : *Implem luxuriam, et adhuc esurit; sustines pœnam, et adhuc crescit* (AMB., in Luc., lib. VI) ; ni les infirmités où ils travaillent, ni l'indigence honteuse où ils vivent, ni le pitoyable état où cette habitude les a réduits, ne sont pas encore capables de les faire renoncer à leur commerce criminel, ni de les faire penser à leur salut ; car l'on en voit tous les jours, qui, dépouillés de tout, accablés de misères et pourris de maladies, expirent ayant encore l'esprit tout occupé de la pensée des personnes qui ont été l'objet de leur passion.

Voilà, chrétiens, comme ce démon impur, ou plutôt le vice d'impureté auquel le démon porte les hommes, rend malheureux dès cette vie ceux qui s'y sont laissés engager. Mais c'est cette considération qui vous doit faire faire les derniers efforts pour vous en dégager, à l'exemple de saint Augustin, sur qui ce motif eut tant d'effet qu'il lui fit enfin rompre ses liens. Rentrez un peu dans vous-même, mon cher auditeur, et si ce vice vous a encore laissé la liberté de faire cette réflexion, voyez en quel état il vous a réduit. Que n'avez-vous point fait, et que n'avez-vous point souffert pour satisfaire cette impérieuse et insatiable passion ? C'est lui qui vous a causé tant de troubles, d'inquiétudes et de chagrins, lesquels ont abré-

gé votre vie, après l'avoir traversée de mille fâcheux accidents, et qui l'ont rendue aussi malheureuse qu'elle a été criminelle. Ne vous pourrai-je pas dire ici avec saint Paul, *quem fructum habuistis in iis, in quibus nunc erubescitis?* (Rom., VI.) Que vous reste-t-il maintenant de ces plaisirs criminels que vous avez achetés si cher, que le regret et la confusion? Vous voilà sans biens, sans honneur, sans consolation, et peut-être à charge à vous-même, par les fâcheuses incommodités que vous vous êtes attirées : *Quem fructum habuistis in iis in quibus nunc erubescitis?* Les plaisirs du corps passent avec le corps; ils le corrompent et le détruisent; mais le regret vif et pénétrant qu'ils laissent, demeure toujours et cause mille fois plus d'amertume que le plaisir n'a jamais donné de joie : *Quem ergo fructum habuistis in iis in quibus nunc erubescitis?* Mais hélas! qu'il y a à craindre que si vous ne rompez maintenant vos liens et si vous ne quittez cette malheureuse habitude par une forte et une généreuse résolution, elle ne vous précipite d'un abîme dans un autre abîme, selon le langage de l'Écriture, c'est-à-dire, que non-seulement elle ne vous rende malheureux dans cette vie, mais encore dans l'autre, puisque c'est l'effet propre de cet abominable péché d'être la marque la plus infaillible de la réprobation de ceux qui y sont engagés! Nous l'allons voir dans cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Lorsque je me suis efforcé, Messieurs, de vous représenter les malheurs dont l'impureté est la cause dès cette vie, ce n'est pas que je croie qu'ils soient les plus considérables; mais c'est que j'ai cru que, frappant davantage nos sens, ils feraient peut-être plus d'impression sur l'esprit de ceux qui s'y sont malheureusement laissé engager, en les convaincant par leur propre expérience et par ce qui les touche le plus. Mais ce que j'ai à vous dire est de toute autre conséquence, puisqu'il y va de l'intérêt de leur bonheur éternel, dont il y a peu d'espérance pour ceux qui persévèrent longtemps dans ce péché, qui est une marque visible de leur réprobation. J'en apporte seulement deux ou trois preuves des plus fortes et des plus communes, que j'emprunte encore de notre évangile. Premièrement, à cause de la multitude des crimes qu'ils accumulent presque à tout moment, n'y ayant point de vice plus fécond en iniquités, et qui en fasse commettre en plus grand nombre ni de plus énormes. C'est ce que signifient les sept démons que cet esprit impur prend avec lui : *Assumit septem alios spiritus nequiores se*, voulant dire par ce nombre déterminé, que tous les vices marchent comme à la suite de l'impureté.

Je ne m'engagerai pas pourtant à vous en rapporter toutes les espèces, dont l'Apôtre défend de parler, et que les oreilles chastes ne peuvent souffrir; je dis seulement qu'il serait difficile de décider lequel en commet

davantage en cette matière, le corps ou l'esprit, et que tout ce qui est volontaire dans l'un et dans l'autre, est mortel. C'est ce que l'impureté a de particulier entre tous les vices : qu'il n'y a rien qui soit léger pour sa matière, mais que tout est grief et mérite la damnation éternelle, dès lors qu'il y a consentement ou tacite, ou exprès de la volonté; ainsi autant de pensées infâmes qu'ils couvent dans leur esprit, autant de désirs criminels qu'ils conçoivent dans leur cœur, toutes ces libertés qu'ils appellent galanteries et qui passent dans le monde pour enjouement, tous ces regards lascifs et curieux, toutes ces chansons infâmes, tous ces discours et ces entretiens trop libres, toutes ces lectures de livres dangereux, où les passions les plus tendres sont touchées avec tant de délicatesse; toutes ces conversations, d'où l'expérience leur fait connaître qu'ils ne sortent jamais sans quelque plaie au cœur et sans y perdre l'innocence, tous les moyens et tous les artifices dont ils se servent pour venir à leurs fins criminelles, comme messages, lettres, billets, présents, promesses, sont autant de crimes, puisque ce sont autant de moyens pour les commettre et autant d'effets de cette passion qui pêche par tous les sens, par toutes les puissances de l'âme, par tous les membres du corps et par tous les moyens imaginables; et comme il n'y en a point qui attache plus opiniâtrément l'esprit et qui l'occupe davantage, il y a des personnes dont presque tous les moments de leur vie sont criminels, parce que, comme ils ont sans cesse cette pensée dans l'esprit, et que tout ce qu'ils font tend à la satisfaire, on peut aussi dire sans exagération, qu'ils ne font presque rien qui ne soit un crime. Or quel prodigieux amas d'iniquités au bout de vingt ou de trente ans? Et n'est-ce pas avec raison que l'Écriture les appelle abominables et des enfants d'abomination, parce qu'il n'y a presque rien en toute leur vie, qui ne soit souillé et criminel devant Dieu, et qui n'attire par conséquent sa haine et une infaillible réprobation?

A quoi l'on peut ajouter que l'énormité des péchés, que cette même passion fait commettre, ne les rend pas moins criminels que leur multitude prodigieuse. Car qui pourrait dire à quels excès elle porte ceux qui en sont violemment possédés, par des abominations qui font rougir la nature, comme saint Paul rapporte de ces anciens, que Dieu avait abandonnés à l'infamie de leurs passions? Ils ne goûtent point de plaisirs si l'impiété n'y entre, et la volupté ne se contente plus des bornes ordinaires, elle dégénère en une brutalité qui fait horreur. Ah! que vais-je dire? Arrêtons ici, et ne remuons point cet amas d'ordures, de crainte d'être infectés nous-mêmes par ces sales idées, et ne découvrons point l'infamie de notre siècle, qui ne cède point à celui dans lequel écrivait saint Paul. Ne profanons point la sainteté de ce lieu, en rapportant des excès qui abaissent les impudiques au-dessous

des bêtes mêmes ; contentons-nous de les pleurer en secret et de dire en général, que cette passion n'a jamais été plus débordée, mais souvenons-nous en même temps, de la colère de Dieu contre ces abominations ; que les feux de Sodome et de Gomorrhe nous reviennent dans l'esprit, et jugeons par la grandeur de ce châtement combien ces crimes sont détestables, puisque pour les punir, Dieu forma une espèce d'enfer avant le temps, et vengea des impuretés contre la nature, par un châtement qui n'était point naturel, en brûlant d'un feu soudain ceux qui étaient brûlés dans l'âme de ce feu infernal.

Mais ce que je ne puis taire est que comme cette passion s'irrite souvent par les obstacles qu'elle rencontre, elle est encore cause d'une infinité de péchés, qui ne sont pas en matière d'impureté, mais qui en sont des suites et des effets : car elle en vient, comme vous savez, jusqu'aux plus furieuses vengeances. Combien de meurtres n'a-t-elle point fait commettre ? combien de sang n'a-t-elle point fait verser ? et si la crainte des loix empêche de se servir du fer, ne met-elle pas en usage les poisons, pour se défaire d'un mari jaloux, ou d'un rival importun ? Les haines, les rages, les trahisons et les perfidies les plus noires n'en sont-elles pas des suites ordinaires ? Elle en vient même quelquefois jusqu'à employer la magie pour faire condescendre à sa volonté celles qu'on ne peut fléchir par les services et les assiduités. Ne voit-on pas des femmes malheureuses étouffer par des breuvages le fruit d'iniquité qu'elles ont conçu, et devenir infanticides avant que de devenir mères, et qui souvent se donnent la mort à elles-mêmes pour détruire en même temps la cause et l'effet de leur crime, par un autre crime encore plus énorme ? Combien ensuite de sacrilèges et de profanations des sacrements pour n'oser s'accuser d'un péché qui leur donne de la confusion ? Ah Dieu ! à quels étranges excès ce vice ne nous conduit-il point ? Que si tout le monde n'en vient pas à ces extrémités, du moins on ne peut nier qu'il n'y ait toujours une infinité de crimes qui en sont comme inséparables.

Ce que l'Évangile fait assez entendre par l'exemple de cette pécheresse, qu'on croit communément être Madeleine, dont le Fils de Dieu avait chassé sept démons, pour signifier par ce nombre toutes les espèces des autres péchés ; car l'on peut conclure avec saint Chrysostome sur ces paroles : *Erat mulier in civitate peccatrix* (Luc., VII) ; elle était impudique, donc elle était une vaine, une superbe et une ambiense, puisque l'un n'est point sans l'autre ; elle était impudique, donc elle était avare, qui tâchait d'avoir par toutes sortes de moyens de quoi entretenir son luxe et ses dissolutions ; elle était impudique, donc elle était portée à la bonne chère, au jeu et à tous les divertissements, qui lui faisaient mener une vie molle et insensible aux misères du prochain : *Mulier in civitate peccatrix*. D'où il faut inférer qu'il

n'y a point de vice qui soit une marque plus visible de réprobation, et qui laisse moins d'espérance du salut ; parce qu'ensuite de cette multitude de crimes, il n'y en a point qui cause un plus grand aveuglement et une plus grande insensibilité pour les choses du ciel.

Ce que notre évangile représente par la demeure de ce démon impur et opiniâtre, et par la possession entière qu'il prend d'une âme : *Et ingressi habitant ibi*. D'où il arrive qu'une personne s'étourdit l'esprit sur les menaces et sur les exemples de la justice de Dieu, et étouffe tous les remords de conscience, qui ont coutume d'inquiéter et de troubler davantage les pécheurs dans leurs désordres. En effet, chrétiens, l'aveuglement, l'abandon de Dieu et l'endurcissement semblent être le châtement ordinaire dont Dieu frappe les impudiques dès cette vie ; et ce n'est pas sans raison que l'Écriture nous représente un Samson lié d'abord par les artifices de Dalila, et ensuite aveuglé par les Philistins qui s'en jouent, et qui le font servir aux ministères les plus honteux, après lui avoir crevé les yeux ; c'est une image naïve de ce que fait le péché, qui aveugle tellement ceux qu'il tient liés et enchaînés, qu'ils ne voient plus rien de ce qui les doit toucher de plus près. Je vous ai déjà fait voir comme, par un dérèglement étrange de leur conduite, ils passent pardessus toutes les considérations de l'honneur, de la réputation, de l'intérêt de leur famille et de leur fortune, en négligeant leurs affaires domestiques, aussi bien que leurs plus importants devoirs ; et vous savez qu'il n'y a point d'intérêts qu'ils ne sacrifient à cette damnable passion. Mais cet aveuglement, qui est si visible dans leur conduite, pour le repos et le bonheur de cette vie, l'est encore infiniment davantage pour le bonheur éternel de l'autre, puisque rien n'est capable de les faire rentrer dans eux-mêmes, enfer, jugement d'un Dieu, éternité de supplices ; un esprit abruti par ce vice et plongé dans ces ordures n'est plus effrayé de toutes ces vérités qui portent la frayeur dans le cœur des autres pécheurs ; car comme ce vice est tout charnel, il semble avoir une opposition à toutes les grâces du Saint-Esprit, et à toutes les lumières du ciel : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei* (I Cor., II) ; un homme esclave de sa chair n'écoute plus ou ne conçoit plus ce qui vient de Dieu, il est sourd aux menaces les plus terribles de sa parole et aux exemples de sa justice ; rien n'est capable de le réveiller de cet assoupissement fatal ; ainsi il demeure aveuglé, insensible, endurci, incapable de changement, aussi bien que d'avis et de conseil ; il tombe donc par conséquent dans un sens réprouvé, comme parle l'Apôtre.

Nous le voyons dans ces infâmes vieillards qui attentèrent sur l'honneur de la chaste Susanne : *Everterunt sensum suum... statuerunt declinare oculos in terram*, dit le texte sacré (Daniel., XIII ; psal. XVI) ; ils

baissèrent les yeux pour regarder la terre, et les détournèrent du ciel; une lumière intérieure et une voix secrète leur représentait l'indignité de ce crime, et se mêlait aux considérations humaines. Elle leur représentait leur âge, leur rang, leur dignité, puisqu'ils étaient les juges du peuple : elle leur reprochait qu'il y avait de l'infidélité et de la perfidie dans l'attentat qu'ils médiaient, puisqu'ils étaient amis de l'époux de celle qu'ils voulaient déshonorer, et qu'il les recevait dans sa maison avec toutes les marques d'estime et de distinction. L'obligation de leur charge leur devait faire craindre de commettre eux-mêmes ce qu'ils étaient obligés de punir dans les autres. Enfin le soin de leur réputation eût été seul suffisant d'éloigner cette pensée et d'arrêter le dessein d'une si lâche trahison ; et, au défaut de tout cela, la crainte de la justice de Dieu, le reproche de leur conscience et la seule énormité du crime devaient leur en donner de l'horreur ; mais ils étouffent toutes ces lumières, tous ces reproches, tous ces remords, et passent par-dessus toutes ces considérations, pour n'écouter que leur passion qui les a aveuglés et rendus insensibles à toutes les touches de Dieu et à tous les mouvements du ciel.

Ce qui me fait ajoater, en dernier lieu, que cet abominable péché, après avoir aveuglé l'esprit, endurci le cœur et assoupi tous les remords de la conscience, efface enfin et éteint tous les sentiments de religion, qui est le dernier abîme où il conduit, et un état qui ne laisse presque plus de ressources, selon ces paroles de notre évangile : *Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus* (Matth., XII) ; de manière qu'un impudique en vient jusqu'à ne connaître plus d'autre divinité que l'objet de sa passion ; il ne rougit point de l'avouer lui-même, par ces paroles impies dont il se sert, d'adoration, de culte, de dévotement, de divinité ; qui font voir ce que dit l'Apôtre, qu'après avoir souvent rejeté les lumières de leur conscience, ils ont enfin, parmi ces ténèbres épaisses, donné dans ce funeste écueil de l'impïété, et fait un entier naufrage de la foi : *Quam quidam repellentes, circa fidem naufragaverunt.* (I Tim., I.) Aussi voyons-nous dans l'écriture sainte une telle alliance entre l'impureté et l'idolâtrie, que de l'une on vient infailliblement à l'autre ; je veux dire que quand l'impureté est outrée, elle va jusqu'au libertinage et l'infidélité, qui est le dernier effet de l'aveuglement et de l'abandon de Dieu à l'égard d'un impudique.

Voyez Salomon, ce miracle de sagesse, et qui avait de si hauts sentiments de Dieu ; n'en vint-il pas jusqu'à cette épouvantable impïété, que de bâtir des temples et d'offrir des sacrifices aux faux dieux que ses femmes adoraient ? C'est où en viennent enfin les personnes qui s'abandonnent à ce vice, et s'ils ne tombent pas dans l'idolâtrie formelle comme Salomon, ils étouffent tous les

sentiments de la divinité, que la nature imprime aux nations les plus barbares, ils ne croient pas qu'il y ait un autre sort pour l'âme que pour le corps après cette vie. Pour moi, je crois que leur cœur a plus de part à cette impïété que leur esprit, et comme la croyance d'un Dieu juste et vengeur, la vue d'une autre vie et des supplices qui leur sont préparés, et tout ce que la religion chrétienne nous apprend en particulier des châtimens qui sont réservés à cet infâme péché, ne leur permettent pas de jouir en repos de leurs plaisirs, ils se défont enfin de ces pensées importunes, et disent dans leur cœur ce que le prophète fait dire aux impies : *Dixit insipiens in corde suo, non est Deus.* (Psal. XXXIII.) C'est qu'en effet ils souhaitent qu'il n'y en ait point, et qu'ils y ont grand intérêt, puisqu'ils ne pourraient goûter aucun plaisir s'ils souffraient que cette pensée qui les trouble entrât dans leur esprit.

Mais comme ce vice précipite insensiblement dans ce dernier abîme, il ôte en même temps le moyen d'en revenir en conduisant une âme à l'impénitence finale, qui met le dernier sceau à leur réprobation, jusque-là que Tertullien se persuada autrefois que ce péché était du nombre de ceux qui ne se pardonnent ni dans cette vie, ni dans l'autre, et ne put croire qu'il y eût pour ceux qui le commettent aucun retour à la grâce de la pénitence. Il s'est trompé sur ce point, aussi bien que sur bien d'autres ; et peut-être que le zèle qu'il avait pour la pureté l'a poussé dans cet excès de sévérité que l'Eglise a justement condamné d'erreur, puisque la miséricorde d'un Dieu n'exclut aucun crime, pourvu qu'on le déteste avec une véritable douleur ; et il n'y en a point que la pénitence ne puisse effacer ; mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse avancer avec vérité, qu'il y a bien peu de fond à faire sur la conversion d'un pécheur, qu'une longue habitude retient dans ce péché ; qu'il faut un coup extraordinaire de la grâce et de violents efforts de la part d'un impudique, pour en sortir, ce qui se voit assez rarement ; et ainsi, s'il y a quelque impossibilité morale de faire son salut, c'est pour ces sortes de pécheurs, parce que, quoiqu'il y ait des remèdes et des ressources à tous les crimes, ils les rejettent eux-mêmes et ne veulent point s'en servir. Ce qui a fait dire à saint Paul que le désespoir était d'ordinaire leur partage : *Qui desperantes semetipsos tradiderunt impudicitie* (Eph., IV) ; le désespoir les y engage, parce qu'ils s'excusent sur leur faiblesse et sur leur fragilité, qui servent de couleur à leurs dérèglements ; ils ne peuvent, disent-ils, s'en défendre, et ils en perdent toute espérance ; mais ce même désespoir les empêche bien davantage d'en sortir, parce que l'habitude est trop forte et les liens trop étroitement serrés. Ils disent hautement qu'il leur est impossible de les rompre, et ce désespoir de rompre leurs chaînes, achève enfin leur réprobation.

CONCLUSION.

Voilà, chrétienne compagnie, comme ce vice de l'impureté rend en même temps ceux qui s'y abandonnent malheureux dès cette vie, et leur ôte presque toute l'espérance du bonheur de l'autre. Et c'est, pour conclusion, ce qui oblige les âmes qui sont encore innocentes, d'employer tous leurs soins afin de ne pas tomber dans cet abîme de malheurs; et les autres qui y sont engagées, de faire les derniers efforts pour s'en retirer au plus tôt; ce sont les deux conséquences qu'il faut inférer de tout ce discours. Il est sans doute important de prendre toutes les précautions possibles pour éviter un si dangereux écueil, entre lesquelles la première et la plus nécessaire est de le fuir selon le conseil de l'Apôtre : *Fugite fornicationem* (I Cor., VI), parce que cet ennemi est aussi subtil et aussi rusé qu'il est fort et puissant.

Hélas ! chrétiens, jamais ce vice n'a fait plus de ravages, et jamais on n'a vu moins de soin et de précaution pour l'éviter; jamais les conversations n'ont été plus libres ni plus fréquentes; jamais les femmes n'ont été moins modestes, jamais leurs parures plus mondaines, ni les airs de liberté qu'on prend et qu'on se donne avec elles, plus scandaleux. C'est pourquoi je ne sais de quel côté, des hommes ou des femmes, le désordre est plus à craindre : celles-ci mettant tout en œuvre pour plaire, et les autres pour se rendre complaisants; celles-ci employant tout ce que l'art et la nature ont de plus dangereux pour attirer les regards du monde, s'étudient à se parer, à se faire voir et à se faire aimer, et mesurent leur gloire au nombre et à la qualité de ceux qui s'attachent à leur service; et ceux-là ne croient pas savoir le monde, s'ils ne savent l'art de se rendre agréables et de s'insinuer dans leurs affections. Car n'est-ce pas la première étude que font tant de jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe, quand ils commencent à entrer dans le commerce du monde, d'apprendre à cajoler, d'affecter des airs passionnés, et de savoir tous les secrets de cet art malheureux. Elles se persuadent qu'elles n'auront jamais la réputation d'avoir de l'esprit, si elles n'ont l'adresse de gagner les cœurs, si elles ne s'attachent et si elles ne font de ces sortes de conquêtes dont elles tirent tant de gloire et de vanité.

Mais comme souvent cette passion nous poursuit et nous attaque malgré nous, parce que nous en portons le principe dans nous-mêmes; que d'abord elle corrompt l'imagination, ensuite embrase le cœur, et enfin y allume ce feu si dangereux et si difficile à éteindre; un autre secret pour éviter la cruelle servitude où elle nous engage, et les autres malheurs dont elle est la source, c'est d'y résister d'abord, et de rompre les premiers liens pendant qu'il est encore facile de le faire, de crainte que quand ils seront plus forts, ils ne nous arrêtent par un funeste engagement.

Non, chrétiens, n'espérez pas que dans la mollesse des habits, dans les festins, dans la bonne chère et dans tout ce qui flatte les sens, vous puissiez vous défendre de ces vices, puisque ce sont autant d'amorce qui y sollicitent et qui y attirent; non, sans l'austérité et sans la mortification du corps, vous n'éviterez jamais la servitude de cette passion; vous nourrissez cette bête féroce et vous la traitez délicatement, elle en devient plus rebelle et bientôt vous n'en serez plus le maître; mais en soumettant le corps à l'esprit par la mortification chrétienne, vous dompterez les rébellions qu'il excite, et en évitant les malheurs que ce maudit péché attire en cette vie, vous mériterez ce royaume que le Fils de Dieu n'a promis qu'à ceux qui conserveront la pureté de leur cœur et de leur corps, c'est le ciel et l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON XX.

DES PÉCHÉS D'HABITUDE.

Erat autem homo ibi, triginta et octo annos habens in infirmitate sua. (Joan., V.)

Or, il y avait un homme qui languissait depuis trente-huit ans.

Voici, Messieurs, un spectacle bien capable d'attirer la compassion du Fils de Dieu; c'est un malade qui, depuis trente-huit ans, languit auprès de son remède, qui implore le secours de tout le monde et qui ne trouve personne qui lui veuille prêter une main charitable; qui est sur le bord de cette fameuse piscine qui lui rendrait infailliblement la santé, s'il pouvait y descendre à temps; mais pendant qu'il attend le mouvement de l'eau et le moment favorable pour se jeter dedans, un autre le prévient et lui ravit l'espérance de sa guérison. Quel bonheur, je vous prie, pour ce pauvre misérable, qui languissait depuis si longtemps, de trouver en la personne du Sauveur, non-seulement cet homme qu'il demandait et qu'il n'avait encore pu rencontrer : *Hominem non habeo* (Joan., V), mais un Homme-Dieu, le souverain arbitre de la vie et de la mort, lequel d'une seule parole lui rendit une parfaite santé !

Le sens de cet évangile, chrétienne compagnie, est si clair et si naturel, qu'il parle de soi-même; et je me persuade qu'il n'y a personne dans cette assemblée, qui n'en fasse d'abord l'application. Cette piscine est le sacrement de pénitence, où un pécheur trouve le remède à toutes les maladies de son âme; le mouvement de l'eau, qui s'y faisait par le ministère d'un ange, représente naïvement le mouvement de la grâce, sans laquelle un homme ne peut pas même concevoir le désir de sa guérison; mais ce pauvre malade, qui avait demeuré trente-huit ans sur le bord de cette piscine, est le véritable portrait d'un pécheur habitué dans son crime, qui y demeure des années entières, quelquefois même tout le temps de sa vie; et qui, à moins d'un secours tout particulier et d'un coup extraordinaire de la miséricorde de Dieu, est dans

un danger évident de mourir comme il a vécu. C'est, Messieurs, à cette dernière partie que j'ai dessein de m'arrêter, pour vous représenter, le plus fortement qu'il me sera possible, le malheureux état d'un pécheur qui a contracté depuis longtemps une forte habitude du péché; mais, comme on n'en peut sortir sans une grâce extraordinaire du Saint-Esprit, je ne puis non plus vous y exhorter efficacement sans le même secours: demandons-le par l'intercession de la glorieuse Vierge. *Ave, Maria.*

Pour ne rien confondre dans le sujet que j'ai entrepris de vous traiter aujourd'hui, il faut, Messieurs, d'abord présupposer qu'il y a bien de la différence entre un péché habituel et un péché d'habitude, quoique peut-être dans la suite il m'échappe de les confondre et de me servir indifféremment de ces deux termes. Tout péché s'appelle *habituel*, dans la théologie, lorsqu'il demeure dans notre cœur après que l'acte du crime est passé. Par exemple, un homme a commis un meurtre ou un larcin: non-seulement il est pécheur devant Dieu, lorsqu'il trempe ses mains dans le sang de son ennemi ou qu'il lui ravit son bien injustement; mais ce péché demeure après que l'action est passée, jusqu'à ce qu'il soit remis et pardonné, et s'appelle alors habituel, parce qu'il demeure et qu'il persévère dans la personne qui l'a commis, en sorte que s'il gardait cent ans entiers ce péché sur sa conscience, ce péché le laisserait cent ans dans le même état où il était lorsqu'il l'a commis, c'est-à-dire aussi ennemi de Dieu, aussi rebelle à ses lois et aussi criminel devant ses yeux, que si actuellement il le commettait. Mais le péché d'habitude, dont je prétends vous parler, est toute autre chose; c'est un péché qui est passé en coutume à force de le réitérer, comme une personne qui est accoutumée à jurer, à médire, à tromper, ou à quelque autre vice que ce soit; ce péché n'est pas seulement habituel comme les autres, mais de plus, il a produit une habitude, ce que les autres n'ont pas encore fait. Les autres souvent sont seuls, mais celui-ci marche en troupe et va toujours de compagnie; les autres sont de simples maladies, quoique grièves, dans une constitution qui n'est pas encore ruinée, mais celui-ci est une maladie habituelle qui corrompt le fond de la conscience; les autres, en un mot, causent dans le cœur de Dieu de l'aversion et de la colère, mais il n'a pour celui-ci que de l'horreur et de l'abomination; et il attire enfin la perte et la réprobation de ce pécheur.

Or, pour vous faire voir l'état déplorable où cette mauvaise habitude le réduit et le malheur qu'elle lui attire, je ne veux que considérer la nature de l'habitude même, prise en général. Elle consiste en deux choses: premièrement dans une pente et dans une facilité pour agir, comme nous voyons dans tous les arts et dans les choses les plus difficiles qui deviennent aisées avec l'exercice et avec le temps; et en second

lieu, dans une difficulté extrême de s'en défaire, comme chacun expérimente dans soi-même, que ce n'est qu'avec bien des violences que l'on quitte une chose qui nous tient au cœur, ou à laquelle on s'est accoutumé. C'est, Messieurs, ce qui se trouve encore plus particulièrement dans l'habitude du péché; elle donne d'un côté de la facilité à le commettre, ce qui rend un pécheur d'habitude un objet d'horreur et d'abomination aux yeux de Dieu; et de l'autre elle fait naître une difficulté étrange de s'en défaire, ce qui cause sa perte et sa réprobation, par une espèce de nécessité et d'impossibilité morale d'en sortir, qui fait qu'il persévère et qu'il meurt en cet état. Facilité d'un côté et difficulté de l'autre, c'est en deux mots tout le sujet et le bartage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Si c'est le propre de l'habitude, en général, de rendre facile les choses qui nous paraissent auparavant les moins faisables, combien est-ce un grand mal qu'une forte habitude au péché, qui donne de la facilité à le commettre; puisque le péché est déjà de soi-même le plus grand de tous les maux? vous en jugerez, Messieurs, par les effets qui en naissent comme de leur cause. Le premier est une multitude de crimes presque inévitables, qui rendent un pécheur un objet d'abomination devant Dieu; car, c'est le terme dont l'Écriture se sert pour l'exprimer: *Abominatio est Domino via impii* (*Prov.*, XV); la voie de l'impie est une abomination aux yeux de Dieu, parce que ces pécheurs vont toujours de péché en péché, et que cet amas et cette multitude de péchés ne peut produire autre chose dans le cœur de Dieu qu'un excès de haine, qui s'appelle horreur et abomination; or, c'est l'habitude dans le péché, qui cause cette multitude, par la facilité qu'elle donne à les commettre: comme elle ne naît qu'après plusieurs crimes, elle en produit aussi une infinité d'autres; c'est un monstre qui a plusieurs têtes, mais qui ne laisse pas une postérité moins nombreuse, à peu près comme ces insectes, qui naissent d'un air contagieux, et qui ensuite causent une infection générale: je veux dire que, dans toute l'habitude, il se rencontre une double multitude d'actions: l'une qui précède, et l'autre qui suit; car l'habitude forte, comme vous savez, ne se produit pas par un seul acte; et d'ailleurs, comme les canaux des fontaines rendent autant d'eau qu'ils en reçoivent de leurs sources, vous diriez que chaque péché qui a précédé serait une source empoisonnée, qui joindrait toujours le passé avec le présent, par un torrent de crimes qui n'est presque jamais interrompu, à cause que l'habitude en fait sans cesse commettre de nouveaux. Étrange malheur, Messieurs, puisqu'il est un effet de tant de maux! mais mal encore plus funeste, puisqu'il est la cause de tant d'autres! Auquel m'arrêterai-je pour vous en faire concevoir la crainte qu'il mérite?

Si je regarde ce qui a précédé, ah! Dieu! quel amas de crimes n'a-t-il point fallu pour former cette forte habitude! il faut qu'un pécheur en soit tout couvert, et que la plus grande partie de sa vie se soit passée dans le péché: mais laissons le mal passé, pour considérer seulement celui qu'elle fait ensuite; car, puisque l'habitude au péché est une facilité de le commettre, il s'ensuit qu'elle en produit d'autres, et que cette multitude de crimes va presque à l'infini, parce que chaque action la rend plus forte, et que cette inclination, devenue plus violente, porte encore à en commettre plus souvent, l'un étant ainsi réciproquement la cause et l'effet de l'autre. Car enfin, qu'est-ce que contracter une habitude vicieuse? C'est ajouter un poids à l'inclination que nous avons déjà de nous-mêmes au mal. Nous y sommes portés de notre naturel, et nous y tombons par notre propre faiblesse; y ajouter donc l'habitude, c'est pousser un homme qui est déjà sur le penchant et sur le bord du précipice; ou, si vous voulez, c'est comme quand on ajoute l'art à la nature, on fait une chose non-seulement avec inclination, mais avec une facilité inconcevable; l'un aide à l'autre: la nature fait qu'on s'y applique et qu'on s'y attache; l'art, qu'on s'y perfectionne et qu'on y réussit, et l'un et l'autre agissant de concert, on ne fait rien plus volontiers ni plus souvent.

Jugez de là quelle multitude de crimes un homme commet, quand il s'est une fois habitué à quelque péché. Pour moi, je ne puis mieux vous l'expliquer que par les paroles d'un prophète, qui les appelle un torrent, qui s'enfle, qui se déborde, et qui inonde tout: *Malédictum, et mendacium, et homicidium, et furtum, et adulterium inundaverunt.* (*Ose., IV.*) Car, comme les fleuves dans leurs sources ne sont souvent qu'un filet d'eau, mais se grossissent peu à peu par l'amas des ruisseaux qui coulent des montagnes, et font ces grandes rivières que les dignes les plus fortes ne peuvent resserrer dans leur lit; de même les péchés, qui pris à part sembleraient peut-être peu de chose, deviennent par leur multitude et par leur assemblage un torrent furieux, qui fait des ravages partout, qui ne se contient plus dans les bornes ordinaires du crime, mais qui se répand au dehors, au scandale et à la perte d'une infinité de personnes. Qu'un péché soit seul dans une âme, si l'habitude n'y est pas, ce sera comme une eau morte qui n'a point de cours, et dont nous ne pouvons nous-mêmes souffrir l'infection: on s'en déchargera bientôt aux pieds d'un confesseur; mais quand l'habitude s'y joint, c'est une eau qui coule de source, le canal n'en tarit point; vous avez beau le vider, il se remplit en même temps, et il se perpétue par ce moyen.

La raison qu'en apporte saint Augustin est décisive, et certes on peut bien l'en croire, puisque son exemple n'a pas moins de poids que son autorité en cette matière; savoir qu'à mesure qu'un pécheur augmente

le nombre de ses crimes, Dieu retire les grâces qu'il lui donnait pour y résister; de manière que la volonté devenue plus forte d'un côté par l'habitude, et d'un autre côté, étant plus faible par la soustraction du secours, tombe toujours et plus souvent et plus facilement, ajoutant sans cesse péché sur péché. Comme dit le Prophète royal: *Appone iniquitatem super iniquitatem, ut non intrent in justitiam tuam* (*Psal. LXVIII*); et ainsi, par une juste mais étrange punition de Dieu, un péché devient la peine d'un autre péché: ou bien disons que cette habitude, devenant toujours plus forte, et la volonté plus faible, un péché en attire un autre, par une suite presque inévitable, jusque-là qu'un savant auteur a bien osé appeler un péché commis par l'habitude, une prophétie muette, mais infaillible d'un autre péché: *Prophetia ulterioris lapsus*; comme si, pour avoir commis celui-là, c'était une conséquence nécessaire de commettre cet autre; ou que le premier nous fit prédire le second, avec une telle certitude, qu'elle semble une espèce de prophétie, parce que c'est un enchaînement de crimes, dont l'un suit de l'autre, et dont on ne voit presque jamais la fin; et une âme devient, par cette multitude de péchés, un objet d'horreur et d'abomination, *Filii abominationum* (*Eclési., XLI*), comme Dieu même les appelle dans l'Écriture, des enfants d'abomination; n'étant pas seulement pécheurs comme les autres, mais tout couverts de péchés, qu'il ne souffre ensuite et qu'il ne regarde que comme des objets de sa colère et de son indignation, ainsi que parle saint Paul: *Sustinuit in multa patientia vasa iræ in interitum.* (*Rom., IX.*)

Mais, mon cher auditeur, avant que de passer plus avant, n'y a-t-il point quelque péché qui vous domine de la sorte et qui par une longue habitude se soit rendu maître de votre cœur? Combien y a-t-il que vous êtes dans cette indévotion et dans cette négligence criminelle pour tout ce qui regarde votre salut? Depuis quand a commencé cette passion pour le jeu, où vous passez les jours et les nuits? Combien y a-t-il que vous vivez dans ce libertinage secret? Ne pourrait-on point dire de vous, comme de ce paralytique de notre évangile: *Triginta et octo annos habens in infirmitate sua* (*Joan., V*), qu'il y a peut être plus de trente ou quarante ans? Mais, dites-moi, combien de péchés cette mauvaise habitude vous a-t-elle fait commettre? Ne pourriez-vous pas dire plus justement que David, que le nombre en est plus grand que celui des cheveux de votre tête et que les jours de votre vie? Et n'est-il pas vrai que cette malheureuse habitude est la source de tous vos désordres? Vous qui êtes sujet à la colère, pourriez-vous bien compter combien d'excès elle vous fait commettre tous les jours? combien de jurements? combien de violences? combien d'emportements? *Super capillos capitis mei multiplicata sunt iniquitates meæ.* (*Psal. XXXIX*) Dans l'habitude

que cet autre a prise à l'avarice, combien commet-il de fraudes, d'usures, d'injustices, d'infidélités dans le commerce, de délais et de supercheries pour éviter de payer cette dette? *Super capillos capitis mei multiplicatae sunt iniquitates meae*. Vous qui êtes habitué depuis si longtemps à ce péché d'impureté, combien cette maudite habitude vous fait-elle commettre de crimes tous les jours? *Responde mihi quantas habeo iniquitates* (Job, XIII), comme demandait le saint homme Job. Combien de pensées deshonnêtes? de désirs criminels? de regards lascifs? sans parler des autres que l'Apôtre défend même de nommer. Eh! qui les pourrait compter? c'est une source de crimes qui en produit sans nombre et sans fin; et c'est cet amas d'iniquités que l'habitude vous fait commettre, qui compose ce corps monstrueux du péché, dont parle saint Paul, comme l'assemblage des membres compose notre corps, *Corpus peccati* (Rom., VI); je l'appellerai plus volontiers un corps d'armée, qui vous investit et qui vous enveloppe de tous côtés, et dont la multitude vous doit effrayer, si la grièveté n'était pas capable de vous en donner de la crainte. Ah! je vous conjure donc, autant que l'intérêt de votre salut vous doit être cher, d'y mettre ordre au plus tôt; autrement vous multipliez encore tous les jours vos crimes, et vous vous rendez toujours un objet plus digne d'horreur et d'abomination devant Dieu.

Car non-seulement, Messieurs, le péché se multiplie par cette facilité que donne l'habitude pour le commettre; mais ce qui rend encore cette abomination plus horrible, est en second lieu, qu'elle le fait commettre pour peu de chose et presque sans sujet. La raison est, que ce qui se fait par habitude se fait avec plaisir et avec inclination, et par conséquent imperceptiblement dans toute les rencontres, sans y être excité, sans y être forcé; c'est comme un oiseau qui prend plaisir à voler, il le fait sans cesse, ou comme un homme qui se plaît à chanter, qu'il soit seul, qu'il soit en compagnie, il le fera sans y faire réflexion; il en est de même du péché; quand on en a une fois contracté une forte habitude, le péché plaît et on le fait imperceptiblement, sans y être porté ni sollicité, et à la moindre occasion qui s'en présente, ce que le Prophète royal appelle un péché fait sans cause et que l'on fait gratuitement: *Odio habuerunt me gratis*. (Psal. LXVIII; Joan., XV.) Que veut-il dire, je vous prie? C'est, Messieurs, que les premiers péchés que nous commettons ne coûtent pas peu d'abord, parce que la conscience y résiste, et que cette lumière naturelle que Dieu a imprimée au fond de notre âme ne s'éteint qu'avec bien de la peine.

Je vous en prends à témoin vous-même, mon cher auditeur, si jamais vous en êtes venu en cet état: combien d'alarmes avez-vous eues au commencement? combien de résistances avez-vous faites avant que de

perdre l'innocence la première fois? Votre conscience, qui était encore tendre alors, ressentait jusqu'aux moindres plaies et avait horreur de l'ombre même du péché; cette mauvaise compagnie, qui a gâté votre bon naturel, a reconnu cent fois que vous ne faisiez le mal qu'à regret; et ce n'a été qu'après de grandes répugnances que vous avez trahi ces secrètes impressions du ciel; ensuite ce premier péché a-t-il été commis, combien vous a-t-il causé de remords et de déplaisirs? Vous avez souhaité cent fois n'y avoir jamais pensé; de là vient qu'un ancien disait que le vice, quoiqu'on ne le croie pas, a son apprentissage difficile et plein d'amertume. Or, que fait l'habitude? Elle fait, Messieurs, qu'on pèche sans scrupule à la moindre occasion, et pour le moindre sujet. Un homme n'eût pas voulu auparavant engager sa conscience pour tous les biens du monde, et d'où vient qu'il l'engage maintenant pour un intérêt de rien? C'est que l'habitude l'a apprivoisé au péché. L'usure, qui lui faisait peur il y a quelque temps, toute palliée et toute déguisée qu'elle était, maintenant toute visible et toute manifeste qu'elle est, ne lui donne plus d'appréhension; faut-il s'en étonner? il en a tant fait qu'il s'y est accoutumé; l'habitude lui a levé tout scrupule de ce côté-là. Les moindres pensées déhonnêtes lui faisaient horreur au commencement, et maintenant il fait gloire des actions les plus infâmes; d'où vient ce changement? De l'habitude; il n'eût pas juré auparavant pour quelque sujet que ce pût être; il le fait maintenant presque à chaque parole, et les blasphèmes sont les plus beaux ornements de ses discours. Qui fait cela? L'habitude qu'il a prise, qui en vient jusque-là, qu'on commet le péché sans utilité et sans profit: *Odio habuerunt me gratis* (Psal. LXXII); ou bien, comme ajoute le même Prophète royal: *Prodiit quasi ex adipe iniquitas eorum*, comme s'il disait qu'il en est des péchés comme des maladies de nos corps, dont les unes viennent d'exinanition et les autres de réplétion; il y a des péchés qui viennent de maigreur, pour continuer dans la métaphore du prophète; ces personnes que la trop grande pauvreté porte au mal sont bien à plaindre. — Je n'aurais jamais commis cette injustice, dira cet homme, mais j'étais en nécessité et je n'avais plus de ressource. — Je ne serais jamais tombée dans cette faute, dit cette pauvre fille abusée, mais la pauvreté est quelquefois un grand attrait au mal. Ces péchés ne sont pas si fréquents, ils déplaisent; ces personnes voudraient, comme elles disent, n'y être pas obligées; mais il y a des péchés qui naissent de l'abondance et de l'excès: *Prodiit quasi ex adipe iniquitas eorum*. Ils sont accoutumés au péché. Ils en sont nourris et engraisés, dit ce prophète, ce que saint Bernard appelle encore le goût du péché: *sapor mali*. Hélas, Messieurs, Dieu ne trouve rien dans l'Écriture de plus puissant pour en détourner les hommes,

que de leur dire qu'ils ne l'auront pas plutôt commis qu'ils en ressentiront l'amertume, et qu'est-ce donc quand on s'y plaît et qu'on s'en nourrit? Ne faut-il pas dire que plus le péché leur plaît, plus ils déplaisent eux-mêmes à Dieu et plus il lui sont en abomination? Ce n'est pas tout cependant; car, outre la multitude de crimes qui naît de cette facilité que donne l'habitude, et qui les fait commettre gratuitement et sans sujet.

Ajoutez en troisième lien qu'elle fait qu'on s'y autorise et qu'on se sert de cette habitude même, de cette coutume, comme d'une excuse après les avoir commis, et de prétexte pour les commettre à l'avenir impunément. A peu près, Messieurs, comme dans les biens du monde, la coutume et la longue possession où l'on est d'une chose, y donne droit. Par exemple, vous jouissez d'une terre dont vous ne sauriez montrer les titres; mais si quelqu'un vous la dispute, vous alléguiez que depuis tant d'années vous en êtes en possession, que votre père et vos ancêtres en ont joui paisiblement, sans que jamais personne les ait inquiétés; vous êtes fondé en droit; et quand vous n'en auriez point d'autre, la prescription vous en donne un assez légitime. Or, ne diriez-vous pas que les pécheurs feraient quelque chose de semblable? et que par l'habitude qu'ils ont prise au péché, ils se mettraient en possession de pécher avec impunité, selon la pensée de saint Chrysostome, *peccandi consuetudine, peccandi jus esse putant*. Aussi voyons-nous qu'ils allèguent froidement cette raison, comme s'ils étaient bien à convert par ce prétexte. Car si je demande à ce blasphémateur pourquoi il ne dit pas quatre paroles sans jurer le nom de Dieu; pourquoi ce médisant ne peut se trouver en une compagnie, sans noircir la réputation de trente personnes: Je n'y pense pas, me dira-t-il, c'est une habitude que j'ai prise dès ma jeunesse. — Mais quoi! êtes-vous si malheureux que d'offenser ainsi un Dieu, et vous exposer à sa justice sans y penser et par coutume? Eh quoi donc! me répondit-il, est-ce péché? — Eh! qui vous en excuserait? — C'est que j'y ai une telle habitude que je le fais sans réflexion. Voyez-vous comme cette coutume les autorise, et qu'ils se croient à demi justifiés en apportant pour excuse une circonstance qui augmente même et qui aggrave le péché, parce qu'il vient d'un fond plus gâté et plus corrompu; et quoi qu'on le fasse avec moins d'attention, cependant comme on a contracté volontairement cette habitude, et qu'on a dû prévoir le mal qui s'ensuivrait, la coutume, bien loin de l'excuser, le rend plus criminel.

Mais me direz vous, ce sera donc pour moi une nécessité de commettre le péché, quoique je fasse, et quoique je ne le veuille pas? car ce jurement, ce mensonge, cette colère, m'échapperont maintenant malgré moi, et sans que j'y pense, à cause de la forte habitude que j'y ai prise. Cela ne s'en-

suit pas, Messieurs; car si cet homme désavoue cette habitude, s'il fait ses efforts pour s'en défaire; après avoir conçu une véritable douleur de ses péchés, si alors cela lui échappe, comme il y aura plus de faiblesse que de malice, Dieu lui fera sentir sa miséricorde, pour l'élever au-dessus de sa faiblesse, et le dégager de la force de l'habitude; mais s'il demeure volontairement dans cette habitude, sans faire d'effort pour la rompre, et sans se faire violence à lui-même, tous les actes en sont volontaires dans leur cause, et conséquemment autant de péchés. Or, ce qui rend un pécheur en cet état, un objet d'horreur et d'abomination aux yeux de Dieu, c'est qu'il tâche de rendre même cette possession tranquille, en étouffant les cris de sa conscience qui l'inquiète.

Par exemple, il y a longtemps que cet homme a du bien d'autrui, sa conscience lui a fait mille reproches secrets; qu'il est injustement acquis, que ce contract a été usuraire, qu'il y a eu de l'injustice dans ce commerce, et qu'il faut restituer le bien qu'on a acquis par cette voie, autrement point d'espérance de salut. Mais au lieu de s'éclaircir sur un doute si important, il fera tant, qu'il se persuadera qu'il le peut retenir, et enfin il en jouira en repos. Cet autre a commis un péché qu'il n'a osé découvrir en confession; après bien des remords et bien des inquiétudes; à force de persévérer dans cette habitude, il s'imaginera que ce qu'il a cédé n'était pas péché, et passera sa vie dans un continu sacrilège; jusqu'à que par cette possession, les plus grands crimes semblent quelquefois justes ou nécessaires; comme nous voyons dans l'hérésarque Luther, qui a bien eu le front de soutenir dans ses écrits que les choses les plus honteuses et les plus infâmes, auxquelles on ne saurait penser sans rougir, n'étaient pas seulement des péchés; mais je ne m'en étonne pas, puisqu'il témoigna lui-même dans une autre occasion qu'il avait combattu plusieurs années contre sa propre conscience, et qu'enfin il était dans une possession douce, tranquille et sans inquiétude sur ce chapitre.

Or, ce qui est arrivé à ce malheureux hérésarque ne se voit-il pas encore tous les jours dans toutes sortes de péchés, auxquels on se fait la conscience, et qui dans l'idée de bien des gens ne passent plus pour des crimes? comme si la coutume pouvait prescrire contre les lois de Dieu; car ne donne-t-on pas encore aujourd'hui le nom de galanterie à des libertés scandaleuses? un commerce honteux ne passe-t-il pas pour une heureuse rencontre? ne se fait-on pas un mérite devant les hommes de savoir tirer raison des injures qu'on reçues? n'a-t-on pas fait une mode de ce qui est un véritable scandale? j'entends, Mesdames, de ces nudités qui choquent toutes les lois de la bienséance, de la pudeur et de la modestie de votre sexe. Est-il possible que votre conscience n'ait jamais rien eu à vous repro-

cher là-dessus ? elle l'a fait, il n'en faut pas douter ; mais quand ce scandale est fortifié par la coutume, on s'y autorise, et l'on semble être en droit de faire ce qu'on a fait depuis tant d'années ; ou tout au plus, une dame, après avoir fait commettre cent péchés mortels en une journée, croit en être quitte pour venir au bout de trois mois s'accuser en confession d'une légère vanité. C'est ainsi que l'on s'aveugle, pour ne pas voir le mal que l'on commet, comme parle le Prince des apôtres : *Lætet enim eos hoc volentes.* (II *Petr.*, III.) Mais c'est un aveuglement volontaire, qui fait que si les intérêts de Dieu se présentent pour s'opposer à nos passions, on ne laisse pas de passer outre ; si la conscience réclame, on l'étouffe et l'on s'étourdit, pour ne point écouter ce qui pourrait troubler cette possession ; ainsi l'âme n'étant plus troublée par aucun remords, s'abandonne à l'objet de ses passions ; et quelque tyrannique que soit la domination que le péché exerce sur cette âme, elle devient paisible par l'habitude ; puisque l'on n'est plus troublé par la crainte de le commettre, ni par le remords de la conscience, après l'avoir commis : *In pace sunt ea quæ possidet* (*Luc.*, XI) ; comme parle l'Évangile ; funeste paix et plus dangereuse que la plus cruelle guerre ! parce que durant le combat, du moins on se défend, on s'efforce de repousser l'ennemi, et la victoire est en balance ; mais par cette malheureuse paix, on est entièrement vaincu, on succombe sous l'effort de l'ennemi, et l'on n'achète cette paix qu'au prix de sa liberté, et d'une entière soumission. Voilà, Messieurs, l'état où l'on en vient à l'égard du péché : quand on s'y est habitué, on le commet sans nombre et sans fin, on le commet pour peu de chose et sans sujet, et l'on croit qu'on le fait avec justice, par une possession qui semble y donner droit. Dans quelle plus grande abomination devant Dieu peut être un homme, qui s'autorise dans ses crimes à force d'en commettre, qui fait sans utilité et sans sujet ce qui ne se devrait pas faire, quand même il s'agirait de sauver tout le monde ; et qui enfin, par la multitude de ses crimes, amasse un trésor d'iniquités qui ne se peut épuiser, et qui mérite ensuite un trésor de la colère et de la vengeance d'un Dieu, puisqu'après cette norreur et cette aversion, suit la perte et la réprobation éternelle d'un pécheur d'habitude ? C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il est constant, Messieurs, qu'autant que l'habitude au péché donne de facilité pour le commettre, autant laisse-t-elle de difficulté de le quitter et de s'en défaire. Et je dis que c'est ce qui cause la perte d'un pécheur d'habitude, et sa réprobation presque inévitable ; premièrement, parce que cette habitude, comme dit saint Augustin (*lib. VIII Conf.*, c 5), passe en nature, et devient en quelque manière une nécessité qui l'empêche de sortir de ce malheureux

état, et *dum consuetudini non resistitur facta est necessitas.* C'est une chaîne de fer, ajoute-t-il, tissée d'autant de nœuds qui nous serrent, et repliée par autant de tours qui nous lient, qu'il y a d'actes qui l'ont formée, sans qu'on puisse ensuite les rompre qu'avec d'étranges efforts et des violences extrêmes. On ressent ce poids qui nous accable, et souvent on voudrait le secouer ; mais l'habitude l'emporte, et la volonté est tellement possédée par le péché, tellement retenue sous cette honteuse servitude, tellement arrêtée par cette chaîne, qu'elle ne peut ni s'en défaire, ni aussi s'excuser sur la nécessité, dit saint Bernard (*serm. 81, super Cant.*), comme si elle était libre et captive tout à la fois : *Nescio quo pravo et miro modo, ipsa sibi voluntas necessitatem facit, ut nec necessitas cum voluntaria sit, excusare valeat voluntatem; nec voluntas cum sit intellecta, excludere necessitatem.* Mais saint Paul l'exprime encore plus heureusement, quand il dit que ces sortes de personnes ne font pas leur volonté, mais la volonté de leur chair, c'est-à-dire de l'habitude vicieuse qui domine et qui est la maîtresse : *facientes voluntatem carnis.* (*Ephes.*, II.) En sorte que le péché, qui n'est qu'une infraction de la loi, devient lui-même une loi : *Video autem aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ, et captivantem me in lege peccati.* (*Rom.*, VII.) Or c'est à quoi nous exhorte ce même apôtre, de ne permettre pas que le péché établisse sa tyrannie et son injuste domination dans nous-mêmes, en obéissant à cette loi : *Non regnet peccatum in vestro mortali corpore, non regnet* (*Rom.*, VI) ; qu'il ne règne pas, parce que, comme dit saint Grégoire le Grand, il y a des personnes en qui le péché ne fait que passer sans s'y arrêter ; d'autres en qui il demeure et subsiste quelque temps, et d'autres enfin où il règne et où il domine avec un empire souverain ; les premiers sont ceux qui, après l'avoir commis, sortent aussitôt de ce malheur ; les seconds sont ceux qui y demeurent jusqu'à ce que la miséricorde de Dieu les fasse rentrer en eux-mêmes, sans néanmoins y en ajouter de nouveaux ; mais les troisièmes sont ceux sur qui le péché a pris un empire absolu, par une longue habitude ; c'est alors qu'il les tient comme assujettis, et qu'ils ne peuvent presque jamais se délivrer de cette tyrannie : le temps qu'ils ont employé à satisfaire leurs passions, tout passé qu'il est, est toujours présent par l'effet qu'il a produit, qui est cette méchante habitude ; et ce faible désir qu'ils ressentent quelquefois de sortir de cette servitude honteuse, est arrêté par la difficulté qu'ils ont de se mettre en liberté. Parce, Messieurs, que pour en sortir, il faudrait faire de puissants efforts, et il arrive que jamais on ne combat plus lâchement que contre ces sortes de péchés.

La raison est, que c'est combattre un ennemi qui nous plaît et que nous chérissons ; car l'habitude étant devenue une nécessité,

et comme changée en nature, devient par conséquent un péché d'attachement et d'inclination; c'est un ennemi domestique, qui s'est emparé de toutes nos puissances, et qui les a toutes à ses gages, puisqu'en même temps que nous contractons une mauvaise habitude dans la volonté, il s'en forme une autre semblable dans l'appétit, selon saint Thomas, et dans toutes les facultés qui en sont capables, de manière que tout conspire pour le défendre : l'entendement est perverti, l'imagination est tout imbue et toute remplie de l'image du vice, la volonté y a un penchant incroyable. Ainsi pour vaincre toutes ces résistances, il faudrait combattre avec courage, et pour cela quels efforts? et quelle difficulté? *Vincere consuetudinem dura pugna*, s'écrie saint Augustin. (*in psal. XXX.*)

Elle est si grande, Messieurs, cette difficulté, qu'on l'appelle impossibilité, laquelle pour n'être que morale, ne laisse pas de mettre un obstacle presque invincible à notre salut : et n'est-ce pas cette excuse qu'apportent assez ordinairement ces personnes elles-mêmes, quand on les presse de quitter le vice et leurs désordres; je ne saurais, j'y ai une pente trop forte; mais pensez un peu à vous : vous vous perdrez infailliblement, si vous ne résistez. — Je ne puis faire autrement, j'y suis accoutumé. — Eh ! un peu de courage, tâchez-y, on vient à bout de tout avec l'assistance du ciel, et quelque déplorable que soit cet état, tout n'est pas encore désespéré. — Il faudrait donc me refondre, j'ai pris mon pli, je ne puis plus changer : *Si potest Æthiops mutare pellem suam, aut pardus colores suos.* (*Jerem., XIII.*) Est-ce à dire qu'on ne peut pas en effet? Non, il n'y a jamais d'impossibilité absolue; mais c'est que la difficulté est si grande, qu'elle porte justement le nom d'impossibilité, c'est un état qu'on appelle dans la morale *Habitus prave dispositionis*, une disposition contraire au bien, et qui n'en est pas une simple privation ou une indifférence pour la vertu, mais une opposition formelle qui l'en éloigne autant qu'il le peut être.

Hélas! mon cher auditeur, que je vous plains si vous en êtes venu en cet état ! car vous ne pouvez être plus proche de votre perte, ni plus éloigné de votre salut, et j'en perds presque dès maintenant toute espérance : car de cette difficulté, qui est devenue une espèce de nécessité, suit en second lieu une obstination et un endurcissement au crime, qui fait qu'un pécheur ne se met plus en peine de sortir de cet état et que rien ne le touche, ni n'est capable de l'ébranler. C'est le propre de l'habitude, comme vous savez, de nous rendre insensibles aux choses mêmes qui nous touchaient le plus auparavant : et ainsi bien loin qu'il s'évertue pour secouer ce joug, indolent et tranquille, c'est alors qu'il néglige le plus les moyens qui pourraient le retirer de ce malheur, que les pensées les plus capables de le faire rentrer en lui-même n'entrent presque jamais dans

son esprit, et quand elles y entreraient, l'habitude fait qu'il n'en est point ému. Enfer, paradis, éternité, et toutes les vérités qui jettent la terreur et l'épouvante dans les autres pécheurs ne font pas seulement la moindre impression sur cet homme, qui a pris une forte habitude dans le crime : ainsi lui représenter les désordres de sa vie, qu'y gagnerez-vous, puisqu'il appréhende d'en sortir? lui parler de pénitence en cet état, c'est lui être importun, et tout ce qui pourrait lui faire ouvrir les yeux, c'est ce qu'il éloigne le plus loin de sa pensée.

Et de là vient que vous voyez quelquefois des personnes qui entendent cent fois parler de l'enfer, du jugement, de l'éternité et des vérités les plus terribles, qui les écoutent de sang-froid et qui n'en seront pas seulement touchées; qui dormiront en assurance avec cent péchés mortels sur la conscience, sans en ressentir le poids, et sans qu'ils leur donnent aucune alarme : que voulez-vous? ce sont des pécheurs endurcis, que l'habitude a rendus insensibles. Vous diriez que s'étant habitués au péché, ils se seraient fait un calus aux plaies de leur conscience : que leurs oreilles seraient en même temps devenues sourdes aux avertissements des confesseurs, et aux menaces de la parole de Dieu, que leurs yeux se seraient faits à voir des morts subites, et les châtements les plus visibles de la justice divine; qu'ils se seraient étourdi l'esprit sur toutes les craintes de l'autre vie; en un mot, rien n'est capable de faire impression sur leur cœur, ni de les faire changer de conduite. Que si saint Ambroise nous assure que le propre d'une bonne âme est de ressentir la blessure que le péché lui a faite, et d'en chercher le remède, ne peut-on pas inférer au contraire que c'est la marque d'une âme perdue, et vendue à l'iniquité, de demeurer tranquille à la vue de ce danger, ou d'y être tout à fait insensible? parce que c'est l'état le plus déplorable où une âme puisse tomber, la marque la plus certaine et le caractère le plus visible de sa réprobation; car par un coup terrible de la justice de Dieu, ce pécheur demeure ordinairement vicieux par châtement, après s'être rendu tel par sa malice.

Il en est de ce pécheur comme du figuier stérile de l'évangile, que le Sauveur maudit de sa propre bouche, en le condamnant à ne porter plus de fruit : eh ! que fit, je vous prie, cette malédiction, puisqu'il n'en portait point auparavant? devint-il pire qu'il n'était? Oui, car il n'était pas en l'état où le réduisit cette malédiction de n'en plus porter jamais; ou bien comme dans le même évangile, ceux qui furent invités au festin, et qui refusèrent d'y venir, furent menacés de n'y être point reçus; quelle sorte de châtement est-ce là? on ne les menace que de ce qu'ils veulent déjà bien, il est vrai, mais leur malice passe en punition; et quand ensuite ils le voudront, il leur sera infiniment plus difficile; et c'est ce châtement dont Dieu menace si souvent les pécheurs dans l'Écriture, de les endurcir. *Induravit Domi-*

nus cor Pharaonis. (Exod., X.) Quoi ! Dieu met-il lui-même cette obstination et cet endurcissement dans notre cœur ? Non, mais c'est que par un effet de sa justice, il laisse un pécheur dans l'état où il s'est mis par la malice de sa volonté, et que pour en sortir, il faudrait des miracles de grâces que Dieu refuse justement, quoiqu'il laisse toujours ce qui est absolument nécessaire. C'est un Lazare enseveli, lié et garroté de tous côtés ; il faut que le Sauveur pleure, gémisses, appelle, et fasse un miracle pour le faire sortir ; et cela arrive rarement : ce qui a fait dire à saint Augustin que la force d'une habitude invétérée qui accable un pécheur, est à son égard ce qu'était la pesanteur de la pierre qui fermait le sépulcre de Lazare, puisqu'on voit peu de personnes qui reviennent de cet état : *Moles illa imposita sepulcro ipsa est vis duræ consuetudinis qua premitur anima, nec resurgere nec respirare permittitur. (August., De verbis Dom., in Joan.)*

Et voilà enfin le troisième et le dernier malheur où l'habitude réduit un pécheur et qui achève sa perte et sa ruine entière, parce qu'elle ne lui laisse plus de ressource, ni de moyen de s'en relever ; car l'habitude l'ayant jeté dans l'impossibilité, c'est-à-dire dans une difficulté presque insurmontable de sortir de ce danger, et de là dans l'endurcissement, qui fait qu'il ne se met plus en peine d'en sortir, il s'ensuit qu'elle le laisse dans un état de consistance, où il persévère et où il meurt, selon la menace que le Fils de Dieu faisait aux Juifs : *In peccatis vestris moriemini. (Joan., VIII.)* La raison en est claire, Messieurs, car c'est en quoi l'habitude est distinguée de l'acte qui la produit, que l'un ne fait que passer, et que l'autre demeure ; ce que vous faites aujourd'hui par habitude, vous le ferez demain, vous le ferez toute votre vie, et vous conserverez cette habitude jusqu'à la mort : c'est une seconde nature, disions-nous tantôt. Elle nous fait donc agir naturellement : or, ce qui se fait naturellement se fait constamment, c'est-à-dire toujours de la même façon.

De sorte que, comme dans la vertu il y a un certain état qui est rare, et qui n'a été que pour quelques saints privilégiés au-dessus du commun, lequel état s'appelle confirmation en grâce, auquel ils étaient impeccables ; non pas de leur fond, mais par une protection particulière de Dieu ; de même dans le vice il y a un certain état, que la théologie ne me permet pas, à la vérité, d'appeler état de confirmation dans le péché, mais du moins peut-on dire qu'on ne change presque jamais ; c'est celui d'une longue habitude qu'on y a prise, non qu'on ne le puisse absolument, mais parce qu'on le fait si rarement que c'est un miracle, à cause que les hommes deviennent par cette habitude ce que les démons sont par leur nature, c'est-à-dire, inflexibles et invariables dans leur conduite ; ou bien, si vous voulez, on peut dire d'eux tout le contraire de ce que saint Chrysostome dit de saint Paul, qu'il appelle une statue, à cause qu'il s'était affermi si

heureusement dans la vertu, qu'il semblait être inébranlable. *Sanctus Paulus*, dit-il (homil. 6 in laud. D. Paul.), *bona virtutum in naturæ firmitatem ita converterat ut esset quædam virtutis statua*. Disons tout au contraire, d'un pécheur habitué, qu'il a contracté de si fortes alliances avec le vice qu'il est comme une statue, laquelle est tellement fixe et arrêtée sur sa base que tous les efforts des grâces ordinaires ne l'ébranlent pas seulement, et que, d'ailleurs, elle porte tous les traits et tous les caractères du vice, et ensuite de la réprobation. Ainsi, sa forme aussi bien que sa situation est invariable ; d'une part, cette statue se soutient de son propre poids, et de l'autre, étant taillée avec le ciseau, qui a pénétré et enfoncé bien avant, elle ne perd plus ses traits ; et, par conséquent, tel qu'est ce pécheur, tel il sera toute sa vie et tel il mourra : *In peccato vestro moriemini*.

Que cet état est donc déplorable, mon cher auditeur, et que cette mauvaise habitude a des suites funestes et étranges, qui sont la mort et le péché ! La mort toute seule est la chose la plus terrible qui soit dans la nature ; le péché seul est le plus grand, ou, pour mieux dire, l'unique mal qui soit au monde : mais joindre l'un et l'autre, c'est le plus épouvantable de tous les malheurs. Mourir simplement, c'est la peine due au péché ; mais mourir dans le péché, c'est la punition due à ceux qui se sont habitués dans le péché. On en voit tous les jours qui bravent la mort, au milieu des périls et des hasards ; on en a vu qui l'ont affrontée jusque sur les échafauds, et qui l'ont regardée sans changer de visage ; mais joindre la mort avec le péché, c'est ce qui doit faire trembler les plus hardis et jeter la frayeur dans les courages les plus fermes ; la mépriser avec cette circonstance, ce n'est plus générosité, c'est insensibilité, c'est folie, c'est stupidité, parce qu'elle est alors le comble de tous les malheurs ; et c'est, Messieurs, où en vient enfin un homme qui a contracté une forte habitude au péché ; mais quel remède, et quel moyen de l'éviter ?

CONCLUSION.

Je vous en suggère deux pour servir de conclusion à tout ce discours ; le premier est pour ceux qui n'ont point encore contracté cette habitude forte et violente au mal ; il est pris de la morale, laquelle nous enseigne qu'il n'y a point de défauts légers, ni peu considérables, dans les commencements des grandes affaires ; parce qu'avec le temps, et dans le progrès, ils ont de grandes suites, et causent de fâcheux inconvénients. Or, c'est ce qui doit particulièrement avoir lieu dans les mauvaises habitudes. On donne aujourd'hui entrée à un vice, demain on s'y plaira, puis on avancera dans le penchant du mal jusqu'à ce qu'on y soit tellement engagé, qu'à moins d'un miracle, on ne pourra plus rompre ces attachements funestes ; ce qui n'est pas seulement à craindre pour les péchés les plus griefs, mais encore

pour ceux qui semblent moins de conséquence; ce n'est rien ce semble d'abord, un petit mensonge, une petite médisance, une petite liberté qui passe pour enjouement; ce serait peut-être peu de chose, je l'avoue, si le mal en demeurerait là; mais si ce péché vient à prendre racine, si l'habitude s'y joint, si elle se fortifie avec le temps, il deviendra un mal incurable, une source de crimes, et la cause presque inévitable de votre réprobation.

Il vous arrivera comme au misérable Saül, qui, pour avoir pardonné aux Amalécites, que Dieu lui avait commandé d'exterminer, non-seulement fut privé du sceptre et de la vie, mais Dieu permit que ce fût par la main d'un de ces Amalécites mêmes, qui lui dit avant que de lui percer le sein, *Amalécites ego sum* : Je suis de la race de ceux que vous avez épargnés, et que vous avez laissés vivre contre l'ordre de Dieu.

Voilà, chrétiens, ce qui causera un jour votre perte et votre réprobation, si vous n'y mettez ordre incessamment, un de ces péchés que vous avez épargnés, et négligé de détruire; ainsi donc si vous ne réprimez de bonne heure ces saillies de colère où vous vous emportez si souvent, si vous ne travaillez à vaincre cette inclination qui vous porte à la médisance, à la vanité, au libertinage, vous vous engagerez dans une cruelle et dans une longue servitude; un péché en attirera un autre, et votre vie ne sera plus qu'une suite de crimes, qui noueront cette chaîne et cette habitude qui vous entraînera dans tous les malheurs que je me suis efforcé de vous représenter.

Le second moyen regarde ceux qui ont déjà pris et contracté cette habitude à quelque péché grief, quel qu'il soit; savoir: de faire au plus tôt, et dès maintenant, quelque puissant effort pour la rompre, et de tenir pour indubitable, que si vous n'en venez à bout présentement, vous ne la surmonterez jamais; mais quel effort, demanderez-vous? C'est votre confesseur, qui connaît le fond de votre conscience, que vous devez consulter là-dessus, et qui vous le doit déterminer en particulier; je dirai seulement, en général, que vous ne devez épargner ni soin, ni contrainte, ni violence, ni même les plus fâcheux remèdes pour guérir un si grand mal. Car si, pour éviter la mort, l'on souffre le fer et le feu, et si l'on remercie un habile médecin qui fait couper et trancher la chair gangrenée, craindrons-nous d'employer un remède un peu violent à un mal enraciné, et envieux par une longue habitude, et dont, si vous devez jamais guérir, ce ne sera que par la violence que vous vous ferez, pour en venir à bout à quelque prix que ce soit? En un mot, mon cher auditeur, ou vous voulez vous sauver, ou vous ne le voulez pas? Si vous ne le voulez pas, je n'ai rien à vous dire; tous mes discours ne vous serviraient de rien; mais si vous le voulez, n'en pensez pas venir à bout sans quelque grand effort; et plus vous tarderez, plus le mal s'augmentera, et demandera ensuite des remèdes plus

violents; parce que le temps, qui affaiblit tout le reste, fortifie les mauvaises habitudes. Ça donc, dès maintenant faites sur vous un dernier effort, par une généreuse résolution, qui d'abominable que vous étiez auparavant, vous rendra agréable aux yeux de Dieu; et, au lieu de ce caractère de réprobation que vous portiez, vous donnera une nouvelle espérance de votre salut, et de l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON XXI.

DE L'INSENSIBILITÉ QUE LES HOMMES ONT POUR LE CIEL.

Domine, bonum est nos hic esse. (Math., XVII.)

Seigneur, il est bon pour nous d'être ici.

Si un petit rayon de gloire, qui rejaillit de l'âme du Sauveur jusque sur son corps encore passible et mortel, a tellement charmé les apôtres, qu'ils voulurent établir leur demeure sur le Thabor, que sera-ce, Messieurs, lorsque non-seulement il étalera à nos yeux tout l'éclat de son corps glorieux, mais, qu'élevant notre esprit par la lumière de gloire, il le rendra capable de soutenir tout celui de la divinité? ce sera sans doute alors que, possédant un bien plus grand: que nos désirs et que nos espérances, nous pourrons dire dans ce bienheureux séjour: *Bonum est nos hic esse*. C'est ici, ô grand Dieu! que nous établirons notre demeure pour une éternité tout entière, toujours ravis, et toujours contents, dans la possession de notre souverain bien. En effet, chrétienne compagnie, cette transfiguration du Fils de Dieu est comme une ébauche, et comme un crayon du bonheur qu'il nous réserve dans l'autre vie; il voulut que trois de ses disciples en fussent les spectateurs et les témoins, afin de soutenir par cette vue, et de fortifier leur courage parmi les croix et les persécutions qu'ils devaient souffrir pour son amour: et c'est en même temps ce qui doit animer notre espérance et piquer notre désir, pour acquérir le bonheur qui nous est destiné. Mais hélas! nous sommes si froids et si languissants, que l'on peut dire que les hommes sont d'une insensibilité étonnante à cet égard, puisqu'ils y pensent si peu et qu'ils l'ont encore moins pour le mériter. C'est, chrétiens, de cette insensibilité, dont je veux vous entretenir aujourd'hui, comme de l'obstacle le plus ordinaire, qui ferme à la plupart des hommes l'entrée du ciel même, et qui nous exclut de la félicité pour laquelle nous sommes uniquement au monde. Demandons pour ce sujet les lumières du Saint-Esprit, par l'entremise de celle qui n'a point de plus grand désir que de nous procurer ce bonheur. *Ave, Maria.*

C'est un reproche que Dieu faisait autrefois au peuple juif, par la bouche de son prophète, de faire peu d'état de la terre promise, après les y avoir conduits avec tant de fatigues et de dangers, après leur avoir ouvert les mers qui leur en fermaient l'entrée, rempli toute la terre de prodiges pour

leur en faciliter le passage, et enfin après avoir soumis tant d'ennemis qui leur en disputaient la possession : *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem* (Psalm. CV.) Mais dirai-je, chrétienne compagnie, que comme cette terre promise, avec tous les avantages qu'ils en espéraient, n'était qu'une figure du ciel et du bonheur que nous y attendons, de même le peu d'estime que les Juifs en firent, et le peu de reconnaissance qu'ils marquèrent à celui qui les y avait conduits, n'est qu'une image de l'indifférence et de l'insensibilité que la plupart des chrétiens ont aujourd'hui pour le ciel qui est cette terre des vivants, dont un Dieu a voulu faire la conquête au prix de tout son sang.

C'est pour nous en ouvrir l'entrée qu'il a vaincu tant d'ennemis, essuyé tant de travaux et tenu pour bien employées toutes les souffrances de sa mort. Mais le peu d'efforts que nous faisons pour la mériter, et la froideur que nous marquons pour un si grand bien, est un témoignage de notre insensibilité pour cet incomparable bonheur. Insensibilité si grande, que ni la grandeur de la récompense que Dieu nous y a préparée, ni le désir naturel que tous les hommes ont d'être heureux, ni les misères dont cette vie est remplie, ne sont pas capables de nous y faire penser et aspirer à ce lieu, où rien ne pourra troubler la paix et la félicité dont nous y jouirons durant toute l'éternité. Sans doute cette insensibilité pour le ciel est surprenante en des hommes qui d'ailleurs ne pensent qu'à être heureux, par un instinct nécessaire et même naturel : c'est ce que nous verrons dans la première partie. Mais le malheur qui la suit est encore plus déplorable, puisque cette même insensibilité est le plus grand obstacle qui nous empêche d'y parvenir. Ce sera la seconde, et tout le partage de ce discours :

PREMIÈRE PARTIE.

Pour voir donc d'abord combien cette insensibilité est surprenante dans la plupart des hommes, il n'en faut point d'autres preuves que notre propre expérience, qui nous fait voir tous les jours qu'ils pensent aussi peu au ciel, que s'ils ne croyaient point que c'est là où est notre souverain bonheur; qu'ils le souhaitent aussi peu, que s'ils ne l'espéraient point du tout; et enfin qu'ils travaillent aussi peu pour l'acquérir que s'il ne méritait pas d'être l'objet de nos peines et de nos soins. Développons ces trois raisons qui font le plan de cette première partie.

Car premièrement, quelle plus grande insensibilité, que de voir qu'on y pense aussi peu que si l'on ne le croyait point du tout? vous diriez qu'ils auraient bu dans ce calice d'assoupissement, dont parle le prophète, pour ne se plus souvenir que le ciel est leur héritage et le bonheur qui leur est préparé, sur lequel ils ont des droits acquis, et des prétentions si justes, qu'on ne les leur peut contester; est-ce que les

chrétiens doutent ou chancellent sur cet article de notre foi? Il est difficile de se le persuader, parce que c'est le fondement de tout le christianisme, la fin pour laquelle nous sommes créés, le terme où nous devons aspirer, et la première leçon qu'on nous fait sitôt que la lumière de la raison est capable de conduire cet instinct naturel que nous avons tous d'être heureux. Cependant la plupart des hommes agissent comme s'ils ne le croyaient point; et quand les infidèles voient des chrétiens occupés à élever des édifices magnifiques, à acquérir des terres, à faire des établissements dans le monde, ils ont de la peine à s'imaginer qu'ils soient convaincus de ce qu'ils publient eux-mêmes, dans le symbole de leur foi; ils en cherchent les preuves plutôt dans la conduite de leur vie et dans leurs actions que dans leurs paroles; ils ne sauraient se persuader qu'ils se regardent comme des étrangers sur la terre, pendant qu'ils voient qu'ils apportent tant de soin à s'y établir. Qu'est-ce donc que cela veut dire? les chrétiens le croient-ils, ou ne le croient-ils pas? S'ils le croient, comment cet objet si charmant fait-il si peu d'impression sur leur esprit et sur leur cœur? Et s'ils ne le croient pas, comment font-ils profession du christianisme? En voici le secret, chrétienne compagnie; la foi leur enseigne cette vérité, la raison la leur rappelle de temps en temps dans l'esprit, et les lumières du bon sens demandent qu'ils l'aient souvent devant les yeux; mais la corruption de leur cœur, qui est plus forte que la raison, éteint et étouffe cette pensée; l'esprit consent à cette vérité et l'appuie de tout ce qu'il a de lumière, mais la volonté débauchée par les plaisirs des sens, y résiste de tout son pouvoir; la religion enseigne aux chrétiens que leur souverain bien n'est que dans le ciel et dans la jouissance du souverain bonheur, mais la volonté corrompue le leur fait établir dans la vie présente, dans les plaisirs, dans la gloire et dans tout le reste qui fait l'objet de leurs passions. Et il ne faut point chercher ailleurs la cause de cette froideur et de cette insensibilité; ce que le monde promet est sensible, et les biens de cette vie sont présents; nous les voyons et nous en jouissons; ce que la foi nous apprend du bonheur éternel est pour l'avenir et pour l'autre vie. Les biens du ciel font notre espérance, mais les biens présents emportent notre affection; ils nous charment et nous séduisent, fortifiés qu'ils sont par cette malheureuse concupiscence qui est en nous, laquelle s'y porte de tout son poids, et entraîne souvent l'esprit, après s'être rendue maîtresse du cœur, comme dit le Sage : *Fascinatïo nugacitatis obscurat bonam, et concupiscentiæ inconstantia transvertit sensum.* (Sap., IV.)

Je sais bien que la foi emploie ses plus vives lumières pour dissiper ces ténèbres de notre esprit, et que la religion chrétienne fournit de puissants remèdes contre ce mal que nous apportons avec nous en

naissant; mais, comme elle ne le détruit jamais entièrement, les racines qu'elle laisse repoussent sans cesse, et le goût que nous prenons aux choses de la terre, que nous voyons et que nous possédons, fait naître ce dégoût et cette indifférence pour les biens du ciel, que nous ne voyons pas, et pour lesquels cependant il faut renoncer à ce qui nous plaît et à ce qui nous enchante : *Fasciatio nugacitatis*. Outre que la multitude des autres soins et de tant d'occupations tumultueuses où les hommes s'embarassent, ne leur laissent pas la liberté d'esprit qu'il faut pour penser au ciel : comme nous voyons dans l'Écriture que le peuple d'Israël ne pouvait autrefois seulement écouter Moïse, quand il lui parlait de la terre promise, à cause de l'oppression du travail et de l'accablément d'esprit où la servitude l'avait réduit. Ainsi c'est inutilement que l'on parle du paradis à un chrétien, pendant qu'il est accablé des soins de la vie présente, dont la multitude l'embarasse, dont le bruit l'étourdit, et dont les différentes images lui font perdre insensiblement la pensée du ciel. L'esprit de l'homme, qui est en quelque manière esclave du corps, se trouvant comme accablé sous ce poids d'affaires, de soins, de projets, de desseins, d'occupations qu'il prend, et de mouvements qu'il se donne, demeure insensible à ce souverain bonheur, qui devrait être l'objet de toutes ses pensées.

Or, pour remédier à ce malheur, il ne suffit pas, chrétiens, de croire d'une foi habituelle ce bonheur éternel qui nous est destiné dans le ciel, si l'on n'y pense souvent, et si l'on ne le médite sans cesse; parce que les biens sensibles, qui frappent continuellement nos yeux, faisant une impression plus vive sur notre esprit, nous causent infailliblement ce dégoût et cette insensibilité. C'est pourquoi ne vous étonnez pas si cette pensée du ciel et d'un bonheur éternel vous touche peu : vous n'y pensez presque jamais, vous ne vous appliquez qu'aux choses de ce monde, et vous n'avez point d'autres vues que de vous y établir; vous vous contentez de cette félicité apparente que vous y recherchez, quelle merveille si vous êtes insensibles à votre véritable bonheur?

Mais à quoi les hommes emploient-ils donc les lumières de leur esprit? ou plutôt, qui est-ce qui les a éteintes jusqu'à ce point, que de vivre sans penser mille fois à un si grand bien? Faut-il qu'un chrétien ait besoin d'être animé pour y penser et pour y prétendre? Faut-il qu'il y soit si peu sensible, lui qui pour tout le reste témoigne tant d'ardeur? Faut-il qu'un petit bien, qui peut nous échapper des mains et dont l'espérance est si incertaine, allume cependant dans nos cœurs tant de feu, et que, pour ce bonheur infini, si certain, et dont l'espérance est si solidement appuyée, nous soyons si froids et si languissants? Le ciel est pour nous, et nous bornons toutes nos prétentions sur la terre; c'est pour nous

cette vaste étendue de l'Empirée, et il semble qu'il n'y ait que ce monde qui ait des charmes pour nous; enfin la couronne d'une gloire immortelle nous appartient et nous est destinée, et nous bornons toute notre ambition à une fumée d'honneur : *Solum ad hoc torpescit cupiditas humana*, s'écrie un saint Père. N'y aura-t-il donc que le plus grand de tous les biens, dont la pensée ne nous occupe point ou ne soit pas capable de nous échauffer le cœur? Montons sur le Thabor, pour y considérer un rayon de cette gloire qui nous y attend, modérons la passion et l'empressement que nous avons pour les choses de cette vie, et nous tournerons nos vues et nos pensées vers celles de l'éternité : notre esprit est en ce point comme nos yeux, qui ne peuvent regarder le ciel et la terre en même temps; il faut, en un mot, le détacher de l'un pour le fixer vers l'autre, et le trop de sensibilité que l'on a pour ce monde est la cause de cette insensibilité que nous avons pour les biens éternels : ce qui fait que non-seulement l'on n'y pense non plus que si on ne les croyait point du tout, mais encore qu'on les souhaite aussi peu, que si on ne les espérait point; et c'est le second effet de notre insensibilité.

Mais, quelque étonnant qu'il soit en lui-même, vous n'en serez point surpris, chrétiens auditeurs, pour peu que vous fassiez attention à la conduite et à la manière d'agir de la plupart des hommes; car, outre que le cœur suit la pensée et que nous souhaitons d'ordinaire les choses à proportion de l'idée que nous nous en sommes formée, je puis dire que l'homme, sur ce chapitre, semble s'étudier à démentir sa propre nature en agissant, non-seulement contre les lumières de sa raison, mais encore contre l'instinct de sa volonté et l'inclination naturelle de son cœur. En effet, le premier et le plus essentiel de ses desirs, qui est comme imprimé dans le fond de son être, est d'être heureux : c'est comme le premier mobile qui donne le mouvement à toutes ses puissances et la fin à laquelle tendent toutes ses actions; d'ailleurs la foi et la raison lui apprennent que ce n'est pas en ce monde qu'il faut chercher le bonheur, et que notre cœur, qui est fait pour quelque chose de plus noble et de plus grand que tout ce qu'il y a sur la terre, ne peut trouver de repos, du moins qu'il soit véritable, que dans la jouissance de Dieu même. D'où il est facile d'inférer que ce n'est qu'au ciel où l'on doit chercher et où l'on doit attendre cette félicité dans la possession du souverain bien, puisque hors de cet objet, rien ne peut nous satisfaire; mais, par un renversement étrange, comme si nous n'étions pas faits pour le posséder, il semble que nous nous efforcions d'étouffer dans notre cœur les sentiments que devraient y exciter des espérances et des prétentions aussi bien fondées que les nôtres.

Quand on désire quelque grand bien et

qu'on l'espère, on témoigne l'impatience que l'on a d'en jouir, l'on en parle à tous moments, l'on s'en entretient avec plaisir et on le prévient de mille souhaits ; ce qui a fait dire au Sauveur du monde, que là où est notre trésor, là est notre cœur ; c'est-à-dire que nous y portons nos désirs et nos affections. Pour en être convaincus, il ne faut que nous consulter nous-mêmes et examiner les mouvements de notre cœur. Voyez avec quelle ardeur et avec quelle passion on souhaite les autres biens ? Ne s'afflige-t-on pas de leur absence et de leur retardement ? *Spes quæ differtur affligit animam* (Prov., XIII), comme dit le Sage ; mais on peut dire avec un saint Père, qu'à l'égard du ciel, nous sommes des prévaricateurs de notre espérance aussi bien que de notre foi : *Spei nostræ prævaricatores sumus*. (CYPR., l. IV, *De mortal.*) Nous demandons à Dieu que son royaume nous arrive, et cependant nous aimons le lieu de notre exil ; nous le conjurons par nos prières d'avancer le jour de notre liberté, et il n'y a rien que nous craignons davantage que de quitter cette vie où nous sommes de misérables captifs : nous espérons le ciel, qui est notre demeure et notre séjour éternel, et la plupart des hommes demeureraient volontiers toujours sur la terre, si ce n'était point une nécessité inévitable d'en sortir. C'est être prévaricateur de son espérance, parce que l'on ne craint point ce que l'on espère, l'on ne fuit point ce qu'on désire, l'on ne s'efforce point d'éviter ce que l'on souhaite, comme les hommes font à l'égard du ciel. C'est pourquoi, lorsque je les entends dire qu'ils l'espèrent et qu'ils l'attendent, je dis que leur cœur dément leur espérance et qu'ils en sont de véritables prévaricateurs, puisque rien ne les afflige plus en ce monde que l'appréhension d'en sortir, et qu'ils tremblent dans la pensée de la mort qui les peut mettre en possession du ciel ; c'est donc en vain qu'ils disent qu'il est l'objet de leur espérance : *Spei nostræ prævaricatores sumus*.

Et, ce qu'il y a de plus surprenant dans ce procédé, c'est que nous rejetons même les remèdes que Dieu nous donne contre un si grand désordre, et que nous les changeons en poison. Car, pour nous obliger de mettre toute notre espérance dans les biens éternels qu'il nous prépare, il a rempli ce monde de misères ; il a voulu que les douleurs du corps, les déplaisirs et les chagrins de l'esprit traversassent toutes les joies de cette vie à laquelle nous tenons par tant de liens ; il a voulu que la terre fût, pour ainsi dire, toute couverte d'épines pour nous empêcher d'y établir notre fin et nous obliger de chercher ailleurs notre repos et notre félicité. Il a de plus permis que tous les états et toutes les conditions de la vie eussent leurs croix et leurs peines particulières, afin qu'il n'y eût rien en ce monde où nous

puissions mettre notre espérance, puisque de quelque côté que nous tournions nos vues, nous ne trouverons qu'un fond d'amertume qui nous en dégoûte ; il n'y a pas jusqu'à nos plaisirs mêmes qu'il a voulu détrempier, si je l'ose dire, de fiel et d'absinthe, pour nous porter à en chercher de plus purs et de plus solides ; c'est-à-dire ceux que l'on ne peut trouver que dans Dieu et dans l'espérance du ciel qui nous en donne quelque avant goût dès cette vie, selon l'Apôtre : *Spe gaudentes*. (Rom., XII.)

Mais voulez-vous savoir jusqu'à quel point en est venue l'insensibilité des hommes à cet égard ? Au lieu d'y chercher leur véritable bonheur et d'y porter sans cesse leurs désirs, ils aiment mieux chercher quelques misérables soulagemens pour adoucir les misères de cette vie et tous les maux dont elle est remplie : ce sont cependant ces maux qui ont été un assez puissant motif, même à plusieurs païens, pour leur faire mépriser la vie et ses plaisirs ; mais ils n'ont pas assez de force sur des chrétiens pour en détacher leur cœur et l'élever vers le ciel où ils savent qu'ils jouiront d'un bonheur infini et éternel, sans mélange d'aucun mal ni d'aucun dégoût. Dirai-je même que Dieu, par un effet de son amour et par une conduite de sa providence, semble prendre à tâche de leur ôter tout le secours et toutes les espérances qu'ils avaient dans les créatures : tantôt par la perte d'un ami qui était l'appui de leur fortune ; tantôt par une perte de biens qui les réduit à la mendicité ; tantôt par la persécution d'un ennemi, dont Dieu se sert pour seconder ses desseins ; contre tout cela leur cœur est comme ces arbres qui tiennent à la terre par mille racines que tous les efforts ne peuvent arracher, il faut y employer le fer. Ainsi, pour fléchir l'insensibilité de notre cœur, Dieu emploie toutes les misères de ce monde afin de l'en détacher ; encore ne le peut-il obliger à se rendre, et, jusqu'à ce que ce cœur ne trouve plus de ressource ailleurs, il ne portera point ses désirs et ses espérances vers le ciel. Mais ne seriez-vous point de ce nombre, mon cher auditeur, et, au lieu que la vue des misères publiques et particulières, qui ont inondé toute la terre, devrait être un continuel avertissement d'aspirer à ce séjour si heureux où rien ne pourra traverser votre bonheur, n'est-ce point ce qui vous fait employer tous vos soins pour vous mettre à couvert des maux de cette vie et pour n'être point troublé dans le repos que vous y cherchez ?

Les véritables chrétiens, au contraire, occupés de la pensée des misères de ce monde et soutenus de l'espérance du ciel, ne regardent la terre que comme le lieu de leur exil ; ils souhaiteraient sortir de cette demeure incommode où ils sont arrêtés par les ordres de la Providence ; ils veulent, comme parle l'Apôtre, que ce qu'il y a de-

mortel en eux soit absorbé par une vie qui les délivre de ce corps où ils souffrent et où ils soupirent après le souverain bonheur; et c'est ce bonheur que le Prophète royal a si bien appelé le port de leur volonté, c'est-à-dire l'objet de leur espérance, de leurs vœux et de leurs désirs : *Deduxit eos in portum voluntatis eorum*. Que si nos désirs sont froids et languissants, c'est que nous n'avons jamais médité comme eux la grandeur du bien qui nous est préparé, et c'est ce qui fait que non-seulement la plupart y pensent aussi peu que s'ils ne le croyaient point du tout, ou qu'ils le souhaitent aussi peu que s'ils n'avaient aucune espérance de le posséder un jour: mais j'ajoute, en troisième lieu, que leur insensibilité en vient jusque-là, qu'ils se mettent aussi peu en peine de l'acquérir que si c'était peu de chose, et qu'il ne méritât pas qu'on se donnât tant de soins.

Si l'on mesure l'ardeur et l'empressement qu'on a de posséder un bien par les efforts que l'on fait pour l'obtenir, et si l'on juge qu'on le veut avoir à quelque prix que ce soit, quand on n'épargne ni frais, ni peine, ni travail pour en venir à bout, ne doit-on pas au contraire inférer que ce bien nous est bien indifférent, et que l'on n'en a pas conçu une idée fort avantageuse, quand on ne s'en met guère en peine et qu'on se tient fort en repos à cet égard? Or, à voir ce que font les hommes pour mériter le ciel, qui ne leur est promis et qui ne leur sera jamais donné que comme la récompense de leurs travaux, tranquilles et indifférents qu'ils sont à l'égard d'un si grand bien, ne peut-on pas dire que leur insensibilité répond au peu d'estime qu'ils en ont conçu, puisqu'elle n'est pas capable de piquer leur courage et de les animer à travailler pour s'en assurer la possession? Il est vrai, Messieurs, que quelque pénétration et quelque étendue d'esprit que nous ayons, nous ne pouvons nous former une juste idée de la grandeur de ce bonheur; d'où l'on pourrait peut-être conclure qu'on ne doit pas s'étonner si nous n'en sommes pas aussi vivement touchés que nous le sommes des honneurs, des charges et des grandeurs du monde, qui, nous étant plus connus, frappent davantage notre esprit; mais cela même fonde une preuve invincible contre l'injustice de notre insensibilité, puisque l'incompréhensibilité de ce bonheur, que la foi nous propose, est le motif que l'Apôtre a jugé le plus capable de nous porter à l'acquérir : *Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, que præparavit Deus iis qui diligunt illum* (I Cor., II) : ni l'œil n'a vu, ni l'oreille n'a entendu, ni l'esprit de l'homme n'a compris ce que Dieu destine à ses amis. L'esprit de l'homme, tout félon qu'il est, épuise toutes ses idées; et son cœur, tout insatiable qu'il est, trouve que ce bien est encore plus grand que son ambition, qui ne peut s'élever jusque-là. De là vient que les uns s'efforcent de nous en faire du moins juger quelque chose, par des

conjectures prises de ce qu'ont fait tant de saints, des austérités de tant de pénitents et des tourments qu'ont soufferts pour cela tant de martyrs; d'autres nous font faire réflexion par combien de travaux, de supplices et de douleurs, le Fils de Dieu, à qui ce bien appartenait par tous les titres imaginables, en est entré en possession; et les autres par les couronnes et les empires que quelques-uns ont foulés aux pieds, afin de s'assurer de la jouissance de ce royaume du ciel; mais tous concluent de là, avec l'Apôtre, qu'il ne peut y avoir de proportion entre la récompense et notre travail. *Non sunt condignæ passionnes hujus temporis ad futuram gloriam*. (Rom., VIII.)

Que si cela est, comme nul chrétien n'en peut douter, jugez maintenant de l'insensibilité des hommes pour ce bonheur infini, par le peu qu'ils font pour le mériter. De quels termes me servirai-je pour exprimer l'égarément de notre esprit et la lâcheté de notre cœur? si, pour l'obtenir, nous craignons de faire ce que nous faisons pour les bagatelles de ce monde, pour un petit gain et pour un honneur de peu de durée, qui est toute la récompense que nous en pouvons espérer. Mais, hélas! combien y en a-t-il peu qui le fassent? Puisque de toute leur vie, qui se partage en mille occupations, en sollicitations d'affaires publiques et domestiques, à peine peuvent-ils marquer une heure qu'ils dérobent à la terre pour la donner au ciel.

Eh! de quel nom appellerez-vous donc cette négligence et ce peu de soin? Mais nous-mêmes, chrétienne compagnie, estimons-nous si peu le ciel, et tout le bonheur qu'il renferme, que nous ne daignons pas faire davantage pour l'acquérir? Ne sommes-nous point honteux de le mettre à si bas prix? Pouvons-nous dire, en voyant le peu que nous faisons, que nous voulons l'avoir à quelque prix que ce soit? Ah! ciel! paradis! bonheur éternel! comment t'estime-t-on si peu que l'on plaigne le peu de travail qu'il faut entreprendre pour l'obtenir. C'est, encore une fois, que nous n'avons jamais conçu, ni médité la grandeur de ce bonheur. Si nous en avions l'estime que nous en devons avoir, à cette froideur et à cette lâche indifférence succéderait en notre cœur un violent désir de le posséder, qui nous ferait soupirer mille fois le jour après ce bonheur, comme saint Paul : *Desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo* (Philip., I); il nous ferait couler notre vie dans nos larmes, dans l'attente d'un si grand bien, comme le saint roi David, et chaque moment de délai nous semblerait un siècle : *Hei mihi quia incelatus meus prolongatus est*. (Psalm. CXVI.) Il nous ferait sécher d'une sainte impatience, comme saint Augustin, qui s'écriait : (*Soliloq.*, c. 1.) *Moriar ut videam, videam ut moriar*; ô mon Dieu, s'il faut mourir pour vous voir, et si quiconque vous a vu, ravi d'un si charmant objet, ne peut plus voir autre chose en ce monde, que je mette donc à la bonne heure pour vous voir, ou bien que je

vous voie pour mourir. C'est, chrétiens, ce qui a soutenu tant de saints parmi les misères de cette vie, et qui a animé les martyrs à souffrir tant de tourments; c'est cette espérance qui a fait changer la pourpre des rois et des souverains en haïres et en cilices; c'est le désir de cette récompense qui a fait fouler aux pieds toutes les grandeurs du monde, et qui aurait encore le même effet sur nous, sans cette insensibilité où nous sommes nous-mêmes. Mais, après vous avoir fait voir combien elle est grande et ordinaire parmi les hommes, souffrez que je vous fasse voir le malheur qui la suivra infailliblement, si nous ne nous efforçons de la vaincre et de ranimer nos désirs languissants pour le ciel. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il n'est pas difficile, chérie compagne, de juger quel est le malheur que cette insensibilité nous attire; je le dis en un mot, en vous disant qu'elle nous ferme l'entrée du ciel même, et qu'elle est le plus grand obstacle pour y arriver. Car, comme tout le bien imaginable est renfermé dans cet heureux séjour, et que c'est le souverain mal d'en être exclu pour jamais, il s'ensuit que cette froideur et cette indifférence, qui nous empêche de l'acquérir, est le plus grand de tous les maux. C'est un point de morale à quoi peut-être vous n'avez jamais fait une sérieuse réflexion, et qui est cependant d'une conséquence à nous y faire bien penser, et à nous faire trembler en même temps dans cette pensée: savoir, que cette insensibilité, que la plus grande partie des hommes témoigne pour le ciel, est un état de damnation. Appliquez-vous donc, je vous prie, à le bien concevoir une bonne fois.

Trois raisons me font avancer cette vérité terrible: la première est que le désir du ciel et de la vie bienheureuse dont on y jouit, est une disposition absolument nécessaire pour y parvenir, et tellement essentielle, qu'au sentiment des saints Pères, on ne le possédera jamais qu'après l'avoir souhaité par ces désirs ardents et empressés qui nous font gémir et soupirer dans l'attente de ce bonheur: *Qui non gemit ut peregrinus*, dit le grand saint Augustin (*in psal. CXLVIII*), *non gaudebit ut civis, quia desiderium non est in illo*. Celui qui ne gémit pas sur la terre, comme un étranger, ne se réjouira point comme un citoyen de la Jérusalem céleste, parce qu'il n'a point de désir de cette vie bienheureuse. D'où il s'ensuit que la privation de ce désir, et par conséquent l'indifférence et l'insensibilité que l'on a pour un si grand bien, est un état criminel qui forme le plus grand obstacle à la jouissance de ce même bien, puisqu'il ne se donne qu'à ceux qui le souhaitent et qui ont longtemps soupiré pour l'obtenir. C'est ce que ce saint docteur répète en cent endroits et ce qu'il semble supposer comme un principe constant, sur lequel il n'y a point à contester. A la vérité, il n'y a point de chrétien qui ne

sache et qui ne croie que le ciel, étant notre patrie, où nous devons être éternellement heureux, ce doit être aussi l'objet principal de nos désirs, et qui n'avoue même que c'est l'effet de notre aveuglement et de notre stupidité d'y penser si peu, et d'être si indifférents à cet égard; mais il y en a peu qui soient fortement persuadés que de ne le point souhaiter ce soit pour eux un état habituel de péché, et un empêchement qu'ils mettent eux-mêmes à la possession de ce bonheur. Je veux donc les en convaincre par les raisonnements de ce saint docteur, qui semble avoir triomphé sur ce sujet, et dont je ne fais que ramasser les raisons qu'il en apporte en différents endroits.

Car, premièrement, qui peut espérer d'aller au ciel, dit-il, sans aimer Dieu sur la terre? Cela n'est pas possible; puisque c'est la charité qui nous y donne droit, et que nous ne serons heureux qu'à proportion de cette charité, qui fait ici bas la mesure de notre perfection, et là-haut celle de notre bonheur. Or, dit ce grand saint (*In Joan., tract., VI*), ne point soupirer comme un étranger sur la terre, c'est-à-dire n'avoir point de dégoût de ce monde et ne point aimer Dieu, ce sont deux choses qui ont une liaison inséparable: *Nondum cepit esse amator Dei*, dit-il, *qui nondum cepit suspirare ut Christianus*. Celui qui n'aime point Dieu, ne soupire point après le ciel, et celui qui ne soupire point après le ciel, n'aime point Dieu: ce sont deux vérités qui s'inferent l'une de l'autre, et qui sont étroitement liées ensemble. Mais si celui qui ne porte pas ses désirs vers le ciel n'a pas encore commencé à aimer Dieu, à quel droit prétend-il de le posséder? ainsi je veux qu'il proteste cent fois le jour qu'il l'aime de tout son cœur. Est-ce par les paroles qu'il en faut juger? Non, dit le disciple bien-aimé, c'est par les actions et par la vérité; or, quelle espèce d'amour est ceci, et où en trouvera-t-on quelque exemple dans la nature: d'aimer un ami, et de n'aimer pas sa présence; l'aimer plus que toutes les choses du monde, et ne souhaiter presque jamais de le voir; l'aimer plus que soi-même, et ne se point inquiéter d'en être privé pour longtemps? car c'est en quoi consistent cette indifférence et cette insensibilité. Ah! cela ne se peut, et ce n'est point là un véritable amour. *Inaudita est illa dilectio, quæ amicum amat, et ejus presentiam non amat*. (August., *in psalm. XCV.*) Non, mon Dieu, l'on ne vous aime point: car si l'on avait de l'amour pour vous, il nous ferait monter vers vous, du moins par nos désirs et par notre espérance, comme l'amour que vous avez eu pour nous vous a fait descendre vers nous; en nous aimant vous vous êtes abaissé jusqu'à la terre, donc en vous aimant nous monterions jusqu'au ciel par nos vœux et par nos soupirs: en effet, dès qu'un cœur est touché de votre amour, il ne peut vivre sans vous voir, et, s'il y est contraint par vos ordres mêmes, pendant que son corps est sur la terre, son esprit vole souvent au ciel, il y pense, il le

souhaite et soupire dans l'attente d'un si grand bien.

De plus, quel peut être l'amour que nous portons à Dieu par la charité? elle nous oblige de l'aimer au-dessus de tout, préféralement à tout, à l'exclusion de tout; que si non-seulement on ne témoigne ni empressement ni ardeur pour le posséder, mais si l'on vit même dans une froideur et dans une insensibilité si étonnante que l'on passe des années entières, et peut-être toute sa vie, sans en former un seul désir, ni pousser un seul soupir qui marque l'amour que nous lui portons, par quels signes faisons-nous voir cet amour au-dessus de tout? Quel est le cœur qui aime ardemment et qui ne pense presque jamais à l'objet de sa passion, et qui ne témoigne jamais le désir qu'il a de le voir? Cela est inouï, et ce ne peut être un véritable amour, qui est inquiet à proportion qu'il est ardent : reprenons donc ce raisonnement.

L'amour de Dieu, soutient le grand saint Augustin, n'est pas compatible avec la privation du désir du ciel; or, celui qui n'aime point Dieu en cette vie ne doit point prétendre à cet heureux séjour; il s'ensuit donc que cette insensibilité, qui fait qu'on ne le désire point, nous en exclut en effet, et est le plus grand obstacle pour y parvenir. Ce que ce saint docteur dit de la charité, on le peut dire de la foi et de l'espérance, sans lesquelles on est en état de damnation et l'on ne peut faire son salut, comme il est évident, puisque ce n'est pas même être chrétien. Or, quelle est la foi d'un véritable chrétien? C'est de croire qu'il y a d'autres biens que ceux de cette vie, et un autre bonheur que celui que les autres cherchent en ce monde : *Quæ enim videntur, temporalia sunt, quæ non videntur, æterna sunt.* (II Cor., IV.) C'est, comme nous avons déjà dit, le fondement de toute notre foi, et sans quoi personne n'embrasserait cette religion qui nous oblige de renoncer de cœur à tous les autres biens; et quelle est l'espérance de ce même chrétien? sinon d'attendre la possession de ce solide et de ce véritable bonheur qui ne nous est promis que dans le ciel; celui donc qui est si peu touché de ce bonheur qu'il n'y pense presque point, qui y est si insensible qu'il ne le souhaite point, n'a ni cette foi, ni cette espérance d'un véritable chrétien, puisque, comme nous disions tantôt, il est prévaricateur de l'un et de l'autre; il n'est donc pas en état d'en jouir, et, s'il mourait dans cette disposition, il n'y a point à douter qu'il ne fût privé pour jamais de ce qu'il n'a peut-être jamais souhaité. D'où il s'ensuit que l'indifférence et l'insensibilité que l'on a pour le ciel nous mettent hors d'état d'y arriver; qu'il n'y a point de marque plus visible de réprobation que de ne point désirer, mais souvent et fortement, d'être au lieu où doivent être les prédestinés.

De plus, si cette insensibilité pour le ciel vient, comme nous avons dit, d'un attachement déréglé aux biens de la terre, lequel

en est une suite et un effet, je dis maintenant que c'est un second obstacle à notre bonheur éternel, qui est tellement inséparable du premier que les saints Pères les confondent toujours ensemble, comme étant réciproquement la cause et l'effet l'un de l'autre; puisque le dégoût des biens de l'autre vie produit l'attachement à ceux que l'on possède en celle-ci, et réciproquement l'attachement que l'on a aux biens de la terre produit cette froideur et cette insensibilité que l'on a pour ceux du ciel. Or, entre les dispositions criminelles qui nous ferment l'entrée de cet heureux séjour, la principale est d'être attaché aux choses de la terre, comme étant la plus opposée à l'Évangile, qui nous commande d'en détacher notre cœur et nos affections; car, c'est ce que veut dire cette parole du Sauveur : *Dives difficile intrabit in regnum celorum* (Matth., XIX) : ou, par le riche, il entend celui qui est attaché aux biens qu'il possède, et c'est ce que signifie encore cette autre maxime, si rebattue, qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme de servir deux maîtres à la fois, Dieu et les richesses : parce qu'en donnant toute son affection aux biens périssables, il n'en reste plus pour les biens éternels, et que les premiers, remplissant le cœur tout entier, inspirent nécessairement un oubli ou une indifférence pour le ciel.

Aussi disons-nous communément que c'est établir son bonheur en ce monde que d'attacher son cœur aux biens qu'il nous présente, et c'est justement l'état où saint Augustin nous assure que sont ceux qui ne soupirent point vers cette Jérusalem céleste. Interrogez votre cœur, dit-il, et écoutez ce qu'il vous répond, si vous aviez reçu une assurance d'être toujours comblés de biens temporels, et que Dieu vous dît : Voilà votre partage; vous ne me verrez point, et vous n'aurez point de part à mon royaume. S'il y avait quelqu'un qui fût assez malheureux pour se réjouir d'un si funeste partage, c'est celui-là qui ne jouira jamais du bonheur éternel, que Dieu n'a destiné qu'aux pauvres d'esprit. C'est cet état habituel de damnation, où cet homme passe sa vie, et où Dieu, par un terrible, mais par un juste effet de sa colère, le traite en réprouvé, en lui accordant une partie de ce qu'il souhaite, parce qu'en effet c'est le caractère le plus visible de réprobation.

Car, si c'est un péché d'établir sa fin dernière en quelque bien créé, et si c'est être hors d'état du salut de demeurer dans cette disposition du cœur, qui peut douter que celui qui, attaché aux choses de cette vie, ne souhaite point le ciel, qui n'y pense que rarement ou point du tout, n'établisse sa fin ailleurs, puisque c'est par l'amour ou par le désir qu'on l'établit, et qu'il n'y a point de milieu; l'exclusion que l'on donne à l'un est nécessairement un renoncement que l'on fait de l'autre. Enfin, cette disposition est non-seulement criminelle, mais même rend criminelle toutes les attaches, qui ne le seraient pas sans cela; il est donc évident que

le malheur qui suit cette indifférence et cette insensibilité est d'en être éternellement exclu.

Cette insensibilité nous en prive, non-seulement parce qu'elle nous en fait perdre le désir et nous en inspire de tout contraires pour les biens de ce monde, mais en troisième et dernier lieu, parce qu'elle nous ôte le courage de travailler pour l'acquérir, comme nous l'avons vu ; car, insensible que l'on est aux puissants attraits de ce souverain bonheur, on ne fait rien, ou l'on fait très-peu de chose, pour le mériter. D'où il s'ensuit que l'on en est exclu, comme des personnes qui n'ont rien fait, rien souffert, rien entrepris pour l'acquérir. Vous voyez comme toutes ces vérités se suivent ; car le courage, qui fait entreprendre une chose, et les efforts que l'on fait pour l'obtenir, se mesurent sur la grandeur du désir que l'on en a conçu, comme nous l'avons fait voir. Or, que doit-on attendre de ceux qui n'ont que de l'indifférence et que de l'insensibilité pour le ciel, sinon qu'ils ne feront jamais les efforts nécessaires pour le posséder. C'est cependant la première condition que l'on demande pour cela, selon l'oracle de la Vérité même, qui nous assure que ce royaume éternel ne s'emporte qu'à vive force, et qu'il faut se faire violence pour l'emporter.

Il n'est pas nécessaire de pousser ce raisonnement plus loin ; la conséquence en est claire et évidente, mais je ne sais si nous la pénétrons comme il faut. Car, dites-moi, ce qui a été le prix de tant de souffrances, de persécutions, de larmes et de tourments dans tant de saints, nous sera-t-il donné pour rien ? Non, sans doute ; il ne faut pas s'y attendre : *Non coronatur, nisi qui legitime certaverit.* (II Tim., II.) C'est un arrêt porté, que personne n'obtiendra la couronne sans avoir combattu et sans être sorti victorieux du combat ; et c'est une témérité d'espérer qu'il y ait un chemin de roses pour nous, pendant que celui que prennent tous les autres est tout couvert d'épines. Or, pour marcher par cette voie, pour emporter le ciel avec violence, pour l'avoir à titre de mérite, pour le posséder comme un prix et comme une récompense, il faut combattre, vaincre et travailler constamment. Mais comment faire tant d'efforts et se donner tant de peines pour une chose qu'on ne regarde qu'avec indifférence et à quoi l'on est insensible ? qui peut inspirer cette ardeur, ce courage, cette force, si ce n'est le désir et l'espérance de posséder un si grand bien ? Et comment accorder ce désir avec l'indifférence dont nous l'envisageons ? Quand on voit ceux qui veulent se pousser dans le monde si ardents à en prendre les moyens, si vigilants à en chercher les occasions favorables, si intrépides à s'exposer à tous les dangers, si appliqués à ménager tout ce qui peut avancer leurs desseins ; quand nous voyons qu'ils risquent vie, santé, repos et plaisirs, on dit, avec raison, que c'est tout de bon qu'ils veulent s'avancer et s'élever puisqu'ils en prennent les voies, et que la

passion qui les possède les fait passer par-dessus toutes les difficultés ; mais quand nous voyons avec quelle lâcheté nous travaillons pour le ciel, ne doit-on pas inférer que nous ne l'obtiendrons pas, et qu'ainsi l'indifférence et l'insensibilité qui nous empêchent de le mériter nous en ferment inmanquablement le chemin.

CONCLUSION.

Pour finir, chrétienne compagne, pensons quel sensible regret nous aurons à la fin de notre vie, lorsque, jetant les yeux sur les soins et sur les emplois qui en ont occupé la plus grande partie, nous verrons que nous avons pris tant de peines pour des choses qu'il faut perdre, et pour lesquelles il faut peut-être périr éternellement. Nous avons peu d'années à passer ici, c'est pourquoi cette vie s'appelle un passage et un pèlerinage. Eh ! nous ne pensons qu'à nous rendre heureux durant ce peu d'années, et nous disons comme saint Pierre dans notre évangile, faisons ici notre demeure : *Faciamus hic tria tabernacula.* (Matth., XVII.) Nous entrerons ensuite dans une éternité qui ne passera jamais, et nous ne pensons point à nous y établir : nous travaillons jour et nuit pour une vie misérable, qui peut-être finira demain, et nous attendons à penser au ciel, où nous devons demeurer éternellement, lorsqu'il faut quitter la terre et que nous n'y pouvons plus demeurer. N'est-ce pas là l'effet de notre insensibilité pour ce bonheur éternel ? Or, pour faire naître ce désir du ciel et ce gémissement dans notre exil, qui est le monde et le temps de notre vie, pensons sérieusement que tout y passe, et que rien n'y peut subsister longtemps : ni les biens que nous y possédons, ni les maux que nous y souffrons ; mais que les uns et les autres sont des moyens dont nous devons nous servir pour arriver à ce séjour bienheureux. Si nous sommes dans la prospérité et dans l'affluence des biens temporels, regardons-les comme des adoucissements des misères auxquelles nous sommes condamnés en qualité de criminels, lorsque nous entrons dans ce monde, et comme des secours pour faire ce chemin avec moins d'ennui ; que si nous sommes dans les misères et dans les traverses, regardons-les comme des avertissements que ce même Dieu de bonté nous donne pour nous empêcher d'y établir notre demeure, pour nous faire penser avec plus d'application à notre patrie, qui est le ciel, et pour nous faire dire avec le Prophète royal : *Si oblitus fueratui, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea.* (Psal. CXXXVI.) Jérusalem, céleste demeure, séjour des bienheureux ! il faut que je m'oublie moi-même avant que de perdre le souvenir que tu es mon héritage, mon espérance et tout mon bonheur. Ah ! sois de la terre, affaires du monde, qui m'en faites perdre le souvenir, sortez de mon esprit et de mon cœur : *Si non proposuero Jerusalem in principio latitiae meae.* (Ibidem.) C'est à toi que je veux penser tous les jours

de ma vie, comme l'unique consolation des maux que j'y souffre, comme le principe de ma joie et l'objet de tous mes désirs, afin qu'après avoir longtemps soupiré, gémi et travaillé dans l'espérance de te posséder, tu sois ma récompense dans l'éternité bienheureuse, etc.

SERMON XXII.

DU DÉLAI DE LA PÉNITENCE.

Queretis me, et in peccato vestro moriemini. (Joan., VIII.)

Vous me cherchez et vous mourrez dans votre péché.

Verbe incarné, et Sauveur des hommes, qui, jusqu'à présent, n'avez eu en la bouche que des paroles de vie, comme dit votre apôtre, d'où vient que vous changez aujourd'hui de langage, et que vous n'avez à l'égard des Juifs, qui sont votre peuple choisi, que des paroles de mort, et même d'une mort éternelle, puisque vous les menacez de les laisser mourir dans leurs péchés? *Queretis me, et in peccato vestro moriemini.* C'est sans doute, Messieurs, la plus épouvantable de toutes les menaces, que le Fils de Dieu ait jamais faites, puisque l'exécution est le plus terrible effet de sa justice. Cependant, chrétiens, comme ce Dieu de bonté ne se peut oublier lui-même, cette menace, pour effroyable qu'elle soit, est encore un effet de miséricorde à notre égard, puisqu'il nous menace d'une mort funeste que pour nous obliger de la prévenir par une sainte vie; et qu'il ne nous découvre le péril auquel nous sommes exposés, qu'afin que, par une prompte et sincère conversion, nous nous précautionnions contre ce malheur, et que nous nous efforcions de mourir dans sa grâce.

Mais, pour vous représenter fortement le malheur du retardement de la pénitence, qui est de mourir dans le péché, j'ai besoin des grâces les plus fortes du Saint-Esprit, et pour les obtenir, adressons-nous à celle qui est le refuge des plus grands pécheurs. *Ave, Maria.*

C'est une plainte que fait le grand saint Augustin, dont l'exemple n'est pas moins puissant que son autorité, dans le sujet que nous traitons; qu'il semble que toutes nos passions aient changé de nature, lorsqu'on leur donne un objet qui passe les sens, et qui regarde l'éternité; puisque, si l'on souhaite les biens de la grâce, ce n'est que pour l'avenir, et presque jamais pour le présent, au lieu que le retardement des autres biens nous afflige: semblables en ce point à saint Augustin lui-même, lequel, avant que d'être le modèle d'un pécheur véritablement converti, demandait à Dieu la grâce de sa conversion et la victoire de ses vices, mais craignait en même temps d'être exaucé: *Petieram a te, Domine, concede mihi castitatem, sed non modo.* (L. VIII Conf., c. 7.) C'est ce que font encore aujourd'hui la plupart des chrétiens; ils souhaitent tous faire un jour pénitence, mais ils veulent toujours différer; ils en demandent la grâce à Dieu, et ils la rejettent continuellement, il n'y a

rien qu'ils appréhendent plus que de mourir sans la faire, comme, en effet, ce doit être la plus juste de nos craintes; mais, comme ils retardent toujours, il arrive que la plupart meurent dans l'impénitence, et c'est cette terrible et effrayante menace, que le Sauveur du monde fait aux Juifs: *Queretis me, et in peccato vestro moriemini.* (Joan., VIII.)

Je n'ai, Messieurs, que deux vérités à vous développer sur ce sujet, mais importantes, s'il y en eût jamais. La première est, que de différer de jour en jour à faire pénitence c'est se mettre dans un danger manifeste de ne la faire jamais; et la seconde, que, quand on la fait, après avoir attendu à l'extrémité, et jusqu'à la mort, qui est le terme auquel les pécheurs la remettent ordinairement, jamais on n'a plus de sujet de la tenir pour suspecte et de craindre qu'elle ne soit inutile; en deux mots: ou en différant on ne la fait point, ou on la fait mal après avoir tant différé; ce sera le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'il y ait du danger à différer sa pénitence, c'est-à-dire à quitter ses désordres pour commencer à mener une vie plus sainte, plus régulière et plus chrétienne, c'est une vérité dont personne ne peut disconvenir: mais, qu'en la différant, le danger soit si grand et si manifeste de mourir dans l'impénitence, c'est ce que peu de gens conçoivent bien, et la multitude de ceux qui s'y exposent nous en fait perdre la pensée et presque toute l'appréhension. Cependant, chrétiens, quoi de plus constant, et même, en quelque manière, de plus évident? Puisque, outre la menace du Fils de Dieu, le sentiment de tous les saints et l'expérience de tous les siècles, les raisons que je veux vous en apporter, pour être communes et rebattues, sont si fortes et si capables de nous faire rentrer en nous-mêmes, que j'ai cru, qu'à moins d'un aveuglement volontaire et d'une résistance opiniâtre aux lumières de la vérité, il n'y aurait personne qui ne fût obligé de s'y rendre. Je les prends de trois choses qui sont absolument nécessaires à une véritable et une sincère conversion. La première, il faut qu'elle soit faite dans le temps; puisqu'après cette vie il n'y a plus de moyen, le temps qui y est destiné étant passé. Il faut ensuite la grâce et le secours du ciel pour la faire, sans quoi il est impossible d'en former même la pensée et le désir; il faut enfin la volonté de l'homme, puisque c'est elle qui la doit faire. Or, ce sont ces trois choses dont nous pouvons le moins répondre dans ce délai si hasardeux pour notre salut. L'incertitude de la première, l'indépendance de la seconde, et l'inconstance de la troisième nous doivent faire juger de la témérité de notre projet et de la présomption de notre espérance, lorsque nous différons de penser à une affaire à laquelle on ne peut penser assez tôt, et dont

le retardement ne peut être sans un péril évident de n'y pas réussir.

Car premièrement, n'est-ce pas se mettre en danger de ne la faire jamais, cette pénitence si nécessaire et si indispensable à un pécheur, que de la remettre; et de se fier sur le temps, dont nous ne connaissons presque rien autre chose que l'incertitude, dit saint Augustin? C'est la plus haute témérité dont un homme soit capable, de faire dépendre l'affaire du monde la plus importante de la chose la plus douteuse qui puisse être; puisque de toutes les choses douteuses, la plus incertaine est le temps, qui rend incertaines toutes les autres. Car, d'où vient que mille accidents renversent tous les jours les desseins que nous formons, et mettent notre prévoyance en désordre; que mille obstacles arrêtent nos projets sur le point qu'ils doivent paraître; que mille circonstances imprévues se jettent à la traverse, et les rendent sans effet? L'on ne s'en étonne pas, parce que dépendants du temps, ils en suivent la nature qui est la mutabilité; c'est cependant, mon cher auditeur, sur quoi vous appuyez vos espérances, en différant de la sorte votre conversion de jour en jour: c'est le fondement ruineux sur lequel vous établissez votre fortune pour le ciel. Mais dites-moi ce que vous appelez ténacité, si cela n'est pas la pousser jusqu'au plus haut point? Qui êtes-vous, pour fonder ainsi des espérances sur l'avenir? Le temps est-il à vous, pour en disposer de la sorte? Et, si lorsque vous vous disposerez à faire ce changement de vie, la mort vient à renverser toutes ces espérances de votre conversion, pourrez-vous justement vous en plaindre, ayant bâti sur un fond qui ne vous appartenait point?

Sur quoi il faut, s'il vous plaît, remarquer que c'est un artifice du démon, qui a changé de batterie à notre égard, et qui nous attaque, à la vérité, d'une autre manière qu'il ne fit pour nos premiers pères dans le paradis terrestre; mais qui ne lui réussit que trop pour notre malheur. Car cet homicide, comme l'appelle l'Écriture, les sollicita à la désobéissance, en les assurant qu'ils ne mourraient jamais, *nequaquam morte moriemini.* (*Genes.*, III.) Non, ne craignez point cette menace, leur disait-il, vous serez au contraire immortels, comme des dieux; et par cet artifice, il leur fit perdre une double vie: celle de l'âme qu'ils possédaient par la justice originelle, et celle du corps, qu'ils eussent conservée par une faveur particulière de Dieu; mais maintenant que l'expérience de plus de cinquante siècles nous a désabusés sur ce point, et que la mort que nous avons toujours devant les yeux ne nous permet pas de tomber dans une erreur si grossière; il emploie un autre stratagème aussi dangereux que le premier; c'est d'éloigner cette mort tant qu'il peut de nos yeux et de notre pensée, et, comme il sait que si nous avions toujours cette image présente, ou nous ne pécherions jamais, ou la pénitence suivrait aussitôt, notre péché, ce veintre artificieux, nous fait voir la mort,

pour ainsi dire, en perspective, où ce qui est proche nous paraît bien éloigné, Comme dans la peinture, où les ombres qu'on mêle avec un peu de jour, et ces enfoncements qui sont relevés de couleurs plus vives vous trompent les yeux; vous croyez être bien éloigné du tombeau, tout environné qu'il est de ténèbres, et vous le touchez du bout du doigt: un peu d'éclat de visage, un peu de santé et d'embonpoint vous le fait voir dans une longue distance. Le malheur est, que l'artifice qui nous trompe nous plaît; et, comme dans la peinture ce qui nous surprend le plus est le plus estimé, de même dans le tableau de notre vie, ce qui nous en éloigne la fin de devant les yeux, c'est ce qui nous agrée davantage.

Il est bien vrai, chrétiens, que le temps de faire pénitence est tout le temps de notre vie, et, comme dit saint Jérôme (*in Epist.*, 7, 23, 48), il n'est jamais trop tard de la faire quand nous le pouvons, parce qu'elle est toujours bien reçue de Dieu, quand elle est véritable: *Nunquam est sera penitentia, modo vera.* Il est encore constant, qu'il n'y a personne à qui la vie soit plus nécessaire qu'aux grands pécheurs, parce qu'il n'y en a point qui aient plus besoin de se convertir et de satisfaire la justice de Dieu, et que la pénitence ne se peut faire que durant cette vie; mais ce que Dieu n'a point promis, mais ce qu'il refuse et souvent justement, mais ce qu'il n'a point voulu laisser en leur liberté, c'est le temps de faire pénitence, et par conséquent le temps de se convertir, est aujourd'hui; c'est maintenant que je vous parle parce que vous ne savez pas si vous le pourrez en un autre temps: *Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.* (*Psal.* XCIV.) Aujourd'hui, et non pas demain; maintenant, et non pas plus tard; ce temps donc que vous avez, et auquel Dieu vous presse de vous rendre, est ce temps favorable pour le salut, comme parle saint Paul: *Ecce nunc tempus acceptabile* (*II Cor.*, VI); le temps propre pour sortir du sommeil du péché et de l'assoupissement volontaire où vous vous êtes laissé aller; ce temps auquel vous pouvez aisément chercher et trouver Dieu, n'est non plus l'avenir que le passé, mais c'est maintenant. Pourquoi donc compter sur le temps à venir, dont il n'y a pas un moment que vous vous puissiez promettre, pas un dont vous ne deviez vous défier, pas un contre lequel il ne soit de la prudence de vous précautionner; parce que, comme dans le temps passé, il n'y en a pas eu un seul qui n'ait pu être le dernier de votre vie; de même dans l'avenir il n'y en a pas un qui ne puisse être le premier d'une éternité malheureuse à laquelle vous expose ce retardement; ainsi différer sa pénitence d'année en année, de mois en mois, de fête en fête, c'est, dites-vous, en attendre l'occasion propre, afin de la faire avec moins d'obstacle et de contradiction; mais, dans la vérité, c'est laisser perdre cette occasion, puisque

vous l'av z, et que vous ne vous en servez pas; c'est, selon l'idée ordinaire du monde, laisser passer la fougue de l'âge, pour la faire avec moins de précipitation, et avec plus de maturité d'esprit, après que l'on sera revenu de ses jeunesse et que les divertissements ne seront plus de saison, et dans un temps où l'on pourra la rendre plus constante et plus sûre : mais, dans l'opinion de tous les sages, c'est la fuir, et c'est chercher quelque prétexte pour ne la point faire. C'est seulement la différer, dites-vous, mais tous les saints vous répondent, que c'est courir risque de ne la commencer jamais. J'y suis tout résolu, ajoutez-vous, et je vois bien qu'il en faut venir là tôt ou tard; mais comment penser maintenant à cette affaire, qui demande un homme tout entier, embarrassé, comme je suis, dans cette charge, avec cette nombreuse famille, avec ces engagements et ces procès que j'ai sur les bras? Il faut attendre que l'état de mes affaires me donne un peu plus de loisir. Quoi, mon cher auditeur, n'est-ce pas la plus importante de vos affaires? Que savez-vous si ce temps que vous espérez sera jamais pour vous? Que diriez-vous d'un criminel, qui, trouvant une conjoncture favorable pour obtenir sa grâce du prince, voudrait différer de la demander? ou d'un marchand qui, ayant l'occasion de se relever d'une grande perte et de rétablir sa fortune, la laisserait échapper, dans l'espérance qu'elle se présentera une autre fois? Que ne prend-il, l'imprudent qu'il est, diriez-vous, ce qui se présente; que sait-il si l'occasion sera si belle une autre fois? Mais c'est ce que vous ne faites pas vous-même dans la plus importante de vos affaires; vous vous promettez un temps à venir, reculé dans l'extrémité de l'âge, et vous espérez faire une parfaite conversion dans ce temps que vous avez marqué; comme si c'était une chose qui dépendît de vous, et dont vous fussiez pleinement assuré. Or, agir de la sorte dans l'affaire de son salut, n'est-ce pas une étrange illusion, soutenue d'une opiniâtreté aveugle, qui s'expose au danger, et qui fait semblant de ne le pas voir.

Mais, mon Dieu, ne me pressez point tant : il y a encore du temps, je suis jeune, en bonne santé, d'une constitution robuste; un peu de patience, rien ne me presse; nous le ferons quelque jour, laissons encore couler quelques années. Il y a encore du temps, dites-vous ! Ah, vaine espérance ! Que tu as trompé de personnes en la fleur de leur âge, et au plus haut point de leur fortune ! Il y a encore du temps ! O parole meurtrière ! Et que ce temps espéré a précipité de chrétiens dans une éternité de supplice ! Il y a encore du temps ! Ah, funeste pensée ! Que tu as fait avorter de bonnes résolutions ! Que tu as étouffé de saintes lumières ! Que tu as endurci de cœurs ! Eh ! d'où vient que vous changez ainsi le remède en poison ? Je vous dis qu'il faut penser à vous, et mettre ordre aux affaires de votre conscience, parce que vous en avez le temps : et vous me répondez que rien ne presse, parce qu'il y a encore

du temps. Si vous ne le faites présentement, que vous en avez le temps, le ferez-vous quand vous ne l'aurez plus ? Manquer de faire pénitence quand on a le temps, n'est-ce pas la rendre incertaine et se mettre au hasard de ne la faire jamais ? N'avez-vous pas sujet d'appréhender que ce temps-là même ne vous soit fatal, et que Dieu ne vous en rappelle un jour la pensée pour vous en reprocher la perte ? *Vocabit adversum me tempus* (*Thren.*, I), dit le texte sacré ; pécheur rebelle et endurci, Dieu vous avait accordé tant d'années pour vous convertir, et, au lieu d'en user suivant les vues de Dieu, pour satisfaire à sa justice et pour réparer le passé, vous avez continué vos désordres, et persévéré dans le crime. Ah ! Dieu mesurera son indignation et sa vengeance sur sa bonté méprisée, et sur l'abus que vous avez fait de ce temps qu'il ne vous avait accordé que pour faire pénitence ! C'est pousser sa patience à bout et changer sa bonté en une juste et implacable colère : *Secundum duritiam tuam, et impenitentem cor, thesaurisas tibi iram in die iræ.* (*Rom.*, II.)

Mais, quand nous serions assurés d'avoir le temps pour faire pénitence, sommes-nous certains d'avoir la grâce, qui est la seconde chose nécessaire pour la faire ? Vous m'avouerez qu'elle ne dépend pas de nous, et que Dieu n'est pas toujours disposé à nous l'accorder : je parle de ces grâces fortes et choisies, et telles qu'il les faut pour ce grand effet de la conversion d'un cœur. Il y a des temps, dit le Fils de Dieu, lesquels sont dans la puissance de mon Père éternel : *Tempora, et momenta, quæ Pater posuit in potestate sua.* (*Act.*, I.) Il a choisi un temps propre pour tirer les hommes de leur aveuglement et de la servitude de leurs péchés, en leur envoyant un Sauveur : il n'a pas appelé les plus grands pécheurs en tout temps, ni même attendu celui qu'ils auraient souhaité ; mais il les a appelés quand il l'a jugé à propos, et lorsque sa bonté l'a déterminé ; en un mot, la grâce ne vient pas en tout temps, Dieu choisit le sien et n'attend pas le nôtre ; et par conséquent, vouloir différer sa conversion et la remettre à un autre temps que celui auquel Dieu nous appelle, c'est se mettre au hasard de ne se convertir jamais. Ainsi, mon cher auditeur, concevez bien cette vérité, et pénétrez-en bien les conséquences : ce changement de vie, de mœurs, d'esprit, de cœur et de conduite, qui fait une parfaite conversion, est un coup de la main de Dieu : *Hæc mutatio dexteræ Excelsi.* (*Psal.*, LXXVI.)

Or, croire que ce pécheur, qui diffère de jour en jour sa conversion, qui méprise et qui refuse tant de grâces que Dieu lui donne pour ce sujet ; que ce pécheur, dis-je, aura à ses gages cette grâce forte et puissante, pour se convertir, et qu'elle ne manquera pas de se présenter au temps qu'il aura marqué, n'est-ce pas une témérité criminelle ? Et cette seule présomption ne méritait-elle pas que Dieu la lui refuse ? Car, vous-même souffririez-vous un homme

à qui vous ne devez rien, qui disposerait de la sorte de votre bien sans votre aveu, comme d'une chose qui lui appartiendrait de plein droit? Comment agiriez-vous avec ce présomptueux? Et si vous aviez quelque bonne volonté de l'assister, cela seul ne vous rebuterait-il pas? Dieu, dites-vous, par une miséricorde sans égale, et qui n'est propre que d'un Dieu, est toujours prêt de nous recevoir; on prétend même trouver ces paroles dans l'Écriture, quoiqu'on ne demeure pas d'accord que le Saint-Esprit les ait dictées : *In quacunque hora ingemuerit peccator, exaudiam eum*. Je ne vous ôterai pas cette espérance, mais osez-vous promettre qu'il vous accordera ces grâces extraordinaires, et ces secours puissants? C'est le dernier excès de la témérité, et un préjugé que vous ne le aurez jamais.

Mais, ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que le pécheur, ne voyant ou ne voulant pas voir dans ces pensées le juste sujet qu'il a de trembler, tâche, au contraire, d'y trouver un prétexte de différer encore plus longtemps. Je n'ai pas maintenant, dit-il, ce secours puissant, il faut attendre une grâce plus forte, et ce moment favorable qui est en la puissance de Dieu: personne ne peut aller à lui sans qu'il l'attire, et je ne sens pas cet attrait puissant, ni cette grâce qui puisse rompre les engagements où je suis; je tiens au monde par trop de liens; il faut d'autres efforts de la miséricorde de Dieu pour les rompre: mais que veut dire cela, sinon que vous rebutez Dieu, qui vous invite, et que vous résistez à toutes les sollicitations? Vous attendez une grâce plus forte qui ait ce grand effet? Eh! le fera-t-elle sans vous? Est-ce obliger une personne à vous faire plus de bien, que de mépriser celui qu'elle vous fait sans y être obligée? Que ne vous rendez-vous digne d'un plus grand bienfait, en vous servant bien de celui qu'on vous offre? Vous attendez une grâce plus forte? Eh! y en a-t-il qui emporte votre volonté malgré vous? Ne faut-il pas la seconder et faire des efforts de votre côté? La grâce et vous ferez beaucoup, mais la grâce sans vous ne fera rien, comme vous ne pourrez rien faire sans la grâce; vous en attendez une autre? Mais vous ne faites rien cependant, et attendre, c'est continuer vos désordres, qui vous rendent toujours plus indigne de celle que vous espérez? Or, vous l'attendez paisiblement cette grâce, tandis que vous jouissez en ce de vos plaisirs? Avouez-le, mon cher auditeur, que vous voulez faire le plus tard que vous pouvez ce changement, à quoi vous ne pouvez maintenant vous résoudre.

Mais le ferez-vous enfin, après avoir tant attendu? Et le voudrez-vous, supposé que vous ayez et le temps et la grâce? Je doute que la volonté de vous convertir soit alors plus sincère qu'elle ne l'est maintenant; car la difficulté de quitter le péché croitra toujours à mesure que vous différerez d'en sortir, et, pour vous le faire toucher au doigt, je n'ai qu'à vous faire remarquer que la dif-

ficulté d'une entreprise vient ordinairement de ce qu'il faut, ou séparer des choses extrêmement jointes et unies étroitement ensemble, ou bien en joindre d'autres extrêmement distantes, et qui ont de la peine à s'allier; c'est ce qui se rencontre dans un pécheur qui médite sa conversion après avoir longtemps différé: il lui faut séparer des choses extrêmement unies, car il faut renoncer à cette mauvaise compagnie et à cette société agréable avec laquelle il est lié si fortement, quitter cette pratique qui blesse sa conscience, rompre ses attachements criminels, et, en un mot, haïr ce qu'il a tant et si longtemps aimé. Mais à quoi il faut bien prendre garde, c'est que cette peine et cette difficulté croissent à mesure que l'on diffère, parce que l'habitude est plus difficile à rompre, et rend beaucoup plus violente l'inclination qui nous y attache; de manière que, si vous ne le pouvez pas aujourd'hui par une impossibilité prétendue, vous pouvez dire hardiment que vous ne le pourrez donc jamais; car enfin, ce qui vous paraît impossible présentement, que vous n'avez peut-être qu'un seul ennemi à combattre, vous deviendra-t-il plus aisé lorsque vous en aurez une infinité d'autres, lorsque vos passions se seront fortifiées, et que le démon, profitant de votre négligence, se sera rendu maître de votre cœur? C'est ce qui fait que l'on apporte toujours de nouveaux délais, que mille bonnes résolutions sont conçues et étouffées presque dans le même instant; qu'on forme mille désirs de changer de vie et de régler sa conduite, sans qu'on en voie l'exécution: nous souhaitons de nous convertir, mais nous ne le voulons pas véritablement; car, si nous le voulions comme il faut, nous nous convertirions. Nous en concevons assez l'importance, mais la difficulté que nous trouvons à nous séparer de nos passions, fait que, différant toujours de faire ce divorce si nécessaire, nous nous contentons de nous dire à nous-mêmes que nous le ferons un jour, et, contents d'avoir par là malheureusement calmé notre conscience, nous n'en venons presque jamais à nous acquitter de notre promesse,

Que s'il y a tant de peine à séparer des choses qui sont liées si étroitement, il n'y en a pas moins à en joindre d'autres qui sont infiniment distantes; car il faut changer un cœur superbe, avare, voluptueux, et le tourner à l'humilité chrétienne, au mépris des plaisirs et des biens de la terre, et lui faire embrasser les maximes de l'Évangile, dont il a tant d'aversion; il faut passer d'une extrémité à l'autre, c'est-à-dire d'une vie molle et sensuelle à la rigueur d'une sévère pénitence, pour expier ses péchés; or, si cette difficulté vous arrête aujourd'hui, qui peut douter qu'elle ne le fasse encore davantage quand elle sera devenue beaucoup plus grande par votre retardement? Vous me répondez que vous le voudrez alors fortement, et que par une constante et généreuse volonté vous en viendrez à bout. Vous ne vous connaissez pas assez vous-même; jugez plu-

tôt de l'avenir par le passé; votre volonté sera inconstante comme elle l'est aujourd'hui, elle différera à un autre temps, comme maintenant elle veut différer jusque-là; ce temps fixe n'est qu'une chimère, elle est aussi peu maîtresse de ses résolutions à venir, qu'elle l'est du temps et de la grâce qu'elle ne se peut promettre sans présomption. Il est vrai que cette impossibilité dans laquelle vous vous jetez n'est que morale, et qu'une forte et généreuse résolution en peut venir à bout; mais c'est cela même que je dis, si vous ne l'avez pas maintenant, cette généreuse résolution, l'aurez-vous avec moins de forces, moins de secours, plus d'obstacles au dedans et au dehors, qui s'opposeront à cette conversion? N'est-ce donc pas une conséquence évidente que, plus on retarde sa pénitence, plus on s'expose au danger de ne la faire jamais et de mourir dans son péché, selon la menace du Fils de Dieu, *in peccato vestro moriemini*? Cependant un pécheur se retranche encore contre tous les traits de la bonté de Dieu, qui l'appelle et qui le poursuit; et il me semble qu'il me dit qu'il fera pénitence à la mort, parce qu'alors il n'y a plus moyen de différer. C'est en effet le dernier retranchement des pécheurs, quand on les presse de se rendre; mais tâchons de les y forcer, en leur faisant voir dans cette seconde partie, que jamais la pénitence ne doit être plus suspecte que quand elle est différée jusqu'à cette extrémité, et que ce sont ces sortes de personnes qui meurent dans leur péché, *in peccato vestro moriemini*.

SECONDE PARTIE.

C'a toujours été, Messieurs, le sentiment des saints Pères, que la pénitence n'est jamais plus sujette à être inutile que quand elle est différée à la mort; et c'est une parole que j'avance, laquelle peut-être vous surprendra, mais qui, étant bien expliquée, vous paraîtra aussi véritable qu'elle est terrible; savoir, que d'ordinaire c'est une pénitence de réprouvé, et telle que les damnés la font dans l'autre vie, *pœnitentiam agentes, et præ angustia spiritus gementes* (Sap., V), dit le texte sacré; mais, infortunée pénitence! qui en comprend toutes les parties, et qui n'en a pas le fruit ni l'effet. Car ces malheureux ont un regret et une douleur d'avoir péché, mais c'est sans conversion à Dieu; ils n'en sont narris qu'à cause qu'ils en souffrent la peine; ils en font ensuite une confession, car ils avouent leurs péchés et ne les peuvent celer: *Ergo erravimus*, disent-ils, *et sol intelligentiæ non luxit nobis*. (*Ibid.*) Mais c'est sans justification, car ils n'en sont pas absous pour cela: enfin ils en souffrent la peine, mais c'est sans satisfaction, car ils n'apaisent point la justice de Dieu. C'est, chrétiens, ce que nous pouvons dire de la pénitence de la plupart de ceux qui diffèrent jusqu'à la mort à se convertir.

Car, premièrement, ils ont de la douleur et du regret de leurs péchés; nous les voyons

pleurer, nous les entendons gémir, ils ont souvent des sentiments de piété, lesquels tirent les larmes de tous les assistants; mais que ceux qui se fient sur ces belles apparences y sont souvent trompés! souvent c'est une douleur semblable à celle des damnés; ils sont fâchés de souffrir et de se voir enlevés de cette vie, et le motif de cette douleur n'étant point surnaturel, il n'est pas suffisant, même avec le sacrement; aussi ne quittent-ils leurs péchés que parce qu'ils ne les peuvent plus commettre. En faut-il d'autres preuves, dit saint Jérôme, que de voir que, lorsqu'ils reviennent quelquefois en santé, bien loin de changer leur conduite, ils reprennent leur premier train de vie? Je prévois bien, mon cher auditeur, que vous me direz qu'il ne faut qu'un acte de contrition, et, comme l'on dit communément, qu'un bon *peccari*: oui, s'il est véritable et sincère; mais quand on a différé jusqu'à la fin, c'est un grand préjugé qu'il ne part pas du fond du cœur, et que c'est la peine présente qui l'arrache comme par violence de leur bouche. Outre que c'est une grâce extraordinaire de la miséricorde de Dieu, qui agit dans le temps, et sur les sujets qu'il lui plaît, comme étant le maître absolu de ses faveurs, jusque-là qu'à l'égard des justes mêmes, il ne s'est point obligé de leur donner la persévérance finale; et quand il l'accorde, c'est une grâce qu'il fait quand et à qui il veut. Ceux qui ont bien vécu ont à la vérité tout sujet de l'espérer, mais les autres ont tout sujet de craindre qu'il ne la leur refuse justement; et vous, vous espérez la grâce de la conversion, et celle de la persévérance finale après une vie déréglée? L'une est la première grâce, et l'autre la dernière; toutes les deux ne se peuvent mériter: on ne vous doit point celle-ci, quand bien même vous auriez mené une vie toujours sainte, et vous vous rendez indigne de celle-là par tant de crimes réitérés. Vous espérez cependant que vous les réunirez ensemble à la mort, et qu'elles se confondront en votre faveur, quoiqu'elles soient séparées d'un long intervalle dans tous les véritables pénitents, et vous prétendez que Dieu changera l'ordre de sa providence et de sa justice à votre égard? Que le présomption! et n'y a-t-il point à craindre que Dieu ne se moque du pécheur en ce moment, après que le pécheur s'est si souvent moqué de Dieu? du moins il l'en menace par son prophète: *Ego autem in interitu vestro ridebo, et subsannabo vos* (*Proverb., II*); je vous ai pressé et poursuivi longtemps, et vous m'avez tourné le dos; ô! *Quæretis me, et non invenietis*, dit-il dans l'Évangile, lorsque vous voudrez courir après moi je m'enfuirai de vous. *Vocavi et renuistis*, ajoute-t-il par son prophète; je vous ai appelé tant de fois, et vous avez étouffé la voix intérieure de mes grâces, vous y avez fait la sourde oreille; vous m'appellerez quelque jour à votre tour, et je ne vous écouterai pas, et je me moquerai de vos cris et de vos larmes: *Ego autem in interitu vestro ridebo, et subsannabo vos*

Il ne faut donc pas toujours faire de fondement sur ces beaux sentiments des personnes qui ont mal vécu, ni croire pour cela qu'ils soient morts en vrais chrétiens, parce qu'un vrai chrétien n'attend point à la mort à faire pénitence, mais il se dispose tous les jours à bien mourir.

Que si cette douleur, qui est la première et la principale partie de la pénitence, est le plus souvent inutile, et nous doit toujours être suspecte, la seconde, qui est la confession, n'est pas plus sûre, puisqu'elle ne peut servir de rien sans la première. Pour la considérer cependant à part, je dis encore que c'est souvent une confession de réproûvé; le pécheur au lit de la mort avoue ses crimes, mais il n'en est pas absous pour cela; car comment un pauvre homme, partagé de mille soins, troublé de mille appréhensions et affaibli par la violence de son mal; comment, dis-je, trouvera-t-il assez de vigueur et de tranquillité d'esprit, pour mettre l'ordre qui est nécessaire aux affaires de sa conscience? comment pourra-t-il s'y appliquer parmi la confusion de ses affaires domestiques, parmi les pleurs et les gémissements d'une famille, au milieu des alarmes de la mort, à la vue du tombeau qu'il n'a jamais regardé que de loin, et à la porte de l'éternité où il se voit forcé d'entrer?

Quoi donc, chrétien, ce temps auquel vous serez incapable de tout, c'est celui auquel vous remettiez l'affaire la plus importante qui soit au monde? Comment accompagner cette confession de toutes ses circonstances? Cette action demanderait toutes vos forces, toute l'application de votre esprit, tout le courage d'une constante volonté; et parmi tant de faiblesses d'esprit et de corps, vous pensez que vous vous acquitterez de ce devoir comme il faut? Comment, après avoir manié tant d'affaires assez délicates, faire une sérieuse discussion, si vous n'avez fait tort à personne? Sera-ce une excuse recevable au jugement de Dieu, d'alléguer que vous avez été surpris? Comment faire ensuite cette réparation d'honneur, à quoi vous n'êtes pas moins obligé? comment réparer le scandale que vous avez donné? comment mettre ordre à mille autres choses, pour la sûreté de votre salut, dans un temps auquel d'ordinaire l'esprit, accablé par les douleurs du corps, n'est jamais dans une situation tranquille?

Je sais bien qu'on avertit le pécheur mourant de demander pardon à Dieu, de faire un acte de contrition, d'espérer en la miséricorde divine et dans la vertu du sang du Sauveur; je sais qu'un prêtre dit des merveilles au chevet de son lit, en lui suggérant tous les actes des vertus propres de l'état où il est, et tous les moyens les plus salutaires de bien ménager le peu de temps qu'il lui reste de vie; mais il faudrait que tout cela fût dans le cœur du moribond, lequel ne sait souvent ce qu'on lui dit, et non pas seulement dans la bouche du confesseur qui l'assiste; que si le malade répète peut-être les paroles qu'on lui suggère, ce n'est

souvent que des lèvres, le cœur n'y a point de part; cette contrition et cet acte d'amour de Dieu dont on lui parle, ne se font pas si facilement; il n'en a ni l'usage, ni l'habitude, et il n'entend pas quelquefois seulement ce qu'on lui veut dire.

Davantage, qui vous a promis que vous ne serez point surpris avant que de faire cette bonne confession que vous espérez. Un confesseur se trouve-t-il toujours à point nommé? Est-ce une chose si rare qu'une mort subite? Ne meurt-il personne d'apoplexie? Ne se fait-il jamais de transport au cerveau? Tous les malades ont-ils le jugement sain? Personne n'est-il suffoqué avant que d'avoir le temps d'y penser seulement.

Mais jé veux que vous ne soyez point surpris de la mort, et que, par le zèle et l'adresse d'un charitable confesseur, vous soyez sincèrement réconcilié avec Dieu. N'est-il jamais arrivé, qu'après la confession et les autres sacrements, un nouveau péché survenu a surpris la vigilance d'un confesseur, rendu tous ses soins inutiles et a enfin tout gâté et tout perdu? Hélas! un de ces péchés dont l'habitude était fortement enracinée s'est présentée à sa pensée avec tous les crimes qui l'y attachaient durant sa vie, son imagination lui en a fait une peinture agréable, ensuite un retour de cœur et une complaisance volontaire ont fait revivre au dernier soufle de sa vie tout ce que la grâce avait détruit avec tant de peine; c'est le dernier coup mortel; il a été imprévu, et il est maintenant sans remède. Confesseur! amis charitables! que faites-vous? En vain vous fatiguez-vous à lui crier le nom du Sauveur et à redoubler vos prières? c'en est fait, il a déjà paru au tribunal de Dieu, il est jugé, condamné, réproûvé et malheureux pour jamais; voilà le malheur où l'on s'expose en rejetant sa pénitence à la mort, de mourir en son péché, *et in peccato vestro morimini*.

Enfin, Messieurs, ces pécheurs qui diffèrent jusqu'à ce dernier moment, souffrent la peine de leurs péchés par les douleurs qui accompagnent la mort et qui servent aux autres à les expier; mais ils ne satisfont pas à la justice de Dieu pour cela: en quoi leur pénitence est, en troisième lieu, semblable à celle des réproûvés. Car, si les autres parties essentielles à la pénitence doivent être suspectes, il y a sujet de craindre que celle-ci, qui n'est qu'intégrante, ne soit le commencement de leur supplice, et que Dieu, par un juste jugement, ne rebute cette satisfaction forcée. En voulez-vous un exemple plus terrible que ce que l'Écriture sainte dit de l'impie Antiochus, dont les chaires des prédicateurs retentissent si souvent? Vit-on jamais une satisfaction plus grande en apparence, que celle de ce prince sacrilège, qui semblait s'humilier avec un si profond respect sous les fléaux de la justice de Dieu, qui faisait de si beaux projets et de si belles protestations, qui avouait publiquement qu'il méritait ce châtement? *Orabat hic scelestus*

Dominum (I Mac., IX); il voulait rendre au temple dix fois autant qu'il avait pillé et volé; il s'offrait de protéger le peuple de Dieu, qu'il avait persécuté; il faisait dessein de se dépouiller de sa pourpre, pour se faire le héraut et le prédicateur des grandeurs de Dieu : *Orabat autem hic scelestus Dominum. Il voulait même embrasser la religion des Juifs, et, après tant et de si solennelles promesses, après tant de marques d'une satisfaction si authentique : Orabat hic scelestus Dominum, a quo non erat misericordiam consecuturus.* Il demandait un pardon que Dieu lui a justement refusé; parce que ni cette douleur, ni cet aveu, ni cette satisfaction n'étaient pas sincères. Après cela, fiez-vous sur ces belles résolutions faites à l'article de la mort, et sur l'exemple du bon larron; que je puis appeler l'écueil fatal, qui fait faire tous les jours un funeste naufrage à des milliers d'âmes. Le Fils de Dieu, dit un saint Père, a voulu donner cet exemple de miséricorde, afin que personne n'eût sujet de désespérer de sa bonté; mais cet exemple et peut-être deux ou trois semblables, sont des miracles de grâces sur lesquels on ne doit pas compter; outre que, comme dit Eusèbe d'Emèse (*Homil. de bono latr.*), *Non fuit latroni extrema hora, sed prima.* Cette dernière heure, en laquelle Dieu fit miséricorde à ce voleur, était la première à laquelle il l'avait appelé; et ainsi ce n'était pas avoir différé de se convertir, mais c'était s'être converti à la première sollicitation que le Sauveur lui en avait faite; mais vous, après mille sollicitations durant votre vie, vous attendez à vous rendre au moment de votre mort; vous n'avez pas sujet d'espérer la même miséricorde que lui, puisque vous n'avez pas répondu comme lui au temps qu'il vous a appelé.

CONCLUSION.

Je veux finir par cette parole du Sage, qui servira de conclusion à tout ce discours : *Ne tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem.* (*Eccli.*, V.) Qui que vous soyez, ne tardez pas davantage à vous convertir à Dieu qui vous appelle et qui vous attend. Vous voulez différer, mon cher auditeur, et jusqu'à quel temps, puisqu'il vous appelle maintenant et que vous ne pouvez remettre à une autre fois, sans mettre au hasard votre salut? *Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra* (*Psal.* XCIV.) Il faut chercher la miséricorde dans son temps, et ce temps est celui auquel elle se présente, et vous invite. Allez donc à Dieu maintenant que sa bonté vous ouvre son cœur, maintenant que le trésor de ses grâces vous est ouvert, maintenant qu'il est sensible à vos misères, à vos larmes, à vos soupirs; car, si vous laissez passer ce temps favorable, vous le chercherez peut-être un jour, et vous ne le trouverez pas : *Ne tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem.*

Vous voilà, mon cher auditeur, peut-être

sur l'extrémité de l'âge ou dans une vieillesse avancée par vos débauches, et près de la fin de vos jours; vos infirmités et vos maladies fréquentes vous doivent assez faire connaître que votre mort n'est pas éloignée; cette pensée vous effraie, et vous n'osez y faire réflexion; votre unique regret est de n'être pas immortel, afin de continuer la manière de vie que vous merez depuis si longtemps. Ah! je vous dirai avec l'Apôtre : *An ignoras quia benignitas Dei te ad penitentiam adducit?* (*Rom.* II.) Sachez que Dieu, par un effet de sa bonté, qu'il n'a pas accordé à une infinité de personnes, vous recherche et vous appelle peut-être pour la dernière fois, et que, si vous ne l'écoutez, ce sera sur vous que tombera cette terrible menace de l'Evangile : *Queretis me, et in peccato vestro moriemini.* Vous me cherchez à votre tour, vous souhaiterez une heure pour faire pénitence, et, comme ce malheureux dont vous imitez le délai et les retardements, vous demanderez du temps jusques'au lendemain : *Inducias usque mane* (*S. GREGOR. in Dialogis*); mais ce temps de miséricorde sera passé, auquel succédera le temps de la justice. Mais plutôt j'espère qu'après vous avoir marqué un écueil si dangereux, vous l'éviterez et que vous mettrez si bon ordre aux affaires de votre salut, que ce malheur de l'impénitence finale, qui est le comble de tous les malheurs, ne vous arrivera point, parce que, dès ce moment, vous retournerez à Dieu de tout votre cœur; c'est le moyen de mettre en assurance votre éternité bienheureuse, etc.

SERMON XXIII.

DU BON EXEMPLE.

Secundum opera eorum nolite facere, dicunt enim, et non faciunt. (*Matth.*, XXIII.)

Ne faites pas comme eux, car ils disent et ne font pas.

C'est, Messieurs, ce que le Sauveur du monde, dans l'Evangile de ce jour, reproche aux pharisiens et aux docteurs de la Loi, lesquels exhortaient les peuples à la pratique des plus saintes actions; mais tous leurs discours étaient inutiles, parce qu'eux-mêmes ne les pratiquaient pas; en effet, c'est bien peu que dire, si nos actions n'appuient nos paroles, et si la doctrine qu'on enseigne n'est soutenue par le bon exemple, elle tombe à terre et demeure sans fruit. Je ne doute point que ce reproche si juste ne pût s'adresser encore aujourd'hui à un grand nombre de prédicateurs, puisque jamais on n'a plus porté le monde à la sainteté ni prêché une morale plus sévère, et jamais peut-être on n'a vu plus de dérèglement dans les mœurs; et la raison en est peut-être qu'on prêche plus de parole que d'exemple, *dicunt, et non faciunt*: mais, comme l'instruction que nous donne le Fils de Dieu est de faire ce qu'ils disent et non pas d'imiter leurs actions, au lieu de faire leur censure dans laquelle je trouverais ma propre condamnation, souffrez que je tâche de vous rendre vous-mêmes autant de prédicateurs puissants

en vous rendant des personnes d'exemple, qui parlent par leurs actions, et qui, tout au contraire des pharisiens, disent peu et font beaucoup; c'est à quoi je m'efforcerai de vous porter en vous représentant l'obligation qu'un chrétien a de donner bon exemple et le grand bien qu'il peut faire en le donnant. Demandons pour ce sujet le secours du Saint-Esprit, par l'entremise de son épouse. *Ave, Maria.*

Je trouve d'abord, Messieurs, deux commandements dans l'Évangile, lesquels semblent se choquer et se contredire l'un l'autre, quoiqu'ils soient sortis tous deux immédiatement de la bouche de la Vérité même. Le premier est qu'il nous oblige de cacher nos bonnes actions par la vertu d'humilité, qui se doit contenter qu'elles soient connues de Dieu seul sans les exposer à la vue des hommes, jusque-là qu'il ne veut pas que notre main gauche sache les aumônes que nous faisons de la droite, et qu'il ordonne que le plus saint exercice de la religion, qui est la prière, se fasse en secret et les portes fermées, comme si le haut point de l'humilité était d'ignorer nous-mêmes le bien que nous faisons, et d'en dérober la vue, s'il était possible, à notre propre conscience; mais d'un autre côté, je vois un commandement tout contraire, puisqu'il veut que nos bonnes actions paraissent à la vue du monde, et que nous soyons comme des flambeaux pour éclairer les autres, en réparant partout la lumière de nos vertus : *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona.* (Matth., V.) Quoi, Messieurs, le Fils de Dieu pourrait-il se contredire lui-même, et commander deux choses en même temps qui semblent avoir une opposition si formelle et si visible? Non, chrétienne compagnie, ces deux préceptes s'accordent fort bien, et l'un et l'autre portent leur obligation particulière; voici comment il faut que nos bonnes œuvres se fassent en secret, c'est-à-dire qu'on ne les fasse point pour l'éclat, par ostentation et pour les louanges des hommes, autrement tous vos travaux ne seraient payés que de vains applaudissements; mais il y a obligation de faire profession de vertu et de pratiquer le bien, même devant les hommes afin de les porter à le suivre et à nous imiter. Ce qui ne consiste pas seulement dans un précepte négatif qui nous oblige de ne rien faire qui puisse scandaliser le prochain, mais même positif de paraître vertueux et de donner bon exemple; c'est pourquoi, Messieurs, j'ai dessein aujourd'hui de vous montrer particulièrement deux choses, qui feront tout le dessein et tout le partage de ce discours. La première est l'obligation que tout chrétien a de donner bon exemple aux autres et de paraître irréprochable dans sa vie; et la seconde, le grand bien que le bon exemple peut faire dans le monde pour la gloire et le service de Dieu, si les chrétiens s'acquittaient de cette obligation; je me borne seulement, comme vous voyez, au bon exemple, sans parler du mauvais et du scandale,

dont je vous ai déjà parlé une autre fois.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour ce qui regarde cette obligation, je la fonde, Messieurs, sur la charité chrétienne que nous devons avoir pour le prochain, et dont le Fils de Dieu nous a fait un commandement si indispensable, que sans cela il ne nous reconnaît ni pour ses amis, ni pour ses disciples, ni même pour de véritables chrétiens; or, cette charité a particulièrement deux effets qui lui sont essentiels. Le premier est de nous unir ensemble comme des membres qui ne font qu'un même corps mystique du Fils de Dieu; et le second, qu'étant une suite de l'amour même que nous avons pour Dieu, et qui s'étend sur nos frères, elle doit aussi avoir Dieu pour fin, c'est-à-dire, qu'elle doit se proposer d'engager, s'il se peut, tous les hommes à aimer et à servir ce même Dieu, ce qui s'appelle zèle, d'où j'infère qu'elle ne peut subsister sans le bon exemple.

Si tout chrétien est membre du Sauveur; lequel lui est uni par la charité, il s'ensuit aussi que les chrétiens doivent être unis ensemble, comme des membres d'un même corps; et, par conséquent, dit l'apôtre saint Paul, le chrétien doit avoir la même inclination pour son prochain que les membres d'un même corps ont les uns pour les autres; car, comme nous voyons que dans un corps naturel, chaque partie ne procure pas seulement son bien propre et particulier, mais contribue au bien universel de son tout, que les yeux voient, les mains travaillent, et les pieds marchent pour tout le corps; de même un chrétien n'est pas pour lui seul, mais il doit procurer, autant qu'il peut, le salut des autres : *Mandavit illis unicuique de proximo suo.* (Eccl., XVII.) C'est pourquoi l'un et l'autre défaut seraient également blâmables; ou bien de paraître vertueux au dehors, et de ne l'être pas au dedans; ou bien, si cela se pouvait faire, de l'être en effet, et de paraître tout le contraire, parce que la charité renferme ces deux devoirs : le premier, de s'efforcer de plaire à Dieu par une vertu solide, sans faste et sans hypocrisie; et le second, de porter le prochain à la pratique du bien par le moyen du bon exemple; de manière que l'extérieur seul de la vertu n'est rien; mais, étant joint à l'intérieur, il est comme le corps, qui la rend sensible et qui porte les hommes à la suivre, selon cette belle parole d'un ancien, que si on la pouvait voir des yeux du corps, il n'y aurait personne qui ne lui consacraît toutes ses affections; aussi y a-t-il cette différence, dit saint Thomas, entre la vertu de l'ange et la vertu de l'homme, que celle de l'ange qui est un pur esprit, est toute parfaite, et tout achevée dans l'intérieur; mais pour celle de l'homme, comme il est composé d'une âme et d'un corps, qu'il est visible et sociable, et qu'il entre en commerce avec les autres hommes, elle a bien son principe au dedans, mais elle trouve sa perfection au dehors; et, par conséquent, le bon

exemp.e est comme la fleur et l'éclat de la vertu; il en fait le lustre et la perfection; c'en est, si vous voulez, le dehors qui fait voir ce qui est au dedans, non, afin que les hommes le voient seulement, qu'ils nous louent et qu'ils nous en applaudissent; ce qui serait une vanité criminelle; mais afin qu'ils le suivent et qu'ils l'imitent, ce qui s'appelle bon exemple.

Il semble que Dieu, en unissant tous les hommes par les liens de la société, a voulu que tout y fût commun jusqu'aux vertus; s'il en laisse à chacun la propriété et le mérite, il veut du moins qu'elles puissent être utiles aux autres; et le précepte de la charité, qui nous oblige à Dieu et aux hommes tout à la fois, demande que nous donnions tellement à Dieu ce que nous sommes, que notre prochain puisse tirer du fruit de ce que nous faisons. Or, je dis que cette obligation est une suite du précepte de la charité; car qui doute qu'en qualité de chrétiens, c'est-à-dire de membres du même corps, nous ne soyons obligés d'avoir pour le bien du prochain l'inquiétude que les membres ont les uns pour les autres, suivant ce que dit saint Paul: *Pro se invicem solliciti sunt membra.* (1 Cor., XII.) Cet amour consiste à vouloir au prochain le plus grand de tous les biens, qui est son salut éternel, parce que ce doit être une charité chrétienne qui ait une fin surnaturelle, et qui doit la lui procurer de la manière la plus efficace qui puisse être, puisqu'elle s'y doit employer comme les membres d'un même corps s'emploient les uns pour les autres, c'est-à-dire de tout leur pouvoir et de toute leur inclination. Or, ce moyen le plus puissant et le plus facile est le bon exemple, comme nous verrons tantôt. D'où s'ensuit que c'est le plus général de tous les devoirs qui nous obligent envers le prochain; car les autres ont leurs bornes et leurs circonstances qui les déterminent; mais pour le bon exemple, c'est un devoir dont tout le monde peut s'acquitter, tous les temps y sont propres, tous les lieux y sont commodes, toutes les occasions y sont favorables; cette obligation est donc encore indispensable, elle regarde le pauvre aussi bien que le riche, le serviteur aussi bien que le maître, chacun dans sa condition, dans son état et dans son emploi; fondée sur ce raisonnement, auquel je ne vois point de réplique, la charité chrétienne et l'amour du prochain qui nous obligent de procurer son bien spirituel, quand nous le pouvons, et quand il en a besoin; cela est hors de doute, et c'est un des premiers principes du christianisme; or, est-il que nous le pouvons toujours faire par le bon exemple, et d'ailleurs il en a toujours besoin; car, quelque bonne opinion que nous soyons obligés d'avoir de lui, nous devons toujours présumer qu'il est faible et susceptible du mal aussi bien que nous; nous sommes donc obligés et toujours, et en toutes rencontres, de lui donner ce bon exemple, c'est-à-dire, premièrement de ne jamais rien faire de-

vant nos frères qu'ils ne puissent imiter sans crime, et en second lieu, de nous comporter avec édification, lorsque le devoir de notre charge et de notre emploi nous oblige de faire le bien. Obligation étroite, Messieurs, et dont on ne peut se dispenser sans violer ce premier, ce grand et cet important précepte de la charité, dans lequel le Fils de Dieu a renfermé tout l'Évangile.

Ajoutez que dans ce corps mystique du Sauveur dont les chrétiens sont les membres, il y en a de faibles et d'infirmes: *Membra corporis infirmiora* (*Ibid.*), comme les appelle saint Paul; et comme ce grand Apôtre prend sujet de là d'exagérer le crime de ceux qui les perdent par leur scandale, il me semble que je le puis bien prendre, de vous représenter la juste obligation que vous avez de les aider par le bon exemple. Je veux dire, chrétienne compagnie, que comme il y a des plantes qui ne peuvent se soutenir d'elles-mêmes et qui s'attachent au premier arbre qu'elles rencontrent; de même, il y a des esprits tournés de telle manière, et des naturels tellement disposés, qu'ils suivent ce qu'ils voient, et s'attachent à ce qui se présente d'abord et à ce qui leur frappe les yeux, n'ayant point d'autre règle de leur vie que l'exemple des autres; ils seront vertueux si les autres le sont, et ils prendront le parti du vice, s'ils voient qu'il est le plus nombreux et le plus fort; et c'est ce qui fait que les premiers et les plus considérables d'une ville ou d'une famille ont une obligation plus étroite de donner exemple aux autres, parce que leurs actions, étant plus exposées à la vue des hommes, servent de loi et de règle à ceux qui dépendent d'eux et qui sont sous leur conduite; ainsi, quoique l'obligation en soit commune à tous, en qualité de membres d'un même corps, elle regarde néanmoins particulièrement ceux qui en sont, pour ainsi dire, les yeux et la tête, c'est-à-dire qui conduisent et qui gouvernent les autres, lesquels ne font que suivre aveuglément, sans presque examiner où l'on va et où on les conduit. Les actions des grands, disait un ancien, sont comme ces flambeaux qu'on découvrirait de loin, parce qu'ils étaient posés sur la pointe des obélisques pour avertir les passants; ainsi ces personnes sont vues de loin, tout ce qu'elles font porte coup; comme chacun les regarde, chacun les imite; de sorte qu'elles commandent en quelque manière tout ce qu'elles font, et défendent tout ce qu'elles ne font pas, parce que leur exemple a une force dominante qui entraîne tous les autres. Qu'est-ce qu'un prince? demandait un ancien orateur; et je puis faire la même question, qu'est-ce qu'une personne de qualité, un magistrat, un homme considéré, pour sa charge, pour sa naissance, ou pour quoi que ce soit? *Lex loquens*, c'est une loi qui parle, mais une loi puissante et efficace, que tout le monde suit, à laquelle chacun se conforme, et lorsque ces personnes sont les premières à pratiquer la vertu, cet exemple parle, per-

suade, et attire tout le monde après elles. La raison est que le commun des hommes n'a pas assez de lumière pour faire distinction de leurs qualités, afin de révéler celles qui méritent de l'estime, et de mépriser celles qui sont dignes de blâme; il arrive donc que l'honneur qui est attaché à la condition des grands fait honorer leurs vices, s'ils sont vicieux, et rend leurs vertus respectables, quand elles paraissent dans leurs personnes. Ainsi la modestie dans les habits, la fuite des divertissements dangereux, la retenue dans les conversations, l'observation exacte des lois de Dieu et de l'Eglise ne paraissent plus pour honteuses, lorsque les gens de qualité en font une profession publique; on se croit à couvert de la raillerie des hommes en les imitant, et l'on fait gloire de suivre ceux que la gloire suit partout; de sorte que, quand ils s'acquittent de ce devoir, on peut dire d'eux ce qu'on a dit autrefois d'un généreux Romain, qu'il fut d'une vertu si forte et si constante, que voyant la chute de la république, il fit un renpart de son propre corps pour l'arrêter sur le penchant, et l'eût arrêtée effectivement, s'il eût été suivi et secondé. C'est ce que doivent faire ceux qui sont au-dessus des autres par quelque titre que ce soit; ils doivent se persuader fortement qu'ils sont établis de Dieu pour soutenir par l'exemple de leur vie le christianisme penchant à sa ruine par la corruption des mœurs, pour l'arrêter par le poids de leur autorité, pour montrer à tout le monde qu'il est glorieux d'obéir à Dieu et de maintenir son parti, par la profession d'une vie toute chrétienne, dût-on être tout seul, et quand on devrait être abandonné de tout le monde, il faut dire avec le Prophète : *Singulariter sum ego donec pertranseam.* (Psal. CXL.)

Ainsi, quand tous les autres de même qualité vivront dans la splendeur et dans le luxe, et tâcheront de se distinguer par la sumptuosité de leur table et de leur train, je me roidirai contre ce torrent, et je me contenterai de ce qui est nécessaire pour un entretien honnête, afin d'avoir de quoi faire des charités du reste. *Singulariter sum ego*; c'est ce que doit dire cette dame chrétienne, pendant que les autres iront au bal et à la comédie, et chercheront les compagnies mondaines, je me tiendrai dans la retraite et vivrai dans la modestie et dans la retenue, quoique le monde en puisse dire : *Singulariter sum ego.* Ainsi, quand les autres railleront sur les choses saintes, ou déchireront la réputation du prochain, je témoignerai hautement que cela n'est ni digne d'un chrétien ni d'un homme d'honneur; eh bien ! je serai seule de mon parti; eh bien ! l'on me raillera moi-même. *Singulariter sum ego donec pertranseam*; c'est ce que Dieu attend des personnes qu'il a mises à la tête des autres, puisqu'elles ne sont pas seulement obligées de donner bon exemple par le droit commun à tous les chrétiens, mais encore par un devoir

particulier qui naît de leur état et de leur condition.

A ce premier effet de la charité de nous unir les uns aux autres comme des membres d'un même corps du Fils de Dieu, lesquels sont ensuite obligés de se secourir et de se défendre mutuellement, nous y en avons joint un second qui est que cette charité que nous devons avoir pour nos frères, étant un écoulement de celle que nous avons pour Dieu, elle a aussi Dieu pour sa fin et pour son principal objet, c'est-à-dire qu'elle doit tendre à le faire connaître et à le faire aimer du prochain, à qui nous procurons par ce moyen le plus grand de tous les biens; c'est ce qui s'appelle zèle, qui est le plus noble effet de la charité, et ce qui fonde la seconde obligation de lui donner bon exemple.

Sur quoi, Messieurs, je dis avec saint Ambroise que, quoique toutes les vertus fussent, pour ainsi dire, incarnées dans le Sauveur, qui est venu sur la terre pour servir de modèle à tous les hommes, et qu'il les ait en quelque façon rendues visibles dans son humanité sainte, afin de porter tous les hommes à les imiter, cependant il a voulu encore se servir de nous pour continuer cet office et pour l'achever par notre exemple; c'est en ce sens que nous devons dire avec saint Paul : *Adimple ea que desunt passionum Christi.* (Coloss., I.) J'achève ce qui manque aux actions aussi bien qu'aux souffrances du Fils de Dieu; et qu'y manque-t-il ? L'application et l'imitation; de manière que, comme il s'est fait semblable à nous pour nous rendre semblables à lui, il veut que nous imitions ses vertus et ses actions, pour servir encore aux autres de modèle. Il demande que nous ajoutions à ces exemples; mais qu'y pouvons-nous ajouter ? notre exemple propre, lequel, pour ainsi dire, a cet avantage sur le sien, qu'il est plus proportionné à la portée des autres. Cet exemple du Fils de Dieu est une lumière trop éclatante pour quelques-uns; quelle merveille ! pourrait-on dire, qu'un Dieu ait fait ceci ou cela ? mais qu'un autre homme de même nature, de même condition que nous, le fasse, c'est ce qui ne souffre point d'excuse ni de répartition. Aussi est-ce à cette condition que le Sauveur nous a appelés au christianisme et à son service, savoir pour continuer son dessein et pour achever son ouvrage; et quel a été ce dessein ? quel a été cet ouvrage ? Vous m'avouerez que ç'a été de sauver tous les hommes et de les porter à la vertu par tous les moyens possibles; mais, comme il ne pouvait pas les instruire tous en particulier ni immédiatement par lui-même, pour suppléer à ce défaut, il a laissé en sa place tous les chrétiens, afin de travailler sur ce même projet; les uns d'une façon particulière et par une mission plus expresse, comme les apôtres, qui ont parcouru les terres et les mers; les autres par office, en portant sa parole aux peuples et en prêchant ses vérités, comme les pas-

teurs et les prédicateurs; mais ce qui est commun à tous, c'est le bon exemple. C'est particulièrement en ce point qu'un chrétien doit soutenir l'honneur qu'il a d'être appelé au service de Dieu, et marquer l'amour qu'il lui porte, en lui acquérant des sujets et des personnes qui le servent fidèlement; car c'est par ce moyen que la charité qu'il porte au prochain tend à Dieu, comme elle vient de Dieu.

En quoi elle a encore le Fils de Dieu pour modèle, lequel, n'ayant pas vécu dans tous les états et dans toutes les conditions, nous a associés à cet office, pour achever ce qu'il a commencé. C'est par ce moyen qu'il se doit trouver dans tous les lieux; c'est par cette succession qu'il travaillera dans tous les temps; c'est par cette industrie qu'il se multiplie en autant de modèles qu'il y a de véritables chrétiens en toutes sortes de conditions; c'est pour cela enfin, qu'il disait à ses apôtres, ce qui doit s'étendre à tous les véritables chrétiens, qu'ils étaient la lumière du monde : *Vos estis lux mundi*; (*Matth.*, V), ou du moins autant d'astres qui doivent réfléchir la lumière qu'ils reçoivent de lui, et la répandre par tout. Ainsi, chrétiens, pour apprendre à joindre l'humilité chrétienne avec l'éclat du bon exemple, nous n'avons qu'à lever les yeux au ciel, pour y considérer les astres, qui, dans l'Écriture, sont la figure des gens de bien; quoique ce soient des corps immenses dans leur grandeur, pleins de lumière, d'ardeur et de feu, nous n'en voyons cependant qu'un point qui brille, et le ciel nous cache tout le reste. C'est le secret de la vie chrétienne de dérober aux yeux des hommes le fond de nos vertus, nos pratiques de dévotion, nos aumônes secrètes, nos mortifications, les bons sentiments que Dieu nous donne, afin de mener une vie cachée; mais nous devons leur en découvrir cependant quelque trait et quelque rayon, en nous acquittant des devoirs d'un chrétien, en fréquentant les sacrements, entendant la parole de Dieu, visitant quelquefois les hôpitaux et les prisons, pour satisfaire au bon exemple et à l'obligation de la charité chrétienne, laquelle demande que nous le fassions connaître à tout le monde, par le zèle que nous devons avoir pour sa gloire : *Glorificate et portate Deum in corpore vestro* (*I Cor.*, VI), dit l'Apôtre; or, il n'y a point de moyen de le faire plus facilement ni plus efficacement que par le bon exemple, lequel dirige et conduit les autres, comme le nom même d'exemple nous le fait assez concevoir; car, comme l'idée que les philosophes appellent la cause exemplaire sert de règle à l'artisan dans son ouvrage, et que sans cela il serait impossible qu'il pût rien faire, de même l'exemple a cela de propre qu'il conduit les autres et leur sert de modèle, pour agir et pour y conformer leur vie; à quoi il faut ajouter que l'on distingue ordinairement deux sortes d'exemplaires: l'un qui est intérieur et dans l'esprit de l'artisan, comme quand un peintre se forme une belle idée

sur laquelle il veut travailler; et l'autre extérieur, comme quand ce même peintre copie un tableau et en fait un second à l'imitation de celui qu'il a devant les yeux. Ainsi, dans la vie chrétienne il y a comme deux modèles qui nous régulent et qui nous conduisent: l'un est intérieur, qui est notre conscience et la lumière de la raison éclairée par la foi; mais ce n'est pas assez, il en faut, outre cela, un qui frappe nos sens, et ce modèle est le bon exemple; il est vrai que dans les arts, les plus excellents maîtres font gloire d'inventer d'eux-mêmes et de ne suivre que leurs propres idées, en laissant aux apprentis les modèles extérieurs, pour se conduire dans leurs ouvrages; mais dans le christianisme, savez-vous bien que nous ne sommes jamais parfaits, et que nous avons toujours besoin d'exemples et de modèles pour nous conduire et pour avancer, parce que Dieu n'a pas tout donné à chaque personne en particulier; mais il a partagé ses dons et ses faveurs et les a distribués différemment; d'où il s'ensuit que, comme les hommes ont divers talents naturels, ils ont aussi des vertus différentes, ou du moins de certaines où ils excellent davantage; c'est pourquoi, comme une seule personne ne peut pas être parfaite en tout, pour nous servir d'exemple en toutes sortes de vertus, il faut que tous y concourent et y conspirent, afin que ce que nous ne pouvons avoir d'un seul, nous l'empruntions de plusieurs.

Mais c'est en même temps ce qui fonde aussi l'obligation que nous avons de donner bon exemple. Je m'imagine donc, Messieurs, que le Sauveur du monde nous dit les mêmes paroles qu'il dit autrefois à ses apôtres : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis*. (*Joan.*, XIII.) Je vous ai donné moi-même l'exemple, mais il faut que vous serviez réciproquement d'exemple aux autres; il faut que vous, qui avez quelque autorité sur les autres, vous vous regardiez comme des apôtres particuliers, à qui la mission est donnée immédiatement de Dieu; votre troupeau est votre famille, que vous devez former par votre exemple : *Forma facti gregis ex animo* (*II Petr.*, III), dit le Prince des apôtres, la matière de votre zèle sera toutes les compagnies que vous fréquenteriez, auxquelles vous tâcherez de faire voir l'éclat de la vertu, parmi les ténèbres de tant de vices qui l'obscurcissent; votre vie, dit un saint Père, doit être une interprétation vivante et animée de l'Évangile pour l'expliquer et le faire entendre en le faisant voir en pratique; vous êtes autant d'ambassadeurs et de substitués de ce Fils de Dieu, comme parle saint Paul : *Pro Christo legatione fungimur* (*II Cor.*, V); comme autant d'échos de sa voix, pour la faire retentir dans les lieux où elle n'est point entendue; en un mot, comme autant de sauveurs, qui devez travailler comme lui au salut des hommes, parmi lesquels votre exemple peut faire un bien inestimable; c'est ce que nous allons voir en cette seconde

partie, où j'ai à vous montrer le grand bien que fait le bon exemple, et le pouvoir qu'il sur les esprits.

SECONDE PARTIE.

Pour en être convaincu, Messieurs, il ne faut que se souvenir que le Fils de Dieu l'appelle une lumière, pour marquer qu'il est aussi nécessaire à la vertu, que la lumière l'est à la vie, puisqu'il a les mêmes effets sur les esprits que la lumière a sur les corps; car premièrement cet exemple nous éclaire et nous fait voir le bien, dans le plus beau jour qui puisse être; ensuite il nous échauffe et nous excite à embrasser ce même bien qu'il nous a découvert; je tâcherai seulement de vous expliquer l'un et l'autre effet en peu de mots. Il est vrai que l'on dit assez ordinairement, qu'un bon maître fait plus entrer de science par l'oreille dans l'esprit de son disciple, en lui expliquant et lui développant les difficultés les plus obscures et les plus embrouillées, qu'il n'en pourrait découvrir par ses yeux dans une longue lecture. Je le veux croire, si l'on s'en tient dans les termes de la philosophie naturelle, ou des vérités purement spéculatives; car, pour ce qui est de la morale et de la bonne vie, l'expérience nous fait assez voir que le bien nous émeut tout d'une autre façon, présenté en particulier par l'exemple, qu'en général, par les paroles et par les préceptes: *Longum iter per præcepta, breve per exempla.* (SENÈQUE.) Et de là, concevez le grand bien que peut faire une personne par son exemple; car, comme il est plus efficace que toutes les paroles, il n'y a point de sermon ni de leçon qui lui soit comparable; et j'ose dire qu'un homme d'exemple, dans une ville, y fait plus de bien que cent prédicateurs; car, outre qu'une des premières conditions du prédicateur est, qu'il doit plus prêcher par ses actions que par ses paroles; autrement sa voix n'est qu'un son qui se perd en l'air, et qui n'a point d'effet: *Cymbalum tinniens* (I Cor., XIII), l'appelle l'Apôtre; le bon exemple, que je puis appeler un prédicateur muet, montre le bien et le fait voir en pratique; d'où il arrive que, comme la spéculation du bien est commune à tout le monde, et que les plus grands pécheurs mêmes ont je ne sais quelle estime secrète pour la vertu, dont ils sont souvent les panégyristes et les admirateurs; et que, tout au contraire, il y en a si peu qui la pratiquent; instruire et enseigner par l'exemple, c'est faire une leçon qui fait voir ce qu'elle dit, qui l'apprend en la faisant, et qui le fait entrer par les yeux jusque dans l'esprit, et par conséquent qui est convaincante et persuasive: comme donc la vertu consiste à faire le bien, et non pas à le connaître seulement; celui qui l'enseigne par l'exemple, en le faisant, l'enseigne d'une toute autre manière.

Que cela est consolant, chrétiens, pour une personne de vertu, qui s'imagine quelquefois être inutile dans le monde, incapable de rien faire pour Dieu, et qui ressent

cependant de puissants mouvements de porter tout le monde à l'aimer et à le servir, lorsqu'elle voit l'ardeur de son zèle arrêtée par ses infirmités, on bien qu'elle se plaint de sa condition, laquelle la met presque dans l'impossibilité de rien faire de signalé pour la gloire de Dieu! Non, âmes chrétiennes, vous n'avez pas grand sujet d'envier ni aux prédicateurs leurs chaires et leurs puissants discours, ni aux personnes apostoliques leurs travaux et leurs courses; votre exemple et votre retenue parmi la licence et le libertinage des autres, prêchent plus fortement et feront plus de bien en un an, qu'un prédicateur peut-être en toute sa vie: votre modestie et votre piété peuvent prêcher tous les jours. La patience que vous témoignerez à souffrir cette disgrâce et cette persécution aura pour témoin toute une ville, qui en sera infiniment édifiée. Allons prêcher, dit un jour le grand saint François à un de ses frères, à qui il fit faire un tour par les rues et par les places publiques de la ville; et comme il reprenait le chemin de la maison, sans avoir dit mot, celui-ci, prenant ce silence pour un oubli d'une personne tout occupée de Dieu, et absorbée dans une profonde contemplation, le voulant faire souvenir du dessein qu'il avait pris d'aller prêcher: C'en est fait, répondit ce grand saint, l'on nous a vus marcher, nous nous sommes montrés, on nous a regardés, c'est le sermon que j'avais à faire. Tant il est vrai, Messieurs, ce qu'a dit Tertullien (*L. de Pallio*) d'un homme de bien: *Dum videtur, auditur*, que c'est assez de le voir pour l'entendre. En effet, à quoi pensez-vous que je doive attribuer ce grand et ce surprenant prodige de la conversion du monde? A la parole de Dieu, me direz-vous; j'en conviens, mais à cette parole animée, soutenue, autorisée par l'exemple, sans quoi les apôtres eussent bâti d'une main et détruit de l'autre, et toute leur doctrine n'eût point eu de sectateurs; mais on a vu cette doctrine accompagnée de l'exemple de leur vie, cette lumière a tellement brillé aux yeux de tout l'univers, elle a jeté tant d'éclat, les rayons en ont été si perçants, si vifs, si pénétrants, qu'il n'y a pas eu moyen de ne les pas voir; les vérités de l'Évangile faisaient grand bruit et paraissaient tonnantes dans leur bouche, dit saint Chrysostome, mais les éclairs les précédaient dans leur vie et dans leurs actions; et vous diriez que comme la lumière du soleil se répand partout en un moment, de même la lumière de l'exemple pénètre facilement dans tous les cœurs, tant elle est persuasive et efficace pour enseigner le bien. Elle a même souvent plus de force que les miracles: témoin le grand saint Jean-Baptiste, qui n'en a jamais fait, du moins que nous sachions, mais l'exemple de sa vie, mais son zèle, et sa pénitence attiraient tous les pécheurs; et si les apôtres n'eussent fait voir dans leur vie ce qu'ils annonçaient aux peuples, avec tous leurs miracles ils n'eussent rien avancé, ils eussent ressuscité des morts, rendu la vue aux aveugles, renversé

toutes les lois de la nature, tout le monde eût admiré et crié miracle; mais, pour changer de vie, personne ne l'eût fait. Pourquoi? On eût regardé leurs actions; ils ne font pas ce qu'ils disent, eût-on dit; ils ne le croient donc pas eux-mêmes, ils ne nous porteront donc pas non plus à le croire, et à le faire encore moins. D'où vous voyez qu'il est incontestable que l'exemple nous éclaire et nous instruit infiniment mieux que tout le reste.

Parce que tel est le naturel de l'homme, que pour claires et pour constantes que soient les vérités qu'on lui propose, il ne peut s'y rendre, s'il ne les voit en pratique par l'exemple: il écouterait froidement toutes les maximes de la morale la plus sévère, et tout ce que l'Évangile a de plus élevé: il en admirerait la sublimité, la grandeur, la sainteté; mais pour le pratiquer il demande de l'exemple. Il sait bien qu'il est aisé de tracer un plan de religion et de proposer un système d'une vie toute sainte, d'en régler les devoirs et les exercices, d'exhorter au mépris des richesses et des honneurs, de faire voir la vanité et le néant de toutes les choses de la terre; mais tout cela n'aura jamais un grand effet sur son cœur, s'il ne voit que ceux qui font ces beaux règlements les observent les premiers; et c'est peut-être la raison pourquoi nous voyons si peu de fruit, si peu de conversions, si peu de véritable dévotion dans le monde, quoiqu'il n'y ait jamais eu tant de prédicateurs, tant de missionnaires, tant de directeurs, ni tant de personnes qui s'efforcent d'instruire les autres; hélas! je le dis à ma confusion, c'est que les exemples sont aussi rares que les instructions sont fréquentes. Il ne fallait autrefois qu'une ou deux personnes apostoliques pour faire changer de face à des villes et à des provinces entières, et pour porter la foi et la piété partout, parce que leurs paroles, sortant d'un cœur vivement touché des vérités qu'ils annonçaient, allumaient la même ardeur dans les cœurs de ceux qui les écoutaient; et maintenant peut-être, pourrait-on faire à la plupart le même reproche que le Sauveur fit aux pharisiens de notre Évangile: *Dicunt et non faciunt* (Matth., XXIII); ils disent bien, mais ils ne font pas ce qu'ils disent; c'est pourquoi ce sont des paroles stériles qui sont non-seulement sans effet, mais qui ne servent qu'à attirer le mépris, la censure et la raillerie des hommes sur ceux qui veulent instruire, reprendre ou réformer les autres, lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes dans une exacte régularité.

Car il ne faut pas s'imaginer que le monde, qui est souvent si peu équitable à l'égard de ceux qui ne lui donnent point de prise, soit d'humeur à souffrir ceux qui prétendent se distinguer des autres par des voies qui donnent tant de moyens de les rabaisser; aussi ne les épargne-t-il pas: chacun devient spirituel à leurs dépens, et il n'y a personne qui ne fasse mille réflexions sur la disproportion de leur vie et de leurs discours. C'est toute la récompense qu'ils doivent at-

tendre de leur zèle mal réglé, qui doit commencer par eux-mêmes, et ne se répandre sur les autres que de la plénitude et de l'abondance de leur charité; autrement, tous les avis qu'on donne, toutes les réprimandes qu'on fait, toutes les leçons de vertu qu'on rebat, sont plus propres à choquer ceux qui les écoutent qu'à les corriger; et bien loin d'en devenir meilleurs, ils s'affermissent dans leurs dérèglements sur l'exemple de ceux qui leur font ces leçons; ou du moins ils trouvent de quoi éluder les remontrances qu'on leur fait. Représentez-vous un père débauché dont le fils n'a que trop de penchant à suivre l'exemple qu'il lui donne, ou bien une mère mondaine qui a une fille de même humeur: si l'un prétend faire des leçons de tempérance à son fils, et l'autre donner des préceptes de modestie et de retenue à sa fille, cela fera sans doute un grand effet? et je voudrais avoir le plaisir de voir de quel air ils s'y prendront, et ce qu'ils gagneront par leurs belles remontrances; pourront-ils éviter le juste reproche qu'ils leur feront en secret? eh! vous qui voulez régler et réformer les autres, de grâce, commencez par vous-mêmes? et si vous voulez que l'on suive vos avis et vos conseils, que ne les prenez-vous pour vous-mêmes les premiers?

Que si le respect de votre autorité, ou du rang que vous tenez, ou du caractère que vous avez, arrête leurs reproches et leurs satires; du moins dans leur cœur, ils mépriseront vos conseils, et au lieu de les prendre en bonne part, ils se feront un plaisir malin de rechercher votre vie, d'examiner votre conduite, de contredire vos paroles, de contrôler vos actions, et enfin de se divertir de vos charitables avertissements, qu'ils ne manqueront pas de trouver moyen de vous rendre, sans que vous ayez droit de vous plaindre, puisque vous leur en avez donné une si belle occasion; au lieu que si vous y joignez votre exemple, tout ce que vous direz sera bien reçu, et l'on n'aura rien à vous répondre ni à vous reprocher, quand vos avis, vos conseils, vos remontrances seront autorisés par vos actions. Mais achevons.

Le second effet du bon exemple est de nous animer à faire le bien, comme la lumière qui élève en même temps qu'elle éclaire; car, c'est une vérité constante que l'exemple a un poids et une force merveilleuse dans toutes sortes de desseins pour en presser l'exécution, et pour en faire réussir le projet, soit à cause qu'il pique le courage et la générosité des autres, qui ont honte de ne pas suivre ce qu'ils voient faire devant leurs yeux, ou parce qu'il fraye le chemin et montre que la chose est faisable, et n'est point si difficile qu'on le croit; mais j'ose dire que cela est encore infiniment plus nécessaire pour la vertu et pour le règlement des mœurs, parce qu'il se trouve une infinité d'âmes faibles, qu'une crainte frivole et un respect humain détourne des exercices de piété, et qui appréhendent de passer pour scrupuleuses et pour singu-

lières, si elles prennent le parti de se déclarer pour Dieu. C'est pourquoi ces personnes faibles ont besoin d'être soutenues contre cette dangereuse tentation; or, rien ne le peut mieux faire que l'exemple des autres, lequel les met à couvert du reproche de singularité.

Sur quoi, si nous disions tantôt que les personnes qui sont les plus considérables pour leur naissance et pour le rang qu'elles tiennent dans le monde, ont une obligation plus étroite que les autres de donner bon exemple, je dis maintenant que ce sont aussi celles qui sont les plus capables de réussir dans ce dessein, puisqu'il y a des circonstances où, sans employer autre chose que leur exemple, elles sont capables de bannir tous les désordres d'une ville et d'animer toutes les autres à la vertu; tellement que c'est contribuer à la réformation de tout le monde que de commencer par la sienne propre. Ainsi, mon cher auditeur, ce zèle indiscret et sans autorité, qui vous fait déchaîner contre le dérèglement de tous les états, tantôt contre les abus qui se commettent dans la justice, tantôt contre le relâchement de la discipline ecclésiastique, et enfin contre tous les désordres auxquels vous ne pouvez remédier; ce zèle, dis-je, ne vient que d'une humeur âcre que la bile échauffe, et qui se décharge par ces invectives inutiles, si vous n'avez pas le pouvoir d'y remédier; il est constant que Dieu ne vous en demandera point compte, mais retenez bien cette parole, que la réformation générale des mœurs que vous souhaitez tant, dépend de la réformation de chacun en particulier, et que c'est par vous-même que vous devez commencer pour contribuer à celle des autres, en leur donnant l'exemple, et en vous faisant un modèle de vertu à tous ceux de votre condition, et enfin que c'est ce que Dieu demande principalement de vous.

Si vous vous acquittez comme il faut de cette obligation, ne croyez pas avoir peu fait; l'impression que donnera votre exemple à tous ceux qui dépendent de vous, s'étendra ensuite sur tous ceux qui vous connaissent, et que vous pratiquerez; ceux qui vous imiteront en attireront d'autres, et vous ferez par ce moyen un bien inestimable.

Que s'il n'a pas cet effet à l'égard de toutes sortes de personnes, du moins il couvre de confusion ceux qui ne veulent pas le suivre: *Tu non poteris quod isti et istæ?* (I. VIII Conf., c. 11.) C'est le reproche que la continence faisait à saint Augustin et qu'il ne put jamais souffrir. Quoi! tant de personnes d'aussi bonne naissance que vous et aussi faibles que vous, en sont venues à bout, ce ne peut donc être qu'une lâcheté insupportable de ne les pas imiter; et à cette raison il n'y a point de réplique, un tel fait bien ceci ou cela, pourquoi ne le feriez-vous pas? cet exemple n'a pas moins de force pour nous détourner du mal, jusque-là qu'il ne faut souvent que la présence d'un homme de bien, dit Tertullien (*De pallio*), pour arrêter les plus insolents: *Vitia ex oc-*

curso meo suffundo. Son seul abord et sa rencontre sont une répréhension tacite et une correction qu'ils sont obligés de souffrir, et le vice, tout effronté qu'il est, est désarmé en sa présence; mais quelle confusion de voir un jour tant de personnes qui ont marché devant nous, et de n'avoir osé les suivre? Quelle excuse et quel prétexte, quand on nous en fera voir de même profession, de même âge et de même condition, qui ont tant fait, et nous si peu? Et quelle espérance nous restera-t-il, quand ceux qui nous ont montré le chemin du ciel seront les premiers à nous en exclure et à presser notre condamnation?

CONCLUSION.

Mais parce que ceux à qui je parle sont des personnes d'exemple, comme j'ai tout sujet de le croire, et qui n'ont besoin que d'être animées à continuer, il ne faut point d'autre conclusion, ni d'autre motif pour vous y porter, que de vous dire encore une fois que c'est le meilleur moyen de contribuer au salut du prochain. Ah! Messieurs, si nous avons bien conçu ce que c'est que gagner une âme à Dieu, et ce que signifient ces paroles de l'Évangile: *Lueratus fueris fratrem tuum* (*Math.*, XVIII), vous gagnerez votre frère par ce moyen; non, il n'y a point de gloire pareille à celle-là, point de consolation à l'article de la mort plus sensible, que d'aller comparaître devant un Dieu que nous aurons obligé dans une chose qui lui est si chère; nous refuserait-il le ciel, après en avoir ouvert et frayé le chemin aux autres par l'exemple de notre vie. Il est certain que, quelque arrêt que Dieu soit prêt à prononcer contre nous, si nous sommes si heureux que d'avoir contribué au salut de notre prochain, ces âmes, dont nous avons procuré le salut, se présenteront au tribunal de Dieu pour implorer sa miséricorde, et qu'elles crieront à haute voix, comme autrefois le peuple d'Israël sauvé par la valeur de Jonathas, qu'il n'est pas juste de laisser périr celui qui en a sauvé tant d'autres; ou bien, si ceux qui ont instruit ou enseigné les autres doivent un jour briller comme des astres dans le ciel: *Qui ad justitiam erudiunt multos, fulgebunt sicut stellæ in perpetuas æternitates* (*Daniel*, XVIII); puisque nous avons fait voir que la meilleure manière d'instruire et d'enseigner est de le faire par le bon exemple, disons que c'est à eux particulièrement que s'adressent ces paroles et cette récompense, afin qu'après avoir fait l'office des astres et de la lumière sur la terre, ils continuent de le faire dans le ciel et durant l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XXIV.

DU SOIN DES ENFANTS.

Tunc accessit ad eum mater filiorum Zebedæi cum filiis suis, adorans, et petens aliquid ab eo. (*Math.*, XX.)

Alors la mère des enfants de Zébédée s'approcha de lui avec eux, et l'adora pour lui faire une demande

Voici, Messieurs, une instruction impor-

tante que contient l'évangile de ce jour; c'est l'exemple d'une mère qui s'intéresse pour l'avancement de ses deux enfants, et qui s'adresse au Fils de Dieu, pour obtenir par faveur ce qui ne se donne qu'au mérite. Il est vrai que sa demande, pour être trop ambitieuse, ne fut pas bien reçue du Sauveur : il faut avouer cependant que le soin qu'elle prit de ses enfants est louable, commandé de Dieu, et fondé sur la nature même. Il est encore constant que de s'adresser à Dieu, pour cet effet, et demander pour eux ce qui leur est nécessaire, est une des principales obligations d'un chrétien; mais la réponse du Sauveur, et le refus qu'il lui fait de lui accorder sa demande, montrent quel doit être ce soin que les parents doivent prendre de leurs enfants. *Nescitis quid petatis.* (*Matth.*, XXVIII.) Non, pères et mères, vous ne savez ce que vous demandez, quand vous souhailtez à vos enfants de grandes richesses; quand vous ne pensez qu'à leur établissement dans le monde, à les pousser dans les premières charges, ou à les rendre puissants, par des biens qui ne sont souvent que trop préjudiciables à leur salut; à quoi je puis ajouter que vous ne savez ce que vous faites, ni le mal que vous leur procurez, quand vous négligez leur éducation, qui est le plus grand bien que vous leur puissiez laisser. C'est, chrétienne compagne, le sujet que j'ai choisi pour l'entretien d'aujourd'hui, et que je puis dire être l'un des plus importants que nous traiterons ce carême, puisque de là dépend le bonheur des familles, le bon règlement des états, la consolation des pères et des mères, et ce qui doit davantage les intéresser, leur salut propre, et celui de leurs enfants; mais pour traiter ce sujet avec utilité, j'ai besoin des lumières du Saint-Esprit, que je lui demande par l'intercession de la plus sainte de toutes les mères, en lui disant : *Ave, Maria.*

C'était, Messieurs, parmi les païens une pensée commune, que les saints Pères n'ont point fait difficulté d'adopter et dont ils se servent pour faire connaître que c'est la nature même qui avait mis cette vérité dans leur bouche, ou plutôt l'Autheur de la nature qui l'avait imprimée dans leur cœur, savoir que les pères et les mères tiennent la place de Dieu à l'égard de leurs enfants. C'est sur cela qu'ils ont tous réglé les obligations, que les uns ont de prendre soin de ceux à qui ils ont donné l'être, et les devoirs des autres envers ceux qu'ils reconnaissent pour le principe de leur vie. Les uns doivent regarder leurs pères et leurs mères comme des dieux domestiques à qui ils doivent le culte, le respect et la soumission; et les autres doivent envisager leurs enfants comme des personnes à qui, après leur avoir donné la vie, ils sont obligés de procurer le reste des biens qu'ils en attendent. Je ne parlerai, Messieurs, aujourd'hui que des devoirs des pères et des mères, sans toucher à ceux qui regardent les enfants, parce que je réserve ce sujet à une autre occasion; or, je dis qu'il semble que saint

Paul soit entré dans la même pensée, pour porter les parents aux soins qu'ils doivent prendre de leurs enfants, puisqu'il emploie le même motif, comme celui qui les y engage le plus indispensablement : *Deus, ex quo omnis paternitas.* (*Eph.*, III.) Que c'est de Dieu que vient toute paternité, comme une participation de la fécondité qu'il a communiquée aux hommes; tellement que c'est sur le modèle de Dieu même, qui est le père de toutes les créatures, qu'il faut que les pères et les mères se règlent en ce point, puisqu'il les établit en sa place et qu'il daigne bien partager avec eux ce titre, qui a toujours été révééré comme le plus saint qui soit dans la nature.

Pour cela, Messieurs, je remarque que Dieu, en donnant l'être aux hommes, leur donne en même temps, ou du moins leur destine trois sortes de vies, qui nous font connaître trois sortes de soins et de providences à leur égard : il leur donne la vie naturelle, d'où ensuite il pourvoit à ce qui est nécessaire à leur conservation; il les destine à une vie immortelle, qui est la fin pour laquelle il les a créés; c'est pourquoi il a, à leur égard, une seconde providence surnaturelle, qui veille à leur préparer les grâces et les moyens nécessaires pour leur salut; enfin il les fait naître parmi les autres hommes, afin de faire une partie de la république et y mener une vie civile : ce qui fait que par une troisième providence, que nous appelons vocation, qui est mêlée des deux autres et qui est partie naturelle et partie surnaturelle, il les appelle à un tel état ou à un tel genre de vie. C'est, Messieurs, en ces trois choses que les pères et les mères doivent imiter Dieu dont ils tiennent la place à l'égard de leurs enfants. Car, 1^o comme ce sont eux dont Dieu se sert pour leur donner la vie naturelle, ils sont obligés au soin de leur entretien et de leur conservation par un amour qui doit imiter celui de Dieu; 2^o ils doivent contribuer à leur salut par la bonne éducation, qui est une seconde vie morale infiniment plus noble que la première, en les élevant dans la vertu, pour leur faciliter le chemin du ciel; et enfin, 3^o ils doivent les aider à s'établir dans la vie civile, en secondant leur naturel et leur vocation dans la condition où Dieu les appelle; ces trois choses, qui renferment en général tous les devoirs des pères et des mères envers leurs enfants, seront le sujet et le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour commencer donc par le premier, c'est Dieu, Messieurs, qui se sert des pères et des mères, pour donner l'être et la vie naturelle à leurs enfants; non-seulement pour maintenir le monde par cette succession jusqu'à la fin des siècles, mais encore, comme assure Salvien, afin que l'amour que les hommes ont pour leurs enfants, leur serve de règle pour connaître l'amour que lui-même a pour nous : *Ex hoc affectu, quo*

amare nos fecit pignora nostra, dit ce grand homme (lib. IV *De Prov.*), *intelligere nos vult, quantum ipse amaret pignora sua*. D'où se conclut que les hommes doivent donc imiter Dieu dans l'amour qu'ils portent à ceux à qui ils ont donné l'être et la vie, et que, comme ils tiennent la place de Dieu, il faut qu'ils se comportent dans leurs maisons comme Dieu fait dans cette grande famille de l'univers. Aussi, chrétienne compagnie, ce n'est pas mon dessein d'employer les lumières de la foi et de l'Évangile, pour convaincre les pères et les mères qu'ils doivent avoir de l'amour pour leurs enfants, puisque souvent ils n'en ont que trop, et que la voix de la nature les instruit assez sur ce chapitre; que s'il s'en trouve quelqu'un qui y manque, c'est un monstre, qui étant contre l'intention de la nature même, n'a besoin que d'écouter les leçons qu'elle lui fait par l'exemple des animaux les plus cruels et les plus farouches.

Mais, comme il y a plus à craindre de l'autre côté, et qu'il est plus ordinaire de pécher en cette matière par l'excès, c'est aussi ce qui a le plus besoin de remède et de précaution. Ce que doivent faire les pères et les mères pour élever cet amour au-dessus de la nature, et pour le régler par les lumières de la grâce et selon les lois mêmes de la raison, c'est de ne point passer les bornes de l'amour paternel, lesquelles me semblent comprises dans ces paroles de saint Paul, et que nous avons déjà rapportées, *Deus, ex quo omnis paternitas*, Or, ces paroles, au sentiment des plus savants interprètes, peuvent avoir trois sens différents.

Premièrement, que c'est de Dieu dont vous tenez cette paternité et de qui vous avez reçu vos enfants comme un présent de sa bonté; et par conséquent, le moins qu'il puisse exiger de vous pour reconnaissance de ce bienfait, est que cet amour ne préjudicie point à celui que vous lui devez à lui-même. Car, Messieurs, il n'arrive que trop souvent que les parents les aiment effectivement au préjudice de l'amour et du service qu'ils doivent à cette souveraine majesté, en tâchant de les pourvoir, de les pousser et de les avancer aux dépens de leur salut, et en préférant leurs intérêts à ceux de Dieu. Jusque-là que le Saint-Esprit nous assure, par la bouche du Sage, que la source et l'origine de l'idolâtrie n'est venue que de cet amour déréglé que les pères ont pour leurs enfans. *Acerbo luctu dolens pater*, dit-il, *cito rapti filii fecit imaginem, et illum qui tunc quasi homo mortuus fuerat, nunc tanquam Deum colere cepit, et instituit inter servos suos, sacra et sacrificia*. (*Sap.*, XIV.) Un père, pour soulager la douleur que lui causait la perte de son fils, et pour en avoir le souvenir toujours présent, en fit faire l'image qu'il fit ensuite honorer par ses domestiques comme une divinité. Voilà ce qui a fait le premier idolâtre du monde; et ne me dites point qu'il est bien rare que cet amour donne maintenant jusqu'à cet

excès, puisque peut-être il se trouvera que vous-mêmes vous en êtes les plus coupables.

Car qu'est-ce, je vous prie, de souffrir que Dieu soit offensé plutôt que de les attrister ou de leur résister en quelque chose qui soit contre la conscience? Amasser des biens par mille voies injustes pour leur faire un établissement considérable; se mettre peu en peine qu'ils soient vicieux, pourvu qu'ils soient agréables; qu'est-ce, dis-je, que tout cela, sinon en faire son idole, et préférer l'amour qu'on leur porte au service de Dieu? Ce désordre et ce dérèglement de préférer ainsi quelque intérêt particulier à celui de Dieu sont à craindre, à la vérité, dans toutes les autres choses, puisqu'on ne pèche jamais sans une préférence de quelque bien créé à cet Être souverain; mais il n'est jamais plus ordinaire que dans l'affection que les pères portent à leurs enfants, laquelle saint Chrysostome (homil. 54, *in Matth.*) appelle pour cette raison une espèce de tyrannie: *quandam naturæ tyrannidem*, parce qu'elle fait tout par violence, qu'elle passe par-dessus tous les autres droits, et exerce un tel empire sur le cœur des hommes, qu'elle leur fait oublier Dieu, et tous les autres devoirs, pour satisfaire uniquement à celui-ci. Et si vous en doutez, dites-moi quelle est l'excuse et le prétexte le plus ordinaire de la plupart des hommes pour se dispenser des plus pressantes obligations de la religion et du christianisme? Si je demande à cet artisan pourquoi il travaille jour et nuit, sans distinction de temps et de jours? J'ai, me dira-t-il, une famille et un nombre d'enfants à nourrir, et je n'ai point d'autre revenu que le travail de mes mains; que si je lui dis qu'il est chrétien, il me répondra qu'il est père, comme si l'un était incompatible avec l'autre; mais il aime mieux laisser ses enfants un peu plus accommodés, que d'être lui-même plus homme de bien. Si je m'adresse à cette personne riche, pour lui persuader de faire l'aumône, et si je lui dis que la nécessité étant pressante, la charité en cette rencontre est indispensable, n'a-t-elle pas sa réponse toute prête, qu'elle a des enfants, que son premier devoir est de leur laisser de quoi vivre; comme si elle ignorait que l'aumône est le meilleur moyen d'obliger Dieu à les pourvoir; et vous, femme chrétienne, qui vous empêchez de vous adonner un peu plus à la prière et à la pratique des bonnes œuvres? J'ai, dira-t-elle, des enfants dont il faut prendre le soin; cela est vrai, ce n'est pas ce que l'on vous conteste; au contraire, je veux que vous en preniez un véritable soin, et c'est de les recommander à Dieu, et d'attirer par vos prières la bénédiction de Dieu sur votre famille; mais cet amour des enfants est un tyran qui veut régner tout seul par-dessus tout, et à l'exclusion de tout: si l'on travaille, si l'on expose sa vie à mille dangers, si l'on épargne, si l'on se prive même des plus légitimes commodités de la

vie, c'est pour mettre des enfants à leur aise; et s'ils s'en trouve même qui se rendent misérables en ce monde pour tâcher de les y rendre plus heureux, d'où vient cela? C'est une tyrannie de l'amour naturel, lequel étant quelquefois plus fort que celui que nous avons pour nous-mêmes, ne l'emporte aussi que trop souvent sur celui que nous devons à Dieu : *quandam naturæ tyrannidem*.

Pour les aimer donc comme il faut, cet amour doit céder à celui que nous devons à leur Créateur et au nôtre tout à la fois, c'est-à-dire qu'il faut être prêt à souffrir la disposition que Dieu en fera, sans plainte et sans murmure; les posséder tant qu'il plaira à Dieu, et les lui rendre quand sa providence l'ordonnera. En effet, Messieurs, vous savez que ce fut l'épreuve que Dieu même voulut faire du patriarche Abraham, pour sonder son amour, en lui commandant de lui faire un sacrifice de son fils; et après cet acte héroïque d'obéissance, après l'avoir vu disposé à lui immoler celui qui était l'espérance de sa postérité et toutes les délices de son cœur, c'est maintenant, s'écria-t-il, que je connais que tu m'aimes véritablement. A toute autre épreuve qu'il l'eût mis, ce n'en eût pas été un témoignage convaincant; mais après que l'amour de Dieu a triomphé de celui qu'il avait pour son fils unique, alors il n'y a plus à douter, Abraham aime véritablement son Dieu. C'est, chrétiens, la même épreuve que je voudrais faire aujourd'hui des pères et des mères : si j'en pouvais trouver qui n'eussent jamais offensé Dieu par trop d'indulgence pour leurs enfants, et qui fussent plutôt résolus de les perdre que d'aller contre ses ordres, je dirais, d'une part, que ceux-là aiment Dieu véritablement, et, de l'autre, qu'ils ont un véritable amour pour leurs enfants; mais quand je vois ce père, qui oublie les intérêts de Dieu par la passion qu'il a d'avancer ce fils; qui ne pense point à l'autre vie, qui est occupé tout entier, et jour et nuit, à trouver les moyens de l'établir dans un poste avantageux, et, enfin, qui ne craint pas d'être éternellement malheureux pourvu qu'il laisse ses enfants riches et puissants; ah! je dis qu'il n'aime ni Dieu, ni ses enfants comme il faut, et que cet amour déréglé est un des plus grands obstacles à l'amour qu'il doit à Dieu. C'est pourquoi je regarde comme un coup de miséricorde et de prédestination, quand Dieu lui enlève ce qui eût été la cause infaillible de sa damnation. Non, pères et mères, je ne trouve point étrange que vous amassiez du bien à vos enfants; mais si vous les aimez, et si vous vous aimez vous-mêmes, ne leur en amassez jamais aux dépens de leur salut et du vôtre tout à la fois. Car si vous croyez par là établir leur fortune sur de solides fondements, vous vous trompez; Dieu permettra qu'elle soit renversée, et vous porterez enfin vous-mêmes la peine de cet amour déréglé. Mais poursuivons.

Le second sens que l'on peut donner à

ces paroles de saint Paul : *Deus ex quo omnis paternitas*, est que ces enfants lui appartiennent plus qu'à vous, et que vous n'êtes que les dépositaires de ce trésor qu'il vous a confié; et, par conséquent, l'amour que vous leur portez et le soin que vous en devez prendre, non-seulement ne doit point être un obstacle à l'amour que vous devez à Dieu. mais, en second lieu, il lui doit être subordonné. C'est-à-dire, que vous ne devez les aimer que pour lui, pour ses intérêts et pour sa gloire, par la raison qu'il est créateur de l'âme lui seul, sans que vous y ayez rien contribué, et que, pour ce qui regarde le corps, vous n'êtes que les instruments de sa puissance : *Nescio qualiter in utero meo apparuistis*, disait autrefois cette généreuse mère des Machabées, *neque enim spiritum, et animam donavi vobis, et vitam et singulorum membra non ego ipsa compegi, sed mundi Creator*. (II Mach., VII.) Ce n'est point moi qui vous ai donné cet esprit qui vous anime, ni même qui ai arrangé et disposé de la sorte tous les membres de votre corps; c'est Dieu qui est votre créateur, comme il l'est de tout le monde. Or, Messieurs, Dieu les a créés pour sa gloire, vous n'en pouvez donter; il s'ensuit donc que, comme c'est par votre moyen qu'il leur a donné l'être, et qu'il vous a fait le principe de leur vie, c'est aussi par vos soins qu'il veut qu'ils obtiennent leur fin. C'est ce que vous devez envisager dans cet amour, et ce qui lui doit servir de règle; en cela différent de l'amour que la nature inspire aux animaux pour leurs petits, lequel se termine à les nourrir, à les défendre et à les mettre en état de chercher leur vie, après quoi ils les abandonnent et ne les connaissent plus. Mais les hommes doivent regarder leurs enfants, dit saint Ambroise, comme des dépôts sacrés que Dieu leur a mis entre les mains : *Magnum habetis pretiosumque depositum, filios*. Il faut donc se souvenir que c'est une chose qui appartient de plein droit à celui qui vous l'a confiée, et ce qu'il exige de vous est que vous les lui conserviez dans cette vue, et, pour vous y obliger, il a voulu qu'ils fussent à vous et à lui tout à la fois, afin que l'amour vous portât comme lui à en prendre un soin tout particulier.

C'est ce que dit autrefois la mère de Samuel, lorsqu'elle eut offert son fils au temple, *commodavi eum Domino* (I Reg., I), pour nous apprendre que les pères et les mères doivent rendre à Dieu leurs enfants avec un accroissement de vertu et de perfection; si Dieu les leur a donnés comme hommes, ils les lui doivent rendre comme saints et comme prédestinés. Mais comment est-ce que la plupart des chrétiens aiment leurs enfants? ils n'ont pour eux qu'un amour aveugle, ils les perdent par de criminelles complaisances et par des indulgences funestes, en les abandonnant à leur humeur, et même en contrariant cet amour du prétexte d'innocence et de gentillesse; ils excusent leurs défauts, ils dissimulent leurs vices, et ils ne les élèvent enfin que pour le monde

et non pour Dieu. Je ne parle point encore ici de leur éducation, dont nous parlerons bientôt, mais seulement de l'amour que les parents doivent avoir pour eux, en conséquence de la vie qu'ils leur ont donnée.

Et c'est à quoi manquent ceux qui ne les aiment que quand ils sont bien faits, spirituels, d'un beau naturel; qui les aiment alors, et qui ne les peuvent perdre de vue; mais si cet enfant est disgracié, mal sain, d'une humeur fâcheuse et difficile, ce n'est que rebuts, qu'aversions, qu'ils ne peuvent cacher, qui font porter à ces pauvres innocents la peine des défauts de la nature, et souvent des péchés des parents mêmes, sans faire réflexion que, tels qu'ils sont, c'est un dépôt que Dieu vous a mis entre les mains, et dont vous devez prendre soin; c'est pour lui qu'il les a créés, et vous ne les aimez que pour vous, lorsque cet amour n'a pour objet que ce qui frappe les sens. Car, enfin, cet enfant, qui est traité comme un esclave, et en qui vous cherchez ce que la nature n'y a pas mis, ne vous est-il pas donné de Dieu aussi bien que cet autre qui est votre idole et dont vous faites vos délices? Il a donc autant de droit à votre affection, et s'il n'est pas si agréable, si bien fait, si bien né, si complaisant, il est tel que Dieu l'a voulu, pour les desseins que sa providence a sur lui, et si votre inclination n'y trouve pas tant de charmes, il faut que la raison la corrige et la rectifie, en vous le faisant considérer comme une chose que Dieu vous a confiée. Car peut-être que cet enfant, que vous chérissez tant, sera enlevé du monde par une mort précipitée et par un secret jugement de Dieu; ou, s'il survit, il sera la honte de votre maison et l'ennemi de votre repos; au lieu que celui que vous négligez, et sur qui vous ne comptez pas, en sera la gloire et le soutien. Mais tels qu'ils sont et quels qu'ils puissent être, vous les avez reçus de Dieu et vous en devez prendre soin pour ses intérêts, et ensuite travailler avec lui à leur inspirer de bonne heure des sentiments de piété, à les élever dans les maximes du christianisme et à les former à la vertu, enfin à les rendre propres à exécuter les desseins qu'il a sur eux. C'est le sacrifice qu'il attend de vous pour reconnaissance du présent qu'il vous a fait.

Ajoutez enfin, Messieurs, pour achever d'expliquer la pensée de saint Paul, le troisième sens de ces paroles : *Deus, ex quo omnis paternitas*, savoir que Dieu est le modèle de toute paternité, et que les pères et les mères en sont les images et les copies qui le représentent, et qu'il a fait entrer en partage de ce titre pour ce sujet. D'où il s'ensuit, qu'afin que cet amour soit bien réglé, ils doivent les aimer comme il les aime lui-même, et faire dans leurs familles ce que Dieu fait dans ce grand monde, qui est comme sa maison, où le Sage dit qu'il a soin également de tous les hommes : *Æqualiter est illi cura de omnibus*. (*Sup.*, VI.) C'est-à-dire, au sentiment des meilleurs interprètes, que

sa providence s'applique autant sur chacun en particulier que s'il n'y avait que lui seul sur la terre, et d'autres veulent que cette égalité soit seulement dans les témoignages qu'il en fait paraître au dehors. D'où vient qu'il veut que le ciel verse ses pluies et ses influences aussi bien sur les méchants que sur les bons, et que son soleil éclaire indifféremment tout le monde. Or c'est justement le modèle que ce Père de l'univers laisse aux pères et aux mères pour règle et pour exemple du soin qu'ils doivent avoir de leurs enfants; qu'ils les aiment également, et que cette égalité se marque dans les biens qu'ils leur laissent dans les caresses qu'ils leur font, dans les témoignages extérieurs de leur affection qu'ils leur donnent, en sorte qu'ils n'aient qu'un même visage pour tous et qu'un même cœur. Non que je prétende déroger aux lois et aux coutumes des lieux et des conditions touchant les avantages des uns sur les autres, ni même à l'inclination particulière que les parents peuvent avoir plutôt pour ceux-ci que pour ceux-là, l'amour naturel est trop aveugle pour faire ce partage si égal, outre qu'il y a des enfants que leurs bonnes qualités rendent plus aimables, et dont la vertu mérite une plus tendre affection; mais ce que je dis, est que pour les aimer par raison et selon Dieu, ils doivent tellement ménager cette affection qu'ils en aient pour tous.

Ainsi, que ce père n'ait point tant de passion pour cet aîné qu'il abandonne les autres et qu'il les sacrifie à ses intérêts; il sait, par exemple, que ce cadet n'a aucune vocation pour l'Eglise; son humeur et son naturel font assez connaître qu'il n'y est pas propre, ni appelé de Dieu; mais ce père veut faire la fortune de son aîné, et pour cela s'il se présente un bénéfice pour l'autre, il engagera sa conscience par une simonie, qu'il tâchera de pallier le mieux qu'il pourra, et hasardera le salut de son fils en l'engageant dans un état où Dieu ne l'appelle point, et où il voit bien qu'il déshonorera sa profession par ses mœurs. Pères et mères, il faut aimer vos enfants, je l'avoue; l'honneur, la conscience, la nature vous y obligent; mais il faut que votre amour imite celui de Dieu, dont vous tenez la place à leur égard, en les aimant tous, et en évitant cette distinction odieuse et injuste, qui met entre eux une différence que Dieu et la nature n'y ont point voulu mettre. C'est encore en quoi pèche cette mère, qui donne toute son affection à cette fille, et qui n'a point d'autre soin que de la pourvoir avantageusement; car, pour cela, il faut cacher toutes les autres dans un cloître, quoiqu'elles n'aient aucune pensée qui les porte de ce côté-là; mais il y a un bon parti qui se présente pour celle-ci; elle ne regarde les autres que comme un obstacle au bonheur de celle qu'elle hérite; qu'elles soient donc appelées, ou qu'elles ne le soient pas, de gré ou de force, il faut qu'elles entrent dans une religion pour faire meilleure part à leur sœur. Mais n'êtes-vous pas mère des autres-

aussi bien que de celle-ci ? N'ont-elles pas autant de droit à votre affection ? Pourquoi donc faire cet injuste partage, ou plutôt, pourquoi faire ce retranchement de votre sang ? Pourquoi voulez-vous acheter le bonheur temporel de celle-ci aux dépens peut-être du bonheur éternel de toutes les autres, qui sont également à vous ?

Les parents manquent encore dans cette affection, quand, dans le partage de leurs biens, ils font des avantages aux uns, au préjudice des autres (si, d'ailleurs, les lois ou la coutume, ou quelque autre raison ne les autorisent), et jettent par ce moyen une semence éternelle de haines, de procès et de divisions dans leur famille. C'est un amour déréglé d'un père et d'une mère pour leurs enfants, s'il va jusqu'à préjudicier à l'amour qu'ils doivent à Dieu ; mais c'est un amour injuste qu'ils portent à l'un, quand il va au préjudice de l'amour qu'ils doivent à tous les autres, par des préférences odieuses et des avantages qu'ils lui font, qui mettent une distinction entre ceux que la nature a fait naître avec les mêmes droits. Qu'ont fait ceux-ci pour être les victimes de la grandeur de l'autre ? Pourquoi faut-il que le partage de leurs biens se règle sur le partage injuste de votre cœur ? Si les lois en ont ainsi disposé pour de justes raisons, du moins ne vous servez point de ce prétexte pour frauder les autres de ce qui leur appartient selon ces mêmes lois, et pensez que c'est causer la ruine de votre maison d'y laisser un sujet éternel de haines et de procès. Eh ! Messieurs, les histoires ne rougissent-elles pas du sang des frères versé par les frères pour ce sujet ? Que n'ont point coûtés, au petit Joseph, l'amour et les faveurs particulières de son père Jacob, et l'avantage qu'on lui fit d'une seule robe ? Il en eût perdu la vie, si Dieu, par une providence particulière, ne l'eût conservé. Que n'eût point fait Esaü à Jacob, pour le même sujet, sans la même protection du ciel ? Je le répète donc encore une fois, pères et mères, si vous voulez entretenir l'union dans votre famille, ayez de l'égalité dans vos affections, et pour vouloir plus de bien aux uns qu'aux autres, ne leur ôtez pas le plus grand de tous les biens, qui est la paix et l'union.

Voilà donc, chrétienne compagnie, le moyen de régler votre amour envers vos enfants, amour juste à la vérité mais sujet aux plus grandes injustices, s'il n'est conforme à ce modèle, qui est Dieu même : *Deus, ex quo omnis paternitas*. C'est lui qui vous les a donnés ; et ainsi, ce bienfait que vous estimez tant demande que vous n'en abusiez pas, en les aimant au préjudice de l'amour et du service que vous lui devez ; ils lui appartiennent plus qu'à vous, puisque vous n'en êtes que les dépositaires, et conséquemment cet amour que vous leur portez doit être subordonné à celui que vous devez à Dieu, en les aimant uniquement pour ses intérêts ; et enfin, vous êtes ses images et ses substituts, à qui il a fait part

de sa paternité ; vous devez donc imiter, dans l'amour que vous leur portez, l'amour qu'il leur porte lui-même : *Deus, ex quo omnis paternitas*. Mais comme c'est peu d'avoir été les instruments de Dieu en leur donnant la vie du corps, si vous ne leur procurez celle de l'âme, je dis, de plus, que vous leur devez donner une seconde vie morale, c'est-à-dire sainte et vertueuse, en travaillant à former leurs mœurs par une bonne éducation, qui fait, comme vous voyez, la seconde partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

C'est sans doute, Messieurs, une obligation étroite qu'ont les pères et les mères, d'avoir soin de l'éducation de leurs enfants, pour l'intérêt de ces enfants mêmes, et pour l'intérêt de ceux qui leur ont donné la vie ; ce sont les deux motifs qui les y obligent indispensablement : concevez-les bien une fois, je vous en conjure. Premièrement, c'est l'intérêt de leurs enfants qu'ils doivent regarder comme une partie d'eux-mêmes, et du salut desquels ils répondront devant Dieu, parce qu'il les en a chargés, non-seulement comme un devoir commun envers le prochain, qui oblige tout le monde et dont chacun est responsable, mais comme d'une commission particulière, à quoi ils ne peuvent manquer sans être cause de leur perte, puisque de cette éducation dépend leur bonheur ou leur malheur, et que d'ailleurs, quelque rude et quelque farouche que soit leur naturel, et quelque contraire à la vertu qu'il puisse être, l'instruction le corrige, leur fait prendre un bon pli et leur peut inspirer les plus saintes inclinations.

C'est ce qui fait que Lactance (*L. de opificio Dei*, c. 3), un des premiers auteurs chrétiens, s'emporte avec bien du sujet contre la négligence de ceux qui manquent à ce devoir si important : *Filios tu enecas, crudelis !* Impitoyable que vous êtes ! dit-il à un père, savez-vous bien que, pour le bien de cet enfant, il vaudrait quasi mieux que vous lui plongassiez un poignard dans le sein ? Car si c'est un grand crime, ajoute saint Basile, de refuser l'aumône à un pauvre lorsqu'il est dans une extrême nécessité, parce qu'alors c'est le tuer que de ne lui pas donner du pain, que sera-ce d'un père, et d'un père chrétien, qui refuse l'instruction à ses enfants, et qui les prive de cette nourriture céleste, faute de quoi il laisse mourir leur âme impitoyablement ? Quelle cruauté serait-ce de refuser la mamelle à un enfant, ou de lui arracher le pain des mains ? C'est cependant, au sentiment de ce Père de l'Eglise, une moindre inhumanité que de ne lui pas donner l'instruction : *Quanto magis qui indigente filio instructionis gratiam abscondit ?* jusque-là qu'un philosophe autrefois, en suivant les seules lumières de la raison, souhaitait avoir une voix d'éclaircissement et de tonnerre pour faire sentir cette vérité dans toutes les villes et la faire entendre à tous les hommes, qui se consomment de soins et de fatigues, pour

laisser de grands biens à leurs enfants, sans se mettre en peine de leur instruction.

Pour moi, Messieurs; je ne voudrais que ces paroles de l'Apôtre, plus fortes et plus terribles que les foudres et que les tonnerres, si on les concevait comme il faut : *Si quis suorum, et maxime domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior.* (1 Tim., V.) Que celui qui néglige d'instruire ses domestiques; entre lesquels les enfants tiennent le premier rang, il faut qu'il n'ait point de foi et qu'il ne croie point qu'il les ait mis au monde pour une autre vie que celle-ci; ce n'est pas assez, il faut qu'il soit pire que les infidèles mêmes, qui, ne sachant pas qu'il y eût un autre bonheur à acquérir, ont cru que c'était peu de leur avoir donné la vie, s'ils ne leur donnaient la vertu par l'éducation: car s'il est certain que la bonne ou mauvaise vie dépend des habitudes qu'ils prennent, il n'est pas moins constant que ces habitudes dépendent de l'éducation, à cause de la tendresse de leur âge, qui est susceptible de toutes les impressions; c'est une cire molle, sur laquelle l'on imprime telle figure que l'on veut, et une table d'attente, qui reçoit sans résistance toutes sortes de traits que l'on y forme: C'est pourquoy la première instruction pénètre jusqu'au fond de leur âme, et il est presque impossible qu'ils l'oublient; c'est la première teinture, qui est si forte qu'elle ne s'efface jamais; c'est le premier pli, qui ne se remet jamais si parfaitement qu'il n'y paraisse; c'est la première odeur, qui se fait toujours remarquer par-dessus les autres. Et c'est sur quoi est établie cette vérité si rebattue dans les écrits des saint Pères, et particulièrement de saint Ambroise, que les parents sont les apôtres et les prédicateurs nés de leurs familles, parce qu'ils sont obligés, sous peine de leur damnation, de les instruire, ou du moins de les faire instruire des choses nécessaires à leur salut; et s'ils y manquent, c'est un péché d'omission dans une chose d'importance, qui les rend responsables des mauvaises habitudes qu'ils contracteront et de tous les dérèglements qui en seront les suites.

Que si cela est incontestable, ah! Messieurs, de combien de négligences criminelles êtes-vous coupables dans vos familles! Quand on voit des enfants qui ne savent pas les articles de leur créance, et qui savent déjà par cœur mille compliments; qui ne savent pas prier Dieu, et qui ont déjà appris à danser; qu'on instruit de cent bagatelles, pendant qu'on néglige de leur faire faire leurs prières le soir et le matin: si cet enfant que vous négligez de la sorte devient un jour un libertin, un impie et un athée, à qui Dieu s'en prendra-t-il qu'à vous, qui en êtes chargés en qualité de pères? Il est vrai que vous pouvez vous décharger d'une grande partie de cette obligation, en confiant leur éducation à de sages maîtres; mais il n'y a personne qui vous décharge du soin de veiller à ce qu'ils s'en acquittent, et de vous

assurer vous-mêmes s'ils sont instruits comme il faut.

Or, cette éducation, outre l'instruction qu'on leur donne, demande encore le bon exemple, sans quoi tout le reste servirait de peu: C'est ce langage éloquent qui persuadera à votre famille ce que Dieu veut, et qui lui apprendra à le servir: si vos enfants vous voient craignant Dieu et religieux observateur de ses commandemens, s'ils vous voient assister régulièrement à la messe; entendre souvent la parole de Dieu, ils apprendront facilement la piété; mais comment voulez-vous les rendre saints; s'ils ne vous voient peut-être jamais mettre les genoux en terre pour prier Dieu, s'ils savent que vous vous confessez à peine une fois l'année, s'ils entendent vos juremens et vos paroles libres et dissolues? Certes, si l'on demandait, comme l'on fit autrefois du grand saint Jean-Baptiste, quel sera cet enfant que vous élevez de la sorte? Il n'est pas nécessaire d'en faire l'horoscope pour en savoir la destinée; s'il est homme de bien, s'il a la crainte de Dieu dans le cœur, s'il est un jour un grand saint devant Dieu, ce sera un grand miracle. En effet, si d'ordinaire l'on devient semblable à ceux avec qui l'on vit, que l'on fréquente et avec qui l'on converse, les enfants qui ont toujours leurs pères et leurs mères devant les yeux, ont par conséquent toujours présente l'image du bien ou du mal qu'ils y voient, et ils l'expriment inmanquablement dans eux-mêmes. Ainsi, cet enfant sera libertin, vicieux, débauché; si son père l'est le premier; il sera sage et vertueux, s'il voit son père modéré et homme de bien. C'est ce qu'il semble que veuille dire l'Apôtre par ces paroles: *Si radix sancta, et rami* (Rom., II). Si la racine est sainte, les branches et les rameaux s'en ressentiront; cette fille sera dévote, modeste et retenue, si sa mère lui en donne l'exemple; mais si la mère est une mondaine et une joueuse, qui aime les compagnies, la vanité, le luxe des habits, que doit-elle espérer de sa fille qu'elle a élevée de la sorte? Et si elle ne cherche que les divertissemens et les compagnies trop libres, à qui la mère s'en doit-elle prendre, après l'avoir menée elle-même au bal, à la comédie et dans ces assemblées, qu'on appelle le beau monde? Que pourra-t-elle apprendre dans cette école, que ce qu'elle ne devrait jamais savoir, et qu'elle croira devoir imiter, puisque sa mère, qui est son modèle et sa règle, lui en donne l'exemple?

Ah! Messieurs, je ne dirai plus avec cet ancien que c'est un monstre de voir un enfant vicieux et méchant, qui est né d'un père vertueux, mais j'ajouterai que c'est un miracle, s'il est porté au bien, en voyant le vice comme consacré en la personne de ceux qui lui ont donné la vie. Et c'est en cette rencontre que je pourrais bien mettre en la bouche d'un enfant ces paroles que disait autrefois le Sauveur du monde à ses disciples: *Qui videt me, videt et Patrem*

meum (Joan., XII); que quiconque voit cet enfant, voit en même temps son père, il est tel que l'autre a été : s'il est colère, emporté, adonné à toutes sortes de débauches, quelle merveille ! Il en avait l'exemple devant ses yeux ; qui voit cette fille, voit sa mère ; c'est la vive image de ses mœurs, elle mène le même train de vie, elle a sucé ses vertus et ses vices avec son lait : *Qui videt me, videt et matrem meam*. Ainsi, vous qui avez des enfants vicieux, dé-obéissants, portés au jeu et au libertinage, et dans une aversion toute visible pour les choses de Dieu, vous vous en plaignez quelquefois, et c'est ce qui fait votre chagrin de ne leur voir aucune inclination pour le bien ; mais dites-moi aussi, quels discours vous leur tenez dans un âge où ils sont susceptibles de toutes les impressions ! Quels serviteurs mettez-vous auprès d'eux ? Quel choix faites-vous des personnes qui les approchent ? Quelles compagnies permettez-vous qu'ils fréquentent ? Quels livres leur mettez-vous entre les mains ? Comment vous étonnez-vous qu'ils soient vicieux, puisque vous souffrez qu'ils le deviennent en négligeant le premier et le plus important de vos devoirs ?

Mais en second lieu, ce qui doit plus particulièrement engager les parents à regarder ce soin comme la première de leurs obligations, est leur intérêt propre et celui de leur famille, puisque c'est leur gloire d'avoir des enfants vertueux, comme dit le Sage : *Doctrina patris est filius sapiens*. (Proverb., XIII.) Outre qu'ils savent assez quel déplaisir c'est que de les voir dans le désordre, vicieux, sans amour pour eux, qui perdent le respect et qui font tout le chagrin de leur vieillesse dont ils devraient être le support et la consolation. C'est pourquoi on ne peut assez blâmer la conduite de ceux qui se fatiguent tant l'esprit et le corps, pour leur acquérir de grands biens, qui se flattent qu'ils feront une puissante maison par leurs épargnes et par leurs travaux, et qu'ils laisseront des enfants richement pourvus. Eh ! si vous ne leur laissez la vertu pour principal héritage, comment se serviront-ils des autres biens ? Sans cela, que sont toutes les richesses qu'on leur laisse, que des instruments de tous les crimes ? De quoi leur peuvent servir les grandes charges où on les pousse, sinon de mettre leurs défants en plus grand jour, et leur donner moyen d'autoriser leurs vices ? En un mot, sans cette éducation, c'est bâtir votre maison sur le sable, laquelle, au lieu d'être fortement établie, tombera par terre, et vos enfants mêmes seront acablés sous ses ruines, je veux dire qu'ils dissiperont en peu d'années le fruit des sueurs et des travaux de toute votre vie ; ces grands revenus seront consumés par le luxe et par les débauches, et ces grandes richesses que vous leur acquérez aux dépens de votre repos, et peut-être de votre salut éternel, seront la matière de grands crimes, qui attireront et sur eux et sur vous les châtimens de la justice de Dieu. Vous pensez laisser une postérité

nombreuse et opulente, laquelle sera comme un grand arbre, qui étendra ses branches de tous côtés par des alliances avantageuses, qui jettera de profondes racines en s'établissant dans les charges qui seront héréditaires à tous leurs descendants ; mais vous ne voyez pas que cet arbre est pourri dans le cœur, qu'il desséchera peu à peu, et, qu'étant dans une mauvaise terre, il ne produira jamais.

Eh ! combien voyons-nous, tous les jours, de familles puissantes dont le nom et le lustre s'éteignent par la mauvaise conduite des enfants, qu'on a négligé d'élever dans la crainte de Dieu ? Oni, pères et mères, s'ils sont mal élevés, ils ne réussiront jamais qu'à leur perte et à votre confusion ; et Dieu n'attendra pas à punir votre négligence après votre mort, il commencera, dès cette vie, à vous en faire souffrir la peine ; car, comme dans l'Écriture, il promet aux gens de bien que leurs enfants seront leur joie, leur gloire et leur consolation : *Erudi filium, et dabit delicias animæ tuæ* (Prov., XXIX) ; au contraire, il n'y a point de châtimement dont il menace et dont il punisse plus ordinairement les pères qui négligent de les bien élever, que de permettre que leurs enfants soient le sujet de leur honte, et qu'ils les fassent mourir de chagrin et de déplaisir. Car, dites-moi combien de fois ce regret perce-t-il le cœur d'un père, quand il voit son fils libertin, désobéissant dans le vice et dans le désordre, et l'opprobre de sa maison dont il devait être la gloire et l'appui ? Ah ! dit ce père accablé d'ennui et de tristesse, j'ai trop dissimulé dans les premières libertés de la jeunesse de cet enfant ; si j'eusse corrigé ses premiers excès, il serait le soutien et l'espérance de ma famille, dont il est maintenant l'opprobre et la honte.

Pour éviter ces regrets et ces déplaisirs, Messieurs, il faut ajouter au bon exemple que vous leur devez donner la correction que vous leur devez faire, quand ils s'échappent et qu'ils s'émanècent à quelque désordre, réprimer de bonne heure ces juréments, ces paroles dissolues, ces actions trop libres, ou qui ont des suites dangereuses, de crainte que Dieu ne vous en punisse vous-mêmes un jour. Hélas ! Messieurs, quand je lis dans l'Écriture la punition que Dieu prit du grand-prêtre Héli, pour la trop grande indulgence qu'il eut en de semblables occasions, je tremble, et je ne puis revenir de la frayeur où je suis. Cet homme était père comme les autres, c'est-à-dire trop passionné pour ses enfants, trop aveugle à reconnaître leurs fautes, trop lâche à les reprendre, et trop indulgent à les souffrir ; mais Dieu, qui ne peut supporter cette lâcheté en ce père, le fit premièrement menacer par un prophète de tous les malheurs qui lui doivent arriver ; que sa maison, qui était en si grand crédit parmi le peuple, sera entièrement éteinte, que tous ses privilèges seront cassés, et qu'après avoir vu mourir en même

jour ses deux enfants qu'il aime trop, il servira lui-même d'exemple de la colère de Dieu à toute la postérité, et c'est ce qui fut exécuté de point en point ; car, non-seulement il en perdit la vie temporelle et la dignité sacerdotale, qui passa de sa famille dans une autre, mais même la vie éternelle, selon le sentiment de Césaire, archevêque d'Arles, qui dit que son nom fut effacé du livre de vie : *Sed et nomen ejus de libro vitæ deletum est*. Quoique sa soumission aux ordres de Dieu, et la manière dont il reçut le châtement de sa main, donnent lieu aux autres d'en juger plus favorablement.

Mais ce qui doit faire trembler un père et une mère, c'est qu'Héli était irrépréhensible pour sa personne, pieux, juste, miséricordieux, sans faire tort à son prochain ; mais les crimes de ses enfants étaient devenus les siens propres pour les avoir tolérés, et malgré sa justice personnelle, Dieu en fait un exemple terrible de sa colère contre les pères lâches et trop indulgents. D'où vous tirerez cette importante instruction, qu'il se peut faire qu'un père et qu'une mère soient d'eux-mêmes sans reproche, que leur vie soit au-dessus de la censure, que leur maison soit l'asile des pauvres, que le luxe, l'avarice et toutes sortes de vices en soient bannis, qu'on'y pratique quantité d'actions de charité, et cependant qu'ils se damnent avec tout cela par les péchés de leurs enfants, que leur trop grande indulgence leur a rendus propres. Ils sont criminels devant Dieu lorsqu'ils se croient les plus innocents devant les hommes : ils seraient des saints s'ils n'avaient point d'enfants ; mais ils sont des réprouvés pour avoir toléré leurs désordres et leurs débauches, et il leur servira de peu de pratiquer mille bonnes œuvres, s'ils manquent au plus essentiel de leurs devoirs.

Et que sera-ce de ceux qui, bien loin de les reprendre ou de les corriger, flattent leurs passions, entretiennent leurs vices, condescendent à leurs désordres, souffrent et autorisent leur libertinage, et qui quelquefois les engagent eux-mêmes dans leurs inimitiés, dans leurs querelles et dans leurs vengeances, en les animant à tirer raison des injures qui leur ont été faites, et à soutenir leurs intérêts, tout injustes qu'ils sont ? N'est-ce pas obliger Dieu à se venger et sur eux et sur vous tout à la fois ? Mais ce discours nous porterait trop loin ; il nous resterait, Messieurs, à voir la troisième sorte de vie que les pères et les mères sont obligés de donner à leurs enfants, savoir une vie civile, c'est-à-dire, de seconder les desseins de Dieu pour les établir dans la condition où Dieu les appelle ; mais comme je me suis trop étendu sur les deux autres, je me vois obligé de retrancher celle-ci, dont j'ai déjà parlé dans un autre discours, touchant le choix de l'état que l'on doit embrasser, et comme il faut consulter Dieu avant que de s'y établir.

CONCLUSION.

Ainsi je veux conclure par ces paroles de

l'Apôtre, que Dieu veut sauver les pères et les mères par les enfants qu'ils mettent au monde : *Salvabitur per generationem filiorum* (I Tim., II). C'est-à-dire, Messieurs, qu'ils travailleront à leur propre salut en contribuant au salut de leurs enfants par le soin qu'ils prendront de leur éducation. Non, chrétiens, ne croyez pas que Dieu vous les ait donnés pour votre consolation seulement, ou pour avoir la satisfaction de laisser des héritiers de vos biens et de vos charges. C'est pour en faire autant de saints et de prédestinés. Voilà le devoir et l'obligation d'un père chrétien : *Salvabitur per generationem filiorum*. Mais, hélas ! qu'il y en a aujourd'hui, qui, au lieu d'être les instruments du salut de leurs enfants, sont la cause de leur perte par les vices et les désordres qu'ils leur souffrent. Ah ! pères négligents ! mères trop indulgentes ! leur malheur irréparable causera le vôtre, et ce sera une partie de votre supplice de ne les avoir mis au monde que pour être éternellement misérables avec vous ! malheureux enfants, à qui les pères et mères n'ont donné la vie que pour leur donner ensuite une mort éternelle par leur mauvaise éducation ! mère doublement infortunée ! qui verra cette enfant qu'elle a portée dans son sein, et à qui elle a donné la vie, brûler avec elle éternellement, qui entendra sans cesse le reproche que cette fille lui fera d'être la cause de son malheur ! Quelle douleur ! ou plutôt quel désespoir de se voir toutes deux dans le même bûcher, où l'une déchirera les entrailles qui l'ont portée et qui l'ont mise au jour pour lui faire perdre la lumière du ciel ! Mais quittons ces pensées funestes, et disons plutôt qu'après leur avoir donné la vie, vous leur ouvrirez le ciel par vos instructions et par vos bons exemples ; c'est là qu'ils seront votre joie et votre couronne, quand vous les aurez pour compagnons de votre gloire dans l'éternité bienheureuse, etc.

SERMON XXV.

DE LA DISCORDE ET DE LA DIVISION.

Omne regum in se divisum desolabitur. (Luc., II.)

Tout royaume divisé et opposé à lui-même sera ruiné.

Non, Messieurs, il n'y a point d'Etat ni de royaume dans le monde qui puissent se maintenir sans l'union et sans la concorde ; et si la division vient une fois à s'y mettre, alors on peut dire avec le Fils de Dieu dans notre Evangile, qu'il sera bientôt détruit et désolé : *Omne regnum in seipsum divisum desolabitur*. En effet, quand la guerre est allumée au dedans, et que les propres habitants d'une ville ou les sujets d'un Etat sont armés les uns contre les autres, quelque parti qui demeure victorieux, ce ne peut être qu'aux dépens du tout, qui ne se soutient alors que par ses propres ruines. Or, cette maxime, que l'expérience a tant de fois vérifiée dans les royaumes de la terre, se trouve encore plus véritable dans le royaume que le Fils de Dieu est venu éta-

blir dans nous-mêmes, par la charité qui unit les chrétiens ensemble, et dont parle le même Evangile, en disant : *Regnum Dei intra vos est* (Luc., XVII), le royaume de Dieu est en vous.

Aussi le Sauveur a-t-il en la pratique de cette charité si à cœur, qu'il en a fait la loi fondamentale de son Etat, et a voulu que ce fût le caractère le plus essentiel qui fit reconnaître ses véritables sujets. D'où vous pouvez juger quel désordre et quelle désolation la discorde apporte dans ce royaume, et si l'on ne doit pas tenir celui qui en est l'auteur pour son plus grand ennemi, ceux qui la fomentent et qui l'entretiennent pour des sujets factieux et rebelles, qui déchirent par des haines et par des animosités un royaume que le Fils de Dieu a conquis par son propre sang.

Ne trouvez donc pas étrange, chrétiens, si d'un grand nombre de sujets que me fournissait l'évangile de ce jour, je me suis déterminé à celui de l'union chrétienne; c'est à quoi je prétends vous exhorter, en vous représentant les malheurs que vous causez à vous-mêmes les divisions et les querelles que vous avez les uns contre les autres, et comme elles désolent ce royaume intérieur du Fils de Dieu aussi bien que vos familles et vos maisons. Mais comme on ne peut remédier à un mal si grand et si ordinaire aujourd'hui parmi les chrétiens, sans le secours du Saint-Esprit, qui est l'auteur de l'union et de la paix, aidez-moi à l'obtenir par l'intercession de la glorieuse Vierge. *Ave, Maria.*

C'est, Messieurs, un miracle tout visible de la divine providence, et qui fait hautement éclater la sagesse, de voir que la paix de ce monde matériel ne s'entretient que par la discorde des éléments; en sorte que leur guerre continuelle fait le repos de la nature, et que cet admirable accord de toutes les parties de l'univers ne subsiste que par leurs différends, qui durent depuis la naissance des siècles. Mais il n'en va pas de même du monde politique comme de ce monde naturel; la discorde, qui conserve l'un, détruit l'autre et le renverse absolument, et si le premier se maintient par le combat qui naît des qualités contraires, le second ne se soutient qu'autant que durent la bonne intelligence et l'union. Ce qui fait dire communément que les moindres choses s'augmentent par la concorde et par la paix, au lieu que la discorde et la division ruinent les plus grandes et celles qui sont le plus fortement établies : *Concordia parva res crescunt, discordia maxima dilabuntur.* (SALUST. in *Jugurtha.*) Or, chrétiens, ce que notre Evangile dit des royaumes et des Etats du monde, et ce que l'expérience nous fait voir tous les jours dans les armées, dans les villes, dans tous les corps politiques, et dans toutes les sociétés humaines où la confusion et le désordre se trouvent aussitôt que la division s'y rencontre, vous le voyez et vous le déplorez tous les jours dans vos familles, qui sont comme de petits

royaumes, sur lesquels les grands Etats se sont formés, et dont les plus parfaits sont ceux qui les imitent de plus près. Pour vous porter donc à y conserver l'union et la concorde qui les maintient, et à éviter les malheurs que les divisions y causent, je ne prétends employer aujourd'hui qu'une fidèle peinture des maux qu'attirent infailliblement après soi ces funestes désolations.

Comme c'est par le cœur de ceux qui les excitent et qui les entretiennent que commencent les premiers troubles, c'est aussi là qu'elles causent de plus grands désordres et une plus funeste désolation : elles en bannissent la justice, la paix et la joie, par le moyen desquelles Dieu régnait dans ce cœur et y avait établi son royaume, ainsi qu'assure l'apôtre saint Paul : *Regnum Dei iustitia, pax, et gaudium*; et c'est en quoi consiste la désolation que les dissensions y apportent. Car premièrement, elles y détruisent la justice en détruisant la charité et l'amitié de Dieu, par les crimes dont elles sont la cause : et en second lieu, elles en bannissent la paix et la joie, en divisant et en partageant ce même cœur de mille passions, et en le remplissant de mille chagrins qui lui ôtent toute la douceur de la vie; ce sont là les deux choses qui nous doivent le plus intéresser; c'est aussi ce que je prétends vous faire voir dans les deux parties de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Comme la justice est le fondement de tous les Etats, le Fils de Dieu, qui est la sagesse éternelle, n'a point voulu appuyer sur un autre fondement le royaume qu'il est venu établir dans nous-mêmes; aussi est-ce la première chose en quoi saint Paul le fait consister : *Regnum Dei iustitia.* (Rom., XIV.) Soit que par ce mot de justice nous entendions la grâce justificative qui nous rend ses sujets, ses enfants et les héritiers du royaume du ciel, comme il semble que ce soit le sens le plus naturel; soit que l'on entende par là cette droiture de cœur qui veut ce qui est juste, et qui rend à chacun ce qui lui appartient, je dis que dans l'un et dans l'autre sens, les divisions, les procès et les querelles désolent ce royaume du Fils de Dieu dans nous-mêmes, en détruisant cette justice.

Car, premièrement, si nous entendons par là la grâce qui nous justifie, qui nous assure l'amitié de Dieu et qui nous unit à lui, il n'est pas difficile de vous montrer que les divisions que nous entretenons avec le prochain la détruisent en nous séparant en même temps de Dieu; il ne faut que se souvenir qu'il n'y a point de maxime plus constante dans l'Evangile, qui nous assure, tantôt que celui qui n'a point de charité pour ses frères n'en peut avoir pour Dieu, parce que ce sont deux choses inséparables; et tantôt que celui qui n'aime point son frère est mort à la grâce : *Qui non diligit fratrem, ma-*

net in morte. (Joan., III.) Or, la division et la discorde avec le prochain rompt sans doute cette union de la charité que nous avions avec lui, puisqu'elle n'est jamais sans la haine et sans l'animosité qui en fait une partie et qui n'en est différente que parce que l'une se tient renfermée dans le cœur, et que l'autre éclate au dehors par une rupture ouverte : de sorte qu'à proprement parler la division est une haine ou une inimitié déclarée, et une rupture réciproque qui en vient jusqu'à la séparation de ceux qui vivaient ensemble et qui ne peuvent plus se souffrir, ou bien jusqu'aux mauvais offices que des cœurs ulcérés se rendent mutuellement, au lieu qu'ils étaient amis auparavant. Que si le seul défaut de charité fait que nous ne sommes plus amis ni enfants de Dieu, et s'il nous met en état de mort, ne faut-il pas inférer que la division qui renferme l'inimitié et l'aigreur, nous rend donc ses ennemis déclarés, en même temps qu'elle nous fait déclarer ennemis de notre prochain ? Qu'en nous séparant de l'un elle nous sépare de l'autre, et qu'autant que nous nous éloignons de nos frères par la discorde, autant nous nous éloignons de Dieu par la perte de la grâce qui suit toujours la perte de la charité.

Ainsi, mon cher auditeur, je ne sais si vous concevez assez le mal que vous vous faites à vous-même par cette division que vous causez ou que vous entretenez dans votre famille, ou que vous fomentez avec votre prochain. Car savez-vous bien qu'au lieu que saint Paul souhaitait par un zèle et par un excès de charité d'être anathème pour ses frères : *Optabam ego ipse esse anathema a Christo pro fratribus meis*, vous au contraire, par les inimitiés que vous entretenez, vous vous séparez effectivement de lui, parce que votre cœur n'est plus uni avec le sien dès lors qu'il est désuni de celui de votre frère ; ou plutôt vous déchirez son royaume par un schisme aussi cruel que celui que fait l'hérésie, qui rompt l'unité de son Eglise, puisque l'union de la charité n'est pas moins essentielle dans ce royaume que l'unité de la foi.

Ainsi, si nous regardons les hérétiques comme des gens séparés du corps mystique du Sauveur, hors de la voie du salut, incapables de sacrements, et comme des membres morts et retranchés, qui ne sont plus animés ni conduits par l'esprit de vérité, nous devons regarder du même œil ceux qui, poussés par un esprit de haine ou de vengeance, troublent la paix de son royaume. Je sais que devant les hommes les discordes ne sont pas si odieuses, parce qu'elles ne nous séparent pas extérieurement du corps de l'Eglise ; mais à l'égard de Dieu elles font le même effet, puisqu'elles nous séparent de lui en nous séparant les uns des autres par un schisme de cœur, dont je puis dire la même chose

que saint Augustin dit de celui de l'esprit qui se fait en renonçant à la foi par l'hérésie : *Præcidendæ unitatis nulla est necessitas* ; qu'il ne peut y avoir de raison, ni de nécessité, ni de juste prétexte qui nous autorise à rompre l'union que nous devons avoir par la charité, ni à vivre en discorde avec le prochain, parce que toute autre raison, toute autre nécessité et toute autre considération doit céder à cette première et à cette grande nécessité de conserver l'union avec nos frères, sans laquelle la charité, qui nous unit à Dieu, ne peut subsister.

Et je ne craindrai point d'employer à ce sujet les paroles dont se servait le grand Apôtre, pour nous empêcher de nous séparer du Fils de Dieu, en perdant la charité : *Quis nos separabit a charitate Christi, tribulatio, an angustia ?* (Rom., VIII.) Non, ni les déplaisirs, ni les chagrins que nous recevons de notre frère ne doivent pas nous faire rompre avec lui, et notre charité est trop faible si elle n'est pas capable de nous les faire supporter : *An famæ, an nuditas ?* Ni l'injustice par laquelle il nous a dépouillés de notre bien et réduits à la mendicité ; car nous nous dépouillons nous-mêmes du plus grand bien de tous les biens, et nous perdons notre plus précieux trésor qui est l'amitié d'un Dieu : *An persecutio, an gladius ?* Je veux qu'il vous persécute et qu'il vous poursuive, qu'il vous ait outragés ou maltraités, il s'est fait plus de tort qu'à vous-mêmes, et comme il ne vous est pas permis pour cela de le haïr, il vous est encore moins permis d'être mal extérieurement avec lui, ni d'imiter ses violences, à moins que de renoncer à la justice ; c'est-à-dire à la grâce et au bonheur d'être dans l'amitié de Dieu.

De là vient qu'on ne saurait trop exagérer le crime de ceux qui sont les auteurs de la division entre les autres, tantôt par des soupçons et par des défiances qu'ils font naître, tantôt en fomentant la mauvaise intelligence par des conseils violents et pernicieux, tantôt par des rapports vrais ou faux qu'ils font aux uns de ce qu'ils ont entendu dire aux autres, et qui, par ce moyen, soufflent le feu de la discorde, et d'une étincelle font d'horribles embrasements. Hélas ! chrétiens, de combien de crimes et de désordres ne se rend-on point coupable par ces damnables confidences qui, sous couleur d'amitié, font naître des inimitiés mortelles ? Peut-on donner d'autre nom à ces sortes de gens que celui du démon même, dont ils font l'office, et dont ils sont les agents, pour se rendre ensuite coupables de tous les maux et de tous les crimes que la division fait commettre ? Je mets dans ce même rang tous ceux qui dans les querelles des autres, au lieu de se faire les médiateurs de leurs différends, prennent parti et en font leur affaire propre, ce qui rend le désordre plus grand ; et c'est ce que le Sage condamne par ces pa-

roles : *Labia stulti miscent se rixis* (Prov., VIII); ils se mêlent dans les querelles des autres, et par ce moyen en font une nouvelle, parce qu'on ne peut entrer dans les intérêts d'un parti sans offenser l'autre et sans se faire des ennemis à plaisir. Mais c'est mon ami, dites-vous, dont je soutiens les intérêts? Votre ami, donnez-lui donc une marque de votre amitié, en apaisant sa querelle et en le raccommodant avec l'autre et non pas en vous brouillant vous-même mal à propos; car l'amitié est injuste si elle exige de vous que vous en attiriez l'inimitié d'un autre, et que pour une querelle vous en fassiez deux.

Mais surtout ceux-là sont la cause de ces désordres qui, par une damnable politique, fomentent les divisions entre deux partis, afin d'affaiblir l'un par l'autre et d'affermir leur propre autorité par la division de tous les deux, selon cette maxime de la prudence de la chair : *Divide ut regnes*. Par exemple, s'il y a plusieurs concurrents qui prétendent au même avantage, on anime l'un contre l'autre pour profiter de cette désunion et pour avancer ses affaires à leurs dépens, et comme l'on trouve son intérêt à maintenir longtemps cette mésintelligence, souvent on soutient et on relève le parti le plus faible, en se déclarant pour lui jusqu'à ce qu'il soit en état de balancer l'autre et de lui tenir tête; que si la chance tourne, on se range de l'autre côté pour les tenir toujours en équilibre, et, par cet artifice diabolique, l'on fait entre les particuliers ce qui se pratique entre les souverains, lorsque par des intelligences secrètes on met la division dans les Etats de ses voisins, et qu'on leur donne tant d'affaires chez eux qu'ils n'ont pas le loisir d'inquiéter les autres. Mais sans examiner si cette politique peut être quelquefois juste, quand la guerre est juste elle-même, je dis qu'elle est détestable à l'égard des particuliers et entre les familles, et que les querelles, les procès et les divisions qu'on y suscite pour avancer ses propres affaires, ruinent celles de Dieu en détruisant la justice et la charité qui est la loi fondamentale du royaume qu'il a établi dans nous-mêmes; ce qui fait dire au Sage, qu'entre toutes les choses que Dieu hait, il y en a une qu'il déteste et qu'il a en abomination, savoir, ceux qui sèment la discorde entre leurs frères : *Sex sunt quæ odit Dominus, et septimum detestatur anima ejus, qui seminat inter fratres discordias*. (Prov., VI.)

Que si, par ce nom de justice, nous entendons en second lieu cette vertu particulière qui nous fait rendre à chacun ce qui lui appartient, et cette droiture de cœur qui nous fait vouloir ce qui est juste, je dis encore en ce sens, que les querelles et les divisions détruisent cette justice par laquelle Dieu règne dans nous-mêmes; la raison est qu'on n'a pas plutôt rompu avec une personne, soit ami, soit parent, qu'on ne garde plus de mesure avec lui : *Ubi zelus et contentio,*

ibi inconstantia et omne opus pravum (Jac., III), dit l'apôtre saint Jacques. Les liens les plus étroits de la nature et du sang ne sont pas assez forts pour nous arrêter, et l'on passe par-dessus toutes considérations, pour n'écouter que la passion qui nous possède; il n'y a plus de modération chrétienne dans nos ressentiments, plus de maximes de l'Evangile dans notre conduite, plus de motifs surnaturels dans nos actions, depuis qu'on a violé cette première loi de la charité, qui est l'esprit du christianisme : sitôt que cet esprit ne règne plus en nous, il faut que celui du monde y domine, c'est-à-dire l'amour-propre, qui est la source de toutes les injustices, en se faisant la fin, le centre et la circonférence de tout.

De là le ressentiment des injures, qui sacrifie tout pour satisfaire une passion de vengeance; le point d'honneur, qui fait que l'on risque tout pour tirer raison d'un affront que l'on croit avoir reçu du prochain, mais surtout l'intérêt, qui est le grand ressort qui remue tout le monde, et qui, selon l'Apôtre, est la racine de tous les maux, c'est-à-dire de tous les crimes, comme il est la cause de toutes les divisions, parce que dès lors qu'on y est attaché, on en porte en soi-même le principe, qui en viendra jusqu'aux effets, toutes les fois que l'occasion s'en présentera. Aussi est-ce la première brèche qui s'est faite au christianisme et qui a donné entrée aux querelles, aux procès et à tous les différends, qui séparèrent bientôt ceux que l'esprit de la charité avait auparavant tenus si étroitement unis. C'est ce que ce même apôtre reprochait aux chrétiens de Corinthe : *Quoi! dit-il, j'entends qu'il y a parmi vous des querelles, et que les divisions et les procès s'y voient, comme lorsque vous étiez encore dans l'infidélité : Frater cum fratre judicio contendit!* (I Cor., III.) Ce n'est point là, dit-il, l'esprit du christianisme, ce ne sont point les manières d'un chrétien; et un serviteur de Dieu doit autant être éloigné des procès, qu'il doit être détaché des choses de la terre, qui en sont l'occasion et le sujet : *Servum Domini non oportet litigare*. (II Tim., II.) Au reste, sachez que si vous viviez de la sorte dans le paganisme, maintenant en changeant d'esprit, il faut changer de façon d'agir, puisque ce n'est point là la coutume des chrétiens : *Nos talem consuetudinem non habemus*. (I Cor., XI.) Car est-ce là ce que l'Evangile vous a enseigné? Est-ce ce que vous avez appris dans l'école du Fils de Dieu? Est-ce là la manière dont vous pratiquez la charité, qui est la première leçon qu'on vous y a faite? Hé! que n'endurez-vous plutôt que l'on vous dépouille de vos biens, que non pas de cette charité qui doit être votre trésor? *Quare non potius fraudem patimini?* (I Cor., VI.) Voilà comme parlait cet apôtre à la naissance de l'Eglise, laquelle ne subsistait que par l'union de la charité et qui n'a pu recevoir d'atteinte que par les divisions et par les procès que l'injustice et l'attaché à son propre intérêt y firent naître en-

suite; d'où vous pouvez juger combien maintenant l'on est éloigné de ce premier esprit.

Mais quoi? me direz-vous, pour être chrétien, est-ce à dire qu'il ne me sera pas permis de défendre mon bien, pourvu que ce soit par les voies de la justice, puisqu'à moins de cela, tout le monde serait exposé aux violences de ceux qui n'ont ni conscience ni charité? Je vous entends bien, mon cher auditeur, c'est-à-dire que vous me demandez s'il ne vous est pas permis d'entreprendre ce procès, pour avoir ou pour conserver ce bien qui vous appartient, du moins comme vous le croyez de bonne foi? C'est un point un peu délicat, où d'un côté la justice, de l'autre la charité pourraient elles-mêmes défendre chacune ses droits; mais plutôt à Dieu que l'accord fût aussitôt fait entre vous et votre partie, qu'il est aisé d'accorder ces deux vertus! Je ne suis pas d'humeur à vous déguiser la vérité, ni à porter les choses à l'excès par une morale outrée qui va souvent jusqu'à l'extravagance. Je vous dirai donc ce que j'en sais, et ce que j'en ai appris des plus savants auteurs que j'ai consultés sur ce sujet; savoir, qu'il en est des procès comme de la guerre; puisque la guerre est le procès des souverains, qui soutiennent ou qui poursuivent leurs droits par les armes, comme le procès est la guerre des particuliers, qui s'entre-tuillent et s'entre-consument les uns les autres en chicanes et en frais. J'avoue donc que tous les deux sont permis, mais aussi je ne puis vous dissimuler que l'un et l'autre sont du nombre de ces choses où il faut bien des précautions pour les rendre bonnes. Conserver son bien et le défendre, cela est juste, et par conséquent les procès ont toujours été permis dans la loi chrétienne, puisque c'est le moyen de se faire justice, aussi bien que par une guerre ouverte entre les souverains; mais si vous avez égard aux désordres qui les suivent, et qui en sont presque inséparables; pour laisser les guerres à part, qui peuvent avoir des raisons plus fortes, et où il y va souvent des intérêts de tout un Etat, je dis qu'à moins de prendre de grandes précautions, il est bien difficile de plaider et de poursuivre son droit en justice, contre son frère, sans agir en même temps contre la charité; et ainsi que le procès, étant indifférent de lui-même, penche plutôt du côté du mal, et devient plus souvent et plus facilement mauvais que bon, et par conséquent, qu'autant qu'il est rare de se tenir dans les bornes de la justice, autant y a-t-il de danger d'y perdre entièrement la charité.

Eh! qui pourrait dire les fourberies, les détours, les chicanes, les calomnies, et, en un mot, les injustices qui s'y commettent tous les jours? Comment joindre l'amour du prochain avec sa mort, que l'on poursuit quelquefois dans un procès criminel? Comment aimer du fond du cœur, comme l'on est obligé de faire, celui que vous vous efforcez de ruiner, pour avoir ce qui est à

vous? Comment lui vouloir du bien et solliciter sa perte avec tant de chaleur? Comment enfin être si longtemps adversaire sans devenir ennemi? C'est ce que vous aurez bien de la peine à accorder; et cela est si ordinaire, que l'on peut dire encore aujourd'hui des procès ce que Sénèque en disait de son temps; car comme l'on ne plaide pas avec moins de chaleur, je ne crois pas qu'on le fasse avec plus d'innocence: voici donc comme en parle ce philosophe: *Cum videris forum multitudinè refertum, et septa omnis frequentia plena, scito istic tantundem esse vitiorum, quam hominum. Inter quos togatos vides, nulla pax est, alter in alterius exitium levi ducitur compendio.* Que pensez-vous voir, dit-il, quand vous voyez cette foule de monde et le palais rempli de plaideurs? Sachez que vous ne voyez pas moins de crimes que vous y voyez de personnes, que la guerre y est allumée en pleine paix, et que, pour un petit intérêt, chacun médite et poursuit la ruine de son prochain. Voilà ce que ce philosophe pensait des procès, [mais quelle idée en peut avoir un chrétien?

J'en appelle à témoin tous ceux qui en ont plus d'expérience que moi: en vérité, la charité vous a-t-elle accompagné dans toutes les sollicitations que vous avez faites contre un tel? Si vous avez perdu votre procès, je vous le demande, avez-vous conservé la charité pour celui contre qui vous avez plaidé? l'avez-vous gagné sans la perdre? N'y a-t-il point eu de haine, d'animosité et de vengeance? Vous êtes-vous vu et parlé depuis ce temps-là? Voilà ce que saint Paul reprochait encore aux premiers chrétiens: Hé! dit-il, comment vous aimeriez-vous, comme le Sauveur vous l'a tant recommandé? *Audio scissuràs esse inter vos.* (I Cor., XI.) J'apprends qu'il y a des différends et des procès entre vous; ah! prenez garde qu'en vous déchirant de la sorte, vous ne vous consumiez les uns les autres: *Quod si invicem mordetis, videte ne ab invicem consumamini.* (Galat., V.) Mais c'est un mal que la coutume à aujourd'hui trop autorisé, pour prétendre, y remédier. Je vous conjure seulement, mon cher auditeur, par l'intérêt que vous devez prendre à votre salut, de bien faire réflexion avant que de vous embarquer dans ce procès; que tout juste qu'il vous paraisse et qu'il puisse être en effet, il peut cependant être la cause et le principe de mille injustices, par exemple, si c'est l'animosité ou la vengeance qui vous pousse à l'intenter; si, dans les poursuites, vous servez de moyens injustes, comme de surprises, de falsifications, de déguisements, de supercheries; si vous faites faire des frais inutiles à votre partie; si, sachant qu'elle n'aura pas le moyen d'en soutenir la dépense, vous l'obligez par là à passer partout où vous voudrez; si vous croyez que, pour être en procès avec cette personne, il vous soit permis de la ruiner de réputation, d'en dire ou d'en faire dire tout ce que vous en savez, et qui ne fait rien à votre affaire, et de n'avoir, en un mot, aucun égard

aux devoirs de la charité, comme si la justice de votre cause pouvait en même temps justifier votre conduite et toutes vos actions; aimez un peu moins votre argent, et vous aimerez davantage votre frère; soyez moins attaché à votre intérêt, et la charité vous fera trouver d'autres voies d'accommodement que celles d'un procès, en terminant vos différends à l'amiable et vous en rapportant au jugement de vos amis communs, que vous aurez choisis pour arbitres. Quand vous agirez de la sorte, vous agirez dans l'esprit du christianisme, que les divisions et les procès ont coutume d'éteindre et d'étouffer entièrement, en violant et détruisant la justice par laquelle Dieu règne dans nous-mêmes, et dont le royaume ne peut subsister sans la charité qui nous doit unir les-uns avec les autres.

Quo c'est donc, chrétiens, un étrange mal que la division et la discorde, puisqu'elle ruine, renverse et désolé entièrement le royaume que le Sauveur s'est acquis, et qu'il a établi par tant de peines et de souffrances! En sorte qu'il n'y laisse pas même les apparences d'un chrétien; car, Messieurs, c'est la différence de ce crime et de tous les autres, qu'avec les autres l'on peut du moins sauver les dehors du christianisme, mais la division en détruit et en efface jusqu'aux apparences mêmes, parce que l'union de la charité est la marque qui nous distingue au dehors, aussi bien que l'esprit qui nous doit aimer au dedans, et que la division et la discorde détruit l'un et l'autre, puisqu'elle n'est pas seulement une haine cachée et une animosité secrète que l'on a contre son prochain, mais une haine, ouverte qui fait qu'on s'en sépare, qu'on ne se parle, qu'on ne se voit plus, que l'on rompt tout commerce et toute société.

Ça donc, mon cher auditeur, depuis quand dure cette querelle et cette division si connue dans votre famille, et qui est peut-être le scandale de toute la ville et de tant d'amis communs, qui ont si souvent et si inutilement travaillé à vous raccommo-der? Combien y a-t-il de temps que vous poursuivez ce procès qui vous épuise et qui vous consume? Quelle est la cause de cette discorde qui sépare cette femme d'avec son mari, et le frère d'avec son frère, et qui anime les uns contre les autres? Ah! quand j'entends dire qu'il y a tant d'années qu'ils plaident, qu'on a tenté les voies les plus douces d'accommodement, et qu'on a fait tout l'imaginable pour les remettre bien ensemble, je dis hardiment avec l'Apôtre : *Non est dissensionis Deus, sed pacis* (I Cor., XIV), que l'esprit de Dieu ne peut être en cette famille et qu'il ne règne pas dans leur cœur, et même qu'il n'y peut être, puisqu'il est le Dieu de l'union et de la concorde; laquelle il porte partout où il se trouve; et que, partout où elle n'est pas, il en est absolument banni : *Non est Deus dissensionis, sed pacis*. Parce que c'est un Dieu qui hait la discorde, laquelle détruit son royaume, et qui, après en avoir banni la justice, en chasse ensuite la

paix et la joie. C'est la seconde chose en quoi l'Apôtre le fait consister : *Regnum Dei justitia et pax* (Rom., XIV), et c'est ce que nous allons voir dans cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Si la justice, en quelque sens qu'on la prenne, ne peut subsister parmi les divisions et les querelles, il n'est pas moins constant, Messieurs, que la paix et la joie, qui la suivent et que Dieu apporte avec soi quand il règne dans nous-mêmes, ne s'y peuvent non plus trouver; la raison est que nous ne pouvons être en discorde et en contestation avec les autres, que notre cœur ne soit en même temps divisé et comme partagé de mille passions qui en bannissent cette paix et cette joie; je les joins ensemble dans ce second point, comme l'effet et la cause qui ne se peuvent séparer.

Et certes cette paix est quelque chose de si précieux, que le Prophète royal ne trouve point d'idée plus juste du bonheur des bienheureux, que de dire qu'ils jouissent d'une continuelle paix; aussi doit-il y avoir quelque ressemblance entre ces deux royaumes de Dieu, et quelque rapport entre celui qui est sur la terre dans le cœur des justes, et celui qui est dans le ciel; et l'on peut dire de l'un aussi bien que de l'autre avec ce prophète : *Qui posuit fines suos pacem* (Psalm. CXLVII), que leurs bornes et leurs limites sont la paix; mais, comme la discorde fit autrefois une désolation presque générale dans le ciel, en y portant la division, elle n'en fait pas moins sur la terre dans les royaumes en y portant la guerre, et dans les familles en y mettant la dissension; et, pour parler en termes de l'Écriture, d'une Jérusalem, qui veut dire vision de paix, elles en font une Babylone, où l'on ne voit que discorde et que confusion; ce qui fait dire communément que, comme une famille bien réglée, où règne la paix et l'union, est une petite image du paradis, elle devient au contraire une véritable image de l'enfer par la division.

Et ce qui rend cette comparaison plus juste est que la guerre et la dissension, qui en troublent la paix, sont extérieures et intérieures tout à la fois; je veux dire que les désordres que la division fait voir au dehors ne sont qu'une image de ceux qu'elle cause au dedans, et dans le cœur de ceux qui entretiennent; c'est en ce sens que l'Écriture nous assure qu'il n'y a point de paix pour les impies, parce que, comme ils troublent celle des autres par leur ambition, par leur avarice et par leurs violences, ils ne la goûtent jamais eux-mêmes; mais ils sont dans une guerre perpétuelle, par le désordre de leurs passions, de même que dans l'enfer, chaque réprouvé est ennemi de tous les autres, et tous les autres, réciproquement, sont ses ennemis; il les hait tous et il est haï de tous; il connaît leur haine, comme la sienne leur est connue; de sorte que toute la société, qui est entre eux, n'est qu'une société de lieu et de tourments, laquelle ne sert

qu'à augmenter réciproquement leur malheur; mais ce qui les rend plus misérables est que, comme ils se font et se souhaitent les uns aux autres tout le mal qu'ils peuvent, ils se le procurent à eux-mêmes par l'envie et la haine qui leur déchirent le cœur.

Je ne sais, chrétienne compagnie, si en faisant la peinture de ce lieu de misères et de supplices, je ne fais point celle de vos maisons et de vos familles : on y voit souvent des séparations après le mariage, des contestations entre les frères sur le partage de leurs biens, des inimitiés et des procès entre les plus proches; on connaît l'envie que celui-ci a contre l'autre, la haine et la vengeance qui animent celui-là; on voit l'effet de ces pratiques sonores et de ces animosités secrètes; mais j'ose dire que la même division qui les sépare les uns des autres se met au milieu d'eux-mêmes; car depuis que la discorde est entre deux personnes, que l'aigreur et l'animosité mutuelle ont rendues ennemies, dites-moi, quel dépit et quel déplaisir la prospérité de l'un ne cause-t-elle point à l'autre? L'envie et la jalousie ne font-elles pas trouver son supplice dans le bonheur de celui que l'on hait? dans la concurrence et dans la poursuite d'un même bien, où l'un et l'autre prétendent, quel chagrin et quel désespoir a celui qui voit que l'autre l'emporte? Certes, le regret de le perdre ne lui est pas si sensible que la douleur de voir que l'autre en est en possession? Dans cette animosité mutuelle, si l'un rend quelque mauvais office à l'autre, quels ressentiments de vengeance cet autre ne conçoit-il point? Et, s'il ne peut s'en venger, son cœur, qui eût été déchargé par là une partie de son venin, le retient pour ainsi dire tout entier, et s'empoisonne lui-même par les efforts inutiles que la haine lui fait faire à tout moment.

Le cœur, en un mot, n'est jamais dans une situation tranquille, pendant que cette division dure, mais toujours dans le trouble, traversé d'un côté dans ses desseins, inquiète de l'autre par ses désirs, divisé en lui-même et partagé de mille soupçons, de mille défiances et de mille jalousies, qui l'agitent comme les flots de la mer : *Cor impij tanquam mare fervens.* (Isa., LVII.) Non, mon cher auditeur, vous ne jouirez jamais de la douceur de la paix, que vous ne l'ayez faite avec votre prochain; apaisez le trouble de votre famille, et vous calmez celui de vos passions, parce que Dieu l'a ainsi ordonné, dit saint Augustin (I. I *Confess.*, c. XII), que toute passion dérégée et tout désir criminel soient la peine et le supplice de celui qui l'a conçu en son cœur : *Statuisti, Domine, ut omnis inordinatus animus sibi ipse pœna sit.* Cette paix cependant est si précieuse, et ce bonheur si grand, qu'il mérite bien que vous le recherchiez le premier, et que vous en fassiez les avances, et comme vous ne sauriez être bien avec Dieu, sans être bien avec votre frère, vous ferez votre paix avec cette divine majesté, quand vous l'aurez faite avec votre prochain, et vous rétablirez la paix au

milieu de vous-mêmes, laquelle y fera régner Dieu, qui n'y peut demeurer qu'à cette condition.

Sans doute, me direz-vous, tous les hommes seraient heureux dès cette vie, s'ils pouvaient toujours conserver cette paix et cette union; mais le moyen de vivre en paix parmi tant de gens qui la troublent? Combien de personnes fâcheuses et de mauvaise humeur vous font querelle sur la moindre chose? Eh! le moyen de n'avoir jamais de démêlé? Combien y en a-t-il qui se choquent du bien même qu'on leur fait? N'y a-t-il pas même des engagements qui nous obligent de vivre avec des personnes avec qui l'on ne peut demeurer en paix? — Car quel moyen, dira une femme, de vivre avec ce mari, si bizarre et si fantasque, avec qui l'on ne peut prendre nulles mesures, et qui me fait tous les jours mille querelles sur un rien? D'ailleurs, j'entends un mari lequel en dit autant de cette femme, qu'il appelle une furie, qui fait un enfer de sa maison, et qui trouble tout le repos de sa vie. — Et moi, dira cet autre, jamais je n'ai pu amener cet homme à la raison, quoique j'en aie recherché tous les moyens; j'ai relâché presque de tous mes droits, j'ai passé partout où il a voulu, et après cela, il me suscite tous les jours mille procès, et m'inquiète par mille chicanes. A la vérité, vous êtes bien à plaindre; mais si vous voulez, comme la division ne vient point de votre côté, elle ne passera point jusqu'à vous, et vous trouverez la paix dans la patience chrétienne qui vous fera posséder votre âme et être maître de vous-même, comme dit le texte sacré : *In patientia vestra possidebitis animas vestras.* (Luc., XXI.) De votre côté, ne donnez sujet à personne d'avoir de l'aigreur contre vous, et si quelqu'un en conçoit mal à propos, tâchez de l'apaiser, et soyez toujours disposé à relâcher quelque chose de vos droits, plutôt qu'à les soutenir par des contestations odieuses; vous y gagnerez toujours beaucoup, si, par ce moyen, vous pouvez acheter la douceur de la paix.

C'est ce que fit le saint patriarche Abraham pour entretenir l'union avec Loth, son proche parent. Ils étaient tous deux riches et puissants, et la terre où ils habitaient n'était pas capable de contenir leurs troupeaux; tous les jours il y avait des querelles entre les domestiques et les pasteurs de l'un et de l'autre, et il y avait danger que les maîtres, en soutenant la querelle de leurs serviteurs, ne vinssent à se brouiller eux-mêmes, et à rompre entièrement. Abraham, pour prévenir ce danger, n'examina point si c'était à lui de céder, ou s'il était en droit de demeurer dans un pays fertile dont il était en possession. Il n'eût pas manqué de raisons, s'il eût voulu écouter la prudence du siècle; mais la paix lui était un héritage plus précieux que toutes les terres des Chananéens; il tenta le premier les voies d'accommodement : *Ne, quæso, sit jurgium inter me et te, inter pastores meos et pastores tuos, fratres enim sumus.* (Genes., XIII.) Eh! dit-

il, qu'un petit intérêt ne soit pas cause d'une dissension; nous sommes frères, vivons en paix; séparons nos troupeaux pour ne point séparer nos cœurs et nos affections. Choisissez; si vous allez d'un côté, je ferai retirer mes gens de l'autre; par ce moyen, nous n'aurons point de différend, parce que je ne prendrai que ce que vous aurez laissé. Voilà le modèle d'une véritable charité et d'un homme qui aime véritablement la paix. Quand, à son exemple, mon cher auditeur, vous céderez un peu de votre droit, vous conserverez cette paix qui vaut mieux que tout le bien que vous pourriez posséder par la dissension.

Mais ce qui est étrange, Messieurs, est de voir quelquefois que le zèle, qui est un excès de charité, va jusqu'à altérer la charité même, et qu'il y a des gens qui font profession de vertu et de piété, lesquels ne peuvent laisser les autres en paix, ni souffrir qu'ils soient d'un autre sentiment. Vous voyez, par exemple, des docteurs qui se font une guerre aussi sanglante avec la plume que font les ennemis les plus déclarés avec le fer; quand c'est contre les hérétiques, et pour des opinions condamnées par l'Eglise, à la bonne heure, il ne faut point leur donner de quartier, à moins qu'ils ne se rendent, car l'on combat alors pour avoir la paix; mais quand ce sont des opinions reçues dans l'Eglise, et que les unes et les autres sont orthodoxes, qu'elles ont de bons auteurs qui les défendent et de bonnes raisons qui les appuient, pourquoi ces contestations odieuses qui en viennent jusqu'aux invectives et aux censures? A quel droit s'attribuer cet empire absolu, qui n'appartient qu'à l'Eglise, de réduire l'esprit sous le joug, quand il se révolte contre la première règle de la vérité, qui est l'autorité d'un Dieu? Si tous les juges se querelaient quand l'un n'est pas de l'avis de l'autre, on ferait un champ de bataille du tribunal de la justice; de même, quand ces disputes passent l'école, et quittent les bancs pour monter dans les chaires des prédicateurs, elles troublent la paix, et d'une controverse font une querelle; et tout le bien que ces personnes pourraient faire en ramenant les autres à leur opinion, n'égalé pas le mal qu'ils font en violant la charité et en rompant la paix.

Je dis de même de quantité de directeurs qui, renonçant au titre de pacifiques, ne peuvent souffrir que personne ait une conduite différente de la leur, comme s'il n'y avait qu'une voie pour aller au ciel, et que quiconque ne la suit pas fût dans un manifeste égarement. Certainement, il entre bien de la vanité ou de l'intérêt dans un zèle de ce caractère, lorsqu'ils alarment les consciences mal à propos par des décisions de leurs têtes; et ce zèle, qui n'est pas toujours accompagné de la science, comme le demande saint Paul, ne peut jamais être un effet de la charité, puisqu'il cause du trouble, et qu'il rompt la paix. Eh! bon Dieu! suivez votre sentiment, à la bonne heure,

s'il est approuvé de l'Eglise; mais ne vous imaginez pas que vous ayez trouvé seul la vérité, et jusqu'à ce que la chose soit décidée par une autorité souveraine, ne troublez point la possession paisible où sont les autres de suivre des sentiments opposés; car comme il n'y a point de contestations où il se mêle plus de bile et plus d'aigreur que celles qui sont excitées par un zèle indiscret, il n'y en a point aussi qui cause plus de division.

CONCLUSION.

Pour nous, chrétiens, pensons, pour conclusion de tout ce discours, que si le Sauveur du monde appelle bienheureux les pacifiques, parce que le royaume de Dieu leur appartient et qu'ils y ont un droit acquis, nous pouvons, au contraire, appeler ceux-là malheureux, qui ne cherchent que les querelles et les contentions, parce qu'ils désolent le royaume que le Fils de Dieu a établi dans eux-mêmes par la justice et par la paix, et qu'il ne peut subsister sans la concorde et sans l'union.

Et, pour l'entretenir, considérons que la cause de toutes ces divisions ne vient que du défaut d'une véritable charité, non-seulement dans ceux qui donnent sujet aux autres de rompre l'union, mais encore dans ceux qui la rompent pour quelque sujet que ce soit; car si nous gardions toutes les conditions que demande saint Paul dans cette charité, jamais nous ne romprions avec le prochain, et jamais nous ne nous brouillerions avec lui: *Charitas patiens est, benigna est, non inflatur, non querit quæ sua sunt.* (II Cor., XIII.) La charité est patiente, *patiens est*, et vous ne sauriez seulement souffrir une parole? Comment n'auriez-vous point de querelles? Elle est douce, *condescendante*, prend tout en bonne part, explique tout favorablement, *benigna est*, et vous ne cherchez qu'à pointiller? Vous censurez tout, vous rebutez tout ce qui ne donne pas dans votre sens: faut-il s'étonner si l'on vous voit si souvent en disputes, et si de ces disputes naissent tant de démêlés et de divisions? Cette charité n'est point ambitieuse, et ne s'élève point au-dessus des autres: *non inflatur*, et vous voulez l'emporter partout, et être toujours le maître et ne céder jamais à personne? et comment auriez-vous la paix? Enfin, la charité ne cherche point ses propres intérêts: *non querit quæ sua sunt*, et vous, vous êtes tellement attaché aux vôtres que vous êtes prêt d'intenter procès pour la plus légère bagatelle? et, après cela, vous prétendriez vivre en paix? et vous laissez la discorde? Oui, pourvu que l'on ne vous demande rien, et que l'on vous cède tout ce que vous demandez. O mon cher auditeur! Pour être véritablement pacifique, ce n'est pas assez de ne donner sujet de plainte à personne; mais, de plus, il faut souffrir tout ce que la charité peut dissimuler, afin d'éviter la discorde. Que si vous vivez de la sorte, vous attirerez sur vous les bénédictions

que le Sauveur promet aux pacifiques, et après que Dieu aura régné dans vous-même en cette vie, par la justice, par la paix et par la joie, vous régnerez un jour avec lui dans la gloire durant l'éternité bienheureuse, etc.

SERMON XXVI.

DE LA COLÈRE.

Repleti sunt omnes in synagoga ira, hæc audientes. (Luc., IV.)

Tous les gens qui étaient dans la synagogue furent irrités de ce discours.

A quel excès, Messieurs, une passion déréglée ne porte-t-elle point les hommes, puisque souvent, pour les moindres sujets, ils en viennent jusqu'aux dernières extrémités ? Il n'en faut point d'autre exemple que ce qui se passe dans l'évangile de ce jour. Le Fils de Dieu étant entré dans une synagogue des Juifs, pour y enseigner, selon sa coutume, les vérités éternelles, et les maximes toutes divines, dont il était venu instruire le monde, il parla en public avec une éloquence qui le fit d'abord admirer de tous ceux qui l'écoutèrent ; il reprit les vices, condamna les abus, invecitiva fortement contre les désordres avec cet air d'autorité que lui donnaient sa mission et son caractère ; mais la vérité, comme c'est l'ordinaire, offensa ceux qui se sentirent coupables. Voyant dans ses discours la censure de leurs mœurs et de leurs dérèglements, ils s'emportent comme des malades frénétiques contre ce charitable médecin, ils se jettent sur lui avec indignation, le chassent hontensement de leur synagogue, le traînent avec violence hors de la ville et sur le haut d'une montagne, à dessein de le précipiter. Voilà, chrétienne compagnie, les degrés et les démarches par lesquelles la colère conduit un homme jusqu'aux emportements les plus furieux, et c'est de quoi j'ai dessein de vous faire une fidèle peinture en ce discours, afin de vous inspirer de l'horreur d'une si dangereuse passion, et de vous apprendre en même temps les moyens de la dompter. Pour ce sujet, nous avons besoin des grâces du Saint-Esprit, qui est l'Esprit de paix et de douceur, qui porte le calme et la tranquillité partout ; demandons-les par l'entremise ordinaire de Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

L'on fait, Messieurs, une question dans la morale, qui mériterait bien d'être examinée à fond, si je n'avais à vous parler de la colère plutôt en chrétien qu'en philosophe. On demande lequel des deux est le plus honteux à l'homme, d'être vaincu par la colère ou par le plaisir, car ce sont les deux passions auxquelles on se laisse d'ordinaire emporter plus facilement. Le sujet de ce doute est fondé sur l'effet qui semble commun à toutes les deux, savoir, d'abaisser l'homme jusqu'à la condition des bêtes ; l'une le dégrade en ce qu'ayant une âme raisonnable, capable de connaître et d'aimer le souverain bien, il suit plutôt les inclinations de l'appétit qui lui est commun

avec tous les animaux, et l'autre lui ravit ce qui est le plus propre de l'homme, en le mettant hors de lui-même par des emportements qui ne le rendent plus reconnaissable ; mais toutes deux étant les principaux mouvements de nos passions, que la raison doit toujours tenir en bride pour agir en homme, peu importe auquel des deux on cède, puisque dans tous les deux l'on renonce à l'avantage de sa condition et à l'excellence de sa nature.

Il est vrai que l'on conclut ordinairement en faveur de la colère, et l'on montre par plusieurs raisons qu'il est plus indigne d'un homme de passer pour un voluptueux que pour un colère et un emporté. Il semble même que l'opinion commune et l'expérience autorisent ce sentiment, puisqu'on a moins de honte à s'avouer coupable de l'un que de l'autre ; mais cette même raison me fait aujourd'hui déclarer contre la colère, qui, n'étant pas moins dangereuse, n'a pas la honte qui lui serve de frein pour l'arrêter ; et c'est ce qui fait que si peu travaillent à la vaincre, et que presque personne n'en est jamais entièrement victorieux ; aussi est-ce un orage dont on est le plus ordinairement surpris sans y penser, et à quoi notre cœur est plus sujet que la mer ne l'est aux tempêtes, mais où l'art et l'industrie nous manquent souvent au besoin. C'est, Messieurs, ce qui m'oblige de vous représenter en la première partie de ce discours les désordres et les dangereux effets de la colère, lesquels se trouvent naïvement dépeints dans notre évangile ; et, dans la seconde, les moyens pour empêcher que la vertu ne fasse naufrage parmi ces tempêtes qui s'élèvent au milieu de notre cœur. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE

Pour vous représenter donc d'abord les effets de la colère, je ne veux point, Messieurs, y employer d'autres traits et d'autres caractères que ceux que j'emprunte de notre évangile, dont le premier est le trouble et le désordre général qu'elle cause dans ceux qui s'en laissent surprendre, et qui nous est exprimé par ces paroles : *Repleti sunt omnes ira. (Luc., IV.)* Ils furent tous remplis et transportés de colère, parce qu'en effet cette passion jette la confusion universellement dans toutes les puissances de l'homme, et met son corps et son esprit dans toute une autre situation. Et c'est ce qui fait que Sénèque l'appelle la plus turbulente et la plus impétueuse de toutes les passions : *Cæteris affectibus*, dit-il (l. I. *De ira*, c. 1), *aliquid quieti placidique inest, hic totus concitatus, et in impetu doloris est.* Dans toutes les autres, il y a quelque chose de calme et de tranquille ; mais celle-ci est toute dans l'émotion : car d'abord elle trouble la raison et confond toutes les pensées ; en sorte qu'un homme n'est plus capable de rien voir, ni de juger de rien, et nous disons alors qu'il n'est point à soi, et qu'il ne se possède pas ; jusque-là que les plus saints et les plus

sages ont souvent paru les moins raisonnables, lorsqu'ils se sont laissés emporter à cette aveugle passion. C'est un orage semblable à ceux que forme en plein jour un amas de nuages qui obscurcissent l'air et qui semblent vouloir dérober la vue du malheur qu'ils doivent causer.

Car c'est en quoi consiste le dérèglement de la colère, de ne se contenter pas de prévenir la raison, comme font les autres passions, ni de la troubler, mais de l'éteindre et de lui ravir ses plus belles lumières : de là vient qu'il ne faut plus attendre d'un homme ni de mesures de bienséance, ni de ménagement pour ses proches et pour ses amis, qu'il choque et qu'il outrage indifféremment, comme s'il ne connaissait plus personne, aveuglé qu'il est par sa colère, qui ne lui permet plus de faire un juste discernement du bien et du mal : de là cette précipitation dans ses entreprises, sans écouter ni avis ni conseil, n'agissant plus que par des mouvements subits et impétueux, qui tiennent plus de la férocité des bêtes que de la conduite d'un homme raisonnable. C'est ce qui fait qu'il s'expose aux périls les plus évidents ; ce qu'on ne peut toutefois attribuer à un principe de générosité, puisque la prudence n'y a point de part et que ce n'est que par sa passion qu'il devient ainsi capable des résolutions les plus violentes ; de là enfin cette fierté et ces manières brusques et inégales, qui font qu'on ne sait pas où l'aborder, parce qu'il s'irrite de tout et ne se sent obligé de rien. L'on répond à tout cela qu'il est en colère et qu'il ne sait ce qu'il fait, qu'il faut attendre qu'il soit dans un état plus tranquille, si l'on veut en avoir raison.

Que si ces emportements nous donnent souvent de la confusion devant les hommes, après que l'on en est revenu, quelle horreur, je vous prie, un chrétien ne doit-il point avoir de ce vice, quand il n'aurait point d'autre effet que de lui faire perdre, durant ce trouble, la ressemblance qu'il a avec Dieu dans la nature et dans la grâce ! Je dis dans la nature, parce que l'image de Dieu, que l'homme porte gravée dans le fond de son être, et qui l'élève si haut au-dessus des autres animaux, est la raison qui est un rayon de cette lumière éternelle, et ce qu'il a de plus noble et de plus excellent ; quel rang doit donc tenir, parmi les vices, celui qui efface et obscurcit cette image de la Divinité que nous portons ? J'ai dit de plus dans la grâce, parce que cette ressemblance avec Dieu doit être principalement dans sa douceur et dans sa bonté, qui pardonne tout, et qui règne jusque dans les plus grands effets de justice ; c'est pourquoi quand le Sauveur nous exhorte, dans l'Évangile, à réprimer les saillies de la colère, qui nous porte à la vengeance des injures que nous avons reçues, il se sert particulièrement de ce motif, *ut sitis filii Patris vestri, qui in calis est.* (Matth., V.) Il faut que cette modération de la colère, qui vous semble la plus juste, fasse connaître que vous êtes les enfants de Dieu, lequel

fait lever son soleil sur ceux qui l'offensent aussi bien que sur ceux qui le servent.

Davantage, durant ce trouble, les grâces actuelles qui perfectionnent cette image et qui sont des lumières qui éclairent notre raison même pour agir en chrétiens, disparaissent durant la colère, parce que les mouvements de la grâce sont arrêtés par ceux de cette passion, dont le premier effet est de porter le trouble partout : car le jugement et la raison étant une fois troublés, que doit-on attendre d'un homme, qui ne soit dérégulé ? Ce dérèglement ensuite se communique à toutes les puissances de l'âme, à tous les sens, et même à tous les membres du corps. Un homme n'est pas plutôt en colère, qu'il est méconnaissable à tout le monde ; ses yeux, égarés et étincelants, n'ont plus que des regards affreux ; le front, qui se ride et qui se ramasse, ne montre plus que de la fierté et du dédain ; la langue forme plus que des paroles entrecoupées, les lèvres tremblent, le visage pâlit et puis s'enflamme : il n'y a plus rien de composé dans toute sa personne ; ce qui fait dire qu'on aurait sujet de douter si ce vice est ou plus difforme ou plus détestable : *Nescias utrum magis detestabile vitium sit an difforme ?* (SENEC., l. I *De ira*, c. 1.)

Et c'est avec raison que saint Chrysostome appelle pour ce sujet, cette passion, un démon qui possède l'âme et le corps tout à la fois : car comme nous voyons que ces malheureux esprits entrent quelquefois dans les corps des hommes, par une particulière permission de Dieu, et donnent des marques visibles de cette possession, par des élancements furieux, par des extensions de membres qui font horreur à tous ceux qui les voient, et enfin par des gestes et par des contorsions effroyables ; ne voit-on pas quelque chose de semblable dans la colère ? comme si après avoir effacé l'image de Dieu, elle n'en laissait plus d'autre que celle du démon ; avec cette différence qu'un évergumène peut être innocent, et souffrir toutes ces violences malgré lui ; mais c'est nous-mêmes qui nous laissons posséder du démon de la colère.

Aussi est-ce le motif et l'expression dont se sert l'apôtre saint Paul pour nous empêcher de nous y laisser aller : *Sol non occidat super iracundiam vestram, nolite locum dare diabolo.* (Ephes., IV.) Ne donnez pas lieu au démon, par cette furieuse passion. Et pourquoi, grand Apôtre, y donne-t-on plutôt lieu par la colère que par les autres péchés ? C'est que, quoique les autres lui donnent entrée jusque dans notre cœur, il n'y fait pas toujours cependant tout ce qu'il veut, il n'y commande pas toujours avec un souverain pouvoir ; mais par la colère, il en prend, pour ainsi dire, une pleine et entière possession, comme d'une place qui n'est plus de défense, qui est prise d'assaut, et où tout est en désordre et en confusion ; lorsqu'un ennemi victorieux n'y est pas plutôt entré, qu'il se saisit de toutes les avenues, s'assure de toutes les portes et s'em-

pare de tous les postes avantageux, pendant que les meurtres, le pillage et toutes les autres violences s'y exercent impunément. Voilà ce qui arrive dans la colère; on a donné entrée au démon, selon le langage de l'Apôtre, il s'est emparé de l'esprit, de la volonté et de tout ce qui pouvait défendre notre âme du péché; toutes ses puissances sont occupées, tous ses sens sont dans le trouble, les secours de la raison ni ceux de la grâce n'y peuvent avoir d'accès; quel ravage cet ennemi furieux n'y exercera-t-il point, en étant le maître absolu? Pour l'éviter donc, il ne faut pas donner lieu au démon, par notre colère, d'exercer lui-même celle qu'il a conçue contre nous : *Nolite locum dare diabolo.*

Mais, outre ce premier effet, qui demeure comme enfermé dans le sujet où s'est formée cette passion, si nous la considérons en tant qu'elle passe au dehors, j'en trouve un second, qui fait encore mieux connaître le désordre et le dérèglement qu'elle a coutume de causer; c'est le bruit et l'éclat qu'elle fait, et par lequel elle se décharge sur l'objet qui l'a excitée et souvent sur tout ce qui se présente. C'est ainsi que ces furieux, dont parle notre évangile, n'eurent pas plutôt entendu les paroles du Fils de Dieu, qu'ils se levèrent en tumulte et le jetèrent avec grand bruit hors de leur synagogue et de la ville même : *Surrexerunt et ejecerunt eum extra civitatem.* (Luc., IV.) Car enfin, quand on dit qu'un homme est en colère, qu'il tempête et qu'il s'emporte, qu'entend-on par là, sinon que cette passion n'a pas plus tôt saisi le cœur, qu'elle éclate au dehors et par des cris et par des paroles qui témoignent l'émotion qui est au dedans? D'abord, les murmures et les plaintes ne sont, pour ainsi dire, que comme la fumée du feu de la passion qui s'évapore, ou comme les premiers coups de tonnerre qui font plus de bruit que de mal; aussi sont-ce les personnes les plus faibles et les moins capables de nuire, qui font d'ordinaire le plus de bruit et qui s'emportent pour de plus faibles sujets.

Si vous le voulez voir, entrons, je vous prie, dans cette maison particulière où vous entendez tant de tumulte; qu'y a-t-il? c'est un père de famille qui crie contre ses domestiques : demandez-en la cause et de quoi il est question? il se trouvera que c'est un repas mal apprêté, une chambre mal en ordre, ou l'indiscrétion d'un serviteur qui a fait une réponse mal à propos : voilà ce qui met cet homme en furie, et c'est son humeur, dit-on; on ne s'en étonne pas, cela arrive presque tous les jours. Voyez dans cet autre où il semble que tout soit renversé, on entend de dehors un bruit et un fracas qui donne la curiosité de voir ce que c'est : c'est une femme en colère dont les cris appellent tous les voisins pour être témoins de ses emportements; hé bien, qu'y a-t-il? c'est quelque petit meuble égaré, une tache qu'elle trouve sur ses habits, un domestique qui n'a pas fait à point nommé ce que cette maîtresse impérieuse lui a com-

mandé, et là-dessus, tout ce qu'elle trouve sous sa main sert d'instrument à sa colère et à sa fureur. Eh! faut-il tant de bruit pour si peu de chose?

Le moins qu'on puisse dire de ces personnes est sans doute que Dieu ne se trouve point chez eux parmi le bruit et le tumulte qu'on entend tous les jours dans leurs familles, puisqu'il ne se plaît que dans la paix et dans le repos : *Non in commotione Dominus* (III Reg., XIX), dit l'Écriture. Vous qui faites le zélé et qui voulez que l'on croie que c'est la raison et non la passion qui vous fait emporter contre les désordres de vos serviteurs, non, ce n'est pas l'esprit de Dieu qui vous possède, parce qu'il aime la paix et la douceur; s'il les faut châtier, il faut le faire sans tant de bruit, sans aigreur et sans émotion : *Non in commotione Dominus.* Vous, femmes dévotes, qui après avoir passée la matinée dans une église, et souvent en sortant de l'autel, allez remplir toute la maison de vos cris, non, ce n'est point l'esprit de dévotion qui vous y pousse; il fallait donner ordre à votre ménage, et s'il arrive quelque chose à quoi il faille remédier, votre colère ne fera qu'augmenter le mal, vous ferez du bruit et rien davantage : *Non in commotione Dominus.*

Mais un homme, dans cette passion, ne se contente pas de faire éclater son ressentiment par l'extravagance de ses discours : il le fait par les injures les plus atroces, par les médisances les plus noires et souvent par les blasphèmes et les imprécations les plus horribles, comme nous le voyons tous les jours dans ceux qui y sont sujets. Or, chrétienne compagnie, qui n'aura horreur d'un vice qui porte à des excès si furieux? et ne suis-je pas bien fondé de dire qu'il n'y a point de péché qui attire davantage la colère de Dieu, que la colère des hommes; parce qu'il n'y en a point qui accumule tant et de si grands crimes, et en moins de temps? La raison est qu'elle arme et qu'elle anime toutes les autres passions; elle se change en haine, qui n'en est différente que par la durée; elle passe à la vengeance qui en est inséparable, puisqu'on l'appelle un désir de se venger, *libido vindictæ*; elle est soutenue de la hardiesse, qui en est une partie et qui fait qu'il n'y a rien qu'on n'entreprenne.

C'est de ces sortes de personnes que je pourrais dire avec l'apôtre, qu'ils amassent un trésor de la colère de Dieu, *thesauriras tibi iram in die iræ* (Rom., II); ce sont eux qui accumulent crimes sur crimes, et qui en commettent plus en une heure qu'ils n'auraient fait en dix ans, parce qu'ils y ajoutent à tout moment quelque péché nouveau. Mais le Fils de Dieu nous le fait connaître lui-même quand il dit dans l'Évangile que quiconque se met en colère contre son frère sera coupable au jugement de Dieu : *Qui irascitur fratri suo reus erit judicio.* (Matth., III.) Et de quoi coupable? de tous les crimes que fait commettre la colère, de tous les désirs de vengeance qu'elle inspire, de toutes les injures que l'on dit,

de tous les jurements que l'on profère, de tout le mal que l'on souhaite et de celui dont on menace, *reus erit*. Il sera coupable, c'est la vérité même qui l'assure ; et vous, mon cher auditeur, vous vous croyez bien justifié quand vous avez dit que c'est votre humeur prompte et ardente qui vous emporte ; vous alléguez cette colère même pour excuse de vos crimes, et c'est ce qui vous rend coupable : *reus erit* ; et devant qui sera-il coupable ? au jugement de Dieu : *reus erit judicio* ; et vous vous croyez bien dispensé à celui des hommes, quand vous dites que la passion vous a porté à dire ou à faire plus que vous ne deviez ; mais à celui de Dieu, de combien de crimes ne rendrez-vous point compte ? Cette colère vous excusera-t-elle devant celui qui vous a défendu de vous y mettre ?

Mais c'est ce que nous verrons encore mieux, si, après avoir considéré la colère dans le cœur, où elle prend naissance et où elle cause tant de troubles, et dans l'extérieur où elle éclate avec tant de bruit, nous la considérons encore dans les actions d'un homme emporté, où elle fait plus particulièrement ressentir sa violence. C'est ce que nous voyons encore dans notre évangile, où, après l'outrage que ces furieux firent au Fils de Dieu, de le chasser honteusement de leur synagogue, la colère les porta jusqu'à attenter sur sa vie, en le traînant sur le haut d'une montagne à dessein de le précipiter. C'est, Messieurs, qu'il n'y a excès ni cruauté à quoi ne porte la colère, que l'on peut appeler la cause de tous les maux que nous voyons dans le monde. En effet, c'est elle qui suscite les divisions et les procès dans les familles, qui allume les guerres entre les souverains et qui cause tant de ravages et de désolations dans les Etats : et je puis dire que la terre est toujours fumante du sang qu'elle verse et des embrasements qu'elle allume partout ; mais particulièrement lorsque cette colère se trouve jointe avec une grande puissance où la fortune semble permettre tout ce que la vengeance peut désirer et que la force peut exécuter ; car alors c'est un feu qui embrase tout, un déluge qui emporte tout, un orage et une tempête qui renversent tout ; jusque-là que les plus modérés en viennent quelquefois aux plus grands excès quand ils se laissent aller à cette aveugle passion.

Quoi de plus doux et de plus saint que David ? et néanmoins dans la colère où il s'emporta contre Nabal, pour un petit refus, il ne conclut rien moins que le pillage de sa maison et de faire passer par le fil de l'épée tout ceux qui s'y trouvaient, sans distinction des innocents et des coupables. Quoi de plus juste que l'empereur Théodose ? et cependant par un pareil transport de colère contre la ville de Thessalonique, il ne commanda pas moins que le massacre de ses citoyens, sans avoir égard à sexe ni à condition, par l'emportement le plus odieux que nous lisions dans l'histoire. O Dieu ! quels excès de cette indomptable

passion, dans les esprits mêmes qui ont passé pour les plus modérés ! C'est ce que je vous ai dit, qu'il n'y a rien de plus violent, qu'il n'y a point de désordres auxquels elle ne porte, point de ravage qu'elle ne fasse, point de vertu à l'épreuve, quand une fois elle s'est emparée d'un cœur qui a résolu de ne point dissimuler son ressentiment ; quelqu'un même a bien osé dire que tout le mal qu'un homme en colère ne fait pas, c'est qu'il ne le peut faire. Ainsi, je veux que la colère, de sa nature, ne soit pas le plus grand de tous les péchés, qu'il passe même pour un des moins honteux et des plus pardonnables ; que ce soit celui dont l'on s'accuse le plus franchement et auquel plus de personnes avouent sans façon qu'ils sont sujets : c'est néanmoins, comme vous voyez, la source des plus grands désordres, parce que c'est ouvrir la porte aux plus grands crimes, que de donner entrée à cette passion qu'on appelle communément une fureur passagère et un commencement de folie, mais d'une folie criminelle qui nous rend coupables de tous les excès que l'on y commet, parce qu'ils sont tous volontaires dans leur cause, à la réserve des premiers mouvements.

Vous avez, pour ainsi dire, donné main levée à cette passion aveugle : si elle va plus loin que vous ne pensiez, si elle vous emporte dans le précipice, qui en est coupable que vous-même ? Que c'est donc, Messieurs, avec juste raison, que le Prophète royal nous donne cet avis : *Irascimini et nolite peccare (Psalm. IV)* ; c'est-à-dire, selon l'interprétation de saint Augustin, que quand vous ressentirez les émotions de la colère, comme il est impossible que cela n'arrive souvent, prenez garde d'y pécher ; la pente y est roide, le penchant y est glissant, et il est bien difficile de s'y tenir ; mais à voir combien peu sont capables de modérer cette passion, il semble qu'il faille renverser cette proposition et dire : si vous voulez ne point pécher, prenez garde de vous mettre en colère, ou bien, comme nous avertit le même prophète : *Desine ab ira et derelinque furorem (Psalm. XXXVI)* ; réprimez au plus tôt cette colère, calmez cet orage, apaisez cette tempête ; autrement, parmi le trouble, le bruit et le désordre, vous ne courez pas un moindre danger, que de voir périr ces précieux gages de votre salut, la vertu et la grâce. Mais, chrétienne compagnie, ce n'est pas assez d'avoir découvert le grandeur du mal et les effets de cette passion, il faut y apporter les remèdes et savoir les moyens de la vaincre et de la modérer : c'est ce que nous allons tâcher de faire en cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Je puis dire en général, Messieurs, que comme jamais un pilote n'a plus besoin de son art et de son industrie pour gouverner un vaisseau, que durant la tempête, de même la prudence n'est jamais d'un plus grand secours à un chrétien, que dans les

orages qu'excite la colère, parmi les occasions fréquentes et presque continuelles qui s'en présentent tous les jours; parce que, comme dit l'Écriture, ce n'est que dans la patience et dans le calme que l'on est maître de son âme, comme d'un vaisseau chargé des richesses de toutes les vertus; car dans la colère il sera toujours en danger de se briser : *In patientia vestra possidebitis animas vestras.* (Luc., XXI.) Je dis donc que l'un des plus hauts points de la prudence chrétienne, c'est de savoir modérer sa colère : car comme d'une part elle est souvent d'usage pour de grandes actions, et que c'est pour cela que Dieu nous a donné cette passion, et d'ailleurs qu'il y a tant de danger qu'elle ne s'échappe au delà des bornes, et qu'elle ne nous fasse donner dans les derniers excès, il n'y a rien où il faille garder plus de mesures, ni qu'il soit besoin de ménager avec plus d'industrie; c'est pourquoi je ne prétends pas qu'il faille la bannir du monde, comme voulaient autrefois ces philosophes stoïciens, puisqu'elle peut quelquefois servir dans les plus nobles actions et pour les plus hautes entreprises; mais je dis qu'il faut prendre à peu près les mêmes précautions, et se servir des mêmes moyens pour prévenir, pour modérer, et pour arrêter dans nous-mêmes les excès de cette furieuse passion, que le Sauveur emploie dans notre évangile, pour éviter la fureur des Juifs.

Le premier est de prévoir et de prévenir le danger, comme le Fils de Dieu, qui se retire, et qui se soustrait à la violence de ces furieux; ainsi celui qui connaît son faible, et qui sait combien la colère cause de désordres dans son âme, quand une fois elle en est émue, doit éviter les occasions où elle a coutume de s'emporter, et négliger plutôt une injure reçue, que de la repousser avec hauteur et avec fierté, ou de croire qu'il y va de sa gloire de faire éclater son ressentiment, selon le précepte de l'apôtre saint Jacques : *Sit autem homo tardus ad iram.* (Jac., I.) Car enfin ce ne sont pas les plus grands courages, ni les cœurs les mieux placés, qui sont les plus sujets à la colère; mais d'ordinaire ce sont les esprits les plus faibles et les plus petits qui ne peuvent se retenir, ni être maîtres de leur passion; comme l'on dit que les tempêtes sont plus fréquentes, et plus à craindre dans les détroits, où la mer est le plus resserrée, que non pas au milieu de l'Océan : ainsi un esprit étroit, un petit cœur est bien plus disposé à relever la moindre parole, à se rendre implacable à la moindre injure, et à s'emporter pour le moindre sujet. Tout au contraire, un homme de cœur, un esprit fort, un courage mâle n'est pas si facile à exciter, il se venge mieux par le mépris, et il fait consister la force de son esprit, et la grandeur de son courage, à être hors des atteintes de tout ce qui a coutume de blesser les autres.

Eh ! que doit-on penser, à votre avis, de cet homme que vous voyez en posture d'un forcené, le feu dans les yeux, les menaces et les jurements dans la bouche, et les armes à

la main ? Il est, dit saint Chrysostome, comme ces corps malades et remplis d'ulcères, à qui tout fait mal, qui craignent la moindre impression de l'air, à qui le moindre choc fait jeter les hauts cris, et qu'il faut prendre garde de toucher, de crainte de les blesser. Que si vous examinez ce qui le met ainsi en colère, c'est une légère brusquerie qu'on lui a faite sans réflexion et sans dessein prémédité, une petite civilité qu'on aura manqué de lui rendre; mais que toutes les excuses, toutes les déférences et toutes les soumissions que l'on lui fera ensuite, ne pourront jamais réparer. Et cet autre, qui s'imagine passer pour brave, quand, dans la colère, il fait un appel pour demander éclaircissement d'une parole mal entendue, pour qui doit-il passer dans l'esprit des plus sages, que pour un furieux et un désespéré, qui s'élançait dans le précipice afin d'y pouvoir entraîner son ennemi ?

Or, Messieurs, s'il n'y a personne qui ne blâme ces emportements, si ceux-là même qui s'y sont laissés aller les condamnent souvent les premiers, quand ils en sont revenus, et que leur esprit a repris son calme et sa situation ordinaire; il n'y a personne aussi qui ne tienne pour une action de prudence d'en prévenir les occasions, de se précautionner contre les choses les plus capables de nous émouvoir, et de se prémunir contre l'orage qui nous menace de loin. Mais laissons aux philosophes ces considérations prises de la raison seule, pour aller au-devant de cette passion, par une mortification chrétienne : car puisque la colère naît d'ordinaire d'une trop grande délicatesse, qui fait rechercher ses commodités partout, en sorte que la moindre chose nous choque et nous irrite; tantôt parce qu'on contredit nos sentiments et nos desseins, tantôt parce qu'on se croit abaissé et méprisé, tantôt parce qu'on ne suit pas si promptement nos volontés et nos inclinations; la première et la principale précaution qu'il faut apporter, c'est d'en ôter la cause.

Vous donc, qui, en qualité de chrétien, êtes obligé de travailler à déraciner vos vices et vos mauvaises inclinations, quand vous vous plaignez de votre naturel bouillant et emporté, avonez-le ici de bonne foi, avez-vous jamais fait aucun effort pour dompter cette humeur ? avez-vous jamais tâché de vous vaincre en ce point d'honneur, où vous êtes si délicat, dans cet amour de votre liberté qui ne se peut gêner ni contraindre ? et vous venez dire que ces emportements sont des effets de votre naturel ? et vous croyez en être quitte pour vous accuser, en confession, de vous être emporté : il faut, il faut de plus en retrancher le principe et la cause, qui est ce désir de l'honneur auquel vous êtes si sensible; cette recherche de vos aises qui vous fait impatienter de tout, cet amour de votre liberté à qui rien ne peut s'opposer sans s'attirer votre colère et votre indignation, cet empressement dans les affaires qui vous donne sujet de vous

échauffer pour la moindre chose, et voilà la précaution éloignée qu'il y faut apporter; il faut ensuite prévoir les occasions où vous savez que vous avez coutume de vous emporter, et vous prémunir du côté que vous vous sentez le plus faible.

Que si vous êtes surpris de cette tempête qui s'excite tout à coup dans votre cœur, avant que vous l'ayez prévue, voici un second remède, c'est de la calmer au plus tôt et d'imiter le Sauveur, qui pour arrêter ceux qui étaient animés à sa perte, ne leur donna pas le temps d'exécuter leur mauvais dessein; ce qui est fondé sur un principe commun à toutes les passions, dont les premiers mouvements ne sont point en notre puissance, parce qu'ils préviennent la raison et notre liberté; aussi ne sont-ils point encore criminels jusqu'à ce que la volonté consente à leurs impressions, et qu'en les approuvant, elle se rende coupable de leurs dérèglements, qui peuvent bien commencer sans elle, mais non pas sans elle être de véritables péchés; car pour cela il faut que la raison, qui a été troublée par leur émotion, commence à s'éclaircir et à faire réflexion sur la malice de ces actes; mais ce qui est le propre de la colère en particulier, est que les premières saillies en sont les plus violentes et les plus furieuses; elle n'est pas du nombre de ces passions qui s'insinuent doucement dans l'âme, et qui, par de faibles commencements, ôtent le soupçon de leur violence; mais celle-ci y entre avec impétuosité, ou pour mieux dire, elle y tombe tout d'un coup, comme la foudre qui frappe à l'imprévu, et qui ne met point de temps entre sa chute et l'embrassement qu'elle cause. *Ira dum incipit tota est*, dit un habile homme (SENEC., l. III *De ira*, c. 1); et c'est ce qui nous impose par conséquent une obligation plus pressante de la réprimer: sitôt que, parmi les éclairs de cette tempête, la raison s'aperçoit de ce désordre, c'est alors qu'elle y doit apporter le remède, et user de tout son pouvoir pour apaiser l'orage.

Je sais bien qu'il est difficile, et que la volonté toute seule est souvent bien faible; mais secourue qu'elle est de la grâce, qui ne lui manque jamais au besoin, elle doit faire le même commandement à cette passion fougueuse que Dieu fit autrefois à la mer: *Huc usque venies, et hic confringes tumentes fluctus tuos.* (Job, XXXVIII.) Vous diriez, Messieurs, lorsque cet élément est en colère, qu'il menacerait le ciel, et qu'il irait abîmer toute la terre par ses flots; mais ils ne sont pas plutôt arrivés sur le rivage, que par l'ordre de Dieu, qui leur a défendu de passer outre, ils s'arrêtent et se replient sur eux-mêmes: *huc usque venies*, vous viendrez jusque-là, et vous ne passerez point plus avant; ce grain de sable est comme la barrière que Dieu leur a marquée, et qu'il leur a défendu de franchir. De même vous ne pouvez pas quelquefois empêcher la colère de s'élever, ni prévoir cette tempête qui s'excite dans votre âme; mais sitôt qu'elle arrive

à la raison, qui est cette loi naturelle que Dieu a écrite de son doigt: *huc usque venies*, il faut qu'elle s'arrête là, que la volonté lui intimes ses ordres, et qu'usant de la puissance qu'elle a reçue de Dieu, elle apaise ces mouvements qui l'ont troublée; et ainsi la grande adresse de vaincre la colère est de ne lui point donner le temps d'éclater et de se faire ressentir, parce qu'étant d'abord dans sa force, le moindre temps que vous lui donnerez, elle causera de grands désordres; mais surtout, il faut bien prendre garde de rien conclure ni de rien entreprendre durant les mouvements de cette passion, et avant que l'orage soit entièrement apaisé, selon le conseil de l'Apôtre: *Date locum iræ.* (Rom., XII.) La raison est que tout ce que l'on fait alors se ressent du trouble qu'elle cause; ce qui nous fait faire des choses, et nous porte à des extrémités auxquelles il n'est pas facile ensuite de remédier, particulièrement quand il est question de punir ou de faire quelque réprimande: car la colère nous emporte au delà des bornes de la justice, dit l'apôtre saint Jacques: *Ira viri justitiam Dei non operatur.* (Jac., I.) Tous les crimes paraissent grands dans le trouble de cette passion, et ce qui est le moins injurieux grossit à nos yeux et nous paraît comme un outrage sanglant; c'est pourquoi tous les châtimens que l'on en tire semblent aussi moindres que la faute que l'on veut punir.

Tel fut le supplice que le roi Nabuchodonosor ordonna contre les trois enfants qui refusèrent d'adorer sa statue; à ce refus, par lequel il se crut méprisé et son autorité choquée, il fait allumer un feu à proportion de celui de sa colère, sept fois plus grand qu'on n'avait de coutume, et qui passait de quarante-neuf coudées la fournaise où il était allumé, *cubitis quadraginta novem* (Daniel, III); et à quoi bon, je vous prie, un si grand incendie? C'est que la colère ayant une fois passé les bornes, elle ne garde plus de mesure dans la vengeance qu'elle exerce, pour des injures véritables ou imaginaires: car celui à qui l'on a dit une parole offensante, ne se contente pas d'en rendre une autre; mais sa colère s'allume, et rend mille injures et mille outrages: *cubitis quadraginta novem*. A-t-on reçu un affront? la colère pétille dans les yeux et dans les veines, et le feu qui est allumé ne peut souvent s'éteindre, que par la ruine de celui qui nous a offensé: l'on a donné quel que coup à une personne, et on lui a fait une légère blessure, sa colère n'a plus de bornes, elle lui fera rendre cent coups pour un: *cubitis quadraginta novem*.

Il faut donc qu'un chrétien se donne de garde, quand sa colère serait la plus juste du monde, de punir personne en cet état: ainsi, pères et mères, qui ne sauriez, dites-vous, corriger cet enfant ou ce serviteur que sur l'heure, par un châtiment précipité, quand vous le trouvez en faute et que la colère vous échauffe le sang; eh! c'est justement en ce temps qu'il faut dissimuler,

parce que tout ce qui se fait alors est comme imbu du fiel de cette passion; au lieu de guérir le mal, il l'aigrit et l'envenime; ils croient que la peine qu'ils en souffrent est un emportement de votre colère, et non pas une punition de leur faute; tout en ira mieux si vous pouvez un peu temporiser, et attendre que ces ténèbres, qui offusquent les lumières de la raison, se dissipent; après cela ce que vous résoudrez sera toujours et plus juste et mieux reçu.

Ajoutez enfin un troisième et un dernier moyen de calmer cette passion, savoir, que lorsque l'émotion est si violente que l'art et l'industrie se trouvent sans effet, si nous ne pouvons pas imiter le Fils de Dieu, qui, pour se soustraire à la colère de cette troupe de furieuse, employa les miracles en se rendant invisible, comme remarquent les saints Pères, du moins pour éviter les malheurs que doit causer la nôtre, il faut avoir recours à Dieu et implorer le secours du ciel; car, Messieurs, dans cette faiblesse que nous a laissée le péché originel, nous ne pouvons remédier de nous-mêmes et de nos propres forces à tous les désordres que causent nos passions dans notre cœur; et c'est inutilement que les anciens philosophes ont cru en pouvoir trouver le remède dans les préceptes de leur morale; mais je soutiens qu'entre toutes les passions, la colère a particulièrement besoin de ce secours de la grâce, parce que c'est la plus prompte à se soulever, la plus impérieuse dans ses saillies, et la plus difficile à réprimer.

C'est ce qui me fait souvenir de ce que nous lisons dans la vie d'un grand saint (saint Pierre le Martyr), qu'un jour se sentant extraordinairement ému par un outrage sanglant qu'on lui avait fait, il combattit tant qu'il put en étouffer le ressentiment, et fit un tel effort qu'il se rompit une veine d'où sortit le sang à gros bouillons, sans pouvoir pour cela réprimer la passion qui s'était soulevée malgré lui, jusqu'à ce que se souvenant des paroles de l'Apôtre qui reprochait aux premiers chrétiens qu'ils n'avaient pas encore résisté jusqu'au sang, il remplit sa main du sang qui coulait, et se prosternant au pied d'un crucifix : « O mon Dieu, lui dit-il, j'ai fait tout ce que j'ai pu. J'ai résisté jusqu'au sang, vous le voyez, c'est tout ce que vous demandez par votre Apôtre; c'est donc à vous à faire le reste, et à m'accorder la victoire d'une passion que je ne puis vaincre sans votre secours. » Il n'avait garde de manquer d'être exaucé, en sommant Dieu de sa parole. Aussi cette prière, tout animée de son sang, fut si efficace que depuis jamais rien ne fut capable de l'irriter. Mais nous, chrétiens, quelle merveille de nous voir si emportés dans les moindres occasions? avons-nous jamais résisté de la sorte, et imploré le secours du ciel pour ce sujet?

Je ne sais pas, Messieurs, ce que vous demandez à Dieu ordinairement dans vos

prières; mais j'ose bien vous assurer, après saint Chrysostome, que dans l'incertitude où nous sommes, si toutes les autres choses que nous demandons sont pour notre bien, et dans l'assurance qu'il ne nous les accordera jamais qu'à cette condition, la principale, la plus utile et la plus agréable de toutes les prières que nous puissions faire, c'est de demander la victoire de nos vices qui lui déplaisent et de nos passions qui nous y portent. Ainsi contre la colère faisons-lui souvent la prière que lui firent les apôtres dans une furieuse tempête : *Domine, salva nos, perimus.* (Matth., VIII.) O mon Dieu! où suis-je, et qu'est ceci? cet orage est si violent, que ni le conseil, ni la raison, ni toutes les considérations ne sont pas capables de le calmer; il n'y a que le souffle de votre divin esprit, qui était autrefois porté sur les eaux, et qui en faisait un élément paisible et pacifique, qui le puisse apaiser. Il ne faut point douter, Messieurs, que celui, qui d'une seule parole a calmé les flots et les tempêtes de la mer, et à qui cet élément a obéi comme à son souverain, que celui-là, dis-je, ne rende à ce cœur, qui est son trône et sa demeure, le calme et la tranquillité par quelque parole intérieure, et par un rayon de sa grâce qu'il y répandra au plus fort de l'émotion. Finissons donc.

CONCLUSION.

Comme ce n'est pas le dessein du Fils de Dieu de détruire entièrement nos passions, mais plutôt que nous nous en servions comme d'un puissant secours pour plusieurs actions de vertu, et que d'ailleurs comme elles sont entées dans le fond de notre nature, il ne nous est pas possible de les déraciner tout à fait, il faut, chrétiens, consacrer cette colère à laquelle vous êtes si sujets, par l'usage que vous en ferez. Ainsi, quand Dieu appela saint Paul, qui était d'un naturel bouillant et emporté, la grâce de la vocation ne détruisit pas sa colère, mais elle lui fit changer d'objet pour en faire le plus zélé de ses apôtres, afin que des mêmes armes dont il avait persécuté son nom, il s'en servit pour l'étendre partout; c'est par ces usages qu'il faut sanctifier la nôtre, puisque nous ne pouvons pas la détruire. Vous donc qui êtes d'un naturel si prompt et si ardent, eh! d'où vient que vous êtes si froid dans les choses que vous entreprenez pour Dieu? c'est pour cela que la colère vous a été donnée, pour vous porter avec courage à tout ce qui regarde ses intérêts; que si elle s'échappe en d'autres occasions contre votre résolution, et si elle vous trahit, il faut, selon le conseil de saint Isidore, employer la colère contre la colère, vous punir vous-même quand vous serez emporté, et faire comme ces pilotes adroits, qui se servent quelquefois des vents contraires pour naviguer et pour avancer chemin; il faut enfin faire de cette passion un instrument de toutes les vertus, au lieu qu'elle est d'ordinaire la source de la plu-

part de nos péchés ; c'est le moyen d'en acquérir le ciel, qui ne s'emporte que par violence, et c'est ce que je souhaite, etc.

SERMON XXVII :

DE L'AMITIÉ.

Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum. (*Matth.*, XVIII.)

Où il y a deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je me trouve là au milieu d'eux.

Il ne faut pas s'en étonner, chrétienne compagne, puisque là où se trouve l'union et la charité, le Fils de Dieu ne peut manquer de s'y trouver; il a tant aimé cette vertu, qu'il est descendu sur la terre pour y allumer ce feu céleste; et il en a eu tellement à cœur l'usage et la pratique, qu'il a voulu que ce fût la marque la plus essentielle par laquelle ses véritables disciples se distinguassent des autres; et enfin il n'y a rien à quoi il ait tant exhorté les hommes qu'à l'union d'une sainte amitié. Je dis, Messieurs, d'une amitié sainte, car il est certain que comme il y en a une bonne, il y en a aussi une mauvaise, et une autre indifférente; celle qui est sainte est fondée sur la charité qu'elle renferme; la mauvaise est celle qui lie les personnes vicieuses ensemble, pour de mauvais desseins; et l'indifférente (dont les philosophes cependant ont fait une de leurs plus grandes vertus) est celle à qui l'on donne le nom d'amitié, que je veux tâcher d'élever aujourd'hui jusqu'à la rendre une vertu chrétienne, par l'union qu'elle doit faire avec la charité, en vous parlant des devoirs et des conditions d'une sainte amitié. Ce dessein, Messieurs, qui n'est pas ordinaire, et qui semble plus propre d'un discours d'académie que d'un prédicateur, est cependant, à mon avis, l'un des plus importants que nous puissions traiter, et qui intéresse également tout le monde; puisqu'il n'y a personne qui puisse vivre sans amis, et que les liaisons que l'on contracte sont de la dernière importance pour la conduite et le règlement de toute notre vie. C'est ce que j'espère vous faire voir, après que nous aurons imploré les lumières du ciel, par l'entremise de Marie. *Ave, Maria.*

Quoique l'amitié chrétienne, dont j'ai dessein de vous entretenir, soit toujours jointe et même assez ordinairement confondue avec la charité qui est l'esprit du christianisme, on ne peut pas dire cependant, Messieurs, que ce soit absolument la même chose. Elles sont différentes dans leur objet, dans leur motif et dans la notion même que l'on doit se former de ces deux vertus. En effet, la charité embrasse universellement tout le monde, sans en exclure qui que ce soit, parce qu'elle consiste à aimer le prochain pour Dieu, qui est un motif qui s'étend à tous les hommes. Au contraire l'amitié ne doit être qu'entre assez peu de personnes, et il semble que son ardeur s'affaiblisse par son étendue et s'étouffe dans la foule et dans la multitude. La charité pour être parfaite n'a égard ni à la qualité,

ni au rang, ni aux autres avantages personnels; au lieu que l'amitié demande du choix, cherche ses semblables, et donne beaucoup à l'humeur et aux autres talents, et presque tout à l'inclination; la charité ne se doit jamais perdre pour quelque sujet que ce puisse être, parce que l'obligation d'aimer le prochain, quelque imperfection et quelque défaut qu'il ait, subsiste éternellement; mais dans l'amitié, comme il y a des mesures à prendre pour faire une étroite liaison, il y a aussi des occasions qui nous obligent de rompre, et de n'avoir plus qu'une charité commune. De sorte, Messieurs, que l'amitié ajoute quelque chose à la charité, d'où vient que la morale l'appelle un amour réciproque de quelques personnes liées ensemble, par la communication de quelque bien qui doit être commun, et qui en est comme le fondement sans lequel ce peut bien être une charité mutuelle, mais non pas une amitié. D'où vous voyez que le christianisme, qui fait un commandement si exprès et si indispensable de la charité, où il renferme toutes les obligations de la nouvelle loi, ne détruit pas l'amitié qui nous est commune avec les infidèles, mais la perfectionne et en fait une amitié sainte, qui nous peut être d'un grand secours pour acquérir celle de Dieu, et pour faire notre salut; au lieu que la plupart des amitiés du monde attirent l'inimitié de Dieu, selon cette parole de l'apôtre : *Amicitia hujus mundi inimica est Dei.* (*Jac.*, IV.) Or, pour traiter ce sujet avec quelque ordre, et régler nos amitiés sur celle que le Sauveur demande dans notre évangile, il me semble qu'il y a particulièrement deux choses à considérer, pour les rendre bonnes et saintes : la première est le choix que l'on doit faire de ses amis, puisque l'amitié doit être entre peu de personnes; et la seconde, les devoirs de cette amitié, c'est-à-dire à quoi l'on est obligé par cet engagement, puisque, comme l'on dit, tout doit être commun entre les amis. La première nous fera voir de quelle importance il est de bien choisir ceux avec qui l'on veut faire une étroite liaison; la seconde, jusqu'où doit aller cet engagement, pour ne pas renoncer à l'amitié de Dieu. Ce sera tout le partage de ce discours. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour ce qui regarde le choix des amis, comme c'est une chose qui a de plus grandes suites pour toute la vie, et en quoi la plupart des hommes prennent ordinairement le moins de mesures, je ne crains pas, Messieurs, d'user d'exagération, si je dis qu'il n'y a rien en quoi la prudence chrétienne soit d'un plus grand usage, qu'à bien examiner les qualités des personnes avec qui l'on veut lier amitié, ni en quoi il faille apporter plus de précaution, puisque de là dépend non-seulement le bonheur de cette vie, comme ont cru les philosophes, mais encore, comme l'assurent tous les saints, le véritable bonheur de l'autre, qui est le salut

éternel. Car si l'amitié est une union des cœurs et une société qui rend toutes choses communes, n'est-il pas de la prudence de délibérer sérieusement sur le choix d'un ami, puisque nous devons ensuite délibérer de tout le reste, et partager tous nos bons et nos mauvais succès avec lui? Aussi dit-on communément qu'il le faut choisir entre mille, et que c'est le plus riche et le plus précieux trésor que l'on puisse posséder, qu'un véritable ami; mais il est aussi le plus rare et le plus difficile à trouver, puisqu'il n'y a rien à quoi l'on soit plus ordinairement et plus dangereusement trompé.

Or, pour bien faire ce choix si difficile et si important tout à la fois, il faut supposer que l'amitié est un composé de l'estime, de la bienveillance et de la tendresse que les amis ont mutuellement les uns pour les autres. C'est l'estime que nous faisons du mérite reconnu d'une personne qui fait naître la bienveillance et ce penchant secret que nous avons pour lui; mais ce n'est pas encore amitié, ce n'en est que le commencement, ou, si vous voulez, la cause qui la produit; ensuite, ce penchant et cette inclination nous portent à lui souhaiter du bien; mais leur impression n'est pas encore assez forte si la tendresse du cœur ne s'y joint, laquelle nous fait entrer dans ses intérêts et prendre part à tout ce qui le regarde; et c'est alors un véritable amour, qui s'appelle amitié quand il est réciproque. C'est l'idée que tous les hommes se sont formée de l'amitié, et en quoi l'esprit, le cœur, la volonté, doivent s'accorder pour faire ce choix: l'esprit, pour y trouver du mérite; la volonté, pour s'y plaire et y trouver de l'agrément; et le cœur, qui y doit rencontrer de la sympathie, pour s'y attacher et y donner toute sa tendresse; mais comme, dans l'accord de ces trois puissances, il est facile que l'un trompe l'autre, que le cœur et la volonté séduisent l'esprit, ou que l'esprit soit surpris par les apparences, il faut que la prudence vienne au secours pour examiner les qualités de ceux dont on veut faire le choix, et ensuite pour régler et conduire le cœur et la volonté par la raison.

Car, premièrement, pour s'en tenir aux seuls préceptes de la morale, il n'appartient qu'à la vertu d'être le lien d'une solide et véritable amitié; mais il ne s'ensuit pas que le plus vertueux et le plus homme de bien ait en même temps toutes les conditions nécessaires à un parfait ami, et l'on demande outre cela des qualités engageantes pour faire cette liaison. On veut qu'il soit prudent, de bonne humeur, obligant, qu'on trouve quelque charme dans sa conversation; il y faut même une égalité de naissance, d'emploi ou de fortune, qui sont comme des appuis et des soutiens de cette même amitié; et c'est pour cela qu'elle n'a pas les mêmes règles que la charité, ni les mêmes motifs que l'amour; mais elle fait un mélange des deux: elle donne quelque chose au naturel et au penchant du cœur, mais elle n'y accorde pas tout; elle prend pour fondement

la vertu, mais elle l'accommode à son inclination, et l'accord de ces deux choses fait une parfaite amitié; que si cela est absolument nécessaire pour la rendre solide et véritable, et telle que la morale des païens même la demande, que faut-il de plus pour la rendre sainte et chrétienne? Il faut aussi que la vertu qui l'a fait naître, et sur quoi elle est fondée, soit une vertu chrétienne, et qu'elle ait cette vertu non-seulement pour principe, mais encore pour fin; c'est-à-dire qu'elle tende à se rendre mutuellement plus parfaits et plus saints, et qu'elle serve de moyen pour le devenir.

Or j'ai dit qu'il n'y a rien en quoi la prudence soit plus nécessaire, parce qu'autant il est facile d'y être trompé, autant les malheurs qui naissent d'une mauvaise amitié sont-ils funestes et presque inévitables: car, au lieu que dans l'amitié des personnes vertueuses il se fait une communication de biens et de vertus, dans celle des méchants il s'en fait une autre de vices et de crimes, par le commerce que les amis ont ensemble, non-seulement à cause de ce principe si rebattu dans la morale et si autorisé par l'expérience, que nous devenons semblables à ceux que nous fréquentons, mais encore par une nécessité que l'amitié attire d'elle-même; puisque si elle ne trouve de la ressemblance entre les amis, elle y en met et la produit aussitôt: comme de deux cœurs elle n'en fait qu'un, ils ont aussi les mêmes passions et les mêmes vices; de sorte que les péchés que le prophète appelle des liens qui tiennent les pécheurs sous une dure captivité, servent effectivement de liens à cette amitié malheureuse, selon la pensée de saint Augustin: *Nonnulli ideo videtur sibi juncti, quia conscientia mala ligati sunt.*

En effet, Messieurs, vous le savez, ne faut-il pas entrer dans les intérêts d'un ami? Tantôt lui donner conseil, et tantôt suivre le sien, déferer à ses prières, l'aider dans ses entreprises, et courir les mêmes risques avec lui? Ainsi donc, plus cet ami vous sera cher, plus l'occasion de s'engager avec lui dans le crime sera pressante, et le danger de se rendre complice de ses iniquités sera grand; plus la liaison sera forte, et plus facilement il vous entraînera dans le précipice, et plus l'union sera étroite, plus aussi votre perte sera inséparable de la sienne. Et c'est par ce moyen et par cette voie que le vice et la corruption des mœurs a coutume de se communiquer et de s'étendre. Car au lieu que le mal fût demeuré seul dans une personne, il passe à une autre à la faveur de l'amitié; ou, si cet autre est déjà sujet au même vice, il croit, il se fortifie par cette union et devient ensuite irrémédiable. Et c'est ce qui donne un si juste sujet à tous les saints Pères de se déchaîner contre les amitiés des méchants, comme contre un mal contagieux qui infecte tous ceux qui s'en approchent, et à plus forte raison ceux qui sont liés par le commerce d'une amitié si étroite.

Qui ne voit donc de quelle importance

il est de faire un bon choix de ses amis, et de ne s'attacher qu'à ceux dont la société ne nous puisse corrompre, dont les vices ne nous puissent infecter, dont les conseils ne nous portent à rien d'injuste, et dont enfin la fréquentation ne puisse être la cause des dérèglements de notre vie, et de notre malheur éternel? Car combien de personnes eussent mené une vie assez régulière, sans ces malheureux amis de débauches, qui ont corrompu leur cœur, et qui les ont entraînés malgré eux dans le vice? Combien ont fait une fin funeste, parce que ces misérables amis les ont précipités avec eux dans le même malheur? Et combien enfin ne sont criminels aujourd'hui que par le commerce de leurs amis, dont ils s'approprient les crimes par la part qu'ils prennent dans leurs intérêts?

Ce malheur est d'autant plus à craindre qu'il s'étend à toute la suite de la vie, et ce conseil de l'éviter est d'autant plus salutaire qu'il dépend de nous de faire ce choix; mais quand on est une fois embarqué, et que ce malheureux engagement est fait, on ne le peut rompre qu'avec de grands efforts et qu'avec une extrême violence; jusque-là qu'on se sert souvent du prétexte de l'amitié même, pour autoriser un mal où l'on ne trouve plus de remèdes qui ne nous semblent plus fâcheux que le mal même; on se fait un point d'honneur d'être fidèle à contre-temps, et l'on se pique de générosité de ne pas abandonner ceux-là mêmes qui nous ont enveloppés dans leur perte. D'où il s'ensuit, que, comme le Prophète royal appelle celui-là heureux qui n'a point lié de société avec les méchants, c'est-à-dire, qui n'a point eu des amis vicieux; il faut conclure au contraire que celui-là court risque d'être éternellement malheureux, qui s'y attache, et comme cet attachement est une suite du choix que nous en faisons, il faut employer toutes les lumières de son esprit, non-seulement pour faire le discernement des qualités de celui que l'on veut choisir pour ami, mais encore, en second lieu, pour examiner notre volonté même, qui se peut aussi bien tromper dans le motif qui la porte à faire ce choix, comme l'esprit se trompe ordinairement sur les qualités de cet ami.

Car, Messieurs, pour m'expliquer plus clairement, comme l'amitié est une affection réciproque, il ne faut pas que dans ce choix nous ne recherchions que nous-mêmes, ou plutôt que nous n'aimions que nous, par un amour intéressé, qui est le poison de l'amitié, parce qu'au lieu d'être fondée sur la vertu, elle n'aurait que l'utilité pour principe et pour objet; et c'est un second défaut le plus ordinaire dans la plus grande partie des hommes, qui n'ont qu'un amour-propre, lequel rapporte tout à soi, et qui ne sort jamais hors de soi-même; contre la première règle du véritable amour, et la première condition de l'amitié, qui veut que les intérêts des amis deviennent communs. En effet, quand une personne commence à entrer

dans le commerce du monde, son premier soin est de se faire des amis; il a entendu dire mille fois, que c'est le bien le plus solide que l'on puisse acquérir en cette vie; que c'est ce qui donne entrée par tout, et qui facilite tous les moyens à nos prétentions: qu'un homme le plus faible de lui-même devient le plus puissant par ses amis, et qu'enfin, s'il n'est fortement appuyé de ce secours, il tombera par terre, et ne réussira jamais dans ses desseins. Je n'examine pas maintenant s'il se trompe dans ce sentiment; mais je soutiens, que quand il n'aura point d'autre vue dans les amitiés qu'il recherche, il se trompera inmanquablement dans le choix qu'il fera de ses amis, parce que, ne consultant que son propre intérêt, il s'attache à cette personne, et se croit fortement appuyé quand il sera soutenu de son crédit et de son autorité, mais il ne voit pas que cette personne est elle-même intéressée, et qu'elle violera les plus saintes lois de l'amitié quand il s'agira de son profit; que le même intérêt, qui a fait cette liaison, la rompra, quand l'un des deux n'y trouvera plus son compte; et en un mot, que tout ce qui est appuyé sur ce fondement est renversé par le moindre revers de fortune, et comme l'expérience le fait voir tous les jours, ceux qui étaient les plus ardents et les plus empressés à nous rechercher, sont les premiers à nous tourner le dos quand ils n'attendent plus rien de nous.

Ainsi, Messieurs, pour choisir un ami, ce n'est pas seulement à sa personne et à ses bonnes qualités qu'il faut avoir égard, mais encore au motif qui vous le fait choisir; car si vous ne considérez que votre intérêt, ou le moyen d'avancer vos affaires par l'appui et le secours que vous en attendez, cet attachement que vous aurez pour lui étant intéressé de votre part, il ne faut pas attendre que le sien soit plus pur à votre égard: il reconnaîtra que ce n'est que pour vous que vous l'aimez, et il ne sera réciproquement votre ami qu'autant qu'il aura besoin de vous. Comme vous n'avez considéré que vous dans le choix de sa personne, pourquoi trouvez-vous étrange qu'il vous imite et qu'il n'ait aussi égard qu'à lui-même? Mais ce qui est bien à remarquer, c'est que cet intérêt qui rompt toutes les amitiés, est d'ordinaire le premier à les faire, et de là vient que nous voyons souvent des personnes qui sont amies sans même se connaître; mais seulement parce que, étant de même parti, elles ont besoin mutuellement les unes des autres, pour se défendre et pour se maintenir; et voilà ce qui fait ces amitiés de cabale, également dangereuses à l'Etat et à la religion. Ce n'est ni la volonté, ni l'inclination, ni le mérite qui a fait ce choix, ou qui les unit; mais les mêmes raisons qui les ont engagées dans ce parti, les rendent amies de tous ceux qui l'ont embrassé; et comme ce n'est pas toujours la justice ou la vérité qui les y attachent, mais la gloire qu'elles s'imaginent qu'il y a de soutenir leur cause ou leurs sentiments, elles se font un

mérite de n'en démordre jamais ; ainsi ce qui les sépare des autres les unit ensemble, pour soutenir par le nombre ce qu'elles ne peuvent défendre par la justice et par la raison. Or, cette amitié factieuse, ennemie de Dieu et des hommes, est l'écueil ordinaire des personnes intéressées, qui ne cherchent que les moyens de se pousser dans le monde, et de se distinguer de la foule des autres ; c'est pourquoi, comme elle ne pourraient réussir toutes seules, elles se lient à tous ceux qui les peuvent aider dans leurs desseins, elles donnent aveuglément dans tous leurs sentiments, et épousent toutes leurs passions, jusqu'à déclarer la guerre à la vérité, comme l'on a vu dans tous les hérétiques, dont le schisme n'a commencé que par une cabale de gens qui trouvaient les mêmes intérêts à défendre leurs erreurs. D'où vous voyez combien il est important que le motif de l'amitié soit pur et désintéressé, et que la volonté, dans ce choix des amis, soit conduite par une prudence chrétienne qui mette pour fin de l'amitié, de se porter et de s'animer mutuellement à la vertu.

Mais ajoutez, en troisième lieu, qu'il faut que cette même prudence règle le cœur, aussi bien que la volonté ; car quoique parlant populairement, on les prenne pour la même chose, il y faut pourtant mettre cette distinction, que par la volonté on entend cette puissance libre qui fait ce choix, et qui est portée par quelque raison à vouloir du bien à quelqu'un ; mais par le cœur on entend ce penchant secret, et cette inclination qui porte à aimer une personne, sans souvent savoir pourquoi, encore bien qu'on y soit ordinairement excité par quelque attrait que l'on trouve dans sa personne, dans ses manières, ou dans son entretien ; de sorte que le bien délectable est le lien de cette affection, comme l'utile l'est dans l'amitié intéressée ; ce qui fait qu'on a plus d'égard à la belle humeur qu'à la vertu, et qu'on recherche pour amis ceux dont l'esprit est le plus enjoué, dont la conversation est la plus agréable, et les entretiens les plus divertissants, et enfin ceux qui sont les plus capables de dissiper nos chagrins, et de nous faire passer le temps avec moins d'ennui. J'avoue, Messieurs, que ces amitiés ne sont pas assez criminelles pour les condamner ; mais aussi elles ne sont pas assez solides pour être véritables, ni assez saintes pour être chrétiennes ; que si la conscience et les bonnes mœurs n'y sont pas toujours notablement intéressées, la probité et l'honneur ne s'en accommodent que par intervalles ; et par conséquent on doit plutôt les appeler un relâchement d'esprit qu'un attachement solide qui doit être entre les véritables amis.

Il est vrai qu'il se trouve des amitiés fondées sur le plaisir de l'esprit, et conséquemment plus propres et plus dignes de l'homme, comme celle qui est entre les personnes qui sont attachées aux mêmes exercices, à l'éloquence, à la poésie, et aux beaux-arts ; et cette amitié, qu'on pourrait appeler spiri-

tuelle, a ses agréments et ses utilités qu'on ne peut désapprouver ; aussi ne peut-on l'accuser d'aucun autre défaut, sinon qu'elle n'est pas assez parfaite pour mériter le nom d'une amitié chrétienne, quoiqu'elle n'ait rien qui lui soit contraire. Mais il y en a une autre qui est peut-être la plus commune aujourd'hui dans le monde, laquelle, de quelque prétexte d'honnêteté qu'on la colore, est souvent suspecte et presque toujours dangereuse ; c'est celle qui est entre des personnes de différent sexe, hors les prétentions du mariage et dans laquelle l'on ne peut nier que l'attrait et l'inclination n'aient plus de part que tout le reste ; et je dis que, quoiqu'elle se soit trouvée quelquefois dans des personnes d'un tel caractère de vertu et d'une sainteté si reconnue, que la médisance même la plus éclairée n'y peut trouver à redire, quand l'âge, la qualité des personnes, l'emploi, et surtout le zèle du salut des âmes, qui oblige à les cultiver sans distinction, mettent cette amitié au-dessus de tout soupçon, il ne s'ensuit pas pourtant qu'on puisse l'approuver, et la permettre indifféremment, comme on la voit aujourd'hui ; au contraire, je soutiens avec tous les saints que, si cette liaison a pu quelquefois devenir sainte, aujourd'hui de la manière qu'elle se pratique, elle est très-dangereuse aux personnes à qui la jeunesse, l'oisiveté, l'humeur et l'enjouement ne donnent déjà que trop de penchant au mal ; car je veux que d'abord le crime et le scandale, et tout ce qui choque la pudeur en soit banni ; s'ensuit-il de là que ces visites fréquentes, ces longs entretiens, et ces tête-à-tête, comme on les appelle, ne puissent jamais dégénérer ? et que l'amour, dont cette amitié a tout l'air et l'apparence, ne se cache ou ne se coule point à la faveur de ce beau nom ? que ces discours ne deviennent point de véritables cajoleries, et que ces visites si fréquentes ne se terminent enfin à un commerce honteux ?

Certes, dans ce penchant au mal que nous avons de nous-mêmes, et dans un siècle aussi corrompu qu'est le nôtre, peut-on être trop en garde contre un ennemi si subtil ? Peut-on trop se précautionner contre un poison dont on ressent l'effet avant que l'on croie seulement l'avoir pris ? Car, enfin, le moins que l'on puisse dire est qu'il entre toujours quelque chose de sensuel dans ces sortes d'amitiés, et si ce n'est pas un amour déshonnête et déclaré, c'en est du moins le commencement et les premières avances qui conduisent insensiblement dans le précipice. Hélas ! chrétienne compagnie, la continence ne court-elle pas assez de hasards sans lui tendre de nouveaux pièges ? Le luxe des habits, la délicatesse des viandes, la liberté de la conversation, tout cela ne lui fait-il pas une guerre assez ouverte, sans ajouter les artifices pour la surprendre, et sans cacher, sous le nom spécieux de l'amitié, les ruses de la plus subtile et de la plus dangereuse de toutes les passions ? Je veux encore une fois que vos intentions soient pures et innocentes, et que ce soit au commencement

une simple amitié; pouvez-vous répondre de vous-mêmes dans la suite? Ces soins empressés de témoigner qu'on n'est pas insensible aux honnêtetés qu'on nous fait, l'image de cette personne qui se présente sans cesse devant nos yeux, et qui ne nous permet pas de penser à autre chose, la part que l'on prend à tout ce que l'on en dit et à tout ce qui la touche, ces chagrins et ces inquiétudes secrètes que l'on sent dans son absence, marquent une passion plus semblable à l'amour qu'à l'amitié. On se le dissimule à soi-même; on ne sait ce que l'on prétend, ni ce que l'on désire; la passion cependant croit et se fortifie; et enfin, après avoir commencé par une amitié honnête, on finit par un amour grossier et criminel; et l'on ne s'en aperçoit que lorsque la plaie que l'on a reçue est envenimée et presque sans remède. C'est ce qui me fait dire qu'on ne saurait jamais assez prendre de précautions pour éviter ces liaisons où la conscience se trouve toujours enfin engagée, et que, parlant en général, jamais la prudence chrétienne n'est mieux employée que dans le choix des personnes que l'on veut avoir pour amis, et dans la discussion des vus et des motifs que l'on a pour lier une étroite amitié, puisque, autant que les bonnes et les saintes sont utiles, autant les mauvaises sont préjudiciables à notre salut. Mais après avoir fait ce choix, voyons à quoi l'on est engagé par les lois de l'amitié, et quels en sont les devoirs, pour les accorder avec ceux de la conscience et de la religion. C'est, comme nous avons dit, la seconde chose qu'il y a à considérer dans l'amitié, et qui va faire ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Ce n'est pas mon dessein, Messieurs, de m'étendre ici sur tous les devoirs de l'amitié; ce sujet, qui est un champ ouvert à l'éloquence des orateurs et aux préceptes des philosophes, est plus propre d'un traité d'académie que d'un discours chrétien, qui ne doit avoir pour but que le salut des âmes, et de porter à une vie plus sainte et plus chrétienne; mais comme l'amitié, dont la morale a fait une vertu, est commune aux chrétiens et aux païens, il est bien juste que nous ayons du moins autant de zèle pour la régler selon les lois de l'Évangile, qu'ils en ont eu pour la rendre honnête et conforme à la raison, et que, s'ils nous ont souvent surpassés dans la liaison étroite de cette amitié, nous les surpassions du moins dans la fin que nous y prétendons. C'est pourquoi je réduis tous ces devoirs, en général, à la fidélité qu'on doit à un ami, laquelle ne peut être trop exacte, trop généreuse et trop constante, mais qui doit pourtant avoir ses bornes et être réglée, 1° par la religion et par la conscience, pour ne point violer la fidélité que l'on doit à Dieu; 2° par l'honneur et la générosité, de peur que l'un ne devienne plutôt l'esclave que l'ami de l'autre, en dégénérant en une lâche complaisance ou en une indigne flatterie, qui va

souvent jusqu'à se faire le ministre de ses passions; 3° enfin par la charité, qui nous doit porter à contribuer à sa sainteté et à sa perfection, en l'avertissant de ses vices et de ses défauts, et en lui aidant à s'en corriger. C'est ce que je veux déduire en peu de mots, pour vous donner une règle et une conduite dans vos amitiés, qui empêche qu'elles ne deviennent aussi criminelles dans l'engagement qu'elles sont souvent aveugles dans le choix des amis.

Je dis, premièrement, que la fidélité que l'on doit avoir dans l'amitié doit être réglée par la conscience; en sorte que, si tout doit être commun entre les amis, nous ne participions du moins jamais à leurs crimes; ce qui fait dire communément que l'amitié ne doit aller que jusqu'aux autels et ne passer pas plus avant: *Amicus usque ad aras*; c'est-à-dire qu'on doit servir son ami en tout ce qui n'est point contre la vertu et contre les devoirs de la religion, puisqu'il faudrait plutôt sacrifier et les amis et les amitiés sur ces mêmes autels, que de rompre avec Dieu qui a bien daigné lui-même honorer un véritable chrétien de son amitié. Cette règle et ce principe, chrétienne compagne, ne sont pas sans fondement, puisque le malheur qui suit ordinairement les amitiés du monde est qu'elles deviennent criminelles en ce qu'on préfère les intérêts d'un ami à ceux de Dieu.

En quoi le christianisme n'exige que ce que la philosophie même demande dans cette amitié considérée simplement comme vertu morale: *Nulla est excusatio peccati, si amici causa peccaveris* (Sic., *De amic.*), dit le prince de l'éloquence. Faut-il donc trouver étrange que notre religion, qui fait profession de sainteté, qui n'est faite que pour détruire le vice et pour faire régner la vertu dans le monde, mette le crime pour bornes de l'amitié? A la bonne heure que la fidélité aille jusqu'à tout risquer pour un ami, biens, vie, santé et tout le reste; qu'elle vous fasse mépriser la pauvreté, l'exil, la mort et tous les accidents de cette vie; tout cela est digne d'un fidèle ami et mérite de l'admiration: je veux encore que l'amitié, dans un chrétien, pour ne point céder à celle des païens, ne finisse pas même à la mort d'un ami, qu'il chérisse sa mémoire comme il a chéri sa personne, qu'il souhaite même de lui rendre la vie aux dépens de la sienne propre, si cela se pouvait; dites si vous voulez de l'amitié, pourvu qu'elle soit honnête, ce que saint Paul dit de la charité: *Quis nos separabit a charitate Christi, tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas* (Rom., VIII)? et le reste. Elle doit pourtant avoir un terme qu'elle ne doit point passer; c'est de n'aller jamais jusqu'à s'attirer l'inimitié de Dieu pour servir un ami, ou par crainte de lui déplaire; ainsi, s'il s'agit de donner la préférence à l'un ou à l'autre, il est hors de doute que, non-seulement l'on doit quitter l'ami pour Dieu, mais encore rompre tout à fait avec cet ami, si la liaison que vous avez avec lui vous est une

occasion de péché, soit qu'il vous y porte directement, en vous sollicitant de le servir dans quelque dessein criminel, soit que son exemple et ses conseils vous y engagent insensiblement; parce que votre véritable bien et votre salut éternel, à quoi cette amitié met un si puissant obstacle, vous doit être incomparablement plus cher que votre ami; cette amitié n'est plus juste quand elle vous porte au crime, ou qu'elle vous sert de piège, ou de pierre de scandale pour vous y faire tomber; et voilà ce qui rend criminelles la plupart des amitiés du monde.

Un homme, par exemple, a une querelle, ou un procès mal fondé; doit-on l'aider de sa faveur et de son crédit pour lui faire gagner ce procès, ou pour le soutenir dans cette injuste querelle? non, cela est évident; c'est cependant à quoi sert l'amitié dans le monde: par le crédit de ses amis l'on vient à bout de tout, l'on se tire des affaires les plus fâcheuses et les plus injustes, et c'est cette amitié que l'apôtre saint Jacques appelle l'ennemie de Dieu, parce qu'on prend le parti d'un ami contre celui de Dieu même, ce qui va quelquefois jusqu'à un état habituel du péché et de la damnation; car si vous êtes tellement lié avec cet ami que vous entriez dans tous ses intérêts sans distinction, cette amitié sera pour vous un piège continu et une occasion toujours prochaine de péché, et par conséquent c'est une obligation de rompre et de n'avoir plus pour lui que les devoirs ordinaires de la charité; et j'ose dire, Messieurs, que jamais un homme ne fait mieux voir qu'il a de la conscience, du christianisme et de la crainte de Dieu, que quand, pour son amour, il renonce à l'amitié, et que c'est peut-être la tentation la plus délicate qu'il puisse avoir en toute sa vie.

L'amitié, en second lieu, doit être réglée par l'honneur et par la générosité, afin qu'elle ne nous abaisse pas jusqu'à la servitude par une lâche complaisance qui nous fait applaudir aux vices d'un ami, ou qui nous rend les ministres de ses passions. Je m'explique: l'amitié, selon la maxime reçue de tout le monde, demande de l'égalité entre les amis, et si elle n'en trouve, dit-on, elle la fait; mais il arrive que l'on rend l'amitié criminelle par deux voies tout opposées: car il y en a qui s'abaissent par des flatteuries indignes, et d'autres qui s'élèvent par l'orgueil, et abusent de leur autorité quand ils se voient les favoris de quelque grand; et c'est en ces deux rencontres que l'honneur et la générosité sont nécessaires à l'amitié, qui, faisant un mélange des qualités naturelles et des surnaturelles dans un ami, pour en faire le choix, prend aussi les unes et les autres pour se régler dans ses devoirs. Pour cela je dis qu'il faut servir un ami; la fidélité, l'honneur, la générosité, vous y obligent; mais il ne faut pas être son esclave, et se faire une servitude honteuse de l'amitié; il faudrait, selon l'expression de cet ancien, qu'ils n'eussent qu'un cœur et qu'un esprit, si cela était possible; mais non

pas afin que l'un entraîne l'autre, pour ainsi parler, et qu'un ami donne aveuglément dans tous nos sentiments, qu'il entre dans tous nos intérêts, sans avoir égard s'ils sont justes; prétendre qu'il épouse nos haines, nos querelles et nos passions, et qu'il fasse avec nous une espèce de ligue offensive et défensive envers tous et contre tous, c'est vouloir qu'il soit notre esclave et non pas notre ami; parce que c'est en bannir la liberté, qui est comme essentielle à l'amitié, laquelle donne droit aux amis d'agir avec franchise, et est ennemie de la contrainte et de toutes les mesures que l'on garde avec les autres; ainsi défendre généreusement la vérité, prendre hautement le parti de la justice, s'opposer courageusement aux entreprises d'un ami lorsque l'on ne les juge pas raisonnables, ce n'est pas violer les droits de l'amitié, c'est en user et en bannir la servitude; et sans parler du crime, en quoi la conscience oblige de ne point aider un ami, si vous n'êtes pas assez généreux pour lui résister dans ce qui vous semble contraire à la raison, vous ne le serez jamais assez pour le secourir, ou pour vous déclarer en sa faveur, quand la raison et le devoir de l'amitié vous y obligeront; mais, d'ailleurs, comme il faut souvent qu'un ami ait de la condescendance pour son ami, et que sans cela l'amitié ne pourrait subsister longtemps, il ne faut pas aussi qu'elle aille jusqu'à la flatterie, qui est le plus dangereux poison de l'amitié, et qui fait, comme dit Sénèque (in extrem. part. *Epistol.*), reconnaître le faux ami d'avec le véritable: *Falsi amici pro consilio adulationem ferunt*

En effet, si la flatterie est toujours indigne d'un homme d'honneur, et aussi odieuse à ceux qui la remarquent qu'elle est souvent bien reçue de celui à qui on la fait, on doit dire qu'elle n'est jamais plus à craindre que dans l'amitié; la raison en est, que pour faire une étroite liaison entre deux amis il faut, comme nous avons dit, de la ressemblance d'humeur et de l'agrément, et quelque complaisance l'un pour l'autre; or il n'y a rien de plus difficile que de se tenir toujours dans des bornes si justes qu'on ne s'échappe, et qu'on ne donne dans l'une des extrémités; de manière que comme l'on a déjà de l'inclination pour un ami, que l'on regarde comme un autre soi-même, que l'on prend part à tout ce qui le touche, comme s'il nous était propre; certes la complaisance et la flatterie, qui est si naturelle à l'égard de nous-mêmes, ne l'est que trop souvent à l'égard d'un ami, particulièrement s'il est au-dessus de nous par la qualité ou par le rang qu'il tient, si l'on a besoin de sa faveur, ou si l'on prétend se l'attacher plus étroitement, ou s'insinuer plus avant dans sa confiance et dans son cœur; car alors, de crainte que la vérité ne l'offense on n'ose la lui dire, et cette lâche crainte de lui déplaire n'ôte pas seulement la liberté et la franchise qui doit être entre les amis, elle éteint souvent jusqu'au sentiment d'honneur et de générosité, par une indigne flatterie,

qui va quelquefois jusqu'à excuser leurs défauts et à leur applaudir dans leurs vices; ce qui fait qu'ils y demeurent toute leur vie, comme dit saint Augustin : *Qui corripit ex culpa debuerat, in ea fulcitus laude quiescit*; ou que la vérité ne vient presque jamais jusqu'à leurs oreilles, parce qu'elle n'est jamais dans la bouche de ces lâches flatteurs, qui ne pensent guère à être de leurs amis, pourvu qu'ils soient leurs créatures. Et c'est donc en quoi il faut que l'honneur et la générosité règlent l'amitié, pour ne pas dégenérer dans cette lâche servitude.

Mais elle n'est pas moins nécessaire pour empêcher qu'on ne donne dans l'autre excès, en s'élevant par orgueil, par la fierté et par l'oubli de soi-même; nous le voyons tous les jours dans les favoris des grands, lesquels, après s'être rendus leurs esclaves par mille serviles complaisances, s'en dédoublent ensuite en se faisant eux-mêmes de petits souverains, et deviennent insupportables à ceux qui les ont élevés et odieux à tout le monde. Mais sans m'étendre sur les catastrophes funestes de ces personnes que la fortune élève pour les faire tomber de plus haut, et leur creuser un précipice plus profond, je dis seulement que la générosité, qui doit être naturelle à une âme bien faite, doit régler la conduite d'une personne que l'amitié, la confiance et la familiarité d'un homme puissant ont élevée de la sorte, afin que jamais elle ne s'oublie elle-même, et que l'honneur l'engage d'être d'autant plus fidèle à son ami que l'obligation qu'elle lui a est singulière, et qu'en retenant la modestie de son premier état elle ne donne jamais sujet de blâmer le peu de discernement de celui qui a fait le choix d'un tel ami, lequel, en partageant avec lui sa puissance et son crédit, le charge souvent de la haine publique, qui retombe ensuite sur tous les deux.

Mais comme dans le christianisme nous ne devons pas seulement considérer l'amitié comme une vertu morale, je dis, en troisième lieu, que cette fidélité, à quoi l'amitié nous oblige, doit être réglée par le zèle et par la charité, laquelle se doit servir du droit et de la liberté que l'amitié lui donne, pour contribuer à son salut et à sa perfection, en l'avertissant, en ami, de ses défauts, et en lui aidant à les corriger: *Objurgat amicus amicum*, dit saint Ambroise (*De offic. mon.*, lib. XIII), *non jactantiae studio, sed affectu charitatis*. De sorte que c'est manquer à l'un des principaux devoirs de la charité et de l'amitié tout à la fois, que de souffrir un ami dans ses vices, et c'est le trahir, que de ne l'en pas avertir: *Nolite amare vitia amicorum vestrorum, si amatis amicos vestros*. (AUGUST.) Ainsi ce n'est pas assez de ne le point flatter, c'est à quoi nous oblige l'honneur et la générosité; mais il faut le reprendre, c'est le devoir que demande la charité, qui doit être inséparable de l'amitié; ce qui fait dire au Saint-Esprit, par la bouche du Sage, que le déplaisir que nous cause quelquefois un ami, par la li-

berté qu'il prend de nous reprendre, et les plaies qu'il nous fait sont préférables aux caresses d'un flatteur: *Meliora sunt vulnera diligentis, quam fraudulentata oscula odientis*. (*Prov.*, XXVII.) Parce que, quoique peut-être d'abord la vérité lui déplaise, et que cette liberté cause quelque refroidissement dans son amitié, elle redoublera ensuite l'amitié et la confiance, quand il fera réflexion que c'est un gage d'un parfait ami, et que l'effet et l'issue lui fera connaître que vous ne lui pouviez rendre un service plus important. Jusque-là que les philosophes mêmes ont cru que c'était se rendre complices de leurs fautes, que de les souffrir: *Amici vitia si feras, facis tua*. (SENEC., in *Prov. phil.*) Et c'est en cela même qu'ils ont fait consister le principal fruit de l'amitié. Il faut, dit l'un d'entre eux, que vous ayez un fidèle ami, pour vous avertir charitablement, ou un ennemi ardent et animé, qui vous reproche vos défauts sans vous épargner; ce qui a donné lieu à un autre d'appeler un ami le médecin de notre âme, lequel connaît le mieux ses maladies, et qui est le plus capable de les guérir.

Que si ce devoir est indispensable dans l'amitié, même considérée en tant que morale, que sera-ce si vous la regardez encore comme chrétienne et réglée par la charité? Cette obligation n'est-elle pas encore infiniment plus étroite, puisque l'amitié même lève tous les obstacles qui se rencontrent à l'égard des autres personnes? En effet, on ne peut ignorer les défauts d'un ami: la conversation si fréquente et la société si étroite nous font bientôt découvrir son faible; la familiarité nous donne accès auprès de lui, quand nous voulons; la liberté que l'on a avec lui dans tout le reste nous autorise assez pour lui dire ce qui lui est le plus important de savoir; et enfin la part que nous prenons dans tous ses intérêts, nous fera trouver, quand nous voudrons les chercher, l'ouverture et les adoucissements nécessaires aux avis qui pourraient le fâcher, s'ils venaient d'un autre que d'un ami. Il faut donc dire, Messieurs, que la charité et l'amitié, qui d'ailleurs ont leurs devoirs différents et leurs droits à part, les réunissent en cette rencontre, et que l'une doit aider l'autre, pour faire d'une amitié morale une amitié véritablement chrétienne, qui doit avoir pour but et pour fin, non-seulement le bonheur de cette vie, comme celle des païens, mais encore le bonheur de l'autre, en nous servant mutuellement d'aide et de secours pour acquérir le ciel.

CONCLUSION.

C'est, Messieurs, pour conclusion de ce discours, dans cette vue que nous devons faire le choix de nos amis, et pour cette fin que nous devons les aimer; la charité chrétienne a simplement pour but de procurer le salut du prochain; mais celui de l'amitié est que les amis s'entraident réciproquement pour y parvenir; ce doit être une étude de vertu, où par la communication mutuelle, et par une sainte émulation, les

amis deviennent plus parfaits; que si au contraire l'amitié ne sert qu'à fomentier nos désordres, à nous entraîner dans le vice et à nous engager dans le crime, ne peut-on pas dire que du plus grand bonheur de cette vie elle en fait le plus grand de tous les maux, qui est notre malheur éternel? Et c'est ce qui arrive ordinairement, lorsque l'ami avec qui nous avons lié n'a ni piété, ni religion, ni vertu que nous puissions imiter, ni disposition à recevoir celle que nous pouvons lui inspirer. C'est pourquoi pensons dans le choix que nous faisons d'un ami, qu'il n'y a point de liaison sainte et légitime, si elle ne sert à nous unir plus étroitement avec Dieu. Or comment être ami de Dieu, si nous sommes d'intelligence avec ses ennemis? Comment mériter son amitié et sa grâce, en se liant avec celui qui est l'objet de sa haine dès lors qu'il vit dans le crime? Certes, si les hommes sont si délicats sur le chapitre de l'amitié, qu'ils veulent que leurs amis entrent dans leurs sentiments, et aient les mêmes inclinations; n'est-ce pas avec raison que Dieu rompt avec nous, quand nous sommes liés avec ses plus grands ennemis?

De plus, dans les devoirs de cette amitié, sachez que les amis doivent être des censeurs charitables les uns des autres; que si vous ne portez votre ami à devenir plus vertueux, si vous ne l'aidez à se corriger de ses vices; si, oubliant les sentiments d'honneur et de générosité, aussi bien que les intérêts de votre conscience, vous le flattez dans ses désordres au lieu de l'en avertir et de l'en reprendre; vous n'êtes qu'un ami infidèle, ou plutôt son plus cruel ennemi: car si celui-là passerait pour traître, qui n'avertirait pas son ami des embûches qu'on lui dresserait, quel nom doit-on donner à celui qui a le cœur de le laisser périr éternellement faute d'un bon avis? ou qui en le flattant l'entretient dans ses vices, au lieu de l'en retirer? Ami infidèle! ennemi couvert! vous êtes la cause de la perte et de la damnation de votre ami; et comme, par cette lâche complaisance, vous vous rendez complice de ses crimes, vous ne devez attendre autre chose que d'être un jour le compagnon de son supplice; ce sera alors que d'amis inséparables que vous étiez, vous deviendrez réciproquement les plus cruels ennemis; que les flammes qui vous brûleront, au lieu d'unir vos cœurs, confondront votre malheur et votre tourment, et que vos entretiens ne seront plus que des reproches continuels et réciproques, de vous être servi de piège l'un à l'autre pour tomber dans cet abîme de malheurs; mais j'espère que cela n'arrivera pas, et que vous ferez un si bon choix de vos amis, et que vous remplirez si bien les devoirs d'une amitié sainte et chrétienne, qu'après avoir été liés si étroitement dans ce monde, vous les serez dans l'éternité bienheureuse, etc.

SERMON XXVIII.

DE LA BONNE ET DROITE INTENTION DANS
TOUTES NOS ACTIONS.

Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me. (Math., XV.)

Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin et éloigné de moi.

Ce n'est pas assez, Messieurs, dans le christianisme, de faire de bonnes actions, si l'on ne s'étudie encore à les bien faire, puisque, sans cela, l'on a toute la peine de la vertu, sans en avoir la récompense. L'on fait même souvent des crimes des plus saintes pratiques de la charité; et le moindre mal qui en arrive, est de travailler beaucoup et de n'acquérir aucun mérite. Car n'est-ce pas le reproche que fait aujourd'hui le Sauveur, dans notre évangile, aux pharisiens, qui faisaient de bonnes œuvres, sans doute, et qu'on voyait assez ordinairement dans l'exercice des plus nobles vertus, du jeûne, de l'aumône, de l'oraison? mais ils gâtaient tout cela par une mauvaise intention, n'ayant pour but de toutes leurs actions que l'estime des hommes, dont ils tâchaient d'attirer les yeux par l'éclat d'une vertu extraordinaire: *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me.* Or, ce reproche que le Fils de Dieu faisait si souvent aux pharisiens, peut encore être fait à la plupart des chrétiens d'aujourd'hui, qui font mille bonnes actions sans mérite, et dont toutes les austerités et tous les travaux sont inutiles pour le ciel, parce qu'en ne les faisant que par un mouvement intéressé, afin d'être vus des hommes et de leur plaire, c'est aussi tout le fruit qu'ils en doivent espérer: *Hominum justitia voluit videri, et visa est*, dit saint Chrysologue (serm. 7), *voluit hominibus placere, et placuit, habet mercedem quam voluit, premium quod habere noluit, non habet.* C'est, chrétienne compagne, ce qui nous doit animer aujourd'hui à ne pas perdre le fruit de nos peines durant ce carême, par quelque motif humain qui les pourrait corrompre; et moi à vous apprendre le grand secret de faire croître vos mérites à l'infini et de rendre vos moindres actions d'un prix inestimable devant Dieu, par la droite et la pure intention que vous devez avoir en les faisant. Pour ce sujet, qui est tout moral et de pratique, j'ai besoin d'une grâce particulière du Saint-Esprit; demandons-la par l'intercession de celle qui a toujours agi par les vœux les plus purs et les plus hantes; c'est la sainte Vierge que nous saluerons avec les paroles de l'ange: *Ave, Maria.*

Il semble, Messieurs, que l'unique, ou du moins la principale occupation que le sage donne à Dieu, soit de considérer les actions les plus secrètes des hommes, et d'avoir toujours les yeux ouverts pour voir ce qui se passe jusque dans le fond de leurs cœurs: *Oculi Domini multo plus lucidiores super solem, circumspicientes omnes vias hominum, et profundum abyssi, et intuentes corda in absconditas partes. (Eccli., XXIII.)* Au con-

traire, les païens, dans les ténèbres de leurs erreurs, et aveuglés qu'ils étaient par leurs passions, croyaient volontiers un dieu aveugle et qui ne voyait rien de ce qu'ils faisaient, parce qu'autrement la crainte de lui déplaire, et même la seule pensée de l'avoir toujours pour témoin, les eût obligés d'agir toujours en cette vue, ce qui les eût tenus dans une gêne et dans une contrainte continuelles, lesquelles choquaient leur humeur et l'amour de leur liberté; mais dirai-je qu'aujourd'hui, dans le plus grand jour de l'Évangile, le libertinage ôte à la plupart des hommes la vue et la pensée d'un Dieu, qui non-seulement considère toutes leurs actions, mais examine encore les intentions avec lesquelles ils les font, et qui juge de leur bonté par leur propre fond, en rejetant toutes les apparences extérieures dont elles pourraient être revêtues. La raison est que, comme il s'est obligé, par une magnificence toute divine, de donner le ciel et l'éternité bienheureuse pour récompense des moindres bonnes œuvres, il n'y a personne qui regarde de si près les choses qu'il achète avant que d'en payer le prix, que Dieu fait pour toutes nos actions, dont il compte, pour ainsi dire, tous les degrés de perfection, avant que de se donner lui-même pour récompense: *Ego ero merces tua magna nimis.* (*Genes.*, XV.) Or, chrétienne compagnie, puisque l'intention est la règle et la mesure de la bonté de toutes nos œuvres, et la principale condition qui est requise pour mériter un si grand bien, souffrez que je vous apprenne aujourd'hui le moyen de n'être pas frustrés du fruit de vos peines, en perdant la mérite de vos bonnes actions, et pour cela, j'ai dessein de vous faire voir, premièrement, comme c'est l'intention qui les rend bonnes ou mauvaises, et qui en fait la qualité et le prix. Et, en second lieu, de vous montrer quel avantage nous pouvons retirer d'un si saint exercice, pour faire d'admirables progrès dans la vertu; il n'y a rien qui nous doive plus intéresser que ces deux vérités: elles feront aussi tout le partage de ces discours; le fruit que j'en espère m'oblige de traiter ce sujet plus familièrement que tous les autres, et de lui laisser le caractère de simplicité qu'il a de lui-même. Vous y trouverez une instruction dont la pratique est de tous les jours et de tous les moments, mais la plus solide et la plus fructueuse qui puisse être pour la conduite de notre vie. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Si c'est le propre d'un bon esprit de s'attacher en toutes choses au solide, sans s'arrêter aux apparences, j'ose assurer, chrétienne compagnie, que cette maxime n'est jamais d'un plus grand usage que dans la piété et dans l'exercice de la vertu; c'est une illusion d'en juger uniquement par les dehors et par tout ce qui frappe les sens; mais ce qui la relève devant Dieu et ce qui a fait le prix et l'excellence, c'est ce qu'il y a de plus caché, savoir, l'intention et le

motif. Car si, pour agir seulement en homme, il faut nécessairement se proposer une fin que l'on connaisse, et à quoi l'on tende comme à son but; et si c'est en cela que nous sommes distingués des bêtes, qui n'agissent que par instinct et par l'impétuosité de leur nature, qui les entraîne plutôt qu'elle ne les conduit, certes on ne peut douter que pour agir surnaturellement et en chrétien, il ne faille aussi se proposer une fin surnaturelle; les effets ne peuvent être plus nobles que leur cause, et nos actions ne peuvent s'élever plus haut que leur fin; c'est elle qui, dans toutes les choses morales, est le principe et la première cause qui imprime le mouvement à tout le reste. Or, Messieurs, le premier acte qui tend à cette fin, et comme le premier ressort qui remue toutes nos puissances dans l'exécution de nos desseins, c'est l'intention, qui n'est autre chose que le désir et la volonté que nous avons de cette fin; de sorte que si la fin que nous prétendons est juste, si elle est honnête et si elle tend à la sainteté, l'intention, qui en marque le désir, est par une conséquence nécessaire, juste, sainte et honnête, et répand sa bonté sur l'action, qui n'en peut avoir d'autre que celle qu'elle emprunte de sa fin.

Ce principe étant établi et cette doctrine présupposée, comme le fondement de tout ce que j'ai à vous faire voir, je dis encore une fois que c'est l'intention qui fait la qualité de nos actions, c'est-à-dire qui les rend saintes ou criminelles, selon le motif par lequel on les fait. Premièrement, parce qu'en matière de morale, rien n'est vertu, ni ne le peut être sans cela; ce qui fait dire à saint Ambroise que nous ne faisons le bien qu'autant que nous avons intention de le faire: *Quantum intendis, tantum facis*, ou bien, comme ajoute un autre, qu'une action sans intention est un corps sans âme, sans vie et sans mouvement; au lieu que l'intention est ce qui l'anime, ce qui la distingue, ce qui la met dans un tel rang de vertu, et ce qui l'élève à un tel ou à un tel degré de perfection. C'est pour nous persuader cette vérité que le texte sacré se sert de deux similitudes, qui en expriment naïvement et la nature et les effets; la première est prise du cœur: *Dominus autem intuetur cor* (*I Reg.*, XVI), non-seulement parce que c'est du cœur qu'elle part, comme l'on a coutume de dire que l'on ne regarde pas tant la chose que l'on fait ou que l'on donne, que le cœur, c'est-à-dire l'intention et l'affection avec lesquelles on la donne et on la fait, mais encore parce que, comme le cœur est la première partie que la nature forme dans le corps, le premier vivant et le principe de la vie, d'où elle se communique à tous les membres, de même l'intention est ce qu'il y a de plus noble dans l'action, et qui lui donne la vie, pour ainsi parler; de manière que comme sitôt que le cœur est attaqué c'en est fait, on ne peut éviter la mort qui suit nécessairement; de même si l'intention vient à manquer, c'est-à-dire si

elle est corrompue par quelque mauvaise fin, c'est une action morte, de nul prix, de nulle valeur, de nul mérite devant Dieu; ou bien, si vous voulez, parce que c'est par le cœur que l'on mesure la noblesse et la qualité de l'homme, comme quand Dieu voulut élever Saül à la dignité royale et lui confier le gouvernement de son peuple, il ne fit que lui donner un cœur tout royal : *Immutavit ei cor aliud* (1 Reg., X); et tout au contraire, quand il voulut dégrader Nabuchodonosor et le réduire au rang des bêtes, il ne fit que lui changer de cœur : *Cor ejus ab humano commutetur, et cor feræ detur ei.* (Daniel., IV.) C'est, chrétiens, ce que fait l'intention. Voulez-vous faire une action grande, noble, relevée, et la porter au souverain degré de la perfection? donnez-lui une intention noble et excellente. Au contraire, comment nous abaisserons-nous, par des actions indignes d'un homme, jusqu'à la condition des bêtes, si ce n'est par l'intention basse et servile que nous leur donnons?

L'autre similitude, dont se sert le Fils de Dieu lui-même dans l'Évangile, est prise de l'œil : *Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus lucidum erit* (Matth., VI); parce que, disent les saints Pères, comme l'œil fait toute la beauté du visage, qu'il est le miroir de l'âme, le guide de nos pas et ce qu'il y a de plus brillant dans le corps humain, ainsi l'intention fait tout l'éclat et toute la beauté de nos actions, la règle qui les dirige et le flambeau qui nous conduit dans la voie de la vertu; d'où il s'ensuit que, comme quand l'œil est bien disposé, tout le corps s'en ressent, et que chaque membre est sûrement conduit dans ses fonctions; au lieu que s'il y a quelque tache, s'il est aveuglé de poussière ou de fumée, le pied aussitôt chancelera, la tête heurtera et tout le corps sera en danger de tomber à chaque pas; voilà la vertu et la force que l'intention a dans toutes nos actions, soit pour le bien, soit pour le mal : *Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus lucidum erit.* Si l'œil est simple, c'est-à-dire si l'intention est pure et sans mélange d'aucun motif qui la corrompe, en même temps sa lumière et son éclat se répandra sur tout le corps, c'est-à-dire sur toutes nos actions, même sur les plus petites et sur les plus indifférentes, en leur donnant du lustre et du prix et en les relevant par les plus beaux traits et par les plus riches couleurs; mais si cet œil est mauvais, j'entends si cette intention n'est pas pure, c'est assez pour les ternir toutes et en faire des œuvres de ténèbres qui n'oseraient même paraître devant les hommes, bien loin d'être capables de plaire à Dieu : *Si oculus tuus fuerit nequam, totum corpus tenebrosum erit.* (Ibid.)

De là, chrétienne compagnie, jugez de quelle importance il est d'avoir toujours une droite intention dans toutes ses actions. Car si nous avons tant à cœur quelque dévotion particulière, si nous nous acquittons avec tant d'exactitude de telles ou telles prières, de tel-

les ou telles bonnes œuvres; quelle application et quel soin ne devons-nous point apporter à dresser notre intention sans laquelle rien ne peut plaire à Dieu, ni passer pour vertu? De sorte, mon cher auditeur, qu'il faut dire de l'intention ce que saint Paul dit de la charité. Quand vous feriez toutes les bonnes œuvres imaginables, si vous n'avez pas une bonne fin devant les yeux, et si vous ne les faites pas par un bon motif, tout cela devant Dieu est compté pour rien : *Charitatem autem non habeam, nihil mihi prodest.* (1 Cor., I, 13.) Je veux que vous donniez tous vos biens aux pauvres et que vous leur distribuiez toute votre subsistance, comme parle cet apôtre, que vous jeûniez tous les jours au pain et à l'eau et que vous pratiquiez toutes les austérités des anciens anachorètes, que vous souffriez même le martyre, si vous voulez : *Si corpus meum tradidero, ita ut ardeam* (ibid.); que vous fassiez enfin toutes les actions les plus saintes et les plus dignes d'un chrétien; si dans tout cela vous n'avez une droite intention, si l'intérêt, si la vanité ou quelque autre semblable motif corrompt ces actions si saintes d'elles-mêmes et si éclatantes; ah! vous pourrez dire avec l'Apôtre : *Nil mihi prodest* : tout cela ne me sera d'aucune utilité pour le ciel; ce n'est plus charité, ce n'est plus une bonne œuvre, ce n'est plus une action de vertu, tant le venin subtil de la mauvaise intention s'y est glissé; et si cette action n'est pas criminelle, elle sera du moins inutile. L'Écriture nous fournit encore une belle figure de ceci dans la statue de Nabuchonosor : elle était composée des métaux les plus précieux et en même temps les plus solides; mais parce que les pieds qui lui servaient de base et d'appui étaient d'argile et de boue, le moindre choc d'une petite pierre la renversa, et mit en pièces l'or, l'argent et le fer; de même sans une bonne intention, rien ne peut subsister, tout est renversé par le vent de la vanité, tout se dissipe et s'évapore en fumée, quelque précieux et quelque solide qu'il nous paraisse; rien n'est agréable à Dieu, aucune vertu n'est de prix, aucune action n'est considérable devant ses yeux, qui ne se laissent pas éblouir comme les nôtres par ce qui a plus d'apparence que de solidité.

A quoi vous arrêtez-vous donc, mon cher auditeur, en matière de vertu et de dévotion? Ne prenez-vous point l'ombre pour le corps, et l'accessoire pour le principal? Vous vous employez volontiers à des actions d'éclat, à des œuvres de charité qui font du bruit, à des aumônes d'appareil? A Dieu ne plaise que je blâme des actions auxquelles je voudrais porter tout le monde; mais souvent Dieu dont l'œil est infiniment éclairé, découvre bien du faux parmi ce brillant, et il y a bien sujet de craindre qu'il n'y ait quelquefois de l'illusion secrète, dans ces sortes d'actions que l'on n'entreprend que pour se distinguer et pour se faire valoir par quelque chose d'extraordinaire. On se remplit l'esprit d'une vaine idée de perfection que l'on fait consister dans les vertus qui attirent l'es-

time et l'approbation publiques, ce qui n'est souvent qu'une subtile vanité et une ostentation fine et délicate; au lieu que Dieu les regarde par le bon endroit, qui est l'intention; ainsi une probité exacte et une vie commune, mais régulière et soutenue d'une intention pure qui va droit à Dieu, a souvent plus de solidité et de mérite. Eh! qu'importe donc ce que nous faisons, pourvu que nous le fassions bien et dans l'ordre de nos devoirs, puisque Dieu ne regarde pas tant l'ouvrage que le cœur, c'est-à-dire que la droiture de l'intention, et que sans l'intention il n'y peut avoir aucune vertu?

Mais en second lieu, les actions qui paraissent les plus saintes et d'un plus grand mérite deviennent des crimes, si elles sont faites avec une mauvaise intention; en effet, quoi de plus agréable à Dieu que la prière, à qui tous les saints donnent tant d'éloges, qui est capable d'impêtrer tout du ciel; et qui semble exercer un pouvoir souverain sur Dieu même? cependant cette prière tout efficace et toute puissante qu'elle est, devient une abomination, si elle part d'un mauvais principe et d'une mauvaise intention: *Oratio ejus fiat in peccatum (Psalm. CVIII)*; selon l'imprécation du prophète; et un saint Père a bien raison de la comparer à la bague de Moïse, laquelle tantôt opérait des prodiges dans toute la nature, et tantôt se changeait en un serpent hideux, qui donnait de la crainte et de l'horreur, et cela par la seule intention de ce grand législateur; ou comme ont remarqué quelques-uns, selon qu'il l'élevait en haut ou qu'il l'abaissait en bas. Ainsi donc, si dans votre prière vous n'avez qu'une intention détournée sur vous-mêmes, par exemple, de vous attirer l'estime des hommes, vous en faites une hypocrisie abominable devant Dieu.

Quoi de mieux reçu de Dieu que le jeûne, cet acte de pénitence si capable d'apaiser la justice divine et de satisfaire pour nos péchés, si propre à élever l'âme et à disposer le corps à toutes les fonctions de l'esprit? Voyez cependant comme il est rebuté de Dieu même, quand il n'est pas accompagné d'une sainte intention: *Ecce in die jejunii vestri, reperitur voluntas vestra. (Isa., LVIII)*. L'Eglise a condamné d'erreur Montanus qui voulait y introduire trois carêmes, parce qu'il voulait par là se faire un mérite et donner du crédit à ses erreurs, et la même Eglise louera éternellement la dévotion du grand saint François qui avait coutume d'en jeûner cinq tout entiers. D'où vient, je vous prie, que de deux actions semblables, l'une est un crime, et l'autre un acte de pénitence agréable à Dieu? qui fait cette différence? L'intention, Messieurs, la seule intention, qui est capable de corrompre toutes les vertus et de rendre criminelles les actions qui paraissent les plus saintes.

Quoi enfin de plus saint que le sacrifice? C'est le premier et le plus grand acte de la religion, et sans lui, elle ne peut subsister. Si cependant il est offert avec une mauvaise intention, il devient abominable aux yeux

de Dieu. Voyez comme il reçoit dans l'Ecriture le sacrifice imparfait de l'infortuné Saül; la mort fut la récompense que ce malheureux prince reçut de son sacrifice, qui est comparé dans l'Ecriture au crime d'idolâtrie: *Quasi scelus idololatrie nolle aquiescere. (I Reg., XV.)*

Quoi enfin de plus recommandé dans l'Ecriture sainte que l'aumône faite par charité? Elle expie nos péchés, elle délivre de la mort éternelle, elle attire la miséricorde de Dieu, il semble que le ciel ne soit fait que pour cette vertu; mais si l'intention n'en est pas droite, si l'on prétend par là s'acquérir de la gloire, cet orgueil et cette vanité secrète qui en est le motif en gâte et en empoisonne tout le mérite. Eh! combien d'actions de la sorte qui sont louables en elles-mêmes, dont l'intention vicieuse fait autant de péchés? Souffrir la pauvreté et les injures, exposer sa vie, endurer les incommodités des temps et des saisons et cent autres semblables, au lieu des vertus de patience, de zèle, de conformité à la volonté de Dieu, ce n'est souvent qu'une recherche de ses intérêts, une passion d'avarice ou d'ambition, et d'autres semblables péchés qui naissent de cette source empoisonnée, laquelle infecte tous les ruisseaux qui en découlent. Quel soin donc ne doit-on point apporter, pour épurer son intention, et quelle plus sainte pratique que de savoir sanctifier tout ce que l'on fait? Nous devons y apporter d'autant plus d'application qu'il n'y a rien qui se glisse plus facilement dans nos actions qu'une mauvaise intention; point de serpent qui inspire son venin avec plus d'adresse et par des détours plus artificieux; car de quelles ruses ne se sert point l'amour-propre qui se présente partout à nous, et qui est souvent à couvert des yeux les plus pénétrants, mais qui est presque toujours le ressort secret qui nous remue et le poids dominant qui nous emporte? Quel poison plus imperceptible que celui de la vaine gloire? et quel voleur plus subtil qui ravit et qui enlève tout le trésor de nos bonnes œuvres? *Secretum virus, fucus virtutum, tinea sanctitatis*, comme l'appelle saint Pierre Chrysologue (serm. 7); avec quelle adresse notre intérêt propre se met-il à la place de celui de Dieu, et se couvre-t-il du nom de zèle dans toutes nos entreprises? c'est ce qui fait qu'on se porte et qu'on s'empresse avec ardeur dans les affaires de la religion et du prochain, pendant qu'on y voit quelque espérance d'y avancer les siennes; mais sitôt qu'on n'y voit rien à gagner et qu'on n'est plus éclairé des yeux qui nous animaient, il n'y a rien de plus lâche et de plus languissant; de sorte que pour faire une bonne action, il faut, comme faisait autrefois le peuple de Dieu, bâtir d'une main et combattre de l'autre pour se défendre; ou bien comme Abraham, lequel pendant qu'il offrait à Dieu des sacrifices, chassait d'une main les oiseaux de proie qui venaient fondre en troupes sur les victimes qu'il immolait: il faut dire enfin avec le saint homme Job: *Verebar*

omnia opera mea (*Job*, IX); je craignais pour tout s mes œuvres, et je n'osais me fier à une seule de mes actions. Car, que me sert, mon Dieu, de dire de bouche que je les fais pour vous, quand en effet c'est mon amour propre qui en est le motif, et mon intérêt qui en est la fin? Eh! combien aujourd'hui condamne-t-on de choses qui seront canonisées un jour, et combien d'autres approuvent-on qui seront un jour réprouvées? et cela par la seule différence de l'intention qui est cachée et dont la connaissance et le jugement n'appartiennent qu'à Dieu? J'ai donc encore une fois raison de dire qu'il n'y a point de pratique plus sainte, ni de moyen plus nécessaire pour sanctifier nos actions que la bonne intention, puisque sans cela, il ne peut y en avoir de bonnes et que celles qui paraissent les meilleures deviennent de véritables crimes.

Ajoutez, en troisième lieu, que l'intention toute seule plaît à Dieu plus que l'action même, et qu'il se contente souvent de la bonne volonté, qui tient lieu de tout ce que nous souhaiterions faire pour son amour, selon la doctrine de saint Augustin; *Deus coronat bonam voluntatem, quando non invenit facultatem*. Car, si la mauvaise intention de commettre un crime est punie de Dieu comme l'action même, à plus forte raison l'intention seule du bien et la bonne volonté est, comme l'on dit, réputée pour le fait, parce que pour rendre justice au mérite, c'est l'intention seule que Dieu regarde; jusque-là qu'il estime même davantage les actions les plus basses et les plus viles, que les plus grandes et les plus nobles, lorsque les premières sont faites avec une intention plus pure, et par de plus nobles motifs; à peu près comme nous voyons qu'il y a une adresse de donner aux choses un tour qui fait paraître les moindres comme les plus grandes, et que l'art relève et répare souvent la matière sur laquelle il travaille, et rend un ouvrage précieux et exquis; c'est ce que fait l'intention à l'égard de nos vertus, et c'est ce que le Sauveur du monde a bien voulu nous enseigner lui-même dans l'Evangile, par une action assez extraordinaire, qui nous fait toucher au doigt cette importante vérité. Les scribes et les pharisiens entraient dans le temple de Jérusalem avec faste et avec fierté; ils s'approchaient majestueusement, en publiant leurs libéralités et leur magnificence au son des pièces d'or qu'ils jetaient dans le tronc des offrandes: lorsqu'une pauvre veuve, qui avait eu beaucoup de peine à fendre la presse, s'approche après tous les autres, et laissant tomber avec un grand soupir deux deniers qu'elle portait, s'en retourna toute confuse d'avoir jeté deux pièces de cuivre dans un monceau d'or et d'argent. Cependant le Fils de Dieu était là avec ses apôtres, observant de loin, ou pour mieux dire, pesant les aumônes les unes après les autres dans la balance de ses jugements, qui savent estimer les choses selon leur juste prix; et après avoir regardé cette pauvre femme, sur qui personne n'avait dai-

gné jeter les yeux, la montra au doigt, et dit tout haut: Cette femme, qui n'a presque rien donné, a plus donné que tous les autres, parce qu'elle portait son cœur avec ses deux deniers. *Amen dico vobis, quia vidua hæc pauper plus omnibus dedit.* (*Luc.*, XXI.) Les autres ont donné une partie du reste de leurs plaisirs, celle-ci une partie de ce qui était nécessaire à ses besoins, et la moitié de la vie d'un jour; et autant qu'elle eût donné si son pouvoir eût été aussi grand que ses désirs, autant Dieu, qui voyait le fond de son cœur, agréa dès lors son présent, et la récompensa dans la suite: parce que, devant lui, la libéralité se règle sur l'affection, qui donne à chaque chose le prix qu'elle mérite. Ce qui a fait dire au Prophète royal: *Retribuet mihi Dominus secundum puritatem manuum mearum, in conspectu oculorum ejus.* (*Psal.* XVII.) Il ne dit pas que Dieu le récompensera selon la multitude des aumônes qu'il aura faites, ni selon la grandeur de ses belles actions; mais selon la pureté de son intention et le motif qu'il a eu en faisant tout cela. *Secundum puritatem manuum mearum in conspectu oculorum ejus*. Quelle estime donc, chrétiens, ne devons-nous point faire d'un moyen, lequel, sans peine, sans travailler sur nouveaux frais et sans faire des choses fort extraordinaires, nous peut faire égalier le mérite des plus grandes et des plus éclatantes actions? Que si cela est, comme l'on n'en peut douter, il s'ensuit qu'autant que cette pratique est sainte et cette condition nécessaire pour une bonne action, autant est-elle fructueuse pour le mérite. Nous l'allons voir en cette seconde partie, où j'ai à vous montrer le grand avantage que nous pouvons retirer d'un exercice si saint.

SECONDE PARTIE.

Pour entendre ceci, chrétienne compagnie, il faut savoir que, quoique le mérite des bonnes actions se prenne en général de la grâce habituelle ou sanctifiante, qui les rend dignes d'une éternité de bonheur, ensuite de la grâce actuelle qui nous prévient, et enfin des habitudes infuses d'où partent ces actions, et qui sont comme les puissances qui les produisent, ce mérite néanmoins se mesure en particulier par l'excellence du motif et de l'intention de celui qui agit, qu'on présuppose toujours être en état de grâce, mais qui mérite une augmentation de cette grâce même, à laquelle répond un plus haut degré de gloire à proportion. Il faut savoir, en second lieu, que les actions que nous faisons se rapportent toutes à ces trois sortes: ou bien elles sont bonnes d'elles-mêmes, comme la prière, l'aumône, le jeûne et tous les actes de vertu; ou bien mauvaises, comme sont celles qui sont défendues par les lois divines et humaines; ou enfin indifférentes, qui n'ont aucune fin, ou dont la fin n'est ni bonne ni mauvaise, si cela se peut. Cela supposé, je dis qu'il n'y a point d'exercice d'où nous puissions tirer plus d'avantage que de cette sainte

habitude d'avoir en tout une intention droite et pure, et que c'est le moyen de s'enrichir en peu de temps; ce que tout le monde cherche pour les biens de la terre, et que presque tous les hommes négligent pour ceux du ciel; c'est ce que je veux tâcher de vous apprendre.

Vous comprendrez aisément la vérité de ce que je viens d'avancer, si vous remarquez avec moi trois admirables effets de la bonne intention : premièrement, elle peut faire un bien de ce qui ne l'est point; secondement, d'un petit bien elle en peut faire un grand; et quelque bonne enfin que soit une action, elle peut la rendre meilleure, en y mettant les derniers traits de perfection. Elle fait un bien de ce qui ne l'est pas : car les choses mêmes les plus indifférentes sont comptées pour l'éternité, lorsque nous les relevons par quelque bon motif, en sorte que les affaires, les visites, les entretiens, les soins d'une famille, le repos, le sommeil et les autres choses, je dis même les plus indifférentes, sont autant de couronnes que nous acquérons, parce que ces actions étant capables d'une bonne fin, la bonne intention les y rapporte; ainsi l'on peut se reposer et prendre son repas pour réparer ses forces, afin de mieux travailler pour Dieu. De sorte que l'intention est à peu près comme ces machines qui élèvent de terre les pierres les plus massives et les fardeaux les plus pesants sans peine et sans difficulté; c'est cette baguette de la Fable, qui changeait en or tout ce qu'elle touchait; c'est imiter en quelque façon le pouvoir de Dieu même, qui de rien fait quelque chose de grand; de même d'une chose de néant, de nulle valeur et de nulle considération, nous en ferons quelque chose de si grand que la possession de toute la terre et de tous les biens qu'elle comprend ne la saurait assez récompenser; et cela par la seule intention, en rapportant, comme Dieu, tout à sa gloire; et l'on pourra dire de nous, comme l'Écriture dit de lui: *Vocat ea que non sunt, tanquam ea que sunt.* (Rom., IV.) Nous nous servirons de ce qui n'est pas, comme s'il était; et comment cela? c'est que nous ferons valoir pour l'éternité une chose qui passe en peu de temps; c'est que de ce qui n'est rien, ou qui ne servirait jamais de rien, nous en ferons quelque chose que nous élèverons au-dessus de toute la nature; c'est que les choses qui ont le moins d'éclat, nous les rendrons d'un plus grand prix. De là il s'ensuit que nous pouvons, si nous voulons, ne rien perdre de notre vie, et faire que toutes les journées en soient pleines, comme parle l'Écriture; puisqu'il n'y a point d'action si petite, de quelque nature qu'elle soit, pas une parole, pas une pensée, pas un regard qui n'augmente ce trésor de nos mérites, par le rapport que nous ferons de toutes ces actions à une bonne fin. Ce que l'Apôtre nous enseigne par ces paroles: *Sive manducatis, sive bibitis, sive aliquid aliud facitis, omnia in gloriam Dei facite.* (I Cor.,

X.) Quelque chose que nous fassions, pour basse et pour vile qu'elle soit, rien n'est perdu quand il est fait pour la gloire de Dieu, ou bien qu'il s'y rapporte ou de soi-même, ou par l'union qu'il a avec quelque autre chose qui y tend plus immédiatement. Or, quelles richesses ne peut-on point acquérir par ce moyen? en augmentant ainsi et multipliant toujours ses mérites à chaque moment et à chaque action que l'on fait, sans que rien nous échappe, sans que rien soit perdu? et quel avantage ne peut-on point tirer de là? Quel amas de vertus, quel poids de gloire et quelles couronnes dans le ciel au bout de quelques années?

Que si la bonne intention fait de la sorte tout de rien et un bien de ce qui ne l'est pas, que ne fera-t-elle point d'un bien même? En effet, Messieurs, de petit qu'il est, elle le rend grand, en lui donnant un nouvel air qui le relève, et pour grand qu'il puisse être, elle le rend incomparablement plus excellent, en lui donnant toujours un nouveau degré de perfection. Je ne dis pas seulement qu'elle fait qu'une petite action est reçue de Dieu comme une plus grande, mais qu'elle relève en effet chaque bonne action considérée dans sa nature, en la faisant passer au delà des bornes de son objet et en l'élevant à un ordre et à un rang de vertu où d'elle-même elle n'arriverait jamais. Par exemple, si je donne l'aumône à un pauvre par le motif propre de l'aumône, je fais une action de miséricorde, à quoi l'aumône se rapporte; et cette action mérite sa récompense devant Dieu; mais, si je lui donne un motif plus relevé, en faisant cette même aumône pour plaire à Dieu et pour son amour, cette seconde intention ne détruit pas la première, mais l'élève à une plus haute fin, savoir, à une charité parfaite, qui est d'un mérite tout autre; parce que la première vertu qui n'est que morale, étant devenue propre de la seconde, qui est théologique et qui regarde Dieu immédiatement, reçoit un surcroît et un redoublement de perfection qui ne se peut expliquer.

C'est, Messieurs, cette voie si droite et cependant si peu fréquentée, par laquelle Dieu conduit les saints, selon cette parole du Sage: *Justum deduxit Dominus per vias rectas.* (Sap., X.) C'est par là qu'ils s'avancent à grands pas, et qu'ils font des progrès si considérables dans la vertu; ils ne font souvent que ce que font les autres d'un mérite peu distingué; mais qu'il y a de différence dans la manière dont ils le font! Ils mènent souvent une vie commune aux yeux des hommes qui jugent souvent fort mal du mérite des actions; mais aux yeux de Dieu, c'est une voie admirable: *Deduxit illos in via mirabili.* (Ibid.) Car qu'ont fait, je vous prie, tant de saints qui ont mené une vie si parfaite, dont cependant tout l'éclat s'est renfermé dans un cloître? Peut-être n'ont-ils pas plus fait que les autres de la même profession, et souvent on n'y trouvera point d'autre distinction de mérite,

sinon qu'ils relevaient leurs actions par de plus nobles motifs; que des moindres choses ils en faisaient de grandes vertus, et qu'ils ne laissaient échapper aucun moment sans faire quelque nouveau progrès.

En second lieu, ce qui rend cette pratique plus fructueuse, est, que non seulement elle s'étend sur toutes nos actions, en rendant les unes bonnes et les autres meilleures, mais encore elle fait qu'une seule peut toujours croître en mérite et en valeur jusqu'à l'infini, par la multiplication des motifs différents et des bonnes intentions qui lui donnent autant de degrés différents de perfection et de bonté. Comme si une personne trouvait le moyen non-seulement de gagner une infinité de pièces d'or tous les jours, mais de faire en sorte que chacune crût en prix et en valeur, autant qu'il voudrait, et qu'une seule en valût dix mille : ou bien comme on a trouvé le secret d'enter de différentes sortes de fruits sur une même tige, qui d'elle-même en porte déjà de très-bons; ou enfin, comme l'on peut faire sur une riche étoffe qui sert de fond une excellente broderie, où l'or, l'argent et les pierreries y seront employés, et qui, bien loin de détruire ce fond, ne feront que l'enrichir, et que se donner mutuellement du lustre et de l'éclat. Qu'ainsi de l'assemblage et de l'union de tous ces motifs résulte cet avantage admirable, que dans une seule vertu l'on peut pratiquer toutes les autres, et s'enrichir de tous leurs mérites; quel moyen donc plus propre pour s'enrichir en peu de temps, et quelle pratique plus fructueuse que celle-ci? Nous devenons par ce moyen aussi heureux que ces ouvriers de l'Evangile, lesquels, n'ayant travaillé qu'une heure, furent autant récompensés que ceux qui avaient sué dans le travail de toute la journée, et porté, comme ils disaient, le poids de la chaleur et du jour; ils avaient moins fait, mais ils avaient peut-être autant mérité en une seule action que les autres en plusieurs, et peut-être plus laborieuses.

Si cela est, comme on n'en peut douter, hélas! Messieurs, que de grands trésors nous laissons perdre à tout moment! que de mérites nous échappent! que d'occasions de devenir grands devant Dieu nous négligeons tous les jours! Non, chrétiens, déabusons-nous aujourd'hui sur ce point; non, ce ne sont pas toujours les plus grandes et les plus éclatantes actions qui font les plus grands saints, comme s'imagine le commun des hommes; puisqu'on le peut devenir par les plus communes et les plus ordinaires, pourvu qu'on les relève par les intentions les plus nobles et par les motifs les plus purs. Ah Dieu! que nous verrons donc de choses surprenantes à ce grand jour auquel tout sera révélé! Que de grandes fortunes auxquelles Dieu nous destinait, détruites et renversées, faute d'apporter un peu de précaution à mille petites choses qui semblaient indifférentes, mais qui eussent mérité un poids de gloire dans le ciel, si

nous les eussions animées d'un saint motif! Je ne parle pas seulement ici des vues intéressées et des intentions criminelles qui se trouvent dans les actions de la plupart des hommes, mais des actions perdues faute d'intention. Car combien y en a-t-il qui sont faites par passion, d'autres par coutume, d'autres par inadvertance? Combien de personnes qui ne font aucune réflexion sur leur conduite, qui ne se proposent aucune fin, ou qui se laissent conduire au hasard en tout ce qu'ils font? et tout cela est perdu faute d'être fait comme il faut, en tâchant de mettre tout à profit, par l'usage d'un exercice si saint.

Mais afin, Messieurs, que rien ne vous en ravisse le fruit, comme il arrive souvent que, quelque bonne intention que nous ayons d'abord, il s'en glisse d'autres dans le cours de l'action, lesquelles en corrompent la fin et les progrès : je dis, en troisième lieu, que comme la bonne intention nous fait acquérir de grands trésors de mérite, il n'y a presque point d'autre moyen de les conserver, que de la renouveler souvent. En effet, nous commençons souvent avec la meilleure intention du monde; mais dans ce flux et ce reflux de pensées, d'actions et de désirs qui entretiennent notre vie, il est bien difficile que cette première intention conserve sa force et sa vigueur; ou que quelques autres moins droites et moins pures ne s'y mêlent, et par une impression maligne ne corrompent ce que nous avons si bien commencé. C'est pourquoi il importe infiniment de renouveler souvent ces mêmes intentions, comme nous voyons que les ouvriers, qui bâtissent une maison, prennent souvent la règle et l'équerre pour voir si les pierres s'y ajustent; de même un chrétien qui agit pour Dieu, pour sa gloire ou pour quelque autre saint motif, ne doit pas seulement mesurer une fois ses actions à cette règle; mais afin de ne se point éloigner de son but, il doit souvent prendre garde s'il la suit; et cela, en répétant ces mêmes motifs, qui sont comme des ressorts qui s'étaient relâchés, que l'on remonte et que l'on rajuste une seconde fois, pour continuer le même mouvement.

Mais qu'il me direz-vous, quelle gêne d'être toujours si régulier et méthodique, et d'avoir toujours l'esprit tendu et appliqué à toutes les actions que nous faisons! Certes, mon cher auditeur, quand ce que vous dites serait véritable, qui est-ce qui trouverait fâcheux un travail, dont il se trouverait si bien récompensé? Mais si, sans pousser les choses si loin, et si, sans une contention d'esprit si gênante, il est facile de jouir de tout l'avantage que nous apporte cette sainte pratique, ne sommes-nous pas inexcusables, si nous ne faisons de cet emploi la plus sérieuse affaire de notre vie? Voici donc en particulier ce que les docteurs nous en apprennent; dont les uns disent, que comme il n'y a point de chrétien, qui le matin, au commencement de la journée, ne doive rendre ses devoirs

à son Createur et lui présenter le tribut ordinaire de ses prières, on se peut contenter alors de lui offrir toutes les actions de cette journée, par une intention générale, qui influe sur tout ce que nous ferons ce jour-là; cela ne peut-être que très-bon; mais on ne convient pas que cela soit suffisant; en effet, il est bien difficile que la même volonté subsiste dans la dissipation continuelle où l'on s'engage, et parmi tant d'intentions particulières qui interviennent; et d'ailleurs comment ce premier motif, qui est comme une forme morale, pourra-t-il animer tant d'actions si différentes, comme la prière et le jeûne, la communion et le repas? Il faut du moins, disent la plupart des docteurs, spécifier chaque action, l'offrant à Dieu, et les marquer toutes en détail; et pourvu que cette première intention ne soit point rétractée par une seconde qui soit mauvaise, elles en recevront le mérite et la bonté. Je crois, Messieurs, qu'en rigueur l'on s'en peut tenir à cette règle; mais pour un esprit exact, qui est soigneux de mettre à profit toutes ses actions pour l'éternité, je voudrais de plus qu'à toutes les actions plus considérables et de plus longue durée, il renouvelât son intention, et que pour les autres qui sont de différente nature, ou qui n'ont point d'autre liaison que le hasard, il tâchât de les unir par un même dessein renouvelé de temps en temps. Cette réflexion fait qu'on remplit ce qui est vide, qu'on redresse ce qui est déréglé, qu'on rectifie ce qui est mal commencé, et quand l'esprit s'échappe, cette seconde pensée le remet dans le train ordinaire, et le rappelle de son égarement. Au reste l'habitude peut rendre cet exercice facile, et faire que cette exactitude n'ait rien de gênant. Voilà, Messieurs, en peu de mots tout le secret de cette pratique si nécessaire et si fructueuse tout à la fois.

CONCLUSION.

Pour conclure donc tout ce discours, à qui tient-il, mon cher auditeur, que vous ne soyez saint et parfait? Puisque pour cela on ne demande de vous sinon que vous fassiez les mêmes choses que vous faites, mais que vous les fassiez bien : *Juste quod justum est persequaris*, comme parle l'Ecriture, parce que la bonté et la sainteté de nos actions ne se prennent point de leur grandeur et de leur éclat, mais de la fin et de l'intention qui en fait le prix et le mérite devant Dieu, et qu'à la réserve du péché, que la plus sainte et la plus divine intention ne saurait jamais justifier, toutes nos actions peuvent être autant d'actes de vertus. Mais hélas! quelle intention ont la plupart des hommes dans leurs actions? Combien en voit-on qui travaillent beaucoup, et qui n'en auront jamais la moindre récompense dans le ciel? combien qui consacrent tous leurs soins à cette idole de l'honneur et de la vanité, comme ces pharisiens de l'Evangile : *Omnia opera sua faciunt ut videantur ab hominibus?* (Matth., XXIII.) Combien

qui traversent les terres et les mers à dessein de faire fortune? combien qui suent dans un métier pénible? Et tout cela est perdu, faute d'être fait pour Dieu et avec une sainte intention. S'il n'y avait que la peine et les travaux qui fissent les saints, et que la mort et les supplices qui fissent les martyrs, dit saint Augustin, tout le monde en serait rempli; mille courtisans compteraient leurs services mal payés, leurs disgrâces et leurs chagrins; mille et mille soldats montreraient leurs plaies et leurs blessures, des milliers d'artisans produiraient leurs veilles et leurs fatigues; mais pour qui et pour quelle fin ont-ils souffert tout cela? Quel motif et quelle intention ont-ils eus? Ah! répond ce grand saint, ce n'est pas la peine qui fait les saints et les martyrs : *Martyrem non facit pœna, sed causa.* (Aug., in ps. XLII.) Il y a bien à craindre qu'on ne dise un jour de nous, ce que l'Ecriture dit du roi Jéchonias : *Scribe virum istum sterilem* (Jerem., II); écrivez dans ce livre, où sont marquées toutes les actions des hommes, que Jéchonias est un homme stérile. De quelle stérilité, à votre avis, entend-elle parler? Ce n'était pas de celle de la nature, puisque ses enfans lui ont succédé, et que l'on sait quelle a été sa postérité; mais c'est de la stérilité des bonnes œuvres; un homme qui n'a rien fait pour Dieu, pour son salut, pour l'éternité : *Scribe virum istum sterilem*. Mais j'ai fait une si belle fortune, j'ai si bien établi ma maison, j'ai tant travaillé pour le public, j'ai rendu tant de services à l'Etat; je le veux croire, et peut-être que l'on s'en souvient; mais pour Dieu, qu'avez-vous fait? quelle intention avez-vous eue dans toutes vos actions? *Scribe virum istum sterilem*. J'espère, Messieurs, que vous ne serez pas de ce nombre, et qu'après avoir sanctifié toutes vos actions par une droite et une sainte intention, vous en recevrez la récompense dans l'éternité bienheureuse, etc.

SERMON XXIX.

DE L'USAGE DES MALADIES.

Socrus autem Simonis tenebatur magnis febris. (Luc., IV.)

La belle-mère de Simon avait une fièvre violente.

C'a été, Messieurs, l'emploi le plus ordinaire du Fils de Dieu sur la terre, de rendre la santé aux malades dans tous les lieux où sa charité l'a porté; et l'Evangile est rempli des guérisons surprenantes qu'il opérât partout où il passait : *Pertransiit benefaciendo et sanando omnes*. Car tantôt les premiers et les plus considérables des villes le venaient prier de prendre la peine de venir dans leurs maisons pour y guérir des personnes près d'expirer; tantôt les peuples accouraient en foule, et exposaient les malades sur le chemin par où il devait passer; et tantôt, enfin, ce charitable médecin prévenait lui-même leurs prières, et leur demandait s'ils voulaient être guéris. Et au-

jourd'hui notre évangile nous représente la belle-mère du prince de ses apôtres tourmentée d'une fièvre violente, et qui recouvre une parfaite santé par le secours de ce médecin céleste : *Imperavit feбри, et dimisit illam. (Luc., IV.)* On ne peut douter, chrétienne compagnie, qu'il n'ait eu de grandes raisons pour en user de la sorte, soit qu'il ait voulu par là faire éclater son pouvoir et donner des marques de sa mission, comme il l'envoya dire au grand saint Jean-Baptiste : *Renuntiate Joanni quæ vidistis. Cæci vident, surdi audiunt, leprosimundantur (Matth., XI)*; soit que sa charité immense ait voulu s'étendre en même temps sur l'âme et sur le corps tout à la fois; mais je crois plutôt que sa sagesse, qui réglait l'une et l'autre, se servait de ces miracles pour gagner les cœurs, pour prévenir les esprits en sa faveur, et pour guérir ensuite les maladies de l'âme infiniment plus dangereuses que celles du corps.

Or, Messieurs, l'instruction que je prétends tirer aujourd'hui de ce procédé du Sauveur, est de vous faire voir une conduite toute contraire qu'il tient à notre égard, mais qui tend cependant à une même fin. Il permet les maladies de nos corps pour guérir celles de nos âmes, et il s'en sert comme d'un moyen efficace pour notre salut et pour notre perfection; c'est dans cette vue que j'ai dessein de vous entretenir aujourd'hui de l'utilité des maladies, que Dieu nous envoie assez souvent, et du bon usage que nous en devons faire. Ce dessein vous paraîtra peut-être assez singulier, quoi qu'il doive intéresser tout le monde; demandons le secours du Saint-Esprit par l'intercession ordinaire de la mère des affligés, en lui disant : *Ave, Maria.*

On ne peut nier, Messieurs, que les maladies considérées en elles-mêmes ne doivent être mises au rang des maux, puisqu'elles causent de la douleur, qu'elles altèrent la constitution naturelle de nos corps, qu'elles empêchent de s'appliquer aux affaires et aux importantes fonctions de notre emploi; nous voyons même que, dans l'estime des hommes, la santé passe pour le premier et le plus précieux de tous les biens de cette vie, ce qui fait que la maladie qui nous en prive n'est considérée que sur le pied d'un mal naturel, auquel le nom même en est demeuré, comme à celui qui est le plus connu et le plus ordinaire, et contre lequel on a coutume d'apporter le plus de précaution; mais si l'on envisage les maladies, quelque grandes et quelque fâcheuses qu'elles soient, par rapport au bien qu'elles apportent ordinairement à l'âme, au changement des mœurs qu'elles causent dans les personnes les plus vicieuses, et aux autres effets qu'elles sont capables de produire pour le salut des pécheurs et pour la perfection des justes, je dis, chrétiens, qu'elles doivent être mises au rang des plus grands biens, puisqu'elles servent de remède à l'âme, qu'en affligeant le corps elles perfectionnent l'esprit, et qu'en nous privant pour

un temps de l'usage des biens de cette vie, elles nous font penser à ceux de l'éternité. Il n'y a pas jusqu'aux païens qui n'aient entrevu cette vérité, et l'un de leurs plus beaux esprits (Sénèque) avoue, dans une de ses lettres, qu'il avait appris par l'indisposition de l'un de ses amis que les hommes deviennent vertueux quand ils deviennent malades, et que l'avarice, l'ambition et la volupté, qui sont les plus grandes maladies de l'âme, se guérissent par celles du corps, en nous faisant souvenir que nous sommes des hommes mortels.

Que si les maladies sont d'un tel secours pour la seule vertu morale, quel avantage n'en doit-on point attendre pour la piété chrétienne, qui tire son origine de la croix et des souffrances d'un Dieu? Certes l'on ne peut se tromper, en disant avec l'Apôtre qu'elle s'épure, qu'elle s'achève et qu'elle se perfectionne dans les douleurs de la maladie : *Virtus in infirmitate perficitur. (II Cor., XXII.)* Ce qui a donné lieu à cette maxime commune, et que nous devons considérer non comme un paradoxe, mais comme une vérité que je prétends justifier aujourd'hui, que les maladies du corps sont d'une merveilleuse utilité pour le salut et pour la santé de l'âme, puisqu'elles servent à la conversion des pécheurs et à la perfection des justes, jusque-là que, selon saint Augustin, c'est pour l'une de ces deux raisons que Dieu les envoie. C'est, chrétiens, dans ces deux fins que je veux en ramasser tous les avantages; si nous sommes pécheurs, elles sont un puissant moyen pour nous convertir, et si nous sommes justes, elles contribuent à nous rendre plus saints et plus parfaits. Ce seront les deux parties de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE

C'est une conduite que Dieu garde assez ordinairement dans les choses de ce monde, et qui fait le plus hautement éclater sa sagesse et sa miséricorde envers les hommes, de tirer le remède de leurs propres maux, et de faire de la cause de leur perte le sujet de leur bonheur. C'est ainsi que saint Augustin nous assure que de la mort, qui est un effet du péché, il en fait le plus souverain remède du péché même. Je le dis même aujourd'hui, messieurs, des maladies, qui sont une suite du péché, aussi bien que la mort, dont elles sont la cause; mais ces mêmes maladies, qui sont des effets non-seulement du péché de nos premiers pères, mais encore assez souvent de ceux que nous avons commis nous-mêmes, parce qu'elles sont ordinairement causées par nos intempérances et par nos dérèglements; ces maladies, dis-je, deviennent cependant, par un effet de la sagesse et de la miséricorde de Dieu, l'occasion et le moyen de la conversion des plus grands pécheurs. Et comme c'est dans ce dessein que Dieu les envoie, c'est aussi le premier usage que nous en devons faire, de les regarder comme un moyen de nous convertir et de retourner à

Dieu quand nous nous en sommes éloignés par nos crimes. En effet, le péché, comme vous savez, a fait trois grandes plaies à l'âme, lesquelles l'affaiblissent et l'empêchent de se relever de ses chutes; il obscurcit l'entendement, dérègle l'appétit en soulevant les passions contre la raison, et enfin gâte et corrompt la volonté. Or la maladie en devient le remède par trois effets tout opposés, qui sont autant de raisons que j'apporte pour établir la vérité que j'ai avancée.

Car, premièrement, la maladie du corps éclaire notre esprit aveuglé par l'éclat des biens de ce monde, en lui mettant les vérités éternelles devant les yeux; elle le désabuse des préjugés et des fausses idées qu'il a des grandeurs et des plaisirs de cette vie, en le faisant souvenir qu'il lui faudra quitter tout cela; et, enfin, elle le fait, par ce moyen, rentrer dans lui-même, qui est la première démarche de sa conversion.

Pendant qu'un homme est en parfaite santé, les vérités de la foi n'ont, pour l'ordinaire que de faibles lumières, qui n'échauffent point son cœur; mais la maladie le réveille, en lui donnant occasion de penser à l'éternité; elle le fait résoudre à mieux vivre, pour éviter ce qu'il craint et acquérir ce qu'il espère; ou bien, si vous voulez, pendant qu'il se porte bien son esprit est tellement occupé des affaires du monde qu'il ne pense guère aux affaires de son salut, et l'embaras où il est ne lui laisse point de temps qu'il y puisse donner. C'est ce que l'expérience nous fait voir tous les jours, et c'est la réponse que ces personnes du monde font elles-mêmes, quand on les presse d'y penser un peu plus souvent. Mais lorsque cet homme est arrêté par l'infirmité du corps, comme un prisonnier de la justice divine, c'est alors qu'il se tourne comme naturellement vers son Créateur pour, lui dire avec David : *Miserere mei, quoniam infirmus sum.* (*Palm.* VI.) C'est pourquoi les saints Pères nous enseignent que la maladie est l'école de la sagesse chrétienne. C'est par là que le prophète Jérémie dit que Dieu l'a instruit et l'a rendu savant dans la science du salut : *Misit ignem in ossibus meis et erudivit me.* (*Thren.*, I.) Dieu a fait couler dans mes os le feu d'une fièvre ardente, pour me faire connaître ce que je ne comprenais pas, et me faire penser aux choses auxquelles je ne faisais point auparavant de réflexion; comme s'il disait que les maladies sont un feu qui est excité par l'intempérie des humeurs dont nous sommes composés, et par la chaleur naturelle qui est hors de son juste tempérament, mais que Dieu emploie ce feu même pour nous éclairer l'esprit et pour nous embraser le cœur d'une ardeur toute sainte; et le prophète Isaïe nous assure que dans cette école l'on apprend la doctrine d'un Dieu. *Domine, in angustia requisierunt te*, dit-il en parlant du peuple d'Israël, *et in tribulatione murmuris, doctrina tua eis* (*II Mach.*, IX); et selon la version des Septante, *in tribulatione parva, doctrina tua nobis* :

c'est dans une petite maladie que vous nous avez ouvert les yeux, et que vous nous avez fait connaître le besoin que nous avons de votre secours.

Les pécheurs même les plus désespérés, qui ont vécu sans loi et sans conscience, s'ils ne changent pas de volonté, y reconnaissent du moins leurs erreurs; témoin l'impie Antiochus, dont parle l'Écriture sainte, lequel, se voyant étendu sur un lit, et insupportable à lui-même à cause de l'infection de ses plaies, cet orgueilleux, qui s'élevait auparavant contre le ciel, commence à s'humilier sous la puissante main de Dieu et à reconnaître un souverain. *Justum est subditum esse Deo*, dit-il, *et mortalem non paria Deo sentire*. Ah! je le conçois, enfin, qu'il ne faut pas qu'un homme marche de pair avec Dieu, et qu'il ne se doit pas oublier lui-même. Eh! Antiochus, qui vous a fait si grand prédicateur, de blasphémateur insolent que vous étiez il n'y a que trois jours? C'est qu'il a été à cette école de la maladie, et qu'il y a appris cette vérité qu'il ne savait pas, et où, pour peu que l'on ait été, on profite toujours beaucoup. Lorsque l'on jouit d'une parfaite santé on ne regarde, pour ainsi dire, que de loin les choses de l'autre vie; le bruit du monde nous étourdit, l'éclat des richesses nous aveugle, et cette longue suite d'années que nous espérons, et qui se dépie pour ainsi dire devant nos yeux, nous ôte la pensée de la mort et des jugements d'un Dieu. *Auferuntur judicia tua a facie ejus* (*Psal.* X), dit le Prophète royal; ce sont comme ces objets éloignés que l'on ne voit que confusément, et dont les images, affaiblies par la trop longue distance, ne nous en découvrent que la moindre partie; c'est pourquoi ils ne font pas une si vive impression; mais la maladie les approche, nous les fait toucher de près; la crainte que nous avons alors de la mort nous oblige d'y penser sérieusement, et d'envisager les malheurs qui la suivent.

Ces vérités, Messieurs, que nous écoutions de sang-froid durant une parfaite santé, se présentent alors tout autrement à notre esprit, parce qu'elles sont plus proches, et y font un effet tout autre qu'auparavant. Je veux que pendant la santé on lise quelquefois les bons livres qui nous en font souvenir, qu'on entende souvent la parole de Dieu, qui nous y fait penser du moins durant le temps qu'on l'écoute; mais tant d'autres vues plus divertissantes en détournent ensuite la pensée qu'ils la font évanouir; les compagnies, les visites, le jeu, la bonne chère et les autres plaisirs de la vie ne souffrent pas que l'on s'en remplisse l'esprit; ou bien les affaires et le bruit du monde les étouffent, et ne permettent pas que ces vérités entrent aussi avant qu'il faudrait pour y faire une sérieuse méditation, et pour avoir tout l'effet qu'elles devraient; mais la maladie nous y applique et les imprime, pour ainsi dire, avec la douleur qu'elle fait ressentir : c'est une méthode abrégée qui va directement au point, et qui enseigne sans

détours et sans raisonnements. Lorsqu'on se porte bien, et qu'on entend dire qu'il n'y a rien de plus précieux que le temps, cela n'empêche pas que l'on ne cherche à le perdre ou à le passer le plus agréablement que l'on peut, dans la pensée que nous en aurons de reste pour satisfaire à la justice divine; et la santé même, qui nous le persuade, nous fait mépriser ce salutaire avis; mais la maladie nous dit qu'il est temps d'y penser, et qu'on ne peut différer davantage sans hasarder son salut. En un mot, vous diriez que la santé est destinée à la vanité, et la maladie à la vérité, puisque jamais on ne conçoit mieux les choses de l'autre vie; parce qu'elle nous apprend, par une espèce d'expérience, que la terre est le lieu de notre exil, et qu'on ne doit pas y établir sa demeure; que c'est une folie de s'attacher aux choses de ce monde, dont la durée est si courte, et la satisfaction qu'on y trouve mêlée de tant d'amertumes.

Le voile qui nous cachait auparavant les vérités de l'Évangile est tiré, et rien ne les empêche maintenant de faire sur notre esprit toute l'impression dont elles sont capables. Or c'est en ce sens que je dis que la maladie non-seulement nous instruit, mais encore nous instruit mieux que toutes les autres manières que l'on pourrait inventer. C'est un maître rude et sévère à la vérité, dit le cardinal Hugues, mais qui nous enseigne par la méthode la plus infaillible : *Magister durus est, sed mire docet*; c'est un compagnon fâcheux et incommode, je l'avoue, mais qui nous montre seulement le chemin du salut : *Comes injucundus, sed qui iter signat*; c'est enfin un conseiller qui ne nous est pas fort agréable, mais qui est fidèle, et qui nous dit ce qu'il faut : *Monitor fidus qui te crebro vellicat*. Et après avoir éprouvé combien les autres leçons sont inutiles, on voit peu de personnes que la maladie ne fasse rentrer en elles-mêmes.

Aussi est-ce le principal dessein de Dieu, quand il nous envoie quelque affliction de cette nature, de sauver l'âme en affligeant le corps, comme saint Ambroise l'écrivit à un de ses amis qui différerait de recevoir le baptême, et qui, ayant été fortement éclairé de Dieu dans une dangereuse maladie, avait enfin accompli ce qu'il avait tant promis et différé depuis si longtemps. *Ad salutem ea infirmitas fuit, plus aculei quam periculi ferens; hoc est quod Deus ait : Percutiam et ego sanabo, percussit infirmate, et sanavit fide*. Heureuse maladie! coup favorable de la main de Dieu, qui vous a châtié en père pour en faire un de ses véritables enfants, puisqu'en frappant le corps il a guéri l'âme, et vous a éclairé des lumières de la foi! Mais ce n'est pas son seul effet de contribuer à la conversion d'un pécheur en éclairant son esprit; elle affaiblit encore les passions les plus violentes qui s'élèvent dans l'appétit, et qui empêchent un pécheur de se rendre.

Car, Messieurs, il est constant que le plus grand obstacle qui s'oppose à notre conversion vient du côté de nos passions, lesquel-

les, pour la plupart, ont leur source dans le corps et ne tendent qu'à le satisfaire contre les lumières et les résistances de la raison; d'où vient ce combat de la chair contre l'esprit dont parle saint Paul : *Caro concupiscit adversus spiritum, et spiritus adversus carnem*. (Galat., V.) Vous diriez que ce serait deux ennemis toujours aux prises, qui perdent et qui gagnent mutuellement l'un sur l'autre quelque avantage; mais avec ce malheur, que l'esprit, qui doit naturellement être le maître, devient l'esclave si nous n'y prenons garde, et que la chair, quoique la plus faible, est ordinairement la maîtresse, et entraîne l'âme, comme par son propre poids, vers les biens sensibles où son penchant la porte. Il est donc évident que plus cet ennemi sera affaibli, moins il sera rebelle, et que moins il aura de force pour nous entraîner, plus l'esprit sera libre pour se tourner vers Dieu; et comme personne ne doute que ce ne soit l'effet le plus naturel des maladies d'abattre le corps, on ne peut douter non plus qu'elles ne rendent les passions moins violentes, du moins qu'elles n'en arrêtent le cours et l'impétuosité pour un temps, ce qui n'est pas un petit avantage pour ménager durant cet intervalle le moyen et l'occasion de penser à son salut.

Lorsqu'on veut bâtir un pont ou quelque autre ouvrage sur une rivière profonde et rapide, vous savez qu'il en faut détourner le cours à force de machines, et en dessécher le canal, sans quoi tout le travail des ouvriers serait inutile; et l'on attend pour cela que la sécheresse de la saison en rende l'exécution plus facile; c'est ce que fait la maladie à l'égard d'un pécheur: quand il est dans une vigoureuse santé, ses passions sont comme un torrent impétueux qui l'entraîne vers le vice; ce temps-là n'est pas propre pour jeter les fondements de ce grand ouvrage de son salut: tout ce que vous bâtirez sur ce fond si mouvant et si peu solide sera bientôt renversé; mais quand une maladie dangereuse l'attache à un lit, et arrête le cours de ses dérèglements, cette suspension et cet intervalle donne le lieu et le temps aux impressions de la grâce d'agir; et comme il n'y a plus de résistance du côté des passions, elle a plus infailliblement son effet; l'ardeur d'une fièvre violente dessèche ce torrent furieux, et cette âme, arrêtée par les liens de la douleur, ne suivant plus la pente de ses désirs dérégles, s'affermir dans le dessein de mener une vie plus chrétienne. Voilà ce que Dieu prétend, comme il le dit lui-même, en parlant d'une âme qui s'est éloignée de lui par ses crimes et par ses dérèglements : *Propter hoc, ego sepiam viam tuam spinis, et maceria, et semitas suas non inveniat, et dicet : Vadam, et revertar ad virum meum priorem* (Ose., II); elle a dit, cette âme infidèle, je courrai après l'objet de mes passions; mais je fermerai son chemin d'épines, dit Dieu; je l'environnerai d'une forte barrière qu'elle ne pourra forcer; elle poursuivra ce qu'elle aime, mais elle ne

l'obtiendra pas, et se voyant dans l'impuissance de se contenter, elle changera de sentiment.

Il serait seulement à souhaiter qu'ils fussent tels dans la santé qu'ils sont dans la maladie; car quelles promesses et quelles bonnes résolutions les plus déréglés ne font-ils point s'il leur reste encore quelque sentiment de religion? Quand ils se voient en péril, ce ne sont que réflexions continuelles sur la vanité du monde et sur les misères de la vie; on ne veut entendre parler que de Dieu, que de pénitence, que de sacrements; le plus libertin veut être homme de bien, et ne veut plus penser qu'aux choses du ciel. C'est pourquoi non-seulement les maladies du corps suspendent pour un temps les passions, qui sont les maladies de l'âme, mais, pour l'ordinaire, elles les guérissent entièrement, ce que les autres remèdes ne font ni si promptement, ni si infailliblement. Car quoique Dieu pour cela emploie les inspirations intérieures, les avis, les menaces et tous les autres moyens de fléchir l'obstination d'un pécheur pendant qu'il jouit d'une parfaite santé, le monde et les plaisirs des sens, qui sont l'objet de ses desirs les plus ardens, ont des attraits si forts qu'il faut donner bien des combats, faire de puissants efforts et de grandes violences pour les quitter; mais la maladie est cette épée de feu dont parle un prophète, laquelle coupe et consume tout à la fois, comme dans les maux extrêmes on emploie le fer et le feu pour les guérir. Que si un pécheur ne se rend point alors, on peut bien le tenir pour désespéré, parce que, comme dit admirablement saint Chrysostome, c'est le propre des réprouvés de s'endurcir sous les coups de la justice divine; c'est le dernier trait qui achève le caractère de sa réprobation, que de rendre inutiles les plus puissants moyens de son salut; c'est, si nous en croyons le prophète Jérémie, le dernier degré de l'endurcissement d'un cœur : *Percussisti eos, et non doluerunt; attrivisti eos, et noluerunt reverti.* (Jerem., V.) Et c'est enfin ce qui faisait l'étonnement de saint Augustin; je ne suis point surpris, dit-il, de voir un homme emporté par ses passions dans une parfaite santé; mais ce qui m'étonne, et ce que j'ai de la peine à comprendre, c'est de voir un homme qui demeure vicieux dans la maladie, qui tient contre Dieu, qui l'attaque, et qui emploie tout ce qu'il y a de plus fort pour le réduire; c'est ce qui ne peut venir que d'un fonds de malice et d'une corruption entière de sa volonté.

Et c'est la troisième chose qui s'oppose à la conversion d'un pécheur, et à quoi les maladies sont d'ordinaire le remède le plus puissant; car il ne faut point douter, Messieurs, qu'une des plaies les plus dangereuses que le péché originel ait faites à l'homme, ne soit d'avoir corrompu la volonté et débauché le cœur, comme il a obscurci l'entendement et déréglé l'appétit, de manière que la faiblesse et l'inconstance naturelle que nous avons pour le bien nous

font retomber facilement dans le vice après que nous en sommes sortis; mais je soutiens que la maladie est un des salutaires remèdes à ce mal, qui a sa source et son principe dans notre propre nature. Car, premièrement, quelque corrompue que soit cette volonté, elle ne peut jamais se défaire de cette impression secrète qui la fait recourir à Dieu dans les occasions subites et dans les dangers imprévus, comme nous voyons dans les athées mêmes, qui s'adressent au ciel quand ils ne voient rien sur la terre qui les puisse secourir; or, entre les accidents que nous pouvons le moins éviter, il faut compter les maladies qui sont au-dessus de nos prévoyances aussi bien que de nos précautions: elles nous surprennent lorsque nous y pensons le moins; et, comme elles viennent du dedans plus souvent que du dehors, et que nous en portons le principe dans nous-mêmes, elles nous attaquent toujours au dépourvu et sans défense, d'où il arrive que tout le secours que nous pouvons attendre des hommes étant douteux et incertain, le désir de notre propre conservation nous fait recourir à l'auteur de notre être, et lui rendre, par cet aveu, le premier hommage que nous devons à son souverain pouvoir.

Quand un homme est abattu sous son ennemi qui l'a mis hors de défense, se voyant alors sans forces et sans secours, il est, quelque fier qu'il soit, obligé de prier et de recourir à la clémence du vainqueur; de même un pécheur qui se voit abattu sous la main de Dieu, dont il sent qu'il dépend absolument et à qui il ne peut échapper, il faut qu'il soit bien furieux pour ne pas s'humilier en cet état, et pour ne pas avoir recours à la miséricorde de celui qui peut lui faire ressentir la dernière rigueur de sa justice. Il y en a peu qui en viennent jusqu'à cet excès de désespoir; nous voyons même souvent que ceux qui étaient les plus libertins quand ils étaient en santé, deviennent des prédicateurs quand ils se voient atteints d'une dangereuse maladie, et qu'ils ont des sentiments de Dieu qui attendrissent tout le monde. Je sais bien, Messieurs, qu'on a sujet alors de les tenir pour suspects, et qu'on ne doit pas toujours compter là-dessus; mais aussi, l'on ne doit pas tellement les rebuter qu'on n'y ait nul égard; car enfin, Dieu a des grâces de réserve, qu'il donne aux grands pécheurs comme pour faire un dernier effort, afin de les ramener à leur devoir, et entre ces grâces l'on doit compter comme les principales celles qu'il donne dans les maladies; car, quo qu'en cet état la pensée des jugements de Dieu et la crainte des supplices qu'ils ont mérités aient beaucoup de part à ce retour, cette pensée et cette crainte sont toujours surnaturelles et sont des mouvements du Saint-Esprit, qui dispose le cœur à une douleur plus parfaite; et enfin, s'ils quitent la volonté du péché, la douleur qui naît de ce motif est suffisante avec le sacrement.

De là vient que les saints Pères qui se

sont le plus fortement déclarés contre ces sortes de pénitences forcées, comme saint Augustin et saint Chrysostome, sont les premiers à reconnaître que Dieu se sert des maladies comme d'un puissant moyen pour toucher les pécheurs, et, si l'on en voit quelques-uns qui retournent à leurs débauches après qu'ils sont guéris, on en voit aussi qui font profit de cet avertissement salutaire, et qui mènent ensuite une vie plus régulière et plus chrétienne : cette règle n'est ni générale ni infallible, aussi je ne vous la donne pas pour telle ; mais on ne doit pas la rejeter comme incertaine et inutile, puisque c'est le dessein de celui qui emploie ce remède comme l'un des plus puissants et comme la dernière grâce qu'il leur fait. C'est pour-quoi, mon cher auditeur, si jamais vous vous trouvez en cet état, comme il y a bien de l'apparence que vous vous y trouverez quelque jour, je vous conjure d'envisager cette maladie comme la dernière, et de penser sérieusement que vous pouvez en mourir et que peut-être vous en mourrez effectivement ; or, dans cette vue, vous devez vous comporter comme si vous étiez assuré de n'en point échapper ; car alors, quelque rebelle que vous ayez été aux grâces ordinaires de Dieu, je ne puis croire que vous le soyez entièrement à celle-ci, parce que, comme dit saint Augustin (*De doctr. Christi*, l. II, c. 7), il ne se peut faire que la présence de la mort et la crainte de ce qui la suit ne fasse alors une forte impression sur un esprit qui a encore quelque reste de christianisme : *Timorem Dei cogitatio de futura morte necesse est inculcat* ; et comme la nature fait alors tous ses efforts pour se défendre contre sa destruction prochaine dont elle est menacée, de même l'âme se réveille et tâche de se garantir du malheur éternel où elle se voit en danger de tomber. Ainsi j'ose dire que, si la maladie n'a pas été capable de changer un pécheur, je ne vois pas dans la conduite ordinaire de Dieu, ce qui est capable de le faire ; mais ne nous arrêtons pas davantage sur ce sujet, et après avoir vu de quelle utilité sont les maladies du corps pour la conversion des pécheurs, voyons, s'il vous plaît, maintenant ce qu'elles contribuent à la perfection des justes. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Pour être persuadé, Messieurs, de cette seconde vérité, je remarque avec un païen qui parle en chrétien sur ce sujet, c'est le philosophe Sénèque (Epist. 71), que dans la maladie il y a particulièrement trois choses qui ont coutume de la faire appréhender, et qui obligent ensuite les hommes de prendre des précautions pour l'éviter ; ces trois choses sont : la douleur qui en est inséparable, la crainte de la mort à quoi elles frayent le chemin, et enfin, l'interruption des plaisirs en la place de quoi je mets, pour les gens de bien, la nécessité où l'on se voit d'abandonner le soin de ses affaires ou de ses emplois pour un temps ;

c'est justement de ces trois mêmes choses qui font craindre les maladies, que je tire les trois avantages qui en peuvent revenir aux gens de bien ; car premièrement, comme il n'y a personne, quelque sainte qu'elle soit et quelque vertueuse qu'elle puisse être qui n'ait besoin de pénitence et qui n'ait commis quelques péchés, les douleurs de la maladie servent à les expier, et c'est le premier usage que nous en devons faire, en faisant de la peine du péché le remède du péché même ; aussi en sont-elles ordinairement le châtiment qu'un Dieu miséricordieux aime mieux nous faire souffrir en cette vie que d'attendre à les punir dans l'autre ; et c'est une remarque assez particulière que dans l'Evangile, lorsque le Fils de Dieu guérissait un malade, d'ordinaire il l'avertissait de ne plus pécher : *Ecce sanus factus es, jam amplius noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat* (Joan., V), comme s'il leur eût voulu faire entendre que leurs péchés étaient uniquement la cause de leur maladie.

Mais d'ailleurs, comme c'est la conduite de la providence de Dieu de tirer le bien du mal même, c'est à nous de l'imiter, ou plutôt, de seconder son dessein qui est de faire de cette maladie une véritable pénitence pour s'acquitter envers la justice de Dieu ; car présupposé l'arrêt qu'il a porté, comme dit saint Augustin, que tout péché doit être puni, ou de Dieu qui sait bien en tirer la satisfaction, ou par le pécheur même qui s'impose la peine qu'il a méritée, il semble que de toutes les satisfactions que nous pouvons faire, il n'y en ait point de plus juste et qui ait plus de rapport à l'offense que la maladie qui renferme tout à la fois tout ce que les autres ont de plus propre pour apaiser la colère de Dieu, la douleur du corps, l'affliction de l'esprit, l'abstinence la plus rigoureuse, la privation des divertissements les plus honnêtes et les plus légitimes ; et, en un mot, ce qu'il y a de plus fâcheux et de plus contraire à nos inclinations ; ainsi, quand vous vous plaignez d'être accablé de douleurs aiguës et violentes dans votre maladie, ah ! vous aimez trop votre corps. Vous avez offensé Dieu par les plaisirs, il vous punit par les douleurs ; il fait servir à ses vengeances ce que vous avez fait servir à vos crimes ; vous avez péché par les sens, il vous fait souffrir par les sens ; ajoutez que ces maladies que Dieu nous envoie sont quelquefois les seules occasions qu'il nous offre de satisfaire pour les péchés que nous avons commis pendant que nous jouissions d'une pleine santé.

Car souvent nous nous épargnons dans les austérités que nous exerçons sur nous-mêmes, et l'amour-propre est trop enraciné dans le fond de notre être pour pratiquer cette haine de nous-mêmes que l'Evangile commande : *Qui non odit animam suam* (Luc., XIV) ; la chair est trop d'intelligence avec l'esprit pour être traitée avec la rigueur qu'elle mérite, et l'on peut dire qu'il n'y

a rien en quoi l'homme se flatte davantage que dans la pénitence qu'il fait de ses péchés, parce qu'il est devenu le juge en sa propre cause, le criminel et l'exécuteur de la justice en même temps, de sorte que lorsqu'il est le plus coupable, c'est souvent alors qu'il se fait grâce plus facilement : ce qui a fait dire à Tertullien, que souvent l'on commet dans la pénitence ce qui mériterait d'être expié par une autre pénitence. Il est donc nécessaire que Dieu y mette la main, et qu'il reprenne l'épée de la justice, puisque nous nous en servons si mollement; c'est ce qu'il fait lorsqu'il nous envoie quelque longue maladie, qui satisfait pour chaque péché en particulier; car, au lieu de quelques jeûnes de notre choix, c'est-à-dire que nous eussions faits sans beaucoup de peine et avec les adoucissements que nous savons si bien y apporter, l'on fait une longue et une rigoureuse diète qui, pour être de l'ordonnance du médecin, ne laisse pas d'être encore de l'ordonnance de Dieu, afin d'expier par là les excès de bouche où l'on s'est laissé aller. Au lieu d'un cilice, qui n'eût affligé qu'une partie du corps, les pointes de la douleur le tourmentent tout entier et satisfont pour tant de sensualités et de recherches de ses aises et de ses plaisirs : la fièvre qui nous attache à un lit des mois entiers punit le mauvais usage de notre liberté, et sans parler des maladies particulières, des gouttes, des coliques et des autres, lesquelles étant causées par nos intempérences, semblent être aussi envoyées de Dieu pour les punir; la seule patience dans le mal que l'on souffre, quel qu'il puisse être, est ordinairement plus capable de satisfaire pour nos péchés que toutes les peines que nous pouvons prendre nous-mêmes, parce que si, d'une part, les maladies sont involontaires, l'acceptation que nous en faisons en est toujours libre; il y a moins de danger de se flatter et de s'épargner. que si, d'un côté, elles semblent plus forcées, de l'autre, ne venant pas de notre choix, elles sont plus ennuyeuses, plus rudes et plus difficiles à supporter : dans les autres peines, nous prenons notre temps et nous ne les souffrons qu'autant qu'il nous plaît, mais celles-ci ne dépendent pas de nous, et il faut les souffrir autant que Dieu le juge à propos; et les remèdes mêmes que nous prenons pour recouvrer la santé sont comptés entre les plus grandes incommodités de la maladie.

C'est donc, Messieurs, une des adresses les plus utiles que la prudence chrétienne puisse mettre en usage d'accepter les maladies qui nous arrivent pour la satisfaction de nos péchés, et de les faire accepter de Dieu même en déduction des peines qui nous sont dues, et que nous ne pouvons éviter parce que, quoique Dieu soit un créancier juste et exact, qui veut être satisfait par la pénitence, il est pourtant facile à contenter, et nous le contenterons en acceptant de bon cœur le mal qu'il nous envoie, et dans cette vue disons avec le saint homme Job : *Peccavi,*

et ut eram dignus non recepi. (Job, XXXIII.) Je reconnais, mon Dieu, votre main qui me touche, et je me soumetts à cette miséricordieuse justice qui veut me châtier en ce monde, comme un père, pour m'épargner dans l'autre, ou comme un charitable médecin qui me fait souffrir pour me guérir. Oui, il est juste puisque j'ai offensé mon Dieu, que j'en souffre la peine : *Merito hæc patitur quia peccavimus* (Genes., XLII), comme disaient les frères du patriarche Joseph; et puisque je suis si lâche à faire la satisfaction que méritent mes péchés, je consens que vous la preniez vous-même telle que vous la jugerez à propos; oui, douleurs que je souffre, vengez mon Dieu de tant de délices que j'ai recherchées au m'pris de sa loi; oui, dure captivité qui me tenez attaché à un lit depuis tant de temps, soyez la juste punition de l'abus que j'ai fait de ma liberté! oui, rigoureuse abstinence que je suis obligé de faire, c'est avec trop de bonté que Dieu daigne vous accepter pour tant d'excès de bouche que j'ai commis! maladie enfin trop heureuse pour moi, puisqu'elle me sert à apaiser la justice de mon Dieu : *Hic ure, hic seca*, comme disait saint Augustin (*L Homil.*, homil., XXII), *modo in æternum parcas*; coupez et tranchez en cette vie, ô mon Dieu! pourvu que vous me fassiez miséricorde dans l'autre; de cette manière, non-seulement la maladie sera une satisfaction de nos offenses, mais elle nous servira de plus pour acquérir une infinité de mérites, puisque c'est le temps où l'on peut pratiquer les plus héroïques vertus.

En effet, la seconde chose qui, selon notre philosophe, a coutume d'affliger davantage dans la maladie, est la crainte de la mort, laquelle étant le plus terrible de tous les maux qui soient dans la nature, comme l'on dit communément, il s'ensuit que la maladie qui en est la cause y doit tenir le second rang, puisqu'après la vie, le plus grand de tous les biens naturels, c'est la santé, dont la privation donne aux gens de bien une occasion continuelle de patience, de résignation aux ordres de Dieu et de détachement des choses de la terre. De manière que l'infirmité du corps réveille et affermit la vigueur de l'esprit, comme parle Salvien dans une lettre qu'il écrit à sa sœur, qui relevait d'une fâcheuse maladie : *Imbecillitas carnis mentis vigorem exacuit, et affectus artubus, vires corporum in virtutem transferuntur animorum, ut mihi genus quoddam sanitatis esse videatur hominem interdum non esse sanum*; l'affaiblissement des forces du corps est l'accroissement de celles de l'âme; ce que l'on perd d'un côté, on le regagne avec avantage de l'autre, et il semble que c'est une espèce de santé que de devenir malade. C'est un plaisir de voir avec quelle éloquence ce grand homme (*loc. cit.*) déduit les avantages de la maladie, et comme il en fait ses conjonissances à une personne qui lui était si chère : *Nunquam ut puto, poursuit-il, habitatione Dei dignior extitisti; quanto imbecillior corpore, tanto purior*

sensu, vincitibus carnem tuam morbis, mente vicisti; jamais vous n'avez été plus digne d'être le temple de Dieu même, et le lieu de sa demeure; plus votre corps est faible, plus vos affections sont épurées et au même temps que vos incommodités ont abattu votre chair, votre esprit s'est élevé, et est demeuré victorieux.

Il est vrai, Messieurs, que bien des gens, en recouvrant la santé, perdent les favorables dispositions que leur esprit avait durant la maladie; mais ce n'est pas le dessein de Dieu qui a voulu, au contraire, nous faire passer par cette épreuve pour examiner notre vertu et voir si elle est sincère, comme le feu éprouve l'or; car c'est par là que chaque vertu en particulier en est plus forte et plus vigoureuse, comme il semble que l'apôtre le veuille dire par ces paroles : *Virtus in infirmitate perficitur.* (II Cor., XII.) C'est alors que la foi s'épure, que l'espérance s'anime par le danger de la mort, dont la maladie nous approche; alors, que l'on pense plus sérieusement aux choses du ciel, comme à un objet que l'on envisage de plus près; alors, enfin, que l'on s'attache plus étroitement à Dieu, comme à celui de qui seul nous pouvons recevoir une consolation solide : *Virtus in infirmitate perficitur.*

C'est pour cela que, quand Dieu a de grands desseins sur une âme, c'est sa coutume de la conduire par la voie des souffrances; mais entre toutes les croix, les afflictions et les épreuves par où il la fait passer, celles des maladies est la plus ordinaire, et même la plus utile et la plus avantageuse, parce que toutes les autres afflictions, la perte des biens, la mort de nos proches, les calomnies que l'on fait de nous ne nous frappent que de loin, et, pour ainsi dire, par réflexion, tout cela est hors de nous; mais la maladie nous touche de près, c'est dans nous-mêmes que nous souffrons et, comme le démon disait à Dieu qui lui permettait d'affliger le saint homme Job, après lui avoir enlevé ses richesses, ses maisons, ses troupeaux et ses enfants; ah ! tout cela, disait-il, ne le touche, pour ainsi dire, qu'à fleur de peau, tout cela est hors de lui; mais permettez-moi de toucher un peu à son corps, de le couvrir de plaies, de lui faire sentir les douleurs les plus aiguës de la maladie, et puis vous jugerez de sa fidélité. Jusque-là il croyait avoir mis à cette épreuve, il n'y a plus à douter, Job est fidèle à Dieu, il est un modèle de patience et un miracle de vertu. Voilà, Messieurs, ce que je disais, que la maladie est le meilleur moyen de se sanctifier et de se rendre parfait.

Ajoutons enfin la troisième chose qui a coutume de faire appréhender la maladie, et qui semble donner un plus juste sujet aux plaintes que l'on fait ordinairement en cet état; c'est ce que Sénèque a dit (*loc. cit. sup.*), qu'elle interrompt le cours de nos plaisirs et de nos divertissements : *Intermissio voluptatum*; mais ce que je change en un autre prétexte plus juste, plus spécieux et plus

digne d'un homme de bien : *Intermissio negotiorum*; c'est qu'elle nous oblige de quitter nos affaires les plus pressées, qu'elle arrête nos desseins et nos projets les plus avantageux pour la religion et pour le bien public. C'est en effet ce qui est le plus sensible à un homme de vertu, lequel souffre la douleur avec constance et qui a vécu d'une manière à ne point craindre la mort; mais de voir que ses plus importantes affaires demeurent là, et que tous ses meilleurs desseins sont arrêtés avec lui, voilà ce qui l'afflige, et il croit faire beaucoup de ne se point emporter jusqu'au murmure.

Sur quoi je dis, chrétienne compagnie, que ce sentiment paraît plus politique que chrétien, et d'un homme qui n'est pas assez persuadé du prix de la maladie et du bonheur qu'elle lui apporte, puisque jamais il ne fait davantage pour Dieu et pour lui-même; c'est ce que saint Chrysostome écrit à Olympias, laquelle était prévenue de ce sentiment dans une fâcheuse maladie; non, non, dit-il, quoique votre infirmité ne vous permette pas de sortir de votre maison, et que la douleur vous attache à un lit, ne pensez pas pour cela que votre vie soit oisive et inutile; car outre que votre grande affaire, et votre plus importante occupation doit être de faire la volonté de Dieu, et qu'on ne peut la faire plus avantageusement que de souffrir de bon cœur le mal qu'il nous envoie, sachez que vous faites plus en souffrant pour lui qu'en exécutant tout ce que votre zèle eût pu vous inspirer pour son service et pour son amour. Oui, chrétiens, c'est sur le sentiment de ce grand homme que vous devez être persuadés qu'en même temps que vos infirmités arrêtent vos affaires domestiques, ou empêchent l'exécution de vos meilleurs desseins, vous faites plus que vous ne peusez. Vous ne pouvez agir, dites-vous, en cet état, je l'avoue; mais vous pouvez souffrir, c'est là maintenant l'emploi le plus utile de toute votre vie, puisque c'est celui où vous pouvez faire de plus notables progrès dans la vertu et dans la sainteté. Les autres affaires sont des affaires du temps, ou qui regardent votre famille, ou le service de vos amis; mais celle à quoi vous travaillez étant malade est votre propre affaire qui regarde votre personne et qui est pour l'éternité. Que s'il est vrai que vous avancez plus cette affaire, dans un mois de maladie, que vous ne feriez dans plusieurs années de santé, pourquoi vous plaindre de votre oisiveté? Ah ! Messieurs, que c'est faire beaucoup que de souffrir patiemment, et que cette vérité est capable de donner une véritable consolation à un malade, de savoir qu'il fait davantage pour sa perfection et qu'il rend plus de services à Dieu que par les plus nobles et les plus éclatantes actions.

Il y en a qui se plaignent qu'ils ne peuvent étudier, et que tout leur temps est employé à se remettre et à recouvrer la santé; mais ces personnes ne font pas réflexion qu'ils deviendront véritablement savants s'ils écoutent les leçons que la maladie leur fait

et les vérités qu'elle leur enseigne, dont nous avons déjà parlé. Certes, quand elle ne ferait autre chose que de les convaincre qu'ils sont faibles et infirmes, elle leur apprendrait à régler leur vie et à penser à l'éternité : c'est la plus utile de toutes les sciences. Nous en voyons d'autres qui brûlent d'un zèle tout embrasé et qui s'emploieraient à mille bonnes actions et à mille travaux pour le salut de leur prochain s'ils en avaient la force ; mais que peuvent-ils faire de plus glorieux pour Dieu, que de se rendre semblables à lui, d'être des hommes de douleurs comme lui, dans les plus violentes atteintes de leur maladie, de n'avoir aucune partie dans leur corps qui ne souffre son tourment, comme le Prophète dit de lui, et d'avoir enfin pour partage ce qu'il a choisi pour lui-même, qui est de souffrir ? Et ils sont eux-mêmes en cet état l'objet de sa gloire, comme dit Tertullien du saint homme Job. Ainsi vous qui êtes infirmes depuis si longtemps, si vous connaissez l'avantage que vous avez de faire quelque chose de grand pour Dieu, vous n'auriez pas sujet d'envier l'avantage des autres. Si vous n'avez pas le don d'oraison, comme tant de saints contemplatifs, souffrez avec patience le mal que vous endurez ; car, comme dit saint Chrysostome, il vaut mieux souffrir comme il faut que d'être ravi jusqu'au troisième ciel ; mais je suis, dites-vous, dans un lit sans pouvoir me remuer, privé du sacrifice de la messe, de la communion, et d'entendre la parole de Dieu. Eh bien ! souffrez, et, par la patience vous suppléez avantageusement à tout cela, puisque la croix à laquelle vous êtes attaché, plaît davantage à Dieu, que toute la douceur des exercices de dévotion ; de sorte que souffrir avec la patience que vous devez, passe tout ce que vous feriez de plus grand et de plus avantageux pour son service ; parce que, comme dit l'apôtre saint Jacques : *patientia opus perfectum habet* (Jac., I), c'est la patience qui rend votre ouvrage parfait. Mille défauts se glissent dans les actions que nous faisons pour Dieu ; mais souffrir, c'est agir comme le Fils de Dieu même, c'est lui être semblable en l'état où il a été le plus agréable à son Père ; c'est mettre enfin la juste proportion qui doit être entre toutes les parties de cet ouvrage ; car, comme nous sommes les membres de son corps mystique, nous sommes plus semblables à notre chef et nous l'égalons en quelque manière, dit Tertullien (l. I *De bon. martyri*) : *Æquari passionibus Christi*. C'est aussi de lui et de son exemple que nous devons tirer la force et la patience qui est nécessaire dans la maladie, comme dit le Prophète : *Ab ipso patientia mea* (Psal. LXI) ; c'est par où je conclus tout ce discours.

CONCLUSION.

Je ne veux pas dire que ce soit mal fait que de souhaiter la santé, et encore moins

de la demander à Dieu, puisque l'exemple des saints et le procédé du Fils de Dieu, qui a fait un de ses principaux emplois sur la terre de guérir les maladies, autorise cette demande ; ni même d'employer le secours des médecins et tous les remèdes légitimes ; mais à quoi nous devons bien prendre garde, c'est d'avoir plus de confiance en Dieu que dans toute la vertu de ces remèdes ; c'est le salutaire conseil que le Sage donne à ceux qui sont en cet état : *In infirmitate tua ne despicias teipsum, sed ora Dominum, et curabit te.* (Eccli., XXXVIII.) Et pour cela il faut s'efforcer d'abord de se mettre bien avec Dieu, et de se réconcilier avec lui par une parfaite confession, et ne pas attendre qu'un médecin nous dise qu'il est temps d'y penser. Et l'on ne saurait assez louer la sainte coutume qui se pratique en certains pays de ne point souffrir que le médecin visite les malades ou ordonne aucun remède que le confesseur, qui est le médecin spirituel, n'ait apporté le remède aux maladies de l'âme ; d'où le malade, bien loin d'en souffrir, se trouve le plus souvent soulagé par le repos de sa conscience qui diminue les frayeurs de la mort et la crainte des jugements de Dieu ; de sorte que, comme le corps abat l'esprit, aussi souvent l'esprit, qui est dans une situation plus tranquille, ne contribue pas peu à la bonne disposition du corps, après quoi il ne faut plus que de la patience et de la soumission aux ordres de Dieu pour retirer tous les fruits que la maladie nous apporte. Car c'est particulièrement en cette occasion que nous pouvons dire avec l'Apôtre : *Patientia vobis necessaria est, ut voluntatem Dei facientes reportetis repromissionem* (Hebr., X) ; la patience vous est nécessaire pour faire la volonté de Dieu et mériter par là ce qu'il a promis à ceux qui souffrent patiemment, c'est le ciel, etc.

SERMON XXX.

DE LA GRACE.

Jesus autem fatigatus ex itinere sedebat sic supra fontem. (Jean, IV.)

Jésus fatigué du chemin était assis en cet état sur le bord de la fontaine,

Voici, Messieurs, de tous les Evangiles du carême le plus fécond en mystères, le plus rempli de hauts sentiments et le plus ample pour la multitude des vérités et des instructions qu'il contient. En effet, où est-ce que jamais la bonté et la miséricorde de ce Verbe incarné s'est montrée plus sensible aux misères des hommes ? puisque ce n'est pas tant la lassitude du voyage, ni la soif ni l'inconfort de la chaleur qui l'oblige à se reposer sur le bord de cette fontaine, que le désir d'y attendre et de convertir une pécheresse, et, comme parle saint Cyrille, de tendre des filets sur le bord de ces eaux, pour y faire heureusement tomber une âme infidèle, et d'attirer, par ce moyen, les habitants d'une ville et d'une

province à la connaissance de la vérité. Si la puissance de Dieu ne paraît jamais ; plus que dans la conversion des pécheurs, ou est-ce qu'elle éclate plus noblement qu'à vaincre l'obstination de cette femme, dont les mœurs et la religion étaient également corrompues, et, par conséquent, qui opposait les plus puissants obstacles à ce souverain pouvoir ; mais surtout, par quel exemple plus fameux a-t-il fait voir la conduite de sa grâce, que de prendre si juste l'occasion d'instruire cette femme, de la disposer si heureusement et de l'engager avec tant d'adresse, qu'enfin, il triomphe de ses artifices et de ses résistances pour en faire la première apôtre, qui porte la nouvelle du Messie à une ville qui sort en foule, pour venir le reconnaître et le recevoir ?

C'est, Messieurs, à cette conduite de la grâce, dont l'adresse et la force règnent dans tout cet Evangile, que je m'arrête particulièrement aujourd'hui et que je choisis parmi cette foule de mystères, de sentiments et d'instructions qu'il renferme, comme la fin à quoi tout le reste aboutit, et le sujet dont j'espère que nous tirerons le plus de fruit ; mais comment parler de la grâce sans le secours de la grâce même ? Demandons-la donc au Saint-Esprit qui en est l'auteur, par l'entremise de Marie qui en reçut la plénitude lorsque l'ange lui dit : *Ave, Maria.*

Qui pourrait ne pas s'étonner, Messieurs, de voir que celui qui donne le mouvement, la force et l'action à tous les êtres, est lui-même si fatigué qu'il est obligé de prendre du repos ; si nous ne savions d'ailleurs qu'il n'y a ni faiblesse, ni misère du corps à quoi il n'ait voulu s'assujettir, dès qu'il a daigné venir sur la terre pour se faire le Sauveur des hommes. Mais comme toutes ses actions aussi bien que ses paroles sont des mystères qui nous obligent d'élever nos pensées plus haut et de reconnaître dans la conduite de cet Homme-Dieu, les grands desseins qu'il a eus sur nous ; d'où vient, je vous prie, qu'il est ainsi lassé de la longueur du chemin et qu'il se tient assis de la sorte ? *Sedebat sic.* Est-ce pour nous exprimer l'ardeur et la violence du désir dont il poursuit un pécheur qui s'est retiré de lui ? Est-ce pour nous montrer la patience invincible avec laquelle il l'attend souvent des années entières ? Ne serait-ce point, dirons quelques-uns, qu'il veut nous faire entendre, par cette lassitude, la peine qu'il y a de venir rechercher les hommes dans l'abîme de leurs désordres, parce qu'il n'y a point d'état plus éloigné de Dieu que celui où est un pécheur ? Ne serait-ce point plutôt, diront les autres, qu'il veut faire connaître, par cet épuisement et par ce travail, qu'il n'a point d'occupation plus pressante, rien à quoi il s'applique davantage qu'à l'affaire de notre salut, qui est le terme de son voyage, l'objet de ses soins, l'unique fin de ses travaux ; tout cela, chrétienne

compagnie, ne manquerait pas de preuves et de solides raisons.

Mais sans y chercher tant de mystères, je considère cette action en elle-même, et, pour notre instruction, je m'attache à ce que nous avons dit : que ce n'est point un coup du hasard qu'il se trouve fatigué dans ce temps et dans ce lieu où cette femme Samaritaine vient pour puiser de l'eau, mais que c'est une disposition singulière de sa providence, et préméditée de toute éternité, afin d'y faire voir la conduite de sa grâce dans cette admirable conversion qui est comme le modèle de toutes les autres ; certes, il est important que nous en soyons instruits, afin de ne pas rendre inutiles les soins et les travaux d'un Dieu. Pour le faire donc avec quelque méthode, et ramasser dans un seul dessein tout l'évangile de ce jour, je trouve, Messieurs, que, lorsque les saints Pères et les interprètes parlent de cette admirable histoire, tantôt ils nous représentent le Sauveur du monde comme un chasseur qui tend des pièges à cette âme pécheresse, laquelle y est si heureusement prise qu'elle ne peut s'en échapper ; et tantôt comme un général d'armée qui attaque une place forte et une ville rebelle ; mais j'ajoute qu'ils ne se servent de ces similitudes et de ces comparaisons que pour nous apprendre qu'il emploie en même temps l'adresse et la force pour ce grand effet de la conversion d'un pécheur ; l'adresse paraît en ce qu'il attaque ce cœur de biais et de la manière qu'il faut pour le faire venir au point qu'il désire, et la force éclate en ce qu'il l'oblige enfin de se rendre après tant de fuites et de résistances. Ce sont, Messieurs, les deux choses que le Sauveur met en usage dans la conversion de cette femme samaritaine, et qu'il emploie encore tous les jours dans celle des autres pécheurs, et, comme c'est ce qu'il y a de plus important sur cette matière de la grâce, c'est aussi ce qui fera tout le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une admirable condescendance de la bonté de Dieu de rechercher le premier un pécheur ; mais il faut avouer, chrétiens, que c'est aussi une chose absolument nécessaire de sa part, supposé qu'il veuille que le pécheur rentre dans son devoir, parce que nous pouvons bien de nous-mêmes quitter Dieu par le péché, et nous éloigner de sa conduite pour suivre nos passions et nos désirs déréglés, et enfin nous précipiter dans l'abîme de la réprobation qui est la fin de ce funeste égarement ; mais de nous-mêmes retourner à Dieu après l'avoir abandonné, ou même nous disposer à l'aller chercher après cet éloignement volontaire, c'est ce qui n'est point en notre pouvoir, et c'est un article de foi qu'il faut que Dieu fasse la première démarche et les premières avances, qu'il invite et qu'il sollicite un pécheur par ses grâces, qu'il le prévienne et qu'il

tortement de se rendre. Or, c'est en quoi consiste la première adresse de la grâce de nous prévenir, c'est-à-dire de nous venir trouver, souvent lorsque nous nous y attendons le moins, comme si elle voulait prendre son avantage et nous ôter, par cette surprise, le moyen de fuir et de nous mettre en défense contre ses attaques imprévues : c'est ce qui rend cette condescendance si admirable dans l'exemple que notre Evangile nous met devant les yeux ; car le Fils de Dieu vient chercher cette pécheresse, lorsqu'elle n'y pensait point du tout ; elle était venue peut-être mille fois à cette fontaine sans l'y trouver, et il n'y avait nulle apparence qu'elle le dût rencontrer cette fois-là plutôt que les autres.

Voilà, chrétienne compagne, le procédé que Dieu garde dans les grâces qui nous appellent à son service, et qui nous pressent de nous convertir ; elles se présentent à nous lorsque nous n'y pensons pas, et sans que nous y ayons rien contribué de notre part, et comme parlent communément les théologiens : *Sunt in nobis sine nobis*, elles sont dans nous, mais sans nous ; et c'est pour cette raison qu'elles s'appellent grâces, parce que ce n'est point par obligation que Dieu les donne, autrement, comme dit saint Paul, elles ne seraient plus des grâces, mais des dettes ou des récompenses ; et par conséquent il n'y a rien dans nous qui puisse obliger Dieu par titre ou de justice, ou de bien-séance à nous les donner. De plus elles s'appellent grâces, parce qu'étant au-dessus de toutes les forces de la nature, il n'y a rien dans tout l'ordre naturel qui puisse, je ne dis pas les mériter, mais même être une marque assurée et un signe à quoi l'on puisse s'attendre pour nous avertir de leur venue : *Spiritus ubi vult spirat*, dit le Sauveur du monde lui-même, *Sed nescis unde veniat, et quo vadat.* (Joan., III.) Ce qui montre la souveraine indépendance de Dieu qui dispose de son bien, comme il lui plaît ; et, quoiqu'il les attache souvent aux rencontres et aux incidents qui se présentent, cependant il n'y a point de liaison ni dépendance nécessaire entre l'une et l'autre, dont nous puissions tirer aucune assurance de la venue de la grâce ; il n'en faut point d'autres preuves que notre propre expérience.

Car, combien de choses nous touchent en certaines rencontres, qui avaient passé cent et cent fois devant nos yeux ou par notre esprit et qui cependant n'y avaient fait aucune impression ? D'où vient cela ? c'est que la grâce intérieure ne les accompagnait pas alors ; combien de fois avons-nous été émus en telles conjonctures d'affaires, où nous ne devions nullement nous y attendre ? Combien de choses mêmes, qui ne touchent point de certaines personnes qui y sont insensibles, auront néanmoins de puissants effets sur d'autres qui ne sont pas mieux disposés à les recevoir : *Spiritus ubi vult spirat*. C'est que Dieu est maître de ses grâces, qu'il les répand sur les sujets qu'il lui plaît, sans être obligé d'en rendre compte à per-

sonne, et par conséquent, quand il les donne, c'est bonté ; quand il les refuse, il montre qu'il est indépendant. Mais que répondent les pécheurs à cette amoureuse poursuite d'un Dieu qui a un désir si ardent de leur salut ? Ils font ordinairement ce que fit d'abord cette Samaritaine, laquelle d'un côté ne pouvant dissimuler ni ne pas entendre ce que le Sauveur souhaitait d'elle, et d'ailleurs n'étant pas assez malhonnête pour le refuser ouvertement, emploie la ruse contre l'artifice, en lui demandant comment il s'adresse à elle, puisque les Juifs n'ont nul commerce de société avec ceux de sa nation ? C'est à peu près la défaite dont use un pécheur, lorsque Dieu le presse de ne pas rendre inutiles tant de fatigues et de travaux qu'il a pris pour lui mériter cette grâce ; il reconnaît que c'est la voix de Dieu qui l'appelle à la pénitence ; car elle se fait assez entendre : il ne peut dissimuler qu'il ne conçoive ce que Dieu souhaite de lui, car sa conscience lui parle assez haut ; il ne répond pas qu'il n'en fera rien, car il voit bien qu'il le faut faire tôt ou tard, et il serait bien marri que Dieu lui refusât cette grâce un jour, et qu'il l'abandonnât entièrement ; mais il tâche de se défaire de cette poursuite, et dans les avertissements salutaires d'un confesseur que Dieu lui adresse, ou d'un prédicateur qui lui parle de la part de Dieu et qui le presse puissamment de se rendre, il répond de cœur, s'il ne le fait de bouche : *Quomodo poscis a me ?* Comment, dans l'état où je suis, me parler maintenant de changer de vie ? Comment, en la fleur de mon âge et dans l'embarras de mes affaires, penser à mon salut et à l'éternité ? Il avoue bien qu'il y faudra penser quelque jour, mais il s'en défend pour le présent. Voilà un refus un peu plus honnête, si j'ose le dire, qu'on fait à la grâce, mais c'est toujours un refus et une ingratitude dans un pécheur qui ne tâche qu'à fuir lorsque Dieu le recherche.

Sur quoi, Messieurs, il faut remarquer, s'il vous plaît, que comme nous ne pouvons obliger Dieu à nous donner ses grâces, de même nous ne pouvons empêcher qu'il ne nous les donne ni les remettre à un autre temps ; ainsi cette bonne inspiration qui vous vient trouver quelquefois si inopinément pour vous presser de rompre cette partie et de penser à votre salut ; cette pensée de la mort, des jugements et de la justice de Dieu vous semble incommode ; vous l'attribuez à votre mélancolie, vous la regardez comme un objet qui vient troubler vos desseins et vos divertissements ; mais savez-vous bien que c'est une grâce de Dieu ? Vous pouvez bien la repousser ; mais vous n'empêcherez pas que Dieu ne vous la présente, et qu'elle ne vous tienne lieu de bienfait. Ce n'est pas le temps, dites-vous, de penser à cela présentement, mais si ce n'est pas le vôtre, c'est celui de Dieu, il lui plaît de vous appeler en ce moment, c'est pourquoi il faut recevoir cette grâce quand elle vient, et s'y rendre fidèle, sans différer et sans la remettre à une autre occasion.

Car il me semble que je vous pourrais bien dire les mêmes paroles que le Fils de Dieu dit à cette Samaritaine : *Si scires donum Dei!* (Joan., IV.) Ame chrétienne, si tu connaissais la grandeur du bien qu'il te présente, combien cette grâce lui coûte, ce qu'il fait pour te la mériter, *si scires?* si tu avais bien conçu que c'est le principe de ton salut, la première recherche d'amitié qu'un Dieu te fait, *si scires donum Dei!* Si tu avais bien pensé que c'est une grâce, et conséquemment une faveur qui ne t'est point due, qu'il a refusée à cent mille autres qui en étaient moins indignes que toi, remettrais-tu à un autre temps d'accepter un bonheur que tu ne recouvreras peut-être jamais? Mais revenons à notre sujet.

Comme c'est assez la coutume d'un pécheur que Dieu presse, de chercher toujours de nouvelles défaites et de trouver quelque prétexte, afin de remettre à un autre temps, le Fils de Dieu ne se contente pas de le prévenir si obligeamment; car en second lieu, il emploie un nouvel artifice, c'est d'accommoder ses grâces au temps et au lieu, de les présenter à un pécheur dans les conjonctures et dans les circonstances où il prévoit qu'elles seront les mieux reçues; et enfin de le prendre de la manière qu'il faut, et de le disposer à recevoir la grâce, et c'est cette seconde adresse qu'il emploie dans notre évangile à l'égard de cette Samaritaine : *Jesus autem fatigatus ex itinere sedebat sic supra fontem.* (Joan., IV.) Il l'attend sur le bord de cette fontaine, où il savait que la nécessité l'obligeait de venir puiser de l'eau; il l'y attend seul, après avoir peu auparavant envoyé ses disciples à la ville pour se pourvoir de vivres, et cela afin de pouvoir lui dire plus librement et sans témoins, ce qu'il n'aurait pas dit en leur présence, et pour lui donner réciproquement plus d'accès et plus de liberté de lui ouvrir son cœur.

Si le lieu favorise son entreprise, le temps n'en est pas moins commode; c'était l'heure de midi, lorsque la chaleur extrême obligeait l'un de s'arrêter comme un voyageur, pour prendre le frais, et de se reposer sur le bord de cette fontaine; et l'autre d'y venir par nécessité, pour y puiser de l'eau. Cela, Messieurs, aux yeux des hommes ne peut passer que pour une rencontre, sans qu'il y ait nulle apparence de dessein prémédité. De plus, le Sauveur se fait voir en l'état le plus capable de lui inspirer quelque sentiment de compassion; car tout épuisé de forces, lassé et fatigué du chemin, le visage abattu et tout défat, et dans une contenance qui témoignait le besoin qu'il avait d'un peu de soulagement, il la prie avec une modestie et une humilité admirable, de lui donner un peu d'eau pour éteindre la soif que le voyage et la chaleur du jour avait excitée. *Mulier, da mihi bibere.* Voilà le temps et l'occasion que prit le Fils de Dieu, pour faire cette conquête si heureuse.

Mais que devons-nous apprendre de

là? c'est qu'il fait encore tous les jours quelque chose de semblable dans la conversion des pécheurs, puisqu'une de ses adresses pour nous attirer doucement et insensiblement est de nous disposer à recevoir sa grâce, d'étudier le lieu et l'occasion favorable dans lesquels il prévoit qu'elle aura infailliblement son effet, et de nous prendre dans les conjonctures où il nous voit le mieux disposés pour la recevoir. Il semble que ces rencontres soient un pur effet du hasard; mais c'est un artifice de son amour, parce qu'ayant devant les yeux toutes les conjonctures et toutes les rencontres où il pourrait donner cette grâce, il choisit celle dans laquelle il prévoit qu'elle sera le mieux reçue, ce que l'Écriture appelle, *tempus beneplaciti* (Psal. LXVIII), le temps de faveur pour une âme que Dieu veut gagner, un temps de bonne volonté; car, c'en est un effet de nous prendre dans des circonstances si avantageuses, qu'il ne manque jamais son coup, jusque-là que saint Augustin appelle cette grâce, *vocationem securitatis*, une vocation d'assurance, parce que Dieu qui, par sa vue et sa prescience pénètre dans le fond des cœurs, connaît que notre volonté se rendra pour lors à ses touches et à ses impressions.

Or, chrétiens, quoique le plus souvent les pécheurs fassent naître eux-mêmes ces occasions sans y penser, cependant il faut être bien persuadés que c'est toujours Dieu qui les ménage, comme nous voyons dans cette femme de notre évangile; elle va à cette fontaine à tout autre dessein que celui pour lequel le Fils de Dieu l'y attendait; elle y va pour puiser de l'eau et pour éteindre sa soif; mais le Sauveur, qui avait une soif plus ardente de son salut, se sert de cette même occasion pour la disposer à recevoir l'eau vive de sa grâce, qui la devait rendre éternellement heureuse; c'est ce qui fait que le prophète royal parlant des desseins de Dieu sur les hommes, nous compare à des flèches qui vont à leur but sans le connaître : *Sagittæ potentis acutæ* (Psal. CXIX), selon la remarque et l'application qu'en fait un savant interprète. Car, comme il n'y a que celui qui décoche ces flèches, qui sache où elles doivent frapper, et qu'elles y vont sans le savoir, ainsi souvent nous sommes comme des flèches entre les mains de Dieu, nous allons au but où il nous destine, sans y penser et sans le connaître; mais Dieu a ses vues et ses fins, et de quelque côté que viennent ces occasions, que Dieu les fasse naître où qu'il les attende et qu'il les ménage, il est toujours constant que c'est une adresse de sa conduite et de sa sagesse infinie, et si je l'ose appeler ainsi, une sainte finesse par laquelle il nous surprend heureusement; c'est le Sage qui en parle de la sorte : *Astutias illius quis agnovit? Disciplina sapientie cui revelata est?* (Eccl., I.)

Cependant, Messieurs, un pécheur ne se rend pas toujours d'abord du premier coup et sans combat, quelque avantageuse et quelque favorable que soit la conjoncture

où la grâce le prenne; car souvent il fait comme cette samaritaine, il prétexte une impossibilité prétendue, afin de s'échapper, pour ainsi dire, de ses mains et de ses filets. *Domine, puteus altus est, neque in quo haurias habes* (Joan., IV); c'est ce que disent les pécheurs tous les jours, quoique dans un autre sens, que le puits est profond, qu'ils sont comme enfoncés dans l'abîme de leurs désordres, et que les fortes habitudes qu'ils y ont contractées les y retiennent, et qu'ainsi il ne leur est pas possible de quitter ce genre de vie : *puteus altus est*; que les engagements où ils sont, ne leur permettent pas de rompre avec telles personnes et telles compagnies, avec lesquelles ils sont liés d'intérêt ou d'amitié. Chose étrange, chrétiens, que quand il est question de retourner à Dieu, il se rencontre toujours quelque obstacle qui nous arrête dès le premier pas, toujours quelque difficulté qu'on se figure invincible, toujours quelque affaire qui nous retarde, toujours enfin quelque prétexte qui s'oppose aux sollicitations les plus pressantes que Dieu nous fait, sans penser que la grâce ne nous est donnée que pour nous inspirer la force de les vaincre! Mais faut-il que la malice de notre cœur rende inutiles les adresses de la bonté d'un Dieu? que nous soyons ingénieux à retarder notre bonheur? et que nous opposions la ruse et les artifices aux stratagèmes de son amour? Mais il ne se rebute pas encore pour cela.

Car, par une troisième adresse encore plus admirable et plus surprenante que les deux autres, il accommode et proportionne cette grâce, non-seulement aux conjonctures favorables des lieux et des temps, mais encore à l'état, à la condition, aux emplois, aux inclinations, et à la capacité des personnes qu'il appelle et qu'il veut gagner; ce qu'on appelle communément l'attrait de la grâce. C'est de la sorte qu'il en use envers cette pauvre Samaritaine; il proportionne cette grâce à sa condition de servante et à son emploi, qui l'obligeait de venir puiser de l'eau à une fontaine qui était sur le chemin, et, pour cette raison, il lui parle de la grâce sous le symbole de cet élément et lui fait entendre que c'est une eau vive, dont le propre est d'éteindre tellement la soif que jamais l'on n'en ressent l'incommodité; pouvait-il mieux flatter le désir de cette pauvre femme, qui n'y concevait rien de plus qu'une eau matérielle comme celle qu'elle voyait? cette grâce n'a pas moins de rapport à sa religion, qu'à son état et à son emploi, parce que cette fontaine ayant été autrefois l'héritage du patriarche Jacob, dont les Samaritains possédaient les terres, mais dont ils n'avaient pas la foi, qu'ils avaient corrompue par le mélange des superstitions patennes, la curiosité s'empara aussitôt de l'esprit de cette femme, qui ne manqua pas de tourner le discours sur la différence de leur religion.

Ce qui donna sujet au Fils de Dieu de l'instruire des plus hautes vérités et des mystères les plus relevés, et enfin, parce

que la vie de cette femme n'était pas moins corrompue que sa religion, le Sauveur touche si délicatement ce point, en lui insinuant qu'il eût souhaité que son mari eût eu part au bien qu'il lui voulait faire, qu'elle reconnaît que cet homme est un prophète qui voit les secrets des cœurs; en sorte qu'elle ne désavoue point ses désordres, ni ne les excuse point; mais commençant à ressentir l'attrait de la grâce, elle écoute les sollicitations qu'elle lui fait; d'où vous voyez que cette grâce, pour s'insinuer plus doucement, étudie son humeur et s'accommode à son naturel et à ses désirs. C'est l'adresse merveilleuse, l'artifice et l'invention, pour ainsi parler, de la sagesse d'un Dieu qui sait si admirablement ménager l'esprit de ceux qu'il appelle, qu'il trouve enfin le chemin de leur cœur, selon ces paroles du Prophète, *notas facite in populis ad inventiones ejus* (Isa., XII).

Mais ce qu'il faut plus particulièrement remarquer, c'est qu'il pratique tous les jours la même adresse dans la conversion des pécheurs, comme nous le pouvons reconnaître nous-mêmes par notre propre expérience; car, dites-moi, mon cher auditeur, combien de fois la grâce a-t-elle pris l'occasion de s'insinuer dans votre cœur, par les choses auxquelles vous êtes le plus porté? Vous qui êtes engagé dans le négoce, jamais la pensée ne vous est-elle venue qu'il y a une autre fortune à faire dans le ciel et que vous y pouvez acquérir un trésor avec moins de peine que vous n'en prenez pour en amasser un sur la terre? c'est une adresse de la grâce, qui prend occasion de votre emploi, de vous porter à Dieu. Vous qui êtes dans la nécessité, et accablé de misères, n'a-t-elle jamais flâté votre cœur de l'espérance d'être un jour heureux dans le ciel, si vous souffrez avec patience cette pauvreté sur la terre? C'est l'occasion que prend la grâce de vous faire penser à votre salut. Vous qui possédez les biens de cette vie, ne vous est-il jamais venu dans l'esprit d'en reconnaître l'auteur et d'en employer une partie au soulagement des misérables? c'est la grâce qui se sert de ce que vous avez, pour vous faire acquérir ce que vous n'avez pas. De sorte que comme c'est la manière d'agir des hommes d'étudier le naturel et le penchant de ceux avec qui ils traitent, pour les engager ensuite à ce qu'on veut, souvent sans qu'ils y pensent, c'est proprement le secret et l'artifice de la grâce, pour venir à son but, de s'insinuer dans le cœur par l'endroit par où il se doit ouvrir: ce peut être un artifice innocent parmi les hommes, mais c'est une bonté inconcevable dans Dieu, lui qui est souverainement indépendant de ses créatures, non-seulement de nous rechercher le premier; mais d'étudier le moyen de nous gagner, mais d'user d'adresse pour nous faire recevoir le bien qu'il nous offre; mais de prendre occasion de tout ce qui se présente tantôt dans nos biens, tantôt dans nos maux, quelquefois de nos déplaisirs, de nos dégoûts, de nos chagrins, et souvent

de nos vices mêmes, pour nous attirer à son service et nous faire acquérir notre souverain bonheur, c'est un excès de l'amour de Dieu, et qui seul devrait être un suffisant motif pour nous obliger de nous rendre : *Domine, quid est homo, quod memores ejus? aut quid apponis erga eum cor tuum?* (Psal. VIII; Job, VII.) Eh! mon Dieu! quel est cet homme pour vous mettre tant en peine de le venir chercher et de tâcher d'emporter son cœur par tant d'artifices? lui qui ne mérite rien et que ses péchés rendent indigne de tout; et vous qui êtes la source de tous les biens, et le centre où toutes les créatures se doivent rendre. Ah! Messieurs, je ne sais comment notre cœur est fait, si cette seule considération n'est pas capable de le gagner?

Croiriez-vous bien cependant, chrétienne compagnie, que cette femme tâche encore d'éluder par une nouvelle ruse, en détournant le discours ailleurs, en se jetant sur des questions curieuses et sur des points de controverse pour ne pas approfondir les vérités qui lui étaient plus importantes et qui la pressaient de changer de vie et de se convertir? Hélas, chrétiens, qu'il se trouve aujourd'hui de ces sortes de personnes à qui le démon fait prendre le change, pour leur faire perdre les occasions favorables de retourner à Dieu, et qui, au lieu de se rendre aux mouvements de la grâce, courent après de vaines idées, et s'embarassent dans les plus hautes questions, nous, Messieurs, la grâce n'est point pour nous rendre savants, mais pour nous faire saints; et si elle nous découvre des vérités que nous n'avions point encore aperçues, c'est pour nous changer le cœur et pour réformer la conduite de notre vie, dont elle nous fait connaître le dérèglement; autrement c'est frustrer le dessein de Dieu, lequel après avoir employé l'adresse et les plus subtiles inventions de son amour pour gagner une âme, emploie ensuite la force de cette même grâce pour l'obliger à se rendre; nous l'allons voir dans cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quand je parle ici, Messieurs, de la force, du pouvoir et de l'empire souverain que la grâce exerce sur les cœurs, il ne faut pas, s'il vous plaît, vous imaginer qu'il y ait ni contrainte, ni violence, ni nécessité, ni rien qui intéresse le moins du monde la liberté de l'homme et la parfaite indifférence de la recevoir ou de la rejeter; mais j'entends par cette force un charme puissant, un attrait victorieux qui nous attire, et qui nous sollicite si puissamment qu'elle triomphe enfin de la dureté du cœur et se rend maîtresse de la volonté en la laissant maîtresse d'elle-même; de sorte que, dans cette entière liberté qu'elle lui laisse, elle ne manque jamais son coup. Et sans m'arrêter ici à examiner si elle a ce pouvoir d'elle-même, ou par rapport à son effet, ou si elle le tire des circonstances dans lesquelles elle est donnée, il me suffit de présup-

poser, en second lieu, qu'on en distingue de deux sortes, dont les unes sont comme des lumières dans l'entendement, lesquelles l'éclaircissent et le persuadent fortement de quelque vérité; et les autres sont de saints mouvements qui gagnent le cœur par des charmes secrets, et le portent à se rendre à ce que Dieu souhaite de lui. Voyons donc, je vous prie, l'un et l'autre effet par les trois plus admirables victoires que peut-être la grâce ait jamais remportées, puisque d'une hérétique opiniâtre elle en a fait une chrétienne et une fidèle qui renonce à ses erreurs, convaincue qu'elle est par la force des discours d'un Dieu; d'une pécheresse plongée dans l'ordure de ses vices, elle en fait une sainte; et enfin, d'une scandaleuse qui a causé la perte de plusieurs âmes par son mauvais exemple, elle en fait la première apôtre du Sauveur qui annonce la venue du Messie aux habitants de la ville d'où elle était.

Je dis donc, premièrement, que la force et le pouvoir de cette grâce paraît à dissiper les ténèbres de ses erreurs, comme étant Samaritaine de religion. En effet, quelles brillantes lumières n'a-t-il point fallu pour obliger à se rendre cet esprit opiniâtre toujours prêt d'entrer dans la dispute et de défendre son sentiment? car il ne faut pas croire qu'en matière de religion, ce soit toujours assez d'être convaincu par la force de la raison et de reconnaître la vérité pour s'y rendre, parce qu'il n'arrive que trop souvent que l'on défend avec opiniâtreté des sentiments auxquels on ne s'est engagé d'abord que par erreur, et qu'on se fait un point d'honneur de les soutenir pour ne pas avouer que l'on a été trompé, de manière que l'on persiste dans l'hérésie, comme l'on demeure dans les autres crimes, par attachement et par passion, ce qui fait que le dérèglement de l'esprit est semblable en ce point à celui de la volonté: l'un se plaît dans son aveuglement, comme l'autre aime ses vices et ses désordres; mais c'est en quoi éclate aujourd'hui ce pouvoir souverain de triompher de cet esprit opiniâtre dans ses superstitions par les vives lumières dont il est pénétré tout d'un coup; et c'est, en général, la première chose que la grâce fait à l'égard des hérétiques qui sont dans l'erreur, ce qui se peut encore étendre à toutes sortes de pécheurs que Dieu veut convertir; la grâce répand d'abord ses lumières, qui percent les ténèbres les plus épaisses que les vices jettent dans une âme.

Car, comme c'a été l'aveuglement et le trouble de quelque passion qui l'a éloigné et séparé de Dieu, il faut que la lumière l'éclaire pour le faire revenir, en répandant dans son entendement de certaines connaissances secrètes, mais si vives et si pénétrantes, qu'elles lui découvrent le pitoyable état où elle est, le danger de se perdre éternellement, où ses crimes l'ont engagée, la fausseté des maximes du monde qui l'ont trompée, toutes les autres vérités, qui ve-

nan' tout à coup lui frapper les yeux, la réveillent comme d'un profond sommeil, et la pressent de retourner à Dieu. Or, je soutiens avec le grand saint Augustin que jamais Dieu n'agit plus en souverain que dans cette vocation et dans cette conversion qu'il opère par le moyen de cette lumière; la raison est qu'il ne rencontre point de résistance dans tout le reste; mais il a beau éclairer le pécheur, souvent il forme les yeux pour n'être pas obligé de voir ce qu'il ne veut pas suivre, et il ne dit que trop ordinairement avec ces impies dont il est parlé dans l'Écriture, *recede a nobis, scientiam viarum tuarum nolumus.* (Job, XXI.) Grâces, inspirations, lumières du ciel, vous nous êtes importunes, laissez-nous en repos, puisque nous ne voulons pas suivre les voies que vous nous montrez; mais encore une fois, c'est en quoi consiste la force de la grâce de dissiper ces ténèbres si épaisses, de tirer cet entendement de l'erreur, de le désabuser de ses fausses maximes, et de lui faire goûter les vérités de son salut; c'est l'ordre et la conduite de la grâce, laquelle commence toujours par la lumière qu'elle fait briller dans l'entendement; et plus cette lumière est vive et pénétrante, plus elle nous inspire de force et de courage pour quitter l'erreur, pour rompre les engagements du monde et pour se donner entièrement à Dieu; car il n'y a point d'esprit qui ne se rende quand Dieu veut se manifester à lui, et qu'il lui dit, comme à cette Samaritaine : *Ego sum qui loquor tecum* (Joan., IV), c'est moi qui te parle et qui demande cela de toi.

Ce fut cette même parole qui se fit entendre au milieu des éclairs qui investirent saint Paul, et qui lui firent rendre les armes : *Ego sum Jesus, quem tu persequeris* (Act., IX), je suis celui que tu persécutes, il n'en faut pas davantage pour l'obliger à se rendre; cette lumière qui l'environne ne lui permet pas de voir autre chose que son vainqueur; il n'a plus de parole que pour demander ce qu'on souhaite de lui. Saint Augustin n'en dit pas moins de lui-même (Soliloq., c. 33), lorsqu'il était engagé dans l'hérésie des manichéens, et dans les débauches de sa jeunesse : *Intonasti super me voce grandi in interiore aures cordis mei, fiat lux, et facta est lux*, vous avez fait entendre votre voix comme un coup de tonnerre à l'oreille de mon cœur, vous avez ordonné que le jour parut au milieu des ténèbres de mon esprit, et vous avez été obéi; vous avez fait dans mon entendement comme une nouvelle création de lumière que vous avez tirée du néant de mes ténèbres, et *discessit nubes magna*, continue-t-il, *liquefacta est nubes tenebrosa que operuerat oculos meos.* J'ai vu en même temps disparaître ce nuage épais qui me tenait captif comme l'étaient autrefois les Égyptiens par les ténèbres d'une affreuse nuit : *Et vidi lucem tuam, et dixi, vere tu es Deus meus, qui eduxisti me de tenebris et umbra mortis, et vocasti me in admirabile lumen tuum*, j'ai vu enfin la

lumière de la vérité et je me suis rendu en vous disant amoureusement, c'est vous qui êtes véritablement mon Dieu, qui m'avez tiré des ombres de la mort et de l'abîme de mes ténèbres pour me faire jouir de votre aimable lumière, et voilà enfin que je me rends. Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, que ce saint docteur, en nous exprimant les sentiments de son cœur, nous mette aussi devant les yeux la force et le pouvoir de cette lumière de la grâce? car, encore une fois, qui ne se rendrait à ces paroles plus fortes et plus pénétrantes que tous les éclairs? *Ego sum qui loquor tecum*, c'est moi qui te parle et qui te fais connaître qui je suis; faut-il demander d'après cela d'où vient la force et l'efficacité de la grâce, elle éclaire, elle persuade, elle convainc l'esprit, tout le reste suit bientôt après.

Cependant, parce que de quelque lumière dont notre esprit soit éclairé, la volonté peut toujours résister et demeurer dans sa rébellion; la force de la grâce paraît en second lieu dans les impressions qu'elle fait sur cette volonté et sur ce cœur, par des mouvements si doux et si forts, que saint Augustin ne craint point de l'appeler une douceur conquérante et un plaisir victorieux : *Victricem delectationem.* C'est une impression de l'esprit de Dieu qui emporte ce qu'il attaque, non par violence ou par nécessité, comme nous avons dit, mais par douceur; c'est une onction divine qui nous fait goûter ce que Dieu veut et ce qu'il nous commande, comme ajoute le même saint (in psal. XLVIII) : *Qua fit in nobis, ut nos delectet et id cupiamus, quod precipit nobis.* De sorte que ce que fait en nous la concupiscence pour nous entraîner vers les biens sensibles par une inclination et un penchant que le péché originel nous a laissés, la grâce le fait pour nous porter aux biens solides et éternels, par une inclination toute contraire, mais d'autant plus forte que l'objet en est plus noble; puisque le même saint Augustin l'appelle par excellence (in psal. II), *suavitatem*, la douceur même, la joie même, le plaisir même : or, je dis que c'est particulièrement par cette douceur victorieuse que la grâce fait reconnaître son pouvoir, en touchant de telle sorte tous les ressorts de notre cœur qu'elle adoucit la fierté des plus rebelles, et fléchit la dureté des plus insensibles, sans qu'il y ait rien de si difficile dont elle ne vienne à bout.

Nous le voyons, Messieurs, sans changer d'exemple dans l'évangile de ce jour; car, quelle force ne fallait-il point qu'elle inspirât à cette pécheresse engagée aussi avant dans le vice qu'elle l'était dans l'erreur, pour surmonter cette longue habitude dans les désordres d'une vie déréglée et libertine? Quel charme puissant pour lui faire rompre tout d'un coup les liens qui l'attachaient? quelle violence n'a-t-il point fallu qu'elle se fit elle-même pour vaincre un vice qui a si souvent vaincu les plus forts et triomphé des vainqueurs mêmes de toute la terre?

C'est ce que nous admirons quelquefois

nous-mêmes dans la conversion des plus grands pécheurs ; car, d'où pensez-vous que viennent ces changements si surprenants qui nous font voir une personne passer d'une extrémité à l'autre presque dans un instant, de manière qu'on dirait qu'elle aurait changé tout-à-coup d'humeur, d'inclination et presque de nature ? c'est la force de la grâce qui fait ce prodige, jusque-là qu'il n'y a point de naturels si rebelles qu'elle ne dompte, point d'humeur si farouche qu'elle n'apprivoise, point de passions si violentes qu'elle ne calme et qu'elle n'apaise ; que si elle n'a pas toujours ce grand effet, la faute ne lui en doit point être imputée, puisqu'elle est assez puissante pour nous le faire faire, mais elle vient de la part de ceux qui ne secondent pas toujours ses impressions.

Ah ! *Si sic futurum erat, quid necesse fuit concipere ?* (*Genes., XXV.*) disait autrefois cette Rebecca de l'Ancien Testament ; de quoi me sert d'avoir porté des enfants dans mon sein, si maintenant je ne les puis mettre au jour ? J'en dis de même à notre sujet, de quoi vous servira d'avoir conçu tant de saints désirs et tant de bonnes résolutions ? d'avoir tant fait d'efforts et d'avances, pour en demeurer là ? *Si sic futurum erat, quid necesse fuit concipere ?* (*Genes., XXV.*) Vous aviez formé de si hauts desseins, il n'y avait rien de si généreux que les premiers efforts que vous aviez faits ; mais tout cela a avorté, vous n'avez pas secondé les efforts de la grâce qui, toute forte et toute-puissante qu'elle est, ne fait pas toute seule notre conversion, quoiqu'elle y travaille la première, et qu'elle y ait la meilleure part ; elle demande notre coopération et notre fidélité, ce qui n'est pas un défaut de pouvoir dans cette grâce, qui nous peut faire rompre les plus grands obstacles que nous trouvons à notre salut ; mais une preuve de notre malice, puisqu'elle ne fera jamais rien faire sans son secours.

Ajoutez enfin le dernier effet qui montre la force de la grâce dans cette femme samaritaine, savoir que, d'une scandaleuse qui ne pensait auparavant qu'à pervertir les autres, elle devient une apôtre toute embrasée du feu de la charité, qui a entièrement éteint celui de ses convoitises, jusque-là que, pressée de l'ardeur du zèle qui l'animait, elle va par les rues et par les places publiques pour annoncer le Messie qu'elle venait de reconnaître. Ce qui a fait dire à saint Ambroise (*Serm. 3*), qu'étant sortie de la ville, en qualité de pécheresse, elle y retourna au bout de demie-heure avec la fonction d'Apôtre : *Que advenerat peccatrix, revertitur predicatrix* ; et, qu'ayant quitté le vaisseau qu'elle avait porté à la fontaine, elle s'en retourne, le cœur tout rempli de cette eau vive que le Sauveur lui avait promise. Certes, si saint Augustin a dit de saint Paul, que le dernier effort de la grâce a été de changer un persécuteur en un apôtre, ne puis-je pas bien ajouter que ce n'en a point été un moindre de faire de

cette femme perdue, et qui ne travaillait qu'à perdre les autres par son scandale, d'en faire, dis-je, l'instrument de leur conversion : car, quel changement plus extraordinaire et plus subit, que de voir une pécheresse, sans science, sans étude, sans conscience, et presque sans religion, devenir en un moment pénitente, apôtre, un flambeau de l'Évangile, et qui, par sa prédication et par son exemple, convertit plus de personnes à Dieu que les apôtres ne firent du vivant du Sauveur par leurs courses et par leurs miracles ? Ah Dieu ! que vous faites de grandes choses avec de faibles instruments ! que vous êtes puissant dans la faiblesse de cette femme ? mais que je suis confus à la vue de cette merveille !

Hélas ! dans ce saint temps de carême, il y a tant d'excellents prédicateurs dans toutes les villes, lesquels annoncent la parole de Dieu ! Les églises retentissent partout de la voix de ces apôtres qui parlent à des chrétiens, qui prêchent à des auditeurs qui connaissent déjà le Sauveur ; ils reprennent, ils remontrent, ils menacent ; ils s'échauffent, ils se donnent bien des mouvements, et, après tout cela, ils ne savent pas s'ils ont gagné une seule âme au maître qui les emploie, et voilà une femme samaritaine, c'est-à-dire demie-idolâtre, perdue par l'infamie de ses vices, pauvre et méprisable par sa condition, qui sert d'avant-courrière au Fils de Dieu dans les terres de la Samarie et de la Galilée, et qui devient sa première apôtre, avant que les autres apôtres mêmes eussent prêché l'Évangile, que les évangélistes en eussent écrit les maximes et que le monde eût entendu la voix de ce Sauveur : elle ne dit que trois mots aux habitants de cette ville ; savoir, qu'elle a trouvé un homme qui lui a dit ce qu'il y avait de plus secret dans le fond de son âme, et que c'est le Messie qu'ils attendent depuis si longtemps ; et ils l'en croient sur sa déposition. Quelle force, encore une fois, et quelle puissance de la grâce qui, du cœur de cette femme, étend son pouvoir sur celui de ses concitoyens ! Mais on ne le doit pas trouver étrange, continue saint Ambroise (*Serm. 4*), puisqu'elle porte cette grâce de Dieu avec elle, et qu'elle sert de ministre et d'interprète à la parole du Sauveur qui est une source de salut pour tous les hommes : *Aquam civibus non intulit, quia fontem salutis invenit*. Et qui s'étonnera après cela, si saint Augustin, qui avait ressenti lui-même la force de cette grâce, lui donne si souvent le nom de toute-puissante et de victorieuse, qui a remporté dans tous les siècles, et qui remporte encore aujourd'hui de si nombreux et de si illustres victoires sur les cœurs les plus rebelles et les plus endurcis ? mais il faut aujourd'hui qu'elle triomphe des nôtres, puisqu'il ne tiendra qu'à nous.

CONCLUSION.

C'est la conclusion, Messieurs, qu'il faut tirer de l'exemple de cette Samaritaine ; il

fait que la conversion de cette infidèle soit aujourd'hui le modèle de celle des chrétiens à qui elle prêche encore aussi fortement qu'elle fit autrefois aux habitants de la ville d'où elle était, pour nous presser de nous rendre aux sollicitations de la grâce, comme elle s'y est elle-même rendue. Car, hélas! de combien de défaites, de délais, de ruses et d'artifices n'avez-vous pas usé pour éviter ses poursuites! combien y a-t-il qu'elle vous presse et que vous résistez? de quelle adresse ne s'est-elle point servie, tantôt en vous venant trouver lorsque vous y pensiez le moins, tantôt en étudiant le temps commode, et les moments favorables pour être mieux reçue, et tantôt enfin en s'accommodant à votre humeur et à votre inclination, pour s'insinuer avec plus de douceur? Mais si Dieu choisit les occasions et les moments, c'est à vous à ne les pas laisser échapper, et à vous persuader qu'il vous dit les mêmes paroles qu'il dit à cette femme : *Venit hora et nunc est* (Joan., IV), l'heure est venue, et voici ce temps favorable de se rendre à la bonté d'un Dieu, de l'adorer en vérité et en esprit, et de servir avec toute la sincérité de votre cœur : que si ces grâces d'élite, et cette pluie favorable que Dieu fait tomber sur son héritage, comme parle le prophète, ne se présentent pas toujours, du moins, nous avons toujours la grâce de les demander, et notre prière ne manquera jamais d'être écoutée, quand nous demanderons à Dieu les moyens de faire notre salut. Disons donc avec cette Samaritaine de notre évangile : *Domine, da mihi ex aqua hac* (Joan., IV), Seigneur, donnez moi de cette eau vive, dont mon âme est altérée, et que vous même souhaitez tant de nous donner; elle nous fera goûter les douceurs qu'il y a à votre service, elle éteindra le feu de nos passions, et sera une semence de la gloire et de l'éternité bienheureuse, etc.

SERMON XXXI.

DE LA PROVIDENCE.

Unde ememus panes ut manducent hi? (Joan., VI.)

De quoi achèterons-nous du pain, pour que ces gens là aient à manger?

C'est la demande que le Sauveur du monde fait à ses apôtres dans l'Évangile de ce jour, pour éprouver leur foi et leur confiance; mais à votre avis, Messieurs, que devaient-ils répondre, eux qui lui avaient déjà vu faire tant de miracles? Voici néanmoins que dans une pressante nécessité et dans une occasion où le Fils de Dieu était comme obligé de ne pas abandonner dans le besoin ceux qui avaient tout quitté pour le suivre, ils pensent à tous les autres expédients, sans s'aviser que celui qui avait attiré cette multitude de peuple par les charmes de ses discours, et qui avait nourri leurs âmes de sa divine parole durant trois jours, pouvait bien aussi pourvoir aux nécessités de leurs corps. Mais avouons, chrétiens, la vérité, c'est que, quoiqu'il n'y ait rien de plus visible que la providence de Dieu, qui entretient et qui gouverne tout ce

grand monde, c'est pourtant à quoi les hommes pensent le moins dans leurs besoins particuliers, quelque persuadés que nous devions être et que nous soyons effectivement de notre misère et du peu de pouvoir qu'ont toutes les créatures pour nous secourir dans nos besoins; Dieu est cependant le dernier à qui nous avons recours; aveuglement déplorable de l'esprit humain! Eh quoi? ne sera-t-il donc jamais convaincu que c'est dans les ressources de la providence qu'il doit mettre son plus ferme appui? L'ordre de la nature, le mouvement des cieux, l'accord des éléments et tant de créatures différentes, auxquelles Dieu pourvoit tous les jours, publient par tout sa providence; il n'y a que les hommes qui en sont le principal objet, qui la combattent, ou par des raisons, ou du moins par leurs actions et par la défiance qu'ils témoignent dans leurs besoins.

Le Fils de Dieu qui a reproché tant de fois à ses apôtres leur peu de foi sur ce chapitre, emploie aujourd'hui la voie des miracles pour les en convaincre, par cette fameuse multiplication des pains qui est décrite dans notre évangile, et j'espère que cette voix retentira de ce désert jusqu'à vos oreilles; c'est pourquoi sans m'arrêter à cette providence générale qu'il a sur toutes les créatures, comme il fait ce miracle en faveur de ceux qui le suivent, je prétends vous entretenir uniquement de celle qu'il a sur les justes en particulier, dans laquelle je remarque les deux qualités que le Sage donne à cette providence générale, qui sont la force et la douceur : *Attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.* (Sap., VIII.) Sa force qui paraît à pourvoir efficacement aux nécessités de ceux qui y mettent leur confiance; sa douceur qui fait que sans peine et sans inquiétude ils vivent plus contents dans leur médiocrité que les autres dans l'opulence et dans l'abondance de tous les biens; ce sera le sujet et le partage de ce discours après que nous aurons demandé le secours du ciel, par l'intercession de Marie, *Ave Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Pour commencer d'abord par la force et le pouvoir de cette providence spéciale que Dieu a sur les justes, je ne puis, ce me semble, Messieurs, entrer plus à propos dans mon sujet que par cette pensée de saint Augustin (tract. 24 in Joan.) qui nous assure que le miracle de la multiplication des pains dont parle notre évangile se renouvelle toutes les années dans ce grand monde par la multiplication qui s'y fait des plantes que le ciel arrose de ses pluies, et que la terre pousse ensuite de son sein pour la nourriture des hommes; mais que cette merveille si visible a perdu le nom de miracle pour être devenue trop commune; à quoi, Messieurs, je ne craindrai point d'ajouter que la même chose arrive encore à l'égard de la providence particulière que Dieu a sur les justes, puisqu'elle pourvoit

à leurs besoins d'une manière encore plus efficace et plus inflexible, qui fait dire hardiment au prophète royal que la pauvreté et l'indigence n'est point pour ceux qui se soumettent aux ordres et à la conduite de la providence : *Non est inopia timentibus eum.* (Psal. XXXIII.) Cette proposition vous surprend, je le vois bien, et outre l'expérience de tous les siècles, laquelle nous fait voir souvent les plus gens de bien dans la nécessité, vous ne manquerez pas de m'objecter qu'elle est contraire à la providence même de Dieu, qui fait de la pauvreté et des misères des justes le moyen le plus ordinaire de leur salut et de leur sanctification, et qui permet qu'ils passent ordinairement leur vie dans les peines et dans les souffrances, pendant que l'on voit les impies dans la prospérité et dans une fortune florissante.

Pour accorder ces deux choses, Messieurs, il faut présupposer, s'il vous plaît, 1° que cette providence spéciale, qu'il a sur les justes dans l'ordre naturel, en tant qu'elle regarde les besoins de leur corps et les nécessités temporelles, est toujours subordonnée à la providence surnaturelle, par laquelle il pourvoit aux moyens de leur salut; et, par conséquent, comme il arrive souvent que Dieu prévoit qu'une personne se sauvera dans la pauvreté, qui se perdrait dans les richesses, trouver étrange que Dieu la laisse dans sa pauvreté, se serait trouver à redire aux ordres de la Providence même, à peu près comme si l'on trouvait étrange qu'un père refusât à son fils l'épée dont il prévoit qu'il se percera le sein.

2° Il faut être bien convaincu que quand Dieu s'est engagé par sa providence de pourvoir aux besoins des justes, cela s'entend des choses absolument nécessaires, et non pas de ces besoins imaginaires auxquels notre cupidité ne met point de bornes. Car qu'un homme accuse la Providence de ce qu'elle ne lui donne pas de quoi satisfaire son ambition, ou de quoi fournir à ses débauches, c'est vouloir que l'ordre et la conduite de la sagesse de Dieu, que nous appelons providence, contribue à nos désordres et au dérèglement de nos passions.

3° Il faut enfin supposer que l'homme étant composé d'un corps et d'une âme qui ont leurs nécessités différentes, si l'abondance des biens temporels est souvent préjudiciable au bonheur et à la perfection de l'âme, les commodités de la vie, qui nous mettent à couvert de la nécessité, ne sont pas quelquefois d'un petit secours, ni un petit avantage pour la vertu, selon les paroles que le Saint-Esprit met dans la bouche du Sage : *Paupertatem et divitias ne dederis mihi.* (Prov., XXX.) Ceci donc, Messieurs, étant présupposé, je dis que non-seulement il y a une providence particulière qui veille sur les nécessités temporelles des justes; mais encore que cette providence montre son pouvoir et sa force en faisant croître et multiplier leurs biens, dans l'état et dans la

condition où elle les a mis. J'en trouve deux ou trois belles raisons tirées des paroles même de l'Evangile.

La première est que Dieu donne sa bénédiction à ces biens, et c'est la première chose que fait le Sauveur dans le miracle d'aujourd'hui : *Accipit panes, et gratias agens fregit, similiter et pisciculos, et ipsos benedixit.* (Matth., XIV; Marc., VIII.) Bénédiction qui est puissante et efficace, ou plutôt qui est effective, parce qu'elle opère ce qu'elle signifie; les récompenses que Dieu donnoit autrefois aux justes de l'ancienne loi étaient comprises dans cette bénédiction qu'il leur promettoit : *Benedicam tibi et multiplicaberis* (Genes., XXII.), dit-il dans la Genèse, ce qui est répété cent et cent fois dans l'Écriture, et le prophète royal, après avoir fait le caractère d'un homme de bien, à qui tout réussit, se récrie ensuite tout ravi de joie : *Ecce sic benedicetur homo, qui timet Dominum.* (Psal. CXXVII.) Voilà comment Dieu donne sa bénédiction à un homme qui est fidèle à son service et à qui, ni l'appréhension de la pauvreté, ni tous les accidents de cette vie, ni l'espérance des biens de ce monde n'est pas capable de faire commettre une injustice.

Or, Messieurs, quoique maintenant il semble que l'ordre de la providence de Dieu soit changé dans la loi de grâce, et que ses bénédictions soient plutôt pour les biens de l'éternité que pour ceux de cette vie, il ne laisse pas de les étendre jusque sur les biens de fortune, et s'ils ne sont pas la principale récompense des justes, il les ajoute néanmoins comme par un surcroît de libéralité, et l'on peut dire encore maintenant ce que ce même prophète disoit de son temps : *Quoniam tu benedices justo.* (Psal. LI.) Vous bénirez le juste, ô mon Dieu ! et cette bénédiction ne sera pas seulement pour l'éternité, mais encore pour le temps. Cet homme de bien vous est trop cher pour négliger ses intérêts, vous ferez ressentir l'effet de cette bénédiction si particulière au pain qu'il mange, vous la verserez sur ses moissons avec les pluies que le ciel y répandra, comme parle un autre de vos prophètes : *Pluvia benedictionis erunt* (Ezech., XXXIV), vous la donnerez au travail de ses mains, vous la répandrez sur ses terres afin de leur donner la fécondité nécessaire; ce sont autant d'expressions du Saint-Esprit : *Quoniam tu benedices justo.*

D'où il suit, Messieurs, que quiconque veut se soustraire aux ordres de cette providence, pour s'enrichir par des moyens injustes, par son seul travail et par sa seule industrie, ou bien il ne réussira jamais, ou bien s'il réussit, ce ne sera qu'à sa perte. La raison est que Dieu retirera sa bénédiction de dessus lui, parce qu'il renverse par sa conduite l'ordre que sa providence a établi dans le monde; et quel est cet ordre? c'est que ces biens temporels soient des moyens pour faire son salut et des voies pour arriver au ciel; eh! que font ceux qui se veulent enrichir par le crime? ils chau-

gent et renversent cet ordre; des moyens ils en font la fin et de la fin ils en font les moyens, ce que saint Augustin a exprimé en ces deux paroles : *Utendis frui, et uti fruendis* : au lieu de se contenter de jouir de ces biens, ils y mettent leur fin, parce qu'ils ne travaillent que pour cela et qu'ils préfèrent les affaires de cette vie à celles de l'éternité. Dieu ne peut donc pas bénir ces sortes de personnes, qui choquent si directement ses desseins et l'ordre de sa providence; ils oublient l'affaire de leur salut pour ne penser qu'à pousser leur fortune, et, par un juste châtement, Dieu retirant sa bénédiction, ils sont privés de l'un et de l'autre; mais pour cet homme juste, qui a pour principal but de ses soins le salut de son âme et les biens éternels, Dieu y ajoute encore ceux de cette vie par un excès de libéralité; c'est le Fils de Dieu qui nous en assure lui-même : *Querite primum regnum Dei; et hæc omnia adjicientur vobis* (*Matth.*, VI.), cherchez premièrement le ciel, et la terre ne vous manquera pas; l'un vous est destiné et pour l'autre on l'ajoutera par-dessus.

C'est ainsi qu'il en usa autrefois avec Salomon. Dieu lui ayant donné le choix de demander à Dieu ce qu'il souhaiterait parmi cette multitude de biens qui font l'objet des passions des hommes; ce sage prince ne lui demanda ni des trésors qui étaient néanmoins si nécessaires dans un grand Etat, ni de la puissance pour vaincre ses ennemis et les assujettir à son empire, ni de la gloire et de l'honneur pour s'attirer le respect de tous les hommes, ni les plaisirs de la vie qui étaient si conformes à son âge; mais uniquement la sagesse, pour conduire les peuples qui lui étaient soumis, et ce choix plût tellement à Dieu, que non-seulement il lui accorda ce qu'il demandait, mais il ajouta même ce qu'il ne demandait pas : *Quia postulasti verbum hoc, et non petisti dies multos, nec divitias, sed postulasti tibi sapientiam, ecce feci tibi sermones tuos.* (*III Reg.*, III.) Parce que tu m'as demandé la sagesse et non pas les richesses et les grandeurs qui sont l'objet des vœux de tous les autres; oui, tu l'auras cette sagesse, qui te rendra recommandable par-dessus tous les hommes du monde; mais j'y ajouterai encore ce que tu ne m'as pas demandé, c'est-à-dire cette gloire, cet honneur, ces richesses auxquelles tu as préféré la sagesse : *Sed et hæc quæ non postulasti, dedi tibi, divitias et gloriam.*

Voilà, Messieurs, quel est le procédé ordinaire de Dieu envers les justes qui cherchent et qui lui demandent les moyens de leur salut, Dieu les leur accorde, et ce soin lui est si agréable qu'il y ajoute le reste : *Et hæc omnia adjicientur vobis.* (*Matth.*, VI.) Or vous aurez ces biens autant qu'ils vous seront nécessaires et ce que les autres chercheront par mille détours, par mille fatigues, par mille travaux et par mille intrigues, vous le trouverez par une aimable providence et par la bénédiction de Dieu qui avancera

plus votre fortune que ne feront tous les moyens injustes que vous pourriez employer pour cela.

Ainsi, mon cher auditeur, si vous croyez bien avancer vos affaires en négligeant celles de Dieu, si vous pensez réussir par votre seul travail, vous agrandir par votre seule adresse, ou bien faire votre fortune par des voies injustes, vous êtes abusé. La raison est que la bénédiction de Dieu a le même effet dans les affaires politiques et dans l'avancement de votre fortune, que son concours dans les choses naturelles; et, par conséquent, comme vous ne pouvez remuer le bras ni faire le moindre mouvement, si Dieu ne concourt avec vous, parce que toutes les causes dépendent de cette première, qui opère avec toutes les autres, de même sans cette bénédiction de Dieu sur vos biens, sur vos affaires, sur votre travail, jamais vous ne réussirez, vous ne prendrez que de fausses mesures dans toutes vos entreprises, vous ne ferez que de fausses démarches dans votre conduite, puisque, comme nous assure l'Apôtre, ce n'est pas ni celui qui plante, ni celui qui arrose, mais la bénédiction de Dieu qui fait croître et multiplier : *Neque qui plantat, neque qui rigat, est aliquid, sed qui incrementum dat Deus.* (*I Cor.*, III.)

Car combien en trouverez-vous, qui, après mille soins, mille voyages, mille hasards sur terre et sur mer, meurent dans la pauvreté qu'ils tâchent d'éviter par des peines qui sont aussi fâcheuses que la pauvreté même? combien qui passent toute leur vie en chicanes et en procès, sans se trouver à la fin plus avancés? Combien qui suent jour et nuit dans un métier pénible, qui leur fournit à peine de quoi passer assez misérablement leur vie, pendant que d'autres, au contraire, sans beaucoup de travail et avec soin modéré, voient croître leurs biens et réussir toutes leurs affaires? C'est que souvent les premiers s'éloignent des ordres de la Providence, croient avoir assez d'esprit et d'industrie pour venir à bout, sans son secours, de toutes leurs entreprises, et veulent être eux-mêmes les auteurs et les artisans de leur propre fortune; ils sont, si j'ose m'exprimer ainsi, une contre-providence, en opposant la leur à celle de Dieu; mais Dieu prend plaisir à confondre et à renverser leurs desseins et à faire évanouir ces biens qu'on a voulu augmenter aux dépens du service et de la fidélité qu'on lui doit, comme il le dit lui-même par le prophète Aggée : *Respexitis ad amplius, et factum est minus, intulistis in domum, et exsufflavi.* (*Agg.*, I.) Vous avez voulu vous enrichir contre les ordres de ma providence, vous avez amassé et accumulé de l'or et de l'argent; et qu'est-il devenu? à quoi ont abouti tous ces soins? *Et exsufflavi*, d'un seul souffle j'ai tout dissipé. Vous croyez réussir par votre travail sans le secours du ciel et sans vous mettre en peine d'obtenir ses grâces par vos bonnes actions, ni de mettre Dieu dans votre parti; eh! Dieu n'a qu'à retirer sa bénédiction, et voilà

tous vos soins et tous vos travaux inutiles : *Intulistis in domum et exsufflavi.*

Cette bénédiction de Dieu, Messieurs, n'est pas cependant le seul moyen qui rend cette providence divine sur les justes si puissante et si efficace; notre évangile nous en fournit un second, compris dans ces paroles : *Distribuit discumbentibus*, il leur distribua ces pains de sa propre main, je veux dire que la main de Dieu s'emploie à soulager les justes par des voies inconnues, en faisant non-seulement une multiplication de leurs biens, mais encore, pour ainsi dire, une multiplication d'aide et de secours qu'il leur fait ressentir lorsqu'il semble que tout le monde les a abandonnés; c'est ce que nous voyons dans le miracle que fait aujourd'hui le Fils de Dieu : *Unde ememus panes, ut manducent hi?* (Matth., XIV) disaient les apôtres au Fils de Dieu? Où trouver du pain de quoi nourrir une si grande multitude? C'était dans un désert où l'on ne pouvait rien trouver : *Desertus est hic locus*, comme remarque un autre évangéliste; c'était le soir, lorsque la nuit qui s'approchait ne leur permettait pas d'aller chercher des vivres bien loin : *Et hora jam præterit*; ils n'avaient ni argent ni provisions, et il en fallait beaucoup : *Ducentorum denariorum panes non sufficient.* Mais où le secours des hommes vient à manquer, c'est là où celui de Dieu commence à paraître; sa main s'ouvre lorsque celle des hommes se ferme, et son pouvoir éclate, lorsque celui des créatures n'est pas capable de les assister.

C'est pourquoi saint Augustin parlant de ce miracle, dit (tract. 24 in Joan.) que la puissance était dans les mains du Sauveur : *Potestas erat in manibus Christi.* Mais pour bien entendre sa pensée, il faut supposer selon la doctrine de ce saint docteur, que la Providence est une perfection dans Dieu composée de plusieurs autres, et particulièrement de sa puissance et de sa sagesse, dont l'une s'applique à découvrir les moyens de secourir les justes, et l'autre à les exécuter; or, quelquefois, dit saint Augustin, sa puissance s'y fait voir plus visiblement, et quelquefois sa sagesse y éclate davantage; sa puissance paraît par des miracles, comme quand il a nourri des saints dans les déserts, un Elie à qui il a fait porter du pain par des corbeaux, un Daniel dans la fosse des lions, auquel il a envoyé à manger par un prophète qui fut enlevé par un ange et transporté par un cheveu de la tête jusque sur le bord de la fosse où Daniel était renfermé. Dieu, Messieurs, n'épargne pas ces miracles quand il les juge nécessaires, et sa main n'est point raccourcie sur les justes depuis ce temps-là : *Non est abbreviata manus Domini.* (Isa., LIX.) Car combien d'événements voyons-nous encore tous les jours en ce monde, qui confondent toute la politique et la vaine prudence des hommes? ces aventures imprévues dont nous ne pouvons voir les causes ni pénétrer les secrets ressorts, ces chutes des uns, ces élévations des autres, ce sont autant d'ouvrages de la main de

Dieu que nous attribuons au caprice de la fortune, au lieu d'y reconnaître la puissance d'un Dieu qui renverse nos desseins.

Mais, Messieurs, c'est pour l'ordinaire la sagesse de Dieu qui se fait davantage remarquer dans cette Providence spéciale qu'il a sur les justes, en les secourant par des voies qui, pour être communes, n'en sont pas moins admirables. Un pauvre, par exemple, est dans la dernière nécessité, Dieu inspire à ce riche la pensée de lui faire l'aumône et de le secourir; d'où vient cela à votre avis? C'est la main de Dieu qui l'assiste par cet homme; et si saint Chrysostome nous assure que c'est la main de Dieu qui reçoit l'aumône par celle du pauvre, afin de porter les riches à la faire volontiers, on peut dire avec autant de raison, que c'est la main de Dieu qui pourvoit à ses besoins, par celle du riche. Voilà un homme de bien qui était incommodé dans les affaires, accablé de dettes, à la veille de se voir ruiné, sans espérance et sans ressource, une succession lui vient lorsqu'il s'y attendait le moins, on lui fait un don considérable. Qu'est-ce que cela? Le monde qui ne voit qu'avec des yeux de chair, l'attribue à sa bonne fortune; mais c'est la main de Dieu qui lui donne ce bien pour le secourir en sa nécessité. Car de même que dans l'ordre de ce monde qu'il conserve et qu'il maintient par sa providence générale, il ne produit pas tout immédiatement par lui-même, mais se sert de la terre et des autres éléments pour pourvoir aux besoins de ses créatures; ce qui n'empêche pas qu'elles ne les reçoivent véritablement de lui. *Omnia exspectant, et tu das illis escam in tempore opportuno* (Psal. XLIV); ainsi dans sa providence particulière sur les justes, s'il ne les secourt pas toujours immédiatement par lui-même, il le fait par les autres, et de quelque source que cela vienne, c'est toujours de sa main qu'ils le reçoivent; c'est elle qui fait naître ces incidents, qui dispose ces conjonctures, qui ménage ces occasions, et qui fait voir sa puissance et sa sagesse dans cette providence qu'il a sur leurs besoins : *Distribuit discumbentibus.*

Hélas! Messieurs, nous voyons tous les jours tant de personnes qui se plaignent de leurs misères et de leur pauvreté, et qui en montrant leur famille et leurs enfants semblent dire ces paroles de l'Évangile : *Unde ememus panes ut manducent hi?* Ou prendrai-je de quoi nourrir une famille si nombreuse? comment pourrai-je pourvoir à tant de besoins? Comment me tirer de l'embarras où je suis? *Unde ememus panes?* Eh! chrétiens, il y a une providence qui veille sur vous, et sur vos nécessités, et si vous êtes homme de bien, jamais Dieu ne vous abandonnera. Le Prophète-royal nous assure qu'il n'a jamais vu de justes qu'il ait délaissés; et saint Jérôme (*in c. VI Matth.*) ne fait pas de difficulté d'ajouter : *Sit homo qui esse debet, et mox addentur ei omnia, propter quem facta sunt omnia;* soyez tel que vous devez être, et Dieu n'a garde de vous refuser ce qu'il n'a fait que pour vous :

car croire que Dieu vous puisse abandonner, pendant que vous le servirez, c'est nier qu'il ait une providence et que sa main soit assez puissante pour vous soulager.

Saint Augustin pousse vivement cette pensée par ces paroles toutes de feu : *Tu Christiano, tu Dei servo, tu bonis operibus dedito, aliquid existimas defuturum?* Quoi Dieu refuserait à un chrétien, à un serviteur fidèle, qui ne songe qu'à lui plaire, ce qu'il ne refuse pas même aux corbeaux et aux plus vils animaux de la terre? Eh! continue ce saint docteur, d'où peut venir cette infidélité dans un chrétien? Les choses de ce monde roulent-elles donc à l'aventure et ne sont-elles point gouvernées par une souveraine intelligence : *Unde tam incredula cogitatio? Quid facit in domo Domini perfidum pectus?* Ah! voilà la véritable source de tous les troubles et de tous les chagrins qui nous arrivent en cette vie; on s'empresse, on s'inquiète, on se donne mille mouvements inutiles, parce qu'on s'imagine qu'on se peut procurer par ses soins et par ses efforts tout ce qui nous manque, sans songer que tout dépend de la Providence qui veille sur nous, et que le vrai moyen pour réussir est d'y être parfaitement soumis. Est-ce là ce que l'on devrait attendre d'un chrétien qui doit espérer tout de Dieu et ne travailler que pour le ciel, que d'être toujours en mouvement pour les choses de la terre? De se prémunir sans cesse contre les nécessités à venir, toujours dans la crainte que toutes choses ne lui manquent, et dans l'inquiétude de ce qu'il deviendra, lui qui ne doit penser qu'à cet unique nécessaire qui est l'affaire de son salut? *Quid facit in domo Dei perfidum pectus?*

Mais revenons et ajoutons que la troisième chose, en quoi Dieu fait paraître la force et l'efficacité de sa providence sur les justes, est non-seulement en la multiplication qu'il fait des biens des justes par sa bénédiction, non-seulement dans cette multiplication d'aide et de secours qu'il leur procure de tous côtés et qui viennent toujours de sa main; mais encore dans une multiplication de vertu qu'il donne à leurs biens, en sorte que le peu qu'ils en possèdent, a plus de force de les contenter et de les rendre heureux que les plus grandes richesses n'en ont pour contenter les impies qui les possèdent. C'est ce que j'infère des paroles de l'Évangile, *manducaverunt et saturati sunt* (Marc., VIII), que ce peu de pain fut suffisant pour une si grande multitude, et qu'il y en eut encore de reste, puisqu'au sentiment de saint Ambroise, ce miracle ne se fit pas par la seule multiplication de la substance de ce pain, mais de plus, par une vertu nourrissante qu'il lui communiqua, et par laquelle une petite quantité avait le même effet qu'une plus grande; de même, Messieurs, si Dieu ne multiplie pas toujours les biens des justes en les faisant croître, il le fait par une augmentation de vertu qu'il leur donne, et qui a fait dire au saint roi David, que je puis appeler le panégyriste

de la Providence : *Divites egerunt et esurierunt, inquirentes autem Dominum non deficient omni bono* (Psal. XXXIII); oui, les riches et les personnes opulentes n'en ont pas assez pour suffire à leur ambition et pour soutenir les excessives dépenses qu'ils font; ils se trouvent souvent endettés et incommodés dans leurs affaires pendant que ceux qui suivent les ordres de la Providence ne manquent de rien; ils possèdent peu de choses, je le veux, mais ce peu fait autant pour leur bonheur que les plus grandes possessions des riches, *tanquam nihil habentes et omnia possidentes* (II Cor., VI); ils n'ont pas ces superbes maisons, ces grands revenus, cette abondance et ces trésors, mais ils ont l'effet que tout cela peut produire.

C'est pour cela que, dans l'oraison dominicale, où sous le nom du pain nous demandons à Dieu nos nécessités, au lieu de ces paroles, *panem nostrum quotidianum da nobis hodie*, donnez-nous notre pain de tous les jours, un autre évangéliste dit, *panem nostrum supersubstantialem* (Matth., VI), donnez-nous un pain substantiel qui, dans peu de substance ait beaucoup de vertu, à la distinction de celui des pécheurs, que le sage appelle un pain de mensonge, qui a de l'apparence, mais qui n'a point la force de nourrir : *Ne desideres de cibus ejus, in quo est panis mendacii*. (Isa., III.) Dieu fait à leur égard quelque chose de semblable à ce qu'il faisait autrefois à l'égard des Juifs, quand il voulait les punir par la famine qui était l'un de ses fléaux ordinaires; il ne l'exécute pas toujours par la stérilité des moissons, mais en ôtant la vertu aux choses qui leur servaient de nourriture : *Auferetur ab eis robor panis, et robor aquæ* (Matth., XIV); je retirerai, dit Dieu, la vertu que j'ai donnée au pain de les nourrir, ils en auront en abondance, et ils crieront à la faim; j'ôterai à l'eau la force de les désaltérer, ils auront beau en boire, ils auront toujours soif. C'est, chrétiens, ce que fait aujourd'hui la Providence à l'égard des pécheurs, elle les punit souvent dans les biens temporels, non pas toujours en les privant de leurs richesses, mais en leur ôtant la vertu, sans laquelle elles ne servent de rien.

Aussi voyez-vous qu'ils en amassent sans cesse, et qu'ils n'en ont jamais assez, ou bien qu'ils les épargnent et les mettent en réserve, et elles deviennent inutiles, comme l'expérience le fait voir tous les jours; la Providence, au contraire, fait une multiplication de vertu sur les biens des justes, de sorte qu'après avoir nourri leur famille et s'être entretenu selon leur condition, ils en ont encore de reste pour faire l'aumône; et il leur arrive le même miracle que nous voyons dans notre évangile, sans qu'ils y prennent garde, *manducaverunt omnes, et saturati sunt, et tulerunt reliquias* (Matth., XIV), après s'en être substantés, ils en ont encore de reste, par une force et efficacité merveilleuses de cette providence d'un Dieu, qui fait dire encore une fois au Prophète-

royal : *Melius est modicum justo super divitias peccatorum multas* (Psal. XXXVI), que le peu que Dieu donne aux justes fait plus que ne font aux autres les plus grandes richesses, parce qu'ils en augmentent la vertu.

En faudrait-il d'autres, chrétiens, que ce que ce que nous voyons nous-mêmes si souvent devant nos yeux ? car, quoique les impies semblent multiplier leurs biens à l'infini par leurs usures, par leurs concussions et par leurs injustices, voyez cependant ce que ces biens deviennent, quand Dieu en retire la vertu ; car, sans parler des catastrophes funestes de ces gens venus de rien et qui retournent à leur première bassesse, que la fortune élève, dit un savant auteur, mais à qui, à mesure qu'elle les fait monter, elle coupe les degrés par lesquels ils sont montés, ne leur faisant plus voir que d'affreux précipices de tous côtés ; considérez seulement comme se dissipent ces biens qu'on a voulu acquérir contre les ordres de la Providence ; ces fortunes, cimentées du sang des pauvres et fondées sur l'injustice, se détruisent en peu de temps par la justice d'un Dieu ; cet argent amassé par le crime se dépense par d'autres crimes, et pendant que cet homme est enlevé de ce monde pour aller rendre compte à Dieu de ses injustices, il laisse les biens qui en sont le fruit à des enfants qui le dissipent en mille folles dépenses.

Et l'on peut dire, Messieurs, qu'il arrive en cela quelque chose de semblable à cette malédiction dont Dieu menaça autrefois son peuple par le prophète Joël, de faire ravager leurs moissons et leurs fruits par différentes sortes d'insectes, dont les uns achèveraient de fourrager ce que les autres auraient épargné : *Residuum erucæ comedit locusta, residuum locustæ comedit bruchus, et residuum bruchi comedit rubigo* (Joel., I) ; ce que les chenilles n'auront pu manger, les sauterelles le brouteront ; ce que celles-ci auront épargné sera pour les vers, et ce que ceux-ci auront laissé, la rouille achèvera de le consumer. Voilà, Messieurs, ce qui arrive encore tous les jours dans ces biens mal acquis, la bonne chère en consume d'abord une grande partie ; ce qui reste des débauches, c'est pour le luxe et pour la vanité ; ce que le luxe et les débauches n'ont pu consumer, le jeu l'absorbe et l'engloutit : *Residuum erucæ comedit locusta, et residuum locustæ comedit bruchus*. C'est l'effet naturel de la malédiction de Dieu sur ces biens, qui fait voir tous les jours l'accomplissement de ce qu'a dit le Prophète, que le nom, l'éclat et les richesses de la maison d'un impie s'éteignent souvent par la mort de celui qui l'a élevée par des voies injustes ; pendant que nous voyons le bien croître, multiplier et subsister dans les familles des justes qui, après avoir reconnu par leur propre expérience, la force et l'efficacité de la providence de Dieu, en ressentent ensuite la douceur, comme nous allons voir en cette seconde partie : *Attingit a fine usque ad finem fortiter et disponit omnia suaviter*. (Sup., VIII.)

La douceur de la Providence, Messieurs, paraît à la vérité dans la conduite qu'elle garde en toutes les choses de ce monde, puisque sans violence, et sans forcer leurs inclinations, elle les fait contribuer à ses desseins, et les amène au point où elle veut, par une disposition, qui, pour être préméditée et concertée de toute éternité, ne laisse pas de s'accommoder à la nature de tous les êtres ; c'est pour cette raison que le Sage l'appelle un jeu, *ludens in orbe terrarum* (Prov., III), pour faire voir non-seulement que le soin et la conduite de tout le monde ne l'embarrasse point, comme s'il gouvernait tout cela en se jouant, mais encore, à mon avis, pour accorder sa douceur avec son pouvoir en se servant de nos desseins propres pour faire réussir les siens par une douceur victorieuse de notre malice ; car, selon la remarque d'un savant auteur, il y a cette différence entre la victoire que l'on remporte par force en combattant et celle qu'on obtient par adresse dans le jeu, que dans le combat il y a de la résistance, il faut forcer l'ennemi vaincu de plier sous le joug et de faire la volonté du victorieux ; mais, dans le jeu, on fait en sorte que notre adversaire même contribue à nous faire vaincre, on se sert de ses desseins et de ses fautes pour venir doucement à nos fins : voilà la conduite de la Providence ; elle n'agit pas par combat ni par violence, elle nous laisse notre liberté tout entière : mais, comme si c'était un jeu, elle se sert de nos desseins, de nos entreprises et de tout ce qui arrive dans le monde, pour tourner tout à l'avantage des justes ; *disponit omnia suaviter*.

Ce n'est pas cependant mon dessein, Messieurs, de justifier ici cette conduite à l'égard des justes, mais plutôt de vous montrer la douceur qu'ils ressentent eux-mêmes à s'y laisser conduire ; et cela par deux ou trois avantages que je remarque encore dans notre évangile, et que je parcours en peu de mots. Le premier, c'est qu'elle les décharge des soins et des inquiétudes qui accablent ceux qui ne pensent qu'à augmenter leurs richesses et à établir leur maison, parce que leur résignation fait qu'ils s'en rapportent sans peine à cette aimable Providence, qui veille continuellement pour eux : semblables en cela à cette multitude de peuple qui avait suivi le Sauveur dans le désert, et qui ne pensait qu'à écouter les discours, sans se mettre en peine de quoi elle pourrait subsister : elle ne dit pas, comme les Israélites, *Nunquid poterit Deus parare mensam in deserto?* (Psal. LXXVII), mais elle s'en repose entièrement sur lui ; et lorsque les apôtres prient le Fils de Dieu de la congédier, afin qu'elle aille se pourvoir dans les villages prochains, Non, leur dit-il, *non habent necesse ire* (Matth., VIII), il n'est pas nécessaire, nous trouverons par d'autres voies le moyen de la nourrir.

Certainement, Messieurs, c'est une grande

partie de la douceur de la vie, de trouver une personne sur qui nous décharger en assurance de toutes nos affaires; et, n'est-il pas vrai que qui aurait rencontré un homme de la sorte qui voudrît prendre ce soin, celui-là aurait trouvé un trésor? Mais ce que les hommes ne peuvent, ou ne veulent faire, eux qui ne prennent soin de nos affaires qu'autant qu'ils y trouvent le moyen d'avancer les leurs propres, c'est ce que fait la Providence de Dieu envers les justes, laquelle les délivre des inquiétudes qu'apportent infailliblement les biens de la terre, quand on y attache son cœur; aussi est-ce l'avis important que le prince des apôtres donnait aux premiers chrétiens: *Omne sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi cura est de vobis* (1 Petr., V); déchargez-vous de toutes vos inquiétudes sur celui qui a soin de vous, retranchez tous ces empressements qui vous fatiguent inutilement et le corps et l'esprit, persuadés que vous devez être que c'est de Dieu que vous doivent venir tous les biens que vous attendez, qu'il vous les accordera d'autant plus tôt que vous vous en inquiétez moins, et que sa providence a des ressources qui vous feront reconnaître que ce n'est point en vain qu'on y établit toute sa confiance; or c'est en quoi un homme de bien ressent la douceur de cette providence, puisque nous pouvons dire de lui ce que saint Chrysostome (*In Matth., XIV*) dit des Israélites dans le désert, qu'il appelle *onus divinæ providentiæ*, le fardeau de la providence de Dieu: elle se charge de les nourrir et de les pourvoir de tout, en même temps qu'ils s'en reposent sur elle pour ne penser qu'à servir Dieu, et ce soin qu'il en prend est si grand, si vigilant, si empressé, qu'il semble en nous défendant l'inquiétude qu'il la prenne sur lui-même.

Dieu, Messieurs, ne nous défend pas un soin modéré de nos affaires, ni de pourvoir à nos besoins, il en défend seulement l'excès et l'empressement: *Ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini*. Oserais je dire cependant qu'il fait pour nous ce qu'il nous défend de faire nous-mêmes, ayant ce soin, qui passe jusqu'à l'empressement, si nous en croyons le Prophète royal: *Dominus sollicitus est mei* (Psal. XXXIX), un Dieu a soin de moi; ce n'est pas assez, il s'empressé pour moi, et s'il était capable d'inquiétude, il en prendrait pour ce sujet, selon la force de ce mot: *Dominus sollicitus est mei*; il fait en notre faveur, continue ce prophète, l'office d'un tuteur qui prend tout le maniement des affaires de son pupille et qui le décharge de tout soin; c'est encore une fois, chrétiens, ce qui fait en partie la douceur que goûtent les justes de pouvoir être libres de la servitude que causent les biens de ce monde, du travail qu'il y a de les amasser, de la crainte de les perdre, des chagrins et des inquiétudes qu'il faut avoir pour les conserver, du soin de ces biens qui tourmentent le reste des hommes, et

qui, en partageant leur cœur, leur ôtent toute la douceur de la vie.

Mais de ce premier avantage, qui n'est qu'une simple exemption des peines de cette vie, il s'ensuit un second, qui est quelque chose de positif; savoir, que la soumission à la Providence nous rend contents et satisfaits; ce qui est exprimé par ces paroles de l'Évangile: *Et manducaverunt omnes, et saturati sunt* (Matth., XIV); et comme dit un autre évangéliste, *Impleti sunt*, ils furent rassasiés et remplis; or c'est ce que ne peuvent faire toutes les richesses du monde, dont on est toujours affamé, puisque plus on possède et plus on en désire: *Non afferunt satietatem, sed inflammant cupiditatem*, dit saint Augustin. C'est un sujet sur lequel tous les auteurs et saints et profanes ont exercé leur éloquence. Pour moi je dis seulement que ce n'est qu'en se reposant sur la Providence que l'on acquiert ce bonheur de vivre content.

La raison est, Messieurs, qu'il n'y a que deux manières de contenter le cœur de l'homme: l'une est de lui donner tout ce qu'il souhaite, et l'autre de lui ôter tous ses désirs, ou du moins de les modérer, en sorte qu'il ne souhaite rien davantage: la première façon n'est que pour le ciel, où, Dieu se donnant lui-même aux bienheureux, alors ce cœur, tout grand et tout vaste qu'il est, sera parfaitement rempli; mais c'est de la seconde manière qu'il satisfait les justes sur la terre, parce qu'en modérant, ou plutôt en éteignant la cupidité que les autres ne peuvent assouvir, ils se soumettent aux ordres de sa providence, et ne souhaitent pas plus de biens que ce qu'elle leur en a donné; au contraire, les riches du monde possèdent des terres, des maisons, des revenus, ils ont des trésors, des meubles précieux, des serviteurs; ils en ont trop, dit un auteur profane, et ils n'en ont pas assez; car jamais on ne pourra dire d'eux ces paroles de l'Évangile, *saturati sunt*, ils sont contents et rassasiés; mais plutôt ces paroles d'un prophète, *Comedistis et non estis satiati* (Agg., I); vous avez mangé, et votre faim continue toujours, aussi avide et aussi insatiable qu'auparavant; vous avez tant de revenu, une charge également honorable et lucrative, du crédit, de l'honneur, que demandez-vous davantage? Cet homme porte ses prétentions plus haut, il veut étendre ses possessions plus loin, il veut accroître ses revenus, il veut pousser ses enfants dans les premières charges d'une ville, et pour cela, il n'en aura jamais assez, et jamais son esprit ne sera dans une situation tranquille: *Nihil est satis divitum cupiditati*, dit saint Ambroise.

Mais au contraire, Messieurs, la douceur que l'on trouve en se jetant entre les bras de la Providence, n'est pas seulement de rassasier le corps de peu, c'est le moindre de ses miracles, quoique ce soit celui qu'on admire aujourd'hui dans notre évangile; mais le grand, l'incomparable, le plus surprenant de tous les prodiges, c'est de ce

même peu contenter et remplir l'esprit; admirez le premier tant qu'il vous plaira, il faut peu pour le corps, si l'on regarde précisément ce que la nécessité demande, mais pour l'esprit rien est assez; donc ce que tout le monde ensemble peut faire, c'est ce que fait la providence d'un Dieu en rassaisant le corps et l'esprit.

Ajoutez à cela, que ce n'est que dans la confiance sur cette même Providence que l'on trouve la paix du cœur, aussi bien que le repos de l'esprit; car combien en voyons-nous qui après avoir dressé une table à la fortune, selon le langage du Saint-Esprit, après lui avoir donné leurs soins, leurs prières et leurs vœux, convaincus enfin qu'elle n'est qu'une aveugle et une capricieuse, ont recours à Dieu, parce que tout autre secours leur a manqué? combien qui, après avoir compté sur leur crédit, sur leurs biens, sur leurs amis, voyant enfin leurs mesures prises et reprises et rompues autant de fois, et que ces idoles, dans lesquels ils avaient mis leurs espérances, ne peuvent les assister, ont recours au ciel pour en recevoir le secours qu'ils n'ont pu trouver sur la terre?

Ajouterai-je enfin, Messieurs, en dernier lieu, que la douceur de la Providence se fait ressentir, en ce qu'elle met hors des atteintes de tous les accidents ceux qui s'y reposent et qui y mettent leur espérance, en les rendant, pour ainsi dire, par ce moyen indépendants des lieux, des temps et de tout ce qui pourrait troubler leur paix et leur repos, comme nous voyons dans notre évangile que ni le désert stérile et dépourvu de toutes les commodités de la vie, ni le temps de la nuit, qui était le moyen d'y pourvoir, ni la nécessité présente ne sont pas capables de faire perdre courage à cette multitude de peuple qui avait suivi le Fils de Dieu. C'est, chrétiens, qu'il n'y a rien qui puisse ébranler un cœur qui se repose entièrement sur la providence de Dieu; c'est pour nous animer à y mettre notre principal appui qu'il prend dans l'Écriture sainte le nom de Père : *Tua Pater providentia cuncta gubernat* (Sap., XIV), pour nous exprimer, par ce seul mot, que tous les soins de sa providence et toutes les tendresses de son amour sont employés, non-seulement à nous pourvoir de tout, mais encore à nous défendre contre tous, lorsque nous nous reposons dans son sein.

Or, quelle douceur d'y être en assurance de la sorte, pendant que les impies qui sont comme des enfants émancipés, qui se regardent comme maîtres de leur conduite, et qui n'en veulent rendre compte qu'à eux-mêmes; pendant, dis-je, que les impies sont toujours dans le trouble et dans l'agitation : *In circuitu impii ambulat* (Psal. II), dit l'Écriture, ils font un cercle continué sans trouver de repos. Que veut dire cela, Messieurs? c'est qu'en se retirant de la conduite de Dieu, ils s'appuient tantôt sur la faveur d'un grand, et pensent qu'ils feront

fortune en s'attachant à son service, sans se mettre en peine de celui de Dieu; mais ce grand venant à manquer, ils cherchent un appui; tantôt ils s'imaginent réussir et se pousser dans le monde par cette intrigue, mais se voyant frustrés de leur attente, ils tentent un autre moyen; tantôt par le crédit d'un ami, ils s'efforcent d'entrer dans les affaires, ou de trouver accès dans cette maison, et croient que s'ils peuvent y avoir entrée, tous les chemins leur seront ouverts pour aller à leur but; mais ce projet ayant avorté, ils ont recours à un autre, et ainsi ils ne font que tourner et chercher de nouvelles ouvertures, que passer d'un expédient à un autre sans jamais goûter la douceur du repos où ils aspirent. Vous diriez qu'ils seraient attachés à cette roue de la fortune que nous dépeignaient les anciens et qu'ils en suivraient toutes les agitations et les inconstances, qu'ils tourneraient sans cesse avec elle, par une vaine circulation de projets et par une continuelle révolution de désirs, sans jamais avancer ni attraper ce qu'ils poursuivent, ni jouir de ce qu'ils prétendent : *In circuitu impii ambulat*. Mais au contraire, chrétiens, quand l'on dépend de la providence de Dieu, on est fortement appuyé et sur une chose inébranlable; c'est pourquoi rien ne nous peut ravir notre paix : *Non dabit in aeternum fluctuationem justo*. (Psal. LIV.)

Mais quoi, me direz-vous, n'y a-t-il point de pauvreté, point d'oppression et de traverse pour les justes? et n'est-ce pas, au contraire, une des choses qui a fait quelquefois révoquer en doute la Providence même et ce qui a souvent ébranlé les plus saints et les plus constants, de voir que s'il y a quelque revers de fortune et quelque fâcheux accident, il semble que ce ne soit que pour eux? Vous touchez, à la vérité, mon cher auditeur, le point le plus délicat; mais souvenez-vous de ce que nous avons présupposé dès l'entrée de ce discours, que Dieu a une providence particulière sur les âmes des justes et une autre sur les besoins de leurs corps, et que l'une étant subordonnée à l'autre, éprouver les justes par leur pauvreté, les sanctifier par les traverses, rectifier leurs intentions, les obstacles qu'ils apportent à leurs desseins, ce n'est point une chose contraire à sa Providence, c'est plutôt ce qui nous la fera louer et admirer éternellement dans le ciel. Outre que cette providence ne s'est pas engagée à ne permettre jamais qu'il y eût des gens de bien dans la nécessité ou dans l'oppression, et ce n'est pas ce que j'ai prétendu vous montrer; mais à quoi elle s'engage, c'est à les secourir dans cette nécessité; mais en quoi elle éclate, c'est à ne les abandonner jamais; mais ce qui en fait ressentir la douceur, c'est que tous ces accidents que Dieu permet pour les éprouver, ne donnent point d'atteinte à leur confiance, et enfin de faire réussir tout à leur avantage; ce qui leur fait avouer à eux-mêmes, par des effets visibles d'une providence aussi douce qu'elle est

forte et efficace : *attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.*

CONCLUSION.

D'où j'infère, pour conclusion de tout ce discours, que c'est dans cette divine providence, que nous devons mettre notre principale confiance plutôt que dans notre travail, dans notre adresse, dans notre industrie et dans notre prudence, et n'être pas comme ceux dont parle le Sage et qu'il appelle *fugitivi perpetuæ providentiæ* (Sap. XVII), de fugitifs de la Providence, qui tâchent de se soustraire à sa conduite, sans penser que sa force atteint d'un bout à l'autre de l'univers comme dit le texte sacré : *Attingit a fine usque ad finem*; c'est-à-dire, que si nous ne voulons nous y soumettre d'une façon nous y serons soumis de l'autre, parce que cette providence paraît autant dans le châtement qu'elle fait souffrir aux méchants qui pensent s'écarter de ses ordres, que dans le soulagement des justes qui les suivent et qui s'y abandonnent. Elle rappelle ces fugitifs, comme des esclaves échappés, pour les contraindre de la reconnaître par leurs propres supplices : *Vinculistenëbrarum et longæ noctis compediti, fugitivi perpetuæ Providentiæ*: comme ajoute le Sage, en parlant des Egyptiens; c'est par les ténèbres de leur raison, et par l'aveuglement dans lequel Dieu les laisse tomber qu'il fait éclipser sa providence; ils veulent se conduire par leurs propres lumières, mais elles sont trop courtes et trop faibles; ils se trouvent enveloppés dans une épaisse nuit, qui confond tous leurs desseins, et ces fugitifs sont arrêtés par mille événements qu'ils n'ont pas prévus : *Vinculis compediti*. De sorte, chrétiens, que si vous refusez de vous y soumettre, elle vous enveloppera dans vos propres projets, comme dans des liens d'où vous ne pourrez sortir; elle rompra toutes vos mesures, déconcertera toute votre politique, toute votre vie ne sera qu'un enchaînement de malheurs, et lorsque vous penserez être au-dessus de la fortune par vos artifices et par vos injustices, c'est alors qu'elle se fera reconnaître par la sévérité de ses justes vengeances. Tâchons plutôt, Messieurs, d'en éprouver la douceur, et lorsque nous travaillerons pour la sanctification de notre âme, ne craignons point qu'elle abandonne le soin des besoins de notre corps

Un prophète se plaignait autrefois de ce que, dans une pressante famine, les hommes donnaient tout ce qu'ils avaient de plus précieux pour conserver leur âme : *Dederunt pretiosa quæque pro cibo ad refocillandam animam.* (Thren., I.) Mais combien de chrétiens aujourd'hui dans leurs nécessités donnent jusqu'à leur âme, qui est ce qu'ils ont de plus précieux, pour avoir de quoi nourrir le corps. Ce malheureux qui commet un crime de crainte de manquer d'argent, cette femme qui s'abandonne à l'infamie pour se tirer de nécessité, ont-ils jamais pensé qu'il y a une providence qui veille

sur leurs besoins? Ils en ressentiraient la douceur, s'ils voulaient servir Dieu; mais pour avoir négligé le principal, ils perdent l'accessoire en même temps; au lieu que s'ils s'étaient reposés sur cette providence, Dieu aurait versé sur eux cette double bénédiction dont il est parlé dans l'Écriture, *De rore cæli et de pinguedine terræ* (Genes., XXVII), de la rosée du ciel et de la graisse de la terre; car Dieu donne aux justes ses grâces qu'ils cherchent et qu'ils demandent, c'est la rosée du ciel; mais il y ajoute la graisse de la terre, ce sont les commodités temporelles et les biens de cette vie, quand ils leur sont nécessaires, pendant qu'il leur réserve ceux de l'autre dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XXXII.

DU RESPECT DANS LES TEMPLES.

Ascendit Jesus Hierosolymam, et invenit in templo vendentes, et omnes eiecit de templo. (Joan., II.)

Jésus alla à Jérusalem, et ayant trouvé des gens qui vendaient dans le temple, il les en chassa tous.

Le manquement de respect dans les temples est sans doute, Messieurs, quelque chose de bien abominable devant Dieu, puisque le Sauveur du monde, qui a donné tant de preuves de sa douceur et de sa patience à souffrir les plus grands crimes, ne peut voir celui-ci, sans que le zèle qu'il a pour la gloire de son Père ne l'anime à en tirer vengeance sur-le-champ; et ce qu'il y a de plus surprenant dans ce procédé, c'est qu'au lieu que Dieu d'ordinaire fait comme les rois et les souverains de la terre, qui donnent les grâces et distribuent leurs bienfaits par eux-mêmes, mais qui se servent du bras de leurs officiers pour punir les crimes, aujourd'hui le Fils de Dieu se fait l'exécuteur du châtement qu'il veut faire sentir à ces profanateurs; il chasse honteusement, avec menace et avec reproche, ceux qui trafiquaient dans un lieu si saint; il renverse leurs tables, leur argent, leurs marchandises, et la colère qui paraît sur son visage, l'air d'autorité qu'il prend, et les éclairs de ses yeux jettent tant d'effroi et de terreur dans les esprits, que personne n'a l'assurance de lui résister.

Après tout, je ne m'en étonne pas, chrétiens, puisque dans tous les autres péchés l'outrage ne s'adresse pas toujours immédiatement à Dieu, et l'insolence d'un pécheur ne va pas toujours jusqu'à l'attaquer lui-même; d'ailleurs, quoique tout ce grand monde soit comme son temple, où il reçoit les hommages de toutes ses créatures, ce temple cependant lui est commun avec les hommes, qui y bâtissent leurs villes et leurs maisons; mais les églises étant uniquement destinées à lui rendre le culte qui lui est dû, c'est une profanation d'un lieu qui lui est consacré, et, par conséquent, une injure qui s'adresse directement à lui-même; et, pour marquer la part qu'il y prend, il s'en fait aussi lui-même le vengeur; mais afin de concevoir l'horreur que mérite ce crime, dont tant de personnes font

si peu de scrupules aujourd'hui, demandons l'assistance du Saint-Esprit, par l'entremise ordinaire de la reine du ciel. *Ave, Maria.*

Il faudrait, Messieurs, avoir le zèle et les paroles du Fils de Dieu, pour vous représenter comme il faut l'énormité du crime que l'on commet en manquant de respect dans les églises, puisqu'il a été capable de mettre en colère celui qui était la douceur et la bonté même; mais, en voyant ce même crime si commun et si public aujourd'hui parmi les chrétiens, il me semble que j'aurais plus besoin de larmes pour pleurer un mal irrémédiable que de paroles pour vous en donner de l'horreur: néanmoins, comme c'est ce qui animait autrefois le zèle des prophètes de l'ancienne Loi, il ne doit pas moins exciter celui des prédicateurs de l'Évangile; bien plus, si ces personnes connaissent la grandeur du crime qu'elles commettent, et le malheur qu'elles s'attirent en violant ce qu'il y a sur la terre de plus auguste et de plus saint, elles laveraient elles-mêmes de leurs larmes ces églises et ces autels qu'elles ont tant de fois profanés par leurs irrévérences et par leurs impiétés.

Pour vous en faire donc concevoir l'indignité, je trouve dans l'Écriture sainte que Dieu a pris particulièrement trois qualités qui ont porté les hommes à lui bâtir des temples, et qui ensuite exigent de nous tous les respects dont une créature est capable. La première est celle de monarque et de souverain, qui fait de nos églises comme son palais et le lieu qu'il remplit d'une façon toute particulière, d'où vient que les anciens les ont appelés *basilicas*, comme qui dirait des maisons royales où le roi de gloire fait sa demeure plus ordinairement. La seconde qualité est celle de prêtre qu'a prise le Sauveur, et c'est en cette qualité qu'il a choisi nos églises pour le lieu du sacrifice, dont il est lui-même la victime, ce qui leur donne encore aujourd'hui le nom de temple. Et la troisième enfin, est la qualité de protecteur et de défenseur de son peuple, ce qui l'a porté à établir ses temples comme autant d'asiles et de lieux de refuge contre sa propre justice, mais où il est bien juste qu'il soit aussi lui-même à couvert de nos outrages: ce qui fait qu'on les nomme plus ordinairement des églises, c'est-à-dire le lieu où les fidèles s'assemblent pour prier et pour fléchir la colère d'un Dieu que nous offensois presque partout ailleurs. Or, ce sont ces trois titres qui nous les doivent faire considérer comme des lieux saints, et y garder, par conséquent, un profond respect à cause de la présence d'un Dieu qui y fait sa demeure, comme dans son palais, à cause de la grandeur des mystères qui se passent dans ces temples, où un Dieu même est offert en sacrifice; et enfin à cause des biens que Dieu nous accorde dans ses églises, dont il fait des asiles pour nous contre la rigueur de sa justice. Trois motifs qui sont autant d'obligations pressantes d'y paraître avec toute

la modestie et toute la piété que demande la sainteté d'un lieu consacré par autant de titres, qui feront tout le partage de ce discours.

PREMIERE PARTIE.

J'ai dit, Messieurs, premièrement, que c'est en qualité de souverain que Dieu a choisi nos églises pour y demeurer comme dans son palais. Nous voyons dans l'Écriture que, durant le règne de David, Dieu se plaignit que son peuple ne lui avait point encore bâti de maison où il pût faire sa demeure, et que jusqu'alors il n'avait eu que des tentes et des tabernacles où il n'habitait que comme un passant, et que c'était bien la moindre chose que l'on devait à sa grandeur. Aussi s'adressa-t-il ensuite au plus sage de tous les rois pour lui en donner la commission: il s'intéressa tellement dans cet édifice, qu'il en voulut lui-même prescrire les dimensions, prendre la conduite de tout l'ouvrage, présider à la consécration qui s'en fit, et se le dédier lui-même en quelque manière pour en faire son palais, palais qui a surpassé en magnificence tout ce que l'art et l'esprit des hommes ont pu inventer depuis, dont l'Écriture rend cette raison: *Neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo (1 Paral., XXIX)*; ce n'est point à un prince ni à un souverain de la terre que l'on prépare une demeure et un palais, mais c'est au souverain de la terre et du ciel; aussi ne fut-il pas plutôt achevé, qu'il fut, comme porte le texte sacré, rempli de la gloire et de la majesté du Seigneur; pour marquer qu'il en avait pris possession comme de sa maison propre, où il voulait établir sa demeure. Et c'est, Messieurs, le premier motif qui nous oblige au respect.

Car il faut raisonner en cela à peu près comme nous faisons de la majesté des rois, elle doit être à la vérité respectée partout, à cause que le caractère de grandeur que Dieu a imprimé sur leur front est toujours le même, en quelque endroit que ce puisse être de leurs États; vous savez cependant qu'il y a de certains lieux qui sont particulièrement destinés à recevoir les hommages de leurs sujets, où ils tiennent davantage leur rang et où ils font briller davantage l'éclat de leur dignité, comme sont leurs trônes, leurs lits de justice et leurs palais, où ils étalent toute leur magnificence. Il en est de même de ce roi et de ce souverain monarque de l'univers; car, quoiqu'il soit présent partout, et, par conséquent, qu'il doive être révéré partout, c'est néanmoins dans les églises qu'il veut recevoir les principaux hommages des chrétiens, et qu'il veut être honoré par des cérémonies publiques qui marquent nos déférences et nos soumissions. Établissons, s'il vous plaît, solidement cette vérité, dont nous tirerons quelques conséquences qui en sont comme des suites infaillibles.

Je dis donc, encore une fois, que Dieu est dans les temples d'une manière particulière.

re ; car, si nous jugeons de la présence d'une cause par ses effets, parce qu'il est impossible qu'une chose agisse dans un lieu où elle n'est point présente, ou par elle-même ou par sa vertu, ne s'ensuit-il pas qu'elle se trouve plus particulièrement dans les lieux où elle a des effets plus considérables et plus particuliers ? C'est ainsi que nous disons communément que Dieu est dans le ciel : *Cælum mihi sedes est* (Act., VII), dit-il lui-même dans l'Écriture, parce que c'est là où il se communique aux saints avec plus de magnificence ; c'est là où il découvre la majesté de son visage, et cette façon particulière d'agir fait que nous disons qu'il y est plus particulièrement et qu'il y fait comme son séjour. Or, c'est de la sorte que ce même Dieu demeure dans nos églises, parce qu'il y opère d'une tout autre manière qu'il ne fait ailleurs, puisqu'on peut dire qu'il y accomplit ce qu'il promet autrefois à Salomon, en parlant du temple que ce sage roi lui avait fait bâtir : c'est là, dit-il, que j'ouvrirai les yeux sur les misérables pour les consoler, c'est là que j'aurai les oreilles attentives à leurs prières et à leurs demandes, c'est là que mon cœur sera rempli de tendresse pour compatir à leurs misères et à leurs besoins : *Oculi mei erunt aperti, et aures meæ erectæ ad orationem ejus qui in hoc loco oraverit.* (II Paralip., VII.) Que si c'est là qu'il parle au cœur, qu'il écoute nos prières, qu'il distribue ses faveurs, qu'il nous ouvre ses trésors, qu'il se réconcilie avec nous ; en un mot, si c'est là qu'il communique ses grâces plus facilement et avec plus de profusion, il est donc vrai de dire qu'il y est aussi plus particulièrement.

Il y est, en second lieu, d'une manière toute particulière, parce que lui-même a choisi nos églises pour sa demeure, où il se doit trouver, non par son immensité simplement, comme il est partout ailleurs, mais d'une façon singulière que nous pouvons appeler consécration, de sorte qu'il peut dire encore de nos églises, à plus forte raison, ce qu'il dit autrefois de ce fameux temple de Jérusalem : *Elegi et sanctificavi locum istum, ut sit nomen meum ibi in sempiternum* (ibid.), puisque ce qu'il fit alors pour la consécration de ce temple, il le fait dans celle de nos églises, et si ce n'est pas avec tant de magnificence et d'appareil, c'est du moins avec autant de religion et de sainteté, car il y vient invisiblement, il les remplit de sa divine présence, il les rend infiniment augustes par les cérémonies qui s'y font et par les merveilles ineffables qu'il y opère.

Mais, quand il n'y donnerait point de marques de sa présence par les choses qu'il y opère, quand il ne les aurait point choisies pour en faire sa maison propre, il y aurait de l'obligation, de la part des hommes, de lui assigner certains lieux destinés à lui rendre leur culte et leurs devoirs ; car, comme ce n'est pas assez d'adorer Dieu intérieurement et dans le cœur, mais qu'il faut professer une religion au dehors, qui rende

témoignage des sentiments que nous avons de la divinité, non qu'il ne les connaisse, mais afin que nous les fassions connaître nous-mêmes par cette protestation publique et solennelle, la raison ne nous dit-elle pas qu'il faut donc par conséquent un lieu destiné à cet exercice, où l'on ne fasse que cela seul, afin de faire distinction de ce que l'on doit à Dieu et de ce que l'on rend aux hommes, et afin que si nous ne l'adorons pas ailleurs, ce que nous devrions faire partout, nous le fassions du moins dans sa maison : *Adorabo ad templum sanctum tuum* (Psal. V), dit le prophète.

Et certes les païens mêmes, qui ont éteint toutes les lumières de la raison en adorant tant de fausses divinités, les ont cependant suivies en ce point, lorsqu'ils ont toujours été persuadés qu'il fallait un lieu où les hommes rendissent un culte à la divinité, telle qu'elle pût être, tant il est vrai qu'aucune religion ne peut subsister sans temple, c'est-à-dire sans un lieu où l'on soit assuré de la présence particulière du Dieu qu'on adore ! Dispensez-moi, Messieurs, de vous apporter davantage de preuves d'une vérité connue, et que je devais plutôt présupposer, pour en tirer ces deux conséquences, qui ne sont pas moins certaines.

La première est que l'église est donc un lieu saint et digne de vénération, parce que partout où il y a quelque chose de Dieu, là il y a de la sainteté, cette souveraine majesté consacrant tout ce qui l'approche, ce qui lui appartient, et lui donnant un certain caractère qui doit inspirer le respect à tout le monde ; ainsi la terre qui a porté le Fils de Dieu s'appelle sainte, et est distinguée par ce nom de toutes les autres ; la croix à laquelle il a été attaché mérite l'adoration des anges et des hommes, parce que cet Homme-Dieu lui a été présent et uni d'une manière plus particulière ; les bienheureux dans le ciel sont saints et méritent un culte de religion comme des amis de Dieu et qui l'approchent de plus près. Nos églises sont donc un lieu saint pour la même raison, puisque ce Dieu y fait sa demeure, je ne dis pas seulement par la présence réelle et véritable de son corps, qui y est gardé et dont nous parlerons tantôt, mais par la présence de sa majesté, comme un lieu qui lui est consacré, et qu'elle remplit encore d'une façon tout autre que ce fameux temple de Salomon, dont l'Écriture dit cependant qu'il était rempli de la gloire et de la majesté de Dieu : *Impleverat gloria Domini domum... Majestas Domini implevit domum.* (III Reg., VIII ; II Paralip., VII.)

Or, si Dieu a toujours demandé tant de vénération pour tous les lieux où il a voulu se rendre présent aux hommes ; si, pour s'être fait voir à Moïse dans un buisson ardent, il l'oblige de s'en approcher avec tant de respect : *Locus ubi stas terra sancta est* (Exod., III), Moïse, prends garde, le lieu où tu es n'est pas une terre du commun, c'est un lieu sanctifié par la présence de Dieu même. Si Jacob, après la vision de cette échelle

mystérieuse, en consacra en même temps la place et n'y put demeurer qu'avec frayeur : *Terribilis est locus iste, et porta cæli* (Genes., XXVIII); si Dieu même ne voulait pas qu'on approchât du sanctuaire où était l'arche d'alliance qu'avec une sainte horreur et un silence si respectueux que la moindre indécence y était punie de mort; ah! mon cher auditeur, vous qui venez dans l'église comme dans une place publique, qui vous y tenez en des postures si indécentes, avec des airs et des contenance si immodestes, avec des yeux si égarés, avec un esprit si plein de l'embaras du monde, où pensez-vous être? Et avez-vous bien conçu que c'est la maison, le palais, le trône de cette souveraine majesté? *Locus ubi stas terra sancta est.* Vous êtes dans un lieu saint, et vous y faites les mêmes choses que dans les lieux les plus profanes!

Car, Messieurs, on y parle, on y rit, on s'y entretient, et pendant que les anges y demeurent avec de profonds respects, on s'y tient sans révérence, sans modestie, sans attention. Ah! de quel œil et de quel visage pensez-vous que Dieu regarde ce mépris? Certes, il faut être bien hardi pour venir braver un homme jusque dans sa propre maison, ou bien pour faire quelque insolence dans le palais d'un grand roi, et celui qui en viendrait jusqu'à s'oublier soi-même de la sorte s'attirerait sans doute la colère de ce prince, ou plutôt son indignation; mais s'attaquer à Dieu dans sa propre demeure, où tout est saint jusqu'aux murailles, et où il a voulu, pour ainsi dire, renfermer sa majesté, pour nous rendre l'accomplissement de nos obligations plus commode, pensez-vous qu'il souffre tranquillement cette insolence? *Nunquid domos non habetis ad manducandum, aut bibendum, aut ecclesiam Dei contemnitis* (I Cor., II) disait saint Paul aux premiers chrétiens : Quoi, n'avez-vous pas vos maisons pour y boire et pour y manger, et méprisez-vous ainsi le lieu où s'assemblent les chrétiens? Mais nous pouvons ajouter, avec saint Chrysostome, qui n'est jamais plus éloquent que sur cette matière, parce que ce péché régnait de son temps comme il règne dans celui-ci, *Nunquid domos non habetis ad nugandum?* N'avez-vous pas assez d'espace dans vos maisons pour vos entretiens et pour vos amusements? La ville n'est-elle pas assez grande pour vos affaires et les campagnes pour vos divertissements? Faut-il encore que nos églises soient employées à ces usages? *Nunquid domos non habetis?*

Et n'est-ce pas avec raison que Dieu s'en plaint dans un prophète : *Quid est quod dilectus meus in domo mea fecit scelera multa?* (Jerem., XI.) Qu'est-ce donc à dire? qu'un chrétien que j'honore de mon amitié vienne commettre tant de crimes dans ma propre maison? C'est une témérité de s'attaquer à Dieu partout ailleurs, lui qui peut nous écraser comme de misérables vers de terre, et nous précipiter dans le néant d'où il nous a tirés; mais porter nos outrages

jusque dans son palais et dans le lieu de sa demeure, c'est le dernier excès de l'insolence et de la témérité. Nous ne devons jamais entrer dans ce lieu saint qu'un rayon de cette majesté qui l'environne ne fasse dans notre cœur une impression sensible de respect et de crainte. Que si nous avons quelque zèle pour la gloire du Seigneur, et pour l'honneur de sa maison, gémissons à la vue des profanations et des impiétés qui s'y commettent, non par des infidèles et par des barbares, mais par ses domestiques, par ses amis, et quelquefois même par les ministres de ses autels; mais poursuivons.

L'autre conséquence que je tire de ce même principe et de cette même vérité est, que si les églises sont la demeure d'un Dieu et un lieu saint, c'est une circonstance qui aggrave les péchés qu'on y commet, et qui fait des crimes de ce qui pourrait être toléré partout ailleurs. Dérober, par exemple, une chose consacrée à Dieu n'est pas un simple vol, c'est un sacrilège, qui change l'espèce du péché et qui le rend incomparablement plus grand; j'en dis de même à proportion de tous les autres; la sainteté d'un lieu rend les péchés qui s'y commettent plus énormes et souvent autant de sacrilèges, parce que c'est un lieu saint qui est violé et profané : l'église n'est faite que pour louer Dieu, ce sont donc les seuls discours qui y sont permis; l'on n'y doit entrer que pour l'honorer et pour lui rendre ses devoirs, ce sont donc les seules actions qui s'y doivent souffrir; on n'y doit paraître que pour lui faire des vœux et des prières; on n'y doit donc demeurer que dans une posture humble et pleine de respect.

Si cela est, comme nous n'en saurions douter, eh! que dirons-nous donc de ceux qui en font des rendez-vous et qui y donnent des assignations quelquefois pour des desseins criminels? Que sera-ce de tant de regards trop libres que l'on jette sur tous les objets, et de tant de parties qui s'y lient? de voir que l'on s'y comporte comme dans les autres lieux, qu'on s'y permet les mêmes immodesties, les mêmes libertés? Autrefois, à la naissance du christianisme, il n'y avait point encore d'églises, mais alors, dit saint Bernard, toutes les maisons des chrétiens étaient autant de temples; et maintenant l'on fait de nos églises des maisons profanes, où l'on y fait sans respect et sans réflexion les mêmes choses que partout ailleurs.

Dirai-je même qu'on y fait ce qu'on n'oserait faire dans les maisons particulières? Cette mondaine ne serait pas en liberté dans la maison de son père, elle donne rendez-vous dans une église; on sait l'heure à laquelle elle s'y doit trouver; et ce qu'elle n'oserait dire, ni faire semblant d'écouter en présence de ses parents qui l'éclairent de trop près, elle le dit et elle l'écoute sans crainte dans un lieu si saint! C'est là qu'elle quitte cet air de contrainte qui l'a gênée si longtemps; jamais elle n'est plus enjouée ni plus libre que là où la modestie devrait

trouver quand elle serait bannie de tous les autres lieux du monde; n'est-ce pas là que l'on vient pour voir et pour être vu avec moins de soupçon? Ne diciez-vous pas que nos églises seraient le théâtre où le luxe et la vanité viennent se montrer avec pompe et chercher des spectateurs?

Et qu'est-ce que cela, à votre avis, chrétiens? Ah! ce sont des insultes faites à Dieu jusqu'aux pieds de ses autels, mais que Dieu punit souvent aussi jusqu'aux pieds des autels, et pour lesquels il n'y a presque point de miséricorde. C'est Dieu même qui fait cette menace : *In terra sanctorum qui iniqua gessit, non videbit gloriam Domini* (Isa., XXVI); il ne verra jamais sa gloire, et je le bannirai éternellement de ma présence. Et quelle est, je vous prie, cette terre des saints, sinon nos églises, où reposent les reliques des saints, et qui sont consacrées par la présence de celui qui est la sainteté même, lequel les a choisies pour y être honoré? Vous y commettez des indécences, des immodesties, des sacrilèges : *Non videbis gloriam Domini*.

Mais ce n'est pas assez que cette circonstance d'un lieu saint augmente le péché qu'on y commet : elle fait des crimes de ce qui ne le serait point partout ailleurs. Car il me semble qu'on peut dire des temples de Dieu ce que l'Apôtre dit du corps du Sauveur du monde dans l'Eucharistie quand on le reçoit indignement : *Non dijudicans corpus Domini* (I Cor., XI), qu'on ne distingue point l'un des lieux profanes comme l'on ne distingue point l'autre des viandes ordinaires; aussi ces deux crimes ont-ils du rapport dans leur impiété, et Dieu, juste vengeur de tous les deux, ne met guère de distinction lui-même dans le châtement qu'il en tire; dans l'un l'on ne discerne point sa présence réelle et corporelle, et dans l'autre la présence de sa majesté, qui remplit ce lieu saint; dans l'un on l'outrage dans sa propre personne, et dans l'autre on perd le respect pour sa propre maison; par l'un on le loge dans un lieu souillé par le péché, et par l'autre on entre dans un lieu de sainteté pour s'y souiller soi-même de péchés. De sorte que si dans l'un on mange son propre jugement, selon l'expression de l'Apôtre, dans l'autre on attire sa condamnation par des actions qui deviennent criminelles dès là qu'elles se font dans un lieu consacré à Dieu. Car ces indécences et ces immodesties, auxquelles on ne prendrait point garde dans un lieu profane, dans une église et en présence des autels, ce sont de grands péchés auxquels cependant à peine on fait réflexion, tant le nombre en est excessif.

C'est ce dont Dieu se plaint par son prophète : *Quid est, quod dilectus in domo mea fecit scelera multa?* (Jerem., XI.) Il ne dit pas qu'il a commis un seul crime, *in domo mea fecit scelus*, mais *scelera multa*, une multitude de crimes. Car qui pourrait compter combien d'irrévérences ils y commettent tous les jours? Y a-t-il un peintre qui pût exprimer toutes les postures qu'on tient dans l'église et toutes

ces légèretés qu'on y remarque? Etre debout, comme si l'on était devant un Dieu de pierre ou de bronze, tourner la tête de tous côtés et à tous objets, comme si l'on était dans une place publique, ne savoir sur quel pied s'arrêter, comme si l'on était dans une salle de bal, et qu'est-ce que toutes ces grimaces et toutes ces immodesties? partout ailleurs ce sont des manières grossières et des incivilités d'un homme malhonnête et mal appris; néanmoins, ce défaut d'éducation et de bienséance n'est pas un crime; mais dans l'église et dans la maison de Dieu, ce sont autant d'indévotions criminelles, qui attirent la vengeance de Dieu.

Car c'est en cette rencontre qu'on peut justement employer les paroles d'un prophète : *Lapis de pariete clamabit* (Habac., II), que ces pierres de nos églises parleront un jour et nous accuseront de toutes ces profanations. Les ministres des temples n'ont pas quelquefois assez de zèle et assez de courage pour les entreprendre; mais ces voûtes, ces balustres et ces lambris parleront : *Lapis de pariete clamabit*. Les prédicateurs n'osent souvent dire ce qu'ils devraient là-dessus; ils ont peur de choquer les personnes, en les indiquant trop en particulier; mais un jour ces tableaux, ces images et ces statues des saints prendront des voix pour les publier : *Lapis de pariete clamabit*. Mais quand elles se tairaient, il suffirait maintenant de vous montrer ces églises, comme Dieu ordonna autrefois au prophète Ezéchiel de montrer à son peuple le temple de Jérusalem pour les contondre : *Ostende eis templum, ut confundantur*. (Ezech. XLIII.)

Car, si vous aviez des yeux, chrétiens, comme parle saint Augustin en une autre occasion, je n'aurais qu'à vous dire : Voilà le lieu où vous entendez la parole de Dieu; voilà les tribunaux où vous recevez quelquefois l'absolution de vos crimes, et où vous vous réconciliez avec la divine majesté; voilà ces autels où le Fils de Dieu se fait tant de fois le jour une victime pour votre amour; voilà l'endroit qui retentit presque continuellement des louanges de Dieu : *Ostende domui Israel templum, ut confundantur*. Ah! rougissez d'avoir si souvent violé et profané des lieux si saints, par vos discours, par vos regards, par vos vagabonds d'esprit, par le peu d'attention et de respect que vous apportez au sacrifice qu'on y offre sur nos autels à un Dieu, et où un Dieu même est immolé. Car c'est là le second motif qui a porté la piété des hommes à lui bâtir des temples; savoir, la qualité de prêtre éternel qu'a prise le Sauveur du monde, qui est lui-même la victime de ce sacrifice; ce qui fonde une seconde obligation encore plus grande que la première, de nous tenir avec des sentiments d'un profond respect dans ce lieu destiné à un ministère si saint; nous allons voir en cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est une vérité constante, Messieurs; car

soit que l'on considère le sacrifice en général, qui est un devoir qui ne se rend qu'à Dieu seul, soit qu'on considère en particulier le sacrifice d'un Dieu qui est le prêtre et la victime tout à la fois, l'on trouvera dans tous les deux de puissants motifs qui obligent un chrétien de se tenir avec tout le respect imaginable dans le lieu où ce sacrifice est offert. Car, premièrement, quand nous ne considérerions autre chose, sinon que c'est le lieu où s'offre à Dieu un sacrifice, tel qu'il pût être, il n'en faudrait pas davantage pour nous inspirer des sentiments conformes à la dignité de cette action, puisque c'est un acte de religion par lequel on fait à Dieu une protestation authentique et solennelle qu'on le reconnaît pour le maître et pour le souverain de tous les êtres, et où nous avons l'entière dépendance que nous avons de sa souveraine autorité, en protestant que nous sommes prêts à donner notre vie et à répandre jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour sa gloire. Or, dans ce lieu choisi et destiné à ce saint ministère, s'y comporter avec irrévérence, est-ce un péché qui nous semble assez léger pour le commettre si facilement, sans scrupule et presque sans réflexion? Quoi? pendant cette action si sainte, ou du moins, dans le lieu destiné à la faire commettre, ce qui passerait pour une incivilité grossière dans une compagnie de gens d'honneur, est-ce manquer de foi, ou de piété, ou de bon sens? C'est tout cela ensemble; car si l'une de ces choses s'y rencontrait, je ne saurais me persuader qu'on eût la hardiesse de s'y comporter de la sorte. Car comment assister à une action où l'on reconnaît Dieu pour le souverain arbitre de la vie et de la mort, et s'y tenir sans crainte et l'impudence sur le front? *Si ego Dominus, ubi est honor meus? (Malac., I.)* Si je suis votre Dieu, et si vous me reconnaissez en cette qualité, où est l'honneur qui m'est dû? et d'où vient que vous avez pour moi si peu de respect? Oserait-on le faire devant un juge, si nous étions contraints d'y comparaître en posture de criminels? Et si pendant qu'on serait prêt de juger notre procès, nous nous amusions à plaisanter et à braver ce juge, quel traitement n'en devrions-nous point attendre?

De plus, si nous protestons par le sacrifice notre dépendance et notre soumission, et si en reconnaissant la grandeur de Dieu, nous y faisons en même temps un aveu de notre néant et de la bassesse de notre être, y venir sans respect, avec un air plein de faste pour le braver, avec un genou en terre et l'autre en l'air, comme faisaient les Juifs en se moquant de lui, s'y tenir sans attention et sans recueillement, comment faire paraître un mépris de Dieu plus formel, dans ce lieu, et souvent dans l'action même par laquelle nous devons reconnaître notre bassesse et sa grandeur tout à la fois! Vous, femmes mondaines, venir à l'église mieux parées que nos temples, comme parle le Prophète : *compositæ, circumornatæ, ut similitudo templi (Psal. CXLIII)*; et cela,

pour assister à l'action la plus humiliante que vous puissiez faire au monde, n'est ce pas se jouer impunément de la religion et de ce qu'il y a au monde de plus saint? Pourquoi prendre ces marques de vanité dans une action où vous venez faire une protestation solennelle de votre bassesse? Je ne veux pas pénétrer dans vos intentions pour savoir si c'est Dieu que vous cherchez en ce lieu, avec ces ajustements si étudiés; mais je suis assuré que si vous aviez été du temps de saint Chrysostome, il vous en aurait défendu l'entrée, et que, tout animé qu'il était du zèle de la maison de Dieu, il vous aurait adressé ces paroles qu'il dit autrefois sur un semblable sujet : *an saltatura ad ecclesiam pergis*; où allez-vous vêtues et parées de la sorte : est-ce à l'église, ou au bal? est-ce en cet état qu'il faut venir s'humilier devant la souveraine majesté de Dieu? Et est-ce là comme il le faut honorer? mais que sera-ce de s'y faire honorer, eh! tranchons le mot, de s'y faire adorer en sa place? Qui sont à votre avis les plus coupables, ou ceux qui offrent des sacrifices aux idoles, ou celles qui se font des idoles elles-mêmes pendant le sacrifice? N'est-ce pas donner sujet aux infidèles, s'ils nous voyaient, de faire ce juste reproche que fait le Prophète royal : *Ne quando dicant gentes : Ubi est Deus eorum? (Psal. CXIII.)*

Est-il possible que des chrétiens croient véritablement ce qu'ils font profession de croire par cette action à laquelle ils ne devaient jamais assister sans être tout pénétrés du sentiment de leur misère et de leur néant? Oui, ces infidèles s'élèveront un jour contre nous et demanderont justice des impiétés que nous commettons souvent jusque dans le sanctuaire; ah! diront-ils alors, l'ignorance où nous avons été du véritable Dieu est la source de notre malheur; à la vérité, nous sommes inexcusables de n'avoir pas honoré celui que nous ne connaissions que par la seule lumière de la raison; mais vous, après une connaissance si claire, pouvez-vous espérer de trouver miséricorde auprès de celui que vous avez déshonoré par vos impiétés? Si nous sommes coupables pour avoir rendu un culte que nous ne devions point à de fausses divinités, serez-vous innocents pour ne l'avoir pas rendu au Dieu vivant à qui vous le deviez? Notre fausse piété a fait notre crime, mais l'irréligion et l'impiété font le vôtre; qui mérite un plus grand châtimement, ou nous qui avons redouté des dieux incapables de nous nuire, ou vous qui avez bravé et méprisé la puissance d'un Dieu vengeur? Qui sont les plus impies, ou ceux dont la religion a été superstitieuse, ou ceux qui ont profané la véritable religion par leurs sacrilèges? Si vos mystères ont été plus saints que les nôtres, n'êtes-vous pas plus impies de leur avoir porté moins de respect; et si l'idolâtrie est un crime si énorme, est-ce quelque chose de moins criminel de refuser à Dieu le culte qu'on reconnaît lui être dû, et de lui insulter dans le lieu et dans l'action

destinée pour lui rendre ses hommages? *Ne quando dicant gentes: Ubi est Deus eorum?*

Que si nous considérons maintenant le sacrifice qui s'offre dans nos églises, non plus en général, mais dans sa propre destination, comme étant non-seulement fait à Dieu, mais dont un Dieu même est le prêtre et la victime tout à la fois, avec quelle dévotion et avec quelle modestie ne devons-nous point y assister? 1° A raison de l'état où est le Fils de Dieu dans ce sacrifice, parce que nous devons nous y conformer autant qu'il nous est possible; c'est pourquoi, afin qu'il pût être toujours présent dans nos églises, et qu'on pût toujours lui aller offrir nos prières, il s'y tient non-seulement pendant l'auguste sacrifice de la messe, 2° mais encore en tout temps, puisqu'on l'y garde jour et nuit; et un chrétien se tiendra en sa présence avec des irrévérences qui mériteraient que les anges qui y sont dans de si profondes humiliations; devinssent autant d'anges exterminateurs, pour venger les outrages que l'on fait à leur roi!

De plus, Messieurs, ce sacrifice qui est offert dans nos églises, quoique non saignant, est non-seulement la représentation de celui qui fut offert pour nous sur la croix, mais c'est réellement le même, puisque c'est le même Homme-Dieu, le même corps qui fut attaché à cette croix et le même sang qui fut versé pour nous. D'où vient que les anciens Pères l'ont appelé, *antitypon crucis*; comme qui dirait son égal, qui dispute avec lui du prix et de l'excellence, et qui ne lui cède point en mérite ni en valeur; de sorte, Messieurs, qu'assister à cet adorable sacrifice et se trouver au lieu où il se fait, c'est comme si l'on assistait à ce sacrifice qui n'a été offert qu'une fois sur le Calvaire, ou comme si nous eussions été au pied de la croix, lorsque le Sauveur des hommes y était attaché. Je vous demande donc si, avec les lumières que vous avez, instruits comme vous êtes de la qualité et du mérite de celui qui souffrait pour vous, vous eussiez été présent à ce spectacle tragique de la mort d'un Dieu, laquelle a fait l'étonnement de toute la nature et opéré le salut de tout le monde, quels eussent été vos sentiments? de quels yeux eussiez-vous regardé ce sacrifice du Sauveur mourant pour vous? comment vous fussiez-vous comporté à la vue de son sang et de ses plaies? or, il faut que votre foi vous inspire maintenant au pied des autels les mêmes dispositions que vous eussiez eues au pied de la croix et sur le Calvaire, puisque c'est la même victime, le même sacrifice et le même Dieu qui est immolé.

Mais, Messieurs, que font la plupart des chrétiens, dans ce lieu aussi saint que l'était alors le Calvaire et souvent dans le même temps que l'Agneau de Dieu est offert pour eux, lorsque le prêtre au nom de l'Eglise est en prières pour leur salut, lorsqu'on va puiser dans le côté du Sauveur le sang qui doit servir pour leur réconci-

liation; pendant ces précieux moments consacrés par tant de mystères qui se passent en leur présence, ils pensent à toute autre chose, et commettent des indécences et des immodesties. C'est sur quoi se récrie saint Chrysostome (*serm. Variorum*), en ces termes pleins de force et de véhémence: *Quid facis, homo! Agnus pro te immolatur, sacerdos pro te angitur, ignis in sacra mensa refulget, sanguis in cratere in tuam purificationem ex sacro latere hauritur, et non confunderis?* Si vous aviez de la foi et quelque sentiment de religion, ne feriez-vous pas cette réflexion et n'en tireriez-vous pas les conséquences naturelles? Je suis dans le même lieu où le même Dieu qui est adoré dans le ciel a voulu descendre pour mon amour; où le même sacrifice qui a été offert sur le Calvaire pour mon salut, est tous les jours renouvelé; où le même sang qui a été versé sur la croix, coule encore dans les sacrements; où le même corps qui a reposé sur la crèche et expiré sur le Calvaire, se trouve réellement et véritablement; dans quel respect et avec quelle ferveur de dévotion n'y dois-je point demeurer? ne dois-je pas être tout pénétré des sentiments de piété, que cette pensée, qui au fond est solide et véritable, me doit inspirer? Je vous laisse donc cette pensée à méditer: et cependant!...

TROISIÈME PARTIE.

Achevons, Messieurs, par le troisième et dernier titre qui a porté la piété des hommes à bâtir des temples à Dieu: c'est celui de protecteur de son peuple; titre qu'il prend si souvent dans l'Ecriture et qui fait de nos églises autant d'asiles et de lieux de refuge, où les chrétiens se retirent pour le prier et pour se mettre à couvert de sa colère; c'est pour cela qu'on les appelle des Eglises, c'est-à-dire des lieux où les fidèles s'assemblent pour implorer la miséricorde de Dieu, comme parle Tertullien (*Apologet.*): *Coimus in cœtum et congregationem, ut misericordiam ambiamus orantes.* Or ce dernier motif ne nous oblige pas à un moindre respect que les deux autres, si nous nous donnons le loisir de l'examiner comme il faut.

Car comme Dieu est offensé partout ailleurs, et qu'il n'y a point de lieu où nous ne l'irritions, sa justice a droit de nous poursuivre partout; mais parce qu'il fait particulièrement gloire d'être miséricordieux, et que, s'il exerçait sa vengeance en tous les lieux où l'on l'offense, toutes les villes deviendraient autant de déserts et d'affreuses solitudes, il a voulu établir ces lieux de refuge et ces asiles, pour lier en quelque façon les mains à sa propre justice. Et c'est peut-être de là qu'est venue la coutume de tous les royaumes de la chrétienté que les criminels s'y réfugient, quand ils sont poursuivis par la justice des hommes, qui ne jugent pas raisonnable de venger leurs injures dans le lieu où Dieu pardonne celles qui ont été commises con-

tre sa divine majesté; ce qui me fait dire, chrétienne compagnie, qu'autant d'églises vous avez dans votre ville, autant sont d'asiles ouverts pour vous y réfugier contre la justice divine, et autant de places de sûreté, pour être à couvert de ses vengeances.

Mais que faisons-nous par les irrévérences que nous y commettons, et quelle doit être la punition de ce crime? Certes la moindre peine que mérite celui qui méprise un bien ou qui en abuse, c'est d'en être privé; et, par conséquent, si l'Eglise est l'asile et le refuge que Dieu a établi pour les pécheurs, si c'est le lieu où il leur accorde plus facilement le pardon de leurs crimes et où il arrête les foudres de ses vengeances, il faut donc que celui qui profane ces églises, et qui au lieu d'y expier ses péchés, y en commet de nouveaux, que celui-là, dis-je, soit privé des biens que Dieu y attache, et, par conséquent, qu'il n'y reçoive jamais ni grâce ni rémission de ses péchés, ni aucune faveur; il corrompt les eaux de cette source de miséricorde, il mérite qu'elles ne coulent jamais pour lui.

Dieu, Messieurs, voulut un jour se faire voir en colère au prophète Amos, et résolut de tirer une rigoureuse vengeance de son peuple; mais en quel état croyez-vous qu'il se fit voir? ne pensez-vous point qu'il eût les foudres en main pour les lancer sur leurs têtes, ou bien qu'il parût en quelque autre appareil terrible, pour leur imprimer la terreur? Rien de tout cela; il se contente de se mettre sur l'autel, et de commander qu'on le renverse, qu'on le détruise; voilà le grand effet de sa colère, et une marque qu'il ne veut plus entendre parler de miséricorde, puisqu'il détruit l'autel que ce peuple a profané, pour lui faire entendre qu'il n'y trouvera plus son asile, comme il faisait auparavant. C'est, chrétiens, ce que nous faisons nous-mêmes tous les jours, et si notre impiété ne nous porte pas jusqu'à renverser les autels, comme ont fait les hérétiques, du moins nous les rendons inutiles, en nous privant des biens que Dieu y a attachés, sans faire réflexion que ces autels où Dieu s'est immolé pour notre salut, lui serviront un jour de tribunal pour nous juger et nous immoler nous-mêmes à sa justice. Quel malheur pour un chrétien de trouver sa perte dans la source de son salut, et d'être condamné dans le lieu même où le sang du Sauveur coule pour la justification de tous les hommes?

Ajouterai-je, Messieurs, que non-seulement les églises sont un asile et un lieu de refuge pour nous, mais encore, si je l'ose dire, qu'elles devraient en être un pour Dieu-même, et comment cela? c'est qu'il est offensé partout ailleurs, et que les églises sont faites uniquement pour l'honorer, ce qui donne occasion à saint Augustin de demander pourquoi Dieu autrefois avait si rigoureusement défendu à son peuple de lui offrir des sacrifices partout ailleurs que dans le temple de Jérusalem? C'est, dit-il, que toute la terre avait été souillée et pro-

fanée par le culte des idoles et par le sang des victimes qui leur étaient offertes en tous les autres lieux : *Immunda erat omnis terra sanguine victimarum*. Il n'y avait que ce lieu-là sent qui fût exempt de cette abomination; c'est pourquoi il s'y était retiré, comme dans un lieu de refuge. J'en dis de même encore maintenant; nous l'offensons presque dans tous les lieux, en public, et dans le domestique, à la ville et à la campagne, et l'église semble être l'unique asile où la sainteté du lieu le doit mettre à couvert de nos insultes. Mais hélas! chrétiens, notre impiété le poursuit jusque dans cet asile, et c'est là où on l'outrage souvent avec le plus d'insolence; nous ne sommes jamais en droit de l'offenser, mais faut-il que notre témérité nous porte jusqu'à l'attaquer dans le lieu même où il nous défend, et que pendant qu'il apaise la justice de son Père, nous irritions sa colère nous-mêmes par les plus grandes profanations? Si ces églises, si ces autels, si la présence de son corps ne sont pas capables de le défendre contre notre impiété, quel lieu dans le monde l'en pourra garantir?

Ah, Messieurs, si au lieu que l'on ouvrait autrefois les victimes dans les temples pour y voir les choses les plus secrètes, on pouvait maintenant ouvrir les cœurs de ceux qui y assistent, bon Dieu! que de desseins bizarres! que de pensées extravagantes et criminelles n'y verrait-on point pendant nos plus augustes mystères? je m'assure qu'il nous arriverait la même chose qu'au prophète Ezéchiel, à qui Dieu voulut faire voir les abominations horribles qui se commettaient dans le temple de Jérusalem; il le prit par la main, et le conduisant autour de ce lieu autrefois si saint : Tiens, regarde, prophète, dit-il, qu'est-ce qui se passe là-dedans? — Ah! grand Dieu! s'écria ce prophète tout effrayé, eh! je vois votre temple profané, on y a élevé une idole sur le frontispice et ce spectacle me fait frémir d'horreur. — Ce n'est encore rien, dit Dieu, avance un peu et passe plus avant, qu'y vois-tu; parle, qu'y vois-tu? *Putasne vides abominationes magnas, quas domus Israël facit hic!* (Ezech., VIII.) O impiété! ô abomination! poursuit ce prophète, j'y vois, mon Dieu, le peuple qui fléchit le genou, non-seulement devant les idoles, mais devant de vils animaux, au lieu même où l'on vous a autrefois adoré. — Avance, avance, tu ne vois pas les péchés les plus secrets, *fode parietem* (*ibid.*), perce cette muraille et regarde au travers; que vois-tu maintenant? — Bon Dieu! continue le prophète, je ne sais si je dois croire mes yeux, j'y vois les plus considérables du peuple d'Israël, ceux qui devraient servir d'exemple aux autres, l'encensoir à la main, et qui sacrifient à de fausses divinités. — Tu en verras bien d'autres, prophète, passe de l'autre côté et perce en cet endroit : *fode parietem*; regarde, qu'y a-t-il là? *Mulieres plantantes Adonidem* (*ibid.*); ce sont des femmes qui doivent avoir la modestie pour partage, qui sont sans honte et sans pudeur. — Et

que me ferez-vous voir, mon Dieu, de plus abominable : *Adhuc conversus videbis abominaciones majores.* (*Ibid.*) Hélas ! dans ce lieu si saint, je vois des hommes qui ont le dos tourné à l'autel pour chercher ailleurs une autre divinité. — Eh bien, prophète, que penses-tu de ces abominations ? aurais-tu jamais cru que le peuple d'Israël en fût venu jusqu'à cet excès d'impiété ? Ah ! je te jure que je ne leur pardonnerai jamais ces sacrilèges, et que je leur ferai ressentir tout le poids de ma fureur : *Ergo et ego faciam in furore meo, et non parceat oculus meus.* (*Ibid.*)

Ah, Messieurs ! il ne faut point percer ces murailles pour voir ce qui se passe dans nos églises, on prend bien la liberté de commettre de semblables péchés publiquement et sans honte ; vous y verrez des hommes y venir pour y voir leurs idoles et pour leur faire de plus profondes révérences que devant l'autel ; on y voit souvent des femmes mondaines dans un état qui blesse la pudeur et la modestie, lesquelles, au lieu d'y adorer Dieu, souffrent qu'on les y adore elles-mêmes ; après avoir passé une partie de la matinée à s'ajuster et à se parer, ne sont pas plutôt entrées, qu'on tourne le dos à l'autel pour les considérer ; elles n'y ont pas plutôt pris place qu'elles regardent elles-mêmes de tous côtés, comme pour tendre des pièges par leurs regards, ainsi que parle le prophète, *laqueus facti estis speculationis* (*Oseæ, V*) ; et pendant que l'on sacrifie à Dieu le corps de son Fils que les anges adorent, elles font souvent du leur un sacrifice au démon.

N'est-ce pas imiter cet empereur impie qui voyant que les chrétiens couraient en foule, par dévotion, sur la montagne du Calvaire et à la grotte de Bethléem, fit mettre dans ces deux lieux, les plus saints du monde, les statues de ses deux plus infâmes divinités ? Cette abomination est-elle plus horrible que celles qui se commettent tous les jours dans nos églises et jusqu'au pied des autels ? Mais, au lieu de percer ces murailles pour vous en faire voir davantage, tirons plutôt le rideau sur ces abominations, aussi bien le temps ne me permet pas de m'y étendre davantage.

CONCLUSION.

Et pour conclusion, prenons garde seulement que maintenant qu'il y a plus d'églises que jamais, que les villes, les bourgades et les campagnes mêmes en sont remplies, au lieu d'en faire autant d'asiles pour nous, mettre à couvert des plus rudes coups de la justice de Dieu, Dieu ne nous reproche, comme autrefois il le reprocha au peuple d'Ephraïm, *multiplicavit Ephraïm altaria ad peccandum* (*Oseæ, VIII*), qu'autant d'autels et autant d'églises qu'il y a au monde sont autant de lieux où Dieu est offensé plus impunément, et où l'on irrite sa justice jusqu'à dans le sanctuaire de sa miséricorde, *facta sunt illi ara in delictum.* (*Ibid.*)

Que si les considérations que nous avons

apportées ne sont pas capables de nous inspirer de la vénération pour ces lieux saints ; savoir, qu'ils sont la maison et le palais de Dieu ; même qu'ils sont des temples où l'on offre un Homme-Dieu en sacrifice, qu'ils sont l'asile des pécheurs contre sa justice et le refuge de Dieu même contre l'insolence des pécheurs : du moins que ces menaces nous obligent de nous y tenir dans le respect. Ah ! Messieurs, que cette parole de l'Apôtre est effroyable : *Si quis violaverit templum Domini, disperdet illum Dominus* (*I Cor., II*) ; si quelqu'un est assez hardi pour violer le temple de Dieu, Dieu le perdra éternellement ; car, comme je vous ai déjà dit, c'est un crime qu'il ne pardonne presque jamais, et comme ce sont des asiles où l'on obtient miséricorde lorsqu'on s'y réfugie, ceux qui l'y offensent et qui l'y attaquent détruisent cette miséricorde même, et, par conséquent, il n'y en aura plus pour eux : *Si quis templum Dei violaverit, disperdet illum Deus.*

Or, pour le fléchir, chrétienne compagnie, et ne pas éprouver la rigueur de ses menaces, recourons encore maintenant à ce même asile, mais avec d'autres sentiments, et pratiquons : 1^o ce que dit le Sauveur en chassant ces profanateurs du temple : *auferte ista hinc* (*Joan., II*) ; ôtez-moi toutes ces choses méchantes dans un lieu saint, ces braveries, ces visages fardés, ces cheveux ajustés avec tant d'affection, en un mot, tout cet attirail de vanité, *Auferte ista hinc* ; ces discours, ces entretiens et ces regards trop libres, ces indécences et ces immodesties, *auferte ista hinc* ; 2^o et ensuite, prosternés devant ces autels avec de profonds sentiments de respect et de piété, épanchons notre cœur en présence de cette divine Majesté. O mon Sauveur, voici le lieu où vous nous appliquez le fruit de votre sang qui est offert en sacrifice, et c'est cependant où nous l'avons si souvent profané ; c'est votre demeure et la maison que vous avez choisie, et nous ne l'avons pas souvent distinguée de celles des hommes : c'est l'asile que vous avez établi contre votre propre justice, et c'est où nous l'avons davantage irritée ; il ne nous resterait plus de lieu de refuge pour éviter les châtimens que nous avons mérités, si ce n'était que la vertu que vous y avez attachée est si grande qu'elle peut effacer les crimes mêmes qu'on y a commis ; c'est pourquoi nous espérons y trouver encore une fois votre miséricorde, qui nous obligera de la louer et de la bénir dans le temple de la gloire, durant l'éternité bienheureuse, etc.

SERMON XXXIII.

DE L'AVEUGLEMENT SPIRITUEL.

Præteriens Jesus vidit hominem cæcum à nativitate. (*Joan., IX.*)

Jésus en passant vit un homme qui était né aveugle.

Quoique le Fils de Dieu, dans l'Évangile, nous ait conseillé de ne prendre jamais pour guide un aveugle, de crainte de nous exposer

au danger de tomber avec lui dans le premier précipice qui se trouverait dans notre chemin, je ne crois pas cependant que ce soit aller contre un si salutaire avis de vous donner aujourd'hui pour exemple et pour règle de votre conduite, cet aveugle-né dont l'évangile de ce jour nous rapporte l'histoire, et le bienfait qu'il reçut du Sauveur; puisque cet aveugle devint ensuite si éclairé que nous pouvons, non-seulement sans danger, mais encore avec une entière assurance, nous y laisser conduire. En effet, la lumière de l'esprit qu'il reçut avec celle du corps fut telle, qu'il fut capable de faire la leçon aux docteurs mêmes de la Loi et de leur faire reconnaître l'aveuglement où ils étaient eux-mêmes de ne pas reconnaître leur Messie, leur Maître, leur Sauveur et leur Dieu, après un miracle si surprenant et si incontestable qu'ils venaient de voir.

Aussi l'aveuglement d'esprit dont ces docteurs étaient frappés par un juste châtement du ciel que leur envie, leur orgueil et leur incrédulité leur avait attiré, était-il infiniment plus déplorable que celui dont ce pauvre misérable venait d'être délivré, parce qu'il était volontaire et criminel, et que, pour le guérir, il ne fallait pas une moindre puissance ni un moindre miracle. C'est, chrétienne compagnie, de cet aveuglement d'esprit dans lequel vivent la plupart des hommes aujourd'hui, et dont le Fils de Dieu nous menace dans la suite de notre évangile; c'est, dis-je, de cet aveuglement que j'ai dessein de vous parler comme d'un malheur qui nous regarde, qui est si ordinaire aujourd'hui et que je puis appeler le plus grand et le plus funeste de tous les malheurs que nous ayons à craindre en cette vie, parce qu'autant que l'âme est plus noble que le corps, et la lumière de la grâce plus excellente que celle de la nature, autant l'aveuglement spirituel met-il un pécheur qui s'est attiré ce malheur par ses crimes, dans un plus triste et un plus dangereux état; mais, pour être vivement et plus salutairement touchés de ce malheur effroyable et nous efforcer de l'éviter, nous avons besoin des lumières particulières du Saint-Esprit. Demandons-les par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Ce n'est pas sans raison, Messieurs, que l'apôtre saint Paul appelle les péchés des hommes des œuvres de ténèbres, *Opera tenebrarum* (Rom., XIII); non-seulement parce qu'ils prennent naissance durant les ténèbres de quelque passion qui nous aveugle, ni parce qu'ils cherchent naturellement à s'ensevelir dans l'obscurité pour se dérober aux yeux des hommes, mais encore parce que, comme dit saint Grégoire le Grand, ils ne produisent que des ténèbres dans l'âme qui les a commis. De là vient que l'on distingue communément deux sortes d'aveuglement dans un pécheur: l'un est le péché même par lequel il quitte Dieu pour quelque bien créé et risque son salut pour une chose de néant, aveuglement si étrange, que le Prophète nous apprend que le ciel

et la terre en sont dans l'étonnement: *Obstupescite, caeli, super hoc.* (Jerem., II.) L'autre est une suite, un effet ou une peine du péché, et consiste dans une soustraction des lumières et des grâces de Dieu, et dans une dépravation de jugement sur le choix et sur l'usage des choses qui regardent le salut. Ce qui fait qu'on ne connaît ni qu'on n'appréhende pas les vérités du christianisme comme il faut. C'est de ce second aveuglement que je prétends parler aujourd'hui comme du malheur le plus déplorable où puisse tomber un pécheur en cette vie. Pour cela j'ai dessein de vous faire voir premièrement, d'où vient cet aveuglement, par quelles démarches et par quels degrés on y arrive. En second lieu, quelles sont les suites et les funestes effets de cet état, où l'on n'est jamais plus à plaindre que lorsqu'on se croit le plus heureux et qu'on est le plus en repos dans ses crimes. Ce seront les deux parties de ce discours:

PREMIÈRE PARTIE.

Pour voir donc d'abord les causes d'un si grand malheur et par quels degrés tant de personnes y tombent insensiblement, il faut supposer, chrétienne compagnie, que, quelque rapport qu'il y ait entre l'aveuglement de l'âme et celui du corps, et quoique l'un et l'autre soient une privation de la lumière nécessaire pour nous conduire, il y a pourtant cette grande différence que celui du corps est involontaire et par conséquent ne peut être criminel, au lieu que celui de l'âme est une peine du péché et un des plus terribles châtements dont Dieu ait coutume de frapper ceux qui ont été rebelles à ses lumières: *Percutiet te Dominus amentia et cecitate* (Deuter., XXVIII), dit le texte sacré. Ce qui fait naître une différence dont l'éclaircissement donnera du jour à tout ceci. On demande comment Dieu, étant le principe et la source des lumières surnaturelles et, comme parle S. Léon, étant le soleil même qui les répand partout, et qui ne laisse aucune personne ni aucune nation sans l'éclairer, comment; dis-je, peut-il être l'auteur de ces ténèbres funestes qui sont la cause de la réprobation d'un pécheur? et comment celui qui, dans la nature, fait sortir la lumière des ténèbres, peut-il maintenant dans la grâce faire naître les ténèbres de la lumière même? comme il arrive dans ceux qu'il frappe de cet aveuglement, selon la menace de son prophète: *Excaca cor populi hujus.* (Isa., VI.)

Si la question, Messieurs, vous paraît difficile, j'espère que la réponse que j'emprunte du grand saint Augustin (*Tract. 53 in Joan., IX*), vous satisfera pleinement sur ce sujet. C'est, dit ce Père, que Dieu est la cause de ces ténèbres, non en les mettant positivement dans une âme, mais en retirant ses lumières; comme nous voyons dans la nature que, quand le soleil se retire, la terre demeure ensevelie dans une épaisse nuit; avec cette différence néanmoins, que remarque saint Thomas, que quand le soleil ne luit

point en quelque lieu, c'est qu'il ne le peut ; au lieu que Dieu étant libre et le maître de ses faveurs et de ses bienfaits, lorsqu'il n'envoie point ses lumières c'est qu'il ne le veut pas, par un terrible effet de sa justice, comme dit le Sauveur dans la conclusion de notre évangile : *In judicium veni, ut qui non vident jam videant, et qui vident cæci fiant.* (Joan., IX.) Ce qui étant ainsi expliqué, il reste pour l'entière solution de cette difficulté de savoir pourquoi Dieu en use de la sorte, et ce qui l'oblige de retirer ses lumières de ce pécheur, pour le laisser dans ce déplorable aveuglement. Or, je dis, Messieurs, que c'est une suite, et une peine du péché, lequel étant une action de ténèbres, comme nous l'avons appelé avec saint Paul, est opposé à trois sortes de lumières, qu'un pécheur éteint l'une après l'autre, et dont la privation fait son entier aveuglement. Ces trois lumières sont celles de la grâce, celles de la foi et celles de la raison, et c'est par ces trois degrés qu'un pécheur tombe dans ce funeste et dans ce déplorable malheur, qui est le caractère visible de sa réprobation.

Car, Messieurs, il rejette la lumière de la grâce actuelle, puisque quand il se présente à nous un objet criminel ou une occasion de commettre le péché, la grâce incontinent, comme une lumière du ciel, nous découvre en même temps que cet objet est défendu, et qu'il ne nous est pas permis de nous y attacher. Il y a, pour ainsi dire, une espèce de combat entre cette grâce qui nous en détourne, et la passion qui nous y pousse ; l'une nous fait considérer le gain, ou le plaisir qu'il y a dans cette action, et l'autre nous représente le péché qui l'accompagne et qui y est attaché ; d'où il suit que quand l'on consent au crime, on ferme les yeux à cette lumière céleste, et que, par conséquent, le péché renferme un refus de la grâce, et, comme parle l'Écriture, une rébellion contre la lumière qui nous éclaire, et qui nous avertit de notre devoir : *Ipsi fuerunt rebelles lumini.* (Job, XXIV). Ce n'est pas un simple refus, ou une simple désobéissance, mais c'est une rébellion ; car on se soulève, on s'oppose, on combat pour ainsi dire contre cette lumière, à peu près comme ces peuples barbares qui décochaient des flèches contre le soleil, à dessein de l'ôter du monde, s'ils eussent pu ; et, comme parle saint Hilaire, on résiste à la force de la vérité, que cette lumière nous découvre par l'erreur d'une volonté dépravée qui se roidit contre ce qui choque son inclination : *Contra veritatem, vel stultæ vel vitiosæ voluntatis error obnuitur.*

Mais qu'arrive-t-il de ce refus, de cette résistance, de cette rébellion ? Il arrive, Messieurs, que comme la grâce a nécessairement l'un de ces deux effets, qui sont même assez ordinaires à la lumière du soleil, savoir qu'elle éclaire ou qu'elle aveugle ; ainsi cette lumière céleste, qui nous eût découvert les tromperies qui sont cachées sous les objets qui flattent nos sens, si l'on y eût ouvert les yeux, étant repous-

sée et rebutée, se retire, et par cet éloignement fait l'aveuglement dont nous parlons, de sorte que si le consentement à la grâce attire une autre grâce plus forte, et celle-ci une autre (Dieu récompensera ainsi notre fidélité par la multiplication de ses faveurs), le refus au contraire qu'on fait d'accepter cette grâce en attire la privation, et, par ces refus réitérés, elles diminuent toujours en force et en nombre, à mesure qu'on les rebute et qu'on les combat. Je sais bien que Dieu ne refuse jamais celles qui sont absolument nécessaires pour le salut ; mais elles deviennent si faibles et si rares, que ce peu de jour s'appelle nuit, parce que ces faibles lumières ne percent point les ténèbres intérieures et extérieures dont ce pécheur est environné, et où il s'enfoncé toujours plus avant par la multitude de ces refus.

Et je dis, Messieurs, que cet aveuglement est le châtement du péché, qui ne peut être plus justement et tout ensemble plus rigoureusement puni que par la privation de cette grâce qui cause ces ténèbres. La raison est, que celui qui refuse un bienfait, mérite justement d'en être privé ; or, qu'est-ce que cette grâce que ce pécheur refuse et à laquelle il ferme les yeux ? Je la considère, avec saint Grégoire, comme un divin instrument entre les mains de Dieu, par le moyen duquel il pousse notre volonté à suivre la sienne : *divinum instrumentum.* Je la regarde, avec saint Ambroise, comme l'interprète des desseins de Dieu sur nous : *interpret divina mentis,* parce que c'est par ce moyen qu'il nous fait entendre ce qu'il désire de nous. Elle est, dit Tertullien, un ambassadeur du Très-Haut, qui nous intime ses ordres : *Altissimi legatus.* Mais demeurons dans notre comparaison ; c'est une divine lumière semblable à celle du soleil, sans laquelle toute la nature serait dans une horrible confusion : *Radiis solis gratia consimilis est,* comme ajoute saint Augustin. Quand donc un pécheur commet un crime, il résiste à ce divin instrument, il ne veut pas écouter ce fidèle interprète, il renvoie honteusement cet ambassadeur, et il détourne les yeux de cette lumière. Ah ! dit Dieu, cette grâce m'est trop précieuse, puisqu'elle est le prix de mon sang, pour souffrir qu'elle soit rebutée de la sorte ; vous la méprisez, eh bien, vous ne l'aurez plus, et la privation de cet incomparable bienfait sera la punition de votre ingratitude. D'où vous voyez que cet aveuglement ne vient que de la malice de notre volonté, et c'est pour cela qu'il s'appelle ténèbres du cœur et de l'esprit tout à la fois, parce qu'elles commencent par l'un et achèvent par l'autre : *Obscuratum est insipientis cor eorum.* (Rom. LXVI.)

Mais que fait cet aveuglement ? Il fait, Messieurs, dans l'âme, à peu près ce que fait dans le corps la privation de la lumière extérieure : elle est cause qu'un homme ne se peut conduire, elle lui cache toutes les beautés de la nature, elle fait qu'il est comme

hors de ce monde, dont il n'est plus en état de jouir. Ainsi l'aveuglement de l'âme dérobe à un pécheur les connaissances qui seraient nécessaires pour sa conduite; car, en cet état, il ne voit ni la beauté de la vertu, ni la laideur du vice; il ne conçoit plus les choses de l'autre vie, il n'a plus d'idée, plus d'estime, plus de soin, plus d'empressement que pour les choses de la terre, sans se mettre en peines de celles du ciel; aveuglement terrible, chrétiens, châtement d'autant plus épouvantable qu'il est une marque presque infailible de l'abandon de Dieu! De sorte que, comme on dit qu'il n'y a point d'aveuglement plus incurable que celui qui arrive pour avoir regardé trop fixement le soleil, l'on peut bien dire de même que l'aveuglement de l'âme le plus irrémédiable est celui qui nous vient pour avoir reçu trop de lumières du ciel, et ne les avoir pas voulu suivre; nous le voyons dans celui dont les Juifs ont été frappés: quelles lumières plus vives un Dieu pouvait-il faire briller à leurs yeux que de se faire voir à eux en personne, leur parler, vivre parmi eux et opérer tant de miracles en leur présence? aussi comme ce sont ceux qui ont été les plus éclairés de ses lumières, ce sont maintenant les plus aveugles, les plus opiniâtres et les plus difficiles à convertir.

J'ajoute, Messieurs, que cette espèce d'aveuglement volontaire ôte en quelque façon à Dieu la volonté de retirer un pécheur de ce malheur, parce que Dieu ne le peut faire que par ses grâces en lui découvrant le déplorable état où il est, et en le pressant d'en sortir; or, c'est en cela même que consiste son aveuglement de rejeter ces lumières, et de résister à ces connaissances; il est donc dans un état qui met Dieu dans une espèce de nécessité de l'abandonner, et de lui dire ces paroles que le Sauveur disait autrefois à un aveugle de corps, quoique dans un sens bien différent: *Quid tibi vis faciam?* Aveugle, infortuné pécheur, que puis-je faire pour te tirer de ce pitoyable état! je ne le puis que par mes grâces, et ton malheur est tel qu'elles ne servent qu'à l'aveugler davantage; il faut donc que je t'abandonne, et puisque tu fermes les yeux à la lumière de ma grâce, tu ne verras jamais celle de ma gloire pour laquelle je t'avais créé.

Mais si cet aveuglement vient de ce qu'un pécheur résiste aux lumières de la grâce, il s'augmente ensuite en résistant à celles de la foi, parce que, comme dit saint Hilaire, il y a un autre combat entre la volonté du pécheur et les vérités de la foi: *Inter veri assertionem, et placiti dissensionem pertinax est pugna, dum se et veritas tenet, et voluntas luetur.* Par exemple, les principes de la foi représentent à ce voluptueux et à ce libertin qu'il y a un jugement, un enfer, une éternité de peines. Pendant qu'il aura ces vérités dans l'esprit, il tremblera dans la pensée de ses crimes; mais, à force de s'étourdir sur ces mêmes vérités et de les combattre, elles ne jettent plus que des lumières languissantes, et enfin elles s'éteignent tout à fait par un

athéisme secret qui accompagne d'ordinaire l'aveuglement: *Dixit insipiens in corde suo Non est Deus.* (Psalm. XIII.)

Il est vrai, pour parler dans la rigueur de l'école, que tout péché n'est pas directement opposé à la foi, ni tellement incompatible avec elle qu'il la détruise nécessairement; mais aussi, je soutiens avec l'apôtre que tout péché ne laisse pas d'avoir une opposition aux lumières de cette foi, en ce que, pendant qu'elle subsiste, le péché est toujours timide et ne permet pas à celui qui le commet de jouir en paix du fruit de ses iniquités; car comment peut-il s'abandonner à ce plaisir criminel, pendant qu'il croit qu'il y a une éternité de flammes pour le punir? Avec quelle crainte et quelles alarmes ne regardera-t-il point ce bien qu'il possède injustement, pendant qu'il sait que si il ne restitue, il n'y aura jamais de salut pour lui? Comment peut-il goûter la douceur de la vengeance, tandis qu'il pense qu'il y a un Dieu vengeur qui ne lui pardonnera jamais qu'il ne pardonne ne lui-même à son ennemi! Ces pensées et ces lumières qui arrêtent le crime et affaiblissent les passions sont aussi affaiblies insensiblement par le crime, parce qu'à force de les rejeter pour le commettre en liberté, on les étouffe entièrement, ou bien on ferme les yeux à la lumière de dessein formé, comme parle l'Écriture, et l'on s'éloigne toujours de plus en plus de la vérité: *Qui quasi industria recesserunt a Deo.* (Job, XXXIV.) Et c'est sur ces sortes de gens que Dieu répand des ténèbres affreuses: *Spargens pœnales cecitates super illicitas voluptates,* dit le grand saint Augustin (l. I Conf., c. 8).

Or, Messieurs, quoique cet aveuglement de l'âme, comme nous avons dit, soit un effet de la justice de Dieu, qui retire peu à peu ses lumières, il faut toutefois remarquer qu'il se forme dans notre esprit à peu près comme se forment les ténèbres dans la nature, lesquelles viennent de plusieurs causes et en différentes manières; car quelquefois on ne peut voir les objets qui sont devant nos yeux, parce qu'il y a quelque chose qui nous éblouit et qui nous empêche de les voir; et c'est de cette manière que les biens de cette vie empêchent que les vérités de la foi et les maximes de l'Évangile n'entrent dans l'esprit: l'éclat des honneurs et des richesses nous éblouit, les grandeurs et les charges sont comme de la fumée qui nous aveugle ou de la poussière que le monde nous jette aux yeux; et c'est en ce sens que l'on peut dire encore aujourd'hui des chrétiens ce que l'Apôtre disait autrefois des infidèles: *Deus hujus sæculi excæcavit mentes infidelium, ut non fulgeat illuminatio Evangelii* (II Cor., IV); que le Dieu du siècle, c'est-à-dire l'honneur, le plaisir, l'intérêt, en un mot, tout ce que le monde adore, empêche que les lumières de l'Évangile et de la foi n'éclaircissent leur esprit, ou il fait, du moins, qu'elles n'y portent qu'un jour sombre et imparfait.

Quelquefois on ne peut voir, à cause qu'il y a quelque corps opaque entre nos yeux et

les objets, lesquels sans cela, nous verrions sans peine. Et c'est en ce sens que Tertulien (*Apolog.*) dit que la pompe du siècle, et ce dehors agréable que le monde étale, est comme une espèce de voile tendu au-devant des vérités éternelles qui nous les cache : *Species istius mundi temporalis, oculi vice oppensa, est æternitati.* Car qu'y a-t-il et qu'y voit-on, que vanité, imposture, illusion, apparences trompeuses, mensonges spécieux qui nous séduisent et qui nous enchantent, en nous repaisant de vaines images et de fausses idées? Ainsi une personne dans la fleur de son âge, dans une haute fortune, dans les engagements du monde et dans l'abondance des biens de la terre, souvent ne voit point les vérités de l'autre vie; et si la pensée lui en vient quelquefois en l'esprit, c'est sans y faire d'impression, elle a un voile devant les yeux, lequel lui en ôte la vue et la pensée.

D'autrefois cet aveuglement vient d'un charme qui lie sa puissance et qui l'empêche d'agir à l'égard de certains objets, quoiqu'elle soit en liberté à l'égard de tous les autres; ainsi le démon, cet esprit de prestiges et d'illusion, comme l'appelle saint Chrysostome, le démon, dis-je, aveugle une infinité de pécheurs par une espèce d'ensorcellement, qui fait qu'ils ne voient point les vérités les plus claires et les plus importantes : *Fasciatio nugacitatis obscurat bona.* (*Sup.*, IV.)

Mais la cause la plus ordinaire de cet aveuglement, qui fait que les lumières de la foi ont si peu d'effet, vient des passions déréglées qui envoient mille vapeurs et qui obscurcissent la clarté de ces lumières, en sorte qu'on ne voit plus les vérités du christianisme qu'à travers un nuage épais qui nous les couvre et qui nous empêche de les envisager comme il faut. Que si l'âme n'en vient pas jusqu'à un aveuglement total qui éteigne entièrement les lumières de la foi, et si cette affreuse nuit n'est pas entièrement formée, du moins il y a des passions qui causent une telle obscurité qu'on ne regarde ces vérités qu'en général et dans la spéculation, sans jamais s'en servir pour la conduite de sa vie; ce qui dispose à un aveuglement total, lequel fait qu'après avoir refusé les lumières de la grâce et fait éclipser celles de la foi, on renonce enfin à celles de la prudence, du bon sens et de la raison.

En effet, Messieurs, pour en venir au dernier degré de l'aveuglement, un pécheur éteint cette dernière lumière aussi bien que les deux autres, comme dit l'Écriture, *Everterunt sensum suum* (*Daniel.*, XIII); ils se sont abruti l'esprit par leurs vices et par leurs désordres, qui ont causé une dépravation de leur jugement et jeté le dérèglement dans toutes les puissances de l'âme; de là vient que le cœur, prévenu d'une passion violente pour quelque objet, ne connaît plus les règles de son devoir et ne garde plus même de mesures de bienséance; et comme il est déjà tout déclaré contre ce qui lui défend la possession de ce qu'il aime, il le regarde aussi comme l'ennemi de son bonheur; il ne considère ni le péril auquel il s'expose,

ni le malheur inévitable auquel il s'engage : de sorte que la raison perdant ses lumières, elle en suit de fausses, ou bien la passion seule prend la place de la raison; et je dis que cette dépravation de jugement s'appelle ténèbres et aveuglement d'esprit, parce que quelque raison qu'on apporte à ceux qui en sont frappés, quelque règle de prudence qu'on leur représente, quelque avis et quelque conseil salutaire qu'on leur donne, ce sont des aveuglés qui ne voient goutte en plein jour, qui s'égarent et qui se confondent dans les choses même les plus claires et les plus évidentes : *Percutiet se Dominus cæcitate et amentia, ut palpés in meridie, sicut palpare solet cæcus in tenebris.* (*Deuter.*, XXVIII.)

Il n'en faut point chercher d'autre exemple que celui que nous propose notre évangile dans la personne des pharisiens, qui étaient les sages et les docteurs de la Loi. Considérez un peu le commencement, le progrès et la fin de leur conduite. On leur vient dire que ce Jésus, qui passe pour le Messie, a rendu la vue à un aveugle-né; cela, sans doute, leur devait faire ouvrir les yeux à eux-mêmes, puisqu'il n'y a rien de plus puissant, pour convertir un pécheur, qu'un miracle incontestable, de la nature de celui-ci. Eh bien ! tout le monde l'a vu et en a été témoin; pensez-vous qu'ils le croient, pour cela? La haine et l'envie qu'ils ont conçues contre le Sauveur les aveuglent jusqu'à ce point, qu'ils ne croient pas même ce qu'ils voient; non, disent-ils, ce n'est pas cet homme qui était aveugle, c'en est un autre qui lui ressemble : *Nequaquam est hic, sed alius similis ei.* Pour les confondre, le Fils de Dieu permet qu'ils appellent les parents de cet aveugle, pour apprendre la vérité du fait de leur propre bouche; les parents l'avouent, et ces docteurs de la Loi en sont pleinement convaincus malgré eux; que font-ils? en examinant avec malignité tout le détail de cette action, ils apprennent que Jésus a fait ce miracle au jour du sabbat; en voilà assez; ils ferment les yeux à ce prodige, pour s'arrêter à cette circonstance qui donne prise à leur passion et qui leur fournit un sujet de le calomnier : *Non est hic homo a Deo, qui sabbatum non custodit.*

Voiez un peu, Messieurs, l'aveuglement étrange et la ridicule conséquence qu'ils tirent d'un miracle si surprenant. Voici, sans doute, ce que la raison et le bon sens les obligeaient de conclure : cet homme, qui se dit envoyé de Dieu et qui passe parmi le peuple pour le Messie promis dans la Loi, a déjà rempli la ville de prodiges, et voici que, pour confirmer sa doctrine et sa mission, il en vient de faire un si manifeste et si surprenant, qu'on n'en a jamais vu de semblable. Or, il est impossible que ce miracle qui ne peut venir que d'une puissance divine, se fasse pour autoriser une imposture, puisque Dieu ne peut être auteur du mensonge; il faut donc que cet homme soit effectivement le Messie; ensuite, pour agir en gens raisonnables, ils devaient s'adresser à lui, le prier de leur déclarer nettement qui

il était, et puis le reconnaître et s'y soumettre. Mais quel est le raisonnement de leur passion? Cet homme, disent-ils, a fait ce prodige au jour du sabbat, ce n'est donc point un homme qui soit envoyé de Dieu, puisqu'il ne garde pas sa loi. Que faisait, je vous prie, à l'affaire, cette circonstance du jour du sabbat? rien; mais c'est que, depuis que le péché a obscurci la raison, on ne voit que ce que la passion suggère, quelque preuve, quelque évidence et quelque conviction qu'on puisse apporter.

Ils n'en demeurent pas là, car, comme ils voient que ce prétexte est trop faible pour obscurcir l'éclat de ce prodige, ils interrogent cet aveugle même et tâchent de le surprendre et de l'embarrasser par des demandes captieuses, afin d'en tirer quelque parole qui pût servir à faire croire qu'il y avait de l'imposture ou de l'illusion dans ce miracle; mais cet homme, qui avait reçu la vue de l'âme avec les yeux du corps, les ayant convaincus par la force de la vérité, ils ne ménagent plus rien; ils tournent leur rage contre lui, ils le chassent honteusement de leur synagogue et l'excommunient. Vite, jamais, Messieurs, un procédé plus passionné et un plus étrange aveuglement?

Aussi le Fils de Dieu leur annonce-t-il ce terrible châtement: *In judicium veni, ut qui non vident, videant, et qui vident, cæci fiant*; c'est, encore une fois, qu'après que le péché a aveuglé l'entendement, rien n'est plus capable de l'éclairer: vous avez beau lui apporter des preuves, des exemples, des raisons, il ne voit plus, sa volonté ne s'émeut plus de rien; et comme c'est elle qui aveugle l'esprit, elle fait passer ensuite son aveuglement dans toutes les puissances; ce qui donne sujet à saint Augustin de se récrier, tout effrayé qu'il est, dans la pensée seule de ce pitoyable état où il s'était vu près de tomber lui-même: *Væ cæcis, væ caligantibus oculis!* malheur à ces pauvres aveugles, qui ne commencent à ouvrir les yeux que quand il n'y a plus de remède, selon leur propre témoignage dans la sagesse: *Ergo erravimus, et sol intelligentiæ non est ortus nobis* (*Sap.*, V); aveugles volontaires que nous étions! nous avons fermé les yeux aux lumières de la grâce, aux lumières de la foi et de la raison, lesquelles nous montraient le chemin de notre salut, et maintenant notre malheur est de le connaître et de n'être plus en état de le suivre: grâces! lumières du ciel! inspirations divines! vous nous y conduisiez si doucement; et maintenant nous ne connaissons le malheur où nous a jetés notre aveuglement que lorsqu'il est sans ressource: *Ergo erravimus, et sol intelligentiæ non est ortus nobis*. Vous diriez que comme dans cette vie le principe de leur malheur a été l'aveuglement, alors la lumière et la connaissance feraient réciproquement leur plus grand supplice; mais revenons, et après avoir vu comment et par quels degrés l'on tombe dans ce déplorable état de l'aveuglement, voyons-en, s'il vous plaît, les suites et les funestes effets; c'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Je ne puis, Messieurs, vous mieux représenter ces effets et ces suites que par la comparaison que le Saint-Esprit en fait, toutes les fois qu'il en parle, avec les ténèbres de la nuit: on peut les réduire à ces deux principaux, savoir, que comme dans les ténèbres on ne sait où l'on va et qu'on est toujours en péril de heurter ou de tomber à chaque pas, de même, dans ces ténèbres spirituelles, l'on tombe de péché en péché et de précipice en précipice: *Fiat via illorum tenebræ, ac lubricum* (*Psal.* XXXIV), dit le Prophète; et secondement, que comme le temps de la nuit est un temps de repos, de même, dans l'aveuglement de l'âme, on se repose dans ses crimes et on y demeure, en sorte qu'on ne s'en retire jamais. Faisons un peu de réflexion, chrétiens, sur ces deux funestes effets, qui sont cause de la perte certaine d'un pécheur aveuglé.

Car, premièrement, les ténèbres et l'aveuglement d'un pécheur n'étant autre chose qu'une dépravation de son jugement et une corruption de sa volonté, il est aisé de juger qu'il n'y a point d'excès où il ne donne, ni d'extrémité à laquelle il ne se porte, et que plus il est aveuglé, plus il devient criminel: *Fiat via eorum tenebræ, et lubricum*. Leurs ténèbres sont cause de leurs égarements et de leurs chutes, et leurs chutes réciproquement cause d'un plus grand aveuglement qui les précipite d'abîme en abîme, d'où ils ne se retirent que par un miracle de la miséricorde de Dieu, ce qui arrive rarement; c'est pourquoi Dieu ne trouve point d'autres paroles, pour exprimer ce malheureux état, que de leur dire par le prophète Osée: *Væ eis quoniam recesserunt a me, væ cum recessero ab eis* (*Osé.*, VII, IX); malheur à ces personnes, lorsqu'elles se seront retirées de moi; mais double malheur, lorsque moi-même je me serai retiré d'elles! Et quel est ce malheur, prophète? Il ne le dit pas, Messieurs, mais nous le pouvons conjecturer de ce silence même; car c'est comme s'il voulait dire qu'il y a cette différence entre les dangers que l'on court la nuit et durant les ténèbres, et ceux où l'on se trouve durant le jour; que pour ceux-ci, comme ils tombent sous les sens, on les peut prévoir, on peut en comprendre la grandeur et se préparer à s'en défendre; mais pour ceux où l'on se rencontre au milieu de la nuit, comme on ne voit rien, on a sujet de tout appréhender: *Via impiorum tenebrosa, et nesciunt ubi corruant*. (*Proverb.*, IV.)

Et en effet, Messieurs, pour ce qui regarde les désordres où la dépravation de leur jugement les porte, à quel excès d'extravagance et d'impiété ne viennent-ils point, après que Dieu les a abandonnés à un sens réprouvé, ainsi que parle saint Paul? je dis les hommes mêmes qui sont les plus éclairés dans les affaires du monde. Dites-moi, comment s'est-il pu faire, dans les ténèbres du paganisme, que ces grands génies de la nature aient fléchi le genou devant des serpents et des

dragons et les autres animaux qui nous font plus d'horreur, et qu'ils les aient adorés comme des divinités ? qu'ils aient ensuite offert des sacrifices à des dieux vicieux ? et que, dans la conduite de leur vie, ils aient fait paraître des faiblesses dont les hommes d'un médiocre esprit auraient de la confusion ! Certes, c'est avec raison que le même apôtre assure que, se croyant les plus sages du monde, ils sont devenus les plus insensés. Et parmi le peuple de Dieu, qui pourrait se persuader qu'un Salomon, le plus sage de tous les hommes, avec tant de lumières, avec de si belles et de si sublimes connaissances, tant de si beaux secrets de la nature, tant de si beaux préceptes de morale qu'il nous a laissés ; Salomon, le sage par excellence, à qui Dieu même avait fait présent de cette sagesse que personne n'a égalée depuis, que ce même Salomon, enfin, en fût devenu jusqu'à cet excès de folie, que de bâtir des temples aux idoles de ses femmes et de ses concubines, et de leur offrir lui-même des sacrifices ? C'est, encore une fois, que depuis que l'entendement est aveuglé, il n'y a point d'horreur dont il ne soit capable, point d'excès où il ne donne, point de précipice où il ne tombe, point de péché si horrible qu'il ne commette : *Obscuratum est cor insipiens eorum* ; ils ont été aveuglés, dit l'Écriture ; concevez ensuite tout ce qu'il y a d'impie en matière de religion, tout ce qu'il y a de dangereux dans les nouveautés, tout ce qui porte au libertinage dans la morale, tout ce qu'il y a de plus criminel dans les actions les plus noires ; un esprit qui est frappé de ces ténèbres y donnera sans crainte, et souvent en viendra jusqu'à se persuader qu'il n'y a point de péché, parce qu'il n'y en voit point dans l'aveuglement où il est.

C'est de là que vient cette opiniâtreté des hérétiques et de ces personnes entêtées d'une fausse doctrine : que les suites et les conséquences en soient contraires à l'Évangile, que l'Église et les conciles la condamnent et la foudroient d'anathèmes, que tout ce qu'il y a de personnes orthodoxes la désapprouvent, ils n'en voient ni l'erreur ni les suites, ensevelis qu'ils sont dans les ténèbres et attachés à leur propre sens : *Obscuratum est cor insipiens eorum*. C'est ce qui fait que tant de personnes se forment des règles de vie et de morale selon leur goût, par un aveuglement non-seulement volontaire mais encore étudié ; elles sont ingénieuses à se tromper elles-mêmes, et ne veulent pas même écouter ceux qui les pourraient tirer de leur erreur. Que voulez-vous, est-ce que le soleil se couche pour eux en plein midi, dit le prophète : *Occidet sol in meridie* (Amos, VIII) ; ils ne voient point, dans cet aveuglement, les choses les plus visibles et qui sautent aux yeux de tous les autres, particulièrement si vous ajoutez à cette erreur de l'entendement la corruption de la volonté qui l'accompagne, et qui fait que les ténèbres sont appelées, dans l'Écriture, *cæcitas cordis* (Marc., III), l'aveuglement du cœur.

Et c'est ici où l'on voit l'effet de la malédiction que Dieu lance par son prophète sur ces personnes aveugles : *Vae eis quia recesserunt a me ! vae cum recessero ab eis !* (Osee, ut sup.) Malheur à eux, parce que dans cet aveuglement ils s'éloignent toujours de plus en plus de Dieu, par la malice de leur cœur, et par les nouveaux crimes qu'ils commettent. C'est ce que saint Augustin témoigne de lui-même dans l'aveuglement où il était : *Ibam longius a te, et sinebas, et factabar, et effundebam, et distuebam*, j'avancerais, dit-il (l. II Conf., c. 2), et j'allais toujours plus en avant dans ces ténèbres, et là je m'étendais, et je m'épanchais en toutes sortes de libertés, je roulais de péché en péché, et je vivais dans un plus grand oubli de Dieu : *Et effundebam et distuebam*. En effet, Messieurs, un pécheur n'est pas plutôt tombé dans l'aveuglement, qu'en même temps, tant de préceptes et de conseils que Dieu avait mis dans la voie de son salut, comme autant de fortes barrières pour réprimer ses désirs déréglés, lui paraissent le resserrer trop, et le mettre trop à l'étroit ; il les rompt et les renverse pour s'étendre, si j'ose ainsi dire, et pour se mettre en liberté ; ce joug de l'Évangile qui lui commande de s'abstenir de tant de choses illicites, lui paraît insupportable : il le secoue pour courir plus à son aise dans la voie large de la damnation ; les lois de l'honneur et les devoirs de la bienséance ne sont plus capables de l'arrêter, il n'y a plus de bornes dans lesquelles il puisse se contenir ; et c'est une chose qui est bien à remarquer, qu'avant qu'un pécheur soit aveuglé, ses passions quelque violentes qu'elles soient, ne sortent point de leur objet, et s'arrêtent dans les limites que la nature semble leur avoir prescrites ; mais dans l'aveuglement, il donne de l'étendue au crime, et ses passions l'emportent à faire des choses au delà de la passion même.

Je m'exprime, Messieurs, et vous le concevrez aisément par ce que rapporte l'Évangile du roi Balthazar. Ce malheureux prince, dans le dernier festin qu'il fit à toute sa cour, ne se contenta pas de boire et de manger par excès, ce qui aurait passé pour une simple débauche, et pour un péché contre la tempérance ; mais ce prince aveuglé mêle le sacrilège parmi ses plaisirs, en se faisant apporter les vases sacrés du temple de Jérusalem, que Nabuchodonosor avait enlevés et transportés à Babylone ; il les fait servir à sa table par une profanation sacrilège, qui n'ajoutait rien à son plaisir que de le rendre plus criminel ; mais la passion qui aveugle ce malheureux prince le porte non-seulement à agir contre Dieu et contre la raison, mais encore au delà de la passion même qui pouvait se satisfaire dans la profusion de ce festin, sans mêler le sacrilège à l'intempérance.

Mais c'est où l'aveuglement nous porte d'ordinaire ; par exemple, dans le jeu, combien de juréments et de blasphèmes ? Cela n'est point de l'essence du jeu, qui a pour

fin de l'avertissement ou le gain ; mais la passion et l'attachement avec lequel on s'y porte, aveuglent cet homme, en lui faisant commettre ces emportements sans aucun avantage et sans nul profit. Dans les excès de bouche, qui sont de grands péchés, surtout en ce saint temps, combien d'impies et de railleries sur le jeûne et sur le carême ? Cela n'est pas de l'objet de leurs débauches ; mais l'aveuglement en étend les bornes, la voie de l'iniquité s'élargit dans l'aveuglement, où l'on en vient à des excès qu'on aurait peine à s'imaginer dans des hommes qui auraient encore quelque sentiment de religion, et qui les conduisent enfin des ténèbres de cette vie à celles d'une éternité malheureuse.

Car, en second lieu, comme le temps de la nuit est un temps de repos, de même, dans cet état de nuit et de ténèbres, le pécheur se plaît dans ses crimes, il s'y repose et y demeure ; qui est un second malheur de cet aveuglement, et qui met comme le sceau à sa réprobation ; premièrement, parce que de ce repos vient une certaine insensibilité qui ôte à un pécheur aveuglé la pensée et l'appréhension des jugements de Dieu et des autres vérités les plus étonnantes, et par conséquent lui ôtent le moyen de rentrer en lui-même ; d'où vient que le Saint-Esprit nous assure par la bouche du Sage, que quand un homme est enfin arrivé au plus profond abîme de ses crimes, il méprise tout, et ne se met plus en peine de rien : *Impius cum in profundum venerit peccatorum contemnit* (Proverb., XVIII) ; ou comme porte une autre version, *cum in centrum peccatorum venerit*, lorsqu'il est dans le centre de ses péchés ! car, en ce sens, il me semble qu'on pourrait dire qu'un pécheur tient de la nature des choses pesantes, qui se portent à leur centre avec une vitesse et une activité incroyable, de tout leur poids et de toute leur inclination naturelle ; mais qui n'y sont pas plutôt arrivées qu'elles y demeurent et s'y tiennent en repos ; ainsi un pécheur qui s'est précipité aveuglément dans le centre des péchés, puisque l'Écriture l'appelle de la sorte, n'y est pas plutôt arrivé, qu'il s'y plaît, qu'il s'y repose, et participe à la nature du centre, qui est d'être immobile. Il aime ses ténèbres, ajoute le même texte sacré, et il n'en veut pas sortir : *Dilexerunt magis tenebras quam lucem* (Joan., III) ; ou bien, disons qu'il lui arrive la même chose qui arriva autrefois aux Egyptiens, dans ces trois jours de ténèbres dont ils furent enveloppés, et durant lesquels ils ne se remuèrent pas de leur place comme s'ils y eussent été attachés avec des chaînes et des liens : *Vinculis tenebrarum et longe noctis compeditis*. (Sap., XVII.) De même une âme, qui par un conseil impénétrable de la justice de Dieu est tombée dans l'aveuglement, devient immobile en cet état, sans aucun bon mouvement pour son salut, sans aucune inclination pour le bien, sans faire nulle démarche pour le ciel, et enfin sans qu'elle sente

son mal, par un assoupissement incompréhensible, qui fait qu'elle s'y tient, et qu'elle ne veut pas même en sortir.

État misérable, Messieurs, parce que c'est un état de péché mais état doublement misérable, parce que c'est un état de repos dans le péché ! car la marque que Dieu a encore de l'amour pour une personne, et qu'il ne l'a pas tout à fait abandonnée, c'est lorsqu'il inquiète son repos dans le péché, comme nous l'apprend saint Augustin (I. II Conf., c. 2), qui se propose lui-même pour exemple : *Aderas, Domine, misericorditer sæviens ; miscebas mille amaritudines*. Je cherchais, ô mon Dieu ! le repos dans mes crimes, et plus je m'efforçais de l'y trouver, plus vous le traversiez, par une bonté miséricordeusement sévère : *Aderas misericorditer sæviens* ; mais quand Dieu laisse jouir un pécheur de la douceur du repos qu'il cherche dans son péché, sans le traverser d'aucune inquiétude, qui le fasse revenir de cet assoupissement dont il est frappé, preuve évidente, chrétiens, qu'il le traite en réprouvé, et qu'il le réserve à une plus rigoureuse vengeance ; ainsi, ce que ce pécheur souhaite avec plus de passion, comme le haut point de son bonheur, et le comble de ses désirs, de n'avoir rien qui le trouble et qui l'inquiète, c'est ce que Dieu lui accorde, par la plus grande rigueur de sa justice.

CONCLUSION.

Pour éviter ce déplorable malheur de l'aveuglement, concluons tout ce discours par cette réflexion qui nous doit bien faire trembler, savoir, que Dieu ne garde pas toujours la même règle dans les châtimens de sa justice ; qu'il frappe les uns de cet aveuglement après un plus grand nombre de crimes, et les autres après un moindre ; et ainsi qu'il n'y a point de péché qui ne nous expose à ce malheur ; et peut-être que le premier que vous commettrez sera le dernier que Dieu a résolu de souffrir de vous ; et comme nous avons dit, qu'il faut fermer les yeux aux lumières du ciel et rejeter les grâces de Dieu pour consentir à un péché, et même qu'on n'en commet aucun sans se mettre en danger de tomber dans l'aveuglement à la première occasion de le commettre ; vous en viendrez donc à ce triste choix, ou bien d'être aveuglés ou bien d'en contenter votre passion. Ah ! que je crains que la passion ne l'emporte, et que vous ne teniez ce langage, sinon de bouche, du moins de cœur, lumières du ciel vous me sollicitez en vain ! grâces qui avez coûté le sang d'un Dieu, vous avez beau faire, touches et inspirations divines, retirez-vous, vous m'êtes importunes ; c'est ce que l'on dit, et ce que l'on fait toutes les fois que l'on tombe en quelque péché, en s'exposant au danger d'être aveuglé, et abandonné de Dieu pour jamais. Ah ! disons plutôt avec le prophète royal : *Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte* (Psalm. XII) ; Seigneur, qui êtes la source de toutes les lumières, ouvrez-nous les yeux, pour nous faire voir

notre malheur par un rayon de votre grâce, qui sera capable de nous en retirer, et ensuite de nous conduire par des lumières plus fortes jusqu'à la gloire de l'éternité bienheureuse, etc.

SERMON XXXIV.

DE LA PRÉPARATION A LA MORT.

Tunc dixit Jesus manifeste : Lazarus mortuus est. (Jean., II.)

Alors Jésus leur dit ouvertement : Lazare est mort.

Il serait bien étrange, Messieurs, que les hommes eussent si peu dans l'esprit la pensée de la mort qu'ils ont presque continuellement devant les yeux, si les mêmes choses, qui doivent la leur faire naître, ne contribuaient à les en détourner et souvent même à l'effacer tout à fait de leur esprit. Tout ce qui frappe nos sens est de peu de durée, et c'est pourtant ce qui cause l'attachement que nous avons au monde; tout ce qui nous sert d'aliment a eu la vie et la perd pour devenir notre nourriture; et au lieu de penser que nous la perdrons nous-mêmes un jour, on espère qu'on la conservera longtemps par leur moyen et par leur secours; le tempérament des humeurs dont nos corps sont composés devrait être un avertissement domestique que nous devons mourir, puisqu'il est le principe de la mort, et c'est sur la bonne constitution que l'on fonde la principale espérance d'une longue vie; et ainsi il arrive qu'au lieu de se précautionner contre les surprises de la mort (ce qui devrait être l'emploi d'un véritable chrétien), on se précautionne contre la mort même; on sorte que si l'on ne peut l'éviter un jour, on s'efforce du moins de l'éloigner de jour en jour; au lieu de tâcher de la rendre sainte par une sérieuse préparation, on ne pense qu'à l'éloigner le plus qu'on peut, et c'est ce qui vérifie l'oracle de l'Evangile, qu'elle vient lorsqu'on n'y pense pas, et qu'autant qu'il est ordinaire parmi les hommes de voir mourir, autant est-il rare de n'être point surpris de la mort. Il est cependant, chrétienne compagnie, de la dernière importance de se préparer de bonne heure à bien faire une action d'où dépend notre bonheur ou notre malheur éternel. C'est à quoi je veux tâcher de vous porter aujourd'hui, après que nous aurons imploré le secours du Saint-Esprit, par l'entremise ordinaire de Marie. *Ave, Maria.*

Si ces anciens philosophes ont appelé leur philosophie une méditation de la mort, l'on peut dire, Messieurs, que le haut point de la sagesse chrétienne est de s'y préparer, et que la plus utile de toutes les sciences est de savoir l'art de bien mourir, puisque c'est une chose qu'on ne fait qu'une fois, et qu'on ne peut réparer par une seconde mort le défaut de la première. Mais outre que la nécessité même indispensable de mourir nous doit convaincre qu'il faut s'y disposer, c'en est encore un motif assez pressant de savoir que c'est à coup sûr

que nous employons cette préparation qui ne peut être inutile, comme il arrive assez souvent dans les autres affaires; car qu'on se soit préparé à un long voyage, fourni d'argent, de voiture, d'équipage et de tout ce qui est nécessaire, une autre affaire plus pressante peut rompre la partie et rendre ainsi tous ces préparatifs inutiles; on aura ménagé un mariage et une alliance à cette personne, l'affaire a manqué sur le point qu'on la croyait conclue, ce sont des soins et des démarches sans effet; vous traitez d'une charge, vous avez déjà fait des avances pour cela, mais un autre a enchéri sur votre marché, et l'a emportée; ou bien un obstacle sur lequel vous n'avez point compté, vous en exclut et vous oblige de n'y plus penser: vous avez perdu votre peine et votre temps; mais ce ne peut être en vain qu'on se prépare à la mort, et cette préparation n'est jamais inutile, parce que la mort ne manquera pas de venir un jour, et que c'est le haut point de la prudence de prendre ses sûretés sur cette affaire, afin de n'être jamais pris au dépourvu.

Je sais bien que les livres sont pleins de préceptes, de pratiques et de pieux sentiments, pour nous disposer à ce dernier jour, et qu'ils nous instruisent jusqu'au dernier détail de ce qui est nécessaire en cette occasion; c'est pourquoi, traitant la chose plus en général, je me contenterai de vous y exhorter en vous proposant deux vérités qui renferment ce qu'il y a de plus important sur ce sujet. La première est que, pour bien mourir, il faut se précautionner contre les surprises de la mort, en se tenant toujours dans l'état auquel on souhaite paraître devant Dieu: c'est ce que nous appelons préparation éloignée. La seconde, qu'il faut se fortifier contre ses attaques lorsque nous la sentons approcher, et cela par les actions que doit faire un chrétien au lit de la mort, avant que de sortir de cette vie: c'est ce qu'on nomme préparation prochaine; ce seront les deux parties de ce discours, qui demande de votre part un peu d'attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour ce qui regarde la préparation éloignée, je dis, Messieurs, encore une fois, qu'elle consiste à vivre de telle manière qu'on ne soit jamais surpris de la mort, et pour bien concevoir cette vérité, je remarque que cette surprise si dangereuse et contre laquelle il est si important de se précautionner, vient d'ordinaire d'une double erreur dont notre esprit prend plaisir à s'abuser lui-même, pour se flatter dans sa négligence ou dans ses désordres; mais je veux tâcher de vous en désabuser dans ce premier point.

La première est que, quoique nous soyons certains de mourir un jour, et que nous n'en puissions douter, jamais nous ne croyons que nous mourrons sitôt; ce qui fait que, comme l'on n'envisage la mort que dans un éloignement trompeur, on diffère toujours

à s'y disposer, et qu'enfin on en est surpris. En effet, l'on peut dire que la pensée de la mort fait à peu près sur nos esprits ce que la mort même fait sur nos corps, où elle ne fait nulle altération lorsqu'elle est éloignée; mais lorsqu'elle est proche, qu'elle se glisse au milieu de nous-mêmes, et qu'elle attaque les sources et les principes de la vie, alors elle fait sentir ses approches par des symptômes qui précèdent la dissolution des parties qui composent l'homme: de même, la pensée de la mort ne frappe point nos esprits, ou ne les frappe que faiblement, quand on ne la regarde que de loin, parce que la distance nous cache les traits particuliers qui distinguent la bonne mort d'avec la mauvaise; et comme l'on n'en conçoit les suites que confusément, on ne s'émeut pas d'un objet qu'on croit qu'il ne nous peut nuire pendant qu'il est encore si éloigné de nous. Il faut donc, afin que la mort fasse ses grands effets qu'elle est capable de produire, qui sont là conversion d'un pécheur, une pénitence prompte et sincère, un renoncement parfait à toutes les choses de la terre, et enfin une mort anticipée à tous nos vices et à toutes nos passions; il faut, dis-je, que la pensée de la mort, non-seulement soit présente à notre esprit, mais encore qu'on l'envisage comme une chose présente, ou, du moins, que nous touchons de près; que nous soyons persuadés qu'elle est à la porte, comme parle l'Écriture, et par conséquent qu'elle est prête d'entrer chez nous comme dans un lieu où elle doit bientôt faire sa demeure, et dont elle prendra bientôt une entière possession.

C'est ce qui a obligé le Sauveur du monde de nous donner cet avis si important, que le Fils de l'Homme viendra pour nous juger en ce dernier instant de notre vie, lorsque nous y penserons le moins: *Qua hora non putatis, Filius Hominis veniet*. Sur quoi saint Chrysostome, examinant ces paroles du Fils de Dieu, fait cette belle et judicieuse remarque qui mérite bien votre attention, parce que c'est un point de morale que nous n'avons peut-être jamais bien pénétré, savoir: que comme la vie présente trompe une grande partie des hommes par ses charmes, la mort trompe les autres par ses surprises; mais que l'erreur en est également dangereuse et aboutit ordinairement au même malheur de l'impénitence finale, qui est la fin funeste de cette double illusion. La vie trompe les uns, dit ce saint docteur, parce que, dans la jouissance des biens de ce monde, ils ne pensent qu'au temps présent, comme si cette vie devait durer éternellement; ils amassent, ils bâtissent, ils acquièrent; tous leurs soins, en un mot, se terminent à cette vie, comme si jamais ils n'en devaient sortir; jusque-là qu'il s'en est trouvé qui ont oublié qu'ils étaient mortels comme les autres, tant l'éclat de leur grandeur les avait éblouis! tant l'attachement aux plaisirs de cette vie leur avait fait perdre la pensée de ceux de l'autre. C'est une illusion et une espèce d'enchantement, comme parle le Sage,

mais qui est le propre de ces personnes, que la prospérité aveugle, en leur faisant entièrement oublier ce qu'elles font, faute de se souvenir de ce qu'elles doivent être quelque jour.

Voilà ce que saint Chrysostome appelle illusion de la vie; mais il y a une illusion de la mort, laquelle regarde le commun des hommes qui ont les principes du christianisme, qui espèrent un bonheur éternel, et qui savent bien qu'il faut l'acquérir par une vie sainte et vertueuse; et cette illusion consiste à éloigner la mort tant qu'ils peuvent de leur esprit, ou plutôt à croire qu'elle est beaucoup plus éloignée d'eux qu'elle ne l'est en effet. Nous ne croyons pas, à la vérité, être immortels, et le démon ne se servira pas de cette vaine espérance pour nous tromper, comme il s'en servit autrefois pour tromper nos premiers pères; mais nous nous figurons que nous ne mourrons pas en cette journée, en cette semaine, en cette année; nous sommes bien convaincus que nous n'éviterons pas la mort, mais nous la considérons dans un éloignement qui lui ôte ce qu'elle a de plus terrible dans ses suites et dans ses conséquences, parce qu'alors on ne la considère que comme ces maux éloignés, à quoi il sera assez temps de penser quand ils seront arrivés, et cependant on veut jouir des biens présents; personne, à la vérité, ne voudrait mourir sans y avoir pensé auparavant; mais comme on suppose qu'on y pensera, et qu'on en aura toujours le temps, personne presque n'y pense quand il faut, et une infinité sont surpris avant qu'd'y avoir pensé.

Ainsi, chrétiens, si vous me demandez quelle est la meilleure disposition à la mort, je vous répondrai que c'est de se tenir toujours prêt de mourir, et si j'ose me servir du conseil d'un païen (SÈNÈC. *in Epist.*), d'attendre la mort partout et à tout moment, puisqu'en tous lieux et à toutes heures elle nous attend, afin de nous surprendre: *Incertum est quo te loco mors expectat, tu illam omni loco expecta*. C'est la disposition éloignée à la mort de croire toujours qu'elle est proche, de tenir ses affaires en état, comme si nous devions mourir chaque jour, en sorte que nous puissions faire comme ce grand saint, qui, étant averti de se préparer à ce passage, lorsqu'il s'acquittait de quelque grande obligation de sa charge; je suis tout prêt à mourir, répondit-il, mais ce que je dois faire présentement, étant dans l'ordre, et de mon devoir, il est nécessaire que j'y pense, afin de m'en bien acquitter avant que de mourir.

Voilà, Messieurs, la véritable disposition, et le plus sage conseil que puisse prendre un chrétien: car un homme qui est toujours sur ses gardes n'est jamais surpris, et la mort n'est jamais imprévue à celui qui l'attend. Mais pour être près, et toujours en état de bien faire cette action si importante, il faut s'y préparer comme l'on fait dans les choses où il y va de notre honneur ou de quelque intérêt considérable. Une personne,

par exemple, a une harangue à faire en public, et prétend par cette action s'acquérir la gloire d'un homme éloquent et d'un orateur consommé; il prend du temps pour s'y préparer, il en médite l'ordre et le dessein, il en arrange les pensées, il en choisit les termes, il la répète, il s'exerce à la bien réciter, il étudie jusqu'à ses gestes et jusqu'aux inflexions de sa voix; et pourquoi tant de préparation? c'est qu'il sait que tout cela est nécessaire pour bien réussir, et qu'il ne peut s'en dispenser sans exposer sa réputation. Il en est de même de toutes les autres choses, où cependant, dans le fond, il nous importe assez peu de réussir; mais la grande, l'unique et l'importante affaire est de bien mourir, puisque c'est de là que dépend notre salut et notre bonheur éternel; il ne faut donc pas attendre à faire ce qui est nécessaire pour cela, lorsqu'il faudra mourir effectivement.

Dans toutes les autres actions, si l'on est surpris, on a du moins toutes ses forces d'esprit et de corps, et par un effort extraordinaire l'on peut suppléer au temps et à la longueur de la préparation, ou du moins réparer ensuite, par une seconde action de même nature, ce qu'on aura mal fait la première fois. On excuse même dans ces rencontres une personne qui n'est pas toujours obligée de prévoir l'avenir et de se prémunir contre toutes les surprises. Mais dans la mort, toutes les excuses sont frivoles, tous les retardements sont dangereux, et toute négligence est criminelle, parce qu'on s'expose à toutes les suites d'une mort infortunée?

Car enfin, chrétiens, cette surprise de la mort, contre laquelle il faut se précautionner, n'est pas toujours, comme peut-être vous pensez, une mort subite qui arrive inopinément, une apoplexie, une chute imprévue, un coup que l'on reçoit par hasard, qui ne donne pas le loisir de penser à soi; Non, ce n'est pas ce que j'appelle surprise de la mort, parce qu'il se peut faire que cet homme, qui est enlevé par une mort subite, s'y soit préparé depuis longtemps; et l'on a vu des saints mourir de la sorte, lesquels n'avaient fait que penser à la mort durant toute leur vie; un homme, au contraire, peut mourir dans son lit d'une longue maladie, conserver un jugement entier jusqu'au dernier soupir, recevoir tous les sacrements, expirer entre les bras d'un confesseur, et en apparence, après tous les devoirs d'un véritable chrétien, et avec tout cela, être surpris, parce qu'il a mal fait ce qu'il a toujours négligé d'apprendre à bien faire: *Quantumcunque de hac vita sero tollantur impii*, dit saint Grégoire le Grand, *subito et repente tolluntur*.

Et cela vient, Messieurs, de ce qu'on ne se tire presque jamais bien d'affaire, quand on ne s'y est point préparé, et qu'on ne s'attend à rien moins: car alors tout nous déconcerte, la frayeur nous fait oublier ce qu'il y a de plus essentiel, l'empressement fait que l'on partage son esprit à mille cho-

ses tout à la fois, et qu'en les faisant avec précipitation on ne les fait qu'à demi; la seule surprise qui nous interdit fait qu'on ne rencontre jamais juste; d'où il s'ensuit que c'est la plus haute imprudence dont un homme soit capable, que d'attendre à penser à la mort seulement lorsqu'il faut mourir; et c'est la plus dangereuse, quoique la plus ordinaire de toutes les illusions, persuadés comme nous sommes de l'incertitude de la mort, de nous imaginer que nous ne mourrons pas sitôt, parce qu'attend-tout toujours que la mort soit proche pour nous y disposer, elle nous surprend lorsque nous y sommes le moins disposés.

Mais outre cette première illusion, il y en a une seconde, qui n'est pas moins ordinaire ni moins préjudiciable à notre salut, puisqu'elle a le même effet d'éloigner la pensée de la mort et de nous empêcher de nous y préparer; savoir, que quoique nous soyons parfaitement persuadés de l'incertitude de la mort, et que nous ne sachions, ni le temps, ni le lieu, ni l'état même auquel nous mourrons, on s'assure néanmoins sur les choses les plus incertaines, et les plus douteuses; et dans cette espérance trompeuse, ou si vous voulez sur cette confiance si mal fondée, on risque son salut en négligeant de se préparer de bonne heure à la mort. En effet on se fie sur l'âge, sur la santé, sur le régime de vie que l'on tient, sur ses forces, sur son tempérament, et lors même que la mort est le plus proche de nous par une maladie mortelle, on s'assure sur les remèdes et sur le secours des médecins. De sorte que tout contribue à nous surprendre; où plutôt nous mettons tout en œuvre pour nous tromper nous-mêmes en cette affaire, où nous ne pouvons cependant jamais prendre assez de précaution pour nous garantir de ses surprises.

Il n'est pas nécessaire, Messieurs, de vous prouver ici l'incertitude de la mort, pour le temps, et pour toutes les circonstances; je présuppose que l'expérience seule vous en a suffisamment convaincus, aussi bien que de la nécessité qu'il y a de mourir un jour. Je vous dirai seulement que Dieu, qui a prononcé l'arrêt de notre mort avant même que nous eussions vu le jour, n'a pas fait comme les juges de la terre, qui, quand ils condamnent un criminel à perdre la vie, expriment ordinairement dans leurs arrêts le genre de mort, l'heure et le lieu de l'exécution; mais Dieu fait tout au contraire, il nous cache le jour et l'heure de notre mort: *Nescitis diem neque horam* (Matth., XXIII), afin que l'incertitude de ce moment tienne toujours les hommes en crainte, et que cet arrêt, prononcé par un Dieu, les oblige de bien régler leur vie et de se tenir toujours prêts à mourir, comme dit saint Augustin (l. II- *De doct. Christ.*), *Latet ille dies, ut observetur omnis dies*.

Mais que font les hommes pour se rassurer l'esprit contre cette incertitude, pour se défaire de cette pensée incommode, et pour jouir cependant en repos de tous les

plaisirs de la vie? Qui le croirait, si l'expérience ne nous le faisait pas voir tous les jours? Ils fondent cette espérance sur ce qu'il y a de plus capable de les tromper, et sur quoi tout homme raisonnable jugera qu'il faut le moins compter; l'un comptera sur son âge, comme si personne ne mourait dans la jeunesse, et comme si l'expérience ne nous avait pas appris que plus de la moitié du monde meurt avant même de d'y être parvenu; mais comme il n'a pas été de ce nombre, malgré ce nombre infini d'exemples, il se flatte d'une assez longue suite d'années; vous diriez qu'il aurait fait un pacte et passé un contrat avec la mort, comme parle l'Écriture: *sædus percussimus cum morte* (Isa., XXVIII), et que par les conditions de ce traité il se serait accordé de partager le temps avec elle, de lui réserver la vieillesse et l'extrémité de sa vie, et de donner la force de l'âge aux affaires, et à l'établissement de sa fortune, pendant qu'il emploiera la fleur de ses années aux divertissements et aux plaisirs; mais malgré ces conventions chimériques, la mort qui ne s'est pas engagée de sa part à les garder, se moque de toutes ces vaines idées et renverse le plus souvent tous ces inutiles projets.

Pendant, Messieurs, par une illusion incompréhensible, cette horreur, dont tout le monde est désabusé dans la spéculation, est si ordinaire dans la pratique qu'il semble que ce soit se moquer d'une personne qui est dans la fleur de son âge, que de l'avertir de penser à la mort; et quand on lui représente qu'il meurt tous les jours une infinité de personnes plus jeunes que lui, il s'assure sur un autre fondement qui n'est pas moins ruineux; c'est, me dira-t-il, que si ces personnes sont de même âge, ils n'ont pas la même santé; mais étant d'un bon tempérament comme je suis, pourquoi me rendre malheureux avant le temps, et me mettre devant les yeux un objet dont la pensée trouble toute la douceur de la vie? Voyez-vous comme l'on cherche à se tromper soi-même sur ce point? Car dans les affaires du monde personne ne veut s'assurer sur la vie et sur la santé des autres; par exemple, il se trouvera bien des gens qui donneront tout leur bien, à condition qu'on leur en fera une certaine pension durant leur vie; mais il n'y a personne qui ne crût faire une folie, s'il le donnait à condition que cette pension ne se payerait qu'autant que vivra celui qui s'oblige de la payer, quel que santé qu'il ait lorsque l'on traite avec lui. Eh! que craignez-vous? cet homme est plus jeune que vous, il est d'un tempérament très-robuste, et apparemment il doit vivre plus longtemps. On ne sait ce qui peut arriver, me répondez-vous aussitôt, il faut prendre ses sûretés; où en serais-je si cet homme allait mourir? — Vous raisonnez bien; mais pourquoi vous trompez-vous vous-mêmes dans une affaire où il y va bien d'un autre intérêt que votre bien temporel? Vous vous assurez sur votre santé,

pour ne point penser à la mort, quoiqu'il y aille de votre salut, et vous ne voulez pas vous assurer sur celle d'autrui pour un léger intérêt? Vous reconnaissez que ce fondement n'est pas solide, quand il est question de risquer votre argent, et vous le croyez inébranlable quand il faut hasarder votre bonheur éternel? Et quelle merveille si l'on est surpris dans une chose où l'on prend plaisir de se tromper si grossièrement soi-même, et où l'on apporte pour prétexte de n'y point penser, les accidents mêmes qui devraient sans cesse nous en tracer le souvenir? Faut-il s'étonner si l'on est surpris, quand, au lieu de se précautionner contre les surprises de la mort dont on connaît l'incertitude, l'on se fie et l'on s'assure sur ce qu'il y a au monde de plus fragile et de plus incertain.

Mais, mon cher auditeur, n'êtes-vous point vous-même dans cette dangereuse illusion? Il est bien aisé de vous en éclaircir, il ne faut pour cela que vous imaginer que l'on vous apporte la nouvelle que Dieu fit porter autrefois par un prophète au roi Ezéchias: *Dispone domui tuæ, quia morieris tu et non vives* (Isa., XXXVIII): ça êtes-vous préparé pour paraître devant Dieu? S'il vous fallait mourir au moment où je parle, vos comptes sont-ils prêts? êtes-vous en l'état auquel vous souhaiteriez sortir de cette vie? ne seriez-vous point surpris de cette nouvelle? O Dieu, me répondez-vous, qui ne le serait? Je n'en demande pas davantage; vous êtes cet homme abusé dont je parle et qui ne pense point à la mort. Quoi! vous avez attendu jusqu'à présent à vous y disposer? Eh! ne pouviez-vous pas mourir cependant? Aviez-vous une sauvegarde contre la mort? Et si vous eussiez été enlevé de ce monde en cet état, où en seriez-vous? Il est de la foi que vous ne pouvez compter sur un seul jour, et vous vous êtes promis des années entières, en vous rassurant sur votre âge, sur votre constitution et sur votre manière de vie.

Mais enfin c'est un danger que vous avez évité avec plus de bonheur que de prudence: du moins en faisant réflexion sur le hasard que vous avez couru, êtes-vous désabusé de votre erreur? penserez-vous dorénavant à la mort, et vous tiendrez-vous prêt contre ses surprises? J'y penserai sans doute, me dites-vous, mais rien ne me presse encore. Ah! voilà la plus étrange illusion qui puisse tomber dans l'esprit d'un homme assez raisonnable en tout le reste, mais le plus aveuglé qui puisse être en ce point qui est pourtant le point essentiel, parce que demeurant toujours dans la même erreur, que vous ne mourrez pas sitôt, vous différerez à vous disposer à la mort jusqu'à ce que vous en soyez surpris? et l'on vous dira alors ce que le Sauveur dit dans l'Évangile à un homme qui s'attendait aussi bien que vous à vivre longtemps: *Stulte, hac nocte animam tuam repetunt a te.* (Luc., XII.) Certes, l'imprudence que l'on commet en cette affaire mérite bien le nom de folie:

Stulte, hac nocte animam tuam repetunt a te. Mais j'étais, direz-vous, dans la fleur de mon âge, au plus haut point de mes espérances, et dans une parfaite santé : *Stulte.* Eh ! était-ce là sur quoi il se fallait fier. Mais je n'étais sujet à aucune maladie, la manière de vie que je menais m'assurait en quelque façon d'une longue suite d'années, et ma profession m'éloignait de tous les accidents qui ont coutume de surprendre les autres, et il n'y a personne qui ne m'eût cautionné d'un siècle entier de vie : *Stulte, hac nocte animam tuam repetunt a te.* Il faut pourtant mourir, insensé que vous êtes, il faut mourir dès cette nuit, et reconnaître par une funeste expérience l'extrême folie de ceux qui, sous de trompeuses espérances, négligent non-seulement de se précautionner contre les surprises de la mort, mais encore de se fortifier contre ses attaques. C'est, Messieurs, cette préparation prochaine par laquelle on doit se disposer à bien mourir, lorsqu'on est déjà au lit de la mort, et la seconde partie de ce discours, où nous allons apprendre ce que doit faire alors un chrétien.

SECONDE PARTIE.

Si les philosophes païens ont fait de la mort la chose du monde la plus terrible, en nous la représentant comme une destruction totale contre laquelle tous les êtres font les derniers efforts pour se défendre par un instinct qui leur est naturel, le christianisme, Messieurs, ne nous la rend pas moins formidable, puisque outre les suites et les sujets ordinaires qu'on a de la craindre, en l'euvisageant dans les seuls termes de la nature, il y en a d'autres qui s'étendent au delà de la mort même et qui sont capables de faire trembler les courages les plus fermes et les plus assurés : car c'est de ce moment que dépend l'éternité bienheureuse ou malheureuse ; c'est alors que nous entrons dans un nouvel état, et que tels que nous serons dans cet instant, tels nous demeurerons durant des siècles infinis ; et ce qu'il y a de plus à craindre, est que nos plus cruels ennemis nous attendent à ce passage, nous tendent les pièges les plus dangereux, nous livrent les plus rudes assauts, et si nous sommes vaincus, nous sommes perdus sans ressource. Il est donc de la dernière importance, après s'être précautionné contre les surprises de la mort, de se fortifier encore contre ses attaques, par une préparation prochaine qui nous rassurera contre tant d'objets de crainte et de frayeur.

Entre ces objets qui se présentent à la mort et qui sont les plus capables de nous en inspirer de la crainte, il y en a particulièrement deux contre lesquels il faut se prémunir, savoir : les hasards qui la suivent et les douleurs qui l'accompagnent ; ce que le Prophète royal a compris dans ces paroles : *Circumdederunt me dolores mortis, et pericula inferni invenerunt me.* (*Psal. CXIV.*) L'on se fortifie contre les hasards

qui la suivent par les sacrements, et contre les douleurs qui l'accompagnent, par les actes des vertus qu'il faut tâcher de pratiquer. Je ne fais que les parcourir en forme d'instruction.

Comme les hasards que l'on court à la mort sont d'une suite terrible, il n'y a que les stupides et les athées qui se sont étourdis l'esprit sur les vérités de l'autre vie, qui y soient insensibles et qui ne craignent rien, parce qu'ils ne conçoivent rien au delà de la mort : *Nihil timent, quia nihil vident,* dit saint Jérôme ; mais je parle de ceux qui ont les lumières de la foi ; ils craignent l'issue d'un combat où il y va de tout, et pour toujours ils sont saisis de frayeur, dans la pensée qu'il faut paraître devant un juge qui leur fera rendre compte de tout jusqu'à un clin d'œil, jusqu'à la moindre de leurs paroles ; ils appréhendent un arrêt décisif dont l'exécution se fait dans le même instant qu'il est porté ; tout cela venant en foule frapper leur esprit, leur donne d'étranges alarmes, il n'en faut pas douter. Et un chrétien, quelque sainte qu'ait été la vie qu'il a menée, a besoin d'être fortifié contre tant d'objets de crainte.

Mais par quel moyen, dites-vous ? Premièrement, Messieurs, c'est en ôtant à la mort ce qui la rend si terrible, savoir : le péché, ou, du moins, les restes des péchés ; c'est pourquoi le premier soin d'une personne qui se sent attaquée d'une maladie mortelle, doit être de mettre sa conscience en repos par le sacrement de pénitence, et de choisir pour cela un confesseur habile et zélé, à qui il confie sa conscience et son salut. L'on n'en a pas toujours la commodité ni le temps, et, par conséquent, c'est par là qu'il faut commencer : et l'on ne peut assez blâmer la conduite, ou plutôt la cruauté de ceux qui, de peur d'effrayer un malade en lui portant la nouvelle de la mort, attendent à l'extrémité à l'en avertir ; d'où il arrive que par une compassion criminelle on est quelquefois cause de sa perte et de sa damnation. C'est à ces sortes de personnes que Dieu demandera compte de l'âme de leur frère, qu'ils ont laissé périr par leur faute ; car ce n'est pas un service que l'on rend aux malades de leur épargner la crainte de la mort, mais c'est souvent leur causer une mort plus funeste, ni ce n'est pas un trait d'ami, c'est être d'intelligence avec le démon, l'ennemi déclaré des hommes, que de mettre en danger leur salut.

Mais revenons à notre sujet. Pour mettre le calme et la tranquillité dans notre conscience à l'article de la mort, il ne suffit pas d'avoir déclaré ses péchés et d'avoir repassé toutes les actions de sa vie dans l'amertume de son cœur, comme parle le Prophète. Il faut, de plus, satisfaire aux peines et aux obligations qui sont attachées à de certains péchés dont il est dangereux de remettre la satisfaction en l'autre vie, ou d'en commettre le soin à d'autres qu'à nous-mêmes : par exemple, la restitution du bien d'autrui ;

il faut s'examiner soigneusement sur ce chapitre, et voir s'il n'y a rien sur cet article qui puisse nous donner sujet de crainte à la mort; à quoi il faut ajouter la restitution de l'honneur, si on l'avait ravi aux autres ou flétri par quelque médisance; de même si l'on a donné quelque scandale, il faut le réparer par le désaveu des actions qui auraient pu le causer; s'il y a eu quelque inimitié ou quelque froideur avec des personnes que l'alliance ou la proximité du sang nous obligent de voir, il ne faut pas manquer à leur faire témoigner que l'on veut mourir sans ressentiment. J'avoue que ces actions, qui sont des suites de la pénitence, se doivent pratiquer en tout temps; mais c'est parce qu'elles sont absolument nécessaires, qu'il faut bien prendre garde d'y manquer en ce temps-là, puisqu'on ne peut plus les différer ni recouvrer les moyens de s'acquitter de ces obligations, ni mourir en assurance avant d'y avoir satisfait.

Mais parce qu'après tous nos soins, une âme ne laisse pas d'être effrayée dans la pensée qu'elle va paraître devant Dieu, qui pèse nos actions à d'autres poids et à d'autres balances que celles des hommes: et lorsqu'elle fait réflexion qu'elle doit aller toute seule et sans compagnie tenter le plus grand événement qui sera jamais: le Fils de Dieu ne nous a pas voulu laisser sans un puissant secours, en se donnant lui-même aux moribonds dans le sacrement de l'Eucharistie, afin de les fortifier par ce pain de vie, de leur relever leur courage et de leur servir de guide dans ce voyage qui a pour terme l'éternité; c'est pour cela qu'il s'appelle *viatique*, que tout chrétien est obligé de recevoir quand il le peut, de crainte que l'âme, épouvantée par le souvenir de ses crimes et effrayée par les approches de la mort, ne tombe dans la défiance ou dans le désespoir: car qui pourrait sans crainte franchir ce pas si dangereux, si le Sauveur ne venait lui-même nous prendre comme par la main pour nous conduire? Il est donc infiniment important, pour nous rassurer contre ces frayeurs, de demander de bonne heure ce sacré viatique, et de le recevoir avec tous les sentiments de piété et de confiance qu'il nous sera possible, afin que, fortifiés de ce secours et animés par cette présence, nous allions avec plus d'assurance nous présenter à ce redoutable jugement. Car alors une âme s'adressant à ce Dieu, qui doit être son juge, peut s'entretenir avec lui de cette même crainte qu'elle a, et lui dire amoureusement: Hélas! mon Sauveur et mon Dieu! que ne dois-je pas attendre de vous, voyant avec quelle bonté vous voulez bien maintenant venir à moi? Puis-je craindre que vous me sépariez bientôt éternellement de vous, en considérant avec quel amour vous vous y unissez maintenant? Pourrez-vous bien me rebuter lorsque je paraîtrai devant vous, puisque vous daignez maintenant entrer jusque dans mon cœur pour me consoler et pour me fortifier

dans ce dernier combat? Puis-je appréhender la mort et trembler dans la pensée de l'enfer que j'ai mérité, puisque l'auteur de la vie et celui qui est la joie du ciel, se donne à moi? Puis-je douter que mon juge ne me soit favorable, puisqu'il prend lui-même la peine de me visiter et de me rassurer contre la crainte que je pourrais avoir de sa justice? Non, craintes, tristesses, pensées de désespoir, vous ne serez pas capables de m'ébranler, puisque le Dieu de miséricorde daigne bien venir lui-même fortifier mon espérance par sa visite et par ses faveurs.

Ce sont les sentiments dont une âme se doit fortifier dans la dernière agonie. Cependant, comme il y a encore à craindre du côté de nos ennemis, qui joignent alors toutes leurs forces, qui redoublent leur rage et qui font les derniers efforts pour nous perdre, le Fils de Dieu a institué un autre sacrement, qui est celui de l'extrême-onction, lequel a pour effet propre de nous fortifier contre ces ennemis invisibles, dont les pièges sont alors plus à craindre et les tentations plus violentes et plus dangereuses. Or cette onction qu'on donne aux malades s'appelle *extrême*, ou dernière, parce qu'elle se donne pour soutenir ce dernier combat, lorsque notre faiblesse est plus grande et que les efforts de nos ennemis sont plus redoutables; c'est pourquoi il ne faut pas manquer à se prémunir de ce secours, et ne pas attendre à recevoir ce sacrement que l'on n'ait plus de connaissance ni de sentiment, parce que ce serait se priver de la plus grande partie de son effet.

Avec cette préparation, chrétiens, nous pouvons résister à toutes les forces de l'enfer, et dire avec le Prophète royal: *In pace in idipsum dormiam et requiescam; si ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo. mala, quoniam tu mecum es* (Psal. IV, XII); quelque terribles que soient les ennemis qui m'environnent, quelque redoutables que soient leurs efforts, je ne crains rien, et j'ose même les mépriser, puisqu'un Dieu est avec moi et qu'il me donne la force de leur résister et de les vaincre; et c'est par ce moyen qu'un chrétien peut mépriser et fouler aux pieds, comme parle saint Chrysologue (*Serm. CXVIII*), tout ce que la mort a de plus capable de nous effrayer: *Ut totam possit mortis calcare formidinem.*

Mais ce n'est pas encore assez qu'un chrétien se munisse de la sorte contre les frayeurs que lui causent les suites de la mort et les dangers que l'on court en ce dernier combat; car, comme cette mort n'arrive guère sans de grandes douleurs et de corps et d'esprit, il faut de plus se fortifier de ce côté-là, par où l'on est le plus faible et par où d'ordinaire commence l'attaque; car pour ce qui regarde les douleurs de l'esprit, outre les craintes dont nous avons parlé, il se peut faire que la pensée des biens de ce monde que l'on quitte, la compagnie des amis et des parents, de toutes

les personnes qui nous ont été chères, dont on se sépare pour toujours, nous donnent quelque atteinte, et que l'affliction où ils sont eux-mêmes de nous perdre ne redouble la nôtre. On laisse quelquefois des enfants qui auraient grand besoin de notre secours, on quitte des établissements commencés et qui vont être renversés par notre mort. Tout cela ne peut manquer de nous être bien sensible et de nous causer de la douleur. L'on a besoin de se fortifier contre ces attaques, qui ne peuvent être que très-violentes, pour être en état d'en faire un généreux sacrifice à Dieu par une entière résignation à sa divine volonté.

Pour ce qui est maintenant des douleurs du corps, qui sont en même temps les signes et les causes de la mort, comme elles sont souvent violentes, et qu'elles peuvent ébranler notre constance dans l'état où l'on se trouve réduit, il est du devoir d'un chrétien qui veut faire une sainte mort d'en faire un bon usage, en s'efforçant de les recevoir par esprit de pénitence et en satisfaction de ses péchés; car quoiqu'elles ne soient pas volontaires, toutefois l'acceptation qu'on en fait le peut être, et l'on en peut faire la matière des plus héroïques vertus, qui peuvent rendre notre mort précieuse devant Dieu en les unissant avec celles du Sauveur, et s'entretenant avec lui par des actes que le confesseur ou ceux qui nous assistent doivent nous suggérer pour suppléer à notre faiblesse, mais auxquels il faudrait nous-mêmes nous être préparés de bonne heure.

Il n'y a point de doute, Messieurs, que les douleurs de la mort, acceptées de cette manière et souffertes avec cette résignation, ne soient infiniment agréables à Dieu, et qu'ainsi la mort, qui est un effet du péché, ne devienne un moyen de l'expié et d'en mériter le pardon par la résignation que l'on témoigne alors à sa sainte volonté. Je n'aurais pas le loisir de m'étendre sur tous les actes de vertu que peut pratiquer un chrétien en cet état; les livres en sont pleins, et c'est à un sage confesseur qui les assiste en ce passage à les leur suggérer. Il me suffit de dire que les actes de patience, de contrition, de foi, d'espérance, d'amour de Dieu, de confiance en sa miséricorde et de résignation à sa sainte volonté, étant les plus nécessaires, y doivent être réitérés autant que les forces du malade et le temps de la maladie le peuvent permettre; ensuite de quoi il peut remettre son esprit entre les mains de son Créateur, et dire de bouche ou de cœur, avec le Fils de Dieu, *in manus tuas commendo spiritum meum* (Luc., XXIII); je vous recommande cette âme, ô mon Dieu ! et je la remets entre vos mains; c'est vous qui l'avez mise en ce misérable corps, et c'est par vos ordres qu'elle le quitte. C'est donc dans votre sein qu'elle se doit rendre à sa sortie; c'est maintenant tout ce qui m'appartient, *spiritum meum*. Je laisse les biens de fortune à mes héritiers, mes emplois et mes charges vont passer en d'autres mains, mon corps n'est plus que pour la

terre, l'honneur et la gloire que je puis avoir acquis ne subsisteront que dans la mémoire de ceux qui se souviendront de moi; il ne me reste plus que cette âme que j'ai sur les lèvres, mais que je ne puis confier qu'à vous, ni remettre qu'entre vos mains; c'est cet unique nécessaire que vous nous avez commandé de mettre en assurance; à qui la puis-je confier plus sûrement qu'à vous qui en êtes le Créateur et le souverain maître? il ne vous reste plus que d'en être le glorificateur; et c'est dans cette espérance que je vous la remets entre les mains : *In manus tuas commendo spiritum meum*. Je ne veux plus m'occuper à mes péchés, qui ne m'inspirent que des sentiments de crainte et de défiance de votre bonté; mais je mets toutes mes espérances en vous seul, que je fais dépositaire de ce que j'ai de plus cher et de ce que je désire uniquement sauver dans le naufrage universel que je vais faire de tout le reste.

CONCLUSION

Ah! Messieurs, mourir avec cette disposition, c'est mourir en véritable chrétien et en prédestiné; mais pour obtenir ce bonheur il faut y penser durant la vie. C'est la conclusion que je tire de tout ce discours, que je veux finir par où je l'ai commencé; car s'il est difficile de réussir en quelque chose d'importance sans s'y être disposé et préparé de longue main, comment espérons-nous bien faire la chose du monde la plus importante, et qu'on ne fait jamais qu'une fois, et par conséquent dont les défauts sont irréparables; comment, dis-je, espérons-nous la bien faire sans y avoir pensé plus d'une fois? Et certes, comme il y va d'une éternité, une préparation de plusieurs siècles ne serait pas trop si nous vivions autant de temps; mais maintenant que nous avons si peu d'années de vie, et que nous sommes si incertains du temps et de la manière de notre mort, quel étrange aveuglement d'esprit de penser si peu à une chose qui devrait occuper toutes nos pensées et tous nos soins, puisqu'en nous montrant l'importance qu'il y a de bien mourir, elle nous oblige en même temps de nous y disposer par une sainte vie.

C'est une excellente pratique de quelques personnes soigneuses de leur salut, dont les unes tous les ans, les autres tous les mois, et les autres même toutes les semaines, choisissent un jour auquel, après s'être débarrassées de toutes les autres occupations, elles se préparent à celle-ci en se mettant au même état auquel elles veulent être à la mort, font leur confession comme si c'était la dernière de leur vie, leur communion comme si elles recevaient le viatique, font tous les actes de vertu qu'elles voudraient exercer ailleurs, et meurent, pour ainsi dire, par avance, afin d'apprendre à bien mourir. C'est, chrétienne compagnie, cette sainte pratique que je voudrais vous pouvoir inspirer aujourd'hui comme la plus utile pour n'être point surpris de la mort, et pour ap-

prendre à bien faire ce qui ne se fait jamais qu'une fois; ce saint exercice sera une source de lumières pour connaître nos obligations; ce sera le remède universel de tous nos vices, le plus puissant secours contre toutes les tentations, et, en un mot, le moyen assuré de bien mourir en apprenant à mourir par avance aux choses du monde, afin de vivre dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc

SERMON XXXV.

DE L'ABANDON DE DIEU ET DU TRANSPORT DES GRACES.

Quæretis me, et non invenietis. Dixerunt ergo Judæi: Quo iturus est, quia non inveniemus eum? Nunquid in dispersionem gentium iturus est, et docturus gentes. (Joan., VII.)

Vous me cherchez, et vous ne me trouverez point. Les Juifs dirent entre eux: Où ira-t-il donc, que nous ne le trouverons point? n'ira-t-il point aux autres nations, pour instruire les gentils?

C'est, Messieurs, la terrible menace que le Sauveur du monde fait aux Juifs dans notre évangile, de les abandonner après avoir vécu assez longtemps parmi eux, fait tant de prodiges en leur faveur, et après les avoir préférés à tous les peuples de la terre. Le mépris qu'ils ont fait de ses grâces, de ses instructions, de ses miracles et de ses bienfaits, a enfin lassé sa patience et épuisé la source de ses bontés à leur égard: ils ne l'ont pas voulu recevoir, il les quitte; ils n'ont pas voulu le suivre, il les abandonne, et en appelle d'autres en leur place, qui seront plus fidèles à ses grâces et plus reconnaissants de ses bienfaits. Les Juifs entendent assez la menace qu'il leur faisait; mais ils ne s'en mirent pas fort en peine, parce qu'ils n'en conçurent pas les suites, ni le déplorable malheur qu'ils s'étaient attiré par leur ingratitude: *Quo iturus est? dirent-ils; nunquid in dispersionem gentium iturus est, et docturus gentes?* Où ira-t-il après nous avoir quittés? Ira-t-il enseigner les gentils, et leur annoncer sa doctrine que nous ne daignons pas écouter? Ils prévoyaient à quoi aboutirait cette menace; mais ils en eussent été effrayés s'ils en eussent pénétré les suites, parce qu'il avait formé le dessein de retirer ses grâces, les lumières de la foi et de sa divine parole, et de les faire passer en effet aux gentils; ils auraient conçu qu'en les abandonnant, eux, qui étaient son peuple, il appelait en leur place les autres nations, et qu'en les excluant de son royaume, qui était le partage des enfants, il leur substituait des étrangers qui en prendraient un jour possession.

C'est ce qui m'oblige, Messieurs, de vous représenter le plus fortement qu'il me sera possible le malheur auquel nous expose cet abandon de Dieu, le transport de ses grâces, et cette substitution qu'il fait encore tous les jours de ses biens, qu'il retire de ceux qui les méprisent pour les donner à d'autres qui en feront meilleur usage: demandons la grâce au Saint-Esprit de concevoir aujourd'hui et d'éviter un si étrange malheur,

et implorons pour ce sujet le secours de Marie. *Ave, Maria.*

C'est, Messieurs, un mystère de la justice de Dieu que le transport qu'il fait de ses grâces des uns aux autres, comme nous assure saint Paul quand il parle de l'abandonnement des Juifs et de la vocation des gentils qui leur ont été substitués: *Nolo vos ignorare fratres mysterium hoc, quoniam Judæis cæcitas contigit ex parte.* (Rom., XI.) Mais il faut avouer que c'est un mystère bien terrible; il en est comme de plusieurs autres choses qui, pour nous être inconnues ou pour être trop ordinaires, donnent moins d'effroi aux hommes, lesquels prennent sujet de diminuer leur crainte de ce qui devrait davantage les faire trembler. Or, pour vous développer ce mystère, je ne puis, ce me semble, vous le faire mieux entendre qu'en vous disant qu'il en est à peu près comme de plusieurs effets que nous voyons dans la nature. Quand on fait une digue pour arrêter le cours d'une rivière, elle se jette d'un autre côté et prend un autre lit; si l'on coupe quelques branches d'un arbre, celles qui restent reçoivent plus de suc et d'aliment de leur tronc; si par hasard quelqu'un vient à perdre un œil, l'autre, à ce qu'on dit, en reçoit plus de force, comme devant faire l'office de tous les deux, et s'il est vrai, ce qu'une ancienne superstition a persuadé à quelques peuples, que quand deux enfants jumeaux sont dans le sein de la mère, si l'un vient à mourir, celui qui survit attire toute la bonne fortune de l'autre, je dis, Messieurs, qu'il en va de même des grâces de Dieu; ce sont des ruisseaux qui se répandent sur nous; mais si on en détourne le cours, elles le prennent ailleurs. Tous les justes sont comme des branches et des rameaux entés par la grâce sur l'arbre de vie, qui est le Sauveur du monde; mais si l'un est arraché ou retranché par la réprobation, il en pousse aussitôt un autre, lequel est substitué en sa place. Nous sommes tous les enfants de la croix, où nous avons reçu la vie; mais si quelqu'un vient à se perdre par sa faute, un autre emporte toute sa bonne fortune, c'est-à-dire l'héritage du ciel; car ce qui se fait pour la grâce se fait aussi pour la gloire, qui en est la suite et l'effet, ce qui étant ainsi expliqué:

Il me semble que l'on peut considérer ce transport ou cette substitution que Dieu fait de ses grâces en deux manières différentes; savoir, à l'égard de Dieu qui la fait, et à l'égard des hommes qui la souffrent, et aux dépens de qui elle se fait. Dieu, qui la fait, a ses vues et ses desseins, que nous ne pouvons pénétrer à la vérité; mais nous pouvons dire avec assurance qu'il y trouve sa gloire, et l'intérêt de ses élus, à qui il a destiné l'héritage du ciel, au défaut des uns et des autres; c'est ce que nous verrons dans la première partie. Dans la seconde, nous l'envisagerons à l'égard de ceux dont il retire ses grâces pour les transférer à d'autres; ce qui est la source de leur malheur et le principe de leur réprobation. C'est,

Messieurs, l'explication du mystère terrible qui s'est passé à l'égard du peuple juif, et que Dieu nous découvrira un jour à l'égard d'une infinité de chrétiens de qui il retire sa miséricorde pour les abandonner à la rigueur de sa justice; ce sera le partage de ce discours, dont j'espère que nous rapporterons une crainte salutaire, qui nous rendra plus fidèles aux grâces de Dieu. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Je dis d'abord que Dieu, dans ce transport qu'il fait de ses grâces, y regarde son propre intérêt, et que rien ne fait éclater plus hautement sa sagesse et la conduite de sa providence envers ses élus, puisque c'est par là qu'il vient à bout de cette grande affaire de leur salut, sans violence et sans contrainte à la vérité, mais aussi avec une telle certitude et une telle efficacité, que toute la malice des hommes n'est pas capable de renverser ses desseins. Ainsi, Messieurs, représentez-vous Dieu, comme ce prince de l'Évangile qui veut faire un grand et somptueux festin, où rien ne doit manquer, tant pour l'appareil, la magnificence et la délicatesse des mets que pour la multitude des conviés: tout est prêt, et la salle du festin n'est pas encore remplie, parce que ceux qu'il avait invités ont payé d'un refus l'honneur qu'il leur faisait de les y inviter, les uns sous un prétexte, les autres sous un autre; ce grand appareil demeurait-il inutile pour cela? Non, car il enverra plutôt sur les grands chemins, pour y attendre les passants et les y amener, jusqu'à ce que le nombre qu'il a destiné soit rempli; *ut impleatur domus mea* (Joan., XIV), dit le Fils de Dieu lui-même dans cette parabole; ou bien si l'idée de l'Apôtre vous plaît davantage, il nous représente ce même Dieu comme un sage architecte, lequel a pris de toute éternité le dessin d'un magnifique palais, qui est le séjour de la gloire, dont tous les prédestinés doivent être autant de pierres vivantes et animées, et qui emploie tous les jours une infinité d'ouvriers pour avancer et continuer cet ouvrage dans l'ordre, dans la symétrie et dans toute la perfection qu'il a projetés; *Dei ædificatio estis*. (I Cor., III.) Or dans ce bâtiment, qui n'est autre que la Jérusalem céleste, le premier dessein de Dieu est que tous les hommes y entrent et en soient autant de pierres, qu'il veut polir avant de les placer chacune dans leur lieu, parce que les tirant du néant, elles sortent toutes brutes et informes, et il les façonne par ses grâces, par la pratique des vertus et par les diverses épreuves par où il les fait passer, comme chante l'Église (*in hymno de Dedicat.*) *Tranſionibus et pressuris expoliti lapides, suis coaptantur locis.*

Que s'il arrive, comme dans un grand bâtiment, qu'une pierre se casse sous le marteau, on la rejette et l'on en substitue une autre; et si cette autre vient à manquer, on travaille sur une troisième, jusqu'à ce que l'édifice soit achevé dans tous ses étages

et selon toutes ses dimensions. C'est ce que nous enseigne saint Augustin sur ces paroles de l'Apôtre: *Superædificati super fundamentum apostolorum* (Ephes., II), que nous sommes bâtis et élevés sur les fondements qu'ont jetés les apôtres. De sorte, Messieurs, que, dans la doctrine de ce grand apôtre et de ce grand docteur, dont l'un explique la pensée de l'autre, nous pouvons dire qu'il ne vient personne au monde qui ne soit appelé à la céleste Jérusalem, parce que dès là que Dieu le tire du néant pour lui donner un rang parmi les créatures raisonnables, c'est pour remplir une place et pour être une pierre de ce bâtiment; car c'est sa première vue, et nous ne sommes au monde que pour cela: mais si ces pierres viennent à se briser en les mettant en œuvre, si quelqu'une résiste à ses touches et à ses impressions, qui sont les grâces dont Dieu se sert pour leur donner leur perfection, il la rejette comme inutile, et il en prend d'autres sur lesquelles il travaille, et qui sont plus propres; et de ces pierres de rebut le démon en bâtit sa Babylone et sa ville de confusion.

Or, que prétend Dieu par cette conduite qui est impénétrable à l'esprit humain, et quel est le dessein de sa providence concerté de toute éternité? C'est, Messieurs, qu'il y ait un certain nombre de prédestinés fixe et arrêté, que lui seul connaît; c'est de faire que les places qu'il a préparées pour les conviés au festin de la gloire soient remplies; c'est que chaque pierre soit placée au lieu destiné dans la structure de ce magnifique palais: mais parce qu'il ne force et ne contraint personne, si l'un manque il en prend un autre; si l'un quitte son poste, en même temps un autre lui est substitué; si l'un refuse ses grâces et ses bienfaits, il les donne à d'autres qui en feront mieux leur profit; et ainsi, quoi qu'il arrive, Dieu viendra à ses fins; ce qu'il a résolu s'accomplira, et le nombre de ses élus sera rempli: *Consilium meum stabit, et omnis voluntas mea fiet* (Isa., XLVI). Vous pouvez bien vous perdre, vous pouvez bien lui être infidèle, vous pouvez bien manquer à ses grâces; mais vous ne pouvez pas empêcher qu'il ne vienne à bout de ses desseins, parce qu'à votre défaut il en prendra d'autres, et c'est en cela qu'il fait éclater sa sagesse et sa providence, de venir à bout de ses desseins nonobstant la liberté et la malice des hommes.

Que si maintenant, de ce dessein général, que Dieu a en de toute éternité vous en faites l'application à chacun des élus en particulier, en quoi peut-il davantage faire éclater la conduite de sa providence? Car, comme dans une république ou dans une famille, ce que l'un rebute l'autre s'en accommode; s'il y a une charge dans une maison, et qu'on craigne qu'elle n'en sorte, quand l'ainé qui la possédait vient à mourir on la fait passer au cadet; s'il y a un bénéfice, combien de substitutions, quelquefois par des voies illicites, et où la conscience est intéressée? Mais laissons ce chapitre, c'est une affaire délicate, qui n'est pas de

notre sujet; je dis seulement que Dieu se comporte à peu près de la même manière, et que les personnes sont substituées les unes aux autres pour la grâce et pour la gloire dans le ciel. Dans une même famille, Dieu substitue souvent le fils à son père, qui a plus eu de soin de sa fortune que de son salut; la fille à sa mère, qui est une mondaine et qui ne cherche que ses divertissements; le frère à son frère, qui s'est perdu et qui est un réprouvé. C'est ainsi qu'il a substitué Jacob à Esaü, qui étaient frères; saint Mathias à Judas, qui étaient disciples du même maître; David à Saül, son beau-père; et Dieu permet même quelquefois qu'ils vivent ensemble, qu'ils soient de même sang, de même condition, de même famille; qu'ils soient liés par une nécessité de commerce, de profession, ou de quelque autre société. Vérité terrible! chrétienne compagnie, et bien capable de nous faire trembler; car qui sait si dans vos maisons ce serviteur n'est point substitué à son maître, et cet ami à son ami, qui lui enlèvera sa couronne? qui me répondra que, dans cette compagnie, tel n'est point réprouvé, parce qu'il ne tire aucun fruit de la parole de Dieu, et qu'un autre qui en fera son profit lui sera substitué? Ce sont des secrets impénétrables de la providence, qu'il nous découvrira un jour, lorsqu'il nous fera voir les ressorts qu'il a fait jouer dans l'affaire de notre salut.

Or, cette divine Providence a tellement pourvu à tout, que souvent cinquante sont substitués à un seul; si celui-là manque j'y entrerais, à mon défaut un autre l'emportera, et le malheur de l'un fait ainsi la fortune de l'autre et son avancement; ce que saint Paul explique par la comparaison des jeux et des courses de bagues, où, entre plusieurs qui courent il n'y en a qu'un qui emporte le prix; *Multi quidem currunt, sed unus accipit bravium*. Non, Messieurs, jamais tant de tenants n'ont paru dans la lice pour disputer un même prix, qu'il y a de personnes qui entrent en concurrence pour le même bien, qui disputent la même place et la même couronne dans le ciel: cinquante l'ont manquée, et enfin il s'en trouve un qui l'emporte; vingt en ont approché, il s'en est peu fallu, mais ils ne l'ont pas pourtant; il en viendra un autre qui sera plus heureux: ce que l'adresse, l'expérience et le hasard donnent dans ces jeux de course, la fidélité le fait dans la conquête du ciel et de notre souverain bonheur. Voilà votre couronne qui vous est préparée; mais gardez-la bien, mais soyez fidèle, mais tenez bien votre rang: *Tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam*; autrement, il en viendra un autre qui vous la ravira; elle vous est tellement destinée qu'un autre l'aura à votre défaut, ce qui ne se fait pas seulement à l'égard de l'essentiel de la gloire et du salut, mais ce qui s'étend encore à chaque degré de cette gloire, à chaque vertu, à chaque degré de perfection, parce que tout cela est du ressort de la providence particulière de Dieu sur ses élus; et il arrivera peut-être que s'il y a dans votre maison

une personne qui soit fidèle à Dieu elle emportera toutes les grâces et toutes les bénédictions que Dieu avait destinées à tous les autres, parce que, au même temps que les autres les refusent ou les négligent, elles viennent toutes fondre sur elle, selon cette parole du Fils de Dieu: *Qui habet dabitur ei et abundabit, qui autem non habet, et quod habet auferetur ab eo*.

Que si Dieu, Messieurs, dans cette substitution fait voir la conduite de sa providence, il n'y fait pas moins paraître l'indépendance qu'il a de nous dans la grâce, aussi bien que dans la nature, et c'est un autre avantage que Dieu retire de ce procédé; car quoiqu'il soit le maître souverain de l'une et de l'autre, il y a toutefois cette différence, que dans les biens de la nature les hommes n'y coopèrent rien de leur part: l'esprit, la santé, la force, l'adresse et les autres talents naturels nous sont donnés indépendamment de nous, et Dieu qui en est le maître, les distribue comme il lui plaît, sans nous en demander notre avis; mais pour ses grâces, quoiqu'il fasse les premières avances et qu'il nous les présente, sans que souvent nous y ayons rien contribué, il est cependant en notre pouvoir de les accepter ou de les refuser; et dans la doctrine de saint Augustin, quoiqu'il nous ait créés sans nous, il ne nous sauvera jamais sans nous et sans que nous coopérons de notre part à notre salut; comment est-ce donc qu'il fera voir qu'il est indépendant de nous, aussi bien dans l'ordre de la grâce et de la gloire que dans l'ordre de la nature. C'est par ce transport, Messieurs, et par cette substitution; car si Dieu n'en avait point d'autres qui procurassent sa gloire et qui pussent le louer durant toute l'éternité, chacun ferait le renchéri, il a besoin de moi, pourrait-on dire, il n'en trouvera pas facilement un autre; comme s'il n'y avait qu'un artisan dans une ville qui sût faire un ouvrage dont vous auriez absolument besoin, il faudrait l'acheter au prix qu'il voudrait; un homme dont vous ne pouvez vous passer, vous fera attendre cent fois à sa porte, il faudra prendre son temps et sa commodité, et souvent en souffrir les rebuts, les caprices et la mauvaise humeur; s'il n'y avait qu'une personne qui sût guérir une maladie mortelle, il faudrait payer ses remèdes au poids de l'or, encore bien heureux d'en avoir et de l'aller chercher; mais quand il y en a plusieurs qui se présentent, alors si l'un ne veut être raisonnable, on le quitte là, et l'on s'adresse à un autre. Ainsi, chrétiens, quand je sais que si je ne réponds à ce que Dieu demande de moi, il en trouvera cent pour moi; que si je viens à manquer de mon côté, il y en a d'autres qui me sont substitués, c'est ce qui m'a fait voir son indépendance, et ce qui m'oblige à lui être fidèle: sachez que Dieu n'a que faire de vous, et que si vous refusez les grâces qu'il vous présente, cent autres les accepteront à votre refus.

C'est la considération dont se servait

autrefois le grand saint Jean-Baptiste, pour rabaisser l'orgueil des Juifs qui se vantaient d'être le peuple choisi et les véritables enfants d'Abraham, à qui il avait fait part de son alliance et de son testament; et sur cette confiance, se remplissaient tellement l'esprit de ces avantages, qu'il semblait que Dieu fût obligé de les rechercher : *Dico enim vobis*, dit ce grand homme, *quia potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abraham.* (Matth., III.) Allez, ne faites point sonner si haut vos prétentions et ne vous appuyez point tant sur la foi et sur le mérite de vos ancêtres; car je vous dis que Dieu peut faire naître de ces pierres mêmes, des enfants d'Abraham, pour les faire héritiers de son royaume; oui, de ces cœurs plus durs que les rochers, qui sont plus froids dans son amour que les marbres, plus stupides et plus insensibles que des pierres, il en peut faire sortir des enfants d'Abraham; oui, de ces infidèles qui adorent des idoles et des pierres et qui leur deviennent semblables par le culte qu'ils leur rendent, comme parle le prophète, il en peut faire des imitateurs des vertus et de la foi d'Abraham; il les ira chercher jusqu'aux extrémités du monde, il les appellera du bout de l'Orient et de l'Occident et les fera venir de tous côtés : *Multi ab oriente et ab occidente venient, et recumbent cum Abraham.* Et vous, qui vous dites les véritables héritiers de son royaume, vous qui pensez qu'il vous est dû et qui le regardez comme un héritage qui ne vous peut échapper, je vous dis encore une fois que vous en serez exclus, si vous manquez à la fidélité que vous lui devez; et n'est-ce pas ce que confirme l'Apôtre qui nous assure que le péché des Juifs a fait le salut des gentils, que leur perte a causé le bonheur des autres nations, lesquelles se sont enrichies de leurs dépouilles, et que leur délaissement a été la cause que Dieu nous a appelés : *Diminutio eorum divitiarum gentium, amissio eorum reconciliatio est mundi.* (Rom., II.) C'est, Messieurs, que Dieu témoigne par là qu'il est indépendant, et quoiqu'il ait des regards bienfaisants et des inclinations favorables plutôt pour ceux-ci plutôt que pour ceux-là, cependant il n'a besoin de personne, et peut-être moins de nous que de tout autre; qu'il veut nous apprendre par ce procédé plein de justice, qu'en quelque état que nous soyons, quelque vertu que nous ayons acquise, quelque bonne action que nous ayons faite par le passé, nous ne devons point tellement compter là-dessus, que nous n'ayons sujet de craindre de nous rendre infidèles à Dieu et de manquer à ses grâces; puisqu'il n'y a point d'état d'où nous ne puissions déchoir, point de si haute élévation de sainteté, d'où nous ne puissions tomber, si Dieu, qui nous soutient, nous abandonnait à nous-mêmes; point de degré de perfection si éminent, dont nous ne puissions descendre jusque dans la fange et dans l'ordure du vice. Il faut donc être sur nos gardes et être fidèles à Dieu, de crainte qu'il ne retire

ses grâces, et n'en fasse un transport à d'autres.

Ajoutez, en troisième lieu, qu'outre la conduite de sa Providence et l'indépendance qu'il a de ses créatures, qui paraît en ce procédé, il y fait encore un merveilleux accord de sa justice et de sa miséricorde tout à la fois. En effet, si par supposition d'une chose qui est impossible, il pouvait y avoir de la contrariété dans Dieu, ce serait à raison de ces deux perfections qui semblent être opposées l'une à l'autre; car l'une lui ouvre le cœur et l'autre le lui resserre; l'une donne tout et l'autre prive de tout; par sa miséricorde ce grand océan de biens s'épanche et se communique au dehors; par sa justice il se resserre et rentre en quelque façon en lui-même; mais Dieu satisfait aux intérêts de l'une et de l'autre tout à la fois, par cette substitution; car qu'il retire ses grâces de cet homme qui en fait un si mauvais usage, c'est justice; qu'il les donne et qu'il en fasse un transport à un autre à qui il ne les doit point, c'est bonté; et par ce moyen c'est accorder ces deux perfections qui semblent si contraires. Ainsi le grand saint Paul, qui appelle ce transport un mystère, le découvre et le révèle lui-même par ces paroles : *Vide ergo bonitatem et severitatem Dei, in eos quidem qui ceciderunt severitatem, in te autem bonitatem.* (Rom., XI.) Considérez, dit cet apôtre, quelle est la sévérité de sa justice, de n'avoir acception de personne, d'avoir rebuté les Juifs, ce peuple autrefois si chéri, sans avoir égard au mérite de ses ancêtres, sans se mettre en peine que c'était son peuple, sa possession et son héritage. Ah Dieu! quelle plus grande sévérité et quelle justice plus rigoureuse! Mais d'ailleurs, quel plus grand effet de sa miséricorde, que d'avoir daigné jeter les yeux sur nous! Quel témoignage plus éclatant de son amour, que de nous avoir appelés à leur place! O justice qui n'a pas épargné ses plus grands amis, qui ne tremblera, puisqu'il n'a égard à personne! Ô bonté qui s'étend jusque sur ses ennemis! qui n'espérera, puisqu'il appelle et qu'il invite ceux-mêmes qui sont les plus éloignés de lui?

Ah! mon cher auditeur, pénétrez bien, je vous en conjure, cette vérité; on a d'abord présenté la grâce de la vocation et la lumière de l'Évangile aux Juifs, et ils l'ont refusée. Oh! dit Dieu, ces grâces m'ont coûté trop cher, et j'ai fait trop d'avances pour les laisser inutiles; allez, apôtres, prédicateurs, ministres de mon Évangile; allez les présenter aux gentils : *Euntes in universum mundum, predicate Evangelium omni creaturæ* (Marc., XVI); ils obéissent, Messieurs : *ecce convertimur ad gentes*, dirent deux d'entre eux; les Juifs ont rebuté la foi et se sont rendus indignes de la grâce que Dieu leur faisait, voilà que nous l'allons présenter à toutes les autres nations; d'où vous voyez que non-seulement le transport se fait de personnes à d'autres personnes, et de familles à d'autres familles, mais encore de ville à ville, de

province à province et de royaume à royaume : *Ecce convertimur ad gentes.* (Act., XIII.) Eh ! d'où pensez-vous, je vous prie, que depuis un siècle ou deux, Dieu ait permis la découverte d'un nouveau monde aussi grand que le nôtre, où le christianisme est déjà florissant, si ce n'est que pour nos infidélités et pour le mépris que nous faisons de ses grâces, Dieu les retire et les donne à des barbares, à des Indiens et à des Canadiens ? selon la menace que le Sauveur fait dans l'Évangile, *Auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructum ejus.* (Matth., XXI.) Des provinces et des royaumes entiers embrassent la foi aujourd'hui, parce qu'il s'en pervertit d'autres ; mille barbares et mille Chinois se convertissent tous les jours, parce que mille Européens sont infidèles à Dieu ; plus de cent royaumes ont reçu la foi depuis un siècle, parce qu'elle s'est éclipsée en cent endroits de la chrétienté, et c'est une remarque aussi visible qu'elle est étonnante, que depuis six ou sept vingt ans, que tant d'hérésies ont inondé comme un déluge toute la chrétienté, aucune province, aucune nation, aucun royaume n'a quitté la foi, qu'en même temps Dieu n'en ait substitué d'autres à leur place ; et quand je considère qu'il n'y a pas longtemps que ce royaume, qui porte le nom de très-chrétien, avait donné accès à l'hérésie jusque dans son sein, quand je vois dans toutes les villes les ruines de nos églises, qui en sont autant de marques funestes, quand je vois que tant de personnes courent avec tant d'ardeur après toutes les nouveautés, ah ! qu'il y a à craindre que Dieu ne transporte ailleurs ses grâces ! Mais je me rassure de cette crainte, lorsque Dieu a animé depuis peu la piété et le zèle de notre incomparable monarque, pour arracher les restes de cette malheureuse zizanie, qui avait jeté de si profondes racines, qui s'était maintenue par la force des armes depuis tant d'années. Grâce au ciel, nous pouvons espérer que sa miséricorde continuera de jeter ses regards favorables sur ce florissant royaume, et d'y verser ses bénédictions.

Que si ces malheurs généraux dont nous venons de parler ne font pas assez d'impression sur notre esprit, du moins, mon cher auditeur, tirens-en cette conséquence : Dieu retire ses grâces de dessus des peuples, de dessus des nations, et des royaumes entiers, par un effet terrible de sa justice, et il en trouve assez d'autres pour mettre en leur place ; que ne devons-nous donc point appréhender ? Croyons-nous qu'il ait des égards particuliers pour nous ? Comment ne craignons-nous point ces suites si funestes, nous qui ne lui sommes pas si considérables à beaucoup près, bien loin d'avoir aucun titre qui nous y doive faire préférer ? Car qui sommes-nous en comparaison d'un peuple tout entier ? et ne devons-nous pas être pénétrés de la crainte d'un malheur si effroyable, si nous ne nous efforçons d'être fidèles à Dieu : *Auferetur a nobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructum ejus.* Ce royaume de Dieu nous sera ravi, si nous n'y

prenons garde, et transféré à d'autres qui en seront plus dignes que nous. Et voilà, Messieurs, comme Dieu, dans cette substitution et dans ce transport de ses grâces, trouve ses intérêts, et comme il ne perd rien, quoique nous le quittons. Il nous faut maintenant les considérer sous le second rapport, savoir, à ceux qui souffrent cette substitution, et aux dépens de qui elle se fait. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est ici, Messieurs, où j'ai à vous faire voir le malheur funeste qui suit et qui accompagne ce transport des grâces, et je puis vous en faire la peinture en trois mots ; car c'est la ruine de leur fortune dans le ciel, le principe de leur réprobation qui commence sur la terre, et le sujet d'un désespoir et d'un regret éternel dans les enfers. Parcourons seulement ceci en peu de mots.

C'est la ruine de leur fortune dans le ciel, parce qu'un homme ne rentre plus dans ses biens, depuis que Dieu en a subrogé un autre à sa place ; comme autrefois parmi les anciens, depuis qu'un magistrat avait été déposé de sa charge pour quelque crime, il ne pouvait plus y être admis ; comme les lois de la milice ne permettaient plus à un soldat de porter les armes depuis que par sa lâcheté il avait déshonoré sa profession ; et comme un enfant une fois déshérité par son père, ne pouvait plus jamais prétendre à la succession de ses biens : de même quand Dieu a rebuté quelqu'un pour en substituer un autre, il n'y rentre plus, du moins sur le même pied, et avec le même avantage ; et la raison en est bien claire, parce que Dieu n'en a substitué un autre qu'après qu'il a vu que le premier, par sa faute et par sa malice, ne reviendrait plus. Ainsi nous voyons dans l'Écriture sainte, que tous ceux qu'il a une fois rejetés pour en prendre d'autres, ne sont jamais plus rentrés dans leur première fortune. Saül est rebuté de Dieu, qui lui a substitué David pour porter la couronne, et succéder à ses États ; Saül a beau s'efforcer de rentrer en sa première faveur, Dieu lui tourne le dos ; Samuel a beau prier et s'entremettre pour lui, Dieu ne veut pas seulement en entendre parler : *Usquequo luges, Saul, cum ego projecerim eum ?* (I Reg., XVI.) Jacob fut substitué à Esaü, son frère, de la même manière, et reçut la bénédiction de son père ; Esaü eut beau pleurer et s'affliger, ce droit d'aînesse fut perdu pour lui, sans espérance et sans ressource ; il ne le recouvra jamais : *Non invenit penitentiae locum, licet cum lacrymis quaesisset eam.* (Heb., XIII.) Or, d'où vient, je vous prie, que Dieu a écouté tant d'autres pécheurs, et qu'il a rebuté ceux-ci ? C'est que leur place était donnée, et que cette substitution étant une fois faite, il est bien rare qu'on revienne dans le même état ; c'est un précipice, où il n'y a point de degrés, et où l'on ne voit guère remonter les personnes qui s'y sont jetées par leur faute.

Et pour le voir dans un exemple sensible, d'où pensez-vous que vienne cette obstination des Juifs que le fils de Dieu menace d'abandonner dans notre évangile? Qui a causé cet obscurcissement d'esprit, et cette dureté de cœur qui fait qu'on amollirait plutôt les marbres et les rochers que de leur donner le moindre sentiment de piété? Pourquoi depuis tant de siècles sont-ils errants et vagabonds, sans terre, sans roi, sans temple, sans sacrifice, dans une servitude honteuse, l'opprobre et le rebut de toutes les nations? Eux en faveur de qui autrefois Dieu a ouvert les mers, afin de leur donner passage au travers de leurs abîmes; eux pour qui il a arrêté le soleil, afin de leur donner le temps de défaire leurs ennemis; eux pour qui il a fait sortir des sources d'eau des rochers, afin de les soulager dans leur soif; eux qu'il a nourris quarante ans entiers dans un désert, d'un mets fait de la main des anges, et en considération de qui il a rempli toute la terre de prodiges; d'où vient qu'accablés de tant de fléaux, et de signes si manifestes de la vengeance de Dieu, ils ne rentrent point dans eux-mêmes, comme ils faisaient autrefois? Qui est-ce qui fait que, convaincus par tant de témoignages des Ecritures, et de tant de prophéties accomplies, ils demeurent cependant obstinés, et ferment les yeux à la vérité, si ce n'est que Dieu a substitué les gentils à leur place, et que ce peuple, autrefois le plus chéri, est maintenant le plus abandonné?

De là, chrétienne compagnie, il s'ensuit une vérité étonnante, que l'expérience autorise tous les jours, qu'il n'y a point de personnes plus endurcies, plus insensibles aux touches de Dieu, en un mot, plus difficiles à convertir que ceux qui ont été autrefois dans la piété, et qui ont quitté le service de Dieu pour mener une vie libertine; pourquoi? c'est parce qu'ayant quitté Dieu, Dieu les a abandonnés réciproquement, et leur en a substitué d'autres, et que rien n'est capable de redresser dans le bon chemin une âme que Dieu a abandonnée à ses propres ténèbres. Ainsi vous qu'on a vu autrefois dans la dévotion et dans la retenue, fréquenter les sacrements, fuir les compagnies trop libres, et servir d'exemple aux autres, eh! d'où vient maintenant qu'il n'y a personne qui soit moins touché des choses de l'autre vie, qui vive dans un plus grand oubli de Dieu, et ensuite qui soit plus adonné à toutes sortes de débauches? Ah! que je crains que Dieu ne vous ait rebuté, et qu'il ne vous en ait subrogé un autre. Que ce malheur est déplorable! mon cher Auditeur, si vous le conceviez comme il faut, puisqu'on n'en revient plus! que cette perte est à craindre, puisqu'on ne s'en relève point! et que cette substitution nous met dans un pitoyable état, puisqu'elle ne se fait que quand Dieu a prévu que, par notre malice, nous nous perdrons infailliblement! et comment sommes-nous si peu touchés d'un malheur si effroyable?

ne serait-ce point une preuve que nous y serions déjà tombés?

De ce premier malheur j'en infère un autre, qui en est une suite inséparable; savoir, que ce transport et cette substitution est la source et le principe de notre réprobation dès cette vie; la raison est, que c'est déjà une réprobation anticipée, que Dieu nous ait ainsi rebutés; outre qu'étant exclus par là, du ciel et de la possession des biens de Dieu, que devons-nous attendre qu'un malheur éternel? Aussi est-ce par où Dieu commence à exercer sa justice sur nous, après que nous avons lassé sa miséricorde; car enfin, Messieurs, les grands coups de cette justice ne sont pas, comme s'imagine le commun des hommes, une perte des biens temporels, un procès qui ruine leur famille; ou quelque revers de fortune qui les réduit dans la dernière nécessité, ni même les maladies et la mort; tout cela est quelquefois un effet de son amour et de sa miséricorde, dont il use à l'égard de ses plus chers amis; mais la grande sévérité de cette justice, mais les plus rudes coups de sa colère, mais le plus terrible effet de sa vengeance, est de retirer ses grâces, dont la soustraction commence notre réprobation; et c'est ce grand châtement qu'appréhendait tant le saint roi David après son péché: *Meditatus sum nocte cum corde meo et exercitabar, et scopebam spiritum meum (Psalm. LXXIX)*; je vivais, dit-il, dans une continue appréhension; hé! de quoi grand prince? *Nunquid in æternum projiciet Deus.* Hélas! ne serai-je point du nombre de ces malheureux que Dieu rejette ensuite de leur ingratitude, et de leurs péchés: *Aut non apponet ut complacitior sit adhuc?* Qui m'assurera qu'il me regardera du même œil qu'il faisait auparavant: *Aut in finem misericordiam suam abscindet?* ou qui ne pourra promettre qu'il ne retirera point sa miséricorde de moi pour m'en substituer un autre, de même qu'il m'a mis en la place de Saül? Voilà, Messieurs, la plus grande rigueur de la justice de Dieu sur les hommes en cette vie, parce que l'effet s'en étend jusque dans l'éternité; d'où vient qu'ensuite les affaires de leur salut vont toujours en décadence, et enfin Dieu permet qu'ils soient bientôt enlevés de ce monde, et, comme parle l'Écriture, qu'ils soient déracinés comme des arbres infructueux, pour faire place à d'autres qu'il leur a substitués: nous le voyons sans changer d'exemple dans le peuple Juif, lequel n'eut pas plutôt rejeté la foi et la grâce de la vocation, que ce fut le dernier coup qui ébranla le corps de cette monarchie, et qui causa sa ruine et sa désolation entière; ainsi depuis que David fut substitué à Saül, ce misérable prince ne fit plus que courir à sa perte, aussi bien que le grand prêtre Héli, depuis que Dieu lui eut subrogé Samuel.

Ce sont des arbres stériles dans son jardin, qu'il fait arracher au plus tôt, pour y en planter d'autres selon la parole que fait le Fils de Dieu lui-même dans l'Évangile de

cet arbre infructueux : *Succide ergo illam, ut quid terram occupat ?* (Luc. , XIII.) Ah ! chrétiens, si Dieu nous avait traités à la rigueur, combien y a-t-il qu'il nous aurait retranchés de la sorte comme cet arbre inutile, que ce père de famille commande qu'on arrache, et qu'on mette au feu pour en substituer un autre qui apporte du fruit ? Hé ! il y a tant d'années, dit-il, que j'en attends quelque profit, et tous les ans je suis frustré de mon espérance ; résolument je veux qu'on l'arrache et qu'on l'ôte de là, *succide ergo illam, ut quid enim terram occupat ?* Hélas ! ne seriez-vous point cet arbre planté des mains du Fils de Dieu dans le jardin de son Eglise, arrosé si souvent de son sang dans les sacrements , qui recevez si souvent les pluies de ses grâces ; et cependant vous n'en faites aucun profit, toujours dans les mêmes habitudes, dans les mêmes pratiques , dans les mêmes imperfections ? Ah ! que je crains cet arrêt fatal de votre réprobation : *succide ergo illam, ut quid enim terram occupat ?* Hé ! qui sait si la même chose ne vous est point arrivée qu'à cet arbre, pour qui le fermier de ce jardin demande encore une année, en promettant que par ses soins il en fera quelque chose ; peut-être de même que quelque saint dans le ciel, ou quelque personne vertueuse sur la terre a obtenu la suspension de cet arrêt que Dieu est prêt de porter contre vous, et a donné quelque espérance que tant de lumières, tant de grâces et tant de secours du ciel ne seront pas inutiles ; mais enfin après tant d'infidélités, que je crains que le maître de ce jardin ne s'ennuie de vous souffrir davantage, et qu'il ne vous retranche enfin tout à fait, pour en substituer un autre, et pour vous faire ressentir le troisième et le dernier malheur qui suit de cette substitution !

C'est un désespoir éternel et un déplaisir inconsolable, qu'auront un jour ces personnes, de voir passer en d'autres mains les biens dont Dieu les aura privées ; car qu'on les leur ôte, et qu'on les en prive, c'est à la vérité un grand sujet de douleur comme quand un enfant est déshérité, qui voit qu'il lui faut quitter cette maison où il avait été nourri, qu'il est exclu de cette charge qui l'eût mis en passe d'une haute fortune, et qu'il eût possédée, s'il se fût comporté comme il devait ; qui est enfin privé d'une grande et d'une riche succession, laquelle ne pouvait lui manquer s'il eût voulu ; mais de voir passer tous ces biens dans les mains d'un étranger et d'un inconnu, c'est ce qui augmente son regret et son déplaisir : or c'est le procédé que Dieu garde à l'égard de ses enfants rebelles : non-seulement il les prive des biens de grâce et de gloire qu'il leur destinait, mais encore il les donne souvent à ceux qu'ils haïssent le plus, comme dans l'Evangile, ceux qui sont substitués à la place des Juifs sont les gentils, qu'ils méprisaient tellement, qu'ils ne voulaient pas même avoir le moindre commerce de société avec eux ; et néanmoins ce sont

ceux-là qui se sont enrichis de leur perte, et qui se sont élevés sur leurs ruines ; c'est le châtement dont Dieu menaçait ceux d'entre ce peuple lesquels lui manquaient de fidélité : *Videbis æmulum tuum in universis prosperis Israel, ut deficiat oculi tui, et deficiat anima tua* (I Reg. , II) : Tu auras le déplaisir de voir ton rival, ton ennemi, celui que tu rebutes et que tu ne peux souffrir ; de le voir, dis-je, prendre la place, jouir de tous tes biens, et à qui tout prospérera : *ut deficiat oculi tui*, tu le regarderas avec des yeux jaloux, et avec un cœur plein d'envie ; l'affluence et le bonheur où tu le verras fera ton malheur et le plus sensible de tes déplaisirs, *ut tabescat anima tua*.

Ainsi dans les enfers, parmi l'épaisseur et l'obscurité de ces ténèbres extérieures dont parle l'Evangile, Dieu lancera un rayon de lumière, pour découvrir aux réprouvés la gloire et le bonheur des prédestinés ; afin d'augmenter le dépit et la douleur de ces misérables, il leur montrera la place qui leur était préparée et qu'ils ont perdue par leur faute ; ils y liront encore les restes de leur nom qui y était écrit et qui en est effacé ; tiens, vois-tu la couronne qui l'était due, voilà la place qui t'attendait, et qui est maintenant à un tel, ton ennemi ; vois, regarde, considère, et meurs à tous moments de déplaisir, *ut deficiat oculi tui, et tabescat anima tua*. Ah ! quel regret de voir un homme prendre notre place, lequel a peut-être été autrefois aussi grand pécheur que nous, peut-être un païen ou un hérétique converti, et ce regret nous serrera le cœur pendant toute l'éternité, lorsqu'on nous fera continuellement ce reproche : Malheureux ! tu avais tant de moyens de conserver cette place et cette couronne, Dieu t'en avait donné la préférence, c'était à toi qu'il l'avait présentée le premier, et ce n'est qu'à ton refus que cet autre est dans ce poste si considérable ; tu avais tant d'avantages sur lui, et tu les a laissés perdre : ah ! tu le verras alors prendre la place ; les éclairs de sa gloire te passeront devant les yeux, son paradis fera ton enfer, sa gloire ta confusion, et son bonheur ton déplaisir éternel, *ut deficiat oculi tui, et tabescat anima tua* : concevez-vous maintenant, chrétienne compagnie, quel malheur suit ce transport et cette substitution des grâces de Dieu ?

CONCLUSION.

Je veux donc finir par la conclusion qu'en tire l'Apôtre lui-même, quand il parle de ce procédé de Dieu si étrange et si étonnant, *Noli altum sapere, sed time : si enim naturalibus ramis non pepercit, ne forte nec tibi parcat* (Rom. , XI) ; qu'il faut être sur ses gardes et appréhender que Dieu ne nous ôte ses grâces, dont nous faisons un si mauvais usage, et ne les donne à d'autres ; car s'il n'a pas pardonné aux véritables branches de l'arbre, nous qui ne sommes que des branches entées, que ne devons-nous point appréhender ? car prétendre que Dieu ait pour nous des égards et des ménagements

qu'il n'a pas eus pour eux, c'est la prétention du monde la plus vaine, et la plus déraisonnable.

Mais après tout, ce procédé de Dieu ne nous doit point tellement surprendre qu'il nous jette dans la défiance de sa miséricorde et de sa bonté, puisque nous voyons dans l'Évangile que, s'il rebute les uns d'un côté, de l'autre il appelle les plus grands pécheurs et ceux qui semblaient les plus éloignés de lui : *Venient ab oriente et occidente*; bon, courage, il y aura donc place pour nous si nous voulons. Il y en a tant qui manquent tous les jours, tant qui tombent du faite de la sainteté dans l'abîme du péché, tant qui quittent le service de Dieu; il ne tiendra qu'à nous de prendre leur place : *Conteret multos et innumerabiles, et alios stare faciet pro eis. (Job, XXXIV.)* Que si vous êtes déjà dans le chemin de la vertu, vous avez encore plus de sujet d'espérer, puisque c'est la manière d'agir de Dieu de donner ses grâces à ceux qui en ont déjà le plus : *ei qui habet dabitur, et abundabit*; enfin le ciel est comme une place de conquête, il la faut emporter de force et d'assaut; et comme nous voyons que, quand les soldats montent à la brèche d'une muraille pour emporter une ville, si les premiers rangs sont défaits, d'autres leur sont substitués, qui passent même sur le corps des premiers, et enfin ils s'en rendent les maîtres; c'est la valeur, la force et le courage qui en viennent à bout; de même, puisqu'il y a tant de lâches dans la conquête du ciel, il ne tiendra qu'à nous d'être plus généreux et de l'emporter; c'est, Messieurs, la résolution que nous devons prendre aujourd'hui, afin de mériter la couronne que Dieu nous a préparée dans l'éternité bienheureuse . . . Je vous la souhaite, etc.

SERMON XXXVI.

DU BON EMPLOI DU TEMPS.

Tempus meum nondum advenit, vestrum autem semper est paratum. (Joan., VII.)

Il n'est pas encore temps pour moi, mais il est toujours temps pour vous.

Comme Dieu de toute éternité avait déterminé le temps auquel son Fils devait venir sur la terre pour racheter les hommes, il ne faut point douter, Messieurs, qu'il n'eût aussi marqué celui de sa mort, le nombre des jours de sa vie et en particulier le moment auquel il devait se faire connaître et se manifester aux hommes; c'est en ce sens qu'il dit à ses proches qui le pressaient de faire des miracles capables de faire connaître qui il était, que son temps n'était pas encore venu : *Tempus meum nondum advenit*; à quoi il ajoute que le nôtre est toujours prêt, puisque tous les jours, tous les mois et toutes les années qui composent le cours de notre vie sont le temps que Dieu nous a donné pour travailler à mériter l'éternité : mais ce que nous devrions sans cesser méditer, est que ces jours qui passent et qui nous échappent, ces mois qui se succèdent et qui s'entre-

suivent, ces années qui s'écoulent insensiblement, emportent en même temps notre vie et nous approchent de l'éternité, souvent même avant que nous y ayons pensé.

C'est, chrétienne compagnie, ce qui me donne sujet de vous parler aujourd'hui de l'emploi du temps, qui est la chose du monde la plus précieuse et que nous laissons néanmoins perdre le plus facilement; car sans parler de ceux qui l'emploient dans le crime et dans le désordre, n'est-ce pas une étrange illusion que les gens même les plus occupés, ces hommes d'importance qui se plaignent d'être accablés de travail et de ne pouvoir respirer un moment, ces gens à qui toutes les heures sont précises, soient cependant ordinairement ceux qui en perdent le plus, étant de ceux dont parlait cet ancien, qui ne font rien en travaillant avec beaucoup d'empressement : *Operose nihil agunt*, parce qu'ils donnent leur temps à toute autre chose qu'à ce qui les touche le plus, et à l'affaire pour laquelle le temps est donné; mais, parce que l'on sait assez à quoi il faudrait l'employer, j'ai seulement dessein aujourd'hui de vous représenter les motifs qui me semblent les plus puissants pour vous y porter, et je me persuade que je ne puis moi-même mieux employer ce temps que j'ai à vous entretenir qu'en vous exhortant à bien passer tous les moments de votre vie. Demandons pour ce sujet l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de la glorieuse Vierge. *Ave, Maria.*

Pour ne pas nous-mêmes perdre le temps, Messieurs, ne nous arrêtons point, s'il vous plaît, à rechercher trop curieusement sa nature et les parties qui le composent, puisque cette question est l'écueil de la philosophie et l'abîme où se perd l'esprit humain, jusque-là que le grand saint Augustin épuise toutes ses idées, pour nous en donner une juste du temps. Il dit qu'il sait ce que c'est, pourvu qu'on ne le lui demande point, mais que dès lors qu'il veut l'exprimer, il ne le sait plus; certainement, si celui-là nous en apprend si peu, ce n'est pas la peine de s'adresser aux autres pour en apprendre davantage; il vaut mieux dire qu'il est de la nature de ces choses qui ont un fond impénétrable, et où le meilleur parti que nous puissions prendre est de confesser notre ignorance; c'est pourquoi je m'en tiens à la notion commune, que c'est la mesure du mouvement et du cours du soleil ou de quelque astro, qui règle par de certains intervalles la durée de chaque chose; c'est tout ce que nous en disent ceux qui en ont recherché le plus exactement la nature, et encore ce n'est pas sans beaucoup d'obscurité, ce qui me donne lieu de vous en donner une autre idée, laquelle, si elle n'est pas si juste, sera, je m'assure, plus chrétienne, plus intelligible et plus fructueuse, savoir que le temps est véritablement une mesure; et cela, de deux choses particulièrement : la première de la durée de notre vie et de nos jours, laquelle passe bien vite, qui est bien

courte et bien incertaine ; et la seconde, la mesure de notre éternité qui dépend de ce peu de temps que nous avons à vivre ; ce sera toute la division de ce discours, et deux motifs, lesquels, si vous les pénétrez une fois comme il faut, vous porteront assurément à faire un bon emploi d'une chose aussi précieuse qu'est le temps.

PREMIÈRE PARTIE.

Je dis donc encore une fois qu'il est la mesure de nos jours et de notre vie, et par conséquent qu'il n'y a rien que nous devions tâcher de mieux employer : premièrement, parce que cette mesure est bien courte, et qu'il n'y a rien qui nous échappe si vite que le temps ; car, quoiqu'il semble durer beaucoup aux gens qui souffrent, et à ceux qui attendent et qui souhaitent quelque chose avec passion, lesquels en comptent avec impatience tous les moments, sa rapidité néanmoins passe tous les efforts de notre imagination. En effet, ce temps étant la mesure du mouvement du ciel, avec la même vitesse que roulent ces grands corps, notre vie s'écoule et se précipite à son terme ; voilà la mesure de cette vie que l'Écriture compare à un fleuve et à un torrent qui passe et dont les vagues se poussent et se pressent les unes les autres pour entrer dans cette mer calme et pacifique de l'éternité, où après des mouvements si rapides et des agitations si violentes, il n'y a plus de changements ni de révolutions : *Quasi aquæ dilabimur* (II Reg., XIV). La vie donc qui n'est qu'un espace de temps, un intervalle et une durée qui se mesure par ses moments, tient aussi de sa nature, l'égalé en sa vitesse et le suit, emportée qu'elle est par son impétuosité.

Que si sa vitesse est si grande, c'est une suite nécessaire que sa durée ne peut être bien longue, car qu'importe (pourrait-on dire) que le temps passe aussi vite que les astres, pourvu que l'espace qu'il doit remplir soit étendu à proportion ? mais comme toute mesure doit être nécessairement finie et bornée, parce qu'autrement elle ne pourrait servir à mesurer les autres choses qui doivent y avoir du rapport, le temps étant la mesure de notre vie, il est donc aussi borné, et même dans un espace si court, que souvent l'on se trouve au bout avant qu'on y ait seulement pensé, selon cette expression du Prophète : *Ecce mensurabiles posuisti dies meos* (Psal. XXXVIII). Car, mon cher auditeur, s'il faut juger de l'avenir par le passé, que sont devenues toutes ces années de votre vie que vous avez passées si agréablement ? que vous reste-t-il de ces joies, de ces festins, de ces divertissements et de ces heures de bon temps ? où est fondu tout cela ? il vous est échappé sans vous en apercevoir, et maintenant qu'il est passé, il n'a non plus d'être que s'il n'avait jamais été : or un temps viendra où il en sera de même de tout ce que l'avenir nous promet en ce monde ; tout sera passé, tout se sera dérobé à vos yeux, tout se sera

échappé de vos mains. Hé ! que vous servira alors d'avoir été ce que vous prétendiez être, et d'avoir acquis ce que vous poursuiviez maintenant avec tant d'ardeur ? C'est de la sorte qu'en parle le Prophète royal : *Tanquam dies hesternæ quæ præterit, et vigilia in nocte, quæ pro nihilo habentur, eorum anni erunt* (Psal. LXXXIX) ; ils sont comme s'ils n'avaient point été, *pro nihilo habentur* : c'est une espèce d'anéantissement de notre vie, parce que ce temps n'est plus et ne sera jamais ; et même il est d'une nature à ne pouvoir plus être, et dès-là qu'un jour a cessé d'éclairer, il est éteint pour jamais ; un autre lui peut succéder, mais le même ne peut renaître ; de sorte qu'il ne nous reste du passé que le souvenir, qui est peut-être maintenant le sujet de notre regret et de notre déplaisir, parce qu'il faut expier avec des larmes ce qui s'est passé avec tant de satisfaction ; ainsi, quand vous serez au dernier moment de votre vie et que vous jetterez les yeux sur toute la course de vos années, oh ! que vous trouverez court alors ce qui vous semble peut-être maintenant d'une si vaste étendue, parce que vous n'en voyez pas encore la fin !

Que suit-il de là, Messieurs, sinon que nous ne devons laisser perdre aucune partie d'une chose qui nous échappe si vite, qu'elle nous doit être chère à l'égal de notre vie, qu'on en doit être avare comme des choses les plus précieuses que l'on ménage tant que l'on peut, et qu'enfin notre empressement à bien user du temps doit égaler la vitesse avec laquelle il s'écoule : *particula boni doni non te prætereat* (Eccli., XIV), dit le Sage : car, qu'est-ce que perdre le temps, ou comme l'on dit d'ordinaire, rouler et pousser le temps en tâchant de le passer en toutes sortes de divertissements, sinon être prodigue de sa vie propre ? qu'est-ce que passer les jours dans l'oisiveté, ou, ce qui revient au même, les employer à des projets imaginaires et à des occupations infructueuses ? sinon les perdre avec le temps ? c'est la plainte que fait Sénèque sur ce sujet (epist. I), que de ce petit espace de temps, qui est la mesure de notre vie, les uns en perdent une grande partie à ne rien faire, les autres à faire le mal, et les autres presque tout entier à faire toute autre chose que ce qu'il faut.

En effet, combien y a-t-il de personnes qui semblent n'être au monde que pour regarder ce que les autres y font ? Voyez cette femme qui emploie un tiers de sa vie à se parer, l'autre à dormir et l'autre à se divertir ; il ne faut pas dire qu'elle a vécu, dit ce philosophe, mais qu'elle a demeuré tant d'années sur la terre. Considérez cet homme qui passe la moitié du jour à table, et l'autre au jeu, comme s'il n'était au monde que pour passer le temps ; voyez cet autre qui passe sa vie dans une molle et indolente oisiveté, qui fait son emploi de perdre le temps, qui fait consister toute son adresse à le savoir faire perdre aux autres, qui est de toutes les parties de divertisse-

ments et qui s'y fait valoir comme un homme de belle humeur qui sait faire couler le temps sans ennui. Certes, ce prince du siècle passé à qui l'on conseillait de faire faire la recherche de toutes les personnes inutiles de son royaume, pour peupler le nouveau monde qu'on avait découvert, avait bien raison de répondre qu'il faudrait pour cela dépeupler l'ancien, tant le nombre s'en trouverait grand. Eh! que sera-ce de ceux qui non-seulement emploient mal le temps, mais encore l'emploient à faire le mal? Hélas! ce temps si court pour bien vivre, est encore trop long pour vivre mal, et il vaudrait mieux qu'ils n'en eussent point du tout que de le faire servir à un usage si contraire à sa nature et au dessein de celui qui l'a donné.

Mais qui sont ceux qui le perdent tout entier? Ce sont, Messieurs, particulièrement ceux qui semblent les plus occupés, qui ont peu de temps et qui le donnent à toutes les occupations, ceux qui passent les jours et les nuits pour les autres et qui ne vivent jamais pour eux, en un mot, ceux qui travaillent beaucoup, mais qui ne font rien, parce qu'ils font toute autre chose que ce qu'ils doivent; car si je demande ce que cet homme a fait depuis qu'il est au monde, on me dira qu'il a fait une grande fortune, établi puissamment sa maison, pourvu avantageusement ses enfants, et amassé de grandes richesses; hé! il y était pour amasser des vertus et des mérites, et il n'y a pas songé; voilà donc son temps perdu lorsqu'il croit l'avoir le mieux employé. Cet autre est devenu savant et habile en son art, mais il y était pour se faire homme de bien, et s'il ne l'a pas fait, concluez donc autant de temps perdu. Celui-là a manié les plus importantes affaires de l'Etat, mais il a oublié les siennes propres, parce que dans la multitude des soins qui lui sont venus de tous côtés, le dernier a été celui de son salut; il faut donc dire que toutes ses actions ont été des contre-temps, une oisiveté pénible et un travail sans fruit et sans utilité: celui-là enfin a travaillé avec ardeur à se faire une belle réputation, aussi a-t-il fait mille belles actions qui lui ont attiré l'estime de tout le monde, et par lesquelles il a mérité de vivre dans la mémoire de tous les hommes; mais en a-t-il fait de bonnes qui l'aient rendu grand devant Dieu? Ce n'est pas de ce côté-là qu'il a tourné ses vues et ses pensées; comptez donc temps mal employé. Quoi, Messieurs, faut-il qu'une chose si courte comme est le temps, soit encore coupée, partagée et divisée en mille pièces, sans en réserver presque rien pour vous?

Encore n'est-ce pas assez que ce temps coule si vite et soit si court, mais, en second lieu, tout court qu'il est, il ne nous est pas donné tout à la fois; la nature en est si avare, qu'elle ne le donne que moment après moment, dont l'un presse l'autre pour lui faire place; car, savez-vous bien que dans cet espace de temps que nous

divisons en années, en mois et en jours, il n'y a qu'un moment qui soit à nous, et ce moment est le présent; le passé n'est plus, il fuit et nous le fuions, et nous n'y avons plus de droit que par la mémoire qui le rappelle à notre esprit, mais qui ne lui donne plus qu'un être imaginaire; l'avenir n'est pas encore et peut-être ne sera-t-il jamais pour nous, et d'ailleurs, il est si caché, que les plus éclairés n'en peuvent découvrir les moindres moments; il n'y a donc que le présent dont nous puissions disposer, et qu'est-ce que ce présent? C'est une grande question qui met à la torture les plus grands génies: non, l'éclair qui perce la nue, le trait qui fend l'air, le navire qui, par le mouvement violent que lui donne le vent, passe à travers les vagues, les étoiles du firmament qui, par une incroyable rapidité parcourent en un instant des espaces immenses, ne sont que de légères expressions de la vitesse avec laquelle coule le présent, qui n'est pas plutôt, qu'il cesse d'être: c'est un énigme que je laisse à développer aux philosophes, qui y sont bien empêchés, aussi bien que saint Augustin, qui avoue (lib. I *Conf.*, c. 22) qu'il l'ignore autant qu'il souhaite de le savoir, ce qui lui fait confesser qu'il y a des mystères dans la nature, aussi bien que dans la grâce, lesquels sont impénétrables à l'esprit humain: *Exardescit animus scire implicatissimum anigma*. Il me suffit, pour mon sujet, de dire qu'il n'y a rien qui dure moins que cet instant qui ne peut être partagé, et que cet instant, néanmoins, est tout ce que nous possédons du temps, et, par conséquent, de notre vie, dont la durée n'est composée que de ces moments qui se perdent sans cesse à nos yeux et à nos dépens.

Mais à quoi, Messieurs, nous devons prendre garde plus particulièrement, et sur quoi je vous prie de faire réflexion, c'est l'artifice dont se sert le démon pour nous le ravir et nous le faire perdre tout entier; car comme il ne nous est donné que successivement, et instant après instant, il tâche aussi de nous l'enlever de même; tantôt une heure au jeu, tantôt une autre à cet entretien inutile, et l'autre à ce divertissement; il ne demande pas tout le temps de notre vie ni des années entières; mais il nous les fait perdre peu à peu, et, à la fin, il se trouvera qu'il nous en aura enlevé la plus grande partie, à peu près comme il y a deux sortes de personnes qui perdent tout leur bien; les uns tout à la fois, par un naufrage ou par un incendie imprévu, ou par quelque fâcheux accident qui les ruine de fond en comble; les autres peu à peu, par leur mauvais ménage: aujourd'hui une folle dépense et demain une autre, et il se trouve, au bout de quelques années, qu'ils ont tout dissipé; de même, le démon qui sait combien le temps est précieux, s'il ne nous le peut faire perdre tout à la fois, en ruinant pour ainsi dire tout d'un coup notre fortune pour le ciel, il le fait heure à heure, et moment après mo-

ment, à mesure qu'il nous est donné : eh! que lui importe comment, pourvu que nous le perdions tout entier, ou du moins qu'il nous en dérobe la plus grande partie?

Et ce qui est étrange, Messieurs, est que nous nous le laissions enlever de la sorte, sans y faire réflexion et sans nous en mettre en peine; car d'où vient, je vous prie, que nous gardons si soigneusement tout le reste, nos biens, notre réputation, notre crédit? L'on se met en défense quand on nous les veut ravir : n'y aura-t-il que le temps que nous nous laissions piller par tous les passants, par toutes les compagnies, par tous les objets? sera-t-il dit que chaque chose le dérobe et en emporte sa pièce, sans que vous vous en plaigniez; le repos, le repas, le jeu, le divertissement, les visites, les amis, les affaires? et que vous en restet-il pour vous, qui en êtes le premier et le plus grand dissipateur, qui cherchez à le perdre partout, qui témoignez avoir obligation à qui vous le ravit plus doucement : *Quasi nihil petitur, quasi nihil datur*, dit le même philosophe (*loco sup. cit.*), *re una omnium pretiosissima luditur* : on demande le temps des autres, comme si ce n'était rien; l'on donne le sien aux autres comme si c'était peu de chose, et l'on se joue ainsi de la chose du monde la plus précieuse; c'est l'unique larcin que vous souffrez et qui semble être permis, et cependant du seul bien qui soit à vous puisque vous n'avez que l'usufruit de tout le reste, et qui, à mesure qu'il s'écoule si vite moment après moment, est perdu pour vous sans ressource, parce qu'il ne retourne plus. Si nous y avions une fois bien pensé, Messieurs, serions-nous si prodigues d'un trésor aussi précieux que l'est ce temps, qui fait la mesure de notre vie, et que nous ne pouvons perdre sans un notable intérêt de notre salut?

Ajouterai-je, en troisième lieu, que cette mesure si courte, et qui ne se donne que par parties, est encore incertaine, sans que nous sachions combien il nous en reste à avoir, ni même si nous aurons le moment qui suit; car il n'y a rien d'assuré, et chaque moment peut être le dernier de notre vie, sans qu'il soit en notre pouvoir d'en étendre les bornes, et sans qu'il y ait aucun monarque sur la terre assez puissant pour compter un seul jour sous son domaine : *ne gloriaris in crastinum* (*Proverb., XXVII*), dit le même sage; qui que vous soyez, ne vous vantez pas d'avoir un seul jour en votre pouvoir; vous n'êtes pas le maître des astres; ce n'est pas vous qui faites rouler le soleil pour faire le temps tel que vous voudrez; il est entre les mains de Dieu, qui en fait la mesure si longue et si courte qu'il lui plaît, et c'est ce qui trompe la plupart des hommes qui font de grands projets en cette vie, qui amassent, qui bâtissent, qui disposent et qui prennent leurs mesures de loin, pour réussir dans leurs affaires, comme s'ils devaient vivre des siècles, sans penser que cette mesure est incertaine et que cette longue suite d'années qu'ils se promettent

et qui se déploie dans leur imagination, ne sert que d'un piège, dit l'Écriture, d'un appât et d'un leurre, dont le démon attrape les hommes pour leur ravir ce peu de temps qu'ils ont : *sicut pisces capiuntur hamo, et sicut aves laqueo comprehenduntur, sic capiuntur homines in tempore malo.* (*Ecclé., IX.*) *In tempore maligno*, expliquent les interprètes, comme nous appelons une lumière maligne celle qui nous trompe; de même le temps sert au démon d'une amorce maligne pour prendre les hommes, parce que s'imaginant cette mesure de leur vie bien longue, ils s'étendent sur l'avenir sans penser au présent dont ils font une malheureuse échange avec le démon, qui prend pour lui ce qui est certain, et leur promet ce qui n'est ni de son ressort, ni de sa connaissance : cet ennemi rusé leur fait espérer du temps à venir tant qu'ils voudront, pourvu qu'ils lui donnent un peu du présent; et nous sommes si peu avisés que de nous laisser prendre à cette amorce et de donner dans ce piège?

Car quelle est la raison pourquoi les hommes emploient leur temps à toute autre chose qu'à ce qu'ils doivent? sinon qu'ils espèrent toujours en avoir assez pour le faire quand ce sera le temps, pendant qu'ils laissent couler le présent qui est en leur disposition : *Sicut capiuntur pisces hamo, sic capiuntur homines in tempore malo.* Cet homme propose de penser tout de bon à son salut; mais quand? quand il sera hors de l'embarras des affaires, quand il sera dans un état stable et assuré, où il n'ait plus rien qui l'arrête, ni qui occupe son esprit; eh! que ne commence-t-il maintenant? C'est que le démon lui montre de loin cet appât; il croit toujours qu'il aura du temps de reste, et il y est pris; il quitte ce qu'il a pour s'attendre à ce qu'il n'aura peut-être jamais : *sicut aves laqueo comprehenduntur.* Cette femme mondaine a dessein de se mettre dans la dévotion, de se retirer des compagnies, et de servir Dieu tout de bon; elle le fera, il n'en faut pas douter, car elle l'a résolu, elle s'en est même déclarée assez publiquement; mais elle attend, et elle diffère; la voilà prise à ce piège, tout le bien et toutes les belles résolutions seront pour l'avenir; mais le jeu, mais les compagnies, mais les divertissements auront toujours le présent, et ce temps à venir ne viendra jamais, parce que tous les jours, ce seront de nouveaux prétextes et de nouveaux inconvénients qui l'arrêteront dès la première démarche qu'elle fera vers le bien; et voilà l'illusion non-seulement la plus dangereuse, mais encore la plus universelle qui soit aujourd'hui parmi les hommes, de remettre tout le bien sur l'avenir, comme si c'était une chose dont ils pussent disposer, sans penser que comme chaque moment qui est passé de notre vie est déjà en la puissance de notre mort, qu'elle a droit sur tout le reste, et qu'il n'y en a pas un seul que nous puissions nous approprier sans injustice et nous promettre sans présomption, pas un, en

un mot, dont nous ne devons nous défier, au lieu d'y établir nos prétentions.

C'est, Messieurs, pour nous défendre de cette amorce et pour nous précautionner contre ce piège, auquel presque tous les hommes sont pris, que le Saint-Esprit nous avertit de faire le bien pendant que nous en avons le temps : ainsi le temps favorable pour le salut, le temps commode pour faire le bien, le temps propre pour sortir du sommeil du péché n'est pas le temps à venir, non plus que le passé, mais le seul présent. *Dum tempus habemus*, dit l'Apôtre, *operemur bonum (Galat., VI)*; faisons le bien pendant que nous en avons le temps, parce que quand nous le voudrons, peut-être il ne sera, plus temps; mais ce qui nous doit davantage animer à le bien employer, ce temps, est qu'après avoir été la mesure de notre vie, il l'est encore de notre éternité, comme nous l'allons voir en cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Je sais bien, Messieurs, que cette proposition d'abord, à considérer la nature du temps, ne s'accorde pas avec le sentiment de la philosophie, qui ne veut pas qu'entre le fini et l'infini il y ait aucune proportion, d'où il semble qu'on doive inférer que le temps ne peut être, par conséquent, une juste mesure de l'éternité; mais si vous le prenez dans un sens plus moral et plus chrétien, c'est-à-dire par rapport à l'usage, à l'emploi que nous faisons du temps, je soutiens encore une fois qu'il est la véritable règle et la juste mesure de l'éternité; car, premièrement, il y a ce rapport pour la longueur et pour l'étendue, que ce temps de notre vie, tout borné qu'il est, est le seul temps que nous ayons pour acquérir un bonheur éternel, et que tout ce que nous devons faire de bien pour le ciel doit nécessairement être fait dans cet intervalle d'années que nous avons à vivre; après quoi nous sommes dans un état de consistance, sans pouvoir ni croître, ni avancer, ni satisfaire pour nos péchés, ni augmenter d'un seul degré notre gloire et notre bonheur : la raison en est prise de la différence de cette vie et de l'autre. Pendant que nous sommes sur la terre, nous sommes voyageurs, dans la course et dans la voie; en l'autre vie nous sommes compréhenseurs, c'est-à-dire arrivés au terme; ce temps présent est le temps du combat; celui qui suit la mort est le temps de la récompense ou du châtement : cette vie, dit l'Évangile, est le jour durant lequel on peut travailler; après la mort, c'est le temps de la nuit et du repos, auquel on ne peut plus rien faire : *venit nox in qua nemo potest operari. (Joan., IX.)* En un mot, ce temps est donné pour mériter l'éternité; après quoi si vous n'avez rien fait, vous vous trouverez les mains vides, sans pouvoir jamais rien acquérir dans l'étendue de tous les siècles.

Or, de cette vérité, Messieurs, dont un chrétien ne peut douter, il est aisé de juger combien ce temps nous doit être précieux,

et combien il est important de le bien ménager, puisque c'est l'unique que nous aurons pour mériter le ciel : c'est la menace que Dieu fait faire aux hommes par cet ange de l'Apocalypse : *Juravit per viventem in sæcula, et tempus non erit amplius (Apocal., XX)*; plus de temps pour faire de bonnes actions, plus de temps pour réparer le passé, plus de temps pour mériter le ciel. Eh! qui ne conclura donc de là qu'il faut faire un bon usage de ce temps? Et quel est cet usage? c'est de travailler pour son salut et d'amasser des mérites en portant notre esprit au delà des bornes du temps et entrant sérieusement dans la considération de l'avenir; mais le malheur est que tout ce que nous faisons durant ce temps, est aussi d'ordinaire pour le temps, sans penser qu'il est la mesure de l'éternité qui suit, et qu'il ne demeure rien que ce qui est fait pour cette éternité; ainsi les joies, les plaisirs, les divertissements, tout cela est un meuble du temps, et par conséquent qui passera avec lui; les soins de la terre, les emplois de la vie, les affaires temporelles, si tout cela n'est fait pour le ciel, il ne passe point le temps, et l'on en fera un jour la revue à la fin de notre vie, à peu près comme dans les villes frontières, qui sont le passage d'un royaume à un autre, il y a des personnes commises pour visiter les marchandises qu'on y porte, et s'il y en a quelqu'une qu'il soit défendu de transporter, on s'en saisit et on la confisque.

Ainsi, mon cher auditeur, pourquoi cet empressement d'acquérir? pourquoi cette ardeur de faire sa fortune et d'amasser de l'or et de l'argent? puisque bientôt on fera la revue de tous ces biens, et que tout ce qui ne sera point pour l'éternité demeurera la dépouille du temps. Que vous êtes donc mal conseillé de ne travailler que pour le présent, d'y borner toutes vos espérances et vos prétentions, au lieu de faire ici votre provision pour cette durée infinie; où vous ne posséderez que ce que vous avez acquis dans le temps!

Et cela, Messieurs, est d'autant plus raisonnable, que nous avons déjà passé une grande partie de notre vie, et peut-être beaucoup plus qu'il ne nous en reste; car si j'avais la liberté d'interroger tous ceux qui m'écontent, j'en vois de toutes les différences d'âge, aussi bien que de toutes les conditions : or à quoi avez-vous employé tant d'années, tant de jours, tant de semaines et tant de mois? qu'avez-vous fait pour Dieu, et qu'avez-vous acquis pour vous-mêmes? Il ne faut pas trop vous presser là-dessus, je le vois bien; du moins, mon cher auditeur, dans cette pensée, rappelez un peu toute votre vie, faites une revue et un inventaire général de tout votre bien, c'est-à-dire de toutes vos bonnes actions et de tout le temps bien employé; parcourez tout, mais retranchez hardiment ces débauches, ces jeux, ces festins et les autres actions plus criminelles; ôtez-en, en second lieu, tout le temps que vous avez vécu en état de péché, parce que

c'est le temps de la nuit, durant lequel tout votre travail est inutile pour le ciel; retranchez ensuite toutes ces actions indifférentes qui ne sont faites que par des vues humaines et par des motifs purement naturels; car tout cela n'est point compté, et peut-être que de ce nombre seront les affaires les plus sérieuses qui ont occupé la plus grande partie de votre vie. Hélas! qu'il vous restera peu de temps que vous ayez employé comme il faut! et cependant tout le reste est perdu pour vous, comme s'il était retranché de votre vie.

Et néanmoins, chrétiens, c'est ce temps-là même que nous avons jusqu'à présent employé si inutilement. Ce qui nous doit faire dire avec autant de raison que le Sage : *Cui laboro et fraudo animum meam bonis?* (Eccle., IV.) A quel dessein, et pour quelle fin fai-je travaillé jusqu'à maintenant? A quoi a été employé tout ce long espace de ma vie? Quoi! mes chers auditeurs, vous pouvez penser, sans confusion et sans douleur, qu'elle soit presque toute écoulée, et que vous ayez fait si peu? Est-ce là l'amas et toute la provision que vous prétendez faire pour le ciel? Pouvez-vous vous contenter de si peu de chose, et êtes-vous résolu de n'emporter que cela? Vous avez un désir insatiable d'acquérir et d'amasser pour le temps, et vous vous contentez de si peu pour l'éternité!

La seconde manière, Messieurs, dont le temps est la mesure de l'éternité, c'est par le poids; c'est l'apôtre saint Paul qui en parle de la sorte : *Momentaneum et leve tribulationis, æternum glorie pondus operatur in nobis.* (II Cor., IV.) Sur quoi l'on peut dire que, quoique le temps ne soit qu'un instant en comparaison de l'éternité, cependant cette éternité pèse, pour ainsi dire, de tout son poids sur cet instant, comme le globe qui n'est appuyé que sur un point, ne laisse pas de peser de tout son poids sur le plan qui le soutient, de même le temps n'est qu'un instant et qu'un point, mais il porte toute l'éternité bienheureuse ou malheureuse qui en dépend : *Momentum unde pendet æternitas*, dit saint Bernard; de sorte qu'il n'y a point de moment auquel on ne puisse gagner l'éternité : or dites-moi, mon cher auditeur, combien estimeriez-vous précieuse le temps auquel vous pourriez gagner par jour des sommes immenses d'argent? Sans doute vous le déroberiez à votre sommeil, ce ne serait qu'à regret que vous prendriez votre repas, le désir de profiter d'un temps si favorable vous ferait travailler les jours et les nuits, et vous ne pourriez souffrir qu'on vous en fit perdre un seul moment; mais savez-vous bien qu'il n'y a moment auquel nous ne puissions acquérir la possession du royaume du ciel, et toutes les richesses de Dieu même, et cela pour jamais, cette éternité de bonheur étant attachée à chaque instant de notre vie?

Ah! ne nous plaignons donc plus du peu de temps que nous avons, mais du mauvais emploi que nous en faisons : *Non parum*

temporis habemus, disait cet ancien (SENEC., ep. 2), *sed multum perdimus*. Si nous ne sommes pas heureux pendant toute l'éternité, la faute n'en sera pas d'avoir eu trop peu de temps, mais d'en avoir beaucoup perdu. Si la mesure du temps de notre vie est courte, nous la pouvons récompenser en faisant qu'elle soit toute de poids par le bon emploi que nous en ferons, car on ne nous demandera pas combien nous aurons vécu, mais si nous aurons bien vécu pendant ce peu de temps; c'est par là que Dieu mesure la vie, et c'est pour cela que l'Écriture lui donne une balance en main pour peser toutes les actions des hommes, mais prenons garde que notre vie ne se trouve aussi légère à ce poids qu'elle est courte dans sa durée, et qu'on ne nous dise à la fin comme à l'infortuné Balthazar : *Appensus es, et inventus es minus habens.* (Daniel., V.)

En vérité, Messieurs, c'est une pensée qui est bien capable de nous faire faire un peu de réflexion sur nous-mêmes, que de considérer quel regret nous aurons un jour de l'avoir perdu, et d'avoir donné pour rien une chose d'un si grand prix, qu'elle peut nous faire mériter à tous moments une éternité de bonheur. C'est ce qui fait que saint Bernard ne peut se tenir, quand il pense à ce discours qui est si ordinaire parmi les hommes : Ça passons ce temps, coulons cette heure, en attendant le temps de nos affaires : *Libet confabulari, donec hora prætereat, donec prætereat tempus, o donec hora prætereat!* se récrie-t-il (serm. de triplici custodia), les larmes aux yeux, *o donec prætereat tempus!* quoi? l'estimez-vous donc si peu, que le meilleur emploi que vous en fassiez, soit de le passer sans ennui? Hélas! à l'heure même que vous proférez cette parole, combien de damnés gémissent dans les flammes qu'un océan de larmes ne saurait éteindre, faute de ce temps que vous tâchez de passer si inutilement; ah! qui leur accorderait la centième partie de ces heures et de ces journées, que vous perdez avec tant de profusion! de quels trésors ne voudraient-ils point racheter ce peu de temps? Eh! que feraient-ils, me demandez-vous, dans cette heure et dans ce moment, s'ils pouvaient l'obtenir? Mais demandez plutôt que ne feraient-ils point? Quelle pénitence! Quels actes de l'amour de Dieu! Quelles larmes de contrition ne verseraient-ils point? Et maintenant ils se consomment de regrets inutiles, les années passeront, les siècles rouleront, ils verseront un déluge de larmes, sans rien avancer pour cela faute de temps.

Non, ils ne demandent point ni ces années, ni ces mois, ni ces jours que vous employez si mal; un moment, un seul instant leur suffirait, et si Dieu le leur accordait, tout l'enfer changerait aussitôt ses flammes en des délices célestes; mais ils ne l'auront pas ce temps, ils auront beau le demander; et vous vous l'avez, vous en jouissez, vous survivez à votre passé comme si vous vous succédiez à vous-mêmes, vous vivez après avoir peut-être mérité mille fois

de mourir; il n'en est pas ainsi des autres, dont tout le temps est tellement passé, qu'il ne leur en reste plus; et vous, ce que vous inutilement, mais peut-être encore à amasser des trésors de peines et de colère, comme parle l'Apôtre; ah! viendra le temps que vous en souhaiterez comme eux, et vous ne l'obtiendrez pas; et ce que vous perdez maintenant avec le plus de facilité, sera ce que vous regretterez un jour le plus inconsolablement.

Ajoutons enfin une troisième manière dont le temps peut être la mesure de notre éternité, savoir par la plénitude, comme l'on mesure les liqueurs par la capacité d'un vase; c'est le Saint-Esprit même qui se sert de ces termes dans l'Ecriture sainte, qui parle d'une plénitude de temps: *plenitudo temporis* (Gal., IV), et qui fait mention, tantôt des jours pleins, *mortuus est plenus dierum* (Genes., XXXV), et *dies pleni inveniuntur in eis* (Psal. LXXII); et tantôt des jours vides, *Ego habui menses vacuos*. (Job, VII.) Or en ce sens, chrétienne compagnie, si l'on faisait la recherche de tous les moments de notre vie que nous avons bien employés, ne pourrait-on point dire que nous sommes des enfants de cinquante et de soixante ans, pour parler le langage de l'Ecriture? *Puer centum annorum*, parce que si l'on en retranchait tout le temps perdu, il y a des personnes qui, nonobstant leurs cheveux blancs et les rides de leur visage, ne pourraient compter une seule année de vie, et dont les jours seraient vides, parce qu'ils n'ont rien fait pour l'éternité.

Mais il faut, Messieurs, que cette considération d'en avoir tant perdu nous serve d'un puissant motif pour bien employer ce qui reste, et pour racheter le temps, comme dit l'Apôtre: *Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt*. (Ephes., V.) Mais comment le racheter, puisqu'il est irréparable? et que d'ailleurs le temps que nous employons pour racheter et pour récompenser cet autre temps, tient sa place dans la mesure qui nous en a été donnée? car ce que vous devez faire pour ce temps-là ne se fera pas cependant, ou bien il en faudrait encore d'autre pour remplacer celui-là; comme ceux qui font de nouvelles dettes pour acquitter les anciennes ne s'acquittent pas, de même pour réparer le temps il faut d'autre temps qui doit être employé lui-même à d'autres choses; aussi une autre version porte-t-elle, *constringentes tempus*, au lieu de *redimentes*, pressant et serrant le temps comme l'on ferait une mesure où l'on entasse les choses les unes sur les autres, et faisant, pour ainsi dire, pénétrations des temps, la journée d'aujourd'hui devant être confondue avec celle d'hier, pour le réparer, ce qui paraît impossible; néanmoins puisque l'Apôtre le conseille, il faut bien que cela se puisse de quelque manière que ce soit, et c'est de faire comme les ouvriers de l'Evangile, lesquels gagnèrent autant en une heure que les autres avaient fait durant toute la jour-

née; cette pensée d'avoir si peu fait pour Dieu et pour nous-mêmes, nous inspirant une certaine ferveur qui nous fera plus faire en un jour que nous n'eussions fait en des mois entiers; il faut que la négligence du passé nous porte à faire meilleur usage du présent. Vous n'avez fait jusqu'à maintenant que peu de prières, peu d'aumônes, peu de jeûnes, et pour continuer le langage du Saint-Esprit, vous êtes vides de bonnes œuvres; il faut plus en faire en deux mois que vous n'eussiez fait en un an, et de cette manière racheter le temps qui est engagé, et pour lequel vous êtes redevables à Dieu; et Dieu est si bon, que de la même monnaie il vous tiendra quitte du passé et vous laissera acquérir pour l'avenir. Dites avec l'apôtre saint Pierre: *Sufficit prateritum tempus, ad voluntatem gentium consummandam, iis qui ambulaverunt in luxuriis, vinolentiis et illicitis idolorum cultibus* (I Petr., IV); n'est-ce pas assez donner de temps à ces débauches, à ce luxe, et à cette vanité? *sufficit prateritum tempus*. C'est trop d'avoir donné tant d'années au démon, et d'avoir employé le plus bel âge de sa vie à des bagatelles et à tant de choses inutiles: *Sufficit prateritum tempus*; du moins que ce qui reste de temps soit entièrement consacré au service de Dieu. Dieu nous a aimés dans toute l'éternité précédente, il nous aimera et il nous récompensera durant toute l'éternité qui suit; du moins que ce petit intervalle qui est entre ces deux éternités, et ce peu de temps qui nous reste soient employés tout entiers à le servir!

CONCLUSION.

C'est la conclusion, Messieurs, que nous devons tirer de tout ce discours: puisque le temps est la mesure de notre vie, il faut prendre une ferme résolution de le mieux employer que nous n'avons fait jusqu'à présent. Pensons que pendant que nous le perdons, notre ennemi se prévaut de cette perte et de notre négligence; il n'y a rien qui soit plus capable de faire tenir un capitaine sur ses gardes, que de penser que son ennemi cherche à tous moments l'occasion de le surprendre, et faut-il, Messieurs, que je sois obligé de me servir de l'exemple du démon même, pour vous convaincre du bon emploi qu'il faut faire du temps? e'est néanmoins un des plus puissants motifs que le Saint-Esprit nous suggère dans l'*Apocalypse*, *Væ terræ, væ mari, quia descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quia modicum tempus habet*. (Apoc., XII.) Quel malheur peut sur la tête des hommes! le démon, notre ennemi déclaré, redouble sa rage et sa colère, parce qu'il a peu de temps; il n'en a pas plus pour nous perdre, que nous n'en avons pour nous sauver et pour acquérir l'éternité; mais il y a bien de la différence de l'usage qu'il en fait, et de l'usage que nous en faisons, il n'en perd pas un moment, il veille, il épie, il tâche sans cesse de nous surprendre, et pour quoi? *Sciens quia modicum tempus ha-*

bet, parce qu'il a peu de temps, et moins il en a, plus il redouble ses soins : hélas ! il sait mieux ce qu'il vaut que nous, et son désespoir est que nous en ayons tant pour faire notre salut, et pour mériter le ciel, et qu'il n'en ait jamais eu un seul moment après son péché; c'est l'avantage que nous avons sur lui, et qu'il tâche de nous ravir; c'est pourquoi, mon cher auditeur, pour vous l'enlever insensiblement il vous suggère ces passe-temps, et vous cherchez à perdre cette heure pendant laquelle votre ennemi médite votre perte, et vous voulez passer sans réflexion le temps auquel on tâche de vous surprendre, sans penser que vous avancez les affaires de votre ennemi, pendant que vous négligez les vôtres; qu'il fait beaucoup pendant que vous ne faites rien, et que vous perdez le temps, que vous voudriez peut-être un jour racheter de tous les biens du monde si vous en aviez la possession.

C'est donc à nous de tâcher de l'employer de telle sorte, que, lorsque Dieu le rappellera pour nous le confronter, ainsi que dit un prophète, il nous soit un sujet de consolation plutôt que de crainte, puisqu'un peu de temps bien employé doit être récompensé d'une éternité de bonheur, que je vous souhaite. Au nom, etc.

SERMON XXXVII.

DE LA PRÉDESTINATION.

Oves meæ vocem meam audiunt, et ego cognosco oves meas, et sequuntur me. (Joan., X.)

Mes brebis entendent ma voix, je les connais, et elles me suivent.

Le Fils de Dieu, Messieurs, qui a pris le nom de bon Pasteur, pour marquer le soin qu'il veut bien prendre de tous les hommes et la charité infinie qu'il a pour eux, regarde dans notre évangile ses élus comme les brebis qui composent son troupeau. Comme d'un côté il a parfaitement rempli tous les devoirs de ce titre, qu'il a daigné prendre pour notre amour; puisqu'il nous assure lui-même qu'il connaît ses brebis, qu'il les nourrit et qu'il expose sa vie pour les défendre, aussi de l'autre il nous apprend quelle doit être la fidélité de ceux qui sont ses ouailles; savoir, d'écouter sa voix, d'être prompts à lui obéir, et de le suivre partout, sans s'écarter de la voie qu'il leur a marquée : *Oves meæ vocem meam audiunt, et sequuntur me*. C'est ainsi que notre évangile nous développe aujourd'hui ce grand mystère de la prédestination des hommes, en nous expliquant en détail la conduite qu'il y garde de sa part, et celle que nous devons tenir de la nôtre, pour seconder ses desseins et être effectivement sauvés.

Je sais bien que les prédicateurs ont coutume d'éviter ce sujet par la crainte qu'ils ont de trop effrayer leurs auditeurs et de les jeter dans la défiance, s'ils représentent ce mystère par l'endroit par où il est incompréhensible, savoir par les jugements et les desseins secrets de Dieu : *Terribilis in conspectu filios hominum* (Psal. LXV), ou bien de les porter au relâchement et au li-

bertinage, s'ils ne leur découvrent que ce qui leur peut inspirer une vaine confiance et une sécurité criminelle; mais comme j'ai dessein d'un côté de rassurer les esprits contre toutes les alarmes qu'ils prennent ordinairement sur ce sujet, et de l'autre de combattre la présomption des libertins, je ne craindrai point de m'embarquer sur cet abîme, non à dessein d'en sonder la profondeur, qui est impénétrable, mais pour empêcher que les uns n'y fassent naufrage par trop de crainte et de pusillanimité, et les autres par trop de présomption et de confiance. Pour éviter donc ces deux écueils également à craindre, j'ai besoin des grâces du Saint-Esprit; demandons-les par l'intercession de celle qui est la première des prédestinés entre les pures créatures; c'est la glorieuse Vierge à qui nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria*.

Si autrefois un prophète a accusé les hommes de confondre les objets de leur joie, en les cherchant dans les choses qui ne sont pas capables de leur en donner de solides : *Confusum est gaudium a filiis hominum* (Joel., I), l'on peut dire, Messieurs, dans le sujet que je traite, qu'ils confondent aussi les objets de leurs craintes, en prenant l'alarme mal à propos sur la pensée des jugements de Dieu, et sur l'affaire de leur prédestination. Dieu, pour les rassurer de cette crainte si mal fondée, a beau leur dire par un prophète, que c'est injustement qu'ils le font auteur de leur malheur, lui, qui est la source et le principe de tout leur bien : *Perditio tua, Israel; in me autem tantummodo auxilium tuum*. (Osc., XIII.) Ils aiment mieux chercher quelque adoucissement à leur mal, en rejetant la cause sur Dieu, et en s'imaginant que ce mal est inévitable, que d'y apporter le véritable remède, en se précautionnant du côté où ils ont effectivement à craindre. Or la cause de cette bizarrerie et de ce caprice n'est pas difficile à trouver : c'est qu'en rejetant la cause de leur crainte sur Dieu, l'amour-propre y trouve son compte et un prétexte de s'abandonner à sa destinée, sans rien faire pour coopérer à son salut, au lieu que si les hommes envisageaient ce mystère par l'endroit par où il est effectivement à craindre, il leur faudrait vaincre leurs passions, travailler à déraciner leurs vices, et faire tous leurs efforts pour être effectivement sauvés. Il est donc absolument nécessaire de les désabuser sur ce point, de leur ôter un prétexte si mal fondé, et d'ôter enfin cette confusion, en démêlant ce qu'on doit effectivement craindre d'avec les fantômes que notre imagination se forme sur ce sujet.

Pour le faire donc sans danger, Messieurs, je ne m'attacherai qu'à ce qui est de la foi, ou, du moins, à ce qui est constamment reçu de tout le monde dans ce mystère, sans m'engager dans les contestations de l'école, et sans prendre parti dans la diversité des opinions des docteurs. Je suppose d'abord le principe dont ils sont tous d'accord, que la prédestination n'est autre chose qu'un ordre

constant et certain de la providence de Dieu, qui destine et assure à quelques-uns le bonheur éternel par des moyens infaillibles, lorsqu'on les emploie : *Præordinatio ad vitam æternam per certa media*. D'où il faut inférer que notre prédestination, prise en ce sens, et dans tout ce qu'elle renferme, a nécessairement deux principes, savoir : Dieu et nous ; Dieu qui nous destine ce bien et ce bonheur, et qui nous en donne les moyens ; et notre volonté, qui coopère avec Dieu, soutenu et aidé qu'elle est de sa grâce. Or, de là il suit que dans ce mystère qui nous paraît si terrible, il y a quelque chose de caché, d'incompréhensible et d'impénétrable, et quelque chose de clair et d'évident, que nous touchons, pour ainsi dire, du doigt, et dont nous ne pouvons douter. Ce qui est caché et entièrement inconnu, c'est la volonté de Dieu qui, par un décret éternel, libre et prémédité, en a choisi quelques-uns, et les a séparés de cette masse de corruption, où ils étaient tous également enveloppés, pour leur destiner la gloire ; ce qu'il y a de manifeste et de sensible, ce sont les moyens assurés qu'il nous a donnés pour arriver à cette fin ; savoir : la persévérance dans la foi et dans la pratique des bonnes œuvres ; de manière que comme les moyens ont un rapport essentiel et nécessaire à leur fin, il est évident que tous ceux qui les emploieront y arriveront infailliblement, et par conséquent seront sauvés et prédestinés. C'est ce qui ne souffre ni contestation ni difficulté que de la part des hérétiques, dont les principes sur cette matière ne vont pas à moins qu'à détruire la religion, et à ouvrir la porte à tous les crimes.

Cela étant présupposé, je dis que la bizarrerie de l'esprit humain est étrange sur le point de la prédestination, puisqu'il craint tout du côté où il n'y rien à craindre, et dont nous avons sujet de tout espérer, et qu'au contraire, il se tient en assurance du côté qui nous doit faire trembler, ou, du moins, nous obliger de nous tenir toujours sur nos gardes et sur la défiance. Il n'y a rien à craindre du côté de Dieu, qui n'a rien omis de ce qui était nécessaire pour notre salut ; c'est ce que nous verrons dans la première partie, et dans la seconde, nous verrons que nous avons tout à craindre de nous-mêmes, ce qui nous oblige à veiller et à nous servir des moyens qu'il nous a donnés pour nous sauver effectivement. Ainsi, Messieurs, pour rendre salutaire la crainte que nous inspire la pensée d'un mystère si redoutable, il ne faut qu'en changer la cause et l'objet ; au lieu de nous effrayer des jugements de Dieu que nous ne pouvons comprendre, abandonnons-nous à sa conduite, et nous confions en sa bonté ; et au lieu de cette présomption téméraire qui nous fait vivre en assurance parmi tant de pièges et tant d'ennemis de notre salut, craignons tout de nous-mêmes. Ce sera le sujet et le partage de ce discours.

PREMIERE PARTIE.

Premièrement, Messieurs, nos craintes et nos défiances sont mal fondées, et c'est se faire une peine et un embarras à plaisir d'en rejeter la cause sur Dieu, sur ses décrets éternels, sur sa volonté immuable, sur sa prescience qui ne se peut tromper, et sur tout le reste, qui n'est capable de nous effrayer que parce que nous ne le concevons pas. Les philosophes nous assurent (*ARIST. in Etich.*) qu'entre toutes les choses dont nous redoutons les effets, celles particulièrement qui sont au-dessus de nous, ou bien qui ont des causes secrètes et inconnues, sont celles d'ordinaire qui nous donnent le plus de frayeur, comme les foudres, les tempêtes, les spectres, et les autres que nous ne pouvons éviter par nos soins et par nos précautions. La même chose arrive dans le mystère que nous traitons, qui nous étant inconnu, est un abîme qui, nous effraye, par cela même que nous ne pouvons sonder la profondeur, ce que saint Augustin a exprimé en un mot (*Epist. 105 ad Sixtam*), en l'appelant *Altum profundum judiciorum Dei*. Et cette crainte semble d'autant plus juste, que les plus grands saints en ont été non-seulement frappés, mais encore pénétrés. *Novi expavescere cum Paulo*, dit le même saint. (*Serm 224 De temp.*) *O altitudo sapientiæ et scientiæ Dei ! quam incomprehensibilia judicîa ejus !* De sorte que, quand ils considèrent cet abîme des jugements de Dieu, ils quittent l'art et l'adresse de leur science, pour s'abandonner à la miséricorde de Dieu, et n'ont plus de recours qu'aux vœux et aux prières, comme des pilotes effrayés du danger qui les menace, et qui effraye tous les autres en même temps.

Encore une fois, mon cher auditeur, vous prenez le change : vous avez bien plus de sujet de trembler que ces deux lumières de l'Église, saint Paul et saint Augustin, qui ne voient que d'épaisses ténèbres en ce mystère, et nous verrons tantôt le sujet de cette crainte ; je dis seulement maintenant que notre prédestination ayant deux parties, la volonté de Dieu et la nôtre, vous cherchez dans Dieu ce qui est dans vous-mêmes, et que vous vous en prenez à celui qui n'a point d'autres armes que celles que vous lui fournissez pour vous punir, et qui de soi n'a que des bontés et des miséricordes à votre égard. Afin donc de vous rassurer entièrement l'esprit sur ce chapitre, il faut, s'il vous plaît, que nous raisonnions sur cette affaire, comme nous faisons dans toutes les autres qui sont de quelque conséquence, mais qui sont douteuses et incertaines ; c'est-à-dire que nous prenions nos mesures et nos résolutions sur les principes qui nous paraissent les plus certains et les plus évidents ; c'est ce que demandent les règles de la prudence et du bon sens, soit qu'il s'agisse de la recherche de la vérité, soit qu'on délibère de quelle manière il faut agir dans les fâcheuses conjonctures

qui se présentent; je veux dire que nous devons corriger nos craintes et nos défiances sur cette affaire de la prédestination qui nous est inconnue, par les choses que nous en connaissons et qui sont incontestables. Examinons donc, par cette règle, ce qui nous effraye dans cette prédestination des hommes, et voyons s'il y a lieu de s'en alarmer. Elle est, comme disent les théologiens, gratuite dans l'élection et dans le choix que Dieu fait de quelques-uns préférentiellement aux autres, parce qu'il ne doit rien à personne et qu'il n'a nul égard ni à leurs qualités ni à tous les avantages naturels. Elle est de plus efficace dans les moyens qu'il prend pour en venir à bout, puisqu'ils ont inmanquablement leur effet: *Præparatio beneficiorum quibus certissime liberantur, quæcunque liberantur*, dit le grand saint Augustin (Lib. *De bono persever.*, c. 14); elle est enfin infaillible dans la vue et dans la prescience que Dieu a, de toute éternité, de ceux qui seront du nombre des bienheureux. Voilà, en abrégé, tout ce qu'on nous enseigne; voyons donc, s'il vous plaît, s'il y a rien en tout cela qui doive nous donner un juste sujet de défiance de la bonté de Dieu, ou de nous porter au désespoir de notre salut.

Cette prédestination est gratuite, dites-vous, dans le choix que Dieu a fait des uns à l'exclusion des autres: ils étaient tous égaux, tous également pécheurs, et dignes d'être abandonnés, et cependant par un favorable regard que Dieu a jeté sur quelques-uns, il les a séparés de la foule dans laquelle il a laissés les autres. C'est ce que les théologiens entendent par ce terme d'élection; ou d'amour de préférence; car il est certain, Messieurs, que Dieu n'a pas traité tous les hommes également, et, quoiqu'en cette vie, les enfants de la lumière, comme parle l'Évangile, soient confondus avec les enfants de ténèbres, comme l'étaient autrefois les Égyptiens avec les Israélites, Dieu cependant les connaît et les distingue: *Cognosco oves meas*, dit le Fils de Dieu lui-même dans notre évangile, et il en fera un jour la séparation, comme l'on sépare le bon grain d'avec l'ivraie qui est confondue dans le même champ.

Or ce qui m'effraie, dites-vous, est l'incertitude si je suis du nombre de ceux qu'il a choisis de la sorte; car, si je n'en suis pas, c'est inutilement que j'y prétends, parce que si le nombre en est compté et s'il est même très-petit, comment y trouverai-je place malgré sa volonté? et n'est-ce pas en être exclu que de n'y être pas compris? C'est sur cela qu'on se trouble et que l'on s'alarme; ce n'est que défiance de la bonté de Dieu à notre égard, et défiance qui va souvent jusqu'au désespoir; car depuis qu'un esprit est une fois préoccupé de ces noires pensées, il n'y a point d'extrémité à quoi il ne se porte et dont il n'est pas si aisé de revenir. C'est pourquoi le meilleur conseil que l'on puisse donner aux personnes qui n'ont pas assez de lumières ou assez de force d'es-

prit pour résoudre ces difficultés, est de ne se mettre jamais ces pensées dans la tête, parce qu'elles ne sont capables que de la renverser; mais pour calmer le trouble que vous avez vous-même excité, et remettre votre cœur dans une situation plus tranquille, je me sers du principe que nous avons établi, qui est de prendre pour règle ce qui est clair et évident pour nous conduire dans ce qui nous est douteux et inconnu. Or ce qui est évident, constant et manifeste est que Dieu vous aime, et vous aime d'une charité immense, qui l'a porté à faire pour vous plus que vous n'eussiez jamais osé espérer vous-même, ni souhaiter, puisqu'il a voulu naître et mourir pour votre amour, il vous a racheté au prix de son sang, et vous ne pouvez non plus douter qu'il n'ait eu une volonté véritable et sincère de vous sauver, pourvu que vous secondiez ses desseins que vous ne pouvez révoquer en doute qu'il soit mort pour vous, puisque l'un est une conséquence nécessaire de l'autre. Voilà, dis-je, ce qui est certain et incontestable, un principe à quoi il faut se tenir, et un point fixe à quoi vous devez vous arrêter: *Deus vult omnes homines salvos fieri* (I *Tim.*, II), dit saint Paul, *volens aliquos perire* ajoute saint Pierre, *sed omnes ad penitentiam reverti* (II *Petr.*, III). *Nunquid voluntas mea est mors impiis, et non ut convertatur et vivat* (Ezech., XVIII)? assure le prophète Ezéchiel; et si vous voulez encore des marques d'un amour plus particulier, pouvez-vous nier qu'il n'ait fait pour vous plus que pour des milliers de barbares et même que pour des nations entières qu'il n'a pas éclairées, comme vous, des lumières de la foi?

Pourquoi donc vous abandonner à des frayeurs inutiles sur ce qui vous est inconnu et que vous ne concevez pas? Vous êtes assuré qu'il veut vous sauver, et vous allez vous embarrasser sur la manière dont il l'a voulu? Vous ne voyez qu'amour, que bonté et que miséricorde en tout ce qui vous paraît et ce qui vous est connu du mystère de la prédestination, et vous n'avez que défiance et que crainte pour ce que Dieu vous a voulu vous tenir caché? Si vous aviez un père qui, jusqu'à présent, vous eût donné toutes les marques de tendresse et du soin paternel que vous pouviez attendre de lui, qui eût fait pour vous tout ce qu'il aurait pu, qui n'eût rien épargné pour votre éducation et pour l'avancement de votre fortune, et que jugeant de ce que vous pouvez vous en promettre à l'avenir sur ce qu'il a fait sur le passé, vous allassiez faire ce beau raisonnement: Il est vrai que dans la conduite qu'il a tenue jusqu'à présent à mon égard, je n'ai nul sujet de me défier de son affection, mais je ne vois pas ce qu'il a dans le cœur, ni ce qu'il a résolu de faire; et qui m'assurera, qu'après tant de marques d'amour et de tendresse, il n'a point dessein de me déshériter? cette défiance n'outragerait-elle pas ce bon père, et n'aurait-il pas raison de s'en tenir offensé? C'est le même ou

trage que vous faites à Dieu, quand vous doutez s'il a dessein de vous sauver. Si vous disiez : Hélas ! je crains que par mon ingratitude je ne lui donne sujet de me priver de cet héritage qu'il m'a destiné et pour lequel il m'a créé, je vous dirais que c'est à vous à y prendre garde, et que vous pouvez éviter ce malheur en demeurant fidèle à son service ; mais de chercher l'objet de votre crainte dans les desseins qu'il a sur vous, c'est vous former une chimère, et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il entre plus d'humeur mélancolique dans cette défiance que de sentiments de religion.

Ab ! me direz-vous, vous tâchez de me déguiser le mal, parce que vous ne pouvez le guérir ; car vous ne dites pas que dans l'opinion de plusieurs théologiens, aussi orthodoxes que les autres, non-seulement Dieu en a choisi et prédestiné quelques-uns de toute éternité, mais que cette élection s'est faite par une volonté absolue et indépendante de la nôtre, et tellement gratuite qu'elle s'est faite sans avoir égard à nos mérites ni à nos bonnes actions, et si je ne suis pas de ce nombre, que m'importe de quelle manière j'en sois exclu, ou positivement, ou négativement, comme parlent ces docteurs ? Cela me donne bien de la consolation dans l'incertitude où je demeurerai toute ma vie, si Dieu a eu pour moi cette bonne volonté. Vous êtes plus savant, mon cher auditeur, que je ne souhaiterais que vous fussiez pour votre repos ; mais sans m'engager dans une subtilité qui partage toute l'école, et qui n'est dans le fond qu'une question qui ne peut causer de trouble quand on s'entend bien, pourquoi quittez-vous ce qui est certain et incontestable pour ce qui est douteux et incertain ? Dieu a voulu véritablement et sincèrement votre salut, pourvu que vous le vouliez vous-même : voilà ce qui ne souffre point de contestation, et vous devez vous en tenir là ; que vous importe-t-il maintenant s'il l'a voulu avant ou après avoir prévu vos bonnes actions et vos mérites ?

C'est un article de foi que ni vous ni personne du monde, qui ait l'usage de la raison, n'obtiendra jamais ce bonheur que comme une récompense de ses mérites, *non coronabitur nisi qui legitime certaverit* (II Tim., II), et que la réprobation ne se conclut jamais sans que nos crimes et nos infidélités n'en soient la cause et n'y obligent Dieu comme malgré lui, pour satisfaire à sa justice. Car, de penser autrement, c'est un blasphème foudroyé d'anathèmes par les conciles contre Luther et Calvin, qui ont établi leur belle réforme sur cette abominable doctrine, en faisant d'un Dieu miséricordieux, qui nous a aimés d'un amour éternel, un Dieu cruel, qui a créé des hommes exprès pour en faire des victimes de sa colère, avant que d'avoir seulement considéré s'ils la méritaient. Et c'est proprement cette erreur insoutenable qui oblige ceux qui en sont persuadés, ou de désespérer de leur salut, ou de s'abandonner au libertinage par une présomption cri-

minelle, comme nous verrons tantôt ; au lieu que l'opinion catholique nous porte à mettre comme le sceau à notre vocation et à l'élection que Dieu a faite de nous, par nos bonnes actions, comme parle le Prince des apôtres : *Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis.* (II Petr., I.)

Mais je touche sans y penser l'endroit le plus sensible, et je vois bien que j'augmente votre appréhension et vos ombres, au lieu de les dissiper ; parce qu'en second lieu, si la prédestination est si gratuite dans le choix que Dieu fait de ses élus, elle n'est pas moins efficace dans les moyens qu'il emploie pour en venir à bout ; car comme il sait tous les biais qu'il faut prendre, et qu'il connaît parfaitement tous les chemins par où il faut entrer dans nos cœurs, sa providence fait jouer des ressorts si secrets, et il a dans ses trésors des grâces si fortes et si puissantes, qu'elles ont infailliblement leur effet ; de manière que pas un de ceux qu'il a prédestinés ne lui échappe ; c'est ainsi qu'en parle saint Augustin (Lib. *De bon. persev.*, cap. 14) : *Preparatio beneficiorum quibus certissime liberantur, quicumque liberantur.*

Or que faisons-nous par cette crainte et par cette défiance que nous prenons mal à propos du côté de Dieu ? Au lieu de mettre en usage ces moyens, et de s'en tenir éternellement obligés à sa bonté, on s'inquiète sur la qualité de ceux que nous avons pour nous sauver ; on doute si le secours qu'il nous donne est assez puissant, si ces grâces, sans quoi nous ne pouvons rien faire, sont efficaces ; et parce que, selon l'Apôtre, tout réussit au profit des élus, et que tout tourne à leur avantage, ils infèrent que s'ils viennent à se perdre et à être réprouvés, ce n'est pas tant par leur malice et pour avoir été infidèles à ces grâces, que parce que Dieu ne leur a pas donné de ces grâces d'élite qui eussent eu infailliblement leur effet, et par lesquelles ils se seraient effectivement convertis et ensuite sauvés.

Voilà, Messieurs, comme la crainte non-seulement se figure toujours le mal plus grand qu'il n'est, mais souvent même s'imagina ce qui ne peut être ; pour vous guérir donc de cette appréhension qui n'est pas mieux fondée que la première, il faut prendre la même règle que nous avons déjà établie ; jugeons par ce qui est certain de ce qui est douteux ; supposons ce qui est de foi, que ces moyens de salut pour les adultes sont la foi, la charité, les bonnes œuvres et la persévérance dans l'un et dans l'autre. Ce qui est certain, est qu'il n'y a personne qui ne puisse, avec le secours de la grâce, garder les commandements de Dieu, ou s'il est en péché, retourner à Dieu et se convertir ; de plus c'est une autre vérité constante, que cette grâce ne nous manque jamais au besoin, et qu'un pécheur a toujours ce qui est nécessaire, soit pour se convertir, soit pour persévérer dans le bien : voilà deux principes assurés sur lesquels vous devez

être inébranlables; d'où vous devez conclure que si vous êtes un jour réprouvés, ce sera uniquement par votre faute, et qu'il n'a tenu qu'à vous de prendre les moyens de votre salut. *Perditio tua, Israel; in me autem tantummodo auxilium tuum.*

Or maintenant, vous embarrasser l'esprit d'où se doit prendre l'efficace de ces grâces, si c'est de leur effet qu'elles empruntent, ou si elles l'ont par elles-mêmes, si elle vient des circonstances du temps, du naturel et de la situation de notre cœur, à laquelle Dieu les accommode; ce sont des questions d'école sur quoi nous ne devons point régler la conduite de notre vie. Tout ce que vous devez savoir, c'est que Dieu vous a donné tous les moyens de faire votre salut, et qu'il ne vous refusera jamais le secours qui vous sera nécessaire; que s'il est faible, quoique suffisant, vous en pouvez demander de plus puissants, et que Dieu s'est engagé de vous les accorder, et qu'enfin il ne tient qu'à vous de demeurer fidèle à son service; pourquoi donc vous inquiéter de ce qui vous passe, et qui n'est capable que de vous troubler l'esprit? Ne sauriez-vous être sauvé sans faire le théologien? Contentez-vous de ce que le saint roi David vous a appris sur cette matière; il demande quel est celui qui entrera dans le ciel et qui sera du nombre des bienheureux? *Quis ascendet in montem Domini, aut quis stabit in loco sancto ejus? (Psal. XXIII.)* Et il répond: *Qui ingreditur sine macula, etc.*; ce sera celui qui se garantira de la corruption de ce monde criminel, celui qui sera fidèle à observer les lois de son Créateur. Il suppose qu'il ne nous manque rien du côté de Dieu, et qu'il ne nous oblige point à ce qui passe nos forces; que si vous avez violé ses lois par fragilité, il vous a donné les moyens pour vous relever de votre chute, en instituant des sacrements qui sont autant de bains salutaires pour vous laver; il vous excite et vous anime ensuite à garder ses lois, et à lui être fidèle par mille grâces extérieures jointes aux intérieures qui nous pressent et qui nous sollicitent sans cesse. Pour croire donc que Dieu ne nous donne pas les moyens de nous sauver, il faut croire qu'il ne veut pas que nous gardions ses lois, ni que nous résistions aux tentations du démon ou que nous soyons vertueux. Or ces contradictions ne sont pas moins impossibles qu'elles sont outrageuses à Dieu; car alors le péché ne serait plus péché puisque Dieu le voudrait, il nous obligerait de violer sa loi en nous commandant de la garder; en un mot, il voudrait ce qu'il ne voudrait pas, puisqu'il nous refuserait les moyens ou les secours pour nous acquitter des devoirs qu'il exige de nous.

Aussi sont-ce les conséquences que les hérétiques de nos jours ne peuvent nier, quand ils disent que les commandements de Dieu sont impossibles ou que nous n'avons pas les grâces nécessaires pour les observer; mais ils en sont démentis par le témoignage de Dieu même dans l'Écriture sainte, par les oracles des conciles, par le sentiment des

Pères et par le consentement de toute l'Église: et il est inutile d'alléguer ici que la persévérance finale est un don de la miséricorde de Dieu qu'il ne doit à personne; car comme Dieu n'est jamais dissemblable à lui-même, il ne faut pas craindre qu'il nous le refuse, pendant que nous tâcherons de lui être fidèles, et il ne mettrait pas dans les conditions qu'il demande de nous pour mériter le ciel, la persévérance jusqu'à la fin, s'il n'était résolu de nous donner la grâce de persévérer; et peu importe de quelle espèce de mérite on entend parler quand on dit qu'on ne la peut mériter, puisque dans l'ordre de sa providence ordinaire, il ne la refuse point à ceux qui ont bien vécu, qu'il l'a attachée à nos prières et qu'il la promet à ceux qui feront de leur côté ce qu'ils pourront pour l'obtenir.

Pour ce qui regarde les barbares et les infidèles qui sont sans instruction et nés dans les ténèbres du paganisme, ou bien les enfants qui meurent avant le baptême, ce sont de grandes difficultés, mais qui ne vous regardent point, puisque vous n'êtes pas de ce nombre, et quelque grandes qu'elles soient, elles ne manquent pas de solides réponses; de même, pourquoi il permet que quelques-uns soient enlevés de ce monde en la chaleur de leurs crimes, et quelques-uns après le premier péché, pendant qu'il souffre les autres des années entières et qu'il les attend en pénitence; pourquoi, en un mot, il ne garde pas l'uniformité et la même règle à l'égard de tout le monde: ce sont des secrets de sa providence, qu'il ne nous est pas permis de pénétrer, mais dont il découvrira tous les ressorts aux bienheureux dans le ciel, pendant qu'il reprochera éternellement aux réprouvés dans les enfers qu'il n'a tenu qu'à eux d'être sauvés, que sa bonté leur en avait fourni les moyens, et qu'ils ont eu les grâces nécessaires pour cela. Hélas! le plus grand supplice que souffrent ces misérables dans cet abîme de tous les malheurs, c'est le souvenir de tant de moyens de salut qu'ils ont eus, dont les moindres étaient suffisants pour les sauver; et voilà, chrétienne compagnie, ce qu'il faut craindre, et non pas s'inquiéter si nous avons des grâces, et si ces grâces sont telles qu'il les faut pour être prédestinés. Mais achevons de vous satisfaire, s'il y a moyen.

Ce mystère de la prédestination vous effraie, encore une fois, parce qu'outre qu'elle est gratuite dans le choix que Dieu fait des prédestinés et efficace dans les moyens dont il conduit cette grande affaire, elle est encore en troisième lieu infallible dans la vue et dans la prescience éternelle qu'il a de ceux qui seront effectivement sauvés; or ce qui vous fait craindre, est que Dieu ne se peut tromper, et que par conséquent ce qu'il a prévu à votre égard arrivera infalliblement. Eh! s'il a donc prévu que je serai réprouvé, et que je ne serai pas du nombre de ses brebis, comme il disait aux Juifs dans l'Évangile, *vos non estis ex ovibus meis (Joan., X)*, puis-je y penser sans trembler? Certes,

mon cher auditeur, il faut être prévenu jusqu'à l'entêtement, pour se mettre ces visions dans l'esprit, et être bien ennemi de son repos, pour s'en faire un sujet de crainte, au lieu de penser à mettre ordre à ce qui peut effectivement vous attirer le malheur que vous appréhendez.

Le meilleur moyen de se délivrer de cette fâcheuse tentation, serait à la vérité de n'y point penser du tout, si l'on pouvait; mais si cela ne nous est pas possible, il faut du moins corriger notre imagination par la raison, et nous servant encore de la règle que nous avons prescrite, de juger de ce que nous ignorons ou que nous n'entendons pas, par ce qui nous est connu et évident. Voici donc ce qui est évident : vous avez la liberté, qui est l'apanage de votre nature, et un franc arbitre que Dieu ménage lui-même jusqu'à ne le forcer jamais, ni par violence ni par aucune nécessité; c'est ce que notre propre expérience nous apprend, et cette vérité est si claire qu'elle ne peut être prouvée par nulle autre plus connue ou plus manifeste; et il faut, pour en douter, non-seulement avoir perdu la foi comme nos hérétiques, mais même la raison qui, comme dit saint Augustin, l'a apprise à toutes les nations et à toutes les personnes de quelque état et de quelque condition qu'elles soient. Tenons-nous donc à ce principe que toutes les difficultés et tous les sophismes ne pourront jamais ébranler, pendant que nous consulterons les lumières de la raison; et de là vous conclurez que c'est une extravagance de croire que la vue et la prescience de Dieu soit la cause de notre malheur éternel; puisqu'elle contribue aussi peu à notre damnation, que ma connaissance contribue à un éclipse de soleil qui arrivera dans cent ans, et qu'un mathématicien habile peut prévoir aujourd'hui par les règles de l'astronomie. Ce sont nos actions qui font la vue et la prescience de Dieu, et non pas sa prescience qui nous fait agir. Votre crainte doit donc être de faire le mal, et votre soin doit être de l'éviter et non de vous inquiéter si Dieu l'a vu; ne le faites pas, il ne l'aura pas prévu et ensuite il ne le punira pas, qui est-ce que vous appréhendez?

Quand je vois, du port où je suis en assurance, le naufrage d'un vaisseau qui a échoué sur la côte, je plains le malheur de ceux qui sont dedans; Dieu le voit encore infiniment mieux que moi, mais sa vue est aussi peu la cause de ce naufrage que la mienne; mais c'est l'imprudence du pilote ou la violence des vents, de manière que, pour vous guérir de cette crainte qui n'effraie guère les personnes de bon sens, convainquez-vous par la raison que, quoique la vue de Dieu perce tous les siècles et qu'il voie aussi distinctement ce qui arrivera, comme s'il était présent, cette vue néanmoins en est aussi peu la cause qu'elle l'est de ce que vous faites maintenant, et que Dieu a prévu de toute éternité; mais admirez en cela le caprice de votre esprit: vous craignez ce que Dieu a vu, et vous n'appréhendez point ce que vous

l'obligez vous-même de voir; il voit ce que vous ferez de bien ou de mal, comme il connaît ce que vous faites et ce que vous avez fait: l'objet donc de votre crainte ne doit pas être ce qu'il a vu, mais ce que vous lui ferez voir, c'est-à-dire vos crimes, vos infidélités et tout ce qui sera la véritable cause de votre damnation, si vous ne prenez soin de l'éviter; et l'unique conséquence que vous devez tirer raisonnablement de la vue et de la connaissance que Dieu a des choses, est de ne rien faire devant ses yeux qui l'oblige de vous punir; mais plutôt entrez dans le sentiment et dans la résolution du grand saint François de Sales, que cette cruelle pensée et cette fâcheuse tentation, qui ne lui donnait point de repos, pensajeter dans le désespoir, lorsqu'il était encore dans la première ferveur de sa dévotion; il n'y trouva point de plus puissant remède que de redoubler sa confiance dans la miséricorde de Dieu, et de lui dire avec une humble résignation: Eh bien, mon Dieu! si je suis du nombre de ces malheureux qui vous blasphémeront durant toute l'éternité, il faut du moins que je vous loue et que je vous aime durant cette vie, je me consolerais du moins de n'avoir pas toujours été du nombre de vos ennemis. Si vous faisiez de même, mon cher auditeur, vous agiriez en prédestiné, et vous n'auriez pas sujet de vous inquiéter de votre sort éternel sur ce que Dieu a vu et résolu à votre égard; puisqu'autant qu'il est vrai, dans ce mystère de la prédestination, que nous n'avons rien à craindre du côté de Dieu, autant est-il constant que nous avons tout à craindre du nôtre. C'est la seconde partie de ce discours, que j'abrègerai le plus qu'il me sera possible: renouvez, s'il vous plaît, votre attention.

SECONDE PARTIE.

Je vous ai déjà avertie, chrétienne compagne, que ce n'était nullement mon dessein de vous ôter cette crainte que nous devons avoir touchant l'affaire de notre salut et de notre prédestination, puisque l'Apôtre veut que nous la conservions, et qu'en effet c'est le moyen le plus efficace de nous y faire travailler avec tout le soin qu'elle mérite, *cum metu et tremore vestram salutem operamini* (Philipp., II); mais j'ai prétendu seulement vous faire changer l'objet d'une crainte si juste: c'est pourquoi nous avons supposé d'abord qu'il y a deux principes qui concourent à notre prédestination, qui sont la volonté de Dieu et la nôtre, et que Dieu qui nous a créés sans nous, ne nous sauvera pas sans nous, comme parle saint Augustin, *Qui te creavit sine te non te salvabit sine te*.

Il n'est que trop ordinaire de voir des hommes qui en remettent tout le soin sur Dieu, sans y vouloir en rien contribuer de leur part; qui vivent en assurance, sans crainte, sans vigilance et sans précaution, et attendent sans inquiétude le moment favorable auquel Dieu doit leur toucher le cœur et achever l'ouvrage de leur conversion, sans qu'ils se mettent en peine d'y contribuer,

comme s'ils craignaient d'affaiblir par là le bienfait de la rédemption du Sauveur, ou le mérite de son sang, ou la dépendance que nous devons avoir de sa bonté : voilà sans doute un écueil tout opposé au premier, mais où les hérétiques donnent de tout leur cœur, parce qu'en cela ils agissent conséquemment aux principes de leur religion ; mais dans la foi catholique, Messieurs, cette confiance téméraire et cette sécurité ne sont pas moins préjudiciables à notre salut que la défiance et le désespoir que nous venons de combattre. Pour détruire donc la conséquence que l'on tire de ce mystère, qui est la présomption qui nous porterait au libertinage et à tous les désordres, il nous faut maintenant examiner le juste sujet de craindre que nous avons de notre côté ; il est fondé sur les trois choses que nous avons de nous-mêmes, et qui sont capables de nous entraîner dans ce funeste malheur de la réprobation, si nous ne faisons les derniers efforts pour l'éviter ; savoir, un fonds de malice qui s'oppose à la bonté de Dieu, et qui fait que, quoique Dieu veuille sincèrement notre salut, nous ne le voulons pas, puisque nous ne secondons pas la bonne volonté qu'il a pour nous ; ensuite notre lâcheté, qui fait que nous ne le voulons pas effectivement, en ne nous servant pas des moyens que Dieu nous a donnés pour cela ; et enfin notre faiblesse et notre inconstance, qui fait que nous ne le voulons pas constamment.

Pour parcourir donc ceci en peu de mots, je dis premièrement que, puisque cette affaire dépend de Dieu et de nous, pour être sauvés, et par conséquent prédestinés, nous devons le vouloir : *Si vis ad vitam ingredi* (Matth. XIX), dit le Fils de Dieu lui-même, et quoique la grâce de Dieu soit le premier ressort de cette grande affaire, néanmoins il est de la foi qu'elle n'agit pas seule : *Non ego, sed gratia Dei mecum.* (I Cor., XV.) De manière que, quelque victorieuse qu'elle soit et qu'on se l'imagine, il faut, à moins de tomber dans l'erreur, en revenir toujours là, qu'elle nous laisse une entière liberté d'y consentir ou de la rejeter. D'où vous voyez, encore une fois, que de quelque manière que Dieu ait déterminé cette affaire, elle ne se fera jamais sans nous. Or, si nous devons croire que Dieu y ait fait de sa part tout ce qu'il devait, en conservant toujours les droits de notre liberté, certes ce qui nous doit faire craindre est que par notre malice nous ne faisons pas ce que nous devons pour seconder sa volonté ; mais que nous la rendions inutile, quelque avantageuse et quelque bienfaisante qu'elle soit à notre égard. Car, Messieurs, si les desseins de Dieu sont un abîme impénétrable, comme nous avons dit, notre cœur en est un autre, qui a mille plis et replis, que nous ne connaissons pas nous-mêmes : souvent nous nous imaginons vouloir le bien et chercher Dieu, et, par un secret ressort de l'amour-propre, nous ne faisons que déguiser le mal, et nous ne cherchons que notre intérêt.

En quoi il faut remarquer qu'il y a encore

cette différence entre la prédestination des hommes et leur réprobation, que dans la première, c'est toujours Dieu qui commence et qui fait les premières avances, et que la volonté de l'homme ne fait que suivre, et encore doit-elle être soutenue du secours de la grâce, qui est nécessaire pour agir ; au contraire dans la réprobation, c'est toujours nous qui commençons les premiers, et qui obligeons Dieu à nous rebuter par notre malice, et contre sa première volonté, qui était de nous rendre éternellement heureux, si nous eussions voulu. Ayant donc en nous-mêmes la source de notre malheur, qui est cette volonté dépravée par la corruption de notre nature, qui tend sans cesse au mal, parmi tant de pièges qu'on nous tend partout entourés de tant d'ennemis de notre salut, lesquels nous attaquent sans relâche et de tous côtés ; dites-moi, que peut produire cette sûreté sur l'affaire de notre salut, et cette confiance téméraire qui se décharge de ce soin sur Dieu seul, qu'un dérèglement entier de mœurs et un libertinage achevé, auquel les hérétiques de notre temps ont ouvert le chemin par là, en tirant la conséquence naturelle de leur doctrine sur la prédestination : si je suis du nombre des prédestinés, je n'ai rien à craindre ; et si je n'en suis pas, toutes mes peines et tous mes soins sont inutiles ; au lieu que la crainte et la défiance que nous avons de nous-mêmes nous porte à veiller, à nous tenir sur nos gardes, à demander sans cesse le secours du ciel, à travailler et à pratiquer les bonnes œuvres, pour assurer notre bonheur éternel, comme nous avons déjà dit après le Prince des apôtres : *Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis* : parce que la malice de notre volonté peut empêcher l'effet que la bonté de Dieu a eu pour nous de toute éternité.

Que si, Messieurs, nous avons tant à craindre de la malice de notre volonté, qui s'oppose aux desseins de Dieu, nous n'avons pas moins de sujet d'appréhender de notre lâcheté qui fait que nous ne voulons pas efficacement nous sauver, puisque nous n'employons pas les moyens que Dieu nous donne pour cela ; car comme on ne peut être sauvé sans peine et sans travail, et que ce bonheur inestimable ne se donne pas pour rien ; mais, comme parle le Fils de Dieu, qu'il faut emporter le ciel de vive force : *Regnum celorum vim patitur, et violenti rapiunt illud* (Matth., XIII) ; quel sujet de crainte n'avons-nous point, si nous faisons réflexion sur notre lâcheté et sur notre peu de courage qui nous fait fuir le travail et la peine, qui a horreur de la croix et des souffrances, et qui ne peut entendre parler des autres maximes de l'Évangile, quoiqu'elles soient les moyens nécessaires pour arriver à ce bonheur ? Et de là vient, encore une fois, que nos hérétiques, qui veulent que notre prédestination dépende uniquement de Dieu et de ses décrets éternels, sont obligés, pour raisonner conséquemment, de défendre une erreur par une autre, et d'ôter, comme ils

font, la nécessité des bonnes œuvres et tout le mérite de nos actions; et je vous laisse à penser quelle belle morale ils peuvent avoir, s'ils veulent agir conformément aux principes de leur créance; que Dieu n'a aucun égard à nos bonnes œuvres et qu'elles ne font rien à notre prédestination; que pourvu qu'ils aient la foi, c'est-à-dire, comme ils l'entendent, pourvu qu'ils croient fortement qu'ils sont prédestinés, il n'y a rien à craindre pour eux. Voilà, Messieurs, jusqu'où l'extravagance de l'esprit humain peut aller quand il s'écarte une fois de la règle de la vérité.

Ne fait-il pas beau entendre un de ces réformateurs de l'Eglise prêcher les peuples, et les exhorter à la patience, à la justice, à la tempérance et à toutes les vertus chrétiennes, comme ils se mêlent de le faire, et exercer son zèle à pousser une vérité de l'Evangile, pour la persuader à ses auditeurs, après avoir établi les principes de sa religion, que les commandements de Dieu sont impossibles, que la grâce pour les observer nous manque souvent, que depuis le péché de nos premiers Pères, notre franc arbitre n'est plus qu'un vain titre : *Titulus sine re*; que nous avons un penchant invincible, qui nous entraîne au mal; et surtout, qu'on ne doit jamais oublier que Dieu, sans avoir égard à aucune action et par sa seule volonté, a destiné les uns aux flammes éternelles, pendant qu'il donne le ciel aux autres sans l'avoir mérité. Eh! ce prédicateur pense-t-il à ce qu'il dit, en détruisant d'une main ce qu'il établit de l'autre? Ne lui puis-je pas répondre que son zèle ne peut être plus mal employé, qu'à me persuader de faire ce qui n'est pas en mon pouvoir; car si je suis reprobé, c'est en vain que je m'y efforcerais; et si je suis prédestiné, Dieu saura bien sans moi me conduire à ma fin; et je n'ay qu'à me tenir en repos, en attendant l'effet infailible de sa volonté?

Je vous demande, chrétiens, si cette confiance présomptueuse et si mal entendue, d'attendre tout de Dieu de la sorte, ne tend pas manifestement à ouvrir la porte au libertinage, à détruire et à renverser toute la morale chrétienne, à rendre inutile tous les conseils les plus salutaires, toutes les exhortations les plus vives, et à fomentier notre lâcheté sous ce spécieux prétexte, que tout dépend de Dieu qui n'a rien laissé à l'homme dont il pût tirer le moindre sujet de vanité; ne voient-ils pas qu'ils lui donnent un autre prétexte bien plus juste, s'il était véritable, pour excuser tous ses crimes et pour se mettre à couvert de tous les reproches que méritent son infidélité au service de Dieu, et sa lâcheté?

Ainsi donc, chrétienne compagnie, on ne vous défend pas la crainte sur le mystère de la prédestination; elle est trop juste et trop raisonnable; mais elle doit regarder son véritable objet, qui est non-seulement notre malice et notre lâcheté, mais encore plus notre faiblesse et notre inconstance, qui est un troisième apanage de notre nature fai-

ble et fragile d'elle-même, et sujette à une vicissitude continuelle. Car quoique nous ayons une liberté entière de faire le bien et de fuir le mal, cependant notre expérience propre ne nous apprend que trop que notre cœur n'est pas toujours en la même situation à l'égard de la vertu; que l'inconstance de notre volonté nous fait souvent passer d'une extrémité à l'autre; et les chutes si ordinaires de tant de personnes si éminentes en sainteté, nous doivent avoir convaincus, que nous avons toujours sujet de craindre et de nous défier de nous-mêmes puisqu'il n'y a point d'état dont on ne puisse déchoir, point de vertu si bien affermie qui ne puisse succomber à quelque violente tentation, point enfin de sainteté qui soit en assurance. C'est ce qui a tenu tous les saints dans l'humiliation et dans une continuelle défiance de leur faiblesse; et le conseil le plus salutaire que l'on puisse donner à une personne de vertu, c'est de l'avoir toujours devant les yeux.

En effet, Messieurs, si jamais personne a été prédestiné d'une manière extraordinaire, ç'a été le grand apôtre saint Paul, qui de persécuteur qu'il était, a été choisi pour être le docteur des gentils, et qui est appelé par la bouche de la Vérité même, un vase choisi, *Vas electionis erit mihi iste*. (Act., IX.) Et néanmoins cet apôtre, après une vocation si miraculeuse à la foi et à l'apostolat, après avoir été ravi jusqu'au troisième ciel, où il avait appris tant de vérités, après tant de si glorieux travaux pour la gloire de son maître, et pour porter son nom à toutes les nations, cet apôtre par excellence, ce flambeau de la foi, cette colonne du christianisme, craint encore et se défie de sa faiblesse: *Castigo corpus meum et in servitutum redigo, ne forte cum aliis prædicavero, ipse reprobus efficiar*. (I Cor., IX.) Eh! qu'y avait-il à craindre pour lui? Il était confirmé en grâce, Dieu lui avait donné mille marques de son amour. Ah! c'est qu'il savait qu'il était naturellement faible, et que quoiqu'il pût tout avec le secours de Dieu, il ne pouvait rien de lui-même que le mal.

Que si ses paroles, Messieurs, et son exemple ne sont pas capables de vous convaincre de cette vérité, je ne craindrai point de me servir du témoignage de l'ennemi même de notre salut, lequel a tenté saint Paul et les plus grands saints. Cet esprit, quoiqu'on l'appelle l'esprit des ténèbres, ne laisse pas d'être infiniment plus éclairé que tous les hommes sur cette matière de la prédestination; et quoiqu'un de ses plus dangereux artifices soit de les tromper ou de les embarrasser par des sophismes tirés de la prescience, ou des desseins éternels de Dieu, pour les porter ou au désespoir de leur salut, ou à une vaine confiance: néanmoins quand il s'efforce de les perdre et de les porter aux autres péchés, il agit lui-même par des principes bien plus spirituels, car il les sollicite au mal par des suggestions continuelles et des tentations importunes. Eh! à quoi s'amuse cet ennemi de notre bon-

heur ? Ne sait-il pas mieux que nous si Dieu a prévu que nous succomberions, ou que nous ne succomberions pas ? Que ne raisonne-t-il donc comme il nous veut faire raisonner tous les jours : si Dieu a prévu que nous serions prédestinés, c'est inutilement qu'il nous tente : car ses tentations ne serviront que de matière à de nouvelles victoires qui enrichiront notre couronne ; et s'il a prévu que nous succomberions, qu'est-il nécessaire qu'il se donne tant de peine pour nous tenter ? Mais il est trop habile pour raisonner de la sorte, il connaît notre faiblesse, il sait et il espère qu'ayant ébranlé notre volonté par la pensée de quelque objet criminel, il nous portera au consentement et nous fera perdre cette couronne que Dieu nous avait destinée : tant il est vrai, que c'est agir contre toutes les règles de la prudence, que de négliger le soin de son salut et les moyens d'acquérir le ciel, sur cette persuasion qu'il n'arrivera que ce que Dieu en a prévu et ordonné : sans penser que cette affaire dépend de Dieu et de nous en même temps, et que si nous n'avons rien à craindre de Dieu, nous avons tout sujet de nous défier de notre faiblesse, de notre malice et de notre lâcheté.

CONCLUSION.

Ce que nous devons donc conclure de ce discours, est, Messieurs, d'éviter les deux extrémités qui peuvent naître sur le sujet de la prédestination mal entendue ; de ne point entrer en défiance de la bonté d'un Dieu, que le Roi-Prophète appelle le Dieu de son salut : *Deus salutis meæ (Psalm. XXXVII)*, et ne point croire qu'il soit le Dieu de notre perte et de notre damnation : *Sentite de Domino in bonitate (Sap., I)*. Nous ne devons avoir que des sentiments avantageux des desseins qu'il a eus sur nous de toute éternité : que si les saints ont tremblé dans la pensée de ce mystère, comme le même saint roi David, qui semble n'y penser jamais sans être tout effrayé, c'est à cause que ce mystère dépend toujours de notre volonté, dont nous avons effectivement tout à craindre ; parce que, comme dit Tertullien (*Lib. De resurr. carnis, c. 14*), Dieu est bon et miséricordieux de lui-même et de son fonds ; mais il est juste du nôtre : *De suo bonus, de nostro justus*.

Mais si nous devons éviter ce premier écueil, qui est la défiance de sa bonté, nous avons encore plus sujet d'appréhender que nous ne donnions dans le second, qui est la vaine confiance, et la présomption criminelle, qui fait qu'on néglige entièrement le soin de son salut et qu'on s'en repose uniquement sur Dieu. Eh ! d'où vient, je vous prie, que, dans toutes les choses de cette vie, nous nous en mettons en peine comme si elles dépendaient uniquement de nous, sans souvent penser à Dieu, dont le secours néanmoins les avancerait plus que tout notre travail et que tous nos soins ; et qu'au contraire on s'en fie tellement à Dieu pour son salut, qu'on veuille le charger seul de

ce soin et qu'on n'y travaille qu'avec une négligence extrême ? Cependant, Messieurs, pour agir en chrétien, il faut prendre tout le contrepied, avoir plus de dépendance de Dieu dans nos affaires temporelles et nous confier davantage dans sa providence ; et tout au contraire, dans l'affaire de notre salut et de notre prédestination, il ne faut jamais s'abandonner tellement à la miséricorde de Dieu que nous négligions d'y apporter tous les soins imaginables, comme à la plus importante de nos affaires. Enfin, Messieurs, pour seconder les desseins de Dieu dans notre prédestination, il faut faire un juste tempérament de la défiance que nous devons avoir de nous-mêmes et de la confiance que nous devons avoir en Dieu, et alors nous marcherons en assurance, nous coopérerons à notre prédestination, nous accomplirons les desseins de Dieu sur nous et nous éprouverons les effets de sa miséricorde pendant l'éternité bienheureuse, etc.

SERMON XXXVIII.

DE LA FAUSSE PRUDENCE.

Collegerunt pontifices et pharisæi concilium adversus esum. (Joan., XI.)

Les princes des prêtres et les pharisiens assemblèrent le conseil contre Jésus.

Je ne sais, Messieurs, si vous avez fait réflexion que l'évangile de ce jour parle de deux fameux conseils, qui sont à la vérité plus opposés dans leurs desseins que ne le sont la lumière et les ténèbres ; mais qui par un accord surprenant, tendent à la même fin, qui est la mort d'un Homme-Dieu pour le salut de tous les hommes. L'un de ces conseils se tient dans Jérusalem, où l'on convoque l'assemblée des pontifes et des pharisiens ; et c'est là que la passion préside, que la sagesse du monde délibère, que l'intérêt ouvre le premier avis, et qu'enfin le résultat en est la mort du plus saint et du plus innocent de tous les hommes, *Collegerunt principes et pharisæi concilium adversus Jesum*. L'autre conseil se tient dans le ciel, où la sagesse d'un Dieu trouve l'expédient de satisfaire à sa justice, et de faire miséricorde aux hommes en même temps, par l'arrêt de mort porté contre son propre Fils, *expedit ut unus homo moriatur pro populo, et non tota gens pereat (Joan., XI)* ; car puisque ces paroles sont une prophétie, quoique prononcées par un ministre d'iniquité, qui ne laisse pas de servir d'organe au Saint-Esprit pour prononcer cet arrêt ; il s'ensuit que ce même arrêt est comme ratifié dans le conseil éternel, où il a été résolu de sauver les hommes par ce moyen.

Mais remarquez-vous, chère compagne, les différentes vues de ces deux conseils où se traite la même affaire ? Celui du ciel a pour fin principale la gloire d'un Dieu offensé, le moyen en est la mort de son Fils unique, et l'issue, la réparation de tout le genre humain ; celui de la terre n'a pour but que l'intérêt et le désir de maintenir l'autorité que les pontifes craignent de perdre si

Jésus est reconnu pour le Messie : *Quid facimus, quia hic homo multa signa facit? La crainte de perdre leur Etat sert de couleur et de prétexte à leur haine et à leur jalousie, venient Romani et tollent nostram gentem, et la mort du Sauveur, qui y est conclue et arrêtée, fut ensuite la cause de la ruine de leur Synagogue et de tout leur Etat, par les mêmes moyens qu'ils avaient employés pour les conserver. C'est, Messieurs, de l'injuste procédé et de l'issue funeste de la fausse prudence du monde, opposée à celle de l'Evangile, que j'ai dessein de vous entretenir dans ce discours, après que j'aurai demandé au Saint-Esprit, qui est l'auteur de la vraie sagesse, les lumières pour découvrir les faux jours de celle du siècle; ce sera par l'intercession de celle qui a fait voir au monde la sagesse incréée. Ave, Maria.*

Comme la véritable sagesse consiste dans la recherche du souverain bien, qui est en même temps notre dernière fin, le propre de la vraie prudence, que l'on confond assez ordinairement avec la sagesse, est de déterminer et de choisir les moyens par lesquels on doit parvenir à cette fin; c'est pourquoi, puisque la fausse sagesse du monde et la politique du siècle prend tout le contrepied de celle qui nous vient du ciel dans sa fin et dans les moyens qu'elle emploie; pour vous porter à la bannir de toutes vos affaires et vous en inspirer toute l'horreur qu'elle mérite, j'ai dessein de vous faire voir, 1° quelle en est l'injustice, et combien elle est criminelle, et ensuite le malheur qu'elle attire sur ceux qui la prennent pour règle de leur conduite. Ce sera tout le partage de ce discours. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour bien concevoir combien cette fausse prudence, qui est tellement en usage dans le monde, est criminelle et contraire à l'esprit du christianisme, qui contient la véritable sagesse, il faut présupposer, Messieurs, qu'il en est à peu près de la prudence qui règle les actions humaines, comme de la science qui s'arrête uniquement à la spéculation de son objet; car dans la recherche de la vérité, qui est la fin de la science, on peut tomber dans l'erreur en deux manières; savoir, lorsque la raison se trouve d'elle-même persuadée et convaincue d'une fausse conclusion, qui a quelque apparence de vérité; ou bien lorsque cette même raison, pour tirer ses conséquences, se fonde sur de faux principes, qui lui paraissent néanmoins incontestables; il en est de même dans la prudence, contre laquelle l'on peut aussi manquer en deux façons; ou bien lorsque notre raison séduite se porte vers une fin mauvaise d'elle-même, ou lorsque, pour acquérir cette fin, telle qu'elle puisse être, on cherche et on emploie des moyens injustes, qui semblent pourtant propres pour en venir à bout; d'où il s'ensuit que comme dans les sciences des faux principes sur lesquels on raisonne, ou des mauvaises conséquences que l'on

infère des principes véritables, il se forme dans l'esprit une habitude d'erreur qui n'est pas seulement une simple ignorance, mais un jugement contraire et opposé à la vérité; de même, dans la morale, d'une fin mauvaise et des moyens injustes que l'on prend pour y atteindre, se forme cette fausse prudence et cette fausse sagesse que nous confondrons ici et que nous employerons indifféremment dans tout ce discours, où je prétends vous en faire voir l'injustice par l'opposition qu'elle a avec celle de l'Evangile, que la sagesse incarnée est venue elle-même nous enseigner, et cela, dans la fin qu'elle se propose et dans les moyens dont elle se sert pour y parvenir; ce qui la rend si criminelle et qui l'a si décriée dans l'école de la sagesse éternelle, laquelle la condamne et la réproûve; afin donc de vous la faire connaître, je veux vous la marquer par les traits qui en font les différents caractères et que j'emprunte de saint Paul, qui lui donne trois noms par rapport aux trois fins principales qu'elle a toujours en vue et des moyens qu'elle met en usage pour y arriver.

Premièrement, il l'appelle prudence de la chair, *prudentia carnis*, et ce nom seul est capable de la décrier auprès des personnes d'esprit, puisque c'est à dire qu'elle ne se propose pour but et pour fin que les biens du corps, et que les personnes qui se conduisent par ses maximes sont toutes occupées du soin de lui procurer ses aises et ses commodités, sans élever leurs pensées plus haut, comme des gens qui ne prétendent aucune part aux biens éternels par un aveuglement effroyable, ou à quoi ils ne pensent point par une conduite surprenante dans un chrétien; aussi saint Paul les traite-t-il d'infidèles et de païens, qui, n'ayant nulle prétention sur les biens de l'éternité, bornent tout leur bonheur à ceux de cette vie, ce qui fait qu'ils mettent toute leur adresse à se les procurer par quelque voie et par quelque moyen que ce soit.

Or Messieurs, je dis qu'entre ces personnes il y en a quantité qui n'agissent de la sorte, que parce qu'ils sont prévenus et persuadés de quelque faux principe; par exemple, qu'il n'y a rien à craindre ou à espérer après la vie présente, c'est pourquoi ils infèrent qu'il en faut donc goûter tous les plaisirs: tels sont ces voluptueux dont parle saint Paul, qui n'ont de goût, d'adresse et d'habileté que pour les choses de la terre, *qui terrena sapiunt*; ils prennent pour maxime, ce qui est comme le fondement de leur fausse prudence, qu'il faut préférer le présent à l'avenir, et les biens certains dont ils jouissent aux incertains que les autres espèrent, et c'est en quoi consiste le libertinage de créance et de mœurs qui se suivent toujours, et qui ne se séparent presque jamais. Il y en a d'autres qui agissent à la vérité sur des principes sûrs et constants, mais qui en tirent de fausses conséquences, comme font ces gens de plaisir et de bonne chère, dont parle le

prophète Isaïe : *Comedamus et bibamus, cras enim moriemur (Isa., X)* ; mangeons, buvons et prenons tous nos divertissemens pendant que nous sommes en cette vie, car peut-être que nous n'y serons pas demain. Le principe sur lequel ils raisonnent, est l'incertitude de la mort, et la brièveté de la vie : rien de plus constant, rien de mieux établi, et un homme véritablement prudent et éclairé des lumières du Saint-Esprit en tirerait d'utiles et d'admirables conséquences ; car il inférerait aussitôt qu'il faut donc faire de bonnes et de saintes actions, se disposer à paraître devant Dieu, et penser à l'éternité qui fuit après cette vie ; mais la prudence de la chair en tire cette conclusion tout opposée : *comedamus et bibamus*, prenons nos plaisirs, et toutes les joies que nous pourrions, pendant que nous en avons le temps.

Le Sage étend plus au long leurs faux raisonnemens, et presque tout le chapitre second de la *Sagesse* est employé à étaler les conséquences et les maximes que cette fausse prudence infère de ce même principe : *Dixerunt enim cogitantes apud se non recte : Exiguum, et cum tædio est tempus vitæ nostræ, et non est qui agnitus sit reversus ab inferis (Sap., II)*. Voilà ce qu'ils disent et ce qu'ils pensent, et les principes sur lesquels ils agissent ; nous avons peu de temps, et encore est-il traversé de bien des ennuis et de bien des chagrins ; qui est revenu de l'autre monde pour nous dire des nouvelles de ce qui s'y passe ? Je ne vous dirai point le reste de leurs sentimens sur ce sujet ; mais voici la conséquence que le Sage leur en fait tirer dans les vues de cette fausse prudence : *Venite ergo, fruamur bonis quæ sunt, et utamur creatura tanquam in juventute celeriter (Sap., II)* ; çà jouissons donc de tous les biens de cette vie qui passe si vite, et qui ne donne pas le temps de les goûter à loisir ; que toutes les créatures servent à nos divertissemens ; joies, festins, vins délicieux, bonne chère et tout le reste de ce qui peut contribuer à nous rendre contents, il faut que rien n'y soit épargné, *nullum pratum sit, quod non pertranseat luxuria nostra, ubique relinquamus signa lætitiæ* ; c'est la manière dont ils raisonnent, et la raison qu'ils en apportent, *quoniam hæc est pars nostra, et hæc est sors, c'est notre sort, notre partage et notre fin*.

Je ne crois pas, Messieurs, qu'on puisse mieux vous représenter cette conduite toute charnelle, que le fait celui que Dieu même a déclaré le plus sage des hommes, et par la bouche duquel le Saint-Esprit même a voulu nous faire connaître l'erreur et l'aveuglement de cette fausse prudence qu'il suffit de vous avoir découverte pour vous faire juger qu'elle est non-seulement criminelle et contraire à l'esprit de Dieu qui la réproûve, mais encore indigne de l'homme même qui est créé pour une fin infiniment plus noble. Les philosophes païens l'ont même reconnu par les seules lumières de la raison. *Major sum*, dit l'un d'entre eux (SÉNÈQUE), *et ad majora natus, quam*

ut corpori meo serviam, je suis né pour quelque chose de plus grand que pour être l'esclave de mon corps, et pour rapporter tous mes soins et toutes mes vues à lui procurer ses commodités ; le faire donc la fin et l'objet de ses soins, de ses pensées, de ses conseils et de ses desseins, c'est s'abaisser à la condition des bêtes qui n'ayant point d'autre fin, toute leur adresse et leur industrie consiste à en prendre les moyens que la nature leur enseigne au défaut de la raison. Or ce qu'on appelle adresse et industrie dans les bêtes, de connaître ce qui est nécessaire pour leur conservation, et de savoir le trouver et s'en servir, c'est ce qui fait tout le secret de cette prudence charnelle : car quoiqu'on donne ce nom à la recherche de tous les autres biens de cette vie, c'est cependant ce qui est le propre de cette application, de ce soin et de cette adresse qu'on emploie à rechercher ses aises, et les plaisirs du corps ; d'où cette fausse prudence a pris le nom de prudence de la chair, *prudentia carnis (Rom., VIII)* ; et comme la fin qu'on lui donne est le dernier dérèglement de la nature de l'homme, on doit aussi conclure que c'est le plus indigne et le plus criminel usage que l'homme puisse faire de sa raison.

Mais ce que je ne puis souffrir, est que ces gens-là se croient souvent plus prudents que le reste des hommes, et que ces libertins, car c'est proprement le nom qu'ils méritent, veulent se donner la gloire et la réputation d'esprits forts, c'est-à-dire, plus éclairés et plus pénétrants que le commun des hommes, en se mettant au-dessus des lumières de la foi, et des maximes de la religion, qu'ils traitent de sentimens vulgaires, ou de préjugés de la naissance et de l'éducation, pour ne suivre que leurs appétits dérégés, et ne faire que la volonté de leur chair, comme parle l'Apôtre : *facientes voluntatem carnis (Eph., II)* ; ce qui est plutôt la plus grande faiblesse d'esprit, aussi bien que la plus grande bassesse d'âme que l'on puisse imaginer.

Car si la prudence se doit mesurer à la fin qu'on se propose, quelle marque en trouvez-vous dans un homme qui doit être convaincu qu'il a une âme immortelle qu'il faut sauver aux dépens de tout le reste, et qui n'a soin que de son corps ; qui ne s'élève pas plus haut que les sens, qui préfère l'accessoire au principal, c'est-à-dire le corps à l'âme, le temps à l'éternité et les plaisirs de cette vie à ceux du ciel ? Certes, au lieu d'être plus sage et plus prudent que les autres, n'est-il pas le plus aveuglé de tous les hommes, puisqu'il est si peu éclairé dans la seule affaire importante qui soit au monde, qui est l'affaire de son salut, dont la vue n'a nulle part dans la conduite de sa vie ? S'il n'y avait ni christianisme, ni d'autre bien à espérer après cette vie, encore lui disputerais-je, en philosophe, la qualité de sage et de prudent, en se proposant une fin si basse, et qui répond si peu à la grandeur de son esprit ;

mais en faisant profession d'une religion, qui réproûve et qui condamne ce qu'il recherche avec tant d'ardeur, ne faut-il pas conclure qu'il est le plus imprudent de tous les hommes ?

Si sapiens fueris, tibimetipsi eris (Proverb., III), dit la Sagesse même; pour être sage et prudent, il faut l'être pour soi-même: or n'est-ce pas manquer à la première règle de la prudence, de négliger ce qu'il y a de plus considérable en nous, et ce qui seul mérite toute l'application de notre esprit, pour la donner tout entière à ce qui la mérite le moins? et c'est peut-être en ce sens que saint Paul l'appello prudence de la chair, parce que c'est une prudence grossière, qui n'a que le corps pour objet, qui n'a que des vues basses et terrestres, et des yeux de chair pour juger des choses sensibles: et ainsi au lieu de regarder ces gens-là comme des gens prudents, ou pour des esprits élevés au-dessus du commun, on les doit regarder comme des esprits ensevelis dans la chair, dont toute l'activité ne passe point le corps; c'est une prudence animale, comme parle encore saint Paul: *Animalis homo non percipit ea que Dei sunt* (I Cor., II); parce que ne se proposant point de fin plus élevée que celle des bêtes, ils en prennent aussi les sentiments; et enfin c'est une véritable mort, *prudentia carnis mors est*, ajoute ce grand apôtre, non-seulement parce qu'elle conduit à une mort éternelle; mais encore parce qu'elle est déjà une espèce de mort, par une séparation morale de l'âme, qu'on abandonne pour donner tous ses soins au corps, qui semble imprimer le mouvement à l'âme même, qui n'agit que pour lui, qui n'a plus de vue, de pensée, de desseins, de desirs que pour lui, *prudentia carnis mors est* (Rom., VIII.)

Si cette fausse prudence vous paraît si odieuse, et si criminelle sous le nom de prudence de la chair que l'Apôtre lui donne, elle ne l'est pas moins sous le second qui est de l'appeler sagesse du siècle, entièrement opposée à la sagesse de Dieu qu'il prêchait: *Sapientiam autem loquimur, non hujus sæculi, neque principum hujus sæculi, sed loquimur Dei sapientiam* (I Cor., II), c'est-à-dire, au sentiment des saints Pères, et particulièrement de saint Augustin, que cette sagesse et cette prudence ne pensent qu'à s'établir en cette vie, qui s'appelle dans l'Ecriture le siècle présent, quand on n'a pour but et pour fin que de se rendre considérable en ce monde, et, pour cela, qu'on met en œuvre tout ce qui peut contribuer à ses desseins, qu'on ménage les occasions, qu'on cultive les personnes, et, en un mot, qu'on recherche tous les moyens qu'on juge propres à réussir dans son dessein. Nous en avons un exemple dans le conseil que tiennent les pontifs et les pharisiens de notre évangile: ils s'assemblent sur le bruit que faisaient les miracles du Fils de Dieu, non pour mettre en délibération s'ils reconnaîtront pour Messie celui en qui ils en voyaient des marques si évi-

dentés, et des preuves si manifestes; mais pour voir comment ils conserveront leur réputation et leur autorité auprès du peuple, qui court en foule après ce grand prophète: *Quid facimus, quia hic homo multa signa facit?* Ils croient que le moyen le plus sûr de venir à bout de leur projet est de perdre celui dont le grand éclat semblait devoir bientôt effacer tout leur crédit; l'intérêt de leur réputation leur fait prendre le spécieux prétexte de la conservation de l'Etat: *Veniet Romani, et tollent nostram gentem*; l'affaire est de telle importance, disent-ils, qu'il n'y va de rien moins que de mettre ordre à la sûreté publique, et à la conservation de notre loi; car c'est une des adresses de cette prudence du siècle, de couvrir ses propres intérêts de ceux du public, de se servir de la religion même pour les avancer, de confondre le profane et le sacré quand on y trouve son compte, et de faire jouer tant de ressorts, qu'on ne paraisse point en jeu en tout ce que l'on médite, et que l'on entreprend. Cette prudence, prise en ce sens, paraît plus raffinée et moins grossière que la première, qui ne regarde que le corps et les plaisirs des sens; parce qu'en effet on a besoin de plus d'adresse pour y réussir, et qu'un homme est considéré sur le pied d'un homme d'esprit, quand il trouve le moyen de faire des amis, de s'insinuer dans la faveur des grands pour y trouver des appuis de sa fortune, ou qu'il peut établir sa maison par de grandes alliances, et que dans la concurrence de ses intérêts et de ceux de la religion; en conservant les dehors et les apparences des uns, il donne aux autres tous ses soins et toutes ses pensées; c'est en quoi l'on fait consister toute la subtilité de cette politique, qui s'appelle prudence du siècle; parce qu'elle n'a pour fin qu'une chose temporelle et qui ne passe point cette vie; ce qui la rend pour cela même criminelle, et une pure folie devant Dieu, comme l'assure l'Apôtre, lequel reprochait aux infidèles de son temps que le Dieu du siècle les avait aveuglés, afin qu'ils ne vissent point la lumière de l'Evangile: *Deus hujus sæculi excæcavit mentes infidelium, ut non fulgeat illuminatio Evangelii*; et quel est ce Dieu du siècle, sinon l'idole de l'intérêt, à qui la plus grande partie des hommes sacrifient leurs soins, leur vie et leur salut? Or n'est-ce pas une véritable folie de renoncer aux justes prétentions qu'on a sur le ciel, pour ne penser qu'à s'établir sur la terre? Certes la moindre réflexion que l'on ferait sur la nature des biens de cette vie serait capable de nous en convaincre.

Que si c'est un crime et un état de damnation de ne point soupirer après le ciel et après notre bonheur éternel, comme le prouve admirablement saint Augustin, que sera-ce de ne penser qu'à s'établir sur la terre, à quoi nous porte cette prudence du siècle? que doit-on penser des moyens injustes qu'on emploie pour cela? comme d'amasser de l'argent par toutes sortes de

voies, faire ses efforts pour supplanter les autres par des pratiques sourdes? que sera-ce des fourberies et des injustices que cette fausse prudence suggère, pour se maintenir dans le poste où l'on s'est poussé? n'est-ce pas là l'adresse de cette politique, si contraire aux maximes de la prudence chrétienne, et si préjudiciable à la conscience? Ah! demandons plutôt à Dieu, avec le Prophète-royal, la science et la sagesse selon sa loi et sa parole : *Secundum verbum tuum, disciplinam et scientiam doce me* (Psal. CXVIII); sur quoi s'écrie saint Ambroise : *non secundum philosophos, non secundum cauidicos, non secundum mercatores hujus sæculi, sed secundum verbum tuum*. Je ne veux point de cette prudence qui se règle sur la coutume du siècle : les philosophes ont leur sagesse, et leur nom marque qu'ils en font profession; mais c'est une sagesse vaine et enflée d'orgueil, elle n'a que du faste et de l'ostentation; *non secundum cauidicos*; je ne veux point non plus de cette prudence des gens d'affaires, qui savent tourner les lois à leur but; je ne veux point de celle des gens de trafic dont les souplesses et les fraudes passent pour prudence, puisque ce nom n'est dû qu'à ceux qui méprisent tout ce qui passe avec le temps, et qui n'ont en vue que les biens éternels; *secundum verbum tuum, disciplinam et scientiam doce me*.

Mais pour vous donner une notion entière de cette fausse prudence, ajoutons le troisième nom que lui donne saint Paul, qui est de l'appeler sagesse du monde : *Sapientia hujus mundi stultitia est apud Deum* (I Cor., III.) C'est, si vous voulez, une troisième espèce de prudence, laquelle, n'ayant pas une fin plus élevée que les deux autres, n'est pas moins opposée, dans les moyens qu'elle prend, à la sagesse de l'Évangile et à la véritable prudence d'un chrétien; c'est celle de ces honnêtes gens qui se piquent de savoir le monde, et de vivre selon ses maximes; plus soigneux de leur réputation que de leurs affaires et de leurs autres intérêts, dont les uns ne pensent qu'à cultiver leur esprit par les sciences, et les autres à acquérir la qualité d'honnêtes gens, qui vivent avec honneur, qui ont accès partout, et qui sont partout considérés sur ce pied-là : j'appelle, Messieurs, cette conduite qui n'a en vue que cette fin, et qui ne s'élève point plus haut, sagesse du monde, avec l'Apôtre; non que les autres ne soient aussi ordinaires dans le monde, mais parce qu'elle semble la plus approuvée, et la plus utile à ceux qui entrent dans le commerce du grand monde, et qu'elle paraît même la plus innocente : puisqu'évitant ce qu'il y a de plus honteux et de plus criminel dans le monde, ils n'en prennent que ce qu'il y a d'honnête, c'est-à-dire, tout ce qui contribue à faire un galant homme, et un homme du monde; mais je dirai hardiment, avec un prophète, *Viam sapientiae nescierunt* (Baruch., III), que ces personnes, quelque adroites et quelque sages qu'elles soient, ou qu'elles se

croient être, n'ont pas la première notion de la véritable sagesse et de la prudence chrétienne, qui est de tendre à la fin pour laquelle elles sont au monde, et qu'elles n'ont garde de prendre les moyens pour y arriver; puisque ces moyens consistent, la plus grande partie, à s'éloigner de ces maximes qu'elles aiment, opposées à la sagesse de Dieu.

En effet, si je demande à ces gens du monde pourquoi ils sont si délicats sur le point d'honneur, qu'une raillerie ou un petit mot qui les choque fait qu'ils ne voient jamais de bon œil ceux qui les ont offensés, ils vous répondront aussitôt qu'un honnête homme n'a rien de plus cher que son honneur, et que celui qui veut passer pour un homme de cœur ne doit souffrir en cette matière aucune tache qu'il ne soit prêt de laver de son sang; voilà cette prudence du monde, laquelle s'oppose au devoir si essentiel d'un chrétien, qui est de pardonner les injures.

Si je dis à ce bel esprit qui emploie toute sa subtilité à pointiller sur les vérités de la religion qu'il faut avoir plus de soumission pour les sentiments et pour les décisions de l'Église, et qu'un peu d'humilité chrétienne vaut mieux qu'une orgueilleuse capacité, cela est bon, me dira-t-il, pour ceux qui ne peuvent juger par eux-mêmes et qui ne voient que par les yeux d'autrui; pour moi, puisque je ne manque pas de bonnes raisons, pourquoi ne pas soutenir mes sentiments? Ainsi il aime mieux étouffer les inspirations du ciel et combattre les vérités les plus constantes de la religion que de manquer à se distinguer des autres, ou de ne pas soutenir la réputation qu'il s'est acquise d'un bel esprit; car c'est un des moyens qu'emploie cette prudence mondaine ennemie de Dieu.

Non, Messieurs, ce n'est point en cela que consiste la véritable prudence, non plus que dans les autres voies dont on se sert pour se faire valoir dans le monde et s'y mettre en quelque considération : *Mendaces filii hominum in stateris* (Psal. LXI); les enfants des hommes, ces sages du monde, se trompent dans leurs jugements et dans les sentiments qu'ils ont des choses; car donnerez-vous cette qualité d'hommes prudents à ceux qui, pour courir après une ombre de réputation, négligent d'acquérir une gloire éternelle? Disons plutôt, après le sage législateur Moïse : *Gens absque consilio est et sine prudentia* (Deuter., XXXII); ce sont des personnes sans conseil, sans prudence et sans jugement, parce que la véritable prudence est d'avoir toujours en vue la fin pour laquelle on est sur la terre; et quiconque arrive à cette fin est véritablement prudent et sage : quelque jugement que les hommes fassent de lui pour les affaires de ce monde, il conservera ce titre devant Dieu et passera éternellement pour tel, pendant que les autres seront regardés comme des insensés : *Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam* (Sap., V).

Ainsi, chrétienne compagnie, en quelque sens que l'on prenne cette politique mondaine, ou pour une prudence de la chair qui rapporte tout à ses plaisirs et au soin de son corps, ou pour une prudence du siècle qui ne cherche que ses intérêts, à se pousser et à faire fortune; soit enfin qu'on la regarde comme sagesse du monde qui n'a pour but que d'y acquérir de l'estime et de la réputation, par quelque avantage que l'on possède, elle est toujours criminelle et une folie devant Dieu, parce qu'elle n'a point la véritable fin qu'un chrétien doit toujours avoir devant les yeux, et que tout ce que l'on peut gagner par toute l'adresse dont on se sert et par tous les moyens qu'on emploie, ne peut entrer en comparaison avec le risque que l'on court de se perdre éternellement : *Non potest ulla compendii causa consistere, si constet animæ intervenire dispendium.* (S. EUGÈNE, *Epist. ad Inaler.*) D'où il faut inférer qu'outre que cette fausse prudence est criminelle et ennemie de Dieu, elle attire encore un malheur inévitable sur ceux qu'elle conduit par ses maximes. C'est ce que nous allons voir dans cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quand je parle du malheur que cette fausse prudence attire sur ceux qui en font la règle de leur conduite, je n'entends pas, Messieurs, parler du malheur éternel que méritent les crimes qu'elle fait commettre pour venir à ses fins; c'est ce qui se doit toujours présupposer dans les principes du christianisme, et ce qui est commun à tous les vices; mais j'entends par là les suites malheureuses qui arrivent dès cette vie et qui tournent tôt ou tard à la confusion et à la perte de ces sages du monde, qui, n'ayant ordinairement que des desseins injustes, n'emploient aussi que des moyens encore plus criminels pour y réussir. C'est sur quoi Dieu s'est ouvertement déclaré dans l'Écriture, de renverser les projets de ces sages mondains et de rompre leurs mesures qui semblaient les mieux prises, pour leur apprendre qu'il n'y a ni conseil ni prudence qui puisse aller contre les desseins de Dieu : *Perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobabo* (I Cor., I). Mais, quoique Dieu l'ait fait voir en mille occasions et dans tous les siècles, tantôt par des accidents inopinés qui sont hors de la prévoyance des hommes, tantôt par quelque circonstance qu'on a négligée, et tantôt enfin par les subites révolutions qui déconcertent la politique la plus adroite, cependant, comme l'ordre de la sagesse de Dieu est de se servir des desseins mêmes des hommes, afin de faire réussir les siens, je dis que ces effets, soit funestes, soit contraires à ceux que ces politiques ont crus les plus infaillibles, sont ordinairement des suites de cette fausse prudence que Dieu a coutume d'aveugler, et qui manque dans l'une de ces trois choses qui en font les trois parties, ou dans le conseil qui est pris à contre-temps, ou dans le choix des moyens dans lesquels on se trompe, ou enfin dans l'exécution que

Dieu prend plaisir à traverser. Voyons, s'il vous plaît, ceci dans le procédé des pontifes et des pharisiens de notre évangile.

Premièrement, ils tiennent conseil pour savoir ce qu'ils ont à faire touchant ce nouveau prophète, qui, selon leur manière de parler, commençait à se mettre en crédit, et qui passait déjà pour le Messie dans l'esprit de bien des gens: il n'y a rien à redire dans ce procédé; c'est une affaire qui les regardait et dont ils étaient les juges légitimes; mais comme ils n'avaient pour fin que le désir de conserver leur autorité; qu'appellent-ils à ce conseil leur haine, leur ambition, leur jalousie, les passions les plus violentes et les moins capables de prendre et de suivre un bon avis. *Quid facimus, quia hic homo multa signa facit?* On raisonne sur l'inconvénient qui pourra arriver, s'ils ne s'opposent à cette réputation naissante, *si dimittimus eum sic, omnes credent in eum*; on prévoit et on allègue le danger qu'il y a de la laisser croître, *venient Romani et tollent nostram gentem*; ou en vient aux avis, et l'on les examine, c'est le premier acte de la prudence de bien délibérer, et les sages du monde ne manquent guère à cette condition; mais quel conseil peuvent prendre des esprits prévenus par la haine, ou aveuglés par quelque autre passion? que peuvent-ils découvrir à la faveur de ces fausses lumières? et que peuvent-ils faire autre chose, que de prendre le bien pour le mal et le mal pour le bien? au lieu que la véritable prudence étant conduite par les lumières du ciel et ayant la foi, la raison et la conscience pour guides, découvre infailliblement la vérité et le parti qu'il faut suivre; ou du moins dans ses doutes, consulte les plus intelligents, et ceux qui sont d'une probité reconnue pour savoir ce qui est permis; examine ce qui est le plus sûr pour la conscience et où il y va plus de la gloire de Dieu, et regarde enfin ce qui peut faire réussir ses entreprises sans que la conscience y soit intéressée.

C'est pour cela que l'Écriture appelle les gens de bien des enfants de lumière, à la distinction de ces sages et de ces politiques, qui ne sont que des enfants de ténèbres, parce qu'ils ne se conduisent que par leurs passions aveugles: c'est à la leur de leur fausse lumière que l'usure paraît un gain légitime, qu'elle est un moyen propre à leur dessein, qui est d'accroître leur revenu, et d'amasser de grands biens; que la simonie passe pour un accommodement adroit; que tous les crimes enfin semblent justes quand ils sont colorés de quelque honnête prétexte; car, dans le conseil où la passion préside, on ne manque jamais de raisons pour exécuter une injustice, ni d'exemple pour l'autoriser. Sagesse aveugle! qui n'est éclairée que pour trouver les moyens de déguiser ses crimes; mais malheureuse prudence, qui n'est conduite que par des flambeaux qui consomment ceux qui suivent ses lumières! car quel succès peut-on attendre d'un dessein que l'envie, la vengeance et d'autres semblables

passions suggèrent, qui ne soit malheureux, soit qu'il réussisse au gré de ceux qui l'ont pris, puisqu'il les rend criminels devant Dieu, soit qu'il trompe leur espérance, puisqu'ils ont le regret et le chagrin de se voir frustrés d'une chose qu'ils ont poursuivie avec tant d'ardeur, et pour laquelle ils se sont donnés tant de mouvements ?

Si les pontifes et les pharisiens de notre Evangile eussent suivi les lumières de la raison et de leur conscience, voyant les signes et les prodiges que faisait le Fils de Dieu, ils eussent sans doute raisonné plus juste, et eussent dit : Les miracles que fait cet homme sont des preuves manifestes de sa mission. Ils eussent examiné le temps, le lieu et les autres circonstances marquées par les prophéties, et voyant que tout cela s'accordait avec ses mœurs, sa doctrine, la sainteté de sa vie et le témoignage qu'en avait rendu le grand saint Jean-Baptiste, ils en eussent tiré des conjectures bien fortes qu'il pouvait être en effet le Messie qu'ils attendaient; et ils eussent enfin conclu : Si nous, qui sommes les plus considérables, sommes les derniers à le reconnaître, n'aurait-il point sujet de s'en offenser ? Certes la prudence demandait qu'il prissent du moins la résolution de l'aller trouver pour s'en instruire et s'en éclaircir, comme avait déjà fait un de leur corps en lui disant : *Magister, scimus quia a Deo venisti, nemo enim potest hæc signa facere quæ tu facis, nisi fuerit Deus cum eo* (Joan., III); il est impossible qu'un homme qui fait les miracles que vous faites ne soit assisté de Dieu, et ne vienne de sa part; ensuite ils eussent dû, en hommes sages, se rassurer de leur vaine crainte, et dire : Si Dieu est pour nous, qu'avons-nous à craindre des Romains ? en tout cas, si celui que nous reconnaitrons a un souverain pouvoir sur la mort et sur toute la nature, comme nous le voyons de nos propres yeux, sa seule protection sera capable de nous défendre contre toute leur puissance; ils eussent enfin conclu qu'il fallait s'acquitter d'un devoir si juste, et Dieu, qui eût vu leurs bonnes intentions, n'eût pas manqué de faire tout réussir à leur avantage; mais, n'ayant écouté que leur passion dans leur délibération et dans leur conseil, ils se sont aussi exposés au hasard des mauvais succès qui en sont arrivés.

Que si le conseil qu'emploie la fausse prudence est corrompu de la sorte par la passion, il ne faut pas attendre qu'elle fasse un bon choix des moyens et des expédients pour réussir dans ses entreprises et dans ses desseins; ce qui est la seconde chose que nous avons avancée. Je sais bien qu'elle pourra prendre les plus propres pour venir à son but; mais ces moyens les plus propres seront les plus criminels, comme dit un prophète, *Sapientes sunt ut faciant mala, bene autem facere nescierunt* (Jerem., 4); mais qu'en arrivera-t-il ? il arrivera que Dieu ne bénissant point une entreprise qui est con-

tre ses ordres, contre son service et contre sa gloire, elle s'évanouira d'elle-même; ou bien des personnes intéressées à la faire manquer feront tous leurs efforts pour la traverser, et feront naître des difficultés et des embarras qui troubleront les heureux succès qu'on s'était promis.

Ne sortons point de notre évangile pour en trouver des preuves : voyez, je vous prie, le résultat de cette assemblée, composée de tant de gens sages, et l'étrange expédient qu'ils prennent pour se précautionner contre le danger qui les menace : *Expediit ut unus homo moriatur pro populo* (Joan., XI); il faut sacrifier la vie de cet homme à la sûreté publique, et arrêter par sa mort toutes les suites fâcheuses que nous craignons pour l'Etat et pour la religion. Ils savent bien que cet Homme est innocent, juste et sans reproche; mais il faut le faire passer pour criminel, pour un imposteur et pour un séditieux; il faut d'abord l'arrêter et s'assurer de sa personne, le charger de mille calomnies et l'accabler par de faux témoignages, qui, l'ayant détruit dans l'esprit de ceux qui le suivent maintenant, nous faciliteront ensuite les moyens de le faire condamner : ces moyens injustes, que leur conscience leur reproche assez, réussiront-ils ? a la vérité, ils viendront à bout de le faire mourir, et Dieu le permettra, dans le dessein qu'il a de racheter le monde par cette voie; mais ils n'obtiendront pas la fin qu'ils prétendent par là; qui est de conserver leur autorité, et d'arrêter le cours de la doctrine de ce nouveau prophète, puisqu'il arriva tout le contraire.

C'est, Messieurs, ce que l'on peut dire en général de la prudence du monde. Comme elle fait choix ordinairement des moyens les plus criminels pour venir à ses fins, aussi le succès ne manque guère d'en être funeste et malheureux, d'une façon ou d'autre, et d'attirer la malédiction de Dieu sur leur personne, sur leur famille, et souvent même sur toute leur postérité.

Par exemple, il est question de mettre ordre aux affaires embrouillées de cette maison; il y a nombre d'enfants, beaucoup de dettes, et l'on y fait de grandes dépenses; si l'on consultait la raison et la conscience, on prendrait aussitôt le véritable moyen de la rétablir, en retranchant ce train, en modérant ce luxe, en renonçant à ce jeu, qui achève de consumer ce qui reste, et c'est sans doute le meilleur parti qu'il y aurait à prendre; mais comme on ne consulte que son ambition, on a recours à des moyens plus injustes. Je ne paraîtrais plus dans le monde, dit-on, sur le même pied qu'auparavant, et je n'y ferais plus la même figure; si je retranchais de ma dépense ordinaire; quel moyen emploie-t-on donc pour cela ? la fausse prudence l'a bientôt trouvé; il faut faire cette fille religieuse, cela déchargera la maison; il faut avoir un bénéfice pour ce cadet; je connais un ecclésiastique de bonne composition, avec lequel il sera aisé de s'accorder : mais cette fille n'a aucune voca-

tion pour la religion, ni cet enfant pour l'Eglise; il faut bien cependant qu'ils la prennent, puisque mes affaires le demandent. D'un autre côté, je puis nier cette dette, et pour cette autre, dix ans se passeront en procès avant qu'on puisse tirer un sou de moi; il faudra que mes créanciers s'accommodent s'ils sont bien conseillés; là-dessus la conscience réclame, l'Evangile et la bonne foi; mais c'est la passion qui a délibéré, c'est elle aussi qui a conclu pour ces moyens criminels. Mais viennent-ils à bout de leur prétention par ces moyens injustes et criminels, qu'ils prennent pour y arriver? Dieu ne le permet pas toujours; au contraire il confond souvent cette prudence du monde par des succès malheureux, ou bien en dissipant leur conseil et en faisant qu'il ne soit pas suivi.

C'est, comme l'Ecriture nous l'apprend, ce qui arriva autrefois à cet Achitophel, qui par ses avis et par ses conseils maintenait Absalon dans sa rébellion contre son père, et qui sans doute avait pris le véritable moyen de perdre ce saint roi, si Dieu, qui le protégeait, n'eût dissipé, comme parle le texte sacré, les conseils pernicieux de cet homme perdu de conscience: *Dei nutu dissipatum est consilium Achitophel (II Reg., XV)*. D'autres fois, comme les moyens criminels et injustes que ces politiques emploient pour réussir dans leurs desseins sont le choix de la passion qui les aveugle, ils manquent ordinairement par quelque endroit qu'ils n'ont pas prévu, et ils deviennent inutiles; parce que l'aveuglement qui est une suite du crime, ne leur permet pas de prendre d'assez justes mesures pour réussir dans leurs crimes mêmes.

Que si Dieu ne renverse pas toujours les projets de cette fausse prudence; pour comble de malheur, et par un ordre de la justice, qui semble prendre à tâche de la confondre, il permet que les desseins même les mieux concertés tournent enfin à la perte et à la ruine de ceux qui les ont pris, ce qui me fait dire que l'exécution, qui est la dernière chose que regarde la prudence, rend cette politique mondaine souvent aussi malheureuse qu'elle est criminelle; c'est ce qui a paru dans l'exécution de l'avis que prirent les pontifes et les pharisiens, de mettre à mort celui qui était venu pour être le Sauveur du monde: il faut qu'il meure, ce fut la conclusion de leur conseil, afin de sauver par sa mort toute la nation: or il ne faut pas considérer ici le bien et le bonheur que Dieu en fit réussir pour le salut des hommes; car ce n'est pas ce que ces faux sages prétendaient, ni ce qu'ils avaient en vue, quand Caïphe, le plus animé de tous, leur déclara qu'il était expédient qu'un seul mourût pour tout le peuple; mais il faut considérer le malheur qu'ils s'attirèrent en exécutant cette injuste résolution; car Dieu, pour venger une si horrible injustice, se servit des Romains mêmes, qu'ils appréhendaient tant de choquer, pour leur faire souffrir le juste châtement qu'ils mé-

ritaient, en faisant un tel carnage de ce misérable peuple, qu'au rapport de Josèphe, leur historien, au seul siège de Jérusalem, il en mourut plus de douze cent mille, et le reste fut vendu comme des esclaves, et réduit à une honteuse captivité, dont les pitoyables restes sont encore aujourd'hui dispersés de tous côtés, comme l'opprobre et l'exécration de toutes les autres nations.

Il est vrai que le salut du peuple, dont ils couvraient leur injustice, n'était qu'un prétexte, au lieu que leur principal but était d'arrêter le cours de la doctrine du Fils de Dieu, et d'étouffer dans son sang le nom de son auteur, et le crédit qu'il s'était acquis; mais ce dessein, exécuté par la plus abominable injustice qui fut jamais, réussit-il selon leur intention? Ah! prudence mondaine! que tes vues sont courtes, que tu es aveugle dans tes projets, et que tes prévoyances sont trompeuses! puisque la mort ignominieuse qu'ils prétendaient devoir éteindre son nom et sa gloire fut ce qui les fit éclater partout: car sa doctrine, qu'ils croyaient ensevelir avec lui, trouva son établissement et sa plus forte preuve dans son tombeau même, et ce qu'ils témoignaient appréhender le plus, savoir, que tout le monde ne crût en ce Messie, *omnes credent in eum*, n'est-ce pas ce qui est arrivé? puisque la foi s'est étendue de là par toutes les nations? Et pour ce qui est de leur synagogue et de leur loi, pour laquelle ils craignaient encore, parce qu'ils en étaient les plus considérables, et qu'ils y avaient la principale autorité; aussi prétendaient-ils la maintenir par la perte de celui qu'ils refusaient de recevoir pour Messie: cette synagogue et cette loi s'est-elle conservée par cette mort? n'est-ce pas au contraire, dit saint Augustin, par là qu'elle a été abolie? et en un mot, conclut ce saint docteur, dont je n'ai fait qu'étendre la pensée, tout ce qu'ils avaient le plus redouté par cette fausse prudence leur est arrivé par les moyens mêmes qu'ils ont employés pour l'empêcher: car, comme dit le prophète, il n'y a ni sagesse, ni prudence, ni conseil qui puisse aller contre les desseins et la sagesse d'un Dieu: *Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum (Proverb., XXI)*; c'est ainsi que nous voyons tous les jours que les fourberies retombent sur ceux qui en sont les auteurs, que ceux-ci donnent dans les mêmes pièges qu'ils ont tendus aux autres, et que ceux-là se trouvent pris par leurs propres artifices: *Incidit in foveam quam fecit (Psal., VII)*, comme parle le prophète. La perfidie ou l'infidélité d'un faux ami étant découverte, ne le couvre-t-elle pas lui-même de confusion? Un autre a voulu établir sa fortune par des voies injustes, par des usures, ou par des concussions, n'est-elle pas souvent renversée par des accidents imprévus, ou bien ne s'engage-t-il pas en des affaires fâcheuses que se intrigues lui attirent, et qui le ruinent sans ressource? en un mot, les voies d'iniquité qu'invente la prudence du siècle n'aboutis-

sont ordinairement qu'à sa perte, *et in verticem ipsius iniquitas ejus descendet* (Psal. VII); au lieu que la véritable prudence imite le serpent, dit l'Évangile, à cause que cet animal ne craint point d'exposer tout son corps pour conserver sa tête, qui est le principe de sa vie, c'est-à-dire qu'un homme qui agit par les lumières de la prudence chrétienne est prêt de perdre plutôt tous ses biens, son crédit et son honneur, que d'engager sa conscience; de sorte qu'ayant toujours les intérêts de Dieu devant les yeux, Dieu a soin réciproquement des siens, et fait enfin que tout réussit à son avantage et à son bonheur éternel.

CONCLUSION.

Pour conclure tout ce discours, après vous avoir fait voir cette fausse prudence du siècle, si criminelle dans la fin qu'elle se propose et dans les moyens qu'elle emploie pour y parvenir, et ensuite malheureuse dans l'issue et dans les succès, soit qu'ils répondent à leurs desseins, soit qu'ils y soient contraires, je vous avoue, chrétiens, que quand je considère les divers états et les différentes conditions des hommes, et que je fais réflexion sur les soins qu'ils prennent, sur les intrigues qu'ils ménagent et sur les mouvements qu'ils se donnent pour réussir dans leurs affaires, je vous ferais volontiers la même demande que faisais autrefois le saint homme Job : *Sapientia ubi invenitur, et quis est locus intelligentia?* (Job, XXVIII.) Où irons-nous pour trouver la véritable sagesse, et en quel lieu est ce qu'elle fait sa demeure? Sera-ce dans les cours des princes et des souverains, où tant de sages têtes, qui composent leur conseil, savent si bien trouver les expédients et les ouvertures pour faire réussir un dessein? non, car la véritable sagesse et la prudence chrétienne n'entendent point tous ces raffinements de politiques, toutes ces intrigues, ni toutes ces souplesses. Se trouve-t-elle dans le palais de la justice, et parmi cette multitude de gens d'affaires qui plaident avec tant de chaleur et qui ont inventé tant de ruses et de détours? mais la véritable prudence est ennemie des artifices, des fourberies et de tous les déguisements. Ne serait-ce point parmi les philosophes, les savants et les beaux esprits du siècle? hélas! ils sont trop esclaves du monde, et Dieu n'estime sages et prudents que ceux qui le méprisent? Où trouver donc cette sagesse et cette véritable prudence que nous cherchons? *sapientia ubi invenitur?*

Un grand saint (NULSABAS) croit avoir satisfait à cette question, quand il assure que ce n'est que parmi les chrétiens qu'elle se rencontre : *Soli Christiani veram prudentiam habent*; je le crois, à la vérité, mais la question n'est pas moins difficile à résoudre : qui sont ceux entre les chrétiens qui la possèdent, puisqu'on en voit si peu qui se conduisent par les lumières du christianisme, et qu'il serait difficile de la trouver dans les mœurs de ceux qui en font profession ; la

plupart ne cherchent que leurs plaisirs et leurs intérêts, et par conséquent n'ont qu'une prudence de la chair dont nous avons parlé, *non reperitur in terra suaviter viventium.*

Pour décider donc nettement cette question, je dis qu'elle ne se trouve que dans la pratique des vertus, qui sont les moyens d'arriver à notre véritable fin, qui est notre bonheur éternel, dans la crainte de Dieu et dans l'éloignement du péché : *Timor Domini ipse est principium sapientiae, et recedere a malo ipsa est intelligentia* (Job, XXVIII); et ainsi ne la pouvant trouver qu'avec bien de la peine parmi ce petit nombre de personnes qui vivent selon les maximes de l'Évangile, il la faut demander à Dieu avec Salomon : *Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam, quae mecum sit, et mecum laboret* (Sap., IX); donnez-moi, ô mon Dieu! cette sagesse et cette prudence chrétiennes; qu'elles m'accompagnent dans tous mes desseins pour les rapporter à la véritable fin qu'ils doivent avoir, et ensuite dans toutes mes actions, qui sont des moyens pour l'acquérir; c'est le ciel et l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON XXXIX.

COMMENT IL SE FAUT COMPORTER DANS LES GRANDEURS ET DANS L'ÉLÉVATION.

Dicite filiae sion : Ecce rex tuus venit tibi mansuetus. (Math., XXI.)

Dites à la fille de Sion : Voici votre roi, qui vient dans un esprit de douceur.

Quel est le véritable chrétien, Messieurs, qui, entendant ces paroles de l'Évangile et réfléchissant sur le mystère qu'elles nous représentent, ne sente son cœur comblé d'une secrète joie, de voir l'accueil que l'on fait au Fils de Dieu dans le triomphe de ce jour? Ce Messie, ce Sauveur des hommes, ce Désiré de toutes les nations, et ce Roi d'Israël attendu depuis tant de siècles, avait jusqu'alors été méconnu et rebuté de ses propres sujets : *In propria venit, et sui eum non receperunt* (Joan., I); il avait passé dans le silence et dans l'obscurité la plus grande partie de sa vie; on avait même pris occasion de sa doctrine et des vérités toutes célestes qu'il avait enseignées de le persécuter, et quelque bruit qu'eussent fait ensuite ses miracles parmi le peuple, et quelque applaudissement qu'il en eût reçu, la crainte qu'on avait des scribes et des docteurs de la Loi, qui en avaient pris ombrage, empêchait qu'on ne lui rendit le culte et les hommages qui lui étaient dus. Mais voici enfin que le bruit éclate, que cette grande ville de Jérusalem en est émue, qu'on sort en foule pour aller au devant de lui, et qu'il y entre avec une espèce de triomphe, plus remarquable par l'affection que témoignent ces cris de joie qu'on fait retentir partout, que par la pompe et la magnificence de l'appareil, qui consistait seulement en quelques vêtements qu'une multitude de peuple étendait le long du chemin, pendant que les autres coupaient des branches d'arbres et les

jetaient sur la route par où il devait passer, et que tous ensemble, élevant leur voix, chantaient comme à l'envi, *Hosanna filio David*, Salut et gloire au fils de David, et être soit celui qui vient au nom du Seigneur.

Je sais bien, Messieurs, que cette réception que l'on fait au Fils de Dieu, étant pleine de mystère, peut fournir aux âmes pieuses de nobles sentiments et de grandes vérités capables de satisfaire leur dévotion; mais, comme toutes les actions de ce Sauveur et de ce maître des hommes sont autant d'inspirations, d'exemples, et de règles de notre conduite, je trouve dans cet appareil, avec lequel il fait aujourd'hui son entrée dans la ville de Jérusalem, et dans la manière dont il se comporte parmi cet éclat; je trouve, dis-je, qu'il a laissé un modèle achevé de la manière dont les hommes doivent user des grandeurs de ce monde, et quelle conduite ils doivent tenir dans l'honneur, dans les succès, dans l'élévation et dans les grandeurs, où la naissance, la fortune, la faveur ou leur mérite les a placés. Car, puisqu'il est venu sur la terre pour le salut de tous les hommes, et qu'il a voulu qu'il n'y eût ni condition, ni état de vie qui n'eût ses moyens propres et ses avantages pour cela; s'il a favorisé particulièrement les pauvres et les personnes qui sont dans l'abaissement et sous la dépendance des autres, par les exemples plus fréquents d'obéissance, de soumission et de patience qu'il leur a donnés, il n'a pas voulu laisser les autres sans avoir sur quoi se former, en se servant pour la gloire de Dieu, pour le secours du prochain et pour leur propre salut, de l'état où Dieu les a élevés. C'est ce que je tâcherai de faire voir dans l'exemple du Fils de Dieu, en ce jour de son triomphe, après que nous aurons salué sa glorieuse Mère, pour obtenir par son moyen les grâces du Saint-Esprit. *Ave, Maria.*

Ce serait, Messieurs, un problème assez curieux et assez malaisé à décider, savoir, dans lequel de ces deux états, de l'abaissement ou de l'élévation, on peut rendre plus de gloire à Dieu, pratiquer plus de bonnes œuvres et travailler plus avantageusement pour le ciel, si le Fils de Dieu ne s'était déclaré en faveur du premier, et si les vices qui accompagnent ordinairement le second, l'orgueil, l'ambition, le plaisir, l'oubli de Dieu, et toutes les passions les plus ardentes, qui sont comme dans leur centre durant la prospérité, et qui semblent régner sur ceux qui commandent aux autres, n'avaient décrié et rendu suspecte la condition des grands. C'est ce qui a fait l'objet de la crainte du saint roi David : *Ab altitudine dei timebo.* (Psal. LV.) C'est ce qui a obligé tant de souverains à se dépouiller de leur pourpre, comme ne trouvant point d'autre moyen de se défaire de ce faste et de tous les empêchements qu'ils y trouvent de vivre chrétiennement; et, enfin, c'est de là que tous les saints ont toujours cherché l'humiliation plutôt que l'éclat, comme la voie la plus sûre et où il y a le moins d'é-

cueils pour le salut et pour la sainteté.

Tenons-nous-en là, chrétienne compagnie; mais puisque Dieu a voulu qu'il y eût des grands et des petits dans ce monde, et que sa providence a établi ces différentes conditions qui font l'ordre que nous voyons dans la société des hommes, et qu'ainsi il faut qu'il y en ait qui soient au-dessus des autres, dans l'honneur et dans l'éclat, pendant que les autres sont inconnus, soumis, et dans l'abaissement; le Sauveur, qui a passé la plus grande partie de sa vie dans l'oubli et dans le mépris des hommes, et qui dans quelque temps sera dans l'opprobre et souffrira les plus sensibles confusions, a voulu en ce jour se faire un modèle de la fidélité, de la douceur, de la piété, de la modération, et, en un mot, de la conduite que l'on doit garder lorsqu'on est dans l'honneur, ou que l'on s'est acquis quelque autorité sur les autres. C'est ce que nous pouvons voir en détail dans l'appareil de ce triomphe avec lequel le Sauveur du monde fait son entrée dans la ville de Jérusalem.

Pour cela, Messieurs, je remarque que la grandeur (et par ce nom j'entends tout ce qui élève une personne au-dessus des autres), je remarque, dis-je, que la grandeur peut être envisagée sous trois rapports : 1° par rapport à Dieu, de qui on l'a reçue, et au-dessous duquel nous demeurons toujours, à quelque degré d'honneur que nous puissions être élevés; 2° par rapport aux autres qui nous sont soumis, et au-dessus de qui elle nous élève; 3° et enfin par-rapport à nous-mêmes, qui la possédons, et qui en sommes revêtus comme d'un caractère qui inspire aux autres du respect et de la soumission : or c'est à ces trois choses que l'on peut réduire tous les devoirs et toutes les obligations de cet état; car à l'égard de Dieu, qui la communique à quelques personnes comme à ses images, l'exemple du Fils de Dieu, qui va au Temple sitôt qu'il est entré dans Jérusalem, et qui empêche la profanation et les désordres qui s'y commettaient, leur apprend qu'ils doivent se servir de leur rang et de leur autorité pour le faire honorer lui-même : c'est ce que nous verrons dans la première partie; ensuite, à l'égard des autres hommes, au-dessus desquels nous sommes élevés, il nous apprend la douceur, la modération, et à nous servir du pouvoir que nous avons pour faire du bien à tout le monde : *Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus*; et, enfin, si nous considérons cette grandeur par rapport à ceux qui la possèdent, nous y verrons la conduite qu'ils y doivent garder, en évitant le faste et le luxe, et ne perdant jamais le souvenir de la vanité de toutes les grandeurs de la terre sur l'exemple du Fils de Dieu. Ce sera tout le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Premièrement, Messieurs, si nous considérons, par rapport à Dieu, la grandeur et tout ce qui la suit et qui l'accompagne, c'est-à-dire, l'honneur, la gloire, la puis-

sance, l'autorité, et tout ce que les hommes admirent et qu'ils regardent comme quelque chose de grand, il ne faut jamais oublier à quelle condition les hommes l'ont reçue de celui que l'Écriture appelle le seul grand, le seul puissant et le seul maître et seigneur de tout le monde; puisqu'on ne peut y faire réflexion, sans reconnaître en même temps que, s'ils semblent plus avantageusement partagés que les autres, ils ont aussi des obligations plus étroites et plus indispensables, non-seulement de lui faire hommage de leur grandeur, mais encore de l'employer à le faire honorer lui-même et à le faire régner partout où ils ont du pouvoir. C'est pour cela que le Sage nous assure qu'ils seront jugés plus sévèrement que les particuliers, puisqu'ils répondront et d'eux-mêmes et des autres tout à la fois : *Judicium durissimum iis qui præsumunt fiet* (Sap., VI).

En effet, Messieurs, c'est une charge attachée à leur condition, de n'avoir reçu cette autorité de Dieu, qu'avec une plus grande nécessité de s'assujettir à lui, d'implorer son secours quand tout le monde réclame le leur, d'être environnés d'une aussi grande foule d'ennemis qui les attaquent, que de serviteurs qui les défendent, et d'avoir enfin plus de besoin que les autres d'être soutenus des grâces et de la protection de ce souverain maître, à qui ils doivent, par conséquent, la demander avec plus d'instance et s'efforcer de se l'attirer par leur soumission et par leur fidélité à remplir tous leurs devoirs; c'est de quoi le Sauveur du monde leur a voulu montrer l'exemple dans la pompe et dans l'accueil qu'on lui fait en ce jour.

Le bruit de la résurrection de Lazare, mort et enseveli depuis quatre jours, lui avait attiré l'admiration de tout le peuple, on ne parla d'autre chose dans toute cette grande ville qui en fut tout émue; on commença à ouvrir les yeux aux prophéties et à reconnaître en sa personne des marques du Messie qu'ils attendaient, et le moins que l'on disait de lui, était que c'était un grand prophète qui avait reçu un pouvoir souverain sur la vie et sur la mort. On rappelle en même temps les guérisons miraculeuses des aveugles, des sourds, des paralytiques et tous les prodiges dont le peuple avait été témoin, de manière que poussés d'une inspiration divine, sachant qu'il approchait de la ville avec ses disciples, ils sortirent en foule au devant de lui, le reçurent avec une espèce de triomphe, avec plus de marque d'estime et d'affection que de magnificence; ils suppléèrent par des cris de joie et par des acclamations publiques à ce qui manquait à l'appareil de cette réception, dont ils venaient de prendre le dessein sur l'heure même. Le Sauveur, qui avait prévu ces marques d'honneur qu'on lui devait rendre, y avait disposé ses apôtres et s'était pourvu d'une monture conforme aux sentiments d'humilité dont il avait jusque-là fait profession et qui avait toujours servi à couvrir sa véritable gran-

deur. Ainsi, entrant dans cette grande ville parmi la foule du peuple, dont une partie l'entourait et l'autre le suivait avec empressement; parmi ces applaudissements et ces cris qui retentissaient partout (ce qui donna même de la curiosité aux gentils de le connaître), il marcha droit au temple en cet équipage, pour rendre l'hommage qu'il devait à son Père éternel; là il emploie son crédit et son autorité pour en chasser les profanateurs, et pour faire rendre l'honneur et le culte qui étaient dus à cette souveraine majesté, et ce fut à quoi aboutit cette entrée et à quoi se termina toute cette pompe qui était peu de chose pour un si grand roi, mais qui contient une instruction éclatante du devoir et de l'obligation des grands, et de tous ceux qui sont élevés sur la tête des autres par quelque titre que ce soit, premièrement d'être eux-mêmes soumis à Dieu, sans s'élever par orgueil, ni s'en faire accroire, en quelque degré d'honneur et en quelque rang qu'ils puissent être placés.

C'est l'unique chose dont le saint roi David faisait gloire et qu'il représentait lui-même à Dieu, comme la marque de sa fidélité, et dont il espérait bien qu'il lui tiendrait compte : *Domine, non est exaltatum cor meum, neque elati sunt oculi mei, neque ambulavi in magnis* (Psal. CXXX). En effet, c'est le plus dangereux écueil qui se rencontre dans la grandeur, de s'oublier soi-même quand on se voit élevé au-dessus des autres, et de se regarder comme de petites divinités, qui reçoivent l'encens qu'on leur présente, et qui croient que l'honneur et le respect qu'on leur rend est dû à leurs personnes plutôt qu'à leur rang et à leur dignité, car enfin le cœur s'élève à mesure qu'on se voit élevé par quelque marque de distinction, ainsi que parle l'Écriture d'un des rois de Jérusalem : *Et elevatum est cor ejus* (II Paralip., XVI). De là vient que c'est comme un miracle dans la grâce, dit saint Bernard, qu'un homme dans l'honneur et dans l'éclat, parmi les applaudissements, les succès et la grandeur, ne soit point enflé de son mérite, et à qui ces pensées de présomption et d'indépendance ne viennent point dans l'esprit, et s'ils n'en viennent pas jusqu'à l'orgueil du superbe Antiochus, dont le texte sacré nous assure qu'il porta si haut son insolence, qu'il lui semblait commander aux flots de la mer et peser la hauteur des montagnes dans une balance, du moins il est constant que la grandeur a un penchant tout particulier à l'orgueil, qu'elle y porte par son propre instinct, qu'elle y pousse, parce que les grands se persuadent aisément mériter l'honneur et le rang qu'ils possèdent et perdent bientôt les sentiments de reconnaissance envers Dieu qui les a élevés.

C'est à quoi les personnes qui les approchent et qui les environnent, ne contribuent pas peu par leurs soumissions, par leurs déférences et par leurs flatteries. On craint de les choquer en leur découvrant leurs défauts, ou en les avertissant de leurs devoirs;

et ainsi, comme ils trouvent des gens qui leur applaudissent jusque dans leurs crines, il n'est pas fort surprenant qu'ils se méconnaissent et qu'ils oublient ce qu'ils doivent à Dieu, en se voyant respectés et comme adorés du reste des hommes. Voilà ce qui souvent oblige Dieu, lequel résiste aux superbes, de les abaisser et de les dépouiller de cette grandeur dont ils abusent; c'est ce dont il les menace par la bouche du Sage, lequel, en parlant des puissances que Dieu établit sur la terre, après avoir dit qu'il a coutume de les revêtir d'un caractère de majesté et de grandeur, comme d'une ceinture qui les entoure et qui leur attire la soumission et le respect de tout le monde, ajoute qu'il leur ôtera cette marque et ce signe, s'ils oublient celui de qui ils l'ont reçu. Je les priverai, dit-il, de cet éclat qui les environne, en les faisant tomber de ce faite de grandeur où ils sont élevés; je ferai cesser les acclamations des peuples, j'arrêterai les mouvements de joie qu'ils font paraître en les voyant, et je ferai évanouir cet éclat qui tenait leurs sujets et les personnes qui sont au-dessous d'eux, dans le devoir. Cela veut dire, chrétiens, que le premier devoir des grands et le premier tribut qu'ils doivent à Dieu, est de lui rapporter fidèlement toute cette gloire qu'ils reçoivent, sans la retenir pour eux-mêmes, parce que c'est le bien de Dieu qu'il ne veut céder à personne; et quand on est véritablement pénétré de la grandeur de Dieu et de la vue de son propre néant, on oublie toute la distinction qu'on a dans le monde, on ne se souvient plus qu'on est prince, qu'on est grand, qu'on est savant, tous ces titres disparaissent devant le Seigneur; on voudrait creuser jusqu'au centre de la terre pour s'abîmer, et, en un mot, on ne reconnaît point alors d'autre grandeur ni d'autre puissance que celle de Dieu.

Or le moyen de s'acquitter de cette obligation n'est pas seulement de se dépouiller en sa présence de tout ce faste, et de reconnaître que cette gloire lui appartient, et de ne s'en rien attribuer; mais en second lieu, de l'employer à le faire régner et de faire en sorte qu'il soit lui-même glorifié; à l'exemple du Sauveur, dont le premier soin, dans son triomphe, fut d'aller au temple, non-seulement pour lui en faire hommage, mais encore pour y exercer son autorité, en classant les profanateurs de ce saint lieu, et enseigner par son exemple et par ses paroles le culte et le respect qui lui sont dus. Voilà l'obligation essentielle des grands, puisque c'est la fin pour laquelle Dieu leur a donné cette autorité; et c'est ce qu'il attend d'eux en les élevant ainsi sur la tête des autres; qu'ils portent ceux qui leur sont soumis à lui rendre la gloire qui lui est due, et que pour cela ils se servent de tout le pouvoir que Dieu leur a donné; surtout qu'ils y emploient leur propre exemple, qui est plus puissant et plus efficace que tout le reste, comme fit le Sauveur en cette rencontre; c'est par ce moyen que leur

grandeur fera reconnaître celle de Dieu, en s'y soumettant les premiers par une exacte et inviolable observation de ses lois.

¶ Mais il arrive, par le plus étrange abus qui soit au monde, qu'ils se servent de leur autorité, de leur charge ou de leur pouvoir, pour se dispenser eux-mêmes des plus étroites obligations du christianisme, pour justifier leurs passions et leurs dérèglements, et pour se mettre au-dessus de toutes les lois, en se considérant comme maîtres de leur conduite, et comme s'ils n'en devaient rendre compte qu'à eux-mêmes; et cela vient encore du naturel de la grandeur, qui a coutume de ne regarder que soi, et de rapporter tout à soi; de manière que comme ils voient tant de personnes qui dépendent d'eux, ils s'accoutument insensiblement à se soustraire eux-mêmes de la dépendance qu'ils ont de Dieu, dont ils négligent les intérêts, sans penser que c'est pour les soutenir et pour les défendre qu'il les a mis en sa place, et qu'il les a établis comme ses substitués pour ce sujet.

Quelquefois cela vient encore d'une certaine délicatesse assez ordinaire aux grands, et qui fait qu'ils ne peuvent souffrir de gêne ni de contrainte; c'est pourquoi ils se servent des avantages que la naissance ou la fortune leur ont donnés, comme d'un droit qui les exempte des devoirs les plus essentiels de la religion; et enfin, cela arrive d'autres fois par ce même orgueil, qui semble attaché à leur condition; car, comme ils se regardent infiniment au-dessus des autres, ils tâchent de s'en distinguer en tout ce qu'ils peuvent, et prétendent avoir quelque privilège jusque dans les devoirs de la religion même, aussi bien que dans tout le reste; c'est ce qui rend cet état si dangereux pour le salut; non qu'il le soit par lui-même, mais par l'abus qu'ils y font de leur autorité et de leur pouvoir, et par les droits prétendus qu'ils s'attribuent; au lieu d'être fortement persuadés que tant s'en faut que, pour être élevés à quelque dignité, ils soient dispensés pour cela d'obéir aux lois de Dieu; que cette élévation même les oblige à les observer plus régulièrement; parce que Dieu ne les a mis en ce poste, dit saint Augustin, que pour les faire observer aux autres par leur exemple et par leur autorité; et que c'est en cela qu'ils doivent mettre leur gloire et leur grandeur: c'est pourquoi ce saint docteur, parlant du zèle que ces personnes doivent avoir pour combattre et pour détruire le vice et l'impiété, et demandant comment ils peuvent rendre service à Dieu, répond, en parlant d'un roi, ce qui doit s'étendre à tous ceux qui ont du pouvoir et de l'autorité: *Aliter servit quia homo est, aliter quia etiam et rex est.* Il y a bien de la différence entre les services qu'ils rendent à Dieu comme hommes et comme particuliers, et ceux qu'ils lui doivent comme personnes publiques et établies de Dieu pour conduire les autres: *Quia homo est, ei servit, vivendo fideliter;* en qualité d'hommes particuliers, ils servent Dieu lorsqu'ils vivent

saintement ; c'est une obligation qui leur est commune avec tout le reste des hommes ; mais leur dignité y en ajoute une nouvelle, qui est de le faire servir, employant pour cela leurs propres lois, la puissance que Dieu leur a mise en main, et tous les autres moyens qu'ils savent si bien mettre en œuvre, quand il est question de se faire craindre et honorer eux-mêmes. *quia vero etiam rex, per leges juste præcipientes* : mais quand l'un est joint avec l'autre et qu'ils agissent de concert, que leur exemple autorise les lois qu'ils portent, et que leurs lois sont soutenues de leur exemple, alors rien ne leur résiste, et c'est alors qu'ils remplissent parfaitement les devoirs que Dieu attend d'eux en cet état.

A quoi, Messieurs, il faut ajouter ce qui peut servir de troisième motif pour les y obliger plus étroitement, qu'ils ne seront véritablement grands, et qu'ils ne maintiendront leur rang et l'autorité qu'ils ont sur les autres, qu'autant qu'ils seront eux-mêmes soumis à Dieu ; puisque c'est à ce titre qu'ils la possèdent légitimement, comme ses ministres et des personnes commises de sa part pour nous commander, ainsi que parle saint Pierre, *ducibus tanquam a Deo missis* (I *Petr.*, II) ; et c'est pour cela que nous sommes obligés de les honorer, de les craindre et de leur obéir ; c'est ce qu'il semble que notre évangile veuille dire, en parlant de la réception que le peuple de Jérusalem fait au Sauveur, en qualité d'envoyé du Seigneur, et qui vient de sa part : *Benedictus qui venit in nomine Domini* (*Matth.*, XXI) ; la raison de l'accueil qu'ils lui font, et de l'honneur qu'ils lui rendent, c'est qu'il vient au nom du Seigneur.

Or, si les grands sont établis de Dieu, et s'ils viennent de sa part, ce n'est pas pour être contre lui et pour s'emparer de son autorité, mais pour maintenir ses droits ; ils ont donc obligation de les défendre, puisqu'ils ne sont que pour cela ; et comme il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, dit l'Apôtre : *non est potestas nisi a Deo* (*Rom.*, XIII), il n'y en a point aussi qui ne doive avoir Dieu pour objet et pour fin, puisque tout ce que Dieu fait, il le fait pour sa gloire, et qu'il ne peut agir pour une autre fin. Il s'ensuit donc que ceux qui sont choisis pour tenir sa place et qui sont établis par son ordre, doivent faire ce qu'il ferait lui-même, c'est-à-dire le faire craindre, le faire servir et honorer ; en sorte que leur grandeur ne soit que pour lui, comme elle ne vient que de lui, et qu'ils rendent eux-mêmes à Dieu les déférences qu'ils reçoivent de ceux qui leur sont soumis ; que, s'ils exigent l'honneur et le respect qui leur est dû, ce soit en vue de Dieu, dont ils tiennent la place ; qu'ils se servent de cet honneur pour en faire rendre à Dieu ; qu'ils regardent leur autorité, leur charge et leur pouvoir, comme des moyens dont Dieu se veut servir pour avancer sa gloire ; et voilà la raison pourquoi Dieu a voulu qu'il y eût des grands, des personnes puissantes, éle-

vées au-dessus des autres, et c'est ce seul motif qui peut justifier l'honneur, la pompe et l'éclat. Mais que je crains, Messieurs, qu'il ne m'arrive aujourd'hui ce qui arriva au prophète Jérémie, lequel, affligé de voir les dérèglements publics de Jérusalem, et de ne trouver personne parmi le peuple qui honorât et qui servit Dieu fidèlement, crut que, s'adressant aux grands qui gouvernaient le peuple, il en trouverait parmi eux qui le feraient par reconnaissance, parce qu'ils avaient plus d'obligation que les autres de lui être soumis : *Ibo ad optimates* (*Jerem.*, V), disait-il ; Je m'adresserai aux premiers de la ville, puisque ce sont eux qui doivent servir de loi et de règle aux autres. Mais qu'il fut trompé dans son espérance ! car, après avoir examiné leur vie et leurs actions : Ah ! s'écria-t-il, ce sont eux qui ont secoué le joug tous les premiers et qui se sont le plus hautement déclarés contre Dieu, et *ecce hi magis confregerunt jugum*. Que je crains, dis-je, qu'il ne m'arrivât de même si j'avais commission, comme ce prophète, d'informer de leur vie et de leur conduite, que ce sont les premiers à violer les lois de Dieu, et à les violer plus impunément, en se servant de leur pouvoir et de leur dignité pour autoriser leurs vices et leurs passions, en se mettant au-dessus des lois, et, par là, renversant l'ordre et les desseins de Dieu, qui les a élevés à ce rang, non-seulement pour se faire rendre par leur moyen le culte et le service qui lui est dû, mais de plus pour le secours et pour le service du reste des hommes ; c'est la seconde manière dont nous pouvons envisager la grandeur et ceux qui y sont élevés, savoir, par rapport aux autres, au-dessus de qui elle les élève. C'est ce qui doit faire la seconde partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

C'est, Messieurs, un abus et une erreur tout ensemble, de s'imaginer que la grandeur soit pour elle-même, et que tout le reste ne soit, en quelque manière, que pour elle ; au lieu que dans l'ordre et dans les desseins de Dieu, elle n'est que pour défendre, pour protéger et pour secourir tous ceux qui lui sont soumis : ce qui a fait dire au philosophe que les souverains sont pour les peuples, et, par la même raison, les magistrats pour les citoyens, et, en général, les grands pour les petits ; parce que si Dieu a voulu qu'il y eût de la subordination dans le monde, qui sans cela ne pourrait se maintenir, il a voulu conséquemment que les hommes fussent liés ensemble par cette dépendance mutuelle qui fait que les uns ne se peuvent passer des autres, et que chacun, par ce moyen, travaillât au bien et à la conservation du tout ; c'est pourquoi comme les peuples, les sujets et les particuliers doivent le respect, l'obéissance, la fidélité et la soumission aux souverains, aux personnes publiques, aux magistrats et aux grands ; réciproquement les grands, les souverains, les magistrats et les personnes éle-

vées à quelque dignité, doivent leurs soins et leur protection à ceux que Dieu leur a assujettis ; et se doivent persuader que dans l'ordre de Dieu, ils sont établis pour les conduire et pour veiller à ce qu'ils vivent en paix et à couvert des insultes et des outrages que les bons pourraient recevoir des méchants.

De là vient que dans les écrits des païens qui n'ont suivi que les lumières de la raison, et dans l'Écriture sainte qui contient la parole de Dieu, les grands et les souverains tantôt sont appelés les pères, tantôt les pasteurs, et tantôt les protecteurs de leurs peuples et de leurs sujets ; d'où la morale a tiré ces belles maximes, que les honneurs, les charges et les dignités sont de précieuses servitudes, de véritables charges qui engagent envers les autres ceux qui le possèdent, et que ce rang et cette élévation les obligent à des devoirs plus onéreux qu'ils ne pensent ; tellement que de se former une autre idée de la grandeur, et croire que les autres ne sont que pour leur rendre service, c'est une erreur ; et l'employer à d'autres fins, c'est un abus que l'ambition a introduit, et qui a fait dire à saint Grégoire (*Moral.*), que de prétendre être maître pour commander seulement et pour se faire obéir, c'est ne savoir pas pourquoi l'on est maître : *Præesse, et non prodesse, præesse non est.*

Or c'est cette obligation que le Fils de Dieu a voulu nous apprendre dans l'honneur et dans l'éclat qu'il reçoit en la pompe de ce jour, d'employer le pouvoir qui lui était naturel en tant qu'Homme-Dieu, et qui n'était point dépendant des hommes à faire du bien, en le sacrifiant en quelque manière tout entier à l'utilité publique, et à obliger tout le monde : c'est pour cela qu'il entre en Jérusalem et qu'il se sert de la prophétie qui avait été faite de sa personne, pour le faire savoir au peuple juif, *Dicite filie Sion : Ecce rex tuus venit, tibi.* C'est pour vous, peuple, qu'il vient, et pour vous qu'il travaille uniquement ; il s'applique à votre secours et à vos besoins. Il n'y est pas plutôt entré, remarque un évangéliste, qu'il s'emploie à guérir les malades et à rendre tous les bons offices qu'il peut à ceux qui s'adressent à lui : *Accesserunt ad eum cæci et claudi, et sanavit eos.*

Admirable leçon, chrétiens, que le Sauveur fait aux hommes en cette manifestation de sa grandeur, de leur apprendre l'usage qu'ils doivent faire de celle où Dieu les a élevés, conformément à sa fin et à l'ordre de Dieu, et si vous me demandez quel est cet usage qu'ils en doivent faire, je vous demanderai réciproquement quel bien ils sont capables de faire, quels moyens et quelles occasions leur charge, leur naissance et leur autorité leur en fournissent ; et je vous dirai que c'est justement pour cela que Dieu les y a mis ; mais, pour parler en général, il y en a de deux sortes, savoir d'empêcher les désordres qui se commettent dans les lieux où ils ont de l'autorité ;

et ensuite de faire tout le bien propre de leur état et de l'emploi qu'ils exercent ; ce qui est opposé aux deux sortes d'abus que les grands ont coutume de faire de leur autorité et de leur grandeur ; l'un est de souffrir le désordre et n'oser s'y opposer ou y apporter le remède qui est en leur pouvoir, comme fait le Sauveur qui entre d'abord dans le temple pour en chasser les profanateurs qu'il y rencontre ; l'autre est de ne pas faire tout le bien qu'ils peuvent : d'où vous concevrez combien les grands sont coupables par la seule négligence de leurs devoirs, sans parler des crimes qu'ils peuvent commettre eux-mêmes par le dérèglement de leur vie.

Premièrement, qui peut douter qu'ils ne soient établis de Dieu pour empêcher le mal et arrêter les désordres ? L'Apôtre ne nous avertit-il pas que ce n'est pas sans sujet qu'ils portent l'épée que Dieu leur a mise entre les mains, pour punir les crimes et pour imprimer de la crainte aux méchants ? Qui sont ceux qui doivent corriger les abus, réprimer les violences, empêcher les vexations et les injustices, si ce n'est ceux que Dieu a chargés de cette commission et qui lui en doivent rendre compte ? Et pour quelle raison sont-ils des personnes publiques, s'ils ne mettent ordre à la sûreté du public, et s'ils n'emploient leur autorité et leur pouvoir pour faire garder les lois ? Dieu n'avertit-il pas les juges, par la bouche du Sage, de ne se point ingérer dans cette fonction, s'ils n'ont assez de fermeté et de droiture pour s'opposer à l'iniquité ? *Noli querere fieri judex, nisi valeas irrumperè iniquitates (Eccl. VII.)* ; et l'on peut dire de même de ceux qui sont revêtus de quelque caractère d'autorité, puisqu'ils sont comme les premiers juges des crimes qui se commettent dans l'étendue de leur juridiction, qu'ils manquent au premier de leurs devoirs s'ils ne les punissent, et qu'ils sont coupables devant Dieu de tous les désordres qu'ils ne se sont pas efforcés d'arrêter, parce que cette obligation naît du rang même qu'ils tiennent, qui les rend responsables du luxe, des jurements, des débauches, du jeu, du libertinage auxquels ils ont laissé prendre cours ; de sorte que la seule omission de ces devoirs, ou la seule négligence de s'en acquitter, les met dans un danger évident de leur damnation.

C'est par là, Messieurs, qu'il faut juger du péril qu'il y a de se perdre dans les emplois et dans ces dignités, que l'ambition fait souhaiter et poursuivre avec tant d'ardeur : mais elle est trop aveugle pour y faire une sérieuse réflexion ; on se laisse éblouir par l'éclat de l'honneur, sans penser à l'obligation qu'il impose et qui y est indispensablement attachée. Car s'ils avaient une fois conçu le poids de cet engagement et ce que c'est que de rendre compte à Dieu des péchés des autres, à un maître, par exemple, des désordres de ses serviteurs, à un magistrat de tous ceux d'une ville, à un seigneur de ceux de ses vassaux, à un homme de

qualité, de naissance et d'autorité, de tous ceux qui lui sont soumis, ou sur qui il a quelque droit, cette seule considération ne serait-elle pas capable de réprimer ce désir de grandeur et cette ambition, qui veut toujours s'élever sans bornes et sans mesures ? de penser que les obligations croissent en proportion des charges ; que plus on est élevé, plus on a sujet de craindre, et plus il y a de personnes à qui l'on commande, plus on a de comptes à rendre, puisque ce sont autant de personnes sur qui l'on doit veiller, comme l'assure l'Apôtre : *Ipsi pervigilant quasi de animabus vestris rationem reddituri* (Hebr., XIII).

Que si ce compte du mal qu'ils ont permis, ou qui s'est fait sous leur autorité, est si effroyable et si capable de faire trembler les personnes d'autorité, le compte du bien qu'ils ont omis ne doit pas moins les faire penser à eux-mêmes, puisqu'ils sont redevables à tous ceux qui sont sous leur conduite, et obligés de donner aux uns de la protection et de l'appui, aux autres la nourriture et l'entretien, à ceux-ci des gages et des récompenses, à ceux-là des marques de leur affection, et à tous en général le bon exemple. O Dieu ! quelles charges ! quels devoirs ! que de pressantes obligations auxquelles on ne pense guère, mais que l'on ne peut omettre sans un danger évident de son salut, qui dépend de la manière dont on s'acquittera de ces devoirs et de ces obligations ! Ainsi, qui ne tremblera dans ce poste où il se voit élevé ? quand il méditera sérieusement qu'il est obligé de faire, dans les lieux où il a quelque autorité, tout ce que son rang lui donne pouvoir de faire, pour le bien des peuples et de l'Eglise ; que tous les grands ont cette même obligation dans leurs terres, et les magistrats dans les villes, d'employer le pouvoir que leur donne leur charge pour le soulagement et l'utilité des particuliers ; que s'ils ne le font, ils ne remplissent pas les devoirs de leur état, parce que, dès lors qu'on est élevé à quelque dignité, on l'est pour les autres aussi bien que pour soi-même, et y manquer, c'est ce qui fait les péchés d'omission, si ordinaires à ces sortes de personnes, et dont souvent même elles ne s'aperçoivent pas ; ce sont des péchés sans nombre, et le plus souvent très-griefs, qui ne consistent pas en des actions criminelles, comme seraient les violences, les extorsions, les outrages et les vengeances, qui se voient d'abord et qui semblent sauter aux yeux, mais dont on se rend coupable en ne faisant pas ce qu'on doit. C'est en vain qu'on prétend s'en justifier sur l'ignorance, sur la multitude de ses autres soins, ou sur la difficulté de penser et de pourvoir à tant de choses tout à la fois : car on ne saurait disconvenir qu'en omettant ces sortes de devoirs, on ne cause la perte et la damnation des autres, et par conséquent la sienne propre ; celle des autres, parce qu'on n'a pas soin de leur faire faire leur devoir, et la sienne propre, parce qu'on ne s'acquitte pas de son obligation, qui est

de s'appliquer à l'utilité et au service des autres, puisque c'est l'ordre et le dessein de Dieu, lorsqu'il a établi cette différence d'états. Mais que sera-ce si, au lieu de remplir ces devoirs en leur faisant tout le bien qu'ils peuvent, ils les maltraitent, les regardent avec mépris et avec dédain, les gouvernent avec empire et leur font ressentir toute la pesanteur du joug et d'une domination fière et impérieuse ? Ne doivent-ils pas s'attendre que Dieu exercera une pareille sévérité à leur égard, par un jugement rigoureux et sans miséricorde ? *Judicium durissimum iis qui præsumunt fiet* (Sap., IX). Dieu aura-t-il égard à cette grandeur superbe, violente, impérieuse, qui autorise le crime et l'injustice ? à cette grandeur, enfin, qui s'élève contre Dieu même, lorsqu'on s'en sert pour l'offenser plus impunément ? Mais ne nous étendons pas sur un si vaste sujet, qui nous éloignerait de notre évangile et de notre dessein.

TROISIÈME PARTIE

Considérons plutôt cette grandeur sous le troisième rapport, c'est-à-dire sous celui qu'elle a pour ceux qui la possèdent, et qui sont dans l'honneur et dans l'élévation ; lesquels pour en user dans les vues et dans les desseins de Dieu, doivent avoir les qualités personnelles et les vertus que le Fils de Dieu fait paraître dans la pompe de ce jour : car si vous y prenez garde, parmi toute cette gloire et cet honneur, il y conserve toute la douceur et la modération qui lui était si naturelle et qu'il y fait lui-même remarquer : *Ecce rex tuus venit tibi mansuetus*. Nous y voyons des sentiments d'humilité jusque dans l'appareil de ce triomphe, en se contentant de la monture la plus vile, et qui marque le moins de faste ; il y verse même des larmes, dont il arrose les palmes de son triomphe, ayant devant les yeux l'inconstance de ce peuple, qui dans six jours, au lieu de ces cris de joie qu'il fait retentir, demandera sa mort par ces funestes paroles, *Tolle, tolle, crucifige* (Joan., IX), et changera toute cette pompe en le triste appareil de son supplice.

Voilà, Messieurs, de grandes et importantes leçons, que le Sauveur du monde fait à ceux qui sont dans l'honneur et dans l'éclat. Premièrement d'y garder la douceur et la modération, au lieu de cette fierté qui leur est si ordinaire, que la grandeur même semble inspirer, la fierté qui paraît dans leur port, dans leur geste, dans leurs paroles, dans toute leur personne, et toutes leurs manières. Un homme n'est pas plutôt élevé à quelque rang ou à quelque emploi, qu'il devient tout autre ; cette nouvelle dignité redouble sa fierté naturelle ; il se met sur un autre pied, oublie ce qu'il était, pour ne regarder plus qu'avec mépris ceux qui sont au-dessous de lui, et qu'il considérerait auparavant comme ses égaux ; il croit qu'il est de sa grandeur de prendre un air dédaigneux, et de traiter avec hauteur le reste des hommes : ce sont les sentiments que la grandeur

et l'élevation font ordinairement naître, et qui rendent la plupart des grands également odieux à Dieu et aux hommes; au lieu que l'humilité, la douceur, l'affabilité et la modération leur attirent le respect et l'affection de tout le monde.

Le Fils de Dieu leur en donne un bel exemple dans l'honneur qu'il reçoit en ce jour: *Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus*; plus la qualité qu'on lui donne, et qu'il avait en effet, de roi, de Messie et d'envoyé de Dieu; plus, dis-je, tous ces titres le relèvent, plus il se rend affable et populaire, ne dédaignant pas de converser avec les personnes du dernier rang, de les instruire, d'entrer dans leurs maisons, manger avec les publicains et les pécheurs; et comme parmi les hommes c'est le caractère d'un esprit bien fait de ne se point enorgueillir de son mérite ni de son rang, c'est aussi une marque que c'est Dieu qui veut une personne en cet état, et non pas son ambition qui l'y pousse; parce que ce qui vient de Dieu, retient son esprit, qui est la bonté et la douceur: car de plus, Messieurs, si nous faisons réflexion que cet honneur et tout cet éclat étant extérieur et hors de nous, et souvent même, indépendant de nous, n'ajoute rien par conséquent à notre mérite, et ne nous fait pas plus grands devant Dieu; pourquoi s'en élever et s'en faire accroire? pourquoi prendre sujet de mépriser les autres pour des avantages que nous recevons d'eux, et qu'ils nous peuvent refuser? C'est une petitesse d'esprit qui nous attire du mépris à nous-mêmes; parce qu'on se méconnaît, et qu'on témoigne par là qu'on ne mérite pas le rang qu'on occupe.

Mais, outre cet exemple de douceur et d'humanité qui condamne l'orgueil et la fierté des grands, le Sauveur en ajoute un autre qui n'est pas moins nécessaire; c'est la modération qu'il fait paraître dans l'appareil de cette pompe même, et de cette espèce de triomphe qui est si éloigné du luxe, de la vanité, de l'ostentation et de la magnificence que les grands ont coutume d'étaler en semblables occasions, oubliant la modestie et la modération aussi bien que la douceur et l'humanité. C'est un autre abus que les hommes font ordinairement de la grandeur et des charges où la naissance et la fortune les ont élevés, de donner tout au dehors, d'attirer des spectateurs par un attirail pompeux, par un magnifique cortège, en un mot, par ce faste en quoi souvent on fait consister toute sa grandeur; mais l'exemple du Fils de Dieu condamne ces abus, en faisant voir son humilité jusque dans la pompe de son triomphe, où il n'emploie pour tout appareil que quelques branches d'arbres qu'on coupe à la hâte, et quelques pauvres vêtements, dont ses apôtres et le peuple qui le suivait couvrent la terre, et qu'ils mettent sous ses pieds lorsqu'il passe. Ce modeste équipage apprend aux grands à éviter le faste et le luxe qui entretient leur orgueil, et qui leur fait perdre les sentiments de l'humilité chrétienne. qu'il est si

difficile de conserver parmi tout cet éclat.

En effet, chrétiens, quand ils ne voient que des palais et de superbes maisons pour leur demeure; grand nombre de serviteurs et d'officiers empressés à les suivre et à les servir; de riches ameublements et des habits magnifiques; en un mot, que tout brille chez eux et autour d'eux, ils se laissent facilement éblouir à tout cet appareil; ils conçoivent une haute estime de leur qualité et ensuite de leurs personnes, en voyant tant d'honneur qu'on leur rend, tant de gens qui leur applaudissent, ou plutôt qui les flattent, tant d'autres qui briguent leur faveur, et d'autres dont il peut faire la fortune. Mais outre l'orgueil que ce luxe fomenté, qui pourrait dire les malheurs et les crimes dont il est la source? Car quand on s'est mis une fois sur le pied de grande dépense, on veut soutenir et ne rien relâcher de cette manière de vie, à laquelle cependant on ne peut fournir longtemps, parce que les fonds s'épuisent, quelque grands qu'ils soient; il faut pourtant continuer, depuis qu'on s'est comme engagé par la loi tyrannique d'une bienséance imaginaire, et de là viennent les extorsions, les injustices, les concussionns dans leurs charges, et s'ils n'ont pas assez de pouvoir pour cela, il y a d'autres injustices qui ne sont pas moins criantes; on frustre des créanciers qui nous ont prêté de bonne foi, des serviteurs qui attendent leurs gages, des artisans et des ouvriers dont on a tiré service et qui n'osent seulement demander ce qui leur est dû.

N'est-ce pas de cette même somptuosité que vient cette dureté et cette insensibilité pour les misères des autres, et pour les nécessités publiques et particulières auxquelles ils sont obligés de pourvoir? Ce faste enfin et cette magnificence par où les grands veulent toujours se distinguer, détruisent tellement en eux l'esprit du christianisme, qu'il ne leur en reste presque aucune marque, et il ne faut pas s'en étonner; car quel moyen qu'une personne qui ne croit rien au-dessus de son ambition, qui ne refuse rien à sa vanité ni à ses plaisirs, puisse être touchée de quelque sentiment de charité? puisse aimer l'humilité, pratiquer la mortification des sens et les autres vertus dont son rang ni sa grandeur ne la dispensent point? Quel exemple donc plus nécessaire le Sauveur du monde pouvait-il leur donner, que de faire paraître tant d'humilité et tant de modération parmi la pompe, l'honneur et l'aceueil qu'on lui fait?

Mais que direz-vous des sentiments de son cœur durant ce triomphe et cet appareil? Il en voit la vanité, il pense à l'inconstance de ce peuple qui lui donne tant de marques de son affection et qui dans peu de jours lui fera ressentir tant d'effets de sa haine; il considère à quoi aboutit la pompe, l'éclat et la grandeur du monde, cette figure et ce dehors qui passe; et dans cette pensée, les larmes lui coulent des yeux, qui est une circonstance que l'Evangile a expressément marquée, et quelque diversité

d'opinions qu'il y ait sur le sujet de cette douleur, qui fut assez vive pour lui faire répandre des larmes; si ce fut la ruine de Jérusalem ou l'ingratitude du peuple juif, je crois, après plusieurs saints Pères, que le peu de durée de ce vain éclat et l'issue à laquelle il se devait terminer y eut beaucoup de part, et qu'il voulut nous montrer, par cette tristesse de son cœur, le peu de fond qu'il y a à faire sur l'estime et sur l'affection des hommes, et le peu d'état que nous devons faire de toute la grandeur du monde; car, sans parler des funestes catastrophes qui les suivent, et de ces révolutions dont tous les siècles nous fournissent tant de tristes et déplorables exemples, qui ont donné sujet à de si beaux sentiments et à de si belles réflexions aux païens mêmes sur l'instabilité des choses de la terre; Dieu, par une sage disposition de sa providence, a voulu que dans les endroits où le siècle est plus engageant, et où cette figure du monde brille à nos yeux avec plus d'éclat, là ce même monde nous fit mieux voir son inconstance et sa vanité et nous donnât des exemples plus sensibles de la fragilité de toutes les grandeurs humaines, pour nous porter à aspirer à d'autres biens, à une gloire solide et immortelle, et à un bonheur éternel dont la seule pensée doit faire disparaître toute la grandeur imaginaire que nous donnons aux choses d'ici-bas : je ne m'étendrai pas sur un sujet si rebattu.

CONCLUSION.

Pensons seulement, pour finir ce discours, que ceux que Dieu a élevés à cet état, bien loin d'être pour cela plus favorisés que les autres, sont au contraire exposés à un plus grand danger de se perdre, ayant tant et de si pressantes obligations, et d'ailleurs tant d'obstacles qui les empêchent de s'en acquitter : c'est pourquoi les saints ont toujours eu d'autres yeux que nous pour ses charges, ces dignités et pour cet honneur, dont le reste des hommes fait l'objet de leurs plus ardent passion; ils en voyaient le fardeau qui les leur faisait redouter, dans la vue de leur faiblesse et dans la crainte qu'ils avaient d'y succomber, au lieu que nous ne regardons ces places éminentes que comme des lieux plus propres à y goûter la douceur du repos; mais ils les envisageaient comme des obligations au travail, et au lieu d'être éblouis, ils tremblaient à la vue des devoirs qui y sont attachés et des difficultés qu'ils voyaient à les remplir comme il faut. Ah! Messieurs, que les grands se plaindraient eux-mêmes de leur état, s'ils en connaissaient le péril, et s'ils pensaient qu'ils ne se peuvent sauver que par une force extraordinaire de courage, par une fidélité à l'épreuve, et enfin par une vertu toute miraculeuse, qui leur fasse considérer leur grandeur par rapport à Dieu, en s'en servant pour le faire honorer lui-même, poussés d'un zèle ardent pour le faire connaître et servir pour tout, ensuite par rapport aux

autres, n'ayant reçu leur pouvoir et leur autorité que pour les protéger et les secourir, et enfin par rapport à eux-mêmes, en y gardant la modération, l'humilité et le mépris de toutes les vaines grandeurs de la terre, pour n'aspirer qu'à celles du ciel, que je leur souhaite, etc.

SERMON XL.

DE LA RESTITUTION.

Quare unguentum hoc non venit trecentis denariis, et datum est egenis? Hoc autem dicebat, non quia de egenis pertinebat ad eum, sed quia fur erat. (Joan, XII)

Que n'a-t-on vendu cette liqueur trois cents deniers d'argent, et que ne les a-t-on donnés aux pauvres? Il parlait ainsi, non qu'il s'intéressât pour les pauvres, mais parce qu'il était un voleur.

Je trouve, Messieurs, dans l'évangile de ce jour deux choses, qui, au sentiment des Pères, nous représentent les deux différents usages de la pénitence doit faire des biens de cette vie; qui sont de les employer, partie en des œuvres de charité, et partie en des œuvres de justice. Madeleine nous peut servir de modèle des premières, parce que possédant légitimement les biens qu'elle avait, elle en fait un saint usage en les consacrant au Fils de Dieu, afin d'attirer la miséricorde de son juge et de mériter un plus ample pardon de ses péchés. Mais la réprobation du malheureux Judas nous doit en même temps convaincre combien il est dangereux de manquer aux œuvres de justice, qui sont de rendre au prochain ce qui lui appartient et de restituer le bien qu'on lui a pris, puisque sans cela, il ne peut y avoir de véritable pénitence ni de rémission de ses péchés. Cet apôtre devenu apostat par cette maudite cupidité, qui lui faisait employer à ses usages particuliers l'argent qu'on lui confiait pour les nécessités des pauvres, et possédé de cette malheureuse passion, qui avengle aujourd'hui la plus grande partie des hommes, n'eut garde de se convertir comme fit Madeleine, quoiqu'il eût les grâces nécessaires et assez puissantes pour cela, parce que la première condition de sa pénitence était de restituer ce bien qu'il retenait injustement.

Et voilà, chrétienne compagnie, le plus grand obstacle qui s'oppose encore aujourd'hui à la conversion des riches du monde. On en voit plusieurs qui font quelques aumônes, et d'autres actions de charité, mais on en voit peu qui fassent des actions de justice en restituant ce qu'ils ont mal acquis, quoique l'un et l'autre soit nécessaire pour obtenir le pardon de ses crimes et pour en faire une juste satisfaction. Je me souviens de vous avoir déjà entretenu des premières, en vous parlant de l'aumône et de la charité que l'on doit au prochain; c'est pourquoi j'ai dessein de m'arrêter uniquement aujourd'hui aux secondes, qui sont les actions de justice, entre lesquelles, celles dont l'obligation est la plus indispensable est la restitution du bien mal acquis et que l'on retient de mauvaise foi : ce sujet est d'autant plus nécessaire que ce péché est

plus ordinaire et la restitution du bien d'autrui plus rare et plus difficile; c'est pourquoy nous avons besoin des grâces plus particulières du ciel, aidez-moi à les obtenir par l'entremise de Marie. *Ave, Maria.*

On est assez en peine, Messieurs, de justifier cette parole du Saint-Esprit, prononcée par la bouche du Sage; qu'il n'y a rien de plus injuste que d'aimer l'argent: *Nihil est iniquius quam amare pecuniam.* (*Eccle.*, X.) S'il avait dit qu'il n'y a rien de si injuste que de prendre et de retenir le bien d'autrui, ou bien que c'est l'injustice même de prendre occasion de sa nécessité, pour l'opprimer par des usures, ou de frauder un créancier qui nous a prêté de bonne foi, la chose parlerait d'elle-même et n'aurait pas besoin d'éclaircissement ni d'interprétation. Mais de trouver de l'injustice dans la passion même que nous avons pour l'argent, c'est ce qui d'abord n'est pas si facile à concevoir et ce qui a donné sujet aux interprètes de chercher le sens de ces paroles, aussi bien que celles du Sauveur du monde, qui appelle les richesses, *Mammona iniquitatis* (*Luc.*, XVI); comme qui dirait un Dieu, ou un trésor d'iniquité: car ce n'est pas à dire que les richesses sont injustes d'elles-mêmes, autrement ce serait un crime d'être riche; ce qui est insoutenable, puisqu'on se peut servir saintement des biens que Dieu nous a donnés et les employer utilement pour sa gloire et pour notre salut. Ce n'est pas à dire non plus que l'avarice, qui est un attachement à ces sortes de biens et un désir déréglé de les posséder, soit proprement une injustice, parce qu'on peut avoir cette passion pour les biens mêmes qui nous appartiennent légitimement; mais c'est, disent les saints Pères, que cette passion s'appelle injuste, parce qu'elle porte naturellement et d'elle-même à l'injustice, et que c'est la pente et le poids naturel des richesses qui s'acquièrent, s'augmentent et se conservent plus ordinairement par les voies les plus injustes. Mais ce qui choque le plus l'équité naturelle, ce qui est presque inévitable dans cette passion et ce qui lui donne proprement le nom d'injuste, c'est de retenir le bien d'autrui; car, comme la justice consiste à rendre à chacun ce qui lui appartient, l'avarice, qui empêche de le rendre et de le restituer, ne peut être plus justement nommée qu'une affection injuste, et l'injustice même: *Nihil est iniquius quam amare pecuniam.*

Je sais bien, chrétienne compagnie, qu'en cette matière, il y a autant d'espèces d'injustice toutes différentes qu'il y a de manières de s'approprier le bien d'autrui. Je ne parlerai pourtant aujourd'hui que de l'obligation qu'il y a de le rendre et de le restituer, qui est un des plus pressants devoirs de la justice; et je ramasse tout ce qui regarde un sujet si important dans ces trois propositions, qui feront tout le partage de ce discours. La première, qu'il n'y a rien de plus facile et de plus ordinaire

que d'avoir quelque chose du bien d'autrui, quoique presque tout le monde se persuade être infiniment éloigné de ce péché. La seconde, qu'il n'y a rien de plus difficile que de le rendre quand on s'en est une fois saisi, à cause des prétextes qu'on y apporte et des obstacles qui s'y rencontrent. Et enfin, la troisième, qu'il n'y a rien dont l'obligation de le rendre soit plus pressante et plus indispensable. Commençons, s'il vous plaît, et ne perdons point de temps, dans un sujet de cette importance.

PREMIÈRE PARTIE.

Je dis premièrement, qu'il n'y a rien de plus facile, ni même de plus ordinaire que d'avoir du bien d'autrui, par quelqueune des manières dont on lui peut faire tort et qui sont presque infinies; et par conséquent qu'il y a infiniment plus de personnes qu'on ne s'imagine qui sont obligées de le restituer. En effet, il ne faut que considérer que l'intérêt est comme le ressort universel, qui remue tout le monde et que l'avarice, qui n'est autre chose qu'un amour déréglé des biens de la terre et un violent désir de les posséder, nous porte naturellement à les rechercher, et à les acquérir par tous les moyens possible; car, quoiqu'il y ait bien des gens, en qui la conscience retient cette passion dans les bornes de la justice et les empêche de s'enrichir par des voies illégitimes, c'est cependant le penchant le plus fort et l'inclination la plus générale. L'on veut avoir du bien par le même instinct que l'on a d'être heureux en cette vie; c'est ce désir d'en acquérir et d'en amasser, qui a inventé tous les arts, qui fait cette diversité d'états et de conditions; et l'on peut ajouter que c'est presque l'unique emploi des personnes qui vivent dans le monde; du moins c'est l'âme de toutes leurs entreprises, le but de tous leurs soins, le prix de tous leurs travaux, et enfin l'occupation qui les tient en haleine nuit et jour: or dans cette inclination si universelle, dans ce soin si inquiet et dans cette passion si violente, comment est-il possible qu'on ne passe souvent les bornes que la justice prescrit? et qu'en mille rencontres, où le bien d'autrui est comme confondu avec le nôtre, on garde une équité si exacte, qu'on ne retienne précisément que ce qui nous appartient, ou, qu'en poursuivant le sien avec tant de chaleur, on ne s'empare de celui des autres?

Aus-i n'y a-t-il point de péché, où il soit plus facile de tomber, à cause du penchant qui nous y pousse. Car il n'en est pas de ce penchant comme de celui qui nous porte au plaisir, à la vengeance ou à quelque autre crime que ce soit, dont la violence cesse sitôt que la passion est satisfaite, et dont le principe étant dans le tempérament, s'affaiblit avec l'âge et avec le temps; mais cette passion est sans trêve et sans relâche, et porte toujours ses desirs et ses prétentions plus loin. *Major pecunia non claudit avaritiae fauces, sed extendit; non irrigat, sed ac-*

condit, dit saint Augustin ; je ne m'étendrai pas sur un sujet si rebattu ; je me contente d'en inférer cette conséquence qui est manifeste qu'autant que cette inclination est commune, que ce désir est naturel et que cette passion est violente, autant il est difficile de la contenir toujours dans les bornes étroites de la justice, sans qu'elle n'en sorte assez souvent, vu les occasions non-seulement fréquentes et ordinaires, mais presque continuelles, qui se rencontrent dans tous les états et dans toutes les conditions.

Dans le négoce, par exemple, celui qui vend veut mettre les choses au plus haut prix et tâche d'en tirer tout ce qu'il peut ; au contraire, celui qui achète voudrait les avoir pour rien et n'oublie rien pour engager l'autre à les donner pour moins qu'elles ne valent : comme l'un et l'autre n'agissent guère de bonne foi, s'il y a de la fraude de part ou d'autre, qui peut les dispenser de réparer le tort qu'ils ont fait ? On entend tous les jours des gens qui se vantent d'avoir eu une chose à bon marché, parce qu'ils ont abusé de la simplicité de celui avec qui ils ont traité, ils s'en réjouissent comme d'une heureuse rencontre, mais ils ne songent pas que c'est là un hameçon qu'ils ont pris d'eux-mêmes, qu'il faudra ensuite arracher de crainte qu'il ne leur déchire les entrailles par un juste remords, et qu'il ne leur cause enfin la mort ; un autre a débité de mauvaise marchandise qu'il a garantie pour la meilleure du monde, et il l'a si bien déguisée que les meilleurs connaisseurs eussent eu de la peine à ne s'y pas tromper : il s'applaudit et croit que son industrie lui tient lieu d'un bon revenu ; mais il ne voit pas qu'il s'est trompé lui-même, puisqu'il demeure dans l'obligation de satisfaire pour le tort qu'il a causé. Dans les mises et dans les recettes, sur combien d'articles passe-t-on légèrement et sans les examiner ? L'un donne en paiement d'un bien justement dû les services prétendus qu'il a cru rendre ; l'autre se paye de ses peines sur le pied qu'il lui plaît, et les met en ligne de compte dans les affaires dont il s'est chargé ; celui-ci déduit et défalque ce qu'il juge à propos sur ses comptes, et cet autre fait valoir les choses au prix que son avarice a taxé elle-même : combien de personnes qui en prétendant se récompenser de ce qui leur est dû, commettent de véritables larcins ? combien d'autres, qui pour se dédommager d'un tort imaginaire, causent un véritable dommage à leur prochain ?

Si du commerce vous passez dans le barreau, qui devrait être l'asile de la justice, et comme un lieu sacré, puisque ceux qui la rendent on qui contribuent à la défendre, s'appellent dans le droit *sacerdotes juris*, la justice y est-elle en assurance ? Je sais qu'il n'est pas si ordinaire que les juges y parlent contre leur conscience, et que la corruption ne pénètre pas facilement jusqu'à ce lieu si sacré ; mais j'ose dire qu'il n'y a point d'état ni de condition où les occasions de violer la justice soient plus ordi-

naires, et par conséquent où il y ait plus de personnes qui soient obligées à faire restitution. La négligence d'un avocat, d'un procureur, d'un rapporteur fait tous les jours perdre des procès, et cette négligence est un péché contre la justice, lequel oblige par conséquent au dédommagement envers ceux qui ont souffert une perte considérable. Ceux qui intentent ou qui poursuivent un procès qu'ils savent être injuste ; ceux qui par mille délais, mille chicanes et mille incidents qu'ils font naître, consomment le bien des parties qui demandent justice ; ceux qui les engagent à la poursuite d'un procès qu'ils savent être mal fondé ; ceux qui exigent ou qui permettent à leurs gens d'exiger plus qu'il ne leur est dû ; ceux qui, pour hâter l'expédition d'une affaire qu'ils sont obligés de terminer, reçoivent quelque présent ; tout cela ne se pouvant faire sans que quelqu'un en souffre quelque tort et quelque préjudice, oblige par une suite nécessaire à en faire la restitution : de même, quand votre partie s'accorde avec vous dans un procès où vous avez tort, et quand elle vous cède une partie de ce qu'elle pourrait légitimement prétendre, ennuyée qu'elle est de plaider, ou de crainte de consumer en frais plus qu'elle ne pourrait tirer de profit du gain de sa cause ; quand les créanciers vous cèdent le tiers de ce qui leur est dû, aimant mieux perdre une partie que le tout ; il y a une infinité de semblables injustices subtiles et déguisées, sans parler de celles qui sont manifestes, comme les faussetés, les antidades, les suppressions des pièces qui pourraient éclaircir la vérité. Eh ! qui pourrait en compter toutes les espèces et toutes les différences qui se commettent dans cet asile même de la justice ? Mais ce qui mérite une particulière réflexion, est que comme il n'y en a aucune qui ne porte préjudice, il n'y en a point aussi qui ne laisse l'obligation de le réparer.

Il ne faut pas croire que les autres conditions et les autres emplois soient plus éloignés de ces occasions de commettre quelque injustice ; si un artisan, par exemple, n'est pas fidèle en son travail, s'il fait en sorte que son ouvrage soit de peu de durée, s'il se fait payer de la peine ou du temps qu'il n'y a point employé, s'il ne fait qu'ébaucher ce qu'il se fait payer comme s'il était bien conditionné ; s'il y a quelque défaut, soit dans la matière de son ouvrage, soit dans la façon qu'il conçoit, mais qu'il n'a garde de faire connaître ; s'il fait faire des dépenses mal à propos et contre l'intention de celui qui l'emploie : que sais-je moi ? il peut pécher en mille manières contre la bonne foi et contre la justice ; le public et les particuliers se plaignent partout de leur infidélité ; mais ce qui me fait trembler pour eux est qu'ils ne pensent jamais à restituer le gain qu'ils font par ces voies injustes et qu'il ne peuvent douter qu'il ne soit mal acquis.

Que si vous parcourez les autres emplois qui sont dans la vie, combien qui sont d'eux-mêmes exposés à ce danger ? comme ceux

qui sont engagés dans les finances ou dans les partis, ceux qui, dans le maniement des deniers publics, ont tous les jours cent occasions de faire leur main : que ces tentations sont délicates ! et si ceux qui briguent ces emplois savaient à quel péril ils exposent leur salut, je m'assure que pour peu qu'il leur restât de conscience et de christianisme, ils ne le rechercheraient pas avec tant d'empressement ; mais le malheur est que souvent ceux qui sont les plus ardents à les poursuivre ne sont pas toujours les plus scrupuleux sur ce chapitre, ni le plus sur leurs gardes dans des occasions si fréquentes d'avoir du bien mal acquis : et certes, ces grandes fortunes que l'on voit s'élever en si peu de temps n'auraient pas été si vite et n'auraient pas monté si haut, si elles ne s'étaient élevées sur les ruines des autres.

Mais qui croirait que, dans les conditions mêmes qui sont les plus éloignées de l'injustice, comme les habitants d'une ville qui vivent de leur revenu, les gentilshommes de la campagne qui font valoir leurs terres, les personnes qui gagnent leur vie au service des autres, n'ont pas moins à se défendre de ce péché d'injustice ; et si l'on s'examine bien, il s'en trouvera peu qui ne soient obligés à quelque restitution. Celui-ci retient le salaire d'une personne dont il aura tiré service et le met dans la nécessité de vendre le peu qu'il a de bien pour subsister ; celui-là obligera un vassal de lui faire quelque corvée qu'il ne lui doit point, mais qu'il n'osera refuser : ce gentilhomme, pour avoir le plaisir de la chasse, gâtera les champs de son voisin qui n'osera seulement s'en plaindre : ce serviteur n'aura pas assez de soin du bien de son maître, et, par une négligence coupable, le laissera perdre ou gâter.

Combien qui font tort à leur prochain par des voies indirectes ? L'un, à force de décrier un marchand, ruinera sa fortune ; l'autre empêchera que ce serviteur ne trouve condition, par l'ombrage qu'il donnera de sa fidélité : l'autre s'opposera à l'avancement de cette personne pour favoriser une autre ; qui doute qu'en conscience on ne soit obligé de les dédommager du tort qu'ils ont souffert par ces conseils ou par ces rapports désavantageux ? On se flatte cependant de n'avoir point de bien d'autrui, et l'on demeure tranquille sur ce chapitre, lorsqu'on aurait le plus de sujet d'y penser sérieusement. Combien qui empruntent sur des fonds déjà engagés et sur des hypothèques mal assurées, et vivent ainsi aux dépens des autres, sans payer ni marchands ni artisans ? combien qui se reposent sur la foi d'autrui ? On a ce bien par héritage, et l'on suppose que ceux dont on l'a hérité étaient gens de probité et de conscience, et, quelque sujet qu'on ait d'examiner s'ils ont satisfait ceux à qui ils étaient redevables, l'on ne veut point venir à ces discussions odieuses qui iraient à déshonorer la mémoire de ceux qui nous ont laissé du bien : d'autres suppriment leur

testament, et d'autres, après avoir hérité de leur bien, ne veulent point entendre parler d'en acquitter les charges.

Ne nous arrêtons point, Messieurs, à faire un plus long détail qui serait ennuyeux : ce que nous en avons dit suffit pour faire connaître qu'il n'y a point de péché plus ordinaire et plus facile à commettre que l'injustice et d'avoir quelque chose du bien d'autrui, puisqu'il n'y en a point à quoi l'on soit plus porté, point qui se commette en tant de différentes manières, point enfin où les occasions en soient plus fréquentes et plus ordinaires ; et il est presque impossible que dans cette nécessité d'un commerce mutuel qui lie les hommes les uns avec les autres, dans cette multitude d'affaires, dans cette concurrence d'intérêts, il est, dis-je, presque impossible que plusieurs ne souffrent quelque tort, et que d'autres ne le fassent, mais qui doit être réparé par une exacte restitution.

Ce que vous concevrez encore mieux, si vous faites réflexion, en second lieu, que c'est le propre de cette passion de l'intérêt, d'aveugler ceux qu'elle possède, de leur faire prendre le faux pour le vrai, le douteux pour le certain, et de leur persuader enfin qu'un bien leur appartient, quelque sujet de doute et de contestation qu'il puisse y avoir. De là vient que, quoiqu'il soit rare et presque impossible qu'un homme qui a traité quantité d'affaires, et à qui il a passé quantité d'argent par les mains, ne soit obligé à quelque restitution, il se flatte ordinairement dans la discussion qu'il en fait, supposé même qu'il s'examine sur ce point, la moindre apparence de droit et la plus faible raison qui se présentera à son esprit, sera pour lui d'un grand poids et fera pencher la balance de son côté, au lieu qu'il examinera avec la dernière rigueur le droit du prochain ; et, s'il paraît le moindre sujet de le lui contester, il le grossira dans son idée et ne manquera pas de le faire valoir dans ce tribunal secret où il se fait juge dans sa propre cause, sans y appeler sa partie ; de sorte qu'il ne verra pas souvent l'injustice qu'il commet.

Aussi voyons-nous que presque personne ne se croit coupable de ce crime ; et, si un prédicateur invective fortement contre ce vice, chacun l'applique à son voisin et n'y prend aucune part, tout au contraire des autres péchés ; car, si l'on parle contre la colère, contre l'impureté, contre l'intempérance, chacun en même temps s'en fait l'application et se dit intérieurement, c'est à moi à qui l'on parle, me voilà parfaitement bien dépeint ; c'est là mon penchant et mon faible, et le prédicateur ne pouvait mieux me représenter que par le caractère qu'il en a fait ; mais dans le portrait d'un avare, il est rare qu'on s'y reconnaisse, parce que l'on ne s'est jamais bien examiné là-dessus, ou plutôt parce qu'on ne veut pas entrer en cette discussion, pour n'être pas obligé de restituer ce qui appartient au prochain : il faut que l'injustice saute aux

veux avant qu'on la voie ; et c'est ce qui a fait inventer tant de noms spécieux , afin de déguiser une usure , tantôt en faisant entrer l'intérêt avec le principal dans un même contrat , tantôt en qualifiant un simple prêt de société de commerce ; tantôt par une collusion et un accord concerté , en faisant condamner le débiteur à rendre la somme , ou à en payer l'intérêt , parce qu'il ne l'a pas rendue au temps limité , et parce qu'il n'est pas raisonnable de souffrir quelque perte pour faire plaisir à autrui : celui-ci prétextera un gain chimérique qu'il pourrait faire de son argent , et cet autre le tort imaginaire qu'il en pourra souffrir. Ah ! Messieurs , combien d'artifices et de détours pour trouver le moyen de se tromper soi-même ! et cependant , si tous ces titres qui pourraient être justes , si l'on agissait avec Dieu de bonne foi , sont simplement des titres , c'est-à-dire de vains prétextes et des voiles pour couvrir l'injustice qui est inséparable de l'usure , qui doute que l'on ne soit obligé d'en faire la restitution ?

On ne prend guère moins de peine à s'aveugler sur toutes les autres espèces du bien mal acquis , car on fait passer la fraude pour prudence et pour adresse , comme si l'imprudence d'un autre nous donnait lieu de le tromper , et comme si c'était uniquement à lui à prendre garde de ne se point laisser surprendre et qu'il n'y eût aucun précepte qui nous obligât à la sincérité à son égard. Si l'on reconnaît qu'un homme s'est trompé en son calcul et nous a donné plus qu'il ne devait , vous en verrez qui croiront plutôt qu'ils se trompent eux-mêmes et se donneront bien de garde de s'éclaircir de quel côté vient une erreur qui est à leur avantage ; et j'en ai vu qui m'ont consulté s'ils ne pouvaient pas supposer que l'autre ne s'était point mépris , mais que c'était une restitution occulte qu'on leur faisait du tort qu'on leur avait peut-être fait d'ailleurs ; tant il est ordinaire et facile de s'aveugler sur ce point et de se flatter la conscience sur le bien mal acquis , ce qui a fait dire à saint Grégoire le Grand que ces personnes cherchent des adoucissements à leur mal et non pas le véritable remède qui est fâcheux à la vérité , mais qui est l'unique que l'on puisse apporter à cette conscience blessée , savoir la restitution : *De solatiis cogitant , non de remediis*. Or , il faut dire d'une volonté ferme et constante : je veux mettre ma conscience en repos et mon salut en assurance ; que mes affaires en souffrent , que ma famille en soit incommodée , que mes proches et mes amis blâment ma conduite , il n'y a point d'intérêt temporel qui doive être préféré à mon bonheur éternel ; ainsi je veux examiner ce qui est douteux , m'éclaircir et en passer par l'avis des plus éclairés et des plus intègres. Si la restitution n'était que de conseil , je pourrais m'en dispenser et y suppléer par d'autres voies ; mais c'est un précepte et un commandement , il faut donc y satisfaire nonobstant tous les obstacles

qui s'y opposent ; c'est la seconde chose que j'ai à vous faire voir , qu'autant qu'il est facile et ordinaire d'avoir du bien d'autrui , au tant y a-t-il de peine et de difficulté à le rendre. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quoique ce soit le même crime de retenir le bien d'autrui et de le prendre , selon la notion que l'on donne communément du larcin , il faut cependant avouer , Messieurs , que ce n'est pas tout à fait la même chose , puisque l'on peut être coupable du second sans l'être du premier , et qu'il y en a plusieurs qui commettent un larcin , non pour avoir pris le bien du prochain , mais uniquement pour le retenir , parce qu'il se peut faire que lorsqu'ils l'ont pris , ils ont cru de bonne foi qu'il leur appartenait , ou bien qu'ils n'ont point cru l'avoir usurpé ; mais dans la discussion que l'on en a fait , lorsqu'on vient à reconnaître que ce bien ne nous appartient pas , c'est le dérober que de le retenir. *Non multum interest quo ad periculum animæ injuste detinere , ac invadere alienum* , dit le pape Innocent III au concile de Latran. Il n'y a pas grande différence pour le péché et pour la damnation d'une âme , de prendre ou de retenir ce qui ne nous appartient pas ; ainsi l'obligation de faire la restitution s'étend également sur ces deux espèces , et si l'on n'a pas commis d'injustice pour l'avoir pris , on devient injuste dès lors qu'on néglige de le rendre ou qu'on est dans la résolution de le retenir ; et , quoique l'un ne soit peut-être pas si honteux devant les hommes qui ont naturellement horreur du larcin , il n'est pas moins criminel devant Dieu qui oblige également de le restituer.

Mais , quand je pense à l'étrange difficulté qu'il y a de le faire , je dis que c'est avec raison que l'Apôtre appelle l'avarice un piège ou un lieu du démon : *Incedunt in laqueum diaboli*. (I Tim. , III.) C'est un piège , parce qu'il est facile d'y donner et qu'on y tombe souvent même sans qu'on y pense ; mais c'est un lieu qui les arrête et qui les retient et qu'on ne rompt pas si aisément , à cause de la difficulté que l'on a de lâcher prise et de rendre ce qu'on a usurpé. Car premièrement , combien d'excuses pour se défendre de cette restitution ? quels prétextes n'apporte-on point pour s'en dispenser ? Clément d'Alexandrie appelle la passion de posséder des richesses une forteresse ou une citadelle de péché : *Arx vitii inventa est cupiditas* , parce que c'est là que le péché semble être comme dans son fort ; c'est alors qu'il est difficile à attaquer , qu'il se retranche et qu'il se défend , et s'il est obligé enfin de se rendre , forcé par les fréquentes attaques que lui donne la conscience , on ne se rend d'ordinaire qu'à composition que l'on fait toujours la plus honnête et la plus avantageuse qu'il est possible ; et encore n'en vient-on là qu'à l'extrémité , lorsqu'il n'y a plus de moyen de tenir , que l'on n'a plus d'armes pour se défendre , que tous les dehors et

tous les retranchements sont forcés, et que tous les faux-fuyants par où l'on tâche de s'échapper sont entièrement fermés : *Arx vitii inventa est cupiditas*. Eh ! que ne fait-on point pour disputer le terrain ? on examine, on suppute, on cherche si cette personne ne nous est point redevable d'ailleurs, et il n'y a point d'expédient qu'on ne tente.

Cet homme a promis dans sa dernière confession de restituer, et comme je suppose que le confesseur a fait son devoir, il lui aurait refusé l'absolution jusqu'à ce qu'il se fût acquitté de sa promesse, sans que le pénitent lui ait fait entendre qu'il n'était pas dans sa puissance de faire alors cette restitution ; mais que fait ce pénitent prétendu ? il en appelle de la sentence du confesseur qu'il avait tenu jusqu'alors pour une personne éclairée, et d'une probité reconnue ; il commence à se défier de sa capacité, parce qu'elle ne s'accorde pas avec son intérêt ; il se présente devant un autre tribunal, où le jugement du premier est confirmé, il s'adresse encore à un autre à qui il expose l'affaire d'une autre manière plus plausible en sa faveur, sans avouer tout à fait, et sans nier aussi absolument, pour jeter dans la confusion celui même qu'il consulte, et ainsi il va de confesseur en confesseur, et de casuiste en casuiste, jusqu'à ce qu'il trouve quelqu'un, ou moins éclairé qui se laisse surprendre, ou lâche, pour lui dire qu'il le peut retenir : et voilà ce qu'il cherchait, non pas à s'éclaircir de son obligation, mais le moyen d'apaiser les cris de sa conscience agitée ; ce calme et cette fausse paix ne dureront pas longtemps ; la fête de Pâques approche, et cette conscience se réveille de l'assoupissement où elle était plutôt que dans le repos ; car, comme dit saint Augustin, le bien mal acquis est une épine qui pique et qui demeure dans la plaie, et qu'il faut nécessairement arracher pour la guérir, selon cette parole du Prophète : *conversus sum in ærumna mea, dum configitur spina*. (Psal. XXXI.) Et bien, il faut donc examiner cette affaire tout de nouveau, et comme il ne peut se tromper soi-même, il reconnaît cette dette de bonne foi ; mais il faut voir, dit-il, si j'y puis satisfaire présentement.

Voilà un autre retranchement qu'il faut attaquer : *arx vitii inventa est cupiditas*. Il est vrai, dit cet homme, que, tout bien examiné, je suis redevable à cette personne, mais je ne suis pas en état de la satisfaire maintenant : l'on me doit et l'on m'a fait tort, et ceux qui me doivent ne sont pas si scrupuleux à mon égard ; il faut donc attendre que l'on m'ait rendu à moi-même ce qu'on me retient depuis si longtemps, ou que mes affaires me permettent de faire cette restitution sans m'incommoder ; et c'est ainsi qu'on se persuade que c'est assez d'avoir la volonté de restituer quelque jour ce qu'on a pris, pour être en droit de le retenir ; de manière que comme on n'est jamais moins sûr ses gardes que dans ces occasions d'avoir du bien d'autrui, aussi

jamais on ne l'est davantage que quand il faut le rendre, puisque la moindre apparence de raison passe pour une excuse suffisante afin de s'en dispenser. L'on se défend contre les pressantes sollicitations d'un confesseur et contre les plus cuisants remords de la conscience ; car, pour parler le langage de l'Écriture, on se couvre du mensonge pour se défendre de la vérité : *mendacio protecti sumus*. (Isa. XXVIII.)

On en voit d'autres qui, pour éluder cette obligation, remontent jusqu'à leurs ancêtres pour déterrer quelque vieille dette qu'ils prétendent leur être due, ou dont ils ne sont pas assurés si elle a été payée, et d'autres s'imaginent qu'ils satisferont par quelque service considérable qu'ils leur rendront dans l'occasion ; tout titre en un mot sert de prétexte, tant on a de peine à restituer ce bien dont on s'est une fois saisi. De plus, combien en trouverez-vous qui ne pensent pas même à faire cette restitution, et qui, n'ayant pas fait le tort par eux-mêmes, pensent que cette obligation ne regarde que ceux qui ont profité du dommage qu'ils ont causé, sans faire réflexion que ceux qui ont contribué à le faire, comme ceux qui l'ont conseillé ou qui y ont poussé et animé les autres, sont dans la même obligation ; outre que ce n'est pas une excuse recevable de dire qu'on n'est pas le seul coupable de ce tort, à quoi tant de personnes ont eu part, puisque les docteurs nous enseignent qu'on y est même obligé solidairement, c'est-à-dire que quoi qu'il suffise d'en payer sa part quand tous consentent à le faire, chacun cependant est obligé de satisfaire pour le tout au défaut des autres.

Non-seulement, Messieurs, il n'y a rien à quoi l'on trouve plus d'excuses et de prétextes que quand il s'agit de se dispenser de restituer le bien d'autrui ; mais encore, en second lieu, il n'y a rien à quoi l'on se forme de plus grands obstacles : ce qui me fait dire, que c'est avec juste raison que le Sauveur appelle les richesses mal acquises des épines, non-seulement, comme dit saint Jérôme, parce qu'elles piquent l'esprit de mille soins, et la conscience de mille remords, mais encore parce qu'elles arrêtent et retiennent dans le péché ceux qui les ont acquises par injustice : *conpungentes, et retincentes* (HIERON., *super Matth.*) ; il y a, en effet, tant et de si puissants obstacles, qu'il est difficile de les rompre sans une constante et généreuse volonté.

Car on ne manque pas d'alléguer d'abord l'impossibilité de faire cette restitution ; et comme personne n'est obligé à l'impossible, et que c'est l'unique chose qui nous puisse justifier devant Dieu, c'est aussi la raison dont on se flatte le plus ordinairement ; sur quoi je dirai seulement en passant, que l'impossibilité véritable et absolue ne fait que suspendre cette obligation et ne l'éteint point, parce que si jamais vous acquérez du bien, ou s'il vous en venait d'ailleurs par quelque succession ou par quelque autre voie, l'o-

l'obligation renaitrait au même temps, et c'est à quoi doivent faire réflexion ceux qui, pour des pertes considérables et par le renversement de leurs affaires, s'accroissent avec leurs créanciers, qui sont contraints de se contenter d'une partie pour ne pas perdre le tout; car si le débiteur vient à se relever de ses pertes et à rétablir sa fortune, il doit compter qu'il est aussi obligé de satisfaire au reste comme il était avant sa disgrâce; et même qu'il doit faire ses efforts pour amasser de quoi satisfaire, soit en épargnant peu à peu sur la dépense nécessaire à son entretien, soit en travaillant, s'il est de condition à cela, et enfin, de tenter pour cela toutes les voies honnêtes et permises, et se persuader que s'il se réduit lui-même à cette impossibilité par son mauvais ménage, par ses débauches et par ses désordres, il n'est pas seulement coupable de ces désordres, mais encore du larcin, par la nécessité où il s'est réduit volontairement de ne pouvoir satisfaire à ce qu'il doit à son prochain.

Un autre obstacle qui s'oppose à cette restitution, mais qui ne nous justifie pas davantage devant Dieu, quoiqu'il soit le plus ordinaire, c'est la crainte de déchoir de son état, de ne faire plus la même figure dans le monde, et de ne pouvoir soutenir son rang avec le même éclat, parce que l'on sera obligé de retenir son train et de mettre des bornes à la dépense que l'on faisait: or cet obstacle est comme un composé de toutes les considérations les plus fortes et qui font le plus d'impression sur l'esprit, de la crainte des hommes, ce qu'on appelle le respect humain, de l'ambition et de l'orgueil naturel, qui font qu'on ne peut s'abaisser, de la confusion que l'on s'imagine que l'on souffrira de se voir réduit à si peu de chose après l'avoir porté si haut, et de tout le reste qu'il faut pourtant mettre sous les pieds, si l'on veut mettre son salut en sûreté; et c'est à quoi si peu de personnes peuvent se résoudre, que j'ose dire que cet obstacle seul comprend tous les autres, mais il n'en est pas plus recevable pour ce'a: car, si vous avez élevé votre maison sur les ruines de celle de votre prochain, n'est-il pas de la justice et de l'équité naturelle que vous releviez celle de votre prochain aux dépens de la vôtre? Qui doit être préféré, ou de l'innocent ou du criminel? Pourquoi celui que vous avez ruiné sera-t-il misérable pendant que vous serez à votre aise? Si vous avez tant de honte de déchoir de votre état, pourquoi avez-vous pris soin de vous en occuper?

Mais ce n'est pas à un seul que j'ai fait ce tort, c'est à une infinité de personnes, qui n'en sont pas ruinées; au lieu que je le serai, moi, si l'on m'oblige de rendre à chacun ce que j'ai pris. Cette circonstance mériterait d'être examinée plus à loisir; je dis seulement qu'il n'est pas moins injuste de prétendre incommoder plusieurs personnes pour vous mettre sur le bon pied, que d'en ruiner un seul pour élever votre fortune; et par conséquent, que l'obligation de restituer est égale, et qu'il ne peut y avoir de diffé-

rence que dans la seule manière de le faire, dont nous allons parler.

Mais que deviendront mes enfants? comment me résoudre à vivre sans honneur, sans crédit et sans éclat? à quelle épreuve me réduisez-vous? Je sais bien qu'elle est grande pour un homme qui, jusqu'à présent, s'est plus mis en peine d'acquérir des richesses que des vertus; c'est ce qui met votre salut en un danger si manifeste, puisqu'il est si difficile de vaincre des obstacles si puissants, sans quoi cependant il est impossible de se sauver; et ce qui justifie ce que j'ai avancé, qu'autant qu'il est facile et ordinaire d'avoir du bien d'autrui, autant est-il rare et difficile de le restituer.

De là vient encore qu'il n'y a rien où l'on apporte plus de délai, et qu'à force de différer de s'acquitter de ce devoir, l'on s'établit dans une espèce de fautive prescription, comme si la longueur du temps que nous avons possédé ce bien mal acquis, et qui n'a servi qu'à rendre notre péché plus grief, pouvait rendre cette possession légitime; cependant cela fait que l'on diffère toujours jusqu'à la fin, et si les remords de la conscience se réveillent à la mort, on se contente de charger ses héritiers, par son testament, de rendre ce bien dont on n'a point voulu se dessaisir durant sa vie, sans penser que ces héritiers en feront peut-être de même, et que chacun, jouissant du fruit de cette iniquité, laissera aux autres l'obligation de satisfaire: tant il est vrai que d'user de remise pour s'acquitter de cette obligation, c'est se mettre en danger de ne s'en acquitter jamais, et que d'en charger les autres, c'est souvent les rendre complices de son crime.

TROISIÈME PARTIE.

C'est ici, Messieurs, où j'aurais à vous faire voir de quelle nature est cette obligation et combien elle est indispensable: ce qui devait faire la troisième partie de ce discours, mais qui en sera seulement la conclusion. C'est pourquoi je dis, en un mot, avec tous les docteurs, qu'elle est d'une nécessité absolue, puisqu'il n'y a que la seule impossibilité qui en puisse dispenser; encore, comme nous avons dit, ne fait-elle que suspendre cette obligation, puisque le même commandement qui nous défend de prendre la bien d'autrui nous commande, en même temps, de le rendre lorsque nous l'avons pris; ou, si vous voulez, c'est un double précepte compris dans ces paroles: *non furtum facies*; en sorte que quiconque le retient injustement lorsqu'il le peut rendre, non-seulement est dans le péché habituel jusqu'à ce qu'il ait fait cette restitution, mais encore qu'il pèche continuellement, disent quelques docteurs; ou du moins, disent les autres, aussi souvent qu'il néglige l'occasion de le faire, ou autant de fois qu'il repousse l'inspiration intérieure qui l'y porte, toutes les fois qu'il le refuse en étant sollicité, et enfin autant de fois qu'il forme la pensée de le retenir et de différer de satisfaire à cette

obligation. Et c'est un point de pratique qui est bien à remarquer pour ceux qui s'accusent en confession du tort qu'ils ont fait à leur prochain, qu'il faut toujours que la restitution précède l'accusation que l'on en fait au confesseur ; et, si le pénitent s'en est déjà accusé sans l'avoir rendu, quoiqu'il le pût, l'on doit différer l'absolution jusqu'à ce qu'il s'en soit acquitté ; autrement, c'est l'exposer à de nouveaux péchés, puisqu'on n'a pas plus de raison de croire qu'il satisfera à sa promesse cette fois-ci que la précédente, à laquelle il a manqué ; obligation, en un mot, qui est si grande, que l'Eglise, à qui le Fils de Dieu a laissé le pouvoir d'absoudre tous les péchés, de délier les nœuds les plus étroits des vœux les plus solennels, de remettre l'offense et la peine des crimes les plus énormes, et dont la puissance s'étend en cette vie et en l'autre, ne peut cependant nous dégager de cette obligation, qui est en quelque manière éternelle, puisqu'elle oblige même les héritiers de celui qui a manqué de s'en acquitter ; et, si les lois humaines ont établi la prescription, elles supposent toujours qu'elle est de bonne foi, autrement elles ne pourraient prescrire contre un droit dont Dieu n'a pas voulu lui-même nous dispenser.

De plus, cette restitution si indispensable doit être pleine et entière ; et c'est un autre point à quoi il faut bien prendre garde : car si, parmi ceux qui ont du bien d'autrui, il y en a si peu qui le restituent, on peut encore ajouter qu'entre ceux qui se résolvent enfin d'en faire la restitution, il y en a encore moins qui la fassent entière et parfaite ; par exemple, qui restituent les fruits des héritages mal acquis et dont ils ont joui plusieurs années, ou qui paient les intérêts du bien qu'ils ont retenu, ou qui dédommagent la perte qu'ils ont causée par ce délai, puisque cet argent pouvait profiter entre les mains de celui à qui il appartient ; combien d'autres qui obligent celui à qui ils ont pris d'en venir à une composition forcée, lequel cède une partie pour retirer l'autre ? Mais comme la restitution est un acte de la justice commutative, elle demande une égalité parfaite ; c'est-à-dire, rendre autant que l'on a pris ; et jusqu'à ce que cette satisfaction soit pleine et entière, l'on demeure coupable du larcin et criminel devant Dieu.

Enfin, cette restitution se doit faire à eux-mêmes à qui l'on a fait le tort, parce qu'étant une obligation de justice, la compensation se doit faire à celui à qui il est dû ; et, comme ce serait une injustice d'ôter le bien de l'un pour le donner à l'autre, ainsi celui-là ne satisfait pas, qui rend le bien mal acquis à d'autres qu'à ceux à qui il appartient ; d'où vous pouvez voir, Messieurs, quel est l'aveuglement de ces personnes qui pensent avoir fait une véritable restitution, quand elles ont fait quelque présent à l'Eglise, ou quelques aumônes aux pauvres des biens qu'elles ont usurpés à des particuliers qui vivent encore ou qui ont des héritiers qui sont entrés dans leurs droits : abus, Messieurs,

abus, pure illusion ! aveuglement qui ne peut venir que de l'esprit de ténèbres, qui nous trompe et qui nous fait prendre le change, en nous faisant compter une restitution pour une aumône ou pour une action de pure piété ; car la véritable aumône se doit faire de son bien propre, et non de celui des autres ; et si la religion honore Dieu quand elle lui consacre une partie de nos biens, il faut que ce soit de ceux que nous avons reçus de lui et que nous avons acquis par des voies légitimes. *Honora Dominum de tua substantia* (*Prov.*, III), dit le texte sacré ; et vous prétendriez donner à l'autel ou à Dieu, en la personne des pauvres, ce que vous avez volé au prochain ? Etrange charité, qui prend aux uns pour donner aux autres ! abominable religion, qui n'offre que des larcins en sacrifice ! et c'est avec sujet que les Pères reprochent ce monstre de piété, inconnu dans la morale chrétienne.

Ce n'est pas, Messieurs, qu'on ne soit quelquefois obligé de donner aux pauvres des biens injustement acquis, selon cette parole de l'Evangile : *facite vobis amicos de mammona iniquitatis* (*Luc.*, XVI) ; mais c'est quand on ne peut découvrir en particulier les personnes à qui l'on a fait tort : un homme, par exemple, a volé des sommes immenses au public : à qui les doit-il rendre ? au public, en faisant un bien dont l'utilité revienne au public, comme de fonder un hôpital, parce que cette fondation sera à la décharge des particuliers, qui seraient peut-être obligés de nourrir les pauvres sans cela, et d'autres semblables bonnes œuvres où le public peut avoir part ; mais si l'on peut savoir les personnes qui sont intéressées et à qui l'on a fait tort, alors l'obligation demeure de leur faire une pleine et entière restitution.

CONCLUSION.

Et ainsi, pour finir ce discours, après avoir vu combien il est facile d'avoir du bien d'autrui, combien la restitution en est difficile, et enfin combien l'obligation de la faire est étroite et indispensable, la conclusion naturelle que nous en devons tirer est de prendre garde de ne jamais faire tort à personne, pour ne point s'engager dans tous ces embarras de conscience et dans des difficultés presque insurmontables de faire son salut : pensons que, comme nous avons déjà dit, ce petit gain injuste, dont l'occasion se présente, est l'hameçon que l'on présente aux poissons, sur lequel ils se jettent avec avidité, mais qu'il faut retirer en leur déchirant les entrailles : songez qu'il faudra tôt ou tard restituer ce bien, et alors l'on pourra dire de vous, pour ce péché commis, ce que l'Apôtre dit de tous les autres : *quem fructum habuistis in iis, in quibus nunc crubescitis ?* (*Rom.*, VI.) Hélas ! que la joie d'avoir possédé si peu de chose vous causera de regrets, de confusion et de désespoir ! Quel malheur ce bien mal acquis n'attirera-t-il point sur votre famille, sur votre personne et sur le reste de votre bien ? pensez enfin

qu'il en faudra venir là un jour, il faudra rendre ce qui est injustement acquis : cela est incontestable ; or, le ferez-vous, ou ne le ferez-vous pas ? si vous le faites, de quoi vous aura servi de l'avoir retenu injustement, sinon de charger votre conscience sans utilité et sans fruit ? *quem fructum habuistis in iis, in quibus nunc erubescitis ?* que si vous ne le faites pas, vous êtes perdu sans ressource et c'en est fait de votre salut.

Ne prenez pas, chrétiens, ne prenez pas une résolution si funeste et si désespérée ; mais plutôt, dites comme Zachée dans l'Evangile : *Ecce dimidium bonorum meorum do pauperibus, et, si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum.* (Luc., XIX.) Voilà que je donne la moitié de mes biens aux pauvres ; c'est ce que la charité ini inspire. Ce n'est pas assez, voici à quoi la justice l'oblige : *Et, si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum ;* si j'ai fait tort à quelqu'un, je ne me contenterai pas de le rendre, je veux encore satisfaire pour tout le dommage que mon injustice lui peut avoir apporté. J'aime mieux qu'il ait de mon bien que d'avoir la moindre chose du sien. Que si vous prenez cette généreuse résolution, vous pourvoirez à la sûreté de votre salut, et vous attirerez, comme Zachée, la bénédiction de Dieu sur vous et sur votre famille, et vous mériterez le ciel et l'éternité bienheureuse, etc.

SERMON XLI.

DE LA CONFORMITÉ A LA VOLONTE DE DIEU.

Pater, si possibile est, tanceat a me calix iste : verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu. (Matth., XXVI.)

Mon Père, que ce calice ne soit point pour moi, s'il est possible ; qu'il en soit néanmoins, non ce que je veux, mais ce que vous voulez.

Ce fut la prière que le Sauveur du monde fit à son Père dans cette agonie mortelle qu'il souffrit au jardin des Oliviers, lorsque, épuisé de forces, accablé de tristesse, et saisi de frayer aux approches de la mort, il ne trouva point d'autre consolation, dans cet extrême abandon de toutes les créatures, que de recevoir de la main de son Père éternel le calice amer qu'il lui avait préparé, et de se soumettre, par une résignation entière et parfaite, aux ordres rigoureux de sa divine volonté ; mais aussi c'est là où il trouva une solide consolation dans les sensibles douleurs qu'il endurait. Ce fut là d'où il tira des forces dans cet accablement où il se vit réduit, et où enfin il puisa tant de constance et de courage parmi la crainte et l'horreur que lui causait l'appareil de son supplice, dont son imagination lui faisait une peinture si vive et si cruelle : *verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu.* (Matth., XXVI.) O mon Père ! quoique selon les sentiments de la nature, je vous prie d'éloigner ce calice de moi, n'ayez égard ni à l'infirmité de mon corps qui tombe dans la défaillance, ni au désir de la volonté humaine qui réclame votre secours,

mais uniquement à votre sainte et divine volonté.

C'est, chrétiens, ce sentiment digne d'un Homme-Dieu, et cet exemple de soumission et de conformité aux ordres de Dieu que je vous propose aujourd'hui pour méditer en ces jours consacrés à la mémoire de la croix et des souffrances d'un Dieu ; mais qui sera en même temps un remède et une consolation dans celles qui nous arrivent à nous-mêmes, et enfin, le plus saint et le plus utile exercice d'un chrétien. Demandons, pour ce sujet important, les lumières du Saint-Esprit, par l'intercession de celle qui a le plus parfaitement pratiqué cette résignation ; c'est la glorieuse Vierge, à qui nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria.*

C'est, Messieurs, une vérité qui n'est contestée de personne, que la volonté de Dieu est la cause de ce qui arrive dans le monde, comme c'est elle qui a tiré le monde même du néant avec cette multitude de créatures qui le composent ; *operatur omnia secundum consilium voluntatis suæ.* (Ephes., I.) Mais il n'est pas moins certain qu'elle est aussi la fin où elles doivent tendre, puisque d'une façon ou d'autre, de gré ou de force, il faut qu'elles plient sous l'empire de cette souveraine volonté. Il y a cependant cette différence entre les choses qui agissent nécessairement et les créatures libres et raisonnables, que les premières ne font point de résistance à l'exécution de ses ordres, au contraire, elles s'y portent de tout le poids de leur inclination naturelle et avec une obéissance recherchée, comme parle le Prophète, *exquisita in omnes voluntates ejus.* (Psal. CX.) Mais, pour ce qui est de l'homme, qui a la liberté pour apanage de sa nature et que Dieu même semble ménager jusqu'à ce point que de ne la forcer jamais, il en attend une soumission libre, qui est le premier tribut de sa servitude volontaire et le premier gage de la fidélité qu'il lui doit ; en sorte qu'il est injuste s'il ne la suit pas, parce que sa justice consiste à s'y conformer et à s'y assujettir. Je sais bien que cette conformité ne sera parfaite que dans le ciel, par une heureuse nécessité de n'avoir point d'autre volonté que la sienne, ce qui fera alors notre béatitude et notre souverain bonheur ; il ne tiendra néanmoins qu'à nous de la commencer dès cette vie, en résignant entièrement notre volonté à celle de Dieu, et en la prenant pour la règle unique de toutes nos actions.

Et pour vous porter, autant qu'il est en mon pouvoir, à un exercice si saint, si utile et si digne d'un chrétien ; après avoir supposé les trois qualités que l'Ecriture donne à la volonté de Dieu, et qui sont comme trois différences qui la distinguent de celle des hommes ; savoir, qu'elle est souveraine et absolue, qu'elle est infiniment juste et équitable, et enfin qu'elle est toujours conduite par une souveraine sagesse ; je n'ai, Messieurs, que deux vérités à vous proposer qui feront tout le partage de ce discours ; la première, que c'est en cette soumission de

notre volonté à celle de Dieu que consiste tout le bonheur de cette vie , parce que c'est le moyen d'y trouver un repos et une paix inaltérable, parmi tout ce qui est le plus capable de nous inquiéter. Et la seconde, que c'est ce qui nous donne le plus d'espérance et le plus de droit au bonheur éternel, puisque c'est ce qui fait les saints en ce monde et l'état dans lequel consiste la plus haute perfection d'un chrétien; desorte, Messieurs, que voici ce grand secret que l'on cherche depuis si longtemps, et que si peu de personnes rencontrent, d'être heureux sur la terre et dans le ciel; mais pour l'apprendre il faut un peu d'attention s'il vous plaît.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour commencer par vous développer la première de ces vérités et pour la mettre en son jour, je dis encore une fois que c'est dans la conformité à la volonté de Dieu que les sages font consister tout le bonheur de cette vie, parce que l'expérience nous fait voir que c'est ce qui nous y fait uniquement trouver la paix et le repos. En effet, Messieurs, en quoi mettez-vous ce repos et cette paix? C'est, dit saint Thomas, dans l'ordre et dans l'union; dans l'ordre, quand chaque chose est dans son rang, que ce qui est au-dessus commande, et que ce qui est inférieur est soumis et dans la dépendance, alors on a la paix; dans l'union, quand les choses qui pourraient se combattre sont bien jointes et étroitement liées; comme, au contraire, la guerre et la discorde ne vient que de la division : or, c'est la conformité à la volonté de Dieu qui met cet heureux accord entre les choses les plus contraires, qui maintient cet ordre et qui conserve cette union; car, premièrement, l'ordre que doivent garder les choses qui sont dans l'homme, c'est que Dieu y règne et soit au-dessus de tout, la raison ensuite, et que les passions y tiennent le dernier rang; d'où vient, au contraire, le trouble et l'inquiétude? sinon que cet ordre est renversé, lorsque la raison et la volonté ne sont pas parfaitement soumises à Dieu, ni l'appétit à la raison; d'où naissent une foule de passions qui se heurtent et qui se choquent les unes les autres, comme les flots d'une mer agitée; *impii quasi mare fervens, quod quiescere non potest.* (Isai., LVII.) Mais le moyen de calmer tout d'un coup tous ces orages et d'apaiser tous ces troubles, c'est de rétablir cet ordre en se soumettant à la volonté de Dieu; que si le cœur y résiste et s'y oppose, pendant que le combat de ces deux volontés durera, il portera le trouble au milieu de notre cœur, quand tout le reste qui est autour de nous serait en paix; car, quand Dieu voudra une chose, pendant que vous en voudrez une autre, et que sa volonté rompra toutes vos mesures, le moyen de n'être point troublé?

Quand deux choses se choquent, il faut de nécessité que la plus faible cède et plie sous l'effort de la plus forte; quand donc la volonté de l'homme se trouve opposée à celle de Dieu, il faut qu'elle succombe dans ce

choc, ou qu'elle soit brisée par le poids ou l'impétuosité de la volonté suprême qu'elle a pour adversaire, et qu'ainsi elle soit troublée et perde sa paix; *quis restitit ei et pacem habuit?* (Job , IX.) demande le saint homme Job, qui s'est jamais opposé à Dieu, et a trouvé la paix? c'est ce qui n'est pas possible; et la raison se prend de la première qualité de cette divine volonté, d'être souveraine, indépendante et absolue, et, par conséquent, qui s'accomplit toujours d'une façon ou d'autre , quelque résistance que nous y apportions, comme l'enseigne saint Augustin; car, ou bien, dit-il, il s'agit des actions libres et qui dépendent de nous, et alors, si nous résistons à sa volonté qui commande ou qui défend, nous ne pourrions résister à la volonté qui nous punit; ou bien il s'agit des événements qui sont hors de notre pouvoir, dont nous parlons ici plus particulièrement; et, dans ces rencontres, si nous n'acceptons d'une volonté soumise ce qui nous arrive de sa part, nous serons obligés de plier sous l'autorité de cette volonté divine, qui ne laissera pas de s'accomplir malgré toutes nos résistances.

C'est ce que nous apprenons de l'exemple du saint patriarche Joseph, que Dieu avait résolu de faire le maître et le souverain de ses frères; ils s'y opposent tant qu'ils peuvent, et croient y avoir mis un obstacle invincible de le vendre comme un esclave à des étrangers et de l'avoir ainsi bien éloigné de ses prétentions; mais Dieu l'a résolu, il faut que cela soit; et cette captivité même, cet éloignement, cette opposition qu'ils y formeront, seront les voies que Dieu prendra pour venir à ses fins et pour faire réussir son dessein; ainsi que le même saint patriarche leur sut bien dire quelque temps après, *num Dei possumus resistere voluntati?* C'est ici, mes frères, un coup du ciel; ni vous ni moi n'avons pu nous dispenser d'obéir à cet ordre supérieur, il fallait que la volonté de Dieu s'accomplît d'une façon ou de l'autre, et le moyen que vous avez pris pour l'empêcher, c'est celui-là même qu'il a choisi pour le faire réussir.

Et par conséquent, puisque c'est en vain que l'homme se roidit contre les desseins de Dieu, et que, s'il ne fait de son plein gré ce que Dieu veut, il le fera de force; n'est-ce pas un puissant motif pour nous y faire acquiescer? car qu'un malade, par exemple, murmure et se dépîte contre son mal, qu'il s'emporte par ses impatiences, et qu'il s'en prenne au ciel ou à la terre, en est-il plus soulagé pour cela? c'est tout le contraire, et Dieu a même sujet alors de le traiter en esclave rebelle plutôt qu'en enfant soumis et obéissant; il le veut en cet état et il y demeurera. Ne vaut-il donc pas bien mieux se rendre et faire, comme l'on dit, de nécessité vertu, ou plutôt se faire un mérite auprès de lui d'une soumission indispensable que de s'attirer son indignation et ses châtimens par une résistance inutile? Il en est de même, Messieurs, des biens de la fortune, de la perte de nos proches et de nos amis, de tous les

accidents de cette vie et de tous les obstacles qu'on apporte à nos desseins; toutes les oppositions que nous faisons à la volonté de Dieu peuvent bien augmenter notre inquiétude, notre chagrin, notre dépit, mais elles n'empêcheront pas l'exécution des desseins de Dieu; et ce qu'il attend de nous est seulement que notre volonté se conforme à la sienne.

En quoi, sans doute, Messieurs, l'homme ne se peut plaindre que Dieu demande trop de lui, puisque c'est ce qu'il exige de toutes les créatures, dont il n'y en a pas une qui n'exécute ponctuellement ses ordres, sans jamais s'en écarter; car je n'ai qu'à vous dire que les cieus et les astres conservent, avec la même régularité, le mouvement qu'il leur a imprimé depuis la naissance des siècles; que la terre, la mer, les plantes et les animaux les gardent sans jamais manquer à rien et que tous les êtres changent même de nature et d'inclination pour obéir à leur Créateur? Sera-t-il donc dit que la volonté de l'homme, laquelle seule peut s'y soumettre librement, soit la seule qui s'y oppose? que celle qui s'y doit lier plus étroitement soit la première et l'unique qui s'en sépare? et qu'enfin celle qui est plus obligée de s'y soumettre, soit assez rebelle pour se soulever contre la volonté de son Dieu et assez criminelle pour la combattre? Mais elle a beau faire, la volonté de Dieu s'exécutera toujours, avec cette différence, que ce qui pouvait faire notre joie et le sujet de notre consolation, le sera de notre déplaisir, parce que la volonté divine étant souveraine et absolue, elle s'exécutera toujours.

Cela est bien rude, me direz-vous, d'agréer ce qui choque souvent et notre raison, et notre inclination tout à la fois. Oui, mais c'est une nécessité inévitable; voici cependant ce qui peut l'adoucir infiniment: c'est de penser que cette volonté n'est pas moins juste qu'elle est souveraine et absolue; car il s'ensuit de là qu'il n'y a point d'homme raisonnable qui ne s'y doive soumettre et la prendre pour règle de la sienne; *voluntati ejus quis resistit?* (Rom., IX) dit l'Apôtre, qui peut résister à sa volonté: par lesquelles paroles, comme remarque un savant interprète, il n'oppose pas à sa volonté une autre volonté plus forte, ni à sa puissance une autre puissance plus absolue; mais tout ce qui pourrait y résister, de quelque manière que ce soit; et conséquemment le jugement même de l'homme, qui seul pourrait pointiller et trouver à redire aux ordres de cette divine volonté, et c'est une des choses en quoi Dieu se distingue des souverains de la terre; car si les sujets des princes et des rois ne peuvent leur résister par la force, ils le peuvent néanmoins quelquefois par le droit, et plusieurs le font souvent en justice, en leur remontrant qu'ils font contre la justice même; mais à Dieu personne ne résiste ni ne peut résister de la sorte, puisque cette volonté est souverainement juste; il ne dit pas non plus, *rationi ejus quis resistit?* qui peut ré-

sister à sa raison, mais à sa volonté, *voluntati ejus*: car, quoiqu'on ne puisse, ou plutôt qu'on ne doive jamais résister à une autorité légitime, cependant il y a telle circonstance et tels inconvénients qu'on peut leur représenter, qu'ils seraient eux-mêmes déraisonnables s'ils ne changeaient d'avis et de volonté.

On dirait que la raison, étant le propre de l'homme, elle ne cède qu'à la raison et à l'équité naturelle: Mais Dieu, Messieurs, a pour raison sa volonté, qui est droite par elle-même et la mesure de toute droiture, en sorte que rien n'est droit ni raisonnable qu'autant qu'il a de conformité à cette volonté divine, qui est sa raison et sa volonté tout ensemble: on ne peut donc lui opposer une raison plus droite ni plus équitable, ni par conséquent lui résister même par raison: *Voluntati ejus quis resistit?* D'où il s'ensuit, Messieurs, que comme, quand on est une fois assuré de la volonté de Dieu, c'est une témérité de demander d'autre raison: c'en est une plus grande de la combattre; mais c'est s'armer contre soi-même de refuser de s'y soumettre, puisque c'est un obstacle insurmontable à sa paix et à son repos.

Car, comme dit saint Bernard (l. V *De consid.*, c. 12), cette volonté est une règle inflexible; en vain s'efforce-t-on de l'ajuster à ses desseins, elle ne cède jamais; il faut que tout s'y accommode, que tout s'y mesure et que tout s'y conforme; en vain tâche-t-on de lui résister, puisqu'elle est aussi ferme qu'elle est juste: *Rationabilis quædam æquitatis directio, inconvertibilis, atque indeclinabilis*, dit ce Père, *cui illisa omnis perversitas humana conturbetur necesse est*. En vain veut-on l'éviter, puisqu'elle est immuable, constante et éternelle: *Consilium meum stabilis, et omnis voluntas mea fiet* (Isa., XLVI), dit Dieu lui-même; il faut donc que la nôtre plie ou se rompe, car celle de Dieu ne cédera jamais, étant aussi forte et aussi inflexible qu'elle est droite; et puisque c'est en vain qu'on s'y oppose, il faut s'y conformer si nous voulons avoir la paix, parce que la paix et le repos consistent dans l'ordre, et qu'il n'y a point d'ordre plus juste et plus naturel que celui-là. Et en effet, Messieurs, n'est-il pas raisonnable que ce qui est droit par lui-même, règle et redresse ce qui ne l'est pas, et que ce qui est l'équité même serve de loi à ce qui est dans le désordre? Or, notre volonté est d'elle-même portée au mal, depuis que le péché a dérégulé ce que Dieu avait fait droit par la justice originelle: que peut-elle donc mieux faire, pour recouvrer sa première rectitude, que de suivre la volonté de Dieu, de s'y soumettre et de s'y abandonner; mais plutôt, peut-elle rien faire de bien sans cela?

Je ne veux pas dire par là, Messieurs, que vous ne deviez vous servir des lumières de la raison et de la prudence que Dieu vous a données pour vous mettre à couvert des accidents de cette vie: je n'entends pas par

cette résignation que vous deviez tout attendre de Dieu seul, sans vous mettre en peine de rien; je ne prétends pas même vous défendre de vous opposer aux insultes de vos ennemis; mais ce que je prétends, est qu'après que vous aurez apporté un soin raisonnable à vos affaires, et n'ayant rien à vous reprocher sur ce point, de quelque manière ensuite que les choses tournent, et quelque succès qu'elles puissent avoir, vous devez en être satisfait et vous conformer à cette divine volonté sans impatience, sans murmure, sans emportement; mais avec toute la soumission que vous devez aux ordres de Dieu, qui veut qu'elles aillent de la sorte, et sans cela, jamais vous ne jouirez d'une véritable paix: *Acquiesce ei, et habeto pacem. (Job, XXII.)*

En second lieu, Messieurs, cette paix et ce repos, dit le même saint Thomas, consistent dans l'union, et en ce que les choses qui pourraient se choquer, sont parfaitement d'accord; comme au contraire le trouble ne vient que de la division: or, cette conformité unissant notre volonté à celle de Dieu, rien ne peut être contraire à nos désirs, et, par conséquent, il ne peut y avoir ni combat, ni différend qui troublent notre repos: c'est pourquoi, dit saint Augustin, si vous voulez un moyen d'être toujours content et toujours heureux en cette vie, appliquez-vous à connaître la volonté de Dieu et à vous y conformer en toutes les rencontres: *Subjungat se homo voluntati Dei, non resistat voluntati magnæ; que l'homme s'attache à cette divine volonté par une obéissance inviolable.*

Car, dites-moi, si on mettait la chose à votre choix, que pourriez-vous souhaiter autre chose vous-même, pour être heureux, que de faire toujours votre volonté, en sorte que tout ce que vous souhaitez en ce monde se fit, et que rien ne se fit de ce que vous ne souhaitez pas? Mais ce que les princes et les monarques les plus absolus n'oseraient même espérer, quoique tout le monde semble s'empresse à suivre leurs inclinations, c'est ce qu'obtient un homme de bien par l'union de sa volonté à celle de Dieu: il est tout-puissant et fait tout ce qu'il veut, parce que c'est faire sa volonté que de faire celle de Dieu, et c'est en ce sens que quelques-uns expliquent ces paroles du Prophète: *voluntatem timentium se faciet (Psal. CXLIV);* que Dieu fait la volonté de ses serviteurs, parce qu'ils ne veulent que ce qu'il veut, et que la volonté divine est uniquement ce qu'ils consultent comme la règle de leurs désirs: c'est faire sur la terre ce que les bienheureux font dans le ciel; d'où vient que ceux-ci possèdent dans eux-mêmes une image du bonheur des autres, et jouissent d'une paix et d'une tranquillité inaltérables, parce que, comme tout ce qui arrive en ce monde n'arrive que par les ordres de la volonté de Dieu, tout leur est agréable et jamais rien ne leur déplaît: *Non contristabit justum, quidquid ei acciderit (Prov., XII),* dit Dieu

lui-même; rien de tout ce qui peut arriver ne peut attrister un homme de bien: au contraire, tout ce qui arrivera contribuera à son repos et à sa paix, et il s'en fera même un singulier plaisir: comment cela? c'est, Messieurs, que nous devons être convaincus d'une troisième prérogative de la volonté de Dieu, laquelle, comme nous avons présupposé d'abord, est non-seulement absolue d'un côté, et de l'autre infiniment juste, mais encore qu'elle est toujours conduite et réglée par une souveraine Sagesse, qui sait ce qu'il nous faut et connaît ce qui nous est le plus expédient; et qu'ainsi ce qui nous arrive par ses ordres est toujours le meilleur et le plus avantageux pour nous; en sorte que si notre volonté s'y oppose, c'est qu'elle est aveugle et téméraire et ne connaît pas ce qui est de son propre intérêt.

C'est ce qu'il semble que le saint homme Job veuille nous faire entendre par ces paroles, *si bona suscepimus de manu Domini, mala etiam quare non suscipiamus?* comme s'il voulait dire que si nous avions à recevoir quelque chose de la main des hommes, il faudrait à la vérité y prendre garde de près; afin de recevoir le bien et de laisser le mal, parce que l'un et l'autre ne sont pas toujours ménagés avec une justice fort exacte; mais en le recevant de la main de Dieu, tout est nécessairement bon, et cette distinction de bien et de mal ne vient que de l'opinion et de la disposition de celui qui le reçoit. Si donc rien n'arrive dans ce monde sans son ordre et sans sa volonté, qui ne regardera tous ces événements que nous attribuons à la fortune comme des arrêts de sa sagesse, comme des coups prémédités de sa bonté et comme des effets de son amour sur chacun des hommes en particulier? et ainsi *non contristabit justum quidquid ei acciderit*, tout ce qui arrivera sera agréable à un homme de bien, parce que par cette union de sa volonté avec celle de Dieu, il n'arrivera rien qu'il ne veuille.

C'est de là que vient ce calme et cette tranquillité d'esprit, cette paix de cœur et cette sérénité de visage que nous voyons dans les grands serviteurs de Dieu; et je ne m'en étonne pas, puisqu'ils ont trouvé un port à l'abri de toutes les tempêtes et un asile inaccessible à tous les malheurs de la vie: *Altissimum posuisti refugium tuum, non accedet ad te malum (Psal. XC);* il n'est point de traits de l'envie ni de la médisance qui puisse atteindre jusque-là; quoiqu'on dise, quoiqu'on fasse, quoiqu'il arrive, ils trouvent leur compte par tout, parce que partout ils y trouvent la volonté de Dieu, et que tout ce qui arrive est un accomplissement de leurs désirs; c'est une adresse qui désarme la fortune, une maxime générale qui pourvoit à tous les événements et un homme qui s'est mis sur ce pied là est comme le globe parfait des philosophes qui garde toujours la même forme dans toutes sortes de situations et qui ne

touche la terre que d'un point. Quelqu'inconstante que l'on fasse la fortune, elle n'a point de prise sur un cœur qui ne veut que ce que Dieu veut; parce que si elle ne se déclare en sa faveur, du moins rien ne lui peut être contraire, de là il peut voir le saccagement des villes et le bouleversement des Etats, la ruine de sa famille et la perte de ses biens, sans perdre un seul moment de sa paix, parce que reconnaissant la volonté de Dieu partout, tout est juste, tout est le plus expédient, tout est le plus avantageux pour lui; de sorte que comme il n'y a jamais de résistance ni de combat, il s'ensuit qu'il jouit toujours d'une profonde paix. C'est par ce moyen admirable qu'un chrétien peut faire un saint usage de tout, de la pauvreté, de la douleur, de la mort, de toutes les traverses de cette vie, de la mauvaise volonté des hommes et de tous les efforts mêmes du démon. La philosophie païenne a tâché inutilement de rendre le sage invulnérable; c'était une chimère et une vaine idée, qui ne s'est trouvée que dans leur imagination et dans leur discours pompeux; c'est l'état où nous élève effectivement la philosophie chrétienne, par un attachement à la volonté de Dieu, qui nous met au-dessus de tout.

Mais pour posséder ce précieux trésor et jouir sur la terre de ce bonheur, qui approche de celui des bienheureux dans le ciel, ce n'est pas assez d'être convaincu de cette vérité qui n'a guère de difficulté dans la spéculation, il en faut venir à la pratique, et, dans tout ce qui nous arrive, ne point regarder la cause prochaine et immédiate qui traverse nos desseins; mais envisager la cause supérieure et plus haute, d'où tout cela vient, qui est Dieu. Ainsi, mon cher auditeur, ne dites point, c'est ce perfide et ce méchant qui m'a suscité ce procès et qui a ruiné mes affaires; c'est cette langue médisante qui a déchiré ma réputation et qui me détruit dans l'esprit de tout le monde; c'est la mauvaise volonté de cet ennemi qui m'a réduite à la nécessité où je suis; car, dit le prophète, *quis est ipse qui dixit, ut fieret aliquid, Domino non jubente?* (Thren., III.) Eh! qui est celui qui a la hardiesse de dire qu'il arrive quelque chose en cette vie sans la volonté de Dieu; *tu quereris et ego feci*, dit-il lui-même un jour à une personne d'une éminente sainteté, qui se plaignait de quelque outrage qu'on lui avait fait, *tu quereris et ego feci?* tu te plains et c'est moi qui l'ai fait, moi qui l'ai permis, moi qui l'ai voulu; et lorsque le Sauveur répondit à saint Pierre : *Calicem quem dedit mihi Pater, non vis ut bibam illum?* (Joan., XVIII.) Il ne dit pas que c'est l'envie ou la rage des Juifs qui lui prépare ce calice et que c'est Judas qui le lui présente, que ce sont les scribes et les pharisiens qui l'obligent de le boire, mais il regarde la première cause qui est la volonté de son Père et sa main qui le lui présente par celle des bourreaux : *Calicem quem dedit mihi Pater*.

Par conséquent, mon cher auditeur, quand vous murmurez contre cet homme, quand vous vous déchaînez contre lui comme contre l'auteur de tous vos malheurs, à qui est-ce que vous vous en prenez? *Assur virga furoris mei* (Isa., X), dit l'Écriture. Eh! cet homme n'est que l'instrument dont Dieu se sert pour vous châtier; *cujus apprehendi dexteram* (Isa., XLV), dit-elle d'un autre : vous vous plaignez du bras qui vous porte ce coup et vous ne voyez pas que c'est Dieu qui le remue. Mais, me direz-vous, vous ne prenez pas garde que dans ce tort et dans cette injure que l'on me fait il y a du péché, et qu'ainsi il ne peut venir de Dieu, qui n'en peut être l'auteur; mais vous-mêmes vous ne faites pas réflexion que dans le péché il y a deux choses qu'il ne faut pas confondre; il y a l'action, c'est-à-dire l'injure qui vous est faite, et il y a la mauvaise volonté de cet homme qui vous l'a faite; or, ce que Dieu veut, c'est cette action, ce tort, cette injure qui vous offense; ce que Dieu n'approuve pas, mais ce qu'il permet néanmoins pour votre bien, c'est la mauvaise volonté de cet homme : que faites-vous donc quand vous vous en prenez à cet homme? vous séparez ces deux choses si étroitement liées ensemble, vous ne prenez garde qu'au dessein de ce méchant homme et non à celui de Dieu, qui sait ce qu'il vous faut et ce qui vous est le plus expédient; vous ne regardez que la main de cet homme et non pas celle de Dieu; mais savez-vous bien que pendant que vous séparez l'une d'avec l'autre votre cœur sera aussi partagé, et que cette division vous causera nécessairement du trouble; car vous séparerez ensuite votre volonté de celle de Dieu, et n'y ayant plus d'union, vous perdrez infailliblement la paix; la passion s'y joindra, qui allumera la colère et la haine contre celui qui vous a offensé, et ensuite portera la guerre au milieu de vous-même.

Le grand secret donc pour goûter toujours la douceur de la paix en cette vie, c'est de reconnaître la main de Dieu dans celle des hommes et de dire comme le saint homme Job, que c'est la main de Dieu qui vous a frappé; *manus Domini tetigit me*. (Job, XIX.) Il semblait, Messieurs, que toutes les créatures eussent conspiré contre lui; ses ennemis enlèvent ses troupeaux et ses richesses, ses amis l'abandonnent, ses plus proches insultent à sa misère, le démon s'en mêle, qui le couvre d'ulcères depuis la tête jusqu'aux pieds, le ciel même semble se mettre de la partie et renverse ses maisons à coups de foudre; et, parmi tant de maux qui le frappent et qui lui portent autant de coups mortels, ce grand saint n'en reconnaît qu'une seule, qui est celle de Dieu : *manus Domini tetigit me*; c'est pourquoi je ne doute point qu'il ne jouît de la même paix sur son fumier dont il jouissait sur le trône, qu'il ne fût aussi content dans les injures qu'on lui disait que dans les honneurs qu'on lui rendait auparavant, et aussi heureux dans cet accablement de

malheurs comme si les bons succès lui fussent venus en foule de tous côtés; et voilà, chrétiens, ce moyen unique non-seulement d'être heureux en cette vie, mais encore d'assurer le bonheur de l'autre, puisque c'est en cela que consiste notre sainteté et notre perfection. C'est ce que nous allons voir en cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il n'est pas bien difficile, chrétienne compagnie, de vous convaincre de cette seconde vérité; car, soit que nous mesurions la perfection par celle de toutes les vertus chrétiennes et par ce qui peut davantage contribuer à nous rendre saints et parfaits, qui est la charité et l'amour de Dieu; soit que nous la regardions par les actions qui passent au dehors et par les grands services que l'on peut rendre à Dieu pour avancer sa gloire, je maintiens que c'est dans cette conformité de notre volonté avec celle de Dieu que consiste notre sainteté et notre perfection, et que sans cela il n'y en peut avoir, ni ensuite de bonheur pour nous dans l'autre vie.

Car premièrement, si personne ne peut douter que celui-là ne soit le plus parfait et le plus saint, qui aime Dieu plus ardemment et qui a une plus pure charité, il n'est pas moins constamment vrai que c'est dans cette conformité que consiste le haut point de l'amour de Dieu, et par conséquent, la plus haute perfection, *Eadem velle et eadem nolle, ea demum firma amicitia est*, dit saint Jérôme I. II, epist. 18 *ad Demetr.*; avoir les mêmes sentiments, la même volonté et les mêmes affections, c'est ce qui lie l'amitié parfaite; quand ce qui plaît à l'un plaît à l'autre, quand ce qui choque l'un déplaît à l'autre réciproquement, cette conformité les unit bientôt; comme, au contraire, la rupture de cette amitié n'arrive que par la diversité des sentiments et des volontés. Il en est de même, Messieurs, de l'amour de Dieu et de la charité, qui fait notre sainteté sur la terre. Cet amour est dans sa perfection et dans un excellent degré lorsque notre volonté est parfaitement conforme à celle de Dieu et qu'on ne veut que ce que Dieu veut, par une volonté soumise et par un parfait renoncement de soi-même, comme dit saint Paul : *Domine, quid me vis facere?* (*Act.*, IX) ou bien lorsque notre volonté est fondue, pour ainsi dire, et confondue avec la sienne par le feu de la charité, selon ces paroles de l'épouse des *Cantiques* : *Anima mea liquefacta est simul ut dilectus meus locutus est* (*Cant.*, V); sitôt que ce Dieu de mon cœur a parlé et m'a intimé ses volontés, mon âme s'est comme liquéfiée; elle veut dire que, comme les choses liquides n'ont point d'elles-mêmes de formes et de figures, mais qu'elles prennent celles des vaisseaux qui les reçoivent et qui les contiennent; ou comme les métaux les plus solides perdent leur dureté et leur résistance dans le feu, et ensuite prennent tous les traits et tous les caractères des

moules où on les jette, ainsi une âme qui aime Dieu d'un amour parfait ne prend plus d'autre pli que celui que la volonté de Dieu lui donne; elle se fait à ses ordres et s'accommode à tout ce qu'il veut, comme si elle ne faisait plus qu'un cœur et qu'une volonté; *anima mea liquefacta est simul ut locutus est dilectus meus*.

Il est vrai que ce fut autrefois une hérésie frappée d'anathème par les conciles, de dire que le Sauveur du monde n'avait point d'âme qui informât son corps; c'en fut une autre des monothélites, qui ont voulu soutenir qu'il n'avait qu'une volonté, savoir celle de Dieu, et non pas une propre d'un homme comme les autres; mais en rectifiant cette opinion et en corrigeant l'erreur, disons-le avec vérité de nous-mêmes, et il n'en faut pas davantage pour nous rendre des saints et des hommes parfaits sur la terre; que notre volonté, par sa fidèle soumission, devienne comme une même chose avec celle de Dieu; que Dieu, s'il est permis de parler ainsi, me tienne lieu d'âme et qu'il soit dorénavant le principe de toutes mes actions, de tous mes désirs et de tous les mouvements de mon cœur; qu'il soit comme la forme et la perfection de mon être; je ne veux plus avoir de volonté, mais que la volonté de Dieu soit la mienne, et si je retiens encore cette puissance, je ne m'en veux plus servir que pour vouloir ce que Dieu veut, sans m'en réserver la disposition ni l'usage que pour l'appliquer à connaître cette volonté de Dieu; car la charité est parfaite quand elle arrive jusqu'à ne faire plus qu'une volonté de celle de la créature et de celle du Créateur, par une parfaite dépendance, par une soumission entière, par une obéissance inviolable à tous ses ordres, comme si c'était la même âme, le même esprit et la même volonté. *Qui adheret Domino, unus spiritus est cum eo.* (*I Cor.*, VI).

Et voilà, Messieurs, le haut point de la perfection où un homme puisse arriver en cette vie; toutes les autres marques de sainteté sont équivoques et sujettes à l'illusion, mais, en voulant ce que Dieu veut, je ne puis me tromper, parce que la volonté de Dieu étant la sainteté même et la règle de tout ce qui est saint, il s'ensuit, par une conséquence manifeste, que plus nous y serons conformes, plus nous serons saints et plus assurés de notre bonheur dans le ciel, qui doit être le prix et la récompense de la sainteté.

Que si nous jugeons, en second lieu, de la sainteté et de la perfection chrétienne, par les actions qui passent au dehors, je dis encore que c'est dans cette conformité que consiste la haute perfection d'un chrétien; car n'est-il pas vrai, Messieurs, que ce qu'il y a de plus noble et de plus relevé dans le monde, est la gloire de Dieu, à quoi se doivent rapporter l'être et les actions de toutes les créatures, puisque Dieu même, quand il agit hors de lui, ne peut agir pour une fin plus haute ni plus excellente; c'est toute

notre gloire d'être employés pour l'avancer, et c'est le plus haut degré d'honneur où Dieu nous puisse élever, de daigner se servir de nous pour ce sujet.

Or, est-il qu'il n'y a point de moyen ni sur la terre ni dans le ciel, de procurer cette gloire de Dieu ni plus excellemment qu'en faisant sa volonté et en s'y conformant en toutes les rencontres; la raison est qu'il n'y a que Dieu qui connaisse l'honneur qui lui est dû et la manière dont nous devons le lui rendre, par quels moyens et jusqu'où il veut que nous le lui rendions. Vous voulez avancer sa gloire et le servir par des actions de grand éclat qui fassent du bruit et qui donnent de l'admiration à tout le monde, et Dieu a choisi peut-être une voie contraire et veut que vous le fassiez par l'abaissement et par la confusion que vous souffrirez; vous croyez que vous feriez quelque chose de grand pour son service, si vous aviez des forces et de la santé : eh ! Dieu demande que vous procuriez sa gloire par votre patience et par votre résignation dans vos infirmités et dans cette maladie habituelle. Vous vous imaginez quelquefois que si vous aviez de l'autorité, vous ferez des merveilles pour la réformation des mœurs, que vous corrigeriez tous les abus, que vous remédieriez à tous les désordres de tous les états et de toutes les conditions; c'est une belle chimère de votre esprit, qui vous fait quitter les moyens que vous avez en main de faire quelque chose pour Dieu pendant que vous l'occupez tout entier à penser à ceux que vous n'aurez peut-être jamais; et ainsi vous laissez échapper un bien réel et effectif pour courir après une ombre qui s'enfuit. Vous qui vous plaignez souvent que l'on traverse tous vos desseins, ceux même lesquels vous semblent les plus justes et les plus avantageux pour la gloire de Dieu : eh ! que savez-vous si Dieu demande cette gloire de vous ? Quelque bonne intention que vous ayez, jamais vous ne le ferez si excellemment ni si sincèrement que par la résignation que vous témoignerez à sa divine volonté, parce que c'est le faire de la manière qu'il lui plaît, et, par conséquent, qui est la plus excellente. S'il attendait autre chose de vous, ne vous aurait-il pas mis en un autre état ? ne vous en donnerait-il pas les forces ? ne vous en suggérerait-il pas les moyens ? ne disposerait-il pas toutes choses pour en attendre un favorable succès ? Si je fais ce que je puis en me conformant à sa divine volonté, dans l'état, dans l'emploi, dans la condition où apparemment sa providence m'a mis, je fais ce qu'il veut de moi, et, par conséquent, je fais la chose qui lui est la plus agréable et de la manière la plus parfaite qu'il puisse lui-même demander.

Et de là, Messieurs, il s'ensuit une vérité d'une extrême consolation pour les personnes qui se croient incapables de rien faire pour Dieu, et qui ne savent comme il faut faire ni comment s'y prendre pour arriver à la perfection de la sainteté; savoir, que

toutes les choses de ce monde, les emplois, les actions, les états et les conditions où Dieu nous a appelés, ne sont que la matière de la vertu et de la sainteté; c'est-à-dire que tout cela est indifférent de soi; grands, éclatants, bas, humbles, convertir un monde entier ou bien ne penser qu'à soi-même, tout cela est égal; mais ce qui les relève, ce qui leur donne leur prix et leur mérite, c'est la volonté de Dieu; de sorte qu'il vaut mieux faire cette divine volonté en travaillant à un métier vil et abject, que de faire la sienne en gouvernant tout le monde. C'est une chose plus parfaite et plus agréable à Dieu, de ne rien faire du tout, si Dieu le veut ainsi, que de tout faire, tout entreprendre, venir à bout de tout sans cette volonté. Il n'importe donc, pour être saint, d'être prince ou sujet, maître ou serviteur, pauvre ou riche; l'état le meilleur et le plus avantageux pour nous, est celui où il nous veut et où l'ordre de sa providence nous a mis. Il en est de nous comme des anges, qui se croient autant honorés d'être occupés à la conduite d'un villageois que de celle d'un prince et du plus grand monarque du monde, ou bien de rouler les cieux et les astres; mais le haut point de leur gloire, aussi bien que le comble de leurs désirs, est d'être les ministres et les exécuteurs des volontés de Dieu; *ministri ejus qui facitis voluntatem ejus.* (Psal. CII).

Ah ! si vous saviez, dit l'*Ecclésiaste*, que vous êtes agréables à Dieu et que toutes vos actions sont reçues de cette divine Majesté, combien devriez-vous vous estimer heureux ? *quia Deo placent opera tua.* (Eccle., IX.) Certes, Messieurs, je vous l'apprendrai aujourd'hui, et cela avec toute l'assurance qu'on en peut avoir; faites sa volonté, et il est impossible que vous ne lui soyez agréable; car quel maître peut exiger davantage d'un serviteur, que de faire ce que ce maître veut et de la manière qu'il le veut ? s'il n'était content après cela, il ne serait pas raisonnable : il est donc vrai que c'est le moyen de plaire à Dieu, ce qui fait notre sainteté et notre perfection : c'est donc par une suite nécessaire le moyen d'établir et d'avancer notre bonheur dans l'autre vie, puisqu'il ne sera grand qu'à proportion de notre sainteté en celle-ci. Eh ! qui n'admira ici, Messieurs, la douceur de la conduite de la providence de Dieu envers les hommes pour les faire parvenir à leur fin, qui est le souverain bonheur, de n'avoir pas rendu la conquête d'un si grand bien, d'une si difficile exécution, puisque pour être saint et parfait, je dis dans le sublime degré, je dis de la plus haute sainteté, il n'est pas nécessaire de faire de grandes et d'éclatantes actions, de pratiquer de grandes austérités, de faire de longues oraisons ou de grandes aumônes; car tous n'ont pas les forces et les moyens pour cela, mais qu'il ne faut seulement que vouloir ce que Dieu veut et se ranger doucement sous sa volonté, puisque c'est l'amour le plus épuré

et la plus sublime perfection où une créature puisse arriver.

A quoi tiendra-t-il donc, mon cher auditeur, que vous ne soyez saint? En vous rendant, comme un autre David, un homme selon Dieu; comme une sainte Catherine de Sienne, qui changea de cœur avec le Sauveur du monde; comme un autre grand saint, qui protestait qu'il avait perdu sa propre volonté et qu'il n'en connaissait plus d'autre que celle de Dieu; comme le Sauveur du monde lui-même, qui n'a fait autre chose depuis le premier moment de sa vie jusqu'au dernier qu'il expira sur la croix : *quæ placita sunt ei facio semper* (Joan., VIII); et qui, avant que d'aller à la mort, voulut être trois heures entières dans le jardin des Oliviers à faire une protestation de sa soumission à la volonté de son Père, comme s'il ne lui eût pas été permis d'offrir le sacrifice de son corps sur la croix qu'il n'eût auparavant offert celui de sa volonté, ou comme si le premier eût été l'âme du second que le mérite de l'un eût entièrement dépendu de l'autre, et que cet Homme-Dieu, qui devait procurer le salut de tous les hommes, l'eût voulu commencer par la résignation de sa volonté à celle de son Père, pour nous apprendre que, comme c'est par là qu'il l'a mérité, c'est aussi par ce moyen qu'il nous faut commencer à l'acquérir.

CONCLUSION.

Mais, pour conclure ce discours, Messieurs, d'où vient, je vous prie, que cette vertu, qui est d'un si grand usage et qui nous devrait être familière, vu les fréquentes occasions que nous avons de la pratiquer, est cependant si rare aujourd'hui, qu'il semble que ce soit un miracle de voir un homme qui soit parfaitement soumis aux ordres de Dieu? jusque là que Dieu même fit autrefois une espèce de trophée d'en avoir rencontré un dans la personne de David, *Inveni David, virum secundum cor meum, qui faciet omnes voluntates meas* (Act., XIII); je l'ai trouvé, enfin ce serviteur fidèle, cet homme selon mon cœur, qui suivra aveuglement toutes mes volontés: il s'écria qu'il l'a trouvé comme s'il l'avait cherché dans tous les siècles, dans tous les lieux de la terre, dans toutes les conditions et dans toutes les différences des hommes.

Mais il faut, chrétienne compagnie, que Dieu en trouve aujourd'hui autant qu'il y a de personnes qui m'écoutent, qui n'auront plus d'autre soin, d'autre étude, d'autre occupation que de faire cette sainte et adorable volonté; qui diront d'aussi bon cœur que le disait le prophète Samuel : *præsto sum* (I Reg., III); mon Dieu, me voilà prêt pour tout ce que vous voudrez, pour la vie et pour la mort, pour la maladie ou pour la santé, pour l'état, pour la fortune et pour la condition que vous voudrez : *præsto sum* : disposez de moi, de ma personne, de mes biens, de tout ce que je suis et de tout ce qui me regarde selon votre sainte volonté, *præsto sum* : me voulez-vous dans la pauvreté ou dans les

richesses, dans l'honneur ou dans le mépris, encore une fois, mon Dieu, je suis prêt, et je me résigne entièrement à votre divine volonté.

Si vous me demandez, Messieurs, en quoi il faut pratiquer cette conformité à la volonté de Dieu, je vous répondrai en tout et toujours, c'est la vertu la plus générale pour les emplois, la plus fructueuse pour le mérite, la plus étendue pour les personnes, puisque tout le monde en a besoin, grands et petits riches et pauvres; et enfin celle dont l'usage est le plus ordinaire dans la vie, puisque nous la pouvons pratiquer à toutes les heures, à tous les moments et en toutes les rencontres; dirai-je même que c'est cette haute intelligence que saint Paul demande dans un chrétien : *Nolite ferri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei*, parce que c'est le premier principe que nous devons comprendre d'abord; l'ignorer ce n'est pas être chrétien, et ne le pas prendre pour règle de sa vie, c'est n'avoir pas encore fait le premier pas dans la vertu.

En second lieu, puisque nous avons vu que c'est dans cette conformité que nous trouvons uniquement cette paix et notre repos, que ne commençons-nous notre bonheur dès cette vie en commençant cet exercice, qui doit faire toute notre occupation dans le ciel? Les choses les plus pénibles, envisagées par cet endroit, deviendront douces et agréables, une injure changera de nature et de nom, quand nous la recevrons de cette main : qu'on blesse mon honneur, qu'on s'attaque à mes biens, qu'on renverse mes prétentions, qu'on ruine ma fortune, en jetant les yeux sur la volonté de Dieu, tout cela prend un autre visage; Dieu le veut, Dieu l'a ordonné, Dieu l'a permis, je m'y soumetts d'esprit et de cœur, il ne faut plus de raison, ma volonté ne résiste plus, et je jouis par ce moyen d'une profonde paix, quand je dis avec le Prophète : *paratum cor meum Deus, paratum cor meum* (Psal. LVI); mon cœur est doublement prêt, il est prêt quand les choses arrivent selon mon inclination, mais il n'est pas moins prêt, quand elles arrivent contre les désirs naturels que je ressens; voilà ce qui me console et où je trouve mon bonheur, même parmi les plus fâcheux accidents de cette vie.

C'est, Messieurs, ce même sentiment que nous devons prendre aujourd'hui, si nous voulons conserver la paix et le repos parmi les plus grandes traverses de cette vie, reconnaître partout la volonté de Dieu; car, à envisager les choses de ce côté-là, nous n'y remarquerons que des traits de son amour à notre égard, le sceau de notre prédestination et le présent que Dieu fait à tous ses amis. Je finis par la prière que nous faisons tous les jours et que le Sauveur nous a apprise lui-même : *Fiat voluntas tua, sicut in celo et in terra* (Matth., VI); ô mon Dieu! que votre volonté se fasse sur la terre, comme elle s'accomplit dans le ciel! que je l'embrasse, que je m'y soumette, que je m'y

attache inséparablement! puisque c'est le moyen de commencer maintenant ce que nous continuerons pendant toute l'éternité bienheureuse, etc.

SERMON XLII.

DE LA PÉREVERANCE.

Mane nobiscum, Domine, quoniam advesperascit. (Luc., XXI.V.)

Demeurez avec nous, Seigneur, car il se fait tard.

Ce sont les paroles que ces deux disciples, qui allaient au château d'Emmaüs, dirent au Fils de Dieu ressuscité, qui s'était joint à eux sous la forme et sous l'habit d'un voyageur; mais c'est, Messieurs, la prière que les chrétiens doivent faire à ce même Sauveur, qui est ressuscité par la grâce dans leur cœur : *Mane nobiscum, Domine*. Car ce n'est pas assez qu'il soit venu jusque dans nous-mêmes, par notre communion de ces jours, il faut l'y retenir et faire en sorte qu'il y demeure : il ne suffit pas d'avoir reçu cette vie précieuse et divine, il faut la conserver; et il nous servirait de peu d'être ressuscités de cette mort funeste du péché où nous étions ensevelis, si nous venions à mourir une seconde fois, et à retourner dans le même état d'où nous sommes sortis. En effet, ne vous semble-t-il pas que ces paroles ne peuvent être mieux que dans la bouche de la plupart des chrétiens d'aujourd'hui, *quoniam advesperascit et inclinata est jam dies*; puisque ce grand jour du Seigneur est déjà à leur égard dans son déclin, que la lumière de sa grâce qu'il avait répandue dans leur âme est faible et presque éteinte, et que les ténèbres du péché, dissipées par l'éclat de ce grand jour, recommencent tout de nouveau. Ne serait-ce point, chrétiens, pour cette raison que le Fils de Dieu se présente à ces deux disciples sous la figure d'un pèlerin, pour nous apprendre que souvent il ne fait que passer sans s'arrêter dans nos cœurs? A peine est-il venu qu'il passe outre; A peine y a-t-il logé un jour qu'il en part le lendemain : ce qui a fait dire à saint Chrysostome, que sa venue était plutôt une visite qu'une demeure stable et assurée.

Or, chrétienne compagnie, comme ce n'est pas le commencement mais la persévérance qui mérite la gloire, dont le Fils de Dieu nous a acquis le droit en ce mystère de sa résurrection, et que sa venue dans nous-mêmes par la grâce nous sert de peu s'il n'y fait son séjour, ne nous contentons pas de lui avoir donné l'entrée, et de l'avoir reçu, puisque sa demeure nous est absolument nécessaire; il faut le presser et le conjurer avec ses disciples d'y rester tout le temps de notre vie, par la continuation de ses grâces et de ses faveurs; et c'est de cette persévérance dans la grâce et dans nos bonnes résolutions que je prétends vous entretenir aujourd'hui, pour vous obliger à conserver, avec tout le soin imaginable, le bien que vous avez reçu. Implorons, pour un sujet aussi important, les lumières du Saint-

Esprit, par l'entremise ordinaire de Marie. *Ave, Maria.*

Quoique la résurrection qui se fait maintenant des pécheurs à la grâce, et celle qui se doit faire un jour des justes à la gloire, soient deux effets de celle du Sauveur du monde, qui est la cause de l'une et de l'autre, cependant, Messieurs, l'état et les avantages de ces deux résurrections sont bien différents : aussi la première n'est-elle qu'un essai, et comme parlent les saints, qu'une semence de la seconde, que nous espérons à la fin des siècles. La résurrection à la gloire est pour ne plus mourir, comme l'Apôtre dit de celle du Sauveur, parce qu'on entre en possession d'une vie impassible et immortelle, et dans un bonheur constant et durable, qui ne se peut plus perdre et qu'on ne nous peut ravir; mais pour la résurrection du péché à la vie de la grâce, elle se fait avec cette fâcheuse condition de pouvoir se perdre une seconde fois, et même avec incertitude si on la recouvrera jamais, à cause qu'elle éprouve les changements et les inconstances auxquelles la volenté des hommes est sujette ici-bas.

De là vient que le Fils de Dieu, qui non-seulement nous donne une nouvelle vie par la grâce, mais qui vit et qui ressuscite en nous, comme parle saint Paul; que le Fils de Dieu, dis-je, souffre aussi par une suite nécessaire le même sort, parce qu'il se conforme à l'état de celui dans lequel il vit; sa vie est languissante lorsque nous sommes languissants à son service : *Christus qui in vobis non infirmatur (II Cor., XIII)*; il est en péril et court risque lorsque nous sommes en danger de tomber dans le péché; et enfin il meurt avec nous lorsque nous perdons cette grâce, et qu'un péché mortel nous ravit cette vie qu'il avait dans notre cœur. Telle est l'inconstance du cœur humain, qui a bien de la peine à demeurer longtemps dans la même situation, au lieu que le propre de Dieu est d'être immuable, et de communiquer en quelque manière cette perfection à ceux qu'il remplit et qu'il conduit; et ainsi s'il y a marqué au monde qui fasse juger que l'on est animé et poussé de l'esprit de Dieu, c'est la persévérance : toutes les vertus sans celle-là sont chancelantes et douteuses; ce qui fait que saint Prosper appelait les chrétiens inconstants, des chrétiens sujets aux temps et aux saisons : *justos temporarios, et titubantes.*

Que si le monde même, tout changeant et tout inconstant qu'il est, ne peut s'accommoder des personnes de ce caractère, comment Dieu, qui est immuable et l'immutabilité même, s'en accommodera-t-il? C'est pourquoi le Sauveur les rebute dans l'Évangile, et assure qu'ils ne sont propres ni pour son service, ni pour le royaume du ciel : *Nemo mittens manum ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei (Luc., IX)*; or, c'est ce malheur attaché à notre condition qui nous oblige de conserver avec tous les soins imaginables un trésor si précieux; et pour vous y animer, Messieurs, ce n'est pas, mor-

dessein de vous représenter le malheur de la rechute dans le péché, nous le ferons dans un autre discours, mais de vous faire voir l'obligation que nous avons de persévérer dans l'heureux état où la pénitence nous a mis, en vous montrant, premièrement, la nécessité de cette persévérance; en second lieu, quels sont les moyens de l'acquiescer : l'une nous portera à faire tous nos efforts pour demeurer fidèles à Dieu, et l'autre nous apprendra comment nous le deviendrons. Ce seront les deux parties de ce discours, qui contient une morale importante en ce temps, et par conséquent votre attention, s'il vous plaît.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour ce qui regarde l'obligation et la nécessité de persévérer dans l'état de la grâce que vous avez reçue en ce temps, comme j'ai tout sujet de le croire, je n'aurais que faire, Messieurs, de chercher des raisons pour vous en convaincre, si vous-mêmes aviez une fois fait une sérieuse réflexion, qu'il s'agit de conserver le plus grand de tous les biens que nous puissions posséder en cette vie, et le fondement de ceux que nous espérons dans le ciel, puisqu'à mesure qu'un bien nous est cher, et que nous craignons de le perdre, nous y apportons aussi plus de vigilance, plus de soin et de précaution : car si nous voyons que pour conserver la vie il n'y a rien qu'on ne risque et qu'on n'expose, même par un instinct naturel, qui nous fait faire des efforts qui semblent quelquefois au-dessus de nos forces, et cela pour retenir un souffle de vie qui s'enfuit à tous moments, et que presque toutes les créatures nous peuvent ravir, que ne ferions-nous point pour cette vie sainte et divine qui nous donne droit à une éternité de bonheur ? Je me réserve, à un autre discours, à vous étendre ce motif ; maintenant je me contente de vous faire la même demande que faisait autrefois le saint roi David : *Quis est homo qui vult vitam (Psal. XXXIII)* ? Qui est-ce de vous qui veut conserver sa vie ? non pas celle qui nous est commune avec les plus vils animaux, mais qui veut conserver cette vie noble et surnaturelle qui est le principe et le fondement de toutes nos espérances ? *Quis est homo qui vult vitam* ? Faut-il, chrétiens, que la grandeur de ce bonheur, que son prix et son excellence ne soient pas assez puissants pour nous y obliger ? et que le peu de temps que la plupart demeurent en cet état, que le peu de soin qu'ils emploient pour s'y maintenir, que le peu de précaution qu'ils apportent pour éviter les occasions de le perdre, m'obligent à vous mettre devant les yeux les motifs qui nous doivent engager à le conserver ? Je les tire, sans les aller chercher plus loin, du mystère de ce temps.

Le premier est que cette persévérance dans le bien, et la conservation de la vie de la grâce que nous avons reçue, est une condition indispensable pour obtenir celle de la gloire, dont le Fils de Dieu nous a acquis le

droit par sa résurrection ; de sorte qu'on peut dire de cette résurrection spirituelle ce que le Sauveur dit de la sienne dans notre évangile : *Oportuit Christum pati, et ita intrare in gloriam suam (Luc., XXIV)* ; il a fallu qu'il la méritât par ses souffrances : c'était la condition que son Père y avait mise ; mais ce n'était pas assez, *et ita intrare* ; et que de cette sorte, c'est-à-dire en souffrant, en demeurant et persévérant dans cette croix, il nous ouvrit le ciel par ce moyen ; ce qui fut au sentiment des saints Pères la raison pourquoi il ne voulut pas en descendre, en étant sollicité par les Juifs, parce qu'il devait consacrer son sacrifice, et couronner ce grand ouvrage par sa persévérance ; or, nous devons dire le même de la grâce, qui est le prix de ses souffrances et une condition nécessaire pour jouir de la gloire : *oportuit* ; c'est une nécessité indispensable qu'il faut l'avoir ; mais il faut ajouter que c'en est une autre de la conserver : *et ita intrare in gloriam suam*, puisque sans cela quelque bonne action que l'on fasse, quelques mérites que nous ayons acquis, dès le moment qu'on perd la grâce par un seul péché mortel, tout le passé est perdu et n'est plus compté : *si avertit se justus a justitia sua (Ezech., XVIII)*, dit Dieu par son prophète, *omnes justitiæ illius quas fecerat, non recordabuntur* ; Dieu met en oubli tous les services de cet homme, et ne le regarde plus que comme son ennemi et l'objet de sa colère et de sa vengeance ; de sorte que, quand vous auriez passé toute votre vie dans les déserts, et pratiqué plus d'austérités que n'ont jamais fait ces anciens anachorètes, sans la persévérance il vous arriverait comme à quelques-uns d'entre eux, qui, après avoir blanchi sous les haïres et sous les cilices, se sont malheureusement perdus, parce que c'est la persévérance seule qui est couronnée, et sans laquelle il n'y a point de récompense à espérer : les persécutions, les souffrances et le martyre même, s'il pouvait être sans la persévérance, perdraient leur mérite et leur prix, comme le Fils de Dieu le disait à ses apôtres : *Morte afficient vos, et eritis odio omnibus hominibus ; qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. (Matth., X.)* Ce ne seront pas les travaux précisément, ni les souffrances qu'on endurera pour ma gloire, ni les persécutions des hommes pour la haine qu'ils ont conçue contre moi, qui vous ouvriront le ciel ; mais ce seront ces souffrances, ces travaux et ces persécutions endurés avec persévérance ; c'est la seule qui emporte la couronne, ou plutôt, la seule qui couronne toutes les vertus : *consummatio virtutum*, l'appelle saint Bernard (epist. CXXIX), lequel semble avoir pris à tâche d'en faire l'éloge ; elle est la consommation et le couronnement de toutes les vertus, sans laquelle aucune ne mérite ni prix, ni gloire. ni récompense : *Tolle perseverantiam, nec obsequium mercedem habet, nec beneficium gratiam, nec laudem fortitudo* ; de là vient ajoutée ce saint (*Ibidem*), que c'est unique-

ment à la persévérance que l'ennemi de notre salut tend ses pièges, et contre elle qu'il fait tous ses efforts : *Scias diabolus soli perseverantie insidiari, quam solam virtutum novit coronari.*

Or, Messieurs, si jamais ces pièges sont à craindre, ne m'avouerez-vous pas que c'est en ce temps, auquel il sait que les chrétiens sont dans le meilleur état de l'année, que ceux qui étaient ensevelis dans leurs crimes ressuscitent après avoir participé au fruit de la croix et du sang du Sauveur dans leur communion? Aussi voyons-nous que la fête n'est pas plutôt passée, que le monde recommence ses divertissements et ses débauches, et que le vice, comme un torrent qui a été quelque temps suspendu et arrêté, se répand et se déborde avec plus d'impétuosité qu'auparavant, et combien peu y en a-t-il qui fassent comme ces deux disciples de notre évangile, qui s'entretenaient de ce qui s'est passé durant ces grands jours, savoir, de la mort du Sauveur et du mystère de leur résurrection? *Loquebantur de iis que acciderant* (Luc., XXIV); ne diriez-vous pas, au contraire, que la pénitence, la dévotion, le soin d'entendre la parole de Dieu et tout le reste des devoirs d'un chrétien ne seraient plus de saison? qu'on met en oubli toutes les bonnes résolutions qu'on a faites, et tous les saints désirs qu'on a conçus, pour ne penser plus qu'à passer le temps; comme s'il n'y avait plus rien à faire pour être sauvé? *Obliti sunt operum ejus, cito fecerunt* (Psal. X), dit le Prophète; hélas! qu'on a bientôt oublié le grand ouvrage après lequel tous les siècles ont soupiré! et que peu travaillent à conserver un bonheur qui a tant coûté à acquérir! Mais, mon cher auditeur, de quoi vous servira de l'avoir acquis si vous venez à le perdre? pourquoi tant de peines et de larmes pour recouvrer la grâce perdue si vous vous mettez si peu en peine de la conserver? à quoi bon, en un mot, d'être ressuscité pour mourir une seconde fois, et par ce moyen, au lieu d'honorer le triomphe de la résurrection du Sauveur, servir d'un nouveau trophée au démon, comme parle Tertullien?

Je ne vous dirai point que l'état où vous retombez en reprenant vos premières habitudes est pire que celui dont vous étiez sortis, mais je souhaiterais avoir le zèle et l'esprit de saint Paul, pour vous exhorter avec lui à ne pas recevoir en vain la grâce que le Fils de Dieu vous a acquise avec tant de sueurs et de travaux : *Exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis* (II Cor., IX); je dis en vain, parce que le Fils de Dieu a bien sujet alors de se plaindre d'avoir souffert et travaillé inutilement, en se voyant privé du fruit qu'il en attendait : *Ergo in vacuum laboravi* (Isa., XLV); mais en vain pour celui même qui l'a reçue, puisque ne pas persévérer dans la grâce c'est perdre sa peine, renoncer à la récompense, au mérite et au prix de ses actions, comme ajoute le disciple bien-aimé : *Videte vosmetipsos, ne perdatis que operati estis, sed ut mercedem*

plenam recipiatis. (II Joan., VIII.) Comme un voyageur, dit saint Grégoire, n'a rien fait d'avoir avancé à grands pas, et fait la meilleure partie du chemin, s'il vient à manquer de forces avant que d'arriver au terme, dans le temps qu'on lui a marqué; et ne pourrait-on point dire de la plupart de ceux qui m'écoutent, ces paroles que disaient au Fils de Dieu les deux disciples de notre évangile : *Sperabamus quia ipse esset redempturus Israel?* (Luc., XXIV.) Ah, mon cher auditeur, tout le ciel avait conçu une si belle espérance de vous, on vous avait vu ces jours approcher des autels avec tant de piété; on croyait que ce serait à l'avenir votre demeure, en vous consacrant entièrement au service de Dieu : *sperabamus*; l'on ne doutait point que cette personne ne dût renoncer entièrement à ses débauches, à ses intrigues, à ce commerce dangereux et à toutes ses mauvaises pratiques, en le voyant prosterné aux pieds d'un confesseur : *sperabamus*; on avait tout sujet de croire que cette femme si mondaine se mettrait tout de bon dans la dévotion et quitterait ce luxe et sa vanité, en la voyant si recueillie et si modeste durant ces jours : *sperabamus*; on attendait que cet homme serait véritablement ressuscité, et mènerait une vie plus régulière que par le passé; qu'on n'entendrait jamais sortir de sa bouche ni jurement, ni aucune parole messéante; il l'avait promis, on l'eût dit et on l'eût cru : *sperabamus*; mais qu'en est-il arrivé? *et nunc tertia dies est quod hæc facta sunt*; cette attente et cette espérance nous ont trompés; car à peine deux ou trois jours se sont-ils passés, que vous continuez à vivre comme auparavant : le jeu, la vanité, les compagnies, les débauches et les scandales continuent, après ce petit espace de temps, comme s'ils avaient seulement été interrompus pour prendre de nouvelles forces; c'est en vain que vous avez reçu la grâce, puisque vous n'y persévérez pas, et que sans la persévérance c'est comme si vous n'aviez rien fait.

Sur quoi, Messieurs, il faut remarquer, s'il vous plaît, que cette persévérance dans la grâce, si nécessaire à un chrétien pour être sauvé, se peut considérer en deux états qui en font aussi comme deux espèces, savoir, pendant la vie et à l'instant de la mort : celle-ci s'appelle la persévérance finale, qui met le sceau à notre prédestination, et que le concile de Trente (*Sess. vi, c. 16*) appelle *magnum illud usque in finem perseverantie donum*, un pur don de Dieu que nous pouvons bien attendre et espérer de sa miséricorde, mais non pas l'obliger à nous accorder à titre de mérite, quelque sainte que soit la vie que nous ayons menée, et quelque bonnes actions que nous ayons faites : d'où vient que les plus grands saints tremblent dans l'appréhension des jugements impénétrables de Dieu; mais il y en a un autre qui dépend de notre fidélité et de notre coopération à ses grâces, et qui s'étend sur toutes les autres rencontres où un chrétien, avec le secours du ciel qui ne lui manque point,

peut demeurer ferme dans le service de Dieu, malgré toutes les sollicitations du monde, de la chair et du démon; et c'est de celle-là que je parle, et à laquelle nous exhorte l'Apôtre: *Itaque, fratres mei dilecti, stabiles estote et immobiles* (I Cor., XV); demeurez fermes, sans vous laisser entraîner par le torrent des exemples, ni vaincre par les tentations de l'ennemi. Or, ce qui est important à notre sujet, c'est que cette persévérance est un moyen, sinon infaillible, du moins le plus ordinaire pour obtenir celle que nous appelons finale; de sorte que, quoique Dieu la donne ou la refuse, quand et à qui il lui plaît, comme le maître absolu de ses dons et de ses faveurs, cependant, disent les théologiens, il y a un mérite de bienséance et de congruité, qui fait que quand il agit autrement, ce sont des voies extraordinaires, sur lesquelles il ne faut pas se régler; il la peut donner, et il la donne effectivement quelquefois aux plus grands pécheurs, et c'est alors un coup de sa miséricorde qui est rare; il la peut refuser, et il l'a effectivement refusée à des personnes qui avaient bien vécu, et c'est un coup de sa justice qui est encore plus extraordinaire.

Mais la manière dont Dieu se comporte ordinairement est de joindre ces deux persévérances ensemble, tellement qu'il n'y a personne qui ait plus de droit d'espérer la persévérance à la mort, que celui qui conserve la grâce et persévère dans le bien durant sa vie; personne qui ait plus sujet de craindre de mourir dans le péché, que celui qui est comme flottant entre la grâce et le péché, et qui persiste peu de temps dans le bien qu'il a commencé: c'est pourquoi le Sage s'écrie: *Væ his qui perdidērunt sustinentiam, et qui dereliquerunt vias rectas!* (Eccli., II.) Malheur à ceux qui perdent cette persévérance dans le bien! et quel est ce malheur? c'est le plus grand, c'est le plus déplorable, c'est le comble de tous les malheurs de mourir sans la grâce, dans laquelle on n'a pas persévéré. Mais sur qui tombera ce malheur? *væ his qui perdidērunt sustinentiam!* c'est sur ceux qui commencent bien, mais qui ne persévèrent pas; sur ceux qui sont dans les voies de la justice, mais qui les quittent, et qui *dereliquerunt vias rectas*. Hélas! ne serait-ce point sur vous-mêmes qui écoutez cette menace, sur vous, dis-je, dont la résurrection a été si courte, et la vie de la grâce suivie d'une si prompte mort au péché? Pour éviter cette menace si terrible, disons avec le saint homme Job: *Justificationem meam quam cæpi tenere, non deseram* (Job, XXVII); non, arrive ce qui pourra, je ne perdrai jamais cette grâce qui m'a rendu juste, de pécheur et ennemi de Dieu que j'étais; je veux demeurer ferme dans le service de Dieu, et je veux que ma résurrection soit véritable, pour ne mourir jamais de cette mort funeste du péché.

C'est, Messieurs, un second motif qui nous oblige à conserver la grâce que nous avons reçue, et qui me fait dire que la persévérance est nécessaire, non-seulement comme une

condition pour obtenir la gloire que nous espérons, mais, en second lieu, comme la marque la plus certaine et presque l'unique, qui peut faire connaître si nous sommes véritablement ressuscités avec le Sauveur, c'est-à-dire si nous possédons cette vie divine qui nous fait vivre à Dieu, et Dieu dans nous. Car enfin, je puis dire qu'il en est de cette résurrection spirituelle de l'âme comme de celle des corps; il y en a de véritables et il y en a d'apparentes; il y en a de passagères et d'autres qui sont constantes: je vous le disais hier et je vous en apportais les exemples; mais la marque qui doit distinguer les véritables d'avec les autres, c'est de ne mourir plus, comme celle du Fils de Dieu qui en est le modèle: *Christus resurgens ex mortuis jam non moritur* (Rom., VI); cet Homme-Dieu est maintenant ressuscité, dit ce grand apôtre, il est hors des atteintes de tous ses ennemis, et c'est pour ne mourir jamais. Voilà, chrétiens, la véritable idée de notre résurrection spirituelle; voilà la marque moralement certaine et assurée si nous avons reçu cette vie de la grâce; toutes les autres sont fautives et sujettes à l'illusion, et ne nous font voir souvent que des résurrections apparentes et des fantômes de conversions.

Je sais bien que, pendant que nous sommes en cette vie, à moins d'une révélation particulière, personne ne peut savoir assurément s'il est en grâce, et comme parle l'Écriture, s'il est digne de haine ou d'amour; néanmoins, si parmi ces ténèbres il y a quelque rayon de lumière; si dans cette incertitude il y a quelque espérance qui nous doive consoler et faire dite avec l'Apôtre: *Glorianur in spe gloriæ filiorum Dei* (Rom., V); je dis que c'est cette persévérance dans la vertu. Si vous continuez à vivre chrétiennement après votre communion, si l'horreur que vous avez conçue de vos péchés ces jours passés demeure toujours la même, si enfin vous avez changé votre vie lâche et languissante en une plus fervente et plus régulière; bon courage! vous pouvez raisonnablement vous assurer que le Fils de Dieu vit en vous, puisque vous ne vivez plus que pour lui; parce que toutes ces actions sont des fruits de la grâce, et que nous n'en pouvons avoir de signe plus certain que de remonter des effets à la cause, et que, selon le même apôtre: *Nihil nunc damnationis est iis qui sunt in Christo Jesu, qui non secundum carnem ambulant* (Rom., VI); que tous ceux que la grâce a véritablement insérés au corps du Sauveur, pour être ses membres vivants, ceux qui vivent en lui et de lui par cette grâce sanctifiante, que ceux-là, dis-je, n'ont plus rien qui les engage dans la damnation; ils ne suivent plus les lois et les désirs de leur chair, tout l'attachement qu'ils avaient au péché est rompu: *Nihil damnationis est iis qui sunt in Christo Jesu*.

Il est vrai que, comme nous avons dit d'abord, c'est une des différences de la vie de la grâce et de celle de la gloire; que l'une est éternelle que nous ne pouvons perdre,

et que l'autre dépend de notre liberté ; mais c'est en cela même qu'est la marque d'une véritable résurrection ; que cette liberté, aidée et fortifiée par le secours du ciel, conserve son bonheur et le rend immortel ; car du côté de Dieu cette grâce est éternelle, c'est l'unique bien qu'il nous donne sans jamais le redemander, comme il fait les biens naturels, les richesses, les honneurs, la vie et tout le reste que nous n'avons que par emprunt ; mais pour la grâce, c'est un don irrévocable de son côté : si Dieu le retire quand nous la perdons, c'est que nous le rebuons ; s'il meurt dans nous-mêmes, c'est que nous lui donnons la mort, et que par le péché que nous commettons nous nous privons de cette vie sainte et divine. Or, ce que nous devons rendre à Dieu pour un bienfait qui de sa nature est immortel, c'est de le rendre tel par notre fidélité et notre persévérance, en sorte que nous puissions défier, avec saint Paul, le monde, l'enfer, les hommes et les démons, de nous ravir un bien que rien ne nous peut ôter si nous voulons : *Certus sum quia neque mors, neque vita, neque instantia, neque futura, etc., poterunt nos separare a charitate Dei. (Rom., VIII.)*

Non, chrétiens, la grâce ne nous quitte jamais la première, mais c'est à nous de prendre garde de la perdre ; c'est un trésor que nous portons dans des vases fragiles, dit ce même apôtre, et ce qui rend le danger plus grand et plus à craindre, est que, marchant durant la nuit, parmi les ténèbres obscures, dans un chemin glissant et rempli de précipices, il faut nous tenir sans cesse sur nos gardes, nous défier de nos propres forces, prier et implorer le secours du ciel avec instance, et apporter tous les soins imaginables pour conserver un si précieux trésor, puisqu'il s'agit de conserver Dieu même dans notre cœur, de le défendre contre ses ennemis et les nôtres, et que de cette conservation dépend tout notre bonheur.

Ajoutez enfin, en troisième lieu, que cette persévérance est nécessaire, comme une preuve de l'estime que nous faisons nous-mêmes du bien présent que nous possédons, et de celui que nous attendons dans le ciel, par cette résurrection ; car si ce bonheur n'est dû qu'à la grâce, qui en est la mesure, et qui, seule, nous donne droit d'y prétendre, comment témoigner l'estime que nous en faisons que par le soin que nous apportons à le conserver ? Vous avez reçu, chrétiens, cette vie de la grâce, plaise à Dieu que cela soit ! Mais avez-vous bien conçu la grandeur de ce bien ? Savez-vous que d'ennemis que vous étiez de cette divine majesté, vous êtes maintenant au nombre de ses amis et de ses enfants ? que vous êtes agréables à ses yeux, au lieu que vous n'y paraissiez auparavant que comme un objet d'horreur ? Savez-vous que, par cette grâce, vous êtes héritiers de ce roi du ciel, que tout son royaume vous appartient ; que de criminels qui méritiez toutes les rigueurs de sa justice, vous avez droit maintenant à tous ses biens ?

Ce changement, vous le savez, ne s'est point fait sans de grandes difficultés de votre côté, et sans de grands frais du côté de Dieu ; il lui en a coûté son sang, et à vous des larmes et des regrets ; il lui a fallu employer toute sa puissance, et à vous, tous les efforts d'une généreuse volonté, pour rompre tous les attachements que vous aviez au péché. Vous voilà en possession d'un bien que toutes les forces de la nature ne vous sauraient ôter, ni vous rendre si vous venez à le perdre. Certes vous devez estimer ce bien plus que tous les autres biens imaginables, et le moins que vous puissiez rendre à Dieu pour reconnaissance de ce bienfait, est de lui témoigner l'estime que vous en faites, par le soin que vous prenez de le conserver. Vous ne vous mettez guère en peine de perdre une chose qui vous est indifférente et dont vous ne faites point d'état, au lieu que pour un bien de fortune, pour votre santé, pour votre réputation, il n'y a rien que vous n'entrepreniez : fatigues, travaux, dépenses, rien ne vous coûte et ne vous tient au cœur, parce que vous les estimez beaucoup ; mais en voyant le peu de soin et de vigilance que vous apportez à conserver la grâce par laquelle le Fils de Dieu vit dans votre cœur, ne puis-je pas dire ce que disait l'éloquent Salvien des chrétiens de son temps : *Solus in comparatione omnium Deus vilis est* (lib. III *De Prov.*) ; qu'il semble que Dieu soit la chose dont on se soucie le moins. Ce bien n'est pas irréparable, je le sais bien ; mais aussi il ne dépend pas de vous de l'avoir toujours quand il vous plaira. Dieu vous le peut rendre, et il ne faut qu'un moment pour cela ; mais il vous le peut aussi refuser, et une éternité tout entière ne le recouvrera pas après cela. Mais je l'ai perdue tant de fois, dites-vous, et je l'ai toujours recouvrée. Vous n'en savez rien ; car qui est-ce qui vous en peut assurer ? Mais je le veux, et c'est pour cela que vous devez prendre garde de la perdre une fois, de telle sorte que vous ne la recouvriez jamais. Eh ! dites donc avec les deux disciples de notre Évangile : *Mane nobiscum, Domine* : Seigneur, demeurez avec nous, mais plutôt, nous-mêmes demeurons avec lui ; témoignons l'état que nous en faisons par la persévérance que nous témoignerons à son service. Mais par quel moyen ? C'est ce que nous allons apprendre en cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est, Messieurs, une question parmi les politiques, savoir, s'il est plus difficile d'acquiescer un bien que de le conserver après l'avoir acquis. Les opinions sont partagées sur ce chapitre, et ne manquent pas de raisons de part et d'autre. On dit que l'un demande plus de force, et l'autre plus de prudence. Le hasard et le bonheur semblent avoir plus de part dans le premier, et l'art et l'industrie dans le second ; que l'un dépend du courage, et l'autre particulièrement de la conduite et de l'esprit. Je laisse

à décider ce problème à ceux qui ont plus de loisir que moi. Il y aurait bien à dire et pour et contre, en ce qui regarde les royaumes et les biens de cette vie; mais s'il s'agit des vertus et des biens spirituels, et des droits sur le royaume du ciel, je crois qu'il n'y a point à douter, puisque l'expérience nous fait voir tous les jours qu'il y a des milliers de personnes qui entreprennent avec ardeur, qui commencent avec succès et surmontent avec courage les premières difficultés qui se trouvent dans le service de Dieu; mais pour persévérer dans cette première résolution, et se maintenir dans la même ferveur, il s'en trouve peu; ce qui arrive d'ordinaire de l'une de ces trois choses, ou de l'inconstance de notre volonté, qui est changeante de sa nature, ou bien de la difficulté de la vertu, qui fait qu'on se lasse de toujours combattre et d'aller contre le torrent impétueux de nos passions, ou enfin des objets extérieurs qui débanchent notre cœur de la fidélité qu'il doit à Dieu. Voilà les causes et les sources de nos irrésolutions, de nos changements, de nos infidélités, auxquelles je trouve trois puissants remèdes dans notre Evangile, que je ne ferai que parcourir.

Le premier qui nous pousse et qui nous anime, lorsque par notre inconstance nous nous relâchons dans l'exercice de la piété, c'est la parole de Dieu qu'emploie le Sauveur du monde pour ramener ces deux disciples chancelants, à qui il explique les prophéties qui regardaient sa personne: ce qui eut un tel effet, que leur cœur tout froid en conçut une nouvelle ardeur qui leur fit dire quelques temps après: *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur nobis in via, et aperiret scripturas?* (Luc., XXVII.) Nous ressentions ces flammes demi-éteintes se rallumer, ces désirs languissants reprendre leur première vigueur, et une secrète vertu conler dans notre cœur à chaque parole qu'il proférait: *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur nobis?*

C'est, chrétienne compagnie, ce même moyen comme le plus puissant que je vous suggère aujourd'hui, pour entretenir le feu de la charité, et la grâce que vous avez reçue d'entendre et de méditer souvent la parole de Dieu; car comme les choses se conservent d'ordinaire par les mêmes principes qui leur ont donné l'être, si c'est de cette divine parole que Dieu se sert le plus souvent pour nous appeler à son service et pour produire cette grâce dans nos cœurs, ce qui fait que l'Écriture l'appelle une semence de vie, parce que c'est par son moyen que Dieu y produit cette vie divine et surnaturelle que nous possédons, il s'ensuit donc que cette même parole est aussi le moyen le plus efficace pour la conserver; ce qui se peut dire encore plus particulièrement en ce temps qu'en tout autre de l'année, puisque la plupart des chrétiens ont été portés à quitter leurs vices et leurs désordres par la parole de Dieu qu'ils ont entendue ce carême, c'est ce qui leur a fait concevoir l'import-

tance d'une bonne conversion et de mener une nouvelle vie; quel moyen donc plus propre pour la conserver et pour persévérer en cet état, que cette même parole de Dieu qui entretient les motifs qui nous ont touchés, et qui renouvelle les bons sentiments que nous avons conçus alors?

Mais en faut-il d'autres preuves que l'exemple de ces deux voyageurs de notre évangile, que je puis comparer à un flambeau qui est prêt à s'éteindre et qui n'a plus qu'un reste de lumière, lequel sitôt qu'on l'approche d'un autre ardent et allumé, s'enflamme aussitôt de nouveau et reprend sa première ardeur; voilà ce que fait la parole du Fils de Dieu à l'égard de ces deux disciples, qui étaient deux flambeaux et deux lumières de l'Église naissante, mais qui allaient s'éteindre et s'ensevelir dans les ténèbres de l'indolence; ils avaient bien raison de dire: *Jam advesperavit, et inclinata est jam dies*; le jour et la lumière de leur foi n'étaient plus qu'une petite lueur qui s'affaiblissait insensiblement et peu peu; car, quoiqu'ils eussent vu tant de prodiges qui les devaient convaincre de la divinité de leur Maître, et leur persuader qu'il était ressuscité comme il leur avait promis, ils commençaient à en douter et ensuite la vie de la foi et de la charité allait s'éteindre avec la lumière de leur foi; comment donc la rallumer? le voici: Le Fils de Dieu s'approche d'eux et se joint de compagnie, il se mêle dans leur conversation, il leur reproche leur infidélité; voilà un flambeau ardent qui s'approche de ces deux autres fumants et prêts à s'éteindre, et par sa parole que le prophète appelle un feu, *ignitum eloquium tuum*, il les échauffe une seconde fois, en sorte qu'ils en sont embrasés: *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis?*

Ainsi, Messieurs, comme c'est la parole de Dieu qui a le plus contribué à nous donner cette vie de la grâce, ce sera cette même parole qui entretiendra cette chaleur vivifiante si elle commence à s'éteindre, et qui rallumera le premier feu que nous ressentions au commencement de notre conversion; mais par un malheur qu'on ne saurait assez plaindre, jamais cette divine parole n'est plus négligée que dans ce temps, auquel elle est plus nécessaire que jamais; il semble que tout conspire à nous en détourner, et vous diriez que le démon qui sait que c'est le meilleur moyen de conserver la grâce et d'entretenir les bons sentiments qu'elle a produits dans notre cœur, que le démon, dis-je, met tout en œuvre pour cet effet. C'est le temps des divertissements, dit-on; il est bien raisonnable de prendre un peu de relâche après tant de dévotions, tant de jeûnes et tant de sermons, comme s'il y devait jamais avoir de trêve ou de relâche dans la fidélité que nous devons à Dieu, on comme si le monde devait partager avec lui les saisons de l'année. Je n'en veux point, Messieurs, à vos divertissements, pourvu qu'ils soient honnêtes; mais de les préférer à la vie de son âme et à son salut, mais pour y satisfaire, négliger le moyen de conserver un bien dont dé-

perd tout notre bonheur, c'est témoigner le peu d'estime qu'on en fait et une marque que l'on ne le conservera pas longtemps.

Le second moyen que je trouve dans notre évangile pour conserver cette grâce, et persévérer dans cet heureux état, est l'usage de l'adorable sacrement de l'autel, ce qui parut dans les disciples d'Emmaüs : *Cognoverunt eum in fractione panis* (Luc., XXIV); car c'est l'opinion de quelques docteurs que, dans ce repas que le Sauveur fit avec eux, le pain qu'il leur donna ne fut autre que son sacré corps; puisque nous voyons qu'il observa la même cérémonie qu'il fit en la cène, lorsqu'il l'institua la première fois : *Acceptit panem et benedixit ac fregit, et porrigebat illis*. (Luc., XI.) Or, ce moyen, Messieurs, est efficace et nécessaire, tant contre les difficultés qui se rencontrent dans l'exercice de la vertu, que contre les tentations intérieures qui viennent de notre faiblesse, et qui nous font perdre courage dans la voie de notre salut. La raison en est prise de l'effet propre de ce sacrement et de la fin pour laquelle le Sauveur l'a institué, savoir, pour être une nourriture de l'âme et un aliment qui lui conserve la vie. Le baptême nous donne la première grâce, car c'est une régénération spirituelle; la pénitence la recouvre et la répare après l'avoir perdue; mais ce qui la conserve et ce qui l'entretient, est l'auguste sacrement de l'autel qui, par conséquent, n'est pas moins nécessaire pour conserver la vie de l'âme, que la nourriture l'est pour entretenir la vie de nos corps; tellement que c'est le sentiment commun des théologiens, que la persévérance est particulièrement attachée à ce sacrement, qui est nécessaire, pour ce sujet, non-seulement de nécessité de précepte, mais encore de moyen, du moins aux adultes, étant impossible sans cela de conserver la grâce et de persévérer longtemps dans la vertu; c'est ce qu'ils infèrent des paroles du Fils de Dieu : *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis* (Joan., VI); si vous ne mangez mon corps, si vous ne le prenez, et si vous ne vous en nourrissez, vous ne conserverez jamais cette vie; que si vous le recevez, dit-il, et si vous en faites votre nourriture, vous vivrez éternellement : *Qui manducat hunc panem vivet in æternum*. (Ibidem.)

D'où il me semble que l'on peut bien former ce raisonnement : l'usage de ce sacrement est nécessaire pour obtenir la gloire, qui est la vie éternelle et bienheureuse, puisque le Sauveur même l'assure; cette vie d'ailleurs ne se peut obtenir sans la persévérance, comme nous avons vu; il faut donc que ce soit l'effet propre de ce sacrement de donner cette persévérance. Et certes, si la seule figure, qui était la manne, a eu assez de pouvoir autrefois pour conserver les Israélites dans une si parfaite santé, que, comme dit l'Écriture, il n'y eut ni infirme ni malade parmi eux, l'espace de quarante ans, maintenant que nous en avons la réalité, qui a succédé aux ombres

et à la figure, cette nourriture divine ne nous donne-t-elle pas la force lorsque nous sommes languissants, selon ces paroles d'Isaïe, *robur panis*. (Isa., III.) C'est un pain de force, comme celui que mangea le prophète Elie, lequel étant fatigué et tout abattu y trouva assez de force et de vigueur pour poursuivre son voyage, et *ambulavit in fortitudine cibi illius*. (III Reg., XIX.) Ainsi, Messieurs, il me semble qu'après avoir reçu la vie de la grâce en ce saint temps, on peut dire de tous les chrétiens ce que le Sauveur dit autrefois en voyant cette multitude de peuple qui l'avait suivi dans le désert et en faveur de qui il fit cette multiplication miraculeuse de cinq pains qui suffirent à nourrir cinq mille hommes : *Si dimisero eos jejunos, deficiet in via*. (Marc., VIII.) Je crains que s'ils demeurent sans prendre cette nourriture, le courage ne leur manque au milieu de leur voyage et qu'ils ne persévèrent pas longtemps. Et certes ce n'est pas une moindre présomption, dit saint Chrysostome, de penser conserver la vie divine sans cette nourriture céleste, que de croire qu'on pourra conserver la vie naturelle sans prendre d'aliments pour réparer ses forces, puisque toute vie demande nécessairement de la nourriture pour se soutenir.

Or, si cela est, chrétienne compagnie, quel aveuglement, je vous prie, dans la plupart des chrétiens d'aujourd'hui qui se contentent de se nourrir de ce mets céleste une ou deux fois l'année, et avec cela croient pouvoir conserver cette vie surnaturelle et persévérer en cet état? Une personne a communiqué à Pâques et ce divin mystère a opéré sur son âme ce que, selon les saints Pères, il doit un jour opérer sur son corps, savoir, une parfaite résurrection; mais en voilà jusqu'à Noël, ou jusqu'à l'autre Pâques : faut-il s'étonner si au bout de quelques mois ou de quelques semaines, il retombe dans le même état qu'il était auparavant, s'il est sitôt vaincu, s'il est si peu constant dans ses bonnes résolutions?

Vous savez bien, Messieurs, que dans le christianisme il faut joindre deux choses ensemble, qui sont la difficulté et la durée; il faut persévérer dans un état qui est violent, puisqu'il faut toujours combattre et aller sans cesse contre les inclinations des sens et de la nature corrompue; or, pour en venir à bout, il faut de la force, il n'en faut pas douter; et où la trouver que dans l'usage de ce sacrement, puisque c'est pour cela qu'il est institué? Aussi voyons-nous que dans l'Église naissante, où tous les fidèles étaient presque autant de saints et chaque saint sur la terre une image de ceux du ciel pour la fermeté et la constance, il était rare d'en voir quelqu'un retourner dans ses premiers désordres et reprendre les vices qu'il avait quittés; et d'où venait, ie vous prie, cette force et cette persévérance en cet état? ils n'avaient pas moins d'ennemis à combattre, pas moins de passions à dompter; ils avaient ce que nous

n'avons pas, des persécutions à souffrir ; ils étaient hommes, comme nous, faibles et fragiles comme nous sommes ; par quel moyen donc se pouvaient-ils défendre et persévérer si longtemps ? C'était, Messieurs, par l'usage de l'Eucharistie : *Erant perseverantes in communicatione fractionis panis* (Act., I), est-il dit aux *Actes des apôtres* ; ils persévéraient dans la communication de ce mystère pour persévérer dans la grâce et dans la vie qu'il entretient ; mais maintenant qu'à mesure que nous nous éloignons de cet heureux temps, il semble que nous nous éloignons de leurs vertus et de leurs mœurs : si vous demandez pourquoi si peu persévèrent, voyez combien peu puisent la force et la vigueur nécessaire dans ce divin mystère ? Le Fils de Dieu vient chez eux, mais ils ne le retiennent pas, et comme si sa venue et sa présence leur étaient importunes, ils ne l'invitent que le plus tard et le plus rarement qu'ils peuvent. Je ne m'arrêterai pas davantage sur ce sujet que nous traiterons plus au long quand nous parlerons, dans une autre occasion, de la fréquente communion ; c'est pourquoi achevons par le troisième moyen que l'Évangile nous suggère de conserver la grâce et de persévérer dans cet heureux état.

Nous avons dit, Messieurs, que la troisième source de nos changements et du peu de constance que nous avons dans le bien, venait des objets extérieurs qui débauchent notre cœur de la fidélité qu'il doit à Dieu ; ce sont des écueils contre lesquels la grâce vient faire naufrage et qui nous font retomber dans les péchés dont la miséricorde de Dieu nous avait retirés. Or, contre cette dernière source de notre inconstance, notre évangile nous présente un dernier remède dans la personne de nos deux disciples, à qui le Fils de Dieu n'eut pas plutôt ouvert les yeux pour voir le danger où ils étaient, qu'ils retournèrent dans Jérusalem : *et surgentes eadem hora regressi sunt in Hierusalem.* (Luc., XXIV.) Ce remède, chrétiens, comme vous voyez, est la fuite des occasions capables de nous replonger dans nos premiers désordres. En effet, qui pourrait ôter au péché ce charme et cet attrait qui nous y sollicite ; la grâce, qui est la vie de l'âme, serait en assurance, et je répondrais de la persévérance de presque tous les chrétiens ; mais pendant que les mêmes causes qui la leur ont tant de fois fait perdre, subsisteront toujours, la grâce sera comme dans un pays ennemi, toujours aux prises, toujours faible, toujours en danger de succomber ; c'est pourquoi le remède général et universel pour conserver cette grâce, est de fuir les occasions du péché, qui nous l'ont autrefois ravie. Le temps ne me permet pas de vous en rapporter toutes les raisons et de vous faire voir le danger où est une personne qui s'expose dans l'occasion ; je m'arrête seulement à celle que je prends du temps où nous sommes et du sujet que je traite.

Vous savez, mon cher auditeur, que pour avoir le pardon de vos péchés passés et rentrer dans l'amitié de Dieu, il vous a fallu les détester de tout votre cœur, et vous vous souvenez, je m'assure, combien de regrets et de soupirs il vous en a coûté : il a fallu former une résolution ferme et sincère de ne plus commettre les mêmes infidélités ; car sans cela il n'y a point eu de sacrement pour vous ; cette résolution et cette volonté déterminée, pour être véritables, a dû s'étendre sur tous les moyens efficaces et nécessaires pour se maintenir dans cet heureux état ; or le moyen le plus nécessaire et le plus indispensable est d'éviter l'occasion, parce que, comme enseignent tous les docteurs, c'est déjà être vaincu que de s'y exposer de gaieté de cœur quand c'est une occasion prochaine et d'où notre propre expérience nous a appris que nous ne sommes jamais sortis sans y recevoir quelque blessure ; il faut donc l'éviter et la fuir, autrement il est impossible de persévérer.

Or, quoique cela soit vrai pour toute la suite de notre vie, c'est cependant ce qu'il faut faire avec plus de soin et de précaution en ce temps qu'en tout autre ; premièrement, parce que, comme nous avons dit, c'est alors que les chrétiens se dérèglent plus facilement et plus ordinairement ; que leurs dévotions passées semblent leur donner droit à un peu de relâche, et qu'en s'éloignant de Jérusalem comme nos disciples, l'on perd la mémoire des mystères qui s'y sont passés et qui ont animé notre piété ; c'est alors que les compagnies commencent à se revoir et que, sans examiner si elles sont innocentes ou dangereuses, on renoue toutes les parties que ces jours consacrés à la dévotion avaient interrompues ; c'est alors que le sang commence à bouillir dans les veines et à susciter de plus rudes combats ; de sorte que si la présence des objets se joint aux sollicitations intérieures, à moins d'avoir de fortes grâces et de puissants secours, cet homme retombera infailliblement. Or ce sont ces grâces fortes que Dieu lui refuse justement pour punir sa présomption et sa témérité, quand il s'expose aux occasions, ou qu'il ne se met pas en peine de les éviter.

Secondement, en sortant tout récemment de son péché, il en retient encore les restes qui sont les mauvaises habitudes et les inclinations fortes et violentes qu'il lui a laissées, et qui ne s'effacent pas par la douleur ni par l'absolution du prêtre, mais qui demeurent encore après le sacrement ; et ainsi, si vous vous jetez dans les occasions qui vous ont fait tomber autrefois, si vous fréquentez les mêmes compagnies, si les mêmes objets se présentent à vos yeux sans que vous les en détourniez, il n'y a rien de plus naturel et de plus ordinaire que ces habitudes produisent les mêmes effets qu'elles ont produits auparavant, c'est-à-dire de nouveaux péchés ; car si nous disions tantôt que la parole de Dieu pouvait

rallumer la piété et la première ferveur de la dévotion qui commence à s'éteindre comme un flambeau, lorsqu'on l'approche d'un autre, le même se fait et encore plus ordinairement dans le péché, lorsque les restes n'en sont pas encore bien éteints, quand on se trouve dans les occasions que saint Chrysologue (serm. 116) appelle pour ce sujet *fumantes ocasiones*, des occasions fumantes qui se rallument bientôt. C'était un tison embrasé qu'on a éteint avec bien de la peine et qui est encore tout fumant du feu de ses convoitises; vous le rapprochez du feu, il se rallume et brûle avec plus de violence qu'auparavant; l'idée de cette malheureuse créature qui a été l'occasion funeste de tant de péchés n'est pas encore bien effacée dans votre esprit, et vous la recherchez; la mémoire de ce rendez-vous est encore toute récente; cette compagnie de débauches, où vous avez commis tant de crimes, est aussi forte pour vous entraîner que jamais; vous savez que c'est l'écueil de votre innocence et l'école où vous avez fait profession de libertinage; ou vous en avez retiré avec violence, comme un charbon de feu encore tout noir de vos crimes passés, et vous y retournez ou bien vous ne tâchez pas de l'éviter! *fumantes ocasiones*; ce feu mal éteint se rallumera et vous consumera tout entier; vous êtes encore tout dégouttant du naufrage et vous vous embarquez sur la même mer; vous êtes encore tout percé et affaibli de vos premières blessures et vous retournez dans l'occasion du combat; ah! vous y périrez; ou bien, disons que cet auteur les appelle des occasions fumantes, parce que, comme la fumée est une marque infaillible et un signe même naturel du feu qui l'excite, ainsi ce sont des occasions fumantes qui sont des preuves et des signes manifestes du feu qui y est caché, et de la perte que vous y ferez de la grâce, de la vertu et de tous les mérites que vous aviez acquis, lesquels seront éteints dans ce funeste embrasement; de manière que, pour persévérer dans le bien, il faut demander à Dieu avec le saint roi David, la grâce et la force d'éviter non-seulement le péché, mais encore la voie d'iniquité : *viam iniquitatis amove a me.* (Psal. CXVIII.) Or cette voie est l'occasion qui y conduit et qui est, en quelque manière, plus à craindre que le péché même, dont la vue et la pensée ont coutume d'effrayer ceux qui ont quelque sentiment de Dieu; au lieu que l'occasion a des charmes qui nous flattent et des attraits qui nous y engagent.

CONCLUSION.

C'est pourquoi, Messieurs, je veux conclure tout ce discours par où nous l'avons commencé, savoir, par les paroles de nos deux disciples : *Mane nobiscum, Domine, quoniam advesperascit*; ce n'est pas assez de posséder le Fils de Dieu, il le faut conjurer de demeurer avec nous, quand nous n'aurions point d'autre motif, sinon qu'il se fait

tard, que le jour de notre vie est sur son déclin, et que les ténèbres de la mort s'approchent, sans que nous sachions non-seulement quand il faudra partir de ce monde, mais encore en quel état nous en sortirons; que si nous nous trouvons en grâce à ce moment fatal d'où dépend toute notre éternité, il n'y a plus rien à craindre, et nous voilà en assurance pour jamais. Or, pour être dans cette assurance à cet instant qui doit décider de notre sort, l'unique moyen est d'être fidèle à Dieu et de conserver la grâce durant la vie, retenir le Fils de Dieu pour se trouver avec lui en ce moment décisif, selon le conseil de l'Apôtre : *optimum gratia stabilire cor* (II Cor., XIII); il faut fixer et affermir son cœur dans cette grâce, en sorte qu'elle ne nous quitte jamais, pour pouvoir dire à l'article de la mort : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi* (II Tim., IV); j'ai combattu avec courage jusqu'à la fin, j'ai achevé ma course comme je l'ai commencée, j'ai gardé la foi et la fidélité que j'ai jurées à mon Dieu, *de reliquo reposita est mihi corona justitia, quam reddet mihi iustus iudex in illa die.* Aussi Dieu, qui est fidèle de son côté, et qui n'agit jamais plus en Dieu que quand il faut récompenser la fidélité de ses serviteurs, tient la couronne et la récompense toute prête, *reposita est*; il la garde, il attend seulement que nous persévérions; car ce n'est qu'à cette condition qu'il la donne; ce sera alors qu'il nous dira comme à ses apôtres : *Vos estis qui permansistis mecum in tentationibus meis* (Luc., XXII); venez, serviteur fidèle, c'est vous qui êtes demeuré constant à mon service, qui ne vous êtes point lassé de porter ma croix, qui m'avez tenu compagnie jusqu'à la fin; il est juste maintenant que votre récompense ne finisse jamais. Je vous la souhaite, etc.

SERMON XLIII.

DU MYSTÈRE DE L'ENFANCE DU SAUVEUR.

Parvulus datus est nobis. (Isa., IX.)

Un petit Enfant nous a été donné.

Si un Dieu fait homme est proprement le grand mystère de notre foi, on peut dire aussi, Messieurs, qu'un Dieu enfant a été, dès les premiers siècles de l'Eglise, l'écueil de cette foi. Les hérétiques et les philosophes païens ne l'ont pu croire, parce qu'ils n'ont pu se persuader que la souveraine majesté d'un Dieu se soit abaissée jusqu'à ce qu'il y a de plus faible et de plus imparfait dans l'homme même, qui est l'état de son enfance. Qu'il se soit fait homme, disaient ces sages orgueilleux, en prenant pour règle de leur créance les faibles lumières de leur raison, qu'il se soit fait homme à la bonne heure, l'homme méritait bien d'avoir un Dieu pour guide et pour modèle, au sentiment d'un de leurs plus grands génies. Mais qu'un Dieu soit devenu enfant, et par là qu'il se soit abaissé au-dessous de l'homme même, qu'il ait passé par toutes les infirmités humaines, qu'il ait

voulu naître comme le reste des enfants, demeurer, un si long intervalle de temps, dans un âge sujet à toutes les misères, c'est avoir de trop bas sentiments de la Divinité et retomber dans l'inconvénient que les chrétiens reprochent eux-mêmes à ceux qu'ils appellent païens, de rendre leur culte jusques aux plus viles créatures.

Ils se croyaient, ces sages du monde, d'autant mieux fondés dans leur raisonnement, qu'ils se servaient de nos propres principes; savoir, qu'un Dieu ayant eu la liberté de choisir la manière de se faire homme, comme il l'avait eue de prendre notre nature plutôt que celle des intelligences, mille autres moyens de se faire semblable à nous se présentaient à ses yeux; il pouvait, disaient-ils, venir sur la terre dans l'âge le plus mûr et le plus parfait, et de la manière la plus noble, en se formant lui-même un corps d'une matière toute céleste; il devait n'y paraître que dans un état et dans un appareil convenables à sa dignité, s'exempter des nécessités communes à tous les hommes et éviter enfin ce que l'homme a de plus humiliant et de plus honteux.

Mais nous, chrétiens, éclairés par des lumières plus sûres et plus élevées qui sont les lumières de la foi, contentons-nous d'adorer en secret le dessein et le projet de la sagesse divine dans l'exécution de l'ouvrage de notre salut; et comme l'état de l'enfance de cet Homme-Dieu est un mystère aussi bien que son incarnation et que sa naissance, efforçons-nous plutôt de découvrir ce qu'il nous y enseigne et les instructions que nous en pouvons tirer pour la conduite de notre vie. Ce sera après avoir imploré les lumières de l'Esprit-Saint et salué la Mère de ce divin Enfant. *Ave, Maria.*

Ce n'est pas sans raison, Messieurs, que le Saint-Esprit a voulu que toutes les merveilles qui se sont passées durant un temps si considérable de la vie du Sauveur, comme est le temps de son enfance, aient été ensevelies dans un silence si profond; puisqu'un Dieu enfant est un assez grand mystère pour fournir aux hommes un sujet éternel d'admiration. Et si les évangélistes n'en disent presque rien, c'est, dit un grand saint, afin que les hommes s'occupent uniquement dans la considération du plus grand et du plus étonnant de tous les prodiges, qui est de voir un Dieu réduit en cet état. Car, qui ne s'étonnerait, chétienne compagnie, de voir que ce Verbe incarné, après que toute la nature l'a si longtemps attendu, ne vienne au monde que pour y demeurer inutile, ce semble, durant plusieurs années, ainsi qu'un ancien a dit des autres enfants; comme s'il n'y eût rien eu de plus digne de lui, ni de plus capable de remplir l'attente de toutes les nations, que de se tenir caché, partie dans l'étable de Bethléem et partie à Nazareth, dans la boutique d'un pauvre artisan, où il a passé la plus grande partie de cet âge, pendant que les hommes demeuraient

dans leur aveuglement et dans leurs désordres, et que toute la nature languissait auprès de son remède.

Mais prudence des hommes, que tu es aveugle! que tu es un mauvais juge des secrets desseins d'un Dieu! Ce Verbe incarné, cette sagesse incréée et éternelle a eu ses vues pour en user de la sorte, et ces vues sont impénétrables à l'esprit humain. *Quam magnificata sunt opera tua, Domine! nimis profunda factæ sunt cogitationes tuæ.* (Psal. XCXI.) Pouvons-nous nous récrier avec le Prophète royal: Ah! Seigneur, que vos ouvrages sont grands! que vos pensées sont élevées au-dessus des pensées des hommes! car quel esprit, sans être éclairé d'en haut, pourrait découvrir ce qu'a fait un Dieu homme durant tout ce temps-là? C'est ce que la Providence nous a voulu cacher.

Que si entre les choses que le plus sage de tous les hommes a de la peine à comprendre, celle qu'il confesse ignorer entièrement est la voie de l'homme dans son jeune âge. *Tria sunt difficilia mihi, et quartum penitus ignoro, viam viri in adolescentia.* (Proverb., XXX.) Saint Ambroise le dit (*L. de Salom.*, c. 5) en particulier d'un Dieu fait homme, dont la voie, c'est-à-dire la conduite, durant un temps si considérable, est demeurée inconnue. Ce qui fait que tout ce long intervalle est communément appelé la vie cachée du Sauveur; mais encore plus particulièrement, parce que sous cet âge, que la nature a destiné à l'enfance des autres hommes, et durant lequel eux-mêmes ne savent ce qu'ils font, le Verbe incarné, qui était la sagesse même, a caché toutes ses perfections divines, naturelles, humaines, théâtriques, et tout ce qui le distinguait du reste des hommes. C'est ce que nous verrons dans la première partie de ce discours; mais d'ailleurs il y découvre les vertus qui étaient inconnues au monde, et qu'il n'y avait que l'exemple d'un Homme-Dieu qui nous pût apprendre et nous porter à les pratiquer; c'est ce qui fera le sujet de la seconde partie. Et, comme ce sont les deux choses en quoi saint Augustin fait consister la sage conduite d'une vie chrétienne, de savoir se cacher et se produire quand il faut, connaître le temps de se taire et de parler, et ménager si à propos l'un et l'autre, que les hommes en soient édifiés; elles feront le partage de ce discours, qui demande un peu d'attention, s'il vous plaît.

PREMIÈRE PARTIE.

Cette partie de la vie qui comprend l'enfance et le plus bas âge du Sauveur du monde, s'appelle, Messieurs, sa vie cachée. Dans les autres enfants, c'est un effet de leur faiblesse et une nécessité qui semble attachée à cet état, que tout ce qu'ils font dans un âge si tendre, avant l'usage de la raison, demeure enseveli dans un profond oubli, soit des autres, soit d'eux-mêmes; puisqu'on ne fait ni attention ni réflexions sur leurs paroles et sur leurs actions, que

pour les redresser, s'ils viennent à manquer, ou pour leur apprendre comme il faut faire et comme il faut parler. A quoi l'on prend seulement garde alors, et sur quoi l'on peut faire quelque fonds, c'est aux marques qu'ils donnent d'un riche naturel et de leurs nobles inclinations, à la disposition qu'ils ont aux grandes choses, pour juger de quoi ils seront capables quelque jour. Ce qui fait que l'on prend soin de cultiver un si bon fonds, de leur former l'esprit et de leur donner une bonne éducation.

Mais à l'égard du Fils de Dieu, il n'en était pas de même; comme la maturité de son esprit ne dépendait pas de la maturité de l'âge, puisqu'il avait l'usage de la raison aussi parfait dès le premier instant de sa vie qu'il l'eut depuis étant homme fait; et même, comme sa raison était éclairée d'une lumière divine et infinie, étant la sagesse incarnée, Dieu et homme tout ensemble, ce fut par le choix de cette raison, ou plutôt par une conduite de cette sagesse divine, qu'il se soumit à toutes les misères de cet âge, qu'il parut enfant comme les autres, et qu'il fit avec une pleine connaissance et une volonté libre ce que les autres ne font que par instinct.

Ce qui me fait dire que, quoiqu'il ait étendu le temps de sa vie cachée beaucoup plus loin que celui des autres enfants, et qu'il soit demeuré inconnu jusqu'à l'âge de trente ans, c'est particulièrement du temps de l'enfance qu'on peut dire qu'il a caché toutes ses divines perfections; puisque cette sagesse incréée et infinie a été cachée sous l'ignorance propre de cet âge, quoiqu'elle ne fût qu'apparente dans celui qui possédait tous les trésors de la sagesse et de la science; que sa puissance, qui se fit obéir ensuite des tempêtes de la mer, et qui pouvait dès lors changer ou renverser l'ordre de toute la nature, fut comme liée dans les langes d'un enfant; que son indépendance souveraine était soumise à toutes les nécessités qu'entraîne cet âge qui a besoin du secours de toutes les créatures, et qu'enfin son immutabilité fut cachée sous l'état de l'enfance qui n'acquiert la perfection du corps et de l'esprit qu'à mesure que le temps les développe, en dénouant leurs membres, et en formant leur esprit par l'expérience et par les réflexions sur ce qui se présente à leurs yeux. Voyons donc, chrétiens, en détail, quelles instructions nous pouvons retirer de tout ceci.

Premièrement, ne m'avouerez-vous pas que l'ignorance est comme attachée nécessairement à l'état des enfans, puisqu'on ne prend pas même garde à ce qu'ils font ni à ce qu'ils disent dans leur bégaiement; qu'on excuse leur imprudence et leur incivilité; et que ce qui nous choquerait dans un âge plus avancé, porte avec soi sa justification et son excuse, dès lors qu'il vient d'un enfant. Or, quoique ce Sauveur n'ait jamais rien fait paraître de la légèreté d'un âge où l'on excuse tout, c'est assez pour dire qu'il y a caché sa sagesse infinie, de savoir qu'il

n'y faisait rien éclater qui le distinguât des autres; que tous les rayons de ses divines lumières semblaient éclipsés dans une conduite commune, et qu'il affectait par raison ce que les autres enfans font par nature, leurs cris, leurs gestes, tous les mouvements de leurs corps, jusque-là que saint Augustin nous assure (serm. 8. *De Epiphany*.) qu'il s'est accommodé à cet état d'esprit aussi bien que de corps, *quam infantiam et animo sumpsit et corpore*.

Non encore une fois qu'il fût sans connaissance ou sans usage de la raison, mais parce qu'il n'en donnait pas plus de marques qu'en donnent les autres enfans de même âge. Quoique la modestie et la discrétion qui éclataient en tout promissent quelque chose de grand, et qu'on pût dire de lui ce que l'Écriture rapporte du jeune Tobie, qui était sa figure: qu'étant le plus jeune de la tribu de Nephtali, il ne fit jamais aucune action qui ressentît la jeunesse. Mais, ce que saint Augustin entend par là, c'est qu'il réglait ses actions sur la capacité de cet âge, et que, tout Dieu qu'il était, sa sagesse infinie était cachée dans un corps et dans un esprit proportionnés à l'état d'un enfant. Ce que le même saint docteur appelle (*L. de symbol.*) le dernier abaissement de la majesté divine, parce que c'est descendre en quelque manière au-dessous de l'homme même, en prenant ce que la nature humaine a de plus humiliant. *Inclinatio divinæ Majestatis hæc est*.

Ainsi, ce Dieu enfant descend de ce qu'il y a de plus haut dans l'un pour s'abaisser à ce qu'il y a de plus méprisable dans l'autre; ce sont comme les deux extrémités et les deux contraires, la souveraine sagesse avec l'ignorance d'un enfant. Elle eût été en effet incompatible avec la nature d'un Dieu, si elle eût été réelle; mais du moins étant apparente, elle servait comme de voile qui cachait aux yeux des hommes son infinie sagesse. Il pouvait sans doute venir au monde comme un homme fait, prendre un corps semblable à celui qu'il forma au premier honneur, et ne prendre de l'homme que ce qu'il a de plus noble et par où il ressemble le plus à la Divinité. Mais il a jugé plus à propos d'y paraître enfant comme les autres, pour apprendre aux hommes, par son exemple, ce qu'il leur enseigna depuis de paroles, à devenir, en quelque manière, enfans. *Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cælorum.* (*Matth.*, XVIII.)

Que si vous voulez savoir en quoi, et quelle est cette manière de renâtre, comme parle l'Évangile, le Prince des apôtres vous l'apprendra par ces paroles: *Sicut modo geniti infantes, rationabiles sine dolo.* (*XVII Pet.*, II.) C'est de ne se point conduire par les lumières d'une sagesse mondaine, et par les maximes de la prudence du siècle, mais de marcher dans une simplicité de cœur, comme l'exprime le même texte sacré, pour imiter la docilité et la droiture des enfans, qui sont sans déguisement, sans souplesse, sans détours et sans artifice. De sorte que comme un

Dieu pour nous sauver s'est fait enfant, et a caché sous cet état les plus brillantes lumières de sa sagesse infinie, de même il ne faut point espérer d'être sauvé, sans redevenir enfants, c'est-à-dire sans renoncer à tous ces raffinements de la sagesse du monde que l'Apôtre appelle l'ennemie de Dieu, et dont saint Grégoire le Grand nous fait la peinture (l. X, c. 16, *in cap. XII Job*) en ces belles paroles : *Hujus mundi sapientia est, cor machinationibus legere, sensum verbis velare, quæ falsa sunt vera ostendere, quæ vera sunt falsa demonstrare.* Envelopper ses desseins de mille prétextes pour se rendre impénétrables; dissimuler et déguiser ses sentiments sous l'obscurité et l'ambiguïté des paroles, pour en faire naître de toutes autres idées que celles que nous en avons; se contrefaire, donner le vrai pour le faux, et le faux pour le vrai, venir à bout de ses desseins par des pratiques sourdes et des moyens injustes, et faire jouer mille secrets ressorts pour les faire réussir à notre avantage, c'est ce qui s'appelle sagesse du monde et prudence du siècle.

La sagesse éternelle a bien d'autres maximes, et elle a tenu bien une autre conduite dans le salut des hommes. Elle s'est cachée sous la forme d'un enfant et sous la simplicité propre de cet âge, ne pouvant nous faire comprendre par un exemple plus sensible, que la prudence chrétienne doit prendre le contre-pied de celle du monde, pour se conformer à celle du Verbe incarné, qui marque par l'état d'enfant qu'il a pris, combien il a à cœur la simplicité, et combien un chrétien qui doit renaitre pour porter ce nom, doit être éloigné des artifices et des souplesses que la prudence du monde met en usage pour venir à ses fins. Ah! quelle ignorance plus heureuse, que d'ignorer les moyens de se perdre! ou plutôt quelle sagesse plus véritable, que de renoncer aux lumières trompeuses d'un esprit rusé et artificieux, qui ne sont que des feux nocturnes pour nous conduire à des précipices!

Ce qu'on appelle devenir enfant dans le christianisme, ce n'est pas être sans raison, sans lumières, sans discernement, mais, comme l'explique le même Prince des apôtres, *rationabiles sine dolo.* C'est avoir un sens droit, une raison éclairée d'autres lumières que de celles de nos passions, qui sont les funestes flambeaux qu'allume la prudence charnelle dans les esprits aveugles pour leur véritable bien, et trop éclairés pour leur malheur. Car c'est à la lueur de ces sombres et trompeuses lumières que les sages du monde découvrent les moyens injustes qu'ils emploient pour réussir dans leurs desseins criminels. Ainsi, dit un prophète, ils ne sont éclairés que pour faire le mal; ce sont de véritables enfants de ténèbres, sans aucune vue, sans aucune science, sans aucune adresse pour faire le bien. Profitons, Messieurs, de l'exemple et de l'instruction que nous donne ce Verbe incarné, et apprenons à devenir enfants, si nous vou-

lons être éclairés des lumières de sa sagesse divine.

Il ne s'en tient pas là, chrétiens. Car en cet état, où s'il semble éclipser toutes les lumières de sa sagesse, il y cache encore sa toute-puissance, laquelle paraît comme anéantie sous la faiblesse d'un enfant, qui a toujours été le symbole de la faiblesse même; puisqu'il n'y a point de créature à qui la nature ait moins donné de forces pour se défendre, n'ayant pour toutes armes que son innocence capable d'exciter la pitié de ceux qui lui voudraient nuire; au lieu qu'elle a donné aux autres animaux les moyens de se conserver, ou l'industrie de se soustraire à la violence de leurs ennemis, ou du moins ils ne tardent guère à l'acquérir. Mais l'homme demeure presque aussi long-temps enfant, que la plupart des autres animaux demeurent en vie. Et en cet état, il est si faible et si peu capable de résister à personne, que s'il n'est continuellement secouru, il est exposé à toutes les injures et à tous les accidents de cette vie. Cet état donc de l'enfance, auquel un Dieu s'est voulu réduire pour notre amour, paraît infiniment éloigné et de la nature divine et de la personne du Verbe, puisque la force et la puissance sont de toutes ses perfections celle qui le fait mieux connaître. Aussi est-ce le titre le plus ordinaire qu'on lui donne, et qu'il prend lui-même dans l'Écriture, d'être le tout-puissant et le Dieu fort : *Deus omnipotens, Deus fortis.* Cette force même est de plus attribuée à ce Verbe éternel, puisque c'est par ce Verbe que Dieu a tout créé et qu'il opère tout : *Verbo Domini caeli firmati sunt.* (Psal. XXXII.) *Omnia per ipsum facta sunt.* (Joan., II.)

La nature donc d'un Dieu et la personne de ce Verbe tout-puissant ne pouvaient être plus cachées que sous la forme d'un enfant, qui n'apporte en naissant que la faiblesse et l'impuissance; qui demeure si long-temps en cet état de faiblesse, et qui pour sa défense et pour sa conservation ne peut se passer du secours d'autrui. Il est vrai que ce tout-puissant dans les autres états de sa vie a paru ordinairement comme dépouillé de ce pouvoir souverain; on l'a vu assujéti aux nécessités communes aux autres hommes. On l'a vu persécuté, outragé, obligé de se retirer et de se cacher, pour éviter la fureur de ses ennemis; cependant il ne laissait pas quelquefois de donner des marques de cette puissance divine. La mer lui a obéi, il a commandé à la mort d'un ton de maître, il a fait ressentir les effets de son pouvoir aux soldats, qu'il renversa par terre lorsqu'ils vinrent pour se saisir de sa personne, la veille de sa mort. Mais ici ce n'est que faiblesse, c'est un enfant entre les bras de sa mère, qui a besoin de tout, qui est dans l'impuissance de tout: ses yeux sont ouverts aux larmes, pour marquer qu'il souffre, et sa bouche aux cris et soupis, pour implorer du secours: il a besoin qu'on le nourrisse, et qu'on le transporte dans un pays éloigné pour éviter la

persécution d'un homme. Faiblesse, infirmité, comment avez-vous pu faire alliance avec le Dieu de force, avec le Tout-Puissant et le souverain de l'univers ? Ah ! cette alliance est le grand effort de sa puissance même ; *fecit potentiam in brachio suo.* (Luc., II.) Il lui a fallu employer toute la force de son bras pour se mettre en cet état, où il nous apprend qu'il n'est pas toujours à propos d'user de tout son pouvoir, ni d'employer toute l'autorité que Dieu nous a donnée sur les autres ; mais qu'il ne faut en user que dans la nécessité, lorsqu'on ne peut remédier autrement aux maux et aux désordres qu'on est obligé d'arrêter ; la voie du conseil, de remontrances, de prières, et surtout de l'exemple, étant ordinairement plus efficace que la voie de fait, ou d'une autorité toute pure, qui ne fait que révolter les esprits, et irriter leur malignité naturelle d'aller contre ce qui leur est défendu.

Admirable leçon, chrétiens, que nous fait ce Dieu enfant en cachant son pouvoir sous cet état de faiblesse, et qui pour une fois qu'il a usé de sa puissance, en faisant paraître un nouvel astre dans le ciel, afin d'appeler des rois à son berceau, et d'avertir le monde de sa naissance, demeure ensuite plusieurs années sans en donner la moindre marque. Apprenez donc de là comme vous devez user de votre pouvoir. C'est le naturel des hommes, sitôt qu'ils ont une ombre d'autorité et de puissance sur les autres, de la leur faire aussitôt sentir par un air impérieux et des manières dures, comme les maîtres à l'égard de leurs serviteurs, les magistrats dans l'exercice de leurs charges, les ecclésiastiques dans le ressort de leur juridiction, et les pères de famille envers leurs domestiques. Mais l'exemple que nous donne un Dieu enfant, est de n'user de l'autorité et du pouvoir que Dieu nous a confiés, que pour sagloire, et autant qu'il est nécessaire pour contenir dans le devoir ceux qu'il a soumis à notre conduite.

De plus, comme cet enfant, en se dépouillant en quelque manière de son pouvoir, semble par une fuite nécessaire renoncer à son indépendance, qui est le propre caractère de la Divinité, pour dépendre de toutes ses créatures, comme incapable de se soulager lui-même, de se pourvoir, de se conduire, de se gouverner : car il faut qu'on le nourrisse, et qu'on en prenne tous les soins que l'on a coutume de prendre des autres enfants, tout grand, tout indépendant et tout souverain qu'il est. C'est, mon Sauveur, l'état où vous avez voulu vous réduire, pour délivrer les hommes de la servitude du démon, et pour leur procurer l'heureuse liberté des enfants de Dieu ; eux, qui étant nés dans la dépendance, par la condition de leur être, font d'un côté tous leurs efforts pour se rendre les maîtres de leur conduite, pour n'en être comptables à personne, et pour se soustraire à toute soumission, par cet orgueil naturel qui ne peut souffrir de dépendance, tandis que

d'un autre côté ils tirent vanité et se font un sujet d'ostentation de ce qui devrait davantage les confondre, comme étant la marque la plus incontestable de leur indigence, de leur faiblesse et de leur impuissance.

Je veux dire, Messieurs, que celui qui a le plus grand nombre de serviteurs destinés à différents offices, que celui qui a le plus de terres et de possessions, plus de personnes qui travaillent pour lui, un plus grand train, un plus grand attirail de meubles et de tout le reste que les hommes étalent et dont ils se font honneur ; que c'est celui-là qui passe pour le plus grand seigneur. Or, si tout cela est nécessaire à bien des gens, pour vivre selon leur qualité, si, comme ils disent, ils ne se peuvent passer de moins, n'est-ce pas être dépendant d'autant de personnes et d'autant de choses qui marquent leurs besoins, leur faiblesse, l'impuissance où ils sont de se soutenir et d'être suffisants à eux-mêmes : ce qui n'est le propre que de Dieu, qui n'a besoin de personne, et qui tire tout de son propre fonds ; mais c'est à quoi ce même Dieu semble renoncer en se faisant enfant, qui ajoute à la qualité de créature, déjà nécessairement et essentiellement dépendante, une dépendance de toutes les autres créatures, et à la qualité d'homme, qui est le plus indigent de toutes, l'impuissance de pourvoir à tous ses besoins sans le secours d'autrui.

Mais outre la sagesse, le pouvoir et l'indépendance d'un Dieu, qui sont cachés et comme anéantis sous l'état qu'il a voulu prendre d'un enfant, il faut ajouter qu'il y cache encore son immutabilité, qui n'est pas moins essentielle à Dieu que ses autres perfections : *Ego Dominus et non mutor.* C'est ce qu'il a voulu faire savoir aux hommes par son prophète. Les créatures sont sujettes au changement, c'est une nécessité inséparable de leur nature : comme elles ont été tirées du néant, elles marquent par là le penchant qu'elles ont d'y retourner : c'est pourquoi elles ne sont jamais dans la même situation : elles croissent, elles diminuent, elles se perfectionnent, elles sont dans leur décadence, on ne voit que vicissitudes et qu'altérations, preuves trop visibles de leur instabilité et de leur peu de constance. Il n'y a que Dieu qui soit immuable, éternel et toujours semblable à soi-même. *Tu autem idem ipse es, et anni tui non deficient.* (Psal. CI.)

Ce Verbe éternel ne pouvait donc se rendre plus dissemblable à lui-même que de se faire enfant comme les autres, parce que c'est éprouver tous les changements propres des âges de l'homme ; car les membres ne se dénouent et ne croissent que peu à peu, jusqu'à ce qu'ils aient acquis leurs justes proportions, et l'esprit ne se forme et ne se fait que par l'expérience, c'est-à-dire que par les connaissances que les réflexions, l'étude et le commerce du monde peuvent donner. Qui dit donc un enfant, dit un âge naturellement imparfait, qui demeure

même un temps assez considérable dans cet état d'imperfection pour le corps et pour l'esprit, et il semble que l'Évangile ait voulu marquer l'un et l'autre dans le Fils de Dieu, qui croissait en sagesse en même temps qu'il croissait en âge, et même devant Dieu aussi bien que devant les hommes : *Et Jesus proficiebat sapientia, et ætate apud Deum et homines. (Luc., 1.)*

Je ne veux pas entrer en discussion de quelle manière et en quel sens il pouvait croître en sagesse : l'explication la plus commune qu'on donne à ces paroles, c'est qu'il se comportait de telle sorte, qu'il en donnait des marques à mesure qu'il avançait en âge, et que l'esprit et la raison se développent dans les autres enfants ; ou bien, comme disent quelques docteurs, parce que, quoiqu'il eût toutes les connaissances et toutes les sciences qu'un Homme-Dieu pouvait avoir, il y en avait une qui dépendait de l'usage et de l'expérience qui ne s'acquiert qu'avec le temps. De quelque manière qu'on l'entende, c'était cacher son immutabilité sous cet âge, puisque rien ne change davantage qu'un enfant qui est méconnaissable au bout de quelques années, de ce qu'il était dans les premiers jours de sa vie. C'était donc une étrange imperfection à ce Verbe éternel qui possède la plénitude de l'être, qui ne peut rien acquérir de nouveau, en tant que Dieu, dont toutes les perfections n'étant point distinguées de sa nature, ce serait tout perdre pour lui, que de pouvoir acquérir quelque chose ; c'était, dis-je, une étrange imperfection, que de s'être réduit à l'état d'un enfant.

Mais c'est pour nous une importante instruction, de croître toujours en grâce et de ne pas toujours demeurer comme dans un état d'enfance à l'égard de la sainteté. Car c'est pour cela que Dieu ne donne point d'autres bornes à notre perfection que la sienne propre, et l'on peut dire qu'à quelque degré de vertu que nous soyons parvenus, nous sommes toujours des enfants qui ont besoin de croître, d'avancer, de se rendre de jour en jour plus saints et plus parfaits, puisque la carrière de la perfection n'a point de bornes et que l'obligation que Dieu nous en impose n'est fixée à aucun état. *Ibi tu, christiane, fige tui cursus perfectionisque metam, ubi Christus posuit suam*, dit saint Bernard (epist. 253) ; le disciple qui s'avance dans les sciences, fait honneur à son maître ; mais celui qui ne fait point de progrès dans l'école de ce divin maître, ne mérite pas d'être son disciple.

Si dans la nature une personne demeurait toujours dans l'état de l'enfance, nous dirions avec juste raison que ce serait quelque chose de monstrueux ou qu'il serait d'une mauvaise constitution, et ce défaut l'exposerait au mépris des hommes, quoi qu'il n'y eût point de sa faute ; mais nous ne rougissons point de demeurer dans notre première enfance à l'égard de la vertu, sans aspirer à rien de plus élevé et de plus parfait. Ah ! pensons que c'est pour nous porter à tou-

jours croître et à devenir toujours plus saints, que le Fils de Dieu se donne pour modèle et pour exemple durant le temps de son enfance, puisque tout immuable et éternel qu'il était, il a voulu s'assujettir aux changements de l'âge le plus faible et le plus imparfait. Mais il est temps qu'après avoir vu comme ce Verbe incarné a caché sous cet état ses divines perfections, nous considérons comme il y découvre ses plus admirables vertus. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Si c'est une conduite surprenante dans ce Verbe incarné d'avoir voulu demeurer si longtemps inconnu sur la terre, jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge d'un homme parfait, on ne peut douter cependant qu'il n'ait eu des vues et de grandes raisons pour en user de la sorte, et ce qu'on doit tenir pour certain, c'est, chrétiens, que ce temps qui s'est passé dans le silence, dans l'obscurité, et (pour en juger sur les apparences) dans une espèce d'oisiveté, n'a pas été le moins utilement employé pour notre salut, puisqu'en y cachant toutes ses perfections divines, il y découvre des vertus qui étaient inconnues dans le monde et dont la pratique nous était absolument nécessaire, mais que nous ne pouvions apprendre que de l'exemple d'un Dieu. C'est pourquoi si ce temps de son enfance s'appelle particulièrement la vie cachée du Sauveur du monde, l'humilité si profonde qu'il a fait paraître, l'obéissance si soumise qu'il a exercée, l'union continuelle qu'il avait avec son Père, et la parfaite conformité à ses divines volontés, ont été les dispositions qu'il a apportées à l'ouvrage de notre salut, de son côté, et celles que nous devons apporter du nôtre pour y coopérer ; mais ce sont des vertus cachées qu'il a été nécessaire que ce Dieu homme nous apprit. Examinons-les donc en peu de mots.

De ce nombre est l'humilité profonde, qui semble le propre de l'enfance, qui n'est considérée que comme le dernier abaissement, et regardée avec un secret mépris ; jusque-là que de traiter un homme d'enfant, c'est le traiter avec la dernière indignité. Nous voyons même que le nom d'enfance se donne à toutes les actions inconsidérées, à une conduite peu judicieuse et au peu de discernement que l'on fait des choses qui méritent notre censure ou notre approbation. Le Fils de Dieu ne pouvait donc mieux nous apprendre l'humilité ni nous faire mieux sentir quel est le prix de cette vertu, qu'en demeurant dans cet état d'humiliation aussi longtemps que les autres, et en se soumettant à toutes les faiblesses de cet âge.

Ainsi voyons-nous que l'humiliation de l'état où il s'est abaissé, a passé jusqu'aux sentiments de son cœur : car il n'a point témoigné de plus ardent désir que de demeurer inconnu, et, comme au temps de ses souffrances, il fut soulé d'opprobres, selon le langage d'un prophète, durant sa vie cachée

il goûte le plaisir d'être méconnu, de n'être considéré de personne et de ne rien faire paraître qui attire les regards des hommes. De là vient qu'il ne s'occupe qu'à des actions basses et humiliantes, qu'il embrasse un métier vil et mécanique, comme s'il n'eût été capable d'autre chose; qu'il suspend, pour ainsi parler, toutes les lumières de son esprit, qui eussent bientôt percé cette obscurité, s'il eût voulu se faire connaître. Mais il a voulu ainsi demeurer caché, pour nous apprendre à réprimer le désir naturel qu'ont tous les hommes de faire paraître leurs belles qualités et particulièrement celles de l'esprit, dont la gloire les touche plus vivement; car c'est pour cela que les uns tâchent de se faire valoir par les sciences, comme le moyen le plus assuré de se tirer de la foule et de se distinguer; les autres se jettent dans les affaires et n'ont point de plus grande passion que d'y faire paraître un esprit sublime et pénétrant, capable de se faire jour dans les choses les plus embrouillées; les autres de passer pour des esprits solides qui ne se laissent point surprendre par l'artifice ni éblouir par l'apparence; les autres enfin de se faire la réputation de beaux esprits qui brillent dans la conversation et qui savent tourner les choses agréablement.

Voilà l'art de se faire connaître dans le monde, où l'on n'est presque pas plutôt entré, qu'on cherche à s'y pousser et à s'y faire remarquer par son mérite, par son industrie et par les qualités qui acquièrent de l'estime; et l'on croit qu'il vaudrait autant n'y être point que d'y être inconnu ou de ramper dans la poussière, sans éclat, sans caractère, sans réputation. C'est une suite et un effet de cet orgueil, qui est né avec nous et qui nous fait chercher à vivre encore après notre mort dans l'estime et dans le souvenir des hommes. Or, il n'y a eu que le Verbe incarné qui ait pu désabuser les hommes de la vanité de cette passion, que l'on peut appeler avec le disciple bien-aimé, l'orgueil de la vie, parce que c'est un désir de vivre dans l'esprit et dans la mémoire des autres. Aussi ce Verbe éternel, l'éclat de la gloire de son Père, s'est-il fait enfant pour cela, en cachant sous cet état humiliant toutes les lumières de son esprit, tous les avantages et toutes les grandes qualités qui eussent pu lui faire une réputation éclatante et lui attirer l'admiration de tous les hommes.

Outre l'humilité profonde qu'il nous a fait connaître par cette vie cachée et inconnue, il nous en découvre une autre dont les hommes n'ignoraient pas moins le prix, le mérite et la pratique; c'est la soumission qu'il rend à sa mère et à saint Joseph, qui étaient chargés de sa conduite durant tout le temps de son enfance. C'est une suite et comme le premier effet de l'orgueil avec lequel nous naissons, de vouloir dominer et exercer un empire sur les autres, parce que c'est une marque qu'on est élevé au-dessus d'eux, comme l'obéissance nous

abaisse au dessous, et nous les fait reconnaître pour nos maîtres et pour être d'un rang supérieur. Ce souverain donc du ciel et de la terre, pour mener une vie cachée, n'a rien trouvé de plus propre que de vivre dans la soumission et pour la pratiquer, cette soumission, par état et par devoir, il a voulu être enfant, qui dit un état d'assujettissement aux volontés de ceux qui les gouvernent, et de soumission, même naturelle à ceux dont ils ont reçu la vie; jusquelà que le souverain pouvoir des rois n'est, dit-on, qu'une expression du pouvoir que les pères et les mères ont sur leurs enfants, et qui est comme la première monarchie du monde.

De manière que celui qui avait droit de commander à tous les hommes, a voulu lui-même obéir en qualité d'enfant, et c'est même tout ce qu'il a voulu qu'on sût de lui durant tout le temps de cette vie cachée. *Et erat subditus illis.* (Luc., II.) C'était à la vérité un ravissant spectacle de voir ce roi et ce maître de l'univers sous la conduite de sa mère dans ses plus tendres années, et ensuite attaché à la boutique d'un artisan qui passait pour son père, et qui réglait les heures de son travail et disposait de son temps et de ses actions; de voir ces mains divines, qui ont étendu les cieux et donné le mouvement aux astres, occupées aux plus vils offices d'une pauvre maison; et enfin de considérer cet Homme-Dieu, qui était venu pour donner des lois à tous les hommes, les recevoir lui-même en obéissant à toute heure et à tout moment pour apprendre à pratiquer l'obéissance et en connaître le mérite par sa propre expérience, comme parle saint Paul. *Didicit ex iis que passus est, obedientiam.* (Hebr., V.) Or, c'est cette vertu si peu connue qu'il nous a découverte par sa vie cachée, et qu'il a pratiquée non-seulement pendant le temps que dure l'enfance dans les autres, mais même jusqu'à l'âge de trente ans, pour marquer qu'il n'y en a point qu'il ait eue plus à cœur, puisqu'il n'a pratiqué les autres que de temps en temps, selon les occurrences et les conjonctures qui se présentaient; mais il a fait de celui-ci son plus ordinaire emploi, sa première et sa principale occupation, et comme sa vertu favorite: *Et erat subditus illis.*

Que si c'a été un spectacle digne des yeux de Dieu et des anges de voir le maître de l'univers soumis de la sorte, c'est une instruction bien consolante dans la condition où Dieu a mis la plupart des hommes, dont une partie est soumise à l'autre, et où il n'y a personne qui ne doive obéir à quelqu'un, du moins en quelque chose. Il est vrai qu'il nous a commandé depuis de regarder ceux à qui nous devons ces déférences et ce respect comme tenant la place de Dieu à notre égard, comme ses vives images qui le représentent, et en un mot comme des personnes qui nous commandent de sa part, puisque toute puissance légitime vient de Dieu; mais durant son enfance et tout le temps de sa vie cachée,

il vent servir de modèle à tous ceux qui sont soumis, et il ne les presse pas seulement d'obéir aux hommes comme à Dieu, mais comme un Dieu obéit lui-même aux hommes.

Cette vertu est difficile dans la pratique, l'expérience nous l'apprend assez; mais il l'a voulu adoucir par son exemple. On en ignorait le prix, et il l'a voulu faire connaître par l'estime qu'il en a faite; c'était auparavant la condition des serviteurs d'être soumis à d'autres hommes plus puissants, ou bien, si vous voulez, c'était le propre des enfants, qui, comme dit saint Paul, ne diffèrent en rien des serviteurs pour la soumission qu'ils doivent à ceux qui leur ont donné l'être, aux maîtres qui les instruisent et aux gouverneurs qui les élèvent. Mais ce Fils de Dieu ne s'est pas contenté de prendre la forme d'un serviteur en se faisant homme, il s'est fait encore enfant pour être davantage soumis par ce double titre: *Et erat subditus illis*.

Or, quoiqu'il ait embrassé l'un et l'autre état, de son choix, et par une volonté toute libre, il n'a pas voulu choisir la matière de son obéissance, ni la borner à rien de particulier; mais comme en tant que Dieu il commande à tout, de même en tant qu'homme il veut obéir en tout, et particulièrement dans les choses à quoi il devrait naturellement sentir plus de répugnance: tel était ce métier servile où il passa la plus grande partie de sa vie. Que si autrefois un grand roi, pour se tirer d'un péril où il courait risque de sa vie, se voyant obligé de mettre la main à l'œuvre, aussitôt bien que ceux de sa suite, et de s'abaisser jusqu'aux actions les plus serviles, disait que les souverains rendaient honorables les actions auxquelles ils s'abaisaient, et qu'à l'avenir ce serait un métier royal, puisqu'il y avait travaillé; Ah! Sauveur des hommes, ce sera maintenant une occupation sainte et une vertu toute divine d'obéir, depuis que vous avez voulu vous y soumettre durant un si long espace de temps. Les hommes auront Dieu, non-seulement pour motif en obéissant à Dieu même, en la personne de ceux à qui ils sont soumis, mais encore ils l'auront pour modèle, parce qu'ils feront ce qu'il a fait lui-même durant tout le temps de son enfance. *Et erat subditus illis*.

Enfin, la troisième et la dernière instruction que nous pouvons tirer de cet état d'obscurité, où le Fils de Dieu s'est réduit durant son enfance, est, que ce temps, qui est d'ordinaire perdu et inutile dans les autres enfants, a été dans le Fils de Dieu un temps de retraite et de solitude, laquelle, bien loin d'être oisive et infructueuse, a été occupée dans une communication continue avec son Père éternel pour ménager les intérêts de notre salut; et vous m'avouerez que c'était l'occupation la plus sainte pour lui et la plus importante pour nous: de sorte qu'au lieu que les autres enfants emploient tout cet âge à des baga-

telles et à des amusements qui conviennent à leur état, n'étant pas encore capables de choses plus sérieuses, on peut dire avec saint Bonaventure que ce Verbe incarné fit plus pour nous, en semblant ne rien faire, que par tout ce qu'il eût pu alors exécuter de plus considérable, parce qu'il nous a laissé l'exemple des vertus intérieures, qui sont les plus nécessaires pour notre salut.

Quelles hautes pensées et quels nobles desseins n'avait point cet Homme-Dieu dans l'esprit? De quelle ardeur d'amour et de charité son cœur ne brûlait-il point? Quelle sublime contemplation! quelles ferventes prières! quelle étroite union avec Dieu! voilà à quoi il s'occupait dans cette vie retirée. Actions à la vérité qui sont cachées, parce qu'elles sont intérieures, mais qui sont ordinairement plus précieuses que celles qui ont le plus d'éclat et qui donnent le plus d'admiration: car outre que si celles-ci ne sont soutenues des autres, elles ne sont de nul prix et de nulle considération devant Dieu, elles sont encore bien plus aisées à pratiquer: la gloire qui les suit, et la réputation qu'on s'attire par là, sont de puissants motifs qui nous y poussent, et des charmes qui nous y attirent. Elles se pratiquent avec satisfaction de notre part et avec l'admiration des autres; au lieu qu'on exerce les vertus secrètes avec des sentiments plus désintéressés, et en les dérochant aux yeux des hommes, on marque assez qu'on ne cherche que ceux des intentions de notre cœur, comme parle saint Jérôme: *Celata virtus solum Dei judicium respicit*.

CONCLUSION.

Voilà, chrétiens, à quoi ce Dieu enfant s'est occupé durant sa vie cachée, et c'est ce dont il nous a laissé l'exemple, qui doit être sans doute d'une extrême consolation aux personnes qui ne se sentent pas capables de rien entreprendre de grand et de signalé pour la gloire de Dieu; de mener une vie obscure et cachée, laquelle n'étant connue que de Dieu, sera moins exposée aux dangers qui semblent inséparables des actions éclatantes et n'aura pas moins de mérite pour cela. C'est le fruit, mon cher auditeur, que nous devons retirer de tout ce discours, d'imiter les vertus secrètes que ce Verbe incarné a pratiquées durant son bas âge, persuadés, comme nous le devons être, que puisque cette sagesse éternelle y a employé tant de temps, elles sont les plus saintes, les plus sûres et les plus agréables à la divine majesté.

Je sais bien que sa vie conversante nous revient davantage et est plus de notre goût; on se porte au dehors par le zèle qu'on a de sanctifier les autres, et de secourir le prochain, qui est le premier effet de la charité qui nous y pousse. J'en suis content, et je souhaiterais pouvoir vous en inspirer le désir, comme de l'emploi que saint Denis appelle le plus divin, de coopérer au salut

des hommes. Mais comme il faut que ce zèle soit réglé, prudent et soumis, et surtout qu'il commence par nous-mêmes, il faut sur l'exemple de ce Fils de Dieu s'y disposer par la solitude, par l'humilité, par la soumission, par la prière et par l'union avec Dieu, parce que sans cela nous ne serons que des instruments inutiles et des ouvriers peu propres à un ouvrage si divin. Mais en faisant un heureux mélange de ces deux états, l'un tirera sa force de l'autre; le premier nous disposera au second, et nous serons capables de tout quand nous serons unis à Dieu, soumis à Dieu, et que par une humilité parfaite, nous ne nous attribuerons rien de la gloire qui n'appartient qu'à Dieu.

Mais, après tout, ne croyez pas que cette vie retirée et solitaire ne soit nécessaire que pour un temps: car comme notre piété et notre ferveur se ralentissent par le commerce du monde, et que toutes les choses s'affaiblissent par l'action de leurs contraires, il faut y retourner de temps en temps, pour sortir de l'état de langueur où la dissipation de notre esprit, parmi les choses de ce monde, nous a mis; pour méditer les grandes vérités de notre religion, pour étudier le grand modèle de notre vie, qui est le Verbe incarné, pour réformer notre conduite sur la sienne, pour nous embraser du feu de l'amour divin, pour écouter la voix de Dieu, qui ne se fait entendre que dans la retraite, hors de la foule du monde et de la vie tumultueuse. Faute de cela, on voit tous les jours des personnes qui se perdent dans le commerce du monde, au lieu d'y sauver les autres. O mon Sauveur! combien condamneriez-vous un jour de gens par votre humilité, par votre soumission? Aimons, chrétiens, à demeurer inconnus aux yeux des hommes, si nous voulons briller à ceux de Dieu, et pratiquons les vertus dont ce Dieu enfant nous a donné l'exemple. Ce sera l'obliger à les publier un jour en présence de tous les hommes, et à les récompenser d'une gloire éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON XLIV.

POUR LA FÊTE DES GRANDEURS DE JÉSUS (1)

*Ipsam dedit caput omnem supra Ecclesiam. (Ephes., II.)
Il l'a donné pour chef de l'Eglise.*

Si le Verbe incarné est un monde entier de perfections, comme l'appelle un saint Père; et si, selon l'Apôtre, Dieu a rallié en lui seul tout ce qu'il y a de grand dans le ciel et sur la terre, prétendre aujourd'hui, Messieurs, renfermer ses grandeurs dans un seul discours, n'est-ce pas une entreprise aussi téméraire que de prétendre renfermer toute la vaste étendue de la mer dans le creux de la main? C'est cependant la nécessité où je me vois réduit, et la difficulté extrême où je me suis engagé, lorsque j'ai entrepris de faire l'éloge des grandeurs de Jésus, dans

lequel sont renfermés tous les trésors de la science et de la sagesse d'un Dieu

Car sans parler des perfections qu'il a de toute éternité dans le sein de son père, où il est l'éclat de sa gloire, la figure de sa substance et l'image vivante de sa bonté; lors même qu'il s'est anéanti en prenant la forme d'un serviteur, comme parle saint Paul, c'est-à-dire en se faisant homme, il n'a pas tellement effacé tous les caractères de grandeur qui le distinguent du reste des hommes, que lui-même n'en ait laissé échapper quelques traits, qui l'ont fait reconnaître pour le Fils du Dieu vivant, et qui ont obligé les peuples de se récrier, à la vue des prodiges surprenants qu'il faisait de temps en temps: *Quis est hic?* qui est celui-là, que la mer et les tempêtes lui obéissent?

Je vous avoue donc, chrétienne compagnie, que je n'ai reconnu la témérité de mon entreprise que lorsqu'il n'a plus été en mon pouvoir de m'en dédire, et qu'opprimé sous le poids de la gloire de celui dont je voulais vous faire connaître les grandeurs, j'ai succombé sous ce faix qui passe mes forces; trop heureux de me tirer d'affaire en me retranchant dans une seule, qui a plus de relation avec nous et qui nous intéresse davantage à l'aimer, à le suivre et à le servir. C'est la qualité de chef, dont nous avons l'honneur d'être les membres, comme l'Apôtre l'appelle si souvent. J'ai cru qu'en évitant ce qui serait trop élevé et d'une trop grande spéculation dans tout le reste de ses grandeurs, celle-ci l'approcherait plus près de nous, ou plutôt nous approcherait plus près de lui, en nous rendant dignes du bonheur incomparable de lui appartenir et de lui être unis comme des membres à leur chef. Mais pour ce dessein, j'ai besoin des lumières du Saint-Esprit, dont ce Verbe incarné est l'ouvrage; je les demande par l'entremise de celle qui l'a fait voir au monde. *Ave, Maria.*

C'est un procédé, Messieurs, assez surprenant, de voir que le Fils de Dieu, en venant sur la terre pour se faire connaître aux hommes, semble avoir apporté plus de soin à cacher ses grandeurs qu'à les faire paraître et à les découvrir à nos yeux. En effet, il est venu comme un étranger dans son propre pays, sans suite, sans appareil, et dans un dévouement universel de tout ce qui l'élevait au-dessus de tous les hommes. Ce qui augmente mon étonnement est qu'il a voulu que les évangélistes qui ont publié sa naissance, sa vie et sa mort, se soient étendus sur ses humiliations et ses abaissements, et ne nous aient presque parlé qu'en passant de ses grandeurs. Nous y voyons son incarnation dans le sein d'une vierge, sa naissance dans une étable, sa circoncision, qui lui a fait porter le caractère de pécheur, sa vie cachée durant trente ans, ses travaux, ses persécutions, ses souffrances, les confusions et les ignominies de sa mort, qui sont autant de marques de faiblesse: tout cela est

(1) Cette fête se célèbre chez les RR. PP. de l'Oratoire de Jésus.

exactement marqué, tout y est mis dans son jour et représenté avec les traits les plus vifs. Mais pour ce qui regarde ses grandeurs, la dignité de sa personne, sa filiation divine, la gloire de sa résurrection et de son ascension triomphante, cela, ou bien n'y est touché que légèrement, ou bien n'y a eu que très-peu de spectateurs et de témoins, ou enfin s'est passé dans le secret; jusque-là qu'il défendit une fois à trois de ses apôtres de publier un petit éclat de sa gloire, qu'il leur avait manifesté sur le Thabor.

Cette conduite, chrétiens, aurait paru contraire au dessein qu'il avait de porter les hommes à la connaissance du vrai Dieu et d'établir sa nouvelle religion sur les ruines de l'idolâtrie, si les vues d'un Dieu n'étaient infiniment plus élevées que les vues des hommes, et si, comme dit l'Apôtre, ce qui passe dans leur esprit pour une folie n'était l'effet de la plus sublime sagesse. Contention-nous donc de répondre, à ceux qui se sont scandalisés de sa croix et de ses humiliations, que son dessein ayant été de désabuser les hommes du faux éclat des grandeurs du monde, il n'a point trouvé de plus puissant moyen de nous en inspirer le mépris que de nous faire voir, par son exemple, le peu d'état qu'il en a fait. Ce qui n'empêche pas que nous ne devions nous appliquer à connaître ses grandeurs et ses perfections, puisque c'est en cela que consiste notre bonheur et l'espérance d'obtenir un bonheur éternel. *Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum, et quem misisti Jesum Christum.*

C'est donc dans ce dessein, Messieurs, que je me contenterai de les rapporter, comme je vous ai dit, à la seule qualité que lui donne saint Paul, d'être notre chef; qualité qui nous fera voir, dans la première partie, combien il est élevé au-dessus de nous, et les sentiments que cette grandeur nous doit inspirer à son égard; et dans la seconde, l'un ou que nous devons avoir avec lui, comme ses membres; ce qui fait réciproquement la source de toute notre grandeur et de tout notre mérite devant Dieu. Ce sera le partage de ce discours, que je tâcherai de rendre le plus intelligible et le plus utile que je pourrai. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Quoique ce titre, que l'Apôtre donne au Fils de Dieu, d'être le chef de l'Eglise, et même de toutes les créatures et des hommes en particulier; quoique, dis-je, ce titre soit plutôt une gloire qui nous en revient qu'une nouvelle dignité qu'il ait acquise en naissant parmi nous, je ne crains point, néanmoins, de compter cette qualité entre les grandeurs de ce Verbe incarné, et même d'y rapporter toutes les autres, puisque le chef a toujours ces trois choses qui le distinguent du reste des membres, savoir: l'éminence, ou l'élevation au-dessus des autres; la plénitude: car c'est dans la tête que se réunissent toutes les facultés et tous

les sens; et enfin l'influence, par laquelle il entretient commerce avec eux: c'est ce qui se voit dans quelque corps que ce soit, où se trouve un assemblage de membres différents qui le composent, soit dans un corps naturel ou politique, dans un état, dans une armée, dans une famille et dans quelque société que ce puisse être. Dire donc que ce Sauveur et ce Verbe incarné est notre chef, c'est dire qu'il est au-dessus de nous, par le rang que lui donne cette dignité; c'est avouer qu'il a toute la plénitude des perfections nécessaires pour une fonction si relevée; c'est reconnaître enfin qu'il a une autorité légitime et naturelle sur nous, et que nous n'avons de mouvement que par l'influence que nous en recevons. Voilà ce qui fait sa grandeur par rapport aux hommes, sans parler de celle qu'il a de toute éternité dans le sein de son père. Examinons donc ceci plus en détail, et voyons ce que nous en devons inférer pour notre instruction.

Premièrement, chrétiens, comme dans notre corps la tête est la partie la plus élevée, la plus noble et la plus considérable; comme dans un Etat le souverain qui en est le chef est au-dessus de ses sujets qui lui gouverne; comme enfin, dans une armée, le général et le chef qui la commande est d'un rang tout autre que les soldats qui lui obéissent et que les officiers subalternes qui reçoivent les ordres de lui: ainsi ce chef de tous les hommes est élevé au-dessus de tous les hommes et fait un rang tout séparé, non-seulement par une élévation accidentelle prise de la naissance ou du choix des hommes mêmes, mais naturelle, attachée à sa personne, inséparable de sa filiation divine et de sa qualité d'homme-Dieu, qui l'élève au-dessus de tout ce qui est créé: *supra omnem principatum et potestatem.... et ipsum dedit caput super omnem Ecclesiam.* C'est le langage du grand apôtre qui seul nous a parlé de cette dignité de chef en des termes qui marquent bien la haute idée qu'il en avait, puisqu'il ne met que Dieu au-dessus de cette humanité sainte, et encore ne trouve-t-il rien de plus noble ni de plus sublime, pour nous faire concevoir ce haut rang où elle est élevée, que de dire qu'elle ne reconnaît elle-même que Dieu pour son chef. *Caput vero Christi, Deus* (I Cor., XII); encore ajouta-t-il qu'il lui est égal en tant que Dieu, quand il le reconnaît pour son chef en tant que Dieu homme.

Accoutumons-nous donc, Messieurs, à parler le langage de saint Paul, en parlant des grandeurs de Jésus: il l'avait appris dans le troisième ciel, où il avait été ravi; et quand il aurait publié les secrets qu'il ne lui a pas été permis de révéler, j'ose dire qu'il ne nous eût rien appris de plus grand, touchant cet Homme-Dieu, que de dire qu'il est au-dessus de toute grandeur, de tout rang, de toute élévation, de toute dignité: *Donavit illi nomen quod est super omne nomen.* (Phil., II.) Aussi était-il nécessaire qu'il fût élevé de la sorte au-dessus de nous, pour s'acquitter

des fonctions d'un chef et en remplir tous les devoirs, qui sont de nous sauver, de nous servir de médiateur et d'exemple, de nous conduire et de nous rétablir dans tous les droits dont nous étions déchus : car, pour cela, l'on peut inférer par une juste conséquence, qu'il fallait qu'il fût Dieu et homme tout à la fois, afin que la dignité de sa personne donnât un prix infini à ses actions, un accès à sa méditation, un juste poids à son exemple, une égalité de justice à ses satisfactions, et enfin une intercession assez puissante pour obtenir par voie de mérite tout ce qu'il pourrait demander en notre faveur. Tout cela donc étant attaché à la qualité de chef, et nécessaire pour en remplir les devoirs, cela même en marque aussi l'éminence, la supériorité et la grandeur, quoiqu'il ait pris la même nature que nous, et qu'il nous soit semblable dans tout le reste.

Je veux donc, chrétiens, qu'il se soit infiniment abaissé, et, comme parle notre Apôtre, qu'il se soit anéanti en se faisant semblable à nous ; il n'a pourtant rien perdu de sa grandeur, puisqu'il est toujours Dieu, le Verbe éternel, l'éclat de la gloire de son Père, et infini en toutes sortes de perfections ; ce qui nous oblige aussi à toutes sortes de devoirs à son égard, de soumission, de respect, de fidélité ; mais surtout nous devons nous intéresser dans sa gloire, comme dans une chose qui retombe sur nous, puisque plus il est grand, plus il nous est glorieux de lui appartenir, et de l'approcher de si près, que de faire avec lui un même corps dont il est le chef. Que n'avons-nous donc le même désir de le faire connaître ? la même ardeur pour sa gloire, que les sujets ont pour la gloire de leur souverain, et les soldats pour l'honneur du général qui est à leur tête ? Que ne sentons-nous le même zèle et la même inclination pour le défendre quand il est attaqué, que les membres sentent pour leur chef, en s'exposant pour lui par un instinct même naturel, et ne prenant pas moins d'intérêt dans sa conservation que dans la leur propre ? Hélas ! nous voyons comme ce chef s'est intéressé lui-même pour nous qui sommes ses membres, comme il s'est exposé, comme il a tout fait, tout donné, tout risqué, tout souffert pour nous défendre, comme il a voulu nous rendre participants de sa gloire, comme il en a même pris possession pour nous en cette qualité, comme il nous a acquis un droit d'y prétendre, que l'on ne peut plus nous contester. Eh ! pourquoi les membres ne feraient-ils pas quelque chose de semblable pour leur chef ?

Il est vrai que sa grandeur, aussi bien que sa gloire intérieure et essentielle, étant inséparable de sa personne, sera toujours la même qu'elle a été de toute éternité ; mais celle qu'il a au dehors de lui-même dépend en quelque manière de nous, de nos soumissions et de nos services ; comme la gloire d'un chef est d'avoir des membres qui lui soient tout dévoués d'affection et d'intérêt,

dont il se promet tout, et sur le zèle de qui il puisse compter. Mais où est l'honneur que nous portons à ce chef lorsque nous nous élevons contre lui par des rébellions criminelles ? où est la déférence que nous avons pour ses ordres lorsque nous les violons impunément ? où est le soin de sa gloire, lorsque, bien loin de nous faire honneur de le servir par une profession déclarée, nous rougissons souvent de paraître chrétiens, c'est-à-dire d'être membres de ce chef, et que nous le déshonorons, même par des actions indignes d'une si illustre qualité ? mais poursuivons notre dessein.

Nous disons que la seconde prérogative attachée à la dignité de chef, et qui lui donne un avantage considérable sur le reste de ses membres, est la plénitude : c'est ainsi que tous les sens et toutes les plus nobles facultés sont renfermés dans la tête ; que, dans un corps d'armée, toute l'autorité réside dans le général, et que, dans un Etat qui est un corps politique, le pouvoir et toutes les autres qualités doivent être dans celui qui le gouverne. C'est cette plénitude que le même grand apôtre attribue au Verbe incarné, en qualité de notre chef : *In ipso habitat omnis plenitudo Divinitatis corporaliter.* (Coloss.) Que toute la plénitude de la Divinité se trouve dans lui. Quand il dit toute, il n'en excepte rien ; quand il dit plénitude, il entend par là qu'il n'a pas reçu la grâce ni le Saint-Esprit avec une mesure limitée comme les autres, mais autant qu'il en était capable ; et quand il ajoute, plénitude de la Divinité, il exprime toutes les perfections possibles et imaginables, telles que les doit posséder un Dieu qui cesserait de l'être s'il lui manquait quelque degré de perfection qu'il pût acquérir ; enfin quand il dit, *corporaliter*, il entend qu'il les possède en tant que Dieu homme, dans le même sens qu'il dit en un autre endroit, qu'il renferme dans lui-même tous les trésors de la science et de la sagesse d'un Dieu : *In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ reconditi.* (Ibid.) Il les appelle un trésor, pour en marquer la plénitude, les richesses et l'abondance ; parce que, comme un trésor n'est pas composé d'une seule pièce d'or, mais d'un amas acquis avec soin et mis en réserve depuis longtemps ; de même les trésors de la Divinité sont renfermés dans cet homme Dieu, parce que toutes les perfections possibles y sont ramassées ; et si vous voulez savoir quelles sont ces richesses, ces avantages, ces perfections, je vous répondrai, avec saint Bernard, que c'est une plénitude de gloire, de majesté et de puissance dans le sein de son Père, une plénitude de grâce et des dons du Saint-Esprit dans le sein de sa mère, une plénitude de mérite, de salut et de satisfactions sur la croix. Mais j'ajouterai que cette plénitude lui était due et nécessaire pour être notre chef ; parce qu'en cette qualité il nous devait servir de règle, de modèle, de médiateur, de conducteur et de voie tout à la fois.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce su-

jet, qui me jetterait dans une théologie abstraite des perfections de cet Homme-Dieu, ce que je veux tâcher d'éviter, pour suivre le conseil de saint Bonaventure qui nous assure qu'un peu d'amour pour ce Verbe incarné est préférable à toutes les plus hautes connaissances que l'on peut avoir de ses grandeurs; contentons-nous donc de savoir qu'il en possède la plénitude, et que l'Écriture dit de lui, sous le nom de la Sage-se incarnée, que tout ce que nous pouvons ou concevoir, ou désirer de grand, ne peut seulement entrer en comparaison avec lui: *Omnia que desiderantur, huic non valent comparari.* (Proverb., III). Mais quelles sources d'amabilités pour nous enflammer en son amour? Car si un rayon de beauté nous charme; si l'éclat de la gloire du monde nous éblouit et nous enchante; si l'espérance d'un petit plaisir nous flatte si agréablement, d'où vient que notre cœur est insensible pour celui qui possède la plénitude de toutes les perfections, et dont Dieu même fait l'objet de ses plus douces complaisances? N'aura-t-il pas assez d'attrait pour mériter notre amour?

J'avoue que ses perfections étaient trop éclatantes dans le sein du Père éternel, et que ses propres lumières le rendaient inaccessible; mais il en a tempéré l'éclat en se faisant homme, pour les proportionner à notre faiblesse: et, outre cela, il s'est fait notre chef, afin de nous porter à l'aimer, du moins pour notre propre intérêt, comme une partie de nous-mêmes, et comme celui à qui nous sommes liés par les nœuds les plus étroits. Hélas! trop sensibles pour tout le reste, nous courons après l'ombre d'un petit bien, et nous préférons de petits ruisseaux à la source et à la plénitude de tous les biens! Si les membres de nos corps étaient capables d'un amour raisonnable, au lieu de cet instinct et de cette inclination naturelle qu'ils ont pour leur chef, ils l'aimeraient sans doute autant qu'ils s'aiment eux-mêmes, parce qu'ils regarderaient son bien comme le leur propre; ils n'auraient rien qui ne fût à lui et pour lui, parce qu'ils sauraient que tout leur bonheur dépend du sien. Ah! nous avons ce Dieu homme pour chef, toutes nos espérances sont en lui, tout notre bonheur est attaché à l'amour que nous lui portons; il possède d'ailleurs toutes les perfections qui peuvent gagner notre cœur. Pourquoi donc, ayant tant d'amour pour tout le reste, n'avons-nous que de l'indifférence pour celui qui mérite toute notre affection? Certes, c'est avec justice que je prononce, avec saint Paul, anathème contre moi-même, si je suis jamais si lâche et si aveuglé, que de préférer à cet homme Dieu quelque autre bien créé. *Qui non amat Dominum Jesum, sit anathema.* (I Cor., XIV.)

Mais vous, mon cher auditeur, à qui réservez-vous votre amour, si vous le refusez à celui qui le mérite par autant de titres qu'il a de perfections? Que pouvez-vous aimer, si vous n'aimez celui qui est votre frère et votre chef? Sera-t-il dit que le monde, avec

ses charmes trompeurs, séduira votre esprit et votre cœur, et que ce Verbe incarné se présentera avec toutes ses grâces, toutes ses lumières, toutes ses perfections, et qu'il sera rebuté! qu'il entrera en concurrence avec un petit bien, qui n'est même qu'en apparence, et qu'on préférera ce petit bien à la source et à la plénitude de tous les biens! Voilà ce qui fait l'aveuglement des hommes, et l'étonnement des cieux: *Obstupescite, cæli, super hoc!* (Jerem., II) Mais voilà ce que produit l'étrange ignorance où vivent les hommes, des perfections et des grandeurs de cet Homme Dieu.

C'est pourquoi j'ajoute à cette éminence, et à cette plénitude qui est le propre d'un chef, l'influence qu'il a sur ses membres, pour nous donner encore une plus haute idée de ses grandeurs, en vous marquant la dépendance que les hommes ont de lui, particulièrement comme chrétiens, et en qualité de membres de ce chef, puisqu'ils reçoivent de lui les grâces, les forces et la vertu d'agir surnaturellement; comme dans la nature et dans la politique, tout ce qui porte le nom de chef, et qui en fait les fonctions, communie au reste du corps le pouvoir d'agir. C'est en ce sens que saint Jean nous assure que la plénitude de ce Verbe incarné se répand sur nous, et nous communique les grâces, les vertus, le mérite et tous les biens surnaturels, dont je parle ici uniquement. *De plenitudine ejus nos omnes accipimus.* (Joan., I.)

Or, quoique ces influences ne soient autre chose que l'effet et l'écoulement des grâces et des biens, dont nous venons de voir qu'il était rempli, et qu'elles n'ajoutent rien que la communication qu'il nous en fait, elles ne laissent pas de nous faire mieux comprendre que la source de ses grâces et de ses mérites est inépuisable, par la dépendance continuelle que nous avons de lui; comme nous ne concevons jamais mieux la vertu que Dieu a renfermée dans le soleil, que lorsque nous voyons que la lumière, dont il est la source, se répand dans toute la nature; et que, sans lui, rien ne peut ni vivre, ni croître, ni subsister. C'est la comparaison dont se servent les saints Pères pour nous faire entendre que nous sommes redevables au Verbe incarné de tous les biens que nous aurons jamais; parce que Dieu nous l'ayant donné pour être notre chef, il a aussi voulu qu'il versât sur nous ses influences, comme sur ses membres, que ce grand vide de nos besoins fût rempli par l'abondance de ses richesses, que toute la force et toute la vertu que nous avons d'agir dans l'ordre surnaturel, nous vint uniquement de lui; de sorte que, sans lui, nous ne pourrions jamais rien faire qui méritât le ciel et le bonheur éternel qui nous est destiné, comme il disait lui-même à ses apôtres, *sine me nihil potestis facere.* (Joan., XIII.) Ainsi, toutes les grâces que nous aurons jamais, et tous les biens que nous pouvons espérer sur la terre et dans le ciel, viennent

de lui, et sont comme les influences que ce chef verse sur ses membres.

Or, sous ce nom de ses membres, sont compris non-seulement les chrétiens, mais encore universellement tous les hommes, pour qui il est venu sur la terre, et à qui il a mérité les grâces nécessaires pour leur salut. De manière que, dans la liberté que nous pouvons donner à notre imagination de parcourir tous les âges, nous pouvons nous représenter tout ce qu'il y a eu d'hommes, comme autant de pauvres altérés qui se présentent à cette vive source, pour étancher la soif qui les presse, et qui ne peuvent trouver ailleurs de quoi l'éteindre : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* (Isai., XII). C'est là où les anciens patriarches, les prophètes et tous les justes de la Loi écrite ont puisé. Comme, dans le paradis terrestre, l'Écriture nous marque qu'une source vive sortait de ce lieu de délices, qui arrosait la surface de la terre, pour suppléer aux pluies et aux rosées du ciel, et qui seule était capable de rendre cette terre fertile en toutes sortes de fruits. Le péché du premier Adam, qui était notre chef, a fait tarir cette source si féconde ; mais le mérite du second Adam, qui est notre chef dans la grâce, ne s'épuîsera jamais. Ce chef versera toujours ses influences sur ses membres qui, par ce moyen, peuvent même recouvrer la vie que le péché leur a ravie, qui est un avantage que n'ont pas dans la nature les membres de nos corps.

Mais, dans cette vue, quels sentiments de reconnaissance ne devons-nous point avoir envers cet Homme-Dieu, qui est notre chef ? Ah ! ils devraient égaler les bienfaits que nous en recevons tous les jours, et ceux que nous en espérons à l'avenir ; puisque tout nous vient de lui, que nous lui devons tout, et que nous n'avons de vie, d'espérance et de ressource que dans lui : *In me omnis spes vitæ et virtutis.* (Eccle., XXIV.) comme dit l'Écriture, en parlant de cette Sagesse incréée. Ainsi, en rendant hommage à ses grandeurs, nous devons faire en même temps un aveu et sincère et public de tous les biens que nous en avons reçus ; et c'est ce que nous faisons aujourd'hui, Verbe incarné, en vous reconnaissant pour notre chef : oui, quand je pense au bien que vous nous faites, et au peu que nous faisons pour vous, je suis contraint d'avouer que notre ingratitude mériterait de tarir cette source de bonté, si cette bonté ne surpassait infiniment notre malice ; mais je ne sais comment notre cœur est fait ; tout sensible qu'il est aux moindres bons offices qu'il reçoit des hommes, il semble avoir un fond d'ingratitude pour tous les biens qu'il reçoit de cet Homme-Dieu, qui fait consister sa grandeur à nous faire du bien, et qui n'a point de plus grand plaisir que de répandre sur nous la plénitude de ses richesses. Car, comme nous sommes ses membres, il nous regarde et nous hérite en cette qualité ; ses mérites sont à nous ; son sang, versé pour nous sur la croix, coule encore pour nous dans les

sacrements ; en sorte que par le fond inépuisable de grâces et de salut qu'il nous a acquis, en quelque déplorable état que nous puissions être réduits, il nous reste toujours un asile, et ce chef prend toujours le même intérêt dans notre bonheur, que la tête prend dans le bonheur de ses membres. Mais, afin que cette espérance soit bien fondée, il faut, Messieurs, que nous soyons unis à ce chef, puisque comme il ramasse toutes ses grandeurs dans cette seule qualité, l'union que nous aurons avec lui fera toute notre gloire, et tout notre bonheur ; c'est ce que nous allons voir en cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

S'il y a une telle relation entre le chef et les membres, que leurs intérêts sont communs, c'est une conséquence nécessaire, Messieurs, que la dignité de l'un fasse la gloire des autres. Ainsi, comme cette qualité de chef marque une grandeur incomparable dans ce Verbe incarné, je dis réciproquement que toute la gloire et toute la véritable grandeur des hommes consiste à lui être unis en qualité de ses membres. De là vient que, quoique les anges aient sur nous un grand avantage par l'excellence de leur nature, comme étant dégagés des sens et élevés au-dessus de tout ce qui est corporel, nous en avons réciproquement un autre sur eux, par l'alliance que nous avons avec ce Verbe divin qui s'est fait notre chef, puisque nous avons l'honneur d'être membres d'un Homme-Dieu : *Nescitis quia corpora vestra membra sunt Christi* (I Cor., VI), dit le grand apôtre saint Paul, dont nous emploierons l'autorité et les sentiments pour concevoir la grandeur où nous sommes élevés nous-mêmes par cette dignité, comme nous les avons employés pour comprendre celle de ce Sauveur en qualité de chef des hommes. Êtes-vous encore à savoir que vos corps sont les membres de Jésus-Christ ? Honneur incomparable alliance avantageuse ! bonheur tout singulier ! mais si grand, que quelque vile et basse que soit la nature humaine comparée à tant de nobles intelligences que Dieu a créées, et à tant d'autres encore plus parfaites que sa puissance pouvait créer ; cette seule prérogative nous donne en ce point un degré de grandeur, qui ne peut être récompensé par aucun autre avantage.

Aussi cet apôtre se récrie-t-il en vue de cette préférence qu'il a donnée aux hommes. *Nusquam angelos apprehendit, sed semen Abraham apprehendit.* (Heb., I.) Il ne s'est pas voulu allier aux anges qui l'approchaient de plus près par l'excellence et la noblesse de leur être ; mais il s'est allié aux hommes, dont il a pris toutes les faiblesses, et, par ce moyen, comme il s'est fait notre chef, il nous a fait ses membres, qui participent à sa grandeur par le bonheur qu'ils ont de faire un même corps avec lui. Puisque c'est une vérité incontestable, que l'union, qu'une chose moins parfaite contracte avec une autre plus noble, l'élève, la perfectionne et l'ennoblit.

Mais il faut ajouter que ce Verbe divin en se faisant homme, n'a pas seulement prétendu élever notre nature par cette alliance; il a encore voulu nous donner une ressemblance plus parfaite avec lui, laquelle consiste dans la sainteté qui, proprement, fait toute notre grandeur, puisque c'est uniquement ce qui nous rend considérable devant ses yeux. C'est pourquoi je dis qu'outre cette union qu'il a avec nous dans la nature, et qui est commune à tous les hommes, notre apôtre nous en marque particulièrement trois autres que nous devons nous efforcer d'acquérir, pour être des membres dignes de ce chef; savoir la foi, laquelle, nous faisant membres de son Eglise, qui est son corps mystique, nous unit par conséquent à cet Homme-Dieu d'une manière particulière; ensuite la grâce et la charité qui nous rend des membres vivants, d'une vie surnaturelle et divine, et enfin nos actions qui, étant vivifiées de son esprit et unies à ses mérites, deviennent saintes, et méritent elles-mêmes une éternité de gloire; ce qui a rapport aux trois manières dont les membres sont unis à leur chef; savoir, une union de substance, par laquelle ils ne font qu'un même corps avec lui, une union de vie, puisqu'ils ne peuvent subsister sans cela; et enfin une union d'action, parce qu'ils ne peuvent rien faire que de concert, et s'ils ne se joignent ensemble par le mouvement que les uns reçoivent de l'autre. Développons ceci en peu de mots pour notre instruction.

Premièrement, afin que les membres soient unis à ce chef, de la manière qu'il le souhaite, il faut l'être par la foi qui nous fait chrétiens et membres de son Eglise; nous en portons le nom et nous en recevons la qualité dans le baptême: et cette foi est tellement nécessaire pour nous unir à ce chef, que le même schisme, qui sépare les hérétiques du reste des fidèles, les sépare aussi de ce chef, comme des membres retranchés, qui ne lui appartiennent plus, et avec qui il n'a plus rien de commun. Mais ce qui fait la grandeur et la gloire d'un chrétien, est que la foi le fait tout un autre homme, le commencement d'une créature qui appartient à Dieu, dit l'apôtre saint Jacques, et partie d'une nation sainte et choisie, qui lui est encore plus chère, que ne l'était autrefois le peuple juif, qu'il appelait son peuple par préférence à toutes les autres nations, quoiqu'il n'y eût que les promesses et les ombres, dont nous avons la vérité, ce qui le distinguait des infidèles, par la foi qu'il avait en ce Messie.

Or nous avons succédé à ce peuple, et nous sommes maintenant cette nation sainte, choisie et acquise: *Genus electum, gens sancta, populus acquisitionis.* (I Petr., I.) C'est un bien dont il n'a pas fait part à toutes les nations, et qui est le principe de tout notre bonheur, aussi bien que de notre gloire. C'est donc ce qui nous oblige de nous attacher plus étroitement à lui, et de nous y unir par une foi vive et actuelle, qui nous le fasse regarder comme l'auteur, l'objet et la fin de

notre foi: *Aspicite in auctorem et consummatorem fidei* (Hebr., XII), continue notre apôtre, il nous a été révélé pour être la voie et la vérité; l'union donc que nous aurons avec lui, nous le fera suivre comme notre chef, qui nous conduira sûrement. L'union que nous y aurons dans l'autre vie, fera notre souverain bonheur, par une claire vue de ses perfections et de ses grandeurs; mais pour y parvenir, il faut commencer à s'y unir dès maintenant par la foi, qui nous fait membres de son Eglise, et conséquemment de celui qui en est le chef, parce qu'elle nous donne droit en cette qualité, de le suivre et d'entrer en partage de sa gloire et de son bonheur, comme parle saint Léon (*Serm. 1 De Ascens.*): *Quo præcessit gloria cæditis, et spes vocatur et corporis.*

Je ne m'arrêterais pas, Messieurs, à une vérité si constante, si tout incontestable qu'elle est, elle n'était attaquée encore aujourd'hui par une secte d'impies et de libertins qui, au milieu du christianisme, renversent le fondement de notre religion, en s'efforçant de ravir la divinité à notre chef, après que saint Paul nous a assuré qu'il ne l'a point usurpée, lorsqu'il a reçu une égalité parfaite avec son Père éternel, en recevant de lui sa même nature: *Non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo.* (Philipp., II.) Mais ces détestables, bien loin de se rendre membres de ce chef, par une foi prouvée par tout ce qu'il y a au monde de plus convainquant, regardent ce Dieu fait homme comme un système de religion inventé, pour tenir les peuples dans le devoir, les uns par la crainte des peines, et les autres par l'espérance des récompenses qu'il leur promet.

Que si nous ne sommes pas venus jusqu'à cet excès d'aveuglement, prenons garde de tomber dans un autre qui, pour n'être pas si impie, ne nous serait guère moins pernicieux; c'est de nous contenter d'une foi morte et habituelle seulement, en ne réfléchissant point sur les vérités, qui regardent cet Homme-Dieu, comme ceux qui ne les méditent jamais, qui en ignorent la meilleure partie, et qui en ce point font comme les juifs qui croyaient que c'était assez pour être fidèles, d'avoir parmi eux le vrai temple, et d'être descendus d'Abraham. C'est ainsi que la plupart des chrétiens se contentent de la foi qu'ils ont reçue au baptême; qui croient sur la foi de leurs Pères, qui sont chrétiens parce qu'ils sont nés dans cette religion; mais qui ne tiennent au Sauveur que par cet endroit, sans reconnaître le chef dont ils ont l'honneur d'être les membres, sans le suivre, sans lui être soumis. Eh! que leur servira cette foi, que d'un reproche éternel, quand ils seront éternellement séparés de cet Homme-Dieu, après y avoir été unis par ce lien extérieur seulement, commun aux bons et aux mauvais chrétiens? Il est vrai que la foi, même toute seule, fait toujours un chrétien membre du Sauveur du monde, puisqu'il est toujours dans l'Eglise, pendant qu'il n'en est pas séparé par le schisme, par l'hérésie, ou par l'infidélité;

mais il y est uni comme un membre mort tient au reste du corps, pendant qu'il n'en est pas retranché; avec cette différence, qu'il peut encore recouvrer la vie, par le moyen de cette union de la foi; et c'est pour cela que Dieu le souffre, par un effet de sa bonté et de sa miséricorde, qui lui laisse ce premier principe de la vie, et l'espérance de recouvrer tout le reste, dont il a été dépouillé par le péché.

Mais pour participer à la gloire et au bonheur que nous avons d'être unis à ce chef, ce n'est pas assez de l'être par la foi, si l'on n'y tient encore plus fortement par la grâce et par la charité qui est la seconde union que nous devons avoir avec lui. Je dis, Messieurs, par la grâce sanctifiante, et par la charité; car soit que ce soient deux habitudes différentes, ou la même chose qui porte deux noms différents, il est toujours constant qu'elles sont inséparables, et qu'elles ont le même effet, de nous rendre des membres vivants de ce chef, qui leur donne la vie, et qui, en nous unissant à lui de la sorte, nous élève jusqu'à la participation de sa nature divine, nous attache son divin esprit, qui nous fait saints et agréables aux yeux de cette divine majesté; mais sans m'étendre sur tous les avantages qu'elle nous apporte, je ne la considère qu'en tant qu'elle nous unit à cet Homme-Dieu qui, étant notre chef, et vivant en nous, nous donne réciproquement la vie comme à ses membres, mais une vie surnaturelle et toute divine, si noble et si excellente, qu'elle nous fait amis et enfants de Dieu, et en cette qualité nous donne droit à l'héritage du ciel. Tout ceci est pris de la doctrine de saint Paul qui ne parle point autrement de la dignité d'un chrétien, en nous assurant, tantôt que cet Homme-Dieu vit en nous, tantôt que nous vivons en lui et par lui, et tantôt enfin que nous vivons de sa vie même.

A quoi j'ajoute le raisonnement du grand saint Augustin, que comme il est impossible qu'un membre puisse recevoir la vie d'un chef dont il est séparé, de même nous ne pouvons vivre de cette vie sainte et divine, que par l'union que nous avons avec notre chef; c'est-à-dire, par la grâce et par la charité, qui pour cela s'appelle vie de notre âme, vie que nous perdons sitôt que nous avons perdu cette union avec lui. D'où vient que le péché porte aussi le nom de mort et de mortel pour ce sujet; de manière que sitôt que ce lien est rompu, nous pouvons bien dire ces paroles, que disait autrefois un prophète au peuple d'Israël : *Diviserunt iniquitates vestrae inter vos et Deum vestrum.* (Isa., LIX.) Cruel divorce! funeste division d'une âme avec son Dieu! séparation plus violente que celle d'un membre arraché du reste de son corps, ou du corps d'avec l'âme qui le soutenait! Car comme dans cette union naturelle, c'est l'âme qui donne au corps la vie, la beauté, le mouvement, et qu'après cette séparation ce n'est plus qu'un cadavre qui fait horreur, et qui n'est bientôt plus que pourriture; de même si cette union que vous

avez avec le Sauveur par la grâce, vient à se rompre par quelque péché, si cette flamme de la charité est éteinte, si vous avez perdu cette vie divine, ah! *diviserunt iniquitates vestrae inter vos et Deum vestrum*: il vous regarde comme un membre mort, qui n'est plus propre aux usages auxquels il était destiné, qui lui est incommode, et qu'il ne souffre qu'avec peine et avec douleur : *Diviserunt iniquitates vestrae inter vos et Deum vestrum.*

Il faut donc, mon cher auditeur, que la pensée des suites d'un funeste malheur vous porte à conserver cette union, d'où dépend une vie si noble et si précieuse; et vous fasse prendre la résolution de l'Apôtre, qui, après en avoir étalé le prix et l'excellence, s'écrie : *Quis nos separabit a charitate quæ est in Christo?* (Rom. VIII.) Ah! plutôt perdre mille vies que de souffrir cette mort, et endurer mille morts que de perdre cette vie! Oui, si vous conceviez l'excellence et le mérite de cette vie que vous recevez par cette union, vous déferiez, avec le même saint Paul, la terre et l'enfer, le présent et l'avenir, et toutes les créatures, de vous séparer de votre Dieu à qui vous êtes uni comme un membre à son chef : vous rompiez avec tout ce qui est capable de rompre cette divine union, vous vous sépareriez de tout, plutôt que de vous séparer de celui qui vous tient lieu de tout, et vous compteriez pour rien la perte ou l'éloignement de tout le reste, pourvu que vous demeurassiez uni à votre chef, dont la grâce et l'amitié est préférable à tous les biens du monde : c'est la résolution que vous devez prendre aujourd'hui.

J'ajouterai cependant un dernier avantage que nous recevons d'une troisième union que nous devons avoir avec ce chef; c'est par nos actions qui n'ont de prix et de valeur pour le ciel, qu'autant qu'elles sont jointes avec celles du Fils de Dieu, pour être des actions chrétiennes dignes d'être présentées à Dieu, et d'en être favorablement reçues. Car, Messieurs, il faut savoir, que comme un chrétien est un homme tout nouveau, qui vit par l'esprit de Jésus-Christ, dont il est membre, il doit aussi agir d'une manière toute nouvelle, élevée au-dessus des sens et de la raison même, puisque ses actions sont comptées pour l'éternité, et que le ciel leur est promis pour récompense : d'ailleurs comme les membres ne peuvent agir sans le chef, qui leur donne la force et le mouvement, l'on peut dire qu'ils n'agissent qu'avec lui et pour lui. J'en dis de même d'un chrétien qui reçoit toute sa force et sa vertu d'agir surnaturellement de cet Homme-Dieu, comme de son chef, il doit toujours agir avec lui et pour lui.

Je dis premièrement avec lui, parce que nos actions doivent être unies avec les siennes; car sans cela tout ce que peut faire une créature est toujours peu de chose : toutes nos vertus sont de nul mérite, et toute notre justice, indigne d'être considérée de cette divine majesté. Mais sa sagesse a trouvé ce moyen de les faire valoir comme une chose exquise et de grand prix. C'est de les

unir avec les actions de ce Sauveur, faire comme un parfum composé de nos prières et des siennes, un trésor, du peu que nous avons avec les richesses immenses qu'il nous a laissées, un mélange de ce qu'il y a du nôtre, avec ce qu'il y met du sien; car alors le tout devient précieux à raison d'une partie qui est d'un prix infini, nos mérites passent à la faveur des siens, et nos actions sont bien reçues, accompagnées qu'elles sont de celles de ce Verbe incarné qui ne fait qu'un composé des nôtres et des siennes, comme il n'a voulu faire avec nous qu'un même corps, dont nous sommes les membres, et lui le chef.

Mais si vous voulez que cette union ait encore plus d'effet, et vous apporte un plus grand avantage, prenez soin que vos actions qui tirent tout leur prix et toute leur valeur de l'union qu'elles ont avec celles du Fils de Dieu, soient aussi faites pour lui, en vue de lui plaire et d'accomplir sa volonté, comme nous voyons que les membres de notre corps sont tellement unis d'intérêts avec leur chef, que jamais ils n'ont de desseins contraires, mais conspirent toujours dans la même fin sans résistance et sans contradiction. Ce qui n'a pas seulement lieu dans un corps naturel, mais dans quelque société que ce puisse être; puisque dès là qu'elle reconnaît un chef, elle écoute ses ordres, y conforme ses intentions, y réunit ses desseins et ses projets; sans quoi on n'y verrait que partis différents; que des troubles et des divisions. Ainsi comme notre gloire est d'avoir ce Verbe incarné pour chef, notre plus grand bonheur est de lui être unis d'esprit, de volonté et d'action; et comme c'est par cette union que nous lui sommes véritables, c'est aussi par là que nous serons véritablement ses membres, c'est-à-dire qu'il se servira de nous pour des actions dignes de lui, qu'il nous fera des instruments propres pour avancer sa gloire et pour faire connaître ses grandeurs.

Heureux, chrétiens, si nous lui étions unis de la sorte! que nous n'agissions que pour lui, comme nous ne pouvons agir sans lui; car à quel plus haut degré d'honneur une créature peut-elle être élevée, que de faire quelque chose pour la gloire d'un Homme-Dieu à qui tout est dû, et pour qui tout est fait, comme nous assure l'Apôtre? Eh! si nous sommes ses membres, devenons-en les instruments; nous ne pouvons avoir une plus noble fin, l'honneur que nous avons de lui appartenir par un titre si illustre et si avantageux ne nous doit-il pas engager à travailler pour sa gloire et à lui procurer une espèce de grandeur extérieure par des actions qui soutiennent l'honneur que nous avons d'être ses membres? C'est dans cette vue que l'Apôtre disait aux premiers chrétiens: *Glorificate et portate Deum in corpore vestro.* (I Cor. VI.) Montrez que vous êtes les membres de ce chef par des actions qui lui fassent honneur; soutenez par votre conduite la gloire qu'il vous a acquise, et faites voir par l'exemple de votre vie que vous

suivez ses ordres et que vous n'agissez que par l'impression qu'il vous donne. *Glorificate et portate Deum in corpore vestro.* C'est ce qu'a fait jusqu'à présent cette sainte et illustre congrégation qui honore encore plus les grandeurs de Jésus par ses travaux et par la sainteté de sa vie, qu'elle ne fait par le culte extérieur qu'elle leur rend dans cette fête qui lui est propre, et que son zèle lui a suggérée pour exciter tout le monde à les reconnaître et à les honorer.

CONCLUSION.

Pour nous, chrétiens, après avoir vu les grandeurs de ce Dieu homme, réunies dans cette qualité de chef des hommes, il ne nous reste plus qu'à prendre garde de ne nous pas rendre indignes de l'honneur où nous sommes élevés d'être ses membres, en le déshonorant par nos dérèglements, et par la honte de notre vie. Quel monstre serait ce, chrétienne compagnie, si l'on joignait à la tête d'un homme les membres de quelque animal affreux? Mais si nous en croyons saint Bernard, c'est en faire un encore plus horrible, lorsque, par nos vices et par nos crimes, nous joignons à ce chef si saint et si pur, un corps souillé d'ordures, et corrompu par les plaisirs. Oui, dit ce Père, c'est une honte de vivre dans les délices, ayant un chef couronné d'épines: *Non decet sub capite spinoso membrum esse delicatum.* L'on peut dire de même de tous les vices, c'est un affront et une infamie qui le déshonore d'être superbes, avares, vindicatifs, voluptueux, ayant un chef humilié, pauvre, ennemi de la mollesse et des plaisirs. Ah! quelle disproportion du chef et des membres! quelle alliance monstrueuse! quel étrange assemblage faites-vous des choses si opposées, et qui ont si peu de rapport? *Quæ conventio lucis ad tenebras, Christi ad Belial!* (II Cor., VI.) Quel commerce, s'écrie notre Apôtre, peut-il y avoir des ténébres avec la lumière, et de Bélial avec Jésus-Christ? Voilà cependant celui que fait un chrétien qui est membre de ce chef, et qui y a si peu de rapport dans ses mœurs, dans sa vie et dans ses actions, et par là, ne le déshonore-t-il pas en faisant rejaillir sur lui en quelque manière l'infamie de ses vices? Car enfin le chef ressent le déshonneur de ses membres, comme les membres participent à la gloire de leur chef; ce qui a fait dire à saint Paul avec indignation et par un reproche sanglant ces surprenantes paroles de la pureté de la chaire ne me permet pas d'exprimer en notre langue: *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis.* Je vous dirai seulement avec un saint Père zélé pour la gloire de ce Verbe incarné, *Parce in te Christo.* (I Cor., VI.) Épargnez le Sauveur dans votre propre personne, faites réflexion de quel chef vous êtes les membres; et pensez, en un mot, que vous ne pouvez mieux reconnaître ses grandeurs qu'en vous efforçant de conformer votre vie à la sienne, suivre ses exemples, obéir à ses lois; c'est le moyen de

vous rendre dignes membres de ce chef, et de participer à sa gloire dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON XLV.

SUR LES PLAIES DE NOTRE-SEIGNEUR.

Venit Jesus, et stetit in medio, et dixit eis : Pax vobis. Et cum hoc dixisset, ostendit eis manus et latus. (Joan., XX.)

Jésus vint et se tint au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous. Ce que leur ayant dit, il leur montra ses mains et son côté.

Le Fils de Dieu, Messieurs, apparaissant à ses apôtres après sa résurrection glorieuse fait deux choses qui ne semblent pas d'abord avoir grande liaison entre elles, ni grand rapport à l'état impassible où cette résurrection l'a élevé. Il leur donne la paix, et il leur montre ses plaies : *Dixit eis : Pax vobis, ostendit eis manus et latus.* En effet, pourquoi ces plaies demeurent-elles dans ce corps glorieux ? Pourquoi ces marques de faiblesse dans un Sauveur victorieux de la mort ? quelle connexion entre la paix qu'il annonce et ces cicatrices qui sont des effets de la guerre, ou de quelque combat sanglant ? *Quid sibi vult ista connexio ?* Comme demande saint Bernard à une autre occasion.

Mais si nous réfléchissons un peu sur le bonheur qu'il souhaite à ses apôtres, et qu'il leur procure tout à la fois et ensuite à tous les hommes en leurs personnes ; si nous comparons ce qu'il dit avec ce qu'il fait, nous y remarquerons tout le rapport qu'il peut y avoir entre une cause et son effet, et nous reconnaitrons que nous sommes redevables à ces saintes plaies qu'il nous montre, de la paix qu'il nous annonce, et qu'il nous a méritée par leur moyen ; parce que ne les ayant reçues que pour faire notre paix et notre réconciliation avec son Père, il ne les a conservées que pour nous servir de preuves incontestables de l'accord qu'il a si heureusement conclu, et nous faire entendre par là qu'il ne tient plus qu'à nous de jouir des fruits d'une paix qui lui a tant coûté, et que nous attendions depuis si longtemps. Mais pour reconnaître les avantages que nous apporte cette paix tant souhaitée, et le bonheur que nous trouvons dans ces divines plaies ; implorons le secours du ciel, par l'entremise de celle qui apparemment les a adorées la première. C'est la glorieuse Vierge à qui nous dirons : *Ave, Maria.*

Pour bien pénétrer l'incomparable bonheur que le Sauveur des hommes apporte au monde aujourd'hui en nous donnant la paix, il faut supposer, Messieurs, ce qui n'est contesté de personne, que les hommes sont en guerre avec trois sortes d'ennemis : ils font la guerre à Dieu, en l'offensant par leurs crimes ; ils ont la guerre les uns avec les autres, par les inimitiés mortelles qu'ils se portent mutuellement ; et enfin ils sont en guerre avec eux-mêmes, par le trouble et la rébellion de leurs passions. Il n'en faut pas davantage pour justifier ce qu'a dit le saint homme Job, il y a déjà bien des siècles, que *la vie de l'homme sur la terre n'est*

qu'une guerre continuelle ; à quoi il faut ajouter que cette guerre ne peut manquer de nous être funeste, si elle se fait avec Dieu puisque c'est avoir pour ennemi l'auteur de tous les biens, et par conséquent s'attirer le comble de tous les malheurs, que c'est une guerre criminelle que d'entretenir une inimitié irréconciliable avec le prochain, et qu'enfin c'est une guerre intestine et infiniment dangereuse, que le combat que nous livrons presque sans relâche nos passions déréglées. Les hommes avaient donc besoin d'un puissant médiateur qui procurât leur paix avec Dieu, d'un motif puissant qui les obligât à se réconcilier les uns avec les autres, et d'un puissant secours pour se défendre contre leurs passions qui leur font la plus cruelle et la plus opiniâtre de toutes les guerres.

Or je dis, chrétienne compagnie, que ce médiateur est le Fils de Dieu ressuscité, qui nous procure cette heureuse paix en trois manières, par le moyen de ses plaies. Car il nous réconcilie avec la justice de son Père, et emploie ces bouches éloquentes pour parler en notre faveur, et nous impétrer une paix éternelle. De plus, il réunit dans ces mêmes plaies les esprits aigris et animés les uns contre les autres : et enfin il nous pacifie nous-mêmes, en nous faisant trouver dans ces saintes plaies le secours nécessaire dans les plus dangereuses tentations. Ou si vous voulez, pour rendre encore ceci plus intelligible, assignons à chacune de ces plaies leur office dans cette heureuse médiation de paix. Considérons celles des mains comme des gages de cette paix ; puisqu'il lève ces mains percées pour notre amour, afin de fléchir et d'apaiser la colère de son Père. Regardons celles du côté comme le lien et le nœud de la paix avec notre prochain, puisque l'Apôtre nous assure qu'il nous réunit dans son cœur ; recourons à celles des pieds, comme à un asile de paix pour nous-mêmes, dans toutes les attaques du démon, et des autres ennemis de notre salut. C'est le partage de ce discours, qui tient, à la vérité, quelque chose du mystique ; mais j'espère qu'il n'en sera pas moins solide ni moins instructif, si vous voulez bien de votre côté y apporter un peu d'attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Je dis, Messieurs, que ces plaies, et particulièrement celles des mains, sont dans ce corps glorieux du Sauveur comme des gages de la paix qu'il a faite pour nous avec son Père. Vous en serez persuadés, si vous vous souvenez que le péché nous avait rendus ennemis de Dieu dès la naissance du monde. L'homme lui avait déclaré la guerre le premier par sa rébellion ; et autant de crimes qui ont été commis ensuite, étaient autant d'actes d'hostilité, qui avaient entretenu et fomenté cette guerre. Dieu ne la faisait pas moins à l'homme de son côté ; car les exemples les plus terribles de sa justice faisaient assez voir qu'il était étrangement irrité, puisqu'il donnait des marques si visibles de sa

vengeance. Mais sans reprendre les choses de si loin, nous naissons tous comme vous savez avec la qualité d'ennemis de Dieu, par un malheur héréditaire; et les autres péchés, dont notre vie est remplie, et qui passent, comme dit le prophète, le nombre des cheveux de nos têtes, n'ont que trop souvent rallumé cette funeste guerre, et mérité les plus rudes effets de sa colère.

Représentez-vous donc un Dieu irrité qui ne menace de rien moins que d'un supplice éternel; figurez-vous cette colère armée d'une puissance infinie, et que le saint homme Job compare aux flots d'une mer courroucée, ou à un torrent prêt de se répandre avec fureur sur les pécheurs: *Quasi tumentes super me fluctus timui iram tuam (Job, XXXI)*; un Dieu en un mot, qui nous poursuit, et qui n'est patient à nous souffrir dans notre rébellion, que parce qu'il est éternel, dit Tertullien, c'est-à-dire, parce qu'il aura assez de temps pour nous punir, puisqu'il aura une éternité tout entière pour cela. Qui pourra donc s'opposer à sa juste colère, ou arrêter ce torrent, après s'être grossi et enflé par l'amas de tant de crimes, et que sa patience l'a comme suspendu sur nos têtes durant plusieurs années? Qui pourra enfin faire tomber les armes des mains de cet ennemi puissant et irrité? Ce seront, chrétiens, les plaies du Sauveur, parce qu'ayant pleinement satisfait pour nous à la justice de ce Dieu si outrageusement offensé, nous les lui pouvons présenter pour l'apaiser et pour faire notre paix, par une parfaite réconciliation.

Je sais bien que chaque action du Fils de Dieu prise en particulier, étant d'un prix infini, était plus que suffisante pour satisfaire à la justice divine, et par conséquent pour nous moyennier cette paix. Il est pourtant vrai de dire que les plaies de ce Sauveur en sont le prix d'une manière particulière; puisque, comme disent les docteurs, les souffrances et la mort de cet Homme-Dieu étaient la condition apposée au traité qu'il avait fait avec son Père éternel, et que cette condition avait été acceptée de part et d'autre pour la rédemption des hommes; de sorte que ses autres actions n'avaient de vertu et d'efficace qu'autant qu'elles l'empruntaient de ses souffrances qu'elles regardaient comme leur fin; d'où il suit que ces plaies étant la cause prochaine de ses souffrances, elles sont conséquemment la cause de notre paix et de notre réconciliation avec cette divine Majesté, dont nous nous étions attiré la colère par nos crimes.

Elles ont, pour ainsi dire, mis le sceau à cette paix signée du sang d'un Dieu, et elles en sont maintenant un gage, ou plutôt un signe opérant et effectif, à peu près comme Dieu après avoir inondé le monde par un déluge universel, pour assurer les hommes de la paix qu'il leur avait accordée, et que sa colère était apaisée, voulut leur en laisser un gage et un signe, en faisant paraître l'arc-en-ciel dans les nues; ainsi, ô grand Dieu! après avoir fait ressentir à votre Fils

les plus rudes coups de votre colère, après l'avoir abîmé dans les eaux de ses souffrances, comme l'exprieux votre prophète, vous avez bien voulu nous donner une marque éclatante d'une entière et éternelle réconciliation, par ces plaies, que votre Fils a conservées jusque dans le séjour de sa gloire, comme le gage le plus assuré de la paix que vous lui accordez en notre faveur, et le signe que votre colère est entièrement apaisée; vous n'élevez pas ce signe dans les nues, mais vous voulez qu'il demeure imprimé sur le sacré corps de ce Fils bien-aimé, afin qu'il soit un signe et un gage éternel de votre miséricorde et de notre paix. Aussi, Messieurs, nous font-elles goûter les fruits et les avantages d'une paix solidement établie; je vous prie d'y faire réflexion pour concevoir une juste idée du bonheur qu'elle nous apporte; je les réduis à deux principaux.

Le premier est que, comme quand la paix est publiée entre les princes après une longue guerre, on fait cesser les actes d'hostilité de part et d'autre pour jouir de la douceur du repos; de même il ne tiendra qu'à nous de goûter les fruits de la paix que le Fils de Dieu nous annonce, par le repos et le calme d'une conscience exempte des craintes et des alarmes que ses péchés lui donnaient auparavant. Et je ne saurais mieux vous exprimer la grandeur de ce bonheur que par la comparaison de saint Chrisostome.

Figurez-vous, dit ce saint docteur, une ville assiégée et pressée par un puissant ennemi qui y a fait brèche de tous côtés, et qui est prêt d'y donner l'assaut si elle ne se rend à discrétion. On n'entend partout que le bruit des machines de guerre, qui battent et qui renversent les murailles à tous moments: mille alarmes jettent une frayeur mortelle dans tous les esprits; l'on ne voit partout que l'image de la mort peinte sur tous les visages, et que l'on cherche inutilement d'éviter. Si au plus fort de ces alarmes et dans la consternation où sont tous les habitants, un secours inespéré repousse l'ennemi, et l'oblige de lever le siège, sans qu'il reste ni crainte ni danger, quel repos après tant de troubles et de frayeurs? Et avec quel sentiment de joie n'en goûte-t-on point la douceur? C'est une image d'une âme qui a vécu longtemps dans le péché, pressée et assiégée par autant d'ennemis, qu'elle a commis de crimes, et à qui la crainte des jugements de Dieu donnait mille alarmes jour et nuit: *Terrorum tui conturbaverunt me (Psalm. LXXXVII)*, comme parle le Prophète, toujours dans l'appréhension d'être surprise de la mort, et sans cesse en danger de périr éternellement. Mais après avoir fait sa paix avec Dieu par une parfaite réconciliation, de quel calme ne jouit-elle point?

Ce calme est si doux, et ce repos si profond et si tranquille, qu'il n'y a joie ni plaisir au monde qui lui soit comparable. Or c'est le bonheur dont nous sommes redeven-

bles aux plaies du Sauveur, qui nous l'ont mérité en faisant notre paix avec Dieu ; non-seulement en tant que sanglantes sur la croix où il les a reçues, mais encore en tant que glorieuses dans le ciel, où il les conserve ; puisque dans l'un et dans l'autre état, il les emploie pour nous réconcilier avec son Père, et pour renouer et rétablir une parfaite amitié. Sur la croix, il les offrit pour ceux-là mêmes qui les lui faisaient avec la dernière cruauté ; ensorte qu'au même temps que ces bourreaux inhumains s'attiraient la colère d'un Dieu, en faisant de profondes blessures sur le corps de son Fils bien-aimé, cet aimable et miséricordieux Sauveur en offrit le prix et le mérite, pour obtenir leur pardon.

Que si nous regardons ces mêmes plaies en tant que glorieuses, elles sont encore un gage éternel de notre paix avec le Dieu des miséricordes, parce que ce même médiateur qui les a reçues, lève ces mains percées pour impêtrer notre pardon. C'est un avocat qui plaide pour nous, dit le disciple bien-aimé : *Advocatum habemus in celis* (I Joan., II) ; mais un avocat éloquent et pathétique, ajoute saint Augustin, parce qu'il montre ses plaies, et par là touche si puissamment le cœur de son Père, qu'il emporte tout ce qu'il demande en notre faveur : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis*, (Hebr., VII.)

Ah ! chrétiens, que de charges graves et fâcheuses il y a contre nous ! Qu'on produit de fortes preuves pour presser l'arrêt de notre condamnation ! Qui s'intéressera dans notre défense ? Qui répondra aux chefs d'accusation qu'il y a contre nous ? Nous demurerions sans réplique ; ou, comme parle l'Écriture, de mille, nous ne pourrions répondre à un seul, si ce divin Sauveur ne parlait pour nous en montrant ses plaies ; *Semper vivens ad interpellandum pro nobis*. Que cette éloquence est forte ! qu'elle est puissante ! qu'elle excite de mouvements d'une sensible compassion en faveur des coupables dans le cœur d'un Dieu, dont la nature est la bonté même ! Loin d'ici, pensées de défiance ou de désespoir : ayant un Dieu qui prend ma cause en main, et parle pour moi, ni la multitude, ni l'énormité de mes crimes, ni la haine et l'artifice de mes ennemis les plus animés à ma perte, ni enfin toute la rigueur de la justice divine qui veut absolument être satisfaite, tout cela ne m'ôtera point la confiance que je dois avoir en ces plaies qu'un Dieu a reçues pour moi, et qu'il conserve pour me témoigner son amour.

Voilà au sentiment des saints Pères la principale raison qui l'a obligé de les garder dans son corps ressuscité, et jusque sur le trône de sa gloire, pour être des marques capables de rappeler la pensée de ses mérites, si son père était capable de les oublier ; mais des marques qui ont toujours la même force et le même pouvoir. Non, ces plaies ne sont point comme celles des hommes, qui retracent le souvenir des injures qu'ils ont reçues, et qui renouvellent

autant de fois qu'ils les considèrent, le sentiment de leur haine et de leur vengeance. Au contraire, jamais Dieu ne jette les yeux sur celles de son Fils, qu'il ne s'apaise, et que les armes ne lui tombent pour ainsi dire des mains ; parce qu'elles le font souvenir de l'amour infini que ce Fils a eu pour nous, comme si elles lui disaient lorsqu'il les poursuit les foudres à la main : Ah mon Père ! c'est l'objet de mon amour que vous allez perdre ; ce sont ceux pour qui j'ai reçu ces plaies que vous poursuivez !

Ou bien disons qu'il se passe quelque chose de semblable à ce qui se voit quelquefois entre les plus grands ennemis, qui d'ailleurs se piquent de générosité et de courage. Car quand ils en sont venus aux mains pour terminer leur différend, s'il arrive que l'un soit blessé à mort, la vengeance qui animait l'autre, se change en tendresse et en compassion ; il verse des larmes à la vue du sang qu'il a lui-même fait couler ; et tel a pleuré son ennemi mort, qui ne pouvait le souffrir vivant. C'est ce que je puis dire des plaies du Sauveur. Son Père l'a frappé et blessé à mort, pour tirer vengeance des crimes des hommes : *Propter scelus populi mei, percussit eum* (Isa., LIII). Sa justice l'a traité d'ennemi et couvert de blessures ; mais à la vue des plaies qu'il lui a faites, il sent lui-même son cœur blessé, il s'attendrit, et il ne peut refuser, à la vue des plaies de son Fils, le pardon qu'elles ont mérité pour nous.

A ce premier fruit de la paix qui est de faire cesser de part et d'autre les actes d'hostilité, qui troublent le repos, il faut, chrétienne compagnie, en ajouter un autre, qui n'est pas moins avantageux. Car comme après que la paix est publiée entre deux États, on y rétablit le commerce que la guerre avait interrompu, ce qui contribue au bonheur des peuples, et qui met l'abondance partout, c'est encore ce qui arrive dans cette paix, que les plaies du Sauveur nous ont méritée, et dont elles nous servent de gage. D'un côté elles sont comme un passeport pour aller librement à Dieu, et de l'autre elles sont le canal, par où coulent toutes les grâces et tous les bienfaits de Dieu.

En effet nous allons librement à Dieu par leur moyen, et je crois que vous entendez assez ce langage mystique, qui veut dire que nos actions, nos prières, nos satisfactions jointes à ces plaies et teintes du sang qui en est sorti, ont accès jusqu'au trône de la divine Majesté, et y sont favorablement reçues ; sous cet aveu, et avec cette union, les moindres choses, ne fût-ce qu'un soupir, une larme, un verre d'eau donné par lui-même deviennent des fruits de paix, et passent dans cet heureux commerce pour quelque chose de grand prix. Ainsi, ce doit être la sainte pratique de tous les chrétiens, de joindre toutes leurs actions avec les plaies du Sauveur, pour être de quelque considération devant Dieu ; puisque sans

cela, tout ce que nous pouvons faire de bien, nos pénitences, nos satisfactions, nos jeûnes, nos aumônes, sont de peu de poids dans la balance du sanctuaire ; et elles ne sont que comme ces petits ruisseaux qui d'eux-mêmes ne sauraient aller à la mer, mais en se joignant aux grandes rivières, ils se servent de leur cours pour s'y rendre. De même nos souffrances et nos mérites ne sont que de petits filets d'eau, qui se perdent et se dessèchent d'eux-mêmes, s'ils ne sont mêlés avec le sang qui est coulé des plaies du Sauveur ; au lieu que par ce mélange ils vont jusqu'au trône de Dieu, et se rendent dans cet océan de miséricorde, et là effacent tous nos crimes, par voie même de satisfaction et de mérite.

Que si nous allons à Dieu par le moyen de ces sacrés plaies, elles sont aussi le canal par où toutes les grâces coulent et se répandent sur les hommes ; c'est-à-dire tous les dons, toutes les faveurs et tous les biens qu'il nous fera jamais, viennent de ces mains percées comme de leur source, et que c'est par là qu'ils doivent passer pour descendre jusqu'à nous. C'est ce que nous apprend l'Ange de l'école saint Thomas : *Omnia dona gratiæ effectus sunt et præmia vulnerum et meritorum Christi*. Et la théologie n'apprend que c'est l'une des différences qui se trouvent entre les grâces qui étaient données dans l'état d'innocence, et celles que nous recevons depuis le premier péché de l'homme ; que les premières venaient immédiatement de Dieu et de ces mains pleines de délices ; mais que les secondes nous sont données par les mains d'un sauveur et médiateur, percées pour notre salut.

De manière que si autrefois, lorsque cet Homme-Dieu vivait sur la terre et conversait parmi les hommes, il sortait des grâces et des vertus de ses vêtements, et si c'était assez de toucher la frange de sa robe pour ressentir les effets de sa bonté : *novi virtutem ex me cænisse* (Luc., VIII), que faut-il penser de cette robe de l'humanité sainte du Sauveur, percée et déchirée par ces plaies ? Ce n'est pas une seule vertu qui en sort : ce sont des ruisseaux de grâces qui coulent de source et qui se répandent continuellement sur tous les hommes par ces saintes ouvertures comme dit saint Bernard : *Nec desunt foramina per quæ affluant*.

Permettez-moi donc, mon Sauveur, de vous demander aujourd'hui avec votre prophète, *Quid sunt plagæ istæ in medio manuum tuarum?* (Zachar., XIII.) Que signifient ces plaies au milieu de vos mains ? sont-ce des portes qui nous donnent entrée jusque dans le sanctuaire de la Divinité ? sont-ce des marques de la cruauté des hommes ? sont-ce des caractères de votre amour ? ce sont autant de pieuses pensées que je laisse à méditer aux âmes dévotes ; mais je dirai, par un raisonnement plus solide, que ce sont des gages de la paix qu'il nous annonce aujourd'hui, puisqu'elles

nous en font goûter les fruits, qu'elles font cesser les actes d'hostilité, et qu'elles rétablissent le commerce de part et d'autre. Etant ennemis de Dieu, tous nos mérites précédents étaient arrêtés, et nous n'eussions jamais reçu aucune récompense dans le ciel. Toutes les bonnes œuvres que nous faisons encore en cet état étaient inutiles pour l'éternité : mais notre paix étant faite, tout passe, tout est de prix, tout est favorablement reçu. Heureuse paix, dont les fruits sont si doux ! plaies glorieuses, qui nous l'avez procurée ! précieux gages, qui nous donnez assurance d'un tel bonheur ! sources inépuisables de grâces ! c'est par votre moyen que nous pouvons toujours faire notre paix et notre accord avec un Dieu.

Mais donnons-nous bien de garde, chrétiens, de renouveler la guerre que ces plaies ont si heureusement finie, ou de rompre cette paix si avantageuse qu'elles nous ont procurée ; car ce serait renouveler ses plaies, ou en ajouter de nouvelles à celles qu'il a reçues comme il s'en plaint par le Prophète royal, *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt*. (Psalm. LXVIII.) Les pécheurs ajoutent de nouvelles plaies à celles qu'ils m'ont déjà faites ; et pendant que je lève ces mains percées pour arrêter la vengeance de mon Père, ils l'irritent plus outrageusement, et font naître de nouveaux sujets de guerre pendant que je m'emploie pour faire leur paix. Pensons, chrétiens, qu'il n'y a rien de plus difficile à réunir et à rejoindre que les amitiés qui ont été souvent rompues, ni rien qui aigrisse davantage les esprits que l'abus du pardon qu'on a déjà souvent accordé ; et qu'ainsi en renouvelant les plaies du Sauveur par de nouveaux péchés, c'est nous en faire à nous-mêmes de plus profondes. *Profunde peccaverunt* (Osée, IX), comme parle un prophète. Mais c'est un point de morale qui demande un discours tout entier. C'est pourquoi, après avoir vu comme ces plaies font notre paix avec Dieu, voyons comme elles nous portent à la faire avec le prochain. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Nous avons dit, chrétienne compagnie, que la seconde guerre que le Fils de Dieu est venu terminer par la vue de ses plaies, est celle que les hommes se font entre eux, par leurs haines et par leurs inimitiés mutuelles ; et par conséquent qu'ils ont besoin de quelque puissant motif pour conserver la paix, parmi tant de sujets et tant d'occasions de la rompre qui se présentent à tous moments, et tant d'intérêts différents qui partagent les esprits. Je sais bien que le Sauveur du monde a travaillé à cette paix durant toute sa vie, qu'il n'a rien davantage recommandé à ses disciples, qu'il a fait un commandement exprès à tous les hommes de la garder inviolablement, et qu'il la leur a même laissée par testament comme la chose du monde la plus précieuse et qu'il

avait le plus à cœur. Mais voici qu'après la résurrection, il emploie ses plaies entr'ouvertes, et particulièrement celle de son esprit et de son cœur pour rapprocher et réunir les cœurs que l'animosité et l'aigreur ne divisent que trop souvent. D'où je tire deux raisons qui nous obligent, en vue de cette plaie, de donner la paix à nos frères si nous voulons nous-mêmes la conserver avec Dieu.

La première est prise de l'Apôtre, qui nous assure que ce cœur et ce côté ouvert du Fils de Dieu est le lieu où il a voulu réunir tous les hommes par un amour immense qui, en les embrassant tous, les doit par conséquent unir ensemble par les liens d'une sainte paix. *Testis est mihi Deus, ut cupiam omnes vos in visceribus Jesu-Christi.* (Philip., I.) Or ces paroles, toutes mystiques et allégoriques qu'elles paraissent, contiennent, ce me semble, ce raisonnement : Dieu nous aime, et il aime en même temps notre frère, comme étant tous deux le fruit de sa mort et de ses plaies ; et c'est de cette manière qu'il nous loge jusque dans son cœur par un amour tendre et ardent tout à la fois. Mais il est impossible que nous demeurions ensemble dans ce cœur, tandis que nous serons divisés et qu'il y aura de l'inimitié entre nous. Parce que si les hommes ne doivent faire qu'une même chose avec Dieu par le lien d'une charité parfaite, comme dit le même apôtre, il s'ensuit qu'ils ne doivent faire qu'une même chose entre eux, puisque la même division qui sépare leurs cœurs, les sépare aussi du cœur de Dieu, c'est-à-dire les prive de sa grâce et de son amitié.

Pour expliquer ceci, Messieurs, et vous faire entendre le sens que les Pères trouvent dans ces mystérieuses paroles, il faut vous représenter avec quelques-uns le Sauveur du monde comme un grand arbre, et tous les Prédestinés comme autant de branches entées sur ce même tronc et qui s'y doivent rejoindre, et s'imaginer que la plaie de son cœur a été comme l'incision qu'on y a faite pour nous y insérer, afin d'en tirer le suc et la vie, selon cette parole du même saint Paul : *Tu cum oleaster esses, insertus es.* (Rom. XXI.) Ou bien il faut dire avec saint Bernard que le cœur du Sauveur a été comme une fournaise ardente qu'il a fallu ouvrir pour donner issue aux flammes qui l'ont consumé ; mais que de cette fournaise il en sort un feu d'une charité divine, qui se répand sur tous les hommes pour retourner ensuite dans le lieu d'où il est sorti, parce que la charité, qui est un écoulement du cœur de Dieu, nous y ramène et nous y conduit.

Ou bien enfin, si vous l'aimez mieux, il faut dire avec les autres que cette plaie du Fils de Dieu est une source de salut et de grâces d'où sortent deux ruisseaux qui se séparent en se répandant, mais pour se réunir ensuite, comme tous les fleuves qui sortent de la mer coulent sur la terre, arrosent différents pays, et enfin se mêlent et

se confondent dans le même océan. Ainsi, quoique les chrétiens soient de différents états en ce monde, qu'ils soient partagés en des rangs et des emplois bien différents, qu'ils gardent enfin leur nom et leur qualité, chacun considéré en particulier, il faut pourtant qu'ils se réunissent dans cette mer calme et pacifique du cœur du Fils de Dieu, et là qu'ils ne considèrent ni leur maison, ni leur dignité pour être parfaitement tranquilles ; cet océan les égale tous, y étant tous d'une même couleur, c'est-à-dire également teints du sang du Fils de Dieu, de manière, mon cher auditeur, que pour haïr votre frère, pour lui refuser la paix et le traiter d'ennemi, il faut l'aller chercher jusque dans cette plaie et dans ce cœur de votre Sauveur. C'est là où vous l'attaquez et où vous le poursuivez par la haine que vous avez conçue contre lui et par la vengeance que vous en avez voulu tirer. Mais comme ce cœur n'est qu'amour, que c'est le lieu où nous sommes tous unis par le lien de la charité, il faut nécessairement que vous vous sépariez de ce cœur pour attaquer votre frère, parce que vous ne pouvez le haïr pendant que vous y demeurerez ensemble : il faut donc que vous en sortiez, ou que le Sauveur lui-même vous en chasse comme d'un lieu où vous ne pouvez demeurer en paix avec votre frère : *Cupio omnes vos in visceribus Jesu Christi.*

Que si c'est un puissant motif pour vivre en paix avec le prochain de considérer que nous sommes réunis dans le cœur et dans les entrailles du Sauveur, ce n'en est pas un moindre, Messieurs, de penser que nous en sommes tous sortis. Je continue la pensée de l'Apôtre, mais j'en tire, avec saint Chrysostome, cette seconde raison, fondée sur ce sentiment commun, que c'est des plaies du Sauveur, et particulièrement de celle de son cœur que l'Eglise, dont nous sommes tous les membres, a pris naissance ; c'est le lieu, dit-on, où nous avons tous été formés, et où nous avons reçu, avec le nom d'enfants de Dieu, la qualité de princes du ciel : *Evulneribus Salvatoris nascuntur principes aternitatis.* C'est l'unique témoignage que j'en apporte, pris de saint Chrysostome ; mais voici la morale que j'en infère avec lui : nous sommes obligés de garder la paix entre nous comme des frères qui reconnaissent le même principe de leur origine, puisque nous sommes tous régénérés du sang qui est sorti de cette plaie, de sorte que comme il n'y a point de lien plus étroit dans la nature que celui du sang qui unit les frères ensemble, il n'y en doit point aussi avoir à plus forte raison dans la grâce de plus ferme que celui du sang du Sauveur, qui nous donne à tous la qualité de frères comme étant tous sortis de la même plaie de son cœur.

Ah ! si le nom de frère et si l'alliance d'un même sang sont si puissants pour joindre les affections de ceux qui composent une même famille, quelle impression ne doit point faire sur nos esprits et sur nos

cœurs ce même nom et cette consanguinité; car c'est le terme dont les saints Pères se servent pour exprimer cette alliance que nous contractons tous dans les plaies de Jésus-Christ? Si ce fut autrefois un prodige dans la nature de voir deux frères, Jacob et Esaü, se battre dans les entrailles de leur mère Rébecca, et faire du lieu de leur formation le champ de leur combat, ce serait un monstre bien plus étrange dans la grâce de voir des chrétiens se haïr et se poursuivre jusque dans les entrailles du Fils de Dieu, et se traiter d'ennemis dans le lieu même où ils reçoivent la qualité de frères. Cette pensée, ne serait-elle pas capable d'assoupir toutes les haines, de terminer toutes les querelles, de calmer les esprits les plus animés, et de réunir tous les cœurs en vue de cette plaie?

Pour moi, je m'imagine, lorsque nous nous faisons la guerre par les inimitiés que nous fomentons, que le Sauveur, couvert de plaies et le cœur entr'ouvert, où il nous a donné la vie, se met entre nous et nous conjure, par la plaie de ce cœur, de faire notre paix et de ne pas déchirer davantage les entrailles où nous avons été formés. Et comme sur la croix où il a reçu ces plaies, il a fait mourir, ainsi qu'assure l'Apôtre, les inimitiés qui étaient entre les Juifs et les gentils pour n'en faire plus qu'un peuple chrétien, il faut qu'à la vue de ces mêmes plaies nous fassions enfin mourir ces inimitiés éternelles que nous concevons si souvent les uns contre les autres. Que si nous refusons d'entendre à cette paix, si nous continuons la guerre entre nous, comme nous renouons à la qualité de frères, nous ne méritons plus celle d'enfants de Dieu que le Sauveur nous a acquise par ses plaies. Mais achevons.

TROISIÈME PARTIE.

Le Fils de Dieu, Messieurs, ne s'est pas contenté d'avoir fait notre paix avec son père par le moyen de ses plaies, qui sont encore les gages assurés de notre réconciliation, ni d'avoir fait de ces mêmes plaies le lien de notre paix et de notre réunion avec notre frère et notre prochain; s'il n'emploie encore ces plaies sacrées pour nous pacifier nous-mêmes en les faisant un asile et un refuge de paix dans la guerre que nous avons avec nous-mêmes par la rébellion continuelle de nos passions et par les attaques que nous livrent les ennemis de notre salut. C'est ce que je vais ramasser en peu de mots.

Pour cela, il n'est pas nécessaire de m'étendre en détail sur la nature et sur les forces des ennemis qui nous livrent ces assauts, puisque vous savez que le monde, la chair et le démon ont conspiré notre perte, et que l'homme est lui-même son plus grand ennemi. Je dis seulement que ces plaies, et particulièrement celles des pieds, sont pour nous des asiles de paix où nous devons nous jeter lorsque nous sommes poursuivis et pressés, et en danger d'être

vaincus. C'est-à-dire, Messieurs, si ce langage vous paraît trop mystique, que, faibles comme nous sommes, attaqués sans cesse de tentations violentes, ayant affaire à des ennemis si redoutables et en même temps si artificieux, qui nous tendent des pièges partout et qui ne nous laissent guère en paix, tout le secours que nous pouvons attendre nous vient de ces plaies par lesquelles le Fils de Dieu nous a mérité les grâces qui nous donnent la force de résister à ces ennemis si terribles et si flatteurs tout à la fois, et par conséquent que c'est en ces plaies que nous devons mettre notre confiance, puisque c'est dans cet asile que nous trouverons toute la protection qui nous est nécessaire.

Car, premièrement, si nous donnons le nom d'asile aux personnes puissantes qui ont de l'affection pour nous, et dont le nom nous peut mettre à couvert des insultes de nos ennemis, où trouver une protection plus puissante et plus assurée, que dans celui qui a vaincu le monde et tout l'enfer par ses plaies et qui s'en sert encore pour nous donner des preuves de son affection? Car c'est pour cela qu'il n'a pas voulu que ce fussent des plaies apparentes seulement, mais des plaies véritables et profondes, pour être comme un monument éternel de l'ardente charité qu'il a eue pour nous. De manière que comme il a laissé sur la terre un signe, et pour parler avec l'Eglise, un mémorial qui durera jusqu'à la fin des siècles, de l'amour qu'il a porté aux hommes, savoir l'adorable sacrement de l'autel; il a voulu en laisser un autre dans le ciel, par le moyen de ces plaies, afin que durant toute l'éternité nous eussions toujours devant les yeux ce qu'il a enduré pour nous, et que nous eussions toujours les marques de son amour, aussi sensiblement imprimées dans notre cœur, qu'elles le sont sur son corps glorieux.

Nous ne pouvons donc trouver un asile plus favorable et plus sûr, pour obtenir le secours nécessaire, que d'avoir recours à ces plaies, et particulièrement à celles des pieds que les saints Pères appellent l'asile de la miséricorde. On va se jeter quelquefois aux pieds des princes et des grands, tantôt pour implorer leur protection contre la violence qu'on nous fait, tantôt pour demander justice ou enfin pour impétrer quelque faveur. Mais ils ne sont pas toujours d'humeur à nous écouter, ils n'entrent pas toujours dans nos sentiments, et n'étant pas persuadés de nos besoins, à quoi ils ne prennent pas grand intérêt, ils n'en sont pas touchés au point que nous le souhaiterions. Mais où pourrions-nous trouver une protection plus puissante, un plus prompt secours, et, par conséquent, un asile plus assuré qu'aux pieds du Fils de Dieu qui connaît le danger où nous sommes et le besoin que nous avons de son secours, et même qui permet souvent que nous soyons réduits à la nécessité de recourir à lui, pour nous obliger par là, d'y mettre notre confiance, et d'attendre de sa

bonté les grâces nécessaires pour résister à nos ennemis.

Nous donnons, en second lieu, le nom d'asile et de refuge aux lieux qui sont établis pour cela, comme aux églises, aux palais des princes et à d'autres semblables. Or ces plaies sont appelées par un langage mystérieux, mais pourtant assez intelligible, des lieux de refuge et des asiles de paix dans les dangers que nous courons de nous perdre de quelque côté qu'ils puissent venir, parce qu'encore une fois, c'est de là que nous viennent les grâces qui nous donnent la force de résister à nos ennemis et de repousser tous leurs efforts. *In omnibus*, dit saint Augustin (*L. Manuel.*, c. 22,) *non invenit tam effica remedium, quam vulnera Christi.*

Or c'est ce que nous pouvons dire plus particulièrement des plaies des pieds, à cause qu'elles ont été les plus douloureuses, par la raison qu'en apportent ceux qui se sont appliqués à méditer les souffrances du Sauveur; que c'est dans ces parties que se réunissent les nerfs, où le sentiment est plus vif. Et par conséquent, c'est là où nous apprenons mieux à vaincre les plaisirs des sens et les charmes du monde, et il semble que ce soit là où il a attaché la force et le secours qu'il nous donne pour les combattre ou pour y résister. C'est donc dans ce lieu de refuge qu'il nous faut entrer; ces pieds sont tous deux percés, disent les contemplatifs, afin de nous ouvrir un double asile contre la multitude de nos ennemis; ce sont les plus grandes de toutes les plaies, comme ont remarqué quelques saints Pères, à cause que tout le poids du corps portant sur les clous, les élargissait continuellement; et cela, disent-ils, pour rendre cet asile plus ample et plus capable, quelques-uns mêmes ajoutent qu'elles ont été faites les premières, pour en faire notre premier refuge.

Je n'appuie point, Messieurs, sur ces pensées, quoique les saints Pères les aient jugées propres pour entretenir la dévotion des personnes portées à la piété. Mais s'il y a quelque chose de solide dans les manières de s'exprimer, le voici. C'est de tout temps qu'il y a eu des asiles et des lieux de refuge, cependant on n'y demeure pas toujours, on s'y retire seulement jusqu'à ce que notre accord soit fait avec nos parties qui nous poursuivent; mais comme il n'y a point d'espérance de trêve, d'accord ni d'accommodement à faire avec les ennemis de notre salut, que nos passions renaissent toujours, que le démon ne se lasse jamais de nous tenter, que le monde s'efforce sans cesse de nous séduire par ses charmes; il faut toujours demeurer dans cet asile, c'est-à-dire implorer souvent la grâce et le secours que le Sauveur a attaché à la vertu de ses saintes plaies, et y mettre toute notre confiance, afin de pouvoir dire avec saint Bernard (*Serm.* 51, *in Cantic.*): *Ubi tuta firmitas, nisi in vulneribus Salvatoris! fremit mundus, premit corpus, diabolus insidiat, non cado, fundatus enim sum supra firmam petram.* Que le monde, la chair et le démon joignent toutes leurs forces, étalent

tous leurs charmes et mettent en œuvre tous leurs artifices, si nous demeurons dans les plaies du Sauveur, nous sommes dans un asile assuré, rien ne sera capable de nous ébranler, et ainsi nous jouirons d'une sainte et profonde paix.

Vous donc qui êtes, dites-vous, attaqué de mille tentations importunes et opiniâtres, et qui êtes si faible, ou plutôt si lâche à y résister, pour en être victorieux et pour jouir ensuite d'une paix tranquille et inaltérable, je n'ai qu'à vous dire ce que le Sauveur dit à saint Thomas, en lui montrant les mêmes plaies: *Infer digitum tuum huc*, (*Joan.*, XX.) portez non-seulement votre doigt dans ces plaies, mais plutôt entrez-y tout entier, voyez le secours que Dieu vous y prépare et la protection qu'il vous y donne; couvrez-vous de ce bouclier, et vous jouirez de la paix que le Fils de Dieu vous présente aujourd'hui.

CONCLUSION.

Disons donc, chrétiens, que la paix que le Sauveur donne aux hommes, en montrant ses plaies, est une paix générale et universelle, faite par ce Dieu victorieux du monde, de la mort et de toutes les puissances de l'enfer; une paix faite avec Dieu, avec le prochain et avec nous-mêmes; une paix qui, par excellence et par une prérogative singulière, est appelée la paix de Jésus-Christ: *Pax Christi, quæ exsuperat omnem sensum* (*Philip.*, XI), comme l'appelle l'Apôtre; mais c'est une paix que nous ne trouverons nulle part ailleurs que dans ces plaies et que nous n'obtiendrons que par leur mérite. Ne la refusons pas, chrétiens, ou après l'avoir reçue, donnons-nous de garde de la rompre jamais.

On dit communément qu'il n'y a point de paix plus ferme ni plus assurée que celle qui se fait après avoir répandu beaucoup de sang, parce que, comme on connaît par expérience ce qu'elle a coûté, l'on se donne bien de garde de la rompre. Ah! chrétiens, cette paix qu'on nous annonce aujourd'hui, ayant coûté tant de plaies et de sang au Sauveur, et à nous tant de perte, donnons-nous bien de garde de la violer: elle est éternelle de son côté, ne la rompons pas du nôtre; car ce serait renouveler ses plaies et les lui rendre plus sensibles, en le privant du fruit qu'il en a prétendu.

Que si vous refusez d'entrer dans ces plaies comme dans un lieu de paix, si vous ne voulez pas entendre à cet accord avec votre prochain, et si vous ne vous en servez pour moyenner votre paix et votre réconciliation avec Dieu, sachez qu'il les produira au jour de ses vengeances, et qu'alors, au lieu d'être un gage de paix pour vous, elles seront le signal d'une guerre éternelle; que de ces mêmes mains percées pour notre amour partiront les foudres qu'il lancera contre vous, qu'au lieu qu'elles versent maintenant les grâces et les bienfaits, cette source tarira, et ces plaies vous reprocheront votre ingratitude et votre cruauté.

N'attendons pas, chrétiens, le temps de ses vengeances; faisons maintenant notre paix, puisque le Fils de Dieu nous le présente à des conditions si avantageuses, et qu'il ne tient qu'à nous de commencer à goûter les fruits dès cette vie pour continuer d'en jouir dans le ciel qui est le royaume de paix où nous conduise, etc.

SERMON XLVI.

DE LA CONCEPTION IMMACULÉE DE LA SAINTE VIERGE

Dominus possedit me in initio viarum suarum (Proverb., VIII.)

Le Seigneur m'a possédée dès le commencement de ses voies.

Je me persuade, Messieurs, que vous concevez assez d'abord que cette heureuse créature que le Seigneur a possédée dès le commencement de ses voies n'est autre que Marie, qui, n'ayant jamais été souillée du péché d'origine, par une suite nécessaire, n'a jamais été un seul moment sous l'empire du démon. Comme de toute éternité elle a été destinée au plus haut degré d'honneur où une pure créature pourrait être élevée, savoir à être la Mère de Dieu, il n'y a pas lieu de douter qu'elle n'ait reçu, dès le moment de sa conception, toute la plénitude de la grâce nécessaire pour soutenir une si éminente dignité.

Ainsi distinguée du reste des hommes par l'emploi qu'elle devait remplir, elle l'a aussi été par la prérogative singulière qu'elle reçoit aujourd'hui; chérie de Dieu jusqu'à être élue pour en être la mère, elle n'a pas dû être un seul moment dans sa disgrâce; choisie entre toutes les femmes pour donner les premiers coups à ce serpent infernal qui avait infecté toute la nature humaine, elle a dû être à couvert de son souffle et de ses atteintes.

Voilà, chrétiens, la vérité que nous reconnaissons lorsque nous célébrons la fête de l'immaculée Conception de la glorieuse Vierge, vérité qui nous est marquée dans l'Écriture, par une infinité de figures, autorisée de plusieurs témoignages des saints Pères, appuyée sur toutes les raisons de convenance qui se peuvent prendre de la bonté du Créateur, de la sainteté du Verbe incarné et de l'auguste dignité de Mère d'un Dieu. Ainsi je ne m'arrêterai pas à vous la prouver par les raisons de la théologie la plus abstraite; je ferais tort à votre piété de croire que vous eussiez là-dessus le moindre doute. Mais je prétends seulement montrer pour votre instruction, comme elle s'est servie de cet avantage incomparable d'avoir été possédée de Dieu dès le premier instant de sa vie pour le posséder lui-même plus parfaitement, d'où nous apprendrons la manière dont nous devons être à Dieu le plutôt et le plus parfaitement que nous pourrons.

Esprit-Saint, puisque c'est vous qui avez pris possession de cette heureuse créature

par une grâce singulière, qui l'avez choisie dès lors pour votre épouse, et disposée pour être un jour la digne Mère de Dieu, inspirez-moi les sentiments que je dois avoir de votre ouvrage, et donnez-moi les lumières nécessaires pour en reconnaître l'excellence et le mérite. C'est ce que je vous demande par l'entremise de cette même Vierge, que nous saluerons déjà comme pleine de grâce, en lui disant par avance, les paroles de l'ange: *Ave, gratia plena.*

Comme à proprement parler, nous ne possédons Dieu parfaitement que par la gloire, et dans le ciel, où il fait tout notre bien, toute notre joie, et tout notre bonheur; de même, c'est par la grâce, que Dieu nous possède lui-même en cette vie. Car quelque puissance qu'il exerce sur toutes les créatures qui sont essentiellement dépendantes de son souverain domaine, et quoique tout ce qu'il y a dans ce grand univers lui appartienne par les droits les plus incontestables, il ne considère néanmoins cette possession que comme étrangère; mais lui-même dans l'Écriture appelle les justes son bien, son peuple, son héritage, dont il prend possession par la grâce, parce qu'alors ils sont à lui par un titre spécial, comme un bien qu'il a acquis, qui est la récompense de ses sueurs, le fruit de ses travaux, et une conquête qui lui a coûté sa vie et tout son sang: *Gens sancta, populus acquisitionis* (I Pet., II): au lieu qu'il regarde les pécheurs comme des esclaves du démon et comme des sujets rebelles qui voudraient, s'ils pouvaient, secouer le joug et se mettre sur le pied de ne dépendre que d'eux-mêmes?

Ainsi, chrétienne compagne, quand je dis aujourd'hui que Dieu a possédé cette bienheureuse Vierge dès le commencement de ses voies, j'entends une prise de possession qui se fait par la grâce, qui nous rend saints et agréables aux yeux de cette majesté; et par laquelle Dieu demeure en nous, nous vivifie et nous élève jusqu'à la participation de sa nature, *divina consortes natura* (II Pet., I), pour parler avec le Prince des apôtres. C'est donc avec justice, que je réduis aujourd'hui toute la gloire et toute la grandeur de Marie à cette prérogative, d'avoir été possédée de son Dieu dès le premier instant de sa vie, par le moyen de la grâce: et je ne puis donner un éloge plus avantageux à cette heureuse créature, ni plus propre du mystère que nous célébrons, que de vous faire voir 1° que Dieu l'a possédée de la sorte, dès le commencement de ses voies, puisqu'elle n'a pas été un seul moment sans être à Dieu; 2° qu'il l'a possédée entièrement et parfaitement, n'y ayant rien en elle qui ne fût à Dieu; 3° et enfin qu'il l'a possédée paisiblement, sans que personne y ait formé d'obstacle, par une possession tranquille, qui n'a été sujette à aucune contestation. Ce sera tout le partage de ce discours, où nous apprendrons la manière dont nous devons nous-mêmes être à Dieu. Donnez-moi, s'il vous plaît votre attention.

PREMIÈRE PARTIE

C'est, Messieurs, une des premières maximes du droit civil, que de tous les titres par lesquels une chose peut nous appartenir, celui d'une possession ancienne est le plus authentique et le plus légitime, puisqu'il peut suppléer à tous les autres, et rendre le droit que nous y avons incontestable. Comme quand on possède une terre, ou un héritage, dont on ne saurait montrer les titres, s'il arrive qu'on nous les veuille disputer, nous faisons voir que nos pères et nos ancêtres en ont joui de bonne foi, sans que personne les ait inquiétés dans cette possession ; et alors on se croit et on est effectivement fondé en droit ; c'est un titre légitime, que la seule prescription nous donne, et qui suffit pour se maintenir dans la possession où l'on est. De même Dieu, qui ne peut manquer de droit à quelque chose que ce puisse être, puisqu'il est le souverain de toutes ses créatures, semble oublier toutes les autres à l'égard de la glorieuse Vierge, et se contenter de celui d'une possession ancienne, où il a été de tout temps : *Dominus possedit me in initio viarum suarum.* (Proverb., II.)

Car il peut remonter non-seulement dans les siècles les plus éloignés, mais encore avant tous les siècles et avant tous les temps, puisque de toute éternité, et avant même qu'il eût prévu la chute du premier homme, laquelle entraîna la perte de toute sa postérité, il avait choisi cette heureuse créature pour être un jour sa mère, et l'avait envisagée dès lors comme une personne qui lui appartenait, qui n'était que pour lui, et qui devait paraître au monde pour l'y faire naître lui-même, supposé qu'il eût résolu d'y venir, quand ce monde n'aurait pas eu besoin d'être racheté. Ou, comme assurent les autres avec plus de probabilité, n'ayant pris dessein dans ses conseils éternels de naître sur la terre qu'en qualité de Rédempteur, et après avoir prévu la désobéissance d'Adam, il l'avait choisie entre toutes les créatures possibles, et séparée de la foule des autres, par un décret postérieur et tout singulier, par lequel il avait résolu de sauver, ou plutôt de préserver du naufrage universel du péché cette arche sainte, qui devait être une ressource pour tout le genre humain, et apporter le salut à tout le monde. Mais il est toujours vrai de dire, que n'étant encore que dans les idées de Dieu, de quelque manière que ce soit, elle n'a point été comprise dans la masse de la corruption commune, qu'il l'a défendue, comme son héritage, du ravage qu'a fait partout le péché originel ; que, devant être le palais vivant et le temple animé de ce roi et de ce dieu du ciel, il l'a bâtie exprès pour y faire sa demeure : *Ipse fundavit eam Altissimus* (Psal. LXXXVIII), suivant l'application que l'Eglise lui fait de ces paroles du Prophète-Roi. Il l'a créée pour lui, pour le dessein qu'il avait sur elle, et enfin pour être sa possession propre.

Mais sans qu'il soit nécessaire de remonter si haut, et d'aller chercher des titres si anciens, il suffit, pour l'assurance du possesseur et pour la gloire de Marie, de dire que le Seigneur l'a possédée dès le commencement de ses voies, je veux dire dès le commencement de sa course sur la terre ; ce mot de voie se prenant dans l'Ecriture pour la vie des hommes, laquelle ne leur est donnée que comme à des voyageurs qui doivent marcher sans cesse et s'avancer vers leur terme, qui est le ciel. Or cette possession que Dieu a prise de Marie est la plus ancienne de toutes les possessions, puisque personne n'y a eu droit avant Dieu ; comme dans tous les autres hommes qui, naissant dans le péché, sont ensuite sous l'esclavage et la puissance du démon, qui les possède et qui en est le premier maître. J'avoue, Messieurs, qu'il n'est question que d'un moment ; car ceux, qui semblent en ce point ne porter pas avec assez de zèle les intérêts de la conception immaculée, ne doutent pas qu'elle n'ait été toute pure dans tous les autres moments de sa vie ; ils ne contestent que le premier. Mais ils ne font pas réflexion que ce moment étant le premier, la gloire du possesseur y est intéressée, et qu'il lui aurait été honteux qu'un autre s'en fût emparé avant lui, et eût eu les prémices d'une vie qui ne devait être que pour Dieu. *Dominus possedit me in initio viarum suarum.*

Ce terme même dont se sert l'Ecriture a mérité la réflexion des meilleurs auteurs, qui ont remarqué avec Tertullien, que comme Dieu ne s'est appelé Seigneur qu'après avoir créé l'homme, qui était le digne sujet à qui il devait commander, de même dans la réparation du monde, ce même Dieu commence par Marie à rentrer dans ses droits, par la possession qu'il prend d'elle le premier. Il n'a pas voulu que le démon, que ce Père appelle le corrupteur des ouvrages de Dieu, y eût jamais aucune part ; de peur qu'il ne pût se vanter d'avoir régné et exercé son empire dans cette âme sainte avant que Dieu y eût établi le sien, et que si le monde venait ensuite à être racheté par l'effusion d'un sang innocent, il n'eût lieu de lui reprocher que ce sang aurait été souillé dans les veines d'où il l'avait prisé ; que si la Divinité possédait seule cette heureuse créature, après tout, il l'avait possédée auparavant, et que c'était un trône où il s'était assis le premier. Qui ne voit, Messieurs, que c'est une espèce d'insulte que le démon aurait pu faire au Créateur, et une tache qui eût en quelque façon rejilli sur Dieu même ? Il n'a donc pas dû permettre que cet ennemi de sa gloire eût cet avantage sur lui.

Outre qu'il était au pouvoir de ce maître souverain de disposer les choses en sorte qu'elle participât au fruit de la Rédemption, et même d'une manière plus noble que le reste des hommes, sans tomber dans le malheur commun à toute la postérité d'Adam ; car il ne serait pas moins indigne de lui

d'avoir si visiblement négligé les devoirs de la bienséance, et oublié en quelque manière sa propre gloire, que de naître d'une mère qui aurait été sous la puissance de son ennemi, et esclave du péché. Il n'a pas cru indigne de lui de naître d'une mère pauvre des biens de la fortune : elle avait bien d'autres qualités plus réelles et plus considérables qui la relevaient. Tout surpris que soit l'esprit humain de considérer son Dieu nédans une étable, couché sur la paille, et soumis à toutes les misères qu'on sait être les effets et les suites du péché, on revient de cet étonnement, quand on fait réflexion sur le dessein qu'il a eu en venant au monde, d'en bannir le luxe, la mollesse et le plaisir, qui sont les plus grands ennemis de notre salut. Nous concevons même comme quelque hommage que ce Verbe incarné méritât de recevoir sur la terre, il y a voulu demeurer longtemps inconnu, humilié, méprisé, passer pour pécheur dans l'opinion des hommes, et converser parmi les pécheurs ; mais de naître d'une femme conçue dans le péché, et dont, par une suite nécessaire, le démon aurait le premier pris possession, c'est ce qui révolte avec raison nos esprits ; nulle nécessité ne l'y pouvait obliger, les devoirs les plus naturels y étaient visiblement violés, et sa sagesse ne le pouvait permettre, parce que la tache en aurait rejailli sur lui-même, à cause que leur gloire et leur honte ne leur étaient pas moins communes que leur substance et leur sang.

Ce qui nous apprend, chrétienne compagnie, que de tout ce qui est au monde, Dieu n'a eu en horreur que le péché ; que toutes les choses à qui l'on donne le nom de mal, pauvreté, douleur, misère, défauts d'esprit, de naissance, de capacité, rien de tout cela ne rebute Dieu, ni ne l'empêche de nous aimer et de nous rendre même grands devant ses yeux ; il n'y a que le péché qui nous éloigne de lui, et comme, pendant que le péché subsistera, nous ne posséderons jamais Dieu, de même Dieu ne possédera jamais un cœur qui en sera souillé. Ce sont deux extrémités qu'on ne peut ni allier ensemble, ni approcher l'une de l'autre. De manière que ce Verbe éternel, qui, en se faisant homme, a su unir les choses les plus contraires, comme l'éternité avec le temps, la mort avec la vie, ne peut faire alliance avec le péché, qui lui est plus opposé que les plus épaisses ténèbres ne le sont à la lumière du soleil : *Quæ societas lucis ad tenebras, quæ conventio Christi ad Belial?* (II Cor., VI.) Que s'il peut demeurer dans une âme, après que la grâce en a chassé le péché ; cette possession qu'il en prend ne lui est glorieuse que comme une conquête qu'il a faite sur son ennemi et comme une dépouille qu'il lui a enlevée, sur laquelle le démon prétend toujours avoir quelque droit. Mais il était de l'honneur de ce Souverain de ne pas souffrir que l'ennemi de sa gloire possédât jamais celle qui était destinée à être la mère d'un

Dieu, quand même ce n'aurait été que pour un moment, parce qu'ensuite il aurait toujours été vrai de dire que celle qui avait donné l'être à son Dieu aurait été sous la puissance du démon : il faut donc dire pour la gloire du Verbe divin qu'il l'a possédée le premier, dès le commencement de ses voies, sans que cet ennemi et cet usurpateur ait jamais eu aucun droit d'y prétendre.

Ajoutez que le Fils de Dieu avait encore en vue son propre intérêt, en ménageant celui de Marie ; car c'était rendre glorieuse la conception de celle qui devait un jour donner un éclat incomparable à la sienne propre, et vous diriez qu'il y aurait eu un commerce réciproque d'intérêts entre la mère et le fils, en s'entre-communicant leur gloire. Marie, par la pureté dont elle ferait profession toute la première, devait donner un éclat tout particulier à la conception temporelle du Verbe ; et le Verbe par anticipation, donne à celle de Marie un privilège dont nulle autre créature ne jouira jamais : la sainteté et l'innocence de Marie devait honorer en quelque façon la conception de cet Homme-Dieu, afin de la rendre semblable à celle qu'il a de toute éternité dans le sein de son Père où il est l'éclat de cette lumière incréée : *candor lucis æternæ* (*Sap.*, VII), et le fils, par une reconnaissance avancée, applique le mérite de son sang pour rendre toute pure sa mère dès le premier moment de sa vie. Marie doit procurer au Fils de Dieu l'honneur d'être le seul d'entre les hommes, né d'une Vierge, et le Fils de Dieu procure à Marie la gloire de porter seule dans la conception les traits les plus éclatants de l'incarnation d'un Homme-Dieu par une sainteté qui ne s'est trouvée dans aucune autre ; enfin Marie devait posséder ce Verbe incarné la première comme son fils, d'une façon singulière, par un droit même naturel et inaliénable ; et ce Verbe divin a voulu réciproquement la posséder le premier d'une manière à laquelle nulle autre créature n'a eu de part, et pour cela il a passé par-dessus le droit commun et toutes les lois de sa providence ordinaire, parce que la grâce en elle a prévenu la nature, et qu'elle n'a pas été un seul moment dans la disgrâce de son Dieu.

C'est, chrétiens, ce qui nous doit donner une haute idée de la grâce, laquelle nous rend amis et enfants de Dieu dès lors que nous la possédons et par laquelle Dieu prend réciproquement possession de nous, quoique ce ne soit qu'après avoir gémi sous la domination d'un autre maître. Grâce, hélas ! que nous perdons si facilement, et que nous nous mettons si peu en peine d'acquiescer et de conserver. Pour en connaître le prix, mon cher auditeur, il en faut juger par l'estime que Dieu même en fait dans ce mystère, et que la glorieuse Vierge en fit ensuite tout le temps de sa vie. Dieu de toute éternité ayant jeté les yeux sur elle pour être sa mère, et voulant la tirer de pair

pour la mettre dans un rang qui fit voir combien il l'avait considérée, ne trouve rien de plus grand, de plus précieux, que la grâce sanctifiante, dont il la remplit au moment même de sa conception ; il pouvait sans doute la combler des biens temporels ; il pouvait lui donner tout ce que la fortune et la naissance peuvent promettre de plus avantageux ; il pouvait réunir en sa personne tous les agréments du corps et de tout ce qui l'aurait pu rendre parfaite selon le monde : il l'aurait pu placer sur le premier trône de la terre et la faire souveraine de l'univers ; il aurait pu enfin n'épargner rien de tout ce qu'une vanité ambitieuse peut s'imaginer et souhaiter de plus grand. Mais ce souverain Seigneur de tous les biens d'ici-bas, qui distribue à qui lui plaît les sceptres et les couronnes, ayant à se choisir une mère, ne la va pas prendre là où se trouvent les distinctions du rang et de la naissance ; maître de tous les trésors de l'univers, il semble épargner à son égard les biens qu'il prodigue souvent à ses plus grands ennemis. Pendant qu'il fait naître sur le trône son persécuteur, il fait naître dans l'obscurité celle de qui lui-même doit recevoir la naissance, et ne la distingue des autres femmes que par la grâce dont il orne son âme. C'est que toutes les autres qualités sans celle-là ne la rendraient pas plus agréables à ses yeux ; et celle-là sans toutes les autres lui donne tout le mérite qui est nécessaire pour l'élever ensuite au plus haut degré d'honneur qui sera jamais.

Apprenons donc, chrétiens, de celui qui est le juge équitable du prix de chaque chose, ce qui fait le véritable bien et le vrai mérite d'une âme chrétienne. Dieu a aimé sans doute la glorieuse Vierge, on n'en peut disconvenir, puisqu'il l'a choisie pour sa mère entre toutes les créatures : de plus il a pu lui faire tout le bien qu'il lui souhaitait ensuite de cet amour, cela n'est pas moins constant : or il ne lui en a point fait d'autre que de la remplir de grâce dès le moment qu'elle reçut l'être ; c'est donc le seul bien qu'il estime et qui nous rend considérables devant lui. C'est donc aussi le seul dont nous devons faire état et de qui nous devons tirer tout notre avantage et toute notre grandeur. Charges, emplois, dignités, rangs d'honneur, vous êtes capables d'éblouir des yeux charnels, mais vous n'êtes que vanité aux yeux de Dieu ! Ainsi je ne vous considérerai plus que comme des biens indignes de mon affection et de mon estime ; puisqu'il ne faut pas mesurer celles de Dieu sur le partage qu'il fait de ces sortes de biens, mais sur la grâce, qui fait que nous sommes à Dieu, et qu'il nous possède comme il posséda la glorieuse Vierge dès le moment de son immaculée Conception, non-seulement par la possession la plus ancienne, mais encore la plus entière et la plus parfaite. C'est ce qui va faire la seconde partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

C'est, Messieurs, une vérité dont la foi et la raison nous convainquent également, que nous ne pouvons posséder Dieu dans l'autre vie sans le posséder tout entier, parce qu'étant un être tout pur et très-simple, en possédant cette divine essence par une claire vue et par un amour parfait qui nous transforme en sa propre ressemblance, comme l'assure saint Paul, nous voyons et nous aimons par une suite nécessaire toutes les perfections qui ne sont point distinguées de lui-même. Mais croiriez-vous que ce même Dieu, que l'Écriture nous représente comme jaloux de la possession de l'homme, veut aussi le posséder tout entier ; et qu'il ne peut souffrir qu'un autre partage également son cœur avec lui, ou que ce cœur use de quelque réserve à son égard. C'est de la sorte qu'il a possédé cette heureuse créature destinée à être un jour sa mère, et cela dès le commencement de ses voies. Elle n'a pas plutôt été au nombre des vivants, qu'elle a été toute à Dieu, qui en a pris une entière et parfaite possession.

Car comme après qu'il eut formé le corps du premier homme du limon de la terre, le texte sacré nous apprend qu'il lui inspira un souffle de vie par lequel il lui imprima sa ressemblance avec des traits si bien marqués et si bien tirés sur la divinité même, que Tertullien l'appelle (*L. de resurrect.*) une petite divinité : *linum in Deum solidatum* ; c'est-à-dire qu'il prit possession de son esprit par les lumières les plus vives et les connaissances les plus sublimes et les plus étendues dont il l'éclaira ; qu'il échauffa son cœur des plus pures ardeurs de son amour et du désir de lui plaire ; qu'il régla ses appétits et ses passions afin qu'il n'y eût rien en lui qui ne fût soumis à Dieu, et qu'en portant les caractères de la plus parfaite ressemblance avec lui dans la nature, cet homme en acquit une autre par ses mœurs et par ses vertus. C'est ce que l'Écriture appelle du nom de droiture : *Deus fecit hominem rectum (Eccle., VII)*, parce que c'est l'ordre le plus naturel et le plus juste qui puisse être, que l'homme soit tout à Dieu, qui lui a donné l'être, et que Dieu possède l'homme tout entier, puisque c'est pour lui qu'il l'a créé.

C'est l'heureux état où nous eussions été en naissant avec la justice originelle, et c'est la source de tous nos malheurs que le péché ait déconcerté ce bel ordre et mis la confusion partout, parce que depuis ce renversement, notre entendement est dans l'ignorance et dans l'aveuglement, notre volonté est portée au mal par un penchant naturel, au lieu de rechercher son souverain bien, notre appétit est dans un dérèglement total, et toutes nos puissances étant dans le désordre, l'ignorance, la malice et la faiblesse sont tout l'héritage que ce premier père a laissé à toute sa postérité, depuis qu'il s'est soustrait, par sa désobéissance, au domaine

et à la possession de son Dieu. Or, quoique par une régénération surnaturelle et divine que nous recevrons dans le baptême, le péché originel soit effacé, nous ne laissons pas d'en ressentir les effets et les suites de la servitude dans laquelle nous sommes nés; de là vient ce trouble de nos passions qui se soulèvent au fond de notre cœur; de là ces faux préjugés, ces préventions et ces idées que nous avons des choses de la terre, et la préférence que nous leur donnons si souvent sur les biens éternels. De là ces chutes fréquentes, ces vicissitudes et ces alternatives qui nous font être tantôt à Dieu et tantôt au monde. De là enfin ces froideurs, ces indifférences et ces irrésolutions qui marquent une volonté lâche, languissante, qui n'est à Dieu qu'à demi. De manière que, quoique nous appartenions à Dieu par le baptême qui nous a régénérés, cette possession qu'il prend de nous est encore imparfaite; nous ne sommes (comme parle l'apôtre saint Jacques) qu'un commencement d'une créature que Dieu a formée par sa grâce et qu'il n'achèvera que dans la gloire : *Ut simus initium aliquod creature ejus.* (Jac., X.)

Mais pour Marie, il en a pris une possession entière et parfaite dès le commencement de ses voies, comme s'il avait commencé par cette sainte créature à reprendre possession de l'homme et à rentrer dans son bien, que le péché lui avait ravi, ou bien à faire voir que nous devons du moins être à lui tout le reste de notre vie, comme la glorieuse Vierge y a été dès le premier moment de la sienne, savoir, entièrement et parfaitement, et que cette possession doit s'étendre sur toutes les puissances de notre âme. C'est pour cela qu'avec l'infusion de la grâce, Dieu répandit dans l'esprit de cette heureuse créature les lumières les plus brillantes, et que par une autre prérogative toute singulière, l'usage de la raison lui fut avancé afin qu'il n'y eût dans toute sa vie aucun moment d'inutile et de perdu; pour cela, qu'outre la foi, qui est comme la première possession que Dieu prend d'une âme, il versa dans son entendement les plus belles et les plus hautes connaissances; et par ce moyen elle fut, dès ce moment, tout occupée des grandeurs de Dieu, tout abîmée dans la contemplation de cet être infini, et toute pénétrée de ces lumières qui tenaient quelque chose de l'état et de la condition de l'autre vie, comme si elle eût déjà été au terme de sa course lorsqu'elle ne faisait que la commencer; pour cela enfin que, maîtresse de ses passions qui étaient soumises à la raison, et jouissant de tous les autres avantages propres de l'état d'innocence, jamais elle ne sentit rien de déréglé, jamais n'eut d'autre fin ni d'autre désir que de plaire à son Créateur, jamais d'autre volonté que celle de Dieu, dont elle faisait la règle de sa conduite.

Ainsi, toutes les affections de son cœur suivirent dès ce premier instant les lumières de son esprit, et il ne faut pas douter

qu'elles ne se tournassent toutes vers ce même Dieu, et qu'elle ne lui consacra dès lors tout son amour, et par justice, en pensant à ce qu'elle devait à son Créateur, et par reconnaissance, en considérant le choix qu'il avait fait d'elle et la préférence qu'il lui avait donnée sur toutes les autres créatures; de sorte qu'étant entièrement à Dieu, lui consacrant tout ce qu'elle avait et tout ce qu'elle était, lui étant soumise d'esprit, de cœur et d'affection, n'ayant en elle aucune faculté ni aucune puissance qui ne fût à son service; il est vrai de dire que Dieu en avait une parfaite et entière possession.

Mais, hélas! chrétiens, c'est une des différences qui se trouvent entre Marie et le reste des hommes; car, supposé que Dieu possédât maintenant notre cœur, non-seulement l'on peut dire qu'il n'en a pas toujours été en possession, parce qu'il y a eu un temps auquel avant que ce cœur fût maître de ses affections et eût la liberté de disposer de lui-même, il était assujéti sous l'esclavage d'un tyran et d'un usurpateur, par le péché originel; mais encore depuis qu'il a été délivré de cette servitude par la grâce du Rédempteur, qui a mérité, par ce seul bienfait qu'on se donnât entièrement à lui, ce même cœur s'est peut-être donné en proie à tous les objets et à toutes les créatures, leur a engagé sa liberté par mille attachements également honteux et criminels, a préféré le monde, la vanité, le plaisir à ce Dieu qui mérite seul de le posséder tout entier comme le seul qui le peut remplir et le combler de joie en le possédant. Hélas! nous croyons encore faire beaucoup de lui donner les restes de ce cœur profané et comme prostitué à tant d'indignes objets!

Au lieu que Dieu a possédé celui de Marie sans concurrent et sans compétiteur, uniquement et tout entier, sans cette alternative capable de rebuier tout autre que Dieu: car pour marque de cette possession entière, parfaite et constante, comme elle n'a pas été un seul moment sans être à Dieu; en conséquence de cette première possession, jamais elle n'a été sous la domination d'un autre maître, jamais elle n'a obligé le Seigneur de se retirer d'elle par la moindre infidélité, ou de renoncer à sa possession, comme selon le témoignage de l'Écriture, il renonça à celle de son peuple. Cette justice originelle dans laquelle elle a été conçue s'est communiquée à tous les âges de sa vie; car elle n'eut jamais rien de la faiblesse de l'enfance, durant laquelle l'esprit et la raison qui distinguent l'homme sont en partie comme assoupis sans réflexion, et en partie incapables de soins importants et d'affaires sérieuses, ne s'occupant que d'amusements et de bagatelles. Elle n'a pas même eu besoin d'attendre un âge plus mûr pour disposer de sa liberté, car elle n'a jamais eue d'autre maître que celui qui l'avait possédée dès le commencement de ses voies, et à qui elle s'était ré-

ciproquement donnée; que si elle a attendu l'âge de trois ans pour se consacrer solennellement au service des autels, ce ne fut que pour ratifier la promesse qu'elle en avait déjà faite dès le premier instant de sa vie, qui fut un engagement pour tout le reste, parce que, comme il n'y avait rien en elle où Dieu ne régnât parfaitement, il n'y a point eu aussi de temps auquel son domaine n'ait toujours été aussi parfait, aussi absolu et aussi entier.

Excellent modèle, Messieurs, de la manière dont nous devons être à Dieu ! Leçon importante qui nous apprend que si nous n'avons pas pu être à lui sitôt, nous devons du moins être à lui parfaitement et lui laisser la possession entière de nous-mêmes, sans la partager entre lui et le démon, comme font la plus grande partie des hommes. Car à quel autre dessein Dieu demande-t-il notre cœur tout entier par l'amour parfait qu'il exige de nous, si ce n'est qu'il en est le maître et qu'il lui appartient de plein droit ? Mais vous savez que celui qui a droit à un bien n'en a pas toujours la jouissance, et dans les lois civiles on distingue tellement l'une d'avec l'autre, qu'il arrive souvent qu'ils regardent différentes personnes qui n'ont rien de commun. Dieu cependant ne peut souffrir qu'on les sépare, et comme son droit est incontestable, indépendant, inaliénable, il veut aussi en avoir la jouissance la plus parfaite, qui consiste à posséder la chose tout entière sans partage et sans réserve. Ne s'est-il pas expliqué là-dessus, tantôt en nous disant par son prophète, qu'il ne peut souffrir le larcin dans l'holocauste qu'on lui présente, et tantôt par lui-même, qu'on ne peut servir deux maîtres, et afin de ne nous laisser aucun doute sur ce chapitre, ne nous explique-t-il pas en détail la manière dont il veut être aimé, savoir, de tout notre cœur, de tout notre esprit, de toute notre âme et de toutes nos forces; et n'est-ce pas là nous dire qu'il veut nous posséder entièrement, parce que nous lui appartenons tout entiers ?

Hé ! d'où vient donc que, par une conduite tout opposée, les hommes ne veulent être à Dieu qu'à demi ? car ils usent toujours de quelque réserve ou de quelque partage injurieux. Ils rendent à Dieu les devoirs qu'ils ne peuvent lui refuser, sans se rendre ouvertement criminels; mais ils ne refusent pas de rendre au monde ce qu'il exige, souvent au préjudice des lois et des volontés de Dieu, et prétendent tellement se métrer entre les deux, qu'ils puissent contenir l'un et l'autre, soit par une alternative outrageuse, en les servant tour à tour, ou par un accommodement injuste, en ôtant une partie de ce qui est dû au premier pour le donner au second; soit enfin en partageant leur cœur à autant d'objets qu'il y en a qui l'attirent, chacun de leur côté, ce qui fait qu'il a autant de maîtres que de désirs.

Et ce qui rend ce procédé plus injurieux, c'est que, dans ce partage, Dieu n'y a que

la moindre part, ou, pour mieux dire, rien du tout, parce que le monde, son compétiteur, le possède tout entier. C'est même le sentiment et le langage ordinaire, qu'une affection déréglée ou une aveugle passion exerce sur lui une cruelle tyrannie, qui s'étend sur l'esprit et sur la volonté, sur toutes ses pensées et toutes ses actions. Ainsi un homme possédé par l'avarice, tourne toutes ses pensées vers le gain, et tout occupé de cette insatiable cupidité, ne travaille que pour acquérir et pour amasser. Ainsi, un autre, possédé par l'ambition, n'a en vue que la gloire et l'éclat, et ne songe qu'aux moyens de se faire une belle réputation dans le monde; ainsi, celui qui est possédé d'une honteuse passion ne peut s'appliquer à autre chose; et en général, l'attachement que nous avons à quelque objet que ce soit, est une servitude à laquelle on s'assujettit; et ce qui est le plus déplorable est que l'homme, tout jaloux qu'il est de sa liberté, cherche partout un maître de la sorte, et se donne volontiers au premier qui se présente; ce qui oblige Dieu à se venger de cette injure et de ce larcin qu'on lui fait, en troublant cette possession, et ne permettant pas que cet homme jouisse en repos du bien pour lequel il se livre à un autre maître qu'à Dieu, à qui il appartient; mais qui ne le regardera point comme son bien, pendant qu'il ne le possédera pas parfaitement, comme il a fait la glorieuse Vierge, qui a été toute à lui par une possession aussi paisible et tranquille, qu'elle était ancienne et parfaite. C'est la troisième partie de ce discours, que j'achève en peu de mots.

TROISIÈME PARTIE.

Ce n'est pas assez, chrétienne compagnie, pour posséder une chose parfaitement, de la posséder à juste titre par un droit ancien et légitime, ni même de la posséder tout entière, sans être obligé de partager avec un autre qui prétend être maître comme nous de la portion qui lui appartient; il faut, de plus, que cette possession soit tranquille, sans être contestée par un autre qui y ait des prétentions bien ou mal fondées, parce qu'alors il nous inquiète et empêche que nous en jouissions librement. En effet, c'est de là que naissent les procès parmi les hommes qui croient avoir droit au même bien, et qui disputent pour l'emporter sur leurs parties; et c'est pour cela que les tribunaux de la justice sont établis, afin de défendre les faibles contre l'oppression des plus puissants, qui pourraient usurper ce qui ne leur appartient pas; et c'est de là enfin qu'il y a des juges et des arbitres pour faire la discussion de ce droit, pour adjuger la possession à celui qui en est le maître légitime.

Ceci présupposé, la possession de cette glorieuse Vierge, qui reçoit la vie aujourd'hui, est un bien si considérable que le ciel et la terre en peuvent disputer la jouissance; elle appartient à l'un et elle est donnée à l'autre; mais tous les deux la posséderont à

leur tour, et ce n'est pas de ce côté là que Dieu doit craindre que sa possession lui soit enlevée. Le démon, quoiqu'il n'y ait jamais eu droit, comme nous avons dit, ne laisse pas d'y prétendre et de protester en quelque manière de violence, de se voir déchu d'un droit et d'un pouvoir qu'il a sur tous les autres hommes, et quoiqu'elle ne soit point soumise à la loi ordinaire du péché, il ne perdrait pas du moins l'espérance de l'emporter par artifice et par suggestion, comme il fit à nos premiers pères, qui étaient sortis immédiatement des mains de Dieu, sans cette tache originelle; il ne désespérerait pas, dis-je, de surprendre la place par intelligence, comme il fait souvent à l'égard de ceux qui ont quitté son parti pour se donner à Dieu; et enfin, il pourrait faire tant et de si puissants efforts par ses tentations, tendre tant de pièges et faire de si fortes impressions sur l'esprit et sur le cœur de cette innocente créature, par le moyen des objets extérieurs, que, par force ou par surprise, il pourrait en devenir le maître; puisque c'est de la sorte qu'il a ravi une infinité d'âmes à Dieu, et qu'il lui enlève encore tous les jours la possession de celles qui semblaient le moins exposées à ce danger.

Mais il n'en sera pas de même de Marie, qu'il a possédée dès le commencement de ses voies. Cette possession est à couvert de toutes les insultes; rien ne pourra, ni par violence, ni par artifice, non plus que par droit, je ne dis pas priver le Seigneur d'un bien qui lui appartient à si juste titre, il est trop appliqué à la conservation de son trésor et trop intéressé à le défendre, pour souffrir qu'on le lui ravisse; mais je dis même l'inquiéter dans la possession qu'il en a prise. Il y a trop bien pourvu, puisqu'en même temps qu'elle est conçue sans péché et dans la justice originelle, elle en a tous les avantages, dont le plus considérable est l'extinction de la concupiscence, qui est le penchant funeste que les autres ont vers les biens sensibles, et que l'Apôtre appelle tantôt du nom de péché, parce qu'il en est la source; tantôt une loi qui règne en nous et qui nous assujettit sous une douce servitude, et tantôt un combat continué entre la chair et l'esprit, de manière que l'ennemi domestique étant d'intelligence avec celui de dehors, cette possession de notre âme, qui a tant coûté à Dieu, est sans cesse en danger d'être enlevée, et la grâce par laquelle nous lui appartenons, court risque à tout moment, comme un trésor que nous portons dans un vase fragile; ce qui fait que cette possession n'est jamais paisible, puisqu'il faut toujours combattre pour la défendre, et que les plus grands saints sont sans cesse en péril de déchoir de cet heureux état.

Encore une fois, il n'en est pas de même de la possession que Dieu a prise de la glorieuse Vierge. Comme elle n'a point eu de part au péché d'origine, elle ne sent point aussi ce penchant au mal, ni cette loi intérieure, qui nous entraînent, comme malgré

nous, ainsi que s'en plaignait l'Apôtre. Point de révolte de ses passions qui trouble la tranquillité de son âme, en troublant le calme et la paix intérieure dont elle jouit; point de rébellion du côté de la chair, qui est parfaitement soumise à l'esprit; point d'ennemi au dedans qui l'attaque; et, d'ailleurs, le soin et la vigilance qu'elle apportait à se défendre contre ceux du dehors, la mettaient à couvert de leurs pièges et de leurs surprises.

Outre que Dieu même gardait cette riche possession, comme il gardait autrefois sa chère ville de Jérusalem, qu'il ne se contentait pas d'avoir entourée d'une forte et épaisse muraille pour la garantir des insultes de ses ennemis, mais à laquelle il avait encore ajouté des dehors, des terrasses et des fortifications avancées pour les empêcher d'approcher : *Ponetur in ea murus et antemurale.* (Isai., XXVI.) De sorte que, par tous les endroits étant inaccessible et en assurance, il en jouissait en paix.

Mais, grand Dieu! quelle différence entre nous et cette heureuse créature! Nés et conçus que nous sommes dans le péché, nous y retombons de notre propre poids, et nous n'en sommes pas plutôt sortis, que nous y précipitons de nous-mêmes; et la grâce par laquelle nous appartenons à Dieu étant sujette à mille hasards, cette possession n'est jamais tranquille ni assurée. Notre convoitise, notre penchant, nos passions dérégées par le péché d'origine lui donnent à tout moment mille attaques. Les occasions, les exemples, et tous les objets extérieurs la mettent sans cesse en péril, et le démon, après avoir été chassé d'un cœur par la grâce, la chasse souvent à son tour, comme le fort armé dont parle l'Evangile, et rentre en triomphe dans sa première possession. Danger funeste, triste suite du péché que nous avons hérité de nos premiers pères! malheur où nous sommes sans cesse exposés durant cette vie! ce qui nous doit faire souvent gémir et aspirer avec saint Paul au terme de notre course; pour être délivrés de ce péril.

Mais c'est aussi ce qui nous engage à nous tenir continuellement sur nos gardes, afin de conserver ce trésor de la grâce qui court tant de risques et de hasards, et nous animer à nous défendre avec courage contre de si puissants ennemis, qui nous attaquent au dedans et au dehors. Car ne me dites point que, grâces à Dieu, vous ne ressentez point cette division de vous-mêmes contre vous-mêmes, ni ce combat de la chair contre l'esprit, ni en un mot les effets de cette malheureuse convoitise qui vous porte au péché. Car si cela est, faites réflexion qu'il y a un calme plus dangereux que l'orage et la tempête, et une paix plus à craindre que le combat. On peut jouir de cette tranquillité et de cette paix pour avoir entièrement soumis la chair à l'esprit, ou bien au contraire pour avoir soumis l'esprit à la chair. Examinez donc quelle est la cause de la tranquillité dont vous jouissez; car si c'est pour

avoir éteint ou amorti le feu de vos passions par une longue et parfaite mortification de vos sens, et pour avoir enfin assujéti le corps à l'esprit, vous êtes heureux d'être parvenus à un état où les plus grands saints sont arrivés à peine, même à la fin de leur vie. Mais prenez garde que ce ne soit plutôt pour avoir soumis et asservi l'esprit à la chair; en sorte que vous ne souffriez plus de combat, parce que vous êtes entièrement vaincu et que ce faux calme et cette fausse paix ne vienne de l'endurcissement et de l'insensibilité de votre cœur et non pas de l'assurance de votre conscience, et que le démon, assuré d'une possession qui ne lui échappera pas, ne se mette plus en peine de l'attaquer pour en faire la conquête.

CONCLUSION.

Mais comme il y en a peu qui en viennent jusqu'à l'un et à l'autre état, efforçons-nous, chrétiens, si nous n'avons pas pu être à Dieu dès le premier instant de notre vie, d'y être du moins tout le reste du temps et de le maintenir dans la possession qu'il a prise de nous dans le baptême ou dans la pénitence, et que ce soit la conclusion de tout ce discours, puisqu'enfin c'est la seule chose en quoi nous pouvons imiter cette Vierge sainte. Nous ne pouvons pas lui ressembler dans la possession que Dieu a prise d'elle dès le commencement de ses voies, ni dans la manière parfaite et paisible dont il l'a possédée. Cette grâce est la riche présent qu'il a fait à Marie en ce jour, et comme la marque du choix qu'il a fait d'elle pour être un jour sa mère; il a changé l'ordre de la nature et de sa providence ordinaire, pour empêcher qu'elle ne fût un seul moment privée de cette grâce, qu'elle a ensuite conservée avec un soin incroyable tout le temps de sa vie; et nous, bien éloignés de faire quelque chose de grand et digne d'un courage chrétien pour l'acquiescer ou pour la conserver, nous succombons au moindre effort d'une tentation : l'attrait d'un plaisir d'un moment, les discours flatteurs d'un ami, l'espérance d'un léger intérêt, il n'en faut pas davantage pour nous la ravir; souvent même on a moins de peine à la perdre qu'à soutenir les railleries d'un libertin, qu'on méprise d'ailleurs et avec qui l'on ne veut avoir aucun commerce; et ce qui ne se pourrait comprendre si on ne le voyait tous les jours, on ne balance pas un moment entre l'amitié de Dieu et un intérêt qui ne nous ferait pas quitter le moindre de nos amis.

Ah! voilà peut-être une des pensées les plus cruelles qui puisse tourmenter un jour les pécheurs dans l'enfer; car alors, plus éclairés par leur propre malheur qu'ils ne l'étaient sur la terre, ils connaîtront la grandeur et le prix du bien qu'ils ont perdu en perdant la grâce, et repassant sur le moment fatal où ils ont fait cette perte, ils verront à quoi il a tenu qu'ils ne l'aient conservée, et le peu de chose qui la leur a fait perdre. Ensuite comparant l'état où ils au-

raient pu être avec celui où ils se verront : Hélas! diront-ils, en perdant la grâce nous avons tout perdu. Nous ne posséderons jamais Dieu dans le ciel pour n'avoir pas voulu qu'il nous possédât lui-même sur la terre. N'attendons pas, chrétiens, à faire ces réflexions dans un temps où elles ne serviront qu'à nous jeter dans le désespoir; faisons-les maintenant que nous pouvons en profiter, ne différons pas plus longtemps à sortir de l'état funeste du péché, si nous avons le malheur d'y être tombés en perdant la grâce; profitons du moment et des secours qu'on nous donne pour la recouvrer, et quand nous l'aurons recouvrée, que rien ne soit capable de nous la faire perdre afin que Dieu, nous ayant possédés en cette vie par son moyen, nous le possédions réciproquement dans la gloire et dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XLVII.

SUR LE MÊME SUJET.

A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris. (Psal. CXVII.)

C'est un ouvrage que Dieu a fait et qui paraît admirable à nos yeux.

Si saint Augustin nous assure que tous les mystères de notre religion sont autant de miracles, il me semble, Messieurs, que l'on peut dire que la conception de la bienheureuse Vierge, par où commencent tous les autres mystères, en est non-seulement le premier, mais encore qu'il en renferme plusieurs tout à la fois. C'est un mystère et un miracle évident qu'elle ait été conçue d'une mère stérile. Ce n'a pas été sans mystère que cette conception a été différée si longtemps dans un si pressant besoin que le monde avait d'un prompt remède; mais il faut ajouter que ce n'a pas été sans miracle, puisqu'on y voit la vérité de tant de figures, et le temps marqué par les prophéties si exactement accompli.

Mais ce qui passe tous les miracles, c'est de voir qu'elle est conçue sans péché; qu'elle seule entre les pures créatures a évité ce naufrage universel qui a enveloppé tous les hommes, et que parmi la corruption de tous les autres, elle est l'unique dont la conception soit pure et immaculée. C'est ce qui me fait dire aujourd'hui avec le Prophète royal : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris. (Psal. CXVII.)* Que c'est un ouvrage où Dieu a mis la main, qui est admirable par quelque endroit qu'on le veuille considérer et un miracle de sainteté. Puisque cette conception est un essai et une ébauche de celle du Verbe incarné, et qu'on peut dire de la conception de Marie dans le sein de sainte Anne à peu près comme de celle du Sauveur dans le sein de Marie : *Ideoque quod nascetur ex te, sanctum vocabitur (Luc., 1);* parce que l'un et l'autre sont un miracle et un chef-d'œuvre de sainteté, quoique dans un sens et dans un degré bien différents.

C'est, chrétienne compagnie, sous ce titre que je prétends vous faire voir aujourd'hui cette Vierge toute pure et toute sainte dans sa conception. Mais pour réussir dans ce dessein, commençons par lui rendre nos respects avant qu'elle ait vu le jour, et par être du nombre de ses serviteurs dès l'instant même qu'elle est au nombre des vivants. Et comme elle est déjà toute-puissante auprès du Saint-Esprit, implorons sa faveur pour en obtenir les lumières, en la reconnaissant déjà pleine de grâce. *Ave, Maria.*

Comme l'exemption de toute sorte de souillure, dès le premier moment que la glorieuse Vierge a reçu l'être, est la source de toutes ses grandeurs, le fondement de son élévation et le sujet de la fête que nous célébrons en ce jour, laissons, chrétienne compagnie, aux docteurs le soin de rechercher les preuves d'un privilège si singulier, et contentons-nous de dire que Marie étant un miracle de la sagesse, de la puissance et de la bonté d'un Dieu qui l'a choisie pour sa mère, il n'y a rien de plus juste que d'inférer qu'elle a été sainte dans toutes les parties de sa vie, et que le commencement a dû avoir du rapport à sa fin, pour ne point défigurer un ouvrage où la grâce a eu plus de part que la nature.

Car qui pourra se persuader que dans ce temple vivant du Saint-Esprit, et selon l'application que l'Eglise fait en sa faveur des paroles du prophète, que dans ce palais que Dieu a bâti de ses propres mains pour en faire sa demeure : *Ipse fundavit eam Altissimus (Psal. LXXXVI)*, qui pourrait, dis-je, se persuader que dans la structure de ce temple et de ce palais, il se fût glissé un défaut aussi grand et aussi considérable qu'est le péché originel? Ce serait comme un défaut dans les fondements, quelque élevé que l'ouvrage fût ensuite, il ne ferait que mieux faire connaître la faute de l'architecte qui aurait conduit le dessin. Que cette statue animée de la grâce, comme l'appelle saint André de Candie, fût sortie des mains de Dieu plus monstrueuse que celle de Nabuchodonosor, ayant la tête de bone et tout le reste d'or? (*ANDREAS Cretens., Orat. secunda, De assumpt.*) Ou bien qu'à ce tableau, que saint Augustin (*Serm. de Assumpt.*) nomme la copie et l'expression la plus parfaite de la Divinité, Dieu eût permis que le démon, qui est le corrupteur de ses ouvrages, eût mis les premiers traits? Sans doute quelque éclatantes couleurs qu'il y eût pu ajouter ensuite, elles n'eussent servi qu'à mettre ce défaut dans un plus grand jour; et ainsi, pour parler dans les sentiments de l'Eglise, il faut dire que c'est un miroir sans tache et qu'elle est toute belle, sans que la moindre ombre du péché ait terni en elle ce qu'elle a entièrement effacé dans les autres, savoir l'image d'un Dieu.

Pour traiter donc ce sujet avec fruit et en tirer des réflexions utiles à notre propre sanctification, je remarque avec l'Ange de

l'école, que la sainteté se peut considérer en deux manières, selon les deux effets différents qui lui sont propres, savoir, qu'elle nous éloigne du péché, qui est le souverain mal, ou qu'elle nous rapproche de Dieu qui est le souverain bien; en tant qu'elle nous éloigne du péché elle s'appelle pureté, et en tant qu'elle nous approche de Dieu elle se nomme perfection; l'une est négative et consiste dans l'exemption des défauts les plus essentiels, et l'autre positive, qui renferme toutes les perfections dont un sujet est capable. Or, la glorieuse Vierge a eu l'une et l'autre dans un degré tout à fait éminent, dès le moment de sa conception. Ce qui me fait dire qu'elle a été un miracle de grâce et de sainteté, et un essai de la conception du Verbe incarné, qui a été saint en ces deux manières, puisqu'il a été infiniment éloigné du péché dont il était même incapable; et ensuite qu'il a été saint d'une sainteté infinie, c'est-à-dire infiniment parfait. C'est donc dans ces deux choses que consiste la sainteté que Marie reçoit aujourd'hui : elle a été toute pure et sans tache avec quelque proportion comme son Fils, et en second lieu, elle s'est servie de tous les avantages de cette conception immaculée pour parvenir à la plus haute et la plus éminente perfection, qui l'a rapprochée le plus près de cet Homme-Dieu, et qui, après lui, l'a rendue la plus sainte de toutes les créatures. Ce seront les deux parties de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Le premier degré et comme la première démarche de la sainteté est donc de s'éloigner du péché, qui est le souverain mal; et c'est, Messieurs, ce qui a rendu d'abord la glorieuse Vierge un miracle de grâce, puisque sa conception ayant été pure et immaculée, elle a par conséquent été sainte dès sa première origine, avec quelque proportion comme son fils. Et certes je puis dire que l'incertitude où les fidèles ont été sur ce chapitre, et la contestation qui s'est émue avec tant de chaleur sur une vérité dont il semble qu'on ne devrait jamais douter, n'ont servi qu'à faire davantage éclater la gloire de la mère de Dieu, en obligeant la piété et le zèle de ses défenseurs de s'appliquer avec plus d'attention à rechercher les titres qui appuient cette prérogative.

A peu près comme il arrive quand on veut contester la qualité de noble à un homme d'une naissance illustre; car alors, sûr de son droit incontestable et fondé sur de justes titres, il en fait une recherche plus exacte, fouille dans toutes les archives, et remonte à tous ses ancêtres, qui ont acquis cette noblesse par leurs belles actions, et qui la lui ont transmise avec le sang. Il fait valoir leurs services, leurs armes, leurs alliances, et tout ce qui peut justifier la qualité qu'il porte, ce qui met comme le sceau à sa noblesse, et qui lui donne même un nouvel éclat par la preuve qu'on l'a obligé d'en faire. Il en est de même de la conception toute sainte et

toute pare de la glorieuse mère de Dieu; si jamais on ne lui eût contesté cette qualité, on ne se serait pas mis en peine d'en rechercher les preuves. Mais ce doute et cette contestation ont fait faire une discussion plus exacte de tous les titres d'une prétention si légitime, et ont été cause qu'on a étalé tous les droits, et ensuite qu'on a découvert mille prérogatives singulières qu'on n'aurait jamais si bien connues sans cela. J'en touche particulièrement deux ou trois, qui, sans m'arrêter aux raisons que la théologie a rebattues tant de fois, vous feront voir qu'elle a été sainte dès ce premier instant, puisqu'elle n'a jamais été souillée du péché originel.

Le premier est pris de l'idée et du projet que Dieu même en a formé de toute éternité; car comme il est l'auteur de la grâce et de la nature, il fait des chefs-d'œuvre et des miracles dans l'un et dans l'autre quand il lui plaît. Or, cette heureuse créature, avant que d'être conçue dans le temps, l'a été de toute éternité dans la pensée de Dieu, qui ne l'a jamais regardée qu'en qualité de mère de son Fils, jusque-là que, selon le sentiment de quelques docteurs, elle n'eût jamais été au monde si le Fils de Dieu lui-même n'eût dû prendre naissance dans son sein; comme s'ils étaient faits l'un pour l'autre. De manière que, dès lors, il l'a considérée comme sa mère, et par conséquent comme la plus sainte de toutes les créatures, ainsi que l'on peut penser, et telle que la méritait un Homme-Dieu, dit saint Bernard (homil. 2, *super Missus est*), *talem sibi delegit, imo talem sibi condere Matrem voluit, qualis ipsum decebat, et qualem noverat sibi placituram*.

En effet, chrétiens, il n'en est pas du choix que Dieu fait de ses créatures comme de celui que font les hommes; car dans celui que nous faisons d'une personne, nous y présupposons le mérite, mais Dieu l'y met par son choix même, et quelque peu de chose que soit une créature de sa nature et de son fonds, dès lors que Dieu daigne s'en servir, elle acquiert par là un degré d'excellence qu'elle ne pourrait avoir d'elle-même. Dès lors donc que Marie a été l'objet du choix de Dieu de toute éternité, on peut dire qu'elle a été sans tache, et qu'il l'a rendue telle par son choix. Car ne doit-on pas croire que Dieu s'est comporté, en choisissant une mère, du moins comme font les hommes dans le choix de ceux qu'ils adoptent pour leurs enfants, dans les lieux où ces adoptions sont en usage, et ces enfants adoptifs sont en cela différents des autres, que ceux-ci, tels qu'ils sont, il faut les souffrir, quelque malfaits qu'ils soient; ce n'est pas leur faute, et la volonté n'y a point de part; mais dans ceux qu'on adopte, autant de perfection que leur manque sort autant de défauts de prudence et de jugement dans celui qui choisit; que n'y prenait-il garde? il en a eu le choix, il en pouvait prendre un autre : *Errare nesciunt, quos judicia pepererunt*, dit Cassiodore (l. IV *Variar.*) dans cette pensée; le sang peut bien dégénérer en coulant des veines du père

dans celles du fils; mais pour ceux que notre choix et notre jugement a faits nos enfants, s'ils ne sont parfaits c'est uniquement notre faute.

Que si vous faites l'application de ceci à Dieu même, qui oserait penser, chrétiens, que Dieu, tout sage qu'il est, ayant à choisir pour son Fils une mère qui devait être ensuite sa fille adoptive d'une manière toute particulière; que Dieu, dis-je, n'y ait pas gardé toutes les mesures de la bienséance, et qu'il n'en ait pas éloigné tous les défauts dont les hommes ont accoutumé de rejeter la cause sur le manquement de liberté? Il l'a pu, donc il l'a dû; il l'a dû, donc il l'a fait. Ce sont des conséquences qui suivent naturellement du même principe; autrement il n'aurait pu se décharger du blâme que mériterait ce défaut. C'est pour cela que saint Denis d'Alexandrie appelle cette Vierge sainte une fille de vie, *filiam vitæ*, pour la distinguer de toutes les autres, qui ne sont que des filles de mort, et à qui le péché ravit la vie de la grâce aussitôt qu'elles reçoivent celle de la nature. Mais celle-ci étant choisie entre toutes les autres pour être la mère du Fils de Dieu et la fille adoptive du Père éternel, la grâce a prévenu la nature, et par conséquent elle a été sainte dès le moment qu'elle a reçu l'être et la vie.

Ne me dites point qu'elle n'a été qu'un moment dans le péché, après quoi la grâce en a pris une entière possession. Ce n'est qu'un moment, il est vrai, mais c'est le premier moment, et celui qui eût rejailli sur tous les moments de sa vie, puisque c'est ce qui en fait le plus bel endroit. Car l'innocence est la virginité de l'âme, et cette virginité a cela de commun, avec celle du corps, qu'elle est irréparable. Et voilà ce qui a fait le plus précieux ornement et le plus bel éclat de la couronne de cette reine du ciel, de n'avoir jamais été dans la disgrâce de son Dieu, et de ne lui avoir jamais déplu; c'est ce qui la distingue de tous les saints, c'est ce qui l'élève au-dessus de toutes les créatures, et ce qui en fait un chef-d'œuvre de grâce et de sainteté.

Mais vous, mon cher auditeur, quel sujet et quel motif n'avez-vous point de vous confondre? en quel état paraissez-vous maintenant devant les yeux de cette divine majesté? lui êtes-vous agréable? lui êtes-vous en horreur? vous n'en savez rien; ce qui est constamment vrai, c'est qu'il a été un temps auquel vous paraissez devant elle plus horrible et plus abominable que tout ce qu'il y a dans le reste du monde. Je veux que la pénitence vous ait rendu la grâce et vous ait lavé dans le sang du Sauveur; après tout, vous avez autrefois déplu à Dieu, et quand il n'y aurait dans toute votre vie qu'un seul moment de criminel, c'est assez pour vous confondre durant toute l'éternité, parce qu'il sera toujours vrai de dire que vous avez été pécheur et ennemi de Dieu. Mais ne fêtes-vous point encore actuellement par quelque péché que la pénitence n'a point effacé? Si cela est, quel opprobre et

quelle confusion ne méritez-vous point, quelque belle qualité et quelque avantage que vous puissiez avoir d'ailleurs? Ah! chrétiens, ne suffit-il pas que notre conception soit criminelle, faut-il ajouter l'infamie de notre vie? Nous ne pouvons pas imiter la sainte Vierge dans l'exemption du péché originel, mais nous pouvons l'imiter en arrêtant ses suites, qui sont les péchés actuels que nous commettons tous les jours. Marie a écrasé la tête du serpent, c'est à nous d'écraser et de fouler aux pieds le reste du corps, et c'est à quoi nous devons nous étudier, afin d'être saints du moins le reste de notre vie, puisque nous n'avons pas pu l'être dans notre origine, comme Marie, qui a été un miracle de grâce et de sainteté, parce que non-seulement la sagesse de Dieu en a tracé l'idée et le dessein, mais, en second lieu, que sa puissance l'a encore exécuté.

Ce qui nous fournit une seconde preuve de cette conception toute pure, et qui fait voir en même temps dans cette bienheureuse créature une ébauche et un essai de celle de son fils; car l'un et l'autre sont un effort de la puissance de Dieu, où il n'y a rien que de divin : *Fecit potentiam in brachio suo* (*Luc.*, II), comme dit ensuite cette même Vierge dans son cantique mystérieux. Sur quoi il faut remarquer, s'il vous plaît, qu'il y a cette différence entre les ouvrages que Dieu fait lui seul, et comme cause particulière, et les autres, où il n'agit qu'en coopérant avec les causes secondes et en qualité d'agent universel. Dans ceux-ci, comme il s'accommode à la nature et à l'exigence des créatures, il suffit qu'une des causes soit défectueuse afin que l'effet s'en ressente; mais lorsque Dieu met lui-même la main à l'œuvre, et qu'il agit seul, alors il est de l'intérêt de sa gloire de ne pas laisser son ouvrage imparfait; il ne prend point de fausses mesures, il ne fait point de fausses démarches, et par conséquent il ne peut y avoir de défaut, comme il ne peut y en avoir dans Dieu même, puisque lui seul en étant l'auteur, le blâme en retomberait uniquement sur lui.

De là vient que nous voyons dans la *Genèse* que cet admirable ouvrier faisant la revue de tous ses ouvrages, après la création de ce grand monde, qui était sorti immédiatement de ses mains, et n'y remarquant aucun défaut, leur donna aussitôt son approbation : *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valde bona.* (*Genes.*, VIII.)

Or, Messieurs, c'est le sentiment aussi bien que le langage des saints, que Marie est un ouvrage où Dieu a travaillé d'une manière toute particulière; parce que dans l'ordre des décrets de Dieu, elle est, disent les docteurs, postérieure à la prévision du péché d'Adam, et qu'il n'a été résolu, dans ce conseil éternel, de la tirer du nombre des créatures possibles, qu'après qu'il y fut résolu d'apporter le remède à ce funeste malheur. C'est pourquoy quelques-uns ne font point de difficulté, quand ils parlent de la production de cette sainte créature, de se

servir du mot de création, qui se trouve même dans quelque concile, fondés sur ces paroles de l'Écriture : *Ipse creavit illam in Spiritu sancto.* (*Eccli.*, I.) D'où l'on peut inférer, après saint Augustin et saint Bernard, que si les justes sont seulement refaits par les mérites de cet Homme-Dieu, Marie a eu l'honneur d'être faite et créée par ces mêmes mérites, sans que le péché ait le moins du monde altéré en elle ce qu'il a détruit entièrement dans les autres. Non qu'effectivement elle ait été créée, à prendre ce terme à la rigueur de l'école; mais c'est qu'elle est comme si elle l'avait été, parce qu'elle a joui de tous les privilèges de la création, dont le premier est d'être sortie des mains de Dieu sans tache et sans péché, comme le premier homme.

Non, encore une fois, qu'elle ne soit du sang d'Adam comme les autres; mais c'est en cela même qu'est la merveille, que d'une tige aussi corrompue que l'était celle de ce premier père du genre humain, dont le venin s'est coulé dans toutes les branches de l'arbre et répandu sur tous les fruits, elle en ait tiré son origine sans participer à sa corruption. C'est un miracle, je le sais bien, mais il est question de montrer ce que Dieu peut faire. *Quis potest facere mundum, de immundo conceptum semine, nonne tu qui solus es?* (*Job*, XIV.) C'est une exception et une dispense; aussi ne faut-il pas regarder cette conduite de Dieu comme un droit commun, mais considérer qu'il a passé par-dessus la règle générale en faveur de celle qui devait être sa mère. *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.* (*Psal.* CXVII.)

Mais si le reste des hommes ne peut avoir de part à cette faveur, cela n'empêche pas qu'ils ne puissent imiter cette incomparable créature, du moins dans l'estime qu'elle a fait de ce précieusement don de la grâce qui nous fait saints et qu'on appelle communément une nouvelle création que Dieu fait dans l'âme d'un pécheur. Car, à votre avis, qui a rendu cette Vierge si sainte et si glorieuse dès le moment de sa conception? Considérez bien, il n'y a rien qui ait été capable d'attirer les yeux de Dieu que la grâce; mettez la tache du péché originel dans Marie, vous détruisez ce chef-d'œuvre, et, de la plus belle de toutes les créatures, vous en faites un objet d'horreur et un enfant de colère. Otez cette tache, et lui donnez la grâce, vous la rendez capable de gagner le cœur de ce même Dieu qui a en abomination le péché. Hé! qui fait, je vous prie, qu'une âme lavée de ses péchés est si agréable à cette divine majesté, qu'une grande sainte disait antrefois qu'elle ne s'étonnait plus qu'un Dieu eût répandu tout son sang pour la racheter depuis qu'il lui en avait découvert la beauté? C'est que cette grâce qu'elle reçoit dans les sacrements, par l'application du sang du Sauveur, est comme une lumière surnaturelle qui l'eubellit et qui lui donne cet éclat. Aussi est-ce l'unique chose dont Dieu fasse

état, puis ju'il compte pour rien tout le reste.

Mais, hélas ! je le dis à notre confusion, il n'y a rien dont on fasse moins d'état que de cette grâce qui devrait faire tout notre trésor : ou la vend pour de l'argent, on la donne pour un point d'honneur, on la risque et on l'abandonne pour une petite satisfaction, au lieu que si on en connaissait le prix et la valeur, il n'y a rien qu'on ne risquât pour la conserver : biens, vie, honneur, santé, et tout ce que nous avons au monde de plus cher. Et si la sainte Vierge eût été réduite à ce triste choix, ou de perdre toutes ses prérogatives de mère de Dieu, de reine des anges, d'épouse du Saint-Esprit, ou bien d'être privée, même pour un seul moment, de cette grâce, il ne faut point douter qu'elle n'eût renoncé plutôt mille fois à tout le reste que de souffrir la perte de cet unique bien dont elle connaissait si parfaitement le prix, pendant que, par un indigne mépris, nous lui préférons notre plaisir, un désir de vengeance ou un léger intérêt ; ne dirait-on pas même que c'est la chose du monde dont nous faisons le moins d'état, puisque nous nous mettons si peu en peine de la conserver ? Mais ne nous éloignons pas de notre sujet.

Ajoutons plutôt pour troisième preuve de cette sainteté toute miraculeuse de celle qui devait être la mère du Verbe incarné, qu'outre que Dieu a formé le dessein et le projet de cet ouvrage, et que lui-même en est l'exécuteur, l'importance de cette affaire méritait bien qu'il en usât de la sorte, puisqu'il y allait de sa propre gloire et qu'il y avait le principal intérêt. Car, Messieurs, vous savez qu'il arrive quelquefois que les plus excellents maîtres dans leur art se négligent dans les entreprises de moindre conséquence, auxquelles ils ne s'affectionnent pas. Or, c'est ce qui ne peut avoir lieu dans Marie qui était destinée à une fin aussi excellente que l'est celle d'être la mère d'un Dieu. De sorte que si saint Thomas conclut de là qu'elle a été exempte de tout péché actuel, on peut bien pour la même raison l'affranchir du péché d'origine qui lui eût été honteux.

Que si le Fils de Dieu eût eu en horreur de naître d'une personne souillée de quelque péché actuel, pour léger qu'il pût être, et dont la tache étant personnelle ne passe point jusqu'aux enfants, à combien plus juste raison eût-il rebuté une personne marquée et flétrie du caractère du démon ? J'entends le péché originel, qui, étant un péché d'origine, passe du père au fils, et qui se coule dans toutes les générations ? L'un est comme ces taches légères qu'on dit être dans le soleil et qui ne se voient qu'à peine, parce que la lumière de cet astre les efface et les dérobe à nos yeux ; l'autre est une éclipse pleine et entière qui eût obscurci tout son éclat ; l'un est une flétrissure qui n'est qu'à fleur de peau dans un beau fruit, et l'autre est un ver qui le ronge jusqu'au cœur ; l'un est un peu de sable qui

ne fait que troubler la clarté d'un ruisseau, et l'autre est un poison dans sa source qui se répand dans tous les canaux, qui se communique à toutes les eaux avec lesquelles il se mêle, et qui gâte enfin et empoisonne tout ce qu'il touche. D'où il s'ensuit que cette tache eût en quelque manière rejailli sur le Fils de Dieu même, puisque le sang qui coulait dans les veines du fils avait coulé dans celles de la mère.

A votre avis, le Fils de Dieu aurait-il pu soutenir le reproche d'avoir si visiblement négligé les obligations les plus naturelles ? Le choix d'une mère lui est-il de si peu de conséquence, et est inconvenient si peu considérable qu'il n'ait pas dû se mettre en peine d'en écarter tous les défauts ? N'y était-il pas obligé par un sentiment de gloire ? Son affection et les mouvements de son cœur ne l'avertissaient-ils pas assez de ce qu'il devait faire en cette occasion ? Et s'il s'est appliqué à cet ouvrage avec un soin si pressé, qu'il l'a orné et assorti de toutes les perfections imaginables, comment accorderez-vous toutes ses autres prérogatives avec cette tache ? Marie mère de Dieu, qui est la sainteté même, et Marie conçue dans le péché ? Marie esclave du démon, et Marie épouse du Saint-Esprit ? Marie pleine de grâce et Marie plongée dans l'ordure du péché originel ? Quelles contradictions, me dites-vous ! Le moyen d'allier ensemble ou d'approcher des choses si éloignées ? Non, chrétiens, cela ne se peut, et il n'en faudrait pas davantage pour prendre son parti dans cette question, sur laquelle l'Eglise n'a pas encore prononcé définitivement, puisque pour être la mère de la pureté même, elle a dû être toute pure dans tous les moments de sa vie, afin que le commencement eût du rapport à la suite et à la fin ; autrement cet ouvrage serait défectueux dans sa plus essentielle partie, et quelque achevé qu'il pût être d'ailleurs, ce défaut gâterait ce qu'il y aurait de meilleur.

Ainsi l'Eglise, qui est toujours conduite par le Saint-Esprit, l'appelle tantôt un miroir sans tache, et tantôt nous assure qu'elle est toute belle, comme la seule qui ait eu le privilège entre les pures créatures d'être sainte dès le premier instant de sa vie, de cette première manière de sainteté qui consiste dans l'éloignement de tout péché par une rédemption plus noble, plus abondante et plus glorieuse que celle du reste des hommes, afin que sa conception pure et immaculée fût un essai et comme un prélude de celle de son fils. Mais il est temps, chrétienne compagnie, de voir comme elle s'est servie des avantages d'une faveur si singulière pour acquérir l'autre partie de la sainteté qu'on appelle perfection, et qui l'a approchée plus près de Dieu, que toutes les autres créatures. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Si la glorieuse Vierge, Messieurs, a été un miracle de sainteté pour avoir été toute pure, c'est-à-dire exempte de toute souil-

lure dans sa conception, elle ne l'a pas moins été durant tout le reste de sa vie, par le bon usage qu'elle a fait des avantages et des prérogatives qui ont été comme des suites et des apanages de cette première faveur, et qui l'ont rendue un parfait modèle de sainteté et de toutes les vertus. Prérogatives que je rap- porte à ces trois principales, savoir : la justice originelle, qui consiste dans une soumission parfaite des appétits à la raison, et dans un parfait empire sur les passions de l'âme, ensuite l'extinction entière de la cupidité et du penchant funeste que nous ressentons au mal, et enfin l'usage parfait de la raison qui lui fut avancée, afin qu'il ne lui manquât rien de ce que possédaient nos premiers Fères dans l'état d'innocence. Or quel est l'usage qu'elle a fait de ces prérogatives si avantageuses et si singulières ? C'est, chrétiens, qu'elle s'est servie de cette justice originelle pour persévérer dans le bien et pour demeurer fidèle à Dieu, sans jamais ternir cette innocence par le moindre péché actuel ; c'est que la convoitise étant éteinte, elle n'a jamais eu aucun obstacle qui l'ait empêchée de toujours croître en perfection et de faire d'admirables progrès dans la sainteté, c'est que l'usage de la raison lui ayant été avancé, elle a commencé à servir Dieu dès le premier moment de sa vie. Parcourons donc ces trois choses en peu de mots.

Premièrement, Messieurs, comme la glorieuse Vierge a été conçue en grâce et sans péché, elle a été aussi conçue avec la justice originelle, c'est-à-dire avec un assujettissement parfait de ses passions à la raison, et de la raison à Dieu ; tels qu'avaient été nos premiers pères qui ne jouirent de cet avantage que fort peu de temps. Et c'est ce qui rendit leur péché plus inexusable, parce qu'ils ne pouvaient le couvrir d'aucun prétexte de surprise ou de faiblesse, puisqu'ils ne ressentaient point encore la rébellion de leurs passions dont ils étaient parfaitement les maîtres. Ce fut un péché, où leur infidélité, leur malice toute pure, et leur ingratitude eurent part. Mais ce qui relève infiniment aujourd'hui la sainteté de Marie, c'est que l'ayant reçue dès sa première origine, elle l'a conservée durant tout le cours de sa vie, sans jamais ni la perdre ni la souiller du moindre péché de quelque nature qu'il pût être : au contraire elle s'est servie du domaine absolu qu'elle avait sur ses passions, pour accomplir à tout moment les volontés de Dieu ; en sorte que, comme le péché originel ne l'a point souillée, par un bienfait singulier du Seigneur et par une rédemption anticipée, de même par une fidélité sans égale, elle n'a jamais perdu cette première grâce, ni flétri cette première innocence, mais elle l'a conservée jusqu'à la mort.

De là vient que les docteurs nous assurent qu'elle était impeccable, non d'elle-même et de son fonds comme l'était le Sauveur du monde ; mais aussi, dit Albert le Grand, ce n'était pas comme quelques autres saints

confirmés en grâce par une simple protection de la divine providence, qui écartait toutes les occasions et tous les dangers du péché. Cela venait d'un principe intérieur, et de la plénitude de la grâce qu'elle possédait. Ce qui ne diminue rien de la gloire de sa fidélité, puisqu'elle apportait autant de soin à la conserver, et autant de précaution pour ne la pas perdre, que si elle eût été sujette aux hasards que court la fragilité des autres. Au lieu que la plus grande partie des hommes n'ont pas plutôt reçu la grâce, qu'ils la perdent par une infidélité criminelle et par le peu de soin qu'ils apportent à la conserver. Aussi peut-on dire que durant cette vie elle est toujours faible et chancelante, toujours aux prises et dans le combat, souvent mal défendue, et sans cesse exposée à mille tentations délicates où il est bien difficile de ne point être ébranlé. Car, hélas ! combien en voit-on peu qui demeurent fidèles à Dieu ? sans penser, que, comme dit saint Jérôme, ce n'est pas le commencement que l'on doit louer dans un chrétien, mais la fin, et la persévérance qui couronne les autres vertus.

Car enfin, que nous servira d'avoir bien commencé, d'avoir fait de grandes avances et de généreux efforts pour quitter le péché, pour rompre nos mauvaises habitudes et les attachements que nous avons au monde, et pour sortir du misérable état où nous étions, si nous ne sommes constants et fidèles, et si après quelques semaines, ou quelques mois passés au service de Dieu, nous reprenons la même conduite de vie que nous tenions auparavant ? Il faut s'affermir dans la grâce comme parle saint Paul. *optimum est cum gratia stabilire cor* (Hebr., XIII), parce que c'est un trésor que nous portons dans des vases fragiles, et que nous ne saurions conserver parmi tant d'écueils et au milieu de tant de périls, sans soin, sans vigilance et sans précaution. Or cette inconstance de notre volonté dans la vertu, et cette faiblesse qu'on a pour le bien, sont des suites du péché originel et une des plaies qu'il nous a faites, dont Marie ayant été préservée, le cours et la fin de sa vie ont été saints comme le commencement, et même la sainteté qu'elle a reçue en ce premier moment a été semblable aux fleuves qui croissent toujours à mesure qu'ils avancent par l'amas des ruisseaux qui s'y viennent rendre, et qui les grossissent jusqu'à ce qu'ils entrent dans la mer.

Ce qu'il est aisé d'inférer de la deuxième prérogative de cette conception pure et immaculée qui est l'extinction entière de cette malheureuse concupiscence, qui fait en nous tant de ravages, et qui n'est autre chose que cette pente que nous sentons au mal, ce penchant naturel qui nous porte aux plaisirs des sens, et ce poids dominant qui nous entraîne au péché. Ce qui fait que saint Paul lui donne le nom même de péché, parce qu'elle nous y pousse continuellement, qu'elle nous arrête dans le chemin de la vertu, et qu'elle nous empêche d'y avancer.

comme nous en faisons tous les jours une si funeste expérience.

Or, quel avantage pour cette Vierge toujours sainte d'avoir été exempte de cette loi de péché comme l'appelle ce même apôtre, et de n'avoir jamais ressenti cette contradiction par une grâce que je ne puis pas appeler victorieuse, puisqu'il n'y a jamais eu de combat, mais que j'appellerais volontiers glorieuse, parce qu'elle a triomphé sans résistance? d'où il s'ensuit qu'elle n'a jamais trouvé d'obstacle qui l'empêchât de croître à tout moment en sainteté, mais qu'elle s'est servie de cet avantage et de ce privilège incomparable qui lui rendait la vertu comme naturelle, afin d'y faire sans cesse d'admirables progrès.

Entre les personnes qui s'efforcent d'acquiescer à la sainteté et qui tendent à la perfection, il y en a qui demeurent en chemin, qui se lassent, ou qui perdent cœur, parce qu'ils sont faibles et lâches; d'autres qui s'amusent à mille bagatelles, et à des actions de nul mérite; ce sont autant de retardements et du temps perdu, qui doit être comme retranché de leur vie; d'autres par légèreté et par inconstance reculent plutôt qu'ils n'avancent; et les autres enfin tombent et font des chutes qui les retirent bien en deçà de la perfection et de la sainteté où ils auraient pu parvenir. Mais cette heureuse Vierge affranchie de cette loi, et exempte de ce penchant au mal que ressentent les autres, a toujours avancé à grands pas, et n'a jamais souffert d'interruption, d'intervalle, ni de suspension dans sa course. Qui pourrait donc exprimer à quel comble de grâce, de mérite, de vertu et de perfection elle s'est élevée, agissant toujours selon toute l'étendue de la grâce, et avec toute l'ardeur de la charité qu'elle avait pour Dieu; n'ayant rien qui l'arrêtât, ni tentation, ni mouvement déréglé, ni habitude vicieuse, parce que n'ayant point ce principe de péché que nous appelons convoitise ou concupiscence, rien ne pouvait l'empêcher de devenir à tout moment plus sainte, plus parfaite et plus agréable aux yeux de Dieu.

Hélas! il n'en est pas de même du reste des hommes, puisqu'il faut donner tant de combats, se faire tant de violence, et vaincre tant de difficultés pour avancer un seul pas dans la vertu; on dirait que ce serait un pays ennemi, où l'on ne marche qu'à mesure qu'on s'ouvre le chemin par la force des armes, et pour ainsi dire à la pointe de l'épée, et où enfin l'on ne va à la perfection que par des progrès si imperceptibles, que peu de personnes y arrivent à la fin même de leur vie. Reste malheureux du péché originel! qui nous a laissé ce penchant au mal, comme un ennemi domestique, avec lequel il faut sans cesse lutter, qui s'oppose au bien que nous voulons faire, et qui nous entraîne vers le mal que nous ne voulons pas. Ainsi que se plaignait saint Paul: *Non quod volo bonum hoc facio, sed quod nolo malum hoc ago.* (Rom., VII.) Ce qui ne doit pas nous détourner de le combattre; bien

loin de cela, c'est ce qui doit nous y porter avec plus de courage et d'ardeur, parce que quelque difficulté qu'il y ait, nous la pouvons vaincre, et nous avons les grâces et les secours nécessaires pour cela.

Que si nous ne pouvons pas suivre la sainte Vierge, en commençant notre course comme elle a commencé la sienne dès le premier moment de notre vie, nous pouvons du moins l'imiter dans son progrès, en croissant à son exemple et en avançant toujours dans la vertu et dans la sainteté. Il est vrai que la route par où il faut marcher est difficile, mais c'est en cette violence que nous nous faisons que consiste notre vertu. Nous avons des ennemis au dedans, aussi fâcheux et aussi à craindre que ceux du dehors; mais Dieu compte notre avancement par les victoires que nous remportons sur eux. Il est encore constant que notre naturel, notre penchant, notre concupiscence forment de grands obstacles à notre perfection et à notre sainteté; mais en ce point les grâces que nous avons sont différentes de celles qu'avait la glorieuse Vierge. C'étaient des grâces pacifiques, parce qu'elle n'avait point d'ennemis à vaincre; au lieu que les nôtres sont des grâces de combat qui ne nous sont données que pour dompter nos passions, pour réprimer les rébellions de nos appétits, et enfin pour nous rendre victorieux de nous-mêmes.

Ajoutez à ces deux prérogatives que Marie reçut en conséquence de son immaculée conception, que l'usage de la raison lui fût avancé pour comble de faveurs, afin qu'il ne lui manquât rien de ce que le premier homme possédait dans l'état d'innocence. Mais il ne faut point douter qu'elle n'ait employé les premières lumières de cette raison au service de celui qui l'avait prévenue de tant de grâces à reconnaître ses bienfaits, et que sa première action n'ait été de s'abîmer dans la vue de son néant, et dans la pensée de tant de faveurs qu'elle recevait de la pure bonté de son Dieu, sans qu'elle y eût rien contribué de sa part. J'avoue que ce privilège ayant été singulier, nous ne pouvons y avoir de part; mais ce que nous pouvons et ce que nous devons faire, c'est de commencer du moins à être à Dieu aussitôt que nous le pouvons. Nous devons y avoir été dès le premier instant que nous avons eu l'usage de la raison, et peut-être que non-seulement le temps de notre enfance auquel nous étions incapables de rien faire pour lui, s'est écoulé inutilement et est entièrement perdu pour nous, mais encore la meilleure partie de notre vie qui s'est passée sans penser à lui, n'a profité qu'à nous-mêmes; il faut du moins ménager ce qui reste, en nous formant sur l'exemple de la glorieuse Vierge au moment de sa conception; et que ce soit le fruit et la conclusion que nous tirions de ce discours.

CONCLUSION.

Il n'a pas été en notre pouvoir, à la vérité, d'éviter ce naufrage universel du péché ori-

ginel ; c'est une faveur que nous n'avons pu mériter, et réservée uniquement à celle qui devait être la mère de Dieu. Mais, chrétienne compagne, il y a encore une infinité de péchés que l'on peut appeler originels, dans un autre sens, à cause des suites fâcheuses et funestes qu'ils traînent après eux, que nous devons nous efforcer de détourner de dessus nous. Par exemple, ces haines et ces inimitiés, qui semblent se rendre héréditaires dans les familles ; ces mauvaises inclinations que les pères et les mères inspirent à leurs enfants, et qui font voir si souvent les vices des uns revivre et s'éterniser en la personne des autres ; ces péchés, qui sont attachés à de certaines conditions, comme l'ambition, qu'on sait être particulièrement le propre de la noblesse, et l'attachement à son intérêt, qu'on dirait être devenu naturel à ceux qui sont dans le négoce ; ces méchantes habitudes contractées dès nos plus tendres années, et qui, ayant vieilli avec nous, sont devenues autant de péchés originels, ou plutôt comme une seconde nature, dont nous avons tant de peine à nous défaire : les péchés qui ont leur source dans le naturel et dans le tempérament. Voilà des péchés que l'on peut appeler péchés d'origine, et que nous devons nous efforcer de vaincre avec plus de soin, comme ceux qui apportent le plus d'obstacle à notre salut et qui ont des suites semblables à celles du péché originel, à cause du penchant qu'ils donnent à en commettre de nouveaux.

Il y en a d'autres qui portent encore ce nom, parce qu'ils se communiquent aux autres, comme fait le péché d'origine, et qu'il s'en fait une espèce de transfusion des pères aux enfants, des maîtres aux serviteurs, et des personnes d'autorité à tous ceux qui leur sont soumis. Ce sont ces péchés qui, par un exemple contagieux, passent des uns aux autres ; ces péchés féconds, qui en font commettre de semblables par une malheureuse imitation, comme sont ceux des grands, qui entraînent après eux une infinité de personnes, qu'ils rendent complices de leurs désordres ; et généralement tous les péchés de scandale, qui font couler le poison du vice dans le cœur de tous ceux qui les voient, et qui ensuite s'autorisent sur leur exemple à en commettre de semblables. Or, ce sont ces sortes de péchés qu'il faut prévenir, de peur qu'ils ne soient la cause de la perte et de la damnation de ceux qui nous imiteraient, comme le péché du premier homme l'eût été de toute sa postérité, sans la miséricorde du Rédempteur, qui a commencé l'ouvrage de notre salut, par un miracle de grâce, dans la conception toute pure de Marie.

Mais comme cette bienheureuse Vierge, étant exempte de tout péché, s'est servie de cet avantage pour se rendre une merveille de sainteté et un modèle de perfection, n'ayant pas été un seul moment de sa vie sans être toute à Dieu ; en quoi nous pouvons lui ressembler, c'est de nous donner entièrement à lui le plus tôt que nous pourrons.

Mais nous voyons, à notre malheur et au grand préjudice de notre salut, que, par une résolution toute contraire, la plupart des hommes ne veulent être à lui que le plus tard qu'ils peuvent, sans faire réflexion que le plus précieux temps de la vie est le commencement.

Dieu voulait, dans l'ancienne loi, qu'on lui sacrifiât les prémices de tout ; mais, dans la nouvelle, comme notre cœur lui tient lieu de tous les biens de la terre, il en veut posséder les premières affections, et que les prémices de notre vie lui soient consacrées. Les restes d'un autre ne lui sont jamais si agréables, et il aurait bien sujet de les rebuter. Or, que font les hommes, du moins pour la plupart, à ce Dieu, à ce souverain Seigneur, qui mériterait une éternité de services ? ils lui réservent l'extrémité de l'âge, et, par un partage aussi injuste qu'il est injurieux à Dieu, ils destinent leurs plus belles années aux plaisirs, aux divertissements, au crime, à la vanité, et réservent à ce Dieu de majesté le reste et le rebut, c'est-à-dire le retour et l'extrémité de la vie. De là vient qu'ils retardent tant qu'ils peuvent, qu'ils diffèrent d'année en année, et attendent à quitter le monde que le monde les ait quittés. Ah ! mon cher auditeur, pouvez-vous penser à l'iniquité de ce partage sans en rougir et sans vous faire à vous-même ce secret reproche, que c'est peut-être l'étrange conduite que vous avez tenue avec Dieu jusqu'à présent ? Car voilà peut-être la plus grande partie de votre vie qui s'est écoulée, et vous n'avez pas encore commencé à le servir. Vous avez vécu pour le monde, pour l'ambition ou pour le plaisir ; eh ! du moins, que le reste soit entièrement consacré à Dieu. Faut-il, ô mon Dieu ! s'écriait le grand saint Augustin (*in Soliloq.*), que j'aie été si longtemps sans vous connaître et sans vous aimer ! Ce serait un souhait inutile de vous demander que tout ce temps qui n'a point été employé pour vous fût effacé de ma vie ; je l'aurai toujours présent, pour me reprocher mon ingratitude et mon infidélité, et pour me servir de motif qui m'excite à vous consacrer le reste de mes jours sans réserve, afin qu'après vous avoir aimé et servi sur la terre, je vous aime et je vous possède dans le ciel, durant toute l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XLVIII.

SUR LE SAINT NOM DE MARIE.

Nomen Virginis Mariae. (Luc., I.)

Cette Vierge s'appelait Marie.

On est assez persuadé, Messieurs, que rien ne dépend davantage de la volonté ou plutôt du caprice des hommes, que les noms qu'ils imposent, soit aux choses, soit aux personnes qu'ils veulent désigner ; et ceux qui se sont étudiés à en chercher l'origine, ou à en rendre quelque raison, n'en trouvent ordinairement point d'autre que le hasard. C'est cependant le sentiment des sages, que pour n'être pas un nom vain, il doit avoir du rapport à la nature, aux

perfections et aux usages des choses, et être comme un éloge abrégé des personnes qui le portent. C'est ce que nous voyons dans celui que Dieu imposa à l'homme; et le texte sacré nous assure que cet homme reçut de Dieu un esprit éclairé de si nobles connaissances, que pénétrant la nature et les propriétés de chaque chose, il donna à chacune le nom qui lui était convenable, et que celui qu'il leur imposa fut leur véritable nom.

C'est, chrétienne compagnie, ce que nous pouvons dire aujourd'hui de l'auguste nom de Marie, dont l'Eglise a institué depuis peu une fête solennelle, et que de tout temps les saints et les Pères de l'Eglise ont révééré comme le plus saint, le plus glorieux et le plus digne de nos respects, après le sacré nom de Jésus. On ne fait point même de difficulté de le mettre en parallèle avec lui, comme étant tous deux remplis de mystères, tous deux apportés du ciel, comme l'Evangile le dit expressément de l'un, et comme plusieurs saints Pères l'assurent de l'autre, et que tous les deux ayant du rapport aux avantages et aux perfections de ceux qui le portent. Que si saint Chrysostome (homil. 53 in Epist. ad Roman.), parlant des noms que Dieu a donnés aux anciens patriarches, nous apprend qu'ils renferment tous un sens exquis, un trésor de mystères et grand nombre de faits remarquables : *Magnum thesaurum in nominibus, multarum rerum historiarum, nec modicam denique sapientiam contineri*; je le puis dire avec raison du saint et sacré nom qui a été imposé à la mère d'un Dieu : aussi mon dessein est-il, avec le secours du ciel, de tâcher de vous en développer les mystères, après que nous aurons salué celle qui le porte, par les paroles de l'ange : *Ave, gratia plena*.

Quand saint Ambroise, saint Bernard et plusieurs autres saints Pères ne nous assureraient point que l'auguste nom de Marie est venu du ciel, les seuls mystères qu'il renferme nous feraient assez connaître que ç'a été l'effet d'une haute sagesse, ou du moins, comme parle Tertullien, qu'il a fallu tenir conseil pour l'imposer si à propos, *consilium nominis*. En effet, la grandeur, la vérité et l'heureux présage qu'il contient, sont les principales conditions qu'on recherche dans un nom; et quand elles s'y trouvent réunies, on conçoit une haute idée de la personne qui le porte; ou du moins, quand on le lui donne, on fait des vœux pour qu'elle remplisse l'augure et l'espérance qu'on en conçoit.

Voilà d'abord, chrétiens auditeurs, tout le plan de ce que j'ai entrepris de vous faire voir dans le glorieux nom de Marie, dont vous attendez que je vous fasse l'éloge; car pour développer tous les mystères qu'il comprend, c'est ce que vous ne devez pas attendre de moi, puisque pour cela il faudrait vous étaler les prérogatives, la dignité et les vertus admirables de la mère d'un Dieu, et que toute l'éloquence humaine succomberait sous le poids de ce sujet. C'est pour-

quoi la judicieuse remarque d'un savant auteur (Théophil. RAYMOND, *Lib. de observat. ad Maria. nomen. cl.*) sur ce sujet me suffira pour dégager ma parole et pour me tirer d'affaire, dans une entreprise tellement au-dessus de mes forces; savoir, qu'il en est du nom de Marie comme de celui de Dieu même, lequel étant unique et renfermant toutes les perfections imaginables, il en faudrait une infinité d'autres pour les expliquer en détail, selon la pensée du grand saint Denis, qui a composé un livre exprès des noms qui conviennent à Dieu, afin de faire concevoir comme par parties cette nature très-simple, en lui attribuant autant de noms que l'esprit humain y peut distinguer de perfections. Tel est l'admirable nom de Marie : il est unique, mais jamais on n'a inventé une plus grande multitude de noms que lorsqu'il a été question de nous donner une juste idée des perfections de cette incomparable mère de Dieu, dont l'abrégé est le nom de Marie. Nom glorieux s'il y en eût jamais, puisqu'il signifie, dans sa langue originale, *dame ou souveraine*; nom qui lui est propre, puisqu'en second lieu, il veut dire illuminée et illuminante, qui est l'office et la fonction qu'elle a exercés sur la terre, d'éclairer les hommes et de leur apporter la lumière; nom, enfin, d'un heureux présage, puisqu'il signifie l'étoile de la mer, qui nous conduit dans la mer orageuse de ce monde, pour arriver au port du bonheur éternel. Ce sont les trois significations que les saints Pères ont données à l'auguste nom de Marie et que l'Eglise a reçues; ce qui me fait dire qu'il est tout à la fois le plus glorieux, le plus propre et le plus heureux que l'on pouvait donner à une créature, puisque la grandeur, la vérité et l'espérance qu'il fait naître s'y trouvent réunies et nous représentent, en même temps, la dignité où Dieu l'a élevée, le ministère ou la fonction qu'elle a exercés à notre égard, et le bonheur que nous en devons espérer. Nom, par conséquent, qui demande nos respects, notre reconnaissance et une confiance toute particulière. C'est ce qui va faire le sujet et le partage de ce discours.

PREMIERE PARTIE.

Premièrement, Messieurs, ce nom est glorieux et illustre, puisqu'il est comme l'abrégé des titres et des grandeurs de celle que Dieu a choisie pour sa mère, en prenant naissance dans son sein. De manière que, pour exprimer la plus haute dignité qui puisse être, la plus haute élévation qui sera jamais, le plus noble ouvrage de la grâce et de la nature, qui soit sorti des mains de Dieu, et enfin, les prérogatives les plus avantageuses qui devaient soutenir un si haut rang, il fallait trouver un nom qui eût du rapport à tout cela, afin de faire connaître ce chef-d'œuvre tout d'un coup, et le distinguer de tout le reste. Or, c'est ce que Dieu a fait en donnant à cette vierge naissante le nom de Marie, qui veut dire, en

notre langue, *dame* ou *souveraine*. Il n'en pouvait, en effet, trouver un plus noble, ni un plus glorieux, que celui qu'il porte lui-même, ou du moins qu'il prend le plus ordinairement dans l'Écriture : *Ego Dominus*. C'est le titre par lequel il se veut faire connaître, et *sciētis quia ego Dominus*; et si nous parcourons toutes les pages du texte sacré, nous trouverons qu'il ne s'appelle presque point autrement que le Seigneur, comme étant le souverain par excellence, qui a un souverain domaine sur tout ce qui est créé. Car c'est la force et la signification de ce nom de Seigneur que nous lui donnons nous-mêmes tous les jours dans nos prières.

Mais ce nom de grandeur que les souverains de la terre font gloire de mettre à la tête de tous leurs titres, comme le fondement de tous les autres; ce nom, dis-je, est celui qu'il a voulu que sa mère portât dans tous les siècles. Comme si après lui avoir communiqué ses plus nobles perfections, sa puissance et sa paternité même en la faisant véritablement mère du même fils, il lui avait voulu aussi faire part de son nom, qui les exprime toutes et qui les fait le mieux comprendre. En effet, je conçois par cette seule parole de dame et de souveraine, et je rappelle dans mon esprit ce que les hommes ont de plus grand, quoiqu'ils ne possèdent qu'une ombre de souveraineté, si on la compare avec la sienne. Je me représente son mérite et son excellence; car Dieu qui fait tout avec une souveraine sagesse, en lui donnant ce nom et le partageant en quelque manière avec elle, a voulu nous faire entendre par là qu'elle est sa plus vive image et de toutes les pures créatures, qui représente le mieux ses divines perfections. Je conçois en même temps qu'elle est élevée au-dessus de toutes les autres, et qu'elle fait comme un ordre différent, par le rapport tout singulier qu'elle a avec la Divinité. Et il me semble qu'on peut dire d'elle, avec quelque proportion, ce que saint Paul a dit du Verbe incarné dont elle est la mère : qu'elle est d'autant au-dessus des plus hautes intelligences du ciel, que le nom qu'elle porte, et qui lui a été donné pour marque de sa grandeur, nous marque une plus grande distinction. *Tanto melior angelis effecta, quanto differentius præ illis nomen hereditavit.* (Hebr., II.) Ainsi, comme le nom, pour être donné avec justice, doit expliquer la nature de la chose qu'il signifie, par ce nom de Marie, je dois concevoir d'abord ce qui la distingue et ce qui fait sa différence singulière entre toutes les femmes qui ont porté le nom de dame, de reine et de souveraine; or, ce qui y met de la différence est que les autres l'ont en comme un nom ajouté à ceux qu'ils portaient déjà, qu'elles avaient emprunté de leur naissance ou hérité de leurs ancêtres, et cette qualité n'était que par rapport aux lieux où ils avaient quelque droit de commander, et presque toutes par l'alliance qu'elles ont eue avec des rois et des souverains qui leur ont

fait part de leur autorité; mais, comme saint Bernard dit que Jésus-Christ a pris le sien du fond de sa nature, sans en être redevable au hasard ni au caprice des hommes, de même le nom de Marie, dans cette première signification, par l'ordre de Dieu, lui a été comme approprié et imposé par rapport à ce qu'elle devait être un jour, c'est-à-dire la souveraine de la terre et du ciel; c'est par là qu'il la distingue de toutes les autres qui portent ce même nom de souveraine; par là qu'il l'élève au-dessus de toutes les grandeurs humaines et qu'on la reconnaît aussitôt pour la reine et la souveraine de l'univers; parce qu'un chrétien, entendant le nom de Marie, conçoit aussitôt que c'est la fille du Père éternel, la mère du Verbe incarné, l'épouse du Saint-Esprit, et que tout ce qu'il y a de grand dans l'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire, a été employé pour l'élever au-dessus de tout ce qui est purement créé. C'est donc un nom de grandeur, de puissance et d'autorité, puisqu'il lui est commun avec Dieu même, qui n'en a point trouvé de plus propre pour se faire craindre et respecter des hommes, que le nom de seigneur, qui est saint et terrible tout à la fois, dit le Prophète; c'est-à-dire qui doit inspirer la crainte et le respect.

Que si celui de Marie ne nous imprime pas la crainte, parce qu'elle n'emploie la puissance et l'autorité que ce nom nous représente, que pour nous secourir et pour nous procurer toutes sortes de biens; du moins il nous doit inspirer toute la vénération et le respect qui est dû à la reine des anges et à la souveraine de la terre et du ciel. A la bonne heure, que les démons tremblent à ce nom, qui leur est terrible et qui a été si fatal à toutes les puissances de l'enfer. Pour nous, Vierge sainte, nous vous regarderons toujours comme celle que Dieu nous a voulu donner pour notre souveraine; et, dans cette pensée, nous aurons pour vous tous les respects, nous vous rendrons le culte qui est dû à tant de grandeur et de majesté; nous publierons, avec saint Anselme (*L. de concept. Virgin.*, et *Curys.*, serm. 140, 142, 143, 144), que celui-là ne sait pas combien Dieu est grand, qui n'a pas conçu une assez haute idée de la grandeur de Marie, nous déclarerons que c'est ignorer la force et la signification d'un nom si illustre que de ne pas faire une protestation publique de vous être soumis; et, quand nous aurons conçu la gloire qui vous est due et que ce nom nous exprime, nous nous estimerons nous-mêmes glorieux d'être du nombre de vos serviteurs, puisque cette qualité nous est plus honorable que d'être au service des plus grands monarques de la terre. Mais poursuivons notre dessein.

Ce n'est pas assez, chrétiens, pour rendre ce nom glorieux, de savoir qu'il lui est commun avec Dieu même; car on pourrait dire qu'il l'a aussi communiqué aux princes, aux souverains et à tous ceux qui ont quelque rang de supériorité, jusque-là que l'E-

écriture, et même l'usage commun, semble l'avoir confondu avec le nom de maître : *servus Domino suo stat aut cadit* (Rom., XIV), mais c'est cela même qui en fait la noblesse et la grandeur, parce que, quand un nom commun devient singulier et est particulièrement approprié à une seule personne, il porte avec lui une certaine emphase qui exprime la dignité et le mérite de celui à qui on le donne. C'est ainsi que quand on cite le Sage, l'on entend par là Salomon, le plus sage de tous les hommes, ou quand on dit simplement l'Apôtre, aussitôt saint Paul nous vient dans la pensée, comme celui qui porte ce nom par excellence. C'est pour cela que nous appelons ordinairement le Sauveur des hommes du nom de Notre-Seigneur; et, si l'on ajoute à ce nom quelque épithète, l'on en change aussitôt la signification, ou l'on la restreint à quelque autre dignité infiniment au-dessous de la sienne.

Il en est de même de cette auguste reine du ciel, c'est Notre-Dame par excellence et par une prérogative singulière, puisque c'est ce que nous entendons par le nom de Marie prononcé dans notre langue, et vous savez assez que c'est de la sorte que les Pères, l'Eglise et tous les peuples l'appellent communément; et en quelque langue qu'ils l'expriment, c'est toujours le même sens, et il retient le même caractère d'autorité et de grandeur, puisqu'il signifie toujours notre souveraine, comme son Fils porte le nom de Seigneur et de notre souverain.

Ne diriez-vous pas, chrétienne compagnie, que, comme Dieu de toute éternité avait choisi la mère pour le fils, et destiné l'une pour l'autre, les ayant tous deux renfermés dans le même ordre de ses desseins, il aurait aussi voulu que tous les deux fussent reconnus dans tous les siècles par ce nom de grandeur et de dignité qui les distinguait du reste des hommes. L'un est le véritable réparateur du monde, et l'autre a été associée à cette gloire d'en être la réparatrice selon le langage de tous les Pères. Jésus a été établi le médiateur entre Dieu et les hommes, et Marie la médiatrice, du moins auprès de son Fils : c'est un titre qu'on ne lui peut refuser; l'un est le véritable rédempteur par son propre mérite et par la vertu de son sang, et l'autre est appelée la rédemptrice du genre humain, pour avoir fourni le sang et donné la vie à cet Homme-Dieu, qui nous a rachetés par ce moyen.

Eh! faut-il donc s'étonner, si leur gloire étant commune, si leur naissance ayant eu la même fin, si Dieu les ayant renfermés tous deux dans le même projet et dans le même ordre de ses desseins, ils ont aussi porté le même nom; et qu'y ayant eu tant de rapports entre leurs titres, leurs prérogatives et leurs grandeurs, on appelle l'un le Seigneur par excellence, et l'autre la Souveraine, pour nous faire entendre, par cette conformité de nom, l'excellence, l'autorité, le mérite et la supériorité que l'un et l'autre ont sur tout le reste des hommes, et ensuite le culte que nous devons à tous les

deux. Car, quoique la différence en soit telle que nul chrétien instruit des devoirs de sa religion ne le puisse ignorer, cela n'empêche pas que l'Eglise ne rende à cette heureuse créature un culte particulier, distingué de celui qu'elle rend à tous les autres saints, qu'elle n'honore qu'en qualité de serviteurs: mais pour Marie, il y en a un au-dessus de celui qui est dû aux serviteurs de Dieu, et qui est propre de celle qui a mérité de porter le nom de souveraine, en qualité de mère d'un Dieu.

Ce qui me fournit une nouvelle preuve, qui justifie avec combien de droit elle s'appelle *dame* et *souveraine*, comme étant la mère du Seigneur et du Souverain; c'est la raison qu'en apporte saint Jean de Damas (l. IV *De fid. orthodox.*, c. 5), par ces belles paroles: *Vere rerum omnium conditarum domina facta est, cum Mater Creatoris exstitit*; et saint Chrysologue veut que ce soit ce qui lui en fait porter le nom, *quam nasci et vocari dominam ipsa sui germinis fecit auctoritas* (Serm. de Nat. Virg.); parce que dès là qu'elle était destinée pour être mère du Seigneur, il y a eu une espèce de souveraineté attachée à cette incomparable dignité.

Cette conséquence me paraît juste, Messieurs, parce que, comme parmi les hommes on n'a pas plutôt élu un souverain, que celle qui en est la mère change aussitôt d'état et porte le titre de souveraine, quand même elle n'en aurait pas l'autorité, de même c'est une suite nécessaire que la mère du Créateur et du Seigneur absolu du ciel et de la terre soit aussi la maîtresse et la souveraine de toutes les créatures. Et un grand saint n'a point fait difficulté d'en tirer la même conséquence, que saint Paul infère du nom et de la dignité à laquelle son Fils a été élevé, *ut in nomine Jesu omne genu flectatur, caelestium, terrestrium et infernorum*. (Philip., II.) Il faut qu'à ce nom tout ce qu'il y a de grand reconnaisse la dignité et la grandeur de Marie, aussi bien que la souveraine majesté de celui qu'elle a mis au monde; que les plus hautes puissances fléchissent le genou devant elle; que les plus puissants monarques s'abaissent et s'estiment trop heureux de lui rendre service; que le prince même des ténèbres, à qui le Fils de Dieu semble attribuer l'empire du monde, à cause du pouvoir qu'il y exerce, tremble au seul nom de Marie, *omne genu flectatur*. Ce nom donc ne pouvait être plus glorieux que d'être pris de la grandeur même, et en conséquence, de la plus haute dignité qui fut jamais.

Mais ce serait un nom vain à notre égard et un titre en l'air, tel que serait celui d'un roi sans sujets, d'un maître sans serviteurs, et d'un souverain sans domaine, et sans être reconnu, si nous refusions d'être du nombre des sujets et des serviteurs de Marie, par le culte, les devoirs et les services que nous sommes capables de lui rendre.

En effet, chrétiens, sera-t-il dit qu'elle soit révéérée dans le ciel et reconnue de toutes les nations; que toutes les créatures, en un

mot, lui rendent leurs hommages, et que nous, en faveur de qui ce nom lui est donné, nous ne soyons pas les premiers à la reconnaître? Vous savez comme la dignité d'un maître, d'un seigneur et d'un souverain, fait celle des serviteurs, des vassaux et des sujets; qu'il est glorieux d'être au service d'un maître illustre, et que les hommes les plus ambitieux grossissent leurs titres des noms et des charges qu'ils possèdent auprès des princes de la terre; qu'il y en a qui annobliissent même ceux qui en sont pourvus, et que c'est un titre d'une noblesse ancienne et reconnue, de faire voir que leurs ancêtres en ont été honorés, et qu'elles sont depuis longtemps dans leur maison; parce que la grandeur d'un serviteur se mesure par celle de son maître. Ah! quel comble de gloire ne recevrons-nous pas d'être du nombre des serviteurs de celle qui porte à si juste titre le nom de souveraine de tout le monde?

Laissons là tous les avantages que nous en pouvons attendre; n'alléguons point même que tous les services que nous lui rendons retournent à Dieu comme à leur fin, et qu'ils ne sont qu'un moyen pour y aller avec plus de sûreté. Pensons seulement que c'est servir celle à qui les anges ont fait gloire de rendre les offices les moins considérables; que si servir Dieu c'est régner, comme parle le texte sacré, c'est la même gloire d'être au service de celle à qui le Fils de Dieu même n'a pas dédaigné de se soumettre trente ans entiers, *et erat subditus illis*. (Luc., II.) Non, il n'y a point d'honneur comparable à celui-là, point de titre qui puisse nous élever plus haut, point de plus grande gloire que nous puissions acquérir ou rendre nous-mêmes à Dieu, que d'honorer celle qu'il a voulu honorer de cet auguste nom de Marie. Que s'il est si glorieux, pour être une expression naturelle de sa grandeur et du rang élevé où Dieu l'a élevée; je dis, Messieurs, en second lieu, qu'on n'en pouvait choisir un plus propre, et qui lui convint mieux par rapport à l'office et à l'emploi qu'elle a exercé sur la terre, et pour lequel Dieu l'avait fait naître. Nous l'allons voir en cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Je vous ai dit, chrétienne compagnie, dès l'entrée de ce discours, que ce nom de Marie, selon la signification que lui donnent les saints Pères, et que l'Eglise a reçue, veut dire non-seulement *dame* et *souveraine*, mais de plus *lumineuse* et *illuminée*, ou bien *illuminante*, qui répand sa lumière partout. D'où il me semble que l'on peut inférer que rien ne pouvait mieux signifier la fonction pour laquelle Dieu a voulu qu'elle vint au monde. Car demander pourquoi et pour quel dessein elle y est venue, c'est demander pourquoi Dieu a créé la lumière, et de quel usage elle est dans la nature? Eh! sans elle que serait le monde, qu'un chaos confus et un assemblage de choses informes, sans beauté, sans ordre et sans cet ornement qui lui a donné le nom, et tel que vous pouvez vous imaginer qu'il était avant que Dieu y eût mis la lumière qui donne la beauté à tout le reste?

C'est à peu près ce que Marie a fait dans l'ordre de la grâce, d'éclairer le monde enseveli, depuis tant de siècles, dans les ténèbres du péché et de l'ignorance, puisqu'elle est appelée dans l'Ecriture une aurore qui annonce et qui donne le jour. De sorte que si, à sa naissance, les hommes eussent connu le bonheur qu'ils avaient de posséder cette heureuse créature, attendue depuis si longtemps, ils se fussent sans doute récriés, comme fit Zacharie à la naissance du Précurseur du Messie: *Illuminare iis qui in tenebris et in umbra mortis sedent*. (Luc., II.) Venez, ô lumière du monde! paraissez enfin sur la terre pour éclairer ceux qui sont dans de si affreuses ténèbres, et dans l'ombre de la plus funeste mort, qui est celle du péché.

Les vœux que tant de prophètes ont poussés vers le ciel pour hâter sa venue sont exaucés depuis longtemps; et l'on peut dire, comme à la naissance des siècles, que la lumière a été faite, puisque Marie a paru. Mais j'ajoute, qu'étant venue pour éclairer le monde, on ne pouvait lui donner un nom plus propre et qui lui convint avec plus de sujet et de vérité, que le nom de Marie, qui est un nom de lumière, puisqu'il signifie celle qui le porte, et qui en est elle-même toute pénétrée et revêtue.

Ce nom lui est propre, encore une fois, et lui est donné à juste titre; puisqu'elle a mis au monde celui qui est la véritable lumière, comme l'appelle son disciple bien-aimé: *Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem*. (Jean., I.) Sur quoi je vous prie de faire réflexion avec saint Bernard et saint Bonaventure, que le Fils de Dieu étant venu sur la terre pour sauver les hommes, comme la fin qu'il s'était proposée et le grand ouvrage qu'il devait exécuter; il a commencé par les éclairer et par dissiper les ténèbres qui étaient répandues sur toute la face de la terre, en dissipant l'erreur, l'ignorance, l'idolâtrie, et toutes les fausses maximes dont les hommes aveuglés sur leur véritable bonheur étaient entêtés. C'est pourquoi, entre les noms qu'il porte, celui de lumière est comme son caractère personnel, ainsi que parlent les théologiens, c'est-à-dire qu'il lui est propre en qualité de Fils de Dieu, et que par là il est distingué des deux autres personnes de l'adorable Trinité, étant le Verbe éternel, la sagesse incréée et l'éclat de la lumière éternelle, *candor lucis aternæ*; mais ce nom ne lui est pas moins propre par rapport à son emploi, c'est pourquoi son glorieux Précurseur le fit connaître d'abord sous ce titre: *Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine* (Jean., I), et lui-même ensuite, dans l'exercice du ministère pour lequel il était envoyé, n'a-t-il pas déclaré qu'il était la lumière du monde? nom qu'il a communiqué à ses apôtres, parce qu'ils étaient ses ministres dans cet illustre emploi d'enseigner et d'éclairer les peuples, comme s'il n'y eût point eu de nom qui pût mieux exprimer le service qu'ils rendaient à tout l'univers, que le nom de lumière le plus connu, et qui réciproque-

ment faisait connaître les vérités qu'ils enseignaient.

Or si les apôtres, et tous ceux qui ont contribué au salut des hommes, ont eu part à ce glorieux nom, ne suis-je pas bien fondé à dire qu'il est le plus propre de celle qui a le plus coopéré à cet emploi, après son Fils; je veux dire la glorieuse Vierge; et qu'elle porte à juste titre de nom de Marie, qui signifie *illuminante* ou *illuminatrice*, si vous voulez bien souffrir ce mot que la nécessité m'oblige d'employer en ce sujet, pour vous faire souvenir du bienfait incomparable d'avoir donné au monde la lumière éternelle, comme chante l'Évangile (*In prafat. missæ de Beata*): *Quæ lumen æternum mundo effudit Jesum Christum*. Car c'est par ce moyen que cette nuit affreuse, répandue sur toute la terre, a été dissipée, et que tout le monde a changé de face en changeant de créance, de religion, de connaissances, et ensuite d'affections et de désirs. Dans quelle ignorance, grand Dieu! et dans quel déplorable aveuglement étaient plongés les plus grands esprits, et même ceux qui servaient de règle et de conduite au reste des hommes!

Il n'est pas nécessaire, chrétiens, de vous tracer ici une peinture du triste état où le monde était réduit; il serait difficile de dire lequel était le plus à plaindre, ou l'ignorance ou le vice. L'aveuglement de l'esprit y causait un dérèglement universel du cœur, et le vice, qui régnait avec un empire absolu, rendait encore l'aveuglement plus grand et plus irrémédiable; mais celle qui l'a dissipé, en donnant la lumière au monde, ne méritait-elle pas le nom d'illuminante? Sa naissance n'a-t-elle été pas été comme l'aurore de ce grand jour de la foi, dont nous jouissons maintenant? Cette nuit obscure et ténébreuse n'a-t-elle pas commencé à se dissiper, quand Marie a commencé à paraître? n'est-ce pas elle qui, en donnant cette lumière in-créée, a, la première, porté le flambeau qui nous éclaire aujourd'hui? Y eut-il donc jamais un nom qui convint mieux à l'office qu'elle a exercé, et un ministère plus digne de porter ce nom?

J'avoue que d'autres l'ont porté dans l'ancienne loi, comme la sœur du grand législateur Moïse, lequel a conduit et instruit le peuple de Dieu; mais elle n'était que la figure de la mère de celui qui a donné la nouvelle loi, qui a fait cesser les ombres de l'ancienne. Ainsi la figure a fait place à la vérité, et le nom de Marie est demeuré à celle qui a donné au monde la véritable lumière: *quæ lumen æternum mundo effudit*.

Ce n'est pas assez: car faites réflexion, s'il vous plaît, que la lumière se peut considérer en deux manières; ou bien, en tant qu'elle demeure dans le sujet qui la produit, ou en tant qu'elle sort du corps lumineux et qu'elle se répand sur tout ce qui est capable de la recevoir, ce qui lui donne même des noms différents, pour marquer ces deux différentes fonctions. Or le nom de Marie renferme l'une et l'autre, et signifie

illuminée et illuminante tout à la fois; celle qui répand la lumière et qui la reçoit, celle qui la possède et qui la donne; et ne m'accusez pas, je vous prie, dans l'éloge de ce beau nom, de m'arrêter à des minuties et à des rapports qui, dans tout autre sujet, passeraient pour puérils; puisque saint Ambroise et saint Jérôme nous apprennent que la signification de ce nom est toute mystérieuse, et que d'autres saints Pères ont trouvé du mystère jusque dans les lettres qui le composent. Or, comme ce nom a été imposé par l'ordre de Dieu, et que ce ne peut être un nom en vain, l'on peut dire de celle qui le porte, ce qu'un grand orateur a dit d'une personne d'un mérite distingué, et qui avait un nom illustre, que le plus juste éloge qu'on lui pouvait donner, était la gloire d'avoir rempli parfaitement son nom, *vir tui nominis*. De même je reconnais, à ce nom auguste de Marie, celle que le texte sacré nous représente toute revêtue de lumières et du soleil même, *mulier amicta sole*, celle qui a la lune sous ses pieds, et à qui les étoiles servent de couronne, pour nous apprendre qu'elle est effectivement toute illuminée et toute entourée de lumières.

En effet, chrétienne compagne, qui a été plus éclairé des lumières du ciel que Marie? Car, sans parler des symboles les plus brillants que l'Église emploie pour la représenter: de l'aurore, de l'arc-en-ciel, des astres, et du soleil même; et sans m'étendre sur ses connaissances naturelles et surnaturelles, acquises et infuses, dont son esprit fut plus éclairé que ne le fut celui du premier homme; ne comptons que les lumières des grâces qu'elle recevait continuellement du ciel, l'intelligence de tous les mystères de notre religion, et de tout ce qui regardait la personne de son Fils, à quoi elle a eu elle-même tant de part. Quelles plus vives lumières de la foi que les siennes? et de quelles lumières de gloire ne jouit-elle point maintenant? elle est toute éclatante et toute lumineuse, par quelque endroit qu'on la considère; mais puisque nos faibles yeux n'en peuvent soutenir l'éclat, disons seulement que nul nom ne le pouvait exprimer que ce nom de Marie.

Mais ajoutons que comme l'on ne peut s'approcher d'un corps lumineux, sans être éclairé de la lumière qui en sort, si nous voulons recevoir les lumières du ciel, j'entends les grâces qui nous sont nécessaires parmi les ténèbres où nous vivons en ce monde, je ne craindrai point de dire de Marie ces paroles, que le Prophète royal dit de Dieu même: *Accedite ad eam, et illuminamini*. (*Psal. XXXIII.*) Approchez-vous de Marie; comme elle est toute brillante de lumière et qu'elle la répand partout, vous ne pouvez manquer d'en être éclairés. Car Dieu ne s'est pas contenté d'éclairer le monde en général: par son moyen, il répand encore par ce canal ses grâces sur chaque chrétien en particulier, selon le sentiment de plusieurs saints Pères; de sorte qu'il fait à l'égard des hommes, sur la terre, quelque chose de sembla-

ble à ce qu'il fait dans le ciel à l'égard des anges, en communiquant immédiatement ses lumières aux intelligences du premier ordre, et celles-ci les réfléchissant sur les autres, comme nous apprend le grand saint Denis qui appelle pour ce sujet cette première hiérarchie illuminante et illuminative; ou, si vous voulez, comme, à la naissance des siècles, Dieu réunit toute la lumière qui était éparse çà et là dans le corps du soleil pour la communiquer ensuite à tout le monde, *accedit ad eam, et illuminamini*. Adressez-vous donc à Marie, si vous voulez être éclairés: c'est elle, comme chante l'Eglise, qui a dissipé toutes les erreurs et toutes les hérésies; elle que l'Evangile appelle bienheureuse pour avoir cru, elle enfin qui a reçu les premiers rayons de la foi, en recevant celui qui en est l'auteur: non, elle ne manquera pas de nous communiquer cette divine lumière, ou du moins de nous l'impêtrer de son Fils. Hélas! que nous en avons besoin dans ce siècle de ténèbres! car combien y a-t-il aujourd'hui de ces gens qui veulent passer pour des esprits forts, et qui prétendent percer les voiles qui nous cachent les plus saints mystères de notre religion, mais qui n'ont rien de grand que la présomption et la témérité de révoquer en doute leur foi, et d'en mesurer les vérités sur la capacité bornée de leur petit esprit: *Accedit ad eam, et illuminamini*. Le plus sage conseil qu'on leur puisse donner, et le plus salutaire remède pour guérir cet aveuglement, c'est de recourir à la source des lumières par le moyen de Marie, qui ne porte pas en vain le nom d'Illuminante, non plus que celui d'Étoile de la mer: c'est la troisième signification de ce beau nom, et ce qui me reste à vous expliquer en cette dernière partie

TROISIÈME PARTIE.

Ce n'était pas assez, chrétiens, que le nom que le ciel avait destiné à la mère d'un Dieu, fût le plus glorieux, pour répondre à la dignité qu'elle devait soutenir, ni qu'il eût le plus de rapport à l'emploi et à la fonction qu'elle a exercé sur la terre; ç'a encore été un nom heureux, qui contient un présage du bonheur qu'elle devait apporter au monde; puisqu'il signifie cet astre que ceux qui s'embarquent sur mer regardent pour se conduire en leur voyage, et pour arriver heureusement au port où ils aspirent.

Je ne m'arrêterai pas à vous justifier cette troisième signification du nom de Marie, il me suffit que les plus intelligents dans la langue en conviennent, et que l'Eglise la reçoit, et que la raison que les Pères en apportent est prise de l'exemple de ceux qui allaient sur mer, avant la découverte qu'on a faite, depuis un peu plus d'un siècle, d'une autre règle pour se conduire sur cet élément infidèle; car alors on n'avait point d'autre adresse que l'étoile polaire par laquelle on jugeait du lieu où l'on était, et de la distance du terme où l'on prétendait arriver. Ce qui faisait que les pilotes la regardaient

sans cesse, et en tiraient des présages d'une heureuse navigation.

Or c'est de là qu'est pris le nom de Marie, nom d'heureux augure, puisqu'il est un présage du bonheur éternel, où nous espérons arriver par son secours et sous sa conduite. Aussi est-ce par ce nom que l'Eglise la salue durant la meilleure partie de l'année, dans une hymne qu'elle lui récite, et c'est dans cette vue qu'elle l'invoque dans les dangers que nous courons sur la mer orageuse de ce monde, entourés d'écueils et d'abîmes, et continuellement exposés au péril de quelque funeste naufrage: *Stella maris, succure*. Faites seulement réflexion que c'est par une particulière conduite de la divine Providence à notre égard, que ce nom d'un si heureux augure lui a été imposé, afin que les hommes, en prononçant le nom de la mère de leur Sauveur, conçussent en même temps une ferme espérance de leur salut; jusque-là que saint Epiphane veut que ce même nom signifie l'espérance même. Il y a de l'apparence qu'il a voulu dire que ce nom semble avoir été donné pour nous l'inspirer, comme l'étoile de la mer la fait naître dans ceux qui la regardent, et qui la prennent pour guide de leur navigation. Mais il s'ensuit toujours que c'est un nom heureux, qui nous rappelle dans l'esprit ce que nous en devons attendre, dès là que nous connaissons ce qu'il signifie, et à quel dessein il lui a été donné.

Il n'en est pas comme de ces noms pompeux, de grands, d'invincibles, de victorieux et de conquérants, dont on se fait honneur parmi les hommes, mais que saint Augustin compare à ces comètes qui ne se font admirer que par une funeste lueur qui pronostique toujours quelque désastre; parce que ces noms ne sont portés par toute la terre qu'avec le bruit des armes, et qu'on ne les peut lire dans une histoire, sans y voir en même temps le nombre des villes qu'ils ont saccagées, des armées qu'ils ont défaites, et des provinces qu'ils ont remplies de meurtres et de carnage; ce sont des noms qui impriment de la terreur seulement à les prononcer. Mais, pour le nom de Marie, c'est un nom de douceur, d'espérance et de consolation, puisqu'il contient un augure si certain du bonheur que nous devons espérer sous la conduite et sous la protection de celle qui le porte. *O magna! ô pia! ô multum laudabilis Maria!* se récrie sur ce sujet un des serviteurs et des favoris de cette Mère de bonté! (Bonav., in *Specul. Virg.* c. 8, post S. Bernardum.) *Tu nec nominari potes, quin accendas, nec cogitari, quin recrees affectus diligentiam te.* C'est un nom plein de piété et de douceur, qu'on ne peut nommer sans se sentir embrasé d'une sainte affection, ni même y penser, sans être animé d'une sainte confiance. Je ne m'en étonne pas, il fallait qu'il y eût du rapport entre le nom de la Mère et le nom du Fils, entre le nom de Jésus et celui de Marie. L'un signifie *Sauveur*, et l'autre *celle qui nous conduit au port du salut*; l'un nous a mérité ce bonheur, e'

l'autre nous montre le chemin pour y arriver; et tous les deux nous inspirent de la reconnaissance, de l'amour et de la confiance.

C'est pourquoi saint Bernard, qui ne laisse échapper aucune occasion de marquer les sentiments de son cœur envers cette mère de bonté, faisant allusion au nom qu'elle porte, et au secours que ceux qui naviguent tirent de l'Etoile qui les conduit, exprime l'assistance que nous devons attendre de Marie par ce trait d'une éloquence toute divine; mais parce qu'il serait trop long à rapporter, en voici le sens et le précis : Qui que vous soyez, s'écrie-t-il ? (Serm. 2 sup. *Missus est*), qui ne pouvez ignorer que dans le courant de ce siècle, comme dans une mer orageuse, vous êtes battu et agité des tempêtes, et emporté par les flots qui vous poussent de tous côtés, ah ! si vous ne voulez pas en être submergé, ne détournez jamais les yeux de cet astre, dont la lumière favorable calme les orages, et vous conduit en assurance. Si les tentations, qui sont comme autant de vents furieux, vous attaquent et vous exposent à un évident danger d'y succomber, levez les yeux vers cet astre, invoquez le nom de Marie, vous savez qu'elle est toujours prête de vous secourir dans un besoin si pressant. *Respice stellam, voca Mariam*. Si les emportements de la colère, ou les désirs violents d'une averse cupidité, si les mouvements déréglés d'une concupiscence rebelle mettent en danger du naufrage ce vaisseau fragile, où nous portons le trésor de la grâce, *respice ad Mariam*, recourez à Marie qui peut apaiser les tempêtes de nos passions. Si vous êtes troublé de l'horreur de vos crimes, dont la multitude et l'énormité jette la frayeur et la confusion dans votre conscience alarmée; si la crainte des jugements de Dieu, et l'abus que vous avez fait si souvent de la miséricorde, vous porte au désespoir : *cogita Mariam*, pensez à Marie, afin que son nom, rappelant à votre mémoire sa bonté, et la compassion qu'elle a des pécheurs, remette l'espérance dans votre cœur. Enfin dans tous les hasards du salut, que l'on court dans cette mer du monde remplie d'écueils et d'abîmes, dans les craintes, dans les perplexités d'esprit, dans les découragements de cœur, dans les défiances de la miséricorde de Dieu : *Mariam cogita, Mariam invoca*; pensez à Marie, recourez-y comme à un asile assuré, invoquez-la de bouche et de cœur; mais surtout, continue ce Père, suivez-la comme votre guide, parce qu'en la suivant, vous ne vous égarez jamais, en y mettant votre confiance, rien n'est désespéré dans l'affaire de votre salut; quand on s'attache à elle, on est fortement appuyé et l'on ne peut tomber; sous sa protection, il n'y a rien à craindre; quand elle nous sert de guide, on ne se lasse jamais dans la voie du ciel, et quand elle nous est favorable, on ne peut manquer d'arriver au bonheur où nous aspirons.

La raison que ce Père apporte de tout ceci et par où il conclut son éloge, est *quia no-*

men ejus Maria, id est stella maris; parce qu'elle porte le nom de Marie, c'est-à-dire, d'étoile de la mer, qu'elle nous conduit, et nous donne espérance d'arriver au bonheur éternel où nous aspirons.

On ne peut, chrétiens, exprimer en des termes plus forts ni plus consolants, l'heureux présage contenu dans ce sacré nom, qui est en même temps le plus glorieux, comme vous voyez, le plus propre et le plus heureux que l'on pouvait donner à l'incomparable Mère de Dieu, puisqu'il signifie et représente tout à la fois la grandeur de cette souveraine du ciel et de la terre, l'office et l'emploi qu'elle a exercés à l'égard des hommes, et enfin l'heureux augure de notre salut, qui semble être attaché à son secours, à sa conduite et à sa bonté.

CONCLUSION.

Il ne reste donc, chrétienne compagnie, que d'y mettre notre confiance, que de l'avoir souvent dans la bouche et dans le cœur, de l'invoquer dans tous nos besoins, et dans les dangers où nous sommes continuellement exposés; mais particulièrement, comme dit le même saint Bernard, de l'exprimer par nos actions, en imitant les vertus de celle qui le porte. Car ce serait un étrange renversement, de se servir de son nom, comme d'un voile, pour couvrir nos dérèglements; et ce serait le déshonorer si, faisant profession d'être du nombre de ses serviteurs et de ses enfants, nous prétendions à la faveur de ce titre; persévérer impunément dans nos désordres; ce serait se rendre indignes des grâces et du bonheur qu'il signifie, et qu'il nous attire tout à la fois. Souvenons-nous enfin, chrétiens, qu'après la miséricorde d'un Dieu et les mérites du Sauveur, ce saint nom sera notre principale confiance à l'article de la mort; heureux si, dans ce moment décisif de notre éternité, nous pouvons nous rendre favorable cette Mère de miséricorde et prononcer son nom de bouche ou de cœur, en la conjurant d'en accomplir l'augure à notre égard, et de nous conduire au port de l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON XLIX.

SUR LA COMPASSION DE NOTRE-DAME.

Stabat juxta crucem Jesu mater ejus. (Joan., XIX.)

La mère de Jésus se tenait auprès de sa croix.

On ne doit pas s'étonner, Messieurs, si l'Eglise, avant que de nous représenter le Fils de Dieu attaché à la croix pour le salut des hommes, prévient aujourd'hui ce triste spectacle, en nous faisant voir sa sainte Mère. la glorieuse Vierge, au pied de cette même croix. Si elle a eu part à tous les autres mystères qui regardent son Fils; en celui-ci, elle fait elle-même un mystère tout particulier, et comme une seconde passion, par un véritable martyre d'amour, qui lui a rendu propres les douleurs de celui qu'elle aimait plus qu'elle-même. Pour ne pas confondre donc l'un avec l'autre dans le même jour,

j'ai jugé à propos de les séparer en deux discours différents; et de ne considérer aujourd'hui le fils, que comme l'objet des douleurs de la mère; de même que nous ne considérerons dans quelques jours la mère, que comme une des circonstances qui augmentèrent les souffrances de son fils.

De cette manière, chrétienne compagnie, ce sera les partager et les réunir en même temps; satisfaire votre dévotion dans tous les deux, et le moyen de développer l'un et l'autre mystère, qui ont tant de rapport et de ressemblance, que je puis dire avec saint Bonaventure, qu'on vit alors dans leurs personnes ce qui arriva en ce même temps dans la nature : savoir, que le soleil s'étant éclipse, la lune, par une suite nécessaire, perdit sa lumière. Je veux dire que Jésus expirant par la violence des supplices, Marie eût expiré de douleur, si le ciel ne lui eût conservé la vie. Du moins dans l'accablement de douleurs où l'un et l'autre est réduit, comportons-nous comme l'on a coutume de faire à l'égard de ces deux lumières du monde, qu'on ne considère jamais avec plus d'attention, que durant leur défaillance. C'est ce que je vous demande aujourd'hui en faveur de la glorieuse Mère de Dieu, accablée de tristesse et de douleur. Mais avant de nous rendre plus sensiblement présent le sujet de son affliction, et de sa désolation extrême, servons-nous de ces paroles lugubres que l'Eglise chante en ce jour, et qu'elle a consacrées au souvenir de ses douleurs : *Stabat Mater dolorosa*, etc.

Si, au sentiment de saint Augustin, la glorieuse Vierge a été l'image la plus achevée de son Fils, qui était Dieu et homme tout ensemble; il me semble, Messieurs, qu'on peut bien ajouter qu'elle ne l'a jamais plus parfaitement représenté que dans l'état de ses souffrances; puisque dans la pensée de quelques autres Pères, la croix et le Calvaire, qu'elle a toujours eus devant les yeux, l'ont fait elle-même une croix vivante et un Calvaire animé; et que ce glaive de douleur qui, selon la prophétie du saint vieillard Siméon, lui devait un jour percer le cœur, a été employé durant la passion de ce fils bien-aimé, pour exprimer dans la mère une vive image de toutes ses douleurs.

C'est à la vérité une merveille de l'art, de tailler de telle sorte un marbre avec un ciseau, qu'il représente un homme, et que malgré la résistance de la matière, on y remarque jusqu'aux traits les plus particuliers qui le distinguent, et qui le font reconnaître; mais après tout, à quelque excellence que l'art puisse parvenir, il ne fait que des statues muettes, sans vie et sans mouvement; et par conséquent, quoiqu'on dise qu'elles approchent du naturel, elles en sont toujours infiniment éloignées : mais ce glaive de douleur dont le cœur de Marie fut transpercé, plus pénétrant que n'est le ciseau, a passé jusqu'au fond de l'âme de cette mère affligée pour en faire l'image la plus parfaite et la plus achevée des souffrances de son fils; de sorte que lorsque j'entends le prophète

qui demande en la personne de cet Homme-Dieu attaché à la croix, s'il y a douleur au monde semblable à la sienne : *Attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus* (Thren., 1); je lui répondrais volontiers que j'ai trouvé ce qu'il cherche, une douleur qui lui ressemble parfaitement, puisqu'autant que ses souffrances approchent de celles de son fils, autant surpassent-elles toutes les souffrances des autres martyrs.

Je ne veux, pour vous en convaincre, que ces trois paroles qu'en rapporte l'Evangile : *Stabat juxta crucem Jesu mater ejus* (Joan., XIX), où je remarque deux sources de douleurs, qui font cette mer d'amertume, vaste dans son étendue, et impénétrable dans sa profondeur. La première est la grandeur de son amour, qui lui inspire une égale compassion des douleurs de ce fils, qu'elle aime plus qu'elle-même : *Mater ejus*. Et la seconde est la force de son esprit, et la fermeté de son cœur, qui se roidit contre ce torrent de douleurs, et qui lui en fait soutenir toute l'impression, sans soulagement et sans consolation : *Stabat juxta crucem Jesu*. L'une la fait une vive impression des douleurs du Sauveur; l'autre la fait un modèle de constance, dans la plus sensible désolation qui fut jamais après celle de son fils : ce sera le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

La première source de ses souffrances vient, Messieurs, de la grandeur de son amour; c'est ce dont on ne peut douter : mais pour vous exprimer la grandeur de cet amour, l'Evangile se contente de dire que c'est une mère dont on fait nourrir le fils, par les supplices les plus atroces : *Stabat juxta crucem mater ejus*. En effet, soit que nous considérions son affection comme purement naturelle, telle qu'est celle que toutes les mères ont pour leurs enfants, soit que nous la regardions comme surnaturelle, dans la mère de son Dieu, soit que nous envisagions dans l'un et dans l'autre état, cette affection accrue par mille faveurs et mille bienfaits, auxquels son cœur ne pouvait être insensible; ne trouvant partout qu'amour et que tendresse dans Marie, je ne trouve aussi partout que tristesse, et que sujets de la plus sensible douleur.

Car premièrement, si nous envisageons cette affection du côté de la nature, je ne puis m'empêcher de me récrier avec saint Ambroise (l. XXX *De fide ad Gratianum*, c. 2) : *Matrem considerate, matrem cogitate*. Voulez-vous vous former une juste idée de l'extrême désolation d'une personne accablée sous le poids de sa douleur, représentez-vous une mère qui perd son fils; et si l'on dit d'ordinaire que c'est une chose bien douce et bien consolante de souffrir pour ce qu'on aime, il faut dire aussi que c'est un étrange martyre de voir souffrir ce qu'on chérit uniquement. C'est pourquoi les saints Pères nous assurent qu'Abraham mourut autant de fois qu'il y eut de moments depuis le temps que Dieu lui commanda de sacrifier

son fils, jusqu'à celui auquel un ange lui arrêta le bras, et même qu'il fit autant de sacrifices de lui-même qu'il fit de pas pour le conduire au lieu qui lui avait été marqué. Eh ! qui peut douter que cette mère, qui avait infiniment plus de tendresse pour son fils qu'Abraham n'en eut jamais pour son Isaac, ne souffrit aussi durant tous les moments que ce fils fut attaché à la croix, une douleur infiniment plus sensible que celle de ce grand patriarche ? puisqu'on ne peut mettre de comparaison entre ces deux amours. Ah ! qui pourrait exprimer l'excès de la charité de Marie, qui eût donné mille fois sa vie pour délivrer son fils de la mort en la souffrant elle-même ! et qui pourrait conséquemment exprimer l'excès de sa douleur !

Est-il nécessaire d'ajouter ici, chrétiens, que ce Sauveur du monde était non-seulement son fils, mais encore son fils unique ? Ce qui fait que dans l'Écriture, pour exprimer une extrême douleur et une affliction inconsolable, on apporte pour exemple celle d'une mère qui a perdu son fils unique : *Et plangent eum, tanquam super unigenitum.* (Zachar., XII). Ajouterai-je qu'étant mère de ce fils unique sans père sur la terre, elle avait réuni dans son cœur toute l'affection d'un père et d'une mère, et avait joint la force de l'un à la tendresse de l'autre ; et qu'ainsi son amour étant d'un caractère tout singulier, sa douleur a été toute singulière et a surpassé toutes les autres ? dirai-je enfin qu'elle était mère d'un fils dont elle connaissait les perfections ? car souvent l'affection des autres mères est arrêtée par les grands défauts de leurs enfants, et le poids de l'amour maternel est balancé par leur ingratitude et par les déplaisirs qu'elles en reçoivent. Mais le Sauveur était le plus parfait et le plus accompli qui fut jamais. Ne peut-on donc pas dire que tous les sujets qu'elle avait de l'aimer étaient autant de sujets de douleur qu'elle avait de le voir souffrir ? et que toutes les perfections qui le rendaient infiniment aimable se présentant en foule à son esprit lui remplirent le cœur d'amertume et de sensibles déplaisirs ?

C'est, chrétienne compagnie, ce qui nous met aujourd'hui devant les yeux un exemple de patience que nous devons suivre dans la mort de nos proches et des personnes que nous chérissons le plus tendrement. C'est la coutume, en ces rencontres, de marquer à nos amis la part que nous prenons à leur affliction, de leur rendre visite en cérémonie et de leur faire des condoléances dans les formes ; mais ce ne sont que de faibles soulagements qui renouvellent plutôt la plaie qu'ils ont reçue qu'ils ne la guérissent ; il faudrait avoir senti l'impression que les tendresses du sang font sur un cœur dans ces occasions, pour juger combien cette affliction est sensible aux pères et aux mères : car si saint Chrysostome (Homil. 54 in Math.) appelle cet amour naturel une espèce de tyrannie, à cause qu'il fait tout par violence et porte tout jusqu'aux der-

niers excès, *quandam naturæ tyranniam*, pensez quelle peut être l'affection d'une mère pour son fils unique, dont l'amour ne peut être partagé, mais se réunit tout entier dans un seul objet ? Lors donc que la mort le lui enlève, faut-il d'autres marques et d'autres preuves pour juger de la grandeur de son affliction que de savoir que c'est une mère qui perd son fils unique ? mais elle souffre cette perte avec toute la résignation imaginable. C'est l'exemple qu'elle nous donne.

Sa douleur est grande, on n'en peut douter ; car ce n'est pas l'effet de la vertu de rendre insensible, mais cette douleur est soumise aux volontés de Dieu, qui dispose de nos vies et de celles de nos proches, selon les décrets de sa providence ; cette perte est sensible, mais pour cela sa douleur ne donne point d'accès aux plaintes et aux murmures où tant de personnes s'emportent si souvent. Ah ! si elles aimaient Dieu de tout leur cœur et préférablement à tout le reste, comme il le commande, elles trouveraient une solide consolation dans la divine volonté qui fait tout pour sa gloire et et pour leur bien ; leur douleur se dissiperait par la joie de voir cette volonté s'accomplir, même par le renversement de leurs espérances et de leurs prétentions. C'est dans ces occasions, chrétienne compagnie, où la mère d'un Dieu, la plus affligée de toutes les mères, peut servir de modèle d'une parfaite résignation. Un fils unique qui était toute l'espérance d'une illustre famille est-il enlevé par une mort violente et imprévue, quelle désolation dans la maison ! Mais en quoi témoignerez-vous que vous aimez Dieu au-dessus de tout, si vous ne le marquez en souffrant cette perte avec toute la soumission que vous devez à ses ordres ? puisque c'est par cette épreuve, la plus sensible à laquelle il vous pouvait mettre, que vous ferez voir que vous n'avez d'appui et d'espérance que dans lui seul.

Pour revenir à la glorieuse Vierge, outre l'affection naturelle dont elle aimait le Sauveur du monde comme son fils, elle l'aimait encore en second lieu comme son Dieu, et avait pour lui la plus sainte et la plus ardente affection, que la grâce aussi bien que la nature pouvait faire naître dans un cœur. Que si sa charité a été plus ardente que celle de toutes les pures créatures ensemble, selon l'opinion de plusieurs grands docteurs, elle a donc aussi ressenti plus de douleur à la mort de ce fils, qui était en même temps son Dieu. De manière que si vous me demandez combien elle a souffert, je vous demanderai combien elle a aimé ? mesurez-moi la grandeur de sa charité, et je sonderai la profondeur de la plaie que cette charité a faite à son cœur. Mais comment exprimer l'excès de cet amour ? puisque, comme nous assure saint Bernard (Serm. 2, De Assumpt.), son cœur était comme changé en charité, depuis qu'un Dieu qui est la charité même, était demeuré neuf mois dans son sein, et que

les autres nous assurent que son amour a surpassé celui de tous les martyrs et de tous les séraphins. Mais que conclure de tout cela ? que ce qu'en conclut saint Jérôme (Serm. 2, *De Assumpt.*, quem alii Sophroni attribuunt), *quia plus omnibus dilexit, propterea et plus omnibus doluit* : que comme elle a incomparablement plus aimé que tous les autres, elle a aussi incomparablement plus souffert ? que comme son cœur était tout transformé en amour, ce même cœur n'était plus que douleur ; que, comme son amour était en quelque manière immense, sa douleur n'a point aussi eu de bornes, mais que ç'a été une vaste mer d'amertume : *magna est velut mare contritio tua* (Thren., II), comme parle un prophète ?

Ainsi, Vierge sainte, je ne puis penser au pitoyable état où je vous vois réduite, que ces paroles que l'Écriture a dites de la reine Esther ne me viennent dans l'esprit : *Fons parvus crevit in fluvium magnum.* (Esther., X.) Vous n'avez été qu'une petite source de larmes à la naissance de votre fils, lorsque vous le vîtes trembler de froid dans une étable : *fons parvus* ; vous en versâtes sans doute lorsque vous vîtes son sang couler sous le couteau de la circoncision : *fons parvus* ; vous en répandîtes durant les trois jours qu'il se retira dans le temple ; mais c'est maintenant que cette petite fontaine s'est changée en grand fleuve : *Fons parvus crevit in fluvium magnum, et in aquas plurimas redundavit* (ANSELM., L. de excell. virg., c. 5) ; et certes c'est avec raison que l'Église appelle cette mère de son Dieu au pied de la croix, la Reine des martyrs ; puisque les mêmes plaies que son fils reçut sur son corps, la mère les reçut dans son cœur par la compassion qu'elle lui portait, ou plutôt parce que les autres martyrs ont été tourmentés par des bourreaux, par les feux, par les roues et par les chevalets ; mais pour Marie, son fils a été en quelque façon l'instrument de son supplice et la cause de ses douleurs ; et comme le Père éternel avait donné à son fils un corps formé exprès pour souffrir, afin que le sentiment de ses peines en fût plus vif et plus douloureux : *Corpus autem aptasti mihi* (Hebr., X), dit l'apôtre saint Paul, de même il avait donné à la mère une sensibilité de cœur, la plus tendre et la plus capable de ressentir toutes les peines que son fils endurait.

Je ne m'étonne donc plus si saint Bernard nous assure (*Tract. de Passione*) que la douleur et la compassion faisaient dans le cœur de Marie le même effet que les clous, la lance et les épines faisaient sur le corps du Sauveur. Non, je n'ai point de peine à me persuader que, pendant que les Juifs déchiraient avec des foyers le corps du fils, ils déchiraient les entrailles de la mère ; oui, c'est avec raison que saint Bonaventure ajoute qu'elle fut crucifiée avec lui ; c'est-à-dire qu'elle souffrit durant tout le temps de sa passion un genre de supplice qui lui était aussi douloureux et aussi sensible, que la croix et les autres tourments l'étaient à

cet Homme-Dieu ; et je sais presque bon gré à l'idée de quelques peintres qui, ne pouvant exprimer avec le pinceau les douleurs du cœur et de l'âme de cette mère affligée, l'ont représentée attachée avec lui à la même croix, affectant à dessein cette erreur contre la vérité de l'histoire, pour nous exprimer la ressemblance de leurs peines, et nous faire concevoir que la douleur avait fait une telle impression sur l'âme de cette mère, qu'il n'y avait point de couleurs assez vives pour la représenter au naturel.

Ajoutez enfin, chrétiens, que l'amour que Marie portait au Sauveur, comme à son fils et comme à son Dieu, s'augmentait encore par les bienfaits particuliers qu'elle en avait reçus ; car, Messieurs, il y avait cette différence entre la glorieuse Vierge, par rapport à son fils, et toutes les autres mères par rapport à leurs enfants, que les autres enfants ne peuvent assez reconnaître le bien qu'ils tiennent de ceux qui leur ont donné l'être ; et quoi qu'ils fassent ensuite, et quel service qu'ils leur puissent rendre, ils leur seront toujours redevables ; c'est une dette dont ils ne peuvent jamais entièrement s'acquitter envers eux. Mais Marie était obligée à son fils même de la vie, qu'il avait voulu recevoir d'elle ; de l'avoir choisie entre toutes les femmes, pour être la mère de son Dieu ; et par ce moyen de l'avoir élevée à la plus haute dignité qui fut jamais ; de l'avoir prévenue de mille grâces ; et enfin de l'avoir rendue la plus parfaite de toutes les pures créatures, afin de soutenir l'éminente dignité de mère d'un Dieu. Or quel poids n'avaient point ajouté à l'amour qu'elle portait à ce fils la pensée et le souvenir de tant de biens qu'elle en avait reçus ?

C'est pourquoi saint Bernard, pour exciter les hommes froids et languissants à la compassion de la mort et des souffrances de cet Homme-Dieu, croit qu'il leur faut mettre particulièrement devant les yeux la grandeur et la multitude de ses bienfaits ; parce qu'il n'y a rien de plus capable d'exciter un bon cœur à la reconnaissance, et ensuite à lui faire regretter la perte d'un bienfaiteur, à qui il a les dernières obligations : *Cogita ut Creatorem*, dit-il (*Tract. de Passione*), *cogita ut Conservatorem, cogita ut Redemptorem, et per omnia dolo.*

Mais, ô Vierge sainte ! pour peu qu'on fasse de réflexion sur les avantages tout particuliers, avec lesquels vous avez reçu tout cela de votre fils, qui était en même temps votre Dieu ; il faut dire, *per omnia dolo*, pleurez, gémissiez, donnez à votre douleur la liberté d'éclater, et à votre cœur celle de marquer ses nobles sentiments ; car s'il est Créateur en général, il est le vôtre en particulier ; puisque vous n'êtes au monde que pour lui ; qu'il vous a mise à la tête de tous ses ouvrages, comme celle qu'il avait choisie de toute éternité pour être sa mère ; mais ce Créateur perd la vie que vous lui avez donnée : *Cogita ut Creatorem, et per omnia dolo.* Il est à la vérité le Sau-

veur et le Rédempteur de tous les hommes, puisqu'il efface leurs péchés par le sang que vous lui voyez verser; mais quand vous considérez qu'il vous applique le fruit de ce précieux sang, d'une façon singulière, et qu'il vous a empêchée de tomber dans le péché par une rédemption mille fois plus glorieuse; ce bienfait si signalé redoublant votre amour redouble en même temps votre douleur : *Cogita ut Redemptorem, et per omnia dolo*. Quand nous pensons qu'il est l'auteur de tous les biens de la grâce et de la gloire, et que les hommes lui en seront éternellement redevables, tous les cœurs doivent se fendre de douleur; mais vous qui en avez plus reçu que les autres, vous le pleurez aussi pour tous; vous suppléiez à la douleur de leurs cœurs insensibles, par la sensibilité de vôtre; ainsi, de quelque côté que vous jetiez les yeux, soit sur ce qu'il est, soit sur ce que vous êtes; sur ce que vous lui avez donné, ou sur ce qu'il a reçu de vous; soit que vous considériez qu'il est l'auteur de votre être, ou que vous l'êtes du sien; qu'il est votre fils enfin, ou que vous êtes sa mère; partout vous trouverez de nouveaux sujets de l'aimer, et ensuite partout de nouveaux sujets de pleurs : *Cogita ut benefactorem, et per omnia dolo*.

Mais ce qui nous doit le plus intéresser dans ses douleurs et dans ses souffrances, c'est qu'elle les a offertes à son fils, et unies avec les siennes pour notre salut, par une ardente charité qu'elle a eue pour nous, et qui malgré les résistances de l'amour maternel, lui a fait consentir à sa mort pour le salut des hommes, comme elle avait consenti à son incarnation, par le même motif de charité. De manière qu'elle nous considérait alors, tout pécheurs que nous étions, comme l'objet de l'amour de son fils, comme le prix de son sang, et comme le prix de ses travaux; elle a donc eu les mêmes tendresses pour les pécheurs, dont le salut la devait en quelque manière dédommager de la perte et de la mort de ce fils; en sorte que notre perte redouble ses douleurs, comme elle a fait les plus sensibles du cœur du Sauveur.

Il faut, chrétienne compagne, que cette considération nous empêche du moins d'augmenter ses peines, en renouvelant celles de son fils par de nouveaux crimes qui lui seraient plus sensibles que ses premiers tourments. Si l'un des bourreaux qui tourmentaient son fils fût venu offrir son service à la mère, et lui témoigner le regret qu'il avait de la voir tant souffrir, de quels yeux, à votre avis, l'eût-elle regardé? Eh! si la douleur de la mère vous inspire quelque sentiment d'humanité, lui eût-elle pu dire, épargnez mon fils; ses souffrances sont uniquement les miennes, et je n'ai point d'autres intérêts que les siens. C'est ce qu'elle peut répondre à ceux qui tâchent de lui plaire par quelque exercice de dévotion, ou par quelques services qu'ils lui rendent, si cette dévotion n'est soutenue de la sainteté

de leurs mœurs, ou du moins d'un désir sincère de changer de vie. Car si elle sert de prétexte pour vivre dans le libertinage, ou si, avec cela, on prétend continuer ses désordres, c'est outrager la mère et le fils tout à la fois; et comme l'Apôtre nous assure que c'est renouveler la croix et la mort du Fils de Dieu dans nous-mêmes; c'est aussi contribuer aux souffrances de sa Mère, et renouveler ses plus sensibles douleurs; douleurs qui se doivent mesurer non-seulement à la violence de son amour, mais encore à la constance et à la fermeté de son cœur; puisque c'est ce qui les lui a fait souffrir sans soulagement et sans consolation. Nous l'allons voir dans cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il ne faut pas vous étonner, chrétiens, si je dis que la force et la constance de cette généreuse mère fait la seconde source de ses douleurs, puisqu'au lieu d'en diminuer le sentiment, elle l'a fait se raidir contre ce torrent pour en soutenir toute l'impétuosité. Or cette constance se prend particulièrement de trois choses qui me semblent comprises dans ces mêmes paroles : *Stabat juxta crucem ejus*. La première est qu'elle veut être présente à ce supplice de son fils, en se tenant près de sa croix. La seconde, que dans l'impuissance où elle se voit de le soulager, elle souffre elle-même sans soulagement, et enfin, qu'elle se tient debout, sans se laisser abattre sous le poids de sa douleur : *Stabat juxta crucem Jesu*. Développons ces trois circonstances qui nous fourniront autant de réflexions pour notre instruction.

Premièrement, elle se tenait proche de la croix où son fils était attaché; elle l'avait suivi, lorsqu'il portait ce pesant fardeau par les rues de Jérusalem; et, ne pouvant le joindre à cause de la foule du peuple qui l'entourait, elle avait pris un détour, comme l'on croit, pour aller l'attendre sur le Calvaire, et ensuite s'était venue coller au pied de cette croix. D'abord elle fut si touchée du pitoyable état où elle le vit, et ses sentiments furent si confus qu'elle ne put bien les démêler; et les pieuses femmes qui l'accompagnaient, ne la voyant pas elle-même en état d'être consolée, prirent le parti de la plaindre.

Or, pour concevoir quelle impression cette proximité fit sur son cœur, il ne faut que se représenter une mère qui assiste au supplice de son fils. Cette vue augmente sa douleur; il n'en faut point douter, parce que dans toutes les autres passions, si l'objet émeut la puissance, la douleur a cela de particulier, que la vue de ce qui nous fait souffrir réveille sans cesse la tendresse et la compassion, n'y ayant point de sens qui fasse une impression si vive sur l'esprit que les yeux, ni qui forme des idées plus nettes et plus distinctes d'un objet. C'est un trait au cœur qui s'enfonce toujours plus avant, qui retrace sans cesse la plaie qu'il a faite, qui la renouvelle à tous moments et qui em-

pêche qu'elle ne se referme ; en un mot , il y a autant de différence entre la douleur que nous cause le récit de la mort d'une personne que nous chérissions et celle que nous ressentons à la vue de ses jeines, qu'il y a entre un trait qui frappe de loin et dont la pointe est émoussée, et un autre qu'on nous tire de près et qui nous perce immédiatement.

Je me représente donc, Messieurs, cette mère affligée au pied de la croix, sans pouvoir détourner son esprit de cette application violente qui tient tous ses sens attentifs à tout ce qui s'y passe, et par conséquent tous ses sens sont tourmentés par leurs propres objets ; ses yeux sont frappés des cruautés inouïes qu'on exerce sur le corps de son fils, ses oreilles sont blessées des blasphèmes que ces bouches sacrilèges vomissent contre lui ; ses mains touchent et embrassent le bois funeste sur lequel il est attaché ; autour de lui elle ne voit que des bourreaux, au-dessous, que son sang qui coule, sur lui, que des plaies dont chacune fait une blessure à son cœur.

Pour moi, je dirais volontiers que c'est ici où l'on voit la vérité de ce qui était représenté en figure de l'ancienne Loi, où Dieu avait commandé que proche de son tabernacle l'on dressât deux autels vis-à-vis l'un de l'autre ; sur l'un on entendait le bruit des couteaux et des autres instruments dont on égorgeait les victimes, et sur l'autre l'on voyait du feu et des flammes pour y brûler de l'encens. Voilà une fidèle peinture de ce qui se passe sur le Calvaire : j'y vois deux autels tout proches l'un de l'autre ; l'un est la croix du Sauveur où l'on immole cette victime innocente : on y entend le bruit des instruments, le fer y est employé dans les clous et dans la lance ; sur l'autre autel qui est le cœur de cette mère affligée, il y a le feu et les flammes de la charité qui font un second sacrifice. A quoi j'ajoute que, comme le bruit qui se faisait sur le premier de ces autels se faisait entendre sur le second, à cause de la proximité du lieu, de même dans le cœur de cette mère, il se forme un terrible écho de tous les coups dont on frappe son fils, de toutes les injures qu'on lui dit et de toutes les calomnies qu'on en fait, de manière qu'elle a besoin de toute sa constance pour être témoin de ce qui se passe, parce qu'elle ne voit rien qui ne l'afflige et que la vue de tant d'objets funestes fait sur elle une si forte impression, que sans être soutenue d'une vertu toute divine, elle fût mille fois pannée de douleur.

C'est, Messieurs, un spectacle qui sert de méditation à beaucoup d'âmes saintes, de considérer la Mère de Dieu au pied de la croix ; les uns y admirent sa constance, et les autres son amour ; mais il y en a peu qui fassent réflexion que c'est le lieu où l'on trouve son Dieu, et que jamais le Sauveur n'est plus près de nous que lorsqu'on est plus proche de sa croix : *Stabat juxta crucem ejus* : c'est là où Marie et le disciple

nien-aimé l'ont trouvé ; c'est où les plus grands saints le trouvent, et il ne faut pas espérer de le rencontrer facilement ailleurs. Car, s'il a paru une fois sur le Thabor tout éclatant de gloire, ce ne fut qu'en passant et durant fort peu de temps ; saint Pierre, qui voulait y établir sa demeure, fut accusé d'imprudence et de ne savoir ce qu'il disait, *nesciens quid diceret.* (*Luc.*, VIII.) La gloire et la récompense ne sont pas pour cette vie, elles sont pour l'éternité ; c'est inutilement qu'on veut prévenir le temps et les ordres de la Providence, mais c'est sur la croix qu'il faut le chercher ; il faut monter sur le Calvaire à l'exemple de la glorieuse Vierge, et se bien persuader de cette grande et importante vérité, que jamais nous ne serons plus proches du Fils de Dieu que quand nous participerons le plus à ses souffrances.

Ainsi quand l'Écriture nous représente le saint patriarche Joseph dans les liens, elle ne manque pas d'ajouter aussitôt : *Fuit autem Dominus cum Joseph* (*Genes.*, XXXIX), le Seigneur fut avec Joseph ; et le Prophète royal ne se lasse point de le répéter : *Cum ipso sum in tribulatione.* (*Psal.* XC.) Oui, dit Dieu, je suis avec une âme qui est noyée dans l'amertume ; tous les soins de ma providence sont particulièrement pour elle, je m'intéresse en tout ce qui la touche, et elle doit s'assurer de toutes les tendresses de mon amour. Peu de personnes conçoivent cette vérité, parce qu'elles n'en jugent que par des vues humaines ; d'où vient que la croix, qu'ils adorent extérieurement, fait souvent toute l'aversion de leur cœur ; mais la foi nous la doit faire envisager comme l'objet de notre bonheur, aussi bien que de nos adorations, depuis que le Sauveur y a été attaché.

C'est ce qui faisait que le grand saint François était animé d'une telle ardeur de souffrir, à la vue de la croix et dans le souvenir des souffrances de son Dieu, qu'il fallut, pour satisfaire son désir, qu'un séraphin lui en imprimât les marques qu'il porta le reste de ses jours ; qu'un saint Bonaventure s'écriait qu'il ne pouvait vivre sans blessure, lorsqu'il voyait son Dieu couvert de plaies ; qu'une sainte Thérèse demandait à Dieu de souffrir ou de mourir, parce qu'elle ne croyait pas pouvoir trouver son Dieu autre part que sur la croix en cette vie et dans le ciel après sa mort. Toutes les autres voies par lesquelles nous prétendons le chercher sont des voies détournées, qui ne sont ni si droites, ni si sûres ; mais en nous approchant de la croix et en y prenant part, nous l'y trouvons invariablement, à l'exemple de la glorieuse Vierge, qui a eu le plus de part à ses douleurs et que cette proximité de la croix faisait souffrir, non-seulement pour le voir souffrir lui-même, mais encore pour ne le pouvoir soulager dans ses souffrances.

Ce qui mettait sa constance à une seconde épreuve, la plus rigoureuse qui fut jamais : c'est une consolation à une mère de pouvoir du moins fermer les yeux à son fils

qu'elle voit expirer, de l'embrasser et de lui donner toutes les assistances qu'elle peut. Mais Marie voit son fils couvert de plaies, sans lui pouvoir donner le moindre soulagement; elle voit son sang couler et elle ne peut l'étancher; sa tête est penchante sans pouvoir s'appuyer que sur des épines, et elle ne peut la soutenir; et, dans le triste état où elle le considère, elle est elle-même réduite à l'impuissance de ne lui pouvoir donner aucune consolation; elle l'entend qui demande une goutte d'eau pour apaiser la soif qui le brûle et elle ne peut lui en donner; elle le voit enfin rendre l'esprit, sans pouvoir mourir avec lui. D'où vient que saint Bernard (*De planctu Virginis*) lui met en la bouche ces paroles capables de fendre les marbres et les rochers. *Fili mi! quis dabit ut moriar pro te? en moritur filius, cur tecum non moritur, misera mater?* O mon cher fils, que ne puis-je mourir avec vous et pour vous? mais dans l'accablement où elle est, elle n'a que sa seule vertu pour se soutenir, et le secours du ciel qui ne lui donne des forces que pour lui faire ressentir plus longtemps et plus vivement ses douleurs.

Ce qui nous apprend, chrétiens, non-seulement à souffrir sur cet exemple et à prendre part à la croix du Sauveur, mais à souffrir constamment avec courage. Car, hélas! souvent il ne faut qu'une petite disgrâce, une légère maladie, une perte de biens peu considérable, ou un petit revers de fortune pour nous abattre, et même pour nous faire plaindre et murmurer contre les soins de la Providence, sans faire réflexion que les grandes afflictions sont la matière des grandes vertus, les occasions que Dieu nous fournit de signaler notre courage et notre fidélité, et le beau spectacle qui attire les yeux de Dieu même. C'est là, en effet, où la grâce triomphe, où la fidélité se fait voir dans son plus beau jour, et enfin, c'est ce qui passe pour quelque chose d'héroïque et au-dessus du commun.

Que si cela est, mon cher auditeur, que peut-on dire, ou queljngement peut-on faire de votre fidélité, de votre vertu et de votre générosité? qu'avez-vous souffert pour Dieu, et quelle force avez-vous fait paraître en souffrant? vous avez peu souffert et avec peu de résignation. Ah! concluez donc que jusqu'à présent vous avez eu peu de vertu; mais considérez en même temps qu'un Dieu ne s'est pas contenté de se donner pour modèle de patience à tous les chrétiens, et qu'il a encore voulu que sa sainte Mère bût le calice tout pur, afin de nous servir après lui d'exemple de la plus haute et de la plus héroïque patience dans toutes nos afflictions.

C'est ce qui paraît en troisième lieu dans la posture qu'elle tient au pied de la croix du Sauveur, *stabat*; elle se tenait debout, se roidissant contre la douleur, au lieu de s'en laisser accabler; et ramassant toutes les forces de son âme, pour regarder avec constance ce triste et funeste objet, expirant par la violence des supplices. Or cette constance

et cette générosité, bien loin de diminuer ses peines, les augmentaient, et en rendaient les atteintes plus rudes. La raison est que la nature se soulage par les cris et par les soupirs, qui font comme évaporer une partie de la douleur; car le cœur qui en est pressé et serré lui donne issue par la langue et par les yeux, et se décharge en même temps: mais si personne a fait éclater sa constance et sa fermeté dans le plus grand accablement qui fut jamais, c'a été Marie, dont toute la douleur était renfermée dans son cœur; son silence et la pâleur de son visage montrent que cette douleur avait pénétré trop avant, pour être adoucie par des considérations humaines; mais qu'elle avait besoin d'être fortifiée d'en haut. De sorte que cette constance n'est pas tant une nouvelle source de douleur, qu'un obstacle, et comme une digue qui, arrêtant ce torrent, l'empêche de s'écouler, et fait qu'il se grossit à tous moments; jusquelà que saint Ambroise ne veut pas même qu'on croie qu'elle a pleuré, afin de ne pas manifester sa douleur par ses larmes, *stantem lego*, dit-il (*in Institut. Virg.*, c. 7), *flentem non lego*; et ce même Père nous assure, que se tenant debout au pied de la croix, elle considérait moins, en ce Dieu-Homme mourant, la mort de son fils, que le salut du monde pour lequel elle offrait cette vie qui lui était si chère: aussi fut-elle revêtue en cette occasion de toute la force aussi bien que de toute la charité des martyrs.

C'est ce que veut dire cette parole de l'Evangile: *stabat*, elle se tenait debout, avec une fermeté inébranlable; et jamais elle ne marqua plus de courage et de générosité: *stabat*; la terre s'émeut par des tremblements, les rochers et les marbres se fendent, le voile du temple se déchire, et tout l'ordre du monde semble renversé; mais pour la glorieuse Vierge: *stabat*, elle demeurait ferme et constante; et je puis dire que ses douleurs étaient comme une mer d'amertume, dont les flots s'élevaient sans cesse dans son cœur: mais au milieu de cette mer, ce même cœur demeurait ferme comme un rocher battu des orages sans s'ébranler, *stabat*; quelle constance dans ce renversement presque général des cieux et de la terre! demeurant toujours soumise aux ordres de la volonté divine, qui fut seule capable de la soutenir contre tant d'objets qui pouvaient ébranler toute autre courage que le sien: *Stabat juxta crucem Jesu mater eius*.

CONCLUSION.

Or de tout ce discours, Messieurs, il en faut tirer cette conséquence, qui en doit faire le principal fruit, que les personnes les plus chéries de Dieu sont celles qu'il exerce davantage en ce monde, et à qui il fait le plus de part de sa croix, comme étant la marque la plus certaine et la plus visible de l'estime qu'il en fait et de l'amour qu'il leur porte, comme je viens de vous faire voir dans sa glorieuse Mère, qui a été l'image la plus vive expression de ses souffrances et de ses douleurs: c'est ce qui a encore paru dans

son Eglise, qu'il a choisie pour son épouse et pour laquelle il a donné sa vie, afin de lui marquer la force et la tendresse de son amour, et il ne faut que ce souvenir des combats de tant de martyrs qui l'ont arrosée de leur sang, des persécutions qui l'ont presque étouffée dans sa naissance, des travaux des apôtres, et des souffrances des premiers chrétiens, pour dire que cette Eglise si chérie ne s'est accrue et multipliée que par les persécutions qui ont duré des siècles entiers.

Or nous sommes tous appelés à la participation du même titre et de la même gloire, puisque nos âmes sont les épouses du Fils de Dieu, et que par sa grâce nous sommes tous membres de cette Eglise, et même qu'il n'y a point de véritable chrétien qui ne se fasse honneur d'être enfant de Marie : mais ne croyons pas que Dieu nous ait accordé cette faveur si particulière à d'autres conditions ; c'est-à-dire que nous devons avoir part aux souffrances du Sauveur, et nous y devons être conformes, dit saint Paul, afin d'être du nombre des prédestinés, dont Marie est la première entre les pures créatures.

Mais hélas ! avec quelle patience recevons-nous les petites croix qu'il nous envoie ? quel courage et quelle patience témoignons-nous en celles que nous ne pouvons éviter ? Il faut, chrétiens, nous animer à les supporter généreusement, à l'exemple de la glorieuse Mère de Dieu au pied de la croix, et par la considération de celle du Sauveur, que nous devrions avoir sans cesse devant les yeux, pour pouvoir dire ces paroles du Prophète : *Ab ipso patientia mea* (Psal. LXII), c'est de là que me vient ma patience, et ma résignation aux volontés de mon Dieu dans toutes mes afflictions. Je ne la tire point de la force de mon esprit, ni de la grandeur de mon courage ; mais elle me vient uniquement de la grâce que m'a méritée ce Dieu expirant sur une croix pour mon amour, *ab ipso* ; c'est lui qui est l'exemple qui m'anime, le motif qui me soutient et le secours qui me fortifie, comme il soutint et fortifia sa sainte Mère, *ab ipso patientia mea* ; je tire de la vertu de son sang et de ses plaies la force d'endurer constamment toutes les afflictions et toutes les disgrâces que sa providence m'envoie ; c'est ce qui me les fait recevoir comme un gage de son affection, et envisager comme le moyen de participer un jour à sa gloire dans l'éternité bienheureuse, etc.

SERMON L.

SUR LE CŒUR DE LA SAINTE VIERGE.

María conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo. (Luc., II.)

Marie conservait toutes ces choses, les repassant dans son cœur.

Après tant d'éloges et de mystères que l'Eglise a consacrés à l'honneur de la glorieuse Mère de Dieu, voici, chrétiens, que la piété des fidèles a trouvé le moyen de les réunir tous, et de les rappeler à son principe, qui est son sacré cœur. Ce cœur étant le temple du Saint-Esprit, le sanctuaire de

la Divinité même, le lieu dont le Seigneur du ciel et de la terre a fait son premier trône ; ce cœur, qu'il a rempli de toutes les vertus et orné de tous les dons qui pouvaient soutenir l'incomparable dignité où il la voulait élever ; ce cœur, dis-je, méritait bien d'être honoré en particulier, après avoir rendu tant de gloire à son Créateur, et après avoir été consumé des plus pures flammes de la charité. C'est donc à juste titre que nous lui devons faire hommage du nôtre, et comme c'est le principe de la vie la plus pure et la plus sainte qui ait jamais été, le culte particulier que nous lui rendons aujourd'hui peut suppléer à tous les respects et à tous les devoirs que nous avons dû rendre à la plus sainte de toutes les pures créatures.

Cette dévotion, Messieurs, envers le cœur de la mère d'un Dieu, toute singulière et extraordinaire qu'elle vous paraisse, n'est pas pourtant si nouvelle que vous pourriez peut-être vous imaginer, ni même une pratique que la louable piété de ses serviteurs ait inventée depuis peu, puisque nous lisons dans la *Vie de sainte Mechtildé*, l'une des plus zélées pour la gloire et le service de cette reine du ciel qui ait jamais été, qu'un jour, pensant par quel moyen elle lui pourrait marquer son zèle et s'attirer par là sa faveur et sa protection, elle apprit cette excellente pratique de la bouche même du Sauveur du monde, qui, intéressé dans l'honneur que l'on rend à sa Mère, puisqu'il lui en a tant rendu lui-même pendant sa vie : Vous saluerez, lui dit-il, le sacré cœur de ma Mère comme le plus pur qui ait jamais été ; vous le saluerez comme le plus humble qui fut jamais ; vous le saluerez, enfin, comme le plus ardent dans l'amour de Dieu, et le plus zélé pour le salut des hommes qu'on puisse imaginer. Ce que cette sainte observa tous les jours de sa vie, et ce qui se réduisit à ces trois chefs, qui fourniront le sujet de l'éloge de l'auguste et sacré cœur de Marie, qui s'est disposée à être la mère d'un Dieu par une pureté de cœur incomparable, qui l'a attiré du ciel sur la terre par sa profonde humilité, et qui, par le plus ardent de tous les amours, l'a ensuite donné et offert pour le salut de tous les hommes.

Je ne sais pas, chrétiens, si c'est de là que cette dévotion a pris son origine, mais je puis répondre que rien ne peut être plus agréable au Fils de Dieu, que de parler des admirables vertus de sa Mère, et que rien ne peut être plus glorieux à la mère d'un Dieu que de manifester les vertus les plus secrètes de son cœur, puisque c'est ce qui l'a rendue si agréable au yeux de Dieu. Suivons donc ce plan tracé par le Fils de Dieu même pour honorer sa Mère, et demandons au Saint-Esprit, qui a rempli ce cœur de tant de grâces et de vertus, les lumières pour les découvrir, en la saluant elle-même par les paroles de l'ange : *Ave, gratia plena*.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est, Messieurs, par le cœur, que l'on mesure la noblesse ou la bassesse des hom-

mes, puisqu'ils se rendent dignes de respect ou de mépris selon les bonnes ou mauvaises qualités de leur cœur. En effet, le cœur, tout caché et impénétrable qu'il est, se découvre et se fait connaître par ses actions, et s'attire par là les louanges ou le blâme qu'il mérite. Aussi voyons-nous que quand Dieu a voulu louer quelqu'un dans l'Écriture, il a fait particulièrement l'éloge de son cœur, comme l'unique chose qu'il considère et qui mérite son approbation. Job est un cœur simple et droit; David est un homme selon le cœur de Dieu, soumis à tous ses ordres, et toujours disposé à faire sa volonté; il donne à Salomon un cœur sage et intelligent, et, comme parle l'Écriture, une amplitude de cœur que nul autre n'a jamais égalée. Et, au contraire, quand le même Salomon se pervertit et devient infidèle, c'est son cœur qu'il en accuse comme le seul coupable de cette perfidie : *Depravatum est cor ejus, non erat cor ejus perfectum, sicut cor David patris ejus.* (III Reg., VII; XV.) C'est pourquoy, là où le cœur est petit, tout le reste l'est aussi par une conséquence nécessaire, malgré l'éclat de la fortune et l'élevation de la dignité, qui ne sert souvent qu'à mettre les défauts d'une personne dans un plus grand jour. Au contraire, la grandeur du cœur et de l'âme fait paraître tout grand dans un homme; tous les sentiments en sont nobles, et toutes ses actions sont marquées par un certain caractère de grandeur qui le distingue du reste des hommes.

De là vient que Dieu, qui proportionne ses dons et ses faveurs aux services qu'il attend de ses créatures et au ministère auquel il les destine, voulant élever Saül à la royauté, et lui confier le gouvernement de son peuple, ne fit que lui changer le cœur et lui en donner un tout royal, capable de soutenir le poids de cette souveraine dignité. Au lieu que quand il voulut dégrader Nabuchodonosor et le réduire au rang des bêtes, il lui ôta ce cœur de prince qui le faisait redouter de toute la terre : *Cor ejus commutetur ab humano, et detur ei cor feræ.* (Daniel, IV.) A la vérité les hommes qui, ne jugent ordinairement que sur les apparences et qui ne voient que les dehors, se trompent souvent dans l'estime qu'ils font et dans l'opinion qu'ils se forment des autres hommes leurs semblables. Mais Dieu voit le cœur, comme parle le texte sacré, et nous sommes véritablement tels en nous-mêmes que nous sommes à ses yeux, parce qu'il en juge par cette règle sûre et infaillible : *Dominus autem intuetur cor.* (I Reg., XVI.)

Ne vous imaginez donc pas, chétive compagnie, que ce soit aujourd'hui borner ou restreindre le mérite et la grandeur de Marie que de faire uniquement l'éloge de son cœur. C'est, comme je vous ai dit d'abord, remonter à la source de tous ses mérites et de ses grandeurs. Car, comme ce cœur représente tout l'intérieur de Marie, c'est la louer par l'endroit par où elle a plu à Dieu, qui l'a comblée des plus singuliers faveurs et élevée au plus haut faite de gloire

où une pure créature pouvait monter. Or ce cœur a été le plus pur qui ait jamais été, après celui du Verbe incarné.

C'est la première qualité que le Sauveur a voulu lui-même que l'on considérât dans sa Mère, comme la vertu qui avait la première attiré ses regards et qui lui avait entièrement gagné le cœur. Cette pureté ayant été en effet la vertu favorite de Marie, il est juste de lui donner le premier rang, et de commencer par où elle a elle-même commencé le cours de sa vie; après vous avoir averti que par la pureté en quoi elle a surpassé toutes les pures créatures l'on n'entend pas ici cette vertu qui est opposée au vice infâme de l'impureté, mais qu'il faut entendre par là un éloignement de tout péché qui souille l'âme, plus ou moins, selon l'énormité du crime; et comme dans Marie ce n'a pas été une simple exemption et un simple éloignement de toute sorte de souillure, mais une grâce dont l'éclat embellit une âme et la rend capable de ravir les yeux de Dieu même, de là il s'en suit qu'être pur, être saint, être éloigné de tout péché et exempt de toute souillure, c'est ou la même chose, ou des choses tellement inséparables que l'Écriture et la théologie les confondent ensemble, comme nous ferons dans la glorieuse Mère de Dieu, dont le cœur a été le plus pur, c'est à-dire le plus saint, et qui, par là, a eu plus de rapport au cœur de Dieu même. Ah! Vierge sainte, à quel comble de gloire! à quel degré d'excellence! à quel point de perfection vous élevez-vous par cette pureté, qui a été un miracle et une vertu tout à la fois, pour vous approcher de plus près de celui qui est la pureté essentielle, et dont les yeux ne peuvent souffrir la moindre souillure, ni la moindre iniquité. Considérons-la, Messieurs, cette pureté de cœur, comme un miracle, avant que de l'envisager comme une vertu.

Car comme Dieu assortit les choses qui doivent faire une étroite alliance avant que de les unir, dans le dessein qu'il avait de venir au monde pour en être le réparateur, il jeta les yeux sur Marie, prit un corps dans son sein, et voulut être véritablement son fils. Mais afin qu'il n'eût point d'horreur de prendre naissance d'une femme, comme chante l'Église, il fallait que cette mère lui ressemblât par cet endroit, qu'elle fût pure comme lui, sainte comme lui, éloignée comme lui de tout péché : mais comme il ne pouvait pas lui communiquer la sainteté inheritée et infinie qu'il possède lui-même, il était du moins de la bienséance qu'il lui communiquât la plus excellente et la plus parfaite pureté, et telle, comme parle saint Bernard (Serm. 2, super *Missus est*), qu'il était convenable à celle qui devait être la mère d'un Dieu, et porter dans son sein la pureté même.

C'est sur ce fondement que la piété des fidèles, appuyée du sentiment de l'Église, célèbre sa conception immaculée, et la croit exempte du péché d'origine que tous les hommes apportent en naissant; pour cela,

que saint Augustin (*L. De natur et grat., c. 36*) ne peut souffrir qu'on parle du péché lorsqu'il est question de Marie, comme si c'étaient deux choses qui eussent une opposition toute évidente, d'être Mère de Dieu et avoir seulement l'ombre du péché; pour cela, que Dieu étant plus éloigné du péché que la lumière ne l'est des plus épaisses ténèbres, il fallait que celle qui devait servir de palais à ce roi du ciel, et de temple vivant à ce Dieu fait homme, eût une pureté qui y eût du rapport; pour cela, enfin, que Dieu n'a épargné ni dons, ni grâces, pour orner ce temple, pour enrichir ce palais et pour purifier la source de sa propre vie; puisque si Marie avait contracté la moindre souillure, elle eût rejailli sur celui qui est l'éclat de la lumière éternelle dans le sein de son Père, parce qu'il serait né d'une femme qui aurait été sujette au péché, et ensuite sous l'esclavage du démon.

Dieu n'a ni pu ni dû souffrir ce reproche; il n'a donc pu souffrir, par conséquent, que sa Mère ait donné un juste sujet de le lui faire, que celui qui était venu pour détruire le péché y eût été en quelque manière soumis, du moins dans celle d'où il avait tiré son origine. Ainsi il n'a pas dû avoir moins de soin de l'âme de cette heureuse créature qu'il en a eu de son corps, puisque l'innocence est la virginité de l'âme, que le moindre péché ternit, et qui étant perdue une fois ne se recouvre jamais. Or vous savez qu'un Dieu ne pouvait naître que d'une vierge plus pure que les astres et que les anges; il fallait donc aussi que l'innocence de son âme ne cédât en rien à la pureté de son corps, et que Marie fût exempte de péché dans toutes les parties de sa vie. C'est ce que j'ai appelé une pureté de cœur miraculeuse, parce que Dieu a passé en faveur de sa Mère par-dessus les règles de la nature, pour la dispenser de la loi commune qui assujettit au péché toute la postérité du premier homme : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis vestris. (Psal. CXVII.)* C'est l'ouvrage de Dieu, un privilège singulier, une exemption du droit ordinaire, afin que le cœur de Marie fût pur et saint dès le premier moment qu'il a reçu l'être.

Aussi l'a-t-il été par vertu, aussi bien que par miracle; puisqu'au sentiment de tous les saints, il n'a jamais été souillé de la moindre tache du péché, de la moindre imperfection, ni du moindre dérèglement. Il n'y a eu que les deux hérésiarques du siècle passé qui se sont récriés contre une vérité si constante, en la faisant sujette à des défauts même assez considérables; mais leurs sectateurs ont eu honte de leur impiété et de la témérité de leurs maîtres, et les ont abandonnés en ce point par je ne sais quel sentiment de respect et d'estime secrète que Dieu a inspiré pour sa Mère jusqu'aux infidèles et aux mahométans et aux personnes les plus impies. C'est pourquoi je croirais faire tort à votre piété, de vous étaler les preuves d'une vérité qui passe pour incontestable.

Souffrez seulement que je vous fasse souvenir que les passions qui dérèglent le cœur des autres, et qui y excitent tant de troubles et de tempêtes, étaient parfaitement soumises dans le cœur de Marie; que la convoitise qui nous porte au péché et qui n'est autre chose que le penchant naturel que nous y avons tous, étant entièrement éteinte dans ce cœur, elle ne trouvait ni attrait au dehors qui pût débaucher ce cœur de la fidélité qu'il devait à son Dieu, ni au dedans aucune pente qui le portât au moindre dérèglement. De sorte que ne ressentant point cette rébellion intérieure que saint Paul appelle la loi de nos membres, qui nous captive sous la loi du péché, elle a toujours joui de cette heureuse liberté des enfants de Dieu, lesquels se portent à accomplir ses ordres sans peine et sans contradiction.

Ensuite, elle ne s'est pas seulement fait une étude de la loi de Dieu, comme faisait le Prophète royal, mais encore un devoir de l'observer dans la plus haute perfection et dans la rigueur la plus exacte. Ce cœur si bien fait et si droit avait même des délicatesses sur ce point dont celui des autres saints n'était point capable, veillant continuellement sur tous ses mouvements, de manière que rien ne pouvait échapper à sa vigilance continuellement appliquée, non à en régler les désirs, puisqu'elle n'était pas sujette aux surprises de l'amour-propre, mais à les rendre toujours plus saints et plus dignes de celui qui en était le premier objet. Qui pourrait exprimer le soin qu'elle apportait non-seulement à ce que rien ne pût déplaire aux yeux de Dieu, qu'elle regardait comme les témoins de toutes ses actions, mais à ce qu'il n'y eût rien qui n'eût toute la perfection qu'elle pouvait lui donner par les intentions les plus droites et les plus pures?

Saint Ambroise (*l. II De virginibus*) a employé toute son éloquence à nous faire le portrait de sa vie, de ses occupations et de ses entretiens avec Dieu; mais il n'a pu nous représenter les mouvements de son cœur. Comme il n'y a que Dieu qui ait pénétré dans ce sanctuaire, il n'y a que lui qui en ait connu la pureté, c'est-à-dire cette sainteté, et cette innocence qui lui a gagné le cœur à lui-même, qui a pris plaisir à former l'image de sa propre sainteté, par les traits les plus ressemblants et les plus vifs. Il est impeccable de sa nature, et il a communiqué par grâce cette prérogative à Marie, non-seulement par une protection singulière, dont il a comme environné d'autres saints qu'on a appelés pour ce sujet confirmés en grâce; mais par un principe intérieur, comme l'a enseigné Albert le Grand, et ce principe consistait dans un fonds de grâces à l'épreuve de tous les attraits du monde, de tous les charmes des objets et de toutes les sollicitations extérieures. Dieu est saint par essence, et l'Écriture l'appelle trois fois saint, *sanctus, sanctus, sanctus*. Marie ne l'est que par participation et

par un écoulement de la sainteté de Dieu, qui se fait par la grâce; mais cette participation ne laisse pas de la rendre toute sainte dans ses pensées, dans ses désirs, dans ses actions, parce que tout cela sortant d'un cœur sanctifié, portait le même caractère de sainteté en tout ce qui lui appartenait. Dieu ne peut croître en sainteté, parce qu'elle est infinie et incréée et qu'on n'y peut rien ajouter; et cela Marie n'a pu lui ressembler: mais c'est pourtant pour cela que la ressemblance qu'elle a eue avec lui est parvenue à sa plus haute perfection, parce que, ajoutant continuellement vertu sur vertu et quelque nouveau degré de sainteté, jamais personne n'a approché de plus près cette pureté et cette sainteté infinie, qui nous ordonne de toujours croître et de nous efforcer de nous rendre toujours plus saints et plus parfaits.

A la vérité, cette pureté si parfaite est une vertu bien rare sur la terre, qui est un lieu de corruption, où presque tout ce qui s'y voit est capable de nous souiller; il semble qu'elle ne soit propre que du ciel, où rien de souillé ne peut avoir d'accès; car pendant que nous sommes en ce monde, nous portons dans nous-mêmes un principe de péché qui rend dangereux le commerce que nous avons avec toutes les créatures, parce qu'elles nous sont des occasions de péché, par l'attachement déréglé et criminel de notre cœur. C'est ce qui faisait gémir le saint Roi-Propète dans la vue des péchés qui souillaient son âme et qu'il ne pouvait entièrement éviter: *Infixus sum in limo profundi, et non est substantia.* (Psal. LXVIII.) Je suis, disait-il, comme enfoncé dans la fange et dans la boue, je porte avec moi la corruption même, dès là que mon âme est liée si étroitement avec ce corps qu'ils ne font qu'un même homme, *infixus sum in limo profundi, et non est substantia*; et de là, chrétiens, naît cette obligation de nous purifier sans cesse, et de nettoyer notre cœur des souillures qu'il contracte par l'attachement qu'il a aux choses de la terre.

Il n'en était pas de même de celle qui était destinée pour être la mère d'un Dieu; car, quoiqu'elle vécût dans un corps mortel et de même nature que le nôtre, elle n'était point sujette à cette loi des membres qui captive l'esprit, comme parle saint Paul; elle n'a point eu de part à la corruption commune, et elle a toujours été pure, exempte des souillures de l'âme et du corps tout à la fois. Tellement que si Tertullien (*Lib. De cult. femin.*), parlant de cette pureté, dans le sens que nous la prenons, nous assure que là où elle se trouve, là Dieu ne peut manquer de s'y trouver, parce que cette pureté l'y attire inmanquablement, *ubi Deus, ibi puritas*; je puis dire au contraire, que jamais Dieu n'entrera dans un cœur souillé de quelque péché grief ou mortel; ce sont deux contraires qui se fuient et qui se chassent d'un même sujet, sans pouvoir jamais se souffrir ni demeurer en-

semble dans un même cœur. Afin que Dieu y entre par la grâce, il faut qu'il en chasse le péché qui le souille, comme une tache qui efface les plus beaux traits de sa ressemblance; et quand le péché y règne à son tour, la grâce qui est comme une lumière éclatante, qui embellit l'âme et qui y imprime les caractères les plus vifs de la divinité, en est bannie; et Dieu n'a plus pour elle que de l'aversion, de la haine et de l'horreur. *Macula est in iniquitate tua coram me* (*Jerem., II*), dit-il, par un prophète: tu es souillée et tu es abominable devant mes yeux qui ne peuvent plus te souffrir; et il ne faut pas s'en étonner, parce qu'il est la pureté même, et que rien d'impur ne peut en approcher.

Ainsi, mon cher auditeur, une âme n'est pas plutôt souillée de quelque péché, qu'on peut lui adresser ces paroles, que le prophète Ezéchiel dit à un roi de Tyr, de la part de Dieu: *Tu signaculum similitudinis, perfectus decore, omnis lapis pretiosus operimentum tuum* (*Ezech., XXVIII*), etc. Âme chrétienne! lavée du sang d'un Dieu dans les sacrements! plus brillante que l'étoile du matin! âme créée à l'image de ton Créateur et reformée ensuite sur ce modèle par le sang d'un Homme-Dieu! toutes les pierres précieuses, c'est-à-dire toutes les vertus qui accompagnent la grâce, te servaient d'ornement; en cet état tu disputais du prix de la beauté avec les anges. Eh! qu'est donc devenu tout cet éclat qui te rendait semblable à Dieu même? d'où vient ce changement qui te rend méconnaissable au même Dieu devant lequel tu étais si considérable? Le même prophète le marque assez, lorsqu'il ajoute: *Donce inventa est in te iniquitas... et ejeci te de monte, polluisti sanctificationem tuam, dabo te in cinerem, nihili factus es, et non eris in perpetuum* (*Ezech., ibid.*). Ah! c'est que ton cœur a conçu l'iniquité, en suite de quoi tu es déchu de cette gloire et de ce haut rang où un Dieu t'avait élevée, tu ramperas maintenant dans la poussière et il ne fera pas plus d'état de toi que de la boue que l'on foule aux pieds.

Concevez donc, chrétiens, par ce différent état où la grâce et le péché nous réduisent, ce que c'est qu'un cœur pur à qui le Sauveur a promis la vue et la possession de Dieu même; et ce que c'est qu'un cœur souillé de quelque péché qui doit proprement être appelé impureté, de quelque nature qu'il soit, parce qu'il souille l'âme; et ne demandez plus ce qui a rendu la glorieuse Vierge si agréable à Dieu, ce qui a attiré sur elle toutes les grâces et toutes les bénédictions du ciel; ce qui l'a élevée si haut, et ce qui en a fait un miracle de sainteté: son cœur a été le plus pur qui ait jamais été après celui du Verbe incarné, il a été exempt de toute sorte de péché, il s'est garanti des moindres taches et des moindres défauts qui pouvaient le souiller. Voilà ce qui fait sa gloire et son prix devant Dieu; mais tirons-en cette consé-

quence pour nous-mêmes, que nous ne serons agréables à ce même Dieu, dont les yeux sont si purs et qui ne peuvent regarder l'iniquité, qu'autant que notre cœur sera pur et éloigné du péché, qui seul est capable de le souiller et d'en éloigner celui qui est la pureté même. Mais ne nous arrêtons pas davantage sur ce sujet.

La seconde qualité que le Fils de Dieu a donnée lui-même au cœur de sa glorieuse Mère, a été, Messieurs, d'avoir été le cœur le plus humble qui fut jamais dans une pure créature, dans cette révélation que nous avons rapportée. Mais il n'est point besoin d'une nouvelle révélation pour nous le faire croire; ce que nous en apprenons de l'Évangile étant plus que suffisant pour nous en persuader entièrement, et c'est ce qui va faire le sujet de cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Si l'humilité, chrétiens, dans les maximes de la Vérité éternelle, est le principe de la véritable grandeur, comment pouvons-nous mieux faire connaître la noblesse et la grandeur du cœur de Marie, qu'en disant que ç'a été un cœur véritablement humble? N'est-ce pas en faire l'éloge le plus avantageux? puisque c'est rappeler ce qui l'a rendue si grande devant Dieu et ce qui lui a attiré la profusion de toutes les grâces du ciel? Aussi fut-ce toute la raison qu'elle rendit elle-même de son élévation à la première dignité du monde, lorsque sa cousine Elisabeth la salua comme la mère de son Dieu : *Fecit mihi magna qui potens est, quia respexit humilitatem ancillæ suæ.* (Luc., I.) Sur quoi, chrétiens, il me semble que l'on pourrait demander quels charmes et quels attraits Dieu trouve dans un cœur humble, pour l'obliger d'y arrêter ses plus favorables regards? au lieu qu'il détourne les yeux d'un cœur superbe. Mais si l'on y regarde de plus près, répond saint Bernard, on trouvera qu'il n'y a rien de plus beau, de plus rare ni de plus noble dans une âme, que l'humilité; *decor animæ humilitas est*, dit ce Père, c'est la beauté même et l'ornement de l'âme; le trésor du cœur, ajoute saint Grégoire, parce que c'est ce qui attire toutes les vertus, et que sans l'humilité, tout est dissipé et vagabond par le vent de l'orgueil.

Je sais bien que c'est la grâce sanctifiante qui nous rend proprement agréables à Dieu, et que la charité, que l'on confond souvent avec cette grâce, fait toutes ses richesses; et, si nous en croyons le même saint Bernard, qu'elle est la quantité de l'âme qui la rend grande et considérable devant Dieu, selon la mesure qu'elle en possède: mais aussi vous ne pouvez ignorer que l'humilité attire la grâce, qu'elle l'augmente, qu'elle la conserve, et que le Saint-Esprit même nous assure qu'elle ne se donne qu'aux humbles : *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam* (Jac., IV); ainsi l'ange dit, à la vérité, à Marie, qu'elle a été agréable à Dieu, mais Marie, qui s'en étonne et qui en cher-

che la cause, n'en trouve point d'autre que sa bassesse propre et son néant, qui est la seule chose qu'elle a de son fond : *respexit humilitatem ancillæ suæ* (Luc., I); c'est à l'humilité de sa servante qu'elle rapporte toutes les faveurs qu'elle a reçues du ciel : *respexit humilitatem*; elle ne dit pas que Dieu a regardé sa foi, quoiqu'elle fût la plus vive, ni sa virginité, quoiqu'elle fût incomparable, ni même sa charité, quoique la plus embrasée qui fut jamais, mais l'humilité de son cœur. C'est sur quoi il a attaché ses regards, c'est où il a trouvé des charmes qui lui ont blessé le cœur à lui-même. Cœur humble de Marie! voilà en quoi vous avez fait consister toute votre gloire, de ne vous être jamais jugée digne de la moindre grâce et de la moindre faveur!

Mais sans y penser, Vierge sainte, en me reconnaissant en vous que votre seule humilité, vous nous faites connaître un cœur capable de tous les plus grands desseins que Dieu a exécutés en vous. Vous nous marquez la source de votre vrai mérite, le fondement de toutes vos vertus; et il n'en faut pas davantage pour justifier les hauts sentiments que tous les saints ont eus de vous, puisque c'est dans un cœur véritablement humble que toutes les grâces de Dieu viennent fondre; comme les eaux qui coulent des montagnes et qui s'amassent dans les vallées, et remplissent les lieux les plus profonds. C'est la comparaison dont se sert saint Augustin, et l'on peut dire avec les autres que la cause pourquoi Dieu l'a comblée de tant de biens, est qu'il n'en a point trouvé de plus humble, et, par conséquent, d'une plus vaste capacité pour les recevoir et pour le loger lui-même. Que si l'Écriture nous apprend que l'esprit de Dieu, à la naissance du monde, était répandu sur la face de l'abîme, pour en faire sortir toutes les beautés de l'univers, j'ajouterai que quand il fut question de réparer le monde, ce même Dieu vint se reposer sur une autre abîme, qui fut le cœur de Marie, parce qu'étant la plus humble et s'estimant un véritable néant dans la grâce, aussi bien que dans la nature, il n'y trouva nulle résistance et y fit voir ce qu'il peut dans l'ordre surnaturel, en remplissant ce cœur humble, de ses dons, de ses faveurs et de tout ce qui était capable de l'ennoblir et de l'élever au-dessus des créatures les plus parfaites. De manière, encore une fois, que de dire que le cœur de la glorieuse Vierge a été le plus humble, et l'honorer en cette qualité, c'est comprendre ce qu'il y a au monde le plus digne de nos respects, de nos éloges et de nos admirations, après le cœur sacré du Verbe incarné, qui n'a pu rendre celui de sa Mère plus semblable au sien, que par cette vertu qu'il a le plus chérie et qu'il a voulu que les hommes apprirent de lui-même : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde.* (Matth., VII.)

Ainsi, âmes chrétiennes, pour vous affermir dans des sentiments si justes et si pieux envers le cœur de la mère d'un Dieu, je n'ai

qu'à vous faire voir quelle a été la profondeur de son humilité ; et pour cela, quoiqu'on ait multiplié les degrés de cette vertu presque à l'infini, saint Bernard, qui en a, ce semble, le plus approfondi la nature, la fait consister dans une basse estime de soi-même et dans un désir sincère que les autres en aient la même opinion. Ce sont les deux choses à quoi se rapporte toute la pratique de cette vertu ; et comme l'Écriture attribue au cœur la pensée et le désir, un cœur est véritablement humble quand il a une basse idée de son mérite ; et que bien loin de se faire honneur des avantages qu'il possède, il rapporte à Dieu tout ce qu'il a de bien, et ne se réserve que le mépris et la confusion pour soi-même.

Mais où trouverez-vous ces deux choses dans une plus haute perfection que dans l'humble cœur de Marie ? et, ce qui est le plus admirable, lors même qu'elle se voit élevée au plus haut degré d'honneur qui pouvait être. L'ange la salue et l'appelle pleine de grâce, mais elle se trouble à une parole qui lui fait entrevoir une élévation extraordinaire, inconnue jusqu'alors dans le monde. On l'assure enfin en termes clairs et précis, qu'elle sera mère d'un fils qui sera en même temps le Fils du Très-Haut ; mais tant s'en faut que la vue de ses perfections trahisse les humbles sentiments de son cœur et que cet éloge la fasse apercevoir de l'excellence de sa sainteté ; elle est comme Moïse quand il descendit de la montagne où il avait eu l'honneur de conférer avec Dieu : tout le monde était ébloui de l'éclat dont son visage resplendissait, lui seul ne voyait rien de cet éclat. Ainsi la sainteté et la vertu répandent leurs lumières partout et poussent des rayons que tout le monde voit ; mais l'humilité d'une personne véritablement sainte et vertueuse ne sait pas qu'elle les pousse, ou, si elle le sait, elle en rougit, elle s'oppose au respect qu'on lui rend, elle désavoue le sentiment avantageux qu'on a d'elle, et plus on l'honore, plus elle s'anéantit.

Voilà ce qui se passe dans le cœur humble de Marie, lorsqu'on la déclare la mère de Dieu, qui est le plus haut point de grandeur où elle pouvait être élevée ; elle ne voit point en elle cette perfection ni cette plénitude de grâces dont on lui parle ; et, comparant sa bassesse avec la souveraine grandeur du Verbe, elle se juge indigne de la gloire qu'on lui annonce et de l'honneur qu'on lui fait. Et lors même qu'elle se soumet à l'ordre de la Providence, que l'ange lui intime de la part de Dieu, voyez avec quel sentiment d'humilité son cœur s'y soumet ? On la reconnaît pour la mère de son Dieu, et elle se reconnaît sa servante ; on l'élève jusqu'au rang le plus proche de la divinité, et elle descend jusqu'au degré le plus proche du néant ; elle oublie tout ce qui la rend considérable aux yeux de Dieu, et elle ne se souvient que de sa bassesse et de ce qu'elle a de son fonds, sans compter ce qu'elle a reçu de Dieu et ce qu'elle est

par sa grâce, parce qu'elle ne regarde tout cela que comme hors d'elle et qui ne lui appartient point. Ce cœur véritablement humble est, pour ainsi dire, tout rempli de son néant, et ne pense point à ce qu'il a de grand, que pour en faire hommage à celui dont il l'a reçu.

Ainsi Marie, dont le cœur est selon le cœur de Dieu, est en ce point semblable à son fils ; ce Verbe éternel se fait homme et ne laisse pas d'être Dieu, et, au milieu de cet anéantissement profond, conserve toute sa grandeur ; et Marie, au milieu de cette grandeur suprême où elle est élevée, conserve toute son humilité. O cœur véritablement humble ! puisque dans son élévation même il ne perd point de vue sa bassesse : qui n'admira en effet une humilité si fortement établie, qui peut soutenir un tel poids de grandeur, et qui peut se conserver ainsi parmi tout ce que le ciel et la terre ont de plus éclatant ? Être humble sans mérite, et sans aucun avantage de grâce ou de nature, c'est une nécessité ; être humble avec un mérite distingué, c'est une vertu que saint Bernard appelle rare, parce qu'en effet on en voit peu qui ne soient, sinon éblouis, ou du moins touchés de quelque sentiment de vaine gloire ; mais conserver un cœur profondément humble, avec le comble du mérite et de la gloire, c'est un prodige qui n'est pas moins admirable dans Marie que d'avoir été vierge et mère tout à la fois. Et voilà ce qui a fait la première partie de son humilité.

Mais la seconde qui regarde le désir d'être abaissé, qui nous fait souhaiter que les autres aient les mêmes sentiments de nous, que nous en avons nous-mêmes, est ce qui a fait reconnaître le cœur de cette glorieuse Vierge pour le plus humble qui ait jamais été, puisqu'elle a fui l'honneur et la gloire tant qu'elle a pu. Elle tint secrète la faveur qu'elle avait reçue du ciel, et elle ne la découvrit pas même à celui qui avait le plus d'intérêt d'en être instruit ; et, préférant l'humilité à l'honneur et à tout ce qu'elle avait au monde de plus cher, elle laisse à Dieu le soin de la justifier auprès de son époux, pendant qu'elle veille à conserver l'humilité de son cœur. Elle se trouble quand l'ange lui annonça son élévation ; ce fut un effet de son humilité autant que de sa grandeur, comme remarquent les saints Pères ; mais elle n'est point troublée de la confusion qu'elle a sujet de craindre de se voir rebu-tée et délaissée de celui que Dieu avait choisi pour cacher cet incompréhensible mystère. Ainsi, après que son humilité l'a fait choisir de Dieu pour une si éminente dignité, comme si elle était accrue par son élévation même, elle lui fait cacher la gloire dont elle vient d'être comblée, s'exposer au mépris, et même à l'opprobre et à la confusion, par le profond silence où elle ensevelit la grâce qu'elle a reçue ; de sorte que si un ange ne l'eût point fait savoir à saint Joseph et si le Saint-Esprit ne l'eût point révélée à sainte Elisabeth, non-seulement cette faveur inestimable et cette incompa-

nable grandeur fussent demeurées inconcues, mais elle n'en eût pu attendre que de la confusion auprès des hommes.

C'est à quoi ce cœur véritablement humble était disposé. Mais la gloire du Verbe incarné eût été intéressée dans le déshonneur de sa mère, il révéla lui-même le secret et fit éclater sa gloire et son humilité tout à la fois. Marie, qui ne cherche que l'humiliation et l'abaissement, ne peut se résoudre à publier la première son élévation, et loin de l'attribuer à son mérite, lorsque sainte Elisabeth lui dit que sa foi est la cause de son bonheur, fidèle à rapporter à Dieu, et la grandeur qu'elle en a reçue et toutes les louanges qu'elle reçoit des créatures, elle assure que Dieu n'a considéré autre chose en elle que la bassesse de sa plus humble servante. C'est le Tout-Puissant, s'écrie-t-elle, en publiant la merveille qu'elle ne peut plus celer; c'est le Tout-Puissant, qui pour opérer en moi ce que vous admirez, a déployé toute la force de son bras; voulant faire entendre par là que Dieu, pour faire éclater plus hautement son souverain pouvoir, avait choisi l'instrument le plus faible et le sujet le plus indigne, afin qu'on ne pût attribuer à la créature la gloire qui n'est due qu'au Créateur.

Cœur donc, encore une fois véritablement humble, et par là véritablement grand devant Dieu, puisque, étant si vide de soi-même, il a mérité de recevoir la plénitude de la grâce. Oui, Vierge sainte, vous avez eu raison de dire que c'est pour cela que toutes les nations vous appelleront heureuse : *Respexit humilitatem ancillæ suæ, ex hoc beatam me dicent omnes generationes.* (Luc., I.) On louera votre fidélité, votre innocence, votre pureté incomparable, le ciel et la terre vous reconnaîtront pour la mère du souverain Seigneur de l'univers; mais l'on reconnaîtra, puisque vous le voulez, votre humilité, comme la source de tout votre bonheur, et l'on dira que Dieu, qui a vu votre cœur si humble, a pris plaisir de vous faire honorer dans tous les siècles, et par tout ce qu'il y a de plus grand dans le monde. Trop heureux nous-mêmes, chrétiens, si, ayant mille fois plus de sujet de nous abaisser que Marie, nous avons le cœur humble comme elle l'a eu, et si, ne pouvant approcher de ses héroïques vertus, nous tâchions du moins d'imiter cette incomparable humilité : cette vertu seule suppléerait à toutes les autres et nous rendrait d'autant plus grands devant Dieu que nous serions petits à nos propres yeux.

Mais, ô cœur humain, cœur superbe ! qui es idolâtre de la gloire, et qui ne cherche que la grandeur et l'élévation, prend du moins le véritable chemin pour y arriver ! Sois humble, et tu deviendras grand : fuis la gloire, et elle te suivra ; méprise l'estime des hommes, et tu attireras celle de Dieu. Il ne faudra pas même aller bien loin pour apprendre cette haute sagesse ; tu n'as qu'à rentrer dans toi-même, et voir ce que tu as de ton fonds : tu n'y trouveras que le néant ;

et, après avoir comparé ce profond abîme de la misère avec l'abîme des grandeurs de Dieu, examine encore ce que tu as reçu de lui et ce que tu fais tant valoir, et tu n'y trouveras que des sujets d'abaissement et de confusion, d'en avoir été si méconnaissant, et de t'en être fait un sujet d'orgueil ; outre que tes vices, tes défauts, tes faiblesses, doivent t'être autant de sujets d'humiliation, et te faciliter la pratique de cette divine vertu, qui seule est le moyen de parvenir à la véritable grandeur.

TROISIÈME PARTIE.

Achevons, chrétiens, par la troisième qualité du cœur de Marie, savoir, d'avoir été non-seulement le plus pur et le plus humble, mais encore le plus ardent d'une charité toute sainte et toute divine. Faisons-le voir en peu de mots. Je sais bon gré, Messieurs, à ceux qui, entre toutes les passions du cœur, ont assigné à l'amour le même rang que le cœur tient lui-même dans le corps de l'homme, c'est-à-dire le premier vivant et la source de la vie même. L'amour en général est la première de toutes les passions, et la charité la plus noble et la plus excellente de toutes les vertus. C'est pourquoi, si nous disions au commencement qu'il fallait mesurer la grandeur de l'homme par le cœur, je dis maintenant qu'il faut mesurer la grandeur du cœur de Marie par l'ardeur de son amour et par l'étendue de sa charité divine, qui est le principe de la vie surnaturelle, et ensuite de tout notre mérite devant Dieu. Ainsi, pour parler du cœur de la glorieuse Vierge, c'est en faire le plus parfait éloge, que de dire qu'il a le plus aimé Dieu, et les hommes par rapport à Dieu. Car ce sont deux ruisseaux qui sortent de la même source de la charité, et, qui n'ayant que le même principe, se vont réunir dans le même objet.

Or, qui nous fera maintenant comprendre l'ardeur de la charité dont le cœur de Marie a été embrasé ? Qui nous exprimera la tendresse de son amour pour celui qui a été son Fils et son Dieu, et qui lui-même l'avait prévenue d'un amour si singulier ? Qui pourra pénétrer assez avant dans ce cœur pour y voir combien était ardent ce feu que le Sauveur a apporté sur la terre et dont sa mère a ressenti les plus pures flammes ? Quelques saints Pères en ont parlé, comme d'une fournaise de charité toujours allumée et toujours ardente. Les autres l'ont considérée comme l'autel et le sanctuaire, où ce feu sacré s'est toujours entretenu sans jamais se ralentir, et les autres nous assurent qu'elle a commencé à aimer son Dieu, sitôt qu'elle en a reçu l'être, et que, dès le premier instant de sa vie, elle avait plus de charité que les séraphins les plus embrasés ; que cette charité ensuite a toujours cru et est devenue plus ardente à tout moment par les bienfaits qu'elle recevait incessamment de son Créateur ; et d'autres enfin soutiennent que, comme l'amour divin l'a fait vivre, ce même amour l'a fait mourir, ayant

fini sa vie par un violent effort de cette charité. Mais saint Bernard semble avoir en-chéri sur tous les autres, lorsqu'il a dit (serm. 1 *De Assumpt.*) que son cœur a été tellement pénétré de ce feu divin, qu'il a été comme changé et tout transformé en amour : *Dubitare quis potest omnino in affectum charitatis transiisse Mariæ viscera, in quibus ipsa, quæ ex Deo est, charitas, novem mensibus corporaliter requievit ?* Il faut seulement remarquer que cette charité si embrasée ne se répandait pas seulement en de simples affections envers Dieu, ce qui s'appelle amour effectif, mais qu'elle était encore le principe de toutes ses actions au dehors, et comme le premier ressort qui renuait toutes les puissances de son âme par un amour effectif qui ne la faisait agir que pour Dieu, embrassant toutes les occasions de souffrir pour lui, souhaitant d'employer mille vies pour son amour, comme la charité, qui embrasait tellement le cœur de l'épouse des *Cantiques*, que toutes les eaux des tribulations et des souffrances n'étaient pas capables de l'éteindre ou de la ralentir; et qu'ainsi sa vie a été un continuel exercice de charité, qui l'unissait tellement à Dieu, qu'elle ne laissait pas de s'employer pour le bien et pour le salut des hommes.

Car, comme la charité du prochain est une suite et un écoulement de celle que l'on a pour Dieu, Marie, sans partager son cœur, aimait d'un amour invincible, comme parle Pierre Damien (serm. 1 *De Nativ. Virginis*), ceux que son fils a aimés du plus ardent amour qui pût être, puisqu'il a donné sa vie et versé tout son sang pour leur salut. *Omnes amat, amore invincibili, quos in ea, et per eam, filius ejus ac Deus summa dilectione dilexit.* Car, si aimer c'est vouloir du bien à ceux que l'on chérit, quel désir ce cœur charitable n'a-t-il point de nous procurer le souverain bien? N'est-ce pas elle qui nous ménage les grâces les plus fortes et les plus choisies pour arriver à ce bonheur? N'est-ce pas à cause de la tendresse de cet amour, que l'Église l'appelle mère de miséricorde? N'est-elle pas l'asile le plus ordinaire des pécheurs? Ne s'est-elle pas fait notre avocate, notre médiatrice et notre mère? et tous ces titres ne sont-ils pas autant de preuves éclatantes de la tendresse de son amour?

Que ne puis-je ici, chrétiens, prendre les dimensions de sa charité à notre égard, comme le grand Apôtre s'est efforcé de prendre celle de la charité de Dieu; je dirais avec saint Bernard, que sa hauteur va jusqu'au ciel, dont elle nous ouvre l'entrée, et où elle a dessein de nous conduire tous: que sa profondeur s'étend jusqu'aux portes de l'enfer, dont elle retire tous les jours une infinité de pécheurs qui s'y précipiteraient sans son secours; que sa largeur embrasse universellement tous les hommes, même les plus abandonnés et les plus indignes des grâces qu'elle leur procure, et que sa longueur enfin s'étend jusqu'à la fin de leur vie, en les assistant à la mort, et leur faisant

sentir les effets de sa protection. C'est ce que l'on nous dit tous les jours, et l'une des premières leçons qu'on nous fait dès nos plus tendres années. Trop heureux si notre amour répondait à la grandeur de celui que son cœur a conçu pour nous; et si, connaissant cette ardente charité, nous nous efforcions d'en mériter les effets par nos services, par notre confiance, et par notre fidélité, et surtout par le zèle que nous devons avoir pour sa gloire, c'est-à-dire pour la faire aimer, servir et honorer de tout le monde.

Pour moi, je ne puis vous dissimuler l'excès de ma joie, de voir en partie mes souhaits accomplis, par la dévotion que cette illustre compagnie marque aujourd'hui envers le cœur de la Mère de mon Dieu; ce cœur si pur, ce cœur si humble, ce cœur si ardent et si embrasé de l'amour divin. Dans les autres mystères de sa vie, vous honorez quelque'une de ses actions, quelque faveur qu'elle a reçue du ciel ou quelque bienfait que nous avons reçu nous-mêmes par son moyen; mais, en honorant son cœur en particulier, nous honorons ce que Dieu a le plus considéré en elle, ce qui a attiré toutes ses grâces et ce qui lui a rendu le plus de gloire.

CONCLUSION.

Il faut seulement, pour rendre ce culte parfait plus agréable à Dieu et à sa glorieuse mère, nous efforcer de rendre notre cœur semblable à celui que nous honorons. Pur comme le cœur de Marie l'a été, c'est-à-dire comme nous l'avons expliqué, éloigné du péché qui le souille et qui le rend un objet d'horreur et d'abomination devant Dieu. Car il ne faut pas croire qu'étant odieux au fils, nous puissions être agréables à la mère. Non pas, Messieurs, que nous devions pour cela abandonner le service de la Reine du ciel, ou cesser d'avoir recours à sa bonté. mais il faut que ce soit pour obtenir la grâce de sortir de cet état, persuadés que nous devons être que l'horreur du péché, le soin de l'éviter et d'expier ceux que nous avons commis, sont les marques et les effets de la dévotion que l'on porte à la mère de Dieu. Ce cœur si pur ne peut aimer que la pureté qui lui ressemble, ni protéger que ceux qui veulent l'imiter en ce point qui fait sa plus grande gloire.

De plus, comme son cœur a été le plus humble qui ait jamais été, et que c'est par là qu'elle a attiré les regards de Dieu et qu'elle lui a gagné le cœur, c'est aussi par là que nous gagnerons le sien et celui de Dieu tout à la fois. Si Dieu hait l'orgueil et ne l'a pu souffrir dans le premier homme ni dans le plus parfait des anges, Marie pourrait-elle le supporter ou accepter le présent qu'on lui ferait d'un cœur superbe? Si Dieu résiste aux superbes, Marie n'a garde de les favoriser, et enfin si ce vice est odieux à tout le monde comme a prononcé le Saint-Esprit par la bouche du Sage, ne doit-on pas croire que

le cœur de cette humble Vierge n'en peut concevoir que de l'aversion?

Imitons enfin le cœur ardent de Marie, en bannissant la froideur du nôtre; elle n'a aimé que Dieu, elle l'a aimé de tout son cœur; sa charité a été plus embrasée que celle des plus hauts séraphins. C'est le modèle que nous avons de l'amour que nous devons avoir pour Dieu; il a été plus fort que la mort, plus invincible que l'enfer: ce sont des comparaisons dont l'Eglise se sert pour exprimer la charité ardente du cœur de Marie; mais si nous comparons le nôtre au sien en ce point, ah! que notre charité envers Dieu est faible et languissante! Si nous avions une étincelle de ce feu sacré, dont le cœur de Marie était tout embrasé, que ne ferions-nous point pour témoigner à Dieu notre amour? Mais, en voyant le peu que nous faisons pour Dieu, le peu que nous pensons à lui, le peu de soin que nous apportons à lui plaire, par quelle marque ferons-nous voir que nous l'aimons véritablement? Il ne faut rien prescrire à un cœur qui aime Dieu, dit saint Augustin; il ne peut être oisif, non plus que le feu qui est toujours en action et qui s'élève sans cesse vers le ciel; mais pour enflammer le nôtre, chrétiens auditeurs, le meilleur moyen que nous puissions prendre, c'est de l'unir au cœur de la glorieuse Vierge par une véritable et sincère affection; l'amour de la mère nous conduira à l'amour du fils; et comme elle s'appelle la mère du saint amour, elle nous en donnera l'exemple, elle nous en suggérera les motifs, elle nous obtiendra par ses prières cette divine charité qui est le moyen de posséder Dieu et de l'aimer durant l'éternité bienheureuse que je vous soulaite, etc.

SERMON LI.

SUR LA FÊTE DU ROSAIRE.

Salutate Mariam, quæ multum laboravit in vobis. (Rom., XVI.)

Saluez Marie, qui a beaucoup travaillé pour vous.

Ce sont les paroles de l'apôtre saint Paul, dans l'Épître qu'il écrit à l'Eglise qui commençait à se former dans la capitale du monde. Entre les choses qu'il recommande aux chrétiens, il les prie de saluer de sa part une sainte dame nommée Marie, qui avait employé ses biens et ses soins pour l'avancement de cette Eglise naissante. Mais permettez-moi, chrétienne compagnie, d'employer aujourd'hui les mêmes paroles de cet apôtre pour vous recommander de saluer, non par un compliment de bienséance seulement, mais par un sentiment de piété et par un devoir de reconnaissance, une autre Marie qui est bien d'un autre mérite et à qui nous avons bien d'autres obligations, puisqu'elle a travaillé de tout une autre manière au salut, à la paix et au bonheur de tous les hommes. C'est Marie, la mère d'un Dieu, la médiatrice des hommes auprès de son fils, la reine du ciel, l'espérance des pécheurs; et à qui les justes sont redevables, après son fils, de tous les biens qu'ils auront jamais.

C'est cette Marie que je vous conjure de saluer souvent avec tous les sentiments de respect, de tendresse et de confiance que méritent sa dignité et ses bienfaits, et à quoi notre intérêt propre nous engage: *Salutate Mariam, quæ multum laboravit in vobis*. Le salut qu'on vous prie de lui rendre n'est pas un compliment officieux de votre façon, ni de celles des gens qui prétendent faire leur cour auprès des grands de la terre; il a été annoncé, en partie par un ange descendu du ciel, en partie par sainte Elisabeth, remplie de l'esprit de Dieu; et l'Eglise ensuite, inspirée du même Saint-Esprit, lui a donné sa dernière perfection et en a fait sa plus ordinaire prière.

Prière sans doute la plus agréable à cette mère de Dieu, parce qu'elle renferme en peu de termes ses principales prérogatives, et que le fruit en a été ensuite tout visible dans l'institution du saint Rosaire, dont la fête qui se célèbre dans cette église m'engage à vous entretenir. Pour cela j'ai besoin de mettre moi-même en pratique ce que je dois vous enseigner et de demander les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de cette même Vierge, et par le même salut que l'ange lui présenta la première fois: *Ave, Maria*.

Quoique la dévotion envers la glorieuse Vierge doive être recommandée en général à tous les chrétiens, comme un puissant secours pour mener une vie plus sainte, comme un moyen de trouver plus d'accès auprès de Dieu, et enfin comme une marque de leur prédestination, j'ose dire cependant, chrétienne compagnie, qu'entre toutes les pratiques de dévotion que la piété des fidèles a inventées pour lui rendre le culte qui lui est dû, celle de réciter le rosaire avec les sentiments conformes au dessein de son institution, est l'une des plus authentiques et des plus agréables à cette incomparable mère de Dieu. C'est ce que je pourrais faire voir par l'antiquité de son origine, par la sainteté de son auteur, par le fruit qu'elle a produit dans l'Eglise, par la multitude des miracles incontestables qui se sont faits en sa faveur, par les bulles de douze ou treize Souverains Pontifes, qui la mettent hors d'atteinte et de censure, et enfin par les privilèges et les indulgences qui y sont attachés.

Je ne me servirai point néanmoins de toutes ces preuves qui pourraient relever mon sujet, si je ne prétendais plutôt vous porter par un discours de piété et d'édification à honorer la mère de Dieu que d'étaler par une éloquence pompeuse tout ce qui a rendu cette dévotion si célèbre et cette confrérie plus auguste. On sait qu'elle compte des rois, des princes, des Souverains Pontifes et des milliers de personnes de la première qualité pour associés, qui se sont fait honneur d'être au service de la reine du ciel; mais, tout ce que j'ai dessein de vous montrer est l'avantage que l'on peut retirer de cette dévotion considérée en elle-même, en vous faisant voir, dans la pre-

mière partie, que c'est le culte et le service le plus agréable que l'on puisse rendre à la mère de Dieu, et, dans la seconde, avec quels sentiments on doit s'en acquitter. Ce sont les deux choses que j'ai cru les plus utiles et les plus importantes sur ce sujet, et qui feront le partage de cet entretien.

PREMIÈRE PARTIE.

Non, Messieurs, je ne crains point d'avancer que le Rosaire est le culte le mieux reçu de la glorieuse Vierge, et, par conséquent, le plus capable de nous attirer son secours et d'impêtrer de Dieu les faveurs que nous espérons obtenir par son moyen; soit que nous considérions les mystères qu'il renferme et dont il nous rappelle le souvenir, soit l'intérêt que nous prenons dans les biens qu'elle a reçu du ciel et que nous lui mettons en quelque manière devant les yeux, soit enfin les choses mêmes que nous lui demandons et qu'elle souhaite davantage de nous accorder. Expliquons ceci et tâchons de lui donner une plus juste étendue pour la consolation de ceux qui se sont engagés à lui rendre régulièrement ce devoir.

Il doit être sans doute le plus agréable à la mère de Dieu, ce devoir de piété, parce qu'il lui remet devant les yeux cet heureux moment auquel l'ange lui apporta la première nouvelle qu'elle était choisie pour être la mère du Verbe éternel, et qu'elle était déjà l'épouse du Saint-Esprit, à l'ombre duquel elle concevrait dans son sein celui que les anges adorent; et enfin, elle donnerait la vie à son propre Créateur. Qualité, faveur, dignité qui l'élevait au plus haut comble de grandeur où une pure créature pouvait parvenir. Or, il ne faut que savoir ce que c'est que ce Rosaire que vous récitez et dont la dévotion est devenue si recommandable, pour être persuadés de tout cela. C'est une couronne mystérieuse, composée en partie des mêmes paroles que l'ange prononça dans cette glorieuse ambassade et entremêlée de la prière que le Sauveur du monde enseigna lui-même à ses apôtres, pour être le modèle de toutes les autres que nous pouvons adresser à Dieu. Vous savez de plus que le nombre des fois qu'on les répète est lui-même mystérieux, et, qu'étant marqué par des signes extérieurs qui servent à soulager la mémoire, il fait comme un cercle et une couronne qu'on présente à cette glorieuse mère de Dieu afin de l'honorer, ce qui fait que la pieuse simplicité des premiers instituteurs d'un culte si religieux lui a donné le nom de Rosaire, comme si c'était une couronne de roses que l'on présentât à cette reine du ciel, selon la coutume de ces temps-là, d'honorer par cette sorte de présent les personnes distinguées par leur mérite ou par leur dignité.

Ne nous arrêtons pas à ces circonstances, qu'il est néanmoins à propos de supposer, pour vous dire encore une fois, qu'il n'y a point de couronne qui lui puisse être plus

agréable que celle qui rappelle le souvenir de ses grandeurs et de l'incomparable dignité où elle fut élevée au moment heureux de l'incarnation de son fils. Quelques-uns disent, par un langage figuré et par rapport aux grandeurs de la terre, qu'elle reçut alors trois couronnes de la part des trois personnes de l'adorable Trinité, pour marquer le haut degré d'honneur où chacune l'élevait en particulier; le Père éternel, qui la prenait pour sa fille adoptive d'une manière singulière, lui donna, disent-ils, une couronne de pouvoir et d'autorité sur toutes les autres créatures; le Verbe divin, dont elle devenait la mère, lui en donna une autre de gloire, et le Saint-Esprit, dont elle était l'épouse, une troisième de sainteté. Mais je puis dire que le culte et la piété de ceux qui récitent ce Rosaire lui en présentent une autre par laquelle ils reconnaissent son pouvoir, respectent sa grandeur, louent sa sainteté et réunissent tout cela ensemble pour en faire un éloge mystérieux. Comme saint Grégoire de Nazianze nous marque que la dévotion qu'il portait à cette reine du ciel l'avait porté à lui présenter une semblable couronne; et quand il en explique la nature et de quelle matière il l'a composée, il se trouve que c'est une prière tissée de ses louanges, qui renferme ses plus glorieux titres et ses plus excellentes prérogatives, et que ce Père, qu'on appelle par excellence le théologien, lui récitait tous les jours comme pour lui faire sa cour et mériter sa protection. L'invention ingénieuse et particulière de ce saint docteur est devenue populaire aujourd'hui, chrétienne compagnie, mais elle n'a rien perdu de son prix et de son mérite pour être devenue si commune, puisque la prière du Rosaire renferme toujours les mêmes titres et les mêmes prérogatives de la mère de Dieu et tout ce qui la distingue du reste des créatures. Car, qui dit mère de Dieu, dit tout ce que l'esprit humain peut se représenter de grand, et le comble de la gloire où Dieu la pouvait élever.

Or, c'est pour reconnaître cette dignité et ce glorieux rang que cette prière est instituée, et par les mêmes paroles que cette maternité divine lui fut annoncée la première fois; c'est en cette qualité que nous la saluons avec ce messager céleste, qui fut envoyé exprès pour lui en porter la nouvelle; c'est de cette faveur singulière et de cette éminente prérogative que nous la faisons souvenir. Qui peut donc douter, que si l'honneur consiste dans la reconnaissance du mérite d'une personne et dans l'aveu public qu'on en fait, ce ne soit là le plus grand honneur que nous puissions lui rendre; et, par une suite nécessaire, que la prière, qui contient tout cela et qui en est un aveu, ne soit la plus agréable et la mieux reçue?

Représentez-vous une personne dont le mérite était auparavant peu connu et confondu parmi la foule, mais qu'un souverain élève aux premières charges de son

Etat et en fait comme un autre Joseph, son premier ministre, et la seconde personne de son royaume ; ensuite qu'on vous choisit pour lui en porter la nouvelle, et que, par une heureuse fortune, vous avez en même temps besoin de sa faveur et de son crédit dans l'affaire du monde qui vous touche le plus ; dites-moi, n'accepteriez-vous pas avec joie cette commission ? Ne seriez-vous pas favorablement reçu ? et, dans la pensée que cette nouvelle lui serait la plus agréable qu'il pût espérer, n'en tireriez-vous pas un augure certain d'obtenir vous-même de lui tout ce que vous en pouvez attendre, en lui donnant la première occasion d'exercer sa nouvelle autorité ? n'en ferait-il pas l'épreuve avec joie en votre faveur ? Que si en l'abordant vous faisiez entrer dans votre compliment tous les nouveaux titres dont le prince le vient d'honorer, ne concevriez-vous pas une entière assurance que votre demande serait écoutée ? C'est, mon cher auditeur, ce qui vous arrive toutes les fois que vous saluez la glorieuse mère de Dieu par les paroles de l'ange.

Il est vrai que la première fois qu'elle écoute ce compliment, elle en fut déconcertée, que le trouble parut sur son visage, que sa modestie en souffrit et que son humilité, qui fuyait l'honneur et l'éclat, eut de la peine à revenir du trouble où la jeta une nouvelle si peu attendue ; mais maintenant qu'elle y est faite, que sa dignité est reconnue du ciel et de la terre et que l'état heureux dont elle jouit ne lui fait regarder que la gloire de son Dieu dans la sienne propre, ce n'est plus un compliment que nous lui faisons par ces paroles de l'ange, c'est un devoir que nous rendons à celle que Dieu a voulu honorer par cette distinction si singulière, c'est une prière que nous lui adressons, et autant qu'elle a de reconnaissance des bienfaits et des faveurs de Dieu, autant reçoit-elle de plaisir qu'on les lui rappelle dans l'esprit, cette nouvelle qui ne la surprend plus, et qui, bien loin de lui causer du trouble, excite dans son cœur des mouvements de joie et des sentiments de bienveillance envers ceux qui l'abordent avec ces paroles toutes divines, puisqu'elles viennent effectivement du ciel et de la part de Dieu.

Surtout ne craignez point que la répétition lui en soit ennuyeuse, comme le deviendrait enfin le compliment le plus flatteur à une personne qui serait obligée de l'entendre éternellement. Il n'en est pas des prières que l'on fait à Dieu et aux saints, comme de celles que l'on fait aux hommes sur la terre ; ce qui agréé à ceux-ci la première fois, les choque la seconde et leur devient à la fin insupportable ; mais ce qui a plu une fois à Dieu lui plaît toujours. Comme dans le ciel on ne s'ennuie point d'entendre continuellement cet éloge et ce cantique dont les séraphins font retentir cet heureux séjour : *Saint, saint, saint*, il faut dire le même de la glorieuse Mère de Dieu ; ces paroles que nous appelons la *salutation angélique*, lui plairont éternellement. C'est

même l'opinion de quelques Pères de l'Eglise et entre autres, de saint Athanase et de saint Ephrem, que les anges les répètent sans cesse, à l'honneur de leur reine, comme ils chantent les autres à l'honneur de leur Roi ; ce qui doit suffire pour confondre les hérétiques qui se railloient de cette dévotion ; comme si l'on faisait des prières par compte, ou que le nombre eût quelque pouvoir secret ; ce qui a donné occasion à l'impie Calvin, entre mille blasphèmes qu'il a prononcés, d'appeler le Rosaire un enchantement de magie, qui attache la certitude d'un événement au nombre des paroles et à certaines prières répétées. Mais il faut dire par un sentiment de piété, avec tous les véritables chrétiens, que c'est plutôt un charme tout divin, qui attire la faveur de cette mère de bonté, et qui nous obtient de Dieu un secours et une protection spéciale, parce que nous ne pouvons rien employer de plus puissant pour l'impêtrer.

Mais, outre le souvenir que nous lui retraçons par là de la chose du monde qui lui agréé davantage, nous lui marquons, en second lieu, la joie que nous recevons nous-mêmes de son bonheur et la part que nous prenons de son élévation. Car c'est particulièrement pour ce sujet que cette dévotion est instituée, afin de lui marquer les sentiments de notre cœur, par ce culte extérieur que nous lui rendons ; et c'est ce que signifie même ce mot d'*Ave*, par où nous commençons et qui a donné le nom à cette prière. De manière que c'est la féliciter par là de la dignité où elle fut alors élevée, de ce qu'elle fut comblée de grâce, de ce qu'elle devint la plus heureuse de toutes les femmes ; et, par une espèce d'acclamation, nous vérifions ce qu'elle dit elle-même peu de temps après, que toutes les nations l'appelleraient bienheureuse. Ce grand mystère est passé à la vérité, mais le fruit qui nous en revient s'étend dans tous les siècles. De sorte que, comme notre intérêt est mêlé et confondu avec le sien, nous éternisons aussi par cette prière la reconnaissance du bonheur qu'elle nous a procuré.

Ceux qui sont d'un naturel obligeant et qui font plaisir de grand cœur, n'ont rien qui les y pousse plus puissamment que le plaisir qu'ils reçoivent eux-mêmes d'apprendre les sentiments de reconnaissance que leur marquent ceux qu'ils ont obligés, et comme parle Cassiodore, ils se font un bonheur d'avoir rendu les autres heureux : *Nihil tam regium, quam fecisse felicem*. Dieu même, dont la nature n'est que bonté, comme chante l'Eglise, n'a aussi rien plus à cœur que la reconnaissance, comme nous voyons dans l'ancienne loi, qu'il l'exigeait de son peuple par des fêtes et par d'autres marques publiques et solennelles établies pour ce sujet. Or, qui ne voit par là que la prière que l'on fait à la mère de Dieu et ce devoir qu'on lui rend, comme un témoignage de l'obligation éternelle que nous lui avons, lui est infiniment agréable.

Car, quand je lui dis qu'elle est pleine de grâces et que le Seigneur est avec elle; quand je l'appelle mère de Dieu et que je la conjure de prier pour les pécheurs, je fais des actes de foi sur le mystère fondamental de notre religion; je lui marque la confiance que j'ai en son intercession; je la salue, comme si j'étais en la place de l'ange, et comme si je lui portais le premier cette heureuse nouvelle; je m'acquitte d'un devoir que le ciel lui a rendu comme à sa reine, et que toute la terre lui doit rendre comme à sa libératrice. Que si, selon les lois de la bienséance, jamais on ne salue une personne, quoiqu'elle soit au-dessus de nous et d'un rang bien différent, qu'elle ne s'en sente obligée et ne nous marque, par un salut réciproque, qu'elle nous sait bon gré du bonheur que nous lui souhaitons, pourrait-on croire que la mère de Dieu, ayant le cœur le mieux fait qui fût jamais, étant reconnaissante au point qu'elle l'est, et souhaitant notre bonheur avec l'ardeur qu'elle le souhaite, ne nous donnât pas des marques de sa bienveillance, autant de fois que nous la saluons de la sorte? et ainsi qu'elle ne nous rendit salut pour salut, bénédiction pour bénédiction, et amour pour amour? Qui doutera donc qu'elle ne regarde d'un œil favorable ceux qui s'acquitteront de ce devoir, et qu'en la saluant pleine de grâces, elle n'en procure quelques-unes à ceux qui lui témoignent du respect et de l'attachement pour son service?

Ce que nous avons d'autant plus de sujet d'espérer de sa bonté que les choses, que nous lui demandons par cette prière, sont celles qu'elle souhaite davantage de nous accorder, et qui sont comprises dans ce que l'Eglise a ajouté aux paroles de l'ange et de sainte Elisabeth; savoir, qu'elle veuille bien se faire notre médiatrice auprès de Dieu, qu'elle emploie son crédit et ses prières en notre faveur pour le temps de cette vie, auquel nous sommes exposés à mille dangers de notre salut, et particulièrement au moment de notre mort. Or, c'est ce que cette Vierge sainte souhaite de nous accorder avec plus de passion, parce qu'étant redevable, en quelque manière, de tous les biens qu'elle possède, aux pécheurs qui sont la cause du dessein que Dieu a pris de se donner aux hommes par son moyen, elle s'emploie aussi volontiers pour eux, et n'a point de plus ardent désir que de procurer leur salut. Je vous demande donc, chrétiens, si l'on peut faire rien qui lui soit plus agréable, que de la presser de faire ce qu'elle souhaite le plus; de s'acquitter de l'emploi dont elle se charge si volontiers et qu'elle sait être si agréable à son fils; et d'exercer enfin à notre égard le pouvoir que Dieu lui a confié!

Que les chrétiens ne se lassent donc point de lui adresser cette prière, ou plutôt qu'ils ne se lassent point de la répéter, puisqu'elle ne se lasse jamais de l'entendre, et qu'elle n'a guère moins d'intérêt de nous secourir, que nous en avons d'y avoir recours. Oui, Vierge sainte, nous avons sans cesse besoin

de votre intercession durant cette vie, attaqués de mille tentations, comme nous le sommes, environnés d'ennemis de tous côtés, et marchant sur le bord de tant de précipices, parmi les ténèbres de cette affreuse nuit et au milieu des pièges qu'on nous tend partout. Le moyen de soutenir tant d'assauts, d'éviter tant d'embûches, de résister à de si terribles ennemis, qui joignent l'artifice à la force et qui ont, dans l'un et dans l'autre, tant d'avantages sur nous; comment enfin échapper de tant de hasards, sans une aussi puissante protection que la vôtre? Peut-on trop souvent la réclamer? Peut-on même, sans une négligence criminelle, ne pas avoir recours à cet asile, particulièrement à l'heure de la mort, qui est le temps auquel nos ennemis redoublent leurs efforts? à ce moment, qui décide de notre éternité; à cette heure fatale et terrible, où nous avons tout à craindre de nous-mêmes et rien à espérer que de la miséricorde de Dieu! à cette heure, qui sera la dernière de notre vie, pour commencer une éternité d'un bonheur ou d'un malheur infini. Hélas! dans cet abandon de toutes les créatures, ce sera vous, mère de mon Dieu! qui serez mon refuge, mon espérance et ma dernière ressource : *Nunc et in hora mortis*. Ne me refusez pas cette protection que vous accordez à ceux qui sont fidèles à votre service. Je n'ose, à la vérité, me flatter de ce titre, mais je ne laisserai pas, dans le dessein que j'ai eu de le mériter, de l'opposer à tous les efforts de mes ennemis. Pour toute défense, je prendrai d'une main ce rosaire et le crucifix de l'autre, et je vous ferai souvenir, unique asile des pécheurs, que voici le temps marqué par cette parole : *Nunc et in hora mortis*. Serais-je le seul qui vous aerais invoqué en vain? Commenceriez-vous par moi à manquer à vos promesses? Je publierai donc, durant toute l'éternité, qu'un serviteur de Marie a été frustré de son espérance et n'a pas été secouru dans un si pressant besoin? Non, vous ne le souffrirez pas, et, quoique la persévérance soit un pur don de Dieu, je suis trop assuré qu'il ne me la refusera pas, si vous daignez employer vos prières pour me l'obtenir.

Je ne m'étendrai pas, Messieurs, sur l'oraison dominicale, qui fait une partie du Rosaire; vous savez assez que nous ne pouvons en offrir à Dieu une plus parfaite, et que le Sauveur même, qui en est l'auteur, y a renfermé tout ce que nous devons lui demander; c'est pourquoi, après vous avoir montré qu'il n'y a point de dévotion plus agréable à la mère de Dieu que la dévotion du Rosaire, il faut voir le moyen de nous en bien acquitter, pour en tirer les avantages qui y sont attachés. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Ce n'est pas assez, Messieurs, afin qu'un présent soit bien reçu, d'offrir quelque chose d'exquis ou d'une valeur considérable, ni même qu'il soit utile ou honorable à la per-

sonne qui le reçoit : la manière obligeante dont on l'offre plaît souvent davantage que le présent même; ainsi, quoique la prière et la dévotion du Rosaire soient d'une nature à être toujours favorablement reçues, à cause des mystères qu'elles contiennent et des prières qu'on y fait à la mère de Dieu, cependant, puisqu'il y a un art de relever les moindres choses, par le tour qu'on leur donne, afin que cette prière ait tout l'effet qu'elle peut avoir, il faut savoir la manière d'assortir ce présent de tout ce qui peut le faire valoir, et se donner de garde d'en corrompre le mérite par la négligence et le peu d'attention qu'on apporterait à une action si sainte et à un devoir si important.

Je ne prétends pas pourtant faire ici un détail de tous les actes intérieurs qui doivent l'accompagner ni des mystères qu'il faut avoir devant les yeux en le récitant; ce sont des pratiques dont tout le monde est assez instruit et que l'on peut apprendre de tous les formulaires qui ont été faits pour rendre cette prière plus familière et plus facile aux chrétiens. Je me tiens plus dans le général, en les réduisant à trois chefs qui renferment les sentiments avec lesquels nous devons prier cette reine du ciel, et qui sont comme trois conséquences de ce que nous avons établi; savoir, une haute estime de la personne à qui nous adressons cette prière, une tendre affection envers celle que nous reconnaissons pour notre mère, et enfin une grande confiance d'obtenir d'elle ce que nous lui demandons. C'est, à la vérité, ce qui doit être commun à toutes les prières qu'on lui adresse; mais c'est ce qui semble plus particulièrement attaché à celle-ci, qui porte d'elle-même à ces trois sentiments, qui sont comme l'esprit qui les doit animer. Écoutez-les donc, s'il vous plaît.

Premièrement, nous devons accompagner cette prière d'une haute estime de la personne à qui nous l'adressons et du respect que mérite l'incomparable dignité où nous nous souvenons qu'elle fut élevée. Ce doit être comme le prélude de cette prière; car, comme c'est le principal motif qui nous a portés à nous associer à cette sainte assemblée du Rosaire et à nous mettre au nombre de ceux qui sont dévoués au service de Marie par profession, sans doute on ne peut être dans une disposition plus propre pour lui rendre ce devoir, que de le lui rendre avec la même estime de sa personne et le même sentiment de sa grandeur qu'avait l'ange qui la salua, la première fois, par les mêmes paroles. Celui qui va parler à un prince et à un souverain, le fait bien avec un autre respect que quand il doit traiter avec une personne du commun. Et l'estime que nous avons du mérite ou de la dignité de celui que nous saluons est ordinairement la mesure de la déférence et de la soumission que nous lui rendons.

Or, celle, à qui vous présentez cette prière, est la mère de votre Dieu, la reine du ciel, la réparatrice des hommes; quelle estime donc et quelle haute opinion ne devez-vous

donc point avoir de cette digne mère du Verbe incarné, que Dieu a comblée de grâces, pour la rendre capable de soutenir une si haute dignité, et qu'il a rendue ensuite digne du culte et de la vénération de tous les peuples? C'est à celle-là même que vous offrez vos prières; que si ce sentiment doit être commun à toutes les pratiques de dévotion, que la piété des fidèles a inventées pour l'honorer, ne sera-t-il pas indispensable dans cette prière, qui rappelle le souvenir du choix que Dieu a fait d'elle et du rang où il l'a élevée par ce choix? Si l'on doit jamais marquer l'estime qu'on fait d'une personne, n'est-ce pas dans l'honneur qu'on lui rend et dans l'éloge que l'on fait des avantages qu'elle possède?

Car, comme la première et la plus nécessaire disposition que saint Paul demande dans celui qui se présente devant la divine majesté pour lui adresser des prières, c'est de croire que celui à qui l'on parle est véritablement notre Dieu, parce que cette seule parole, exprimant plus de perfections qu'on n'en peut concevoir, suffit pour nous inspirer des sentiments conformes à sa grandeur et à notre néant. *Accedentem ad Deum oportet credere quia est (Hebr., VII)*; disons de même à proportion de la Mère de Dieu. Il faut s'adresser à elle avec un esprit rempli de ses perfections, et agir conformément à cette haute idée, et, pour réciter cette prière comme il faut, il faudrait la faire avec le même sentiment de respect qu'avait l'ange qui en prononça les paroles la première fois, avec l'humble déclaration que fit sainte Elisabeth, qui l'appelait bénie entre toutes les femmes et qui se crut indigne de recevoir une visite de la mère de son Dieu : *Unde hoc mihi, ut veniat Mater Domini mei ad me (Luc. I)*; et enfin avec la même vue et la même intention que marque l'Eglise, en ajoutant le culte qu'elle lui rend à la demande qu'elle lui fait en prononçant ces mêmes paroles.

Pensez donc, fidèles serviteurs de Marie, à ce que vous dites, à ce que vous faites, quand vous récitez cette sainte prière avec un esprit distrait et tout occupé des affaires du monde; quand vous vous acquittez de ce devoir par coutume, avec tant de précipitation, sans nul sentiment de piété et sans nulle réflexion sur les grands mystères qu'elle contient. Si nous faisons par là une protestation publique d'un dévouement éternel au service de la mère de Dieu, faut-il que non-seulement nos actions démentent nos paroles, mais encore que nos paroles démentent nos actions? Vous entendez assez ce que je veux dire par cette manière de parler, qui vous paraît peut-être nouvelle: on dément ses paroles par ses actions quand on n'agit pas conséquemment à ce qu'on a promis à cette glorieuse Vierge, quand on passe sa vie dans le libertinage et dans le crime; mais nous démentons nos actions par nos paroles quand, faisant une action aussi sainte qu'est celle de servir la mère de Dieu par cette dévotion extérieure, nous

nous en acquittons avec si peu de respect, si peu de sentiment de piété, si peu de recueillement d'esprit. Ah! ne perdons pas le fruit d'une si sainte pratique par la négligence et l'indévation avec laquelle quelques-uns ont coutume de s'en acquitter.

Or, pour apporter une disposition encore plus conforme à la sainteté de cette prière, joignons à l'estime que nous devons faire du mérite et de la dignité de celle à qui nous l'adressons, l'affection réciproque, que nous sommes obligés d'avoir pour celle qui nous aime tendrement; car enfin l'affection qui doit attacher un serviteur aux intérêts de son maître n'est pas moins nécessaire que l'estime qu'il fait de sa personne, puisque c'est cette affection qui lui inspire de la fidélité, qui lui en fait donner des preuves et des marques dans les occasions, et qui l'engage à prendre soin de son bien comme du sien propre: en effet, sans cela jamais il ne se portera avec la vigilance et l'assiduité qui est nécessaire à son service, ou bien il s'en retirera quand il ne trouvera plus son compte et son propre intérêt à le servir. C'est pour cela que Dieu demande de ses véritables serviteurs un amour de préférence à tout le reste et au-dessus de tout; il veut être aimé de toute l'étendue de notre cœur, de toute l'estime de notre esprit et de toutes les forces de notre âme, parce que tout autre amour est indigne de Dieu et ne répond pas à la grandeur de cette souveraine majesté, ni à l'amour que lui-même a eu pour nous.

Ne trouvez donc pas étrange que la mère de Dieu attende quelque chose de semblable de ses serviteurs; car, pour en être aimé, chéri et considéré, il faut avoir pour elle l'affection qu'un enfant a pour sa mère. *Ego diligentes me diligo.* (Proverb., VIII.) Ce sont des paroles que l'Eglise lui applique: j'aime ceux qui ont de l'affection pour moi; et, comme cet amour est une suite de celui que nous portons à Dieu, qui nous oblige d'aimer tout ce qu'il aime lui-même, il doit en avoir les qualités et imiter l'amour qu'il a eu pour elle en la préférant à toutes les créatures, par le choix qu'il a fait de sa personne pour les desseins de sa gloire. De manière que la prière que nous faisons à cette reine du ciel ne peut être favorablement reçue sans la dévotion, qui n'est autre chose que l'affection sincère qui la doit animer; il faut qu'elle parte d'un cœur qui lui est tout dévoué, et qui tâche par là de lui marquer les sentiments qu'il a pour elle.

Que si cette affection doit être le principe de tous les devoirs que nous lui rendons, j'ose dire, chrétiens, que c'est particulièrement dans la prière du Rosaire, puisqu'on ne peut le réciter sans y voir les marques de l'amour qu'elle-même a eu pour nous et des biens que nous en avons reçus. Si donc notre cœur est sensible aux bienfaits, s'il est touché de quelque sentiment de gratitude; certes, après Dieu, il doit à cette glorieuse Vierge ses plus justes reconnaissances, puisque les obligations qu'il lui a sont in-

finies. Ce n'est pas ici le lieu d'en faire le dénombrement, pour vous porter à une affection réciproque; je me contente de dire qu'en donnant son consentement à la proposition que l'ange lui fit de la part de Dieu, et qui est renfermée dans les paroles que vous récitez si souvent, elle conclut l'affaire de notre salut; qu'en concevant le Verbe éternel dans son sein, et nous donnant cet Homme-Dieu pour sauveur et pour réparateur des hommes, elle nous a donné tout le bien que nous pouvions espérer, selon le sentiment de saint Bernard, qui s'écrie (epist. 174), dans cette vue et dans cette pensée: *Mirare gratia inventricem, mediatricem salutis, instauratricem sæculorum.* Admirez avec moi celle qui a reçu la plénitude de la grâce, la médiatrice du salut, la réparatrice des siècles. Ne lui devons-nous donc pas, en conséquence de tant de bienfaits, le plus juste et le plus saint amour, puisqu'il se rapporte et se termine à Dieu même, qui s'est servi de Marie pour nous faire tout le bien que nous devons attendre de sa bonté? Ah! s'écrie encore le même saint sur ce sujet (serm. 2, *De Nativ. Virginis*): *Totis præcordiorum affectibus Mariam veneremur, quia sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam*; honorons Marie de toute l'étendue de nos cœurs et de toute l'affection dont nous sommes capables, parce que telle est la volonté de celui qui nous a tout voulu donner par son moyen, en ayant fait comme le canal de toutes les grâces qui coulent de cette source de bonté.

Or, comme tout cela est exprimé et renfermé dans la prière du Rosaire, peut-on faire réflexion sur ce qu'on dit, sans se souvenir des biens que nous avons reçus et que nous recevons encore tous les jours de cette glorieuse Vierge, sans lui en marquer nos reconnaissances? et voir l'affection qu'elle a eue pour nous, sans en concevoir une toute particulière pour elle? Que si cette affection est sincère, elle se fera connaître par les mêmes marques qui font voir qu'un serviteur aime son maître, un sujet son prince, et un enfant ceux qui lui ont donné la vie; savoir, un grand désir de leur rendre quelque service, une grande appréhension de les choquer, une fidélité exacte à leur obéir et à accomplir tout ce qu'ils souhaitent de nous, et enfin de ne se relâcher en rien de tous ces devoirs; car ce sont les preuves d'un sincère et d'un véritable amour.

Qué si nous disions tantôt que nos paroles démentaient nos actions en offrant à la mère de Dieu une prière si sainte, avec peu de sentiments de piété, je dis maintenant que nos actions démentent nos paroles, lorsqu'en récitant le Rosaire pour marque de l'attachement que nous avons à son service, nous ne menons pas une vie conforme à la profession que nous en faisons. Car comment accorder ces deux choses ensemble, porter une tendre affection à la mère de Dieu, et faire tout ce qu'on sait qui lui doit déplaire? et prétendre être sous la protection

de la mère en offensant le fils? N'est-ce pas, comme dit un grand serviteur de Dieu, les méconnaître tous deux? sans penser que leurs intérêts sont communs, qu'ils ne peuvent se partager dans leurs affections et dans leurs sentiments, et que Marie n'a garde de souffrir qu'on fasse de son culte un prétexte pour autoriser le vice et le dérèglement.

Enfin il faut ajouter, en dernier lieu, que cette prière doit être récitée avec un véritable sentiment de confiance, en nous adressant à cette glorieuse Vierge, comme à notre mère, à notre avocate et à notre médiatrice auprès de son fils, dans la pensée que nous lui demandons ce qu'elle souhaite le plus ardemment de nous accorder. A la vérité, notre confiance ne peut être mieux fondée que de nous appuyer sur le crédit de la mère d'un Dieu, afin d'obtenir par son intercession tout ce qui est nécessaire pour notre salut; mais il semble que sa faveur, sa protection et son secours soient particulièrement attachés à cette prière, comme l'expérience de plus de quatre siècles l'a fait voir par des miracles surprenants, qui se multiplient encore tous les jours, et par les victoires remportées sur les hérétiques et sur les infidèles; car l'on peut dire, en un mot, qu'il n'y a ni grâce, ni faveur, ni bienfait, qu'on n'obtienne par son moyen. C'est ce qui fit d'abord que la dévotion du Rosaire s'étendit en peu de temps par toute la chrétienté, que les rois et les souverains se firent honneur d'être inscrits au nombre des serviteurs de Marie et de porter un Rosaire, qui semble encore aujourd'hui la marque qui distingue un chrétien catholique d'avec les hérétiques, comme n'y ayant rien dont ceux-ci aient plus d'horreur que de cette marque de piété et du culte qu'on rend à la mère de Dieu; au lieu que les autres y ont une singulière confiance, et témoignent par là, qu'après Dieu, c'est de Marie qu'ils doivent attendre tout leur bonheur, comme le déclare hautement saint Bernard (serm. 2, *super Missus* est, et serm. *de Aquæ ductu*): *Hæc est mea maxima fiducia, hæc tota ratio spei meæ.*

CONCLUSION.

C'est à quoi, chrétiens, je vous exhorte avec d'autant plus de zèle, que, depuis quelques années, une troupe d'impies et d'esprits factieux, marchant sur les pas des autres hérétiques du siècle passé, s'étant déchainés contre le culte qui est dû à la mère de Dieu, se sont particulièrement déclarés contre la dévotion du Rosaire, dans l'espérance de venir bientôt à bout de tous les autres, quelque saintement établies qu'elles pussent être, après avoir renversé celle-ci, qui est la plus authentique et la plus solidement appuyée. On a vu courir des livres impies, sous des titres spécieux, et l'on sait assez par quel esprit ces livres ont été écrits et à quel dessein, qui n'est autre que de décrier et d'abolir le culte et la dévotion de la mère de Dieu, afin de faciliter par là l'entrée à d'autres erreurs. Mais plus l'enfer et l'impiété font aujourd'hui

d'hui d'efforts pour nous ôter cet appui et cette solide espérance, plus nous devons réveiller et ranimer notre ferveur pour maintenir cet héritage glorieux; je veux dire la dévotion du Rosaire, qui n'eut pas plutôt pris naissance en France, qu'elle en bannit l'hérésie des Albigeois. Ainsi, contre les restes de cette erreur et contre les autres qui s'élèvent de temps en temps, cette dévotion envers la mère de Dieu sera comme un bouclier et un rempart pour s'en défendre, puis-que, comme chante l'Eglise, c'est Marie qui les a toutes détruites, comme c'est elle d'ordinaire qu'elles attaquent la première: *Cunctahæreses sola interemisti in universo mundo.* Je finis par les paroles de saint Bernard (serm. 2., *in advent. Domini*), capables d'animer notre confiance dans tous nos besoins: *O benedicta, inventrix gratiæ, genitrix vitæ, mater salutis! per te accessum habeamus ad filium, ut per te nos suscipiat, qui per te datus est nobis;* bénie entre toutes les femmes, pleine de grâces, source de salut, donnez-nous par votre faveur accès auprès de votre Fils, afin que celui qui nous a été donné par votre moyen nous reçoive aussi par votre intercession, en sa grâce et en sa gloire, où nous conduise, etc.

SERMON LII.

SUR NOTRE-DAME DU CARMEL, OU LE PETIT HABIT.

Induit me vestimentis salutis. (Isai., LXI.)

Le Seigneur m'a revêtu des habits de salut.

C'est sans doute, chrétiens, l'un des plus grands désordres de ce siècle, et dont l'on se plaint avec plus de sujet, qu'on a porté la luxe des habits jusqu'au dernier excès; en sorte que le vêtement, qui doit mettre de la distinction entre les états et les différentes conditions des hommes, a aujourd'hui tout confondu, puisque nous voyons que le pauvre et le riche, le noble et le roturier, le seigneur et le vassal, portent les mêmes parures et sont vêtus de la même façon. Que ce dérèglement qui a passé de l'esprit jusqu'au corps soit une marque de leur ambition, de leur vanité, ou de leur inconstance, c'est ce que je ne prétends pas décider. Mais je ne craindrai point de dire aux confrères du Mont-Carmel que le petit habit qu'ils portent, étant la livrée qui fait connaître qu'ils appartiennent à la reine du ciel, est en même temps la marque qui les distingue du commun des chrétiens, par une vie plus sainte et plus régulière, et ensuite un signe presque visible de leur bonheur éternel.

Oui, chrétiens, ce scapulaire, qui n'a de lui-même nul éclat, dont on puisse se faire honneur aux yeux des hommes, comme l'on fait des autres habits par une ostentation ridicule; ce scapulaire, dis-je, est un ornement infiniment précieux, qui a changé l'objet commun de la vanité des hommes en la marque d'une solide dévotion. Il est infiniment utile, puisqu'il ne défend pas seulement le corps, comme font les autres, mais qu'il fait passer sa vertu jusqu'à l'âme, par la

protection qu'il attire de la plus puissante de toutes les pures créatures, qui est la mère d'un Dieu; et il est infiniment glorieux, puisqu'au lieu de faire connaître l'état de ceux qui le portent par un dehors conforme à la profession qu'ils ont embrassée, il marque la sainteté de vie à laquelle ils s'engagent. Ce qui me fait dire, que c'est avec sujet que la sainte Vierge l'a nommé elle-même un signe de salut, lorsqu'elle le donna la première fois au bienheureux Simon Stok : *Ecce signum salutis*; ou bien que c'est un vêtement de salut, parce qu'il s'opère et qu'il le signifie en même temps, selon ces paroles de mon texte : *Induit me vestimentis salutis*; en un mot, que c'est une marque de prédestination dans ceux qui le portent dignement. C'est, Messieurs, à cette vérité comme la plus consolante et la plus capable d'entretenir la dévotion qui vous assemble en ce lieu que j'ai pris le dessein de m'arrêter, après que nous aurons demandé au Saint-Esprit les lumières nécessaires, par l'entremise de cette même Vierge. *Ave, gratia plena.*

De tous les mystères de notre religion, il n'y en a point, Messieurs, qui nous donne plus d'alarmes et de frayeur que le mystère de la prédestination que saint Augustin appelle, *altum profundum judiciorum Dei*, le profond abîme des jugements de Dieu. Car, si telle est l'importance de cette affaire, qu'on y décide en dernier ressort de notre bonheur ou de notre malheur éternel, ne faut-il pas être frappé du dernier aveuglement, ou vivre dans une stupidité effroyable, pour demeurer tranquille sur cette affaire et ne jamais faire réflexion que nous sommes suspendus sur ce profond abîme, sans savoir de quel côté penchera la balance des jugements de Dieu à notre égard. L'obscurité même de ce mystère redouble notre crainte, puisqu'on n'ose même entreprendre de le pénétrer, sans un évident danger de s'y perdre, et que cette témérité passe pour un attentat sur les droits du souverain Juge. Ce qui a fait dire au grand apôtre, que c'est l'abîme impénétrable des jugements de Dieu : *O altitudo sapientiæ et scientiæ Dei ! quam investigabiles viæ ejus !* (*Rom.*, VII.)

C'est néanmoins le sentiment de tous les docteurs, qu'il y a des marques et des signes, non pas absolument infaillibles, mais du moins moralement certains, qui nous font pour ainsi dire démêler ces personnes heureuses parmi la foule des autres, même dès cette vie. A quoi ils ajoutent, qu'entre ces signes la véritable dévotion à la mère de Dieu est l'un des plus visibles et des mieux marqué. C'est, Messieurs, ce que je présuppose, sur la foi et sur l'autorité des SS. Pères, qui ont marqué le plus de zèle pour l'honneur et pour la gloire de cette glorieuse reine du ciel, et sur le sentiment de l'Eglise. Mais de ce principe si généralement reçu, je descends à un sujet plus particulier, auquel j'en fais l'application; savoir, que comme cette dévotion, qui doit être gravée bien avant dans le cœur, a besoin elle-même de quelque

signe pour se faire connaître, je veux vous faire voir que la dévotion du scapulaire est l'un de ces signes d'une solide piété, et, par conséquent, une marque de prédestination pour ceux qui le portent avec le même esprit qu'il a été institué. Ainsi, âmes pieuses ! qu'un dévouement entier au service de Marie a engagées d'entrer dans cette sainte société ! que puis-je vous dire de plus avantageux et de plus consolant, que de vous montrer que c'est le gage de votre salut ? par quel plus puissant motif pourrais-je vous animer à vous acquitter fidèlement des devoirs qui y sont attachés, que de vous dire que c'est par là que vous assurerez votre prédestination, si vous les remplissez dignement ? et enfin, de quoi pourrais-je vous entretenir plus à propos, que de justifier les promesses que cette mère des prédestinés a faites elle-même à ceux qui porteront dignement cet habit.

J'établis, chrétiens, cette vérité sur trois preuves, tirées des paroles mêmes de cette glorieuse Vierge, dans cette fameuse révélation, qu'elle fit au bienheureux Stok, autorisée tant de fois par le Saint-Siège et reçue unanimement de toute l'Eglise. La première, que cet habit est la marque qu'ils appartiennent à Marie par l'engagement le plus inviolable et l'alliance la plus étroite, qu'elle a bien voulu contracter avec eux : *Recipe, dilectissime fili, ordinis tui scapulare, mee confraternitatis signum.* La seconde, que c'est un gage de son secours dans tous les dangers, et de sa protection contre tous les ennemis de leur salut, *ut sit salus in periculis.* Et la troisième enfin, que c'est un engagement de sa part, de leur procurer la persévérance finale, qui met le sceau à leur prédestination par une heureuse mort, *in quo quis moriens, æternum non patietur incendium.* Ce sera tout l'ordre et le partage de cet entretien, et qui n'est autre que celui que cette mère de miséricorde y a mis elle-même, en reconnaissant à cet habit ceux qui lui appartiennent par les titres les plus engageants, en les favorisant d'une protection spéciale, en leur promettant de ne les point abandonner à la mort, où se doit terminer la grande affaire de notre salut. Suivons cet ordre, comme le plus propre et le plus naturel sur ce sujet.

PREMIÈRE PARTIE.

Premièrement donc, chrétiens, si porter cet habit par esprit de dévotion et entrer dans cette sainte société, c'est faire une profession publique et déclarée qu'on veut être au service de cette reine du ciel, il ne faut point douter que Marie ne s'en sente honorée et qu'elle ne regarde ceux qui portent ce scapulaire comme des personnes qui lui appartiennent, qui sont du nombre de ses domestiques, et qui sont revêtus, pour ainsi dire, de ses couleurs et de ses livrées. C'est de la sorte qu'elle en parla elle-même, en le présentant au bienheureux Stok : *Recipe, dilectissime fili, ordinis tui scapulare, mee confraternitatis signum.*

Je veux dire, Messieurs, que tous ceux qui ont l'honneur d'être attachés à son ser-

vice ne tiennent pas le même rang auprès de sa personne. Il y en a qui ne le sont que par un titre commun et en qualité de chrétiens ; d'autres qui sont, pour ainsi parler, sur l'état de sa maison, comme les officiers des princes, qui ne se donnent à eux qu'en vue de leurs propres intérêts, pour y faire leur fortune et trouver auprès d'eux un établissement avantageux. Il y en a d'autres enfin, qui lui sont entièrement dévoués et acquis depuis longtemps. C'est dans ce rang que je mets les saints religieux du Carmel, comme les disciples du grand prophète Elie, dont le zèle tout de feu et l'esprit de sainteté ayant passé du père aux enfants, avec son habit, leur a laissé la gloire de s'être consacrés au service de la Vierge, avant même qu'elle vint au monde, puisque le même esprit qui, par une vue anticipée, fit connaître à ce prophète la mère de son Dieu, tant de siècles avant sa naissance, embrasa son cœur d'un zèle ardent de la faire honorer sur le Carmel ; de manière que le culte et la dévotion envers la mère de Dieu a fait reconnaître ses disciples de tout temps pour les premiers serviteurs de Marie, et c'est pour ce sujet qu'elle les a honorés de la qualité de ses frères et de ses enfants.

Si vous voulez donc savoir ce que c'est que cette dévotion dont on porte les marques par ce scapulaire, je vous dirai que c'est être associés à cet ordre par une communication de ces glorieux titres de premiers serviteurs, de frères et d'enfants de Marie, parce que c'est entrer avec cet ordre dans un saint commerce de piété, et prendre la part que cette association leur donne, à toutes les bonnes œuvres qu'on y fait, et se joindre à eux dans le même dessein de rendre le culte et les devoirs qui sont dus à la plus sainte des pures créatures.

J'ai dit que c'est par leur moyen qu'ils sont admis au rang de ses premiers serviteurs qui portent ses livrées et qui sont les plus près de sa personne ; et c'est pour cela qu'elle s'intéresse elle-même dans l'affaire de leur salut, puisqu'ils lui appartiennent par un titre tout autre que le reste des chrétiens. La raison est que le culte qu'ils lui rendent et, la dévotion qu'ils lui portent n'est pas une invention de la piété des hommes, qui ont appliqué leurs soins à rendre quelque service à la Mère de Dieu, mais c'est l'ouvrage du choix même de cette reine du ciel ; d'où s'ensuit que comme les choses qui sont d'institution divine sont de tout un autre poids que celles que l'Eglise ou que la piété des fidèles a introduites, de même cette manière de consécration au culte de la glorieuse Vierge, venant de sa volonté, et étant, pour ainsi dire, de son institution, les faveurs incomparables qui y sont attachées sont plus assurées. Car, quoique l'approbation du Souverain Pontife ait été nécessaire pour autoriser cette pratique, selon le pouvoir qu'il en a reçu de Dieu, cependant c'est du ciel qu'elle est venue, et elle a été instituée par la mère de

Dieu même, qui, en cette qualité, a droit de choisir sa cour, son train et ses serviteurs, auxquels elle fait porter ses livrées pour marquer par là qu'ils lui appartiennent tout autrement que les autres. Voici quelle en fut l'occasion, car il s'agit ici d'un fait authentique et presque de notoriété publique, lequel, étant une fois reconnu, fait un fondement légitime du droit qu'ont les confrères du Carmel, au glorieux titre de premiers serviteurs de Marie.

Je suppose donc que vous savez la faveur singulière et admirable que la glorieuse mère de Dieu fit au bienheureux Simon Stok, il y a plus de quatre cents ans. Ce grand homme s'étant retiré dès ses plus tendres années du commerce des hommes pour vivre dans une affreuse solitude, la mère de Dieu, qu'il honorait d'un culte tout singulier, l'honorait réciproquement de ses visites, et Dieu même comblait son cœur de tant de joies et de délices si pures, qu'il ressemblait plutôt aux bienheureux du ciel qu'à un homme mortel qui vivait encore sur la terre. Après trente-trois ans d'une vie plus angélique qu'humaine, dans une continuelle contemplation jointe à une austérité au-dessus des forces de la nature, Dieu, qui l'avait destiné pour établir le culte de sa sainte mère, lui ayant fait connaître la sainteté de l'ordre du Mont-Carmel, qui était venu de l'Orient en Angleterre, ce grand saint fut fortement inspiré de quitter sa solitude pour mener une vie religieuse, en se soumettant à la règle de cet ordre et à la conduite d'un supérieur ; il fit tant d'instance qu'il y fut reçu, et, après sa profession, sa ferveur le porta à demander à passer dans la terre sainte pour puiser comme dans sa source le double esprit du zèle et de l'oraison, dont le grand prophète Elie fut autrefois animé ; et enfin, après six ans entiers d'un séjour, ou plutôt d'une extase continuelle sur la montagne du Carmel, il crut qu'il emploierait son zèle avec plus de succès dans son pays, où étant retourné et ayant fait des fruits inestimables dans l'Angleterre, par ses ardues prédications, il fut choisi pour général de cet ordre dévoué de tout temps au service de la mère de Dieu.

Ce fut alors que, pour rallumer ce premier zèle qui l'avait embrasé dans sa première institution, il s'adressa à cette reine du ciel, pour en apprendre le moyen et la manière, et la conjura de lui donner quelque gage sensible de sa protection, afin que par là il pût attirer tout le monde à son service. Sa prière fut écoutée et son désir satisfait ; car la mère de miséricorde lui ayant apparu avec un scapulaire en main, lui dit ces aimables paroles, sur lesquelles est appuyée cette dévotion que vous avez embrassée : *Recipe, dilectissime fili, tui ordinis scapulare, meæ confraternitatis signum, in quo quis moriens æternum non patietur incendium. Ecce signum salutis, salus in periculis, fœdus pacis, et pacti sempiterni ;* recevez, mon

cher fils, ce présent ; c'est le gage que vous m'avez demandé, c'est par cette marque que je veux que l'on reconnaisse ceux qui le porteront, pour mes frères et pour mes alliés ; c'est un signe de salut, le symbole d'une paix et d'une alliance éternelle que je veux contracter avec eux ; en sorte que celui qui aura le bonheur de mourir avec ce gage de mon amour et de ma protection, ne sera point condamné aux feux éternels, parce que j'aurai un soin tout particulier qu'il ne meure point en état de damnation.

Or, Messieurs, comme ce grand saint n'avait pas reçu cette faveur pour lui seul, mais pour tous ceux qui voudraient y avoir part, il la publia aussitôt partout ; et la haute opinion qu'on avait conçue de sa sainteté fit qu'on n'eut pas le moindre soupçon de surprise ou d'illusion sur un fait dont lui seul était le témoin. Les rois de France et d'Angleterre, et à leur exemple, leurs sujets de tout sexe et de toute condition, prirent cet habit, et cette association s'établit comme de concert et par un consentement unanime de toute l'Eglise. Voilà quelle fut et l'origine et l'institution du petit habit, devenue célèbre par tout le monde ; d'où vous voyez que c'est par l'ordre de cette reine du ciel qu'elle a été établie, et que la glorieuse mère de Dieu a voulu par là être honorée des fidèles dans le christianisme, comme elle l'avait été dans l'ancienne loi, par les successeurs du plus zélé de tous les prophètes. Ainsi cette dévotion étant de son choix, instituée par ses ordres et par son moyen, qui pourra douter que cet habit qu'on porte en son honneur, ne soit comme sa livrée et la marque qu'on lui appartient d'une manière particulière, pour lui rendre le culte et les devoirs qu'elle attend de ceux qui ne le prennent que pour marquer qu'ils sont entièrement attachés à son service.

Cela serait bon, me direz-vous, si l'on convenait d'un fait si merveilleux et si la crédulité de ces temps-là n'avait peut-être point donné cours à cette pratique sur une révélation incertaine faite à un homme de bien, qu'il en faut croire sur sa parole. Il est juste, chrétiens, d'examiner les esprits, selon le conseil du grand Apôtre, pour ne pas donner aveuglément dans tous les sentiments populaires, en matière de dévotion, que la nouveauté peut rendre suspects, avant qu'ils soient autorisés par l'oracle de la Vérité, qui est l'Eglise. Aussi la glorieuse Vierge, qui prévoyait la contradiction que feraient à cet établissement, d'un côté les hérétiques ennemis de son culte, et de l'autre des esprits superbes qui se piquent plus de subtilité que de dévotion, et qui ne manqueraient pas de se récrier sur une apparition si surprenante et sur une faveur si singulière ; la glorieuse Vierge, dis-je, a imposé silence à l'impiété des uns et aux fausses raisons des autres, en faisant la même révélation au chef de l'Eglise, Jean XXII, et lui ordonnant de confirmer la première

par une bulle expresse, confirmée ensuite et autorisée par cinq autres et par autant de Souverains Pontifes ; de manière qu'après de tels témoignages, je suis plus surpris que des personnes qui veulent passer pour orthodoxes, osent s'inscrire en faux contre une révélation si constante, que je ne le suis des promesses magnifiques que cette mère de bonté y fait à ceux qu'elle regarde comme ses premiers serviteurs.

Ainsi, le peu de foi que ces esprits pointilleux ajoutent à tout ce qui a l'air de miracle et de révélation, quelque autorisé qu'il puisse être, ne m'empêchera pas de dire que la glorieuse mère de Dieu associe encore, par cette marque, ceux qui portent cet habit, à l'alliance la plus étroite et la plus glorieuse tout à la fois qui pourrait être, puisqu'elle imite celle qui est entre les frères, lesquels reconnaissent le même principe de leur vie : *Recipe tui ordinis scapulare, mea confraternitatis signum* ; car, comme l'alliance, aussi bien que toute amitié, est fondée sur quelque bien qui doit être commun entre ceux qui la contractent, cette confraternité, comme elle l'appelle, fait à peu près dans la grâce ce que la proximité du sang fait dans la nature ; elle unit étroitement ceux qui composent une même famille ; elle rend leurs intérêts communs et leur inspire une affection réciproque qui passe même pour le modèle des plus grandes unions. Dirai-je, chrétiens, que cette alliance spirituelle entre Marie et ceux qu'elle honore du titre de ses frères, fait encore quelque chose de plus parfait ? car ensuite elle les regarde comme des personnes qui sont entrées dans sa famille ; elle entre dans leurs intérêts et elle est comme engagée par un sentiment de gloire de leur faire part de son bonheur et des biens qu'elle possède. Mais il faut inférer de là que cet habit est donc un signe et une marque de salut et de prédestination, pourvu qu'on remplisse fidèlement les devoirs de cette alliance ; car, quelle faveur ne doivent point attendre de cette reine du ciel ceux qu'elle honore du titre de ses frères ? Ne savons-nous pas la manière d'agir des hommes ? et que quand une personne est élevée à la dignité de souverain, l'on présume aussitôt qu'il fera la fortune de ses proches et qu'il élèvera toute la famille, parce que leurs intérêts sont communs et que tout ce qu'il y aura de charges et d'emplois considérables sera pour eux ; jusque-là, qu'on mesure leur grandeur et leurs prétentions sur ce pied-là.

J'en dis de même au sujet de cette alliance que l'on contracte avec la mère de Dieu ; il n'y a point de faveur qu'on n'octroie à ceux qui portent la qualité de ses frères et qu'elle-même a bien voulu honorer de ce glorieux titre ; aussi, dans la crainte que tous les hommes doivent avoir sur l'incertitude de leur salut, ils peuvent s'adresser avec confiance à cette reine du ciel et lui dire ces paroles que le saint patriarche Abraham disait autrefois à Sara, dans la juste appréhension qu'il avait d'être

mal reçu dans l'Égypte, comme un étranger dans un pays inconnu : *Dic, obsecro, quod soror mea sis, ut vivat anima mea ob gratiam tui* (*Genes.*, XII.); vous savez, Vierge sainte, quel risque court notre salut, et qu'il n'est jamais en assurance durant cette vie; de notre côté, nous avons tout à craindre dans le souvenir de la multitude de nos crimes, dans l'incertitude de notre pénitence et dans la faiblesse et l'inconstance de notre volonté; mais, si vous nous reconnaissez pour vos frères, et si vous ne dédaignez pas de nous avouer en cette qualité, alors il n'y aura point de faveur qu'on ne nous accorde, ni de bienfaits que nous ne devions espérer; toutes nos craintes se dissiperont, parce que si l'on a peu d'égards à notre mérite, on aura de la considération pour notre qualité, depuis que nous vous appartenons par une alliance si étroite.

Mais qui croirait, chrétiens, qu'outre ces deux titres de premiers serviteurs et de frères de Marie, cette glorieuse Vierge aurait encore voulu les reconnaître pour ses enfants, en faisant de ce même habit le signe d'une adoption singulière et en les admettant, par cette marque, à la qualité qu'ont eue de tout temps les religieux du Carmel d'être appelés ses enfants? Je sais bien que tous les chrétiens peuvent porter ce nom, depuis que Marie est devenue leur mère, en contribuant à leur salut, et que son Fils l'a associée à l'ouvrage de notre rédemption. Néanmoins, comme ce n'est pas assez, pour être fils adoptif d'un prince, que de souhaiter de l'être ou d'en avoir le mérite, mais qu'il faut de plus que ce prince choisisse celui qu'il adopte et qu'il le déclare ou le fasse reconnaître, de même tout le monde sait que la bienheureuse mère de Dieu a adopté les religieux du Carmel pour ses enfants, par un titre qu'on ne leur peut contester, après les oracles de vingt-deux Souverains Pontifes, qui les ont maintenus dans cette possession et dans leurs autres privilèges.

Or, ce qui doit maintenant faire le sujet de la consolation de ceux qui sont agrégés à cet ordre par la dévotion du scapulaire, c'est qu'ils portent la marque de leur filiation par cet habit qui les fait reconnaître de la mère de Dieu en cette qualité, comme si, avec cette marque, elle leur en imprimait le caractère dans le cœur. En effet, il semble que le premier mouvement que la nature inspire au cœur des pères et des mères envers leurs enfants, est de les pourvoir d'un vêtement, comme nous voyons dans l'Évangile, que le père de l'enfant prodigue n'eut pas plutôt senti les tendresses d'un cœur paternel, qu'il commanda qu'on lui apportât ses riches habits : *Cito proferte stolam primam* (*Luc.*, XV); ainsi, le patriarche Jacob fit paraître l'affection singulière qu'il portait à son fils Joseph, en lui donnant une robe, qui le distinguait de ses autres frères. Anne, la prophétesse, fit la même chose à son fils Samuel, et l'on tient

même que la glorieuse Vierge fit de ses propres mains l'habit que le Sauveur du monde porta toute sa vie; de sorte que l'on peut croire que la marque de l'adoption spéciale, que cette mère commune des chrétiens fait de ceux qui la servent dans cette association, est de leur avoir donné cet habit, puisque c'est la marque d'une affection pleine de tendresse et d'empressement pour leur salut.

D'ailleurs, vous savez que ce même habit, à l'égard de ceux qui le portent, est une déclaration et une protestation extérieure qu'ils font des sentiments de fils, qu'ils ont pour cette mère de bonté; ensuite de quoi ils lui appartiennent et elle leur appartient; elle est comme leur héritage et ils sont le sien; ils la regardent comme l'objet de leur affection et de leurs respects, et elle les considère comme ses enfants bien-aimés; elle leur donne cet habit pour marque de leur adoption, et eux réciproquement marquent, en le portant, l'attachement qu'ils ont pour elle et protestent par-là que, bien loin de rougir de ce titre, ils s'en font honneur et y établissent leur confiance, persuadés qu'ils sont qu'il est impossible que Dieu les désavoue ou les abandonne, pendant que Marie les reconnaîtra pour ses enfants; en outre, si le Fils de Dieu ne donnait l'héritage de la gloire au mérite des enfants, il le leur accorderait en considération des mérites et des prières de la mère, lorsque, lui présentant cette nombreuse multitude de personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition, qui porteront cette marque, elle dira ces paroles du prophète Isaïe : *Ecce ego, et pueri mei, quos dedit mihi Dominus* (*Isai.*, VIII); me voici avec les enfants que Dieu m'a donnés. [Mais en même temps, quelle consolation, pour ceux qui portent cet habit, de penser que dans l'incertitude où sont tous les hommes de leur bonheur éternel, et s'ils seront éternellement dignes de l'amour ou de la haine d'un Dieu, d'avoir un gage si précieux de leur prédilection et une espèce d'assurance, par l'honneur qu'ils ont d'appartenir à la mère de Dieu, comme ses premiers serviteurs, comme ses frères bien-aimés et comme ses enfants qu'elle chérit plus tendrement que les autres! Quel bonheur et quelle impression ne doit point faire sur leur cœur une espérance si solidement établie? C'est ce que vous concevrez encore mieux, si vous considérez que cet habit n'est pas seulement un signe et une marque de l'alliance que la glorieuse Vierge a contractée avec les confrères du Carmel, mais qu'il est de plus le gage d'une protection singulière de sa part, comme elle l'a déclaré par ces paroles, *ut sit salus in periculis*. Nous allons voir en cette seconde-partie.

SECONDE PARTIE.

Cette seconde vérité, Messieurs, est une suite et une conséquence que l'on doit inférer de la première. Car cet habit étant comme la livrée de la sainte Vierge et la

marque qu'on lui appartient et qu'on est entièrement dévoué à son service, n'est-ce pas un juste titre pour être sous sa protection et pour l'engager à les défendre, en leur donnant comme un asile ouvert contre les attaques et les poursuites de leurs ennemis et un secours assuré dans tous les hasards qu'ils courent de leur salut? Aussi, est-ce à quoi elle engagea sa parole au même temps qu'elle fit ce présent au bienheureux Stok, et ensuite à tous ceux qui se consacraient à son service, en prenant cet habit : *Ecce signum salutis, ut sit salus in periculis.*

Certes, quand je fais réflexion sur la force et la vertu que cette glorieuse Vierge a bien voulu y attacher et sur les prodiges qu'elle fait tous les jours en faveur de ceux qui le portent, je dis alors qu'elle tient sa promesse et sa parole, et qu'elle ne pouvait mieux appeler cet habit qu'une sauvegarde et la marque de la plus puissante protection qui fût jamais : *salus in periculis.* Il n'est pas nécessaire de vous rappeler ici la grandeur du pouvoir de cette reine du ciel, ni de vous répéter si souvent qu'elle est toute-puissante auprès de Dieu, ou plutôt que son pouvoir n'est autre que celui de Dieu même; je les confondrai ensemble, puisqu'ils ont les mêmes intérêts. C'est pourquoi, comme l'Apôtre exhorte les premiers chrétiens de se revêtir de Jésus-Christ, comme d'un habit, pour se défendre, aussi bien que pour se parer : *Induimini Dominum Jesum (Rom., XIII)*, je dis que, porter cet habit avec dévotion, c'est se revêtir en quelque manière de la glorieuse Vierge, c'est-à-dire être sous sa protection, puisqu'on ne peut douter qu'elle ne se comporte à leur égard comme fait un prince envers ceux qui lui appartiennent; l'honneur l'engage à les défendre, en sorte que c'est faire un outrage à sa propre personne, que de les poursuivre sur ses terres ou dans son palais, qui leur sert d'asile.

Un homme, par exemple, porte les livrées d'un souverain, fût-il le dernier officier de sa maison, il est couvert de l'autorité de ce souverain même, et c'est s'attirer les armes et l'indignation du maître que de s'attaquer au serviteur, parce que la générosité l'oblige à prendre les intérêts de cet homme, comme les siens propres. Il en est de même, à plus forte raison, de cette souveraine du ciel et de la terre. Vous êtes du nombre de ses domestiques; vous portez ses livrées avec cet habit; vous êtes comme insérés dans sa famille; vous êtes ses frères et ses enfants; elle est donc engagée d'honneur, aussi bien que de parole, à vous défendre et à vous offrir sa protection. J'ai dit qu'elle y est engagée de parole, puisque sa promesse y est expressé, au lieu que le secours qu'en attendent les autres n'est fondé que sur la confiance qu'ils ont en sa bonté; mais à l'égard de ceux-ci, la fidélité l'y oblige. Elle s'est, à la vérité, déclarée la protectrice de tous les chrétiens, et particulièrement de ceux qui la servent; mais, comme ils ne portent pas ses livrées, ils sont exposés aux

insultes de leurs ennemis qui ne les connaissent point; mais ceux-ci sont comme à sa suite, toujours devant ses yeux, et portent ses couleurs. Cet habit les met donc à couvert de leurs poursuites, et est comme un signe sensible, afin que, s'il était possible qu'elle pût manquer à sa parole, ce signe-là lui remît sans cesse devant les yeux, et lui en retraçât le souvenir.

Mais elle n'a garde de l'oublier, et l'on ferait des volumes entiers des exemples tous récents de ceux qu'elle a protégés par des miracles visibles. L'on en a vu à qui ce scapulaire a servi de bouclier contre les épées et les balles de plomb; d'autres qui, ayant le cœur transpercé, ont encore vécu assez de temps pour concevoir de la douleur de leurs péchés et en recevoir l'absolution; d'autres, qu'elle a préservés d'une mort aussi inévitable qu'elle était imprévue, si Marie ne leur eût obtenu du délai pour faire une salutaire pénitence. Je ne m'arrêterai pas à vous faire un long détail des prodiges de sa puissance et de la vertu qu'elle a attachée à ce signe de salut; c'est assez de vous dire que tous les éléments semblent la reconnaître et déposer en sa faveur. Les plus furieuses tempêtes se sont calmées à sa présence; les incendies les plus violents l'ont respecté après avoir tout réduit en cendres, et les naufrages n'ont pu perdre ceux qui ont été ensevelis dans les eaux, comme s'ils eussent été soutenus d'une main invisible. Que veut dire tout cela, chrétiens, sinon que, comme il n'y a jamais eu de protection plus puissante que celle de la mère de Dieu, jamais elle n'a davantage éclaté qu'à l'égard de ceux qui ont porté son habit, qui en est comme le gage, non-seulement dans tous les hasards qu'ils ont courus de leur vie, mais encore contre tous les ennemis de leur salut.

En effet, nous aspirons tous au bonheur éternel, pour lequel nous sommes sur la terre en qualité de voyageurs qui tendent au ciel, les uns par un chemin et les autres par un autre; mais, comme nous avons une infinité d'ennemis qui s'efforcent de nous en fermer l'entrée, c'est proprement contre leurs assauts, contre leurs pièges et contre leurs embûches, que Marie nous défend par une protection singulière, qui rompt leurs desseins, découvre leurs pièges, déconcerte leurs entreprises et rend leurs efforts inutiles, soit que ces ennemis invisibles, reconnaissant ce signe, n'osent les attaquer si souvent ni avec tant de violence, soit qu'elle procure à ses enfants des secours si puissants, qu'ils demeurent victorieux des plus hasardeux combats et des plus fâcheuses tentations. De quelque manière que cela se fasse, je puis toujours dire que s'il y a une personne qui puisse se promettre un prompt secours dans les plus dangereuses rencontres, ce sont ceux à qui elle s'est elle-même engagée à le donner par ces paroles : *ut sit salus in periculis.*

Or, mon cher auditeur, faites un peu de réflexion sur cette promesse ample, si constante et si avantageuse tout à la fois; c'est

Marie qui la fait. Pour douter de son pouvoir et de son crédit auprès de Dieu, il faudrait avoir oublié qu'elle en est la mère et qu'elle est toute-puissante sur son fils, comme la puissance de ce fils ne peut avoir de bornes. Mais qui est-ce qui nous donne une assurance si certaine d'une si puissante protection? Ce n'est plus sur la foi d'un saint Bernard et des autres saints Pères, célèbres par leur science et par leur éminente sainteté, que les confrères du Carmel s'appuient; c'est sur la parole même de cette mère de miséricorde, qui s'y est engagée si solennellement; et c'est en faveur de ses frères et de ses plus chers enfants, qu'elle s'est engagée de la sorte. Tous ces grands hommes nous font bien de magnifiques éloges du pouvoir de la reine du ciel; mais aucun d'eux ne s'est fait garant qu'elle l'emploierait en faveur d'une personne en particulier. A la vérité, je n'ai jamais douté que ceux que Marie prend sous sa protection ne fussent en assurance contre tous les ennemis qui s'opposent à leur bonheur, ni qu'elle les en mit en possession malgré tous leurs efforts. Mais le moyen de s'attirer cette protection? Comment la mériter? et quelle marque peut-on avoir de cette assurance? Elle-même nous l'apprend, chrétiens : *Recipe confraternitatis meæ signum, ut sit salus in periculis*; prenez cette sauvegarde, portez cette livrée, faites connaître par ce signe que vous lui appartenez; car, où pourriez-vous en chercher une plus assurée? puisqu'elle vous en donne un gage si authentique, dont les exemples que nous en avons presque tous les jours, ne nous permettent pas de douter. Faudrait-il, chrétiens, d'autres motifs pour nous porter à rechercher une si sûre et une si puissante protection? Mais, me direz-vous, il y a toujours à craindre en cette vie; car, comme notre salut est attaché à la persévérance finale, qui est une grâce de pure faveur, que l'on ne peut mériter, et qu'il y a même de la présomption de se la promettre avec certitude, quel privilège ou quel avantage peuvent avoir en ce point les confrères du Carmel? Nous voici enfin sur le point le plus délicat et le plus contesté; c'est la promesse que semble faire la glorieuse Vierge de cette persévérance, qui met le dernier sceau à notre salut, si ce n'est en termes exprès, c'est, du moins, en termes qui sont équivalents, de ne pas permettre que ceux qui mourront avec cet habit souffrent la damnation éternelle : *In quo quis moriens æternum non patietur incendium*. C'est ce qui me reste à examiner en cette dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

Je ne vous dissimulerai pas, chrétienne compagne, que cette promesse, qui fut reçue des chrétiens de ce temps-là avec de si grands sentiments de respect et de confiance, a alarmé ensuite bien des gens, à qui tout ce qui tient de la révélation ou du miracle devient dès là suspect de fausseté ou d'illusion; je ne m'opiniâtrerai point à prouver à

ces sortes de personnes qu'elles sont elles-mêmes dans une illusion dangereuse de combattre ce que l'Eglise a autorisé après un examen exact de la sainteté de ceux à qui Dieu a daigné révéler bien des choses, qui ne nous sont connues que par cette voie; autrement il faudrait traiter de visions toutes les apparitions faites à tous les saints, toutes les prophéties, révélations et les lumières particulières qu'ils ont reçues du ciel, et même tous les miracles qui les autorisent, qui est cependant la dernière preuve que l'Eglise attend pour les déclarer saints; je me contente de dire que ceux qui vont contre les sentiments reçus et approuvés donnent eux-mêmes un juste sujet de tenir leur foi pour suspecte, puisqu'ils ont cela de commun avec les hérétiques et les libertins, qui veulent en toutes choses l'évidence de la raison et qui ne se rendent qu'à ce qu'ils voient ou à ce qui frappe leurs sens.

J'ajouterai même qu'il y en a d'autres qui se récrient contre une promesse si bien autorisée par un principe tout contraire et par un zèle de piété et de religion, puisqu'ils prétendent que cette dévotion, fondée sur une telle promesse, favorise le libertinage en détruisant la satisfaction des péchés, sur l'assurance que cette promesse contient, et que la bulle de Jean XXII confirme, que ceux qui mourront avec cet habit seront délivrés des peines du purgatoire le samedi d'après leur mort. C'est à ces deux difficultés que je réponds en peu de mots, pour la consolation de ceux qui ont mis leur confiance dans le secours de la mère de Dieu qui leur a été si solennellement promis.

Pour ce qui regarde donc la première partie de cette promesse, laquelle semble assurer de la persévérance finale ceux qui porteront cet habit, il est vrai que le concile de Trente défend que nul, sans une révélation expresse, n'ait la présomption de s'attendre avec une certitude infaillible à une faveur si signalée, que personne ne peut mériter, et que Dieu se réserve le droit de donner à qui il lui plaît. Mais une révélation authentique, pourrait-on répondre, et approuvée par tant de Souverains Pontifes, ne donne-t-elle pas du moins autant d'assurance que celle qui serait faite à un particulier et dont il aurait toujours quelque sujet de se défier? D'ailleurs n'est-ce pas le sentiment de toute l'Eglise et la prière même qu'elle fait sans cesse à la glorieuse Vierge de nous secourir à la mort? Or, en quoi consiste ce secours et cette favorable assistance, si ce n'est à ne pas permettre que ses fidèles meurent en état de péché et de damnation éternelle? *Tu nos ab hoste proteges, et hora mortis suscipe.*

Qui peut donc trouver étrange qu'elle promette à ceux qu'elle prend sous sa protection, et qu'elle considère comme ses frères et comme ses enfants, de les garantir du malheur éternel, et de ne pas permettre qu'ils soient condamnés aux supplices que la justice de Dieu réserve à ses ennemis? Mais, je le veux, que sans une révélation spéciale on ne puisse se promettre avec une

entière assurance cette grâce de mourir en bon état; ne la peut-on pas du moins et ne la doit-on pas même espérer? et si, comme l'assure saint Augustin, elle s'accorde tellement à la prière qu'on ne l'obtient guère qu'à cette condition, ne serait-ce pas une défiance criminelle de ne pas l'espérer après une vie régulière et chrétienne? Que si vous ajoutez à cela que cette espérance en particulier regarde proprement les serviteurs de Marie, au sentiment de l'Eglise et de tous les saints, que trouverez-vous à redire qu'une promesse faite à un si grand saint, et si soennellement approuvée et reconnue, rende encore cette espérance plus vive et plus certaine? Ils peuvent donc se réjouir avec l'Apôtre, et se consoler dans cette espérance, puisqu'ils ont un droit tout particulier de croire qu'ils ne seront point du nombre de ces victimes infortunées de la vengeance de Dieu qui gémiront dans les flammes éternelles, *aternum non patietur incendium*. Aussi Paul V, qui explique la pensée et l'intention des papes ses prédécesseurs, sur cette difficulté, assure que le peuple chrétien peut croire pieusement que la mère de Dieu les aidera de ses prières et emploiera ses mérites et son crédit en leur faveur; outre que quand Marie ne se serait engagée à autre chose qu'à les secourir au moment de la mort, quelle assurance plus grande pourraient-ils avoir de leur salut en cette vie, que de savoir que cette reine du ciel et cette mère d'un Dieu, si puissante auprès de son fils, s'intéressera dans cette affaire et leur donnera alors des marques de sa protection? Ainsi cette assurance plus particulière n'est pas une sécurité qui les doive porter au relâchement, en demeurant tranquilles et oisifs sur une affaire à laquelle on doit apporter tous ses soins, mais pour les animer à y travailler avec plus de fidélité, dans l'espérance d'y réussir avec le secours de Marie, puisque ce n'est qu'à cette condition que cette promesse leur est faite, aussi bien que celle de leur abrégier les peines qui leur seraient dues dans le purgatoire pour l'expiation de leurs péchés.

C'est la seconde difficulté à laquelle il nous faut répondre, comme à celle qui a fait le plus de bruit, et qui souffre le plus de contestation de la part de ceux qui prétendent qu'une promesse de cette nature favorise l'impénitence et le libertinage. Que cette mère de bonté, disent-ils, étende ses soins charitables envers ses fidèles serviteurs après leur mort, à la bonne heure, mais marquer précisément le temps de ce secours, ou plutôt de cette entière délivrance de leurs peines, qui peut ainsi prescrire et fixer le temps et donner des bornes à la justice de Dieu sans témérité et sans une présomption manifeste? Voilà l'occasion du scandale qu'ils prennent, mais il est bien aisé de le lever.

A la vérité la mère de Dieu est trop juste pour s'opposer aux droits de la justice divine, qui veut être satisfaite; mais aussi son cœur est trop sensible à leurs peines pour ne pas employer sa faveur afin d'obtenir quel-

que remise de cette dette; c'est pourquoi, sûre de son pouvoir aussi bien dans l'Eglise souffrante que dans la militante, elle modère la rigueur de leurs peines et en abrège le temps, en s'engageant à les en délivrer entièrement un certain jour après leur mort, comme il est déclaré dans cette fameuse bulle, appelée pour ce sujet, *Sabathine*, laquelle après avoir été si souvent contestée, est toujours demeurée victorieuse de tous les efforts qu'on a faits pour la détruire. Car qu'y a-t-il là qui puisse choquer ou les principes de la foi, ou favoriser l'impénitence? Que la glorieuse mère de Dieu assiste ou délivre par ses prières ceux qui souffrent dans le purgatoire par son intercession et par ses prières, n'est-ce pas ce qui lui est commun avec tous les saints, et un sentiment reçu dans toute l'Eglise? Qu'elle le fasse le jour qui est particulièrement consacré au culte et à l'honneur de cette mère de Dieu, n'y a-t-il pas quelque raison de bienséance d'espérer les effets de sa protection plus particulièrement ce jour-là que dans tout autre? Limiter et abrégier le temps de leur peine, n'est-ce pas ce qui se fait dans les indulgences ordinaires, contre lesquelles on aurait donc autant droit de se récrier que contre celle-ci, vu que, dans les autres, l'Eglise accorde souvent une pleine et entière rémission de toutes les peines de l'autre vie; et toute la différence qu'il y a entre celle-ci et les autres, est que, dans celle-ci, le Souverain Pontife, par l'autorité qu'il a reçue du Fils de Dieu d'ouvrir et de fermer les portes du ciel, confirme l'indulgence et la faveur accordée par la glorieuse mère de Dieu à ses enfants et à ses plus fidèles serviteurs.

Et certes, si ceux qui la combattent avec tant d'opiniâtreté avaient fait réflexion sur les conditions qui sont nécessaires pour jouir de cette faveur, ils verraient que loin de favoriser le relâchement, ou d'abolir par là la satisfaction des péchés, les conditions qu'on y demande pourraient tenir lieu de la satisfaction la plus rigoureuse qu'on ait jamais exigée dans aucune autre indulgence, puisque, pour jouir de ce bienfait, il ne suffit pas de porter cet habit jusqu'à la mort, de réciter tous les jours le petit Office de la Vierge, faire abstinence de viande tous les mercredis, outre les jours ordonnés par l'Eglise, mais l'on s'oblige encore à garder inviolablement la continence propre de son état, et à mener une vie chrétienne et exemplaire.

Pour moi, Messieurs, je ne craindrais point de répondre du salut d'un chrétien qui mènerait une vie si régulière, et l'on trouvera étrange que la mère de Dieu leur en donne une particulière assurance? On ne peut douter qu'il ne reste dans une personne qui vit de la sorte peu de péchés à expier dans l'autre vie, et l'on trouvera mauvais que la mère de miséricorde abrège encore leurs peines pour reconnaître leurs services et pour récompenser leur fidélité? Est-ce le droit, est-ce le fait que l'on con-

teste dans cette dévotion? Qui osera disputer ce pouvoir et ce droit à la mère d'un Dieu, de favoriser d'une protection si singulière ses fidèles serviteurs à la mort et après la mort? Si on nie le fait, c'est-à-dire cet engagement à quoi elle s'est bien voulu obliger en faveur d'un ordre qui lui est entièrement consacré, qu'y aura-t-il de constant et d'assuré, si l'on s'inscrit en faux contre les bulles des Souverains Pontifes? N'y a-t-il pas bien de la passion et de l'injustice, pour ne rien dire de plus fort, de se déclamer contre une dévotion si sainte et reçue dans l'Eglise depuis tant de temps, comme on a fait depuis peu par des libelles scandaleux qui, pour décrier la dévotion à la sainte Vierge, ont commencé par celle-ci, sans avoir égard qu'elle n'est que pour retirer les chrétiens du vice et du libertinage, pour inspirer la piété, la pureté de l'âme et du corps, pour porter à la prière et à la mortification des sens, et qui a sanctifié une infinité de personnes par la pratique des plus saints exercices de la religion.

CONCLUSION.

Pour conclure donc tout ce discours, afin que cet habit et la dévotion à la glorieuse Vierge, dont il est la marque, soit un véritable signe de salut et de prédestination, il faut se souvenir, chrétiens, de ce que nous avons toujours présupposé, savoir, que la mère de Dieu, en faisant de si magnifiques promesses et attachant de si glorieux avantages à cet habit, a fait comme un pacte et passé une espèce de contrat avec ceux qui le porteront, *fœdus pacis, et pacti sempiterni*; c'est ainsi qu'elle l'appelle elle-même, c'est-à-dire, que par là elle les oblige, de leur côté, à soutenir l'honneur qu'ils ont d'être ses serviteurs, ses frères et ses enfants d'une manière particulière, et cela par l'éclat de leurs vertus et par la sainteté de leurs mœurs.

Ce serait, en effet, une étrange illusion de s'imaginer que c'est assez pour avoir une marque de prédestination de porter seulement ce scapulaire, quelque vie que l'on menât d'ailleurs, et à quelque dérèglement que l'on s'abandonnât, ou bien de prétendre, par là, se dispenser des obligations mêmes qu'ont tous les autres chrétiens, comme si l'on était tellement assuré de son salut qu'on n'y dût rien contribuer de sa part. C'est sous ce faux prétexte que quelques faux zélés, qui prennent toujours les choses du mauvais côté, ont prétendu avoir droit de décrier cette dévotion, comme si l'on ne pouvait pas abuser de toutes les plus saintes pratiques et même des plus augustes mystères de notre religion. Ce que l'on soutient donc, est que la vertu de cette dévotion extérieure vient de l'intérieure qui l'anime; que c'est un signe et une marque du culte sincère que l'on rend à la glorieuse mère de Dieu, et, par conséquent, qu'il faut que les sentiments du cœur répondent à ce signe, de même que ce signe sert à exciter la dévotion du cœur; autrement ce serait un si-

gne trompeur et une véritable hypocrisie, si l'on en faisait seulement une dévotion d'éclat et une pure ostentation, sans être soutenue d'un fonds de vertu et d'une véritable piété; si l'on se contentait d'exposer aux yeux des hommes les dehors d'une vie réglée et que le dedans fût souillé de vices; en un mot, si au lieu de servir fidèlement la glorieuse Vierge, on l'outrageait en offensant son Fils, ce serait, en effet, se jouer de la dévotion que de s'en servir pour autoriser le vice et le dérèglement.

Ah! quel déplaisir à la glorieuse Vierge, si elle était en état de le ressentir, si, après avoir adopté des chrétiens pour ses frères et pour ses enfants, elle voyait le désordre dans sa famille, son alliance déshonorée par leurs actions, et leurs vices couverts de son habit? quel déshonneur d'avoir pour enfants des libertins? pour frères des superbes ou des voluptueux? et pour serviteurs des esclaves de leurs passions? Ce serait alors que cet habit aurait en abomination ceux qui le déshonoreraient de la sorte, comme disait le saint homme Job, *abominabuntur me vestimenta mea*; oui, cet habit, s'il avait du sentiment, aurait de l'horreur de se voir porté par un homme vicieux, par un impie, par un homme adonné à ses plaisirs, parce qu'étant une marque de sainteté et d'une vie pure et innocente, il serait profané par leurs désordres. Ah! chrétiens! qui avez maintenant l'honneur de le porter, quelle confusion et quel reproche ne souffririez-vous point un jour si l'on produisait au jugement de Dieu cet habit saint pour être le sujet de votre condamnation? C'est ce qui arriverait sans doute si, après l'avoir pris pour marque de votre engagement tout particulier au service de la mère de Dieu, vous démentiez une si sainte résolution par une vie toute souillée de crimes. Pensez donc que ce sera pour vous un véritable signe de salut et une marque de prédestination, quand vos actions rendront témoignage que c'est par esprit d'une véritable piété et par un désir sincère de servir la mère de Dieu que vous le portez, parce qu'alors il vous attirera sa protection et des grâces particulières en cette vie, lesquelles vous conduiront à l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON LIII.

SUR LA PROTECTION QUE LA GLORIEUSE VIERGE
ÉLEVÉE DANS LE CIEL DONNE AUX HOMMES
SUR LA TERRE.

Quæ est ista quæ progreditur? (Cant., VI.)

Qui est celle qui s'avance de la sorte ?

Après que la glorieuse Vierge a quitté la terre pour prendre possession du ciel, où elle est maintenant en qualité de reine et de souveraine, il ne faut pas s'imaginer, chrétienne compagne, qu'elle n'ait plus rien à faire à notre égard ou que nous ne devions plus rien attendre de sa bonté et de ses soins. A la vérité, elle a parfaitement rempli les desseins que Dieu avait sur elle, ayant donné au monde un médiateur qui

nous a réconciliés avec son Père éternel ; elle a ensuite coopéré à l'ouvrage de notre rédemption, en offrant son Fils et le sacrifice en quelque manière pour le salut des hommes ; elle a même survécu à ce cher Fils un temps assez considérable, afin de défendre et de soutenir l'Eglise naissante qui avait besoin de ses exemples et de son secours. Mais c'est dans le ciel, où elle est montée en ce jour, qu'elle donne les marques les plus éclatantes de son pouvoir et de sa bonté envers chacun de nous en particulier, par une protection singulière qu'elle ne refuse jamais à ceux qui réclament son assistance.

C'est là qu'elle travaille avec plus d'application à l'affaire de notre salut ; là qu'elle parle en notre faveur et qu'elle nous défend au tribunal de ce juge souverain ; là qu'elle nous sert de médiatrice elle-même auprès de son fils, et là enfin, qu'elle nous impètre les plus puissants secours sans lesquels nous serions sans cesse en danger de nous perdre. De manière, chrétiens, que, comme le Sauveur, après son ascension, demeure dans le ciel, afin de parler pour nous et de nous servir d'avocat auprès de son Père, *semper vivens ad interpellandum pro nobis* (Hebr., VII), de même sa glorieuse Mère, après le triomphe de son assumption, nous assiste par la puissante protection qu'elle nous donne. Heureux celui qui peut se l'attirer et la mériter par ses services ! puisque, s'il peut se rendre favorable cette reine du ciel, il a trouvé la source de tout son bonheur. C'est ce qui nous doit engager à l'honorer, à la servir, à lui rendre notre culte et nos respects, et enfin à y mettre, après Dieu, notre principale confiance ; et c'est à quoi je veux tâcher de vous porter dans ce dernier discours, pour conclure tous les mystères qui la regardent par le sujet qui en doit faire le principal fruit. Ce sera après l'avoir saluée et avoir encore imploré par son moyen les lumières du Saint-Esprit. *Ave, Maria.*

Que les justes et les pécheurs qui vivent sur la terre aient besoin de la protection des saints qui sont bienheureux dans le ciel, c'est, Messieurs, ce qui ne doit plus être mis en question après la décision des conciles, et après que l'Eglise en a fait un point de sa créance. Ainsi nous sommes obligés de croire que l'Eglise triomphante s'intéresse dans le bonheur et dans la gloire des fidèles qui composent l'Eglise militante, et que la charité qui anime les uns les presse d'intercéder pour les autres et les engage à les secourir par les moyens que leur en fournit leur état et leur pouvoir auprès de Dieu.

C'est pourquoi je n'aurai pas de peine à vous persuader que la protection que nous devons attendre de la glorieuse Mère de Dieu, élevée aujourd'hui au plus haut des cieux à la droite de son Fils, est tout à la fois la plus puissante et celle que nous pouvons nous promettre avec le plus d'assurance, si nous nous efforçons de la mé-

riter, puisque c'est une vérité dont je crois que vous êtes bien persuadés, et que nous avons établie dans les discours précédents, que, de tous les saints, la plus élevée en gloire et ensuite la plus puissante auprès de Dieu, est cette incomparable mère du Sauveur. Mais de ces deux vérités incontestables, voici, chrétiens, ce que j'infère pour sujet de cet entretien. Nous devons prendre tout l'intérêt imaginable dans la gloire que Marie possède dans le ciel, puisque son bonheur fait le nôtre, en y trouvant la protection la plus assurée, la plus puissante et la plus avantageuse en même temps. Ce sera mon premier point ; et le second, que nous devons faire tous nos efforts pour mériter cette protection par notre confiance, par nos prières et par notre zèle à son service. Le premier point nous apprendra ce qu'elle fait pour nous, et le second, ce que nous devons faire pour elle. L'un nous fera voir le bien que nous devons espérer du secours de Marie ; et l'autre, ce que Marie attend de notre fidélité et de notre reconnaissance. Honorez-moi de votre favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Où, chrétiens, nous devons prendre intérêt à la gloire où Marie est élevée dans le ciel, puisque c'est pour nous un bonheur que nous ne pouvons assez estimer d'avoir sa protection sur la terre, et que nous ne pouvons douter qu'elle n'emploie son pouvoir et son crédit pour nous aider à parvenir au même bonheur. Elle y a travaillé durant tout le temps de sa vie, je l'avoue ; et, quand elle n'aurait jamais fait autre chose que de nous donner un Sauveur, ce seul bienfait, qui mérite toutes nos reconnaissances, nous donnerait sujet de dire sans cesse ces paroles que l'Eglise lui applique, que tout le bien nous est venu par elle et par son moyen : *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa.* (Sap., VII.)

C'est cependant une remarque que plusieurs saints ont faite avant moi que, quoique le titre de Mère de Dieu lui donnât tant de pouvoir sur son fils, et que ce fils même l'ait voulu reconnaître par la soumission qu'il lui a rendue, nous ne voyons pas pourtant dans l'Evangile qu'elle l'ait employé en faveur des hommes plus d'une fois, lorsqu'à sa sollicitation le Sauveur fit le premier de ses miracles aux noces de Cana ; et d'ailleurs, quoique nous ne puissions non plus douter de sa charité que de son pouvoir, nous n'avons point de preuves qu'elle les ait exercés en mille autres occasions où elle pouvait procurer par son crédit des secours considérables aux affligés. La raison qu'on en donne, Messieurs, se doit prendre de la réponse que lui fit ce Fils bien-aimé la première fois qu'elle s'adressa à lui pour ce sujet, que son heure n'était pas encore venue : *Nondum venit hora mea* (Joan., II) ; c'est à-dire que, comme le temps et le moment marqué par les ordres de la Providence pour donner ces preuves

éclatantes de sa mission n'étaient pas encore venus, de même ce n'était pas encore le temps de faire éclater le pouvoir de sa mère auprès de lui, et que son crédit un jour nous serait plus avantageux, lorsqu'elle connaîtrait mieux nos véritables besoins; attendu que l'ouvrage de notre rédemption n'étant pas encore achevé, ce n'était pas encore le temps de nous en appliquer le fruit.

Mais maintenant que le Sauveur est monté au ciel et qu'il a heureusement accompli le glorieux dessein pour lequel il était descendu sur la terre, et que sa mère y est élevée avec lui, elle entre aussi en possession de son pouvoir, parce que c'est le temps et le lieu où elle le doit exercer, ce qui fait qu'un grand saint (S. BERNARD, *serm. de Nativ.*) s'adresse à elle dans cette pensée pour lui dire ces paroles : *Data est tibi omnis potestas in cælo et in terra, et nihil tibi impossibile*; toute puissance, Vierge sainte, vous a été donnée dans le ciel et sur la terre; vous agissez en souveraine dans l'un et dans l'autre, et rien ne vous est impossible, puisque votre pouvoir n'est autre que celui de votre Fils. Il n'y a en effet, Messieurs, que cette différence, que son Fils l'a de son fonds, comme étant Dieu et homme tout à la fois, et Marie seulement par grâce et par communication, ce qui n'empêche pas que ce ne soit le même pouvoir; de même que celui que le souverain communique à ses ministres, bien loin de déroger à l'autorité du prince, sert plutôt à l'établir et n'est en effet qu'un même pouvoir. C'est ce que nous devons présupposer une fois pour toutes, afin de ne point donner de prise à des gens ou infectés d'hérésie ou entêtés d'un faux zèle, comme si c'était ôter au Créateur ce que les saints Pères ont si unanimement attribué à cette heureuse créature. Ces grands hommes, dont la foi n'était pas moins pure que les mœurs étaient saintes, n'ont point cru devoir user de ces ménagements; ils ont parlé dans l'abondance de leur cœur, éclairés d'autres lumières que ne sont celles de ces esprits téméraires qui traitent d'expressions dures et d'hyperboles outrées, des sentiments que tant de grands docteurs ont approuvés et que l'Église même emploie dans le culte qu'elle lui rend. Je ne parlerai donc qu'après les saints Pères sur ce sujet; mais, de votre côté, ne m'obligez pas d'interrompre si souvent mon discours par des modifications ou des explications que les saints des siècles passés n'ont pas jugé nécessaire d'apporter.

Après cette digression, Messieurs, qui n'est point hors de propos, je dis premièrement que la protection de la glorieuse mère de Dieu est la plus puissante auprès de son Fils. La qualité de mère lui donne accès auprès de sa personne, elle est toujours favorablement écoutée, et quelques Pères nous assurent qu'il est impossible qu'elle soit refusée dans ce qu'elle demande, *impossibile est Deiparam non exaudiri*, dit

saint Antonin. Que si vous voulez remonter jusqu'à la source de ce pouvoir, dont on voit tous les jours les effets, pensez quel doit être le crédit d'une mère sur son fils! il est fondé sur le droit de la nature que la grâce n'a point détruit dans Marie, non plus que la qualité de celui à qui elle a donné la vie, puisqu'au sentiment de saint Ambroise, la dignité de Fils de Dieu ne le dispensait point de l'obligation naturelle qu'il avait à cet égard.

Que si tel est le pouvoir de Marie en qualité de mère, que sera-t-il en qualité de la plus sainte et de la plus parfaite de toutes les mères? Si le pouvoir et le crédit des autres saints auprès du Seigneur se mesure par leur sainteté qui les rend agréables aux yeux de cette majesté divine, quel sera donc le pouvoir de celle qui les surpasse tous en sainteté? Si l'une est presque sans mesure, ne peut-on pas dire que l'autre est sans bornes? Que si nous en jugeons encore par de certaines vertus singulières qui gagnent le cœur de Dieu, et auxquelles le Sauveur même nous assure que rien n'est impossible, comme la foi qui est toute-puissante, la prière qui impète tout, la confiance qui fait une sainte violence à Dieu, que vous dirai-je de cette glorieuse Vierge, qui a eu plus de foi, plus d'espérance, plus de charité que tous les saints ensemble? Enfin, soit que ce crédit vienne de la nature ou de la grâce, de la faveur ou du mérite, la nature rend cette mère toute-puissante sur son Fils, la grâce la rend infiniment agréable à ses yeux; le mérite qui fait le crédit d'un serviteur auprès de son maître donne à Marie tout pouvoir auprès de son Dieu; et si vous joignez maintenant tout cela ensemble, vous en ferez autant de droits, dont chacun pris à part ne pouvant être égalé par aucun autre, étant tous réunis dans la même personne, ils donnent tant de poids à ce qu'elle demande ou à ce qu'elle souhaite, que saint Antonin conclut qu'il tient quelque chose du commandement et de l'empire, *rationem habet imperii*.

Mais ce que j'en infère, chrétiens auditeurs, pour notre consolation, c'est que si sa protection est toute-puissante, et si son pouvoir est fondé sur la nature, élevé par la grâce et consommé par la gloire, nous devons avoir plus de confiance dans sa protection que dans celle de tous les autres saints que nous pouvons pieusement et saintement prendre pour nos protecteurs. Voilà ce qui nous doit intéresser d'une manière toute particulière dans la gloire et dans l'élévation de la mère de Dieu au jour de son assumption, d'avoir en sa personne une puissante médiatrice auprès de son Fils, capable de moyenner notre paix et notre réconciliation avec Dieu, *Mediatrix ad Mediatorem*, comme l'appelle saint Bernard (*Serm. super signum magnum*, etc.)

C'a été une témérité des hérétiques du dernier siècle d'avoir ajouté aux paroles de saint Paul le mot de *seul*, lorsqu'il dit que

nous avons un médiateur dans le Sauveur du monde. Moïse, qui en a porté le nom, n'a rien diminué du mérite de cet Homme-Dieu, comme la multitude des amis et des protecteurs qu'on a auprès d'un prince n'ôte point le droit ni la préférence que son fils unique a sur tous les autres, d'être médiateur par une prérogative singulière, quand il voudra employer son crédit pour quelqu'un de ses favoris. Ainsi, quoique le Sauveur le soit par voie de justice, cela n'empêche pas que Marie et tous les autres saints ne le soient par voie d'intercession ; mais Marie a cet avantage sur tous les autres, que sa médiation et sa protection est incomparablement plus puissante ; et l'un des grands théologiens de ce temps, c'est le savant Suarez, après avoir prouvé par de solides raisons que ce n'est point se défier de la bonté ni de la miséricorde de Dieu que de prendre les saints pour intercesseurs, mais que c'est plutôt se défier de nous-mêmes, en nous reconnaissant indignes de rien obtenir par nos propres mérites, ajoute ensuite que la protection la plus puissante est celle que nous devons attendre de Marie : c'est à elle que se sont adressés tous les saints, et l'Église ne demande presque rien à Dieu par les mérites de son Fils, sans interposer le crédit de la mère, pour être sa médiatrice auprès de son médiateur.

Aussi sa médiation et sa protection est non-seulement la plus puissante, mais, en second lieu, la plus assurée, parce que son affection égale son pouvoir et que nous nous croyons à couvert des insultes et des efforts de nos ennemis, quand celui qui nous a pris sous sa protection n'a pas moins de bonne volonté que de pouvoir pour nous défendre. C'est ce que nous devons attendre de cette reine du ciel, après son assumption triomphante ; car il ne faut pas s'imaginer que parmi la gloire de cette pompe et dans ce haut rang où elle se voit élevée, elle ait oublié les hommes qui sont en quelque manière la cause de son bonheur. Au contraire, comme dans cet état elle connaît mieux nos besoins, elle est aussi plus appliquée à nous secourir. C'est là que, concevant mieux que jamais la charité immense que Dieu a pour nous, elle règle la sienne sur ce pied là et se sent portée à nous donner des marques plus visibles de sa tendresse, par une protection plus singulière. Car si saint Bernard infère (serm. 1, *De Assumpt.*) que ses entrailles furent toutes changées en amour, après y avoir logé celui qui est le Dieu de charité ; maintenant qu'elle repose elle-même dans le sein de Dieu, qui est la charité même, peut-on croire qu'elle soit moins embrasée de cet ardeur ? que l'inclination qu'elle a de nous secourir se soit ralentie ? ou que le bonheur dont elle est maintenant en possession lui ait fait perdre le désir qu'elle a toujours eu de s'intéresser pour le nôtre.

Cette pensée ne lui serait-elle pas injurieuse ? et n'est-ce pas en cette occasion

qu'on lui peut dire ce que Mardochée dit autrefois à la reine Esther, lorsqu'elle fut élevée jusqu'au suprême degré d'honneur et de gloire, pendant que le peuple de Dieu gémissait sous l'oppression et courait risque de se voir immolé à la vengeance du superbe Aman : *Quis novit utrum idcirco ad regnum veneris, ut in tali tempore parareris?* (*Esther*, IV.) Hé! grande reine, qui sait si ce n'est point dans ce dessein que le ciel a permis que vous soyez parvenue jusqu'au trône, afin de protéger votre peuple dans un temps où c'en est fait de nous, si vous ne travaillez à détourner le dernier malheur dont nous sommes menacés, sans un prompt secours. Oui, chrétiens, sa charité est augmentée à proportion de sa gloire, et comme jamais elle n'a eu plus de compassion de nos misères, jamais sa protection ne nous a été plus assurée. C'est pour quoi nous devons la regarder comme l'asile des pécheurs, comme leur refuge et leur dernière espérance dans le plus grand désespoir de leur salut. Ce sont les titres que les Pères lui ont donnés de tout temps ; ce qui nous doit faire souvenir que ce n'est jamais en vain qu'on implore sa protection ; jusque là que les mêmes docteurs, qui ont toujours excepté celle du Fils de Dieu, lorsqu'ils ont préféré celle de Marie à toutes les autres, n'ont point cru user d'exagération quand ils ont avancé, après saint Anselme (*L. de excell. Virg.*, c. 2), que l'on obtient quelquefois plus tôt le secours que l'on demande, en réclamant la mère, qu'en s'adressant immédiatement au fils : *Velocior est nonnunquam salus invocato nomine Mariæ quam invocato nomine Jesu*. Non qu'on puisse faire aucune comparaison de leur pouvoir ou de leur mérite ; mais parce que, comme le Fils de Dieu disait de lui-même, que son Père s'était comme démis entre ses mains du pouvoir qu'il a de juger tous les hommes, afin de faire davantage éclater la grandeur et la gloire de ce Fils bien-aimé ; de même il semble que ce Sauveur ait donné une pleine puissance à Marie de nous défendre et de nous secourir, soit parce que c'est sa gloire d'avoir une mère si glorieuse et si puissante, soit parce qu'elle a pour nous les tendresses d'une mère, et qu'il ne pouvait mieux lui-même nous marquer son affection, qu'en nous la donnant pour protectrice.

C'est pourquoi ce n'est pas sans sujet que l'Église, conduite par le Saint-Esprit, lui a donné l'aimable titre de *Mère de miséricorde* ; elle a voulu nous apprendre par là que, comme les enfants ont coutume de s'adresser à leur mère pour apaiser l'indignation de leur père, lorsqu'ils se la sont attirée par leurs désordres et par leur mauvaise conduite, de même les fidèles doivent souvent s'adresser à Marie pour obtenir de Dieu, par sa médiation, le pardon de leurs crimes ; elle a voulu nous faire connaître que, comme la tendresse particulière qu'une mère a pour ses enfants lui fait ordinairement oublier leurs fautes et l'oblige à s'in-

téresser pour eux dans toutes les occasions, de même l'amour maternel que Marie a pour les chrétiens la rend facile à les exaucer et prompte à les secourir; enfin elle a voulu nous faire entendre que cette heureuse Vierge n'a pas moins d'affection et de tendresse pour nous qu'une mère en a pour ses enfants; tellement que si Dieu est le Père des miséricordes, ainsi que l'appelle l'Apôtre, parce qu'il n'appartient qu'à lui de nous faire grâce, Marie est une mère de miséricorde, parce que c'est le plus ordinairement en sa considération et à sa prière que Dieu nous écoute et qu'il nous accorde le pardon de nos péchés. La protection de Marie est donc non seulement la plus puissante et la plus assurée, mais encore la protection la plus avantageuse et la plus étendue, puisqu'elle nous protège envers tous et contre tous ceux qui nous poursuivent.

Je veux dire, Messieurs, qu'elle ne nous protège pas seulement contre les ennemis de notre salut, mais de plus contre la justice de Dieu même et le juste courroux que ce juge souverain conçoit souvent contre les pécheurs. Car comme elle est également agréable à notre juge et terrible à nos ennemis, quel avantage ne recevons-nous point de sa protection? qui peut désarmer tout à la fois et la fureur du démon et la justice d'un Dieu, que celle dont le seul nom met en fuite toutes les puissances des ténèbres et dont la présence est capable de calmer la colère de son Fils et d'arrêter les coups de sa vengeance? n'y va-t-il pas, chrétiens, de notre intérêt de nous assurer d'une protection si efficace et si avantageuse? Je ne dirai rien ici de nos ennemis invisibles, quoiqu'ils soient infiniment redoutables, puisqu'elle n'a qu'à paraître pour dissiper leurs forces et faire évanouir tous leurs projets. C'est du côté de Dieu, si justement irrité par nos crimes, que nous avons le plus à craindre, et c'est aussi de ce côté-là que nous avons plus besoin de nous prémunir de sa protection, qui est telle qu'on la peut comparer à celle d'un avocat qui défend un criminel contre des accusateurs puissants et qui plaide sa cause devant un juge souverainement justé. C'est le nom, l'office et l'emploi que l'Eglise lui assigne, *eia ergo, advocata nostra*, etc. En effet, elle en remplit parfaitement tous les devoirs. Faites-y, je vous prie, un peu de réflexion.

Car comme l'adresse de celui qui défend un criminel est de tâcher de se rendre son juge favorable, ensuite d'é luder les poursuites d'un adversaire animé contre l'accusé, et enfin de gagner une cause qui semblait désespérée: n'est-ce pas ce que fait à notre égard celle que l'Eglise réclame comme son avocate, aussi bien que comme sa médiatrice; car quelque rapport qu'il y ait entre ces deux fonctions, elles sont cependant différentes, en ce qu'un médiateur n'a pour but que de nous raccommo der avec une personne avec laquelle nous sommes brouillés; mais un avocat nous défend contre un

adversaire animé à notre perte et fait valoir notre droit auprès d'un juge commun.

Or c'est ce que fait la glorieuse mère de Dieu à l'égard des pécheurs en qualité de notre avocate, elle nous rend notre juge favorable; comme si dans une cause criminelle où il s'agit de la vie, un avocat tout-puissant auprès du juge entreprenait notre défense, ce serait une cause plus qu'à demi gagnée, d'avoir rencontré un protecteur d'un tel crédit. L'opinion que le juge aurait du mérite et de la probité de ce défenseur le ferait écouter, examiner ses raisons et les preuves de justification qu'il produirait en faveur de l'accusé; si ce juge avait quelque fâcheux préjugé, il le quitterait, et ce n'est pas un petit avantage quand celui qui parle pour nous est agréable à celui qui a le pouvoir de décider en notre faveur.

Or, c'est, chrétienne compagne, l'avantage que nous trouvons dans notre défense que la glorieuse Vierge entreprend, et dans la protection quelle nous donne. Personne n'a jamais eu, ni n'aura jamais plus de crédit ni d'autorité auprès de notre juge, puisqu'elle en est la mère et que son Fils est toujours bien disposé à la recevoir, comme Salomon, qui n'était que sa figure, disait autrefois à sa mère Bersabée: *Loquere mater, neque enim fas est, ut avertam faciem meam* (III Reg., II); parlez hardiment, lui disait ce sage prince, car la raison et le rang que vous tenez ne m'obligent pas seulement de vous écouter, mais encore d'avoir tous les égards pour vous et toute la condescendance pour vos desirs. Hé! que ne devons-nous donc point espérer ayant pour avocate celle qui emploie pour notre défense auprès de Dieu tout le crédit et toute l'autorité que lui donne la qualité de mère? Que ne peut-elle point obtenir, et que n'obtiendra-t-elle point en effet en notre faveur?

Outre qu'en se faisant ainsi notre avocate, elle sait l'endroit par où ce juge peut être fléchi, comme un orateur pathétique et éloquent, qui emploie toute l'adresse de son art à faire connaître l'innocence de celui qu'il défend, à diminuer ou excuser son crime, et à se servir adroitement de tout ce qui peut faire impression sur des juges et les porter à quelque sentiment de compassion. C'est de cette manière que la sainte Vierge, après avoir fait l'office d'avocate auprès de son Fils, s'adresse ensuite au Père éternel pour faire auprès de lui la même chose que fit autrefois une femme prudente et adroite auprès de David pour l'obliger à pardonner à Absalon que son père ne voulait plus voir depuis le meurtre de son frère.

Cette femme se présenta devant le roi et lui tint ce discours: Sire, vous voyez à vos pieds la plus infortunée de toutes les mères; j'avais deux fils, et après avoir perdu l'un par un funeste accident, on me veut encore ravir l'autre pour venger la mort du pre-

nier. Ces deux fils, sire, étant à la campagne, se sont querellés et n'y ayant personne pour les accorder et les empêcher d'en venir aux mains, l'un a tué l'autre par un étrange malheur. Mais ce qui me fait maintenant recourir à votre clémence, c'est qu'on veut faire justice du meurtrier; en sorte qu'étant privée de tous les deux, il ne restera plus aucune mémoire de moi parmi les hommes. Voilà le sujet de ma douleur et la juste requête à laquelle je conjure votre majesté d'avoir égard. Oui, répondit David, touché de l'affliction que cette femme sut si adroitement contrefaire, oui, j'y aurai égard, et sûre de ma protection qui liera les mains à la justice, consolez-vous, vous obtiendrez le pardon de votre fils, qui vous sera doublement redevable de la vie. Mais après que cette adroite femme lui eut expliqué le mystère; et fait entendre que c'était de lui-même et de son propre fils qu'il s'agissait, il se trouva engagé par sa parole à pardonner à son propre fils.

Voilà, chrétiens, une image de ce que la glorieuse Vierge fait en faveur des pécheurs, non qu'elle emploie ces feintes passions, ou qu'il puisse y avoir de la surprise dans Dieu; mais s'il est permis d'expliquer les choses du ciel par ce qui se passe sur la terre, je puis dire que cette mère de bonté voyant Dieu en colère contre un pécheur qu'il menace de perdre éternellement, lui oppose la mort de son propre Fils et du sien, qui est le Sauveur des hommes, que ce pécheur a fait mourir par ses crimes; elle conjure ce Père de miséricorde de n'ajouter pas ce regret à ses premières peines, de voir encore périr ce misérable pécheur qui est son fils par adoption, et qui lui a été si tendrement recommandé au pied de la Croix. Le Père éternel donne le criminel aux prières de Marie et pardonne au pécheur, ne pouvant refuser cette grâce à celle qui se fait sa protectrice et qui s'intéresse de la sorte dans son salut.

Ce qui a fait dire à un grand saint que, comme il est impossible que celui que Marie abandonne à son aveuglement et à sa propre conduite ne périsse malheureusement, il ne se peut faire au contraire que celui dont Marie entreprend la défense n'obtienne miséricorde au terrible tribunal de la justice de Dieu, en sorte que ni l'énormité de nos crimes, ni l'état pitoyable de notre conscience, pour déplorable qu'il puisse être, ne doivent jamais faire désespérer de notre salut, puisqu'il ne tient qu'à nous de revenir par son moyen de l'abîme de nos crimes, de nous remettre en faveur auprès de celui dont nous avons tout sujet de craindre, et qu'après être abandonnés de toutes les créatures, nous avons une dernière ressource dans Marie qui nous offre sa protection. Le point est de nous attirer cette protection et d'en prendre les moyens. C'est ce que je veux vous découvrir dans cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Je rapporte, Messieurs, tous ces moyens

aux trois devoirs que la nature même inspire aux enfants envers ceux qui leur ont donné la vie; mais que la grâce, la reconnaissance et l'intérêt propre demandent d'un chrétien qui reconnaît la mère même d'un Dieu pour la sienne: savoir un amour tendre et généreux qui réponde en quelque manière à celui qu'elle a pour nous, un culte véritable et sincère qui nous porte à la servir fidèlement, et enfin l'imitation de ses mœurs et de ses admirables vertus. Je ne ferai que parcourir ceci pour notre instruction.

L'aimer tendrement, c'est le moyen le plus sûr de mériter cette protection si favorable et si avantageuse; nous n'en pouvons douter, puisque le grand secret, ou plutôt le charme le plus puissant pour se faire aimer, est d'aimer nous-mêmes ceux de qui nous voulons gagner l'amitié, lesquels ensuite nous protègent dans les rencontres en nous appuyant de leur faveur et de leur autorité, car c'est la preuve la plus certaine de leur affection; jusque-là que Dieu même en cent endroits de l'Écriture ne donne point d'autre marque de celle qu'il a pour son peuple que de lui promettre sa protection et de lui en faire sentir les effets. Or, la glorieuse Vierge en use de la même manière envers ceux qui l'aiment et qui sont entièrement dévoués à son service; elle les honore de son affection et leur en donne des marques par une protection qui va quelquefois jusqu'aux miracles les plus surprenants, car on en a vu qu'elle a délivrés du naufrage, ensevelis qu'ils étaient dans les eaux; les autres, d'un embrasement inévitable, en arrêtant la fureur des flammes, et d'autres à qui elle a conservé la vie jusqu'à ce qu'ils fussent en état de bien mourir, et l'on pourrait faire des volumes entiers des seuls exemples d'une protection si singulière; mais vous ne trouverez pas une seule personne qui n'ait attribué ces faveurs si singulières de cette reine du ciel à l'affection qu'elle lui portait.

Je ne veux pas dire par là, chrétiens, qu'il faille s'attendre à ces faveurs extraordinaires, ni espérer qu'elle fasse de semblables prodiges; il y a d'autres effets de sa protection et de son secours, qui, pour n'être pas si sensibles, n'en sont pas moins considérables, savoir dans les hasards que nous courons de notre salut; car c'est principalement dans ces occasions qu'elle assiste et qu'elle protège ceux qu'elle aime, et c'est ce qu'éprouvent tous les jours ceux qui l'aiment réciproquement. De sorte qu'on peut dire que ces deux choses sont la cause et l'effet l'une de l'autre; nous devons l'aimer, parce qu'elle est notre protectrice et notre plus ferme espérance après son Fils; mais aussi c'est le moyen le plus infailible de nous assurer sa protection que de l'aimer, parce qu'elle protège plus particulièrement ses amis, ceux qui lui sont agréables, et pour qui elle a des considérations particulières. Quand donc nous n'aurions point d'autre motif pour lui consacrer toutes nos

affections, quand nous n'aurions jamais entendu parler des faveurs singulières qu'elle a reçues du ciel, quand nous ne saurions point la liaison qu'elle a avec le Verbe incarné qui a voulu prendre naissance d'elle pour notre amour, ni tous les dons et les grâces dont le Saint-Esprit l'a comblée, et enfin quand nous ignorerions tous les biens que Dieu a faits au monde par son moyen, ne serait-ce pas assez pour nous engager à lui consacrer notre cœur que de savoir que par là nous nous assurons du sien, et que la protection d'une créature si puissante auprès de Dieu est une suite infaillible de son affection? Mais considérons moins nos intérêts, nous n'y perdrons rien; elle nous aimera davantage quand nous n'aurons en vue que ceux de son Fils, à qui elle doit et à qui elle rapporte tous les biens qu'elle possède et toutes les faveurs qu'elle en a reçues.

Ainsi, aimons-la, parce que l'amour qu'on lui porte est le moyen le plus infaillible d'aimer Dieu même. C'est pour cela, je m'assure, qu'elle s'appelle dans l'Écriture la mère du saint amour et d'une charité toute divine: *Ego sum mater pulchræ dilectionis* (*Eccli.*, XXIV), soit que nous entendions par là qu'elle nous inspire cette charité envers Dieu, et qu'en ce sens elle en est la mère, parce qu'elle la fait naître dans nos cœurs, ou bien qu'elle est elle-même l'objet de cet amour; il est toujours saint, parce qu'en l'aimant comme la mère de Dieu, il retourne à Dieu comme à sa fin, car en aimant la mère, on aime en même temps le fils; ainsi, ce n'est point partager son cœur, ni affaiblir par ce partage l'amour que nous devons tout entier à Dieu; mais c'est l'aimer plus parfaitement en aimant ce qu'il a lui-même le plus parfaitement aimé.

C'est entrer dans le sentiment des saints dont j'entends l'un, qui, ne croyant pas que ce fût assez d'un cœur pour l'aimer comme elle le méritait, souhaitait avoir les cœurs de tous les hommes: *Quis mihi det corda omnium hominum. qui sunt, qui fuerunt, et qui futuri sunt, ut amare te possim, regina cæli, amore immenso?* et un autre, c'est le saint homme Taulère, si connu pour sa piété et pour sa singulière dévotion, lequel jugeant des autres par ce qu'il sentait dans lui-même, ne concevait pas comme on pouvait vivre sans l'aimer continuellement: je veux m'écrier avec saint Bernard et saint Bonaventure, dont l'un emprunte les paroles de l'autre (*serm. 2 De Nat. Virg.*), *totis medullis cordium, totis visceribus, hanc amemus, hanc amplectamur*; je vous aimerais de toute la tendresse de mon cœur, afin que cet amour imprimé dans le fond de mes entrailles attendrisse les vôtres et les remplisse de compassion à mon égard; enfin ce que saint Augustin (*l. X Conf.*) demandait à Dieu avec un cœur tout embrasé de l'amour divin, je vous le dis, Vierge sainte, dans le même sentiment: *Amo te, sed quia parum est, amem validius*; je vous aime, mais mon amour étant trop froid et trop languissant, je

souhaite du moins vous aimer d'un amour plus ardent, plus fidèle et plus constant.

Que si nous l'aimons de la sorte, nous pouvons bien, chrétiens, nous assurer d'un amour réciproque de sa part, et ensuite de sa protection que nous mériterons, en second lieu, par nos fidèles services et par les devoirs que nous nous efforcerons de lui rendre, et ce moyen ne sera pas moins infaillible que le premier, parce que c'en est une suite et une conséquence. Car l'amour que nous lui portons, aussi bien que celui que nous devons à Dieu, ne doit pas être un amour stérile, qui ne consiste qu'en paroles; il faut le lui marquer par nos actions, comme dit le disciple bien-aimé: *Filioli, non diligamus verbo neque lingua, sed opere et veritate* (*1 Joan.*, III); or, le service que nous pouvons lui rendre est de l'honorer et de procurer sa gloire, dans l'état et dans l'emploi où la Providence, nous a mis. C'est à quoi nous devons nous porter avec d'autant plus de zèle, que nous ne pouvons rendre un service plus agréable au Fils de Dieu même, que de conspirer dans le même dessein qu'il a de la faire honorer partout. C'est ce qui a ouvert toutes les bouches pour lui donner tant d'éloges, ce qui a obligé tous les Pères à publier ses prérogatives et ses grandeurs, ce qui a excité le zèle de tous les fidèles à lui consacrer les uns leur plume, les autres leur temps, par tant de sortes de prières qu'ils ont récitées régulièrement, les autres des temples et des autels, comme le grand et religieux empereur et roi de France Charlemagne, dont on compte autant de monuments de la piété envers cette reine du ciel qu'il a vécu d'années; aussi quelles marques singulières n'a-t-il point reçues de sa protection? Les autres entrent dans les sociétés érigées en son honneur, où l'on fait profession de la servir; et la piété des autres s'est signalée à trouver mille manières différentes; et tout cela à dessein de mériter par leurs services une aussi puissante protection que l'est celle de la mère d'un Dieu.

Ce que j'ai à vous dire, chrétiens, et ce qui vous doit le plus intéresser à l'honorer et à la servir, c'est que, dans le besoin que nous avons de sa faveur et de son crédit auprès de Dieu, ceux qu'elle protège plus particulièrement, ceux pour qui elle s'intéresse davantage, ceux enfin à qui elle fait sentir des effets plus considérables de son pouvoir et de son affection, sont ceux qui sont attachés à son service par des engagements plus particuliers, qui en font une profession ouverte, qui sont plus fidèles et plus constants dans les devoirs qu'ils lui ont promis de lui rendre. Vous en voyez assez la raison sans qu'il soit nécessaire de m'y étendre, et vous concevez assez, qu'étant fidèle elle-même et généreuse au point qu'elle l'est, elle se fait un point d'honneur d'être reconnaissante des services qu'on lui rend, et que, touchée de générosité, elle ne peut abandonner ceux qui la servent, comme il n'y a point de maître qui ne se sente

obligé de protéger un serviteur fidèle et zélé pour son service; qui pourrait donc penser autrement de la mère de Dieu, sans avoir un sentiment désavantageux à sa gloire et à sa bonté?

Mais souvenons-nous en même temps que pour mériter cette protection, elle demande de nous une troisième et une dernière condition qui est le plus important service qu'on puisse lui rendre; savoir l'imitation de ses vertus, puisqu'il est hors de doute que la meilleure manière de l'honorer est de nous efforcer de nous rendre semblables à elle, jusque là que le culte que nous lui rendons et tous les devoirs dont nous nous acquittons envers elle ne sont que des moyens et des dispositions pour devenir plus saints, en nous efforçant d'exprimer les vertus qu'il ont elle-même rendue si sainte et si agréable aux yeux de Dieu. En effet, si nous aimons nos semblables, si nous entrons dans les intérêts de ceux avec qui nous avons quelque rapport, si nous protégeons de tout notre crédit et de toute notre autorité ceux qui s'intéressent eux-mêmes dans tout ce qui nous touche, certes le service le plus important que nous puissions rendre à la reine du ciel, le culte le plus agréable, et enfin le plus essentiel des devoirs qu'elle exige de nous, c'est de l'imiter : *summum decus imitari quod colas*, disait saint Augustin; le plus grand honneur qu'on puisse faire à une personne est de régler notre vie et nos actions sur ses exemples, parce qu'on ne peut lui donner une plus grande marque de l'estime qu'on en fait, ni de l'affection qu'on lui porte, que de vouloir lui être semblable. Nous ne pouvons donc engager davantage la glorieuse Vierge à prendre notre protection, qu'en nous conformant à ce modèle, lequel après le Verbe incarné, est incontestablement le plus parfait et le plus achevé.

C'est pourquoi saint Ambroise souhaitait que nous l'eussions toujours devant les yeux, comme le moyen d'être bientôt semblables au Sauveur du monde, dont elle a exprimé tous les traits, ce que l'Apôtre nous assure être absolument nécessaire pour être sauvé; *quos scivit et predestinavit conformes fieri imagini Filii sui.* (Rom., VIII.) Si donc la protection de Marie ne tend qu'à procurer notre salut, l'accordera-t-elle cette protection, à ceux qui ne veulent ni lui ressembler ni à son Fils, et qui mènent une vie si peu conforme à la profession qu'ils font de servir la mère de Dieu? De quoi leur servira de l'honorer de bouche et par de magnifiques éloges, pendant qu'ils la déshonorent par leurs mœurs et par leurs actions? N'est-ce pas s'abuser et se flatter d'une confiance présomptueuse et téméraire en sa miséricorde? puisqu'elle est en ce point semblable à celle de Dieu même, qui ne trouve rien de plus capable d'en arrêter le cours et d'en tarir la source, que de persévérer dans le crime sous ce prétexte et sur une vaine espérance en sa protection.

Ainsi, mon cher auditeur, c'est une illusion bien étrange de prétendre être à couvert des traits de la justice de Dieu en persévérant dans le crime, sous l'ombre du nom de Marie, comme si c'était pour cela qu'elle se fût engagée de les défendre, ou comme s'ils prétendaient la rendre complice de leurs désordres en les autorisant. Se flatter donc de sa protection pour pécher impunément, et s'imaginer qu'on en sera quitte pour lui réciter régulièrement quelques prières, ou s'acquitter de quelques devoirs en son honneur, c'est ignorer en quoi consiste le culte qu'on lui doit et ce qui est nécessaire pour mériter sa protection, puisque l'imitation de ses vertus en fait le premier et le plus essentiel devoir.

Et par là, l'on peut répondre aux plaintes et même au scandale que quelques personnes prennent mal à propos aujourd'hui, en se récriant contre la dévotion envers la sainte Vierge et le service qu'on lui rend, comme si par là l'on donnait de la protection au vice et au crime même, en publiant avec les saints qu'un serviteur de Marie ne peut jamais périr, car nous entendons par là un serviteur fidèle à remplir les devoirs qui sont attachés à cette illustre qualité; nous parlons de celui qui a une véritable confiance en son secours et non pas une présomption téméraire, nous demandons pour cela qu'il se rende digne de son glorieux nom, par l'innocence et la sainteté de ses mœurs, ou du moins qu'il veuille et qu'il s'efforce de changer de vie s'il est dans le dérèglement, en s'adressant à elle pour en obtenir les moyens. Ainsi c'est un éloge et un sentiment de piété de l'appeler, avec toute l'Eglise, l'avocate et la protectrice des pécheurs; mais c'est un blasphème d'inférer de là qu'elle est la protectrice de leurs désordres, en nous donnant espérance d'échapper à la juste vengeance de Dieu, sous prétexte d'être du nombre des serviteurs et des enfants de Marie.

CONCLUSION.

Cette protection sera pour vous, âmes fidèles, qui espérez par son secours la victoire de vos passions et la force de résister à tous les ennemis de votre salut; pour vous, pécheurs, qui par une sincère volonté de retourner à Dieu et de rentrer dans votre devoir, la conjurez, par l'intérêt qu'elle prend au salut des hommes, de ne rendre pas inutiles à votre égard les travaux et le sang de son Fils; pour vous enfin, qui que vous soyez, qui par le zèle que vous avez pour son service et le désir d'imiter ses admirables vertus, tâchez de vous en rendre dignes et d'être du nombre de ses enfants. Ah! quel sujet d'espérance et de consolation pour vous d'avoir dans le ciel une protectrice qui a le pouvoir et toute l'inclination imaginable de vous secourir? Quelle part devez-vous prendre à sa gloire dans son assumption triomphante? quels sentiments de joie vous inspire la pensée d'une

si puissante protection ? elle parle à toute heure pour vous, *semper vivens ad interpellandum pro vobis* (Hebr., VII), comme saint Paul dit du Fils de Dieu monté dans le ciel. C'est une protectrice et une avocate continuellement appliquée à nous défendre, qui découvre et qui rend inutiles les efforts des démons, qui tantôt nous obtient du temps pour faire pénitence, et tantôt qui fait suspendre l'arrêt qu'on est prêt de prononcer contre nous, et il n'y a moyen qu'elle n'emploie pour nous garantir du malheur où nos infidélités nous précipitent tous les jours. Quoi, chrétiens, vous avez dans le ciel une protectrice toute-puissante, qui parle sans cesse pour vous, qui s'intéresse dans tout ce qui vous touche, et vous êtes accablés de misères, pressés de toutes les tentations les plus dangereuses, attaqués et peut-être vaincus d'autant d'ennemis que vous avez de passions, vous êtes presque dans un continuel danger de succomber et de vous perdre et vous ne lui demandez pas secours ! Ah ! vous ne savez pas vous prévaloir d'une si puissante protection ! vu qu'il est constant qu'elle ne rebute jamais un pécheur qui a mis sa confiance en elle, et qui la réclame dans ses besoins. Oui, digne mère de mon Dieu ! je veux me mettre aujourd'hui et durant toute ma vie sous cette puissante protection ; et comme c'est particulièrement à la mort que vous en faites ressentir les effets et que l'Eglise veut que nous vous invoquions pour l'obtenir, je vous en fais ici la prière au nom de tous ceux qui m'écoutent : *Tu nos ab hoste proteges et in hora mortis suscipe*. Ce sera en ce temps que nous serons près de paraître devant notre souverain juge ; hé ! comment y paraître en assurance, sans une protection favorable que vous nous faites espérer dans un danger si présent ? Sans votre secours dans cette occasion, toutes les autres faveurs que vous nous obtenez durant notre vie seraient inutiles ; en vain nous auriez-vous procuré tous les autres biens dont nous vous sommes redevables. Ah ! puisqu'après votre Fils nous avons mis en vous notre plus ferme confiance, nous abandonneriez-vous dans une conjoncture où nous avons tout à craindre ? Non, car ce sera vous qui nous rassurerez dans nos justes craintes, qui nous ferez trouver grâce au tribunal de notre juge, et enfin qui nous ouvrirez le ciel pour participer à la gloire dont votre assumption vous a mis en possession. C'est, Messieurs, ce que je vous souhaite, etc.

SERMON LIV.

POUR L'OCTAVE DU SAINT-SACREMENT.

Sur le bonheur que nous possédons dans le sacrement de l'autel.

Ego sum panis vivus qui de celo descendi, si quis manducaverit ex hoc pane vivet in aeternum, et panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vita. (Joan., VI.)

• Je suis le pain vivant qui suis descendu du ciel, celui qui mange de ce pain, vivra éternellement, et le

pain que je donnerai est ma chair pour la vie du monde.

Le Fils de Dieu, Messieurs, renferme dans ces paroles non-seulement toutes les merveilles que contient le sacrement adorable de son corps, mais encore tous les avantages et tout le bonheur que nous pouvons en espérer. Il n'a pu porter plus loin son immense charité que de se faire notre nourriture ; il ne pouvait nous donner un mets plus exquis que l'est un pain venu du ciel ; ce pain ne pouvait être plus distingué des aliments communs que d'être un pain vivant ; il ne pouvait mieux en marquer les effets surprenants que de nous dire qu'il communiquait la vie éternelle ; ni enfin il ne pouvait nous exprimer en des termes plus vifs et plus forts le bien que nous devons en attendre, qu'en nous assurant que ce pain et cet aliment qu'il nous promettait était son propre corps, puisque, comme dit saint Augustin, Dieu, tout riche et tout grand qu'il est, ne pouvait rien donner de plus précieux qu'en nous donnant celui même qui est l'auteur de tous les biens, et qui renferme dans lui seul tout le bien que nous pouvons espérer sur la terre et dans le ciel.

La grandeur d'une si magnifique promesse surprit tellement d'abord ceux qui l'écoutèrent, qu'ils ne la purent croire ; ils en prirent même une occasion de scandale et un prétexte de se retirer de sa suite et de sa compagnie ; aussi ne méritèrent-ils pas d'avoir part à ce bienfait incomparable. Mais nous, chrétiens, en faveur de qui il a déjà exécuté cette surprenante promesse, soyons plus reconnaissants de ses bienfaits et plus sensibles aux tendresses de son amour ; loin d'imiter les Capharnaïtes, il faut que la grandeur du bien qu'il nous fait soit le motif qui nous attache aujourd'hui à son service, et qui nous engage de le recevoir avec une vive foi et avec tous les sentiments de reconnaissance que mérite un présent qui est la source de tous les biens.

Oui, chrétienne compagnie, l'on y trouve et l'on y possède tout le bien d'une manière différente, à la vérité, de celle dont il se donne aux bienheureux ; mais c'est toujours le même bien qu'il nous y donne, nous y trouvons même des avantages qui nous devraient faire préférer notre bonheur au leur, sans que la condition de cette vie nous laisse toujours un juste sujet de crainte de le perdre ou d'en abuser. Mais, d'un autre côté, pour nous dédommager en quelque manière de l'avantage que le ciel a sur la terre, le Fils de Dieu fait de ce bien même qu'il nous donne en cette vie un gage de celui qu'il nous promet dans l'autre : de manière que, pour nous donner une juste idée du bonheur que nous possédons dans l'adorable Eucharistie, je le renferme dans ces deux vérités qui feront tout le partage de ce discours.

Première vérité, nous avons dans ce divin mystère la source de tous les véritables biens qu'un chrétien peut souhaiter en ce monde, mais nous n'en pouvons jouir sans

croire d'une foi vive que c'est véritablement notre Dieu que nous y recevons.

Seconde vérité, nous avons dans ce même mystère un gage du bonheur éternel que nous attendons après cette vie : avec quels sentiments d'amour et de reconnaissance ne devons-nous donc point le recevoir ?

Esprit-Saint, qu'on avait coutume d'invoquer toutes les fois qu'on exposait à la vue des premiers chrétiens ce corps adorable de leur Sauveur sous ces voiles et ces apparences du pain, inspirez-moi des lumières capables de faire connaître à ceux d'aujourd'hui la grandeur du bien qu'ils possèdent dans le même mystère ! j'emploie pour les obtenir, la faveur de votre épouse la glorieuse Vierge en lui disant : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Je dis d'abord, Messieurs, en un mot, que c'est tout le bien et la source de tous les véritables biens que nous possédons dans cet adorable mystère. Il n'en faut point d'autre preuve que le nom qu'il porte, et sous lequel il est connu de tous les véritables chrétiens, de sacrement du corps du Fils de Dieu, parce qu'on en doit tirer la même conséquence que saint Paul en infère, lorsque son Père éternel le donna au monde dans le mystère de l'Incarnation : *Quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit?* (Rom., VIII.) Celui qui nous a donné jusqu'à son propre Fils ne nous a-t-il pas conséquemment tout donné ? N'est-ce pas une profusion de tous ses trésors et un présent auquel on ne peut rien ajouter que la manière de le donner, puisqu'il renferme toutes les richesses ? Mais, avant que d'en tirer une conséquence si juste, permettez-moi de vous avertir que ce premier discours doit servir de fondement à tous ceux que j'aurai l'honneur de vous faire, durant cette octave consacrée à la solennité de cet auguste mystère, parce que, Messieurs, je ne leur donne point d'autre suite ni d'autre liaison que d'en tirer autant de conséquences qui suivent naturellement du principe que je prétends établir aujourd'hui.

Car si je puis vous convaincre que nous avons dans cet adorable sacrement la source de tous les biens qui font le bonheur d'un véritable chrétien, qui n'inférera de là qu'il faut donc en approcher avec la préparation nécessaire, pour n'être pas frustré du bien qu'un Dieu nous y communique à proportion de la digne réception que nous lui faisons ? ensuite, quel accueil ne devons-nous point faire à ce Dieu caché qui vient pour répandre par lui-même le bien dont il nous fait présent ? de plus ne devons-nous pas le recevoir le plus souvent que nous pouvons, puisqu'à chaque fois il nous communique le même bien et le même bonheur ? Après cela, quel fruit en devons-nous tirer, pour ne pas rendre inutiles les présents et les visites d'un Dieu ? Sur tout, on peut juger de là quel outrage on fait au Fils de Dieu dans ce mystère, et le malheur que l'on s'attire en communiant indignement.

Mais comme nous devons rendre quelque chose à Dieu pour les biens infinis qu'il nous donne, quel moyen ne nous en a-t-il point fourni lui-même dans l'auguste sacrifice que nous pouvons lui offrir de ce même corps ; et enfin, nous finirons l'octave par la dévotion que nous devons avoir en tout temps au plus saint et au plus aimable de tous nos mystères.

Voilà, chrétienne compagnie, l'ordre et le plan de tous les discours que j'ai à vous faire durant ces jours consacrés à la fête de l'adorable sacrement de l'autel : or ces discours, comme vous voyez, ne sont que des suites et des conséquences de celui-ci qui vous doit représenter le bien que renferme ce divin sacrement en cette vie et le gage qu'il contient du bonheur de l'autre ; c'est le dessein que je m'y suis proposé aujourd'hui.

Trois preuves principales vous doivent convaincre de la première vérité, qui est que tous les véritables biens qu'un chrétien peut souhaiter et rechercher en cette vie sont renfermés dans ce divin mystère. Ecoutez-les, s'il vous plaît.

Je tire la première de sa nature propre, c'est-à-dire de ce qui le compose et qui le distingue de tous les autres sacrements : c'est le corps et le sang du Sauveur du monde, qu'il contient réellement et véritablement, et non pas en figure seulement comme veulent les hérétiques, ou comme ils pensent avoir bien raffiné quand ils ajoutent que c'est son corps, parce qu'il en contient véritablement la vertu, et qu'il en a tous les effets. Je parle à des catholiques et à des fidèles qui ne se sont pas séparés du Fils de Dieu ni de son Eglise, qui est son corps mystique, par un schisme scandaleux, auquel ce mystère, impénétrable à l'esprit humain, a donné la principale occasion. Et je dis à ces fidèles chrétiens qu'ils possèdent véritablement tout le bien dans cet adorable sacrement, puisque celui, qui est tout le bien réuni ensemble, ne se donne pas seulement dans le ciel, où les bienheureux le voient à découvert, mais encore sur la terre, où il est caché sous les apparences du pain et du vin, selon le sens que les Pères donnent à ces paroles du prophète : *Quid bonum ejus est, nisi frumentum electorum, et vinum germenans virgines?* (Zachar., IX.) En quel autre lieu peut-on trouver ce bien sur la terre que dans cet adorable mystère, qui renferme le corps et le sang d'un Dieu ?

C'est l'avantage incomparable que saint Chrysostome (in *Psal. XCV*) donne à l'Eglise sur l'ancienne Loi, de porter partout son Dieu qui a laissé le pouvoir à ses ministres, non-seulement de lui dresser partout des autels, mais de l'attirer lui-même du ciel pour le rendre présent, en tel lieu qu'il leur plaît, et de le trouver en tout temps. *Ecclesia ubique Christum circumfert, nullo loco prohibente, sed in omni loco sunt altaria.* Le peuple chéri de Dieu, dans l'ancienne Loi, n'avait qu'un temple où il lui fût permis de sacrifier, ce qui ne l'empêchait pas de faire

valoir cette marque de distinction et de se vanter que nulle autre nation n'avait ses dieux si proches d'elle, ni d'un abord si facile, ni d'un commerce si aisé : *Nec est alia natio tam grandis, quæ habeat deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest nobis.* (*Deuteron., IV.*) Mais que devons-nous dire de l'Eglise aujourd'hui? quel bonheur est le nôtre, dans le christianisme, où il n'est plus nécessaire de venir chercher notre Dieu dans un coin de la terre, comme le peuple de Dieu le cherchait autrefois, puisque ce Dieu même vient trouver les fidèles partout, et semble ne faire qu'un temple de tout l'univers, où il se trouve non-seulement par une présence de protection ou de consécration, mais en propre personne. De sorte que, quoiqu'il ait fait l'honneur au peuple Juif de naître de leur race, comme il l'avait solennellement promis, et de vivre et de converser parmi eux durant un temps assez considérable, il le fait ici, encore de tout une autre manière, en nous donnant son corps et son sang dans ce mystère qui s'appelle, comme par excellence, mystère de foi, parce qu'il le faut croire d'une foi inébranlable. Or, je dis que, n'en pouvant douter sans crime, nous en devons tirer la conséquence que l'Apôtre infère de son incarnation : *Quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit?* (*Rom. VIII.*) Eh! ne nous a-t-il pas tout donné avec ce corps adorable et ce sang précieux? a-t-il usé de réserve? a-t-il mis quelques bornes à sa libéralité? et, en un mot, dans ce seul présent, n'a-t-il pas tout donné? car, sans vous remettre ici devant les yeux que son corps étant vivant et animé, son âme glorieuse lui est unie; que ce corps et ce sang étant inséparables de sa personne et de sa divinité, nous possédons tout cela par une suite nécessaire, et qu'ainsi nous possédons tout ce qui fait la joie des bienheureux et le bonheur de Dieu même.

Arrêtons-nous à ce seul corps et à cette humanité sainte, où se trouve tout cela. C'est l'ouvrage du Saint-Esprit, le miracle du ciel, le chef-d'œuvre de, la toute-puissance divine; nous possédons en ce mystère cet Homme-Dieu, dans lequel, comme parle encore le même apôtre, sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science : *In quo sunt omnes thesauri sapientia et scientia reconditi.* (*Coloss., II.*) Nous avons celui que les anges souhaitent de voir, et celui, enfin, qui est l'objet de toutes les complaisances de son Père éternel. Ah! que notre foi est donc faible et languissante! de marquer si peu d'ardeur pour le recevoir et de désir de jouir d'un bonheur que tant rois ont souhaité de voir : comme dit le Sauveur du monde autrefois : *Amen dico vobis quod multi propheta et reges voluerunt videre, et non viderunt.* (*Luc., I.*) Les mages sont venus de l'Orient pour l'adorer dans une étable; les gentils mêmes s'empressaient de le voir lorsqu'il vivait sur la terre, et s'adressaient à ses disciples pour jouir de ce bonheur; son glorieux précurseur ne se

croyait pas digne de délier la courroie de ses souliers, et nous voyons, dans l'Evangile, qu'une personne s'estimait trop heureuse de pouvoir toucher le bout de sa robe. Eh! insensibles que nous sommes au bien que nous possédons, à peine y pensons-nous! à peine en formons-nous le moindre désir! Ah! c'est en vain, s'écrie saint Chrysostome, que plusieurs poussent d'inutiles souhaits d'avoir le bien de voir ce Dieu-Homme, ou de toucher seulement ses vêtements! vous le voyez lui-même, dit ce Père, vous le touchez, vous l'embrassez et vous le recevez dans vous-mêmes, et vous ne goûtez point votre bonheur.

Il est vrai qu'à proprement parler, nous ne le voyons ni ne le touchons pas, car il est caché sous ces voiles et sous ces espèces et ne paraît que sous un vêtement étranger; mais puisque nous savons que c'est lui-même, qu'est-ce qui peut arrêter ou éteindre tellement le désir de le posséder, qu'il faille que plusieurs se fassent violence pour en approcher et que l'Eglise use de menaces pour obliger les chrétiens à ce devoir, du moins une fois chaque année et de retrancher de son sein ceux qui refusent de recevoir un bien qu'ils devraient acheter au prix de tous les biens imaginables? d'où peut venir cette froideur, cette indifférence, cet oubli qui passe jusqu'à l'insensibilité? si ce n'est que les chrétiens ne font pas réflexion au bonheur qu'ils possèdent dans ce mystère et que Dieu n'a pas accordé aux plus grands saints de l'ancienne Loi, comme étant le sacrement de la nouvelle alliance qu'il a voulu faire avec les chrétiens et la faveur la plus insigne qui leur était réservée.

Pour en concevoir donc l'idée et l'estime qu'elle mérite, je ne veux, mon cher auditeur, que vous dire encore une fois que le présent que le Sauveur vous fait est son corps et son sang, et ajouter ce que le grand saint Jean-Baptiste disait aux Juifs qui ne le connaissaient point, quoiqu'il fût parmi eux : *Medius vestrum stetit, quem vos nescitis.* (*Joan., I.*) Celui que vous attendez depuis tant de siècles, après lequel vos pères et tous les anciens patriarches ont tant soupiré et dont ils se sont efforcés de hâter la venue, en sollicitant le ciel, par tant de vœux et de prières, de l'envoyer sur la terre; celui-là, dis-je, y est enfin descendu du ciel, il est au milieu de vous, vous l'avez présent; mais c'est un trésor dont vous ne jouissez pas, faute de le connaître, un bonheur que vous ne goûtez pas, parce que vous n'y faites presque point de réflexion; c'est un bien infini qui vous peut rendre heureux, mais qui vous est inutile, pour n'en connaître pas bien le prix. Car, comme dit le Sage : *Sapientia abscondita, et thesaurus invisus, quæ utilitas in utrisque?* (*Eccli., XII.*) Enfin, ce bien, plus élevé que vos pensées et plus grand que tous vos désirs, ne vous rend pas heureux, parce que vous ne savez pas vous en servir : vous pouvez tirer de là les mêmes avantages que ceux

qui jouissaient de sa présence visible; car puisqu'il est également libéral dans l'un et dans l'autre état, pourquoi n'en jouiriez-vous pas, si vous vous rendez dignes de recevoir les faveurs qu'il répandait sur ceux qui s'adressaient à lui dans leurs besoins, ces conversations merveilleuses, ces guérisons surprenantes, ces bienfaits qu'il versait, pour ainsi dire, à pleines mains, si vous n'avez pas, comme ceux avec lesquels il conversait, le bonheur de voir son humanité sainte, les aveugles à qui il faisait voir la lumière du jour ne laissaient pas de l'adorer; et ce qui vous doit consoler dans l'obscurité où il vous a voulu laisser pour exercer votre foi, est qu'il nous est plus avantageux de le croire que de le voir.

C'est pourquoi, s'il y eut jamais occasion de dire, avec l'apôtre saint Paul, qu'il faut que celui qui s'approche de Dieu croie avec une vive foi, c'est sans doute à l'égard de ce mystère, puisque nous n'approchons jamais plus près ni plus véritablement de Dieu que lorsque nous le recevons dans nous-mêmes. Mais comme il cache sous des voiles impénétrables les accidents qui le couvrent, le présent qu'il nous fait, et d'ailleurs que ce n'est pas assez, pour être riche et heureux, de posséder un bien si l'on n'en sait goûter les avantages, ce n'est que par une vive foi et par une réflexion actuelle sur la grandeur du bien que nous possédons que nous sentons notre bonheur. Les autres mystères sont, à la vérité, au-dessus des sens et de la raison; mais celui-ci semble choquer les sens et la raison tout à la fois; les autres surpassent bien les lumières de notre intelligence, mais ils n'y sont pas contraires; au lieu que celui-ci semble confondre tous nos raisonnements; il n'y a que la parole de Dieu qui puisse captiver notre entendement sous le joug de la foi; car si nous ne consultons que les faibles lumières de notre raison, nous ne découvrirons pas celui qui fait notre bonheur dans ce mystère, et conséquemment nous ne jouirons pas des biens intinis qu'il contient; mais la même foi qui nous apprend qu'un Dieu y est renfermé avec toutes ses richesses nous en mettra en possession.

Que si c'est le propre de tous les sacrements de cacher les trésors de la grâce sous de faibles symboles; si le baptême renferme sous une goutte d'eau une régénération spirituelle qui nous fait enfants de Dieu; si la pénitence renferme la grâce de notre réconciliation sous la parole d'un homme, et ainsi des autres, il faut dire que celui-ci renferme tous les biens de Dieu, puisqu'il le renferme lui-même. Ce qui fait dire à Tertullien (*L. de baptismo, c. 2*) qu'il n'y a rien qui révolte davantage nos esprits, s'ils ne sont éclairés des lumières de la foi, que de voir la simplicité de nos mystères jointe à la magnificence de leurs effets. Mais il faut une foi toute particulière pour croire à la grandeur des biens que celui de l'Eucharistie nous cache, sous les apparences d'un morceau de pain. Car, sans cette foi,

l'on ne jouit point de ce bonheur, capable de consoler une âme de la perte de tous les autres biens et de la soutenir dans l'accablement de tous les maux.

Hélas! chrétiens, où voit-on cette foi? Je sais que, dans ce siècle, de toutes les vérités de notre religion, c'est celle que nous avons le plus à cœur, et que notre zèle s'anime, lorsqu'il est question de la défendre contre les hérétiques; mais c'est à quoi se borne cette foi; on ne voit pas que les chrétiens, même les plus fervents et les plus zélés, marquent assez l'estime qu'ils doivent faire de ce bienfait inestimable; car, s'ils croyaient que c'est leur Sauveur lui-même qui est renfermé dans cet auguste sacrement, le verrait-on abandonné dans les villages, où les églises et les autels sont si mal en ordre? serait-il déshonoré dans les villes, par mille irrévérences que les païens et les infidèles ne souffriraient pas dans les temples de leurs idoles? et serait-il délaissé presque de tout le monde, dans les lieux qu'il consacre par sa présence? Ah! c'est ce peu de foi qui fait que tous les biens et toutes les faveurs que Dieu communique dans ce mystère adorable demeurent comme inutiles, faute de trouver sur qui se répandre.

Nous parlerons demain des dispositions nécessaires pour le recevoir dignement; pensons aujourd'hui seulement que c'est ce Sauveur lui-même qui a trouvé ce moyen de demeurer parmi nous, jusqu'à la consommation des siècles; je n'en demande pas davantage pour nous porter à lui rendre le culte qui lui est dû: cette vive foi mettra en exercice toutes les autres vertus. Nous l'aimerons de tout notre cœur, en rappelant dans notre esprit combien il nous a aimés nous-mêmes pour venir à nous en cet état. Nous l'adorerons avec les respects les plus profonds, quand nous croirons fermement que c'est notre Dieu. Nous nous ferons un honneur de l'aller saluer et de lui rendre visite, lorsqu'il repose sur nos autels; nous l'honorons de notre propre substance, comme parle l'Écriture, en contribuant de quelque chose de nos biens pour le loger plus déceimment, ou pour le faire offrir en sacrifice par ses ministres. Mais que ne ferions-nous point, si nous croyions avec cette vive foi que le Fils de Dieu nous a laissés son propre corps et son propre sang?

C'est ce que le grand et le saint prédateur saint Antoine de Padoue se contenta de dire un jour à son auditoire, pour le porter à tous les sentiments de piété et de respect envers cet adorable mystère. « C'est, leur dit-il, ce même corps qui a été formé dans le sein d'une Vierge, qui fut enveloppé de pauvres langes et couché dans une crèche à sa naissance; c'est ce corps qui fut déchiré de coups sur le Calvaire et ensuite immolé comme une victime pour votre amour; ce corps enfin qui sortit ensuite du tombeau tout éclatant de lumière, et qui est maintenant assis à la droite de son Père. » Et puis continuant sur le même ton: « C'est ce même sang, ajouta-t-il, qui coula de tous

les membres de son corps, dans cette agonie mortelle qu'il souffrit dans le jardin; le sang qui sortit de ses plaies, dans sa douloureuse passion et qu'il acheva de verser sur la croix pour votre salut; ce sang dont la moindre goutte était capable de racheter tout le monde. C'est ce corps enfin et ce sang unis à la divinité, lesquels sont maintenant l'objet du culte et de l'adoration des anges et des hommes, vous le croyez, chrétiens, et vous les avez présents. Mais quels sentiments vous inspire la pensée d'un si grand bonheur? » Ce grand saint avait raison de suspendre son discours après ces paroles animées de l'esprit de Dieu, pour en laisser tirer les conséquences à ses auditeurs; ce qu'ils firent comme il l'avait prévu. Je n'ai, Messieurs, ni l'éloquence ni le zèle de ce grand saint pour donner la force à ces mêmes paroles; mais qu'importe qui est celui qui les profère, puisqu'elles contiennent la même vérité, et c'est à vous de les bien pénétrer, et peut-être feront-elles plus d'impression si vous les considérez par rapport à vos propres intérêts.

En effet, posséder l'auteur de tous les biens dans ce mystère ne serait pas posséder les biens dont il est l'auteur et la source, s'il ne les répandait sur nous; mais comme c'est le propre du bien de se communiquer, c'est aussi la nature de celui qui est le bien même par essence, de faire sentir sa présence dans l'adorable Eucharistie, par une profusion de ses grâces et de ses mérites, qui sont les biens qu'un véritable chrétien doit préférer à toutes les richesses du monde. C'est ce que le concile de Trente a compris en un mot, lorsqu'il nous apprend que ce divin sacrement est institué pour nous appliquer le mérite et la vertu du sacrifice de la croix. Car si cela est, comme on n'en peut douter, quels trésors de grâces n'y pouvons-nous point puiser? qu'elle largesse n'y fait-il point de tous ses biens? donne-t-il d'autres bornes à sa libéralité que celles que nous donnons nous-mêmes à nos désirs? sa clarté, qui est immense, se lasse-t-elle jamais de nous donner? et n'est-ce pas la fin qu'il s'est proposée et les vues qu'il a eues en se donnant à nous dans ce divin mystère, ou, comme ajoute le même concile, de faire une profusion générale de toutes les richesses de son amour? *Divini sui erga nos amoris divitias velut effudit.* C'était bien pour nos besoins, divin Sauveur, de nous avoir laissé votre présence corporelle; mais ce n'a pas été assez pour satisfaire votre bonté, car vous nous avez laissé cette présence pour nous donner une possession intime de vous-même, de manière qu'après cela, il n'est pas seulement vrai de dire le Fils unique qui demeure dans le sein de son Père, mais on peut ajouter que vous demeurez aussi dans notre sein, pour posséder dans vous seul, tout le bien réuni ensemble et tout à la fois.

C'est pourquoi il ne tient qu'à nous de nous y enrichir en un moment, parce que nous recevons les biens qu'il apporte avec

lui, à proportion de la capacité de notre cœur et du désir que nous marquerons à les recevoir, comme parle saint Jérôme. (*in psal. LXXX.*) *Quantum dilataveris cor tuum, tantum accipies, non est igitur in mea potestate, sed in tua, si volueris totum me accipies.* Tous mes biens sont en votre pouvoir, car c'est de la sorte qu'il fait parler le Fils de Dieu; si vous voulez, vous me posséderez absolument, puisque je vous donne tout en me donnant moi-même. Et saint Augustin n'en parle pas moins avantageusement lorsqu'il fait dire (l. ultimo *De Civit. Dei*) à ce même Sauveur: *Ego ero unde satientur, ego ero quacunque ab hominibus desiderantur, et vita et salus, et copia et gloria, et honor et pax, et omnia bona.* Je serai la nourriture des hommes et leur Dieu tout à la fois, je les rassasierai de moi-même, je serai à leur égard tout ce qu'ils peuvent souhaiter, leur vie, leur salut, leurs richesses, leur gloire et tous les autres biens, puisqu'ils en posséderont la source. C'est ce que ces deux admirables docteurs se sont contentés de dire en général, il leur eût fallu des volumes entiers pour les expliquer en détail, et toute cette octave ne suffirait pas pour vous les développer.

Je me contente donc de dire que cet adorable sacrement renferme la vertu de tous les autres qui, étant institués pour nous communiquer quelque grâce et quelque effet en particulier, semblent regarder celui-ci comme leur fin; car si dans le baptême nous devenons enfants de Dieu, en y recevant une nouvelle naissance, ne trouvons-nous pas dans l'Eucharistie une nouvelle vie plus sainte et plus divine, par l'union que notre esprit contracte avec l'esprit du Sauveur et notre corps avec le sien; si la confirmation nous inspire du courage et fortifie notre foi, l'Eucharistie non-seulement la raffermirait, mais la couronne en quelque façon, et en est comme la perfection en lui proposant le plus noble objet et le plus élevé au-dessus des sens et de la raison, et outre cela nous rend invincibles pour la défendre, comme saint Chrysostome le fait voir par l'exemple des martyrs, qui, soutenus et animés par la vertu du sang d'un Dieu, versaient si courageusement leur sang dans les plus effroyables tourments. Si la pénitence efface les péchés et nous rend la vie de l'âme, je sais bien que les docteurs nous enseignent que l'Eucharistie ne le fait tout au plus qu'indirectement; mais si elle ne nous confère pas la première grâce de la justification, ce n'est pas faute de vertu, mais une marque de son excellence qui la demande pour disposition; comme nous dirons demain, et c'est une vérité constante, qu'elle l'augmente et qu'elle la fait croître tout autrement que les autres et qu'elle nous rend plus semblables à Dieu par les vertus dont elle pare notre âme, peut la rendre toujours plus agréable à ses yeux, pour nous donner une vie surnaturelle. Le Sauveur a versé tout son sang, mais

ce n'a été qu'une fois et hors de nous et par différentes effusions; mais pour soutenir cette même vie par ce mystère, il verse ce même sang au-dedans de nous et il nous le donne tout entier. Si dans l'extrême-onction Dieu nous communique des forces pour résister au démon dans un temps où il se rend plus redoutable et où ses efforts sont plus à craindre, ne recevons-nous pas, selon le même saint Chrysostome, l'onction de l'Esprit-saint dans l'Eucharistie qui nous rend terribles au démon même et assez forts pour le combattre, pour le vaincre et pour le mettre en fuite? Si le mariage sanctifie les affections de ceux qui s'engagent dans cet état, ne se fait-il pas dans ce divin sacrement une alliance et une union entre Dieu et l'âme encore plus sainte, plus étroite, plus intime, capable de sanctifier toutes nos affections, tous nos désirs, toutes nos pensées et toutes nos affections? Enfin, si le sacrement de l'Ordre consacre l'homme d'une manière particulière au service de Dieu dans ce divin mystère, n'offrez-vous pas la même victime, ne participez-vous pas au même sacrifice que les ministres qui le font?

Ainsi, mon cher auditeur, nous avons dans l'Eucharistie tout ce que nous pourrions trouver dans tous les sacrifices et dans tous les sacrements qui sont des sources publiques des grâces et des bienfaits que Dieu a voulu communiquer aux hommes; quel bonheur n'avons-nous donc point dans celui qui renferme toutes les grâces et toute la vertu des autres sacrements? Nous peut-il manquer quelque chose, pendant que nous posséderons ce bien que j'ai si justement appelé, avec tous les Pères, la source de tous les biens? En faudrait-il davantage pour faire naître un désir aussi ardent de participer à ce divin mystère qu'un Dieu en témoigne lui-même de nous le communiquer? Oui, si vous connaissiez le trésor que vous possédez, il ne faudrait point vous animer à la recherche d'un si grand bien, vous soupirez sans cesse après ce bonheur. Vous iriez avec la même ardeur dans toutes les églises où il repose, comme vous courriez à la grotte de Bethléem pour le voir en l'état où il était lorsqu'il vint sur la terre, ou que vous vous transporteriez sur le Calvaire pour recevoir le sang qui coulerait de ses plaies s'il voulait mourir encore une seconde fois.

Ah! mon Sauveur, quels devaient être les sentiments de votre cœur si tendre et si généreux à la vue de l'insensibilité des hommes, que vous prévoyiez en vous donnant à eux de la sorte! Fallait-il tant de miracles pour vous voir traité avec tant de froideur, et quelquefois avec tant d'indignité? Fallait-il, par un excès d'amour, demeurer avec eux jusqu'à la consommation des siècles? Ah! chrétiens, si votre foi n'est pas encore éteinte, efforcez-vous de la rallumer à la vue de cet objet que vous avez devant les yeux? Souvenez-vous que c'est votre Dieu, que c'est son corps et son sang qu'il

vous donne dans ce sacrement, et qu'avec ce corps et ce sang vous avez toutes les richesses et tous les trésors de la divinité, que c'est un bien dont vous pouvez jouir et qui veut vous rendre heureux dès cette vie.

Il est vrai, chrétiens, que ce don si précieux nous avait déjà été fait dans l'Incarnation, et le Père éternel, en nous le donnant, nous avait marqué la grandeur de son amour : *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret.* (Joan., III.) Mais nous ne le possédions pas pour cela de la manière dont nous le possédons dans ce mystère. Ce qui mérite une troisième réflexion qui nous fera encore mieux comprendre la grandeur et le prix de ce présent. Il est donc vrai que le Père éternel, et ce Fils même, nous ont fait le même présent de cette humanité sainte unie à la personne du Verbe, et que l'un et l'autre nous ont marqué par là, la grandeur de leur amour; mais l'un l'a donné une fois pour tous les hommes en général, au l'eu que l'autre se donne ici lui-même à chacun en particulier; dans le premier état il n'y a, à proprement parler, qu'une seule nation qui l'ait possédé, car tout le monde n'a pas joui de sa présence; il n'a pas conversé avec tous les hommes ni vécu dans tous les siècles; mais ici, il se met en un état où il peut être à tous, sans que l'intervalle des temps et des lieux puisse borner ses faveurs. Que s'il est tout à nous par ce moyen, il n'y est pas pour une seule fois, mais presque aussi souvent que nous le souhaitons; il est à nous et dans nous par la communication la plus intime, en se donnant en forme d'aliment, qui fait que nous le possédons de la manière la plus absolue et la plus parfaite qu'on le puisse posséder; il se donne par testament, qui est la manière la plus inviolable et la plus irrévocable qui puisse être, et qui subsistera jusqu'à la fin des siècles.

De manière que si l'on examine avec attention le bienfait de l'Eucharistie, je ne craindrai point de dire, après saint Augustin (in Joan., tract. 26), qu'il épuise tous les trésors d'un Dieu et qu'il met nécessairement des bornes à sa libéralité; parce que Dieu ne peut rien donner de plus grand, de plus magnifique, ni de plus précieux : *Dicere audeo, quod Deus, cum sit omnipotens, plus dare non potuit, cum sit sapientissimus, plus dare nescivit, cum sit ditissimus, plus dare non habuit.* Voilà donc, chrétiens, le présent que le Sauveur du monde nous fait dans cet adorable mystère et le bonheur que nous y possédons : c'est l'auteur de toutes les grâces, le Dieu de toutes les richesses, celui qui est la source de tous les biens et qui est capable par conséquent de nous rendre heureux dès cette vie, si nous savons nous prévaloir de notre bonheur présent. A quoi, Messieurs, il faut ajouter qu'il est encore un gage de celui que nous espérons dans le ciel; c'est le sujet de ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Ce que saint Paul dit en général de la foi, qu'elle est l'appui et le fondement de notre espérance, et ensuite la conviction et l'assurance des choses invisibles, et qui sont au-dessus de nos sens, je ne craindrai point, Messieurs, de le dire en particulier de cet adorable mystère qui s'appelle par excellence un mystère de foi, *mysterium fidei*. Il est le fondement et le plus ferme appui de notre espérance, puisqu'il est un gage du bonheur que Dieu nous promet dans l'autre vie, après avoir fait le bonheur de celle-ci. Car si un chrétien ne doit envisager comme un véritable bien que ce qui a rapport à l'éternité, l'Eucharistie, qui en est le gage le plus assuré, ne doit-elle pas être regardée comme le plus grand de tous les biens que Dieu a faits aux hommes, puisqu'il est le gage de leur bonheur éternel? C'est, en effet, le motif que l'Eglise a jugé le plus puissant pour en exciter le désir dans le cœur des fidèles et pour nous obliger à le recevoir avec tous les sentiments de joie et de reconnaissance. *Pignus futuræ gloriæ*, et les saints Pères n'ont rien trouvé de plus engageant pour les porter au culte et à la fréquentation de ce divin mystère, que cette considération, qui est capable de nous rendre heureux dès cette vie par l'espérance du bonheur de l'autre. C'est le sentiment de saint Chrysostome (homil. 24, in I ad Corinth.), qui l'appelle le fondement de l'espérance certaine et inébranlable de posséder un jour le souverain bien. *Fiduciæ fundamentum*.

On ferait des discours entiers des manières différentes dont les autres Pères expriment leurs sentiments sur une vérité si consolante, puisque les uns avec le glorieux martyr saint Ignace l'appellent par anticipation, la vie éternelle, *vita æterna*, parce qu'il nous y conduit et qu'il est un moyen infailible d'y parvenir; les autres avec saint Clément d'Alexandrie le nomment le royaume de Dieu, parce qu'il nous y donne droit, et qu'il nous en mettra un jour en possession, *regnum Dei*, et les autres avec saint Irénée, *panis immortalitatis*, le pain qui nous rend immortels: et saint Chrysostome, après avoir donné des tours différents à cette pensée, conclut, par ces paroles: *Corpus propter quod cælum, et bona ejus spero*. C'est ce corps de mon Sauveur qui me fait espérer le ciel et tous les biens qu'il nous y a promis, tenons-nous-en là, chrétienne compagnie, et comme rien n'est plus capable de faire impression sur nos esprits et de nous animer à tout entreprendre que l'espérance d'un bonheur éternel, souffrez que je l'emploie pour vous exciter à la participation d'un mystère qui vous fera posséder le même bien et qui vous rendra parfaitement heureux. Nous retoucherons cette vérité plus d'une fois dans cette octave, traitons-la plus à fond aujourd'hui. Pour cela, je crois, chrétiens, que vous savez que le bien que nous espérons dans le ciel, regarde l'âme

et le corps qui tous deux prétendent à la gloire, puisque ces deux parties qui composent l'homme jouiront éternellement de tout le bonheur dont elles sont capables. Or, comme ce bonheur passe toutes nos pensées et toutes nos espérances mêmes, le Fils de Dieu a voulu nous en donner un gage dès cette vie, afin de fortifier notre espérance et de nous consoler dans l'attente d'un bien dont les arts sont si précieux; écoutez-en les preuves et les raisons.

La première est prise du dessein même que Dieu a eu dans l'institution de ce mystère, et exprimée dans la promesse qu'il en fit avant que de l'instituer: *Qui manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum, et panis quem ego dabo, caro mea est pro mundi vita* (Joan., VI); celui qui mangera de ce pain, vivra éternellement, et le pain que je donnerai est ma propre chair, pour leur donner la vie. Or, cette vie, comme raisonnent les saints Pères sur cette magnifique promesse, ne peut être la vie du corps, puisque ce n'est pas son effet, ou que le peu qu'il contribue à sa nourriture et à sa conservation ne serait pas un présent considérable pour en faire tant valoir les avantages: ce n'est pas même seulement la vie de la grâce que nous y recevons, puisqu'il a établi d'autres moyens de l'acquérir et de la conserver, attendu que c'est par sa mort et par ses souffrances qu'il nous l'a mérité, indépendamment de ce mystère: ce ne peut donc être que la vie de la gloire que nous attendons, et cette vie infiniment heureuse dont ce sacrement est le gage.

C'est pour cela qu'il préféra ce pain céleste à la manne qui n'avait conservé la vie aux Israélites que pour un temps, et que ce pain nous doit faire vivre éternellement. *Patres vestri manducaverunt manna, et mortui sunt, qui manducat hunc panem vivet in æternum*. (Joan., VI.) Pour cela, qu'il menace ceux qui ne mangeront point de ce pain, de n'avoir jamais de part à cette vie bienheureuse et immortelle: *Nisi manducaveritis carnem filii hominis, non habetis vitam in vobis*. (Ibid.) Pour cela, enfin, que les docteurs enseignent que l'Eucharistie est nécessaire, du moins d'une nécessité de précepte, comme ils parlent pour le salut éternel, parce que le Fils de Dieu en a fait un gage et un moyen tout à la fois; et, comme si ce gage était aussi efficace qu'il est certain, le Sauveur ajoute que celui qui mange son corps et qui boit son sang, a déjà la vie éternelle en soi-même; parce qu'il en a la cause et le principe, qu'il possède celui qui la donne et qui nous l'a méritée; et, comme celui qui a une cause infailible en sa disposition, peut répondre avec assurance de son effet, le Fils de Dieu n'a pu nous donner un gage plus assuré de notre futur bonheur, que de nous donner la cause qui le produira en son temps; savoir son corps et son sang. *Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, habet vitam æternam*. (Ibid.) Gage précieux! puissant motif de notre espérance! puisque celui qui

nous le promet, le donne déjà par avance, et que ce gage n'est distingué de ce qu'on nous promet que dans la manière d'en jouir et de le posséder.

Or, ce bonheur promis par un Homme-Dieu, et en des paroles si expresses, ne doit-il pas nous faire jouir par avance d'un bonheur inconcevable dès cette vie? et n'est-ce pas avec raison que saint Cyprien (*Serm. de Eucharist.*) l'appelle une portion de notre bonheur éternel, parce que l'espérance nous le fait goûter par avance, et nous rend déjà heureux dans l'assurance qu'elle nous donne de l'être un jour : *Portio vitæ æternæ*. Espérance qui n'est pas seulement fondée sur les promesses qu'il a faites à tous les justes de l'ancienne et de la nouvelle loi qui demeureront fidèles à son service; mais par un droit tout particulier, que ce divin mystère donne à ceux qui le reçoivent dignement. De sorte, chrétiens, que toutes les fois que nous approchons de l'adorable sacrement de l'autel, nous devons penser que nous y allons recevoir une promesse et une assurance de notre bonheur éternel; que cette promesse est signée du propre sang d'un Dieu, qu'il nous en donne un gage qu'il ne pourra désavouer, puisque c'est son corps, que nous le tenons, dit un grand saint, comme en otage, jusqu'à ce qu'il ait satisfait à la promesse à laquelle il s'est si solennellement engagé, et, afin que nous n'ayons nul sujet de nous défier d'une si ample et si magnifique promesse, le gage qu'il nous en donne est de même valeur que le bien qu'il a promis.

C'est, chrétiens, ce que ce gage a de singulier, et qui mérite une réflexion plus particulière; parce que c'est ce qui ne se trouve point dans tous les autres, qu'un même bien soit tout ensemble le gage de ce qu'on promet, et la chose qui est promise. Mais comme il a su trouver le moyen de faire de ce sacrement un signe qui contient la chose qu'il signifie pour l'exercice de notre foi; de même, pour animer notre espérance, il donne pour gage du bien qu'il nous promet le bien même qu'il a promis; puisque nous ne posséderons pas autre chose durant l'éternité bienheureuse, mais seulement que nous le posséderons d'une autre manière; c'est ce que je ne puis assez vous répéter; parce que c'est un bien et un avantage que nous ne saurions jamais assez estimer. C'est donc le même objet que nous possédons sur la terre et dans le ciel, mais présenté différemment; ici, sous ces voiles, et sous ces apparences du pain, là à découvert, et tel qu'il est en lui-même; on, comme parle saint Augustin (conc. 1 *in psal. XXXIII*), c'est le même mets qui nous sera servi dans le ciel, et qui nous est maintenant servi sur la terre : *Verbum istud, quo pascuntur angeli, manducavit homo*.

Ainsi, quand les arrhes et les gages qu'on nous donne pour l'assurance de la possession d'un bien, valent le bien même, nous ne risquons rien, on n'a nul dessein de nous tromper, et nous n'avons réciproque-

ment nul sujet de défiance de notre part. Nous devons donc en tirer la conséquence qu'en infère saint Chrysostome (*Homil. 6 ad popul. Antioch.*), ou plutôt qu'il en fait tirer au Fils de Dieu lui-même : *Qui vobis hic me ipsum tradidi, multo magis id in futuro faciam*. C'est ce que ce Père fait dire au Sauveur, pour ôter aux hommes toute occasion de douter de sa bonté, ou de regarder ses promesses comme incroyables : puisque je me donne moi-même en cette vie, pour gage des biens à venir, à plus forte raison me donnerai-je dans le ciel, et dans le festin de la gloire que je vous ai préparé avec une magnificence toute divine. Je vous donne ici le trésor caché; les richesses qu'il renferme sont les mêmes que celles que je vous réserve dans le ciel, où je les étalerai à vos yeux, qui maintenant n'en pourraient soutenir l'éclat; mais dans l'incertitude que vous avez que c'est le même bien, consolez-vous dans l'attente de ce qu'on vous a promis, puisque vous le possédez par avance.

Ce gage donc, chrétiens, ne doit-il pas être infiniment précieux, et si c'est un désir si naturel et si profondément imprimé dans le cœur des hommes de vouloir être heureux; si le bonheur qui est promis aux chrétiens est si grand, et si incompréhensible, comment estimons-nous si peu le gage qu'on nous en donne, puisqu'il vaut le bien même qu'on nous promet? Ne faut-il pas dire que notre espérance et notre foi sont également languissantes? puisque l'une étant l'appui et le soutien de l'autre, lorsque nous négligeons d'approcher de ce divin mystère, il ne faut point de marque plus évidente, pour faire juger que nous espérons aussi peu le bien qu'on nous promet, que nous faisons peu d'estime du gage précieux qu'on nous en donne? Mais si nous avons de la foi, et si nous espérons le souverain bonheur pour lequel nous sommes créés, pensons à la grandeur du bien dont nous nous privons nous-mêmes, en refusant ce précieux gage.

Si l'Eucharistie, Messieurs, est de la sorte un gage du bonheur essentiel, que nous posséderons un jour, il ne l'est pas moins de la béatitude, que nous appelons accidentelle, par laquelle nos corps glorieux jouiront de tout le bien, et de tous les avantages dont ils sont capables : car, comme c'est par le moyen du corps que nous recevons cette viande céleste dont notre âme est nourrie, ainsi que parle Tertullien; il semble aussi que le corps ait le plus de droit de participer aux qualités de celui du Sauveur du monde, auquel il est maintenant si étroitement uni dans ce mystère. C'est pourquoi, les Pères du concile de Nicée l'appellent le symbole de la résurrection : *symbolum resurrectionis*, et d'autres l'espérance de cette résurrection même; et c'est un sentiment commun, que le droit que nos corps ont à la résurrection glorieuse est particulièrement fondé sur l'union qu'ils ont avec le corps du Fils de Dieu dans ce sacrement : il semble même que ce Sauveur l'ait voulu

faire entendre par la promesse qu'il fait de ressusciter au jour du jugement, celui qui prendra cette divine nourriture, *et ego resuscitabo eum in novissimo die. (Joan., VI.)* De manière que, comme le corps adorable qu'il nous donne, est glorieux, impassible, immortel, tel qu'il est dans le ciel, les nôtres lui seront semblables par la vertu qu'ils contracteront dans l'union étroite qu'ils ont maintenant avec le sien. C'est dans ce sentiment que les premiers chrétiens, persuadés de la vertu de ce corps vivifiant, l'enterraient avec les corps des fidèles, et renfermaient, pour ainsi dire, la vie et la mort dans le même tombeau, sur la créance qu'ils avaient que le corps du Fils de Dieu était effectivement le remède de l'immortalité, un gage de la résurrection et le principe de la vie future, comme parlent les saints Pères.

A quoi il faut ajouter que, comme la vue de l'humanité sainte du Sauveur, fera une partie de notre bonheur, nous pouvons dès maintenant nous consoler, et nous animer, dans cette espérance, par les paroles du saint homme Job : *Scio quod Redemptor meus vivit, et in carne mea videbo Deum Salvatorem meum. (Job, XIX.)* Oui, mes yeux le verront un jour, celui, dont la vue fait un surcroît de joie dans le ciel, et si, en voyant Dieu des yeux de l'esprit éclairés de la lumière de la gloire, le disciple bien-aimé nous assure que nous lui serons semblables, et saint Paul que nous serons comme transformés en Dieu, de même, en voyant le Sauveur des yeux du corps, il rendra notre corps semblable au sien, et lui communiquera les mêmes qualités glorieuses qu'il possède, sans lesquelles on ne le peut voir. *Videbo Deum Salvatorem meum.*

Ainsi, chrétiens auditeurs, ce don que nous fait le Sauveur est grand et inestimable, par quelque endroit que nous le considérons ; dans lui-même et dans ses effets, pour le présent et pour l'avenir ; puisqu'il nous comble de grâces, et qu'il nous est un gage de la gloire. *Donum inenarrabile*, l'appelle le savant évêque de Paris (*Tract. de Euchar.*, c. 2) ; un don, qui passe la plénitude de tous les dons, *donum transcendens omnium plenitudinem*, dit un autre Père (GAUDENT., tract. 2) ; don enfin qui comprend tout ce que la magnificence d'un Dieu nous pouvait donner.

CONCLUSION.

Mais, ce qui nous le doit rendre encore plus précieux, est que, quelque commun qu'il soit, étant donné généralement pour tous les hommes, il nous est aussi singulier que si nous étions les seuls qui en puissions jouir, de manière que, si dans les grâces et dans les bienfaits que nous recevons, la distinction qu'on a pour nous nous touche souvent plus que le bien même qu'on nous fait, quels sentiments d'amour et de reconnaissance ne doit point exciter un bienfait, qui est autant à nous que s'il n'était que pour nous, et dont nous pouvons

dire, ce que saint Paul dit de la mort de ce Sauveur, *qui dedit semetipsum pro me. (Galat., I.)* C'est à moi qu'il se donne de la sorte ; c'est pour moi qu'il s'est mis sous ces espèces ; c'est dans moi-même en particulier qu'il entre et qu'il demeure ; c'est moi, qu'il a voulu combler de dons et de faveurs en se donnant tout entier à moi : Mais que puis-je lui rendre en échange ?

Il n'y a que vous, ô mon Sauveur et mon Dieu, qui connaissez la grandeur du présent que vous nous faites, et combien nous vous sommes redevables ! Vous n'avez pas voulu que nous demeurassions éternellement ingrats, car vous avez fait de ce sacrement même le moyen de reconnaître la grandeur du présent que vous nous faites, et vous lui avez donné le nom de l'Eucharistie, c'est-à-dire, d'actions de grâces, comme si c'était le remercier de son propre présent que de le recevoir ; parce que nous recevons en même temps d'un Dieu tout ce que nous pouvons attendre de lui et tout ce que nous lui pouvons rendre, il nous donne tout ce qu'il a, et en le lui offrant, nous lui rendons tout ce qu'il peut recevoir de nous ; car, puisqu'il n'a pas besoin de nos biens, dit son Prophète, et que c'est de lui-même que nous les avons reçus, que pouvons-nous lui rendre de plus grand et de plus agréable que lui-même qui s'est donné tout à nous ?

Je dirai donc, mon Dieu, avec votre même Prophète : *Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi ? (Psal. CXV.)* Comment répondre à tant de témoignages de l'amour d'un Dieu ? Que puis-je faire pour lui, afin de reconnaître ce qu'il a fait pour moi ? Le voici, *calicem salutaris accipiam*, son sang offert sera le moyen de le remercier du sang qu'il a répandu pour moi, et dont il m'applique le mérite dans ce sacrement ; son corps, qui contient la source de tous les biens, sera le fonds, où je prendrai de quoi le rendre : Hélas ! qu'ai-je pu faire, mon adorable Sauveur, pour vous engager à me donner avec votre propre corps tous les trésors de la divinité ? Vous connaissiez trop ma misère pour attendre aucun bien de moi. Mais du moins, puis-je vous refuser le peu d'amour dont je suis capable, pour reconnaître la grandeur du vôtre ? C'est avec ce sentiment que je prendrai cette coupe de salut, que vous me présentez à l'autel : me souvenant de ce que vous dites dans votre dernière Cène à vos apôtres : *scitis quid fecerim vobis (Joan., I, 3)* : Vous savez ce que j'ai fait pour vous ; non, mon Dieu, je ne l'oublierai jamais ; je le rappellerai sans cesse à mon esprit, comme le puissant motif qui m'engage à reconnaître votre amour et à y répondre ; et, en un mot, puisque non-seulement vous vous donnez à moi dans ce mystère, mais que vous en faites un gage pour m'assurer que vous voulez vous y donner éternellement, je veux réciproquement être à vous, et dans le temps et dans l'éternité, etc.

SERMON LV.

POUR L'OCTAVE DU SAINT-SACREMENT.

De la dévotion envers le saint-sacrement.

*Ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix. ut cognovit quod accubisset Jesus in domo Pharisæi, attulit alabastrum unguenti, et stans retro secus pedes ejus, lacrymis cepit rigare pedes ejus et capillis capitis sui tergebat, et osculabatur pedes ejus, et unguento ungebat. (Luc., VII.)
Voilà qu'une femme de la ville, qui était pécheresse, etc.*

C'est, Messieurs, un sentiment que la nature a imprimé dans l'esprit de tous les hommes, mais particulièrement de tous les grands, et les souverains de la terre, de vouloir laisser quelque mémoire d'eux-mêmes après leur mort; et l'on compte communément ce désir entre les caractères de la grandeur d'une âme, et ce sentiment entre les marques de son immortalité. En effet, comme ils ont souvent préféré cette sorte de vie à celle que le temps nous ravit, il semble qu'ils n'aient rien épargné pour se l'assurer; c'est pour cela que les uns ont bâti des palais superbes et de magnifiques mausolées, dont l'art et la structure ravissait tous les yeux et attirait la curiosité des hommes de toutes les parties du monde; pour cela, que les autres ont élevé des pyramides et des colonnes jusqu'au ciel, comme pour y porter leur gloire en même temps qu'elles les couvraient et les pressaient sous la terre; pour cela que d'autres ont fait graver leurs victoires et leurs belles actions sur le bronze et sur l'airain, pour les transmettre à tous les siècles; et que d'autres enfin ont bâti des villes entières pour leur servir de monument, afin de se faire renaitre en quelque façon en autant de personnes qui les habiteraient et qui se succéderaient les uns aux autres; il n'y a rien, en un mot, que les hommes n'aient tenté, poussés par ce désir secret de braver la mort et de faire voir qu'elle n'avait triomphé d'eux qu'à demi.

Mais qui croirait, chrétienne compagnie, que le Fils de Dieu ait été touché de ce sentiment naturel, et que, ne s'étant pas contenté d'être ressuscité glorieux et de vivre éternellement dans le ciel, il a encore voulu procurer à son corps le culte et la vénération de tous les hommes, en le laissant sur la terre jusqu'à la fin des siècles, et faisant de ce corps précieux un monument de lui-même, qui subsistera après que le temps aura enseveli dans l'oubli et réduit en poussière toutes les autres marques de grandeur; mais c'est afin que sa présence rende notre amour plus ardent, notre culte plus pur, et notre dévotion plus sensible, et plus constante, étant entretenue de cet objet que nous pouvons avoir sans cesse devant les yeux. Or, comme c'est un des principaux desseins du Sauveur du monde, dans l'institution de cet adorable sacrement, d'entretenir la ferveur de notre dévotion, par un objet proportionné à l'état où nous sommes en cette vie, j'ai voulu terminer cette octave par la dévotion que nous devons avoir à cet auguste mystère; pour vous porter à lui rendre le culte et l'honneur que

vous lui devez, et dont j'espère vous faire voir les avantages, après que nous aurons imploré les lumières du Saint-Esprit par le secours ordinaire de Marie. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE

La dévotion, que tous les chrétiens doivent avoir envers l'auguste et l'adorable sacrement de l'autel, n'est pas, Messieurs, comme celle qu'on marque envers les autres mystères; elle n'est attachée ni aux temps ni aux lieux qui en rappellent le souvenir, mais on peut dire que c'est la dévotion de tous les temps aussi bien que de tous les lieux, puisque le motif qui l'anime est la présence réelle du corps d'un Homme-Dieu, qui est presque partout par la multiplication qu'il en a voulu faire en une infinité d'endroits; et que c'est particulièrement par ce moyen que se vérifie à la lettre la promesse qu'il a faite aux hommes de demeurer avec eux jusqu'à la consommation des siècles; aussi est-ce pour cette raison que le Prophète royal nous assure que son sacerdoce est éternel : *Tu es sacerdos in æternum (Psal. CIX)*; parce que sa naissance, sa circoncision, sa mort, sa résurrection et les autres mystères qui réveillent de temps en temps les sentiments de piété et de reconnaissance que nous avons pour les biens que nous en avons reçus, après avoir été une fois accomplis, ne se sont jamais réitérés; il ne s'est jamais incarné qu'une fois; il n'est mort, et n'a été attaché à la croix que lorsqu'il y répandit son sang pour tout le monde; il en est de même de toutes les autres actions de sa vie, qu'il s'est contenté d'exposer une fois aux yeux des hommes, et de leur en laisser le fruit.

Mais il n'en est pas de même de ce divin sacrement, qui, comme dit saint Thomas, a été institué pour éterniser tous les autres; parce qu'il les contient, qu'il les renouvelle qu'il est un recueil abrégé de toutes les merveilles de cet Homme-Dieu, et qu'il est fait pour lui en rendre nos actions de grâce. C'est pourquoi il a aussi ce privilège tout particulier d'être éternel et immense, en se multipliant dans tous les lieux et se rendant présent en tous les temps. Or, comme ce nouveau bienfait mérite de nouvelles reconnaissances et une particulière dévotion, c'est encore une fois à cette dévotion envers cet adorable mystère que j'ai dessein de vous porter en ce dernier discours, qui ramassera le fruit de tous les autres.

Car, soit que vous preniez ce mot de dévotion, en sa signification propre, pour un acte de religion, soit en un sens plus populaire, pour le culte que nous rendons aux choses saintes; deux choses, si vous y prenez garde, ont coutume de l'exciter, savoir : la grandeur du mystère que nous révérons et qui en est l'objet, et ensuite l'attrait et l'inclination que nous ressentons à l'un plutôt qu'à l'autre; parce qu'en matière de dévotion, aussi bien que dans tout le reste, chacun a son goût particulier, et Dieu, qui veut bien s'y accommoder, ne conduit pas

tous les hommes par la même voie, ni ne les attire pas à son service de la même manière. De là vient que l'on distingue assez communément deux sortes de dévotion : l'une essentielle, qui est cette prompte volonté de servir et d'honorer Dieu, et l'autre accidentelle qui consiste dans le goût et dans la douceur que nous ressentons à son service; l'une est renfermée dans le cœur et dans la volonté, comme dit saint Bernard, et l'autre est comme extérieure; puisque l'appétit et les sens y ont part, ainsi que disait le Prophète royal : *Cor meum, et caro mea exultaverunt in Deum vivum (Psal. LXXXIII.)*

Or, quoique la première puisse être sans la seconde, il faut pourtant avouer, que la seconde est d'un grand secours à la première; puisqu'elle fait que rien ne nous coûte, et que les choses les plus fâcheuses et les plus rebutantes dans la voie du salut deviennent douces et aisées, comme étant accompagnées d'une sensible consolation. Ce sont ces deux choses, Messieurs, qui se rencontrent dans l'adorable sacrement de l'autel : la grandeur et l'excellence du mystère qu'on y révère, et qui en fait l'objet, rend la dévotion qu'on y a, la plus solide qui soit dans le christianisme; et ensuite la douceur et la consolation que les âmes pieuses y trouvent, en doit faire le plus ordinaire exercice de la piété des chrétiens; c'est-à-dire, en deux mots, que le culte et la vénération que l'on doit avoir pour cet adorable mystère est la dévotion la plus solide et la plus douce en même temps, dévotion solide, dévotion tendre et sensible : ce seront les deux parties de ce dernier entretien.

Quand je dis que la grandeur du mystère qui est l'objet de la dévotion, à laquelle je prétends vous porter aujourd'hui, la rend la plus solide de tous les exercices de piété, je ne prétends pas, chrétienne compagnie, vous développer toutes les excellences que ce mystère contient, ni ramasser tous les éloges que les saints Pères lui donnent, pour nous en inspirer de plus hauts et de plus nobles sentiments; ce n'est pas non plus mon dessein de vous étaler ses avantages sur les autres sacrements, qui sont comme la matière qui doit entretenir le feu de notre charité, ni enfin vous rapporter tout ce qu'il y a de plus capable d'attirer notre culte envers le plus auguste et le plus saint de tous nos mystères : ce serait un sujet trop vaste, et qui demanderait des volumes entiers : mais j'établis la solidité de cette dévotion sur ce qu'il a de singulier pour cet effet, en faisant quelques réflexions sur ce qui a coutume de l'exciter envers tous les autres mystères. Premièrement, il est constant que la pensée de quelque grand bienfait que l'Eglise nous rappelle en certaines saisons de l'année et dont le souvenir semble attaché aux jours qu'on l'a reçu, ou aux images qui nous les représentent, ou enfin aux lieux qui ont été consacrés par quelque grande action, comme le Calvaire, la grotte de Bethléem, le Thabor et d'autres semblables, où il est resté je ne

sais quel caractère de sainteté capable de nous imprimer une idée plus vive de la grandeur du mystère qui s'y est accompli, il est, dis-je, constant que tout cela nous remplit l'esprit d'une sainte horreur, et nous en inspire le respect; mais ici ce n'est pas l'image ou la figure de son corps qu'il a voulu laisser aux hommes, avant que de le livrer aux supplices les plus effroyables, c'est ce même corps dans sa propre substance; ce n'est pas la représentation de ce grand mystère qui s'est passé dans le cénacle et dans la dernière cène qui précéda sa mort, mais c'est ce même mystère réitéré et renouvelé autant de fois qu'il se met sous ces espèces sacramentelles; ce n'est pas une peinture qui retracer cette action et qui la rende présente à la mémoire des hommes, c'est l'action même qu'il continue, et qu'il continuera jusqu'à la fin des siècles. Nos églises représentent bien le cénacle, où le Sauveur se donna à ses apôtres la première fois, mais, ce que vous y recevez n'est pas seulement la figure de ce qu'ils reçurent, c'est le même mets sacré, aussi réellement, et aussi véritablement qu'il le donna alors, et par conséquent nous devons le considérer avec les mêmes sentiments de respect et de révérence que nous l'eussions considéré si nous eussions eu le bonheur d'être invités à ce festin, auquel le Fils de Dieu l'institua la première fois.

Pour conserver le souvenir des personnes qui nous ont été chères, on garde soigneusement tout ce qui peut l'entretenir et le rappeler; c'est pour ce sujet que l'on a inventé les portraits qui nous mettent devant les yeux les traits de leur visage, et pour cela que la moindre chose nous devient précieuse dès là qu'elle a servi à leurs usages; c'est pour cette même raison, que les lieux où l'on a vécu avec eux, leurs discours et leurs entretiens, qui ont fait quelque impression sur notre esprit, nous laissent un souvenir tendre et agréable, qui fait qu'on n'a point de pensée plus douce ni de moments plus précieux que ceux qu'on emploie à s'en entretenir. Hé! je vous prie, quelle estime ne devons-nous point faire de ce gage sacré et de ce monument d'un Dieu, qui contient Dieu même? si l'on porte avec raison tant de respect aux reliques des saints pour être quelque reste de ces corps qui ont été animés par ces grandes âmes et si chéries de Dieu; si l'or, si les pierres précieuses semblent ne pouvoir être mieux employées qu'à les enchâsser; si les peuples accourent en foule de tous les endroits du monde pour les révéler et donner par là des marques de leur culte et de leur dévotion, dites-moi ce que mérite le corps d'un Dieu que vous avez présent dans toutes les églises, et à qui vous pouvez rendre vos adorations à tous moments? si le Sauveur, en montant au ciel, n'avait laissé aux hommes qu'une parcelle de son corps et non goutte de son sang, pour être gardées comme une relique, quel bienfait ne croirions-nous point avoir reçu, s'il avait marqué une seule

ville ou une seule église où il voudrît que ce précieux dépôt fût gardé : comme dans l'ancienne loi, il n'y avait que le temple de Jérusalem où était gardée l'arche d'alliance, qui n'estimerait cette ville heureuse, et tous ses habitants infiniment honorés ?

Ou bien imaginez-vous qu'il ait divisé et partagé son corps et son sang en autant de parties qu'il y a d'hommes sur la terre, avec quelle révérence ne garderions-nous point cette portion qui nous serait échue en partage ? avec quelle dévotion n'honorerions-nous point ce précieux gage de l'amour d'un Dieu à notre égard ? Ah ! maintenant, Messieurs, ce Verbe incarné et cet Homme-Dieu ne nous a pas seulement gratifiés d'une goutte de son sang, ni d'une parcelle de son corps, mais il nous a laissé son corps tout entier, et tout ce même sang qui fut versé jusqu'à la dernière goutte sur la croix ; non-seulement pour être vu et visité, mais pour être reçu, possédé, et être tout à nous comme notre bien propre ; et nous cherchons après cela des motifs pour rallumer notre dévotion : peut-elle se refroidir ou s'éteindre à la vue et en présence d'un objet capable d'embraser les séraphins même d'une nouvelle ardeur ? de quoi s'étonner davantage, chrétiens, ou de notre insensibilité à la vue d'un si grand mystère, ou de la tendresse d'un Dieu à qui la considération de notre froideur et de notre indifférence n'a pu faire arrêter le cours de ses bontés ? Non, le défaut de notre dévotion envers ce mystère adorable ne peut être qu'un effet de notre peu de foi ; la ferveur de la charité se diminue à proportion que la lumière de la foi s'affaiblit ; car, comment penser que c'est un Dieu qui est sur nos autels, aussi grand et aussi puissant qu'il est dans le ciel, et ne pouvoir passer une demi-heure en sa présence, sans ennui, sans dégoût et sans évagation d'esprit ? c'est ce que nous-mêmes nous aurions de la peine à croire, si notre lâcheté ne nous le reprochait tous les jours ; et je puis dire que c'est par la dévotion que nous marquons envers ce mystère que le Fils de Dieu mesure l'amour que nous lui portons, comme il en a fait là règle et la mesure de l'amour qu'il a eu pour nous ; c'est par là qu'il met notre foi à l'épreuve, qu'il examine la fermeté de notre espérance, qu'il mesure la grandeur de notre charité, je veux dire, par les devoirs que nous lui rendons en cet état. J'ai donc raison de dire que la dévotion qu'on a à cet adorable mystère, est la plus solide que l'on puisse avoir dans le christianisme ; puisque c'est à lui-même que nous rendons ce culte et tous les autres devoirs, et que, non-seulement ce sacrement contient réellement le corps du Sauveur, ce qui ne se rencontre point dans tous les autres, mais encore, en second lieu, parce que ce mystère contient et renferme en quelque manière tous les autres mystères.

Seconde réflexion qui nous doit faire concevoir combien cette dévotion est solide ; puisque nous pouvons dire que par là nous

suppléons à tous les autres devoirs que nous n'avons pu lui rendre dans les autres mystères de notre religion, et que dans celui-là seul nous honorons ses humiliations, ses grandeurs, ses souffrances, sa gloire et tout ce qui peut mériter notre culte et attirer nos respects. C'est ce qu'il n'est pas difficile de vous persuader, si vous vous souvenez des paroles du Prophète royal, dont l'Église se sert dans cette fête, que Dieu a voulu faire un abrégé de toutes ses merveilles, de tous ses ouvrages, et l'on peut bien ajouter de tous les autres mystères : *Memoriam fecit mirabilium suorum misericors et miserator Dominus.* (Psal. CX.)

Celui de l'adorable Trinité s'y rencontre, puisque, les trois personnes étant inséparables, dès lors que le Verbe s'y trouve pour accompagner l'humanité sainte du Sauveur, les deux autres s'y rencontrent indispensablement ; l'Incarnation s'y renouvelle, et c'en est une extension, comme nous l'avons dit tant de fois, puisqu'il y est de nouveau produit sous ces espèces et à la parole du prêtre ; nous y avons même cet avantage que, par l'Incarnation, il ne s'est uni qu'à un seul homme, ne s'est trouvé que dans un seul endroit du monde, ne s'est donné qu'une fois pour tous les hommes ; mais dans l'Eucharistie il renaît tous les jours, s'incarne à tous moments entre les mains des prêtres, comme assurent les saints Pères, se donne à tous les hommes et se trouve en une infinité de lieux tout à la fois, ce qui me fait dire avec le Prophète : *Multiplicasti misericordiam tuam* (Psal. XXXV) ; vous avez étendu et multiplié, mon Dieu, votre miséricorde en toutes manières, car, vous faites pour moi sent, dans ce mystère, autant que vous avez fait dans l'autre pour tout le monde ensemble ; vous vous donnez à moi dans l'Eucharistie mille et mille fois, ce que vous n'avez dû faire qu'une seule dans l'Incarnation ; vous prenez un nouvel être chaque jour dans ce sacrement pour venir à moi en particulier, par une extension de cette miséricorde, en renaissant chaque jour et presque à chaque moment, en vous unissant à chacun de nous d'une manière approchante de celle dont vous avez voulu vous unir à votre sainte humanité : *Multiplicasti misericordiam tuam.*

La mort et la passion de ce Sauveur n'est pas moins naïvement représentée et exprimée que son incarnation dans ce même mystère, puisque, comme je vous ai fait voir dans un discours exprès, le sacrifice de l'autel est essentiellement institué pour être une représentation du sacrifice sanglant de la croix : *Quotiescunque enim manducabitis panem hunc, mortem Domini annuntiabitis* (I Cor., XI) ; j'ajoute seulement ici, à ce que je vous ai dit sur ce sujet, que, quoique tous les sacrifices de l'ancienne loi, et ceux même qui se sont faits par l'ordre de Dieu dans la loi de la nature, aient été la figure de sa mort, il y a toutefois certaine différence, que les autres étaient des sacrifices indépendamment de la signification de

cette mort qu'ils représentaient, mais celui-ci n'est sacrifice que parce qu'il représente cette mort d'un Homme-Dieu, et que, pour rendre cette représentation significative et plus naturelle, il a voulu que la même chose fût la figure de soi-même, et que ce sacrifice non sanglant représentât essentiellement celui qui a été sanglant; ainsi il le représente et le contient; il est la vérité de ce qu'il signifie; il comprend ce qu'il annonce; et, dans l'un et l'autre, il mérite le même culte et la même vénération.

De plus, ne nous représente-t-il pas sa résurrection aussi bien que sa mort et son incarnation, puisqu'il y est dans un état impassible et glorieux? n'est-il pas même un gage de la nôtre, puisqu'au sentiment de quelques saints Pères le droit que nous avons de ressusciter avec lui est principalement fondé sur l'alliance que nos corps contractent avec le sien dans cet auguste mystère; qu'est-il nécessaire de parcourir les autres après sa naissance, sa mort et sa résurrection, auxquels se rapporte tout le reste? Soyez donc persuadés que l'Eucharistie, qui les renferme et qui les représente, est avec juste raison appelée l'abrégé de toutes ses merveilles; qu'elle retrace le souvenir de tout ce qu'il y a de plus saint dans la religion, et, outre qu'elle est elle-même un grand mystère, elle comprend encore tout ce qu'il y a de plus grand dans tous les autres.

Dirai-je même que les perfections divines, dont chacune éclate en chaque ouvrage particulier, comme sa puissance en la création du monde, sa sagesse dans l'incarnation et son amour dans l'excès de ses souffrances; que toutes ses perfections, dis-je, se ressemblent et se réunissent en celui-ci: vous déduirai-je comme il contient lui seul plus de miracles, et de plus grands, qu'il n'en a fait dans tout le reste de sa vie? ajouterai-je, enfin, qu'il l'a donné dans les circonstances les plus capables de nous en imprimer le souvenir et d'animer notre dévotion, puisque c'est la dernière action qu'il ait faite avant que d'aller à la mort; qu'il l'a laissée aux hommes par un testament qui renferme sa dernière volonté, et qu'il leur a confié ce dépôt comme le plus grand témoignage de son amour, ainsi que l'assure le disciple bien aimé: *Cum dilexisset suos qui erant in mundo in finem dilexit eos.* (Joan., XIII.)

Reprenons donc, s'il vous plaît, ce raisonnement. Si nous devons avoir une singulière dévotion pour chaque mystère de notre foi, si cette dévotion doit même s'étendre jusqu'aux lieux et aux images qui nous les remettent dans la pensée, quels sentiments de piété et de religion ne devons-nous point avoir pour celui qui les représente et qui les renferme tous? si la seule représentation des autres attire la dévotion des chrétiens, et oblige les uns d'aller à la grotte de Bethléem, les autres sur le Calvaire, et les autres de parcourir les saints lieux qui ont été autrefois consacrés par la présence de cet Homme-Dieu, dites-moi quels doivent être

les sentiments de notre cœur, si vous concevez comme il faut que vous assistiez au même sacrifice qui se fit sur le Calvaire, sans aller en Jérusalem; que sans vous transporter à la grotte de Bethléem, vous le voyez naître tous les jours entre les mains de ses ministres; et que, sans avoir jamais vu le Cénacle, où le Sauveur célébra ce mystère la première fois, vous faites cependant la même cène que firent les apôtres la nuit qui précéda sa passion; que vous mangez la même viande, et que, sans voir répandre son sang, il est pourtant versé pour vous et dans vous-même, et que vous en êtes lavés et sanctifiés.

Ainsi, chrétienne compagnie, ayant dans ce mystère l'abrégé de tous les autres, vous avez dans lui seul tous les motifs qui peuvent exciter votre dévotion, toute la spiritualité dans une seule pratique, qui est de recevoir dignement votre Dieu, de l'honorer, de l'entretenir et de lui rendre les respects que vous lui devez. De manière que, comme le disciple bien-aimé a réduit toute la morale de l'Évangile à la charité, de même il semble qu'on peut ramasser tous les mystères de notre foi, tous les devoirs de la religion, toutes les maximes de la piété et toutes les pratiques de dévotion dans le culte que nous rendons à cet adorable sacrement, qui en est le motif, l'objet, la fin et le moyen tout à la fois.

Ajoutez, Messieurs, pour troisième réflexion, que la solidité de notre dévotion se doit prendre de la gloire que l'on rend à Dieu; ce principe ne se conteste point, parce que la dévotion étant une partie de la religion qui regarde le culte et l'honneur que l'on doit à cette souveraine majesté, et dans sa propre différence n'étant autre chose que cette prompte et fervente volonté qui nous porte à tout ce qui regarde son service, il s'ensuit que la mesure de l'honneur et de la gloire que nous rendons à Dieu fait la règle et la mesure de la plus solide dévotion. Je vous ai déjà fait voir, en vous parlant du sacrifice de la messe, que ce mystère est le fond de la gloire de Dieu, et qu'il y était honoré par toutes les adorations des anges et des hommes; je dis maintenant, qu'après ce sacrifice, jamais nous ne lui rendons plus de gloire que par la dévotion que nous portons à ce divin sacrement, parce que jamais on ne conçoit de plus hauts sentiments de cet Homme-Dieu, que c'est par ce moyen que l'on relève ses humiliations, que l'on honore ses bassesses, et qu'on répare les outrages auxquels il s'est voulu exposer pour notre amour. Il s'est abaissé, vous le savez, et si nous en croyons saint Paul, il s'est anéanti, en se faisant homme, en prenant la ressemblance d'un pécheur, en souffrant la mort et en voulant être renfermé dans un tombeau, mais surtout en se mettant sous ces espèces sacramentelles; ce sont des abaissements étranges d'un Dieu qu'on ne peut mieux exprimer que par ce mot d'ancantissement; mais comme ça toujours été le procédé de Dieu de tirer sa plus

grande gloire de ses plus profondes humiliations, il semble que ç'aît été son principal dessein, en demeurant avec nous dans ce sacrement, de se dédommager en quelque façon de ses pertes, et de s'attacher nos respects pour les rebuts et les mépris qu'il a reçus des hommes à notre occasion.

D'avantage, si la religion a pour objet tout ce qui regarde le service de Dieu, c'est par la dévotion à cet auguste mystère qu'elle peut en quelque façon s'acquitter de ses devoirs et de toutes ses obligations; car, quand on considère ce qu'un Dieu a fait pour nous, comme il est né, comme il a souffert, comme il est mort, comme il nous fait tous les jours mille grâces et mille faveurs, il me semble qu'un bon cœur, touché d'un véritable sentiment de reconnaissance, devrait souhaiter de trouver un moyen de reconnaître toutes ces obligations; mais le Fils de Dieu nous le fournit lui-même dans cet adorable sacrement, puisque nous pouvons l'honorer, le servir, l'adorer, répandre notre cœur en sa présence, et faire pour lui une partie de ce qu'il a fait pour nous; c'est le seul état où il a besoin du service des hommes: car son corps y peut être conservé, logé, respecté, et on lui peut rendre presque les mêmes services que la dévotion inspirait aux personnes pieuses lorsqu'il vivait sur la terre; nous pouvons être à sa suite comme les apôtres, le visiter et le loger comme sainte Marthe et sainte Madeleine, lui tenir compagnie et lui rendre nos assiduités comme le peuple qui le suivait dans les déserts.

Que s'il témoigna tant de reconnaissance pour un petit service que Madeleine lui rendit lorsqu'elle répandit des parfums sur ses pieds, qu'il voulut que ce bon office fût publié par tous les lieux où serait prêché son Évangile, quelle reconnaissance ne témoignera-t-il point, pour les services que nous lui rendrons en cet état? Certes, s'ils ne sont pas publiés par toute la terre, ils le seront un jour dans le ciel; on saura que vous l'êtes venu visiter en cette prison où il s'est renfermé lui-même pour votre amour; que vous l'aurez reconnu et honoré tout déguisé qu'il était, que vous aurez contribué, par vos libéralités et par vos aumônes, à le loger plus honorablement sur l'autel, et l'on pourra dire de vous comme de cette sainte pénitente: *Dicetur quod hæc fecit in memoriam ejus* (Matth., XXVI); en faudrait-il davantage, chrétienne compagne, pour exciter et animer cette dévotion envers un si adorable mystère? mais si elle est la plus solide qu'il puisse être, comme nous avons vu, elle est encore la plus douce, la plus consolante et la plus sensible, comme je veux vous le faire voir en cette seconde partie; renouvez, s'il vous plaît, votre attention.

SECONDE PARTIE.

Je sais bien, Messieurs, que cette sorte de dévotion, qui consiste dans les senti-

ments de piété, n'est pas absolument nécessaire, et que nous devons considérer ces mouvements de ferveur comme des grâces que Dieu fait quelquefois aux âmes mêmes les plus imparfaites, afin de les détacher peu à peu des plaisirs du monde, et de leur inspirer le goût des choses de Dieu. Cependant on ne peut nier qu'elle ne soit d'une merveilleuse utilité dans quelque état que nous puissions être; puisqu'elle adoucit le joug que le Sauveur nous commande de porter, et que les saints l'appellent une onction qu'il verse sur nos croix, et qui nous fait trouver du plaisir là où les autres ne trouvent que du dégoût et de la difficulté. De manière que celui qui aurait toujours cette ferveur de dévotion ne ressentirait jamais la peine qui semble inséparable de la vertu.

Or, chrétiens, je soutiens que ce qu'il y a de plus capable d'exciter et d'entretenir cette ferveur actuelle que ressentent les âmes fidèles au service de Dieu, est la dévotion envers cet adorable sacrement. La raison est que la dévotion en général n'est autre chose que l'ardeur et la ferveur de la charité même; de sorte que, si la charité est la vie de l'âme, la dévotion en est comme la santé et l'emboupoint, selon le sentiment du Prophète royal: *Sicut adipe et pinguedine repletur anima mea*; mais, comme cette vigueur et cette bonne disposition de l'âme a besoin d'être entretenue de quelque nourriture, aussi bien que celle du corps, eh! qui sera, je vous prie, plus capable de l'acquérir, de la conserver et de l'accroître que cette viande celeste? Où trouver cette douceur qui l'anime et qui la soutient, que dans ce pain des anges? Comment réparer ses forces et cette santé que par ce mets divin que saint Augustin appelle l'aliment de la charité? Aussi est-ce dans ce dessein que Dieu a établi sur la terre ce festin délicieux, qui est le même, qu'il nous réserve dans la gloire, et qui est seulement servi d'une manière différente; mais pour être déguisé, quelque assaisonnement différent qu'on y apporte, il ne laisse pas de retenir le goût qui lui est propre et qui se fait sentir aux saintes âmes d'une manière inexplicable.

Je vous ai déjà parlé, dans un autre discours, de la douceur qu'une âme goûte dans l'entretien du Fils de Dieu, que nous avons logé jusque dans nous-mêmes; et des sentiments de joie que cette pensée est capable d'exciter; c'est pourquoi je me contente de dire aujourd'hui que, pour conserver ces mêmes sentiments, il faut avoir de la dévotion envers ce divin mystère.

Car, chrétienne compagne, ne vous semble-t-il pas que Dieu ait voulu condescendre à la faiblesse de notre nature? S'il vous avait commandé de n'aimer que sa divinité, et ses divines perfections, comme notre esprit aurait de la peine d'en concevoir la grandeur, ce ne serait qu'à force de se faire violence qu'on le pourrait aimer; mais, quand il donne pour objet à notre amour son corps uni à la divinité, qu'il demeure et qu'il s'ar-

rête parmi nous pour ce sujet : sans qu'il soit nécessaire de porter notre esprit au dessus de l'empirée, et qu'il nous est continuellement présent. Ah! cet objet est proportionné à nos sens, il se met pour ainsi dire à la portée de notre amour; et comme cette dévotion a pour objet une chose sensible, elle devient plus sensible elle-même; notre expérience nous le fait voir tous les jours : car s'il est si doux de donner des preuves de son affection à la personne que l'on chérit tendrement, si l'on recherche avec empressement toutes les occasions de lui rendre service, si nous ressentons de la joie lorsque nos soins lui sont connus, s'il y a même du plaisir dans la peine, que nous prenons à l'obliger, en l'état où elle reçoit volontiers nos services, goûtez, âmes chrétiennes, la joie la plus sensible, si vous aimez véritablement cet Homme-Dieu; car quelle douceur, et quelle consolation ne recevrez-vous point, je ne dis pas seulement de le recevoir dans vous-mêmes : c'est un bonheur dont nous ne jouissons que quand nous approchons de la sainte table, mais encore de l'aller visiter quand il vous plaît, de lui parler à cœur ouvert, de pouvoir lui tenir compagnie presque à toutes les heures du jour, cela seul ne serait-il pas capable d'adoucir aux âmes dévotes toutes les peines et tous les travaux de cette vie.

C'est par ce moyen que cet aimable Sauveur nous a ôté tout sujet d'envier l'état heureux de ceux qui ont joui de sa présence corporelle, durant le temps qu'il a demeuré sur la terre; car qui nous empêche de l'aborder, et de nous adresser à lui, puisqu'il est réellement et véritablement présent dans ce mystère? et de lui exposer nos besoins, de lui demander secours contre tous nos ennemis, dont nous sommes environnés, ou le remède aux maladies de notre âme qui nous mettent en danger d'une mort éternelle.

Non, Messieurs, je ne sais comment nous faisons si peu réflexion au bonheur que nous possédons, comme nous nous servons si peu d'un secours qui est toujours prêt; en un mot, comment nous ne pouvons pas être sensiblement consolés dans la possession d'un bien, lequel non seulement adoucit toutes les peines de cette vie; mais en second lieu qui nous donne un gage et une espérance du bonheur de l'autre; ce qui rend cette dévotion la plus douce et la plus facile qu'on puisse imaginer.

Car qu'y a-t-il de plus capable d'animer un chrétien, que l'espérance du bonheur qu'il attend dans l'autre vie? c'est pourquoi l'apôtre saint Paul, pour donner une sensible consolation aux premiers chrétiens, ne leur apportait point d'autre motif : *Spe gaudentes* (Rom., XIV), dit-il dans un endroit, *Consolamini invicem in verbis istis* (Thessal., IV.) dit-il dans un autre, et il est certain que c'est l'espérance qui soutient le courage des plus fermes et qui en inspire aux plus faibles, pour persévérer dans la vertu. Or chré-

tiens, c'est le sentiment de l'Eglise et de tous les saints, que ce divin mystère est un gage du bonheur que Dieu nous prépare dans l'autre vie, puisqu'il est appelé pour ce sujet, *Pignus futura gloria* : Je vous l'ai déjà dit plusieurs fois; mais maintenant, j'en infère qu'il nous doit donc donner une joie continuelle, dans l'espérance d'obtenir le bien dont il est le gage; de sorte qu'il est impossible d'y avoir une particulière dévotion, sans se souvenir en même temps du bien qui nous est promis, et que nous espérons; et comme ce que nous attendons est quelque chose de grand, qui surpasse même nos desirs et nos espérances, puisque ce n'est rien moins que le royaume du ciel, la couronne de l'empirée et la possession de Dieu même; aussi pour nous assurer d'un si grand bonheur, il nous fallait donner des arrhes et des gages qui fussent grands et précieux à proportion; et c'est ce que le Fils de Dieu a fait en ce mystère. Pour gage du paradis qu'il nous promet, il nous donne tout ce qui fait le paradis, il se donne lui-même à nous pour arrhes de la volonté qu'il a de s'y donner, et nous avons la jouissance d'un bien infini, pour nous confirmer dans l'assurance que nous en jouirons un jour : *Qui vobis hic meipsum tradidi multo magis id in futuro faciam*, lui fait dire saint Chrysostome (Homil. VI, ad popul. Antioch.), si je me suis donné à vous en cette vie, que ne ferai-je point dans l'autre?

Reprenons donc encore un peu tout ceci, s'il vous plaît. Si rien n'est plus capable de nous consoler que l'espérance, si la grandeur du bien que l'on espère doit être la mesure de la joie que nous ressentons, et si cette joie et cette douceur intérieure est excitée par la pensée et par la réflexion que nous faisons sur le bien que nous attendons et sur celui que nous avons déjà pour nous servir de gage, ne faut-il pas dire que la dévotion envers ce divin mystère, est ce qu'il y a de plus capable de nous donner cette joie sensible, puisqu'elle nous met sans cesse devant les yeux ce gage de notre bonheur éternel, qu'elle rappelle la pensée et l'espérance d'un bien, que les objets des choses du monde ont coutume d'effacer si facilement de notre esprit?

Mais il ne se contente pas de nous y avoir laissé un moyen si puissant d'adoucir toutes les peines de cette vie et par l'espérance du bonheur de l'autre; car, en troisième lieu, ce qui rend cette dévotion plus tendre et plus sensible est qu'elle nous y fait encore trouver notre plus ferme confiance et notre plus douce consolation à la mort, qui est le dernier motif qui nous doit affectionner à cette dévotion plus qu'à toutes les autres; parce que, comme la mort est d'ordinaire l'objet de la crainte des hommes, non pas tant par elle-même que pour l'incertitude de ce qui la suit, ce qui a fait quelquefois trembler les plus grands saints, dans l'appréhension de la sévérité des jugements d'un Dieu, sans doute, ce doit être une chose bien douce et bien consolante de n'a-

voir a'ors que des s'jets de confiance et de joie ; or, c'est l'effet et la récompense de cette dévotion envers l'adorable sacrement de l'autel, laquelle, nous ayant comme familiarisés avec notre juge et nous l'ayant rendu le plus fidèle de nos amis, nous fait recevoir en ce moment sa dernière visite, comme une assurance d'une amitié constante et éternelle, comme le sceau de notre prédestination, et comme le viatique qui nous doit conduire à une heureuse éternité.

En effet, comme l'effet principal de ce sacrement est de nous donner la persévérance, laquelle couronne tous nos travaux et assure notre bonheur éternel, il a voulu que tous les chrétiens le reçussent à la mort comme le plus puissant secours dans le plus grand besoin où ils se trouvent alors ; c'est pour cela que ce moment s'appelle l'agonie, c'est-à-dire un choc et un combat, parce que ce n'est pas une simple tentation que nous souffrons alors, mais un assemblage de toutes les tentations et comme un assaut général et une attaque universelle de tous nos ennemis, qui joignent toutes leurs forces et qui font leurs derniers efforts contre nous ! quelle douceur et quelle consolation à une âme abattue par l'effort de sa maladie, prescrite par les reproches de sa conscience, dont les morsures sont alors plus vives et plus cuisantes, effrayée des approches de la mort et du tribunal d'un Dieu où elle va être présentée ; quelle consolation, dis-je, d'avoir son Dieu et son juge pour guide, pour viatique et pour protecteur ; car, quelle constance assez ferme d'elle-même, pour franchir sans crainte ce pas si épouvantable ? Aller seul, sans guide et sans secours, tenter les plus grands événements qui seront jamais, et passer dans une région ténébreuse, comme parle le saint homme Job, et dans un pays inconnu, sans savoir ce qui nous attend ; quelles frayeurs et quels désespoirs si un Dieu ne nous soutenait, non-seulement par la puissance de sa grâce, mais encore par sa présence même, et ne daignait nous servir de guide dans ce passage du temps à l'éternité ? Si la certitude de la mort et l'incertitude de la manière dont on mourra est capable de troubler toute la douceur de notre vie, ne faut-il pas dire, au contraire, que l'assurance d'une bonne et sainte mort est la plus grande consolation que puisse avoir un chrétien ; car, dans cette pensée, ne pouvons-nous pas dire avec le Prophète-Roi : *Si ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo mala, quoniam tu mecum es* (Psal. XXII), je marcherai au milieu des ombres de la mort sans rien craindre, puisque vous serez avec moi ; je ne craindrai ni la mort ni l'enfer, puisque celui qui est la vie et qui fait tout le bonheur du ciel se donne à moi : ce juge ne peut manquer de m'être favorable, puisqu'il vient me visiter et me donner courage dans mes craintes. Voilà ce juge terrible qui me vient donner lui-même des assurances de sa miséricorde ; c'est le Sauveur même qui me vient appliquer le fruit

et le prix de mon salut, c'est le souverain du ciel qui vient lui-même me recevoir et qui veut bien me servir de guide pour me conduire. La dévotion que nous aurons à cet adorable mystère est donc sans doute la plus douce et la plus tendre, aussi bien que la plus solide, puisqu'elle adoucit toutes les peines de cette vie, qu'elle nous le fait considérer comme le gage de notre éternité bienheureuse, et enfin comme le meilleur moyen de faire une sainte mort.

CONCLUSION.

D'où je conclus, chrétienne compagnie, que nous devons faire de cette dévotion notre plus ordinaire occupation ; mais en quoi consiste-t-elle ? Comment la pratiquer et en quoi la devons-nous faire paraître ? ah ! Messieurs, si nous avions quelques sentiments de piété, il ne faudrait point nous instruire sur ce sujet ; la grandeur du mystère, la dignité de la personne qui y est présente réellement, l'honneur même et la reconnaissance nous suggéreraient mille moyens de l'honorer en cet état ; nous le pouvons faire par les visites fréquentes que nous lui rendons ; car, sachant ce qu'il est, étant assurés qu'il est si proche de nous, qu'il demeure dans cette Eglise, n'est-ce pas la dernière incivilité que de manquer à lui rendre quelque témoignage de notre respect ? A quelle personne de plus grande qualité peut-on rendre visite qu'à cet Homme-Dieu ? Si le temps qu'on consume si inutilement en tant de visites superflues et quelquefois dangereuses, était employé à visiter le Sauveur, qui s'est mis sur nos autels pour notre amour, la plus grande partie de la journée se passerait dans les églises ! Et certes, si les saints, parmi les actions continuelles de charité qui les occupaient si saintement, trouvaient cependant le moyen de ménager assez de temps pour s'acquitter de ce devoir, quelle excuse doivent avoir tant de personnes qui passent leur vie dans l'oisiveté ? Le prétexte qu'apportent les gens d'affaires, qui se plaignent de n'avoir presque pas le temps de respirer, tant ils sont occupés, sera-t-il recevable, en manquant au premier et au plus pressant de leurs devoirs.

S'il s'est trouvé parmi les barbares, dans les Indes et dans le Japon, de nouveaux chrétiens, qui ont fait jusqu'à deux cents lieues pour venir adorer le Fils de Dieu dans quelque église, et si d'autres, qui n'avaient pas les forces pour entreprendre de si longs voyages, se prosternaient cent fois le jour du côté où ils savaient qu'il reposait, suppléant ainsi par ces adorations fréquentes au désir qui les pressait de l'aller visiter et de lui faire leur cour, que répondront un jour au Sauveur tant de lâches chrétiens, qui n'ont pour ainsi dire qu'un pas à faire pour l'aller visiter : qui passent même plusieurs fois devant le lieu où il repose, sans le venir saluer ? Ah ! *Medius vestrum stetit quem vos nescitis* ! (Joan., I.) nous ne connaissons pas, ou nous ne voulons pas connaître celui qui est jour et nuit

au milieu de nous. Les artisans, attachés par la nécessité à leur métier, ne peuvent pas, à la vérité, passer les journées dans les églises; mais s'ils étaient aussi soigneux de gagner le ciel qu'ils le sont de gagner leur vie, il y a assez de jours et d'heures où ils pourraient avec plus de fruit et plus de consolation visiter celui qui ne se rebute point de leur pauvreté ni de la bassesse de leur condition; mais c'est en quoi les personnes religieuses ont un avantage incomparable d'être logées dans la même maison, et de pouvoir le visiter à toutes les heures du jour, ce sont ceux que je pourrais appeler, avec saint Paul : *Domestici Dei*, les domestiques de ce roi souverain, lesquels demeurent dans son palais, qui sont logés sous un même toit et qui sont presque toujours en sa présence.

De plus, on peut témoigner cette dévotion, en assistant le plus souvent que l'on pourra au sacrifice de la messe; je vous ai déjà parlé du mérite de cette action, je ne vous en dirai rien davantage. On peut honorer ce divin mystère en la personne des prêtres, qui en sont les ministres, et le respect que l'on leur porte est une suite de celui que nous devons au maître qu'ils ont l'honneur de servir, et, pour ne rien dire de tous les autres moyens que nous avons de lui témoigner notre dévotion, nous le pouvons faire avantageusement par le zèle que nous apporterons à étendre cette dévotion même, comme dans les lieux où il y a quelque association ou quelque confrérie érigée sous le nom de l'adorable sacrement de l'autel; il s'en est même établi depuis quelques années, une, qui a pour fin de lui rendre une adoration perpétuelle, en partageant toutes les heures du jour et de la nuit et qui se pratique en quelques villes par les personnes mêmes de la première qualité, avec une piété exemplaire et avec un fruit incomparable; mais le premier et le plus excellent de tous ces moyens et la plus utile dévotion que nous puissions pratiquer, est de communier souvent avec la préparation nécessaire; puisque c'est ce qui nous unit plus intimement à celui qui, après avoir fait de ce sacrement un gage de son amour et de notre bonheur éternel, sera aussi la voie et le moyen pour nous y conduire, c'est ce que je vous souhaite.

SERMON LVI.

SUR LA PRÉCIEUSE MORT DE LA SAINTE VIERGE.

Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. (Psal. CXV.)

La mort des saints est précieuse aux yeux de Dieu.

Si la mort de la bienheureuse Vierge avait quelque chose de honteux, comme celle du reste des hommes, laquelle est une suite et une peine du péché, je serais aujourd'hui, Messieurs, de l'avis de ceux qui ne considèrent cette sainte créature que dans la pompe de son Assomption, et dans la magnificence de son triomphe. Mais comme la gloire de cette mère de Dieu, élevée en ce

jour jusqu'au plus haut de l'Empyree, se prend particulièrement du moment de sa mort, auquel elle est arrivée au plus haut de sa sainteté, et où elle a donné de plus éclatantes marques de sa vertu; j'ai pris dessein dans ce second discours, de m'arrêter uniquement à son heureux trépas; non-seulement parce qu'il est la source de son bonheur, et qu'il l'a mise en possession, de la gloire incomparable dont elle jouit dans le ciel; mais encore parce que cette mort doit être le modèle de la nôtre, et que son secours et sa protection rendront notre mort précieuse devant Dieu, si nous nous efforçons en cette vie de les mériter.

C'est, chrétienne compagnie, dans ces deux vérités que je renferme tout le dessein de ce discours : pour tâcher de le rendre aussi fructueux, qu'il est propre de cette fête, qui n'a d'abord été instituée que sous le nom et sous le titre du trépas de la bienheureuse mère de Dieu. Voyons donc dans le premier point ce qui a rendu sa mort si précieuse, et, dans le second, nous verrons que ce qui rendra précieuse la nôtre c'est d'attirer pour ce dernier moment sa protection particulière, par l'imitation de ses vertus et par les devoirs que nous lui rendrons durant notre vie. Fasse le ciel que nous soyons vivement pénétrés de ces deux vérités, qui feront tout le partage de cet entretien, que j'ai cru devoir partager entre l'assurance de son bonheur et l'espérance du nôtre, afin de nous animer par notre propre intérêt, à prendre plus de part à la solennité de cette octave que l'Eglise consacre en son honneur. Mais pendant que tout le ciel la regarde aujourd'hui comblée de gloire, saluons-la pleine de grâce, en lui disant avec l'ange : *Ave, gratia plena*, etc.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est pas, chrétienne compagnie, pour rien retrancher de la gloire de l'incomparable mère de Dieu, que je me borne aujourd'hui à son bienheureux trépas; quoique l'Eglise célèbre sa glorieuse mort, sa résurrection anticipée, et son Assomption triomphante dans un même jour, c'est plutôt pour mieux vous faire concevoir l'avantage de cette gloire, et vous en imprimer une plus haute idée, puisque c'est l'heureuse mort qui nous ouvre le ciel et qui nous donne droit à une glorieuse résurrection : et c'est pour cette raison que le Prophète nous assure que la mort des justes est précieuse devant Dieu : *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. (Psal. CXV.)* Mais je maintiens que si jamais mort l'a été de la sorte à ses yeux, ça été celle de sa bienheureuse mère, dont je veux tâcher de vous faire connaître le bonheur. Je sais, mon Dieu ! qu'il n'est connu que de vous seul, qui avez voulu couronner par la plus sainte mort qui fût jamais, la vie la plus innocente qui ait été sur la terre, après celle de son Fils; mais cela n'empêche pas que nous n'ayons des marques certaines et

des conjectures assurées de ce bonheur tout particulier.

Saint Bernard (*in Sentent.*), Messieurs, en a compris deux dans ces paroles : *Dux res mihi videntur mortem facere pretiosam, vitam scilicet et causam*. Une vie sainte qui la précédée et un glorieux sujet qui l'a fait souffrir : à quoi j'ajoute une troisième, et que je mets toute la première : savoir l'acceptation volontaire, qu'on en fait, ou la soumission aux ordres de Dieu, pour ce dernier moment. Développons-les un peu plus en détail.

Ce qui se présente donc d'abord dans la mort de Marie, et ce qui l'a rendue infiniment précieuse devant Dieu, ce qui semble même la distinguer de celle de tous les autres saints, c'est sa patience à attendre la séparation de son âme et de son corps. En effet, tout ce qu'on peut demander des hommes du commun c'est de ne point s'effrayer de la nouvelle de la mort, de l'accepter avec résignation, et de remettre entre les mains du Créateur une vie, qu'ils ne tenaient de lui que par emprunt et qu'ils n'avaient reçue que pour un temps. Les saints et les âmes les plus élevées passent plus avant ; car ils regardent la vie comme un exil, ou comme un supplice ; et envisagent la mort comme le terme heureux de leur course, et comme le port qui les doit mettre à couvert des tempêtes et des dangers de cette vie, ils souffrent la vie avec patience et souhaitent la mort avec ardeur, ainsi qu'a dit quelqu'un d'entre eux. De manière que quand ils touchent de près ces heureux termes, ils en triomphent de joie ; mais ce que les uns se contentent de recevoir avec soumission, et les autres avec joie ; c'est ce que Marie souhaitait avec une passion qui ne se peut exprimer.

On dit, il est vrai, que la plus grande et la plus profonde de toutes les plaies que la charité fait à un cœur qui aime Dieu, c'est le désir de le voir, de le posséder, et de s'y unir comme à son souverain bien : *Spes quæ differtur affligit animam* (*Prov.*, XIII), dit le texte sacré ; c'est même à cette marque, comme à la plus certaine et à la plus incontestable, que l'on peut reconnaître la grandeur de l'amour que nous lui portons, je veux dire, par la grandeur du désir que nous avons de le voir ; de sorte qu'une âme qui l'aime véritablement entre dans le sentiment de saint Paul, qui souhaitait de mourir pour vivre avec Jésus-Christ : *Desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo*. (*Philip.* I.) Cet amour lui causait une sainte impatience, comme il l'a causée au Roi-Propète : *Heu mihi quia incolatus meus prolongatus est*. (*Psal.* CXV.) Il la fait languir et comme dessécher par un désir ardent et continu, comme faisait le grand saint Augustin (*in Soliloquiis*), lequel dans cette espérance s'écriait quelquefois : *Moriar ut videam, videam ut moriar*. O mon Dieu ! s'il faut mourir pour vous voir, et si quiconque vous a vu, ravi d'un si charmant objet, ne peut plus voir autre chose dans ce

monde ; que je meure donc pour jouir du bonheur de vous voir ! ou bien que je vous voie, afin de mourir ! Mais quand je pense à la froideur de nos desirs à l'égard de ce souverain bien, quand je vois que cette indifférence passe souvent jusqu'à l'oubli. Ah ! je dis que nous n'aimons Dieu que froidement, puisque ce désir de le posséder est si languissant.

Il n'en était pas de même de la Mère de Dieu, qui souhaitait de le voir avec toute l'ardeur de ses desirs. C'est avec raison qu'un ancien disait que les bonnes mères, après avoir mis au monde leurs enfants, en retiennent une copie dans leur cœur, qu'elles considèrent toujours comme peinte avec leur sang : et que ni la longueur du temps, ni la distance des lieux, ni toutes les disgrâces de cette vie, ne peuvent effacer ; mais on le peut dire encore plus particulièrement de la sainte Vierge, qui, ayant perdu son Fils, le plus parfait et le plus aimable qui fût jamais, en conservait toujours l'image comme l'impression de son sang ; elle n'en pouvait détourner la vue, ni la pensée, et par conséquent le désir de le voir, qui s'enflammait à chaque moment, par le retardement de son bonheur.

Jugeons-en, Messieurs, par l'exemple du patriarche Jacob, qui n'eut pas plutôt appris que son cher Joseph, qu'il avait longtemps cru mort, était non-seulement vivant, mais encore comblé de gloire, avec un pouvoir de souverain dans toute l'Égypte, qu'il sembla revivre à cette nouvelle, et marqua un si violent désir de le voir, que ni la caducité de son âge, ni la longueur du chemin, ni les incommodités du voyage ne purent l'arrêter : *Sufficit mihi, si adhuc filius meus vivit ; vadam, et videbo illum antequam moriar*. (*Genes.*, XLV.) Je n'ai plus rien à souhaiter après cela, disait-il, il faut que j'aie le bonheur de le voir, et je mourrai content, car je serai parvenu au comble de mes desirs. Et si Absalon marque un désir si empressé de voir son père et de retourner à la cour, qu'après deux ans écoulés il ne put attendre plus longtemps : mais s'adressant à Joab, qu'il savait être tout-puissant sur l'esprit de David, il lui dit ces paroles, qui montrent combien son désir était passionné : *Obsecro ut videam faciem regis, quod si memor est iniquitatis meæ, interficiat me* (1 *Reg.*, XIV) : il ne trouve point de milieu entre la mort et être privé de la vue de son père ; cette absence est pour lui un supplice, de la nature de ceux que le temps ne peut adoucir, pensez donc, je vous prie, quelle fut la violence du désir dont brûlait cette mère passionnée, de voir un Fils qu'elle aimait plus qu'elle-même, et pour qui elle vivait uniquement ? Ce Fils qu'elle savait être le souverain du ciel, pendant qu'elle demeurait encore sur la terre et qu'elle passait sa vie dans les larmes et dans la douleur de l'avoir perdu. Quels soupirs ne poussa-t-elle point vers le lieu où était sa joie et tout son trésor ? Quel empressement ne témoigna-t-elle point de le voir ? Dans quelle longueur ne passa-t-elle

point tout ce long intervalle de temps ? C'est, Messieurs, ce que nous ne pouvons exprimer par nos paroles ; mais nous en pouvons conjecturer quelque chose, par la douleur qu'elle conçut de l'avoir perdu seulement durant trois jours, lorsqu'il se retira dans le temple ; par l'inquiétude qu'elle fit paraître et par les mouvements qu'elle se donna : *Ego et pater tuus dolentes, quærebamus te.* (*Luc.*, II.) Eh ! que n'a-t-elle donc point fait durant trente ans qu'elle s'en est vue séparée ?

Que si vous considérez maintenant cet amour, non plus tel qu'il est dans le cœur d'une mère envers son fils, mais comme surnaturel, tel qu'il était dans Marie envers son Dieu, on peut dire que, comme jamais aucune pure créature n'a plus aimé son Dieu que la sainte Vierge, jamais personne n'a brûlé d'un plus ardent désir de le voir et de le posséder ; parce que le désir répondait à la connaissance qu'elle en avait, connaissance qui était sans doute plus parfaite que celles de toutes les autres créatures en cette vie, puisqu'elle avait incomparablement plus de lumières. Connaître donc quel bonheur c'était que la gloire, dont elle avait porté l'auteur dans son sein, et s'en voir privée si longtemps ! voir suspendre trente ans entiers l'effet de ses désirs, c'est à peu près comme si vous arrêtiez le premier mobile dans sa course : ou bien disons que, comme la grande peine d'une âme dans l'autre vie, c'est la privation de Dieu, lorsque cette âme s'élance pour le joindre, avec des efforts inconcevables, et qu'elle se sent toujours arrêtée ou repoussée au plus fort de ses transports.

C'est, en quelque façon, ce que fait souffrir à Marie cette suspension de son bonheur ; d'où vient que l'épouse des *Cantiques* ne se contente pas de dire que la charité est forte comme la mort, *fortis ut mors dilectio.* (*Cant.*, VIII.) Mais elle ajoute qu'elle a cela de commun avec l'enfer même, que la privation de Dieu fait souffrir à l'âme qui n'est séparée une continuelle violence, *et dura sicut infernus æmulatio.* Quelle fut donc la soumission qui fit résoudre la Mère de Dieu à souffrir l'exil de cette vie mortelle, qui la séparait du lieu où étaient ses délices et où tendaient tous ses désirs, dans la connaissance du bonheur qui l'attendait, et après lequel elle soupirait depuis tant d'années ? Ne peut-on pas dire que le retardement de la mort lui était plus sensible que la mort même ne l'est à ceux qui sont les plus passionnés pour la vie ? Et que chaque instant qui la différa fut pour elle une cruelle et douloureuse mort ?

De manière que, si la constance des autres paraît de recevoir la mort avec assurance, celle de Marie n'a jamais plus éclaté qu'à la voir tarder si longtemps. La résignation que l'on attend d'un chrétien lorsqu'il la sent approcher, c'est de s'y soumettre et de l'accepter de bon cœur ; mais celle de Marie a été de la voir venir avec tant de lenteur, et de se soumettre aux ordres de la Providence, qui a voulu qu'elle demeurât si longtemps

sur la terre pour soutenir et pour consoler l'Eglise, qui avait encore besoin de son secours. Or, quand nous n'envisagerions la mort de la sainte Vierge que par cet endroit, elle serait sans doute précieuse devant Dieu, qui n'a rien de plus agréable qu'une âme entièrement détachée de ce monde, qui ne souhaite que lui, et qui n'attend que le moment heureux de s'unir éternellement à lui. Tâchons, chrétiens, de l'imiter en ce point, et tenons pour constant, que nous ne serons jamais mieux préparés à recevoir la mort que lorsque nous l'aurons le plus attendue et souhaitée avec le plus d'ardeur ; parce que nous nous mettrons en l'état qu'il faut être pour la rendre semblable à celle de la Mère de Dieu, qui non-seulement l'a rendue telle par sa résignation entière aux ordres de la Providence, pour sortir de cette vie ; mais, en second lieu, selon saint Bernard, pour en être sortie dans l'état d'une vertu consommée, et après avoir rempli la mesure de sainteté que Dieu attendait d'elle, pour l'appeler à la gloire que Dieu lui avait destinée.

Car, Messieurs, il n'en a pas été de cette Vierge sainte comme de la plupart des hommes, qui meurent toujours trop tôt, parce qu'ils n'ont fait que peu de chose pour mourir saintement, et presque rien acquis pour l'éternité ; et qu'ainsi ils sont demeurés à la vérité longtemps sur la terre, mais qu'ils y ont peu vécu, puisque, devant Dieu, le nombre de nos années et de nos jours ne se compte que par celui de nos vertus, de nos mérites et de nos bonnes actions ; c'est ce qui fait que très-peu de personnes sont dans l'état où elles devraient être à l'instant de leur mort, à cause que peu rendent leurs jours pleins, comme parle le Saint-Esprit. Mais pour Marie, elle a vécu longtemps, parce qu'elle a saintement vécu ; et sa vie s'étant passée toute entière dans la pratique des plus héroïques vertus, sans en avoir perdu un seul moment, la mort l'a prise dans l'état qui lui était le plus avantageux ; et comme on a dit autrefois d'un grand conquérant, que la mort avait attendu jusqu'à ce qu'il fût parvenu au comble de sa gloire, nous pouvons dire avec vérité de la Mère de Dieu, que son Fils l'a laissée en ce monde jusqu'à ce qu'elle fût arrivée au comble de ses mérites et au plus haut degré de sa sainteté, et par conséquent, que cette heureuse mort a couronné tous ses travaux, comme le glorieux terme de sa course, et le dernier trait de pinceau qui a achevé le tableau d'une si belle vie.

Tirons-en donc cette conséquence, que si notre mort est précieuse à mesure que notre vie a été sainte et remplie de mérites, de quel prix doit être devant Dieu la mort de cette heureuse créature, qui avait fait de si admirables progrès dans la sainteté, puisqu'aucun jour, ni aucun moment ne s'est écoulé sans amasser vertus sur vertus et mérites sur mérites ? D'ailleurs, s'il n'y a rien de précieux devant les yeux de cette divine majesté, que la grâce, dont le moindre degré est préférable à tout ce qu'il y a

dans la nature, si c'est la mesure de notre perfection, et ensuite de notre bonheur; si c'est enfin ce qui fait le prix et tout l'éclat de notre mort, quel doit être le prix, la gloire, le mérite d'une vie, dont cha que instant a été marqué par un nouvel accroissement de grâce, et dont chaque action a été chéri, pour ainsi dire, l'une sur l'autre? Si chaque moment de sa vie a été précieux, de quel prix est la mort qui en a été le dernier, et qui a mis le comble à la perfection de tous les autres? *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.* La mort des autres saints est précieuse, quand elle a le bonheur de se trouver jointe avec la grâce de Dieu; et que faut-il donc penser de celle qui a surpassé tous les autres dans la perfection de cette grâce?

Mais, chrétienne compagne, si nous souhaitons que notre mort soit conforme à ce modèle, il faut nécessairement régler notre vie sur la sienne, et s'imprimer bien avant cette vérité dans l'esprit, que nous ne trouverons à la mort que ce que nous aurons fait de bien durant notre vie, et que ce bien que nous aurons fait en fera tout le mérite. Tellement que si nous n'avons rien amassé durant tout ce temps-là, nous nous trouverons alors les mains vides, sans pouvoir ensuite plus rien acquérir, ni augmenter notre bonheur durant toute l'éternité: le sceau sera mis au livre de notre vie, on n'y pourra plus rien écrire, ni effacer, ni ajouter; et ce que nous aurons fait à la mort, sera ce qui la rendra bienheureuse ou malheureuse pour jamais. Hélas! que de regrets alors d'avoir fait si peu de chose avec tant de grâces, tant de moyens et d'occasions d'acquérir une quantité de mérites, et de pratiquer tant de saintes actions? Mais comme ces regrets seront alors inutiles, c'est à nous, si nous voulons rendre notre mort précieuse devant Dieu, d'employer le temps de notre vie à faire profiter la grâce, et à acquérir des vertus, qui sont l'unique chose qui soit de prix devant Dieu.

Mais ajoutons enfin la troisième chose, qui, comme dit saint Bernard, a fait le mérite de cette précieuse mort: c'est la cause pour laquelle on la souffre, et qui lui donne un éclat tout particulier; quand c'est pour quelque noble sujet, et qu'un généreux motif la fait rechercher ou préférer à la vie la plus tranquille et la plus heureuse. C'est ainsi que le monde estime glorieux celui qui meurt pour son prince ou pour la défense de sa patrie; et c'est ce qui a rendu la mort des martyrs si glorieuse, d'avoir fait à Dieu un sacrifice de leur vie, et de toutes les joies qu'on leur faisait espérer d'y trouver s'ils eussent écouté les sentiments de la nature. D'où il arrive qu'une sainte et heureuse mort peut réparer tous les défauts d'une vie criminelle, au lieu qu'une mort honteuse ternit tout l'éclat de la plus sainte vie.

Or, ce qui a distingué la mort de Marie de celle de tous les saints, et ce qui l'a rendue plus précieuse devant Dieu que celle de tous les martyrs, c'est que selon le commun

sentiment des Docteurs, elle est morte par un violent effort de l'amour de Dieu, qui détacha des liens du corps cette sainte âme, qui ne put se mettre en liberté qu'en les rompant, comme un feu renfermé dans les entrailles de la terre, qui l'agite et qui se fait passage, quelquefois même à travers les montagnes et les rochers.

Et il ne faut pas s'étonner que l'amour ait pu faire un si violent effort sur le cœur de Marie, puisque c'est le propre de toutes les passions d'altérer la santé, lorsqu'elles sont hors de leur juste tempéramment, et même de causer la mort, quand on s'y abandonne sans modération. On en a vu quelques-uns expirer de joie et d'autres de douleur; on en voit tous les jours dessécher de tristesse et de déplaisir, d'autres enfin mentir par un emportement de colère. Quelle merveille donc que l'amour, la plus violente de toutes les passions, et dont les impressions sont infiniment plus vives, ait pu faire cet effet sur le cœur le mieux fait qui ait jamais été?

Car s'il s'est trouvé de saintes âmes, qu'une seule étincelle de ce feu sacré réduites jusqu'aux approches de la mort, qui eût suivi sans un miracle tout singulier; comme une sainte Thérèse, à qui un séraphin ouvrit le cœur avec une flèche embrasée, pour donner ouverture aux saintes ardeurs qui la consumaient; comme un saint Philippe de Néri, à qui une côte se rompit pour faire passage à ce feu divin; comme un saint François Xavier, qui se découvrait lui-même le sein, comme s'il eût voulu faire évaporer ces mêmes flammes qui le brûlaient intérieurement: que devons-nous penser de cette sainte créature, dont le cœur n'avait pas plus tôt reçu le mouvement, que l'amour de son Dieu, et dans lequel cet amour avait fait un continuel accroissement dès le premier moment de sa vie? Ne fallut-il pas un continuel miracle pour empêcher que ce feu sacré ne consumât son sujet? et que devait-on attendre autre chose, sinon que le cœur de Marie, qui souhaitait avec tant d'ardeur de s'unir à cet objet, qui l'attirait avec des charmes si puissants, éclatât en mille pièces, ou bien desséchât d'une sainte langueur?

Revenons donc, s'il vous plaît, et disons que si la gloire et le bonheur de la mort dépend du motif ou de la cause qui nous la fait souffrir, il n'y eut jamais une mort plus précieuse devant Dieu que celle de Marie, après celle de son Fils; puisque non-seulement elle ne pouvait avoir une cause plus noble que la charité, mais encore que tous les amours les plus embrasés n'ont été qu'une étincelle de feu, en comparaison de l'embrasement de son cœur, qui l'a fait expirer non-seulement dans la charité ou pour la charité, mais par la charité même, qui est le plus glorieux de tous les martyres. C'est, à la vérité, un privilège et un bonheur singulier à la mère de Dieu. Pour nous, ce que nous pouvons et ce que nous devons faire, c'est de vivre de telle sorte que nous méritions du moins de mourir dans la charité,

qui seule est capable de rendre notre mort précieuse devant Dieu.

La mort, en effet, sans la charité, est le plus grand mal que nous puissions appréhender, puisqu'après cela il n'y a plus d'espérance ni de ressource, et qu'il ne reste plus qu'un malheur infini et éternel : la charité sans la mort rend bien une personne juste et agréable aux yeux de Dieu, mais elle ne la rend pas exempte de crainte et ne la met pas hors d' danger, parce que c'est un trésor que nous pouvons perdre à tous moments; mais la mort avec la charité assure toutes nos espérances, finit toutes nos craintes, et met le dernier sceau à notre prédestination. Mais quand je pense à combien de hasards est exposée cette charité inséparable de la grâce qui nous fait saints, et qui nous rend agréables aux yeux de Dieu! qu'il ne faut, hélas! qu'une parole, qu'un regard, qu'une pensée, qu'un désir pour le perdre; que cette charité, quelque ardente qu'elle soit, peut s'éteindre en un moment; que la personne la plus élevée en grâce et en mérites peut décroître tout d'un coup de cet heureux état et se précipiter dans l'abîme du crime; je suis tout effrayé, car qui pourra faire réflexion sur la condition de cette vie mortelle sujette à cette fatale révolution, sans faire des vœux au ciel pour obtenir cette sainte mort accompagnée de la grâce, et de la divine charité? Or, ce bonheur, chrétienne compagnie, pour être une pure faveur qu'on appelle la grâce de la persévérance finale, que nous ne pouvons proprement mériter comme étant un effet de la pure miséricorde de Dieu, ne laisse pas néanmoins, dans la conduite ordinaire de sa providence, d'être le prix et la récompense de la fidélité des justes. Sur quoi je dis, que la protection de la sainte Vierge, à l'heure de notre mort, est capable de rendre cette mort précieuse devant Dieu. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Cette vérité, Messieurs, qui n'est pas moins consolante qu'elle est glorieuse à la mère de Dieu, comprend deux parties, savoir : que sa protection paraît ordinairement à l'article de la mort, et que cette même protection est alors plus assurée à ceux qui l'ont servie fidèlement. Appliquez-vous, je vous prie, encore un moment à bien concevoir ceci, et ne perdez rien d'une vérité capable de nous engager à son service, quand il n'y aurait autre chose à attendre d'elle, qu'une sainte mort. Je dis donc encore une fois, après le sentiment de l'Eglise exprimé dans la prière qu'elle lui adresse pour ce sujet, que Marie fait particulièrement sentir son secours et sa protection à la mort : *Tu nos ab hoste proteges, et hora mortis suscipis*. J'en trouve deux principales raisons.

La première est, qu'ayant expiré par le genre de mort le plus saint et le plus glorieux qui puisse être, comme nous avons vu, elle a mérité par là d'avoir une espèce d'intendance et de pouvoir sur la qualité de notre mort. Car c'est un droit que Dieu a

comme attaché à toutes les créatures qui sont les premières en quelque genre de perfection que ce soit, de la communiquer ou de la procurer aux autres; ce qui se voit dans la grâce aussi bien que dans la nature, puisque parmi les saints, ceux qui ont excellé en quelque vertu ou en quelque don singulier, ont aussi reçu, comme un privilège spécial, ou comme un aveu public du pouvoir qu'ils ont auprès de Dieu, le crédit d'obtenir aux autres de semblables faveurs. C'est même la pratique de l'Eglise d'invoquer de certains saints pour obtenir une grâce, et d'autres pour en obtenir une autre toute différente, parce qu'il en ont été gratifiés eux-mêmes les premiers, pour s'être signalés ou distingués en certaines vertus entre les autres. Ainsi le droit que Dieu a particulièrement accordé à la sainte Vierge pour récompense de sa glorieuse mort, c'est de présider à celle des fidèles, et de leur obtenir la grâce de mourir dans la charité, comme elle est morte elle-même, par un effort de la plus ardente charité. De manière que sa mort non-seulement nous est un modèle achevé d'une sainte et heureuse mort, mais encore nous en obtient la grâce et le moyen; parce qu'elle a comme acquis en mourant un empire absolu sur la mort de tous les prédestinés, et que son bienheureux trépas a une espèce d'influence secrète, mais puissante et efficace sur le nôtre, pour le rendre précieux devant Dieu.

La seconde raison de ce droit ou de ce pouvoir qu'elle a reçu du Seigneur par une prérogative toute singulière, est prise de la qualité de rédemptrice des hommes que tous les Pères lui donnent après le grand saint Augustin, sans croire pour cela déroger aux mérites de son Fils, qui est l'unique véritable Rédempteur par la vertu de son sang et par la dignité de sa personne, parce qu'ils n'entendent autre chose par là, sinon que son Fils l'a associée à ce glorieux emploi en prenant d'elle la vie qu'il a donnée pour notre rédemption, et qu'elle obtient de lui en faveur des hommes les moyens nécessaires pour leur salut. Cette qualité de rédemptrice des hommes étant donc incontestable en ce sens là, certes comme le moyen le plus nécessaire ou plutôt le plus indispensable pour être effectivement sauvé c'est une sainte mort, qui nous met en possession de notre souverain bonheur; il semble aussi que Marie, pour s'acquitter de l'emploi de rédemptrice des hommes, doit les secourir en un temps où ils ont plus d'ennemis à combattre, et où ils courent plus de danger de leur salut. Ce qui fait dire communément qu'être sous sa protection dans ce moment décisif de notre éternité, c'est être assuré de la victoire contre l'ennemi des hommes en ce dernier combat, où il semble que le prince des ténèbres se comporte à notre égard comme fit autrefois cet ange qui lutta toute une nuit contre Jacob; car cet ange ayant aperçu l'aurore qui commençait à paraître, se vit obligé de céder et de quitter la partie : *Dimitte me,*

jam enim ascendit aurora. (Genes. XXXII.) Jacob laisse-moi, lui disait-il, parce que je vois déjà l'aurore qui s'approche et je n'en puis soutenir l'éclat.

Hélas! chrétiens, la même chose arrive encore maintenant; nous sommes sans cesse aux prises avec cet ange des ténèbres, *Non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem, sed adversus spiritualia nequitie (Ephes., VI)*, dit l'Apôtre. Mais sitôt que cette aurore, qui a précédé le véritable Soleil, commence à paraître, cet ennemi prend la fuite, et les ténèbres ne disparaissent pas plus tôt en la présence du soleil que ces esprits de nuit se retirent aux premières approches de cette aurore.

Or, c'est à l'article de la mort que le démon redouble ses attaques, d'où vient que ce temps s'appelle l'agonie, qui veut dire un choc et un combat; ce qui se doit entendre aussi bien pour la vie de l'âme que pour celle du corps: parce que ce n'est pas une simple tentation que nous souffrons alors, c'est un assemblage de toutes les tentations; ce n'est pas un simple combat ni une seule attaque, mais c'est comme un assaut général et une attaque universelle de tous nos ennemis, qui joignent toutes leurs forces, qui font les derniers efforts et qui conspirent tous contre nous: Ce n'est pas enfin un seul danger où nous courrions risque de quelque chose de peu d'importance, il y a de notre sort bienheureux ou malheureux pour l'éternité. Il est donc de l'intérêt et de la gloire de cette rédemptrice des hommes de présider à ce dernier moment, d'où dépend la dernière conclusion de leur souverain bonheur, qui est la fin de notre rédemption. Il y va de sa bonté, puisqu'étant la mère de miséricorde, il n'y a point de plus pressant besoin que celui où l'on est en danger de tout perdre, et par conséquent où son secours soit plus nécessaire, puisqu'en vain elle nous aurait procuré toutes les autres grâces durant cette vie, si elle ne s'intéressait dans notre mort pour assurer l'affaire de notre salut.

Ainsi, chrétienne compagnie, au lieu de nous étendre sur le pouvoir dont Marie prend possession dans le ciel au jour de sa triomphante Assomption, contentons-nous de savoir qu'elle n'a point de plus agréable emploi que de secourir les hommes à l'article de leur mort. On ne peut douter de son pouvoir à cet égard, puisqu'elle est mère du Rédempteur, qui est tout-puissant, et encore moins de sa volonté et de son inclination bienfaisante, puisqu'elle est aussi la Mère des pécheurs. Mais c'est en ce moment fatal qu'elle donne des preuves de l'un et de l'autre. C'est l'étoile de la mer qui sert de guide à tous les prédestinés comme l'appelle l'Eglise; mais après les avoir heureusement conduits parmi tant de dangereux écueils durant le voyage de cette vie, elle n'a garde de les abandonner, lorsqu'ils sont près d'arriver au port de l'éternité bienheureuse, ni de les laisser exposés au péril d'un funeste naufrage. Mais qui sont

ceux qui doivent prétendre à plus juste titre à ce secours et à cette protection qu'elle donne à l'article de la mort?

Je dis, chrétiens, en second lieu, que ce sont ceux qui ont été plus particulièrement attachés à son service durant leur vie, et qui se sont efforcés de lui marquer cet attachement par l'imitation de ses vertus et par leur fidélité dans le culte qu'ils lui ont rendu. Car quand une foule d'exemples incontestables ne nous convaincront point de cette vérité, quand le témoignage de l'Eglise et de tous les Docteurs ne la rendraient pas l'une des plus certaines de notre religion après celles qui sont expressément révélées, et qui sont établies comme des points de foi, je n'en veux point d'autre raison que le titre de fidèle que l'Eglise lui donne entre les éloges qu'elle chante à son honneur, *Virgo fidelis*. Parce que comme on éprouve la fidélité d'un ami dans les occasions où l'on a le plus de besoin de son prompt secours, ainsi, quoique cette Vierge sainte soit prête en tout temps de secourir ceux qui se sont déclarés pour son service, c'est cependant au temps de la mort qu'elle redouble ses soins, puisque c'est une nécessité pressante qui fait le sujet ordinaire de nos prières: *Nunc et in hora mortis nostræ*. Il semble donc que la fidélité l'y oblige; mais c'est à l'égard de ceux qui eux-mêmes lui ont été fidèles.

Car, Messieurs, c'est la première condition qu'on demande dans le service qu'on lui rend, qu'il soit constant, et sans cela, cette espérance, dont on se flatte, serait téméraire et sans fondement. L'on voit à la vérité peu de chrétiens qui n'aient souvent quelques sentiments de tendresse envers la mère de Dieu; c'est une des premières leçons qu'on nous fait dans le christianisme, et l'une des premières choses qu'on nous y inspire; mais, hélas! que ces sentiments de pitié durent peu dans la plupart des hommes! il ne faut qu'une violente passion pour les étouffer: l'inconstance de leur naturel leur fait quitter bientôt les plus saintes pratiques, et le monde est rempli de ces serviteurs inconstants qui changent à tous moments, et à qui la moindre occasion et le moindre empêchement fait abandonner toutes leurs dévotions.

Je ne compte pas même au nombre de ses fidèles serviteurs ceux qui ne s'adressent à elle que dans quelque besoin extraordinaire et par une dévotion intéressée, l'un pour recouvrer la santé dans une fâcheuse maladie, l'autre pour gagner un procès où il y va de tout son bien; celui-ci pour se tirer de la nécessité qui l'accable, et celui-là pour éviter un malheur qui le menace de près. Ils font alors mille vœux à cette reine du ciel, ils protestent qu'ils veulent vivre et mourir à son service, ils entrent dans toutes les sociétés érigées à son honneur, ils communient le jour de ses fêtes et font paraître toutes les marques d'une sincère dévotion; mais le péril n'est pas plus tôt passé, ou bien à peine sont-ils venus à bout

de ce qu'ils prétendent, qu'ils oublient toutes leurs bonnes résolutions et ces devoirs de piété si fervents en apparence, ne durent qu'autant que la crainte ou l'affliction continuent. Non, je ne mets point au nombre des serviteurs de Marie ces dévôts inconstants, et encore moins ceux qui se servent de cette dévotion comme d'un prétexte pour persévérer dans leurs désordres; qui se persuadent que quelques prières, ou quelques pieux sentiments, ou quelques marques extérieures de dévotion couvriront ou effaceront un jour de grands dérèglements ou un libertinage secret qu'ils entretiennent à l'ombre de cette dévotion, comme si elle les pouvait ou excuser, ou autoriser en quelque façon.

Ces personnes prétendent se servir du crédit et de la protection de cette mère de sainteté à peu près comme font ceux qui se mettent au service des grands, ou qui s'appuient de leur protection pour braver ensuite la justice, et pour exercer leur violence avec impunité. Non, chrétiens, ce ne sont point ces sortes de personnes que Marie s'engage de secourir à la mort : elle est fidèle; mais c'est à ceux qui ont marqué de la fidélité à son service : et, comme la persévérance finale est la plus grande de toutes les faveurs que Dieu même ne s'est point engagé de nous donner, quelque sainte qu'ait été notre vie, n'espérons pas que Marie s'oblige de nous la procurer sans avoir constamment persévéré nous-mêmes dans son service, puisque c'est comme le prix et la récompense de la constante fidélité que nous y aurons apportée.

Mais aussi c'est une vérité que je ne crains point d'avancer, après tant de grands saints, que si quelqu'un doit espérer cette persévérance qui fait une heureuse mort et qui assure notre salut, ce sont les fidèles et les véritables serviteurs de la mère de Dieu, puisque c'est l'effet du secours et de la protection qu'elle leur donne à ce moment, et qu'elle n'y est pas moins engagée par reconnaissance, que par sa fidélité; car s'il n'y a point d'esprit bien fait, qui ne réponde par quelque marque de gratitude, aux services qu'on lui a rendus, et qui ne les reconnaisse dans l'occasion, par des preuves effectives; pourrait-on penser autrement de cette glorieuse Vierge, sans avoir une opinion désavantageuse de sa bonté ?

En bonne foi, mon cher auditeur, que ne feriez-vous point pour être en assurance à ce moment terrible, auquel les plus grands saints tremblent d'effroi, dans l'attente des formidables jugements de Dieu ? Quel bonheur de se voir comme au port, et jouir d'un calme tranquille au milieu de tant d'orages dont les autres sont battus ? C'est le privilège des serviteurs de Marie, qui jouissent alors de toute la douceur que donne l'espérance à ceux qui ont mené une sainte vie, les sentiments de piété, qui les ont occupés durant si longtemps, se redoublent à la mort, et l'on en a vu triompher de joie, et mépriser tout ce que la mort a d'affreux,

dans la pensée et dans le souvenir des petits services qu'ils avaient rendus à cette mère de miséricorde, et de bonté. Car pour ne rien dire des tendres sentiments de consolation et d'espérance qu'elle leur procure, de la tranquillité qu'elle met dans leur esprit, de la confiance qu'elle imprime dans leur cœur, des invitations qu'elle leur fait, de quitter la terre pour aller prendre possession du ciel, c'est elle qui les défend dans ce dernier passage, elle qui les fortifie contre tous les périls où ils sont exposés, elle enfin qui ménage pour l'éternité le peu qui leur reste de vie, et qui ne les abandonne point qu'elle ne leur ait ouvert le ciel. Ce qui a fait dire au grand docteur de l'Eglise saint Jérôme (*Epist. ad Eustoch.*) ces belles paroles : *Morientibus beata Virgo non tantum succurrit, sed etiam occurrit.* Qu'elle ne les assiste pas seulement de son crédit et de sa puissante protection; mais qu'elle vient au devant d'eux, qu'elle les reçoit favorablement et qu'elle les rassure, quand il faut paraître au tribunal du juge souverain.

CONCLUSION.

Pour moi, je m'imagine qu'au jugement particulier qui se fera de chacun de nous à l'instant de notre mort, le Fils de Dieu terminera toutes ses informations et toutes ses enquêtes par les mêmes paroles qu'il dit autrefois lorsqu'il était attaché à la croix : *Mulier ecce filius tuus, fili ecce mater tua.* (*Joan., XIX.*) Mais il les dira bien d'un autre ton, non plus en posture d'un criminel, qui expire dans les supplices, mais comme un souverain juge qui va prononcer un irrévocable arrêt de vie et de mort; car se tournant d'abord vers nous, il nous demandera quelle vénération nous aurons eue pour sa mère, durant notre vie; et après que nous lui aurons répondu, il s'adressera ensuite à sa mère, pour lui dire, *ecce filius tuus.* Voilà qu'il se dit votre enfant, le reconnaissez-vous ? Vous en a-t-il rendu les devoirs ? Ses actions ont-elles soutenu cette dignité ? Et, sur sa réponse, le Sauveur prononcera l'arrêt; de sorte que l'aveu ou le désaveu qu'elle fera de nous, sera la décision absolue de notre bienheureuse ou malheureuse éternité.

Car si, lorsque nous nous dirons ses serviteurs, elle nous désavoue, et nous dit : je ne vous connais point en cette qualité, vous n'en avez eu que le nom, encore ne l'avez-vous porté que pour le déshonorer par votre impiété; allez, retirez-vous ! elle n'aura pas plus tôt fait ce sanglant reproche, que son Fils nous dira sur le même ton : *Discedite a me qui operamini iniquitatem* (*Psal. VI*), retirez-vous, malheureux ! je ne vous connais point vous chrétiens, puisque ma mère ne vous connaît point pour ses enfants. Mais, au contraire, quel sujet de joie et de consolation pour ceux qui ont toujours été fidèles à son service, lorsque cette reine des cieux les reconnaîtra pour ses fidèles serviteurs, et que son Fils leur dira dans le même sentiment : Venez les bien-aimés de ma mère, aussi bien que de mon Père, puisque vous

avez mérité son affection durant votre vie, et sa protection à l'heure de votre mort, recevez maintenant la récompense de vos services.

Or, chrétiens, à quoi nous devons employer maintenant tous nos soins, c'est de tâcher de nous la rendre favorable pour ce dernier moment ; et aujourd'hui qu'elle monte au ciel, après une si sainte mort, je ne doute point que dans son Assomption glorieuse, elle n'imité l'Ascension de son Fils qui, en quittant la terre, fit des dons et des présents aux hommes, *Ascendens in altum dona dedit hominibus.* (*Ephes.*, IV.) Le présent donc et la faveur que nous vous demandons, Vierge sainte, en ce glorieux jour de votre triomphe, c'est votre protection pour ce dernier jour de notre vie. Et pour cela je vous adresse au nom de toute cette compagnie, la prière de l'Eglise, *nunc et in hora mortis nostræ.* Nous avons maintenant besoin de votre intercession, dans cette vie pleine de misères et de dangers ; mais nous attendons à la mort votre protection et votre secours, qui nous servira d'un gage assuré de l'éternité bienheureuse. Je vous la souhaite, etc.

SERMON LVII.

DE L'INCORRUPTIBILITÉ DU CORPS DE LA SAINTE VIERGE DANS LE TOMBEAU, ET DE SA RÉ-SURRECTION ANTICIPÉE

Exsurge tu et arca sanctificationis tuæ. (Psal. CXXXI.)
Sortez du tombeau, vous, et l'arche que vous avez sanctifiée.

Quoique l'Eglise ait jugé à propos de réunir dans le même jour et dans la même solennité, la résurrection de la glorieuse mère de Dieu avec sa mort précieuse et son triomphe dans le ciel, rien, Messieurs, ne nous empêche de considérer séparément ces trois mystères qu'elle a confondus ensemble pour de justes raisons, afin de remplir le dessein que je me suis proposé, de ne vous entretenir que des circonstances qui ont précédé et suivi cette triomphante assomption.

C'est pourquoi après son glorieux trépas causé par un violent effort de la plus ardente charité, l'ordre et le plan de mon dessein m'engage à vous parler aujourd'hui de sa résurrection anticipée, et de vous faire voir ; 1° comme par un privilège tout singulier, la pureté incomparable de Marie l'a préservée de la corruption et de la pourriture où la mort réduit le reste des hommes ; et 2° comme Dieu a prévenu en sa faveur le temps de la résurrection universelle ; puisqu'il était bien juste que ce corps virginal qui avait donné la vie à un Homme-Dieu reçût de cet Homme-Dieu la vie à son tour, par une prérogative spéciale, à laquelle nulle autre pure créature, que l'on sache, n'a eu de part.

Aussi, peut-on dire d'elle en cette occasion ces paroles du prophète : *Exsurge, tu, et arca sanctificationis tuæ* : sortez du tombeau, arche sainte de la nouvelle alliance ; puisque non-seulement vous êtes construite d'un bois incorruptible comme l'était l'ar-

che de l'ancienne loi ; mais après avoir porté celui qui est la pureté même, vous avez acquis un droit tout particulier à cette incorruptibilité. Non, grand Dieu ! votre justice n'a pu permettre que ce corps qui n'était point un corps de péché comme le nôtre, fût sujet à la peine et à la malédiction portée contre le péché ; votre amour n'a pu souffrir plus longtemps dans le sein de la terre, après la mort, celle qui n'avait eu commerce qu'avec le ciel durant sa vie ; vous avez voulu que celle qui avait puisé une source d'immortalité de l'étroite alliance qu'elle a eue avec vous, prévint le temps destiné à la résurrection de tous les autres ; vous avez ordonné enfin, qu'ayant souffert la mort comme vous, elle ressuscitât comme vous pour jouir de la gloire qui est différée aux autres jusqu'à la consommation des siècles. Pour donner donc quelque jour à ces deux vérités dont le sentiment de toute l'Eglise ne nous permet pas de douter, implorons les lumières du ciel, par l'intercession de cette même Vierge. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Ne perdons point de temps, Messieurs, en préliminaires ; et hâtons-nous de voir sortir du tombeau la glorieuse mère de Dieu, qui par un privilège spécial a été préservée après sa mort de la corruption à laquelle nos corps sont naturellement sujets, depuis l'arrêt porté contre le premier homme après son péché. Il est vrai que c'est la moindre marque de distinction dont Marie ait été honorée ; et que cette faveur n'a rien de comparable à la pompe de son Assomption, à l'appareil de son triomphe dans le ciel, au rang qu'elle tient dans cet heureux séjour, ni au trône où elle fut élevée. Mais aussi cet avantage n'est pas si peu considérable que nous devions le compter pour rien ; j'espère, au contraire, que vous jugerez du reste de ses prérogatives par celle-ci qui frappe davantage nos sens, et par conséquent dont nous pouvons parler avec plus de connaissance.

Je dis donc que le corps saint de la mère du Dieu vivant n'a point subi l'arrêt porté contre les autres, d'être sujets à cette honteuse corruption qui les réduit en poudre, après avoir été consumés par les vers. Il était de la justice et de la bienséance que le Fils de Dieu en usât de la sorte à l'égard de sa mère, en considération de la pureté de son âme et de son corps, dont l'une s'appelle innocence, et consiste dans l'éloignement de toute sorte de péché, et l'autre son nomme virginité, qui préserve le corps des souillures de la chair, et le rend victorieux de ce malheureux penchant qui nous porte au plaisir sensuel. Or, comme c'est par ces deux sortes de pureté que la sainte Vierge s'est distinguée de toutes les pures créatures durant sa vie, il était juste que Dieu lui accordât aussi cette marque de distinction après sa mort.

Car premièrement, qui ne sait que la mort étant la peine et, comme l'exprime

l'Apôtre, étant le salaire du péché, la corruption et la pourriture qui suivent de près la mort et la destruction de nos corps réduits en poussière, est aussi une suite et un effet de ce même péché? et Dieu par un arrêt de la justice nous a assujettis à cette humiliation, qui marque le néant d'où nous sommes sortis, et où nous retournerons en quelque manière, après la mort; de sorte que ce ne sera qu'à la fin des siècles que les autres hommes sortiront de cet état d'abaissement; lorsque le Fils de Dieu réparera leurs corps humiliés, détruits, et presque anéantis : *Reformabit corpus humilitatis nostræ* (Philip., III), comme parle le même Apôtre : mais Marie ayant été exempte de toute sorte de péché, n'a point été sujette à cette malédiction portée contre le reste des hommes en conséquence de leur péché.

Il est vrai qu'elle a été assujettie à la loi commune de la mort qui ne nous est plus honteuse depuis que le Sauveur de tous les hommes s'y est lui-même soumis, et que souvent le motif et la manière de la souffrir la rendent glorieuse, comme nous disions la dernière fois. Mais pour la pourriture et la corruption qui en sont des suites, et qui en font la honte, Marie a dû en être préservée; et l'on peut dire d'elle, en cette occasion, les paroles qui furent dites dans une autre à une grande reine qui n'était que sa figure : *Hæc lex pro omnibus est constituta, sed non pro te* (Esther, XV), la loi est faite pour tous les autres, mais elle n'est point pour vous. Comme la sainteté que votre Fils avait de son fonds vous a été communiquée par grâce, sitôt que vous avez reçu l'être par un privilège signalé, vous n'avez point été soumise à la corruption qui est un pur châtement du péché; puisque sans cela, nous eussions passé de la terre au ciel, et de cette vie à l'autre, sans ce milieu honteux qui fait notre dernière humiliation. Mais la mère de Dieu ayant été toujours sainte, toujours pure, et n'ayant jamais perdu cette innocence qu'elle eut dès le premier instant de sa vie, elle n'a point dû souffrir la peine qui est due à tous les pécheurs.

C'est la doctrine de saint Augustin, dont voici les paroles prises d'un sermon qu'il a fait sur la fête de son Assomption : Nous ne pouvons disconvenir, dit-il, qu'elle n'ait été soumise aux lois de la mort; mais savoir si la prérogative singulière qu'elle avait d'être le temple du Dieu vivant par son éminente sainteté pouvait souffrir que la mort la retint captive, en la réduisant en poussière et en en faisant la nourriture des vers, c'est la question. Or il est constant que son Fils n'a point subi l'arrêt porté contre le premier homme, dans les choses qui eussent déshonoré sa personne divine, comme l'eût fait sans doute la pourriture et la corruption; de même la religion chrétienne nous apprend que sa sainte mère a joui du même droit; car s'il a pu garantir son intégrité lorsqu'elle l'a conçu, pourquoi n'aurait-il pu préserver son corps de la corruption après la mort? S'il prend un tel soin

de ses amis, qu'il ne souffre pas qu'un seul de leurs cheveux périsse, qu'est-ce que cette mère ne devait point attendre de son Fils qui n'a rien épargné pour la gloire de celle qui lui a donné la vie?

Voilà, Messieurs, un abrégé du discours de ce grand docteur, et j'ai douté si, ayant traité ce sujet si à fond, je n'eusse mieux fait de vous en faire une simple traduction, que de mêler d'autres pensées avec les siennes. Mais si la méthode des discours d'aujourd'hui m'oblige d'en changer la forme et le tour, j'en emprunterai du moins la matière et les raisons. La pureté donc de l'âme de Marie, selon le raisonnement de ce grand saint, a dû préserver son corps de la corruption; mais ce privilège si singulier devrait sans cesse nous mettre devant les yeux la honte et l'infamie que mérite le péché, et c'est avec raison qu'on appelle le tombeau, l'abaissement et l'humiliation de l'homme; puisque non-seulement il est capable de rabattre dès cette vie son faste et son orgueil, en le faisant souvenir de son néant; c'est-à-dire non-seulement de ce qu'il a été dans sa première origine, mais encore de ce qu'il deviendra après la mort. C'est là où le plus grand monarque n'est en rien différent du dernier de ses sujets; là, où toute la grandeur des hommes est ensevelie avec eux; là enfin où, après une si grande différence d'états, de fortunes et de rangs, il n'y a plus de distinction; puisque tous y redeviendront égaux, quelque élevés que les uns aient été au-dessus des autres, quelque figure qu'ils aient faite dans le monde, et quelques mouvements qu'ils se soient donnés pour s'y faire distinguer. Aussi ne peut-on faire une peinture qui nous ressemble mieux que de nous représenter un homme dans le tombeau consumé des vers et réduit en poussière, et de nous faire entendre que c'est à quoi l'orgueil du premier homme nous a condamnés, et le châtement qu'il a attiré et sur lui et sur nous tout à la fois.

Mais dans cette vue ne devons-nous pas nous confondre et guérir notre orgueil? Vous, Mesdames, qui êtes les premières idolâtres de votre beauté, et qui prétendez ensuite la faire adorer à tout le monde, avez-vous jamais pensé à ce que deviendra ce corps dont vous faites une idole, et à cette pourriture qui sera un jour un spectacle d'horreur? Non, vous n'y avez jamais pensé, du moins comme il faut, car vous prendriez des soins plus sérieux, et vous n'en auriez point d'autres que de plaire à Dieu. Vous, superbe, qui vous piquez de grandeur et d'une naissance illustre qui vous enfle le cœur et qui vous remplit l'esprit d'une haute idée de vous-même, venez que je vous montre les titres de votre noblesse. Je ne vous ferai point de déshonneur en vous donnant pour un de vos ancêtres le saint homme Job, qui vivait il y a plus de trois mille ans; il n'y a point aujourd'hui de noblesse qui puisse remonter si haut; mais souvenez-vous que ce prince, le plus

riche et le plus puissant de l'Édumée, est votre aîné, et que vous ne devez pas prétendre une extraction plus noble que la sienne. Ecoutez donc comme il fait lui-même sa généalogie : *Putredini dixi, pater meus es.* (*Job, XVII.*) Après une recherche et une discussion fort exactes, j'ai reconnu que tout ce qu'on m'a dit de la gloire de ma naissance était une pure illusion; on m'a flatté que je descendais d'une longue suite de princes, mais je viens d'apprendre que je n'avais point d'autre père que la pourriture, et que je n'ai pour frères, pour sœurs et pour toute parenté que les vers : *Mater mea et soror mea vermicibus.*

Vous donc qui faites gloire du sang illustre que vous avez reçu de vos aïeux, qui en conservez les titres dans vos archives comme la preuve la plus authentique de votre extraction; vous, voluptueux, pour qui la terre et la mer n'a point de mets assez exquis et qui vous appliquez uniquement à satisfaire vos sens, qui ne trouvez rien dans la dépouille de tous les animaux d'assez précieux pour vêtir ce corps de péché, pensez qu'il sera un jour enseveli dans l'ordure et dans la pourriture : *Subtus te sternetur tinea, et operimentum tuum erunt vermes.* (*Isa., XIV.*) Mais pour la bienheureuse Vierge, quoiqu'elle ait souffert la mort qui est entrée dans le monde par le péché, sa sainteté et son innocence qui n'a jamais été souillée de la moindre tache, n'a point aussi été assujettie à cette honte et à cette infamie qui suit la mort. Mais il faut ajouter que c'est encore la pureté de son corps virginal qui a mérité cette faveur si singulière.

En effet, c'est particulièrement sur ce titre que l'Église et tous les docteurs se fondent pour appuyer un sentiment si juste, parce que la pureté de son corps n'a pas moins contribué que celle de son âme à attirer dans son sein le Verbe éternel qui est la pureté même : d'où il faut inférer qu'elle ne lui a pas donné un moindre droit à cette glorieuse incorruptibilité dans le tombeau. Dieu, à la vérité, a communiqué pour un temps ce privilège à quelques saints en vue de cette vertu qui élève nos corps à la condition des anges. Mais si jamais personne a dû jouir de cette faveur, c'a été la plus pure de toutes les vierges; car si dans la nature il y a des corps incorruptibles, comme les cieux et les astres, sur qui les agents les plus violents ne peuvent faire d'impression, eh! qui mérite mieux ce privilège que le corps de Marie, dont la pureté tenait plus du ciel que de la terre? Le corps des autres hommes est la source des passions et des appétits déréglés, et la cause la plus ordinaire de tous les désordres, parce que c'est là où règne cette loi si contraire à l'esprit dont parle l'Apôtre : *Sentio aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meae.* (*Rom., VII.*) C'est ce corps qui appesantit l'âme, qui l'entraîne vers le dérèglement, et qui, étant rebelle à la raison, empêche que la raison ne soit soumise à Dieu; il est juste que ce corps où est le principe de toute la

corruption soit en quelque manière détruit et anéanti avant que de devenir glorieux.

Mais le sacré corps de la Mère de Dieu, si pur et si soumis à l'esprit, ce corps qui n'agissait que de concert avec l'âme, ce corps enfin qui avait donné la vie à l'auteur de toute pureté, ne méritait-il pas quelque prérogative particulière? A la bonne heure que des corps qui ont eu le principe de tous les dérèglements soient sujets à la corruption, que ces yeux qui se sont émancipés à tant de regards criminels deviennent la proie des vers; il n'appartient qu'aux mains qui se sont étendues à des actions injustes d'être privées de mouvement jusqu'à la fin des siècles; ce sont les corps souillés d'ordures qui doivent être réduits en poussière et en pourriture, pour faire horreur à ceux-là mêmes qui les ont idolâtrés. Mais pour Marie, *non dabis sanctum tuum videre corruptionem.* (*Psal. XV.*) Ce n'est point à ses yeux qui n'ont formé que des regards innocents, ni à ses mains qui ne se sont employées qu'au service de Dieu, ni à son cœur qui n'a jamais brûlé que d'un feu saint et tout divin, ni à ce corps enfin qui a été le temple du Saint-Esprit et le trône du Dieu vivant; ce n'est point, dis-je, à ce corps d'être sujet à la corruption : *Non dabis sanctum tuum videre corruptionem.* Non, mon Dieu! vous ne permettrez jamais que la pourriture soit le partage du corps si pur et si saint de votre Mère, non plus que du vôtre, après l'alliance si étroite qui a été entre le vôtre et le sien.

Ce qui fonde un troisième droit à cette incorruptibilité et qui appuie les deux autres. Je parle, Messieurs, avec saint Augustin qui, après avoir inféré un surcroît et un redoublement de sainteté et de pureté dans la Mère de Dieu, de l'alliance qu'elle a eue avec celui qui est la sainteté et la pureté même, dit ensuite que la même loi de bienséance qui obligeait le Fils à ne pas souffrir que son corps uni à la divinité fût réduit en cendres, l'obligeait pareillement de préserver sa Mère de cette infamie, parce qu'en quelque manière elle eût rejoint sur lui-même, à cause que la chair de l'un était faite de la chair de l'autre. Et, comme ajoute saint Jean de Damas raisonnant sur ce même principe, comment celle qui avait porté dans son sein la sainteté essentielle eût-elle été sujette à la corruption? et comment cela aurait-il pu s'accorder avec la gloire d'avoir enfanté un Homme-Dieu? Comment le vaisseau qui avait renfermé ce baume précieux n'en eût-il point retenu l'odeur et ressenti le premier effet? Si l'arche d'alliance, qui n'était que la figure de la Mère de Dieu, était d'une manière capable de la garantir des injures du temps et des atteintes des vers, eût-il été de la sagesse d'un Dieu d'avoir plus de soin de la figure que de la réalité? eût-il été à propos que l'arche, qui ne renfermait qu'un peu de manne, eût un privilège qu'il n'aurait pas accordé à cette arche vivante et animée qui a porté le Dieu du ciel et le

Sauveur de tout le monde? Ne serait-ce pas avoir visiblement négligé les devoirs les plus naturels d'un tel Fils envers une telle Mère.

Concluons donc, avec saint Augustin (*Serm. de Assumpt.*), que celui qui a honoré le corps de la sainte Vierge d'une si singulière faveur que d'avoir daigné prendre naissance dans son sein et voulu être formé de son sang, par la même bienséance qu'il a laissé Vierge celle qui l'avait mis au monde, a dû la préserver d'une autre corruption qui ne lui eût été guère moins honteuse : *Potuit eam, tam a putredine, quam a pulvere alienam facere, qui ex ea nascens, virginem eam potuit relinquere, putredo namque et vermis opprobrium est humanæ conditionis.* C'est ce que la piété nous oblige de croire, ajoutez-il, *pium est credere.*

Que si ce grand docteur n'a pas cru pouvoir dire le contraire sans violer le respect qui est dû au Fils et à la Mère, à cause de l'étroite alliance qui est entre les deux, pourrions-nous nous autres penser autrement sans impiété, après le sentiment de toute l'Eglise? Au lieu donc de croire qu'elle ait encouru la malédiction portée contre la postérité d'Adam : *Pulvis es, et in pulverem reverteris* (*Genes., III*), disons plutôt qu'elle a reçu la bénédiction dont parle le Prophète royal : *Dominus custodiat introitum tuum, et exitum tuum* (*Psal. CXX*), que Dieu a pris un soin tout particulier de son entrée dans le monde et de sa sortie, et que ces deux moments qui font la honte et la confusion des autres hommes font le sujet de sa gloire, puisqu'elle y est entrée toute pure, sans avoir contracté la moindre tache du péché, et qu'elle en est sortie sans être sujette à la pourriture et à la corruption. Ce qui me fait dire que pour récompenser la pureté incomparable de son âme et de son corps, Dieu a prévu en sa faveur le temps de la résurrection générale de tous les hommes. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est, Messieurs, le privilège des vierges d'être dès cette vie une image de la résurrection, et de jouir par avance des avantages de ce bienheureux état, parce que c'est déjà mener une vie céleste, dégagée des sens, élevée au-dessus des faiblesses communes aux autres hommes, et délivrée des attachements honteux que tant de personnes ont à leur corps dont ils se sont rendus les esclaves. Il n'est pas besoin de vous montrer que Marie, ayant été la plus pure de toutes les vierges, a aussi représenté plus parfaitement cet état si heureux; c'est une vérité sur laquelle il n'est pas nécessaire de m'étendre; ce que je prétends en inférer, c'est qu'elle lui a acquis un droit de sortir du tombeau plutôt que les autres, par une résurrection anticipée, et que les mêmes raisons, qui ont obligé son Fils de ne pas souffrir que ce saint corps fût réduit en cendres, nous doivent aussi persuader qu'il a prévu en sa faveur ce terme éloi-

gné jusqu'à la fin des siècles pour le reste des hommes.

Je ne fais que renverser l'ordre de ces raisons, et je mets pour la première, l'alliance que cette Vierge toujours pure a eue avec un Homme-Dieu, alliance si grande et si étroite qu'elle approche de l'unité et va jusqu'à faire en quelque manière une même chose par la communication d'une même chair : *Caro Christi, caro Mariæ*, comme dit notre même docteur (*Serm. de Assumpt.*), en sorte que le Fils prend part à tout ce qui regarde sa Mère, et que leur bonheur est commun. Le Fils de Dieu donc, en conséquence de cette alliance, s'intéressant en tout ce qui la touche, lui a dû faire part de sa gloire et de tout ce qui pourrait contribuer à son parfait bonheur, comme il n'a rien épargné qui la pût rendre plus sainte et plus parfaite; car si selon la doctrine du grand apôtre, le droit que nous avons à la résurrection est fondé sur l'alliance que nous avons avec ce même Fils de Dieu, pour avoir pris un corps semblable au nôtre, en se faisant par ce moyen notre frère; jusque-là que cet apôtre en tire cette conséquence, que nous devons ressusciter un jour, parce qu'il est lui-même ressuscité le premier, et que comme il est notre chef nous y devons être réunis comme ses membres. Vous diriez que cette alliance imprimerait sur nos corps réduits en cendres une vertu vivifiante qui les fera un jour sortir du tombeau comme lui-même en est sorti; ce qui doit faire dès maintenant notre joie, notre espérance, et le puissant motif d'une sensible consolation : *Consolamini invicem in verbis istis.* (*I Thess., IV.*)

Mais cette espérance d'un bonheur encore reculé dans l'avenir qu'il donne au reste des hommes n'est pas assez pour la mère d'un Dieu; il lui fallait quelque chose de présent. Car comme l'alliance qu'elle a avec lui est plus étroite, ce fils aura des égards pour elle, qu'il n'a pas pour le reste des hommes : il la fera jouir de ce bonheur avant le temps marqué par sa providence pour tous les autres, il suffit à ceux-ci qu'il donne droit à leur corps de participer quelque jour à la gloire du sien; mais pour Marie, son bonheur ne sera point différé; l'alliance que nous avons avec lui n'étant qu'éloignée, nous ne touchons pas de si près le bien qu'il nous donne droit d'espérer; mais sa sainte mère, ayant avec lui une alliance, ou plutôt une proximité de sang la plus grande qui puisse être, cette alliance lui donne une juste prétention à une résurrection prochaine; il n'agira sur les corps des saints qu'à la fin des siècles, lorsqu'il les reformera et qu'il les rendra semblables au sien, mais il hâte l'opération de sa puissance en faveur de sa mère, pour lui donner une ressemblance plus parfaite avec lui, non-seulement dans l'éclat de son corps glorifié, mais encore dans la manière de ressusciter en la faisant sortir du tombeau au troisième jour, comme il en est sorti lui-même tout glorieux.

De plus si les hommes, au sentiment de plusieurs docteurs, ont droit à la résurrection en vertu d'une autre alliance qu'ont leurs corps avec celui du même Sauveur dans l'Eucharistie, où ils contractent avec lui une union plus particulière, plus étroite et plus intime, qui fait que quelques saints Pères (CHRYSOST., 83 *in Matth.*; CYRILL. HIEROSOL., cath. 4) nous appellent *concorporei et consanguinei Christi*, des personnes qui ont un même corps et un même sang avec le Fils de Dieu, d'où vient qu'on appelle cet auguste sacrement un gage et une assurance de l'immortalité bien-heureuse : *Pharmacum immortalitatis; pignus futura gloriae*? (S. IGNAT., *Ep. ad Ephes.*; D. THOM., *in Offic. corp. Christ.*) Que ne devons-nous point dire de l'alliance que la Mère de ce même Dieu a contractée avec son Fils? et ne peut-on pas appliquer en particulier à sa chair pure et virginale ce que Tertullien (*Lib. de resur. carn.*) dit de celle de tous les hommes? *Hæcine non resurget toties Dei?* Puisqu'elle appartient à cet Homme-Dieu par tant de titres, comment tarderait-elle plus longtemps à ressusciter? Il a pris naissance dans son sein, son corps a été formé d'une partie du sien; c'est son sang qui coule dans ses veines, c'est de sa substance que cet Homme-Dieu a été formé, c'est de son lait qu'il s'est nourri durant quelque temps : *Hæcine non resurget toties Dei?*

Ensuite ce Fils lui appartient comme tous les autres enfants sont à ceux qui leur ont donné la vie, et comme il lui doit ce corps et cette humanité sainte dont la vue fait la gloire accidentelle des bienheureux, refuserait-il si longtemps ce bonheur à celle qui a donné aux autres le bonheur d'en jouir? Si la gloire du corps est due aux autres pour avoir reçu le corps du Sauveur dans l'adorable sacrement de l'autel, celle qui l'a reçu dans son sein et qui l'y a logé durant un si long temps, qui l'a embrassé tant de fois et qui l'a porté entre ses bras, n'aurait-elle aucun privilège au-dessus des autres? Disons plutôt que cet Homme-Dieu n'a pu refuser à sa mère une faveur où il y allait de sa gloire et de la sienne, ensuite de cette alliance la plus étroite qui fut jamais.

Mais c'est la pureté de Marie qui a fait en quelque manière cette alliance, puisque c'est elle qui l'a attiré du sein de son Père dans le sien. Or, nous qui prétendons à une résurrection glorieuse de nos corps, quoique plus éloignée, en vertu de l'alliance que nous avons avec celui du Fils de Dieu, pensons que cette prétention est vaine et présomptueuse, si nous déshonorons cette alliance qu'il a daigné contracter avec nous par le moyen de Marie, et si nous nous en rendons indignes par l'impureté, qui nous éloigne infiniment de Dieu. Car quel étrange renversement des premiers principes de notre religion! de voir aujourd'hui tant de chrétiens déclarer la guerre à une vertu sans laquelle, comme dit le Sauveur, ils ne verront jamais Dieu ni n'entreront jamais

dans le ciel, où rien de souillé ne peut avoir d'accès; et cependant combien en voit-on faire profession du libertinage par des commerces honteux, par des visites suspectes, par des discours peu honnêtes et par des actions encore plus libres? Combien qui, au lieu d'étouffer jusqu'aux moindres étincelles d'un feu criminel, comme ont fait tant de saints sous les haïres et sous les cilices, l'excitent et le fomentent par la délicatesse des viandes, par le luxe et par la mollesse des habits et par tant d'autres amorces capables de l'embraser? Ah! pensons que la résurrection sera pour ces sortes de personnes, une résurrection de jugement et de condamnation, comme l'appelle le Sauveur lui-même, *In resurrectionem judicii* (Joan., V); parce qu'ils seront condamnés à une mort éternelle pour punir les plaisirs d'une vie criminelle et déréglée.

Mais, sans nous écarter davantage de notre sujet, si la pureté incomparable de Marie eut autrefois tant de charmes et tant d'attraits pour attirer du ciel le Verbe éternel et l'obliger de contracter une si étroite alliance avec elle; on doit croire, chrétienne compagnie, qu'elle n'en a pas moins eu pour l'obliger à la tirer elle-même du tombeau et l'élever jusqu'au ciel. C'est en effet le propre de cette vertu, dit un saint Père, d'attirer tout le ciel : *Virginitas quæ cælo omnia trahit*. Il veut dire qu'elle en attire toutes les grâces, toutes les faveurs et toutes les bénédictions, et qu'elle a eu assez de pouvoir pour en attirer celui-même qui est l'auteur de tous les biens; mais ne pourrions-nous point dire avec autant de raison, qu'elle élève tout au ciel qui semble être son lieu naturel, où tout ce qui est pur se porte de sa propre inclination? Ce corps donc de la plus sainte des vierges, plus pur que les astres et que l'empire, devait-il demeurer sur la terre, destiné qu'il était à servir d'ornement au ciel?

Que si les âmes séparées de leurs corps conservent encore jusque dans le séjour de la gloire un désir naturel de s'y réunir, parce que sans cela il manque toujours quelque chose à l'accomplissement de leur bonheur; on peut dire que les âmes qui ont été pures dans un corps corruptible et mortel, sont encore touchées de ce désir d'une manière tout autre, comme ayant plus de rapport ensemble et ajoutant une inclination de ressemblance au poids naturel qu'ils ont pour se rejoindre. Ils ont combattu ensemble et triomphé de leurs appétits déréglés, et ils ont droit de jouir ensemble des fruits de leurs victoires et de partager le bonheur qu'ils ont acquis comme à frais communs; au lieu que les autres souffrent plus volontiers que leurs corps qui ont été souillés de quelque ordure, quoi qu'effacée ensuite par la pénitence, expient par ce délai de leur gloire et de leur bonheur le plaisir injuste qu'ils ont pris contre les ordres de Dieu, comme pour satisfaire encore par là à sa justice qui ne peut souffrir rien d'impur ni de souillé.

Or, s'il n'y a jamais eu d'âme plus sainte ni de corps plus pur entre les pures créatures que l'ont été l'âme et le corps de la mère d'un Dieu, on peut aussi dire que son âme bienheureuse avait un désir encore plus ardent que tous les autres de se réunir à son corps qui était comme le sanctuaire de la pureté; et autant qu'elle avait souhaité d'en être séparée afin de jouir de la présence de son Fils, autant souhaitait-elle ensuite de s'y rejoindre, pour faire part à ce corps de sa gloire et de son bonheur. La différence de ces deux désirs si opposés vient, Messieurs, de la différence de l'état où elle était après son trépas avec celui où elle était durant sa vie; car, comme il fallait mourir pour voir Dieu et que la mort n'est autre chose que la séparation de l'âme et du corps, elle demandait alors cette séparation comme un moyen nécessaire pour jouir de ce bonheur, *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo* (Philip., 1), disait-elle, avec des désirs encore plus ardents que ceux de l'Apôtre.

Mais après que son âme bienheureuse fut dans le ciel et qu'elle se vit en possession du bonheur qu'elle avait si longtemps souhaité, elle avait un désir ardent de le communiquer à son corps; et son cœur, tout froid qu'il était dans le tombeau, semblait conserver les restes de l'ardeur qui l'avait consumé et se plaindre de l'interruption qu'il faisait dans son amour, demandant en quelque manière cette réunion; enfin cette arche de la nouvelle alliance ne pouvait demeurer plus longtemps dans une terre étrangère, il fallait qu'elle fût placée dans le ciel qui est son lieu naturel. Or, si Dieu écoute les secrets désirs des justes, et même la disposition de leur cœur à souhaiter quelque bien, comme assure son prophète: *Præparationem cordis eorum audivit auris tua* (Psal. X), aurait-il pu oublier sa mère et n'avoir nul égard à un si juste désir?

Mais, quand l'alliance que la Mère d'un Dieu avait avec son Fils n'eût point mérité cette prérogative, et, quand l'amour que Dieu a pour la pureté ne l'eût point sollicité de prévenir le temps ordonné pour la résurrection de tous les autres, le Sauveur lui aurait accordé cette faveur par reconnaissance, rien n'ayant plus de rapport à la nouvelle naissance qu'elle lui avait donnée que cette nouvelle vie qu'il lui rendait par une prompte résurrection.

En effet, dans le dessein qu'il avait formé de toute éternité de se faire homme, il fallait, comme vous savez, qu'il prit naissance d'une vierge, et que cette vierge fournit le plus pur de son sang pour lui former un corps mortel et passible, afin qu'il pût souffrir et mourir pour les hommes et ensuite ressusciter. Or cette vierge toujours pure lui avait donné une naissance temporelle, semblable à celle qu'il a dans le sein de son Père où il est la pureté même, et elle lui avait procuré, par ce moyen, une gloire à laquelle aucun autre n'a pu avoir

de part; n'était-il donc pas juste qu'en reconnaissance, il lui accordât quelque prérogative qui y eût du rapport? et c'est ce qu'il a fait par cette nouvelle naissance qu'il lui donne à elle-même dans le tombeau, où elle reçoit véritablement la vie par une résurrection anticipée; je dis une vie nouvelle et glorieuse pour le corps dont l'âme était déjà en possession de la gloire, parce que c'était au corps de cette vierge qu'il était le plus redevable, si un Dieu pouvait devoir quelque chose à sa créature.

C'est par son corps qu'elle lui a donné la vie; l'esprit y avait bien contribué par son consentement, mais la substance dont son humanité sainte a été formée a été prise de son corps, c'est par ce corps qu'elle l'a nourri et allaité; et, quoique les actions qui sont propres de l'âme semblent plus nobles, comme sa charité, sa haute contemplation, sa profonde humilité, cependant eu égard à la fin pour laquelle Dieu l'avait choisie, on peut dire que son corps a eu cet avantage sur son âme, que c'est en lui que se sont accomplis les plus grands mystères, puisque c'est dans le sein de Marie que cet Homme-Dieu a pris naissance, et que son corps a été formé d'une partie du sien. Si donc Dieu réserve aux corps des justes leur récompense après la résurrection générale, pour avoir servi d'instruments à leurs âmes dans les plus saintes actions, et s'il abrège même ce temps en leur considération pour satisfaire leurs justes désirs, la reconnaissance des bienfaits qu'il avait reçus de sa sainte Mère ne demandait-elle pas qu'il abrégât encore ce temps en faveur de celle qui lui avait rendu des services si considérables et si essentiels? Pouvait-il se voir lui-même en possession de la gloire de son corps sans en faire part à celui de Marie?

Non, il ne pouvait souffrir cette espèce de reproche, ce fils est trop reconnaissant envers une telle mère, il a reçu la vie dans son sein, il la lui rendra dans le tombeau. Ce n'est pas assez pour le corps de la Mère d'un Dieu d'être exempt de la corruption, il faut encore qu'il jouisse de tout le bonheur dont il est capable, et avant que cet Homme-Dieu se fût acquitté de ce devoir, il semble qu'on lui pouvait dire, en faveur de sa propre mère, ce que Marthe et Madeleine lui dirent autrefois pour l'obliger à rendre la vie à leur frère Lazare qui était mort depuis quatre jours: *Veni et vide* (Psal. XI), venez Sauveur des hommes et regardez dans ce tombeau. Voyez ce cœur qui vous a tant aimé, ces bras qui vous ont porté et secouru et dont ce corps qui vous a donné la vie; souffrirez-vous qu'il en demeure privé lui-même plus longtemps? Il faut que vous employiez en cette occasion cette même voix qui a fait tant de fois sortir les morts de leurs sépultures et qui a commandé avec un souverain empire à la mort. Ce fils si reconnaissant qui en avait ressuscité tant d'autres à la prière de ses amis ou seulement à dessein de faire connaître son pouvoir, n'eut pas besoin d'être sollicité pour ex-

ployer ce même pouvoir en faveur de sa mère, l'oracle du Prophète royal fut accompli : *Exsurge tu, et arca sanctificationis tue.* (Psal. CXXXI.) Sortez, ô mon Dieu ! du tombeau où vous avez voulu descendre pour notre amour ; mais n'y laissez pas ensuite plus longtemps cette arche sainte avec laquelle vous avez eu une alliance si étroite, et par le moyen de laquelle vous avez voulu faire alliance avec le reste des hommes.

CONCLUSION.

Finissons. Cette résurrection avancée est à la vérité, chrétiens, un privilège singulier et une faveur qu'il n'a faite apparemment qu'à sa seule mère ; mais, si la nôtre est différée jusqu'à la fin des siècles, nous devons du moins nous efforcer de la rendre la plus avantageuse qu'il nous sera possible, par le soin que nous devons prendre de conserver la pureté de nos corps et de les faire servir à la justice et à la sainteté de nos âmes, comme parle l'Apôtre : *Exhibete membra vestra servire justitie.* (Rom., VI.) Vous avez entendu dire cent fois que rien ne nous fait mieux connaître notre faiblesse et notre néant que la vue du tombeau où nous devons être un jour réduits en poussière. En vain élève-t-on des mausolées, en vain y fait-on inscrire de magnifiques épitaphes ; de quelque manière que nous y soyons, nous y sommes toujours abaissés, et à la vue de toutes ces pompes funèbres, on dit que nous ne sommes que cendre et que poussière. C'est l'humiliation que nous a attirée le péché, en nous rendant sujets à la mort. Mais ce qui nous doit animer à faire de nos corps en cette vie des instruments de sainteté, c'est qu'étant devenus membres du Sauveur par l'alliance étroite qu'il a contractée avec nous, il a comme imprimé sur ces cendres un principe de vie qui les fera un jour sortir des sépulcres qui les renferment, et se réunir à leurs âmes pour jouir de la récompense qu'ils auront méritée. C'est sur quoi est fondée toute l'espérance des chrétiens, c'est ce qui les console et ce qui les fait souffrir avec patience toutes les misères de cette vie : *Hæc spes reposita est in sinu meo* (Job, XIX), s'écriait le saint homme Job dans l'état pitoyable où il se voyait réduit.

Mais comme cette résurrection ne sera pas semblable dans tous les corps, et que les uns sortiront des ténèbres du tombeau tout éclatants de lumière, impassibles et glorieux, pendant que les autres passeront de la pourriture aux supplices, et descendront de leurs sépulcres aux flammes des enfers ; c'est à nous de voir quels corps nous donnerons à la terre, pour savoir en quel état nous les reprendrons. Car s'ils ont été souillés d'ordures, corrompus par les plaisirs, si l'âme n'a été occupée qu'à leur procurer leurs aises et leurs commodités, que doivent-ils attendre autre chose qu'une éternité malheureuse ? au lieu que si nous les avons mortifiés en cette vie, s'ils ont servi à l'âme d'instrument pour la pratique des

plus nobles vertus, comme celui de la bienheureuse mère de Dieu, de quelle gloire ne seront-ils point revêtus ? Je me contente de dire qu'ils seront semblables au corps glorieux du Sauveur, et à celui de Marie, en faveur de laquelle il a prévenu le temps de la résurrection de tous les autres : et comme c'est particulièrement à cause de sa pureté incomparable, que ce bonheur lui a été avancé, ce sera par la même vertu que les autres y auront part, en commençant dès maintenant une vie toute pure et toute sainte, pour la continuer durant l'éternité bienheureuse, etc.

SERMON LVIII.

SUR LA DÉVOTION ENVERS LA SAINTE VIERGE.

Ex hoc beatam me dicent omnes generationes. (Luc., I.)

Toutes les nations m'appelleront bien-heureuse.

Oui, Vierge sainte, la gloire de votre nom s'étendra dans tous les siècles, et toutes les nations vous appelleront bienheureuse ; parce que c'est par votre moyen qu'elles participeront au bonheur de leur rédemption. Ce n'est pas ici, chrétiens, un éloge que Marie se donne, en publiant le haut rang d'honneur et de gloire où Dieu l'a élevée ; mais c'est une reconnaissance qu'elle rend à Dieu, comme à l'auteur de tout ce qu'il a daigné opérer en elle, pour la combler de grâce, de gloire, de puissance, et faire voir jusqu'où peut aller sa magnificence et sa bonté, envers une créature qu'il a choisie pour sa mère.

Mais ajoutons que ces mêmes paroles sont en même temps une prophétie, qui s'est vérifiée dans la suite des siècles ; et une vérité que l'Esprit de Dieu, dont cette Vierge était alors remplie, a prononcée par sa bouche, que toutes les nations l'appelleraient bienheureuse, et la révéreraient comme la source de leur bonheur ; lui donneraient les éloges les plus éclatants et les plus magnifiques, et l'honoreraient des titres les plus glorieux, et enfin lui rendraient tous les respects, tous les honneurs, les services, et toutes les soumissions qui sont dus à la mère d'un Dieu. Je ne vous tiendrai pas davantage en suspens, chrétienne compagne ; c'est de la dévotion envers la sainte Vierge dont j'ai dessein de vous entretenir dans ce discours, et par cette dévotion, j'entends un dévouement au service de cette reine du ciel, élevée jusqu'au plus haut trône de la gloire, à la droite de son fils, un culte spécial qu'on lui doit rendre, l'invocation de son secours par les prières qu'on lui adresse, la confiance que l'on doit avoir en sa protection, et surtout, l'imitation de ses vertus, que l'on doit toujours s'efforcer de joindre avec les actions de piété que nous devons pratiquer en son honneur.

J'ai assez parlé de chacun de ces devoirs qui ont fourni la morale de tous les discours que j'ai faits durant ces huit jours. Ce que je prétends donc aujourd'hui, pour en faire la conclusion, c'est de justifier cette dévotion en général, et vous en faire voir la so-

lilité et les avantages, comme les deux choses les plus capables de vous y engager, et de vous y attacher inviolablement. Esprit divin! inspirez-moi les lumières pour confirmer tellement les uns dans cette dévotion qu'ils doivent avoir pour votre épouse, que je ne donne point lieu aux autres de croire qu'on attribue à la créature ce qui n'est dû qu'au Créateur. Je vous demande donc ces lumières par l'intercession de cette même Vierge. *Ave, Maria.*

Pour parler exactement du culte et de la dévotion envers la sainte Vierge, ce n'est pas sans raison, chrétiens, ni sans dessein que je déclare d'abord qu'on ne peut jamais lui rendre l'honneur suprême, qui est propre du premier principe et de la dernière fin de tous les êtres : car quoiqu'on soit aujourd'hui assez éclairé sur les principes de la religion, et assez instruit de ses devoirs pour n'avoir pas sujet de craindre qu'on donne dans l'erreur des collyridiens qui ont fait de la mère de Dieu une véritable déesse, à qui ils ont rendu les honneurs divins; cependant on veut en ce temps qu'on prenne tant de mesures sur les éloges et sur les titres d'honneur dont l'Eglise et les saints Pères l'ont comblée, comme à l'envi les uns des autres, sur la confiance que l'on doit avoir en son secours, et sur le culte et les services qu'on lui doit rendre, que le danger est bien plus grand, que plusieurs ne tombent dans l'autre extrémité qui est de s'approcher des hérétiques du dernier siècle, ou de se confondre avec eux sur le chapitre du culte des saints et en particulier de celui de la reine des saints, que l'on s'est efforcé depuis quelque temps d'abolir entièrement. Il est aisé de voir qu'on s'efforce par là de nous ôter la plus forte espérance de notre bonheur éternel, après celle que nous devons avoir dans les mérites de Jésus-Christ; parce que ç'a toujours été l'esprit de l'hérésie, d'affaiblir les louanges qu'on donne à cette incomparable créature, de lui disputer ses titres et ses prérogatives, et de blâmer, sous prétexte d'excès, tantôt la confiance qu'on a en elle, et tantôt les plus saintes pratiques établies et approuvées par l'Eglise, qui est conduite par l'esprit de Dieu.

Que si ces personnes, car vous savez, chrétiens, qu'il n'y en a que trop aujourd'hui; que si, dis-je, ces personnes se trouvent choquées qu'on les soupçonne d'avoir des sentiments peu orthodoxes sur cet article; qu'ils s'en prennent à leur conduite peu sensée et à leur bizarre affectation, de vouloir signaler le zèle qu'ils croient avoir pour la gloire du Seigneur, en se faisant un point de religion de s'opposer aux sentiments que tous les véritables chrétiens ont toujours eus pour la mère de Dieu, qu'on ne peut jamais assez louer, pendant qu'on se tiendra dans les termes que l'Eglise nous a prescrits, qui sont de ne rien lui attribuer que par dépendance et par rapport à son Fils, et de ne pas croire que cette dévotion nous dispense des devoirs et des obligations

du christianisme; puisqu'elle n'est que pour nous obtenir les grâces et les secours nécessaires afin de les observer plus régulièrement, et de mener une vie plus sainte et plus chrétienne. Après cet aveu et cette déclaration, puis-je craindre de donner des éloges excessifs à celle que les premiers Pères de l'Eglise nous assurent qu'on ne peut assez louer? et dois-je ménager mon zèle en vous animant à une dévotion que l'Eglise nous enseigne et qu'elle pratique elle-même? Non, chrétiens, et après vous avoir fait voir en tant d'autres discours en quoi cette dévotion consiste et les conditions qu'elle doit avoir, je n'ai plus qu'à vous montrer en celui-ci, qu'après celle que nous devons à un Homme-Dieu, Sauveur et médiateur des hommes, il n'y en a point de mieux établie ni de plus universellement reçue que la dévotion envers celle qu'il a élevée jusqu'à la dignité de sa mère: ce sera ma première partie, pour inférer dans la seconde qu'il n'y en a point aussi d'où nous puissions tirer plus d'avantage pour nous sanctifier et pour travailler plus sûrement à notre salut.

PREMIÈRE PARTIE.

Je dis, premièrement, qu'il n'y a point de dévotion plus solidement établie, ni plus universellement reçue dans l'Eglise, après celle que nous devons porter à tous les mystères du Verbe incarné; et ne vous étonnez pas si, sûr, comme je suis, de ce que j'avance, je parle sur ce sujet d'un air plus décisif qu'à l'ordinaire: je parle en faveur de celle qui doit un jour parler pour nous; je soutiens la cause et les droits de celle qui s'est fait notre avocate, et qui nous défend auprès de notre souverain juge, je veux marquer le zèle que j'ai pour l'honneur de celle qui s'intéresse pour notre bonheur éternel, et j'ose me promettre, chrétiens auditeurs, que vous joindrez votre zèle avec le mien, pour repousser les efforts qu'on a faits pour détruire ou pour décrier un culte si solidement établi dans la religion chrétienne. Mais sur quoi établi? C'est la première instance qu'ont faite d'abord les hérétiques, et je leur réponds: sur les trois choses qui ont de tout temps fondé un culte civil, c'est-à-dire attiré le respect et la vénération aux hommes d'un caractère singulier; savoir sur leur dignité, sur leur mérite et sur leur pouvoir.

Une personne est élevée à la dignité de souverain, de prince, de magistrat; vous devez à l'un l'hommage, à l'autre le respect, et à l'autre les soumissions et les honneurs qui leur sont dus: *Cui honorem, honorem, cui tributum, tributum.* (Rom., XIII.) C'est ce que Dieu même a intimé aux hommes par l'apôtre saint Paul. Vous rendez les mêmes devoirs au mérite distingué d'une personne, indépendamment de sa qualité, à sa vertu et à sa capacité reconnue et qui l'ont rendue considérable; et enfin vous honorez une personne qui a du pouvoir et de l'autorité, ce qui la rend en effet respectable. Connais-

sez-vous, chrétiens, à ces caractères, l'éminente dignité à laquelle Marie a été élevée, sa sainteté incomparable et son crédit sans égal auprès de son fils? Dire que cela ne mérite ni éloge, ni culte, ni respect, c'est aller contre l'ordre et contre l'oracle de la vérité même. Or, quand ce culte, ce respect, cet honneur se rendent à une personne par rapport à Dieu et aux choses qui regardent la religion, c'est ce que nous appelons dévotion et culte, dans le sens que l'on donne à ce terme, que les hérétiques ne peuvent souffrir qu'à l'égard de Dieu seul, et que des gens, qui n'ont guère plus de piété qu'eux, diminuent tant qu'ils peuvent, ou plutôt qu'ils tâchent d'abolir tout à fait.

Mais elle subsistera, cette dévotion envers la sainte Vierge, c'est-à-dire ce culte, ce respect et tout le reste en quoi vous savez qu'elle consiste; elle subsistera, dis-je, pendant que subsistera le titre et sa dignité de mère de Dieu, puisque c'en est le fondement; et comme il est inébranlable, ce culte qu'on lui doit et qu'on lui rend en effet partout ne pourra jamais être détruit. Car enfin, cette dignité étant le plus haut point d'honneur et le comble même de la gloire où une pure créature puisse être élevée, à qui le respect et la vénération peuvent-ils être dus à plus juste titre? Il n'y a rien, dans le monde, plus grand que Dieu; aussi est-ce à lui seul que tout l'honneur et toute la gloire de toutes les créatures se doit rapporter, comme à sa fin: c'est sur quoi personne ne disconvient, *Regi sæculorum immortalis, soli Deo honor et gloria* (1 Tim., I), dit l'Apôtre. On doit donc par conséquent plus d'honneur et plus de vénération à ce qui le touche, à ce qui l'approche, à ce qui le regarde de plus près, cela est incontestable: car c'est sur ce principe qu'étaient fondés la vénération et le respect que l'Écriture exigeait dans l'ancienne loi pour toutes les choses saintes, tel qu'était celui qu'il voulait qu'on rendît à l'arche du Testament, au temple du Dieu vivant, aux vases sacrés, aux ministres des autels; et, en un mot, tout ce qui a du rapport à Dieu est digne de culte à proportion de son usage, de son ministère, de sa consécration; et l'on pourrait douter, et même contester que la mère de ce même Dieu fût digne d'honneur, de culte et de vénération! Est-ce dans l'Église qu'a instituée le Fils de Dieu que ce doute ou cette contestation peuvent avoir lieu?

Si l'honneur est dû à la dignité, y en a-t-il ou peut-il y en avoir une plus heureuse entre les pures créatures? N'est-elle pas dans un rang, dans un ordre au-dessus de la nature? N'a-t-elle pas un rapport tout particulier à Dieu? et dire seulement que la bienheureuse Vierge est véritablement mère de Dieu, n'est-ce pas, comme publie saint Anselme, l'élever au-dessus de toutes les autres créatures humaines et de tout ce qu'on peut dire ou imaginer au-dessous de Dieu, et pourquoi donc ferait-on difficulté de l'honorer en cette qualité? Or l'honorer de la sorte, c'est lui rendre un culte de religion,

puisque c'est par rapport à Dieu qui l'a élevée à cette haute dignité. *Hoc solum de beata Virgine prædicare, quod Dei mater est, excedit omnem altitudinem, quæ dici aut cogitari potest.* Je me contente donc de dire, avec saint Thomas (1 part., q. 25), que cette dignité est en quelque manière infinie et incompréhensible à l'esprit humain, à cause qu'elle a pour terme un Dieu, qu'elle regarde et qu'elle renferme; mais ce que je conclus de là, chrétienne compagnie, c'est que l'un ne se pouvant concevoir sans l'autre, tout l'honneur et toute la gloire que l'on rend à Marie reviennent à Dieu, et que c'est aimer Dieu, le servir et l'honorer, que d'aimer, honorer et servir Marie, puisque tout culte et tout acte de religion doivent nécessairement se référer à Dieu, et que rien ne peut y retourner plus directement que l'honneur qu'on rend à sa mère. Ce n'est donc point partager nos devoirs entre Dieu et une créature, que de les rendre à celle qu'il a élevée à un tel point de grandeur, c'est les lui rendre à lui-même.

Ne craignez donc point, s'écrie saint Ildéphonse (*Lib. de Virg. Maria*), que le Fils de Dieu soit jaloux de l'honneur que l'on rend à sa mère: ce qu'on attribue à la mère retourne au fils, comme l'honneur du fils rejaillit sur la mère: *Quod matri impenditur, in filium redundat, et quod in regis honorem transit, in famulatum Deiparæ transfertur.*

Je ne pousserai pas davantage ce raisonnement qui a paru si fort à un des plus opiniâtres hérétiques du siècle passé (OËCOLAMP., *Sermo de honorando in Maria Deo*), qu'il en a fait une déclaration publique, par un discours exprès, où il montre que Dieu ayant élevé la bienheureuse Vierge au-dessus de tous les saints et de tous les anges, en conséquence de cela, il a voulu que tous les saints et tous les anges l'honorassent. Cet hérétique, d'ailleurs, ennemi déclaré de l'Église, n'a pu résister à la force de cette raison et en a pénétré toutes les conséquences, qui sont d'approuver le culte qu'on lui rend et la dévotion qu'on lui porte, fondée sur la dignité incomparable de mère de Dieu.

Mais elle ne l'est pas moins sur le mérite et la sainteté dont elle a soutenu cette dignité, parce que l'honneur et le respect qui se rendent au mérite personnel des hommes sont d'autant plus justes et plus glorieux que ce qu'on honore en eux leur est plus intimement uni, au lieu que le rang qu'ils occupent et les dignités qu'ils possèdent ne les rendent pas toujours plus vertueux ni plus parfaits. C'est donc, en second lieu, sur ce solide fondement qu'est appuyée la dévotion envers la mère de Dieu; elle est la plus sainte et la plus parfaite de toutes les créatures, aussi bien que la plus élevée en dignité. Car si le culte que l'on rend aux saints, et qui a été en usage de tout temps dans la religion chrétienne, est fondé sur leur mérite et sur leur sainteté, dont ils ont donné des marques éclatantes durant

leur vie, qui ne sait ce que la foi et la raison nous ont appris de cette heureuse créature? savoir qu'elle surpasse autant les autres en sainteté et en grâce qu'elle est au-dessus d'elles par sa qualité de mère de Dieu. N'est-ce pas le sentiment et le langage de tous les Pères, que la plénitude même de la grâce lui était due en cette qualité? *Matri plenitudo gratiæ debebatur, et Virgini abundantior gratia*, ce sont les paroles de saint Cyprien (*homil. de Christ. Nat.*), l'un des premiers Pères de l'Eglise. Saint Jérôme n'en parle pas moins avantageusement, lorsqu'il assure que la grâce a été donnée aux autres avec mesure et avec quelque sorte de réserve, mais qu'elle s'est répandue tout entière sur Marie: *Cæteris per partes præstatur, Mariæ vero simul se tota infudit gratiæ plenitudo*. Mais que peuvent dire les Pères sur ce sujet, où ils semblent s'être étendus à l'envi les uns des autres, que d'expliquer et développer en plus de termes l'éloge que l'ange lui a donné, en la reconnaissant pleine des grâces du ciel, assistée singulièrement du Seigneur, bénie entre toutes les femmes et comblée de toutes les faveurs de l'Esprit-Saint qui survint en elle, ensuite du choix que Dieu avait fait de sa personne. Qu'y a-t-il donc de plus évident que, parmi les saints, nul n'est plus digne de notre culte que la mère du Saint des saints? puisque les hérétiques mêmes (*DERELINCOURT*, dans le livre de l'*Honneur de la Vierge*) ont déclaré qu'on ne peut, sans injuste ce et sans extravagance, la mettre dans le même rang des autres saints.

Mais la conséquence que j'en tire ne me semble pas moins juste, savoir que la dévotion envers cette reine des saints, ainsi que l'appelle l'Eglise, c'est-à-dire le culte que nous devons lui rendre, la confiance avec laquelle nous devons l'invoquer et les services par lesquels nous devons nous efforcer de mériter sa protection, doivent croître à proportion de son mérite devant Dieu et de sa sainteté, qui l'élève au-dessus de tous les autres; aussi l'Eglise, pour marquer cette distinction du culte qu'on lui rend d'avec celui que l'on rend aux autres saints, l'appelle hyperdulie, qui signifie un culte que l'on rend à celle qui n'est pas seulement la servante du Seigneur, quoique ce soit le titre qu'elle a pris elle-même, mais qui est véritablement sa mère, et par conséquent dans un rang supérieur, de mérite aussi bien que de dignité, à tous les autres: et qu'ainsi, comme saint Paul, pour faire voir combien le Verbe incarné surpassait en dignité et en mérite tous les ordres des anges, n'en apporte point d'autre raison que de demander à qui est-ce de tous les bienheureux esprits auquel Dieu ait jamais dit: vous êtes mon Fils? c'est de la même manière que raisonnent les saints Pères en faveur du culte que l'on doit rendre à Marie: qui est-ce, d'entre les plus hautes intelligences, que Dieu ait jamais honoré du titre de sa mère, comme il a fait à cette heureuse créature? Nous la devons donc honorer à

proportion du rang qu'elle tient au-dessus d'eux, en mérite aussi bien qu'en dignité, et publier hautement que comme, après son fils, elle est la plus parfaite, la plus sainte et comblée de plus de grâce, elle doit donc être, après ce fils, l'objet de notre culte, de notre confiance, et, en un mot, de notre dévotion qui a pour fondement la grâce et la sainteté qui approche de plus près une créature de la divinité, puisqu'elle l'élève jusqu'à la participation de la nature même de Dieu.

Elle mérite enfin ce culte et cet honneur à cause de son pouvoir sans bornes: c'est sur quoi cependant les ennemis de sa gloire se récrient davantage, parce qu'ils voient mieux la conséquence de ce principe, car si l'on fait la cour à un homme qui est en faveur auprès d'un souverain, dont l'autorité nous peut servir d'asile contre les poursuites de nos ennemis et le crédit de ressource dans nos besoins. Comme on dit ordinairement qu'une personne puissante ne peut manquer de gens qui s'attachent à son service, la sainte Vierge étant plus puissante auprès de Dieu qu'aucun favori n'a jamais été sur l'esprit de son prince, faudrait-il d'autre motif et d'autre raison pour nous attacher à son service et même pour justifier cet attachement, que de savoir qu'elle est toute-puissante auprès de Dieu, et que le plus assuré moyen de ressentir les effets de son pouvoir est de se dévouer entièrement à son service?

Pour en tirer une conséquence si naturelle et en même temps prévenir les secrets sentiments de ceux qui ne peuvent souffrir qu'on appelle une pure créature toute-puissante, je n'ai qu'à leur dire que quand les saints Pères parlent de la sorte, et que Pierre Damien, saint Anselme et saint Bernard donnent à son pouvoir auprès de Dieu le nom même d'empire, ou quand ils assurent que son pouvoir n'a point d'autres bornes que celles du pouvoir de Dieu même, ou enfin quand ils disent qu'elle exerce une espèce d'autorité sur son fils en qualité de sa mère, c'est accuser ces grands hommes et l'Eglise même d'une erreur trop grossière, de s'imaginer qu'ils aient voulu égaler sa puissance à celle de Dieu ou à celle de son fils, Dieu et homme tout ensemble, ou bien partager l'empire de l'univers avec celui qui en est le Créateur. Ils veulent dire seulement qu'elle est toute-puissante par grâce, par la faveur et par le crédit qu'elle a auprès de Dieu, et ils ne nous exhortent à recourir au pouvoir de la mère du Tout-Puissant que dans la vue d'obtenir par son intercession les secours qui nous sont nécessaires pour parvenir à notre souverain bonheur. Ce qu'il me semble qu'un saint Père a exprimé d'une manière à ne laisser rien à éclaircir sur ce point lorsqu'il l'a appelée *omnipotentia supplex*. C'est un pouvoir absolu, mais dépendant et soumis, universel et sans bornes, mais par voie de prière et d'impétration.

Or, si nous lisons dans l'Ecriture que

Dieu a donné aux saints un pouvoir sur toutes les créatures, et qu'il les a établis les princes du monde, et si sur ce principe nous pouvons choisir, parmi cette nombreuse multitude de saints, ceux à qui nous avons plus de dévotion, pour les prier de se rendre nos intercesseurs, un chrétien orthodoxe peut-il trouver étrange qu'on s'adresse à la mère de Dieu pour le même sujet? et peut-il appeler ces termes outrés et excessifs, quand on dit que cette reine des saints est toute-puissante auprès de Dieu; ou improuver la confiance qui est établie sur ce pouvoir et sur ce crédit si authentiquement reconnu? Si Dieu ne s'est pas contenté d'établir quelques justes comme les dieux des autres hommes, afin de se faire obéir, et s'il a voulu lui-même obéir à la voix de quelques-uns, *Obediente Deo voci hominis* (*Josue*, X), comme parle l'Écriture; si le Prophète royal témoigne qu'il fait la volonté de ceux qui le craignent, qui osera dire que cette déférence qu'il veut bien leur rendre soit injurieuse à ce Dieu tout-puissant, puisqu'il étend plutôt sa puissance en la communiquant à ses amis, qu'il ne lui donne des bornes? et si on ne peut nier qu'un saint en ce sens est tout-puissant auprès de Dieu, quand Dieu accorde en sa faveur tout ce qu'on lui demande, qui pourra se persuader qu'il s'offense, quand on donne ce titre à sa mère, en faveur de laquelle le Tout-Puissant a fait des choses si merveilleuses? Quand il s'est soumis lui-même à ses ordres et à son pouvoir, je voudrais bien demander aux ennemis de la gloire de la mère de Dieu, si ce Verbe incarné avait rien perdu de sa puissance, ou du souverain domaine qu'il avait sur toutes les créatures; ou s'il se fût choqué qu'on eût employé le crédit de sa mère pour obtenir de lui quelque bienfait par son intercession? Je m' imagine au contraire qu'il eût répondu ce que Salomon dit autrefois à sa mère Bérthésabée, qu'il n'était pas juste qu'elle se retirât d'auprès de lui sans rien obtenir.

Bien loin donc que ce soit ou l'intention ou le sentiment des fidèles ou de l'Église, qu'on ravisse et qu'on partage le souverain pouvoir de Dieu en donnant à Marie le titre de toute-puissante, qu'ils prétendent par là nous porter à recourir à Dieu par son moyen et nous y exciter par notre propre intérêt, afin d'en être plus facilement exaucés, à peu près comme nous voyons dans l'Écriture que quand Pharaon donna à Joseph, son fidèle ministre, un pouvoir absolu sur toute l'Égypte, non-seulement personne n'eût été surpris qu'on eût appelé Joseph tout-puissant dans les États de son souverain, et encore moins se fût-on imaginé que Pharaon eût trouvé mauvais que ses sujets publiaient l'honneur qu'il lui faisait lui-même, de l'élever à cette haute puissance, ou qu'ils se fissent un point d'honneur de s'y soumettre, puisqu'en cela ils obéissaient au roi même et approuvaient le pouvoir qu'il avait donné à un si sage ministre. Ne m'avouerez-vous pas même qu'en s'y soumettant ils

marquaient à leur souverain une obéissance d'autant plus soumise qu'ils respectaient en la personne de Joseph la puissance royale, puisque pour obéir à leur roi ils s'assujétissaient avec joie au premier de ses sujets?

Pour moi, puisque c'est en partie sur ce pouvoir que Dieu a communiqué à sa mère qu'est fondée la dévotion que tous les chrétiens ont à cette souveraine du ciel et de la terre, je ne craindrai point de mettre en la bouche du Fils de Dieu même ces paroles que Pharaon disait à son peuple en faveur de celui à qui il avait mis son pouvoir entre les mains, *Ite ad Joseph* (*Genes.*, IV), adressez-vous à Joseph dans vos besoins, prenez une entière confiance en ses soins et en sa fidélité. Oui, chrétiens, je publierai aujourd'hui que la confiance que vous devez prendre en Marie et qui doit toujours accompagner la dévotion que vous lui portez, est fondée sur le transport que Dieu semble lui avoir fait de tout son pouvoir, *Ite ad Mariam*, reconrez à Marie, exposez-lui vos besoins et implorez son secours. Il n'y a point de faveurs que vous ne puissiez espérer par son intercession et par son crédit, point de danger que vous ne puissiez éviter sous sa conduite, point d'efforts ou d'embûches de vos ennemis que vous deviez craindre sous sa protection, point de si grands bienfaits que vous ne puissiez vous promettre et attendre de l'affection qu'elle a réciproquement pour ceux qui sont dévoués à son service, pourvu qu'ils remplissent fidèlement les devoirs qui y sont attachés : car c'est l'essentiel de cette dévotion qu'on lui porte, laquelle non-seulement comme vous voyez, est la plus solidement établie, mais encore la plus constamment reçue et pratiquée la plus universellement dans l'Église comme la plus avantageuse : c'est la seconde vérité que j'ai à vous faire voir dans cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Après avoir montré que le culte et la dévotion envers la sainte Vierge sont établis sur les raisons et les fondements les plus solides, il semble, chrétienne compagne, que je devrais m'en tenir là; mais comme les hérétiques et ceux qui n'ont pas des sentiments assez orthodoxes sur ce sujet, se servent, pour combattre ce culte, des mêmes armes que la vérité a coutume d'employer pour détruire l'erreur; il est à propos de leur ôter ces spécieux prétextes, qui sont capables d'éblouir les simples et ceux qui ne sont pas capables de démêler le faux d'avec le vrai en matière de religion. Ces pratiques de piété, disent-ils, dont nous ne voyons nul vestige dans l'ancienne Église, ont été inconnues aux premiers chrétiens et ne se sont introduites que par la négligence des pasteurs et par la superstition des peuples qui, sous couleur de dévotion, se sont formé des idées égarées et peu vraisemblables de la sainte Vierge, ont composé des prières qui ne se doivent faire

qu'à Dieu ; de là ils ont passé à un culte dangereux, fait des assemblées, établi des confréries, inventé des pratiques dont l'usage ne peut remonter plus haut que trois ou quatre siècles ; en sorte, ajoutent-ils, par une imposture aussi impie qu'elle est malicieuse, que le culte de la mère semble avoir prévalu sur celui de son fils, et presque substitué à la religion du vrai Dieu, le culte d'une pure créature.

Vous reconnaissez, Messieurs, dans ce discours, les sentiments de l'hérésie du siècle ; mais comme bien de gens aujourd'hui, qui passent pour orthodoxes, ne tiennent pas un langage beaucoup différent, souffrez que pour empêcher qu'il ne fasse impression sur quelques esprits qui peuvent se laisser séduire par ces mots de primitive Eglise, d'anciens usages et de pratique des premiers siècles ; souffrez, dis-je, que je les emploie moi-même pour vous affermir dans la dévotion envers la mère de Dieu, et pour vous faire voir combien elle est autorisée ; c'est ce que je prétends faire en vous faisant voir qu'elle est née avec l'Eglise même, qu'elle s'est répandue partout avec elle et qu'elle a été inspirée par le même esprit qui gouverne l'Eglise, puisqu'elle porte les mêmes caractères qui distinguent l'Eglise véritable de toute autre ; savoir : l'antiquité par une tradition immémoriale, l'étendue par toutes les nations où elle est constamment reçue et la sainteté à laquelle elle nous porte et nous élève ; écoutez, s'il vous plaît, ceci en peu de mots.

Je dis qu'elle est née avec l'Eglise, cette dévotion envers la sainte Vierge et que la même tradition qui nous fait remonter à la source de l'une, autorise l'autre par une succession qui n'a jamais été interrompue. Ainsi le premier prétexte, ou, si vous l'aimez mieux, la première plainte des hérétiques, s'évanouit et se réduit à une équivoque ridicule, qui leur fait prendre une pratique de dévotion en particulier, pour le culte en général, qui consiste dans l'honneur qu'on lui a toujours rendu, dans les prières qu'on lui a adressées de tout temps et dans les autres marques d'une vénération toute particulière qu'on a eue pour elle en vue de son mérite et de sa dignité. Telle association, telle prière, telle marque de dévotion n'a pas été dès la première institution de l'Eglise, personne ne le prétend et il est inutile de le contester ; mais le culte et la dévotion envers cette mère de Dieu a été dès le commencement de l'Eglise ; et si dès ce temps-là on l'a révérée, priée et honorée entre tous les saints, c'est par conséquent un point de religion auquel on ne peut refuser créance sans tomber dans l'erreur.

La preuve de cette proposition demande-rait un volume entier, plutôt qu'un point de sermon. Aussi de zélés et de savants écrivains l'ayant fait avec tant de succès, je n'ai qu'à abrégé leurs preuves et donner le défilé à tous les nouveaux partisans des hérétiques, de me donner un siècle auquel je

ne donne des marques authentiques et incontestables de ce culte, et par conséquent de cette dévotion. Car sans apporter pour fondement de preuves ce que les anges, les prophètes et les sibylles ont dit de cette Mère de Dieu, avant sa naissance même, ni ce qu'en rapporte saint Denis qui a vécu avec les apôtres mêmes, et qui a eu le bonheur de voir celle qui a donné au monde le Verbe incarné ; je sais que ces témoignages que les hérétiques ont rendus suspects, n'auraient pas assez de poids sur des esprits prévenus contre cette dévotion. Celui de saint Ignace le martyr qui vivait du même temps ne ferait pas plus d'impression que deux lettres que toute l'antiquité a constamment reconnues être de ce grand saint, dont l'une est écrite à la sainte Vierge même, et l'autre à saint Jean l'Evangéliste, où ce saint martyr marque assez l'honneur qu'il portait à la Mère de son Dieu. Je n'oserai même vous donner pour constant ce que d'anciens auteurs nous ont marqué du culte et de la vénération que les apôtres ont eu pour elle ; la consécration que saint Pierre a faite de la maison où le Verbe éternel fut conçu dans le sein de Marie, et qui subsiste encore aujourd'hui. Mais on ne peut contester que les apôtres ne l'aient honorée d'un culte singulier ; après ce que saint Cyrille d'Alexandrie, auteur si sûr et si exact, a apporté pour preuve de la maternité divine, que l'hérétique Nestorius combattait, contentons-nous de dire ce que l'Evangile nous apprend, que les deux premiers qui l'ont honorée durant sa vie, ont été l'ange qui lui porta la nouvelle du choix que Dieu avait fait de sa personne, et sainte Elisabeth ; tous les deux, par leurs éloges, avantageux, lui donnèrent une authentique marque de leur respect, que le Sauveur ensuite a voulu rendre commune à tous les fidèles, en la personne de son disciple bien-aimé, auquel il donna cette Vierge sainte pour mère, afin qu'il lui rendît les services, les respects, et les devoirs qu'un enfant est obligé de rendre à sa mère, et c'est sur cela que les saints Pères se sont fondés pour continuer leur culte et leur dévotion envers la Mère de Dieu, et faire voir jusqu'où ils ont remonté dans la constante tradition qu'ils en ont reçue, particulièrement saint Ambroise, qui conclut des paroles de l'ange et de sainte Elisabeth, que la Mère de Dieu doit être honorée par les anges et par les hommes : *Eadem voce Maria ab angelo et ab Elisabeth benedicta dicitur, ut angelis et hominibus simul veneranda monstretur.*

Si je ne craignais de vous ennuyer par une multitude infinie de citations, en vous rapportant en détail le sentiment des Pères de chaque siècle, quel amas et quel nuage de témoins, pour m'exprimer en termes de saint Paul, ne produirais-je point en faveur de cette dévotion ! Saint Justin et saint Irénée, qui vivaient dans le second siècle, et qui avaient vu les disciples des apôtres, n'ont-ils pas suivi leurs sentiments en ce point ? quels éloges n'ont-ils point fait de

la Mère de Dieu? et quels titres d'honneur ne lui ont-ils pas donnés? Dans le III^e siècle, saint Grégoire de Nazianze, ce prodige de science et de sainteté, qu'on assure avoir été instruit des vérités de notre foi par la sainte Vierge même, ne lui portait-il pas une dévotion si singulière que ses écrits sont des exhortations vives et animées qu'il faisait à tous les fidèles de l'honorer et de s'adresser à elle dans tous leurs besoins? Mais passerai-je le IV^e siècle sans vous dire que tous ceux que l'Eglise latine et grecque reconnaît pour ses docteurs, se sont signalés par les éloges qu'ils ont faits de l'incomparable Mère de Dieu, et le dévouement qu'ils ont marqué à son service, et entre autres saint Augustin qui emploie un sermon entier, c'est le second sur le mystère de l'Annonciation, pour déclarer le zèle qu'il avait pour cette dévotion, avec des paroles si vives et des sentiments si touchants, qu'il paraît bien qu'il en était tout pénétré. Là nous lisons ces mots : *Tu es spes unica peccatorum... Per te speramus veniam peccatorum... In te beatissima Virgo nostrorum est expectatio pramiorum.* Vous êtes l'unique espérance des pécheurs... C'est par vous que nous espérons le pardon de nos crimes... C'est de vous que nous attendons la récompense de nos bonnes actions... La dévotion envers cette Vierge sainte peut-elle être exprimée en des termes plus forts? Peut-il lui rendre plus d'honneur, lui marquer plus de confiance, et lui faire une plus ardente prière! Que veulent donc dire ces gens qui demandent tant de restrictions, tant de réserves et de précautions dans les services, qu'ils ne souffrent qu'à regret qu'on rende à la Mère de Dieu, qu'il est aisé de juger qu'ils n'ont point d'autre but que d'abolir son culte tout à fait?

Mais que diront-ils, si on leur fait voir que les autres Pères dans les siècles suivants, s'efforcent à l'envi, à qui lui donnera les éloges les plus magnifiques, à qui lui fera les prières les plus dévotes, et enfin à qui établira le mieux la dévotion envers celle qu'ils appellent la Mère de miséricorde, la médiatrice des hommes, la dispensatrice des grâces, notre vie, notre espérance, notre consolation. Ils savaient bien, ces fidèles serviteurs de Marie, que tous ces titres n'étaient dus qu'à son Fils par nature, et par la dignité de sa personne; mais cela ne les a pas empêchés de les attribuer à la Mère par communication. Ont-ils douté que toutes les grâces ne nous fussent données par les mérites de Jésus-Christ? et cependant ils se sont adressés à Marie pour les obtenir; l'Eglise n'a-t-elle pas suivi leurs sentiments sur ce point, lorsqu'elle a employé leurs paroles dans les prières publiques qu'elle lui offre, en l'appelant la Mère de grâce, la porte par où nous entrons dans le ciel, le refuge des pécheurs, la source de notre espérance, et le port assuré de notre salut? Ces lumières de l'Eglise ont-elles eu crainte de s'avancer trop, ou d'outrer les éloges qu'ils donnaient à la Mère de leur Sauveur,

quand ils l'ont appelée la réparatrice du genre humain? Comme ils n'ont jamais pensé qu'on les expliquât dans un autre sens que dans celui qu'ils les entendaient, ils n'ont jamais cru qu'il se trouvât des chrétiens qui en dussent être choqués. Disons donc hardiment que ce culte, établi par le sentiment des Pères de tous les siècles, doit être tenu pour le sentiment de l'Eglise, étant en effet aussi ancien que l'Eglise même.

A quoi il faut ajouter qu'il n'est pas moins universel, et que comme l'étendue par toutes les nations de la terre a donné à l'Eglise le nom de catholique, de même ce nom doit être donné à la dévotion envers la sainte Vierge qui a été généralement reçue partout où l'Eglise catholique est la religion dominante : ce n'est pas un motif moins pressant pour nous animer à nous y engager. En effet, Messieurs, il y a dans la religion chrétienne des sentiments de piété si universels et si fortement gravés dans tous les esprits, qu'on ne peut douter qu'ils ne soient inspirés par l'esprit de vérité et par l'opération de la grâce même qui nous fait chrétiens. Tel est le sentiment de respect et de vénération que les chrétiens ont unanimement pour la Mère de Dieu. L'Eglise latine et l'Eglise grecque sont d'accord sur ce point, quoique le schisme ait séparé celle-ci de l'autre, et quoique plusieurs erreurs se soient introduites avec le schisme, leur conformité, qui n'a jamais été altérée sur le culte des saints, et particulièrement sur celui de la reine des saints, montre que ce sentiment est encore universel.

Il est vrai que l'hérésie s'y est opposée au siècle passé, comme aujourd'hui le faux zèle de certains écrivains qui ne laissent pas de passer pour catholiques s'efforce de le combattre, sous prétexte de le régler; mais ils devraient se souvenir que c'est l'un des principaux points qui a fait retrancher les hérétiques du nombre des fidèles. Or, dans les pays qui sont demeurés attachés à la religion de leurs pères, c'est-à-dire dans la communion de l'Eglise romaine, y a-t-il un seul royaume où le culte de la sainte Vierge ne soit reçu? Quelques-uns même comme la France ne se sont-ils pas mis sous sa protection spéciale, en la choisissant pour leur reine et pour leur souveraine? Dans chaque royaume catholique, y a-t-il une ville et même une seule bourgade où il n'y ait quelque temple bâti ou quelque autel consacré en son honneur? Dans toutes les villes combien d'associations, de confréries de congrégations érigées, où des personnes de tout sexe et de toute condition se font un honneur d'être inscrits, afin de se mettre sous sa protection, et de se dévouer à son service? Tous les ordres religieux ne font-ils pas une profession particulière de l'honorer par quelque marque de dévotion? sans parler de ceux de l'un et de l'autre sexe, qui ont pour fin de la servir, qui portent son nom, et qui sont institués pour procurer sa gloire et pour en étendre le

culte. Disons plus, y a-t-il une personne de piété qui ne rende régulièrement quelque devoir à la mère de son Dieu? et les plus grands pécheurs persuadés qu'ils sont du pouvoir que Marie a dans l'affaire de leur salut, s'ils ne sont tout à fait abandonnés, ne conservent-ils pas toujours quelque sentiment de tendresse envers cette mère de miséricorde? et ne conçoit-on pas réciproquement quelque espérance de leur salut, pendant qu'ils s'adresseront à Marie, pour en obtenir les moyens?

N'est-ce donc pas pour nous-mêmes un puissant motif d'espérance et de consolation, de voir qu'en honorant la sainte Vierge, nous ne suivons point une route écartée; mais que nous entrons dans l'esprit et dans les sentiments de l'Eglise universelle, que nous nous attachons aux pratiques qu'elle approuve, que nous avons pour garant de notre piété et de notre dévotion, outre l'exemple de tous les siècles, le consentement de tous les fidèles qui conspirent à honorer celle que Dieu a plus honorée que toutes les pures créatures ensemble? En voyant tant de fêtes instituées en son honneur, tant de temples dédiés sous son nom, tant d'ordres religieux qui combattent sous ses étendards? tant de miracles qui se sont faits et qui se font tous les jours en faveur de ceux qui l'invoquent et qui ont recours à elle? et surtout en voyant le zèle que l'Eglise témoigne pour inspirer cette dévotion à ses enfants, qu'elle commence et finit la plus grande partie des prières qu'elle adresse à Dieu, par celle qu'elle fait à sa bienheureuse mère, pour lui servir de médiatrice auprès de son Fils? qu'elle lui récite un office particulier les jours qu'on célèbre quelque mystère qui la regarde, qu'elle consacre un jour la semaine à son honneur, qu'elle a introduit partout la pratique de la saluer trois fois le jour avec les paroles de l'ange, lorsqu'elle fut choisie pour être la mère d'un Dieu. Ce concert et ce consentement unanime de toute l'Eglise répandue en tant de pays ne montre-t-il pas que cette dévotion est, pour ainsi parler, la dévotion de l'Eglise, et par conséquent non-seulement ancienne et universelle, mais encore sainte comme l'Eglise même.

C'est le troisième et le dernier caractère qui est commun à l'une et à l'autre. Je dis qu'elle est sainte particulièrement en ce sens, pour ne rien dire de toutes les autres manières dont ce titre lui convient, parce qu'elle a pour fin de porter les fidèles à la sainteté comme l'un des plus sûrs et des plus ordinaires moyens de l'acquérir, par les grâces que nous obtenons de Dieu pour ce sujet. Car on ne peut douter que, Marie s'intéressant comme elle fait dans la gloire de son fils, et dans l'ouvrage de notre salut, elle ne nous ménage les secours nécessaires pour cela, et que d'ailleurs les devoirs qu'on lui rend et l'attachement que l'on témoigne à son service ne l'engage à nous les procurer. C'est, chrétiens, ce qui doit désabuser ceux-là mêmes qui traitent d'abus la dévo-

tion à la sainte Vierge, comme si elle naitait ou entretenait l'impénitence des chrétiens, et ne servit sous cette vaine espérance dans sa protection, qu'à leur faire négliger les devoirs les plus essentiels de la vie chrétienne. Mais est-il juste et permis de décrier les choses les plus saintes, à cause de l'abus que quelques-uns en font? Je leur réponds donc que la dévotion envers la mère de Dieu ne porte point d'elle-même à ces abus; bien loin de cela, elle n'a pour fin que de sanctifier tous ceux qui l'embrassent, et que cette Vierge sainte déteste et rebute elle-même ceux qui s'en servent, s'il s'en trouve quelques-uns, comme d'un voile, pour couvrir leurs dérèglements, et pour y persévérer sous ce prétexte. Mais elle reçoit les pécheurs qui y mettent leur confiance, et qui implorent son secours pour sortir de l'état du péché, parce que le but et la fin de cette dévotion est de porter les hommes à la sainteté, en imitant ses vertus et ses actions, qui sont le plus sûr et plus efficace moyen d'y parvenir.

CONCLUSION.

D'où je conclus qu'il y a la vérité des règles et des conditions à observer dans le culte qu'on rend à la sainte Vierge, et dans la dévotion qu'on lui porte; mais qu'il n'y a nul de ces dangers à craindre que s'imaginent ces faux zélés qui donnent tant d'avis sur cette matière qu'ils vont plutôt à en détourner les fidèles qu'à les régler. Grâce à Dieu, nous vivons dans un siècle où l'on est assez instruit, et où l'on a plus de besoin d'être animé à la piété, que de prendre des précautions pour ne la pas porter trop loin. L'on sait qu'il ne faut pas attribuer à la Mère de Dieu ce qui appartient uniquement à Dieu, n'y pas passer les bornes que l'Eglise prescrit; qu'elle n'est ni toute-puissante par nature, ni médiatrice de la manière que l'est le Sauveur, par le mérite de sa personne; ces sentiments outrés ne tombent pas même dans les esprits les plus simples, et nous ne voyons pas qu'il y ait beaucoup à craindre ou à régler de ce côté-là. Mais l'avis salutaire que j'ai à donner à ces gens qui demandent tant de précaution dans ce culte, est qu'ils font paraître des sentiments si peu catholiques sur ce point, qu'ils ont scandalisé toute l'Eglise.

Saint Bonaventure (*In III Sent.*, distinct. 3), dans un temps où l'on n'était pas tout à fait si éclairé, a donné d'utiles conseils contre les abus qu'on pourrait commettre dans cette dévotion. Mais il était trop orthodoxe pour diminuer les hauts sentiments que nous devons avoir de la Mère de Dieu. Bien loin de cela, il excite et porte tant qu'il peut à l'honorer; de sorte que blâmer, censurer et improver en général la confiance et la dévotion envers la sainte Vierge a toujours été l'esprit des hérétiques. Aussi, Vierge sainte, tous ces inconvenients imaginaires, ni les avis mal concertés des ennemis de votre gloire, n'empêcheront pas les véritables fidèles d'avoir recours à vous,

de vous considérer comme la mère de miséricorde, comme l'asile et l'avocate des pécheurs. C'est par vous que je m'adresse à votre Fils, c'est par votre faveur et par votre intercession que j'espère qu'il m'accordera les grâces dont j'ai tant de besoin. Si mon salut ne dépendait que de lui et de vous, je serais dans une entière assurance ; mais, comme il dépend aussi de moi, et que je ne puis répondre de moi-même, ne souffrez pas que j'abandonne jamais votre service ; prenez-moi en votre protection : et comme l'Eglise veut que les fidèles vous invoquent particulièrement à l'article de la mort, recevez mon âme après cette vie ; défendez-la au tribunal redoutable du souverain juge ; introduisez-la dans le royaume de la gloire, que votre fils nous a mérité par son sang. C'est, chrétiens, ce que je lui demande en votre nom, et le bonheur que je vous souhaite, etc.

SERMON LIX.

SUR LA VÉRITÉ DU PURGATOIRE, ET L'OBLIGATION DE SOULAGER LES AMES DES DÉFUNTS.

Sancta et salubris est cogitatio pro defunctis exorare, ut a peccatis solvantur. (II Machab., XII.)

C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin que leurs péchés leurs so ent remis.

Hélas ! que ne vient-elle plus souvent en l'esprit des vivants cette sainte et salutaire pensée de prier pour les morts ! Les âmes saintes qui souffrent dans les noires prisons du purgatoire, pour les péchés qu'elles ont commis en ce monde, ne languiraient pas si longtemps dans le triste état où elles sont réduites sans être secourues ; on s'attendrait sur leur misère extrême, et l'on s'emploierait auprès d'un Dieu miséricordieux, pour adoucir les rigueurs de sa justice à leur égard. Non, ces saintes âmes, du milieu des feux qui les brûlent, ne se plaindraient pas de la dureté et de l'insensibilité de leurs proches, qui les oublient dans ce triste lieu où elles sont reléguées, et qui, pouvant acquitter leurs dettes à peu de frais, n'ont nulle compassion des maux qu'elles endurent. Mais d'où vient, je vous prie, que cette pensée si salutaire est si rarement dans l'esprit des chrétiens ? et supposez même qu'elle y entre quelquefois, d'où vient qu'ils négligent les plus justes devoirs de l'amitié, de la reconnaissance, de la proximité du sang, et de tout ce qui les attachait par les liens les plus étroits aux personnes qu'ils ont le plus tendrement chéries durant leur vie, qu'ils les abandonnent lorsqu'elles auraient le plus de besoin de leurs services et de leurs charitables assistances ?

Deux raisons, chrétiens, causent cette surprenante insensibilité, que nous aurions de la peine à croire, si nous-même ne nous en sentions coupables : savoir le défaut de foi dans les uns, et le manquement de charité chrétienne dans les autres ; défauts qui se trouvent le plus souvent ensemble dans le même sujet. On n'est pas fortement persuadé de la vérité du purgatoire et de la grandeur des peines auxquelles les âmes séparées de leurs corps sont condamnées

après cette vie ; ce n'est donc pas merveille si ce que la foi et la raison nous en apprennent fait si peu d'impression sur nos esprits. On n'a pas une véritable charité chrétienne pour ses frères, quoique ce soit la vertu que le Fils de Dieu a eue le plus à cœur, et qu'il nous a le plus expressément commandée. Voilà en deux mots les causes du peu de secours que nous donnons aux âmes de nos frères défunts ; secours qu'ils implorent par les plus instantes prières, et qu'ils demandent par les plus fortes et les plus tendres considérations. On n'a pas de foi, on n'a pas de charité ; et comme l'une est le fondement de l'autre, que la charité ne peut subsister sans la foi, et que la foi est morte elle-même si elle n'est animée par la charité, je veux aujourd'hui, s'il m'est possible, ressusciter l'une, en m'efforçant de vous convaincre de la vérité du purgatoire qui fait l'un des principaux articles de notre foi ; je veux ranimer l'autre qui est presque éteinte dans le cœur de la plupart des chrétiens. Et pour vous engager à rendre un si juste devoir aux défunts, je renferme tout ce que j'ai à vous dire dans ce premier discours, en ces deux propositions, qui en feront tout le partage. La foi nous oblige de croire qu'il y a un purgatoire, nous le ferons voir dans la première partie. La charité nous engage à secourir les âmes qui y sont retenues par la justice divine, ce sera la seconde, après avoir imploré les lumières du ciel par l'entremise de Marie. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

J'ai donc, chrétiens, à vous prouver d'abord qu'il y a un purgatoire, c'est-à-dire un lieu destiné par la justice divine, où les âmes expient dans l'autre vie les peines dues à leurs péchés, quoique déjà remis en celle-ci par la miséricorde de Dieu et par la douleur qu'elles en ont conçue. Mais qu'est-ce que je prétends faire en prouvant cette vérité à des chrétiens qui ne seraient plus fidèles, s'ils chancelaient seulement sur ce point qui fait un des principaux articles de notre foi, et qui en renferme d'autres qui ne sont pas moins essentiels à la religion ? Cette pensée m'aurait arrêté, je l'avoue, et m'aurait fait prendre un tout autre dessein, si je n'avais fait en même temps réflexion qu'il n'y a point de vérité que les hérétiques du siècle passé aient combattue avec plus d'opiniâtreté et à laquelle ceux d'entre eux qui sont retournés dans le sein de l'Eglise marquent plus de peine à se soumettre ; qu'une infinité de libertins, encore plus dangereux que les hérétiques mêmes, en font le sujet de leurs railleries impies, et que cette vérité enfin, toute authentique et décidée qu'elle est, a je ne sais quoi qui révolte l'esprit et qui semble détruire l'idée que nous nous sommes formée de la bonté et de la miséricorde de Dieu, au préjudice de sa justice. Outre que ceux mêmes qui n'ont jamais douté de cette créance, n'en concevaient pas assez distinctement les conséquences ni les avantages qu'ils en peuvent retirer pour eux-mêmes et pour

les autres, ont besoin d'une foi plus vive et actuelle pour régler leur vie, dans la vue des châtimens terribles qui sont réservés aux moindres péchés qu'ils commettent sans crainte, et souvent de gaieté de cœur.

Ne craignons donc point de dire à toutes sortes de personnes que la créance d'un purgatoire destiné aux âmes justes séparées de leurs corps après la mort, est un point de foi et de religion. Je parle, Messieurs, d'un purgatoire en général, sans prétendre contester sur ce mot, lequel cependant, dans le sens que nous le prenons et dans la propriété de ce terme, a été employé par les premiers Pères de l'Eglise ; et s'il n'était question que de cela, l'affaire serait bientôt décidée par la citation des passages formels que les hérétiques mêmes ne se sont pas avisés de détourner dans un autre sens. Je parle de ce que nous entendons par le purgatoire ; savoir, un lieu où les âmes souffrent quelques peines pour les péchés qu'elles ont commis en ce monde, et quelles n'ont pas achevé d'expier par la pénitence : et parce que ce lieu n'est pas défini par l'Eglise, et qu'on ne le sait pas d'une certitude de foi, le véritable objet de notre créance sur cet article, est qu'il y a un état qui est comme un milieu entre l'état des bienheureux dans le ciel et celui des réprouvés dans les enfers : état où les âmes qui souffrent le reste des peines qu'elles ont méritées, peuvent être soulagées par les sacrifices et par les bonnes œuvres des vivants. Tenons nous-en là, chrétiens, puisqu'il n'est question que de cela.

Pour se soulever contre une vérité si constante et traiter ensuite de superstition les prières que l'Eglise a offertes à Dieu de tout temps pour les morts, qu'est-ce que les hérétiques n'ont point mis en usage ? N'est-il pas étonnant que des gens qui ne se rendent qu'à l'autorité expresse de l'Ecriture, la démentent si hardiment, en retranchant du nombre des livres sacrés ceux qui contiennent cette vérité en des termes si formels ? *Sancta et salubris est cogitatio pro defunctis exorare ut a peccatis solvantur* ? N'ont-ils pas combattu le sentiment universel de toutes les nations, puisque même les plus barbares, par un instinct naturel, ont honoré les obsèques de leurs pères et de leurs proches par des cérémonies, lesquelles, quoique superstitieuses, ont marqué qu'après leur mort, ils avaient besoin de quelque expiation de leurs crimes et des bons offices des vivants pour être délivrés de leurs peines. Ils ont attribué à une tendresse naturelle la pratique de l'ancienne loi, de faire des festins, des aumônes et des œuvres de piété sur les tombeaux des défunts. Ils ont désavoué le témoignage des premiers Pères de l'Eglise et publié avec audace qu'ils sont tous tombés dans l'erreur, comme parle leur premier réformateur (CALVIN, in *Instit.*) : *Fatendum est omnes in errorem fuisse abreptos*, ils ont refusé de se soumettre à la tradition constante, immémoriale, universellement reçue ; et par une erreur soutenue d'un effroyable en-

têtement, ils ont refusé de souscrire aux décisions des conciles, et se sont inscrits en faux contre tous les miracles les plus authentiques.

Que faire, chrétienne compagnie, à des personnes résolues de ne se rendre pas même aux preuves les plus fortes et les plus évidentes ? Certes je ne puis faire autre chose que de gémir sur leur aveuglement, et prier le Père de lumière de les éclairer sur ce point qui leur faciliterait la créance sur beaucoup d'autres qui ne sont pas moins importants ; et c'est, je m'assure, pour cette raison, qu'ils s'attachent avec tant d'opiniâtreté à combattre celui-là. Pour vous, chrétiens auditeurs, quoique je n'aie aucun lieu de douter que votre esprit chancelle sur cet article, je ne laisserai pas d'agir comme si vous en doutiez ; parce que je suis persuadé qu'il est de la dernière importance pour tout le reste de cette octave, d'établir solidement cette vérité, afin d'exciter et d'enflammer plus vivement votre charité à secourir ces saintes âmes qui sont retenues dans ce triste lieu. Cette vérité donc qu'il y a un purgatoire se prouve par l'Ecriture, par les conciles, et par la tradition constante de l'Eglise ; elle est appuyée sur la raison et sur l'autorité, sur la foi de tous les siècles depuis l'établissement de la religion, et sur la pratique universellement reçue de tous les chrétiens, qui l'ont unanimement embrassée. Est-ce assez pour vous en convaincre ? J'ose du moins me le promettre. Ecoutez donc toutes ces preuves en peu de mots, quoique chacune, pour être traitée dans une juste étendue, aurait besoin d'un discours tout entier.

La première se prend du texte sacré dont je vous ai rapporté les paroles : le fait est que Judas Machabée, le chef et le conducteur du peuple de Dieu, pendant qu'il était gouverné comme une république, ayant fait une récolte des aumônes des fidèles, envoya dix mille dragmes d'argent à Jérusalem, afin d'offrir le sacrifice pour l'expiation des péchés de ceux qui avaient été tués dans une sanglante bataille. Or, sur cette action de piété de ce sage prince il y a bien des réflexions à faire, ne perdez rien de ceci, je vous prie.

La première est que l'historien inspiré du Saint-Esprit ne rapporte pas seulement cette action comme une marque de la piété de ce grand homme, ni comme un fait historique qu'il approuve, mais il lui donne des éloges, comme étant faite par un pieux sentiment de la religion qu'il professait, *bene et religiose de resurrectione cogitans*. (II *Mach.*, XII.) Et afin qu'on ne s'imaginer point que c'était un sentiment particulier de ce prince religieux (qui ne laisserait pas d'être d'un grand poids) l'Ecriture ajoute que tout le peuple contribua libéralement à cette action de piété, *collatione facta*, par où il paraît que c'était la croyance commune du peuple de Dieu dans l'ancienne loi, que les âmes des défunts avaient besoin de ce secours, et étaient délivrées par ce sacrifice, de la

prison où elles étaient retenues, avant que de jouir du repos qu'elles espéraient ; car s'ils n'eussent pas été persuadés de cette vérité, auraient-ils employé leurs biens inutilement dans une cérémonie superstitieuse, si elle n'eût été autorisée par la Loi ?

Seconde réflexion : le texte sacré ne se contente pas d'approuver le fait, il approuve encore le droit, et, bien loin de donner lieu de soupçonner qu'il y ait eu quelque apparence de superstition dans cette pratique autorisée par la Loi, c'est, conclut-il, une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés, non pas de ceux qui les rendent coupables d'un supplice éternel, car ils étaient persuadés aussi bien que nous qu'il n'y a plus de ressource ni de miséricorde dans ce lieu infortuné, où les réprouvés ne satisfont jamais ni par eux-mêmes, ni par le secours des autres, à la justice de Dieu. Il fallait donc de nécessité qu'ils crussent comme nous un troisième état, et un troisième lieu où se fit l'expiation de certains péchés, qui ne méritaient pas une peine éternelle, et qui cependant les empêchaient d'attendre en repos la jouissance du souverain bonheur qu'ils espéraient aussi bien que nous.

Mais voici une dernière réflexion qui nous doit convaincre nous-mêmes que c'était la croyance commune de l'ancienne Loi : C'est que l'Ecriture rend elle-même raison de l'action du généreux Machabée : *Quia considerabat quod hi, qui cum pietate dormitionem acceperant, optimam haberent repositam gratiam*. Il savait, ce grand prince, et il faisait réflexion lui-même, que ceux qui étaient morts avec piété, et dans la foi de leurs pères, avaient une espérance certaine que Dieu leur ferait grâce, et qu'il leur donnerait la gloire après la résurrection. Or, à quoi eussent servi ces prières et ces sacrifices, comme ajoute le même texte sacré, si ce n'eût été en vue du bonheur qu'ils espéraient, et dont ils ne pourraient jouir pendant qu'ils seraient retenus dans ce triste lieu ? Ce passage, Messieurs, qui parle si clairement et si magnifiquement tout ensemble de la prière pour le soulagement des défunts, prouve invinciblement qu'il y a un purgatoire : car l'une est une suite et une conséquence de l'autre. C'est pourquoi les hérétiques, forcés par l'évidence du fait incontestable qui autorise et justifie le droit dont l'Eglise est en possession, ne pouvant en détourner le sens, comme ils font celui des autres passages, ont pris le parti ordinaire des hérétiques, qui est que, n'osant récuser le témoignage de l'Ecriture, puisqu'ils ne veulent point d'autre règle de leur foi, ils rejettent et retranchent de leur propre autorité, du nombre des livres canoniques, les livres des *Machabées*, où ce fait si authentique est rapporté. Mais, chrétiens, c'est ce parti même si désespéré qu'ils ont pris, qui nous doit confirmer dans la croyance d'un purgatoire, et convaincre de l'utilité de la prière pour les morts : car quel est l'homme de bon sens qui se puisse contenter d'une

défaite si déraisonnable, pour se tirer d'un passage si clair et si concluant ? Luther en a fait autant de l'*Epître* de saint Jacques, parce qu'il y voyait en termes exprès la condamnation de son erreur, par laquelle il soutenait que la seule foi sans les bonnes œuvres justifiait un chrétien. N'a-t-on pas vu disparaître pour la même raison du nombre des saints livres l'histoire d'*Esther*, de *Judith*, de *Job*, et de *Tobie*, le livre de la *Sagesse* et l'*Ecclésiastique*, parce que les dogmes contraires à leur nouvelle secte y sont manifestement établis ? Mais que pourra-t-on prouver par l'Ecriture, s'il est permis tantôt d'en détourner le véritable sens, et tantôt de rejeter le livre entier quand on ne peut en accommoder les paroles à son opinion ? N'est-ce pas se jouer de l'autorité des livres saints, et ne suivre que son propre sens en matière de religion, comme on le leur a reproché tant de fois, et dont ils ne pourront jamais se justifier ?

Or, Messieurs, que peut l'artifice contre la vérité ? Il n'y aura plus d'Ecriture sainte, si la même autorité qui nous oblige de reconnaître les autres livres pour authentiques ne suffit pas pour distinguer et démêler les véritables d'avec les apocryphes et ceux qui sont supposés ; car que diriez-vous à celui qui aurait la témérité de retrancher, par exemple, la *Genèse* et tout le *Pentateuque* ? sinon ce que Tertullien a répondu à l'hérétique Marcion, et qui est la seule voie de défendre un si précieux héritage contre de semblables attentats, savoir que la tradition nous l'assure, que l'Eglise en est en possession, et que si l'assistance de l'Esprit-Saint que le Fils de Dieu lui a promise, ne peut permettre qu'elle se trompe en ce qui regarde la foi et les bonnes mœurs, or, il l'a dû assister particulièrement dans le discernement des livres saints qui contiennent les vérités qu'elle doit enseigner ; et sans cette autorité de l'Eglise et de la tradition constante sur ce point, je défie tous les hérétiques de me dire sur quel fondement ils reçoivent plutôt tel livre de l'Ecriture pour canonique que d'autres aussi anciens, qui ne sont pas pour cela reçus ni des uns ni des autres ?

Ce n'est pas ici, Messieurs, une digression qui me jette hors de mon sujet, parce que le passage décisif pour la vérité du purgatoire, et que nos adversaires n'ont pu détourner, est d'un livre de l'Ecriture reconnu par la même autorité que tous les autres : je veux dire que ces livres des *Machabées* sont reçus de l'Eglise et des Pères les plus anciens, dont le témoignage est d'un grand poids, parmi nos adversaires mêmes : puisque outre les quatre docteurs de l'Eglise latine, et les quatre de l'Eglise grecque, qui, d'un consentement unanime, comptent ces livres entre les livres saints, je leur citerai saint Grégoire de Naziance, saint Cyprien, Origène et Tertullien ; et pour lever tout le doute qu'on pourrait avoir sur ce sujet, le troisième concile de Carthage (*Conc. Carthag.*, can. 47), auquel saint Augustin fut présent,

ne les a-t-il pas déclarés canoniques ? Le Pape Gélase, dans le concile de Rome, ne l'a-t-il pas décidé ? Et enfin le concile de Trente (sess. iv) ne le dit-il pas en termes exprès ? De manière que de nier l'autorité des livres des *Machabées* qui parlent si clairement en faveur du purgatoire et de la prière pour les morts, ce n'est pas une moindre erreur que de nier le purgatoire même.

Après cela, chrétiens, il serait inutile de rapporter les passages de l'Évangile, et les endroits du Nouveau Testament, qui, au sentiment de la plupart des Pères de l'Église, prouvent cette même vérité ; parce qu'il n'y en a point que les hérétiques n'expliquent à leur façon et auquel ils ne donnent tout un autre sens. Telles sont les paroles de saint Paul, dans la première *Épître aux Corinthiens*, où il parle des actions des justes parmi lesquelles il se trouvera quelque défaut. Celui, dit-il, dont l'ouvrage sera brûlé, en souffrira quelque dommage, mais il ne laissera pas d'en être sauvé, quoiqu'après avoir passé comme par le feu. Saint Augustin, et quelques autres Pères du premier ordre, n'apportent-ils pas ces paroles pour preuve d'une vérité sur laquelle on ne contestait point de leur temps ? Aussi bien que ces autres paroles de saint Mathieu : Accordez-vous au plus tôt avec votre adversaire, pendant que vous êtes en chemin avec lui, de peur qu'il ne vous livre au juge, et que le juge ne vous livre au ministre de la justice, et que vous ne soyez mis en prison ; car je vous dis en vérité que vous ne sortirez point de là que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole ? L'explication forcée qu'en donnent ces prétendus réformateurs de l'Église est-elle à préférer à celles de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Cyprien, de saint Ambroise, et des autres que l'Église regarde comme ses premiers défenseurs ? Et quelque évidentes que ces paroles du Sauveur leur aient paru en faveur de la vérité du purgatoire, n'est-il pas surprenant que des gens sans autorité et sans aveu entreprennent de leur donner tout un autre sens ? Et si cela se peut souffrir, ne faut-il pas conclure que nous n'avons plus d'Évangile, puisqu'il sera permis à des personnes averties à leur propre sens et rebelles à la lumière, de les accommoder à leurs téméraires opinions ?

Mais si les hérétiques s'attribuent le droit d'expliquer l'Écriture à leur manière, la tradition vient au secours du véritable sens que les Pères lui ont toujours donné sur cet article : aussi est-ce la seconde preuve sur laquelle est établi le dogme du purgatoire et la prière pour les morts. Que si les hérétiques rejettent encore cette preuve, c'en est assez à un chrétien fidèle de s'en tenir à la foi de ses pères, je veux dire à la tradition constante et immémoriale de l'Église sur un article, pour juger et pour conclure que toute secte qui n'y est pas conforme est dans l'erreur, et que toute opinion qui s'en éloigne, est ou hérésie, ou une dangereuse nouveauté ; car si une fois le fondement sur le-

quel nos plus saintes pratiques, nos plus religieuses cérémonies, et même plusieurs vérités constantes sont établies, est une fois ébranlé, qu'y aura-t-il de constant et d'assuré dans la religion ? et si cette pure source nous est ravie, tout ce qui est venu jusqu'à nous par ce canal ne doit-il pas être suspect ? Or, je dis que la prière pour les morts, et par conséquent la croyance d'un purgatoire, est plus ancienne même que l'Église de Jésus-Christ, puisque, comme je vous l'ai montré, la pratique en était constante dans l'ancienne loi, et qu'outre le témoignage des *Machabées*, Josèphe qui a écrit l'*Histoire des Juifs* sous les premiers empereurs, en parle comme d'une ancienne coutume parmi ce peuple, dont leur cérémonial faisait foi ; et nous savons qu'encore aujourd'hui qu'ils sont sans temple et sans prêtres, et qu'ils ont altéré la loi qu'ils avaient reçue de Dieu en tant d'autres choses, ils ont conservé cette pratique, de faire des prières solennelles pour les morts. Telle est la force d'une coutume établie par une ancienne tradition.

Certes, si nos adversaires s'en voulaient tenir à la tradition sur ce point, on pourrait dire que cette affaire est décidée. Calvin nous accorde déjà treize cents ans de possession, lorsqu'il dit avec tant de présomption, que tous les Pères de ce temps-là ont tous été comme entraînés par le torrent d'une erreur populaire. Mais nous avons des titres encore plus anciens, qui nous autorisent dans cette possession ; puisque saint Augustin (serm. 32 *De verb. Apost.*) déclare de son temps, que c'était déjà une coutume établie par la tradition des Pères plus anciens et qui était observée dans toute l'Église : *Hoc a Patribus traditum, universa observat Ecclesia*. Il fallait donc pour faire cette tradition, et pour la rendre authentique remonter encore quelques siècles plus haut. Aussi voyons-nous cette même coutume en usage du temps de saint Grégoire de Nazianze, qui la loue et qui l'approuve ; du temps de saint Cyprien qui la faisait lui-même observer ; du temps de Tertullien, son maître, qui en parle, et nous voilà remontés jusqu'au 1^{er} siècle ; et enfin dans ce qui nous reste des ouvrages des Pères du premier. Nous en voyons la pratique dans saint Denys et dans saint Hermas, disciples des apôtres ; et nous voilà parvenus à la source de la vérité et à la foi de l'Église naissante. Je sais bien que, contre le témoignage des auteurs du premier siècle, on me contestera les ouvrages de ces deux derniers, aussi bien que la liturgie qu'on attribue à saint Jacques. Mais, sans m'engager dans une longue dispute sur ce chapitre, ce qui me détournerait de mon sujet, du moins ne peut-on contester qu'ils ne soient cités par les plus anciens Pères de l'Église, comme les plus anciens auteurs que nous ayons dans la religion chrétienne, ce qui suffit pour être les témoins et les garants d'une coutume établie et reçue depuis la première origine de la religion même, selon la doctrine de saint Augustin et de saint Jérôme, que dans les coutumes de l'É-

glise dont on ne peut découvrir l'origine, il faut tenir pour constant qu'elles sont venues des apôtres, et que cette source a coulé jusqu'à nous sans interruption. Car, bien loin que les saints Pères et les chrétiens des premiers siècles, qui étaient plus proches que nous de cette source si pure, se soient récriés contre une coutume que nos adversaires veulent faire passer pour superstitieuse, qu'ils se sont élevés contre ceux qui l'ont voulu combattre, et que l'Eglise, dès les premiers temps, a condamné l'hérétique Aérius, qui a osé le premier, contester la vérité du purgatoire et les suffrages pour les morts. Ce qui m'a fait conclure cette preuve par les paroles de saint Augustin (epist. 118, c. 5) : *Si quid faciendum tota per orbem frequentat Ecclesia, quin ita faciendum sit disputare, insolentissimæ insanix est.* C'est de toutes les extravagances la plus insupportable de disputer s'il est à propos ou non de faire ce que nous voyons en pratique dans toute l'Eglise par une tradition si constante et par une coutume si universellement reçue. Mais je ne crois pas que ce soit une témérité de vouloir encore en être convaincu par raison.

C'est pourquoi j'ajoute, en troisième lieu, que la croyance d'un purgatoire après cette vie est fondée sur la justice de Dieu et sur les lois que sa sagesse s'est bien voulu prescrire ; en voici les principes sûrs et incontestables, d'où il est aisé de tirer les conséquences naturelles, pour peu qu'on s'applique à les pénétrer. Premièrement, c'est une vérité que rien de souillé n'entrera dans le royaume du ciel, et je ne crois pas qu'un chrétien en puisse douter après la parole de Dieu si expresse. C'en est une autre qui n'est pas moins constante, qu'il y a des péchés légers, qu'on appelle véniels, qui ne font pas perdre la grâce ni l'amitié de Dieu, et qui ensuite ne sont pas punis en l'autre vie d'un supplice éternel ; cela se suit des paroles du Fils de Dieu même, qui met de la différence entre les péchés et entre les châtimens que la justice divine leur prépare : *Omnis qui irascitur fratri suo reus erit iudicio ; qui autem dixerit fratri suo raca, reus erit concilio ; qui autem dixerit fatue, reus erit gehennæ ignis.* (Matth., V.) Je ne m'arrêterai pas à vous expliquer le sens de ces paroles, c'est assez de vous dire que personne ne doute qu'elles ne contiennent les différens degrés de malice qui se trouvent dans les péchés des hommes.

Je passe à une troisième vérité qui ne permet pas de révoquer en doute la faiblesse des hommes qui tombent souvent en ces sortes de péchés que nous appelons légers et véniels, puisque le Sage nous assure que le juste tombe sept fois, et que le disciple bien-aimé nous assure que, si quelqu'un était assez présomptueux pour se croire exempt de ces sortes de péchés, et s'il avait la témérité de le dire, ce serait un imposteur. Or, de ces trois principes si constants et dont tout le monde doit convenir, qui ne conviendra aussi de la conséquence ; que si une personne meurt en état de grâce avec des pé-

chés de cette nature, qu'il faut qu'il y ait un purgatoire pour les expier, puisque tout péché doit être puni, jusqu'à une parole oiseuse et inutile ? Car, s'ils ne sont pas punis d'un supplice éternel, et si avec ces souillures, toutes légères qu'elles sont, on ne peut entrer dans le ciel, ne faut-il pas conclure qu'il y a un état mitoyen et un lieu destiné, afin de satisfaire à la divine justice pour ces légères fautes que les justes ont commises, et qui n'ont pas été expiées en cette vie ? Mais un Dieu infiniment miséricordieux, répondent les hérétiques et les libertins, un Dieu infiniment miséricordieux ne peut-il pas remettre ces sortes de péchés, sans en tirer des châtimens aussi rigoureux que sont les peines du purgatoire, qu'on nous représente rempli d'un feu dévorant, et où l'on est privé, souvent pour des années entières, de la vue du souverain bien ? Que Dieu ne le puisse, ce n'est pas la question, mais qu'il l'ait ordonné dans les lois ordinaires de sa justice, c'est ce qui, dans les principes de la foi catholique, ne se peut soutenir.

De plus, dans les mêmes principes, quoique Dieu, en pardonnant les offenses commises contre sa divine majesté, rende sa grâce au pécheur, et qu'il se réconcilie parfaitement avec lui, il ne lui remet pas pour cela toute la peine qui est due à son péché, il la change seulement, d'éternelle qu'elle eût été, en temporelle, et relâche même beaucoup de sa rigueur et de sa durée ; c'est ce que nous apprenons de l'exemple de David, qui ayant eu recours à la miséricorde de Dieu, après avoir été averti de son péché, en obtint aussitôt le pardon : *Peccavi Domino*, dit ce roi pénitent : Ah j'ai péché ! et j'ai recours à la bonté infinie de mon Dieu : le prophète Nathan l'assura en même temps de son pardon : *Dominus quoque transtulit peccatum tuum, non morieris* ; mais la justice a ses droits que sa miséricorde ne lui conteste point. *Verumtamen, quia blasphemare fecisti inimicos Domini, filius qui natus est tibi, morte morietur.* (II Reg., XII.) *Verumtamen*, Dieu qui vous fait grâce et miséricorde punira cependant votre péché par la mort précipitée de l'enfant qui est le fruit de votre iniquité ; et tout le monde sait combien la main de Dieu frappa rudement ce prince, quoique pénitent, et de quels fléaux il l'affligea en punition de son crime. Ajoutez enfin qu'on peut mourir, et que plusieurs meurent effectivement avant que d'avoir satisfait aux droits de la justice divine, et même qu'il y en a peu qui meurent sans être encore redevables de quelque partie de la peine qui est due à leurs péchés : or, la satisfaction n'en ayant point été faite en cette vie, elle est donc nécessairement réservée dans l'autre ; puisqu'il faut, dit saint Augustin, que tout péché soit puni par le pécheur même qui l'a commis, ou par la justice de Dieu, qui a résolu de ne pas le souffrir impuni ; or, cette justice divine ne le punit pas dans le ciel, qui est le lieu des récompenses, ni dans l'enfer, que Tertullien appelle le trésor des supplices que

Dieu a réservés à ses ennemis, parce que là on ne satisfait jamais, quoique l'on souffre éternellement : il faut donc, encore une fois, qu'il y ait un milieu, un état où l'on souffre et où l'on satisfasse, ce que nous appelons purgatoire. C'est ce que la foi nous oblige de croire, en quelque endroit que soit le lieu, et quelle que puisse être la peine que l'on y souffre ; nous en parlerons dans un autre discours. Je dis seulement aujourd'hui, que si la foi nous oblige de croire un purgatoire, la charité nous engage à secourir les âmes souffrantes qui y sont retenues : c'est ma seconde partie, mais que j'abrègerai autant que je pourrai.

SECONDE PARTIE.

C'est encore une vérité constante, Messieurs, que la charité chrétienne, soit celle que nous avons pour Dieu, soit celle que nous avons pour le prochain, ne peut subsister sans la foi, et même, selon le sentiment de l'Apôtre, elle suit toujours dans ses opérations les lumières de la foi qui la règle et qui la conduit : *Charitas quæ per fidem operatur.* (Galat., V.) C'est pourquoi, persuadés, comme vous le devez être, de la vérité d'un purgatoire, et que les âmes de nos frères souffrent dans ce lieu de tourments ; car je puis bien l'appeler de ce nom, puisque les saints Pères ne font point de difficulté de lui donner celui même de l'enfer, quoiqu'avec les modifications qui le distinguent du lieu où souffrent les victimes infortunées de la vengeance éternelle de Dieu ; persuadés, dis-je, que nos frères souffrent dans ce lieu de tourments, je n'aurai pas grand peine à vous montrer que la charité nous oblige à les secourir. Je tâcherai dans les autres discours de vous suggérer les motifs les plus pressants, et les plus capables d'exciter cette charité envers ces saintes âmes, et de rallumer ce feu presque éteint que le Fils de Dieu est venu apporter sur la terre : je me contente aujourd'hui de vous représenter les plus communs, et qui engagent le plus indispensablement tous les chrétiens en général à s'acquitter de ce devoir.

Le premier est pris de l'union que nous avons avec les âmes fidèles en qualité de membres du même corps mystique du Sauveur, qui est le chef de son Eglise, partagée en trois états qui le composent. En effet, il n'y a point de chrétiens qui ne doivent savoir qu'une partie de cette Eglise est triomphante dans le ciel, comme étant heureusement arrivée au glorieux terme où nous aspirons tous ; c'est là qu'elle jouit de la récompense de ses travaux, et qu'elle possède le souverain bonheur qui fait l'objet de nos espérances. L'autre partie de cette Eglise combat ici-bas, et c'est pour cela que nous l'appelons *militante*, exposée aux périls et aux hasards que nous courons dans cette carrière mortelle, dans une égale incertitude et de notre salut à venir, et si nous sommes présentement agréables aux yeux de la divine majesté. La troisième partie de cette Eglise

est sûre, à la vérité, de son souverain bonheur, qui ne lui peut manquer un jour ; mais elle en souffre le retardement, condamnée qu'elle est, par arrêt de la divine justice, à payer les dettes qu'elle a contractées en ce monde, et à souffrir une peine douloureuse et affligeante pour les péchés qu'elle a négligé d'expié par une pénitence salutaire, et c'est de là qu'elle a retenu le nom de souffrante.

Or, le dessein qu'a eu le Fils de Dieu dans l'établissement de cette Eglise divisée comme en trois mondes, séparés l'un de l'autre d'un intervalle aussi grand que l'est le ciel de la terre, et que la terre que nous habitons l'est de cette souterraine prison où l'on tient communément que le purgatoire est assigné ; le dessein, dis-je du Fils de Dieu, a été de n'en faire qu'un même corps et qu'une même Eglise, par l'étroite union et le commerce réciproque entre les parties qui composent ce grand corps. De manière que comme l'Eglise militante est une, nonobstant la distance des lieux et des pays, par l'unité de la même foi qui les lie ensemble, et qu'on ne peut rompre sans y mettre le schisme, et la diviser ; il faut dire de même que de l'Eglise triomphante dans le ciel, militante sur la terre, et souffrante dans le purgatoire, il ne s'en fait qu'une, par le lien de la charité qui les unit ensemble par une société de commerce, de prières, de suffrages, et par une participation de grâces et de mérites, qui fait proprement la communion des saints, que le symbole des apôtres met entre les articles de notre foi ; mais j'ajoute que cette union entre les trois Eglises, ou de la même Eglise divisée en ces trois différents états, ne se peut maintenir que par le lien de la charité, ni cette charité s'exercer que par le secours que ces trois différents états se donnent mutuellement.

Ne parlons point ici du secours que les saints nous procurent et nous impèrent dans le ciel, ni de leur médiation auprès de Dieu, tant en notre faveur qu'envers les âmes du purgatoire, pour lesquelles il est hors de doute qu'ils s'emploient par leur intercession et par voie d'impétration, comme parle la théologie ; les mêmes saints nous obtiennent des grâces et des faveurs que nous expérimentons souvent et que nous reconnaitrons un jour quand nous serons les compagnons de leur bonheur ; nous ne pouvons à la vérité de notre part leur faire aucun bien, ni augmenter leur mérite et leur gloire, ce qui n'empêche pas toutefois que nous n'entretenions commerce avec eux, que nous ne leur adressions nos prières et que nous ne leur procurions même une gloire accidentelle par les honneurs que nous leur rendons. Tout cela est hors de contestation parmi les orthodoxes ; mais ce qui fait à mon sujet, est que la charité doit aussi entretenir cette union et ce commerce avec les morts qui sont en chemin du ciel, mais arrêtés dans ce triste lieu où ils expient les peines dues à leurs péchés.

Ce commerce se peut appeler mutuel, au sentiment de plusieurs grands théologiens qui soutiennent que ces pauvres âmes poussent leurs soupirs vers le ciel et sollicitent sans cesse la miséricorde divine en faveur de ceux qui les assistent de leurs suffrages et de leurs bonnes œuvres; la reconnaissance les y engage, et il ne faut point douter que pour l'avancement de leur bonheur et la délivrance que nous leur procurons des peines temporelles qu'elles endurent, elles ne nous obtiennent des grâces qui nous serviront à éviter les supplices éternels. C'est pourquoi de notre part nous devons contribuer à leur bonheur, comme membres d'un même corps et parties d'une même Eglise. Nous pouvons les assister de nos prières, les soulager par nos aumônes et payer leurs dettes par les satisfactions que nous offrons pour elles à notre commun chef. Qui peut donc douter que la charité ne nous y engage? Ce sont nos frères et nos proches, sinon selon la chair, du moins selon l'esprit, qui doit être un lien plus étroit et plus fort pour nous unir ensemble en qualité de chrétiens qui sont membres d'un même chef et qui composent un même corps. Une partie de ces membres est faible, pour parler dans le langage et dans la similitude de l'Apôtre : *Membra corporis infirmiora* (I Cor. XI), elle est incapable d'agir et de se procurer le moindre soulagement; or, dans l'impuissance où sont ces âmes saintes de se délivrer des maux inconcevables qu'elles endurent et quelquefois même à notre occasion, avec quel soin et quel empressement ne devons-nous pas nous porter à les secourir? *Mortuo ne prohibeas gratiam* (*Eccli.*, XVII), s'écrie le Sage, ne refusez au mort la grâce et le seul bien que vous lui pouviez faire, qui est de soulager les peines qu'il souffre : Ne soyez pas le seul qui lui refusiez votre secours, l'Eglise le reconnaît pour un de ses enfants, et elle a institué des prières pour son repos, le Sauveur des hommes a versé son sang pour lui, il ne tient plus qu'à le lui appliquer : d'ailleurs c'est votre frère, fils du même Père céleste, membre du même corps : *Mortuo ne prohibeas gratiam*. C'est une inhumanité et une barbarie de ne pas écouter la voix de la nature, comme si un frère selon le sang refusait à son frère l'assistance nécessaire dans une pressante nécessité. Ce serait une chose inouïe que les membres d'un même corps refusassent de s'entre-soulager; que la main, par exemple, refusât d'appliquer le remède au pied. Hé! quel jugement doit-on faire des chrétiens liés ensemble par la grâce qui est le lien le plus étroit? Refuser ou négliger les fidèles défunts, dans le plus pressant de tous leurs besoins, dans la plus extrême nécessité, dans la plus grande impuissance de se soulager eux-mêmes, n'est-ce pas oublier le plus juste devoir et manquer à la plus importante des obligations de la charité qui doit s'étendre sur tout le monde? *Mortuo ne prohibeas gratiam*. Non, mon cher auditeur, les devoirs de la

charité chrétienne ne se bornent point au temps de cette vie, et si l'Apôtre nous apprend qu'elle ne se perd jamais, mais qu'elle demeure jusque dans le séjour de la gloire, après même que la foi a disparu par la claire vue du souverain bien, et que notre espérance a fait place à la possession de l'objet que nous poursuivons, l'ardeur de cette même charité qui a uni des chrétiens vivants ne doit pas se ralentir ni se perdre par la séparation qui se fait à la mort des uns; ceux qui restent la doivent conserver tout entière, et comme on est en état de rendre les plus importants services au prochain qui en a le plus besoin et qui est hors d'état lui-même de se secourir, ne doit-on pas dire que c'est en cette occasion que nous en devons donner des témoignages réels, effectifs et essentiels, par l'avancement de leur bonheur, que nous leur devons procurer : *Mortuo ne prohibeas gratiam*.

En second lieu, Messieurs, et la seconde raison qui nous oblige à employer tous nos efforts pour soulager nos frères retenus dans le purgatoire, est que ce secours que nous leur pouvons rendre distingue proprement la charité chrétienne des devoirs de l'amitié humaine que les vivants rendent à leurs amis et à leurs proches défunts; car, en vue de cette amitié, les uns déplorent le sort de leurs amis et arrosent leurs tombeaux de leurs larmes; quelques-uns en paraissent inconsolables, et l'on en a vu que l'excès de la douleur a portés jusqu'à s'ensevelir dans le même sépulcre, ou à se jeter dans le bûcher qui consumait leurs corps, pour mêler leurs cendres avec celles de leurs amis; et d'autres enfin ont tâché de se consoler de leur perte par la magnificence des obsèques et de la pompe funèbre dont ils les ont honorés après leur mort. Ce sont à la vérité des marques d'une amitié constante; mais devoirs inutiles! faibles soulagements des vivants plutôt que des morts! s'écrie saint Augustin, témoignages équivoques de la douleur et de l'amitié de ceux qui souvent marquent être les plus sensiblement touchés de la mort d'un ami! Non, ce n'est point en cela que consiste la charité chrétienne, laquelle est également éloignée de la stupidité stoïque qui n'est sensible à rien, et des sentiments trop vifs que la nature et la tendresse de l'amitié excitent dans le cœur des autres. Elle ne condamne point la douleur que l'amitié inspire dans ces fâcheux accidents, mais elle la modère et la retient dans de justes bornes : *Modicum plora super mortuum, et fac plancitum secundum meritum ejus* (*Eccli.*, XXII), dit le Saint-Esprit. Mais cette même charité ne se contente pas aussi d'un lugubre appareil, non; elle ne se borne pas là, elle donne des marques plus solides de piété et de religion; car elle procure à nos frères la jouissance du repos et du bonheur éternel sur lequel ils ont déjà un droit acquis, mais qui n'en sont pas encore en possession. Cette charité mêle des prières avec ses larmes,

elle soulage les peines et les douleurs amères des défunts, au lieu de chercher à adoucir les siennes propres ; si elle fait faire quelque dépense pour honorer les obsèques des défunts, elle fait encore plus d'aumônes pour acquitter les dettes dont ils sont redevables à la justice de Dieu, et méprisant le faste qui semble les vouloir faire triompher de la mort par une espèce d'immortalité qu'on tâche de leur procurer dans le souvenir de la postérité, elle leur en procure une réelle et une véritable dans le séjour même de la gloire.

Voilà en quoi la véritable charité se fait connaître et ce qui la distingue de l'amitié humaine, laquelle ou finit à la mort, ou si elle s'étend au delà du tombeau, ce n'est plus qu'une cérémonie de bienséance, et comme l'appelle saint Augustin, des devoirs dont l'humanité nous oblige de nous acquitter, mais inutiles au repos et à l'avancement du bonheur de celui à qui on les rend : *Humanitatis officia, non vitæ æternæ præsidia*. Car enfin de quoi leur peuvent-ils servir ? les connaissent-ils, ces témoignages d'amitié, ces marques de votre souvenir ? et si Dieu les leur fait connaître, y sont-ils sensibles ? qu'ont-ils besoin de vos larmes, de ce deuil, de ces dépenses excessives ? ils exigent de vous des devoirs plus chrétiens et une charité plus solide dont les effets et les marques sont d'implorer pour eux la miséricorde du Seigneur, les aider à satisfaire à sa justice par les jeûnes et par les autres bonnes œuvres, que vous offrirez à ce dessein ; au lieu donc d'honorer leur tombeau, de faire mettre leurs armes dans les églises et de traîner un grand deuil, faites offrir des sacrifices et des prières afin de solliciter la divine miséricorde en leur faveur. C'est ce qu'au rapport de saint Jérôme fit l'illustre Pammachius, aussi distingué par sa piété que par le rang qu'il tenait dans le monde. La mort lui avait enlevé son épouse à la fleur de son âge ; il l'avait chérie par devoir et par inclination, car elle lui ressemblait en mérite et en vertu, étant fille de l'admirable sainte Paule, et n'ayant jamais dégénéré de la piété de ses ancêtres. Pammachius eut autant de charité pour elle après sa mort qu'il lui avait témoigné d'affection durant sa vie ; au lieu de jeter des fleurs sur son tombeau, dit ce Père (*Epist. ad Pammachium*), et d'employer une partie de ses biens à lui faire faire de magnifiques obsèques, ou de marquer sa douleur par ses larmes, il assembla tous les pauvres sur le tombeau de cette illustre défunte, et arrosa, comme parle ce saint docteur, du baume de l'aumône, ses cendres et ses ossements : *Sanc-tan ejus favillam, ossaque veneranda elemosynæ balsamo irrigabat*. Voilà les marques d'une sainte amitié ou plutôt d'une charité parfaite. C'est témoigner qu'on est bon ami, bon père, bon parent, bon époux, et que la charité chrétienne nous a unis en ce monde, quand on n'oublie point après la mort ceux qu'on a tendrement chéris durant leur vie.

Charité qu'on doit témoigner par les effets ; c'est la troisième réflexion par laquelle je finis ce discours, et la principale différence qui la doit distinguer de l'amitié humaine, qui semble beaucoup perdre de sa force et de son activité par l'absence de l'objet qui la fait naître, et par la distance des lieux qui sépare les amis ; ce qui fait qu'on oublie enfin tout à fait ceux dont la présence faisait autrefois toute notre consolation et notre plus charmant entretien. Mais la charité chrétienne ne doit pas être sujette à cette inconstance ; l'intervalle du temps ni des lieux ne doit jamais empêcher que les chrétiens ne soient unis ensemble, et ne s'entraident ; et si elle ne se perd point dans le ciel, elle doit encore moins se perdre ou s'affaiblir envers ceux qui sont dans le purgatoire, et qui ont besoin d'un prompt secours, et c'est particulièrement en ce sens que l'on doit dire que la charité est plus forte que la mort et que l'enfer, c'est-à-dire qu'elle doit passer jusque dans cette prison souterraine qui sépare ces âmes saintes du séjour des lumières : *Fortis ut mors dilectio, et dura sicut infernus amulatio*. (*Cantic., VIII.*) Elle doit donc s'étendre jusque-là, et n'oublier jamais ceux que la mort a enlevés à nos yeux, et relégués dans cette région de ténèbres et de souffrances.

Mais quelle dureté et quelle insensibilité dans la plupart des chrétiens, qui après avoir conduit leurs proches et leurs amis jusqu'au tombeau, les y laissent, et après quelques jours de deuil, les mettent entièrement en oubli ! Car c'est la coutume de la plupart des hommes, et ce qui a fait dire au saint Roi-Prophète : *Oblivioni datus sum, tanquam mortuus, a corde* ; on se souvient aussi peu de moi que d'un mort auquel on ne pense plus, après quelques devoirs funèbres qu'on lui a rendus. C'est ce dont se plaignent avec justice les âmes du purgatoire. Hélas ! quelques-uns vivent dans les papiers qui font mention d'eux, ou dans les écrits qu'ils ont laissés, ou bien qu'on fait d'eux, de leur vie et de leurs actions ; d'autres vivent, par leur réputation, dans la mémoire des hommes, et dans la bouche de ceux qui parlent d'eux avec honneur ; d'autres enfin vivent en quelque manière dans l'épithape de leur tombeau ; mais presque tous meurent dans le cœur de leurs proches, de leurs amis, de leurs enfants, parce qu'ils ne les secourent point par leurs prières et par leurs bonnes œuvres : *Oblivioni datus sum, tanquam mortuus a corde*.

Ah ! chrétienne compagnie, si nous sommes bien convaincus de la vérité du purgatoire, et du besoin que ceux qui y sont relégués ont de notre secours, descendons souvent de pensée dans cette région des morts, considérons le triste état où ces âmes sont réduites, et que la charité nous donne des entrailles de compassion pour soulager leur misère. Mais ne nous contentons pas d'une compassion stérile, offrons pour elles des prières et des aumônes, et surtout le sacrifice de l'autel pour leur délivrance ;

nous n'obligerons pas des âmes ingrates, mais reconnaissantes au possible, et qui emploieront leur crédit auprès de Dieu pour nous procurer le bonheur dont nous les aurons mises en possession. C'est l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON LX.

SUR LA GRANDEUR DES PEINES DU PURGATOIRE.

Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me. (Job. XIX.)

Ayez pitié de moi, et prenez compassion de mes douleurs. vous autres du moins qui vous dites mes amis.

Si les soupirs et les tristes plaintes que poussent sans cesse nos frères et nos plus chers amis qui souffrent dans le purgatoire, pouvaient percer l'épaisseur de la terre pour venir jusqu'à nous, il ne serait pas nécessaire, chrétiens auditeurs, qu'ils empruntassent aujourd'hui ma voix, afin de vous inspirer quelque compassion de leurs misères. Ces gémisséments confus qui se feraient entendre du milieu de leurs flammes, et ces accents lugubres, capables de fendre les marbres et les rochers, vous attendriraient, je m'assure; ou bien, si insensibles aux peines qu'ils endurent, vous aviez la dureté de leur refuser le secours qu'ils attendent de vous, et qu'ils demandent avec tant d'instance, du moins ne seriez-vous pas si ennemis de vous-mêmes que de vous exposer au même danger, et de ne pas tirer avantage de leur exemple.

Quels mouvements de crainte et de douleur tout ensemble n'exciterait point le pitoyable récit de leurs peines, l'effroyable peinture qu'ils vous feraient de ce triste lieu, et l'extrême rigueur de la justice divine, qui ne peut laisser impuni le moindre péché, et qui emploie des flammes vengeresses pour expier dans l'autre vie ce que nous aurions pu acquitter à peu de frais en celle-ci? Vous verseriez assez de larmes pour éteindre les feux qui les brûlent, et ils ne diraient pas une parole qui ne fit une plaie à votre cœur. Mais puisque nous ne devons pas attendre que Dieu nous donne quelque marque sensible de ce que souffrent ces âmes affligées; et que d'ailleurs, si ce que l'Écriture, ce que l'Église, et ce que la raison même nous enseignent de la rigueur des châtements que Dieu exerce sur ceux qui sont redevables à sa justice; si tout cela, dis-je, n'est pas capable de nous effrayer ou de nous donner quelque sentiment de compassion, il serait inutile qu'elles vissent elles-mêmes pour nous en instruire; souffrez donc que je leur prête ma voix pour vous faire entendre les cris et les gémisséments par lesquels elles implorent votre secours, et afin d'en être touchés efficacement, implorons l'assistance du Saint-Esprit, par l'intercession de la Mère de miséricorde. *Ave, Maria.*

Pour vous donner d'abord quelque légère idée de la grandeur des peines que souffrent les âmes saintes dans le lieu destiné à la

justice divine, je me sers des paroles du saint homme Job, qui laisse juger à ses amis quel doit être l'excès des douleurs qu'il endure, par la cause qui les lui fait souffrir, savoir la main de Dieu qui frappe bien d'une autre force que celle des hommes : *Miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me.* Aussi les docteurs nous assurent communément, après saint Augustin, qu'il n'y a rien de sensible et d'affligeant en cette vie qui soit comparable aux supplices du purgatoire, parce que c'est là que Dieu exerce la sévérité de sa justice, à laquelle, comme parle Tertullien, il est redevable, et ses yeux ne peuvent veir la moindre iniquité qui offense sa sainteté infinie sans la punir ou dans cette vie ou dans l'autre; mais avec cette différence que dans cette vie s'il fait éclater quelque trait de sa sévérité, sa miséricorde en modère la rigueur, et après avoir longtemps arrêté et suspendu le coup, elle le conduit avec tant d'adresse, et y mêle tant d'amour et de bonté que la même main qui nous frappe nous guérit en même temps, et qu'il nous pardonne lors même qu'il nous punit : *misericorditer sapiens*, ainsi que s'exprime saint Augustin.

Mais dans l'autre vie, c'est la main de sa justice qui frappe, et tout ce que la miséricorde a de part dans ce châtement, est qu'elle en abrège la durée, et que la peine qui eût été éternelle pour les péchés gricifs et mortels, est changée en temporelle, ce qui la distingue de celle des réprouvés; mais à cela près, et à la réserve du désespoir qui naît de la pensée d'une éternité de supplices, cette justice frappe rudement et se fait bien sentir; et je vous laisse à penser si le saint homme Job fait de si tristes plaintes pour les douleurs qu'il endure, et dans lesquelles la miséricorde de Dieu a plus de part que sa colère, en quel état se trouvera une âme qui tombe entre les mains de sa justice, après avoir laissé passer le temps de sa miséricorde, et après avoir négligé de laver ses péchés ou d'en expier les restes dans le sang du Sauveur! Ah! quand cette justice d'un Dieu y mettra la main, de quelle force et de quel poids ne déchargera-t-elle point son coup? ne sera-ce pas avec grand sujet que cette âme pourra dire avec le saint homme Job : *Miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me*, ayez compassion de moi, vous autres qui êtes de mes amis, parce que la main de Dieu m'a frappé. Sur quoi je remarque avec saint Augustin, que la main de Dieu touche; car ce terme n'est pas sans mystère, que la main de Dieu, dis-je, touche les hommes en trois manières aussi bien dans l'autre vie que dans celle-ci. Toutes les trois exprimées dans l'Écriture, et qui se rencontrent toutes à la fois dans le purgatoire, pour punir le désordre qui se trouve dans le péché. La première est qu'elle les repousse et les éloigne pour un temps de sa présence, et de la jouissance de leur bonheur; ce qu'on appelle la peine du dam, selon l'expression

du Prophète royal : *Quare me repulisti?* (Psal. XVII.) La seconde, qu'elle s'appesantit sur eux pour leur faire souffrir la plus rude peine du sens, qui est celle du feu : *Et aggravata est manus Domini.* (I Reg., V.) Et la troisième enfin, qu'elle s'étend sur les coupables, afin de prolonger ces peines jusqu'à ce qu'ils aient entièrement satisfait à sa justice : *Adhuc manus Domini est extenta.* (Isa., V.) C'est en ces trois manières que la main de Dieu les frappe, et que la rigueur de la justice divine en fait sentir le poids à ces âmes saintes ; autant de puissants motifs qui doivent exciter notre compassion à leur égard, et nous porter à les secourir.

PREMIÈRE PARTIE.

Dieu donc les touche en les repoussant et en les éloignant pour un temps de la jouissance de leur souverain bien, ce qui fait à proportion comme dans l'enfer, le plus grand et le plus capital de leur supplice ; de manière que Dieu, qui fait la joie et le bonheur du ciel par sa présence, et l'enfer par la privation éternelle de soi-même, fait un état mitoyen par la privation de ce même bonheur, un enfer passager, comme l'appellent quelques-uns, et dont la peine se doit mesurer, comme celle des réprouvés, par la privation du souverain bien : aussi s'appellent-elles toutes deux peines du dam : c'est le même objet dont on est privé dans l'une et dans l'autre ; ne donnez point de fin à l'une, ôtez l'éternité à l'autre, vous les confondez, et vous en ôtez la différence. Or qui pourrait exprimer la douleur qu'une âme souffre par cette privation ? On peut seulement dire que cette peine est en quelque manière infinie ; parce que la privation d'un bien se doit mesurer sur le pied de la grandeur du bien même dont on est privé ; comme l'aveuglement passe pour un des grands maux de cette vie, parce que la vue passe pour l'un de ses biens les plus précieux. Si vous désirez donc savoir quelle est la peine que l'on souffre dans ce triste lieu, concevez, si vous pouvez, quel bonheur c'est que de jouir de Dieu ; sondez cet abîme de perfections dont la vue leur est due un jour, mais qui est souvent différée par l'espace de bien des jours ; concevez cet océan de délices où nagent les bienheureux dans le ciel, être capable d'en jouir, être créé pour cette fin, et de plus s'y attendre et y avoir un droit acquis qu'on ne peut nous contester, et cependant s'en voir exclu pour si longtemps, qui ne pourra exprimer la grandeur de cette douleur ?

Il faudrait ensuite pouvoir concevoir l'ardeur et la violence du désir qu'ont ces saintes âmes de voir ce divin objet, désir auquel Dieu même ajoute un nouveau poids, en leur faisant connaître en cet état combien il est aimable ; de manière qu'on peut dire qu'il les attire d'une main, au même temps qu'il les repousse de l'autre, et que par ces mouvements opposés, il fait souffrir à ces saintes âmes un inexplicable tourment. Car c'est à peu près comme un homme qui a

fait naufrage et qui dispute sa vie contre les flots, qu'une vague pousse d'un côté et qui est repoussé d'un autre ; tantôt il se voit proche du rivage ; mais lorsqu'on est près de lui donner la main, il est replongé au milieu de l'océan, il se prend où il peut, et tout lui échappe ; un flot lui fait naître l'espérance, et un autre la lui ravit. C'est l'image de cette âme qui s'efforce d'aller à Dieu, qui fait de continuels efforts pour le joindre, qui est toujours en mouvement et dans l'agitation, mais repoussée autant de fois qu'elle s'échappe. Quelle douleur, je vous prie, ne lui font point souffrir ces mouvements aussi contraires qu'ils sont violents, et par conséquent qui est comme déchirée en pièces, qui trouve partout une puissante main qui l'arrête, et qui est comme un mur d'airain contre lequel elle se brise plutôt qu'elle ne le rompt, ou qu'elle ne le force.

Je sais bien qu'on ne conçoit ici-bas qu'imparfaitement, et même avec de grands efforts d'une gênante spéculation, quelle peine c'est que d'être privé de la vue de Dieu ; mais s'écrie là-dessus saint Augustin : *Da amantem, da sitientem, da laborantem de Deo, et sentit quod dico*, donnez-moi une personne qui en aime tendrement une autre, un ami son ami, un époux son épouse, une mère son enfant, mais qui se voit privée de l'objet de ses délices, et pensez que ces saintes âmes aiment Dieu avec une passion infiniment plus tendre, *da amantem, et sentit quod dico*, Figurez-vous un homme pressé d'une brûlante soif, qui veut grimper sur le haut d'une montagne où il sait qu'il y a une fontaine capable de l'étancher, mais qui, lorsqu'il est près d'y atteindre retombe tout d'un coup : *da sitientem, et sentit quod dico*. Enfin donnez-moi une personne qui, après s'être épuisée de travail pour un ouvrage dont elle a absolument besoin, aspire au repos, et qui, nonobstant sa lassitude, se voit obligée de recommencer : *da laborantem, et sentit quod dico*.

Je me représente donc, Messieurs, cette âme, toute passionnée qu'elle est de voir son souverain bien, luttant contre Dieu même, comme fit autrefois Jacob, et qui dit à Dieu ces mêmes paroles que l'ange dit à ce saint patriarche, *dimitte me.* (Genes., XXXII.) Ou plutôt celles du Prophète royal, *quare me repulisti?* (Psal. XLII.) Pourquoi, mon Dieu, me repoussez-vous de la sorte ? je suis votre créature, faite pour jouir de vous, capable de vous posséder éternellement, et les puissants mouvements qui me portent vers vous marquent assez que vous êtes mon centre et le lieu de mon repos ; pourquoi donc me rebutez-vous ? *Quare me repulisti?* Je suis en état de voir et de contempler cette divine essence, dégagée que je suis des liens de ce corps, hors des dangers de ce monde qui n'a plus de charmes pour moi ; je suis au terme, et ayant la grâce, j'ai droit à la gloire, pourquoi me rejetez-vous donc ? *Quare me repulisti?* D'ailleurs, je suis innocente, et tout ce que j'avais contracté de souillures a été lavé dans votre

sang. Tout cela est vrai, lui répond-on, mais tu es encore redevable à la justice divine pour la peine due à tes péchés effarés, et jusqu'à ce que tu aies pleinement satisfait, Dieu te repoussera autant de fois que tu t'efforceras de l'embrasser. Après cela, faut-il demander pourquoi cette âme s'afflige et s'attriste, et ajouter les paroles qui suivent dans le même prophète : *Quare me repulisti, et quare tristis est anima mea?* Il faut plutôt demander quelle tristesse et quelle douleur peut égaler la sienne.

Tantôt je me figure celle de David lui-même, qui, se voyant privé, après son péché, des caresses ordinaires que Dieu lui faisait, pleurait jour et nuit, et était inconsolable : *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte, dum dicitur mihi quotidie : ubi est Deus tuus?* (Psal. XLI.) Eh ! quel était le sujet de cette tristesse si accablante ? C'est, dit-il, quand on me demande : David, où est ton Dieu ? Tel est le déplaisir d'une âme dans ce triste état : *Dum dicitur mihi : ubi est Deus tuus?* Ah ! mon Dieu ! où êtes-vous ? Je vous cherche de jour, de nuit, à toute heure et à tout moment, et quand je suis près de vous joindre vous me repoussez ! Tantôt je me souviens de cet idolâtre nommé Michas dont parle l'Écriture sainte, lequel s'étant aperçu que des soldats avaient enlevé ses idoles dans le pillage de sa maison, poursuivit ceux qui les lui avaient ravies, arrosant tous ses pas de ses larmes et faisant retentir l'air de ses soupirs, qui donnèrent de la compassion à ces voleurs mêmes ; et comme ils lui eurent demandé pourquoi il s'affligeait si inconsolablement, cet homme ne répondit que ces paroles : *Deos meos quos feci mihi, tulistis et dicitis, quid est tibi?* (Judic., XVIII.) Vous m'avez enlevé mes dieux et vous me demandez ce que j'ai à pleurer ; peut-il y avoir un plus juste sujet de douleur ? Je me représente enfin l'affliction d'Absalon, que l'Écriture nous dépeint comme un fils passionné du désir de voir son père, qui ne le pouvait plus souffrir après le meurtre de son frère Amon. Absalon ayant enfin obtenu le pardon de son crime, à condition qu'il ne se présenterait point devant les yeux de David, à peine deux ans furent-ils écoulés que cet exil lui devint insupportable ; il a recours à Joab qu'il savait être tout-puissant sur l'esprit du roi son père, il le prie d'être son médiateur et lui dit ces paroles qui marquent assez la violence de sa douleur : *Obsecro ut videam faciem regis, quod si memor est iniquitatis meæ, interficiat me* (II Reg., XIV) : je te conjure, mon cher Joab, par les larmes d'un prince affligé qui peut être un jour ton roi et ton souverain, fais en sorte que je voie le roi et qu'il me rappelle de mon bannissement ; que si le regret amer que j'ai témoigné de mon crime, et tant de larmes que j'ai répandues pour avoir offensé mon père, n'ont point encore amolli son cœur, dis-lui hardiment qu'il m'ôte donc ce reste de vie qu'il me fait passer dans l'amertume et dans un déplaisir continuel :

Si memor est iniquitatis meæ, interficiat me.
Absalon, Messieurs, quelque criminel qu'il fût, ne laissait pas, dans son bannissement, de retenir son rang et les marques de sa qualité ; il était dans une belle ville et dans un palais ; on lui faisait à lui-même la cour ; il ne trouve point cependant de milieu entre la mort et l'éloignement de la présence de son père : *Obsecro ut videam faciem regis, aut interficiat me.* Cette absence et cet exil est pour lui un supplice du nombre de ceux que le temps ne peut adoucir, Ah ! mon cher auditeur, si un simple éloignement de la présence d'un père et d'un roi est capable de causer tant de tristesse à son fils et à un courtisan, eh ! en quel état sont donc réduites ces pauvres âmes, si éloignées de la présence de leur Père, qu'elles aiment d'une si ardente passion et qu'elles souhaitent voir avec des désirs si pressés ? Non, je ne doute point qu'elles ne souffrissent volontiers tous les tourments imaginables pour avancer d'une heure seulement la jouissance d'un si grand bien. Mais c'est à vous, chrétiens, qu'elles s'adressent pour l'obtenir : Dieu est sourd à leurs cris et à leurs prières, mais il se rend facile aux vôtres, il accordera à vos demandes ce qu'il refuse à leurs plus instantes sollicitations. Oui, ces saintes âmes vous prennent aujourd'hui pour leurs médiateurs auprès de leur Père irrité : il est en colère contre elles, vous pouvez faire leur paix en vous entremettant pour elles ; refuserez-vous de vous y employer ? Ces aimables épouses du juge qui les punit si rigoureusement vous conjurent de les solliciter en leur faveur, parce qu'elles ne sont plus en état d'être écoutées et de satisfaire ; et pour cela ce qu'elles demandent de vous est si peu de chose, que c'est la dernière cruauté de le leur refuser. Rendez-vous donc en quelque manière leur sauveur en avançant leur bonheur éternel et en arrêtant la main de Dieu, qui non-seulement les repousse de sa présence, mais en second lieu, qui les éloigne du séjour de leurs délices et du lieu de leur bonheur ; c'est le ciel après lequel elles soupirent incessamment, en sorte que si le désir de voir Dieu dont elles sont privées pour un temps les afflige inconsolablement, le regret de se voir éloignées de cette bienheureuse demeure augmente encore leur douleur.

En effet, chrétiens, elles considèrent cet heureux séjour comme leur chère patrie, elles s'en forment une haute idée, elles l'envisagent comme une partie de leur bonté, et comme elles en sont bannies par arrêt de ce juge souverain et repoussées sur le point qu'elles sont d'y entrer, il ne faut point douter que ce retardement ne leur cause une douleur plus sensible et plus affligeante que ne serait celle d'un voyageur qui, après une course de plusieurs années et des empressements inquiets de revoir son pays, se verrait arrêté par un fâcheux accident qui l'obligerait d'attendre encore longtemps ; ce regret et ce déplaisir est si chagrinant que Dieu même ne trouva rien de plus sen-

sible pour punir Moïse d'une petite infidélité qu'il avait commise à son service, que de lui montrer de loin la terre promise, après laquelle il soupirait depuis quarante ans : *Vide terram et morere* (Deuteron. XXXII), la voilà cette terre, l'objet de tes vœux, de tes plus ardents désirs ; tu la vois, mais contente-toi de la voir, tu n'en approcheras pas. Hélas ! Messieurs, cette terre où devait naître un jour un Homme-Dieu, était-elle comparable à celle des vivants, où le Monarque du ciel et de la terre étale toute sa gloire ? *Vide, vide terram et morere*, regarde cette terre, dira-t-on alors à une âme retenue dans une affreuse prison, c'est la chère patrie, c'est le séjour de toutes les délices, c'est le lieu où tu aspirais depuis si longtemps, regarde-la donc cette terre et meurs à chaque moment de déplaisir, parce que le temps de ton exil n'est pas encore expiré, *Heu mihi ! quia incolatus meus prolongatus est* (Psal. CXIX), peut-elle s'écrier, faut-il demeurer ici pour si longtemps ? Ce regret dont elle est si sensiblement pénétrée lui fait pousser mille soupirs et mille sanglots à tout moment, parce qu'elle a toujours cette pensée présente et actuelle, et que la violence du désir qu'elle a du lieu où elle aspire, ne lui permet pas d'en divertir son esprit.

Comme au rapport de quelques saints Pères, Dieu mit Adam vis-à-vis le paradis terrestre, après qu'il l'en eut chassé, afin que la vue de ce lieu d'où il était justement banni, lui fût un reproche continué de sa désobéissance et de son infidélité, on peut dire de même que Dieu met ces âmes du purgatoire comme à la vue de leur bonheur, en leur imprimant une forte idée de la beauté de ce lieu et de tous les biens dont y jouissent les bienheureux ; et qu'ainsi le ciel qui est l'objet de leurs vœux et de leurs espérances, fait maintenant leur plus cruel tourment, parce qu'elles en sont éloignées et repoussées par cette main puissante de Dieu ; et je ne crains point de dire que chaque moment de ce délai leur cause un déplaisir plus sensible et plus violent que ne ferait la perte de l'empire de tout le monde pour des siècles entiers, si elles en avaient la possession. J'ai donc eu raison de dire que la main de Dieu ne les pouvait toucher plus rudement en l'état où elles sont, qu'en les repoussant de la sorte, *quia manus Domini tetigit me*.

Mais, chrétienne compagnie, si en même temps que Dieu les repousse par la main de sa justice, nous leur tendons une main charitable, pour les tirer de cet état affreux, pour leur ouvrir le ciel et pour leur procurer la possession de Dieu même, de quel bienfait ne vous seront-elles point redevables, et quelle obligation ne vous auront-elles point éternellement ? Vous, chrétiens, qui faites profession de pratiquer les œuvres de charité, je les approuve toutes, elles sont toutes de grand prix aux yeux de Dieu ; mais quand en pratiquerez-vous une plus noble et plus excellente, dans une nécessité plus pressante,

envers des personnes qui le méritent mieux, ou qui soient dans une plus grande impuissance de se procurer du secours ? Ce n'est pas une pièce d'argent que vous donnez à un pauvre pour vous délivrer de l'importunité qu'il vous cause ; c'est le ciel avec toutes ses richesses que vous leur donnez, ou du moins, dont vous leur avancez la possession : vous ne revêtissez pas un misérable tout nu, c'est la robe de gloire que vous donnez à une âme qui en aurait été privée peut-être des années entières ; ce n'est pas seulement un nécessaire et pressé de la faim auquel vous donnez un morceau de pain : c'est un saint que vous allez rassasier d'un torrent de délices ; ce n'est pas un prisonnier que vous visitez, ou que vous retirez d'un cachot : ce doit être un habitant de la cour céleste à qui vous allez procurer la liberté des enfans de Dieu, en le retirant de ces prisons de ténèbres. Non, chrétiens, on ne peut pratiquer la charité dans un plus haut point, que d'être charitable envers ceux mêmes à qui Dieu se montre le plus sévère, et d'être d'autant plus miséricordieux à leur égard que Dieu semble exercer sa justice avec plus de rigueur. Si cependant cette peine du dam, quoique la plus rude et la plus insupportable, pour nous être moins connue, ne vous touche pas si sensiblement, peut-être que celle du sens fera plus d'impression sur votre esprit. C'est la seconde manière dont Dieu touche les âmes, pour parler avec le saint homme Job, dans cette prison du purgatoire, en s'étendant sur elles pour leur faire souffrir la douleur du monde la plus sensible par le plus violent de tous les éléments, qui est le feu : *Miseremini mei, quia manus Domini tetigit me*. Nous l'allons voir dans cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Certes, Messieurs, toutes les fois que la main de Dieu s'est étendue pour frapper les hommes, elle s'est toujours fait sentir jusqu'à faire des prodiges dans la nature, pour montrer sa force et son pouvoir, comme il dit autrefois lui-même : *Extendam manum meam, et percutiam Ægyptum, in cunctis mirabilibus meis* (Exod., III) ; j'étendrai ma main sur l'Égypte, et on connaîtra par les prodiges que j'opérerai quelle est la main qui l'a frappée. Cette main s'étendit sur la terre, et elle en fit sortir une infinité d'insectes qui ravagèrent toutes ses campagnes ; elle s'étendit sur les eaux, et elle les changea en sang ; elle s'étendit sur l'air, et elle l'obscurcit de ténèbres palpables. Mais aujourd'hui, chrétiens, elle s'étend dans le centre de la terre sur ces saintes âmes, pour leur faire ressentir des tourments tout miraculeux, selon cette parole du même saint homme Job : *Mirabiliter me crucias*. (Job, X.) Aussi ont-elles bien sujet d'élever leur voix pour implorer le secours de leurs amis, et de leur dire : *Miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me*.

Car quel pays est-ce que je découvre d'abord, où tout brûle sans que rien se con-

sume? C'est une fournaise embrasée, allumée et entretenue du souffle de la colère de Dieu; l'air qu'on y respire n'est que flammes, et tout ce qu'on y touche, que des brasiers ardents : c'est, en un mot, le lieu que la justice divine a préparé pour purifier les âmes des souillures qu'elles ont contractées sur la terre avant que d'être reçues dans le ciel, où rien de souillé ne peut avoir accès. Ce qui me fait souvenir de cette guerre qu'eurent autrefois les Israélites contre ceux qui leur disputaient le passage de la terre promise; Dieu commanda que les dépouilles qu'ils avaient remportées sur leurs ennemis passassent par le feu pour y être purifiées. C'était de l'or, de l'argent et de riches meubles; Dieu néanmoins voulut qu'elles passassent par cette épreuve. C'est la figure des fidèles qui composent l'Eglise souffrante dans le purgatoire, où il faut que la plus grande partie des dépouilles qu'elles ont remportées sur les ennemis de leur salut, passent par les flammes avant que d'entrer dans le ciel qui est un lieu de conquête : ce sont des passions domptées, des tentations vaincues; ce sont des mortifications secrètes, des injures ou des afflictions souffertes avec patience pour l'amour de Dieu; ce sont des victoires remportées sur le monde, sur la chair et sur le démon; que ces dépouilles sont riches et qu'elles sont glorieuses devant Dieu! On n'en doute point, il faut pourtant que tout cela soit purgé et raffiné par les flammes; car il y a encore quelque chose d'impur et de terrestre qui y est mêlé; ce sont, si vous voulez, des trésors de toutes les vertus chrétiennes, de saintes prières, des aumônes, des actions de charité; mais parmi ces ferventes prières, il y a eu des évagations d'esprit; parmi cette charité il y a eu de l'amour-propre; il y a eu quelque sentiment de vaine gloire ou de complaisance qui s'est mêlé parmi ces aumônes; il faut que toutes ces dépouilles qui les enrichiront durant toute l'éternité, passent pour un temps par le feu pour y être épurées : ce qui est conforme à la doctrine de l'Apôtre qui nous assure que tout ce qui sera employé à la structure de la céleste Jérusalem, sera examiné par les flammes : *Uniuscujusque opus quale sit, ignis probabit* (I Cor., III), le feu fera connaître la qualité de l'ouvrage de chacun : car la paille brûlera, c'est la figure des réprouvés qui seront l'aliment des flammes éternelles; que si parmi l'or de la charité il y a d'autre métal de moindre prix : *Si cuius opus arserit, adjouct il, detrimentum quidem patietur, ipse autem salvus erit, sed quasi per ignem (ibidem)*, l'ouvrage ne sera pas détruit pour cela; on consumera seulement ce qu'il y aura de moins pur, et celui-là ne laissera pas d'être sauvé, mais ce sera après avoir passé par le feu.

Or, chrétiens, quand il n'y aurait autre chose à craindre et à souffrir que ce supplice du feu, dont la seule pensée nous fait horreur, serait ce, à votre avis, si peu de chose, que cela ne méritât pas quelque sen-

timent de compassion envers une personne, pour criminelle qu'elle pût être, ou de vous mettre vous-mêmes en peine de l'éviter? Imaginez-vous donc que l'on plonge un homme dans une fournaise toute embrasée, telle que pouvait être celle de Babylone, et que là, Dieu le conserve en vie, seulement durant l'espace de quelques heures, y aurait-il supplice sur la terre comparable à celui de ce misérable qui brûlerait à grand feu dans toutes les parties de son corps? car les flammes l'investissant et l'entourant de tous côtés, s'insinueraient aussitôt jusqu'au fond des entrailles avec une douleur inconcevable; tous ses os qui en seraient pénétrés deviendraient autant de charbons allumés, dont les moelles plus ardeutes que si elles étaient de plomb fondu, lui causeraient un effroyable tourment; le sang ensuite, et les autres humeurs coulant par les veines et par les artères, et de là, se faisant passage à travers les pores, le feraient nager dans un fleuve de feu; les nerfs, les muscles, et tous les cartilages seraient comme autant de lames ardentes, et toutes transformées en feu. En vérité, ce spectacle ne serait-il pas capable de vous inspirer quelque sentiment de pitié, même envers votre plus cruel ennemi? Mais hélas! que nos pensées et nos paroles sont faibles! eh! notre feu est à peine un feu en peinture comparé à celui du purgatoire, qui non-seulement est réel et véritable, dont on ne peut douter après le sentiment de l'Eglise, mais qui sera encore employé par la main de Dieu même!

Or, cette main s'étendra en second lieu sur cet élément déjà si terrible de sa propre nature, afin de l'élever encore au-dessus de ses forces et de son activité naturelle, comme instrument de la justice divine, pour le rendre capable d'agir sur des substances spirituelles et sur des âmes dégagées de leurs corps. C'est pourquoi le prophète Isaïe nous assure que Dieu lave les souillures de notre âme, et punit nos péchés dans un esprit de jugement, et dans un esprit de flammes et d'ardeur : *Si abluerit Dominus sordes filiarum Sion, in spiritu judicii, et in spiritu ardoris* (Isa., IV), selon l'application qu'en fait saint Augustin, au livre II de la *Cité de Dieu*. Il lave les péchés et les punit avec un esprit de juge, aulieu qu'il les châtie en père dans cette vie; et comme son jugement est la justice même, il les punit sans rien rabattre et sans rien relâcher de la peine et de la satisfaction qu'il aura une fois ordonnée : *Non exies inde, donec reddideris novissimum quadrantem*. (Matth., V.) Pour moi je ne craindrai point de dire que le purgatoire est proprement le théâtre où sa justice paraît dans sa plus grande sévérité. Ma raison est que, quoique les supplices des réprouvés dans l'enfer soient infiniment plus terribles, ce n'est pas néanmoins une chose si surprenante, qu'un prince irrité punisse avec tant de rigueur un rebelle, et son plus grand ennemi, contre lequel il a conçu une haine irréconciliable; tout le porte et tout l'anime à la vengeance, et rien ne l'arrête; mais s'il

punissait de la sorte son plus cher ami, son allié, son propre fils, et celui qu'il chérit le plus tendrement, sans vouloir rien relâcher de la rigueur des lois pour toutes ces considérations, ce serait sans doute l'exemple de la plus grande sévérité qu'on pût imaginer; c'est pourtant la manière dont Dieu en use à l'égard des âmes saintes qu'il chérit si tendrement : il les épure et les punit par l'activité de ces flammes impitoyables : ô justice redoutable d'un Dieu! N'est-ce pas alors qu'on peut dire que vous agissez en esprit de jugement et de sévérité, et qu'elles vous peuvent faire la même plainte, que vous faisiez autrefois le saint homme Job : *Multatus est mihi in crudelem (Job, XXX)*, il semble, mon Dieu! que toute votre bonté soit changée en rigueur à mon égard, et que vous n'ayez que des duretés pour vos plus chers amis! C'est qu'en effet il les traite dans la rigueur de sa justice : *In spiritu judicii, et in spiritu ardoris.*

Mais vous, mon cher auditeur, auriez-vous assez de dureté pour refuser un peu de secours à celui que vous verriez souffrir de la sorte en votre présence, quelque indifférent qu'il vous fût? la compassion naturelle ne vous porterait-elle pas à le soulager, s'il était en votre pouvoir? hé! Où est donc la charité chrétienne? Où est la voix de la nature et de la tendresse du sang? Avez-vous quelque reste d'humanité, pour manquer à rendre ce devoir à vos frères et à vos proches qui attendent cette assistance de vous? Mais afin de vous y solliciter encore plus fortement et de vous imprimer encore une idée plus vive de la grandeur des peines que la justice de Dieu exige en l'autre vie pour les fautes qu'on a négligé d'expier en celle-ci, ajoutez à la privation de Dieu et à la violence de ce feu impitoyable auquel Dieu a condamné ces saintes âmes, la durée de l'une et de l'autre qui est la troisième manière dont la main de Dieu s'étend sur elles, dans cette horrible prison du purgatoire : *Adhuc manus ejus extenta (Isai., V)*, et c'est ce qui me reste à vous montrer en peu de mots.

TROISIÈME PARTIE.

Pour rendre ceci plus sensible et vous le faire en quelque manière toucher au doigt, supposons qu'une personne tombe seulement dix fois le jour dans ces sortes de péchés, dont les plus saints même ne sont pas exempts; certes si le juste tombe sept fois, comme dit l'Écriture, c'est-à-dire une personne qui s'observe soi-même et qui veille sur ses actions, on peut bien supposer que les autres y tombent du moins dix fois le jour. Comptez donc et supputez à votre loisir : voilà près de trois mille six cents péchés au bout d'une seule année, et qu'il faudra expier par toute la rigueur de ces flammes vengeresses dont nous venons de parler. Ce n'est encore rien, faites que cet homme de bien qui ne pèche que dix fois le jour en chose légère, vive seulement dix ans, avec la même négligence, en voilà

de compte fait plus de trente-six mille, dont il n'y a aucun qui ne mérite d'être puni, des jours, des semaines, et peut-être des années entières par l'ardeur de ce feu violent, et cela dans le plus homme de bien qui soit peut-être dans cette compagnie; hé! que sera-ce donc de ceux qui les accumulent à centaines tous les jours et qui en font si peu de satisfaction en cette vie, que souvent dans leurs pénitences mêmes ils en commettent de nouveaux qui méritent d'être punis par les mêmes supplices? Joignez à cela la peine due aux péchés mortels, puisque quelques théologiens assurent avec beaucoup de probabilité que comme tous les péchés véniels ensemble ne sauraient faire un mortel, ainsi toutes les peines qui leur sont destinées n'approchent point de celles qui sont dues au moindre de tous les mortels.

Passer encore plus avant, et au lieu de cet homme de bien qui ne commet que des péchés légers et véniels, faites réflexion sur la vie de la plupart des hommes, qui la passent dans de continuelles rechutes en toutes sortes de péchés les plus griefs et les plus énormes, mais que Dieu cependant par un coup de sa miséricorde, ait fait la grâce à quelques-uns de mourir en bon état, combien de péchés dans la suite de cinquante ou de soixante années? Car pour des pénitences et des satisfactions, nous en voyons bien peu et presque point du tout. Cet amas de péchés reste donc à expier dans les flammes du purgatoire, et d'ailleurs ces flammes redoublent leur activité et leur durée à proportion du nombre et de la grièveté des crimes; qui pourra donc concevoir la grandeur et la durée de ce supplice, sans qu'il y ait la moindre remise de cette dette immense qu'il faudra acquitter dans toute la rigueur de la justice divine? Hélas! chrétiens, qui y pensez? Mais combien durera donc cet amas de peines? Hé! qui le peut savoir? Je conçois seulement, par la supplication que nous en avons faite, qu'il y a des âmes qui demeurent des siècles entiers dans cet effroyable tourment, ce que l'Église autorise, puisqu'elle ne prescrit point de temps aux prières qu'elle fait pour les morts. Quoi! chrétiens, une âme demeurer des années et des siècles entiers dans cet embrasement furieux! Toute immortelle et toute infatigable qu'elle est, souffrir si longtemps avec la même sensibilité, sans que la durée ni la violence de ce supplice diminue rien du sentiment! Comment cette pensée fait-elle si peu d'impression sur notre esprit, nous qui sommes si sensibles à la moindre douleur, nous qui crierions les hauts, cris s'il nous fallait toucher un charbon ardent seulement du bout du doigt? Comment appréhendons-nous si peu la rigueur de ce supplice? Mais comment pouvez-vous être insensibles à ceux qui le souffrent? Et faudrait-il d'autres motifs pour vous donner des entrailles de compassion et de charité, afin de vous obliger à les secourir?

CONCLUSION.

Après donc vous avoir représenté, autant qu'il m'a été possible, la grandeur des peines que souffrent ces pauvres âmes par les trois différentes manières dont la main de Dieu les touche en cette vie, permettez-moi maintenant, pour conclure ce triste sujet, de comparer leur état avec le vôtre. Hélas ! chrétiens, elles sont dans des cachots obscurs, pendant que vous jouissez d'une entière liberté ; on ne respire en ce lieu qu'un air embrasé, pendant que vous êtes à votre aise ; on y souffre d'inconcevables tourments pendant que vous ne pensez qu'à prendre vos divertissements ; et ce qui augmente leurs regrets, c'est que ceux qui ont une obligation plus indispensable de les soulager sont souvent ceux-là mêmes qui les mettent le plus tôt en oubli. Ah ! *miseremini mei, saltem vos amici mei !* Vous qui vous disiez leurs amis sur la terre ! vous qui pouvez si facilement les soulager par quelques prières ou par quelque aumône, ayez quelque compassion de leurs souffrances. Vous, prêtres, qui offrez si souvent sur l'autel le sang de l'agneau versé pour les morts aussi bien que pour les vivants, faites-le couler sur leurs brasiers, afin de les éteindre : *miseremini mei*. Vous enfin qui passez si souvent devant ces églises où reposent les os de vos plus proches, vous qui avez sans cesse leurs tombeaux devant les yeux, comment oubliez-vous dans l'autre vie ceux qui vous ont donné l'être en celle-ci ? Car il me semble que parmi ces voix confuses qui demandent du secours, j'entends celle d'un père qui, du milieu de ces flammes, pousse ses cris et ses soupirs jusqu'ici, et s'adresse à ce fils qu'il a laissé héritier de tous ses biens, après avoir accumulé ses supplices en lui amassant des trésors : Ingrat et dénaturé, j'ai tant travaillé en cette vie pour toi, je me suis donné tant de mouvements et consumé de tant de travaux pour te mettre à ton aise et pour établir ta fortune, et où est ta reconnaissance ? Je ne me plains point de cette main pesante d'un Dieu, laquelle s'étend sur moi : elle est trop juste et je m'y sou mets ; mais je me plains qu'étant ici à ton occasion, et pour avoir préféré ta fortune à mon propre salut, tu m'abandonnes dans ma plus pressante nécessité, et que de tant de revenus que je t'ai laissés, tu aies regret d'en employer la moindre partie à soulager l'âme de ton père qui souffre et qui gémit dans ces brasiers ? Ah ! quand je vois l'argent que je t'ai amassé, prodigué au jeu, à tes divertissements et à tant de folles dépenses, quel crève-cœur de voir que tu en aies de reste pour employer à des bagatelles, et que tu te plains de ce qu'il faudrait pour délivrer de tant de misères l'âme de celui qui t'a donné la vie ! Il ne faudrait qu'une partie du prix des étoffes dont tu es si magnifiquement vêtu, pendant que je suis investi de feux et de flammes ; que ce que tu joues en un coup de dé, ou ce que tu emploies en un seul festin, et cruel, tu

me le refuses, ou ce qui est même chose, tu n'y penses pas seulement !

Et vous, femme trop volage, c'est ce cher mari qui vous crie du milieu de ces flammes : Où est cette foi si solemnellement jurée, et cette amitié si constante, après lui avoir promis lorsqu'il était au lit de mort, de vivre plus dans son tombeau que dans vous-même ? Ah ! cette mort ne l'a pas plus tôt enlevé de vos yeux, que l'oubli l'a déjà effacé de votre cœur et de votre pensée.

D'un autre côté, il me semble que j'entends l'âme d'un pauvre abandonné, d'un matelot enseveli dans les eaux, d'un soldat à qui une tranchée a servi de tombeau, qui soupire sans cesse, semblable à ce paralytique de l'Evangile, lequel avait demeuré trente-huit ans sur le bord de la piscine, sans trouver personne qui lui prêtât une main charitable pour l'aider à se jeter dedans ; de sorte qu'interrogé par le Sauveur pourquoi il était demeuré si longtemps sans être guéri, ne répondit que ces tristes paroles : *hominem non habeo* (Joan., VII), je n'ai personne qui me rende ce bon office.

Hélas ! chrétiens, combien de pauvres délaissés de tout le monde, sans parents, sans amis, sans connaissances, lesquels languissent depuis plusieurs années dans ces feux, parce qu'ils n'ont personne qui les puisse plonger dans le sang du Sauveur : *hominem non habeo*. Ils implorent votre secours, ne leur refusez pas ce charitable office, qu'ils reconnaîtront un jour au centuple.

Mais concevons tellement de la compassion pour ces âmes affligées, que nous ne nous oublions pas nous-mêmes ; c'est-à-dire, chrétiens, que nous tâchions nous-mêmes d'éviter ces épouvantables supplices, par le soin que nous apporterons pour éviter jusqu'aux moindres souillures, et d'expier en cette vie les péchés que nous avons commis ; nous com mettons maintenant avec joie ce qu'il faudra un jour pleurer avec des larmes de sang ; nous contractons des dettes immenses, qu'il faudra un jour payer jusqu'à la dernière obole : *Miserere animæ tuæ placens Deo*. (Eccli., XXX.) Ayons compassion de nous-mêmes, si nous ne sommes pas touchés des misères d'autrui ; nous pouvons maintenant expier nos péchés à fort peu de frais, parce que c'est le temps de miséricorde ; un soupir, une larme, une petite affliction soufferte de bon cœur, tant d'indulgences que l'Eglise nous présente tous les jours et que nous négligeons ; tout cela peut présentement satisfaire pour des journées et pour des mois entiers de ce terrible supplice ; une aumône peu considérable acquitterait des dettes si fâcheuses, un verre d'eau donné par charité éteindrait ces feux ; que si vous attendez que Dieu poursuive sa dette par voie de justice, il n'y aura plus de remise, ni de faveur. Au lieu donc d'attendre ce temps de rigueur, tâchons de si bien y satisfaire maintenant, que nous passions de cette vie à l'éternité bienheureuse, etc.

SERMON LXI.

QU'ON EN USERA DE LA MÊME MANIÈRE À
NOTRE ÉGARD, APRÈS LA MORT, QUE NOUS
EN AURONS USÉ ENVERS LES DÉFUNTS.

Eadem mensura qua mensi fueritis, remetietur vobis.
(Luc., VI.)

*On se servira envers vous de la même mesure dont vous
serez servi envers les autres*

Je ne crois pas m'éloigner de mon sujet, Messieurs, en vous suggérant aujourd'hui le moyen d'éviter un jour la grandeur des peines que je m'efforçai de vous représenter, la dernière fois. Ce moyen est infaillible, puisque nous en avons pour garant la Vérité même, qui nous assure, dans l'Évangile, qu'on agira à notre égard de la même manière que nous aurons agi à l'égard de nos frères. D'où il s'en suit, par une conséquence juste et évidente, que si nous avons eu une tendre compassion des peines qu'ils endurent, Dieu inspirera aux autres cette même tendresse envers nous, quand nous nous trouverons dans la même nécessité; qu'on s'empressera de nous secourir, si nous nous sommes efforcés de leur donner quelque secours; et qu'enfin on s'intéressera dans notre délivrance, si nous avons pris tout le soin que nous devons prendre pour délivrer nos proches et nos amis de la rude captivité où ils étaient réduits.

C'est pourquoi, après vous avoir fait entendre les plaintes et les cris lamentables que font ces saintes âmes pour vous donner quelque compassion de leurs peines, aujourd'hui, chrétiens, la compassion que j'ai de celles qui vous sont dues et que vous accumulez tous les jours, comme un trésor de colère, pour m'exprimer avec le grand Apôtre, me fait élever la voix pour vous conjurer, avec le Sage, d'avoir pitié de votre âme propre : *Miserere animæ tuæ placens Deo*. Si vous vous aimez aussi tendrement que vous le marquez dans tout le reste, faites-le voir en cette occasion, en faisant tous vos efforts pour vous garantir des mêmes supplices dont vous témoignez avoir tant d'horreur et que vous avez peut-être si justement mérités. C'est donc à vous et pour vous, mes chers auditeurs, que je parle aujourd'hui; ou plutôt c'est par l'intérêt de vos propres âmes que je veux vous porter à secourir les âmes de nos frères, en vous montrant que le moyen le plus efficace et le plus sûr d'éviter les effroyables peines qu'elles souffrent, ou de recevoir vous-mêmes du secours des personnes de piété, si vous êtes jamais réduits dans la même nécessité, et d'engager enfin la justice de Dieu à vous rendre la pareille, c'est de procurer à ces âmes souffrantes toutes les assistances que vous pourrez. Demandons, pour ce sujet si intéressant, les lumières du ciel, par l'intercessor de la bienheureuse mère de Dieu. *Ave, Maria*.

Je ne mets pas ici en question, chrétienne compagnie, si la charité, la plus noble et la plus parfaite de toutes les vertus, est aussi la plus désintéressée, et si c'est un acte d'une générosité plus chrétienne d'oublier

en quelque manière son propre soulagement pour penser à celui des autres. Je sais que le Fils de Dieu fait consister le haut point de cette charité à donner sa vie pour ses amis : *Majorem hac dilectionem nemo habet, quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis*. (Joan., XV.) Je sais que les saints Pères et les docteurs nous enseignent que nous devons préférer la vie de nos frères à nos biens temporels, que nous appelons biens de fortune; que c'est manquer au devoir essentiel de l'amour que nous leur devons, de préférer nos moindres avantages à tous ceux d'autrui; qu'il n'y a guère que dans l'affaire du salut où la charité que nous nous devons à nous-mêmes doit absolument l'emporter sur l'intérêt et sur la considération de celui du prochain, et qu'enfin on peut même s'offrir, sur l'exemple de plusieurs grands saints et par le motif d'une héroïque charité, à souffrir toutes les peines auxquelles les âmes du purgatoire sont condamnées, et à satisfaire pour elles à la justice la plus rigoureuse de Dieu. Non, chrétiens, quoique je ne doute point que le désintéressement de la charité ne lui donne un degré de perfection incomparable, ce n'est pas mon dessein de la pousser jusque-là; mais comme j'ai particulièrement en vue les moyens de soulager ces âmes souffrantes, j'ai cru que je ne pouvais vous engager plus sûrement à leur procurer ce prompt secours que par votre propre intérêt, en vous faisant voir, premièrement, que ceux qui négligent de secourir les autres, dans un si pressant besoin, ont tout sujet de craindre qu'on ne les abandonne à leur tour et qu'ils ne souffrent longtemps les plus rudes peines du purgatoire. C'est la première réflexion que vous devez faire. Et, en second lieu, que personne n'a plus d'espérance d'éviter un jour ces mêmes peines, ou d'en être délivré au plus tôt, que ceux qui se seront employés à délivrer les autres. C'est ma seconde réflexion, et voilà tout le partage de mon discours.

PREMIÈRE PARTIE.

À voir, Messieurs, les larmes que versent la plupart des chrétiens à la mort de leurs proches et de leurs amis, et à entendre les cris et les gémissements dont les maisons retentissent dans ces fâcheux accidents, il n'y a personne qui n'ait la même pensée qu'eurent autrefois les Juifs en voyant le Fils de Dieu pleurer sur le tombeau de Lazare, savoir qu'ils sont sensiblement touchés de cette perte, et que cette douleur est une marque infaillible de la tendre affection qu'ils avaient pour eux : *Ecce quomodo amabat eum*. (Joan., XI.) Mais à voir ensuite la négligence extrême que ces mêmes chrétiens témoignent à secourir, après la mort, ces mêmes personnes qui leur ont été si chères durant leur vie, il est aisé de conclure que si cette douleur est sincère et si ces larmes ne sont point feintes, elles ne sont pas toujours des marques certaines de la charité chrétienne, dont le Sauveur nous

a fait un commandement si exprès. Pourquoi cela ? parce que, comme dit saint Paul, la charité ne se perd point, mais qu'elle subsiste après la mort ; qu'elle n'accompagne pas seulement nos frères jusqu'au tombeau et qu'elle ne se contente pas de leur rendre les devoirs funèbres, mais qu'elle continue de leur rendre des services plus essentiels, qui sont les secours et les assistances dont ils ont besoin après leur décès, ainsi que la foi et la religion chrétienne nous l'apprennent ; mais à considérer l'oubli profond, ou du moins la dernière indifférence où l'on est à leur égard, après quelques jours de deuil et de cérémonie, je ne crains point d'ajouter que c'est particulièrement sur le chapitre de la charité que le Sauveur a déclaré que nous serons mesurés sur le même pied que nous aurons mesuré les autres ; c'est-à-dire qu'on en usera envers nous de la même manière que nous en aurons usé envers le prochain, qu'on négligera de secourir ceux qui n'auront pas eu soin de secourir leurs frères, qu'on oubliera réciproquement ceux qui les ont mis en oubli, et que ceux qui les auront abandonnés dans ce besoin extrême seront eux-mêmes réduits dans un déplorable abandon.

Comme il ne faut point d'autre preuve de cette vérité que l'oracle prononcé par le Fils de Dieu, permettez-moi de lui donner toute l'étendue qui est nécessaire pour en être utilement persuadés ; car si nous osons pénétrer dans les desseins de Dieu et chercher des raisons d'un procédé qu'il défend lui-même aux hommes de mettre en pratique en bien des occasions, nous trouverons que cette conduite est conforme à l'ordre de sa justice, et que ce châtement est proportionné à la faute que nous commettons, en manquant de charité envers nos frères défunts, que nous sommes obligés d'aider et de secourir par la loi de la nature, par la loi de la charité chrétienne, par la loi de la clémence et de la miséricorde, qui inspire à tout cœur bien fait des sentiments de compassion des misères d'autrui. Or, nous négligeons, pour ne pas dire nous violons, en manquant d'assister nos frères défunts, ces trois lois si saintes et si inviolables ; Dieu permettra donc qu'elles seront négligées à notre égard, et que les mêmes motifs qui ont fait si peu d'impression sur notre cœur n'en feront pas davantage sur celui de nos proches, quand nous serons dans la même nécessité. Faisons-y donc maintenant une sérieuse réflexion.

Premièrement, la loi de la nature nous oblige de secourir les défunts et de nous acquitter envers eux de ce charitable devoir ; les uns nous ont été unis par la proximité du sang, puisqu'ils ont été nos pères, nos frères et nos plus proches ; les autres par les nœuds d'une étroite amitié, maris, femmes, amis, personnes que nous avons peut-être tendrement chéries ; et les autres, par les liens de la société humaine ou civile, pour avoir été de même nature, de même rang, de même profession ; ils ont

été ce que nous sommes, c'en est assez, et ils portent le nom de nos frères pour être morts dans la même foi et dans la même religion que nous. La nature nous oblige donc à les secourir, et cette loi étant imprimée dans le fond de notre être, nous ne pouvons étouffer cette voix secrète qui nous sollicite de leur donner toutes les assistances dont nous sommes capables. Je ne m'engage pas à soutenir que la lumière naturelle nous apprenne qu'il y ait un purgatoire et des peines établies après la mort pour les péchés commis en cette vie ; des infidèles en ont été persuadés par les seules lumières de la raison. Mais ces lumières obscures et confuses, ces sacrifices et ces expiations qu'ils ont employés pour ce sujet durant les ténèbres de la superstition païenne, nous reprochent qu'étant éclairés comme nous le sommes des lumières de la foi, et par conséquent, persuadés de ce que les âmes des défunts souffrent dans ce triste lieu, ce ne peut être qu'une dureté de cœur et une insensibilité criminelle, qui a fait succéder la froideur, l'indifférence et l'oubli profond à la plus ardente affection, à l'amitié la plus tendre, à l'estime la plus juste. que nous avons pour eux, et aux dernières obligations que nous avons encore à quelques-uns ; vous appelleriez cela infidélité, ingratitude, mauvais naturel et une cruauté envers les vivants. Hé ! d'où vient que cela même est compté comme pour rien à l'égard des morts ? Quand nous serions persuadés que leurs âmes auraient eu le même sort que leurs corps, et qu'il ne resterait rien d'eux que le nom et le souvenir, encore serions-nous obligés de chérir leur mémoire ; mais instruits et éclairés comme nous le sommes sur l'état de nos amis après la mort, dans la connaissance de ce qu'elles souffrent pour l'expiation des péchés commis en cette vie et du besoin qu'elles ont de notre secours, les oublier, les méconnaître, les abandonner, n'y penser presque jamais ou bien y penser sans les secourir ? amis infidèles ! enfants dénaturés ! hommes insensibles ! pourrez-vous trouver étrange qu'on vous rende la pareille, ou pourrez-vous attendre autre chose que d'être traités un jour avec la même rigueur ?

Nous voyons, parmi les hommes, qu'on a peu de compassion pour ceux qui ont été impitoyables envers les autres ; que quand une personne reçoit le même traitement qu'elle faisait à tout le monde, on se récrie que Dieu est juste et qu'il l'a punie comme elle le méritait ; que souvent même la justice humaine condamne un criminel à subir les mêmes peines qu'il a fait souffrir aux innocents : rien n'est plus conforme à l'équité naturelle que ce procédé, et personne, en un mot, n'a droit de se plaindre, même en secret, quand on use de la même sévérité envers lui de laquelle il a usé envers les autres tout le premier. Or, Messieurs, c'est l'ordre que la justice de Dieu observe dans les châtements des crimes des hommes, quelquefois dans cette vie, mais toujours et

inmanquablement dans l'autre, comme l'Écriture nous l'apprend. Le riche réprouvé, dont parle l'Évangile, avait refusé les miettes de sa table au pauvre Lazare, qui mourait de faim à sa porte, et lorsque ce riche impitoyable fut enseveli dans l'enfer, on lui refusa une goutte d'eau pour modérer l'ardeur de sa soif plus ardente que les feux mêmes qui le brûlaient; l'insensibilité de ce barbare fut punie par le même refus qu'il avait fait à un pauvre languissant; et c'est un plaisir de voir comme les saints Pères, et particulièrement saint Chrysologue, font valoir ce retour si juste, le refus d'une goutte d'eau, pour punir le refus d'une miette de pain; et comme Abraham ne fut point touché du misérable état et des tourments insupportables de celui qui n'avait eu nulle compassion de la misère d'autrui, ce saint patriarche rebuta avec reproche les prières de celui qui avait fermé ses oreilles aux cris et aux gémissements d'un pauvre famélique qui réclamait son assistance; il témoigna même de l'insensibilité à celui qui avait eu une telle dureté de cœur envers un pauvre réduit à la dernière nécessité. Terrible exemple de la justice de Dieu dans l'autre vie! et quelque différence qu'il y ait entre une âme réprouvée dans l'enfer et une âme sainte et amie de Dieu dans le purgatoire, cette justice ne change rien dans cet ordre, qui est de garder la même conduite qu'elles auront eue dans ce monde à l'égard de leurs frères qu'elles pouvaient aider dans un semblable besoin.

C'est le châtement dont Dieu menace son peuple par le prophète Joël : *Reddam vicissitudinem vobis.* (Joël, III.) Ah! je vous rendrai la pareille et je vous traiterai de la même manière que vous aurez traité vos frères; on vous refusera une goutte d'eau pour rafraîchir l'ardeur qui vous brûlera dans ce triste lieu, parce que vous avez refusé aux autres les miettes de votre table; c'est-à-dire quelque part en vos prières et quelque reste de vos satisfactions à ceux qui languissaient dans les prisons de ma justice. En vain ils ont imploré votre secours, vous implorerez en vain celui des autres; vous avez mis en oubli vos plus proches et vos plus chers amis, on vous oubliera à votre tour et on ne se souviendra plus de vous après votre mort : *Reddam vicissitudinem vobis... Eadem mensura, quam mensi fueritis, remetietur vobis.* Vous vous êtes contentés de quelques légères prières lorsque vous avez appris la nouvelle de leur mort, et vous avez plutôt cherché à vous consoler de leur perte qu'à les soulager dans leur peine; au lieu de prières, de jeûnes et d'aumônes que vous pouviez faire pour les délivrer, vous vous êtes vous-mêmes livrés à la douleur et à d'inutiles regrets d'avoir perdu l'appui de votre famille ou l'espérance de votre fortune; voilà comme Dieu permettra qu'on se comporte envers vous : on vous pleurera durant quelques jours et on consumera en plaintes, en soupirs et en condoléances inutiles qu'on

fera sur votre décès, un temps qu'on pouvait employer à satisfaire à la justice de Dieu; on songera à vos obsèques, à exécuter vos dernières volontés, à vous dresser un magnifique tombeau, à publier partout votre éloge; mais personne ne songera à prier pour vous : c'est tout ce que vous avez fait pour vos amis, c'est tout ce que l'on fera pour vous; vous avez eu peu de tendresse naturelle pour les autres, on n'en aura pas davantage pour vous : *Reddam vicissitudinem vobis.*

Il est de peu d'importance, Messieurs, je le sais bien, que la tendresse naturelle prenne fin avec la nature même; mais c'est le propre de la charité chrétienne et surnaturelle de n'être point sujette aux lois de la mort : *Charitas nunquam excidit.* (I Cor.; XIII.) Et la conséquence que vous en devez tirer est que cette charité nous oblige d'aider ceux qui ont besoin de notre secours, et que c'est manquer à l'un des plus importants devoirs de cette charité, de le refuser à ceux qui sont dans une nécessité plus pressante. Or, je ne crois pas qu'on puisse contester que les défunts, je parle de ceux qui payent ce qu'ils doivent à la justice de Dieu dans le purgatoire (car pour ceux qui sont dans le ciel, ils sont plus en état d'exercer leur charité à notre égard que de ressentir les effets de la nôtre); je ne crois pas, dis-je, qu'on puisse contester que ces fidèles défunts ne soient compris sous le nom de notre prochain, après nous avoir fait voir qu'ils ne font qu'une même Église avec nous, et que nous sommes unis avec eux par un commerce de mérites et de prières. Ce n'est pas non plus une vérité à éclaircir que la charité que nous leur devons doit être surnaturelle, puisque le bien que nous leur devons procurer est la jouissance de leur bonheur éternel, et que tout ce que nous faisons pour eux est en vue de Dieu. Il est donc aussi incontestable que de manquer à leur donner le secours qu'ils attendent de nous, ce n'est pas remplir les devoirs de la véritable charité à leur égard. Je ne prétends pas cependant conclure de là qu'à moins qu'il n'y ait quelque autre obligation de justice jointe avec le motif de charité, ce manquement nous rende coupables d'une omission mortelle contre le précepte de la charité du prochain, telle que serait celle de manquer à faire l'aumône à un pauvre dans une nécessité extrême et connue, et qui n'aurait point d'autre ressource. Je sais bien que ni l'Évangile, ni l'Église, ni la morale la plus sévère, ne possèdent l'obligation de notre charité jusque-là.

Mais aussi, mon cher auditeur, je suis bien fondé, et sur l'Évangile, et sur le sentiment des Pères, et sur la conduite de la providence de Dieu, de vous déclarer que vous serez traité de la même manière, et pour m'exprimer sur ce point par les mêmes termes du Fils de Dieu, qu'on gardera envers vous la même mesure que vous aurez observée envers les autres, par cette omis-

sion, par cette négligence ou par ce refus de leur rendre ce devoir de charité, et qu'ainsi vous avez peu à compter sur la charité des autres après votre mort, ayant vous-même été si peu charitable envers ceux qui sont maintenant dans l'état où vous serez alors; vous ne devez pas attendre qu'on sollicite Dieu en votre faveur, ou qu'on s'intéresse pour votre délivrance après avoir laissé souffrir les autres sans aucune pitié. Non, personne ne se mettra en peine de vous assister dans la nécessité extrême où vous serez réduit, et Dieu le permettra pour punir le défaut de votre charité par l'abandon général de tous vos amis et de tous ceux qui vous auront témoigné le plus d'affection durant votre vie.

Du moins, dites-vous, je participerai aux suffrages communs de toute l'Eglise, et si personne en particulier ne se souvient de moi, j'aurai part à cet amas de prières que les fidèles offrent tous les jours en général, et à la dévotion qui en porte souvent plusieurs à prier pour les plus délaissés et pour ceux à qui on pense le moins. L'Eglise même, dans les sacrifices qu'elle offre pour ce sujet, ne recommande-t-elle pas à Dieu, dans ses prières, les âmes de tous les défunts? Vaine espérance, mon cher auditeur! et si vous pensez vous exenser sur ce prétexte, que vous déplorerez un jour votre illusion! Car enfin, êtes-vous si peu instruit de l'effet des prières et des satisfactions qu'on offre pour les morts, que vous ne sachiez pas encore que ce qui est présenté à Dieu pour leur délivrance ou pour l'adoucissement de leurs peines, est offert par manière de suffrage, et que Dieu se réserve toujours le droit de l'appliquer à qui il lui plaît, et autant qu'il lui plaît; autrement, il ne faudrait qu'offrir une seule fois le sacrifice de l'autel pour éteindre toutes les flammes du purgatoire, et pour délivrer tous ceux qui sont dans ces tristes prisons: or l'application de ces suffrages étant entre les mains de Dieu, il dispose des actions de charité que font les vivants pour le soulagement des morts, selon les ordres de sa justice; et comme la règle de sa conduite envers les personnes pieuses est de les récompenser ou de les punir selon la mesure de la charité qu'elles auront exercée envers le prochain, ces prières et ces satisfactions seront appliquées à celles qui auront secouru les autres pendant qu'elles ont vécu, et, à votre égard, il usera de toute la sévérité de sa justice: *Judicium sine misericordia iis qui non faciunt misericordiam.* (Jac., II.) Selon cette règle établie par sa sagesse, ce qu'on lui offrira pour vous sera appliqué à ceux qui ont été plus charitables, plus zélés et plus réguliers à s'appliquer à ce devoir.

Si ce retour est si à craindre à ceux qui négligent la loi de nature et de la charité chrétienne, il faut en troisième lieu faire le même raisonnement de la loi, et du précepte de la miséricorde en particulier que Dieu a eu de tout temps tellement à cœur, qu'il n'a rien plus expressément recommandé ni au

peuple juif, ni aux chrétiens, que de faire miséricorde. Jusque-là, qu'il préfère cette vertu au sacrifice, qui est l'action la plus sainte et la plus auguste de la religion, *Misericordiam volo et non sacrificium.* (Matth., IX.) Ne nous étendons pas sur une vérité si connue. Plût à Dieu, chrétiens, que la pratique le fût également, et que l'omission ou l'infraction de cette loi ne fût point le sujet du reproche qu'on nous fera un jour, semblable à celui que, dans l'Evangile, un père de famille fait à un mauvais serviteur qui n'usa pas envers un autre, qui était au service du même maître, de la même miséricorde dont on avait usé à son égard: *Nonne oportuit te misereri conservi tui* (Matth., XVIII), ou vous a fait grâce en vous remettant la somme tout entière dont vous étiez redevable et que vous n'étiez pas en pouvoir d'acquitter; vous méritiez qu'on vous livrât à la rigueur de la justice et qu'on vous laissât dans une obscure prison jusqu'à l'entier payement de cette dette; on vous a souvent exempté, par une miséricordieuse indulgence, de la peine que vos péchés méritaient: c'est un jugement de miséricorde que Dieu a exercé en votre faveur dans cette vie. Je veux que vous ne soyez pas la cause du rigoureux traitement que l'on fait à vos frères dans le purgatoire, et que vous ne leur teniez pas le pied sur la gorge, pour les obliger à payer ce qu'ils vous doivent; vous manquez cependant de miséricorde envers eux, puisque, pouvant les délivrer des peines qu'ils endurent, et acquitter pour peu de chose ce qu'ils doivent à la justice de Dieu, vous avez la dureté de les abandonner ou de vous mettre peu en peine de les secourir: *Nonne oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum?* Vous savez de quelle manière ensuite on traite ce serviteur inhumain, comme son maître révoqua la grâce qu'il lui avait faite, et qu'on n'usa plus de miséricorde envers celui qui avait refusé de l'exercer envers un autre: *Nonne oportuit et te misereri conservi tui?*

Faites-vous, mon cher auditeur, l'application de ce qui vous est propre dans cette parabole, en réfléchissant sur la multitude des péchés que Dieu vous a pardonnés et sur la peine éternelle qu'il vous a remise libéralement; Dieu attend que vous usiez de la même miséricorde, quoique d'une manière un peu différente, à l'égard de ceux qui l'ont peut-être servi plus fidèlement que vous ne faites, mais que la fragilité humaine a fait tomber dans de légers défauts; ils en souffrent la peine, et vous pouvez les soulager et même les retirer de l'affreuse prison où ils sont renfermés: il est vrai que vous ne les y retenez pas, et que ce n'est pas par votre ordre qu'ils y ont été mis; mais il ne tient qu'à vous de les en délivrer et de les mettre en liberté, et vous leur refusez cette grâce? Ah! craignez qu'on n'use de la même rigueur, et qu'il n'y ait point un jour de miséricorde pour vous. Mais plutôt, pour éviter un pareil traitement, suivez le conseil de l'Apôtre qui vous exhorte à prendre des

entrailles de miséricorde : *induite viscera misericordie*, puisqu'il n'y a point d'objet qui doive davantage vous y exciter. Car c'est une remarque que l'on fait sur ce sujet, que les œuvres de miséricorde, que l'on distingue en spirituelles et corporelles, se trouvent toutes réunies en celles-ci de la manière la plus excellente. Ces saintes âmes sont pauvres, affligées, délaissées, déstituées de tout secours; elles ont une faim et une soif extrêmes des délices du ciel; elles souffrent une rude captivité, elles sont éloignées de leur patrie et ne peuvent se procurer le moindre soulagement du monde dans le triste état où elles sont réduites; or, la miséricorde a toutes ces misères pour objet, et si vous négligez de les assister, on vous laissera languir à votre tour dans cette rude prison, vous souffrirez la même faim et la même soif, sans qu'on se souvienne seulement de vous soulager; vous demeurerez longtemps éloigné de votre chère patrie, personne ne vous visitera pour vous consoler dans vos peines, et, en un mot, on n'exercera nulle action de miséricorde envers vous, mais une sévère et rigoureuse justice, pour avoir fermé vos entrailles à la miséricorde. Faites-y une sérieuse réflexion, chrétiens, afin que chacun de vous puisse entendre au moment de la mort les paroles que Dieu dira aux justes, au jour du jugement dernier : *Venez, les bénis de mon Père; j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'étais étranger, et vous m'avez reçu en votre maison; j'étais dans une triste prison, et vous m'avez visité et délivré.* C'est présentement que je veux récompenser tant de bons services que vous m'avez rendus en la personne de ces âmes qui m'étaient infiniment chères, et user à votre égard de la même mesure dont vous vous êtes servi envers les autres. C'est, Messieurs, ce que nous allons voir plus en détail dans cette seconde partie, où j'ai à vous faire voir que personne n'a plus de droit d'espérer d'être bientôt délivré des feux du purgatoire, que ceux qui se sont employés à en retirer les autres par une pieuse compassion et par une ardente charité.

SECONDE PARTIE.

Je ne crois pas, chrétiens, qu'il soit fort nécessaire de vous montrer quelle impression ce motif est capable de faire sur un esprit fortement persuadé de la grandeur des tourments qu'on souffre dans le purgatoire, après que saint Augustin et plusieurs docteurs nous ont assuré que ce serait gagner beaucoup que de racheter les moindres peines de ce lieu, par les plus grands supplices qu'on puisse endurer en cette vie; vous êtes assez convaincus de ce qu'une juste crainte fait entreprendre à ceux qui sont en péril de leur vie, s'ils ne font quelque puissant effort pour se sauver. J'aime donc mieux vous dire que comme trois sortes de personnes prennent intérêt dans ce devoir de charité que nous exerçons envers les morts, les trois mêmes personnes s'intéresseront un jour à

procurer votre délivrance, et même à faire en sorte que vous ne veniez point en ce lieu de tourments. C'était ce que la fausse piété du mauvais riche lui faisait demander à Abraham en faveur de cinq de ses frères; mais c'est ce qu'une véritable charité obtiendra pour nous du Dieu d'Abraham, j'entends : 1^o la charité de ces saintes âmes que nous aurons soulagées, et qui ne manqueront pas d'employer leurs prières et leur crédit auprès de Dieu, afin de reconnaître ce signalé bienfait : 2^o la charité des vivants qui seront après nous, et qui, par une particulière conduite de la Providence, en useront envers nous comme nous en aurons usé envers ceux qui nous ont précédés. La charité enfin la plus reconnaissante et la plus puissante de toutes, qui est celle du Fils de Dieu, lequel veut bien se charger de cette obligation, en tenant compte fait à lui-même, et en mettant pour ainsi dire, sur son compte, ce que nous aurons fait au moindre des siens. Ce sont comme trois garants que je vous donne, ou d'une exemption entière, ou d'une prompte délivrance des peines dont votre charité aura délivré ceux qui les souffrent par arrêt de la justice de Dieu, et qu'il est en votre pouvoir d'adoucir, ou même d'en empêcher l'exécution. Ecoutez donc ceci pour votre intérêt.

Premièrement, quelle obligation ne vous auront point ces saintes âmes que vous aurez secourues si à propos, et dans un si pressant besoin? Étant généreuses au point qu'elles le sont, elles reconnaîtront, on n'en peut douter, cet insigne bienfait, et ne manqueront pas de vous le rendre à leur tour. Car, Messieurs, rien n'est perdu de ce que l'on fait pour elles; pour peu qu'on leur donne, elles s'en sentent toujours infiniment obligés, et jamais elles n'oublient le bien qu'elles ont reçu de nous dans leur nécessité extrême, lorsqu'elles ne pouvaient se soulager elles-mêmes, et encore moins les unes les autres. En quoi il y a cette différence entre elles et les plus affligées qui vivent sur la terre, qu'il n'y a point de misérable qui soit réduit à un si pitoyable état qu'il ne puisse faire quelque effort pour s'aider, ou du moins qui ne puisse être secouru des autres; mais ces pauvres âmes ne savent à qui s'adresser : Dieu ne les écoute plus; leurs frères, leurs amis, leurs plus proches les ont entièrement oubliées; elles ont beau pousser des cris vers le ciel, il est sourd à leurs plaintes, c'est inutilement qu'elles implorent le secours de ceux qu'elles ont laissé sur la terre, il y a un chaos et un intervalle immense qui les en sépare; le temps qui leur était donné pour acquitter leurs dettes est passé, la mort est venue, et cette fatale nuit durant laquelle on ne peut plus agir par voie de mérite; or, dans ce déplorable abandon, vous les avez secourues et retirées de ce lieu de ténèbres et de misères; vous leur avez procuré le comble de leurs desirs; seraient-elles saintes, si elles pouvaient être ingrates? et seraient-elles justes, si elles n'étaient reconnaissantes?

Quelles prières ne feront-elles point pour vous, lorsqu'elles seront écoutées dans le ciel? Se laisseront-elles jamais de solliciter la miséricorde de Dieu en faveur de ces personnes charitables? Quelles grâces n'obtiendront-elles pas par leurs instantes et continues sollicitations? Et quand Dieu sera prêt de vous condamner aux mêmes supplices dont vous les aurez délivrées, elles s'élèveront et se présenteront au tribunal de cette divine majesté, afin de demander grâce pour vous. Elles crieront comme le peuple sauvé par Jonathas : qu'il n'est pas juste que celui-là souffre la peine dont il les a elles-mêmes délivrées. Oui, elles fléchiront la justice divine, toute rigoureuse qu'elle est, ou du moins elles vous obtiendront le moyen de la satisfaire en cette vie à moins de frais.

Si vous considérez maintenant la qualité des personnes que vous obligez dans leur extrême besoin, faites réflexion que ce sont autant d'héritiers du royaume éternel, autant de personnes toutes-puissantes auprès de Dieu, que vous attachez par là à vos intérêts, et que vous rendez vos meilleurs amis ; que ce seront autant d'avocats qui plaideront un jour votre cause au tribunal de Dieu, autant d'intercesseurs que vous aurez dans la cour de ce roi céleste, mais des intercesseurs zélés qui parleront pour vous, autant d'âmes fidèles et de médiateurs encore plus charitables que vous n'avez été à leur égard. Si vous saviez qu'une personne qui se trouve dans une pressante nécessité fût un roi ou un souverain, qui se verrait obligé d'implorer votre secours, mais qui serait un jour en état de reconnaître le bon office que vous lui auriez rendu, avec quel empressement ne lui offririez-vous point tout ce qui dépend de vous? Ne regarderiez-vous pas cette occasion comme une heureuse fortune qui s'offrirait à vous? Ah! il s'en présente une à tous moments mille fois plus heureuse, et vous ne savez pas vous en prévaloir? Ce qui me fait dire que de toutes les actions de charité il n'y en a point de mieux placée et dont la récompense soit plus assurée que celle qu'on exerce envers les âmes du purgatoire. Car, quoique Dieu, qui les reçoit en la personne du prochain, quel qu'il puisse être, nous en tienne toujours compte, il arrive néanmoins souvent que les personnes à qui nous les faisons en sont indignes : ce sont des ingrats qu'on oblige, et peut-être des réprouvés qui se serviront du bien que nous leur faisons contre le dessein de Dieu même. Mais ici il n'y a rien à risquer, vos bienfaits sont toujours bien placés, puisque ces âmes saintes ne les oublieront jamais ; et il me semble que je pourrais vous dire en cette rencontre ce que les Juifs dirent autrefois au Sauveur, pour le presser de secourir une personne de mérite : *Dignus est ut hoc illi præstes* (Luc., VII), il mérite que vous lui fassiez cette grâce et que vous vous employiez pour lui rendre service. Je dis de même en cette occasion, et il n'y a point de personnes qui méritent mieux d'être secou-

rués ; Dieu les considère et les chérit, ils seront un jour en état de faire votre fortune à vous-mêmes, puisqu'ils sont tout-puissants auprès de Dieu et grands dans ce royaume où tous ceux qui ont le bonheur d'y entrer sont autant de rois.

Ce n'est pas assez que ceux à qui nous aurons rendu un service si considérable nous en marquent leur reconnaissance, je dis, en second lieu, que ce qui nous doit encore engager à leur rendre ce charitable office, est que Dieu saura bien faire en sorte que ceux qui vivront après nous auront aussi la même charité pour nous et s'acquitteront fidèlement des mêmes devoirs à notre égard, selon la maxime que nous avons établie pour fondement de tout ce discours, que nous serons mesurés à la même règle que nous aurons mesuré les autres. Car, si elle a lieu cette règle et cette maxime dans les châtimens de la justice, Dieu, qui se fait particulièrement gloire d'être miséricordieux, ne se contentera pas de reconnaître notre charité par une autre de même nature, ni de se servir de la même mesure dans ses bienfaits ; le Sauveur ajoute encore que cette mesure sera pleine, abondante et pressée. Il s'ensuit donc que soulager les morts est le moyen le plus infaillible de recevoir un jour un prompt soulagement de la part des vivants, par des voies secrètes que sa providence connaît, et nous devons être convaincus que cet oracle s'accomplira en notre faveur. Il n'en faut donc pas davantage pour animer notre charité envers les fidèles défunts, que de tenir pour constant que c'est la pratiquer envers nous-mêmes et agir pour nos propres intérêts. Mais si nous en sommes pleinement persuadés, comment, sensibles comme nous y sommes, témoignons-nous tant de négligence et de froideur à soulager ces pauvres âmes, puisque c'est procurer à la nôtre autant de soulagement, et travailler à notre propre bonheur? Ah! *miserere animæ tuæ placens Deo*. Soyez donc miséricordieux envers vous-mêmes, et pensez que ce que vous faites pour les autres vous le faites pour vous.

Car, encore une fois, si cette maxime a lieu, que doit attendre la dureté et l'insensibilité de ces personnes qui jouissent des biens que leur ont laissés leurs ancêtres, et qui se plaignent du peu de dépense qu'il faudrait faire pour leur procurer le repos éternel? Hélas! il arrive à ces pauvres âmes abandonnées de leurs proches ce qui arriva autrefois au patriarche Joseph, après avoir porté à manger à ses frères qui gardaient leurs troupeaux à la campagne ; ses frères ingrats prirent le pain et le vin qu'il leur portait, et, sans avoir nul égard au service qu'il venait de leur rendre, le dépouillèrent et le jetèrent dans une citrune desséchée, où ce pauvre innocent, renfermé comme dans un tombeau, conjurait ces barbares de le retirer de cette prison, avec des larmes et des paroles capables de leur fendre le cœur, s'ils eussent eu quelque reste d'humanité, sans que ses plaintes eussent assez de force pour

réveiller les sentimens de la nature : ce qui parut ensuite si inhumain au prophète Amos, qu'il leur fait ce sanglant reproche : *Bibentes vinum in phialis, et nihil patiebantur super contritione Joseph (Amos, VI)*; ils faisaient bonne chère de ce que Joseph leur avait apporté, et n'avaient nulle compassion de sa misère. Ne voilà-t-il pas, Messieurs, ce qui se passe à l'égard de ceux qui sont enfermés dans les tristes prisons du purgatoire ? ils ont beau pousser des cris et des plaintes comme Joseph, leurs héritiers qui ont recueilli leur succession vivent de ce que les autres ont amassé du travail de leurs mains et gagné à la sueur de leur front, et pendant que ceux-ci demeurent dans cette prison, ceux-là sont insensibles aux douleurs qu'ils endurent, *et nihil patiebantur super contritione Joseph*. Ils croient satisfaire à leur devoir d'assister à leurs obsèques avec les cérémonies ordinaires, de faire parer les églises et les autels, d'avoir soin que les armes, les chiffres de noblesse et les marques de la dignité et des emplois des défunts y soient portées comme en triomphe : vraiment c'est bien là de quoi les morts se mettent en peine ! *Hæc solatia sunt qualiacunque vivorum*, dit saint Augustin (serm. 32 *De verb. apost.*), *non subsidia mortuorum*, tout cela peut servir pour la consolation des vivants, mais il ne sert de rien pour le soulagement des morts qui n'ont besoin que de prières et de bonnes œuvres, et c'est à quoi les héritiers ne pensent point : mais qu'arrivera-t-il de là ? il arrivera, Messieurs, par une juste disposition de la justice divine, qu'on traitera un jour ces ingrats avec la même dureté ; ils laisseront leurs biens à d'autres qui en feront le même usage, et s'ils sont assez heureux pour mourir en état de grâce et de salut, leurs enfans et leurs proches n'auront que de l'insensibilité pour eux, et Dieu permettra qu'ils soient abandonnés de tout le monde, comme eux-mêmes ne se sont mis en peine de personne pendant qu'ils ont vécu : *In qua mensura mensi fueritis remetietur vobis*.

Non, me dites-vous, ce malheur ne m'arrivera pas, j'y mettrai bon ordre par mon testament, où je ferai tant de legs pieux, tant d'aumônes, tant de fondations, que je pourrai me passer du secours de mes héritiers. Vaine précaution ! inutile prévoyance d'un homme abusé qui tombe dans le malheur qu'il veut éviter, et qui y tombe par les mêmes moyens qu'il emploie pour s'en garantir ! Vous y pourvoirez par votre testament : eh ! pourquoi différer après votre mort ce que vous pouvez faire plus sûrement durant votre vie ? c'est à savoir si ce testament tiendra, s'il sera fait dans les formes, si ceux qui y sont oubliés n'y formeront point d'opposition, si l'artifice et la chicane n'y trouveront point de nullités, si les mécontents n'y trouveront rien à contester, et s'il ne sera point enfin cassé ; et Dieu permettra alors que vous payiez tout seul et à loisir ce que vous devez à sa justice, pour punition de la négligence que vous

avez apportée à soulager les autres dans une semblable nécessité ; au lieu qu'il eût récompensé votre charité par des moyens sûrs, pour vérifier l'oracle de sa parole, et qu'on ferait pour vous après votre mort ce que vous auriez fait pour les morts pendant que vous étiez en vie.

Mais enfin, quand les vivants vous oublieraient, et que les âmes que vous aurez soulagées, ne seraient pas assez puissantes pour s'opposer aux arrêts de la justice de Dieu, je vous donne un troisième garant de la vérité que j'ai avancée, c'est le Fils de Dieu lui-même, puisqu'il veut bien se charger de l'obligation que vous auront les âmes que vous soulagerez, et vous être en quelque manière redevable de tout le bien que vous leur aurez fait. Car il s'ensuit de là qu'il nous en saura le même gré et qu'il nous donnera un jour la même récompense, quo si nous l'avions retiré lui-même du milieu de ces flammes impitoyables, et que si nous lui avions ouvert le ciel. Car enfin, si dans les aumônes que nous faisons il daigne bien les compter comme autant de bienfaits qu'il a reçus de nous, *Esurivi et dedistis mihi manducare, nudus eram et cooperuistis me, in carcere eram et visitastis me. (Matth., XXV.)* Quelle obligation ne témoignera-t-il point à ceux qui, dans la personne de leurs frères, l'auront délivré de cette affreuse prison ? Que dira-t-il à ceux qui par leurs prières auront apaisé la colère de Dieu, éteint les feux qui le brûlaient, payé les dettes dont il était redevable ? Comment recevra-t-il ceux qui l'auront rassasié des délices du ciel, qui l'auront délivré de tant de peines, et comblé de tant de joies ? lui qui est libéral, jusqu'à promettre tout son royaume pour un verre d'eau donné par charité et en son nom ? Peut-on douter, chrétiens, qu'il ne reconnaisse tant de bienfaits renfermés dans ce seul bienfait par toutes les marques de bienveillance qu'on doit attendre de lui ?

« Jugez-en par vous-mêmes, que ne feriez-vous point pour celui qui en aurait usé d'une manière si obligeante envers vous, s'il se trouvait ensuite dans le même besoin, et réduit à la même extrémité, et que vous fussiez en pouvoir de le secourir ? Consultez votre cœur, que feriez-vous ? le laisseriez-vous dans cet état ; attendriez-vous qu'il imploât votre secours par les plus tendres et les plus pressantes sollicitations ? autant de momens que vous différeriez à le secourir, ne seraient-ils pas autant de secrets reproches de votre insensibilité ? Pouvez-vous donc craindre que le cœur du Fils de Dieu soit insensible aux bons offices que vous lui avez rendus en la personne de ces saintes âmes ? Pour moi je m'imagine qu'il dira un jour de vous, ce que le jeune Tobie dit autrefois à son père en parlant de l'ange qui, sous la figure d'un homme, l'avait conduit si heureusement, l'avait délivré de la mort et comblé de toutes sortes de biens : *Quid possumus dare viro isti ? (Tob., XII.)* Que pouvons-nous rendre à celui qui m'a tant obligé en la personne de mes frères, qui m'a délivré d'un supplice mille

la mort, qui m'a conduit
 et rempli de toutes sortes
ossumus dare viro isti?
 int douter qu'il ne nous
 et qu'il ne partage avec
 ont nous l'aurons mis en

CONCLUSION.

vous espérez un jour en-
 doit être l'objet de vos
 irs, si vous avez des sen-
 le moyen d'y parvenir,
 une sainte vie, la foi et
 , voilà la voie qui y con-
 e la même foi nous ap-
 temps qu'il y a un milieu
 est le séjour des bienheu-
 i est la demeure éternelle
 que ce milieu, que nous
 ire, nous ferme pour un
 ciel, et retarde notre sou-
 vous avez, si vous voulez, un
 illible d'arriver à cet heu-
 selon le conseil du Fils de
 ire aux autres ce que vous
 nous fasse à vous-même, et
 de vous-même. Cette vie des amis qui vous
 reçoivent dans les tabernacles éternels; vous
 pouvez vous faire ces amis non-seulement du
 trésor d'iniquités que vous avez peut-être
 amassé, mais encore du trésor de vos bonnes
 œuvres, de vos prières et de vos satisfactions,
 dont vous pouvez soulager les âmes du pur-
 gatoire; ces âmes saintes et bienheureuses
 vous ouvriront la porte du ciel de même ma-
 nière que vous la leur aurez ouverte à elles-
 mêmes. Le Fils de Dieu, qui l'a mérité et
 qui en a fait la conquête pour tous les hom-
 mes, vous appliquera la vertu de son sang.
 d'une manière particulière, pour vous faci-
 liter cette entrée, et la charité, à laquelle le
 ciel est particulièrement promis pour ré-
 compenser, vous en avancera la possession.
 C'est ce que je vous souhaite, etc.

SERMON LXII.

DE L'EXCELLENCE DE LA CHARITÉ ENVERS LES
 DÉFUNTS, ET DES AVANTAGES QUE NOUS EN
 RETIRONS EN CETTE VIE.

Sancta et salubris cogitatio pro defunctis exorare.
 (II Machab., XII.)

*C'est une sainte et salutaire pensée que de prier pour les
 défunts.*

Quoiqu'entre les catholiques attachés aux
 sentiments de l'Eglise, il n'y ait jamais eu
 personne qui n'ait approuvé la charité envers
 vers les morts, et qu'en ce temps plus qu'en
 tout autre, les fidèles chrétiens fassent
 un point de dévotion de les secourir, il se
 trouve cependant, Messieurs, deux sortes de
 personnes qui, sous prétexte d'une plus
 grande charité, ont de la peine à se rendre à
 ce sentiment commun. Les uns, persuadés
 que cette charité est plus utilement employée
 à l'égard des vivants, demandent dans leurs
 prières la conversion des pécheurs ou l'avan-
 cement de la perfection des justes, ou bien
 s'efforcent de les procurer par leurs bonnes

œuvres et par leurs travaux, ce qu'on ap-
 pelle zèle des âmes, et qui est en effet une
 charité d'un excellent mérite. Les autres,
 prévenus d'un sentiment tout opposé, pen-
 sent qu'étant nous-mêmes le premier ob-
 jet de notre charité, nous devons nous
 contenter des devoirs d'obligation à l'é-
 gard du prochain, et donner nos premiers
 soins à notre propre salut; en sorte que
 toutes nos prières soient pour obtenir les
 grâces nécessaires afin de bien vivre, et ton-
 tes nos bonnes œuvres uniquement employées
 à satisfaire pour nos propres péchés. Car qui
 pourrait trouver mauvais, disent ceux-ci, que
 nous travaillions pour nous-mêmes dans
 une affaire qui nous regarde personnellement?
 et peut-être encore qu'après avoir fait tout
 ce qui est en notre pouvoir, nous avons plu-
 tôt sujet de craindre que notre justice ne
 soit défectueuse aux yeux de Dieu, et ne se
 trouve légère quand on la pèsera dans la
 balance de ses jugements?

Qui se serait imaginé, chrétienne com-
 pagnie, que la charité pût combattre la cha-
 rité même? et qu'un chrétien dût appré-
 hender de perdre en communiquant aux au-
 tres des biens qui s'augmentent par la commu-
 nication même qu'on en fait? Comme je crois
 que dans ces deux sentiments il peut y avoir
 quelque erreur qu'il est bon de démêler, ou du
 moins quelque doute qu'il est à propos d'é-
 clarcir; après vous avoir fait voir dans le dis-
 cours précédent, qu'un des meilleurs moyens
 d'éviter un jour les peines du purgatoire,
 c'est de secourir ceux qui les souffrent présen-
 tement, je ne puis, ce me semble, vous sug-
 gérer un plus puissant motif pour vous porter
 à leur procurer toutes les assistances
 possibles, que de montrer à ceux qui préfé-
 rent les vivants aux morts, qu'ils ne peuvent
 faire une action de charité, ni plus excellente
 en elle-même, ni plus glorieuse à Dieu, que
 d'avancer le bonheur de ces saintes âmes qui
 implorent notre secours pour ce sujet, et
 ensuite de convaincre ceux qui craignent de
 se nuire à eux-mêmes, en voulant soulager
 les autres; qu'ils travaillent par là à leur salut
 propre, et qu'ils y trouvent toujours leur avan-
 tage. C'est donc à ces deux vérités que je m'at-
 tache dans les deux points de ce discours.
 Le premier sera de vous faire voir l'excellence
 de cette charité que l'on exerce envers les
 morts, sur toutes les autres que nous pou-
 vons pratiquer en ce monde: et le second de
 vous montrer que c'est le mérite et l'avan-
 tage qui nous revient à nous-mêmes d'une
 si sublime charité. Demandons pour ce sujet
 les grâces du ciel, par l'intercession de celle
 qui est le plus parfait modèle de charité. *Ave
 Maria.*

PREMIERE PARTIE.

Comme le motif qui porte les hommes à
 faire le bien en vue de la récompense, ou par
 crainte des peines, quoique saint d'ailleurs,
 est un effet du Saint-Esprit même, quand il
 regarde les biens ou les maux de l'autre vie;
 comme ce motif, dis-je, a je ne sais quoi de
 servile et d'intéressé, et fait moins d'impres-

ston sur les âmes nobles qui se conduisent par des vues plus élevées et qui, dans l'exercice des bonnes œuvres, préfèrent celles qu'elles connaissent les plus parfaites et les plus agréables à la divine majesté, permettez-moi, Messieurs, d'adresser d'abord mon discours à ces âmes nobles et généreuses qui cherchent en toutes choses ce qui est de la plus haute perfection, et qu'après leur avoir déclaré qu'on ne peut donner trop d'éloges à un motif si saint, et à une manière d'agir si élevé, je demande et j'examine seulement ici, s'ils ne se trompent point dans le choix qu'ils font de leurs bonnes œuvres, et dans la préférence qu'ils donnent aux actions de charité envers les vivants, à celles que je veux tâcher de leur inspirer envers les morts. Non que je prétende par là les détourner du zèle qu'ils ont pour le salut des pécheurs, à Dieu ne plaise! je suis trop persuadé avec saint Denys, que c'est la chose du monde la plus divine et la plus digne d'un chrétien, puisque c'a été l'unique fin des souffrances et des travaux du Fils de Dieu sur la terre, ou que je veuille les dissuader de s'appliquer aux œuvres de charité envers les pauvres, envers les malades et les affligés, ni enfin les détourner de toutes les pieuses pratiques, par lesquelles ces âmes vertueuses gagnent le ciel, et s'élèvent à un haut degré de sainteté. Si la charité qui a Dieu pour fin, et pour objet les besoins de tous les hommes, donne la préférence à quelques-unes, ce n'est jamais au préjudice des autres, ni par le peu de cas qu'elle en fait: outre que, par les mêmes actions, elle peut soulager les morts et les vivants tout à la fois, comme nous le dirons en son lieu; vous ne pouvez ignorer que son premier devoir ne soit de courir aux nécessités les plus pressées, et que dans la concurrence qui peut naître sur les différents devoirs, elle ne doive préférer ce qui est le plus parfait, ce qui est le plus utile au prochain, et ce qui rend le plus de gloire à Dieu; ce sont par conséquent les trois choses qui doivent exciter les personnes charitables à s'acquitter d'un devoir qui a de si grands avantages sur les autres, qui procure aux défunts le plus grand de tous les biens sans faire nul tort aux vivants, et qui est le plus glorieux, et le plus agréable à la souveraine majesté. Ne perdez rien de ceci, mon cher auditeur, et pénétrez bien la force de ces trois raisons qui font le plan de ma première partie, elles vous désabuseront, je m'assure, de l'erreur et du préjugé, où vous pourriez être sur l'exercice de la charité.

Je dis donc premièrement qu'entre les pratiques de charité qui regardent le prochain, une des plus parfaites en elle-même et des plus relevées est le service que l'on rend aux âmes du purgatoire; et pour ne point donner dans des exagérations outrées où le désir que j'ai de procurer du secours à ces saintes âmes me pourrait porter, je ne dissimulerai rien de ce qui pourrait dispenser l'avantage sur ce pieux et charitable exercice, et je ne vois guère qu'une occasion où cette concurrence pourrait partager les sentiments, qui serait de délivrer une âme de la danna-

tion éternelle, ou d'en retirer une autre des flammes passagères qui purifient les défunts dans l'autre vie, soit que cela fût à votre choix, ou que vous ne pussiez secourir toutes les deux ensemble, ni différer le secours que vous pourriez donner à l'une des deux, dans une pressante nécessité où vous seriez de vous résoudre: oh! je vous dirais que lorsqu'il s'agit d'un péché mortel, et de laisser perdre pour jamais une âme rachetée du sang d'un Dieu, il n'y a pas à balancer: préférez le salut d'une âme pour toujours, à l'avancement du bonheur de l'autre pour quelques jours; délivrez de la mort éternelle ce pécheur qui vase perdre sans ressource et se précipiter dans les enfers, et laissez pour un temps le juste dans les flammes du purgatoire; ne préférez pas un petit retardement de la gloire de l'un, à l'assurance du bonheur de l'autre; il n'y a point d'âme dans le purgatoire qui voudrait acheter sa délivrance au prix de la perte éternelle d'une autre, et qui n'aimât mieux même souffrir des siècles entiers, que de voir qu'à son occasion une autre fût condamnée à souffrir éternellement. Mais quelle supposition m'alléguez-vous? se trouve-t-on souvent dans de pareilles rencontres? J'y consens donc, pourvu que vous m'avouiez que dans tout le reste il n'y a point d'action de charité qui soit comparable à la délivrance d'une âme et à l'avancement qu'on lui procure de son souverain bonheur.

Je ne mettrai point cette action charitable en parallèle avec les œuvres que nous appelons de miséricorde corporelle, telle que serait de soulager les besoins d'un pauvre par une aumône qui le tirerait de la nécessité, assister un malade, retirer de prison un pauvre malheureux qu'on y aurait enfermé pour un assez léger sujet, et quelques autres semblables qui sont néanmoins d'un tel prix devant Dieu qu'au dernier jugement il semble que le ciel ne sera donné pour récompense qu'à ceux qui les auront pratiquées. Il faut pourtant demeurer d'accord que tous ces secours corporels peuvent seulement comparer avec les spirituels, mises à part les circonstances particulières qui pourraient d'un autre côté récompenser cet avantage. Que si maintenant vous faites comparaison du secours que vous procurez aux âmes souffrantes en l'autre vie avec celui qu'on peut donner à celles qui sont encore en ce monde; non, toute la consolation que vous pourrez donner aux plus affligés pour adoucir leurs chagrins et leurs déplaisirs, les plus salutaires conseils que vous puissiez suggérer aux autres dans leurs doutes ou dans la perplexité où ils peuvent se trouver, la correction la plus à propos qu'on leur peut faire pour leur bien et l'instruction qu'on leur peut donner pour les porter à s'acquitter de leurs devoirs et de leurs obligations, tout cela n'égalé point le bien que l'on fait à ces saintes âmes; la dignité du sujet, le besoin extrême où elles se trouvent, la grandeur du bienfait dont elles se sentiront éternellement obligées,

mettent cette action hors de pair comme étant d'un ordre en quelque sorte supérieur. Car la foi et l'espérance s'y joignent avec la charité, le désintéressement y est plus parfait; toutes les autres bonnes œuvres semblent se réunir dans celle-là, et tout ce qui peut relever une belle action s'y trouve dans le souverain degré. Ne doutez donc plus le son excellence contre les vertus, c'est un acte de charité. Entre les actions de charité, celle-ci regarde l'âme de nos frères, ce qui la rend incomparablement plus noble que celles qui ne s'exercent que sur le corps: mais ce qui met cette action au-dessus de toutes celles que la plus noble de toutes les vertus peut faire pratiquer pour le bien et le salut des âmes mêmes, c'est que le bien que l'on procure à celles du purgatoire est plus certain, se fait à des personnes plus reconnaissantes et qui n'en peuvent jamais abuser.

Si vous étiez assurés de retirer une âme du péché et d'empêcher sa damnation éternelle par vos prières et par vos aumônes, je vous ai déjà dit que cet acte de charité serait en soi préférable à tous les autres; mais il n'empêcherait pas que vous ne pussiez en même temps en offrir la satisfaction, qui est le propre de toutes les bonnes œuvres, pour une âme qui souffre actuellement les peines du purgatoire, et ainsi ce n'est pas éteindre votre zèle ni en changer l'objet, puisque, par la même action, vous contribuez doublement au salut des âmes. Or, le salut consiste en deux choses que l'on peut procurer au prochain, savoir de le délivrer de la damnation éternelle et de le mettre en possession de son souverain bien. Vous appliquez votre zèle à convertir les pécheurs et à gagner des âmes à Dieu, c'est lui rendre le service le plus important, c'est faire la plus noble conquête et lui offrir le sacrifice le plus agréable qui puisse être, parce que c'est leur appliquer le fruit et le mérite du sang du Sauveur. Ce que je prétends donc, c'est que vous ne borniez pas votre zèle à commencer le salut des âmes par la conversion que vous vous efforcez de procurer aux unes, tâchez de l'achever et de lui donner sa perfection à l'égard des autres; n'employez pas toute l'ardeur de votre charité à bien commencer votre ouvrage, donnez-en une partie à l'achever et à lui donner sa dernière perfection. Car quoique ce ne soit pas à l'égard des mêmes personnes, ce sont toujours des âmes que vous donnez à Dieu. C'est mettre les unes dans la voie du salut et conduire les autres au terme; vous retirez les unes de l'enfer, et vous ouvrez aux autres l'entrée du ciel. Je ne décide rien sur l'excellence et sur le mérite de ces deux actions: peu importe de savoir laquelle des deux est d'un plus grand prix; mais il est constant que le zèle qu'on a pour soulager les âmes du purgatoire a des avantages qui ne se trouvent pas en travaillant à la conversion des pécheurs. Jamais vous ne travaillez en vain à l'égard des premières; votre fruit demeure éternelle-

ment comme parle l'Evangile: *Ut fructus vester maneat* (Joan., XV); et vous êtes toujours assuré de réussir; au lieu qu'il n'arrive que trop souvent qu'on se consume de travaux inutiles en travaillant pour les pécheurs, et si Dieu ne nous avait assurés de notre récompense, indépendamment du succès, un prédicateur et un homme apostolique perdrait le plus ordinairement son temps. C'est cependant une consolation si sensible à un homme qui conçoit ce que vaut une âme, que saint Paul, l'apôtre par excellence, ne peut contenir sa joie et empêcher qu'elle n'éclate dans le seul souvenir qu'il en a: *Consolatione plenus sum, superabundo gaudio*. (II Cor., VII.) On n'est pas néanmoins assuré que ce fruit vienne à maturité, c'est-à-dire que ce pécheur converti soit sauvé et jouisse du bonheur éternel, parce qu'il peut retomber et se perdre, et devenir un réprouvé; mais en vous employant pour les âmes des défunts qui sont en grâce, vous travaillez à coup sûr, vous mettez véritablement en possession de la gloire, et vous êtes, en quelque manière, leur sauveur.

De plus, il est bien plus facile de secourir les justes défunts que les pécheurs vivants, parce que les premiers n'y apportent nulle résistance de leur part comme font les personnes plongées dans leurs désordres, lesquelles résistent aux grâces intérieures du ciel et aux efforts que l'on fait pour les secourir. Il n'est pas même besoin d'aller bien loin pour avoir l'occasion et le moyen d'assister ces saintes âmes, comme font les personnes apostoliques qui passent les terres et les mers pour trouver des âmes à convertir; vous pouvez réussir partout à moins de frais; et quoiqu'il y ait un chaos immense qui sépare celles-ci de nous, elles ressentent les effets de votre charité dans le centre de la terre où elles sont reléguées, et vous pouvez, de quelque endroit que ce soit, les soulager sans changer de lieu. Pour toucher et convertir les pécheurs, il faut, outre la préférence des lieux, employer de notre côté les moyens propres pour cela; il faut s'insinuer dans leur cœur, afin de les gagner à Dieu, condescendre quelquefois à leur infirmité, employer l'adresse et toutes les saintes industries que la charité peut suggérer à un homme véritablement zélé; mais les âmes du purgatoire sont toujours disposées à recevoir votre secours; elles le demandent, elles l'attendent, elles le réclament par leurs cris et par leurs soupirs continuels, elles le reçoivent avec mille actions de grâces, et elles ne peuvent jamais en mal user. Que d'avantages donc de leur côté et du vôtre pour leur donner la préférence s'il y pouvait avoir quelque contestation! Mais il n'y en a point; vous pouvez partager votre zèle sans le diminuer, et secourir les uns et les autres dans leurs différents besoins. Vous donc, qui aspirez toujours à ce qu'il y a de plus parfait, je ne sache rien en ce monde de plus glorieux ni de plus agréable à Dieu que le zèle des âmes: c'a été l'uni-

que l'emploi du Fils de Dieu sur la terre ; on a vu ensuite les apôtres et les personnes apostoliques pénétrer jusqu'aux nations les plus barbares et les plus éloignées, animés de cet esprit que ni les sables brûlants de l'Éthiopie, ni les déserts de l'Afrique, ni les glaces de la Scythie, ni les lieux les plus reculés de l'Inde n'ont pu arrêter ; et on en voit encore aujourd'hui qui suivent leurs traces sans craindre ni les dangers, ni les supplices, ni la mort, persuadés qu'ils sont qu'ils ne peuvent rien faire de plus agréable au Sauveur que de contribuer à sauver les âmes qui sont le fruit de ses sueurs et de son sang.

Ah ! mon cher auditeur, si vous avez une étincelle de zèle ardent, je vous suggère le moyen de l'exercer et l'occasion de le faire paraître sans aller chercher si loin, sans parcourir tant de pays, sans essayer tant de travaux. Vous pouvez envoyer des âmes au ciel tous les jours et presque à tous moments, en les retirant des feux du purgatoire par vos prières, par les sacrifices que vous offrirez ou que vous ferez offrir pour ce sujet. Tous les hommes ne peuvent pas instruire ni prêcher, ni aller dans les pays barbares pour les éclairer des lumières de l'Évangile, l'âge et le sexe en dispensent les uns, les infirmités en empêchent les autres, des engagements qu'on ne peut rompre arrêtent ceux-ci, et l'incapacité fait que ceux-là n'y réussiraient pas. Mais pour ce nouvel apostolat que je vous suggère de sauver des âmes et de les envoyer sûrement au ciel, il n'y a rien à craindre ni à risquer pour vous ; tout le monde y est propre, tous les hommes y sont appelés, la moisson y est ample, le fruit et le succès en sont assurés, et il n'est pas besoin d'autre mission que le précepte de la charité qui s'adresse à tous ; il n'y a rien enfin de plus noble ni de plus élevé dans la charité. Que faut-il davantage pour vous y animer ?

C'est, me direz-vous, que je cherche à m'employer aux exercices où je puis rendre plus de gloire à Dieu et plus de service au prochain. Si cela est, chrétiens, j'ai donc trouvé de quoi satisfaire votre zèle et un objet capable de l'occuper, c'est de secourir ces pauvres âmes dont nous parlons, puisqu'il n'y a rien qui puisse procurer plus de gloire à Dieu que d'ouvrir le ciel à des âmes qui le loueront éternellement ; et si ce que j'avance vous surprend, examinez, je vous prie, les preuves et les raisons qui me le font avancer. Je soutiens qu'une âme qui jouit de Dieu lui rend plus de gloire dans cet heureux séjour que les plus grands saints ne lui en rendent sur la terre ; car si après le suffrage du Sauveur du monde donné en faveur de son glorieux précurseur, nous devons croire qu'il a été le plus grand et le plus saint d'entre les hommes, et par conséquent celui qui a le plus glorifié Dieu sur la terre, et que cependant tout sanctifié qu'il ait été dans le sein de sa mère, et quelque perfection qu'ait acquise ensuite celui qui était la voix du

Verbe incarné et le précurseur du Messie, et celui enfin dont le témoignage devait autoriser la mission du Sauveur de tout le monde, cependant, Messieurs, la même bouche qui l'a élevé si haut au-dessus de tous les saints sur la terre, l'a mis au-dessous de ceux qui sont dans le ciel : *Qui autem minor est in regno caelorum, major est illo.* (Matth., XI.) Car c'est le sens que je donne avec saint Jérôme à ces paroles ; mais la conséquence qu'il en faut tirer est que le moindre qui jouit de la béatitude est plus grand que l'incomparable saint Jean, parce qu'il rend plus de gloire à Dieu, qu'il connaît plus parfaitement ce divin objet, et qu'il l'aime d'une charité actuelle plus ardente et plus parfaite que ce grand saint ne l'aimait en cette vie. Aussi, ne faut-il pas s'en étonner, dit ce saint docteur, *Aliud est coronam justitiæ possidere, aliud in acie pugnare.* Le premier est dans le repos et l'autre dans le travail, l'un jouit paisiblement de son bonheur, aime Dieu sans relâche et sans interruption, et, abîmé dans la contemplation de cette grandeur infinie, n'est pas un moment sans la louer et sans l'admirer, pendant que l'autre est encore sujet aux misères et aux nécessités de cette vie, qui ne souffrent pas une attention si continue ; d'où il faut conclure qu'on ne peut faire de comparaison entre la gloire qu'on rend à Dieu dans l'état bienheureux, et celle que les plus grands saints lui peuvent rendre dans un état mortel, où ils ne connaissent ce divin objet que par les lumières de la foi, et ne l'aiment que par intervalle et d'un amour proportionné à leur état.

Or, si vous voulez savoir maintenant la gloire que vous procurez à Dieu en vous employant à secourir ces âmes saintes qui sont retenues dans le purgatoire, vous les mettez en état de voir Dieu, de le louer et de l'aimer plus parfaitement que ne peuvent faire les plus grands saints sur la terre. Vous procurez donc une plus grande gloire à Dieu, puisque c'est en cela qu'elle consiste ; et si cette gloire de Dieu est l'objet de votre zèle, je ne puis assez louer une intention si noble et un désir si saint et si parfait ; mais où en allez-vous chercher les moyens et les occasions, qui se présentent à vous et que vous avez toujours en votre pouvoir ? Vous n'êtes pas capables de vous-mêmes de rendre une gloire signalée et fort considérable à ce Dieu de majesté, substituez ces âmes saintes en votre place, donnez-leur le moyen de louer et d'aimer Dieu autant qu'elles en seront elles-mêmes capables, et je puis vous répondre que vous procurerez à Dieu plus de gloire, par ce moyen, que par tous les travaux et par toutes les bonnes œuvres que vous pourriez faire vous-mêmes.

Mais pour tirer toutes les conséquences qui suivent d'un principe si solidement appuyé, supposez encore une vérité qui est incontestable, savoir, qu'il se peut faire, et même qu'il arrive assez ordinairement qu'une âme qu'on retire du purgatoire a plus de

grâce et de mérites qu'une infinité d'autres qui jouissent du souverain bonheur dans le ciel, puisque nous savons que de grands saints, et même du premier ordre, après une vie remplie de mérites et consumée dans les plus ardentes actions de la charité chrétienne, ont néanmoins passé par les flammes purifiantes, pour de légères souillures qu'ils avaient contractées en ce monde, et que ces saints ensuite ont été plus élevés en gloire que des milliers d'autres qui n'ont mené qu'une vie commune, ou bien qui ne sont entrés dans le ciel qu'en vertu des mérites du Sauveur appliqués dans le baptême, et qui sont morts avant l'usage de la raison, dont le nombre est presque infini. Que si le moindre de ces bienheureux rend plus de gloire à Dieu que les plus grands saints qui sont sur la terre, quelle gloire ne lui rend point celui qui surpasse tant d'autres en sainteté? et quelle gloire ne lui rendrez-vous point vous-mêmes, en ouvrant le ciel à des âmes d'un mérite distingué, qui ont passé leur vie dans les travaux de la pénitence, dans les exercices de la plus fervente charité, dans la pratique des plus nobles vertus? La gloire qu'ils possèdent dans cet heureux séjour répond à leur mérite, c'est une vérité constante; la gloire ensuite qu'ils rendent à Dieu est proportionnée à leur bonheur, cela ne se peut non plus contester. Vous rendez donc vous-mêmes, en procurant leur délivrance, plus de gloire à Dieu que ne lui en rendent un grand nombre de saints dans le ciel même, et plus que tous les saints qui vivent sur la terre ne lui en peuvent rendre. Or, comptez maintenant combien d'âmes de toutes sortes de mérites et de tous les degrés de sainteté vous pouvez mettre en possession du ciel; il ne faut quelquefois qu'un jeûne, qu'une fervente prière, qu'une action de mortification chrétienne, qu'un acte de vertu que vous exercerez en cette vue et dont vous leur appliquerez la satisfaction. Combien pouvez-vous en exercer chaque jour, et combien délivrer d'âmes par ce moyen durant tout le cours de votre vie? Nous parlerons de cela dans un autre discours: je dis présentement que si vous ne cherchez que la plus grande gloire de Dieu dans toutes vos actions, si, poussés et animés d'une générosité chrétienne, vous ne voulez vous appliquer qu'à ce qui est de la plus haute perfection, vous trouverez de quoi satisfaire cette noble ardeur dans la charité que vous exercez envers ces saintes âmes, à qui vous donnez le moyen de rendre à Dieu la gloire que vous ne pouvez pas lui rendre par vous-mêmes.

Du moins tirez-en un troisième avantage, que je n'ai pas le loisir de vous développer, qui est que vous ne sauriez rien faire qui vous soit plus glorieux à vous-mêmes. Car si le plus haut degré d'honneur où Dieu même puisse élever une créature est de s'en servir pour procurer cette gloire, puisque Dieu même, quand il agit au dehors, ne peut agir pour un plus noble dessein, ne s'ensuit-il pas que, si nous ne pouvons lui procurer

cette gloire plus sûrement, ni plus avantageusement qu'en mettant au ciel des âmes qui le louent et qui le glorifient de la manière dont nous l'avons expliqué, ne s'ensuit-il pas, dis-je, que celui dont Dieu daigne se servir pour cela est lui-même infiniment honoré, et que cet emploi est noble et glorieux, puisque c'est lui rendre le plus grand service et le plus grand honneur qu'il puisse attendre de nous. Vous l'avez dit, Seigneur, que vous combleriez de gloire celui qui vous aurait glorifié: *Qui glorificaverit me, glorificabo eum.* (I Reg., II.) Vos paroles me donnent une étrange frayeur, en considérant le peu que je fais pour la gloire de votre nom, vu que je ne suis au monde que pour cela; mais vous me consolez en même temps, quand je fais réflexion que vous m'en avez donné un moyen si facile, en envoyant au ciel des âmes qui le feront si avantageusement et de la manière que vous le souhaitez. Ah! Dieu! quelle consolation à une âme fidèle, à qui vous avez inspiré quelque zèle de vous servir! Vous n'avez pas jugé à propos de vous servir de moi pour aller gagner des âmes à la Chine, ni au Japon, ni aux pays les plus éloignés; mais si le peu de force et le peu de mérite que vous voyez en moi, si la condition dans laquelle vous m'avez fait naître, si l'état auquel vous m'avez appelé m'ont rendu incapable de ces généreuses entreprises, dois-je, pour cela, désespérer de vous pouvoir jamais proeurer aucune gloire? non, puisque vous me donnez des moyens et des occasions de le faire avec tant d'avantage, en avançant le bonheur des âmes que votre justice retient dans le purgatoire. C'est donc à quoi je veux m'employer de toutes mes forces, et puisque, pour m'y exciter, vous avez voulu attacher ma propre gloire à procurer la vôtre, je m'estimerai glorieux si je puis vous rendre service dans cet emploi qui fera une des plus importantes occupations de ma vie. Je n'accuserai plus ni mon état, ni ma profession, ni l'impuissance de faire rien de considérable pour votre amour; je me croirai le mieux partagé si, dans le sentiment que vous m'inspirez, je travaille à envoyer au ciel des âmes qui vous louent et qui vous glorifient éternellement. Entrez, mon cher auditeur, dans ces sentiments, et cependant, après avoir satisfait aux personnes pieuses qui ne cherchent que ce qu'il y a de plus élevé et de plus parfait, il nous faut encore satisfaire aux personnes intéressées qui croient que c'est agir plus sûrement et plus prudemment de se réserver tout le fruit de ses bonnes actions, de ne penser qu'à soi-même et de préférer son propre avantage à celui du prochain. Examinons donc si cette maxime est conforme à la prudence chrétienne, et voyons s'il y a quelque chose à perdre pour nous, en nous employant ainsi pour les autres. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Tout chrétien, Messieurs, doit être convaincu que nous gagnons et que nous mé-

ritons le ciel par l'exercice de la charité envers le prochain, et que le royaume éternel est particulièrement donné à ceux qui ont aidé les autres à l'acquérir. C'est pour cela que le Sauveur du monde promet, à ceux qui enseignent aux autres la voie de la justice, qu'ils brilleront comme des astres dans ce bienheureux séjour; et si quelqu'un a droit au souverain bonheur, pour lequel nous sommes créés, c'est sans doute celui qui en assure aux autres la possession. C'est ce que je vous prie de remarquer comme le fondement de ce que j'ai à vous dire dans le reste de ce discours, qui est, premièrement, qu'en procurant l'avancement du bonheur des âmes du purgatoire, nous assurons davantage le nôtre. En second lieu, que nous nous acquérons des personnes puissantes, qui se déclarent nos médiateurs et qui ménagent auprès de Dieu l'affaire de notre salut, par les secours qu'ils nous procurent réciproquement. Et enfin que nous méritons par là une couronne toute particulière et un haut degré de gloire; et qu'ainsi nous devons être persuadés que, bien loin de perdre en donnant, on ne nous priver du bien que nous faisons à nos frères, nous gagnons infiniment. En voici les preuves; rendez-vous-y attentifs, s'il vous plaît.

Premièrement, si c'est une consolation sensible à ces âmes souffrantes que vous secourez charitablement, d'être assurées de leur salut; car c'est ce qui les di lingue des réprouvés qui sont sans espérance et sans consolation; je dis que c'est un motif bien capable de nous animer à les secourir, de savoir que par là nous avons plus d'assurance du nôtre, et une espérance toute particulière d'obtenir un jour nous-mêmes le bonheur que nous leur aurons procuré. Pourquoi? parce que le ciel est promis aux exercices de la charité, et comme je vous ai assez fait voir qu'il n'y en a point de plus grande ni de plus agréable à Dieu que celle qui se pratique envers ces âmes qu'il chérit si tendrement, c'est donc s'assurer ce bonheur autant qu'on le peut en cette vie, que de faire des actions qui le méritent, et pour lesquelles Dieu s'est lui-même engagé de le donner comme une juste récompense. Ainsi c'est se tromper de croire que l'on ménage mieux ses intérêts en se réservant tout le fruit de ses bonnes œuvres que d'en faire part aux défunts. Nous travaillons pour nous en travaillant pour eux. Il arrive quelquefois qu'en nous employant pour nos amis, et en nous intéressant dans l'avancement de leur fortune, nous trouvons des appuis à la nôtre chancelante et mal assurée. Mais cela est inmanquable, en travaillant à secourir les âmes du purgatoire, parce que c'est l'effet et le mérite de la charité chrétienne de nous obtenir de Dieu le même bien que nous faisons aux autres. Ceux qui font libéralement l'aumône, loin de s'appauvrir, augmentent leurs biens par la bénédiction du ciel qu'ils y attirent, l'Écriture est pleine de ces sortes de promesses, et ceux qui font miséricorde aux autres ressentent celle de

Dieu à leur égard, et on la leur fera : *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur.* (Matth., V.) Et il semble que pour nous porter aux œuvres de charité, Dieu ne trouve point de plus puissant motif que de nous promettre qu'on les exercera réciproquement envers nous, et qu'outre la récompense qui nous est réservée en cette vie, on nous récompensera encore en celle-ci, dans la même nature de biens que nous aurons procurés aux autres.

Or, chrétiens, quoique les âmes du purgatoire soient prédestinées et assurées de leur salut, vous leur en procurez l'accomplissement, vous leur en avancez le terme, vous levez les obstacles qui les arrêtent. Cette charité est grande, et d'un caractère singulier; vous n'avez donc nul sujet d'en appréhender aucun risque pour votre salut, c'est au contraire ce qui vous doit inspirer une ferme confiance en la miséricorde de Dieu, qu'il ne vous fermera pas l'entrée du ciel après l'avoir ouverte aux autres, et que vous aurez part à ce royaume dont les autres sont en possession par votre moyen. Je suis surpris, chrétienne compagnie, quand je vois les avantages incomparables que le disciple bien-aimé donne à la charité; mais je vous prie d'y faire la réflexion que quelques grands saints ont faite avant moi, c'est que tous les avantages qui sont attachés à cette noble vertu, tendent à nous assurer le bonheur de notre salut et de notre prédestination: car tantôt il dit qu'elle fait passer une âme de la mort à la vie : *Translati sumus de morte ad vitam, quoniam diligimus fratres.* (Joan., III.) Tantôt qu'elle nous fait enfants de Dieu, et nous fait connaître Dieu, *Qui diligit, ex Deo natus est, et cognoscit Deum.* (Ibid., IV.) Et tantôt enfin que Dieu demeure avec nous : *Si diligamus invicem, Deus in nobis manet.* (Ibid.) D'où il faut conclure que cette charité nous répond et nous assure en quelque manière, que nous demeurerons un jour dans lui et avec lui par une possession parfaite, que nous vivrons de cette vie qui est opposée à la mort éternelle, que nous connaissons Dieu plus parfaitement quelque jour, en le voyant tel qu'il est, gage, promesse, assurance de notre prédestination et de notre bonheur éternel, c'est ce que signifient tous ces termes, et à quoi aboutissent tous ces avantages de la charité. Mais à qui ces avantages conviennent-ils à plus juste titre, qu'à ceux qui s'emploient à soulager les morts? Car quel caractère plus sensible de ce feu divin que le Sauveur est venu allumer sur la terre, que dans ceux qui s'efforcent d'éteindre les flammes du purgatoire? N'y voit-on pas l'aumône à laquelle le ciel est promis si authentiquement, pratiquée en sa dernière perfection, et toutes les actions de miséricorde dans le plus sublime degré? et qui peut donc avoir de plus justes prétentions sur ce royaume éternel?

Ce qui me confirme dans ce sentiment c'est, Messieurs, en second lieu, que nous faisons autant d'amis fidèles, et autant de puissants protecteurs qui nous aideront réciproque-

ment à obtenir la grâce que nous leur avons procurée; car ils ne s'intéresseront pas seulement dans notre délivrance, si nous sommes condamnés aux mêmes peines dans le purgatoire; mais de plus, de crainte que leur intercession ne fût alors inutile, ils s'emploieront pour nous procurer un bien plus essentiel qui est la grâce de mourir dans un état, auquel les prières des autres nous puissent servir, si elles ne nous peuvent garantir tout à fait des peines que nos péchés auront méritées. Ils nous obtiendront de Dieu des secours si puissants dans les périls et dans les occasions les plus hasardeuses, où nous courrions risque de notre salut; et je ne doute nullement qu'il n'y ait plusieurs personnes dans le ciel qui sont redevables de leur bonheur éternel aux âmes qu'elles ont elles-mêmes délivrées du purgatoire; en quoi leur reconnaissance surpasse infiniment le bienfait qu'elles ont reçu; de sorte que je m'imagine que quand nous serons en possession du bonheur dont elles jouissent par notre moyen, il y aura une reconnaissance réciproque entre les bienheureux, et un saint combat à qui marquera davantage ses sentiments, et qu'ils se donneront mutuellement des témoignages éternels de l'obligation qu'ils auront les uns aux autres; sans vous, dira l'un, je n'aurais pas joui sitôt de mon bonheur; et moi, répliquera l'autre, sans vous, je n'aurais jamais possédé le mien; sans vous, dira celui-ci, je gémissais peut-être encore dans ces prisons affreuses du purgatoire; et sans vous, dira celui-là, j'aurais peut-être été condamné aux flammes éternelles: c'est à vos prières, ajoute l'un, que je dois l'avancement de ma béatitude; c'est à votre crédit et à votre intercession, réplique l'autre, que je suis en partie redevable de la mienne. Qui pourrait exprimer, Messieurs, avec quels sentiments de joie, d'affection et de tendresse ils se verront éternellement heureux par les soins que les uns ont pris des autres; non, un père sauvé du naufrage par son fils, deux amis qui ont exposé réciproquement leur vie l'un pour l'autre ne s'entr'embrassent pas si tendrement; deux personnes éloignées qui se sont rendu mutuellement des services importants durant leur absence, n'ont pas un désir si ardent de se voir, et ne se donnent pas tant de marques d'amitié et d'un mutuel attachement dans leur première entrevue, que font deux personnes dans le ciel, dans la jouissance de leur commun bonheur, et qu'elles continueront de faire pendant toute l'éternité. Mais contentons-nous de commencer à les obliger dans la chose du monde qu'elles souhaitent le plus; elles connaissent ceux qui les obligent: car il n'y a nulle apparence que Dieu les leur veuille cacher; elles leur veulent donc du bien: car dans ce royaume de la charité, on aime par devoir et par reconnaissance, aussi bien que par inclination; or pour qui ces personnes si reconnaissantes peuvent-elles s'employer avec plus de justice que pour ceux qui les ont secourues dans leurs be-

soins: si un ami vous avait retirés de prison ou de la servitude où votre malheur vous aurait engagés, à moins d'être insensibles, vous auriez pour lui toute la reconnaissance possible, et vous vous croiriez obligés de lui rendre la pareille dans une semblable nécessité; jugez donc du sentiment de reconnaissance qu'auront ces saintes âmes pour vous, quand elles seront en pouvoir de vous faire ressentir l'effet de leur protection, et soyez persuadés que vous travaillez sûrement pour vous, en travaillant à mettre dans vos intérêts de si puissants intérêts.

Ce qui me fait dire pour troisième avantage que vous retirerez de votre charité, et par lequel je finis, que si vous avez eu le bonheur de délivrer quelqu'une de ces âmes souffrantes, qu'il y aura, selon l'opinion de plusieurs docteurs, une gloire toute particulière, et une couronne éclatante destinée dans le ciel à une action d'un mérite si singulier; or, pour en concevoir le prix, il ne faut que se souvenir que c'est le sentiment commun de l'Eglise, qu'outre le bonheur essentiel qui est promis à tous les justes dans cet heureux séjour, et qui est commun à tous les saints à proportion de leurs mérites; il y en a un autre accidentel destiné aux rangs et aux actions d'une charité plus héroïque, tels sont le rang et la gloire des martyrs qui ont répandu leur sang pour la foi; tels ceux des docteurs qui l'ont enseignée et défendue; tels ceux des apôtres qui l'ont portée et étendue partout, et telle encore la gloire et la prérogative des vierges et des pénitents qui se sont distingués par leur courage, par leur zèle, et par leurs travaux. Or, en ce sens, on ne peut douter qu'il n'y ait une récompense, une couronne, et enfin une marque de distinction pour une charité aussi noble et aussi excellente que l'est celle de s'employer à la délivrance des âmes du purgatoire; et cette couronne et cette gloire accidentelles ont quelque chose de commun avec celles qui sont destinées aux personnes zélées pour le salut des âmes, puisque cette espèce de charité qu'on a pour elles regarde l'achèvement de leur salut, et la possession avancée de leur bonheur éternel, qu'on les retire d'un enfer passager, et qu'on leur ouvre le ciel après lequel elles soupiraient depuis si longtemps. Les uns disent qu'on fait alors l'office des anges libérateurs qui brisent les chaînes, et qui ouvrent les portes de la prison où ces âmes étaient retenues, comme celui que Dieu envoya à saint Pierre pour le mettre en liberté: *Nunc scio vere quia Deus misit angelum suum, qui eripuit me de manu Herodis, et de omni expectatione plebis Judæorum.* (Act., XII.) Ou comme celui qui retira le saint homme Loth de l'incendie qui allait réduire en cendre sa patrie.

C'est encore trop peu, car les autres nous assurent que c'est participer aux glorieux titres de Sauveur et de libérateur des âmes, de la manière la plus noble qui puisse être; puisque c'est en effet satisfaire pour elles à la justice divine, les délivrer de plus

grands des supplices, après celui de l'enfer, et leur ouvrir véritablement le ciel, qui leur était fermé pour longtemps. C'est du moins leur appliquer le mérite du sang de l'Agneau qui est mort pour les racheter. C'est donc être les associés du Sauveur du monde, travailler avec lui dans le même dessein, achever en quelque manière son ouvrage et par conséquent partager avec lui le plus noble emploi et avoir part à sa gloire. C'est pourquoi, comme l'Apôtre dit du Fils de Dieu, qu'en vue de cet office et de cette qualité, Dieu lui a donné un nom, un titre d'honneur, et une gloire au-dessus de toutes les plus hautes intelligences : *Dedit illi nomen quod est super omne nomen.* (Philip., II.) Ne faut-il pas dire aussi que ceux à qui il fait part de cette gloire et de ce titre de Sauveur, de libérateur et de rédempteur des âmes, ont une couronne et un rang de gloire tout particulier, puisqu'il n'y a personne qui leur rende un plus charitable office et qui contribue plus sûrement à leur bonheur. Je ne craindrai donc point de dire, qu'il leur donne un nom, je veux dire dans le même sens de l'Apôtre, un degré d'honneur, une prérogative, et une récompense toute particulière, qui a du rapport au mérite de leur charité ; ou si vous l'aimez mieux, que ces saintes âmes sont elles-mêmes la couronne de celui qui leur a procuré cet incomparable bonheur. C'est ainsi que saint Paul appelait les personnes qu'il avait converties et instruites des mystères de la foi, sa joie et sa couronne : *Gaudium meum, et corona mea.* (Philip., IV.)

CONCLUSION.

Oui, chrétiens, ces âmes que vous aurez délivrées, seront votre gloire, votre couronne et votre joie ; elles publieront éternellement qu'elles sont votre conquête, que leur gloire est en partie le fruit de vos travaux et de votre charité, que vous êtes leur libérateur, puisque vous avez payé et satisfait pour elles. Que s'il n'y a rien de plus illustre, ni de plus glorieux, disait autrefois un grand roi, que de contribuer au bonheur et à la félicité des autres : *Nihil tam regium quam fecisse felicem* : si ceux qui accordaient l'honneur d'un magnifique triomphe aux victorieux et aux conquérants, protestaient qu'il n'y en avait point qui pût être la juste récompense de celui qui avait délivré ou sauvé un citoyen, et que rien ne pouvait égaler la gloire d'une action si illustre : jugez de celle qui vous est due et préparée, quand vous entrez dans le ciel accompagné de ces âmes que vous avez envoyées devant vous, il n'y a point de gloire, de couronne, ni de triomphe sur la terre qui réponde à une action qui a procuré tant de gloire à Dieu et un tel bonheur à votre prochain, tout cela vous est réservé dans le ciel, où ces mêmes âmes que vous aurez délivrées avec tant de charité seront votre joie, votre gloire et votre couronne. Je vous la souhaite, etc.

SERMON LXIII.

SUR LES MOYENS GÉNÉRAUX DE SECOURIR LES AMES DU PURGATOIRE.

Sancta et salobris est cogitatio pro defunctis exorare, ut a peccatis solvantur. (II Machab., XII.)

C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin que leurs péchés leur soient remis.

La charité, Messieurs, n'est pas seulement la loi fondamentale du christianisme, le caractère qui distingue le véritable chrétien, et le grand précepte qui renferme toutes les maximes de l'Évangile ; elle est de plus le lien étroit qui unit tous les membres du Sauveur avec leur chef et ces membres les uns avec les autres, pour ne faire qu'un même corps, animé du même esprit. Mais ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que, comme je vous ai déjà fait voir, cette charité chrétienne unit les vivants avec les morts par une société de commerce, qui n'est point arrêtée par la distance des lieux, puisqu'elle embrasse le ciel et la terre, et qu'elle pénètre jusque dans le centre du monde, pour y soulagier nos amis : et en un mot, qu'elle ne fait qu'une même Eglise, qui triomphe dans le ciel, qui combat sur la terre, mais qui souffre dans le purgatoire, et qui implore le secours de ceux qui sont encore en ce monde.

C'est, chrétiens, ce que j'ai supposé pour fondement de tous les discours que je vous ai faits jusqu'à présent sur le sujet des fidèles défunts et dans lesquels je vous ai montré les motifs qui nous doivent exciter à l'exercice de cette charité, et les avantages que les morts et les vivants en peuvent retirer. Ce que je suppose présentement pour ce qui nous reste à dire sur cette matière, c'est que cette même charité chrétienne, que Dieu veut que nous pratiquions envers nos frères, et que les âmes du purgatoire attendent de nous, n'est pas une simple compassion de leurs souffrances, ni une stérile affection par laquelle on leur souhaite une prompte jouissance de leur souverain bonheur ; mais une charité agissante, qui nous porte à les secourir par tous les moyens possibles, et à leur procurer le plus grand de tous les biens. Non, dit le disciple bien-aimé, ce n'est pas seulement par des paroles, ni par des offres de services que l'on marque l'affection qu'on a pour ses frères : c'est par les effets et par les services réels qu'on leur rend, et par les moyens propres et efficaces que l'on emploie pour les assister. Or, quoique vous n'ignoriez pas quels sont ces moyens, ni en quoi consiste la pratique de cette éminente charité ; peut-être n'en avez-vous jamais bien considéré la force et l'efficacité, ni bien compris ce que vous pouvez à cet égard : c'est ce que je veux m'efforcer de vous faire comprendre, en vous parlant des moyens de soulager ces âmes souffrantes, et pour cela nous considérerons aujourd'hui ces moyens en général, après avoir imploré les lumières du ciel, et salué la bienheureuse mère de Dieu, *Ave, Maria.*

Je commence, Messieurs, ce discours par

la belle réflexion qu'a faite saint Cyprien (*L. de oper. et elemos.*) dès les premiers siècles de l'Eglise, que l'un des plus grands effets de la miséricorde de Dieu envers les hommes, c'est de leur avoir enseigné lui-même les moyens d'apaiser sa justice: *Remedia propitiando Deo, ipsius verbis Dei data sunt.* Et quand ce saint Père, dont l'autorité est d'un si grand poids, vient à rechercher quels sont les moyens de satisfaire à un Dieu si outrageusement offensé par nos crimes, il ne nous en marque point d'autres que nos bonnes œuvres: *Operationibus justis Deo satisfaceri, misericordiae meritis peccata purgari.* (*Ibid.*) Et quelque effort que les hérétiques des derniers siècles aient pu faire, en se récriant contre le mérite des bonnes œuvres, et contre les satisfactions que les pécheurs doivent faire pour l'expiation de leurs péchés, ç'a toujours été le sentiment unanime de tous les docteurs, et une vérité constante dans l'ancienne et dans la nouvelle Loi. De là vient que dans l'Ecriture nous voyons que les grands pécheurs ne sont reçus en grâce et réconciliés avec la divine majesté, que par les jeûnes, par les humiliations, les aumônes, les cilices et par les autres austérités que l'on a toujours comptées entre les bonnes œuvres; car enfin à quel autre dessein ces actions, soit publiques, soit particulières, auraient-elles été prescrites et pratiquées de tout temps dans l'Eglise? Pourquoi le Sauveur et les apôtres, auraient-ils prêché la pénitence? et qu'aurait-on été chercher dans les cloîtres et dans les solitudes, si ces actions saintes n'avaient pas été des moyens d'expier nos péchés, et de satisfaire à la divine majesté? C'est donc un principe de foi qu'il faut nécessairement supposer dans le sujet que j'entreprends de vous traiter

En voici un second qui n'est pas moins connu, ni moins certain; c'est que les âmes des fidèles défunts peuvent être soulagées par les vivants en deux manières; la première, en leur appliquant les mérites du Sauveur par le sacrifice de la messe et par les indulgences, dont nous parlerons dans les discours suivants: et la seconde, par nos propres bonnes œuvres, dont nous leur appliquons le mérite, c'est-à-dire la vertu qu'elles ont de satisfaire; puisque par là nous pouvons essuyer les dettes que ces saintes âmes ont contractées, et pour lesquelles elles sont encore redevables à la justice de Dieu. Or, c'est de la vertu de ces bonnes œuvres considérées en général, jeûnes, prières, aumônes, austérités, mortifications, soit celles qu'on s'impose soi-même, ou bien celles qui nous arrivent par l'ordre de la Providence; c'est, dis-je, de la vertu de ces bonnes œuvres que j'ai pris dessein de vous entretenir, comme des moyens ordinaires que nous avons toujours en main de secourir les défunts, comme le fond où nous pouvons prendre de quoi acquitter leurs dettes, et comme des voies sûres de les retirer de ces affreuses prisons où elles sont retenues. Pour cela je veux tâcher de

vous convaincre de deux vérités bien capables de nous animer à la pratique d'une charité si utile aux morts et aux vivants tout à la fois. La première, que nous pouvons faire à ces âmes affligées un transport de la vertu de satisfaire, qui est attachée à toutes nos bonnes actions; et la seconde, que dans ce transport que nous leur en faisons, bien loin d'y perdre quelque chose nous-mêmes, ou d'en souffrir quelque dommage, nous y gagnons infiniment et de toutes les manières. C'est le sujet et le partage de ce discours qui contient la pratique de la charité qu'un chrétien doit exercer envers les fidèles défunts.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est, Messieurs, une conséquence juste et une raison convaincante, qu'on peut secourir les âmes du purgatoire, et les délivrer des peines qu'elles endurent, si l'on peut satisfaire pour elles à la justice de Dieu; mais c'est une vérité constante parmi les théologiens, que nos bonnes œuvres sont des moyens institués et établis de Dieu même pour faire cette satisfaction, et pour rendre en même temps ce charitable office aux morts; puisque toute action faite en état de grâce et avec les circonstances qui la rendent sainte et digne d'un éternel bonheur, tire ce pouvoir de la vertu du sang et des mérites du Sauveur, que lui-même a bien voulu y attacher. Car, comme vous savez, c'est ce qui leur donne la force d'augmenter la grâce qui nous rend agréables à la majesté divine, d'acquérir de nouveaux degrés de gloire dans le ciel, d'impêtrer pour nous ou pour les autres quelque faveur, et enfin de satisfaire pour nos péchés, ou pour ceux d'autrui. Or, je dis que c'est particulièrement cette satisfaction qu'on doit offrir pour les fidèles défunts que la charité nous porte à soulager. Oui, chrétiens, vos bonnes œuvres ont ce pouvoir, et c'est ce dont vous devez d'abord être convaincus avant de passer plus avant.

Ce pouvoir est fondé sur la communion de l'une et de l'autre Eglise militante et souffrante, dont je vous ai déjà entretenu; vous composez avec cette Eglise souffrante un même corps qui n'a pas seulement part aux biens de notre commun chef, qui est le Sauveur, mais de plus, qui participe encore à ceux des autres membres; mais comme ils sont hors d'état de mériter, d'acquérir et de satisfaire par de bonnes œuvres aux peines qui leur sont dues, ce n'est que par le transport et par la communication que vous leur en faites, qu'ils participent à ce trésor commun. Vous leur assignez leur part et vous leur faites leur partage comme si vous étiez leurs aînés, de manière que ce n'est que par votre moyen qu'ils jouissent de ce bienfait, et pour mieux dire, c'est de votre bien qu'ils payent leurs dettes. Ils ont droit à la vérité au trésor des mérites du Fils de Dieu, mais c'est votre charité qui le règle et qui rend leur portion plus ample et plus considérable, selon l'inclination qui vous

conduit dans ce partage, et selon le soin que vous prenez de le leur distribuer. Ainsi, comme vous rachetez vos propres péchés par l'aumône, selon le conseil que le prophète Daniel donna autrefois au roi Nabuchodonosor : *Peccata tua eleemosynis redime* (Daniel, IV), vous pouvez de même racheter ceux de vos proches et de vos amis qui en portent la peine dans le purgatoire, c'est-à-dire que vous pouvez satisfaire à la justice divine pour la peine qui leur est due. C'est ce que dit expressément l'auteur du livre des *Machabées* : *Sancta ergo et salubris cogitatio, pro mortuis exorare, ut a peccatis solvantur.* (II *Machab.*, XII.) Comme donc vous jeûnez, et que vous pratiquez les autres austérités de la pénitence pour expier vos propres fautes, afin de ne pas attendre que la justice divine les punisse elle-même, et comme enfin vous priez à dessein d'apaiser cette rigoureuse justice et lui lier en quelque sorte les mains, vous pouvez employer les mêmes prières, les mêmes aumônes, les mêmes jeûnes et les mêmes austérités, afin de satisfaire pour vos frères, pour vos proches, et pour vos amis dans l'autre vie.

Il y a même ce rapport entre la satisfaction que nous faisons pour nous et celle que nous offrons pour les autres, que comme quand nous satisfaisons pour nos propres péchés en ce monde, Dieu se contente de peu, qu'un jeûne est accepté de cette miséricordieuse justice pour des mois et des années entières de tourments rigoureux qu'il aurait fallu souffrir dans l'autre; il en est de même quand nous voulons satisfaire à Dieu pour les péchés des défunts, une pénitence de peu d'heures ou de peu de jours peut les acquitter envers la justice divine pour des supplices inconcevables qu'elle exigerait peut-être durant plusieurs années. Vous payez de votre bien, je l'avoue, mais vous les acquittez à peu de frais. Vous êtes non-seulement leur pleige et leur caution, ou plutôt vous satisfaites vous-mêmes à ce créancier puissant; et celui qui se montrait inexorable à leur égard, compose, pour ainsi dire, à l'amiable avec vous; il vous remet, non le tiers ni la moitié de la dette, mais il faut dire qu'il se relâche presque entièrement sur ce point; car s'il vous en coûte quelque chose pour cela, si vous payez pour celui que vous avez cautionné, si vous subissez la peine pour celui qui a commis l'offense; pouvez-vous appeler cela porter le fardeau d'un autre, ou mettre en ligne de compte ce que vous avancez ou ce que vous donnez pour lui? C'est néanmoins tout ce que vous demandent ces saintes âmes qui languissent dans ces tristes prisons: elles vous conjurent par les plus saintes lois de l'amitié, par les liens les plus étroits de la nature et du sang, par tous les devoirs de la charité chrétienne, d'avoir pour elles des entrailles de compassion, de les secourir dans leur misère, de les soulager dans leurs tourments, et de les acquitter d'une si fâcheuse dette? Que si vous fermez les oreilles à leurs cris et à leurs prières, si

vous n'êtes touchés de nul sentiment de compassion, ne puis-je pas dire de vous, à l'occasion des défunts, ce que le disciple bien-aimé dit de ceux qui n'ont nulle compassion de leurs frères en cette vie: *Qui habuerit fratrem suum necessitatem habere, et clauderit viscera sua ab eo, quomodo charitas Dei manet in eo?* (I *Joan.*, III.) Si quelqu'un possède les biens de ce monde, et si voyant son frère dans la nécessité, il lui ferme son cœur et ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui? Vous appelleriez un homme inhumain qui, pour s'épargner un peu de peine, refuserait de soulager les souffrances extrêmes d'un autre; vous renoncerez pour frère ou pour parent celui qui, pour vous délivrer du dernier supplice, ne daignerait pas employer ses prières auprès d'un juge, dont il ne pourrait craindre d'être refusé; et vous excuserez de dureté et d'insensibilité cette conduite à l'égard de vos proches et de vos amis défunts? N'est-ce pas du moins un défaut de charité chrétienne de ne les pas secourir dans un si pressant besoin, ayant des moyens si infailibles de les pouvoir soulager?

Ainsi, mon cher auditeur, je souhaiterais seulement que vous fissiez pour vos proches et pour vos amis décédés ce que vous feriez pour eux-mêmes s'ils étaient encore vivants. Si vous aviez pour eux quelque sentiment de générosité ou de tendresse, vous vous emploieriez pour les tirer d'affaires, quand ils se seraient engagés mal à propos dans quelque fâcheuse entreprise; vous les soulageriez dans leurs besoins, et si vous les aimiez d'une véritable amitié vous vous feriez un plaisir d'avoir l'occasion de la leur marquer par quelque bon office que vous pourriez leur rendre. Eh! ne sont-ce pas ces mêmes amis que vous eussiez voulu servir aux dépens de votre vie et de votre fortune, que vous oubliez maintenant dans leur plus pressante nécessité? On voit des personnes assez généreuses pour s'exposer à la mort pour ceux qu'elles aiment; on en voit d'autres qui se ruinent en s'engageant et en répondant pour eux; quelques-unes se sont offertes à les accompagner dans l'exil, et d'autres ont mieux aimé mourir que de les abandonner. C'est ce qu'a fait une amitié naturelle, et les histoires sont remplies de semblables exemples de générosité; que ne feriez-vous donc point si vous aviez cette charité chrétienne que le Sauveur des hommes vous a tant recommandée? Pourriez-vous refuser d'employer votre crédit, votre pouvoir, vos sollicitations et vos prières, pour les délivrer des misères et des tourments qu'ils endurent? Ce n'est pas comme en ont usé tant de saints, animés du feu de cette ardente charité. Il y en a qui se sont offerts à Dieu pour souffrir toutes leurs peines jusqu'au jour du jugement; d'autres qui, au hasard de demeurer longtemps dans ce triste lieu, ont fait une cession, en faveur de ces saintes âmes, du mérite de toutes leurs bonnes œuvres, de leurs satisfactions

et de tous les suffrages qu'ils pouvaient espérer après la mort, par une charité tout à fait héroïque. Ces personnes généreuses avaient autant de charité que de foi ; car c'est après la mort qu'il leur faut donner des témoignages d'une véritable amitié, en les secourant dans leur plus grand besoin, en s'intéressant pour leur délivrance, en faisant quelque aumône pour acquitter leurs dettes, en offrant quelques jeûnes et quelques actions pénibles, puisque Dieu daigne bien les accepter pour la satisfaction des peines qu'ils ont méritées.

Aussi, Messieurs, est-ce la seconde marque de la miséricorde de Dieu envers les hommes, et je vous prie d'y faire une particulière attention, d'avoir bien voulu accepter nos satisfactions pour les péchés les uns des autres. Mais ce que nous devrions envisager comme un bienfait de la bonté divine et un moyen d'exercer la charité envers les défunts, devient assez ordinairement une excuse et un prétexte pour s'en dispenser. Car comme l'amour-propre est ennemi de toute contrainte, et que, pour employer les moyens que Dieu nous a laissés de secourir les âmes retenues dans le purgatoire, il en coûte ou de la peine ou de l'argent, on ne manque pas de raisons apparentes pour s'exempter de l'un et de l'autre. Que sais-je, dit-on, si Dieu acceptera les suffrages que je lui offrirai pour l'âme de mon ami et de mon frère? De plus est-il juste que l'innocent paye pour le coupable? et puisque les péchés sont personnels, pourquoi celui qui ne les a pas commis en portera-t-il la peine? Faut-il que la charité renverse l'ordre de la justice de Dieu? car si elle a lieu, ce qu'il y a de plus rude et de plus difficile dans le christianisme, qui est la pénitence des péchés, ne sera-t-il pas anéanti à l'égard de ceux qui en ont le plus besoin? car tels sont ceux qui vivent dans l'abondance et dans l'éclat, lesquels, pour de l'argent, trouveront aisément des personnes qui feront volontiers cette pénitence pour eux? Car, après avoir mené une vie ou mondaine ou voluptueuse sur la terre, qui ne pourra espérer d'effacer la tache de ses péchés par la voie des sacrements, et expier la peine qui est due même aux plus grands crimes par les suffrages et par les œuvres satisfactoires de leurs amis? Quelques-uns poussent cette objection si loin, qu'ils prétendent que tous ces suffrages, ces prières et ces satisfactions qu'on offre pour les morts, vont anéantir l'usage de la pénitence, qui est d'une nécessité indispensable après le péché commis, et il s'en trouve d'autres qui, par un faux zèle et par un préjugé encore plus mal fondé, se sont persuadés que cette pratique, qui a toujours été en usage dans l'Eglise, favorise le libertinage et l'impénitence, et qu'au lieu que les pécheurs doivent s'appliquer à apaiser la justice divine en cette vie par leurs satisfactions propres, ils se confient en celles d'autrui après leur mort.

Je ne m'arrêterai pas, chrétiens, à réfuter

un sentiment si injuste qui combat si directement la charité envers les défunts. Je dirai seulement que de négliger de faire pénitence de nos péchés en cette vie, sous ce prétexte ou sur cette apparence, n'est pas un sentiment chrétien; que cette espérance est téméraire, et que ceux qui s'attendent à la piété et à la reconnaissance d'autrui sont en évident danger de payer en toute rigueur pour eux-mêmes; mais excuses frivoles et prétextes inutiles! ni les inconvénients qu'on allègue, ni ces prétextes, quelque spécieux qu'ils paraissent, ne détruisent point la maxime générale et incontestablement reçue, qu'on peut satisfaire pour les morts, et que la charité nous oblige de nous servir des moyens que Dieu a institués pour ce sujet; car je veux que les suffrages qu'on offre pour ces âmes saintes ne leur soient appliqués que dépendamment de la volonté de Dieu qui en dispose selon les ordres de sa sagesse, n'y a-t-il pas toujours plus d'apparence que Dieu en cela même aura quelque égard à votre charité et au désir que vous avez de soulager vos amis et vos proches? et que si ceux pour qui vous les offrez ne sont pas en état d'en tirer avantage, pour être déjà dans le ciel, ou pour être condamnés à des supplices éternels, il faut toujours présumer que Dieu en fera l'application à ceux que vous avez le plus d'intérêt de soulager; et pour ce qui est de ceux qui ont négligé de faire pénitence, sur l'espérance que d'autres satisferont pour eux; certes, après avoir porté la peine due à leur témérité et à leur folle confiance, ils ne pourront du moins vous accuser ni d'ingratitude, ni d'avoir manqué à un si légitime devoir, puisqu'ils ne s'en pourront prendre qu'à eux-mêmes d'avoir empêché l'effet des moyens que vous avez employés pour les secourir.

A quoi j'ajoute que ce nous doit être un sujet d'une particulière consolation de savoir que nous avons des moyens sûrs de soulager nos amis et nos proches, dans les peines qu'ils souffrent et dans le besoin qu'ils ont de notre secours, puisque c'est ce qui nous acquitte envers eux des obligations que nous leur avons. Que ne devez-vous point, par exemple, à ceux qui vous ont donné l'être et la vie? à ceux qui vous ont élevé et qui ont eu soin de votre éducation? à ceux qui vous ont instruit et qui vous ont mis dans la voie du salut? à ceux qui vous ont laissé les biens dont vous vous servez pour vivre honorablement? à ceux, enfin, dont vous publiez vous-mêmes les bienfaits et les bons offices qu'ils vous ont rendus? Vous leur avez protesté cent fois que vous leur en seriez éternellement obligés. Ah! ne vous contentez pas de ces compléments ordinaires où il entre plus d'affectation que de véritable reconnaissance; vous avez en main les moyens de leur rendre plus que vous n'avez reçu d'eux, de quelque nature que soient les services qu'ils vous aient rendus, et quelque besoin que vous ayez jamais eu de leur secours. Vous donc

qui vous piquez de générosité, qui voulez être regardé sur le pied d'un fidèle et constant ami, vous conservez chèrement, dites-vous, le souvenir d'une personne qui vous a tendrement aimé, d'un frère avec lequel vous étiez lié plus étroitement par les liens d'une sincère affection que par ceux de la nature et du sang; vous ne pouvez ignorer que ce n'est pas par des paroles vaines et stériles que l'on témoigne son affection, mais par les œuvres et par les services réels et effectifs qu'on leur rend: aussi prétendez-vous par ces effets marquer les sentiments de tendresse que vous avez profondément imprimés dans le cœur: la mort vous a ravi un ami avec lequel vous ne faisiez qu'une âme et qu'un cœur, mais elle ne vous en fera pas perdre le souvenir; car vous en laisserez des marques éternelles dans vos écrits et dans d'autres monuments qui en feront connaître le nom à la dernière postérité. Vous ferez graver son éloge sur le bronze et sur le marbre; vous y mettrez ses armes, ses alliances et la gloire de sa maison; vous n'épargnerez rien enfin de ce que peut faire un généreux ami ou un fils reconnaissant. Eh! chrétiens, est-ce là ce que votre ami, ce que votre père, ce que vos proches attendent de vous en l'état où ils sont? de quel usage leur peuvent être toutes ces marques d'une gloire mondaine, ces éloges, ces statues, ces tombeaux ou ces hiéroglyphes pompeux? puisque tous ces témoignages éclatants de votre amitié ne leur peuvent être d'aucun secours? Marquez-leur que vous les aimez véritablement, mais d'une amitié chrétienne; employez le prix de ces somptuosités superflues en aumônes et en bonnes œuvres, elles serviront à soulager les peines qu'ils endurent et à avancer leur bonheur dans le ciel. Voilà ce qu'ils attendent de vous.

Vous ne vous trompez pas en faisant consister les preuves de votre amitié dans les œuvres et dans les actions, *Diligamus non verbo, sed opere et veritate* (Joan., III); Mais vous êtes dans l'erreur si vous vous imaginez que d'autres œuvres et d'autres actions que celles que la charité chrétienne inspire puissent être utiles ou agréables aux défunts et ensuite des marques d'une véritable amitié: une aumône faite aux pauvres et offerte à Dieu, pour acquitter ce qu'ils doivent à sa justice, leur donnera plus de joie et de consolation que tous ces vains témoignages d'amitié, qui marquent plus de faste et d'ostentation que d'affection sincère et que de véritable religion, vos prières auprès de Dieu leur procureront une gloire plus solide que ne feront tous les éloges que vous donnerez à leurs vertus et à leurs grands exploits que Dieu compte peut-être entre les péchés qu'ils expient par les plus sensibles regrets et par les tourments les plus douloureux: un divertissement dont vous vous priveriez satisfera pour ceux qu'ils ont pris au préjudice de leurs devoirs; un jeûne offert pour ce sujet acquittera une partie de la peine que leurs festins somp-

tueux et leurs excès criminels ont méritée; votre patience dans une longue maladie ou dans un fâcheux accident auquel vous n'avez pu parer; les mortifications enfin et les actions pénibles que vous entreprendrez avec courage suppléeront à celles qu'ils ont omis de faire en cette vie pour la satisfaction de leurs péchés. Ils n'ont pas fait assez de pénitence en ce monde, et ils en font maintenant une incomparablement plus rude et plus fâcheuse, vous les déchargez de cette obligation par une autre assez légère que vous prenez sur vous; Dieu accepte cet échange, et de cette manière vous désarmez les bras de sa justice qui frapperait sur eux, en armant le vôtre contre vous-mêmes. C'est donc, comme vous voyez, uniquement par les bonnes œuvres qui sont comprises sous les noms de prières, d'aumônes et de jeûnes que nous pouvons soulager les défunts et que nous devons nous efforcer de les secourir.

Il est vrai, me direz-vous, nous concevons assez que c'est là le dessein de Dieu dans ce saint commerce qu'il a établi entre les vivants et les morts, et que c'est en cela qu'il consiste la véritable charité que nous devons à nos proches et à nos amis décédés; mais en acquittant ainsi leurs dettes, ajoutez-vous, nous ne payons pas les nôtres, et sollicitant le ciel pour leur délivrance nous ne pensons pas à nous mettre à couvert nous-mêmes des traits de la justice de Dieu. C'est sans doute ce préjugé qui paraît le plus raisonnable et qui pourrait mettre obstacle à une charité si chrétienne, je veux donc m'efforcer de le détruire et de vous en désabuser dans cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il est constant, Messieurs, que dans l'ordre de la charité chrétienne nous y devons tenir le premier rang, et que nous ne devons jamais préférer le salut éternel du prochain à notre propre salut, et que si nous sommes obligés de l'aider dans cette importante affaire ce doit toujours être sans préjudice de nos propres intérêts et toujours en sorte que nous mettions en assurance notre souverain bonheur avant tout le reste et préférablement à toute autre considération: mais c'est pousser ce principe trop loin que de l'étendre à toute sorte de biens, puisque la morale fait une action héroïque de donner sa vie pour un ami, et l'Évangile met le plus haut point de la charité et de la générosité chrétienne, non-seulement à exposer, mais encore à perdre effectivement ses biens, sa santé et sa vie même pour délivrer le prochain de la mort éternelle et même pour lui procurer une plus haute sainteté, et ensuite un plus haut degré de gloire dans le ciel. C'est en ce sens que saint Chrysostome explique ces paroles de la vérité même: *Majorem hac dilectionem nemo habet, quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* (Joan., XV.) Non il ne faut pas s'imaginer que dans les biens de la grâce, ce soit en perdre une partie, que de

les communiquer, ou que ce que l'on donne au prochain soit retranché de dessus nos comptes; puisque c'est travailler pour nous que de s'employer pour les autres, et ménager notre propre avantage que de proeurer leur souverain bonheur: ainsi, loin de rien perdre ou de rien risquer pour soulager les âmes du purgatoire, nous avançons plus nos propres affaires, pour parler ainsi, que si nous n'avions que nous-mêmes en vue, ou que si nous nous réservions tout le fruit de nos bonnes actions.

Ce que vous concevrez encore mieux, si vous faites réflexion sur ce que nous avons déjà dit, que toutes les bonnes œuvres que fait un chrétien ont trois avantages, que la foi nous enseigne et que le concile de Trente a expressément définis contre les hérétiques: elles méritent une augmentation de grâce en cette vie et conséquemment un nouveau degré de gloire dans le ciel; elles ont la vertu d'impêtrer quelque faveur de Dieu, et enfin elles satisfont à la justice divine pour les peines qui sont dues à nos péchés. Or, je dis que la charité que nous exerçons envers les fidèles défunts, bien loin de diminuer ou d'affaiblir ces avantages, les augmente et nous fait trouver dans cet exercice un surcroît de mérite, nous fait impêtrer plus infailliblement ce que nous souhaitons obtenir de la divine bonté, et nous donne enfin un moyen plus sûr de satisfaire à sa justice, ou du moins excite sa miséricorde à nous remettre les peines qui sont dues à nos propres péchés. Ecoutez-en donc les preuves et vous verrez que non-seulement nous ne faisons rien de contraire à la charité que nous nous devons à nous-mêmes, mais plutôt que nous obligeons Dieu, par là, à prendre soin de nos intérêts et à récompenser par cela même un désintéressement si généreux.

Premièrement donc, Messieurs, nos bonnes œuvres sont méritoires, c'est-à-dire qu'elles augmentent en nous la grâce qui est le principe de notre justification, d'où nous méritons ensuite dans le ciel une nouvelle récompense qui est promise et due par justice à toutes les actions de vertu. Ne nous arrêtons point à prouver une vérité que les hérétiques contestent sans raison, puisqu'elle est évidemment déclarée dans l'Ecriture. Je dis seulement que ces bonnes actions offertes à Dieu pour le soulagement des défunts ne perdent rien de leur mérite, et que, bien loin de cela, elles en sont plus agréables à Dieu et attirent une plus ample récompense. C'est ce qu'enseigne saint Thomas (lib. III *cont. Gent.* c. 38), qui soutient que celui que la charité porte à souffrir pour un autre mérite plus que s'il souffrait pour lui-même, parce que l'un est l'effet d'une ardente charité et l'autre d'une nécessité souvent inévitable. Or, si celui qui fait quelque action de vertu, telle que serait une fervente prière, un jeûne rigoureux, ou quelque austère mortification pour l'amour du pro-

chain, mérite davantage que si ce motif n'avait nulle part dans cette action, ne faut-il pas conclure que de les offrir à Dieu pour soulager les peines de ces âmes saintes et pour leur avancer la jouissance de leur bonheur, est plus agréable à Dieu que si ce motif n'y entrerait point et qu'on ne l'eût nullement en vue; le mérite de la charité est trop connu et trop recommandé pour en pouvoir douter: c'est elle qui relève les actions les plus viles et les plus basses, elle qui donne un prix inestimable à celles qui d'elles-mêmes ne seraient de nulle considération, et pour excellentes qu'elles puissent être en elles-mêmes, elle leur donne encore un nouveau degré de perfection: C'est pour cela que dans l'Evangile un verre d'eau donné par charité n'est pas sans récompense, et qu'une pauvre veuve, qui n'avait mis que deux deniers dans le tronc des aumônes, avait plus donné à Dieu que ceux qui avaient signalé leur magnificence par des pièces d'or qu'ils y avaient jetées; de manière que c'est une vérité constante que, quelque sainte et méritoire que soit une bonne action, elle le devient considérablement davantage quand la charité y entre comme le motif qui nous y excite et qui nous le fait entreprendre.

Il y a donc par conséquent un nouveau degré de gloire qui est dû et réservé à cette action de charité; et si la même action se pratique par un autre motif, et par une vertu d'un ordre inférieur à la charité, il est évident qu'elle sera moins récompensée, et que celui-là sera privé d'un degré de gloire, qu'il aurait pu mériter par cette même action, faite par un motif moins relevé. D'où vous voyez de quelle importance il est de faire ses actions pour une fin noble, et par les plus pures intentions; or, s'il n'y en a point de plus noble et de plus pure que le désir de secourir les âmes souffrantes du purgatoire, afin qu'elles glorifient plus parfaitement Dieu dans le ciel, ne s'ensuit-il pas que, bien loin de perdre quelque chose en le leur donnant, ou de souffrir quelque dommage, en leur procurant la jouissance du souverain bien, nous partageons plutôt avec elles le bien que nous leur procurons, et que nous augmentons notre gloire en avançant la leur, puisque nous donnons à nos actions un degré de perfection, qui nous élèvera incomparablement plus haut dans le ciel.

Mais quand nos bonnes œuvres faites dans cette vue n'augmenteraient pas considérablement notre mérite, nous perdons toujours beaucoup en négligeant de leur faire part de nos satisfactions, parce que c'est un motif qui, étant ajouté à chaque bonne action, la rend plus sainte, plus parfaite et plus agréable aux yeux de la divine majesté, qui est ce qu'il y a au monde de plus à souhaiter, et que cette action de charité surpasse toutes les œuvres de miséricorde que le Sauveur nous a recommandées dans l'Evangile. Ainsi je veux que vous soyez plus ardents à amasser un trésor dans le ciel, que les plus avares ne le sont d'accumuler des richesses

périssables sur la terre, et que vous soyez aussi vigilants sur toutes les occasions qui se présentent d'augmenter ce précieux trésor, que les autres le sont pour ne laisser rien échapper qui puisse les enrichir : où trouverez-vous une occasion plus favorable, et une mine d'or, pour ainsi parler, plus riche, plus féconde et plus abondante, que d'avoir cette vue et cette intention dans toutes vos bonnes œuvres, de secourir des amis qui m'attendent que ce secours pour jouir du plus grand de tous les biens, et qui rendront une gloire incomparable à Dieu durant l'éternité bienheureuse? Ah! que vous perdez en négligeant de si belles occasions d'augmenter vos mérites et votre couronne! Que vous gagnez en employant si utilement vos peines et vos soins! que vos bonnes œuvres reçoivent d'éclat et de prix, relevées par une si excellente charité!

Que si nos actions sont plus méritoires quand elles sont faites par cette intention, il s'ensuit en second lieu qu'elles ont encore plus de force et de pouvoir auprès de Dieu pour impêtrer ce que nous souhaitons obtenir de sa bonté, ou bien ce qui nous est le plus avantageux; en sorte que les prières que l'on fait pour les morts non-seulement sont mieux reçues, et plus tôt exaucées, comme l'a remarqué saint Thomas (*In Suppl.*, qu. 71, art. 5, ad. 2), que celles que l'on fait pour les vivants, à cause que les morts ont plus besoin de ce secours; mais encore elles impêtrent plus promptement, et des grâces plus abondantes, pour nous-mêmes. Mais pour mieux concevoir ceci, il faut savoir, s'il vous plaît, qu'il y a de la différence entre l'impétration et le mérite, qui sont deux choses attachées à chaque bonne action faite avec les conditions nécessaires, qu'en tant qu'elles sont méritoires; pour m'exprimer en termes de l'école, il n'y a que nous qui en profitons, parce que le mérite est inaliénable, et ne se peut communiquer à personne, au lieu que l'impétration est pour nous, et pour tous ceux en faveur de qui nous demandons à Dieu quelque grâce et quelque bienfait. Envisageant donc ici les bonnes œuvres en tant qu'elles sont capables d'obtenir le soulagement ou la délivrance des âmes du purgatoire, elles tirent de là un nouveau pouvoir d'impêtrer ce qui nous est le plus utile à nous-mêmes.

Non, chrétiens, il n'en est pas des grâces et des faveurs que nous demandons à Dieu, comme de celles que nous nous efforçons d'obtenir des grands de la terre : ce que nous leur demandons pour un autre est mis pour ainsi dire, sur notre compte, et quoique cet autre en reçoive le fruit, nous sommes chargés de l'obligation de reconnaître ce bienfait, parce que ce qui tourne à l'avantage de cette personne, lui étant accordé en notre considération et par notre crédit, nous tient par conséquent lieu de grâce; et plus nous avons déjà impêtré pour autrui, moins nous avons de droit ou d'espérance d'obtenir ensuite pour nous-mêmes. Il n'en est pas ainsi de Dieu, qui garde à notre égard tout une autre

conduite; ce que nous lui demandons pour les autres tourne en même temps à notre profit, parce qu'en vue de cette charité qui nous fait préférer l'intérêt de nos amis au nôtre propre, et demander pour eux ce qu'il serait avantageux d'impêtrer pour nous, Dieu, qui est libéral et magnifique, accorde ce que nous demandons pour les autres, et pour récompense de ce désintéressement, y ajoute ce que nous n'avons pas demandé pour nous. A peu près comme il en usa envers Salomon, lequel, au lieu de demander de grandes richesses, la victoire de ses ennemis, une santé parfaite, ou quelque autre faveur, dont Dieu même lui avait laissé le choix, préféra ce qui était le plus utile par rapport à son peuple et au gouvernement d'un grand Etat, que Dieu confiait à ses soins : mais il ne perdit rien pour cela de ce qu'il eût souhaité en obtenir pour lui-même, et Dieu eut tellement à cœur le soin qu'il prenait du bonheur de ceux qui lui étaient soumis, en se considérant comme leur père et leur protecteur, qu'en vue de ce soin qu'il prit du bonheur des autres, Dieu prit réciproquement soin du sien, et lui accorda, sans même qu'il l'en priât, tout ce qui pouvait contribuer à le rendre le plus heureux aussi bien que le plus sage de tous les hommes.

Or vous imitez ce sage prince en offrant vos prières pour les morts; car je considère dans ces prières la seule vertu qu'elles ont d'impêtrer de Dieu tout ce que nous pouvons lui demander sans aucune réserve; vous vous oubliez en quelque façon vous-mêmes, pour ne penser qu'au bonheur de vos frères; c'est une grâce que vous demandez en leur faveur; cette prière ne peut manquer d'être agréable à Dieu, parce que c'est une voix que la charité pousse vers le ciel, et qui est non-seulement toujours favorablement écoutée, mais encore qui obtient toujours plus qu'elle ne demande. Non, mon cher auditeur, ce que vous obtiendrez pour autrui ne vous fera point de tort, *sed et hæc quæ non postulasti adjeci tibi*. Oui, répond Dieu à cette voix si charitable : non-seulement ce que vous m'avez demandé vous sera accordé, je ferai miséricorde à celui pour qui vous intercédez; si je ne puis rien refuser aux instantes prières de ceux qui me sollicitent pour obtenir une chose sainte et salutaire, j'y suis doublement engagé quand j'y trouve moi-même ma gloire et mon intérêt; mais pour avoir préféré par charité le bien des autres au vôtre propre, vous méritez que j'y aie moi-même plus d'égard, et que je vous accorde ce que vous ne pensez pas à me demander, *sed et hæc quæ non postulasti, dedi tibi*. (III *Reg.*, III.) Si bien que plus nous ferons pour ces âmes saintes, prières, jeûnes, aumônes, mortifications; car tout cela a la force et la vertu d'impêtrer pour elles : plus, dis-je, nous ferons pour elles, plus nous gagnerons pour nous; plus nous donnerons, plus nous nous enrichirons, et la parole du Sage n'est jamais plus véritable que dans cette occasion; il y en a qui don-

nent ce qui est à eux, et ils en deviennent plus riches.

Je dis enfin, en troisième lieu, que par cette cession que nous faisons de nos satisfactions aux âmes du purgatoire, bien loin que la justice divine, qui ne veut rien perdre de ses droits, s'en prenne à nous, et qu'en répondant pour les autres, elle nous condamne à payer solidairement pour elles et pour nous, nous ne pouvons au contraire trouver un moyen plus efficace de satisfaire pour nous-mêmes. C'est en effet une pensée qui peut nous venir sur ce sujet; il est vrai, pourrait-on dire, et c'est une vérité orthodoxe, que toutes nos bonnes actions sont satisfactoires pour les peines que nous avons méritées par d'autres mauvaises et défectueuses; et que c'est particulièrement de cette satisfaction que nous devons faire part aux âmes souffrantes du purgatoire, parce que c'est de quoi elles ont le plus besoin. Or l'amour-propre ne peut manquer de nous suggérer; tout notre bien pourra à peine suffire pour acquitter un jour nos propres dettes, et quand nous aurons répondu pour les autres, qui satisfera pour nous? Hélas! quand je fais réflexion sur la multitude effroyable de mes péchés, sur les défauts qui se trouvent dans mes meilleures actions, et sur la négligence que j'apporte à les expier par une salutaire pénitence, ah! bien loin que j'aie la présomption de croire que je puisse satisfaire pour les péchés d'autrui, je serai moi-même assez en peine de satisfaire pour ceux que j'ai commis; et ainsi c'est m'exposer à souffrir dans le purgatoire les peines que les autres ont méritées; c'est me livrer à la rigoureuse justice de Dieu en me mettant à la place d'un autre; c'est abrégé le temps des souffrances d'une âme en prolongeant les miennes, et la mettre en possession de son souverain bien en m'en privant moi-même pour bien du temps. Outre que l'âme que j'aurai délivrée n'est plus en état de me rendre un pareil service, n'y a-t-il pas de l'imprudence de m'exposer moi-même à ce hasard par une charité mal réglée, et exercée à contre-temps?

Que de raisons contraires, chrétiens, détruisent ce faux raisonnement de l'amour-propre! Première raison: c'est qu'en faisant un transport à ces saintes âmes du fruit de nos bonnes œuvres, que nous appelons la satisfaction, nous ne nous dépouillons pas du mérite qui y est inséparablement attaché; et ce mérite devenu plus grand et plus considérable par un motif plus noble, qui est celui de la charité, nous acquérons une gloire que ces âmes mêmes, qui en connaissent parfaitement le prix, voudraient pouvoir acquérir par toutes les peines du purgatoire; et ainsi, par ce transport et par cette cession, nous faisons un gain plus considérable que si, par quelque légère incommodité et de peu de durée, nous acheptions l'empire de tout le monde. Seconde raison: c'est que satisfaire de la sorte pour une âme du purgatoire, est un acte d'une charité si parfaite que, comme il renferme

éminemment toutes les œuvres de miséricorde envers le prochain, il contient aussi une manière de satisfaction plus abondante et pour les autres et pour nous-mêmes, à peu près comme quand une personne désintéressée fait quelque action uniquement pour plaire à Dieu, et par le seul désir de sa plus grande gloire, sans nulle attention et sans nulle réflexion sur le mérite ou sur la récompense de cette action; moins cette personne a d'égard à son propre intérêt, plus elle augmente son mérite et se procure une plus haute récompense. Troisième raison enfin que j'emprunte d'un grand théologien (VASQUEZ, tom. III, in tertiam partem, qu. 94, a. 1, dub. 3): Si nos bonnes œuvres sont dignes de la vie éternelle et d'un surcroît de gloire dans le ciel, pourquoi ne satisferaient-elles pas à proportion pour la peine temporelle du péché dans le purgatoire, puisque, par la rémission de cette peine, on entre plus tôt en possession de ce bonheur éternel? et par ce principe, il faut dire que la charité qu'on exerce envers les défunts, en leur cédant la satisfaction qui y est attachée, peut satisfaire pour eux et pour nous en même temps.

CONCLUSION.

Je laisse toutes les autres raisons qui peuvent nous rassurer sur la crainte naturelle que nous pourrions avoir de négliger nos propres intérêts en travaillant à ceux des autres, et je finis ce discours en vous conjurant, avec l'Apôtre, de prendre, à l'égard de ces âmes affligées, des entrailles de miséricorde, de travailler à leur délivrance et de vous intéresser dans leur bonheur. Toutes les fois qu'un pauvre, demi-nu, tremblant de froid ou mourant de faim, crie à votre porte ou vous tend la main pour vous demander l'aumône, imaginez-vous que c'est quelqu'une de ces âmes qui s'adresse à vous pour vous conjurer d'avoir compassion d'elle dans l'état et dans la misère où elle est réduite. Cette pensée est capable de toucher et d'attendrir les cœurs les plus durs. Je vous ai suggéré les moyens généraux de les secourir, me réservant dans les discours qui suivent de vous en marquer de plus particuliers et de spécifiques. Or, ces moyens généraux sont les jeûnes, les prières, les aumônes, les austérités et les mortifications, de quelque nature qu'elles soient, et toutes les bonnes œuvres qui ont toujours quelque chose de pénible, et qui, pour cela, tiennent lieu de pénitence et de satisfaction: il faut que la charité nous presse et nous pousse à employer ces moyens que nous avons toujours en main. Nous pouvons avoir ce motif dans toutes nos actions sans qu'il nous en coûte davantage ou qu'elles en deviennent plus pénibles, de manière, que comme il ne nous arrive rien de fâcheux qui ne puisse servir à l'expiation de nos péchés, nous le pouvons pareillement offrir pour la satisfaction de ceux de nos frères. Si Dieu donc vous envoie quelque affliction, quelque maladie

fâcheuse, que, que perte de biens qui vous est sensible, ou quelque humiliation qui vous fasse rentrer dans vous-même : injures, affronts, renversement de votre fortune, persécutions de vos ennemis, adversités en un mot; recevez ces croix de la main de Dieu et les souffrez avec patience, vous expiez par là vos péchés et ceux de vos frères défunts, en sorte que les feux du purgatoire ne trouveront plus de matière à consumer. A quoi il faut ajouter, pour ce qui regarde l'aumône en particulier, laquelle, selon l'oracle du Saint-Esprit, détruit les péchés de même que l'eau éteint le feu; que si cette aumône n'est pas faite en état de grâce, elle ne satisfait ni pour celui qui la fait, ni pour les autres; mais si les pauvres qui la reçoivent sont en état de mériter, les prières et les bonnes œuvres qu'ils font suppléent à votre défaut et satisfont pour ces âmes, en même temps qu'elles obtiennent du Père des miséricordes que vous recouvriez la grâce que vous avez perdue.

Des personnes d'une éminente vertu, Messieurs, ont été si persuadées de toutes ces raisons, que les unes ont poussé leur charité jusqu'à offrir à Dieu, par une promesse et par un engagement en forme de vœu, toutes les satisfactions qu'elles pourraient faire pour elles-mêmes, et par les bonnes actions de toute leur vie autant qu'elles le pourraient, et d'en faire une cession pleine et entière en faveur des âmes du purgatoire: et les autres, animées d'un zèle encore plus ardent, ont étendu les bornes de leur charité au delà des bornes de leur vie même, en faisant un transport de toutes les prières et de tous les suffrages qu'ils pouvaient prétendre et espérer, après leur mort, du devoir et de la charité des autres; ce qui a passé pour un acte héroïque, et pour un des plus parfaits que la charité ait peut-être jamais imaginés. Je n'oserais, chrétiens, vous exhorter à une si haute perfection. Les plus grands docteurs, consultés sur une pratique si extraordinaire, si généreuse et si élevée, n'y ont rien trouvé à redire; ils ont seulement conseillé d'y mettre deux conditions: la première, d'y ajouter autant qu'il est en notre pouvoir, et l'autre, de se réserver du moins les satisfactions que l'on nous ordonne dans le sacrement de pénitence, qu'il semble que nous devons à l'expiation de nos péchés. Du reste, comme on ne peut nier que ce ne soit une action d'un grand mérite, il ne nous en peut arriver aucun dommage, et nous y pouvons procurer une gloire toute particulière à Dieu, et nos bonnes œuvres, bien loin de perdre rien de leur prix, en recevront un nouvel éclat et un nouveau degré de perfection, et ensuite un accroissement de gloire dans le ciel, que je vous souhaite, etc.

SERMON LXIV.

SUR LES INDULGENCES QU'ON PEUT APPLIQUER
AUX AMES DU PURGATOIRE.

Spiritus Domini misit me, ut prædicarem captivis indulgentiam, et clausis apertionem. (Isai, LXI.)

L'Esprit de Dieu m'a envoyé pour prêcher l'indulgence en faveur des captifs, et me en être libéré pour ceux qui sont retenus dans les prisons.

Ce que le prophète Isaïe, inspiré de l'esprit de Dieu, annonçait dans l'ancienne loi, ne vous semble-t-il pas, chrétiens, une prophétie aussi bien qu'une figure du bien-fait que je viens vous prêcher aujourd'hui? C'est le même esprit de Dieu qui a inspiré à son Eglise un moyen également puissant et facile de secourir les fidèles défunts, et ce moyen est la voie des indulgences si souvent accordées aux vivants en faveur des morts, et qui sont appliquées à ceux-ci par la charité et les pieux suffrages de ceux-là. Ce qui se fait en vertu de l'union et du commerce que le Fils de Dieu a établi entre l'une et l'autre Eglise, c'est-à-dire celle qui souffre dans le purgatoire pour satisfaire à la justice divine, et celle qui combat sur la terre pour mériter la couronne du ciel. On pratique en effet par le moyen des indulgences, d'une manière plus charitable et mille fois plus avantageuse, ce qui était en usage dans l'ancienne loi qui ordonnait qu'on publiât de temps en temps une indulgence générale, par laquelle on remettait toutes les dettes, on ouvrait toutes les prisons pour donner la liberté aux captifs qui gémissaient dans les fers, on suspendait le cours ordinaire de la justice, et on délivrait du dernier supplice ceux qu'un juste arrêt y avait condamnés.

C'est, chrétiens auditeurs, de cette même indulgence, mais mille fois plus ample, plus favorable et plus avantageuse, qui est publiée dans la loi de grâce et qui est en usage dans l'Eglise universelle; c'est, dis-je, de cette même indulgence dont nous parlerons aujourd'hui comme d'un moyen singulier que le Saint-Esprit a inspiré à cette Eglise pour soulager nos frères après la mort et pour les délivrer de l'obligation des peines qu'ils ont contractées durant la vie: et comme je n'ai eu en vue durant cette octave que de vous porter à soulager ces âmes saintes, après vous avoir entretenu des moyens généraux de les secourir, je commence à descendre aux particuliers par la grâce des indulgences et par le transport qu'on leur fait de l'avantage que nous en pourrions recevoir nous-mêmes. Ce n'est pas qu'il ne nous en revienne un très-considérable en gagnant ces sortes d'indulgences pour les autres; mais ce que j'ai particulièrement en vue dans ce discours, est de vous apprendre l'usage et la pratique d'un moyen si efficace et si ordinaire, et que nous négligeons peut-être, faute d'être instruits de la manière de nous en prévaloir. Pour cela, il faut que le même Esprit divin, qui enseigne à son Eglise un si admirable moyen, nous anime aussi à la prati-

quer. C'est la grâce que je lui demande par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Quelque avantage que l'Écriture donne à la miséricorde de Dieu sur toutes ses autres perfections, et quelque intérêt qu'aient les hommes d'en chanter éternellement les triomphes, comme parle le Prophète, rien, Messieurs, n'est plus capable de nous en inspirer de hauts sentiments, que d'apprendre qu'elle n'est pas tellement bornée au temps de cette vie, qu'elle ne s'étende encore jusque dans l'autre, et que les fidèles défunts qui sont encore redevables à sa justice dans le purgatoire, n'en ressentent les effets. Le Prophète royal nous avertit, à la vérité, que cette divine miséricorde ne passe point le tombeau, et qu'après cela la justice rentre, pour ainsi dire, dans ses droits, et exerce son empire à son tour : *Nunquid aliquis narrabit in sepulcro misericordiam tuam?* (Psal. LXXXVII.)

Mais comme il ne peut oublier qu'il est miséricordieux, sa sagesse a trouvé le moyen de faire passer cette miséricorde jusque dans le lieu même destiné aux rigueurs de sa justice, qui est le purgatoire. Ce moyen, chrétiens, je vous l'ai dit, c'est les indulgences que les vivants peuvent appliquer aux défunts : vous diriez que cette miséricorde étant liée dans ce triste lieu, par les arrêts de la justice, qui ne veut rien relâcher de ses droits, Dieu en aurait commis l'usage et le libre exercice aux hommes à l'égard de leurs frères, puisque le miséricordieux Sauveur leur donne le pouvoir de leur appliquer le fruit de son sang, de leur faire part de ses mérites, de remettre les peines auxquelles ils étaient condamnés, et d'éteindre enfin toutes leurs dettes, par une grâce souvent pleine et entière : c'est ce que l'Église appelle indulgence, qui n'est autre chose qu'une miséricorde dont nous pouvons user nous-mêmes envers les morts, non par un droit ou par une puissance qui nous soit propre, parce que, comme il n'appartient qu'à un Dieu de pardonner les péchés, il n'y a que lui qui en puisse aussi remettre la peine. Cependant, puisqu'il fait son Église la dépositaire de ce pouvoir, et qu'il en a laissé l'usage à tous les fidèles qui peuvent appliquer ces sortes d'indulgences à ceux de leurs amis à qui ils voudront en faire part, c'est la dernière insensibilité de leur refuser cette grâce, et la dernière négligence dans un chrétien, de ne pas employer, pour les secourir, un moyen si efficace, si sûr, et si facile tout à la fois.

Pour vous y exciter donc, chrétiens auditeurs, je me sers des paroles du Sauveur du monde, qui appelle heureux ceux qui feront miséricorde aux autres, persuadé que je suis qu'on ne la peut faire à des personnes qui le touchent de plus près, ni qui lui soient plus agréables, qu'aux âmes qui souffrent dans les flammes du purgatoire : *beati misericordes* (Matth., V); heureux ceux qui auront pratiqué cette action de miséricorde, qui consiste à faire jouir ces saintes âmes du fruit des mérites du Sau-

veur ! parce qu'ils ne peuvent rendre à Dieu un service plus considérable, c'est la première vérité et le sujet de mon premier point. Heureux en second lieu, parce qu'ils méritent que Dieu leur procure la même indulgence, qui avancera réciproquement la jouissance de leur souverain bonheur ! Ce sera mon second point et tout le partage de ce discours, qui peut être d'usage dans une infinité d'occasions. Rendez-vous donc attentifs, s'il vous plaît.

PREMIÈRE PARTIE.

Si dès le premier sermon que le Sauveur du monde a fait aux hommes, il appelle bienheureux ceux qui exercent la miséricorde envers leurs frères, je crois, Messieurs, que c'est avec raison que je puis conclure que c'est donc un grand avantage, et un second bonheur en conséquence du premier, d'avoir laissé à son Église un excellent moyen de pratiquer la plus noble et la plus parfaite de toutes les miséricordes, qui est d'appliquer aux âmes du purgatoire les indulgences que l'Église accorde si souvent en leur faveur. J'appelle ce moyen excellent, premièrement, parce qu'il est d'une efficacité merveilleuse et toute singulière. En second lieu, parce qu'il coûte le moins de peine et qu'on le peut mettre en usage, pour ainsi dire, à moins de frais ; et enfin, parce que c'est un moyen spécifique et uniquement établi pour cette fin, et, par conséquent, celui qui a le plus de rapport à un si charitable dessein. Donnons un peu de jour et d'étendue à ces trois raisons, qui vont faire l'ordre et le plan de cette première partie.

Je dis donc, en premier lieu, que ce moyen est le plus puissant, et, par conséquent, le plus sûr ; puisque les mêmes preuves qui établissent la vérité des indulgences en faveur des vivants, nous doivent pareillement convaincre que le Sauveur a laissé au souverain pontife le pouvoir de les appliquer aux âmes du purgatoire pour satisfaire à la justice divine, quelque rigueur qu'elle exerce dans ce lieu ; mais pour être instruits à fond de tout ce qui regarde un si puissant moyen d'assister ceux qui seront un jour en état de nous secourir nous-mêmes et de solliciter la miséricorde de Dieu en notre faveur, je ne m'arrêterai pas à justifier contre les hérétiques la force et la vertu des indulgences à cet égard : on sait assez que c'est par cet article que le malheureux Luther commença, dans ces derniers siècles, à lever l'étendard de la rébellion contre l'Église ; il n'est pas même nécessaire de remonter jusqu'à la première institution d'une si sainte et si charitable pratique dont l'usage est aussi ancien que l'Église même, comme l'on peut voir dans Tertullien, dans saint Cyprien, et dans le premier concile de Nicée, qui en parlent assez clairement. Il faut seulement remarquer que les indulgences qui se donnent en faveur des vivants ne peuvent servir qu'à eux-mêmes, et que toute la part qu'on en

peut faire aux défunts, est la seule satisfaction qui est attachée à la bonne œuvre ordonnée pour jouir de l'indulgence. Car pour ce qui regarde le relâchement des peines dues aux péchés déjà remis par la douleur qu'on en a conçue ou par le sacrement de pénitence, cela n'est accordé qu'à ceux en faveur de qui l'indulgence a été donnée par le souverain pontife, lequel en est le dispensateur.

Il ne s'agit donc ici que des indulgences qui se peuvent appliquer aux défunts et dont les vivants ne retirent aucun fruit que le mérite de faire une sainte action et la récompense d'une si excellente charité. Sur quoi il faut encore présupposer que ces mêmes indulgences, données en faveur des morts, ne s'accordent que par forme de suffrage : c'est ainsi qu'on parle en cette matière, ce qui ne veut pas dire qu'on ne puisse les aider qu'en donnant notre voix ou bien qu'en consentant à leur délivrance, comme on procède quelquefois par suffrage à la promotion ou à l'élévation de quelque personne à quelque dignité; ce n'est pas ce qu'on entend ici par ce mot de suffrage; mais on veut dire qu'en gagnant ces indulgences pour les âmes des défunts, on les présente à Dieu en paiement de leurs dettes. Comme un souverain qui voudrait mettre en liberté un homme arrêté pour ses dettes et pour des intérêts civils, dans une étroite prison, il pourrait le faire en l'une de ces deux manières, ou bien en suspendant par son autorité les poursuites des créanciers, ou bien en prenant dans ses propres finances de quoi les satisfaire. Il faut raisonner à peu près de même des indulgences que le souverain pontife a pouvoir d'accorder aux morts et aux vivants. A l'égard de ceux-ci, c'est un acte de juridiction, une absolution de juge et de souverain; mais à l'égard de ceux-là, comme ils ne sont plus ni ses sujets, ni soumis à sa juridiction, il peut seulement prendre dans le trésor des mérites du Sauveur, dont il est le dispensateur, de quoi leur donner afin qu'ils s'acquittent, ou présenter pour eux à la divine majesté de quoi satisfaire à sa justice, s'il veut bien le recevoir en paiement. Voilà, Messieurs, ce qu'on entend par le terme de suffrage, dont il est à propos que nous soyons instruits pour ôter toute équivoque qui pourrait naître sur ce sujet. C'est donc en ce sens que les prières, les pénitences, les austérités et toutes les bonnes œuvres que nous appelons satisfactives, sont aussi nommées suffrages quand elles sont offertes pour les morts : avec cette différence qu'il nous est permis en tout temps de céder aux fidèles défunts la satisfaction de toutes nos bonnes œuvres, mais que ces indulgences sont des trésors où l'on ne nous permet de puiser ce qui est nécessaire pour le prix de leur délivrance, qu'en certaines occasions et en pratiquant les bonnes œuvres qui sont expressément marquées.

Enfin, pour ne rien laisser qui serve à l'éclaircissement d'une matière si impor-

tante, et qui regarde la pratique d'une charité si utile, il faut encore présupposer que les indulgences s'accordent aux vivants en faveur des morts en plusieurs manières. Excusez, chrétiens auditeurs, ce détail, que je crois nécessaire pour vous en apprendre l'usage. Quelques-unes sont attachées à de certains autels, qu'on appelle pour ce sujet privilégiés, en sorte qu'en y offrant le sacrifice adorable de notre religion, on délivre l'âme pour laquelle il est offert. Les autres sont accordées à certains lieux et à certains jours, dont on a soin d'avertir les personnes de piété, afin qu'elles profitent d'un avantage si considérable : telles sont les églises, chapelles, oratoires, et semblables lieux. Il y en a qui sont comme fixées à quelques marques extérieures de religion, que l'on porte sur soi; telles sont les croix, rosaires, médailles, reliquaires, images de quelque saint, ou de quelque mystère, dont l'Eglise a jugé la vénération assez d'importance, pour exciter la piété des fidèles à secourir les défunts, et à leur faire part des grâces qu'elle leur accorde. Il y en a d'autres qui sont données en faveur de quelques ordres religieux, ou de quelque communauté, en considération des services que l'Eglise en reçoit, afin de les animer, par ces marques de distinction, à continuer leurs saints exercices; et les autres enfin sont accordées à de pieuses actions, et à certaines bonnes œuvres, afin d'en introduire l'usage, ou de porter par les indulgences les fidèles à les pratiquer avec plus de ferveur. Mais de quelque manière que l'on gagne ces indulgences, et quelque raison qu'ait eue le souverain pontife de les accorder, c'est assez qu'elles soient applicables aux âmes du purgatoire, pour être un moyen sûr de la prompte délivrance des peines qu'elles endurent, et pour les faire jouir du bonheur que le Sauveur leur a mérité.

Ce moyen, encore une fois, est le plus efficace et le plus prompt, et par conséquent le plus sûr de tous ceux qu'on peut employer pour procurer la liberté à ces âmes souffrantes. Premièrement, parce que ces indulgences s'accordent particulièrement en vue et en vertu des satisfactions infinies du Sauveur du monde. Or ces satisfactions ne doivent-elles pas être reçues et acceptées de Dieu par préférence à toutes les autres, et être d'un plus grand poids dans la balance de la justice divine? Certes ce serait faire le dernier ouvrage au Fils de Dieu, que de faire seulement entrer en quelque sorte de comparaison les nôtres, et celles de tous les saints avec les siennes, puisque les autres n'ont de vertu qu'autant qu'elles en reçoivent de l'union qu'elles ont avec celles de cet Homme-Dieu. Il est donc évident que les satisfactions, son sang, sa mort, ses souffrances appliquées à une âme par une indulgence authentique, seront un moyen plus sûr et plus efficace que tout ce que nous pourrions y apporter de notre part. Il est vrai que les mérites ne sont pas appliqués par une indulgence accordée en faveur des

morts, tout à fait de la même manière qu'ils le sont dans les sacrements à l'égard des vivants, sur lesquels ils agissent infailliblement, quand toutes les dispositions nécessaires s'y rencontrent : car comme ces mérites ne sont offerts à la divine majesté qu'en qualité de suffrages, dans le sens que nous venons d'expliquer, ils n'agissent que dépendamment de la volonté de Dieu, qui est ému par cette considération à leur faire grâce, en se relâchant du droit qu'il a de les punir ; mais d'ailleurs puisqu'il a bien voulu que ces suffrages fussent un moyen de soulager et de délivrer ces saintes âmes, qui sont releposables à sa justice, y a-t-il lieu seulement de douter qu'une indulgence accordée en vertu des mérites et des satisfactions infinies d'un Homme-Dieu n'ait un effet et plus sûr et plus puissant que toutes les satisfactions de nos bonnes œuvres qui n'opèrent et qui n'ont de vertu qu'à proportion de la charité, de la ferveur, et de la dévotion que nous y apportons ? Mais la vertu de l'indulgence, appliquée à une âme, a toute la force des mérites et du sang du Sauveur, qui sont capables de remettre l'offense des crimes les plus énormes des vivants, à quelque comble que leurs iniquités soient montées.

Outre qu'à cet amas de satisfactions surabondantes du Sauveur que contient cette indulgence, on y joint celles de sa bienheureuse mère, celles des martyrs, celles d'un nombre infini de saints et de fidèles, qui, ayant eu peu de péchés à expier en ce monde, ont cependant fait de rudes et de longues pénitences, et pratiqué de grandes austérités : or, ces pénitences, ces austérités, ces longs travaux, tout cela offert à Dieu en payement des dettes d'une seule âme, n'est-il pas capable d'apaiser et de satisfaire la justice divine, quelque sévère et quelque rigoureuse qu'on nous la représente ? Oui, me direz-vous, ce moyen est sans doute plus sûr et plus efficace de ce côté-là ; mais est-il sûr qu'il y ait dans l'Eglise un pouvoir d'appliquer ainsi les mérites de ce Sauveur et les satisfactions surabondantes des saints ? Pour cela, Messieurs, si j'avais à convaincre des hérétiques, qui, comme vous savez, sont indociles sur ce chapitre, je m'efforcerais d'en apporter les preuves les plus convaincantes et les plus invincibles ; mais c'est assez de dire à des catholiques fidèles, que c'est un article de leur foi, reçu et reconnu de toute l'Eglise. Je dis seulement que le pouvoir d'appliquer ces satisfactions surabondantes aux âmes des défunts est une suite et une conséquence de ces paroles que le Sauveur dit au prince de ses apôtres, en l'établissant le chef de son Eglise : *Quodcumque solveritis super terram, erit solutum et in cælis.* (Matth., XVI.) Il a donné à cet apôtre, et en sa personne à tous ses successeurs, le pouvoir de lier et de délier sans restriction, et sans limiter cette puissance, *quodcumque solveritis*. Or, ce pouvoir serait restreint, et même nul et sans effet, si ce successeur de Jésus Christ ne

pouvait lever les obstacles qui ferment aux fidèles l'entrée du ciel, dont on lui a mis la clef entre les mains. Car qui peut nier que l'obligation de satisfaire à la peine des péchés, et qui retient les âmes dans ce lieu destiné aux rigueurs de la justice divine, ne soit un obstacle qui empêche d'entrer dans ce bienheureux séjour, puisqu'on est obligé d'attendre qu'on ait payé jusqu'à la dernière obole, comme parle l'Evangile, à moins qu'on use envers ces âmes d'une favorable indulgence, ou qu'on ne satisfasse pour elles. Il est vrai, et nous l'avons déjà fait voir, que les fidèles vivants peuvent présenter à Dieu leurs propres satisfactions, afin d'essayer et d'acquitter cette dette ; mais comme toutes les bonnes œuvres par lesquelles nous pouvons satisfaire, ne sont rien comparées à celles d'un Dieu, dans ce pouvoir que le Sauveur a laissé à son Eglise, de disposer du trésor de ses infinis mérites, n'est-il pas incomparablement plus sûr d'employer la voie de l'indulgence qui les contient et qui les applique, que d'entreprendre de payer cette dette à nos propres dépens, pour ainsi parler, puisque toutes nos satisfactions, quelque vertu qu'elles puissent avoir, ne sont que comme des gouttes d'eau comparées à cette mer immense des mérites et des satisfactions d'un Dieu ?

C'est donc, mon Dieu, l'effet de votre bonté, et un excès de votre miséricorde, qui ne se contente pas de remplir la terre, et de s'élever au-dessus des cieux, comme parle votre Prophète, si elle ne s'étend encore au centre de la terre même, pour y éteindre ces feux allumés par votre justice. Miséricorde et indulgence, ce sont deux termes qui se confondent souvent dans le langage des hommes ; mais dans celui de Dieu, l'un est un moyen de faire éclater l'autre, puisque rien ne nous fait mieux connaître la grandeur de cette miséricorde, que de voir qu'après nous avoir pardonné nos crimes, et changé la peine qu'ils méritaient, d'éternelle en temporelle, il nous a encore appris le moyen d'obtenir une rémission des peines temporelles, et même de les éviter toutes par une indulgence entière.

Ajoutez que ce moyen est non-seulement le plus efficace et le plus sûr, mais, en second lieu, le plus facile et celui qui coûte le moins. La peine en effet n'en peut être bien grande, puisque ce n'est pas nous qui satisfaisons alors par nos pénitences et par les œuvres pénibles dont je vous parlais la dernière fois, nous leur appliquons seulement les peines et les satisfactions des autres ; on ne nous oblige pas à acquitter leurs dettes à nos propres frais, et de notre propre bien, mais d'en prendre le prix dans le trésor public que Dieu a laissé à son Eglise ; si l'on nous demandait pour cela de longues prières, des jeûnes rigoureux, de grosses sommes d'argent pour délivrer ces saintes âmes qui réclament notre secours, je vois d'abord ce que l'on aurait à me répondre : les uns allégueraient leur peu de forces et de santé, qui n'est pas à l'épreuve des austérités qu'il

faudrait entreprendre, pour l'entière satisfaction de plusieurs offenses commises contre un Dieu juste vengeur; les autres, que leur condition ne leur permet pas de faire des aumônes assez considérables sans s'incommoder et sans intéresser leur famille notablement; et les autres, enfin, qu'ils sont incapables de ces longues et fatigantes prières, qui seraient peut-être nécessaires pour obtenir cette grâce de la miséricorde de Dieu.

Tous ces prétextes, mon cher auditeur, n'ont point de lieu, puisque Dieu, par un effet de sa miséricorde, vous épargne toutes ces peines et vous facilite le moyen de soulager ces pauvres âmes par la voie des indulgences qui vous sont accordées en leur faveur: non qu'il n'y ait toujours quelque peine, ou quelque contrainte qu'il se faut faire pour s'acquitter de quelque bonne œuvre, qui est indispensablement requise pour jouir du fruit de cette indulgence; mais c'est que le peu qu'on exige alors de nous n'a presque point de proportion avec l'avantage qu'en retirent ces âmes saintes, et que la facilité de les soulager par ce moyen, et le peu de travail qui se trouve à remplir les conditions qu'on nous prescrit pour cela, n'empêche point que ce ne soit une pure indulgence quand on la compare avec la grandeur du gain qu'on en tire et qui leur en revient.

Car enfin, qui n'aurait honte, s'il s'agissait de délivrer un ami arrêté pour ses dettes par la justice des hommes, de compter pour beaucoup la peine qu'il se donnerait de prendre la somme nécessaire dans le trésor public ou dans les finances du prince? Il en est de même ici, il ne vous en coûte rien pour délivrer une âme de l'affreuse et horrible prison du purgatoire, ou bien le peu qu'il vous en coûte ne mérite pas d'entrer en considération quand il s'agit d'obliger un ami, une personne de mérite ou qui vous est liée par la proximité du sang. Cela est donc facile, puisqu'il en coûte peu et que ce n'est point de notre fonds que nous acquittions cette dette, mais du fonds inépuisable des mérites du Sauveur, et que c'est le prix de son sang que nous offrons pour l'acquitter. Ainsi, chrétiens, lorsque vous entendez dire si souvent en public qu'il y a indulgence en telle église, ou pour assister à telle cérémonie, imaginez-vous, mais ce n'est point imagination, c'est une vérité, tenez donc pour constant que c'est un trésor public qu'on vous enseigne ou qu'on vous a découvert; que ce trésor est le fruit des sueurs et des travaux d'une infinité de personnes qui l'ont laissé pour l'usage de ceux qui en auront besoin, et qu'il vous est permis d'y prendre tout ce qui sera nécessaire pour payer vos dettes ou celles de tous vos amis. Qui ne se croirait heureux de jouir sans peine d'un tel avantage? c'est, chrétiens, celui que vous possédez dans le pouvoir qu'on vous donne de pouvoir gagner une indulgence; c'est un trésor commun que le

Sauveur du monde vous a acquis par ses mérites et par ses satisfactions; ce trésor est encore augmenté par les travaux et par les pénitences de tant de saints, et c'est dans cette source que vous puisez de quoi fournir aux frais de ce second rachat. Quand il a retiré des âmes de l'enfer, et qu'il les a délivrées des peines éternelles que leurs péchés méritaient, lui seul a fourni aux frais, le seul prix de son sang et de sa mort y a été employé; mais pour cette seconde rédemption, qui est la délivrance des peines temporelles, c'est bien par la vertu du même sang et des mêmes souffrances de cet Homme-Dieu; mais c'est vous qui les offrez et qui en faites l'application; il s'est comme privé du droit de secourir ces saintes âmes par lui-même pour l'intérêt de sa propre justice, mais il vous met entre les mains le prix qui peut acquitter toutes les dettes; il vous établit en quelque manière les ministres de sa miséricorde, il se sert de vous pour leur en faire ressentir les effets; c'est vous qui payez à la vérité, mais de l'argent d'autrui, c'est-à-dire des mérites et des satisfactions que vous puisez dans ce trésor infini de grâces, de miséricorde et de rédemption: *Copiosa apud eum redemptio* (*Psal. CXXIX*), comme il parle par son prophète.

Si donc maintenant avec cette facilité de secourir vos frères et vos amis, vous ne daignez pas prendre la peine de puiser dans ce trésor, quelle charité est la vôtre? quel zèle avez-vous pour leur salut, et quel témoignage de votre amitié leur pouvez-vous donner, si, ayant un moyen si efficace et si facile de les délivrer et de les secourir, vous négligez de vous en servir? Pour moi, chrétiens, je me représente ce pauvre paralytique de l'Evangile, lequel languissait depuis trente-huit ans sur le bord de la piscine sans pouvoir se jeter dedans au premier mouvement de l'eau, qui donnait la vertu à cette piscine de guérir toutes sortes de maladies: ce pauvre abandonné souhaitait un homme qui lui rendit ce bon office et ne le pouvait trouver. Le Fils de Dieu, attendri de ce spectacle et touché de compassion de voir ce misérable languir si longtemps auprès de son remède, suppléa, par un miracle, au défaut de la charité des hommes. C'est, mon cher auditeur, dans un semblable besoin et dans une occasion pareille que se trouvent ces pauvres âmes abandonnées. Le sang du Fils de Dieu ne coule plus pour elles, le temps en est passé: si elles pouvaient s'y jeter et s'y plonger comme le paralytique souhaitait de faire dans la piscine, elles trouveraient le remède infailible à tous leurs maux, elles y laveraient toutes leurs taches, elles seraient absolument délivrées de toutes leurs peines, car ce remède a une souveraine vertu pour tout cela. Mais hélas! les morts ne peuvent d'eux-mêmes se jeter dans ce bain salutaire, ils sont sur le bord de cette piscine en attendant le mouvement de l'eau, dans l'impuissance absolue où ils sont de se procurer eux-mêmes

ce bonheur ; c'est ce charitable secours que vous leur donnez par l'indulgence que vous gagnez en leur faveur. Le Fils de-Dieu, touché de leur misère, fait un miracle, non dans la nature, mais dans la grâce, en les délivrant, en vertu de cette indulgence, de l'obligation de subir la peine due à leurs péchés. Soyez donc cet homme charitable que ces pauvres paralytiques cherchent et qu'ils conjurent de les secourir, persuadés, comme vous le devez être, que le Dieu de miséricorde ne manquera pas de faire en sorte qu'on vous secoure vous-mêmes dans un semblable besoin. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quand j'ai dit, Messieurs, qu'en gagnant une indulgence pour les morts, nous ne la gagnons pas pour nous, ou que nous substituons à nos droits les âmes du purgatoire, en leur faisant un transport de ce que nous faisons pour apaiser la justice divine, ce n'est pas à dire, pour cela, que nous soyons privés du mérite d'une si sainte et si charitable action. Il en est comme de l'aumône, dont elle est une espèce, nous recevons plus que nous ne donnons ; et en nous dépouillant d'un bien qu'il nous faudrait quitter un jour, nous recevons, en échange, des biens éternels mille fois plus précieux et plus excellents, et même le centuple dès cette vie. Je dis ici de même au sujet des indulgences que notre charité nous fait appliquer aux défunts. Il semble, selon la nature du transport ou de la cession que nous faisons à un autre de ce bien que nous pourrions nous réserver à nous-mêmes ; il semble, dis-je, que ce soit s'en dessaisir entièrement en faveur de cet autre, et n'y prétendre plus rien, puisque nous renonçons au droit que nous y avons. Ce n'est pas néanmoins cela, parce que si l'indulgence dont nous appliquons le fruit à un autre ne tourne pas à notre profit, au sens que l'on entend communément, nous devons cependant être persuadés que nous la gagnons plus avantageusement d'une autre manière ; et comment cela ? le voici, chrétiens, et rendez-vous-y attentifs, s'il vous plaît. C'est qu'en délivrant, par le moyen de l'indulgence, une âme du purgatoire, on se rend digne que Dieu use de la même miséricorde à notre égard ; la raison est que sa bonté, la fidélité qu'il doit à sa parole, et sa justice même y sont engagées, autant de motifs qui vous engagent vous-mêmes à ménager pour ces saintes âmes un si puissant secours, que vous avez tant d'intérêt de ne pas négliger.

Je vous ai déjà fait voir, Messieurs, dans un autre discours, que le meilleur moyen d'éviter les peines du purgatoire, était de s'employer à secourir et à délivrer ceux qui les souffrent ; mais je ne crois pas que ce soit user de redites, de vous montrer aujourd'hui que Dieu est obligé, par sa propre bonté, de vous faire jouir un jour de l'indulgence que vous aurez procurée à ses meilleurs amis. Car si sa bonté nous fait du bien, souvent même lorsque nous en sou-

mes les plus indignes, s'il a des indulgences incroyables pour nos faiblesses, pour nos misères, pour nos ingratitude même, pourrions-nous croire qu'il pût oublier les services importants que nous lui rendons ? Non, chrétiens, et je ne crains point de me servir de ces termes d'obligation, de bienfaits et de bons offices en cette matière, puisque c'est l'obliger lui-même que d'obliger ses amis, et qu'il nous a déclaré si authentiquement qu'il tient fait à sa propre personne tout ce que nous ferons au moindre des siens ; il publiera même un jour, à la face de l'univers, que ceux-là l'auront visité, soulagé, délivré de prison, lesquels auront exercé envers les autres ces charitables devoirs. Or, si sa bonté veut bien leur en savoir gré, et leur en marquer sa reconnaissance, non-seulement par les termes les plus obligeants, mais encore par les récompenses les plus magnifiques, peut-il moins faire que d'user de miséricorde envers ceux qui l'auront exercée d'une manière à n'en pouvoir douter, puisque ces âmes mêmes qu'ils auront délivrées la publieront hautement ; cette bonté infinie, qui oblige tous les jours tant d'ingrats, ne répandra-t-elle pas ses bienfaits avec profusion sur ceux qui l'ont lui-même si sensiblement obligé ? Et enfin, n'est-ce pas attirer sa miséricorde que de la faire les premiers de si grand cœur ?

Oui, nous devons l'espérer, qu'il usera à notre égard de sa grande miséricorde, comme parle le Roi-Prophète, *secundum magnam misericordiam tuam*. (Psal. L.) Eh ! quelle est, je vous prie, cette grande miséricorde qui semble être différente de l'ordinaire ? Ce sera de nous remettre non-seulement l'offense qui se trouve dans le péché, mais encore la peine qui lui est due et réservée dans l'autre vie. Il semble qu'il ne puisse moins faire en faveur de ceux qui ont fait ressentir aux autres les effets de sa miséricorde, que de les leur faire éprouver à eux-mêmes, soit en cette vie, en leur donnant le temps et le moyen d'expié tellement leurs péchés, qu'il n'y ait plus de purgatoire à essayer pour eux, soit en ménageant si bien les choses, qu'ils jouissent à leur tour du bienfait qu'ils ont procuré à leur prochain. Car si c'est l'ordre de sa justice de punir les criminels, par les choses mêmes qui ont été la cause ou l'objet de leurs crimes, puisque son penchant naturel le porte plutôt à récompenser qu'à punir, ne fera-t-il pas miséricorde à ceux qui la font, et sa providence ne disposera-t-elle pas les choses en sorte qu'ils jouiront eux-mêmes de l'avantage qu'ils auront procuré aux autres si charitablement ? Poursuivons.

Si Dieu est engagé d'en user de la sorte par sa propre bonté, il ne l'est pas moins par la fidélité qu'il doit à sa parole et à ses promesses. Bienheureux, a-t-il dit lui-même, bienheureux sont ceux qui font miséricorde, parce qu'on la leur fera à leur tour ; or, cette miséricorde, comme remarquent les saints Pères, et entre autres saint Chrysostome, s'exerce en différentes manières, on

plutôt il y a des actes de miséricorde de différente espèce : c'est quelquefois une aumône que l'on fait aux misérables dans un pressant besoin, et l'Écriture appelle les personnes charitables des hommes de miséricorde, *virimisericordie sunt* (Eccli., XLIV, 10); et cette charité est comptée entre les œuvres de miséricordes corporelles. On mérite ce même éloge en exerçant les devoirs de l'hospitalité, comme les pratiquait le saint patriarche Abraham. On le mérite en donnant la sépulture aux morts, comme faisait le saint homme Tobie, ou en nourrissant les pauvres, à l'exemple de Job, qui partageait son pain avec le famélique. On mérite ce nom en donnant la liberté à ceux qui sont retenus en prison, en consolant et en visitant les affligés dans leurs disgrâces, et par de semblables actions de charité; mais l'Évangile nous en apprend encore d'autres plus nobles, et d'un plus grand mérite devant Dieu, comme sont : le pardon des injures les plus atroces, qu'on accorde à ceux qui nous ont offensés; prier pour ceux qui nous persécutent, et faire tout le bien que nous pouvons à ceux qui n'ont pour nous que des sentiments d'aigreur et d'animosité. Je vous ai déjà fait voir, dans un autre discours, que la miséricorde qu'on exerce envers les fidèles défunts comprend et renferme toutes les œuvres auxquelles on donne ce nom, et qu'elle en surpasse la plupart en excellence et en mérite; n'en faisant point ici maintenant de comparaison : ce qui est de mon sujet, et ce qui doit animer tous les fidèles à cette sainte et charitable pratique d'appliquer les indulgences aux défunts, est que le Fils de Dieu a engagé sa parole d'user de la même miséricorde à leur égard; car, quoiqu'il n'ait pas compris cette espèce de charité en termes exprès, et dans sa différence particulière, c'est assez qu'il ne l'ait pas exclue pour assurer que comme il promet le pardon des offenses qu'on a commises contre Dieu à ceux qui pardonneront celles qu'on a commises contre eux, comme il promet le centuple des biens qu'on aura quittés, on des aumônes qu'on aura faites pour son amour, et enfin de rendre avec une mesure comble et pressée tout le bien que nous ferons aux autres; il s'ensuit donc, en vertu de cette même promesse et de cette parole à laquelle il ne peut manquer, il s'ensuit, dis-je, qu'il exercera la même miséricorde, et qu'il usera de la même indulgence envers ceux qui la procureront aux morts : *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur*.

Si Dieu, Messieurs, était capable d'oublier une promesse si solennellement engagée, nous aurions droit de l'en faire souvenir et de lui dire avec le saint roi David, cet homme selon son cœur : *Memento, Domine, David, et omnis mansuetudinis ejus* (Psal. CXXXII); souvenez-vous, Seigneur, que j'ai usé de miséricorde envers ceux mêmes qui m'avaient le plus cruellement outragé. Mais disons plutôt que Dieu se comportera à notre égard, pour récompenser cette miséricordieuse charité que nous aurons exercée envers les

morts, comme David se comporta envers les habitants de Galaad, qui, touchés de compassion envers le malheureux Saül, rendirent à leur prince les devoirs de la sépulture, quoique, selon toutes les apparences, ils dussent s'attendre que David, son successeur, leur en saurait mauvais gré. Mais ils connaissaient mal David, qui envoya aussitôt les assurer, sur sa parole royale, qu'ils n'avaient rien à craindre; que, puisqu'ils avaient fait miséricorde, il la leur ferait, et leur fit dire, par le héraut qu'il leur envoya, ces paroles qui marquaient les sentiments de son bon cœur : *Benedicti vos, domini, qui fecistis misericordiam hanc cum domino vestro Saül, et nunc retribuet vobis quidem Dominus misericordiam, sed et ego reddam gratiam* (II. Reg., II.) Vous avez mérité par cette action de charité la miséricorde du Seigneur, et Dieu ne manquera pas de vous en tenir compte; et moi, entrant dans les mêmes sentiments, j'en userai avec vous avec toute l'indulgence possible, pour avoir pratiqué cette insigne charité. Voilà la conduite que Dieu tiendra à l'égard de ceux qui se sont employés afin d'obtenir miséricorde pour les morts : *Retribuet pro me misericordiam*, Dieu la leur fera, sa parole y est solennellement engagée, et comme il met sur son compte tout le bien que l'on fait à ses amis, à ses frères, et même à ceux qui ont été autrefois ses ennemis, et à qui ensuite il a fait miséricorde, il nous en marquera sa reconnaissance par un bienfait de même nature : *sed et ego reddam gratiam*. Si donc nous souhaitons que Dieu soit indulgent et use de miséricorde à notre égard, et qu'il ne punisse pas nos péchés à la rigueur, pratiquons nous-mêmes l'action de la plus grande miséricorde envers les autres, en nous faisant leurs médiateurs auprès de Dieu, par les indulgences que nous leur appliquerons.

Il ne faut pas même craindre que la justice divine s'y oppose, puisqu'en troisième lieu, selon les règles de cette justice, il doit en user de la sorte; car, s'il y a quelque action, ou quelque vertu qui mérite que Dieu garde quelque proportion dans la récompense qui lui est due, selon le langage de l'Apôtre qui appelle une couronne de justice la récompense qu'il attendait de ses longs et pénibles travaux; ménager à une personne la remise entière de ses dettes, après que, par une charité non commune, elle a procuré et ménagé à un autre le même bienfait, c'est un procédé conforme à la justice naturelle, et Dieu, qui est juste et libéral tout à la fois, peut-il mieux faire paraître l'une et l'autre perfection, qu'en acceptant le paiement qu'on lui offre en faveur de celui qui, par un naturel bienfaisant, a offert pour un autre la somme qu'il pouvait réserver pour ses propres usages, ou bien qui a employé tous ses soins afin que son frère jouit d'un si signalé bienfait? Permettez-moi, chrétiens, de vous expliquer ceci par le plus fameux exemple d'indulgence et de miséricorde dont le Fils de Dieu ait usé dans l'Évangile, c'est à l'égard

de Madeleine, cette fameuse pécheresse, si connue auparavant par ses désordres, et depuis encore plus célèbre par son ardente charité; quand le Sauveur lui remit tous ses péchés, par la plus ample et la plus entière indulgence qu'il ait jamais octroyée à personne, que répondit ce Sauveur au pharisien, en la maison duquel il exerça un acte de miséricorde si signalé? *Duo debitores erant*, lui dit-il, etc. Il se compare à un créancier qui avait deux débiteurs, dont l'un était redevable d'une somme immense, et l'autre d'une moins considérable. Le créancier fait grâce à tous les deux par une générosité qui n'a guère d'exemple dans le commerce des hommes; lequel des deux débiteurs, dit alors le Fils de Dieu, est le plus obligé à son créancier, et qui est ensuite celui qui le doit plus aimer? La question est facile à résoudre, répondit le pharisien: il est de la justice que celui à qui il a remis une plus grosse dette rende un plus grand témoignage de sa reconnaissance par un plus grand amour.

L'application de la parabole dont le Sauveur des hommes justifie sa conduite auprès du pharisien justifie pareillement, Messieurs, la vérité que j'ai avancée. Après que nos péchés sont remis et pardonnés par la pénitence, il reste encore à les expier ou dans cette vie ou dans l'autre, comme nous avons déjà presupposé tant de fois; et c'est une dette dont il faut nécessairement nous acquitter avant que de jouir de notre souverain bien et d'être entièrement quittes envers Dieu, qui est notre créancier. Il serait difficile de décider lequel de vous ou de celui pour lequel vous vous intéressez est redevable de la plus grosse somme, il n'y a que celui qui voit le fond de nos cœurs qui connaisse l'état de notre conscience; mais, par une miséricordieuse bonté, il remet à tous les deux cette dette et vous décharge par une favorable indulgence de l'obligation de la payer; il accorde cette faveur à l'âme pour laquelle vous demandez grâce par les mérites d'un Homme-Dieu que vous lui offrez, et à vous par la promesse qu'il vous fait de récompenser votre charité par un semblable bienfait; or, lequel des deux est le plus obligé à ce miséricordieux créancier, et qui le doit ensuite plus aimer? Ne doutez point que ce ne soit vous, puisque vous lui êtes redevable et de la grâce qu'il vous fait en délivrant cette âme en considération des mérites que vous lui offrez et de l'indulgence que vous recevrez un jour pour prix et pour récompense de votre charité.

CONCLUSION.

C'est pourquoi, pour vous animer à procurer à ces saintes âmes le fruit des mérites et des souffrances du Sauveur, par ces indulgences que le Souverain Pontife accorde si souvent et en tant d'occasions en leur faveur, je n'ai qu'à vous dire comme cet économiste de l'Évangile, dont la prudence fut louée et approuvée par le père de famille, dans le moyen qu'il inventa de se ménager

une ressource dans sa disgrâce, par le secours de ses amis, qu'il obligea aux dépens de son maître. Il fit une exacte recherche de tous ceux qui étaient redevables à celui dont il avait le bien en maniant, et après leur avoir rendu leur cédule pour y changer et diminuer la dette qui y était marquée, à l'un qui devait cent barils d'huile, il lui fit écrire cinquante; et à l'autre qui devait cent mesures de froment, il lui en fit rabattre vingt: *Accipe cautionem tuam, et scribe quinquaginta*, dit-il à l'un; et à l'autre: *Accipe litteras tuas, et scribe octoginta* (*Luc., XVI*), et ainsi il se fit des amis et se ménagea une retraite, en cas qu'il fût déposé de sa charge, comme il devait bien s'y attendre. Il y aura cette différence entre le procédé de cet économiste et le vôtre, que l'économiste fut injuste en dissipant le bien de son maître et en se faisant des amis à ses dépens; mais vous ne l'imiterez que dans sa prudence et dans sa sage précaution, en ce que du bien de votre souverain maître et du fruit de ses travaux, dont il vous permet de disposer par le moyen des indulgences, vous pouvez remettre à l'un non-seulement une partie de ce qu'il doit à sa justice divine, mais même la dette tout entière. Ah! faites - vous des amis par ce moyen et par cet innocent artifice, non d'un trésor d'iniquité, comme parle l'Évangile, mais du trésor des mérites du Fils de Dieu; obligez-en ces âmes saintes, que vous mettez par ce moyen en possession du ciel, afin qu'elles vous reçoivent dans ces tabernacles éternels. C'est ce que je vous soulaite, etc.

SERMON LXV.

SUR LE SACRIFICE DE LA MESSE QU'ON OFFRE POUR LES DÉFUNTS.

Vir fortissimus Judas, facta collatione, duodecim milia dragmas argenti misit Jerosolymam, offerri pro peccatis mortuorum in sacrificium. (*II Machab., XI.*)

Le vaillant Judas Machabée, ayant fait une quête, dans son armée, de douze mille dragmes d'argent, les envoya à Jérusalem, afin d'offrir un sacrifice pour l'expiation des péchés de ceux qui étaient morts dans le combat.

Ce n'est pas sans dessein, Messieurs, que l'Écriture a voulu rapporter avec éloge une action de piété d'un des plus braves et des plus grands hommes qui aient été parmi le peuple de Dieu. Les prodiges de valeur du fameux Judas Machabée pour la défense de la loi et de la religion du vrai Dieu sont, en effet, capables de donner de l'admiration; mais sa piété qu'on nous met devant les yeux, et dont le Saint-Esprit a voulu instruire toute la postérité, nous est tout à la fois une preuve et un exemple de la charité que nous devons exercer envers les fidèles défunts. C'est d'offrir pour eux l'adorable sacrifice de l'autel, qui est le moyen le plus ordinaire que Dieu ait laissé à son Église de les secourir.

Il paraît évidemment, par l'action de ce grand homme, que c'était une coutume autorisée et un sentiment universellement reçu dans la loi ancienne, d'offrir des sacrifices pour l'expiation des péchés des personnes décédées; et ce seul témoignage, ex-

prime en crises si clairs, rend cette vérité si constante que les hérétiques des derniers temps, n'en pouvant éluder la force et prévoyant le coup mortel qu'il porterait à leur secte, ont en recours à la plus déraisonnable de toutes les défaitses, qui est de retrancher de leur propre autorité les livres qui rapportent ce fait authentique de la liste et du nombre des livres saints, quoiqu'ils aient été reconnus dans l'Eglise dès les premiers siècles. Mais cette entreprise téméraire, de priver ainsi l'auteur de ces livres de l'autorité qui est due à un écrivain sacré, ne peut du moins lui dénier, sans injustice, la foi qu'on doit à un historien fidèle, qui rapporte, sans intérêt et sans préjugé, ce qui était en usage de son temps ou de celui qui l'avait précédé un peu auparavant. Or, chrétiens, ce que j'en infère pour notre instruction, est, que si c'a été une coutume établie dans l'ancienne loi d'offrir des sacrifices pour les défunts, et si c'a été une vérité constamment reçue qu'on leur devait rendre ce devoir de piété, c'est encore à plus juste raison que la religion chrétienne, dès son premier établissement, a conservé, jusqu'à maintenant, la même coutume d'offrir pour les morts le sacrifice du corps et du sang d'un Dieu; sacrifice qui n'a été offert qu'une fois sur la croix, mais qui se renouvelle, comme vous savez, tous les jours, d'une manière non sanglante sur nos autels.

Vous ne pouvez refuser, grand Dieu ! d'accepter ce sacrifice de votre propre Fils, puisqu'il est d'un mérite infini; et, s'il a été capable d'expier tous les péchés du monde et la peine éternelle qui leur était due, lorsqu'il a été offert sur la croix, n'aura-t-il pas encore le même effet sur nos autels, où est appliqué aux vivants et aux morts le prix et la vertu du même sang qui fut alors le prix de notre rachat. C'est de ce puissant moyen de soulager les âmes des fidèles défunts que j'ai dessein de vous entretenir aujourd'hui, après avoir imploré le secours du Saint-Esprit, par l'entremise de Marie. *Ave, Maria.*

Il n'y a jamais eu, Messieurs, de religion, vraie ou fausse, qui n'ait eu ses sacrifices, par lesquels elle a rendu un culte souverain à celui que l'on y a reconnu pour l'auteur de tous les êtres. Il était donc bien juste que la plus parfaite et la plus sainte de toutes les religions eût aussi le plus parfait et le plus saint de tous les sacrifices. Or, c'est une vérité de foi que ce sacrifice qui a succédé à ceux de l'ancienne loi, et qui les a tous abolis, est celui du corps et du sang d'un Homme-Dieu qui ne pouvant plus être renouvelé ni réitéré de la manière dont il a été offert sur la croix, et avec ce sanglant appareil, est néanmoins tous les jours immolé d'une autre manière sur nos autels; la victime est toute la même, et ne meurt que mystiquement. Le prêtre, qui n'est point distingué de la victime, s'immole lui-même mille fois le jour sans effusion de sang, pour le salut de tous les pécheurs. Ce qui a fait

dire à saint Augustin (lib. IV *De Trinit.*, cap. 14), que la chair que nous offrons en sacrifice est le corps du grand et souverain Prêtre, de sorte que le sacrificateur et la victime ne sont qu'une même chose; et à saint Ambroise (lib. I *in Lat.*, c. 1), qu'il n'y a pas deux sortes de sacrifices dans la religion chrétienne, parce que Jésus-Christ est partout le même, et que là et ici il est tout entier.

C'est, Messieurs, ce que je présuppose d'abord, comme n'étant contesté que par les hérétiques, qui en s'efforçant de ravir aux chrétiens le véritable testament de leur Père, ont prévenu l'impiété de cet homme de péché, qui doit, un peu avant la fin des siècles, abolir l'usage de ce sacrifice perpétuel, comme l'assure un prophète: *Tulit iuge sacrificium.* (*Daniel.*, VIII.) Pour vous, chrétiens, qui assistez si souvent à cet auguste mystère, et pour qui cette divine victime est immolée mille et mille fois le jour, je ne sais si vous avez bien pénétré la vertu de ce sacrifice et bien mérité l'avantage incomparable que vous possédez dans ce mystère tout divin; car outre qu'il est un moyen de rendre à Dieu le culte le plus excellent, et le plus parfait hommage qui soit dû à la divine majesté, outre qu'il est capable d'impêtrer tout ce qu'il est au pouvoir d'un Dieu de donner aux hommes; et enfin outre qu'on lui offre par ce même moyen toutes actions de grâces que méritent ses bienfaits infinis, il est encore immolé pour les péchés de tous les hommes, comme l'Eglise le déclare dans les prières qu'elle fait pour les fidèles défunts: *Quam immolando, totius mundi tribuisti relaxari delicta.* Et ce qui fait à mon sujet, c'est qu'il est encore offert pour les morts, comme le déclare expressément le concile de Trente (sess. XXV, *Decret. de purgat.*), et qu'il a une vertu spéciale et toute particulière de remettre les peines que souffrent les âmes qui sont retenues dans le purgatoire, pour les dettes qu'elles ont contractées en cette vie: *Purgatorium esse, animasque ibi detentas fidelium suffragiis, potissimum vero acceptabili altaris sacrificii juvari.* De manière qu'en même temps que la justice divine exige d'être satisfaite par des peines si rigoureuses dans ce strict lieu, sa miséricorde nous offre un puissant moyen de les adoucir et même de nous en délivrer entièrement.

Pour vous porter donc aujourd'hui à offrir ce divin sacrifice, ou à le faire offrir pour les âmes saintes et affligées qui souffrent dans le purgatoire, j'ai deux choses à vous montrer qui vont faire le partage de ce discours. La première, que le sacrifice de nos autels est un sacrifice d'expiation, qui a la vertu de satisfaire à la justice divine, quand il est offert pour les morts. Et la seconde, de quelle manière il leur en fait faire l'application, et mettre en pratique un moyen qui leur procure un secours si efficace et si puissant. Ce sujet, chrétiens auditeurs, a besoin de toute votre attention.

PREMIERE PARTIE.

Supposons donc d'abord que le sacrifice de

l'autel est institué pour la rémission des péchés des hommes, le ministre qui l'offre à la divine majesté en fait une déclaration publique; et c'est au sentiment des saints Pères ce que signifient ces paroles mêmes du Fils de Dieu, dans l'institution de cet adorable mystère, rapportées par saint Luc: *Hoc est corpus meum, quod pro vobis datur* (Luc., XXII), c'est là mon corps qui est livré pour vous, c'est-à-dire, pour expier vos crimes. Et quand il donne son sang à boire à ses apôtres, les termes dont il se sert marquent également le présent et l'avenir: *Qui pro vobis, et pro multis effunditur, vel effundetur in remissionem peccatorum*, qui sera bientôt, ou bien qui est déjà répandu pour la rémission des péchés de plusieurs. En effet, quoique dans ce mystère le Sauveur ne soit plus en état de souffrir, comme il l'était lorsqu'il l'institua, et conséquemment qu'il ne soit plus en état de mériter davantage pour nous, ce sacrifice néanmoins renferme tout le mérite de ce même sang répandu sur la croix, et le prix de toutes les souffrances de la mort d'un Dieu, dont il est une représentation mystique, quoique ce soit réellement le même corps et le même sang qui en applique le fruit aux vivants et aux morts. Ce qui est, donc à considérer sur ce point, et ce qui doit ranimer votre charité, peut-être un peu trop languissante, c'est premièrement que Dieu met entre les mains des vivants ce prix infini pour délivrer les âmes de leurs frères défunts, et ainsi que c'est à nous de leur faire part de ce trésor commun; de sorte que quoique le mérite de ce sacrifice soit infini, capable d'ouvrir toutes les prisons du purgatoire, et d'en éteindre toutes les flammes, il ne le fait cependant que par notre ministère, je veux dire que nous sommes en ce point les instruments de sa miséricorde, et que c'est à nous à faire l'application aux lidèles défunts de ce salutaire remède, qui demeurera inutile à leur égard, si nous ne leur donnons le moyen de s'en servir.

Les preuves de cette vérité ne sont pas difficiles, ni tirées de bien loin; car si vous êtes bien persuadés de l'infinie vertu du sang d'un Dieu, laquelle s'étend sur tout ce qui est capable d'en ressentir les effets, il faut aussi demeurer d'accord qu'ayant satisfait à la justice divine pour tous les crimes imaginables, elle est aussi plus que suffisante pour en expier toutes les peines. Aussi l'a-t-elle déjà fait en partie, puisque, par la rémission de l'injure et de l'outrage que le péché fait à la souveraine majesté, la peine, qui devait être infinie dans sa durée, est, comme vous savez, changée en temporelle, que nous pouvons même encore abréger et acquitter entièrement par la vertu des satisfactions de ce même Sauveur; et il n'y a nul doute que là où le mérite du sang d'un Dieu peut s'étendre, il n'acquitte toute la peine qui est due au péché, dont il a déjà effacé l'offense, pour griève et énorme qu'elle fût. Comme donc la peine due au péché demeure encore ordinairement à payer dans le purgatoire, après même que l'offense en a été remise

dans cette vie le mérite du sang du Sauveur, contenu et renfermé dans le sacrifice de l'autel, peut s'étendre et s'étendre en effet sur ce reste de nos péchés; et l'Église qui, par le soin qu'elle prend du salut de ses enfants, n'omet aucun moyen de les conduire au ciel, emploie celui-ci comme le premier destiné à délivrer les âmes retenues dans les flammes du purgatoire: c'est par ce moyen qu'elle étend la charité aussi loin que s'étend la miséricorde de son Sauveur, et qu'elle fait ressentir les effets du sang d'un Dieu aussi loin que sa vertu peut pénétrer.

Mais comment la faire passer cette vertu et cette miséricorde jusque dans le lieu destiné aux rigueurs de sa justice? C'est une instance et une objection que les hérétiques ont coutume de faire contre la vérité du purgatoire, et une difficulté qui peut venir dans l'esprit des lidèles sur cet article de notre foi; mais, pour la résoudre, il faut ici rappeler la doctrine du grand apôtre, qui nous dit qu'il accomplissait ce qui manquait aux souffrances de Jésus-Christ; eh! qu'y pouvait-il manquer? y avait-il quelque vide à remplir? ses mérites ne sont-ils pas surabondants? et leur vertu n'est-elle pas infinie? Il est vrai: mais dans la pensée de cet apôtre il en faut faire l'application; nous avons en main le prix de notre rachat, mais il faut le donner, nous avons un remède souverain et infaillible, mais il faut le prendre; le sang, la mort, la croix, les souffrances d'un Dieu peuvent sauver un million de mondes plus criminels que celui-ci, mais il faut coopérer à notre salut; nous avons enfin tous les mérites du Fils de Dieu en notre disposition, mais il faut que nous nous les appliquions, et c'est par ce moyen que saint Paul remplissait ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ; et c'est ce que nous pouvons faire par le sacrifice adorable de l'autel, qui, étant satisfaisant de lui-même, peut expier toute la peine due à tous les péchés du monde, comme il peut obtenir le pardon de l'injure et de l'outrage qu'ils ont faits à Dieu. Que manque-t-il donc à ces âmes affligées, qui soupirent après leur délivrance, dont un Dieu leur a laissé le prix? Il leur manque d'en faire l'application pour être délivrées de leurs peines, comme elle manque le plus souvent aux pécheurs dans ce monde, pour impétrer le pardon de leurs offenses. Mais avec cette différence, prise de l'état auquel sont les uns et les autres, que les vivants peuvent eux-mêmes s'appliquer la vertu de ce sacrifice, tout malades et tout languissants et affaiblis qu'ils sont par leurs blessures profondes et mortelles; ils peuvent se procurer ce remède; la grâce et les secours suffisants qu'ils ont pour se délivrer de l'esclavage du démon et de la servitude du péché ne leur manquent jamais; ils peuvent, quand ils le veulent assister au sacrifice de la messe et y obtenir la rémission de leurs crimes, pourvu qu'ils remplissent ce qui lui manque, c'est-à-dire, pourvu qu'ils y joignent eux-mêmes le sacrifice de leurs larmes, et une

véritable componction de cœur, le mérite et la vertu du sacrifice de l'autel aura à leur égard l'effet qu'a eu celui de la croix. Mais ce n'est pas tout à fait de même dans la rémission des peines qui restent à payer en l'autre vie. J'avoue bien que ce sacrifice a la même vertu, la même efficacité et le même pouvoir; mais ces âmes qui sont retenues dans le purgatoire ne peuvent pas accomplir par elles-mêmes ce qui manque aux souffrances d'un Dieu, afin d'en recevoir le fruit, ni s'en faire elles-mêmes l'application; il faut, selon l'ordre que la Providence divine a sagement établi, que ce soit par le ministère des vivants, d'où je tire ces trois conséquences, qui méritent bien une particulière réflexion.

La première, que c'est manquer à l'un des premiers et des plus essentiels devoirs de la charité; et même de la justice, que de négliger d'offrir ce sacrifice propitiatoire; c'est le terme dont on se sert en cette matière, que de négliger, dis-je, de l'offrir pour les défunts. Pourquoi cela, et sur quoi peut être fondée cette obligation? Le voici; c'est sur le précepte de la charité qui nous oblige, en qualité de chrétiens, de procurer à nos frères tout le bien que nous pouvons, d'éloigner de leurs personnes tout le mal que nous pouvons empêcher, les secourir efficacement dans leurs besoins et dans leurs misères. Or, quel prétexte pourrait nous dispenser de leur appliquer le fruit du sang et des souffrances du Sauveur renfermé dans ce sacrifice? Ces saintes âmes y ont un droit acquis; car, comme il est institué et offert pour la rémission de nos péchés, il l'est aussi pareillement pour le soulagement et pour la rémission des peines dont elles sont redevables à la justice divine. Or, voici la plus grande et la plus importante occasion où elles puissent avoir besoin de votre charité: que si vous n'y pensez pas seulement, ou si vous ne daignez pas même vous occuper de cette pensée, dites-moi ce que c'est que manquer par omission au précepte de la charité, dans lequel le Fils de Dieu a renfermé toute sa loi? De plus ils ne peuvent jouir de ce droit sans votre médiation, ni se mettre en possession de leur bien que par votre moyen; ils n'en ont ni la jouissance, ni le domaine, ni la disposition; Dieu a mis tout cela entre vos mains. Or, n'est-ce pas encore commettre une espèce d'injustice à leur égard, que de les priver par votre négligence et par le peu d'intérêt que vous prenez en ce qui les touche, de les priver, dis-je, de l'usage d'un bien qui leur appartient; ou, si c'est un bien commun et aux morts et aux vivants, n'est-ce pas une injustice de ne leur en faire aucune part? C'est sur ce fond qu'est assigné le paiement de leurs dettes, et vous le retenez? Dieu vous en a fait les dépositaires afin de les acquitter, et vous le laissez inutile? Si c'était pour vous l'approprier tout entier, et pour l'employer à vos usages, ces âmes saintes, plus charitables que vous ne l'êtes vous-mêmes, ne se plaindraient pas de cette in-

justice avec une si sensible amertume de cœur; mais de voir que ni vous, ni elles, ne profitent de ce trésor commun, c'est le juste sujet de leur plainte et de leur douleur. Si elles pouvaient puiser elles-mêmes dans ce trésor, elles n'imploreraient pas votre secours avec tant d'empressement; mais elles sont comme des pupilles, elles n'ont pas l'administration de leurs biens; c'est vous qui en disposez, et elles n'en peuvent jouir que par votre entremise! Vous êtes en quelque manière leur tuteur, car ce n'est que par la dépendance qu'elles ont de vous qu'elles possèdent cet héritage que leur père leur a laissé; vous êtes donc chargés de l'administrer et de pourvoir à leurs besoins, et, si vous y manquez, elles ne manqueront pas de vous en faire rendre compte; et si elles ne peuvent vous accuser d'avoir dissipé leur bien, pourrez-vous vous disculper devant le souverain Juge d'une négligence criminelle, qui tient de l'injustice, de ne l'avoir pas ménagé à leur avantage?

Ce n'était pas de la sorte qu'en usa le saint homme Tobie dans l'ancienne loi; puisque nous voyons, dans l'Écriture, qu'il ne recommande rien à son fils avec plus d'instance que ce devoir de justice et de charité tout à la fois: *Panem tuum, et vinum tuum super sepulcrum justi constitue*; mettez, mon fils, lui dit-il, votre pain et votre vin sur le sépulcre du juste: il entendait par là, au sentiment le plus commun des saints Pères et des interprètes, qu'il en fit un sacrifice, pour le repos des morts, dans la vue et dans la pensée que ces oblations et ces sacrifices, qui retournaient au profit des pauvres, étaient d'un puissant secours aux âmes de ceux qui étaient décédés, et qui avaient encore quelques dettes à essuyer. C'est, chrétiens, ce que l'Église pratique, dans la nouvelle loi, d'une manière plus sainte et plus excellente; elle offre pour les fidèles défunts le sacrifice du pain et du vin changés en le corps et en le sang de Jésus-Christ, et elle a cru en cela satisfaire à un point essentiel du Testament de son Sauveur, qui a institué le sacrifice de son propre corps et de son propre sang pour les morts aussi bien que pour les vivants, par un excès de charité qu'il a voulu faire éclater dans la disposition de sa dernière volonté. C'est pourquoi cette Église, fidèle dépositaire de ce Testament, et tout ensemble chargée de l'exécution, offre ce divin sacrifice pour les défunts, non-seulement le jour de leur mort, mais encore elle fait des annuelles et des anniversaires à ce dessein; et, ce qui est assez remarquable, c'est que jamais elle n'offre ce sacrifice de propitiation, sans faire une particulière mention des fidèles défunts, comme ayant leur part dans ce Testament de leur Rédempteur; de sorte qu'on ne les en peut frustrer sans injustice, non plus que sans manquer à l'un des principaux devoirs de la charité. Ah! ne soyons pas si injustes à leur égard, que de leur refuser la portion de l'héritage que le Père des miséricordes leur a laissée! entrons dans l'intention de l'Église

et dans les vues du Fils de Dieu même, offrons cette victime le plus souvent que nous pourrons, pour ces saintes âmes qui ont part, ou plutôt qui ont droit de participer à ce sacrifice; elles ne peuvent pas elles-mêmes s'en appliquer le mérite et le fruit, rendons-leur donc ce bon office, et acquittons-nous envers elles de ce devoir, soit de justice, soit de charité; il leur importe peu par quel titre nous le leur rendions, puisqu'elles nous en seront toujours également obligées.

La seconde conséquence, Messieurs, qu'il faut inférer du principe que nous avons établi est que, le sacrifice adorable de l'autel étant institué pour les morts comme pour les vivants, notre insensibilité et notre négligence deviennent criminelles à proportion du retardement que nous apportons à leur rendre ce devoir; car enfin ignorons-nous combien ce divin sacrifice du corps et du sang d'un Dieu, offert pour ce sujet, est favorablement reçu? si la dignité et l'excellence de la victime n'étaient pas une preuve suffisante pour nous en convaincre, la décision du concile de Trente ne nous permettrait pas d'en douter. Voici les termes dont il se sert : *Animas in purgatorio potissimum acceptabili altaris sacrificio juvari*. C'est ce qui fait que saint Antonin l'appelle le premier des suffrages qu'on doit offrir à Dieu pour les défunts : *Princeps inter suffragia*. Et saint Bernard assure qu'il est singulier, non-seulement pour son excellence et pour sa dignité, mais particulièrement pour son pouvoir et pour sa vertu. Ainsi, chrétiens, ayant le sang d'un Dieu pour expier tous les restes de nos péchés, et pouvant faire l'application de sa vertu aux fidèles décédés, il y aurait sujet de s'étonner qu'il y eût un purgatoire, ou que les âmes y demeurassent quelquefois des siècles entiers, suivant le sentiment de l'Eglise, si nous ne connaissions, par notre propre expérience, quelle est notre négligence à les secourir, et notre insensibilité presque inconcevable sur ce point. Souvent nous ne tirons nul avantage pour nous-mêmes du trésor de mérites qui est renfermé dans ce divin sacrifice, et nous prenons si peu d'intérêt dans les souffrances de nos frères que, pour les faire cesser, nous ne pensons pas seulement à leur faire part de ces richesses de salut, comme parle l'Ecriture. Nous les laissons languir dans les tourments effroyables, ayant entre les mains un moyen si efficace de les délivrer, et pouvant leur appliquer le fruit de ce sacrifice, qui est offert mille fois le jour; on néglige ce remède, pour être devenu trop commun; mais, connaissant la vertu et l'efficacité de cette abondante rédemption, pour me servir de l'expression du Prophète, quelle négligence et quelle insensibilité est la nôtre, de penser si peu à nous en prévaloir?

Oui, chrétiens, je ne craindrai point de dire ici que c'est par votre négligence que ces âmes souffrent maintenant, comme c'est par la leur qu'elles se sont engagées dans ce triste lieu; que c'est par votre insensibi-

lité qu'elles languissent auprès de leur remède, et que la cruelle indifférence, que vous avez pour celles mêmes qui devraient vous être les plus chères, est en quelque manière la cause des peines qu'elles endurent; puisqu'ayant une obligation de justice et de charité de les soulager, et de plus ayant un si puissant moyen de les délivrer, vous ne l'employez pas, et que votre négligence est telle que la pensée ne vous en vient pas même à l'esprit? Oui, c'est vous, impitoyable, qui les faites souffrir, puisqu'au lieu d'être leur médecin charitable, en leur appliquant ce remède qui aurait la vertu de les guérir, vous le leur refusez; vous devenez, pour ainsi dire, leur meurtrier en les abandonnant sans être touchés des supplices qu'elles endurent, faute d'un prompt secours que vous pouvez facilement leur donner. Si, voyant une personne dans les flammes réclamer votre assistance, et si, pouvant la secourir, vous lui refusiez cette charité, ne seriez-vous pas la cause de sa mort et de son tourment? Si, pouvant la retirer d'un précipice affreux vous passiez outre, comme firent les prêtres et les lévites à l'égard de celui qui était tombé entre les mains des voleurs, et dont le Sauveur fait une parabole dans l'Evangile, sans écouter seulement les gémissements et les cris de ce pauvre misérable, et sans être émus de son malheur, y aurait-il cruauté semblable à celle que vous marqueriez, en lui refusant de lui donner la main pour le retirer? Chrétiens! qui ne portez ce glorieux nom qu'à condition que vous aurez des sentiments, et, pour parler avec saint Paul, que vous aurez des entrailles de miséricorde pour vos frères, chrétiens, disciples d'un Maître qui n'a rien plus à cœur que la charité; chrétiens! qui, par la profession de religion que vous avez embrassée, êtes obligés de faire du bien à vos plus grands ennemis, quand vous en avez l'occasion et le moyen; hé! vous avez un moyen si efficace de délivrer vos frères et vos proches qui gémissent en attendant votre secours; on vous a mis entre les mains le prix capable de payer leur rachat, vous pouvez, par le mérite du sang du Sauveur, qui est offert pour eux dans le sacrifice de l'autel, les retirer de cet abîme de souffrances où ils se sont précipités; vous pouvez être, en quelque manière, leur Sauveur; qui peut être la cause de leurs souffrances, que votre négligence et que votre dureté? Si un saint Père n'a point craint de dire que celui qui n'a pas nourri le pauvre dans une nécessité extrême est la cause de sa mort : *Si non pavisti, occidisti*, j'ai la même raison de dire qu'ayant un moyen si puissant et si efficace de délivrer les âmes du purgatoire, en offrant, ou en faisant offrir pour elles le sacrifice de l'autel et de faire cesser leurs tourments; j'ai, dis-je, sujet de dire que, si vous le refusez, ou si vous le négligez, vous êtes la cause de leurs souffrances? Pensez-y donc, mon cher auditeur, et faites-y une sérieuse réflexion. Le Fils de Dieu disait aux pharisiens impitoyables, qui n'avaient nulla

compassion des misères de leur prochain, que Dieu préférerait la miséricorde à tous les sacrifices qu'ils étaient assez exacts à lui offrir, et les faisait souvenir de cette parole d'un Prophète : *Misericordiam volo, et non sacrificium*, (Matth., IX.) Mais, depuis qu'il a offert lui-même le sacrifice de son corps et de son sang sur la croix, et qu'il en a renfermé la vertu et le mérite dans le sacrifice de l'autel, il en a fait un moyen d'exercer la plus grande de toutes les miséricordes, qui est de le lui offrir pour la délivrance des morts. Ou bien disons qu'il en a fait un sacrifice de miséricorde et de propitiation pour les vivants et pour les morts tout à la fois; puisqu'il est institué pour obtenir aux uns la rémission de leurs péchés, et aux autres le relâchement des peines que sa justice exige de leurs péchés après la mort.

Ajoutez pour troisième conséquence que, si vous voulez bien faire attention sur l'avantage que ce suffrage a au-dessus des autres, je n'ai qu'à vous dire en deux mots qu'outre que tous les autres n'ont de pouvoir et de vertu qu'autant qu'ils en empruntent des mérites du Sauveur, avec lesquels ils sont unis, et sans quoi Dieu ne pourrait seulement les regarder, il faut encore dire que, quand tous les saints passeraient plusieurs siècles dans les plus rudes exercices de la pénitence, que, quand ils se couvriraient d'un cilice, qu'ils jeûneraient au pain et à l'eau tous les jours de leur vie et qu'ils épuiserait tout le sang de leurs veines, en sacrifiant leurs corps comme autant d'hosties vivantes, ainsi que parle saint Paul, par la plus rigoureuse mortification, toutes ces bonnes œuvres et une infinité d'autres qu'on pourrait y ajouter n'égaleraient jamais la vertu de ce sacrifice offert une seule fois. Or, chrétiens, c'est cette vertu efficace et ce pouvoir; c'est le mérite de la mort, des souffrances et du sang versé dans le sacrifice de la croix, et qui coule encore pour nous tous les jours dans celui de l'autel, que vous offrez pour le payement des dettes des fidèles défunts; jugez de là de son mérite, concevez-en, si vous pouvez, le prix inestimable et concluez que vous ne pourrez rien offrir à Dieu ni de plus précieux, ni de plus agréable, ni de plus capable de le fléchir. Mais comme un trésor caché et inconnu n'est d'aucune utilité ni d'aucun usage, ainsi que l'Eglise nous l'apprend, il nous servira de peu d'avoir un moyen si efficace et si puissant, si nous ne savons le mettre en pratique, ou dans quelle rencontre et de quelle manière il en faut user. Il est donc important que nous en soyons instruits. C'est ce que je veux tâcher de faire dans cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Ce saint et adorable sacrifice de l'autel, Messieurs, se peut considérer par rapport à trois sortes de personnes qui en peuvent faire une charitable et une salutaire application aux fidèles défunts. Il y en a qui

peuvent offrir eux-mêmes cet auguste sacrifice en disant la messe; ce sont les prêtres de la Loi qui ont reçu le pouvoir de l'ordre, en qualité de ministres du Seigneur et de dispensateurs de ses mystères, pouvoir qui les élève au-dessus des souverains de la terre et qui les rend respectables aux hommes et aux anges. Il y en a d'autres qui, ne pouvant immoler par eux-mêmes cette adorable victime, peuvent la faire offrir par les ministres de l'autel députés à cette fonction, en les gageant pour cela, comme étant juste que ceux qui servent à l'autel vivent aussi de l'autel. Or ces personnes peuvent, par ce moyen, procurer un puissant secours à leurs proches et à leurs amis, et en général à tous les défunts qui sont encore redevables à la justice de Dieu. Il y en a enfin qui ne peuvent faire autre chose qu'assister à ce sacrifice, soit par leur propre dévotion digne d'un véritable chrétien, soit par l'obligation que l'Eglise leur en impose à certains jours, et ceux-là ne laissent pas d'offrir, en leur manière, cette victime dans ce sacrifice qui est commun aux prêtres et aux laïques, comme le déclare expressément celui qui célèbre ces saints mystères : *Ut meum ac vestrum sacrificium acceptabile fiat*. Or je dis, chrétienne compagnie, que c'est par rapport à ces trois sortes de personnes ou plutôt par rapport à ces trois différentes manières d'offrir ce sacrifice, que l'on peut procurer ou la délivrance entière, ou du moins un secours considérable aux âmes du purgatoire, et mettre en pratique ce puissant moyen de les aider. Ecoutez-les donc, s'il vous plaît.

Premièrement donc, comme les prêtres sont les ministres établis afin de l'offrir au nom de l'Eglise pour les vivants et pour les morts, sans m'arrêter à leur rappeler le souvenir de tous les autres devoirs auxquels leur état les engage, je les conjure seulement de n'oublier jamais celui-ci qui est exprimé dans les paroles de leur consecration : *Accipe potestatem offerre sacrificium Deo, missaque celebrare, tam pro vivis quam pro defunctis, in nomine Domini*. Vous concevez par là, ministres du Dieu vivant, le pouvoir surprenant que vous avez reçu sur le corps réel et véritable de votre Sauveur; mais faites en même temps réflexion que ce pouvoir s'étend aussi sur son corps mystique qui est composé de tous les fidèles, et que le sacrifice que vous offrez étant institué pour réconcilier les pécheurs avec la majesté divine, les âmes qui expient leurs péchés dans le purgatoire sont de ce nombre, et que vous devez exercer votre office de médiateurs envers elles. Le devoir de la charité chrétienne se joint ici à une obligation de justice prise de votre état et de votre ministère, parce que ces âmes souffrantes ne peuvent elles-mêmes se procurer ce secours; entre les fidèles défunts il y en a qui sont abandonnés de leurs proches et de ceux mêmes qui les ont le plus tendrement aimés durant leur vie; il y en a d'autres qui n'ont ni parents ni amis qui

puissent les soulager dans ces horribles tourments, et d'autres enfin qui sont morts dans un pays étranger ou infidèle, inconnus, mis en oubli, sans que personne se mette même en peine de ce qu'ils sont devenus. La bonté de Dieu ne les a pas entièrement abandonnés à la sévérité de sa justice; car les prêtres à qui il a laissé le pouvoir d'offrir ce sacrifice sont des médiateurs communs qui doivent suppléer aux particuliers. Vous diriez que Dieu aurait fait en ce point quelque chose de semblable à ce qui se pratique dans toute justice bien réglée parmi les hommes, laquelle ne permet pas que les criminels qu'on accuse manquent jamais d'avocats pour les défendre; quand les accusés ne le peuvent faire eux-mêmes, elle donne charge à quelqu'un de plaider pour eux, de faire entendre les raisons qui les peuvent justifier, et de tâcher du moins de rendre leurs juges plus favorables. Dieu en use à peu près de même à l'égard de ces âmes qui sont redevables à sa justice dans le purgatoire. Il y en a qui trouvent des médiateurs qui s'intéressent dans leur délivrance, mais pour celles qui en manquent et auxquelles on ne pense point, il a voulu que les prêtres, les ministres de ses autels et les sacrificateurs du Dieu vivant, fussent les médiateurs de ces pauvres abandonnés; aussi l'Eglise semble-t-elle les députer à cette fonction, en leur imposant si expressément cette charge, car ils n'ont pas plutôt consacré et avant même de consumer mystiquement la victime de leur sacrifice, qu'elle leur ordonne de se souvenir des morts pour leur en appliquer le mérite; elle a même institué des messes propres et particulières à certains jours, et elle n'a pas voulu qu'on en célébrât aucune sans faire part aux fidèles décédés du fruit de ce sacrifice; ce qui me fait dire que ceux qui célèbrent ont une obligation toute particulière, en vertu de leur ministère et de leur fonction d'appliquer le mérite de ce sacrifice divin aux défunts, ou du moins de leur en faire part, puisqu'ils ne peuvent l'offrir, sans être obligés de s'en souvenir d'en faire une particulière mention et de faire même des prières qui le marquent expressément.

C'est donc à vous, ministres du Seigneur! prêtres du Dieu vivant! c'est à vous que ces âmes souffrantes ont recours d'abord, comme à leurs premiers et à leurs plus puissants médiateurs auprès de Dieu; c'est à vous qu'elles s'adressent comme ayant effectivement entre les mains le prix de leur délivrance; c'est à vous qu'elles ont recours pour fléchir la colère de ce Dieu vengeur, et pour les tirer des mains de sa justice. Ah! lorsque vous vous dispensez sans raison légitime, et pour le plus léger sujet, d'offrir ce sacrifice d'expiation, pensez que non-seulement c'est priver Dieu d'une gloire infinie que lui rendrait un Dieu immolé pour notre amour, mais que c'est encore frustrer ces pauvres âmes du secours qu'elles attendent de vous et que vous êtes plus particulièrement obligés de leur donner. Imitiez plutôt la charité du

grand prêtre Aaron, à l'office et aux fonctions duquel vous avez succédé dans la nouvelle Loi. Ce zélé et courageux ministre du Seigneur, voyant que Dieu, justement irrité contre son peuple, avait fait sortir des abîmes de la terre un feu dévorant pour punir son infidélité, et qu'après avoir consumé plus de quatorze mille personnes, il allait envelopper tout le reste dans un tourbillon de flammes, ce saint pontife, touché du malheur qui menaçait tout un peuple qui était sous sa conduite, se jette avec une intrépidité admirable au milieu des morts et des vivants, offre le sacrifice et l'eneens pour arrêter la colère de Dieu; et empêcher le feu de tout consumer, et en vint heureusement à bout. Car, comme remarque le texte sacré, non-seulement le feu suspendit son activité, mais cette plaie envoyée de Dieu cessa aussitôt que le sacrifice fut achevé : *Obtulit thymiamata, et plaga cessavit.* (Num., VI; Sap., XXVIII.) Voilà, prêtres du Seigneur! voilà, médiateurs des morts et des vivants! voilà de quel zèle vous devez être animés, et de quelle compassion vous devez être émus à la vue des flammes qui brûlent impitoyablement ces âmes dans le centre de la terre. Ce feu qui les dévore est employé par la justice de Dieu et allumé du feu de sa colère, et une infinité de ces saintes âmes est ensevelie dans ces fournaies ardentes. Ah! puisque vous êtes leurs médiateurs, députés du Fils de Dieu et de son Eglise pour faire cesser cette plaie dont la justice divine les frappe si rudement, offrez pour elles, le plus souvent que vous pourrez, ce sacrifice d'expiation; faites couler le sang d'un Homme-Dieu sur leurs flammes, puisque c'est le moyen le plus prompt et le plus capable de les éteindre. Signalez en cette occasion le zèle que vous avez pour la gloire du maître que vous servez; employez le pouvoir que Dieu vous a confié, à mettre en liberté ces âmes qu'il a rachetées au prix de ce même sang, que vous êtes chargés de leur appliquer: faites couler enfin sur elles le sang de la victime qui est répandu en partie pour les délivrer des peines qu'elles endurent.

Mais quoi! chrétiens auditeurs, n'y aurait-il que les seuls prêtres qui emploieront un moyen si puissant? Nul autre à la vérité ne peut l'offrir par ses propres mains, et de la manière qu'ils le font; mais parmi les laïques, il y en a qui peuvent l'offrir pour ces mêmes âmes, par les mains des ministres de l'autel, en faisant dire des messes pour leur délivrance ou pour leur soulagement, et les faisant jouir du fruit et du mérite de ce divin sacrifice avec le même avantage: car c'est le second usage que l'on peut faire d'un moyen si efficace et d'un suffrage si puissant auprès de Dieu; c'est de la sorte qu'en usa dans l'ancienne Loi le vaillant Judas Machabée, dont nous avons parlé si souvent; il n'était pas prêtre du Seigneur et ne pouvait offrir par lui-même des sacrifices pour ceux qui avaient perdu la vie en combattant dans ses troupes; il eut pourtant la principale gloire de cette action de piété, quoiqu'il n'ait

offert ces sacrifices que par le ministère des prêtres; et les soldats qui contribuèrent à faire la somme qui fut envoyée à Jérusalem pour faire exécuter ce pieux dessein, eurent leur part du mérite de cette glorieuse action. Ainsi ne croyez pas que les suffrages que vous procurez à ces saintes âmes par l'entremise ou par le ministère d'autrui, en soient moins considérables devant Dieu, et que les secours que vous leur donnez par leur moyen soient moins efficaces et moins puissants, puisque ce sacrifice a toujours la même force et la même vertu. Il est vrai que le mérite attaché à l'action de célébrer la messe et d'offrir ce sacrifice, qui est le plus excellent acte de notre religion, que ce mérite, dis-je, est tout particulier du ministre qui l'offre à Dieu; mais pour l'effet et pour le fruit qui en revient aux âmes du purgatoire, il est toujours égal, parce que la vertu de ce sacrifice est toujours la même indépendamment de celui qui l'offre; de manière que vous n'êtes pas moins les médiateurs ou les libérateurs des fidèles défunts, en faisant offrir à Dieu cet adorable sacrifice par les mains des ministres de l'autel, que si vous l'offriez par les vôtres propres.

En quoi il est à propos de remarquer ici l'avantage incomparable du sacrifice de la messe pour l'expiation des peines du purgatoire, sur toutes les autres bonnes œuvres que l'on peut exercer et offrir à Dieu en forme de suffrages; car, puisque ce sacrifice agit par lui-même et par sa propre vertu, ainsi que nous l'avons expliqué, il agit indépendamment du mérite de la personne qui l'offre ou qui le fait offrir; ce que les jeûnes, les prières et les mortifications qu'on pratique pour la même fin ne font pas. Car si l'on pratique ces actions, quelque saintes qu'elles soient en elles-mêmes sans être en état de grâce, quoiqu'elles ne nous soient pas tout à fait inutiles, elles ne satisfont ni pour nous ni pour les autres; ce sont des œuvres mortes, comme on les appelle communément, n'étant point vivifiées par la charité et par la grâce justificante, qui leur donne leur prix et d'où toutes nos bonnes actions tirent leur mérite et la vertu qu'elles ont de satisfaire; mais le sacrifice de l'autel ayant cette vertu de lui-même, que le prêtre soit en grâce ou non, il opère ni plus ni moins; si le prêtre l'offre en mauvais état, il commet à la vérité un horrible sacrilège, personne n'en peut douter; mais le sacrifice qui est offert pour l'expiation des péchés de ces âmes souffrantes ne perd rien pour cela de son efficacité et de sa vertu; il faut dire de même de celui qui le fait offrir: s'il est en état de péché, il n'acquiert aucun mérite pour lui-même par cette action; mais le sacrifice qu'il procure aux défunts tourne également à leur soulagement, parce que c'est le prix de leur délivrance; de quelque part qu'il vienne il est toujours également bien reçu, puisqu'il opère indépendamment de celui qui l'offre ou qui le fait offrir, et ainsi c'est toujours agir à coup sûr. Ce qui ne se peut pas toujours dire

de toutes les autres bonnes œuvres qu'on présente à Dieu dans la même vue et pour le même sujet.

Ajoutez que ce qu'on donne aux ministres des autels pour faire offrir ce sacrifice tient lieu d'aumônes qui d'elle-même est aussi un sacrifice de miséricorde et qui ne contribue pas peu au soulagement de ces âmes, selon l'oracle du Saint-Esprit; que comme l'eau éteint le feu, l'aumône de même résiste aux péchés; que si elle rachète les nôtres propres, comme le dit expressément le texte sacré, *peccata tua elemosynis redime*, ne peut-on pas dire aussi qu'elle satisfait pour ceux des autres et qu'elle éteint les flammes qui en consomment les restes dans le purgatoire. Or, en donnant de quoi faire offrir le sacrifice du corps et du sang d'un Dieu, vous joignez ces deux sacrifices ensemble en faveur des défunts; ils ne sont plus en état de se servir de vos aumônes pour soulager les misères de leur corps réduits en poussière; mais vous avez un moyen de les rendre plus utiles à leurs âmes, en les employant pour avancer leur bonheur dans le ciel. Or, cette charité devient doublement sainte en cette occasion, puisqu'elle sert à les assister encore plus efficacement par le sacrifice de l'autel. De manière, mon cher auditeur, que comme vous contribuez à la conversion des infidèles en donnant de quoi faire subsister des personnes apostoliques, qui vont porter les lumières de la foi aux nations les plus éloignées; et comme vous contribuez au salut et à la conversion des pécheurs, en fournissant de quoi entretenir de fervents missionnaires qui sont occupés à cet emploi; vous procurez de même la délivrance des âmes du purgatoire en faisant offrir pour elles le sacrifice de nos autels; et soient qu'elles soient secourues immédiatement par vous ou par d'autres, vous n'avez pas moins de part et de mérite dans une si charitable action, que celui qui, ne pouvant faire des aumônes par ses propres mains, les ferait distribuer par les mains de son économe ou d'un fidèle ministre de ses charités.

Dirai-je enfin, Messieurs, qu'il y a, en troisième lieu des personnes qui ne peuvent par elles-mêmes offrir le sacrifice de la messe pour les fidèles trépassés, ni le faire offrir par les ministres de l'autel, et peut-être que le nombre de celles-là n'est pas le moins considérable; mais seront-elles privées pour cela du moyen qu'ont les autres fidèles de secourir les morts? Non, et Dieu a trouvé le moyen d'y pourvoir par l'obligation que l'Eglise impose à tous les fidèles d'assister certains jours à ce divin sacrifice; car en leur imposant cette obligation, elle leur apprend en même temps le moyen d'en faire une charitable application aux fidèles défunts, en l'offrant à Dieu toutes les fois qu'ils y assistent, dans les vies et dans les desseins de l'Eglise. Outre que la même Eglise déclarant authentiquement que c'est leur sacrifice aussi bien que celui du prêtre qui célèbre et qui l'offre à Dieu par ces pa-

roles, que nous avons déjà rapportées. *Ut meum ac vestrum sacrificium acceptabile fiat*; comme si c'était un sacrifice commun que tous ensemble présentent à Dieu, mais assez ordinairement avec de différentes intentions. Or, il est évident que vous pouvez avoir les vôtres particulières, et par conséquent l'offrir pour les âmes du purgatoire; la question est seulement s'il a le même effet de cette manière par les assistants, que lorsqu'il est offert par les ministres de l'autel. Il y a de grands théologiens qui tiennent pour l'affirmative, mais quoi que leur sentiment ne soit pas le plus communément reçu, il faut pourtant convenir avec tous les autres que c'est encore le plus puissant moyen que les laïques ont de secourir ces âmes qui implorent leur assistance, parce qu'ils ne peuvent avoir une plus favorable occasion d'impêtrer de Dieu ce qu'ils lui demandent en faveur de leurs proches et de leurs amis décédés, et qu'en lui présentant ce corps et ce sang adorables, offerts en sacrifice pour les vivants et pour les morts, ils peuvent lui présenter cette victime pour fléchir sa colère et pour arrêter le bras de sa justice. Aussi est-ce une pratique sainte et qui a été de tout temps dans l'Eglise, de l'offrir à Dieu de cette manière et dans cette vue. C'est dans ce sentiment que saint Ambroise, en faisant l'éloge funèbre de l'empereur Valentinien, conjura tous ceux qui l'écoutaient de joindre leur intention à la sienne dans l'oblation des sacrifices qu'il faisait à Dieu pour l'âme de ce généreux prince : *Animam piam nostris oblationibus prosequamur*. Peuple élevez avec moi vos mains et vos cœurs devant le sanctuaire, afin de reconnaître par ces oblations saintes, c'est-à-dire par les saints sacrifices que nous offrirons tous les jours à l'autel, les mérites et les bienfaits de ce grand prince, qu'un accident tragique nous a enlevé.

CONCLUSION.

Suivez, mes chers auditeurs, l'exemple et le conseil de ce saint docteur, présentez avec les ministres de l'autel, ce grand sacrifice pour le repos de ces âmes souffrantes qui attendent ce devoir de votre charité; elles s'adressent à vous, prêtres du Seigneur, pour vous demander la part qu'elles ont à ce sacrifice, puisqu'il est institué pour les vivants et pour les morts; c'est ce que la justice vous oblige d'être soigneux de leur accorder et de ne les pas priver par une négligence inexcusable d'un si puissant secours. Elles s'adressent ensuite à vous qui ne pouvez offrir ce sacrifice de propitiation par vos propres mains, mais qui le pouvez faire offrir par les mains d'autrui; elles vous parlent par ma bouche et vous pressent de vous acquitter d'un devoir de charité si agréable à Dieu; mais c'est à vous, cruels héritiers des biens qu'elles vous ont laissés, qu'elles adressent leurs plaintes, lorsque vous portez votre ingratitude jusqu'à les priver de ce que vous leur devez

par reconnaissance, et l'injustice jusqu'à retenir ce qui leur est dû de droit, lorsque vous refusez ou que vous différez d'acquitter les legs pieux dont vos proches vous ont chargés; c'est une cruauté que vous exercez, à leur égard, de les laisser si longtemps souffrir par votre négligence et par votre retardement; mais c'est une injustice criante de retenir le bien qu'ils ont laissé pour le repos de leurs âmes après leur mort, injustice digne des foudres et des anathèmes dont l'Eglise a souvent frappé ces ingrats héritiers, qui refusent d'employer ce que les fidèles défunts ont laissé par leurs testaments, pour des fondations et pour faire offrir le sacrifice de l'autel à ce dessein. C'est donc à vous, frères, enfants, héritiers, de vous acquitter de ce devoir de justice envers vos proches, et lorsque vous y manquez, sachez que les conciles vous traitent d'injustes, d'homicides, de sacrilèges et d'infidèles, et comme tels, ils vous retranchent du corps de l'Eglise et de la participation des divins mystères, dont vous refusez de faire part à ceux qui vous ont chargés de cette obligation que vous avez librement acceptée.

Mais vous, proches ou amis! qui avez vécu et conversé avec ceux dont vous pleurez peut-être la mort et regrettez tous les jours la perte, si vous ne pouvez offrir par vos mains ni faire offrir pour eux ce sacrifice de propitiation que vous savez leur être d'un si puissant secours, ne leur refusez pas du moins, en y assistant, de l'offrir dans cette vue de la manière que vous le pourrez, qui est toujours très-efficace et très-agréable à Dieu. Témoignez par là que vous vous souvenez d'eux et donnez-leur une marque de la sincère amitié que vous avez conservée, par le plus puissant secours que vous puissiez leur procurer; et pensez que par ce moyen vous les mettez en état de vous secourir un jour vous-mêmes en cette vie et de vous procurer le même bien, dont vous les mettez en possession. Je vous le souhaite, etc.

SERMON LXVI

SUR LA COMMUNION GÉNÉRALE POUR LES DEFUNTS.

Panem tuum et vinum tuum super sepulcrum justi constitue. (Tob., IV.)

Mettez votre pain et votre vin sur la sépulture du juste.

Ce n'est pas seulement, chrétiens, par le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ que l'on peut soulager les âmes du purgatoire; l'adorable Eucharistie, en tant que sacrement, leur peut être encore d'un grand secours, particulièrement lorsque les fidèles vivants s'unissent ensemble, pour leur en appliquer le fruit par une communion générale, dont l'Eglise a autorisé la pratique depuis quelque temps. Je ne prétends pas néanmoins, en vous parlant aujourd'hui de cette dévotion si célèbre, prendre parti dans la question qui est entre les théologiens sur l'avantage que les morts peuvent retirer de ce divin sacrement; il est constant que les

Fils de Dieu ne l'a pas institué en leur faveur, non plus que pour leur usage ; il suffit que le fruit leur en soit appliqué par le sacrifice qui est offert pour les vivants et pour les morts : ce qui a toujours été le sentiment unanime de toute l'Eglise. Mais, disent quelques-uns, il ne se trouve nul vestige dans la tradition que la pratique ait jamais été de communier pour les défunts, ni de leur faire part de ce pain des vivants, puisqu'ils ne sont plus en état d'en ressentir les effets, qui sont de conserver et d'augmenter la vie de la grâce et de donner des forces pour soutenir les efforts et les attaques des ennemis de notre salut.

D'un autre côté, la communion dignement reçue, disent les autres, est d'un trop grand mérite, pour n'être pas employée à délivrer ou à soulager les âmes qui sont encore redevables à la justice de Dieu : et il se trouve des docteurs, même du premier ordre, qui appuient cette dévotion, et des personnes élevées à une haute sainteté qui l'ont mise en pratique. Non, Messieurs, je n'entre point dans le fond de cette question, savoir si la réception du corps adorable du Sauveur au sacrement de l'autel a quelque vertu spéciale de soulager les âmes du purgatoire lorsqu'on offre à Dieu une action si sainte pour un si pieux dessein. Ce qui me paraît hors de contestation est que la communion n'a pas à leur égard le même effet que quand ce même corps du Fils de Dieu est offert en sacrifice, et je ne voudrais pas me faire le garant du sentiment contraire, que je ne crois pas assez autorisé et contre lequel le plus grand nombre des docteurs se récrient avec juste raison.

D'ailleurs aussi je ne crois pas qu'on puisse contester que la communion, considérée dans tout ce qu'elle renferme, savoir la préparation, les prières, les actes des vertus et quelques actions pénibles qui en sont inséparables, que la communion, dis-je, prise en ce sens ne puisse être appliquée aux fidèles défunts, par manière de suffrage ; et que de la manière dont cette dévotion est établie aujourd'hui de l'autorité du Saint-Siège, et par une communion générale à laquelle est attachée une indulgence applicable aux âmes du purgatoire, elle ne soit un très-puissant moyen de les secourir ; je soutiens donc aujourd'hui que, quoique la pratique en soit récente, elle n'a rien de contraire ni au sentiment des fidèles de tous les siècles, ni à l'institution de ce divin sacrement, ni à l'effet qui lui est propre ; mais qu'elle est inspirée du Saint-Esprit pour réveiller la piété des fidèles et pour exciter leur charité envers l'Eglise souffrante, en suggérant à tous les chrétiens un nouveau moyen de secourir les fidèles défunts. C'est ce que j'espère vous faire voir dans ce dernier discours, après avoir imploré le secours ordinaire du ciel par l'entremise de Marie. *Ave, Maria.*

Pour mieux vous faire entendre l'usage de la communion générale pour les morts, dont j'ai entrepris de vous parler, et pour

vous faire voir en même temps le fruit et l'utilité de cette excellente pratique, soufrez, chrétiens, que je veus instruisse plus à fond de l'origine de cette nouvelle dévotion et de l'occasion qui lui a donné cours.

Cette communion se pratique un des dimanches de chaque mois, par une assemblée de fidèles qui conspirent dans le même dessein et qui s'assemblent dans quelque église destinée à l'exercice de cette pieuse institution ; mais afin qu'ils s'y rendent en plus grand nombre et avec plus de ferveur, et que cette louable coutume soit plus constamment observée, non-seulement le Souverain Pontife lui a donné son attache par une bulle expresse, mais encore a employé son pouvoir, en ouvrant les trésors de l'Eglise, par une indulgence authentique dont il a permis de faire l'application aux âmes du purgatoire, soit de quelqu'une en particulier qui nous touche de plus près, soit indifféremment en laissant ce choix à Dieu même pour en faire l'application à celles qui en auront le plus de besoin. C'est tout ce qu'il serait nécessaire d'en savoir pour mon dessein, si, pour vous animer à embrasser votre dévotion avec plus d'assurance, il n'était encore à propos d'apprendre que cette pieuse pratique a pris naissance dans Rome même, sous le pontificat de Paul V, qui s'y montra aussi favorable que s'il en avait été lui-même le premier instituteur ; aussi fut-il témoin des fruits surprenants qu'elle fit partout et de l'empressement incroyable avec lequel les fidèles se portèrent à cette charité. Les successeurs de ce grand pontife l'ont ensuite autorisée par plusieurs bulles et y ont exhorté les fidèles par les termes les plus tendres et les plus pressants ; ce qui l'a mise dans un tel crédit et excité tant de ferveur à la pratiquer, que souvent le nombre des communicants est monté à plus de trente mille dans la seule ville de Rome, et dans un seul jour. De là ce zèle ardent et empressé de secourir les âmes du purgatoire s'est étendu par toutes les provinces et par toutes les villes de l'Italie, et de l'Italie a passé dans tous les royaumes de l'Europe : et j'attribue, Messieurs, à un bonheur et à une bénédiction particulière sur la France, que cette même dévotion ait commencé à s'établir en plusieurs de ses villes, avec le fruit que l'on pouvait attendre d'une pratique si utile et aux morts et aux vivants tout à la fois.

Pour ne pas donc différer plus longtemps à vous en faire voir l'utilité, j'avance ces deux propositions qui feront tout le partage de mon discours. La première, que la communion que l'on fait pour les défunts, aux jours marqués et prescrits, a des avantages considérables sur toutes les autres bonnes œuvres que nous pouvons pratiquer en cette vue, c'est-à-dire pour le soulagement de nos frères décédés. La seconde, que les avantages et les prérogatives d'une communion faite par ce motif sur toutes les autres communions ordinaires, nous doivent exciter à ne pas négliger un moyen de les ren-

dre plus parfaites, et incomparablement plus agréables à Dieu : deux vérités, chrétiens, également consolantes : écoutez-en les preuves et donnez-moi toute votre attention pour un discours tout instructif et peut-être tout nouveau.

PREMIÈRE PARTIE.

J'ai dit premièrement, chrétiens, que la communion faite dans des circonstances que je vous ai marquées, et offerte pour les âmes du purgatoire, a une vertu toute particulière de les soulager et de procurer leur délivrance; non que cet effet lui soit propre, car je ne veux rien avancer que de certain, mais par l'intention de celui qui communique en cette vue et qui présente à Dieu cette sainte action par manière de suffrage, au sens que nous l'avons expliqué dans les discours précédents. C'est toujours ainsi que nous l'entendons et c'est ainsi qu'il est exprimé dans la bulle même qui autorise cette sainte institution. Or, en ce sens et en cette manière, la communion a des avantages sur toutes les autres bonnes actions; soit que nous considérions l'excellence de la communion en elle-même qui sanctifie et qui rend plus agréable à Dieu le médiateur qui intercède pour ces âmes saintes; soit la force qu'a cette action d'impêtrer de Dieu quelque faveur pour nous-mêmes et pour les autres; soit enfin la vertu de satisfaire pour nous ou pour autrui. Ce sont, Messieurs, les trois choses communes à toutes les bonnes œuvres, et qu'on appelle, en termes vulgaires, le mérite, l'impétration et la satisfaction. Voyons donc en cette première partie, en quelle manière et avec quels avantages la communion offerte pour les morts a ces trois effets à leur égard.

Pour ce qui regarde le mérite de la communion, elle produit une augmentation de grâce dans celui qui la reçoit dignement et avec les dispositions nécessaires; c'est ce que tout le monde sait et ce que je suppose comme incontestable. Or, il est constant d'ailleurs que le mérite est tellement propre de celui qui fait une bonne action, qu'il est personnel et incommunicable à tout autre qui n'a point de part à l'action. De manière que si nous sommes saints, c'est pour nous que nous le sommes, et que ce mérite nous regarde uniquement; aussi en recevons-nous toute la récompense, et si plusieurs ont contribué de concert à une bonne action, chacun a son mérite propre et particulier qui ne peut se transférer ni se partager. Mais sur ce principe vous me demandez aussitôt de quelle utilité est donc ce mérite par rapport aux âmes souffrantes dans le purgatoire; je vous avouerai qu'il ne peut à la vérité les rendre plus saintes ni plus parfaites, ni plus élevées dans la gloire; mais qu'il peut cependant avancer leur bonheur et contribuer à leur délivrance, et qu'il rend leurs médiateurs plus saints et plus parfaits, et, par une conséquence nécessaire, leur médiation plus efficace, leur intercession d'un plus grand poids et leur demande mieux

reçue de Dieu. Vous avez un ami qui a beaucoup d'accès auprès de la personne d'un souverain, qui en est vu de bon œil et qui a du crédit sur son esprit; ne peut-il pas obtenir plus aisément qu'un autre ce qu'il demande pour vous : et si cet ami s'intéresse ensuite pour vous tirer d'une mauvaise affaire, ne prenez-vous pas plus de confiance dans son intercession? N'est-il pas plus en état qu'un autre de vous servir, et même plus sûr de vous rendre le bon office que vous attendez de lui? Cette comparaison parle d'elle-même, et vous en faites, je m'assure, l'application. Une communion bien faite est d'un grand mérite, on n'en peut douter; elle rend celui qui l'a faite plus saint et plus agréable à la divine majesté; qui oserait le contester : il a donc, par conséquent, plus d'accès auprès d'elle, et est plus propre à traiter une affaire de faveur, telle qu'est la délivrance d'une âme qui est redevable à la justice de Dieu : tout cela se suit et ne souffre point de contredit. Dieu d'ailleurs, de son côté, a toute l'inclination possible d'accorder cette grâce aux sollicitations que lui font les justes, qui s'intéressent dans cette négociation; le mérite de l'intercesseur pourrait-il donc être compté pour rien dans cette occasion, et dans le temps qu'une personne pratique une action d'un aussi grand mérite que l'est une bonne communion? Cette personne n'est-elle pas plus propre à demander et à obtenir en faveur de ces âmes souffrantes une grâce que Dieu n'accorde qu'à ses amis? Je n'en dis pas davantage sur ce sujet, pour vous faire faire une particulière réflexion sur la force et la vertu de la communion même, afin d'impêtrer de Dieu ce que nous lui demandons.

Vous conviendrez avec moi que cette vertu est plus efficace pour impêtrer cette faveur, que toute autre bonne œuvre, si vous faites attention à ce qu'enseignent tous les docteurs, que toute bonne action chrétienne et surnaturelle ayant la force d'impêtrer quelque grâce et quelque nouveau bienfait, cette force et cette vertu croissent à proportion du mérite de l'action même. D'où il s'ensuit que plus l'action est sainte et vertueuse, plus Dieu est porté à nous accorder la grâce que nous voulons obtenir, soit pour nous-mêmes, soit en faveur de ceux pour lesquels nous nous intéressons. Or, quelle action plus sainte et plus agréable à la divine majesté qu'une bonne communion? telle qu'il faut supposer qu'elle est, quand on y apporte moralement tout le soin et toute la préparation que l'on doit, et je ne crois pas me tromper, quand je dis que c'est l'action que l'on fait avec de plus grands sentiments de piété, celle où l'on marque plus de foi et de religion et celle enfin que l'on regarde comme la plus sainte de sa vie.

En effet, comme l'on contracte dans ce divin sacrement l'union la plus parfaite avec Dieu, que l'on puisse avoir en ce monde, aussi le Fils de Dieu de son côté se communique libéralement à nous, et nous comble de grâce à proportion de la disposi-

tion que nous y apportons ; et si c'est une vérité constante, qu'une action si sainte et si excellente est impétratoire, comme parlent les docteurs, à proportion de son mérite, ne sera-t-elle pas la meilleure disposition pour obtenir, par voie d'impétration, la délivrance d'une âme, puisque d'ailleurs c'est peut-être la demande la plus agréable que l'on puisse faire au Dieu de miséricorde, qui n'a rien plus à cœur que la charité que l'on exerce envers le prochain. N'est-on donc pas bien fondé de dire, que, comme l'Eucharistie, en qualité de sacrifice, est un moyen établi par le Fils de Dieu pour satisfaire à la justice divine par l'application des mérites de son sang, la même Eucharistie en qualité de sacrement, est encore le moyen le plus efficace pour soulager leurs peines, et avancer la jouissance de leur bonheur par voie d'impétration. Souffrez, Messieurs, ce terme qui est comme consacré en cette matière ; et, convaincus qu'une communion bien faite est d'un singulier mérite pour nous-mêmes, nous devons l'être aussi qu'elle a une force toute particulière pour impêtrer tout ce que nous pouvons demander à Dieu. Voilà donc deux avantages de la communion sur toutes les autres bonnes œuvres, qui nous font voir qu'il est infiniment utile de communier pour les défunts.

Mais je n'en demeure pas là ; car si nous prenons la communion non-seulement pour l'action, par laquelle on reçoit le corps adorable du Fils de Dieu, mais encore dans un sens un peu plus étendu, pour tous les actes de vertu qui la précèdent et qui l'accompagnent, vous savez qu'on ne communie guère sans exercer quelque acte de foi, d'espérance et d'amour de Dieu, de promesse et de résolution d'être plus régulier dans ses devoirs, ou de servir Dieu à l'avenir plus fidèlement qu'on n'a fait par le passé, et d'autres actes des plus nobles et des plus excellentes vertus, qu'une fervente dévotion a coutume de nous inspirer dans nos communions ; je ne doute point que vous ne soyez parfaitement instruits sur ce point ; je ne m'y arrête pas. Or, tous ces actes des vertus les plus nobles et les plus excellentes ont aussi leur mérite, et la force d'impêtrer, puisqu'elle est attachée à toutes nos bonnes actions ; et si la communion est d'autant plus sainte et plus parfaite, qu'il y entre plus d'actes de semblables vertus, n'a-t-elle pas aussi plus de force, plus de poids, et si j'ose ainsi dire, plus de droit d'impêtrer un bienfait, dont la sollicitation pressante et la demande sont déjà un acte d'une excellente charité. Ce n'est donc pas savoir se servir de l'avantage que l'on possède, que ne pas employer ces précieux moments à exposer à ce Sauveur que nous avons dans nous-mêmes et qui d'ailleurs est plus disposé que jamais à écouter nos demandes, de ne pas, dis-je, lui exposer nos besoins, ceux de notre prochain, et particulièrement ceux de nos proches et de nos amis défunts, puisque jamais nous n'avons une plus favo-

rable occasion de leur rendre ce service important.

Voilà, mon cher auditeur, l'heureuse conjoncture qui se présente de servir ceux que vous avez chéris et honorés durant cette vie ; en pouvez-vous trouver une plus propre et une plus avantageuse pour traiter de leur délivrance, que ce temps auquel Dieu vous donne le plus précieux gage de son amour et que vous vous efforcez de lui donner des preuves sincères du vôtre ? Pourra-t-il vous refuser quelque chose dans le temps même qu'il se donne lui-même, qu'il vous ouvre les trésors de ses grâces, et qu'il vous sollicite à lui demander quelque faveur ? Peut-il enfin vous donner une plus grande assurance de vous accorder tout ce que vous lui demanderez, pourvu qu'il soit à votre avantage, ou à l'avantage de celui pour lequel vous vous emploierez ? Représentez-vous donc une personne résolue d'employer tout son crédit, et de faire les derniers efforts auprès d'un souverain, afin d'obtenir grâce pour un frère, ou pour un ami, et que trouvant l'accès auprès de ce prince, s'en voyant bien reçu, favorablement accueilli, obligamment prévenu, et même pressé de demander quelque faveur, afin de faire connaître en quelle considération il est auprès de lui. Dites-moi, je vous prie, pensez-vous que cette personne oubliât alors son frère et son ami, après s'être donné bien des mouvements pour trouver cette occasion de parler en faveur ! Sur, au contraire, d'obtenir tout ce qu'il demanderait, n'userait-il pas de la liberté que ce prince lui donnerait pour procurer la délivrance de cet ami ? Or, vous avez, chrétiens, cet accès auprès du souverain du ciel et de la terre dans votre communion ; il vous fait bon accueil, il vous caresse, il vous embrasse, il vous invite même à lui demander tout ce que vous pouvez souhaiter pour votre salut et pour celui des autres ; et vous ne doutez point que la grâce que vous lui demanderez en faveur de ces saintes âmes ne lui soit infiniment agréable ; que ne lui demandez-vous donc ce qu'il a lui-même tant d'inclination de vous accorder ?

Ne me direz-vous point que la justice divine exige que les âmes qu'elle retient dans les feux du purgatoire satisfassent elles-mêmes pour les péchés qu'elles ont commis, et non pas qu'on paye pour elles ; et, d'ailleurs, que vous ne voyez pas comment l'on peut satisfaire par la communion, qui ne peut être comptée entre les œuvres satisfactoires, telles que sont les jeûnes, l'aumône, les pénitences et les austérités du corps prescrites par l'Eglise, et qui ont quelque proportion avec cet effet : car c'est ce qu'on a peine à trouver dans une communion offerte à Dieu dans cette vue, et pour ce dessein ; ou s'il y a quelque assujettissement dans la communion, cela peut-il égaler la peine qui est inséparable des jeûnes, et des autres austérités corporelles que Dieu reçoit en satisfaction de celles que ces âmes seraient obligées de souffrir dans ce lieu de

tourments, pour acquitter des dettes immenses? Vous touchez à la vérité, mon cher auditeur, le point de la difficulté : mais quand on vous passerait que la peine qu'il y a à communier serait légère, ou qu'elle devrait être comptée pour rien, vu le peu de proportion qu'elle a avec l'effet qu'on en doit attendre, qui vous a dit, ou qui a pu vous assurer que la plus grande peine est toujours celle qui satisfait le plus? et que Dieu n'ait point d'égard ni au mérite, ni à l'excellence de l'action qui lui est offerte pour obtenir cette faveur, ni à la charité qui a coutume d'accompagner la plus sainte pratique de notre religion? N'est-il pas même très-probable qu'il se tient plus satisfait de la plus légère humiliation d'une âme parfaite et élevée à un haut degré de sainteté que des plus rigoureuses pénitences de celles qui ont beaucoup moins de mérite? Comme nous voyons dans la manière d'agir des hommes, qu'une personne offensée se tient plus satisfaite des excuses et des soumissions que lui fera pour cela un homme de distinction, lequel intercédéra pour le coupable, que du châtiment rigoureux de celui qui a fait l'injure, ne doit-on pas présumer de la bonté de Dieu, que dans les satisfactions que la charité nous fait faire pour les autres, elle a plus d'égard à la dignité de l'action au mérite de la personne, et à la ferveur même de la charité qu'à la peine à laquelle on veut se soumettre pour ce sujet.

Mais je veux que la contestation des docteurs sur ce point rende cette opinion et cette prétention douteuses : y a-t-il si peu de peine à faire une bonne communion, qu'elle ne puisse être comptée pour une satisfaction considérable, ni être considérée sur ce pied-là. C'est là, mon cher auditeur, où je vous attendais et où j'avais dessein de vous amener, pour vous dire que si l'on envisage la communion, précisément pour la réception du corps adorable du Fils de Dieu, la peine n'en peut être bien grande; on en convient; mais si l'on considère cette communion dans tout ce qu'elle renferme, dans les dispositions qui la précèdent, comme la confession, le recueillement intérieur, l'éloignement des divertissements, dont la bien-séance et le respect qui est dû à ce sacrement demandent qu'on se prive, l'assujettissement au temps, aux cérémonies, et à d'autres circonstances assez gênantes, peut-on s'assujettir à tout cela sans se faire violence? Et si la peine n'en est pas si sensible et si fâcheuse que celle que peuvent causer les jeûnes, les cilices et les autres austérités, l'esprit en récompense y trouve plus de difficultés et de répugnance à surmonter, qui sont telles desouvent que plusieurs se soumettraient plus volontiers aux plus rigoureuses abstinences et aux plus grandes austérités du corps. Nous imaginerons-nous donc qu'elles soient si peu de chose, qu'elles ne méritent pas d'entrer en considération devant Dieu, où qu'il y ait aucun égard, par rapport à l'effet que nous en prétendons?

Ajoutez à tout cela l'indulgence que l'Eglise a attachée à la communion générale que l'on fait pour ce sujet, et souvenez-vous de ce que nous avons dit sur le chapitre des indulgences; n'est-ce pas offrir à Dieu, en faveur de ces saintes âmes, une satisfaction dont il a tout sujet d'être content: car enfin qui dit indulgence, dit une rémission des peines dues à la justice divine, que le Chef de l'Eglise, comme dispensateur du trésor des mérites du Sauveur du monde, pouvait attacher à toute autre action, à une prière, à une aumône et à quelqu'autre bonne œuvre que ce soit; mais l'ayant attachée à la communion, il semble avoir ajouté une nouvelle vertu au sang même du Fils de Dieu, afin de satisfaire plus abondamment pour les âmes souffrantes et de rendre le suffrage que nous lui offrons plus efficace et plus puissant. Disons donc que la communion pour les morts, de la manière que l'Eglise l'a instituée et autorisée, est encore très-efficace pour les délivrer, et que le sang du Sauveur non-seulement offert en sacrifice, mais encore reçu en sacrement, peut leur appliquer sa vertu; et qu'ainsi ces jours de communion générale, auxquels les fidèles chrétiens s'unissent dans un même dessein de soulager les fidèles défunts, sont des jours de joie et de consolation pour l'Eglise souffrante; que c'est en ces jours que les prisons du purgatoire sont ouvertes, que les rosées du ciel tombent sur leurs flammes pour les éteindre, non goutte à goutte, mais comme une pluie abondante, qui a plus d'effet en un seul jour qu'elles n'en avaient auparavant en plusieurs années; c'est alors que le ciel se peuple et que l'Eglise triomphante ne fait pas une moindre fête pour l'entrée d'une âme dans cet heureux séjour qu'elle en fait pour sa conversion, qui la met dans la voie pour y arriver, parce qu'après cela, cette âme n'a plus rien à craindre ni à souffrir. Ne refusez donc pas, chrétiens, de vous joindre en corps, pour une aussi sainte entreprise, qu'est celle d'envoyer au ciel tant d'âmes tout à la fois. Enfants de l'Eglise, secouez les pieuses et charitables intentions de votre mère, pour la délivrance et pour le soulagement de vos frères, qui souffrent d'horribles tourments dans ces prisons de feu et de flammes. Si l'assujettissement qu'il y a de communier régulièrement une fois le mois, vous paraît pénible et incommode, pensez que la violence que vous vous faites entre dans la satisfaction que vous offrez à Dieu pour eux; refusez-vous de vous joindre à la foule de ceux qui vous ont déjà frayé le chemin et donné l'exemple d'une dévotion si chrétienne et si charitable? Ce qu'on exige de vous n'est point un engagement ni un nouveau devoir qu'on vous exhorte d'ajouter aux pratiques de votre dévotion ordinaire, comme on fait dans toutes les saintes associations, qui ont leurs règles et leurs statuts, qu'on s'engage d'observer le plus fidèlement que l'on pourra; et si vous êtes déjà entrés dans quelque sembla-

ble société de quelque dévotion particulière, ou de quelques bonnes œuvres publiques, telles que seraient celles de visiter les pauvres, les hôpitaux, ou les prisons, on ne dit pas qu'il faille les quitter, ou prendre le change, ni même vous charger d'une nouvelle obligation. Mais comme il n'y a point de personnes de piété, je parle de celles qui font profession d'une dévotion plus exemplaire que le commun des chrétiens, qui n'approchent des sacrements du moins une fois le mois, il n'en coûte pas davantage de fixer sa communion au jour marqué pour cette charité envers les fidèles défunts ; il n'y a que l'assujettissement au lieu, qui pourrait faire quelque peine à ceux qui en pourraient être éloignés ; peine qu'on compterait pour rien s'il s'agissait de rendre service à un ami vivant : eh ! doit-elle donc entrer en quelque considération, ou servir de prétexte, quand il s'agit d'obliger ce même ami décédé, et d'avancer son bonheur éternel, vu que dans le dessein qu'on s'est proposé dans cet exercice charitable, il a été nécessaire d'assigner un lieu déterminé, pour réunir comme en un corps les fidèles qui veulent entrer dans ce pieux dessein, afin de faire un amas de prières, de sacrifices et de communions, et par ce moyen faire une espèce de violence à la miséricorde de Dieu, l'obliger à se relâcher sur les droits de sa justice et d'accorder la délivrance des âmes, qui rendront d'éternelles actions de grâces à sa bonté. C'est ainsi que parle Tertullien, dans un autre sujet, mais qui n'est pas moins propre du nôtre : *Coimus in cœtum, et in congregationem, ut quasi manu facta, misericordiam ambiamus orantes*. Mais pour vous porter à une si sainte pratique par votre propre intérêt, je ne crains point de dire que la communion faite en cette vue est non-seulement utile aux âmes du purgatoire, mais encore qu'elle est plus sainte en elle-même et d'un plus grand mérite devant Dieu. C'est ce que je me suis engagé de vous faire voir en cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Ce n'est pas, Messieurs, pour faire un plus juste rapport des deux parties de ce discours, qu'après vous avoir fait voir que la communion offerte pour les fidèles défunts est l'un des plus efficaces moyens de soulager leurs peines, je m'efforce maintenant de vous persuader que ce motif et cette vue qu'on a de soulager ces saintes âmes par la communion, sont réciproquement un moyen de la rendre plus sainte, plus parfaite et plus agréable à Dieu. Mais c'est que je suis persuadé moi-même que plus cette communion se fera dignement et avec plus de mérite, plus elle aura de force et d'efficace pour procurer aux âmes du purgatoire un prompt soulagement. Appliquez-vous donc, chrétiens, à bien en concevoir les raisons, qui sont les mêmes qui rendent en général toutes les actions chrétiennes et plus parfaites et plus agréa-

bles à Dieu : savoir, une pure et une noble intention, une charité actuelle plus fervente, et enfin la grandeur et l'excellence même de l'entreprise que l'on se propose pour but et pour fin de son action. Il ne faut qu'appliquer ceci à la communion qu'on fait pour les morts de la manière que l'Eglise, excitée par la dévotion de quelques fidèles, l'a établie.

Premièrement, chrétiens, personne n'a jamais révoqué en doute que nos actions ne tirent une partie de leur mérite et de leur excellence du motif et de l'intention pure et droite qui nous porte à les entreprendre ? Cette vérité est trop constante et trop connue pour m'arrêter à vous en rapporter les preuves ; mais si vous appliquez cette règle à l'action la plus chrétienne et la plus sainte de votre vie, qui est la communion, plusieurs motifs, tous pieux et tous saints, peuvent entrer dans cette action. C'est à l'égard de quelques-uns la seule obéissance au précepte de l'Eglise qui le prescrit, du moins une fois l'année : c'est dans les autres un saint désir de croître en vertu et de se fortifier contre leurs passions et contre les ennemis de leur salut : c'est dans ceux-ci un ardent désir de s'unir plus étroitement à Dieu, comme en effet, on ne le fait jamais davantage que dans une fervente communion ; c'est enfin dans les âmes les plus parfaites le désir de rendre plus de gloire à Dieu, qui est la plus haute fin que l'on puisse avoir en vue. Or, c'est ce motif si noble et si élevé, cette intention si droite et si pure que nous devons tâcher d'avoir, ou plutôt qu'il est aisé d'avoir dans notre communion, pour les âmes du purgatoire ; car nous pratiquons le plus excellent acte de charité envers Dieu et envers le prochain tout à la fois. Envers Dieu nous n'en pouvons douter ; car, quoique la communion d'elle-même lui rende beaucoup de gloire, comme néanmoins nous y mêlons beaucoup d'imperfection de notre côté, l'âme que nous envoyons au ciel par cette action supplée à nos défauts, joint ses actions de grâce avec les nôtres, et comme elle voit Dieu et qu'elle est embrasée de son amour, elle lui rend plus de gloire que nous ne saurions faire par tous les efforts de notre volonteé et par tout le mérite de nos bonnes actions.

Nous possédons notre Dieu, à la vérité, dans une bonne communion, puisque nous l'avons dans nous-mêmes ; mais, en même temps, nous en procurons la possession d'une manière plus noble et plus parfaite à une âme qui le glorifie encore tout autrement. Si donc nous avons en vue, dans notre communion, cette intention si pure et si sainte de glorifier Dieu, elle est encore relevée par la charité, qui nous fait associer, pour ainsi dire, une âme sainte et un bienheureux dans le ciel, pour le louer et pour l'honorer plus parfaitement. Nous servons de médiateurs à une âme en lui procurant la liberté des enfants de Dieu et en la mettant en possession d'un héritage qui lui est dû ; mais, de sa

part, elle fait aussi l'office d'un médiateur à notre égard, en faisant valoir notre charité et le service que nous rendons à la divine majesté, d'augmenter sa cour et de lui procurer des louanges, des adorations et des bénédictions éternelles. Reprenons donc tout ceci et disons que, si Dieu n'a rien de plus à cœur que sa gloire, pour l'intérêt de laquelle il a créé tout le monde; s'il reçoit plus de gloire d'une âme dans le ciel que de tout ce qu'il y a dans le reste de l'univers; si un noble motif et une intention pure et droite donnent un nouveau degré de mérite et de perfection aux actions mêmes les plus saintes d'elles-mêmes, et si avancer le bonheur souverain d'une âme, ne fût-ce que de quelque moment, c'est procurer à Dieu plus de gloire que par tout ce que nous pourrions faire pour son service, jugez s'il n'y a pas lieu de croire qu'une communion, faite en cette vue et par cette intention, reçoit un surcroît de mérite et n'en est pas incomparablement plus agréable à Dieu.

De plus, ignorons-nous quel prix et quelle perfection le mérite de la charité envers le prochain donne à une action, quelque excellente qu'elle puisse être de sa nature? En offrant donc à Dieu votre communion, par le motif de rendre à votre frère le plus considérable et le plus essentiel service qu'il est capable de recevoir en l'état où il est, s'il ne souhaite rien avec plus d'ardeur que ce secours qu'il attend de vous et s'en doit tenir éternellement obligé, si ce n'est pas un petit bien de fortune ni un avantage temporel que vous lui procurez, mais un bien d'un ordre surnaturel, le plus grand de tous les biens, et dont la jouissance, même pour peu de temps, est préférable à la possession de tous les royaumes et de tous les empires du monde: pensez jusqu'à quel point vous obligez votre prochain et quel service vous rendez à Dieu, par une même action qui procure la plus grande gloire accidentelle à l'un et avance le bonheur essentiel de l'autre; et dites-moi si vous pouvez rien faire de plus grand et de plus considérable pour tous les deux? si vous pouvez concevoir un plus noble dessein, si vous pouvez vous proposer une plus noble fin dans votre communion? Ne faut-il donc pas tomber d'accord que cette intention et ce motif ne relèvent pas peu le mérite d'une action si noble et si excellente d'ailleurs par elle-même?

Vous en serez encore plus convaincus, chrétiens auditeurs, si vous faites réflexion, en second lieu, sur la charité actuelle qui accompagne la communion qui est offerte à Dieu en cette vue, puisque c'est le sentiment commun des docteurs, qu'une communion faite avec ferveur, c'est-à-dire avec une volonté plus appliquée, plus prompte et plus ardente, en vaut plusieurs languissantes et faites avec moins d'attention d'esprit et moins de dévotion. Or, si vous sentez que ce feu se ralentit en vous et que cette ferveur de dévotion est presque entièrement éteinte, je ne sache point de plus puissant

moyen de la rallumer que de penser qu'au même temps que Dieu vous donne un si précieux gage de son amour, en se communiquant si intimement à vous, vous lui en pouvez donner un autre réciproquement de votre fidélité et un garant de votre reconnaissance, qui est une âme que vous mettez en possession de son bonheur. Si vous aviez un ami à qui vous n'auriez donné que trop de sujet de s'éloigner de vous, mais dont vous voudriez vous efforcer de regagner l'affection et rentrer dans sa confiance par quelque service considérable, et que l'occasion se présentât de l'obliger dans la chose du monde qu'il aurait le plus à cœur, ne l'embrasseriez-vous pas avec toute l'ardeur possible et ne vous estimeriez-vous pas heureux d'avoir trouvé ce moyen de vous remettre sur le même pied que vous étiez auparavant? C'est la conjoncture favorable où vous vous trouvez dans les jours d'une communion générale; vous ne ressentez peut-être que trop le malheur que vous vous êtes attiré par le refroidissement de l'amitié de Dieu à votre égard, et le bien dont vous vous êtes privé par le peu de soin que vous avez apporté à cultiver une amitié si précieuse; vous voulez vous remettre dans ses bonnes grâces par quelque bon office, dans une chose à laquelle vous ne pouvez douter qu'il ne prenne intérêt: voici l'occasion qui s'en présente, en délivrant d'une fâcheuse captivité une personne qu'il aime tendrement. Vous savez que vous ne pouvez rien faire qui lui soit plus agréable, et qu'il vous en saura le même gré que si vous aviez procuré ce bienfait à sa propre personne: avec quelle ardeur donc et quel empressement ne devez-vous point rechercher cette occasion? Et voyant qu'elle se présente si heureusement, avec quelle ferveur ne devez-vous point l'embrasser? Elle est un moyen sûr et facile de délivrer une âme des prisons du purgatoire, où la justice divine la retient et où elle gémit peut-être depuis longtemps, dans l'empressement incroyable de voir son Dieu; d'un autre côté, le désir qu'a le Fils de Dieu de la tirer de ce triste lieu, pour la mettre en possession du royaume du ciel, n'est pas moins ardent ni moins empressé, puisqu'il envisage cette âme comme le prix de son sang et le fruit de ses travaux; mais quelque amour qu'il ait pour elle, vous savez quel intérêt s'oppose à la délivrance de cette âme, jusqu'à ce qu'elle ait entièrement satisfait ou qu'on ait payé pour elle; que si, pour marquer au Sauveur du monde la part que vous prenez à tout ce qui le touche, persuadés de l'important service que vous lui allez rendre, vous vous acquittez fidèlement de ce qu'il vous ordonne pour cela, ne communiez-vous pas avec une ferveur tout extraordinaire? La charité qui vous poussera à rendre un signalé service à l'un de vos proches ou de vos amis, et au Fils de Dieu même, puisqu'il veut bien mettre sur son compte ce que l'on fait au moindre des siens; cette charité, dis-je, n'en sera-t-elle pas plus ardente, et par consé-

quent votre communion plus parfaite, en vous efforçant de la rendre digne d'obtenir ce que vous prétendez ?

Avec quelle confiance, ensuite, ne vous approcherez-vous point de votre Créateur, en vous présentant à lui avec une volonté prompte et disposée à exécuter ce qu'il souhaite avec le plus d'ardeur ? Pouvez-vous craindre qu'il vous regarde d'un œil indifférent, ou qu'il vous reçoive avec froideur, dans le moment qu'il voit que vous ne pensez qu'à l'obliger et à lui témoigner votre amour par un service si considérable ? Ne le reconnaîtra-t-il pas plutôt par ses caresses et par le bon accueil qu'il vous fera ? De quelles faveurs ne vous comblera-t-il point, en reconnaissance du bienfait qu'il reçoit en quelque manière de votre main ? Quel motif donc plus capable d'embraser votre charité et d'exciter ces sentiments de dévotion, qui rendent une communion plus sainte et plus agréable à Dieu, que de penser que vous venez le trouver pour lui faire un présent digne de lui, que vous allez le faire jouir du fruit de son sang, et que, s'il y a quelque chose qui lui déplaît dans votre personne, cette âme, à laquelle vous allez procurer l'avancement de son bonheur éternel, suppléera à tous vos défauts et vous aidera à lui rendre mille actions de grâces, pour tous les biens que vous recevez de son infinie bonté.

Enfin, Messieurs, si vous jugez de la bonté d'une action par le fruit qu'on en retire, je dis encore une fois que la communion, considérée par cet endroit, et faite en vue de délivrer une âme des flammes du purgatoire, en est incomparablement plus parfaite, comme étant plus utile à nous-mêmes et au prochain, d'une manière toute particulière. Toutes nos communions, faites en état de grâce, ont cela de commun, qu'elles nous unissent plus étroitement à Dieu, et nous rendent plus saints ; mais dans les communions que nous ferons par le motif de secourir les âmes du purgatoire, outre le mérite qui est attaché à l'exercice d'une si grande charité, nous devenons plus saints, en rendant heureux celui pour lequel nous offrons cette action, nous recevons le gage de notre bonheur éternel ; car c'est ainsi que les saints Pères appellent l'Eucharistie, et nous procurons à un autre la jouissance même de ce bonheur, et cet autre ensuite emploie son crédit auprès de Dieu pour nous procurer le même bien. Nous recevons dans toutes les autres communions des grâces actuelles ; mais dans celle-ci, nous obtenons, pour autrui, une faveur qui ne se peut assez estimer et qu'on ne pourra jamais même assez reconnaître.

Il semble même que, par la pratique de cette charité qu'on exerce par la communion, on donne à l'Eucharistie un nouvel effet qu'elle n'a pas en vertu de son institution, en la considérant comme sacrement, puisque, sous ce rapport, elle est seulement le pain des vivants ; car c'est ainsi qu'on

appelle, et l'on entend par là qu'elle n'est utile qu'à ceux qui sont voyageurs en cette vie, et si on la donne aux mourants, c'est afin qu'elle leur serve de viatique pour ce passage du temps à l'éternité ; mais aujourd'hui l'Eglise et la charité des chrétiens a trouvé le moyen de donner à ce pain des vivants un pouvoir sur les morts, qui est d'acquitter leurs dettes, de les délivrer de leurs peines et de leur faire jouir plus tôt qu'ils n'auraient fait de la gloire qu'ils ont méritée en cette vie. Dirai-je même que le Fils de Dieu retire un nouveau fruit du mérite et de la vertu de son sang, par le moyen de cette sainte pratique. Car enfin ce sang a bien été versé pour les morts et pour les vivants, en qualité de sacrifice ; mais dans son institution, en qualité de sacrement, il n'est que pour les vivants. Or, par l'application qu'on en fait aux défunts par manière de suffrage, on donne une espèce d'étendue à ses mérites, en faisant ressentir à ces saintes âmes les effets de sa miséricorde ; et ainsi, en recevant de Dieu, nous lui donnons, en nous servant de ses présents pour sa propre gloire, et je ne doute point que cette charité, ou plutôt cette manière de témoigner à Dieu notre amour et le zèle que nous avons pour sa gloire, ne nous comble nous-mêmes de grâces, de faveurs et de bienfaits dans toutes les communions que nous ferons à cette intention.

CONCLUSION.

Au reste, mes chers auditeurs, dans l'exercice d'une si sainte pratique, ce n'est pas une nouvelle vertu que nous donnons au corps et au sang du Fils de Dieu ; mais c'est une nouvelle application que nous en faisons, autorisée non-seulement par l'Eglise, mais encore par l'usage qu'en ont fait plusieurs grands saints, puisque déjà le Saint-Esprit avait inspiré cette sainte pratique à plusieurs personnes pieuses et distinguées par leur éminente sainteté. Sainte Gertrude l'enseignait expressément ; le Père Alvarès, l'un des plus éclairés dans les choses spirituelles, qui fût dans le siècle passé, au jugement de sainte Thérèse, s'en servit durant toute sa vie, et plusieurs grands hommes également recommandables par leur piété et par leur profonde érudition, s'en sont rendu l'usage familier. Saint Thomas et Scot, ce docteur subtil, s'accordent sur ce point, c'est-à-dire sur la manière dont la communion peut être utile aux morts. Il ne sert de rien d'alléguer que le Fils de Dieu ne l'ait pas instituée pour ce dessein ; car, puisque l'application qu'on leur en fait par manière de suffrage, est non-seulement autorisée par l'Eglise, mais encore pratiquée solennellement, et que, pour y exciter les fidèles, elle y a attaché une indulgence si authentique, il est évident que nous ne pouvons manquer, en suivant ses sentiments, ses exhortations et ses conseils. Que la charité donc que vous devez à vos frères défunts, vous excite à ne les pas priver d'un si puissant secours ; que la gloire que vous

procurez à Dieu par cette excellente action vous y anime ; que la perfection que votre communion recevra d'un motif si charitable et si désintéressé vous y engage, dans l'espérance qu'en avançant à une âme la jouissance de son souverain bonheur, vous assurerez et augmenterez le vôtre dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON LXVII.

SUR LES SOUFFRANCES ET LES AFFLICTIONS.

Joannes in vinculis. (Matth., II.)

Saint Jean dans les liens.

Rien, Messieurs, n'a tant ébranlé la constance des plus sages et la fidélité des plus saints que de voir la conduite que tient la divine Providence, tant à l'égard des justes qui n'ont en vue que sa gloire, qu'à l'égard des impies qui n'ont que du mépris pour ses lois. Car comment, dans notre évangile, le Fils de Dieu, qui a une puissance infinie et une bonté pleine de tendresse pour ses amis, comment, dis-je, permet-il que le plus grand de tous les saints soit chargé de fers, tandis qu'Hérode, le plus scélérat de tous les hommes, est dans l'abondance et dans les délices, et ne paraît jamais plus heureux que lorsqu'il se rend plus criminel ! Ce Verbe éternel sait qu'on étouffe sa voix en ôtant la vie à son précurseur, cependant il est tranquille là-dessus ; il ressuscite les morts ; il rend la vue aux aveugles et l'ouïe aux sourds. *Cæci vident, surdi audiunt.* (Matth., XI.) Les démons mêmes et l'enfer obéissent à ses volontés, tandis qu'il laisse dans un cachot le plus constant de ses amis, qui n'y est enfermé que pour lui avoir été fidèle.

Certes, il faut l'avouer ici, chrétiens, les desseins de Dieu sont impénétrables ; mais ils n'en sont pas moins justes ni moins saints, puisqu'ils ne tendent qu'à nous rendre saints nous-mêmes. Il est vrai qu'il faut des courages à l'épreuve, comme celui de cet illustre Précurseur, pour s'y soumettre et les adorer jusque dans les fers et dans les liens. Je sais que tous n'en sont pas également capables, puisque la prospérité des impies et les afflictions des justes jetèrent dans un tel étonnement le Prophète-royal, quoiqu'il fût l'homme selon le cœur de Dieu, qu'il s'en fallût peu qu'il n'entrât dans la défiance : *Mei autem pene moti sunt pedes, pacem peccatorum videns.* Mais je sais aussi que l'exemple de Jésus-Christ doit consoler des hommes baptisés dans son sang et dans sa mort, comme parle l'Apôtre, et que ceux-là sont heureux que les peines ne scandalisent point, c'est-à-dire qui ne prennent point occasion de là de murmurer et de se plaindre de sa Providence : *Beatus qui non fuerit scandalizatus in me* ; sachant que tous les justes doivent passer par cette épreuve, porter la croix de celui qui, nous ayant rachetés par cette voie, en a fait ensuite le chemin pour parvenir au bonheur éternel. Mais pour bien pénétrer cette importante vérité, nous avons besoin des lumières du

Saint-Esprit : demandons-les par l'intercession de la plus sainte et de la plus affligée de toutes les créatures. *Ave, Maria.*

Je ne puis, ce semble, Messieurs, entrer plus à propos dans mon sujet, que par cette belle parole de saint Chrysostome qui nous apprend que les souffrances sont un mystère, et une espèce de sacrement, qui, sous une apparence fâcheuse et rebutante, cache le plus précieux trésor que nous puissions posséder en cette vie. *Tribulatio mysterium est.* C'est en effet le grand ressort de notre prédestination et de notre bonheur éternel ; et c'est cependant ce que les hommes appréhendent, comme l'unique mal qui soit dans le monde. Dieu a beau remplir toute notre vie de souffrances, d'adversités et de croix, afin qu'en nous y accoutumant dès notre enfance, nous en ayons moins d'horreur : à voir les soins qu'on prend pour s'en défendre et les précautions qu'on apporte pour les prévenir, on peut juger que ce mystère est bien caché, puisque si peu de personnes en connaissent les avantages. Or, mon dessein, chrétiens, est de vous développer aujourd'hui ce mystère, en tâchant de vous convaincre de deux grandes vérités. La première, que les souffrances, de quelque côté qu'elles puissent venir, nous viennent toujours de Dieu, et, par conséquent, que nous les devons recevoir de sa main, comme des bienfaits et des marques de son amour. La seconde, qu'elles nous rappellent à Dieu, lorsque nous en sommes éloignés par nos crimes et par nos désordres ; d'où il s'ensuit qu'il n'y a rien qui en puisse égaler la valeur et le prix. Ce sera tout le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Que les afflictions nous viennent de Dieu, Messieurs, et que Dieu en soit l'auteur, c'est une vérité, dont il a voulu que nous fussions pleinement persuadés, puisqu'il n'y en a point de plus manifeste ni de plus souvent rebattue dans les saintes Écritures ; c'est, dit le saint homme Job, la main de Dieu qui m'a touché. Il n'y a peine ni affliction, dit un autre prophète, qui n'arrive par la permission de la divine Providence, qui sait ce qui nous est le plus expédient. *Si erit malum in civitate quod Dominus non fecerit.* (Amos, III.) Et c'est cette idée que nous en avons, qui les fait appeler tantôt des visites de Dieu, tantôt des fléaux qu'il nous envoie et qui nous viennent de sa part ; et tantôt des avis salutaires qu'il nous donne, pour nous faire penser à lui et rentrer en nous-mêmes. De sorte que ne voyant pas que les hommes disconviennent de cette vérité, sans s'efforcer davantage de vous en convaincre, je passe aux principaux motifs qui nous obligent de les recevoir de sa part, et d'en faire un usage conforme aux vues et aux desseins qu'il a sur nous. On peut envisager les peines ou comme des châtimens dont il punit nos désordres, ou comme des présents qu'il nous fait, et que nous devons compter entre ses plus grands

bienfaits, pour l'utilité que nous en recevons : ce sont là, ce me semble, les deux endroits par lesquels il nous les faut considérer.

Premièrement, ces afflictions et ces souffrances nous viennent de Dieu, comme des châiments, quand ce Père de bonté veut bien punir nos crimes en cette vie, pour nous épargner de plus grands et de plus rigoureux supplices dans l'autre, qui est le règne de sa justice, comme celle-ci est le temps destiné aux effets de sa miséricorde. Ce qu'il y a seulement à remarquer, est que, quoique ces souffrances, de quelque nature qu'elles soient et de quel côté qu'elles arrivent, viennent toujours de Dieu, qui en est la première cause, elles n'ont pas cependant leur premier principe dans sa volonté, mais dans la nôtre; et c'est la différence qu'il faut toujours supposer entre les biens et les maux qui nous viennent également de sa main; que quand il nous fait du bien, la source en vient uniquement du fond de sa bonté, c'est-à-dire qu'il y est porté de lui-même et poussé par le penchant de son inclination naturelle; au lieu que, quand il nous veut punir et nous faire ressentir les effets de sa justice, il le tire, dit Tertullien (*De resur. carn.*, c. 14), de nous-mêmes, et de la malice de notre volonté, qui le porte contre sa nature, à en prendre vengeance, parce que jamais il n'étendrait la main pour nous châtier, si nous ne l'y obligions par nos péchés : *De suo bonus, de nostro justus.*

Mais il faut ajouter à la pensée de ce grand homme que, quoique la justice de Dieu ait son principe dans nous et que nous soyons uniquement la cause qui l'attire et qui la mérite, il ne la sépare cependant jamais tellement de sa miséricorde qu'elle n'y ait toujours quelque part, quand même il l'exerce avec le plus de sévérité dans ce monde : car, comme assure le Prophète-roi, lorsqu'il veut faire éclater sa justice, il ne peut jamais oublier qu'il est miséricordieux.

Or, dans cette vue, les afflictions ne sont-elles donc pas de purs effets de la colère et de la justice divine, qui n'a pour fin que la satisfaction de celui qui punit, ou la réparation du tort et de l'injure qui lui ont été faits; mais ce sont des châiments qui sont pour l'amendement et l'utilité de celui qui est puni; ce qui faisait dire au même Prophète, en s'abaissant et s'humiliant sous la main toute-puissante de Dieu : *Bonum mihi, Domine, quia humiliasti me.* (*Psal.* CXVIII.) Oui, mon Dieu, je reconnais et j'adore les desseins de votre bonté bienfaisante à mon égard, je me sou mets à cette justice de Père, qui me relève en m'aterrant, qui ne me châtie que pour me corriger, et qui enfin ne m'afflige dans mon honneur, ou dans mes biens, ou dans ma personne, que par un sincère désir de mon véritable bien qu'elle me procure même par cette punition.

La pensée du prophète Isaïe ajoute encore quelque chose à ce que David disait à Dieu dans le fort de ses peines : *Confitebor tibi, Domine, quoniam iratus es mihi.* (*Psal.* XII.)

Que les autres vous adorent comme leur bienfaiteur, parce que vous les comblez de biens; qu'ils vous aiment comme un Père plein de tendresse, parce que vous les secourez dans leurs besoins; que les autres enfin vous offrent des sacrifices, parce que vous les délivrez de leurs misères; pour moi je confesserai votre nom et je publierai hautement votre gloire, parce que votre colère charitable et miséricordieuse prend soin de me punir de mes crimes; car je suis assuré, Seigneur, que vous le faites comme un père plein de tendresse, et non pas comme un juge irrité, et que vous ne cherchez que mon avantage dans les châiments mêmes dont vous me punissez.

Que conclure de là, Messieurs, sinon que pour faire un bon usage des souffrances, et pour les recevoir en chrétien, il faut se faire justice aussi bien qu'à Dieu, en reconnaissant qu'on ne les a que trop méritées, et dire avec le saint homme Job : *Peccavi et ut eram dignus non recepi.* (*Job.* XXXIII.) Oui, ce sont mes crimes, mes ingratitude et mes infidélités qui m'ont attiré ce juste châtiment, et au lieu d'éclater en plaintes et en murmures, je suis persuadé que Dieu me fait encore grâce de me ménager, puisque la peine est infiniment au-dessous de ce que j'ai mérité; car enfin, s'il avait voulu tirer une satisfaction égale à mes offenses, hélas! il y a longtemps que je serais dans les enfers une victime infortunée de sa colère, et il ne me mettrait pas en état de satisfaire à sa justice, en cette vie, à si peu de frais.

Ce fut dans ce sentiment qu'entrèrent les frères de Joseph. Ils l'avaient vendu comme un esclave, et quelques-uns avaient même conspiré sa mort. Quand donc ils se virent arrêtés par les ordres de leur frère, qu'ils ne reconnaissaient plus, la pensée de leur perfidie les frappa si vivement, l'affliction leur ouvrit si bien les yeux et les rendit si sensibles aux reproches secrets de leur conscience, qu'ils ne cessaient de se dire les uns aux autres dans l'amertume de leur repentir : *Merito hæc patimur, quia peccavimus in fratrem nostrum.* (*Genes.*, XLII.) Oui, vous êtes juste, ô grand Dieu! et nous avons bien mérité le mal que nous endurons, puisque nous avons bouché nos oreilles aux cris et aux sollicitations pressantes que nous faisait cette innocente victime, qui nous conjurait d'avoir pitié, sinon de sa misère, du moins de celle de notre père commun, que la mort d'un fils qu'il chérissait jetterait dans le dernier accablement. Nous avons étouffé les sentiments de la nature et toute la tendresse du sang pour satisfaire l'injuste haine que nous avions conçue contre lui. Ah! ne cherchons point d'autre raison du malheur que nous souffrons maintenant; c'est le sang de notre frère qui demande vengeance : *En sanguis ipsius exquiritur.* (*Ibid.*) Nous sommes, à la vérité, innocents de ce qu'on nous accuse présentement, mais nous ne le sommes pas devant vous, ô mon Dieu! Et voilà la peine de ce crime qui nous pour-

suît : *Idcirco venit super nos ista tribulatio.*

Or, c'est le premier sentiment que nous devons avoir dans nos afflictions, que Dieu est juste : *Merito hæc patimur.* Reconnaître que nos iniquités en sont la source et la véritable cause; considérer même que Dieu fait ordinairement servir à sa justice et emploie comme un instrument de ses vengeances ce qui a servi et contribué au péché. Et certes, pourquoi permet-il que le corps abandonné à tant de sensualités, à tant de plaisirs criminels, soit livré souvent aux douleurs les plus aiguës? Pourquoi cet enfant, l'idole d'un père et d'une mère aveugles, devient-il dans la suite leur croix et le plus juste sujet de leur chagrin? D'où ce renversement de fortune et cette perte totale du fruit de tant d'usures et de tant d'injustices? Pourquoi la vengeance que vous avez prise de cette personne retombe-t-elle sur vous avec tant de violence? Pourquoi vous fait-elle ressentir, à votre tour, celle de Dieu, qui a pris la défense de cette veuve que vous opprimiez, et de ces orphelins que vous vouliez perdre? Enfin, à quoi attribuer cette confusion, cet affront sensible dont Dieu vient de punir et confondre en même temps votre orgueil et votre ambition? C'est que Dieu, comme un médecin charitable, tâche de guérir un contraire par son contraire, et souvent même de tirer le remède du poison, en faisant que la matière et l'objet de nos crimes deviennent les moyens et les instruments de la punition qu'il nous en fait souffrir : *Merito hæc patimur, idcirco venit super nos ista tribulatio.*

Ainsi, mon cher auditeur, vous voyez que nous recherchons souvent inutilement la cause des accidents fâcheux qui nous traversent; nous attribuons la source de nos maladies à la malignité de l'air, à la mauvaise nourriture, aux excès de notre intempérance ou de nos travaux. Ils nous les procurent assez souvent, je l'avoue, mais nous ne pensons pas que c'est Dieu qui les envoie comme de justes châtiments de nos désordres, et que souvent l'on examine plus la cause immédiate d'où vient le mal, que la cause supérieure qui le permet ou qui l'ordonne. Vous cherchez la véritable origine de vos maux et vous ne la trouvez pas, dit l'Écriture : *Veniet super te malum, et nescies ortum ejus.* (*Isa.*, XLVII.) Vous vous en prenez quelquefois à des personnes qui n'y ont point de part, ou à des causes qui ne sont tout au plus que les instruments de la justice de Dieu; vous attribuez la ruine et la décadence de vos affaires à l'infidélité de cet ami, à la haine de cet ennemi, ou à la mort de cette personne qui était votre appui et votre soutien; vous en accusez l'iniquité du siècle, votre mauvaise fortune, et quelquefois n'en trouvant pas la véritable cause sur la terre vous l'allez chercher jusque dans les astres, et vous leur attribuez un pouvoir que Dieu ne leur a pas donné. *Veniet super te malum, et nescies ortum ejus.* Hé! que ne remontez-vous à la véritable source du mal, qui est le péché, et que ne faites-vous quel-

quefois cette réflexion chrétienne, que les afflictions viennent de Dieu, mais qu'il en trouve la cause dans vous-même, et que c'est pour vos iniquités qu'il vous afflige! Si vous vous remettiez souvent cette grande vérité devant les yeux, ne recevriez-vous pas les afflictions avec une disposition pareille à celle avec laquelle un grand Pape reçut autrefois le fameux Attila, qui semblait né pour la destruction du monde : car ce grand saint, ayant eu le courage d'aller au-devant de ce tyran et de lui demander qui il était, et de la part de qui il venait avec ce formidable appareil, et l'autre lui ayant répondu qu'il était le fléau de Dieu : Soyez donc le bien venu en cette qualité, s'écria le saint; les coups dont vous nous frapperez nous seront salutaires; la désolation et le ravage qui vous suivent partout ne seront plus des marques de la colère de Dieu, mais des bienfaits, et quelques disgrâces que vous nous apportiez, vous serez toujours regardé comme l'instrument dont Dieu se sert pour nous punir.

C'est donc, chrétiens, encore une fois, dans ce sentiment que vous devez recevoir les maladies, les disgrâces et toutes les adversités que Dieu vous envoie, dans le dessein qu'il a de vous faire miséricorde après ce léger châtiment; et si vous savez le prendre de la sorte, ces afflictions, qui sont la punition de vos péchés, en seront aussi la satisfaction, et suppléeront aux austérités de la pénitence que vous devez exercer sur vous-mêmes afin de les expier. Ah! que je reçois, mon Dieu, de grand cœur cette affliction et cette adversité, cette maladie, cette disgrâce de fortune, et que j'ai bien mérité une autre punition! Mais puisque je me suis attiré celle-ci, je m'y sou mets et je m'estime heureux que vous daigniez l'accepter en déduction de ce que je suis redevable à votre justice. Les jeûnes, les cilices et les autres rigueurs de la pénitence ne sont guère plus en usage parmi les gens du monde; mais quand Dieu les frappe lui-même, et qu'il les visite par quelque affliction sensible, du moins ils peuvent faire une vertu de cette heureuse nécessité, en l'offrant à Dieu par ce motif, et en les souffrant avec patience. Nous avons affaire à un Dieu qui est à la vérité un créancier exact et rigoureux, qui veut être payé en cette vie ou en l'autre, mais qui s'accommode de tout et qui reçoit en paiement ce que nous ne nous exempterions pas de souffrir, quoi que nous fassions.

Je dis, en second lieu, que quand nous aurions mené la vie du monde la plus innocente, cela n'empêcherait pas que les croix et les souffrances qui nous affligent si sensiblement ne vissent encore de la main de Dieu, et que nous ne les dussions recevoir de sa part, puisque, si elles ne sont pas toujours des remèdes pour guérir le mal, elles sont des préservatifs pour les prévenir et des précautions que Dieu prend pour aller au-devant des désordres où nous tomberions par le penchant de notre nature, et où le

poids d'une trop longue prospérité nous entraînerait. Et en ce sens, au lieu d'appeler ces afflictions des peines et des maux, nous devons les compter au nombre des grâces et des bienfaits. *Quod sœvitiam æstimas, gratia est*, disait Tertullien (*L. de pœnit.*), en parlant des peines auxquelles la pénitence nous oblige ; ce que vous appelez une rigueur et une sévérité est véritablement une grâce et un bienfait ; car par là Dieu vous préserve du péché où vous tomberiez, et s'il ne vous punit pas en criminel, il vous traite en ami, en détournant par un petit mal qu'il vous envoie le plus grand de tous les maux, qui est le péché, parce que les afflictions écartent tout ce qui nous y porte, en éloignent les occasions, en retranchent la matière, et empêchent que notre cœur ne s'attache aux choses de cette vie ; ce qui cause tous nos dérèglements.

Pour pénétrer ce secret et entrer dans les vues de Dieu en recevant les afflictions qu'il vous envoie, représentez-vous, s'il vous plaît, le péché selon l'idée que nous en donne l'Apôtre, comme un corps et comme un composé, dont il semble que les biens sensibles soient comme le sujet, et l'attachement de notre cœur comme la forme, *ut destruat corpus peccati*. Or, pour détruire ce corps monstrueux et ce composé d'iniquités, l'on ne s'y peut prendre que de deux manières : ou bien en retirant de ces biens l'affection de notre cœur, selon cette parole du Prophète : *Divitiæ si affluant, nolite cor apponere* (*Psal. LXI*), ou bien en nous privant des choses auxquelles nous sommes trop attachés ; mais l'on en vient difficilement à bout par la première voie ; la liaison est trop facile à faire et ensuite trop difficile à rompre ; le penchant est trop fort et l'inclination trop naturelle ; il faut faire de trop violents efforts sur soi-même, ou pour s'empêcher de s'y attacher ou pour s'en retirer. La manière donc sans doute la plus aisée pour détruire ce corps, ou pour empêcher cette union, est de retrancher la matière du péché, c'est-à-dire le bien sensible. Quand Dieu, par exemple, nous prive de ces richesses qui eussent été l'occasion et la cause de mille désordres et de mille crimes ; quand il nous fait perdre cette estime et cette autorité qui nous eût enflé le cœur, et qui eût entretenu notre vanité et notre orgueil ; quand il détruit par une maladie violente les principes de cette santé dont nous eussions peut-être abusé par toutes sortes de débauches : la matière, le sujet du péché étant retranché, l'affection de notre volonté ne peut presque plus subsister. Car, je vous prie, quel attachement peut avoir aux biens de cette vie un homme qui est attaché lui-même à un lit par mille infirmités qui ne lui permettent pas de penser à autre chose qu'à la mort ? Quelle part cet autre peut-il prendre aux plaisirs du monde, lorsqu'il voit qu'il n'a que des misères et de la pauvreté pour son partage ? De quels désordres est capable un homme qui souffre dans toutes les parties de son corps, et dont

l'esprit est traversé par mille fâcheux accidents ? Ce qui me fait dire avec saint Augustin, qu'un homme qui ne souffre rien a besoin de toutes les vertus pour être homme de bien et a presque tous les vices à craindre, au lieu qu'un homme dans l'affliction n'a besoin que de patience pour être saint, parce que les souffrances retranchant la matière du péché et souvent même le pouvoir de le commettre, le cœur ne trouve point d'amorce pour s'y attacher.

C'est donc par là que Dieu nous empêche d'y tomber, comme c'est par là qu'il nous en retire, ainsi que nous verrons bientôt ; c'est par là qu'il nous arrête, quand nos passions nous emportent et nous entraînent dans le crime ; c'est par là, enfin, que la main de Dieu, s'étendant sur nous, selon le langage du Saint-Esprit, nous retient dans les justes bornes de la modération chrétienne et nous empêche de tomber dans les désordres qui, sans cela, seraient presque inévitables. Outre que si, dans le sentiment des saints, la prospérité nourrit tous les vices, ne faut-il pas inférer qu'ils doivent donc mourir dans l'adversité et dans les souffrances ? Ambition ! vanité ! on ne pense plus à vous dans un état qui ne cherche que la solitude et la retraite, et qui retranche tout ce que la prospérité a coutume d'étaler ; festins, divertissements, plaisirs qui accompagnent les richesses et la santé, vous n'êtes plus de saison dans l'affliction, vous devenez même importuns, comme dit le Sage, dans une maison désolée, où tout est plongé dans la tristesse ; en un mot, il y a une espèce de nécessité de bien vivre dans l'adversité, comme c'est une espèce de miracle de n'être pas vicieux dans l'abondance des biens qui font le bonheur de cette vie.

Ce qui fait dire, Messieurs, que la justice de Dieu semble avoir de l'avantage sur sa miséricorde, quoique d'ailleurs cette miséricorde passe tous les autres ouvrages, comme assure le Prophète-royal ; car, à les bien prendre, la justice divine nous est plus avantageuse et plus favorable en cette vie, parce qu'en nous empêchant de commettre des crimes, ou en les punissant en ce monde, elle assure notre bonheur éternel, sur lequel tout le bien et tout le mal de cette vie se doit mesurer ; au lieu que la miséricorde dont Dieu use à l'égard des pécheurs en les comblant de biens et de prospérités temporelles, fomente, pour ainsi dire, leurs désordres ; ce qui a fait dire à saint Augustin (*in ps. VIII*), qu'il y a une douce justice et une rigoureuse miséricorde : *Est misericordia sœviens et justitia parcens*. Oui, Seigneur, il est vrai que toutes les afflictions qui nous sont les plus sensibles sont des moyens que votre aimable justice emploie pour notre salut. Dans l'Écriture, Dieu menace son peuple d'arrêter ses sentiments, de suspendre sa colère et de retenir le zèle qui le porte à les corriger : *Auferetur zelus meus a te, quiescam et non irascar amplius*. (*Ezech., XVI*.) Ah ! quelle menace est-ce là ? Qui a jamais entendu un père ou un maître menacer son enfant ou

son serviteur de l'abandonner à lui-même, de ne lui plus rien dire et de le laisser faire généralement tout ce qu'il voudra sans s'en mettre en peine? Ah, Messieurs! que la conduite de Dieu est différente de celle des hommes. Les hommes menacent de frapper, de chasser, de ruiner; car c'est à quoi se réduisent tous les châtimens qu'ils peuvent tirer des injures qu'on leur fait; mais Dieu menace de ne leur rien dire et de les laisser en paix dans la jouissance de leurs biens et de leurs plaisirs, parce que c'est la marque qu'il les abandonne, qu'il les réproûve, et qu'il les réserve à des châtimens plus rigoureux. Terrible indulgence! miséricorde sévère! que vous êtes un redoutable châtimement pour ces pécheurs heureux en ce monde! Ah! plutôt souffrances, confusions, douleurs, contradictions, venez fondre sur eux pour les faire rentrer dans leur devoir et pour les rappeler à Dieu, puisque c'est le grand effet et l'avantage incomparable que nous recevons des souffrances, comme nous l'allons voir dans cette seconde partie, où, après avoir montré que les afflictions nous viennent de Dieu, je vous ferai voir qu'elles nous portent et nous rapportent à Dieu dont la prospérité nous avait éloignés.

SECONDE PARTIE.

C'est un article de foi, Messieurs, que de nous-mêmes, et de nos propres forces, nous ne pouvons aller à Dieu, si lui-même ne nous appelle; mais c'est un autre article de foi qui n'est pas moins constant, que les moyens dont il se sert pour cela sont ses grâces, que les saints Pères appellent sa voix et sa parole, par laquelle il se fait entendre, et que les théologiens disent être particulièrement de deux sortes. Les unes sont des lumières éclatantes dans l'entendement, lesquelles nous éclairent tout d'un coup, et nous font voir le bien dans un jour tout autre que nous ne l'avions encore aperçu; et les autres sont des touches secrètes et de saints mouvemens qui, faisant une forte impression sur nos cœurs, nous portent à suivre le bien que nous avons découvert. Or, les afflictions sont les moyens les plus ordinaires dont Dieu se sert pour nous faire entendre ces sortes de voix: ce sont comme de secondes grâces qui nous appliquent les premières, puisqu'elles ont l'un et l'autre effet de la manière la plus efficace.

Car, premièrement, pour ce qui est de nous éclairer, la Vérité même nous assure par la bouche du prophète Isaïe, que l'affliction nous ouvre les yeux et nous donne de l'intelligence: *Vexatio intellectum dabit.* (Isa., XXVIII.) Car c'est alors qu'on se désabuse des choses du monde, dont on reconnaît l'imposture, l'enchantement, l'instabilité; l'on apprend par sa propre expérience que ces plaisirs, ces grandeurs, ces divertissemens et toutes ces choses que l'Apôtre appelle le-dehors et la figure du monde, non-seulement passent, mais ne sont qu'illusion et que mensonge: *fascinatio nugacitatis.* (Sap., IV.) On en conçoit ensuite du dégoût

et du mépris; on devient philosophe avant que de devenir véritablement chrétien; et la grâce venant alors à frapper son coup, on connaît que ce n'est pas pour ces sortes de biens que nous sommes faits, et qu'il y a un autre bonheur à acquérir. Dieu révèle, il est vrai, ces vérités à tout le monde; mais il n'y a guère que ceux qui sont dans l'affliction qui les comprennent, parce que tous ces faux biens sont autant de voiles tendus devant nos yeux, qui nous cachent la vérité, et qui nous repaissent de vaines idées, telles qu'il n'y a que les disgrâces de cette vie qui soient capables de les dissiper.

Je sais bien que Dieu a d'autres moyens de nous retirer de nos égarements, et que quand il nous veut rappeler à son service, il sait si bien ménager notre cœur, et faire triompher sa grâce, que nous nous rendons enfin à ses sollicitations toutes-puissantes; que nous nous y rendons librement et inmanquablement; mais aussi je maintiens que jamais ces grâces ne sont plus efficaces et plus puissantes, que lorsqu'elles sont accompagnées des souffrances que saint Augustin appelle la voix extérieure de Dieu, qui étant jointe à la voix intérieure, parle si haut, d'un ton si intelligible et d'un accent si ferme, qu'il est impossible de ne pas concevoir ce qu'elle veut dire, de sorte que je ne craindrai point de leur donner le nom que l'auteur de la *Céleste hiérarchie* donne aux anges, et de leur assigner le même office d'être à notre égard les interprètes du silence de Dieu, *Divini silentii interpretes.* (L. de *divinis nominib.*) Elles sont en effet les interprètes de son silence, lorsqu'à force de mépriser ses grâces intérieures, c'est-à-dire ces touches secrètes, ces inspirations, ces remords par lesquels il parle souvent au fond de nos cœurs, nous sentons que cette voix s'affaiblit si fort, qu'elle se perd dans le trouble de nos passions et parmi le désordre de nos crimes: car que veulent dire alors ces afflictions publiques et domestiques, qui nous viennent de tous côtés, ces misères générales et particulières dont chacun se plaint? Elles veulent dire ce que Dieu nous avait déjà dit tant de fois intérieurement, qu'il y a dans le monde trop de luxe et de vanité, un trop grand oubli de Dieu, une trop grande négligence de son salut; Dieu nous en avertit souvent en particulier par ses grâces, mais on ne fait pas semblant de l'entendre; il se sert de la voix des prédicateurs pour nous le faire concevoir, mais ces prédicateurs parlent en vain, et l'on n'en fait aucun état; il faut un interprète au silence de Dieu et aux paroles de ses ministres, et qui sera-ce? Ce seront les afflictions; elles nous feront entendre ses volontés par ce langage sensible, et nous les feront même exécuter avec autorité.

Aussi voyons-nous que le Prophète-royal appelle les fléaux dont Dieu châtie les hommes, des messagers qui nous viennent de sa part: *Ignis, grando, nix, glacies, spiritus procellarum, quæ faciunt verbum ejus.* (Psal. CXLVIII.) Ce sont des messagers qui ne

nous marquent pas seulement ses volontés, mais qui ont ordre de ne point retourner sans les avoir fait exécuter : *quæ faciunt verbum ejus*. Car, mon cher auditeur, cette perte de biens qui vous est arrivée et qui a renversé votre fortune, ne vous dit pas seulement qu'il ne faut plus avoir d'attache aux choses de la terre, qui occupaient votre cœur tout entier et qui vous en rendaient l'esclave, mais encore elles vous en détachent et elles vous en privent; cette maladie qui a ruiné votre santé ne vous dit pas seulement qu'il faut quitter ces débauches, elle vous met hors d'état de les continuer; cet accident, qui a altéré cette beauté mondaine, qui a détruit cette idole à laquelle tant de gens sacrifiaient, ne l'avertit pas seulement qu'il faut renoncer à toute cette vanité, mais elle l'en guérit, par ce remède plus efficace que toutes les remontrances et que toutes les considérations qu'on pouvait lui suggérer. *Ministri ejus qui faciunt verbum ejus*. Ce sont des grâces, comme vous voyez, qui nous rappellent à Dieu; grâces extérieures à la vérité, mais qui donnent du poids et de la force aux intérieures, qui ne sont que passagères, mais qui semblent les fixer par les afflictions : car c'est là, ce semble, ce qui leur donne du corps et ce qui les rend constantes : aussi voit-on qu'elles durent aussi longtemps que l'affliction même.

Combien de ceux qui m'écoutent pourraient rendre témoignage de cette vérité ! Car si j'avais la liberté de demander aux uns d'où leur sont venus ces dégoûts du monde, qui leur ont si souvent fait prendre le dessein d'y renoncer tout à fait; aux autres, ce qui a fait naître ces saintes inspirations de changer de vie; à ceux-ci, quand ils se sont sentis pénétrés de ces vives lumières, qui leur ont donné de la confusion et de l'horreur de leurs désordres; à ceux-là, quand ils ont été désabusés de ces vaines espérances de grandeur, d'établissement, de fortune, et de tout ce qui flattait leur ambition; je m'assure qu'ils me répondraient, l'un, que c'est dans cette dangereuse maladie qui pensa l'emporter il y a quelque temps; l'autre, dans la perte de cet ami et de cette personne qui lui était si chère; celui-ci, dans ce revers de fortune, ou dans cet affront qu'il lui a fallu essuyer; celui-là, dans cette fâcheuse affaire qui lui attira tant de chagrins et de déplaisirs; enfin tous, que c'est par cette voix que Dieu les a appelés; que c'est par cette parole de croix, comme parle saint Paul, qu'il les a instruits. Voix, paroles, lumières plus vives, plus fortes et plus pénétrantes que tous les sermons des prédicateurs, que tous les avertissements des confesseurs, que tous les remords de conscience, et que tout ce qui était le plus capable de faire rentrer un pécheur en lui-même. Je ne prétends point parler ici de ces retours forcés, apparents et peu sincères, de ces personnes qui donnent seulement à Dieu les intervalles d'un léger chagrin et d'un petit dépit qu'ils conçoivent contre le monde, parce qu'ils ne sont pas sur le même pied

qu'ils étaient auparavant; qui ne s'en retiennent que pour s'épargner le déplaisir de s'en voir abandonnés, ou pour se faire un honneur, devant les hommes, de quitter ce qu'ils ne peuvent plus retenir avec bienséance; j'entends seulement parler de ces véritables dégoûts du monde, qui sont accompagnés de regrets et qui sont suivis d'une véritable conversion.

Mais si les afflictions nous rappellent et nous portent à Dieu de cette première façon, en nous ouvrant les yeux et en nous éclairant l'esprit, elles ne le font pas moins de la seconde, qui est de nous toucher fortement le cœur par de saints mouvements, parce qu'il n'arrive que trop souvent qu'un homme dans la prospérité, sans aucune affliction qui trouble sa paix, sans aucun accident qui traverse ses joies, met tous ses soins, toute son attache et toutes ses affections aux biens de cette vie, sans penser à ceux de l'éternité; or, c'est là s'éloigner tous les jours de plus en plus de Dieu par de nouveaux crimes; parler alors à un homme de son salut, c'est perdre son temps; lui représenter les désordres de sa vie, c'est lui être importun. Que fera donc ce Père charitable pour rappeler cet enfant prodigue qui s'éloigne si loin de la maison paternelle; *Abit in regionem longinquam (Luc., XV)*, qui a dissipé la portion de l'héritage qui lui appartenait? Presque toutes les grâces de Dieu sont épuisées à l'égard de ce malheureux, ou du moins elles sont inutiles et sans effet. Ce qu'il fera! me demandez-vous? il l'affamera comme ce prodigue, il le réduira à deux doigts de la nécessité : *Et facta est fames valida in regione illa. (Ibid.)* Un procès lui enlèvera cette riche terre et tout ce revenu, la mort lui ravira ce fils unique qui était l'espérance de sa famille, un incendie réduira en cendres cette magnifique maison; et alors cet homme commencera à se réveiller comme d'un profond sommeil; mais comme il sera encore tout enivré de sa félicité passée, il recueillera le mieux qu'il pourra les restes de sa fortune et les débris de son naufrage, il ne retournera point à Dieu pendant qu'il trouvera quelque ressource ailleurs, comme ce prodigue : *Et cupiebat ventrem suum saturare de siliquis, et nemo illi dabat. (Ibid.)* Mais bientôt tous ces restes d'espérance lui seront ôtés, Dieu lui enverra perte sur perte, affliction sur affliction, infortune sur infortune; et pour lors il commencera tout de bon à rentrer en lui-même. Où suis-je? s'écriera-t-il, qu'est-ce ceci? quoi donc, faut-il que je sois en butte à tous les accidents de cette vie? *Ah! scio quid faciam. Ah! je sais ce que je ferai. Surgam, et ibo ad patrem meum.* Je retournerai vers mon père, et j'irai me jeter entre ses bras. Eh! chrétiens, qui l'a rappelé, je vous prie? La miséricorde de Dieu et sa bonté : et par quelle voie? Par la plus sûre et par la plus ordinaire, qui est celle des afflictions. Ce cœur était inaccessible et impénétrable, il était fermé à tous les traits de la grâce intérieure; mais Dieu a bien su l'ouvrir par

les afflictions : ce qui est si vrai qu'on ne voit dans l'Écriture sainte que peu de personnes qui soient demeurées fidèles pendant qu'il les a comblées de prospérités, David, par exemple, se tient attaché à son Créateur, pendant que son trône n'est pas encore bien affermi sous ses pieds et que sa couronne chancelle encore sur sa tête; pendant qu'un Séméï lui fait des outrages, qu'un Absalon, ce fils dénaturé, le poursuit avec une armée victorieuse, pendant que Saül le cherche pour lui donner le coup de la mort. David est l'incomparable, David tranquille voit tous les événements de la fortune, David enfin est l'homme selon le cœur de Dieu; mais se voit-il au-dessus de ses affaires? a-t-il la paix et l'abondance dans ses Etats? ce courage invincible s'amollit dans les délices, il se souille des crimes les plus infâmes; il faut que Dieu lui envoie des afflictions pour le faire revenir; tant il est vrai que les afflictions sont les moyens dont Dieu se sert pour nous rappeler à son service, lorsque nous nous en sommes malheureusement éloignés.

La raison, Messieurs, la voici. Pour retourner à Dieu quand on s'est retiré de lui par le péché, il y a une grande distance, un intervalle immense à passer, de grands obstacles à surmonter; et il ne faut pas s'attendre que les hommes aient toujours assez de force pour rompre d'eux-mêmes tant de chaînes et tant de funestes engagements qui les arrêtent; quoiqu'ils connaissent le mauvais état de leur conscience et le danger qu'ils courent de se perdre, et qu'ils fassent quelque effort pour se débarrasser de tant de pièges, le poids de leurs mauvaises habitudes les retient, et cette volonté débauchée par les charmes des plaisirs, donne bien des combats avant que de se rendre. Quand donc Dieu en veut venir à bout par un coup de grâce et de prédestination, que fait-il? il rompt ces liens tout d'un coup; et comment cela? par une sensible affliction, et particulièrement par la perte des biens qui entretiennent nos vices : car les pécheurs dans la prospérité sont comme des arbres chargés de fruits, lesquels, pressés de l'abondance, se courbent vers la terre; mais il n'en sont pas plutôt déchargés, qu'ils se relèvent et se redressent vers le ciel. Tels sont ces favoris de la fortune; quand ils sont chargés de biens, et que la prospérité les environne, ils ne pensent qu'à la terre, leur cœur n'a d'affection que pour les biens sensibles. Mais faites que Dieu dépouille un peu ces arbres de leurs fruits, c'est-à-dire de leurs biens et de leurs revenus, qu'il les agite par quelque adversité, qu'il en fasse tomber jusqu'aux feuilles, qui sont ce luxe et ces ornements; qu'il coupe même une partie de leurs branches, en leur ôtant l'espérance qui pouvait les retenir dans le monde, vous verrez alors que leur cœur qui était courbé vers la terre, se relèvera vers le ciel. J'avais donc raison de vous dire que les afflictions nous rappellent à Dieu, ce qui est la première démarche et comme le premier mobile de notre prédestination.

Et certes, mon cher auditeur, quand il n'y aurait que ce seul bien dans les souffrances de nous faire reprendre le chemin du salut que nous avions quitté, ce seul avantage ne serait-il pas capable de nous les faire envisager comme le principe de notre bonheur? Oserais-je dire qu'il y a dans l'affliction un merveilleux ressort qui semble nous entraîner dans la misère, mais qui cependant nous rapproche, au contraire, de la source de tous les biens? L'affliction est semblable à cette machine que vit le prophète Ezéchiel, dans laquelle il y avait une roue entrelassée dans une autre roue : *Rota in medio rotæ* (Ezech., I); car d'un côté cette perte de biens et ce renversement de fortune semble vous précipiter dans la confusion, dans la mendicité et dans l'abîme de tous les malheurs; mais dans cette roue il y en a une autre qui vous fait prendre un chemin tout opposé et vous conduit au principe de votre bonheur; je veux dire que le dessein de cet homme qui vous maltraite et qui vous persécute, est peut-être de vous ruiner et de vous perdre, s'il peut; mais dans cette persécution qui vous entraîne comme une roue, Dieu y mêle un secret ressort qui vous rapproche insensiblement de lui. Et c'est ainsi, chrétiens, que vous devriez envisager une affliction. Quand la mort, par exemple, a enlevé ce fils unique, quelle désolation dans une famille! quel sujet de regrets pour cet homme qui regardait ce fils comme l'appui et le soutien de sa maison! Ah! dites-vous, voilà le coup qui causera ma perte; vous vous trompez, c'est le coup de votre salut; pour avancer et pour pousser cet enfant dans le monde vous vous oubliez vous-même et vous passiez par-dessus tous les intérêts de votre conscience; c'est par là que Dieu veut vous rappeler de votre égarement; cette femme est demeurée veuve sans protection, sans appui; faites comme sainte Mélanie, fille d'un consul romain : le même accident lui étant arrivé en la fleur de son âge, elle se retira aussitôt dans son cabinet, et là, à deux genoux et les yeux au ciel, s'écria : *Dirupisti vincula mea*; ô mon Dieu! vous avez rompu mes liens, et je vois bien que vous me voulez entièrement à vous, puisque rien ne me peut empêcher maintenant de vous donner mon cœur tout entier. Ah! Providence adorable! que vous portez d'étranges coups! vous faites des divorces pour faire de plus grandes unions; vous séparez les amitiés les plus naturelles pour en faire de plus saintes; vous rompez les liens et les nœuds les plus étroits afin de séparer de toutes les créatures une âme que vous voulez vous attacher entièrement; si c'est une perte de biens qui renverse votre fortune, voilà un coup de grâce pour vous; Dieu vous ôte d'une main pour vous donner de l'autre; il vous éloigne de vos prétentions et de vos espérances pour vous rapprocher de lui; c'est, en un mot, par ce moyen que Dieu non-seulement nous rappelle à son service, mais encore nous y attache par une foi plus

vive, par une confiance plus amoureuse et par une charité plus parfaite.

Aussi est-ce une remarque que font tous les saints, que quand Dieu chérit particulièrement une âme et qu'il la veut élever à une éminente vertu, il la conduit d'ordinaire par cette route des afflictions, comme si chaque peine lui servait de degrés pour l'approcher plus près de lui, ou comme si les croix, les persécutions, les douleurs du corps et de l'esprit étaient les instruments de la sainteté et de la perfection. Les apôtres ont eu les prémices de l'Esprit, c'est pourquoi ils ont été les plus persécutés. Saint Pierre en est le prince et le chef, aussi a-t-il eu la croix pour partage. Les martyrs sont les héros du christianisme, mais ils ont acheté cet honneur au prix de leur sang; ils ont passé, dit l'Apôtre, par toutes les épreuves imaginables, par les feux, par les tortures; après qu'on s'est joué de leur réputation, on a fait un sacrifice de leur vie et un triomphe de leur mort; et, en cet état, ils étaient si grands et si considérables devant Dieu, que le monde même n'était pas digne de les posséder : *Quibus dignus non erat mundus.* (Hebr., XI.)

Parce qu'en effet les afflictions sont la matière des grandes vertus, et presque le seul moyen de faire quelque chose de considérable pour Dieu, puisque Dieu même préfère aux plus grandes et aux plus importantes actions, la vue d'un homme affligé, d'un Job sur son fumier comme un objet capable seul d'attirer son admiration; que dis-je? il s'applaudit même de la constance de ce juste, il le montre comme le spectacle du monde le plus ravissant : *Nunquid considerasti servum meum Job? (Job, II.)* Ce saint homme ne comprenant pas d'abord ce secret, se plaignait amoureusement à Dieu, dans la violence de ses douleurs : *Non peccavi*, disait-il, *et in amaritudinibus moratur oculus meus.* (Job, XVII.) Quel sujet, mon Dieu, vous ai-je donc donné de me traiter de la sorte? je ne vous ai point offensé et je ne veux point d'autre témoin de mon innocence que vous-même; pourquoi donc me faites-vous l'objet de vos rigueurs? *Non peccavi, et in amaritudinibus moratur oculus meus.* Non, grand saint! ce n'est point pour vos crimes que Dieu vous afflige, c'est pour faire éclater votre vertu; non, encore une fois, ce n'est point dans vos péchés que vous devez chercher la cause de vos souffrances, c'est dans Dieu même; et bien loin de croire qu'il soit irrité contre vous, jamais vous ne lui fîtes plus agréable, jamais vous ne fîtes ni plus proche ni plus considéré de cette divine majesté; elle vous chérit, c'est pourquoi elle vous afflige; vos souffrances sont autant de traits de beauté et de perfection qui lui gagnent le cœur et qui vous donnent plus d'accès auprès de lui; telle est l'estime que Dieu fait des souffrances, Messieurs, tels sont les avantages qu'elles nous procurent.

C'est pour cela que le grand apôtre saint Paul n'eût pas voulu changer les chaînes

dont il était lié pour la querelle du Sauveur, avec tout ce qu'il y a de plus grand et de plus éclatant dans ce monde; il les préférait à toutes les marques d'honneur et à toutes les prérogatives imaginables. Il les baisait mille fois le jour, dit saint Chrysostome, et dans ses lettres il ne prenait point d'autre qualité que celle de captif de Jésus-Christ : *Paulus vincetus Jesu Christi*, que l'honneur d'être lié et enchaîné pour son Sauveur, *Paulus vincetus Jesu Christi*. Mais pourquoi ne vous glorifiez-vous pas plutôt d'avoir été appelé à l'apostolat, d'avoir travaillé en ce ministère plus que tous les autres, d'avoir porté le flambeau de l'Evangile à toutes les nations? Ah! je renonce, dit-il, à tous ces titres d'honneur; je ne veux que ces chaînes que je retiens pour moi. *Exceptis vinculis his.* (Act., XXVI.) Je n'envie point l'emploi de l'apostolat, j'abandonne le titre glorieux de prédicateur des Gentils; je renonce de bon cœur au don des langues et des prophéties; mais ce que je me réserve, ce sont ces chaînes, parce que c'est par là que j'espère m'approcher de plus près de mon Dieu et m'y unir plus étroitement que par tous les emplois, par tous les miracles et par toutes les actions les plus éclatantes.

CONCLUSION.

Bien loin de nous plaindre dans nos souffrances, Messieurs, bien loin de croire que Dieu nous traite avec trop de rigueur, avouons que c'est alors qu'il procure notre plus grand avantage, pourvu que, comme elles viennent de Dieu, nous les endurons aussi pour Dieu; car il n'arrive que trop souvent que la plupart des hommes font de leur croix comme une flèche qu'ils lancent vers le ciel par leur impatience; mais, hélas! ils ont beau faire, Dieu la renvoie contre eux-mêmes, et ils souffrent sans mérite aussi bien que sans consolation; ils payent alors à la divine justice ce que Tertullien appelle le revenu du péché : *census peccati*, sans jamais s'acquitter du principal; au lieu que recevant ces afflictions avec résignation et les supportant avec joie, comme des peines légitimement dues à nos crimes, la justice de Dieu contente de notre obéissance, se trouverait satisfaite à l'heure de notre mort, et nous par conséquent en état de recevoir dans le ciel la récompense que Dieu destine à ceux qui se sont faits les images de Jésus-Christ souffrant, c'est le sort que je vous souhaite. *Amen.*

SERMON LXVIII.

SUR LA CONNAISSANCE DE SOI-MÊME.

Miserunt Judæi ab Jerolymis sacerdotes et levitas ad Joannem, ut interrogarent eum, Tu quis es? (Joan., I.)

Les Juifs envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites vers saint Jean, pour lui demander : Qui êtes-vous?

C'était sans doute mettre bien en peine saint Jean-Baptiste, le plus grand et le plus humble de tous les hommes, que de lui faire cette demande et de le presser de déclarer quelle idée il avait de son ministère

et quelle estime il faisait de sa propre personne. En effet, il n'y a rien de plus capable de déconcerter les saints, que d'entendre l'éloge de leurs vertus. Que sera-ce si on les contraint de se louer eux-mêmes et de rendre un témoignage public de leur mérite? Car enfin ils doivent répondre juste, l'humilité n'étant point contraire à la vérité. Que faire donc pour ne donner aucune prise à leur amour-propre? Comme ils ne peuvent désavouer ce qu'ils sont par les bienfaits de Dieu, ils jettent aussitôt les yeux sur ce qu'ils sont d'eux-mêmes, afin que la vue de leur faiblesse naturelle les empêche de concevoir des sentiments trop avantageux de leur grandeur. Comme ils se connaissent eux-mêmes, ils conforment leurs sentiments à cette connaissance et rendent à Dieu la gloire du bien qu'ils ont reçu de sa bonté. Ils se confondent dans la vue des misères et des imperfections qu'ils ont de leur propre fonds.

C'est là, chrétiens, l'exemple que le glorieux précurseur du Fils de Dieu nous donne. Il avoue ce qu'il est, parce qu'il s'agit de rendre témoignage au Messie; mais il se retranche aussitôt sur son néant, qui ne lui inspire que des sentiments capables de contrebalaancer les idées d'élévation que la grandeur de son ministère pourrait lui inspirer. Si l'on nous faisait la même demande aujourd'hui : *Tu quis es?* Qui êtes-vous? Que pourrions-nous répondre? Car enfin, pour répondre juste il faut se connaître, et pour avoir cette connaissance, qui est la plus noble et la plus nécessaire de toutes les sciences, il faut rentrer sérieusement dans soi-même, s'examiner et se considérer par tous les endroits qui nous peuvent découvrir notre fort et notre faible, nos perfections et nos défauts, ce que nous avons de bien et de mal. Or, qui de nous cherche à s'instruire de cette science, dans laquelle les anciens ont fait consister la véritable sagesse? Rien n'est plus nécessaire cependant. Manquons-nous de maître? Saint Jean nous veut bien aider à rechercher aujourd'hui cette science profonde : et c'est en expliquant la réponse qu'il fait aux Juifs, que j'entreprends de vous en découvrir les principes et de vous montrer par quelle voie vous y pouvez parvenir. Mais comme il faut pour cela les lumières du Saint-Esprit, de cet esprit de vérité, qui, selon le témoignage de l'Écriture, découvre les choses les plus profondes et les plus cachées, demandons-les par l'intercession de Marie, qui se connaissait si parfaitement, qu'elle protesta qu'elle n'était que l'humble servante du Seigneur, lors même que l'ange la saluait par ses paroles : *Ave, gratia plena.*

Si je n'avais, chrétiens, qu'à vous inspirer le désir d'une science aussi importante qu'est celle de la connaissance de soi-même, je me contenterais de remplir tout ce discours des éloges, que les auteurs sacrés et profanes lui ont donnés comme à l'envi; je m'étendrais sur cet oracle fameux, que l'on a cru être venu du ciel, et dont les anciens

sages se sont fait honneur : *Nosce te ipsum.* Je vous ferais connaître, avec saint Bernard, qu'elle est la première de toutes les sciences, si nous avons égard à l'ordre et au rang qu'elles doivent tenir, puisqu'il est raisonnable de nous connaître avant les choses qui sont hors de nous; j'ajouterais qu'elle est la plus nécessaire et la plus importante, puisque les autres sont souvent vaines, inutiles ou dangereuses; qu'elle est le principe de la sagesse, comme l'appelle saint Grégoire de Nazianze; j'accuserais, avec saint Augustin, la vaine curiosité des hommes, qui s'empressent de connaître toutes choses et qui négligent la plus importante de toutes les sciences. Enfin pour comble de tous ces éloges, je dirais que cette connaissance est la voie abrégée et le moyen le plus infailible de connaître Dieu même, dont nous sommes la plus noble et la plus parfaite image, puisque nous portons ses traits les plus vifs, et ses caractères les plus éclatants; et que comme l'on ne connaît jamais mieux une cause que par son effet, ni un modèle que par sa copie, qu'il est vrai de dire de même, que quiconque se connaîtra, aura sans doute la plus haute et la plus parfaite connaissance de cet Être souverain : ce qui fera sans doute notre bonheur dans cette vie ou dans l'autre.

Aussi savons-nous que S. Augustin (*In Soliloq.*) ne demandait à Dieu que ces deux choses : *Noverim te, noverim me.* Que je vous connaisse, ô mon Dieu! parce que cette connaissance fait mon souverain bien : mais que je me connaisse moi-même! parce que c'est par là que je vous connaîtrai, et que je percerai l'épaisseur de ce voile qui vous cache, et quoique vous ayez entouré votre trône d'une lumière inaccessible, si j'ai les yeux assez pénétrants cependant pour voir dans le fond de mon être, j'acquerrai par ce moyen une suffisante notion du vôtre : Je découvrirai par la bassesse de mon néant la hauteur incompréhensible de vos divines perfections.

Mais comme je ne veux pas m'arrêter simplement dans ce discours à inspirer l'amour de cette science, mais plutôt enseigner en quoi elle consiste, ce qu'il faut faire pour l'acquérir, et les avantages qu'elle nous peut procurer, je diviserai ce discours en deux parties. Je ferai voir d'abord ce que c'est que cette connaissance, et les moyens d'y parvenir. Ensuite j'en découvrirai l'utilité. Un peu d'attention, la matière étant si importante et si instructive.

PREMIÈRE PARTIE.

Comme l'on a cru avoir juste raison d'appeler l'homme un petit monde, et l'abrégé de toutes les créatures, à cause de la multitude des choses qu'il y a à considérer en lui, et qui l'ont rendu l'objet commun de presque toutes les sciences : aussi, pour en avoir une connaissance entière et parfaite, il faudrait les posséder toutes. Les unes regardent la structure admirable de son corps, où le prince de la médecine a reconnu des

traits si singuliers d'une puissance, d'une sagesse, et d'une providence toute divine, qu'étant parvenu par là à la connaissance d'un Dieu, il a bien osé assurer qu'on ne peut pas s'imaginer qu'un si bel ouvrage soit l'effet d'une cause privée de connaissance, et qu'aucun autre être infini en puisse être l'auteur. Les autres sciences considèrent la nature de son âme, et nous font voir qu'elle est d'un ordre supérieure au corps et à la matière, puisqu'elle s'élève jusqu'aux choses les plus abstraites et les plus dégagées des sens, et qu'elle réfléchit sur ses propres connaissances, par un acte indépendant des organes; ce qui n'est pas d'un petit secours pour nous faire porter nos vues et nos desirs au-dessus des choses périssables, aux éternelles, pour lesquelles nous sommes créés. Quelques-unes s'occupent à régler ses actions libres, et à lui apprendre à en faire autant de vertus, ce qui est le propre de la morale; d'autres enfin s'appliquent à connaître et à distinguer les différents mouvements de la nature et de la grâce, et servent à l'homme à se rendre capable d'un bonheur éternel, en élevant ses actions à la pureté du christianisme.

On ne peut douter que toutes ses connaissances, regardant le même objet, ne soient d'un merveilleux secours pour se connaître soi-même. Mais comme il faudrait, pour cela, posséder généralement toutes les sciences, ce qui n'est pas facile à tout le monde, et que cependant chacun est obligé de se connaître soi-même, je vais tracer ici une méthode plus abrégée, en réduisant cette science tout entière à la connaissance de son cœur : car comme c'est proprement le cœur qui fait l'homme ce qu'il est, et que c'est par là qu'il faut juger de sa grandeur, de sa noblesse, de sa sainteté, et de tout ce qui peut le rendre considérable, dès qu'on connaît le cœur, on connaît tout l'homme; et certes Dieu fit bien connaître que c'est le cœur qui nous distingue; car, quand il voulut élever Saül à la royauté, et lui commettre le gouvernement de son peuple, il ne fit autre chose que de lui donner un cœur de roi : *Immutavit et Deus cor aliud.* (1 Reg., X.)

Connaître donc son cœur, c'est se connaître soi-même, non pas d'une connaissance de philosophe, qui se contente d'examiner la nature, les propriétés, et les fonctions de ce cœur, mais d'une connaissance chrétienne et morale, qui consiste à en examiner les mouvements et les passions, afin de les régler, et d'empêcher qu'elles ne s'échappent; à en peser les perfections et les défauts, afin de connaître à quoi nous sommes propres et de ne nous point engager à des entreprises qui soient au-dessus de nos forces; et troisièmement enfin à considérer autant qu'il est en nous l'état de notre propre conscience, afin d'y mettre ordre, et assurer notre salut en cette vie. C'est donc à nous à nous étudier sur ces trois choses, qui sont la plus utile connaissance de nous-mêmes.

Dans le cœur de l'homme, il y a des pas-

sions, sans lesquelles il ne peut vivre, non plus que sans mouvement; et ces passions, qui sont le naturel de chaque homme en particulier, leur tempérament, leur penchant, leurs bonnes et leurs mauvaises inclinations, sont aussi proprement ce que nous connaissons des autres, ce que les autres connaissent de nous, et presque tout ce que nous en connaissons nous-même plus infailiblement. Quel est cet homme, demandons-nous? et on nous répond que c'est un homme emporté, un fougueux, un colère; que cet autre est modéré, est prudent, qu'il se possède, et qu'il est maître de lui-même; que celui-ci est passionné pour la gloire et sensible sur le point d'honneur; que celui-là est d'un naturel timide qui appréhende tout, d'un flegme et d'une lenteur à faire perdre patience à tous ceux qui ont affaire à lui; que cet autre est attaché à son intérêt; ou qu'enfin il ne cherche que son plaisir. Quand on nous a parlé de la sorte, on nous les a suffisamment fait connaître, parce que c'est là véritablement ce qui saute aux yeux d'abord.

Aussi c'est par là que nous devons commencer à nous connaître nous-mêmes; et certes si nous pouvons découvrir quel est notre penchant, nous n'aurons pas peu avancé dans cette science si importante et si nécessaire. Car comme ces passions et ces inclinations naturelles sont indifférentes d'elles-mêmes au bien et au mal; que d'un côté elles nous donnent un grand avantage pour la vertu, et de l'autre, que par le dérèglement, que le péché a causé dans nous-mêmes, et par le poids de notre propre corruption, elles nous entraînent le plus souvent dans le vice; il est sans doute de la dernière importance de connaître de quel côté elles nous font pencher : ainsi comme le moyen pour être vertueux est d'être maître de ses passions, et que pour en être maître, il faut savoir leurs forces, il s'ensuit que si nous ne les connaissons pas, nous ne pourrons jamais nous prémunir contre elles. Et certes, comment en réprimer l'impétuosité? comment en arrêter les désordres? puisque leur violence étant inconnue, elles font leur coup avant qu'on ait pu le prévenir, et même le prévoir : ce qui est d'autant plus terrible, que si on ne travaille à les dompter de bonne heure, que si dès qu'elles commencent à se soulever on ne les soumet, il est très difficile d'en venir à bout, parce qu'un grand âge, de longues habitudes, et le pouvoir qu'on leur laisse usurper, les fortifient toujours, et les rendent insurmontables, avant même qu'on se soit aperçu de leur rébellion; la continuation de leur révolte passe pour une possession continuée, et pour l'usage d'un droit, qu'elles se sont acquises par une longue prescription.

De manière qu'un homme, par exemple, est violent et emporté sans presque s'apercevoir qu'il soit sujet à la colère, parce qu'il s'y laisse aller si souvent que ce n'est plus une chose extraordinaire. Un autre ne sait pas qu'il est avare parce qu'il a toujours

eu un attachement furieux aux biens de la terre, et qu'il a toujours agi en vue de ses intérêts. Or, pour acquérir cette connaissance, il faut observer les premiers mouvements de ses passions, voir les objets qui les excitent, les occasions où elles ont coutume d'être plus violentes; examiner les dangers où elles nous ont exposés, parce que cette connaissance, comme les autres, ne s'acquiert point autrement que par de fréquentes réflexions.

Mais ce qui nous facilitera en ce point la connaissance de nous-mêmes, je veux dire de notre naturel, c'est que parmi cette multitude de passions qui nous agitent, il y en a toujours quelqu'une qui domine et qui fait proprement notre naturel, passion qui est née avec nous, qui nous occupe et l'esprit et le cœur, qui est le secret ressort qui nous remue, et qui nous imprime les plus violents mouvements; passion qui entre dans tous nos projets et dans tous nos desseins, et qui, ensuite, a part à toutes nos actions: de sorte que, si nous pouvons une fois la découvrir, on aura un grand avantage pour se connaître bientôt tout entier, parce qu'elle répand une influence secrète sur tout ce que nous faisons et sur tout ce qui se passe au dedans de nous. Ainsi, la seconde leçon, ou, si vous voulez, le premier principe de cette connaissance de nous-mêmes, et par conséquent la première étude que nous devons faire pour y parvenir, est de commencer par cette maîtresse et impérieuse passion qui est la source de tous nos désordres, afin de la régler, de la combattre, de la déraciner si nous pouvons, ou de l'empêcher du moins de faire tous les ravages qu'elle a coutume de causer.

Mais comment la connaître? c'est en examinant quels sont les objets qui nous frappent le plus vivement, ensuite quels sont les péchés qui nous sont les plus familiers, dont nous avons le plus de peine à nous défaire. Or, il n'y a personne qui ne les connaisse, puisque ce sont des effets sensibles. Remontez donc de ces effets à leur cause, et vous verrez que cela vient d'une passion plus forte et qui a par conséquent plus d'empire sur vous que les autres. Or, quand vous l'aurez reconnue, le remède n'en sera pas bien difficile à trouver. Quand on veut gagner quelqu'un, on étudie son penchant et on le prend par son faible; usez d'un artifice pareil pour vous rendre maître de vous-même, étudiez votre inclination principale, votre passion dominante, il ne faudra plus qu'une généreuse résolution pour l'attaquer et pour la vaincre.

Mais comme cette science de nous-mêmes ne se borne pas là, et qu'elle est d'une vaste étendue, outre nos passions, il faut encore connaître le bien et le mal qui est en nous, nos perfections et nos vices, nos forces et notre faiblesse, nos talents naturels mêmes qui sont des présents que nous avons reçus du Ciel, afin de juger ensuite à quoi nous sommes propres, de quoi nous sommes capables, sur quoi nous pouvons

compter dans nos entreprises. Cette connaissance est particulièrement nécessaire dans la vie civile pour ne s'engager à rien qui passe nos forces, et ne point s'embarquer dans aucune affaire qui ait de la suite sans pouvoir répondre en quelque manière de l'événement. Car, faute de cela, combien voit-on de présomptueux dont les uns, ne comptant que sur leurs richesses ou sur le crédit de leurs amis, s'engagent ou dans des emplois dont ils sont incapables, ou dans une charge dont ils ne peuvent remplir les fonctions; sont-ils dispensés pour cela des devoirs où ces choses les engagent? Est-ce une excuse légitime d'alléguer qu'ils ont fait ce qu'ils ont pu, et que si le public en a souffert, s'ils n'ont pas exactement rendu la justice, ce n'a pas été manque de droiture de cœur, mais d'assez de lumière et d'intelligence? Combien d'autres, aussi téméraires que ceux-ci, embrassent un état de vie incompatible avec leur naturel? et qui, sans consulter leurs forces, leur vertu, leurs défauts ni les difficultés qu'ils trouveront, se jettent dans l'Eglise et quelquefois dans un cloître à la première ferveur de dévotion qui les pousse sans avoir examiné si c'est une véritable vocation de Dieu, qui, quand il appelle quelqu'un, ne manque jamais de lui donner les talents qui sont nécessaires pour cet état? Talents, forces, inclinations qu'il faut examiner; et c'est se connaître que de les savoir, ou par l'expérience qu'on en fait, ou par le jugement des personnes éclairées qui nous ont pratiqués de longue main.

Combien d'autres qui, sans savoir à quoi ils sont propres, suivent la première lueur qui les frappe, et s'attachent sans choix et sans délibération à tout ce qui se présente? que de fautes qu'ils font souvent! et fautes irréparables pour n'avoir pas prévu les suites que peut produire un engagement précipité, ni le peu de rapport que ce qu'ils embrassent ou ce qu'ils entreprennent peut avoir avec leur génie, leur capacité, leurs forces et leur vertu? et de là combien d'inconvénients, combien de désordres? Si chacun se connaissait, chacun se tiendrait dans son rang, personne ne tâcherait de s'élever au-dessus de son mérite, personne n'entreprendrait rien au-dessus de ses forces: tout serait dans l'ordre, et, par une suite nécessaire, la paix et la tranquillité régneraient partout. Que le monde serait heureux! que chacun serait content! la vie des hommes sur la terre serait une image de celle que les bienheureux mènent dans le ciel, lesquels, en se connaissant et voyant Dieu, règlent leurs désirs sur cette connaissance, et ne souhaitent rien que de juste.

C'est ce qui ne se trouve point en ce monde, qui est une région de ténèbres où l'on ignore toutes choses, mais surtout où l'on s'ignore soi-même, où l'on ne sait rien de ce qu'on peut et de ce qu'on est capable d'exécuter. Car de là vient l'ambition, l'audace et la témérité, l'orgueil et la présomp-

tion qui troublent tout : on ne se connaît pas ; c'est pour cela que croyant mériter davantage, on ne se peut contenter de sa fortune et de son état ; on ne se connaît pas, et de là vient cette timidité de plusieurs, ce découragement, cette défiance, qui fait que tant de personnes sont inutiles aux autres et ennuyeuses à elles mêmes ; on ne sait pas à quoi l'on est propre, et de là la confusion qui se trouve dans le monde civil et politique où peu de gens sont dans le poste où ils devraient être.

Je ne m'étonne donc pas si toute la sagesse de ces anciens législateurs se réduisait à se connaître : *nosce te ipsum*. Car comme la plus grande adresse pour bien faire réussir quelque entreprise qui a besoin de conduite, de force et de résolution, est de bien connaître les personnes qu'on y emploie ; aussi faut-il se connaître merveilleusement soi-même pour ne rien entreprendre dont on ne puisse venir à bout. Mais le malheur est que cette connaissance, qu'il serait facile d'acquérir avec un peu de réflexion et d'expérience, trouve dans nous-mêmes un puissant obstacle, qui est notre amour-propre. Dans tout le reste, il faut connaître pour aimer, car notre affection se règle toujours sur la connaissance vraie ou fausse que nous avons d'un objet ; mais à l'égard de notre propre personne, il est difficile de se bien connaître parce qu'on s'aime trop. La connaissance qui produit l'amour pour les autres objets, est arrêtée par l'amour-propre quand il s'agit de nous-mêmes ; quelquefois la flatterie nous en fait accroire, et nous représente nos vertus dans un faux jour ; la complaisance qu'on a pour nous fait qu'on nous dissimule nos défauts ; d'autres considérations empêchent souvent nos plus fidèles amis de nous dire sincèrement ce qu'ils pensent ; mais tout cela n'est rien au prix de ce que fait l'amour-propre, notre plus grand ennemi ; rien n'approche du voile épais dont il couvre nos défauts, que nous avons tant d'intérêt de bien connaître. Les perfections, il les grossit au-delà du raisonnable, les vices, il les diminue jusqu'à les faire disparaître, de manière que, quoiqu'ils frappent les yeux de tout le monde, ils échappent aux nôtres.

Au contraire, ce même amour met le peu de bien que nous avons dans un point de vue si avantageux qu'il nous fait voir, non pas tels que nous sommes, mais tels que nous souhaitons être. Et c'est ce qui rend si difficile cette connaissance qui nous est cependant si nécessaire, et qui consiste en troisième lieu à pénétrer dans le fond de notre conscience et à savoir ce que nous sommes devant Dieu. Car, comme son jugement et son estime sont la règle de la véritable grandeur, nous sommes véritablement tels en nous-mêmes que nous sommes devant ses yeux. Or, en ce sens, se connaître, c'est savoir, autant qu'on le peut apprendre en cette vie, si nous lui sommes agréables ou odieux, si nous méritons sa haine ou son

amour, ce dont nous ne pouvons mieux juger que par le témoignage de notre conscience même, en gardant la même méthode dans cette science que nous gardons dans toutes les autres. Je veux dire en jugeant de la cause par les effets et de l'arbre par ses fruits.

Car si nous réfléchissons sur nos bonnes et sur nos mauvaises actions, sur les péchés que nous avons commis et sur le peu de bien que nous avons fait, nous connaissons infailliblement par là quelle est la situation de notre cœur à l'égard de Dieu ; s'il est droit et simple et selon le cœur de Dieu même, comme était celui du prophète-roi David ; ou s'il est double et n'agit pas sincèrement avec lui ; s'il est tourné vers le ciel ou vers les choses sensibles ; s'il est tendre ou endurci, fidèle ou rebelle à ses lois. Ce sont autant d'expressions du Saint-Esprit et autant de situations différentes de ce même cœur, que nous ne pourrions pas connaître en connaissant l'état de notre conscience : car c'est l'état dans lequel ce cœur sera connu lorsque Dieu le manifesterà un jour devant ce tribunal redoutable où nous devons tous comparaître. *Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi.* (II Cor., V.) Et c'est de la sorte que ce Dieu nous mettra nos propres péchés devant les yeux : *Arguam te, et statuam contra faciem tuam.* (Ps. XLIX.) Mais faudra-t-il attendre à avoir cette connaissance, lorsqu'elle n'aura plus d'autre effet que de nous confondre devant toutes les créatures ? Il faut donc l'acquérir maintenant, puisqu'elle nous peut être infiniment utile pour devenir tels que nous souhaiterions paraître alors.

Et pour cela il est nécessaire de rentrer sérieusement dans nous-mêmes, fouiller dans les plis et replis de cette conscience, sonder ce cœur, examiner le bien et le mal que nous avons faits jusqu'à présent ; connaître le nombre et la gravité de nos crimes, et les bonnes œuvres que nous avons pratiquées durant le cours de notre vie. Cette connaissance du bien et du mal ne sera plus criminelle, ni un sujet de condamnation, comme elle le fut à nos premiers pères, mais elle sera une source de biens et d'avantages que nous en retirerons pour nous rendre saints et parfaits devant Dieu, parce que ce sera nous obliger à le devenir, en nous pressant de mettre ordre à une conscience qui n'est que trop tranquille dans ses vices, parce que ce sera nous obliger à expier nos péchés et à acquérir les vertus qui nous manquent. Vous connaîtrez donc par vos actions, comme par autant de caractères bien marqués, quelles sont vos bonnes et vos mauvaises habitudes ; vous découvrirez quels sont vos attachements et vos affections déréglés ; vous reconnaîtrez vos égarements, et combien vous êtes éloignés de la voie du salut, de la perfection de votre état et des devoirs de votre profession ; en connaissant le mal que vous avez fait vous jugerez de celui que vous êtes capables de faire : creusez donc dans cette source, ren-

dez-vous savants dans la connaissance de vous-mêmes, ou, pour mieux dire, représentez-vous vous-mêmes à vous-mêmes, et dites : Voilà véritablement ce que je suis ; un misérable pécheur, qui ne vois en moi qu'un vide infini de vertus, un fonds inépuisable de vices et d'imperfections, une source de misères et un abîme de crimes. Mais je ne m'aperçois pas que je confonds l'utilité de cette connaissance de nous-mêmes avec sa nécessité et les moyens de l'acquérir : n'importe, quoique j'aie déjà touché cette matière, n'ayant pas pu autrement vous faire connaître en quoi elle consiste, je ne laisserai pas de continuer à vous marquer plus particulièrement les avantages que nous en pouvons retirer, et l'usage que nous en devons faire. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Se bien connaître n'est pas, il est vrai, Messieurs, une étude de peu de travail ni de peu de temps ; c'est une science qui coûte beaucoup, et qui n'a pas tous les attraits qui font dévorer les difficultés qu'on rencontre dans les autres ; mais pour cela, faut-il que nous nous rebutions ? Si c'est une science pénible, si elle paraît d'abord la plus épineuse et la moins agréable de toutes, elle est aussi celle qui est le plus en usage et dont on retire de plus grands et de plus solides avantages pour la conduite de la vie.

En effet, pour être convaincu de la vanité, ou du moins du peu de certitude de toutes les autres connaissances de l'homme, il ne faut qu'examiner le peu de fruit qu'on tire du travail et des longues méditations de tant de beaux esprits, qui depuis tant de siècles se sont appliqués à chercher la vérité et à rendre raison de toutes choses. Diriez-vous qu'après tant de recherches on est encore réduit aujourd'hui à ne connaître presque rien ; qu'on en est encore aux premières leçons ; qu'on dispute de tout ce qui a été contesté ; que tout ce qu'on enseigne est contredit ; que l'on confirme les vieilles erreurs ou que l'on en établit de nouvelles, et que, si ce qu'on a découvert a quelque probabilité, cela ne sert souvent qu'à nous enfler l'esprit d'une vaine estime de nous-mêmes : voilà le fruit ordinaire des connaissances auxquelles les hommes s'appliquent.

Mais il n'en est pas ici de même, nous sommes l'objet et le sujet tout à la fois de la science que je vous propose, et le fruit que nous en retirons est aussi tout pour nous-mêmes : car, soit que nous nous considérions par rapport à nous, soit que ce soit par rapport à ceux avec qui nous sommes obligés de vivre, soit enfin que ce soit par rapport à Dieu qui est le principe et la fin de notre être, ces trois rapports qui partagent, comme vous le savez, tous nos devoirs et toutes nos obligations, nous apprennent quel doit être l'usage que nous devons faire de cette connaissance de nous-mêmes. Elle nous apprend d'abord la véritable humilité dont elle est le principe, en nous mettant devant les yeux ce que nous sommes ; elle nous éclaire

des lumières de la sagesse et de la véritable prudence (car c'est l'effet propre et le nom que les Pères lui donnent), pour nous conduire et nous faire prendre de justes mesures avec le prochain ; elle nous enseigne enfin ce que nous devons rendre à Dieu, dont nous sommes les créatures. Ce sont les trois fruits que nous retirerons de cette connaissance de nous-mêmes, outre ceux que je vous ai déjà insinués : parcourons-les donc en peu de mots.

Le premier avantage qui nous est sans contredit le plus nécessaire, est l'humilité, que je puis véritablement appeler la vertu du Fils de Dieu, comme celle qui a le plus éclaté dans toutes ses actions ; aussi est-elle le fondement de toutes les vertus, le premier exemple que ce Dieu homme nous a donné, et la leçon continuelle qu'il a voulu que nous apprissions de sa personne adorable. Mais qui ne voit d'abord que cette humilité, qui est comme le principe de l'homme chrétien, ne peut naître dans son cœur que de la connaissance de lui-même ? car c'est de la sorte que saint Bernard en parle (*Deduo-decim gradib. humil.*) : *Virtus est humilitas, qua homo ex certissima sui cognitione, sibi ipsi vilescit.* Or, quelque contestation qu'il y ait entre les docteurs sur la nature de cette vertu, il est évident qu'elle ne peut être ni véritable, ni constante, sans la connaissance de soi-même, vu l'orgueil qui nous est si naturel, l'amour de notre propre excellence, avec lequel nous sommes nés, la passion ardente que nous avons pour la gloire, et le désir de l'honneur et des louanges, à quoi personne n'est insensible, puisque notre propre expérience nous fait assez sentir que dans la voie de la perfection chrétienne, c'est le premier et dernier combat que nous avons à soutenir, et que c'est un ennemi qui prend de nouvelles forces de sa propre défaite, qui s'entretient et qui se nourrit de nos vertus, et qui naît presque toujours de la destruction de tous les autres vices.

Or, quelles plus puissantes armes pour combattre cet ennemi domestique, et quel remède plus souverain pour guérir ce mal invétéré, qui a son principe dans le fond de notre être ; quel moyen, dis-je, plus propre pour acquérir cette vertu, sans laquelle ni la foi, ni la charité, ni le christianisme même ne peuvent subsister dans une âme, que la connaissance de soi-même ? puisque si nous nous connaissons bien, nous connaissons que nous n'avons de nous-mêmes que l'ignorance, la faiblesse et le péché ; que le peu que nous avons de bien nous le tenons de Dieu. *Quid habes quod non accepisti* (I Cor., IV), comme dit saint Paul, que tout ce qui est dans nous n'est capable que de nous confondre et de rabattre cette estime que nous concevons de notre propre mérite. De manière que l'on peut dire que si l'orgueil nous enfle, si la vanité nous élève, si l'estime que nous avons de nous nous fait préférer aux autres, c'est que nous ne nous connaissons pas. C'est pourquoi, sans nous étendre sur une vérité si constante, je me

contente de vous dire que l'usage que nous devons faire de cette noble science et le fruit que nous en pouvons retirer, est d'éteindre ces sentiments d'orgueil qui s'élèvent si souvent dans notre cœur, de rabattre cette présomption qui nous fait croire que nous sommes capables de tout, et d'annéantir enfin cette estime de nous-mêmes, qui fait une idole de nos perfections imaginaires, à laquelle nous voulons que tout le monde donne de l'encens.

Car, qui êtes-vous, je vous prie? vous connaissez-vous bien, pour concevoir une idée si avantageuse de vous? Je ne veux pas vous rebattre ici ce que vous entendez si souvent de la honte de votre origine, des misères de votre naissance, des travaux de votre vie, des douleurs de votre mort, du néant qui a précédé votre être, de la pourriture et de la poussière où vous devez être réduits. Ce sont des motifs qui ont épuisé l'éloquence des saints Pères et des anciens philosophes, et qui ne sont plus que des lieux communs usés à force de s'en servir. Pour que vous ne vous méconnaissiez pas, faites vous-mêmes votre portrait, mais ne le flattez pas; n'y employez point d'autres traits que le bien et le mal que vous reconnaîtrez en vous après une plus sérieuse considération; et si vous êtes fidèles à bien exécuter ces conseils, je soutiens que la connaissance que vous vous procurerez de vous-mêmes, vous rendra humbles et sera le plus salutaire antidote contre ce poison de l'orgueil qui s'est déjà emparé de votre cœur. Car enfin vos vertus et vos perfections pourront-elles vous élever, quand vous verrez que vos vices et vos imperfections font dans vous un si puissant contre-poids? que vos chutes sont fréquentes, et si les louanges et les applaudissements des hommes, qui ne se connaissent qu'à l'extérieur, vous font croire que vous êtes quelque chose, vos défauts secrets que vous n'avez pas peut-être encore aperçus, mais que vous connaîtrez par l'étude et la réflexion que vous ferez sur vous, ne vous feront-ils pas aisément découvrir la vanité de cet encens qui nourrit cet orgueil en vous? Ferez-vous après cela tant de fond sur le jugement des hommes, et serez-vous encore éblouis de ce faux éclat qui n'est rien en lui-même qu'un fantôme et une illusion? Le faste et l'ambition vous aveuglent et vous font faire mille efforts pour vous mettre dans un poste au-dessus de votre naissance, de votre capacité et de votre mérite: cette connaissance arrêtera ces désirs ambitieux et vous fera concevoir que vous n'en serez pas plus grand pour être placé dans un lieu plus éminent.

Prétendez-vous vous faire valoir par les biens de fortune, par votre naissance, par votre autorité ou par le crédit de vos amis? Ah! vous connaissant, vous ferez bientôt réflexion que tout cela étant hors de vous, ne vous donne aucun vrai mérite, et que vous seriez injustes, si vous prétendiez vous rendre considérables en vous mesurant

par ces dehors. Ainsi, la connaissance de vous-mêmes arrêtera dans de justes bornes ce désir naturel que vous avez d'acquiescer de la réputation. Que si l'on marque quelque mépris de votre personne, ne direz-vous pas aussitôt que si l'on vous connaissait, vous souffririez bien une autre confusion? S'il vous arrive quelque disgrâce, si telle entreprise ne réussit pas, si vous faites paraître votre peu de capacité, votre peu d'adresse, votre peu de prudence, ne vous ferez-vous pas vous-même justice en avouant que vous ne deviez pas vous attendre à autre chose; enfin si vous tombez dans l'opprobre et si l'on vous traite indignement, alors la connaissance de vos péchés vous fera considérer qu'ayant mérité une confusion éternelle, Dieu vous fait encore grâce de se contenter d'une si légère humiliation. J'avais donc raison de dire que la connaissance de soi-même est le principe et la cause de la véritable humilité, puisqu'elle nous fait voir nos défauts; ces défauts dont la plupart des hommes ont tant de peine à soutenir la vue, puisqu'elle nous fait connaître que ces perfections qui nous préoccupent et qui nous flattent, ne sont, en effet, que de grands vides remplis de notre vanité; après cela, notre amour-propre ne nous imposant plus, nous croirons-nous supérieurs aux autres? les regarderons-nous encore avec mépris et avec cet air de fierté qui ne vient que de ce que nous ne nous connaissons pas?

De ce premier usage que nous devons faire de cette admirable science, il en naît un second qui ne nous est pas moins nécessaire; c'est de former en nous une habitude de prudence pour toute la conduite de notre vie. Car c'est le fruit que les philosophes en ont prétendu tirer, en appelant cette connaissance de nous-mêmes, la véritable sagesse, dont, comme je vous l'ai déjà dit, ils ont fait comme un précis et un abrégé dans leur axiôme si fameux: *Nosce te ipsum*. Cependant je puis dire que ces sages n'ayant pas fait l'usage qu'ils devaient de cette connaissance et n'ayant pas suivi leurs propres maximes, ils n'en ont jamais tiré aucun avantage solide. Tous leurs efforts n'ayant été qu'une simple spéculation des choses qui sont communes à tout le monde, comme la naissance, la mort, les faiblesses et les misères propres de la nature humaine, sans entrer dans un détail plus particulier de ce qui leur était personnel, ni de leurs passions, ni de leurs vices, ni de leurs affections dérégées; afin de les régler, de les corriger et de les dompter. Ce qui a fait dire à saint Paul, qu'ils se sont évanouis dans leurs connaissances: *Evanuerunt in cogitationibus suis* (Tim., X); au lieu que la connaissance que le christianisme nous donne de nous-mêmes, perce jusque dans le fond de notre intérieur et nous apprend à nous élever au-dessus de nos faiblesses, sans en perdre cependant le souvenir; elle nous découvre nos misères, mais c'est pour en faire autant de moyens de

nous rendre heureux ; elle nous oblige à penser à nos péchés, mais c'est pour les expier par la pénitence ; elle nous fait connaître nos vertus, mais c'est pour les cultiver et nous sanctifier toujours davantage : et voilà, ce me semble, cette véritable sagesse et cette haute prudence inconnue aux anciens, qui non-seulement règle la conduite de notre vie en ce qui nous regarde, mais encore en ce qui regarde le prochain. Car si vous vous connaissiez bien, vous jugeriez des autres par vous-mêmes ; connaissant ce qui vous est préjudiciable, vous sauriez ce qui les doit éloquer et ce qui peut leur déplaire, afin de l'éviter ; vous apprendriez le bien que vous leur devez souhaiter et procurer, et le mal que vous devez éloigner de leur personne, enfin, comme l'Apôtre rapporte toute la loi de l'Évangile, c'est-à-dire toute la sagesse et la prudence chrétienne à animer le prochain pour Dieu, pour la savoir mettre en pratique, ne faut-il pas savoir et ce que nous nous devons et la manière dont nous sommes obligés de nous aimer, afin de faire aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fit à nous-mêmes ?

A quoi j'ajoute, que pour distinguer cette connaissance de celle que les philosophes païens ont tant vantée, il faut nous connaître et nous considérer par les rapports et les liaisons que nous avons avec Dieu, dont nous sommes et l'image et l'ouvrage tout à la fois. Car c'est, comme vous savez, en quoi consiste notre grandeur et notre véritable gloire, puisque c'est ce que Dieu considère le plus en nous. Or, cette science nous servira à vivre conformément à cette haute dignité ; en connaissant cette ressemblance, nous craignons de souiller cette image par une vie déréglée et indigne du rang où il nous a élevés. Au contraire, nous nous efforcerons de la soutenir par l'éclat de nos actions, connaissant ce que nous valons par la grandeur du prix dont un Dieu a bien voulu nous racheter. *O anima erige te, tanti vales!* s'écrie un saint Pape ; et, certes, si nous nous abaissons à des choses indignes de nous, si nous avons des attachements honteux à des objets criminels, c'est que nous n'avons pas une assez haute estime de nous-mêmes, c'est que nous ne nous connaissons pas par rapport à ce que nous sommes à Dieu et à ce que nous avons reçu de lui ; or, ne nous imaginons pas qu'il y ait dans cette vue aucun sentiment d'orgueil ou de vanité ; non, mépriser toutes les choses de la terre, regarder toutes les grandeurs mondaines comme infiniment au-dessous de soi, croire que l'on est créé pour quelque chose de plus noble, c'est une grandeur d'âme et une générosité chrétienne qui élève nos pensées et nos desirs jusqu'au ciel, et qui, nous faisant aspirer jusqu'à la possession de Dieu, n'est pas cependant contraire à l'humilité chrétienne, que cette même connaissance de nous-mêmes nous inspire ; parce qu'en nous mettant devant les yeux ce que nous avons reçu de

Dieu et ce que nous tenons de ses bienfaits, c'est à sa gloire que nous rapportons tous ces avantages, ne retenant de tout cela que le soin de les employer pour la fin à laquelle il nous a destinés.

De sorte que si l'on nous fait la demande de notre évangile : qui êtes-vous et quel sentiment avez-vous de vous-mêmes ? *Tu quis es ? quid dicis de te ipso ?* (Joan., I.) nous ne serons pas en peine de répondre comme le grand saint Jean, nous ne nierons point ce que nous sommes par la miséricorde, en avouant cependant ce que nous sommes par nous-mêmes. Ce saint ne cache point qu'il est le précurseur du Messie. Il avoue qu'il est sa voix, qu'il n'est que pour le faire connaître, que pour l'annoncer et publier sa gloire ; enfin qu'il n'est que pour lui. Mais en rapportant toute son excellence à ses emplois, il insinue que par lui-même il n'a rien de considérable, et c'est ce sentiment que nous inspirera cette connaissance : car, au lieu de nous faire tirer vanité de notre mérite ou de nos perfections, elle nous fera mettre notre gloire à servir ce souverain Maître, qui ne nous a donné les avantages que nous possédons, que pour lui en faire hommage et les rapporter à son service ; nous regarderons le titre de serviteur de Dieu comme la plus glorieuse de nos qualités, à l'exemple du roi David, et nous tâcherons, comme lui, de remplir les devoirs et les obligations qu'elle nous impose ; nous la prendrons, comme Jonas, pour la règle de toutes nos actions et de tous nos desseins.

Vous savez que la crainte fit oublier en un moment à ce prophète, la qualité qu'il portait, d'être le ministre du vrai Dieu et l'ordre qu'il en avait reçu d'aller à Ninive avertir les habitants de la colère du Seigneur et de la vengeance qu'il avait résolu de tirer de leurs crimes. Mais l'affliction et le danger où il se vit exposé, lui remit devant les yeux ce qu'il était et ce qu'il devait faire. Je suis, répondit-il au pilote du vaisseau où il s'était embarqué, qui lui demandait son nom, son pays et les raisons de son voyage : je suis Hébreu, qui crains le Seigneur-Dieu du ciel, qui suis ministre de ses ordres. *Hebræus servus Dei sum, et Dominum Deum cæli ego timeo.* (Jon., I.)

CONCLUSION.

Voilà, chrétiens, pour finir, voilà le plus grand avantage que nous pouvons retirer de cette connaissance de nous-mêmes ; connaître que tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes, venant de Dieu et lui appartenant par un droit inaltérable, nous ne devons penser qu'à lui plaire, qu'à travailler pour sa gloire, qu'à rapporter toutes nos actions, nos forces et nos emplois à son service. Car c'est en quoi consiste l'homme tout entier, dit le Sage : *Deum time, et mandata ejus observa, hoc est enim omnis homo.* (Eccle., XII.) Toutes nos pensées et tous nos desseins ne doivent point nous inspirer d'autres vœux ; tous nos talents et toutes les

belles qualités que nous possédons, ne doivent servir qu'à cet usage; et c'est pour cela qu'il y a une si grande liaison entre la connaissance de Dieu et la connaissance de nous-mêmes, que non-seulement celle-ci conduit à celle-là, mais qu'elle est encore un moyen infailible et nécessaire pour l'acquiescer, en attendant que dans le ciel une claire vue et une possession éternelle de cet être adorable, nous assure notre félicité pour jamais. Je vous le souhaite. Ainsi soit-il

SERMON LXIX.

SUR LA CONTRADICTION ENTRE LA VIE DES CHRÉTIENS ET CELLE DU FILS DE DIEU.

Hic positus est in ruinam, et in resurrectionem multorum, et in signum cui contradicetur. (Luc., II.)

Cet enfant est pour la ruine et pour la resurrection de plusieurs dans Israël, et pour être en butte à la contradiction des hommes.

Cet oracle, chrétiens auditeurs, que prononce le saint vieillard Siméon dans notre Evangile, est d'autant plus terrible que l'événement ne l'a que trop vérifié dans la suite des siècles et que l'accomplissement s'en voit encore tous les jours à l'égard de la plupart des hommes. Oui, cet Homme-Dieu, l'espérance de toutes les nations, né pour le salut de tout le monde, promis et donné pour réparer notre perte et nous relever de notre chute : ce même Sauveur, dis-je, est, à l'égard de plusieurs, l'occasion de leur perte le juste sujet de leur crainte et la cause, en quelque manière, de leur malheur éternel.

Nous aurions sans doute de la peine à comprendre cette vérité, si le même Esprit de Dieu, qui a parlé par la bouche de ce saint homme, ne s'en était fait lui-même l'interprète et s'il ne nous avait appris que ceux-là mêmes pour qui Jésus-Christ est né, à qui il est venu donner la vie et qu'il a éclairé de ses plus vives lumières, changeant et renversant ses premiers desseins par leur infidélité, font qu'il devient l'occasion de leur réprobation par la contradiction qu'ils apportent à ses lois, à ses lumières et à ses exemples. *Hic positus est in ruinam et resurrectionem multorum et in signum cui contradicetur.*

De sorte, Messieurs, que la seconde partie de cet oracle donne de l'éclaircissement à la première, qui semble d'abord envelopper quelque contradiction et fait que l'on peut dire de cet Homme-Dieu, souhaité et attendu depuis si long-temps qu'il est à l'égard des différentes personnes qui le reçoivent ou qui le rebutent, la vie des uns et la mort des autres; une lumière qui éclaire ceux-ci et qui aveugle ceux-là; le chemin et la voie pour quelques-uns, mais un funeste écueil pour quelques autres, par le scandale qu'ils prennent de ses maximes et des vérités qu'il nous enseigne. C'est, chrétiens, contre ce malheur que je veux tâcher de vous prémunir, en vous faisant voir dans la première partie de ce discours, comme le Fils de Dieu est encore aujourd'hui en butte à la contra-

diction de la plupart des chrétiens, qui vivent sans faire réflexion sur l'obligation qu'ils ont de le suivre et de lui obéir, et, dans la seconde, le malheur évident auquel cette contradiction les expose. Ce sont les deux parties de l'oracle rapporté dans notre Evangile et qui feront le partage de ce discours, après que nous aurons imploré le secours du ciel, par l'entremise de Marie. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'est, Messieurs, le sentiment de plusieurs grands théologiens, que le Fils de Dieu n'aurait pas laissé de se faire homme et de naître sur la terre, quand même les hommes n'auraient pas eu besoin de libérateur. Il était, disent-ils, de l'intérêt de la sagesse de Dieu et de la douceur de sa providence, de leur donner un guide pour les conduire dans la voie de leur salut, un maître pour les instruire des vérités qu'ils doivent croire et un modèle enfin sur lequel ils pussent se former. Que la première partie de cette doctrine soit véritable ou non, c'est ce qu'on ne peut pas déterminer aisément : il faudrait pour cela avoir pénétré dans les desseins de Dieu, ou que lui-même nous les eût révélés comme il fait les autres objets de notre foi.

Mais ce qui ne peut être contesté de personne, c'est que Jésus-Christ le Verbe incarné est le guide assuré que les hommes doivent suivre, la vérité qu'ils doivent croire, pour apprendre les maximes du salut, et le modèle qu'ils doivent exprimer, sans quoi ils ne peuvent être reconnus de son Père, qui les désavouera un jour pour ses véritables enfants, s'il n'y trouve point ses trois marques et ces trois caractères qui distinguent les véritables chrétiens. C'est pourquoi Jésus-Christ nous assure lui-même, qu'en se faisant homme, il s'est fait en même temps la voie qu'il faut suivre, la vérité qu'il faut croire et la vie qu'il faut imiter et exprimer dans toutes nos actions : *Ego sum via, et veritas, et vita. (Joan., XIV.)* Or, chrétiens, c'est en ces trois choses que la plupart des hommes, et même des chrétiens, font de cet Homme-Dieu l'objet de leur contradiction. Ils prennent une voie toute opposée à celle qu'il leur a marquée; ils résistent aux vérités qu'il leur a apprises; ils mènent enfin une vie toute contraire à celle qu'il leur a laissée pour modèle. Leur contradiction est une contradiction de cœur, d'esprit et d'action tout à la fois : je veux vous les expliquer dans cette première partie.

Premièrement le Fils de Dieu est exposé à la contradiction des hommes, parce qu'ils s'opposent et qu'ils résistent à ses lois et à ses préceptes, qui sont les voies par lesquelles il a voulu nous conduire : et c'est à particulièrement ce que j'appelle une contradiction de cœur, parce qu'encore qu'ils soient persuadés qu'il n'y a point d'autre chemin qui conduise au ciel, qu'un chemin de mortification et de peine, et que ce chemin est rude, étroit et difficile; la plupart disent

comme ces impies, que fait parler le prophète: *Recede a nobis, scientiam viarum tuarum notumus* (Job, XXI); nous ne voulons point suivre cette route si contraire à nos sens et à nos inclinations.

Nous ne voulons point marcher après un tel guide, ses maximes ne sont point de notre goût. Il commande l'abaissement et l'humilité et nous n'aimons que l'éclat et la gloire: il veut qu'on portesa croix, qu'on se renonce soi-même, et qu'on se fasse violence pour aller au ciel; mais nous, nous ne cherchons que le plaisir, que nos aises, que nos divertissements; aussi cette route qu'il nous montre, et qui contredit notre penchant naturel, souffre de même une contradiction continuelle de notre part; jusque là que la plus grande partie de nous veut ignorer même jusqu'au nom de la mortification et de la pénitence. Ce guide céleste veut que pour marcher sans obstacle dans ce chemin, on se dépouille, du moins d'affection de toutes les choses de la terre; mais le cœur y tient par une infinité de liens et on ne peut se résoudre à faire les généreux efforts qui sont nécessaires pour rompre cet attachement; on a enfin mille et mille peines à s'engager dans une route si étroite, comme l'appelle ce Sauveur lui-même: *Quam angusta porta, et arcta via est, quæ ducit ad vitam!* (Math., VII.) Ainsi comme il y en a peu qui la suivent, il faut inférer qu'il y en a donc un grand nombre qui y contredisent; non qu'ils ne soient persuadés que c'est l'unique voie du salut; mais parce qu'ils ne veulent point acquérir le ciel à ce prix; ils savent la route, ils connaissent que c'est par là qu'il faut marcher; mais la difficulté les arrête, la volonté s'oppose à leurs lumières; et comme saint Paul nous assure qu'il y a dans nos corps une loi qui combat celle de l'esprit, et qui le contredit en tout ce qu'elle commande: de même il y a comme une autre volonté dans la volonté, qui tient le parti de la sensualité, et qui contredit à la volonté de l'esprit. Nous connaissons assez qu'il n'y a point d'autre moyen de salut que de prendre le chemin marqué par ce Verbe incarné, savoir l'observation de ses commandements; mais nous ressentons une autre loi, qui est celle de nos vices, de nos passions et de nos méchantes habitudes, qui nous en ferme, pour ainsi dire, le passage par la contradiction et par la résistance de notre cœur.

Ce n'est pas, Messieurs, une expression fort éloignée de l'usage, et du langage de l'Écriture, de dire qu'on contredit par là ce Sauveur nouveau-né, puisqu'il s'appelle lui-même notre voie; c'est-à-dire, selon saint Augustin, que comme pour montrer que c'est en lui que nous devons établir notre espérance, il s'appelle notre espérance même, *Christus spes nostra*: comme pour nous faire comprendre que nous ne pouvons être sauvés que par son moyen, et que lui seul a payé le prix de notre rachat, il s'appelle notre salut et notre rédemption: *ipse est salus et redemptio nostra*; comme pour nous faire concevoir qu'il a pris sur lui-même toutes les ma-

lédictions et tous les châtimens que nous avons mérités, saint Paul nous assure qu'il s'est fait la malédiction même, par une expression emphatique, qui marque qu'il s'est acquitté de tout cela avec un avantage tout singulier. De même, quand ce Sauveur dit qu'il est notre voie, c'est pour nous faire entendre qu'on ne peut s'écarter de la route qu'il nous a tracée, sans nous égarer et sans nous perdre.

Or cette voie nous était inconnue avant que le Sauveur eût paru au monde, et qu'il nous l'eût découverte; et, selon l'Évangile, tout le monde marchait dans les ténèbres, sans connaître ni le chemin qu'il prenait, ni le terme où il devait aboutir. Chacun suivait les désirs de son cœur, et les égarements de son esprit; les hommes couraient après leurs convoitises, comme ajoute le Prophète, et marchaient dans la voie de l'iniquité. Si quelques-uns prenaient pour guide la raison, comme ont fait quelques philosophes, c'était une aveugle elle-même qui conduisait d'autres aveugles qui ne connaissaient pas les routes véritables, et qui a conduit enfin ceux qui se sont fiés sur ses lumières, dans d'horribles précipices. Toute chair, dit le Saint-Esprit, avait corrompu ses voies; c'est-à-dire que presque tous les hommes, ayant quitté le véritable chemin qui conduit à la vie et au bonheur éternel, s'égarèrent l'un d'un côté, l'autre d'un autre; peu suivaient la voie qu'il fallait tenir, et encore ne la suivaient-ils pas longtemps; ils en perdaient bientôt les traces, et l'on peut dire qu'elles étaient entièrement effacées quand le Fils de Dieu est venu sur la terre, pour se faire notre guide en marchant devant nous.

Ainsi c'était une chose absolument nécessaire qu'il nous montrât le chemin, puisque nous l'eussions éternellement ignoré sans cela; mais aussi c'est une chose indispensable de le suivre, si nous voulons parvenir au terme où nous aspirons. Or, que font la plupart des hommes? Cette voie fait le sujet de leur contradiction; ce chemin les rebute, parce qu'il paraît rude et difficile, et ils en prennent un autre tout opposé. Voilà la contradiction qu'on fait à l'Évangile, voilà ce qui causera infailliblement notre perte, puisque enfin c'est s'égarer; contradiction aussi outrageuse à cet Homme-Dieu qu'elle nous est funeste; car comme c'est une contradiction du cœur et de la volonté, qui aime son égarement, les hommes bien loin de marquer à Jésus-Christ leur reconnaissance pour les avoir remis dans la voie de salut en les retirant de leurs ténèbres et en leur servant de guide pour arriver plus sûrement à leur terme; ces hommes, dis-je, se scandalisent de ses préceptes et de ses lois, qui sont cette voie et ce chemin. Ils suivraient avec joie ce guide céleste, s'ils pouvaient trouver dans sa conduite de quoi justifier leur ambition, le désir insatiable qu'ils ont de la gloire, des plaisirs et de tous les autres biens de la terre; mais parce qu'ils n'y trouvent que des vertus entièrement opposées à leurs vices et à leurs passions les plus arden-

tes : parce que cette voie par où nous devons marcher est l'humiliation, les souffrances, la mortification, la pauvreté, ils la rebutent, ils s'en éloignent; de manière que ce Verbe éternel, qui était venu sur la terre pour leur apprendre le chemin du ciel, leur est au contraire un sujet de scandale et de contradiction; puisqu'ils préfèrent leurs commodités, leur réputation et la recherche de ces plaisirs qui nous conduisent à la mort et à la damnation; ils les préfèrent, dis-je, aux voies que la Sagesse éternelle nous a tracées.

Car, sans parler de ceux qui font ouvertement profession de crime, qui vivent dans le désordre et dans le scandale, n'est-ce pas une contradiction manifeste dans une infinité de chrétiens, qui prétendent mener une vie commode, une vie pleine de mollesse, une vie de plaisirs, de bonne chère, et cependant faire avec cela profession du christianisme, de cette loi qui ne dispense personne de la mortification et de la pénitence; qui prétendent passer leur vie dans le jeu, dans les compagnies agréables, et dans tous les divertissements, et cependant suivre un Dieu qui porte sa croix, qui marche à travers des épines, qui ne parle que du renoncement de soi-même, et qui ne reconnaît personne pour être de sa suite, que ceux qui marchent sur ses pas! Quoi donc! ne savons-nous pas que nous avons renoncé à la voie large, à cette voie si fréquentée du monde, quand nous nous sommes engagés à la suite du Fils de Dieu par le baptême? Ne savons-nous pas que nous avons renoncé aux pompes et aux plaisirs du siècle? Si donc nous reprenons cette voie, et si nous retournons par un autre chemin au terme d'où nous sommes partis, n'est-ce pas contredire manifestement notre religion? Mais sans tous ces engagements, si nous pensions seulement que toute autre voie que celle que le Fils de Dieu nous a tracée est une voie qui mène aux précipices, voudrions-nous suivre nos passions, notre humeur, notre caprice, nos inclinations naturelles? O guides infidèles! où nous conduirez-vous, qu'à un malheur éternel par un égarement funeste! J'élèverai ma voix aujourd'hui pour vous crier : Arrêtez! vous êtes perdus; ce chemin aboutit à une éternité malheureuse; tout y plaît, tout y rit, tout y charme, tout y enchante; et vous ne commencerez à connaître votre égarement funeste que quand vous serez arrivés à ce terme; encore n'est-ce pas là ce qu'il y a de plus triste et de plus déplorable en ceci.

Un autre malheur presque inévitable c'est que de la contradiction du cœur l'on tombe insensiblement dans celle de l'esprit; contradiction que le Fils de Dieu a soufferte de tout temps, et qui est encore aujourd'hui la plus grande et la plus ordinaire parmi les hommes; en effet, c'est elle qui s'oppose aux lumières et aux vérités éternelles que le Sauveur du monde nous est venu enseigner. Car il n'est pas seulement la voie que nous nous suivons, mais encore la vérité qu'il faut croire : *Ego sum via, et veritas.* (Joan.

XIV.) Titre glorieux, qui est, comme parlent les théologiens, son caractère personnel en tant que Fils de Dieu, puisqu'il est la vérité par essence; et c'est pour cela que le prophète le nomme le Dieu de vérité : *Deus veritatis.* (Matth., XXII.) Comme Dieu de vérité, il est donc le maître qui l'a enseignée, qui nous a tirés de l'erreur : *Viam Dei in veritate doces*, comme lui disaient quelques docteurs de la Loi, quoiqu'ils ne le connussent pas; aussi est-ce en quoi ils l'ont particulièrement contredit. Car sitôt qu'il a commencé à enseigner cette vérité, on s'est élevé contre lui, et cette contradiction a été jusqu'à condamner sa doctrine, jusqu'à poursuivre ses disciples, enfin jusqu'à le faire mourir lui-même comme un séducteur, un faux prophète, et un homme qui prétendait abuser de la simplicité des peuples et renverser la religion de leurs pères.

Or, chrétiens, aujourd'hui que la Loi est reçue de tout le monde, que la vérité a fait jour partout et triomphé du mensonge et de l'erreur; voyons-nous qu'il soit moins contredit de la plus grande partie des hommes? Ceux-ci ferment les yeux à la lumière, et ne veulent pas reconnaître la vérité, de crainte d'être obligés de s'y rendre; ceux-là doutent de cette vérité, ou la combattent; mais presque tous y sont rebelles, comme parle un prophète, parce qu'ayant assez de moyens de la connaître, ils font semblant de ne la pas voir et y résistent enfin continuellement quoiqu'elle soit toute brillante de lumière. D'autres ne veulent croire que ce qui leur plaît et n'ont qu'une foi chancelante et pointilleuse; bien différents de ces premiers chrétiens, qui, étant éclairés par ces premières vérités, savaient mourir pour leur foi et ne savaient pas disputer. Mais aujourd'hui que ces vérités sont répandues par tout le monde, ou sait disputer, on sait contredire, et l'on ne sait pas croire. Contradiction qui est la plus outrageuse et la plus indigne qu'un chrétien pouvait jamais opposer aux lumières de Jésus-Christ; et contradiction qui est aussi la cause de la perte de plusieurs; parce que comme ils se scandalisent de la vérité, il faut de nécessité qu'ils demeurent dans l'erreur.

Mais, direz-vous, cette contradiction aux vérités connues n'est le propre que des infidèles ou des hérétiques, qui s'y opposent ou qui la combattent; et grâce à Dieu, elle ne nous regarde point, puisque nous soumettons notre esprit à tout ce que Dieu a bien voulu nous révéler. Il est vrai qu'extérieurement vous vous faites honneur de cette soumission; mais par quelles marques me ferez-vous connaître qu'elle est véritable? Est-ce par ces dehors plâtrés de religion, et par ces devoirs de chrétien dont vous vous acquittez si légèrement? Est-ce par cette profession publique que vous en faites, en paraissant de temps en temps dans les églises et assistant aux saints mystères qui s'y célèbrent? Mais certes ne vous abuseriez-vous pas si vous croyez, que tout consiste en cela? Croire comme il faut ces vérités, c'est les pratiquer,

c'est régler sa vie sur ses lumières; en un mot, il n'y a point de véritable foi que celle qu'on fait voir par ses œuvres: *Ostende mihi fidem tuam sine operibus*. Quand donc nos mœurs démentent notre créance, cela ne peut venir que d'une contradiction de notre esprit, qui demeure rébelle à la vérité, car quels plus grands témoignages peut-on donner qu'on ne croit pas un avis salutaire, que d'agir d'une manière entièrement contraire à ce qu'il nous prescrit? que de ne prendre nulle précaution pour éviter le danger dont il nous avertit? Quelle plus grande contrariété que de faire profession de suivre la doctrine d'un maître, et de ne rien faire de ce qu'il enseigne? Non, malheureux, vous ne croyez pas ce que ce divin maître vous a appris du bonheur éternel qui vous est préparé, puisque vous ne faites aucun effort pour l'acquérir; car enfin comment me persuaderez-vous que vous ajoutez foi à cette terrible vérité qu'il nous enseigne, qu'il y a un enfer et une éternité malheureuse pour les impies, si je vois que vous vous mettez si peu en peine de l'éviter? Certes une telle négligence me fait dire que la plupart des hommes, ou contredisent ce Dieu de vérité, en ne croyant rien de ce qu'il dit, ou qu'ils combattent leurs premiers sentiments par une autre contradiction aussi criminelle, ou il faut nécessairement qu'ils ne soient point d'accord avec eux-mêmes; puisque croyant comme, les chrétiens, à ce qu'ils veulent persuader, ils vivent comme si jamais ils n'avaient entendu parler du christianisme. Combien d'autres encore demeurent incertains et comme en suspens sur ces grandes vérités? Car d'un côté ils n'osent se déclarer contre, ils en voient trop le danger et les suites; de l'autre, les embrasser par une aveugle soumission, cela les obligerait à changer de conduite: ils sont donc comme flottants entre le oui et le non; et dans une disposition si étrange, en quel hasard n'est pas leur salut? chrétiens en quelques points qui ne content pas beaucoup, mais infidèles dans ce qui se rencontre de pénible. Toujours ils contredisent la vérité, toujours ils insultent au Fils de Dieu, qui regarde comme ennemis tous ceux dont les sentiments sont contraires aux siens: *Qui non est mecum contra me est*.

Ce qui produit encore ordinairement une troisième contradiction plus sensible et plus expressément marquée dans l'Écriture, c'est une contradiction d'action par laquelle les hommes s'opposent à la vie et aux exemples de cet Homme-Dieu qui s'est fait notre modèle; contradiction prévue et annoncée par le saint vieillard Siméon, quand il dit que ce Sauveur est un signe de contradiction à ceux mêmes pour qui il est venu.

Pour entendre mieux cet oracle et développer toutes les obscurités qui pourraient s'y rencontrer, il faut se souvenir que le Fils de Dieu, qui s'appelle la voie et la vérité, s'est encore donné le nom de vie: *Ego sum via, et veritas et vita*. (Joan., XIV.) Or comment est-il la vie? Il l'est, et on le peut considérer sous ce regard, ou parce qu'il

nous a mérité une vie éternellement heureuse, ou parce qu'il vit en nous par la grâce: car, comme la vie est le principe intérieur de tous les mouvements qui paraissent dans un sujet animé, de même ce Sauveur est notre vie, parce que c'est par lui et pour lui que nous agissons surnaturellement, et en chrétiens; et c'est ce que semble dire le saint apôtre quand il assure si hardiment, que ce n'est pas lui qui vit, mais que c'est Jésus-Christ qui vit en lui: *Vivo autem jam non ego, vivit vero in me Christus*. (Galat., II.) Ces explications sont belles, je l'avoue; mais ne pourrait-on pas dire qu'il est la vie, comme il est la voie et la vérité; c'est-à-dire qu'il est la vie, parce que sa vie est le modèle de la notre, et que la chose à quoi nous devons uniquement nous étudier est de représenter exactement cette vie, et d'en exprimer tous les traits.

Mais comme il y a une contradiction d'action aussi bien que de cœur et d'esprit, il ne faut pas s'étonner s'il y en a si peu qui acquièrent cette vie surnaturelle, puisque leur vie est si peu conforme à celle que cet Homme-Dieu a menée sur la terre, ou plutôt, puisqu'elle en est une continuelle contradiction. Pour le sentir mieux, chrétiens, il ne faut que confronter la copie avec l'original; ô Dieu! quelle différence! et ne nous frappe-t-elle pas d'abord les yeux? mais comment et par quel endroit ces deux choses seraient-elles semblables, puisque ces deux peintres ayant eu des vues et des idées si différentes, ont employé des couleurs si dissemblables et ont travaillé pour une fin tout opposée? Car si vous approchez l'un de l'autre, et si vous en examinez tous les traits en particulier, vous y remarquerez bientôt une opposition entière et une contradiction toute manifeste. Cet homme du monde, par exemple, au lieu de se former sur l'humilité du Fils de Dieu, de cet homme humilié et anéanti, de cet homme qui se présentant à nous en qualité de modèle a dit: *Discite a me quia mitis sum, et humilis corde* (Matth., II); ce mondain, dis-je, a pris pour règle de sa vie je ne sais quelle fausse ambition, cependant c'est sur cette passion qu'il mesure tous ses desseins et tous ses projets. Le plan de l'un et de l'autre ouvrage étant si dissemblable, quel rapport peut-il y avoir? Aussi voyez-vous l'un qui a voulu s'abaisser jusqu'à être l'objet du mépris et de la risée du peuple, qui a voulu être rassasié d'opprobres, comme parle le prophète, qui a voulu être chargé d'ignominies et convert de confusion; et l'autre qui ne cherche que l'éclat, la gloire et l'applaudissement des hommes, qui n'a en vue que de se distinguer de la foule, de se rendre considérable par ses charges et par le rang qu'il tient, qui ne s'étudie qu'à faire valoir son mérite, qu'à faire parler de lui par des actions qui portent son nom partout; qui peut dire que l'un soit l'image de l'autre en voyant si peu de ressemblance? Voyez-vous comme cet autre prend

pour règle de sa conduite l'exemple de ceux d'un rang supérieur au sien? Voyez-vous comme il veut être vêtu, logé, traité comme eux; comme il s'adonne aux mêmes exercices, comme il brigue les mêmes emplois; rien ne lui semble plus beau. C'est ainsi qu'on s'élève et qu'on s'accrédite. Mais, par malheur, le monde auquel il prétend se conformer est opposé au Fils de Dieu qui n'a pour lui que des malédictions et des anathèmes, parce qu'il lui est opposé dans ses lois et dans ses maximes et dans toutes ses manières. En vérité la coutume sur laquelle cet homme veut se régler, peut-elle le rendre semblable à ce divin modèle, qui n'est pas la coutume, mais qui est la vérité. *Christus non est consuetudo, sed veritas* (L. de *velandis virg.*), comme parle Tertullien?

J'en pourrais dire autant de cet autre qui est attaché aux biens de la terre, qui rapporte tout à son intérêt, qui le recherche partout et qui semble n'avoir d'autre but dans toutes ses actions. Hélas! le Fils de Dieu de riche qu'il était s'est fait pauvre pour notre amour; et vous qui êtes d'une naissance obscure, vous ne pensez qu'à pousser votre fortune, qu'à vous mettre à votre aise et qu'à élever votre maison peut-être sur les ruines de celle des autres; où est donc cette ressemblance? Est-ce donc au Fils de Dieu que cet homme du monde tâche de se conformer? Non, sans doute, il n'y travaille pas plus que cette femme mondaine, dont la vie pleine de luxe, de mollesse et de vanité, contredit si manifestement celle du Fils de Dieu; car enfin si elle s'était formée sur ce divin original, remarquerait-on ces airs immodestes, ces habits si somptueux et ces nudités si scandaleuses? Au contraire, la pudeur et la modestie seraient peintes sur son visage, la retenue et la piété paraîtraient dans toute sa conduite; mais n'y remarquant aucun trait du Fils de Dieu, je dis que sa vie est une contradiction toute visible à celle de ce Sauveur.

Enfin, si nous considérons la nôtre encore de plus près, au lieu de cette ressemblance parfaite au Fils de Dieu, n'y trouverons-nous pas une contradiction continuelle dans toutes ses parties? Car peut-être ne serait-elle pas plus grande, quand nous aurions pris à tâche de faire tout le contraire de ce que Jésus-Christ a enseigné de parole et d'exemple tout à la fois. Quelle merveille donc si ce Dieu-Homme est l'occasion du malheur et de la réprobation de tant de personnes, puisqu'il n'y a que ceux qui lui sont conformes qui soient prédestinés! *Quos scivit et prædestinavit, conformes fieri imagines Filii.* (Rom. VIII.) Mais il est temps de voir en particulier le malheur qui suit de cette contradiction; ce malheur est exprimé dans l'autre partie de la prophétie du saint vieillard Siméon. C'est aussi la seconde partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

Il n'est pas fort extraordinaire, chrétiens,

de voir que les choses les plus utiles et les plus salutaires deviennent souvent les plus pernicieuses par le mauvais usage qu'on en fait; et que ce qui pourrait être à notre avantage tourne quelquefois à notre perte, ou soit occasion de notre malheur. La même chose arrive tous les jours dans la vie civile, où nous voyons que les lois qui sont établies pour la conservation d'un Etat et pour la sûreté publique, causent la perte de ceux qui les violent. Dans l'ordre de la grâce, les sacrements institués pour la vie de nos âmes ne leur donnent-ils pas assez souvent la mort par l'abus qui n'est que trop ordinaire? Enfin, la médecine même convient de cette vérité, que la corruption des meilleures et des plus saines choses devient la pire et la plus dommageable de toutes les corruptions. C'est en ce sens, Messieurs, que le Fils de Dieu, qui est la vie des uns, devient la mort des autres; que cette lumière qui éclaire plusieurs, aveugle aussi un très-grand nombre de personnes; et qu'enfin l'erreur et le mensonge naissent quelquefois de la vérité, par le scandale qu'on en prend et par la contradiction qu'on y apporte. Hélas! cela ne se vérifie peut-être que trop encore aujourd'hui à l'égard de plusieurs qui m'écoutent.

Pour les bien entendre, Messieurs, et concevoir une juste crainte d'un malheur si ordinaire et dont les suites sont si terribles, je ne fais que repasser sur les mêmes vues que le Fils de Dieu a eues en venant sur la terre, savoir, de se faire la voie, la vérité et la vie des hommes; car il s'ensuit que la contradiction que nous apportons à la voie qu'il nous a tracée lui-même, nous éloigne toujours davantage du chemin du salut; qu'en fermant les yeux à la lumière de la vérité, on s'aveugle de plus en plus; et qu'en menant enfin une vie entièrement opposée à celle dont il nous a donné l'exemple, on ne peut éviter la mort, par un juste arrêt de celui qui sera un jour notre juge souverain. Parcourons ceci, je ne fais que vous le marquer, pour vous avertir d'y prendre garde, afin que vous n'augmentiez point malheureusement le nombre de ceux à qui Jésus-Christ est un sujet de scandale et de contradiction.

Car 1^o s'il est la seule voie qui nous conduit sûrement au ciel; que peut-on inférer autre chose de la contradiction qu'on apporte à cette voie, sinon que la voie que l'on prend y étant opposée, ne peut que nous égarer, nous éloigner de notre terme, et nous perdre enfin sans ressource? *Notas mihi fecisti vias vitæ* (Psal. XV), dit son Prophète: il nous a montré le chemin, il n'a rien épargné pour nous le faire connaître; ses lois, ses préceptes, ses conseils, ses maximes et toutes ses paroles sont autant de lumières qui nous éclairent et qui nous conduisent. Si nous prenons donc un chemin tout contraire, plus nous avancerons, plus nous nous égarerons de cette voie; et en ayant perdu toutes les traces, plus nous nous hâterons de marcher, plus nous courrons à notre

perte, et plutôt nous tomberons dans ce précipice où elle aboutit.

Aussi imprudents que ces Israélites qui, sachant que Dieu les conduisait lui-même dans la terre promise au travers des mers et des déserts, demandèrent à Moïse qu'il leur donnât des dieux visibles pour leur servir de guides et pour marcher devant eux, afin de ne se point égarer dans un chemin si inconnu et si difficile à tenir : *Fac nobis deos qui nos præcedant.* (Exod., XXXII.) Ce peuple, qui avait tant de penchant à l'idolâtrie, voulait voir de ses yeux ses conducteurs, de crainte de s'égarer; mais c'était en cela même que consistait son égarement; car ces dieux visibles n'étaient que des idoles faites des mains d'hommes. Aussi Dieu punit-il si sévèrement cette imprudence, que de plus de six cent mille hommes qui étaient sortis d'Égypte, il n'y en eut que deux qui arrivèrent dans cette heureuse terre que Dieu leur avait promise.

Figure bien claire et bien naturelle de ce qui arrive à tant de milliers de chrétiens aujourd'hui. Un grand législateur, dont Moïse n'était que l'organe et la figure, s'est fait en même temps notre voie et notre guide, il nous a montré le chemin par lequel il a marché le premier; ce chemin, c'est la loi, ce sont les préceptes. Mais que font la plupart des chrétiens? Ils suivent des dieux étrangers qu'ils se forgent eux-mêmes et qu'ils prennent pour guides : c'est le langage de l'Apôtre; car quel nom plus propre pouvait-il donner à ce plaisir et à cette cupidité que nous suivons aveuglément : *Quorum Deus venter est?* Un jeune homme ne se voit pas plus tôt sorti de dessous la conduite des sages maîtres, qui se sont efforcés de le mettre en voie de salut, en lui donnant une bonne éducation, qu'il quitte cette voie trop gênante, qu'il oublie les préceptes et tous les salutaires avis qu'on lui a donnés, pour s'engager dans le libertinage, où l'entraîne le mauvais exemple des compagnies qu'il fréquente : cet égarement l'éloigne d'abord bien loin de son devoir, comme l'enfant prodigue de l'Évangile : *Abiit in regionem longinquam*; les grâces, les saintes lumières, les leçons salutaires qu'il a apprises, sont comme son bien et sa substance qu'il dépense et dissipe bientôt; les festins, la bonne chère, le jeu, les parties de divertissements et les débauches, sont, selon le langage de l'Écriture, la voie qu'il prend pour entrer dans le commerce du monde, et pour s'y faire connaître. On a beau lui dire que cette route est dangereuse et qu'il court à sa perte, comme il a pris son plaisir pour guide et que c'est là l'idole qu'il s'est forgée, il n'écoute plus rien, il marche à grands pas, comme pour regagner le temps qu'il s'imaginait avoir perdu, en ne suivant pas un conducteur si commode. Ainsi, plus il s'avance, plus il s'éloigne de sa véritable fin, qui est son salut éternel; car il tombe de péché en péché, de précipice en précipice, où il s'enfoncé toujours de plus en plus; car c'est là l'effet de cet égarement funeste : on s'é-

carte toujours de son terme à mesure qu'on avance. Saint Augustin rend lui-même témoignage à cette vérité après l'avoir expérimenté lui-même : *Ibam longius a te et sinebas, et jactabar, et effundebam, et diffuebam.* (L. de Confess., c. II.) J'avais, dit-il, dans ce chemin des maximes du monde; là, je m'étendais et m'épanchais, en m'abandonnant à toutes sortes de désordres, en me donnant toute liberté, et ainsi j'allais de péché en péché, sans que la crainte de votre justice, ô mon Dieu, ni vos lois si saintes, ni même le danger de ma propre perte fût une barrière assez forte pour m'arrêter. Et voilà où l'on s'engage par la contradiction que l'on apporte aux lois du Fils de Dieu, lesquelles sont les voies par où il nous conduit et qu'il nous a marquées lui-même; lorsqu'on s'en écarte, Dieu nous abandonne à notre propre conduite, à nos désirs et à nos passions déréglées; ce qui est, au sentiment du Prophète et de l'Apôtre, la plus grande rigueur dont la justice divine puisse user à l'égard d'un pécheur en cette vie : *Tradit illos Deus in desideria cordis eorum.* (Ad Rom., I.) Trop heureux en leur égarement, si Dieu semait des épines dans la route qu'ils ont prise, pour leur faire reprendre celle qu'ils ont quittée, et s'il les réduisait d'abord à la dernière misère, comme l'enfant prodigue, pour rappeler ces ingrats vers leur père : *Surgam et ibo ad patrem meum.* (Luc., XV.) Mais c'est le malheur de ceux qui quittent la route que ce Sauveur nous a marquée, de ne suivre plus que leurs passions, d'aller où leur caprice les conduit, où leurs désirs les portent, où leurs convoitises les entraînent : *Dimisi eos, secundum desideria cordis eorum.* (Psal. XVIII.)

À ce premier malheur, il en succède ordinairement un second qui naît de la contradiction que l'on fait à cet Homme-Dieu, en tant que vérité; et ce malheur est un aveuglement déplorable que cette lumière a coutume de laisser dans l'âme de ceux qui y ferment volontairement les yeux. Ce fut le grand châtiment dont le Fils de Dieu même menaça autrefois le peuple Juif : ce peuple qui était averti de sa venue, par tant de marques et par tant de preuves de divinité qui paraissaient en sa personne, n'ayant pas voulu s'y rendre, cependant, nous voyons comme il sert maintenant d'exemple illustre de la sévérité avec laquelle Dieu punit ceux qui résistent opiniâtrément à la vérité : *Ut videntes, videant, et non videant.* (Marc., IV.) On les voit qui demeurent encore aveuglés au milieu de tant de lumières; on les voit dans les ténèbres d'une ignorance volontaire, pour n'avoir pas voulu recevoir la vérité, ou pour l'avoir contredite lorsqu'on la leur annonçait.

Or, ce qui paraît si visiblement dans ce peuple abandonné de Dieu, dans ce peuple aujourd'hui l'opprobre et l'exécration de tous les hommes, se vérifie encore en une infinité de chrétiens qui, à force d'étouffer la voix de la vérité, et d'y contredire, par une rébellion secrète, ne l'entendent presque

plus, ou la retiennent captive, comme parle saint Paul : *Veritatem Dei in injustitia detinent.* (Rom., I.) Dieu la leur avait fait connaître par ses grâces et par ses lumières intérieures; sa parole extérieure s'était fait entendre par la voix des prédicateurs; ils en ont plus entendu qu'il n'en fallait pour convertir des nations entières; mais y ayant si souvent résisté, ils croupissent maintenant dans un aveuglement d'esprit qui fait qu'ils ne voient et qu'ils n'appréhendent plus rien. Ils sont dans un endurcissement de cœur que rien n'est capable d'amollir. Et c'est de là que nous voyons des pécheurs insensibles à tout ce qui jette la frayeur dans l'esprit des autres; des pécheurs qui, à force de s'étourdir l'esprit sur les vérités de l'autre vie, ne les appréhendent plus; des pécheurs qui ont les oreilles battues des maximes de l'Évangile, et qui n'en sont nullement émus. Ce mal est sans remède, Messieurs, puisqu'il vient de l'abus qu'ils ont fait des remèdes même : tout ce qu'on leur peut dire ne les touche plus et ne fait que blanchir; ce sont des traits qui n'entrent point, mais qui se réfléchissent vers le lieu d'où ils viennent, par la dureté et la résistance du cœur, contre lequel ils sont lancés; de manière qu'il n'est que trop vrai, ce qu'assure le prince des apôtres, qu'il leur serait plus expédient de n'avoir point connu la vérité que de la rejeter après l'avoir reçue, en prenant une conduite qui la combat et qui la contredit.

Enfin, chrétiens, la dernière contradiction que l'on fait au Fils de Dieu ne nous expose pas à un moindre malheur, et ne vérifie pas moins l'oracle de notre Évangile : *Hic positus est in ruinam multorum*; c'est la contradiction que ce Sauveur souffre en qualité de vie, c'est-à-dire, d'exemple et de modèle de sa vie, sur laquelle nous devons former la nôtre. Cette contradiction est la plus visible, parce qu'elle paraît au dehors et dans nos actions, et dans nos paroles, et dans toutes nos manières; jusque-là qu'il semble que la plupart des hommes aient pris tout le contrepied de ce que cet Homme-Dieu leur a enseigné par son exemple. On disait autrefois des premiers chrétiens que si l'Évangile eût été perdu, il n'eût fallu, pour le rétablir, que considérer la vie et les actions de ceux qui faisaient profession de le suivre, parce qu'autant de chrétiens qu'il y avait alors, étaient autant d'images et de vives expressions de cet Homme-Dieu; leurs mœurs faisaient voir quelle avait été sa sainteté même, et l'on ne pouvait que juger très-avantageusement des préceptes et des leçons du maître en considérant la sainteté des disciples; mais, maintenant, l'on pourrait dire que la vie de la plupart des chrétiens d'aujourd'hui n'est qu'une contradiction aux actions de ce même Sauveur, puisqu'on n'y peut presque remarquer aucun trait de sa vie.

Or, que peut-on attendre, ou que ne doit-on pas craindre de cette contradiction si générale, si formelle, si manifeste sinon que les hommes étant inexcusables, de n'en être pas conformés à cette vie, ils ne pourront

éviter les reproches terribles de ce Dieu-Homme, qui les jugera sur ce modèle. Car quelle honte et quelle confusion, quand on confrontera un jour la copie avec l'original, et qu'on fera voir comment cet homme, par un assemblage monstrueux, a été en même temps et voluptueux et chrétien ! Comment cet autre, a pu allier deux choses si opposées, son ambition et l'humilité du plus humble de tous les hommes ? Comment cet avare, attaché aux biens de cette vie, et qui a passé ses meilleures années à amasser des richesses, a pu se croire de la suite d'un Dieu pauvre, qui n'a promis son royaume qu'aux pauvres d'esprit, et qui a donné sa malédiction aux riches qui possèdent les biens du monde avec attachement ? Comment ces malheureux oseront-ils alors paraître et prendre le nom de chrétien, nom qu'ils contredisent et qu'ils désavouent si hautement aujourd'hui par leurs mœurs ? Le Fils de Dieu ne rougira-t-il point de reconnaître pour disciple celui qui aura eu honte de le reconnaître pour maître ? Comment celui-là osera-t-il se ranger sous l'étendard de la croix, après l'avoir combattue et l'avoir eue en horreur toute sa vie ? Plus on l'approchera de cette croix, plus l'opposition et la contradiction, qui a toujours été entre elle et lui, paraîtra. Que pourra-t-il répondre, puisque l'exemple d'un Dieu ôte toute excuse, réfute toutes les raisons et lève toutes les difficultés qu'il pourrait opposer ?

Si ce Sauveur se fût contenté de nous instruire par ses préceptes et par une loi écrite, les hommes, entêtés des maximes contraires, eussent peut-être accusé cette loi de trop de rigueur; ils en eussent détourné le sens par de fausses interprétations, leur raison prévenue n'eût pas manqué de trouver des prétextes que leur passion eût fait valoir comme les plus justes du monde; on eût adouci, changé, retranché ce que chacun eût jugé contraire à son inclination. Mais le Fils de Dieu nous ayant instruits par son exemple, et nous ayant fait voir dans ses actions ce qu'il a enseigné par ses paroles, il a été au-devant de toutes les difficultés et de toutes les contestations qui pouvaient naître; il a même mené une vie commune, afin que tout le monde le pût imiter; il a passé par tous les âges, et a tellement disposé les actions de sa vie qu'il a pu servir de modèle à tout le monde. Il a mené une vie cachée et particulière, une vie conversante et publique; il a été enfant, jeune, homme parfait; il s'est proportionné à notre faiblesse et à notre capacité; il a été sujet aux misères et aux nécessités communes; il n'y a point de vertu dont il ne nous ait donné des exemples, et presque point d'actions où il ne puisse nous servir de règle. Quand donc on étalera toute la vie d'un chrétien et qu'on examinera quel rapport et quelle conformité elle aura eue avec celle de cet Homme-Dieu, par quel droit ce chrétien pourra-t-il prétendre à la gloire qui n'est réservée qu'à ceux qui seront semblables à Jésus-Christ ? Comment pourra-t-il

ensuite soutenir le reproche de ce Sauveur ? Je vous avais, lui dira-t-il, frayé le chemin de la sainteté et de la vertu, en marchant devant vous ; je vous avais facilité le chemin de votre salut, en vous montrant ce qu'il fallait faire ; vous aviez un modèle devant les yeux et vous n'aviez qu'à le suivre ; pourquoi donc m'avez-vous contredit par vos actions ? Ah ! je vous contredirai à mon tour et je m'opposerai à toutes vos prétentions et à tous vos désirs.

CONCLUSION.

Voilà, Messieurs, quel sera le sort et la destinée de ce chrétien, si dissemblable à celui qui a été le modèle et la règle de sa vie. Vous savez, Messieurs, qu'un modèle a deux usages : l'un, de diriger l'ouvrage quand on le fait, comme font les peintres, qui regardent souvent l'original qu'ils veulent copier ; l'autre, d'être comme le juge de ce même ouvrage, lorsqu'il est achevé ; de là vient que l'on compare l'un avec l'autre : de même le Sauveur jugera un jour les chrétiens sur le modèle qu'il leur aura donné, qui est sa propre vie ; il en regardera, il en examinera tous les traits, pour voir si nos actions y auront été conformes. Quelle espérance pourront donc avoir alors ceux dont la vie a été une contradiction continuelle à celle de leur Dieu ? Comment pourront-ils éviter la sentence de la condamnation que ce juste juge prononcera contre eux ? Certes, il n'y aura plus alors de moyen d'en adoucir la rigueur, il faudra nécessairement subir la peine éternelle que votre contradiction aura méritée ; au lieu qu'aujourd'hui pour nous rendre ce juge favorable, nous n'avons, chrétiens, qu'à suivre les voies qu'il nous a marquées, sans jamais nous en écarter : car, comme il est notre chemin, il est aussi notre terme ; nous n'irons point à lui pendant que nous le fuirons et que nous marcherons par une autre route ; il faut donc nous rendre aux vérités qu'il nous a enseignées. Il faut exprimer dans nos mœurs et dans notre vie, celui qui est notre modèle, afin que nos sentiments, nos lumières, nos actions ayant été toujours conformes à la doctrine et aux exemples du Fils de Dieu, nous puissions, pour récompense de notre fidélité, lui être semblables dans la gloire qu'il nous a méritée, et que je vous souhaite, etc.

SERMON LXX.

SUR LES DEVOIRS DES ENFANTS ENVERS LEURS PARENTS.

Descendit cum eis, et venit Nazareth, et erat subditus illis. (Luc., II.)

Jésus vint à Nazareth avec eux, et il leur était soumis.

L'évangile de ce jour, Messieurs, marque d'abord des sentiments bien opposés dans cet Homme-Dieu, tant à l'égard de sa mère que de celui qui passait pour son père, et que lui-même regardait en cette qualité. Il se retire de leur présence et s'éloigne secrètement de leur compagnie pour demeurer dans le temple et y donner les premières

preuves du zèle qu'il avait pour le salut des hommes. Ce procédé semblait contraire à la soumission qu'il leur devait en qualité de fils, puisque, tout Homme-Dieu qu'il était, il avait bien voulu s'y assujettir, aussi donna-t-il lieu à cet aimable reproche que lui fit la glorieuse Vierge : *Fili, cur fecisti nobis sic? Ego et pater tuus dolentes querebamus te.* (Luc., II.)

D'un autre côté, on le voit retourner avec eux dans la ville de Nazareth, qui était leur demeure ordinaire, et renfermer ce désir ardent qu'il avait du salut de tout le monde, dans la seule maison de Joseph et de Marie, auxquels il obéit avec respect, jusque dans les choses les plus basses et qui semblaient les moins convenables à sa dignité : *Et erat subditus illis.* Néanmoins, si nous examinons bien ces deux différentes conduites, nous trouverons que l'une ne détruit pas l'autre, mais que toutes les deux nous instruisent nous-mêmes de nos devoirs et de la manière dont nous devons accorder ces deux importants préceptes de la Loi, qui ont ensemble une si étroite liaison, en montrant par son exemple aux enfants, et ce qu'ils doivent à Dieu, et ce qu'ils doivent à ceux qui leur ont donné l'être et la vie.

Le Sauveur se retire donc dans le temple et s'éloigne de Joseph et de Marie, dans un âge où la soumission est le plus nécessaire aux enfants ; mais il leur en rend cette raison, que les affaires du Père céleste demandaient qu'il s'y employât, et qu'ainsi Joseph et Marie ne devaient pas trouver étrange qu'il exécutât les ordres qu'il avait reçus de Dieu : *In iis quæ Patris mei sunt oportet me esse* (Ibid.) ; et par là il nous apprend qu'il n'y a que la volonté de Dieu qu'on doit préférer à celle des pères et des mères, et qu'à cela près on leur doit toute sorte de soumission. Ensuite, la facilité avec laquelle ce Sauveur revient avec eux, la déférence qu'il marque pour tout ce qu'ils désirent de lui, l'obéissance qu'il leur rend durant tant d'années, nous fait voir par le plus noble et le plus éclatant exemple qui ait jamais été, ce que les enfants doivent à leurs parents, puisque Dieu, après en avoir fait un précepte dans l'ancienne Loi, veut encore que ce soit la seule chose que son propre Fils nous enseignât pendant la plus considérable partie de sa vie. Instruisons-nous donc, chrétiens, d'un devoir si important, après que nous aurons imploré les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de celle-là même à qui cet Homme-Dieu a si longtemps et si ponctuellement obéi. *Ave, Maria.*

Les devoirs que les enfants sont obligés de rendre à ceux dont ils ont reçu la vie, étant fondés sur le droit naturel, sont si justes et si incontestables, Messieurs, qu'ils n'ont pas besoin de preuves qui les autorisent ni de raisons qui les appuient. Il ne faut que la voix de la nature pour nous en convaincre ; de même que pour les violer, il faut avoir étouffé dans soi les plus tendres sentiments que cette nature imprime au fond même des cœurs les plus barbares, de sorte

qu'au dire d'un ancien ; mettre seulement en question s'il faut honorer nos pères et nos mères, c'est une proposition qu'on ne doit pas souffrir sans châtement, parce que c'est paraître révoquer en doute tout à la fois les premiers principes et de la nature et de la morale. Cependant, chose étrange ! dans un temps où les lumières de la nature et de la raison sont encore augmentées par celles de la foi et où les lois naturelles sont appuyées sur un commandement exprès de Dieu, je sens que je suis obligé de passer par-dessus cet avis, et que, bien loin de craindre de m'attirer le blâme et les reproches d'un auditeur tout chrétien, en vous proposant cette même question, je suis pressé par la corruption du siècle de porter les enfants (je ne dis pas ceux à qui la faiblesse de l'âge ne permet pas de concevoir l'importance de cette obligation, mais même les plus raisonnables qui n'en peuvent douter) ; je suis, dis-je, pressé de les porter à un devoir qu'ils ne se font pas de peine de violer au grand scandale du christianisme, puisque nous voyons tant de pères méprisés, maltraités, que dis-je ? abandonnés même par leurs enfants, malgré ce que la nature inspire, malgré ce que les lois commandent : tant le libertinage et l'ingratitude ont su surmonter dans ces monstres les sentiments les plus forts ! Oui, nature, oui, lois, oui, coutumes, vous n'avez rien de si puissant que là dureté de ces barbares ne viole. Pourquoi donc craindrai-je, puisque les enfants sont ingrats, quoiqu'ils n'ignorent non plus ces devoirs que l'obligation pressante de s'en acquitter ; pourquoi craindrai-je de les leur remettre devant les yeux et de rappeler les motifs les plus capables de les exciter ?

Pour cela, je remarque que le nom de père a particulièrement trois prérogatives qui en sont inséparables. C'est un titre d'honneur et même le plus auguste et le plus vénérable qui soit dans la nature, puisque c'est le caractère le plus vif de la Divinité : *Deus ex quo omnis paternitas* (*Ephes.*, III), comme parle saint Paul ; c'est un titre de puissance et d'autorité, parce que personne n'a un pouvoir plus légitime sur une chose que celui qui en est l'auteur et qui lui a donné l'être ; c'est enfin un nom d'amour et de tendresse, parce que l'on chérit naturellement son ouvrage, jusque là qu'on donne pour règle et pour exemple d'un grand amour l'affection que les pères et les mères ont pour ceux qu'ils ont mis au monde. Or, ce sont ces trois titres qui fondent autant de devoirs dans les enfants envers leurs pères et leurs mères. Ils leur doivent un culte et un respect que l'on appelle même piété, parce qu'après Dieu il n'y a rien dans la nature à qui il soit plus justement dû. Ils leur doivent l'obéissance comme étant naturellement soumis à leur pouvoir et à leur autorité ; ils leur doivent enfin un amour filial qui les oblige par reconnaissance d'entrer dans tous leurs intérêts et de les secourir dans tous leurs be-

soins. Ainsi le respect, l'obéissance, l'amour, sont les devoirs que les enfants ne peuvent refuser sans crime à ceux de qui ils ont reçu la vie ; c'est ce qui fera le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Je dis, chrétiens, que l'honneur et le respect sont le premier tribut que les enfants doivent à ceux qui leur ont donné l'être. Ce sont même les termes dont Dieu s'est servi pour exprimer le commandement qu'il en a fait dans l'ancienne Loi, commandement auquel il a donné un nouveau poids dans la nouvelle par son propre exemple : *Honora patrem tuum et matrem tuam* (*Exod.*, XX) ; honorez votre père et votre mère. Or, quoique la nature nous enseigne assez cette vérité sans qu'il soit nécessaire de vous en déduire les raisons, c'est cependant une chose assez remarquable que tout ce qui a coutume d'attirer le culte et le respect des hommes est renfermé dans la qualité de père. Les choses saintes et sacrées, l'âge et le rang, tout cela nous est respectable et tout cela nous oblige à une vénération toute particulière envers les auteurs de notre être.

Car, en premier lieu, nous les devons considérer comme des personnes sacrées, puisqu'ils nous tiennent la place de Dieu, qu'ils en sont les images vivantes et qu'ils en portent les plus nobles caractères, savoir, sa fécondité, Dieu s'étant servi d'eux pour nous donner la vie, ce qui leur donne une ressemblance parfaite avec la Divinité que les philosophes n'ont connue que sous le nom d'un premier Être qui a donné l'être et la vie à tout le reste, de sorte que, comme Dieu a voulu que nous leur fussions redevables après lui, du premier et du plus grand de tous les biens, plusieurs ont cru qu'ils pouvaient justement porter le titre de dieux visibles, *dei conspicui*, comme les appelle Philon le Juif. D'où ils ont inféré que le premier sacrifice qui leur était dû est un sacrifice d'honneur, semblable en quelque façon à celui qu'on rendait à Dieu même dans l'ancienne Loi, sacrifice qui était un hommage que l'on rendait à la grandeur de cet Être souverain qui, dans l'Écriture, prend le nom de Père et d'Auteur de tous les êtres. Or, comme il est constant que la plus noble et la plus parfaite image qu'il ait laissée lui-même dans la nature, est celle qu'il a imprimée dans la personne des pères et des mères, il s'ensuit aussi que c'est celle qui mérite le plus d'honneur et de respect de notre part.

C'est la conséquence qu'en tire le Saint-Esprit même par la bouche du Sage : *Qui timet Dominum honorat parentes, et quasi dominis serviet iis, qui se genuerunt* (*Ecclé.*, III) ; celui qui craint le Seigneur honore ceux qui l'ont mis au monde, et ce respect qu'on leur doit s'appelle culte et piété, parce qu'il se rend à des personnes qui nous doivent être sacrées, qui tiennent la place de Dieu et qui en sont les plus écla-

tantes images. Aussi manquer à ce respect s'appelle impiété, mais impiété pareille à peu près à celle que l'on commet quand on viole le respect que l'on doit à Dieu et aux choses saintes, et c'est même pour cette raison que Dieu, dans l'Écriture, condamne de blasphème les irrévérences d'un fils à l'égard de son père. Car, quoique les blasphèmes ne regardent, à proprement parler, que le mépris de Dieu, néanmoins comme la qualité de père et de mère rend nos parents si semblables à Dieu, ce manque de respect renferme, pour ainsi dire, la même malice que celui qui est contre Dieu, ce que Dieu même a souvent fait connaître par les châtimens les plus terribles dont il a puni ceux qui se sont rendus coupables de l'un et de l'autre crime. Enfin, pour nous faire encore plus particulièrement souvenir de la nécessité de ce devoir dû à nos parents, il prend lui-même le nom de Père, comme si les titres de Dieu, de Créateur du ciel et de la terre et tous les autres qui l'élèvent au-dessus des créatures, n'eussent pas assez sensiblement inspiré la nécessité des devoirs que tous les hommes lui doivent rendre indispensablement. *Si ergo pater ego sum, ubi est honor meus? (Malac., I.)* Si vous me reconnaissez pour votre Père, où est donc l'honneur qui m'est dû et la déférence que vous devez avoir pour moi? D'où l'on peut connaître quelle est l'énormité du crime que commettent les enfans qui manquent à ce devoir si pressant et qui perdent le respect qu'ils doivent à ceux qui leur tiennent la place de Dieu, et qu'ils doivent considérer comme la chose la plus sainte et la plus inviolable.

De sorte que nous devons juger d'un enfant qui manque de respect à ses pères de la même manière que nous jugeons des impies. Lorsque nous voyons une personne qui raille sur la religion, qui tourne en ridicule les choses saintes et qui se moque de nos plus augustes mystères, nous nous récrions aussitôt : voilà un libertin, un homme sans foi et sans religion ; et, s'il vient à profaner ces mystères par quelque action indigne, nous l'accusons de sacrilège et nous le menaçons de la juste vengeance du ciel, si la justice des hommes n'a pas assez de zèle pour en faire une punition exemplaire. C'est le même jugement que nous devons porter d'un enfant qui manque au respect qu'il doit à ses parents, qui se rit de leur faiblesse, qui se moque de leurs avertissements, qui par une imitation ridicule contrefait leur paroles et leurs manières ; c'est ainsi que nous devons juger de ceux qui n'en parlent qu'avec mépris ou en des termes injurieux ; et encore avec une bien plus juste raison, s'ils viennent à les outrager ou par des paroles, ou par quelques mauvais traitemens ; car enfin, ce qui serait un crime envers le prochain, quel qu'il fût, devient envers nos parents une horrible impiété que Dieu a de coutume de punir en ce monde par la privation de la vie même, dont de si malheureux enfant se rendent

indignes en violant le droit le plus saint et le plus sacré qui soit dans la nature.

Ce n'est pas assez ; car, en second lieu, Messieurs, si nous devons du respect à l'âge et à l'antiquité, ce qui s'étend jusques aux choses même insensibles, comme aux monuments qui nous restent des premiers siècles et des grands hommes qui nous ont précédés, et que l'on conserve avec tant de soin, quel respect et quelle vénération ne devons-nous point à ceux de qui nous tenons l'être et la vie? Ce motif n'a rien, ce semble, de bien élevé ; il ne laisse pas cependant d'être fondé sur le droit naturel ; sur ce droit reconnu de toutes les nations, qui ont du respect pour l'âge et pour la vieillesse ; sur ce droit qui a lieu dans toutes les assemblées où l'on défère au sentiment des plus anciens, et où, pour l'ordinaire, ils ont les premières séances ; de sorte que dans les affaires leur avis a toujours le plus de poids. Enfin, peut-on nier que parmi tous les hommes l'on n'ait naturellement de la vénération pour l'antiquité? ce qui fonde aussi un droit juste et légitime d'exiger cette vénération et cette obéissance et de faire souvenir qu'elles sont dues à ceux à qui la présomption ne le fait que trop souvent oublier : aussi est-ce là un des principaux préceptes que donne le Prince des apôtres aux premiers chrétiens, précepte si formel, mais en même temps si juste qu'il l'a jugé nécessaire pour donner aux gentils une haute idée de la sainteté de notre religion : *Adolescentes subditi estote senioribus (I Petr., V)* ; que les plus jeunes soient soumis aux plus anciens et qu'ils leur donnent en toutes les rencontres des marques de leur respect. Saint Paul recommande expressément la même chose à son disciple Timothée : *Seniorem ne increpaveris, sed obseca ut patrem (I ad Tim.)* ; donnez-vous de garde, quand vous parlerez à une personne vénérable par son âge, d'user de réprehension ou de paroles impérieuses, qui aient l'air de blâme ou de reproche. Le respect que vous lui devez demande que vous usiez plutôt de prières et que vous agissiez avec lui comme avec votre père.

Or, cela étant de la sorte, de quelle manière ces deux grands apôtres auraient-ils voulu que les enfans eussent agi avec ceux qui sont leurs pères effectivement? Certes, bien loin de croire qu'il fût nécessaire de recommander ce point aux chrétiens de la primitive Eglise, ils se sont imaginé au contraire que ce nom de père suffisait pour étendre cette obligation sur ceux qui par leur emploi et par quelque caractère d'autorité ont du rapport à cette qualité auguste.

Que si vous voulez savoir présentement en quoi vous leur pouvez rendre cet honneur, ou de quelle manière vous leur devez marquer votre soumission, le Sage vous le dira en ces trois mots, qui renferment tous nos devoirs à cet égard : *In opere et sermone, et omni patientia honora patrem tuum (Eccle., III)* ; honorez votre père et

témoignez-lui votre respect par vos actions, par vos paroles et par votre patience. Vous marquerez votre respect par vos actions, quand vous n'entreprendrez rien d'importance sans son conseil, quand vous ferez paraître de la déférence à ses avis et quand vous prendrez garde de lui déplaire par votre conduite ou par quelque action qui puisse attirer son indignation et sa colère. Vous marquerez ce respect par vos paroles, non-seulement en ne sortant jamais du respect que vous lui devez par des brusqueries ou par ces réponses qui ont l'air de mépris, mais en usant toujours des termes les plus soumis et les plus respectueux. Loin donc de la bouche d'un fils ces plaintes menaçantes, ces reproches outrageants qui percent le cœur d'un père et qui l'accablent de tristesse et d'ennui; loin ce silence morne et dédaigneux, qui lui donne sujet de se plaindre d'un ingrat. En user de la sorte avec des gens d'honneur, c'est ne savoir pas vivre; mais traiter avec tant de dureté un père dont on a reçu la vie, c'est ne pas mériter de vivre, puisque Dieu même a coutume d'abrèger la vie de ceux qui manquent à ce respect; mais surtout il faut marquer cet honneur et cette soumission par la patience à souffrir leur imperfection : *Honora patrem in omni patientia.*

Car il arrive assez ordinairement que les infirmités de la vieillesse les rendent chagrins, fâcheux et difficiles; mais, bien loin que cela vous dispense du respect que vous leur devez, c'est une occasion que Dieu fait naître chez vous d'exercer votre vertu et de pratiquer le précepte qu'il vous a fait de les honorer, en quelque état qu'ils puissent être. Car enfin, n'est-ce pas à vous à souffrir une mauvaise humeur, qui ne vient peut-être que des sujets de déplaisir que vous leur avez donnés? N'est-ce pas à vous à tâcher de les adoucir par votre complaisance et par votre assiduité auprès de leurs personnes? Hélas! que n'ont-ils point souffert de vous dans votre enfance! et quelle occasion de patience ne leur avez-vous point donnée par votre mauvaise conduite et par les dérèglements de votre jeunesse! Mais quelle consolation ne concevraient-ils point dans leurs infirmités s'ils voyaient des enfants, qui par leur douceur, leur patience, leurs déférences et leurs respects, les dédommageassent en quelque manière des peines qu'ils ont prises pour eux! *In opere et sermone, et omni patientia honora patrem tuum.*

Ajoutez enfin, Messieurs, en troisième lieu, que si nous devons du respect à ceux qui sont d'un rang distingué et élevé au-dessus de nous, comme aux souverains, aux magistrats, et en un mot, à tous ceux qui sont dans un degré supérieur, comme saint Paul l'ordonne expressément : *Cui honorem, honorem, cui tributum, tributum* (Rom., XIII); rendez honneur à ceux à qui vous le devez, et payez le tribut à ceux qui ont droit de l'exiger, quel doit être notre respect pour

nos parents? Car le premier et le plus haut degré de supériorité qu'une personne puisse avoir au-dessus d'une autre, est la qualité de père, qui renferme tous les autres droits, puisque celle de roi à l'égard des sujets, celle de maître à l'égard des serviteurs, celle de juge à l'égard de ceux qui demandent justice, et tous les autres titres de supériorité et d'élévation ne sont que de faibles expressions du nom de Père. Les familles ne sont-elles pas les premières et les plus anciennes monarchies du monde? N'a-t-on pas vu même des souverains affecter souvent de prendre le nom de père, comme étant le plus capable de les faire respecter, quelque rang qu'ils eussent déjà au-dessus des autres hommes? Ainsi donc, perdre ce respect, c'est violer le droit le plus juste qui soit dans la nature, puisqu'il n'y a que le respect que l'on doit à Dieu qui doive l'emporter, ou plutôt parce que Dieu a voulu comme partager ce respect avec les pères, en leur communiquant une partie des droits qu'il a sur nous.

Ce qui a fait dire à saint Thomas que les enfants tiennent la vie de leurs pères comme un fief dont ils leur doivent faire hommage, par le culte et le respect qu'ils leur rendent, et qu'autrement ils mériteraient d'en être privés, à peu près comme un vassal qui commet un acte de félonie envers son souverain, dès là qu'il refuse de lui rendre l'aveu et la reconnaissance qu'il lui en doit, ce qui oblige souvent le souverain à confisquer le bien que le vassal n'avait reçu qu'à cette condition. Et c'est de là qu'à quelque rang qu'un enfant puisse ensuite être élevé, il ne peut jamais s'affranchir du devoir qui est attaché au titre de fils: de sorte que si un enfant né d'un père pauvre devenait souverain, ou était élevé à la première dignité du monde, il ne serait pas pour cela dispensé de ce respect; et en même temps qu'il recevrait l'hommage de tous les hommes, il en devrait rendre encore un plus soumis et plus respectueux à son père, qui est toujours au-dessus de lui par un droit naturel, et qui tient un rang à son égard, que tous les autres, quelque grand qu'ils soient, n'égalent jamais.

C'est ce que nous voyons dans notre évangile et dans l'exemple du Sauveur des hommes, puisque cet Homme-Dieu, ce Fils du Père éternel, ce Roi du ciel et de la terre, qui était adoré des anges et de toutes les puissances du ciel, et qui savait qu'il le devait être un jour des plus grands monarques de l'univers; en un mot, puisque ce Verbe incarné était soumis à une pauvre femme qui était sa mère et à un pauvre artisan qui lui tenait lieu de père; car ce Dieu de majesté n'a jamais manqué à ce qu'il leur devait en cette qualité; pourquoi? Parce que c'est un droit inaliénable que les pères et les mères ont sur leurs enfants : *Et erat subditus illis.* Cependant c'est à quoi les enfants manquent souvent, lorsqu'élevés dans un poste au-dessus de leur naissance, ils semblent méconnaître leurs parents pau-

vres. Et certes, s'ils ne les méprisent pas, du moins ils ont une je ne sais quelle honte de les reconnaître, parce qu'ils les regardent comme un reproche tacite de la bassesse de leur extraction. Ainsi, au lieu que la fortune et l'élévation d'un enfant devrait s'étendre sur ceux qui lui ont donné la vie, souvent c'est ce qui les éloigne de la présence de cet ingrat, se cachant même sous des noms qu'ils empruntent des terres qu'ils ont acquises, comme pour effacer jusqu'au nom et aux marques de leur véritable naissance.

N'est-ce pas là, chrétiens, une véritable bassesse de cœur, bien éloignée de la générosité de tant de souverains, qui, dans le changement de leur première fortune, se sont fait un mérite de faire connaître ceux dont ils avaient reçu la vie et d'avoir pour eux les mêmes déférences qu'ils avaient auparavant ? Et certes, c'est par là qu'ils ont fait voir qu'ils étaient dignes de l'honneur qu'ils s'étaient acquis, en rendant eux-mêmes et en faisant rendre à leurs pères et à leurs mères le respect qu'ils leur devaient ; ils montraient, par ce procédé si juste, qu'ils n'étaient point éblouis de l'éclat de leur nouvelle dignité : et véritablement c'est ennoblir en quelque manière son extraction, que de faire remonter sa grandeur sur ceux qui sont les auteurs de sa vie : ce respect est donc la première reconnaissance que l'on doit aux pères et aux mères ; c'est donc une dette qu'on ne peut prescrire et qui ne s'éteint pas même à leur mort, puisqu'on doit ce respect à leur mémoire, à leurs tombeaux, à leurs actions, à leur dernière volonté, aux exemples qu'ils nous ont laissés ; c'est une obligation enfin qui est éternelle de sa nature, puisque quand nous vivrions éternellement, nous ne pourrions jamais entièrement y satisfaire. Nulle disgrâce de la fortune, nul changement dans leur état ou dans leur humeur, nul accident, en un mot, ne nous en peut jamais dispenser. Mais comme l'honneur, le culte et le respect ne sont que le premier devoir que les enfants doivent à leurs parents, passons à l'obéissance qui est un second devoir, qui n'est qu'une suite du premier, que les saints Pères nous assurent être compris dans le même précepte que Dieu nous a fait de les honorer. C'est ce qui va faire la seconde partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

Partout, Messieurs, où il y a un pouvoir et une autorité légitime, c'est une conséquence nécessaire qu'il y ait de la dépendance et de la soumission qu'on est obligé de rendre à ceux qui sont revêtus de cette autorité, qui vient toujours de Dieu, comme nous l'apprend l'apôtre saint Paul. Or, de toutes les dépendances, il n'y en a point de plus juste que celle d'un fils à l'égard d'un père et d'une mère ; car, comme le nom de père renferme tous les droits de commander, le nom de fils marque réciproquement une entière nécessité d'obéir. Car enfin, si l'obéissance que les serviteurs doivent à

leurs maîtres, celle des sujets aux souverains, et des citoyens d'une ville aux magistrats et à ceux qui les gouvernent ; si, dis-je, cette obéissance est absolument commandée selon la doctrine du même grand apôtre : *Necessitate subditi estote, non solum propter iram, sed etiam propter conscientiam* (Rom. XIII), cette obligation n'est-elle pas encore infiniment plus étroite dans les enfants à l'égard de leurs pères ? Jusquelà, que cet apôtre compte entre les pécheurs les plus abominables, les enfants rebelles et désobéissants ; jusque là, dis-je, qu'il les confond avec les traîtres, les assassins et les plus scélérats d'entre les hommes.

Ainsi, je ne m'arrêterai pas à vous convaincre d'une vérité que la nature même nous apprend et que la seule lumière de la raison nous doit faire envisager comme la plus juste de nos obligations ; je me contente de dire, avec saint Augustin, que c'est désobéir à Dieu même, que de refuser à ses parents l'obéissance qu'on leur doit, et que quand leurs commandements sont justes, ils imposent la même obligation que ceux de Dieu : *Qui patribus non obsequitur, Deo non obsequitur*. (L. de obedient.). Mais comme il arrive quelquefois que les pères font violence à leurs enfants dans des choses injustes, et que les lois mêmes, civiles et ecclésiastiques, ont été chargées d'y pourvoir, je veux vous marquer ici une occasion où, de même que le pouvoir des pères et des mères a eu besoin d'être réglé par la raison et par la Loi de Dieu, de même aussi les enfants doivent apprendre jusqu'où doit aller leur déférence et leur soumission.

C'est dans leur établissement et dans la vocation pour l'état de vie où ils croient que Dieu les appelle. Car, comme cette affaire est la plus importante, à cause qu'il y va du repos de toute leur vie et que l'intérêt de leur salut, qui en dépend et qu'ils doivent préférer à tout le reste, doit l'emporter sur toutes les autres considérations, si Dieu les veut et les appelle à un état, il n'y a pas à douter qu'ils ne lui doivent obéir préférablement à ceux dont il s'est servi pour leur donner la vie ; puisque le Sauveur du monde dit lui-même, que quiconque aime son père et sa mère plus que lui, ne mérite pas d'être à son service. D'ailleurs aussi, comme rien n'est si important que l'établissement et que le choix d'un parti, lorsqu'il est question de s'engager dans le mariage, que d'un autre côté les parents pourraient souffrir de la résolution précipitée d'un jeune homme ou d'une jeune fille, qui les priverait du support et de la consolation qu'un père peut espérer de ses enfants, et que quelquefois ces engagements sont contraires à l'intérêt des familles ; en un mot, l'importance d'une si grande affaire nous semble dire que si jamais un enfant doit de la soumission aux volontés d'un père, et ne rien faire sans son agrément, c'est en cette occasion, qui est presque la seule, où les droits d'un père et d'un fils, et ceux que Dieu même a sur l'un et sur l'autre, se

blent entrer en concurrence ; or, comme c'est en cette occasion où un père croit que son autorité est le plus choquée, si un fils s'engage contre sa volonté, et où un fils croit avec plus d'apparence qu'il peut se soustraire au pouvoir paternel, il est sans doute nécessaire d'accorder l'un et l'autre droit, de rendre aux pères ce qui leur est dû en cette rencontre et de n'ôler pas aux enfants ce que Dieu et la nature leur ont accordé pour la sûreté de leur salut éternel et de leur bonheur temporel tout à la fois.

Si donc il arrive que dans le choix d'un état de vie, d'un emploi, d'une alliance, d'un engagement pour le monde ou pour la religion, les inclinations et ensuite les volontés d'un père et d'un fils soient différentes, et que chacun veuille faire pencher l'autre de son côté, voici, Messieurs, ce que la loi de Dieu permet aux enfants et ce qu'elle défend aux pères, ou, si vous voulez, ce qu'elle défend aux enfants et ce qu'elle permet aux pères pour conserver leur droit et leur autorité. Comme les enfants sont soumis à leurs pères et obligés de leur obéir, on ne peut douter que l'infraction du précepte que Dieu en a fait ne soit un péché très-grief qui attire la malédiction et la vengeance de Dieu, lorsque la chose est d'importance, comme serait de s'engager dans une alliance contre le gré de ses parents ou sans les avoir consultés, prendre un emploi qui leur déplairait et dont ils se trouveraient déshonorés, ou s'engager enfin dans un parti ou dans une affaire où il irait de l'intérêt de leur famille : ce sont là de ces choses importantes dans lesquelles les enfants ne peuvent se retirer de la dépendance de leurs parents sans crime, à moins qu'ils n'eussent pour cela des raisons encore plus importantes, comme serait l'intérêt de leur salut et de leur conscience, ou bien qu'après leur avoir rendu leurs devoirs, tout le monde s'aperçût qu'il n'y aurait que le caprice des pères, l'avarice, ou une aversion toute visible qu'ils auraient conçue contre un enfant, qui les fit opiniâtrer et s'opposer à son avantage.

Or vous savez ce que les lois permettent alors, vous savez à quel âge et à quelle condition un enfant de famille peut user de son droit et de la liberté qu'il a de s'engager et d'être maître de sa conduite dans ses sortes d'affaires, quand les pères et les mères refusent de les pourvoir par dureté, ou en laissent passer le temps et l'occasion avec un notable préjudice de leur fortune ; encore les enfants leur doivent-ils cette déférence, qui est une marque de l'obéissance et de la soumission qu'ils leur doivent, de leur représenter leurs raisons, de les faire prier par ceux qui ont quelque pouvoir sur leur esprit, et de leur faire entendre qu'ils connaissent parfaitement et le respect et la soumission qu'un enfant doit à son père ; mais qu'après tout, un père ne doit pas ignorer aussi que le choix de leur état et de leur engagement, choix d'où dépend le repos et le bonheur de toute la vie,

ne doit être libre, et qu'ils ont enfin bien du regret que leur choix ne s'accorde pas avec l'inclination de ceux pour qui, dans tout le reste, ils auront toujours toute la soumission imaginable.

Ainsi, chrétiens, hors de cette occasion où les lois ont jugé qu'il serait trop rude de contraindre les enfants à une obéissance qu'on pourrait appeler cruelle, les enfants doivent obéir à leurs pères et mères, mais conformément à l'âge et à l'état où ils sont, puisqu'il est constant qu'avant d'être émancipés, la dépendance d'un enfant est plus grande, et que son obéissance doit être plus soumise, parce que la jeunesse étant aveugle et portée au libertinage, les mauvais conseils et les mauvaises compagnies la corrompent, les passions l'entraînent et la précipitent en mille désordres, de manière que l'autorité paternelle étant presque le seul frein qui les puisse arrêter, c'est autant pour leurs propres intérêts que par un devoir de justice que Dieu les y a soumis. Au lieu que l'obéissance de ceux qui sont en âge de se conduire eux-mêmes n'est pas de même nature et ne s'étend pas à toutes les rencontres particulières ; c'est assez qu'ils n'entreprennent rien d'important sans leur avis, qu'ils ne fassent rien qui leur puisse déplaire et qu'ils défèrent à leurs conseils dans les affaires principales.

Je trouve encore une occasion, Messieurs, où les enfants qui sont encore sous la conduite de leurs parents, mais dans un âge raisonnable et prescrit par l'Eglise et par les lois civiles, ne sont pas entièrement obligés à une soumission aveugle et à une obéissance entière, quoiqu'ils doivent beaucoup déférer à l'autorité et au juste pouvoir que les parents ont sur eux.

C'est dans la vocation à l'état religieux, quand Dieu les y appelle et qu'ils ont des marques assez évidentes de leur vocation sur un point si important pour leur salut ; car comme les enfants appartiennent à Dieu plus qu'à ceux dont il s'est servi pour leur donner la vie, et que cependant les droits de Dieu ne sont point contraires à ceux des pères, je trouve aussi qu'il y a des devoirs et des déférences qu'un fils doit à ses parents et d'autres qu'il doit à Dieu. Il doit donc écouter la voix de Dieu et ne pas se rendre rebelle à ses lumières ; mais pour ne pas manquer aux devoirs qu'il doit à ceux qui lui ont donné la vie, il ne doit point disposer de lui-même dans cette occasion, sans en avoir demandé l'agrément d'un père et d'une mère et s'être efforcé d'obtenir leur consentement. Ce devoir, Messieurs, est si raisonnable, que Dieu, qui pourrait disposer de nous absolument sans attendre notre volonté, n'use pas toujours de son droit, parce qu'ayant bien voulu le partager pour ainsi dire avec les pères et les mères à l'égard de leurs enfants, il veut que leur autorité ne soit point en cela violée ; il veut qu'on leur demande leur agrément dans le sacrifice qu'un enfant lui

offre de soi-même, afin que ce sacrifice soit offert dans l'ordre, qu'il soit volontaire de tous côtés, et qu'un enfant ne voue pas indistinctement un bien qui ne lui appartient pas tout entier, et sur lequel un père a des droits sacrés et inviolables. C'est pourquoi, encore que les parents ne puissent pas absolument empêcher leurs enfants de choisir un état auquel ils se sentent intérieurement appelés, ils peuvent cependant examiner leur vocation, l'éprouver et en différer l'effet, jusqu'à ce qu'ils soient eux-mêmes moralement assurés de la volonté de Dieu, mais non pas les tenter en les exposant aux dangers et aux occasions de perdre cette vocation.

Voilà, Messieurs, tout ce qu'exigent d'un enfant, en cette rencontre, l'obéissance et la soumission qu'il doit à la volonté de ses parents : après quoi, si un père ou une mère résistent à la volonté de Dieu, ce n'est point manquer au devoir de cette obéissance, que de préférer son salut et son bonheur à l'intérêt d'une famille, ou à la volonté d'un père qui est injuste, quand il veut empêcher un enfant de se donner à Dieu, mais qui est encore infiniment plus injuste, quand il veut forcer un enfant d'entrer malgré lui en religion et de donner à Dieu une victime qu'il ne demande point, en sacrifiant ainsi le repos et le salut de cet enfant aux intérêts et à la grandeur de sa maison. Ce qui fait dire à tous les docteurs, que, dans l'une et l'autre rencontre, savoir du refus de consentir à ce que Dieu demande des enfants, et de la violence qu'on leur veut faire pour embrasser un état où Dieu ne les appelle pas, Dieu laisse la liberté aux enfants et les dispense d'une obéissance qu'ils ne doivent point. En sorte que les mêmes malédictions qu'il donne aux enfants rebelles et désobéissants en toute autre rencontre, il les donne aux pères et aux mères qui abusent en ce point de leur autorité, par un attentat sur le droit qu'il s'est lui-même réservé. Mais comme j'ai déjà touché ce point de morale dans un autre discours, je ne le pousserai pas plus loin, pour passer au dernier devoir que les enfants sont obligés de rendre à leurs parents; c'est l'amour et l'affection qui est comprise dans le même précepte que Dieu a fait de les honorer. C'est ma dernière partie que j'achève en peu de mots.

TROISIÈME PARTIE.

C'est ici, chrétienne compagnie, où il ne faut qu'écouter la voix de la nature, c'est elle qui nous tiendra lieu de raisons, pour nous convaincre d'une vérité que les peuples les plus barbares n'ont jamais contestée, et que les bêtes même les plus féroces nous enseignent. Aussi les préceptes du Décalogue, entre lesquels est celui d'honorer son père et sa mère, et par conséquent de les aimer, puisque l'un renferme l'autre, ces préceptes, dis-je, sont tous fondés sur la nature, en sorte qu'il ne faut que la lumière de la raison pour connaître combien ils sont justes, et pour nous obliger à les observer.

Je ne prétends donc pas tant vous faire voir l'obligation que nous avons d'aimer nos pères et nos mères que de vous montrer jusque'où cette obligation s'étend, en vous faisant connaître qu'après Dieu nos parents doivent tenir le premier rang dans notre amour, parce que tout ce qui nous engage à aimer le prochain, qui est un second précepte de charité plus universel, se trouve réuni ici avec tant d'avantage, qu'on n'en saurait faire même la comparaison.

Parce que nous leur sommes liés plus étroitement, comme enseigne saint Thomas, qui conclut de là qu'il n'y a que l'amour que nous devons à Dieu, qui doit prévaloir à l'amour de nos pères, auquel amour par conséquent tous les autres doivent céder; et c'est pour cela que Dieu, après nous avoir marqué dans les trois premiers commandements ce qui le regarde lui-même, commence ceux qui s'appellent de la seconde table, par les devoirs que nous sommes obligés de rendre à ceux qui nous ont donné la vie. Or cette affection étant si juste et si sainte, ne doit pas être sujette au caprice, à l'humeur ou à l'intérêt, comme celle que l'on a pour ses amis, que le moindre déplaisir change souvent en indifférence et en froideurs : la liberté qu'ils prennent de nous dire des paroles qui nous choquent, ou de faire des choses qui nous déplaisent, ne nous donne pas droit de demeurer dans des termes d'indifférence à leur égard, ou de n'avoir plus pour eux qu'une charité commune; cet amour ne doit pas se refroidir de notre côté, quand même il viendrait à s'éteindre entièrement du leur, parce que c'est une obligation naturelle de notre part.

De manière, Messieurs, que de manquer à les voir, à leur rendre l'assiduité qu'on leur doit, et les autres marques d'affection et de tendresse, c'est manquer à un devoir essentiel; et certes, si l'on était bien persuadé de cette vérité, on ne verrait pas tant de divisions dans les familles, des enfants qui plaident contre leurs pères, et qui évitent leur rencontre, de peur de leur parler, qui délibèrent s'ils leur rendront visite dans leurs maladies, et qui vivent avec eux dans une réserve et avec une froideur qui va jusqu'au scandale et qui ne peut manquer d'être très-criminelle devant Dieu, lequel punit par de terribles châtimens ceux qui ne peuvent oublier un si juste devoir sans une extrême ingratitude. Car si nous devons de l'affection à ceux de qui nous avons reçu quelque bienfait, il est constant que quand la nature ne nous inspirerait pas cet amour envers les auteurs de notre être, la reconnaissance nous y obligerait, puisque la vie que nous en avons reçue est non-seulement le premier et le plus grand de tous les biens, mais encore le fondement de tous les autres, et qu'ainsi cette obligation ne se peut jamais assez reconnaître; jusque-là même que quand un enfant apporterait toutes les couronnes du monde aux pieds de son père, il lui serait toujours redevable : de sorte que, quoi que fassent ensuite pour lui

d'autres personnes, quelque bien qu'il en reçoive, les premières reconnaissances de son affection sont toujours dues à son père et à sa mère, comme à ceux à qui il est le plus redevable.

Que si enfin nous comparons cet amour avec celui que la proximité du sang nous oblige d'avoir pour nos plus proches, il est constant qu'il n'y a ni frères, ni sœurs, ni épouse, ni enfants qui puissent prétendre l'égalité dans cet ordre de la charité, ou disputer la première place avec un père ou une mère, puisque la loi divine a décidé cette contestation, en mettant l'amour qu'un fils doit à son père immédiatement après l'amour qui est dû à Dieu même, comme étant d'un ordre supérieur à tout ce qui est purement naturel. Je sais bien qu'on dit ordinairement que l'amour descend plus facilement qu'il ne remonte ; c'est-à-dire que les enfants n'aiment pas tant leurs pères que les pères aiment leurs enfants, et qu'il y a même des philosophes qui prétendent en avoir trouvé la raison, quand ils disent que c'est parce que les hommes sont ravis d'avoir à qui commander, par le droit naturel qu'ils ont sur leurs enfants, au lieu que les enfants haïssent naturellement la dépendance et la soumission qui les assujettissent à leurs pères. Mais, quelle que puisse être la raison de cette différence, comme il est ici question d'un devoir de justice et d'un amour raisonnable, je m'en tiens au sentiment de tous les docteurs, qui est que l'affection qu'on doit aux pères et aux mères doit toujours avoir la préférence ; en sorte que dans la concurrence d'un père et d'un frère, ou d'un enfant, s'il s'agissait de les délivrer de la captivité ou de la mort, de les secourir dans un péril évident, ou si l'on était réduit à cette triste nécessité de n'en pouvoir sauver qu'un, ce devrait être le père, parce qu'après Dieu il doit tenir le premier rang dans notre amour et la première place dans notre cœur.

Mais comme ces occasions sont extraordinaires ; ce que les enfants doivent inférer d'un devoir si juste, c'est de leur marquer cet amour en les assistant dans leurs besoins, en les consolant dans leurs disgrâces, en les soulageant dans leurs maladies et dans leur pauvreté, lorsqu'ils y sont réduits malheureusement. Et ce n'est pas, Messieurs, sans sujet que je touche ce point, puisque ce défaut d'affection qui fait des monstres dans la nature, fait voir dans le christianisme ce qu'on aurait de la peine à trouver dans le fond de la barbarie : savoir, des enfants dénaturés, qui contestent entre eux à qui soulagera leur père commun dans sa nécessité, et dans les infirmités où l'âge a réduit un père, qui ne s'est peut-être dépouillé que pour les pourvoir plus avantageusement et pour les pousser dans le monde. Qu'il est dur à un pauvre père, accablé d'années et d'infirmités, de se voir abandonné de ses propres enfants, pendant qu'ils disputent entre eux sur qui cette charge doit tomber ! Que l'un allègue qu'il n'y est pas plus obli-

gé que l'autre qui en a plus de moyen et qui est plus accommodé ; comme si cette dette n'obligeait pas chacun solidairement en particulier, et comme si la nature ne faisait pas assez entendre sa voix au fond de leur cœur. Ah ! faut-il que les lois civiles parlent sur ce point, et condamnent un fils à être déshérité, s'il refuse d'assister son père dans sa nécessité ? Et ne sommes-nous pas en cela infiniment plus barbares que les barbares mêmes qui n'écoutent que leur cœur quand il s'agit du soulagement d'un père ?

Combien en voit-on d'autres qui s'acquittent si négligemment de cette obligation, et avec si peu d'amour, que les serviteurs sont traités moins indignement que leur père dans leur maison ? Combien qui augmentent leurs chagrins et qui les accablent de reproches sur le mauvais ménage qu'ils ont fait de leur bien, et croient que, quand ils ont fait connaître leur mauvaise conduite, ils sont dispensés de cette obligation ? Il y en a d'autres qui s'en dispensent sur ce qu'ils n'ont point eux-mêmes été secourus par leurs pères, sur ce que ce père ne s'est jamais mis en peine de leur établissement ; et d'autres enfin sur ce qu'ils ont nombre d'enfants à nourrir. Faux prétexte ! raisons qui ne sont recevables ni devant Dieu ni devant les hommes ! puisque l'amour que nous leur devons n'est pas tel que Dieu le demande, s'il n'est plus fort que toutes ces considérations : car, enfin, alléguer ces excuses et ces prétextes, c'est la marque la plus visible de leur dureté et le plus juste sujet de leur condamnation.

CONCLUSION.

Pour conclure donc ce discours, vous concevez, je m'assure, Messieurs, l'obligation naturelle qu'ont les enfants d'honorer ceux qui leur ont donné la vie ; vous concevez que les honorer c'est leur rendre les respects que méritent ces titres de père et de mère, que c'est leur obéir et être soumis à leurs volontés dans les choses que nous avons marquées ; et qu'enfin c'est les aimer après Dieu, du plus grand et du plus parfait amour. Or, quoique la nature enseigne assez tous ces devoirs aux hommes, Dieu a voulu y ajouter un précepte exprès, que l'Apôtre appelle *primum in promissione* (Ephes., VI), le premier auquel Dieu a promis la récompense. Il en a fait d'autres aussi inviolables et aussi importants, je l'avoue ; mais c'est le premier qu'il a voulu récompenser du plus grand de tous les biens naturels, qui est la vie ; comme s'il n'y avait personne plus digne de jouir longtemps de ce bienfait que les enfants qui honorent ceux dont ils l'ont reçu, Dieu ayant voulu nous y porter par notre propre intérêt et par la récompense de la chose du monde que nous aimons naturellement le plus. Et, afin que cette récompense fût plus considérable, il ajoute à cette longue vie les biens temporels qui la rendent plus heureuse, puisqu'il bénit ceux à qui les pères donnent leur bénédiction ; ce qui était

dans l'ancienne Loi le plus grand et le plus précieux héritage qu'un père pût laisser à ses enfants. Enfin, si le Sauveur du monde a hautement condamné la détestable maxime des pharisiens et des docteurs de la Loi, qui persuadaient aux enfants qu'il valait mieux appliquer leurs aumônes à l'autel et à faire des offrandes à Dieu, que de les employer à secourir leurs pères et leurs mères dans leur nécessité; et si l'on voit dans l'Evangile comme il leur reproche d'anéantir un précepte si juste et si saint, sous prétexte d'une fausse piété, quels reproches ne fera-t-il pas un jour aux chrétiens, qui sont assez ingrats pour abandonner leurs parents pauvres? Mais, quand même toutes les autres raisons ne nous convaincraient pas que ce précepte n'a pas moins de force dans la religion chrétienne que dans l'ancienne Loi, en faudrait-il d'autre preuve que l'exemple du Sauveur, qui a si parfaitement rempli ce devoir durant tant d'années : *Et erat subditus illis?* (*Luc, II.*) Il est vrai, dit saint Bernard, que quand je vois une femme commander à un Dieu, cela me donne une si haute idée de l'autorité des pères et des mères, que l'on n'en peut imaginer une plus grande sous le ciel : mais quand je vois le Verbe incarné et le Fils du Père éternel soumis à sa mère, à qui il n'a jamais manqué de rendre ses devoirs, ah! ne cherchons point d'autres motifs pour nous y assujettir, suivons plutôt cet exemple, et apprenons de celui qui est notre modèle, la manière dont il les faut pratiquer, afin de mériter non-seulement une longue vie sur la terre, mais une vie éternellement heureuse dans le ciel; je vous la souhaite, etc.

SERMON LXXI.

SUR LE MARIAGE.

Vocatus est Jesus ad nuptias. (Joan., II.)

Jésus fut convié à un festin de noces.

C'est, Messieurs, une chose assez remarquable que la première fois que le Sauveur est entré dans le commerce du monde, c'a été pour se trouver à un festin de noces où il avait été invité; que le premier miracle qu'il a fait en public a été de pourvoir aux besoins de ces nouveaux mariés; et que la première chose enfin qu'il a faite pour se manifester aux hommes a été d'autoriser par sa présence le mariage qu'il devait ensuite sanctifier et élever à la dignité de sacrement. Dieu institua le premier mariage dans le paradis terrestre, à la naissance du monde; et ayant choisi ce moyen pour multiplier les hommes, plutôt que de les créer tout à la fois, comme il avait créé les anges, il voulut aussi faire cette alliance de ses propres mains, pour servir de modèle à toutes les autres; alliance qui eût été sans doute la plus heureuse, si les deux parties avaient été aussi fidèles à Dieu qu'elles avaient d'affection et de complaisance l'une pour l'autre : le Sauveur dans la suite des temps rétablit la splendeur de cette alliance que le péché avait obscurcie, et sanctifie la source de la vie des hommes dans le mariage chrétien,

afin de jeter les premiers fondements de leur bonheur éternel par le premier principe de leur être.

Aussi le mariage a-t-il pour fin de peupler le ciel, en mettant des hommes sur la terre; et pour modèle, l'union adorable de son humanité sainte avec la personne du Verbe, et l'alliance que ce Sauveur ensuite a contractée avec son Eglise : mais pour y attirer les bénédictions du ciel, il faut que le Fils de Dieu s'y trouve et y soit appelé; c'est-à-dire qu'on le doit consulter le premier sur le choix que l'on doit faire, si l'on veut qu'il soit dans la suite la consolation de tous les dé plaisirs qui accompagnent ordinairement cet état, et qu'il permette aux hommes de s'adresser à lui comme à la source des biens et du bonheur qu'on y cherche.

Ce discours, Messieurs, auquel tant de personnes ont part, mérite bien votre attention? et comme la glorieuse Vierge a bien voulu se trouver à cette cérémonie avec son Fils, que ce fut à sa prière que le Sauveur fit ce miracle en faveur des mariés, et que d'ailleurs elle a été elle-même l'exemple du plus heureux mariage qui ait jamais été; c'est à elle que je m'adresse pour obtenir les lumières du Saint-Esprit, en lui disant avec l'ange : *Ave, gratia plena.*

Dieu, Messieurs, avant que d'instituer le premier mariage du monde, après avoir formé le premier homme de ses propres mains et l'avoir considéré comme le chef-d'œuvre de sa puissance, dit cette parole, qui seule peut justifier la sainteté aussi bien que la nécessité du mariage, contre les hérétiques qui l'ont voulu condamner : *Non est bonum homini esse solum (Genes., II)*; qu'il n'est pas expédient à l'homme d'être seul. Mais maintenant il semble qu'on pourrait souvent dire tout le contraire, puisque l'on voit si peu de mariages heureux et que les amertumes et les chagrins qui s'y trouvent sont si ordinaires que la plupart de ceux qui s'y engagent sont forcés d'avouer qu'il serait plus avantageux à l'homme d'être seul.

La passion qui met un bandeau devant les yeux en porte plusieurs à des alliances infortunées; l'attachement aux biens de la terre empêche les autres d'envisager ceux du ciel, et fait qu'ils examinent d'ordinaire plus le bien du parti qu'on leur présente que ses vertus et ses bonnes qualités, et qu'ils ont peu d'égard aux intérêts du salut : de manière que le mariage, qui est le premier lien de la vie civile, le fondement de la société humaine et le nœud des plus saintes affections, est assez souvent une source de discordes domestiques et éternelles, par l'union des deux contraires, qui sont obligés de demeurer ensemble et qui ne se peuvent souffrir. Ce qui me fait dire qu'il y a bien des mariages où le vin, qui est le symbole de la joie et de la douceur, manque aussi bien qu'à ces noces dont il est parlé dans notre Evangile : mais, hélas! on n'y trouve pas toujours le remède si présent et le secours nécessaire dans ce besoin pressant.

La raison de ce malheur si ordinaire je vous l'ai déjà dite, c'est que Dieu n'a point été appelé à ces mariages, qu'il n'en est ni l'auteur, ni la fin, ni le motif : car comme il est le Dieu de paix et de douceur, il faut de nécessité qu'il n'y ait que de la discorde, que de l'amertume, que du désordre et que de la confusion, où ce Dieu de paix ne se trouve pas.

Me voyant donc obligé, Messieurs, de vous entretenir d'un sujet si éloigné de ma profession, et où peut-être votre propre expérience vous en a plus appris que je ne vous en pourrais dire, je veux seulement m'arrêter à ce que notre Evangile me fournit, tant pour l'instruction de ceux qui prétendent à cet état et de ceux qui y sont déjà engagés, que pour faire connaître même à ceux qui y ont renoncé, pour prendre un meilleur parti, quel est l'avantage de leur bonheur, de se voir heureusement délivrés des soins et des dangers qui accompagnent ordinairement cet état. Mais afin de le faire avec ordre, je renferme tout ce que j'ai à vous dire sur cette matière dans ces deux propositions, qui sont deux vérités sur lesquelles je vous prie de réfléchir. La première, qu'il n'y a point d'état où Dieu doit davantage être consulté avant que de s'y engager, cette affaire étant de la dernière importance, puisqu'il y va du salut : *Vocatus est Jesus ad nuptias. (Joan., II.)* Et la seconde, qu'il n'y en a point où l'on ait plus besoin d'être fidèle à Dieu, après l'avoir embrassé, à cause des obligations mutuelles, de l'embaras, des soins et des difficultés qui ont coutume de détourner les époux de son service, ce qui est exprimé dans ces paroles, *Quæcunque dixerit vobis, facite.* En deux mots, il faut que Dieu appelle à cet état, et il faut y appeler Dieu : c'est le sujet et le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Je dis d'abord, Messieurs, qu'il n'y a point d'état où il faille davantage consulter Dieu pour s'y engager, que celui du mariage, et que si la vocation, cette vocation sans laquelle on court risque de son salut, et que si la vocation est nécessaire dans tous les autres états, il faut pour celui-ci être appelé de Dieu par des marques d'une vocation plus certaine, et reconnaître sa volonté par des lumières plus particulières. Il ne faut point d'autres preuves de cette vérité que l'examen exact de la nature même du mariage, qui est un état qui unit deux personnes ensemble par un lien d'amour et de sainteté.

Sur quoi il faut considérer premièrement, que c'est un état, et par conséquent un engagement pour toute la vie, qui ne se peut rompre que par le décès de l'une des deux parties; jusque-là que le Fils de Dieu, qui a laissé à son Eglise une autorité si ample et si étendue de lier et de délier les crimes sur la terre, ne lui a pas donné le pouvoir de rompre cet engagement qui est indissoluble; soit qu'il soit tel de sa nature, comme le

croient quelques-uns, fondés sur la première institution; soit que ce soit par rapport à la dignité de ce sacrement, à laquelle il a été élevé dans la Loi de grâce. Quoi qu'il en soit, quand il est une fois légitimement contracté, il n'y a point de puissance sur la terre qui le puisse rompre : *Quod Deus conjunxit, homo non separet (Matth., XIX)*; c'est-à-dire, comme l'expliquent les docteurs, *humana ratio, humanum accidens*, aucune autorité, aucun accident, captivité, maladie, pauvreté, rien, en un mot, ne peut avoir la force de rompre et de séparer ce que Dieu a une fois si étroitement uni.

Cet état étant donc pour toute la vie, il est, par conséquent, compris dans l'ordre de la prédestination; car de là dépend le salut de ceux qui s'y engagent. Or, si dans les affaires d'importance il est impossible de réussir sans les lumières du ciel, parce que celles de notre raison sont trop courtes et nos vues trop bornées pour prévoir toutes les suites et les incidents qui en peuvent empêcher ou faciliter le succès, que sera-ce du mariage; chrétiens, dont l'engagement a tant de suites, qui impose tant d'obligations, dont le succès fait le bonheur ou le malheur de la plupart des hommes, non-seulement en cette vie, mais souvent même encore dans l'autre, où les fautes sont aussi irréparables qu'elles sont ordinaires, et où enfin il semble que tous les ennemis de la prudence s'accordent et conspirent ensemble pour aveugler les hommes et les empêcher de faire un bon choix? Car encore dans le reste des conditions et des emplois, on en peut faire l'essai et l'épreuve avant que de s'y engager tout à fait; il n'y a point de métier qui n'ait des apprentissages, point de religion qui n'ait ses épreuves et un temps fixé pour s'instruire de ses statuts et de ses règlements, point de charge publique qui ne présuppose quelque exercice et quelque marque de la suffisance de celui qu'on y admet; mais pour le mariage, vous le savez, on s'y porte d'ordinaire ou par intérêt, ou par passion, et l'on s'y jette plutôt qu'on ne s'y engage; d'où vient qu'on ne reconnaît la faute qu'on a faite qu'après qu'elle est sans remède et sans ressource. Autant donc que cette affaire a d'importantes suites pour tout le reste de la vie, qu'il est facile et ordinaire d'y faire des fautes et qu'il y va du salut éternel, autant est-il nécessaire avant de s'y engager de prendre conseil de Dieu et de s'attirer les lumières et les secours d'en haut.

C'est pourquoi l'on dit communément que les mariages se contractent sur la terre et qu'ils se concluent dans le ciel; c'est-à-dire que les hommes en forment le dessein et la résolution, mais qu'il faut que Dieu y donne sa bénédiction, afin qu'ils soient heureux; et que, comme c'est un coup de prédestination, ce n'est aussi que par l'ordre de Dieu qu'on s'y doit engager. Car peut-on croire qu'il favorisera une affaire sur laquelle nous ne l'avons pas seulement consulté? qu'il donnera ses grâces et ses bénédictions sans

qu'on les lui demande? Il est notre Père et nous sommes ses enfants, qui ne devons rien faire sans sa participation et sans lui avoir demandé son conseil. Si donc nous sommes assez imprudents pour le négliger dans une occasion si importante, ne devons-nous pas craindre qu'il ne porte sa colère et son ressentiment jusqu'à nous priver de la succession de sa gloire? Il faut le consulter, il faut donc recourir à lui, afin de connaître si c'est lui qui nous appelle à cet état, et si la chair et le sang n'y ont pas plus de part que sa volonté sainte; car, après tout, il faut être appelé de Dieu dans le mariage, si l'on veut y trouver son bonheur et de la consolation, parce qu'enfin, quoiqu'il en soit l'auteur, il n'y appelle pas indifféremment toutes sortes de personnes, mais il l'inspire seulement à ceux qu'il connaît y devoir faire plus facilement leur salut; or, s'y porter sans être assuré de cette volonté divine, sans s'y sentir appelé, sans y apporter une mère délibération, c'est se mettre en un danger manifeste de se perdre éternellement, puisque cet état, que vous embrassez, sans prendre conseil que de votre intérêt ou de votre passion, rompt les desseins que Dieu avait sur vous. Ainsi tout est à craindre; car qui nous assurera que ces noces ne vous fermeront pas celles de l'Agneau dans le ciel? Qui vous assurera que ce même moyen, par lequel vous espérez établir votre fortune, en trouvant un parti avantageux, que ce même moyen, dis-je, ne ruinera pas entièrement votre fortune pour l'éternité?

Mais cette vocation, me direz-vous, n'est-elle pas nécessaire pour tous les états, pour l'état religieux, pour l'état ecclésiastique et pour ceux même où l'on passe plusieurs années, comme la milice et les charges? J'en conviens, mais il y a cette différence que les uns ne sont pas indissolubles; telle est la profession des armes qui, dans les lois les plus sévères, n'a jamais été pour toute la vie, et tels sont les emplois publics dont on peut se défaire quand on veut; et que, les autres, s'ils sont pour durer toujours, comme l'état religieux, ne sont pas si attrayants pour que des raisons humaines puissent nous les faire embrasser; non, il n'est pas si facile de s'y embarquer par passion, parce que ce ne peut être ni le désir de la liberté qui nous y porte, ni le plaisir qui nous y attire, ni l'intérêt qui nous y pousse, ni l'honneur du monde qui nous éblouisse les yeux, puisque ce dernier état demande même que nous renoncions pour toujours à tout cela, pour embrasser la croix et l'humilité du Fils de Dieu; et, à moins qu'on ne soit forcé à se faire religieux par une violence impitoyable des parents, ce qui attire tôt ou tard la vengeance de Dieu, j'ai de la peine à concevoir qu'on s'y puisse engager sans quelque vocation, qu'on peut examiner, qu'on peut éprouver en examinant ses propres forces et essayant si l'on pourra s'accommoder à cette manière de vie; c'est pour cela même que dans les monastères on commence toujours par ce qu'il y a de plus

rude et de plus austère, pour voir si l'on pourra supporter ce genre de vie.

Mais, pour le mariage, on vous en montre d'abord les fleurs et l'on vous en cache les épines; l'inclination y porte, et souvent le déplaisir suit. Les biens de fortune, l'occasion, l'âge, la passion, portent à les contracter, et ils sont le plus souvent conclus avant que Dieu en ait signé le contrat, pour me servir de ces termes; d'où vient que le premier châtiment que Dieu exerce sur ces personnes, est de les abandonner à leur propre conduite et de les faire servir eux-mêmes d'instruments à sa vengeance. Ainsi, vous, qui vous destinez à cet état, qui êtes dans la résolution, et peut-être sur le point de vous y engager, avez-vous bien examiné le motif qui vous y pousse? Dieu a-t-il été consulté sur ce dessein? Le Fils de Dieu est-il appelé à ces noces? C'est par là qu'il faut commencer, et, comme Salomon demandait à Dieu la sagesse et un rayon de ses lumières pour l'administration de son royaume : *Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam* (Sap., IX), de même oserai-je dire que vous n'avez pas moins besoin de faire cette prière à Dieu, avant que d'entrer dans le gouvernement d'une famille, qui est une espèce de servitude volontaire, qui n'est pas moins chargée d'obligations et de devoirs?

La seconde raison, Messieurs, qui oblige un chrétien de consulter Dieu avant que de s'engager dans le mariage, c'est que non-seulement c'est un état stable, mais un état qui unit deux personnes ensemble par le plus étroit de tous les liens, qui les engage et qui les attache réciproquement l'un à l'autre par une donation mutuelle et irrévocable. Ce qui me fait dire que ce n'est pas assez de bien délibérer sur l'état, mais qu'il faut encore délibérer de même sur la personne et sur le choix qu'on en doit faire, puisqu'il faut attendre de Dieu le parti qu'il vous destine, comme vous en assure le Sage : *Domus et divitiæ dantur a parentibus, a Domino autem proprie uxor prudens* (Prov., XIX); les pères et les mères donnent le bien, et laissent par héritage; mais la femme prudente, (et l'on peut dire la même chose du mari), c'est proprement un présent de la main de Dieu; aussi les païens mêmes se faisaient-ils un très-grand scrupule de conclure autrement leurs alliances, qu'après mille cérémonies et mille superstitions; ils tâchaient de reconnaître le bonheur ou le malheur de leur mariage dans les entrailles des victimes qu'ils offraient à leurs dieux pour ce sujet; et l'on en a vu même qui, par la force secrète des enchantements, tâchaient de voir le visage de la personne qu'ils devaient épouser. Que ce qu'on dit soit fable ou vérité, que nous importe, pourvu que cela nous fasse connaître l'importance de consulter Dieu sur ce point, et d'attendre de la Providence le parti qui vous est destiné, puisqu'il n'y a que lui qui sache ce qui est propre à chacun de nous.

C'est un lien étroit, c'est l'union la plus

grande qui soit parmi les hommes, puisqu'elle est universelle : d'âme, de corps, de biens, d'honneur, de nom, de désirs, de bonheur et de malheur. Et de là ces lois établies dans tous les royaumes et dans toutes les républiques, que le mari et la femme ne se peuvent ni prêter ni rendre aucune chose l'un à l'autre, parce que rien n'est plus contraire à la nature du mariage, qui est une entière et parfaite communauté de toutes choses : ainsi pour une union si grande, si étroite et si universelle, qui ne voit qu'il faut de l'assortiment entre les personnes qui le contractent ; qu'il y faut une trop grande conformité de mœurs et de nature ; qu'il y doit avoir un parfait rapport de mœurs et d'inclinations, et qu'il faut, comme l'on dit, qu'ils soient faits l'un pour l'autre ? C'est pourquoi, quand Dieu voulut donner une femme au premier homme, il y mit une parfaite ressemblance, parce que de là dépendait la douceur et la félicité de leur vie : *Faciamus ei adiutorium simile sibi.* (*Genes.*, II.)

Or, comment trouver cet assortiment et ce rapport si parfait sans le secours du ciel et sans une conduite particulière de la Providence ? Qui de vous cependant, prêt à s'engager dans cet état, s'applique à rechercher les bonnes qualités de celle qu'il va prendre pour son épouse ? Or par les bonnes qualités s'entendent les vertus, les bonnes mœurs, la piété, la retenue, et non pas quel est son bien, quelle est sa famille, quel est l'honneur et l'avantage qui reviendrait de cette alliance : car, pour cela, la recherche la plus exacte paraît encore défectueuse ; on ne se lasse jamais de s'informer et de savoir ce qu'on lui donne en mariage, de ce qu'elle a en argent comptant, en fonds de terre, en meubles, de ce qu'elle peut attendre de la succession de ses proches. En vérité, n'est-ce pas là se vendre, s'acheter et faire d'un sacrement une espèce de trafic ? Et l'on ose attendre avec cela que Dieu bénisse de tels mariages ? Aussi combien voit-on tous les jours de personnes attrapées dans une affaire où l'on peut dire que celui-là trompe, qui le peut plus facilement ; on n'en fait pas de scrupule cependant, et les personnes passent pour les plus adroites, qui par une belle apparence ont su le mieux donner dans les yeux, et commencer leur mariage par une fourberie souvent réciproque ? De là combien de misérables pour avoir fait un mauvais choix ? D'un côté je considère cette pauvre fille, élevée dans la maison paternelle avec tant de soin et de tendresse, qui, avec de la douceur, de la piété et toutes les perfections de son sexe, épouse malheureusement un débauché, un violent, un furieux, qui, après avoir fait le personnage d'amant et de serviteur, un mois ou deux, fait ensuite celui de maître tout le reste de la vie. Lorsqu'il la recherchait, ce n'était que témoignages d'affection, que protestations de fidélité ; il s'est contraint pour un temps à faire le complaisant ; mais le mariage n'est pas plutôt fait, qu'il lève le masque et fait connaître ce qu'il est, un fantasque et un emporté : cette pauvre esclave

souffre, gémit, passe sa vie dans les pleurs ; mais elle est engagée, il faut qu'elle demeure dans un état si triste et si fâcheux, et qu'elle se sauve par la patience.

D'un autre côté, je vois un jeune homme qui recherche cette fille, avec mille poursuites ; il en juge sur l'apparence et il ne consulte que ses yeux dans le choix qu'il en fait ; il dit comme Samson : *Hanc mihi accipe, quia placuit oculis meis* (*I Judic.*, IV) ; il n'y a point de personnage qu'il ne fasse pour lui plaire réciproquement : il étudie ses inclinations, il joint les présents à ses complaisances, rien n'est plus respectueux, plus soumis ; enfin, il fait tant qu'il vient à bout de ses prétentions. Le voilà riche d'espérance, il croit que ses chaînes sont toutes d'or, et qu'arrivera-t-il ? Justement ce que dit saint Jérôme, dès le lendemain des noces, il reconnaît qu'il a pris un maître au lieu d'une femme, ayant épousé une impérieuse, une femme arrogante, de mauvaise humeur ; et, ce qui est le plus fâcheux, c'est qu'il voit qu'il a consumé une partie de son bien à la recherche d'une personne qui lui aide à dépenser l'autre, sans rien contribuer du sien : *Si iracunda est uxor, si fatua, si ambitiosa et quodcumque vitii est, post nuptias discitur.* Si ce jeune homme avait plutôt consulté Dieu que sa passion ; si cette fille, au lieu de se trouver à ces parties de divertissements où ce jeune homme l'a su gagner, eût fréquenté les églises, pour savoir la volonté de Dieu, l'une n'aurait pas un tyran pour mari et l'autre une furie pour femme.

Que dirai-je de ces mariages, où l'on ne consulte point d'autre divinité que l'argent, qui rend tous les oracles et à qui les parents sacrifient le bonheur de leurs enfants, qui font une alliance de corps, pour faire un divorce éternel de cœurs, à cause de la disproportion d'âge, de condition, de biens et d'humeurs ? Cette fille engagée avec cet homme bizarre, intraitable, emporté, est obligée ensuite à souffrir son humeur fâcheuse, à dissimuler ses froideurs, ses ombres et ses aversions, à supporter ses défauts, ses caprices et ses emportements ; et pour cela, quelle patience ne doit-elle point avoir ? de quelle grâce n'a-t-elle point besoin ? Sans quoi on ne doit point attendre que les dernières extrémités, c'est-à-dire ces séparations et ces divorces, qui ne se peuvent faire qu'avec éclat et avec scandale, et qui sont des remèdes souvent pires que le mal. Quelquefois il arrive le contraire, mais par un même principe d'avarice : car, si un jeune débauché ne sait à quelle divinité se vouer pour avoir de l'argent, il sollicite ses parents de lui chercher un parti, pour, dit-il, arrêter ses désordres ; on lui trouve donc une héritière riche, mais sans aucun autre avantage ni de condition, ni d'esprit ni de corps : c'est une idole ; mais, parce qu'elle est riche, elle ne peut manquer de trouver des adorateurs : un père a travaillé et s'est épargné, pendant vingt ans, les choses les plus nécessaires pour amas-

ser à sa fille un mariage qu'il voit dissipé quelquefois avant la fin de l'année par les débauches de ce mari dissipateur, qui sert de ce bien pour continuer ses désordres. Ah! pères cruels et mères dénaturés! qui immolez ainsi vos enfants à l'intérêt de vos familles, en les mariant contre leur inclination, sans prendre garde que la vengeance du ciel vous enveloppera dans le malheur que vous leur avez procuré. Quoi donc, vous osez faire un trafic honteux du mariage, en mettant à prix la chose du monde la plus libre et qui doit être la moins forcée? Mais prenez garde que la perte de votre repos ne soit le châtement dont Dieu vous punisse. Ah! si dans cette affaire vous consultiez Dieu plutôt que votre passion, plutôt que votre avarice, ne connaîtriez-vous pas bientôt que ces mariages d'intérêt et que cette violence que vous faites aux inclinations de vos enfants sont des attentats sur son autorité et sur le droit naturel de vos enfants mêmes? Que cette disproportion de condition qui veut faire remonter le ruisseau plus haut que la source, au lieu d'enoblir votre fille, la rend esclave; que cette différence d'âge et d'humeur ne se peut suppléer par l'argent, et qu'ensuite si cette femme est malheureuse et si elle porte le déshonneur dans votre maison, c'est votre avarice et votre ambition qui en méritent tout le blâme. Ce mari que vous avez acheté si cher sera, par sa jalousie et par ses soupçons, la cause de la dissension de votre famille; et, ce qui n'est que trop ordinaire, le feu de la discorde ne s'éteindra point que tout n'y soit consumé.

Enfin, Messieurs, la troisième et la dernière raison qui nous oblige de consulter Dieu sur cette affaire, est, qu'outre que le mariage est un état qui dure toute la vie, c'est encore un lien qui unit deux personnes ensemble et un lien d'amour et de sainteté, comme parle saint Augustin. Car c'est un sacrement qui donne la force de soutenir tous les déplaisirs et tous les chagrins que cet état traîne après soi, et qui semblent attachés au mariage par les mêmes liens qui unissent les parties ensemble. Ce sacrement étant donc institué pour les adoucir, afin qu'il ait son effet et qu'il rende ce joug plus supportable, il y faut des dispositions prochaines et éloignées, comme pour tous les autres. Les prochaines sont de le recevoir en bon état; car, commencer le mariage par un sacrilège, ce n'est pas obliger Dieu à y donner sa bénédiction: mais, outre cette disposition prochaine et nécessaire à tous les sacrements, il y en a encore une autre éloignée, qui est de s'y disposer par de bonnes œuvres et par des actions de piété, et surtout par la fuite des débauches qui, dans ce temps, sont ordinaires à la jeunesse, puisque le sage nous avertit qu'un heureux mariage est la récompense de la vertu et de la bonne vie: *Pars bona mulier bona, dabitur viro pro factis bonis.* (Eccl., XXVI.) Mais aujourd'hui quelle disposition apporte-t-on à ce sacrement? Ce jeune homme croi-

rait-il trouver un bon parti, s'il ne passait pas pour un galant homme, c'est-à-dire, s'il ne donnait pas le bal et des collations, et s'il ne faisait pas belle dépense? Les plus sages et les plus modérés se contentent de se mettre en quelque considération, en achetant une charge ou en prenant un emploi qui leur donne un rang honorable. Cette fille se prépare à ses noces: comment? Par le luxe et par la braverie. Une partie du temps s'emploie à choisir et à marchander des étoffes, à faire faire des habits, à acheter des bijoux et tout l'attirail de la vanité, à quoi ce sexe a tant de penchant: *Totam in his circumferunt mulieritatem*, comme parle Tertullien (*L. de cultu mulier.*); ensuite, il faut paraître dans toutes les compagnies, voir le beau monde, être de tous les bals et de toutes les assemblées de divertissement: quelle disposition à un sacrement si saint et à un état où l'on a tant besoin de l'assistance de Dieu?

Et puis, vous vous étonnez qu'il y ait si peu de mariages heureux. Hélas! il y en a si peu où Dieu soit appelé et tant dont il est même banni par la passion, par l'intérêt, par le luxe et par la vanité! Quelle merveille si le vin vient à manquer à ces noces et s'il n'y reste plus que l'eau des larmes? Encore est-on trop heureux quand Dieu se contente de ces châtements; car, afin que vous le sachiez, ce qu'on a souhaité et poursuivi sans la grâce et sans l'assistance du ciel, se termine souvent par la perte du ciel même et du salut. Il est donc véritable qu'il n'y a point d'état de vie pour lequel on doive plus consulter la volonté de Dieu. Mais ce n'est pas assez; j'ai dit, pour seconde vérité, qu'il n'y en a point où l'on doive être plus fidèle à Dieu, après qu'on y est engagé, et que non-seulement nous devons y être appelés de Dieu, mais encore y appeler Dieu réciproquement: c'est la seconde partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

Il n'est pas difficile, Messieurs, de vous convaincre de cette seconde vérité, puisqu'il n'y a point d'état qui renferme plus d'obligations et qui soit exposé à plus de dangers que l'état du mariage. De ces obligations, les unes regardent la famille, les domestiques et les enfants, et les autres, les personnes mêmes qui l'ont contracté. Je laisse les premières sans y toucher, parce que nous en ferons un discours entier dans une autre occasion; et je m'arrête uniquement aux secondes, comme étant plus propres du sujet que nous traitons; je dis donc qu'autant que ces obligations et ces charges sont grandes et indispensables, autant les époux doivent apporter de fidélité pour s'en acquitter.

Je prends les preuves de ceci de la fin même de ce sacrement, que saint Paul appelle grand, non-seulement pour ses effets, qui durent tant que les deux parties subsistent, mais particulièrement pour le mystère qu'il représente et pour le dessein que le

Fils de Dieu a eu en élevant le mariage à cette dignité de sacrement : *Hoc magnum sacramentum, ego autem dico in Christo et in Ecclesia*; donc les mêmes choses que le Fils de Dieu a communiquées à son Eglise et les mêmes devoirs que l'Eglise rend réciproquement à Jésus-Christ son époux, font les obligations réciproques des personnes mariées. Mais quelles sont ces choses? et qu'est-ce que le Fils de Dieu a communiqué à son Eglise, en la prenant pour son épouse? et qu'est-ce enfin que l'Eglise, qu'il a élevée et ennoblie par cette alliance, lui rend réciproquement?

Le Fils de Dieu, Messieurs, lui a donné son cœur, en l'aimant jusqu'à mourir pour elle; il lui a communiqué son esprit par la participation de ses secrets et des mystères qu'il lui a révélés; il lui a laissé son propre corps jusqu'à la consommation des siècles. L'Eglise, réciproquement, lui a donné son cœur par un amour plein de respect et de confiance; son esprit, par une soumission et une obéissance entières; et enfin, par une union et une fidélité inviolables, elle ne fait qu'un corps mystique avec lui. C'est à ces trois sortes de devoirs que nous pouvons rapporter tous les autres, qui obligent étroitement les personnes qui sont liées par un lien si sacré, et c'est sur ce modèle qu'ils se doivent régler pour acquérir la perfection et la sainteté de cet état; parcourons-les le plus succinctement qu'il nous sera possible.

La première chose donc que se doivent mutuellement ceux qui sont engagés dans le mariage, c'est l'amour et l'affection, sans quoi cette alliance ne peut subsister, puisqu'elle consiste particulièrement dans l'union des cœurs; aussi l'Apôtre la met-il comme le fondement de tout le reste et comme le nœud qui les doit inséparablement unir. Que votre amour soit semblable, dit cet Apôtre, à l'amour que le Fils de Dieu a porté à son Eglise; c'a été un amour fidèle et éternel : *Viri, diligite uxores vestras, sicut Christus dilexit Ecclesiam.* (Ephes., V.) Aussi voit-on que, pour imprimer dans le cœur des hommes ce sentiment d'amour, Dieu voulant donner à Adam une femme de sa propre main, la tira de la substance de ce premier homme, pour être une partie de lui-même; il la tira de son côté, qui est la partie la plus proche du cœur, et il ne l'eût pas plutôt formée qu'il la lui présenta comme l'objet qu'il voulait qu'il aimât le plus tendrement. Il la lui présenta seule, parce qu'il voulut qu'il réunît toutes ses affections dans elle seule, sans les porter ailleurs et sans les partager à d'autres : *Et adherabit vir uxori suæ.* (Genes., II.) Il ne la forma point de la terre comme il avait formé l'homme, mais d'une partie de l'homme même, pour lui apprendre qu'il ne pouvait se dispenser de l'aimer et la tira de son côté pour être la compagne de ses peines et de ses travaux, et pour lui apprendre qu'après Dieu cette affection doit l'emporter sur toutes les autres affections; il voulut ensuite

que l'homme laissât père et mère pour demeurer avec sa femme, pour ne faire plus de deux personnes qu'une même chair; car tel est le joug de cet état : *Propterea relinquet homo patrem suum et matrem suam, et adherabit uxori suæ, et erunt duo in carne una.* Et certes, Messieurs, si Dieu, dans la loi de la nature, n'en eût usé de la sorte, comme dit saint Chrysostome, et s'il n'eût allumé dans le cœur de ce premier homme cette ardente affection, comment aurait-il pu souffrir, après son péché, une personne qui était la cause de sa perte et de celle de tous les hommes? Le souvenir du bonheur dont il était déchu n'aurait-il pas éteint cet amour, pour faire place à une haine immortelle? Mais cette affection fut si violente, qu'il n'y eût ni disgrâce, ni malheur, ni accident qui fût capable de l'éteindre.

Mais afin d'obliger encore plus étroitement les hommes à cet amour et pour leur en donner un parfait modèle, saint Paul leur ordonne de la part de Dieu de les aimer comme le Sauveur a aimé son Eglise, de l'amour le plus grand, le plus tendre et le plus parfait qui puisse être, puisqu'il a donné sa vie pour elle; il l'a aimée, quoiqu'elle n'eût d'elle-même ni mérite ni perfection qui attirât cet amour; il l'a secourue dans ses traverses et dans ses persécutions, et enfin il l'a comblée de grâces et de bienfaits : *Viri, diligite uxores vestras sicut Christus dilexit Ecclesiam.* Cette affection doit-elle être moins ardente du côté de la femme, puisque le même saint Paul l'engage à aimer son mari par l'intérêt même de son salut? *Mulier salvabitur, si tamen perseveraverit in fide et in dilectione.* (I Tim., II.) Et c'est pour cela que, dans les cérémonies que l'Eglise observe dans les mariages, elle présente un anneau au mari comme pour lui servir de cachet, afin de fermer son cœur à tout autre amour; elle le met ensuite en la main de l'épouse, pour l'obliger réciproquement à n'avoir jamais d'affection pour un autre que pour celui que Dieu lui donne pour époux; et comme on emploie les anneaux pour servir de cachet et pour mettre le sceau aux choses qui nous appartiennent, ils témoignent par ce symbole qu'ils prennent mutuellement possession du cœur l'un de l'autre, et que personne n'y a plus de droit, comme dit l'épouse des *Cantiques* : *Pone me ut signaculum super cor tuum.* (Cont., VIII.) Enfin on le donne à l'un et puis à l'autre, pour signifier l'union de leurs cœurs, ou plutôt afin de faire connaître qu'ils ne doivent avoir qu'un cœur pour eux deux : de sorte qu'il n'y a point de joie ni de tristesse pour l'un qui ne soit commune à l'autre.

Or j'ai dit qu'il n'y avait point d'état qui demande plus de fidélité envers Dieu, soit pour conserver cette affection, parmi tant de sujets d'amertume et de déplaisirs qui surviennent dans le mariage, soit pour la régler, en sorte qu'elle ne l'emporte point sur celle qu'on doit à Dieu; l'excès et le défaut étant également à craindre dans cette ma-

niere, car c'est violer les lois divines et humaines que de manquer d'affection l'un pour l'autre, que de fomentier des aversions et chercher mille occasions de querelles. Mais l'excès n'est pas moins à blâmer et ne demande pas moins de précaution, puisque nous voyons que le premier homme préféra cet amour de sa femme à l'amour qu'il devait à Dieu même, par une complaisance criminelle. C'est pour cela que l'Apôtre dit qu'ils doivent s'aimer comme le Sauveur a aimé son Eglise, c'est-à-dire en Dieu et pour Dieu; si la complaisance portait cet homme ou cette femme à violer ses lois et ses commandements, c'est un amour qui passerait les bornes que Dieu lui a prescrites; or il n'est pas toujours si aisé de se tenir dans ces termes sans passer au delà et sans être infidèle à Dieu; cette femme donc doit tellement avoir de la complaisance pour son mari qu'elle n'en ait point pour ses vices; elle est obligée de lui obéir, mais de telle manière qu'elle doit lui résister lorsqu'elle ne lui pourrait obéir qu'en blessant sa conscience; c'est pourquoy le même saint Paul regarde comme un obstacle au salut le partage que les personnes mariées font de leur cœur, entre Dieu et leurs parties : *Qui cum uxore est, sollicitus est quæ sunt mundi, quomodo placeat uxori, et divisus est.* (I Cor., VII.) Or quelle grâce et quel secours ne faut-il point pour satisfaire à des obligations qui partagent le cœur d'un époux entre Dieu et son épouse, en sorte que Dieu n'y perde rien et n'y soit point offensé?

Ce n'est pas assez, car la seconde chose que le Fils de Dieu a communiquée à l'Eglise, son épouse, est son esprit; ce qui fonde une seconde obligation entre les personnes mariées, puisque leur mariage représente cette divine alliance. Le Fils de Dieu communique son esprit à l'Eglise, et c'est par cet esprit qu'il la gouverne et qu'il lui révèle ses mystères et ses secrets; et l'Eglise lui sacrifie réciproquement son propre esprit, par une soumission parfaite et par une obéissance entière à ses ordres. Voilà le modèle que doivent imiter les personnes engagées dans le mariage; le mari étant le chef, est aussi comme l'âme et l'esprit qui doit gouverner la famille; mais il faut qu'il communique cet esprit à la femme par une parfaite confiance, qui est le premier et le principal effet de l'amour et le grand avantage de la société. C'est sur ses soins qu'il se doit reposer d'une partie de ses affaires; c'est à sa conduite qu'il doit laisser mille choses qui regardent le ménage: il doit lui faire part de ses biens et de ses maux, et c'est cette confiance qui entretient l'union et la paix. Aussi le Saint-Esprit nous assure-t-il, par la bouche du Sage, que quiconque a trouvé une femme vertueuse et fidèle, en laquelle il peut se confier, celui-là a non-seulement rencontré un grand bien, mais un bien qu'on peut appeler de ce nom par excellence: *Qui invenit mulierem bonam, invenit bonum* (Proverb., XVIII), parce que c'est un bien où il trouve tout ce qui peut

contribuer au bonheur de sa vie; au lieu que l'estime et la confiance venant à manquer ou à s'altérer, il ne peut trouver dans le mariage ni bonheur ni repos.

Car comme c'est par les soins, par les services et par le secours d'une femme qu'un mari rendra son joug plus léger et plus facile, comment pourra-t-il être heureux, s'il se défie d'elle, s'il n'ose lui confier aucune affaire? Certes, quand Dieu forma la première femme, il ne la forma que comme un secours qu'il voulait donner à l'homme: *Faciamus ei adiutorium simile sibi* (Genes., II), marquant sans doute, par cette expression, que la première et la plus essentielle qualité d'une épouse est d'être l'aide et le secours de son époux, de le soulager dans tous les besoins, en lui aidant à porter la charge de sa famille et en partageant avec lui le fardeau. Que si, au contraire, elle fait sa croix, son chagrin et son ennui, par sa mauvaise humeur, ou par son peu de condescendance, que devient le bonheur de l'homme? Cette conformité d'esprit est donc nécessaire pour conspirer ensemble au même but et pour conserver la concorde et l'union, parce que, sans cela, il n'y aura que de la défiance.

Et c'est cette défiance qui est la source de toutes les divisions qui se voient si souvent dans les familles; ce n'est point un même effet qui y règne: le mari agit d'une façon, la femme agit d'une autre; le mari ne dit rien de ses affaires à sa femme et ne se fie en aucune manière à elle; la femme, sans se souvenir de ce qui regarde sa maison, ne s'applique qu'à pénétrer les secrets de son mari: dans quelle gêne et dans quel tourment ne vivent-ils point l'un et l'autre? Cependant, ils sont obligés de vivre ensemble. Or, je vous prie, à qui attribuer la faute de cette conduite? Elle vient souvent du mari, qui croirait tout perdu s'il s'était abaissé jusqu'à prendre conseil de sa femme, ou s'il s'était rapporté une fois à elle d'une partie de ses affaires: quelquefois vient-elle aussi de la femme, qui se met peu en peine de mériter la confiance de son mari par sa soumission et par le respect et l'obéissance qu'elle doit lui rendre: *Caput mulieris vir.* Cependant, dit l'Apôtre, l'homme a le même avantage dans la famille que le chef a sur tous les membres; c'est lui qui doit en être le maître, qui doit avoir l'intendance de tout, qui fait l'honneur de tout le corps, et à qui par conséquent tout le reste doit obéir. Mais il doit partager avec la femme le bien et le mal qui lui arrive, les joies et les chagrins, la bonne et la mauvaise fortune, pour n'avoir avec elle qu'un même esprit, comme il ne doit avoir qu'un même cœur.

Or, comment avoir cette parfaite intelligence et agir dans un même esprit parmi tous les soins et les embarras d'une famille, les procès, les mauvaises affaires, les maladies, les chagrins qui arrivent de la part des enfants? Comment, dis-je, agir de concert en tout cela sans que l'esprit de Dieu les conduise et les possède? Cette confiance

mutuelle qu'ils doivent avoir peut-elle subsister, si l'un et l'autre ne la mettent tout entière en Dieu, parmi tant d'occasions, de défiances et de déplaisirs qui leur arrivent tous les jours? D'ailleurs, comme ils doivent conspirer ensemble au bonheur de leur maison, qu'il leur faut amasser et conserver du bien pour l'établissement des enfants et pour toutes les nécessités d'une famille, quelle fidélité pour n'y point attacher leur cœur et pour ne point préférer l'intérêt temporel au service de Dieu! De sorte que s'il faut que la grâce du mariage unisse souvent des humeurs et des inclinations différentes, on peut dire qu'il faut encore qu'il accorde les soins et les désirs les plus contraires et les plus opposés pour penser au ciel parmi tant de soins des choses de la terre, pour mettre sa confiance en Dieu et aux hommes tout à la fois; en un mot, pour se sauver en cet état, qui semble renfermer tant d'obstacles au salut, ne faut-il pas y apporter une fidélité à Dieu qui soit à l'épreuve de tout ce qui peut arriver?

Ajoutez enfin la troisième obligation que les personnes mariées contractent. Comme le Fils de Dieu ne s'est pas contenté de donner son cœur et son esprit à son Eglise, mais qu'il lui a encore donné son propre corps comme un gage précieux de son amour jusqu'à la fin des siècles, les époux de même se font une donation mutuelle de leurs corps par le mariage, selon ces paroles de saint Paul : *Mulier corporis sui potestatem non habet, sed vir, et vir corporis sui potestatem non habet, sed mulier; c'est ce qui les oblige réciproquement à une foi et à une fidélité inviolable, fidélité qu'ils jurent dans la cérémonie de leur alliance, de sorte qu'à moins que de trahir leur conscience par un crime énorme, ils ne peuvent violer une promesse jurée en présence des autels. En effet, les fautes que les époux commettent en ce point ne sont point de simples péchés, Job les appelle des abominations : *Nefas et iniquitas maxima. (Job, XXXI.)* Et certes, ces promesses de fidélité sont les plus solennelles qui soient parmi les chrétiens, puisqu'elles se font en présence de Dieu, qu'elles se jurent devant les autels et qu'elles sont comme signées du sang de Jésus-Christ : violer des promesses si saintes, c'est donc obliger Dieu de se venger d'une injure qui le regarde en sa propre personne, ou qui est faite du moins à son Eglise. Je n'en dis pas davantage sur un crime dont l'horreur devrait étouffer mes paroles mêmes; c'est assez qu'on sache que cette vérité est une de celles que Dieu a révélées à Salomon, que l'infidélité dans les mariages fait un tel amas de honte et de confusion que jamais on ne s'en peut laver : *Turpitudinem et ignominiam sibi congregat, opprobrium illius non delebitur. (Prov., VI.)**

CONCLUSION.

Que conclure de tout ceci, Messieurs, sinon que n'y ayant point d'état de vie où il y ait plus de charges, qui soit sujet à plus de

devoirs et qui renferme des obligations plus indispensables, il n'y en a point où l'on doive être plus fidèle à Dieu, plus résigné à sa volonté et plus disposé à se conformer aux ordres de sa Providence. Après tout, quelque peine, quelques déplaisirs et quelques chagrins qu'il y ait dans cet état, du moins pourrait-on les adoucir, si chacune des deux parties tâchait de s'acquitter des obligations que Dieu leur impose, et qu'il faut pour cela se prévenir l'un l'autre par des témoignages réciproques d'amour et de confiance; qu'il faut supporter mutuellement ses défauts sans chercher dans une humeur noire et chagrine de quoi se tourmenter éternellement l'un l'autre. Car n'est-ce pas un malheur digne de compassion de voir des époux devenir mutuellement leurs croix? De voir d'un côté cette femme qui, par son luxe et ses galanteries, fait mourir ce mari de déplaisir, et de l'autre, ce mari qui, par ses débauches ou par ses ombrages mal fondés, fait gémir et soupirer jour et nuit une pauvre femme qui ne vit que de fiel et de larmes pendant qu'il dépense au jeu et à ses divertissements les biens que Dieu lui avait donnés pour l'entretien de sa maison? Cruel et barbare! de quel crime n'êtes-vous point coupable devant Dieu, d'ôter ainsi le pain à d'infortunés enfants, et de faire mourir de regret cette femme qui voit consumer le fruit des sueurs et des travaux de ses pères, et de faire par vos promptitudes et vos emportements une espèce d'enfer de votre maison? Vous demandez ce qu'il faut faire pour vous sanctifier dans les soins d'un ménage? Quand vous vous trouvez malheureusement liés à un époux ou à une femme de ce caractère, supportez leurs mauvaises humeurs, conformez-vous à la volonté de Dieu dans toutes vos disgrâces, soyez fidèles à Dieu parmi tant d'occasions de l'offenser; c'est par là que Dieu a sanctifié une infinité de saints époux à qui il a frayé le chemin du ciel par mille croix et par mille afflictions domestiques. Ces mêmes croix se présentent tous les jours; tâchez d'en profiter, afin de pouvoir jouir pendant l'éternité bienheureuse de la joie et de la félicité que l'on cherche inutilement dans la jouissance des créatures. Je vous souhaite ce bonheur, etc.

SERMON LXXII.

SUR LE SOIN QU'ON DOIT PRENDRE DE SES SERVITEURS.

Domine, puer meus jacet in lecto paralyticus, et male torquetur. (Math., VIII.)

Seigneur, mon serviteur est malade de paralysie dans ma maison et souffre beaucoup.

Il ne faut pas s'étonner, Messieurs, si les saints Pères font comme à l'envi l'éloge du centenaire dont parle l'évangile de ce jour, après qu'il a mérité l'approbation, les louanges et l'admiration du Fils de Dieu même. Sans doute, la Sagesse incarnée, qui est le juge équitable du vrai mérite, n'aurait pas proposé un homme encore païen pour exemple au peuple d'Israël, s'il n'avait vu en

cet homme, élevé dans la licence des armes, des qualités et des vertus capables de donner de la confusion aux plus réglés d'entre ce peuple et aux docteurs de la loi les plus attachés à leurs devoirs.

Aussi cet officier d'armée est-il considérable par tant d'endroits, que je ne crains point de le proposer encore aujourd'hui pour modèle aux chrétiens mêmes, qui deviendraient de grands saints s'ils pouvaient atteindre au degré de perfection qu'il fait paraître aujourd'hui et que le Sauveur admire. Mais quand je parle de vous le proposer pour modèle, ne croyez pas que ce soit dans ses vertus militaires, dans sa bravoure, dans son intrépidité ou dans sa prudence à contenir dans une discipline exacte la cohorte de soldats qu'il avait sous sa conduite; c'est de quoi l'Évangile ne parle point; et s'il s'est distingué par ces qualités qui font les grands hommes du monde, Jésus-Christ ne loue en lui que les vertus qui font les grands hommes devant Dieu. C'est sa foi vive : *Non inveni tantam fidem in Israel*; c'est son humilité qui lui fait comme oublier le rang qu'il tenait pour venir en personne faire une prière humble et soumise à celui qu'il ne regardait encore que comme un prophète. Mais la chose que nous avons plus d'intérêt d'admirer et d'imiter en même temps, dit saint Augustin, c'est sa charité, charité qui lui fait prendre un soin si empressé d'un de ses serviteurs devenu paralytique : *Puer meus jacet in domo mea paralyticus, et male torquetur*. C'est, Messieurs, à cet exemple de charité que je m'attache pour vous entretenir d'un des plus pressants devoirs du christianisme, devoir cependant auquel on ne pense presque point; c'est le soin qu'on doit prendre de ses domestiques et de ses serviteurs; implorons auparavant les lumières du ciel par l'entremise de Marie : *Ave, Maria*.

Si nous admirons la sage conduite d'une souveraine Providence dans l'accord des parties différentes qui composent le monde naturel; cette sagesse, Messieurs, n'éclate pas moins dans le gouvernement du monde politique, où elle a établi cette différence d'états et de conditions que nous y remarquons, puisque c'est ce qui y entretient l'ordre et la dépendance qui le conservent. Dieu a voulu qu'il y eût parmi les hommes des grands et des petits, des riches et des pauvres, des maîtres et des serviteurs, pour entretenir la société par le secours mutuel qu'ils se donnent les uns aux autres; mais sa providence surnaturelle a fait de ces différents ordres autant de moyens pour conduire les hommes à leur fin, qui est leur bonheur éternel, par les différents devoirs qu'il a voulu attacher à l'état où il les a placés. Car c'est de là que tous les sages ont conclu qu'il en est de la vie comme d'un théâtre où chacun ne doit penser qu'à bien faire le personnage dont il est chargé, persuadé que s'il s'en acquitte avec fidélité, il contentera le Maître de la pièce, qui ne demande autre chose de lui, et qui fait con-

sister même en cela tout le mérite des hommes et le fondement des grandes récompenses qu'il leur promet.

C'est donc sur ce principe, Messieurs, qu'il est aisé de reconnaître l'égalité qui est entre les hommes, et le ridicule de ceux qui se croient bien élevés au-dessus des autres, parce qu'on les a chargés d'un personnage plus éclatant. Non, Messieurs, quelque différence qu'il paraisse aux yeux de la chair dans les états de la vie, tous les hommes sont égaux aux yeux de Dieu, le maître et le serviteur lui sont également chers; et ce n'est que parce qu'il veut sincèrement le salut de tous les hommes, qu'il met celui-ci dans la dépendance, et celui-là dans l'autorité, comme dans des états plus conformes aux différentes vues qu'il a sur l'un et sur l'autre. Aussi voyons-nous qu'il a voulu prescrire à chacun de ses états ses obligations particulières; il demande des serviteurs l'obéissance, la fidélité et une affection sincère et respectueuse envers leurs maîtres, que saint Paul veut qu'ils considèrent comme le Fils de Dieu, dont ils tiennent la place à leur égard. Mais il veut réciproquement que les maîtres aient des égards pour leurs serviteurs, qu'ils en prennent soin, qu'ils les assistent, qu'ils les protègent, et en un mot, qu'ils pourvoient aux besoins de leurs corps et de leurs âmes. Or, c'est sur l'exemple du centurion de notre évangile, et sur ce véritable modèle d'un bon maître, que je prétends qu'un maître chrétien se doit régler; pour cela je veux vous faire voir dans la première partie de cet entretien, les motifs de cette obligation pressante et indispensable; et dans la seconde en quoi cette obligation consiste, et à quoi ce devoir les oblige plus particulièrement : en deux mots, ce qui oblige les maîtres à prendre soin de leurs serviteurs, et à quoi ce soin les oblige. L'un vous fera voir sur quel droit ce devoir est fondé; et l'autre vous déterminera en particulier à quoi ce devoir vous engage. C'est tout le partage de mon discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour ce qui regarde les motifs et les raisons sur lesquelles est fondée l'obligation qu'ont les maîtres de veiller sur les besoins de leurs serviteurs, et d'en prendre un soin tout particulier, je vous avoue, Messieurs, que j'ai douté s'il serait à propos de vous les exposer, ayant à parler à des chrétiens, vu que les païens mêmes, instruits par la seule lumière naturelle, n'ont pas ignoré une obligation si pressante; et c'est ce que l'apôtre saint Paul semble supposer, lorsqu'il tire cette conséquence, que ce lui qui manque à ce devoir a renoncé à sa foi, et qu'il est pire qu'un infidèle : *Si quis suorum, et maxime domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior.* (II Tim., V.) Mais comme la corruption a presque fait évanouir ces vertus qui distinguaient les premiers chrétiens, et que nous sommes souvent obligés de chercher dans les vertus des païens de quoi nous faire rougir de nos désordres, je ne

craindrai point de vous dire que la justice, la charité et l'intérêt, qui séparément seraient capables de vous convaincre, s'unissent ici, et conspirent ensemble, pour nous porter à ce devoir, si expressément commandé dans l'Écriture, et si exactement pratiqué par tous les saints de l'ancienne et de la nouvelle loi. La justice nous y oblige, la charité nous y porte, et notre intérêt nous y engage; ce sont les trois motifs et comme les trois liens qui rendent cette obligation plus étroite, plus forte et plus indispensable; je m'assure que vous en conviendrez bientôt, pour peu d'attention que vous donniez à ce que je vais dire.

Ce devoir est donc de justice, et c'est le premier motif qu'en apporte saint Paul lui-même; *Domini, quod justum est et æquum, servis præstate. (Coloss., XLI.)* Il ne dit pas seulement: Payez le salaire à vos domestiques, dont vous avez tiré service; cela est visiblement fondé sur l'équité naturelle; mais rendez à vos serviteurs ce qui est juste, c'est-à-dire prenez-en soin: *præstate*. Car, Messieurs, il faut entendre les paroles et la pensée de ce grand apôtre, dans le même sens qu'il a lui-même expliqué le précepte qu'il nous en a fait de la part de Dieu; où après avoir exhorté les serviteurs par les motifs de conscience les plus engageants, à être fidèles et soumis à leurs maîtres, et à leur rendre les justes services qu'ils ont droit d'exiger, il s'adresse ensuite aux maîtres à leur tour: *Et vos, domini*, leur dit-il, *eadem facite illis (Ephes., VI)*; faites à leur égard les mêmes choses que Dieu les oblige de faire envers vous.

Or cet apôtre ne veut pas dire qu'on leur doive rendre les mêmes services qu'on reçoit d'eux, ce serait confondre la subordination que Dieu a établie, et égaliser les uns aux autres; mais il entend ce comme il est juste qu'en qualité de serviteurs, non-seulement ils vous servent, vous obéissent, qu'ils entrent dans vos intérêts, qu'ils conservent votre bien, et défendent votre propre personne; de même il est de la justice que hors le service et l'obéissance, vous vous acquittiez réciproquement des mêmes choses envers vos serviteurs; c'est un contrat, par lequel le maître et le serviteur s'obligent mutuellement devant Dieu, qui est leur maître commun: l'un s'engage de servir et d'obéir dans l'étendue de son devoir et de son ministère; l'autre s'oblige de nourrir son domestique, de le protéger, d'avoir soin de sa vie et de sa santé; d'où naît un droit de justice de part et d'autre, qui fonde par conséquent une juste obligation, à laquelle on ne peut manquer sans une injustice manifeste, et sans intéresser visiblement la conscience. Ce que cet apôtre dit des sujets envers leurs souverains se doit aussi entendre des maîtres et des serviteurs: en sorte que comme il veut que les uns soient obligés en conscience (car c'est ainsi qu'il en parle) à s'acquitter de ce qu'ils doivent: *Subditi estote, non tantum propter iram, sed etiam propter conscientiam (Rom., XII)*; les autres

contractent une dette toute semblable, qui fait qu'encore que les devoirs des uns et des autres soient différents, l'obligation cependant est commune. Ainsi comme un serviteur est injuste quand il refuse d'obéir à ceux qui ont droit de lui commander, quand il laisse perdre leur bien par sa négligence, ou quand il ne s'acquitte pas du ministère qu'on lui a confié: il faut dire la même chose à l'égard du maître, qu'il est injuste quand il retient le salaire ou les gages de son serviteur, quand il n'a nul égard à sa faiblesse, ni à sa santé, quand il le surcharge de travail, ou quand il le traite indignement, sans qu'il ait mérité le châtement qu'il lui fait souffrir. Voilà ce qui est exprimé dans ces deux paroles de l'Apôtre: *et vos, domini, eadem facite illis.*

Et cela est même autorisé par les lois humaines, que les serviteurs peuvent implorer dans les injustices que leurs maîtres leur font souffrir. Car vous concevez assez. Messieurs, que par le nom de serviteur, je n'entends pas parler des esclaves, qui dans les lois anciennes n'étaient point comptés au nombre des hommes, et dont le bien, la liberté, la personne et la vie même étaient au pouvoir de leurs maîtres, qui ne mettaient presque point de distinction entre eux et les bêtes dont ils se servaient. Des maximes si inhumaines n'ont point été en usage parmi les chrétiens, où la servitude, chez les nations où elle est encore tolérée, est si modérée par les lois, qu'à la réserve de la liberté, les esclaves ne sont guère différents des serviteurs dont je parle ici, et dont j'entends la défense contre ces maîtres injustes et impitoyables qui les traitent avec mépris et avec fierté; qui n'ont que de la dureté pour leurs misères, et qui les ménagent souvent moins qu'ils ne font pour les animaux, qu'ils craignent de rendre inutiles à force d'en tirer trop de service.

Sachez donc, maîtres et maîtresses, que cet empire tyrannique que vous exercez sur vos serviteurs est injuste, et qu'ils ont droit, si les hommes ne leur font pas justice, de la demander à Dieu, comme l'Apôtre vous l'apprend dans le même passage: *Scientes quia illorum et vester Dominus est in cælis, et personarum acceptio non est apud eum (Ephes., VI)*, en vous faisant connaître que vous avez, vous et eux, un maître commun, qui est Dieu du ciel et qui ne met point de distinction entre les personnes. Ainsi donc, si dans les injustices que vous leur faites, les hommes n'ont point d'égard à un droit que vous violez impunément, vous devez regarder qu'il y a un Dieu, qui est le juste Juge et qui leur fera justice tôt ou tard: *Illorum et vester Dominus est in cælis*. Ici-bas vous pouvez les empêcher de se plaindre de l'oppression que vous leur faites souffrir; vous pouvez leur fermer la bouche par vos menaces et par la crainte d'une sévère punition: mais vous ne pouvez empêcher que Dieu n'écoute leurs plaintes secrètes, comme il écouta autrefois les plaintes de son peuple, qui gémissait sous la tyrannie de Pharaon:

Ingemiscentes filii Israel, propter opera, vociferati sunt, ascenditque clamor eorum ad Deum ab operibus. (Exod., II.) Je veux qu'ils n'osent se plaindre le plus secrètement même de vos injustices, ni faire éclater leurs murmures; la voix de l'oppression qu'ils souffrent ne monte-t-elle pas jusqu'au trône de Dieu?

Dieu donc, qui est leur maître et le vôtre, ne manquera pas de les venger de ces soupçons injustes que vous avez quelquefois de leur fidélité, de ces violences que vous leur faites, de cette mauvaise humeur dont ils ressentent les effets quand les choses ne vous réussissent pas, de ces injures dont vous les accablez, et de ces imprécations que vous faites contre eux dans vos emportements ordinaires; lorsque vous les rendez responsables des pertes qui vous arrivent, sans qu'il y ait de leur faute; lorsque vous déchargez sur eux votre colère en les frappant et en les outrageant indignement pour des manquements légers: car il est bien difficile qu'ils ne manquent à quelque chose parmi tant d'ordres si différents que vous leur donnez. Certes, à voir la manière indigne dont vous les traitez, ne semble-t-il pas que vous leur donnez un juste sujet de déplorer la misère de leur condition, qui les asservit à un maître impérieux, fantasque, capricieux, insupportable, qui commande cent choses tout à la fois, souvent à contretemps, et qui voudrait qu'elles fussent plutôt faites qu'il ne les a commandées? Ah! pensez, pensez que cette différence de rang et de fortune qui est entre vous et eux, n'empêchera pas que Dieu ne vous dise un jour comme à ce mauvais serviteur dont il est parlé dans l'Évangile: *Nonne oportuit et te misereri servi tui? (Matth., XVIII.)* Malheureux, ne deviez-vous pas avoir de la compassion pour votre frère, et le traiter avec humanité; puisqu'il était homme comme vous, et peut-être plus grand et plus considérable à mes yeux que vous?

Au lieu que la pensée d'avoir rendu justice à ses serviteurs, donnait au saint homme Job une véritable confiance de paraître devant ce juge redoutable: *Si contempsi subire judicium cum servo meo, et cum ancilla mea, cum disceptarem adversum me. (Job, XXXI.)* Vous m'êtes témoin vous-même, ô mon Dieu! si j'ai maltraité de fait ou de paroles aucun de mes serviteurs, si jamais j'ai refusé de leur rendre justice quand ils ont eu quelque différend avec moi; car, mon Dieu! si j'en avais usé autrement et si je m'étais servi de l'autorité que vous m'aviez donnée sur eux pour les traiter avec dureté, quelle miséricorde pourrais-je attendre aujourd'hui de vous? *Quid enim faciam, cum surrexerit ad judicandum Deus, et cum quæsierit; nunquid in utero fecu me, qui et illum operatus est? (Ibid.)* Car enfin, ô mon Dieu! sur quel droit aurait pu être fondée la manière impérieuse dont j'aurais agi avec ceux qui n'ont pas eu une autre origine que moi, qui reconnais-

sent le même auteur de leur vie et le même arbitre de leur destinée?

Aussi est-ce cette considération qui fonde un second droit dans le christianisme qui nous les doit faire regarder comme nos frères et traiter avec cette charité que le Sauveur veut que nous exercions envers le prochain; car bien loin que la condition de serviteur leur ôte cette qualité de prochain, il semble qu'elle leur donne au contraire un droit tout particulier de se dire tels, puisqu'ils nous touchent de plus près et qu'ils nous appartiennent comme des domestiques qui font une partie de notre famille; car c'est sur ce pied-là que les anciens patriarches les ont toujours regardés; et encore aujourd'hui c'est assez qu'ils soient à vous et qu'ils portent vos livrées, pour regarder les injures et les outrages qu'on leur fait comme s'ils étaient faits à votre propre personne.

Or cette espèce de proximité, bien loin de les exclure de la charité commune que vous devez à tout le monde, leur y donne un titre et un droit spécial qui vous oblige à en prendre un soin particulier. Pourquoi? parce que Dieu même, qui nous a tant recommandé la charité, a établi de l'ordre dans cette charité, et que dans la concurrence des devoirs à quoi elle nous oblige, nos frères, nos proches, nos amis et nos domestiques doivent toujours être préférés aux étrangers; si quelque raison plus forte, comme une nécessité extrême et pressante ne faisait pencher la balance de ce côté-là. Ce qui n'empêche pas cette règle générale, que dans un égal besoin, la charité ne doive répandre ses bienfaits sur ceux qui nous sont plus proches, et puisque c'est en ce rang que vous devez compter vos serviteurs, n'est-ce pas à ceux-là qu'elle est due, même par reconnaissance? parce que la fidélité et le zèle qu'ils marquent à votre service sont comme un nouveau poids ajouté à celui de la charité, lequel nous doit pousser à les soulager avec plus d'inclination. Que si vous voulez relever ce motif par une considération plus chrétienne, regardez le Fils de Dieu en leur personne, comme vous le devez faire dans les pauvres et dans tous ceux envers qui vous pratiquez la charité: ne semble-t-il pas que vous trouviez un avantage singulier dans cette pratique? Car comme le Fils de Dieu s'est fait pauvre de riche qu'il était, afin d'exciter davantage notre charité à soulager les pauvres, de même il s'est fait serviteur, de maître et de souverain qu'il était: *Formam servi accipiens (Philipp., II)... Non veni ministrari, sed ministrare (Matth., XX)*; ce qui met plus de différence entre ce qu'il était par le droit de sa filiation divine et ce qu'il a voulu être pour notre amour qu'il n'y en a entre le plus grand monarque du monde et le dernier de ses esclaves. N'est-ce pas là donc un puissant motif d'exercer la charité chrétienne en la personne de vos serviteurs? Ils peuvent avoir des chagrins, des déplaisirs, des afflictions; il leur peut arriver des

accidents fâcheux comme au reste des hommes; est-ce trop rabaisser votre qualité et votre rang de leur dire un mot de consolation, de les aider à se tirer d'une mauvaise affaire où leur malheur, et peut-être leur imprudence les a engagés; de les souffrir chez vous dans les incommodités qui leur peuvent arriver; de contribuer à leur établissement; de n'exiger pas la même exactitude ni la même application à leur devoir, quand leurs forces et leur santé ne le leur permettent pas; de leur pardonner les indiscretions qu'ils peuvent commettre et qui ne tirent pas à grande conséquence, ou du moins de vous contenter d'une répression qui les fasse rentrer dans leur devoir; de leur faire connaître qu'ils ont en vous un appui, un protecteur, et un homme dont ils se peuvent tout promettre dans les rencontres et dans l'étendue de votre autorité? C'est ce que la charité vous oblige de faire pour eux.

Ah! si la pratique de cette vertu doit être si chère à un chrétien, qu'il doive en chercher les occasions et s'estimer heureux de les rencontrer, quel bonheur est le vôtre, que Dieu les fasse naître dans votre propre maison, et que sans en sortir vous en ayez toujours l'occasion présente, tantôt en souffrant la grossièreté et l'imprudence de ces serviteurs, tantôt en adoucissant leur joug et en leur faisant prendre part à l'heureux succès de vos affaires, tantôt en soulageant leur infirmité ou leur travail, et tantôt en vous informant de leurs besoins pour les soulager? Enfin comme la charité est ingénieuse, elle vous ferait trouver chez vous ce riche trésor dont il est parlé dans l'écriture, c'est-à-dire le moyen d'acquérir des mérites immenses pour le ciel. Mais faut-il s'étonner si la charité est tellement refroidie dans le christianisme, puisque bien loin d'aller chercher au dehors les occasions de l'exercer comme faisaient les premiers chrétiens, on ne se sert pas même de celles que la Providence fait naître chez nous? Car si l'on n'a pas cette charité pour ses domestiques, comment l'aurait-on pour les étrangers? Et si l'on a si peu d'égard et de ménagement pour ceux que l'on connaît et qui souvent se sacrifient pour nous, comment en aurait-on pour ceux que l'on ne connaît point et qui ne nous touchent en rien?

Ah! certes, il n'est que trop vrai que l'intérêt et l'amour-propre ont banni du monde cette charité qui nous oblige au soin de notre prochain; mais c'est qu'on ne connaît point son intérêt véritable, je dis même son intérêt temporel; en effet, quel service doit-on attendre d'un domestique vicieux, infidèle, négligent, qui n'a lui-même pour but, en servant, que son propre intérêt; qui n'a ni conscience, ni crainte de Dieu, ni affection pour la personne de son maître, ni soin de ce qui le regarde? Vous n'avouerez que bien loin qu'un tel serviteur puisse vous être utile, il contribue au contraire à la ruine ou au désordre de votre maison. Or n'est-ce pas ce que vous devez attendre

d'un serviteur négligé et dont vous ne vous mettez nullement en peine? Le Sage nous en a avertis lorsqu'il a prononcé que celui qui traite son serviteur avec trop d'indulgence et qui l'accoutume à une vie oisive et fainéante éprouvera bientôt son mauvais naturel et le trouvera rebelle quand il voudra le ranger à son devoir: *Qui delicate a pueritia nutrit servum suum, postea sentiet eum contumacem.* (Prov., XXIX.) Il faut dire de même qu'il deviendra vicieux, si vous ne réprimez de bonne heure le libertinage où vous remarquez qu'il se laisse aller; qu'il s'émancipera à mille désordres si vous ne le corrigez; qu'il n'aura nulle crainte de Dieu, ni nul soin de le servir, si vous ne veillez à ce qu'il s'acquitte des devoirs d'un chrétien; qu'il fera, en un mot, un méchant serviteur si vous êtes à son égard un mauvais maître, ou par une indulgence criminelle, ou par des emportements furieux, ou par une négligence qui vous le fasse abandonner à son naturel.

Maîtres non-seulement injustes et impitoyables, mais encore aveugles dans vos propres intérêts! non, vous n'y êtes pas assez sensibles quand vous négligez vos domestiques de la sorte; votre réputation y est intéressée, car l'on juge du maître par ses serviteurs; et l'on ne peut croire qu'un maître soit homme de bien quand on voit ses serviteurs dans le désordre; et certes, c'est la première pensée qui vient dans l'esprit. Peut-on croire un maître plus réglé que ses domestiques, quand on voit qu'il les souffre? S'ils sont insolents, est-ce un jugement mal fondé de dire qu'ils imitent leur maître? S'ils sont impies, blasphémateurs, sans respect pour les choses saintes, n'a-t-on pas coutume de dire: Tel maître, tel serviteur? On vous attribue leurs vices, parce qu'on ne doute point qu'ils ne se soient formés sur votre exemple, et véritablement ce serait un grand miracle s'ils étaient gens de bien étant au service d'un maître qui ne le fut jamais. Ainsi, vous ne pouvez vous décrier davantage ni donner une plus mauvaise impression de votre personne, de votre conduite et de vos mœurs, que par le dérèglement que l'on remarquera dans vos domestiques. Au contraire, on ne manquera jamais de juger du bon ordre qui est dans votre maison, de votre probité, de votre modération et de tout ce qui fait un bon-nête homme, par la conduite que tiendront ceux qui vous approchent et qui vous appartiennent.

Et non-seulement il y va de votre réputation de veiller sur leurs mœurs et sur leurs actions, mais encore de l'intérêt de toute votre famille: car quelle impression ensuite l'exemple d'un serviteur vicieux ne fera-t-il point sur vos enfants? N'est-ce pas leur inspirer le vice dès leurs plus tendres années, que de mettre auprès d'eux des personnes capables de les corrompre par leur mauvais exemple; vu que souvent c'est toute l'éducation qu'on leur donne dans leur première jeunesse? De plus, quelle fidélité peut-on

attendre ou se promettre d'un serviteur que vous avez vous-mêmes rendu infidèle à Dieu, en négligeant de le faire acquitter des devoirs de sa religion ? Pouvez-vous compter sur sa probité ou croire qu'il aura soin de votre bien, de vos affaires, de vos intérêts, quand vous n'avez jamais pris soin de son instruction, de sa fortune, de son établissement ? Et si vous n'avez point pour lui que de la fierté, que du mépris ou de l'indifférence, pensez-vous qu'il s'affectionne fort à tout ce qui vous regarde ? Certes, quand vous ne considéreriez que vous-mêmes et que vous n'auriez égard qu'à votre seul intérêt, vous devriez agir à l'égard de vos serviteurs autrement que vous ne faites : car enfin la piété et la vertu qu'ils auraient puisé chez vous attireraient peut-être les bénédictions du ciel sur votre famille, comme l'Écriture le rapporte de Laban, dont Dieu fit croître et multiplier le bien en faveur de Jacob, qui était à son service ; et comme il arriva encore à la maison de Putiphar en considération de l'innocent Joseph. Enfin l'Écriture est pleine d'exemples du bonheur qui accompagne le soin que les pères de famille ont de ne choisir que des gens de bien pour leur service, ou de les rendre tels par leurs instructions et par leur bon exemple ; et ce motif est non-seulement un motif d'intérêt qu'on ne peut blâmer, mais c'est encore une prudence sainte et chrétienne qui oblige en quelque manière Dieu à récompenser ce soin par le fruit présent que l'on en retire. Outre que ce ne sera pas une petite gloire pour vous ni un petit service que vous aurez rendu à Dieu, d'avoir réglé vos serviteurs, de les avoir mis dans la voie de la perfection et de leur avoir procuré le salut éternel, puisque c'est ce que Dieu a le plus à cœur, et ce qu'il a prétendu de vous en vous faisant pères de famille. Enfin vos domestiques sont ici-bas la matière de votre zèle, et feront un jour dans le ciel celle de votre gloire et de votre couronne, si vous êtes fidèles à les bien conduire : *Gaudium meum et corona mea.* (Philip., IV.) Voilà, Messieurs, sur quoi l'obligation que vous avez de prendre soin de vos serviteurs est fondée ; voyons, s'il vous plaît, en quoi consiste ce soin et à quoi il vous oblige plus en particulier. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Je ne chercherai point d'autre modèle, Messieurs, pour connaître quel doit être le soin que les maîtres doivent prendre de leurs serviteurs, que celui que notre évangile nous met devant les yeux, dans la personne de ce centurier dont la foi et la charité méritent l'approbation et l'éloge du Fils de Dieu même ; seulement, pour y mettre quelque ordre, j'ajouterai au titre de maîtres, qu'ils portent, celui de pères, dont ils tiennent la place à l'égard de leurs serviteurs, pour inférer avec saint Augustin (I. III *De civit. Dei*), que les maîtres doivent regarder leurs serviteurs comme leurs enfans, et

que s'ils y mettent quelque différence à l'égard des biens temporels, ils n'en doivent point mettre dans ce qui regarde ceux de l'éternité, dans le soin qu'ils doivent prendre du salut des uns et des autres.

C'est donc sur ce plan que ce grand docteur nous a tracé, que les maîtres doivent régler le soin qu'ils doivent prendre de leurs domestiques ; en sorte que comme ils exigent d'eux les mêmes devoirs que la nature ordonne aux enfans de rendre à leurs pères, ils doivent de même user réciproquement de leur pouvoir avec une modération de père, ne s'en servir que dans les vues de Dieu, en ne commandant rien aux domestiques qui soit contre les lois de Dieu ; en prenant un soin raisonnable de leurs besoins corporels, sans les abandonner dans leur nécessité ; en veillant enfin sur leurs mœurs et donnant ordre, qu'instruits des devoirs de leur religion, en s'acquittant des services qu'ils leur doivent, ils soient fidèles et exacts à rendre ceux qu'ils doivent à Dieu.

Ainsi, maîtres et maîtresses, jamais vous ne devez perdre le souvenir que vous êtes tous, vos domestiques et vous, serviteurs du même maître, qui est Dieu ; que ce serviteur n'est pas tellement à vous, qu'il ne soit encore plus à Dieu ; et que si Dieu vous a revêtus d'un caractère d'autorité, ce n'est que pour en user conformément à ses desseins et à ses vues. C'est l'exemple que vous donne le centurier de l'Évangile, lorsque, s'adressant au Fils de Dieu et reconnaissant le pouvoir qu'il avait sur le maître, sur le serviteur et sur la maladie qu'il pouvait chasser d'une seule parole, il apporte pour exemple l'autorité qu'il avait lui-même sur ceux qui étaient sous sa conduite et qui lui obéissaient à point nommé, mais aussi à qui il ne commandait rien que de juste : *Homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites, et dico huic vade, et vadit, et servo meo, fac hoc, et facit.* (Matth., VIII.) Il usait de son pouvoir comme maître, mais il se souvenait qu'il était lui-même soumis à un autre maître plus puissant que lui ; c'est ce qui l'obligeait de prendre garde que ce qu'il commandait à ceux qui étaient sous lui ne fût point contre le service et les droits de celui qu'il reconnaissait comme son supérieur. Voilà, Messieurs, le modèle d'un excellent maître, qui ne veut user de son pouvoir que dans les vues de Dieu, qui exige l'obéissance de ses serviteurs, mais qui, en cela, obéit lui-même à Dieu, en ne leur commandant rien contre son service. C'est cet exemple que les maîtres et les pères de famille se doivent proposer, en faisant réflexion qu'ils sont eux-mêmes soumis au plus grand de tous les maîtres, dont ils doivent respecter l'autorité, et, par conséquent, qu'ils ne doivent jamais rien ordonner qui soit contre ses lois et contre son service : mais c'est en quoi vous êtes infiniment coupables lorsque, par une préférence injuste de vos intérêts à ceux de Dieu, vous obligez vos domestiques à un travail défendu par

L'Église aux jours qu'elle consacre au service de Dieu, lorsque vous les faites les ministres de vos passions, que vous les obligez à venger le tort qu'on vous a fait, à soutenir vos querelles, quelque injustes qu'elles soient; que vous les faites les complices de vos désordres en vous servant de leur adresse pour des commerces criminels; en ménageant par leur moyen des rendez-vous qui sont ensuite des occasions de scandale; ou si vous êtes engagés dans le négoce, lorsque vous les obligez d'altérer les marchandises qu'ils débitent sous votre nom, ou les ouvrages qu'ils font par des fourberies qui tournent à votre profit temporel, mais à la perte et à la damnation du serviteur et du maître tout à la fois.

Il est constant, Messieurs, que les serviteurs, dans ces occasions où il va de leur conscience et de l'intérêt de leur salut, ne doivent point obéir à leurs maîtres, et qu'ils sont bien à plaindre lorsqu'ils tombent entre les mains de ces personnes vendues à l'iniquité, lorsque la crainte qu'ils ont de leurs maîtres leur fait perdre celle qu'ils doivent avoir de Dieu. Mais les maîtres doivent penser qu'ils sont doublement criminels: car, lorsqu'ils commandent le crime à leurs serviteurs, ils sont premièrement coupables de leur chef; et ensuite ils le sont encore à cause du crime que les autres commettent; parce que ce sont eux qui les y engagent, ou par promesse ou par menace; et par ce moyen les maîtres sont responsables devant Dieu de la perte et de la damnation de leurs serviteurs: *De manu fratris ejus requiram animam hominis* (Genes., IX), disait Dieu dans l'ancienne loi à ceux qui étaient la cause de la mort de leur prochain: Je demanderai compte à un homme de l'âme de son frère. Ah! maîtres injustes et cruels! ne devez-vous pas craindre avec raison que Dieu ne vous demande compte de l'âme de vos serviteurs qu'il vous a comme confiée, lorsqu'ils sont entrés dans votre maison? Vous les avez précipités dans le dernier des malheurs par votre exemple et par vos injustes commandements. Était-ce pour cela que Dieu vous avait donné autorité sur eux? devaient-ils recevoir un si cruel salaire de leurs travaux? Ils porteront la peine qu'ils ont méritée de vous avoir obéi, plutôt qu'à leur premier et leur souverain maître; mais quel châtiment ne devez-vous point attendre, d'avoir été la cause de leurs crimes et de leur damnation? *De manu fratris ejus requiram animam hominis*. Mais encore que sera-ce de ces maîtres voluptueux et brutaux qui sacrifient à leur plaisir l'âme d'une pauvre fille dont ils ont corrompu la pudicité, après l'avoir reçue dans leur maison, pour les petits soins de leur ménage? Quelle est l'injustice et la cruauté de ceux qui les perdent par leur scandale, qui les rendent non-seulement les témoins, mais encore les instruments de leurs débauches, et qui les menacent de les congédier, s'ils ne s'intéressent aveuglément dans leurs passions les plus injustes et les plus criminelles? Ne sont-

ils pas plutôt les assassins et les corrupteurs, que les pères de leurs domestiques? Ah! que ce beau nom qu'ils portent de pères de famille, leur attirera un jour de supplices et de châtimens! Car enfin en user de la sorte, est-ce employer l'autorité que vous avez sur vos domestiques? Apprenez, apprenez donc aujourd'hui, chrétiens, à quelle condition vous portez le nom de maîtres et de pères de famille: vous devez veiller sur vos serviteurs aussi bien que sur vos enfants, et donner ordre que les uns et les autres soient instruits: non que je prétende vous charger vous-mêmes de ce soin; mais personne ne vous dispensera de les envoyer aux instructions publiques qui se font régulièrement dans les églises, de vous assurer s'ils savent ce qui est nécessaire à un chrétien. Car souvent il arrive que l'on prend à son service des personnes grossières qui sont dans une ignorance entière des choses les plus essentielles à leur salut, les instruit-on dans votre maison? Non, certes. Que si vous ne leur donnez pas le moyen ni le temps de se faire instruire ailleurs, elles demeureront donc toute leur vie dans cette ignorance qui vous rendra coupables devant Dieu? Eh! vous avez si grand soin qu'ils n'ignorent rien de ce que vous exigez d'eux; vous leur donnez vos meubles par compte, vous leur prescrivez l'ordre et le temps qu'ils doivent employer à vos affaires; vous voulez qu'ils soient instruits dans l'emploi où vous les occupez, et vous leur en faites rendre un compte exact. Pourquoi n'apporter pas une exactitude pareille à voir s'ils sont instruits des devoirs d'un chrétien, et s'ils s'en acquittent? Pourquoi ne pas prendre garde s'ils assistent au divin sacrifice les jours d'obligation? Non, ce n'est pas ce qui vous inquiète: vous vous reposez sur leur conscience en ce qui regarde le service de Dieu; mais pour ce qui regarde celui qu'ils vous doivent rendre, vous voulez en être sûrs par vous-mêmes.

Et voilà un de ces péchés d'omission si ordinaires dans la conduite de votre famille où vous n'avez aucun soin que Dieu soit servi et honoré, et où, comme dit saint Augustin, Dieu est offensé, sinon par vous-mêmes, du moins par ceux qui sont sous votre conduite: *Non per te, sed propter te peccatur*. Enfin, chrétiens, la dernière chose en quoi consiste ce soin, est de veiller tellement au bien de leurs âmes, qu'on ne néglige pas les besoins de leurs corps; car puisqu'ils vous donnent leur travail dans les choses que vous exigez d'eux, il est de la justice de les pourvoir aussi de ce qui leur est nécessaire: vous ne manquez pas à ce soin à l'égard des animaux que vous nourrissez dans votre maison, et dont vous tirez quelque service; ce serait donc une étrange inhumanité d'y manquer à l'égard de vos serviteurs, qui ont droit d'exiger leurs besoins et le salaire dont ils sont convenus: ce qui leur est commun avec les ouvriers que vous avez à gage, mais avec cette différence, que comme ce titre de domestique,

qui leur est particulier, les lie et les engage plus étroitement à vous, vous devez aussi pourvoir avec plus de vigilance à ce qui leur est nécessaire.

C'est ce soin charitable qui paraît dans cet officier de guerre de l'Évangile, et ce qui l'a rendu le modèle d'un bon maître ; il prit soin de son serviteur, comme il aurait fait de son propre fils ; aussi se sert-il d'un nom qui est commun à tous les deux et qui marque la tendresse qu'il avait pour lui : *Puer meus*. Bien éloigné de la fierté de ceux qui traitent leurs domestiques comme s'ils étaient des hommes d'une autre nature, qui n'en parlent qu'avec des termes de mépris et injurieux, et qui en ont moins de compassion que de leurs chiens et de leurs chevaux ; pardonnez-moi, Messieurs, cette expression que l'indignité d'un procédé si injuste a tirée de la bouche de saint Augustin et de saint Chrysostome. Cet officier romain garde son serviteur dans sa maison, tout incommodé qu'il est : *Puer meus jacet in domo mea* ; il croit que ne s'étant point épargné pendant sa santé, il est bien juste qu'il le ménage durant la maladie : *Jacet in domo mea paralyticus*. Il est touché du mal qu'il souffre, et fait toutes les diligences pour y apporter quelque remède : ce serviteur ne se peut remuer, étant devenu paralytique ; mais le maître devient serviteur à son tour ; c'est pour cela qu'il a recours au Fils de Dieu, et qu'il emploie les secours divins, après que l'art des médecins a été sans effet : il ne fait pas comme ces impitoyables, qui n'ont que la dureté pour leurs domestiques, qui les chargent de travail, pendant qu'ils ont des forces et de la santé pour le supporter ; mais qui les abandonnent dans les infirmités qu'ils ont souvent contractées à leur service, et qui ne font point d'autres démarches pour les soulager, que de les faire porter dans un hôpital, et les éloigner de leurs yeux. Eh ! comment logeraient-ils les pauvres malades par charité, ayant si peu de soin de ceux qu'ils ont peut-être réduits en cet état par les veilles et l'excès du travail dont ils les ont accablés ?

C'est, Messieurs, une de ces injustices criantes qui obligent Dieu d'écouter les plaintes d'un pauvre domestique, et de tirer vengeance d'une cruauté dont on n'use pas même envers les bêtes, dit le Sage : *Novit justus jumentorum suorum animas, viscera autem impiorum crudelia*. (Prov., XII.) Vous devez donc avoir pour eux une bonté paternelle à l'exemple de ce centurion.

CONCLUSION.

Ah ! Messieurs, si vous réfléchissez sérieusement sur ces devoirs, pourrez-vous voir souffrir vos domestiques sans vous mettre aussitôt en peine de les soulager ? Ne les soignerez-vous pas dans leurs maladies et dans leurs inconvénients ? Ne vous intéresserez-vous pas dans leur bien spirituel et temporel, puisque la charité embrasse l'un et l'autre ? Ne leur servirez-vous pas d'appui, et ne leur donnerez-vous pas votre protec-

tion ? Ah ! bien loin de retenir leurs gages, ou d'en retrancher une partie ; bien loin de les faire languir après leur salaire, on vous verra user envers eux de reconnaissance et songer à leur procurer un établissement, outre la récompense de leurs services. Enfin vous ferez réflexion qu'ils ne vous doivent pas être indifférents, puisque ce sont des personnes qui vous ont servis avec fidélité, avec affection, avec assiduité ; que s'ils ont manqué à leur devoir, et ne s'en sont pas acquittés comme vous auriez souhaité, faut-il pour cela que vous manquiez au vôtre ? Enfin acquittez-vous avec zèle des devoirs dont Dieu vous a chargés en leur faveur, afin qu'au lieu des reproches qu'il aurait à vous faire sur ce point, il n'ait que des récompenses à vous donner pour le soin que vous aurez pris de lui-même, en la personne de vos serviteurs et des siens ; je vous les souhaite, etc.

SERMON LXXIII.

SUR LA PASSION DOMINANTE.

Imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna. (Matth., VIII.)

Le Sauveur commanda aux vents et à la mer de s'apaiser, et il se fit aussitôt un grand calme

Rien n'est plus commun ni plus familier dans la morale, Messieurs, que de comparer le cœur de l'homme à la mer. Il semble que les chrétiens et les païens soient convenus dans cette pensée, tant elle est naturelle, puisque les uns et les autres ont constamment assuré que l'étendue de ce cœur n'était pas moins vaste, ses abîmes moins profonds, ni ses agitations moins violentes que celles de cet élément. Mais ce que je trouve de plus solide dans cette pensée est qu'elle est autorisée du Saint-Esprit, qui a prononcé par la bouche d'un Prophète que l'impie est comme une mer agitée, et que ses passions sont autant de tempêtes qui excitent en lui de furieux mouvements : *Impii quasi mare fervens*. (Isa., LVIII.)

Cependant comme ces passions, d'un côté, ne sont pas moins nécessaires à l'homme que les vents le sont à la mer, et que, d'ailleurs, elles sont la cause des tristes et funestes naufrages que nous voyons tous les jours, ce n'est pas seulement l'étude des philosophes, mais ce doit être encore le solide emploi d'un chrétien de travailler à modérer ces passions, à les combattre et à les dompter, puisque c'est en cela que consiste la véritable vertu, la violence que l'Évangile demande qu'on se fasse à soi-même, et la mortification chrétienne si nécessaire au salut. Car c'est ce qui fait le sujet de nos victoires, et c'est sur quoi est fondée l'espérance de la couronne que nous attendons dans le ciel.

Or, comme ce serait une entreprise difficile et dont le succès serait trop hasardeux de les attaquer toutes à la fois, je veux vous suggérer aujourd'hui un moyen abrégé de les vaincre toutes dans une seule, et de mettre par ce moyen le calme et la tranquillité dans vos cœurs. Car enfin, comme sur la mer

les vents contraires ne s'unissent pas toujours ensemble pour en soulever les flots, mais que d'ordinaire il y en a quelqu'un qui règne et qui l'agite avec plus d'impétuosité; de même, dans ce grand nombre de passions, qui sont autant de tempêtes qui s'élèvent dans notre cœur, il y en a toujours quelqu'une qui domine avec plus d'empire, et qui remue toutes les autres. C'est par celle-là qu'il faut commencer à mettre la tranquillité dans l'âme, je veux dire par la passion dominante, qui est le premier ressort qui nous fait agir et qui excite en nous ces troubles et ces tempêtes. Mais comme c'est l'ouvrage du Saint-Esprit de calmer ces orages, qui se soulèvent au milieu de nous-mêmes, implorons son secours par l'entremise de la glorieuse Vierge. *Ave, Maria.*

Connaissant que nos passions sont la cause de tous nos désordres, puisque c'est de là que vient ce malheureux penchant qui nous porte au mal, cet instinct qui nous pousse et ce poids qui nous y entraîne, c'est une pensée assez naturelle, Messieurs, que d'essayer de les détruire, puisque tous les philosophes ont eu cette vue. Mais à la vérité le christianisme ne s'accommode pas des moyens dont la plupart se servaient pour cela, car de quoi peut être capable pour le ciel un homme réduit à cette indolence stoïque, en laquelle quelques-uns ont fait consister la félicité de cette vie? C'est pourquoi, quand l'Évangile nous ordonne de nous faire violence et de nous donner une espèce de mort par la mortification de nos passions, par ces termes de mort, de destruction et de renoncement, dont il se sert, il n'entend pas qu'on change de nature ou qu'on puisse vivre sans passion, mais il ordonne par là de les combattre, de les renfermer dans de justes bornes, et de les soumettre enfin à la raison et à la loi de Dieu; en sorte qu'en arrêtant leurs suites dangereuses on en fasse autant d'instruments de vertu. Les passions par elles-mêmes sont donc indifférentes; mais comme par le dérèglement de notre nature elles penchent plus souvent et plus facilement du côté du vice, on nous avertit de nous tenir toujours sur nos gardes contre ces ennemis, que l'on compare tantôt à des soldats mutins portés naturellement à la révolte, tantôt à des sujets rebelles qui ont de la peine à se soumettre à leur légitime souverain, et tantôt enfin à des serviteurs toujours prêts à secouer le joug de la dépendance si l'on ne les contient incessamment dans le devoir.

Mais comment se garder de cette multitude de passions si différentes? Remarquez, Messieurs, que dans une populace inulinée et parmi des soldats rebelles il y a toujours quelqu'un qui lève le premier l'étendard de la rébellion, qui se met à la tête des autres, qui les excite, qui les anime et qui les entretient dans cet esprit de révolte; remarquez encore que c'est celui-là qu'on tâche d'arrêter d'abord pour en faire un exemple, plutôt que de faire main basse sur tous les

autres, qui n'ont pris les armes qu'à sa sollicitation. C'est là la maxime que vous devez suivre, chrétiens, si vous voulez conserver cet empire que vous devez avoir sur vous-mêmes, et apaiser les troubles qui se soulèvent au milieu de vous. Il faut attaquer d'abord la maîtresse passion, celle qui donne le branle et le mouvement à toutes les autres, cette passion enfin impérieuse et dominante qui dérègle tout. Or, pour l'attaquer, il faut d'abord s'appliquer à la découvrir; et ce n'est pas une petite affaire. Elle se cache sous mille formes différentes; elle se revêt des apparences de toutes les autres passions, enfin il n'est rien qu'elle n'emploie pour se dérober aux yeux les plus pénétrants. Mais n'importe, un chrétien doit tout tenter pour la connaître et la combattre, et cela pour trois raisons principales.

La première est, que cette passion dominante est la cause de tous nos désordres et de tous les péchés que nous commettons, et qu'ainsi c'est inutilement que nous espérons tarir les ruisseaux pendant que nous épargnons une source qui coule toujours. La seconde, qu'elle est le plus grand obstacle que le démon puisse opposer à tout le bien que nous pouvons faire, et par conséquent c'est par lever et rompre cet obstacle qu'un chrétien doit commencer à se sanctifier. Et la troisième, enfin, qu'étant fondée dans notre nature, c'est aussi celle dont on se défait le plus difficilement si l'on n'y travaille de bonne heure, et si l'on ne fait de puissants efforts pour la vaincre. D'où il est aisé de voir, que comme les trois devoirs les plus essentiels d'un chrétien consistent à fuir le mal, à faire le bien et à persévérer dans la vertu, la passion dominante qui s'oppose à ces trois devoirs si nécessaires nous expose au danger de nous perdre sans ressource si nous ne nous étudions sérieusement à la connaître, à la détruire et à la dompter. Trois raisons qui, en nous faisant voir l'importance de ce sujet, feront aussi tout le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce serait, Messieurs, reprendre les choses de bien loin que de nous étendre ici sur les effets et sur les désordres que causent les passions en général, pour faire connaître les malheurs que causent le dérèglement d'une seule. Je présuppose seulement qu'il n'y a personne si modéré, ni d'un tempérament si juste, qui n'ait toujours quelque passion qui l'emporte sur toutes les autres. Dans les uns c'est la colère, dans les autres c'est l'amour dérégulé; dans ceux-ci la haine ou l'envie, et dans ceux-là c'est la crainte et la timidité. Ce qui fait que chacun a son vice propre, auquel il a naturellement plus de penchant. Or, encore une fois, c'est cette passion qu'il faut combattre, puisqu'elle est la source de tous nos désordres, et c'est en vain que nous résistons aux impressions des autres pendant que nous nous assujettissons à celle-là. Car comme cette passion, telle qu'elle puisse être, domine avec empire dans notre cœur,

elle soutient, elle anime et met en exercice toutes les autres, qui sont comme à ses gages et qu'elle emploie lorsqu'il y va de ses intérêts; elle agit même dans toutes les autres passions qu'elle remue, et quoique d'elle-même elle ne soit pas la plus violente, ni la plus dangereuse, cependant dès là qu'elle est la maîtresse, toutes les autres lui prêtent main-forte pour l'exécution de ses desseins, et par ce moyen elle est la cause de tous les péchés que nous commettons et de tous les dérèglements de notre vie.

Faites, par exemple, qu'une furieuse passion d'envie et de jalousie s'empare du cœur et qu'elle y tienne l'ascendant; croyez-vous qu'elle s'en tienne aux troubles intérieurs qu'elle y excite? Elle commencera par là, il n'en faut point douter, tous les succès d'un ennemi aigriront cet envieux; le poste avantageux où il verra son adversaire élevé le fera sécher de dépit, et autant de louanges qu'on lui donnera seront autant de traits qui perceront ce cœur jaloux : *Videbis amulum tuum in universis prosperis Israel... ut deficiat oculi tui, et tabescat anima tua* (I Reg., II); mais ce venin ne demeurera pas longtemps caché; il se répandra bien vite au dehors par de noires médisances et par des calomnies atroces. C'est ainsi que l'envieux décharge son cœur, et qu'il croit se soulager d'une partie du mal que lui cause la réputation que son ennemi s'est faite dans le monde; il tache donc de la détruire, du moins dans l'esprit de quelques-uns; après quoi cette jalousie, qui est toujours accompagnée d'une animosité secrète, se change bientôt en une inimitié déclarée, qui lui fait souhaiter tout le mal qu'il ne lui peut faire, et rechercher ensuite toutes les occasions de lui nuire, sourdement d'abord, par des détours secrets et par tous les artifices que lui suggérera cette maîtresse passion : mais à la fin tout éclate, et l'envieux passe jusqu'aux derniers excès de la haine.

Que s'il y a dans ce cœur envieux et jaloux quelque reste d'équité naturelle, la passion qui le tyrannise le pourra-t-elle souffrir? ne l'effacera-t-elle pas bientôt en portant l'envieux à violer tous les droits de la justice? Fera-t-il conscience de rendre à son ennemi tous les mauvais offices qu'il pourra, quand il sera persuadé qu'il faut l'abaisser à quelque prix que ce soit? Pourra-t-il s'empêcher de s'emporter toutes les fois qu'on le fera souvenir de la préférence qu'on a donnée à cette personne qu'il regarde si fort au-dessous de lui, et qu'il ne peut même souffrir pour concurrent? Enfin, quand l'envie aura entièrement envenimé ce cœur et aveuglé cet esprit, l'envieux pourra-t-il s'empêcher de prendre ombrage de toutes les actions de celui qu'il hait? de critiquer toutes ses paroles, de censurer toutes ses entreprises, de le rendre suspect à tout le monde, de le faire passer pour un homme pernicieux à l'Etat, à la religion, à la société civile? Et si la crainte des lois ne le retient de faire même dessein sur sa vie, ne

croira-t-il pas du moins que ce sera rendre un grand service au public d'exterminer l'objet particulier de sa haine et de son envie? Or combien de crimes coulent comme autant de ruisseaux de cette source empoisonnée? Combien de branches et de fruits d'iniquité naissent de cette maudite tige? Haine, colère, vengeance, injustice, médisance, calomnie, défiance, cruauté. C'est plutôt fait de dire, en général, que depuis qu'une passion domine dans un cœur, il n'y a point de désordre qu'elle ne cause, point de droit ni divin ni humain qu'elle ne viole. Charité, religion, christianisme, vous n'êtes plus qu'un faible rempart contre cette furieuse passion qui renverse tout, et qui n'écoulant plus la raison, ne peut manquer de donner dans toutes les extrémités les plus odieuses.

Ce que j'ai dit en particulier de la passion de l'envie, vous le pouvez dire hardiment de toutes les autres, sans qu'il soit nécessaire que j'entre dans un plus long détail; car de quoi n'est point capable un amour dérégé? Quels désordres ne cause point une ambition démesurée? A quoi une avarice insatiable ne porte-t-elle point? Est-ce donc une exagération outrée de dire que la passion qui domine en nous, est la source de tous les péchés que nous commettons, puisqu'elle excite et allume toutes les autres passions, puisqu'elle est comme un premier mobile qui entraîne toutes les puissances de l'âme, qui ne voit, qui n'écoute et qui n'agit que par le mouvement qu'elle lui imprime? Ainsi, quelque horreur que vous ayez naturellement des plus grands crimes, quelque incapables que vous vous jugiez d'en venir à ces grands excès, où portent les passions les plus violentes et les plus impérieuses; dès là qu'il y en aura quelqu'une maîtresse de votre cœur, elle vous y entraînera. Et certes, il vous servira fort peu d'avoir dompté toutes les autres passions, et de vous être défait de certains vices, qui vous déshonoraient le plus dans le monde; en vain vous serez-vous appliqués à vous corriger de quelques défauts, qui sont les plus visibles et les plus exposés à la censure des hommes; en vain avez-vous travaillé à déraciner toutes les mauvaises habitudes auxquelles vous êtes sujets; pendant que vous épargnerez la passion dominante, elle fera revivre toutes les autres à la première occasion; lorsque vous les croirez éteintes, elle les réveillera, quelque assoupies qu'elles soient, et vous serez comme ce fort armé dont il est parlé dans l'Évangile, qui défend sa maison, et qui croit que tout est en assurance, par le bon ordre et la sûre garde qu'il y a mis, lorsqu'un plus fort que lui survient, trompe sa vigilance, et y rentrant à main-forte, enlève, pille, ravage tout ce qu'il y trouve. C'est ainsi qu'un chrétien qui néglige cette hydre dangereuse, reconnaît trop tard, par l'état où il est réduit, que c'est inutilement qu'il a fait ses efforts pour chasser et pour vaincre des ennemis sans défense, pendant

qu'il a épargné celui qui était le plus à craindre.

C'est donc cette passion, Messieurs, comme la plus dangereuse, qu'il faut attaquer d'abord; c'est par là qu'il faut commencer à se vaincre soi-même; voilà l'ennemi contre lequel on doit faire la première épreuve de son courage: or pour cela, nous devons apporter notre premier soin et nos plus grands efforts, à bien connaître cette passion; et comment la connaître, Messieurs, cette passion dominante? Par les effets mêmes qui vous la doivent faire craindre. Voyez quel a été le motif qui vous a fait agir contre votre conscience, et qui vous a détournés de votre devoir; voyez quelle est la source de ces railleries piquantes, et de ces censures artificieuses que vous faites de votre prochain. Si vous reconnaissez que c'est le déplaisir de voir qu'on vous le préfère, ou qu'il est plus estimé et plus honoré que vous, tenez-vous-en là; c'est l'ambition qui est votre passion dominante: voilà l'ennemi, attaquez-le, poursuivez-le sans relâche, si vous ne le perdez, il vous perdra. Et vous, mon frère, vous êtes en peine d'où viennent ces fourberies et ce peu de bonne foi dans votre négoce, ces procès que vous intentez à tout le monde, ces détours et ces artifices que vous employez pour éluder les poursuites de vos créanciers, ces inventions diaboliques pour les frustrer d'une dette légitime, cette dureté inexorable à l'égard de ceux qui vous doivent, ces usures si bien palliées, et ces moyens de tirer de votre argent tout le gain et tout le profit que vous pouvez; à ces marques vous ne pouvez douter que vous ne soyez possédé de l'esprit d'avarice, et que c'est la passion qui vous domine: agissez donc, travaillez, mettez la cognée à la racine de l'arbre; car pendant que vous ne tarirez point la source de cette avarice, vous aurez beau en arrêter les ruisseaux, restituer ce bien mal acquis, et faire des aumônes de ce gain injuste: effrayé par les reproches de votre conscience, vous suspendrez peut-être pour un temps ces damnable pratiques, durant les moments favorables de la grâce; mais cet heureux temps passé, vous reviendrez à votre naturel, et comme le mal coule de source, les ruisseaux et les canaux que vous aurez vidés se rempliront comme auparavant. En vain, en vain encore une fois, couperez-vous les branches de l'arbre, si l'on ne détruit entièrement la cause du mal, quelque soin que l'on apporte pour le guérir, il produira toujours les mêmes effets.

Mais ne vous y trompez pas; car cette passion dominante qui est si forte, se peut appeler d'un autre côté notre faible, c'est-à-dire, l'endroit qui en nous est le moins défendu; l'endroit par où le démon, le monde et tous les ennemis de notre salut, trouvent plus facilement accès dans notre cœur, et ce qui leur donne le plus de prise sur nous; enfin, c'est pour ainsi parler le faible de la place, et par où on peut plus aisément l'emporter, sans grande résistance: d'où vous

devez conclure qu'il n'y a rien qui nous puisse empêcher d'être vaincus toutes les fois que l'on nous attaquera par là. En effet, quand une passion domine, vous savez qu'il est impossible de la cacher, ou de la tenir si secrète, que ceux qui voudront nous observer de près et étudier notre penchant, ne le reconnaissent bientôt; nous le découvrons nous-mêmes par nos actions, et nous ne nous pouvons point empêcher d'en donner des marques en mille rencontres: que si l'on peut se contrefaire pour quelque temps en public, du moins dans le domestique, où l'on force moins son naturel, on ne manque jamais de se faire voir tout entier. Et c'est par là que ceux qui prétendent quelque chose d'une personne tâchent de la gagner, et en viennent enfin à bout.

Ainsi quand on a reconnu qu'un homme est passionné pour la gloire, et qu'il se plaît aux louanges et aux applaudissements, on s'insinue dans son esprit et dans son amitié par la flatterie; si un autre est porté à ses plaisirs, on lui suggère mille parties de divertissements; si celui-là aime les intérêts, l'on trouvera le moyen par là de l'engager à tout ce que l'on voudra: enfin, l'on peut dire en général que la passion qui nous domine, nous met ordinairement en la puissance de ceux qui sauront la ménager, et qui nous prendront par notre faible.

Ce fut, comme remarque saint Augustin, l'artifice qu'employa autrefois ce fameux scélérat qui avait conjuré la perte de sa patrie, et conspiré contre la liberté romaine; car il ne trouva point d'autre moyen de s'acquérir des partisans et de corrompre toute la jeunesse, que d'étudier les inclinations de chacun en promettant des charges aux ambitieux, des richesses aux avars, et des plaisirs aux voluptueux: et comme il avait une adresse et un génie tout particulier pour reconnaître d'abord le faible des hommes, et une merveilleuse souplesse pour s'y accommoder, il gagna tous ceux qu'il jugea propres à l'exécution de son dessein, et forma un parti formidable dans lequel il engagea les plus apparents de tous les ordres.

Or voilà la ruse et l'artifice qu'emploie l'ennemi de notre salut pour nous porter au crime; il trouve dans notre naturel les armes dont il a coutume de nous attaquer: il se sert de nous contre nous-mêmes, il connaît notre tempérament et notre passion dominante, c'est par là qu'il nous attaque, en nous proposant les objets qui l'excitent ou qui la réveillent; c'est ainsi qu'il anime un naturel prompt et emporté à la vengeance, en grossissant dans son esprit l'affront et l'outrage qu'il a reçus. Il voit que cet autre est porté au jeu et qu'il n'a point de plus ardente passion; il se sert de ce faible pour le perdre, en lui faisant naître mille occasions différentes de jouer, de perdre et de jurer mille et mille fois le saint nom de Dieu. S'il connaît que cette femme soit entêtée de vanité, qu'elle se pique d'être belle et d'être considérée comme telle

dans le monde, à quels désordres et à quel scandale ne la portera-t-il point? Sera-t-elle à l'épreuve des cajoleries et des assiduités de ceux qui auront remarqué ce faible? Ne sera-ce pas par là qu'elle s'engagera dans mille compagnies suspectes? La complaisance qu'elle témoignera pour ceux qui s'attacheront à la servir, ne mettra-t-elle point sa vertu en danger? Répondra-t-elle même de son devoir, sitôt qu'elle aura fait connaître par quel côté elle est plus facile à surprendre?

Vous voyez donc, chrétiens, de quelle importance il est de reconnaître nous-mêmes quel est le faible de notre cœur; cœur que le Saint-Esprit semble comparer à une place de guerre, qui est attaquée de tous côtés par nos ennemis: il s'agit donc d'examiner si elle n'est point dominée par quelque endroit; car c'est infailliblement par là qu'on la battra en ruine; c'est par là qu'elle sera surprise, si nous ne nous précautionnons de ce côté-là, afin de la mettre hors d'état d'être insultée.

Et c'est à quoi nous devons d'autant plus apporter de soin et de vigilance, que cette passion dominante est au dedans de nous comme un ennemi domestique, qui est d'intelligence avec ceux du dehors, c'est-à-dire que cette passion, venant du fond de notre naturel, nous agissons presque toujours par son impression et par le mouvement qu'elle nous imprime, et c'est en cela qu'elle est différente de l'habitude qui s'acquiert et qui se fortifie avec le temps: mais cette maîtresse passion étant née avec nous, étant entée dans notre propre nature, elle est comme le poids dans les corps pesants, qui les porte toujours en bas; c'est un premier instinct que l'on ne corrige qu'avec peine. Enfin, cette passion faisant partie de notre naturel, pouvons-nous croire qu'elle ne sera pas une source intarissable de péchés, si nous ne l'arrêtons par de continuels efforts?

En effet, n'est-ce pas le jugement que nous portons nous-mêmes des personnes dont nous connaissons le naturel? Cet homme, dit-on, est attaché à ses intérêts, c'est sa plus grande passion; ne croyez pas qu'il s'oublie en cette occasion, je le connais trop bien. Je suis assuré, ajoute-t-on, que cet autre ne souffrira pas cet affront, il est trop emporté, il est trop violent, et je répondrais bien qu'il ne se tiendra pas en repos après une affaire de cette nature. Celui-là n'est pas d'humeur à voir un compétiteur et un concurrent lui disputer la gloire qu'il croit s'être acquise à si juste titre; il éclatera infailliblement, il a trop bonne opinion de lui-même, et il la porte trop haut: cette passion dominante que nous connaissons nous fait prévoir, avec une assurance qui passe la conjecture, ce que les autres feront dans de certaines rencontres; et nous pourrions répondre de nous-mêmes quand l'objet excitera cette passion qui nous maîtrise. Quoi donc, Messieurs? et pendant que nous ne ferons aucun effort pour la réprimer, cette

passion, ne devons-nous pas croire avec quelque espèce de certitude, que nous tomberons toujours dans ces péchés dont nous portons le principe au dedans de nous, que nous ne démentirons point notre naturel, et que nous agirons enfin de la manière dont nous avons toujours agi jusqu'à présent?

D'où je conclus encore une fois que c'est inutilement qu'on travaille à se vaincre et à gagner quelque chose sur soi-même, pendant qu'on ménage cette passion particulière, qui est la source de tous nos désordres. Je veux même que vous vous soyez corrigés de mille autres défauts qui vous rendaient criminels devant Dieu et insupportables à tout le monde; si vous laissez vivre cette passion impérieuse, l'on peut dire de vous ce que Saül disait avant de mourir: *Adhuc tota anima in me est* (II Reg., I); toute mon âme est encore en moi, elle me soutient et me conserve la vie parmi tant de misères; de même le principe de toutes les autres passions étant encore vivant, il les fera agir dans l'occasion; cette âme, qui est encore entière et aussi vigoureuse que jamais, ranimera dans l'occasion ce qui semblait tout à fait éteint: *Adhuc tota anima mea in me est*. Ainsi donc, mon cher auditeur, si vous voulez changer de vie, et prendre le chemin le plus court et le moyen le plus efficace pour vous donner à Dieu tout de bon, mettez, comme parle l'Évangile, la cognée à la racine de l'arbre; attaquez, coupez, arrachez cette passion dominante, c'est couper tout d'un coup la tête de ce corps de péché, qui demeurera ensuite sans mouvement et sans action; c'est frapper le fondement qui fera tomber par terre tout l'édifice, que vous vous efforcez en vain de démolir pierre à pierre; vous remporterez une entière victoire sur vous-mêmes d'un seul coup; cette action de vigueur et de force chrétienne vous tirera d'affaire, en un mot, vous romprez vos chaînes d'un seul effort. Animez-vous donc à une entreprise si digne d'une âme chrétienne et considérez que si cette maîtresse et dominante passion est la source de tous nos désordres et de tous nos péchés, elle est, en second lieu, le plus grand et le plus puissant obstacle à la vertu et aux devoirs d'un chrétien; nous l'allons voir en cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est, Messieurs, une seconde vérité qui suit de la première, et qui en est même une conséquence naturelle, que si nos passions nous portent au mal par le dérèglement de notre nature corrompue, elles nous détournent, par une suite nécessaire, du bien, et sont le plus grand obstacle que nous puissions trouver dans l'exercice des vertus chrétiennes et dans la pratique de nos obligations. Le christianisme, par exemple, nous oblige à l'humilité, au mépris des grandeurs; il fait un point essentiel de sa morale, de la pauvreté d'esprit et du détachement des biens de la terre; il nous ordonne la mortification et le retranchement des plaisirs cri-

ninels; il nous oblige indispensablement à porter notre croix et à marcher par la voie étroite; il nous fait enfin cent autres préceptes de cette nature, sans parler des vertus de conseil, qui sont pour la perfection, à laquelle pourtant nous devons nous efforcer d'atteindre.

Or, qui peut nier que le grand obstacle que nous trouvons à tout cela ne naisse de la résistance de notre naturel, auquel ces vertus sont opposées? Qui peut nier que celui dont les passions sont moins fortes et moins ardentes n'ait un naturel plus heureux et plus facile à tourner du côté de la vertu, puisque chaque passion a une vertu particulière qui la règle, et vers laquelle il est plus facile de tourner les esprits qui sont naturellement doux; au lieu que les esprits enflamés et turbulents n'ont pas seulement chacun un vice à vaincre, qui leur est contraire, mais encore une inclination naturelle à combattre? Il est vrai que toutes les passions ne sont pas d'égale force dans chaque tempérament, et qu'il y en a toujours quelqu'une qui l'emporte sur les autres et qui prédomine; et c'est justement cette passion qui est le grand obstacle à tout ce qu'un chrétien est obligé de pratiquer pour faire son salut: une infinité de raisons se présentent peut-être à votre esprit et ne vous permettent pas de douter de cette vérité, il est nécessaire cependant que j'en touche, en passant, quelques-unes des principales.

La première est que cette passion, dès là qu'elle domine, est généralement opposée à toutes les vertus par les difficultés qu'elle y fait naître: ainsi, prétendre vivre chrétiennement sans s'efforcer de la combattre, c'est une entreprise chimérique. Ce qu'il vous sera facile de concevoir en considérant une maxime qu'enseigne communément la morale, qu'on ne peut avoir une vertu dans un degré éminent sans avoir en même temps toutes les autres, parce qu'elles sont liées ensemble par une certaine disposition de l'âme et par une affection générale pour tout ce qui est honnête et conforme à la raison; ou bien parce que, quand on possède une vertu dans toute sa perfection, on y est affermi si inébranlablement, que nul état, nulle occasion, nulle crainte, nul danger n'est capable de nous la faire perdre.

Je ne sais pas si les philosophes approuveront que je dise la même chose d'une passion dominante; mais il me semble que l'on peut juger de l'une par l'autre. Et certes celui qui est possédé d'une passion de cette nature la fait paraître dans la meilleure partie des actions de sa vie; par exemple, si c'est l'ambition qui est la passion dominante d'une personne, cette passion non-seulement sera un obstacle à l'humilité chrétienne qui lui est opposée, mais à toutes les autres, dès là que l'honneur et la réputation de l'ambitieux y seront le moins du monde intéressés: car s'il craint que les exercices de piété ne le déshonorent devant les hommes et ne le fassent passer pour un esprit faible, pour un lâche, s'il pardonne une injure; pour

un homme sans crédit et sans autorité, s'il relâche de ses droits dans un accommodement qui mettrait la paix dans sa famille; s'il croit qu'il y va de son rang et de sa qualité de trancher du petit souverain, voyez à combien de devoirs et d'obligations s'oppose cette passion impérieuse. Comment cet homme obéira-t-il à ceux à qui la nature ou les lois l'ont soumis? Quelle amitié peut-on avoir avec un homme qui ne peut souffrir d'égale, et qui veut partout tenir le premier rang? Quelle justice attendre de celui qui met sa réputation pour le premier de tous les droits, et qui prend pour règle de toute sa conduite cette maxime du plus ambitieux de tous les hommes? *Si jus violandum est, regnandi causa violandum est.* (CÆSAR apud SÆTON.)

De plus, comment les vertus les plus essentielles du christianisme pourront-elles s'accorder avec cette passion, puisque la foi demande de la soumission; que la charité, selon l'Apôtre, n'est point ambitieuse; que l'espérance veut qu'un chrétien méprise les grandeurs de la terre pour aspirer à celles du ciel? Dites-moi une vertu que cette passion ne combatte ou ne détruise, ou à laquelle elle ne soit du moins un obstacle; il en est de même de toutes les autres passions, quand elles se sont rendues maîtresses du cœur; quelque action de vertu qui se présente, quelque devoir de chrétien qu'il faille pratiquer, elle met obstacle à tout et se rencontre partout en votre chemin, jusque-là qu'on apporte son naturel et son humeur, qui n'est autre chose que la passion qui nous domine, pour excuse ou pour prétexte de ce qu'on ne se corrige point de ses vices et de ses défauts.

Ce qui me fournit une seconde preuve de la vérité que j'ai avancée, que cette passion empêche tout ce que nous pourrions faire de bien pour notre salut; car, en effet, l'on se croit à demi justifié des reproches que nos défauts nous attirent, et que la charité tire souvent de la bouche de nos meilleurs amis, lorsque nous pouvons dire que c'est notre humeur et notre naturel. Un homme, par exemple, colère, prompt, impatient, n'apporte-t-il pas cette colère, qui est la passion qui le domine, pour excuse, non-seulement de tous les excès où elle le porte, mais encore de tout le bien qu'il omet, et à quoi son devoir l'oblige? Je ne puis me gêner, vous dira-t-il froidement, et mon naturel ardent et impétueux est incapable de cette contrainte; comment m'assujettir à toutes ces pratiques de dévotion? Quoi! vous prétendez qu'avec ce naturel ardent, je puisse mener une vie réglée? Un quart d'heure de prière me serait un supplice, j'ai l'imagination trop inquiète, et l'esprit trop prompt; ces exercices sont bons pour un naturel plus tranquille et plus posé. Si on lui dit qu'un chrétien doit souffrir, et que sans se faire violence l'on ne peut acquérir le ciel; n'allègue-t-il pas son naturel qui ne peut rien endurer? Comme si cette excuse était aussi valable devant Dieu qu'elle l'est assez

souvent devant les hommes, qui, dans ces occasions rendent aux autres la charité qu'ils sont bien aises qu'on leur fasse. Il faut, disent-ils, excuser quelques défauts de cette personne, qui d'ailleurs a d'assez bonnes qualités; il faut avoir égard à son humeur un peu brusque, on est accoutumé à ses manières et l'on souffre d'elle ce qu'on ne souffrirait pas facilement d'une autre.

quel raisonnement! Comme si nous n'avions pas reçu un commandement exprès de combattre ce naturel, de le surmonter, de le vaincre. Faites-y donc un peu de réflexion, mon cher auditeur, et vous verrez qu'il n'y a qu'une passion de cette nature qui vous empêche de servir Dieu, et d'être régulier dans l'état et dans la condition où la Providence vous a mis, que c'est là ce qui vous sert d'excuse et de prétexte pour vous dispenser de vos devoirs, ce qui gâte et qui corrompt tout le bien que vous faites. Car si votre passion, votre humeur n'est pas absolument opposée à ce que la religion demande de vous, prenez garde qu'elle n'ait trop de part à ce que vous faites pour Dieu; prenez garde de pratiquer la dévotion par humeur, de la faire consister en des actions qui ont le plus de rapport à votre naturel; prenez garde de n'estimer que les vertus qui s'accroissent avec cette passion, ou plutôt gardez-vous de prendre pour vertu ce qui n'est qu'une inclination naturelle. Dirai-je que souvent même on veut faire passer ses vices pour des vertus, pour peu qu'ils y aient de rapport? Un homme emporté regarde ses emportements comme les effets de son zèle, sous prétexte qu'il se déchaîne contre les vices, sans s'apercevoir que sa passion lui fait prendre le change; il en veut aux personnes, et de quelques défauts qu'elles ont, il prend occasion de déchirer leur réputation ou de critiquer leur conduite.

C'est ainsi qu'on se flatte d'une vertu sévère, en se donnant la liberté de blâmer la vie trop mondaine de quelques personnes qu'on n'aime pas; de trouver à redire aux compagnies qu'elles fréquentent, aux divertissemens qu'elles prennent, et aux manières trop libres que des yeux jaloux ou envieux croient avoir remarquées; c'est de là que quelques-uns se croient en droit d'investiver contre la dévotion, sous prétexte des abus que quelques-uns y commettent, parce que de leur naturel ils ne sont pas fort portés à la piété, et qu'ils veulent cependant se persuader que prix pour prix, ils valent bien ceux qui en font tant paraître. Un autre, au contraire, qui sera entêté de la vanité, n'appellera vertu que ce qui frappe les yeux, que ce qui attire l'approbation ou l'applaudissement des hommes, et pour flatter sa passion, méprisera tous ceux qui ne sont pas adonnés aux mêmes exercices que lui; n'est-ce pas même l'ordinaire, que l'on veut toujours faire croire que l'on fait par raison et par vertu, ce qui n'est que l'effet de la passion qui nous domine? Car elle est, encore une fois, le grand ressort qui nous fait agir en toutes choses : mais pendant

qu'elle dominera, elle gâtera tout, elle corrompra tout, elle infectera tout, parce que nous ne jugerons et nous n'agirons que par les seules impressions qu'elle nous donnera; mais ce qui est de plus dangereux et de plus à craindre, est qu'étant comme entée dans notre nature, elle ne demeure en nous malheureusement toute notre vie, et qu'ainsi elle ne soit la cause de notre perte et de notre réprobation. C'est ce qui nous reste à voir en peu de mots.

TROISIÈME PARTIE.

Il ne faudrait point d'autres preuves, Messieurs, de cette troisième vérité, que de faire réflexion sur la nature de cette passion dominante, qui fait une partie de notre naturel et de notre humeur, d'où je conclus qu'il n'est pas moins difficile de la déraciner et de s'en défaire entièrement, que de changer de nature; de sorte que la destruction de ces fortes habitudes que l'on a contractées, qui passe pour une impossibilité morale, et qui apporte tant de difficulté et de retardement à la conversion des grands pécheurs, me paraît encore moins difficile que la destruction de la passion dominante, qui, outre l'habitude qui la fortifie, a encore son principe dans nous-mêmes, au lieu que l'habitude peut être ajoutée à notre naturel.

D'où il s'ensuit qu'ayant besoin d'être combattue par de plus violents efforts, jamais on n'en viendra à bout tant qu'on la ménagera, tant qu'on l'épargnera; et qu'ainsi elle dominera en nous sans obstacle jusqu'à la fin de notre vie, parce que c'est un ennemi que nous chérissons et que nous craignons de détruire, au lieu qu'il faudrait l'attaquer vivement, et s'opposer à toutes ses entreprises et à tous ses desseins; et c'est ce qui arrive même assez souvent aux personnes qui font une plus particulière profession de vertu; elles consultent leurs directeurs sur des points qui ne sont pas d'une grande conséquence, mais elles soustraient à leur conduite les principaux objets de leurs attaches, et la passion qui les domine parce qu'elles ne veulent point apporter de remède à un mal qui leur plaît, et dont elles ne veulent pas guérir; elles sacrifient tout le reste, elles se soumettent sans peine à toutes les autres mortifications, elles feront des examens, des revues, des retraites; mais elles se cachent et elles se déguisent, pour ainsi dire, à elles-mêmes cette passion qu'elles craignent d'attaquer, parce qu'elles ne veulent point s'en défaire. Hélas! chrétiens, de quoi vous servira tout le reste sans cela? Vous viendrez à bout de tous les autres ennemis quand vous aurez vaincu celui-là, au lieu que si vous l'épargnez, il prendra toujours de nouvelles forces, et tôt ou tard il sera la cause de votre perte.

Ajoutez que si cette passion a maintenant tant de pouvoir, et si vous n'avez pas la force ou le courage de secouer cette domination tyrannique, quand le pourrez-vous? Ce qui vous est si difficile aujourd'hui, ne le

sera-t-il pas infiniment davantage quand elle se sera comme établie par une longue possession? Car enfin chacun sait qu'on peut changer et corriger son naturel, quand on commence de bonne heure à le contraindre, chacun sait qu'on peut prendre d'autres inclinations par des habitudes contraires; mais quand on joint l'habitude même au naturel, et qu'ils se sont fortifiés mutuellement durant plusieurs années, ah! qu'il est rare que l'on change! Cette passion, qui a toujours dominé, demeure toujours la maîtresse par prescription; elle fait passer la continuation de sa révolte pour une possession paisible, pour l'usage d'un vieux droit; et ce qui n'était au commencement qu'une tolérance, devient dans la suite une nécessité invincible; on soutient son caractère jusqu'au bout, et l'on fait gloire de ne point démentir ses premiers sentimens, pour ne pas avouer par là qu'on a été injuste; l'on conserve enfin cette passion jusqu'à la mort.

Sur quoi je vous avoue que rien n'égalait ma surprise quand je vois dans l'Ecriture sainte la funeste catastrophe de Salomon, le plus sage et le plus éclairé de tous les hommes; de cet homme qui nous a laissé lui-même de si admirables préceptes pour nous garantir du malheur où la passion dominante nous précipite ordinairement quand on lui laisse prendre pied: ah! cet homme appelé le sage par excellence, cet homme qui avait tant de lumière et de pénétration d'esprit, cet homme, dis-je, n'a-t-il pas été aveuglé lui-même par sa passion dominante, par un amour déréglé pour les femmes avec lesquelles Dieu lui avait défendu, d'avoir aucun commerce? Cette passion, devenue maîtresse de son cœur, ne le détourna pas seulement, Messieurs, des voies de la justice, elle lui fit perdre la crainte et l'amour de Dieu, en quoi il mettait lui-même tout le fondement de la sagesse; elle l'aveugla jusqu'à bâtir des temples, et à offrir lui-même de l'encens aux fausses divinités de ces femmes idolâtres: mais ce qui m'étonne davantage, c'est de voir qu'au lieu que l'âge le devait faire revenir de ses égarements, l'Ecriture nous assure que ce fut en sa vieillesse et dans l'âge le plus avancé que son cœur fut le plus corrompu: *Cumque jam esset senex depravatum est cor ejus per mulieres.* (III Reg., XI.) Ah! l'incertitude où le Saint-Esprit nous a voulu laisser sur la conversion et sur le salut de ce grand homme, nous doit donner une juste crainte que la passion, qui nous aura assujettis sous sa tyrannie durant notre vie, n'exerce encore le même empire sur nous à l'heure de la mort; c'est l'issue que nous en devons appréhender, comme la plus naturelle et la plus inévitable, si nous ne nous efforçons maintenant de la vaincre, de la détruire, ou du moins de l'affaiblir par de continuel efforts, puisqu'il y va de notre salut, que c'est la source de tous nos désordres, le grand obstacle à la vertu et aux devoirs d'un chrétien; et enfin puisque cette passion venant de nous-mêmes, et naissant de notre fond,

c'est elle qui règne et qui demeure le plus longtemps, et dont on a le plus de peine à se défaire.

CONCLUSION.

Mais bien loin que cette dernière considération doive ralentir notre courage pour la combattre, cette passion dominante, ou nous jeter dans le désespoir d'en venir jamais à bout; c'est ce qui nous doit faire prendre la résolution de commencer de bonne heure, et de ne pas attendre pour l'attaquer qu'elle ait pris de nouvelles forces; quelque difficulté qu'il y ait, il ne tient qu'à nous; la grâce d'un Dieu, qui triomphe des naturels les plus rebelles, des humeurs les plus intractables et des passions les plus violentes, ne nous sera point refusée, si c'est tout de bon que nous voulions prendre les armes pour la détruire. Ne dites point que vous êtes trop faibles, puisque Dieu ne refuse jamais le secours qui est nécessaire quand on veut tout de bon la combattre. Cela est difficile, mais cette difficulté n'est pas absolument invincible; un saint Paul et une Madeleine avaient des passions du moins aussi fortes que nous, ils en étaient possédés, elle les dominaient avec autant d'empire et de pouvoir; mais la grâce de Dieu a encore été plus forte et plus puissante, et ils ont eu le courage de les combattre et de les dompter. Armons-nous donc de zèle, n'écoutons plus les raisons qu'on ne manque jamais d'alléguer pour autoriser cette passion malheureuse, que le danger où elle nous met de notre perte et de notre réprobation soit la seule chose que nous ayons en vue, et regardons tous ces faux prétextes d'excuse comme des effets de notre amour-propre, avec lequel cette passion n'a que trop de liaison et d'intelligence; attaquons-la donc avec violence, faisons tous nos efforts pour la dompter. Voilà, Messieurs, à quoi nous devons travailler sans différer davantage, puisque plus nous retarderons, plus la difficulté croîtra, et plus ensuite il faudra donner de combats. Pensons enfin que par cette seule victoire, nous triompherons de tous nos autres ennemis, et que nous mettrons en assurance notre bonheur éternel. Je vous le souhaite, etc

SERMON LXXIV.

SUR LES MAUVAISES COMPAGNIES.

Nonne bonum semen seminasti in agro tuo unde ergo habet zizania? (*Math.*, XIII.)

N'avez-vous pas semé de bon grain dans votre champ; d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie?

C'est de tout temps, chrétiens, que les méchants ont été mêlés dans le monde avec les bons, comme la zizanie est mêlée avec le bon grain dans un même champ; et ce ne sera qu'à la fin des temps qu'on en fera la séparation, ainsi que l'assure notre évangile. Ce mélange a fait souvent gémir les bons, qui en souffrent, et qui sont toujours en danger d'être infectés des vices des impies, comme d'une espèce de contagion qui s'étend et qui passe des uns aux autres; et les mé-

chants souffrent avec peine les bons, qu'ils regardent comme les censeurs importuns de leurs désordres. C'est cependant le dessein de Dieu qu'ils vivent ensemble sur la terre, afin que les méchants servent d'exercice à la vertu des bons, et que l'exemple de ceux-ci contribue à la conversion des autres. Mais hélas ! avec quelle retenue les bons ne se doivent-ils pas comporter en cela ? quelles précautions pour ne se pas laisser infecter du venin des impies ? La fuite de leur compagnie pourrait seule mettre leur vertu en sûreté ; mais leurs besoins les attachent, et les empêchent souvent de s'éloigner d'une compagnie si dangereuse.

Il est vrai que le Sauveur est venu sur la terre pour chercher les pécheurs plutôt que les justes ; de même qu'un charitable médecin, qui applique ses soins plus particulièrement à ceux qui ont le plus besoin de son secours ; et par conséquent il ne pouvait témoigner une plus grande charité, que de converser avec eux ; parce que ce divin commerce ne pouvait être que la source de leur bonheur. Mais sera-t-il permis indifféremment à tout le monde de l'imiter en ce point, puisqu'il commande si expressément de fuir la conversation des méchants, comme le mal le plus contagieux qui soit dans le monde ?

A la vérité, si la charité de tous les hommes était assez forte pour résister à l'impression du vice, ou si elle ressemblait au feu, qui change en sa substance le sujet sur lequel il agit ; je vous dirais alors qu'il faut aller chercher les pécheurs les plus vicieux, les plus débordés, les plus abominables pour tâcher de les convertir, et de les porter à la vertu ; mais dans cette faiblesse, qui est attachée à notre nature, il y a bien des mesures à prendre, et des règles à garder, pour demeurer et pour converser parmi eux. Afin donc de découvrir le danger qu'il y a de s'y exposer, et la manière avec laquelle il s'y faut comporter, quand on est obligé de le faire, nous avons besoin de lumières toutes particulières du Saint-Esprit ; demandons-les par l'intercession de la glorieuse Vierge. *Ave, Maria.*

On ne peut douter, Messieurs, que ce ne soit par un ordre et par une conduite secrète de la divine Providence, et pour des desseins qui sont aussi justes qu'ils nous sont inconnus, que les méchants demeurent dans le monde parmi les bons. Mais de savoir comment il se faut comporter avec les premiers, c'est ce qui nous touche, et ce dont il faut nous instruire pour l'intérêt de notre propre salut ; vu d'une part la nécessité presque inévitable que nous avons souvent de vivre parmi eux, et de l'autre, le danger presque inévitable où nous nous mettons de nous perdre en les fréquentant ; malheur qui se trouve dans toutes les conditions, et qui dure souvent tout le temps de notre vie.

Pour ne point donc perdre de temps, dans un sujet de cette importance, je remarque que trois choses nous engagent ordinaire-

ment dans la compagnie des méchants, et que ces trois choses nous imposent aussi trois sortes de devoirs et d'obligations différentes. La première est que notre propre inclination nous porte souvent à les fréquenter : et alors il y a obligation indispensable de les fuir, de crainte de les imiter et de devenir comme eux. La seconde est que la nécessité nous force souvent à cette fréquentation, par les engagements de notre état, de notre condition ou de notre naissance, qu'il n'est pas permis de rompre ; et en ce cas il faut profiter de la compagnie des méchants, en souffrant d'eux. La troisième enfin est que la charité nous excite quelquefois à les voir, et alors nous devons travailler à les rendre meilleurs par nos bons exemples. Voilà, Messieurs, trois devoirs qui regardent généralement tous les chrétiens par rapport aux personnes vicieuses. Le premier nous oblige de les fuir, lorsqu'il y a danger qu'ils nous pervertissent. Le second demande qu'on les souffre quand on ne peut les éviter, et même qu'on tire avantage d'une société qu'on ne peut rompre. Et le troisième enfin veut qu'on leur soit utile, en travaillant à leur salut. C'est en trois mots tout le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Premièrement, Messieurs, si c'est notre plaisir et notre inclination qui nous engage à converser avec les impies et les méchants, je dis qu'il faut alors nécessairement les fuir ; et c'est saint Paul qui nous l'apprend par ces paroles, qui ne peuvent être plus pressantes : *Denuntiamus vobis in nomine Domini Jesu Christi, ut subtrahatis vos ab omni fratre deambulante inordinate.* (II *Thess.*, III.) Nous vous annonçons, dit-il, et nous vous commandons de vous séparer de la compagnie de ceux qui ne vivent pas dans l'ordre, et qui ne suivent pas les maximes du christianisme ; et qui sont ceux-là, grand apôtre ? Vous ne les pouvez ignorer, répondit-il, puisqu'ils se font assez connaître par leurs actions : *Si is, qui frater nominatur inter vos, est fornicator, aut avarus, aut muldicus, aut ebriosus, aut rapax* (I *Cor.*, V) ; ce sont ces gens de débauches et ceux qui s'en font honneur, et qui sont bien aises d'être connus dans le monde sur ce pied-là ; et ceux qui, quoiqu'ils cachent leur libertinage, le découvrirent bientôt dans leur conversation. Ces libertins de profession, dont les paroles marquent la corruption de leur cœur ; ces médisants qui ne peuvent vous entretenir un quart d'heure qu'aux dépens de la réputation de trente personnes, et tant d'autres, dont les vices sont capables de vous perdre par une contagieuse communication.

Mais de quelle façon, grand saint, voulez-vous qu'on les évite ? et jusqu'à quel point leur fréquentation nous est-elle interdite ? *Cum ejusmodi*, poursuit-il, *nec cibum sumere* (*ibid.*) ; pas le moindre commerce avec eux, pas la moindre société ; ne pas même prendre son repas en leur compagnie, de crainte

que le premier morceau que vous prendriez ne soit le poison de leurs vices. Et de la part de qui nous faites-vous ce commandement si rude et si contraire à notre inclination ? *Denuntiamus in nomine Domini nostri Jesu* ; c'est de la part du Fils de Dieu, votre maître et le mien, et qui ne le fait que parce qu'il est poussé du désir de prévenir votre perte, qui est infaillible dans la compagnie des méchants. La raison, Messieurs, en est prise de cet oracle de la Vérité même, que quiconque se jette témérairement dans le péril, y périra inmanquablement : *Qui amat periculum, in illo peribit. (Eccli., III.)* Or est-il qu'il n'y a point de plus grand péril, ni de plus évident, que celui où l'on se trouve dans les mauvaises compagnies ; il n'y en a donc point que nous soyons plus obligés de fuir.

Premièrement, il est le plus grand, eu égard au malheur où nous nous exposons ; puisqu'on y court risque de son salut et de s'y perdre sans ressource, parce que nous sommes ordinairement tels que sont ceux avec qui nous conversons, comme nous assure le même texte sacré et comme l'expérience le fait assez voir : car enfin les liaisons bonnes ou mauvaises que nous faisons semblent décider de la bonne ou mauvaise conduite de notre vie. C'est par là même que nous jugeons de la vie et des mœurs des autres, et la première information qu'on en fait est d'examiner ceux qu'ils fréquentent, persuadés que nous sommes qu'ils leur sont semblables et qu'ils sont souillés des mêmes vices. Nous courons donc même fortune que ces méchants avec qui nous vivons et avec qui nous sommes liés d'intérêt et d'amitié ; ils marchent dans la voie de l'iniquité, nous les suivons, ou ils nous y entraînent ; nous arrivons donc au même terme et nous leur serons semblables dans le châtement après les avoir imités dans leurs crimes. Car si, au sentiment de tous les saints, un des plus visibles signes de notre prédestination et une des marques les plus assurées de l'affection spéciale que Dieu a pour quelques-uns, par préférence à une infinité d'autres, est de les avoir fait naître dans le sein de l'Eglise, dans un pays où fleurit la religion, de les avoir pourvus de bons exemples, de maîtres sages et savants, de parents pieux qui les portent au bien et à la vertu ; si, dis-je, l'on compte tout cela comme autant de bienfaits de Dieu et comme autant de témoignages de son amour, à cause que les impressions que l'on reçoit de toutes choses ont une force merveilleuse pour nous porter au bien ; ne pouvons-nous pas dire, par une raison opposée, que la marque la plus certaine de la réprobation d'une personne est quand on voit qu'elle se jette de dessein prémédité, de son choix et de son inclination dans les mauvaises compagnies, qui sont encore mille fois plus puissantes pour nous porter au mal ?

Hélas ! hélas ! combien de personnes gémissent maintenant dans les enfers et qui ne seraient jamais tombées dans ce déplora-

ble malheur, sans les mauvaises compagnies qui les y ont précipitées ? Ils n'auront durant toute l'éternité que la compagnie des démons, pour avoir dans le temps recherché celle des méchants qui les imitent, et comme parle un prophète, leur part et leur héritage sera avec les méchants, afin de n'en être point séparé après la mort, non plus que pendant la vie ; et plusieurs au contraire ont conservé leur innocence et sont maintenant prédestinés, qui se seraient perdus sans ressource, entraînés qu'il eussent été par les exemples des impies, ainsi que l'Ecriture dit d'Enoch : *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus (Sap., IV)* ; qu'il fut enlevé dans un lieu séparé de toute société des hommes, de crainte que le commerce du monde, qui était alors tout corrompu, n'infectât cet esprit innocent. Mais de rechercher ou d'examiner curieusement pourquoi Dieu permet que celui là se trouve en tel temps, en telle rencontre, avec telles et telles personnes qui l'enveloppent dans leur malheur et cet autre parmi des personnes vertueuses qui le portent au bien ; c'est ce qui n'est point de notre ressort : c'est une partie du secret de la prédestination, qui n'a que des ténèbres pour les plus grands esprits. Mais ce qui est plus clair que le jour, c'est que quand nous nous plaignons malheureusement, dans la compagnie des méchants, nous sommes en danger d'être privés pour jamais de celle des bienheureux.

C'est pourquoi le Prophète royal commence le premier de ses psaumes par cette exclamation : *Beatus qui abiit in concilio impiorum (Psal. I)*, heureux, s'écrie-t-il, celui qui n'a point eu de commerce avec les impies et qui ne s'est point mêlé dans leur conversation ! Eh quoi ? ce grand roi et ce grand prophète, n'avait-il rien de plus important à nous dire dès l'entrée de ce divin ouvrage qui contient tant d'oracles, et qui est rempli de si beaux préceptes et de si saintes maximes ? Non, Messieurs, il a cru devoir commencer par là ; parce que l'itérét de notre salut en dépend ; et que d'ordinaire on devient semblable à ceux que l'on fréquente : c'est le premier écueil qui se rencontre dans la vie, le premier pas et la première démarche qui nous fait tomber dans l'abîme de tous les crimes ; c'est par là que le vice trouve entrée dans notre cœur et que s'y glissant insensiblement par les yeux, et par l'amitié que l'on contracte avec ceux qui sont de mauvaise vie, il donne un commencement malheureux au fatal divorce que l'on fait, peut-être hélas ! pour toujours avec Dieu. Et certes, l'on peut dire que la cause la plus générale de la corruption du monde est la conversation, l'exemple et les discours des personnes impies, parce que c'est sur cela que les autres réglent leurs sentiments, parce que c'est ce qui fait la plus forte et la plus vive impression. Eh ! qu'il y en a peu qui ne soient emportés par les maximes pernicieuses qu'ils prennent de ceux qui sont dans le dérèglement : *Be-*

tus qui non abiit in concilio impiorum, et in cathedra pestilentie non sedit, ajoute-t-il; heureux encore celui qui ne s'est point assis dans la chaire d'erreur et de contagion. Que veut-il dire, Messieurs?

C'est que, selon l'interprétation de plusieurs saints Pères, cette assemblée des méchants est une école du vice, où on apprend le crime en le voyant commettre, où l'on est bientôt maître et aussi savant que ceux qui nous l'enseignent : car les actions de ceux que nous fréquentons, deviennent autant de préceptes qui se retiennent, et leurs crimes autant de leçons publiques, que les plus ignorants conçoivent et pratiquent aussitôt : *in cathedra pestilentie*. C'est une chaire d'erreur et dont la doctrine contagieuse se répand partout, parce qu'il n'y a point de mal qui se communique plus facilement que le vice qui s'imprime d'abord dans l'esprit plus fortement que si on le gravait sur le bronze et sur le marbre avec un burin ou avec un ciseau et qui ne s'efface ensuite presque jamais. Non, il n'y a point de poison qui s'insinue plus subtilement que les mauvais discours qu'on y entend et les mauvais exemples qu'on y voit; ah! ce prodigieux amas de corruption détruit bientôt tout ce que nous avons de principes de probité, d'éducation, de vertu et de bonnes inclinations pour le bien.

Et vous permettez après cela à cet enfant, lâche père, de fréquenter toutes sortes de personnes, sans vous informer si elles sont vicieuses ou non, et puis vous osez vous plaindre ensuite de ce qu'il est devenu un débauché, un libertin, de ce qu'il n'a ni respect ni obéissance pour vous? Eh! que pensiez-vous donc qu'il apprenait en cette funeste école? Vous, mère sans conduite, vous souffrez que votre fille aille dans toutes les compagnies, et vous vous étonnez qu'elle soit mondaine, qu'elle aime le luxe, le libertinage, la cajolerie? Pouviez-vous attendre autre chose d'une si mauvaise éducation? Elle est plus savante en ce métier que vous ne souhaiteriez, parce que vous l'avez laissée aller à cette école où l'on apprend plus que l'on ne doit, et où l'on a honte de n'être pas aussi savant que ses maîtres? Qui ne tremblera, chrétiens, en voyant qu'une sainte Thérèse courut risque de se perdre en la compagnie d'une de ses proches parentes, qu'elle ne pouvait honnêtement éviter, et qui avait déjà commencé à lui inspirer l'air du monde et à la porter à la galanterie, de sorte que sans une faveur particulière du ciel, peut-être l'eût-elle pervertie, ou du moins eût-elle empêché les grands desseins que Dieu avait sur elle? *In cathedra pestilentie non sedit*.

Certes le démon, ce maître d'erreur et qui met tous ses soins à nous détourner de notre devoir ne réussit jamais mieux que quand il se sert pour ce sujet des mauvaises compagnies. Dieu ne lui permet pas de venir lui-même sous la forme d'un homme pour nous porter au péché, mais ce malheureux le fait par autant de personnes qu'il

ya de libertins, et par ce moyen il a l'adresse de nous ôter l'horreur du vice en nous le faisant voir dans des personnes comme nous; et il y réussit d'autant mieux que la compagnie des personnes vicieuses a je ne sais quels charmes qui nous engagent, qui nous attirent et qui nous retiennent. C'est même une des ruses et un des stratagèmes de cet ennemi des hommes, de nous cacher d'abord le danger où il nous expose ou du moins de ne nous le pas faire paraître si grand; semblable à un chasseur adroit qui se donne bien de garde d'effrayer la proie qu'il a dessein de faire tomber dans les pièges qu'il lui a dressés; au contraire, il la ménage, et bien loin de l'effaroucher par des cris tumultueux ou par des poursuites obstinées, il l'engage insensiblement à prendre la route qu'il faut pour se perdre. C'est la manière dont en use le démon lorsqu'il engage une personne dans les mauvaises compagnies. Tandis qu'il lui prépare des pièges, il la laisse volontiers en repos, il ne lui suggère aucune tentation, il évite même de lui causer ces agitations de cœur si ordinaires à ceux qui s'engagent dans le crime. Enfin, rien ne l'effarouche tandis qu'elle fait ses liaisons, parce que cela l'obligerait peut-être à rompre tout commerce. Il endort donc cette personne pour ainsi dire, afin que quand les liaisons qu'elle contracte seront fortes et qu'elle ne sera plus en état de les rompre, il ait à son tour la liberté de faire éclater ses desseins qui paraîtront bientôt à la ruine de cette personne, et qui lui feront connaître, mais hélas! trop tard, la grandeur du danger où son imprudence l'a plongée, puisqu'elle court risque d'y perdre son bonheur éternel.

Mais ce qui en doit encore inspirer une plus juste crainte est, en second lieu, que ce danger n'est pas moins certain et évident, qu'il est grand. Car, Messieurs, une personne qui se jette dans les mauvaises compagnies, est comme un homme sain qui hante les pestiférés, sans se précautionner et sans prendre de préservatifs; l'air qu'il respire est tout corrompu, ceux qui l'approchent sont infectés et lui inspirent leur venin par tous les sens : faites que cet homme soit encore d'une complexion faible et susceptible de toutes les mauvaises impressions de l'air, ne tiendrez-vous pas sa perte inévitable, et ne regarderez-vous pas comme une espèce de miracle, s'il échappe de ce danger? Mais ce qui rend la perte de ceux qui se plaisent avec les impies presque certaine, c'est que l'attrait extérieur se joint à l'inclination que nous avons déjà au mal, comme un homme qui étant sur le penchant d'une montagne dont la pente est roide, et qui d'ailleurs est poussé avec violence, ne peut éviter de tomber sans un miracle; ainsi il n'y a point de danger plus évident, et l'on demeurerait plutôt au milieu des flammes, sans en ressentir l'ardeur, qu'au milieu des impies sans prendre leurs vices. *De commercio scintillas libidinum conflabant*, dit Tertullien; ils

vous soufflent le feu impudique d'une passion qui les brûle et qui s'attache plus facilement à ceux qui les haïssent, que le feu ne fait aux matières combustibles que l'on en approche trop près. Ils inspirent leurs vices en toutes les manières, dit un autre (SENEC., ep. 7), *Nemo aliquod nobis vitium aut commendat, aut imprimit, aut allinit; les uns, en le louant et en faisant gloire du vice, nous le font estimer; les autres l'impriment fortement en le faisant voir; les autres le communiquent par la seule fréquentation; de sorte qu'il s'insinue dans nos cœurs, qu'il y entre, qu'il s'y attache d'une manière ou d'autre, et souvent de toutes ensemble: car quand on n'entend que l'on ne loue et que l'on n'estime que les plus libertins, quand on ne voit autre chose que le vice, les images en passent bientôt des yeux dans l'esprit, et de l'esprit ensuite dans le cœur; on lève le masque, et l'on a honte, comme saint Augustin disait de lui-même, de ne pas ressembler aux plus impies.*

Je sais bien, Messieurs, que l'on ne passe pas tout d'un coup, et pour ainsi parler, comme d'un plein saut, d'une extrémité à l'autre; je sais que le vice a son apprentissage; mais je soutiens que jamais l'esprit ni le cœur ne se corrompent plus facilement que dans les mauvaises compagnies: car je veux que la bonté de votre naturel conserve encore quelque temps les saintes impressions qu'il a reçues d'une bonne éducation; cependant il perd peu à peu l'horreur qu'il avait du péché, et à force de le voir dans les autres, il s'y apprivoise et n'en a plus tant d'appréhension; la conscience, qui était auparavant tendre et sensible aux moindres fautes, s'endurcit dans la suite et ne ressent plus si vivement les remords que le péché lui causait; l'on en vient jusqu'à traiter de scrupule et de bagatelles ce qu'on appréhendait auparavant comme de véritables péchés; ensuite la crainte de se voir raillé des autres si l'on paraît plus retenu, fait qu'on s'émancipe à faire comme eux: enfin, l'esprit étant corrompu le premier, séduit insensiblement la volonté; et l'un et l'autre se font une espèce de morale conforme à notre humeur et à notre inclination.

De sorte, Messieurs, que non-seulement on devient semblable à ceux que l'on fréquente, mais l'on s'anime même mutuellement au vice. Cette société fomente l'inclination qu'on avait, et fait qu'on s'y fortifie les uns les autres, qu'on se soutient, qu'on s'affermi, qu'on s'entraîne réciproquement dans les passions et dans les désordres, et que chacun contribue enfin à s'en faire perdre la crainte, après en avoir perdu la honte: *Dum dicitur: Eamus et pudet non esse impudentem.* (AUG., l. II Confess., c. 9.)

Ce danger est donc aussi évident qu'il est grand; et ce qui l'augmente encore, est qu'autant qu'il est facile et ordinaire de s'engager dans ce commerce, autant il est difficile de le rompre. Quand on est lié d'une amitié étroite, on fait un ami, on y met sa confiance, on le fait dépositaire de ses pen-

sées, c'est en lui qu'on trouve sa consolation, et par là il nous devient nécessaire; mais cette amitié, cette liaison, cette habitude ne se rompt pas ensuite si facilement, quoique l'intérêt de la conscience nous y oblige, et souvent on aime mieux se perdre, que de perdre un ami dont les mauvais conseils ou les mauvais exemples mettent en danger notre salut; ce qui fait que le Saint-Esprit se sert pour nous en détourner des paroles les plus tendres et des sollicitations les plus pressantes: *Fili mi, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas eis, prohibe pedem tuum a semitis eorum.* (Prov., I.) Mon fils, dit-il, si les pécheurs vous veulent attirer par la douceur de leur conversation, prenez bien garde de prendre le poison qu'ils vous présentent; ne suivez pas les routes qu'ils estiment, et gardez-vous bien de marcher sur leurs pas. Vous diriez, Messieurs, que ce chemin des impies est tout bordé de précipices, et que le vice qui se prend dans leur compagnie, se boit comme le lait: *Si te lactaverint peccatores; soit parce que le vice s'insinue facilement et avec plaisir dans la compagnie des pécheurs; ou, si nous en croyons quelques médecins, parce que jamais le poison n'est plus dangereux que lorsqu'il est pris avec le lait, qui se change tout entier en venin, pour être de toutes les liqueurs la plus facile à se corrompre: Fili mi, si te lactaverint peccatores, ne acquiescas eis.* Si donc les pécheurs et les personnes vicieuses vous présentent ce lait, c'est-à-dire la douceur et les charmes de leur conversation, sachez que vous êtes dans un danger aussi évident de vous perdre, qu'un homme ne peut être en péril plus manifeste de perdre la vie, que d'avaler un poison mortel.

D'où il s'ensuit, Messieurs, que la fréquentation des méchants est une occasion prochaine de pécher, à ceux qui connaissent leur faiblesse, et à qui l'expérience a appris qu'ils n'en sortent jamais si innocents qu'ils y sont entrés: et par conséquent qu'il y a une obligation indispensable de la fuir; parce que pour nous y conserver et pour nous y garantir du péché, nous avons besoin des grâces de Dieu les plus fortes et les plus efficaces, et que jamais les grâces ne sont moins efficaces que dans ces rencontres. Car, en vérité, jamais le temps et le lieu sont-ils moins favorables que dans les mauvaises compagnies, d'où les sentiments de Dieu sont bannis comme des pensées importunes? Est-on jamais moins disposé à recevoir la grâce, que lorsque l'on donne plus d'accès au crime? Ya-t-il circonstance moins propre pour seconder ces inspirations du ciel, que celle où tout nous porte à les rejeter; et où, Dieu même, bien loin de nous en donner d'extraordinaires, comme demanderait la grandeur du danger où nous sommes, retirerait plutôt celles que nous aurions? En effet, vous voulez marcher sur un penchant glissant, et vous prétendez que Dieu, par une grâce toute particulière, vous empêche de tomber; que tandis que vous portez un

flambeau au milieu des orages, il fasse cesser tout à coup les vents pour ne le pas éteindre? Vous portez un trésor dans un vase fragile, selon l'expression de l'Apôtre, et le laissant tomber imprudemment, vous voulez que Dieu lui donne la solidité des marbres, et qu'il change en votre faveur le cours ordinaire de sa providence? C'est une prétention injuste et insensée; c'est une témérité qui mérite que Dieu vous abandonne à vous-même.

En faudrait-il davantage, Messieurs, pour vous porter à fuir ces funestes compagnies? Quel intérêt plus cher à ménager que celui de votre salut? Quel plus grand péril que celui qu'on y court de la perte de son innocence, de toutes ses vertus, et ensuite de son bonheur éternel? et quel motif plus pressant pour nous faire rompre tout commerce et tous les attachements que nous y pourrions avoir, que de considérer sérieusement les funestes naufrages de ceux qui se sont embarqués mal à propos sur la même route? Naufrages, dont les tristes débris nous avertissent sans cesse du danger où nous sommes, à moins que nous ne nous en retirions au plus tôt.

Mais quoi, pour le fuir, me direz-vous, il faut donc sortir hors du monde, puisqu'il se rencontre partout des méchants? C'est, Messieurs, l'objection même que se fait l'apôtre saint Paul : *Alioqui debuieratis ex hoc mundo exiisse* (I Cor., V); et certes, c'est une chose des plus fâcheuses qui soit en la vie que de se voir obligé de vivre parmi eux, souvent malgré nous; mais nous allons voir de quelle manière il faut en user alors, et c'est la seconde partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

Nous avons dit, chrétiens, que la seconde chose qui engage les bons dans le commerce des méchants est la nécessité, parce que c'est un ordre de la providence de Dieu qui permet qu'ils soient confondus en ce monde, comme autrefois les Egyptiens l'étaient avec les Israélites, et comme l'ivraie l'est ordinairement avec le bon grain. Il y a de certains engagements d'emplois et de conditions où il faut demeurer nécessairement, des liens que la nature a formés elle-même, des alliances qu'il n'est pas en notre pouvoir de rompre: par exemple, une femme qui aura un mari vicieux ne peut pas pour cela le quitter, ni un enfant de famille sortir de la maison de son père; il se trouve dans la vie mille autres semblables rencontres; c'est une nécessité où la naissance, les lois et notre condition nous engagent. Or, chrétiens, puisque la nécessité n'a point de loi, Dieu alors ne vous oblige pas de fuir les méchants, mais de faire, comme on dit communément, de nécessité vertu, et de tirer même quelque avantage de leur fréquentation; car c'est pour cela qu'il permet ce mélange, comme nous voyons dans l'Évangile, qu'il ne veut pas qu'on arrache l'ivraie qui est

mêlée avec le bon grain, mais qu'on la laisse croître jusqu'au temps de la moisson : *Sinite utraque crescere usque ad messem* (Matth., XIII); et cela pour deux belles raisons que je vous prie de bien remarquer.

Premièrement, Messieurs, parce que les méchants fournissent aux bons une infinité d'occasions de pratiquer la patience et les vertus les plus héroïques. La vertu n'aurait point d'occasion de paraître si elle ne trouvait point d'obstacles à vaincre, et l'on ne pourrait pas même la discerner d'avec les vertus fausses et apparentes; car, comment peut-on dire véritablement qu'un homme est patient, doux, charitable, condescendant, si cet homme n'a rien à souffrir, si personne ne le contredit, si personne ne s'oppose à ses volontés? Ainsi l'on peut dire en quelque façon que ce sont les méchants qui font les bons, comme autrefois les tyrans et les bourreaux faisaient les martyrs; et c'est là le véritable dessein de Dieu dans le mélange qu'il a permis des bons avec les méchants, selon la pensée du grand saint Augustin (*in psal. LII*): *Ne putetis gratis malos esse in hoc mundo; omnis malus, aut ideo vivit ut corrigatur, aut ut per illum bonus exerceatur*. Non, ce n'est point sans sujet que Dieu laisse les méchants en ce monde; il a son but et ses fins que lui seul connaît, et ce n'est pas à nous à les pénétrer; mais, s'il nous est permis d'en juger par ce que nous voyons, c'est afin ou qu'ils se corrigent, ou qu'ils servent d'exercice aux bons.

Car, dites-moi, David aurait-il jamais paru si patient, s'il n'avait vécu avec Saül qui l'a persécuté sans cesse et sans relâche? Si les frères du patriarche Joseph avaient été aussi vertueux que lui, aurait-il été si grand et si juste? Si Jacob n'eût point eu un frère si violent et dont le cœur était aigri et ulcéré contre lui, aurait-il eu le moyen de pratiquer tant de patience et de douceur? Ce qui fait que le même saint docteur explique en ce sens les paroles que l'Écriture dit de ce grand patriarche, lorsqu'il était encore renfermé dans le sein de sa mère avec Esaü : *Major serviet minori* (Genes., XXV); que l'aîné serait serviteur du cadet : *serviet*, dit-il; non-seulement il lui sera soumis et sujet, comme on l'explique communément, mais il lui servira, comme l'on dit qu'un homme nous a servi en pensant nous nuire, qu'il a procuré notre bien et avancé nos affaires, lorsqu'il croyait les ruiner entièrement : *Serviet non obsequendo, sed vexando*. (Serm. 78 *De temp.*)

Ah, Messieurs, le grand et l'important service que les impies rendent aux gens de bien, sans que souvent les uns ni les autres y fassent réflexion! Les méchants ne le prétendent pas, et cela est bien éloigné de leur pensée; les bons ne se l'imaginent pas, et souvent ils ont des sentiments tout contraires; mais c'est le dessein de Dieu qui le sait, qui le veut, qui le permet et qui l'a ainsi ordonné de toute éternité. Oserai-je vous dire même que tous nos amis enseu-

ble ne pourraient jamais nous faire tant de bien que fera un calomniateur, un traître, un envieux, en un mot, un ennemi, puisqu'il sert à affermir notre vertu, à exercer notre courage et à les faire croître, à peu près comme les agents naturels redoublent leurs forces lorsqu'ils sont environnés de leurs contraires ? Nous voyons une belle image de cette vérité dans l'Écriture : entre les plaies dont Dieu frappa l'Égypte, on vit par un prodige surprenant l'eau et la grêle mêlées avec le feu ; mais ce qui était plus admirable est que l'eau, qui naturellement éteint le feu, lui donnait plus de force et plus d'activité pour brûler : *Et quod mirabile erat*, ajoute le texte sacré, *in aqua quæ omnia exstinguit, plus ignis valebat.* (Sap., XVI.) C'est ainsi que par un effet admirable de la grâce, Dieu permet souvent que les méchants vivent parmi les bons, afin que leur vertu que les vices semblaient devoir éteindre en devienne au contraire plus forte et plus courageuse. Ainsi, femmes chrétiennes, lorsque je vous entends plaindre d'un mari qui fait votre croix et votre supplice, lorsque je vous entends dire qu'il est le plus impérieux, le plus emporté et le plus insupportable de tous les hommes, et que vous vous imaginez ne pouvoir jamais faire votre salut avec lui, je n'ai rien de meilleur ni de plus consolant à vous répondre que c'est par là, au contraire, que Dieu a prétendu vous sauver, que c'est lui qui vous a destiné cette croix et qui a permis que cet homme vous fût une occasion continuelle de patience ; car sans cela, que feriez-vous de considérable pour le ciel ? Quelle occasion de mérite auriez-vous ? quel moyen de pratiquer la vertu ?

Vous qui êtes engagé dans cet emploi et dans cette condition, où vous ne doutez point que Dieu ne vous ait appelé, vous ne pouvez éviter de converser avec des méchants et des vicieux, qui vous font gémir mille fois le jour ; et quel moyen, dites-vous, de bien vivre avec ces démons sous la figure d'hommes ? Vous vous trompez, ils vous y serviront, si vous voulez, autant et plus que les justes mêmes ; ceux-ci vous donneraient l'exemple de la vertu, et ceux-là vous en suggèrent la matière et le sujet ; les uns vous y exciteraient peut-être assez faiblement, et les autres vous en font une espèce de nécessité ; les bons vous donneraient des préceptes de faire le bien et les méchants vous fournissent l'occasion et le moyen de le pratiquer ; vous que la nécessité oblige de demeurer dans cette maison, qui est, dites-vous, une vraie image de l'enfer, pour le désordre et pour la confusion que vous y voyez ; vous y pouvez trouver le paradis, si vous savez tirer l'avantage de cette occasion, étant dans l'exercice continuel, tantôt de la douceur, tantôt de la charité, et tantôt de la résignation à la volonté de Dieu.

La seconde raison, Messieurs, de cette conduite de Dieu sur les justes, c'est que leur vertu même en est plus illustre ; c'est-à-dire, que la vertu de ceux qui demeurent

vertueux parmi les méchants, dont ils ne peuvent se séparer, que leur vertu, dis-je, en est infiniment plus éclatante et plus glorieuse. Sur quoi Tertullien, dans son *Apologétique*, fait cette question, savoir : si l'on pouvait de son temps vivre en société, et entretenir commerce avec les païens, vu qu'ayant tant de choses communes avec eux, une même ville, les mêmes lois et les mêmes souverains ; il semble qu'il était comme impossible de se défendre du vice et de l'erreur que l'on avait sans cesse devant les yeux, jusque-là que les idolâtres mêmes se moquaient des chrétiens et leur disaient, par raillerie, qu'ils ne devaient pas se servir des mêmes éléments qu'eux, puisqu'ils faisaient profession d'une autre vie et d'une religion qui n'avait rien de commun. Mais ce Père leur fait cette ingénieuse réponse qui décide toute l'affaire : *Pares sumus*, dit-il, *vita, non disciplina.* Vous avez bonne grâce de nous reprocher le commerce que nous avons avec vous, vous avez bonne grâce de nous reprocher que nous sommes sous la dépendance des mêmes maîtres ; sachez que si la nécessité nous oblige d'y vivre, et d'y demeurer par les devoirs indispensables de notre condition, sachez, dis-je, que notre profession et nos mœurs nous en séparent assez ; et c'est notre gloire de voir que dans une même république, et souvent dans une même famille, on remarque en nous des manières si différentes des vôtres.

En effet, Messieurs, comme dans la nature, un contraire fait paraître son contraire, comme dans la peinture les ombres relèvent les autres couleurs, comme dans l'ordre de l'univers les monstres et les difformités de quelques créatures font paraître la beauté des autres ; de même, dans la vie chrétienne, les méchants servent à faire éclater la vertu des justes. Car enfin être bon parmi les bons, il semble que ce ne soit pas une louange fort singulière ; mais que l'on soit fidèle à Dieu en la compagnie de ceux qui l'abandonnent, mais qu'on suive le chemin étroit de la vertu, pendant que l'on voit tant de personnes marcher dans la voie spacieuse du vice, *immensi præconii est*, dit saint Grégoire le Grand (I. II *Moral.*), *inter malos bonum exstitisse.* C'est là la gloire de la vertu, c'est ce qui la distingue et ce qui attire les yeux et l'admiration de tout le monde, *immensi præconii est.* C'est, en un mot, le sujet d'une louange immense, et qui ne se peut exprimer ; aussi est-ce l'éloge par où l'Écriture commence la vie du saint homme Job, qui était recommandable par tant d'autres endroits : *Vir erat in terra Hus justus et simplex* (Job, I), c'était un homme de bien qui vivait dans une terre infidèle appelée Hus. Et qu'il est-ce un si grand miracle de voir un homme de bien dans tout un pays ? Combien y en avait-il d'autres sur la terre dont on ne parle pas ! Mais, avoir été fidèle au milieu des idolâtres, dont cette terre était le séjour, sans avoir jamais donné dans leurs erreurs ; mais être demeuré juste parmi tant d'impies, sans participer à leurs

crimes, c'est une gloire qui lui était singulière, *immensi præconii est*. C'est ce qui l'a rendu glorieux devant Dieu et devant les hommes, et ce qui a fait éclater si hantement sa vertu.

Ce n'est donc pas sans sujet, chrétiens, que Dieu souffre les méchants, puisque de cette nécessité qui nous oblige souvent de vivre parmi eux, nous en pouvons faire le sujet de notre gloire, de notre mérite et de notre couronne. Ainsi donc, si c'est la nécessité qui nous engage dans le commerce des méchants, imitons en cela Dieu même qui étant obligé de se trouver au milieu d'eux comme il se trouve dans toutes les autres créatures, par l'immensité de son être, s'en éloigne cependant d'affection, et fait en sorte qu'il en tire sa gloire, quoiqu'ils soient ses plus grands ennemis ; de même, Messieurs, si nous sommes contraints par la nécessité de notre état ou de notre condition, de converser avec les méchants, il faut que notre cœur soit éloigné, je ne dis pas de leurs personnes, car il les faut toujours aimer, en quelque état qu'ils puissent être, mais de leurs mauvaises maximes et de leurs méchantes mœurs. Enfin, il faut que nous tâchions de profiter même des moindres occasions qu'ils nous fournissent de pratiquer la vertu.

TROISIÈME PARTIE.

Mais ce n'est pas assez de tirer quelque avantage de la compagnie des méchants, il faut encore leur être utile à eux-mêmes, en tâchant de procurer leur salut ; nous l'allons voir autant que le temps nous le permettra dans cette dernière partie. Nous avons dit, Messieurs, que la troisième chose qui nous peut engager dans la compagnie des méchants, c'est la charité qui doit nous porter à les retirer du vice ; et Dieu qui a permis ce mélange autant pour l'utilité des méchants que pour l'avantage des bons, les souffre dans cette vue, dit encore saint Augustin, afin qu'ils se convertissent par l'exemple des gens de bien, et afin de les confondre un jour, s'ils ne prolitent pas d'un si grand avantage.

C'est pourquoi nous lisons dans l'Écriture une chose assez surprenante, c'est que lorsqu'il fut question de rappeler les Israélites et de les retirer de Babylone, après une captivité de plus de soixante ans, il y eut un combat entre les deux anges tutélaires de ces deux peuples : l'un demandait à Dieu qu'ils sortissent au plus tôt, de crainte qu'ils ne se corrompissent par le mélange de ces infidèles, et l'autre priait qu'ils y demeurassent, pour le salut et pour la conversion des Babyloniens, qui étaient commis à sa conduite ; chacun avait ses intérêts différents, chacun ses craintes, chacun ses vues. D'où vient cela, je vous prie ? C'est, Messieurs, que s'il y a du danger pour les bons de vivre avec les méchants, il y a du profit pour les méchants de converser avec les bons. Ce sont des malades qui n'ont pas même le sentiment de leur

mal, et qui n'auraient garde d'aller chercher le médecin, s'il ne les venait trouver. En ce cas la charité demande souvent que nous conversions avec les méchants, particulièrement si nous sommes chargés de la conduite des âmes ; bien loin de les faire, alors nous sommes obligés, non-seulement de les recevoir, mais de les aller chercher même, de les solliciter à changer de vie, de les prévenir, de les exhorter, de les prier, de les presser de penser à l'importante affaire de leur salut, et les personnes apostoliques font leur occupation ordinaire de les aller chercher quelquefois jusqu'aux extrémités de la terre ; il y a même de certaines rencontres où toutes sortes de personnes sont obligées de les secourir, et de tâcher de les gagner à Dieu, *mandavit unicuique de proximo suo*. (*Eccli.*, XVII.)

Mais comme il serait assez difficile de décider jusqu'où va cette obligation, aussi bien que de démêler souvent si c'est la charité qui nous y porte, ou si nous ne nous flattons point de ce prétexte, j'aime mieux vous conjurer par cette charité même, de tâcher selon votre état et selon les rencontres, de faire votre possible pour les retirer du péché, et de regarder cela comme le plus grand service que vous leur puissiez rendre. Combien de saints ont quitté leurs retraites et leurs solitudes pour secourir les pécheurs et les retirer de leurs vices ? et c'est ce qui nous doit aussi porter à faire tous nos efforts pour travailler à leur salut, et pour les retirer de leurs désordres, chacun selon son état et sa condition.

Mais pour cela, que de mesures à garder, que de précautions à prendre ! Dieu ne veut pas qu'on s'y engage témérairement, ni que toutes sortes de personnes s'en mêlent, ni que ceux qui s'en doivent mêler même, le fassent en tout temps, ni en tous lieux ; mais quand nous nous comportons dans une si grande affaire avec toute la prudence nécessaire, que nous cherchons le pécheur, sans exposer témérairement nos remontrances à ses risées, quand nous savons le prendre éloigné de ses compagnons de débauches et des lieux où il a coutume de commettre le crime, quand nous savons tirer avantage des petits accidents qui lui surviennent, et prendre de là occasion de le faire rentrer en lui-même, ah ! pour lors Dieu qui nous engage à ce devoir, nous soutient et nous anime. *Non utique transire in Ægyptum criminis est*, dit saint Ambroïse, *sed transire in mores Ægyptiorum*. Ce ne fut pas un crime pour Moïse de passer en Égypte, puisqu'il y alla pour délivrer le peuple de Dieu ; mais comment s'y prit-il pour venir à bout d'un si grand ouvrage ? Il ne se mêla point parmi les Égyptiens, c'est-à-dire qu'il n'en prit point les mœurs, il ne se laissa point corrompre par leur exemple, parce qu'il n'y alla que par les ordres de Dieu, pour délivrer les Israélites de la servitude et de l'oppression ; c'est le modèle de ceux que le zèle engage dans le commerce du monde, et il faut que Dieu les y appelle,

que le désir du salut des pécheurs et une ardente charité les y pousse; il faut qu'ils voient quelque espérance de gagner ces malheureux, sans crainte d'en être pervertis eux-mêmes: car la charité que nous nous devons à nous-mêmes doit toujours être la première; de sorte que si vous êtes aussi susceptible du mal que ceux avec lesquels vous conversez, si vous jugez qu'apparemment la foule vous entraînera plutôt que vous ne servirez de rempart pour arrêter les désordres des autres; alors il faut que la charité que vous devez au prochain, cède à la charité que vous vous devez à vous-même, parce que comme il y a des péchés que l'on ne peut vaincre que par la fuite, de même il y a des pécheurs que notre faiblesse nous engage absolument de fuir.

CONCLUSION.

Concluons ce discours, Messieurs, et revenons à ce que nous avons dit d'abord. Si c'est votre intérêt, oui j'ose vous le répéter, ou votre plaisir qui vous fait rechercher la compagnie des méchants, sans y être engagés par la nécessité de votre condition, ou par la charité, oui je recommence à vous conjurer encore une fois, par l'intérêt de votre salut, par la charité que vous vous devez à vous-même, par la fidélité que vous devez au service de Dieu, de n'avoir jamais de commerce avec eux. *Recedite a tabernaculis hominum impiorum.* (Num., XVI.) C'est le précepte que Dieu donna autrefois aux Israélites, par la bouche de son législateur: *Nolite tangere quæ ad eos pertinent*, etc. Et pourquoi cette défense si souvent réitérée, et en tant de façons? en voici la raison: *Ne involvamini peccatis eorum*, de peur qu'ils ne vous enveloppent dans leurs crimes, et que vous n'ayez ensuite part à leur malheur et à leurs supplices.

Vous diriez, Messieurs, que la justice de Dieu ferait en ce point, comme la justice des hommes. Quand un vol ou un meurtre a été commis, on ne se saisit pas seulement de ceux qui l'ont fait, mais encore de ceux qui sont dans leur compagnie; non pas que la justice divine ne sache bien distinguer l'innocent d'avec le coupable; mais c'est que hanter les méchants, c'est se rendre complice de leurs crimes, et souvent pour le péché d'un seul, Dieu a puni des villes tout entières: *Anathema in medio tui est Israel* (Josue, VI), disait-il autrefois à son peuple. Israël, peuple de Dieu, tu t'étonnes de voir les fléaux et les malédictions de la justice divine tomber sur toi, cherche et examine bien; il y a au milieu de toi un Achan, qui est un voleur et un sacrilège. Si tu ne retranches au plus tôt ce membre corrompu, Dieu exercera sa vengeance sur tout le corps.

C'est en ce sens que je puis prendre, avec saint Chrysostome, ces paroles du Sauveur: *Si oculus tuus dexter scandalizat te, erue illum et projice abs te.* (Matth., V.) Oui, si cet ami, qui vous est plus cher que vos yeux; vous porte au mal en le fréquen-

tant, et vous est une occasion de scandale, il faut rompre avec lui. — Mais c'est tout mon conseil, il m'est aussi nécessaire pour mes affaires que mes yeux le sont pour me conduire; — Mais il est vieieux et capable de vous perdre, *erue illum, et projice abs te. Si manus tua dextera scandalizat te.* C'est, dites-vous, un serviteur fidèle, adroit, laborieux, vigilant; c'est mon bras droit, je ne m'en puis passer; — Mais c'est un blasphemateur et un impie, plus préjudiciable à votre salut et au salut de votre famille, qu'il n'est utile au bien de votre maison; il faut vous en défaire et le chasser, *absconde illum et projice abs te, vel si pes tuus scandalizat te.* Cet autre est l'appui et le soutien de votre fortune; mais l'exemple de ses vices est capable de vous corrompre; quelque étroite que soit la liaison que vous avez avec lui, il faut vous retirer de sa compagnie, parce que l'intérêt de votre salut vous doit être plus cher que tout le reste.

Il faut faire dès maintenant ce que les anges feront à la fin des siècles, dit un saint Père, quand ils sépareront les bons d'avec les méchants: *Separabunt malos de medio justorum.* (Matth., XIII.) Ce sera le temps de la moisson, auquel l'ivraie sera séparée du bon grain. Il faut par un jugement anticipé, prévenir cette séparation, de crainte d'être alors confondu avec les méchants. Il faut à l'exemple du Prophète royal, les haïr en quelque manière: *Perfecto odio oderam illos* (Psal. CXXXVIII); c'est-à-dire se comporter avec eux comme avec les personnes que nous haïrions effectivement, ne les point voir, ne leur point parler, fuir leur rencontre, ne rechercher jamais leur compagnie, *et cum impiis non sedebo.* (Psal. XXV.) Il faut en un mot s'en séparer dès cette vie, pour ne les point suivre dans l'autre, parce qu'ils n'auront point de part à la gloire éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON LXXV.

SUR LE SOIN DES PETITES CHOSES, ET QU'IL NE FAUT RIEN NÉGLIGER AU SERVICE DE DIEU.

Simile est regnum cælorum grano sinapis, quod minimum est omnibus sementibus, etc. (Matth., XIII.)

Le royaume du ciel est semblable à un grain de sénevé, qui est la plus petite de toutes les semences.

C'est une chose assez surprenante, Messieurs, de voir que l'oracle de la vérité même compare aujourd'hui dans notre évangile la chose du monde la plus grande et la plus précieuse, à la plus petite et à la plus méprisable; et que le royaume des cieux ne soit représenté que sous le symbole de la plus petite de toutes les semences. Mais c'est que le Sauveur nous découvre par là une des plus importantes vérités de toute la morale chrétienne, qui est que les grandes choses dépendent ordinairement des plus petites; et qu'en matière de vice et de vertu, rien n'est petit devant Dieu, et d'un côté récompensera d'un poids éternel de gloire, les moindres services que nous lui rendons; et qui de l'autre se rebute des

plus légers défauts, et les punit souvent dès cette vie, par les châtimens les plus redoutables.

De manière que la fidélité, que nous devons à ce souverain maître, doit être générale et s'étendre jusqu'aux plus petites choses; que l'obéissance que nous rendons à ses lois et à ses commandemens, doit être sans réserve et sans exception, et que ce n'est pas connaître ce qu'il mérite que de faire ces frivoles distinctions de grand et de petit, quand il s'agit de l'intérêt de sa gloire, ou de notre propre salut; parce que les plus faibles commencemens s'augmentent par des progrès imperceptibles et se terminent ordinairement aux effets qu'on attendait le moins. C'est pourquoi j'ai dessein de vous entretenir de l'importance qu'il y a de ne rien négliger dans le service de Dieu, et de lui être fidèle jusque dans les moindres devoirs, ne voyant pas de moyen plus infailible, non-seulement pour s'empêcher de tomber dans les plus grands désordres, mais encore de s'élever jusqu'à la plus haute perfection de cet état. Implorons pour ce sujet les lumières de son divin Esprit, par l'entremise de Marie. *Ave, Maria.*

C'est, Messieurs, une belle remarque qu'a faite Tertullien, que Dieu, dans l'Écriture, ne prit le nom de Maître et de Seigneur qu'après qu'il eut créé le premier homme, et qu'il lui eut imprimé les traits de sa ressemblance et les caractères de sa grandeur; comme si, avant cela, il n'eût point eu proprement de sujets à qui il pût intimer ses ordres. En effet les cieus, la terre, les astres et les éléments pouvaient bien entendre sa voix pour lui obéir, mais ils n'avaient point de liberté pour apporter la moindre résistance à ses commandemens; mais, si tôt qu'il eut formé ce chef-d'œuvre de ses mains, ce fut alors qu'il commença à prendre le nom de Maître et de Souverain, et se servit de son droit en donnant une loi à Adam, et en lui faisant un commandement qu'il ne pût transgresser sans se perdre. *Ante Deum*, dit ce Père, *retro Deum, nunc autem Dominum*. Mais ce qu'ajoutent quelques autres Pères, me donne lieu d'entrer dans mon sujet, lorsqu'ils assurent que ce maître et ce souverain fit alors à l'homme, qui était son véritable sujet, un grand commandement dans une petite chose, en lui défendant de manger d'un certain fruit qu'il lui marqua, et en l'engageant à lui être fidèle par l'intérêt qu'il devait prendre au bonheur de toute sa postérité, puisque ce bonheur était attaché à l'obéissance d'Adam; en sorte que, par le plus grand châtiment que Dieu ait jamais pris dans la suite d'aucun autre péché, le crime d'un seul a rendu tout le monde coupable, et a été la cause de tous nos malheurs; d'où saint Augustin tire cette conséquence: que la grandeur de l'obéissance ne se mesure pas toujours à l'importance de la chose qui est commandée, mais au pouvoir et à la dignité du législateur; ainsi Dieu fit alors la première et la plus importante de ses lois, d'une chose qui semblait la plus

légère, pour apprendre à tous les hommes, par l'exemple de leur chef, qu'il exige d'eux une obéissance générale dans les grandes et dans les petites choses, et qu'il faut lui être fidèle en tout.

Ce n'est pas, chrétiens, que je veuille soutenir ici qu'il n'y ait point de petites transgressions contre les lois de Dieu, même les plus importantes; car ç'a été une erreur de quelques anciens philosophes qui s'imaginaient que tous les péchés étaient égaux; mais c'est que les plus petits ont de grandes suites, et conduisent insensiblement jusqu'aux extrémités les plus funestes, comme nous verrons dans la première partie; et, par une raison opposée, je tâcherai de vous montrer dans la seconde, comme les plus petites choses, en matière de sainteté, font le sujet des plus hautes vertus, et nous font monter, comme par degrés, au comble de la perfection; d'où il s'ensuit qu'il n'y a rien à négliger au service de Dieu, ni rien de si petit, qui n'ait de grandes suites, soit pour le mal ou pour le bien. Ce sera tout le partage de ce discours.

PREMIERE PARTIE.

Ce qui doit donc d'abord nous obliger à être fidèles à Dieu et à être exacts et réguliers dans tous nos devoirs sans distinction de grands et de petits; c'est, Messieurs, qu'il est difficile, pour ne pas dire moralement impossible, de manquer de fidélité dans les uns, sans devenir infidèle dans les autres et sans se mettre en danger d'être réprouvé. C'est le Sage qui nous en assure, en disant que quiconque méprise les petites choses tombera insensiblement dans les grandes; et le Sauveur même nous apprend que celui qui est fidèle dans les choses qui semblent les plus légères, le sera dans les choses les plus grandes et les plus importantes. Or, quoique cet oracle, prononcé par la Vérité même, dût suffire pour nous porter ensuite à une exactitude entière dans toutes nos obligations; afin cependant d'en concevoir plus vivement les conséquences, permettez-moi de vous déduire les raisons sur lesquelles il semble que cet oracle est fondé.

Je les prends de trois choses, que le premier péché a laissées à tous les hommes, et qu'il a comme imprimées dans le fond de notre être. 1^o L'erreur de l'esprit; 2^o le penchant de la volonté; 3^o la passion qui s'élève dans l'appétit. Voilà les trois funestes sources de nos désordres, et qui font qu'en matière de péché, il est aisé de confondre le grand avec le petit; puisque l'erreur de l'esprit nous fait prendre souvent l'un pour l'autre, que le penchant de la volonté nous pousse naturellement de l'un à l'autre, et que la passion nous fait imperceptiblement tomber de l'un dans l'autre.

Pour développer ceci, et lui donner plus d'étendue, je dis, premièrement, que l'erreur, dont notre esprit est prévenu, nous fait prendre souvent un grand mal pour un

petit, et qu'il n'y a rien de plus facile et de plus ordinaire, que de se tromper dans le jugement que nous faisons là-dessus. En effet, quoiqu'il soit plus rare de prendre les petites choses pour les grandes, on ne laisse pas d'en voir qui sont prévenus de cette erreur, du moins dans la pratique, et qui font conscience de certaines choses de peu d'importance, mais qui n'en font point de violer les devoirs les plus indispensables; car c'est le reproche que le Fils de Dieu faisait aux pharisiens, qui mettaient toute la perfection de la Loi à garder de légères observances qu'ils s'étaient prescrites eux-mêmes, et qui ne faisaient nul scrupule de transgresser les plus grands préceptes de la Loi; qui se faisaient un mérite de garder des traditions humaines, jusqu'à les substituer à la place des devoirs les plus justes et les plus naturels; qui eussent cru commettre un grand crime, s'ils se fussent mis à table sans s'être lavé les mains, mais qui se croyaient innocents après s'être souillés de grands péchés, tels qu'étaient les injustices, les violences, les usures et les autres excès qu'ils commettaient tous les jours. N'était-ce pas là une erreur qui allait jusqu'à l'extravagance, et qu'on croirait ne pouvoir tomber que dans l'esprit des pharisiens, aveuglés par leur présomption, si l'on ne voyait encore parmi les chrétiens des gens de ce caractère, qui font consister toute leur piété en de petites pratiques, mais qui comptent pour rien les vengeances, les médisances et l'omission des plus importantes obligations de leur charge? N'est-ce pas une manifeste illusion d'un esprit séculier, qui se forme des principes faux pour règles de sa conduite, en prenant l'accessoire pour l'essentiel, et les petites choses pour les plus grandes?

Le nombre en est assez grand, mais il n'approche pas, à beaucoup près, de la multitude de ceux qui donnent dans l'autre extrémité. Ce qui n'est pas une moindre illusion, quoique ceux-là prennent le contrepied des pharisiens, et que leur erreur consiste à prendre les grandes choses pour de petites. Erreur grossière, mais erreur dangereuse et funeste; car, à force de se permettre de certains péchés qu'on croit légers, sans scrupule et sans réflexion, on se fait la conscience sur ceux qu'on regarde comme plus considérables, par un faux jugement qu'on se forme dans les affaires, où l'amour-propre trouve son intérêt; et c'est de là que naissent ces faux préjugés, que tant de personnes ne font point difficulté de prendre pour des règles sûres et certaines. On se persuade, par exemple, que la fourberie et la mauvaise foi, dans le commerce et dans le trafic, n'est qu'une adresse et une industrie dont la coutume a autorisé l'usage; que les conversations dangereuses, les entretiens trop libres et les libertés scandaleuses ne sont qu'un enjouement et des galanteries innocentes; que les petites médisances ne sont que des discours divertissants. En vérité, peut-on faire encore distinction des grandes et des petites choses, quand on s'est mis sur le

pied d'un homme plaisant et agréable, qui sait entretenir les compagnies et soutenir une conversation enjouée, quand on s'imaginerait que les railleries sur la religion et sur les choses les plus saintes, ne sont que des traits d'esprit, quoiqu'elles soient de grandes impiétés? quand on prend les vengeances et les haines déclarées pour de petits ressentiments, qu'une injure reçue a coutume de faire naître d'abord? Combien s'en trouvent-il qui regardent comme un gain légitime une véritable usure, pour peu qu'on sache la déguiser, et qui semblent prendre plaisir à se tromper eux-mêmes sur ce chapitre lorsqu'ils y trouvent leur compte et leur intérêt? Ensuite de ces préjugés mal fondés, on ne doit pas s'étonner si on se forme dans l'esprit un faux jugement pratique, comme parle la morale, qui fait que l'on prend le mal pour le bien, et le grand mal pour le petit mal. Car, comme les péchés entrent en foule dans une telle conscience, ils s'y confondent aisément sans qu'on puisse ensuite les distinguer.

C'est en cette occasion que je puis bien me servir de ces paroles de l'Apôtre : *Nemo vos seducat inanibus verbis.* (Ephes., V.) Prenez-garde, chrétiens, de vous y tromper; car comme l'erreur n'est jamais plus préjudiciable qu'en matière de péché, elle n'est jamais aussi plus ordinaire; parce que nous aimons l'erreur qui flatte notre inclination, et bien loin de chercher à nous désabuser par des éclaircissements nécessaires, à force de nous y affermir, nous y faisons enfin notre conscience. Car je veux que vous soyez incapables d'une injustice, d'une violence ou d'une débauche outrée, parce que ces crimes ont quelque chose dont la conscience s'alarme d'abord; mais n'y a-t-il pas d'autres crimes, qui pour n'être pas honteux aux yeux des hommes, ne laissent pas d'être grands devant Dieu, comme l'ambition et l'orgueil? Ne voit-on pas quelques-uns dont on se fait un mérite, comme la vengeance; et d'autres que l'embarras du monde fait aisément oublier après qu'on les a commis, tels que sont les omissions dans ses plus importants devoirs. D'ailleurs, qui ne sait que les bornes qui séparent ce qui est permis d'avec ce qui ne l'est pas étant souvent inconnues, qui ne sait, dis-je, que rien n'est si facile que de se tromper? Et si l'on ne se retire en deça par une précaution vigilante, n'est-on pas en danger d'aller au delà et de franchir ces bornes, que nous ne voyons pas si distinctement ou que nous ne voulons pas voir par une ignorance affectée?

Ah! *Nemo vos seducat inanibus verbis.* prenez donc garde de vous laisser surprendre par ces discours trompeurs, que c'est assez d'obéir à Dieu dans les choses d'importance, que le caractère d'un petit génie est de s'inquiéter et de s'embarrasser de peu; que ce sont de purs scrupules d'une conscience trop étroite, de vouloir être régulier en tout, puisque l'Esprit de Dieu apporte avec soi la liberté. Voilà justement le

premier langage de l'esprit du mensonge, qui par le même artifice grossit dans notre imagination le bien apparent qui se trouve dans le péché, afin de nous y attirer, et diminue au contraire la grandeur du mal véritable qui y est, en nous persuadant que ce n'est pas si grande chose; oui, par une double erreur d'une imagination séduite, nous nous trompons en prenant un grand mal pour un léger péché, comme nous sommes souvent trompés en prenant un petit bien apparent pour un grand et solide avantage que nous croyons entrevoir dans le péché. N'est-ce donc pas un danger évident de passer des petites offenses aux plus grandes, puisqu'il est si aisé de s'y méprendre et que l'erreur en ce point, bien loin de nous justifier ou d'être une excuse légitime, peut faire même un grand péché d'un petit, par la négligence affectée de nous éclaircir sur le doute que nous en avons, selon ce principe reçu de tous les docteurs, que c'est faire un péché grief que d'en commettre un léger quand on est dans le doute si ce péché est grand et mortel : *Nemo vos seducat inanibus verbis?*

Mais si ce danger est si à craindre à cause de l'erreur de notre esprit, qui nous fait prendre l'un pour l'autre; l'est-il moins par le penchant de la volonté qui nous porte insensiblement de l'un à l'autre? La pente du crime est roide, il est difficile de s'arrêter dans un pas si glissant quand on a fait les premières démarches, de manière qu'il n'y a point d'autre moyen de se garantir des grands désordres que d'être sur ses gardes à l'égard des plus petits; c'est ce que dit le Saint-Esprit, que nous sommes portés au mal de nous-mêmes, que tous nos sens sont ouverts pour le chercher ou pour le recevoir, que nous avons un corps de péché, comme ajoute l'Apôtre, c'est-à-dire que nous avons au dedans de nous le principe et la matière de tous les péchés; n'est-ce donc pas s'exposer aux plus grands de ces péchés que de ne pas prendre garde aux plus petits? Car comme on ne passe pas d'une extrémité à l'autre sans milieu, et que l'abîme d'un crime a ses degrés par où l'on descend, ce sont les petites choses qui facilitent ce passage, en disposant la volonté peu à peu et comme par degrés à se défaire de la crainte qui l'arrêtait et en l'accoutumant à se relâcher de cette trop grande sévérité qu'elle s'était prescrite pour s'émanciper ensuite jusqu'aux plus grands dérèglements.

De sorte que quand on a une fois donné entrée au mal, il n'est pas si facile de lui prescrire des bornes, parce que l'on n'avance dans cette voie que par des progrès insensibles, et que le poids dominant de notre nature nous entraîne ordinairement bien plus loin que nous n'avions prévu; car si l'horreur d'un grand crime nous retient encore, les petits péchés ne diminuent-ils pas insensiblement cette crainte et cette horreur? l'habitude qui est comme un nouveau poids ajouté au penchant naturel, ne

se forme-t-elle pas peu à peu, et quand elle s'est formée, que ne peut-elle point? C'est par elle que l'imagination séduite et gagnée toute la première, donne un tour moins affreux à ce qui nous effarouchait d'abord et fait qu'on s'y apprivoise avec le temps. Oui, j'ose le dire, on fait comme autant d'essais des grands crimes que l'on se laisse aller de fois aux petits péchés, et l'on est tout surpris, après s'être défendu des petits désordres avec si peu de précaution, on est tout surpris, dis-je, de se voir plongé dans les plus horribles impiétés, parce qu'on ne sent pas d'abord les progrès funestes qu'on fait dans le crime. L'engagement commence par de petits liens, qui se multiplient à l'infini; cet engagement se fortifie ensuite et l'on en vient enfin jusqu'au terme dont on avait toujours eu dessein de s'éloigner. C'est pour cela que la première maxime que l'on observe dans l'éducation des enfants, est de corriger d'abord les petits défauts auxquels ils sont sujets, parce que l'on raisonne prudemment que ces petites fautes les conduiraient dans la suite à de grands désordres, si l'on n'avait pas soin de les punir; que ce penchant qu'ils ont au mensonge, au jeu, au larcin, au libertinage, ne demeurerait pas toujours dans les bornes où leur âge le tient comme resserré, si l'on ne s'y opposait de bonne heure, si l'on ne corrigeait ce mauvais naturel et si l'on n'apportait un grand soin à le tourner à la vertu. Or, ce que la raison et la prudence nous font si justement appréhender dans les inclinations des enfants, c'est ce qu'on doit généralement craindre de même dans tous les hommes; parce que, comme dit Tertulien, le vice comme les personnes a ses différences d'âge; il est dans son enfance quand il commence par les choses les plus légères, il croît ensuite et se fortifie à mesure qu'il vieillit; ainsi il cherche des objets proportionnés à son âge, et la concupiscence, qui d'abord se contentait de peu de chose, ne garde plus de mesures quand elle s'est accrue avec le temps. Ainsi ne vous imaginez pas que ce blasphemateur ait commencé d'abord par ces juréments horribles qu'on lui entend proférer à chaque parole; il est imperceptiblement monté à ces excès criminels, qui l'ont disposé à perdre l'horreur de ceux qu'il vomit à toute heure. Cet impie et cet athée n'est pas tombé tout d'un coup dans l'abîme de l'impiété où il croupit, et n'a pas étouffé en un moment tous les sentiments de religion que la nature et la foi lui avaient inspirés; il a commencé par perdre le respect qui est dû aux choses saintes, il a continué par des railleries sur la dévotion et sur les plus augustes cérémonies de l'Eglise; de là il est venu jusqu'au mépris de nos mystères, et enfin il a perdu la crainte et la créance d'un Dieu par un athéisme déclaré. Et d'où croyez-vous, je vous prie, que soit venu le libertinage de cette femme mondaine, qui mène une vie si scandaleuse? Non, elle n'est pas tombée d'abord dans le dernier désordre, elle a

commencé par des conversations enjouées, qui lui ont fait perdre la dévotion ; la lecture des romans et des comédies lui a inspiré des amitiés trop tendres et ces attachements dangereux ; ensuite dans ses entretiens trop libres et dans ces tête-à-tête, elle a écouté les discours de ce libertin qui lui a déclaré sa passion, son cœur s'est insensiblement attendri et s'est laissé gagner. Et la voilà tombée dans l'infamie et dans le mépris universel de toute une ville ; tant il est vrai que des plus légers commencements l'on vient jusqu'aux plus grands excès, à cause du penchant que nous avons au mal, qui nous porte et qui nous conduit insensiblement d'un mal à un autre.

Ajoutons, en troisième lieu, que la passion venant à se joindre au penchant malheureux nous emporte, ou plutôt nous précipite sans réflexion des plus petits péchés dans les crimes les plus grands ; car, Messieurs, il ne faut pas savoir ce que c'est qu'une passion violente, ni de quoi elle est capable, pour en juger d'une autre manière, et pour attendre plus de modération dans ses progrès ; elle s'appelle un mouvement de l'âme, et l'impression de ce mouvement étant donnée et reçue, il n'est pas si facile de l'arrêter où l'on veut, parce qu'elle est plus forte que toutes les considérations qu'on apporte pour cela. Or, Messieurs, ce que je vous prie de bien remarquer, est que ces passions sont faibles dans leur naissance, comme toutes les autres choses, mais elles croissent dans la suite comme un feu, qui n'étant au commencement qu'une petite étincelle, devient un furieux embrasement, et cause un ravage et une désolation à quoi l'on ne peut plus remédier. Ainsi, je veux que la vanité, une petite jalousie, une légère animosité, un attachement à son intérêt, ou un petit ressentiment d'une injure, ne soient pas d'abord de grands péchés ni un mal fort à craindre, et que si on les étouffait dans leur naissance, ils n'auraient aucune suite fâcheuse. Cependant, à quelles étranges extrémités ne portent-ils pas ceux qui s'en laissent surprendre et qui négligent de les réprimer ? Concevez ce qu'il y a de plus déréglé et de plus scandaleux dans les mœurs, de plus pernicieux dans les nouveautés en matière de religion, de plus impie dans les hérésies, de plus horrible et de plus funeste dans les guerres, de plus cruel et de plus inhumain dans le saccagement des villes ; d'où vient tout cela, à votre avis ? Si nous remontons à la source, nous trouverons que c'est d'une petite passion.

Je ne veux point ici vous retracer les funestes images des désastres dont l'hérésie a été la cause au siècle passé, ni vous parler de ce débordement d'erreurs qui ont infecté tant de peuples, et presque renversé l'Eglise et la religion. Ne rappelons point ces horreurs, qui devraient être ensevelies dans un éternel oubli. Mais ce qui fait à mon sujet, croiriez-vous bien que si vous remontez même dans tous les siècles pour rechercher

la cause de tant de malheurs, vous trouverez que ce n'a été qu'une petite passion de vanité, d'envie, de jalousie, d'intérêt ou de vengeance ; croiriez-vous que des suites si tragiques n'ont pas eu de plus considérables commencements ? Car sans parler des autres, qui ne sait que c'est la vanité de Luther qui a allumé le feu dans toute l'Allemagne ; que le désir de se faire une belle réputation, en s'opposant à un adversaire fameux, l'engagea d'abord à avancer quelques erreurs pour le contredire ; ensuite, qu'il ne put souffrir la confusion de se rétracter ; que, de là, les avertissements et les censures de Rome le portèrent jusqu'à la fureur, et lui firent faire les derniers efforts pour s'en venger ? et vous savez de quelle manière, Messieurs, vous savez à quelle étrange extrémité les choses en sont venues, quelle incendie d'une si petite étincelle de feu. Mais par où cet embrasement a-t-il commencé ? Par des invectives contre quelques prétendus abus de l'Eglise ; de là il en vint aux dogmes et aux vérités les plus incontestables, et des vérités aux mystères : *Ecce, quantus ignis, quam magnam sylvam incendit!* (Jac., III.) Qui eût attendu de si funestes progrès de si faibles commencements ?

Parcourez tous les autres hérésiarques qui l'ont précédé ou qui l'ont suivi, ils n'ont pas eu d'autres principes de leurs erreurs qu'une passion mal réglée, qui se trouvant appuyée du crédit et de l'autorité des personnes puissantes qu'ils avaient engagées dans leurs intérêts, s'est portée jusqu'aux derniers excès. Ce qu'on a vu, Messieurs, dans la foi et dans la religion, n'est pas moins visible dans toutes les autres affaires. Car à quels excès ne se porte point une passion qu'on néglige de dompter, et qui n'est presque rien dans ses commencements ? Trouve-t-on des dignes assez fortes pour l'arrêter ? En effet, une petite aversion ne dégénéra-t-elle pas dans Saül en une haine cruelle à l'égard de David ? Une ambition mal réglée dans Absalon n'en vint-elle pas jusqu'à la rébellion et jusqu'au parricide, du moins de volonté ? L'avarice ne commença-t-elle pas dans Judas par de petits larcins, et n'en vint-elle pas jusqu'à vendre le sang de son maître et de son Dieu ? Que ne fit point un amour déréglé dans Salomon ? La complaisance qu'il eut pour ses femmes n'en vint-elle pas jusqu'à bâtir des temples et à offrir de l'encens à leurs idoles, par le plus exécrable de tous les crimes ? Tant il est vrai, encore une fois, que la passion, pour faible qu'elle semble d'abord, si l'on néglige de la réprimer, nous précipite dans les derniers excès. Ainsi vous voyez combien il est facile de passer des plus petits péchés aux crimes les plus grands, parce que l'erreur de notre esprit nous fait souvent prendre les uns pour les autres, que le penchant de notre volonté nous porte des uns aux autres, et qu'enfin la passion nous fait tomber des uns dans les autres, sans qu'il soit possible d'éviter autrement ce malheur que par la précaution que nous devons apporter

à ne pas négliger les plus légères fautes, en ce qui regarde le service de Dieu et notre salut. Mais si des plus petits défauts l'on tombe insensiblement dans les plus grands désordres, il n'est pas moins constant que les petites choses dans lesquelles on se rend exact sont aussi la matière des plus grandes vertus et comme les degrés qui nous élèvent jusqu'au comble de la sainteté; c'est ce que nous allons voir en cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'est, Messieurs, une manière de raisonner assez ordinaire et assez juste, de tirer des conséquences opposées des principes qui sont contraires; de sorte que pour être convaincus de l'importance qu'il y a de ne rien négliger dans la vertu, et d'apporter une régularité exacte jusque dans les moindres choses qui regardent le service de Dieu, il suffit de prendre le contrepied de ce que nous avons dit des péchés légers, et d'inférer, que comme des petits défauts l'on vient aux plus grands, de même, par les plus petites actions de vertu on croit insensiblement en mérite, et l'on monte jusqu'au comble d'une perfection consommée. Il faut cependant ajouter qu'il n'en est pas tout à fait de la vertu comme du péché, et que l'opposition n'est pas juste dans toute son étendue. Car les petites actions de vertu tiennent lieu des plus grandes devant Dieu, ce qui ne se peut pas dire des petits péchés; et, de plus, les vertus les plus petites accumulées, pour ainsi dire, les unes sur les autres, font de grandes vertus, ce que toute la théologie rejette en matière de péché, puisque tous les péchés légers joints ensemble n'en sauraient faire un grief et mortel. Enfin les petites choses qu'on pratique régulièrement sont une preuve et une marque sensible qu'un homme a un grand fonds de vertu, et que dans l'occasion il en pratique de plus grandes et de plus excellentes; ce qui ne se peut dire du péché, où la conséquence et la conjecture seraient fausses, si l'on inférait qu'un homme fût un grand scélérat parce qu'il a de petits défauts. Mais de ces trois avantages que la vertu a sur le vice, j'en tire autant de puissantes raisons pour vous convaincre de la fidélité que nous devons apporter au service de Dieu dans les plus petites choses, puisque c'est ce qui fait les plus grands saints, que c'est le moyen le plus sûr pour arriver à la perfection, et enfin la marque que l'on y est déjà parvenu. Parcourons ceci, s'il vous plaît.

Premièrement, les petites choses, en matière de vertu, tiennent lieu des plus grandes devant Dieu, qui souvent ne considère pas tant la chose que l'on fait que la manière dont on la fait, et qui ne dédaigne pas les plus petits présents quand on les lui offre de grand cœur, *non quantum, sed ex quanto*, dit un saint Père (PETR. *Blesens., in Job*); non, ce n'est pas toujours la grandeur de l'action qui fait le plus grand mérite; les plus petites passent pour grandes, et sont

reçues sur ce pied-là, quand elles sont faites comme il faut: ce n'est que par un de ses cheveux que l'épouse des *Cantiques* a blessé le cœur de l'époux céleste, et la femme forte, dont le Saint-Esprit fait l'éloge dans l'Écriture, n'a point mérité ce titre par des actions héroïques ou par des entreprises hardies, comme une Judith et une Débora, ni par des travaux qu'elle ait soufferts avec une constance invincible, mais par les petites actions, et par les emplois propres de son sexe (*Prov., XXXI*): *Digiti ejus apprehenderunt fenum*, et la magnificence avec laquelle Dieu récompense dans le ciel, et souvent même sur la terre, les moindres services qu'on lui rend, marque bien qu'il n'y a rien de petit ni de peu considérable, puisque lui, qui pèse tout dans de si justes balances, leur donne pour prix un poids éternel de gloire qui semble n'y avoir nulle proportion. *Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, intra in gaudium Domini tui.* (*Matth., XXV.*) Vous diriez que comme dans la nature la puissance et la sagesse de ce grand ouvrier ne paraissent jamais plus admirables que dans les petites choses, de même sa bonté et sa magnificence n'éclatent jamais davantage que dans l'acceptation qu'il fait de nos plus petites actions, dans le mérite qu'il y a attaché, dans le plaisir qu'elles lui causent, et dans l'approbation qu'il daigne bien leur donner. Car tout ce qui peut en relever le prix entre en considération devant ses yeux; moins le précepte semble de conséquence, plus notre fidélité lui paraît grande; plus l'action est petite, plus notre exactitude est remarquable; plus il y avait de prétexte de se dispenser de cette obligation, plus le mérite en est considérable; la promptitude, l'intention, la facilité, l'affection, tout est capable de la relever devant celui qui connaît le fond de notre cœur, et il arrive souvent que la plus petite action partant d'un cœur plus fidèle, plus ardent en son amour, et plus régulier en ses devoirs, a plus de mérite qu'une autre de plus de conséquence ou d'un plus grand éclat, parce que Dieu les mesure par le cœur, par l'affection et par l'ardeur que nous témoignons à son service.

Et de là, Messieurs, il s'ensuit ce point de morale, à quoi l'on ne fait pas assez de réflexion, que lorsque nous négligeons les petites choses, nous sommes en danger de ne jamais rien faire pour le service de Dieu; car les occasions d'en faire de grandes ne se présentent pas souvent; l'on s'en dispense sur la difficulté et sur la violence qu'il se faut faire; l'amour-propre qui se cherche partout ne manque jamais d'excuse et de prétexte; Dieu même, qui a grand sujet de se délier de notre fidélité, ne nous y engage pas, de crainte que nous n'y succombions; ainsi, si nous négligeons de le servir dans les petites choses, que ferons-nous pour lui, pour le ciel et pour mériter un bonheur éternel? vu, d'ailleurs, que l'infidélité et la désobéissance est d'autant moins excusable que le commandement était plus aisé. *Et si rem grandem dixisset tibi, certe facere debueras*

(IV Reg., V), disaient les serviteurs de cet envoyé du roi de Damas, qui négligeait le remède que le prophète Elisée lui ordonnait pour être guéri de sa lèpre, *quanto magis, quia nunc dixit tibi, lavare et mundaberis?* Oui, vous devez faire ce que le prophète vous ordonne, et plus il est facile, moins vous avez de raison de vous en dispenser. De même, si vous ne faites pas pour Dieu des choses qui vous coûteraient si peu, qui se présentent à tous moments et dont les occasions ne manqueront jamais, que pourrez-vous faire de bien, et quelle vertu pratiquerez-vous, puisque ces petites choses sont souvent tout ce que Dieu attend de vous ?

Outre qu'il en est, en second lieu, de ceci comme de la nature, où les grandes choses commencent par les petites, subsistent dans les petites, s'avancent par les petites, et retournent enfin dans les petites ; ôtez les petites choses, il n'en restera plus de grandes, parce que les grandes ne se font souvent que de l'amas des petites ; les plus grandes sommes commencent par l'unité, la plus longue durée des temps par un moment, les plus grands corps par un atome ; ainsi les villes les plus florissantes se font de l'assemblage des maisons que l'on joint les unes aux autres, et, dans leur origine, n'ont souvent été que de petits hameaux ; les rivières qui arrosent les provinces et les royaumes entiers, et qui fertilisent tant de campagnes, ne sont que des amas des petits ruisseaux qui les grossissent et dont la source n'est qu'un filet d'eau ; et enfin, les plus riches trésors ne s'amusent que peu à peu, par les pièces d'or et d'argent que l'on met en réserve, et qui au bout de quelque temps montent à une somme immense.

Or c'est encore en quoi les petites actions de vertu sont différentes des petits péchés, que ceux-ci, à quelque nombre qu'ils puissent arriver, n'en feront jamais un grand ; c'est pourquoi toutes les similitudes que l'on apporte, et qui semblent inférer cette conséquence, sont défectueuses, comme d'un vaisseau qui fait eau et qui se remplit goutte à goutte, jusqu'à ce qu'il soit enfin submergé, et tout ce qu'on en peut conclure, sans outrer ce sujet, est ce que nous avons dit, que les petits péchés disposent l'âme et la conduisent insensiblement à en commettre de grands. Mais, dans le bien et dans la vertu, les autres similitudes des rivières et des trésors sont justes ; car un grand amas de mérites se fait de plusieurs petites actions, et quoiqu'elles soient de différente nature elles se lient, et il se fait un corps de ces différentes parties, l'une ajoutée à l'autre, et de cet assemblage résulte un tout dont la grandeur et la perfection se fait des parties réunies et rassemblées. De manière qu'un chrétien exact et régulier, par une continuelle application à ses devoirs, peut augmenter de la sorte le trésor de ses mérites à l'infini, puisque tout est compté et mis à profit ; les grandes, les petites actions, les plus viles, les plus indifférentes, rien ne sera perdu ; et ainsi croissant tous les jours il les

redoublera au bout de quelques années, et il les aura multipliées au centuple au bout de sa vie ; et ensuite quel amas de mérites, quel poids de gloire, quelles couronnes dans le ciel ! C'est ce que l'Évangile appelle être riche en Dieu, ce que n'était pas cet avare qui fit accroître ses greniers pour mettre les grains qu'il avait cueillis dans une année abondante, mais qui fut enlevé de ce monde dès la même nuit, en sorte que cet amas lui fut inutile. *Non est in Deum dives.* (Luc., XII.) Mais pour un chrétien fidèle à Dieu jusque dans les plus petites choses, exact jusque dans les moindres devoirs, il est véritablement riche en Dieu ; chaque action est un acte de vertu, chaque vertu a son mérite et une augmentation de grâce, et chaque degré de cette grâce un poids éternel de gloire, qui lui est dû par justice et qui ne lui peut manquer.

De manière, chrétiens, que ce ne sont pas toujours les plus grandes actions qui font les plus grands saints ; comme dans les biens de ce monde, ce ne sont pas toujours les grands emplois qui font les grandes fortunes, mais le plus souvent c'est l'épargne, la honne économie et le soin de bien ménager le peu qu'on a. Ainsi ceux qui sont attentifs aux petites occasions, et qui ne négligent pas les petits devoirs, non plus que les plus essentiels, s'enrichissent de vertus et Dieu se plaît à les combler de ses faveurs ; au lieu que ceux qui les laissent perdre, se rendent indignes d'avoir d'autres occasions d'acquiescer de plus grands mérites, et perdent même ce qu'ils avaient ou ce qu'ils semblaient avoir acquis auparavant. *Omni habenti dabitur et abundabit, qui non habet, etiam quod habet auferetur ab eo.* (Matth., XIII.) Et c'est de là que les docteurs nous enseignent, que la prédestination ou la réprobation des hommes est souvent attachée aux choses qui semblent les plus légères. Où la fidélité des nms a gagné le cœur de Dieu, la négligence des autres l'a rebuté, comme nous voyons dans Saül et dans cet autre roi d'Israël, qui pour avoir manqué à frapper la terre cinq ou six fois, perdit l'occasion de conquérir le royaume de Syrie, au lieu que Dieu a récompensé les petits services de mille faveurs, et a élevé des âmes à une éminente sainteté ensuite de leur fidélité dans les plus petites choses, et lorsqu'un jour il tirera le voile qui nous cache maintenant les desseins de sa providence, nous verrons peut-être que notre fortune dans le ciel vient de cette petite action de charité, de cette occasion où nous avons été fidèles aux divines inspirations, et prenons garde que la négligence dans les petits devoirs ne soit la cause de notre perte, ou du moins n'arrête les grands desseins que Dieu avait sur nous ; et c'est ce qui devrait nous faire trembler, dans la négligence que nous apportons tous les jours à mille petites choses dont nous ignorons les suites,

Mais ce qui nous doit encore obliger plus étroitement à ce soin et à cette vigilance, est en troisième lieu, que la fidélité au service

de Dieu jusque dans les plus petites choses marque celle que nous avons dans les plus grandes; et même paraît davantage, au sentiment de saint Chrysostome; car on reconnaît moins la fidélité d'un serviteur dans les occupations les plus essentielles et les plus indispensables de son devoir, qu'en certains petits soins qu'on n'exige pas avec tant d'exactitude, selon cette parole du Sauveur: *Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis erit.* (Luc., XVI.) Or l'on peut dire qu'en ce point, la manière de parvenir à la plus haute sainteté, est encore différente de celle qui conduit aux plus grands crimes: car dans le vice on commence d'ordinaire par les petites choses, comme nous avons vu que personne ne vient tout d'un coup jusqu'aux derniers désordres; mais dans la vertu et dans la sainteté, l'on commence par les plus grandes et les plus essentielles, et l'on achève par le soin des plus petites, qui marquent qu'on est arrivé à la perfection. Ainsi, quand un pécheur vient à se convertir et à se donner à Dieu, il s'abstient d'abord de ses débauches, il observe les commandements les plus essentiels, il répare le mal qu'il a fait, il s'acquitte des obligations indispensables de son état et des devoirs d'un chrétien; alors sa sainteté, comme vous voyez, n'est encore qu'ébauchée, c'est par là qu'il faut commencer pour l'acquérir, parce qu'il en est comme des ouvrages de l'art, où l'on ne met pas d'abord les traits les plus délicats, ni les agréments qui ont coutume de les finir. Mais ensuite à mesure que ce pécheur converti avance dans la vertu et dans le service de Dieu, il pratique les bonnes œuvres, il ajoute les conseils aux préceptes, et enfin il achève par le soin d'éloigner les moindres défauts; de sorte que le plus grand soin des moindres choses, marque la plus grande vertu et la plus éminente sainteté, parce que c'est par là que l'on témoigne que l'on a une haute idée et un grand désir de sa perfection, que l'on suit les voies que nous ont tracées les plus grands saints. Et certes ce soin ne peut être sans des grâces toutes singulières, et sans une fidèle coopération de notre part; mais surtout c'est par là que Dieu nous dispose aux plus grandes et aux plus héroïques actions; et c'est une illusion toute visible, de s'imaginer qu'en manquant aux choses les plus ordinaires et les plus faciles, on est capable de faire quelque chose de plus important. Car quelle étrange conduite est ceci? s'écrie l'auteur de la *Lettre à Démétride*, que l'on attribue à saint Jérôme, quoi! j'entreprends avec confiance les choses difficiles, et je ne puis faire les plus aisées? J'espère vaincre les plus grands dangers, et je succombe aux moindres rencontres? Je veux monter sur le haut des rochers, qui sont de plus difficile accès, et je tombe par terre à chaque pas, quand il faut marcher dans un chemin tout uni? *Quæ hæc nova vivendi ratio?* dit-il, quelle est cette manière de vivre? quelle confiance, ou plutôt quelle présomption plus téméraire? Qui ne peut pas le moins, com-

ment peut-il le plus? Et que peut-on se promettre de grand de celui qui ne peut vaincre les moindres difficultés?

CONCLUSION.

D'où j'infère, Messieurs, pour finir tout ce discours, qu'il est impossible de manquer de fidélité dans les petites choses, sans étouffer dans nous-mêmes le témoignage le plus certain de la sincérité de notre vertu; parce que ne pouvant négliger les grandes sans un scandale tout visible, et sans nous attirer le reproche public, on ne peut porter un jugement assuré, si c'est la crainte de Dieu ou celle des hommes qui nous fait agir, si c'est par conscience ou par respect humain, s'il n'entre point plus d'intérêt que de piété dans l'accomplissement de ces devoirs, dont on ne se peut dispenser sans exposer sa réputation; au lieu que quand nous sommes réguliers en tout, et fidèles jusque dans les moindres observances, c'est un témoignage évident et une preuve infailible que cela vient d'une véritable fount de vertu; que nous agissons uniquement pour Dieu, et qu'aucun autre motif n'y peut avoir de part. Ainsi, Messieurs, il n'y a point de marque plus constante d'une grande vertu, que de la pratiquer dans les moindres choses et dans les plus petites occasions; de manière que les choses peuvent être petites et légères en elles-mêmes, mais la fidélité ou l'infidélité dans les petites, ne laissent pas d'être grandes, parce qu'elles se mesurent à la disposition de notre cœur, dont elles sont la marque, et au commandement de Dieu, qui doit être obéi dans les moindres choses aussi bien que dans les plus grandes; et quoique de là on ne puisse pas inférer l'égalité des péchés ou des vertus, comme faisaient les anciens philosophes, on peut toujours dire sans erreur, que rien n'est petit à l'égard de Dieu, puisque le plus petit mal lui déplaît, et que sa justice le punit sévèrement dans l'autre vie, au lieu que sa miséricorde et sa bonté récompensent le moindre bien que nous faisons, d'un poids de gloire dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite. Au nom. etc.

SERMON LXXVI.

SUR LE TRAVAIL ET L'OISIVÉTÉ.

Quid statis tota die otiosi? (Matt., XX.)

Pourquoi dormez-vous là oisifs tout le long du jour?

Entre les paraboles dont le Verbe incarné s'est servi dans l'Evangile pour l'instruction des peuples, celle que l'Eglise nous présente en ce jour, chrétiens auditeurs, est au sentiment du grand Origène une des principales, parce qu'elle renferme une vérité qui est tout le fondement de la vie naturelle, civile et chrétienne. Car qu'y voyons-nous autre chose, depuis le commencement jusqu'à la fin, qu'une invitation à fuir l'oïveté qui est la source de tous les maux, et à embrasser le travail qui nous attire tous les biens? Dieu, dès la naissance du monde,

condamna l'homme, après son péché, à cultiver une terre stérile et ingrate, qui ne lui devait rapporter des fruits qu'à proportion de son travail; mais le Sauveur, qui est venu sur la terre pour réparer l'homme, semble avoir adouci ce rigoureux arrêt, par la similitude qu'il déduit bien au long dans notre évangile.

C'est un père de famille, qui sort dès la pointe du jour de sa maison, et qui va chercher des ouvriers pour travailler à sa vigne; qui retourne ensuite vers le milieu de la journée pour en inviter d'autres, et qui redouble enfin sur le soir ses soins et ses invitations, afin de ne laisser aucun temps, c'est-à-dire aucune partie de la vie, qui ne soit rempli. Cet aimable Sauveur change la menace qui fut faite au commencement des siècles, en une invitation obligeante : *Quid statis tota die otiosi?* Ce n'est plus un travail ingrat, ni une terre stérile, à quoi il nous veut occuper, c'est à sa vigne, c'est à son héritage, dont il nous veut donner même la possession : *Ite et vos in vineam meam*; il nous y engage par notre propre intérêt, en nous promettant une juste récompense : *Et quod justum fuerit, dabo vobis*. Il ne nous oblige plus à continuer notre travail durant une vie de plusieurs siècles. Puisque ceux qui n'ont travaillé qu'une heure, reçoivent un salaire pareil à celui qui est donné à ceux qui ont porté le poids du jour et de la chaleur; enfin, quoique le travail tourne entièrement à notre profit, il ne laisse pas de nous en tenir compte, et de nous payer de nos peines, comme si nous avions travaillé uniquement pour lui.

Cet adoucissement, chrétiens, est une condescendance dont ce Dieu de bonté a bien voulu user à notre égard, pour nous faciliter une obligation si juste; mais c'est en même temps pour nous ôter toute excuse et tout prétexte de nous en dispenser et de mener une vie fainéante et oisive, dans une religion qui nous engage à travailler constamment, et qui nous apprend que le ciel ne se donne que comme la récompense de nos travaux. C'est de cette oisiveté criminelle que je prétends parler aujourd'hui, pour vous apprendre de quelle nature doit être le travail par lequel un chrétien doit mériter le ciel; ce sera après avoir demandé les lumières du Saint-Esprit, par l'intercession de la glorieuse Vierge. *Ave, Maria*.

L'oisiveté, Messieurs, est tellement contraire à notre nature, que Dieu, dans l'heureux état où il avait créé le premier homme, ne laissa pas de lui donner une occupation, bien différente, à la vérité, de celle qui fit une partie de sa punition, mais qui l'empêchait toujours de mener une vie oisive et capable de corrompre son cœur dans ce séjour de délices : *Deus posuit hominem in paradiso, ut operaretur, et custodiret illum*. (*Genes., II.*) Et certes, il ne faut que faire réflexion sur la vivacité de son esprit, et sur la disposition de son corps, pour justifier la pensée du saint homme Job, qu'il est fait pour le travail, comme l'oiseau est fait pour

voler : *Homo nascitur ad laborem, et avis ad volatum*. (*Job, I.*) La mobilité de tous ses organes, le mouvement continuel du sang de ses veines, l'arrangement des nerfs et des muscles, qui se renouvellent par les ordres de sa volonté, et en un mot toutes ses puissances et tous ses sens sont tellement faits pour agir, que sa vie ne consiste que dans l'action, et quand il n'a rien qui l'occupe hors de lui-même, il s'ennuie, il languit, il s'appesantit, parce que tout le porte au travail; d'où les philosophes ont conclu que l'oisiveté n'est pas moins contraire à la vie naturelle, qu'elle l'est à la vie morale.

Mais dans la vie chrétienne, l'ouvrage de l'oisiveté, c'est ce serviteur inutile dont il est parlé dans une autre parabole, qui mérite d'être jeté dans les ténèbres extérieures, comme indigne de voir le jour; ou bien c'est cet arbre infructueux dont il est aussi parlé, qui occupe inutilement la terre, et qui n'est propre qu'à être jeté au feu. Tel est le malheur qu'attire l'oisiveté.

Mais pour développer un peu ceci, et en faire le sujet d'un discours chrétien et instructif, je remarque qu'il y a deux extrémités contraires auxquelles on peut donner le nom d'oisiveté, et qu'un chrétien est également obligé d'éviter avec tous les soins imaginables : l'une est de mener une vie entièrement oisive et sans nulle occupation sérieuse et utile; et l'autre, de travailler en vain, en s'engageant en mille affaires tumultueuses, qui n'avancent de rien pour le ciel et pour l'éternité. L'une est une oisiveté fainéante, qui porte d'ordinaire les hommes à mille désordres, et l'autre est une oisiveté laborieuse, mais inutile, qui les empêche de travailler à ce qu'ils doivent. Montrons donc dans les deux parties de ce discours, combien l'une et l'autre sont préjudiciables à un chrétien, qui n'est au monde que pour travailler, et pour travailler à son salut.

PREMIÈRE PARTIE.

Je commence par l'oisiveté, qui est opposée au travail, et par conséquent opposée à la vie chrétienne, comme la plus connue et la plus dangereuse. Or je demande premièrement si un chrétien doit s'occuper. Quelqu'un pourra-t-il nier qu'il le doive? C'est un commandement exprès, c'est une peine à laquelle Dieu même l'a condamné; il doit donc travailler. Mais quelle est la nature de son travail? Voulez-vous le savoir, Messieurs? Saint Chrysostome vous dira qu'elle consiste à se défendre et à se précautionner contre le mal qu'on pourrait commettre, à expier celui qu'on a commis, et à acquérir par de bonnes œuvres la fin pour laquelle nous sommes au monde, qui est un bonheur éternel; ne sont-ce pas là autant de puissants motifs pour nous porter à fuir l'oisiveté, comme le vice le plus opposé à l'état et à la qualité de chrétiens?

Car enfin, si c'est le premier devoir et la première obligation de la vie chrétienne d'éviter le mal et de se précautionner contre le péché; que peut-il y avoir de plus opposé

que l'oïveté, qui, comme dit le Saint-Esprit dans l'*Ecclésiastique*, a tourné l'esprit des hommes au mal, et leur a appris beaucoup de crimes qu'ils n'eussent jamais connus sans cela. *Multam malitiam docuit otiositas.* (*Eccli.*, XXXIII.) Vous diriez que l'oïveté et le travail seraient deux écoles; que dans l'une on apprend à faire le mal, et dans l'autre à le fuir, ou bien, selon l'expression du Prophète royal, que l'une est une chaire d'erreur et d'iniquité, où l'on enseigne toutes sortes de vices et de dérèglements, au lieu que l'autre nous enseigne la retenue, la tempérance, et toutes sortes de vertus. En un mot, comme le travail nous détourne du péché, de même il semble qu'un homme dans l'oïveté n'a point d'autre occupation que d'apprendre à commettre le péché. *Multam malitiam docuit otiositas.* La raison en est fondée sur l'expérience, et sur la nature même de notre esprit, lequel étant le plus actif de tous les êtres, il faut de nécessité qu'il agisse d'une manière ou d'une autre; en sorte que si on ne lui donne pas un objet louable et utile qui l'arrête et qui l'occupe, il s'en fait ou en recherche de mauvais, sur lesquels il s'exerce. A quoi il faut ajouter que le cœur de l'homme, penchant toujours plutôt vers le mal que vers le bien, depuis la corruption que le péché a apportée dans notre nature, ce n'est qu'avec peine qu'il se tourne au bien, qui est pour lui comme un état violent. Or vous le laissez faire et vous l'abandonnez à lui-même, en demeurant dans l'oïveté, ne soyez donc pas surpris s'il suit sa pente et son penchant, et s'il se fait une habitude et une espèce de nécessité de ce qui n'était auparavant qu'une simple inclination, au lieu que le travail d'esprit ou de corps (j'entends toujours celui qui est honnête ou du moins indifférent) le travail, dis-je, que l'on choisit, ou que la nécessité nous impose, tenant l'esprit et le cœur occupés, les empêche de se porter au mal.

Et c'est sur ce principe et sur cette expérience, que les républiques les mieux policées ont autrefois obligé leurs sujets, sous des peines rigoureuses, de choisir et d'embrasser un emploi: parce qu'elles regardaient les personnes oisives comme des gens perdus de vices, et capables de corrompre les autres, et de jeter par là le désordre dans toutes les conditions. C'est pour cela qu'elles bannissaient ces sortes de gens, et que pour prévenir le dérèglement qui aurait pu se glisser dans les autres, elles les obligeaient de rendre compte chaque année de leur travail, aux censeurs établis pour en faire la revue; enfin elles avaient des écoles et des académies publiques où tous ceux que la nécessité n'obligeait point de travailler, passaient par tous les degrés des sciences et des exercices de la guerre, depuis l'enfance jusqu'à l'âge le plus mûr, dans la pensée que l'oïveté est la rouille de l'esprit, et une entrée ouverte à tous les vices.

Car enfin, comme il est impossible, absolument parlant, de demeurer immobile et

dans une inaction entière et continuelle, les personnes qui n'ont ni travail, ni emploi, sont contraintes par nécessité de se faire une occupation de leurs amusements; les uns satisfont leur curiosité en passant de provinces en provinces, et de royaumes en royaumes; les autres font de leur pays natal le théâtre de leurs débauches et de leurs dérèglements; celui-ci n'a en tête que le jeu, et s'en fait une affaire sérieuse à laquelle il emploie les jours et les nuits; celui-là est de tous les festins et de toutes les parties de divertissements. Enfin ceux que l'on tient pour les plus honnêtes gens, ne mènent pas une vie moins criminelle, par une oïveté qu'ils appellent enjouée; ils sont toujours dans les cercles et dans les assemblées du grand monde, plongés dans la mollesse et dans le plaisir, n'ayant point d'autre occupation que de voir et d'être vus, que d'entretenir ici un commerce de galanterie, que de donner là un rendez-vous, et que de perdre inutilement enfin la plus belle saison de leur vie. Que dire de ceux qui font une étude réglée de savoir varier leurs divertissements, pour en éviter l'ennui et le dégoût, qui en inventent tous les jours quelques nouveaux, afin de les faire agréablement succéder à ceux dont l'usage trop fréquent a émoussé la pointe; gens vigilants, actifs, laborieux, mais dans des choses inutiles, souvent criminelles, et toujours pernicieuses?

Ne m'avouerez-vous pas, Messieurs, que je vous fais la peinture de la plus grande partie des gens du monde, dont toute la vie n'est qu'une oïveté criminelle et honteuse, un cercle et une vicissitude de plaisirs ou plutôt une suite continuelle de désordres? car quand il n'y en aurait point d'autre, n'en est-ce pas un assez grand, de perdre le temps, de n'être propre à rien, et de se rendre indigne du nom d'homme en vivant dans l'oïveté? Si je demande ce que fait cet homme qui est dans la force et dans la vigueur de son âge, on me dit qu'il n'a point d'emploi, et qu'il ne s'est jamais pu assujettir à rien; qu'on avait traité d'une charge pour lui, mais qu'ayant toujours vécu à sa liberté, il n'a pu résoudre à la quitter pour les soins d'une occupation honorable, mais pénible, et qu'ainsi il est demeuré sans établissement. C'en est assez, je conçois ce que vous voulez dire: c'est un homme oisif, et par conséquent c'est un libertin de profession. Mais que fait cette femme, qui est toujours si bien mise et si bien parée? Elle n'a point de ménage qui occupe ses soins, point d'affaire ni d'occupation qui l'oblige de se tenir à la maison, elle est dans une oïveté achevée. Je conçois donc que tout son soin est de se parer et de se mettre en l'état où on la voit, ce qui n'est pas une petite affaire, car elle y occupe tout le matin, et le reste du jour elle l'emploie à aller de maison en maison faire une montre ridicule de la vanité de ses amusements. Mais du moins dans ce grand nombre de visites inutiles, en rend-elle quelque une à Dieu dans les églises, dans les hôpitaux, dans les prisons, pour soulager

les misérables ? Vous ne la connaissez pas : demandez si elle va au bal ou à la comédie, et l'on vous dira qu'elle y est presque toujours ; on ajoutera même que cette manière de vie si déréglée la fait servir souvent de matière aux conversations de presque toute la ville. Ah dis-je alors, funeste oisiveté, voilà quelles sont tes suites ! Tu deviens la source de tous les vices et de tous les désordres ; au lieu que le travail, non-seulement arrête les hommes et les empêche de tomber dans le crime, mais sert en second lieu à expier les péchés qu'ils ont commis.

En effet, Messieurs, il n'y a personne qui ne sache que la vie chrétienne est une vie de pénitence et de mortification, puisque l'Évangile ne nous parle pas d'autre chose que d'expier nos péchés par les rigueurs d'une vie austère et laborieuse ; mais tout le monde ne fait pas réflexion, que le moyen le plus facile, et j'oserais presque dire l'unique, que les gens du monde aient de satisfaire à cette obligation, est le travail, qu'on peut appeler pour cette raison la pénitence générale et publique à laquelle Dieu a condamné tous les hommes après le péché, mais qu'il a fait ensuite, par un effet de sa miséricordieuse bonté, un moyen efficace et facile d'expier leurs péchés, pourvu qu'ils l'acceptent dans cette vue et dans cet esprit ; et voilà peut-être, chrétiens, un des plus grands secrets de la morale chrétienne, faire d'une nécessité indispensable une grande vertu, changer en pénitence le châtement auquel tous les hommes ont été condamnés par arrêt de la justice divine ; écoutez-le donc, je vous prie, et concevez de là que l'oisiveté, qui porte l'homme au péché, lui ôte encore ce moyen facile de le réparer, ce qui n'est pas un des moindres maux qu'elle cause dans le monde.

Car qui peut entendre sans trembler cette parole que le Fils de Dieu adresse à tous les pécheurs : *Nisi pœnitentiam habueritis, omnes simul peribitis.* (Luc., XIII.) Il n'y a point de salut pour vous sans la pénitence, qui prise en un sens est absolument nécessaire pour détruire le péché, et prise dans un autre, est établie pour l'expier et pour satisfaire à la justice divine. Or c'est dans ce second sens que le travail peut tenir lieu de pénitence en l'acceptant avec soumission, parce que Dieu y a condamné tous les hommes ; or, à moins que le travail ne soit pris et offert à Dieu en cette vue, je ne vois pas comme la vie chrétienne peut être une vie pénitente, ni ensuite quelle espérance la plus grande partie des hommes peuvent avoir de leur salut. Je sais que le jeûne, l'aumône, la prière et les autres bonnes œuvres sont les satisfactions que l'Église ordonne aux pécheurs et qui sont en usage dans le christianisme. Mais outre qu'on ne les peut pas pratiquer sans peine et sans travail, ils ne sauraient être pratiqués continuellement. Si la vie d'un chrétien doit être véritablement un état de pénitence, ainsi que l'a déclaré le concile de Trente ; je dis que

rien ne peut mieux remplir cette obligation, parlant en général, que l'emploi et le travail de chacun en particulier. Pourquoi ? parce que premièrement c'est une chose véritablement pénible, et qu'elle dure en second lieu tout le temps de la vie, avantage qui ne se rencontre pas dans les autres exercices de la pénitence, et qui a fait quelquefois envier aux plus grands saints la condition de ceux que la nécessité asservit à un travail pénible, parce que c'est faire une pénitence continuelle et exécuter à la lettre l'arrêt de la justice divine : *In sudore vultus tui vesceris pane tuo* (Genes., III), tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. De manière que quand ces personnes me demandent ce qu'il faut faire pour être sauvé, je leur réponds aussitôt que la pénitence en étant l'unique voie à un homme qui a péché, ils sont dans cette voie, puisqu'ils travaillent et que leur travail est une pénitence, et que l'interruption de ce travail aux jours que Dieu et l'Église leur ont prescrits, n'est que pour s'acquitter des autres devoirs de leur religion, pendant que celui-ci est leur devoir ordinaire et leur emploi fixe, qui les fait des pénitents publics, et par conséquent qui les met en état d'obtenir miséricorde. Le mal est que la plupart de ces personnes ne connaissent pas leur bonheur ni l'avantage de leur condition, et qu'en faisant souvent la plus rude et la plus rigoureuse pénitence, elles n'en retirent pas les fruits, comme parle l'Évangile, c'est-à-dire qu'elles ôtent à leur travail, tout pénible qu'il est, le nom de pénitence et le mérite qui est attaché à cette vertu, en ne s'y soumettant pas dans cet esprit, ou en ne l'offrant pas à Dieu dans cette vue.

Quelle pénitence, en effet, un pécheur ne croirait-il pas avoir pratiqué, si pouvant vivre commodément, il se réduisait à se passer de pain et d'eau, à retrancher de son sommeil pour vaquer à la prière, s'il souffrait toutes les incommodités d'une vie pauvre, et si après s'être épuisé de lassitude il ne reposait que sur la paille ? Ah ! voilà la pénitence que font tant de pauvres artisans, tant de soldats et tant de gens de travail, tels que sont ceux dont parle l'Évangile de ce jour, *portavimus pondus diei et æstus.* Faut-il que par négligence ou par ignorance, ils se prévalent si peu de l'avantage incomparable qu'ils ont pour leur salut, et que pouvant se faire de grands saints sans travailler sur nouveaux frais, ils y fassent si peu de réflexion ? Faut-il que pouvant égaler le mérite des plus austères pénitents, ils en aient toute la peine sans en recueillir le fruit, faute de prendre leur travail comme il faut, d'en souffrir la peine avec patience, de se conformer aux ordres de la Providence dans l'état où elle les a fait naître, et surtout faute d'offrir leur travail à Dieu dans cette vue et pour cette fin ? Je crois, Messieurs, que c'est la plus utile et la plus consolante instruction qu'on leur puisse jamais faire,

puisque pour la pratiquer, il ne faut qu'y penser et que le vouloir, sans ajouter une nouvelle peine à celle qu'ils sont obligés de subir par la nécessité de leur condition.

Mais ne croyez pas que cette instruction soit moins utile aux autres qui ne sont pas réduits à cette dure nécessité; car, comme ils ne sont point dispensés du travail, en quelque état et de quelque condition qu'ils soient, je dis qu'il n'y a personne, à qui son travail et son emploi ne puisse tenir lieu d'une sainte et salutaire pénitence, et entrer dans la satisfaction que le pécheur doit à la justice divine pour ses péchés. L'induction en serait longue, et je vous la laisse faire à vous-mêmes; il me suffira de vous marquer pourquoi le travail ordinaire de chacun peut lui servir à expier ses péchés; c'est que Dieu d'un côté par sa sagesse, ayant ordonné cette différence d'états et de conditions, qui composent les Etats et les républiques, et d'ailleurs ayant obligé tous les hommes au travail, en punition du premier péché, qui est la cause de tous les autres; c'est une conséquence assez naturelle, d'inférer de là que le travail qu'il exige d'eux, et ensuite la principale pénitence qu'il en attend, est la peine qu'ils souffrent dans l'emploi auquel sa Providence les a appelés.

Ainsi un juge a de la peine dans la fonction de sa charge, à examiner des procès, à ouïr des parties, à s'opposer à la puissance des uns et à démêler les fourberies des autres, qui doute que ce ne soit un grand travail? ils se plaignent souvent eux-mêmes d'être accablés d'affaires et de n'avoir pas le loisir de respirer. Mais ce qui les devrait consoler, c'est que ce travail si lassant et si rebutant leur peut tenir lieu d'une pénitence austère, s'ils le souffrent en cette vue. Qui n'avouera que les soins embarrassants qu'un père de famille se donne pour le règlement de sa maison, les traverses, les chagrins que lui cause souvent la conduite d'un ménage et d'une famille? qui n'avouera, dis-je, que tout cela ne soit autant de moyens et d'occasions de faire pénitence, et que c'est conséquemment celle que Dieu demande de lui en cet état? Parcourez les autres conditions, et je vous ferai le même raisonnement. Si Dieu les a établies, elles sont donc dans l'ordre de sa providence. S'il y a toujours quelque peine et quelque contradiction, c'est la même Providence qui l'a voulu; et pourquoi l'a-t-elle voulu? pour que cette peine pût devenir à ceux qui en savent profiter, c'est-à-dire qui savent s'y soumettre avec résignation, et dans les vues que Dieu a eues en nous y assujettissant, la matière de leur pénitence.

Mais il faut aussi inférer de là que ceux qui prétendent vivre dans une molle oisiveté, qui veulent jouir de toutes les douceurs de leur condition, sans en remplir les charges et les devoirs, c'est-à-dire qui veulent fuir le travail qui y est attaché, non-seulement ne mènent pas une vie chrétienne, mais qu'on peut même dire d'eux avec le

Prophète royal: *In labore hominum non sunt, cum hominibus non flagellabuntur.* (Psal. LXXII.) Ils s'exemptent du travail, auquel le reste des hommes a été condamné, ils ne seront donc pas du nombre de ceux à qui Dieu veut faire miséricorde, puisqu'ils s'en ôtent eux-mêmes le moyen qui est la pénitence.

Ajoutez enfin que, si le travail est nécessaire, pour éviter le péché et pour l'expier, quand il est commis, il l'est encore pour acquérir le ciel qui ne nous est promis que comme la récompense de nos travaux; c'est pourquoi l'Evangile le compare tantôt à un champ qu'il faut cultiver avec soin, et tantôt à un trésor qu'on trouve à force de fouir et de travailler; enfin nous voyons dans la parabole de ce jour, que le père de famille ne récompense à la fin de la journée que ceux qui ont travaillé à sa vigne, sans avoir égard à la longueur du temps qu'ils ont employé à ce travail.

Or, Messieurs, quand on dit qu'il faut travailler et s'employer à faire du bien, pour vivre en véritable chrétien, on n'entend pas qu'il faille toujours faire des aumônes, ou de semblables actions de charité ou s'employer sans cesse au service du prochain; car comme Dieu n'exige pas le même service de tout le monde, il n'a pas aussi appelé tous les hommes aux mêmes fonctions; mais en exigeant le travail de tous, il faut conclure que l'emploi et le travail auquel il les a appliqués par sa providence, est comme le champ de leur moisson, le fonds de leurs richesses, et la mine de leurs trésors: de sorte que nous devons envisager l'état où Dieu nous a mis, et les devoirs qui y sont attachés, comme notre travail et notre occupation, qui remplit la meilleure partie de notre vie, et nous persuader que c'est travailler pour le ciel, que de s'en acquitter comme l'on doit, en rapportant tout à la volonté de Dieu.

Ce n'est pas, Messieurs, que comme dans le monde il y a des conditions moins avantageuses que d'autres pour faire une haute fortune, quoiqu'on y ait souvent plus de peine, et d'autres où l'on fait beaucoup, quoiqu'on ne se donne pas tant de mouvements que ceux qui paraissent plus empressés; de même il y en a que l'on croit oisifs, mais qui, comme les ouvriers de notre évangile, font autant en une heure que les autres durant toute la journée. Telles sont les personnes consacrées au service de Dieu, qui ne pensent qu'à le louer jour et nuit, et qui ne s'appliquent qu'aux bonnes œuvres. Car, quoique par une malignité d'esprit, assez ordinaire aux gens du monde, on les accuse d'être oisifs, il n'y en a point pourtant qui travaillent davantage, ou du moins plus utilement, puisque ce sont ceux qui agissent pour les autres auprès de Dieu, qui attirent les bénédictions du ciel sur les villes et, comme parlent les saints Pères, qui sont le soutien des Etats; et certes, c'est souvent en leur faveur que Dieu arrête le

bras de sa justice, lorsqu'il est irrité par les crimes des autres.

Mais sans nous éloigner davantage de notre dessein, de tout ceci, Messieurs, il est aisé de juger qui sont les véritables oisifs, qui sont ceux qu'on doit regarder comme des personnes inutiles, comme des personnes qui ont reçu leur âme en vain, pour parler le langage du Prophète-roi. Certes, ces gens qui semblent n'être sur la terre que pour y vivre du travail d'autrui, qui ne contribuent en rien au bien de l'Etat dont ils sont une partie, qui ne rendent service ni à Dieu ni aux hommes, mais qui tirent eux-mêmes service de tout le monde, comme si tout ce qui est sur la terre n'était que pour eux, ces gens qui n'ont point d'autre emploi que de se divertir, ne sont-ils pas ces oisifs dont vous devez déplorer le sort? Ces aveugles ont entre les mains un moyen d'éviter le péché, et ils le négligent; ils pourraient expier les désordres de leur vie passée par une pénitence facile, et ils la rejettent; ils pourraient acquérir le ciel en travaillant, et ils s'endorment dans le sein du plaisir et de la volupté; quel sort! quelle destinée! Mais si cette oisiveté est si opposée à la vie chrétienne, il y en a une seconde qui ne l'est pas moins, et que j'appelle laborieuse, parce que quoiqu'on travaille beaucoup, on travaille sans mérite, parce qu'on ne travaille pas en chrétien. C'est ce que nous allons voir en cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

C'était, Messieurs, le sentiment d'un ancien, qu'une grande partie des hommes perd le temps à ne rien faire du tout; qu'un plus grand nombre encore le consume à faire le mal, mais que presque tous le passent à faire toute autre chose qu'ils ne doivent. C'est en ces trois manières et pour ces trois mêmes raisons, qu'on peut appeler oisif et inutile le travail de la plus grande partie des chrétiens. Il y en a qui ne font rien du tout pour le ciel et pour l'éternité bienheureuse qui doit être la fin de tous nos travaux; il y en a d'autres qui, bien loin d'agir en cette vue, font des actions non-seulement inutiles, mais encore mauvaises et criminelles, qui les éloignent, par conséquent, de cette fin, au lieu d'y avoir quelque rapport; et d'autres, enfin, s'embarassant de mille soins superflus, et s'intriguant dans mille autres affaires, perdent la pensée de l'unique affaire à laquelle ils devraient rapporter tous leurs travaux.

La preuve de tout ceci, Messieurs, n'est pas difficile, puisqu'il ne faut que faire réflexion sur ce qui se passe dans le monde pour y voir, premièrement, qu'une grande partie des hommes ne travaillent point pour le ciel, quoique les occupations extérieures ne leur manquent pas, non plus que les soins et les inquiétudes qui les tiennent toujours en haleine. Les uns sont attachés à l'exercice de leurs charges, les autres à leur négoce, et les autres à un métier p-

nible. Ils travaillent, je le veux, mais ils ne travaillent pas pour Dieu ni pour leur salut, et ils n'acquiescent, par conséquent, ni vertu ni mérite par leur travail, faute d'agir en cette vue; aussi, peut-on dire à la fin de leur vie, qu'ils n'ont rien fait et que tout leur travail a été inutile, semblables en cela à une personne qui n'aurait fait toute sa vie que bâtir et démolir une maison, que détruire et recommencer le même ouvrage, et qui serait aussi peu avancée à la fin que le premier jour, ce travail, d'ailleurs si pénible, ne devant être regardé que comme une véritable oisiveté. On peut dire la même chose de la plus grande partie des hommes qui n'agissent que pour les autres et qui n'agissent presque jamais pour eux-mêmes, puisqu'ils ne travaillent point en vue de la fin pour laquelle ils sont au monde, tandis que l'homme, dit Tertullien, devrait vivre uniquement pour soi, puisqu'il ne doit mourir que pour soi : *Nemo aliis vivit, moriturus sibi*. Ainsi donc, tout ce qui n'est point fait en vue de l'éternité, est entièrement inutile, et si nous ne travaillons pour cela, nous travaillons en vain, de sorte que quand Dieu ouvrira ce livre fatal dans lequel toutes nos actions sont marquées, nous pourrions dire avec le prophète : *In vacuum laboravi, frustra fortitudinem meam consumpsi*. (*Isai.*, XLIX.) Mes travaux, quelque grands et empressés qu'ils aient été, ne m'ont servi de rien, et tous les efforts que j'ai faits pour me pousser dans le monde, pour m'y établir et pour m'y rendre considérable, ne me seront point comptés, parce que c'était par rapport au ciel et à l'éternité qu'il fallait mesurer tout et regarder comme inutile tout ce qui n'entraîne point dans ce dessein.

De quoi nous servira donc d'avoir réussi dans toutes les autres affaires, si le succès de celle-ci nous est si peu favorable? Quel fruit retirerons-nous d'avoir travaillé pour devenir riches ou savants, et pour rendre notre nom célèbre dans le monde, si nous sommes malheureux durant une éternité? Et quand nous aurions gagné tout l'univers, cette conquête ne nous sera-t-elle pas toujours funeste, si nous venons à nous perdre nous-mêmes, comme dit le Sauveur du monde : *Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, anima vero sua detrimentum patiatur?* (*Matth.* XVI.) Quelle est donc, mon cher auditeur, votre négligence ou votre oisiveté; car l'une et l'autre se confondent ici de penser si peu à vous-même, comme s'il n'y allait point de votre intérêt; ou de travailler tant pour les autres, et peut-être si inutilement pour vous.

Encore, serait-ce peu que le travail de la plupart des hommes fût inutile, s'il ne leur était point encore souvent préjudiciable; car combien en voit-on qui, non-seulement ne font pas le bien qu'ils devraient faire, mais qui font le mal dont ils devraient s'abstenir et qui par là s'éloignent davantage de leur fin que s'ils demeureraient entièrement dans l'oisiveté? qui travaillent à leur propre malheur? travail pernicieux, travail oisif, tra-

vail funeste, comme l'appellent ces malheureux réprouvés dont parle l'Ecriture, *Ambulavimus vias difficiles : lassati sumus in via iniquitatis* (*Sap.*, V); nous avons marché par des routes difficiles dans la voie de l'iniquité et nous n'y avons guère moins trouvé de travail et de peine que dans le chemin étroit du salut. Nous nous sommes lassés de ce travail et nous avons gémi sous le poids de nos crimes, mais nous n'avons travaillé qu'à nous procurer le malheur où nous sommes. Si nous avions autant fait pour Dieu et pour notre salut que nous avons fait pour la vanité, pour l'ambition, pour l'avarice et pour satisfaire nos passions, nous serions maintenant heureux et nous jouirions d'un repos éternel; mais notre travail nous a été inutile, puisque nous n'avons travaillé que pour nous rendre malheureux. Ainsi, chrétiens, le temps employé dans le crime est non-seulement une oisiveté qui ne nous avance de rien pour le ciel, mais un travail que nous prenons pour nous en éloigner.

C'est pourtant le travail d'une grande partie des hommes qui non-seulement ne font rien de bien, mais qui s'emploient encore à faire le mal. C'est ainsi qu'un ambitieux entreprend des travaux fâcheux et pénibles qui troublent son repos et qui lui font exposer sa vie à mille hasards. C'est ainsi que les richesses, qui sont tant courues, font suer ceux qui les courent et que la volupté même, toute délicate qu'elle est, coûte souvent bien des peines aux voluptueux. Vous en trouverez qui ont passé un temps infini à poursuivre un procès injuste où tout ce que l'artifice, l'intrigue, la fourberie ont pu inventer, a été mis en œuvre, les soins et les veilles n'y ont non plus été épargnés que les frais : je ne m'informe point s'ils en sont enfin venus à bout, mais je sais bien que leurs peines et leurs travaux sont perdus pour le ciel et pour l'éternité; vous en voyez d'autres qui ne travaillent à établir leur maison que par des concussions et par d'autres voies illégitimes. Qui pourrait compter tous les mouvements qu'ils se donnent, les fatigues qu'ils essuient, les jours et les nuits qu'ils passent avec autant d'inquiétude d'esprit que de travail du corps? Ce travail, si constant, si opiniâtre et si assidu, est-il compté devant Dieu? non, si ce n'est pour en recevoir la peine et le châtement. Je mets de ce nombre les gens d'esprit et de capacité, qui emploient leur plume et leur temps à défendre l'erreur, à noircir la réputation des plus gens de bien, ou à composer des ouvrages scandaleux, qui ne peuvent inspirer que des passions criminelles et corrompre les bonnes mœurs? Un temps et un travail si mal employé peut être appelé une oisiveté laborieuse, et qui est criminellement occupée à faire le mal et à amasser un trésor de colère, comme parle l'Apôtre. Ah! Messieurs, que nous travaillerions utilement si tout le temps que nous employons à faire le mal était rempli par autant de

bonnes et de saintes actions! que notre travail serait fructueux, si nous faisons autant pour Dieu et pour notre salut que nous faisons pour l'intérêt et pour la gloire du monde; et ne sera-ce pas un jour le plus juste et le plus sensible reproche qu'on fera aux réprouvés, d'avoir peut-être plus travaillé à se rendre malheureux et à accumuler des injustices que les plus grands saints n'ont fait pour mériter le ciel et pour être éternellement heureux.

Enfin, Messieurs, il y a une troisième espèce d'oisiveté pénible et laborieuse qui, comme nous avons dit, est le propre de ceux qui font toute autre chose que ce qu'ils doivent, occupés qu'ils sont d'une multitude de soins et d'affaires qui les empêchent de s'appliquer à cet unique nécessaire qui est leur salut; de manière que si les uns sont dans l'oisiveté pour ne rien faire du tout et les autres pour faire le mal, ceux-ci sont oisifs, parce qu'ils agissent trop et sont dans de continuelles occupations qui font comme une diversion des forces d'esprit et de corps qu'il faudrait employer à travailler pour le ciel. *Operose nihil agunt*, comme parle Sénèque. Ces personnes sont les plus oisives, quoiqu'elles travaillent le plus, parce que se laissant aller à l'impétuosité d'un naturel ardent, elles embrassent tout, se donnent à tout, s'engagent sans ménagement et sans discrétion en mille affaires, forment sans cesse mille projets et mille desseins, et passent toute leur vie en des occupations tumultueuses d'intrigues, de négociations, de commerce et d'entreprises; et ainsi, ajoutant emploi sur emploi, charge sur charge et embarras sur embarras, elles s'abîment, pour ainsi dire, dans les soins de la terre, sans penser à l'unique et à la plus importante de leurs affaires. Car, vous m'avouerez que, dans cet accablement, il est bien difficile qu'on puisse avoir toute l'application qu'il faut, pour travailler à acquérir le ciel.

C'est ce que l'Ecriture nous fait voir dans l'exemple du peuple d'Israël, lequel ne pouvait autrefois écouter Moïse, quand il lui parlait de la terre promise, à cause de l'oppression du travail et de l'accablement d'esprit où la servitude l'avait réduit. Il faut dire la même chose d'une infinité de personnes; c'est inutilement qu'on leur parle de l'autre vie et du bonheur éternel qu'on doit mériter par son travail. Ils gémissent sous le poids de leurs travaux embarrassants et ils en sont tellement accablés qu'ils ne peuvent s'élever au-dessus de la terre; et l'attachement qu'ils y ont les empêche de porter leurs vues et leurs pensées vers le ciel.

L'on ne peut, Messieurs, trouver une figure plus naïve de ce qui arrive à la plus grande partie des chrétiens, qui sont maintenant le peuple de Dieu; ils sont dans ce monde comme les Israélites étaient dans l'Egypte, occupés sans relâche à une multitude d'affaires qui ne leur donnent pas le loisir de respirer. Leurs passions auxquelles

ils obéissent aveuglément sont les tyrans et les exacteurs impitoyables, qui redoublent leur travail lorsqu'ils pensent seulement à aller offrir un sacrifice à Dieu dans le désert; en sorte que la multitude de leurs occupations leur fait oublier tous les devoirs de la piété et de la religion. Vous le savez, chrétiens, et c'est le prétexte ordinaire qu'allèguent ces sortes de personnes, quand on les presse de penser à leur conscience et aux affaires de l'éternité; que celles du temps les occupent tout entiers, qu'ils ont des procès à terminer, une grande famille à pourvoir, des ouvriers et domestiques sur lesquels il faut veiller, un négoce qui demande tous leurs soins et tout leur temps; mais, qu'arrive-t-il de cet excès de travail? justement ce qui arriva aux Israélites; ils ne sauraient penser à autre chose, et le peu de soin et d'attention qu'ils apportent aux affaires de Dieu fait glisser dans l'usage des choses les plus saintes, comme sont la prière et les autres exercices de piété, un certain esprit de tiédeur, qui rend toutes les actions stériles pour l'autre vie. Voilà ce que j'appelle la plus grande oisiveté, un excès de travail, mais qui est pour toute autre chose que pour leur salut et leur bonheur éternel.

CONCLUSION.

Finissons, et, après vous avoir représenté ces deux sortes d'oisiveté, si ordinaires parmi les hommes, l'une, qui consiste à passer le temps sans aucune occupation sérieuse, et l'autre à le perdre dans un travail inutile, tirons-en cette conséquence que, si les désordres et les dérèglements qu'elles causent sont différents, ils ont cela de commun qu'ils nous détournent également de notre première et notre plus nécessaire occupation, qui est de servir Dieu et de travailler à notre propre salut, puisque le temps de cette vie ne nous étant donné que pour cela, ce doit être notre emploi, notre affaire et notre travail; tout le reste, ou doit être compté pour rien, ou doit être regardé comme une oisiveté criminelle; *quid statis tota die otiosi?* Or, dans cette pensée, repassons sur toutes les actions de notre vie, et voyons à quoi nous avons employé tant d'années. Hélas! peut-être que le jeu le plaisir, les promenades, les compagnies agréables et toutes sortes de divertissements ont été nos occupations ordinaires, et que notre vie s'est passée dans une inutilité entière. Quelles richesses immenses n'aurions-nous point maintenant acquises, si nous avions travaillé pour Dieu? ce travail aurait été pour nous une semence de bénédiction, et ensuite une moisson infinie; et peut-être que notre oisiveté nous a fait perdre toutes ces richesses. Et quoi, Messieurs, quand nous n'aurions point fait d'autre mal, ce qui est impossible, comme je vous ai fait voir, n'en serait-ce pas un assez grand de n'avoir point fait de bien? Voudrions-nous aller paraître devant Dieu en sortant de cette vie les mains vides, et sans

pouvoir autrement compter nos années et nos jours, que par les différentes parties de plaisir et de divertissement que nous avons faites? Ah! n'attendons pas, chrétiens, à la fin de la journée, c'est-à-dire à la fin de cette vie pour y pourvoir; la mort s'avance à grands pas, et le dernier moment de notre vie peut arriver avant la fin de cette journée; à quel titre demanderons-nous le ciel qui doit être le prix et la récompense de nos travaux? *Quid statis tota die otiosi?* ne demeurons pas davantage dans cette criminelle oisiveté.

Mais comme toute extrémité est vicieuse, ne nous efforçons pas moins d'éviter la seconde espèce d'oisiveté, que nous avons appelée laborieuse, qui consiste dans un excès de travail mal réglé, et qui n'a point d'autre fin que le bonheur de cette vie. Apprenons à sanctifier ce travail en nous y appliquant pour obéir aux ordres de la Providence, et surtout prenons garde de nous laisser tellement accablés d'affaires, que nous oublions la principale, qui est de travailler à notre salut; car, que nous servira d'avoir exécuté de grandes entreprises, d'avoir été employés en les plus importantes négociations, d'avoir eu les plus considérables emplois et d'y avoir glorieusement réussi? De quoi nous servira d'avoir laissé à la postérité d'excellents ouvrages qui sont le fruit de nos veilles? Mille et mille personnes ont fait de plus belles et de plus illustres actions, et cependant elles n'ont rien fait, au jugement de celui qui récompensera les moindres travaux entrepris pour son service. Evitons, chrétiens, ce travail inutile qui n'est pas moins stérile que la plus grande oisiveté; et que le peu de temps qui nous reste à travailler pour Dieu, ne nous rebute point, puisque nous pouvons y suppléer par une plus grande ferveur, et que nous avons affaire à un Dieu libéral qui ne sait point retrancher le salaire de ceux qu'il emploie, mais qui récompense ceux qui n'ont travaillé qu'une heure, d'un bonheur égal à ceux qui ont porté le poids de la chaleur et du jour. Je vous souhaite cette récompense, etc

SERMON LXXVII.

SUR LA FUITE DES OCCASIONS.

Cæcus quidam sedebat secus viam. (Luc., XVII.)

Il y avait un aveugle assis le long du chemin.

Une des plus grandes et des plus terribles plaies dont Dieu frappa l'Égypte fut sans doute, Messieurs, ces ténèbres affreuses qui durèrent trois jours entiers; elles étaient si épaisses qu'elles en étaient palpables, si obscures que les Égyptiens ne pouvaient s'entre-reconnaître, ni même se remuer de leur place; enfin, elles étaient si horribles qu'il semblait que tous les astres fussent éclipsés et que toute la nature fût ensevelie dans une profonde nuit. Ne diriez-vous pas que ces trois jours de ténèbres qui n'ont paru qu'une fois dans le temps et dans le séjour de l'idolâtrie reviennent maintenant tous les ans au milieu du christia-

nisme? Car que puis-je penser autre chose de ce temps de débauche? quel nom convient mieux à des jours dans lesquels nous voyons un si grand oubli de Dieu et un aveuglement si étrange dans la plupart des hommes? Quoi donc! est-ce une nécessité que le crime ait son temps? que l'impiété ait son règne? et qu'elle chasse du cœur de la plupart des chrétiens la crainte des jugements du Très-Haut.

Il est vrai que rien n'est stable dans le monde et que tout y est au contraire dans une continuelle révolution, mais que le démon entre en partage avec le Fils de Dieu, que le vice et la vertu paraissent tour à tour, et que comme le jour et la nuit partagent tout le temps de notre vie, la grâce et le péché divisent de même les saisons de l'année; c'est, je l'avoue, Messieurs, ce que je ne puis comprendre. En effet, quel plus terrible aveuglement? Je sais que l'on en distingue ordinairement de trois sortes; un aveuglement qui précède le péché et qui en est la cause (c'est le trouble de quelque passion, qui nous ôte la vue et la pensée du mal que nous allons commettre); un aveuglement qui accompagne le péché (ce qui fait dire que tout pécheur est aveugle et ignorant), et un aveuglement enfin qui suit le péché et qui en est le châtement et la peine, parce qu'alors Dieu retire ses lumières et abandonne le pécheur à sa propre conduite, *Percutiat te Deus amentia et cecitate* (Deuter., XXVIII); mais celui-ci plus terrible, est presque toujours la cause des autres et les renferme tous trois: et quel est-il? Messieurs, c'est la recherche du péril et des occasions de pécher, occasions auxquelles tant de chrétiens s'exposent témérairement dans ces jours si funestes aux plus modérés même, que le torrent de la coutume entraîne à des choses qu'ils regarderaient comme de véritables fautes, dans une saison moins déréglée.

La triste vue d'un désordre si léger en apparence, mais cependant si considérable par ses suites, m'oblige donc de vous entretenir de la fuite de ces occasions du péché, afin que connaissant le malheur de ceux qui s'exposent à un danger si évident, vous vous efforciez à veiller sur vous-mêmes plus que vous ne faites. Mais, pour que ce dessein réussisse, nous avons besoin des lumières du Saint-Esprit, demandons-les par l'intercession de la sainte Vierge. *Ave, Maria.*

Si jamais les maximes de l'Evangile ont été opposées à celles du monde, c'est sans doute, chrétiens, dans la manière de combattre leurs ennemis, puisque le monde met sa gloire ou à les aller affronter le premier, ou à les attendre de pied ferme et à chercher par là l'occasion de signaler son courage, et regarde au contraire la fuite comme une marque honteuse de faiblesse et de lâcheté, tandis que l'Evangile nous apprend que dans la guerre qu'un chrétien a continuellement à soutenir contre le monde et contre le démon, la fuite, bien loin de marquer de la lâcheté ou de la faiblesse, est,

au contraire, une action de générosité et de force, et que la plus haute prudence du christianisme est d'éviter les occasions où notre chute, et peut-être notre perte entière, nous paraîtraient inévitables. La raison d'une opposition si visible est, Messieurs, cet oracle de la vérité même, que quiconque cherche le péril, y périra inmanquablement: *Qui amat periculum in illo peribit.* (Eccli., III.)

Il est vrai que cette maxime ne s'entend pas de toutes les rencontres ni de toutes sortes de péchés; il y en a qu'il est permis de combattre et d'attaquer de front, comme la colère et la vengeance, et c'est un acte digne de la générosité chrétienne que d'aller trouver son ennemi et lui donner des marques d'une sincère réconciliation: mais dans les vices qui ont le plaisir pour objet, et dans les occasions où nous avons juste sujet de nous défier de nos forces, et communément même dans la plus grande partie des péchés, c'est une prudence, et comme soutiennent les autres, c'est une action de force et de courage que de fuir, que d'éviter les occasions qui nous y portent. C'est ce que j'entreprends de vous faire voir par deux raisons principales qui feront tout le partage de ce discours. La première est prise du côté de Dieu, sans le secours duquel nous ne pouvons vaincre l'ennemi, et la seconde est prise de nous-mêmes qui avons besoin d'employer toutes nos forces pour résister aux ennemis puissants qui nous attaquent: or, quiconque s'expose volontairement à l'occasion du péché ne doit rien attendre de Dieu, dont il méprise les avis et les menaces, et par là se rend indigne de son secours; c'est ce que nous verrons dans la première partie; et dans la seconde, que ce téméraire a sujet de tout appréhender de lui-même, parce qu'il n'est jamais plus faible que dans ces rencontres. C'est dans ces deux propositions que je renferme tout ce que j'ai à vous dire sur ce sujet si important, pour lequel je vous demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Quand je dis, chrétiens, qu'un homme qui s'engage volontairement dans l'occasion du péché ne doit rien attendre de Dieu, je ne prétends pas dire par là, qu'il soit entièrement abandonné et absolument déstitué de tout secours, puisque la foi m'apprend que Dieu ne refuse jamais à personne, en quelque état qu'il puisse être, les grâces qui sont absolument nécessaires; mais ce qui est incontestable, c'est que cet homme n'en doit point attendre ces secours extraordinaires dont il aurait le plus besoin dans ces rencontres.

Pour établir cette vérité qui nous oblige de nous tenir continuellement sur nos gardes et de nous précautionner sans cesse contre ces occasions dangereuses et si fatales à notre innocence et à notre salut, il est important de vous donner une juste idée de ces occasions. Cette matière étant une de

zelles que nous tâchons souvent d'embrouiller, pour n'être pas obligés de rompre des attachements qui nous plaisent, ou pour ne point entrer en discussion sur des choses que nous craignons de connaître trop clairement, il faut donc présupposer que je ne parle ici que des occasions, qu'on appelle prochaines, c'est-à-dire où le danger est présent, eu égard à notre naturel, à notre propre expérience et à la faiblesse commune des hommes; comme ces compagnies de débauches qui ont coutume de nous entraîner dans le désordre; ces familiarités ou ces liaisons trop étroites entre des personnes de différent sexe, sans autre raison que le plaisir que l'on trouve dans ces conversations, ces demeures en même maison, avec des personnes qui nous portent ou qui nous sollicitent au péché, particulièrement quand nous y avons déjà succombé, ou que nous connaissons que nous n'avons pas assez de force pour y résister; ces spectacles, où l'honnêteté et la pudeur sont attaquées par tous les sens; ces lectures enfin de livres scandaleux et connus pour tels en matière de religion, ou de ceux où les passions les plus tendres et les sentiments les plus passionnés sont touchés d'une manière vive et capable de faire impression sur le cœur qui n'en est peut-être déjà que trop susceptible. Car pour ce qui est des occasions éloignées, il faut seulement remarquer qu'on appelle de ce nom celles qui sont inséparables de tous les états de vie et qui se trouvent nécessairement partout. Ce qui fait dire à l'Apôtre que, pour les éviter, il faudrait sortir de ce monde et n'être plus du nombre des vivants, *Alioquin debueratis de hoc mundo exiisse.* (I Cor., V.) Comme donc on ne peut éviter celles-ci, c'est-à-dire les occasions éloignées, il suffit de recourir à Dieu quand on s'y voit exposé, et de résister courageusement dans ces rencontres, où Dieu attend de nous que nous lui marquions notre fidélité. Vous concevez assez tout ceci, et je crois qu'il n'est pas nécessaire de nous y étenir davantage.

C'est pourquoi je dis encore une fois que quiconque se jette témérairement dans ces sortes d'occasions prochaines, on qui y demeure lorsqu'il s'y est engagé par hasard, ne doit point s'attendre aux secours particuliers de Dieu pour se défendre du péché, puisque Dieu les refuse alors par justice et que nulle raison de bienséance ne l'oblige à les lui accorder. Et pourquoi Dieu les refuse-t-il par justice? C'est, premièrement, parce que ce serait nous donner les occasions de le tenter et de vouloir l'assujettir à notre caprice et à notre volonté; et voici comme les théologiens raisonnent sur ce sujet. Dieu ne peut jamais rien devoir à sa créature, en prenant ce terme à la rigueur; cependant, disent-ils, supposé qu'il nous ait créés pour lui-même, et qu'il veuille que nous arrivions à cette fin, il s'est comme obligé de nous en fournir les moyens, de nous secourir contre les ennemis de notre salut et de nous donner les grâces dont

nous avons besoin pour cela; mais ces secours sont limités aux dangers communs et ordinaires, dans l'emploi où sa providence nous a mis et dans l'état où elle nous a appelés; aussi Dieu n'y manque-t-il jamais, et l'Apôtre nous assure qu'il est fidèle et qu'il ne permettra pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces, c'est-à-dire qu'il ne permettra pas que ces rencontres, où il met quelquefois notre vertu à l'épreuve, soient plus fortes que les secours qu'il nous présente et que les moyens qu'il nous donne d'en sortir à notre avantage; mais il n'a jamais étendu ce secours aux occasions où notre témérité, notre plaisir et notre sensualité nous engagent; au contraire, il s'est déclaré nettement sur ce point, qu'il nous abandonnera: *Qui amat periculum, in illo peribit.*

Et, en ces rencontres, Dieu fait-il autre chose que ce que les hommes ont coutume de faire? on secourt un ami dans les besoins et dans les disgrâces qui lui sont arrivés par malheur, et où il n'y a point eu de sa faute; les devoirs de l'amitié nous y obligent; mais si, par son imprudence, par son opiniâtreté et par sa mauvaise conduite il s'est attiré ce malheur, il le mérite bien, dit-on, il n'a pas voulu suivre le conseil de ses amis, ni se servir des expédients qu'on lui a suggérés qui l'eussent tiré d'affaire; il ne s'en est voulu fier qu'à lui-même, laissons-le donc se démêler de l'embarras où il s'est jeté. C'est à peu près le procédé de Dieu à l'égard de ces personnes qui s'engagent dans le péril; ils méprisent ses avertissements, ses conseils, ses ordres exprès, et Dieu, pour les punir, ou plutôt pour les humilier, leur fait connaître ce qu'ils peuvent d'eux-mêmes; leur chute leur fait une instruction pour l'avenir, si tant est qu'ils en profitent et que leur propre expérience les rende plus prudents et plus sages.

Il est vrai que le Prophète-royal nous assure que jamais Dieu n'abandonne ses amis et ceux qui le servent; mais saint Augustin (*L. de Nat. et Grat., c. 26*) y met cette condition, pourvu qu'ils ne l'abandonnent pas les premiers. *Deus neminem deserit, nisi deseratur.* Or, il est sûr que celui qui s'engage contre l'ordre de Dieu et contre sa défense expresse, dans une occasion de péché, abandonne Dieu le premier, puisque c'est là faire peu d'état de ses avertissements et marquer avoir peu de crainte de l'offenser; il est donc évident qu'il n'est plus de la justice de Dieu, de secourir extraordinairement ce téméraire dans les occasions où il s'expose lui-même; la fidélité que l'Apôtre attribue à Dieu, ne l'y engage pas plus que sa justice, puisque ce présomptueux renonce de son côté à sa protection, en violant les ordres de sa providence et les conditions sous lesquelles il nous a promis son secours; et c'est, selon la remarque d'un saint Père, ce qui obligeait le même Prophète-royal de s'adresser au Seigneur, pour le conjurer d'éloigner de lui la voie de l'iniquité; *Viam iniquitatis amove a me* (Psal:

CXVIII); et pourquoi ne demande-t-il pas plutôt qu'il l'éloigne du péché que de la voie qui y conduit? C'est, répond ce Père, que l'occasion du péché est plus à craindre en quelque manière que le péché même, à cause que le péché renferme une secrète horreur qui en éloigne une âme qui a quelque sentiment de Dieu; mais l'occasion du péché a des attraits qui flattent, qui séduisent et qui engagent au péché sans qu'on s'en aperçoive, et qu'ainsi il est plus difficile de se défendre de l'un que de l'autre: *Viam iniquitatis amove a me.*

Mais, dites-vous, il y a eu tant de grands saints qui, dans les rencontres les plus dangereuses, ont été secourus d'une force d'en haut, et qui ont résisté aux charmes les plus attrayants du péché? Un Joseph et une Suzanne, par exemple, se sont conservés parmi les sollicitations les plus pressantes, et ont triomphé de tout ce que le démon avait de plus capable de les vaincre et d'amollir leur courage. Oui; mais ces saints n'avaient pas recherché ces occasions et ne s'étaient pas jetés eux-mêmes dans ce danger; c'est pourquoi, Dieu, qui est fidèle, ne leur a pas manqué dans le besoin; c'étaient des pièges que l'on tendait à leur innocence et des embûches qu'on leur dressait: pourquoi donc s'étonner si, avec le secours du ciel, ils en sont demeurés victorieux? Mais il n'en est pas ici de même; vous vous exposez au danger du péché, en vous jetant dans l'occasion, en la recherchant ou en ne la fuyant pas; Dieu se retire de vous avec justice pour punir votre témérité; et quelle merveille, si étant déjà demi-vaincu, si en donnant cet avantage sur vous à votre ennemi, si combattant avec vos seules forces, supposé même que vous ayez encore le courage de soutenir le combat? Quelle merveille, dis-je, si vous succomez? l'occasion que vous recherchez est un préjugé infailible de votre perte, ou plutôt c'en est la cause, puisqu'elle vous prive d'un secours sans lequel vous ne vaincrez jamais.

Mais si Dieu ne me doit point, par justice, ce secours, ni ces grâces choisies qu'il donne à ses amis au besoin, n'y a-t-il pas du moins quelque espèce de bienséance de secourir les autres qui, par légèreté ou qui, emportés par quelque passion de vanité, de curiosité, de plaisir, ou enfin qui, par une présomption et une sécurité blâmable, mais pourtant pardonnable à des personnes qui sont d'ailleurs assez régulières et assez fidèles, ont manqué de précaution et se sont trop avancées, c'est-à-dire qui n'ont pas évité l'occasion du péché? Non, chrétiens, et si vous méritez que Dieu vous refuse son secours par justice, n'attendez pas qu'il vous l'accorde par bienséance, n'attendez pas qu'il fasse des miracles en votre faveur, ou qu'il change le cours ordinaire de sa providence. Quoi! vous prétendriez que, par bienséance, il s'accommodât à votre caprice? qu'il suppléât à votre peu de soin pour vous laisser jouir en assurance du plaisir trop naturel que vous cherchez en

cette occasion? Certes, c'est une vision dont votre seul amour-propre est capable de vous entêter. C'est une marque visible que l'esprit est déjà du côté du cœur, je veux dire que l'inclination et l'attrait qui vous jette dans cette occasion dangereuse a déjà séduit votre esprit pour l'empêcher de considérer la grandeur du péril.

Car, bien loin que Dieu en use ainsi par bienséance, au contraire, ayant réglé les effets ordinaires de sa providence par un cours ordinaire de moyens que lui-même a donné aux hommes, il a trouvé une espèce de bienséance à les garder inviolablement; et, comme la conduite qu'il a prise pour conserver l'innocence des saints est de les obliger de s'éloigner des occasions, ne faut-il pas s'attendre à s'égarer quand on veut prendre un autre chemin? Et n'est-ce pas renoncer à sa protection que de se retirer de sa conduite? Sans doute, bien loin que sa bonté le porte à vous secourir en cet état, il est de sa sagesse et de sa sainteté de ne le pas faire; car, si cela était, ce serait à Dieu une lâche condescendance dont il n'est pas capable, de vous secourir miraculeusement dans ces occasions où vous vous engagez contre ses ordres; ce serait autoriser votre témérité pour l'avenir, ce serait vous donner la hardiesse de vous exposer à tous les dangers et de marcher sans précaution, ce qui est contre sa parole et contre l'obligation qu'il impose à tous les chrétiens de veiller sans cesse; ce serait enfin vous donner une excuse dans vos chutes. Mais, en vous avertissant de fuir l'occasion, en vous menaçant de vous abandonner et de retirer le bras qui vous soutient dans les autres occasions imprévues, c'est vous obliger à vous tenir sur vos gardes, c'est vous rendre prudent et circonspect, enfin c'est vous imprimer plus avant dans le cœur la crainte que vous devez avoir du péché, laquelle crainte est le grand moyen de l'éviter.

Mais ce qui est surprenant, Messieurs, est de voir que tant de personnes, avec cette connaissance si certaine, et peut-être après une funeste expérience du danger qu'ils courent, bien loin de fuir l'occasion, la cherchent, au contraire, continuellement, y demeurent en assurance et s'endorment sur le bord du précipice sans faire réflexion sur le malheur auquel ils sont exposés par un aveuglement volontaire qui leur fait prendre pour éloigné un danger qui est si prochain. Car, combien en voyez-vous qui s'engagent dans mille intrigues et dans mille affaires délicates pour la conscience, à quoi ni leur condition ni le devoir de leur charge ne les obligent point, quoique cette conscience s'en alarme d'abord et qu'ils s'aperçoivent bien par les doutes et par les fréquents scrupules qu'ils ressentent, qu'il n'y a pas de sûreté dans ce procédé, que tel gain n'est pas juste, que tel moyen d'avancer sa fortune aurait besoin d'une exacte et d'une sérieuse discussion, et qu'enfin leur vertu n'est pas à l'épreuve de mille tentations qui se présentent tous les jours

de faire quelque injustice. Ah ! que je plains ces sortes de personnes qui ferment l'entrée à toutes les grâces du ciel, qui rendent leur salut impossible et leur perte comme nécessaire ! J'entends, Messieurs, ces gens qui briguent des emplois qui les mettent dans ces sortes d'occasions, tantôt pour obliger leurs amis, tantôt pour se maintenir dans la faveur de ceux dont ils dépendent, tantôt pour soutenir la dépense que demande cet emploi ; s'ils n'y peuvent demeurer sans crime, c'est une occasion prochaine pour eux, et par conséquent un état de damnation dont ils ne sortiront jamais sans renoncer à cet emploi.

Combien en voit-on d'autres qui se font une occupation de cultiver des amitiés tendres, d'entretenir des commerces qui ne sont pas d'abord criminels, parce qu'il n'y a rien qui soit ouvertement contre la bienséance, et qui passent tout le jour dans ces conversations enjouées, dans ces tête-à-tête, et dans des familiarités qui ne manquent guère de dégénerer en libertinage : on le sait, on le sent, on l'expérimente ; et vous pensez que ce n'est qu'une conversation honnête ? c'est une occasion prochaine, et si vous ne craignez point de vous y exposer, c'est que vous avez perdu la crainte et l'horreur du péché. Combien en verrez-vous d'autres à qui l'oisiveté fait passer tout le temps dans ces assemblées et dans ces cercles dont la charité est bannie, où la médisance la plus adroite et la plus raffinée fait l'entretien ordinaire de tous ceux qui s'y trouvent, où la curiosité de tout savoir fait qu'on se donne aussi la liberté de tout dire ; jamais vous n'en sortez sans avoir blessé la réputation de trente personnes, et sans avoir prêté l'oreille à autant de contes agréables, qui sont autant de détractions : vous n'avez pas la force, dites-vous, de vous opposer à ces discours, et pourquoi vous engagez-vous donc dans l'occasion de les ouïr ? vous aimez la cause, ah ! vous aimez donc nécessairement l'effet.

Combien d'autres enfin qui, faute d'occupation, se font un emploi de chercher à quoi passer le temps ? On les voit dans toutes les parties de plaisir, au bal, à la comédie, au jeu ; et les personnes à qui il reste encore quelque crainte de Dieu et quelque soin de leur salut, demandent souvent s'il y a un péché mortel, et veulent qu'on leur donne une décision nette et précise sur ce chapitre ; mais qui peut la leur donner plus sûrement qu'eux-mêmes ? Y offensez-vous Dieu ? en retournez-vous aussi innocents que vous y êtes entrés ? n'y causez-vous point quelque scandale ? n'y en prenez-vous point ? y a-t-il quelque raison qui ne vous permette pas de vous dispenser de ces spectacles ou de ces divertissements ? en un mot, n'y permettez-vous point de péché ? pour cela, dites-vous, j'espère avec le secours de Dieu, me garantir de ce malheur à l'avenir, quoique par le passé j'y sois tombé plusieurs fois. Vous l'espérez ! vaine espérance ! véritable présomption ! confiance téméraire ! Dieu

vous avertit de fuir et vous menace de vous abandonner, et vous espérez qu'il vous soutiendra sur le précipice ? Ah ! s'écrie saint Augustin, *lubrica spes est, quæ inter fomenta peccati se salvari sperat*. C'est une espérance trompeuse ; et vous qui connaissez la passion qui vous domine et le penchant de votre cœur, quelle étrange illusion et quel aveuglement dans un point où il y va de votre salut éternel ? Vous comptez sur la grâce de Dieu qui vous préserve du péché, et vous ne voyez pas que c'est déjà un péché que de s'être jeté volontairement dans l'occasion ? de manière, que quand vous n'en commettriez point d'autres, vous êtes criminel de vous être exposé sans nécessité au danger de le commettre.

C'est, Messieurs, le sentiment de tous les docteurs ; et Dieu en ce point ne traite pas les hommes avec plus de rigueur qu'ils traitent eux-mêmes les personnes qui leur sont soumises. Un serviteur qui jouerait l'argent que son maître lui aurait confié, quand même il ne l'aurait pas perdu, le jugeriez-vous innocent de s'être mis en danger de le perdre ? Les lois de la guerre ne condamnent-elles pas un capitaine qui donne la bataille sans ordre, et, quoiqu'il remporte la victoire et demeure maître du champ de bataille, n'est-ce pas une témérité punissable de s'être mis en danger d'être défait, et de tout perdre ? On a pourvu par là à la témérité des chefs qui exposeraient l'Etat par une impétuosité indiscreète, qu'ils feraient passer pour courage ; qui peut donc trouver étrange que Dieu fasse la même chose et use du même droit ?

Et c'est ce qui doit rendre les confesseurs sévères et inexorables sur ce chapitre, à moins qu'ils ne veuillent se rendre coupables eux-mêmes des péchés dont ils donnent trop facilement l'absolution, quand il y a une occasion prochaine, laquelle occasion ne se doit pas toujours estimer par la règle générale et par ce qui est évidemment péché, mais par rapport à la faiblesse des personnes qu'ils gouvernent, à leurs chutes fréquentes et à la facilité de tomber qu'ils remarquent en elles dans telle compagnie, dans tel emploi, dans tel commerce, dans tel divertissement, dans telle rencontre, ou dans tel engagement ; ils doivent donc les obliger de se retirer de ces occasions dangereuses et leur refuser l'absolution jusqu'à ce qu'elles s'en soient véritablement retirées. Mais n'est-ce pas assez, dites-vous, que je sois dans la résolution d'éviter le péché ? Or, je suis moralement assuré que je n'y succomberai plus dans la disposition où je suis. Cela pourrait être vrai, si vous pouviez répondre de vous-mêmes, ou si vous pouviez déterminer justement où la passion vous poussera ; mais il n'en est pas ainsi ; car quand vous vous engagez dans l'occasion, non-seulement vous n'avez rien à attendre de Dieu, mais encore vous avez un juste sujet de tout craindre de vous-mêmes ; nous l'allons examiner en cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Cette seconde vérité, Messieurs, n'est pas moins constante que la première, et comme elle est plus sensible et fondée sur notre propre expérience, c'est aussi celle à quoi je vous prie de faire une plus particulière réflexion; car, soit que nous nous considérions nous-mêmes, soit que nous regardions le péché qui est facile à commettre, soit enfin que nous considérions la nature de l'occasion qui nous entraîne, le penchant glissant dans lequel il est bien difficile de se tenir; je dis encore une fois, que nous avons tout sujet de craindre. Développons s'il vous plaît ceci pour notre instruction et pour le règlement de notre conduite.

Premièrement, que ne devons-nous point appréhender, faibles comme nous sommes? avec un entendement si obscurci de ténèbres, avec une volonté si inconstante et qui se laisse si facilement gagner par les sens, avec une imagination possédée des images des objets qui la remplissent, et enfin avec un corps de péché selon l'expression de l'Apôtre? Les plus grands saints qui vivaient dans les déserts sans jamais rien accorder à leurs sens, bien loin de s'exposer à l'occasion prochaine du péché, tâchaient, dans la vue de leur faiblesse, d'éviter même celles qui en étaient les plus éloignées en se retirant du commerce des hommes; et c'est ce qui fait que plusieurs encore aujourd'hui se séparent du monde et se retirent dans les cloîtres pour assurer leur salut, se défiant par une prudence chrétienne de leur propre infirmité. C'est pour cela que tant d'autres ne paraissent dans le monde que comme y parut saint Jean Baptiste, c'est-à-dire pour le sanctifier, en travaillant pour la conversion du prochain. Que si ces personnes, qui sont poussées d'un zèle si ardent et si charitable, sont pénétrées d'une juste crainte de se pervertir eux-mêmes, s'ils soumettent leur zèle à la conduite de ceux qui les gouvernent, ils croiraient manquer de fidélité à Dieu, s'ils s'exposaient sans ses ordres expressés? et encore le font-ils avec toute la précaution imaginable. Vous qui n'avez pas à beaucoup près un aussi grand fonds de vertu, qui avez des passions si vives et un naturel si porté au plaisir, et à prendre tous les divertissements auxquels l'âge, l'oisiveté et le penchant naturel vous entraînent, vous vous croirez en sûreté dans les occasions dangereuses que vous recherchez? Quoi! les saints tremblent à la vue du danger, et vous prétendez faire le brave en méprisant le péril? ô Dieu! que vous vous connaissez mal et que vous êtes peu instruits de la corruption de la nature de l'homme qui trouve assez au dedans d'elle-même de quoi combattre, et à quoi résister, sans chercher de nouveaux périls au dehors? Quoi! ceux qui ne considèrent que du port le danger que courent ceux qui s'embarquent sur mer, craignent pour eux, quoiqu'ils connaissent la route et qu'ils soient sous la conduite d'un pilote expérimenté, et vous, vous irez

en assurance à travers les rochers et les écueils qui sont cachés dans la voie que vous prenez, et vous vous persuadez que vous n'y ferez pas naufrage? quel plus grand préjugé peut-on avoir de votre perte que votre témérité même?

Quand je vois d'un côté dans l'Écriture sainte la chute d'un David, le plus saint des rois, celle d'un Salomon, le plus sage des hommes, d'un saint Pierre, le premier des apôtres; et que d'un autre côté je lis les réflexions que les saints Pères font sur les chutes funestes de ces grands hommes, je conclus en même temps qu'il n'y a point d'état si élevé, point de sainteté si éminente, Messieurs, point de vertu si bien affermie qui n'ait sujet de trembler et de se défier de ses forces; mais quand je vois tant de gens dans le monde s'exposer de sang-froid aux occasions les plus dangereuses, hélas! dis-je, en moi-même, n'avons-nous pas assez d'occasions de nous perdre, sans les aller chercher? Soyons sur nos gardes tant que nous pourrons, nous aurons encore assez de peine à éviter le péché et nous aurons toujours sujet de trembler pour notre salut; n'est-ce donc pas une présomption aveugle de chercher encore tout ce qui peut rendre notre perte inévitable?

Mais ce qui est capable de nous inspirer encore une plus juste crainte de ce danger présent, c'est en second lieu que, dans l'occasion, le péché se commet d'autant plus facilement qu'on y apporte moins de résistance, ou pour mieux dire, qu'on est moins propre à y résister. La raison est que le démon nous attaque alors à son avantage dans un temps où nous sommes affaiblis et déjà plus qu'à demi-vaincus, dans une conjoncture où nous sommes les moins prêts à nous défendre, et où tout contribue à notre défaite, à peu près comme, dans les combats qui se donnent entre deux armées, la première industrie d'un chef expérimenté est de prendre son avantage, d'occuper les hauteurs, d'attirer son ennemi dans quelque embuscade et de profiter d'une occasion où il ne peut manquer de vaincre, si l'autre ne peut éviter ce combat; ainsi, c'est une partie de la science de la guerre de savoir toujours se bien camper, de profiter du temps et des rencontres qui se présentent, en un mot, de se servir de l'occasion.

Or c'est, chrétiens, l'avantage que nous donnons nous-mêmes, ou que nous laissons prendre à l'ennemi de notre salut, lorsque nous nous exposons dans l'occasion du péché; nous sommes déjà plus qu'à demi-défait, puisque, comme nous avons dit, c'est déjà un péché que de s'être mis volontairement dans l'occasion de commettre le péché: l'ennemi donc nous prend au dépourvu, car nous donnons dans le piège qu'il nous a tendu, les forces sont alors inégales, tout combat pour lui, et tout nous est contraire, nous sommes surpris sans y penser, et sans que nous ayons le temps de prendre même les précautions nécessaires pour disputer une victoire qu'il remporte

sans peine. Et il arrive quelque chose de semblable à ce que l'Écriture rapporte d'un fameux combat qui se donna du temps du patriarche Abraham, où cinq rois qui s'y trouvèrent en personne furent attaqués, vivement poussés, et enfin mis en fuite et entièrement défaits par quatre autres. Les cinq étaient supérieurs en nombre et en forces; mais parce que les quatre les prirent à leur avantage, dans un lieu inégal, et où il était difficile de se tenir ferme, ils en eurent bon marché.

C'est le stratagème dont se sert l'ennemi des hommes, il nous attire dans un lieu glissant, où nous avons peine à nous soutenir, bien loin d'être en état de le repousser; je veux dire que, nous étant jetés par notre imprudence dans l'occasion, tout nous est désavantageux et tout avance notre perte, de sorte que dans ce penchant si roide, et dans ce lieu si glissant, il n'y a rien de plus facile que de faire un faux pas et une chute funeste; une parole, un regard, un objet imprévu, excitent vivement les passions, et le péché est souvent commis sans qu'on sente les reproches de sa conscience, et sans faire ensuite réflexion sur l'état où l'on est réduit; comme David qui, après s'être souillé des crimes les plus énormes, n'y fit réflexion que lorsque le prophète Nathan le vint avertir de la part de Dieu et le fit revenir de ce profond assoupissement où il était plongé. C'est ce qui arrive dans l'occasion du péché, il est souvent commis qu'on ne s'en aperçoit pas; ou, comme dans un combat, on ne sent pas quelquefois les blessures mortelles qu'on a reçues dans la chaleur de la mêlée. Cependant la plupart des hommes sont si aveuglés qu'ils ne conçoivent pas même le malheur dont on leur parle; comme ils ventent le péché, il n'est pas surprenant qu'ils en cherchent l'occasion et que la conscience s'aperçoive aussi peu de l'une que de l'autre. Mais il est surprenant qu'ils ne veuillent pas comprendre que jamais le crime ne se commet plus facilement, ni plus imperceptiblement, que dans l'occasion où l'on s'est témérairement engagé. Occasion que je pourrais comparer à une montagne, sur le penchant de laquelle il est difficile d'arrêter sa course, quand l'impression en est une fois donnée; fuyez donc, si vous êtes sages. Non, me direz-vous, je suis d'un âge, d'un caractère et d'une profession à ne rien risquer; et je me connais assez pour savoir jusqu'où je dois m'engager; je sais ce que l'honneur, ma réputation et mon devoir, demandent dans ces sortes d'occasions. Ah, Dieu ! quelle présomption de penser répondre de vous-mêmes dans ces rencontres !

Puisque l'occasion, en troisième lieu, attire et sollicite d'elle-même, et tel est tombé en des désordres auxquels il n'eût jamais pensé, si l'occasion ne s'en fut présentée : il ne faut qu'un moment funeste pour renverser la vertu la plus éprouvée et la plus solidement établie. David se fût-il jamais cru capable d'un adultère et d'un homicide, lui qui était le plus juste et le plus doux de

tous les hommes ? et Salomon d'une idolâtrie, lui à qui Dieu avait donné la sagesse qui est une participation de son Esprit ? enfin, si vous voulez remonter jusqu'à la naissance des siècles et jusqu'à la source de tous nos maux, qui en a été la cause, je vous prie ? n'est-ce pas l'occasion qui a renversé la première vertu du monde ? je veux dire, nos premiers pères dans le paradis terrestre, lors même qu'ils possédaient la justice originelle et qu'ils ne sentaient point encore la rébellion de leurs appétits ni la révolte de leurs passions ?

Car, comment ce premier homme si juste, si éclairé, si parfait, puisqu'il était l'ouvrage des mains de Dieu qui l'avait créé avec une droiture de cœur et avec des inclinations si réglées ; comment, dis-je, après un commandement si précis, intimé avec tant de menaces et dans lequel toute sa postérité était intéressée, comment, dis-je, se fût-il avisé d'aller de sang froid contre des ordres de cette importance ? cela ne peut tomber dans la pensée ; et qui l'y a donc porté ? c'est une malheureuse occasion : la femme que Dieu lui avait donnée pour compagne, ayant été séduite la première, lui présenta un fruit ; il y a de l'apparence qu'elle en loua et la beauté et le goût exquis. Adam n'aurait donc point été tenté du vice de gourmandise, sans l'occasion qui s'en présenta ; l'instance qu'Eve lui fit de goûter seulement de ce fruit, l'emporta sur la défense que Dieu lui avait faite d'en manger. Ah ! quelle vertu et quelle fidélité peut donc être en assurance, là où la première et peut-être la plus forte a succombé ? Ainsi, quand vous me dites que vous êtes d'un âge, d'un rang et d'une profession à ne rien craindre ; qui vous l'a dit ? un moment et une occasion dangereuse ne peut-elle pas rallumer en votre cœur un feu peut-être mal éteint ? Je veux que de votre naturel, vous ne soyez pas porté au vice ni au dérèglement, que vous ayez même de grands principes de vertu, que la crainte de Dieu et la bonne éducation vous aient affermi dans le bien depuis longtemps ; mais l'occasion a une malignité toute particulière, elle aveugle l'esprit, dérègle les passions, enflamme la cupidité, et ce que toutes les sollicitations du démon n'auraient pas été capables de nous faire commettre, une malheureuse occasion le fait. Que si donc l'occasion est une tentation trop forte pour les plus solides vertus, n'est-ce pas une présomption de croire que la nôtre, qui est faible et chancelante, se pourra soutenir ? Aussi est-ce l'excuse et le prétexte ordinaire dont se couvrent les personnes mondaines, quand on leur reproche leur facilité à retomber dans des péchés qu'ils ont souvent détestés aux pieds d'un confesseur. On se trouve tous les jours en de si fâcheuses conjonctures, disent-ils, que le mal devient presque nécessaire : je suis de leur avis ; mais c'est cela même qui les oblige de fuir ces conjonctures, parce qu'il n'y a pas moyen de vaincre autrement ; *Fugit et vicisti*, disait saint Jérôme à un de ses

disciples. Vous me demandez le secret de demeurer fidèle à Dieu, je vous le donne ; en un mot, fuyez, quand vous vous trouverez par hasard dans ces occasions, mais ne les recherchez jamais si vous ne voulez être vaincu ; et c'est la réponse qu'il faut faire à ces personnes qui ne songent en ce temps de débauché qu'à passer le temps dans le jeu, dans les festins, dans les spectacles, et qui, dans les autres temps, sont tout le jour dans des conversations libres et enjouées, où tout parle, la contenance, le geste, les regards, les habits. Quoi ! l'on se tiendra auprès du feu sans en ressentir l'ardeur ? Ah ! que ces occasions sont dangereuses ! qu'elles sont fréquentes ! qu'elles sont funestes ! il ne faut qu'un mot dit plaisamment, un compliment trop bien reçu, une galanterie racontée avec agrément, pour faire impression sur l'esprit ? Les autres assemblées ne sont guère moins dangereuses ; car pouvez-vous entrer dans une salle de bal sans vous apercevoir du péril ? Le poison ne vous est-il pas présenté de toutes parts ? Ne savez-vous pas même qu'avant que d'y entrer, on a préparé ce venin mortel ? Qu'y voit-on, qu'y dit-on, qu'y fait-on qui ne soit propre à corrompre le cœur et à inspirer les plus dangereuses passions ? et vous me demandez si c'est une occasion prochaine qui le peut mieux savoir que vous ? tout ce qui peut flatter votre inclination et votre penchant n'y est-il pas mis en œuvre ? Dans les spectacles, comme sont les comédies, les sentiments les plus tendres et les plus passionnés n'y sont-ils pas représentés et animés par tout ce qu'il y a d'art et d'artifice dans les discours et dans les caractères les mieux touchés ? Demandez après cela s'il y a du danger, vous ne le savez que trop, et je n'ai à vous répondre que ces mêmes paroles de saint Jérôme : *Fuge et vitisti*, fuyez l'occasion, si vous voulez éviter le crime.

CONCLUSION.

C'est toute la conclusion que nous devons tirer de ce discours, de nous délier toujours de nous-mêmes, et de croire que, dans ces occasions où nous nous exposons, n'ayant rien à attendre de Dieu, et tout à craindre de notre part, nous n'éviterons jamais le péché. Hélas ! aurait-il fallu tant de temps et tant de raisons à vous convaincre de cette vérité, si vous aviez fait réflexion combien nous avons déjà à craindre de nous-mêmes. Saint Paul, en qui la grâce avait en quelque manière détruit la nature, qui avait été élevé jusqu'au troisième ciel et qui avait une force si invincible, qu'il déliait toutes les créatures de lui arracher l'amour qu'il avait pour son Dieu, qui méprisait les naufrages de la mer et les périls de la terre, saint Paul, dis-je, appréhendait de perdre l'innocence de son âme, en vivant dans un corps sujet au péché ; et nous, qui n'avons pas la même grâce ni la même force, nous ne craignons point de nous jeter dans les occasions du péché et de marcher au milieu des pièges qu'on nous tend ? *Scito quod in medio liquorum*

ingrederis (*Eccli.*, IX), s'écrie le Sage, pensez-y, faites-y réflexion plus à loisir, apportez-y toute l'application de votre esprit, vous ne sauriez jamais trop prendre de précautions sur ce point. Ne vous appuyez pas, ni sur votre vertu, ni sur votre état, ni sur votre fidélité passée, puisqu'il n'y a rien qui soit à l'épreuve du danger qui se trouve dans l'occasion, au lieu que le soin de l'éviter est la marque la plus certaine du désir que l'on a d'être fidèle à Dieu, le moyen de conserver la grâce en cette vie et de mériter la gloire dans l'autre ; je vous la souhaite, etc.

SERMON LXXVIII.

SUR LA SOLITUDE DU CŒUR ET LA FUITE DU MONDE.

Ductus est Jesus in desertum a spiritu. (Math., IV.)

Jésus fut conduit par l'esprit dans le désert.

Comme toutes les actions du Fils de Dieu sont autant d'instructions pour la conduite de notre vie et autant d'exemples que nous avons devant les yeux pour nous former sur ce glorieux modèle, il est sans doute de notre intérêt, Messieurs, de savoir les causes de sa retraite et les motifs qui le portèrent à fuir la compagnie des hommes, pour passer quarante jours dans un désert. Or à là-dessus diverses pensées : c'est, disent les uns, qu'il a voulu établir le jeûne et la pénitence dans son Eglise, laquelle, dès le temps des apôtres, a consacré, en mémoire de cette retraite, quarante jours de jeûne public et solennel ; c'est, selon les autres, qu'il a voulu jeter les fondements de la vie solitaire et sanctifier les déserts, peuplés dans la suite par tant de saints anachorètes, lesquels y ont mené une vie toute céleste ; c'est enfin, disent les autres, qu'il a voulu nous apprendre par là à chercher la retraite, à aimer la prière et à converser avec Dieu, avant que de converser avec les hommes.

Quoique ces raisons soient toutes bien fondées, je m'arrête cependant à celle qui me semble la plus importante, et dont j'espère que nous retirerons le plus de fruit et le plus d'instruction, savoir, que le Saint-Esprit, dont le Sauveur était rempli, et qui, peu de temps auparavant, était descendu sur lui sous la figure d'une colombe, ne le conduisit et ne le pousse dans ce désert qu'afin de le disposer et de le préparer à cette grande affaire du salut du monde, pour laquelle il était venu sur la terre. En effet, c'est là qu'il en prend toutes les mesures, qu'il en concerta le projet, qu'il traite avec son Père de tout le détail de cette entreprise et de tout ce qui en regarde l'exécution ; mais comme il est la sagesse même, qui n'avait pas besoin ni de temps ni d'une plus sérieuse méditation pour trouver les ouvertures et les moyens d'y réussir, il n'y pense et ne s'y applique de la sorte que pour nous apprendre nous-mêmes à y penser et les précautions que nous devons apporter pour y penser avec fruit. Or, la plus nécessaire et la plus infaillible de ces précautions est la fuite et la séparation du monde : sé-

paraison sinon de corps pour toujours, comme est celle de ceux qui embrassent la vie religieuse, du moins toujours de cœur et d'esprit, et souvent même d'effet et de corps, puisque le monde étant si opposé à Dieu, dans son esprit, dans ses maximes et dans sa conduite, il est impossible d'y faire son salut, sans cette séparation et cette retraite. C'est cette grande et importante vérité que je tâcherai de vous faire voir, après avoir imploré les lumières du Saint-Esprit, qui conduisit le Sauveur du monde dans ce désert. Adressons-nous pour ce sujet à la glorieuse Vierge, et lui disons : *Ave, Maria.*

Quoique Dieu n'ait imposé à personne l'obligation d'embrasser la vie religieuse, on ne peut nier toutefois, Messieurs, qu'il n'y ait obligation de fuir le monde, puisqu'il est l'objet des malédictions et des anathèmes du Sauveur, et que celui qui l'aime est l'ennemi déclaré de Dieu. Mais comme cette obligation ne se doit pas entendre d'une séparation effective et d'une entière privation de tout commerce, de toute compagnie et de tout ce qui a absolument rapport au monde, et que cette retraite et cette solitude qu'il faut chercher ne consiste pas à vivre seul, hors des villes et éloigné de tout emploi et de toutes sortes d'affaires, je crois que, pour ne point se méprendre sur la manière de vie qu'un chrétien doit mener dans le monde, il est nécessaire de savoir d'abord ce qu'on entend par fuir le monde, quel est ce monde qu'il faut fuir, aussi bien que cette solitude qu'il faut chercher. Car, comme on nous fait des peintures différentes de l'une et de l'autre, et qu'on aurait de la peine à décider à quoi précisément l'on est obligé, je suis d'avis de démêler un peu cette matière pour voir nettement et sans équivoque quel est le devoir d'un chrétien sur ce point assez important pour mériter notre attention.

Ce monde, en effet, chrétiens, a comme diverses faces par où on le peut considérer, ce qui donne lieu d'en faire divers caractères, selon ces différents regards. C'est, disent les uns, cette Babylone que saint Jean vit dans son *Apocalypse*, laquelle portait dans ses mains un vase d'or plein des abominations et des impuretés de sa fornication; ou, pour parler sans énigme, c'est l'empire du sardanale, l'école du libertinage, un gouffre de débordements et de débauches, un abîme de toutes sortes de vices et de crimes. Telle est l'idée que saint Cyprien, saint Jérôme et les premiers Pères de l'Église nous en ont donnée; mais on n'a pas coutume, maintenant, de dépendre le monde avec des couleurs si noires, puisque tous ceux qui y vivent ne sont pas du nombre de ces abominables dont parle saint Paul, qui vivaient dans les ténèbres du paganisme; et s'il s'y trouve encore des pécheurs de ce caractère, il est tout évident qu'y ayant un précepte après de les fuir, on ne peut dire d'un ton assez haut et assez ferme, avec le Prophète : *egredimini de Babylone (Jerem., XLVIII)*, soitez au plus tôt de cette Babylone.

Le monde se présente donc à nous aujourd'hui avec des traits moins odieux. C'est une assemblée de gens, dont les uns oisifs, plongés dans la mollesse et dans l'indolence, n'ont pas de plus grande affaire que de n'en point avoir du tout; et les autres sensuels et voluptueux, à qui le jeu, la table, les compagnies, en un mot, à qui tout plaisir, de quelque genre qu'il soit, tient lieu de souverain bien et qui se font enfin une occupation de raffiner sur toutes sortes de divertissements. Cette idée du monde, bien loin de nous en donner de l'horreur, nous le représente par l'endroit le moins criminel et le plus capable, au contraire, de nous y engager. On ne peut cependant suivre ce parti, non plus que celui que nous venons de décrire un peu plus haut, sans se mettre en évident danger de se perdre, et, par conséquent, il n'y a nul doute qu'il n'y ait une obligation de se séparer de ce monde, presque aussi corrompu, quoique plus agréable que le premier. Mais comme ce n'est encore qu'une partie des hommes qui vivent de la sorte et qu'on ne laisse pas de se perdre dans le monde, quoiqu'on ne soit pas de ce nombre, ce qu'il faut entendre par ce monde, que Jésus-Christ fuit aujourd'hui et que nous devons fuir à son exemple, est l'esprit du monde; ce sont ses maximes, ses vues; c'est sa conduite, qui est de rapporter tout à ses intérêts, de s'avancer, de se faire valoir, de chercher ses commodités et son plaisir partout et de mettre pour cela toutes sortes de moyens en œuvre, sans s'embarrasser si la conscience et le salut y sont intéressés. Or, comme ce monde et cet esprit du monde se trouvent partout, dans tous les états et dans toutes les conditions, je dis que c'est là ce qu'un chrétien est obligé de fuir, et que l'éloignement de ces maximes et de cet esprit du monde s'appelle séparation, vie retirée et solitude de cœur, parce qu'on doit vivre dans le monde comme si l'on en était entièrement séparé.

Ce qui étant ainsi expliqué, je dis, Messieurs, que cette séparation, qui consiste à renoncer à l'esprit du monde et à tout commerce avec ceux qui en suivent les maximes, est indispensable à un chrétien qui veut pourvoir à la sûreté de son salut; et cela pour deux raisons principales qui feront tout le partage de ce discours. La première est prise de la difficulté qu'il y a de demeurer dans le monde sans s'y pervertir, et c'est ce qui oblige les âmes encore innocentes de s'en séparer, de la manière que nous l'avons expliqué, de peur d'être infectées de la corruption qu'on y respire et qui est inévitable autrement. La seconde est aussi prise de la difficulté encore plus grande de se convertir à Dieu, pour mener une vie chrétienne, quand on a une fois pris les maximes de ce monde pervers et réprouvé de Dieu, sans rompre tout commerce avec lui par la retraite, et ce point regarde les pécheurs attachés à ce monde depuis longtemps. Donnez-moi, s'il vous plaît, une favorable attention,

pendant que je vous développerai ces deux importantes vérités.

PREMIÈRE PARTIE.

Je me sers pour vous convaincre de la première des paroles du grand saint Augustin, dont l'exemple et l'autorité sont de pareil poids en cette matière: savoir que le monde agit sur ceux qui y demeurent en trois manières capables d'ébranler les plus fermes et de corrompre les plus saints: *Exemplo inficit*, dit-il, *errore decipit*, *præcepto deficit*; il les corrompt par le mauvais exemple qu'il leur met devant les yeux et qui fait une vive impression sur leur cœur. Il les séduit par l'erreur et par les fausses maximes qu'il leur inspire insensiblement, il leur prescrit des lois contraires à celles de Dieu, et les porte à violer celles de l'Évangile qui leur sont opposées.

Je n'ai, Messieurs, qu'à vous expliquer ces paroles, qui contiennent les plus fortes preuves de la première vérité que j'ai avancée, qu'il est facile et presque inévitable de se pervertir dans le monde.

Car, premièrement, comment y demeurer et ne pas faire comme les autres? et comment suivre l'exemple des autres, et ne se pas pervertir? ne s'avouerez-vous pas que l'un et l'autre est également difficile, et c'est ce que saint Augustin appelle la corruption du mauvais exemple, *exemplo inficit*. En effet l'expérience ne nous fait-elle pas voir tous les jours, que le commerce qu'on a avec les gens du monde nous remplit l'esprit, non-seulement des images de leurs personnes, mais encore des idées de leurs passions, et en fait naître de semblables en nous; cette contagion est comme attachée à tous les objets qui nous environnent; en sorte que de quelque côté que l'on jette les yeux, on ne voit que ce qui est capable de corrompre le cœur et de souiller par un attachement presque inévitable: car enfin, tout ce qui se présente à nos sens peut donner la mort à notre âme; et il n'y a personne qui ne puisse dire en un sens moral, ce que le premier de tous les réprouvés disait à la naissance des siècles, *Omnis qui me invenerit occidet me.* (Gen., IV.) Tous ceux que je trouverai en mon chemin me poursuivront pour m'ôter la vie, je rencontrerai des pièges à chaque pas, des embûches dans tous les lieux, des dangers dans toutes les conditions et des précipices partout.

Or, qui pourra se conserver parmi tant d'occasions présentes et tant d'exemples pernicieux? qui pourra se conserver, en demeurant dans un séjour, dans lequel, comme dit saint Ambroise, la mort entre par tous les sens, et où l'on ne peut ni rien voir, ni rien entendre, qui ne soit un poison qui s'insinue aussitôt jusque dans le cœur. *Ubi respexit oculus, et mentis sensum avertit? ubi audivit auris, et intentionem cordis inflexit?* Non, ce n'est pas connaître le fond de la faiblesse et de la corruption des hommes, que de croire qu'on puisse demeurer en assurance dans un lieu si dangereux; car on ne

peut sans y voir ce que font ceux qui sont de même rang, de même naissance et de même profession que nous; or voir ce qu'ils font sans être ému, ébranlé et comme entraîné par ce torrent de l'exemple, c'est ce que je tiens pour moralement impossible, parce qu'il faudrait pour cela livrer un combat continu et dont l'inconstance de l'homme n'est pas capable.

Que si les saints, qui ne voient le monde que pour le sanctifier, courent eux-mêmes le hasard d'être pervertis par l'exemple des autres, eh! que doit-on attendre de ceux qui n'ont pas, à beaucoup près, un aussi grand fonds de vertu, qui ne songent qu'à y passer le temps et à y prendre leurs divertissements? peut-on croire qu'ils y soient en sûreté? que ne fera point cet exemple fortifié de leur faiblesse, et peut-être du penchant qu'ils ont déjà au mal? n'est-ce pas, comme si une personne déjà mal saine et susceptible de toutes les impressions de l'air, ne craignait point de demeurer dans une ville pestiférée; n'est-ce pas même l'excuse ou le prétexte que ces personnes apportent elles-mêmes, quand on leur reproche leur facilité à se laisser aller aux divertissements dangereux; le moyen de se défendre des sollicitations si pressantes? peut-on vivre dans le monde et ne pas vivre comme le monde? ce serait s'ériger en censeur que de le contredire, et s'attirer les railleries et le mépris de tous ceux que l'on refuserait d'imiter: c'est donc, ajoutent-ils, un mal nécessaire et dont il est impossible de se garantir. Oui, ils raisonnent juste; mais s'il est impossible de voir le monde sans s'y attacher, sans l'aimer, sans suivre son exemple, s'il est impossible d'y entretenir commerce, sans s'exposer au péril de se pervertir, et de devenir ennemis de Dieu; c'est donc aussi raisonner plus juste et plus chrétiennement, d'inférer de là que c'est une nécessité et une obligation de s'en séparer, de rompre avec lui, et de penser à la retraite et à la solitude.

Que si le désir de notre salut ne nous porte pas jusqu'à faire un divorce effectif, en renonçant à nos biens et à notre liberté, afin de suivre le Fils de Dieu par la pratique des conseils évangéliques, peut-on du moins se dispenser d'une séparation intérieure, par laquelle l'âme persuadée de sa faiblesse, et convaincue des forces de ses ennemis, évite le péril, de crainte d'y trouver sa perte. Et je parle d'une séparation et d'une retraite, qui consiste non-seulement dans l'éloignement du péché, mais encore des occasions qui y conduisent; je parle d'une fuite du monde, et d'une solitude par laquelle, en s'éloignant des compagnies et des divertissements trop mondains, l'on fasse de sérieuses réflexions sur les vérités de l'autre vie, et où l'on s'applique à la prière et aux bonnes œuvres, sans se partager entre Dieu et le monde, comme font quelques-uns, qui ne contentent ni l'un ni l'autre, parce qu'il est impossible d'être au service de ces deux maîtres tout à la fois.

C'est la raison que Moïse alléguait à Pha-

raison pour l'obliger de laisser aller le peuple d'Israël dans le désert, afin d'offrir un sacrifice au vrai Dieu; nous ne pouvons le faire en demeurant parmi vous, lui disait-il, parce que les animaux qui nous doivent servir de victimes sont les dieux mêmes que tout votre peuple adore, lequel ne souffrira jamais que nous les immolions à une autre divinité. Il faut donc que vous nous laissiez sortir, il faut que nous nous éloignions nécessairement de vos peuples idolâtres, pour rendre à notre Dieu le culte qui lui est dû. Dans une conjoncture toute semblable, quand on prétend demeurer dans le monde, et y servir Dieu, un chrétien y doit faire un continu sacrifice, comme l'assure saint Paul; mais par malheur la victime de ce sacrifice est l'idole que le monde adore, il faut y sacrifier ses plaisirs des sens, par la mortification du corps, et le monde adore tout ce qui le flatte; il faut immoler ses intérêts par un détachement des choses de la terre, et c'est la grande Divinité que le monde reconnaît; il faut y sacrifier son honneur, par une humilité chrétienne qui nous fait renoncer au faste, aux grandeurs et à l'ambition, et c'est ce que l'Apôtre appelle le Dieu du siècle. Or il est impossible d'immoler aux yeux de l'Égypte les dieux mêmes que l'Égypte adore; je veux dire qu'on ne peut renoncer en demeurant dans le monde, aux choses que le monde estime et dont il fait ses idoles, parce que ce serait s'attirer sa persécution, que de prendre le contre-pied de son procédé, ce serait se mettre en danger de se voir entraîné par la foule et par le torrent, contre lequel il est très-difficile de se roidir, rien n'étant plus capable de nous séduire, et de nous pervertir que les exemples et les railleries du monde, à moins qu'on ne s'en sépare pour être à couvert de ses censures et de ses persécutions.

Que si l'exemple du monde est si pernicieux, les maximes qu'il nous inspire ne le sont pas moins, et c'est la seconde chose, dit saint Augustin, qui nous oblige à cette séparation, *errore decipit*. En effet, ceux qui l'ont le mieux connu nous le représentent comme un grand feu, embrasé de cette triple concupiscence qui y règne, et dont les flammes enveloppent, brûlent et consomment presque tous ceux qui y vivent. *Quidquid est in mundo concupiscentia est oculoꝝum, concupiscentia carnis, et superbia ritæ.* (II Joan., II.) Ce sont comme les éléments dont le monde est composé, et qui se trouvent par conséquent partout, ou plutôt ce sont les premiers éléments, c'est-à-dire les premiers principes qu'on y apprend, les premières maximes qu'il inspire, les premières leçons qu'il fait à ceux qui le pratiquent, et qui ont commerce avec lui, et les premiers sentiments enfin que l'on y prend et que l'on y suce, pour ainsi dire avec le lait: or comme l'on n'y voit et que l'on n'y estime que l'éclat, que la grandeur et que les richesses, qu'on n'y parle que de ceux qui s'y distinguent des autres par l'opulence ou par l'heureux succès de leurs entreprises; et que

la plupart des hommes ne pensent qu'à cela seul, on en prend insensiblement l'esprit; c'est-à-dire qu'on se fait à ses manières, qu'on ne se remplit que de fausses idées des choses de la terre auxquelles le cœur s'attache, et qu'on ne tourne ensuite toutes ses pensées, tous ses desirs, toutes ses espérances et toutes ses affections que de ce côté-là.

C'est ce que j'appelle, avec saint Augustin, l'erreur où est le monde, et dont le monde trompe et séduit non-seulement ceux qui le suivent par une profession ouverte et déclarée, mais encore tous ceux qui le voient et qui y demeurent, *errore decipit*. Vous diriez qu'un vaste et obscur nuage répand des ténèbres partout pour nous ôter la lumière de la vérité, en ne nous laissant voir que la vanité; ce que le Saint-Esprit a encore exprimé plus heureusement par la bouche du Sage, lorsqu'il appelle le monde une illusion et un ensorcellement qui nous fait prendre une chose pour une autre: *Fascinatio nugacitatis obscurat bona, et inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum terrena cogitantem* (Sap., IV); comme qui dirait un charme malheureux qui nous éblouit tellement que nous ne persons qu'aux choses de cette vie, et que je ne puis assez vous faire concevoir si je n'y ajoute le terme dont se sert le prophète Isaïe, que c'est un esprit de vertige qui est comme répandu sur tous les hommes: *Miscuit spiritum vertiginis* (Isa., XIX), qui, les emvrant des douceurs du monde, les empêche de faire un juste discernement de ce qu'on y voit, pour démêler le bien d'avec le mal.

Mais ce qu'il y a de plus funeste, c'est que ces maximes, ces fausses idées, ces erreurs et ces ténèbres étant répandues par tout le monde, enveloppent tous ceux qui y vivent, de sorte que ceux-là passent pour des personnes grossières, qui n'en savent pas les maximes, qui n'en ont pas les manières et qui ne prennent pas part à ses plaisirs. Aussi tous en prennent-ils et l'esprit et les sentiments à force d'y demeurer; comme quand une personne arrive dans un pays étranger, le vivre, les habits, le langage, les humeurs, les coutumes et les manières des gens du pays le choquent d'abord; mais avec le temps tout cela ne lui semble plus si étrange; l'œil s'y accoutume et l'esprit s'y fait; il en prend l'air peu à peu, et après quelques années il s'y habitue tellement qu'on ne le distingue plus des naturels du pays. C'est ce qui arrive à ceux qui commencent à entrer dans le commerce du monde; quelques principes de piété qu'une bonne éducation leur ait fortement imprimés, quelques bonnes inclinations qu'ils aient reçues de la nature et quelque soin qu'on ait pris de les former à la vertu, ils se corrompent peu à peu et deviennent entièrement semblables à ceux qu'ils y fréquentent.

Je veux que ce soit le plus beau naturel du monde, secondé des instructions, des exemples et des avertissements nécessaires; je vous accorderai encore qu'avec tous ces

avantages d'une heureuse naissance il se défendra quelque temps des impressions de ce monde pervers, et que ces sentiments de piété ne seront pas si tôt étouffés par les passions que la ferveur de l'âge a coutume d'exciter; mais quand il ne verra presque jamais la pratique des principes qu'il a reçus de ses maîtres, et qu'on ne lui parlera que de se pousser et de se faire valoir parmi ses semblables; qu'il n'entendra louer que la bravoure, les emplois honorables, les établissements avantageux; quand il verra les personnes de piété et de vertu traitées d'esprits faibles, quelle résolution assez forte, quel naturel assez constant et quelle piété assez affermie pour ne pas donner dans les sentiments des autres? pour ne pas estimer ce que tout le monde adore et ne pas rechercher ce que chacun poursuit avec ardeur? Ne fera-t-il pas enfin comme ces Israélites, lesquels étant mêlés avec les Assyriens, après y avoir quelque temps gémi et soupiré, perdirent peu à peu le désir et le souvenir de leur chère patrie, apprirent le langage de ceux avec qui ils vivaient, et en prirent enfin toutes les manières, comme si ce n'eût été qu'un même peuple, et qu'ils eussent toujours vécu sous les mêmes lois.

De sorte que tout ce que la bonne éducation peut faire, c'est peut-être de préserver des plus grands désordres, des injustices, des violences et de ces débauches brutales, où se plongent les mondains les plus corrompus; parce que ces crimes ont quelque chose d'odieux, et de honteux tout à la fois, et qu'un homme bien né sait trop bien ménager sa réputation pour s'y laisser aller; mais il y a d'autres maximes, qui pour n'être pas si criminelles, ne sont pas pour cela chrétiennes, et qui ne sont que trop capables de perdre les hommes, comme le luxe, l'ambition, le jeu et tant d'autres qui les entretiennent dans une erreur, en quelque façon plus dangereuse que celle des plus déterminés dans le vice, parce qu'il est plus difficile de les désabuser de la pensée qu'ils ont, qu'en cela ils ne font point de mal, comme si ce n'en était pas un assez grand que de ne point faire de bien et de faire consister tout leur bonheur et tout leur mérite dans ces vertus civiles et politiques qui font à la vérité un honnête homme, mais non pas un véritable chrétien. Ne pouvant donc accorder les maximes du christianisme avec celles du monde, il faut nécessairement s'en séparer, pour ne point donner dans ses erreurs et ne le point suivre dans ses égarements; l'esprit du christianisme est un esprit de solitude et de retraite qui est dans le monde, mais qui n'est point de ce monde; car, comme disaient d'abord les Israélites, lorsqu'ils furent menés captifs en Babylone : *Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena* (Psal. CXXXV); comment vaquer aux exercices de piété et de salut parmi tant d'obstacles? comment conserver la paix du cœur, parmi tant d'agitations? comment pratiquer cette mortification des sens parmi tant de divertissements?

où trouver ce temps et ce loisir de penser à Dieu parmi ces interruptions continuelles? comment se conduire par les maximes de l'Évangile, parmi tant de maximes contraires? mais comment accorder les commandements d'un Dieu avec les lois de ce monde?

C'est le troisième désordre qui s'y rencontre, et qui montre combien il est malaisé de ne s'y pas pervertir, *præcepto deficit* : car si l'on ne peut absolument être sauvé sans l'exacte et l'entière observation des commandements de Dieu, et s'il suffit d'en violer un seul, et une seule fois, pour perdre son amitié et sa grâce et se mettre en état de damnation; jugez s'il est difficile de vivre innocent parmi ce qu'on appelle le monde, qui porte les hommes sans cesse à le violer, qui en suggère les moyens, qui nous met à tous moments dans des occasions de le faire d'autant plus dangereuses qu'il est plus difficile d'y résister, parce qu'outre les exemples puissants et les maximes contraires à celles de l'Évangile, il y a encore mille rencontres dans le monde, où les péchés semblent perdre ce nom odieux qui en donne tant d'horreur aux personnes qui ont encore quelque crainte de Dieu, à cause qu'ils n'ont rien de honteux dans l'idée des hommes, quoiqu'ils ne laissent pas d'être grands devant Dieu, comme les omissions des obligations chrétiennes, par exemple d'assister les pauvres dans le pressant besoin qu'ils ont de notre secours, pendant qu'on fait des profusions en des festins et en des meubles superflus; d'autres dont on fait gloire, comme de savoir tirer raison d'une injure et d'un affront, et couvrir une vengeance du nom de justice; d'autres qu'on commet sans scrupule et sans rougir, parce que la coutume les a autorisés, comme le jeu et les folles dépenses; d'autres qu'on regarde comme des bagatelles, comme sont les immodesties dans les habits, ces discours enjoués, et ces libertés à qui l'on donne le nom de galanterie; d'autres qu'on se croit permis, comme d'appuyer un ami de son crédit et de son autorité dans une chose injuste; d'autres dont on se met comme en possession, à raison de sa naissance, de sa charge et de son emploi, et d'autres enfin qu'on se persuade être nécessaires, parce qu'il faut de grands efforts et de grandes violences pour s'en garantir, comme sont les fortes habitudes que l'on a contractées; *præcepto deficit*. Ainsi il est malaisé de ne se pas pervertir dans le monde, parce que quand on aurait assez de force pour résister au torrent de ses exemples, quand on pourrait ne se point entêter de ses maximes et ne pas donner dans ses erreurs, ce serait toujours une chose moralement impossible de se tenir ferme dans un lieu si glissant, de ne point violer des préceptes dont on justifie l'infraction, ou qu'on excuse sur la nécessité, ou dont enfin on ne veut ni connaître ni pénétrer toutes les suites, de crainte d'être obligés d'y apporter le remède.

Lors donc, chrétiens, que l'on prêche contre le monde, qu'on représente les dé-

sordres qui s'y commettent et les dangers qu'il y a de s'y perdre, ne vous imaginez pas qu'on n'en veuille qu'à ces crimes énormes, à ces haines furieuses, à ces vengeances cruelles, à ces médisances envenimées, à cette avarice insatiable, à cette ambition déréglée et à ces débauches monstrueuses qui se voient dans le monde; il y a un monde moins criminel, mais qui n'est pas innocent pour cela; c'est la réflexion de saint Chrysostome sur les invectives presque continuelles que le Sauveur du monde fait dans l'Évangile contre les scribes et les pharisiens que nous nous figurons peut-être comme des monstres et comme des gens souillés de toutes sortes de vices; et cependant, c'étaient les honnêtes gens de leur temps, les personnes les plus considérables de la ville et ceux qui servaient de modèles aux autres; et nous ne voyons pas même que le Sauveur leur reproche d'autres crimes que l'ambition, le désir de tenir partout le premier rang, d'affecter une piété apparente et de vouloir être regardés sur le pied de gens de bien; mais comme le Fils de Dieu était venu pour désabuser les hommes et pour dissiper les ténèbres où ils vivaient, il découvrait le mal le plus caché et le plus difficile à guérir; il voyait que la plus grande partie des hommes trompés par une apparence de religion, négligeaient leurs plus importants devoirs et se contentaient des vertus civiles qui font les honnêtes gens et qui attirent l'estime des hommes. C'est pourquoi il décrie, il réprouve, il condamne la piété apparente des pharisiens, et sous ce nom l'innocence et la vertu prétendue de ce monde que je vous dépeins, vertu qui va bien à empêcher qu'on ne se plonge dans le vice, mais qui ne conduit pas jusqu'à la pratique des vertus que prescrit l'Évangile; de l'humilité chrétienne, de la mortification des sens, du détachement des biens de la terre et des autres qui sont de véritables préceptes; l'on en observe à la vérité quelques-uns, puisqu'on garde dans le monde des mesures de bienséance, et qu'on y a soin de sa réputation; mais on ne les observe pas tous, puisqu'on ne pratique point les vertus qui sont commandées, et absolument nécessaires pour faire son salut. Et c'est ce que saint Augustin entend par ces paroles, *præcepto deficit*. D'où je conclus encore une fois que si nous voulons vivre en chrétiens, nous devons mettre une séparation entre le monde et nous, pour pouvoir dire que si nous y vivons, nous ne vivons pas comme lui; que nos mœurs, nos maximes et nos manières nous en éloignent, et qu'ayant renoncé à ses pompes et à toutes ses vanités dans le baptême, nous tâchons de garder notre promesse et de nous acquitter des essentiels devoirs du christianisme. Déclarons-nous donc promptement contre un ennemi si terrible: éloignons-nous des lieux et des assemblées, où non-seulement l'on est dans un danger évident de se pervertir, mais encore dans une plus grande difficulté de rentrer dans son devoir

et de se convertir. C'est le sujet de ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quoique la conversion d'un pécheur et le retour d'une vie libertine et déréglée à une plus sainte et plus régulière soit l'ouvrage de la grâce, et, comme parle l'Écriture, le changement de la main toute-puissante du Seigneur; c'est cependant une vérité qui ne souffre point de contestation que de notre part, il faut coopérer à ce grand ouvrage, en suivant les lumières et les mouvements de cette grâce qui, faute de cela, demeure sans effet, et ne servira que pour justifier la juste vengeance que Dieu prendra de ces malheureux. J'avoue donc, chrétiens, que Dieu éclaire les gens du monde dans leurs ténèbres et qu'il les touche souvent au milieu même de leurs désordres; qu'il leur découvre le déplorable état de leur conscience; mais je soutiens qu'à moins de quitter le monde, ou par un renoncement entier, qui est le plus sûr et le plus parfait, ou du moins par un éloignement d'esprit et de cœur, qui est le plus difficile et le plus rare, il est aussi malaisé de se convertir dans le monde qu'il est facile et ordinaire de s'y pervertir, soit que nous considérions cette conversion dans sa cause et dans son principe qui est la voix de Dieu qui appelle l'homme, et que cet homme n'entend qu'imparfaitement parmi le bruit et l'embarras du monde, soit dans son effet qui est d'éloigner l'homme des dangers et des occasions du crime qu'il ne peut éviter que par cette retraite, soit enfin que nous envisagions cette conversion dans ses suites qui sont les fruits de pénitence et les exercices de piété, car ce n'est pas un véritable changement, si l'on ne passe d'un terme à un autre, et d'une vie criminelle à une vertueuse et plus digne d'un chrétien. Examinons donc les raisons qui rendent ce changement si difficile, et voyons si sans quitter le monde d'une façon ou d'autre, l'on peut se flatter de sa conversion qui est absolument nécessaire pour le salut.

Premièrement, Messieurs, il faut écouter la voix de Dieu et suivre le mouvement de la grâce pour faire une parfaite conversion, car c'en est la première démarche; mais Dieu n'agit pas tout seul. Je veux qu'il nous appelle du milieu des ténèbres, comme il appela Moïse: *Vocavit eum de medio caliginis*. (Exod., XXIV.) Est-ce assez que cette voix frappe l'oreille de notre cœur, si l'on ne s'y rend attentif? et si l'on ne conçoit ce que Dieu veut et ce qu'il demande de nous? Or, cette voix est étouffée parmi le tumulte et le grand bruit du monde, et à moins qu'on ne quitte pour un temps la pensée des affaires et des divertissements, et qu'on ne cherche la solitude et la retraite, on en demeure là; cette voix passe et l'on ne pense plus à sa conversion: sauvez-vous de la foule et du bruit, dit Dieu par son prophète, et cherchez le Seigneur dans la

solitude; c'est là qu'il parle au cœur, c'est là qu'il nous instruit de la vanité des choses de la terre, de l'estime qu'il faut faire de celles du ciel; c'est là qu'il nous fait considérer attentivement cette grande affaire de notre salut, et combien nous nous en sommes éloignés jusqu'à présent; c'est là enfin qu'il ôte ce voile qui cache les choses de l'autre vie et qui nous empêche de voir la vanité de celle-ci.

Or, comme il ne suffit pas de penser légèrement à ces vérités, mais qu'il faut encore les approfondir, comment les examiner, les comprendre et y faire réflexion comme il faut, si on ne s'éloigne de l'embaras du monde et si l'on ne se retire dans la solitude? où tout le temps soit à soi, où l'attention que l'on doit apporter à ces grandes vérités ne soit point divertie; puisque, sans cela, les vanités, les divertissements, les bagatelles, les intérêts et les passions emporteront nécessairement tout le temps; puisque sans cela les lumières de la grâce seront offusquées par tout ce qui passera devant les yeux, et que l'application que l'on doit donner à la voix de Dieu sera détournée par le tumulte et par d'autres soins; mais surtout comment connaître sans cette retraite l'état de notre conscience, les ténèbres dont le monde est couvert, s'opposant toujours à la lumière de la grâce, qui ne peut nous éclairer dans un lieu si sombre? car il est à peu près du cœur du mondain comme d'un lieu obscur, où la lumière du soleil ne peut avoir d'accès; on ne voit point les ordures dont il est rempli, mais si l'on y fait des ouvertures par où la lumière puisse entrer, alors on y découvre jusqu'aux atomes qui voltigent, et jusqu'à la poussière qui couvre tout; c'est ce qui arrive à un pécheur qui veut penser à sa conscience et à sa conversion dans le monde; les lumières de la grâce ne trouvent point d'accès dans son cœur, les péchés les plus énormes ne paraissent qu'à peine durant cette épaisse nuit; si quelque rayon s'échappe et pénètre jusque dans son intérieur, il est aussitôt offusqué par mille autres objets, par mille autres affaires, par mille autres soins, tant il est vrai que, sans la fuite et l'éloignement du monde, on ne peut même prendre de mesures ni de pensées sérieuses pour sa conversion.

Que s'il est si difficile d'écouter seulement la voix de Dieu parmi ce tumulte, pent-on la suivre et lui obéir sans s'en séparer d'une manière ou d'autre, qui est la seconde chose que demande une véritable conversion, puisque c'est par là qu'il faut commencer par exécuter la résolution qu'on a prise de quitter les occasions, les lieux et les personnes, et tout ce qui nous portait au désordre, comme un saint Pierre, qui, pour plénier son crime, commença sa pénitence par se retirer et sortir du lieu qui lui avait été si funeste: or, c'est du commerce du monde que naissent les péchés qui nous séparent de Dieu; c'est là où a pris naissance cette passion violente que l'on a

pour les divertissements et pour les plaisirs; c'est là que s'est formé cet attachement aux biens de la terre, qui nous font perdre l'espérance et le souvenir de ceux du ciel; c'est là que s'est fomentée cette négligence de tout ce qui regarde le salut, cette dissipation d'esprit et cet oubli de Dieu; c'est enfin là que se sont forgées les chaînes qui nous ont si longtemps tenus dans un esclavage honteux, et vous croyez que demeurant dans ce lieu, dans ces occasions, parmi ces mêmes compagnies, vous renoncerez à ces divertissements et à ces plaisirs? que vous romprez les liens et les chaînes qui vous ont retenus si longtemps? que vous vous mettrez en liberté sans sortir de prison? en un mot, que vous ne quitterez cette manière de vie sans vous éloigner du commerce du monde. Ah! c'est vous abuser vous-mêmes, c'est prendre le change, et regarder comme une véritable conversion quelques bons sentiments que Dieu vous a inspirés, ou quelques efforts languissants que vous avez faits pour vous abstenir du crime. C'est faire comme un homme assoupi qu'un bruit extraordinaire réveille; mais qui, au lieu de quitter le lit et de se lever, y demeure, et ne fait qu'un faible effort, qui ne l'empêche pas de se rendormir comme auparavant.

Celui donc qui veut se convertir tout de bon et penser sérieusement à son salut, doit agir, doit s'évertuer, et commencer par se retirer de la voie de perdition, parce que la conversion et le monde sont deux termes opposés; l'on ne peut faire la moindre démarche vers l'un qu'on ne s'éloigne en même temps de l'autre. Car enfin, quand on vous parle de séparation et de l'éloignement du monde, je vous ai déjà dit qu'on n'entend pas par là qu'on soit obligé de se renfermer dans un cloître ou de se retirer dans une solitude où l'on ne voie personne; mais pour entendre ce que c'est que cette séparation à quoi nous sommes obligés, il faut supposer avec saint Augustin que comme ce n'est que par l'amour et par l'affection que nous nous approchons d'un objet et que nous nous y unissons, aussi c'est par la haine que nous nous en séparons; or, pour être à Dieu et faire une véritable conversion, nous sommes à la vérité indispensablement obligés de nous séparer du monde; mais cette séparation ne se peut pas toujours faire de telle manière que l'on en sorte effectivement pour embrasser la vie religieuse, parce que souvent la condition et l'engagement où la Providence nous a mis ne le permettent pas; il faut donc qu'elle se fasse de cœur, c'est-à-dire par la haine du monde et par le mépris du monde, par une guerre déclarée contre le monde, et jusqu'à ce que nous en soyons venus là, nous demeurerons toujours ennemis de Dieu: *Qui diligit mundum, non est charitas Patris in eo.* (I Joan., II.

Mais d'ailleurs comment le haïr, le mépriser, le combattre, pendant que nous converserons avec ceux qui l'aiment? Quelle

conversion, où l'on ne voit point d'aversion de son premier état? Peut-on s'assurer sur la résolution et sur la fidélité de ceux qui se ménagent avec Dieu et qui semblent laisser derrière eux un passage toujours ouvert pour retourner au monde quand il leur plaira? une parfaite conversion n'est point sujette à ces funestes retours; c'est pour toujours quand c'est tout de bon, et c'est tout de bon que l'on veut changer, quand on s'ôte à soi-même les moyens de changer encore une fois; or, c'est là ce qu'on ne peut faire, à moins qu'on ne s'éloigne des lieux, des dangers, des occasions, et de tout ce qui peut mettre obstacle à cette conversion.

Il faut donc que l'homme s'éloigne de ce qui s'oppose si ouvertement à ses desseins. Peut-être qu'on tournera en ridicule ce changement; peut-être qu'on taxera ce retour vers Dieu de légèreté! Quoi, Messieurs, vous écoutez encore le monde? car c'est le monde qui raisonne ainsi; c'est lui qui s'ingère de juger et de condamner vos actions. Si vous y êtes encore attachés, ces reproches, je n'en doute pas, vous seront sensibles; aussi ne serez-vous pas convertis. Pour que la conversion soit sincère, il faut fuir le monde, laisser parler le monde sans se mettre jamais en peine ni de ses louanges, ni de ses mépris, ni de ses promesses, ni de ses menaces. Que peut le monde contre un chrétien qui doit s'élever au-dessus de tout ce que le monde peut dire, penser ou faire? Fuyons donc le monde, ou du moins apprenons à le mépriser et à le haïr, parce qu'après l'éloignement du danger et la fuite des occasions, une véritable conversion demande encore une pratique constante des bonnes œuvres et des exercices de piété.

Or, je ne crains point de dire que quand les mouvements de la grâce auraient fait une assez forte impression sur un cœur pour ne pas succomber dans les rencontres qui se présentent et qu'il ne cherche plus, cependant, sans la retraite et sans la fuite du monde, au sens que je l'ai expliqué, ce cœur ne pourra s'adonner comme il faut aux saintes actions, à quoi tout chrétien, et particulièrement un chrétien pénitent et converti, est obligé; ou du moins, tous ces exercices de piété qu'il fera paraître quelquefois n'auront jamais rien de solide et ne produiront point de changement véritable dans les mœurs.

En effet, chrétiens, c'est une illusion dangereuse de la plupart des gens du monde, lorsqu'ils s'imaginent que pour se convertir il suffit de ne plus faire le mal sans se mettre en peine d'expier celui qu'ils ont déjà fait. C'est, dis-je, une très-grande erreur et une très-grande illusion, puisqu'il faut réparer le passé par des peines volontaires ou du moins par de bonnes œuvres, qui sont d'elles-mêmes satisfactoires, par une vertu que les mérites du sang du Sauveur y ont attachée: Or, c'est de là que vient une étrange difficulté de faire une en-

tière conversion en demeurant dans le monde, c'est-à-dire dans le même flux et reflux d'occupations, de visites et d'affaires; car, s'il est si difficile de s'y abstenir de faire le mal, quels plus grands obstacles n'y trouvera-t-on pas à y faire le bien? S'il faut racheter ses péchés par l'aumône, si l'on doit les expier par les austérités et par la mortification, si l'on est obligé de réparer le scandale que l'on a donné par une conduite de vie tout édifiante, ou en trouver le temps et la commodité dans le monde sans se soustraire aux occupations qui nous en dérobent le temps et le loisir? Comment entretenir cette ferveur et cette prompte volonté à faire le bien dans une continuelle dissipation d'esprit qui nous en ôte jusqu'à la pensée? Comment s'adonner à la prière et à la dévotion parmi tant d'autres soins que le monde fait naître et qu'il entretient? D'où il faut conclure qu'il faut donc s'en séparer si l'on veut véritablement servir Dieu, puisqu'il est aussi rare et aussi difficile d'y faire une véritable et une sincère conversion qu'il est aisé et ordinaire de s'y pervertir.

CONCLUSION.

Que conclure donc, si l'état de votre condition vous retient dans ce monde, l'intérêt de votre salut et les devoirs de votre religion vous en devant séparer? Usez du monde comme n'en étant pas, ainsi que dit l'Apôtre; car ce ne sont pas deux choses incompatibles, elles peuvent parfaitement s'accorder par la distinction que nous avons déjà apportée: vous avez une famille à gouverner, des enfants à conduire et à élever, un emploi que vous ne pouvez abandonner, parce que Dieu vous y a engagés; ces raisons vous obligent d'y demeurer, à la bonne heure, aussi ne vous fait-on pas un précepte de le quitter pour embrasser l'état religieux; mais comme vous êtes chrétiens et que vous avez un autre établissement à faire et pour vous et pour les vôtres, que vous avez d'autres intérêts plus grands et plus pressants à ménager et d'autres biens à acquérir, il faut vous séparer du monde dans un autre sens, c'est-à-dire mener une vie retirée, ne point entrer dans le commerce du grand monde, ne point avoir l'esprit du monde et renoncer entièrement aux vanités, aux plaisirs, aux divertissements et aux maximes du monde pour se faire une retraite au milieu du monde même. Et c'est ici où je ne puis assez louer la sainte coutume des retraites, qui a commencé depuis quelques années et qui est déjà établie en plusieurs villes de France. On voit des personnes de tout sexe et de toute qualité choisir un lieu écarté, une sainte solitude, où, débarrassés de tout autre soin et de toute autre occupation, ils ne s'occupent pendant huit jours qu'à penser à la grande et unique affaire de leur salut. C'est là où, sans obstacle et sans trouble, ils considèrent à loisir les grandes vérités de notre religion, où ils pleurent leurs péchés passés, où ils en cherchent

avec sincérité le remède, où ils choisissent à loisir un état de vie, s'ils sont encore libres, et où ils règlent ceux où ils sont déjà engagés. On voit déjà les fruits de sainte pratique par une réformation générale de la conduite de quantité de chrétiens, qui, par une vie plus régulière, marquent qu'ils sont véritablement à Dieu, et qu'ils veulent éviter avec soin tout ce qui les pourrait pervertir dans le monde. C'est là, Messieurs, ce qu'il vous serait aisé de faire de temps en temps, afin de vous séparer du monde et de penser sérieusement ensuite à cette grande et importante affaire, qui est d'acquiescer le ciel et un bonheur éternel, que je vous souhaite, etc.

SERMON LXXIX.

SUR LA CORRECTION FRATERNELLE.

Quis ex vobis arguet me de peccato? (Joan., VIII.)

Qui d'entre vous me convaincra d'aucun péché?

Si le Fils de Dieu, dans l'évangile de ce jour, donne si hautement le défi à ses plus grands ennemis de le convaincre d'aucun péché, c'était, Messieurs, pour les convaincre eux-mêmes du faux zèle qui les portait dans toutes les rencontres à reprendre ses actions, à censurer sa doctrine, à contredire ses paroles et à rendre suspects ses miracles les plus surprenants. Il pénétrait ce Dieu-Homme dans le fond de leurs cœurs l'envie secrète qui leur faisait mettre tout en œuvre afin de le rendre odieux au peuple que ses discours attiraient jusque dans les déserts; et, comme la gloire et la haute réputation qu'il s'était acquise faisaient ombre à celle des scribes et des pharisiens, qui s'étaient déclarés contre lui, il leur voulait faire entendre qu'au lieu d'être poussés par le motif d'une véritable charité à le reprendre de ses défauts, et à lui en faire une charitable correction, ils ne cherchaient qu'à le décrier et à se faire un plaisir malin de la honte et du blâme, dont ils s'efforçaient de le charger.

Ce Sauveur donc, sûr de son innocence et incapable même de péché par le mérite et la dignité de sa personne, a bien voulu se soumettre à leur censure, et a souffert qu'ils aient porté contre lui un arrêt de mort pour des actions qui méritaient des éloges et l'approbation du ciel et de la terre; mais aujourd'hui, pour répondre à leurs injustes reproches et à leurs fausses accusations, il les reprend eux-mêmes, et leur fait une correction charitable de leur infidélité du refus qu'ils font d'écouter sa parole, de se rendre à la vérité reconnue et de la passion qui les empêchait de le reconnaître pour leur véritable Messie. De manière qu'il oppose un véritable zèle à un zèle faux et outré; une charité sincère à une envie déguisée sous le voile de la charité; et enfin, il leur fait une juste réprimande, qui pouvait les faire rentrer dans eux-mêmes, s'ils l'eussent reçue en bonne part, au lieu de l'accusation mal fondée qu'ils lui font sur des défauts supposés et inventés uniquement pour le noircir.

C'est, chrétienne compagnie, à cette instruction du Fils de Dieu que je m'arrête, et que j'ai choisie parmi tant d'autres desseins, que me fournissait l'évangile de ce jour, pour vous entretenir d'un des plus importants devoirs du christianisme, mais le moins connu, et qui est peut-être aujourd'hui le moins observé; c'est la correction fraternelle, qui porte le nom même de charité, parce qu'elle en est un des effets, et qui, outre le commandement général que le Sauveur nous en a fait, contient un précepte spécial et tout particulier de contribuer par ce moyen au salut de mes frères, à les retirer de leurs désordres et à les empêcher de retomber dans le péché. Mais comme ce précepte d'un côté est d'une obligation si étroite, et de l'autre qu'il est si difficile à mettre en pratique, à cause des précautions qu'il faut prendre et des mesures qu'il y faut garder, pour vous y porter j'ai besoin des lumières du Saint-Esprit, que je lui demande par l'intercession de la glorieuse Vierge. *Ave, Maria.*

Dieu, Messieurs, qui porte une haine irréconciliable au péché et qui ne peut s'empêcher de le haïr partout où il se rencontre, conserve néanmoins une charité immense et une tendresse pleine de compassion pour les pécheurs. C'est pourquoi, comme il n'y a rien qu'il ne fasse pour détruire l'un, aussi n'y a-t-il rien qu'il ne mette en usage pour sauver les autres et pour les remettre dans la voie du salut. Qu'est-il nécessaire pour vous en convaincre de vous retracer ici tout ce qu'il a fait pour ce sujet; sa naissance sur la terre, les travaux de sa vie, les douleurs de sa mort, tout son sang versé avec tant d'amour, toutes ses paroles et toutes ses actions, tous les exemples qu'il nous a laissés et tous les préceptes qu'il nous a donnés, ne publient-ils pas cette vérité et nous permettent-ils d'en douter? Or voici le précepte à mon avis le plus capable de bannir le péché du monde et de rappeler le pécheur de ses égarements; le plus propre pour arrêter le cours de l'un, et pour remettre l'autre dans la voie du ciel qu'il a quittée; le plus efficace enfin pour le gagner à Dieu, comme parle l'Évangile, c'est de lui faire la correction, quand nous lui voyons commettre le péché, ou que nous sommes assurés qu'il l'a commis: précepte que le Fils de Dieu nous a intimé lui-même en termes exprès: *Si peccaverit in te frater tuus, vade et corripe eum inter te, et ipsum solum.* (Matth., XIII.)

Le malheur est que cette correction, qui est une des actions de la plus excellente charité que l'on puisse exercer envers le prochain, n'est guère moins difficile à faire que de la recevoir des autres; et, par conséquent, autant que notre orgueil a de peine à souffrir la honte et le déshonneur qu'il y a d'être repris, autant notre amour-propre trouve-t-il de difficulté à se résoudre à les reprendre. La crainte de leur déplaire ou de s'attirer leur haine, que la vérité a coutume de faire naître, les égards et les ména-

gements que l'on a pour les personnes que l'on trouve en faute, leur qualité, leur fierté, qui ne nous permet pas de les aborder, notre timidité naturelle, ou plutôt notre lâcheté, et enfin le peu de zèle que nous avons pour leur salut et pour le nôtre tout ensemble, sont autant d'obstacles qui nous empêchent d'accomplir un précepte formel, pressant, et auquel nous ne pouvons manquer sans nous rendre coupables du même péché que nous refusons de reprendre; et, comme parlent plusieurs docteurs, de nous rendre complices de tous ceux qu'ils commettront, et ensuite comptables de tout le mal qui arrivera, faute d'y avoir apporté le remède qui était en notre pouvoir.

C'est pourquoi j'ai dessein de vous faire voir dans ce discours, premièrement, l'importance de ce précepte, par le fruit qui en réussira s'il est observé comme le Fils de Dieu nous y oblige; en second lieu, quels sont ceux que ce précepte regarde; et enfin la manière de l'observer, c'est-à-dire les mesures et les précautions qu'il faut prendre pour s'acquitter de cette obligation. En trois mots, de vous montrer qu'on doit faire cette correction; qui la doit faire, et comment on la doit faire. Ce sera le partage de ce discours qui nous instruira d'une obligation également importante et négligée. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Le précepte de corriger son frère et de le reprendre de son péché ne peut manquer d'être important, puisqu'il fait une partie du précepte de la charité, que le Fils de Dieu appelle son commandement par excellence : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem.* (Joan., XV.) Et comme au sentiment de l'Apôtre, il a renfermé tous les autres commandements de la loi dans celui-là seul, je puis ajouter que ce seul acte de charité, qu'on exerce à l'égard du prochain, renferme encore éminemment tous les autres, puisqu'on le retire du plus grand de tous les maux, qui est le péché; qu'on lui procure le plus grand de tous les biens, qui est son bonheur éternel; qu'on l'assiste dans le plus pressant de tous ses besoins, qu'on lui donne le plus salutaire de tous les conseils, et qu'on lui rend enfin le plus considérable de tous les services. Aussi le Fils de Dieu a-t-il eu tellement à cœur cette action de charité, que, quoiqu'elle fût comprise dans le précepte général qu'il nous en a fait, il a voulu la spécifier encore plus en particulier, par ce commandement exprès : *Si peccaverit in te frater tuus, vade et corripue illum.* (Matth., XVIII.)

Il a défendu de juger témérairement de sa conduite ou de le soupçonner de quelque mauvais dessein, lorsque ce qu'il fait n'est pas évidemment péché; il a encore défendu plus expressément d'en dire du mal, ou de révéler aux autres le mal qu'on en sait, lorsqu'il est secret et caché; mais il a voulu qu'on le reprît de ses péchés, quand ils viennent à notre connaissance, et qu'on

l'avertît charitablement : premièrement, en particulier, pour lui épargner la confusion qu'il en recevrait en public; que s'il ne tire aucun profit de nos avertissements, qu'on lui en fit une plus forte réprimande en présence d'un ou de deux témoins, pour lui faire davantage sentir sa faute; et enfin qu'on le déférât à toute l'Eglise, afin que cette salutaire confusion le fit rentrer en lui-même. Que si tout cela était inutile et qu'on ne vît aucun amendement, il a voulu qu'on le traitât d'infidèle et de publicain, et que l'on rompit tout commerce avec lui. C'est le précepte qu'il nous a intimité de sa propre bouche et qu'il a lui-même observé en différentes rencontres.

Plût à Dieu, chrétiens, que ce précepte fût aujourd'hui observé avec la même rigueur et la même liberté qu'il l'était dans les premiers siècles de l'Eglise, et même dans l'ancienne loi ! Le vice, qui règne maintenant avec tant d'impunité, n'oserait bientôt plus paraître; et, au lieu qu'il se montre avec tant d'insolence, il deviendrait timide, ayant autant de censeurs et de juges qu'il trouverait de spectateurs, dont il redouterait le blâme et la répréhension. S'il se commettait des meurtres et des adultères, on trouverait aussitôt un Nathan, pour avertir ceux qui seraient coupables de ces crimes; s'il y avait quelque injuste usurpateur d'un bien d'autrui, un Elie s'élèverait pour aller trouver Achab, et pour lui dire de la part de Dieu : *Occidisti, insuper et possedisti, vendidisti es ut faceres malum in conspectu Domini.* (III Reg., XXI.) C'est injustement que vous possédez cet héritage, et vous êtes vendu à l'iniquité par cette déprédation si manifeste. S'il se trouvait des libertins assez perdus de conscience pour entretenir publiquement un commerce scandaleux, quelque nouveau Jean-Baptiste sortirait du désert pour lui dire avec une liberté toute chrétienne : *Non licet*, cela ne vous est pas permis, lui en dût-il coûter la vie, comme à ce glorieux précurseur. Enfin, si l'impiété, si la profanation, si les débauches outrées osaient paraître au milieu du christianisme, la charité susciterait aussitôt de fervents chrétiens et les animerait du même zèle, qui embrasa autrefois le cœur des Ambroise et des Chrysostome; et, s'il se glissait quelque corruption dans les mœurs, elle serait du moins secrète, autrement notre siècle trouverait des Salvien et de semblables prédicateurs poussés d'un véritable esprit de Dieu, pour arrêter le mal dans sa source et y apporter un prompt remède.

Mais aujourd'hui, autant que le vice est devenu effronté, autant la charité s'est-elle rendue timide; au lieu que si elle était sincère et véritable, elle serait généreuse et chasserait la crainte, comme parle l'Apôtre dans un autre sens; mais cette crainte ne lui est pas moins opposée dans le sens que je l'entends, puisque si elle nous oblige selon notre état et selon l'occasion de pourvoir au salut de notre prochain, la timidité et cette lâche crainte la retient et l'arrête, en

sorte qu'elle n'ose s'opposer au crime. Elle lui fait donc perdre jusqu'au nom même de charité, laquelle doit avoir pour but le salut de son frère; car à quelle occasion réservez-vous de la faire paraître, si elle n'ose agir ni se montrer en celle-ci, qui doit être le premier objet de votre zèle? vu que pour lever le plus grand obstacle qui se trouve à son salut, il ne vous en coûte qu'une parole, qu'un avertissement d'ami, qu'une correction charitable, qui sera capable de le retirer du précipice où il est tombé. Vous craignez de le choquer, de vous brouiller avec lui, et de n'avoir plus de part en sa confiance, et vous ne voyez pas que vous violez les plus saintes lois de l'amitié aussi bien que de la charité, par une trahison manifeste, qui est de le laisser périr faute d'un salutaire avis; de l'exposer aux censures et aux railleries des autres, qui ont peut-être plus de droit que vous de le reprendre et de l'avertir, mais qui, étant aussi lâches et aussi timides, commettent la même infidélité à son égard. Si cette personne que vous avertissez est raisonnable, elle se doit sentir obligée de votre liberté, et si elle en profite, elle vous en marquera même sa reconnaissance. Que si elle prend vos avis en mauvais part, aveuglée qu'elle est maintenant par sa passion, quand elle sera revenue à soi et qu'elle examinera votre procédé de sang-froid, elle verra que vous avez agi en véritable ami et elle vous sera redevable de son salut.

Je veux que celui qui reçoit ce bienfait soit ingrat et méconnaissant du bien que vous lui faites; si votre charité est véritablement chrétienne, vous ne devez pas laisser pour cela de le secourir en cette occasion et même avec plus de zèle, et agir pour lui contre lui-même. Comme un médecin qui n'a pas égard, s'il choque un malade frénétique, par le remède un peu fâcheux qu'il lui ordonne, il n'a en vue que de lui rendre la santé, il sait bien que s'il s'attire présentement sa colère, il l'en remerciera lorsqu'il l'aura parfaitement guéri; et, si le médecin n'est pas assez heureux pour y réussir, du moins il s'acquitte de son devoir et n'aura rien à se reprocher si son malade vient à périr. C'est la vue et le motif que vous devez avoir dans la correction que vous êtes obligé de faire à votre frère.

On n'exige pas absolument de vous que vous arrêtiez le cours de ses désordres, car souvent la violence du mal est plus forte que tous les remèdes; mais, comme parle saint Bernard (in libris *De Considerat.*), *exigeris curam, non curationem*. On vous oblige seulement d'en prendre soin, et d'appliquer au mal ce remède souverain d'une répréhension charitable; si elle n'a pas son effet sur lui, elle l'aura à votre égard, puisque vous vous acquittez par là d'un devoir chrétien, d'un devoir de charité qui vous engage envers votre prochain: *Mandavit unicuique de proximo suo (Eccli., XVII.)* Aussi le Fils de Dieu ne parle-t-il du succès de ce remède que sous condition: *Si te audierit, lucratus eris fratrem tuum*. S'il vous écoute, s'il est

sensible à son propre intérêt, s'il sait tirer le profit qu'il doit de vos charitables avertissements, vous serez votre véritable ami, son charitable médecin, et, en quelque manière, son sauveur: *lucratus eris fratrem tuum. (Matth., XVIII.)* Mais quelle qu'en puisse être l'issue, vous vous acquitterez d'un des plus importants devoirs de la charité; et, comme vous ne devez avoir rien plus à cœur que de contribuer au salut de votre frère, il n'y a rien qui vous doive donner une plus juste crainte que d'être cause de sa perte et de sa damnation, soit en le portant au péché par votre mauvais exemple, soit en ne l'empêchant pas d'y tomber, faute de le reprendre et de l'avertir. Car c'est de l'une et de l'autre manière que l'on s'attire cette terrible menace que Dieu fait, par son prophète, à ceux qui sont cause de la perte de leurs frères: *Ille quidem in suo peccato morietur, sanguinem autem ejus de manu speculatoris requiram. (Ezech., XXXIII.)*

Il périra par votre faute et il mourra dans son péché dont vous deviez le retirer, puisque vous devez veiller sur lui, étant établi de Dieu pour cela, mais vous répondrez de son âme au péril de la vôtre. Car, comme ajoute l'Apôtre: *Peribit infirmus in tua scientia frater, pro quo Christus mortuus est. (I Cor., VIII.)* C'est votre frère, et ce nom doit exciter votre charité pour le secourir dans le péril où il est. *Infirmus*, il est infirme, faible, sujet à commettre des fautes comme le reste des hommes. *In tua scientia*, vous ne pouvez ignorer le danger où il est, et le besoin qu'il a de votre secours; il ne faut qu'un bon mot, qu'un avertissement donné à propos, et vous le laissez périr faute de cet avis, vous êtes responsable de sa perte; vous avez rendu les soins, les travaux, le sang et la mort d'un Dieu inutiles à son égard. De quelle négligence n'êtes-vous donc point coupable? quel compte n'avez-vous point à rendre à Dieu? dont vous devez avoir à cœur les intérêts, si vous l'aimez et si vous avez quelque zèle pour son service.

En second lieu, mon cher auditeur, si vous avez la véritable charité dont tout chrétien doit être animé, vous devez entrer dans les sentiments de Dieu même, et ces sentiments sont de haïr le péché qu'il a uniquement en horreur et vous efforcer de le détruire et de mettre tout en œuvre pour empêcher que ce Dieu de majesté ne soit offensé. C'est le service qu'il attend de nous; c'est pourquoi, comme il vous défend de commettre le péché, il vous ordonne de reprendre et de corriger celui que vous saurez l'avoir commis, parce qu'il n'y a point de voie plus douce, plus sûre, plus efficace pour prévenir ou pour en empêcher le progrès; et c'est particulièrement en cette occasion que vous devez marquer l'amour que vous devez à Dieu et au Sauveur du monde, comme assure saint Augustin: *Si amas Christum, corripe*. Si vous aimez véritablement celui qui est venu pour détruire le péché, reprenez et corrigez hardiment ceux qui commettent le péché.

Pouvez-vous ignorer l'intérêt qu'il y prend, et combien le péché le déshonore. Ah! si vous le savez, pouvez-vous demeurer tranquille sur l'outrage qu'on lui fait? Si vous aviez un ami à qui vous seriez tout dévoué, le jugerait-on ainsi et le feriez-vous paraître en souffrant qu'on ternît sa réputation en votre présence, qu'on l'attaquât en sa propre personne, qu'on lui enlevât ses biens, qu'on mît le feu à sa maison, ou qu'on attentât sur sa vie sans vous en remuer, sans crier au feu, sans vous mettre en devoir de le défendre? Un serviteur passerait-il pour zélé à soutenir les intérêts de son maître, en se montrant indifférent dans ces occasions? Un enfant ne serait-il pas dénaturé, sans affection et sans piété, s'il ne prenait part à l'affront ou à l'injure qu'on ferait à son père? Et vous, chrétien, qui, à raison de ce nom que vous portez, devez être un serviteur de Dieu par une profession déclarée, qui êtes au nombre de ses enfants par la régénération que vous avez reçue au baptême, vous qu'il daigne bien appeler son ami et à qui la grâce donne ce glorieux titre, vous souffrez qu'on le déshonore à vos yeux, qu'on l'outrage, qu'on viole ses lois et ses ordres? Vous en êtes le témoin et le spectateur, et vous pouvez demeurer tranquille, sans violer vous-même les lois de l'amitié, sans vous rendre coupable d'une infidélité insigne, sans le désavouer pour votre père, ou plutôt sans déchoir de la grâce de l'adoption à laquelle il vous a élevé.

Si vous aviez un véritable zèle pour ce divin maître, pour cet ami si sincère, pour ce père si charitable, demanderiez-vous les bras croisés dans une rencontre où vous êtes obligé de le faire paraître? Non, jamais cette parole du Sauveur ne fut plus véritable que dans cette conjoncture : *Qui non est mecum, contra me est* (Matth., XII); celui qui ne se déclare pas pour moi en cette occasion est déclaré contre moi; celui qui ne s'intéresse pas pour ma défense s'élève contre moi et je le regarde comme mon ennemi. Car enfin, mon cher auditeur, si vous étiez vivement pénétré de ce zèle, vous vous opposeriez à la profanation de ces temples où vous voyez si souvent commettre des insolences en présence de ses autels; vous vous adresseriez à ce blasphémateur pour lui représenter l'outrage qu'il fait à son Dieu et les justes châtimens que sa justice en fera tôt ou tard; vous iriez trouver cet homme scandaleux et vous l'avertiriez charitablement de ses désordres, après avoir pris des mesures pour ce dessein; vous reprendriez cette femme mondaine de son luxe, de ces airs trop libres et trop enjoués qu'elle se donne et de ses visites suspectes, ou plutôt, afin d'y remédier encore plus efficacement, vous en avertiriez ceux qui prennent le plus d'intérêt dans sa réputation, dont elle a elle-même si peu de soin.

Enfin, Messieurs, il faut joindre à l'intérêt de Dieu et à celui du prochain, notre intérêt propre, puisque c'est sur notre compte

que les autres pèchent, si nous manquons à les reprendre et à leur faire la correction. *Si peccaverit in te frater tuus*, dit l'Evangile, en nous intimant ce précepte; s'il a péché contre vous, c'est le sens que quelques-uns donnent à ces paroles, mais ce n'est pas, à mon avis, ce que le Fils de Dieu veut dire: car si l'on n'était obligé à le reprendre que quand il nous a offensés, les hommes, qui ne sont que trop sensibles aux injures qu'on leur fait, ne manqueraient jamais à accomplir un commandement qui favorise le penchant qu'ils ont à s'en ressentir; leurs plaintes, leurs murmures, leurs reproches, et souvent leur colère et leur vengeance éclateraient dans ces occasions plus qu'il ne serait à propos, et ainsi peu de crimes demeureraient impunis, si l'offense ne regardait que nous. C'est pourquoi les autres disent que *peccaverit in te* veut dire en votre présence, comme si c'était nous offenser nous-mêmes que d'offenser à nos propres yeux un Dieu que nous devons aimer et dont nous devons prendre les intérêts, au préjudice des nôtres propres. Et c'est pour cette raison que c'est pécher nous-mêmes que de le souffrir et de ne pas faire tous nos efforts pour l'empêcher: mais le sens le plus naturel que les saints Pères et les interprètes donnent à ces paroles, est que l'on pèche effectivement contre nous quand on offense Dieu en notre présence, parce que c'est une action capable de nous porter nous-mêmes au péché ou par le mauvais exemple qu'on nous donne ou par la connivence et la lâcheté que nous apportons à le reprendre, ou par le manque de charité que nous témoignons à secourir notre frère et à lui aider à se relever de sa chute. C'est pour cela qu'il n'y a guère que les péchés secrets qui sont hors de la vue des hommes, lesquels soient purement personnels, parce que ceux qui se commettent en public deviennent assez ordinairement publics, c'est-à-dire communs à ceux qui en sont les témoins, lesquels y ont toujours quelque part, soit en les approuvant par flatterie ou en les souffrant par lâcheté, ou en ne s'en mettant guère en peine par indolence, ce qui marque qu'on n'y prend aucun intérêt.

C'est donc pour votre intérêt propre que vous devez corriger votre frère, si vous voulez n'avoir point de part à son crime, et que Dieu ne vous demande point compte de tous ceux qui se commettront sur son exemple, aussi bien que de la perte de votre frère dont vous êtes responsable.

Mais c'est ce qui fait voir l'importance de ce précepte, de savoir que nous y sommes tellement intéressés, que Dieu nous en fera rendre compte, et que tel se croit bien à couvert des coups de sa vengeance, parce qu'il ne compte parmi ses péchés que ceux qu'il a commis, sans prendre garde, comme faisait le saint Roi-Prophète, qu'il y a des péchés d'antrui que Dieu met sur notre compte et qui nous deviennent propres, pour ne les avoir pas empêchés lorsque nous le pouvions, et que c'est assez d'avoir manqué à cette obli-

gation pour en être coupable : *Et ab alienis parce seruo tuo*. Eh ! quoi donc, mon Dieu ! ne suis-je pas assez chargé du poids de mes propres iniquités, sans m'accabler d'un nouveau fardeau, en me rendant responsable de celles des autres ? Mais qu'est-ce que Dieu y ajoute, sinon celles que vous n'avez pas empêchées et réprimées par la correction que vous en deviez faire ? elles se trouvent sur votre compte, quoique peut-être vous n'avez jamais fait réflexion sur cet article, parce que vous êtes chargé du soin de votre frère ; or, ce soin regarde son salut et tout ce qui y peut mettre obstacle : jusque là que saint Thomas et les autres docteurs nous assurent que celui qui néglige ce devoir de charité est complice du même crime qu'il ne s'est pas efforcé d'arrêter, et de tous ceux que cette personne commettra ensuite de cette connivence et de cette dissimulation.

Ah Dieu ! Messieurs, qu'il y a de personnes criminelles devant Dieu, lesquelles se croient bien dispensées devant les hommes, et peut-être innocentes au tribunal de leur conscience ? et qu'il y a sujet de crainte que, nous croyant justifiés de nos propres péchés, nous ne soyons condamnés pour ceux des autres, dont nous nous sommes rendus coupables pour ne les avoir pas repris et corrigés. Mais qui sont ceux que ce précepte regarde, et qui y sont obligés, puisque chacun s'en dispense, les uns sur un prétexte, et les autres sur un autre. C'est, Messieurs, la seconde chose que nous allons examiner dans cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Ce n'est pas sans sujet, chrétiens, que je mets en question qui doit faire cette correction, et qui sont les personnes chargées de s'acquitter de ce devoir si important, parce que tout le monde rejette cette charge sur les autres et prétend qu'elle ne le regarde point. Cela est bon, dira l'un, pour les prélats et pour les pasteurs ; car, comme ils sont établis de Dieu pour conduire les autres dans la voie du salut, c'est à eux de les retirer de leur égarement, et, par conséquent, de reprendre leurs vices, de leur en donner de la crainte, et en un mot, de les corriger. Mais n'ont-ils pas, ces pasteurs, leur excuse toute prête, qu'ils ne sont obligés de reprendre que les vices dont ils sont témoins, qui viennent à leur connaissance ; qu'ils n'entrent pas dans vos maisons et qu'ils ne savent pas ce qui se passe dans vos familles ; qu'ils n'ont enfin inspection que sur les désordres qui paraissent ; outre qu'ils satisfont à cette obligation dans les tribunaux de la pénitence, par les avis et les charitables remontrances qu'ils font aux pécheurs qui s'en accusent eux-mêmes.

C'est, me dira quelque autre, un devoir attaché aux personnes d'autorité, aux juges, aux magistrats qui ont en main l'épée de la justice et qui s'en doivent servir contre les coupables, comme saint Paul semble l'insinuer ; mais je les entends qui me répondent

que cela ne regarde que les crimes qui sont de leur ressort, et que leur juridiction ne s'étend pas sur toutes sortes de péchés, et enfin qu'ils n'ont rien à voir sur les désordres particuliers où l'Etat et le bien public ne sont point intéressés ; aussi renvoient-ils cette connaissance aux prédicateurs et aux ministres de la parole de Dieu, lesquels sont envoyés pour édifier et pour détruire, pour planter et pour arracher, selon le langage d'un prophète. C'est donc leur devoir d'invectiver contre les vices, de corriger les abus d'une ville, de remuer les consciences, d'épouvanter les pécheurs et de représenter à tous les chrétiens leurs propres devoirs. Mais les personnes qui les chargent de cette commission ne prennent pas garde que, quelque zèle que les prédicateurs doivent avoir pour votre salut, ils ne peuvent passer les bornes de leur commission qui est d'invectiver en général et d'élever leur voix pour avertir les peuples d'être sur leurs gardes et de n'attirer pas, par leurs crimes, la colère de Dieu sur leurs têtes : *Clama, ne cesses, exalta quasi tuba vocem tuam, et annuntia populo meo scelera eorum*. (Isa., LVIII.) Mais qu'avancent-ils par là ? vous savez qu'ils passeraient leur pouvoir et mériteraient eux-mêmes une sévère correction, s'ils censuraient dans la chaire de vérité les vices des particuliers, s'ils désignaient les personnes ou s'ils les marquaient par des circonstances si propres des temps et des lieux, que tout le monde les reconnût par la peinture et les caractères qu'ils en feraient ; l'on aurait sujet de les accuser de scandaliser les personnes et non pas de les corriger, et bientôt on les obligerait de se taire, ou de se tenir dans les termes de leur ministère.

A qui sera-ce donc de remplir ce devoir si important de la correction du prochain ? Voyons, Messieurs, qui de vous ou de moi, des pasteurs ou du troupeau, des personnes constituées en dignité ou des particuliers y sont obligés. Je dis que ce devoir regarde tout le monde, chacun selon son état et selon les occasions qui se présentent : *Mandavit illis, unicuique de proximo suo*. (Eccli., XVII.) C'est une espèce d'apostolat ou de mission que Dieu donne avec la qualité de chrétien, laquelle oblige d'aimer son frère, de procurer son salut et de contribuer à son bonheur éternel. Et, comme il est impossible qu'une seule personne, ni même plusieurs puissent s'acquitter d'une obligation aussi étendue que serait celle de secourir tous ceux qui ont besoin d'avis, de correction ou de réprimande, cette charge est partagée entre tous les hommes, mais différemment et avec quelque proportion ; car les uns y sont obligés par un droit propre et particulier qui est attaché au rang qu'ils tiennent et à la charge qu'ils exercent, et les autres par un droit commun qui regarde en général tous les chrétiens. L'induction que j'en vais faire vous fera mieux comprendre ceci.

Il y a des personnes qui doivent faire la

correction aux autres par un droit tout particulier. Par exemple, vous qui êtes père et le chef de votre famille, vous êtes obligé de veiller sur la conduite de vos enfants et de vos domestiques; c'est à vous de les corriger quand ils s'émanicipent et qu'ils manquent à leur devoir. Vos enfants prennent des libertés qui peuvent avoir des suites fâcheuses et qui iront bientôt aux plus grands désordres : qui doit arrêter leurs premiers dérèglements, si ce n'est vous? N'êtes-vous pas chargé de leur éducation, et par une suite nécessaire, de leur faire la correction qui en est une partie? Si un autre s'ingérait de les châtier, quelque faute qu'ils eussent commise, vous le trouveriez mauvais, et tout ce que vous pourriez souffrir est qu'il vous en fit ses plaintes et qu'il vous demandât justice du tort ou de l'insulte qu'on lui aurait fait; c'est donc vous que ce devoir regarde, et vous ne pouvez ignorer que l'autorité paternelle est la première, la plus ancienne et la plus nouvelle de toutes les lois. De plus, comme vous êtes le maître dans votre maison, et que rien ne s'y doit faire que par vos ordres, vous devez répondre de vos domestiques, ayant sur eux un droit tout différent de celui des magistrats qui n'exercent pas leur juridiction ni leur pouvoir en toutes sortes d'occasions; ainsi les débauches de vos serviteurs, leur négligence au service de Dieu, les jurements où ils s'emparent, les paroles libres et messéantes qu'ils apprennent à vos enfants ne sont pas portés aux tribunaux des juges, et nul autre que vous ne peut réprimer ces vices ni arrêter le cours de tous ces péchés, puisque, selon l'Apôtre, vous devez veiller sur eux comme devant rendre compte à Dieu de leur salut. Et, si ce même apôtre leur commande de vous écouter et de vous obéir, ne vous oblige-t-il pas par le même précepte à leur faire la correction qu'ils méritent? De même c'est à cette dame de reprendre la vanité, le luxe et les libertés de sa fille, ou de lui en faire la juste réprimande, afin de la retirer du libertinage auquel elle s'aperçoit qu'elle a du penchant, c'est un droit naturel qu'elle a sur elle : cette obligation la regarde donc personnellement; et, comme c'est son devoir d'empêcher le mal qu'elle pourrait commettre, ce l'est aussi d'y apporter le premier remède après qu'il est commis.

Il y en a d'autres qui sont établis de Dieu pour cela, qui sont obligés de veiller sur ceux que Dieu a commis à leur conduite, et dont l'obligation qu'ils ont de reprendre les péchés qui viennent à leur connaissance, fait une partie de leur charge; ils savent qu'il y a dans telle maison une personne qui n'observe pas le carême sans juste raison qui l'en puisse dispenser; dans cette autre, qu'il y a un homme qui entretient un commerce criminel, au scandale de tout le voisinage; dans celle-ci, qu'il y a des inimitiés entre les plus proches, qui ne se voient et qui ne se parlent jamais; dans celle-là, qu'il y a une femme ou une fille qui fait parler

d'elle, et qui est comme un piège tendu à tout ce qu'il y a de libertins dans une ville. Qui aura du zèle pour empêcher ce désordre, sinon ceux que Dieu a chargés de la conduite des autres? S'ils doivent répondre de leur salut, ne répondront-ils pas de leurs crimes, qui en sont les obstacles? Et si le désordre continue, à qui Dieu s'en prendra-t-il, qu'à ceux qui sont établis pour y veiller? N'est-ce pas la menace que Dieu leur fait par le prophète Ezéchiel, et que nous avons déjà rapportée : *Ille quidem in suo peccato morietur, sanguinem autem ejus de manu speculatoris requiram.* (Ezech., XXXIII.) Celui qui commet le désordre, mourra dans son péché; mais je demanderai compte de sa mort à celui qui est établi pour veiller sur lui, et qui ne l'en a point repris ni averti : *De manu speculatoris.*

Il y en a d'autres qui n'ont pas, à la vérité, un droit si étendu, mais qui est néanmoins suffisant pour les obliger indispensablement à ce devoir; c'est celui que donne l'amitié. Vous avez un ami, et il y a longtemps que vous lui faites confiance de vos plus secrets intérêts; il a réciproquement de la confiance en vous; vous avez donc une connaissance plus particulière de ses débauches et de sa mauvaise conduite. Vous savez les injustices qu'il commet, le danger où il est de se perdre, et la mauvaise réputation où il s'est déjà mis. Je dis que c'est à vous de l'avertir et de lui remonter charitablement son devoir; que l'amitié qui vous en donne le droit, et qui vous en facilite les moyens, vous en impose aussi l'obligation. Ne violeriez-vous pas les droits de l'amitié, si vous négligiez de lui donner un bon conseil dans le désordre de ses affaires; si vous ne l'avertissiez pas du tort qu'on lui fait, ou des mauvais partis qu'on lui veut jouer? Et vous serez un fidèle ami, en ne l'avertissant pas du tort qu'il se fait lui-même par sa mauvaise vie et du malheur qu'il s'attirera infailliblement par ses vices et par ses dérèglements? Allez, vous le trahissez, et vous êtes son plus cruel ennemi. Je ne parle point des autres droits particuliers, comme celui que donne la proximité du sang, des frères sur leurs frères, et des plus proches qui ont quelque intérêt dans le mal qui peut arriver à ceux qui les touchent de près, ni de la reconnaissance qu'on doit avoir pour des personnes qui nous ont rendu quelque service considérable, reconnaissance qu'on ne peut mieux marquer que dans cette occasion, où on leur rend le plus signalé service que l'on puisse jamais rendre.

Je passe donc d'autres semblables droits, qui fondent autant d'obligations particulières de s'acquiescer de ce précepte, pour ne parler que du droit commun et général que le précepte de la charité donne à tout le monde, et qui semble naturel dans les maux qui regardent la vie, la santé, les biens de fortune, lorsque le prochain courrait risque de les perdre, si l'on ne l'avertissait charitablement : par exemple, vous voyez un homme qui va tomber dans un précipice et qui est

déjà sur le penchant, la charité ne vous oblige-t-elle pas de l'avertir, et si vous y manquez, n'êtes-vous pas cause de sa mort? En voilà un autre prêt à prendre un poison mortel qu'il ne connaît pas; vous le savez, et vous le laissez faire, vous êtes coupable d'un homicide. Si cet autre passe par un lieu dangereux, où il y a du péril pour sa vie, l'humanité ne vous engage-t-elle pas à lui en donner avis? Et bien loin qu'il le trouve mauvais, il vous en remercie, et vous marque l'obligation qu'il vous a d'un avertissement donné si à propos. Il se trouve même peu de personnes qui manquent à ce devoir.

Or, si la morale païenne, par un raisonnement juste, a tiré de là une conséquence qu'on est obligé d'avertir le prochain de ses défauts, comme étant un service important qu'on lui peut rendre; si ces mêmes avertissements s'étendent jusqu'aux défauts extérieurs, qui n'ont point d'autre suite, comme des taches qu'une personne aurait sur son visage sans le savoir, ou sur ses habits, sans y prendre garde, dites-moi ce que la charité ne vous oblige point de faire, vous qui êtes responsables de la perte de votre frère, si vous n'avez fait tous vos efforts pour l'empêcher? Un chrétien doit-il même chercher des excuses ou des prétextes pour se dispenser d'un si juste devoir? Il conçoit le danger où est son frère, quand il le voit commettre un péché grief; mais s'il le conçoit, a-t-il pour lui la charité que le Fils de Dieu demande, et dont il a fait le premier et le plus indispensable de ses préceptes? Et ne puis-je pas m'écrier ici encore une fois avec saint Paul : *Peribit infirmus in tua scientia frater, pro quo Christus mortuus est.* Quoi! l'âme de votre frère va périr, pour laquelle un Dieu est mort, et vous êtes tranquille sur cette perte! Si elle ne vous touche point, vous n'avez point pour elle de charité, et si vous en avez, dans quelle autre rencontre la ferez-vous paraître, que dans celle où elle est le plus en danger et où elle en a le plus de besoin? Ainsi, ne me demandez plus qui est obligé de faire la correction et quelles sont les personnes que ce devoir regarde, puisque c'est vous-mêmes, par la même obligation que vous avez de l'aimer, de procurer son salut et de le secourir dans ses plus pressants besoins. Il ne reste donc plus que de savoir comment vous la devez faire, et c'est ce que je me presse de vous faire voir en peu de mots dans cette dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

Si le précepte de la correction fraternelle impose une obligation si étroite, on ne peut disconvenir, Messieurs, qu'il ne soit difficile à observer; car la délicatesse que les hommes ont à la souffrir fait que la plupart des chrétiens, ou se dispensent de la faire, ou la font avec si peu d'adresse et de circonspection, qu'ils irritent le mal au lieu de le guérir. C'est pourquoi un saint Père (*Greg. Nazianz.*) l'appelle *artium omnium difficillimam*, l'art le plus difficile à pratiquer, et où il est

le plus aisé de tout gâter, faute de savoir de quelle manière il s'y faut prendre. Il y a donc des mesures à garder et des précautions que la prudence suggérera à quiconque a du zèle pour l'honneur de son Dieu, et de la charité pour le salut de son prochain. Mais comme mon dessein m'engage à vous donner quelques règles pour y réussir, il y en a à observer à l'égard de celui à qui l'on fait cette correction, puisque c'est souvent un pécheur délicat sur le point d'honneur, et qu'il faut ménager; il y a souvent des mesures à prendre à l'égard de celui qui la fait; peut-être n'est-il pas lui-même exempt de défaut; et enfin, à l'égard de la correction même, il faut de la modération, de la prudence et des circonstances, sans quoi elle sera inutile. Voyons donc les précautions qu'il faut garder dans une chose aussi nécessaire qu'elle est difficile à exécuter.

Premièrement, du côté de celui à qui on l'a fait : comme c'est de là que vient la plus grande difficulté, c'est à quoi il faut plus d'égards et de ménagements; c'est un malade fort sensible, qu'il faut guérir avec adresse et disposer à recevoir un remède fâcheux; et l'apôtre saint Paul, qui savait admirablement cet art, et qui l'a pratiqué en tant de rencontres, avec tant de fruit, nous donne pour première règle, de faire cette correction avec douceur : *Si præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis.* (*Galat., VI.*) Non, chrétiens, ce n'est pas avec le fer et le feu qu'on remédie aux blessures d'une âme qui est dans le péché et dans le dérèglement : ce zèle amer et violent, qui ne pardonne rien et qui n'a ni compassion ni condescendance, qui voudrait, comme le prophète Elie, tuer et exterminer tous les coupables; ce zèle, dis-je, envenime plutôt une plaie qu'il ne la guérit. Pour retirer les pécheurs du vice, pour les corriger et les empêcher de se perdre, il faut y apporter un zèle doux, benin, prudent et circonspect, qui sait prendre son temps, étudier l'occasion, ménager l'honneur de celui qu'on reprend, épargner sa confusion tant qu'on peut, l'instruire en un mot, et le reprendre sans l'offenser : *Ejusmodi instruite in spiritu lenitatis.*

Ainsi, je ne dis pas qu'il faille aller faire une sévère réprimande à ce pécheur, dans la chaleur de son crime, et quand il est dans la fougue de sa passion; attendez qu'il soit revenu à lui, pour verser à propos le vin et l'huile dans la plaie, comme fit le charitable Samaritain de l'Évangile, vous guérirez par ce moyen cet homme dont la conscience est blessée, vous le ferez rentrer en lui-même, et en lui représentant ensuite sa faute, vous lui ferez prononcer sa propre condamnation; en un mot, il n'en faut jamais venir aux remèdes violents, qu'après avoir tenté les voies les plus douces, comme sont celles que suggère le Sauveur, d'aller trouver son frère et l'avertir seul à seul, ensuite de prendre un ou deux

témoins, et n'en venir à l'éclat et à la rupture avec lui, qu'après que vous aurez inutilement tenté tous les autres expédients.

Que s'il faut avoir des égards pour celui à qui l'on fait la correction, afin de lui adoucir ce remède lâcheux, il y a des précautions qui regardent ceux qui la font; car ils ne doivent point s'y porter par passion ni par emportement, qui serait capable de tout gâter et d'empoisonner le remède le plus salutaire. C'est pour cela que le père de famille se doit bien donner de garde de reprendre et de corriger ses enfants, ou ses serviteurs, quand il se sent ému de colère, de les punir par boutade et avec précipitation: c'est le moyen de les irriter eux-mêmes, au lieu de leur faire connaître leur faute et de leur en faire commettre de plus lourdes et de plus criminelles; car, quelque droit et quelque autorité que vous ayez sur ces personnes, si vous voulez que la correction leur soit utile, elle se doit faire sans emportement; autrement c'est une vengeance que vous en tirez, laquelle n'a pour but que votre satisfaction propre, et non pas l'amendement de la personne que vous corrigez. Que si même la punition publique que l'on fait des crimes pour être juste, doit être sans passion; et si l'on a droit de réenserrer les juges dont on a sujet d'appréhender que le jugement ne soit pas équitable, la répréhension, que l'on peut appeler un jugement particulier, où l'on fait l'office de juge, d'accusateur, et souvent même de témoin tout à la fois, doit se faire tranquillement, et avec un esprit de charité, comme n'ayant pour but que l'intérêt de la personne que l'on corrige; aussi, faut-il que celui qui la souffre la reçoive comme un témoignage de votre affection, et non pas comme une marque de votre animosité contre lui, qui vous fait embrasser cette occasion de la lui faire ressentir. Mais ce n'est pas assez que celui qui fait la répréhension y soit poussé par un pur zèle, et par un motif de charité, il faut de plus qu'il soit autorisé par le bon exemple qu'il donne et par une opinion avantageuse qu'on a de sa probité; autrement, quoi de plus injuste et même de plus ridicule, ou qui attire davantage la censure et le mépris de ceux que l'on prétend corriger, que d'avoir besoin nous-mêmes de correction: de voir un homme violent et emporté donner à un autre des préceptes de modération et de patience; un homme plongé dans la débauche et qui est regardé dans le monde sur ce pied-là, faire à ses amis des leçons de tempérance; une femme mondaine apprendre aux autres la retenue et la modestie; n'est-ce pas s'exposer à leur mépris et leur donner droit de se rire de vos avis, de vos conseils, de vos réprimandes? et le moins que l'on puisse dire de ces sortes de personnes, est que la correction n'est jamais bien reçue venant de leur part et fait d'ordinaire plus de mal que de bien, à moins qu'elles ne se corrigent elles-mêmes, et qu'elles ne donnent des preuves qu'elles sont re-

venues de leurs désordres, et que Dieu leur a fait la grâce de reconnaître le danger où elles ont été.

Enfin, Messieurs, cette correction, pour être utile, doit elle-même être assortie de plusieurs circonstances qui en font l'adoucissement. Car il faut l'accorder à l'humeur et au naturel des personnes, et pour cela, connaître leur faible et leur penchant, afin de les prendre tantôt par leur intérêt, tantôt par le soin de leur gloire et de leur réputation, et tantôt par la considération de leur état ou de leur rang. Une répréhension trop forte peut révolter un pécheur, au lieu de le ramener à son devoir; une autre faite à contre-temps n'aura nul effet; si l'on parle avec auteur à un homme fier, ce sera une pierre qui choquera rudement une autre, d'où sortiront des étincelles de feu. Si c'est une personne timide, il sera aisé de la prendre par ce faible et de lui inspirer une juste crainte de sa conduite; si c'est une personne d'autorité, il faut s'insinuer par adresse dans son esprit et la porter à reconnaître sa faute et à passer contre elle-même l'arrêt de condamnation, comme fit le prophète Nathan à l'égard de David, *Tues ille vir* (II Reg., XII): ah! c'est vous-même, grand roi, c'est vous-même, que vous avez par votre propre bouche condamné. Il y a des adresses que le zèle et la charité font trouver, quand nous avons véritablement en vue le salut de nos frères.

Ce zèle agit autrement avec une personne qui est au-dessus de nous, autrement avec un égal et un inférieur: il fera entendre à l'un que la fidélité qu'on lui doit l'oblige de l'avertir du tort qu'il s'est fait par une telle action, et avec combien de douleur nous écoutons les discours désavantageux qu'on en tient: il se servira du droit de l'amitié pour dire à l'autre qu'on ne peut lui dissimuler le chagrin qu'ont ses amis de l'emportement où il s'est laissé aller, ou du mauvais parti qu'il a pris sans leur conseil; on se servira du pouvoir qu'on a sur une personne qui nous est inférieure, pour lui dire que s'il ne change, ou s'il continue, nous n'aurons plus de commerce avec lui. Si c'est une personne d'un tel rang qu'il y aurait de l'indiscrétion, ou de la témérité de l'avertir, ou de l'instruire de son devoir, du moins, vous pouvez par votre maintien ou par votre silence marquer que vous n'approuvez pas ses actions, non plus que les autres qui en sont scandalisés avec raison; et, comme il y a de l'ordre dans la charité, il y en doit avoir dans la correction; aussi le fils de Dieu nous l'a-t-il marqué lui-même, qui est d'avertir d'abord une personne secrètement, comme je l'ai déjà expliqué. Une correction de la sorte, faite à propos, avec prudence, avec charité, dans les circonstances qui la peuvent adoucir, ne manquera jamais son effet; Dieu y attachera sa grâce, et lui donnera le succès que vous en devez attendre, qui est le salut de votre frère: *Lucratus eris fratrem tuum.* (Matth., XVIII.) Ainsi je finis par cette

parole, qui en contient le plus puissant motif : vous gagnerez votre frère, vous le retirerez du danger où il est de se perdre, et en coopérant à son salut, vous assurerez vous-même le vôtre. Car n'est-ce pas un puissant moyen de vous rendre favorable ce souverain juge que de lui rendre un service qu'il a tellement à cœur ? et ces âmes que vous avez sauvées ne diront-elles pas un jour à Dieu, ce que le peuple d'Israël dit autrefois en faveur de Jonathas, que son père avait condamné à mort : *Ergo ne Jonathas morietur, qui fecit salutem hanc magnam* : Non, juste juge, nous ne laisserons pas périr celui qui a sauvé les autres ; sans doute leurs prières obtiendront miséricorde pour vous, et Dieu même, en vue de cette charité, que vous avez exercée envers votre frère, ne manquera pas de récompenser éternellement ceux qui auront procuré aux autres la possession de leur bonheur éternel. C'est, chrétiens, ce que vous en devez attendre, et ce que je vous souhaite, etc.

SERMON LXXX.

SUR LES SOUFFRANCES.

Turbæ autem quæ præcedebant et quæ sequebantur, clamabant dicentes : Hosanna filio David. (*Math., XXI*)

Ceux qui allaient devant lui, et ceux qui le suivaient, criaient : Hosanna, salut et gloire au fils de David.

Quel spectacle, Messieurs, nous fait voir l'évangile de ce jour ? Jésus dans l'honneur et dans l'éclat, après avoir toujours été l'exemple du dernier abaissement. Est-ce ce même Sauveur des hommes, que nous verrons, dans quelques jours, chargé d'opprobres, qui entre aujourd'hui dans la ville de Jérusalem, parmi les cris de joie et les acclamations d'une foule de peuple qui vient devant de lui ? Que veut dire, je vous prie, cette pompe, cette magnificence et tout cet appareil ? N'est-ce point, dira quelqu'un, qu'il prétend, par cet éclat, rendre son supplice plus célèbre, en voulant être conduit avec pompe par les rues de cette grande ville, avant que d'y être traîné parmi les cris de ses ennemis qui triompheront de sa mort. Ne serait-ce point plutôt qu'il veut faire voir que le monde fait bien payer l'insulte de ses pompes et de ses joies ? En effet, Sauveur des hommes, vous triomphez aujourd'hui, mais dans six jours toute cette magnificence se changera en le triste appareil d'une mort honteuse. On vous donne aujourd'hui des fleurs pour l'ornement de cette pompe, mais dans quelques jours l'on vous en fera ressentir les épines ; on vous présente des rameaux en signe d'allégresse, mais la semaine ne se passera point qu'on ne les change en fouets ; on vous fait marcher sur des vêtements pour honorer votre triomphe, et dans peu de jours on vous dépouillera des vôtres avec la dernière ignominie.

Je vous avoue, chrétiens, que tous ces sentiments sont dignes de nos réflexions ; mais je crois, avec plusieurs saints Pères,

que la véritable cause de ce triomphe fut le désir ardent que Jésus-Christ avait de souffrir pour le salut des hommes, en marquant, par cet appareil extérieur, qu'il mettait le haut point de sa gloire dans la croix et dans les souffrances. D'où j'infère une vérité bien avantageuse et bien consolante pour nous, que les croix et les afflictions, qui font le sujet ordinaire de nos aversions et de nos plus grandes tristesses, doivent être comptées entre les objets de joie d'un chrétien, puisqu'elles sont la cause de son bonheur, comme nous assure un apôtre : *Omne gaudium existimate, cum in variis tentationes incideritis.* (*Jac., I.*) Mais, pour être persuadés d'une vérité si contraire aux sens, et même à l'opinion commune des hommes, nous avons besoin d'un secours particulier du Saint-Esprit, et à qui pourrions-nous mieux nous adresser qu'à celle qui a eu le plus de part à la croix du Sauveur ? et qui a été tout à la fois la plus affligée et la plus heureuse des créatures ; c'est la glorieuse Vierge à qui nous dirons : *Ave, Maria.*

Quelque aversion naturelle que nous ayons pour les souffrances, ce serait assez, Messieurs, pour nous en inspirer de l'amour, de savoir qu'un Dieu y a mis le haut point de sa gloire, qu'il y est allé en triomphe et qu'il en a fait le principal objet de sa joie et de ses desirs. Car, comme la croix, quelque ignominieuse qu'elle fût du temps des Juifs, dès lors que le Sauveur y a voulu mourir pour notre salut, a mérité les adorations des anges et des hommes, de sorte, dit saint Augustin, que les plus grands monarques se sont depuis fait honneur de la porter sur le front ; de même, quelque honteuses qu'elles puissent être les souffrances en elles-mêmes, à cause qu'elles sont la peine et les suites du péché ; dès lors cependant que le Fils de Dieu les a prises pour son partage, il les a consacrées dans sa personne et leur a ôté toute la honte et toute l'ignominie qui y étaient attachées.

Or, quoique cette seule considération dût suffire pour justifier ce que j'ai avancé, que tout le bonheur d'un chrétien en cette vie consiste à souffrir pour Dieu ; néanmoins, comme la plupart des chrétiens regardent aujourd'hui cette vérité, toute constante qu'elle est, plutôt comme un paradoxe que comme une maxime de l'Évangile, je prétends vous en convaincre par deux raisons, sur lesquelles nous ne saurions jamais assez réfléchir. La première, que jamais nous ne recevons de plus grandes marques de l'amour que Dieu a pour nous, que dans les souffrances qu'il nous envoie ; et la seconde, que jamais réciproquement nous ne témoignons autant l'amour que nous portons à Dieu, qu'en recevant de bon cœur les croix et les souffrances qui nous viennent de sa part. D'où il s'ensuit que comme le principe de notre bonheur vient de l'amour que Dieu a pour nous et de l'amour que nous avons pour Dieu, les souffrances qui sont les preuves les plus certaines de l'un et de l'autre,

seront aussi les deux preuves les plus fortes de la vérité que j'ai avancée; nous en ferons donc les deux parties de ce discours. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Dieu nous aime, Messieurs, et je dis que c'est pour cela qu'il nous afflige, c'est en deux mots renfermer un grand mystère que la raison humaine ne peut pénétrer, que la nature combat et que la philosophie n'a jamais pu goûter. Quoi cependant de plus constant dans les principes du christianisme et dans la conduite que Dieu garde à l'égard de ses amis? soit que nous considérions le propre effet de l'amour, qui est de vouloir du bien à ceux que l'on aime, soit que nous envisagions l'objet de cet amour même, qui est le bien que Dieu a mis en nous, et par lequel il nous rend aimables; car on peut dire que Dieu n'a guère donné de marque plus certaine de la grandeur de son amour envers les hommes que les afflictions qu'il leur envoie et les occasions de souffrir qu'il leur ménage.

Premièrement, le propre de l'amour étant de vouloir du bien à la personne que l'on chérit, d'en éloigner tout ce qui lui peut nuire et de lui procurer tous les avantages qui peuvent dépendre de nous, n'est-ce pas la marque du plus grand amour que Dieu nous porte, que de nous procurer le plus grand de tous les biens, qui est notre salut, et de détourner le plus grand de tous les maux, qui est un malheur éternel? or, c'est ce que Dieu fait par le moyen des souffrances, puisque c'est par là d'ordinaire qu'il fait choix de ceux qu'il veut avoir pour amis, puisque c'est par là qu'il les marque de son sceau, puisque c'est par là qu'il leur imprime le caractère de ses élus, sans autre raison du bien qu'il leur veut que l'inclination bienfaisante de son cœur; et, par conséquent, comme rien ne mérite d'être appelé bien que ce qui nous conduit à notre souverain bonheur, et que rien n'y doit être compté au nombre des maux que ce qui nous en éloigne, il ne faut, comme parle saint Augustin, qu'avoir des yeux chrétiens pour voir que les souffrances qui nous servent à acquérir ce souverain bien et qui en lèvent les plus grands obstacles, sont les marques les plus singulières de cet amour d'un Dieu.

En effet, que sont les grandes richesses, les charges, les honneurs, les plaisirs, tous les avantages d'une vie commode? tout ce qui flatte les sens et tout cet attirail de fortune, à quoi nous donnons le nom de bien? Sans doute, si nous en jugeons par l'estime que le monde en fait, nous regarderons comme les plus heureux ceux qui en possèdent le plus, et peut-être que nous envierons même leur bonheur; mais si nous les regardons avec les yeux chrétiens, que saint Augustin demande, *adhibe christianos oculos*, tout cela nous paraîtra tel qu'il est véritablement; c'est-à-dire autant d'écueils à l'in-

nocence et à la vertu, autant d'attraits qui nous portent au vice, autant de charmes qui corrompent notre cœur, autant de liens qui nous attachent à la terre, autant de pièges qu'on nous tend; en un mot, autant d'obstacles à notre salut, et autant d'ennemis que nous avons à combattre, si nous voulons faire la conquête de cette terre promise, où est notre souverain bonheur.

D'un autre côté considérez la pauvreté, les maladies, les pertes de biens, les outrages, les opprobres, les persécutions, tout ce qu'il y a de plus contraire au sens, et tout ce que la nature corrompte a le plus en horreur; je ne doute point, que si vous regardez tout cela avec des yeux charnels, que vous n'en ayez autant d'aversion que de mépris; mais, avec les yeux de chrétien, vous remarquerez ce qui est impénétrable à la chair et au sang, c'est-à-dire autant de voies qui nous conduisent à notre souverain bien, autant de secours que Dieu nous donne pour rompre les liens qui nous attachent aux choses de cette vie, et enfin autant de regards favorables du Père des miséricordes sur nous, qui a voulu nous faciliter par là le chemin du ciel et nous faire mériter le bonheur qu'il nous a destiné de toute éternité. Il est donc évident que les croix et les souffrances sont autant de marques de son amour.

De là vient que, dans l'ordre de sa providence, les afflictions entrent dans le dessein de notre prédestination et nous seront un jour comptées comme autant de témoignages de l'amour singulier qu'il a eu pour nous. Les gens du monde et ces heureux du siècle ne le croient pas, parce que leurs yeux sont comme enchantés par l'éclat, par la pompe et par ce dehors spécieux du monde qui les trompe; les justes mêmes souvent n'y pensent pas, et s'ils ont assez de soumission aux ordres de cette providence pour ne pas en murmurer, du moins élèvent-ils quelquefois leurs voix au ciel pour y adresser leurs plaintes. Mais, en prenant des yeux chrétiens, nous ne remarquerons dans cette conduite, qui nous semble si rigoureuse, que des traits de l'amour que Dieu a pour nous, et dont nous le bénirons nous-mêmes éternellement dans la jouissance du bien que ces souffrances nous auront procuré.

Et sans doute que l'apôtre saint Paul, entre les grands secrets qu'il avait appris dans le troisième ciel, avait eu l'intelligence de celui-ci, car autrement, il n'aurait pas mis cette faveur entre les plus considérables que Dieu puisse faire à un homme en cette vie, et il n'aurait pas dit avec tant d'assurance: *Vobis datum est, non solum ut in ipsum creditis, sed etiam ut pro ipso patiamini* (*Philipp.*, I), comme s'il disait, c'est un grand don, je l'avoue, que vous ayez reçu la foi, et même le fondement de tous les dons et de tous les biens de la grâce; mais en voulez-vous la consommation? mais souhaitez-vous de savoir celui qui relève tous les autres et qui est le plus cher gage de l'a-

mour de ce Dieu : *Vobis datum est, ut pro ipso patiamini*. C'est qu'outre la foi qui vous est commune avec les autres, il a voulu que vous souffriez pour lui, parce que c'est là le gage le plus précieux de son amitié. Or à qui est-ce qu'il a fait cette faveur ? *vobis*, c'est à vous, apôtres, qu'il a faits les dépositaires de ses secrets ; à vous, qu'il a traités d'amis, qu'il a établis comme les fondateurs de son Eglise, et qu'il a choisis pour être les hérauts de son Évangile : *Vobis datum est, non solum ut in ipsum credatis, sed etiam ut pro ipso patiamini*. Voilà la plus grande grâce et la plus signalée faveur qu'il puisse faire à une créature en cette vie, jusque-là que saint Chrysostome estime l'apôtre saint Paul lui-même plus heureux et plus glorieux dans les chaînes et dans les fers, que quand il fut élevé jusqu'au troisième ciel ; et ce saint docteur proteste que si on lui eût donné le choix, il eût mieux aimé être avec ce grand apôtre dans les prisons, que d'être assis sur le plus haut trône de l'empire, parce que les souffrances sont un témoignage plus éclatant de l'amour de Dieu.

Ainsi, mon cher auditeur, quand il vous arrive quelque disgrâce, quelque revers de fortune, en un mot, quelque affliction, je ne sais pas de quels yeux vous les regardez, ou quel usage vous en faites, mais je sais bien que c'est une des plus grandes faveurs que Dieu vous puisse accorder. Cette perte de biens vous est sensible, je le juge par l'abattement où je vous vois, et par les plaintes et par les murmures qui vous échappent ; mais vous devez penser que Dieu, qui est un père charitable, vous ôte par là le moyen de vous perdre, soit par l'abus que vous eussiez fait de ces biens en toutes sortes de débauches, soit par l'attachement que vous y aviez, et qui vous ôtait la pensée de ceux du ciel. N'en accusez donc point l'injustice ni la cruauté de cet homme qui vous a intenté ce procès, dont la perte vous a entièrement ruiné ; mais pensez que Dieu se sert de la haine ou de l'injustice de cette personne, pour vous marquer son amour, en vous obligeant par là de mettre uniquement votre espérance en lui. Cette maladie qui vous attache à un lit, et qui vous fait tant souffrir depuis si longtemps, vous paraît un des plus grands malheurs qui vous pouvait arriver, tant par les douleurs qu'elle vous cause que par l'obstacle qu'elle met à tous vos desseins. Mais que vos pensées aussi bien que vos desseins sont éloignés de ceux de Dieu ! puisqu'il se sert de cette maladie du corps pour vous rendre la santé de l'âme ; et quand il n'y aurait aucun autre avantage dans les afflictions, que de nous donner le moyen d'expier nos péchés en cette vie, afin de nous épargner dans l'autre les tourments que nous y souffririons infailliblement, pourrait-il nous donner une plus véritable marque de son amour, que de nous faire prévenir par de si légères peines la sévérité de sa justice ? C'est dans ce sentiment que saint Augustin (l. de 50 homil.,

homil. 42) s'écriait : *Hic ure, hic seca, modo in æternum parcas* ; punissez-moi, mon Dieu, en ce monde, pour me faire miséricorde dans l'autre ; coupez, tranchez, je recevrai les plus rudes coups de votre colère, comme les marques les plus visibles de votre bonté ; les disgrâces dont vous m'accablerez me tiendront lieu d'autant de bienfaits, et tous les accidents, qui viendront en foule fondre sur moi, seront autant de traits de votre amour. Souffrances, peines, contradictions, que vous êtes souhaitables à un chrétien ! puisque c'est par là que Dieu le met dans la voie de son salut, et qu'il donne les plus sensibles marques de son amitié aux chrétiens, pourvu que notre malice ne mette point d'obstacle aux effets de la miséricorde de Dieu ; c'est par là qu'il assure plus certainement notre souverain bonheur.

Que si nous jugeons maintenant de cet amour, non plus par son principe, qui est la bonté de Dieu, par laquelle il nous veut ce bien, mais par son objet, qui est le bien même que Dieu a mis en nous, j'entends les dons, les vertus, les mérites et les bonnes actions par lesquelles nous nous attirons cet amour, par lesquelles nous en pouvons mériter l'accroissement, est-il malaisé de vous faire voir que ceux qui sont les plus agréables à ce Dieu sont ceux qui souffrent le plus et qui témoignent le plus de patience dans leurs souffrances ? puisque leur vertu en étant plus solide et plus éprouvée, elle mérite aussi plus d'estime, plus de tendresse, plus d'égards et plus de témoignages de cet amour.

De là vient, Messieurs, qu'il y a peu de justes que Dieu n'ait éprouvés, et, pour m'exprimer en termes de l'Écriture, qu'il n'ait tentés de la sorte, comme pour voir si leur vertu était à l'épreuve, ainsi qu'il fit autrefois au saint patriarche Abraham, en l'obligeant de lui sacrifier ce qu'il avait de plus cher au monde : *Tentavit Deus Abraham*. (Gen., XXII.) L'ange ne rendit-il pas cette raison au saint homme Tobie du fâcheux accident qui lui était arrivé de perdre la vue, accident qui lui ôtait toute la joie qu'il pouvait avoir au monde : *Quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te* (Tob., XII) ; parce que vous étiez juste et agréable à Dieu, il fallait que l'affliction vous fit connaître, comme si, sans cette épreuve, rien n'eût été capable d'en donner des marques assurées. L'affliction est donc une conviction pleine et entière, une marque infaillible de la vertu. Et comme dit Cassiodore (l. VIII *Varior.*, c. 10), en parlant des plaies que les conquérants ont reçues dans les combats, c'en est une preuve évidente et incontestable : *Opinio virtutis insuperabilis*. C'en est une preuve invincible, qu'ils en portent sur eux-mêmes et que personne ne peut désavouer.

Et certes, il semble par là qu'aucune vertu n'est achevée que lorsque l'affliction y a mis les derniers traits ; qu'elle n'est véritable et sincère, comme nous apprenons de l'exemple

de Job, que lorsque Dieu permet au démon de l'éprouver, nous dépouillant de nos richesses et de nos honneurs, en nous couvrant de plaies et en nous accablant de misères. Jusqu'à ce que le démon l'eût vu souffrir toutes ces peines à ce héros de la patience, il n'était point convaincu de son mérite. Eh! quelle merveille, disait-il à Dieu, qu'un homme que vous comblez de biens soit fidèle et constant à votre service? On eût dit, selon saint Grégoire, que Job était l'arbitre de ce combat qui se passait entre Dieu et ce malin esprit, et que la victoire dépendait de la manière dont Job se comporterait; car si dans le fort de ses douleurs il se fût laissé aller au murmure, au désespoir et aux blasphèmes contre Dieu, cet esprit de ténèbres serait demeuré victorieux, et n'aurait pas manqué d'insulter à Dieu. Je l'avais bien prévu, aurait-il dit alors, que si vous le touchiez par quelque sensible affliction, il ne serait pas tel que vous le vantez; mais aussi, après avoir mis la vertu de Job à cette rude et difficile épreuve, Dieu ferme la bouche à cet ennemi de sa gloire et de celle de ses saints: il avait vu ce grand homme rendre justice aux peuples avec toute l'équité imaginable; il l'avait vu secourir les pauvres dans leurs misères, consoler tous les affligés, et servir d'asile à tous les misérables; tous ces témoignages de vertu lui sont suspects cependant, parce que la vanité s'y peut mêler et faire entreprendre tout cela; mais l'a-t-il vu bénir Dieu dans ses souffrances, être aussi fidèle sur son fumier qu'il l'était auparavant sur le trône, et adorer au plus fort de ses douleurs la main qui l'affligeait. Voilà la marque assurée de sa sainteté; il faut se rendre après ce témoignage si certain, il n'a plus rien à répliquer, et il est pleinement convaincu que Job est véritablement saint.

Et c'est, mon cher auditeur, à cette pierre de touche qu'il faut que vous vous éprouviez vous-même; car, à examiner les choses à fond, il y a souvent plus d'apparence que de solidité dans notre vertu, il y a bien du faux dans ce qui brille le plus, et les plus beaux dehors nous imposent souvent; du moins il peut y avoir une illusion secrète, et par conséquent un grand sujet de se défier de l'amour-propre, parce que, dans tout cela, il y peut entrer un peu d'ostentation, et que les applaudissements qu'on s'attire par ses bonnes actions nous poussent assez ordinairement à les entreprendre. Par exemple, l'on vous voit souvent dans l'église fréquenter les sacrements, entendre la parole de Dieu; tout cela est bon, tout cela est saint; mais s'y peut-on fier et compter là-dessus? non pas encore, et quoiqu'il en faille toujours juger en bonne part, on n'est pas cependant assez bien fondé pour y asseoir un jugement certain: venons à la véritable épreuve; on a fait de vous une médisance, l'on vous a dit quelque parole qui vous offense, je vois aussitôt le feu qui vous monte au visage, vous ne pouvez vous empêcher de faire éclater hautement votre ressentiment. Voilà ce que j'attendais pour vous connaître; vous n'avez qu'une vertu contrefaite, vous n'avez que les apparences et les dehors. Voyez cette personne dévote, combien elle est charitable, combien de pauvres elle assiste tous les jours! on la voit presque toujours dans les hôpitaux; elle ne parle que de Dieu, et elle passe en prière la plus grande partie de la journée; tout cela est bien et j'ai tout sujet d'en former une opinion avantageuse; mais peut-on faire fond là-dessus? non, car cette personne qui console si souvent les malades ne peut souffrir elle-même la moindre douleur sans murmure et sans impatience. Certes cette vertu m'est bien suspecte, et je n'oserais dire ce que j'en pense.

J'en vois un autre plein de zèle, qui fait profession du christianisme le plus sévère, qui n'a dans la bouche que les maximes de la morale la plus étroite, et qui semble vouloir porter tout le monde à la plus haute perfection: mais voyons si la sienne est du moins passable, venons à cette épreuve des souffrances, s'il lui arrive quelque humiliation, si quelque obstacle s'oppose à ses desseins, si quelque accident fâcheux lui ôte le moyen d'exécuter ses entreprises; je ne vois qu'emportements et n'entends que menace; il ne conçoit que des désirs de vengeance, il se déchaîne contre tous ceux qu'il en soupçonne les auteurs: voilà un faux zèle, une fausse vertu, une sainteté qui n'est qu'en apparence. Le monde aujourd'hui est plein de ces sortes de personnes qui semblent dévouées au service de Dieu, qui approchent des autels, et qui cependant sont bien éloignées de lui par la disposition de leur cœur; mais aussi, après cette épreuve, on peut dire que leur vertu a l'approbation de Dieu même.

C'est le Prince des apôtres qui se sert de cette considération, comme de la plus forte et de la plus puissante pour nous porter à souffrir de bon cœur: *Si exprobramini in nomine Christi*, disait-il aux premiers chrétiens, *beati eritis, quoniam quod est honoris, gloriae, et virtutis Dei, et qui est ejus spiritus, super vos requiescit.* (I Petr., IV.) Que vous êtes heureux, mes frères, si vous souffrez quelque chose pour le nom du Sauveur! parce que tout ce qu'il y a de véritable honneur, tout ce qu'il y peut avoir de gloire solide sur la terre, tout ce que le Saint-Esprit peut donner de grâces et de faveurs capables de rendre une personne considérable devant Dieu, vient, pour ainsi dire, fondre sur vous: si vous souffrez comme les criminels qui portent la peine de leurs crimes, je vous plaudrais, continue-t-il, et j'estimerai votre supplice honteux: *Nemo vestrum patietur ut homicida aut fur, aut alienorum appetitor.* (Ibid.) Mais si vous souffrez pour être chrétien, ou, ce qui en approche et ce qui est presque la même chose, si vous souffrez comme doit faire un chrétien, ah! n'en rougissez point: *Si autem ut christianus, non erubescat.* Et pourquoi? *Quoniam tempus est ut incipiat judicium a domo Dei,* parce que

c'est le temps que doit commencer sur vous le jugement de Dieu, c'est-à-dire, selon l'explication qu'en donne les interprètes, le jugement d'approbation qu'il fait de vous, le jugement de préférence qu'il fait de vous sur tous les autres par cette marque d'amour.

Et c'est dans ce sentiment que nous voyons que l'Eglise, dans la canonisation des saints, apporte tant de précaution, fait tant d'enquêtes, d'examen et de perquisitions, demande tant de preuves et de témoignages, et attend même que Dieu en découvre le mérite par des miracles et des signes extraordinaires; au lieu qu'à l'égard des martyrs qui ont souffert pour Dieu, il ne faut que justifier qu'une personne est morte pour la foi, ou pour quelque autre vertu, et l'on ne doute point aussitôt qu'elle ne soit sainte et grande devant Dieu: j'en dis le même des souffrances; vous endurez pour Dieu, voilà votre canonisation faite, et le Fils de Dieu n'attend pas votre mort pour cela, il l'a fait dès cette vie: *Beati qui lugent, beati qui persecutionem patiuntur, beati eritis cum maledixerint vobis homines* (Matth., III); parce que ce jugement est fondé sur la vertu la plus sincère, la plus véritable et la plus éprouvée, qui mérite par conséquent un plus grand amour et qui nous rend les plus parfaites images du Sauveur même, qui est le modèle de notre perfection; car saint Chrysostome nous apprend qu'un véritable chrétien doit être sous la main de Dieu, qui le frappe par les afflictions et par les disgrâces de cette vie, comme un marbre entre les mains d'un habile sculpteur, qui a dessein d'en faire un chef-d'œuvre de son art: ce savant ouvrier frappe sur ce marbre; à force de coups, il ébauche d'abord la statue qu'il veut faire, il en enlève de grands éclats, ensuite il repasse dessus à diverses reprises, et puis il y applique le ciseau, plus il avance son ouvrage et lui donne à chaque coup quelque nouveau trait de perfection; jusqu'à ce qu'enfin il y trouve l'image de ce qu'il veut représenter, qui ne s'achève qu'à force de couper, de retrancher et de polir.

De même, dit ce saint, nous devons être autant d'images vivantes et de statues animées qui représentent un Homme-Dieu; mais pour cela il faut que Dieu y applique le ciseau pour en retrancher tout ce qu'il y a de superflu, et qui cache cette image, tantôt par un procès qui vous enlève les biens de fortune, tantôt par une calomnie qui nous ravit l'honneur et la réputation, tantôt par une maladie qui nous prive de nos plaisirs et de nos divertissements, tantôt par une persécution sous laquelle nous succombons, tantôt par la perte d'une personne qui était toute notre espérance et tout notre appui; et ainsi, à force de coups, de traverses et d'afflictions, il polit cette image et achève cette ressemblance: *Quos scivit et prædestinavit conformes fieri imagini Filii sui* (Rom., VIII), dit l'apôtre saint Paul.

Et c'est dans cette pensée, chrétiens, que je pourrais m'écrier avec le Prince des apô-

tres, *Communicantes Christi passionibus gaudete*. (1 Petr., IV.) Ah! vous autres qui participez aux souffrances du Fils de Dieu, réjouissez-vous et triomphez aujourd'hui avec lui; est-ce dans l'honneur et dans votre réputation que l'on vous attaque; plus on la déchire et plus vous êtes semblable à celui qui a voulu être rassasié d'opprobres, comme dit son prophète: *Saturabitur opprobriis*. Est-ce dans la perte de vos biens que vous souffrez? *gaudete*. Plus vous en êtes dépourvillés, plus vous ressemblez à celui qui n'avait pas où reposer sa tête. Est-ce enfin dans les maladies ou dans les douleurs du corps? plus elles sont aiguës, plus vous avez de rapport à cet homme de douleurs, puisque c'est imiter celui qui ne s'est fait semblable à nous que pour nous rendre semblables à lui, et par ce moyen nous rendre dignes de l'amour de son Père, qui n'approuve, qui n'estime et qui n'aime que ce qui a du rapport à ce Fils bien-aimé. *Quos scivit et prædestinavit conformes fieri imagini Filii sui*. (Thren., III.)

Ainsi, mon cher auditeur, ne considérez plus les souffrances comme le châtement de vos crimes, ni comme la voie qui conduit au ciel, ni comme le moyen le plus assuré de votre prédestination; pensez seulement que quand vous seriez le plus innocent de tous les hommes, ce vous serait un honneur de souffrir, afin d'être semblable à votre roi, à votre modèle, à votre chef; si ce Fils de Dieu, après avoir bu de ce calice d'amertume sur la croix, vous présentait le reste de sa propre main, auriez-vous le front de le refuser? si, après avoir été crucifié, il vous imprimait sur les pieds et les mains les stigmates de sa passion, ne vous en fiendriez-vous pas infiniment honoré? ne les recovriez-vous pas comme des gages de son amour? Or c'est ce qui vous arrive toutes les fois que vous souffrez quelque chose pour lui, et que vous acceptez ces souffrances de bon cœur: toutes ces peines sont des parcelles de sa passion; cette parole piquante est une épine de sa couronne, cette persécution injuste est un clou qui vous attache à sa croix, cette douleur est la pointe de la lance qui lui a percé le cœur, et lorsque vous endurez avec patience, vous pouvez dire avec l'Apôtre: *Christo confixus sum cruci* (Gal., II); c'est avec mon Sauveur, mon maître et mon Dieu, que je suis attaché à la croix. Et comme c'est là qu'il nous a témoigné l'excès de son amour, je dis aussi que nous ne pouvons réciproquement lui plus marquer le nôtre qu'en souffrant pour lui, et en recevant de bon cœur et avec une soumission chrétienne les afflictions qu'il nous envoie. Nous l'allons voir dans cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il n'est pas difficile, Messieurs, de vous convaincre de cette seconde vérité, puisque jamais on ne témoigne plus de générosité, plus de désintéressement, ni plus de fidélité au service de Dieu que dans les

souffrances; ce sont les principales conditions qui marquent un grand et un parfait amour, conditions qui se trouvent réunies excellemment même dans l'amour que nous avons pour Dieu, quand nous recevons de bon cœur toutes les disgrâces qui nous arrivent de sa part; car cet amour est plus fort et plus généreux, puisqu'on souffre, pour lui plaire, tout ce qu'il y a de plus rigoureux et de plus rude; il est plus pur et plus désintéressé, puisqu'on fait voir par là que ce n'est point en vue des biens de cette vie, ni par l'espérance d'aucun intérêt temporel qu'on l'aime et qu'on le sert, et enfin il est plus constant et plus fidèle, puisque les croix et les persécutions ne sont pas capables de nous détacher de son service: parcourons en peu de mots ces trois marques d'un véritable amour, lesquelles nous feront connaître quel est le nôtre et quel doit être celui d'un véritable chrétien envers un Dieu, qui ne nous a jamais autant témoigné le sien qu'en souffrant pour nous.

J'ai dit premièrement que c'est dans les afflictions que Dieu nous envoie, où nous pouvons mieux qu'en toutes occasions, lui faire connaître la grandeur et l'excellence de l'amour que nous avons pour lui. Car si c'est le propre de l'amour en général, d'inspirer du courage et de la générosité (l'expérience nous fait voir tous les jours qu'il n'y a rien qu'on n'entreprenne et qu'on ne fasse pour ce qu'on aime avec ardeur), où le courage d'un chrétien peut-il autant éclater, où la grandeur de son amour pour Dieu peut-elle se mieux faire voir que dans les souffrances? Car enfin, qui ne sait pas que le véritable objet de la force et de la générosité sont les adversités, les persécutions et toutes les choses où il y a le plus à souffrir, et que c'est contre ces sortes d'ennemis qu'il faut déployer sa force et sa vertu, puisque c'est en quoi le courage se signale davantage? Car voilà ce qui a fait les héros parmi les païens, et ce qui fait encore les grands hommes dans le christianisme, tout le reste peut passer pour une vertu ordinaire; mais souffrir patiemment pour Dieu, c'est quelque chose de grand, c'est quelque chose au-dessus du commun, c'est en quoi la grâce triomphe, et où la vertu se fait voir dans son plus beau jour, c'est enfin ce qui mérite l'admiration des anges et des hommes, comme assure saint Paul: *Spectaculum facti sumus mundo, angelis et hominibus.* (I Cor., IV.) D'où saint Chrysostome infère que souffrir pour Dieu est quelque chose de plus grand et de plus admirable, que de faire des miracles qui renverseraient toutes les lois de la nature.

La raison en est que, dans les miracles, les hommes ne sont que des instruments de la puissance de Dieu, ne sont que les causes qui engagent Dieu par leur prière et par leur intercession à agir en faveur des hommes. C'est donc le doigt de Dieu qui fait ces prodiges et non pas la puissance des hommes: mais quand un homme souffre

pour Dieu, il agit et y met du sien: son corps et ses membres y contribuent, puisqu'ils en sont le sujet, son esprit et son cœur y coopèrent par la soumission et l'acceptation volontaire qu'il fait de ces peines; tous ses sens et toutes ses puissances y ont part, puisqu'elles y sont toutes employées. De sorte que les souffrances sont, pour ainsi dire, les miracles que Dieu et les anges admirent. Ils ne s'étonnent pas de voir des prodiges dans le monde, parce qu'il n'y en a point de si grands, qu'ils n'en puissent faire davantage; mais la merveille qui les surprend est de voir un miracle de patience dans les afflictions les plus considérables et les plus fâcheuses. Dans les autres miracles, nous agissons sur un fonds étranger, sur la nature, dont on change l'ordre; sur la mort, dont on force les lois; sur les maladies, dont on arrête le cours; sur les éléments et sur les démons, qui obéissent à la voix d'un saint. Mais en souffrant, c'est sur nous-mêmes que nous agissons; c'est là que nous faisons éclater notre constance et notre fermeté, puisque nous n'avons que notre propre courage, soutenu de la grâce, pour nous défendre et pour ne point succomber.

De manière que comme saint Paul appelle la croix du Sauveur, la force et la vertu d'un Dieu, parce que c'est où il a davantage fait connaître son courage et sa patience, *Virtus Dei*, de même, c'est dans la croix que nous devons faire connaître notre fermeté et la grandeur de notre amour; car si nous souffrons peu et si nous ne pouvons pas beaucoup souffrir, nous n'avons que peu d'amour pour Dieu. Or, nous ne souffrons rien et nous n'avons rien souffert jusqu'à présent: concluons hardiment que cet amour pour Dieu ne s'est point encore allumé en nous; mais si nous souffrons beaucoup et avec joie, si nous sommes prêts à tout souffrir pour sa querelle: notre amour est grand puisqu'il est fort: *Fortis ut mors delectio.* (Cant., VIII.) Il est ardent, puisque toutes les eaux des afflictions ne sont pas capables de l'éteindre, ainsi que parle l'Écriture: *Aque multæ non poterunt extinguere charitatem.* (Ibid.) Il est courageux comme celui de saint Paul qui défie toutes les traverses, tous les accidents de cette vie et toutes les persécutions que l'enfer lui peut susciter: *Quis nos separabit a charitate Christi? tribulatio? an angustia? an fames?* (Rom., VIII), et tout le reste. Cet apôtre s'offre à tout endurer, parce qu'il aime beaucoup; son amour est donc généreux à proportion qu'il est grand: mais quel est le votre, ôme chrétienne? si vous en jugez sur ce pied-là, qu'il est faible, puisque la moindre secousse, la moindre traverse, le moindre revers de fortune ébranle votre cœur! Vous n'aimez guère Dieu, et j'ose trancher le mot, vous ne l'aimez point du tout, puisque votre amour n'a pas le caractère d'un amour véritable, qui est non-seulement d'être généreux.

Mais en second lieu, d'être désintéressé;

car c'est s'aimer soi-même, que de chercher son propre intérêt dans l'amour que l'on porte à un autre et dans les services qu'on lui rend. En effet, Messieurs, il est peu de ces âmes généreuses qui soient vertueuses uniquement pour Dieu, quand l'honneur ou quelque autre avantage accompagne la vertu et lui sert comme de théâtre; elle a des charmes alors qui la font suivre; mais quand elle est dépouillée de cet ornement et qu'il faut, pour ainsi dire, servir Dieu à nos dépens, c'est alors qu'on fait voir qu'on n'aime que lui seul, qu'on n'agit que pour lui plaire et qu'on ne se propose que des motifs divins et élevés au-dessus des sens et de la raison: car, qui n'aimerait un Dieu lorsqu'il nous caresse, qu'il nous comble de biens et de prospérités? et qui ne le servirait à ce prix? Certes, l'on a bien sujet de croire que cet amour est mercenaire et propre de l'ancienne loi où Dieu ne parlait que des bénédictions de la terre, pour engager les hommes à son service; mais aimer Dieu lorsqu'il ne nous présente que des croix pour récompense, vous m'avouerez que c'est le désintéressement le plus parfait, et par une suite nécessaire, le plus parfait amour que nous puissions lui témoigner.

Ce qui fait qu'au sentiment du grand apôtre, les souffrances sont l'unique chose dont il est permis de se glorifier en cette vie, comme de la marque sincère et la plus désintéressée: *Libenter gloriabor in infirmitatibus meis* (II Cor., XII), dit-il. Et quoi! Messieurs, n'est-ce point contre l'humilité chrétienne d'étaler ses travaux et ses persécutions, comme le plus bel endroit de sa vie, ainsi que fait cet apôtre? non, parce que la gloire que l'on tire de toutes les autres choses est vaine et imaginaire; mais celle qui se tire des souffrances est juste, solide et véritable: *Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini*. (Gal., VI.) Et c'est pour cela qu'il fait un long récit de ses traverses et de ses persécutions; c'est pour cela qu'il raconte ses voyages, ses chaînes, ses prisons, ses naufrages: c'est pour cela qu'il dit qu'il a été flagellé, lapidé, traîné de tribunal en tribunal; c'est pour cela enfin qu'il montre les marques de ses souffrances comme autant de titres d'honneur: *Stigmata Domini Jesu in corpore meo porto*. (Ibid.) Eh! d'où vient, je vous prie, qu'un apôtre si humble, si retenu à parler de lui-même, qu'un homme qui craint d'être réproché après avoir converti tout le monde, qui s'estime le premier et le plus grand de tous les pécheurs, que cet apôtre, dis-je, publie néanmoins si hautement ses souffrances pour Dieu, comme autant de conquêtes, et qu'il en fait lui-même trophée? *Quæ infirmitatis meæ sunt, gloriabor*. (II Cor., XI.) C'est, encore une fois, parce que c'est l'unique chose dont il est permis de tirer de la gloire, puisqu'il n'y a que cela qui soit véritablement glorieux et qui marque un désintéressement parfait. D'où il s'en suit que, comme il est permis de faire connaître

publiquement que l'on aime Dieu, d'en donner des marques et des preuves, et que même il est impossible d'empêcher cet amour d'éclater, s'il est véritable, il est conséquemment permis même de reproduire les témoignages de cet amour, qui sont les souffrances, qui font voir qu'il est sans feinte et qu'il est le plus désintéressé aussi bien que le plus ardent: *Libenter gloriabor, mihi absit gloriari nisi in cruce Domini*. La vanité, qui s'attache à toutes les bonnes œuvres et qui est comme un ver qui en corrompt tout le fruit, semble épargner les souffrances, parce que leur propre effet est de nous abaisser devant Dieu, de nous humilier sous la main de sa justice, et que la confusion et l'humiliation sont elles-mêmes comptées parmi les afflictions que Dieu nous envoie dans le dessein de faire crever cette enflure de cœur, qui nous élève dans la prospérité.

Outre que l'orgueil dans les souffrances est, pour ainsi dire, hors de son élément, il faudrait pervertir la nature de ce vice, aussi bien que l'usage, pour prétendre le nourrir d'opprobres, d'abaissements et de douleurs, et c'est une chose extraordinaire et monstrueuse de voir un homme devenu plus superbe pour être tombé dans la pauvreté, pour se voir accablé de misères, pour se voir abandonné, ou persécuté de tout le monde; c'est plutôt ce qui nous fait rentrer dans nous-mêmes, et étouffer tous les sentiments de vanité, pour chercher uniquement notre gloire en Dieu, en souffrant pour lui, et en lui témoignant par là l'amour le plus pur, le plus désintéressé, et qui, n'étant soutenu des louanges et des applaudissements des hommes, n'a aussi uniquement que Dieu pour objet et pour motif.

Enfin, Messieurs, si dans les souffrances l'amour qu'on témoigne à Dieu est plus généreux et plus désintéressé, je dis encore qu'il est plus fidèle et plus constant, et que c'est particulièrement à cette fidélité que l'on reconnaît le véritable amour. De sorte qu'au lieu que l'on dit, que c'est dans nos disgrâces et dans nos adversités que nous éprouvons la fidélité de nos amis: tout au contraire c'est par la fidélité qu'on témoigne dans les souffrances, que l'on marque à Dieu qu'on l'aime véritablement, et jusqu'à ce que nous ayons passé par là, nous avons tout sujet de tenir notre amour pour suspect, parce qu'il y a tant de feinte, d'hypocrisie et de dissimulation dans le monde, que souvent nous nous trompons les premiers avant que de tromper les autres: et si ce que nous disions tantôt est vrai, que Dieu semble faire l'épreuve de ses saints et de ses plus grands amis par les souffrances, pour voir si leur vertu est sincère, quoiqu'il pénètre le fond de leur cœur, pouvons-nous nous-mêmes nous assurer de notre fidélité, sans avoir passé par cette épreuve? depuis que l'apôtre saint Jacques nous a appris que c'est proprement la patience qui fait la perfection d'un chrétien, et qu'avant cela, il n'y a rien en lui sur quoi on puisse faire un fon-

dement solide : *Patientia opus perfectum habet.* (Jac., XII.)

Mais aussi, après ces épreuves nous pouvons, avec le Prophète royal, dire au Seigneur, qui nous a éprouvé par cette voie : *Probasti cor meum, igne me examinasti, et non est inventa in me iniquitas.* (Psal. XVI.) Qu'attendez-vous davantage de moi, ô mon Dieu ! vous avez sondé mon cœur, vous m'avez éprouvé par l'affliction, et je suis demeuré fidèle durant cette épreuve : souffrez donc que je dise maintenant, que je vous aime, et rendez-moi vous-même ce témoignage que vous rendez à vos plus fidèles amis : *Nunc scio vere quod timeas Deum.* C'est maintenant que je connais que vous m'aimez véritablement. Je sais bien, chrétiens, qu'il y a d'autres occasions de marquer à Dieu la fidélité de son amour, et que Dieu dans tous les siècles a eu des serviteurs fidèles, à qui il a commis les plus hauts emplois et les charges les plus importantes pour sa gloire ; et par conséquent, qu'on peut témoigner sa fidélité à Dieu, en agissant pour ses intérêts, aussi bien qu'en souffrant pour son amour ; je l'avoue, et tout le monde en tombe d'accord : mais aussi on ne peut contester que nous ne le fassions plus avantageusement par les croix et par les souffrances que par tout le reste.

La raison est que ces emplois que nous embrassons pour sa gloire, ou bien auxquels il nous applique lui-même, sont des grâces qu'il fait à certaines personnes, souvent sans aucun mérite de leur part ; ce sont des fonctions et des ministères et non pas des qualités attachées à leurs personnes, et plus ces fonctions sont grandes et considérables, plus elles imposent d'obligation d'en remplir tous les droits : *Jam queritur inter dispensatores, ut fidelis quis inveniatur* (I Cor., IV), dit l'apôtre saint Paul, mais il en est peu qui aient assez de fidélité pour soutenir cette gloire, sans tomber dans la présomption ; car, comme un haut emploi sert d'ordinaire à relever un haut mérite, souvent au lieu d'y chercher la gloire de Dieu, on y cherche la sienne propre : et il est bien difficile de la lui rapporter si fidèlement, qu'on n'en retienne quelque chose pour soi ; mais par les souffrances on procure sa gloire avec moins de danger et avec plus de succès.

Ajoutez à cela que tout le monde ne peut pas entreprendre de grandes choses pour Dieu ; souvent les moyens et les occasions nous manquent, souvent l'âge et le sexe nous en dispensent ; mais pour souffrir, tout le monde en est capable, et tout le monde y peut par sa fidélité, témoigner la grandeur de l'amour qu'il a pour Dieu, puisque les occasions ne nous en manquent jamais. Ainsi, chrétiens, si vous ne vous croyez pas si avantageés que tant d'autres, qu'il a appelés à son service par une vocation particulière, et qu'il a choisis pour porter son nom et sa gloire partout, désabusez-vous aujourd'hui ; vous pouvez souffrir, et vous en avez toujours l'occasion, et par ce moyen

vous pouvez également signaler votre fidélité à son service. Vous n'avez donc pas sujet d'envier le bonheur des autres, et vous pouvez bien dire de vous-mêmes ces paroles que l'Apôtre fait dire au Sauveur : *Corpus autem aptasti mihi.* (Hebr., X.) Mon Dieu ! vous ne m'avez pas choisi pour être apôtre ni prédicateur, votre providence ne m'a pas destiné à ces grands emplois, qui peuvent avancer votre gloire ; mais pour suppléer à tout cela, vous m'avez donné un corps sujet à mille infirmités et capable de souffrir pour votre amour ; je ne puis devenir un instrument de votre gloire, par tous les autres moyens ; mais, puisque vous avez voulu que les souffrances, les humiliations, les douleurs et les maladies fussent mon partage, c'est par là que je prétends vous témoigner mon amour, c'est par là que je prétends vous suivre : voilà les sentiments que ce discours doit nous inspirer.

CONCLUSION

Entrons-y, je vous prie, imitons le Sauveur du monde, regardons la croix comme la matière de notre joie et de notre triomphe, puisque nous devons considérer les afflictions comme les marques les plus certaines de l'amour qu'il nous porte et comme les moyens les plus ordinaires de lui marquer le nôtre avec plus de générosité, plus de désintéressement et plus de fidélité. En faut-il davantage pour nous animer à suivre son exemple et pour nous faire dire avec l'Apôtre : *Exeamus ad eum extra castra, improprium ejus portantes* (Hebr., XIII) ; allons à la suite du Fils de Dieu, et, puisqu'il nous a témoigné son amour en souffrant pour nous, refuserons-nous de lui marquer le nôtre en souffrant quelque chose pour lui ? Car se pourrait-il faire qu'un chrétien eût le front de continuer ses divertissements, et peut-être ses débauches, durant ce temps consacré à la mémoire des souffrances du Sauveur ? Non, je ne le saurais croire : l'étendard de la croix est déployé, Jésus-Christ va marcher contre nos ennemis et les combattre par ses souffrances : *Exeamus ad eum extra castra improprium ejus portantes.* Soulageons-le donc en portant une part de sa croix par des peines et des mortifications volontaires : portons-la généreusement, et soyons persuadés que nous ne pouvons être à la suite du Sauveur sans participer à son calice : *Si quis vult venire post me, tollat crucem suam.* Souffrons enfin en vue d'un Dieu souffrant et dans la pensée qu'un moment de souffrances peut nous faire mériter un poids éternel de gloire dans le ciel : Je vous le souhaite, etc.

SERMON LXXXI.

NOUS SOMMES VOYAGEURS ET ÉTRANGERS EN CETTE VIE.

Tu solus peregrinus es in Jerusalem, et non egnoisti que facta sunt his diebus. (Luc., XXIV.)

Etes-vous seul si étranger dans Jérusalem, que vous ne sachiez pas ce qui s'est passé ces jours-ci

Le soin que le Fils de Dieu a pris du sa-

lut des hommes ne s'est pas borné, Messieurs, au seul temps de sa vie pénible et laborieuse; il continue sa charité après sa résurrection, et avant que de prendre possession du ciel, il n'a point de plus ardent désir que d'y conduire ceux qui l'ont suivi, d'instruire les uns de la voie qu'ils doivent prendre et de rappeler les autres de leur égarement. C'est pour cela que dans l'évangile de ce jour il se fait voir à deux de ses disciples sous l'habit et sous la forme d'un voyageur, qui se joint de compagnie et qui lie conversation avec eux, qui s'informe de quoi ils parlent et de ce qui s'est passé, d'où il prend occasion d'affermir dans la foi leur esprit chancelant et de leur faire reprendre la route qu'ils avaient quittée faute de courage et de persévérance.

C'est ce qui a donné sujet à plusieurs saints Pères de faire un parallèle des chrétiens avec des voyageurs qui sont dans un pays étranger et qui ont une ardente passion de retourner dans leur patrie. En effet, quoi de plus propre, et tout ensemble de plus instructif, que de représenter aux fidèles le soin qu'ils doivent prendre de se pourvoir des choses nécessaires pour ce voyage et de ne point se charger des inutiles? l'empressement qu'ils doivent avoir d'arriver au terme où ils tendent, qui est le ciel, le danger de s'attacher aux choses de la terre, qui sont des obstacles ou des amusements qui les arrêtent en chemin, et enfin de leur faire connaître les périls et les hasards qu'ils courent de se perdre ou de s'égarer.

C'est aussi, chrétiens, le sujet que j'ai choisi pour l'entretien d'aujourd'hui, puisque l'un des fruits que saint Paul veut que nous retirions du mystère de la résurrection, et que la Pâque des chrétiens, aussi bien que celle de l'ancienne loi nous représente, est que la vie que nous menons en ce monde n'est qu'un voyage et un passage pour arriver à notre patrie qui est le ciel. Nous ferons voir la manière dont nous devons nous comporter dans ce voyage, après que nous aurons demandé les lumières du Saint-Esprit par l'entremise de Marie. *Ave Maria.*

Que les hommes soient en ce monde comme des voyageurs qui n'y ont point de demeure fixe et arrêtée, c'est, chrétiens, une pensée aussi ancienne que le monde même; ç'a été le langage des saints patriarches de l'ancienne loi, lesquels n'appelaient point autrement les jours de leur vie, que les jours de leur pèlerinage, *dies peregrinationis meæ.* (*Gen.*, XI.VII.) C'est l'idée que l'Évangile nous en donne quand il nous parle de marcher et d'avancer dans notre course pendant que le jour luit et que la lumière nous éclaire: *Ambulate dum lucem habetis.* (*Joan.*, XII.) C'est enfin en cet état que le Sauveur du monde s'est toujours considéré lui-même durant qu'il a vécu sur la terre; d'où vient que, quand il parle de sa vie, il en parle comme d'un

voyage qu'il a à faire: *Exiit a Patre, et venit in mundum, iterum relinquo mundum, et vado ad Patrem.* (*Joan.*, XVI.) J'ai quitté l'heureuse demeure où j'étais dans le sein de mon Père comme dans le séjour de ma gloire et de mes délices, pour venir parmi vous en qualité d'étranger qui n'a eu ni logis, ni terre, ni possessions, et voici que je m'en retourne après que j'ai achevé ma course et fourni ma carrière.

Aussi est-ce sur ce pied-là que tous les chrétiens doivent se regarder, dit saint Paul: *Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus.* (*Hebr.*, XIII.) Et il n'y a point de vérité que ce grand apôtre rebatte plus souvent, comme celle qu'il jugeait la plus capable de nous détacher des choses de cette vie et de nous obliger à tourner nos vues et nos pensées vers le ciel; car, tantôt il appelle ce corps mortel que nous avons, une maison terrestre et corruptible qui doit être bientôt détruite, et ensuite rétablie, pour passer à un état incorruptible et immortel; tantôt il nous dit que nous devons soupirer après une autre demeure, toute céleste et éternelle, et tantôt, que nous sommes éloignés de Dieu comme des pélerins qui doivent avoir des désirs ardents et empressés de s'y rejoindre. *Dum sumus in corpore, peregrinamur a Domino.* (*II Cor.*, V.)

De manière que nous sommes voyageurs, et par la condition de notre naissance, puisqu'elle ne nous met au monde que pour en sortir après quelque temps; nous le sommes par la protection du christianisme, qui nous oblige de renoncer aux vanités de ce monde où nous ne sommes qu'en passant, et auquel notre cœur ne doit jamais s'attacher. Nous le sommes par l'ordre et par le dessein que Dieu a eu sur nous en nous donnant la vie, puisqu'il nous a créés pour le ciel, et non pour établir notre demeure et chercher notre bonheur sur la terre. A quoi je puis ajouter que la source et la cause de nos désordres et de nos crimes ne viennent que de ce que nous ne nous souvenons pas de cet état, et de cette qualité, puisque si nous y faisons davantage de réflexion, nous ne nous attacherions pas si indignement aux choses de cette vie, nous gémirions sur la terre au souvenir du ciel pour lequel nous sommes créés; nous porterions nos prétentions et nos espérances au delà des bornes du temps, et nous ne travaillerions qu'en vue de l'éternité.

C'est donc, comme vous voyez, la pensée la plus utile que nous puissions prendre, et tout ensemble la plus conforme au dessein du Fils de Dieu, que de regarder la vie comme un voyage et comme un passage, et de nous considérer nous-mêmes comme des voyageurs qui aspirent à l'heureux terme d'une demeure éternelle.

Pour vous l'inspirer, chrétiens, cette pensée, et vous porter à en faire la règle de votre conduite, je réduis tout ce que l'on peut demander à un voyageur à deux choses principales: la première est d'avoir tou-

jours en vue le terme de notre voyage, et n'en perdre jamais le souvenir; car il s'en suivra de là que rien ne pourra nous attacher à ce monde, comme il arrive à la plus grande partie des hommes qui font leur patrie et leur demeure du lieu de leur exil. La seconde est de prendre le véritable chemin qui conduit à cet heureux terme, puisque, sans cela, plus on avancerait, plus on se détournerait, et on n'arriverait jamais où l'on prétend arriver. Ce sont les deux devoirs d'un chrétien qui aspire au ciel en qualité de voyageur, et nous en ferons les deux parties de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Je dis donc, Messieurs, que dès lors qu'un chrétien ne peut ignorer qu'il est voyageur sur la terre et qu'il prétend arriver au ciel, qui est le terme où doivent tendre tous ses desseins, tous ses projets et toutes ses entreprises, que la première chose qu'il doit avoir en vue, c'est le terme où il aspire, autrement il s'établira en cette vie d'une manière à lui ôter entièrement la pensée de l'autre, et à ne prendre ni mesure, ni soin, ni précaution pour parvenir à sa dernière fin. Mais est-ce assez d'avoir cette vue générale et de se contenter de savoir que nous sommes faits pour être éternellement heureux, sans y faire de plus sérieuses réflexions, et sans agir jamais en cette vue? Est-ce assez de prendre cet instinct naturel qui est imprimé dans le fond de notre âme, de vouloir être heureux pour le désir qui nous doit pousser à tout entreprendre pour acquérir ce bonheur. Non, Messieurs, j'entends par cette vue une intention particulière qui nous fait chercher les moyens d'arriver à ce terme qui nous fait rompre tous les obstacles qui s'opposent à ce dessein, et ne rien omettre de ce qui peut achever une si juste et si sainte entreprise. C'est pourquoi cette vue et cette pensée consistent à se former une haute idée de cette patrie céleste; ce qui nous fera regarder sans doute avec indifférence tout ce qui se présente en cette vie: ce qui excitera ensuite en nous ce désir ardent d'y arriver, semblable à cette impatience qu'ont les voyageurs de se rendre en leur pays; et enfin c'est ce qui nous obligera d'user de prévoyance pour envoyer devant nous les biens dont nous voulons jouir dans cet heureux séjour. Ce sont les trois avantages que la vue et la pensée du terme où nous aspirons en qualité de voyageurs produiront infailliblement, et qui seront même autant de moyens d'y parvenir.

Premièrement, c'est à force de penser à cette demeure céleste que nous concevons l'estime et la haute idée que nous en devons avoir, laquelle nous fait regarder avec indifférence, ou du moins sans passion, tous les objets qui frappent nos yeux durant le cours de ce voyage, je veux dire durant cette vie, où nous devons nous considérer comme des voyageurs qui, n'ayant en vue que le terme où ils vont, ne s'arrêtent point en chemin s'ils rencontrent quelque chose de rare et ac-

singulier. Si quelque palais, quelque maison de plaisance, quelque agréable spectacle se présentent, ils ne les voient qu'en passant; ce n'est pas pour cela qu'ils ont entrepris le voyage; ils n'ont en pensée que le lieu où ils vont, parce que c'est là où leurs affaires demandent leur présence, où leur famille les attend, où mille autres considérations les obligent de se trouver au temps préfix. Or, quoique nous ayons encore incomparablement de plus puissants motifs d'aspirer au ciel, qui est notre patrie et le lieu de notre demeure, la seule pensée que c'est là où est notre souverain bonheur et où nous trouverons le repos après tant de mouvements que nous nous sommes donnés, ne nous doit-elle pas faire compter pour rien tout le reste.

Je ne m'arrêterai pas, Messieurs, à vous faire un portrait étudié de ce charmant séjour dont la beauté ne peut se concevoir, et où le bonheur dont nous jouirons est au-dessus de tous nos désirs et de toutes nos espérances. Car, comme dit l'Apôtre, c'est ce que l'œil n'a jamais vu ni l'oreille entendu, ni le cœur de l'homme compris. Ne diminuons donc point la grandeur de ce bonheur par nos faibles expressions, disons seulement que c'est là où les saints nous attendent, comme parle le Prophète: *Me expectant justi.* (Psal. CXXI.) Que c'est le tabernacle que Dieu a bâti de ses propres mains pour être le lieu de notre demeure, la récompense de nos travaux et le terme de notre voyage après cette vie; cette idée que nous en concevons, toute faible et toute grossière qu'elle est, devrait sans doute occuper notre esprit et animer notre espérance, mais notre malheur et notre aveuglement est tel que dans ce voyage que nous faisons nécessairement (puisque cette vie n'est qu'un passage) nous ne pensons presque jamais au lieu où nous devons arriver; chacun suit la route où ses passions le conduisent et où les exemples des autres l'entraînent. Mais la plus grande partie des hommes font-ils réflexion où ils vont, et de quel côté on les mène! ont-ils en vue le ciel? pensent-ils seulement qu'ils ne sont que des voyageurs et des étrangers en cette vie? Non, certes, puisqu'ils font leur établissement en celle-ci, sans penser à l'autre; et que, comme nous avons dit, de la voie ils en font leur terme; ils amassent, ils bâtissent, ils font des alliances, des amis, des habitudes, comme s'ils devaient demeurer éternellement en ce monde.

Ah! voilà la source et la cause de tous nos désordres, c'est ce qui fait qu'on s'arrête et qu'on s'attache à tout ce qui se présente dans ce chemin, qu'on s'y divertit et qu'on y prend ses plaisirs, que l'on jouit enfin de tous les biens qu'on y trouve, comme si c'était notre fin. Aveuglement étrange, mais presque universel dans ce monde! Faute de s'y regarder comme des étrangers et des voyageurs qui prennent les choses comme elles viennent, qui s'en servent mais qui n'en jouissent pas, qui ne se chargent et ne

s'embarrassent que le moins qu'ils peuvent, qui se contentent du nécessaire, qui méprisent le superflu; qui se servent des logis qui se rencontrent et des meubles qu'on leur fournit, sachant bien qu'ils n'en ont que l'usage, et qu'ils ne doivent rien emporter avec eux de tout cela. C'est le modèle de la sage conduite qu'un chrétien doit prendre en cette vie; regarder les choses de cette vie comme des choses étrangères, puisqu'il est étranger lui-même, car l'un suit de l'autre, il n'est en cette vie que comme un passant, il doit donc aussi regarder toutes les choses qui passent; comme ceux qui font voyage sur l'eau, lesquels, à mesure que leur vaisseau avance, voient sur le rivage les objets qui semblent passer et s'éloigner d'eux; ou bien il faut dire, selon la pensée de saint Augustin, que toutes les choses de cette vie sont elles-mêmes un fleuve qui coule toujours et qui ne s'arrête jamais. C'est sur ces paroles du psaume LXV : *Qui convertit mare in aridam, in flumine pertransibunt pede.*

Le Prophète roi en cet endroit veut rappeler les miracles surprenants qui se firent lorsque les Israélites fuyaient de l'Egypte, pour entrer dans les déserts; il veut nous faire souvenir comme la mer se divisa pour leur donner passage. Mais saint Augustin triomphe là-dessus, et, élevant plus haut ses pensées, il dit que ces eaux qui coulent sont les choses du monde qui passent; et que tout ce qui paraît de beau et de grand dans le monde, n'est qu'un fleuve, qui par un cours rapide et impétueux se dérobe à nos yeux, au même moment qu'il les charme : *Flumen est omnis mortalitas seculi.* Voyez comme par un ordre inviolable, les uns viennent, les autres s'en vont : *Omnis iste ordo rerum labentium flumen est.* Mais que fait un chrétien, qui regarde le monde avec des yeux de voyageur : il ne se laisse point entraîner au torrent des grandeurs et des plaisirs du monde; il passe à pied sur ces fleuves et ces torrents, comme firent les Israélites dans leur voyage en sortant de l'Egypte, pour aller à la terre promise; il doit regarder tous les biens de la terre, comme des choses qui passent, et lui-même comme un passant, sans attachement et sans passion.

C'est l'effet que produiraient en nous l'estime et l'idée que nous aurions de notre patrie, si nous l'avions souvent dans la pensée; au lieu que tous les désordres des pécheurs ne viennent que de l'oubli du ciel et du peu d'état qu'ils font de ce lieu, où ils doivent uniquement aspirer. Ils s'attachent aux choses de la terre, parce qu'ils ne se regardent pas comme des voyageurs et des étrangers, mais comme des habitants qui y ont établi leur demeure. Ils ne se servent pas des biens de ce monde, dit le même saint docteur avec la modération d'un homme qui use de quelque chose, mais avec la passion et l'attachement de ceux qui les aiment, et qui y établissent leur dernière fin : *Non contentis modestia, sed amantis affectu;* ils veu-

lent s'arrêter aux choses qui ne s'arrêtent pas, ils veulent s'attacher aux choses qui passent. De sorte, chrétiens, qu'oubliant ce pourquoi Dieu les a appelés, et le terme auquel ils doivent tendre, ils s'égarent malheureusement et se perdent sans y penser. Que si nous nous considérions en ce monde, comme des voyageurs qui n'ont en vue que leur terme, nous n'anrions que de l'indifférence pour tout ce que nous voyons; tout cet éclat qui nous frappe les yeux, tous les plaisirs que les autres recherchent avec tant d'ardeur, ne nous toucheraient point, tous les biens que nous souhaitons avec tant de passion ne paraîtraient que comme des amusements qui nous détournent de notre fin. Mais les charmes des plaisirs et les divertissements de cette vie nous enchantent et nous font oublier la qualité et la condition de voyageurs que nous portons : *Fascinatio nugacitatis obscurat bona, et inconstantia concupiscentia transvertit sensum.* (Sap., IV.)

Ce n'est pas cependant le seul avantage que nous pouvons retirer de la vue et de la pensée du terme, auquel le voyage de cette vie doit aboutir; car, en second lieu, l'idée que nous nous en formerions ferait naître un désir violent et une sainte impatience d'y arriver; semblable à celle que témoignent les voyageurs de revoir leur pays, et tel que le Roi-Prophète nous le marque en soupirant sans cesse après ce bonheur : *Heri mihi! quia incolatus meus prolongatus est* (Psal. CXVI); telle que celle de l'apôtre saint Pierre, qui triomphait de joie dans la pensée qu'il ne lui restait plus guère de chemin à faire : *Velox est depositio tabernaculi mei.* (II Petr., I.) Et saint Paul dans cette vue ne s'écriait-il pas : *Desiderium habeo dissolvi, et esse cum Christo.* (Philip., I.) Or ce désir nous ferait supporter avec patience toutes les incommodités de ce voyage pénible, c'est-à-dire toutes les disgrâces de la fortune, toutes les traverses et tous les accidents les plus fâcheux qui nous arrivent en cette vie.

En effet, si nous étions bien persuadés que le ciel est notre patrie et que nous sommes sur la terre comme dans un lieu de bannissement, vérité, dont les misères que nous souffrons et toutes les disgrâces qui nous arrivent devraient nous avoir convaincus. Si, dis-je, nous étions bien persuadés de cette vérité, serions-nous si peu sensibles à notre propre bonheur, que de n'y penser qu'à regret? de ne pousser aucun désir vers ce lieu, où est notre trésor et qui doit être éternellement notre demeure? Ah! s'écrie saint Augustin (in psal. SUPER FLUMINA BABYLONIS) : *Fideli homini et peregrino, nulla jucundior recordatio, quam civitatis illius, unde peregrinamur.* C'est la plus douce pensée qui puisse occuper l'esprit d'un homme, qui sait qu'il n'est qu'étranger en ce monde, et banni de son pays, mais qui espère d'y retourner.

Que si nous ne soupirons point après un si grand bien, si nous n'en avons que des désirs faibles et languissants, c'est une marque

que nous ne l'espérons pas, ou que nous ne croyons pas cette grande vérité : puisque de cette pensée, qui est la plus consolante que puisse avoir un véritable chrétien, nous en faisons souvent le sujet de notre plus grand chagrin, quand nous pensons qu'il faudra un jour quitter cette vie où nous établissons notre demeure, malgré toutes les amertumes dont elle est remplie. Aveuglement, Messieurs, si déplorable et si ordinaire, que plus de la moitié du monde ne demanderait point d'autre paradis ni d'autre félicité, que l'assurance de demeurer éternellement sur la terre, et d'y jouir en paix des biens et des plaisirs qu'on s'efforce de goûter; sentiment indigne, je ne dis pas seulement d'un chrétien, mais même d'un homme qui a une âme immortelle, et à qui la raison seule fait assez connaître qu'il est fait pour quelque chose de plus noble que tout ce qui est ici-bas.

Que si ce même grand docteur (*in psal. CXLVIII*) exclut de cet heureux séjour tous ceux qui ne le souhaitent point, ou qui ne soupirent point après leur chère patrie : *Qui non gemit ut peregrinus non gaudebit ut civis*. Que devons-nous penser de ceux qui, au lieu de la souhaiter, d'y aspirer, ou du moins de se consoler dans l'attente d'être délivrés des misères de cette vie, ne craignent rien tant que de quitter ce malheureux séjour ! qui bien loin de pousser de continuel soupire vers leur céleste patrie, aiment leur exil et souhaiteraient d'y demeurer éternellement. Ah ! qu'il y a sujet de crainte que le ciel ne soit pas effectivement pour eux, puisqu'ils établissent ailleurs leur demeure ; qu'il y a sujet de craindre qu'on ne leur dise un jour, comme à ce riche voluptueux de l'Évangile : *Fili, recorde quia receperis bona in vita tua*. (*Luc., XVI.*) Souvenez-vous que vous avez joui des biens de cette vie, que vous les avez choisis pour votre partage, que vous avez établi vos espérances et votre fortune en ce monde, et que vous ne posséderez point le ciel, auquel vous n'avez jamais pensé et que vous n'avez point souhaité.

Mais un véritable chrétien, qui se regarde comme un étranger sur la terre et qui considère ce monde comme le lieu de son bannissement, soupire avec des désirs ardents et empressés après cette céleste demeure ; les joies et les plaisirs de ce monde ne le touchent point ; il est comme les Israélites, lorsqu'ils furent menés captifs en Babylone : la pensée et le désir du lieu qu'ils avaient quitté étaient si fortement imprimés dans leur esprit et dans leur cœur, que tout ce qu'il y avait de plus charmant dans la Syrie ne les pouvait consoler de cet éloignement ; ils demeuraient tristes et accablés de déplaisir sur le rivage des fleuves de Babylone, soupirant sans cesse après leur chère Sion : *Illic sedimus, et flevimus, dum recordamur Sion*. (*Psal. CXXXVI.*) Ils répondaient à ceux qui les pressaient de leur dire quelques-uns de ces cantiques qu'ils chantaient dans leur pays, que ce n'était pas le

lieu ni le temps de se réjouir dans une terre étrangère, et durant leur bannissement ; qu'ils ne pouvaient s'occuper d'autre chose, ni avoir d'autre passion que de retourner au lieu qui était l'unique objet de leurs désirs, et dont l'éloignement était la cause de leur tristesse et de leurs gémisséments.

Voilà ce que ferait la pensée du ciel, si nous l'avions fortement gravée dans l'esprit ; elle nous ferait soupirer sans cesse après le bonheur qui nous attend ; nous ne prendrions point de part à toutes les joies de Babylone, je veux dire de ce monde, où nous ne voyons que désordre et que confusion. Cette pensée nous ferait renoncer à des divertissements et à des plaisirs, qui nous font perdre le souvenir et du lieu où nous allons, et du lieu même où nous sommes, comme il arriva à ceux qui naquirent durant cette captivité du peuple d'Israël, lesquels, n'ayant pas la même idée de Jérusalem qu'avaient eu leurs pères, n'eurent pas aussi le même désir d'y retourner ; et, ne faisant plus au contraire qu'un même peuple avec les Assyriens, prirent leurs mœurs et leur langage, et établirent leur demeure parmi eux. Voilà, chrétiens, ce que fait l'oubli du ciel et l'attachement aux choses de la terre ; il nous ôte le désir de cet heureux séjour, au lieu que la pensée que nous en devrions concevoir nous ferait souffrir avec patience les incommodités du voyage et nous ferait compter pour rien la violence qu'il se faut faire pour y arriver : *Non sunt condignæ passionibus hujus temporis ad futuram gloriam*. (*Rom. VIII.*)

Enfin, Messieurs, si nous nous considérons en qualité de voyageurs sur la terre, la pensée et le désir que nous aurons de nous rendre à notre terme nous inspirera le soin et la sage précaution de nous pourvoir de ce que nous aurons besoin dans cette demeure éternelle, où nous devons nous établir pour jamais. C'est ce que font ordinairement les voyageurs qui, ne pensant qu'à ce qui leur sera d'usage dans leur pays, emportent ou envoient devant eux, dans cette vue, ce qu'ils trouvent en chemin, et ce qu'ils ne rencontreraient pas dans le lieu où ils vont ; semblables encore aux Israélites, qui sortirent de l'Égypte chargés des dépouilles des Égyptiens, avant que de passer en la terre promise. Et c'est ce que nous ferons infailliblement, si nous aspirons véritablement au ciel, qui est notre patrie, et si l'espérance que nous en avons conçue d'y arriver est ferme, et si le désir que nous en formons est ardent ; nous ferons souvent réflexion que nous sommes dans un pays étranger où nous ne faisons que passer ; nous croirons qu'il est de notre devoir et de notre intérêt d'appliquer tous nos soins à nous pourvoir de tout ce qui nous sera nécessaire quand nous serons une fois arrivés à notre terme, parce qu'on n'y vit que de ce qu'on y porte, ou qu'on y envoie ; et celui qui ne s'est pourvu de rien, y demeurera dans une malheureuse indigence et dans une éternelle pauvreté.

La prudence d'un chrétien, Messieurs, en cette vie, est donc de voir ce qui peut être de prix et d'usage dans l'autre et de laisser tout ce qui sera alors inutile, et qui ne peut être qu'un fardeau et un embarras dans le voyage. Ainsi, or, argent, terres, revenus, charges, dignités, tout cela n'a point de cours au lieu où nous allons, rien de tout cela n'y est reçu et même ne peut passer jusque-là. Pourquoi donc se charger d'un bagage incommode qui demande beaucoup de soin, mais qui sera alors de nul usage : En vain alléguez-vous que tout cela vous est du moins utile en cette vie qui est le passage où l'on a besoin de ces sortes de choses, partie pour la nécessité, et partie pour la commodité du voyage; car, ce que vous appelez commode devient superflu et même dommageable, dès là qu'il vous arrête, qu'il vous occupe, qu'il vous empêche de pourvoir à ce qui vous sera plus nécessaire quand vous serez arrivé au terme. Or, ce nécessaire pour le ciel, à quoi nous devons pourvoir en ce monde, consiste en nos vertus, en nos bonnes œuvres et en nos mérites : ainsi tout ce qui est fait pour ce monde y demeure et ne peut s'élever jusqu'au ciel; tout ce que la vanité, le respect et la crainte des hommes nous ont fait pratiquer de bien apparent, est rebuté, est rejeté comme inutile; tout ce que nous avons fait pour notre plaisir ou pour un intérêt temporel, n'y est ni reçu, ni compté parmi nos richesses, mais seulement le bon usage que nous avons fait de notre or et de notre argent, le bon emploi du temps, les aumônes que nous avons mises entre les mains des pauvres, les prières et les exercices de dévotion, nos jeûnes, nos mortifications secrètes, la victoire de nos passions, voilà ce que l'on cherche et ce qui trouve le passage libre dans ce royaume du ciel, où non-seulement rien de souillé ne peut entrer, mais encore rien d'inutile, et où l'on ne fait état que de la vertu et des mérites acquis par de saintes actions. Heureux celui qui aura fait provision de ces sortes de biens, qui ne périssent jamais, que la rouille ne peut endommager, que les vers ne consomment point, mais qui demeurent et qui subsistent éternellement! *Thesaurizate vobis thesauros in celo, ubi neque linea corrumpit, neque arugo demolitur.* (Matth., VI.) Mais malheureux celui qui se trouvera les mains vides, qui n'aura travaillé que pour cette vie, qui n'aura fait provision que de ces marchandises corruptibles, que les hommes estiment à la vérité parce qu'elles ont quelque éclat, mais qui devant Dieu et dans cet heureux séjour ne sont de nulle considération! Malheureux donc tous ceux qui n'auront pensé qu'à s'établir sur la terre dont ils auront fait leur patrie, au lieu de penser qu'ils n'y étaient que comme des voyageurs et des étrangers, qui devaient pourvoir à ce qui leur serait nécessaire durant toute l'éternité.

C'est, Messieurs, à quoi nous doit porter la pensée et la réflexion que nous faisons,

que nous ne sommes que des voyageurs en ce monde, pensée qui au fond est non-seulement véritable, mais encore la plus ntile que nous puissions concevoir et le moyen le plus infailible d'arriver au bonheur éternel, puisqu'elle nous fera pourvoir avec un soin et une vigilance chrétienne à tout ce dont nous aurons besoin après cette vie. Mais c'est à quoi les hommes ne pensent presque jamais et ce qui est la cause de tous les dérèglements de nos mœurs, parce qu'étant créés pour le ciel, appelés à la participation de la gloire que le Sauveur leur a acquise, et même demandant tous les jours à Dieu son royaume dans leurs prières, ils bornent cependant toutes leurs espérances et toutes leurs prétentions aux biens de cette vie, où ils pensent uniquement à s'établir comme s'ils y devaient toujours demeurer; ainsi leur esprit, étant occupé de ces soins superflus et inutiles et leur cœur charmé de ces amusements, ils pensent à toute autre chose qu'à ce qu'ils devraient avoir continuellement devant les yeux, au lieu qu'un véritable chrétien doit regarder le monde comme des ombres qui passent; et Cassien, qui nous a si bien représenté les sentiments de ceux qui ont vécu dans les déserts, ajoute qu'on les doit regarder comme des choses déjà passées à notre égard. En effet, les pécheurs s'y attachent comme à des choses qui durent et qui demeurent; les philosophes les considèrent comme des choses qui passent et qui s'enfuient, car il ne faut que la lumière de la raison pour nous apprendre que ce monde passe avec ses convoitises : *Transit mundus et concupiscentia ejus.* Mais un chrétien les doit regarder comme des choses déjà passées, et qui ne le touchent plus. Comme un voyageur, qui est en chemin pour retourner à son pays, regarde le lieu d'où il est parti, comme une chose qu'il abandonne et à quoi il ne prend plus de part. C'est le sentiment que nous doit inspirer la qualité de voyageur sur la terre, et la pensée du terme où nous aspirons, qui est le ciel. Mais ce n'est pas assez d'avoir souvent en vue ce terme où nous devons tendre, il faut de plus prendre le chemin qui y conduit, puisque sans cela nous n'y arriverons jamais. C'est le second devoir et la seconde chose à quoi nous oblige cette qualité de voyageur. Examinons-la donc dans cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

On ne sait pas, Messieurs, précisément le dessein qui obligeait les deux disciples de notre évangile d'aller au village d'Emmaüs, mais il y a de l'apparence qu'en s'éloignant de Jérusalem, après la mort du Sauveur, et se défiant de la vérité de sa résurrection, ils n'étaient pas dans la voie où le Fils de Dieu voulait qu'ils fussent; et ce fut pour les rappeler de leur égarement qu'il se joignit à eux en chemin, sous la forme et sous l'habit d'un voyageur inconnu. D'où vient que l'évangile ajoute qu'après qu'il se fût fait connaître, ils reprirent la route qu'ils

avaient quittée, et retournerent le même jour dans la compagnie des autres disciples : *Et eadem hora regressi sunt in Jerusalem.* (Luc., XXIV.)

Or, quoique tout cela se soit pu faire sans dessein prémédité, les saints Pères ne laissent pas d'y trouver du mystère et une instruction importante pour tous les chrétiens qui veulent participer aux fruits de la résurrection du Fils de Dieu : et cette instruction est, qu'en qualité de voyageurs ils doivent prendre le chemin qui conduit au ciel, et que le Sauveur leur a marqué lui-même; éviter ensuite les périls dont ce chemin est rempli; se garder des embûches que nos ennemis nous y dressent partout et presque à chaque pas; persévérer enfin jusqu'au bout, continuant leur voyage sans perdre courage et sans se lasser : défauts qui se peuvent remarquer dans ces deux disciples 'égarés', en danger de se perdre par leur infidélité, et tout tristes et découragés, parce qu'ils se croyaient abusés et trompés dans l'espérance qu'ils avaient conçue. Mais de là que devons-nous inférer? qu'un chrétien, en qualité de voyageur, doit apprendre le chemin qu'il faut tenir et qu'il doit marcher avec précaution, avec courage et avec persévérance. Parcourons un peu tout ceci.

Si l'on veut parvenir à un terme, il faut premièrement, Messieurs, prendre le chemin qui y conduit. Tout le monde en est assez persuadé : *Elige viam antequam curras*, dit saint Ambroise; aussi est-ce la première chose dont un voyageur s'informe avec le plus de soin, comme de la plus nécessaire, et sans laquelle sa peine, ses soins, sa diligence et son voyage même seraient inutiles : ce qui est nécessaire dans les voyages ordinaires deviendrait-il inutile dans le voyage que nous sommes obligés de faire pour arriver au ciel? puisque le chemin en est difficile, rempli d'écueils et entouré de précipices; puisque c'est un chemin que peu de personnes tiennent sûrement, dont il est facile de se détourner et dans lequel rien n'est si aisé que de se perdre; et même ne voyons-nous pas que la plus grande partie des hommes en prennent un tout opposé : *Quam arcta via est, quæ ducit ad vitam, et pauci sunt qui inveniunt eam* (Matth., VII), dit le Sauveur lui-même : la voie qui conduit au ciel est étroite, et il y en a peu qui la suivent; au lieu que l'on court en foule par celle qui aboutit à la mort éternelle. Ce n'est donc pas sans raison que nous comptons pour le premier et le principal devoir d'un chrétien, qui aspire au ciel, d'en prendre le droit et le véritable chemin.

En effet, nous allons tous, et nous sommes tous des voyageurs, *Omnes quidem currunt* (I Cor., IX), comme parle l'Apôtre; nous marchons, nous avançons, nous courons même avec précipitation; mais les uns vont d'un côté et les autres vont d'un autre; et comme tous ne prennent pas la même route, tous n'arrivent pas aussi au même terme. Or, pour choisir la voie qui conduit au ciel et à la vie, il la faut connaître; *Notas mihi*

fecisti vias vitæ (Psal. XV), disait à Dieu le Prophète royal : vous m'avez fait connaître, Seigneur, les voies qui conduisent à la vie. Mais le Fils de Dieu n'a pas voulu que les hommes demeurassent dans l'incertitude sur ce point; il nous a tracé lui-même ce chemin, en marchant devant nous, et nous n'avons qu'à suivre ses traces, qui nous sont marquées dans l'Évangile.

Ce serait à la vérité un sujet bien vaste et capable de remplir plusieurs discours, si nous voulions découvrir toutes les voies qui mènent à cet heureux séjour, puisque toutes les vertus nous y conduisent : la foi, la charité, la mortification des sens, la pauvreté d'esprit, l'annône, la piété, la pratique de toutes les bonnes œuvres; et le Fils de Dieu, qui était venu au monde pour enseigner ce chemin aux hommes, dès le premier sermon qu'il fit, leur découvrit dans les huit béatitudes dont ils n'avaient encore jamais entendu parler, autant de routes différentes qui conduisent infailliblement à la vie. Routes qui semblent se séparer d'abord et aller par différents endroits, mais qui se rencontrent enfin et se réunissent dans une seule, qui est celle que le Sauveur enseigne à nos deux voyageurs d'Emmaüs par ces paroles : *Nonne oportuit Christum pati, et ita intrare in gloriam suam* (Luc., XXIV), n'était-ce pas une nécessité, que le Christ et le Messie souffrit, ce que vous savez, et que par là il entrât dans la gloire qui lui était due par tant d'autres titres incontestables : *Oportuit Christum pati*. Or, comme c'est la voie qu'il a choisie, c'est une présomption de penser y pouvoir arriver par un autre chemin. Il s'en était déjà déclaré durant sa vie, en ne parlant que de croix, que de souffrances, que de renoncement de soi-même : *Qui vult venire post me, tollat crucem suam, et sequatur me.* (Matth., XVI.) Mais après avoir lui-même marché par cette voie, elle est devenue nécessaire; toutes les autres sont des voies détournées, des chemins perdus et où il y a danger de se perdre et de n'arriver jamais au terme où l'on prétend.

La raison qu'en apporte saint Augustin est que l'homme, qui s'était éloigné du lieu de son bonheur par la voie du plaisir, doit s'efforcer d'y retourner par une voie tout opposée, qui est celle de la croix, de la mortification et des souffrances; et comme il a le Sauveur du monde pour guide, qui lui a marqué la route qu'il doit tenir, il n'a qu'à suivre l'exemple et le modèle que lui a donné celui qui a marché devant lui : *Christus pro nobis mortuus est, vobis relinquens exemplum, ut sequamini vestigia ejus.* (I Petr., II.) Je sais bien que ce chemin est étroit, peu connu et peu fréquenté, mais c'est pourtant l'unique; d'où nous devons inférer quelle est l'illusion et l'égarement de ceux qui marchent dans la voie large et spacieuse du monde, c'est-à-dire, qui suivent les fausses maximes du monde et qui en font la règle de leur conduite.

Hélas! c'est ce que font la plupart des

hommes, qui, dès qu'ils commencent à se connaître, se forment des projets d'honneur, d'établissement, de plaisirs et de divertissements con inuels, qui n'ont point d'autre fin que de contenter leurs passions, comme s'ils n'étaient en cette vie que pour y jouir des biens qui s'y trouvent, sans penser au ciel, où ils n'arriveront jamais par cette route, qui lui est entièrement opposée, parce qu'on ne peut être heureux dans cette vie et dans l'autre, et que pour arriver à un terme, il faut nécessairement prendre le chemin qui y conduit : Et c'est ce qui obligeait le prince des apôtres de faire aux premiers chrétiens cette prière, qui paraît d'un cœur sensiblement touché de voir les hommes dans cet aveuglement : *Obsecro vos, tanquam advenas et peregrinos, abstinere vos a carnalibus desideriis* (II Petr., XI) ; je vous conjure, mes frères, de vous considérer comme des étrangers qui voyagent et qui vont en leur patrie, de régler sur cette pensée vos désirs et vos passions, de ne point suivre les exemples, les lois et les maximes qui précipitent tant d'âmes dans un malheur éternel, mais de prendre le chemin droit, sûr, inmanquable, que le Fils de Dieu même nous a tracé.

Mais, pour être dans ce véritable chemin, ce n'est pas toujours une conséquence infaillible, que nous arrivions pour cela au terme où nous prétendons aller, si en second lieu nous ne marchons avec vigilance et avec précaution, parce qu'il y a des hasards à craindre des pièges qu'on nous tend, des embûches qu'on nous dresse, des ennemis qui tâchent de nous surprendre et mille rencontres dangereuses, qu'il faut prévoir et éviter, comme de prudents voyageurs, qui ont à passer un pays ennemi, qui doivent avancer et se défendre en même temps. Comme les Israélites qui, pour prendre le chemin de la terre promise, avaient des mers à passer, des déserts affreux à traverser et des ennemis qui s'opposaient à leur passage. Aussi est-ce la coutume de ceux qui font voyage de se prémunir contre tous les accidents, de s'informer des lieux dangereux et d'être toujours en garde dans les passages où ils savent que d'autres ont malheureusement péri.

Ce sont, chrétiens, les mêmes précautions que nous devons prendre dans le voyage de cette vie. Car, quoique nous ayons choisi le chemin le plus droit et le plus sûr, vous savez qu'il y a toujours à craindre ; car, outre que ce chemin est difficile, il est encore plein d'écueils, de précipices et de hasards, et l'on a vu quelquefois les plus saints et les plus avancés faire naufrage au port et périr misérablement. De manière qu'il faut dans cette route imiter la prudence des voyageurs, qui craignent toujours quelque funeste aventure, qui se précautionnent, qui s'instruisent sur la route même et qui ne se hasardent point témérairement : c'est de la sorte que nous devons marcher dans cette voie du ciel, toujours dans la crainte et dans la défiance de nous mêmes. Si nous

passons par des lieux infectés, il faut se donner de garde d'y arrêter ; si l'on se trouve dans un pays ennemi, le passer avec toute la vitesse possible, de peur d'être arrêtés ou d'être dépourvillés : car, si nous avons des choses de grand prix à perdre, nous devons toujours être en haleine et toujours en défense ; ainsi, vigilance, précaution, défiance, réflexion, prudence, sont les moyens d'être en sûreté dans cette voie, où nous n'avons pas seulement à craindre de nous égarer en nous détournant, mais d'être arrêtés, surpris et dépourvillés, parce que nous avons presque autant d'ennemis qu'il y a de créatures sur la terre : *Mundus totus in maligno positus est.* (I Joan., V.) Qui ne conçoit donc qu'il faut en ce point imiter les voyageurs, qui pensent sans cesse à leur sûreté.

Mais souffrez, mon cher auditeur, que j'use envers vous de la charité qu'on exerce à leur égard, que j'éleve ma voix, pour vous avertir que la route que vous prenez en suivant vos passions, en prenant vos divertissements et vos plaisirs, et en ne pensant qu'à vivre à votre aise, pour vous avertir, dis-je, que cette route est pleine d'écueils ; pour vous avertir que vous courez à votre perte, que non-seulement vous êtes éloignés du chemin du ciel, mais que celui que vous prenez vous conduit à un malheur inévitable : n'avancez donc pas plus avant et reprenez un plus tôt la route que vous avez quittée ; marchez-y avec courage et avec persévérance, qui est la dernière chose nécessaire à un voyageur.

En effet, de quoi lui servirait d'être dans la voie qui conduit au terme où il prétend arriver, s'il demeure au milieu, las, fatigué, et si les forces et le courage lui manquent. Il faut donc, pour parvenir à cet heureux terme où nous aspirons, poursuivre sa route avec ardeur, avec courage, avec persévérance ; car, c'est ce que le Fils de Dieu, qui s'est bien voulu faire notre guide, nous a surtout recommandé : *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.* (Matth., X.) Or, tout nous oblige à cette persévérance et à continuer de marcher sans relâche ; le temps qui est court et la nuit qui nous peut surprendre, durant laquelle il nous sera impossible d'avancer ; les grandes choses que nous avons à faire durant ce peu de temps, et qui ne nous permettent pas de nous arrêter ou de penser à d'autres affaires. Nous avons des vertus à acquérir, de bonnes œuvres à pratiquer, nous avons fait jusqu'à présent peu de bonnes actions, nous avons peu avancé dans cette route et peut-être à peine avons-nous commencé ; il faut donc se hâter, marcher avec courage et regagner le temps que nous avons perdu, comme un voyageur qui s'est arrêté en chemin et qui fait réflexion qu'il a encore une longue traite à faire, pousse tout d'une haleine et se donne bien de garde de s'arrêter davantage. C'est ce que faisait l'apôtre saint Paul, et c'est à quoi il nous anime par son exemple : *Quæ retro sunt obliviscens, ad ea que sunt priora me extendens, ad destinatum*

persequor ad bravium supernæ vocationis.
(*Philipp., III.*)

Mais il ne faut pas que cette ardeur soit de peu de durée. Semblable en ce point à celle de quelques voyageurs, qui avancent d'abord, et qui vont à grands pas, mais qui se lassent bientôt, et qui sont ensuite obligés de s'arrêter; il faut que cette ardeur soit constante et qu'on persévère jusqu'à la fin. Car, sans cela, que pouvons-nous espérer? de quoi a servi à mille personnes d'avoir heureusement commencé? Judas, Origène, Tertullien, tristes exemples de l'inconstance et de la faiblesse humaine! si vous aviez marché constamment et persévéré dans votre course, vous ne seriez pas le sujet de nos larmes, ni de tristes exemples du malheur que nous devons appréhender. Toutes les vertus sont à la vérité des voies pour aller au ciel, mais, sans la persévérance, nous ne pourrions jamais y parvenir.

CONCLUSION.

Voilà, Messieurs, les obligations d'un chrétien, en qualité de voyageur; avoir toujours en vue le terme où il tend, prendre le chemin qui y conduit, et y marcher avec les précautions que nous avons marquées. C'est à nous maintenant à faire réflexion sur cette qualité que nous possédons en cette vie, où nous ne demeurerons pas toujours, puisqu'il y en a un autre qui nous attend, qui est la fin de notre voyage, qui est un état fixe et une demeure éternelle. Mais, afin que ce terme de notre voyage soit un terme heureux, afin que nous parvenions à la vie où nous aspirons, il faut, encore une fois, y penser souvent, le souhaiter avec ardeur, soupirer après cet heureux séjour, et dire avec saint Paul : *Audemus peregrinari a corpore* (II *Cor., III*); en demeurant dans ce corps, nous voyageons hors de ce corps, et nous nous élevons d'esprit au-dessus de tout le monde; nous conversons dans les cieux avec ceux qui y sont déjà arrivés, et nous n'avons point d'autre plaisir ni d'autre discours que de nous entretenir des affaires du pays où nous allons : *Conversatio nostra in cælis est.* (*Philipp., III*) Dieu même, pour nous y faire penser, a voulu remplir cette vie de croix, d'afflictions, de misères; il nous a permis d'avoir un commerce de prières, de mérites et de suffrages avec ceux qui sont arrivés avant nous; nous y avons des connaissances, des parents et des amis avec qui nous pouvons entretenir ce commerce; nous pouvons implorer leur secours et leur adresser nos prières : que n'y allons-nous donc sans cesse de cœur et de désir! C'est le sens que saint Ambroise (*in psal. CXVIII*, serm. 15) donne à ces paroles de l'Apôtre : *Peregrinari a corpore*; en sorte que l'âme, étant comme exilée et obligée de demeurer pour un temps dans ce corps terrestre et mortel, elle doit s'élever vers le ciel, y voyager de pensée et soupirer sans cesse après cette patrie et cette demeure éternelle. Je vous la souhaite, etc.

SERMON LXXXII.

SUR LA PAIX DU COEUR.

Stetit Jesus in medio discipulorum, et dixit eis, pax vobis. (*Luc., XXIV.*)

Jésus paraît au milieu de ses disciples et leur dit : la paix soit avec vous.

Entre les titres d'honneur que le Verbe incarné devait porter sur la terre, un des plus glorieux sans doute, chrétiens, est celui que lui donne le prophète Isaïe, en l'appellant le prince de la paix, puisqu'il ne s'est fait homme que pour l'apporter au monde; qu'il n'a vécu, travaillé et souffert que pour nous la procurer; qu'il n'est mort que pour finir la guerre que le péché avait allumée depuis le commencement des siècles, et enfin qu'il n'est ressuscité que pour nous faire goûter les fruits de cette paix.

A la vérité les anges la publièrent à sa naissance : *Et in terra pax hominibus bonæ voluntatis* (*Luc., II*); il la laissa lui-même, comme par testament, à ses apôtres, un peu avant que de mourir : *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis.* (*Joan., XIV.*) Il la conclut par sa mort, et en signa les articles de son propre sang : mais il l'annonce lui-même après sa résurrection, et, pour en donner des gages encore plus assurés, il montre les plaies qu'il a reçues et qu'il a conservées sur son corps glorieux; de sorte que, comme sa vie, ses souffrances, ses travaux, sa mort, sa résurrection, n'ont été que pour nous mériter cette paix, c'est avec raison que saint Paul, par une expression pleine d'emphase, appelle ce divin Sauveur notre réconciliation et notre paix; comme n'étant venu au monde que pour cela, n'ayant point eu d'autre but, ni d'autre vue dans tous ses desseins, point de nouvelle plus heureuse à nous apporter, point de plus grand présent à nous faire, point de bien, en un mot, plus utile ni plus précieux à nous donner.

C'est donc, Messieurs, cette paix que nous devons regarder aujourd'hui non-seulement comme l'effet de sa résurrection, mais comme le fruit de la nôtre, ayant reçu la vie de la grâce dans cette fête, comme nous avons tout sujet de le croire, ayant apaisé la colère de Dieu et désarmé sa justice par une pénitence sincère; songeons donc que c'est à nous que Jésus-Christ dit encore présentement les mêmes paroles, qu'il dit alors à ses disciples, la paix soit avec vous : *Pax vobis.* Vous voilà réconciliés avec mon Père, délivrés du péché, qui est la cause de la guerre et de tous les troubles qui vous divisaient d'avec lui; vous voilà justifiés par le mérite de mes plaies, jouissez donc du fruit de cette paix, conservez ce bonheur que je vous ai acquis par tant de peines et que vous ne trouverez jamais ailleurs que dans le témoignage d'une bonne conscience, et dans la justice, c'est-à-dire, dans la sainteté de vie, qui seule est capable de la produire comme son fruit propre et comme son effet naturel. Mais, comme c'est par le Saint-Esprit qu'il nous donne cette paix, implorons son secours pour l'obtenir, et ses lumières pour en connaître le mérite; em-

ployons pour cela l'intercession de Marie.
Ave, Maria.

On ne peut, Messieurs, bien connaître la grandeur du bien que le Fils de Dieu a procuré aux hommes, en leur annonçant la paix, si l'on ne sait premièrement ce que c'est que cette paix, et en quoi elle consiste; et je me persuade que si nous sommes une fois bien convaincus de son prix et de son mérite, il n'y a personne qui ne fasse tous ses efforts pour l'acquérir et qui n'apporte tous ses soins pour la conserver. Cette paix donc si précieuse, que tout le monde recherche et que si peu de personnes rencontrent; cette paix, qui, comme assure saint Paul, surpasse tout sentiment et toute pensée, et qui, selon saint Augustin, est de tous les biens de ce monde celui que l'on souhaite avec le plus d'empressement, et dont on goûte davantage la douceur; cette paix, dis-je, au sentiment du même saint docteur (l. XIX *De civ. Dei*, cap. 13), n'est autre chose que la tranquillité de l'ordre, *pax est tranquillitas ordinis*; c'est-à-dire, comme l'explique saint Thomas, que tous les mouvements de notre âme soient dans un doux et parfait repos: en sorte que notre cœur, n'étant ému ni agité d'aucun trouble, il demeure calme et tranquille.

C'est, dit-il, un effet de l'ordre, parce que là où les choses sont dans leur situation naturelle et dans le lieu qui leur est dû, il faut nécessairement que la paix s'y rencontre; comme au contraire le trouble et l'agitation ne viennent que de ce que les choses sont dérangées et en désordre. De là vient que l'on considère ordinairement la paix en trois manières, selon les trois rapports que notre volonté peut avoir avec trois objets différents; car, quand elle est parfaitement soumise à celle de Dieu par l'observation exacte et entière de ses lois, elle a la paix avec Dieu; quand cette volonté est d'accord et étroitement unie avec celle du prochain, elle vit en paix avec lui sans discorde et sans division; et enfin, quand elle est d'accord avec elle-même, en tenant ses passions dans l'ordre par une intelligence parfaite de l'appétit et de la volonté, elle jouit de cette paix du cœur, qui est celle dont je parle particulièrement, comme celle qui naît des deux autres, qui les renferme et qui met en nous cette heureuse disposition que les saints appellent la sérénité de l'esprit, la tranquillité de l'âme, le repos du cœur et la véritable joie, sans laquelle il n'y a ni plaisir ni bonheur dans la vie.

Pour vous porter donc à accepter et à conserver cette paix que le Fils de Dieu nous présente aujourd'hui, je veux vous faire voir premièrement, que c'est le plus précieux de tous les biens que nous puissions posséder en cette vie; et, en second lieu, que ce bien si précieux est le plus facile à perdre. L'un nous fera voir la grandeur et les avantages du bonheur que nous possédons en possédant la paix; et le second, le soin que nous devons prendre pour le conserver. Ce sera tout le partage de cet entretien.

PREMIÈRE PARTIE.

Il faut bien dire, Messieurs, que c'est un grand bonheur et un présent inestimable, que celui que le Sauveur ressuscité nous fait aujourd'hui, en nous donnant la paix, puisque l'Apôtre nous assure que nous sommes appelés au christianisme pour en jouir comme d'un bien qui y est particulièrement attaché, et à quoi les infidèles n'ont point de part, *in pace*, c'est-à-dire, comme l'expliquent les interprètes, *ad pacem vocavit nos Deus*. (I *Cor.*, VII.) Nous sommes choisis et appelés pour participer au bonheur de la paix, dont les païens n'ont eu garde de jouir, puisqu'ils n'ont point connu ni celui qui en est l'auteur, ni les voies qui y conduisent, ni les moyens de l'acquérir. Mais il faut ajouter avec le même apôtre, qu'entre les chrétiens, il n'y a que les justes et ceux qui se font un bonheur de leurs devoirs, qui en ressentent la douceur, puisque c'est une vérité constante qu'elle est le fruit de la justice, *Fructus justitiæ in pace seminatur*. (Jac., III.) Dieu, ayant déclaré par son prophète qu'elle n'était point pour les pécheurs, lesquels, encore qu'ils semblent quelquefois heureux sur la terre, qu'ils soient dans l'affluence de tous les biens et qu'ils passent leur vie dans les délices, n'ont cependant qu'une fausse paix, troublée de mille inquiétudes, traversée de mille chagrins et interrompue sans cesse par les alarmes et les fâcheux retours d'une conscience criminelle: *non est pax impiis* (Isa., XLVIII); mais cette paix solide et inaltérable, que le Prophète appelle un fleuve de paix, remplit le cœur du juste, se répand sur toutes les puissances de son âme et souvent même jusque sur son corps.

Or, ce fleuve naît de trois sources qui le composent et qui en font en même temps connaître le prix et les avantages, savoir: de la bonne conscience, qui est un repos doux et tranquille, auquel rien n'est comparable; du calme de toutes nos passions, cause l'unique de tous nos troubles, et enfin de l'union avec Dieu, en qui seul nous trouvons une véritable joie et un bonheur approchant de celui du ciel, par la possession du souverain bien. Développons un peu ceci, et jugeons du prix de cette paix par les causes qui la produisent.

Premièrement donc, elle est le fruit de la justice et de la bonne conscience, sans laquelle un chrétien ne jouira jamais de la paix, puisqu'il aura toujours dans lui-même le principe du trouble et du désordre, savoir, le péché, qui porte la guerre partout; car d'abord ne porta-t-il pas le trouble dans le ciel, le séjour même de la paix et n'en fit-il pas le théâtre de la guerre et de la division? Le premier homme n'eut pas plutôt perdu la justice originelle, qu'il perdit la paix, et, reconnaissant à l'heure même qu'il s'était attiré l'inimitié de Dieu, il se cacha comme pour se mettre à couvert de sa vengeance; toutes les créatures qui lui étaient soumises lui refusèrent l'obéissance, il ressentit la ré-

beaucoup de ses passions, et ensuite il nous a laissé comme par héritage cette guerre qui se passe au milieu de nous, et que saint Paul appelle une loi des membres, laquelle combat la loi de notre esprit; tant il est vrai que la justice est la source de la paix : aussi le même apôtre les joint-il ensemble comme deux choses inséparables : *Gratia vobis et pax, ab eo qui est (Rom., I)*, de manière que, quand le cœur a conçu le péché, il porte en même temps dans lui-même le principe du trouble; tous les liens sacrés de la paix qui nous attachent à Dieu sont rompus; cette alliance que nous avions avec lui, comme ses frères, ses enfants et ses héritiers, est détruite, et il ne nous regarde plus que comme ses ennemis, à qui il déclare la guerre, puisque le péché n'est autre chose qu'une aversion et une séparation de Dieu : *Diviserunt iniquitates vestre inter vos et Deum vestrum. (Isa., LIX.)* Quel moyen donc, et quelle apparence d'avoir la paix, ayant Dieu pour ennemi, qui nous poursuit et dont nous nous sommes attiré la colère. C'est ce qui ne se peut, dit le saint homme Job : *Quis restitit ei pacem habuit? (Job, IX.)*

En effet, nous n'avons pas plutôt rompu avec Dieu, que nous avons la guerre au milieu de nous : la crainte, l'inquiétude, la confusion, troublent, agitent, déchirent notre cœur par mille remords et par cette cruelle syndérèse, qui ne nous laisse jamais en repos. Car, qui ne sait qu'il n'y a tourment au monde égal à celui que cause au pécheur la conscience criminelle, qui est son témoin, son bourreau et son supplice tout à la fois : il me suffit de dire avec le Sage, que l'affliction et la douleur entreront par l'ordre de Dieu dans l'âme de tout homme qui fait le mal : *Tribulatio et angustia in animam hominis operantis malum. (Proverb., II.)* Il ne pouvait nous en faire un caractère plus vif en moins de paroles, qu'en disant que ce tourment n'est pas au dehors, comme les afflictions que Dieu envoie aux saints mais qu'il est dans la substance même de l'âme qu'il déchire par mille morsures cuisantes et qu'il trouble par mille inquiétudes, puisque par ce mot de tribulation dont il se sert, il entend les craintes, les frayeurs et les pensées de désespoir, lesquelles désolent et affligent intérieurement une âme; et par l'angoisse et le resserrement de cœur qu'il ajoute, il exprime les ennuis, les tristesses, les chagrins, les horreurs qu'on a de soi-même quand on se sent criminel; de manière que c'est en vain qu'on cherche la paix hors de la justice et de l'amitié de Dieu, puisque le trouble, la crainte et l'agitation, sont le premier supplice d'un pécheur.

Ainsi, pour avoir la paix avec soi-même, il faut donc commencer par la faire avec Dieu : *Justificati ergo ex fide pacem habeamus ad Deum (Rom., V)*, s'écrie le même apôtre. Or, qu'est-ce qu'avoir cette paix avec Dieu? demande saint Léon (serm. 6, *De Nativ. Domin.*), si ce n'est vouloir ce qu'il commande et fuir ce qu'il défend? *Quid est pacem habere ad Deum? nisi velle quod jubet, et*

nolle quod prohibet? C'est-à-dire qu'elle ne se trouve que dans la soumission aux lois de Dieu, dans la fidélité à son service, dans l'accomplissement des devoirs d'un véritable chrétien; car, dès lors que nous lui serons fidèles, dès lors nous serons contents de nous-mêmes; non pas par un sentiment de présomption ou par un orgueil secret, mais par un témoignage fidèle que nous rendra notre conscience, qui ne peut dissimuler le bien non plus que le mal; il ne se peut donc faire que nous ne jouissions d'une paix véritable, lorsque nous sommes réconciliés avec Dieu.

De là, chrétiens, concevez le mérite de cette paix et quelle estime vous en devez faire, puisque c'est ce qui ne se peut acheter par tous les trésors imaginables, puisque c'est ce que tous les plaisirs les plus charmants ne peuvent égaler, ce que tous les divertissements les plus agréables ne sauraient produire. Et c'est ce que le Sage appelle un festin délicieux, qui est toujours préparé sans frais et sans dépense; auprès duquel tous les autres plaisirs sont imparfaits, parce qu'ils ne flattent tout au plus que les sens; mais celui-ci remplit le cœur, car dans ce délicieux repas, l'âme ressent une joie plus satisfaisante que tout ce que l'esprit de l'homme a pu inventer pour le rendre heureux.

Que si vous voulez encore mieux concevoir la grandeur de ce bonheur, il en faut juger, Messieurs, par son contraire et par les tortures que mille et mille personnes se donnent tous les jours pour chercher la paix de leur conscience. Les uns, pour en assoupir les remords et pour guérir les blessures profondes qu'elle fait, se sont enfoncés dans les solitudes et retirés du commerce des hommes, afin d'effacer leurs crimes par les larmes de la pénitence; les autres, pour se délivrer des supplices intérieurs que cette conscience leur faisait souffrir, se sont laissés aller aux pensées les plus affreuses d'un funeste désespoir; et les autres enfin, déchirés par les cruelles morsures que leur causaient leurs crimes secrets, ont mieux aimé se livrer eux-mêmes entre les mains de la justice et les expier par leur sang que de traîner une vie misérable, et porter, comme Caïn, l'image de leurs crimes devant les yeux, parce qu'en effet cette syndérèse, au sentiment du saint roi David, qui l'avait éprouvé lui-même, est une épine qui déchire et ensanglante un cœur, qui, quoiqu'il se tourne de tous côtés, ne peut trouver le repos, qu'il ne l'ait arrachée : *Conversus sum in arumna, dum configitur spina. (Psal. XXXII.)* Ou, comme l'appelle le Sauveur lui-même, c'est un ver qui s'est formé des douceurs passagères que cause le péché, mais qui ronge le cœur et qui ne peut mourir que dans l'amertume et dans les regrets de la pénitence, laquelle, en nous faisant recouvrer la grâce, nous fait en même temps recouvrer la paix; ainsi donc cette paix est aussi précieuse que la grâce même qui en est le principe, et l'une et l'autre sont le fruit du sang et

des plaies du Sauveur, qui nous ont mérité une parfaite réconciliation avec Dieu.

Mais, ce qui nous fait encore mieux sentir les avantages de cette paix, est qu'outre qu'elle est un fruit de la justice, elle est en second lieu le fruit de la victoire de nos passions; et certes on ne saurait jouir du calme qu'après que les tempêtes, qui agitaient et qui bouleversaient la mer, sont apaisées. C'était sans doute, Messieurs, un moyen efficace, douts'étaient avisés quelques philosophes pour parvenir à la paix et à cette tranquillité de l'âme, en quoi ils mettaient la souveraine félicité, que de détruire entièrement leurs passions, de ne rien souhaiter, de ne rien craindre, de ne s'affliger de rien et de se procurer une heureuse indolence, incapable d'être troublée par aucun accident, par aucun revers; mais ce n'a été qu'un projet chimérique et impossible, puisqu'ils n'avaient pas pris garde qu'il y en a dont l'âme n'est pas la maîtresse, parce qu'elles sont naturelles et antées sur le fond même de notre être, comme le désir d'être heureux; qu'il y en a qui sont louables, et que, bien loin qu'il les faille étouffer, il faut faire tous ses efforts au contraire pour en suivre les impressions, et qu'il ne faut enfin que donner aux autres un objet qui soit saint, pour en faire autant de vertus : ainsi donc, lorsque l'on dit que la paix naît du calme de nos passions, de quelles passions doit-on l'entendre? de ces passions déréglées qui se heurtent et qui se choquent dans notre cœur, comme les flots d'une mer agitée, ainsi que parle le Saint-Esprit : *Impii quasi mare fervens.* (Isa., LVII.)

Or, la paix que le Fils de Dieu nous annonce et nous procure, est le fruit de l'entière victoire de celles qui sont les plus violentes et les plus tumultueuses, comme l'ambition, la vengeance, la colère et la modération des autres que l'on soumet à la raison et aux lois de Dieu, et voilà en quoi proprement saint Augustin (épi-t. 43^e) fait consister cette paix : *Ubi pax, ibi quies, ubi quies, ibi finis appetendorum.* C'est dans ce que les autres appellent un empire de nous-mêmes, lorsqu'affranchis du joug et de la tyrannie de ces passions, tout est dans l'ordre; que la chair est soumise à l'esprit, et l'esprit à Dieu, en un mot, lorsque tout est calme et que l'on jouit de cette profonde paix et de cette heureuse liberté, qui est le propre caractère des enfants de Dieu. Peut-on souhaiter un bonheur plus parfait en cette vie? un état plus heureux, une joie plus tranquille et plus accomplie. Voilà cependant le bonheur dont nous pouvons jouir aujourd'hui, puisque nous trouvons tout cela dans la paix que nous offre le Fils de Dieu, en calmant, en modérant et réglant tous nos désirs, qui sont la source de tous nos troubles.

Mais, afin que nous sachions comment il s'y faut prendre et par où il faut commencer, saint Paul remarque trois sortes de désirs auxquels se rapporte tout ce qui peut troubler notre paix : *Desideria multa, inutilia,*

nociva, quæ mergunt homines in interitum. Appliquez-vous, je vous prie, à ceci. Les premiers sont les désirs multipliés, qui partagent et qui divisent en même temps le cœur et lui font perdre la paix, *desideria multa.* Hélas! il n'en faut qu'un qui soit déréglé pour causer bien du désordre; car, par exemple, à quoi ne porte point un désir immodéré de s'élever ou d'acquérir de la gloire et de l'honneur? Cette furieuse passion ne trouble-t-elle pas tout le repos de la vie? à quels périls ne nous expose-t-elle point pour venger une injure ou un affront, pour défendre ou disputer un rang qu'on nous conteste pour soutenir une ombre de réputation dont l'on se croit en possession? Les autres désirs ne sont pas moins turbulents ni moins impétueux; et si chacun en particulier est capable de nous ravir la paix, quel sera le trouble et l'agitation d'un cœur, lorsqu'il est possédé de plusieurs ensemble? ne sera-ce pas autant d'ennemis qui lui feront la guerre? Que sera-ce, si ces désirs multipliés sont encore contraires, et se choquent les uns les autres? comme l'ambition et l'avarice, l'amour du plaisir et la crainte de l'infamie qui le suit, si l'on ne peut satisfaire l'un sans choquer l'autre, que peut-il arriver de cette contrariété, de ce combat, qu'un trouble continuel qui bannit la paix d'une âme et qui allume la guerre? Quelle sera la situation de ce cœur partagé et comme déchiré par cette multitude de désirs? de ce cœur qui souhaite des choses contraires, et qui, se voyant dans l'impuissance de les obtenir, est tourmenté de chacun en particulier. Oh! si je pouvais venir à bout de cette entreprise! oh! si je pouvais sortir de cette affaire! oh! si j'avais! oh! si j'en avais pas! voilà ce qui tourmente et qui inquiète votre cœur, qui est comme un vaisseau que les vents et les flots poussent contre mille écueils, d'où s'en suit que si nous ne réprimons nos passions, infailliblement elles nous maîtriseront, parce qu'outre que ces désirs sont multipliés, ils sont encore inutiles, comme ajoute l'Apôtre, *desideria multa et inutilia.*

Ces désirs ont pour objet des choses vaines, qui ne peuvent contribuer à nous rendre heureux, parce qu'elles ne sont pas des moyens pour arriver à notre dernière fin, qui doit faire notre bonheur. Or, examinez, chrétiens, la source de vos chagrins, de vos tristesses, de vos inquiétudes; l'apôtre saint Jacques vous la découvrira : *Concupiscitis et non habetis, et non potestis adipisci.* (Jac., IV.) Vous souhaitez avec ardeur, et vous poursuivez avec passion, et vous voyant frustrés de votre espérance, votre paix est troublée par l'inquiétude que vous causent ces désirs mêmes, et par le chagrin de ne les pouvoir pas accomplir.

Que si ces désirs sont non-seulement inutiles, mais encore nuisibles et criminels, *desideria nociva*, quelle source de trouble et quel obstacle invincible n'apportent-ils point à la paix du cœur? puisque, si nous en obtenons l'effet, le repentir et la douleur

les suivent de près, et que les souhaits qu'on a cru faire à son avantage ne s'accomplissent souvent que pour notre malheur, *desideria nociva que mergunt homines in interitum*. Que si ces désirs sont arrêtés ou frustrés, la violence seule de la passion, l'impatience qu'elle nous cause, l'agitation inquiète qu'elle nous donne, n'est-elle pas incompatible avec notre repos? Le moyen donc de jouir de cette paix intérieure est de réprimer ces désirs vagues et flottants qui la troublent, comme parle saint Thomas, *sedatio desiderii fluctuantis*. Que ce bien est grand, chrétiens, et que ce bonheur est souhaitable? et qu'il serait aisé d'en jouir, si nous savions nous prévaloir de l'avantage que le Sauveur nous a procuré.

Car, en troisième lieu, outre que le repos de conscience et le calme de nos passions, qui sont comme deux ruisseaux de ce fleuve de paix, que Dieu nous promet par son prophète, il nous l'a fait encore goûter dans sa source, qui est lui-même, puisque ce n'est point dans la jouissance des biens créés que l'on trouve ce bonheur, mais dans la possession du Créateur, par l'union qu'on a avec lui dès cette vie, qui est seule capable de nous rendre heureux autant qu'on le peut être en ce monde. En effet, partout ailleurs nous ne trouvons qu'inquiétudes, qu'amertume de cœur, et jamais de joie et de repos. Parce que, comme dit saint Augustin (*in Soliloquiis*), Dieu est le centre et le lieu propre de l'homme; hors de là, cet homme sera toujours dans l'agitation et jamais en paix : *Locus hominis Deus est, extra quem nusquam bene est*. De même que les éléments hors de leur lieu naturel sont dans une perpétuelle violence; ou de même que quelque membre du corps, hors de la situation que la nature lui a assignée, souffre sans cesse de la douleur, ainsi ôtez le cœur de l'homme de son centre, qui est Dieu même, et donnez-lui ailleurs tout ce qu'il peut souhaiter, comblez-le de richesses et de biens de fortune, qu'il jouisse de tous les plaisirs des sens, que toutes les prospérités viennent fondre pour ainsi dire sur lui, il ne jouira pas pour cela de cette paix et de cette tranquillité qu'il souhaite, parce que Dieu a fait ce cœur pour lui seul, parce qu'il y a mis des espaces infinis que lui seul peut remplir, et jusqu'à ce qu'il le possède, ce cœur sera dans l'inquiétude et dans l'agitation : *Fecisti nos ad te Deus, et irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te*. (L. I Confess., c. 1.)

Il est vrai que ce n'est que dans le ciel que cette paix se trouve en un état parfait; mais, si l'on en peut voir quelque image sur la terre, ce n'est que dans un cœur qui la cherche uniquement en Dieu. De sorte que quand il le possède, c'est-à-dire quand il s'y attache par une union étroite et par une parfaite résignation de sa volonté aux ordres de ce souverain maître, ce cœur porte avec soi sa paix, tout ce bruit importun qui se fait autour de lui ne peut interrompre ce repos intérieur, Dieu lui suffit et lui tient

lieu de tout, et étant comme affermi en cette tranquillité, il ne peut être troublé de tout le reste, parce que tous ses désirs sont recueillis et réunis dans le seul bien dont il est en possession.

Mais ce qu'il faut bien remarquer, chrétiens, et ce qui nous doit faire davantage estimer un tel bonheur, est, que comme il n'y a que le Sauveur qui nous ait pu donner cette paix, il n'y a rien au monde qui nous la puisse ravir, si nous ne le voulons; c'est un bonheur que nous portons dans nous-mêmes et que nous pouvons trouver partout, jusqu'au milieu des croix, parmi les larmes de la pénitence et parmi les plus cruelles persécutions; c'est une paix qui ne se trouve que dans la possession de Dieu, et que le monde ne peut donner à ses esclaves, puisqu'au milieu même de leurs délices, ils sont toujours agités : *Non quomodo mundus dat, ego do vobis*. (Joan., XIV.) Non, ce monde criminel, c'est-à-dire les pécheurs qui suivent ses maximes et qui goûtent tous ses plaisirs, ne goûtent jamais les délices d'une véritable paix; il faut sortir de cette Babylone et de cette servitude et s'attacher au service de Dieu, si nous voulons en jouir : c'est le noble sentiment de saint Augustin. Que j'ai été malheureux, ô mon Dieu! s'écrie-t-il, d'avoir été si longtemps sans vous connaître! hélas! j'ai couru de tous côtés pour chercher mon repos hors de vous, mais mon cœur, étant partagé entre tant d'objets, est toujours demeuré dans le trouble; mes crimes mêmes étaient la punition de mes crimes, et mes plaisirs causaient mes plus sensibles amertumes, amertumes que vous y mêliez vous-même pour m'en dégoûter. Mais maintenant que je vous connais et que je ne cherche plus que vous, vous remplissez mon cœur, ô mon Dieu! des plus délicieux plaisirs, parce que vous êtes mon repos, ma joie et ma paix; parce que je ne trouve qu'en vous ce que j'ai inutilement cherché partout ailleurs.

En effet, chrétiens, ce bien si précieux et si souhaitable, ne se trouve nulle autre part qu'en Dieu, et il l'y faut absolument chercher, si nous voulons en jouir, puisqu'il est l'effet de la justice, c'est-à-dire de la grâce justifiante qui fait notre paix avec Dieu; puisqu'il naît du repos de notre conscience, sans lequel nous serons toujours en guerre avec nous-mêmes; et qu'il est une suite et un fruit de l'union que nous avons avec Dieu, qui est le souverain bien. Mais, autant que cette paix est précieuse, autant est-il aisé et ordinaire de la perdre. C'est pourquoi nous devons apporter tous les soins imaginables à la conserver. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Si c'est un malheur qui semble attaché en général aux choses les plus exquises et les plus rares d'être en même temps les plus fragiles, c'est, chrétienne compagne, ce que nous pouvons dire en particulier de la paix du cœur, dont je me suis efforcé de vous

faire voir le bonheur; elle court même péril que la grâce dont elle est le fruit, laquelle est exposée à mille dangers, comme un trésor que nous portons dans des vaisseaux fragiles; mais, outre qu'elle éprouve le même sort et qu'elle court le même risque, elle a encore ses dangers et ses ennemis particuliers, lesquels, s'ils ne la font perdre entièrement, en nous faisant rompre avec Dieu, par une infraction criminelle de ses lois, du moins ils la troublent, ils l'altèrent, ils nous en font perdre tous les avantages et nous empêchent-ils enfin d'en goûter les fruits.

Parmi ces ennemis, il y en a qui viennent de nous-mêmes, parce que nous portons le principe de tous nos troubles dans les mêmes passions, dont la victoire fait notre paix, comme nous avons vu. Il y en a d'autres qui viennent des personnes avec qui nous sommes obligés d'entrer en commerce et de vivre en société; personnes dont souvent la malice, la bizarrerie, l'envie, les trahisons, les ingratitude et les perfidies, donnent tous les jours mille atteintes à cette paix intérieure; enfin il y a mille accidents imprévus, contre lesquels il est difficile d'être toujours en garde et de se précautionner. Or, c'est contre ces trois sortes d'ennemis de notre paix que nous avons à nous défendre, si nous ne voulons perdre un si grand trésor, que tout s'efforce de nous ravir.

Premièrement, il est évident que nous sommes nous-mêmes les plus grands ennemis de notre repos, puisque nous portons dans nous-mêmes la cause et le principe de la guerre, et que c'est de notre côté que vient le trouble, à cause de cette multitude de passions et de désirs, qui se choquent souvent eux-mêmes, comme nous avons vu; mais je suppose maintenant qu'ils soient tranquilles, en conséquence de cette paix qui les a tous réunis en Dieu et soumis à sa divine volonté: je dis seulement que cette tranquillité intérieure ne peut durer longtemps sans un soin tout particulier de la conserver, parce que nous sommes les premiers à la troubler; et quoiqu'il n'y ait personne qui nous inquiète ou qui nous fasse de la peine, on nous voit ingénieux nous-mêmes à nous en faire, tantôt par les soins superflus que nous nous donnons, tantôt par les imaginations vaines et sans fondement que nous nous mettons dans la tête, tantôt par les soupçons et les ombrages que nous prenons mal à propos, et tantôt enfin par l'embarras, les intrigues et la dissipation d'esprit où nous nous jetons, de manière que nos passions, ne pouvant être entièrement éteintes, elles se rallument de nouveau, prennent feu à tous les objets qui se présentent, et s'enflamment par la seule agitation; je veux dire que le trop d'empressement, dans les choses mêmes les plus saintes, trouble notre paix. C'est ce dont le Fils de Dieu avertit un jour sainte Marthe, sa charitable hôtesse, qui par ferveur voulait plus faire qu'on ne demandait d'elle: *Solli-*

cita es, et turbaris erga plurima (Luc., XX); l'on s'embarrasse dans une multitude d'affaires, dont l'une attire l'autre, et on perd ainsi la paix, parce que l'empressement est inévitable dans la multitude, l'empressement cause la confusion et le trouble, et le trouble nous ôte nécessairement la paix: à peu près comme celui qui veut aller bien vite par une rue étroite et fréquentée, doit nécessairement s'attendre d'être pressé et serré d'un côté, poussé et heurté de l'autre; là il trouvera un embarras dont il aura peine à se démêler, ici il sera en danger d'être étouffé dans la foule, et plus il s'empressera pour en sortir, plus il recevra d'incommodités; ainsi le trop d'empressement que l'on se donne, le trop de soin que l'on prend, le trop grand embarras où l'en se jette, est souvent la cause de notre trouble et de la perte de notre paix; mais à qui nous en prendre, si ce n'est à nous-mêmes; ce sont les affaires et les intrigues où nous nous engageons qui nous troublent. Car le moyen de ne point faire de plaintes et de murmures contre ceux qui s'opposent à nos desseins? le dépit et le chagrin ne croissent-ils pas à proportion du mauvais succès de tant d'entreprises? La colère et les sentiments de vengeance ne se soulèvent-ils pas contre ceux qui nous inquiètent dans nos projets, ou qui en empêchent le succès? et comment avec cela conserver la paix, si nous donnons nous-mêmes occasion à tous les troubles? Pendant que nous demeurerons dans nous-mêmes, nous y demeurerons en paix; mais, si nous sortons au dehors par une dissipation d'esprit, si nous nous embarrassons de trop d'affaires, si nous les prenons trop à cœur, si nous nous y engageons à contretemps, cet épanchement et cette confusion nous causeront infailliblement le trouble et ne nous permettront pas de jouir de la douceur de la paix; et ceci est d'autant plus à craindre que ce ne sont pas toujours les plus grandes affaires qui nous inquiètent le plus, souvent nous nous troublons de peu, nous prenons sujet de nous alarmer d'un rien, nous craignons des malheurs imaginaires et notre imagination se forme des fantômes pour les combattre. Cependant la paix de notre cœur n'est pas moins troublée. Concluons donc, chrétiens, qu'il est difficile de ne pas perdre la paix, pendant que nous avons nous-mêmes si peu de soin de la conserver.

Mais, ce qui en rend la perte encore plus facile et qui nous oblige à une plus grande précaution est, en second lieu, que les hommes sont obligés de vivre en société les uns avec les autres et d'entretenir commerce; car, c'est ce qui fait les villes et les familles: or, comme il y a souvent autant de naturels différents qu'il y a de personnes, ce serait sans doute un bien plus grand miracle de voir régner universellement la paix dans ce monde civil, parmi tant d'humains et de prétentions si contraires, que de la voir régner dans le monde naturel, nonobstant la disorde des éléments et des

parties si opposées qui entrent dans la composition de cet univers.

En effet, Messieurs, à moins d'une patience à l'épreuve et d'une vigilance continue sur soi-même, le moyen de conserver la paix avec des gens qui la troublent sans cesse ? nous parlons ici particulièrement de la paix du cœur ; et je veux que nous ayons assez de vertu pour souffrir, et assez de force pour dissimuler les injures que nous recevons et les obstacles que l'on apporte à nos desseins. Cependant, comme l'on n'est pas insensible et que le christianisme ne reconnaît point cette indolence stoïque, qu'on pourrait plus justement appeler une véritable stupidité, le moyen de n'être point intérieurement ému, inquiété, déconcerté dans les injustices qu'on nous fait ? et ensuite le moyen de ne point ressentir d'indignation, de colère, de mouvement de vengeance contre ceux qui en sont les auteurs ? et par conséquent, comment conserver la paix parmi les persécutions fâcheuses des personnes que souvent notre seule vertu, notre bonheur ou notre mérite fait nos ennemis ? Comment supprimer les murmures et les plaintes dans les violences qu'on souffre ? Comment enfin garder cette tranquillité d'esprit, lorsqu'on est obligé de vivre avec des gens intraitables et qu'on ne peut éviter ? Dans les conversations mêmes les plus ordinaires et les plus indispensables, comment se retenir pendant que l'on nous dit des choses désobligeantes, que l'autre nous lasse par des visites incommodes, que celui-ci nous importune par des prières injustes, que celui-là contrarie tout ce que nous lui disons, et que d'autres enfin, par une certaine malignité naturelle, ne se plaisent qu'à causer du chagrin à tout le monde ? Hé ! que sera-ce de se trouver avec des personnes querelleuses et emportées, qui ne peuvent rien souffrir et qui se choquent de tout ? Peut-on voir l'orgueil des uns sans indignation, et les violences des autres sans ressentiment ? Peut-on se tenir en repos dans l'usurpation manifeste que l'on fait de notre bien ou de nos droits ?

Il semble donc que, pour vivre en paix, il n'y ait point d'autre parti à prendre que de se retirer du commerce du monde, pour vivre dans un lieu où rien ne la puisse traverser ; car, s'il ne s'agissait que de retenir l'impatience qui nous échappe, de modérer la colère qui nous emporte, ou dissimuler nos justes ressentiments, peut-être que la douceur naturelle, une humeur accommodante, l'effort qu'on ferait sur son naturel trop ardent, enfin, peut-être que la longue habitude de se vaincre, pourraient nous empêcher d'éclater et de marquer l'émotion de notre cœur ; et que la prudence pourrait nous faire prendre des mesures dans l'inégalité d'humeur de ceux avec qui nous vivons, pour choisir leurs bons moments et pour en éviter les fâcheux : mais il s'agit de conserver la paix de notre cœur parmi tant d'occasions de la perdre ? Il ne tiendra pourtant qu'à nous, chrétiens, si nous vou-

lons y apporter les soins et les précautions nécessaires ; car, comme la paix est un fruit de la charité, si vous voulez goûter la douceur d'un fruit si délicieux, il ne faut qu'observer fidèlement toutes les conditions et toutes les qualités que saint Paul donne à cette vertu : *Charitas patiens est, non æmulatur, non agit perperam, non est auidiosa, non quærit quæ sua sunt, omnia suffert, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet* (I Cor., XIII) ; elle est patiente cette charité, et souffre tout pour avoir la paix, qui est le prix de la patience ; car, prétendre jouir d'un si grand bien, sans qu'il ne nous en coûte rien, c'est ne pas savoir ce qu'il vaut, et il est toujours bien plus avantageux de dissimuler une parole, un mépris ou une injure, que d'en tirer raison aux dépens de notre propre repos ; car, si vous ne voulez rien endurer de personne, ce n'est pas le moyen d'avoir cette paix dans vous-mêmes, parce que vous ne l'obtiendrez jamais, que par la patience : *Patiens est, benigna est*. Elle est douce, affable, condescendante, elle prend tout en bonne part : Que, si vous voulez pointiller sur tout, si vous vous érigez en censeur incommode, ou si vous ne pouvez souffrir la moindre parole sans la relever et sans en venir à l'éclaircissement, vous ne conserverez pas longtemps cette paix : *non æmulatur, non est ambitiosa* ; elle ne porte envie à personne et ne prétend point s'élever au-dessus des autres par une ambition déréglée, qui veut tenir partout le premier rang : elle n'est point attachée à son intérêt, qui est la source de la division et l'ennemi déclaré de la paix ; enfin, elle est prête de plutôt tout risquer et de tout souffrir que de perdre ce trésor, qui est préférable à tous les biens de la terre : *Omnia suffert, omnia sustinet*.

D'où vous voyez, chrétiens, que cette paix naît de la victoire de toutes les passions, que c'est l'esprit de la plus pure charité, le fruit d'une mortification intérieure, l'effet d'une sainteté consommée, et que c'est avec raison que le Fils de Dieu appelle bienheureux les pacifiques, parce qu'ils représentent déjà, dans eux-mêmes, une image du bonheur dont on jouit dans le ciel. Il n'y a que cette différence, que l'un est inaltérable, au lieu que l'autre est aisé à perdre, si l'on n'apporte un soin et une vigilance toute particulière à le conserver ; parce que nous avons à le défendre presque contre tous ceux avec qui nous vivons, et qu'il y a de plus mille accidents fâcheux, imprévus et inévitables, qui sont capables de la troubler, si elle n'est fortement affermie. Tels sont, la perte de nos proches et de nos amis, le renversement de nos espérances, la décadence de nos affaires et enfin la ruine entière de notre maison ; tous ces événements sont hors de notre prévoyance et sont souvent sans ressource et sans remède ; ne m'avouerez-vous donc pas que, sans un grand fond de vertu, et sans une constance à l'épreuve, il est bien difficile que l'esprit, pour ferme qu'il soit,

demeure dans la même situation, et conserve longtemps cette paix et cette tranquillité.

Ne voyons-nous pas même le peu qu'il faut pour nous troubler? le mauvais succès d'une affaire, une parole qu'on a dite de nous, un rapport qu'on nous a fait de la mauvaise foi d'un autre à notre égard, il n'en faut pas davantage non-seulement pour altérer la paix de notre cœur, mais pour troubler même et interrompre notre sommeil; pour conserver donc cette paix parmi tant de sujets et d'occasions de la perdre, il faut, comme vous voyez, veiller sur les mouvements de son cœur et se prémunir du côté où on se sent le plus faible.

Mais si vous voulez un moyen sûr et général pour ne la perdre jamais, c'est une résignation entière et parfaite aux volontés de Dieu, et une soumission aveugle à toutes les dispositions de sa providence. Car, puisque lui-même a voulu que cette vie fût sujette à une infinité de misères et de fâcheux accidents, afin de détacher notre cœur des choses de ce monde, le seul remède est de les recevoir avec une volonté soumise, quand on ne peut les éviter, et se persuader qu'il n'y a pas de plus grand malheur pour nous que de perdre notre paix; car nos troubles et nos murmures contre les ordres de Dieu ou contre l'injustice des hommes, bien loin de nous rendre le bien que nous avons perdu, ou adoucir le mal que nous souffrons, nous font perdre au contraire un bien infiniment plus précieux, qui est cette paix, et nous causent un mal incomparablement plus fâcheux, qui est le trouble de notre âme; mais aussi quelqu'un sera-t-il capable de nous causer ce trouble pendant que nous chercherons et que nous établirons notre paix et notre repos en Dieu seul.

CONCLUSION.

Voilà, chrétiens, l'heureux état où nous met cette paix que le Fils de Dieu annonce et qu'il souhaite à ses apôtres, et dont il fait un présent à tous les hommes, et non-seulement il nous fait présent de cette paix, mais il nous donne encore les secours nécessaires pour vaincre ou pour éviter tout ce qui peut la ravir ou l'altérer en quelque manière que ce soit. Or cette paix n'est pas seulement un grand bien en elle-même, mais encore elle apporte avec elle tous les autres biens; et c'est d'elle que nous pouvons dire ces paroles que le Saint-Esprit dit de la sagesse, que tous les biens nous viennent avec elle : *Venerunt mihi omnia bona, pariter cum illa.* (Sap., LXXI.) Car, comme dans un état qui est en paix de tous côtés, l'abondance, le repos et l'affluence de tous les biens s'y rencontrent en même temps, ainsi ce seul bien nous apporte tous les autres biens; mais ne vous y trompez pas, comme cette paix vient de Dieu, on ne la goûte aussi qu'au service de Dieu, et elle n'est que pour ceux qui sont fidèles à son service. Que si nous voyons quelquefois les pécheurs en jouir au milieu de leurs cri-

mes, si nous leur voyons tout réussir jusqu'à ébranler souvent la fidélité des plus gens de bien qui entrent en quelque défiance de la providence d'un Dieu, comme le saint roi David. *Mei autem pene moti sunt pedes mei, pacem peccatorum videns.* (Psal. LXXII.) Ah! mon cher auditeur, n'en prenez point d'ombrage, puis-qu'ils n'en possèdent qu'un vain fantôme et une fausse apparence; vous ne voyez pas les alarmes qui les troublent au dedans, les remords de conscience qui les déchirent et les passions qui les agitent; ils ont beau dire, la paix, la paix, quoiqu'ils se flattent de la trouver dans leurs plaisirs criminels ou qu'ils se réjouissent quand ils ont fait le mal, quoi qu'ils disent et quoi qu'ils fassent, il n'y a point de paix pour eux, dit l'Oracle de la vérité même : *Non est pax impiis.* (Isa., LVII.) Ils ont beau la chercher, ils ne connaissent point les voies qui y conduisent, et cette paix dont ils semblent jouir, ne passant point jusqu'au cœur, ne peut être de longue durée. Car dans cette foule de soins qui occupent leur esprit, dans ces mortelles inquiétudes qui les troublent, et dans cette multitude de desirs qui partagent et déchirent leur cœur, comment pourraient-ils goûter la douceur de la paix? non, le monde ne la peut point donner, puisqu'il ne la possède point lui-même; et certes c'était avec raison, Sauveur des hommes, qu'en donnant cette paix à vos apôtres, vous leur disiez qu'elle était tout autre que celle que le monde promet et qu'il a coutume de donner : *Nam quomodo mundus dat, ego do vobis.* (Joan., XIV.) Car en donnant la vôtre, vous montrez les plaies que vous avez reçues, afin d'apprendre à tous les hommes que ce n'est que dans ces plaies qu'ils la trouveront, c'est-à-dire en la confiance qu'ils auront dans les mérites de votre mort, dans les peines qu'ils souffriront pour votre amour, et dans la fidélité qu'ils apporteront à votre service. C'est donc, Messieurs, dans ces plaies que je vous laisse, pour commencer d'en jouir dès cette vie, et continuer durant toute l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, au nom, etc.

SERMON LXXXIII.

SUR LA FAUSSE PAIX ET LA FAUSSE CONSCIENCE.

Venit Jesus et stetit in medio, et dixit eis : Pax vobis. (Joan., XX.)

Jesus vint, et se tint au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous.

La paix, Messieurs, en quelque sens qu'on la prenne et avec quelque ennemi qu'on la fasse, est toujours un présent du ciel et un bien que tout le monde souhaite. Aussi les vœux que tous les peuples font pour l'obtenir, marquent qu'ils en font une estime singulière et qu'ils la regardent comme quelque chose de divin. Les païens faisaient de cette paix une de leurs divinités à qui ils avaient élevé des temples et à qui ils offraient des sacrifices : mais les chrétiens,

qui en font l'objet le plus ordinaire de leurs prières et qui la demandent à Dieu avec tant d'instances, marquent assez que c'est uniquement à lui qu'il faut s'adresser pour l'obtenir : *Da nobis illam, quam mundus dare non potest, pacem*. Or, chrétiens, c'est le présent que vous fait aujourd'hui le Fils de Dieu ressuscité, et nous pouvons juger quelle est la grandeur du bien qu'il nous annonce, puisqu'il a fallu qu'il soit venu sur la terre pour nous l'apporter; qu'il ait travaillé toute sa vie pour nous ménager cette paix avec son Père; qu'il ait souffert et qu'il soit monté sur la croix pour nous la mériter; qu'il soit enfin ressuscité pour l'établir et pour nous en assurer la possession.

Je sais bien que cette paix se peut considérer en autant de manières qu'il y a de sortes d'ennemis avec lesquels nous sommes en guerre : mais comme j'ai parlé en d'autres occasions de la paix que nous devons faire avec le prochain, je ne parlerai ici que de celle que les pécheurs ont faite en ce saint temps avec Dieu, à qui ils avaient déclaré la guerre, par les crimes qu'ils avaient commis. Paix qui consiste dans une réconciliation sincère et parfaite avec la divine majesté et dans le repos de leur conscience. Mais parce que les hommes ont coutume de se flatter sur ce point, de se tromper et de se contenter d'une fausse paix par une fausse conscience, qu'ils se forment et sur laquelle ils se reposent, souffrez, chrétiens, qu'en même temps que le Sauveur du monde vient donner une véritable paix aux justes et aux hommes d'une bonne et d'une droite volonté, comme il l'annonça dès sa naissance; souffrez, dis-je, que je tâche de troubler aujourd'hui la fausse paix des pécheurs, en leur faisant connaître le malheur où ils sont exposés, par cette fausse sécurité qui leur fait jouir d'un malheureux repos dans leurs crimes; afin de les porter à ne se rendre pas indignes du bienfait que le Sauveur ressuscité offre aujourd'hui à tous les hommes. Demandons, pour ce sujet si important, les grâces du ciel, par l'entremise de Marie. *Ave, Maria*.

Ce ne fut pas sans raison, Messieurs, que le Fils de Dieu, en promettant et en donnant déjà par avance la paix à ses apôtres, lorsqu'il était encore parmi eux, leur ajouta que cette paix qu'il leur laissait, était de toute autre nature que celle que le monde a coutume de donner : *Non quomodo mundus dat, ego do vobis*. (Joan., XIV.) Car sans parler des autres différences qu'on y peut remarquer, c'est assez de dire que celle qui vient du monde n'est qu'apparente, dès lors qu'elle ne passe point jusqu'au cœur, et que celle même du cœur, dont jouissent plusieurs pécheurs pour quelque temps, est fausse dès là qu'elle naît d'une fausse conscience, qui en est le fondement.

Car si c'est dans le repos de la conscience que consiste cette paix, et si sans cela, bien loin de goûter un solide plaisir, on est trou-

blé de mille alarmes, agité de mille inquiétudes, et sujet à ces fâcheux retours qui suivent les joies du monde, ne faut-il pas dire aussi que la fausse paix qui imite la véritable, dans la tranquillité dont une âme jouit quelquefois, ne peut venir que d'une fausse conscience qui est dans l'illusion et qui ne connaît pas son malheur, ou plutôt qui ne le veut pas connaître, afin de se flatter d'une innocence imaginaire et de demeurer dans la paisible possession de ce malheureux repos. Ce qui a fait dire à un saint Père (RICHARD, A S. VICT.) que, quoique la paix de la conscience soit le légitime partage des gens de bien, il est néanmoins quelquefois usurpé par les impies; que les uns la possèdent avec droit, et les autres avec injustice; qu'on parvient à cette paix ou par un long exercice de la vertu, ou par des crimes souvent réitérés; et, en un mot, que cette assurance et ce repos marquent ou une grande sainteté, ou un grand dérèglement : *Securitatem non facit nisi aut magna perversio, aut magna perfectio, non enim valent securitatem conscientia habere, nisi aut valde boni, aut valde mali*. A peu près, Messieurs, comme la terre promise qui fut donnée autrefois aux Israélites, qui étaient le peuple chéri de Dieu, mais qui avait été auparavant possédée par les Chananéens, lesquels, par leurs crimes, furent l'objet de la vengeance du ciel.

C'est pourquoi, afin de troubler aujourd'hui les pécheurs dans la possession d'un bien qui ne leur appartient pas, je veux leur faire voir qu'au lieu que la véritable paix, qui naît d'une bonne conscience, est la récompense que Dieu donne dès ce monde aux gens de bien, comme un gage du bonheur de l'autre vie; cette fausse paix, au contraire, est un effet terrible de la colère de Dieu, un présage du malheur éternel de l'impie, et l'état le plus dangereux où il puisse être réduit en cette vie : ce sera ma première partie; pour voir ensuite, dans la seconde, qu'il est facile et même ordinaire de se faire une fausse conscience afin de jouir d'une fausse paix; ce sera tout le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous représenter d'abord le malheur d'une personne qui s'est fait une fausse conscience, je dis qu'elle est d'autant plus à plaindre, qu'elle se croit heureuse dans la jouissance de la paix et du repos qu'elle goûte dans le péché; et ne croyez pas, Messieurs, que je parle ici seulement de ces pécheurs aveuglés et abandonnés de Dieu, lesquels, après avoir étouffé les plus cuisants remords de leur conscience, et même la créance d'un Dieu vengeur, demeurent en repos dans leurs plaisirs infâmes, sans alarmes et sans inquiétudes; en sorte que plus ils sont criminels, plus ils jouissent d'une paix profonde, de ces pécheurs qui, insensibles à leurs plus grands maux, ne craignent rien, parce qu'ils ne voient plus rien et qu'ils se sont étourdis l'esprit sur

les vérités de l'autre vie : *Nihil timent, quia nihil vident*. C'est l'état où se trouvent enfin les athées et les personnes vendues à l'iniquité, ou plutôt c'est l'état auquel ils tâchent de parvenir, état déplorable ! malheureux effet du libertinage et de l'impiété, dernier abîme, et comme parle l'Écriture, centre du péché ; parce que les pécheurs s'y reposent en paix, comme font tous les êtres naturels lorsqu'ils sont dans leur centre ; enfin état qui est le véritable caractère de la réprobation que ces malheureux portent comme imprimée dans le fond de leur cœur.

Non, chrétiens, ce n'est pas le malheur de ces sortes de pécheurs que je veux vous représenter aujourd'hui, j'en ai assez parlé en d'autres rencontres. Il faut plutôt dire que ces personnes n'ont ni conscience ni sentiments de religion ; mais ceux dont je prétends vous parler, ne sont pas encore parvenus à ce dernier aveuglement : aussi ne sont-ils pas si rares ; ce ne sont pas des gens sans conscience, mais des gens qui se sont fait une fausse conscience sur de faux principes, gens qui vivent ensuite en paix, parce qu'ils sont dans l'erreur, et qu'ils se sont formé une règle toute particulière de conduite, à l'égard de certains péchés qu'ils ne veulent pas quitter : de manière que si le premier état s'appelle un aveuglement entier, un endurcissement de cœur et une insensibilité effroyable qui fait entièrement désespérer un pécheur de son salut : celui-ci se peut nommer erreur ou ignorance volontaire et affectée, dans laquelle le pécheur s'affermi ; en un mot, c'est une fausse conscience, telle que plusieurs se la forment en ce temps de réconciliation avec Dieu, mais qui ne produit aussi qu'une fausse paix dont nos passions ont dressé les articles ; où le péché, l'ennemi de Dieu et le nôtre, demeure toujours le vainqueur ; paix où la raison est dans l'esclavage et où la conscience, trompée par une funeste illusion, demeure en repos. C'est donc cette paix que je viens troubler aujourd'hui, afin de vous obliger d'en chercher une plus solide et plus véritable dans une bonne conscience et dans une parfaite réconciliation avec Dieu, en vous mettant devant les yeux les dangers et les malheurs où cette fausse paix nous expose ; je réduis ces dangers à trois, qui sont les plus considérables, le plus à craindre, et auxquels je vous conjure de faire une sérieuse réflexion.

Le premier est lorsqu'on commet le mal sans crainte et sans remords ; alors cette conscience est comme endormie. Le second est lorsqu'on s'entête tellement de quelque fausse maxime, que rien n'est capable d'en détourner l'esprit ; pour lors, la conscience commence à se corrompre ; que dis-je ? elle est déjà gâtée par cette obstination criminelle. Enfin le troisième est lorsqu'on tombe dans ce sens réprouvé dont parle l'Écriture, qui attire sur le pécheur un jugement de réprobation de la part de Dieu, qui ne recevra point pour excuse cette ignorance affectée de la plupart des pécheurs, parce

qu'elle augmente plutôt le péché qu'elle ne le diminue. Appliquez-vous à bien concevoir cette suite de malheurs où engage la fausse conscience et cette situation d'esprit et de cœur où tant de personnes se mettent aujourd'hui pour jouir d'une fausse paix, que je puis dire être plus dangereuse que la guerre même que les autres péchés font à Dieu.

Car enfin, quoique de leur nature les autres puissent être plus griefs, c'est pour cela même qu'on en est frappé davantage, et qu'ils sont en quelque façon moins à craindre pour des âmes qui ont encore de la crainte de Dieu. Car premièrement, qui peut douter que de même que la conscience véritable fait entendre sa voix jusqu'au fond du cœur pour détourner le pécheur du crime, de même aussi cette fausse conscience, prise dans le sens que je viens de l'expliquer, ne donne de la hardiesse à le commettre ? car vous savez que la conscience est un tribunal dressé au milieu de nous-mêmes, qu'elle est comme l'écho de la voix de Dieu, qui nous accuse, qui nous juge, qui nous condamne, qui apporte des témoignages plus forts et plus irréprochables que tous les témoignages des hommes ; qui produit des chefs d'accusation qui ne souffrent ni excuse, ni réplique, et enfin qui prononce des arrêts dont il n'y a point d'appel devant d'autres juges : que c'est un tribunal que saint Grégoire de Nazianze appelle *domesticum et verum*, domestique et véritable : domestique, parce qu'il est au milieu de nous et dans nous-mêmes ; véritable, parce que les fausses preuves et les raisons apparentes n'y sont point reçues. Mais tout incorruptible qu'est ce tribunal quand la droite raison y préside, il arrive cependant quelquefois que comme cette raison est juge dans sa propre cause, elle se laisse aveugler et séduire par la passion qui conduit le cœur, et que la volonté dérégulée dérègle ensuite toutes les puissances de l'âme. D'où vient qu'on tombe facilement dans l'erreur jusqu'à prendre souvent le mal pour le bien, comme parle l'Écriture, et le bien pour le mal ?

De plus, il arrive de là qu'on se plaît dans son erreur, qui nous semble avantageuse, et qu'on cherche des raisons pour la défendre et pour s'autoriser dans son sentiment : en un mot, qu'on perd la crainte et l'appréhension que l'on avait auparavant du crime. Il est vrai que si nous écoutions cette voix intérieure et cette syndécèse, elle nous ferait assez entendre ce *non licet*, que le grand saint Jean-Baptiste dit autrefois à Hérode, cela ne vous est pas permis, et la loi de Dieu vous le défend. Cette voix est forte, cette lumière est vive, ce censeur importun ne nous laisse guère en repos ; mais à force de fermer les oreilles à cette voix et les yeux à cette lumière, ses cris, auxquels on s'accoutume, semblent plus languissants, et cette clarté plus faible ; on s'étourdit sur les sujets de crainte que ce censeur nous représente, et l'on ne s'en met plus tant e

peine; enfin, on se forme une conscience sur d'autres principes, sur d'autres raisons, sur d'autres lumières qui nous font paraître le péché moins terrible, moins affreux, et qui nous en font perdre toute l'horreur; ce qui arrive en plusieurs manières: car quelquefois on s'efforce de s'aveugler soi-même en cherchant à se convaincre d'un sentiment que l'on souhaiterait qui fût véritable: on consulte les livres et les docteurs, afin d'exécuter ou d'appuyer quelque action criminelle en matière d'usure, de simonie ou d'impureté; l'on fait valoir les raisons de ceux qui favorisent l'opinion que nous voulons suivre; et enfin l'on se persuade ce que l'on désire, et l'on commet ensuite le crime sans remords et sans scrupule. Voilà une fausse conscience, qui cherche elle-même à se tromper pour faire sans crainte le mal qu'elle est résolue de commettre, et pour le justifier, après qu'elle l'a commis; car on consultera et on interrogera tant de personnes, qu'enfin l'on en trouvera quelqu'une qui donnera dans notre sentiment ou qui en approchera, et voilà sur quoi l'on se fait la conscience.

D'autres fois, cette erreur vient d'une pure négligence qu'on affecte exprès. On a souvent grand sujet de douter si telle ou telle chose est péché: par exemple, s'il y a de l'usure en tel contrat ou en telle manière de faire profiter son argent. Au lieu de s'en éclaircir en consultant un homme éclairé et d'une probité reconnue, on s'autorisera de la coutume ou de l'exemple de ceux dont la conscience n'est pas plus droite que la nôtre; on n'en fait plus de scrupule, et l'on s'affermira tellement là-dessus qu'on demeure en repos; on veut ignorer le mal pour s'en épargner les remords en le commettant. Et voilà proprement cette fausse conscience que nous décrit le prophète, quand il dit d'un pécheur de ce caractère qu'il n'a pas voulu être instruit de ses devoirs, de peur d'être obligé de les suivre: *Noluit intelligere, ut bene ageret.* Elle naît souvent, et se forme encore, cette fausse conscience, d'une manière bien plus surprenante, qui est qu'après avoir longtemps gêné et tourmenté le pécheur par ses reproches intérieurs et par ses remords réitérés, le pécheur la met à son tour à la gêne et à la torture pour lui faire dire ce qu'il veut et la faire parler tout autrement qu'elle ne devrait, à peu près comme un criminel qu'on applique à la question; dès les premières étreintes et le premier sentiment de la douleur, ce malheureux avoue la vérité; mais si l'on redouble et si on le presse, il mêle souvent le faux avec le vrai, et dit non-seulement plus qu'il ne sait, mais encore autrement qu'il ne pense: image sensible de ce qui arrive souvent à la conscience; interrogez-la d'abord, elle confessa la vérité; mais à force de lui donner la gêne et de la presser, elle parlera contre ses premiers sentiments; c'est ce qui arrive à ceux qui veulent qu'on leur rende raison de tout; pourquoi l'usure est-elle défendue?

ne fais-je pas plaisir à une personne de lui prêter dans la nécessité où elle est? n'accepte-t-elle pas elle-même cette condition onéreuse? Pourquoi ne me sera-t-il pas permis de me dédommager du tort que je me fais à moi-même en lui prêtant mon argent?

Enfin, cette fausse conscience se forme encore par une punition de Dieu même pour châtement d'avoir résisté aux lumières intérieures dont il nous éclaire, et de n'avoir pas suivi les avis salutaires qu'il nous procure; l'aveuglement de l'âme, auquel cette fausse conscience sert de disposition, étant attribué dans l'Écriture à la justice et au jugement de Dieu. Ainsi donc après qu'on a apaisé les remords de sa conscience, afin de pécher avec plus de liberté, Dieu permet qu'on tombe dans l'erreur, qu'il se trouve des directeurs qui nous trompent et qui nous annoncent la paix lorsqu'il n'y a point de paix, dit le prophète: *dicentes: Pax et pax, et non est pax.* (Ezech., XIII.) Dieu permet que ces directeurs approuvent nos prétentions ambitieuses, qu'ils flattent nos désirs intéressés, qu'ils allient une vie molle et voluptueuse avec une vie chrétienne, et qu'ils applaudissent à tout ce que nous faisons; de sorte que le scrupule étant levé, la crainte dissipée et les cris de la conscience apaisés, on pèche hardiment, librement, sans remords et sans confusion.

Ce premier abîme en attire un autre, pour user des termes de l'Écriture, c'est-à-dire, Messieurs, que de ce premier malheur on tombe dans un second, qui n'est pas moins à craindre. C'est que, la voix de la conscience étant méprisée de ceux qui ne veulent rien faire de ce qu'elle dit, mal entendue de ceux qui lui font dire tout ce qu'ils veulent, et enfin étouffée de ceux qui ne veulent point sortir de cette erreur, qui fait la fausse conscience, on ne se contente pas de se persuader d'une fausse maxime, on s'en entête, et l'on en vient jusqu'à l'opiniâtreté; en sorte qu'on regarde même ceux qui ne donnent pas dans notre sentiment comme des personnes abusées elles-mêmes, et qui ne sont pas fort éclairées sur les matières dont il s'agit: car il arrive aux pécheurs, en matière de morale, ce qui arrive aux hérétiques en ce qui regarde la foi; ceux-ci ne reviennent guère de leurs erreurs depuis qu'ils sont entêtés d'une méchante doctrine, qu'ils soutiennent et qu'ils défendent avec opiniâtreté; quelque raison évidente qu'on leur apporte, ils sont toujours convaincus du contraire par un entêtement étrange, et font tous leurs efforts pour s'y affermir. Il en est de même en matière de mœurs, depuis qu'on s'est fait une fausse conscience sur de fausses maximes qui favorisent nos passions et notre penchant naturel. On ne cherche qu'à s'y affermir, et pour cela l'on fait combattre la loi contre la loi: on allègue les différents coutumes des pays, les exemples des siècles passés; on emploie même la parole de Dieu dont on prend occasion de

scandale; en un mot, l'on met tout en œuvre pour ce dessein.

Pendant que l'on n'est point tranquille là-dessus et qu'il reste encore quelque doute, on peut rappeler l'esprit de cet égarement, et la volonté peut changer de résolution: mais lorsque l'erreur et la fausseté sont passées de l'esprit au cœur par un entêtement où nous jette la fausse conscience, on embrasse ce parti, tout mauvais qu'il est, on s'y attache avec opiniâtreté, on se fait un mérite de le soutenir et de ne le point abandonner, et c'est ce qui produit cette fausse paix, dans laquelle tant de pécheurs s'endorment. Paix trompeuse! funeste sommeil! assoupissement mortel! léthargie d'autant plus à craindre qu'il est comme impossible de troubler ce faux repos que le pécheur a si longtemps cherché: car comme il s'est mis dans une possession paisible de ce faux bonheur, il ne faut pas demander d'autre raison pourquoi il y demeure, pourquoi il s'y plaît et se trouve bien dans ce malheureux état; il s'y maintient, et Dieu même l'y laisse souvent, par un effet terrible de sa justice; car la conduite que Dieu tient est bien différente de celle qu'il tient à l'égard des autres, qui pèchent par faiblesse ou par lâcheté; il trouble la paix de ces derniers par les amertumes dont il trouble leurs plaisirs, ou par les fâcheux accidents dont il traverse leurs joies, et particulièrement par ces alarmes de leur conscience, qui les font rentrer de temps en temps dans eux-mêmes; mais ceux qui se sont fait une fausse conscience, il les laisse dans le repos et dans la fausse paix qu'ils possèdent: c'est pourquoi ils vivent dans une sécurité d'autant plus funeste qu'elle est un effet de la justice de Dieu, qui réveille les autres pécheurs de leur assoupissement, mais qui laisse ceux-ci et qui les abandonne à leur propre malheur, en leur donnant pour punition ce qu'ils souhaitent le plus, savoir, la paix dont je parle et la possession tranquille, où ils veulent demeurer, de commettre le crime sans trouble et sans syndérèse.

Ce qui attire enfin un troisième et dernier malheur, qu'on peut appeler le dernier précipice où conduit l'erreur, qui est une dépravation entière du jugement et de la volonté sur les choses du salut: ce fut le châtiement dont Dieu punit autrefois les philosophes païens, comme l'assure saint Paul: *Ideo tradidit illos in reprobum sensum* (Rom., I); et il ne faut pas trouver étrange que Dieu garde la même conduite à l'égard de ceux qui sont coupables du même crime. Ces sages aveugles n'avaient point d'autre règle de leur vie que la lumière de la raison, puisqu'ils n'avaient ni Evangile, ni parole de Dieu, ni Ecriture, choses qu'ils ne connaissaient point: la seule conscience, qui est cette loi naturelle que Dieu a imprimée dans le cœur de tous les hommes, leur tenait lieu de tout le reste: *Signatum est super nos lumen vultus tui.* (Psal. IV.) S'ils l'eussent suivie et qu'ils eussent vécu conformément à cette loi, il est hors de doute que

Dieu, par des voies qui nous sont inconnues, les eût éclairés des vérités de la foi et les eût mis en état de faire leur salut. Mais parce qu'ils étouffèrent cette voix secrète et qu'ils agirent contre cette loi intérieure, en faisant le mal, que leur conscience leur faisait assez connaître, Dieu les abandonna à un sens réprouvé: *Tradidit illos in reprobum sensum, ut faciant ea quæ non conveniunt.* (Rom., I.)

Ne voila-t-il pas ce qui arrive encore au milieu du christianisme même? outre les préceptes de la loi, qui nous sont intimés si clairement, nous avons encore la loi de notre conscience, qui est en quelque manière l'interprète fidèle de la loi de Dieu: l'une nous porte à l'autre; celle de Dieu est juste par elle-même, celle de la conscience et de la raison, quoique affaiblie et obscurcie par le péché, ne laisse pas d'être assez droite et éclairée pour se conformer à cette première loi, quand on ne lui fait point de violence: mais que font les pécheurs dont je parle? ils se font une fausse règle et une fausse conscience, en fermant les yeux aux lumières de cette raison, pour ne pas voir ce qu'elle leur représente; ils font gauchir cette règle, laquelle résiste d'abord tant qu'elle peut, mais qui s'accommode ensuite à leur passion, de manière cependant que ces malheureux se persuadent qu'elle demeure droite, lorsqu'elle n'est plus qu'une fausse règle, qu'un juge corrompu, qu'une fausse conscience, en un mot, qui justifie ce qu'il y a souvent de plus injuste.

Or, je dis avec l'Apôtre que c'est tomber dans un sens réprouvé de croire qu'on est en paix et en assurance, lorsqu'on est dans un péril évident. Car enfin qu'arrive-t-il de là? il arrive ce qu'ajoute cet Apôtre: *ut faciant ea quæ non conveniunt* (Ibid.), que ces insensés commettent ensuite de grands crimes, crimes que cette fausse conscience ne peut excuser, comme étant volontaires dans leur cause. Car l'ignorance affectée, bien loin d'excuser les péchés qu'elle fait commettre, les rend plus inexcusables, parce que, par cet aveuglement volontaire, non-seulement on agit contre la loi, mais on s'ôte encore le pouvoir d'agir autrement. Comme une personne qui, pour ne pas obéir à une autorité légitime, non-seulement irait contre les ordres qu'on lui donne, mais encore se mettrait en état de ne pouvoir pas les exécuter; et ce sont ces sortes de pécheurs que le saint homme Job nous a dépeints: *Quasi impios percussit eos in loco videntium, qui quasi de industria recesserunt ab eo, et omnes vias ejus intelligere noluerunt.* (Job, XXXIV.) Ils se sont volontairement et de dessein prémédité éloignés de Dieu, et n'ont point voulu connaître les voies droites qu'il leur enseignait; ils sont donc punis comme s'ils les avaient connues.

Or le malheur de celui qui est tombé de la sorte dans un sens réprouvé n'est pas difficile à concevoir à ceux qui ont quelque reste de religion; car leur conduite étant réprouvée de Dieu, leur personne est, par

une suite nécessaire, dans le danger d'une réprobation presque inévitable. Pourquoi ? eh ! ils sont sur le bord d'un précipice qu'ils ne voient point ; ils se flattent d'observer la loi qu'ils violent ; ils marchent dans la voie de perdition, lorsqu'ils croient être dans le droit chemin de la justice : ils se ferment même toutes les ressources et tous les moyens de sortir de cet état, parce que le dernier remède est d'écouter les reproches de leur conscience ; or, comme cette conscience est pervertie et corrompue, ils courent à grands pas à leur perte et tombent même de précipice en précipice, sans le savoir.

Mais quelque déplorable que soit cet état, il n'est pas pourtant tout à fait désespéré ; il reste encore un remède, il est vrai qu'il est unique, et c'est de redresser cette fausse conscience, de se défaire de ses faux préjugés et de consulter cette conscience de meilleure foi qu'on n'a fait jusqu'à présent : *Redite, prævaricatores, ad cor* (Isa., XLVI), s'écrie un prophète ; retournez à cette conscience que vous avez séduite ; vous lui avez fait dire ce que vous avez voulu : écoutez maintenant fidèlement ce qu'elle vous dira et elle vous détrompera vous-mêmes. Vous avez fléchi et courbé cette règle, à force de la gêner ; laissez-la revenir à son naturel, elle se redressera : *redite, prævaricatores, ad cor*. Rentrez de bonne foi dans votre cœur, et, malgré ses détours et ses déguisements, vous découvrirez la vérité, trop heureux encore, dans votre infortune, si, vous défiant de cette fausse paix, vous en cherchez une plus sincère et une plus fidèle, dans la tranquillité d'une bonne conscience ; mais ce que je trouve de plus à craindre dans cet état est qu'autant qu'il est difficile d'en sortir, autant est-il facile d'y tomber ; je veux dire qu'il n'y a rien de plus commun ni de plus ordinaire que de se faire une fausse conscience. C'est ce que nous allons faire voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

La grandeur d'un mal, Messieurs, n'a pas coutume de nous effrayer beaucoup, quand le péril d'y tomber est rare ou éloigné, ou qu'il est aisé de l'éviter, pour peu de précaution qu'on y apporte : au contraire, si ce mal nous menace de près et si l'on y est sans cesse exposé, qui n'aura sujet de l'appréhender ? Telle est la nature du danger qu'il y a de se faire une fausse conscience ; il est très-difficile d'éviter ce malheur, on y tombe insensiblement et imperceptiblement, et l'on s'y engage toujours de plus en plus sans s'en apercevoir. Examinons tout ceci par ordre, pour nous porter à nous tenir sur nos gardes et à y faire une sérieuse réflexion.

Je dis qu'il est aisé de se faire une fausse conscience, et que ce malheur est même si ordinaire qu'il n'y a personne qui n'ait sujet de l'appréhender, parce que nous avons tous nos passions propres, notre naturel et notre penchant particulier qui nous y conduisent ; car cette même inclination qui nous porte à

quelque péché nous porte aussi à le justifier, à nous persuader d'abord qu'il n'est pas si criminel qu'on nous le représente, et à nous faire croire ensuite qu'il est juste et permis : car c'est le propre d'une passion criminelle d'obscurcir l'esprit, en sorte qu'on ne voit jamais tout le dérèglement qu'on y peut commettre ; le cœur étant donc prévenu et gagné par cette violente passion, qui est assez désintéressé pour juger si la loi qui le condamne est juste ? Hé quoi ! souvent on souhaite qu'elle ne le soit pas, ce qui est un grand achèvement pour le croire. Enfin, si l'on n'est pas aveuglé jusque-là, du moins se persuade-t-on que cette loi ne se doit pas entendre dans cette rigueur, qu'elle a ses réserves et ses exceptions, et qu'elle n'est point faite pour une personne de notre âge, de notre qualité et de notre tempérament : on regarde donc le précepte qui défend l'objet de notre passion comme contraire à notre bonheur ; l'entendement, tout offensé qu'il est par les nuages de cette passion, n'est souvent plus en état d'écouter là-dessus ni la raison ni la religion, et, s'il n'accuse pas la loi d'injustice, il se fait du moins une conscience susceptible de l'accommodement qu'il cherche et qu'il souhaite ; et voilà le pécheur en paix dans sa fausse conscience.

Car, comme d'un côté il est résolu de satisfaire sa passion, et de l'autre qu'il ne vient pas tout d'un coup jusqu'à la dernière impiété, pour ne croire ni Dieu ni autorité souveraine qui ait droit de nous imposer des lois, il reste donc de se persuader que ces lois ne l'obligent point, et qu'il s'en peut dispenser en telle rencontre ; et c'est ce qui s'appelle fausse conscience. On avoue bien, par exemple, que tout gain injuste est contre la loi de Dieu ; mais, comme on souhaite de faire croître son revenu par des usures palliées, on se persuade que la manière dont on fait valoir son argent n'est pas dans ce rang-là, et par conséquent qu'elle ne peut pas être défendue ; et voilà la conscience dans l'erreur. On sait bien que Dieu défend la vengeance et nous oblige de pardonner les injures ; la raison y consent, mais aveuglée par le ressentiment d'un affront, elle se persuadera que cet affront est de telle nature qu'elle ne doit pas le dissimuler, que l'honneur a aussi ses lois, et que la réputation qu'on est d'ailleurs obligé de soutenir est engagée en cette rencontre : là-dessus mille raisons se présentent pour flatter et pour justifier cette passion. On est poussé d'une ambition déréglée de s'élever et de s'agrandir, et on ne peut parvenir à cette charge sans supplanter un autre, sans le détruire dans l'esprit de tout le monde et sans en faire courir mille bruits désavantageux ; ces moyens ne s'accommodent pas avec la conscience, mais ne tient-il qu'à cela ? On trouvera des raisons qui justifient ce procédé, et un chrétien s'imaginant fausement que son ennemi fait ce qu'il peut de son côté pour flétrir sa réputation, il n'en faut pas davantage, à ce

qu'il croit, pour mettre sa conscience en assurance.

De manière que quand on dit que c'est le propre de la passion de nous aveugler, cela veut dire que c'est le propre de la passion de former la conscience et de lui cacher non-seulement le mal, mais encore le danger et les suites qui en peuvent naître; une fausse raison se présente-t-elle, cette passion l'appuie aussitôt; quelle excuse n'apportera-t-elle pas? de quels prétextes ne se servira-t-elle point? et ainsi le crime passe à la faveur de cette obscurité et de ce nuage qui le couvre et qui le déguise, et cependant le pécheur se croit en bonne conscience. Que si, après que la passion s'est ralentie, la conscience se réveille, on fait ensuite ce qu'on peut pour l'apaiser: le nuage dissipé, le jour ne revient pas pour cela sitôt. Car, comme on a trouvé des raisons et des prétextes pour contenter sa passion, on n'en manque guère pour l'excuser, d'où il s'ensuit qu'autant de passions que nous avons sont autant de voiles que nous nous mettons devant les yeux; que la peine que nous ressentons à les réprimer les fait juger innocentes et nécessaires, et que le désir de les satisfaire nous les fait toutes trouver justes. C'est pourquoi on ne saurait trop se défendre de ces attachements secrets et de ces passions que l'on sent pour quelque objet criminel, parce que s'étant une fois emparés du cœur, elles entraînent ensuite si absolument l'esprit qu'il n'use plus de discernement, et qu'il ne s'occupe qu'à trouver des raisons pour favoriser l'inclination dont le cœur est prévenu, afin de trouver ensuite la paix et la tranquillité parmi les plus grands désordres par une espèce d'accord de la raison et de la passion.

Mais ce qui rend encore ce danger plus ordinaire, c'est qu'on tombe dans cet état insensiblement et comme par des degrés qui nous en rendent la pente plus facile et moins affreuse. Car il ne faut pas croire qu'il n'y ait de fausse conscience qu'à l'égard des péchés les plus énormes ou les plus honteux. Au contraire, l'énormité des crimes les rend plus rares, parce qu'ils sautent aux yeux pour ainsi dire, comme sont les injustices visibles et criantes, les débauches outrées, les trahisons noires, les calomnies atroces, les vengeances éclatantes et d'autres semblables; la conscience qui en est effrayée s'en alarme toujours, à moins qu'on ne l'ait entièrement étouffée, ce qui n'est pas si ordinaire; mais il y en a d'autres qui ne passent point pour honteux dans le monde, dont plusieurs se font honneur et à qui les hommes mêmes semblent avoir attaché de la gloire; et c'est à ceux-là que la conscience se fait facilement après qu'on l'y a comme disposée par l'approbation publique et par la gloire qu'on en attend. L'ambition est un de ces désordres qui portent quelque marque de grandeur d'âme, le ressentiment des injures, qui fait tirer l'épée pour laver dans son propre sang un outrage qu'on s'imagine avoir reçu, le dé-

dommagement d'un tort que l'on prétend nous avoir été fait et dont on n'est pas même pleinement assuré, un commerce de galanterie et mille autres crimes semblables; ce sont là les désordres sur lesquels il est ordinaire de se faire une fausse conscience, parce qu'on s'y accoutume peu à peu.

Ceux qui se piquent de courage et de bravoure se mettent sur le pied de ne rien souffrir, et dès là qu'ils se font un point d'honneur de repousser une injure, ils en viennent bientôt jusqu'à ne s'en faire plus un point de conscience; un autre n'en fera pas davantage de cent libertés qui ne laissent pas d'être criminelles devant Dieu, quoiqu'elles ne passent guère que pour un amusement ou pour le divertissement d'une humeur enjouée devant les hommes: quand on s'est accoutumé à fréquenter les compagnies, on ne regarde plus comme dangereux ni les objets, ni les entretiens, ni les discours trop libres, parce que toutes ces choses ont déjà excité la passion et diminué la crainte qu'on avait du péché; d'autres fomentent et entretiennent leur ambition par le luxe et la somptuosité de leur table et de leur train, et ne croient pas cependant faire un grand péché, parce que leur conscience s'y est faite. Pense-t-on que ce soit un désordre criminel de passer les jours et les nuits au jeu, et de mener une vie molle et oisive? Songe-t-on seulement qu'il y ait une vertu d'humilité, sans laquelle on ne peut être un véritable chrétien? N'est-il pas aisé de se faire une fausse conscience sur cet article de la morale chrétienne? Ainsi, je veux qu'on ne tombe pas tout d'un coup dans le libertinage à l'égard de toutes sortes de désordres, mais du moins avouerez-vous qu'il est aisé d'y venir en de certaines matières et d'y demeurer en paix; mais de quelque manière que cette fausse conscience se soit formée, ne nous met-elle pas toujours en danger de notre salut?

De plus cette facilité s'augmente par l'exemple des autres et par la coutume que l'on voit établie, et qui semble nous mettre en droit de la suivre et de régler notre conscience la-dessus. En effet, combien peu en trouverez-vous parmi la noblesse, qui ne soient dans cette disposition criminelle de repousser une injure, ou, entêtés de cette maxime, qu'il faut venger un affront: ils trouvent cette loi établie par l'usage, ils la suivent et s'y assujettissent contre la loi de Dieu. D'où viennent, je vous prie, dans l'exercice de la justice tant de chicanes, de détours, de délais, de formalités inutiles, qui consomment les parties en frais? faites-en un point de conscience à un homme du palais, il vous dira que cela est en usage dans sa profession et qu'il n'a jamais douté là-dessus. Sa conscience est en repos de ce côté-là, parce qu'il ne fait que tout ce que les autres font. Vous ne lui persuaderez pas qu'il soit dans l'erreur, quoique l'injustice en soit toute visible. Dans le négoce n'y découvre-t-on pas mille infidélités et mille fourberies, parce qu'ils croient qu'il leur est

permis de se dédommager de celles qu'on leur a faites ou qu'on leur fera? Dans l'Eglise combien de simonies déguisées, de confidences et de pensions que l'on retient sans juste titre? avec quelle vocation y entre-t-on, et quel usage ensuite y fait-on du bien du crucifix? On ne veut pas seulement entrer en discussion de tout cela: ceux, dit-on, qui les ont possédés avant nous étaient gens de bien, et ils ont passé par-dessus toutes ces considérations. Pourquoi serions-nous plus scrupuleux? Mais s'ils se sont perdus, voulez-vous les imiter? vous avez beau leur représenter les obligations de cet état, l'exemple qu'ils ont devant les yeux est plus fort que toutes vos raisons.

Enfin ce que je trouve de plus à craindre dans cette facilité qu'il y a de se faire une fausse conscience est, que plus on diffère à remédier à un mal si dangereux, plus il devient incurable; plus on demeure dans l'erreur, plus on s'y confirme; et quand on y a vieilli, il est presque impossible d'en revenir jamais. Car en ce point, Messieurs, il n'en est pas dans la morale comme dans la nature; dans celle-ci tout ce qui est feint et contrefait n'est pas d'ordinaire de longue durée, le temps en découvre le défaut et en dissipe l'illusion, et tout ce que l'artifice a inventé pour imiter ou pour déguiser une chose s'évanouit tôt au tard et se dissipe. Mais il n'en est pas de même dans la morale, c'est-à-dire dans la conduite qu'on se prescrit, dans les habitudes qu'on se forme, et particulièrement dans les fausses opinions dont on s'est entêté. On craint d'être désabusé, et par conséquent on s'ôte le moyen de guérir d'un mal dont on ne peut souffrir le remède, et que l'on se persuade être pire que le mal même. On aime mieux défendre son erreur et s'y maintenir, comme dans une ancienne possession qui nous est commode et où l'on demeure en paix et en repos, que d'en venir à des discussions et des éclaircissements que l'on regarde comme un embarras fâcheux. C'est ce qui arrive particulièrement à ceux qui se sont enrichis par des voies suspectes, et qui ont fait leur fortune nonobstant la misère des temps, ils appréhendent qu'en réfléchissant sur les occasions, sur les intrigues et les moyens dont ils se sont servis pour avancer leurs affaires, ils n'y trouvent des injustices à réparer ou des restitutions à faire; cela les jetterait dans l'inquiétude et troublerait leur paix: après donc s'être fait une fausse conscience, ils s'y affermissent tellement qu'ils n'ont plus ni doute ni scrupule là-dessus. Si la fête de Pâques les oblige de rentrer en eux-mêmes, ils passent toujours légèrement sur cet article comme sur une dette surannée, sur un droit prescrit ou sur une affaire décidée; ou bien s'ils ressentent encore quelque reproche secret de cette conscience, ils le prennent pour une fausse alarme, ou pour une délicatesse à contre-temps; enfin ils ne se plaignent plus d'un mal qu'ils ne ressentent plus, comme des malades désespérés, ce qui n'est pas une marque que la

conscience soit guérie, mais un signe qu'elle est devenue insensible, et que, naturellement parlant, il n'y a plus de remède. Malheur funeste et déplorable! où vous voyez qu'il est aussi facile de tomber qu'il est difficile d'en sortir.

CONCLUSION.

C'est cependant, Messieurs, l'état d'une fausse conscience, état d'autant plus à craindre qu'on ne l'appréhende presque pas, comme j'ai tâché de vous le faire voir dans tout ce discours; état qui fait la fausse paix des pécheurs, si opposée à celle que le Sauveur du monde nous promet et nous annonce en ce jour, laquelle naît d'une bonne conscience, et qui est le fruit d'une pénitence salutaire que la plupart des chrétiens tâchent de faire en ce saint temps; prenons garde, chrétiens, de nous y tromper et de prendre la fausse pour la véritable; ne nous persuadons pas que, pour être tranquilles sur bien des choses et pour n'être point troublés des retours fâcheux qui suivent ordinairement le péché, ce soit toujours un fruit et une marque de cette paix si désirable. Hélas! si les pécheurs n'ont plus de guerre avec le démon, c'est qu'il les a vaincus, c'est qu'ils lui obéissent et qu'ils ne peuvent plus lui résister: or, cette paix est-elle à souhaiter? bien loin de là, il ne peut leur arriver un plus grand malheur. De même on peut dire qu'ils ont quelque espèce de paix avec Dieu, qui ne trouble plus leur repos, ni au dedans par les craintes de sa justice, ni au dehors par aucun accident fâcheux; aussi croient-ils de leur côté ne lui point faire la guerre parce qu'ils se persuadent qu'ils ne font rien contre ses lois, quelques désordres qu'ils commettent; mais cette fausse conscience, bien loin de les excuser, les rend plus criminels, puisqu'ils ont toujours assez de lumière, du moins pour douter s'ils font mal.

Outre que cette paix ne dure pas toujours, car cette conscience assoupie se réveille ordinairement aux approches de la mort, et le nuage qui l'offusquait étant dissipé, elle connaît alors ce qu'elle a tâché d'ignorer: ô Dieu! que de troubles! que de justes sujets d'alarmes! et peut-être quel désespoir! Que si un pécheur conserve cette fausse paix jusqu'à la mort, comme on en voit quelquefois qui se piquent de force et d'intrépidité, et qui meurent avec la même tranquillité qu'ils ont vécu, ah! voilà le dernier coup de la colère de Dieu! coup qui marque qu'il n'y a plus de ressource, ni d'espérance, ni de miséricorde; mais que cette fausse paix va se terminer au contraire à une guerre éternelle. Détournez, ô mon Dieu, ce coup fatal, qui est le plus funeste effet de votre vengeance; troublez plutôt en cette vie cette fausse paix par mille remords, par mille inquiétudes, par mille traverses, qui réveillent les pécheurs de cet assoupissement, et qui leur fassent tourner le cœur vers vous pour y trouver la véritable paix; déchirez ce voile qui leur couvre les yeux et faites-leur

reconnaître enfin par les plus rudes fléaux de l'adversité que ce n'est qu'en vous qu'on trouve la véritable joie, que ce n'est que dans le témoignage d'une bonne conscience qu'on goûte la véritable paix, qui est un gage de celle dont nous jouirons dans le ciel et que je vous souhaite, etc.

SERMON LXXXIV.

SUR LE ZÈLE QUE NOUS DEVONS AVOIR POUR LE SALUT DU PROCHAIN.

Ego sum Pastor bonus, cognosco oves meas, et cognoscent me. (Joan., X.)

Je suis le bon Pasteur, je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent.

Il ne faut pas s'étonner, chrétiens, que le Fils de Dieu prenne dans notre évangile le nom de pasteur, puisque c'est celui qui exprime mieux l'office qu'il a exercé sur terre et la charité infinie qu'il a pour les hommes dans le ciel. C'est un bon pasteur qui connaît son troupeau et qui le conduit par sa providence; en sorte que pas un de ses prédestinés ne lui sera ravi. *Et nemo rapit oves de manu mea.* Il le nourrit non-seulement d'un pain fait de la main des anges; mais de la nourriture des anges mêmes, savoir de son propre corps et de son propre sang, et enfin il le défend et le conserve avec un soin si vigilant qu'on peut dire avec justice, qu'il renferme dans ce seul nom de pasteur, tous les autres titres qui marquent son ardent amour envers les hommes.

Mais croiriez-vous bien, chrétienne compagnie, qu'il n'y a point de nom que Dieu ait communiqué aux hommes plus volontiers et auquel plus de personnes aient part que ce nom même de pasteur? il l'a donné dans l'ancienne loi, aux rois et aux souverains, en leur imprimant un caractère d'autorité sur les peuples, qu'ils doivent conduire et défendre comme leur troupeau; le Sauveur l'a communiqué ensuite à ses apôtres et à leurs successeurs, qui doivent veiller au salut des âmes qu'il a confiées à leur conduite et dont ils doivent répondre devant Dieu. Quelques saints Pères l'étendent jusqu'aux pères de familles, qui se doivent considérer comme les pasteurs de leur maison, et les autres enfin le donnent à tous les chrétiens, qui doivent contribuer au bonheur éternel les uns des autres par le zèle qu'ils doivent avoir pour leur salut, selon cette parole du Saint-Esprit: *Mandavit unicuique de proximo suo. (Eccli., XVII.)*

C'est à quoi, Messieurs, j'ai dessein de m'arrêter aujourd'hui, afin de nous porter à faire tous nos efforts pour empêcher la perte de nos frères, et à employer tous nos soins pour les retirer de leurs désordres; en un mot afin de nous exciter à les faire songer à leur salut par nos conseils, par nos remontrances et particulièrement par nos exemples. Ce que j'entreprends avec d'autant plus de zèle que je suis persuadé que c'est la chose dont nous nous inquiétons le moins, et dont nous nous rendrons

pendant un compte plus exact au jugement de Dieu. Demandons donc pour ce sujet les lumières du Saint-Esprit, qui a inspiré ce zèle aux apôtres et aux premiers chrétiens: ce sera par l'intercession de la mère des pécheurs. *Ave, Maria.*

C'est, Messieurs, le premier effet que le zèle produit dans tous ceux qui ressentent quelque étincelle de ce feu sacré que la charité allume dans les cœurs, de concevoir de l'indignation contre ceux qui sont insensibles à la perte des âmes, pour lesquelles le Sauveur a donné sa vie et versé tout son sang; saint Paul, animé de l'ardeur de ce zèle, semble s'emporter contre cette indulgence criminelle et fait ce sanglant reproche: *Peribit infirmus*, dit-il, *in tua scientia frater, pro quo Christus mortuus est. (I Cor., VIII.)* Quoi donc! vous verrez ainsi tranquillement périr votre frère, pour qui Jésus-Christ est mort? Vous savez que votre prochain est exposé au danger de se perdre, et vous demeurez aussi indifférents et aussi peu touchés de sa perte que s'il ne vous était rien, et que vous n'eussiez aucune relation avec lui? Saint Chrysostome, qui a été l'un des plus embrasés de l'ardeur de ce feu divin, ne peut souffrir ce faux prétexte qu'apportent les gens du monde pour se dispenser de ce devoir, que ce zèle ne les regarde point, que c'est le ministère des pasteurs, des personnes apostoliques et des prédicateurs que Dieu a chargés de ce soin, et que pour eux, ils en seront quittes pour dire à ces pécheurs ce que les princes de la synagogue dirent autrefois au traître Judas, qui, touché de regret d'avoir vendu le sang de son maître, leur en reportait le prix. *Quid ad nos? tu videris!* Que nous importe que les autres périssent ou non? c'est leur affaire et non pas la nôtre, comme si la charité, dit ce saint docteur, n'était pas propre à tous les chrétiens, et que le soin de contribuer à leur salut n'eût pas toujours été le premier et le plus essentiel devoir de la charité.

Car si ce n'est pas votre affaire, qui est-ce donc qu'elle regarde? n'êtes-vous pas membre du même corps mystique du Fils de Dieu? Vous devez donc, à l'exemple des membres du corps humain, contribuer au bien du tout, ainsi que dit l'Apôtre: *Pro se invicem sollicita sunt membra. (I Cor., XII.)* Supposant donc cette obligation commune à tous en général et à chacun en particulier, selon son état, sa condition et ses forces, et à proportion des talents et de la capacité qu'il a reçus de Dieu, j'ai dessein, pour vous porter à vous acquitter d'un devoir où il s'agit de votre salut propre aussi bien que de celui de votre prochain, de vous représenter premièrement, les motifs qui me semblent les plus puissants pour rallumer ce zèle, presque entièrement éteint aujourd'hui dans la plupart des fidèles; et en second lieu, de vous parler des qualités et des conditions que ce zèle doit avoir pour satisfaire à un devoir si juste et si

important. Ce sera le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Comme le zèle, à quoi je veux tâcher de vous animer, est le premier et le plus noble effet de la charité, je crois aussi, Messieurs, que cette charité suffit pour vous en suggérer les motifs, sans les reprendre de plus loin, puisque de sa nature elle regarde tout à la fois Dieu et le prochain, parce qu'étant un écoulement de cette divine charité que Dieu a eue pour nous, elle y retourne comme à sa source, avec tout ce qu'elle peut y rappeler, et qu'ayant Dieu pour principe, elle y rapporte tout comme à sa fin; je veux dire que les personnes qui ont une véritable charité, ne peuvent en avoir pour Dieu sans en avoir pour le prochain; jusquelà que le disciple bien-aimé nous assure qu'on ne peut concevoir l'un sans l'autre, *Qui fratrem quem videt, non diligit, Deum quem non videt, quomodo potest diligere?* (Joan., IV.) Ce sont deux ruisseaux qui coulent d'une même source, mais qui se réunissent à mesure qu'ils en sortent, et par une merveille de la grâce, qui serait surprenante si elle n'était point ordinaire, ceux qui sont poussés et animés de ce zèle, se donnent tellement à Dieu que sans lui rien ôter de ce présent, ils le partagent sans division avec le prochain.

Ainsi, l'amour que nous portons au Seigneur est le premier motif qui nous doit embraser de zèle pour le salut de nos frères; zèle qui consiste en trois choses, par lesquelles nous pouvons nous-mêmes mesurer la grandeur de notre charité envers Dieu; 1° à souhaiter et à procurer à Dieu autant que nous pouvons le plus grand de tous les biens, qui est sa gloire; 2° à nous conformer à ses désirs, en aimant ce qu'il a lui-même le plus tendrement chéri, et enfin 3° à l'imiter dans les moyens qu'il a pris lui-même pour venir à bout de son ouvrage, qui a été le salut des hommes. Parcourons ceci un peu plus à loisir.

1° Si nous aimons Dieu, nous tâcherons de lui procurer tout le bien dont nous sommes capables; car c'est en quoi consiste cet amour, et telle est l'idée que tous les hommes s'en sont formée, qu'aimer c'est vouloir du bien; or l'unique bien que Dieu puisse recevoir de ses créatures, et que nous puissions uniquement lui rendre, est sa gloire, gloire pour laquelle vous savez qu'il a créé tout le reste; gloire qu'il attend de nous comme le tribut de notre reconnaissance et l'hommage que nous devons à sa grandeur; or je soutiens que jamais nous ne lui rendrons plus de gloire que quand nous nous efforcerons de lui gagner des âmes, et que nous contribuerons selon notre état et selon nos forces au salut du prochain; c'est ce que vous n'aurez pas de peine à vous persuader, si vous faites réflexion que ces âmes, à qui nous procurerons un bonheur éternel sont faites à l'image de Dieu, qu'elles sont capables de le connaître et de l'aimer. en quoi

consiste cette gloire qu'il attend des créatures raisonnables.

Ce qui fait dire à saint Chrysostome, que d'attirer des âmes à son service, c'est lui procurer plus d'honneur et faire plus pour son amour, que de distribuer tous ses biens aux pauvres, que de macérer son corps par des jeûnes et des austérités, que d'entreprendre les plus grandes choses ou de souffrir tous les outrages imaginables; parce que c'est lui rendre un service semblable à celui qu'un sujet rendrait à son prince, en lui reconquérant la place la plus importante de son état, que ses ennemis lui auraient enlevée: ou en retenant dans son obéissance la capitale de son royaume; puisque selon l'Apôtre, c'est dans une âme que Dieu veut régner et établir son empire; que c'est pour conquérir ce royaume qu'il a quitté celui de l'empirée, qu'il a donné tant de combats et versé tant de sang, et que c'est encore pour se maintenir dans cette possession, qu'il emploie tous les trésors de ses grâces et de ses bienfaits. Service si considérable, que saint Grégoire (lib. I in Ezechiel) préfère le zèle que l'on témoigne dans cet emploi, à tous les sacrifices, comme celui qui rend à Dieu le plus d'honneur, et qui fait éclater sa gloire plus hautement: *Nullum Deo tale sacrificium, quale zelus animarum.*

De là vient que tous ceux qui ont eu un véritable amour pour Dieu, se sont efforcés de le lui marquer en une chose qui lui tient si fort au cœur; de sorte qu'un saint François d'Assise au rapport de saint Bonaventure (in *Vita S. Franc.*), ne croyait pas aimer le Sauveur, s'il n'aimait les âmes qu'il a rachetées de son sang: *Non se Christi reputabat amicum, nisi animas foveret, quas ille redemit*; qu'une sainte Thérèse disait que si la bienséance de son sexe ne l'eût retenue, elle eût couru par tout le monde comme les apôtres, pour tâcher de le gagner à Dieu tout entier; qu'un saint Ignace de Loyola eût préféré le bonheur de contribuer au salut d'une seule âme, à toutes les félicités du ciel et à la possession de Dieu même pour un temps, et que tant d'autres enfin ont volé d'un pôle à l'autre, poussés par cette espérance, et animés de ce désir de gagner des âmes et de travailler à leur salut. Je sais bien que Dieu n'inspire pas à tout le monde ces désirs ardents, et ce zèle qui n'est autre chose qu'un excès de charité; mais pour nous tenir dans les termes d'une charité ordinaire, peut-on se souvenir qu'on est chrétien, c'est-à-dire choisi et appelé de Dieu pour l'aimer et pour le servir, et par ce moyen mériter un bonheur éternel sans faire part aux autres du même avantage, et sans s'efforcer de faire connaître ce Dieu, et de le faire aimer de tout le monde? ne vous semble-t-il pas que ce doit être là le premier mouvement de la charité, laquelle est semblable au bouillon de l'eau qui sort de son vase, et qui se répand au dehors lorsqu'elle est échauffée par l'ardeur d'un feu violent?

Certes la grâce en ce point a cela de com-

mun avec la nature, que l'une et l'autre ne travaillent pas plutôt à la production d'un ouvrage qu'elles pensent en même temps à le multiplier : l'une n'a pas plutôt produit un fruit qu'elle y renferme un pépin, et un germe pour le reproduire ; de même l'autre n'appelle pas plutôt une personne à Dieu par une conversion véritable, que l'apôtre saint Jacques appelle le commencement d'une créature qui lui appartient, qu'elle lui inspire le désir de lui en attirer d'autres. Nous le voyons dans le premier que le Fils de Dieu appela à sa suite et à son service, qui fut le glorieux saint André. Il ne fut pas plutôt connu le Sauveur, qu'il se mit en peine de le faire connaître à Pierre, son frère. Nous le voyons dans la femme Samaritaine qui ne fut pas plutôt touchée de Dieu, que ne pouvant retenir l'ardeur qui lui embrasait le cœur, elle courut par toute la ville, pour faire part à tous ses concitoyens du bonheur qu'elle venait de rencontrer.

Ainsi, si nous avons une étincelle de ce feu de l'amour de Dieu, nous tâcherons de même de l'allumer partout et de le communiquer à tous ceux qui nous approchent. Nous avons des frères selon l'esprit, puisqu'en qualité de chrétiens, nous le sommes tous ; nous avons outre cela, des proches avec qui nous vivons, qui nous sont liés par la proximité du sang, et qui devraient nous l'être encore plus étroitement par les liens de la charité ; nous savons qu'ils sont dans le désordre et dans le danger de se perdre. Ah ! si nous aimions Dieu, ne serait-ce pas là une belle occasion de lui marquer notre amour ! Il veut nous sauver tous, il veut sauver nos frères, mais il veut que ce soit par notre moyen, et c'est de notre charité qu'il attend cet important service. Ne me demandez pas comment vous devez vous y prendre ; car si vous avez un véritable amour pour Dieu, il ne vous faut point d'autre maître ; vous pouvez aider les uns par de salutaires avis et par des remontrances charitables ; les autres, par votre exemple ; ceux-ci, par vos discours et par de saints entretiens, et ceux-là, par le soin que vous prendrez de les instruire ; et tous universellement, par vos prières qui forceront Dieu d'ouvrir les trésors de sa miséricorde en leur faveur, et qui obtiendront de lui les grâces nécessaires pour les retirer du vice et de l'état du péché. C'est par là qu'une sainte Monique a obtenu du ciel la conversion du grand saint Augustin son fils, et que cette mère zélée l'enfanta une seconde fois par ses larmes, comme ce grand saint l'a lui-même reconnu ; et l'Eglise ne doit-elle pas aux prières et au sang du premier des martyrs l'avantage qu'elle a eu de posséder un saint Paul, qui a été et qui est encore un de ses plus fermes appuis ? Les lumières du christianisme étaient alors ensevelies dans les ténèbres de l'erreur et du péché dont elles ne furent jamais sorties sans ce secours.

Or, c'est sur ce principe et sur ces exemples que nous devons travailler au salut de nos frères, allumer en nous ce zèle ardent

de gagner des âmes à Dieu, à qui peut-être nous en avons enlevé par notre scandale, ce qui est une offense que nous ne pouvons réparer que par cette voie. C'est ainsi que le pratiquait le Roi-Phète : *Docebo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur.* (Psal. L.) J'enseignerai aux autres les voies de la justice dont je les ai détournés, et les rendant complices de mes crimes : je tâcherai de remédier aux plaies que j'ai faites ; et puisque le Seigneur se veut servir des hommes pour procurer aux autres leur souverain bonheur, l'amour que je dois à mon Dieu, et la charité qui me presse, fera que je n'épargnerai ni soins ni travaux pour lui rendre ce service qu'il regarde comme le plus considérable ; aussi bien ne peut-il lui-même nous faire plus d'honneur que de nous destiner à ce glorieux emploi.

2^e Messieurs, si l'on ne peut aimer véritablement une personne sans tâcher de lui ressembler, du moins en ce qui la rend aimable, pouvons-nous avoir un véritable amour pour le Sauveur de nos âmes, sans entrer dans son esprit et dans ses sentiments, et sans aimer nous-mêmes ce qu'il a le plus tendrement chéri ? sans l'aider à parvenir au comble de ses désirs ? et en un mot, sans lui ressembler en ce point et sans suivre l'exemple qu'il nous a donné. Or jamais nous ne le suivrons de plus près, jamais nous n'entrerons mieux dans ses desseins, que quand nous travaillerons sur le projet qu'il s'est lui-même formé et dans l'emploi qui a fait la principale, ou pour mieux dire, l'unique occupation de sa vie, savoir de sauver les hommes ; puisque c'est pour cela qu'il est venu sur la terre, que c'est pour cela qu'il a tenu pour bien employés tous ses travaux, tout son sang, toutes ses souffrances, et sa mort même.

Voilà ce qu'un Dieu a fait pour nous ; mais que souhaitez-vous que nous fassions pour lui ? Comme il n'a pas vécu dans tous les temps et dans tous les lieux, afin de gagner tous les hommes à son service, il veut que nous accomplissions ce qui semble manquer à l'ouvrage du salut des hommes ; c'est-à-dire, il veut que nous achevions cet ouvrage par l'application que nous ferons aux autres, de sa mort et de ses travaux ; il veut enfin que nous travaillions sur le même dessein. Car si nous avons de l'amour pour un Dieu, qui a tant fait et tant souffert pour le salut de nos âmes, nous entrerons dans ses sentiments, nous estimerons ce qu'il a le plus estimé, nous aurons compassion de la perte de ces âmes, dont une seule lui est plus précieuse que tout ce grand univers, qui ne lui a coûté qu'une parole, au lieu que notre salut lui a coûté tout le sang de ses veines.

Que si quelques saints n'ont pu soutenir les reproches que le Fils de Dieu leur a faits, lorsque, pour jouir de la douceur de la contemplation, ils ont évité de s'engager en des ministères laborieux, qui les obligeaient de quitter leur solitude pour aller au secours de leurs frères et les retirer de

leurs désordres, s'il ne peut souffrir dans les pasteurs, le prétexte de leur indignité, pour se dispenser de ce devoir; souffrira-t-il, dans ceux qui font profession de l'aimer et de le servir, cette indolence habituelle, qui ne s'émeut point du danger et du malheur de leurs frères? mais de quelle négligence et de quelle cruauté n'accusera-t-il point un jour les autres, qui ayant l'occasion de rendre ce bon office au Sauveur, et à qui leur rang, leur charge, leur autorité en fournissent même tant de moyens, ne daignent pas seulement s'occuper de ce soin, ou qui n'en ont pas même la pensée? *Infortuné!* s'écrie saint Ambroise, *cui cum sit in potestate, tot animas salvare, non est voluntas.*

Mais que sera-ce de ceux qui sont chargés de ce soin? de l'indifférence de ces faux pasteurs, qui voient le troupeau du Fils de Dieu dans l'égarement, et exposé à la fureur des loups, sans se mettre en devoir de le défendre, spectateurs oisifs et tranquilles de la perte de ceux dont ils doivent répondre devant Dieu? Ne sont-ils pas du nombre de ces pasteurs mercenaires dont parle le Sauveur dans notre évangile, lesquels ne prennent aucun intérêt au troupeau, parce qu'ils n'ont aucun amour pour celui à qui il appartient? Hélas! où est ce feu céleste que le Fils de Dieu est venu allumer sur la terre? *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur?* (Luc. XII.) En trouverait-on aujourd'hui quelque étincelle parmi ceux qui vivent dans le monde? Hélas! au lieu de s'entraider à sortir du péril, ils se tiennent comme par la main pour se précipiter en aveugles tous ensemble dans le même malheur de la damnation: car ne voyons-nous pas que l'un entraîne l'autre? que chacun tend des pièges à l'innocence de son frère? que chacun sert d'écueil au salut de son prochain, et que tous s'enveloppent dans le même naufrage? or, si on n'a pas ce zèle pour ceux que l'on connaît, comment en pourrait-on avoir pour ceux que l'on ne connaît pas? Si l'on aime si peu ses proches, avec lesquels on est souvent brouillé par des divisions, des procès et des animosités irréconciliables, comment pourrait-on aimer les étrangers, jusqu'à tenter toutes les voies pour les attirer à Dieu? Si l'on a si peu de soin du salut de ses enfants, de ses domestiques, et de ceux qui sont sous notre conduite, comment étendra-t-on ce soin et ce zèle jusque sur ceux de dehors? Ah! charité des premiers siècles! zèle ardent qui t'es fait sentir jusqu'aux extrémités de la terre, feu sacré qui as embrasé les cœurs des premiers chrétiens, es-tu donc entièrement éteinte aujourd'hui?

Voyez, mon cher auditeur, si votre cœur est embrasé de ce feu qui ne cherche qu'à répandre sa lumière et sa chaleur partout: êtes-vous vivement touché du malheur de ceux qui se perdent? avez-vous quelquefois versé des larmes sur l'aveuglement de ceux qui suivent les maximes du monde? Souffrez-vous avec peine que Dieu soit si peu

connu, si peu aimé et si peu servi? Mais que faites-vous de votre côté, pour inspirer cet amour? quel soin avez-vous du moins dans votre famille, d'y faire servir Dieu, et d'y faire régner la piété? Hélas! on prend peu d'intérêt au salut du prochain parce qu'on aime peu Dieu, à qui il est si cher: car que pourrions-nous faire qui lui fût plus agréable, et qui nous fût même plus glorieux, que de contribuer au salut des âmes? puisque c'est en quelque manière le Sauveur lui-même, comme il s'exprime par son prophète: *ut sis salus mea coram gentibus.* (Isa., XLIX.) Car si c'est Jésus-Christ que je visite et que je console en visitant et consolant les malades et les affligés, si c'est lui que je nourris dans les pauvres, si c'est à lui que je rends tous les services que je rends au prochain, comme il le dit lui-même, n'est-ce pas lui, par la même raison, que je sauve, quand je contribue au salut de mes frères? et si l'on ne peut lui honner une plus grande marque de l'amour qu'on a pour lui, peut-on aussi lui marquer plus d'indifférence que de le laisser périr sans être touché de sa perte, que de négliger de le secourir dans le danger où il est, en la personne des pécheurs.

Mais si notre amour envers Dieu consiste à lui souhaiter et à lui procurer selon nos forces, le seul bien qu'il peut recevoir de nous, qui est sa gloire; si cet amour nous porte à aimer ce qu'il a lui-même le plus tendrement chéri, qui est le salut des âmes, et à imiter le zèle qu'il a témoigné pour leur salut.

3^e J'ajoute que comme l'amour ne se fait connaître que par les effets, jamais nous ne témoignerons autant, à Dieu notre amour, que quand nous mettrons en œuvre tous les moyens que notre état et notre profession nous fournissent pour procurer le salut du prochain. Je sais, chrétiens, et c'est ce que nous devons toujours présupposer, qu'il y a divers degrés dans ce zèle, et que Dieu ne demande pas que tous les hommes soient des apôtres, qui, animés de l'ardeur de ce feu divin, aillent annoncer l'Évangile aux peuples les plus barbares, et jusqu'aux extrémités de la terre; quoiqu'il s'en trouve encore aujourd'hui un assez grand nombre, que ni les déserts de l'Afrique, ni les lieux les plus reculés de l'Inde, ni la vaste étendue des mers ne peuvent arrêter. Non, je ne prétends pas vous obliger à risquer votre vie, ni à quitter vos biens et votre repos, pour aider à ce prix votre prochain: je vous estimerais bien glorieux, si Dieu daignait se servir de vous pour faire une si illustre conquête; mais puisqu'il y a des degrés différents dans cette charité, et que chacun, en quelque état qu'il soit, est obligé de contribuer au salut des autres; il y a aussi des moyens propres de chaque état, de chaque profession, et de chaque genre de vie, où la Providence nous a mis; et dès-là que nous vivons en commerce et en société avec les autres hommes, nous ne pouvons manquer

de moyens de les aider, et même de leur être d'un grand secours pour cette fin où nous devons tous aspirer. Vous, père de famille, n'avez-vous pas des enfants, des serviteurs, des personnes qui vous sont soumises, et qui dépendent de vous? Vous ne pouvez donc ignorer que c'est à vous de voir s'ils s'acquittent des devoirs de chrétien; que c'est à vous de réprimer leurs désordres, et de ne pas souffrir leur libertinage. Voilà une assez ample matière à votre zèle, et si vous remplissez bien ces devoirs, vous ferez ce que Dieu attend de vous dans votre état. Vous, dont le pouvoir et l'autorité s'étendent plus loin, en qualité de magistrat, de personne publique, de seigneur qui a des vassaux, d'homme élevé en dignité, que la naissance a mis sur la tête d'une infinité d'autres, quelle obligation et quelle charge Dieu ne vous a-t-il point imposée? comment vous en acquitter sans un zèle chrétien et sans prendre à cœur l'intérêt du salut de ceux qui vous sont soumis? que ne pouvez-vous point? avec un peu de charité, arrêter les débauches, le blasphème, le libertinage et toutes les sources des dérèglements publics; faire servir Dieu, c'est ce que vous pouvez faire par votre seule autorité; faire régner la justice, soulager les pauvres, défendre la veuve et l'orphelin contre l'oppression des plus puissants, c'est bien assez pour occuper votre zèle.

Les particuliers qui n'ont droit sur personne, sont-ils pour cela dispensés de contribuer au salut de leurs frères? non, car ils le peuvent par leur bon exemple, par leurs bons discours, par leurs conseils et en mille occasions où ils peuvent porter les uns au bien et détourner les autres du mal; jamais donc les moyens ne peuvent manquer à celui qui a bonne volonté. Ainsi le zèle n'est pas seulement la vertu des apôtres et le partage des pasteurs; il est le propre de tous les chrétiens puisqu'ils sont tous comptables à Dieu de la perte de leurs frères; or prétendre que ce salut de nos frères ne nous regarde point, c'est imiter le premier des réprouvés qui répondit insolemment à Dieu : *Nunquid custos fratris mei sum ego?* (*Genes.*, IV.) Qui m'a établi le gardien de mon frère, ou qui m'a fait responsable de son salut? Je vous réponds que c'est le Fils de Dieu lui-même qui vous a chargés de ce soin, en vous recommandant la charité comme la marque du christianisme et le devoir le plus essentiel de la loi qu'il a établie. Ah! Messieurs, que nous aurons donc un jour un étrange compte à rendre à Dieu sur ce chapitre! Combien de gens, dont nous nous disons les maîtres et qui dépendent en effet de nous, mais qui, dans l'affaire de leur salut, peuvent dire aujourd'hui comme ce pauvre paralytique de l'Évangile : *Hominem non habeo* (*Joan.*, V); il y a tant de temps que je vis dans le désordre et dans le péché, parce qu'il n'y a personne assez zélé pour m'en retirer. J'ai des frères, des proches, des gens qui veulent sur tout le reste; mille personnes s'empres-

sent de me rendre service dans toutes les occasions où il va de mes intérêts temporels, mais je n'ai pas un véritable ami, pas un homme charitable et zélé pour mon salut. Car si ce père avait un véritable amour pour son fils, cette femme pour son mari, cet ami pour son ami, ils se feraient un devoir de ne pas les laisser périr sans secours, ils solliciteraient sans cesse le ciel pour leur conversion, ils tenteraient tous les moyens de les retirer de leurs désordres, ils auraient enfin pour eux ce zèle, qui est le caractère de la foi et de la charité chrétienne, dont il est temps que nous examinions les qualités et les conditions dans la seconde partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

Comme le zèle est le feu le plus pur de la charité, et qu'après le martyr, qui nous fait sacrifier notre vie pour les intérêts d'un Dieu, le christianisme n'a rien de plus noble et de plus relevé que de travailler au salut du prochain, il arrive aussi, chrétiens, et cela par un malheur qui semble attaché aux choses les plus précieuses et les plus excellentes, qu'il n'y a rien de plus sujet à l'illusion et à être contrefait, que ce zèle, à cause des différents motifs qui ont coutume de se mêler dans un exercice où l'on ne doit envisager que les intérêts de Dieu et le salut de nos frères. C'est pourquoi ce zèle doit, premièrement, être pur et n'avoir point d'autre vue que de plaire à Dieu; ensuite il doit être prudent et réglé, ce que saint Paul appelle un zèle accompagné de science : *zelus secundum scientiam* (*Rom.*, X). Et enfin il faut que ce soit un zèle charitable, plein de douceur et de bonté; tout ceci est exprimé dans l'Évangile et dans la personne du bon Pasteur, je ne fais que l'expliquer en peu de mots.

Car, premièrement, ce zèle doit être pur et désintéressé, c'est-à-dire qu'il ne doit point être excité par d'autres mouvements que par ceux de la charité, qui nous porte à secourir le prochain en vue de Dieu, ce qui regarde particulièrement les personnes qui sont appliquées par leur ministère à un si saint exercice; car, comme la corruption des choses les meilleures et les plus salutaires, est d'ordinaire la plus mauvaise de toutes les corruptions, autant que l'on procure de gloire à Dieu par un véritable zèle, autant l'outrage qu'on lui fait lui est-il sensible quand il y entre quelque chose d'humain. C'est pourquoi le prophète Ezéchiel, entre les profanations qu'il avait vues dans le temple de Dieu, dit que la première chose qu'il y rencontra, fut une idole qui s'appelait l'idole du zèle, et *idolum zeli in ipso introitu*. (*Ezech.*, VIII). Or vous savez qu'une idole est une fausse ressemblance ou la représentation d'une chose qui n'est point, comme dit l'Apôtre : *nihil est idolum* (*I Cor.*, VIII); et ainsi l'idole du zèle est un faux zèle, une image sans réalité, qui a tous les traits du zèle véritable et qui en porte les caractères les mieux marqués, mais qui cher-

che tout autre chose que la gloire de Dieu et le salut des âmes dans un ministère si saint.

D'où il s'ensuit qu'il n'y a rien que nous devons autant examiner que le motif qui nous porte à toutes nos entreprises : si ce zèle est pur et désintéressé, ou si c'est une idole de zèle qui n'en a que l'apparence, car c'est prendre l'ombre pour le corps que de s'employer seulement à des actions d'éclat ou à des projets de grand appareil, plutôt qu'à un fruit certain et à un bien solide ; on se remplit l'esprit d'une vaine idée de zèle, que l'on fait consister en ces sortes de choses qui attirent l'estime et l'approbation publique, ou en de nouveaux desseins, dont on veut être les premiers auteurs, parce que la nouveauté frappe d'abord les yeux et se fait suivre sitôt qu'elle paraît, ce qui est cause qu'on néglige de cultiver et d'entretenir ce qui est le plus solidement établi, et qu'on aime mieux découvrir de nouvelles routes que de marcher sur les pas des autres, ou de poursuivre ce qu'ils ont commencé, parce qu'on craint qu'ils n'en partagent la gloire avec nous : *idolum zeli in ipso introitu*. Ensuite notre intérêt propre se met en la place de Dieu, si nous ne sommes continuellement en garde contre ses surprises. C'est ce qui fait qu'on se porte avec tant d'ardeur et avec tant d'empressement aux emplois où l'on trouve ses intérêts, où l'on croit que l'on pourra se pousser et venir à ses fins ; de sorte que, dès que l'on ne voit rien à espérer de ce côté-là, il n'y a rien de plus lâche ni de plus languissant que ce zèle ; l'on sert donc une idole au lieu de consacrer son culte et ses soins au service du vrai Dieu : *idolum zeli*.

Quelquefois un autre intérêt plus honorable se mêle et corrompt la pureté de ce zèle. C'est un désir de préférence et de distinction que l'on cherche partout, et qui fait que ceux qui s'emploient au salut du prochain sont aussi jaloux de l'empire qu'ils ont sur les âmes, que les souverains le sont du droit qu'ils ont sur leurs sujets ; aussi prétendent-ils être des Achitophels qui veulent être consultés comme des divinités, ainsi que parle l'Écriture : *quasi si quis consuleret Deum*. (II Reg., XVI.) Ils ne peuvent souffrir qu'on prenne conseil d'autres que d'eux, ils regardent comme une espèce d'apostasie, qu'on se retire de leur conduite pour en prendre une autre, comme s'ils avaient seuls l'esprit de Dieu, et ne croient rien de bien fait ni de bien décidé s'il n'a passé par leur avis. Souvent c'est un intérêt agréable qui prend la place du véritable zèle, on est bien aise d'enseigner la voie du salut, pourvu que ce ne soit pas à des esprits grossiers ; et, parce que les personnes de qualité en ont une infinité d'autres ou qui dépendent d'eux, ou qui se règlent sur eux, on s'y attache uniquement sous prétexte de gagner beaucoup d'âmes par leur moyen ; et de là vient cette injuste acception des personnes, qui fait qu'on se donne volontiers à ceux-ci et qu'on abandonne ceux-

là ; qu'on fait accueil à ceux que la naissance, un bel esprit, une douce humeur, un riche naturel rendent recommandables, et qu'on n'a que du rebut et du mépris pour les autres ; sans faire réflexion que, comme dans la foi, le motif qui nous oblige de croire, qui est l'autorité d'un Dieu, est indivisible et s'étend également sur tout ce qu'il a révélé ; en sorte que vouloir croire une chose et non pas une autre, c'est détruire la foi et n'en avoir point du tout. Il en est de même de la charité et du zèle qui nous porte à secourir le prochain, par le motif de la pure gloire de Dieu ; vouloir assister les uns et non pas les autres, ce n'est plus l'intérêt de Dieu que l'on cherche, c'est une idole que l'on met en la place de Dieu : *et idolum zeli in ipso introitu*.

Car, si vous regardez ces âmes teintes du sang du Sauveur, elles vous paraîtront toutes de même couleur, toutes nobles, toutes également précieuses et considérables devant Dieu ; au lieu que le faux zèle les distingue par les habits, par les âges, par les conditions. Hé ! *nunquid oculi carnei tibi sunt, et sicut videt homo, et tu videbis?* (Job, X.) Se pourrait-il faire que ceux qui tiennent la place et qui ont l'autorité de Dieu, eussent des yeux de chair comme les autres, qu'ils s'arrêtassent aux dehors et aux apparences, et ne pénétrassent pas même jusqu'au fond des choses pour y voir que toutes les âmes sont également rachetées du sang d'un Dieu, et ensuite qu'elles doivent également être l'objet de notre zèle ? Ah ! pensons encore une fois que la vraie charité ne sait ce que c'est que toutes ces vûes basses, terrestres et indignes de ce haut emploi ; et qu'elle porte le nom de zèle pour nous faire souvenir qu'elle est jalouse, et qu'elle ne peut souffrir qu'on travaille dans la plus noble de toutes les fonctions que par le plus relevé de tous les motifs, qui est la gloire d'un Dieu.

Ce n'est pas cependant assez d'y apporter cette intention, il faut en second lieu que ce zèle soit prudent et réglé, conforme à notre état et à notre capacité, et surtout qu'il soit soutenu de notre vertu et autorisé de quelque caractère qui nous donne droit de réprimer les vices et de mettre ordre aux déréglés des autres. Car quand je dis, mon cher auditeur, que vous devez avoir du zèle pour le salut du prochain, je ne prétends pas vous porter à faire le prédicateur dans toutes les compagnies, à rompre tous les entretiens indifférents pour y introduire des discours de piété, à vous ériger en censeur public et importun, en vous déchainant à tout propos contre les désordres du siècle et contre le relâchement des mœurs ; car il y a aujourd'hui un grand nombre de dévôts et de zélés de ce caractère, lesquels veulent réformer tout le monde dès le premier jour qu'ils commencent à servir Dieu ; d'autres qui se mêlent d'enseigner la science du salut avant que de l'avoir apprise eux-mêmes, et qui s'ingèrent dans la direction des âmes, comme ces faux prophètes dont il est parlé dans

l'écriture, lesquels allaient annoncer les volontés de Dieu sans y être envoyés; d'autres qui veulent, bon gré mal gré, réduire tout le monde au même pied, comme si les devoirs n'étaient pas différents selon les états et les conditions.

Or, Messieurs, le zèle ne doit pas être moins éclairé, c'est-à-dire moins prudent et moins raisonnable qu'il est ardent, il doit être réglé et discret pour savoir prendre son temps, pour s'insinuer avec adresse, pour reprendre sans choquer, pour parler de Dieu sans ennui, pour avertir sans se rendre importun, pour instruire sans s'ériger en maître, pour n'entreprendre rien au-dessus de ses forces, et surtout pour ne s'exposer jamais dans les occasions où il y a plus à perdre pour lui qu'à gagner pour Dieu; ainsi, quand je vous ai dit avec le prophète qu'il ne faut d'autre mission pour cet emploi, que le précepte que Dieu nous fait d'avoir soin de notre prochain : *Mandavit unicuique de proximo suo (Eccli., XVII)*, il faut toujours l'entendre selon nos forces et selon notre état; car, il est constant que Dieu ne demande pas d'un homme du monde ce qu'il attend d'un ecclésiastique, d'un pasteur ou d'un religieux; que ceux-ci ont une autorité que les autres ne sauraient se donner, sans faire plus de mal que de bien, et que, comme leurs fonctions et leurs emplois sont séparés, les uns ne peuvent s'attribuer le droit des autres, sans passer les bornes du zèle et sans s'exposer à la censure de ceux même qu'ils voudraient ou corriger ou convertir; surtout ne vous mêlez point de censurer sans autorité, les actions des autres avec cet air décisif qui est si ordinaire à ceux qui commencent à se mettre dans la dévotion, lesquels portent tout à l'extrémité, font de grands péchés des fautes les plus légères, et voudraient que tout le monde fût parfait.

Si le Saint-Esprit nous avertit que la charité doit être dans l'ordre, sans doute le zèle, qui en est le premier et le plus noble effet, a besoin d'être réglé, et il n'y a rien où la prudence et la discrétion soit plus nécessaire, parce que ce zèle va souvent au delà des justes bornes que la charité prescrit; il faut donc bien prendre ses mesures, étudier le temps et les occasions favorables, avoir des égards et des ménagements raisonnables pour de certaines personnes, sans cela c'est un zèle mal réglé qui rebute les hommes, et qui ne fait rien pour Dieu. Aussi n'y a-t-il rien de plus décrié ni de plus opposé au véritable zèle que l'Apôtre appelle, *savant*, c'est-à-dire qui prévoit, qui connaît, et qui, par les prudentes précautions qu'il prend, ne gêne jamais rien, mais édifie et détruit ce qu'il faut et quand il faut, et qui, étant conforme à notre profession et dans l'ordre de nos devoirs, est toujours bien reçu.

Mais la dernière condition qui semble la plus nécessaire et qui peut même suppléer à toutes les autres, est qu'il doit être accompagné de douceur, comme celui du bon pasteur de notre évangile et ennemi de la trop

grande sévérité, qui le rend quelquefois odieux et presque toujours inutile. C'est pourquoi dans cette ardeur qui fait proprement le zèle, dans cette multitude d'occupations qu'il embrasse, et dans cette diversité de personnes, d'humeurs et de conditions avec lesquelles l'on traite, il doit avoir la principale qualité que saint Paul donne à la charité, qui est la patience et la douceur, *Charitas patiens est, benigna est. (I Cor., XIII.)* Car on ne sait que trop par expérience que ce zèle ardent est facile à s'irriter, sujet à vouloir emporter par violence ce qui ne se peut gagner que par la douceur. De là vient que l'on voit souvent des personnes vertueuses et saintes qui, à l'égard d'elles-mêmes, auront une conduite édifiante et irréprochable, et d'ailleurs toute la capacité nécessaire pour instruire les autres, mais qui ne sont propres qu'à tout gêner, pour ne savoir pas descendre aux infirmités du prochain; parce qu'ils se persuadent qu'ils ne doivent à personne l'indulgence qu'ils se refusent à eux-mêmes. C'est partout un air chagrin qui n'est le plus souvent qu'un effet de leur tempérament; au lieu d'étudier l'art d'entrer dans les cœurs, ils se remparent d'une sévérité incommode et inaccessible qui ne les rend pas même sociables, ou bien par une exactitude gênante, bien loin d'adoucir le joug, ils le rendent plus pesant; et enfin pour ne pouvoir rien souffrir, ils se rendent incapables de rien faire.

Non, ce n'est point là l'esprit de la véritable charité, laquelle est dure à soi-même et indulgente aux autres. Le père de l'enfant prodigue n'alla point au-devant de son fils la verge à la main, mais les larmes aux yeux et la tendresse dans le cœur; et le bon Pasteur qui a perdu une brebis ne la ramène point au bercail à coups de houlette, mais la rapporte sur ses épaules, et marque une sensible joie de l'avoir recouvrée. Cela veut dire que pour retirer les pécheurs du vice, pour leur rendre la vie de la grâce et pour en faire des enfants de Dieu, il faut avoir un zèle charitable comme saint Paul qui se fait tout à tout le monde, afin de gagner tout à Dieu; non pas qu'on doive favoriser le relâchement et les désordres, ou avoir de lâches complaisances pour les vices, ce n'est pas ce qu'on entend par ce zèle indulgent; mais celui qui sait tellement modérer la juste haine qui nous doit animer contre le crime et le dérèglement des mœurs, qu'elle ne passe point jusqu'aux criminels, c'est-à-dire, qui sait distinguer le péché d'avec le pécheur par une haine que le Prophète appelle parfaite : *Perfecto odio oderam illos. (Psal. CXXXVIII.)* En sorte, comme l'explique saint Augustin, qu'on ne haisse pas les vices à cause des personnes, ni les personnes à cause des vices, mais qu'on haisse les vices parce qu'ils offensent Dieu, et qu'on aime les pécheurs, parce que Dieu veut leur bien et les appelle à la pénitence.

CONCLUSION.

Ainsi donc après vous avoir fait voir les

motifs qui nous obligent d'avoir du zèle pour le salut de nos frères et les conditions que ce zèle doit avoir, finissons par la gloire que nous recevrons nous-mêmes devant Dieu de l'avoir aidé dans ce grand dessein de sauver les âmes, de l'avoir fait jouir du fruit de son sang et d'avoir coopéré avec lui dans cet ouvrage. Quel sujet de consolation pour celui qui aura procuré aux autres ce bonheur, et qui, comme parle l'Évangile, aura gagné son frère par ses soins et par ses travaux ! Ah ! quelques soins et quelques fatigues que nous prenions pour ce sujet, elles nous doivent être bien glorieuses, puisque, comme dit saint Cyrille d'Alexandrie, c'est la chose la plus capable de nous rendre grands devant Dieu ; de sorte que la joie d'avoir gagné une seule âme, si nous en connaissons le prix, doit adoucir toutes nos peines et nous faire compter pour rien tous nos travaux : *Sola reversio peccatoris omnia damna compensat*. C'est cette brebis égarée que le bon Pasteur rapporte sur ses épaules et qu'il ramène au bercail, c'est la drague de l'Évangile, laquelle est recouvrée, qui ne demande que des conjouissances ; car quel spectacle de voir un jour au ciel ces âmes que l'on y aura placées, à qui l'on en aura ouvert le chemin, et que l'on présentera au Fils de Dieu ! Voici, Sauveur des hommes, le fruit de la foi que vous m'avez donnée, le profit du talent que vous m'avez mis entre les mains et de l'emploi que vous m'avez confié. C'est alors que nous lui pourrions dire ces paroles qu'il dit un jour lui-même à son Père : *Hi sunt, quos dedisti mihi, non peridi ex eis quemquam.* (Joan., XVIII.) Je n'ai contribué à la perte d'aucun, et j'ai travaillé du moins autant qu'il m'a été possible au salut de plusieurs ; pourrait-on croire que Dieu nous refuse alors le bonheur que nous aurons procuré aux autres ? Le ciel nous serait-il fermé, après l'avoir ouvert au prochain ? Serait-il juste qu'il laissât perdre celui qui aurait sauvé les autres ? comme autrefois le peuple délivré par Jonathas représentait à Saül, et n'est-ce pas avec raison que le Sauveur appelle cet emploi et ce travail une moisson, et qu'il nous avertit que c'est celui-là même qui aura semé, qui en recueillera le fruit dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON LXXXV.

SUR LA PROSPÉRITÉ DES MÉCHANTS.

Amen amen, dico vobis, quia plorabitis et flebitis vos, mundus autem gaudet. (Joan., XVI.)

Je vous dis en vérité, vous pleurez et vous gémisserez, vous autres, pendant que le monde sera dans la joie.

Ce partage différent que le Fils de Dieu fait dans notre Évangile des biens et des maux de cette vie, ne semble-t-il pas bien irrégulier, chrétienne compagnie ? C'est, au sentiment de quelques saints Pères, une espèce de testament que le Sauveur a voulu faire avant que de sortir de ce monde ; mais la prudence du siècle, qui trouve à redire aux ordres de la sagesse éternelle,

n'a pas manqué de le contester. Les lois de la justice, dit-elle, sont-elles bien observées dans ce procédé ? laisser aux justes l'affliction et les larmes, et aux méchants la joie et la consolation : la prospérité aux enfants de ténèbres, et aux enfants de lumière les adversités et les disgrâces de la fortune ; aux mondains le repos, la tranquillité et le comble de leurs désirs, et aux saints les persécutions et les travaux ?

L'aveugle sagesse du monde se récrie contre ce partage si inégal qui lui paraît injuste. Les gens de bien s'en sont plaints quelquefois avec le saint Roi-Prophète : *Mci autem pene moti sunt pedes, pacem peccatorum videns.* (Psal. LXXII.) Les personnes faibles et peu affermisses dans la vertu s'en scandalisent et en murmurent hautement ; les impies, contents de leur sort, se savent bon gré du choix qu'ils ont fait d'avoir préféré le service du monde au service de Dieu, qui semble ne promettre que des croix et des afflictions à ses plus fidèles serviteurs. Aveugle prudence du siècle que tu es peu instruite des voies de Dieu ! que tu sais peu faire de discernement entre les faux et les véritables biens ! et que tu connais mal ce qui est le plus avantageux pour le véritable bonheur !

La conduite de Dieu, Messieurs, à l'égard des justes dans la nouvelle loi, est maintenant bien opposée à celle qu'il a tenue dans l'ancienne envers ses plus chers amis ; il les comblait alors de bénédictions temporelles, biens de fortune, honneur, puissance, établissements, nombreuse postérité, une profonde paix et une suite de prospérités, tout cela faisait comme leur partage sur la terre ; aussi semblait-il que ce ne fût qu'en vue de ces sortes de biens, que ce peuple charnel s'attachait au service du Seigneur. Aujourd'hui, ce n'est plus de même, du moins il semble que les disgrâces et les afflictions sont maintenant pour les justes, et que la prospérité exprimée par les joies est le partage des impies. Mais on peut dire sans crainte que ces sortes de biens en quoi les méchants font consister leur bonheur, sont des biens que Dieu leur donne en cette vie dans sa plus grande colère, et des marques de leur réprobation.

Je ne veux pas ici, Messieurs, entrer dans les desseins de la Providence sur ce changement de conduite, ni sur ce traitement différent dont il use envers ses plus fidèles serviteurs et ses ennemis les plus déclarés ; seulement, après avoir fait voir aux justes, dans un autre discours, que leur partage est le plus avantageux et une marque du soin paternel qu'il prend d'eux en cette vie, il faut aujourd'hui les désabuser d'une double erreur à l'égard de ces favoris de la fortune, qui jouissent d'une prospérité constante sans qu'elle soit interrompue par aucune disgrâce. La première est qu'on les regarde comme des gens heureux, dont on

envie même le bonheur, au lieu qu'il n'y a personne plus à plaindre et qui soit dans un plus évident danger de son malheur éternel. Seconde erreur. On regarde les biens dont ils jouissent comme des bénédictions de Dieu sur eux et comme des gages d'un amour tout particulier, au lieu qu'il n'y a point de marque plus visible de l'abandon et de la colère de Dieu, et ensuite de caractère de réprobation mieux marqué que la prospérité des méchants. Deux vérités, chrétiens, opposées à deux erreurs assez communes, que j'entreprends de combattre par les plus solides raisons et les plus constantes maximes du christianisme. Implorons pour ce dessein les lumières du ciel par le secours de la Mère des affligés. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

J'ai dit premièrement, Messieurs, que la prospérité des méchants leur est funeste, comme étant la cause de leur souverain malheur, parce qu'elle les attache toujours de plus en plus au monde, où tout ce qu'ils y voient et tout ce qu'ils y aiment le plus ardemment est ce qui contribue davantage à leur perte, *Totus mundus in maligno positus* (1 Joan., V), comme parle le disciple bien-aimé. Je vous prie seulement de présupposer que tout ce que nous entendons ici par les biens du monde, est tout ce que les hommes du siècle s'efforcent d'acquérir avec empressement et dont ils s'imaginent que la possession les rendra heureux. Tels sont les grandes richesses, les grandes alliances, les établissements avantageux, le crédit, l'autorité et la jouissance des plaisirs, et tout ce que le monde offre à ceux qu'on appelle ses esclaves, qu'on considère ordinairement sur le pied de gens heureux, lorsque cette prospérité n'est point traversée par de fâcheuses disgrâces, qui causent aux autres des chagrins, des amertumes de cœur, et qui les dégoûtent souvent du monde et de la vie même.

Or, la prospérité prise en ce sens met le salut de ceux qui en jouissent en un extrême danger; pourquoi? je viens de vous le dire; parce qu'elle les attache au monde même, c'en est ma première preuve. Eh! Messieurs, faut-il beaucoup raisonner pour vous en convaincre? Ce qui nous flatte nous plaît, et ce qui nous plaît nous applique à l'objet où nous trouvons notre plaisir; et si nous en croyons saint Augustin, la joie que nous ressentons dans la possession d'un bien, est en même temps la marque de l'affection qui nous y attache avec l'ardeur d'un amant passionné: *Non utentis modestia*, comme il parle, *sed amantis affectu*. Mais aimer le monde, s'attacher au monde, établir sa félicité dans les biens de ce monde, comment, dans les principes du christianisme, appelez-vous cet état? Je ne contesterai point ceci si le cœur humain, dans une telle situation, est véritablement content, ou même s'il le peut être. J'en appelle à la propre expérience de ces heureux du

siècle et au sentiment de ceux qui ont connu la nature et la capacité de ce cœur; il me suffit de produire l'oracle de la vérité même, qui nous assure que la paix et la joie n'est pas faite pour les impies: *Non est pax impiis.* (Eccli., XLII.) Mais parlons le langage de ces sortes de gens: on regarde une florissante fortune, où l'on peut satisfaire ses désirs, comme le comble du bonheur de cette vie et comme un établissement solide, c'est l'idée qu'on s'en forme; c'est à quoi l'on s'efforce de parvenir, c'est où tendent et où aboutissent tous les travaux de la plupart des hommes. Or qu'est-ce que cette affection déréglée, cet attachement si opposé aux maximes de l'Évangile, cet amour du monde enfin qui va jusqu'à la passion? sinon un état de damnation et un péril certain et évident de se perdre éternellement, puisque l'Évangile le condamne et que tous les saints gémissent dans la vue du malheur où s'engagent eux-là même qui se croient les plus heureux.

En effet, pour les en détacher, il faudrait que Dieu mêlât des amertumes parmi leurs plaisirs, et qu'il les traversât par de fâcheux accidents pour les dégoûter de ce monde, qu'il semât des épines dans toutes leurs routes, afin de les en détourner, et qu'il ne leur fit trouver que de cuisants chagrins et de sensibles déplaisirs, là où ils ne cherchent et où ils n'espèrent trouver que de la joie; car c'est de la sorte que Dieu détache des choses de la terre, ceux qu'il veut retirer effectivement de cette voie si périlleuse; c'est ainsi qu'il rompt les attachements qu'ils y ont faits et les liens par lesquels ils y tiennent; c'est par là qu'il les réveille de l'assoupissement funeste où ils sont, enivrés du bon succès de leurs affaires. Mais quand au contraire il les laisse en repos, et qu'au lieu de les réveiller par quelque adversité qui les trouble et qui interrompe ce fatal sommeil, il permet, ainsi que s'exprime le prophète, qu'on leur mette des coussins sur la tête et sur les bras, afin de les laisser dormir à leur aise; c'est alors qu'on peut dire qu'ils demeurent comme ensevelis dans ce profond sommeil, qu'ils n'ont garde de renoncer aux funestes objets de leurs joies, qu'ils se repaissent des illusions agréables d'une fortune riante, qui leur causent un si doux repos.

C'est, Messieurs, une pensée que saint Augustin a pris plaisir de développer sur l'idée et sur les paroles du Prophète royal, qui semble-comparer les biens en quoi l'on fait consister la prospérité de cette vie, à un lit où les hommes se reposent; mais il ajoute que Dieu, pour empêcher qu'ils n'y trouvent leur repos et qu'ils n'y demeurent dans un assoupissement criminel, prend lui-même le soin de troubler leur sommeil par des inquiétudes fâcheuses, et par des déplaisirs chagrins qui les empêchent bien de dormir à leur aise: *Universum stratum ejus versasti, Domine, in infirmitate ejus.* (Psal. XL.) Ce saint docteur prend occasion de là,

de faire un détail des biens auxquels les hommes s'attachent le plus ordinairement et où ils tâchent de trouver leur repos. Voyez-vous, dit-il, cet homme riche et opulent qui, après avoir amassé un trésor avec bien de la peine et bien du temps, y a mis son cœur; c'est là le lit où il se repose, comme ce riche de l'Évangile : *Requiesce, anima mea, habes bona multa in annos plurimos.* (Luc., XII.) Ou bien comme cet empereur qui n'est connu que par le ridicule de sa vie, lequel prenait son plus agréable divertissement à se coucher et à se rouler sur un monceau d'or et d'argent. C'est là du moins où cet homme de richesses se repose et met toute sa confiance. Mais Dieu trouble souvent ce repos et ce doux sommeil par des revers de fortune qui renversent ce lit, comme il parle : *Universum stratum ejus versasti, Domine, in infirmitate ejus.* Et cet ambitieux, poursuit ce saint, où trouve-t-il son repos? si ce n'est dans l'honneur, dans les applaudissements, ou dans la jouissance d'une réputation établie; c'est là où il s'endort au son de ses louanges, comme l'on dit, mais Dieu bouleverse le lit si délicieux, où cet homme enivré d'une vaine gloire goûte un si doux repos; car il le fait tomber du comble de la gloire dans l'opprobre et dans la dernière confusion : *Universum stratum ejus versasti.* Ne me demandez pas où un voluptueux trouve son repos, je sais seulement que Dieu mêle bien des amertumes parmi ses plaisirs; et saint Augustin, qui a pris plaisir d'étaler cette pensée, nous en peut bien lui-même servir d'exemple, puisqu'il a fait une déclaration publique dans ses *Confessions*, qu'il n'y trouvait que du fiel et de l'amertume : *Miscebas, Domine, mille amaritudines;* vous traversiez toutes mes joies, ô mon Dieu! afin de m'en inspirer du dégoût et de me faire rompre les liens qui me tenaient si indignement attaché aux choses de ce monde.

Mais quand, au contraire, Dieu laisse jouir un homme des plaisirs de la vie, sans les troubler par aucun fâcheux accident et sans renverser ce lit sur lequel il repose, n'est-ce pas en quelque manière l'empêcher de sortir de l'assoupissement dangereux où il est; car si l'éclat et les plaisirs du monde ont eu assez de charmes pour l'attirer, et pour débaucher son cœur du service de Dieu, n'auront-ils pas assez de force pour le retenir après une jouissance tranquille et l'expérience qu'il en a? La prospérité attache le cœur à la terre, au lieu que l'adversité l'en détache et l'oblige de tourner ses pensées et ses désirs vers le ciel. Or, de l'attachement aux biens de cette vie naît la grande difficulté du salut de ces sortes de personnes; elles ne peuvent, sans un miracle, renoncer à ce qui leur tient si fortement au cœur; elles y trouvent des obstacles qui leur sont insurmontables à moins d'un puissant effort, mais qu'il est rare et qu'il est si faible cet effort dans un homme qui n'a qu'une volonté languissante, supposé même qu'il en ait quelque une; n'est-

il pas arrêté et retenu par de vieilles et de fortes habitudes qu'il lui faudrait rompre? les liaisons qu'il a avec ce monde, qui lui plaît et qui le charme, ne feront-elles pas évanouir en vains désirs ses meilleures résolutions? Que peut-on attendre d'un esprit rempli des maximes du siècle, ébloui par l'éclat de sa fortune, et tout occupé des soins de sa personne? Que doit-on attendre de celui à qui tout réussit? Pensera-t-il seulement à acquiescer un autre bonheur? Pourrait-il se résoudre à quitter le présent pour l'avenir, et n'est-il pas plus croyable qu'il est entré dans le sentiment de ces impies, dont parle l'Écriture sainte, qui, contents de leur sort, et d'avoir en partage les biens de la terre, se mettent peu en peine de ceux du ciel, où ils ne prétendent rien? Or, si cela est, un chrétien, éclairé des lumières de la foi, peut-il envier le bonheur de ces heureux du siècle? peut-il même estimer heureux, celui qui est dans un si évident péril de son salut éternel? ne doit-il pas plutôt avoir des sentiments de compassion du malheur dont il est menacé, et le regarder comme une de ces infortunées victimes qu'on laisse engraisser avant que de les présenter à l'autel où elles doivent être immolées? *Congrega eos tanquam regem ad victimam.* (Psal. XX.) Ou bien comme celui qui, étant à un magnifique festin, parmi les vins les plus exquis et les mets les plus délicieux, voyait une épée nue suspendue sur sa tête par un fil : cet homme pouvait-il s'imaginer être heureux à la vue de cet objet effrayant? Eh! celui-là le serait-il davantage, parmi toutes les grandeurs et tous les plaisirs de cette vie, s'il voyait le danger où il est de se perdre sans ressource? s'il apercevait l'épée de la divine justice qui lui pend sur la tête, et s'il faisait réflexion à quoi sa félicité présente aboutira un jour? Non, et c'est pour cela qu'il n'y pense point et qu'il en éloigne même la pensée le plus qu'il peut de son esprit. Mais en est-il moins malheureux, pour ne pas voir le précipice sur le bord duquel il se divertit? Ah! dit saint Augustin, de tous les misérables, celui-là est le plus malheureux, qui ne connaît pas même sa misère : et comme ajoute Ensébe d'Emèse : *An tu felicem vocas qui in mortem suam felix est, cui proventum fallax umbra presentium, aeternorum congregat causas malorum?* Appellerez-vous celui-là heureux, qui ne réussit qu'à trouver les moyens de se perdre, à qui les grands revenus dont il jouit ne servent qu'à lui amasser un trésor de la colère divine, et dont la fausse félicité sera la cause d'un malheur véritable et éternel?

Cet effet de la prospérité temporelle suffit à la vérité pour rendre malheureux ceux qui jouissent pour peu de temps de ce bonheur apparent, mais il n'est pas le seul qui peut désabuser ceux qui les croient heureux; car de cet attachement aux biens de la terre, il s'ensuit un dégoût et un mépris de ceux du ciel, un oubli de Dieu et de tout ce qui peut faire notre bonheur dans l'autre vie. Car c'est en second lieu ce que la prospérité produit

dans l'esprit et dans le cœur de ces gens heureux dans l'opinion des hommes. Ils prennent ordinairement tout le contre-pied de ceux qui sont dans l'affliction et accablés de misères ; car ceux-ci, ne trouvant aucun appui du côté des hommes, le cherchent uniquement dans Dieu, et lèvent les yeux au ciel par un instinct même naturel, quand ils se sentent dénués de tout secours de la terre, ils conçoivent que c'est une nécessité de se donner tout à Dieu, après avoir éprouvé l'infidélité qu'il y a au service du monde, et le peu de fondement qu'il y a à faire dans les biens de cette vie. Je ne veux pas dire que ce soit toujours par ce motif que les hommes s'attachent au service de Dieu ; mais je sais bien que c'est souvent par ce moyen que Dieu lui-même les y attire, et qu'il arrive tout le contraire dans la prospérité, où l'oubli de Dieu est une suite comme infaillible de l'attachement aux biens de ce monde.

Ce qui fait que saint Grégoire le Grand compare ces sortes de personnes aux arbres, qui étant chargés de l'abondance de leurs fruits, se courbent vers la terre dont ils tirent leur suc et leur nourriture, en sorte qu'il faut les en dépouiller pour les faire relever ; et d'autres nous assurent qu'ils ressemblent aux fontaines, qui par leur propre penchant coulent et se répandent sur la terre, où elles croupissent et où elles se perdent, il faut les presser et les resserrer en des canaux pour les faire remonter aussi haut que leur source ; et enfin ces personnes si heureuses en cette vie sont semblables à ces peuples qu'on dit qui ne regardent jamais le ciel, parce que jamais ils n'ont besoin de ses pluis et de ses rosées pour arroser leurs campagnes et leurs moissons, et que la boue et le limon que laisse leur fleuve suffit pour les engraisser et pour les rendre fertiles. Il n'est pas besoin, Messieurs, de tant de similitudes ni de comparaisons, pour nous expliquer cet effet de la prospérité mondaine ; Dieu même s'en est plaint de tout temps dans la Loi ancienne, où nous voyons que lorsqu'il comblait son peuple de toutes sortes de biens, ce peuple oubliant sa misère passée, oubliait en même temps l'auteur de tous ces biens, et la main dont il le recevait ; *Obliti sunt Dei sui. (Judic., III.) Obliti sunt Deum qui salvavit eos. (Psal. CV.)* Il fallait que Dieu leur envoyât de nouvelles afflictions, qu'il leur suscitât de nouveaux ennemis, et qu'il les réduisit à la dernière nécessité, pour les obliger de recourir à lui et d'y mettre leur confiance ; tant il est vrai que la prospérité nous fait oublier l'auteur de tous les biens, et qu'on s'élève bientôt contre Dieu, quand on ne trouve point de contradiction de la part des hommes. Ce qui fait qu'un saint Père (*Chrysol., l. II De nug. curial.*) appelle la prospérité : *novercam virtutis*, la marâtre de toutes les vertus, parce qu'elle les étouffe dans leur naissance, qu'elle en est l'ennemie déclarée, et qu'elle a une espèce d'opposition à la piété, à la religion et à toutes les maximes de l'Evangile.

Cette opposition, en effet, ne frappe-t-elle pas d'abord les yeux, puisqu'il ne faut pour la voir qu'ouvrir l'Evangile d'un côté, et de l'autre, faire réflexion sur la vie et sur la conduite de ces personnes que le monde appelle heureuses. *Beati qui lugent... Beati qui persecutionem patiuntur... Beati pauperes spiritu... Beati estis cum maledixerint vobis homines, etc. (Matth., V.)* C'est ce que nous dit l'Evangile, et ce sont les maximes dont il est rempli, et qu'est-ce qui rend un homme du monde heureux et content ? il est riche et dans l'abondance, il rit, il se réjouit, il passe agréablement son temps, et bien loin de souffrir aucune persécution de la part des hommes, tout le monde lui fait la cour ; l'opposition n'est-elle pas visible ? et si vous comparez un homme dans la prospérité avec cet autre accablé de misère et qui éprouve toutes les disgrâces de la fortune, lequel des deux vous paraît le plus éloigné du véritable bonheur auquel tout chrétien doit aspirer ? l'un ne suit-il pas la voie large et spacieuse qui conduit à la mort, et l'autre ne marche-t-il pas par ce sentier étroit qui mène à la vie ? L'un ne sait ce que c'est que croix, que haine et que renoncement de soi-même, et veut bien ignorer jusqu'au nom même de mortification et de pénitence ; et l'autre en fait un exercice continu : l'un étouffe toutes les grâces intérieures par lesquelles Dieu le sollicite de rentrer en lui-même, méprise la voix extérieure des prédicateurs et des ministres du Seigneur qui lui donnent de charitables avis ; l'autre est dans une espèce de nécessité de ne penser qu'à Dieu et de faire un saint usage de tous les fâcheux accidents qui lui arrivent : l'un enfin court évidemment à sa perte, et l'autre trouve les plus avantageux moyens de faire son salut. Il n'est donc question que de savoir lequel est dans l'erreur et dans l'illusion, ou de la sagesse éternelle qui établit le bonheur d'un chrétien dans les adversités et dans les souffrances, ou de la sagesse du monde qui le fait consister dans la prospérité et dans la jouissance de tous les biens de cette vie ; et c'est en revenant au fameux dilemme de saint Bernard, *aut Christus fallitur, aut mundus errat, etc.* Et tout ce que l'on peut conclure en faveur de cette prospérité temporelle, est qu'elle serait peut-être une espèce de bonheur, s'il n'y en avait point d'autre à espérer ; mais qu'étant l'un des plus grands obstacles au bonheur souverain et éternel où nous aspirons, on la doit compter entre les plus grands malheurs qui puissent arriver à un chrétien en cette vie.

Car, Messieurs, outre l'attachement aux biens de la terre et l'oubli de Dieu, dont elle est la cause, ne voit-on pas en troisième lieu qu'elle entretient les vices des méchants, qu'elle fomenté leurs passions déréglées et qu'elle leur fournit les moyens de les satisfaire. En effet, elle les plonge dans une oisiveté criminelle qui ne leur laisse guère d'autres soins ni d'autre em-

ploi que de goûter en repos tous les plaisirs d'une vie commode, voluptueuse et criminelle. Si vous en doutez, je n'ai qu'à produire ici leur propre témoignage : c'est dans la *Sagesse*, où le Saint-Esprit nous a fait la peinture la plus achevée des dérèglements de ces sortes de gens qui jouissent d'une prospérité constante. Ils éloignent d'abord de leur esprit toute pensée de l'avenir et de ce qu'ils deviendront un jour, ils se persuadent ensuite que tout doit finir pour eux avec la vie qu'ils mènent : voilà sans doute deux principes capables de les mener bien loin, et voici la conclusion qu'ils en tirent : *Venite ergo, et fruamur bonis que sunt, et utamur creatura tanquam in juventute celeriter.* (*Sap.*, II.) Jouissons, disent-ils, des biens que la fortune nous présente, faisons contribuer toutes les créatures à nos divertissements, il faut que la multitude et la variété de nos plaisirs nous dédommagent de leur peu de durée ; ce sont à la vérité des fruits qui passent, mais qui ne laissent pas d'être agréables dans leur saison ; nos jours s'écoulent insensiblement, et le temps nous échappe : mais si nous ne pouvons l'arrêter, ni le fixer, tâchons du moins de le passer agréablement, et ne pouvant rien ajouter au terme de nos jours, ajoutons du moins tout ce que nous pourrions aux plaisirs que nous goûtons pendant qu'ils durent. Dans cette vue donc et dans ce dessein : *Coronemus nos rosis, antequam marcescant, poursuivent-ils, nullum pratium sit, quod non prætereat luxuria nostra, ubique relinquamus signa lætitiæ* (*Ibid.*), couronnons-nous de roses, c'est-à-dire menons une vie molle et délicieuse ; que les campagnes, les mers, les rivières et les forêts fournissent à notre table et à notre vêtement ce qu'ils ont de plus exquis et de plus précieux ; n'épargnons ni frais ni dépense, ni industrie pour nous procurer du divertissement ; que le luxe se trouve dans nos festins, et que le plaisir nous devienne fade si la somptuosité ne l'assaisonne : *Nullum pratium sit, quod non prætereat luxuria nostra*, franchissons hardiment toutes les bornes de la pudeur et de l'honnêteté, il nous importe peu que nos débauches soient dérèglées, pourvu que nous y trouvions notre satisfaction. Lois de bienséance, d'honneur et de justice, tout doit céder à nos plaisirs. Il faut que le jeu, les compagnies, les spectacles et la bonne chère fassent une vicissitude agréable qui nous ôte le dégoût que l'habitude et l'usage ordinaire y pourraient faire naître, et ainsi nous ferons comme un cercle de plaisirs, et nous nous couronnerons de roses par ce moyen.

Vous voyez bien, chrétiens, qu'il n'y a que ceux qui jouissent de tous les avantages d'une fortune favorable, qui tiennent ce langage ; car il n'a garde de venir dans la pensée de ceux qui sont dans l'affliction et dans la tristesse : comme c'est à quoi la prospérité porte et excite les hommes, c'est aussi de la sorte qu'elle les fait parler : et pour faire voir qu'elle ne les rend pas seu-

lement voluptueux, mais encore injustes et coupables des plus grands crimes, voici les paroles que le Sage met en leur bouche : *Opprimamus justum, et non parcamus viduæ, sit autem fortitudo nostra lex justitiæ, circumveniamus ergo justum, quoniam inutilis est nobis.* (*Ibid.*) Voyez-vous comme les fourberies, les violences et les injustices les plus criantes suivent les dissolutions et les débauches outrées auxquelles s'abandonnent ces gens qu'on appelle heureux ; comme les concussions et les plus criminelles injustices suivent de près le luxe et la somptuosité ; parce que, pour soutenir ce faste qui semble attaché au rang où la fortune les a élevés, les plus grands fonds s'épuisent enfin, il faut donc y fournir aux dépens des pauvres et par l'oppression de la veuve et de l'orphelin ; alors leur pouvoir leur tient lieu de loi et devient l'unique règle de leur conduite. Et voilà, selon le Saint-Esprit, la vie que mène ordinairement un homme dans la prospérité : or si vous jugez de son bonheur sur ce pied-là, si vous enviez sa fortune, si le poste avantageux où vous le voyez vous donne dans les yeux, il faut conclure que vous n'êtes pas moins aveuglé que lui, puisque vous ne voyez pas qu'il achète cette prospérité temporelle au prix de son bonheur éternel, en préférant ainsi la terre au ciel, et le temps à l'éternité ; ou bien il faut que vous entriez vous-mêmes dans les sentiments de ces aveugles. *Hæc est pars nostra, et hæc est sors*, que c'est là votre partage, et tout le bonheur auquel vous aspirez, et enfin que vous ne prétendez plus au souverain bonheur, puisque vous estimez un état où l'on est le plus exposé au dernier de tous les malheurs.

Ainsi, je veux que les sages païens aient fait peu d'état de cette prospérité mondaine, pour son inconstance et pour sa fragilité ; que d'autres y aient trouvé plus d'amertume que de douceur, à cause des chagrins et des cuisants déplaisirs qui sont cachés sous ces dehors si flatteurs ; je veux même qu'on ait vu des personnes élevées par la faveur ou par leur mérite, qui ont ensuite gémi sous le poids des soins et des fâcheuses affaires que cette élévation leur a attirés ; que d'autres ayant mieux aimé y renoncer que de vivre dans la crainte et dans l'embarras qu'elle leur causait : je veux enfin que les philosophes aient dit des merveilles du mépris qu'on doit faire de ce bonheur apparent, cela n'en a inspiré du dégoût et du mépris qu'à fort peu de personnes, et n'empêche pas aujourd'hui qu'on ne le souhaite et qu'on ne le recherche encore avec empressement. Mais en le considérant par rapport au malheur éternel dont la prospérité est souvent la cause ou l'occasion, ah ! il n'y a point de chrétien qui ne la doive craindre, et qui ne doive regarder un homme qui en jouit comme un homme exposé au plus grand et au plus funeste de tous les malheurs. Ce qui doit suffire pour nous désabuser de l'erreur et dissiper l'illusion où sont la plupart des hommes, qui

font les mêmes vœux que faisait autrefois un impie, *Utinam fortunatus fiam, nullam aliam virtutem desidero*, que Dieu me rende heureux en ce monde, et je ne souhaite rien davantage. Mais c'est une seconde erreur qui suit de la première, de compter la prospérité entre les plus grandes faveurs que Dieu fasse à ses amis. Je veux donc faire un second effort pour vous en désabuser dans cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Pour effacer d'abord, Messieurs, de votre esprit un si dangereux préjugé, il semble qu'il suffirait de répéter ici ce que nous avons supposé au commencement de ce discours, savoir que dans la loi de l'Évangile Dieu a changé la conduite qu'il a tenue dans l'ancienne loi, où les bénédictions qu'il promettait à son peuple et qu'il donnait en effet à ses plus chers amis, étaient pour les biens de la terre, par une prospérité temporelle, qui consistait à multiplier leurs troupeaux, à leur donner en partage les terres les plus fertiles, de riches et abondantes moissons, une postérité nombreuse, une longue suite d'années paisibles et tranquilles; et en un mot, de les combler de ces sortes de biens qui font encore maintenant le bonheur des impies; mais il ne suffit pas de savoir ce changement de conduite pour conclure de là que la prospérité, absolument parlant, soit toujours aujourd'hui un effet de la malédiction du Seigneur envers les hommes, parce qu'enfin les biens temporels sont des bienfaits de Dieu, même envers les gens de bien, une bénédiction sur leur famille et sur tout ce qui les regarde, une récompense anticipée de leur fidélité et de leur attachement au service de Dieu.

En effet, qui peut nier que Dieu ne favorise souvent les entreprises de ses fidèles serviteurs? qu'il ne leur donne d'heureux succès, et que la Providence ne s'étende sur leurs biens, aussi bien que sur leurs personnes? Il faut seulement conclure avec saint Augustin (*in Psalm.*), et saint Grégoire le Grand (*l. XX Moral., c. 4*), que la conduite de Dieu n'est pas toujours uniforme en ce point, ni à l'égard des justes, ni à l'égard des pécheurs, de crainte que, s'il comblait toujours les gens de bien de toutes sortes de faveurs, ils ne s'attachassent à son service dans cette vue et par ce motif; d'ailleurs, si la prospérité n'était que pour les méchants, il y aurait à craindre que la fidélité des bons et des véritables serviteurs de Dieu n'en fût ébranlée, comme celle du saint roi David pensa l'être en considérant la paix des pécheurs: *Mei autem pene moti sunt pedes, pacem peccatorum videns.* (*Psal. LXXII.*) Dieu n'a donc pas voulu, disent ces saints docteurs, se faire une règle générale, ni d'affliger toujours les bons, ni les méchants en cette vie, ni de combler toujours les uns ou les autres de prospérités temporelles, pour ne pas laisser les uns sans quelque récompense du peu de bien qu'ils font, et les autres sans

quelque espèce de consolation, qui les animât à souffrir patiemment dans d'autres occasions et à mettre toute leur confiance en Dieu.

Mais aussi, chrétiens, c'est de ce procédé si peu uniforme de la conduite de Dieu, que nous devons inférer premièrement, que la prospérité constante, au lieu d'être une faveur spéciale, par rapport aux méchants, est souvent le plus grand châtement dont il les punit en ce monde; et en second lieu, qu'il ne peut guère leur donner de preuves plus évidentes de son indignation, qu'en les réservant à la plus sévère vengeance de sa justice dans l'autre vie. Pénétrez bien ces deux vérités, chrétiens auditeurs, elles vous tireront sans doute de l'erreur où peut-être vous avez été jusqu'à présent, que la prospérité de ces heureux du siècle soit une marque de l'affection particulière ou de quelque considération que Dieu ait pour eux.

Car premièrement, apprenez par là la différence entre les châtements dont Dieu punit ses ennemis dans ce monde, et l'épreuve qu'il y fait de ses amis, par les afflictions et les disgrâces qu'il leur envoie: quand il semble favoriser les premiers, et qu'il leur donne avec abondance ces biens de fortune qui font leur prospérité, il les traite comme des serviteurs rebelles, ou comme des enfants incorrigibles, pour qui il n'a plus que de l'indifférence et de la froideur: au lieu qu'il prend intérêt dans la conservation des autres, comme de ses véritables enfants, à qui il réserve l'héritage de la gloire. C'est ce que le grand Apôtre nous apprend par ces paroles: *Quem enim diligit Dominus castigat, flagellat autem omnem filium quem recipit* (*Hebr., XII*), Dieu châtie ses enfants qu'il chérit, et sur lesquels il a de grands desseins; mais il regarde les autres, ajoute saint Augustin (*in psal. XCIII*), comme des enfants indociles, désobéissants et dénaturés qu'il veut déshériter, il les abandonne à leur mauvaise conduite, et ne les regarde plus que comme des étrangers, pour lesquels il ne s'intéresse plus; de manière que les adversités dont il punit les justes ou les pécheurs, qu'il n'a pas encore abandonnés, sont autant de gages de son affection, autant de coups de sa miséricorde, pour m'exprimer ainsi, autant de grâces qu'il leur fait, et par lesquelles il leur marque le désir qu'il a de les sauver.

Mais pour ceux qu'il laisse jouir d'une longue prospérité, c'est une marque presque évidente qu'il ne les reconnoît plus pour ses enfants; puisqu'il ne les châtie point, et qu'il n'a plus pour eux les tendresses ordinaires et empressées d'un père, qui corrige ceux qu'il appréhende de perdre, ou plutôt qu'ils ne se perdent eux-mêmes par le dérèglement de leurs mœurs. Je sais bien, chrétiens, que la raison humaine se révolte contre un si sage procédé; mais c'est à nous à le respecter et à nous y soumettre, puisqu'il est une vérité dont l'Écriture et le sentiment universel de tous les saints ne

nous permettent pas de douter; et saint Augustin, pour nous le faire comprendre ne se contente pas de l'exemple d'un père, qui se dépouillant de tout sentiment de tendresse envers un enfant rebelle, l'abandonne à son caprice et à son mauvais naturel; il y ajoute l'exemple d'un sage médecin, qui observe une différente conduite selon la différente disposition des malades; car quand il emploie jusqu'aux remèdes les plus violents et les plus fâcheux pour sauver la vie à quelqu'un et pour lui rendre la santé, quand il n'épargne ni le fer ni le feu pour guérir une plaie qui serait capable de lui donner la mort, on n'appelle pas pour cela ce médecin sévère, impitoyable, ou cruel, parce qu'il traite de la sorte un pauvre affligé. Bien loin de cela, vous concluez qu'il a un grand désir de le sauver, et cette sévérité apparente marque mieux que toute l'indulgence qu'il pourrait avoir d'accorder au malade ce qui lui serait préjudiciable, l'intérêt qu'il prend dans sa guérison. Le malade s'emporte, à la vérité, quelquefois contre ce médecin charitable; mais il prend d'autres sentiments, quand il lui a heureusement rendu la santé. Mais que jugez-vous de ce même médecin qui ne prescrit à son malade aucun régime, et qui lui permettrait de vivre à sa fantaisie? la pensée ne vous vient-elle pas aussitôt, que cette indulgence marque que sa vie est désespérée, et que le mal étant devenu plus fort que tous les remèdes, il ne ferait que s'irriter davantage par tout ce qu'on pourrait ordonner: le médecin, diriez-vous, laisse mourir avec le moins de douleur qu'il peut, cet homme qu'il ne peut guérir.

Il nous est pas permis, je le sais bien, de faire toujours le même jugement de la prospérité des méchants, parce que nous ne devons pas porter la vue dans les desseins de la Providence, pour découvrir ce qu'elle a voulu tenir secret, ni juger de sa conduite à l'égard de personne en particulier: mais parlant en général, Dieu agit souvent comme ce médecin sévère et inflexible à l'égard de ceux qu'il veut sauver et tirer hors de danger d'une mort éternelle; au lieu qu'il paraît indulgent envers ceux qui par leur malice ont rendu tous les remèdes inutiles; il les abandonne, ceux-ci aux désirs de leur cœur, ainsi que parle le saint Roi-Prophète: *Dimisit eos post desideria cordis eorum.* (Psal. LXXX.) Et l'on peut dire qu'en les laissant jouir d'une prospérité tranquille, il les traite comme des malades désespérés, avec cette différence néanmoins, que quand le médecin permet au malade de vivre à sa volonté, on ne dit pas qu'il le punit, ni que cette indulgence est un châtement: mais lorsque Dieu laisse les pécheurs dans la jouissance de leurs biens et de leurs plaisirs, et qu'il semble, comme dit l'Écriture, dissimuler leurs désordres, ou ne pas voir leurs iniquités, c'est souvent une véritable et une terrible punition. Ah! que ces heureux criminels auraient de sujet de la craindre cette punition, si cette prospérité même

leur permettait d'ouvrir les yeux sur leur malheur! ils appréhenderaient cette patience que Dieu témoigne à les souffrir, comme une marque qu'il n'a plus pour eux les mêmes sentiments de tendresse et d'affection, qu'il avait auparavant: ils préféreraient la plus furieuse tempête à ce calme, si dangereux; ils craindraient que la main de Dieu, qui les épargne en ce monde, ne s'appesantit un jour sur eux, et ne les obligât d'en soutenir tout le poids; ils considéreraient avec le Prophète royal, que les jugements de Dieu sur les enfants des hommes sont terribles; et enfin ils tireraient une seconde conséquence de cette conduite de Dieu à leur égard, savoir qu'il n'est jamais plus irrité contre eux, que lorsqu'il les laisse jouir en paix d'une prospérité trompeuse, qui leur cache le malheur dont ils sont menacés.

Ce n'est point ici, mon cher auditeur, une fausse alarme que je veuille vous donner; je n'ai nul dessein de vous jeter dans la défiance de la providence de Dieu à votre égard, lorsque tant d'heureux succès vous arrivent de tous côtés, mais seulement de vous inspirer la juste crainte qu'ont eue les plus grands saints, lorsqu'ils se sont vus comblés des biens de la fortune, puisque c'est une seconde vérité dont nous avons pour garant la parole de Dieu même; que, moins nous avons à craindre du côté des hommes, plus nous devons appréhender du côté de Dieu en fait de disgrâce et de bonheur; ce qui regarde particulièrement ceux qui mènent une vie déréglée dans la prospérité. Car Dieu les souffre, s'écrie l'apôtre saint Paul, comme des vases de colère; il la fera éclater sur eux en l'autre vie, par une vengeance redoutable à proportion de la patience qu'il a témoignée à les ménager: *Sustinuit in multa patientia vasa iræ in interitum.* Et saint Augustin nous apprend que cette colère est de la nature de celles qu'on appelle froides, qui ne font paraître au dehors que de l'indifférence, sans emportement et sans aucune marque d'émotion, en attendant l'occasion propre d'en faire éclater les effets par la vengeance qu'on médite: colère, dit ce Père, mille fois plus à craindre que celle dont tout le feu s'évapore en plaintes, en menaces et en d'autres marques d'un vif ressentiment, mais dont on revient aisément par quelque soumission qu'on nous fait, et qui calme toute l'agitation du cœur; au lieu qu'on a tout sujet d'appréhender les derniers excès d'une colère froide, qui réserve à se venger en son temps. Or, telle est celle de Dieu contre les méchants qui sont dans la prospérité. Il s'est mis quelquefois en colère contre ceux qu'il chérissait le plus tendrement, et il les a punis par les plus fâcheuses disgrâces, comme un Moïse, un David, et quelques autres de ses plus chers amis. Mais il ne conçoit cette colère froide que lorsque toutes les peines de cette vie ne sont pas capables de corriger un grand pécheur, ni de le rappeler de son égarement; ou bien lorsqu'il juge que tous les châtements de cette

vie ne pourraient dompter une rébellion si opiniâtre.

C'est donc à l'égard de ces pécheurs indociles et endurcis par une longue et molle prospérité, que Dieu conçoit cette colère froide; car, comme ajoute Tertullien, Dieu est patient, parce qu'il est éternel : *Patiens Deus, quia æternus est*. C'est-à-dire qu'il les souffre, parce qu'il aura tout le temps nécessaire pour les punir dans l'autre vie, pour laquelle ces malheureux amassent un trésor de colère, après avoir si longtemps méprisé les richesses de sa patience et de sa bonté. C'est encore saint Paul qui parle de la sorte, et qui donne sujet par là au même saint Augustin (Serm. 37 *De Verb. Dom.*) de se récrier : *Vis nosse nulla pœna quanta pœna sit?* Voulez-vous savoir quel châtement c'est en cette vie, que de vivre sans châtement, et de voir que vos crimes demeurent comme impunis? Demandez-le au saint Roi-Prophète, il vous répondra qu'un pécheur dans la prospérité et dans le plus haut éclat de sa fortune, s'étant attiré la juste colère de Dieu, Dieu la fera paraître en le laissant en repos, sans l'inquiéter, sans le rechercher, sans troubler sa paix ni ses plaisirs : *Secundum magnitudinem iræ suæ non querat*. (Ps. X.) Il ne recherchera point cet homme dans sa plus grande colère; au contraire, il patientera, il le laissera jouir paisiblement du fruit de ses iniquités. Voilà la grande marque de sa colère. Ah! s'il ruinait la fortune de cet homme, si heureux en apparence; s'il renversait toutes ses espérances; s'il déconcertait tous ses desseins; s'il l'accablait d'infortunes, de misères ou de maladies; s'il le faisait tomber, de ce haut rang qu'il occupe, dans l'opprobre et dans la confusion, il ferait voir qu'il est touché de quelque sentiment de miséricorde; mais ce Dieu vengeur témoigne sa colère en laissant cet homme en l'état d'aveuglement et d'endurcissement où il s'est réduit lui-même, sans le troubler ni le rechercher : *Ideo nempe non exquirat, quia multum irascitur, parcendo tacet*, conclut notre saint docteur. Laisser ce pécheur heureux, sans traverser, sans disgrâce, sans punition en cette vie, voilà le grand et le terrible effet de la colère d'un Dieu. Étrange conduite, procédé surprenant de la justice divine envers ceux qui se croient si heureux! Permettre que ces personnes abusent de leur pouvoir, violent toutes les lois, et que leurs crimes demeurent impunis en ce monde, où ils ont établi leur félicité, c'est les punir dans sa grande colère, parce que c'est en réserver la punition en l'autre vie, qui est le temps destiné à sa justice.

C'est ce qui me fait dire en troisième lieu, que la constante prospérité des méchants est la marque la plus visible de leur réprobation, puisque c'en est ordinairement la cause, qui a une liaison étroite et presque infallible avec un tel effet; car si, comme je vous ai fait voir, cette prospérité, qui n'est interrompue par aucun fâcheux accident, les fait persévérer dans leurs crimes et dans leurs désordres; si c'est ce qui

les fomenté et qui les entretient, n'est-ce pas porter comme sur le front le caractère de sa réprobation, que d'être dans un état où l'on se plaît, et d'où l'on ne peut sortir que par quelque revers de fortune, que Dieu semble lui-même éloigner par un jugement aussi terrible qu'il est caché aux yeux des hommes? Ce qui est si constant, que nous ne voyons point dans l'Écriture qu'aucun de ceux que la prospérité a portés à quelque grand dérèglement en soit sorti et retourné à Dieu que par les disgrâces et le renversement de sa fortune : David, Manassés, Nabuchodonosor n'en sont-ils pas des exemples sensibles? Encore ce remède n'a-t-il pas toujours eu son effet, comme nous voyons dans un Pharaon et dans une infinité d'autres, qui se sont endurcis sous les coups de la justice divine. Mais que de grands pécheurs dans une prospérité continuelle, sans traverser, sans affliction, sans disgrâce, soient rentrés en eux-mêmes et se soient véritablement convertis à Dieu, je ne sais si l'on en a jamais vu. Le Prophète royal en donne la raison : *In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur* (Psal., LXXII); ils ne sont point éprouvés par les accidents qui arrivent à tous les prédestinés; ils ne sont point punis des crimes qu'ils commettent à la vue de tout le monde, ni châtiés comme des enfants qui ont manqué à leur devoir; et qu'arrive-t-il de là? ils s'enorgueillissent de cette impunité, ils continuent jusqu'à la fin de se plonger dans toutes sortes de désordres : *Ideo tenuit eos superbia, aperti sunt iniquitate, et impietate sua*. (Ibid.) Mais quelle est enfin l'issue et la catastrophe qu'ils doivent craindre après s'être mis au-dessus de la fortune? la voici : *subito defecerunt, perierunt propter iniquitatem suam*, ils ont fait une fin aussi déplorable que le reste de leur vie a paru heureux. Le Prophète pouvait-il marquer plus clairement leur aveuglement, l'abandon de Dieu, et enfin le dernier des malheurs qui semble attaché à leur prospérité qui est leur réprobation?

CONCLUSION.

Ce qui me fait dire avec saint Bernard, pour conclusion de ce discours : *Hic est transitoria finis lætitiæ, hic fructus gloriæ temporalis*, voilà le fruit et la fin de cette prospérité temporelle, qui est l'objet des vœux et des désirs les plus ardents de tant de personnes. Voilà à quoi elle aboutit ordinairement, et un chrétien pourra y établir son bonheur, ou croire heureux ceux qui la possèdent! Les plus sages d'entre les païens l'ont toujours regardée comme un enchantement qui séduit les hommes, et comme une trompeuse illusion, parce qu'elle ne peut être de longue durée; ils s'en sont désabusés en considérant les fâcheux retours auxquels elle est sujette; ils ont ensuite averti tout le monde de ne se pas laisser éblouir par ces beaux dehors qu'ils ont appelés de spécieux fantômes. J'avoue, Messieurs, que ce motif, quoique purement humain, n'est

point à rejeter, puisque le Saint-Esprit même s'en sert pour tirer les hommes de l'erreur où ils sont à cet égard : *Risum reputavi errorem, et gaudio dixi : Quid frustra deciperis? (Eccle., II.)* et il ne faut qu'être médiocrement éclairé pour s'apercevoir que ce faux éclat passe bientôt, que cette figure du monde disparaît, et que cette prospérité n'a rien de solide ni de constant, et l'expérience de tous les siècles nous doit avoir appris ce qu'on s'en doit promettre, et quel jugement on en doit faire.

Mais outre cela, nous avons des lumières plus sûres pour nous désabuser de ce bonheur imaginaire : ce sont celles de la foi, les principes du christianisme et les maximes de l'Évangile, qui nous doivent faire envisager cette prospérité des méchants comme une marque de l'abandon, de la colère et de la vengeance de Dieu sur eux, comme la cause et l'occasion des plus grands crimes, comme le plus grand obstacle à leur salut, et enfin comme le caractère le plus visible de leur réprobation. C'est l'idée que le Saint-Esprit nous en donne, le sentiment qu'en ont eu tous les saints, et le jugement qu'en doit faire un chrétien qui juge des choses par les lumières de la foi : que si nous étions d'un autre sentiment, désabusons-nous-en par les paroles du Fils de Dieu dans l'évangile de ce jour, qui laisse la joie et la prospérité aux gens du monde, pendant qu'il n'a pour ses apôtres et pour tous les gens de bien que des croix, des souffrances et des afflictions dans cette vie : *Mundus gaudebit, vos vero contristabimini.* Mais n'oubliez pas qu'il engage sa parole, que les méchants, qui semblent les plus heureux en ce monde, auront leur tour, et que les gens de bien auront aussi le leur. Or vous savez combien ce changement et ce retour seront funestes pour les uns et avantageux pour les autres. Ainsi donc, contents de notre sort n'envions point le partage des réprouvés. Défions-nous de ces caresses de la fortune qui nous trahissent, ne suivons point cette fausse lueur qui nous conduit au précipice, et renouons de bon cœur à ce faux bonheur sur la terre, pour en acquérir un véritable et éternel dans le ciel. Je vous le souhaite, etc.

SERMON LXXXVI.

SUR LES PÉCHÉS D'OMISSION.

Cum venerit Paracletus, arguet mundum de peccato, de justitia, et de judicio. (Joan., XVI.)

Lorsque le Saint-Esprit sera venu, il convaincra le monde de péché, de justice et de jugement.

Quel est ce péché, Messieurs, dont le Saint-Esprit vient accuser le monde, et pour lequel ensuite le monde sera jugé plus rigoureusement et plus irrémisiblement condamné? Je vous avoue qu'il y a peu de passages dans l'Écriture auxquels les Pères et les interprètes donnent des sens plus différents, et sur lesquels ils aient plus de peine à s'accorder. Les paroles mêmes que le Fils de Dieu ajoute, étant toutes mystérieuses, au lieu de nous en faciliter l'intelligence, semblent nous en cacher la vérité et nous je-

ter dans un nouvel embarras : il est cependant infiniment important que nous en soyons instruits : *Arguet mundum de peccato, de justitia et de judicio.* Car, enfin, que signifie cette justice à quoi il trouvera tant à redire, et qu'entend-il par ce jugement qui rend ce même monde si coupable qu'il mérite d'en être accusé?

Il est vrai, chrétiens, qu'il y a des péchés qui sont spécialement contre le Saint-Esprit, et qui ne se pardonnent ni dans cette vie, ni dans l'autre; tel est le désespoir de notre salut, et l'impénitence volontaire à la mort; mais ce ne sont pas ceux-là seuls dont il accuse et condamne le monde, puisqu'il y a peu de personnes qui viennent jusqu'à cet excès d'impiété; ce ne sera pas non plus la fausse justice des hommes en particulier, c'est-à-dire leur hypocrisie et leur probité apparente, qui aura imposé aux yeux des autres, ni enfin les jugements, ou injustes, qu'ils font les uns des autres, ou trop avantageux, qu'ils forment d'eux-mêmes par un orgueil secret. Quel est donc ce péché si caché, quelle est cette justice si peu équitable qu'elle aura besoin d'être redressée? quel est enfin ce jugement que le divin Esprit viendra réformer? J'approuve, Messieurs, toutes les explications que les docteurs font de ces paroles, et toutes les vérités morales que les prédicateurs ont coutume d'en tirer; mais permettez-moi de vous en apporter une nouvelle, qui ne sera pas moins utile, et qui me donne occasion de vous entretenir d'un sujet dont peut-être vous n'avez jamais entendu parler, qui est cependant un des plus nécessaires dont je puisse vous entretenir. Souffrez que j'ajoute ma pensée à tant d'interprétations de ce passage, et que, sans détourner le sens de l'Évangile, je vous fasse rentrer dans vous-mêmes, afin de vous faire éviter la condamnation d'un péché dont tant de personnes sont coupables, auquel l'on fait si peu de réflexion, et qui est par conséquent la cause de la damnation de la plus grande partie des hommes, de ceux même qui se croient quelquefois les plus innocents.

Vous conviendrez avec moi de tout ceci quand je vous aurai dit que c'est du péché d'omission que je veux vous entretenir; il faut que ce soit le Saint-Esprit qui nous en accuse ordinairement, parce que sans ses lumières nous ne pouvons connaître les manquements que nous commettons dans nos plus importants devoirs : *Arguet mundum de peccato.* Il faut qu'il nous fasse connaître que cette justice est defectueuse, qui ne remplit pas toutes ses obligations : *Arguet mundum de justitia.* Et, enfin, il faut qu'il corrige notre jugement sur des choses que nous croyons souvent légères, mais qui nous rendent infiniment criminels devant Dieu. Esprit-Saint qui convaincrez un jour les hommes de ce péché qu'ils connaissent à peine maintenant, et auquel du moins ils pensent si peu, découvrez-nous-en la grièveté et les effets, afin d'y apporter le remède nécessaire. C'est ce que nous vous

demandons par l'intercession de votre épouse la glorieuse Vierge. *Ave, Maria.*

Puisque j'ai à vous traiter un sujet aussi peu ordinaire qu'il est important, permettez-moi, chrétiens, de vous bien faire entendre d'abord ce que c'est qu'un péché d'omission, afin de mettre ordre de bonne heure à notre conscience, et de concevoir que c'est avec grande justice que l'esprit de Dieu, qui sonde les secrets des cœurs, nous en accusera un jour.

Le péché donc qu'on appelle d'omission, pour le distinguer de celui que l'on commet par quelque action contre la loi et le précepte qui la défend, est un péché qu'on fait en n'agissant pas lorsqu'on est obligé d'agir; il ne consiste pas à penser, à dire, ou à faire quelque chose contre le commandement auquel nous sommes obligés d'obéir, mais à ne penser pas à ce qu'on doit dire, faire ou empêcher; d'où il arrive qu'en négligeant ses devoirs et ses obligations, on est souvent cause de la damnation d'autrui, et par une suite nécessaire de la sienne propre : de celle d'autrui, parce qu'on n'a pas soin de faire faire aux autres leur devoir, et de la sienne propre, parce qu'on ne s'acquitte pas des choses auxquelles on est indispensablement obligé.

Pour entendre encore mieux ceci, il faut savoir qu'il y a deux sortes de préceptes qui imposent obligation sous peine de péché : les uns que l'on appelle des préceptes affirmatifs, qui commandent quelque action en particulier, comme le précepte de l'aumône, qui ordonne de soulager la misère du prochain; les autres se nomment négatifs, parce qu'ils obligent à s'abstenir des choses défendues par la loi, comme le précepte de ne point jurer en vain, ou de ne faire tort à personne par la médisance ou par le larcin : les uns proprement commandent, et les autres défendent. On pèche contre les premiers en ne les observant pas, on va contre les seconds en faisant tout le contraire : les uns, comme tout le monde sait, n'obligent pas toujours, ni en tout temps, mais ont leurs occasions et leurs circonstances qui les déterminent et qui les règlent; les autres obligent à tous moments, parce qu'il n'est jamais permis de les violer; c'est sur quoi sont fondées la différence et la distinction des péchés d'omission, qui se commettent en manquant d'observer ce qui est prescrit par la loi, et des péchés d'action, que l'on appelle même de commission, faute de terme qui en explique mieux la nature.

C'est, chrétienne compagnie, des premiers que j'ai dessein de vous entretenir, savoir des péchés d'omission. Mais parce qu'on ne peut pas les réduire à un certain nombre, ni même à une espèce particulière, comme les autres péchés que l'on commet par l'action, je n'en parlerai qu'en général, vous laissant à juger de leur gravité par l'obligation plus ou moins étroite d'observer la loi qui commande, ou par l'importance qu'il y a de ne rien omettre de ses devoirs.

Ce qui étant présupposé pour l'intelligence de ce point de morale, si nécessaire à la conduite de notre vie, et d'où dépend le salut de la plus grande partie des hommes, je renferme tout ce discours dans ces deux vérités, qui en feront tout le partage. La première, que les péchés d'omission sont ceux dont plus de personnes sont coupables, et par conséquent ceux qui seront la cause de la perte et de la damnation de plus d'âmes, parce qu'on les commet plus facilement, avec moins de précaution et en plus de manières différentes; ce sera mon premier point. Et la seconde vérité, que ce péché si facile à commettre est cependant le plus difficile à corriger, et qu'encore qu'on l'estime le plus léger, c'est pourtant le péché que Dieu pardonne le moins et qu'il examinera avec plus de rigueur. C'est ce qui demande une particulière attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Ne le dissimulons point, chrétiens auditeurs, et disons-le d'abord hautement, que les omissions criminelles sont les péchés qui damneront la plupart du monde, et cette seule proposition vous en fait déjà entrevoir les raisons, dont la première est qu'il est plus facile de pécher en omettant ses obligations que d'aller directement contre la loi par des actions contraires; c'est donc une conséquence bien fondée qu'on le commet aussi plus ordinairement. Je ne m'arrêterai pas ici à disputer avec les philosophes s'il peut y avoir un péché de pure omission; c'est une question qui ne fait rien à notre sujet, et sur laquelle je les laisse contester; je ne parle que de l'omission de l'action qui est commandée par la loi divine ou humaine, et je fais abstraction de ce qui la précède et de ce qui est nécessaire pour la rendre criminelle, parce que je la suppose telle.

Je dis seulement qu'il est plus facile et plus ordinaire de pécher par l'omission de ses devoirs, que d'aller contre la Loi par une rébellion formelle, qui demande une volonté plus déterminée au mal et plus endurcie au crime. Et comme il est plus aisé d'observer les préceptes négatifs, où il ne faut que s'abstenir de l'action qui est défendue, que d'observer ceux que nous avons appelés affirmatifs, où il faut agir pour les accomplir; tout au contraire, il est incomparablement plus aisé de pécher en omettant ce qu'on doit faire par obligation, que d'aller au contraire par des actes qui leur sont opposés : parce que, pour cela, il faut une volonté plus corrompue, une passion plus violente qui nous y pousse, ou quelque autre intérêt qui nous y porte. De là vient que naturellement on n'en vient aux actions, qu'après avoir éteint et étouffé les remords de la conscience, qui est d'abord plus alarmée quand il s'agit de commettre une action criminelle, comme une vengeance outrée, une injustice criante, une noire calomnie, ou de contenter une passion honteuse, parce que cette conscience

effrayée res.te et ne se rend qu'après bien des combats ; au lieu que dans l'omission d'un précepte ou d'un devoir, pour pressant qu'il soit, comme on y pèche sans agir, à peine se persuade-t-on qu'on y ait péché, à moins que l'omission ne soit suivie ou accompagnée de quelque action qui la fasse remarquer ; comme dans le jeûne d'obligation, qu'on ne peut violer que par une action incompatible, qui est de manger plus que la loi ne le permet ; c'est pourquoi ces sortes de préceptes sont tout ensemble affirmatifs et négatifs, parce qu'ils défendent et ordonnent tout à la fois. Mais, pour ceux dont la simple omission nous rend criminels devant Dieu, il y faut faire réflexion et y apporter une attention toute particulière pour s'en apercevoir, et souvent même ils nous échappent. Aussi y a-t-il peu de personnes qui n'en soient coupables, si elles veulent un peu rentrer en elles-mêmes ; et on en voit plusieurs qui n'ont à s'accuser d'autre chose dans le tribunal de la pénitence : trop heureuses elles apportaient ensuite autant de soin et de précaution pour ne plus tomber dans ces sortes de fautes, qu'elles ont eu de négligence à les éviter.

C'est ce qui fait qu'il y a des personnes qui passent pour innocentes et qui peuvent oire, sans présomption, ce que le pharisien de l'Evangile disait par un sentiment d'orgueil : qu'ils ne sont ni fourbes, ni voleurs, ni homicides, ni injustes, ni adultères, ni vindicatifs, parce qu'ils ne commettent ni vol, ni meurtre, ni blasphèmes, ni fourberies, ni injustices ; mais sont-ils justes et sans crime pour cela ? ce n'en est pas une conséquence, parce qu'éviter le mal n'est qu'une partie de la justice, et qu'il faut de plus, dans le christianisme, faire le bien ; ces personnes n'ont pas violé les préceptes qui défendent les actions criminelles, elles s'en souviendraient infailliblement et ne manqueraient pas de s'en accuser, parce que ces péchés sont plus connus, plus visibles et plus sévèrement punis par les lois ; et, comme on y trouve souvent plusieurs obstacles, il est plus difficile de les commettre : mais pour l'autre partie de la justice, qui est de faire le bien, remplir ses devoirs, accomplir les préceptes qui ordonnent de bonnes actions, vous m'avouerez qu'il est plus ordinaire d'y manquer, et qu'il est même difficile que plusieurs n'y manquent, vu la multitude des obligations, des lois, des règles, des devoirs et des préceptes que nous avons, et à quoi nous sommes engagés de satisfaire.

Car, quelle est la personne si régulière en qui l'on ne trouvât bien des choses à redire, si on l'étudiait et si l'on examinait tout ce qu'elle devrait faire ? ou qui ne confessât elle-même qu'elle manque à bien des choses et très-souvent, et l'on pourrait ajouter très-grièvement, quoiqu'elle ne se le persuade pas ? puisque ces préceptes ne commandent pas sous de moindres peines que les autres, et que, dans l'Evangile, le bien est aussi expressément ordonné que le

mal est défendu ; que le serviteur inutile n'y est pas condamné pour avoir fait du mal, mais pour avoir manqué à son devoir ; pour avoir omis de faire profiter le talent qu'on lui avait mis entre les mains, et pour n'avoir pas exécuté les ordres de son maître : *Inutilem servum ejicite in tenebras exteriores.* (Matth., XXIX.) Il n'a rien fait, il est vrai, en quoi a-t-il donc péché ? par omission ; il n'a pas fait ce qu'il devait, et il en est justement puni. Ah ! Messieurs, qu'il y a de personnes qui seront un jour condamnées de la sorte, qui sont criminelles lorsqu'elles se flattent d'une innocence imaginaire, et qui sont en état de damnation lorsqu'elles se croient sans reproche ; parce qu'on ne regarde que ce qu'on a fait et non pas ce qu'on a dû faire et ce qu'on a toutefois omis ! Ainsi, lorsqu'à l'instant de notre mort, Dieu nous mettra devant les yeux toute la suite de notre vie, qu'il portera le flambeau dans le fond de notre conscience, pour y découvrir ce qu'il y a de plus secret, et qu'il nous examinera sur nos obligations et sur nos devoirs, pour voir si nous les avons remplis et en quoi nous y avons manqué : Hélas ! qui pourra paraître juste en sa présence ? s'écrie le Prophète : *Si iniquitates observaveris, Domine, Domine, quis sustinebit ?* (Psal. CXXIX.) Qui pourra soutenir la vue de tant de péchés ? que nous appelons maintenant d'un nom moins odieux, des manquements, péchés que nous n'apercevons qu'avec peine et qui nous effraieront alors, autant par leur grièveté que par leur nombre, parce qu'enfin, c'est n'avoir pas observé la loi que d'y avoir manqué ; et, de quelque façon qu'on l'ait violée, par action ou par omission, la discussion en sera toujours exacte, la condamnation inévitable et la punition terrible.

Quelque jugement que nous fassions maintenant de ces sortes de péchés, il est constant que ce ne seront pas les plus énormes qui feront la matière de ce jugement et qui le rendront si redoutable, mais ceux qui nous ont été les plus cachés et dont nous avons tenu moins de compte : comme on n'appelle pas un juge sévère qui condamne les plus grands crimes, mais celui qui examine jusqu'aux moindres défauts et aux moindres manquements dans nos obligations. La grièveté des premiers se fait assez sentir, nous les condamnons nous-mêmes par avance ; mais le peu d'appréhension qu'on a des autres nous empêche de les détester et de les éviter ; de sorte qu'il y a peu de personnes qui ne soient coupables de quelque omission, et c'est ce qui doit donner un juste sujet de craindre le jugement d'un Dieu.

Que s'il est si facile de commettre ces péchés, n'est-ce pas une juste conséquence qu'ils sont donc la cause de la perte et de la damnation de la plus grande partie des hommes ? à quoi il faut ajouter que ces mêmes péchés se commettent encore en plus de manières ; ce qui fait qu'ils en deviennent et plus ordinaires et plus impercepti-

bles. Si nous considérons la multitude de nos devoirs, si nous réfléchissons qu'il est incomparablement plus difficile de n'y pas manquer en quelques points que de se permettre quelque action qui aille à les violer ouvertement, nous ne serons pas surpris de la proposition que j'avance ; car, si dans tout le reste, la perfection consiste dans l'intégrité et dans l'assemblage de tout ce qui convient à sa nature, et, tout au contraire, si l'imperfection et le défaut naissent de chaque chose en particulier qui lui manque, qui peut ignorer combien il est rare de voir une chose achevée et parfaite en son espèce, et combien il est aisé, au contraire, qu'elle soit défectueuse par quelque endroit ? De même donc qu'il n'y a qu'une voie qui conduise ordinairement à un terme, mais qu'il y en a une infinité qui en éloignent et qui en détournent, ainsi, pour être juste, fidèle et parfait chrétien, il faut remplir tous les devoirs de sa religion : mais combien y en a-t-il ! que de préceptes à observer ! que de vertus à pratiquer ! que de règles à suivre dans notre conduite ! que de maximes de piété, de charité, de justice ! combien qui regardent Dieu ! combien d'autres qui nous engagent envers le prochain, et d'autres qui nous regardent nous-mêmes ! or, où trouverez-vous des personnes si régulières, si fidèles dans leurs observances et si exactes en tous leurs devoirs qu'ils ne manquent à rien ? qui n'oublent rien et qui ne se démentent jamais en rien ? Cela se peut-il moralement dans la corruption de notre nature et dans ce penchant que nous avons au mal ?

Ce n'est pas assez car ; examinez chaque loi, chaque vertu, chaque maxime en particulier ; en combien de parties se divisent-elles, qui changent de nom et d'obligation, selon les sujets, les rencontres et les différents objets où on les doit pratiquer ? Combien donc de péchés et en combien de façons les peut-on commettre par la seule omission, quand on n'apporte pas tout le soin qu'on devrait à les éviter, quand on ne se précautionne pas contre le danger d'y tomber, quand on ne se prémunit pas pour s'en défendre ?

Poursuivez : si des devoirs de notre religion, vous passez à ceux de notre état, devoirs qui sont indispensables dans notre profession, combien y commettons-nous de péchés d'omission ! dans la seule fonction de juge et de magistrat, je mets en fait qu'on y peut pécher en plus de cent façons différentes, qui toutes sont importantes, et dont ceux qui sont revêtus de ces caractères, rendront un jour compte au tribunal du Juge souverain ; car combien de négligence à s'instruire, à bien examiner les parties, les témoins, les preuves, les raisons ? combien du côté de la science, quand on n'a pas la capacité nécessaire ou qu'on néglige de l'acquérir ?

A combien de devoirs un père de famille n'est-il point obligé ? au soin de ses enfants, de ses serviteurs, de ses affaires, de ses

biens et de tout ce qui regarde sa maison ; puisque les devoirs de tous ceux qui la composent, deviennent les siens propres, parce qu'il est obligé de veiller à les leur faire remplir, de sorte que quand ils pèchent, c'est sur son compte, s'il a manqué de les instruire, de les avertir, de les corriger et d'employer tous les moyens qui pouvaient empêcher les désordres où ils tombent. Qui pourrait compter à combien de devoirs est obligé un ecclésiastique ? combien de temps il doit donner à la prière et au service divin, quelle édification, quel exemple et quelle régularité n'attend-on pas de lui ? quelles bonnes œuvres ne doit-il pas pratiquer en vertu de son état ? mais combien d'omissions dans tout cela, sans parler en particulier de ceux qui sont chargés du soin des âmes, comme les pasteurs ? N'est-il pas vrai que pour un péché qu'ils commettent contre la loi de Dieu, par quelque action criminelle, nul état n'étant exempt de la faiblesse commune à tous les hommes, n'est-il pas vrai, dis-je, que pour un péché d'action, ils en commettent cent d'omission ?

Parcourez maintenant tous les autres états, toutes les professions et tous les différents devoirs qui y sont attachés ; si ceux qui y sont engagés manquent à les remplir, ce sont autant de péchés d'omission dont ils rendront compte, parce que, pour faire son salut dans un état ou dans un emploi, ce n'est pas assez de n'y point commettre les fourberies, les injustices et les autres crimes dont quelques-uns se rendent coupables ; mais il faut encore en accomplir les devoirs particuliers, parce que Dieu ne nous y a pas appelés pour profiter de ce que les hommes y ont attaché de beau et d'utile, comme le rang, la qualité et l'honneur : mais pour en faire les fonctions ; les charges, les dignités et les emplois ne serviront donc qu'à convaincre ceux qui les ont possédés, d'infidélité, de négligence et d'omissions criminelles, dans l'examen que Dieu fera un jour de leur vie et de leur conduite.

Mais ce qui doit davantage faire trembler tout le monde, est, en troisième lieu, que dans chaque état et dans chaque condition, il y a non seulement des devoirs qu'il faut remplir et auxquels il est facile de manquer, mais que de plus il y a une mesure et un degré de perfection que Dieu exige de nous, et qu'autant de pas qu'on fait en deçà de cette règle et de cette mesure, sont autant d'omissions, parce que nous sommes obligés de travailler pour atteindre à ce degré de perfection : je m'explique et une brève induction vous fera concevoir ceci. Dans le christianisme, qui est comme l'état général auquel Dieu nous a appelés, nous ne sommes pas seulement obligés d'y faire le bien, d'y pratiquer de bonnes œuvres et de saintes actions, mais encore de les bien faire, d'en faire beaucoup, de les faire dans toute la perfection qu'il nous est possible, selon la grâce, les talents, les forces et les moyens que nous avons reçus pour cela ; delà vient que Dieu nous oblige tantôt d'être saints :

Sancti eritis, quia ego sanctus sum (I Petr., I); tantôt d'être parfaits : *Estote vos perfecti, sicut et Pater vester celestis perfectus est*, (Matth. V), et tantôt le Fils de Dieu nous avertit, que si notre justice n'est plus abondante que celle des scribes et des pharisiens de l'ancienne Loi, nous ne devons pas prétendre au bonheur d'entrer en son royaume ; en un mot il nous déclare que nous ne devons point donner de bornes à notre vertu et à notre sainteté, mais croître toujours et faire sans cesse de nouveaux progrès.

De tout cela il faut conclure que nous ne rendrons pas compte seulement du mal que nous aurons fait, mais encore de tout le bien que nous pouvions faire et que nous avons omis ; et que les degrés de charité, de patience et des autres vertus qui nous manquent, sont, par conséquent, autant d'omissions ; puisque l'on examinera si nous avons rempli la mesure de la sainteté et de la perfection que nous pouvions acquérir, et à quoi nous étions appelés. C'est le Fils de Dieu même qui nous en assure : *Cui multum datum est, multum quæretur ab eo*. (Luc., XII.) Or, cette mesure de sainteté, cette plénitude de justice et ce degré de perfection, auxquels nous sommes obligés d'aspirer, se doivent régler sur les moyens et les avantages que nous avons reçus, sur l'excellence de l'état où Dieu nous a appelés, sur les occasions, les grâces et les secours que nous avons eus pour faire le bien. Quo si vous me dites que pour faire son salut, c'est assez d'accomplir les préceptes entre lesquels ceux qui ordonnent la pratique du bien, n'obligent pas en tout temps ni en tout lieu, et qu'ils souffrent de l'interruption, c'est-à-dire que, n'obligeant pas toujours, comme ceux que nous avons appelés négatifs, il semble qu'on ne peut y manquer qu'en les violant positivement par quelque action qui les choque.

C'est une erreur, chrétiens, et par là, vous me donnez lieu de dire que c'est contre ceux-là que l'on pèche le plus ordinairement par une omission criminelle. Nous avons, par exemple, un précepte exprès d'aimer Dieu d'un amour qu'on appelle effectif et par une charité actuelle, le temps n'en est pas à la vérité déterminé, mais il est constant que nous sommes obligés de l'aimer quelquefois, et que c'est un état de damnation d'y avoir manqué toute sa vie. Je laisse à décider aux docteurs, en quel temps et en quelle occasion on le doit faire, pour vous demander combien peu de personnes observent ce précepte dans toute son étendue et dans toute la perfection que portent les termes de la loi ? l'aimer de tout son cœur de tout son esprit, et de toute la capacité de son âme : si cela était, il suffirait seul et il ne serait point nécessaire d'y en ajouter d'autres, puisqu'on ne pèche que parce qu'on offense celui que l'on doit uniquement aimer, qu'on préfère quelque bien créé à celui que nous devons souverainement estimer, et qu'on ne sert pas celui qui mérite qu'on emploie toutes ses forces à le

servir ; or, s'il n'y a point de chrétien qui n'exerce de temps en temps quelque acte intérieur de cette charité divine, en quoi consistera, direz-vous, l'omission de ce précepte ? Ce sera dans la perfection et dans la manière de l'accomplir, puisque ce n'est pas de tout leur cœur ni de toutes leurs forces que la plupart aiment Dieu.

Je dis la même chose de la charité du prochain, que le Fils de Dieu appelle en particulier son commandement ; il est constant que ce n'est l'observer qu'en partie, que de ne vouloir point de mal à son prochain, et de ne lui en faire jamais ; puisqu'on nous oblige à lui faire du bien quand nous le pouvons et quand il en a besoin : or, la plupart des chrétiens se contentent d'observer la première partie, et laissent l'autre, par une omission qui ne peut être sans péché, parce que ce n'est pas observer entièrement ni parfaitement ce précepte comme Dieu nous y oblige. Et c'est l'omission de ce précepte qui damnera la plus grande partie des riches qui manquent à faire l'aumône dans les nécessités pressantes, et à proportion des biens qu'ils ont reçus de Dieu. Que si nous examinons de la sorte tous les autres préceptes, et que nous considérions jusqu'à quelle perfection nous devons les accomplir, vous m'avouerez que l'omission, la négligence, le peu de soin de les observer, fait le nombre le plus considérable de nos péchés, puisque si nous n'avons pas fait tout le bien que nous devons, si nous n'avons pas acquis assez de vertus, si nous ne sommes pas parvenus à la perfection propre de notre état, si nous n'avons pas entièrement rempli les devoirs qui y étaient attachés, tous ces manquements sont des omissions d'un bien que nous étions obligés de faire.

Ah Dieu ! de combien de péchés sommes-nous donc chargés, lors même que nous nous flattons d'une vie plus sainte, plus régulière et plus innocente ? *Væ etiam laudabili vitæ hominum, si remota misericordia discutias eam*, s'écrie saint Augustin (lib. IX *Confess.*, c. 13), en parlant de la vertu de sa mère, sainte Monique. Qu'est-ce que toute la sainteté des hommes, si vous venez, ô mon Dieu ! à l'examiner à la rigueur, si vous comparez le peu de bien que l'on fait avec celui que l'on pourrait et que l'on devrait faire ? notre vertu se trouvera-t-elle de poids, si vous la pesez dans la balance de votre justice ? Ah ! que nous avons sujet de craindre qu'on ne nous dise un jour comme à l'infortuné Baltassar : *Appensus es, et inventus es minus habens* (Daniel., V.) On nous a pesés, et nous avons été trouvés légers, parce qu'il nous manque bien des vertus, bien des mérites et beaucoup de bonnes actions ; de sorte que, s'il y en a un grand nombre qui seront condamnés pour avoir fait des actions criminelles, j'ose dire qu'il y en aura encore infiniment davantage qui le seront pour en avoir omis de bonnes, pour avoir négligé leurs devoirs et manqué à leurs obligations, parce qu'autant

qu'il est facile de tomber dans un péché d'omission, autant est-il rare et difficile de s'en corriger. Nous l'allons voir en cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Tou. mal, Messieurs, dont le remède est difficile, est toujours à craindre et toujours fâcheux, et cette seule raison, qu'il n'est pas si aisé à guérir, nous doit faire employer tous nos soins et toutes nos précautions pour l'éviter. Cependant je ne sais de quel aveuglement les hommes sont frappés, et à quelle insensibilité ils en viennent, en ce qui regarde le péché, qui est le seul mal de l'âme, puisque l'omission des préceptes et de nos devoirs, que nous appréhendons si peu, est cependant ce dont on se corrige le moins, par des raisons tout opposées à celles qui nous la font commettre le plus souvent.

Car premierement, comme nous avons vu qu'il est plus ordinaire et plus facile d'omettre une chose qui nous est ordonnée que d'aller contre la loi qui la défend, par une action qui la choque directement, aussi pour se corriger d'une omission ou pour la réparer, il faut agir ensuite et pratiquer avec plus d'exactitude le bien que l'on a omis; de sorte que la difficulté que nous avions à le faire, et qui est cause qu'on l'a omis, revient et se fait sentir avec un nouveau poids, d'autant plus fâcheux que nous y sommes moins accoutumés. C'est pour cela qu'il est plus rare et plus difficile de sortir de l'état de langueur à l'égard de son salut, et de devenir un fervent chrétien, de lâche et de négligent qu'on était, que de devenir pénitent après avoir commis les plus grands péchés, et quelquefois même on passe plus aisément d'une extrémité à l'autre tout d'un coup, qu'on ne revient de ses défauts, en se corrigeant peu à peu, à cause que la longue négligence à s'acquitter de ses devoirs s'étant changée en habitude, on a peine à quitter un état qui nous plaît et qui nous est commode, et que les mêmes obstacles ou les mêmes difficultés qui nous empêchaient de remplir nos obligations, sont cause que nous ne nous résolvons qu'à les accomplir le plus tard qu'on peut: une personne a disputé et contesté longtems s'il rendrait visite à un autre, par un devoir auquel il semble que la bienséance l'obligeait; n'a-t-il pas plus de peine à s'en acquitter après l'avoir omis et différé longtems? il s'en tient comme dispensé, et croit que c'est une excuse plus légitime de ne le pas faire la seconde fois, que d'y avoir manqué la première.

C'est de là que l'on voit dans les royaumes et dans les États, tant de lois qui avaient été si sagement instituées, et qui sont maintenant abolies, avec un notable préjudice du bien public et du repos des particuliers; elles ont été en vigueur durant qu'on y a tenu la main et qu'on a sévèrement puni les infracteurs; mais d'où vient qu'elles n'ont plus de force, et qu'on ne les connaît même

plus? l'usage s'en est perdu peu à peu par la licence du siècle; les particuliers ont cessé de les garder par la négligence qu'ont eue les magistrats à les faire observer; les uns ont omis et cessé d'y obéir par libertinage, et les autres ont manqué à leur devoir, en ne s'opposant pas d'abord à ce désordre: ainsi l'omission de part et d'autre a fait que la licence a prévalu, et qu'il y a maintenant prescription.

Qui a fait que dans l'Eglise, qui est conduite par le Saint-Esprit dans ses lois aussi bien que dans les vérités de la foi, tant de canons, tant de sages règlements pour les mœurs, et tant de préceptes même pour le jeûne, pour la pénitence, pour l'usage des sacrements; qui a fait, dis-je, que tout cela ne se pratique plus? Les docteurs vous répondront que les lois perdent leur force par la longue inobservation et par l'omission continue, et cette omission vient de la difficulté que l'on a sentie à s'y soumettre; or, s'il n'y a plus maintenant de péché à les omettre, ne voyez-vous pas qu'il a fallu une multitude prodigieuse de péchés d'omission pour en venir là. D'où vient enfin le relâchement qui s'est glissé peu à peu dans les ordres religieux les plus fervents et les plus saintement établis? Ils ont conservé leur premier esprit pendant qu'ils ont exactement gardé leurs observances, mais l'omission de leurs règles et de leurs devoirs y a insensiblement aboli l'ancienne discipline et introduit le dérèglement; parce que l'exactitude et la régularité sont des choses difficiles et pénibles, il a été aisé de se démentir et de secouer le joug d'une contrainte continue: mais pour revenir de cette lâcheté, réparer ces omissions, rendre la force et la vigueur aux lois et aux observances, pour reprendre le chemin que l'on a quitté, ah! qu'il en coûte de peine! la réformation d'un Etat, d'un ordre, d'une communauté, trouve souvent plus d'obstacles que n'en a trouvé leur premier établissement, et même elle est si rare que saint Bernard la regarde comme un miracle qui mérite notre admiration: *Ibo, dit-il, et videbo visionem hanc grandem*, en parlant d'un ordre qui avait repris sa première ferveur. C'est là le doigt de Dieu, c'est un coup de sa toute-puissance, c'est un spectacle qui doit attirer les yeux de tout le monde; parce qu'en effet il est plus rare et plus difficile de réparer l'omission, de remédier au mal auquel on a donné cours, de rétablir une coutume abolie, et de revenir de son égarement, et en un mot, il est plus rare de se corriger des péchés d'omission que des autres. On se met même en une espèce de possession et de droit de ne plus faire du tout ce qu'on a cessé de faire durant un notable espace de temps.

Ce qui me fournit une seconde raison du peu d'amendement qu'on voit des péchés d'omission; la difficulté de s'en corriger nous fait trouver des excuses et des prétextes qui nous persuadent que nous sommes dispensés de faire le bien qu'on a si

souvent omis. Un homme riche, par exemple, ne fait point l'aumône à quoi il est obligé sous peine de damnation, ou bien en fait si peu, que cela ne suffit pas pour satisfaire au précepte de l'Évangile. A quoi prétendez-vous m'obliger, dira-t-il, j'ai toujours vécu comme je vis présentement; ma dévotion ou ma charité sont bornées là, et je n'ai pas coutume d'en faire davantage. Sa coutume lui tient lieu d'une nouvelle loi, ou du moins semble le dispenser de la loi commune à tous les riches; car comme on ne peut déterminer précisément à quelle quantité l'aumône doit monter, il s'en fait l'arbitre et le juge, et sa coutume devient sa règle; si vous le pressez, si vous lui dites qu'on est obligé de donner selon ses moyens, de retrancher le superflu, de donner même du nécessaire en plusieurs occasions, et pour cela qu'il faut mettre des bornes à sa dépense ordinaire; comme il est en possession de ne rien donner ou de donner peu, il s'imagine, et souvent même il osera vous répondre que, comme il n'a jamais donné davantage, il croit être en droit de borner ses aumônes au peu qu'il donne.

Mais il n'en est pas de même dans les péchés qui se commettent par des actions défendues, comme le larcin, l'injustice, la médisance, et d'autres semblables, on tâche seulement d'en diminuer la grièveté, ou tout au plus de les excuser sur la violence de la passion, sur sa faiblesse, sur l'occasion; mais l'on sait bien que ces excuses ne sont point reçues de Dieu, et l'on voit à travers ces fausses couleurs, la vérité de son crime; au lieu que dans l'omission de ses devoirs ou de quelque précepte, on se croit à couvert lorsqu'on allègue qu'on n'y a pas fait assez de réflexion, qu'on avoue qu'il y a de la négligence, de l'ignorance, de l'oubli, dont on est souvent excusé devant les hommes; mais le mal est qu'on ne l'est pas devant Dieu; et quoiqu'il y ait des préceptes et des devoirs qui n'obligent pas à tous moments, ni en toutes sortes de rencontres, de la manière que nous l'avons expliqué; l'omission cependant est toujours un péché quand on y manque au temps qui est marqué, ou quand on ne les garde jamais lorsque le temps n'en est pas déterminé.

C'est de cette nature qu'est le précepte d'aimer Dieu, de faire des actes de foi et d'espérance, de prier, de faire l'aumône, et d'autres semblables, où le prétexte de l'ignorance ne nous excuse point, à moins qu'elle ne soit invincible; ce qui est assez rare; car pour celle qui est volontaire ou affectée, elle augmente plutôt le péché qu'elle ne le diminue, parce qu'on est obligé de se faire instruire, de consulter dans les doutes qui peuvent naître sur les choses qui sont évidemment connues. La négligence excuse encore moins, parce qu'elle est elle-même un péché dans les choses où il y va du salut de veiller et d'être sur ses gardes; non plus que l'exemple et la coutume, qui ne peut jamais prescrire contre les lois divi-

nes. Car pour ce qui est de celles qui ont été intimées par les souverains ou par l'autorité de l'Église, je sais qu'ordinairement l'omission n'en est pas criminelle quand elles ne sont plus universellement gardées; cela cependant se doit toujours entendre, quand l'inobservation de ces lois n'a pas de suites dangereuses, car si de l'extinction ou de l'inobservance de la loi il naît des dérèglements publics ou des inconvenients importants, il est constant que la coutume contraire ne doit être regardée que comme un abus et une corruption de mœurs, et non pas comme une prescription; et qu'ainsi elle n'excuse point l'omission, quelque générale qu'elle puisse être.

A plus forte raison, quand la coutume contraire n'est qu'à l'égard de quelques personnes, et ne s'est glissée que dans quelque lieu particulier, ou quand elle autorise quelque mal et quelque désordre qui ne peut jamais être permis. D'où il s'ensuit que les péchés d'omission qu'on excuse le plus facilement devant les hommes sont ordinairement les moins excusables devant Dieu, et que la multitude des prétextes qu'on apporte pour les justifier, fait qu'on ne s'en corrige presque jamais.

A quoi j'ajoute pour dernière preuve de cette même vérité, que ceux qui sont le plus à craindre sont ceux qu'on appréhende le moins, que l'on juge de moindre importance, et dont on espère plus facilement le pardon, parce que de la manière dont on les regarde, il semble qu'il y entre moins de rébellion, moins de mauvaise volonté, moins de mépris et de passion. Ce qui fait que, comme on se met moins en peine de les éviter, on travaille moins aussi à les expier après les avoir commis, ou à s'en corriger quand on s'en sent coupable. Je vous ai déjà apporté la cause de cette dangereuse illusion, savoir, que ces péchés consistent dans une simple omission, qui ne porte pas le caractère odieux de la malice, qui semble attachée aux péchés qui se commettent par une action contraire à la loi; mais qui souvent ne sont pas cependant moins grands aux yeux de Dieu; ils sont souvent de même espèce que les autres, et en sont quelquefois même inséparables. Comme manquer à restituer le bien d'autrui, est un larcin continu, et non pas une simple omission; ne point empêcher la médisance quand on le peut, laisser prendre cours au mal ou au dérèglement des autres, quand on peut l'arrêter, ces omissions ne sont guère moins criminelles que les actions de ceux qui commettent ces mêmes crimes. Et, universellement parlant, c'est une erreur de s'imaginer qu'on soit moins coupable en manquant à ses devoirs, qu'en les violant par une infraction positive, puisque nous voyons que les omissions sont les péchés que Dieu punit plus ordinairement, et par des châtimens plus rigoureux.

Saül manqua d'obéir à Dieu, en épargnant les Amalécites qu'il avait eu ordre d'exterminer; le grand prêtre Héli ne corrige pas

ses enfants des sacrilèges qu'ils commettaient dans leur ministère. Moïse, ce grand législateur, ne lui rend pas la gloire qu'il attendait, et ne sanctifie pas son nom dans une rencontre où il y était obligé; les Juifs ne reçoivent pas leur Messie, et ne le veulent pas reconnaître lorsqu'il naît et vit parmi eux. Tous péchés d'omission, comme vous voyez, et semblables à ceux que nous appréhendons si peu, et que nous mettons au rang des péchés légers. Cependant où trouverez-vous des exemples d'un plus grand châtement que ceux dont ils ont été punis? la réprobation des uns, la mort des autres, la privation de la dignité de ceux-ci, l'exclusion de la terre promise à l'égard de ceux-là, tout cela marque assez que les manquements dans l'observation des préceptes, que la négligence à nous acquitter de nos obligations, que l'omission enfin de nos devoirs sont des péchés plus griefs que nous ne pensons; mais l'erreur dont nous sommes prévenus qu'ils sont légers en comparaison des autres fait que nous nous corrigeons aussi plus rarement.

Ah! rectifions aujourd'hui, chrétiens, ce faux jugement, sur celui que Dieu en fera un jour, lorsqu'il fera une discussion si exacte de toutes nos actions, et de toute notre vie. Car ne seront-ce pas les péchés d'omission dont il fera un plus sanglant reproche aux réprouvés, et sur quoi il appuyera particulièrement l'arrêt qu'il portera contre eux: *Esurivi, et non dedistis mihi manducare; nudus eram, et non cooperuistis me; hospes eram, et non collegistis me.* (Matth., XXV.) Qui ne sera surpris de voir qu'il ne fonde la justice de la sentence qu'il prononcera, et de l'exécution qui s'en fera immédiatement après, que sur l'omission des devoirs de la charité? J'ai eu faim en la personne des pauvres, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'étais en prison et renfermé dans un cachot, et vous ne m'avez pas visité; j'étais nu, et je mourais de froid, et vous ne m'avez pas revêtu. Que veut dire ceci? demande saint Chrysostome, ne dira-t-il rien aux homicides, aux blasphémateurs, à ceux qui ont ravi le bien d'autrui, ou qui ont flétri la réputation de leur prochain par les plus noires calomnies? Il ne faut pas douter qu'ils ne soient accusés et condamnés comme les autres, répond ce Père; mais c'est qu'il veut marquer par là que les omissions sur lesquelles nous ne comptons presque point, auxquelles nous faisons le moins de réflexion, et que nous appréhendons le moins, feront un jour le principal sujet de notre condamnation.

CONCLUSION.

Sur quoi je fais cette réflexion, qui doit être la conclusion et tout le fruit de ce discours. Que les péchés d'omission sont ceux qui nous doivent davantage faire trembler maintenant, dans la vue et dans la pensée des formidables jugements de Dieu, et que ce sont ceux sur lesquels nous devons nous

examiner plus soigneusement nous-mêmes, persuadés que nous devons être que la principale partie de la justice chrétienne consiste dans la fidélité à s'acquitter de ses obligations et dans une régularité qui ne manque à rien de ce qu'on doit; puisqu'une seule omission est capable de nous perdre, de rendre inutiles toutes nos bonnes actions: en un mot, puisqu'elle est capable de rendre notre vie criminelle devant Dieu, quelque belle apparence de probité qu'elle ait d'ailleurs.

De sorte que c'est par remplir nos obligations qu'il faut commencer; et certes c'est une des choses les plus capables de nous confondre, et de réprimer ces sentiments de vanité et de propre estime, que nous pourrions concevoir dans la vue du bien que nous avons fait, de penser au bien que nous avons omis, afin de vivre toujours dans la défiance de nous-mêmes, et dans la crainte des jugements de Dieu, dont nous devons être tous pénétrés comme le saint roi David: *Confige timore tuo carnes meas, a judiciis enim tuis timui.* (Psal. CXVIII.) Car Dieu juge bien autrement que nous de notre innocence et de notre fidélité, et tel qui s'attend de recevoir un jour la récompense de ses bonnes actions, ne recevra peut-être que des reproches et des châtements pour avoir manqué à ses obligations les plus essentielles. Ah! mon cher auditeur, ne pourra-t-on point dire alors de vous ce que l'Écriture rapporte si souvent au sujet des rois de Juda, dont plusieurs avaient fait d'assez belles actions et mené une vie qui semblait irréprochable? mais le texte sacré, en faisant leur éloge, y ajoute une clause et une exception, qui nous fait douter de leur salut: *Verumtamen excelsa non abstulit.* (III Reg., XXII.) Il n'a pas détruit les temples des idoles que ses prédécesseurs avaient fait élever, il n'a pas ôté le scandale que le peuple prenait delà: oui, celui-là a été pieux, et sa vie a été fort réglée; cet autre a protégé son peuple; celui-ci a été charitable, modéré, il a puni les crimes, *Verumtamen*, etc. Ah! fâcheuse exception! funeste négligence! criminelle omission! *Verumtamen excelsa non abstulit*. n'en est-il point de même de vous?

Celui-ci est un magistrat intègre, zélé pour le bien public, et qui fait mille bonnes actions, qui méritent les louanges de tout le monde, *Verumtamen*: mais il ne s'applique pas assez aux devoirs de sa charge; il souffre des désordres qu'il pourrait et par conséquent qu'il devrait empêcher; cette omission gâte tout ce qu'il fait de bien, et il lui servira peu d'avoir fait de bonnes actions, s'il a manqué à s'acquitter de celles auxquelles il était le plus obligé. Cet autre est un homme de bien, et de grand exemple, pieux, régulier, qui s'adonne à toutes les bonnes œuvres; mais il ne prend nul soin de ses enfants, ni de ses domestiques, à qui il donne toute liberté; et par cette négligence il est cause de leurs désordres, et de mille péchés qu'ils commettent. Ah Dieu! quelle omission dans un devoir si

pressant! il vaudrait mieux cent fois qu'il ne se mêlât point tant d'affaires au dehors, qu'il n'entrât point dans toutes les bonnes œuvres qui se font dans la ville, et qu'il donnât une partie de son temps et de son zèle à sa propre maison; car quand il ne serait coupable que de ce seul péché d'omission, et qu'il observerait toute la loi; à cela près, cette seule loi négligée et violée par ce manquement, aura toujours plus de force devant Dieu pour le faire condamner, que toutes ses vertus et toutes ses bonnes œuvres n'en auront pour le justifier. Souvenons-nous que les péchés d'omission étant plus aisés à commettre, et plus difficiles à éviter et à corriger, ce sera ce qu'on examinera un jour avec plus de rigueur et ce qui fera peut-être le sujet de notre condamnation.

Enfin, puisque nous avons vu que c'est de cette sorte de péchés que le Saint-Esprit est venu reprendre et accuser les hommes, écoutons sa voix en ouvrant nos yeux à ses lumières, afin de les découvrir et de les éviter: c'est par ce moyen que nous aurons part aux bénédictions que Dieu donne à ses fidèles serviteurs, et à la récompense qu'il leur destine dans l'éternité bienheureuse, etc.

SERMON LXXXVII.

SUR LA PRIÈRE MENTALE.

Cum venerit Paracletus, quem ego mittam vobis a Patre, ille testimonium perhibebit de me, et vos testimonium perhibebitis. (Joan., XV.)

Lorsque l'Esprit consolateur que je vous enverrai de la part de mon Père sera venu, il rendra témoignage de moi, et vous en rendrez aussi témoignage.

Le Fils de Dieu, Messieurs, ne se contente pas dans l'Évangile de ce jour de promettre aux hommes le premier et le plus grand de tous les dons, en leur promettant de leur donner son Saint-Esprit; il les instruit encore des marques de sa venue, par les effets qu'il doit produire. Il rendra témoignage de moi, dit-il à ses apôtres, par la force qu'il inspirera de confesser et de publier ma divinité devant tout le monde; mais il vous convaincra tous les premiers des vérités qu'il enseigne, par une opération secrète et intérieure, qui vous portera à les méditer sans cesse et à régler ensuite votre vie selon ses lumières. De sorte, Messieurs, que le premier signe et le plus assuré témoignage que nous ayons encore maintenant, d'avoir reçu ce divin Esprit, aussi bien que la meilleure disposition pour le recevoir, est la méditation des mystères et des vérités de notre religion, qu'on appelle communément prière mentale et esprit d'oraison, par laquelle nous goûtons les choses divines, les maximes et les vérités qu'un Homme-Dieu est venu nous apprendre, et dont le Saint-Esprit nous instruit par ses lumières: *Ille docebit vos omnem veritatem.* (Joan., XVI.)

C'est de cette oraison de cœur et d'esprit, qui devrait être l'exercice ordinaire d'un chrétien, de cette oraison que les saints appellent la nourriture de l'âme, qui l'élève à Dieu, qui l'y unit et qui l'y lie par un

saint commerce; de cette oraison, qui est en même temps le principe du salut et le moyen d'acquérir la plus haute sainteté: c'est, dis-je, de cette oraison en particulier que j'ai dessein de vous parler aujourd'hui, après vous avoir entretenus de la prière en général.

Je sais bien, Messieurs, que c'est parler un langage inconnu à la plus grande partie des gens du monde, que de leur parler de faire oraison; je sais qu'il semble que cet exercice n'est propre qu'aux cloîtres ou aux personnes qui font une profession ouverte de dévotion; mais c'est de quoi je prétends vous désabuser, en vous faisant voir qu'on ne peut vivre en chrétien, ni servir Dieu en quelque état que ce soit, sans cet exercice, qui est aussi négligé qu'il est nécessaire à ceux qui veulent véritablement travailler à leur salut. Or, comme l'oraison est un effet et même un don de ce divin Esprit dont nous attendons la venue, adressons-nous à lui pour l'obtenir, et employons pour cela le crédit de celle qui a pratiqué ce saint exercice dans la plus haute perfection. C'est la glorieuse Vierge à qui nous dirons *Ave, Maria.*

Comme la religion chrétienne, que nous avons embrassée, est toute divine dans son instruction, dans ses mystères, dans ses vérités et dans ses maximes, il ne faut pas s'étonner, chrétienne compagnie, si le Fils de Dieu qui en est l'auteur, a voulu qu'elle le fût encore dans ses exercices, et que le plus ordinaire de ses emplois fût de converser avec Dieu par le moyen de l'oraison; jusque-là qu'il ordonne que cet exercice soit continuel et ne soit interrompu que pour mettre en pratique ce que l'on y a appris et médité: *Oportet semper orare, et nunquam deficere.* (Luc., XVIII.) En quoi je vous avoue que je ne puis assez déplorer l'aveuglement et l'insensibilité de la plupart des hommes, de faire si peu d'état d'une chose qu'ils devraient regarder comme le plus grand bonheur de la vie, s'ils en connaissaient les avantages, et s'ils savaient l'estimer comme elle le mérite. En effet, si Dieu avait seulement destiné en chaque année une heure, pendant laquelle il daignât nous donner audience, et nous permit de lui exposer nos besoins, avec quelle ardeur ne devrions-nous pas soupirer après cet heureux moment? Quelle préparation ne devrions-nous point apporter pour traiter avec cette divine majesté? Avec quelle attention n'écouterions-nous point ses paroles, et quels bienfaits ne devrions-nous pas espérer de cet entretien, qui pourrait nous servir ensuite de consolation pour tout le reste de l'année, en attendant le retour de cette heure si favorable et si avantageuse pour nous?

Faut-il donc qu'ayant un accès infiniment plus facile auprès de Dieu, qui est la source de tous les biens, nous nous en éloignons de notre propre inclination, et que nous n'en approchions que par contrainte? Faut-il que pouvant converser avec lui à tout moment, non-seulement nous passions les journées, mais peut-être les mois et les

années sans lui parler à cœur ouvert, comme à un ami de toutes les heures, d'un commerce aisé, et à qui nous pouvons avoir recours dans tous nos doutes et dans toutes nos affaires ? vu particulièrement que sa conversation, bien loin de causer du dégoût et de l'ennui, est au contraire pleine de douceurs et de charmes, vu qu'il ne se rebute jamais ni de notre ignorance ni de notre grossièreté ; vu même, comme marque le texte sacré, que ce sont les personnes les plus simples avec lesquelles il s'entretient le plus volontiers ; en un mot, vu qu'il a toujours le loisir de nous écouter, sans que le gouvernement de tout le monde ni le soin de toutes les créatures le détourne de nos affaires, ni que la grandeur de sa majesté l'empêche de penser à nous. Ne faut-il donc pas ou ignorer le bien que nous possédons par l'oraison, ou être tout à fait insensibles à notre propre bonheur, pour négliger un bien qui fait la félicité des anges et des bienheureux dans le ciel !

Car c'est là ce qui a fait que les saints ont toujours regardé cet exercice comme le remède de tous les malheurs, la consolation de toutes les disgrâces, la source de la véritable joie et le moyen de commencer sur la terre le bonheur dont nous jouirons dans l'autre vie ; puisque c'est déjà jouir de Dieu que de lui parler, que de l'écouter, que d'être éclairé de ses lumières et embrasé de son amour. Ce n'est pas cependant par ces motifs que je veux vous animer à un exercice si saint et si agréable tout à la fois ; ni par cet endroit que je prétends exciter vos cœurs froids et languissants ; mais par le besoin que nous avons de l'oraison, en quelque état que nous puissions être, ou pécheurs, ou justes ; dans l'un pour retourner à Dieu en quittant nos vices et nos désordres, et dans l'autre pour ne pas retomber dans l'état du péché et pour persévérer dans le bien : or je soutiens que sans la prière mentale, prise pour la méditation des vérités divines et des mystères de notre religion ; sans l'oraison, dis-je, prise en ce sens, je soutiens que l'on ne peut ni devenir juste ni persévérer en état de grâce ; et en deux mots, que l'exercice de l'oraison mentale est nécessaire pour le salut et pour la perfection que le christianisme demande de nous. Ce sera le sujet et le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Dire, Messieurs, que l'exercice de la prière mentale, c'est-à-dire la méditation des vérités de notre foi et de notre religion, soit nécessaire et même d'une obligation indispensable aux personnes qui vivent dans la liberté du siècle, il semble que ce soit un de ces paradoxes qui révoltent d'abord l'esprit, et sur lesquels il faut faire une particulière réflexion, pour concevoir en quel sens on les doit entendre : mais je soutiens que c'est plutôt une de ces vérités qui sont claires par elles-mêmes, et qui n'ont pas besoin de preuves pour être con-

gues ; je veux cependant, pour vous en convaincre davantage ou du moins pour vous y faire penser plus sérieusement, vous en apporter deux ou trois raisons qui se présentent, je m'assure, d'abord à votre esprit.

La première est prise du prophète, qui nous assure que tous les désordres et ensuite tous les maux dont la terre est remplie, n'ont point d'autre source que ce manque de réflexion sur les vérités éternelles, qu'on ne pèche que parce que personne ne rentre dans soi-même, pour penser à la fin à laquelle Dieu l'a destiné, et aux moyens d'y parvenir ; ce qui est dire assez ouvertement que personne ne médite les grandes vérités de notre foi : *Desolatione desolata est terra, quia nemo est qui recogitet corde.* (Jerem., XII.) D'où il s'ensuit, par une conséquence évidente, qu'autant que l'obligation est étroite d'éviter les crimes et les désordres qui se commettent dans le monde, où nos passions, l'exemple des autres et le poids même de notre nature nous entraînent : autant sommes-nous obligés de nous servir des remèdes les plus capables de nous en garantir et sans lesquels nous ne pouvons les éviter. Donc comme les personnes les plus engagées dans le monde sont, sans contredit, les plus exposées aux dangers de se perdre, comme elles trouvent plus de charmes dans les plaisirs, qu'elles ont plus de penchant à s'y laisser aller, et qu'il y a enfin plus de péril dans cette route que l'Evangile appelle le chemin large et spacieux, qui conduit à la mort : elles ont une nécessité beaucoup plus pressante de se précautionner contre le péril, de se désabuser des maximes qui les ont séduites, de découvrir les pièges que leur tendent les ennemis de leur salut ; et, en un mot, de marcher avec plus de vigilance dans une voie si dangereuse et si pleine d'écueils ?

Or, il est évident que ces personnes ne se retireront pas de ce chemin de perdition où le monde les engage, sans être bien persuadées des vérités et des maximes de l'Evangile, si opposées à ce qu'enseigne le monde ; elles pourront bien faire quelques prières, s'approcher des sacrements, et s'acquiescer extérieurement de quelques devoirs de religion ; elles pourront même quelquefois penser à leur conscience, afin de jouir de quelque repos ; car, je suppose que les personnes ont des principes de christianisme et qu'elles ne sont pas tout à fait dans un libertinage déclaré ni de créance, ni de mœurs ; mais n'est-ce rien de n'être pas bien pénétrées de ces grandes et fondamentales vérités, d'un jugement, d'une éternité de bonheur ou de peine dans l'autre vie et de la vanité des biens de celle-ci ? Tous ces bons mouvements qu'elles sentent par intervalle et tous ces exercices d'une piété superficielle, peuvent-ils produire un changement durable dans leur conduite ? Pourquoi donc leur piété n'a-t-elle rien de constant ni de solide ? c'est parce qu'il faut être vivement et puissamment touché de Dieu, pour aller contre le torrent de la coutume, pour revenir des amusements du monde et pour renoncer

aux biens présents, en vue de ceux de l'avenir. C'est, Messieurs, ce qui est absolument nécessaire; car de penser accorder Dieu et le monde ensemble, se sauver en suivant les maximes du siècle, c'est une pure chimère et une illusion.

Or, comment se désabuser de ces fausses idées des grandeurs et des faux biens de cette vie, qu'on a prises souvent dès la naissance et qui se sont fortifiées par l'usage et par la longue habitude qu'on y a contractée: comment, dis-je, s'en désabuser sans la méditation? Il y a des vérités dans la nature, lesquelles sont des vérités et qui se font voir par elles-mêmes; sitôt qu'elles se présentent à notre esprit, elles y sont reçues sans autre examen et sans une plus longue considération; mais les vérités qui regardent le salut, l'éternité, et qui vont à nous faire changer de vie, ah! celles-là sont toutes surnaturelles, toutes au-dessus de la vue de l'esprit humain; elles n'y trouvent d'accès qu'à force de réflexion, d'étude et de méditation; c'est-à-dire, que pour bien connaître tous ces objets, pour juger de l'estime qu'on en doit faire, il faut considérer attentivement et de près, avec le secours de la grâce et les lumières de la foi, il faut lever le voile qui les couvre, qui nous les dérobe, et pour cela, il ne suffit pas d'y penser légèrement et de dire qu'on les croit et qu'on n'en doute point, car c'est ce que disent tous les chrétiens, qui ne laissent pas pour cela de demeurer dans le désordre et dans le crime; il en faut pénétrer le fond, en envisager les circonstances, s'en faire l'application, en être non-seulement convaincu, mais les avoir souvent devant les yeux. Car comment être vivement persuadé de ces vérités de l'Évangile si contraires aux sens et aux inclinations de la nature corrompue? Comment les goûter, les approfondir, s'en convaincre et les avoir présentes dans les occasions dangereuses, et comment enfin veut-on qu'elles fassent une forte impression sur l'esprit, si l'on ne les repasse souvent par une méditation profonde et fréquente? Si l'on ne fait comme le prophète: *In corde meo abscondi eloquia tua.* (Psal. CXVIII.) J'ai médité, ô mon Dieu! vos paroles, qui ont été pour moi des paroles de vie; elles sont entrées bien avant dans mon cœur et elles s'y sont si fortement imprimées, qu'ensuite ni le faux éclat des grandeurs du monde, ni ce dehors pompeux qui séduit tous ceux qui s'y attachent, ni les plaisirs qui nous enchantent, n'ont point été capables de les effacer. C'est dans l'entretien que j'ai eu avec vous que j'ai été éclairé, comme vous l'aviez promis: *Accedite ad eum, et illuminamini.* (Psal. XXXIII.) C'est là que vous m'avez appris que tout ce qui se voit ici-bas et qui frappe nos yeux passe comme un éclair et s'en va en fumée; au lieu que le bonheur, qui est promis à ceux qui vous servent, s'étend dans la durée de tous les siècles: *Quæ enim videntur temporalia sunt, quæ non videntur æterna.* (I Cor., IV.) C'est dans ces réflexions sé-

rieuses, que j'ai faites sur vous et sur moi, que j'ai connu et compris que je n'étais fait que pour vous, et par conséquent, que je ne pouvais être heureux et content que par la possession de vous-même, qui êtes mon souverain bien.

Donc, chrétiens, puisque ce n'est que dans la méditation que Dieu se communique de la sorte, et qu'il découvre à une âme ces grandes vérités, sans lesquelles l'on ne peut ni rompre les liens par lesquels on tient au monde, ni être touché de Dieu comme il faut; la méditation est un moyen nécessaire à tous ceux qui veulent tout de bon penser à leur salut? Car enfin, quelle est la cause pourquoi ce monde a tant d'esclaves qui y sont si indignement attachés? Pourquoi tant de personnes courent-elles après la vanité, cherchent-elles les plaisirs, sont-elles entêtées de l'honneur et s'engagent-elles dans cette spécieuse servitude? n'est-ce pas parce qu'elles en ont conçu une haute idée? qu'elles ne voient rien de plus digne d'attirer leur estime et leur désirs? Voilà ce qui cause ces passions ardentes et cet attachement si difficile à rompre; voilà ce qui engage tant de gens dans cette voie large du monde, dont l'issue ne peut manquer de leur être funeste. Il faut donc, pour s'en détacher, prendre une idée du monde toute contraire, envisager ces faux biens dans un autre point de vue, en bien pénétrer la vanité, l'inconstance et le néant, et découvrir les dangers où nous sommes exposés dans la vie que nous menons. Mais où puiser ailleurs ces lumières et ces connaissances que dans la méditation, puisque c'est là que Dieu en remplit l'esprit et qu'il nous en convainc fortement?

C'est à la vérité un grand ouvrage de passer ainsi d'une extrémité à l'autre; d'un homme du siècle, de divertissement et de plaisirs, d'en faire un véritable chrétien: c'est l'ouvrage de la grâce, l'on n'en doute point; mais cette grâce, dans toutes ses opérations, demande notre coopération; il faut que l'homme travaille de sa part de toutes ses forces; or, qu'est-ce que l'homme peut encore contribuer davantage, que d'appliquer son esprit aux vérités que Dieu lui découvre, que d'ouvrir les yeux à la lumière qui les frappe, et que d'écouter enfin ce que Dieu lui dit au fond du cœur? et c'est justement en quoi consiste l'raison mentale et la méditation des vérités éternelles dont je vous parle, puisque c'est par là que Dieu nous instruit des choses les plus importantes du salut.

D'autant plus que, sans ce moyen, l'on peut dire que tous les autres sont ou inutiles, ou du moins font peu d'effet; car encore une fois, chrétiens, il faut demeurer d'accord que ce n'est pas une chose si facile qu'on pourrait s'imaginer, de quitter la manière de vie que l'on a prise et de prendre une résolution ferme et constante de se convertir. Car, pour cela, comme la corruption des mœurs et le dérèglement du cœur ne vient que de l'erreur de l'esprit, il faut

que cet esprit reconnaisse son égarement, se désabuse de ses erreurs et de ses fausses opinions. Mais il y a bien des causes, me direz-vous, qui peuvent produire ce grand effet, et la grâce, qui, en est toujours la première et la principale, peut se servir de divers instruments pour faire ce changement de vie. C'est quelquefois la parole de Dieu qui a fait impression sur l'esprit, en nous découvrant le misérable état de notre conscience ; c'est dans une autre occasion la lecture d'un bon livre, ou les discours d'un homme saint et zélé ; tantôt c'est un exemple de la justice divine, la mort funeste et imprévue d'un de nos compagnons de débauche ; et tantôt un renversement de fortune, qui nous fait connaître par une expérience sensible la vanité des choses du monde. Je vous avoue tout cela, chrétiens, mais aussi il faut que vous m'avouiez, que si l'on ne médite la parole de Dieu que l'on a lue ou entendue, si l'on ne réfléchit sur les avis salutaires d'un homme de bien, si l'on ne repasse souvent dans son esprit les accidents qui nous ont touchés ; ces lumières et ces saints mouvements, qui sont autant d'attaques que la grâce donne à une âme mondaine, se dissiperont et ne feront pas une impression assez forte pour lui faire tourner ses vues et ses pensées vers le ciel ; mais à force de méditer, elles entrent bien avant dans l'esprit et dans le cœur : et c'est l'avantage qu'a cette manière d'oraison sur tous les autres moyens que la grâce emploie, qu'elle peut bien agir sans eux et commencer cette grande affaire, mais que les autres ne peuvent rien sans elle, jusque-là qu'un grand saint n'a point craint de dire que sans la prière mentale il est impossible de mener une vie chrétienne, et l'on peut ajouter que dans la conduite ordinaire de Dieu, il est même impossible de l'entreprendre, de s'y résoudre et de la commencer.

C'est ce que l'expérience nous fait comme toucher au doigt tous les jours ; car, par exemple, combien la parole de Dieu, qui est l'un des plus ordinaires et des plus puissants moyens, pour convertir les âmes ; combien, dis-je, cette parole est-elle commune aujourd'hui ? avec quel zèle ne la prêche-t-on pas ? Y eut-il jamais de plus habiles prédicateurs ? jamais y eut-il plus de foule pour venir les entendre ? et cependant quel fruit en voyons-nous ? Un prédicateur inspire bien sur l'heure quelque saint mouvement à un homme engagé dans les désordres du siècle et dans la voie des maximes du monde. On avoue que ce que dit ce prédicateur est très-véritable ; on reconnaît même qu'il faut être bien aveuglé de penser si peu à son salut ; mais quel est le fruit de ces bons sentiments ? En voit-on plus de conversions et de changements de vie ? en voit-on plus de piété ? en voit-on moins de désordres et de dérèglements ? D'où vient cela ? C'est que la grâce, qui est attachée à la parole de Dieu, est à la vérité une divine semence que le pécheur reçoit dans son cœur, qui est une

terre propre à la recevoir et à lui faire porter du fruit ; mais, comme dit le Fils de Dieu, on ne lui donne pas le temps de prendre racine ; elle fait quelque impression, mais avant qu'elle ait pénétré, mille autres entretiens profanes, mille divertissements, mille occupations vaines et inutiles l'arrachent, l'étouffent et l'enlèvent.

Or, faites qu'un pécheur, qui a reçu cette divine semence, la conserve, la sépare de la foule et du commerce du monde ; faites qu'il médite ce qu'il a entendu, qu'il y fasse une sérieuse réflexion et qu'il en conçoive l'importance, je vous réponds qu'elle produira son fruit, qu'elle fera rentrer cet homme dans lui-même pour examiner sa conduite, qu'elle lui fera ouvrir les yeux, chercher les moyens de sortir de l'état où il est, et enfin qu'elle lui fera une véritable conversion. D'où vous voyez que sans la méditation, les autres moyens de salut n'ont pas grand effet, et que c'est celui-là qui donne, si j'ose le dire, la force à tous les autres. Ainsi, prières vocales, sacrements, parole de Dieu, et tout ce qui peut porter à la piété et au changement de vie, ne feront rien sans la méditation des vérités que tous ces divers mouvements nous inspirent, au lieu qu'elle seule est capable de faire agir tout le reste ; elle est donc le moyen le plus nécessaire pour le salut.

Et ce qui nous doit enfin davantage convaincre de cette vérité est enfin que la méditation des vérités chrétiennes, qu'on appelle oraison mentale, ne consiste pas dans la seule spéculation de ces grandes vérités, mais produit les affections, les désirs et les résolutions de les mettre en pratique et d'y conformer sa vie, puisque c'est la fin de cette oraison dont la meilleure partie doit se passer dans les actes de la volonté, tels que sont les sentiments de reconnaissance des bienfaits de Dieu, la douleur de ses péchés, et surtout une ferme et constante résolution de mener une vie plus régulière, et de remplir à l'avenir les devoirs de son état. Ce qui fait que saint Augustin applique à ce sujet l'axiome du philosophe, qu'un esprit qui médite et qui réfléchit sur ce qu'il voit et sur ce qu'il apprend, a dans lui-même le principe de tout bien, parce que la découverte qu'il en fait le porte à le rechercher et à tenter toutes les voies de l'acquiescer : *Intellectus cogitabundus principium omnis boni*. ARIST., (in *Ethic.*) Ainsi la méditation nous ayant fait connaître ce que nous devons aimer ou haïr, les vertus qui nous manquent, les vices à quoi nous sommes sujets, les dangers que nous devons éviter, les biens que nous devons poursuivre ; elle nous excite fortement aux uns et nous détourne effectivement des autres.

Et par là, Messieurs, quelle source de biens ne nous attire-t-elle point ? Peut-on penser comme il faut à la justice de Dieu sans être pénétré d'une crainte salutaire qui nous en fasse éviter la rigueur ? Peut-on concevoir la grandeur de sa miséricorde et ce qu'il a fait pour nous, sans être embrasé de

son amour? Peut-on envisager ses propres misères sans s'en humilier, et considérer le peu que l'on a fait pour Dieu jusqu'à présent, sans se confondre? Enfin, peut-on penser au bonheur éternel et infini qui doit être la récompense des bonnes actions, sans s'efforcer de le mériter? C'est donc avec raison qu'on appelle la méditation le principe de tout le bien : puisqu'elle est le moyen de l'obtenir, non-seulement considérée comme une demande que l'on fait à Dieu, ce qui est le propre de la prière en général à laquelle Dieu a attaché les grâces les plus nécessaires et qu'il n'accorde ordinairement qu'à ceux qui les lui demandent, mais encore plus particulièrement de cette prière dont nous parlons, parce qu'elle nous rend capables de les recevoir et nous fait apporter de notre côté la fidélité, les soins et la diligence que Dieu demande de nous pour les attirer.

Or je vous demande, chrétiens, qui sont ceux qui ont plus besoin de ces lumières, de ces saintes affections, et surtout de ces résolutions constantes de se donner à Dieu, qui ont plus besoin de quitter leurs vices, et de mener une vie plus chrétienne? Ne m'avouerez-vous pas que ce sont ceux qui vivent dans un plus grand dérèglement? que ce sont les personnes les plus attachées au monde, et qui sont dans de plus dangereuses occasions? puisque ce sont les plus malades qui ont plus besoin de remèdes? puisque ceux qui sont en plus grand danger doivent prendre le plus de précaution et se prémunir davantage contre les malheurs qui les menacent; en un mot, puisque ceux qui sont les plus éloignés de la voie du salut, sont plus obligés de chercher une route qui les y ramène? En effet, les personnes religieuses et celles qui mènent une vie retirée, connaissent assez, par leur propre expérience, ce que fait l'exercice de l'oraison à laquelle elles sont redevables de tout le bien qu'elles font et de tout le mal qu'elles évitent, et la raison, ce me semble, devrait persuader ceux qui vivent selon les lois du monde que jamais ils ne se désabuseront des fausses maximes dont ils sont entêtés, que par la méditation des vérités célestes, et, par conséquent, que négligeant de se servir de ce moyen, ils demeureront toujours dans la voie de perdition et dans l'impossibilité de faire leur salut; et certes ils sont en cela d'autant plus dignes de compassion, qu'ils apportent mille excuses et qu'ils cherchent mille prétextes pour se dispenser d'un exercice si salutaire et si saint, sans faire réflexion que toutes ces excuses sont vaines, que tous ces prétextes sont frivoles et ne peuvent être recevables devant Dieu.

Celui qui leur paraît le plus raisonnable et sur lequel ils s'appuient le plus ordinairement, est leurs affaires, comme s'ils en pouvaient avoir une plus importante et plus épineuse que celle de leur salut : affaire pour laquelle ils sont uniquement au monde; affaire où il s'agit d'un bonheur ou d'un malheur éternel; affaire dont le succès est si douteux et à laquelle il faut apporter un

si grand soin parmi tant de pièges, d'embûches, d'obstacles et d'ennemis. Encore si pour cela on leur demandait la plus grande partie de leur vie, des années entières ou de longues veilles, comme y en ont employé tant de saints, ce prétexte paraîtrait moins surprenant; mais donner les journées entières aux affaires du siècle, trouver assez de temps pour le repos et pour le repas, pour le jeu et les autres divertissements, et refuser une demi-heure le jour à cette grande et unique affaire qui regarde l'éternité, n'est-ce pas témoigner qu'on l'abandonne entièrement? puisqu'on s'ôte l'oraison qui est la dernière ressource et le moyen absolument nécessaire pour en venir à bout, comme l'insinue le Prophète royal : *Benedictus Deus qui non amovit orationem meam, et misericordiam suam a me. (Psal. LXV.)* Selon l'interprétation que donne saint Augustin à ces paroles, si Dieu n'a pas retiré de vous l'esprit d'oraison, soyez assuré qu'il n'a pas encore retiré sa miséricorde, que rien n'est encore désespéré, puisque vous avez un si puissant moyen de sortir de vos désordres, que les lumières et les saints mouvements qui l'accompagnent ne peuvent manquer de produire quelque bon effet; que les grâces qui y sont attachées ne seront pas inutiles; au lieu que si vous négligez ce moyen, si vous n'avez nul usage ni nulle pratique de cette oraison, que peut-on attendre de vous, et quelle espérance peut-on concevoir de votre conversion et ensuite de la miséricorde de Dieu à votre égard? Que si cette oraison mentale, prise pour la méditation des vérités de notre foi, est un moyen si nécessaire au salut, elle est aussi pour les justes un moyen de sainteté et de perfection que tout chrétien se doit efforcer d'acquiescer. C'est le sujet de ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Dieu, Messieurs, veut que les hommes soient saints et parfaits, et le Sauveur s'est expliqué là-dessus, jusque-là qu'il ne leur donne point d'autre règle, ni d'autres bornes de leur perfection, que celle de Dieu même, qui est sans bornes. Mais comme il ne destine et n'élève jamais personne à une fin sans lui donner les moyens d'y parvenir, il n'a pas manqué de leur laisser un moyen propre et infailible pour arriver à cette haute et éminente sainteté, qu'il attend et qu'il demande d'eux : et quel est ce moyen? Je dis, Messieurs, que c'est l'oraison mentale, et qu'on s'y élève peu à peu. Je dis de plus que sans ce moyen on n'y parviendra jamais; pourquoi? parce que la sainteté consiste en trois choses, qui sont autant d'effets et de suites nécessaires de l'esprit d'oraison : la première, dans une pureté de cœur, c'est-à-dire, dans un dégagement de toutes les choses de la terre, dont le commerce nous souille; la seconde, dans une union intime avec Dieu, qui est la sainteté même; et la troisième enfin, dans la pratique des actions toutes saintes, qui sont les marques par où l'on doit juger de la sainteté. Voyons donc

ceci un peu plus en détail, et apprenons, dans le reste de ce discours, le moyen de devenir saints et parfaits.

Premièrement, puisque la sainteté et la perfection commence par la pureté de cœur, c'est-à-dire par l'éloignement et le dégagement de tout ce qui le peut souiller, comme le nom même de sainteté le signifie : qui a-t-il à votre avis de plus capable de nous en détacher que la méditation des vérités éternelles ? Si votre conversation est dans le ciel, comme parle saint Paul, elle ne peut pas être sur la terre ; les approches de l'un nous éloignent de l'autre, puisque ce sont deux termes opposés ; et si l'Évangile nous assure qu'on ne peut servir deux maîtres à la fois, à cause qu'en donnant à l'un son affection et ses services, on les refuse nécessairement à l'autre. Ne voyons-nous pas qu'en nous appliquant à l'oraison nous ne pensons qu'à Dieu, nous ne méditons que les choses divines, nous ne nous occupons l'esprit que des vérités de l'autre vie, nous ne soupçons qu'après les biens du ciel ; et, par conséquent, rien n'est plus évident ni plus certain, que nous ne pensons plus aux choses de la terre ? Que notre trésor est où est notre cœur ; et que nous ne nous attachons plus aux objets pour lesquels nous n'avons plus d'affection. Voilà donc le plus grand obstacle à la sainteté et à la perfection, levé par l'exercice de l'oraison, qui, en nous découvrant la vanité et l'inconstance des choses de cette vie, élève notre esprit vers les biens éternels.

Cet obstacle est difficile à rompre, je l'avoue, notre cœur, qui a pris son penchant vers la terre, ne s'en détache qu'avec de puissants efforts ; il faut se faire de grandes violences pour retourner ce cœur d'un autre côté, et pour lui faire haïr ce qu'il aimait le plus auparavant, comment donc en venir à bout ? Je sais bien que quand Dieu appelle une âme sur laquelle il a de hauts desseins, il l'éclaire de si vives lumières, et il l'attire avec de si puissants charmes qu'il lui fait rompre ses liens tout d'un coup, comme nous voyons dans un saint Paul et dans une Madeleine ; en sorte qu'on dirait qu'ils auraient passé d'une extrémité à l'autre sans milieu, et qu'ils auraient entièrement changé de nature, de sentiments et de desirs. Ce sont des miracles de sa grâce, qui ne sont pas ordinaires et sur lesquels on ne doit pas toujours compter. Mais la voie commune, par laquelle Dieu conduit les âmes, est l'oraison, qui, embrasant le cœur de son amour, y consume peu à peu ce qui restait des affections de la terre, et l'épure de toutes les souillures que le commerce des créatures y avait laissées.

Car, comme la méditation a désabusé l'esprit de toutes les vanités du siècle, qu'on ne regarde plus que comme des amusements et de faux biens, elle en détache le cœur par une suite nécessaire. Que si ce peu de commerce, que la nécessité oblige d'entretenir avec le monde, est encore capable d'infecter un cœur, l'oraison même l'en garantit et

lui sert de préservatif contre le poison qu'il y pourrait prendre, en conservant la pureté de ce cœur qui est le premier degré de la sainteté. Ce qui découvre l'illusion où sont ces personnes qui prétendent être dans la dévotion et mener une vie plus sainte et plus parfaite que le commun des hommes, en retenant les mêmes liaisons, les mêmes habitudes et les mêmes intrigues qu'ils ont toujours eues, et qu'ils s'imaginent pouvoir allier avec le service de Dieu. C'est une pure illusion, et si ces personnes semblent s'adonner à l'oraison, j'ose dire qu'ils n'en savent ni la pratique ni la méthode, parce qu'elle les détacherait bientôt de toutes les choses que possèdent encore leur cœur et qui le souillent. Je sais bien qu'il y en a qui ont un temps réglé pour la prière, d'autres qui passent des heures entières dans les églises ; mais ou elles n'y méditent pas toujours les vérités chrétiennes, ou elles ne les pénètrent pas comme il faut, parce qu'étant bien approfondies, elles leur feraient bientôt acquérir la pureté, qui consiste dans le détachement de tout ce qui pourrait les empêcher d'être tout à Dieu ; parce que l'oraison bien faite porte à l'humilité, à la confusion de ses défauts et à l'éloignement de tout ce qui peut souiller le cœur, afin de nous unir ensuite plus étroitement à Dieu, seconde chose en quoi consiste la sainteté et qui ne s'acquiert que par l'exercice de l'oraison.

En effet, comme Dieu est la sainteté même, qui sanctifie tout ce qui l'approche et tout ce qui lui est consacré, il est constant que celui qui s'en approchera de plus près et qui s'y unira plus étroitement, sera plus parfait et plus saint. Or, il n'est pas moins constamment vrai que c'est par la prière mentale que se fait cette intime union avec Dieu, puisque c'est elle qui nous tient en sa présence, qui nous fait penser à lui, l'entretenir familièrement, traiter et converser avec lui comme si nous le voyions de nos yeux, ainsi que saint Paul rapporte du grand législateur Moïse : *Invisibilem tanquam videns sustinuit* (Hebr., XI) ; et certes il ne faut qu'entendre saint Chrysostome sur ce sujet qu'il a divinement traité, pour avouer que c'est par le moyen de cet exercice qu'on nous commençons à jouir sur la terre du bonheur que les saints possèdent dans le ciel, et que c'est avec cet avantage que nous pouvons sans cesse nous élever à un plus haut degré de perfection ; que nous pouvons aller de lumière en lumière, de vertu en vertu, avancer toujours et faire continuellement de nouveaux progrès. Car si dans la conversation des personnes d'une sagesse et d'une prudence consommée on se forme l'esprit de plus en plus, si l'on acquiert de la science avec les personnes savantes, si l'on devient vertueux en pratiquant les gens de bien, cette fréquente et ordinaire communication avec Dieu nous rend aussi plus semblables à Dieu.

C'est ce qui fait qu'on a vu quelquefois des personnes simples, sans étude et sans speculation, avoir plus de lumières et de plus

hautes connaissances de nos mystères que les plus grands théologiens du monde ; ensuite de quelles ardeurs le cœur n'est-il point enflammé ? Car c'est la différence des lumières que l'on puise dans l'entretien avec Dieu, et de celles que l'on acquiert par l'étude et par le travail ; que celles-ci sont ordinairement stériles, enflent le cœur, le remplissent d'un orgueil secret, on du moins ne le rendent pas toujours plus saint ; mais celles que Dieu communique dans l'oraison, en découvrant ses grandeurs, nous font connaître notre bassesse et notre néant : elles nous échauffent le cœur en nous éclairant l'esprit ; enfin, elles nous unissent à Dieu de toutes les puissances de notre âme, pour n'avoir plus d'autre volonté que la sienne, plus d'autre amour que pour lui, ni d'autres desirs que de lui plaire ; et voilà ce qui fait la véritable dévotion, dont on parle tant et que si peu connaissent, l'union avec Dieu, l'attachement à son service, un dévouement entier à tous ses intérêts, en sorte qu'on ne cherche que Dieu, qu'on rapporte tout à Dieu, qu'on n'a en vue que de procurer sa gloire, et de lui rendre service par une prompte charité que l'on n'acquiert que dans la communication avec lui.

Il se fait en nous dès cette vie par l'oraison, dit saint Chrysostome, quelque chose d'approchant, de ce qui se fait dans le ciel : elle nous unit à Dieu, elle produit en nous une ressemblance de sainteté par la communication d'un même esprit, d'un même cœur, des mêmes sentiments et des mêmes affections ; de sorte que si saint Augustin nous assure que celui-là sait bien vivre qui sait bien prier, l'on peut bien ajouter sans crainte, que celui-là vit en saint et en homme parfait, qui s'adonne à l'oraison, et qui en fait son occupation principale.

Or, chrétiens, quand je parle d'union avec Dieu, et que je dis que l'oraison est comme le lien qui nous y attache, je n'entends point parler de ce haut degré de contemplation, où Dieu élève quelques âmes qui semblent mener une vie plus divine qu'humaine, ni de ces manières d'oraisons sublimes et extraordinaires dont parlent les mystiques et qu'ils s'efforcent inutilement de nous faire comprendre. Ce sont des faveurs que Dieu fait à qui il lui plaît, qu'on ne doit pas même souhaiter et dont l'on ne peut donner de règles ; mais j'entends par cette union ce que tout le monde peut comprendre, qu'on aime Dieu ardemment, qu'on se conforme et qu'on se soumet à toutes ses volontés, qu'on reçoit de bon cœur tout ce qui nous arrive de sa part, qu'on se donne en un mot et qu'on se consacre entièrement à son service, comme si l'on n'avait qu'un même cœur et qu'un même esprit avec lui, ainsi que dit saint Paul, *Qui adhæret Domino, unus spiritus est cum eo.* (II Cor., VI.)

Car c'est encore en cela que consiste cette sainteté consommée, où l'on n'arrive que par le moyen de l'oraison, laquelle nous porte, en troisième lieu, à toutes les bonnes

actions qui rendent les hommes saints ; car c'est la fin et le fruit de l'oraison qui ne doit pas s'arrêter à la connaissance des vérités qu'on y découvre, mais qui doit faire ensuite passer à la pratique des maximes chrétiennes que l'on y a méditées et dont on a l'esprit tout pénétré. C'est ce que l'on voyait dans les premiers chrétiens qui composaient l'Eglise naissante ; ils s'assemblèrent dans le même logis pour y attendre la venue du Saint-Esprit, qu'ils attirèrent par leurs ferventes prières ; et en étant tout remplis ensuite, c'est-à-dire ayant l'esprit éclairé des lumières de cet esprit et le cœur embrasé de ses ardeurs, ils en donnèrent des marques au dehors par leurs actions, selon ces paroles de l'Evangile : *Ille testimonium perhibebit de me, et vos testimonium perhibebitis.* (Joan., XV.) Leur charité s'embrasait donc par l'oraison, et l'oraison donnant une nouvelle ardeur à leur charité, leurs œuvres en rendaient ensuite témoignage devant les hommes ; car les uns confessaient le Fils de Dieu devant les juges, et dans les tribunaux où ils étaient cités ; les autres vendaient leurs héritages et en apportaient le prix aux pieds des apôtres, pour le distribuer aux pauvres, et les autres passaient leur vie dans les travaux apostoliques : il n'y avait rien de si rude ni de si anstère dans le christianisme qu'ils n'embrassassent courageusement, animés d'une sainte ferveur qu'ils puisaient dans l'oraison : aussi ne l'interrompaient-ils que pour s'employer aux exercices de la charité, à quoi les portait cette oraison même, sans laquelle on ne marche que lâchement dans le service de Dieu.

Que si c'est l'oraison qui fait de la sorte les hommes saints, en les portant à toutes les actions de vertu, c'est aussi ce saint exercice qui les entretient en cette ferveur, en cette sainte disposition d'esprit, et qui les y fait persévérer. Ce qui faisait dire au grand saint François, que sans l'oraison l'on ne peut faire nul progrès dans la sainteté, mais aussi qu'avec l'oraison il n'y a point de si haut degré de vertu et de perfection auquel on ne doive prétendre, parce que c'est de là que l'on tire les forces et le secours du ciel pour remplir tous les devoirs et toutes les obligations de son état. C'est cette divine onction qui adoucit toutes les peines qui se trouvent au service du Seigneur et qui en rend même le joug doux et agréable ; c'est ce qui nous fait courir, comme parle le Prophète, dans la voie des commandements et des conseils de l'Evangile, et par conséquent ce qui nous fait avancer dans la perfection et dans la sainteté. Ainsi je ne m'étonne plus si les gens du monde sont si faibles pour le bien, s'ils tombent si aisément dans le péché et s'ils s'en relèvent avec tant de difficulté : enfin s'ils trouvent tous les exercices de piété et tous les devoirs du christianisme si gênants, c'est non-seulement parce qu'ils ne demandent pas les grâces par la prière, mais encore parce qu'ils ne goûtent point les dou-

ceurs de l'oraison, et qu'ils ne ressentent point cette onction qui facilite tout, et qui fait même trouver du goût et du plaisir à tout ce qu'il y a de plus rude et de plus fâcheux dans la pratique de la vertu.

CONCLUSION.

Enfin, si vous me demandez pourquoi il y a aujourd'hui si peu de saints sur la terre, je vous répondrai avec le Prophète, que c'est parce qu'il y a peu de personnes d'oraison, c'est-à-dire peu qui méditent les grandes vérités de notre religion, vérités qui seraient capables d'élever les hommes à la plus haute sainteté, s'ils les avaient souvent dans l'esprit et s'ils les approfondissaient par une sérieuse méditation. *Defecit sanctus, quoniam diminuta sunt veritates a filiis hominum.* (Psal. XI.) Aussi l'Eglise n'a-t-elle point de plus puissant moyen à présenter à ses enfants pour devenir saints que cette oraison, l'exercice le plus ordinaire des premiers chrétiens et la nourriture dont elle leur entretenait l'esprit de sainteté que le sang du Sauveur, encore tout bouillant, leur avait communiqué. Mais qu'est devenu ce temps heureux ! Faut-il s'étonner si la corruption s'est si fort glissée dans le christianisme, puisque cet exercice est presque inconnu parmi les gens du monde ? car qui voyez-vous qui s'y applique ? est-ce cette femme mondaine qui demeure au lit toute la matinée, qui passe le reste du jour en visites et en conversations agréables, et une grande partie de la nuit au jeu ou à courir les assemblées ? Où trouverait-elle du temps pour méditer ? et comment cette vie molle et sensuelle s'accorderait-elle avec la méditation des choses divines ? Elle croit avoir beaucoup fait, si elle peut se contraindre à faire quelque légère prière le soir et le matin et à assister au sacrifice divin les jours d'obligation. Seront-ce les gens d'affaires ? ils ont l'esprit trop occupé, les uns de leur négoce, les autres de leurs procès, les autres de leurs intrigues, et il semble que ce soit se moquer que de leur parler de faire oraison ; ne seront-ce point les artisans ou les personnes qui mènent une vie plus tranquille dans leur ménage et dans le soin de leur famille ? ils me répondront que je ne connais pas leurs embarras, qu'il y a mille choses qui les en détournent, mille accidents à quoi il faut mettre ordre, des enfants et des domestiques sur qui il faut veiller. Ces dévotions, diront-ils, ne nous regardent point, et ne sont pas faites pour nous : de sorte que cet exercice, qui est le moyen de devenir saint, n'est plus que pour le clergé, et pour quelques personnes dévotes qui même ont à soutenir les railleries, la censure et souvent les médisances et les calomnies, à quoi la dévotion est exposée aujourd'hui par un artifice tout visible de l'ennemi de notre salut et de la sainteté, lequel met tout en œuvre pour nous détourner d'une pratique qui nous y conduirait inmanquablement.

Pour cela, me direz-vous, il faudrait sa-

voir comment il faut méditer et faire oraison. Mais si je puis gagner sur vous de vous y porter par l'intérêt de votre salut, le Saint-Esprit qui prie et qui demande pour nous, comme assure l'Apôtre, et qui s'appelle dans l'Ecriture un Esprit de prières, vous instruira bientôt sur ce point, outre qu'on en a fait un art et une science, et que tous les livres de dévotion ne parlent presque d'autre chose. Le seul avis que j'ai à vous donner sur ce sujet, est de ne point vous jeter d'abord dans ces contemplations sublimes où Dieu élève les âmes choisies, et de n'affecter point ces nouvelles méthodes, qui prétendent laisser agir l'Esprit de Dieu, sans rien faire de nous-mêmes. La plus sûre et la plus ordinaire est d'employer les puissances de notre âme sur un sujet, c'est-à-dire sur un mystère, sur une vérité, sur une maxime de l'Evangile, en rappeler le souvenir, en concevoir les raisons, en pénétrer l'importance par les raisonnements ; ensuite prendre des résolutions conformes et en tirer les conséquences nécessaires. Toute la peine est dans l'application qu'il y faut apporter, avant que d'en avoir pris l'habitude ; ce qui fait que de tous les exercices de piété, qui sont dans la religion chrétienne, celui-ci passe constamment pour le plus difficile, à cause du recueillement et de l'attention d'esprit qui y sont nécessaires. Mais aimons Dieu véritablement, ayons une haute estime des choses divines et un désir de notre salut et de la sainteté à laquelle tout le monde doit aspirer, et nous ferons de cet exercice, que nous regardons maintenant comme le plus gênant, la plus douce consolation de cette vie et le moyen d'acquérir le bonheur éternel, et un haut degré de gloire dans le ciel que je vous souhaite, etc.

SERMON LXXXVIII.

SUR L'AMOUR QUE DIEU NOUS A TÉMOIGNÉ EN NOUS DONNANT SON SAINT-ESPRIT.

Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret. (Joan., XXX.)

Dieu a tellement aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique.

Il n'y a rien, Messieurs, de plus capable de gagner le cœur, que de le prévenir par quelque signalé bienfait, ni de moyen plus puissant pour se faire aimer, que d'aimer le premier. C'est pourquoi l'Eglise, non-seulement nous rappelle en ce jour le dernier effort de l'amour d'un Dieu, dans le don qu'il nous a fait de son divin Esprit, mais encore le joint avec l'Incarnation du Verbe, qui est la source et le principe de tous les autres dons, comme dit l'Apôtre, *quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit?* (Rom., VIII.) C'est comme si elle voulait dire que la bonté et la miséricorde de Dieu n'a pas été épuisée, lorsque, par une charité immense, il nous a donné ce Fils unique, quoiqu'il semble qu'il n'ait pu la porter plus loin, mais qu'il nous fait encore un autre présent qui ne le cède point au premier, puisque cet Esprit-Saint lui est égal en tout,

et qu'il épuise la fécondité des deux divines personnes, afin de nous piquer de générosité et de reconnaissance envers un Dieu qui nous a tout donné : *sic Deus dilexit mundum*.

En effet, un Dieu était déjà venu sur la terre, et s'était fait semblable à nous, afin de nous attirer à lui par cette ressemblance ; de là il était monté sur la croix pour y verser tout son sang et nous ouvrir son cœur après sa mort, afin de nous découvrir la grandeur de sa charité, et voir si nous serions plus sensibles à ses bienfaits ; avant que de partir de ce monde, il s'était mis dans l'adorable sacrement de l'autel, afin de faire de plus fortes impressions sur notre esprit par sa présence ; mais comme le cœur des hommes ne s'était point encore rendu, voici le dernier effort et la dernière profusion de son amour, c'est de nous donner son Esprit, qui est son cœur et son amour même. Ce qui me fait dire, chrétiens, qu'il ne nous a pas donné un moindre témoignage d'amour dans ce second présent que dans le premier, puisque dans tous les deux c'est un Dieu qui nous est donné, et qui nous est donné dans les mêmes vues et pour le même dessein. Ne séparons donc point l'un de l'autre, mais tâchons plutôt d'en faire un juste parallèle, afin qu'étant réunis ensemble comme deux brasiers ardents, ils nous enflamment d'une charité pure et nous inspirent de plus tendres sentiments de reconnaissance.

Pour cela, j'ai dessein de vous faire voir dans la première partie, que Dieu ne nous a pas moins témoigné d'amour en envoyant son Saint-Esprit, que lorsqu'il nous a donné son propre Fils, et qu'on doit dire de tous les deux, *sic Deus dilexit mundum* ; c'est jusqu'à cet excès que Dieu a aimé les hommes. Et dans la seconde, je tâcherai de vous montrer que la plupart des hommes n'ont pas plus de reconnaissance pour ce nouveau présent qu'ils en ont eu pour le premier, puisqu'ils ne traitent pas ce divin Esprit avec moins de mépris, moins d'outrages, ni moins d'indignité qu'ils ont traité le Fils de Dieu. Ce sera le partage de ce discours. Le premier point nous instruira de la grandeur du bienfait que nous recevons encore tous les jours ; et le second, de la manière dont nous devons le reconnaître. Demandons pour ce sujet les lumières du ciel par l'intercession de la Mère du Verbe incarné et de l'épouse du Saint-Esprit, en lui disant avec l'ange : *Ave, Maria*.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour mieux concevoir et pour rendre plus utile le parallèle de ces deux grands mystères de notre foi, savoir l'Incarnation du Verbe et la venue du Saint-Esprit, que l'évangile de ce jour semble nous mettre devant les yeux comme deux effets du même amour d'un Dieu, il faut se souvenir, Messieurs, que les trois augustes personnes de l'adorable Trinité ont agi de concert dans l'ouvrage de notre salut, et que n'ayant qu'une même volonté, un même cœur, un même désir, elles n'ont eu aussi qu'une même fin, qui est de nous rendre éternellement

heureux. Or, ces trois divines personnes en ayant formé le dessein de toute éternité, elles se sont servies pour cela de deux moyens que le Verbe éternel et le Saint-Esprit ont voulu exécuter par eux-mêmes, afin de partager entre eux la gloire d'avoir réparé avantageusement notre perte ; ces deux moyens sont notre rédemption et notre sanctification. Le Fils de Dieu est venu au monde pour nous racheter en se faisant semblable à nous, afin de nous rendre semblables à lui ; et le Saint-Esprit est descendu pour mettre les derniers traits à cette ressemblance, par l'infusion de la grâce et par la charité qu'il a répandue dans nos cœurs ; l'un nous a mérité le souverain bien où nous aspirons, et l'autre nous a donné droit d'y prétendre, par l'adoption divine qui nous fait enfants de Dieu ; l'un nous a acquis le ciel par son sang, et l'autre nous y conduit par ses dons, par ses grâces et par ses lumières ; en un mot, l'un a commencé ce grand ouvrage de notre salut, et l'autre y a mis la dernière main ; d'où j'infère que ce second bienfait n'est pas moindre que le premier, nous en sommes également redevables à Dieu, et qu'il doit exciter dans nos cœurs les mêmes sentiments de reconnaissance et d'amour ; et cela pour trois raisons, lesquelles étant bien pénétrées, ne peuvent manquer de nous les inspirer.

La première est que l'un et l'autre nous étant donnés pour le même dessein, nous sont par conséquent donnés avec le même amour, *sic Deus dilexit mundum* ; de sorte que nous pouvons dire avec saint Paul, que c'est par le même excès de la charité d'un Dieu qui est riche en miséricordes, que nous avons été vivifiés, de morts que nous étions par le péché, et que les deux divines personnes ayant également contribué à nous rendre cette vie divine et surnaturelle, nous sommes également obligés à toutes les deux de cet incomparable bienfait.

Sur quoi, Messieurs, je vous prie de remarquer qu'il faut juger de la charité immense que Dieu a eue pour nous tout autrement que de l'amour que nous avons nous-mêmes pour lui ; car Dieu ne juge point de la grandeur de notre amour par la qualité du présent que nous lui faisons, mais par le principe d'où il part, qui est le cœur ; c'est-à-dire qu'il n'a pas tant d'égard à la chose qu'on lui offre qu'à la manière et à l'affection avec lesquelles on la lui offre ; mais, dans les présents que Dieu nous fait, il faut mesurer la grandeur de son amour par la grandeur de ses dons ; car c'est ce que nous veut dire le disciple bien-aimé par ces paroles de notre évangile : *sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret*. C'est ainsi qu'il a aimé le monde ; c'est jusqu'à ce surprenant excès que son amour est arrivé que de nous donner son propre Fils. Nous jugeons de la cause par ses effets, parce que nous ne pouvons la connaître autrement ; au lieu que Dieu juge de notre amour par la cause, qui est le cœur qu'il voit, et dont il connaît tous les mouvements ; nous ne

laisserons pas pourtant de joindre ensemble la cause et l'effet de cette charité divine, pour nous imprimer une plus vive idée de la bonté et de la miséricorde d'un Dieu à notre égard dans ces deux présents que Dieu nous a faits, je veux dire de son Fils et de son Saint-Esprit; le présent donc est égal, puisque l'un et l'autre est un Dieu qui nous est donné; mais l'amour avec lequel il les donne, porte aussi les mêmes caractères qui nous en marquent la grandeur.

Car premièrement, c'est dans tous les deux un amour de prévention, n'ayant trouvé aucun fondement ni aucun mérite de notre côté, ni dans notre fond, qui ait pu porter un Dieu à cette libéralité; l'Apôtre le dit expressément du premier bienfait : *Cum adhuc peccatores essemus, ipse pro nobis mortuus est, ipse prior dilexit nos* (Rom., V); lorsque nous étions ses ennemis, lorsque nous ne méritions que sa haine et ses vengeances, c'est alors qu'il a pensé à nous, qu'il nous a voulu faire ressentir les effets de sa miséricorde; et enfin c'est alors qu'il nous a aimés par une pure bonté, en nous donnant son Fils unique; que si cette amoureuse prévention de sa part relève tellement la grandeur et l'excellence de ce premier présent, je dis qu'elle n'éclate pas moins dans le second, lorsqu'il nous a donné son Saint-Esprit; car sans parler de cette mission générale, par laquelle il descendit sur les apôtres au jour de la Pentecôte, je ne touche que la venue particulière de ce même Esprit dans nous-mêmes, par ses grâces et par ses dons, puisque c'est la manière dont nous le recevons.

C'est un amour de prévention, parce qu'il nous vient trouver souvent lorsque nous y pensons le moins, souvent même lorsque nous sommes les plus éloignés et les plus indignes de cette faveur; car c'est de là que la grâce tire son nom, et elle cesserait d'être grâce, si elle ne nous prévenait; c'est pour cela que saint Paul l'appelle gratuite, particulièrement quand il s'agit de ce qu'on appelle première grâce et de la justification du pécheur. Hélas! bien loin de la mériter et bien loin qu'il y ait rien en nous qui la puisse attirer, nous sommes positivement indignes de cet amour, de cette visite, de ce bienfait, et Dieu ne trouve en nous que des obstacles au bien qu'il veut nous procurer; cependant il frappe à la porte de notre cœur, et emploie les sollicitations les plus pressantes pour nous obliger de le lui ouvrir, et de lui permettre, pour ainsi dire, qu'il le remplisse de ses biens; prévention surprenante de l'amour d'un Dieu! quelle marque plus visible de l'excès de son affection, que de témoigner un si ardent désir de se donner à nous? Si l'amour que le Verbe incarné a eu pour les hommes a été si admirable, d'être venu sur la terre lorsqu'ils le connaissaient le moins, ou plutôt lorsqu'ils étaient ensevelis dans les plus épaisses ténèbres de l'infidélité, et dans le plus profond oubli de leur salut; divin Esprit! n'est-ce pas encore la même prévention dont vous usez envers

chacun de nous, de nous venir rechercher le premier par vos grâces et par vos saintes inspirations? car enfin, qui sommes-nous, pour user à notre égard d'une si aimable condescendance? et, dans cette vue, ne puis-je pas m'écrier avec votre prophète : *Quid est homo quod memor es ejus? aut quid apponis erga eum cor tuum?* (Psal. VIII; Job, VII.)

S'il y avait quelque chose en nous qui nous pût attirer cette faveur, elle viendrait de vous, et il faudrait la compter entre vos bienfaits, puisque nous n'aurions pas eu la même pensée de la demander si vous ne nous l'aviez inspirée, et si vous ne demandiez pour nous ce que vous-même vous nous accordez, comme assure l'Apôtre : *Postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus*. (Rom., VIII.) Ainsi, votre amour nous prévient en toutes les manières; et comme vous êtes l'amour essentiel, c'est par vous que Dieu nous aime le premier, comme c'est par vous que nous l'aimons réciproquement. Dieu, en nous aimant, produit son Saint-Esprit, mais c'est le Saint-Esprit qui produit l'amour par lequel nous aimons Dieu, que nous ne pouvons aimer d'une charité surnaturelle sans qu'il nous en donne l'habitude, sans qu'il nous y excite et sans qu'il nous prévienne par un amour singulier qu'il a pour nous.

Mais que dis-je, chrétiens, qu'il nous a prévénus le premier? cette prévention a été de toute éternité, puisqu'il nous a aimés avant tous les siècles, comme il a bien voulu nous le faire savoir par un prophète, *in charitate perpetua dilexi te* (Jerem., XXXI); et ce qui est surprenant, mais ce qui est très-véritable, c'est du même amour dont Dieu s'aime lui-même qu'il nous a aimés le premier; de sorte qu'au lieu qu'en nous donnant son Fils, il nous a seulement donné un témoignage de son amour, ici en nous donnant son Saint-Esprit, il nous a donné son amour même, afin de nous faire ses enfants; c'est la manière dont parle le disciple bien-aimé : *Videte qualem charitatem dedit nobis Deus, ut filii Dei nominemur et simus*. (I Joan., III.) Vous voyez donc que de ce côté-là le bienfait est parfaitement égal, puisque, outre l'égalité qui est entre leurs perfections et leur nature, l'un et l'autre nous sont encore donnés avec le même amour, *sic Deus dilexit mundum*.

Mais ce n'est pas seulement un amour de prévention, c'est, en second lieu, un amour de préférence, qui n'a pu être fondé sur notre mérite ni sur l'estime particulière qu'il faisait de nous, comme l'est ordinairement l'affection qui nous fait préférer une personne à une autre; cette préférence et ce choix sont encore venus de lui seul sans y être porté ni déterminé par aucun autre motif que par sa propre bonté; cette préférence a paru à la vérité dans l'Incarnation, non-seulement à l'égard du peuple juif parmi lequel Jésus-Christ a voulu prendre naissance, mais encore à l'égard de tous les hommes, qu'il a préférés aux anges, en ac-

cordant aux uns une ressource après leur péché, et la refusant aux autres, qu'il a abandonnés à leur propre malheur : *Si peccantibus angelis non pepercit* (II *Petr.*, II), comme parle le Prince des apôtres. Or, c'est sur cette préférence que les saints Pères se récrient, et c'est ce qui nous fera louer et reconnaître éternellement les miséricordes de Dieu envers nous : *Misericordias Domini in æternum cantabo*. (*Psal.* LXXXVIII.)

Faites-y, dès maintenant, un peu de réflexion, mon cher auditeur, car je crains que vous n'ayez pas pour cette préférence toute l'estime ni toute la reconnaissance que vous en devez avoir ; concevez donc et pénétrez-vous bien que, dans le bienfait de notre Rédemption, Dieu a préféré l'homme à l'ange, qui est une créature incomparablement plus parfaite, et dont la conservation semblait, par conséquent, devoir intéresser davantage la divine majesté. Si nous considérons le péché que ces malheureux commirent, nous les trouverons également criminels, et même il semble que le péché de l'ange était plus digne de pardon, puisque ce n'était qu'une pensée et une simple complaisance dans ses propres perfections sans en rendre la gloire à Dieu ; au lieu que l'homme viola le commandement exprès de son Créateur, et affecta de lui devenir semblable, lorsqu'à peine il était sorti de ses mains, formé de boue et du limon de la terre ; et cependant quelle inégalité dans le cœur de Dieu à l'égard de l'un et de l'autre ! Il n'a jamais eu le moindre sentiment de compassion pour le malheur de l'ange rebelle, et, dans l'instant même, il l'a condamné à une éternité de supplices, pendant qu'il a fait miséricorde à l'homme et l'a aimé après son crime jusqu'à se faire homme comme lui et à verser tout son sang pour le laver et pour le rétablir : *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret*. Cette préférence qu'il a faite de nous, chrétiens, a donc été un effet de son seul amour, puisque si quelque chose l'eût pu porter à faire plutôt grâce à l'un qu'à l'autre, sans doute que la dignité de l'ange aurait prévalu ; car si Dieu avait eu en cela quelque égard à l'intérêt de sa gloire, comment l'ange, plus excellent et plus parfait, eût-il pu lui en procurer davantage ? Or, cette marque si éclatante de l'amour d'un Dieu envers les hommes n'est-elle pas capable de gagner notre cœur, et ne mérite-t-elle pas une reconnaissance éternelle ?

Mais je ne crains point de dire que cette préférence ne se remarque pas moins dans le don qu'il nous a fait de son Saint-Esprit, préférence, dis-je, non sur les anges, mais sur tant de milliers d'autres hommes qui n'ont point reçu ce don précieux, puisqu'il y en a à qui il se communique par des grâces spéciales et qu'il éclaire de ses lumières, pendant qu'il en laisse d'autres dans les ténèbres et dans l'aveuglement de leurs péchés. Ce choix se fit remarquer d'abord quand il descendit visiblement la

première fois en la solennité de cette fête, car il ne descendit pas sur tous ceux qui étaient dans la ville de Jérusalem, mais seulement sur ce petit nombre d'apôtres et de disciples qui étaient renfermés dans le cénacle ; de même il n'éclaire pas aujourd'hui tous les hommes des mêmes lumières, il ne répand pas les mêmes grâces dans tous les cœurs (car c'est la manière dont il vient, et dont il se donne à nous présentement) ; il a révélé à quelques-uns les mystères de la foi et les a appelés à la connaissance du vrai Dieu, pendant qu'il en a laissé d'autres dans les ténèbres de l'infidélité ; il fait des grâces et des faveurs aux uns, qu'il refuse aux autres, qui sont dans un égal besoin et dans une pareille impuissance de les mériter ; ce qui fait dire au saint Roi-Prophète : *Non fecit taliter omni nationi, et judicia sua non manifestavit eis* (*Psal.* CXLVII) ; il n'a pas eu les mêmes égards pour tout le monde ; et la préférence qu'il nous a donnée sur des nations entières est une marque incontestable d'un amour tout particulier.

Or, ce choix, chrétiens, cette préférence, cet amour spécial vous paraît-il moins surprenant et moins avantageux dans ce second présent que dans le premier ? Le Fils de Dieu est venu pour sauver tous les hommes, il a prêché pour tous, il est mort pour tous. Quoiqu'il y ait des personnes choisies par préférence aux autres, qui ont plus de part au bienfait de cette rédemption générale, j'en dis ici de même, comme c'est par le Saint-Esprit que les grâces, qui sont les moyens du salut, se répandent sur les hommes, et que les grâces sont une application différente des mérites et du sang du Sauveur ; ce divin Esprit use aussi de préférence, car il se communique plus abondamment et avec plus de réserve aux uns qu'aux autres, ainsi que dit le Fils de Dieu lui-même : *Spiritus ubi vult spirat*. (*Joan.*, III.) Quand donc nous faisons réflexion sur la multitude des grâces que nous avons reçues et que nous recevons encore tous les jours, quand nous faisons réflexion sur notre vocation à la foi, sur les lumières dont il a éclairé notre esprit pour nous rappeler à Dieu, lorsque nous nous souvenons qu'il nous a pressés et sollicités cent et cent fois de revenir de nos égarements ; qu'il nous a rendu la grâce de l'adoption que nous avions perdue, ce sont des faveurs qu'il nous a faites par préférence à tant d'autres qui n'en étaient pas plus indignes ; et cette préférence est une marque d'autant plus infail- lible de son amour que ce bienfait s'étend à moins de personnes, puisque c'est avoir eu des égards pour nous qu'il n'a pas eus pour le reste des hommes.

Ce qui me fait dire, en troisième lieu, que l'amour que Dieu nous a témoigné en nous donnant son Saint-Esprit n'est pas seulement un amour de prévention et de préférence, mais encore un amour sans intérêt, aussi bien que dans le don qu'il nous a fait de son propre Fils, *sic Deus dilexit mundum* ; car, Messieurs, quand Dieu aurait laissé

périr les hommes sans les racheter, comme il a abandonné les anges à leur propre malheur, en aurait-il été moins grand, moins heureux? Indépendant qu'il est de ses créatures dans son être et dans son bonheur, il n'y aurait rien perdu; et pour ce qui regarde sa gloire extérieure, qui est son bien qu'il ne peut souffrir qu'on lui usurpe, ne se la pouvait-il pas procurer par mille autres différentes manières?

Or, si en nous donnant son Fils et avec lui en nous donnant tout le reste, comme nous avons déjà dit avec l'Apôtre, il nous a aimés d'un amour si désintéressé, il faut le dire avec autant de raison du présent qu'il nous fait de son Saint-Esprit; parce qu'en nous donnant cet Esprit-Saint, pour être le principe de notre adoption, il n'a pas fait comme les hommes, qui ont souvent adopté d'autres hommes pour leurs enfants par une pure indigence et pour suppléer au défaut de la nature qui ne leur en avait point donné de véritables; mais Dieu a un Fils égal à lui-même, engendré dans les splendeurs des saints, lequel est l'image vivante de sa substance et de ses perfections infinies; c'est donc une pure bonté qui l'a porté à se communiquer à nous en toutes manières, jusqu'à nous élever à la participation de sa nature même, ce qu'il a fait par l'infusion de la grâce et de la charité, dont saint Paul nous assure que le Saint-Esprit est l'auteur : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis (Rom., V)*; ce don et cette adoption divine comprennent toutes les autres faveurs de cet Esprit-Saint, et quoiqu'il y ait des dons particuliers qu'on appelle gratuits, on peut dire qu'ils le sont tous en ce sens qu'il nous les donne sans intérêt de son côté et par une pure libéralité, qui nous rend riches en Dieu et de Dieu même, comme parle l'Évangile, parce que, possédant ce divin Esprit, nous avons la source de toutes les grâces et de tous les biens que nous pouvons espérer, et qu'à proprement parler il n'y a point d'autres biens qui méritent ce nom en cette vie que la grâce, qui nous rend agréables aux yeux de Dieu et qui fait notre beauté, notre bonheur et toutes nos richesses.

Or, comme la grâce, particulièrement celle qui nous justifie, nous est toujours donnée gratuitement sans la pouvoir mériter, aussi bien que la grâce actuelle par laquelle Dieu nous rappelle à son service, après que nous nous en sommes éloignés, se peut-il trouver un amour plus désintéressé? Aussi y a-t-il cette différence entre l'amour dont Dieu s'aime lui-même et l'amour dont il aime les hommes, quoique ce soit le même acte de la volonté, que le premier est un amour nécessaire, parce que la connaissance qu'il a de ses perfections infinies l'oblige indispensablement de s'aimer, sans pouvoir arrêter ni suspendre cet amour qui ne vient pas de son choix; mais quand il nous donne son Saint-Esprit pour nous exciter à l'aimer, c'est librement et sans intérêt, parce qu'il

se peut passer de notre amour, et quand il le recherche et qu'il le demande avec tant d'empressement, c'est encore une nouvelle marque et un nouvel effet de son amour, puisque, pour cela, il faut que ce soit le Saint-Esprit même qui nous excite à cet amour et qui en soit le principe. Ce qui nous doit donner d'autant plus d'admiration de sa bonté et de sa charité immense, qu'elle est plus désintéressée et que cet amour est la source de tout notre bonheur.

Que si vous voulez maintenant savoir par lequel des deux présents sa charité, qui est immense en elle-même, éclate davantage à notre égard, c'est ce qui ne se peut décider; je dis seulement que tous les deux n'ayant eu qu'une même fin de travailler à notre salut, tous les deux y ont également contribué; que l'incarnation du Verbe est l'ouvrage du Saint-Esprit, comme l'Église le reconnaît dans le symbole de notre foi : *qui conceptus est de Spiritu sancto*, et que la venue du Saint-Esprit est le fruit et l'effet des mérites et des souffrances du Sauveur : *Spiritus sanctus, quem ego mittam vobis (Joan., XV)*, comme Jésus-Christ dit lui-même. Le Saint-Esprit a rendu témoignage du Fils de Dieu, en descendant visiblement sur lui à son baptême, afin d'autoriser sa mission et sa qualité de Messie, et le Fils de Dieu a rendu réciproquement témoignage du Saint-Esprit, en assurant ses apôtres de sa divinité et de son pouvoir; les desseins du Fils de Dieu ont été de nous mériter la grâce et de faire vivre le Saint-Esprit dans nos cœurs, et les desseins de cet Esprit divin sont de nous appliquer le fruit du sang, de la mort et des mérites du Sauveur; ou, si vous l'aimez mieux, le Saint-Esprit est venu pour achever ce que le Fils de Dieu a commencé, ce qui fait que Tertullien l'appelle *Vicarium Christi*, le substitut, le vice-gérant et celui qui a succédé au Sauveur. En quoi il semble que ce second bienfait ait cet avantage sur le premier, que, dans l'incarnation du Verbe, Dieu, à la vérité, a élevé toute la nature humaine par cette alliance; mais il n'a donné le titre de Fils qu'à un seul homme, au lieu que le Saint-Esprit communique par adoption cette même qualité à tous les hommes et qu'il ne tient qu'à eux d'être élevés par là à la plus haute dignité et au plus haut rang qu'ils pouvaient jamais espérer; c'est donc véritablement aimer les hommes et c'est leur donner la plus grande marque de son amour, puisque par là il les a prévenus, préférés et enfin aimés sans intérêt : *sic Deus dilexit mundum*; c'est ainsi que Dieu a aimé les hommes, aussi bien en leur donnant son Saint-Esprit que quand il leur a donné son propre Fils.

Après cela, chrétiens, qui n'aurait cru que les hommes recevraient ce présent avec toute la reconnaissance qu'ils lui doivent et qu'ils le regarderaient comme le plus grand bien qu'ils puissent attendre de la bonté et de la magnificence d'un Dieu? Mais hélas! il n'en est pas de la sorte, car si ce divin

Esprit nous est donné avec le même amour que nous fut autrefois donné le Verbe incarné et le Sauveur du monde, je veux vous faire voir maintenant qu'il n'est pas mieux reçu de la plus grande partie des hommes et qu'il en est aussi indignement traité. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quoique l'amour que Dieu a pour les hommes soit aussi ancien que celui dont il s'aime lui-même, et quoiqu'il vienne de la même source, ou, pour mieux dire, quoique ce soit le même amour, qui n'est différent que dans son objet, il faut pourtant avouer que cet amour cause des mouvements et des sentiments bien différents dans le cœur de Dieu, où il prend naissance; car en tant qu'il se termine à lui-même, il fait sa joie, ses délices et son souverain bonheur; mais en tant qu'il regarde les hommes, il a été la cause de ses travaux, de ses douleurs et de sa mort: voilà, chrétiens, une théologie qui vous paraîtra d'abord peut-être un peu mystique; mais permettez-moi de vous la développer et vous y découvrirez une morale et une instruction infiniment utiles pour la conduite de votre vie, et qui même éclaircira la pensée de l'apôtre saint Paul, qui parle du Saint-Esprit comme s'il était sujet à la tristesse, aux outrages des hommes et à la mort même.

En effet, je ne crains point de dire que ce divin Esprit, qui est donné aux hommes comme un esprit consolateur, pour les combler de biens et pour leur communiquer une vie surnaturelle et toute divine, est encore traité à peu près comme l'a été le Fils de Dieu sur la terre, où il fut, premièrement, méconnu, rebuté et méprisé des hommes: *In propria venit, et sui eum non receperunt* (Joan., I); où il fut, en second lieu, outragé et où il souffrit mille indignités de leur part, et où il fut enfin cruellement mis à mort, par ceux-là mêmes qu'il était venu sauver. Or, je dis que le Saint-Esprit, qui a comme succédé au Fils de Dieu et qui est venu mettre la dernière main à son ouvrage, est encore traité de la plupart des hommes avec la même ingratitude, puisque les uns le rebutent et refusent de le recevoir, comme on a rebuté le Fils de Dieu; les autres, après l'avoir reçu, le chassent indignement et lui font mille outrages, et les autres, enfin, lui donnent la mort par de nouveaux péchés; tout cela est conforme au langage de l'Apôtre, que je ne fais que vous expliquer.

Premièrement, il est rebuté des hommes, qui ne lui font pas un meilleur accueil que celui qu'ils firent au Sauveur, lorsqu'il vint demeurer parmi eux; en effet, ce divin Esprit vient encore tous les jours à nous, se présente à la porte de notre cœur et en sollicite l'entrée avec instance; mais il est méprisé et méconnu de la même manière, presque universellement de tout le monde. Nous voyons dans l'Évangile que tous les habitants de la ville de Jérusalem furent dans le trouble et dans l'émotion, quand

les niages y portèrent la nouvelle de la naissance du roi des Juifs, que personne ne se mit en peine de le venir trouver, qu'il n'y eut aucune députation, ni de la part des prêtres de la synagogue, ni de la part des grands de la cour, pour féliciter ce nouveau roi, bien loin de venir eux-mêmes en personnes lui rendre leurs hommages. De sorte qu'à la réserve de quelques pauvres pasteurs, le reste de la Judée ne s'en remua pas; ce qui a fait dire à son disciple bien-aimé qu'il fut négligé, rebuté et méprisé de son peuple, qui l'avait tant souhaité et qui l'attendait depuis tant de siècles: *et sui eum non receperunt* (Joan., I); or, n'est-ce pas, encore une fois, le même traitement qu'on fait aujourd'hui au Saint-Esprit?

Il vient à nous, à la vérité, sans bruit et sans éclat, et, pour ainsi dire, durant le silence de la nuit, mais nous ne laissons pas d'apercevoir ses lumières et il se fait assez connaître à nous par ses touches intérieures; mais l'Évangile, qui semble faire un parallèle de la venue de ces deux divines personnes, dit de celle-ci ce qu'il avait dit de la première: *Homines dilexerunt magis tenebras quam lucem* (Joan., III); ils préfèrent les ténèbres à la lumière et font, dans leur cœur, ce méprisant refus, qu'ils n'osent faire de bouche: *Recede a nobis, scientiam viarum tuarum nolimus* (Job, XXI); oui, grâces et inspirations du ciel, c'est en vain que vous me sollicitez de vous ouvrir mon cœur, car, quoique vous en soyez le maître, je vous en fermerai l'entrée. Divines lumières, qui nous éclairez si souvent, combien de fois refusons-nous de voir l'horreur de nos crimes, l'état déplorable de notre conscience, le malheur où nous sommes exposés que vous nous voulez faire connaître? *Recede a nobis*. Touches intérieures, instances et sollicitations pressantes, que de refus de notre part! que de mépris et que de rebuts! n'est-ce pas là traiter le Saint-Esprit comme l'on traita le Sauveur, lorsqu'il parut sur la terre? *et sui eum non receperunt*, et voilà, chrétiens, ce qui lui cause cette tristesse dont parle l'Apôtre: *Nolite Spiritum contristare*. (Ephes., IV.)

Il est vrai que ce divin Esprit est incapable de déplaisir, de tristesse et de douleur, puisqu'il est Dieu, et par conséquent essentiellement heureux de lui-même, sans qu'aucune cause étrangère puisse traverser sa joie ni suspendre pour un seul moment son bonheur infini; mais, tout impassible qu'il est et hors des atteintes de la douleur par sa nature, quoiqu'il soit même la source de la véritable joie par la propriété de sa personne, puisque le Sauveur même l'appelle l'Esprit consolateur, il s'attriste en quelque manière et s'afflige de notre propre malheur, dans le même sens que le texte sacré nous assure que Dieu fut touché de douleur et de repentir d'avoir créé l'homme, en voyant la multitude des crimes qui se commettaient sur la terre, c'est-à-dire, comme l'explique saint Ambroise, que Dieu, qui est incapable de changement et d'altération, et ensuite de

repentir, agit comme s'il eût été pénétré de douleur et d'un sensible déplaisir : *Tactus dolore cordis intrinsecus, delebo, inquit, hominem quem creavi a facie terræ (Genes., VI)* ; c'est, dis-je, dans ce même sens que le Saint-Esprit s'attriste et s'afflige de nos refus, du mépris que nous faisons de ses grâces, et des rebuts qu'il souffre de notre part, lorsqu'il nous prévient de mille faveurs.

Représentez-vous un souverain qui recherche d'amitié un de ses sujets, qu'il veut élever à une haute fortune, et qui souhaiterait en faire le plus intime de ses amis ; si, lorsqu'il met tout en œuvre pour le gagner, qu'il lui fait mille caresses, mille confidences, mille présents, mille largesses ; si enfin, lorsqu'il a un extrême désir de s'en voir réciproquement aimé, il n'en recevait que des rebuts et des mépris, quel sujet de regret cet ingrat ne lui donnerait-il point de voir toutes ses avances et toutes ses démarches inutiles, ses présents rejetés, ses caresses méprisées et tous les témoignages de son amour sans effet ? L'insensibilité de cet homme affligerait ce prince obligeant et lui causerait un chagrin qu'il aurait bien de la peine à dissimuler. Ah ! mon cher auditeur, c'est le même déplaisir que vous causez au Saint-Esprit, lequel dans l'Ecriture prend le nom d'époux de nos âmes, et qui en est effectivement le Seigneur et le souverain ; mais au lieu d'user de son droit et de son pouvoir absolu, pour en disposer selon sa volonté, il vent gagner notre cœur par amour, et pour cela il nous vient trouver, frappe à la porte de ce cœur ingrat et insensible, *sto ad ostium et pulso (Apoc., III)* ; il emploie les caresses les plus gagnantes, les présents les plus riches, les offres les plus avantageuses, les paroles les plus douces et les plus insinuant, jusqu'à se servir des termes des amants les plus passionnés ; et cependant il a le déplaisir de se voir souvent non-seulement refusé autant de fois qu'il se présente, mais rebuté, repoussé, méprisé, et de ne trouver que de l'indifférence et de la froideur de notre part ; n'est-ce pas lui donner un juste sujet de s'attrister, s'il était capable de douleur et de déplaisir ? *Nolite Spiritum contristare.*

Ce n'est pas là tout le mauvais traitement qu'il reçoit de la part des hommes ; car comme le Fils de Dieu n'en a pas seulement été méconnu et rebuté, mais encore outragé et traité avec toutes sortes d'indignités, d'affronts et de cruautés, ce divin Esprit ne reçoit pas moins d'outrages de même de la part des chrétiens, puisque l'Evangile m'apprend qu'il y a des péchés contre le Saint-Esprit, comme il y en a contre le Fils de l'homme ; que des pécheurs impies blasphèment contre l'un aussi bien que contre l'autre, et que tous les deux sont attaqués en leurs propres personnes par des offenses qui s'adressent à chacun en particulier, jusque-là que quelques-uns se sont étudiés à faire un juste rapport des injures et des outrages que l'on fait souffrir à l'un et à l'autre, comme d'être retenu captif, de souffrir la censure et la

condamnation de la doctrine qu'il a révélée à son Eglise, d'être postposé à quelque misérable créature, comme le Sauveur le fut à Barabbas.

Je crois, Messieurs, qu'il y aurait plus de ce qu'on appelle pensées pieuses que de solidité dans ce parallèle recherché avec trop d'artifice ; arrêtons-nous à ce qui est constant et à ce que ce même Esprit-Saint nous a révélé, qu'il y a des péchés qui l'attaquent plus particulièrement et qui sont contre sa propre personne : tels sont tous ceux qui sont opposés à la bonté de Dieu, laquelle, comme vous savez, est appropriée à ce divin Esprit ; de même qu'il y en a qui sont contre le Fils, à qui l'on attribue la sagesse, et ce sont d'ordinaire ceux où il entre plus d'ignorance que de malice ; et de même enfin qu'il y en a d'autres contre le Père, à qui la puissance semble plus propre, quoique toutes ces perfections soient les mêmes dans ces trois divines personnes ; c'est ce que saint Thomas explique dans ses *Commentaires sur l'Épître aux Romains* ; que si vous ajoutez à cette doctrine une autre vérité qui n'est pas moins constante ni moins universellement reçue, que le péché attaque, offense et outrage Dieu, quoique sa nature le mette hors des atteintes de la malice des hommes, et, comme parle le Prophète, quoique tous leurs efforts ne puissent atteindre jusqu'à son trône : *flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo (Psal. XC)*, je dis que le Saint-Esprit n'est pas moins maltraité et outragé que le fut le Sauveur, à qui nos péchés, dit saint Augustin, furent plus sensibles que ne le furent les fouets, les clous et les autres instruments de cruauté qui tirèrent le sang de son corps.

Car si les péchés qui sont plus directement contre le Saint-Esprit sont plus énormes, d'où l'Evangile même infère qu'ils ne se pardonnent point, c'est-à-dire bien plus difficilement que les autres ; et si quelques-uns même sont tout à fait irrémissibles, comme le désespoir de son salut et l'impénitence finale, parce qu'ils ôtent à la miséricorde tout moyen d'agir, en ôtant tout moyen aux pécheurs de les rétracter, ne s'ensuit-il pas que ce divin Esprit n'est pas moins indignement traité, et qu'il l'est même avec plus d'ingratitude, plus de malice et plus de fureur, puisque c'est d'outrager la bonté et la miséricorde même, et que ces péchés qui sont contre sa personne se commettent avec une volonté plus déterminée au mal et plus corrompue.

Il ne faut que rappeler dans notre pensée quels sont ces péchés contre le Saint-Esprit, pour juger de la grandeur des outrages qu'ils lui font : la présomption de la miséricorde divine, c'est-à-dire l'abus qu'on fait de la bonté de Dieu en l'offensant dans la vue qu'il est infiniment bon et que nous en obtiendrons aisément le pardon ; l'obstination et l'endurcissement par lesquels on s'affermi dans la volonté de persévérer dans le crime ; l'impénitence qui est une volonté arrêtée de ne s'en point repentir ; l'envie qu'on porte

aux grâces et aux biens spirituels que les autres ont reçus et qu'on voudrait leur pouvoir enlever; l'opiniâtreté avec laquelle on combat les vérités de la foi dont on a des convictions évidentes, et contre lesquelles on se roidit; la haine actuelle de Dieu, et enfin la défiance de sa bonté, et le désespoir qui ne laisse point de ressource dans cette vie ni dans l'autre. Autant donc que ces crimes sont horribles, autant sont-ils sensibles au Saint-Esprit qu'ils attaquent d'une manière toute particulière; ce sont des outrages qu'on lui fait et des traitements indignes qu'il reçoit de la part de ceux qu'il a comblés de ses plus grands biens, comme en reçut le Sauveur de la part des Juifs qu'il avait le plus obligés.

Je vois bien que vous me direz que ces sortes de péchés sont à la vérité plus énormes, mais aussi qu'étant plus rares il n'y a que les personnes aveuglées par leurs passions et vendues à l'iniquité, qui en viennent jusqu'à ces excès. Plût à Dieu, chrétiens, qu'ils fussent encore moins communs ! mais du moins on ne peut nier que, par un troisième traitement aussi indigne et aussi cruel que celui que les Juifs firent au Fils de Dieu, la plus grande partie des hommes en chassant de leur cœur l'Esprit-Saint après l'y avoir reçu, ne lui donnent la mort, et, comme parle encore saint Paul, ne l'étouffent et ne l'éteignent dans eux-mêmes : *Spiritum nolite extinguere* (1 *Thess.*, V); car c'est ce qui se fait par toutes sortes de péchés mortels, qui, en nous faisant perdre la grâce et la charité dont ce divin Esprit est le principe, et par lesquels il vit dans nous, lui fait par une suite nécessaire souffrir à lui-même une espèce de mort. Comme c'est le langage de tous les Pères et le sentiment universel de tous les chrétiens, je ne m'arrêterai pas à vous en déduire les preuves, je vous conjure seulement de bien concevoir l'indignité de ce traitement si injuste, si jamais vous venez à perdre la grâce par quelque péché; car alors, ami infidèle, vous trahirez votre ami en le livrant à son plus cruel ennemi et au vôtre en même temps; sujet rebelle, vous vous soulèverez contre votre roi et votre souverain que vous chasserez de son trône; enfant dénaturé, vous donnerez le coup de la mort au père de qui vous avez reçu la vie.

C'est ce qui nous cause de l'indignation, quand nous pensons qu'il se trouve des personnes assez inhumaines et assez ingrates pour traiter indignement ceux à qui ils sont redevables de quelque insigne bienfait; mais nous ne faisons pas réflexion que nous commettons les mêmes indignités à l'égard d'un Dieu qui vit dans nous et qui en même temps nous donne la vie.

Si le démon s'appelle homicide dans l'Écriture, parce qu'il nous ravit la vie de la grâce : *Homicida ille erat ab initio* (Joann., VIII), quel nom méritons-nous, quand par un péché mortel nous nous l'ôtions à nous mêmes et que nous étouffons cet Esprit de vie qui nous la donnait ? *Nolite Spiritum*

extinguere; mort funeste pour nous, mais mort cruelle et indigne pour lui ! Est-ce là l'usage que nous faisons du plus précieux de tous les biens ? est-ce là la reconnaissance que nous marquons envers celui de qui nous avons reçu ces bienfaits incomparables ? Cette mort est funeste à notre égard, puisqu'elle nous expose à un malheur éternel que nous méritons dès ce moment; mais elle est honteuse à ce divin Esprit qui vivait en nous par le moyen de la grâce, parce que nous lui préférons un petit bien créé, une légère satisfaction ou quelque sordide intérêt, comme les Juifs aimèrent mieux sauver la vie à un infâme voleur qu'à l'auteur même de la vie, ainsi que le Prince des apôtres le leur reprocha quelque temps après; c'est une mort qui lui est infiniment sensible, puisqu'il ne la souffre que malgré lui, au lieu que le Sauveur s'y offrit de son plein gré pour notre amour : *Oblatus est quia ipse voluit* (Isa., LIII); c'est enfin une mort cruelle que nous lui faisons souffrir, car c'est lui faire une violence étrange que de l'arracher, pour ainsi dire, par force du lieu où il trouvait ses délices, de rompre l'union étroite et intime qu'il avait avec notre âme, et de l'obliger à une séparation et à un divorce avec celle qu'il avait prise pour son épouse : *Spiritum nolite extinguere*. Craignons donc que cet Esprit-Saint, qui a tant en horreur le péché et qui est si sensible aux outrages qu'on lui fait, ne s'en venge enfin en se retirant de nous pour n'y plus retourner; et, comme le Sauveur, obligé de fuir à cause de la persécution que lui faisaient les Juifs, leur dit un jour en se retirant d'eux, qu'ils le chercheraient à leur tour et qu'ils ne le trouveraient pas après l'avoir si maltraité : *Quæretis me et non inveniatis*. (Joann., VII.)

CONCLUSION.

Prenons garde, chrétiens, que ce divin Esprit ne fasse de même, et qu'après tant de sanglants affronts, de refus si souvent réitérés et de si outrageux mépris que nous lui faisons tous les jours, il ne se retire et ne nous échappe, et que nous ne le cherchions ensuite inutilement : *Quæretis me et non inveniatis*; disons plutôt avec l'épouse des *Cantiques* : *Inveni quem diligit anima mea, tenui cum nec dimittam* (*Cantic.*, III); je l'ai enfin trouvé et je le possède, cet objet de tous mes désirs et celui qui fait la véritable joie de mon cœur, rien ne me le pourra ravir, puisqu'il dépend de moi de le conserver; et dans la résolution où je suis de lui être fidèle et soumis toute ma vie, je donnerai avec l'Apôtre, le défi au ciel et à la terre et à toutes les créatures de me séparer de la charité que cet Esprit-Saint a réjandue dans mon cœur : *Quis nos separabit a charitate Christi?* (*Rom.*, VIII.) C'est la généreuse résolution que nous devons prendre pour répondre à l'amour infini que Dieu a en pour nous, en nous donnant son Saint-Esprit, afin que, conservant la vie de la grâce, nous méritions la vie de la gloire dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

NOTICE SUR LE P. VINCENT HOUDRY.	9	Sermon XXIX. — De l'usage des maladies.	480
SERMONS CHOISIS DU P. VINCENT HOUDRY.	11	Sermon XXX. — De la grâce.	496
Préface du <i>Traité de la manière d'imiter les bons prédicateurs</i> .	11	Sermon XXXI. — De la Providence.	511
Sermon I ^{er} . — Du refus des grâces. — On contredit les desseins de Dieu sur nous par le refus de ses grâces, qui sont des moyens nécessaires pour notre salut.	33	Sermon XXXII. — Du respect dans les temples.	528
Sermon II. — De la miséricorde de Dieu. — On contredit et on renverse les desseins de la miséricorde de Dieu par la vaine et présomptueuse confiance qu'on y a.	49	Sermon XXXIII. — De l'aveuglement spirituel.	544
Sermon III. — De la vocation à un état de vie. — On contredit la grâce de la vocation, qui est un des plus sûrs moyens de notre salut, en s'engageant dans un autre état que dans ce qui est Dieu nous appelle.	65	Sermon XXXIV. — De la préparation à la mort.	559
Sermon IV. — De l'infaillibilité de l'Eglise — Jésus-Christ est contredit par les hérétiques dans l'infaillibilité de son Eglise, qui est l'interprète de sa parole et l'oracle de la vérité dans les choses de la foi.	84	Sermon XXXV. — De l'abandon de Dieu et du transport des grâces.	575
Sermon V. — De la contradiction qui est entre la foi et la mauvaise vie des chrétiens. — Jésus-Christ est contredit par la mauvaise vie des chrétiens qui démentent leur foi par leurs actions.	102	Sermon XXXVI. — Du bon emploi du temps.	587
Sermon VI. — De la fausse dévotion — Jésus-Christ est contredit dans sa religion et dans son culte par les hypocrites et les faux dévots.	121	Sermon XXXVII. — De la prédestination.	601
Sermon VII. — Du respect humain. — Jésus-Christ est contredit dans son culte par le respect humain qui empêche qu'on ne s'acquitte publiquement des devoirs de sa religion.	158	Sermon XXXVIII. — De la fausse prudence.	618
Sermon VIII. — De la ferveur et du relâchement au service de Dieu. — Jésus-Christ est contredit dans son culte et dans sa religion par le relâchement des chrétiens, et par leur peu de ferveur à son service.	156	Sermon XXXIX. — Comment il se faut comporter dans les grandeurs et dans l'élévation.	634
Sermon IX. — Du nom de chrétien. — On contredit le nom de chrétien que l'on porte, quand on ne suit pas les exemples du Sauveur, qui est venu pour se faire notre modèle.	171	Sermon XL. — De la restitution.	650
Sermon X. — Du scandale. — On contredit en général les exemples du Fils de Dieu par le scandale et le mauvais exemple qu'on donne aux autres.	187	Sermon XLI. — De la conformité à la volonté de Dieu.	665
Sermon XI. — De la continence. — Jésus-Christ est contredit dans ses exemples par ceux qui, au lieu de le prendre pour modèle, suivent l'exemple des autres et les coutumes du monde.	202	Sermon XLII. — De la persévérance.	681
Sermon XII. — De l'humilité. — Jésus-Christ est contredit dans son humilité par l'orgueil et l'ambition que les hommes font paraître en toutes leurs actions.	217	Sermon XLIII. — Du mystère de l'enfance du Sauveur.	698
Sermon XIII. — De la possession et de l'usage des richesses. — Jésus-Christ est contredit en sa pauvreté par l'attachement que les hommes ont aux richesses et aux biens de la terre.	254	Sermon XLIV. — Pour la fête des grandeurs de Jésus.	715
Sermon XIV. — De la vie molle et oisive. — On contredit la vie pénible, laborieuse et souffrante du Fils de Dieu par la vie molle et sensuelle que tiennent la plupart des chrétiens.	250	Sermon XLV. — Sur les plaies de Notre-Seigneur.	729
Sermon XV. — De la foi.	268	Sermon XLVI. — De la conception immaculée de la sainte Vierge.	745
Sermon XVI. — Qu'on peut se sauver dans toutes sortes de conditions.	285	Sermon XLVII. — Sur le même sujet.	753
Sermon XVII. — Des tentations.	501	Sermon XLVIII. — Sur le saint nom de Marie.	772
Sermon XVIII. — De l'envie.	516	Sermon XLIX. — Sur la compassion de Notre-Dame.	784
Sermon XIX. — De l'impureté.	531	Sermon L. — Sur le cœur de la sainte Vierge.	799
Sermon XX. — Des péchés d'habitude.	548	Sermon LI. — Sur la fête du Rosaire.	815
Sermon XXI. — De l'insensibilité que les hommes ont pour le ciel.	564	Sermon LII. — Sur Notre-Dame du Carmel, ou le petit Habit.	818
Sermon XXII. — Du délai de la pénitence.	579	Sermon LIII. — Sur la protection que la glorieuse Vierge élevée dans le ciel donne aux hommes sur la terre.	844
Sermon XXIII. — Du bon exemple.	592	Sermon LIV. — Pour l'octave du Saint-Sacrement. — Sur le bonheur que nous possédons dans le sacrement de l'autel.	860
Sermon XXIV. — Du soin des enfants.	406	Sermon LV. — Pour l'octave du Saint-Sacrement. — De la dévotion envers le Saint-Sacrement.	877
Sermon XXV. — De la discorde et de la division.	422	Sermon LVI. — Sur la précieuse mort de la sainte Vierge.	891
Sermon XXVI. — De la colère.	457	Sermon LVII. — De l'incorruptibilité du corps de la sainte Vierge dans le tombeau, et de sa résurrection anticipée.	905
Sermon XXVII. — De l'amitié.	451	Sermon LVIII. — Sur la dévotion envers la sainte Vierge.	918
Sermon XXVIII. — De la bonne et droite intention dans toutes nos actions.	463	Sermon LIX. — Sur la vérité du purgatoire, et l'obligation de soulager les âmes des défunts.	935
		Sermon LX. — Sur la grandeur des peines du purgatoire.	949
		Sermon LXI. — Qu'on en usera de la même manière à notre égard, après la mort, que nous en aurons usé envers les défunts.	965
		Sermon LXII. — De l'excellence de la charité envers les défunts, et des avantages que nous en retirons en cette vie.	977
		Sermon LXIII. — Sur les moyens généraux de secourir les âmes du purgatoire.	992
		Sermon LXIV. — Sur les indulgences qu'on peut appliquer aux âmes du purgatoire.	1038
		Sermon LXV. — Sur le sacrifice de la messe qu'on offre pour les défunts.	1022
		Sermon LXVI. — Sur la communion générale pour les défunts.	1058
		Sermon LXVII. — Sur les souffrances et les afflictions.	1055
		Sermon LXVIII. — Sur la connaissance de soi-même.	1038
		Sermon LXIX. — Sur la contradiction de la vie des chrétiens avec celle du Fils de Dieu.	1035
		Sermon LXX. — Sur les devoirs des enfants envers leurs parents.	1097

Sermon LXXI. — Sur le mariage.	1113	Sermon LXXXI. — Que nous sommes voyageurs et étrangers en cette vie.	1260
Sermon LXXII. — Sur le soin qu'on doit prendre de ses serviteurs.	1128	Sermon LXXXII. — Sur la paix du cœur.	1276
Sermon LXXIII. — Sur la passion dominante.	1142	Sermon LXXXIII. — Sur la fausse paix et la fausse conscience.	1290
Sermon LXXIV. — Sur les mauvaises compagnies.	1156	Sermon LXXXIV. — Sur le zèle que nous devons avoir pour le salut de notre prochain.	1305
Sermon LXXV. — Sur le soin des petites choses, et qu'il ne faut rien négliger au service de Dieu.	1172	Sermon LXXXV. — Sur la prospérité des méchants.	1319
Sermon LXXVI. — Sur le travail et l'oisiveté.	1188	Sermon LXXXVI. — Sur les péchés d'omission.	1335
Sermon LXXVII. — Sur la fuite des occasions.	1200	Sermon LXXXVII. — Sur l'oraison mentale.	1351
Sermon LXXVIII. — Sur la solitude du cœur et la fuite du monde.	1214	Sermon LXXXVIII. — Sur l'amour que Dieu nous a témoigné en nous donnant son Saint-Esprit.	1366
Sermon LXXIX. — Sur la correction fraternelle.	1229		
Sermon LXXX. — Sur les souffrances.	1245		

FIN DU TOME TRENTE-SIXIEME.

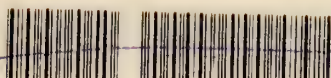




La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--



a39003 001908317b

B X 1 7 5 6 . A 2 M 5 1 8 4 4 V 3 6
M I G N E , J A C Q U E S P A U L .
C O L L E C T I O N I N T E G R A L E E

CE BX 1756
.A2M5 1844 V036
COO MIGNE, JACQU COLLECTION I
ACC# 1047762

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	10	04	05	01	10	2